



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

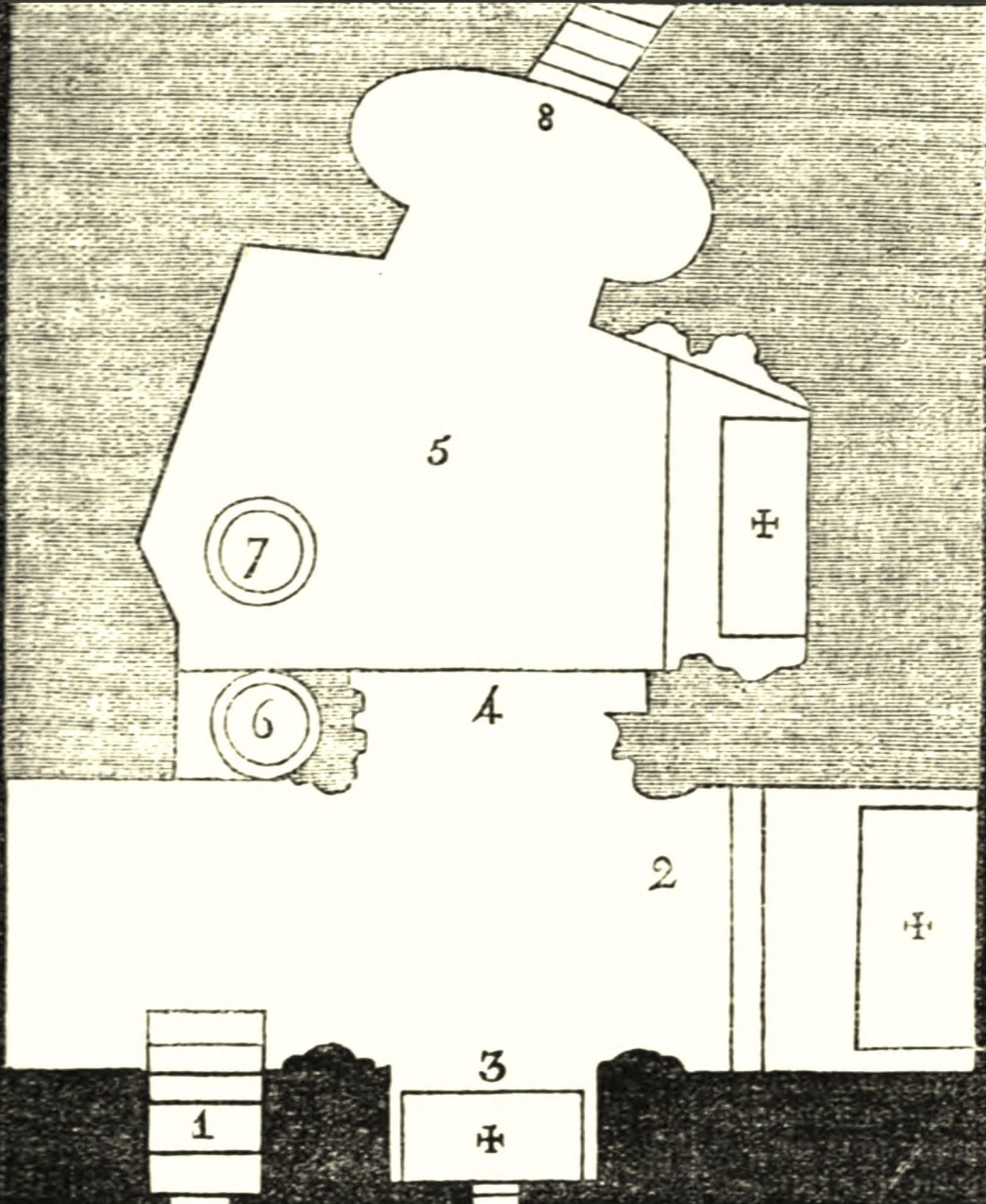
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

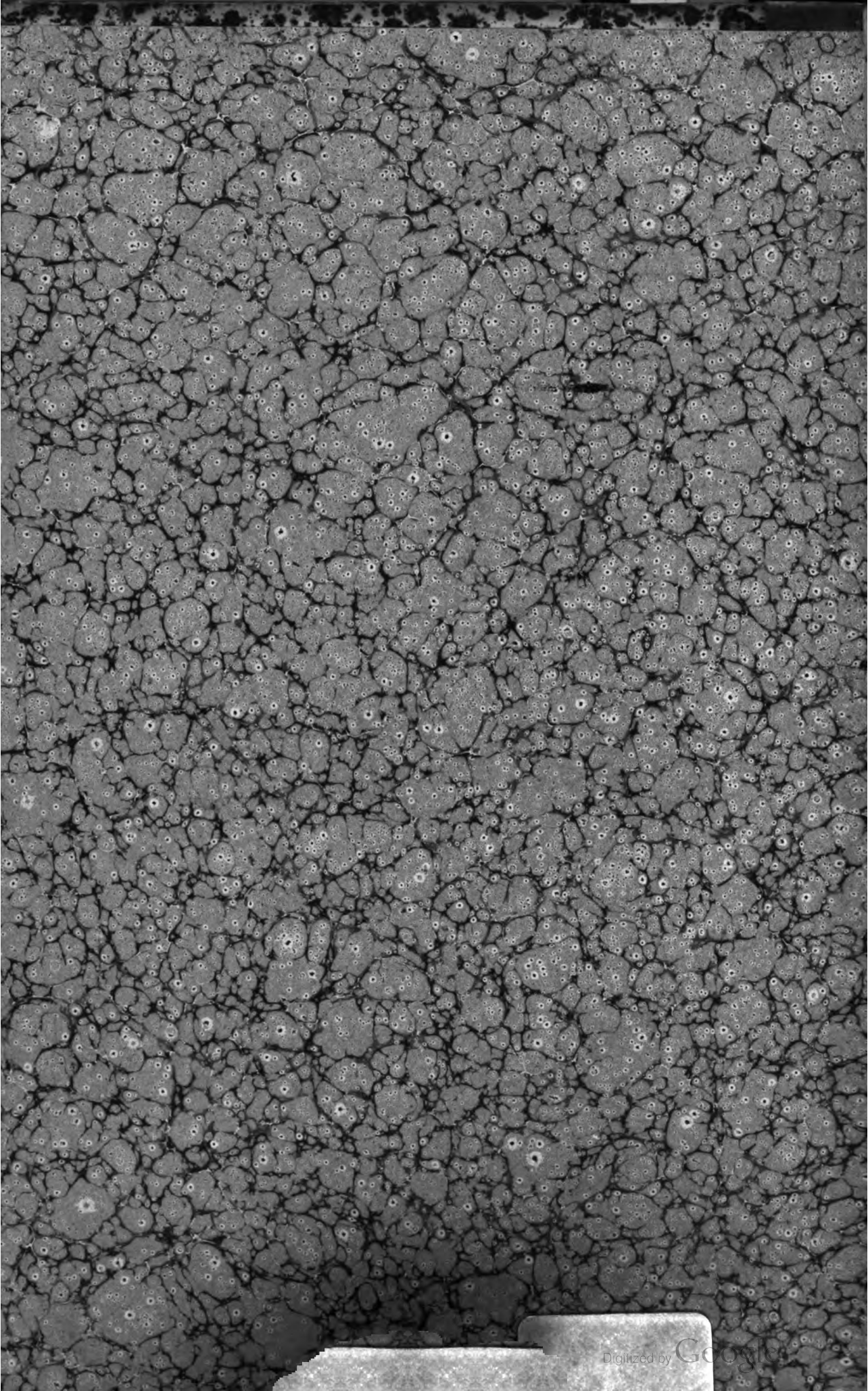
À propos du service Google Recherche de Livres

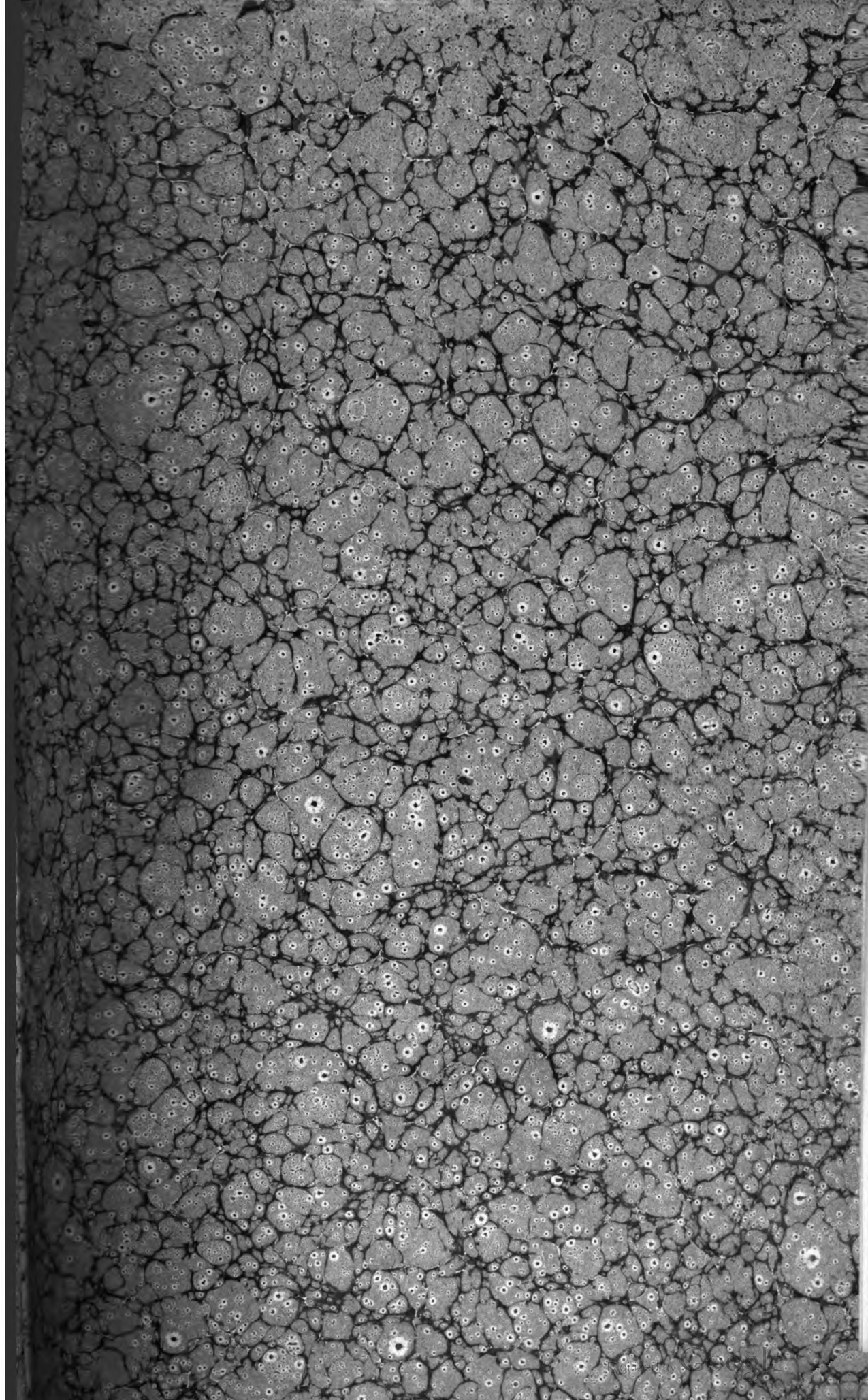
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



*Dictionnaire général et
complet des persécutions ...*

Paul Belouino







600038401M

R. 2. 187

NOUVELLE
ENCYCLOPÉDIE
THÉOLOGIQUE,

OU NOUVELLE

SÉRIE DE DICTIONNAIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE,

OFFRANT, EN FRANÇAIS ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

**LA PLUS CLAIRE, LA PLUS FACILE, LA PLUS COMMODE, LA PLUS VARIÉE
ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES.**

CES DICTIONNAIRES SONT CEUX :

DE BIOGRAPHIE CHRÉTIENNE ET ANTI-CHRÉTIENNE, — DES PERSÉCUTIONS, —
D'ÉLOQUENCE CHRÉTIENNE, — DE LITTÉRATURE *id.*, — DE BOTANIQUE *id.*, — DE STATISTIQUE *id.*, —
D'ANECDOTES *id.*, — D'ARCHÉOLOGIE *id.*, — D'HÉRALDIQUE *id.*, — DE ZOOLOGIE, — DE MÉDECINE PRATIQUE, —
DES CROISADES, — DES ERREURS SOCIALES, — DE PATHOLOGIE, — DES PROPÉTIES ET DES MIRACLES, —
DES DÉCRETS DES CONGRÉGATIONS ROMAINES, — DES INDULGENCES, — D'AGRI-SILVI-VITI-HORTICULTURE,
— DE MUSIQUE *id.*, — D'ÉPIGRAPHIE *id.*, — DE NUMISMATIQUE *id.*, — DES CONVERSIONS
AU CATHOLICISME, — D'ÉDUCATION, — DES INVENTIONS ET DÉCOUVERTES, — D'ETHNOGRAPHIE, —
DES APOLOGISTES INVOLONTAIRES, — DES MANUSCRITS, — D'ANTHROPOLOGIE, — DES MYSTÈRES, — DES MERVEILLES,
— D'ASCÉTISME ET DES INVOCATIONS A LA VIERGE, — DE PALÉOGRAPHIE, DE CRYPTOGRAPHIE, DE DACTYLOGIE,
D'HÉROGLYPHE, DE STÉNOGRAPHIE ET DE TÉLÉGRAPHIE, — DE PALÉONTOLOGIE ET DE COSMOGONIE, —
DE L'ART DE VÉRIFIER LES DATES, — DES CONFRÉRIES ET CORPORATIONS, —
ET D'APOLOGÉTIQUE CATHOLIQUE.

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

PAIX : 6 FR. LE VOL., POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE, 7 FR., 8 FR., ET MÊME 10 FR. POUR LE
SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL DICTIONNAIRE PARTICULIER.

TOME VINGT-CINQUIÈME.

DICTIONNAIRE DES PROPÉTIES ET DES MIRACLES.

TOME DEUXIÈME.

—
2 VOL. PRIX : 14 FRANCS.
—



S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

—
1835

97

d

253



DICTIONNAIRE DES PROPHÉTIES ET DES MIRACLES,

COMPRENANT :

- 1° LES PROPHÉTIES ET LES MIRACLES RELATÉS DANS LES SAINTES ÉCRITURES;
- 2° LES PROPHÉTIES ET LES MIRACLES VRAIS OU FAUX CONSERVÉS PAR L'HISTOIRE, SUIVANT LEUR DEGRÉ D'IMPORTANCE, ET L'INFLUENCE QU'ILS ONT EXERCÉE SUR LES ÉVÉNEMENTS CONTEMPORAINS;
- 3° LA BIOGRAPHIE DES PLUS FAMEUX THAUMATURGES ANCIENS ET MODERNES;
- 4° L'ART DE LA PROPHÉTIE ET DE LA THAUMATURGIE AVEC SES DIFFÉRENTES BRANCHES, TELLES QUE L'ASTROLOGIE, LA CABALE, LA DIVINATION, LA MAGIE BLANCHE ET NOIRE, L'ILLUMINATION ET SES DIVERS MOYENS;

PRÉCÉDÉ

D'UNE INTRODUCTION EN FORME DE DISSERTATION PRÉLIMINAIRE

SUR LES VÉRITABLES PROPHÉTIES ET LES VRAIS MIRACLES, ET LA PREUVE QUI EN RESULTE POUR LA RELIGION CHRÉTIENNE :

ET SUIVI

DU TABLEAU GÉNÉRAL DES PROPHÉTIES BIBLIQUES

ET D'UNE TABLE ANALYTIQUE ET RAISONNÉE DE TOUT L'OUVRAGE SELON UN ORDRE MÉTHODIQUE :

PAR L'ABBÉ LEGANU,

Du clergé de Saint-Germain-l'Auxerrois.

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLESIASTIQUE

TOME DEUXIÈME.

2 VOLUMES. PRIX : 14 FRANCS.



**S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ M. J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.**

1854

Imprimerie MIGNE, au Petit-Montrouge.

DICTIONNAIRE DES PROPHÉTIES

ET

Des Miracles.

L

LABARUM. — C'était en l'an 311, dans les environs de la ville d'Autun, suivant les conjectures les plus probables. Constantin se disposait à marcher contre le tyran Maxence, qui occupait la ville de Rome et le reste de l'Italie; mais il hésitait à engager la guerre civile : les forces redoutables de Maxence et la difficulté de franchir les Alpes, dont les défilés étaient gardés par de puissants corps d'armée, lui causaient une grande perplexité. Il ne fallait rien moins que l'appel du sénat et le désir de rendre à l'empire l'unité et le repos après tant de troubles, pour le déterminer à une pareille entreprise. Tandis qu'il se livrait ainsi tour à tour à l'espoir et à la crainte, sans oser s'arrêter encore à un parti décisif, une croix lumineuse apparut à ses yeux et à ceux de ses soldats un peu après le milieu du jour, au-dessus du soleil et comme supportée par ses rayons. On lisait alentour, en forme de couronne, ces trois mots : EN ΤΟΥΤΩ ΝΙΚΑ : Vaincs par ceci.

L'empereur ne comprit rien à cette apparition merveilleuse, et ne saisit pas le sens de l'ordre que le Ciel lui donnait; mais la nuit suivante, le Sauveur lui apparut, et lui commanda de faire porter à la tête de son armée un étendard sur lequel le signe auguste du christianisme serait représenté. A son réveil, Constantin s'empressa de raconter à ses officiers la vision de la nuit, et de faire confectionner l'étendard, qu'il appela du nom de *Labarum* ou *Laborum*, car les historiens employaient ces deux mots. On ignore quelle signification le futur vainqueur de Maxence attachait à cette expression et si elle venait du ciel. Racontons en détail ce qui concerne la fameuse enseigne.

Voici de quelle manière Eusèbe de Césarée rapporte la première vision dans sa *Vie*

de Constantin. « Pensant qu'il aurait besoin de forces supérieures à celles des armes, pour triompher des enchantements et des maléfices que Maxence employait contre lui, l'empereur tourna ses regards vers la divinité, seule capable de le rendre invincible. Il se demandait quel dieu lui serait secourable, et faisait réflexion que ceux des empereurs qui avaient placé leur confiance dans la multitude des dieux, avaient péri d'une manière misérable, abusés par des oracles menteurs, qui leur promettaient de grands triomphes, et nonobstant l'offrande de nombreux sacrifices et de riches présents; lorsqu'il se souvint que Constance, son père, avait méprisé le culte de ces divinités impuissantes, et honoré toute sa vie le Dieu suprême, qui l'avait comblé des marques les plus signalées de sa protection.

« ... Il se mit donc à invoquer le Dieu de son père, le suppliant instamment de se faire connaître à lui, et de venir à son aide dans les graves circonstances où il se trouvait. Tandis qu'il priait de la sorte et avec une profonde humilité, Dieu lui fit apparaître un signe tellement surprenant, que si quelque autre en rendait témoignage, on aurait peine à le croire; mais comme c'est l'invincible empereur lui-même qui nous l'a rapporté et, qui plus est, attesté sous la foi du serment, il y a longtemps, lorsque nous avons l'honneur d'approcher de sa personne, ou plutôt de jouir de son intimité, nous ne pouvons refuser d'y ajouter pleine confiance, après surtout que le temps et les événements l'ont entièrement confirmé. Il assurait avoir vu dans le ciel, de ses propres yeux, vers le milieu du jour ou peu après, le trophée de la croix, brillant de lumière et placé au-dessus du soleil, avec cette inscription : Sois victorieux par ce signe. Il ajoutait que cette

vision le frappa d'étonnement ainsi que tous ses compagnons d'armes, car ils en furent aussi témoins. Il était alors en marche, je ne sais plus sur quelle route.

« Cependant, ainsi qu'il le disait lui-même, Constantin ne put s'empêcher de réfléchir profondément sur le sens de cette vision. La nuit le surprit au milieu de telles pensées, toujours présentes à son esprit, et le Christ lui apparut, pendant le sommeil, avec le signe qui venait de lui être montré au firmament, en lui commandant de faire un étendard semblable, et de s'en servir dans les combats comme d'une sauvegarde assurée (1). »

Le miracle, tel qu'il vient d'être rapporté, nous semble présenter le plus haut degré de certitude auquel un fait purement historique puisse atteindre. En effet, l'historien le raconte peu de temps après la mort de celui qu'il concerne, en présence de ceux qui durent l'entendre comme lui de la bouche même de l'empereur et, sans doute aussi, d'un grand nombre de ceux qui durent en être les témoins, s'il eut lieu réellement. L'empereur, en le publiant dès le lendemain et en le consacrant par des monuments, appelle en témoignage les compagnons d'armes dont il était suivi, lesquels ont vu ce qu'il a vu lui-même, une croix lumineuse dans les cieux. On ne ment pas de la sorte, quelque rang que l'on tienne et quelque puissant qu'on soit, on ne ment pas de la sorte sans recevoir de furtifs démentis, qui parviennent à la postérité en même temps que le mensonge. Lorsque Caligula triompha de la Bretagne, et voulut faire croire aux Romains qu'il avait vaincu les Bretons, en montrant comme preuve des coquillages ramassés à Boulogne; tout le monde se tut par la crainte de la mort, excepté l'histoire, qui ne meurt pas.

On reprocherait en vain à Constantin les grands défauts qui déshonorèrent en lui de grandes qualités; on reprocherait en vain à l'historien sa partialité à l'égard du héros dont il était l'admirateur, et qui avait bien quelques droits à captiver l'admiration et à mériter la reconnaissance, on lui reprocherait en vain son faible pour l'arianisme, tous ces reproches n'ont que faire ici, puisqu'il s'agit d'un événement accompli devant de nombreux témoins et qui n'a jamais été contredit par un seul.

Contredit! Bien loin de là, ils en rendaient le plus éclatant témoignage. Écoutez Artémius, l'un d'eux, parlant devant l'empereur Julien, qui venait de le dépouiller d'une préfecture, à cause de son titre de chrétien : « Constantin passa sous les étendards du Christ, à l'invitation du Christ lui-même, dès le principe de la guerre périlleuse qu'il engagea contre Maxence; car le signe de la croix lui apparut en plein midi, plus resplendissant que les rayons du soleil, et environné de lettres d'or qui promettaient la victoire. C'est ce que nous avons vu nous-même, combattant sous ses or-

dres; nous avons vu l'écriture; toute l'armée a contemplé ce spectacle avec nous, et il en reste de nombreux témoins parmi vos soldats (2). »

Et Eusèbe n'est pas seul à relater ce merveilleux événement, Socrate, Nicéphore, Philostorge, Lactance, Sozomène, Optatien, Gélase de Cyzique, Théodoret, Prudence, Rufin et l'Anonyme cité par Photius en parlent également. Gélase ajoute, il est vrai, que les païens regardaient ce récit comme une fable inventée par les chrétiens; mais qu'importe l'opinion intéressée des païens, et depuis quand une opinion pourrait-elle prévaloir contre un fait. Il fallait au contraire que l'opinion publique fût bien prononcée à cet égard, pour que des auteurs tels que Julien l'Apostat, dans sa satire des Césars, et Zozime, idolâtre jusqu'au fanatisme, dans son histoire des empereurs, se soient contentés de passer l'événement sous silence, sans oser le contester.

Ce n'est que de notre temps qu'on a paru y songer, non pour l'amour de la critique, mais par esprit de secte. Voltaire et les historiens de son école, le ministre Chauffepié, le savant Jean Albert Fabricius, professeur à Hambourg, et peut-être quelques autres écrivains protestants, ont seuls osé chercher des explications impossibles, ou élever des chicanes, pour amoindrir la portée d'un événement si contraire à leurs préventions.

Quant à l'apparition nocturne, les témoignages sont loin d'être aussi concluants; cependant celui de l'empereur n'en est pas la seule garantie, car un grand nombre d'événements subséquents viennent le confirmer. Nous allons dire ce qui y a rapport, toujours en citant les paroles d'Eusèbe.

« Le lendemain, l'empereur s'étant levé dès l'aurore, dit cet historien, fit part à ses amis de ce qu'il avait vu pendant le sommeil, et manda des orfèvres et des ouvriers en pierreries. Il s'assit au milieu d'eux, leur traça de vive voix une peinture de sa vision, et leur ordonna d'en faire de suite une représentation en or et en pierres précieuses. Nous nous souvenons de l'avoir vue plusieurs fois.

« En voici la description : une longue pique revêtue d'or, ayant une traverse en forme de croix, et portant à l'extrémité supérieure une couronne d'or et de pierreries; au-dessous le monogramme du Christ formé d'un X et d'un P entrelacés. L'empereur en porta toujours depuis lors un semblable sur son casque. A la traverse était suspendu un voile tissu de pourpre, et couvert en partie de pierreries aussi éblouissantes qu'elles étaient nombreuses. Cet étendard avec sa riche broderie d'or était d'une beauté magnifique. Il était de forme carrée, et portait dans le haut, immédiatement sous la croix, les bustes en broderie d'or de l'empereur et de ses fils; la pique présentait encore une grande longueur en dessous. Le prince opposa toujours ce signe

(1) Voy. EUSEB., *Vie de Const.* ch. 28 et 29.

(2) Voy. *Act. S. Artemii*, apud SUR., t. V.

salutaire comme une sauvegarde contre les forces de ses ennemis; il en faisait aussi porter de semblables à la tête de toutes ses armées (3).

« Après la défaite de Maxence, Constantin fit son entrée triomphale dans Rome, où il fut reçu comme un libérateur, et aux félicitations unanimes de tous les citoyens. Il rendit aussitôt de solennelles actions de grâces à l'auteur de ses victoires, et manifesta hautement sa reconnaissance, non-seulement de vive voix, mais aussi par l'inscription suivante, qu'il fit graver au pied du monument qu'il éleva sur la place publique en l'honneur de la croix, sous la protection de laquelle il se plaça lui-même ainsi que l'empire et le monde entier. On y voyait en effet sa statue tenant en main et élevant une pique disposée en forme de croix, avec cette inscription en langue latine : « Par ce signe salutaire, appui de mon courage, j'ai sauvé la ville, je l'ai délivrée du joug de la tyrannie, j'ai rendu la liberté au Sénat et au peuple Romain, et rétabli l'empire dans son ancien état de noblesse et de gloire (4). »

Une multitude de merveilles se rattachent à ce glorieux étendard : « C'est une chose avérée, continue le même historien, que partout où il apparaissait, l'ennemi pliait aussitôt, et prenait la fuite. L'empereur, en ayant fait l'expérience, ne manquait jamais de l'envoyer là où le danger paraissait le plus pressant, afin d'y rétablir le combat, et de décider la victoire; ce qui ne tardait pas à s'accomplir, car il semblait qu'une vertu divine ranimait le courage des combattants, et leur donnait de nouvelles forces.

« Le magnanime empereur choisit parmi sa garde prétorienne cinquante hommes des plus robustes, des plus braves, et principalement des plus fervents dans la pratique du christianisme, et leur confia la garde exclusive du salutaire drapeau, qu'ils devaient environner dans les combats, et porter chacun à leur tour. C'est Constantin lui-même de qui nous tenons ces détails; et il ajoutait une circonstance remarquable (5).

« C'est qu'un jour, dans le feu de l'action, un grand bruit ayant jeté du désordre dans le bataillon, le porte-enseigne, effrayé, passa l'étendard à un de ses camarades pour s'enfuir, et tomba presque aussitôt frappé à mort par un trait qui lui traversa les entrailles; juste châtiment de sa lâcheté et de son manque de foi. Celui, au contraire, qui tenait l'enseigne, demeura sain et sauf au milieu d'une grêle de flèches dirigées contre lui. Le bâton de l'étendard en fut hérissé; et ce que l'on admira par-dessus tout, ce fut de voir tant de traits fichés sur l'étroite circonférence d'un manche de pique, tandis que le porte-enseigne n'en avait pas reçu un seul. Jamais, au surplus, un de ces soldats ne fut atteint du fer de l'ennemi, tandis

qu'il remplissait ses fonctions de porte-drapeau. Nous tenons ces détails de la bouche de l'empereur, aussi bien que ceux qui précèdent (6). »

Eusèbe rappelait ces faits en présence de Constantin et de toute sa cour; il les rappelait en présence de ses officiers, d'un grand nombre d'évêques et d'une multitude de personnes de l'une et de l'autre religion, dans un discours à la louange de l'empereur, Constantin lui-même y faisait allusion dans une harangue adressée à une assemblée d'évêques. Jamais aucune affirmation ne reçut plus grande publicité, et ne trouva moins de contradicteurs. C'est venir trop tard, que de se présenter après treize siècles pour récuser, sur un fait aussi public, les témoignages unanimes de tant de générations.

Constantin était, dit-on, un prince ambigieux. Peut-être bien; mais qu'importe au fait qui nous occupe? Il ne se convertit pas sincèrement au christianisme. — Qu'en sait-on; mais encore, quand cela serait vrai? Le miracle ne se fit pas pour lui seul, apparemment, et la preuve c'est qu'il a pesé d'un poids immense dans la balance des destinées de l'univers, puisque c'est à dater de ce moment que les persécutions cessent, et que l'empire de la croix commence. — Eusèbe était un courtisan, un flatteur. — Soit, sa personne ne nous inspire nullement un respect absolu; cependant il faut observer qu'ici la flatterie s'adresserait à une tombe fermée depuis des années, et qu'en outre il s'agit d'un fait qui dut être clair comme la lumière du jour, et non d'une flatterie de courtisan. — Constantin était un prince cruel, il fit périr Licinius, son beau-frère, Licinien, son neveu, Maximien, son beau-père, Crispus, son propre fils, et jusqu'à sa femme, l'impératrice Fausta. — Nous ne le dissimulons pas; mais encore qu'importe-t-il au fait présent? Au surplus, il faut faire attention que ses contemporains ne jugèrent pas Constantin d'une manière si sévère. Peut-être, eux qui connaissaient bien les circonstances de ces exécutions politiques, connaissaient-ils aussi les motifs qui les avaient rendues justes et nécessaires, ou qui pouvaient du moins les excuser. Julien n'en dit rien dans sa satire des Césars; Zozime ne lui reproche pas ces prétendus crimes; Praxagoras et Libanius, pleins de zèle pour la religion païenne, n'en font pas mention; ils font au contraire l'éloge le plus complet de Constantin, quoiqu'ils eussent le pouvoir d'en dire impunément du mal, puisqu'ils écrivaient après sa mort. — Combien d'autres généraux inventèrent de semblables stratagèmes, pour animer leurs soldats au combat! — Des stratagèmes; oui, — de semblables stratagèmes; il est impossible. Et de plus, si des généraux ont inventé des stratagèmes, on n'a pas tardé à reconnaître la

(3) Voy. *Vie de Constantin*, ch. 50 et 51.

(4) Voy. *Vie de Constantin*, ch. 59 et 40.

(5) Voy. *Vie de Constantin*, liv. II, ch. 7. Nicéphore relate le même événement.

(6) Voy. *Vie de Constantin*, liv. II, ch. 9. — *Éloge de Constantin*, ch. 6. — *Id.*, ch. 9. — *Discours devant le Saint-Sénat*, ch. 22 et 24.

fraude et à la publier; or il n'y a rien de pareil ici; d'où nous pouvons déduire une conséquence directement opposée.

L'image du labarum fut placée sur les monnaies publiques; il existe un grand nombre de pièces sur lesquelles on voit Constantin représenté avec cet étendard à la main. On lit sur d'autres l'inscription EN ΤΟΥΤΩ ΝΙΚΑ, et sur plusieurs le monogramme du Christ χ . Le labarum lui-même, environné d'une espèce de culte religieux, fut conservé précieusement: Socrate, Théophane et George Cedrenus, moine grec du xi^e siècle, assurent qu'il existait encore de leur temps dans le palais de Constantinople. Longtemps après l'événement qui la fit instituer, Théodose et Justinien accordaient encore des privilèges à la compagnie d'élite, honorée de la garde du précieux monument (7).

LABROUSSE (SUZANNE). — Clotilde-Suzanne Courcelles de Labrousse naquit en 1747 à Vauvain, Périgord. Dès son plus jeune âge elle donna des preuves d'un mysticisme extraordinaire; elle passait des journées entières à contempler le ciel. Afin d'y arriver plus tôt, et cédant à l'exaltation de son imagination, elle s'empoisonna avec des araignées, elle avait alors neuf ans. On parvint à la sauver. Mais sa folie ne fit que s'accroître, surtout lorsqu'elle fut entrée dans le tiers ordre de Saint-François. Là elle s'imposa les mortifications les plus extraordinaires. Le jeûne, une prière continuelle et sans règle, lui causèrent bientôt de fréquentes hallucinations, et elle se crut inspirée de Dieu et destinée à parcourir le monde pour y prêcher la conversion des pécheurs et des hérétiques. Ses supérieurs cherchèrent en vain à la ramener à des sentiments plus raisonnables et aux pratiques d'une humilité plus chrétienne. Pour donner un aliment à son active imagination, elle écrivit sa vie, la destinant sans doute à l'instruction des pécheurs. L'évêque de Périgueux, auquel elle l'adressa, n'y fit aucune attention, mais Dom Gerle, prieur de la Chartreuse de Vauclair, ayant lu cet écrit, entra en correspondance avec elle, et la proclama inspirée et prophétesse. Nommé plus tard membre de l'assemblée Constituante, il affirmait que cet honneur lui avait été prédit par elle, aussi bien que la révolution française, mais sans pouvoir parvenir à faire partager aux membres de l'assemblée une pareille conviction.

Les couvents ayant été supprimés, Suzanne Labrousse, qui ne respirait qu'après la liberté, s'empressa de profiter de celle qui lui était rendue, et vint à Paris, où elle commença à remplir sa prétendue mission en prêchant la constitution du clergé, la réforme de la religion et l'anéantissement du pouvoir de la cour de Rome. Elle eut, comme on doit le penser d'après l'esprit d'alors, de nombreux partisans.

Pontard, évêque constitutionnel de la Dordogne, disait d'elle: « C'est dans les cahiers de Mlle Labrousse qu'il faut ap-

prendre à connaître la religion; non point cette religion que les vices de l'ancien clergé ont rendue si différente de son origine, mais cette émanation pure des lumières célestes. » Suzanne avait en effet déjà publié, sous le patronage de la duchesse de Bourbon, 2 vol. intitulés *Recueil des prophéties de mademoiselle Labrousse*, et ces volumes, traduits depuis en italien, avaient obtenu un grand débit. Mlle Labrousse était déjà entourée d'une petite cour dans le genre de celle que madame de Krudener devait, quelques années plus tard, rassembler autour d'elle. Elle revint ensuite dans son pays; puis elle résolut d'entreprendre le voyage de Rome, afin de convertir aux nouveaux principes de *liberté, fraternité, égalité* les cardinaux et le pape lui-même, qu'elle voulait amener à la renonciation de son pouvoir temporel. Elle commençait tous ses discours prétendus chrétiens par ces mots: Frères et amis... Dans quelques rares endroits elle recueillit des marques de sympathie, mais plus généralement on lui répondait par des sarcasmes.

Enfin le cardinal-légat chassa l'*inspirée* de Bologne, où elle était venue dans l'espérance de trouver de nombreux adeptes. Elle passa alors à Viterbe, puis à Rome, où ses idées avaient pénétré et donné naissance à quelques sociétés secrètes, aussi la prophétesse y fut-elle d'abord reçue à bras ouverts, mais ayant tenté un *prêche* sur la place Navone, elle fut arrêtée et conduite au château Saint-Ango, où se trouvait alors le fameux Cagliostro, détenu depuis 1789. Mais tandis que le charlatan italien languissait dans un cachot, Mlle Labrousse, traitée avec égard, habitait une chambre commode, on lui avait même laissé sa suivante. Le Directoire demanda son élargissement, mais cédant, disait-elle, à un ordre céleste, elle refusa la liberté.

Cependant lorsque les Français entrèrent à Rome, elle revint à Paris, où, se rappelant les persécutions que lui avaient suscitées ses premières prédications, elle vécut dans la retraite.

Néanmoins elle se prétendait toujours inspirée et assurait avoir de fréquentes conversations avec les anges. Elle avait rassemblé autour d'elle le petit cercle d'amis qui lui étaient restés fidèles. Parmi eux se trouvait l'évêque Pontard, qu'elle nomma son exécuteur testamentaire, et qui avait publié pendant la captivité de la prophétesse le *Recueil des ouvrages de LA CÉLÈBRE MADemoiselle LABROUSSE*.

Elle mourut en 1821, à l'âge de soixante-quatorze ans. (L. BOYELDIEU D'AUVIGNY.)

LANGUES (Le don des). Un des miracles les plus remarquables qui accompagnèrent la fondation du christianisme, est sans contredit le don des langues.

On ne saurait sérieusement contester la vérité de ce fait miraculeux, si on vient à considérer que les apôtres se répandirent

(7) Voy. *Cod. Theod.*, liv. vi, tit. 25. — *Cod. Justin*, liv. i, loi 12^e.

parmi toutes les nations peu d'années après la mort du Sauveur, et qu'ils y établirent partout l'Évangile. Or, sans doute, les apôtres n'étaient pas d'une classe ou d'un rang à avoir étudié plusieurs langues dans leur enfance; ils n'étaient pas non plus d'une condition à avoir commercé avec toutes les nations et appris ainsi par l'usage un certain nombre d'idiomes. Si on répond qu'ils avaient pu connaître du moins la langue romaine, et que le langage romain était entendu par tout le monde, il restera à établir la preuve de ce fait. Or, il serait beaucoup plus facile de démontrer le contraire; en effet, la Grèce et l'Asie-Mineure ne perdirent jamais leur langue, ce furent plutôt les Romains qui l'apprirent. Les grandes conquêtes des derniers temps de la République étaient trop récentes encore, pour que déjà les peuples soumis eussent adopté l'idiome de leurs vainqueurs. En outre, le monde romain n'était pas le monde entier, et les missionnaires de l'Évangile précédèrent dans de grandes contrées les armées romaines; ils parcoururent même des pays où elles ne devaient jamais pénétrer.

Or, peut-on imaginer des orateurs allant à l'aventure prêcher devant les académies et sur les places publiques, en un langage qui ne serait pas celui de leurs auditeurs?

On objecterait en vain qu'ils ne s'adressèrent d'abord qu'aux seuls juifs, dont aucun n'ignorait la langue nationale; car il est prouvé qu'il en fut autrement, et que les juifs les ayant repoussés à peu près partout, ils s'adressèrent aussitôt aux gentils. *Tunc constanter Paulus et Barnabas dixerunt: Vobis oportebat primū loqui verbum Dei: sed quoniam repellitis illud, et indignos vos iudicatis aeternæ vitæ, ecce convertimur ad gentes* (8). Ce serait d'ailleurs une supposition toute gratuite d'avancer que tous les juifs, en quelque pays qu'ils habitassent, connaissaient la langue nationale: la traduction de la Bible en langue grecque, pour l'usage de ceux qui demeuraient en Égypte, fournirait seule une indication, sinon une preuve du contraire. Nous ne sommes pas de ceux qui adoptent la fable rabbinique des soixante-douze vieillards enfermés dans soixante-douze cellules, par ordre de Ptolémée-Philadelphie, pour traduire en grec les livres juifs, à la seule fin d'enrichir de cette traduction la bibliothèque d'Alexandrie. Un savant tel que Philadelphie devait préférer l'original à la traduction, et un simple amateur de livres ne devait pas prendre tant de précautions pour conserver dans leur intégrité les livres fondamentaux d'une religion qu'il méprisait.

La langue des juifs ni celle des Romains

(8) Act. xiii, 46.

(9) *Signa autem eorum qui crediderint, hæc sequentur: In nomine meo dæmonia eijcient; linguæ loquentur novis. Serpentes tollent, et si mortiferum quid biberint, non eis nocebit: super ægros manus imponent, et bene habebunt.* (Marc. xvi, 17.)

(10) Il est des commentateurs qui lisent ici *Indiam* pour *Judæam*: cette manière nous semble la

n'étant donc universelles, et les apôtres s'étant répandus universellement à un même signal pour annoncer partout l'Évangile, il s'ensuit qu'ils possédaient un moyen rapide et facile de communication avec les différents peuples du globe; or, il est impossible d'en imaginer un autre que le langage.

Le Sauveur avait dit en parlant de ceux qui croiraient en lui: *Ils chasseront les démons en mon nom, ils parleront des langages nouveaux, ils prendront les serpents avec la main, et s'ils boivent quelque poison mortel, il ne leur causera point de mal; ils imposeront les mains aux malades, et ceux-ci seront guéris* (9). Et c'est bien de miraculeux privilèges qu'il s'agit dans tout ce passage, car on ne saurait entendre autrement que d'une manière littérale la promesse de guérir les malades par l'imposition des mains, de prendre des breuvages mortels sans en ressentir les atteintes, de chasser les démons en prononçant une seule parole. Il faut donc entendre de la même manière, c'est-à-dire à la lettre, ces autres paroles: *ils parleront des langues nouvelles*; nouvelles pour eux, sans doute, ou bien, en d'autres termes, des langues qu'ils n'auront pas apprises.

Or, voici de quelle manière cette promesse reçut son accomplissement: « Les apôtres étant réunis en un même lieu, au jour de la Pentecôte, il se fit tout à coup un grand bruit dans l'air, comme celui d'une violente temête, et il retentit dans la maison où se tenait l'assemblée. En même temps on aperçut quelque chose comme des flammes éparses qui se posèrent sur chacun d'eux, et tous, remplis du Saint-Esprit, se mirent à parler diverses langues, suivant que le Saint-Esprit les inspirait. Or, il se trouvait à Jérusalem, outre les habitants, des juifs de toutes les nations de l'univers, qui y étaient venus dans une pensée religieuse. Une grande multitude se rassembla donc à ce bruit, et tous demeuraient dans l'ébahissement, car chacun les entendait parler en son propre langage. Eh quoi! disait-on de toutes parts, ceux qui parlent ainsi ne sont-ils pas tous Galiléens; comment donc se fait-il que nous les entendions, chacun de nous, parler dans la langue qui nous est propre: Parthes, Mèdes, Elamites, habitants de la Mésopotamie, de la Judée (10), de la Cappadoce, du Pont, de l'Asie, de la Phrygie, de la Pamphylie, de l'Égypte, de la Lybie Cyrénéenne; Romains de naissance, Juifs ou prosélytes, Crétois ou Arabes, nous les entendons réciter en notre langage les merveilles de Dieu! Tout le monde était dans la stupeur et chacun demandait avec admiration ce que cela voulait dire (11).

Ce prodige, au reste, n'impressionna pas

meilleure.

(11) *Et cum complerentur dies Pentecostes, erant omnes pariter in eodem loco; et factus est repente de cælo sonus, tanquam advenientis spiritus vehementis, et replevit totam domum ubi erant sedentes. Et apparuerunt illis dispartitæ linguæ tanquam ignis, seditque supra singulos eorum: et repleti sunt omnes Spiritu sancto et cœperunt loqui variis*

tous les assistants de la même manière, ni au même degré, car tandis que les uns, au nombre de trois mille, se convertirent à la parole de Pierre et reçurent le baptême, les autres se raillèrent et attribuèrent à l'ivresse le zèle des nouveaux docteurs. C'est qu'il y avait en effet deux choses entièrement distinctes : le langage et la doctrine; or, tandis que ceux-ci étaient attentifs à la merveille, ceux-là ne l'étaient qu'à ce qui leur semblait ridicule, parce qu'ils ne le comprenaient pas. Ainsi jugent les hommes, suivant leurs dispositions personnelles, et non suivant la réalité des choses; et ici il y avait en plus la grâce donnée aux uns et refusée aux autres, selon l'ordre d'une volonté impénétrable, mais toujours juste : *Scimus autem quoniam diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum, iis qui secundum propositum vocati sunt sancti. Nam quos præscivit, et prædestinavit conformes fieri imaginis filii sui, ut sit ipse primogenitus in multis fratribus. Quos autem prædestinavit, hos et vocavit, et quos vocavit, hos et justificavit, quos autem justificavit, illos et glorificavit* (12).

Il est des Pères de l'Église et des interprètes, entre autres saint Cyprien, Arator, Denis-le-Chartreux, qui ont pensé que les apôtres ne parlaient en cette circonstance qu'une seule et même langue, savoir la langue juive, et que les auditeurs entendaient au contraire résonner chacun celle qui leur était propre. C'est bien là en effet la merveille que le texte paraît indiquer, d'autant plus qu'on y voit quelques lignes plus loin saint Pierre prendre la parole devant cette multitude composée d'hommes de toute nation, et en convertir plusieurs milliers. Mais quoi qu'il en soit de ce fait particulier, dans lequel la science et le don eussent été pour les auditeurs et non pour les apôtres, il faut convenir que ceux-ci eurent réellement le privilège de comprendre les langues étrangères et de les parler, autrement ils n'auraient pu établir des rapports suffisants avec ceux qu'ils avaient à convertir.

Le même prodige se renouvela au baptême du centurion Corneille; et il fut bien qu'il fût déjà fréquent, ou plutôt ordinaire dans l'Église, car ce qui surprit le plus les Juifs venus avec Pierre, ce ne fut pas d'entendre les

linguis, prout Spiritus sanctus dabat eloqui illis. Erant autem in Jerusalem habitantes Judæi, viri religiosi ex omni natione quæ sub cælo est. Facta autem hac voce, convenit multitudo, et mente confusa est, quoniam audiebant unusquisque lingua sua illos loquentes. Stupebant autem omnes, et mirabantur, dicentes : Nonne ecce omnes isti, qui loquuntur, Galilæi sunt? Et quomodo nos audivimus unusquisque linguam nostram, in qua nati sumus? Parthi, et Medi, et Ælamitæ, et qui habitant Mesopotamiam, Judæam, et Cappadociam, Pontum, et Asiam, Phrygiam, et Pamphyliam, Ægyptum, et partes Libyæ, quæ est circa Cyrenen, et advenæ Romani, Judæi quoque, et Proselyti, Cretes et Arabes : audivimus eos loquentes nostris linguis magnalia Dei. Stupebant autem omnes, et mirabantur ad invicem, dicentes : Quidnam vult hoc esse? (Act. ii, 1.)

(12) Rom. viii, 28.

nouveaux convertis parler diverses langues, mais de voir que le Saint-Esprit leur était donné, quoiqu'ils ne fussent pas de la nation juive (13).

Il se renouvela pareillement sous la main de l'apôtre saint Paul au baptême des fidèles d'Ephèse précédemment convertis par Apollon. *Paul leur ayant imposé les mains, dit l'auteur du livre des Actes, le Saint-Esprit se répandit sur eux, et ils commencèrent à parler les langues et à prophétiser* (14).

Le même apôtre, dans sa première lettre aux Corinthiens, compte le don des langues au nombre des faveurs ordinairement départies aux fidèles par le Saint-Esprit. Il le met sur une même ligne avec l'apostolat, l'esprit prophétique, la cure des maladies, l'interprétation des Écritures, et exhorte les fidèles qui ont reçu de si grandes faveurs à ne point se porter envie les uns aux autres. Tous, leur dit-il, ne doivent pas être apôtres, il n'est pas nécessaire que tous soient docteurs, que tous guérissent les malades, que tous parlent les langues, que tous interprètent l'Écriture; c'est l'Esprit qui distribue ces dons comme bon lui semble; pour vous, gardez votre émulation pour de plus nobles objets, et surpassez-vous les uns les autres dans des luttes plus saintes (15).

Et il fallait que ces divers dons fussent répandus avec une grande abondance, puisque l'Apôtre, avant de quitter le sujet, crut devoir en régler, ou même en réprimer l'usage. Je voudrais bien, disait-il à ses chers disciples, que vous jouissiez tous du don des langues, et mieux encore du don de prophétie; car le prophète est plus que celui qui parle les langues. Mais arrangez-vous toutefois de manière à vous édifier les uns les autres. A quoi bon un grand nombre de personnes parleraient-elles dans la même assemblée des langues diverses, principalement s'il y a des auditeurs qui ne comprennent pas? Ce serait le son de la guitare, qui retentit et n'apprend rien. A la bonne heure, s'il y avait d'autres fidèles qui fussent capables d'interpréter ce qui s'est dit; et encore n'y faudrait-il pas employer tout le temps de l'assemblée. Il suffira que deux, ou trois au plus, parlent des langues étrangères; en supposant qu'il y ait là quelqu'un pour in-

(13) Et obstuperunt ex circumcissione fideles, qui venerant cum Petro : quia et in nationes gratia Spiritus sancti effusa est. Audiebant enim illos loquentes linguis. (Act. x, 45.)

(14) Et cum imposuisset illis manus Paulus, venit Spiritus sanctus super eos, et loquebantur linguis, et prophetabant. (Act. xix, 6.)

(15) Et quosdam quidem posuit Deus in Ecclesia : primum apostolos, secundo prophetas, tertio doctores, deinde virtutes, exinde gratias curationum, opitulationes, gubernationes, genera linguarum, interpretationes sermonum. Nunquid omnes Apostoli? nunquid omnes Prophetæ? nunquid omnes doctores? Nunquid omnes virtutes? nunquid omnes gratiam habent curationum? nunquid omnes linguis loquuntur? nunquid omnes interpretantur? Æmulamini autem charismata meliora. Et adhuc excellentiorem viam vobis demonstro. (I Cor. xii, 28.)

interpréter leurs paroles ; autrement qu'ils gardent le silence. De même que deux ou trois prophètes au plus parlent devant l'assemblée ; et ici du moins, il y aura de l'édification pour tout le monde, puisque tous comprendront sans explication.

Ainsi dit l'Apôtre, et tel est en abrégé le sujet du XIV^e chapitre de la I^{re} Epître aux Corinthiens.

Ce passage, écrit sans aucune prétention et sans aucune préoccupation de l'avenir, confirme merveilleusement le récit du livre des Actes, écrit en vue de la postérité. Ici, c'est le fait saisi au passage, buriné pour ainsi dire, et exposé aux yeux de ceux qui y prennent part : Voilà ce que vous êtes, leur dit-on dans une lettre confidentielle, vous reconnaissez-vous ? Or, si cette lettre parvient jusqu'à nous, que pourra-t-on objecter à vingt siècles d'intervalle ? Et si on suppose que l'historien s'est proposé de tromper la postérité, on ne supposera pas du moins que le maître a voulu tromper ses disciples, en leur parlant de faits et d'usages qui leur étaient propres.

Au point de vue exclusif de l'histoire, il n'est donc rien de mieux démontré, rien de plus inattaquable que le miracle dont nous nous occupons. Une démonstration de géométrie n'emporte pas avec soi une évidence plus majeure ou plus complète. A moins toutefois qu'on ne rejette en même temps et le livre des Actes et celui des Epîtres. Mais alors, de quelle manière expliquera-t-on l'existence du christianisme ? Comment concevoir l'édifice, en faisant abstraction de ses fondations ?

LAZARE (Sa résurrection). La résurrection de Lazare est de tous les miracles de Jésus-Christ le plus grand, et celui qui démontre de la manière la plus frappante, la mission et la divinité de l'Homme-Dieu.

Laissons parler l'auteur sacré qui la rapporte :

Il y avait un homme malade, nommé Lazare, qui était du bourg de Béthanie, où demeuraient Marie et Marthe sa sœur. (Marie était celle qui répandit sur les pieds du Seigneur un parfum, qu'elle essuya ensuite avec sa chevelure : et Lazare qui était malade, était son frère.) Or les deux sœurs envoyèrent dire à Jésus : Seigneur, celui que vous aimez est malade, ce que Jésus ayant entendu, il dit : — Cette maladie ne va pas à la mort ; mais elle est pour la gloire de Dieu, afin que le Fils de Dieu en soit glorifié. Or Jésus aimait Marthe et Marie sa sœur, ainsi que Lazare. Mais lorsqu'il eut appris que celui-ci était malade, il demeura deux jours au même lieu, après lesquels il dit à ses disciples : — Retournons en Judée. Ses disciples lui répondirent : — Maître, il y a si peu de temps que les Juifs voulaient vous lapider, et vous retournez chez eux ! Jésus repartit : — N'y a-t-il pas douze heures dans le jour ? Celui qui marche durant le jour ne se heurte point, parce qu'il voit la lumière de ce monde. Mais celui qui marche la nuit, se heurte, parce qu'il n'a point de lumière. Après leur avoir dit ces paroles,

il ajouta : Notre ami Lazare dort ; mais je vais le faire sortir du sommeil. Ses disciples lui répondirent : — Seigneur, s'il dort, il guérira. Mais Jésus entendait parler de la mort, au lieu qu'ils croyaient qu'il parlait d'un sommeil ordinaire. Jésus leur dit alors ouvertement : — Lazare est mort, je suis bien aise à cause de vous de n'avoir pas été là, afin que vous croyiez. Mais allons à lui. Sur cela, Thomas, surnommé Didyme, dit à ses disciples : — Allons-y nous aussi, afin de mourir avec lui. Quand Jésus arriva, il y avait déjà quatre jours que Lazare était dans le tombeau. Béthanie n'étant éloignée de Jérusalem que d'environ quinze stades, un certain nombre de personnes étaient venues visiter Marthe et Marie, pour les consoler de la mort de leur frère. Or Marthe ayant appris que Jésus venait, elle alla au-devant de lui, tandis que Marie demeura à la maison. Marthe dit aussitôt à Jésus : — Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort ; cependant je n'ignore pas que Dieu vous accordera tout ce que vous lui demanderez. Jésus lui répondit : Votre frère ressuscitera. Marthe reprit : Je sais qu'il ressuscitera à la résurrection du dernier jour. — Je suis, répartit Jésus, la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi, vivra, lors même qu'il serait mort. Quiconque vit et croit en moi, ne mourra jamais. Croyez-vous cela ? Elle répondit : — Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant, qui êtes venu dans ce monde. Ayant dit ces paroles, elle s'en alla et appela secrètement Marie, sa sœur. Le Maître est là, dit-elle ; il vous demande. A ces mots, Marie se leva vivement et alla au-devant de lui, car Jésus n'était pas encore entré dans le bourg, et se trouvait au lieu même où Marthe l'avait rencontré. Alors les Juifs qui étaient avec elle dans la maison pour la consoler, voyant Marie se lever si promptement et sortir, la suivirent en disant : — Elle va pleurer au sépulchre. Mais Marie arrivée auprès de Jésus, ne l'eut pas plutôt aperçu, qu'elle se jeta à ses pieds et lui dit : — Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort. Jésus la voyant pleurer ainsi que les Juifs venus avec elle, frémit en lui-même, s'attendrit et s'écria : — Où l'avez-vous mis ? — Seigneur, dirent-ils, venez et voyez. Jésus versa des larmes, sur quoi les Juifs dirent entre eux : — Voyez comme il l'aimait ; mais quelques-uns ajoutèrent : — Ne pouvait-il donc l'empêcher de mourir, lui qui a ouvert les yeux d'un aveugle de naissance ? Alors Jésus frémissant de nouveau, se dirigea vers le sépulchre. C'était une grotte, à l'entrée de laquelle on avait posé une pierre. Jésus dit : Otez la pierre. Marthe, la sœur du mort, répondit : — Seigneur, il sent déjà mauvais, car il y a déjà quatre jours qu'il est là. Jésus lui répartit : — Ne vous ai-je pas dit que si vous croyez, vous verrez la gloire de Dieu ? Ils ôtèrent donc la pierre. Et Jésus levant les yeux vers le ciel, dit : — Père, je vous rends grâce de ce que vous m'avez exaucé. Pour moi, je savais bien que vous m'exauceriez toujours ; mais je dis ceci pour

le peuple qui m'entourne, afin qu'il reconnaisse que c'est vous qui m'avez envoyé. Puis ayant dit ces mots, il cria d'une voix forte : Lazare, venez dehors ! et à l'instant celui qui avait été mort, sortit ayant les pieds et les mains liés de bandes, et le visage enveloppé d'un suaire. Jésus ajouta : Otez ses liens, et le laissez aller. Un grand nombre donc d'entre les Juifs qui étaient venus visiter Marie et Marthe, et qui avaient vu ce que Jésus venait de faire, crurent en lui.

Bornons là le récit de ce grand miracle, et discutons-le sobriement, de crainte de diminuer par de trop faibles raisonnements la conviction qu'il inspire, l'évidence qu'il porte en lui-même (16).

1° Nous dirons d'abord qu'il démontre la mission divine de Jésus.

En effet, le pouvoir d'opérer des prodiges était un des caractères distinctifs du Messie, marqués dans les oracles des prophètes ; Isaïe annonce en termes exprès, que le Désiré des nations fera des miracles. « Dieu, dit le prophète, viendra lui-même vous sauver. Alors les yeux des aveugles verront le jour, et les oreilles des sourds seront ouvertes. Le boiteux bondira comme le cerf, et la langue des muets sera déliée (17). »

(16) Erat autem quidam languens Lazarus a Bethania, de castello Mariæ et Martiæ sororis ejus. (Maria autem erat, quæ nxit Dominum unguento et extersit pedes ejus capillis suis : eujus frater Lazarus infirmabatur.) Miserunt ergo sorores ejus ad eum, dicentes : Domine, ecce quem amas infirmatur. Audiens autem Jesus dixit eis : Infirmus hæc non est ad mortem, sed pro gloria Dei, ut glorificetur Filius Dei per eam. Diligebat autem Jesus Martham, et sororem ejus Mariam, et Lazarum. Et ergo audivit quia infirmabatur, tunc quidem mansit in eodem loco duobus diebus. Deinde post hæc dixit discipulis suis : Eamus in Judæam iterum. Dicunt ei discipuli : Rabbi, nunc querelant te Judæi lapidare, et iterum vadis illuc ? Respondit Jesus : Nonne duodecim sunt horæ diei ? Si quis ambulaverit in die, non offendit, quia lux hujus mundi videt : si autem ambulaverit in nocte, offendit, quia lux non est in eo. Hæc ait, et post hæc dixit eis : Lazarus amicus noster dormit : sed vado ut a somno excitem eum. Dixerunt ergo discipuli ejus : Domine, si dormit, salvus erit. Dixerat autem Jesus de morte ejus : illi autem putaverunt quia de dormitione somni diceret. Tunc ergo Jesus dixit eis manifeste : Lazarus mortuus est : et gaudeo propter vos, ut credatis, quoniam non erant ibi, sed eamus ad eum. Dixit ergo Thomas, qui dicitur Didymus, ad eum discipulos : Eamus et nos, ut moriamur cum eo. Venit itaque Jesus : et invenit eum quatuor dies jam in monumento habentem. (Erat autem Bethania juxta Jerosolimam quasi stadiis quindecim.) Multi autem ex Judæis venerant ad Martham et Mariam, ut consolarentur eas de fratre suo. Martha ergo ut audivit quia Jesus venit, occurrit illi : Maria autem domi sedebat. Dixit ergo Martha ad Jesum : Domine, si fuisses hic, frater meus non fuisset mortuus : sed et nunc scio, quia quæcumque poposceris a Deo, dabit tibi Deus. Dicit illi Jesus : Resurget frater tuus. Dicit ei Martha : Scio quia resurget in resurrectione in novissimo die. Dicit ei Jesus : Ego sum resurrectio, et vita : qui credit in me, etiam si mortuus fuerit, vivet : et omnis qui vivit et credit in me, non morietur in æternum. Credis hoc ? At illi : Uti que, Domine, ego credidi quia tu es Christus Fi-

Or, on sait que les miracles se sont, pour ainsi parler, multipliés sous la main de Jésus de Nazareth, et que tout dans la nature a reconnu son pouvoir. Il a rendu la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets ; il a redressé les boiteux, fait marcher les paralytiques, guéri les lépreux, et chassé les démons du corps des possédés. Aux noces de Cana, il change l'eau en vin, il nourrit dans le désert cinq mille hommes avec quelques pains et quelques poissons, multipliés de telle sorte, qu'après le repas il reste douze corbeilles remplies de morceaux superflus. Il marche sur la mer. Deux fois déjà la mort avait obéi à sa voix. Il avait ressuscité le fille de Jaïre, encore sur le lit mortuaire, et rendu à la veuve de Naïm le fils unique qu'elle accompagnait avec larmes au tombeau.

Mais s'il était resté quelque prise au scepticisme dans ces deux derniers exemples, sous prétexte que les prétendus morts pouvaient bien n'être qu'en léthargie, ici il n'y a rien à objecter. Lazare était depuis quatre jours dans le tombeau. Tous, à Béthanie, savent ou peuvent savoir l'événement. La nouvelle en est arrivée jusqu'à Jérusalem, et plusieurs Juifs sont allés consoler les

lius Dei vivi, qui in hunc mundum venisti. Et cum hæc dixisset, abiit, et vocavit Mariam sororem suam silentio, dicens : Magister adest, et vocat te. Illa ut audivit, surgit cito, et venit ad eum : nondum enim venerat Jesus in castellum : sed erat adhuc in illo loco, ubi occurrerat ei Martha. Judæi ergo, qui erant cum ea in domo, et consolabantur eam, cum vidissent Mariam quia cito surrexit et exiit, secuti sunt eam, dicentes : Quia vadit ad monumentum, ut ploret ibi. Maria ergo, eum venisset ubi erat Jesus, videns eum, cecidit ad pedes ejus, et dicit ei : Domine, si fuisses hic, non esset mortuus frater meus. Jesus ergo, ut vidit eam plorantem, et Judæos, qui venerant cum ea, plorantes, infremuit spiritu, et turbavit seipsum, et dixit : Ubi posuistis eum ? Dicit ei : Domine, veni, et vide. Et hærmatus est Jesus. Dixerunt ergo Judæi : Ecce quomodo amabat eum. Quidam autem ex ipsis dixerunt : Non poterat hic, qui aperuit oculos cæci nati, facere ut hic non moreretur ? Jesus ergo rursus fremens in semetipso, venit ad monumentum : erat autem spelunca, et lapis superpositus erat ei. Ait Jesus : Tollite lapidem. Dicit ei Martha, soror ejus qui mortuus fuerat : Domine, jam sciet, quatuordecim est enim. Dicit ei Jesus : Nonne dixi tibi, quoniam si crederis, videbis gloriam Dei ? Tulerunt ergo lapidem : Jesus autem elevatis sursum oculis, dixit : Pater, gratias ago tibi quoniam audisti me. Ego autem sciebam quia semper me audis, sed propter populum, qui circumstat, dixi : ut credant quia tu me misisti. Hæc cum dixisset, voce magna clamavit : Lazare, veni foras. Et statim prodit qui fuerat mortuus, ligatus pedes et manus institis, et facies illius sudario erat ligata. Dixit eis Jesus : Solvite eum, et sinite abire. Multi ergo ex Judæis, qui venerant ad Mariam et Martham, et viderant quæ fecit Jesus, crediderunt in eum. (Joan. xi, 4-45.)

(17) Dicite pusillanimis : Corfortamini, et nolite timere : ecce Deus vester ultionem adducet retributionis : Deus ipse veniet, et salvabit vos. Tunc aperientur oculi cæcorum, et aures surdorum patebunt. Tunc silet sicut cervus claudus, et aperta erit lingua mutorum : quia scissæ sunt in deserto aque, et torrentes in solitudine. (Isa. xxxv, 4.)

sœurs du défunt. Or, Marthe ayant appris que Jésus vient, court à sa rencontre, et tombe à ses pieds : *Seigneur, lui dit-elle, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort. Mais je sais que présentement même Dieu vous accordera tout ce que vous lui demanderez.* N'était-ce pas dire : Seigneur, priez Dieu de ressusciter mon frère ? Jésus répond : *votre frère ressuscitera.*

Marthe insiste : *Je sais bien, dit-elle, qu'il ressuscitera au temps de la résurrection, au dernier jour.* Alors le Sauveur énonce ce qu'il est : *Je suis, dit-il, la résurrection et la vie, comme s'il eût dit : c'est moi qui ressuscite et qui donne la vie. Quelle témérité de s'arroger un pouvoir si grand, s'il n'est pas l'envoyé de Dieu ! disons plutôt quelle folie de se dire la résurrection et la vie, s'il n'est pas Dieu.* Mais il parle selon la vérité, et l'événement va justifier ses divines paroles. Il renchérit encore, afin d'éclairer la foi de Marthe : *Celui qui croit en moi, quand même il serait mort, vivra ; et quiconque vit et croit en moi, ne mourra jamais ; croyez-vous cela ? Oui, Seigneur,* répond Marthe, *je crois que vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant, qui êtes venu dans ce monde.* Profession de foi pareille à celle de Pierre, et qui contient dans son laconisme tout le symbole du chrétien.

Cependant Marie vient à son tour adresser au Sauveur la même prière : *Seigneur, lui dit-elle, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort.* Témoin des larmes de Marie et de celles des Juifs, Jésus frémit et se trouble. Il demande : *où l'avez-vous mis ? Seigneur,* dirent-ils, *venez et voyez.* Alors Jésus pleure, sanctifiant ainsi les larmes des hommes, et se montrant homme lui-même, revêtu de toute notre faiblesse à la réserve du péché.

De là, il va au sépulcre, commande qu'on enlève la pierre. *Seigneur, s'écrie Marthe, le mort sent déjà mauvais, car il est là depuis quatre jours.* Cette observation si naïve, mais si naturelle, révèle une mort incontestable. *Ne vous ai-je pas dit,* repart le Sauveur, *que si vous croyez, vous verrez la gloire de Dieu ?* Levant ensuite les yeux au ciel, il fait une prière à son Père, et lui rend grâce, afin de faire connaître au peuple qu'il agit par la puissance de Dieu, et que c'est Dieu qui l'envoie. Sa prière finie, il crie à haute voix : *Lazare sortez ! et à l'instant le mort apparaît ayant les pieds et les mains liés de bandelettes, et le visage enveloppé d'un suaire.* Jésus commande au mort comme s'il eût été vivant, et le mort, qui ne l'était déjà plus, s'empresse d'obéir.

Or, cette résurrection n'est point apparente seulement ou passagère, car six jours avant la Pâque, Jésus accepta un repas dans la maison de Marthe et de Marie, et Lazare

était un des convives. Une multitude de Juifs y vinrent, non-seulement pour Jésus, mais aussi pour voir le ressuscité. Et les princes des prêtres résolurent de faire mourir Lazare une seconde fois, parce qu'il était cause que plusieurs abandonnaient la Synagogue pour croire en Jésus-Christ.

Le miracle est donc incontestable, ou plutôt entièrement constaté pour tout le monde, amis ou ennemis. Jésus est donc visiblement l'envoyé de Dieu, le Messie, comme lui-même le déclara à la samaritaine et aux Juifs qui l'interrogeaient.

2° Ce miracle prouve en même temps la *divinité* de Jésus-Christ.

En effet, nous lisons dans le prophète Isaïe que le Messie sera Dieu. *Une vierge, dit-il, concevra et elle enfantera un fils qui sera appelé Emmanuel, ou Dieu avec nous.* Plus loin, il décrit ses qualités (18)

« Un petit enfant nous est né, et un fils nous a été donné... Il sera appelé Admirable, Conseiller, Dieu, Fort, le Père du siècle à venir, Prince de la paix. »

David l'avait aussi appelé Dieu, au psaume XLIV, que presque tous les rabbins entendent du Messie, et qui ne peut convenir qu'à lui : « Votre trône, ô Dieu, subsistera dans les siècles des siècles, et le sceptre de l'équité est le sceptre de votre empire.

Ailleurs, David appelle le Messie *son seigneur, Jehovah.* « Le Seigneur a dit à mon seigneur, Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'aie réjuit vos ennemis à vous servir de marche-pied (ps. CIX.) » C'est Dieu le Père qui tient ce langage à son Fils ; et plus bas : « Je vous ai engendré dans mon sein avant l'aurore (Ibidem.) » Expressions qui signifient littéralement que le Messie sera *Fils de Dieu*, non par création ni par adoption, mais par nature ; en sorte qu'il réunira en sa personne l'humanité et la divinité ; en d'autres termes, qu'il sera Dieu et homme tout ensemble.

Or, Jésus a déclaré ouvertement et à diverses reprises, qu'il était Dieu.

Croyez-vous au Fils de Dieu, dit-il à l'aveugle-né, qui lui avait rendu témoignage devant les pharisiens après sa guérison. Celui-ci répondit : *Quel est-il, Seigneur, afin que je croie en lui ?* Jésus lui dit : *Vous le voyez, et c'est celui-là même qui vous parle.* Alors il répartit : *Je crois, Seigneur ;* et se prosternant, il adora (19).

Peu après nous voyons le Sauveur s'expliquer plus clairement, s'il est possible, devant les Juifs. *Je suis, dit-il, le bon pasteur. Je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent, comme mon Père me connaît, et comme je connais mon Père, et je donne ma vie pour mes brebis. J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de ce bercail ; il faut que je les amène : elles entendront ma voix ; et il*

(18) Voy. l'art. Isaïe sur le 7^e chapitre, t. I^{er}, col. 887, 889 et 894.

(19) *Audivit Jesus quia ejecerunt eum foras : et cum inveisset eum, dixit ei : Tu credis in Filium Dei ? Respondit ille, et dixit : Quis est, Domine, ut*

credam in eum ? Et dixit ei Jesus : Et vidisti eum, et qui loquitur tecum, ipse est. At ille ait : Credo, Domine. Et procidens adoravit eum. (Joan. 1x, 55-58.)

n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur. Mon Père m'aime, parce que je donne ma vie pour la reprendre de nouveau. Personne ne me la ravit, mais c'est de moi-même que je la laisse; j'ai le pouvoir de la laisser, et j'ai le pouvoir de la reprendre; parce que telle est la volonté de mon Père (20).

Ce discours ayant causé de la division entre les Juifs, plusieurs lui dirent : *Si vous êtes le Christ, dites-le nous ouvertement. Jésus répondit : Je vous le dis, et vous ne me croyez point. Les œuvres que je fais rendent témoignage de moi. Mais vous ne me croyez pas, parce que vous n'êtes pas de mes brebis. Mes brebis entendent ma voix : Je les connais, et elles me suivent. Je leur donne la vie éternelle, et personne ne les ravira de ma main. Ce que mon Père m'a donné est au-dessus de tout, car personne ne peut ravir ce qui est entre les mains de mon Père. Or mon Père et moi nous sommes une même chose (21).* Par conséquent une même essence, une même divinité, ou, en d'autres termes, un même Dieu.

Les Juifs comprirent si bien le sens et la portée de ces paroles, qu'ils prirent des pierres pour le lapider, sous prétexte qu'il blasphémait. Mais Jésus leur dit : *J'ai fait plusieurs bonnes œuvres en votre présence par la puissance de mon Père; pour laquelle de ces œuvres me lapidez-vous? Les Juifs répondirent : Ce n'est point pour aucune bonne œuvre que nous vous lapidons; mais à cause de votre blasphème, et parce qu'étant homme, vous vous faites Dieu. Comment osez-vous dire, repartit Jésus, que celui que le Père a sanctifié (22) et qu'il a envoyé dans le monde, blasphème, parce qu'il a dit : Je suis le Fils de Dieu? Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez pas. Mais si je les fais, et si vous ne voulez pas croire à mes paroles, croyez à mes œuvres, et par elles vous me connaîtrez, et vous comprendrez que mon*

(20) *Ego sum pastor bonus : et cognosco meas, et cognoscunt me meæ. Sicut novit me Pater, et ego agnosco Patrem : et animam meam pono pro ovibus meis. Et alias oves habeo, quæ non sunt ex hoc ovili : et illas oportet me adducere, et vocem meam audient, et fiet unum ovile, et unus pastor. Propterea me diligit Pater quia ego pono animam meam, ut iterum sumam eam. Nemo tollit eam a me : sed ego pono eam a meipso, et potestatem habeo ponendi eam : et potestatem habeo iterum sumendi eam : Hoc mandatum accepi a Patre meo. (Joan. x, 14-18.)*

(21) *Circumdederunt ergo eum Judæi, et dicebant ei : Quosque animam nostram tollit? si tu es Christus, dic nobis palam. Respondit eis Jesus : Loquor vobis, et non creditis, opera quæ ego facio in nomine Patris mei, hæc testimonium perhibent de me : sed vos non creditis, quia non estis ex ovibus meis. Oves meæ vocem meam audiunt : et ego cognosco eas, et sequuntur me : et ego vitam æternam do eis : et non peribunt in æternum, et non rapiet eas quisquam de manu mea. Pater meus quod dedit mihi, majus omnibus est : et nemo potest rapere de manu Patris mei. Ego et Pater unum sumus. (Joan. x, 24-30.)*

(22) D'une sanctification substantielle, qui est la divinité du Verbe, à laquelle son humanité est unie

Père est en moi, et que je suis en mon Père (23).

En effet, au commencement, avant toutes choses, *était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu*, écrit l'apôtre bien-aimé. Il était en Dieu au commencement, comme son Fils consubstantiel et co-éternel, son image et sa parole. *Toutes choses ont été faites par lui, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui... et le Verbe de Dieu s'est fait chair, et il a habité parmi nous; et nous avons vu sa gloire*, dit le même apôtre; *sa gloire comme du Fils unique du Père, étant pleine de grâce et de vérité (24).*

Or ce double témoignage de la parole et des œuvres du Fils unique du Père n'éclate nulle part mieux que dans la résurrection de Lazare. Jésus y agit et comme Dieu. S'il prie comme homme son Père de l'exaucer en cette circonstance, s'il lui rend grâce, c'est pour lui attribuer la gloire du miracle comme à son principe; car il n'a d'autre action que celle que son principe (le Père) lui communique. Il dit être lui-même *la résurrection et la vie*; et en preuve, il ressuscite ou redonne la vie à un cadavre inanimé déjà en putréfaction. Donec Jésus est l'envoyé de Dieu ou le Messie; donc il est Dieu lui-même, étant avec le Père *une même chose*, une même essence divine.

Niez le miracle, si vous voulez, niez l'Evangile qui le rapporte, niez tous les miracles de l'auteur du christianisme; niez tous les prodiges qui se sont opérés depuis les apôtres jusqu'à nous. N'admettez rien de certain sur la terre; car rien n'est mieux établi que l'authenticité des faits dont nous parlons, et qui sont tellement enchaînés les uns aux autres, qu'en nier un seul, c'est les nier tous à la fois; mais en fin de compte, où arrivez-vous après toutes ces négations? Au néant pour vous, mais pour vous seul; car nier n'est pas détruire, et tout ce que

personnellement; ou, si l'on aime mieux, d'une sainteté essentielle, qui lui est communiquée éternellement par son Père, comme l'entend saint Augustin.

(23) *Sustulerunt ergo lapides Judæi, ut lapidarent eum. Respondit eis Jesus : Multa bona opera ostendi vobis ex Patre meo, propter quod eorum opus me lapidatis? Responderunt ei Judæi : De bono opere non lapidamus te, sed de blasphemia : et quia tu, homo cum sis, facis teipsum Deum. Respondit eis Jesus : Nonne scriptum est in lege vestra : quia ego dixi, dii estis? Si illos dixit deos, ad quos sermo Dei factus est, et non potest solvi Scriptura : quem Pater sanctificavit, et misit in mundum, vos dicitis : Quia blasphemias : quia dixi, Filius Dei sum? Si non facio opera Patris mei, nolite credere mihi. Si autem facio et si mihi non vultis credere, operibus credite, ut cognoscatis, et credatis quia Pater in me est, et ego in Patre. (Joan. x, 31-38.)*

(24) *In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum..... Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil quod factum est..... Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis : et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi unigeniti a Patre plenum gratiæ et veritatis. (Joan. i.)*

vous aurez néé n'en subsistera pas moins.

Si, au contraire, vous êtes convaincu, ne résistez pas; et pour que votre conviction devienne une foi véritable, élevez la prière de votre cœur vers le Père des lumières, de qui vient toute grâce excellente et tout don parfait, et dites-lui : *Seigneur, faites que je voie.*

DUBOSC, curé de Lithaire.

La résurrection de Lazare est une des preuves juridiques les plus convaincantes de la religion chrétienne. Sans doute l'événement n'est rapporté que par un seul témoin; mais ce seul témoin en vaut mille, par les circonstances mêmes qui accompagnent son récit. D'abord il s'agit d'un fait public, accompli en présence d'une grande ville, sur lequel, par conséquent, il est impossible de rien inventer, sans s'exposer à être aussitôt démenti publiquement. Ensuite il s'agit, non pas d'un fait minime qui a pu rester inaperçu, mais d'un fait majeur, de nature à produire un immense retentissement. Qu'on s'imagine donc l'effet que produirait à Paris, par exemple, la résurrection d'un mort opérée dans un cimetière, en présence de la *multitude*; nous employons ce mot à dessein, parce que c'est celui dont se sert l'évangéliste. Qu'on s'imagine le ridicule dont se couvrirait l'auteur qui inscrirait dans une histoire de la capitale un pareil événement, en le donnant comme réel, quoiqu'il fût purement imaginaire et de son invention. En troisième lieu, il s'agit d'un fait contemporain, dont une partie des témoins sont encore subsistants.

On admet chaque jour sur la foi d'un seul historien des récits beaucoup moins authentiques, pourvu que l'auteur soit grave, la narration vraisemblable, et que l'événement ne sorte pas de l'ordre naturel de ceux dans lesquels il vient s'encadrer sous la plume de l'auteur. Or c'est précisément ici le cas dont il s'agit. L'auteur réunit tous les titres au respect de la postérité, sa narration roule constamment sur des faits d'un ordre extra-naturel, et en outre elle est d'une simplicité, d'une candeur apparente, à laquelle il est difficile de résister.

On ne saurait imaginer quel genre d'intérêt l'aurait déterminé au mensonge; rien ne peut faire soupçonner la fraude.

Sans doute il y a une grande différence entre les événements purement humains dont l'ensemble forme ce que l'on est convenu d'appeler l'histoire civile et politique d'une nation, et les événements d'un ordre divin sur lesquels repose l'édifice de la religion. La discussion relativement aux premiers n'intéresse que les savants, et le plus ou le moins grand degré de vérité du récit n'importe guère, et n'a pas de graves conséquences. Il n'en est pas de même des seconds. Les détails de la guerre des Epigones

ou de l'expédition des Argonautes ne m'intéresse que faiblement, et j'accorde d'autant plus volontiers ma *confiance* à l'écrivain qui me les relate, qu'il ne réclame pas un *acte de foi* de ma part. Mais s'il en était autrement, oh! alors aussi ce serait autre chose; je commencerais par lui retirer ma *confiance*, et ne mettrais bas les armes, qu'après une démonstration qui me laissât sans réplique. Ce serait autre chose encore, si cet *acte de foi* devait entraîner des conséquences pratiques, restrictives de ma liberté de vouloir, de penser et d'agir. La foi religieuse est la prison des intelligences: rien en deçà, rien au delà. Il n'est donc pas surprenant que les intelligences impatientes n'aient essayé d'ébranler l'édifice, ou d'y ouvrir une issue pour recouvrer leur liberté. Tout y a été employé, la force et la ruse. Mais la ruse beaucoup plus que la force, car les murs de l'édifice résistent. Rien ne sert de nier; une négation n'ébranle rien; mais il y a quelques chances d'échapper par le moyen de la ruse.

Le christianisme entier ne saurait être nié; les faits sur lesquels il repose ne sauraient l'être. Aussi ne l'ont-ils guère été (25), et la plupart des libres penseurs ont préféré faire abstraction de la religion, et parler et écrire comme si le christianisme n'existait pas. Aussi tous leurs systèmes de philosophie, de religion et de morale ont pour point de départ une supposition, et la proposition toujours sous-entendue au commencement de leurs livres est celle-ci: Si le christianisme n'existait pas, ce que nous allons dire serait la vérité.

Le fait particulier dont nous nous occupons n'a donc pas été nié, quoiqu'il ne repose que sur le témoignage d'un seul auteur. C'est que ce témoignage, infiniment grave, n'est pas de ceux qui se dédaignent. C'est qu'en outre, il est appuyé par une tradition constante, qui remonte à dix-huit siècles, c'est-à-dire jusqu'à l'événement lui-même. De sorte que l'Évangile explique le culte traditionnel rendu à Lazare, à Marthe et à Marie; et la tradition confirme l'Évangile.

Mais s'il n'a pas été nié, il a servi du moins de prétexte à des chicanes. Pourquoi, a-t-on demandé, les trois autres évangélistes n'en parlent-ils pas? Faisons observer d'abord que le silence d'un ou de plusieurs auteurs n'infirmé point ce qui est affirmé par d'autres. Ensuite, si saint Matthieu, saint Marc et saint Luc ne font pas mention de la résurrection de Lazare, c'est peut-être parce qu'il était encore vivant au moment qu'ils écrivaient leurs évangiles, et qu'un sentiment de délicatesse, facile à comprendre, les a retenus; comme un sentiment pareil devait plus tard retenir saint Jean, à l'endroit des prophéties du Sauveur concernant la ville de Jérusalem. Saint Jean avait vu la ruine de cette ville.

(25) La seule négation positive, absolue des faits qui servent de base au christianisme, est peut-être celle de Dupuis, dans son *Origine des cultes* ou

vraie superbe d'absurdité et de dédain de toute raison.

il ne crut pas convenable de rappeler les menaces qui l'avaient annoncée.

Les évangélistes n'écrivaient pas pour *démontrer*, mais uniquement pour *narrer*. Ils ne se proposaient pas de *convaincre*, mais d'*instruire*. Aussi ont-ils fait un choix dans la vie du Sauveur, et n'ont-ils rapporté que ce qu'ils ont jugé convenable dans les limites qu'ils s'étaient tracées; ils nous en avertissent eux-mêmes. Le temps des démonstrations n'était pas encore arrivé, puisque les faits, tout récents et clairs comme la lumière du jour, n'étaient pas contestés. S'ils rencontraient de l'opposition, ils savaient la vaincre par un autre genre de preuves beaucoup plus démonstratives qu'un raisonnement philosophique : ils opéraient un miracle. Ils disaient, comme Pierre aux magistrats qui niaient la divine mission de Jésus : C'est cependant par son nom que nous avons guéri tout à l'heure cet homme que vous voyez là devant vous, et que vous savez bien avoir été infirme jusqu'à ce jour : *In hoc iste adstat coram vobis sanus*. Ou bien comme Paul à Barjesu : Homme plein de méchanceté, vous ne résisterez pas impunément à la vérité : vous êtes aveugle, et vous demeurerez privé pour un temps de la lumière du jour : *Eris cæcus, non videns solem usque ad tempus*.

D'après la tradition des premiers siècles chrétiens, Lazare vécut encore environ trente années, ou même plus, après sa résurrection.

Il faut noter que si l'évangéliste saint Jean a seul rapporté le miracle de cette résurrection, saint Luc nous entretient des relations de bienveillance, de familiarité respectueuse et d'hospitalité qui existaient entre Jésus-Christ et la famille de Lazare (26).

Dans l'impossibilité de rejeter le fait, il est des incrédules qui ont voulu, du moins, en détruire la portée, en l'expliquant d'une manière toute naturelle : Lazare n'était pas mort, disent-ils, mais simplement en léthargie. C'est le système en particulier des exégètes rationalistes. — Fort bien ! mais la difficulté augmente, elle devient insurmontable. D'abord l'Évangile dit positivement qu'il était *mort*, et toutes les apparences intrinsèques et extrinsèques sont celles d'une mort réelle. Et il faut avoir bien de l'esprit pour s'apercevoir à part soi, dix-huit cents ans après l'événement, d'une chose qui échappa dans le temps à toute une famille, à une multitude de témoins, amis ou ennemis, aux pharisiens jaloux de la gloire du Sauveur, à une ville entière; ou une grande fatuité pour oser le dire. Encore si les Juifs du temps du Sauveur avaient été des stupides ou des barbares, des ignorants ou des idiots; mais l'histoire et les monuments nous les présentent sous un aspect différent. Supposer que Lazare était simplement en léthargie, c'est admettre que le Sauveur, alors à une grande distance du lieu, savait d'avance que la maladie aboutirait de la sorte; qu'il en

connut le terme à point nommé; qu'il aura la fin de la crise à jour et à heure fixes; prit ses dispositions en conséquence, et arriva à propos. — Cela étant admis, nous demanderons à notre tour, si une telle science et une telle pénétration ne prouveraient pas autant qu'un miracle en faveur de celui qui les aurait eues; et alors ce qu'auraient gagné les adversaires du miracle? — Mais ce serait supposer que Jésus-Christ, qui parla de mort réelle et de résurrection, qui pleura avec la famille la mort de son ami, qui invoqua en présence de tout le peuple la toute-puissance de son Père, pour en obtenir un miracle, ou plutôt pour préparer les spectateurs à celui qu'il allait accomplir, fût un histrion, un fourbe, un méprisable comédien, c'est-à-dire jeter l'injure et le défi à dix-huit siècles chrétiens, en même temps que le blasphème à la face de l'auteur du christianisme.

Mais trêve de suppositions tout à la fois injurieuses et impossibles; revenons à la simplicité du récit évangélique, et par elle à la vérité. Le fait est évident, incontestable, et même incontesté en principe. Les détails sont ceux d'une mort réelle : une maladie la précède, la famille du malade s'alarme, elle fait part de la triste nouvelle à l'ami le plus cher, au protecteur puissant, au Sauveur enfin. La mort arrive, le décédé est porté à la sépulture, la famille en pleurs reçoit les condoléances des parents et des amis du mort, les sœurs se soustraient à l'empressement des consolateurs, et vont verser des larmes solitaires auprès des dépouilles de leur bien-aimé, s'enfermer avec lui dans le monument, s'asseoir auprès de la pierre qui le déroberait à leurs regards. Tout est consommé depuis quatre jours.

À la nouvelle de la maladie de son ami, le Sauveur répond une de ces paroles humaines, offre une de ces consolations banales, qui apportent un peu d'espoir, quoiqu'elles ne signifient rien par elles-mêmes : la maladie n'est pas mortelle. C'était à l'homme qu'on s'était adressé, c'est l'homme qui répond. Lazare ne devait mourir en effet que d'une manière transitoire. Rien n'empêchait le Sauveur de se transporter de suite à Béthanie, et de rendre la santé à son ami, ou même de la lui rendre sans quitter le lieu; mais il avait mieux à faire, il voulait lui rendre la vie. La maladie, la mort, la résurrection entraient dans les desseins de Dieu.

Lorsqu'enfin le sacrifice est consommé, lorsque le moribond a rendu le dernier soupir, le Sauveur en prévient lui-même ses apôtres, spontanément et sans détour. Lazare est mort, leur dit-il; je m'en réjouis à cause de vous, parce que la merveille dont vous serez les témoins, vous fera voir qui je suis, et vous croirez en moi; allons le ressusciter. — Allons nous aussi, se dirent les apôtres, dans cette Judée où on veut le lapider; allons-y mourir avec lui. — La cir-

(26) Voy. *Luc.* x, 38.

constance est solennelle. D'un côté la tristesse et les larmes, de l'autre l'héroïsme du dévouement.

Jésus arrive; il parle vaguement de résurrection, comme pour en insinuer le désir. Les sœurs du mort n'osent pas demander un si grand miracle; cependant elles insinuent timidement à leur tour une prière: Seigneur, disent-elles, vous avez à votre disposition la toute-puissance divine; Dieu vous accordera ce que vous demanderez. *Dieu vous accordera!* ce n'était pas assez; le Sauveur voulait un acte de foi plus explicite. Mais moi, dit-il, moi, qui suis-je donc, ne suis-je pas la résurrection et la vie?

Cependant la foule était attentive à l'entretien, des émotions diverses y circulaient; les uns s'attendrissaient sur l'amitié qui avait uni le mort et le vivant, les autres faisaient observer malignement que son pouvoir de thaumaturge lui avait fait défaut d'une manière bien fâcheuse en pareille circonstance.

Enfin l'acte de foi que le Sauveur attendait est prononcé: *Vous êtes le Christ, fils du Dieu vivant.* Dès lors, plus d'hésitation, le miracle va s'accomplir. Otez la pierre du sépulcre, dit le Sauveur, nonobstant les observations de Marthe, qui veut l'empêcher d'entrer, à cause de l'odeur présumée du cadavre. Le Sauveur n'ira pas au mort, ce sera le mort qui viendra à lui vivant. Il l'appelle, il lui commande; et Lazare apparaît aux yeux de la multitude; il apparaît avec son linceul, ses bandelettes, ses liens, son suaire; il faut le débarrasser de tous ces objets, pour qu'il puisse se mouvoir et s'éloigner du lieu de sa sépulture.

Mais comment est-il venu du fond de la grotte aux pieds du Sauveur? Par un autre miracle peut-être, mais trop minime auprès du premier pour avoir été remarqué.

Quoi qu'il en soit, la foule n'aurait pu pénétrer dans le tombeau, pour constater l'état de mort du décédé; c'est le mort lui-même qui vient le faire constater devant elle. Ainsi tout se passe avec solennité, à la lumière, sans ambages et sans mystères. Tout s'accomplit avec lenteur, maturité; chacun a eu le temps de se préparer, tout le monde a pu regarder à pleins yeux.

Ce n'était pourtant pas encore assez. Tous les amis de la famille bénie n'étaient pas présents en ce jour; ils seront réunis à un festin de réjouissance que les sœurs offriront au Sauveur à quelques jours de là. Ils y viendront, moitié par politesse et par une véritable affection, moitié par curiosité, pour voir un mort ressuscité: ils boiront, ils mangeront, ils converseront avec lui, ils se placeront près de lui, ils le toucheront, et ils auront en face celui qui lui a rendu la vie.

Ainsi donc le miracle de la résurrection est constaté *de visu* pour la famille du mort, pour les amis, les curieux, pour une foule de personnes étrangères à tout sentiment de haine ou d'amitié envers le ressuscité et ceux qui le touchent de près ou de loin; et

par ceux-ci pour toute la ville de Jérusalem.

Il est si bien constaté, que personne ne songe à le nier ou à le révoquer en doute; les ennemis du Sauveur comptent plutôt de faire mourir de nouveau Lazare, non en haine de lui-même, mais en haine de celui qui lui a rendu la vie. Ce dernier trait est caractéristique. Il peut tenir lieu à lui seul de toute argumentation et résumer toute la discussion, comme il la clot. Il n'est pas moins remarquable, que c'est à dater de ce jour que la mort du Sauveur est résolue dans le conseil du Sanhédrin, et que c'est en cette occasion que fut prononcée par Caïphe la fameuse sentence: Il vaut mieux qu'un homme meure pour sauver le peuple, plutôt que de laisser périr toute la nation. Cet événement se rattache donc à ceux qui le précèdent et à ceux qui le suivent; il les complète et les explique.

Or, un seul miracle démontré, la religion tout entière, nous disons la religion catholique, est démontrée, les déductions sont faciles et la preuve irrésistible.

LENORMAND (Mademoiselle Marie-Anne) naquit à Alençon en 1772, d'une famille honorable et reçut une éducation distinguée dans la célèbre abbaye royale des Bénédictines d'Alençon. Dès son enfance elle montra une aptitude surprenante à saisir les discussions métaphysiques et une grande prédisposition aux élans extatiques. En un mot, dès l'âge de sept ans, son esprit observateur et une ardente imagination annonçaient ce qu'elle devait être un jour. *J'étais,* dit-elle d'elle-même, *une somnambule éveillée;* plusieurs prédictions singulières et que l'événement justifia, la rendirent en quelque sorte l'oracle de son couvent, lorsque bientôt un fait grave attira les yeux sur elle et fit connaître la faculté divinatoire dont elle était douée. L'abbesse du couvent d'Alençon fut destituée, et celle qui devait la remplacer n'ayant été nommée par le roi que dix-huit mois après, les religieuses attendaient avec anxiété la décision du monarque. La jeune Lenormand prédit qu'une dame de la Livardrie fixerait le choix du prince. Sa prophétie se réalisa; mais elle avait à cette époque quitté depuis six mois l'abbaye et était entrée au couvent des dames de Sainte-Marie dans la même ville, pour y continuer son éducation, et là, comme aux Bénédictines, ses aperçus extraordinaires sur l'avenir lui avaient fait donner le nom de la petite sibylle. Mme de La Livardrie ayant appris, lors de son installation, l'étonnante prédiction de la jeune Lenormand, l'envoya chercher pour assister à la cérémonie, et y remplir une fonction d'honneur. Dans ce temps, il n'était question en tous lieux que du docteur Gall et de sa doctrine, la jeune fille lut, relut et sut bientôt par cœur les ouvrages du docteur, mais ce n'était point assez; elle résolut d'aller recevoir des leçons de la bouche même du maître. Il demeurait à Londres; elle n'avait pas d'argent pour le voyage, mais profitant de sa science des nombres, elle eut recours à une combinaison approxi-

mative, mit à la loterie et gagna 1,200 francs avec le numéro qu'elle avait choisi.

Gall l'accueillit d'abord avec bienveillance, puis ensuite étonné de son langage inspiré, frappé des facultés qu'indiquait la conformation de son crâne et de sa prodigieuse intelligence, il s'intéressa vivement à elle et lui prédit qu'elle deviendrait la première pythonisse du monde.

Au moment où Louis XVI convoqua les états généraux, Mlle Lenormand, à peine âgée de dix-sept ans, s'écria comme le prophète des anciens jours : Malheur ! trois fois malheur sur Ninive ! elle prédit la chute de la monarchie ; elle voyait, disait-elle, dans ses rêves d'inspirée, le clergé dispersé, les couvents détruits, les religieuses sans asile, et l'abomination de la désolation dans le lieu saint !

Elle vint à Paris en 1790 et fut accueillie dans les meilleures sociétés, et consultée non-seulement par ceux qui étaient effrayés de la révolution, mais encore par ceux qui en étaient les plus zélés partisans (27). A son retour, Robespierre, Saint-Just, Marat, Hébert vinrent la visiter, et reçurent d'elle de sages conseils dictés par cet esprit de modération, de prudence et de franchise qu'on s'est toujours plu à reconnaître en elle. Mlle Lenormand osa prédire à ces fiers tribuns qu'ils seraient dévorés par leurs œuvres, et emportés eux-mêmes par la tourmente révolutionnaire (28). Mais elle n'obéissait déjà plus aux seuls élans de son intuition ; elle étudiait avec une grande persévérance la science cabalistique et l'art divinatoire. Ce dernier a, comme on le sait, des bases régulières et scientifiques, telles que la *somnambulisme*, le *magnétisme*, l'*astrologie*, la *chiromancie*, la *physiognomonie*, auxquels les genethliques joignent des pratiques plus ou moins absurdes, dans le but de séduire le vulgaire. Ces sciences de vue sont fort anciennes. L'Égypte fut le berceau de la philosophie secrète, elle s'y est propagée plus que partout ailleurs, et c'est de son sein que sont sortis de tout temps les nécromanciens. Dans les premiers temps du christianisme, Celse opposait aux guérisons de Jésus celles que pour quelques oboles les charlatans égyptiens opéraient sur les places publiques, et la première accusation portée contre Jésus fut celle de magie.

Non-seulement les Grecs consultèrent les oracles, mais ils reconnaissaient le don de prévision, d'intuition ou de seconde vue à

(27) A son retour, Mlle Lenormand avait accepté la fonction de lectrice auprès d'un vieillard, ardent royaliste, M. d'Amerval de la Saussotte, qui habitait rue Honoré-Chevalier ; mais l'affluence de ceux qui venaient la consulter était telle, que pour être plus libre elle se vit forcée de quitter M. de la Saussotte, et vint s'établir dans un logement n° 5, rue de Tournon.

(28) D'abord frappée d'horreur de ce qu'elle voyait dans ses cartes, Mlle Lenormand avait hésité à révéler à ses trois consultants leur triste destinée. Mais enfin, pressée par eux, elle s'écria : « Puisque vous voulez le savoir, vous mourrez tous

plusieurs de leurs illustres citoyens ; Socrate, dit-on, avait prédit les événements les plus importants de sa vie. L'on sait quelle était en ce genre la réputation d'Apollonius de Thyane (Voy. l'art. APOLLONIUS.)

Chez les Romains, plusieurs grands hommes passèrent pour être doués du don de divination. Tacite assure que Tibère et Marc-Aurèle pouvaient prédire l'avenir et expliquer les songes.

Les Gaulois avaient leurs druidesses, leurs alisonies, et les anciens historiens vantent la justesse de leurs prédictions. « Elles sont, disent-ils, douées de talents singuliers, connaissent l'avenir et l'annoncent aux hommes. »

Lorsque la religion chrétienne eut entièrement détrôné les dieux du paganisme, les anciens oracles devinrent muets, mais la science, ou l'art de la divination et des prestiges, se retira dans le sein des associations secrètes, qui se sont maintenues si longtemps sous différents noms (Voy. l'art. GNOSTIQUES et l'INTRODUCTION, pag. 73-74).

Et maintenant, bien que les sciences positives aient fait des progrès si remarquables, que l'intelligence se soit développée, nous ne sommes pas encore tout à fait insensibles aux prédictions, ni incrédules sur les faits qui nous sont annoncés ; cela prouve que de tous temps et en tous lieux les hommes ont été amis du merveilleux, et que toujours ils ont négligé ou méconnu leurs biens présents pour courir après des chimères, ou rêver un avenir qui ne doit souvent point se réaliser.

Pour en revenir à Mlle Lenormand, la philosophie d'Hermès lui était devenue familière ; elle était initiée aux mystères des anciens, et possédait les préceptes d'Aristote. Elle étudiait avec soin la science des nombres et leurs rapports avec l'astrologie, et elle acquit une telle supériorité d'érudition et une rectitude de jugement tellement remarquable, que l'on en doit déduire naturellement que cette justesse devait l'aider merveilleusement dans son appréciation des faits à venir, par l'observation des faits présents.

Comme nous l'avons dit, tous les jours, du matin au soir, une foule compacte et inquiète assiégeait sa porte. Les nobles surtout, impitoyablement décimés par la révolution, venaient lui demander des conseils, des espérances pour l'avenir.

Non-seulement les nobles, mais encore les

les trois dans l'année et de mort violente. » Puis se tournant vers Marat : « Pour vous, Monsieur, vous précéderez vos deux collègues ; mais le peuple vous décernera des honneurs divins, comme jadis le sénat romain en accordait aux empereurs ; tandis que ces messieurs seront à leurs instants suprêmes insultés et maudits par la populace. » Des éclats de rire incrédules, mais contraints, accueillirent ces révélations. Cependant l'assassinat de Marat par Charlotte Corday dut faire réfléchir Saint-Just et Robespierre. Ce dernier revint plusieurs fois visiter la pythonisse.

esprits forts et intelligents avaient recours à ses lumières : du donjon de Vincennes, Mirabeau lui écrivit pour apprendre d'elle le terme de sa captivité. La belle et courageuse princesse de Lamballe accourait, pleine d'effroi, lui raconter un songe épouvantable qu'elle avait fait, et où elle se trouvait au pouvoir d'un homme hideux, menaçant, qui, le corps tatoué comme un sauvage, la saisissait par sa magnifique chevelure en lui criant : Prépare-toi à mourir ! Mlle Lenormand, qui prévit la fin cruelle de l'infortunée princesse, fit mille tentatives inutiles pour l'arracher à son affreux destin ; car la pythonisse de la rue de Tournon ne se contentait pas de prédire, elle cherchait encore à conjurer l'orage, et cela souvent par des démarches d'une hardiesse imprudente, où elle exposa plus d'une fois et sa tranquillité et sa vie!..

Deux jeunes gardes-françaises vinrent la consulter : « Monsieur, dit-elle au premier, après avoir examiné les lignes de sa main blanche, fine et délicate, comme Achille, que vous rappelez, vous aurez une carrière courte, mais glorieuse ; vous serez général et vous mourrez empoisonné, adoré cependant de vos soldats et de tous ceux qui vous entoureront ! »

Le jeune soldat lui sourit tristement et pâlit.

« Pour vous, Monsieur, dit-elle à l'autre, vous serez duc et maréchal de France ! »

L'un d'eux était Lazare Hoche, et l'autre Lefebvre, qui fut maréchal sous l'Empire.

Louis XVIII, alors comte de Provence, et qui habitait le Luxembourg, vint la voir en qualité de voisin. On ignore ce qu'elle lui révéla, mais le lendemain il quittait la France au triple galop de ses chevaux.

Au milieu de la tourmente révolutionnaire, Mlle Lenormand ne déguisa point ses sympathies pour la cause royale, et elle se dévoua pour sauver la reine : il y avait alors plus que du courage, il y avait de la témérité à le tenter, mais elle ne recula devant aucune considération ; aidée de Michonis, administrateur des prisons, elle prépara tout pour l'évasion de la reine ; la noble princesse refusa, ne voulant pas abandonner ses enfants ; peu de jours après, Michonis fut destitué, et la devineresse conduite à la petite Force, arrestation qui fut due non-seulement à ses relations avec Michonis, mais surtout au peu de soin qu'elle prenait de dissimuler ses opinions.

A la Petite-Force, Mlle Lenormand fut reçue avec enthousiasme ; elle releva le courage des prisonnières en leur annonçant la chute de Robespierre et la fin de l'ère sanglante qui désolait la France. Le 9 thermidor vint accomplir cette prédiction et ajouter un nouveau fleuron à sa couronne cabalistique.

Pendant sa captivité Marie-Anne Lenormand sauva de l'échafaud Mlle de Montansier, ex-directrice des théâtres de la cour ; elle lui écrivit : « Mettez-vous au lit, feignez d'être malade ; un changement de prison vous conduirait à la guillotine, mais vous l'éviterez et vous vivrez très-âgée. » En effet, les personnes qu'on transféra de la Petite-Force à la Conciergerie montèrent sur l'échafaud, et Mlle de Montansier, délivrée le 9 thermidor, mourut presque centenaire.

Dans ce même temps Mlle Lenormand reçut un petit billet émané de la prison du Luxembourg ; ce billet renfermait un thème de naissance d'après lequel on la pria d'établir un horoscope. La sibylle prédit le prochain veuvage de la consultante ; son mariage avec un homme extraordinaire destiné aux plus hautes dignités, puis enfin elle laissa percer la possibilité d'un divorce. Ce billet était de Joséphine (29).

Joséphine fut d'autant plus frappée de la prédiction de la prophétesse française, que dans son enfance la négresse Euphémie David lui avait prédit que son second mari la ferait plus que reine.

Legendre, boucher de profession et membre de la Convention nationale, s'entretint plusieurs fois avec Marie-Anne Lenormand, qui le blâmait de ses fureurs, et l'amena, enfin, à un repentir sincère. C'était lui qui avait fait l'horrible motion de couper en 83 morceaux le corps de Louis XVI, et de l'envoyer dans les départements.

Hébert, l'auteur du *Père Duchesne*, devint l'ennemi et le persécuteur de Marie-Anne Lenormand, parce qu'elle lui prédit sa fin déplorable ; Danton, Camille Desmoulins Barrère, madame Tallien, et sous le Directoire, le chanteur Garat, Barras jeune, vinrent la consulter.

Mais, pour le moment, revenons à la Petite-Force, où elle avait été renfermée :

Trois semaines avant le 9 thermidor, Mlle Lenormand, rendue à la liberté, retourna dans son logement de la rue de Tournon, n° 5, qu'elle habita jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant cinquante ans.

Elle y établit, outre son bureau de divination, une espèce de librairie pour laquelle elle avait obtenu un brevet légal, mais elle n'y débita jamais que ses ouvrages, qui, du reste, furent nombreux.

Aussitôt après la chute de Robespierre, les détenus, redevenus libres, accoururent chez la prophétesse, non-seulement pour la remercier, mais encore pour chercher auprès d'elle des espérances d'avenir.

Dans un même temps, un jeune officier d'artillerie, dévoré d'ambition et d'amour de la gloire, vint chez la prophétesse, conduit par le général Lassalle, et abandonna à son investigation cette main puissante, que la devineresse qualifia de

(29) Le thème de naissance se compose de l'année, du mois, du quantième de la naissance ; il indique si on est né le jour ou la nuit ; il donne les

premières lettres des noms, la ville natale, la couleur préférée, l'animal de choix, celui que l'on hait, la fleur que l'on distingue, etc.

chef-d'œuvre de chiromancie, et dont elle se plut à reproduire plus tard les lignes, les *restraintes*, les *raxiètes* et les signes divers.

La sibylle annonça que le consultant gagnerait des batailles, conquerrait des royaumes, distribuerait des trônes et étonnerait le monde!... Mais elle termina cette brillante prédiction par ces mots terribles : *Il mourra en exil.*

Napoléon fut frappé de cette prophétie, et quelque temps après, avant son mariage avec Joséphine, abreuvé d'ennuis, il résolut de quitter la France et de demander du service au Sultan. Il envoya, à cet effet, une note à Mlle Lenormand, pour la consulter. Elle lui répondit : « Vous n'obtiendrez pas de passeport; vous jouerez un grand rôle en France. Une dame veuve vous rendra heureux, et vous parviendrez à un rang très-élevé par son influence; mais gardez-vous d'être ingrat envers elle; il y va de votre bonheur et du sien... »

Toujours la sibylle normande prévoyait le divorce et le mal qu'il devait faire à Napoléon.

Le mariage de celui-ci avec la veuve du général Beauharnais vint mettre le socle à la réputation de la prophétesse de la rue de Tournon. Magistrats, guerriers, courtisans, femmes du monde, rempliraient ses salons.

Des relations aussi étendues mettaient vite Mlle Lenormand sur la voie de l'avenir qui se préparait, aussi annonça-t-elle à Joséphine l'événement du 18 brumaire, en l'engageant à y prendre une part active pour servir son époux.

Le 10 décembre 1803, la femme du général Moreau étant venue la consulter, reçut d'elle des confidences prophétiques dont elle ne sut point garder le secret. Peu de jours après, Mlle Lenormand fut arrêtée et conduite à la préfecture de police, où elle subit un long interrogatoire, pour être de là conduite en prison. Mais elle s'en inquiéta peu, et annonça sa mise en liberté pour le 1^{er} janvier, à midi : en effet, le préfet de police Fouché en signa l'ordre, le 1^{er} janvier au matin.

Elle lui avait adressé le quatrain suivant :

Si le préfet veut bien en ce moment,
Par un bienfait commencer cette année,
S'il m'ouvre enfin ce triste appartement,
Je lui prédis heureuse destinée.

Rendue à ses amis, Marie-Anne Lenormand reprit ses occupations chéries, soutenue par Joséphine, qui lui garda toujours une tendre reconnaissance de la prophétie reçue au Luxembourg, et la consulta, sans interruption, dans toutes les circonstances de sa vie d'épouse, d'impératrice et de reine déchuë. Elle la défendit souvent contre la colère et le ressentiment de Napoléon, lorsque les prédictions venaient à dévoiler des plans ou à contrarier les desseins du héros.

Le pouvoir étrange de cette femme gênait Napoléon, d'autant plus qu'il était forcé de croire à l'exactitude de ses prédictions, dont

quelques-unes s'étaient réalisées. En 1807, cédant aux instances de Joséphine, il lui avait demandé une consultation dans les règles, mais il avait employé les précautions les plus minutieuses pour que la sibylle ne pût deviner quel était le consultant. Dans la réponse, tous les événements de sa vie, ses goûts, son caractère, ses habitudes étaient détaillés de la manière la plus explicite. Napoléon en fut frappé, et s'en souvint toujours. La copie authentique de cet horoscope, qui est fort long, fut déposée à la préfecture, lors de l'arrestation de Mlle Lenormand, car le divorce prévu arriva; la protectrice devint impuissante, et le 11 décembre 1809, la sibylle fut de nouveau arrêtée.

« Votre visite n'a rien qui me surprenne, dit-elle au commissaire, regardez dans mes cartons, et vous verrez qu'il y a quelques jours que je pressentais votre venue. » En effet, l'arrivée de la police chez elle y était annoncée.

Elle aida elle-même les agents dans la visite domiciliaire qui eut lieu, plusieurs manuscrits et objets d'art furent emportés. Le commissaire mit tout sous les scellés, et emporta à la préfecture quatre vol. in-4^o traitant de la science physiognomonique de Lavater, et neuf grandes cartes mathématiques ou tables des logarithmes.

Mlle Lenormand fut mise au secret. Cette seconde arrestation, non-seulement ne l'avait nullement étonnée, elle s'y attendait, mais elle en savait le motif. Le 28 novembre 1809, elle avait donné à Joséphine l'explication d'un songe, et lui avait annoncé que le samedi, 16 décembre suivant, le divorce s'accomplirait. Elle subit plusieurs interrogatoires dans lesquels elle mit plusieurs fois son interlocuteur sur la sellette, et avec un tel ascendant de supériorité, qu'elle amena le juge, chargé de l'interroger, à discuter avec elle sur la science hermétique; elle lui fit avouer qu'il avait lui-même la conviction intime de l'existence des êtres surnaturels et invisibles.

Comme le juge insistait sur une réponse vague qu'elle venait de faire, elle dit : « Ma réponse est un problème, que je me réserve de résoudre le 31 mars 1814. » Dans ces singuliers interrogatoires, dont on retrouve une partie dans les *Souvenirs prophétiques d'une sibylle*, Marie-Anne Lenormand aurait clairement prédit le retour des descendants du grand roi de 1814 à 1815.

Enfin, après douze jours, la sibylle fut mise en liberté, le divorce était accompli; elle sortit gaiement de son cachot, fit par écrit ses adieux à Fouché, terminant son épître par ces deux vers :

De vous aimer de loin je m'impose la loi.
Mais de grâce, Monsieur, ne pensez plus à moi.

Cependant un ordre d'exil avait été prononcé, mais l'influence de Joséphine l'emporta, et l'Empereur parut ne plus songer à elle. Deux ans plus tard on la manda

à la préfecture et on essaya de l'attacher à la police secrète : un refus plein de dignité répondit à cette proposition (30).

Le retour des Bourbons augmenta encore la réputation de la sibylle et le nombre des visiteurs au cabinet de la rue de Tournon.

Ce fut en 1814 qu'elle écrivit les *Souvenirs prophétiques d'une Sibylle*, ouvrage où se remarquent une certaine profondeur de vues et une grande justesse d'esprit. Elle y jeta quelques phrases sur les événements futurs que l'avenir vint confirmer.

Aussi, après les Cent-Jours, ses adeptes s'empressèrent-ils de répandre partout ses prédictions si complètement réalisées. Une de ces phrases était telle :

« Je foule un gazon qui croît naturellement malgré l'aridité du sol ; j'y cueille la *viollette* au milieu de la rose des champs. » Et l'on sait qu'en effet la violette devint un signe de ralliement au mois de mars 1815.

Pendant les Cent-Jours, Napoléon eut un instant l'idée de l'exiler, mais il en repoussa la pensée ; quelque temps après, une brochure de Mlle Lenormand, intitulée : *Anniversaire de la mort de Joséphine*, décédée le 29 mai 1814, et dans laquelle l'auteur reprochait à celui qui fut son époux, de ne point élever un monument à sa cendre, fut mise sous les yeux de Napoléon, qui s'écria : « Elle est la seule qui m'ait fait connaître bien réellement la perte que j'ai faite ! » et il resta longtemps rêveur.

Dans sa *Sibylle au tombeau de Louis XVI*, et ses *Souvenirs prophétiques*, la sibylle fut moins heureusement inspirée, car elle prédit aux successeurs de Louis XVI un avenir de gloire et de bonheur qui ne devait pas se réaliser.

En 1818, elle se rendit au congrès d'Aix-la-Chapelle, et à ce sujet publia un volume intitulé : *La Sibylle au congrès d'Aix-la-Chapelle* ; mais ce voyage lui occasionna mille ennuis : le 18 février 1821, elle fut même arrêtée à Bruxelles sous la prévention de s'être vantée d'avoir des entretiens avec le génie Ariel, de posséder la loupe magique, le talisman précieux et une flèche d'Abaris, etc., et d'avoir exercé son art dans cette ville. Le tribunal de Louvain la condamna à un an de prison, mais le jugement fut cassé par la cour supérieure de Bruxelles.

Vers ce temps, Mlle Lenormand publia les *Mémoires de l'Impératrice Joséphine*, ouvrage qui mérita l'approbation de tous les amis de cette princesse. Mais les adversaires de l'auteur prétendirent qu'elle n'était qu'un prête-nom, et qu'elle était par elle-même incapable d'écrire un pareil ouvrage. Sans doute, lorsqu'on ne voyait Mlle Lenormand que dans son cabinet, au milieu de ses tarots, de ses cabales, etc., etc., on pouvait la juger incapable d'écrire ou de parler sa langue avec pureté

et élégance ; mais lorsqu'elle se livrait à des discussions de haute philosophie, elle laissait à son jargon cabalistique et calculé, et l'on acquérait bientôt la conviction que son érudition n'était pas d'emprunt, et que chez elle l'expression était toujours prompte et juste. Mlle Lenormand s'est appréciée elle-même avec justesse dans les quelques lignes suivantes : « On remarque dans mes écrits une originalité brillante, quelquefois incorrecte ; j'écris sans art. La franchise ou, plutôt l'indiscretion calculée de mes révélations, répandront toujours quelque intérêt sur mes ouvrages. »

Dans la brochure intitulée, *L'ange protecteur de la France au tombeau de Louis XVIII*, Mlle Lenormand ne fut pas très-bon prophète, la faiblesse de Charles X rendit ses prédictions mensongères : elle essaya plusieurs fois de parvenir jusqu'à ce prince ; mais toujours elle fut repoussée. Elle fut plus heureuse dans la publication de *l'Ombre de Catherine II au tombeau d'Alexandre I^{er}*. Elle y annonçait distinctement l'élévation du duc d'Orléans au trône : « Onc ce biau *cedrus francus*, frappé et transplanté d'*Helvetid*, de *Philadelphid*, voire même d'*Italiid*, et se retrouvant aujourd'hui à l'aise dans son natal pays, où chaque année il pousse de si beaux et de si vigoureux rejetons, doit-il voir aussi se couronner sa cime, ou bien celle de l'une de ses six mâles branches ? Oui, certes, et même l'un de ces jeunes rameaux doit aller reverdoyer et fleurir vers Athenœum. »

Après 1830, elle fit successivement paraître *Le petit homme rouge au château des Tuileries* ; *L'ombre d'Henri IV au palais d'Orléans* ; *Le manifeste des dieux sur les affaires de France*, et *L'ombre de S. A. R. le prince de Condé à son filleul le duc d'Aumale*. Dans toutes ces brochures, Mlle Lenormand se montrait, comme toujours, zélée légitimiste, et quelquefois même pourrait-on s'étonner de la longanimité du parquet à son égard. Mais, du reste, sa voix fut toujours loyale et franche, et l'on ne peut lui reprocher ni dans ses actions, ni dans ses écrits, d'avoir cherché à flatter les puissants au jour de leur splendeur. Mlle Lenormand, selon nous, doit dans tous les cas être considérée comme une femme d'un mérite remarquable, d'une érudition profonde et d'une conduite quelquefois hardie, mais toujours pleine de noblesse et de dignité. Et si elle sut habilement exploiter le penchant que l'esprit de l'homme a pour le merveilleux, si les événements lui vinrent puissamment en aide, avouons aussi qu'elle sut habilement s'en servir.

Mlle Lenormand avait annoncé dans plusieurs de ses écrits devoir vivre *vingt-quatre lustres et un peu moins d'une*

(30) Madame de Staël elle-même consulta Mlle Lenormand, qui lui dit : « Vous méditez une démarche dont vous vous repentirez. » En effet, le

lendemain elle demanda une audience à Napoléon, auquel elle déplut souverainement et qui l'exila à Coppet.

olympiade, ce qui lui promettait une modeste carrière de cent vingt-quatre ans : mais en cela elle s'était grandement trompée, car elle mourut à l'âge de soixante-douze ans, en 1843. Elle ne s'était donc trompée que de cinquante-huit ans ! Mais il est arrivé souvent de voir les devins les plus habiles lire dans l'avenir des autres, échouer complètement lorsqu'il s'agit de débrouiller leur propre horoscope. Mlle Lenormand mourut, il est vrai, d'un accident, d'une opération qui ne réussit pas, et l'on pourrait dire que sans cela elle eût peut-être vécu cent vingt-quatre ans ! Mais, comment la sibylle n'avait-elle pas prévu l'accident ?

Des illustrations de tout genre, dans les lettres, les arts et les sciences, accompagnèrent son convoi et assistèrent à son service funèbre. Des hommes de haute réputation politique y parurent, entre autres M. Guizot, qui connaissait la sibylle de longue date.

Pendant plus de cinquante ans, elle avait été en rapport avec les hommes les plus éminents, avec les princes, les ambassadeurs, avec les sommités de la France et de l'Europe. Elle a été consultée par Marie-Antoinette, la duchesse d'Angoulême, M. et Mme Bernadotte, qui devinrent roi et reine de Suède, Talma, la princesse Adélaïde, le général Moreau, David, etc.

Le prince de Talleyrand lui faisait de fréquentes visites, et il lui écrivit un jour de sa main : « Illustre sibylle, tu ne me prédiras donc que des malheurs ! »

Elle annonça à Mademoiselle Raucourt que la fin de sa brillante carrière ferait du bruit dans le monde. On sait que les honneurs de la sépulture ecclésiastique furent refusés à cette fameuse actrice.

Le roi de Prusse, Frédéric Guillaume III, se déguisa en paysan pour prendre une consultation. « Je suis, Mademoiselle, lui dit-il, un paysan sans souci : — Sans doute, Sire, lui répondit-elle sur-le-champ, car le domaine de Sans-Souci est à vous. »

Le prince Kourakin, ministre plénipotentiaire de l'empereur de Russie, eut à Bruxelles la fantaisie de connaître Mlle Lenormand : « Vous serez, lui dit-elle, dévalisé par des voleurs : ils épargneront votre vie ; plus tard on vous pendra, et vous parviendrez ensuite aux plus hautes dignités : — Comment ! je serai volé, pendu et puissant ! » et le prince éclata de rire. « J'ai dit, Monsieur, » répartit Mlle Lenormand, blessée dans son amour-propre. Le prince partit pour la Russie, des voleurs l'arrêtèrent en route, s'emparèrent de son or, et lui accordèrent la vie. Arrivé à Saint-Petersbourg, il se trouva jeté au milieu d'une sédition militaire. On le pendit ; mais par bonheur la sédition fut comprimée sur-le-champ ; on coupa la corde assez à temps, il fut sauvé et devint un des favoris de l'empereur.

Nous ne rapportons ces faits que pour montrer jusqu'à quel point ses prédictions

étaient souvent lucides, explicites, et combien la réalisation suivait promptement la prophétie.

Mais ses rapports avec les notabilités du jour et sa prodigieuse mémoire rendaient sa conversation excessivement intéressante ; ses Mémoires posthumes, que sa famille se propose de publier quelque jour, seront certainement le récit historique le plus curieux et le plus véridique sur l'époque actuelle. Son énorme correspondance habilement déponillée, soigneusement serrée et mise en ordre par elle, est conservée précieusement par ses héritiers : elle se compose de plusieurs milliers d'autographes, parmi lesquels se trouve une liasse de lettres de Saint-Just, Robespierre et des principaux révolutionnaires. Ses ouvrages, quelque imparfaits qu'ils soient dans la forme et dans le détail mal digéré des événements, présentent cependant à l'histoire des matériaux sérieux, indispensables. On y trouve parfois des aperçus clairs et lumineux, et de justes appréciations. Ils renferment en outre, mais avec trop d'emphase et de diffusion, la curieuse histoire de son art, de ses persécutions et de son contact avec les célébrités du temps. Nous avons aussi d'elle plusieurs pièces de théâtre, et entre autres une comédie héroïque en trois actes, *Les Français en Egypte*, que Fouché, ministre de la police générale, fit censurer parce que l'auteur mettait ces paroles dans la bouche de Bonaparte : « Je rentrerai en France, et je ne déposerai les armes que lorsque la république n'aura plus d'ennemis. »

Mlle Lenormand avait une croyance invincible dans son art, elle prétendait recevoir des conseils du génie Ariel. Elle se tirait les cartes à elle-même ; le vendredi était son jour de prédilection, et elle usait alors de tout l'appareil de la divination. Mille traits de sa vie prouvent la sincérité de sa conviction. Ainsi un jour, lors de la première invasion, ayant une forte somme à cacher, et ne sachant à qui la confier, elle la remit entre les mains d'une personne qui lui était presque inconnue et, simplement parce que les cartes lui avaient appris que cette somme lui serait remise fidèlement ; ce qui arriva.

Elle apprit aussi par ses cartes la mort de son frère : tout à coup elle se mit à pleurer abondamment, commanda des habits de deuil. La nouvelle n'en arriva que quarante-huit heures après.

Dans ses consultations, Mlle Lenormand laissait de côté tout charlatanisme, tout costume fantastique, elle portait une toque, réminiscence des modes anciennes, puis une robe de soie garnie de fourrures en hiver, et de dentelles en été. Elle avait plutôt l'air d'une femme du monde aimable et bonne, que d'une femme prophétesse, excentrique, ou d'une pythonisse dont l'exaltation épouvante.

Dans son intérieur elle était douce et d'une grande simplicité ; sa mémoire, si riche de faits, rendait sa conversation captivante et d'un intérêt puissant.

Mais ce qui honore le plus le nom de Mlle Lenormand, c'est bien moins son savoir que l'exquise bonté de son cœur. Toujours elle se plut à prodiguer les conseils de la raison à ceux qui les réclamaient, et aux infortunés des consolations de toutes sortes. Elle fut pour les malheureux une consolatrice et une amie. Elle ne se bornait pas à découvrir les plaies de l'âme, elle cherchait à les cicatriser par de bonnes et insinuanes paroles. A combien d'âmes désolées n'a-t-elle pas rendu le repos et l'espoir.

Combien de fois n'a-t-elle pas employé les trésors amassés par son habileté à sécher les larmes de l'infortune et à soulager le malheur ! Des familles entières ont eu lieu de la bénir.

(L. BOYELDIEU D'AVIGNY.)

Nous n'avons rien voulu retrancher de cette biographie conforme aux mémoires de la célèbre sibylle et presque entièrement écrite par elle-même, parce qu'elle peint toute une époque, trop souvent considérée au point de vue exclusif de ses grandeurs ou les maux qu'elle fit. Mais on est bien obligé de rabattre des prétentions de la devineresse à l'esprit prophétique, lorsqu'on vient à considérer que sa parole est seule garant de ses succès en ce genre, et qu'aucune de ses prédictions n'a été publiée qu'après l'événement. Il est trop facile de dire après le fait accompli, et surtout après que les acteurs ne sont plus là : « Je l'avais annoncé. » En voyant les nombreux insuccès dont ses écrits rendent eux-mêmes témoignage, on reste convaincu que son art consistait uniquement en une grande habileté. Ses relations multipliées avec des personnes de tout rang et de toute condition, la tenaient au courant de ce qui se passait et de ce qui se préparait. Ses amis affidés la prévenaient de la visite des grands personnages. Pour le reste, elle essayait de le lire dans la contenance et sur les visages ; elle savait si bien la manière de faire parler, qu'elle ne tardait pas à se trouver au courant de ce qu'elle désirait savoir. Afin de donner plus de solennité à ses oracles, elle s'habillait d'une manière fantastique et bizarre. Elle faisait de l'alectryomanie le premier jour de la lune, de la capromancie, art d'interroger l'avenir dans une goutte d'eau, le vendredi ; et pendant ses grands et solennels préparatifs, son œil investigateur essayait de lire les secrets cachés au fond des cœurs. Mais parlons de ses revers : Elle était très-faible dans l'art de deviner les énigmes ; on en trouve des preuves manifestes dans ses *Mémoires sur l'impératrice Joséphine*, t. II, p. 35, et dans ses *Lettres et Mémoires de l'impératrice Joséphine*, p. 197, lettre 17^e. Après avoir dit qu'elle fut avertie par son esprit prophétique du moment de la mort de son amie, l'ex-impératrice Joséphine, elle avoue, quelques pages plus loin, qu'elle se disposait à aller lui rendre visite, quand elle en reçut la nouvelle, le lendemain de l'événement. Elle adressa, à la date du 17 mars 1833, une lettre à Louis-Philippe pour lui demander la mise en liberté de Mme la

duchesse de Berry, captive à Blaye. Or, si elle avait eu autant d'esprit prophétique, qu'on à ordinairement de sens commun, elle se serait épargné une démarche qui ne devait aboutir à aucun résultat. Il serait long de compter les traits de ce genre. Et pourtant elle tira les cartes à tous les grands personnages de la République et de l'Empire et à une partie de ceux de la Restauration ; et c'était en plein XIX^e siècle. Il est vrai qu'on ne croyait pas encore beaucoup en Dieu, ou que l'on ne s'en occupait guère dans un monde si superbe de ses grandeurs, et si petit par sa crédulité. L. C.

LÉPREUX (Leur guérison miraculeuse.) La lèpre est une maladie éminemment contagieuse, contre laquelle il n'y a jamais eu de remède connu. Il en existe de trois sortes, sans parler de la lèpre des maisons et de la lèpre des vêtements, dont il est fait mention au livre du *Lévitique* : la lèpre farineuse, ou *elephantiasis*, la lèpre scrofuleuse ou rongeaute et la lèpre tuberculeuse. Elle existe toujours en Orient, mais plus rare que jadis. Les navigateurs l'ont retrouvée parmi les insulaires de l'Océanie, et un archipel assez considérable en a reçu le nom d'*Iles des Lépreux*.

Elle provient de la corruption de la masse du sang, ou la produit peu à peu. L'*elephantiasis* est guérissable, quand elle ne fait que commencer, et qu'on emploie à temps les remèdes, qui consistent simplement dans les précautions que prescrit la propreté. Moïse n'en assigne point d'autres à cette espèce de lèpre, qui est à proprement parler celle de l'Orient. Et il faut remarquer que parmi les diverses prescriptions qu'il indique, aucune n'est notée comme devant opérer une cure miraculeuse ou divine ; mais seulement comme des moyens de constater l'état plus ou moins avancé de la maladie, afin de déclarer que celui qui en a été atteint peut être admis dans le commerce ordinaire de la vie ou doit en être exclu.

Dès les premières apparences, le malade devait se présenter au prêtre, qui jugeait par l'inspection des symptômes si c'était ou non un cas de lèpre, et dans quelle période était la maladie. S'il s'élevait quelque doute dans l'esprit de celui-ci, ou si le mal était encore dans sa première période, le prêtre prescrivait les précautions de propreté indiquées, et la séparation immédiate du malade. Au bout de sept jours, il faisait alors une nouvelle auscultation et prononçait une exclusion définitive ou la réintégration du sujet dans le sein de la société, mais après l'offrande d'un sacrifice qui servait de témoignage de sa pureté légale ; il était *rite mundatus* ; ce sont les termes de la loi. Si celui qui avait été chassé de la société venait à guérir, il se représentait devant le prêtre, et offrait également le sacrifice, après lequel il était réintégré légalement dans la vie commune. Ces détails étaient nécessaires pour faciliter l'intelligence des passages de l'Évangile que nous allons rapporter.

La lèpre rongeaute ressemblait en beau-

coup de choses au *mal de Naples*. Plusieurs auteurs croient même que celui-ci ne fut qu'une recrudescence jadis violente et éminemment contagieuse de la lèpre. On sait qu'il fit périr les armées de Charles VIII et de Louis XII en Italie, ainsi qu'un nombre incalculable d'Italiens, et qu'importé en France, il devint nécessaire de placer des gardes aux portes des villes, pour éloigner ceux qui paraissaient en être atteints. Or il ne faut pas croire qu'il ne se communiquait à tant de personnes que par suite d'un contact illicite, pas plus que la lèpre proprement dite, qui avait fait tant de ravages aux siècles précédents en France et dans le reste de l'Europe.

D'après la loi mosaïque, l'homme exclu de la société pour cause de lèpre, devait habiter dans les solitudes, porter des vêtements déchirés, se couvrir la bouche d'un pan de son habit, si quelquefois il rencontrait des personnes saines sur son chemin, et avertir à haute voix qu'il était souillé. *Quicumque ergo maculatus fuerit lepra, et separatus est ad arbitrium sacerdotis, habeat vestimenta dissuta, caput nudum, os veste contextum, contaminatum ac sordidum se clamabit. Omni tempore, quo leprosus est et immundus, solus habitabit extra castra* (31).

Ce sont les précautions mêmes, avec un redoublement de détails minutieux, qu'on employa au moyen âge pour isoler les lépreux de tout contact avec la société; nous en dirons quelque chose en son lieu.

Le Sauveur donna à ses disciples le pouvoir de guérir les lépreux : *Leprosos mundate* (31*). Il guérit lui-même un grand nombre de lépreux; on peut du moins le conclure de ce passage où il dit aux envoyés de son précurseur : Allez dire à Jean ce que vous avez vu, les aveugles voient, les sourds entendent, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, *leprosi mundantur* (32); mais l'Évangile ne rapporte en particulier que deux exemples de cette sorte de guérisons.

Saint Matthieu raconte ainsi la première : *Jésus descendant de la montagne* (après avoir prononcé son discours sur les huit béatitudes), fut suivi d'une grande foule de peuple. Or un lépreux vint au devant de lui, et lui dit en l'adorant : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir. Jésus étendit la main vers lui, le toucha, et lui dit : Je le veux, soyez guéri; et aussitôt sa lèpre fut guérie. Et Jésus ajouta : Donnez-vous de garde de le dire à personne; mais allez, montrez-

(31) Vid. Levit. xiii, 44.

(31*) Vid. Matth., x, 8.

(32) Vid. Matth., xi, 5.

(32*) Cum autem descendisset de monte, secute sunt eum turbæ multæ. Et ecce leprosus veniens, adorabat eum dicens : Domine, si vis, potes me mundare. Et extendens Jesus manum, tetigit eum dicens : Volo, mundare. Et confestim mundata est lepra ejus. Et ait illi Jesus : Vide nemini dixeris ; sed vade, ostende te sacerdoti, et offer munus quod præcepit Moyses, in testimonium illis. (Matth. viii, 14.)

(33) Vid. Marc. i, 40; Luc. v, 12.

(34) Et factum est, dum iret in Jerusalem, trans-

vous au prêtre, et présentez les offrandes que Moïse a prescrites comme témoignage en pareil cas (32*). Saint Marc et saint Luc rapportent le même fait dans les mêmes termes (33).

Saint Luc relate seul la seconde guérison : *Jésus se rendait à Jérusalem*, dit-il, en traversant la Samarie et la Galilée; or, à son entrée dans un certain village, dix lépreux accoururent au devant de lui; et se tenant au loin, ils élevèrent la voix et dirent : Jésus (notre) maître, ayez pitié de nous. Aussitôt qu'il les aperçut il (leur) dit : Allez vous présenter aux prêtres. Tandis qu'ils étaient en chemin pour y aller, ils furent guéris. L'un d'eux se voyant guéri, revint sur ses pas, célébrant à haute voix les louanges de Dieu, et il se prosterna à ses pieds en rendant grâces; or c'était un Samaritain. Jésus prenant aussitôt la parole, dit : Est-ce que tous les dix n'ont pas été guéris; où sont donc les neuf autres? Aucun n'est revenu célébrer les louanges de Dieu, si ce n'est cet étranger. Puis il lui dit : Levez-vous, allez; votre foi vous a sauvé (34).

Si on joint à ces faits la guérison miraculeuse de Naaman par le ministère du prophète Elisée, les punitions miraculeusement infligées au roi Ozias, à Giézi, à Marie, sœur de Moïse, et le miracle de la main lépreuse de ce dernier, on aura tous les miracles relatifs à la lèpre consignés dans les saintes Écritures.

Les Juifs, dispersés par tout l'univers après la ruine de Jérusalem, portèrent en tous lieux leur maladie native. On peut le supposer du moins en voyant dans toute l'Europe et particulièrement en France un grand nombre de lépreux aux iv^e, v^e, vi^e, vii^e et viii^e siècles, c'est-à-dire longtemps avant les croisades. Le 21^e canon du cinquième concile d'Orléans, tenu en l'an 511, imposa aux évêques l'obligation de visiter les lépreux, et de les assister des revenus de la maison de l'Église. L'histoire des saints personnages qui vécurent en ces mêmes siècles, présente un grand nombre de lépreux miraculeusement guéris, soit en vertu du signe de la croix, soit par un baiser, par l'imposition des mains ou l'aspersion de l'eau bénite. Saint Marcou, le moine des îles de Nanteuil, auxquelles on a depuis donné son nom, était en grande réputation pour ces sortes de guérisons. Le souvenir s'en est perpétué jusqu'à nous, et

ibat per mediam Samariam et Galileam. Et cum ingrederetur quoddam castellum, occurrerunt ei decem viri leprosi, qui steterunt a longe; et levaverunt vocem, dicentes : Jesu præceptor, miserere nostri. Quos ut vidit, dixit : He, ostendite vos sacerdotibus. Et factum est, dum irent, mundati sunt. Unus autem ex illis, ut vidit quia mundatus est, regressus est, cum magna voce magnificans Deum. Et cecidit in faciem ante pedes ejus, gratias agens : et hic erat Samaritanus. Respondens autem Jesus dixit : Nonne decem mundati sunt? et revertens ubi sunt? Non est inventus qui reliret, et daret gloriam Deo, nisi hic alienigena. Et ait illi : Surge, vade; quia fides tua te servum fecit. (Luc. xvii, 11-19.)

la cérémonie pratiquée par les rois de France après leur sacre envers les scrofuleux en est un reste; car le lieu où ils *touchèrent* d'abord, la chapelle de Corbeny, n'était devenu célèbre par les guérisons miraculeuses qui s'y opéraient, que depuis l'an 906, où les reliques de ce saint, partout suivies des lépreux et des scrofuleux, y avaient été transférées.

Mais sur cette vieille tige, enfin épuisée et languissante, les croisades vinrent greffer un nouveau bourgeon, rapporté de l'Orient, qui fit promptement de grands progrès, c'est-à-dire de grands ravages. On peut juger du nombre des lépreux au xii^e siècle et pendant les siècles suivants par ces deux seuls renseignements : d'abord le témoignage de Matthieu Paris, affirmant qu'il y eut en Europe dix-neuf mille ladreries ou hôpitaux destinés uniquement à recevoir des lépreux, nombre qui n'est nullement exagéré, et ensuite les donations testamentaires faites par le roi Louis VIII à deux mille ladreries de ses domaines.

Saint François d'Assises avait une tendresse toute particulière pour les lépreux; il ne recommanda à ses enfants rien tant que le soin charitable qu'il en fallait prendre. Nous emprunterons à son historien, François Emile Chavin, les détails généraux qui suivent :

« La lèpre, après les croisades, avait pris un caractère sacré aux yeux de l'Eglise et des fidèles; on la regardait généralement comme une marque toute spéciale de l'attention divine (35). Cette maladie mystérieuse et inaccessible à la science humaine, était en vénération parmi les chrétiens du moyen âge (36). Le Christ avait été annoncé au monde comme un lépreux frappé de Dieu et humilié (37), et nous voyons dans l'Evangile que quand sainte Marie-Madeleine vint répandre des parfums sur les pieds de Jésus, il avait un lépreux pour hôte (37*) : le lépreux Lazare était présenté comme le symbole de l'âme sainte. En un mot, le Christ avait tant aimé les lépreux, que les saints ont toujours travaillé à conquérir et à conserver au fond de leur cœur la même affection, à montrer dans leurs œuvres le même dévouement. Un ordre de chevalerie sortit tout armé de la charité catholique pour soigner les lépreux de Jérusalem et

(35) Voy. l'excellent ouvrage allemand de M. Clément Brentano sur les sœurs de Charité, et la gracieuse production de M. Xavier de Maistre, intitulée : *Le Lépreux de la cité d'Aoste*.

(36) On trouve des considérations sur le symbolisme mystique de la lèpre dans le livre de Rhaban-Maur contre les Juifs, cap. 67 et 68, publié par D. Martène dans son *Trésor des Anecdotes*. On peut lire aussi un beau sermon de saint Bernard pour le temps de Pâques, t. I, p. 903, édition de Mabillon, et le *Pauvre Henri*, poème allemand du xiii^e siècle, composé par Hartmann von der Aue.

(37) Et nos putavinus cum quasi leprosum, percussus a Deo et humiliatum. (*Isa. LIII, 4.*)

(37*) *Vid. Matth., xxi, 6.*

(38) *Conc. Varenne, can. 21.*

(39) *III Conc. Lugdunense, an. 583, can. 6.*

de l'Orient; il avait un lépreux pour grand-maître. En Occident nous pouvons recueillir de précieux et touchants exemples de l'amour pour les lépreux. La comtesse Sybille de Flandre, qui avait accompagné son mari Théodoric dans la terre sainte, obtint comme une grâce de rester à Jérusalem dans l'hospice de Saint-Jean l'Aumônier, pour y soigner les lépreux. Notre saint Louis avait pour eux une amitié toute fraternelle et le roi d'Angleterre, Henri III, visitait souvent leurs hôpitaux. Sainte Marie d'Oignies se consacra à leur service. Qui ne sait les beaux exemples de la charité de cette jeune Elisabeth de Hongrie, la franciscaine, humble sur le trône, patiente dans les afflictions et n'ayant aimé de la grandeur que le pouvoir de soulager les pauvres? Qui ne sait aussi le sublime dévouement de sainte Catherine de Sienne? Elle fut atteinte de la lèpre en soignant et en ensevelissant une lépreuse; mais bientôt ses mains devinrent blanches et pures comme celles d'un nouveau-né. Et sainte Odile d'Alsace, sainte Judith de Pologne, saint Edmond de Cantorbéry n'ont-ils pas été des mirales d'amour pour les *pauvres malades du bon Dieu*? En un mot, l'Eglise se déclara toujours l'amie et la protectrice des lépreux, mais sa charité était prudente. Elle prit tout d'abord des moyens efficaces pour empêcher une contagion funeste.

« Qu'on ait une très-grande compassion pour les malheureux, » disent les Pères du concile de Lavaur (38), « qu'on les embrasse avec une charité fraternelle, les infortunés qui, par l'ordre de Dieu, sont rongés de la lèpre; mais comme cette maladie est contagieuse, voulant prévenir le danger, nous ordonnons que les lépreux soient séquestrés du reste des fidèles, qu'ils n'entrent dans aucun lieu public, les églises, les marchés, les places, les hôtelleries; que leur vêtement soit uni, leur barbe et leurs cheveux rasés; ils auront une sépulture particulière et porteront toujours un signal auquel on puisse les reconnaître. » Le soin des lépreux était spécialement confié aux évêques (39). Le pape Grégoire II ordonna à saint Boniface de ne pas priver les fidèles lépreux de la divine eucharistie (40). On ne voulait pas leur ôter même les consolations

(40) *Epist. 13, cap. 10.*—Le concile de Worms, an. 868, can. 31, prescrit la même chose. On traitait comme les lépreux ceux qui étaient atteints du mal caduc. Voy. la douzième *Lettre* du pape Zacharie à Boniface.

Qu'on nous permette d'ajouter ces quelques détails à ceux de notre auteur : Outre la chapelle de la ladrerie, où le curé disait la messe toutes les fois qu'il y conduisait un nouveau malade, les lépreux avaient dans l'église paroissiale un angle enfermé par un grillage en bois. Ils y entraient par une porte très-basse, qui les forçait de se courber profondément. Ils entraient après et sortaient avant tout le monde. Ils avaient un bénitier à part, un cimetière à part, des instruments à part pour le baiser de paix et la communion, qu'ils recevaient après le reste des fidèles.

humaines, un lépreux n'était pas séparé de sa femme; ce lien intime du mariage, qui de deux corps n'en fait qu'un, était regardé comme aussi indissoluble que l'union sacrée et mystique du Christ et de l'Eglise (41).

« Le cérémonial de la séparation des lépreux était une des plus touchantes liturgies ecclésiastiques. Le prêtre, après avoir célébré la messe pour les infirmes (42), mettait un surplis et une étole, donnait de l'eau bénite au lépreux, puis il le conduisait à la léproserie. Il l'exhortait en bonne patience et charité, en l'exemple de Jésus-Christ et des saints : « Mon frère, cher pauvre du bon Dieu, pour avoir à souffrir moult triscesse, tribulacion, maladie, mésellerie et aultre adversité du monde, on parvient au royaume de Paradis où il n'y a nulle maladie, ne nulle adversité, mais sont tous purs et nets, sans ordure et sans quelconque tache d'ordure, plus resplandissans que le soleil, où que vous irez si Dieu plait; mais que vous soyez bon chrétien et que vous portiez patiemment ceste adversité, Dieu vous en donne la grâce! car, mon frère, telle séparation n'est que corporelle; quant à l'esprit, qui est le principal, vous toujours autant que vous fûtes oncques et surez part et portion à toutes les prières de notre mère la sainte Eglise, comme si personnellement estiez tous les jours assistant au service divin avec les aultres. Et quant à vos petites nécessités, les gens de bien y pourvoiront, et Dieu ne vous délaissera point. Seulement prenez garde et ayez patience : Dieu demeure avec vous. Amen (43). » Après cette allocution consolante, le prêtre avait à remplir la partie pénible de son ministère; il prononçait les terribles défenses légales :

« 1° Je te défends que jamais tu n'entres en église ou moustier, en foire, en moulin, en marchier, ne on compagnie de gens (44).

« 2° Je te défends que tu ne vois point hors de ta maison sans ton habit de ladre, afin qu'on te cognoisse, et que tu ne vois point deschaux (45).

« 3° Je te défends que jamais tu ne laves tes mains et aultre chose d'entour toi en rivage ne en fontaine, ne que tu n'y boives; et se tu veulx de l'eau pour boire, puise en ton baril avec ton escuelle.

« 4° Je te défends que tu ne touches à cho-

« ses que tu marchandas ou acheptes, jusqu'à tant qu'elle soit tienne.

« 5° Je te défends que tu n'entres point en taverne. Se tu veulx du vin, soit que tu l'acheptes ou que on te le donne, fais-le entonner en ton baril.

« 6° Je te défends que tu ne habites à aultre femme que la tienne.

« 7° Je te défends que se tu vas par les chemins et tu rencontres aucune personne qui parle à toi, tu mettes au dessoubs du vent avant que tu respondes.

« 8° Je te défends que tu ne vois point par estroite ruelle, afin que se tu rencontres aucune personne, qu'il ne puisse pis valoir de toi.

« 9° Je te défends que tu ne passes par aucun passage, tu ne touches point au puits, ne à la corde, se tu n'a mis tes gants.

« 10° Je te défends que se tu touches à enfants, ne leur donne aucune chose.

« 11° Je te défends que tu ne boives, ne manges à aultres vaisseaux que aux tiens.

« 12° Je te défends le boire et le mangier avec compagnie, senon avec méseaux. »

« Alors le prêtre prenait de la terre du cimetière, et la répandant sur la tête du malade, il disait : « Meurs au monde, renais à Dieu... ô Jésus, mon Rédempteur, vous m'avez formé de terre, vous m'avez revêtu d'un corps; faites-moi revivre au dernier jour (46). » Ces paroles sont péribles pour un homme qui a vécu au milieu de la société, et qui voit ainsi ses plus saintes affections rompues, ses plus nobles espérances détruites. Aussi le lépreux restait sans mouvement, sa vie disparaissait; il avait alors quelque chose de la placidité du trépas chrétien. Le peuple chantait : *Conturbata sunt omnia ossa mea, et anima mea turbata est valde; alleluia.*

¶ *O Domine, misericordia tua super nos.*

¶ *Et salvos nos fac secundum misericordiam tuam.*

« Le prêtre lisait l'évangile des dix lépreux; puis, après avoir béni l'habit et le pauvre mobilier de la léproserie (47), il lui présentait ainsi chaque chose. En lui donnant l'habit que l'on appelait housse, il disait : « Mon frère, recevez cet habit, et le vêtez en signe d'humilité, sans lequel désormais je vous défends de sortir hors de votre maison. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. »

« En lui donnant le baril : « Prenez ce baril, pour recevoir ce qu'on vous donnera

(41) Voy. un décret du pape Alexandre III. Une lettre de ce pape à l'évêque de Lincoln, nous apprend que l'on donnait des coadjuteurs aux curés qui étaient atteints de la lèpre.

(42) Réginald, archevêque de Reims, défend de donner à cette cérémonie un appareil funèbre, attent'on pleine de délicatesse. (Voy. D. MARTÈNE, *De antiquis Ecclesiæ ritibus*, t. III, m. s. de Saint-Aubin d'Angers.)

Nous ajouterons encore que dans beaucoup de diocèses il y avait une messe propre.

(43) La dernière partie de cette allocution est tirée d'un Rituel de Reims, publié en 1585.

(44) Moustier, monastère; marchier, foire.

(45) Voises, ailles; deschaux, sans chaussure.

Si un ladre s'était écarté de ces prescriptions, le peuple l'y aurait rappelé en le malmenant vertement.

(46) *Ex Rituali Ecclesiæ Catalaun.* (Voy. D. MARTÈNE, t. III, p. 542, in-4°.)

(47) Voy. D. MARTÈNE, *De antiquis Ecclesiæ ritibus*, t. III, p. 536.

« pour boire, et vous défends, sous peine de désobéissance, de boire aux rivières, fontaines et puits communs, ne de vous y laver en quelque manière que ce soit, ne vos draps, chemises, et toutes autres choses qui auraient touché votre corps. »

« En lui donnant la cliquette (48) : « Prenez cette cliquette en signe qu'il vous est défendu de parler à personne, sinon à vos semblables, si ce n'est par nécessité ; et si vous avez besoin de quelque chose, la demanderez au son de cette cliquette, en vous tirant loin des gens, et au dessous du vent. »

« En lui donnant les gants : « Prenez ces gants, par lesquels il vous est défendu de toucher chose aucune à main nue, sinon ce qui vous appartient, et ne doit venir entre les mains des autres. »

« En lui donnant la pannetière : « Recevez cette pannetière, pour y mettre tout ce qui vous sera eslargi par les gens de bien, et aurez souvenance de prier Dieu pour vos bienfaiteurs. »

« Un lépreux devait avoir une tartarelle, des souliers, des chausses, une robe de camelin, une housse, un chaperon de camelin, deux paires de drapeaux, un baril, un entonnoir, une courroie, un coutel, une escuelle de bois, un lit estoffé de coutte, un coussin et une couverture, deux paires de draps à lit, une hache, un escrin fermant à clef, une table, une selle, une lumière, une paille, une aiguère, des escuelles à mangier, un bassin, un pot à cuire la chair (49). Tous ces objets grossiers étaient bénis et sanctifiés par les prières de l'Eglise. Le prêtre prenant le lépreux par son vêtement l'introduisait alors dans sa cellule. Il disait : *Hæc requies mea in sæculum sæculi ; hic habitabo, quoniam elegi eam* (49*). Puis, en face de la porte, on plantait une croix de bois, à laquelle on attachait un tronc pour recevoir l'aumône que le pèlerin fidèle déposait en échange des prières du malade solitaire. Le prêtre le premier y déposait son offrande ; tout le peuple suivait son exemple. »

« Après cette cérémonie, mêlée de tristesse et d'espérance, les fidèles retournaient à l'église, précédés de la grande croix processionnelle ; alors tous se prosternaient, et le prêtre, élevant la voix, criait vers Dieu cette touchante prière (50) : « O Dieu tout-puissant, qui, par la patience de ton Fils unique, as brisé l'orgueil de l'antique ennemi, donne à ton serviteur la patience nécessaire pour supporter pieusement et patiemment les maux dont il est accablé. Amen. » Tout le peuple répondait : Amen. Amen. »

« Ainsi étaient séparés de la société les pauvres malades du bon Dieu. Heureux s'ils

possédaient la vertu et la résignation ; car alors ils étaient dans tout le pays considérés comme des personnages très-élevés dans l'ordre moral. Exilé sur la terre, privé de toutes les illusions qui embellissent la vie commune, de tous les appuis humains qui la soutiennent, l'état habituel du lépreux était une humble et douce tristesse. Mais nous qui n'avons plus la foi, nous ne pouvons pas comprendre tout ce que la piété céleste a fait pour la souffrance, elle a posé des bienfaits jusqu'à la limite du malheur. La religion et la nature sont des trésors de jouissances sublimes pour les membres de la famille humaine que le monde a déshérités. Au moyen âge, on honorait un lépreux comme un confesseur de la foi ; on prévenait des noms les plus affectueux cet homme que le ciel consolait mystérieusement. L'Ami souverainement fidèle n'abandonnait pas le pauvre mesel, et lui faisait éprouver une joie sans mélange de trouble ; tant il est vrai que le bonheur n'est que là où se trouve quelque chose du ciel ! »

Cette dernière page, si pleine de la poésie du cœur, respire un suave parfum de piété, mais elle ne contient pas la vérité toute entière. Les lépreux étaient un objet de terreur, quelquefois de répulsion, aussi souvent que de pieuse charité. Les aumônes étaient loin de suffire, là où il n'existait pas de fondations, et il fallut souvent établir des foires publiques dans le voisinage des ladreries, afin de leur créer des revenus pour subsister.

Les mots *ladres* et *ladreries* viennent du nom estropié du pauvre Lazare de la parabole évangélique. Les chapelles de ces hospices étaient toutes, ou à peu près, sous l'invocation de sainte Madeleine, en souvenir tout à la fois de l'origine de la maladie, qu'on croyait peu honorable, et des penchants voluptueux qui faisaient le tourment des pauvres affligés.

La lèpre disparut de l'Europe à peu près partout pendant la durée du xv^e siècle.

LIBER MIRABILIS. Fastidieux recueil de prédictions puisées à différentes sources, concernant le royaume de France, l'empire d'Allemagne, les affaires générales de l'Italie et en particulier celles de Florence, de Rome et de Venise, dont la plus ancienne édition est postérieure à l'an 1514, puisqu'on y trouve, sous la forme d'un entretien entre le Sauveur et sa Mère, une vaticination datée de cette même année. Il y a une seconde édition faite à Paris en 1523, et une troisième faite à Rome en 1524. Ces prédictions se rattachent toutes de près ou de loin, du moins dans l'intention du compilateur, aux invasions de Charles VIII et de Louis XII,

(48) Petit instrument bruyant dans le genre de la crécelle ou des castagnettes, servant au même usage que le grelot des fous, c'est-à-dire pour avertir.

(49) Tartarelle ; plus exactement tartavelle, sorte de castagnettes. *Leprus ad januam tartavelante...* (Vie de saint Robert, abbé.) Camelin, camelot ;

housse, chappe fermée ou manteau ; *drapeaux*, quatre morceaux de linge à usage d'essuie-mains ; *coutte*, coutil ; de là *courte-pointe*, par corruption de *coutte-piquée* ; *selle*, siège de bois.

(49*) Vid. Psal. cxxvi, 14.

(50) Voy. *Rituale Remense*, 1585.

qui donnèrent lieu à tant de prophéties du même genre. Parmi celles du *Liber mirabilis*, les unes avaient eut pour auteurs des pronostiqueurs décédés depuis plus ou moins longtemps; les autres avaient été composées pour la circonstance. Dire que les événements ne justifient au cune d'elles en un seul point, et que la plupart sont demeurées sans application possible dans l'histoire, c'est émettre une proposition que le lecteur a déjà pressentie. Elles promettaient en général au roi de France l'empire du monde entier, au monde une paix-universelle, à l'Eglise la conversion des infidèles, la restauration des lieux saints, et un pape d'une sainteté éminente, après lequel viendrait la fin de toutes choses. C'étaient des vœux et des espérances, bien plus que des prophéties; la société chrétienne entrait dans une de ces années climatériques de son existence, où le changement s'opérerait pour ainsi dire tout seul, quand bien même les hommes ne s'en mêleraient pas: le présent échappe, le terrain manque sous les pieds; les institutions vieilles tombent en ruines; chacun dirige des regards inquiets vers l'avenir; on croit le voir, le toucher, on reconnaît ses formes, on s'oriente pour y pénétrer plus sûrement.... Ce n'était qu'un mirage, un reflet du passé.

Il serait donc fort peu intéressant d'entrer à présent dans de grands détails sur ces prophéties. Toutefois il en est une qui se distingue de toutes les autres par l'étrangeté de sa forme et la hardiesse de ses allures, circonstance qui ne surprend plus quand on a su reconnaître son auteur, et sur laquelle l'attention de la France entière a été appelée à diverses époques, notamment en 1795, en 1814, en 1830 et en 1848, parce qu'on s'imaginait y voir la promesse d'une restauration politique qui n'y est pas, et à laquelle le prophète était loin de pouvoir faire allusion. Un exemplaire du *Liber mirabilis* ayant été découvert à la bibliothèque nationale en 1795, il se trouva une telle affluence de curieux pour en demander communication, que le Directoire, fort peu rassuré sur l'avenir, en prit l'alarme, et fit mettre sous clef le fameux volume qui était censé contenir à son endroit l'inscription du festin de Balthazar. Il était temps, car l'exemplaire était presque usé; mais heureusement ce n'était pas le seul.

Nous reproduirons en français et dans toute son étendue, qui n'est pas d'ailleurs fort grande, ce morceau devenu curieux à force de célébrité.

« Moi, Jean Prêcheguerre, je fais assavoir au monde qu'entre les années 1490 et 1525 l'univers sera en proie à des calamités plus grandes et plus nombreuses que tout ce qu'on a jamais vu.

« En 1502 commencera la désolation; la peste ravagera successivement toutes les contrées du globe, et enlèvera près de la moitié de ses habitants; l'épidémie durera soixante-cinq mois.

« 1503, année de conspirations et de san-

glantes séditions: si les méchants ne réalisent pas tous leurs desseins, l'exécution de leurs projets ne sera que différée jusqu'à un autre temps.

« En 1504 ou environ, le plus puissant des monarques, celui qu'on se plaît à considérer comme le roi de tout l'Occident, sera vaincu et mis en fuite; sa noble armée sera presque détruite. Que de grands et puissants seigneurs auront perdu la vie! Et encore si ce lamentable événement ne devait s'accomplir qu'une seule fois! Mais il se renouvellera à diverses reprises avant que la paix soit rendue à la France, et le prince généreux pleurera dans une dure captivité la perte de tous les siens.

« En 1517 ou après, l'aigle planera sur l'univers, beaucoup de nations s'assièront à l'ombre de ses ailes. Il placera trois couronnes sur sa tête en signe de ses victoires et de son triomphe, puis rentrera dans son aire, pour n'en plus sortir jusqu'à ce qu'il s'envole glorieusement vers les cieux. Ses aiglons se disputeront l'héritage. Mais alors les maux de l'Occident seront à leur comble; car la captivité du roi de France aura donné lieu vers l'an 1510 à une épouvantable sédition; la plus grande partie des provinces demeureront dévastées par la guerre; d'affreux tremblements de terre achèveront de tout couvrir de ruines; la gloire de la France sera changée en opprobre; la noble couronne des lis aura perdu son éclat sur un front étranger et indigne; tout le monde appellera la paix à grands cris, et la paix ne se fera point; la magistrature elle-même sera devenue séditeuse; on n'ouïra parler que de conjurations et de ligues démagogiques au sein des cités; la confusion sera telle, qu'il est impossible de s'en faire une idée.

« Avant l'an 1516, le royaume de France, envahi sur tous les points, sera soumis au pillage, à la dévastation, à une ruine complète; ses chefs, frappés d'aveuglement par la main de Dieu, ne sauront plus trouver d'armes pour le défendre.

« Les cités les plus belliqueuses et les plus puissantes tomberont au pouvoir de l'ennemi; toutes ces calamités et celles qui devront suivre seront annoncées par des phénomènes célestes; tout ordre sera interverti par juste jugement de Dieu: les petits bouffis d'orgueil et de méchanceté, ivres de colère, prendront la place des grands; la majeure partie de la noblesse perdra la vie; on la verra pourchassée brutalement, exclue des dignités et des emplois par une populace qui ne connaîtra plus d'autre royauté que celle de ses propres caprices, et que rien ne pourra fléchir; rien ne pourra étancher sa soif du sang des rois, des princes et des nobles; elle se livrera à des pillages et à des dévastations que personne ne réprimera, car elle sera la maîtresse, il n'y aura plus qu'elle au monde. Malheureuse France, il est dans ta destinée d'en être la plus lamentable victime! Ce sera vers l'an 1518, peu de temps avant ou après; un de ces événements déterminera l'époque de tous les autres. »

« De grandes provinces, entraînées par le torrent des révolutions, se donneront des lois nouvelles, des constitutions nouvelles, elles ne voudront plus appartenir qu'à elles-mêmes; mais ce sera courir à leur propre ruine. Les meilleurs remparts ne mettront pas les citadelles à l'abri du pillage et du massacre; ils n'abriteront plus bientôt que des orphelins et des veuves. Que chacun se tienne en garde contre son voisin, car les plus proches voisins se pilleront et se dépouilleront les uns les autres sans scrupule et sans honte, le plus faible deviendra la proie du plus habile et du plus fort. Honneur, patrie, bien public, vaines expressions sorties du langage, et remplacées par celles d'égoïsme et d'intérêt personnel. La vengeance du Seigneur s'apaisant chaque jour davantage, deviendra de plus en plus manifeste à tous les yeux : les Turcs et les Ottomans raviront aux chrétiens une partie de leurs possessions. Les Grecs envahiront l'Occident, et sèmeront sur leur passage la dévastation et la mort. L'Arménie, la Phrygie, la Dacie, la Norwège, subjuguées par de puissants ennemis, ne se relèveront plus jamais de leur apauvrissement et de leurs ruines. Le Pô, le Tibre, le Rhône, la Loire, inonderont leurs bords, et détruiront les champs et les villes; ce que l'inondation aura épargné, des tremblements de terre le renverseront. Dévastations, pillages, ruines, dans les royaumes de Chypre, de Sardaigne, d'Arles; guerres affreuses et jusqu'à extinction d'une des parties belligérentes entre l'Espagne et l'Aragon. *Gascots aut suor. interitù L ave a A : P : Vasconia, conjunctus est enim cum A* (51). »

« Avant l'an 1525, le monde chrétien tout entier frémit d'épouvante et de regrets au récit de la prise et de la dévastation de la plus noble des cités, de la belle et puissante capitale du royaume de France. L'Eglise, soumise dans tout l'univers à de cruelles et lamentables persécutions, sera dépouillée de ses biens; assez heureux le ministre des autels qui aura pu sauver sa vie, quels que soient sa dignité et son rang. Les temples du Seigneur seront profanés; la religion, réduite au silence devant la haine et la fureur de ses ennemis triomphants, ne fera plus entendre sa voix.

« Saintes et pieuses filles, consacrées au service de Dieu et des pauvres, vous serez chassées de vos monastères et vous fuirez ça et là, couvertes de honte et de déshonneur. Pasteurs de l'Eglise, augustes prélats, vous serez expulsés de vos sièges, bannis de vos demeures, poursuivis par un fer homicide, vos troupeaux dispersés erreront sans direction et sans guide.

« Le chef de l'Eglise quittera la ville éternelle, trop heureux s'il peut trouver quelque part un asile, une pierre pour s'asseoir, et manger avec ses compagnons d'exil le pain de la douleur et des larmes. La malice des hommes se tournera partout contre la religion, et l'Eglise restera sans protecteur

durant vingt-cinq mois et plus, car pendant tout ce temps il n'y aura à Rome ni pape ni empereur, et la France n'aura plus de monarchie.

« Honneur à la violence et à la vengeance, place pour elles seules dans l'univers! Supplices inventés jadis par les persécuteurs et les tyrans, voici vos jours qui se lèvent de nouveau. Mais qu'étiez-vous, et qu'était la fureur des Vandales en comparaison des tribulations et des douleurs qui se préparent?

« Autels brisés, temples démolis, monastères renversés, troupeaux dispersés, disparaissent devant les fléaux que la main vengeresse du Dieu saint réserve à un monde corrompu. Tout est bouleversé dans la nature; les éléments sont altérés dans leurs principes; le sol frémit sous les pas; les hommes, leurs demeures, les cités peuplées s'engloutissent dans les abîmes de la terre. Les champs sont frappés de stérilité, la racine des plantes se dessèche dans un terrain brûlant, les germes ne peuvent se développer, les feuilles se fanent avant la maturité des fruits. L'Océan soulevé par la tempête menace ses rivages, engloutit les vaisseaux et les navigateurs. L'atmosphère corrompue dépose dans toutes les poitrines le germe du trépas. De lugubres clartés sillonnent le firmament; le soleil perd sa lumière et devient couleur de sang. La lune semble avoir un double disque pendant quatre heures consécutives, et ces disques sont environnés de signes menaçants. Les étoiles paraissent se livrer des combats dans les cieux, comme pour annoncer aux hommes le jour des batailles et de la mort. Le souffle du vent ne transporte plus que les émanations de la contagion et de l'épidémie; aussi quelle mortalité parmi les hommes et les animaux! La mort subite et la famine se joignent à tant de fléaux, sans doute pour achever de dévaster l'univers et spécialement l'Occident; jamais, non jamais depuis le commencement du monde, il n'exista pareille désolation. Plus de pompes ni de grandeurs, plus de luxe, plus de culture de l'esprit; hommes studieux, savants, littérateurs, vous n'êtes plus.

« La Lorraine pleure les dépouilles qui lui ont été ravies; la Champagne implore à grands cris les secours des provinces voisines, et il ne lui est pas donné de secours, et elle assiste douloureusement à sa propre dévastation. L'Irlande, la Sicile et la Bretagne ont fait alliance pour l'envahir et la couvrir de ruines. Mais voilà que vers l'an du Seigneur 1515, peu avant ou après, un jeune captif recouvre la couronne des lis; il vient au secours des provinces malheureuses, et établit sa domination sur tout l'univers. Devenu paisible possesseur de l'empire du monde, il détruit les fils de Brutus et l'île, de sorte qu'il n'en restera plus à tout jamais qu'un souvenir. Telles

(51) Nous n'avons pas trouvé le mot de cette énigme.

sont les tribulations qui précéderont la restauration du christianisme.

« En même temps Dieu choisira, pour gouverner son Eglise, un pontife parmi ceux que la persécution aura épargnés; modèle de sainteté, de perfection et de vertus, il sera couronné par les anges et placé sur la chaire de Pierre par ses compagnons de douleur et d'exil.

« Il réformera l'univers, principalement par la puissance de ses exemples et la vénération profonde qu'il saura inspirer. Il ramènera les ecclésiastiques à la manière de vivre des temps apostoliques; il prêchera les pieds nus, et se montrera sans crainte comme sans condescendance envers les puissances temporelles. Il ramènera les schismatiques au giron de l'Eglise, convertira presque tous les infidèles, mais surtout un grand nombre de juifs.

« Il sera puissamment secondé par un pieux monarque de la sanctissime race des rois de France, qui, de concert avec lui, travaillera également à la réforme de l'univers; et l'univers se laissera réformer, car la colère de Dieu sera apaisée. Il n'y aura plus dès lors qu'une loi, une foi, un baptême, une même manière de vivre. Tous les hommes n'auront plus qu'un cœur et qu'une âme; la paix la plus profonde se maintiendra durant de longues années.

« Mais ensuite la malice des hommes se réveillera, les nations reviendront à leurs premiers égarements et à de plus grands encore et plus nombreux; aussi de nouveaux signes apparaîtront au firmament, et cette fois ce sera l'annonce de la destruction du monde. Dieu en abrégera le terme, et toutes choses prendront fin. »

Telle est cette fameuse prophétie dont l'auteur n'avait certainement pas prévu la future célébrité. La peinture si vive et si vraie qui s'y trouve des excès de la révolution française, cette histoire anticipée d'une époque si justement nommée la terreur et dont le souvenir récent faisait encore battre les cœurs de douleur et d'effroi, impressionna vivement les imaginations; c'étaient bien ces temps calamiteux que le prophète avait en vue, lorsqu'il écrivait ses pages menaçantes. Il est vrai que les dates ne concordaient pas avec les faits; mais qu'importaient les dates, les savants trouveraient sans doute le moyen de tout accorder? En attendant, l'imagination prit les devants sur la critique, et la fraude lui venant en aide, les journaux et les recueils publièrent sans dates, ou bien avec de fausses dates, les fragments les plus remarquables à ce point de vue chimérique. Il y a plus, c'est que les premiers lecteurs et les premiers copistes avaient lu et recueilli avec tant de précipitation, qu'ils n'avaient pas aperçu le pseudonyme de Jean Prêcheguerre, par lequel la prophétie commence, et qu'ils l'avaient attribuée à un saint Sévère, ou plutôt Césaire, car ils ne prirent pas même le temps de bien lire ce mot, sous le nom duquel une prédiction insignifiante se lit

quinze à vingt pages auparavant. Elle se trouve reproduite sous ce même nom estropié de saint Césaire, jusque dans des éditions du savant et grave Dictionnaire historique de Feller.

Il était surtout un point qui contribuait à sa réussite: savoir, l'annonce de cette restauration de la couronne des lis sur la tête d'un jeune captif, dont l'heureux avènement ramènerait un nouveau siècle d'or. Il est vrai qu'il n'existait point de jeune captif parmi les membres de la famille détrônée; mais les vrais légitimistes acceptaient d'avance celui que la Providence enverrait, puisqu'il serait le légitime héritier d'une race tant regrettée; son apparition donnerait sans doute l'explication de l'énigme. Les partisans de Louis XVII, dans leur persuasion que le duc de Normandie n'était pas mort, et dans leur prédisposition à être pris pour dupes, comme ils l'ont été en effet successivement par cinq ou six adroits fripons, n'éprouvaient aucune difficulté à expliquer cette particularité; pour eux, c'était de l'histoire plus claire que le jour.

Et quant à la date, tout finit par s'arranger au mieux: on s'aperçut que les 284 ans qui manquaient pour arriver jusqu'à l'époque de la révolution française, correspondaient avec l'ère de Dioclétien. Ce fut un trait de lumière, et vite on publia que saint Césaire comptait de l'ère des martyrs ou de Dioclétien. Il n'en était rien cependant.

Le pseudonyme de Jean Prêcheguerre, en latin *Joannes de Vauquierro*, cache le nom de Jérôme Savonarole, en latin *Jeronymus de Savonarola*, dont il est l'anagramme. Alors tout s'explique: on sait que la réforme de l'Eglise dans son chef et dans ses membres, que le retour des chrétiens, peuples et rois, clergé et noblesse, aux usages des premiers siècles, que la pauvreté évangélique était l'idole constante de la pensée de Savonarole, idole à laquelle il sacrifiait son temps et ses sueurs, à laquelle il sacrifia sa vie. La corruption des cours de Rome et de Florence faisait bondir son âme généreuse d'une sainte indignation, d'une indignation qui ressemblait peut-être un peu trop à la haine. Mais enfin, désespérant de réussir en ses desseins avec ses seuls moyens, il tourna ses yeux vers l'étranger, vers la France. Il annonça à l'Italie une invasion à laquelle la cour de France ne songeait pas encore, mais que le testament de René d'Anjou rendait inévitable. Elle se fit; Savonarole ne put la diriger selon ses vues particulières; après les plus brillants débuts, elle aboutit misérablement. Le prédicateur obstiné en annonça alors une seconde, il remua ciel et terre pour l'obtenir, il menaça de mort Charles VIII, s'il refusait de l'entreprendre; et c'est sans doute dans ce dernier paroxysme de son zèle qu'il lança, au milieu d'une société déjà si tourmentée, ce nouveau brandon de discordes et de terreurs.

La menace adressée aux fils de Brutus et à l'île ou aux îles qu'ils habitent, car on ne sait trop s'il y a *insulam* ou *insulas*, n'a rien

qui regarde l'Angleterre, ainsi qu'on s'est plu à le penser jusqu'ici : elle concerne la ville de Venise, et est placée là en réponse à une autre prophétie que cette rivale de Florence faisait valoir dans le même temps en sa faveur, et qui se lit au même recueil. Venise y est représentée sous l'emblème d'un nautonnier dont toutes les mers sont le domaine, et qui enserre les continents dans ses bras. Savonarole détestait la cour, mais il aimait Florence, sa patrie adoptive.

Voici dans leur ordre les diverses prédictions dont se compose le recueil intitulé *Liber mirabilis* :

1° Une pronostication attribuée à Bemachobus, évêque de Patare et martyr ;

2° Un entretien supposé entre la sibylle Cassandre et le roi Tarquin ;

3° Un fragment d'un traité de l'Antechrist attribué à saint Augustin, mais qui n'est pas de ce saint docteur ;

4° La prédiction de saint Sévère ;

5° Un traité de la certitude de la divination astrologique et des révélations particulières ;

6° Une imprécation contre la ville de Rome et la cour pontificale ;

7° Une prédiction attribuée à l'abbé Joachim, et intitulée : *Du Pasteur angélique* ;

8° La prophétie de Jean Prêcheguerre ;

9° Une compilation de prophéties imprécatoires contre Rome et contre Florence ;

10° Une lettre prophétique de frère Jérôme, de Ferrare, dominicain : Savonarole lui-même ;

11° L'entretien du Sauveur avec la Vierge.

12° Des prophéties de Jean de Rochetaillade.

Cette première partie du recueil est écrite en latin, la seconde, écrite en français, contient : 1° la prophétie relative à la république de Venise ; 2° deux prédictions concernant le grand pape et le grand roi qui gouverneront l'univers, et forceront tous les mécréants à se convertir ; 3° un chapitre d'un livre intitulé *Lucidaire* ; 4° une prophétie révélée au petit Martin Guérin, prêtre de Loches.

Rien n'est moins authentique, plus mal raisonné, plus mal vu et souvent plus puéril que tout cela ; mais enfin c'était la pensée du temps, pensée qui courait les rues, qui courait le monde, que Savonarole n'avait pas conçue, mais qu'il avait adoptée, qu'il s'était appropriée, qu'il s'était pour ainsi dire identifiée. La réforme était le cri universel, le besoin du moment. Tout se corrompait ou plutôt tout était corrompu, le monde était encore rempli d'infidèles ; les juifs, qui se trouvaient partout, étaient partout en horreur, la terre sainte était retombée sous le joug du musulman : quoi de plus intolérable qu'un pareil état de choses. Or l'Eglise avait la puissance de la doctrine, la France la puissance du glaive ; comment donc ces deux puissances ne se réuniraient-elles pas dans un but commun

et pour le bien commun. La France l'aurait convertie, Dieu lui-même pourrait-il vouloir autre chose ? Pourquoi donc attendre, les temps n'étaient-ils pas arrivés ? Et quand ce plan magnifique serait réalisé, quelle paix, quel repos, quel bonheur dans le monde entier ! La fraternité et l'union, le bon exemple et la charité rétablis entre tous les hommes ; le vice et les dissensions politiques, l'erreur et les querelles religieuses bannis à tout jamais ! Le monde deviendrait un ciel anticipé, et alors toutes les prophéties bibliques et évangéliques étant accomplies, les destinées de l'univers le seraient également, il ne resterait plus à attendre que la fin du monde et le jugement général.

C'est dans cette pensée que Charles VIII entreprit son expédition d'Italie. L'ambassadeur de Ludovic Sforzia, qui venait le solliciter et lui dire que la Péninsule aspirait après lui comme après un libérateur, la lui aurait inspirée, s'il ne l'avait eue déjà. Mais poètes et prosateurs français l'avaient devancé. André de la Vigne, dans son *Vergier d'honneur*, maître Guilloche, dans sa *Prophétie du roy Charles VIII*, Jehan Michel, dans sa *Vision divine*, avaient présenté au pupille d'Anne de Beaujeu ces magnifiques destinées, dans tous les langages, sur tous les tons, avec un art séduisant ; de sorte que personne n'était plus disposé que le jeune monarque à se laisser couronner roi de l'univers (52).

L'expédition ne fut assurément pas sans gloire. La bataille de Fornoue couronne dignement une marche triomphale depuis Paris jusqu'à Rome : mais de toutes les prophéties que resta-t-il ?

LORETTE (La santa Casa de Lorette et son transport miraculeux depuis Nazareth.) — Suivant une pieuse croyance, universellement répandue dans l'Eglise, mais nullement proposée à la foi, la Santa-Casa qu'on vénère à Lorette sous le dôme de la magnifique basilique élevée par les souverains pontifes Pie V, Grégoire XIII et Sixte V, serait la maison même habitée jadis à Nazareth par la sainte Vierge ; celle où l'ange Gabriel lui annonça, et où s'accomplit l'incarnation du Verbe divin.

Mais avant d'entamer les arides discussions auxquelles nous allons être obligé de nous livrer, qu'il nous soit permis de reproduire ici le récit élégant et simple de l'évangéliste saint Luc, racontant l'accomplissement de ce grand et consolant mystère. Après avoir relaté ce qui concerne l'annonciation de Jean-Baptiste, l'historien sacré continue de la sorte : *Six mois après, l'ange Gabriel fut envoyé de Dieu dans une ville de Galilée, nommée Nazareth, à une vierge mariée à un homme appelé Joseph, de la famille de David : Marie était le nom de la jeune vierge. Or l'ange, arrivé près d'elle, lui dit : Je vous salue, ô pleine de grâce, le Seigneur*

(52) Voy. *Recueil de Prédications* ; Paris, Briçon, 1831, in-12. — *Le Livre de toutes les Prophéties* ;

Paris, Maison, 1849, in-18. — *Liber mirabilis*. — *Notre Hist. de la Magie et des Sociétés secrètes*, etc.

est avec vous ; vous êtes bénie entre les femmes. Entendant ces paroles, elle en fut troublée, et se demandait ce que signifiait une pareille salutation. Mais l'ange lui dit : Ne craignez pas, ô Marie, car Dieu vous a eue pour agréable : vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils, auquel vous donnerez le nom de Jésus. Il sera grand, appelé le Fils du Très-Haut ; le Seigneur l'établira sur le trône de David, son père, et il régnera sur la maison de Jacob à toujours, et son règne n'aura point de fin. Alors Marie répondit à l'ange : Comment cela se fera-t-il ; car je vis dans la continence ? Et l'ange lui dit à son tour : L'Esprit saint surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous enveloppera de son ombre ; aussi le fruit saint de vos entrailles sera appelé Fils de Dieu. Et voilà qu'Elisabeth, votre parente, a conçu elle-même un fils dans sa vieillesse, et celle qu'on appelle stérile, est dans son sixième mois ; preuve qu'il n'est rien d'impossible à Dieu. Alors Marie répondit : Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. Et l'ange la quitta (53).

Suivant une révélation faite en 1291 à Alexandre, pasteur de l'église Saint-Georges, à Tersatz, en Dalmatie, la maison où ce mystère s'accomplit, et qui était celle de Marie, aurait été changée en église, consacrée par les apôtres, et leur aurait servi d'asile pour célébrer le saint sacrifice.

Cela est possible, en effet ; il n'y a aucune raison de le nier : mais cette révélation n'étant guère authentique, ne suffit pas pour l'affirmer.

Examinée au point de vue comparatif des faits contemporains, elle ne perd ni n'acquiert aucun élément de certitude. Dans nos temps modernes de repos d'esprit et

(53) In mense autem sexto, missus est angelus Gabriel a Deo in civitatem Galilææ, cui nomen Nazareth, ad virginem desponsatam viro, cui nomen erat Joseph, de domo David, et nomen virginis Maria. Et ingressus angelus ad eam, dixit : Ave, gratia plena, Dominus tecum : benedicta tu in mulieribus. Quæ cum audisset, turbata est in sermone ejus, et cogitabat qualis esset ista salutatio. Et ait angelus ei : Ne timeas, Maria, invenisti enim gratiam apud Deum : ecce concipies in utero, et paries filium, et vocabis nomen ejus Jesum. Hic erit magnus, et Filius Altissimi vocabitur, et dabit illi Dominus Deus sedem David patris ejus : et regnabit in domo Jacob in æternum, et regni ejus non erit finis. Dixit autem Maria ad angelum : Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco ? Et respondens angelus dixit ei : Spiritus sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi. Ideoque et quod nascetur ex te Sanctum, vocabitur Filius Dei. Et ecce Elizabeth cognata tua, et ipsa concepit filium in senectute sua : et hic mensis sextus est illi, quæ vocatur sterilis : quia non erit impossibile apud Deum omne verbum. Dixit autem Maria : Ecce ancilla Domini. fiat mihi secundum verbum tuum. Et discessit ab illa angelus. (Luc. 1, 26-38.)

(54) Vid. Apoc. vi, 9.

(55) Les auteurs modernes semblent avoir voulu, il faut bien prononcer le mot, jeter de la poudre aux yeux de leurs lecteurs. Torsellini, l'un des plus

d'études retrospectives, nous attaquons une grande importance à la conservation des monuments religieux, et de tous les objets auxquels se rattachent de pieux souvenirs ; mais en était-il de même alors ? L'esprit humain n'avait-il pas d'autres sujets de préoccupation à l'époque d'une Eglise naissante, d'une première ferveur de néopaganisme, de persécutions journalières ?

D'une part, il semble que les objets matériels n'entraient que secondairement en ligne de compte dans la pensée des nouveaux chrétiens, car la croix du Sauveur elle-même resta au lieu où les Juifs l'avaient déposée d'abord, suivant l'usage pratiqué par eux d'enterrer l'instrument du supplice non loin du corps du supplicié, jusqu'à ce que sainte Hélène vint en faire la recherche à trois siècles de là.

D'un autre côté, ils prenaient un très-grand soin du corps de leurs martyrs, et ils les déposaient sous les autels comme une espèce de consécration du temple et de l'autel lui-même. Une allusion à cet usage contenue dans l'apocalypse, nous fournit la preuve qu'il remonte aux temps apostoliques. « J'ai vu, dit l'apôtre, j'ai vu sous l'autel les âmes de ceux qui ont été mis à mort à cause de la prédication de la parole, et à cause du témoignage qu'ils ont rendu : *Vidi subtus altare animas intersectorum propter verbum Dei, et propter testimonium, quod habebant* (54).

Au milieu de ces incertitudes et du silence de l'histoire, est-il possible de conclure par une affirmation ou par une négation absolue la question relative à la maison de la sainte Vierge (55) ? Examinons ; voyons et pesons les témoignages.

Eusèbe de Césarée, dans sa *Vie de Con-*

doctes et le plus réputé de tous, cite avec un merveilleux aplomb, dès son premier chapitre, saint Jérôme, le vénérable Bède, Jacques de Vitry, Guillaume de Tyr, qui ne disent pas un mot de la sancta casa. Il place en tête Nicéphore Calliste, qui en parle en effet, et en a parlé le premier, mais au XII^e siècle.

Après Torsellini, si vous consultez le P. Caillan, dans son *Histoire critique et religieuse de Notre-Dame de Lorette* (a), vous trouverez au commencement de l'ouvrage une longue liste d'auteurs cités à l'appui de cette thèse, que la maison de la sainte Vierge fut toujours précieusement conservée à Nazareth jusqu'au moment de son transport à Lorette. De compte fait, il y en a vingt, et cette note en plus : « Enfin, il n'est presque pas de livres sur les anciens monuments de la terre sainte, sur les croisades, sur l'histoire de l'Eglise ou celle de France, qui n'ait parlé de la sainte maison de Nazareth. » Les vingt auteurs allégués sont Eusèbe de Césarée, saint Epiphane, saint Jérôme, saint Paulin, Grégoire de Tours, Adamnan, Bède, Jean de Jérusalem, Métaphraste, Nicéphore Callixte, Guillaume de Tyr, Jean Phocas, Jacques de Vitry, Marin Sanuti, Godefroi de Beaulieu, Josse Clictoue, l'auteur de la *Vie de saint Gombault*, Thomas Célano, auteur d'une chronique des franciscains, et Surius. Sur ces vingt auteurs, seize ou dix-sept ont vécu avant la translation ; et de ceux-ci il n'y en a que deux ou trois

(a) Paris, Vaton, 1843, 1 vol. in-12.

tantin (56) parle avec détails de trois basiliques élevées par sainte Hélène dans le cours de son voyage en terre sainte : celle de la Résurrection, sur le mont du Calvaire, ensuite celle de l'Ascension, sur le mont des Oliviers, et enfin celle de la Nativité à Bethléem. Nous n'avons pas à rapporter les paroles de cet auteur, puisqu'il ne parle pas de Nazareth.

On a tiré de son silence cette déduction, que sainte Hélène, loin d'avoir restauré la sainte maison, ne s'en était nullement occupée. C'est trop conclure : en bonne logique, des prémisses négatives ne peuvent aboutir à une conclusion affirmative. Il est vrai pourtant qu'un tel silence de la part d'un auteur contemporain, lorsque l'occasion de parler s'offrait d'elle-même, et sollicitait, pour ainsi dire, sa plume naturellement élogieuse, semble emporter avec soi une signification négative. L'écrivain qui composa l'éloge historique de Constantin et de sa mère, plutôt que leur biographie, ne dit rien de l'église de Nazareth, donc elle ne fut pas édifiée. Constantin lui-même, qui parle de ses autres ouvrages, ne dit rien de celui-ci, donc il ne le fit pas. Nous livrons pour ce qu'elle vaut, et sans lui attribuer beaucoup de valeur, cette conséquence à l'appréciation de chacun.

Saint Epiphane, qui écrivait au commencement du v^e siècle, affirme qu'un vieillard, alors âgé de quatre-vingts ans, nommé Joseph, et décoré du titre de comte de l'empire par Constantin, avait été jadis envoyé en mission par ce prince, pour bâtir des églises en divers lieux de la Judée, et notamment à Tibériade, Diocésarée, Nazareth et Capharnaüm; où il n'y avait pas eu moyen d'en construire jusqu'alors, parce qu'il ne s'y trouvait aucun chrétien, et que les Juifs faisaient même en sorte qu'aucun n'y pût habiter (57).

Si ce fait est postérieur au voyage de sainte Hélène, comme il y a apparence, la mère de Constantin n'avait donc point bâti d'église à Nazareth, ni rétabli la maison de Marie; parce qu'il aurait fallu les laisser ensuite sous la garde exclusive des Juifs, en-

nemis jurés de Marie et de la foi chrétienne.

Ce texte est embarrassant; aussi conteste-t-on à saint Epiphane la vérité de son récit : il n'est pas probable, dit-on, que cela soit vrai. Et cependant il paraît bien que, du temps même de saint Epiphane, il n'y avait pas encore de chrétiens à Nazareth : il semble le dire.

† Saint Jérôme, dans ses *Lettres* à Eustochius et à Eusèbe, parle avec enthousiasme de la ville de Nazareth, qu'il appelle la *fleur de la Galilée* et la *nourrice du Seigneur* (58); il parle des pèlerinages qui s'y faisaient de son temps, et en particulier de celui qu'y fit sainte Paule; mais il ne dit rien de la maison de Marie, rien de sa restauration, de sa conservation ou de ses ruines (59).

Il est probable, toutefois, pour ne pas dire plus, que le culte des chrétiens ne s'adressait pas à la ville de Nazareth en général; mais d'une manière spéciale au lieu où le mystère de l'incarnation s'était accompli, et où le Sauveur avait passé ses premières années. Ainsi ce lieu ne pouvait manquer d'être connu; mais en quel état se trouvait-il, rien ne nous l'indique encore. Saint Jérôme écrivait pendant la première moitié du v^e siècle.

Il parle de nouveau de Nazareth dans son petit traité des *Lieux saints de la Palestine*, et ne dit rien qui ait rapport à la maison de Marie, où à l'église qui aurait été élevée sur le lieu de l'annonciation.

Le témoignage de saint Paulin, évêque de Nôle, et contemporain de saint Jérôme, est plus explicite, sans jeter encore aucune lumière sur la maison de la sainte Vierge. « Sainte Hélène, dit-il, avec l'assentiment, ou plutôt à l'instigation d'un fils qui mit à sa disposition les trésors de l'empire, pour l'accomplissement de ses pieux desseins, puisa sans compter dans les caisses publiques. Elle n'épargne à sa piété ni soins, ni dépenses pour honorer et recouvrir de basiliques tous les lieux où, dans son amour pour les hommes, le Sauveur avait accompli les mystères de son Incarnation, de sa Passion, de sa Résurrection et de son Ascension (59*). »

Edit. et trad. du P. Pétau.)

(58) Les historiens de la *Sancta Casa* se plaisent à citer le témoignage de saint Jérôme, dans son traité *De situ et nominibus locorum Hebræorum*; nous affirmons qu'il n'en dit rien; on ne nous croira pas sur parole: Voici donc le passage allégué: *Nazareth: unde et Dominus noster atque Salvator Nazareus vocatus est: sed et nos apud veteres quasi opprobrio Nazareti dicebamus, quos nunc Christianos vocant. Est autem usque hodie in Galilæa viculus contra Legionem, in quinto decimo ejus milliario ad orientalem plagam juxta montem Thabor (nomine Nazara.)*

(59) *Ibimus Nazareth, et juxta interpretationem ejus, florem videbimus Galilæe. (Epist. ad Euseb.) Præcurrit Nazareth, nutriculam Domini. (Epist. ad Eustoch. Vid. Epist. 46 et 108.)* L'occasion était belle cependant de parler de la maison de Marie!

(59*) Itaque prompto filii imperatoris assensu mater augusta, patefactis ad opera sanctæ thesauris, toto abusu fiseo est: quantoque sumptu atque cultu

qui aient parlé de la maison de Nazareth; mais ce sont ceux des derniers siècles, et leur témoignage n'est pas tel qu'on le présente.

Gretzerus, auquel plusieurs écrivains modernes ont emprunté toute leur science, sans en prévenir, cite quarante-deux pèlerinages en terre sainte accomplis avant la première croisade, et rapporte les textes. Il y est question une fois ou deux de Nazareth; mais jamais de la maison de Marie. Ce silence serait très-significatif pour quiconque voudrait en arguer: de sorte que les preuves se tournent contre les auteurs. (V. GRETZER., *De sacris peregrinationibus*, lib. 1, c. 8.)

(56) Voir *Vie de Constantin*, liv. III.

(57) *Quibus in locis nemo unquam ecclesias edificare poterat; quod nullus inter eos neque gentilis, neque samaritanus, neque christianus habitaret. Præsertimque Tibériade, Diocæsareæ, quæ et Sephurim dicitur, Nazarethi, Capharnaumi, ubi diligenter hoc observant, nemo ut gentis alterius domicilium illuc habeat. (EPIPH., Hæres. 50, n° 11.*

Enfin nous arrivons de la sorte à savoir qu'une basilique existait au v^e siècle sur le lieu où s'était accompli le mystère de l'Incarnation. Qu'elle eût été bâtie par sainte Hélène, ou que ce fût celle élevée par le comte Joseph, la question est moins importante qu'elle ne serait difficile à résoudre.

Adamnan, abbé de Sainte-Colombe, écrivait à la fin du vii^e siècle ou au commencement du viii^e, dans son traité *De locis sanctis*, lib. II, n^o 36, traité qui se lit dans les *Actes des Bénédictins*, III^e siècle, II^e partie :

« La ville de Nazareth, suivant le récit d'Arcoulf, qui y a demeuré, n'a point de remparts, et est bâtie sur une montagne. Elle contient cependant de grands édifices de pierre, et on y voit deux grandes églises aussi de pierre (60). L'une est au milieu de la ville, établie sur deux voûtes, au lieu même où avait existé autrefois la maison dans laquelle fut nourri notre Sauveur. Cette église, bâtie sur deux monticules et supportée par des arceaux, possède au-dessous d'elle, dans les souterrains dont nous parlons, une fontaine très-limpide, à laquelle tout le peuple de la ville a coutume de venir puiser de l'eau, et de laquelle aussi on en monte dans des vases, par le moyen de poulies, à l'église qui est au-dessus.

« L'autre église passe pour être construite au lieu où fut la maison dans laquelle l'archange Gabriel, député à la bienheureuse Marie, la trouva seule et lui adressa la parole. Nous tenons ces détails sur Nazareth de saint Arcoulf, qui demeura deux jours et deux nuits en cette ville (61). »

Nous n'insisterons pas sur la tournure dubitative employée par l'auteur, parce qu'on peut à toute force entendre son expression d'une manière différente, et que nous voulons éviter même l'apparence d'une chicane.

Enfin, voilà le nom de la maison de la sainte Vierge prononcé au viii^e siècle ; mais hélas ! c'est pour dire que cette maison avait existé autrefois.

Adamnan a-t-il bien reproduit le récit d'Arcoulf ; nous ne savons : mais dans tous les cas, tel qu'il est, le récit est contraire

aux idées plus modernes sur la conservation de la sainte demeure de Marie.

On cite Bède, *Histoire d'Angleterre*, livre V, chapitre 16 ; *Traité des Lieux Saints*, et *Explication des noms exprimés dans les Actes*. Bède ne dit rien de Nazareth au lieu indiqué de son *Histoire ecclésiastique* d'Angleterre. Le *Traité des Lieux Saints* et l'*Explication des noms exprimés dans le livre des Actes des apôtres*, qui ne forment qu'un seul et même petit opuscule, ne paraissent point être de lui. Le collecteur des œuvres de Bède le lui a attribué, ne sachant qui il devait en gratifier. Au surplus, voici le passage tel qu'il se lit dans l'édition de Cologne, année 1612 : « Nazareth est une bourgade de la Galilée près le mont Thabor, d'où Notre-Seigneur Jésus-Christ reçut le nom de Nazaréen. On y voit une église au lieu où la bienheureuse Marie reçut la bonne nouvelle de la part de l'ange qui lui était envoyé ; et une seconde au lieu où le Seigneur fut nourri (62). »

Cette désignation de *bourgade* appliquée à la ville de Nazareth, indique une époque plus rapprochée de nous ; car au temps du vénérable Bède, c'est-à-dire au commencement du viii^e siècle, Nazareth était encore une ville de quelque importance.

Quoi qu'il en soit, ce témoignage ne prouve rien ni pour ni contre la conservation de la maison de la sainte Vierge ; et si ce n'est pas une copie plutôt qu'un témoignage original, on pourrait induire de son silence qu'elle n'existait plus.

Nous arrivons enfin à un témoignage plus positif.

Nicéphore Callixte, au 30^e chapitre du viii^e livre de son *Histoire*, dit : « Hélène dirigea ensuite ses pas vers l'Orient, se rendit à Nazareth ; et ayant trouvé la maison de la salutation angélique, elle érigea un temple magnifique à la Mère de Dieu (63). » Il n'y a rien de plus ; mais enfin c'est un nouveau pas dans la voie : nous savons que la pieuse Hélène fit la recherche de la maison de Marie, qu'elle la retrouva ; nous ignorons toujours en quel état, et si elle la restaura.

Nicéphore écrivait, il est vrai, plus de

regina poterat et religio suadebat, ædificatis basilicis contextit omnes et excoluit locos, in quibus salutaria nobis mysteria pietatis suæ incarnationis, et passionis, et resurrectionis, atque ascensionis sacramentis Dominus Redemptor impleverat. [PAULIN, Epist. 11 ad Severum.]

(60) *Constructæ ecclesiæ* : Nous croyons que l'auteur a employé l'expression de *constructæ* à dessein, parcequ'alors un très-grand nombre d'églises n'étaient construites qu'en bois ou en torchis, comme les cabanes des pauvres.

(61) *Civitas Nazareth, ut Arculfus, qui in ea hospitatus est, narrat, et ipsa, ut Capharnaum, murorum ambitum non habet, supra montem posita; grandia tamen lapidea habet ædificia, ibidemque duæ pregrandes habentur constructæ ecclesiæ: una in medio civitatis loco super duos fundata caneros, ubi quondam illa fuerat ædificata domus, in qua noster nutritus est Salvator. Hæc itaque eadem ecclesia duobus tumulis et interpositis arcibus subfulta, habet inferius inter eosdem tumulos facidis-*

simum fontem collocatum, quem totus civium frequentat populus, de illo exhaurians aquam, et de latice eodem sursum in ecclesiam superædificatam aqua in vasculis per trocleas subregitur.

Altera vero ecclesia in eo fabricata habetur loco, ubi illa fuerat domus constructa, in qua Gabriel archangelus ad beatam Mariam ingressus, ibidem eadem hora solam est locutus inventam. Hanc de Nazareth experientiam a sancto didicimus Arculfo, qui in illa duabus hospitatus est noctibus et totidem diebus.

(62) Nazareth, viculus in Galilæa juxta montem Thabor, unde et Dominus noster Jesus Christus est Nazareus vocatus. Habetque ecclesiam in loco quo angelus ad beatam Mariam evangelisaturus intravit; sed et aliam ubi Dominus est nutritus.

(63) Inde Orientem versus descendens, Nazareth pervenit et salutationis angelicæ domo reperta, Dei genitrici peramanum excitavit templum. [NICÉPHORE, *Eccles. hist.* lib. VIII, trad. de Jean Langus.]

huit cents ans après l'événement ; mais enfin telles étaient les traditions, et il n'y a rien qui infirme son témoignage.

Guillaume de Tyr parle souvent et longuement de Nazareth ; mais sans dire un seul mot de la maison de Marie. Il ne faudrait pourtant pas conclure absolument de son silence qu'elle n'existait pas, mais seulement qu'il n'y a pas songé, ou qu'il n'a pas eu l'occasion d'en parler. Ce prélat connaissait parfaitement la Palestine (64).

Jean Phocas, prêtre et moine, visita les lieux saints en l'an 1185, et en écrivit en grec une relation qui a été traduite par Léon Allatius, et publiée par les Bollandistes au commencement du second volume du mois de Mai. Berthold Nihusius en avait donné une première édition en 1653. Voici l'important récit du moine voyageur :

« La ville de Nazareth, toute environnée de collines, et située au fond d'une des vallées qu'elles forment, fut le théâtre du grand mystère annoncé par l'archange Gabriel à la Vierge Mère de Dieu, lorsque le Christ, Notre-Seigneur, dans sa grande et abondante miséricorde, revêtit l'humanité pour nous sauver. Dès les premiers pas que vous faites dans cette ville éternellement mémorable (65), vous apercevez le temple de l'archange Gabriel, et au fond d'une petite grotte, qui s'ouvre dans le temple même, à la gauche de l'autel, une fontaine d'où jaillissent des eaux pures comme le cristal ; c'est là que la très-immaculée Mère de Dieu, confiée par les prêtres au juste Joseph, et vivant sous sa garde, allait tous les jours puiser de l'eau. C'est aussi en ce lieu, que, six mois après la conception du Précurseur, elle reçut la première salutation de Gabriel, lorsqu'elle venait puiser de l'eau selon sa coutume ; et que, troublée et tremblante, elle se réfugia dans la maison de Joseph, dès qu'elle eut entendu de la part de l'ange, *Je vous salue, pleine de grâce*, auquel elle répondit, *Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole*, et où ensuite elle re-

çut dans son très-chaste sein le Verbe de Dieu. La maison de Joseph a été dans la suite changée en la très-belle église à la gauche de laquelle, près de l'autel, se voit la grotte, non pas creusée au-dessous de la superficie du sol, mais s'ouvrant horizontalement au-dessus. L'entrée en est ornée de marbre blanc, et au-dessus on voit un tableau fait au pinceau, représentatif de l'annonciation. »

Ici le pèlerin entre dans de grands détails sur ce tableau, puis il continue de la sorte : « Lorsque vous entrez dans la grotte, après être descendu quelques degrés, vous parcourrez des yeux cette antique demeure de Joseph, dans laquelle, ainsi que je l'ai déjà dit, l'archange annonça la bonne nouvelle à la Vierge, éloignée du bord de la fontaine. Outre cela, on voit, à la place même où l'annonciation eut lieu, une croix de marbre noir, incrustée dans du marbre blanc, et surmontée d'un autel ; et à la droite de l'autel une petite maisonnette, dans laquelle la Vierge Mère de Dieu résidait toujours. Du côté gauche, on voit la petite maison de l'annonciation qui n'est éclairée d'aucun jour, dans laquelle le Christ, Notre-Seigneur, passe pour avoir demeuré depuis son retour de l'Égypte, jusqu'à la décollation de son précurseur (66). »

De quel *autel* l'auteur entend-il parler ici ; est-ce de celui de l'église, est-ce de celui de la grotte ? Dans ce dernier cas, les deux maisonnettes auraient été dans la grotte, ce qui n'est pas probable. De ces deux maisonnettes, qu'est devenue la seconde, celle qui n'a pas été transportée ? Observons encore, et ceci est important, que la maison de l'annonciation n'avait point de fenêtre : *adricula luminis expers*.

Sur quoi il faut remarquer que ce récit est bien différent de celui de l'abbé Adamnan. [D'après celui-ci, Nazareth avait deux églises distinctes, dont l'une était bâtie au-dessus de la fontaine, et sur l'emplacement de la maison de saint Joseph, maison dans

(64) Les historiens de la *Sancta Casa* en appellent au témoignage suivant de Guillaume de Tyr ; on en jugera : « Tancredus, genere Normannus, is cujus egregia virtus sacro bello enituerat, Galilææ præpositus, Nazarenam ecclesiam ingentibus donis coluit. Et eam deinde non magis opulencia quam loci sanctitas metropolim fecit » (Vid. *De bello sacro*, lib. ix.)

(65) *Argentis oppidi* ; *ingens* ne peut se rapporter ici à la grandeur de la ville, mais plutôt à son illustration.

(66) Tum inter varios colles media, ad ima ab eisdem efformatæ vallis, urbs Nazareth locum habet, in qua ingens per Gabrielem archangelum mysterium Deiparæ Virgini fannuntiatum est, propter magnam et effluentem illius misericordiam, qui ob nostram salutem hominem assumpsit Christus Deus noster. Statim atque primam hujusce ingentis oppidi portam ingressus fueris, archangeli Gabrielis templum offendes, et in pusilla circa lavam partem altaris, quod in templo est, spelunca, fons præluccitas aquas effundens erumpit, in quem immaculatissima Deiparæ a sacerdotibus justo Josepho concredita, dum ab eo servatur, quotidie adveniens

aquam hauriebat. Sed a concepto præcursore mense sexto, cum pro more aquatum venisset, primam a Gabriele salutationem excepit, turbataque tota, timens, in ædes Josephi regreditur, ubi *Ave, gratia plena*, ab angelo audivit, et *Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum*, illi respondit, et hinc Dei Verbum in ventre suo purissimo excepit. Domus Joseph postmodum in pulcherrimum templum immutata est, in cujus læva parte prope altare spelunca, non in terre visceribus patens, sed superficiei tenus hians. Os candido marmore exornatur, super pictoris industria.... Per os in speluncam ingressus, paucos admodum gradus descendis, tum antiquam illam Josephi ædem oculis lustras, in qua regressæ a fonte Virgini archangelus, ut jam dixi, fausta annuntiavit. Est præterea eo in loco, in quo annuntiatio facta est, ex nigro lapide crux candido marmori incisa, et super eam altare : et a dextra altaris pusilla ædicula, in qua semper Virgo Deipara se continebat. In læva vero parte Annuntiationis illa conspicitur ædicula, luminis expers, quam Dominus noster Christus, regressus ex Ægypto, usque ad præcursorem decollatum, incoluisse f. ritat.

laquelle le Sauveur fut *nourri*. L'autre était construite sur l'emplacement de la maison de la sainte Vierge, au lieu même où s'accomplit le mystère de l'Incarnation. Et afin que l'on ne confonde pas ces deux églises, l'auteur a soin de marquer que l'une d'elles, celle dont il parle en premier lieu, est au centre de la ville.

Suivant Jean Phocas, il n'y a plus qu'une seule église, contenant la fontaine, la maison de Marie et celle de Joseph.

Si l'on s'en rapporte à Adamnan, Jésus-Christ fut nourri dans la maison de Joseph, attenante à la fontaine publique, après avoir été conçu dans la maison de Marie, plus ou moins éloignée de là, mais assez éloignée pour qu'on y eût bâti une autre église. Si l'on consulte Phocas, Jésus-Christ fut conçu dans la maison attenante à la fontaine publique, et nourri dans celle qui n'y est pas contiguë, et qui se trouve pourtant dans la même église.

Dans l'intervalle écoulé entre les dates des deux récits, il s'est donc opéré de notables changements : l'une des deux maisons a été transférée et rapprochée de l'autre ; mais laquelle ? celle de Marie, qui n'était pas contiguë à la fontaine publique, suivant Adamnan ; celle de Joseph, qui n'était pas contiguë à la fontaine publique, suivant Phocas.

Et qu'on ne dise pas que ce sont là des chicanes inutiles, puisque le fait principal est acquis. Elles ne seront pas inutiles, si, en provoquant de nouvelles recherches, elles peuvent aboutir à l'éclaircissement de tous les doutes, et à changer en un point de doctrine historique, ce qui n'est encore qu'une pieuse croyance. Nous le désirons vivement ; aussi vivement, pour le moins, que ceux qui affirment sans démontrer, ou qui nuisent à leur thèse en la prouvant mal.

Pour bien comprendre ce qui précède, il faut savoir que la ville de Nazareth est bâtie sur le penchant d'une colline formée d'une roche tendre, à laquelle les maisons sont adossées, et dans laquelle chacune d'elles possède une ou plusieurs pièces de plain-pied creusées à la pointe du marteau.

Jacques de Vitry, si différent de lui-même dans le recueil intitulé : *Gesta Dei per Francos*, et dans le III^e volume du *Thesaurus anecdotorum* de Martène, parle, à plusieurs reprises, de Nazareth dans l'une et l'autre version, mais sans aucune mention de l'église de l'Annonciation ou de la maison de Marie. Voici, du reste, ses paroles d'après

(67) Et licet terra Jerosolymitana tota sit sancta et solemnitas, ut pote in qua apostoli, prophetæ et ipse Dominus conversati sunt; tamen in ea sunt quædam loca prærogativa, quæ homines specialiter diligunt et venerantur; quorum merita et nomina prosequimur : Nazareth scilicet, in qua nata est B. Virgo Maria, in qua etiam angelo præmisso legato Christus descendit in uterum Virginis, in qua nutritus est, et ætatis humanæ incrementa suscepit. (Jac. VITR., apud MARTÈNE, lib. III, n° 13.)

(68) Ceci est exact, puisque l'étable de Bethléem et le tombeau du Sauveur étaient également des

l'édition de Martène, qu'on croit être la bonne : « Quoique le pays qui a Jérusalem pour capitale, soit tout entier saint et vénérable, puisque c'est celui dans lequel les apôtres, les prophètes et le Seigneur lui-même ont vécu; il y a cependant des lieux privilégiés, que les hommes chérissent et vénèrent d'une manière spéciale; en voici les noms avec les raisons de cette préférence : d'abord Nazareth, dans laquelle est née la bienheureuse Vierge Marie, dans laquelle aussi s'accomplit au sein de la Vierge le mystère de l'Incarnation, après qu'il eut été annoncé par un ange; dans laquelle encore le même Sauveur grandit et atteignit l'âge viril (67). »

Le témoignage suivant est plus précis.

Marin Sanudo, dans ses *Secrets des fidèles de la Terre-Sainte*, dit, au livre III, XIV^e partie : « On montre à Nazareth le lieu où l'ange Gabriel, envoyé de Dieu, annonça à la bienheureuse Vierge l'accomplissement des desseins éternels pour le salut du monde. Et dans une chapelle construite sur le lieu même étaient trois autels; il y avait une chapelle taillée dans le roc vif, aussi bien que celles construites aux lieux de la nativité et de la résurrection (68). Une grande partie de la ville elle-même était taillée dans le roc, ainsi qu'on peut le voir encore maintenant (69). »

Le même auteur, parlant de Nazareth au chapitre 11 de la VII^e partie du même livre, dit seulement qu'il y eut, ou qu'il y a, car on peut traduire des deux manières, *ædificata est*, une église dédiée à l'ange Gabriel.

Ce passage, écrit postérieurement à la mort de saint Louis, est en opposition directe, comme on le voit, avec toute supposition relative à la conservation de la demeure de la sainte Vierge. L'auteur, parfaitement informé de tous les détails relatifs à la terre sainte, ainsi qu'on en demeure convaincu après avoir parcouru son livre, parle de monuments qui n'existent plus.

* Et ce témoignage est confirmé par la lettre du souverain Pontife Urbain IV à saint Louis, dans laquelle il l'engageait à voler promptement au secours de la terre sainte. C'était en l'an 1262. « Dans sa haine invétérée pour le nom et le culte chrétien, dit ce souverain Pontife, le profane ennemi, rejeton d'une souche empoisonnée, après avoir médité ses perfidies, a enfin enfanté l'iniquité, et jeté des mains, non-seulement rapaces, mais aussi destructives, sur la vénérable église de Nazareth dans l'enceinte de

grottes.

(69) « In Nazareth locus ostenditur ubi angelus Gabriel, Dei nuntius, beatæ Virgini antiquum pro mundi redemptione implendum nuntiavit fore concilium. Et in capella ibi ædificata erant tria altaria, et capella erat excisa in petra de rupe, sicut et locus nativitatis et resurrectionis : et magna pars civitatis erat antiquitus excisa de rupe, quod etiam nunc apparet. »

La chapelle taillée dans le roc et la chapelle aux trois autels, étaient-elles une seule et même chapelle, ou des chapelles différentes ?

laquelle la Vierge des vierges, saluée par l'ange, conçu du Saint-Esprit le fruit qui lui était annoncé par ce divin message. Exerçant sa rage par les mains sacrilèges des funestes ministres de son iniquité, il a rasé jusqu'au sol et détruit entièrement cette belle et noble église (70).

Il est impossible, après des témoignages si positifs, de révoquer en doute l'existence, au XII^e siècle, d'une maison conservée à Nazareth dans l'église de l'Annonciation, et qu'on y considérait depuis longtemps comme celle de la sainte Vierge. Mais aussi il est difficile de se faire illusion sur sa conservation ultérieure. Ah ! sans doute, Dieu aurait pu la conserver miraculeusement intacte au milieu des ruines de l'église, il peut opérer de bien plus grandes œuvres ; mais c'est ce miracle même dont il faudrait démontrer l'existence ; or Sanuti vient de dire, ce semble, qu'il n'en pas lieu, et que tout avait été détruit. Nous reviendrons sur ce point.

En attendant, considérons encore une fois le splendide et saint édifice avant sa destruction, et suivons-y le pieux Louis IX avec Godefroi de Beaulieu, qui l'y accompagna en 1250.

« Nous ne croyons pas devoir passer sous silence l'humble et dévot pèlerinage que le pieux roi entreprit à la sainte et vénérable ville de Nazareth. Tandis qu'il se trouvait à Ptolémaïde, la veille de l'Annonciation du Seigneur, il se revêtit d'un cilice sur la chair, et se rendit de Sophera, où il avait passé la nuit, à Cana, en Galilée, puis au mont Thabor, et enfin à Nazareth, où il arriva le même jour. Du plus loin qu'il avait aperçu le lieu saint, il était descendu de cheval, s'était agenouillé et l'avait salué humblement ; il continua la route à pied, et entra de la sorte dans la ville sacrée et dans le lieu vénéré où s'était accompli le mystère de l'Incarnation. Il jeûna tout ce jour au pain et à l'eau, malgré une grande fatigue. Avec quelle dévotion il se comporta en ce

lieu, avec quelle pompe et quelle solennité il y fit célébrer les vêpres, les matines, la messe et tous les autres offices de cette grande solennité, ceux-là seuls peuvent le savoir, qui y étaient ; il en est encore pour l'affirmer, si toutefois le langage suffisait pour le dire : depuis le jour où le Fils de Dieu revêtit en ce lieu l'humanité dans le sein de la glorieuse Vierge, jamais on n'y avait fait un office si solennel et si recueilli. Le pieux monarque y communia à une messe qui se dit à l'autel de l'Annonciation. Mgr Odon, évêque de Tusculum, légat du Saint Siège, célébra la messe solennelle au maître autel de l'église, et fit un très-beau sermon (71).

Il ne manque à ce récit qu'une seule chose, celle que nous y cherchions : la maison de la sainte Vierge.

Saint Gombaud (*Willibaldus*), abbé de Heidenheim et ensuite évêque d'Aichstadt, visita la ville de Nazareth dans le cours de la première moitié du VIII^e siècle. Ce prélat était né en l'an 700, et son père l'accompagnait dans le voyage. L'auteur de sa vie raconte en ces termes le pèlerinage à Nazareth : « Les pèlerins après avoir traversé la province de Damas, entrèrent dans la Galilée, et se rendirent à Nazareth, d'où Jésus-Christ a pris son surnom de Nazaréen, et où l'archange Gabriel, dans une apparition à sainte Marie perpétuellement vierge, lui annonça l'incarnation dans son sein du Fils de Dieu. C'est là que, devenue mère par l'opération du Saint-Esprit, elle conçut d'une manière miraculeuse le Fils de Dieu. On y voit une église d'une grande sainteté, que les chrétiens ont souvent rachetée à prix d'argent des mains des Sarrasins, qui voulaient l'abattre (72). »

Ce témoignage, comme on le voit, est complètement insignifiant relativement à la *Santa Casa* ; cependant ses historiens nous laissent ici (73) pour nous la montrer à deux siècles de là à Terzats, en Dalmatie, et affirment que Dieu l'avait conservée miraculeusement

(70) *Quia idem profanus hostis radicati persecutor odii, quod contra christianum nomen et cultum, de iniqua editus radice, conceperat, dolos preparans, iniquitatem pariens, sic in venerandam ecclesiam Nazarenam, infra cujus ambitum Virgo virginem salutata per angelum de Spiritu sancto concepit et ipsius partus angelico existit prænuntius affatus, manus non solum occupatrices, sed etiam destructrices iniecerit, quod ipsam, per sacrilegos et nefandos iniquitatis suæ ministros deserviens, redegit ad solum, ejusdem structura nobili omnino destructa.*

(71) *Nec silendum arbitror, quam humiliter, quam catholice se habuerit rex devotus in peregrinationem, quam fecit de Acon in sancta ac devota civitate Nazareth. Nam in vigilia Annonciationis Dominicæ ivit indutus ad carnem cilicio, de Sophera, ubi ea nocte jacebat, in Cana Galilææ. Inde in montem Thabor, inde eadem vigilia descendit in Nazareth. Cum autem a longe locum sanctum videret, descendens de equo, flexis genibus devotissime adoravit, et sic pedes iniecit, donec humiliter civitatem sacram, et pium locum Incarnationis intravit. Eo die in pane et aqua devote jejunavit, quamvis plurimum laborasset. Quam devote ibidem se habuerit, quam solemniter et gloriose fecerit celebrari vesperas, matutinas, missam et cætera quæ ad so-*

lemnitatem tam celeberrimè pertinebant, testes esse possunt qui afferunt, de quibus nonnulli attestari veraciter, sive edere poterunt, quod postquam Filius Dei in eodem loco de gloriosa Virgine carnem assumpsit, nunquam tam solemnè, tamque devotum officium fuerit ibi factum. Ibidem devotus rex missa in altari Annonciationis celebrata, sacram communionem accepit. Et Dominus Odo Tusculanus Apostolicæ Sedis legatus ad majus altare ecclesiæ missam solemnem celebravit, et sermonem devotum fecit. (GODEFRID. DE BELLO-LOCO, in Vita sancti Ludovici regis, c. 32, apud DECHESNE, t. V.)

(72) « *Venerunt in Galilæam in vicum Nazareth, de quo IHS dicitur Nazarenus, ubi archangelus Gabriel sanctæ Mariæ perpetuæ Virgini apparens, ei de incarnando in ejus ventre Dei Filio prædicit, et ubi Spiritu sancto obumbrante impregnata, inestimabiliter Dei Filium concepit. Ibi dignæ sanctitatis constat ecclesiæ sæpe per Christianos a Sarracenis eam dejicere agredientibus pretio redempta.* » (*Ex Itiner. sancti Willibaldi, apud CASATIUM in Thesuro monument., t. II.*)

L'auteur de cette Vie paraît avoir vécu au XII^e siècle, et c'est pour cela que nous plaçons dans cet ordre son témoignage.

(73) Ils citent encore Celano, dans la Vie de saint

au milieu des débris de l'église de l'Annonciation. Nous avons dû pousser plus loin nos recherches, afin de ne laisser aucune place, s'il était possible, à des suppositions toujours contestables, et nous avons acquis la preuve qu'elle survécut en effet, avec ou sans miracle, à la ruine de l'église (74).

Frère Ricould de Montecroix, natif de Florence, religieux dominicain, envoyé par le Souverain Pontife prêcher la foi dans les pays infidèles, parcourut la Palestine et une partie de l'Asie Mineure pendant la dernière moitié du xiii^e siècle, et laissa une relation de ses voyages; afin, disait-il, que ceux qui voudraient un jour visiter les mêmes pays, apprissent de quoi ils auraient besoin de se munir. Cette très-curieuse et très-importante relation, écrite d'abord en latin, fut bientôt traduite en plusieurs langues; elle n'a point été publiée, et mériterait de l'être. Il en existe une traduction en langue italienne à la Bibliothèque impériale, inscrite sous le n^o 7714, à la suite d'une vie de saint François d'Assise, écrite dans la même langue; plus une traduction française, faite en 1351 par frère Jean d'Ypres, moine de Saint-Bertin, à Saint-Omer. Elle se trouve, sous le n^o 8392, insérée dans une collection intitulée les *Merveilles du monde*. Rien n'est plus riche en superbes miniatures, rien n'est mieux conservé que ce précieux manuscrit. Nous ne savons si l'œuvre originale existe encore, n'en ayant point trouvé de traces. Frère Ricould mourut en 1309, le 31 octobre, à ce que l'on croit. Il visita la terre sainte après la destruction de l'église de l'Annonciation, dont le Pape Urbain IV entretenait saint Louis dans les termes que nous avons rapportés, mais antérieurement à la disparition de la *Sancta Casa*, comme on va le voir. Voici ses paroles :

« Quand nous vîmes à Nazareth, la grande cité, nous la trouvâmes dépecée et tristement déchue. Nous n'y trouvâmes plus trace des

François d'Assise, mais son témoignage est trop peu clair : *Nazarethum pervenit, adoraturus domum illam in qua Verbum Patris factum est homo*; et Josse Clichtone, prédicateur du xvi^e siècle, qui rapporte les paroles de Geoffroi de Beaulieu.

(74) On nous reprocherait peut-être de citer trop brièvement le témoignage de Celano; le voici : « *Perlustratis itaque sancta civitate Jerusalem, Bethleem, sanctissimo Christi Domini sepulcro, cate-risque omnibus salutis nostræ sacrariis, tandem Nazarethum pervenit (Franciscus), adoraturus domum illam, in qua Verbum Patris factum est homo, Maria mater et virgo, æternus et immortalis temporis necique subjectus, (Vid. CELANO in vetusta ordinis seraphici Chronica.)*

Domum illam. Quelle maison : est-ce l'église de l'Annonciation, est-ce la grotte, est-ce la *Sancta Casa* ?

(75) La maison ! il est donc impossible d'éviter cette perpétuelle équivoque : est-ce la grotte, est-ce la *Sancta Casa* ? Les habitants de Jérusalem prétendent que c'est dans la grotte que Marie reçut la salutation de l'ange.

(76) Ceci ne doit point paraître extraordinaire à ceux qui connaissent la petitesse de la *Sancta Casa*.

(a) Le nom est à demi effacé.

premiers édifices, excepté la maison (75) en laquelle se fit le commencement de notre salut; lorsque l'ange Gabriel salua la bénie Vierge Marie de ces douces paroles : *Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus*, lui annonça que le Saint-Esprit descendrait en elle, et qu'elle concevrait miraculeusement le béni Fils de Dieu, tout en demeurant toujours Vierge, après comme avant l'enfantement. Alors répondit humblement la douce et royale Vierge : voici la servante et l'instrument de Notre-Seigneur; qu'il soit ainsi que vous l'avez dit, ô Gabriel ! À cette réponse, Notre-Dame conçut, disent les maîtres, et devint mère de Dieu, sans préjudice pour sa virginité. S'en émeuvent ou non les Juifs, les Sarrasins ou tous autres croyants ou incroyants, il n'y eut point opération d'homme en cette merveille; mais tout fut l'œuvre de la bénie Trinité, qui est au-dessus de la nature, puisce c'est elle qui a fait et ordonné la nature. En cette maison, il y a un autel consacré à Dieu précisément à la place où Notre-Dame faisait ses oraisons au moment que l'archange Gabriel lui fut envoyé, et la salua, comme nous venons de le dire. Et au lieu où était l'archange lui-même lorsqu'il la salua, est un autel dédié à saint Michel (76). Nous avons dit la messe sur ces deux autels, et nous y avons prêché. Ensuite nous allâmes cherchant par toute la cité les lieux que Notre-Dame et son doux Fils avaient coutume de fréquenter. Bien près de la cité, nous trouvâmes une fontaine qu'on tient en très-grande révérence, parce que Notre-Seigneur y allait souvent puiser de l'eau pour sa digne mère. Nous allâmes à trente milles (77) de là, à la synagogue en laquelle Jésus-Christ lut le prophète Isaïe, et disputa avec les matres de la loi. Tous ces lieux de Galilée dont nous avons fait mention, nous les trouvâmes aux mains et en la puissance des Sarrasins, qui en jouissent paisiblement (78).

Les autels de ce temps étaient eux-mêmes fort petits pour la plupart. Il y en avait de vingt pouces en carré; mais cela pourrait convenir également à la grotte toujours subsistante à Nazareth, nous devons le répéter.

(77) Environ dix lieues. Il y a nécessairement erreur dans le manuscrit, ou bien nous avons mal compris le signe du traducteur, car cette synagogue était celle de Nazareth même. (Voy. Luc. iv, 44 et seq.) Ce doit être iii pas.

(78) Nous reproduirons ici ce morceau dans son langage et avec sa ponctuation.

On lit au f^o 268 du recueil.

« Ci cōmence le itinéraire de la peregrinatōn et du voiage que fist ung bon prudhōme des freres precheurs qui ot nom frere V....il (a) qui par le cōmant du saint pere ala oultē mer pō prechier aux mescreans la foy de dieu. . . . »

Puis au f^o 270 :

« de nazareth.

« Quand venimes a nazareth la gūt cite nous la

Voici l'état des mêmes lieux en 1327, suivant la relation du chevalier Guillaume de Mandeville :

« Nazareth, qui était jadis une belle et grande ville, n'est plus qu'un village, environné de montagnes. Là fut le berceau de la sainte Vierge..... Là aussi l'ange Gabriel la salua en lui disant : *Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum*, au lieu même où l'on plaça depuis le maître autel d'une belle église, maintenant renversée. On a établi un petit tronc contre un pilier de cette église, pour recevoir les offrandes des pèlerins. Les Sarrasins veillent à la garde de ces ruines, pour le profit qu'ils en tirent. Ils sont là plus méchants et plus cruels que partout ailleurs ; ils y ont détruit toutes les églises. Là est la fontaine

trouuasmes de pechie et doleteusement deschute. et ny trouuasmes riens des premiers ediffices fors seolement la chelle (a) en laquelle se fist le cōmencement de nre salut. qnt lange gabriel salua la benoiste uge marie de ce doux salut. aue Maria grā plena dominus tecū benedicta tu in mulierbz. et lui auonca que le saīt espit descēdroit en lui dont elle conceuroit sans œuure domme le benoist filz dedieu. et demouroit vierge pure au cōmancement et alenfant et mapres lors respondi hubeit la douce vierge royaulx et dist vees cy lancelle et la meschine nre. s. f. cōme tu gabriel as dit ainsi soit. a ceste response dient les maistres que nre. dame conceut et deuint mere de dieu sans corrupcōn. de ce ne se esmaie le iuyfs ne sarrasins ne autres quiconques creans ou mescreans. car œuure dōme ne y fist mestier. la toute la benoiste trinite fist le ourage par deuenx toute nature qui meimez fist et ordenna nature en ceste chelle a un autel dedieu droitement en ce lieu la nre dame fist oroisons en leure que gabriel larchangelie fu enuoye a lui et le salua cōme dit est, et en ce lieu la gabriel larchangelie estoit qnt il le salua, et un autel de saint michel sur chūn de ces n autieuls deïsmes nous messe et feïsmes predicāion lors chercomes et alasmes par toute la cite. et especialement en ces lieux la nre dame et ses douz filz soloient le plus banter. bien pres de lacite trouuasmes nous une fontayne laquelle on tient en tres gnt reuerance pour ce que nre sires yaloit souuent puchier de laue pour sadigne mere dela a xxx alasmes ala synagoge enlaquelle ihucrist leat isaie le prophete et disputa aux maistres de laloy. tous ces lieux de galilee dont nous auons fait memoire trouuasmes nous es mains et tenances des sarrasins qui les possessoient paisiblement de nazareth a x milles venismes au chastel zapbetanum dont furent nez saint iehan euangelistre et saint iaques les enfans zebedee en ce chastel demourerent chrestieūs de ce chastel venismes et retourasmes en acre cite des cres-tiens. »

La fin du manuscrit porte très-lisiblement écrit le

(a) *Cella*, une petite maison.

de l'ange Gabriel... Nazareth est à quatre journées de Jérusalem... Sur la route de Nazareth à Ptolémaïde est le rocher nommé le *Saut du Seigneur*, à une demi-lieue de distance. C'est de là que les Juifs voulurent le précipiter (79). »

A neuf années de là, un gentilhomme allemand, nommé messire de Bout-de-Selle, alla par les ordres du cardinal Talleyrand de Périgord, cardinal au titre de Saint-Pierre *ad vincula*, visiter les lieux saints, afin d'en dresser un état. Sa relation coïncide d'une manière exacte avec celle du chevalier de Mandeville. « Au lieu de l'Annonciation fut, dit-il, une très-belle église, mais elle est presque détruite. Toutefois il y a encore un petit lieu couvert, que les Sarrasins gar-

nom du frère Riculd ; c'est donc mal à propos qu'il a été nommé *Richard*, *Bient* et même *Bientz* par les différents écrivains qui ont eu occasion de parler du précieux manuscrit.

(79) Le chevalier Guillaume de Mandeville, Anglais de naissance, parcourut tout l'Orient, ou plutôt toute l'Asie ; il partit en 1327, et commença par la terre sainte ; la relation de son voyage se lit au recueil qui vient d'être cité, sous ce titre : *Le livre mestre Guillaume de Mandeville*. Elle a été traduite en plusieurs langues, et il y a eu des traductions d'imprimées ; sa langue originale est l'anglais de l'époque. Voici les paroles du traducteur français, frère Jean Le Long, surnommé d'Ypres, telles qu'elles se lisent au f° 168.

« Puis va on par les montaignes et les plaines de galilee iusques a nazareth qui souloit estre grant cite et belle. mais ores est une petite villette. et ya tout entour montaignes. la nasquit nre dame mais elle fu engendree en iberusalem. et pour ce que nre dame nasquit a nazareth porta nre seigneur le surnom de celle ville la prints ioseph nre dame a femme qui nauoit que xiii ans dage. la salua lang-le gabriel nre dame en disant aue maria gracia plena dnus tecum. ou lieu du grant autel dune belle eglise qui souloit estre. mais elle est toute abatue. et a on fait un petit casseau delez un pilier de celle eglise pour recevoir les offerandes des pelerins et la gardent les sarrasins bien auieusement pour le proufit que il y ont et sont trop mauuais sarrasins et trop cruel plus que autre part. et ont destruites toutes les eglises. la est la fontaine gabriel ou nre seigneur baigna quant il es'oit petit. de celle fontaine il portoit souuent eue a sa mere. . . . et de iberusalem iusques la ya iiii iournees. . . . a ii lieues de nazareth est la cite de sobor. par le chemin qui ua de nazareth a aion. a demie lieue de nazareth est le saut nre seigneur. car li iuyfs le menerent sus en une haulte roche pour getter aual et pour occire. . . . item de nazareth on va au mont thabor ou il nra que iiii lieues qui est une belle montaigne ou souloit auoir une ville et plusieurs eglises. mais elles sont toutes destruites. »

dent soigneusement. On y montre une colonne de marbre, auprès de laquelle eut lieu le mystère de l'Annonciation : les Sarrasins, ajoute-t-il, comme le chevalier de Mandeville, sont là plus méchants que partout ailleurs. Il parle également de la *Fontaine de Notre-Dame*, puis il termine ainsi : « Je fis chanter une messe de l'Annonciation en ce lieu. A une lieue de là est le rocher d'où les Juifs voulurent précipiter Jésus-Christ, et d'où il s'enfuit en passant au milieu d'eux. De là je gagnai le mont Thabor par une demi-journée de marche (80). »

De ces divers témoignages, il résulte plusieurs faits paraissant acquis d'une manière définitive, 1° que l'église de l'Annonciation avait été construite sur le lieu même où le mystère s'accomplit, au dire des traditions locales ; 2° qu'elle avait été disposée tout exprès pour contenir la maison même où il s'accomplit, ainsi que la fontaine qui en était voisine, et à laquelle se rapportaient les pieux souvenirs de l'enfance du Sauveur ; 3° que l'église fut détruite au XIII^e siècle par les Sarrasins, mais non rasée jusqu'au sol ; 4° que la maison de Marie survécut à l'église de l'Annonciation, soit qu'elle ait été épargnée par les destructeurs, avides d'en tirer du bénéfice, en la laissant voir à prix d'argent aux chrétiens, soit que ceux-ci l'aient restaurée au milieu des décombres de l'église ; 5° enfin, que cette maison n'existait plus à Nazareth à l'époque des derniers voyages que nous venons de citer, c'est-à-dire en 1327 et en 1336, ou n'existait qu'en partie, c'est-à-dire seulement quant à la grotte qui en fut une dépendance.

Le mot *chelle*, employé par le frère Ricould, qui vient du mot latin *cella*, racine du diminutif *cellula*, une petite maison, et dont nous avons fait notre mot *cellule*, signifie bien une maison bâtie et non une grotte (81). Or, cette *chelle* n'existait plus en 1336, puisque messire de Bout-de-Selle n'y vit plus que le

(80) « Cy commence un traicté de l'estat de la terre sainte et ossy en partie de la terre de gypte et fu faita la requeste de tres reuerent seigneur monseigneur talairant depierregort, cardinal. au titelle saint pierre ad uincula par noble hōme monseigneur de bout de selle. en lan de grace mil trois cens et xxxvi et fu translatez par frere iehan leloue dict et ne dypre moine de saint bertin en saint aumer en lan de grace mil trois cens cinquante et i. »

Fol. 130, v^o.

« Ces lieux vus ci laissay une montaigne. si vins toute la plaine iusques en nazareth qui nest mais ville comme elle souoit. Mais est une pauvrete ville champestre. et les maisons esparses loings lune de lautre. Nazareth est assise en une ualce moult gracieuse toute auironnee de montaignes. cest la propre cite de fitre seigneur dont il tiroit sa naturelle et charnelle naissance. cest a dire ou furent ne se deuanchier. et ou estoit droitement la manance de marie sa mere et ioseph et pour ce le nomma on ihesus nazarenus, cest a dire de nazareth. En celle cite apporta li ang-les gabriel le tres bon message quant il annoncha a la tres douce benoite vierge marie que de lui naisteroit fitre sauueur. et elle par sa sainte deuote humilite deuint

petit lieu couvert, où est la colonne de l'Annonciation, et cette colonne est à l'entrée maintenant voûtée de la grotte, et passe même au dessus de la voûte dans laquelle elle est engagée.

Il paraît au contraire que dès lors la voûte elle-même existait, et c'est ce que semble vouloir dire le pèlerin par son expression d'un *petit lieu couvert*. Cette voûte, dont il n'avait point encore été fait mention, serait à elle seule la preuve que tout a été détruit et restauré.

Présentement, et depuis plusieurs siècles, on montre une seconde colonne dans l'intérieur même de la grotte, à la place où était, dit-on, la sainte Vierge. La première étant établie dans l'entrée de la grotte, il a fallu ouvrir une autre entrée à côté, pour pouvoir y pénétrer. Précédemment, on l'a vu, c'étaient des autels et non des colonnes ; mais ces autels n'étaient point placés aux lieux où les colonnes se trouvent actuellement.

Ces traditions orientales, créées peut-être pour le besoin de la cause, sur les occupations de ménage auxquelles aurait vaqué Marie dans le moment où l'ange l'aborda, s'accordent assez mal avec les traditions plus universelles de l'Eglise, qui veulent que la sainte Vierge fût alors en prières. Celles-ci sont plus conformes à la piété, et semblent mieux en rapport avec l'idée que nous aimons à nous former de Marie, et avec la manière dont Dieu communique ordinairement ses grâces.

Nous le dirons en toute franchise, nous croyons que ces colonnes, qui n'ont point été faites pour la place qu'elles occupent, n'ont été placées là, dans des temps postérieurs, que comme des témoins menteurs, pour rattacher à la grotte les plus précieux souvenirs, après que la maison en a été séparée d'une manière ou d'une autre.

Pour clore cette première partie de notre travail, nous donnerons ici un état des

mere de dieu sans œuure domme vierge a l'enfant, et apres par desseure toutes œuures de nature. Au lieu de l'annoncement fu iadis une tres belle eglise mais elle est presque destruite. Mais encore ya un petit lieu couuert que sarrasin gardent moult diligemment, et la montrent ils une coulompne de marbre dencoste laquelle fut faicte celle annouciacion. En nazareth sont tres malgent et tres mauuais sarrazins,... et semble que tous iours ya eu mauuaise gent et pour neant ne fu mie dit en leuangile que de nazareth ne pouoit riens de bien uenir. mais bien vout dieux entre les pecheurs converser qui des chieus descendi pour les pecheurs sauuer. En ce lieu fu ihesu crist hūblement nourris. la est une fontaine en laquelle nostre dame souloit iadis son benoit filz baignier.... en ce lieu fis ie chanter une messe de la nonciacion fitre dame. De ce lieu a vne lieue est li lieux dont les genz du payz vouloient iecter ihesu crist du haut dune montaigne contre ual. mais parmy tous quant il lui pleut leur eschappa. de ce lieu, men allay en demi iour iusques au mont thabor. »

(81) Cependant nous ne voudrions pas trop insister sur ce point, sujet à controverse

lieux, tels qu'ils se trouvaient en 1651, lorsque le sieur Doublan, chanoine de Saint-Denis, y fit un pèlerinage dont il a laissé la relation. Nous emprunterons ses propres paroles.

De la ville et saints lieux de Nazareth.

CHAPITRE LVI.

« Nazareth est assise sur la coste d'une montagne faite en forme de croissant, d'une terre assez ingrate et sterile, excepté dans le fons des vallées qu'elle est meilleure. Ce qu'il y a de plus considerable à present, que la place est presque toute ruynée, c'est la chapelle où la sainte Vierge estoit lorsque l'archange saint Gabriel l'alla saluer, et luy porter les heureuses nouvelles de l'Incarnation du Verbe diuin qui se devoit faire en son sein virginal. C'est une grotte creusée dans la roche au penchant de la montagne, laquelle contient seize pieds de longueur, cinq et demy de largeur, du costé de l'autel de l'orient, et dix à l'autre bout vers l'occident, à cause que les murs sont vn peu de biais, et enuiron neuf à dix de hauteur, et qui faisoit partie de la maison où la sainte Vierge demouroit en ce temps-là. Pour le mieux entendre, il faut sçauoir que la ville estant bastie sur la coste de la montagne, la plupart des habitans auoient creusé dans la roche mesme, des petites grottes en forme de cabinets, et sur le deuant bastissoient quelque petit corps-de-logis d'une sale basse seulement, d'autant que pour l'ordinaire il n'y a qu'un estage, comme il y en a encore plusieurs de la sorte, et de ces deux qui n'estoient séparez que d'un mur et d'une porte, ils ne faisoient qu'une seule maison allans de plain-pied de l'une à l'autre, comme on entre d'une chambre en vn cabinet. Ainsi estoit la maison de la sainte Vierge composée d'une grotte taillée dans la roche comme vn cabinet, et d'une sale basse par le deuant. Comme si la maison de Lorette en Italie, ou celle du couuent de la Magdelaine à Paris, estoit iointe et attachée par vn de ses costez au flanc d'une montagne, en laquelle il y auroit vne petite grotte où on entrait de plain-pied par la porte qui est du costé de l'Euangile, qui doit estre au septemtrion, et la porte qui est à l'opposite du costé de l'Epistre, et au midy estoit l'entrée ordinaire de la maison sur la rue. Or ces saints lieux, la salle et la grotte auoient demeuré en tel estat, iusques au temps de sainte Helene, laquelle pour honorer la memoire de ce mystere ineffable, les fit couvrir et enfermer d'une des plus belles, des plus magnifiques et spatieuses eglises de tout le Leuant : car à considerer la grandeur des vestiges et des ruynes qui en restent, elle pouuoit iustement estre comparée à celle de Nostre-Dame de Paris. Pour la sainte maison, il y a apparence qu'elle la laissa en sa naïfueté et simplicité premiere, et n'y voulut rien changer, la considerant comme vn sanctuaire le plus digne

et le plus saint de la terre, ayant esté consacré par tant de glorieux mysteres qui s'y sont passez. Car on tient que c'est en icelle que le bien-heureux saint Joachim et sainte Anne demouroient au temps de la Conception immaculée de la Vierge, à qui ils la laisserent apres leur mort par droict de succession. Pour la premiere partie qui contient la salle, elle est d'autant plus digne d'honneur et de respect, que c'est la mesme où cette sainte famille faisoit son sejour ordinaire : c'est de là que la sainte Vierge partit aussi tost que l'angel'eut quittée pour aller aux montagnes de ludee, à quelques trente-deux lieux de là, visiter sa cousine Elizabeth, et neuf mois apres elle en partit encore avec saint Ioseph pour aller en Bethleem, éloigné de quelques trente lieux de Nazareth, où elle accoucha heureusement du Verbe Incarné, et y retourna quarante iours apres. C'est dans cette maison que l'ange donna aduis à saint Ioseph de prendre le petit Iesus et sa Mere, et se retirer en Egypte, pour eüiter la cruauté d'Herodes, et où ils retournerent au bout de sept ans. C'est là où cet enfant diuin s'est tant de fois assuiety à sa sainte mere pour la servir, et a passé la plus grande partie de sa vie à trauailler avec saint Ioseph, faisant le mesme mestier, vil et penible tout ensemble de charpentier : Et du temps de saint Cyrille Ierosolymitain, on monstroit encore vne nouë qu'on tenoit auoir esté faite de la main de cet artisan sans pareil : c'est là où ils prenoient leurs repas et repos, et d'où ils alloient tous les ans en Ierusalem, à quelques vingt-huit lieux de là, visiter le temple aux festes solemnelles pour satisfaire à la loy : Et Nostre Seigneur quitta cette bien-heureuse demeure la trentiesme année de sa vie, prenant congé de ses parens, pour commencer son office de Sauueur, pour lequel il estoit venu au monde. Aussi est-ce la mesme que les anges ont transportée miraculeusement de Nazareth en Italie, à Lorete, où elle est à present honorée et visitée de toutes les nations de la terre, et en si grand nombre, qu'il y auoit plus de dix mille personnes quand i'eus le bonheur d'y aller, comme ie diray en son lieu. A la place de laquelle les Chrestiens en ont rebasty vne autre presque semblable; mais non du tout si grande : ce qui est arriué, à cause que les murs qui ont par tout trois pieds et demy d'épaisseur, sont entièrement compris dans l'espace de la premiere, qui par ce moyen doit estre plus grande. A present c'est vne chapelle où on descend par quatre marches de pierre, à cause que la court a esté rehaussée. La porte qui est au midy, n'a que trois pieds de largeur, et quatre seulement de hauteur. Elle est ornée de deux autels, le premier desquels est à l'orient, à la place de la cheminée de la sale, dédié à saint Ioseph, et l'autre dans vne grande arcade, pratiqué dans le gros mur, du costé du midy, consacré à sainte Anne, sur lequel est vne petite fenestre qui y donne iour, et le tout bien basti de pierres de tailles et vouté de mesme, de

quatre toises de longueur, sur sept pieds de largeur (82).

« De cette chapelle, on descend d'un degré dans la grotte, non par la porte, qui est presque bouchée, mais par l'ouverture d'une arcade de six pieds et demy de largeur, vis à vis de l'autre, dans laquelle est l'autel de sainte Anne, par laquelle elle reçoit tout son iour de la fenestre qui est sur le mesme autel, et du côté du septentrion il y a un autre petit caueau, avec un escalier fort obscur, par lequel les religieux y descendent du couuent.

« Cette seconde partie-cy n'est pas moins digne de respect et d'honneur que l'autre, car elle seruoit d'oratoire à la sainte Vierge, laquelle y estant un iour en oraison, l'ange entrant dans la sale, et s'arrestant à la porte de la grotte, luy fit son ambassade, comme chacun sçait l'histoire, et comme elle est décrite par saint Luc chap. 1, et il semble que saint Augustin l'ait creu de la sorte; car au premier sermon qu'il a fait de ce mystère, il dit, parlant de l'ange: *Missus est nuntians eum qui est in throno, et in spelunca*, l'ange est enuoyé pour annoncer celui qui est en mesme temps au thrône de sa gloire, et dans la grotte ou spelonque, qui peut bien estre celle-cy de Nazareth, puisque c'est en icelle qu'il a esté enuoyé,

« Sainte Hélène ne voulant non plus toucher par respect à ce saint lieu, qui auoit esté consacré par le plus auguste et plus diuin de tous nos mystères: quelque temps après les chrestiens y firent mettre deux grosses colonnes de marbre gris, vne à la place où estoit la sainte Vierge, et l'autre à celle de l'ange, afin de les remarquer et les faire connoistre et reuerer à la posterité. Ces colonnes ont chacune cinq pieds et demy de tour, et quelques neuf à dix de hauteur: celle de la sainte Vierge dans la grotte mesme, et celle de l'ange, dans le milieu de la porte d'icelle qui en interdit le passage, et sont à deux pieds l'une de l'autre. La grotte est toute naturelle, et la roche nuë et découverte par tout, excepté le mur du costé occidental, qui a esté fait de pierres quarrées, pour soutenir les bastiments qui sont dessus, et la voûte aussi nuë et naturelle, sinon quelque peu de quarreaux qui y ont esté mis seulement à l'entour de la colonne de la Vierge, laquelle y est enclauée par le chapiteau, avec vne telle morueille, que la mesme colonne ayant esté rompuë quelques deux pieds de hauteur par le bas, elle ne laisse pas de subsister comme suspenduë en l'air, et nous fait admirer comme un si pesant fardeau peut estre soutenu d'une si chetive voûte, et depuis tant d'années qu'elle a esté rompuë par la malice et l'impieté des infideles.

(82) « l'auteur des *Lieux hébraïques sur les Actes* en saint Jérôme, tom. III, y remarque aussi deux églises ou chapelles, l'une où l'ange salua la sainte Vierge, et l'autre où Notre-Seigneur fut nourri: ce qui fait voir que ces chapelles sont fort anciennes, et honorées de plusieurs siècles. »

Nous conservons cette annotation marginale de

On pourroit icy faire vne remarque assez considerable; que toutes les fois que Nostre Seigneur a voulu entreprendre et commencer quelque grand mystere pour le salut des hommes, il a tousiours choisi quelque grotte ou cauerne, pour s'y retirer, comme en un lieu tres-propre au recueillement et à la priere, tant pour recommander et offrir à Dieu son Pere l'œuvre qu'il alloit faire, que pour nous enseigner à suiure son exemple, et luy offrir et recommander toutes nos entreprises. Quand il a voulu executer le decret eternal qu'il auoit arresté de se faire homme, et commencer le mystere adorable de son Incarnation, il a choisi cette grotte de Nazareth, dans laquelle estoit sa sainte Mere, lorsqu'elle le conçeut dans son sein virginal. Quand il a voulu commencer à exercer l'office de Sauueur et faire son entrée au monde, il a choisi la grotte de Bethleem, où il a voulu naistre. Veut-il commencer à paroistre comme un diuin docteur, prêcher, enseigner, assembler des disciples et faire ses miracles, il se retire dans vne profonde cauerne pour y passer quarante iours en prieres et en ieûnes, parmi les bestes, afin de gagner les hommes qui viuoient comme des bestes. Veut-il commencer sa charge de Redempteur, répandre son sang et donner sa vie comme un bon pasteur, il entre en vne grotte souterraine, où il prie Dieu son Pere, et suë sang et eau pour le salut des hommes. Et après tous ces trauaux, s'il veut donner quelque relasche et repos à son diuin corps, il veut qu'il soit mis au tombeau dans vne grotte, qui fut taillée exprès dans le chœur d'un rocher, afin de terminer sa mission dans vne grotte, comme il l'auoit commencée. Pour nous apprendre, comme dit saint Ambroise, à nous retirer en quelque lieu secret pour vacquer à la priere, pour recommander nos affaires importantes à Dieu, puisqu'un Dieu mesme l'a fait pour nous donner l'exemple.

« Il reste icy à dire, que la diuine Prouidence ayant voulu partager cet auguste tabernacle de sainteté, en a fait transporter vne partie par les anges à Lorete, pour la satisfaction d'une infinité de chrestiens, qui y vont en processions de toutes les parties de l'Italie, et en pelerinage de tous les cantons de la terre, et a laissé l'autre partie sur le lieu, pour la consolation des fideles qui y demeurent et la visitent, et des infideles qui y ont aussi grande deuotion, allant baiser ses colonnes, et y portant leurs malades, lesquels bien souuent y recouurent la santé. Ce qui n'a pas néantmoins empesché qu'ils n'ayent ruyné l'église, et abbattu plusieurs fois le couuent, frappé, outragé et chassé les religieux, qui sont de la famille

Doubdan, pour montrer le peu de fond qu'il y a à faire sur la valeur des témoignages invoqués par certains auteurs. Les *Lieux hébraïques sur les Actes*, attribués ici à saint Jérôme, sont le même ouvrage qui est attribué ailleurs au Vénéable Bède, et dont nous auons relaté le passage en son lieu.

de Jerusalem, notamment depuis sept ou huit ans qu'un Ali Aga, bacha de Sephet, ennemy juré des chrestiens, les tourmenta de tant de façons, qu'ils furent contraints de céder à la tyrannie, et abandonner avec vn regret extreme ces saints lieux, qui furent aussi tost renuerz par terre, et presque reduits en poussiere par des miserables athées qui emporterent toutes les portes, les fenestres, et generalement tout le bois et le fer qu'ils trouuerent dans le debris, et laisserent la place non seulement inhabitée, mais aussi inhabitable et reduite en vn estat deplorable. — Néanmoins, les anges tutelaires de ces saints lieux ne leur permirent pas de toucher à la grotte ny à la chapelle, qui ne receurent aucun dommage, comme le reste, et quand les religieux y retournerent cinq ou six semaines deuant nous, ils ne sceurent faire autre chose que d'arracher les espines, vider les immondices, nettoyer la place avec des peines et fatigues inconceuables, et couvrir de ramée et branches d'arbres et de terre, cinq ou six petites cellules, où il n'estoit resté que les quatre murs, encore estoient-ils tous percez et rompus, par la malice de ces inhumains, qui pensent y trouuer de l'argent caché; c'est ainsi que nous trouuâmes cette sainte demeure, quant nous y arrivâmes.

CHAPITRE LVII.

• Il y a plusieurs places considerables dedans et aux enuirons de Nazareth, qui meritent bien d'estre visitez, pour satisfaire à la deuotion et curiosité des pelerins. Et comme il y en a qui sont proches de la ville, il y en a aussi qui en sont éloignez, c'est pourquoy il est nécessaire d'y demeurer au moins deux ou trois iours, afin de les voir vn peu à loisir. Nous commencerons par les premières pour finir par les autres.

• A quelques cent pas du couuent, presque au milieu de la ville, tirant vn peu vers le couchant, se void vn vieux bastiment de pierre-de-taille, qu'on dit estre du reste de la synagogue, en laquelle Nostre Seigneur estant entré, comme dit saint Luc, chapitre quatrième, on luy donna le liure du prophète Isare, où il commença à lire ces paroles du chap. soixante-vnième *Spiritus Domini super me*, et le reste, qui parle de sa venue au monde, et de ce qu'il deuoit faire pour nostre salut en qualité de Messie : ce qu'il fit avec tant de grace et de majesté, que tous les assistans en furent rauis d'admiration, le voyant et l'écoutant parler; mais aussi tost qu'il vint à declarer que cette prophetie estoit accomplie en sa personne, et toucher sur leurs vices, ils entrerent en vne si grande haine et colere, que non seulement ils le chasserent honteusement de la synagogue et de la ville; mais de plus, afin de le perdre, ils le menerent et poussèrent à quelques deux mille pas de là, iusques sur la

pointe de la montagne qui regarde vers le midy, où ils le voulurent précipiter du faiste du rocher en bas, en vn profond abysme. Mais, comme dit l'euangeliste, quand il fut sur le bord du precipice, il passa au milieu d'eux, et s'en alla : *Ipse autem transiens per medium illorum, ibat*; c'est que comme ils le voulurent precipiter, il les deuança, et se laissa couler doucement le long de la roche, qui est droite comme vn mur, à la hauteur de deux piques au dessous d'eux, et la touchant de son corps sacré, elle s'amollit comme de la cire, et le receut en vne niche qui se fit miraculeusement; et ainsi se déroband de leurs yeux, ne voulut mourir alors : *quia nondum venerat hora eius* (83).

• Pour aller à ce precipice, il y a deux chemins, l'un par le dessus de la montagne, que l'on monte insensiblement, où on void à la moitié du chemin quelques ruynes restantes d'une eglise et d'un monastere de religieuses qu'on auoit basti à la place, où on tient par tradition, que la sainte Vierge allant à la haste, et courant apres Nostre Seigneur que les Iuifs emmenioient à ce precipice, tomba toute outrée de douleur et de crainte, qu'ils ne l'eussent desia fait mourir : Et pour ce suiet l'Eglise fut appelée Nostre-Dame de la Crainte. Cette place se void facilement de la maison de Nazareth, et quelques mille pas plus auant est le precipice; mais de ce costé-là on ne peut pas voir la place où Nostre Seigneur se retira, d'autant qu'elle est dans la roche au dessous. Ce qui nous obligea d'y aller par l'autre chemin, qui est vne caue profonde, et le liect d'un torrent entre deux montagnes, fort estroit, tout paué de gros grais, difficile à marcher; mais agreable pour la diversité des arbrisseaux, entre lesquels on marche à couuert, et apres auoir descendu quelques cinq ou six cens pas, on remonte par vn petit sentier sur la coste de la montagne, et arrivâmes en ce lieu, qui à la verité est extrêmement haut et affreux. Cette place consacrée par l'attouchement de Nostre Seigneur, est à present vne grande niche, dans laquelle il y a un petit relais de la mesme roche qui sert d'autel, où on voyait autrefois les vestiges des pieds et des habits de Nostre Seigneur, et à present mesme on a découuert quelque trace d'un de ses pieds, le reste estant effacé. On y void aussi des arc-boutans de quelques bastimens, des peintures demy effacées, et deux grandes cisternes cizelées dans la roche. Au reste cette place est si haute, qu'on void les montagnes d'Arabie derriere celles de Thabor, d'Hermon et de Gelboé, avec vne partie de la grande plaine de Magedo, desquels nous parlerons cy-apres. Retournez que nous fusmes sans perdre temps, nous allâmes à quelques quatre cens pas du couuent, vers le couchant, voir vne petite fontaine, qui est à la pente de la colline du costé de la ville, et vn peu au dessus des dernières maisons.

(83) Cette tradition est contraire au texte de l'Evangile; car il y est dit que le Sauueur en se

retirant passa au milieu de la foule qui le poursuivait.

Ceux du pays l'appellent la fontaine des apostres, fondez sur la tradition, qui tient que les apostres s'y sont reposesz. et ont beu de son eau : et de l'autre costé du chemin on void vne grande et grosse pierre ronde, semblable à vne meule de moulin de quarante-sept palmes de tour, que les mesmes habitans appellent la table du Messie, suivant la mesme tradition, qui enseigne que Nostre Sauveur y a beu et mangé quelque-fois avec ses apostres, mesme apres sa resurrection ; mais les Mores ont tant fouillé et creusé la terre par dessous, qu'elle est à present renuersée sur le costé. Le R. P. Besson, Iesuiste, a écrit y auoir remarqué l'endroit où se mit Iesus-Christ, et tout ioinçant la place de saint Pierre, qui fait comme vn petit thrône, et marque le rang qu'il tenoit au dessus des autres ; et en suite que l'on distingue les places de tous les apostres ; Et que par vne merueille inconnue jusques à présent, il apperçut à la faueur du soleil, au mesme endroit sur lequel Nostre Seigneur appuya sa teste, l'Image de sa face sacrée, imprimée, ou plustost taillée en relief, sur le rocher, avec des traits si beaux, si charmans et majestueux, qu'il en demeura tout surpris ; mais pour moy ie n'ay point eu le bon-heur de la voir.

« De l'autre costé de la ville, vers le septentrion, à quelques trois cens pas de la sainte chapelle est la maison de S. Joseph, et la tradition tient qu'il y auoit sa boutique, où il traualloit de son mestier, deuant qu'il eust espousé la sainte Vierge, et mesme qu'il y estoit encore, lorsque l'ange luy alla faire cette glorieuse ambassade, après laquelle il asseura ce saint Patriarche, que le fruit dont son espouse estoit enceinte, estoit vne operation du Saint-Esprit, et que le Fils de Dieu l'auoit choisie pour estre sa Mère ; d'où vient que quelques iours après il alla demeurer avec elle en l'autre maison. Pour l'honneur et le respect de ce grand saint, les chrestiens auoient fait vne chapelle de cette maison ; mais à present elle est demy-ruinée, et appartient à vn More, qui ne nous en permit pas l'entrée ; c'est pourquoy nous ne la vismes qu'en passant.

« Marchant vn peu plus auant, du mesme costé du leuant, au pied de la montagne, est vne excellente fontaine, l'eau de laquelle tombe par deux petits canaux, dans vn grand reservoir qui en est tout proche. Ce reservoir est creusé dans terre, bien inuré, et cimenté à l'entour et au fonds, de quelques quinze ou vingt pas de longueur, sept ou huit de largeur, et enuiron huit pieds de profondeur, ayant vn escalier de pierres à vn de ses coins, pour y descendre. On l'appelle la fontaine de la Vierge, à cause qu'on tient qu'elle y alloit ordinairement puiser de l'eau, comme les autres femmes, pour sa petite famille. Et mesme

Luther heresiarque detestable, dit que l'ange annonça le Mystere de l'Incarnation à cette Reine des anges, comme elle allait vn beau matin puiser de l'eau à cette fontaine, et qu'elle entendit en chemin vne voix en l'air, qui luy dit : *Dieu te garde, pleine de grace !* mais qu'elle ne peut voir celuy qui luy parloit, ce qui est vne réuerie manifeste : car, comme dit saint Ambroise, elle estoit seule pour lors enfermée dans sa chambre, *sola in penetralibus, sola sine comite, sola sine teste, ne quo de genere deprauaretur affatu, ab angelo salutatur* (84). A present le reservoir est à sec, encore que la fontaine coule tousiours en abondance, l'eau se perdant dans les immondices qui sont au fonds, et sur le bord il y a deux ou trois grands bassins de pierres, fort bien taillez et façonnez de quelques moresques et feuillages en relief, pour abreuer le bestial et laver le linge.

« Du temps des chrestiens cette ville fut honorée d'un tiltre d'archeuesché, et le troisième metropolitain du patriarche de Ierusalem, n'ayant qu'vn seul suffragant l'evesque de Tyberjade, et son archeuesque obligé de donner et entretenir cinquante soldats en l'armée du roy, et on void encore l'hostel archiepiscopal, et les maisons des chanoines aux enuiron des ruynes de la grande eglise ; mais presque tous destruits et comblez d'immondices, ne seruant plus qu'à quelques pauvres Mores qui s'y retirent avec leur bestial : neantmoins à voir les grandes voutes, les pilliers de pierres-détaille, et les colonnes qui y restent, il est aisé de iuger que le lieu estoit vn des plus magnifiques et somptueux, comme il est vn des plus saints et venerables. Ce qui n'a pas empesché qu'il n'ait ressenty les effects de la tyrannie mahometane, qui d'vne main offre de l'encens à ces sanctuaires, et de l'autre tient le marteau pour les abbattre.

« On dit que par la tréue que l'empereur Frederic fit avec le sultan d'Egypte, il reserua pour les chrestiens qui auoient perdu toute la terre sainte, la ville de Ierusalem, Bethleem et Nazareth ; mais ils la perdirent encore depuis avec le reste.

« A present Nazareth est vn pauvre village, presque ruyné et desert ; mais il y a espérance que Dieu y versera de rechef ses benedictions, et le fera repeupler dans peu de temps, par les prieres des bons religieuz qui y sont ordinairement huit ou dix, de la famille de Ierusalem. »

Transportons-nous maintenant à Tersatz, en Dalmatie, et là nous assisterons à des merveilles d'un autre ordre.

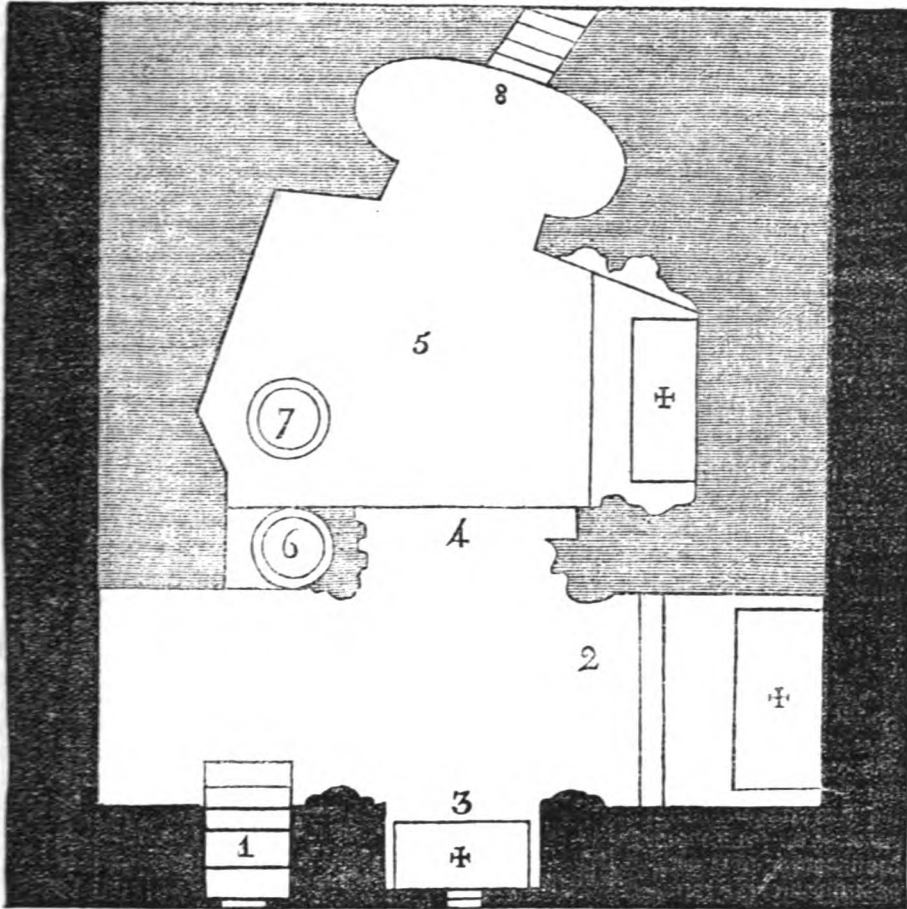
Le 10 mai 1291, sur le sommet aplati d'une colline, entre les villes de Fiume et de Terzats, mais plus près de cette dernière, dans un lieu appelé Rauniza, les habitans aperçurent un édifice qu'ils n'auoient pas vu auparavant.

(84) *Tres. Chronol.*, l'an du monde 4001 ; Ambros. *in cap. II Luc.* Saint Jérôme parlant de la petite Paule dit : *Imitetur Mariam, quam Gabriel solani*

in cubiculo suo reperit et ideo forsitan timore perterrita est, quia virum quem non solebat, aspexit. (Epist. 7, ad Latam.)

PLAN DE LA SAINTE MAISON DE NAZARETH.

1. La porte de la chapelle de l'ange. 2. La chapelle de l'ange. 3. L'autel de sainte Anne. 4. L'entrée de la grotte ou chapelle de l'Annonciation. 5. La grotte ou chapelle de l'Annonciation. 6. Colonne à la place où estoit l'ange quand il salua la sainte Vierge. 7. Colonne où estoit la sainte Vierge quand l'ange la salua. 8. Escalier intérieur.



On accourt, on examine : le bâtiment est construit de pierres de petit appareil, taillées et cimentées, posé sans fondations sur la terre, surmonté d'un clocher. On pénètre dans l'intérieur; l'édifice forme un carré oblong, le plafond est peint en couleur d'azur, divisé en compartiments, semé de petites étoiles dorées. Une frise règne autour, représentant des vases de forme diverse inclus dans des cerceaux. Les murs sont recouverts d'un enduit, sur lequel on a représenté au pinceau divers mystères de la religion. Une porte latérale a donné l'entrée; une fenêtre s'ouvre à main droite; en face est un autel dominé par une croix grecque, avec le crucifix peint sur toile et collé, et la légende *Jésus de Nazareth, roi des Juifs*. Près de l'autel une armoire creusée dans le mur, et contenant quelques petits vases et ustensiles de ménage. Du côté opposé, un foyer surmonté de sa cheminée, et au-devant une niche contenant une statue de bois de cèdre, noircie par le temps et la fumée

des cierges. La statue représentait Marie debout, portant au bras gauche un enfant d'une taille plus grande que nature. Une couronne de perles était posée sur la tête de la Vierge, ses cheveux, divisés à la nazaréenne, retombaient sur ses épaules, une large ceinture, dont les bouts descendaient jusqu'à terre retenait les plis de ses vêtements dorés. L'enfant soutenait un globe de la main gauche, et bénissait de la main droite avec deux doigts élevés (84*).

Cependant, quelques jours plus tard arrive à Tersatz le vénérable Alexandre, curé ou évêque de l'église Saint-Georges, de la ville de Tersatz, qu'une longue maladie avait retenu au lit, et qui avait miraculeusement recouvré sa guérison. La sainte Vierge lui était apparue et lui avait dit : « Sache que la demeure sacrée, récemment apportée dans votre pays, est la maison même où j'ai pris naissance, et où j'ai passé presque toute ma jeunesse. C'est dans ses murs que, à la parole de l'archange Gabriel et par l'opération

(84*) Ces formes accusent les styles byzantin et le IV^e siècle au plus tôt.

du Saint-Esprit, j'ai conçu le Fils de Dieu. C'est dans ses murs que le Verbe s'est fait chair. Aussi, après notre mort (85), les apôtres consacrèrent-ils une maison illustrée par des grandes merveilles, et s'empressèrent-ils à l'envi d'y célébrer les saints mystères. L'autel apporté en même temps que la maison, est celui qui fut consacré par l'apôtre Pierre. L'image du Christ en croix, qu'on y voit, y fut placée autrefois par les apôtres. La statue de cèdre qui nous représente, est due au ciseau de Luc, évangéliste, qui, à cause des nombreuses relations qu'il eut avec nous, reproduisit également nos traits au pinceau, aussi bien qu'il était donné à un mortel de le faire. C'est donc cette maison, chérie des Cieux, qui, après avoir été environnée des plus grands honneurs dans la Galilée pendant de longs siècles, vient d'émigrer enfin de la ville de Nazareth vers vos rivages, après qu'elle s'est trouvée mise en oubli par suite de la perte de la foi. N'en doutez pas, car c'est Dieu, pour qui rien n'est impossible, qui a opéré la merveille. Mais afin d'en être vous-même la preuve et l'apôtre, soyez guéri. Cette guérison subite, après une si longue maladie, sera la confirmation du miracle. »

Après avoir dit ces mots, la Vierge remonta vers les cieux, en laissant après elle la maison remplie de l'odeur d'un parfum divin.

A cette époque le pays était sous le gouvernement de Nicolas Frangipani, d'une des plus illustres familles de Rome, seigneur de Fiume et de Tersatz, ban de Croatie, de Dalmatie et d'Ystrie. Ce seigneur, aussi distingué par sa piété que par la noblesse de son origine, pensa qu'une aussi grande faveur du Ciel ne saurait être accompagnée de preuves trop évidentes, afin d'obtenir une confiance plus illimitée et une consécration plus solennelle. Il s'entendit donc avec Alexandre, pour envoyer à Nazareth des commissaires qui vérifiassent le fait, et déposassent publiquement de ce qu'ils auraient vu. Alexandre en fut un. Ils obtinrent à prix d'argent la faculté de faire ce qu'ils désiraient, et constatèrent par le témoignage des habitants et par leurs propres yeux la disparition de la sainte demeure, prirent les mesures exactes des fondations, qui étaient demeurées au niveau du sol, et s'assurèrent que le temps de l'enlèvement coïncidait avec celui de l'apparition en Dalmatie.

Bientôt le bruit d'un si grand miracle se répandit, on vit accourir à Tersatz des pèlerins de tous les points de l'univers, et la dévotion des fidèles y fut souvent payée des plus grandes faveurs du Ciel.

(85) Nous soulignons quelques expressions qui nous semblent peu convenables dans la bouche de la sainte Vierge; mais sans y attacher une grande importance, parce que Torcellini, que nous suivons, ne donne pas ce discours comme textuel.

(86) Les auteurs ne sont pas d'accord en ce point; il en est qui prétendent que Nicolas Frangipani fut lui-même l'auteur de tout l'ouvrage.

(87) HIC EST LOCUS, IN QVO OLIM FUIT SANCTISSIMA DOMUS B. VIRGINIS DE LAVRETO QVAE NUNC IN RECINETI PARTIBVS COLITVR.

Mais le bonheur des habitants de Tersatz ne fut pas de longue durée. Au bout de trois ans et sept mois, la sainte maison disparut. L'émotion fut grande dans tout le pays. Le pieux gouverneur, pour consoler ses administrés de la perte qu'ils venaient de faire, éleva à ses frais une autre maison pareille à la première; ses successeurs (86) l'enfermèrent dans une église magnifique. La dévotion des fidèles continua de rendre à celle-ci les mêmes honneurs qu'à la première; et elle fut de même signalée par de nombreux miracles. Dans la suite, l'église fut confiée à la garde des franciscains, lesquels n'ont cessé de la desservir. On lit sur le frontispice : « C'est ici le lieu où reposa autrefois la maison de la bienheureuse Vierge, qu'on vénère maintenant à Recanati (87). »

Les Souverains Pontifes ont comblé cette église de grâces et d'indulgences. La Dalmatie, par une permission spéciale du Pape Clément XI, célèbre, le 10 mai, l'office de la Translation de la sainte maison.

La sainte maison avait été transportée de l'autre côté du golfe Adriatique, au milieu d'un bois, à mille pas du rivage, près de Recanati, dans la Marche d'Ancone. Des bergers l'aperçurent les premiers pendant la nuit, environnée d'une céleste splendeur, qui attira leurs regards. L'un d'eux prétendit même l'avoir vue traversant les airs, et se posant après sur la terre. La contrée s'émut bientôt au bruit du miraculeux événement; chacun voulut considérer de ses yeux la merveille. Mais nul ne savait et personne ne pouvait dire quelle était cette maison. De nouvelles révélations levèrent le voile qui recouvrait le secret divin. La première fut faite à un pieux ermite, qui avait établi sa cellule sur la colline de Montorso, dans le voisinage de Recanati; la seconde au bienheureux Nicolas de Tolentino, de l'ordre des Servites, qui habitait la ville de Recanati; il avait même été prévenu divinement, assure-t-on, qu'un précieux trésor était sur le point d'arriver d'au delà de l'Adriatique.

Les arbres, dit-on encore, s'étaient eux-mêmes inclinés respectueusement vers le rivage, et on les a vus pendant plusieurs siècles dans cette position, jusqu'à ce que le fer ou la vieillesse eût couché par terre les derniers (88).

Dans ce nouveau site, la maison de Marie ne fut pas comblée de moins d'honneurs que dans le premier, ni environnée de moins de respect et de moins de dévotion. Comme à Tersatz, les malades y vinrent en

Harum ego rerum authores habeo haud dubia: fidei viro complures, qui mihi se vidisse narrarunt. (H. TORSSELLINUS, *Lauret. Hist.*, lib. 1, c. 9.)

(88) Le P. Torsellini, qui écrivait vers l'an 1580, assure que les derniers étaient abattus depuis moins de vingt ans, et que des témoins oculaires l'avaient assuré de la réalité du prodige. — Prodige en effet, s'il fut vrai, car les arbres des bords des mers s'inclinent toujours, et naturellement, du côté opposé au rivage.

foule; de grandes grâces, de nombreux miracles y furent obtenus.

Mais alors l'Italie était ensanglantée par les guerres civiles; la police ne se faisait plus, n'était plus possible; le crime et le brigandage n'avaient plus de répression. Toutes les routes fréquentées appartenaient aux assassins, qui y régnaient en maîtres; les abords de la sainte maison furent plus d'une fois ensanglantés; la terreur en bannit les pèlerins; elle fut oubliée, elle disparut de nouveau.

Il ne reste d'autres traces de son séjour en ce lieu, où elle demeura huit mois, qu'une petite maçonnerie qui y fut élevée vers 1550 par les soins du P. Riéra, et le nom de *Banderola* que la place a conservé, à cause, dit-on, des étendards qu'on y dressait pour signaler la sainte demeure aux pèlerins et aux nautonniers qui passaient sur le golfe.

La sainte maison était transportée à deux milles environ, sur une petite éminence qui faisait partie de la propriété des frères Siméon et Antoine Rainaldi de Antici (89). Là, du moins, il n'y avait plus à craindre les assassins; le lieu était découvert, habité, voisin d'une voie spacieuse et fréquentée.

Les habitants de Récanati ne furent pas plutôt informés de cette translation, qu'ils envoyèrent un député à Rome, pour obtenir du Souverain Pontife que le nouveau territoire sur lequel la sainte maison se trouvait alors, fût déclaré propriété communale, afin d'y élever, autour de la sainte demeure, un monument digne de sa sainteté. Ils recommandaient à l'envoyé, dans la commission qu'ils lui remirent, d'employer l'intermédiaire de leur cardinal, et d'agir avec le plus grand secret, de crainte que les frères de Antici, n'en fussent informés. Cette pièce conservée par Cinelli dans sa *Description manuscrite* de Lorette, nous apprend que les deux frères étaient en désaccord, ce qui était un des principaux motifs pour agir à leur insu. Cinelli assure avoir vu l'autographe entre les mains des seigneurs de Antici, plus une copie authen-

tique aux archives de Récanati, et avoir fait la transcription sur l'autographe lui-même (90).

Mais ces démarches devaient demeurer sans résultat pour le but que les habitants de Récanati s'étaient proposé d'atteindre, car, au bout de quatre mois, la sainte maison quitta de nouveau la colline sur laquelle elle s'était posée, et descendit, à la distance d'un jet de pierre, sur le milieu de la voie publique.

Elles ne devaient pas, toutefois, être inutiles, car le Souverain Pontife, Boniface VIII, ordonna à l'évêque de Récanati, de prendre les mesures nécessaires pour arriver à la constatation authentique de faits si extraordinaires. Une députation composée de seize personnes partit donc de Récanati pour Tersatz. Les députés prirent les dimensions de la chapelle que les habitants venaient d'élever en place de la sainte maison; elles trouvèrent qu'elles se rapportaient exactement à celles qu'ils avaient levées avant leur départ; se dirigèrent de là vers la Palestine, constatèrent l'existence des fondations au lieu indiqué, en prirent les dimensions, consultèrent les traditions, et se convainquirent que tout était conforme à ce qui leur avait été annoncé d'abord. Leur retour à Récanati lève les derniers doutes, et l'identité de la sainte maison est amplement démontrée pour tout le monde.

Maintenant arrêtons-nous, et pesons scrupuleusement la valeur de ces faits.

On ignore le lieu où se trouvait la colline appartenant aux deux frères Antici. Probablement elle est comprise dans la ville actuelle de Lorette; mais il n'y a rien de précis à cet égard.

Le lieu où la sainte maison avait reposé auparavant dans la forêt, n'est pas connu avec plus de certitude.

On ne sait pourquoi la sainte maison porte le nom de Lorette. Suivant les uns, ce serait parce qu'elle aurait été entourée d'une plus grande vénération par la propriétaire de la forêt, qui se serait appelée *Lauretta*; ce n'est qu'une supposition. Sui-

(89) *De antiquis.*

(90) *In Dei nomen. Amen. Piores communitatis Recanati: commissione tibi facta magistro Alexandro qu. m Antonii de Servanni, oratori nostro dilecto, honorando civi nostro..... Postquam Romam perveneris cum salute, loqueris cum magistro militum Bonjoannis, nostro honorando Agente, et simul quam primum ibis nomine istius civitatis ante suam beatitudinem, representando ei nostras litteras testimoniales, quæ tibi date fuerunt a nobis, et factis debitis reverentiis, humiliter ipsius pedes osculando, et dando ei notitiam quomodo diebus præteritis sancta domus et situ nemoris mirabiliter translata fuit ad collem magnificorum Simeonis et Stephani Rainaldi de Antiquis, nostrorum honorandorum civium, et deinde petes gratiam ab ipsa, quod dictus collis et situs pertinet et debeat nostro publico, ut possit edificare propter commoditatem populi devoti, qui quotidie venit ad visitandum illum, et quod data bona possint impendi in beneficium fabricæ; tanto magis quod inter dictos fratres non est concordia, secundum attestationes tibi datas, et presentabis illud amplius quod tibi*

significatum est, ut talem gratiam obtineas. Operabis tamen totum cum intercessionem cardinalis nostri *benevoli*, quod jam tibi date fuerunt litteræ credulitatis, et negotiabis ita ut fratris præfati non sint informati de hoc negotio; et Deus mittat et remittat te salvum. Datum Recanati 1x Septembris mcccxxxv. Franciscus Panta cancellarius. »

Martorelli, Murri et Caillau ont reproduit cette pièce d'après Cinelli.

Martorelli fait de *benevoli* un nom propre; Murri le donne comme un adjectif, et paraît avoir raison, car un tel nom ne se trouve pas sur la liste des cardinaux de ce temps.

Le cardinal, que les habitants de Récanati appelaient du nom de leur cardinal, serait, selon toute apparence, Jérôme Basso de la Rouère, neveu du Pape, d'abord évêque de Récanati, cardinal prêtre du titre de Sainte-Balbine, puis de Saint-Chrysogon et évêque de Palestrine, promu au cardinalat en 1477, et décedé en 1507. L'évêque de Récanati, en 1496, s'appelait Nicolas de Giovanni, et n'était pas cardinal.

vant les autres, ce serait parce que cette forêt était un bois de lauriers; rien ne le prouve ni ne l'indique (91).

Si nous nous transportons à Nazareth, on nous montrera des fondations en rapport parfait avec la *Santa Casa*, dans lesquelles est contenue la chapelle qui s'y voit maintenant. Mais si nous replaçons par la pensée sur ces fondations la *Santa Casa*, nous demeurons incertains sur la manière dont la grotte s'accédait. Y avait-il une porte au côté et une au pignon; les relations et les anciennes images ne sont pas d'accord en ce point; or, il en fallait au moins deux de toute nécessité. Maintenant, si nous avons bien lu Caillau et Martorelli, il ne reste de traces que de la porte latérale, qui a été bouchée.

Si nous nous transportons à Tersatz, nous y trouverons un édifice pareil; mais que les habitants eux-mêmes ne présentent que comme un souvenir du séjour de la véritable *Santa Casa* en leur pays. Et la preuve qu'ils sont parfaitement imbus de cette idée, c'est qu'ils vont eux-mêmes en pèlerinage à Lorette, où ils chantent :

Ritorna a noi, bella Signora,
Ritorna a noi, o Maria,
Colla tua Casa (92).

Ce dernier fait lui-même est-il certain? Il existait en 1721; l'office de la *Translation*, autorisé par Clément XI, en contient la preuve manifeste dans la prose qui s'y chante. Il existait en 1580; le P. Torcellini en a été témoin (93). Il existait en 1559; le P. Raphaël Riéro, jésuite espagnol, un des plus anciens compagnons de saint Ignace, envoyé par lui à Messine, pour y fonder leur premier collège, et ensuite à Lorette, en qualité de pénitencier, en a été témoin. Il affirme que cette même année il vint à Lorette plus de trois cents pèlerins de Sienne et de Tersatz, supplier avec larmes la sainte Vierge de reporter sa demeure au milieu d'eux. Mais de 1559 à 1294, il y a un intervalle de deux cent soixante-cinq années qu'aucun autre témoignage ne vient combler.

Maintenant les preuves de tout ceci? Ah!

(91) Il est même une troisième étymologie dont on n'a point parlé, peut-être parce qu'elle contrarie les idées reçues : Le mot *Laure*, dans le langage ecclésiastique, signifie un couvent ou une habitation commune. Il dérive du mot grec *λαυρα*, qui veut dire le quartier d'une ville. On appelait ainsi les divers quartiers d'Alexandrie. On le trouve encore avec la signification de voie publique (a).

(92) Revenez-nous, belle Dame; revenez-nous, ô Marie, avec votre maison.

(93) « Ab ejus discessu annus jam agitur trecentessimus. Et tamen illi adhuc tanti crepti boni memoria, haud secus, ac recenti vulnere ingemiscunt. Argumento est, quod catervatim quotannis transmissis Adriatico mari, Lauretum ventitant, non magis B. Mariæ incunabula venerantes, quam orbitatem

les preuves! Malheureusement elles paraissent insuffisantes à la critique, pour peu qu'elle soit sévère. La commission donnée aux députés de Récanati serait un témoignage de la plus haute gravité, si on pouvait la produire. Nous ne savons si elle existe encore; mais en cas qu'elle existe, nous adjurons, pour l'honneur de Dieu et de sa Mère, les personnes qui la détiennent de la manifester. Le premier auteur qui la rapporte dit l'avoir transcrite d'un manuscrit de Cinelli, intitulé *Description de Lorette*. Le docte Cinelli était en effet dans des conditions excellentes pour faire un pareil travail, et son goût le portait à des recherches de cette nature (94). Son autorité serait d'un grand poids, et équivaldrait presque à l'acte original. Mais où est le manuscrit? qu'on le produise donc, qu'on l'encadre dans l'or, et qu'on le dépose sous verre dans un lieu accessible à tout le monde. Mais ce n'est pas tout, car nous avons encore plus d'un scrupule à lever. Quel est cet évêque ou ce prêtre Alexandre que l'histoire ne connaît pas? Les habitants de Tersatz, dans la supplique qu'ils adressèrent au souverain pontife en 1669, pour obtenir la permission de célébrer l'office de la *translation de la sainte maison*, le nomment simplement prêtre, *sacerdos*. Martorelli s'obstine à le nommer évêque. (Voy. MARTORELLI, *Prefazione* et passim.) Pasconi, dans son *Triomphe de la reine couronnée de Tersatz* (cap. 2, n° 6), le dit curé de Saint-Georges de Tersatz, et l'appelle Alexandre de Giorgi; Torsellini prétend qu'il était évêque, *antistes*.

Le récit de la révélation n'est pas le même dans les différents auteurs : Torsellini fait dire à la sainte Vierge : *Après notre mort* les apôtres consacrèrent cette maison : *post nostrum excessum*. Martorelli supprime ce passage, qui a cependant son importance; Pasconi le rétablit; Andrichomius dit : *après l'Ascension de Jésus-Christ*; suivant la révélation faite au saint ermite, dont nous parlerons bientôt, il est dit que les apôtres la consacrèrent *avant leur dispersion*.

En effet, après la mort de la sainte Vierge, les apôtres, dispersés dans tout l'univers, s'occupaient d'œuvres, sinon plus saintes,

lamentantes suam. Quorum solennes illæ voces, revertere ad nos, Maria, revertere, haud parum ostendunt, eorum desiderium etiamnum fore, cum trecentorum annorum spatio nulla sit lenitum ex parte. » (H. TURSELL., l. 1, c 5.)

(94) Cinelli mourut à Lorette en 1706, le 18 avril. Sa *Bibliothèque volante*, publiée d'abord par cahiers, a été réunie en 4 volumes in-4°; Venise 1734. Ses manuscrits, formant 12 volumes in-f°, sont à Florence dans la bibliothèque Magliabecchienne. Celui qui cite ici Martorelli est, dit-il, entre les mains du seigneur Maggi : *Che si conservano presso monsignore Maggi*. (Il Cinelli n. quinternetto 4 della sua *Istoria al.*, cap. 2.) C'est peut-être notre faute si nous ignorons quel est ce signor Maggi.

(a) Nam sancta ædificavit monasteria, et loca illa, quæ laurus vocant, in quibus tametsi varia ratione vivitur, ta-

men vitæ institutum ad unum eundemque finem spectat, cumque sanctissimum. » (EVAGRAS, *De Eudoxia imper.*

du moins différentes. Plusieurs auteurs affirment que la sainte Vierge y communia souvent de la main des apôtres.

Si nous cherchons de l'unité dans les récits relatifs aux fondations de la sainte maison à Nazareth, nous n'en trouverons pas davantage. Le P. Caillau, d'accord en cela avec plusieurs autres écrivains et l'état actuel des lieux, affirme que *les bases existaient encore*, et qu'ainsi la maison avait été, non pas arrachée du sol, mais arasée au niveau ; suivant Martorelli, elle avait été arrachée, de sorte que les fondations demeuraient béantes, sans qu'il y restât la plus petite pierre : *Vident adhuc apertos fundamentorum fossales, extractosque funditus etiam minimos lapillos*. Les députés de Bécanati trouvèrent, dit-on, à Nazareth, les pierres des fondations en leur place, ce qui leur permit de prendre des mesures exactes.

Messieurs les historiens d'un même événement, commencez donc par vous mettre d'accord, ou mettez à notre disposition les pièces originales, afin que nous puissions juger entre vous.

Les pièces originales, celles sur lesquelles le P. Angelita, le premier historien de la sainte maison, dut composer son livre ? Elles ont péri dans un incendie, au rapport de Martorelli (95). Celles qui pouvaient être conservées par les religieux de Tersatz ? elles ont péri dans un incendie arrivé en 1648, dit le P. Caillau. Au surplus, le docte Benoît XIV, dans son traité de la *Canonisation des saints*, au livre III, ch. 10, convient lui-même de l'absence des documents primordiaux. « Mais peu importe la perte de ces annales, ajoute-t-il, car on doit en croire à des historiens aussi distingués qu'Angelita et Torsellini, qui les avaient entre les mains au moment où ils écrivaient leur narration, et qui en ont tiré leurs récits : c'est ainsi que Denys d'Halicarnasse composa son livre des *Antiquités romaines*, auquel il consacra vingt-deux années, partie des entretiens qu'il eut avec les savants, et partie sur les mémoires laissés par les hommes éminents des âges précédents. Et cependant l'autorité de Denys n'est-elle pas acceptée, quoique les monu-

ments qu'il avait consultés n'existent plus ? »

Nous laissons au lecteur le soin de juger s'il y a parité complète.

Mais il est une autre circonstance encore du récit attribué à la sainte Vierge, qui ne saurait nous satisfaire. On fait dire à la reine des anges : « La statue de cèdre qui nous représente, est due au ciseau de Luc, évangéliste, qui, à cause des nombreuses relations qu'il eut avec nous, reproduisit également nos traits au pinceau, aussi bien qu'il était donné à un mortel de le faire. »

D'abord les souvenirs conservés à la Bibliothèque royale, où la sainte image a été déposée pendant six ans, se rapportent à une statue, non de cèdre, mais de sycomore. Pour nous qui n'avons pas vu, nous ne pouvons juger ; mais la vérification serait facile.

Ensuite, *l'aussi bien qu'il est donné à un mortel*, ne saurait s'appliquer à l'art du peintre, car le tableau attribué à saint Luc n'a jamais passé pour un chef-d'œuvre, au dire des gens du métier.

Enfin, les connaisseurs prétendent que ce tableau, attribué à l'évangéliste, est une œuvre du XII^e siècle, et les savants vont même jusqu'à désigner son auteur. Il n'est nullement démontré, disent-ils, que l'évangéliste saint Luc ait été peintre ; il n'en reste nulle part le moindre indice ; et le véritable auteur du tableau de la sainte Vierge, qui passe pour être de saint Luc, est un moine du nom de Luc, vivant au XII^e siècle, qui fut surnommé *le saint* à cause de ses grandes vertus. Nous n'osons pas nous immiscer dans une telle question ; mais voici ce qu'on lit à ce sujet dans l'*Encyclopédie méthodique des beaux-arts* de l'abbé Zani, ouvrage justement estimé : « D'après certaines traditions, saint Luc aurait été peintre en même temps que médecin : le P. Della Valle s'en est beaucoup amusé dans son *Histoire des anciens peintres*. Quelques autres, en cela d'accord avec Tournefort, pensent que les portraits de la sainte Vierge et de Notre-Seigneur attribués à l'évangéliste saint Luc, sont l'ouvrage de quelque peintre de ce nom, soit de saint Luc, dit l'*Ermite*, soit du moine Lucas, en grande vénération parmi les Grecs (96).

vait en 1190 ou 1197.

Luca Fiorentino vulgaremente detto per la sua pieta il *santo* viveva, fioriva operav 1190 - 1197. (Note 36.)

« Il Lami che non vuole assolutamente che S. Luca l'Evangelista sia stato pittore nelle sua dissertazione relativa ai pittori e cultori italiani che fiorirono dal 1000 al 1300 alla pagina 67. Dice tra le altre cose : « Ed in Bologna vi è la Madonna detta « di S. Luca, che fu là transferrita nel 1160, leggendovi in essa. *Opus Luca Cancellieri* (IL MAZINI « HA LETTO, *opus Luca Cancellarii*), e certamente « non credo di andare errado supponendo che quel « Luca pittore, il quale la fece sia il medesimo « Luca di Fiorenzi, che fosse figlio d'uno nominato « Cancelliere, nome, che usava allora in Toscana, « poiche la pretesa traslazione da Constantinopoli « non par vere, ed è infasti omninamente destituta « di prove. »

« Ove poi sia nato il Luca Fiorentino, soprannominato il *santo* l'abbiano in una leggenda MS,

(95) *Annales vero fluminenses, qui suffragari nobis unice potuissent, et quorum crebra ab auctoribus, potissimum vero ab Angelita et Tursellino injicitur memoria, veneto bello, cum caeteris urbis illius monumentis exciderunt.* (MAROTTI apud MARTORELLI, tom. II, pag. 24.)

(96) « Luca, o Lucas, di Antiochia, amico di S. Paolo. (Note 35.)

« Da questo Luca nacque la tradizione, che S. Luca l'Evangelista fosse medico e pittore. Così opina, e fa ridere, il padre della Valle ne' suoi pittori Antichi. Altri poi con la scorta del Tournefort vogliono, che le pitture antiche di M. V. col B. Gesù comunemente attribuite a S. Luca l'Evangelista, siano opera d'un altro Luca, o di S. Luca l'Ermite, o del monaco Luca, che i tut'ora in venerazione presso e Greci. »

Le même auteur en parle plus longuement, et confirme par de nouvelles autorités ce qu'il vient de dire, dans la note suivante, relative à un peintre du nom de Luc Florentin, surnommé *le saint*, qui vi-

Les historiens de la sainte maison citent encore deux autres documents destinés à jouer un rôle décisif, surtout le premier, si les originaux se trouvent produits en public.

Celui-ci est une relation écrite par un ermite nommé Paul à un roi nommé Charles, datée du 8 juin 1297, et attestée par les principaux habitants de Récanati. Elle serait aussi empruntée au manuscrit déjà cité de Cinelli. La seconde est une enquête juridique, faite en 1735 à Tersatz et à Fiume par l'avocat Joseph Cavalieri, sur les traditions et les documents locaux, et relatée par Martorelli dans le III^e volume de son *Théâtre historique* (97).

Dès la fin du XV^e siècle, c'est-à-dire moins de deux siècles après l'époque où l'on place l'arrivée de la sainte maison en Italie, les témoignages commencent à abonder, et établissent d'une manière positive que dès lors les traditions relatives à la translation étaient on ne peut plus précises. Ainsi Georges Toloméi, prévôt de Téramo, et ensuite évêque de Récanati, publie en 1460 une relation abrégée à l'usage des pèlerins et des écoles, qu'il intitule : *Translation miraculeuse de l'église de la bienheureuse Vierge Marie de Lorette*. Il en existe encore de nombreux exemplaires. Le frère Baptiste, de Mantoue, d'abord vicaire et ensuite général de l'ordre des Carmes, publie en 1479 son *Histoire de l'église de Lorette*. Au commencement du siècle suivant, vers 1530, Jérôme Angélita, secrétaire de la république de Récanati, compose sa *Relation des translations de la maison de Lorette*, sur les annales même de Récanati, *priscis annalibus reipublicæ Rescanatensis a me fida indagazione creberrime evolutis*. D'autres histoires plus développées apparaissent avant la fin du même siècle : la *Défense de la sainte maison*, par Bernardin Cirille en 1576; l'*Histoire de l'auguste maison de Lorette*, par le jésuite Raphaël Riéra, en 1582; enfin l'*Histoire de Lorette*, du P. Torsellini, en 1597. Une multitude d'autres historiens ont écrit la même histoire depuis cette époque; mais comme leur témoignage n'ajoute rien à celui des premiers, puisqu'ils n'ont mis en lumière aucun monument ignoré, il devient inutile de les citer.

« della sacra Immagine di S. Maria dell' Improneta riportata dal Lami Stesso, nella sua Opera *Deliciae eruditorum* tom. XV da lui ornata di varie note. Chi è vago di leggerla può a lei ricorrere. Intanto per istruzione degli amatori riporterò l'ultima nota del detto Lami a lei relativa, ed è la seguente :

« De tanti Sbagli anacronismi, e fatti incoerenti, che si narrano in questa leggenda si conosce assere apocrifia, e suppositizia, e se alcuna cosa di vero vi si contiene, essere malagevole a separarla dal falso. »

« All' Academia fiorentina della Crusca, la quale dottamente dalla farina da lei cernita nelle scritture, il più bel fior ne coglie, spetta d'osservare, se le cose tutto scritte dal Lami intorno al fiorentino Luca detto il santo escon fuori dal suo frullone. »

Encyclopedia metodica critico-ragionata delle belle arti dell' abate D. Pietro Zaccagni fiorentino, parte prima. (Vol. XII, p. 115.)

Après de telles autorités, parfaitement compéten-

S'il était question de montrer la tradition solidement établie sur ce point pendant la durée du XVI^e siècle, on réunirait facilement les témoignages de vingt auteurs qui en ont parlé accidentellement dans leurs ouvrages. Jean, évêque de Châlons, dans sa *Topographie des saints*, composée en 1450, et imprimée à Venise en 1560, dans le *Martyrologe* de Maurolico; le docteur Lando Ferretti, dans son *Histoire d'Ancone*, continuée jusqu'à l'année 1532; Jean Eschius, dans ses *Homélies*, imprimées à Ingolstadt en 1534; Didier Erasme, auteur d'une messe et de discours en l'honneur de Notre Dame de Lorette; il mourut en 1536. César Lambertini, évêque d'Ischia, dans son *Traité du droit de patronage*, imprimé à Venise en 1584; Rutilius Benzoni, second évêque de Lorette, dans son *Traité du Jubilé*, imprimé à Venise en 1599; le P. Jean-Baptiste Lezana, dans ses *Annales des Carmes*, imprimées à Rome en 1560; le P. Léandre Alberti, mort en 1552, dans sa *Description de l'Italie*; le P. Anselme, dans sa *Description de la terre sainte*, imprimée à Cracovie en 1514; le vénérable Jérôme, moine de Valombreuse, vers 1574, dans ses *Eglises dédiées à la sainte Vierge*; Pierre Canisius, dans son ouvrage intitulé *Marie, vierge très-sainte et incomparable Mère de Dieu*, imprimé à Ingolstadt en 1577; Gabriel Vasquez, vers 1593, dans ses *Commentaires sur saint Thomas*.

On pourrait recueillir également un nombre considérable de témoignages d'écrivains laïques; entre autres ceux de Flavius Biondo, dans son *Italie illustrée*, imprimée à Rome en 1474; Jean Zullardo, dans son *Voyage à Jérusalem*, imprimé à Rome en 1586; de Villamont, dans ses *Voyages en Orient*, imprimés en 1589; Andricomius, dans son *Théâtre de la terre sainte*, imprimé à Cologne en 1590; les géographes Ortelie et Magini, de la fin du même siècle; Bélisaire de Cingoli, auteur d'un centon qui se lit à la fin d'une édition de Pétrarque donnée à Venise en 1536; François Pamphile de San-Severino, dans son *Éloge* de la province d'Ancone, imprimé à Macerata (98) en 1573.

Le fait d'une tradition complètement établie au XVI^e siècle, déjà très-notoirement

tes pour juger une question d'art et de science, il est difficile aux personnes qui aiment le positivisme de la science, de conserver des doutes; et nous croyons que la question n'en est plus une pour elles.

(97) Il y a peut-être ici une confusion : Le *Théâtre* de Martorelli a été imprimé en deux volumes en 1730; l'enquête lui est conséquemment postérieure de 5 ans. Nous n'avons pu savoir s'il y eut une seconde édition, et le P. Caillaud, qui cite ce troisième tome sur la foi de Gaudenti, avoue qu'il n'a pu se le procurer. Le même auteur (voy. p. x) nous donne aussi une antique légende empruntée en 1350 à un ouvrage paru en 1576. Ces petites erreurs font un grand tort aux meilleurs livres.

(98) Nous citons la plupart de ces écrivains et les dates qui asèrent sur l'autorité du P. Caillaud, qui a suivi lui-même le *Théâtre historique* de Martorelli, recueil savant et exact.

apparaissant et incontestée au xv^e, est désormais acquis à l'histoire et à la critique.

C'est pourtant un argument fort embarrassant, il ne faut pas se le dissimuler, que le silence des écrivains du xiv^e siècle : Villani, Boccace, Pétrarque, saint Antonin, Platina. Comment se fait-il qu'un pareil événement ait eu assez peu de retentissement, pour qu'aucun d'eux ne l'ait connu, ou n'ait songé à en parler, saint Antonin principalement ? Il n'y a rien à répondre à ceci, sinon que c'est un argument négatif, et qu'on ne saurait, en bonne logique, en tirer aucune conclusion.

On se rattache, il est vrai, à deux témoignages qui seraient contemporains, mais fort équivoques, et qui ne prouvent pas grand'chose. Le premier est celui du Dante qui dit, en parlant de Célestin V, dont le nom était Pierre de Mouron, obligé de s'enfuir, et de chercher un asile au delà de l'Adriatique :

In quel loco fui io Pier Damiano
E Pietro peccator fu nella casa
Di Nostra Donna in sul lito Adriano (99).

Ces paroles n'ont pas une application nécessaire à la Casa transportée ensuite à Lorette ; ni même au Pape Célestin V.

Le second témoignage est emprunté à saint Vincent Ferrier, qui dit dans un sermon pour le jour de l'Assomption : « La bienheureuse Marie visitait pareillement à Nazareth la sainte maison où elle conçut le Fils de Dieu. Vous aussi, vous pouvez aujourd'hui, et même chaque jour, aller à Nazareth, visiter la sainte demeure où le Fils de Dieu s'est incarné (100). » Mais ces paroles doivent comporter un autre sens, car elles n'ont pas été prononcées dans le voisinage de Lorette, et d'ailleurs on ne peut guère les placer avant l'année 1400.

Si la dévotion et les hommages dont la sainte maison a été environnée de la part des peuples chrétiens et de la part des hommes les plus éminents par leur rang ou par leur science, pouvaient tenir lieu des preuves originelles aux yeux de la critique, assurément ce genre de preuve surabondant. Nous n'entreprendrons pas de raconter le concours des fidèles de tous les pays du monde, les pèlerinages fameux dont le sanctuaire de Lorette a été l'objet

depuis trois ou quatre siècles ; c'est la part des historiens.

Si les bulles des Souverains Pontifes relatives à ce lieu vénéré et les indulgences dont ils l'ont comblé, si la magnifique basilique à laquelle trois Papes ont successivement travaillé, pouvaient tenir lieu de monuments aux yeux de la critique, cet autre genre de preuves ne manquerait pas non plus.

Toutefois, examinons.

Il est des historiens de Lorette, et des plus réputés, qui parlent avec emphase des témoignages que lui ont rendus les Souverains Pontifes Benoît XII, Clément VI, Martin V, Eugène IV, Nicolas V, Calixte III, Pie II ; mais comme il n'en reste rien même dans leurs écrits, que leurs propres affirmations, nous sommes obligé, à notre grand regret, de les considérer comme non avenus.

Le plus ancien monument qui subsiste en cette matière, est la bulle *Quamvis pro magnitudine* de Paul II, à la date du 1^{er} novembre 1464 ; qui concède des indulgences et de nombreuses faveurs spirituelles à l'église de Lorette ; mais elle ne parle pas encore de l'objet qui nous occupe, c'est-à-dire du transport miraculeux de la *Santa Casa* (101). Ce monument, ainsi que le suivant, que nous n'avons pas trouvé dans la grande collection des Bulles, a été conservé par Riéra et reproduit par Martorelli.

Un second témoignage du même Souverain Pontife, également conservé par Riéra et reproduit, mais peu fidèlement, par Torsellini, parle enfin de la translation de la sainte image. Torsellini y ajoute la maison, pour compléter, sans doute, la pensée de l'auteur. « Une grande multitude de pèlerins se rendant de tous les points du globe, dit Paul II, à cause des fréquents et étonnants miracles qui s'y opèrent, à l'église de la bienheureuse Marie de Lorette, sise hors des murs de la ville de Récanati, et dans laquelle on voit une image de la glorieuse Vierge placée par une troupe d'anges qui l'accompagnèrent, en vertu de la merveilleuse clémence de Dieu, suivant l'assertion de personnes dignes de foi.... Et nous aussi, dans notre désir de lui rendre les honneurs qui lui sont dus, nous accordons aux pèlerins (102)... » Suit le détail des indulgences et autres faveurs spirituelles accordées par le chef de l'Eglise.

(99) Moi, Pierre Damien, pauvre petit Pierre et pécheur, je suis allé dans ce lieu, dans la maison de Notre-Dame, sur le rivage de l'Adriatique. (DANTE. *Paradis*, canto XXI, strofa 41.)

(100) « Visitabat et beata Maria Nazarethica loca sancta in camera ubi Filium Dei conceperat. Rursus hodie et qualibet die, potestis ire Nazarethum ad cameram ubi Filius Dei fuit incarnatus. » (VINCENT. FERR., *Serm. in Assumpt. B. M. V.*)

(101) « Cum itaque, sicut rei evidèntia manifestat, ad ecclesiam Sanctæ Mariæ de Laureto Reccanat. dictam ob magna et stupenda, et pene infinita miracula, quæ ibidem ejusdem almæ virginis opera apparent. et nos in persona nostra experti sumus. ... nos cupientes ut ipsa ecclesia per addi-

tionem nostri muneris congruis honoribus frequentetur. » Telle est la version de Riéra. Torsellini, qui rapporte la même bulle au 1^{er} chapitre du 11^e livre de son *Histoire de Lorette*, la donne dans des termes entièrement différents. D'où provient cette différence, et qu'est-ce que cela signifie ?

(102) Cum ad ecclesiam Beatæ Mariæ de Laureto extra muros Reccanatensis civitatis constitutam, in qua, sicut fide dignorum habet assertio, ipsius Virginis gloriosæ imago, angelico comitatu et cætu mira Dei clementia collocata existit, et ad quam propter crebra et stupenda miracula.... ex diversis mundi partibus... populi confluat multitudo... cupientesque illam condignis honoribus celebrare, concedimus.... »

Le premier témoignage qui se présente après, est celui de Jules II, conservé par Martorelli; nous ne l'avons pas trouvé non plus dans la *Grande Collection*. « Considérant, dit ce Souverain Pontife, que l'église de Lorette contient, non-seulement l'image de la bienheureuse vierge Marie, mais la chambre même où cette bienheureuse Vierge fut conçue, élevée, où elle habita, ainsi qu'on le dit et qu'on le croit pieusement, chambre apportée de Nazareth par les mains des anges sur les rives de l'Esclavonie, et voulant l'honorer comme elle mérite de l'être (103)... » Suit le détail des grâces et indulgences concédées.

Le pontificat de Léon X va nous offrir deux nouveaux témoignages. Ce souverain pontife avait une dévotion particulière pour le sanctuaire de Lorette, qui lui doit une partie de ses plus beaux ornements; et Léon X, en travaillant à la gloire de Lorette, pensait acquitter une dette de reconnaissance envers Marie, à la protection spéciale de laquelle il attribuait les gloires et les félicités de son règne. « Voulant contribuer, écrivait-il au préfet de Lorette, en lui recommandant la surveillance des travaux qu'il faisait exécuter, voulant contribuer autant qu'il est en nous, à cause des immenses et infinis bienfaits de l'immaculée Mère de notre tout-puissant Rédempteur envers le genre humain et nous en particulier, à la gloire de l'église de Lorette, vénérée dans tout l'univers, et qui contient la cellule dans laquelle cette même vierge accomplit sa vie mortelle, reçut la salutation de l'ange, et l'annonce du divin enfantement auquel elle était prédestinée, comme nous le croyons dévotieusement et pieusement; dans laquelle aussi la même Vierge se plait à accorder chaque jour des grâces de plus en plus abon-

(103) ... « Nos attendentes quod non solum est in præfata ecclesia de Laureto imago ipsius beatæ virginis Mariæ, sed ipsa, ut pie creditur et fama est, camera sive thalamus ubi ipsa beatissima Virgo concepta, ubi educata, ubi.... de Nazareth angelicis manibus ad partes Sclavoniæ.... cupientesque ipsam Ecclesiam. »

(104) « Cum pro immensis et infinitis in humanum genus, et præcipue in nos ipsos, ab immaculata summi Dei Redemptoris nostri genitrici collatis beneficiis, sacrosanctam totoque terrarum orbe venerandam Lauretanam Ecclesiam, quam ejusdem virginis carnis sarcinam ferentis cellulam existitisse et angelicæ salutationis, atque divini partus quem editura esset, nuntii fuisse devote ac pie credimus, et in qua se virgo ipsa uberiozem in dies singulos exhibet gratiarum largitricem, fidelium cunctorum votis præsto succurrens.... »

(105) « Cum enim beatissima Virgo, ut fide dignorum comprobatum est testimonio, e Nazareth imaginem et cubiculum suum divino nutu transfrens, postquam apud Flumen, Dalmatiæ oppidum primo, et deinde in agro Reccanatensi in loco nemoroso, ac rursus quodam in colle ejusdem agri particularibus personis addicto, posuit demum in via publica ubi modo consistit, illud angelicis manibus collocando sibi delegit, et in eo assidue miracula innumera illius meritis operatur Altissimus. Ob quod complures Romani pontifices prædecessores nostri, et præcipue felices recordationis Paulus II, Sixtus IV et Julius II sacratissimæ Vir-

dantes à ceux qui l'invoquent (104)... » etc.

Le même Souverain Pontife ajoute dans sa bulle *Gloriosissima semperque Virginis*, de l'an 1519, dans laquelle il renouvelle et confirme les privilèges et indulgences précédemment accordées à la sainte maison : « La bienheureuse Vierge, ainsi qu'il résulte des témoignages de personnes dignes de foi, ayant transféré par les mains des anges et à l'aide de la puissance divine, sa statue et sa cellule d'abord à Fiume dans la Dalmatie, ensuite dans une forêt voisine de Récanati, puis sur une colline du même territoire, et enfin dans la voie publique où elle repose maintenant; vu les nombreux miracles que le Tout-Puissant y opère par son intercession, et les grâces que plusieurs pontifes romains, nos prédécesseurs d'heureuse mémoire, entre autres Paul II, Sixte IV et Jules II ont attachées à la visite de cette sainte maison, nous concédons, confirmons (105). »

Clément VII confirma par une nouvelle bulle les mêmes privilèges, mais sans parler de la translation de la sainte maison (106). Paul III les confirma à son tour, en rappelant les bulles de Sixte IV et de Jules II, et en reproduisant les termes de celle-ci (107) et de la bulle de Paul II (108). Pie IV, par sa bulle *Fervens*, du 18 octobre 1565, renouvela toutes celles de ses prédécesseurs, en se servant encore des mêmes termes, comme il est d'ailleurs en usage dans tous les cas semblables (109).

Jusqu'ici, on l'a vu, les souverains pontifes n'ont parlé de la translation de la sainte image et de la sainte maison, que comme d'une pieuse croyance, et pour ainsi dire avec hésitation; mais Sixte-Quint n'hésite plus, il affirme les faits avec une précision remarquable; cependant rien n'a changé

ginis merito devotionis.... variis ac præcipue spiritualibus decorarunt muneribus.... »

(106) « Cum nonnulli Romani Pontifices, præsertim felices recordationis Leo Papa X, prædecessor et secundum carnem frater patruelis nostri, respicientes multa et magna miracula quæ in ecclesia nostra Sanctæ Mariæ-de-Laureto quotidie operatur Altissimus.... nos qui erga beatissimam Virginem, sub cujus invocatione dicta ecclesia constructa est, singularem devotionem semper habuimus.... »

(107) « Julius Papa II prædecessor noster attendens quod non solum erat in dicta ecclesia de Laureto imago ipsius beatæ virginis Mariæ, sed, ut pie creditur et fama est, camera sive thalamus.... »

(108) « Xistus Papa IV prædecessor noster, inter alia motu proprio ecclesiam beatæ Mariæ de Laureto, olim in honorem ipsius miraculose fundatam : in qua, prout fide dignorum habet asseritio, ipsius etiam virginis gloriosa imago, angelico comitata cœtu, mira Dei clementia collocata existebat... »

(109) « Fervens et perpetuus quem ad beatam et gloriosam semperque virginem Dei genitricem Mariam a teneris annis gessimus sinceræ pietatis affectus, omnino nos excitat, ut studium omne nostrum impendamus quo humilis et sanctissima illa cellula ubi ipsa cœlorum regina concepta, nata, educata, et mater Dei per angelum Gabrielem salutata fuit, a civitate Nazareth angelorum ministerio in ægrum Picenum, ut fide dignorum testimonio comprobatur, una cum imagine sua translata.... non solum in prisco religionis fastigio conservetur.... »

dans l'ensemble des faits, ni dans les preuves qui les appuient : tout est demeuré dans les mêmes termes. Voici ceux de sa bulle *Pro Excellenti*, à la date du 16 des kalendes d'avril 1586 : « Considérant que la ville de Lorette est célèbre dans tout l'univers, à cause principalement de l'insigne église collégiale fondée sous l'invocation de la bienheureuse Vierge Marie, au centre de laquelle se trouve cette sainte cellule consacrée par des mystères divins, dans laquelle la Vierge Marie reçut la naissance, et dans laquelle elle conçut du Saint-Esprit le Verbe divin à la salutation de l'ange, laquelle y a été transportée par le ministère des anges. Considérant en outre les miracles que le Tout-Puissant opère chaque jour en cette église (110)... » etc

Si nous franchissons l'espace d'un siècle entier, nous trouvons Innocent XII reproduisant les mêmes affirmations dans une bulle confirmative des privilèges de Lorette, à la date du 5 août 1698, dans laquelle il exalte : « Cette chambre sacrée, cette sainte maison où la très-glorieuse Mère de Dieu, Marie toujours vierge, semblable à l'aurore en son lever, a annoncé la joie à l'univers par son illustre nativité, et conçu le Fils unique de Dieu par l'opération du Saint-Esprit. Quel miracle ! dit-il ; les anges ont prêté leur ministère pour apporter le saint édifice dans notre province d'Ancone, où, depuis plusieurs siècles, l'univers chrétien le vénère comme le premier sanctuaire de Dieu avec les hommes, sanctuaire dans lequel le Tout-Puissant ne cesse de révéler sa splendeur par une succession perpétuelle de miracles. »

Nous ne pousserons pas plus loin cette recherche ; nous ferons observer seulement que déjà l'office de cette translation était autorisé dans quelques églises. Clément VIII permit d'en célébrer la fête dans la basilique de Lorette. En 1632, Urbain VIII établit la même solennité dans toutes les provinces de la Marche. Innocent XII permit, en 1699, de composer un office propre pour cette fête, et, en 1725, Benoît XIII l'étendit à tout l'Etat ecclésiastique. Depuis lors elle a été adoptée à Florence, à Venise, à Parme et en Espagne.

Par un décret du 31 août 1669, la congrégation des Rites fit ajouter au Martyrologe la mention suivante, sous la rubrique du 10 décembre : « A Lorette, dans la province de la Marche, la translation de la sainte maison de Marie, Mère de Dieu, où le Verbe se fit chair. » Les capucins ajoutent dans leur propre Martyrologe. « La sainte congrégation des Rites a autorisé notre ordre tout entier à célébrer cet office (111). »

Telles sont les autorités ; elles sont nom-

(110) ... « Considerantes igitur oppidum Laurentanum... in toto orbe celeberrimum, et in eo unam insignem collegiatam ecclesiam sub invocatione Beatissimæ Mariæ Virginis fundatam excellere, in cuius medio inest illud sacrum cubiculum divinis mysteriis consecratum, in quo virgo Maria nata fuit, et ibidem ipsa ab angelo salutata Salvatorem

breuses, imposantes, sans doute ; mais elles ne sauraient changer la nature du fait primitif auquel elles se rapportent, et les derniers souverains pontifes, qui en ont parlé d'une manière affirmative, n'ont pas prétendu en faire un point doctrinal, de manière qu'il reste ce qu'il était d'abord, ce qu'il a toujours été, une pieuse croyance.

Le sanctuaire de Lorette est un de ceux où la piété des fidèles a obtenu le plus de faveurs signalées ; Marie s'est complue à y multiplier les grâces et les miracles de sa miséricordieuse bonté envers ceux qui l'invoquent. On ne peut lire sans attendrissement dans Torsellini, dans Martorelli, dans le P. Caillau, l'énumération des principaux d'entre ceux qui ont été conservés par l'histoire. On ne peut voir sans admiration le nombre des dons riches et précieux offerts par la reconnaissance à celle que l'Eglise appelle du nom de Consolatrice des affligés. Oui, le sanctuaire de Lorette a contenu et contient encore d'immenses richesses, accumulées de tous les points de l'univers chrétien ; l'or, l'argent, les diamants, les perles, les meubles du plus beau travail y abondent, et c'est la preuve la plus manifeste de ce que Marie a fait pour ceux qui ont eu recours à elle.

Que parlez-vous de superstition, de fanatisme, de petitesse d'esprit ? Venez donc, grands philosophes, dont toute la science ne saurait donner une heure de consolation, ni même un quart d'heure d'espérance à celui qui souffre ; venez insulter à quatre siècles chrétiens, et dites, si vous l'osez, dites à ces millions de pèlerins et à ces milliers de donateurs qui ont enrichi la Sainte-Maison : Vous êtes tous des menteurs ou des idiots ; vous avez beaucoup demandé et vous n'avez rien reçu ; vous avez conçu de grandes espérances, et elles ont toujours été déçues : vous, malades, vous ne souffriez pas ; vous, stériles, vous n'avez pas enfanté. Dites-le, si vous l'osez : mais votre voix ne vous sera renvoyée par aucun écho.

Sans doute les dons miraculeux et les grâces insignes accordées par la sainte Vierge ne sont pas toutes réservées pour le sanctuaire de Lorette ; elle les multiplie pour l'univers entier ; et si elles sont la plus grandes et plus nombreuses peut-être que partout ailleurs, c'est sans doute parce que Marie y est invoquée avec plus de ferveur et par un plus grand nombre de dévots. Aussi ne faisons-nous pas mention des miracles du sanctuaire de Lorette comme preuve de l'identité de la Sainte-Maison ; ce serait, à notre avis, mal raisonner, car aucun de ces miracles, n'ayant été demandé comme preuve, ne saurait avoir une telle signification. La foi les a espérés, la piété les a

mundi de Spiritu sancto concepti, ministerio angelorum illuc translata, et ad dictam ecclesiam ob miracula, quæ in dies Omnipotens.... »

(111) « Laureti in Piceno translatio sacræ omnis Dei genitricis Mariæ, in qua Verbum caro factum est, cuius officium sacra Rituum congregatio in universo ordine nostro recitari indulsit. »

sollicités, la miséricorde les a donnés ; quelle autre conclusion faut-il en tirer, sinon que Dieu est magnifique dans ses dons ? Ah ! s'il fallait conclure des miracles qui s'opèrent dans tant de sanctuaires divers, à la réalité des légendes qui se rattachent à leur origine, ou contraindre la divinité à n'accorder à l'homme ses demandes, qu'autant qu'elles ne sont pas accompagnées d'une erreur accessoire, où en serions-nous ? Les miracles du sanctuaire de Lorette n'affirment donc ni n'infirmement l'objet que nous avons mis en question : savoir, l'identité de ce sanctuaire avec la maison de Marie à Nazareth.

C'était en 1464 ; le Pape Pie II avait convoqué un concile à Mantoue, et s'était mis en route pour Ancone, afin d'animer par sa présence le zèle des troupes qui s'y rassemblaient, pour aller porter la guerre dans le levant, et éloigner les dangers d'une invasion de la part des Turcs. Une fièvre ardente l'arrête dans sa marche, une toux violente met sa vie en danger, l'art est impuissant, et la dernière heure semble prête à sonner pour le vieillard qui a compté sur l'avenir, sans avoir égard à ses forces et au nombre de ses années. Il fait un vœu à Marie : il envoie au sanctuaire de Lorette un calice d'or avec cette inscription : « Pieuse mère de Dieu, votre pouvoir ne connaît point de limites, il remplit l'univers de ses miracles ; cependant, comme votre bonne volonté se complait souvent dans un lieu plutôt que dans un autre, et comme il vous convient d'illustrer chaque jour par des prodiges innombrables et des miracles votre bien-aimé sanctuaire de Lorette, moi, pauvre pécheur, je recours à vous d'esprit et de cœur, vous suppliant humblement de me délivrer de cette fièvre ardente et de cette toux fatigante, et de rendre à mes membres défaillants une santé que nous croyons utile à la cause publique. Daignez donc recevoir en présent ce gage de mon obéissance. PIE II, Pape. L'an 1464 du salut. (112) »

Le pieux pontife n'eût pas plutôt prononcé ce vœu, que la maladie se calma ; bientôt il lui fut donné de se mettre en route, ses forces revinrent plus vite même qu'il n'avait osé l'espérer ; il accomplit sa promesse au milieu d'un concours immense, et Lorette conserva longtemps le souvenir de ce pèlerinage. Quant à l'objet lui-même qui l'avait inspiré, savoir, la guerre contre les infidèles, la Providence ne devait pas permettre qu'il arrivât à son terme.

(112)

PIA DEI GENITRIX

QVAMVIS TVA POTESTAS NULLIS COARTETVR FINIBVS AC TOTVM IMPLEAT ORDEM MIRACVLIS QVIA TAMEN PRO VOLVNTATE SAEPIVS VNO LOCO MAGIS QVAM ALIO DELECTARIS ET LAVRETI TIBI PLACITAM SEDEM PER SINGVLOS DIES INNVMERIS SIGNIS ET MIRACVLIS EXORNAS EGO INFOELIX PECCATOR MENTE ET ANIMO AD TE RECVRRO SVPPLEX ORANS VT MIHI ARDENTEM FEBRIM MOLESTISSIMAMQVE TVSSIM AVFERAS LAESISQVE MEMBRIS SANITATEM RESTITVAS REIP. VT CREDIMVS SALVTAREM — INTERIM HOC MVNVS ACCIPITO MEÆ SERVITVTI SIGNVM. — PIVS PAPA II ANN. HVM. SAL. M. CCCC. LXIV.

(113) Une des plus anciennes représentations de la Sainte Maison, la plus ancienne peut-être qui

Nous nous contenterons de citer cet exemple, non qu'il soit le plus grand ou le plus mémorable, car le choix serait difficile, mais parce qu'il n'y aurait plus de raison de nous arrêter, et que nous ne nous proposons pas d'écrire l'histoire de la Sainte-Maison.

La *Sancta Casa* a 9 m. 529 de longueur, 4 m. 175 de largeur, 4 m. 304 de hauteur dans œuvre. La plus ancienne description, celle de Torsellini, parle d'une seule porte, mais alors comment entrait-on dans la grotte à laquelle l'édifice était adossé à Nazareth ? D'anciennes gravures, il est vrai, présentent une seconde porte au pignon au-dessous d'une fenêtre en œil-de-bœuf. On ne nous apprend pas s'il en reste des traces. Dans ce cas, la porte du pignon aurait servi d'entrée à la case, et la porte latérale d'entrée à la grotte ; mais il y a une fenêtre à côté, qui eût été inutile, et la maison aurait été placée en sens inverse de celui qu'on lui donne ordinairement ; ou bien encore elle n'aurait pas été attenante à la grotte, ni posée sur les fondements qu'on lui assigne (113).

La madone a 867 millimètres de hauteur ; elle porte sur le bras gauche un *Enfant-Jésus* de 379 millimètres, c'est-à-dire trop grand proportionnellement, et sculpté du même tronc. C'est une œuvre grossière, de style byzantin, accusant l'époque du 14^e au 15^e siècle. L'enfant bénit de deux doigts de la droite, et tient le globe du monde dans la main gauche.

Les trois extrémités de la croix sont terminées par des médaillons de plus du double de la largeur des branches. Celui du sommet porte l'inscription INRI, celui de gauche une image sculptée de la Vierge, celui de droite une image de saint Jean. Tout ceci nous paraît encore singulièrement byzantin, et se rapprocher beaucoup plus des temps de sainte Hélène que de ceux de saint Luc. Le crucifix est peint sur toile, mais non plus à la manière byzantine, il est plus nu et moins tendu que les *christs* byzantins.

La *Sancta Casa* est posée tout uniment sur la poussière d'un grand chemin, sans aucunes fondations, et même sur un terrain tellement inégal, qu'un des côtés presse à peine le sol, et qu'on peut introduire par dessous, à peu près partout, soit la main, soit un bâton. Ce fait a été constaté, lorsque fut construite la première maçonnerie dont on crut devoir environner sa base, pour la soutenir ; ensuite, quand on remplaça cette maçonnerie par les marbres magnifiques qui

existe, est celle qu'on voit sur les médailles gravées en 1588 par ordre du Pape Sixte V, et reproduites par Martorelli, t. II, p. 376. La *Sancta Casa* s'y offre avec une seule porte latérale, surmontée de cinq fenêtres au-dessus d'un linteau, une porte au pignon, surmontée d'un œil-de-bœuf, et à l'autre extrémité un clocher très-pointu, avec contrefort roman à l'angle de la cœtière à laquelle s'appuie le pignon qui le supporte.

Il y a loin de là aux représentations faites dans le siècle suivant et à l'état actuel. Or l'histoire ne nous édifie pas suffisamment sur ces divers changements.

l'enferment maintenant, et qui furent exécutés sous le pontificat de Clément VII, et enfin à plusieurs reprises, lorsqu'on a posé ou réparé le pavé de ce lieu si saint et si vénéré.

Examinons maintenant les différentes suppositions qu'on a faites ou qu'on pourrait faire encore pour expliquer la présence à Lorette de la *Sancta Casa*. Observons d'abord, suivant la remarque qui précède, qu'elle semble avoir été posée tout d'un bloc au lieu qu'elle occupe.

Il est certain que les pèlerins ont souvent rapporté de la terre sainte les mesures exactes du Saint-Sépulcre, afin d'en faire construire de tout semblables à leur retour. Il en a beaucoup existé, il en existe encore, et on les nomme des Saints-Sépulcres ou même des Saints-Sépulcres-de-Jérusalem. Ne pourrait-il être arrivé la même chose pour la maison de Nazareth ? Celles de Tersatz et de Lorette ne seraient ainsi que des copies et non la véritable maison de la sainte Vierge, et elles auraient commencé à acquérir de la célébrité après la cessation des pèlerinages en Orient ?

Peut-être, mais une supposition n'est pas une démonstration, et celle-ci est combattue au moins par deux raisons d'une certaine valeur : d'abord les traditions bien constantes des habitants de Tersatz sur l'origine de la *Santa Casa* qui se trouve maintenant parmi eux, et leurs pèlerinages à celle de Lorette, qu'ils considèrent comme la véritable ; ensuite le silence même de l'histoire sur une telle origine, tandis que l'histoire des Saints-Sépulcres est si bien connue.

En outre, il faudrait dire qu'on ne s'est pas contenté de prendre les mesures de la Sainte-Maison de Nazareth, mais qu'on a apporté du même lieu les matériaux pour la construire, car les pierres dont elle est bâtie n'ont leurs pareilles qu'à Nazareth. Ces pierres d'un gris rouge et veiné sont tellement semblables à la brique, que beaucoup de personnes les ont prises pour de la terre cuite ; mais ce n'en est pas. Nous devons mentionner toutefois les paroles suivantes du célèbre Saussure, dans son *Mémoire sur la constitution physique de l'Italie* : « D'Ancone à Rimini, la grande route qui côtoie la plage de la mer ne présente que du sable et quelques collines de pierre sablonneuse, tendre, jaune et très-semblable à celle de la Sainte-Maison. La construction intérieure du bel arc de triomphe élevé à Fano, en l'honneur d'Auguste, est de cette même pierre. » L'objection qui résulte de ce passage est forte, on ne saurait se le dissimuler, car la distance de Lorette à Ancone n'étant que de deux ou trois lieues, la construction de la *Santa Casa* avec des pierres du pays même, ne présente plus rien de miraculeux. Le P. Caillau répond que le docte Saussure parle de pierres *très-semblables*, mais non entièrement *pareilles*, et cite plusieurs témoignages attestant qu'il n'en existe point de *pareilles* dans la contrée. Chacun apprè-

ciera la force de l'objection et la valeur de la réponse.

Ne pourrait-on pas supposer que les débris de la Sainte-Maison de Nazareth, après sa destruction par les Turcs, ont été transportés par des pèlerins, peut-être par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem eux-mêmes, chargés de la garde des saints lieux, et dont le ministère en Palestine devenait désormais aussi impuissant qu'inutile ; et qu'une nouvelle maison en a été reconstruite en Italie, au lieu où nous la voyons ?

Ce n'est encore qu'une supposition, rien dans l'histoire ne la justifie, et on ne peut pas affirmer comme vraie une proposition, par cela seul qu'elle serait vraisemblable. En outre, il faudrait supprimer d'un trait de plume tout ce qu'on raconte du séjour de la Sainte-Maison à Récanati, dans le bois des Lauriers, et à Tersatz, c'est-à-dire un grand nombre de souvenirs et même des monuments.

Sans doute c'était le temps où l'on volait les reliques les plus insignes, où les provinces même s'émeuvaient ou se faisaient la guerre pour une relique ; mais en supposant que celle-ci eût été ravie de main d'homme à la Palestine, il devient difficile, pour ne pas dire impossible, de supposer aussi qu'elle a été ravie de la même manière à Tersatz et à Récanati. On ne vole pas une maison, on ne l'emporte pas d'un seul bloc, on ne la démolit pas et on ne la reconstruit pas dans l'espace d'une nuit.

Et quant à l'enlèvement par les anges, on en trouve de fréquents exemples dans les légendes de ce temps ; il en est même qui sont appuyés sur des monuments authentiques.

Ainsi l'*Histoire ecclésiastique du diocèse de Rouen* nous rapporte qu'en l'an 1386, un seigneur de Bacqueville, tombé entre les mains des Turcs en Palestine, et prêt à être mené au supplice, fut transporté subitement à Bacqueville, après s'être recommandé à Dieu et à saint Julien. On y montre la chapelle qu'il fit bâtir sous l'invocation de saint Julien, en souvenir d'une si merveilleuse délivrance.

Les annales de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (Voy. *Historia ord. mil. S. Joannis Jerosol.*, lib. 1.) rapportent que, vers le même temps, les seigneurs d'Éppé et de Marchais, ainsi qu'un autre de leurs frères, furent en pareille circonstance transportés subitement de la terre sainte dans le Laonais, et déposés au lieu où ils firent édifier, en reconnaissance et en souvenir de ce miracle, la belle église de Notre-Dame de Liesse.

L'*Histoire ecclésiastique de Normandie* raconte un événement non moins merveilleux, accompli au x^e siècle. C'était en 942 : on avait bâti à Fécamp, par ordre du duc Guillaume I^{er}, une église en l'honneur de la sainte Trinité ; or les charpentiers étaient si maladroits ou si malheureux, qu'ils ne pouvaient, par aucun moyen, arriver à construire une charpente convenable pour la toiture. Dans cet intervalle, les anges ap-

portèrent et déposèrent sur les murs de l'édifice la toiture du couvent de Saint-Marcou, qui s'édifiait en même temps dans les îles de ce nom, en Cotentin. Le P. Arthur Dumoustier raconte la chose différemment, il est vrai, dans son *Neustria pia*. Selon lui, ce serait la mer qui aurait apporté cette boiserie, et qui l'aurait rejetée en deux lieux différents du rivage; elle était de mesure, et on s'en servit.

Mais aucun de ces faits merveilleux n'égalé en célébrité celui des quatre barons d'Orléans. C'étaient quatre frères de la noble maison de Saint-Aignan, nommés de la Ferté, de Cheray, de Beauvilliers et de Sully. Ils étaient tombés entre les mains des infidèles, et allaient être mis à mort, lorsqu'ils firent vœu de donner à l'église Sainte-Croix d'Orléans chacun un cheval de cire avec le cavalier de grandeur naturelle. Le soir ils s'endormirent au fond d'une prison en Palestine, les fers aux pieds et aux mains; le lendemain ils se réveillèrent libres dans l'église même de Sainte-Croix d'Orléans. On lit à ce sujet les vers suivants dans les annales de ladite église :

Les barons françois très-chrétiens
Furent en la payenne ville
Menez par plus de quatre mille
Tant infidèles que payens.

Comme les bons barons de France
Sont devant le juge des loix
Payennes, et n'ont espérance
De salut que la vraie croix,

Les barons furent abbats
De sommeil du soir grandement
Que le grand roy du firmament
Y voulut monstrier ses vertus.

Tous quatre liez de liens
En prison un soir reposèrent
Et le lendemain se trouèrent
Dans S. Croix d'Orléans.

Ils s'acquittèrent exactement de leur vœu. Mais pour ne pas perdre le souvenir de la miraculeuse délivrance, la famille de Saint-Aignan continua de payer annuellement à l'église Sainte-Croix une larne de cire de deux cent trente livres et demie pesant, aux premières vêpres de la fête de l'invention de la Vraie-Croix, et cette redevance a continué de se payer, soit en une masse de cire, soit en un cierge colossal, jusqu'en 1792.

L'événement dut s'accomplir vers l'an 1201 ou 1202.

Si les anges n'accomplissent plus de ces sortes de merveilles de nos jours, est-ce parce qu'ils n'en ont jamais accompli, à part celles que nous raconte la sainte Ecriture, ou bien parce que nous ne sommes plus dignes d'en voir? Quoi qu'il en soit, il n'y a rien là qui affirme ou qui infirme le transport de la Sainte-Maison de Lorette.

On lit dans l'*Histoire du cabinet des médailles de la Bibliothèque royale*, par Marcin du Mersan, sous l'année 1798 : « Bonaparte avait reçu du Directoire, en avril 1796, l'ordre de s'emparer du riche trésor de la *Casa Sancta*, qu'on évaluait à 200 millions. Il s'a-

gissait de faire marcher secrètement dix mille hommes, de passer l'Apennin, au risque de sacrifier une partie de l'armée, pour faire ce qu'on appelait une opération financière. Bonaparte n'exécuta point les ordres du Directoire; mais dix mois après, lorsque la possession de la péninsule fut assurée par la prise de Mantoue, le général Victor occupa Lorette. Le Vatican avait fait enlever les trésors de la *Casa Sancta*; cependant la madone y était restée.

« Bonaparte trouva piquant d'envoyer la grossière statue de bois, simple trophée dont l'avidité fiscale du Directoire dut être peu satisfaite. La madone de Lorette fut déposée au cabinet des médailles le 15 frimaire, an VII, 5 décembre 1798, et y resta jusqu'au mois de novembre 1804, que le Pape, étant venu à Paris pour le sacre de Napoléon, réclama la sainte image, qui lui fut rendue. Le bruit courut qu'elle s'en était retournée d'elle-même à Lorette. »

Voici les seules pièces officielles qui restent du séjour de la sainte statue à la Bibliothèque. On ne sera pas surpris du langage impio et grossier dans lequel elles sont conçues; c'était celui de l'époque.

PREMIÈRE PIÈCE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté.

Egalité.

5^e DIVISION — BUREAU DES BEAUX-ARTS.

En note : La Madone a été envoyée au cabinet le 15 frimaire an VII.

Paris, le 10 frimaire an VII de la République française une et indivisible.

Le Ministre de l'intérieur aux conservateurs de la Bibliothèque nationale, rue de la Loi.

Citoyens,

Je vous prie de vous charger de remettre la madone de Lorette pour être réunie aux monuments bizarres de la superstition, et servir à compléter l'histoire des impostures religieuses.

Salut et fraternité.

Signé FRANÇOIS DE NEUCHATEAU.

SECONDE PIÈCE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté.

Egalité.

Paris, le 15 frimaire an VII de la République française une et indivisible.

Les conservateurs de la Bibliothèque nationale au département des médailles et antiques ont reçu des citoyens Naigeon et Bréa, membres du Conseil de conservation des objets de sciences et arts, d'après l'ordre du Ministre de l'intérieur, la Madone de Lorette,

envoyée au gouvernement par le général Bonaparte, et déposée Maison du ministre de l'Intérieur.

Ce célèbre monument de l'ignorance et de la plus absurde superstition représente la Vierge, couronnée, debout, tenant sur son bras gauche son fils. La tête de l'un et de l'autre est peinte en noir. Il est en bois, couvert d'une toile collée sur tout le groupe, et peinte de diverses couleurs et dorée. Sa hauteur est d'un peu plus d'un mètre.

Signé : BARTHÉLEMY, conservateur.

Le signataire de cette étrange lettre est l'abbé Barthélemy de Courçay, neveu. Il fut frappé d'apoplexie dans le cabinet des médailles, le 9 brumaire an VIII, 30 octobre 1799, et mourut le lendemain.

On lit encore au sujet de la même madone dans les *Voyages en Italie* de Valery :

« La statue de la madone, indépendamment de ses voyages miraculeux, fut emmenée prisonnière à Paris en 1797; elle fut mise au cabinet des médailles de notre grande bibliothèque, au-dessus d'une momie; et cependant, au sein même de ce sanctuaire savant et profane, on remarqua plus d'une fois que de pauvres femmes lui faisaient toucher à la dérobée du linge et des vêtements. Bonaparte la rendit au Pape en 1801; mais le commissaire pontifical, par une étrange exception, ne voulut point qu'elle fût portée sur un procès-verbal, afin de ne point paraître déroger à la manière aérienne et mystique de voyager dont cette statue avait l'habitude. »

(*Voy. VALERY, Voyages en Italie; Bruxelles, 1835, liv. XI, ch. 12.*)

Il ne reste en effet à la Bibliothèque royale aucune trace de la restitution. Ceux des conservateurs de l'époque qui survivent, se rappellent la surprise qui régna parmi eux le lendemain, lorsqu'ils vinrent à se communiquer la nouvelle; car aucun objet n'entre ou ne sort sans qu'il en soit dressé procès-verbal. Mais ils comprirent, au silence d'un de leurs collègues, qu'il avait reçu des ordres secrets. Ils se communiquèrent de même avec surprise, quelques jours plus tard, l'opinion que certaines personnes cherchaient à accréditer parmi le peuple, que la sainte statue s'en était retournée seule.

A Dieu ne plaise que nous rendions le commissaire pontifical responsable de ces bruits ridicules, ou de la raison non moins ridicule et un tant soit peu impie alléguée par Valery.

Nous avons fait tous nos efforts pour éle-

ver à la hauteur d'un dogme historique les traditions relatives à la Sainte-Maison de Lorette; si nous n'avons pas réussi au gré de nos désirs, du moins nous avons apporté de nouveaux éléments dans la discussion. Encore quelques efforts, et peut-être un successeur, plus heureux que nous, détarrant des monuments contemporains, pourra-t-il dire aux critiques et aux incroyants : Enfin voici les preuves !

LOTH. (La femme de Loth changée en une statue de sel.) — La sainte Ecriture raconte ainsi ce miraculeux événement, au XIX^e chapitre de la *Genèse* :

« Les anges emmenèrent Loth hors de la ville, et lui dirent : Sauvez-vous, ne regardez pas derrière vous (114), et ne vous arrêtez dans aucune ville des environs; gravissez la montagne, autrement vous péririez avec tout le pays..... Au lever du soleil, Loth entra dans Ségor (où les anges lui avaient permis de s'arrêter). Or le Seigneur fit pleuvoir du ciel sur Sodome et Gomorrhe un grand feu de soufre (115); et il détruisit ces villes, avec les contrées d'alentour, ainsi que tous les habitants des villes et la verdure des champs; mais la femme (de Loth) ayant regardé en arrière, elle fut changée en une statue de sel (116).

Un ennemi des miracles travestit ainsi ce passage.

« Dans une vallée dont le sol est si profondément imprégné de sel, que l'atmosphère même en est chargée, le hasard a ébauché, sur un bloc de pierre ou de sel, la figure d'une femme debout et détournant la tête; près de là, dit-on, périt jadis l'épouse d'un patriarche célèbre, victime, dans sa fuite, d'un retard peut-être involontaire : le bloc salin devient une statue de sel, en laquelle cette femme a été transformée, pour avoir retourné la tête malgré les ordres de son guide; et la crédulité adopte avidement un prodige qui réunit l'avantage de se lier à l'histoire locale, et celui d'offrir un apologue dirigé contre la curiosité (117). »

L'auteur de ces belles conjectures, étrangères au récit de l'historien sacré et peu conformes à la réalité, cite pour garant Volney, dans ses voyages en Syrie, et il a raison; une telle autorité peut se placer à côté de la sienne; puis il ajoute en note : « Un observateur plus récent a vu, sur les bords du lac Asphaltite, de véritables blocs de sel, dont l'un a bien pu devenir l'origine du récit merveilleux. » (*Bulletin de la Société de géographie, juillet 1838.*) Pauvres ou méprisables auteurs, qui ne savent pas ou feignent d'ignorer que le sel des environs du lac Asphaltite est

(114) *Noli respicere post tergum* : On pourrait traduire également, ne vous arrêtez pas en route, ou même, ne retournez point sur vos pas.

(115) *Pluit Dominus.... sulphur et ignem a Domino*. Cette expression a *Domino* est une forme superlative.

(116) *Dixitque ad eum* : Ecce etiam in hoc suscepisti preces tuas, ut non subvertam urbem pro qua locutus es. Festina et salvare ibi : quia non potero facere quidquam donec ingrediaris illuc. Idcirco vo-

catum est nomen urbis illius Segor. Sol egressus est super terram, et Lot ingressus est Segor. Igitur Dominus pluit super Sodomam et Gomorrhaim sulphur et ignem a Domino de celo : Et subvertit civitates has et omnem circa regionem, universos habitatores urbium, et cuncta terræ virentia. Respicisneque uvor ejus post se versa est in statuum salis. (*Genes. XIX, 21-26.*)

(117) Euseb. SALVERTE, *Traité des sciences occultes*, ch. 3.

du salpêtre, qui monte sans cesse à la surface du sol, dans un rayon de plusieurs lieues à l'entour, en forme d'efflorescences, saisit et pénètre tout ce qu'il atteint, les pierres, le bois, les cadavres; puis, au bout d'un certain temps, se résout en poussière que le vent disperse. Quelle folie, par conséquent, de chercher encore après quatre mille ans des formes et un bloc salpêtré qui n'ont peut-être pas subsisté une année; et quelle pitié de vouloir être savant contre la science même! La *crédulité* qui adopte la narration si raisonnable de Moïse, est-elle donc plus puérile que celle qui adopte des conjectures impossibles, où la cause est mise à la place de l'effet?

Suivant le récit de l'historien sacré, une famille fuit précipitamment devant un embrasement, une des personnes qui la composent se retourne pour regarder en arrière, ce qui ne peut se faire sans s'arrêter; elle périt victime de cette curiosité, soit étouffée par la flamme, soit punie par le Ciel; son cadavre, qu'il est impossible d'enlever, demeure sur le lieu, et bientôt, comme tout ce qui tombe dans cette plaine maudite, il est pénétré par le salpêtre, de telle sorte que ce n'est plus un cadavre, mais un bloc, une statue de sel. L'auteur n'ajoute pas qu'il dût rester éternellement en cet état, ni même qu'il y soit resté longtemps.

Si on compare la narration de Moïse avec une allusion qui y est faite au chapitre dix-septième de l'Évangile selon saint Luc, il semble que la femme du patriarche dut retourner sur ses pas, dans le dessein de rentrer dans la ville: Jésus-Christ dit, en parlant de la destruction prochaine de Jérusalem: *Que celui qui sera sur le toit ne songe pas à enlever les meubles de sa maison, ni celui qui*

se trouvera dans les champs, à revenir. Souvenez-vous de la femme de Loth (118).

Est-il besoin d'ajouter qu'il ne faut attacher aucune valeur aux indications de l'historien Josèphe, de beaucoup de commentateurs et de rabbins, du savant Bochart et de saint Irénée, lui-même, lorsqu'ils prétendent que cette statue de sel subsiste toujours, et qu'on la voit entre les bords du lac Asphaltite et le village d'Engaddi; pas plus qu'aux affirmations de Tertullien, ou de l'auteur du poème sur la destruction de Sodome, lorsqu'il assure que la statue conserve tous les attributs de la femme vivante et tous les effets d'une organisation animée.

Ce serait un grand et perpétuel miracle, que ni la pluie ni le soleil n'eussent pu dissoudre une si petite quantité de sel, ou qu'une statue morte présentât les phénomènes de la vie.

L'auteur du livre de la *Sagesse* semble dire, il est vrai, dans le chapitre dixième, que cette statue subsistait toujours: *Quibus in testimonium nequitiae sumigabunda constat deserta terra, et incerto tempore fructus habentes arbores, et incredibilis animæ memoria stans signentum salis*; mais il est facile de reconnaître dans cette tournure de phrase une figure de langage, une expression poétique; d'autant plus qu'on y voit le pays encore fumant de l'incendie qui le dévora deux mille ans auparavant.

Il n'y a plus ni flammes ni fumées, mais un désert aride, affreux, brûlé d'un soleil ardent, une terre maudite, que n'habitent point les êtres animés, et que les Arabes ou les lions traversent seuls quelquefois, au détriment des curieux ou des pèlerins que la piété y attire. (Voy. l'art. *SODOME*.)

M

MACHABÉES. (Prophéties qui les concernent.) Les grandes luites des Machabées devant former un des plus magnifiques tableaux de l'histoire de la nation juive, il serait impossible que les prophètes ne l'eussent pas aperçu dans le lointain des Âges; aussi la plupart n'ont-ils pas manqué d'en reproduire les traits principaux.

Judas Machabée est un des plus beaux types du Messie. C'est lui que le prophète Isaïe aperçoit, lorsqu'il s'écrie avec enthousiasme: *Quel est celui-ci qui vient de l'Idumée, qui vient de Bozra avec des vêtements maculés? Qu'il est éclatant le boudrier suspendu à son épaule, que sa démarche annonce de force et de puissance!* — *Je suis celui qui rend la justice, et le victorieux champion du salut.* — *Pourquoi donc vos habits sont-ils rougis*

et vos vêtements semblables à ceux des vengeurs qui ont foulé le raisin dans le pressoir? — Le pressoir! j'ai pressuré seul, et de toutes les nations pas un homme n'est venu à mon aide. C'est moi qui les ai pressurés dans ma fureur, dans ma colère; je les ai écrasés sous mes pieds, leur sang a jailli sur mes habits, et j'ai souillé tous mes vêtements. Le jour de la vengeance inondait mon âme de ses feux; l'année de ma rédemption était arrivée (119). *J'ai regardé autour de moi, sans apercevoir un seul aide; j'ai cherché, et personne n'est venu me secourir. Mais mon bras a été mon sauveur, et mon indignation s'est faite mon auxiliaire. Dans ma fureur, j'ai foulé les peuples aux pieds, je me suis enivré d'indignation contre eux, et j'ai traîné leur bravoure dans la poussière* (120).

(118) *In illa hora, qui fuerit in tecto, et vasa ejus in domo, ne descendat tollere illa; et qui in agro similiter non redeat retro. Memores estote uxoris Loth.* (Luc. XVII, 31.)

(119) *Annus redemptionis meæ venit*; cette expres-

sion est équivoque: elle veut dire également l'année où je rachète, et l'année où je suis racheté. Le premier sens nous paraît être le véritable.

(120) *Quis est iste, qui venit de Edom, tinctis vestibus de Bosra? iste formosus in stola sua, gra-*

Quel est donc le personnage typique représenté dans le tableau? La lettre dit, Judas Machabée; l'esprit répond, le Sauveur des hommes, ainsi que nous l'avons exposé ailleurs. (Voy. l'art. Isaïe, t. I^{er}, col. 982 et 983.) C'est Judas qui est le vainqueur d'Edom et de Bozra; c'est Judas qui a traîné dans la poussière la gloire des nations de l'Idumée, qui les a soumises au pressoir, et qui a inondé ses vêtements de leur sang. Mais il n'appartient qu'à Jésus d'avoir *sauvé* seul et *sans le secours de personne* toutes les nations de l'univers; lui pareillement a teint de sang ses vêtements, mais de son propre sang; lui aussi a *sauvé* par la seule puissance de son bras; mais lui seul peut dire en toute vérité, je suis la parole de justice: *Ego qui loquor justitiam* . Lui seul peut être appelé l'Ange sauveur de la face de Dieu, comme le prophète va l'appeler quelques lignes plus loin.

Précédemment, le même prophète avait déjà signalé les guerres immortelles dont Mathathias donna le signal, et le glorieux triomphe de ses fils. A quel autre événement pourraient en effet convenir les paroles suivantes, placées immédiatement après l'annonce de la chute de Babylone et de sa ruine? *Vous êtes devenu l'appui du pauvre, le secours de l'indigent dans sa tribulation; le refuge contre la tempête, l'ombrage contre les ardeurs du jour, et le souffle des héros renversera les murailles comme un tourbillon. Vous coucherez sur la terre la tourbe étrangère comme une soif dévorante pendant la chaleur, et sa vaillante race s'allanguira sous les feux d'un nuage brûlant* (121).

Quelle peut être, après la destruction de Babylone, cette vaillante race, cette tourbe étrangère que le *souffle des héros* couche sur la terre, sinon les armées de la Syrie fauchées par le glaive des Asmonéens, comme les épis d'un champ mûri pour la moisson? Ecoutez encore, le reste va mieux vous l'apprendre; car c'est à Jérusalem, c'est dans la Judée que ces merveilles de la protection divine s'accompliront. Dieu donnera un grand festin aux nations sur le mont de Sion et aux alentours; mais ce festin, les nations elles-mêmes en seront les viandes grasses: *Le Seigneur des armées donnera à tous les peuples, sur cette montagne, un festin des viandes grasses, un festin des vendan-*

ges; mais des viandes grasses jusqu'à la moëlle, des vendanges clarifiées. Il brisera, sur cette montagne, l'assemblage des liens qui captivaient tous les peuples, le filet qu'il avait étendu sur toutes les nations (122).

Nous ne nions pas, encore une fois, que ces pages et beaucoup d'autres pareilles ne s'appliquent au Messie comme dernier terme; mais le sens littéral, historique, est bien celui que nous indiquons. C'est la grande image du Messie qui domine en ces tableaux et qui occupe la place principale; elle se montre à tous les regards, après ce passage, comme après celui que nous avons cité d'abord. Et qu'y a-t-il d'étonnant? l'histoire réelle de la nation juive était une figure des réalités du christianisme.

Mais ce festin réel aussi, ou plutôt cette grande immolation d'une multitude de nations dans la Judée par les mains des généreux fils de Mathathias, nous pouvons d'autant moins la méconnaître dans le langage de l'auteur inspiré, qu'à deux siècles de là le prophète Ezéchiel, reprenant cette même idée, l'exprimera à son tour en un langage qui n'aura plus rien de mystérieux.

Vous, dit celui-ci en parlant de Gog, c'est-à-dire d'Antiochus Epiphane et de ses armées innombrables détruites dans la Judée, vous, Fils de l'homme, dit le Seigneur, convoquez les oiseaux, tous les oiseaux de proie, toutes les bêtes des champs; accourez, hâtez-vous, venez de toutes parts à la victime que j'immole pour vous, à la grande victime immolée sur les montagnes d'Israël; mangez des chairs, buvez du sang; mangez la chair des forts, buvez le sang des princes de la terre, mes bœufs, mes agneaux, mes boucs, mes taureaux, mes volatiles et mes victimes engraisées. Mangez des grasses à satiété, buvez jusqu'à l'ivresse du sang de la victime que j'immole pour vous; rassasiez-vous à la table que je vous dresse, de la chair des chevaux, des braves cavaliers, des guerriers de toutes armes, dit le Seigneur Dieu. C'est ainsi que je me glorifierai parmi les nations, et tous les peuples reconnaîtront, au poids de la main que j'étendrai sur eux, que c'est moi qui rends mes jugements. Et la maison d'Israël me reconnaîtra pour le Seigneur, son Dieu, depuis ce jour, et ensuite (123). (Voy. les art. Gog, et Ezéchiel, t. I^{er}, col. 723 et suiv.)

turbo impellens parietem. Sicut æstus in siti, tumultum alienorum humiliabis: et quasi calore sub nube torrente, propaginem fortium marcescere facies. (Isa. xxv, 4-5.)

(122) Et faciet Dominus exercituum omnibus populis in monte hoc convivium pinguium, convivium vindemiæ; pinguium medullatorum, vindemiæ defecate. Et præcipitabit in monte isto faciem vinculi colligati super omnes populos, et telam quam orditus est super omnes nationes (Isa. xxv, 6, 7.)

(123) Tu ergo fili hominis, hæc dicit Dominus Deus: Dic omni volueri, et universis avibus, cunctisque bestiis agri: Convenite, properate, concurrite undique ad victimam meam, quam ego immolo vobis, victimam grandem super montes Israel: ut comedatis carnem, et bibatis sanguinem. Carnes fortium comedetis, et sanguinem principum terræ bibetis: arietum, et agnorum, et hircorum, taurorum

dens in multitudine fortitudinis sue. Ego, qui loquor justitiam, et propugnator sum ad salvandum. Quare ergo rubrum est indumentum tuum, et vestimenta tua sicut calcantium in torculari? Torcular calcavi solus, et de Gentibus non est vir mecum: calcavi eos in furore meo, et conculcavi eos in ira mea: et aspersus est sanguis eorum super vestimenta mea, et omnia indumenta mea inquinavi. Dies enim ultionis in corde meo, annus redemptionis mee venit. Circumspexi, et non erat auxiliator: quæsi, et non fuit qui adjuvaret: et salvavit mihi brachium meum, et indignatio mea ipsa auxiliata est mihi. Et conculcavi populos in furore meo, et inebriavi eos in indignatione mea, et detraxi in terram virtutem eorum (Isa. LVIII, 1-6).

(121) Quia factus es fortitudo pauperi, fortitudo egeno in tribulatione sua: spes a turbine, umbraculum ab æstu. Spiritus enim robustorum quasi

Le prophète Daniel vit bientôt après les mêmes événements, mais sous des emblèmes qu'il ne comprit pas tout entiers. Le chapitre xi de sa prophétie contient une histoire anticipée des guerres d'Antiochus et des maux que la Judée aurait à souffrir de ce prince. Il lui fut annoncé qu'elle aurait un sauveur au moment même où tout semblerait perdu pour elle; mais il ne lui fut révélé rien de plus : « Il viendra un temps qui n'eut jamais son pareil depuis qu'il y a des nations sur la terre, et alors votre peuple recevra un sauveur; tous ceux-là seront sauvés, dont le nom se trouvera inscrit au livre (de vie) : *In tempore illo salvabitur populus tuus, omnis qui inventus fuerit scriptus in libro.* (Dan. xii, 1.)

Joël avait assisté en esprit aux mêmes événements. Il avait vu les luttes de géants entreprises par une poignée de braves contre les plus nombreuses armées de l'univers. Il avait vu la défaite des étrangers et le triomphe de la nation juive. *On entend, avait-il dit, cette clameur retentir parmi les nations : Aux combats, aux armes les braves; réunissez-vous, guerriers, assemblez-vous tous tant que vous êtes! forgez des glaives de vos charrues, des lances de vos épieux; que l'infirme trouve du courage! oui, avancez : venez toutes, nations d'alentour, rassemblez-vous, afin que le Seigneur fasse d'un seul coup mordre la poussière à tous vos braves. Qu'elles se lèvent et qu'elles montent, les nations, dans la vallée de Josaphat; c'est là que je poserai mon tribunal pour rendre la justice à toutes les nations d'alentour. Lancez les faux, la moisson est mûre; venez, descendez, le pressoir est rempli, les cuves regorgent, car la méchanceté des nations est à son comble. Peuples, peuples, à la vallée du carnage, car le jour du Seigneur dans la vallée du carnage est proche. Le soleil et la lune se couvrent de ténèbres, les étoiles du firmament perdent leur lumière. Du mont de Sion le Seigneur poussera des rugissements; sa voix retentira de Jérusalem; les cieux et la terre en seront ébranlés. Le Seigneur est l'espoir de son peuple et la force des fils d'Israel (124).*

Cette prophétie paraît s'appliquer aux nations de la Palestine beaucoup plus qu'aux armées d'Antiochus Epiphane. Le chapitre 5 du premier livre des *Machabées* en donne une explication qu'il serait difficile de méconnaître. — Dès que les nations voisines

rumque et altitium, et pinguum omnium. Et comeditis adipem in saturitatem, et bibetis sanguinem in ebrietatem, de victima, quam ego immolabo vobis : Et saturabimini super mensam meam de equo, et equite forti, et de universis viris bellatoribus, ait Dominus Deus. Et ponam gloriam meam in gentibus : et videbunt omnes gentes iudicium meum, quod fecerim; et manum meam, quam posuerim super eos. (*Ezech xxxix, 17-21.*)

(124) Clamate hoc in gentibus, sanctificate bellum, suscite robustos : accedant, ascendant omnes viri bellatores. Concidite aratra vestra in gladios, et ligones vestros in lanceas. Infirmus dicat : Quia fortis ego sum. Erumpite, et venite omnes gentes de circuitu, et congregamini : ibi occumbere faciet

eurent appris, dit l'auteur, que l'autel du Seigneur était réédifié, elles se soulevèrent d'un commun accord à l'encontre d'Israël, en menaçant d'exterminer son nom de la face de la terre. Mais Judas porta aussitôt la guerre dans l'Idumée et l'Acrobatane, où il infligea les plus grands désastres aux ennemis. Il retomba ensuite sur les fils de Béan, qu'il contraignit de s'enfermer dans leurs forteresses, où il les brûla bientôt vivants, au milieu de leurs ouvrages de défense; ensuite sur les Ammonites, nation puissante et préparée à la guerre : il leur livra de nombreux combats, et les vainquit dans toutes les rencontres. Il prit Gazer, leur capitale, et toutes les villes d'alentour, après quoi il revint en Judée. Mais bientôt toutes les nations galaadites, et tous les autres peuples, se levèrent en armes comme pour tout détruire : la Galilée, la Ptolémaïde, les pays de Tyr et de Sidon se joignirent à elles, et la Galilée, qui était le lieu du rendez-vous général, se trouva couverte d'ennemis. Judas et Jonathas se portèrent aussitôt sur le pays de Galaad, Simon sur la Galilée. Simon remporta de nombreuses victoires, il purgea le pays et poursuivit l'ennemi jusqu'aux portes de Ptolémaïs. Judas et Jonathas se portèrent par une marche rapide sur le Jourdain, s'avancèrent dans le désert, prirent Bozor, passèrent ses habitants au fil de l'épée et incendièrent la ville; Maspha, Casbon, Mageth, Bozor et toutes les villes du pays de Galaad subirent le même sort.

Déjà, dans cette rapide expédition, il avait vaincu et dispersé sous les murs de la citadelle de Bozor une armée syrienne commandée par Timothée; mais ce chef, après sa défaite, rassembla promptement autour de lui les nations de l'Arabie et des environs, et se trouva prêt à combattre de nouveau. Judas l'attaqua et le défit près de Carnaim; il prit cette ville, qui avait servi de refuge aux fuyards, et la livra aux flammes avec tout ce qu'elle contenait, hommes et biens. Au retour il prit Ephron, la traversa en marchant sur les cadavres de ses habitants, et la livra aux flammes. Après quelques jours de repos dans la Judée, l'Idumée, qui n'avait pas encore été châtiée, eut son tour; Chebron et ses filles, Azoth et ses filles furent prises, incendiées, et leurs habitants passés par les armes.

Tels sont les événements racontés par

Dominus robustos tuos. Consurgant, et ascendant gentes in vallem Josaphat : quia ibi sedebat ut iudicem omnes gentes in circuitu. Mittite falces, quoniam maturavit messis; venite, et descendite, quia plenum est torcular, exuberant torcularia : quia multiplicata est malitia eorum. Populi, populi in valle concisionis : quia iuxta est dies Domini in valle concisionis. Sol et Luna obtenebrati sunt, et stelle retraxerunt splendorem suum. Et Dominus de Sion rugiet, et de Jerusalem dabit vocem suam : et movebuntur caeli et terra : et Dominus spes populi sui, et fortitudo filiorum Israel. Et scietis quia ego Dominus Deus vester, habitans in Sion monte sancto meo : et erit Jerusalem sancta, et alieni non transibunt per eam amplius. (*Jecl, iii, 9-17.*)

l'histoire, qu'on les mette en regard des paroles du prophète.

Et afin que nul ne puisse s'y tromper, il annonce que les événements qu'il a en vue ne s'accompliront qu'après le retour de la captivité : *Cum convertero captivitatem Juda et Jerusalem*. Il nomme Tyr, Sidon, les peuples de la Palestine : *Quid mihi et vobis, Tyrus et Sidon, et omnis terminus Palæstinarum*. Il ajoute que cette lutte sera la dernière, et que les étrangers ne se rendront plus désormais maîtres de Jérusalem : *Erit Jerusalem sancta, et alieni non transibunt per eam*. Il promet une restauration complète de la ville sainte et de la nation : *Stilabunt montes dulcedinem, et colles fluent lacte; et per omnes rivus Juda ibunt aquæ*. Il indique surtout une dernière circonstance qui ne s'accomplit que sous la domination des Asmonéens : savoir : la restauration des aqueducs qui avaient apporté l'eau dans le temple aux beaux jours de la royauté : *Fons de domo Domini egredietur, et irrigabit torrentem spinarum*. On ne saurait donc révoquer en doute la pensée du prophète. c'est bien des vaillants fils de Mathathias qu'il a entendu parler.

Abdias en parle presque dans les mêmes termes. Après avoir annoncé à l'Idumée les derniers malheurs, il ajoute : *Le salut se fera pour la montagne de Sion; elle aura un sauveur; la famille de Jacob possédera ceux qui l'avaient possédée. La maison de Jacob sera le feu, la maison de Joseph la flamme, et la maison d'Esau l'étoûpe; le feu embrasera l'étoûpe, et la flamme la décorera. Il ne restera rien de la maison d'Esau; c'est le Seigneur qui l'annonce. Ceux qui habitent les provinces du midi et les champs de la Philistie, auront en héritage la montagne d'Esau; ils y joindront le pays d'Ephraïm et la Sumarie, et Benjamin possédera Galaad. L'émigration de l'armée des fils d'Israël possédera le pays des Chananéens jusqu'à Sarepta, et l'émigration de Jérusalem qui est auprès du Bosphore possédera les villes du Midi. Des sauveurs iront s'asseoir sur la montagne de Sion, pour gouverner la montagne d'Esau, et le règne sera au Seigneur (125).*

Si, comme nous sommes de plus en plus porté à le croire, la prophétie qui nous reste sous le pseudonyme d'Abdias est contemporaine de la captivité, il est évident que les événements qu'elle annonce en ces termes, n'ont pu s'accomplir qu'au temps des Machabées; mais comme il serait difficile d'établir ce point d'une manière suffisante, considérons-la en faisant abstraction de l'époque.

(125) *Quoniam juxta est dies Domini super omnes gentes : sicut fecisti, fiet tibi : retributionem tuam convertet in caput tuum. Quomodo enim bibistis super montem sanctum meum, bibent omnes gentes jugiter : et bibent, et absorbebunt, et erunt quasi non sunt. Et in monte Sion erit salvatio, et erit sanctus : et possidebit domus Jacob eos qui se possederant. Et erit domus Jacob ignis, et domus Joseph flamma, et domus Esau stipula : et succendentur in eis, et devorabunt eos : et non erunt reliquæ domus Esau, quia Dominus locutus est. Et hereditabunt hi qui ad Austrum sunt, montem*

Le temps marqué pour son accomplissement est postérieur à l'émigration des fils d'Israël, par conséquent à la destruction du royaume ; il est postérieur à l'émigration des habitants de Jérusalem, c'est-à-dire à la captivité des soixante-dix années. Or, après cette époque, il ne se trouve dans l'histoire aucune autre circonstance où les Juifs et les Israélites réunis aient possédé en commun la Samarie, la Philistie, le pays de Galaad, l'Idumée, en un mot toute la Palestine, depuis le nord jusqu'au midi.

Il est toutefois dans le texte cité une difficulté d'exégèse assez considérable ; que veut dire le prophète par ces mots : L'émigration de Jérusalem qui est près du Bosphore ; de quelle émigration le prophète entend-il parler ? et de quel Bosphore ? Il ne paraît pas qu'à aucune époque avant la dispersion finale opérée par les Romains, une émigration de Juifs ait occupé les rives de l'un ou de l'autre Bosphore.

Don Calmet répond ainsi à cette difficulté : Le rabbin que saint Jérôme prit pour guide dans l'interprétation de la langue hébraïque, prétendait que le mot hébreu *Sepharad* signifiait le Bosphore, parce qu'une colonie de Juifs y fut envoyée par Adrien après la ruine de la nation. Mais quel rapport y a-t-il entre les Juifs d'Adrien et ceux dont Abdias entend parler ? Les Juifs d'à présent traduisent le mot *Sepharad*, les uns par l'Espagne, les autres par la Gaule ; mais tous aussi malheureusement les uns que les autres. Les Septante ont lu *Ephrata* ou *Euphrata* : comme s'il y avait, l'émigration de Jérusalem à Ephrata possédera *Nageb*, c'est-à-dire le midi. Il est probable que *Sepharad* est une contrée ou une ville de la Babylonie ou de la Chaldée, car il ne paraît pas que les Juifs aient été conduits ailleurs en captivité.

Zacharie devait annoncer plus tard les mêmes événements aux chapitres xii, xiii et xiv de sa prophétie, mais en les entremêlant d'aperçus qui ne conviennent qu'au Messie, principalement dans le quatorzième chapitre.

Jérusalem sera pour les peuples d'alentour une enseigne auprès de laquelle tous se rassembleront comme on se rassemble à l'enseigne d'un lieu d'intempérance : *Ponam Jerusalem superliminare crapulæ omnibus populis in circuitu*. Les fils de Juda, eux-mêmes, l'assiégeront mêlés aux rangs de ses ennemis : *Juda erit in obsidione contra Jerusalem* (126). Elle sera le poids que les forts s'exercent à soulever, pour essayer leurs forces, mais il les brisera : *Ponam Je-*

Esau, et qui in campestribus Philisthiim : et possidebunt regionem Ephraim, et regionem Samariæ : et Benjamin possidebit Galaad. Et transmigratio exercitus hujus filiorum Israel, omnia loca Chananeorum usque ad Sareptam : et transmigratio Jerusalem, quæ in Bosphoro est, possidebit civitates Austri. Et ascendent salvatores in montem Sion judicare montem Esau, et erit Domino regnum. (Abd. 15-22.)

(126) On peut également entendre ceci du siège de la forteresse de Jérusalem par Judas Machabée.

rusalem lapidem oneris cunctis populis; omnes qui levabunt eum, concisione lacerabuntur. Tous les royaumes de l'univers lui déclareront la guerre : *Colligentur adversus eum omnia regna terræ.*

Mais je viendrai à son aide, dit le Seigneur; je ferai surgir dans la Judée des chefs qui seront comme le charbon dans un tas de bois, comme la flamme dans l'étaupe; ils dévoreront les peuples d'alentour : *Devorabunt ad dexteram et ad sinistram omnes populos in circuitu.* Et Jérusalem abandonnée un moment, redeviendra la Jérusalem des anciens jours : *Habitabitur Jerusalem rursus in loco suo, in Jerusalem.*

Le Seigneur sauvera les tentes de Jacob; mais de telle sorte que la gloire n'en reviendra ni à la maison de David ni aux habitants eux-mêmes de Jérusalem : *Salvabit Dominus tabernacula Juda.....ut non magnifice gloriatur domus David, et gloria habitantium Jerusalem contra Judam.*

Arrêtons-nous ici, pour contempler un moment la justesse et la précision de ces détails. Les Juifs devaient conspirer avec les nations ememis de Jérusalem; ils y conspirèrent : Jason, Ménélaüs formèrent des partis au sein du peuple; ces partis se trouvèrent tout disposés à accepter le joug des Syriens, puisque déjà ils avaient accepté leurs usages, leur manière de vivre et presque leur religion. Ils conspirèrent avec eux pour abolir le culte national, dont les enseignements étaient la condamnation de leurs crimes. — Lorsque Juda fut sauvé par les Machabées, la maison de David n'eut point à s'en glorifier, car il n'y eut rien pour elle : les Machabées n'en étaient point, ils étaient lévites et habitants de Modin, dans la tribu d'Ephraïm. Jérusalem elle-même n'eut pas à se glorifier, car elle ne fit rien pour sa propre défense, et ne pouvait rien faire; elle lui vint de l'étranger.

Après ces jours de tribulation et d'angoisses, le Seigneur sera avec Jérusalem, le moindre de ses habitants sera un David, et les David seront des anges de Dieu.

Les nations rivales seront brisées, mais brisées par l'esprit de grâces et de prières répandu sur Jérusalem : *Effundam super domum David, et super habitatores Jerusalem spiritum gratiæ et precum.*

(127) Ville de la plaine de Mageïde où se donna la bataille dans laquelle Josias perdit la vie.

(128) *Ecce ego ponam Jerusalem superliminare crapulæ omnibus populis in circuitu : sed et Juda erit in obsidione contra Jerusalem. Et erit : in die illa ponam Jerusalem lapidem oneris cunctis popularis : omnes, qui levabunt eam, concisione lacerabuntur, et colligentur adversus eam omnia regna terræ. In die illa, dicit Dominus, perentiam omnem equum in stuporem, et ascensorem ejus in amantiam : et super domum Juda aperiam oculos meos, et omnem equum populorum percutiam cæcitate. Et dicent duces Juda in corde suo : Confortentur mihi habitatores Jerusalem in Domino exercituum Deo eorum. In die illa ponam duces Juda sicut caminum ignis in lignis, et sicut facem ignis in feno : et devorabunt ad dexteram, et ad sinistram omnes*

Etait-il possible de désigner à des traits plus reconnaissables ces généreux Machabées, qui avant le combat se prosternaient avec leurs soldats pour implorer le secours du Tout-Puissant, et, après la victoire, se prosternaient encore, pour lui rendre grâces.

Ainsi, l'Europe chrétienne envoyait en Asie, aux ^{xii} et ^{xiii} siècles, de généreux champions de la foi, qui, eux aussi, avant le combat, se prosternaient le front dans la poussière, aux lieux mêmes où les fils de Mathathias avaient prié, priaient comme eux, et se relevaient en disant : *Et maintenant soit fait le plaisir de Dieu.* — *Le plaisir de Dieu fut ordinairement leur triomphe; mais le plaisir de Dieu ne fut pas dans la durée de leur œuvre.* Celle des Machabées subsista deux cent trois années, depuis l'an 166 avant Jésus-Christ, où Judas saisit le glaive des batailles, jusqu'à l'an 70 de l'ère chrétienne, où le fils de Vespasien détruisit la ville et le temple. L'œuvre des croisés devait durer cent quatre-vingt-douze années, depuis l'an 1099 où Godefroi de Bouillon fonda le nouveau royaume, jusqu'en l'an 1291, que le sultan Melec-Arafe enleva aux chrétiens Saint-Jean-d'Acre, leur dernier rempart.

Les dixième et onzième versets de ce même chapitre sont pleins de mystères, mais de mystères facilement pénétrables; le prophète y parle de la sorte : *Ils élèveront les yeux vers moi, après qu'ils m'auront transpercé; et ils pleureront sur lui comme sur un fils unique; ils porteront son deuil, comme on porte celui d'un premier-né. En ce jour, il y aura dans Jérusalem une lamentation pareille aux lamentations d'Adud-Remmon (127) dans les champs de Mageddo (128).*

Jésus a été transpercé sur la croix; Dieu avait été renié par une partie du peuple juif, lorsque Judas Machabée donna le signal des combats. Judas Machabée, lâchement abandonné de ses soldats, fut percé de leurs glaives, plus encore que de ceux de l'ennemi, puisque sa mort si généreuse fut le résultat de leur abandon. Le mot latin *transfigere*, employé par le prophète, comporte toutes ces significations tant au moral qu'au physique. Dieu s'identifie donc ici avec son christ, avec Judas, qui en est le type; et

populos in circuitu : et habitabitur Jerusalem rursus in loco suo in Jerusalem. Et salvabit Dominus tabernacula Juda, sicut in principio : ut non magnifice gloriatur domus David, et gloria habitantium Jerusalem contra Judam. In die illa proteget Dominus habitatores Jerusalem, et erit qui offendet ex eis in die illa, quasi David; et domus David quasi Dei, sicut Angelus Domini in conspectu eorum. Et erit in die illa : quæram contere omnes gentes quæ veniunt contra Jerusalem. Et effundam super domum David, et super habitatores Jerusalem, spiritum gratiæ et precum : et aspicient ad me, quem confixerunt; et plangent cum planctu quasi super unigenitum, et dolebunt super eum, ut doleri solet in morte primogeniti. In die illa magnus erit planctus in Jerusalem, sicut planctus Adadremmon in campo Mageddon. (Zach' ...)

dans toutes ces circonstances, comme dans celles où les Juifs apostats le couvrirent de leur mépris en passant à un culte étranger, c'est *Lui* qui souffre l'injure et reçoit la blessure.

Mais qu'il est-ce sur *Lui* qu'ils pleureront? Non, ce sera sur un autre : sur son *christ*, dont le supplice attirera sur la nation les plus irrémédiables malheurs et sur celui qui aura été le *type* de son christ, parce que sa mort laissera un moment la patrie sans défenseur. Aussi l'histoire nous apprend que tout Israël fut plongé, pour longtemps, dans la douleur et les larmes par la mort de Machabée : *Fleverunt omnis populus Israel planctu magno, et lugebant dies multos, et dixerunt : Quomodo cecidit potens, qui saluum faciebat populum Israel!* Ce deuil rappela, en effet, celui de la Judée après la mort de Josias, tué dans les plaines de Maggedo. — On pleurera sur *Lui* comme sur un *fil unique*, comme sur un *premier-né*. Quel est ici le *fil unique*? Jésus-Christ. — Quel est le *premier-né*? Judas Machabée, sinon par le rang de la naissance, du moins par celui que la valeur lui assigna au-dessus de ses frères.

Le prophète continue : Jérusalem sera restaurée comme dans les jours anciens, les sacrifices et les observances légales y seront rétablies, les purifications légales prescrites par Moïse pourront s'y accomplir, car les eaux étrangères, qui y venaient par des aqueducs, y reviendront pour remplir de nouveau la piscine aux ablutions : *In die illa erit fons patens domui David, et habitantibus Jerusalem, in ablutionem peccatoris et menstruatæ.*

On nous fera peut-être ici cette objection, que les promesses du prophète doivent s'entendre dans un sens spirituel. — Nous en convenons, pourvu qu'on n'exclue pas le sens naturel et littéral, le seul que les Juifs d'alors durent comprendre, le seul qui était approprié aux idées de cette nation charnelle, dont les espérances ne s'étendaient pas au delà des biens visibles. Comme toutes les prophéties qui concernaient le Messie se sont accomplies selon la lettre en même temps que selon l'esprit, il n'y a pas de raison pour excepter celle-ci de la règle générale.

Depuis le moment auquel se sera accomplie cette suprême et dernière restauration de Jérusalem, continue toujours le prophète, il n'y aura plus d'idoles en Israël : *Disperdam nomina idolorum de terra, et non memorabuntur ultra*; il n'y en eut plus, en effet, depuis le temps des Machabées. Il n'y aura plus de faux prophètes; il n'y en aura plus même du tout, car si quelqu'un s'annonçait comme prophète, son père et sa mère seraient les premiers à le percer d'un glaive : *Configent eum pater ejus et mater ejus.*

Or, depuis les Machabées, il ne parut plus en Israël de vrais ni de faux prophètes, jusqu'au moment où le Verbe de Dieu, l'auteur,

le consommateur et le terme de toute prophétie apparut sur la terre.

Le reste de la prophétie de Zacharie prédit d'une manière aussi positive les événements relatifs à ce divin Messie, et principalement ceux qui concernent la nation juive après qu'elle l'aura rejeté; mais nous n'avons plus à nous en occuper, puisqu'il n'y a plus rien ou presque rien pour notre sujet. (*Voy. l'art. MESSIE.*)

MAGES (Adoration des). — *Jésus ayant donc pris naissance à Bethléem de Juda, au temps du roi Hérode, des mages vinrent de l'Orient à Jérusalem, et demandèrent où était le roi des Juifs qui venait de naître; car nous avons vu (disaient-ils) son étoile en Orient, et nous venons l'adorer. Ce qu'entendant le roi Hérode, il en fut troublé et avec lui Jérusalem tout entière. Il convoqua donc tous les princes des prêtres et les scribes du peuple, afin de leur demander où le Christ devait naître. Ceux-ci lui répondirent : A Bethléem de Judée, car il a été écrit par un prophète : Et toi, Bethléem, dans la terre de Juda, tu n'es pas la moindre parmi les principales villes de Juda, puisque le chef qui gouvernera mon peuple d'Israël sortira de ton sein. Alors Hérode ayant fait appeler en secret les mages, s'enquit soigneusement du temps auquel l'étoile leur était apparue; puis les envoyant à Bethléem, il leur dit : Allez, informez-vous exactement de cet enfant; et quand vous l'aurez trouvé vous m'en préviendrez, afin que moi aussi j'aie l'adorer. Au sortir de l'audience du roi, ils se mirent en route et aperçurent, marchant devant eux, l'étoile qu'ils avaient vue en Orient, jusqu'au moment qu'elle s'arrêta sur le lieu où était l'enfant. Cette vue les remplit d'une très-grande joie. Etant donc entrés dans la maison, ils trouvèrent l'enfant avec Marie, sa mère, se prosternèrent, l'adorèrent, ouvrirent leurs trésors, et lui offrirent en présent de l'or, de l'encens et de la myrrhe. Puis ayant reçu en songe l'avis de ne point revenir vers Hérode, ils s'en retournèrent en leur pays par un autre chemin.*

Après leur départ, un ange du Seigneur apparut en songe à Joseph et lui dit : *Levez-vous, prenez la mère et son fils, fuyez en Egypte, et y restez jusqu'à ce que je vous le dise; car il arrivera qu'Hérode fera chercher l'enfant pour le perdre. Celui-ci se levant, prit l'enfant et sa mère pendant la nuit, se retira en Egypte, et y resta jusqu'à la mort d'Hérode, en accomplissement de cette parole du Seigneur prononcée par un prophète, j'ai rappelé mon fils de l'Egypte.*

Mais lorsqu'Hérode vit qu'il avait été joué par les mages, il se mit dans une grande colère, et envoya mettre à mort tous les enfants qui se trouvaient dans Bethléem et les environs, depuis l'âge de deux ans et au-dessous, suivant le temps qui lui avait été indiqué par les mages. Alors fut accomplie cette parole du prophète Jérémie : *la voix des pleurs et de nombreux gémissements a été entendue dans Rama; celle de Rachel pleurant ses fils*

et refusant toute consolation, parce qu'ils ne sont plus (129).

Tel est, sur ce merveilleux événement, le récit de saint Matthieu; les trois autres évangélistes n'en ont point fait mention; saint Marc et saint Jean, parce qu'ils ne commencent leur narration que longtemps après, à la prédication de Jean-Baptiste. Si l'évangéliste saint Luc l'a omis avec beaucoup d'autres détails de la vie du Sauveur, quoiqu'il pût facilement s'encadrer dans sa narration, il ne faut pas chercher pour cela à le mettre en opposition avec saint Matthieu, puisqu'une préterition n'est pas une négation. Nous savons qu'aucun des évangélistes ne s'est proposé d'écrire une histoire complète de la vie du Sauveur (130).

Marie et Joseph demeurèrent à Bethléem jusqu'au temps de la purification prescrite par la loi de Moïse, soit pour n'être pas obligés de revenir à Jérusalem d'un pays plus lointain, soit parce que leur tour de comparaitre dans le grand dénombrement qui se faisait par l'ordre d'Auguste se trouvait longtemps différé, soit pour toute autre cause que nous ignorons. Les mages y vinrent pendant l'intervalle, probablement vers la fin des quarante jours ou peu après. Joseph et Marie partirent de là pour se rendre en Egypte, d'où ils retournèrent à Nazareth après la mort d'Hérode. C'est à cette dernière ville que saint Luc reprend sa narration.

Si on fait attention à une circonstance du récit de saint Matthieu, on en conclura facilement que la sainte famille avait fixé sa résidence d'une manière qu'elle croyait définitive à Bethléem, et par conséquent on pourra reculer de près d'une année l'adoration des mages, afin de concilier la prétendue difficulté résultant du terme de deux ans auquel remonta le roi Hérode, lorsqu'il fit mourir les enfants de Bethléem. En effet, quand Joseph fut averti en songe de la mort d'Hérode, ce n'est pas à Nazareth qu'il se disposa à retourner, mais en Judée; et,

(129) Cum ergo natus esset Jesus in Bethlehem Juda in diebus Herodis regis, ecce Magi ab Oriente venerunt Jerosolymam, dicentes: Ubi est qui natus est rex Judæorum? vidimus enim stellam ejus in Oriente, et venimus adorare eum. Audiens autem Herodes rex, turbatus est, et omnis Jerosolyma cum illo. Et congregans omnes principes sacerdotum, et scribas populi, sciscitabatur ab eis ubi Christus nasceretur. At illi dixerunt ei: In Bethlehem Judæ, sic enim scriptum est per prophetam: Et tu Bethlehem terra Juda, nequaquam minima es in principibus Juda: ex te enim exiit dux, qui regat populum meum Israel. Tunc Herodes clam vocatis Magis diligenter didicit ab eis tempus stelle, quæ apparuit eis. Et mittens illos in Bethlehem dixit: Ite et interrogate diligenter de puero: et cum inveneritis, renuntiate mihi, ut et ego veniens adorem eum. Qui cum audissent regem, abierunt. Et ecce stella quam viderant in Oriente, antecedebat eos, usque dum veniens staret supra, ubi erat puer. Videntes autem stellam, gavisii sunt gaudio magno valde. Et intrantes domum, invenerunt puerum cum Maria matre ejus, et procidentes adoraverunt eum: et apertis thesauris suis obtulerunt ei munera, aurum, thus et myrrham. Et responso accepto in somnis

s'il renonça à ce dessein, ce fut dans la crainte d'éveiller la susceptibilité d'Archélaüs, fils d'Hérode, qui y régnait. Cette crainte seule le décida à choisir la Galilée, et à prendre la route de Nazareth; mais, pour l'y déterminer, il ne fallut rien moins qu'un nouvel avertissement du Ciel: *Audicns autem quod Archelaus regnaret in Judæa pro Herode, patre suo, timuit illo ire; et admonitus in somnis, decessit in partes Galilææ.*

Nous ne voudrions pas faire un article de plus sur une question obscure et insoluble, puisqu'il serait tout aussi inutile que ceux qui l'ont précédé sur la même matière. Il n'y a aucune homogénéité dans les opinions, même parmi les docteurs de l'Eglise; tous, ou à peu près, en ont parlé, mais de manières si diverses qu'en pondérant les sentiments opposés, il ne reste rien de plus que le fait évangélique.

Qu'étaient les mages? de quelles contrées venaient-ils? à quelle époque vinrent-ils à Jérusalem? Quelle étoile les conduisait? leur servit-elle de guide depuis le départ? telles sont les questions principales que les auteurs se sont posées; et elles ont donné naissance à une foule de questions secondaires non moins insolubles.

1° Qu'étaient les mages? Le mot hébreu signifie des devins, des astrologues, des gens adonnés à la culture des sciences occultes, des magiciens enfin, tels que ceux de Pharaon, par exemple. Mais nous ignorons de quelle expression l'Évangéliste s'est servi, puisque nous n'avons plus son livre en langue hébraïque; les versions syriaque et hébraïque actuellement existantes, paraissent avoir été faites sur le grec. Le mot grec a une signification plus noble et plus relevée: en cette langue, les mages sont au moins des savants du premier ordre, des philosophes.

L'histoire nous montre les mages comme les docteurs de l'ancien monde, les conservateurs des sciences et des traditions primi-

ne redirent ad Herodem, per aliam viam reversi sunt in regionem suam. Qui cum recessissent, ecce angelus Domini apparuit in somnis Joseph, dicens: Surge, et accipe puerum et matrem ejus, et fuge in Ægyptum, et esto ibi usque dum dicam tibi. Futurum est enim ut Herodes querat puerum ad perdendum eum. Qui consurgens, accepit puerum et matrem ejus nocte, et secessit in Ægyptum. Et erat ibi usque ad obitum Herodis: ut adimpleretur quod dictum est a Domino per prophetam dicentem: Ex Ægypto vocavi filium meum. Tunc Herodes videns quoniam illusus esset a Magis, iratus est valde. Et mittens occidit omnes pueros, qui erant in Bethlehem, et in omnibus finibus ejus, a bimatu et infra, secundum tempus quod exquisierat a Magis. Tunc adimpletum est quod dictum est per Jeremiam prophetam, dicentem: Vox in Rama audita est, ploratus et ululatus multus: Rachel plorans filios suos, et noluit consolari, quia non sunt. (Matth. ii, 1-18.)

(130) Sunt autem et alia multa, quæ fecit Jesus: quæ si scribantur per singula, nec ipsum arbitror mundum capere posse eos, qui scribendi sunt, libros. (Joan. xxi, 25).

tives. Elle nous les montre, spécialement en Perse, jouant à peu près le même rôle que les lettrés de nous jours dans la Chine, c'est-à-dire remplissant les emplois les plus élevés, et dirigeant l'esprit public par la puissance du talent, de la science et d'une position acquise.

D'après quelques modernes, le nom de mages appartiendrait encore maintenant à certaines populations de l'Arménie qui passent pour descendre des anciens Chaldéens de la Babylonie, si fort adonnés, comme chacun le sait, à l'étude de l'astronomie.

Mais dans tout ceci, le désaccord, s'il y en a, est plutôt apparent que réel. Les mages étaient des savants adonnés à la culture de l'astronomie, qui fut toujours la plus sublime et la plus noble des sciences humaines; non-seulement parce qu'elle est la plus profonde, mais encore parce qu'elle rapproche le plus l'homme de son auteur, en appelant sa pensée vers les cieux, où celui-ci fait son séjour, et en livrant à la contemplation les plus grands et les plus magnifiques ouvrages sortis des mains du Dieu créateur.

Et le signe que Dieu lui-même donna aux mages indique bien des personnages livrés à ce genre d'études contemplatives, puisque ce fut celui d'une nouvelle étoile apparue dans les cieux. Nous ne voudrions pourtant pas aller jusqu'à dire avec Tertullien, dans son traité de l'idolâtrie, que l'astrologie fut une science permise ou même autorisée de Dieu jusqu'à la naissance du Messie, qu'elle devait ainsi servir à manifester; mais défendue depuis lors, afin qu'elle ne pût indiquer la naissance d'aucune autre: *Usque ad Evangelium concessa, ut Christo edito nemo exinde nativitate alicujus de celo interpretetur*. Nous préférons dire avec saint Grégoire, que Dieu, s'accommodant à la faiblesse des hommes, fait quelquefois servir leurs propres erreurs à leur salut, du moment qu'ils cherchent la vérité avec un cœur bon et parfait.

Mais les mages étaient-ils des rois, comme le portent des traditions chrétiennes remontant à la plus haute antiquité, et comme l'enseignent plusieurs Pères des premiers siècles? Des auteurs protestants se sont singulièrement amusés de cette prétendue royauté, que rien ne justifie, disent-ils, sinon les préjugés des papistes ignorants. Et, cependant, il n'y a pas de quoi rire: les vieilles traditions du christianisme ont quelque chose de plus vénérable que les railleries et les dédains des sophistes modernes. Ceux-ci ne voient pas que l'ignorance dont ils accusent les autres est de leur côté. S'ils savaient un peu plus, ils se moqueraient probablement un peu moins.

Et pour ce qui est de la question présente, l'Eglise catholique n'a jamais enseigné que les mages de Bethléem fussent des Assuérus ou des Artaxerxes; elle permet de croire

que c'étaient des chefs de peuples ou de peuplades, de tribus errantes peut-être, des hommes constitués en dignité, elle permet de croire ce qu'on veut, puisqu'elle n'enseigne rien à cet égard. Tertullien, saint Cyprien, saint Chrysostome, saint Hilaire, saint Jérôme, saint Augustin, le vénérable Bède, et beaucoup d'autres plus rapprochés que vous de plus de mille ans, en ont fait des rois, et vous qu'en faites-vous? — Mais ils n'ont pas fourni de preuves? — Et vous, grands philosophes, voyons les vôtres?

2° Il n'est pas moins impossible d'indiquer avec précision le pays auquel appartenaient les mages qui vinrent à Bethléem. Saint Matthieu dit seulement qu'ils venaient de l'Orient. Or, les pays qui se trouvent à l'Orient par rapport à l'Inde, sont l'Arabie, la Perse et la Médie, la Judée, la Bactriane, la Scythie, la plus grande partie de l'Asie enfin, pourvu qu'on n'entende pas par le mot orient une ligne géographique aussi précise qu'un cercle de la sphère.

Si on pouvait, pour asseoir un jugement, supposer que les présents apportés étaient natifs des pays mêmes d'où partaient les mages, il suffirait de désigner l'Arabie, jadis féconde en or, et toujours en aromates; mais le commerce avait répandu partout ces richesses. Si on veut faire à Jésus-Christ une application littérale de ces paroles du psaume LXXI: *Les rois de Tharsis et les îles lui offriront des présents: les rois de l'Arabie et de Saba lui apporteront des offrandes* (131), on désignera encore l'Arabie; mais que faut-il entendre par Tharsis, et l'ensemble de la prophétie ne comporte-t-il pas un sens plus étendu que le fait si minime, pour ainsi dire, de l'adoration des mages?

S'il était possible de déterminer le moment précis de leur arrivée à Bethléem, on pourrait peut-être, par le temps écoulé, juger approximativement de la distance parcourue. Mais encore ici n'y a-t-il rien de certain. L'Eglise célèbre le 6 janvier la mémoire de l'événement, et cette fixation paraît remonter jusqu'au v^e siècle; mais ce n'est pas une date, pas plus que la célébration de la fête du martyre des saints Innocents, qui se fait auparavant, quoique le martyre n'ait eu lieu qu'après leur départ.

Jésus-Christ vint au monde la quarante-unième année depuis la correction du calendrier faite par Jules César; Hérode mourut l'année suivante, au mois de novembre, dans la trente-quatrième année de son règne, par conséquent onze mois après la naissance du Sauveur. En faisant une large part à la cruauté de ce prince, et à l'exces des précautions sanguinaires que durent lui inspirer ses inquiétudes, dans la fixation du terme de deux années par lui assigné pour le massacre des enfants de Bethléem, en déduisant même le temps pendant lequel il attendit le retour des mages, il reste encore un es-

(131) Reges Tharsis et insulæ munera offerent: reges Arabum et Saba dona adducent. (Psal. LXXI, 10.)

pace de huit à dix mois pour placer l'événement.

Les interprètes nous parlent à cette occasion de chameaux qui font quarante lieues par jour. C'est beaucoup, c'est plus que la réalité ; mais que diraient-ils, si nous leur rappellions qu'Esdras mit quatre mois à faire le voyage de Babylone à Jérusalem (132) ?

Si donc les mages venaient de la Perse où de l'Inde, combien faut-il compter de temps ? Les mêmes interprètes nous répondent à ceci, que l'étoile leur apparut *peut-être* avant la naissance du Sauveur. Nous n'aimons pas à argumenter sur un *peut-être*.

Mais, au lieu de les faire venir de si loin, nous croirions plus volontiers que c'étaient des chefs de quelques-unes de ces tribus arabes, accoutumées depuis les temps de David et de Salomon à payer le tribut aux rois de la Judée, leurs suzerains en vertu des divines promesses et des victoires remportées sur eux avec l'aide du Dieu des armées. Il ne faut pas perdre de vue que les Arabes payèrent encore le tribut à Ezéchias et à Josias, que les Asmonéens les y contraignirent de nouveau, et qu'Hérode, le dernier roi des Asmonéens par sa femme, n'était pas moins puissant que les plus puissants de ses prédécesseurs. Ce put donc être la pensée d'acquiescer un tribut obligatoire qui les conduisit en Judée, à Jérusalem plutôt qu'en tout autre lieu. Ce qui n'exclut aucunement le miracle de la révélation qui leur fut faite, ni l'accomplissement divin des prophéties, ni la signification mystérieuse des présents. Et c'est ainsi que Dieu accomplit le plus souvent ses desseins par le cours même des événements naturels, prévus et préparés de toute éternité dans sa sagesse. Mais ceci n'est encore qu'un *peut-être*, et si on ne l'accepte pas, nous n'essayerons pas de le défendre.

3^e Quant à la nature de l'étoile qui apparut aux mages, il est trop évident, et par le chemin qu'elle fit devant eux, et par sa station au-dessus de la maison qu'habitait la sainte famille, circonstances qu'ils observèrent avec une précision merveilleuse, que cet astre n'avait rien de commun avec ceux qui nous distribuent le jour et la nuit. On doit reconnaître plutôt un météore lumineux placé dans des régions très-rapprochées de la terre. Mais on demande encore si elle leur apparut en Orient, où bien s'ils la virent de l'Orient se tenant au-dessus de la Judée, comme pour les y appeler. Qui le sait, puisque l'évangéliste ne le dit pas ? Cette question d'ailleurs est trop peu importante, pour mériter l'honneur d'une discussion sérieuse.

Ils comprirent, en la voyant, qu'elle annonçait la naissance du nouveau roi des Juifs ; probablement ils comprirent davantage ; c'est-à-dire qu'elle annonçait la naissance du Messie. Comment le comprirent-ils ? par une révélation divine, incontestablement. Si, comme nous le croyons, les mages étaient

des chefs de tribus arabes, ou même des sages ou des prêtres parmi ces peuples si souvent mêlés aux Juifs, les prophéties répandues au sein de cette nation ne devaient pas leur être inconnues ; et ici encore une science toute humaine et naturelle aurait préparé dans leur âme les voies à la Providence, pour l'accomplissement de ses desseins. Il n'est donc nullement besoin de chercher en eux des descendants de Balaam, qui auraient conservé comme un héritage de famille la prophétie de leur père : *une étoile natra de Jacob ; orietur stella ex Jacob*. Nous n'examinerons pas si cette étoile était le Saint-Esprit, ou un ange, si elle avait la forme d'une croix, etc. Questions oiseuses et insolubles.

4^e On demande encore en quel nombre les mages vinrent à Bethléem. Même incertitude ! L'opinion la plus répandue, on pourrait même dire l'opinion universelle, est qu'ils y vinrent au nombre de trois. Il est toutefois des auteurs qui n'en comptent que deux ; il en est d'autres qui en comptent jusqu'à douze et même quatorze. Saint Augustin, saint Césaire, saint Léon, Rupert et beaucoup d'autres Pères de l'Eglise s'en tiennent au nombre trois. Est-ce une tradition fondée sur l'histoire elle-même, ou simplement sur le nombre et la nature des présents offerts au nouveau-né ? Il serait difficile de le dire.

Les noms le plus vulgairement attribués aux mages sont ceux de Gaspar, Melchior et Balthasar, nous ne parlons pas des noms cabalistiques ; mais les premiers remontent-ils bien loin dans les traditions chrétiennes ? Non.

Si l'on en croit Jérôme Osorius, évêque d'Algarbe, le royaume de Calicut serait rempli de souvenirs qui se rattachent aux mages, et c'est de ce pays qu'ils seraient partis pour aller à Bethléem. L'auteur du *Commentaire inachevé* sur saint Matthieu les croit Persans d'origine. Suivant le voyageur Chardin, (t. III), ce serait aussi dans la Perse qu'il faudrait chercher leur berceau ; l'Arménie les réclame ; suivant la *Géographie moderne de l'Arménie*, la contrée arménienne des Moghs aurait pour église principale un temple consacré à l'*Universel Rédempteur*, but d'un pèlerinage très-répondu à cause de la chasse de saint Gaspar, l'un des trois mages, qui y est conservée. Nous trouverions facilement en France, en Espagne, en Italie une douzaine d'éminences sur lesquelles les mages se sont reposés en allant à Bethléem, de fontaines auxquelles ils ont bu. Et au milieu de ces traditions locales si variées, si diverses, où est la véritable tradition ? — Qui le sait ?

Les interprètes soulèvent une question grammaticale relativement à la citation faite par saint Matthieu d'un texte du prophète Michée, qu'il aurait rendu par un contre-sens. Selon eux le prophète aurait dit : *Et*

(132) *In primo die mensis primi cœpit ascendere de Babylone, et in primo die mensis quinti venit in Jerusalem. (I Esdr. vii, 9.)*

toi, Bethléem-Ephrata, tu es petite parmi les milliers de cités de Juda; et l'Évangéliste lui ferait dire : Et toi, Bethléem de Juda, tu es loin d'être la plus petite parmi les principales villes de Juda. Sur quoi il faut observer que nous n'avons plus le texte de saint Matthieu, et qu'ainsi nous ne pouvons juger si la différence provient de son fait ou de celui du traducteur qui a rendu son œuvre en langue hellénique. Ensuite, que la différence n'est qu'apparente et seulement dans les mots : en effet, que l'on dise : Et toi, Bethléem, *quoique tu sois la plus petite des villes de Juda, tu n'en donneras pas moins la naissance à celui qui sera le chef de mon peuple; ou bien, et toi Bethléem, tu n'es certes pas la plus petite des villes de Juda, parce que tu donneras la naissance à celui qui sera le chef de mon peuple, nous demandons où est la si grande différence?*

En résumé, l'histoire de l'adoration des mages doit rester purement évangélique. Rien ne l'infirmé et rien ne la corrobore. Les explications sont insuffisantes, les additions qu'on y pourrait faire ne sont pas justifiées. Elle fait partie intégrante du récit évangélique, qui, à tous les points de vue, est le plus vrai et le plus authentique de tous les récits. Gardons-nous d'y toucher. Ici, comme toujours, la foi est la raison même.

Nous n'ajouterons plus qu'un mot relativement à un témoignage emprunté par certains auteurs à une lettre de Julien l'Apostat qui avoue le fait de l'adoration des mages. L'aveu de Julien nous semble parfaitement insignifiant en pareil cas. Il ne fut pas témoin, qu'importe dès lors ce qu'il pensait? Est-ce que le christianisme a besoin des aveux de ses ennemis? Que les apostats s'en aillent à leurs destinées, cela ne nous regarde pas.

MAGIE. Ce mot paraît, dans son origine, avoir signifié le savoir; les plus anciens mages nous apparaissent en effet avec le caractère auguste de docteurs des nations.

Maintenant encore il signifie un genre de savoir, réel ou prétendu, mais un savoir occulte et réputé démoniaque; c'est que les mages sont devenus des magiciens, terme qui équivaut à peu près à celui de malfaiteur. La science, si jamais ils la possédaient, a donc dégénéré entre les mains de ces premiers dépositaires; et il devait en être ainsi, du moment qu'elle devenait secrète, car il en est de la science comme de la lumière, qui n'existe que pour se communiquer, comme de l'océan, dont les ondes ne restent pures et limpides, qu'autant qu'elles sont agitées par les vents et les courants.

La magie est l'art d'opérer des prodiges. Il en est de deux sortes, la magie blanche et la magie noire.

La magie blanche, la seule positive et certaine en ses effets, est l'art ou la science des prodiges innocents, tels que ceux de la chimie et de la physique amusantes, des mathématiques récréatives, de l'escamo-

tage et des tours de mains; c'est celle des salons et des magiciens de tréteaux. Elle se compose d'une multitude d'éléments diversement combinés, que nous n'avons pas à exposer ici, parce qu'elle ne mérite pas à proprement parler le nom de magie.

La magie noire, beaucoup plus incertaine dans ses effets, est l'art d'opérer des merveilles par l'intervention des démons. C'est la seule dont nous ayons à parler.

Il en est une troisième espèce qu'on pourrait appeler la magie savante, beaucoup plus étudiée il y a quelques siècles que maintenant, et qui n'a été abandonnée qu'à cause de sa futilité : c'est celle qui cherche à pénétrer les secrets de l'avenir par le moyen des déductions scientifiques; les augures et l'aruspicine, la chiromancie, la cartomancie, la physiognomonie, l'astrologie, le sortilège ou art des sorts, et tous les moyens de divination sont de son domaine; nous en avons parlé dans des articles particuliers. (*Voy. les art. ASTROLOGIE, AUGURES, ARUSPICINE, CARTOMANCIE, CHIROMANCIE, SORTILÈGE, SORTS DES SAINTS, MÉTOPOSCOPIE, PHRÉNOLOGIE, MAGNÉTISME, DIVINATION, SONGES, CABALE, TALISMANS, STÉGANOGRAPHIE, etc.*)

La magie noire, ou magie proprement dite, se réduit donc à peu près exclusivement à l'art des évocations. Elle s'adresse à Dieu, aux bons démons, aux mauvais démons et aux âmes des morts.

Evoquer Dieu ou les dieux est une idée toute païenne, qui n'est plus mise en pratique depuis les temps du christianisme. Nous ne croyons pas que jamais Dieu ni les dieux aient répondu à de telles évocations : les dieux, parce qu'ils n'étaient pas Dieu, parce qu'il est le maître et que rien ne saurait le contraindre. De vieux théologiens, il est vrai, ont pensé que Dieu répondait parfois à de si abominables pratiques, parce que ceux qui les employaient méritaient d'être confirmés dans le mal, pour être plus amplement perdus et punis; nous leur laissons cette idée pour ce qu'elle vaut.

Quant aux bons démons, un chrétien sait qu'il n'y en a point, et qu'ainsi toute évocation à leur adresse, qu'elle soit faite comme autrefois par des païens, ou maintenant par des cabalistes, des illuminés, des magnétistes ou autres, demeure nécessairement sans résultat. Nous savons que les illuminés qui sont imbus des principes du christianisme, entendent par là des génies, mais il n'en est pas d'autres que les anges bons et saints, qui jouissent de la vision béatifique de Dieu, l'adorent et obéissent à ses ordres. Dire que les anges sont subordonnés aux pratiques des hommes, asservis à des moyens et à des formules, qu'il y a des mots plus puissants qu'eux, c'est une telle ineptie, qu'elle mérite à peine le nom d'impiété; qu'ils s'y prêtent volontiers et font autre chose que ce qui plaît à Dieu, c'est une folie qui n'est pas moins digne

des petites maisons; l'imbécillité seule peut l'énoncer ou l'admettre.

Et quant aux âmes des morts, elles sont ou dans le ciel avec Dieu, ou dans l'enfer avec les mauvais anges, ou dans le purgatoire à accomplir une expiation temporaire. Après avoir souri au mot que nous venons de prononcer, que le protestant se demande si toute âme qui sort de ce monde est assez pure pour entrer dans le ciel, ou assez coupable pour aller en enfer; qu'il réponde et choisisse un autre mot, si quelque autre lui convient mieux.

Si les saints qui jouissent de la vue de Dieu en attendant la résurrection, pouvaient être contraints de la part des hommes, leur bonheur ne serait pas parfait, et, quoique morts, ils ne seraient pas affranchis des liens de la mortalité. S'ils pouvaient faire autre chose que ce qui plaît à Dieu, ils ne seraient pas confirmés en grâce, et, quoique au ciel, leur sainteté ne serait pas assurée, puisqu'ils auraient encore le pouvoir de pécher.

Et d'ailleurs cette idée de la puissance mirifique des mots, est une de ces puérités qui, pour être vieilles comme le monde, n'en doivent pas moins être conspuées. On disait autrefois :

Carmina de celo possunt deducere lunam :

Essayez donc !

Les âmes des damnés seraient-elles subordonnées au pouvoir de l'homme? Nous dirions encore volontiers, essayez; mais qu'on y réfléchisse, ce serait un supplice de plus ou un supplice de moins. Or, le juste juge qui les a punies dans la mesure exacte de leurs fautes, peut-il admettre en plus ou en moins l'intervention de l'homme?

Et d'ailleurs, quels moyens les unes ou les autres prendraient-elles pour se mettre en communication avec l'homme? N'ayant plus d'organes, comment agiraient-elles sur ses sens? Les théologiens qui ont parlé de corps fantastiques formés d'air condensé; les démonographes qui ont parlé de cadavres momentanément ranimés, ne savaient ce qu'ils disaient. Les plus simples notions de physique et d'histoire naturelle démentent ces suppositions. Ceux qui ont parlé de communications d'âme à âme par le moyen des songes, ont dit une chose en apparence plus sensée. Nous n'avons pas à l'examiner ici; mais nous prétendons qu'il n'existe pas pour l'homme de moyens de les contraindre à ces sortes de communications, que Dieu seul peut permettre pour des desseins en rapport avec sa gloire et le salut des hommes.

Il en est absolument de même des âmes qui attendent dans le lieu de l'expiation que l'entrée du ciel leur soit ouverte.

Les païens, qui admettaient cette intervention des morts dans les affaires des vivants, étaient du moins conséquents avec leurs propres doctrines, car ils admettaient aussi à la mort un dédoublement de l'âme humaine. Outre l'âme proprement dite, *anima*,

spiritus ou *mens*, qui se réunissait au sein de Dieu, ou se réabsorbait dans l'âme du monde, ils croyaient aux *manes*, espèce d'ombre, de fantôme vivant, ayant la forme du mort, qui errait plus ou moins longtemps autour des tombeaux, se mêlait à la famille, achevait de poursuivre les intérêts qui lui furent chers pendant la vie, passait aux champs Elysées ou dans le noir Tartare, mais non comme dans une prison dont elle ne devait plus sortir. Il y a loin de là aux idées chrétiennes et aux principes d'une sage philosophie. Nous traiterons cette question dans un article spécial. (Voy. l'art. NÉCROMANCIE.)

On nous objectera sans doute l'apparition de Samuel aux yeux de la Pythonisse; nous traiterons aussi cette question dans un article spécial. (Voy. l'art. PYTHONISSE.)

Reste donc une seule question à traiter ici; celle de l'évocation du démon par des moyens magiques, et c'est là, en effet, tout le sens que comporte maintenant le mot magie: c'est-à-dire l'action sur une puissance extra-naturelle, par des moyens naturels. Poser ainsi la question, c'est déjà la résoudre.

Démonstrons d'abord, par des raisonnements empruntés au plus simple bon sens, qu'une telle prétention est nécessairement chimérique.

1° Pourquoi le démon se mettrait-il en communication avec l'homme? Pour lui rendre le service demandé? Mais qui donc ose dire que le démon est un être serviable? Il a certes bien prouvé le contraire, en faisant déchoir Adam de sa sainteté native. Et l'Eglise a-t-elle tort de nous apprendre à le maudire et à le haïr? — Pour s'assurer de plus en plus la propriété de l'âme de celui qui l'invoque? — Son âme, il l'a déjà, puisqu'on n'a pu l'invoquer sans crime. Se l'assurer; il n'en sera jamais sûr avant la mort, car il n'est point de crime inexpiable, fût-il même scellé d'un pacte écrit avec du sang.

2° Mais si le démon n'accomplit pas cette œuvre bénévolement, ne peut-il pas y être contraint par certaines formules? Contraint! Contraignez donc seulement une âme humaine. Choisissez qui vous voudrez, un philosophe ou un idiot, un homme ou un enfant, un puissant ou un faible; inventez ou choisissez telle formule qu'il vous conviendra, faites tels gestes qu'il vous plaira, tracez tels caractères que l'imagination vous fournira, puis essayez de contraindre quelqu'un sur lequel vous n'exercerez pas en même temps une action physique et matérielle! Pauvres gens, qui parlent de contraindre les pures intelligences! Ah! ils ne sont pas sorciers!

3° Le démon pourrait-il se manifester immédiatement à l'homme? Nous répondons hardiment, non. D'abord, parce qu'il ne peut pas tout ce qu'il veut. Il voudrait bien perdre tous les hommes, détruire l'œuvre de Dieu, rendre inutile la rédemption du genre humain; mais il ne lui est pas donné. Ce qu'il

ne lui est pas donné pour tous en général, ni sera-t-il donné pour chacun en particulier? Et sinon pour chacun, du moins pour quelques-uns? Mais si pour quelques-uns, quels sont ceux qui jouissent de cette funeste préférence? — Ceux qui ont commis tel ou tel grand crime. — Quel grand crime, et qui vous l'a dit? — Citez-en donc un seul exemple dans toute la durée des siècles! — Il n'en est pas. — Ceux qui emploieront tel ou tel moyen, telle ou telle formule. — Des moyens! Nous les connaissons; des formules, nous les connaissons aussi. — Mais ces moyens et ces formules, qui vous les a enseignés, et où avez-vous vu leurs effets? — Prenez la peau d'un enfant mort sans le baptême, tracez-y des cercles, des carrés, des triangles; fichez-la sur la terre, avec les clous de la bière d'un damné, liés de corde qui aura servi à une pendaison, allumez dessus des cierges de cire vierge, en nombre impair, façonnés le vendredi par une main vierge, avant le lever du soleil, lorsque la lune est à son neuvième jour, Saturne et Mars en conjonction: ayez un bouquet de verveine, cueillie par une personne à jeun, et purifiée avec de l'eau dans laquelle aura trempé de la grande ou de la petite éclaïre, ou de la grande lunaire; armez-vous d'une baguette fourchue de coudrier de l'année, décorée de clous dérobés au sépulcre; mettez au centre de vos figures, constellées ou non, une peau de chat noir, dérobé, choisi dans certaines conditions d'âge; placez-vous sur cette peau, après avoir ôté avec votre main droite la chaussure de votre pied gauche; tracez en l'air, autour de vous, trois cercles avec la baguette de coudre; ayez en vos mains un *Grimoire*, livre qui n'est nullement ce que vous croyez (*voy. l'art. STÉGANOGRA- PHIE*), puis, dites: *Eie, iah, tetragrammaton, ell, semhammephoras, Abracas, Abracadabra, elohi, miphibolas*; ou plutôt dites tout ce que vous voudrez. Seulement prenez garde aux passants, qui dérangeraient toute l'opération, en haussant seulement les épaules.

Au nom du bon sens, est-ce que tout cela peut donner des organes au démon, qui n'en a pas, ou les moyens de communiquer sans organes avec vos propres organes, ou le délier de la sujétion dans laquelle il est tenu par le Tout-Puissant? Si l'ange déchu pouvait rire, il rirait bien de vous.

Nous disons, en second lieu: le démon ne peut pas communiquer de lui-même avec l'homme, parce que Dieu ne le veut pas. — Qu'a donc fait le Tout-Puissant de l'ange déchu? Il l'a précipité en enfer, et l'a condamné au supplice dû à sa révolte: *Deus angelis peccantibus non pepercit, sed rudentibus inferni detractos in tartarum tradidit cruciandos, in judicium reservati.* (*II Petr. II, 4.*)

Or, en cet état de supplicé perpétuel, que peut le démon de plus que ce qu'il plaît à Dieu de lui permettre? Et pourquoi lui permettrait-il d'unir la puissance inhérente à sa nature d'ange, à la puissance de l'homme?

DICIONN. DES MIRACLES. II.

Pour le plaisir du démon lui-même? On ne peut le supposer. — Pour la satisfaction des criminels desseins de l'homme coupable? On ne peut le supposer davantage. — Pour la perte de l'homme? Dieu ne veut pas que les hommes soient perdus; il veut au contraire qu'ils soient tous sauvés: *Omnes homines vult salvos fieri.* (*I Tim. II, 4.*) Pour la tentation de l'homme? Sans doute Dieu permet, il veut même que l'homme soit tenté; mais il veut aussi que la tentation ne dépasse pas une certaine limite, qui se mesure à celle des forces de l'homme: *Non patietur vos tentari supra id quod potestis.* (*I Cor. X, 13.*)

Le démon peut tenter par des promesses, mais il ne saurait donner ce qu'il promet, si nous en jugeons par les exemples les plus authentiques: comment aurait-il pu donner à Jésus-Christ tous les royaumes du monde? Il promet à Adam et à Eve l'immortalité, la science et la beauté; les leur a-t-il accordées, et le pouvait-il?

Nous allons au devant de l'objection, et il y en a plusieurs. 1° Le démon a pu communiquer avec Adam et Eve, et emprunter pour cela une forme sensible. Le démon peut donc emprunter des formes, et se mettre en rapport avec les sens de l'homme.

2° Le démon a pu transporter Jésus-Christ sur une montagne, sur le pinacle du temple, et former des sons articulés; le démon a donc le pouvoir d'agir non-seulement sur les sens, mais même sur la partie purement matérielle de l'homme.

La réponse n'est pas difficile. Vous prétendez que le démon a pris la forme d'un serpent, pour séduire nos premiers parents; la forme, qui vous l'a dit? Ce n'est pas la sainte Ecriture, au moins. Cette forme est une explication probable; ne l'imposez pas comme un dogme. — Mais comment expliquer autrement...? Nous préférons ne pas expliquer, crainte de nous tromper, en faisant d'une réalité une allégorie, ou d'une allégorie une réalité. Laissons ce mystère dans ses profondeurs.

Vous ajoutez que le démon *transporta* Jésus-Christ sur le pinacle du temple et sur une haute montagne. De cette fois, vous avez raison, car c'est bien le mot de l'Evangile; mais réservez le chant du triomphe. Nous vous demanderons comment il le *transporta*; si ce fut en corps ou en âme? Si c'est en âme, vous n'avez rien gagné. Si c'est en corps, nous vous demanderons s'il est un seul point, non-seulement de l'univers, mais même de l'espace, d'où l'on puisse apercevoir tous les royaumes du monde? Prenez garde, c'est aussi l'expression de l'Ecriture.

Les deux exemples que vous allégués ne prouvent donc point dans votre sens; et d'ailleurs est-il logique de conclure d'un ordre extra-naturel et divin, à un autre ordre purement naturel, et dont l'homme serait l'arbitre?

Mais, ajoutez-vous, les bons anges ont

ainsi maintes et maintes fois pris des *formes naturelles* pour communiquer avec les hommes : Raphaël, avec Tobie; Gabriel, avec la sainte Vierge; d'autres anges, dont l'Écriture ne dit pas les noms, avec Abraham, avec Jacob et plusieurs patriarches?

Vous commettez, sans le savoir, une double faute contre la logique : 1° vous passez d'un ordre surnaturel à un ordre purement naturel; 2° vous concluez des bons anges aux mauvais, de l'exécution des ordres divins, à celle des volontés perverses de l'homme. Sans compter que vous attribuez au pouvoir de l'ange même bon, des merveilles opérées par la vertu divine. Et s'il est dit au livre de Tobie qu'un démon tua les sept premiers maris de Sara, en concluez-vous que le démon a pouvoir de vie et de mort sur les hommes? (*Voy. INTR.*, t. I^{er}, col. 51-52, n° 2.)

Mais élevons cette discussion à de plus grandes proportions.

L'origine de la magie est la même que celle du polythéisme, celle-là est une conséquence inévitable de celui-ci; la démonstration en est faite depuis longtemps (133).

Parmi les païens, dont l'imagination était remplie d'une multitude d'esprits fantastiques, démons, génies, dieux des forêts, des fleurs, des fruits, des prairies, des jardins, des montagnes; faunes, sylvains, nymphes, dryades et amadryades, échos, muses; dieux de tous les ordres, bien ou malfaisants; esprits du ciel, de la mer, de la terre et de l'enfer; de la naissance, de la vie et de la mort; on attribuait à ceux-ci la production de tous les phénomènes de la nature, même les plus ordinaires: rien ne se faisait sans eux. Toujours mêlés aux humains, ils avaient la plus grande part à leurs affaires.

L'art le plus important était donc celui d'obtenir leur faveur et d'apaiser leur colère. De là tant de sacrifices si divers, et souvent si bizarres, en leur honneur; de là la *goétie*, qui faisait partie intégrante de la religion. Et le magicien, devenu ainsi le ministre des dieux, était comblé des plus grands honneurs. Son rôle ne devenait odieux que quand à ses pratiques il se mêlait quelque cruauté envers les hommes, ou quand elles s'adressaient aux dieux infernaux.

Telle était l'opinion, non-seulement des ignorants, mais des philosophes eux-mêmes; tous enseignaient que les astres, les éléments, les animaux étaient mus par des génies, dont l'influence se faisait sentir jusque dans les moindres événements; sur ce préjugé était fondé le culte public et particulier, contre lequel la philosophie ne réclama jamais. C'est là-dessus que le stoïcien Balbus établit le polythéisme et la raison de la religion de Rome (134); que Celse, Julien, Porphyre et les néoplatoniciens en général fondent le reproche qu'ils adressent aux chrétiens d'être ingrats et impies, en refu-

sant aux dieux protecteurs du monde le culte qui leur est dû. Celse va même jusqu'à soutenir que les animaux sont d'une nature supérieure à l'homme, et qu'ils ont un commerce immédiat avec la divinité, qui vit et agit en eux (135). La théologie des éclectiques, même au IV^e siècle de l'ère chrétienne, était encore à la magie, et tout entière à la magie, dans le sens le plus odieux du mot. Aussi ne pouvaient-ils comprendre autrement que par la magie les miracles de Moïse, de Jésus-Christ et des apôtres. Ils se livraient eux-mêmes à toutes les pratiques de la goétie.

Si nous remontons plus haut encore, où trouverons-nous le premier principe de cette déplorable erreur? Dans les passions humaines. D'un côté, la vanité, l'ambition, la fourberie; de l'autre la curiosité, l'avidité, l'impatience, l'envie, l'amour déréglé, la jalousie, la haine, le désir et l'impuissance de nuire. Plus d'un vindicatif a dit dans sa fureur: si je ne puis rien obtenir du Ciel, je ferai intervenir les puissances de l'enfer:

Flectere si nequeo superos, Acheronta movebo.

Or si tel était le polythéisme, telle n'était pas la véritable religion. Dans toute l'Écriture, il n'y a pas un seul exemple d'opération magique dont l'effet doive être nécessairement attribué au démon. Lorsque Moïse opéra des miracles en Egypte, il est dit que les *magiciens* de Pharaon firent semblablement. Ils imitèrent donc, au point d'en imposer aux yeux; ils donnèrent l'apparence, mais sans la réalité. L'apparition de Samuel à Saül, à la suite d'une évocation, ne prouve point que la pythonisse d'Eudor ait eu le pouvoir d'évoquer les morts, car Saül ne vit rien, ni elle non plus, probablement. (*Voy. les art. PHARAON et PYTHONISSE.*) Et si la loi de Moïse défend, sous les peines les plus graves, toute espèce de magie, ce n'est pas que ce sage législateur attribue nulle part quelque pouvoir à l'art des magiciens; mais c'est que cet art est un crime contre Dieu, et une profession du polythéisme, ainsi que nous venons de l'indiquer. Les auteurs sacrés répètent sans cesse que Dieu seul fait des miracles, *faciens mirabilia solus*; que lui seul connaît l'avenir, et peut le révéler; que de lui seul viennent les biens et les maux, les bienfaits et les fléaux de la nature. Si le démon fait quelque chose, c'est toujours par une permission expresse de Dieu, et jamais par les ordres d'un magicien. Ces vérités détruisent par la racine le prétendu pouvoir des magiciens de toute espèce. Si, dans le Nouveau Testament, le Sauveur parle des faux Christs et des faux prophètes, qui opérèrent des *signes* et des *prodiges*, au point de séduire même les élus, *s'il était possible*, il ne dit pas si ces prodiges seront réels ou seulement apparents, et n'y fait pas intervenir le démon. S'il est dit au livre des *Ac-*

(133) *Voy. BAYLE, Rép. aux quest.*, p. 1, ch. 36 et 37. — BRUCK, *Hist. de la Phil.*, t. I, l. II, c. 2. — *Hist. de l'Acad. des inscr.*, t. IV, in-12, p. 54.

(134) *Voy. CICERO, De natura deorum*, l. III.

(135) *Voy. ORIG., Cont. Cels.*, l. IV, n° 78 et seq.

tes que Simon le Magicien avait séduit les Samaritains et leur avait ôté le sens, l'auteur n'a pas ajouté que le démon y fût pour quelque chose ; il paraît plutôt que les prodiges de Simon n'avaient rien de réel, puisque dans le récit de saint Luc les Samaritains sont traités d'insensés, de gens qui ont perdu l'esprit : *Attendebant autem cum, propter quod multo tempore magiis suis dementasset eos*. Si, dans sa II^e *Epttre aux Thessaloniens*, l'apôtre saint Paul dit que l'apparition de l'Antechrist sera signalée par les opérations de Satan et par des actes de puissance, il a soin d'ajouter que ce ne seront que des prodiges trompeurs, *prodigiis mendacibus* ; or qu'est-il besoin de l'intervention des démons pour opérer des prodiges trompeurs ? Les œuvres de Satan, dont parle ici l'Apôtre, ne sont donc point des merveilles extra-naturelles, mais des œuvres d'imposture et de perdition (136).

Si tel est le langage de la sainte Ecriture, telle est aussi presque universellement la pensée des Pères, et tel est bien positivement l'enseignement de l'Eglise. Ceux qui n'ont pas étudié à fond la question, supposent le contraire ; mais nous allons leur montrer qu'ils sont dans l'erreur.

L'Eglise, en excommuniant les magiciens, excommunique-t-elle donc des fantômes, demande-t-on ? — Non, elle excommunique des êtres réels, puisqu'il y a et qu'il y a toujours eu malheureusement trop de gens faisant métier de la magie. « Elle les excommunique, et elle a raison ; car, ou ceux qui exercent ce métier vil et abominable ont foi en leur art, et dans ce cas ils sont coupables : coupables des tentatives qu'ils font pour atteindre leur but, coupables de la volonté perverse d'entretenir avec le démon des relations que la religion ne peut avouer ; ou bien ils n'y croient pas, et dans ce cas il sont coupables de perdition à l'égard de ceux qui s'adressent à eux, coupables de nourrir dans l'esprit de la multitude de funestes préjugés et l'amour de pratiques condamnables. Le célèbre Bayle s'est chargé de justifier l'Eglise en ce point, en démontrant que la société civile devrait punir de mort la seule tentative, et que les magistrats qui condamnaient au feu les sorciers, accomplissaient un devoir (137).

« Quant aux décisions des docteurs et des théologiens, voyons si elles sont telles qu'on les suppose avant tout examen ; nous demanderons ensuite à l'Eglise elle-même ce qu'elle a décidé dans ses conciles.

« Tertullien a déclaré jusqu'à deux fois qu'à ses yeux la magie n'était qu'une pure tromperie (138). Saint Jean Chrysostome a exprimé cette même pensée du haut de la chaire évangélique (139), à plusieurs reprises

également ; Jean Scot l'a consignée dans sa théologie ; le célèbre Agobard, évêque de Lyon pendant le ix^e siècle, a composé plusieurs traités pour la mettre en évidence (140) ; avant lui Tatien l'avait émise dans son *Discours contre les Grecs*.

« Saint Augustin et saint Thomas se prononcent d'une manière positive contre la réalité de la métamorphose des hommes en bêtes par le pouvoir de la magie ; seulement ils croient qu'il y a une illusion produite par l'artifice du démon, à l'égard des spectateurs, et ils se trompent en ceci : car l'illusion, s'il y en a, est tout entière pour ceux qui se croient métamorphosés. Les canons pénitentiaux de Burchard, évêque de Worms au commencement du xi^e siècle, traitent de *sottise populaire* la croyance à cette transformation, et imposent une pénitence de dix jours à ceux qui la partagent. Le savant théologien et jurisconsulte espagnol, don François de Torreblanca, dans le grand ouvrage qu'il a composé sur la magie, rejette parmi les fables cette prétendue transformation ; il appuie son sentiment d'un grand nombre d'autorités, et n'épargne pas même la note d'hérésie à ceux qui oseraient soutenir que le démon ou les magiciens peuvent rendre un homme invisible, ou le changer en bête (141).

« Si saint Augustin a émis l'opinion qu'il n'était pas au-dessus du pouvoir du démon de transporter en un clin d'œil les hommes à travers l'espace, Louis Vivès, son commentateur, le reprend, et établit par de solides raisons que c'est chose impossible. Le théologien Navarre va plus loin, car il n'exuse pas de péché mortel ceux qui soutiendraient une pareille erreur. François de Torreblanca, qui partageait l'avis de saint Augustin, avoue cependant qu'il ne peut se résoudre à croire tout ce qu'on en dit, et notamment que le diable puisse rendre le corps d'un sorcier assez exigu pour le faire passer par le trou d'une serrure, comme le prétendent les démonographes (142).

« Sur la question des enchantements, des amulettes et des philtres, l'accord des théologiens et des Pères est presque unanime : tous proclament la vanité de ces moyens. Saint Epiphane déclare que les enchantements et les breuvages n'ont pas la puissance de changer les cœurs. Saint Thomas, Ciruelo, Suarez, partagent le même avis ; seulement, ces théologiens n'osant s'élever jusqu'à l'idée de l'impuissance absolue des enchantements, des philtres, des amulettes et des ligatures, tant les hommes les plus éminents ont peine à faire un divorce complet avec les préjugés de leur siècle, ils se rejettent sur la malice du démon, afin de ne pas les déclarer tout à fait inoffensifs, sinon

(136) Voy. BERGIER, *Dict. de théologie*, art. *Magie*.

(137) Voy. BAYLE, *Rep. aux quest.*, 1^{re} partie, c. 35.

(138) *De anima*, clvi. — *Adv. Marc.*, l. v, c. 16.

(139) Homélie 21, *des parures*, etc. — Disc. 5, *contre les Juifs*.

(140) Voy. *Opera sancti AGOBARDI*, in *Bibl. vet. Patr.*, t. XIII.

(141) Voy. AUGUST., *De civit. Dei*, l. xviii, c. 18. — *Ibid.*, c. 26. — S. THOMAS, 4-1, q. 114, a. 4. — TORREBLANCA, *Epitome Delictorum*.

(142) Voy. AUGUST., *De civit. Dei*, l. xviii, c. 18. — TORREBLANCA, *Epit. Delict.*, l. II, c. 37.

de leur nature, du moins par accident (143).

« Saint Chrysostome avait à cet égard une opinion bien plus avancée. « Il y en a, dit « ce grand docteur, qui portent suspendu à « leur cou, en guise de préservatif contre « tous les maux, le commencement de l'E-
« vangile selon saint Jean. Dites-moi donc, « pauvres insensés, ne le lit-on pas tous les « jours à l'Eglise ; et si les paroles de cet « évangile ne préservent de maladie, ni les « auditeurs dont elles remplissent les oreil-
« les, ni les lecteurs qui les ont sans cesse « dans la bouche, comment voulez-vous « qu'elles aient plus d'efficacité pour ceux « qui les portent suspendues à leur cou? »

« Origène fait un raisonnement semblable (144) : « Si le pain, qui a la propriété de « nourrir l'homme, ne sert de rien, dit-il, « tant qu'on le porte suspendu au cou, de « quoi voulez-vous que puissent servir les « objets qui n'ont aucune propriété, si on les « y suspend de la même manière? Jetez-les « plutôt dans le feu, et vous verrez s'ils « pourront se préserver eux-mêmes. » Saint Basile ne proclame pas avec moins de netteté l'inanité et l'impuissance de tous les préservatifs magiques.

« Si saint Bonaventure, Cajetan, Pierre d'Ailly ont cru à la science des astrologues et au pouvoir des amulettes astrologiques, Guillaume de Paris est d'une opinion diamétralement opposée (145). Saint Thomas, qui avait pourtant beaucoup de faible pour l'astrologie, convient toutefois qu'aucune image ou figure ne peut recevoir une propriété quelconque de l'influence des astres (146).

« L'astrologie elle-même a été fortement combattue par le plus grand nombre des Pères. Saint Clément Romain déclare que les astrologues sont des séducteurs, séduits les premiers par le démon. Saint Ambroise appelle l'astrologie une occupation pleine de vanité; saint Pierre Chrysologue, un art fondé sur l'erreur; saint Cyrille d'Alexandrie, un jeu d'enfants, une folie. Impiété et folie, tels sont aussi les termes employés par saint Grégoire pape, saint Cyprien, saint Epiphane, saint Justin, Théodoret, saint Grégoire de Nysse, Lactance, saint Basile. Saint Chrysostome et saint Basile ont si bien démontré la fausseté de l'astrologie, que Gaspard Peucer, qui pensait différemment, s'est vu dans la nécessité de réfuter en forme ce qu'ils en ont dit (147). Devons-nous ajouter foi aux horoscopes de la naissance, dit saint Augustin; mais alors comment se fait-

il que deux hommes nés en même temps, par exemple Jacob et Esaü, éprouvent un sort si différent (148)?

« La plupart des théologiens se sont faits les échos de la pensée des Pères relativement à la vertu des amulettes et des charmes. Qu'il nous suffise de citer Martin de Arlès, Bernard Bazin, Thiers, curé de Vibray, Torreblanca, de Breyne, Vernier?

« Saint Thomas, Médina, Tostat, se moquent de l'opinion vulgaire sur la fascination et le pouvoir de l'œil. Torreblanca range parmi les fables ce qu'on raconte de l'aspic et du basilic, qui tuent de leur regard ceux qu'ils aperçoivent, avant d'en être aperçus (149).

« Saint Augustin n'ose décider si les magiciens ont le pouvoir d'évoquer les âmes par la force de leurs enchantements; mais Tertullien, plus hardi, soutient que nul art magique ne peut arracher les âmes des saints du lieu de leur gloire et de leur repos (150).

« Et ce qui paraîtra peut-être incroyable, un grand nombre de docteurs se prononcent formellement contre les apparitions des âmes des défunts. Saint Augustin, qui croyait cependant aux apparitions, et qui les regardait comme un ministère accompli par les bons anges pour le salut des hommes, déclare que, dans sa pensée, les morts ne reviennent pas. Si, dit-il, les morts pouvaient revenir sur la terre, ma tendre mère, qui, pour avoir la consolation de vivre avec moi, m'a suivi par terre et par mer, serait toutes les nuits à mon chevet. Tertullien s'est raillé de l'opinion vulgaire sur les revenants. Saint Jean Chrysostome, traitant de la résurrection de Lazare, a nié la possibilité de ces sortes d'apparitions. Jean André, le glossateur du droit canon, les range parmi les fantômes de l'imagination. Saint Athanase émet la même opinion et l'appuie de ce raisonnement : S'il était donné aux âmes des morts de se rendre visibles pour les vivants, et de leur raconter ce qui se passe dans l'autre vie, ce pourrait-être une source d'erreurs : car le démon le pourrait à plus forte raison, et il ne manquerait pas d'en profiter pour tromper les hommes. Soto combat la possibilité des apparitions par une raison puisée dans la nature même des choses. Les âmes, dit ce savant théologien, sont privées de leurs corps au moment de la mort; pour qu'elles pussent apparaître, il faudrait leur en don-

(145) Vid. EPIPHAN., *Hæres.*, l. 1, titre 2, n° 3. — THOMAS, 2-2, q. 96, art. 2. — Id., *Contra gentes*, c. 104 et 105. CIRUELO, *De supers.*, part. III, c. 3. — SUAREZ, *De relig.*, lib. II.

(144) *Tract. in lib. Job.* Ce traité est attribué avec plus de vraisemblance à Jean de Jérusalem.

(145) « Quomodo imago mortua... moveret viventes? Aut qualiter præstat scientiam quam nec habuit, nec actu nec potentia cam habet, certissimum est. »

(146) S. THOMAS, 2-2, quæst. 96, art. 2. — Id., q. 12, art. 14.

(147) *Via CLEMENS Rom.*, lib. IX. — S. AMBROS.,

Hexapl. lib. IV. — S. PETR. CHRYSOL., sermo 157. — S. CYRIL. Alex., *contra Jul.*, c. 10. — GASP. PEUCER, *De astrol.*, fol. 416, r°.

(148) Vid. MARTIN DE ARL., *De supers.* — BERNARD BAZIN, *De arte magic.*, prop. 3 et 4. — THIERS, *Traité des superst.* — DE BREYNE, *Théol. morale*, c. 6. — VERNIER, *Theol. pract.*, t. II, p. 564.

(149) MEDINA, *De recta in Deum fide*, lib. II, c. 7. — S. THOMAS, part. III, q. 3. — TOSTAT., *in Genes.*, c. 30.

(150) Vid. S. AUGUST., *ad Simp.* — TERTULL., *De anima*, c. 57.

ner un nouveau. Et si, réduites à elles-mêmes, elles ne peuvent, déstituées qu'elles sont de tout élément matériel, agir sur aucun élément, comment agiraient-elles sur nos sens? Saint Thomas raisonne de la même manière : Les âmes des morts ne peuvent par leur vertu, dit-il, animer de nouveau les corps qu'elles ont quittés, et le démon ne peut les leur rendre vivants. D'ailleurs les âmes des saints ne sont pas soumises à son pouvoir, et les âmes des méchants sont enfermées dans une prison dont elles ne peuvent sortir. Nous ne rapporterons pas les paroles de saint Isidore, de Théophilacte, de Maldonat et de tant d'autres écrivains ecclésiastiques qui ont envisagé la question du même point de vue. Parmi ceux qui ont admis les apparitions, les plus sages les considèrent comme de véritables miracles. Or nous ne prétendons pas que Dieu ne fasse jamais de miracles (151).

« Sans doute, en compulsant les écrits des docteurs et des théologiens, il serait facile de recueillir un grand nombre d'avis opposés à ceux que nous venons de citer; mais qu'en résulterait-il? tout au plus que les sentiments sont partagés; et dans ce cas, il resterait encore à prendre un parti. D'un côté se trouveraient les préjugés populaires, appuyés de noms infiniment respectables sous d'autres rapports; de l'autre côté, des noms également respectables et les enseignements d'une philosophie sévère et rationnelle. Pour nous, nous ne saurions hésiter.

« Il n'est pas moins certain que si on rassemblerait toutes les erreurs d'histoire naturelle, de physique, d'ontogénie, de science et d'histoire commises par les Pères de l'Eglise, les docteurs et les théologiens, on en ferait un gros livre; mais qu'en résulterait-il à l'encontre de la science et de la vérité?

« Il est au surplus, dans la question présente, une observation qu'il ne faut pas négliger. « Lorsque le christianisme apparut dans le monde, la magie était plus commune que jamais parmi les païens; nous le voyons par ce qu'en disent Celse, Julien, les historiens romains et les apologistes chrétiens. Les Pères s'attachèrent donc avec raison à décrier cet art funeste. « Sans entrer dans des discussions philosophiques, plusieurs attribuèrent aux démons les prétendus miracles dont se vantaient les païens, et c'était la voie la plus courte et la plus efficace de terminer la contestation. Le pouvoir des démons

(151) Voy. S. AUGUST., *De cura anim.* — TERTULL., *De anima, circa finem.* — S. ATHANAS., *quæst.* 35. — Id., *quæst.* 11 et 13. Il est douteux que le livre des *Questions* soit de saint Athanase. — SOTO, *Sentent.*, IV, dis. 45, *quæst.* 1, art. 4. — S. THOM., I part., *quæst.* 117, art. 4. — S. ISIDOR., *Etymol.*, lib. VIII, c. 9. — THEOPHIL., *In Matth.*, VIII. — MALDONAT., *In Luc.* XVI. — BENEDICT., XIV, *De serv. Dei beatif.*, lib. IV, part. 1, c. 32.

(152) Voy. BEZACIER, *Dict. théolog.*, art. *Magie.*

(153) « Ea quæ fascinati imaginamur, præter imaginationem nullam habent actionis et essentia

« est attesté par la sainte Ecriture, quoique leur commerce avec les magiciens ne le soit pas. Toutes les sectes des philosophes croyaient fermement l'un et l'autre; les historiens citaient des faits qui paraissaient incontestables, et qu'on ne pouvait attribuer à aucune cause naturelle; or, si les Pères avaient adopté le pyrrhonisme des incrédules, ils auraient révolté l'univers. « Pour détromper efficacement le public, il fallait donc, non pas des arguments auxquels le peuple ne comprend rien, mais des faits. Et il n'était pas de faits plus évidents et plus publics que ceux qu'ils citaient en preuve du pouvoir de l'Eglise : « savoir, la puissance exercée par les exorcistes chrétiens et la cessation des oracles (152). »

« Enfin, si nos préjugés se révoltent contre notre raison, rapportons-nous-en au témoignage de ceux qui se sont instruits à l'école de l'expérience. Jamblique, l'un des plus fameux magiciens de l'antiquité, déclare que la fascination et la magie n'ont rien de réel que l'illusion qu'elles produisent, et que leur but ne va pas même au delà (153). Campanella, qui ne s'acquie pas un nom moins fameux au moyen âge, après avoir consigné par écrit les procédés magiques alors connus, ajoute : « S'il y avait quelque réalité dans tout cela, personne ne devrait se croire en assurance. D'un signe, nous pourrions réduire en poussière toute l'armée des Turcs. Heureusement, Dieu n'a pas rendu si facile, ce qui deviendrait peut-être si pernicieux (154). » Corneille Agrippa, qui s'est fait une réputation plus étendue et plus durable que Campanella, n'a-t-il pas, dans plus d'un passage de son traité de la *Vanité des sciences*, proclamé hautement l'inanité de la magie, et regretté le temps qu'il a perdu à l'étudier? Si la magie avait quelque chose de réel dans ses résultats, Néron, le tout-puissant empereur du monde, qui n'épargna rien pour découvrir ses secrets, n'aurait-il pas enfin trouvé une partie de ce qu'il cherchait? Or, cependant, Pline, qu'on n'accusera ni de mensonge ni de scepticisme, avoue que ce prince fit la triste expérience que la magie n'est rien. S'il faut y consacrer de grandes sommes, qui sacrifia jamais plus d'or et d'argent que le maréchal de Retz, comte de Laval, dont la Bretagne n'a pas encore oublié l'épouvantable histoire? s'il faut vendre au démon sa vie, son âme, se souiller de crimes inimaginables, qui réunit jamais plus de titres aux tristes faveurs de satan?

veritatem. Ejusmodi namque magiæ finis est non facere simpliciter aliquid, sed usque ad apparendum imaginamenta porrigere. » (*De myst. Egypt.*) Saint Hilaire en parle dans les mêmes termes : « Magis divinæ virtutis operationes falsa rerum specie mentientibus potissimum honor a sæculo deferrebat. » (*De Trinit.*, lib. IV.)

(154) « Et profecto si hæc vera essent, nemo tutus esse posset ab inimico. At Deus hunc ordinem perniciosum tam facilem non posuit; sic, sine armis, exercitum Turcarum uno autu deleremus. »

Et cependant, aux approches du bûcher, il en convint avec d'amers regrets : il n'obtint jamais rien.

« Mais demandons à l'Eglise elle-même ce qu'elle pense du pouvoir de la magie.

« L'une des plus anciennes, la plus ancienne peut-être de ses décisions relative-ment à la magie, est le fameux canon *Episcopi* du concile d'Angoury, tenu vers l'an 314, qui déclare fausse et erronée l'opinion de ceux qui pensent que le démon transporte les magiciens à travers les airs. Le démon n'a pas un tel pouvoir, pas plus que celui de transformer des hommes en bêtes, ce qui n'appartiendrait qu'au seul Dieu créateur. Un chrétien qui partage de telles croyances, est pire qu'un infidèle. Que les évêques et les prêtres, ajoute le concile, enseignent donc hautement qu'elles sont fausses et diaboliques (155).

« Beaucoup de démonographes, dont ce canon fait l'éternel désespoir, ont cherché par tous les moyens à affaiblir son autorité. Mais, quand bien même il serait vrai qu'il n'a jamais existé de concile d'Angoury, comme plusieurs ont osé le prétendre, il n'en est pas moins vrai que ce canon remonte à la plus haute antiquité, et qu'il a reçu une consécration qui l'a rendu tout à fait doctrinal. En effet, on le lit parmi les décrets de Gratien et dans les actes du Pape saint Damase. Il est transcrit dans les *Capitulaires* de Louis le Débonnaire, renouvelé par le Pape Grégoire XIII, et sanctionné par un concile d'Aix-la-Chapelle. Si jamais décision de l'Eglise fut plus authentique et plus inattaquable que celle-ci, qu'on veuille bien la faire connaître.

« Le troisième concile de Tours, tenu l'an 813, charge les pasteurs des âmes d'avertir soigneusement les fidèles que les enchantements, les amulettes, les ligatures et tous les secrets de la magie ne peuvent produire aucun effet sur la santé des hommes et des animaux (156). Cinq siècles plus tard, saint Bernard devait faire condamner Abailard au concile de Rome, pour avoir soutenu que le démon *opérait quelque chose de réel* par le moyen des charmes et des ligatures. C'est la seizième *erreur* reprochée à Abailard; le fait est extrêmement remarquable. Un concile de Toulouse, de l'an 1590, déclara la magie un art trompeur et vain (157-58). Le premier concile de Milan, à la date de 1565, avait proclamé la même doctrine. Le concile de Bourges, de l'an 1584, avertit que c'est une erreur de croire que quelqu'un puisse nouer l'aiguillette (159). Le premier concile d'Orléans, tenu en 511, avait

(155) « Sacerdotes predicare debent hæc omnimodis esse falsa... quisquis credit posse fieri aliquam creaturam aut in melius aut in deterius immutari, aut transformari in aliam speciem vel similitudinem, nisi ab ipso creatore... procul dubio infidelis est et pagano deterior. »

(156) « Nihil posse remedii conferre... Non ligaturas prodesse... aliarumque rerum inanes observationes. » (Capit. 41.)

(157-158) Fallaces hariolum divinationes. »

exclu de la communion de l'Eglise, non-seulement ceux qui exercent la magie, mais même ceux qui croient en son pouvoir (160). Un concile de Narbonne, tenu soixante-dix-huit ans après, déclare que les enchantements sont des choses vaines (161). Un concile de Tours, de l'an 1583, condamne ceux qui composent des philactères, des anneaux enchantés, des amulettes, et ceux qui ont confiance en la vertu de ces moyens (162). Un synode de Chartres, de 1559, taxe d'un grand péché ceux qui consultent les devins ou qui y ont foi. Le concile national de Melun, de l'année 1578, inflige le titre de *superstitieux* à tous les arts magiques et divinatoires. Nous nous arrêtons dans ces citations, parce qu'il faudrait trop citer; mais nous avertissons ceux qui liront les textes, qu'il ne faut pas perdre de vue que l'Eglise attribue toujours au démon, sans autre explication, le crime, l'erreur, l'illusion, et généralement tout ce qui est mauvais.

« Rien n'est plus énergique et plus précis que les *bulles* des Papes Sixte V et Urbain VIII, aux dates de 1586 et 1634, contre l'astrologie, ou plutôt la magie considérée dans chacune de ses branches en particulier. Dans la bulle *Cæli et terræ*, du 9 janvier 1586, Sixte-Quint déclare que la magie et tous ses secrets ne sont que de vaines et impuissantes illusions; que le démon, ne connaissant pas l'avenir, ne peut le révéler; que les promesses des magiciens sont mensongères, et la confiance de leurs disciples une stupide crédulité. Il emploie les termes les plus énergiques pour repousser comme fallacieux les moyens de l'art en général et de chacune de ses branches en particulier. Aucune ne trouve grâce devant lui, ni l'astrologie, ni la chiromancie, ni la nécromancie, ni l'hydromancie, ni le sortilège, ni tel autre mode d'interroger le démon, dont il donne un long détail. Craignant de ne pas avoir exprimé sa pensée d'une manière assez claire, il se résume et revient sur ses pas, pour déclarer de nouveau que le secret de l'avenir appartient à Dieu seul, et que c'est une impiété et une impudence de prétendre à le partager avec lui (163).

« Que reste-t-il donc de toute la magie que l'Eglise n'ait déclaré inefficace, impuissant, plein d'erreur et de mensonge, fondé uniquement sur l'illusion?

« Il n'en est pas ici comme des opinions des théologiens et des Pères; il n'y a ni partage ni division. Voilà ses doctrines; si quelqu'un en trouvait de contraires dans une seule de ses décisions, l'Eglise infallible n'en serait plus.

(159) « Monet fideles ne hujusmodi commentis fidem habeant. » (*Tit. de sortil.*, can. 1 et 2.)

(160) « Cum his qui eis crediderint ab ecclesie communionem pellantur. » (Can. 30.)

(161) « Vana carmina. »

(162) « Ilisve fidem adhibeant. »

(163) « Itaque cum futuros eventus in seipos considerare antequam fiant sit Dei proprium... sequitur ut predicti... injuste atque impudenter sibi adsument. »

« Qu'est-ce donc, en dernière analyse, que la magie? La goétie est la science de l'illusion et du pronostic; l'illusion n'est rien, le pronostic peu de chose. La théurgie est l'art de converser avec les esprits; examinons : les dieux du paganisme ne sont rien; les esprits des cabalistes, rien; les éons des gnostiques, rien. Reste pour les chrétiens le démon, qui est quelque chose.

« En supposant qu'il puisse répondre aux évocations des magiciens, le veut-il? Le veut-il nécessairement?

« En supposant qu'il le veuille, le peut-il de lui-même?

« En supposant que le démon et les âmes des défunts puissent et veuillent se mettre au service des magiciens, Dieu le permet-il?

« En supposant que Dieu le permette, existe-t-il des moyens propres à atteindre d'eux-mêmes un tel but? »

Si ces questions reçoivent une solution affirmative, qu'on la démontre, sauf à s'arranger ensuite avec les décisions de l'Eglise.

Si une seule d'entre elles reçoit une solution négative, que reste-t-il de toute la magie (164)?

Rien.

Il reste son auteur, le démon, qui a inspiré lui-même aux hommes ces moyens futiles et vains, par lesquels il ne saurait être contraint, auxquels il a pu répondre parfois, lorsque Dieu le lui permettait, mais qui sait varier à l'infini les moyens de tenter et de nuire, de telle sorte que s'il paraît répondre, c'est pour mieux égarer, et quand il semble rendre un service, c'est pour mieux aveugler et perdre.

Il faut donc s'en tenir à la pure doctrine de la théologie : tous les moyens magiques sont vains et impuissants par eux-mêmes, mais ils produisent quelquefois un résultat par accident, lorsque le démon le juge convenable à ses desseins perfides, et que Dieu le lui permet dans d'autres desseins, soit de juste châtement envers les coupables, soit d'épreuve sanctifiante et méritoire envers les justes.

Ce serait une histoire féconde en enseignements, que celle des communications de l'esprit impur avec les hommes, et de la variété des moyens qu'il a employés pour les séduire ou les retenir dans son esclavage, suivant le temps et les circonstances.

Il a inventé les oracles pour propager et maintenir l'idolâtrie, et dans les oracles il a manifesté des milliers de fois sa présence, non pour se rendre utile, apprendre ou révéler quelque chose de bien, faire connaître un avenir dans lequel il ne lit pas; mais pour faire accroire que les dieux étaient une puissance, les idoles des dieux vivants, et leurs ministres les organes de la divinité.

Lorsque l'avènement du christianisme lui a ôté idoles et oracles, il a réchauffé la magie, pour simuler par elle des prodiges et des miracles en opposition à ceux du christianisme, et plonger aussi par elle une mul-

titude d'hommes dans les désordres de l'erreur et des mauvaises mœurs. Car l'école néoplatonicienne, qui naquit en même temps que le christianisme, fut essentiellement une école de magie; cette école appuya le gnosticisme, s'y fonda et y porta ses connaissances occultes; de sorte que le gnosticisme devint lui-même une grande école de magie, dans laquelle l'art de l'extase joua un rôle très-important. Pourchassé sur tous les points du monde chrétien, le gnosticisme se cacha dans les sociétés secrètes, desquelles sortit, au moyen âge, cette sorcellerie qui devait fournir tant de victimes au bûcher pendant près de cinq siècles, du XIII^e au XVII^e. Et faut-il donc croire qu'au milieu de tout cela il n'y eut jamais une manifestation démoniaque, jamais un phénomène extra-naturel? L'histoire dit le contraire, et s'il n'y avait jamais eu rien, l'échafaudage serait tombé de lui-même faute d'appuis; il y eut assez pour entretenir l'illusion au profit des plus mauvaises doctrines et des mœurs les plus abominables. (Voy. art. SABBATS.)

Lorsqu'au XVII^e siècle une philosophie sceptique commença à se produire, alors Satan se cacha, il disparut de la scène, et ce fut un coup de maître. Plus de sorcellerie ni de magie, plus de commerce avec les esprits, et partant plus d'esprits, plus d'anges ni de démons, plus de Dieu; le monde en est réduit à la matière. Toutes les croyances du passé sont couvertes de ridicule, conspuées; l'humanité renouvelée, régénérée par la philosophie, ne date que de quelques jours, et l'homme s'adore lui-même dans sa propre raison; il a la raison, l'intelligence, et point d'âme ni d'esprit, par la raison qu'il n'existe pas d'esprits.

Enfin ces étranges aberrations tombent d'elles-mêmes, et voilà que Satan reparait. Il reparait dans les tables tournantes et parlantes; nouveau moyen, auquel il n'avait peut-être pas songé dans les siècles antérieurs, mais qui de lui-même n'est rien, pas plus que ceux qu'il remplace, et auquel un autre sera substitué dans un temps opportun.

C'est ainsi que cet ennemi du genre humain empoisonne les sources de la vie. L'homme est créé, il le tente et le séduit. La science humaine se forme sous le nom de magisme, il en déduit la magie. Dieu a ses oracles pour communiquer avec la créature, et ses autels pour en recevoir les adorations; il se crée des oracles pour la tromper, et invente l'idolâtrie. Le christianisme naît, il lui oppose la philosophie; le christianisme naissant a ses mystères, il lui oppose les siens; sa science, il lui oppose la gnose; sa morale, il lui oppose l'attrait des plus sales voluptés. La science humaine, entachée de paganisme, se perd pour renaître plus pure au X^e siècle; il fait renaître en même temps l'astrologie et tous les genres de sorcellerie. La philosophie reparait au XVII^e siècle, il l'exagère jusqu'à la négation de Dieu. Elle tombe enfin de la plus lourde chute; il invente le magnétisme et la

(164) Voy. notre *Hist. de la magie*, INTROD., ch. 4, § 2.

circulation des tables, en donnant à ces deux nouveaux modes de tromper les hommes une apparence scientifique, parce que le siècle est à la science. Nouveaux, disons-nous! La méthode seule est neuve, l'effet est ancien; car le magnétisme n'est qu'une variété de l'extase divinatoire, et si maintenant ce sont les tables qui tournent, autrefois c'étaient les cribles. L'antiquité païenne et le moyen âge eurent leurs sorciers du crible, dont la réputation était grande.

Ainsi Dieu permet la lutte entre le bien et le mal en vue du triomphe du bien; ainsi il permet la tentation de l'homme en vue de son triomphe, parce qu'il lui donne les moyens et les grâces nécessaires pour ne pas succomber.

Rien ne serait plus inutile que la nomenclature complète des ouvrages composés sur la magie, si ce n'est peut-être leur analyse. Nous en signalerons quelques-uns; mais qui pourrait les signaler tous? Le nombre des imprimés est entièrement inconnu, et les bibliothèques des curieux recèlent beaucoup de manuscrits ignorés, sans valeur hors de cette obscurité qui est leur élément.

Parmi les auteurs les plus mémorables dont les œuvres sont venues s'égarer à la lumière de la publicité, un grand nombre (165) ont abordé, au point de vue de la magie, la question de la nature du démon, et des apparences sous lesquelles il se manifeste spontanément aux humains, telles que

empuses, incubes, follets, lutins, fantômes, spectres, loups-garoux et autres formes fantastiques. Des mains royales n'ont pas craint de se souiller au contact d'un pareil sujet. De véritables savants, tels que Camerarius, Pictorius, Henningius-Grosius l'ont choisi.

Déjà les auteurs anciens l'avaient traité; ainsi Apulée, dans son livre *De l'esprit familier de Socrate*; Plutarque, dans ses deux livres *De la nature et des œuvres du démon*; Proclus, dans son traité *De l'âme et du démon*; Psellus, dans son dialogue *Sur les œuvres du démon*. C'est encore la même matière qui est mise en œuvre dans le traité de Porphyre *Sur la divination et les démons*, et dans le *Pimandre*, attribué à Mercure-Trismégiste.

Un plus grand nombre ont approfondi la question des communications des hommes avec le démon par les moyens qu'enseigne la magie, tels que les évocations et les conjurations (166). Ici encore de véritables savants, un Léonard de Vair, Pierre Osterman, Jean Froman, Pic de la Mirandole et d'autres écrivains, qui auraient dû être jaloux de l'honneur de leur nom, n'ont pas craint de perdre de longues veilles, peut-être plus dans le désir de passer pour des esprits subtils, que dans celui de se rendre utiles. Eh bien! ce dessein, s'ils l'ont eu, a été aussi vain que leurs travaux.

Combien n'ont pas traité spécialement la question des charmes et des sortilèges (167),

(165) V. *Dæmonologia*, auct. D. JACOBO, Angliæ regæ; Hanovæ, 1604, in-16. — *Démonologie*, par F. PERRAUD; Genève, 1653, in-8°. — *La philosophie des Esprits*, par René DUPONT; Paris, 1612, in-8°. — *Des satyres, brutes, moxartes et démons*, par François HÉDELIN; Paris, 1627, in-8°. — *La Philosophie des anges*, par L. MEYSSONIER; Lyon, 1648, in-8°. — *La Chiave del Gobinetto*, del cavaliere Giuseppe Francesco BLOORI; Genève, 1681. — PLUTARCHUS, *De natura dæmonum*, cum præmio et explanationibus, — Joachimi CAMERARII, et ejusdem *De generibus divinationum*; Lips., 1576, in-8°. — *De illorum dæmonum qui sub lunari collimitio versantur ortu, nominibus, officiis, illusionibus isagoge*, per Georg. PICTORIUM; — *Accedit ejusdem Epitome de Magia*; Basileæ, 1571, in-8°. — TORRICELLA, *Dialogo de demoni e spiriti che in varie forme a noi alle volte si dimostrano*; Milan, 1540, in-4°. — *Delle apparizioni de spiriti*, per il padre Athanasio CAVALLI; Milan, 1766. — *Les ruses, fineses et impostures des esprits malins*, par Robert DE TRIEZ; Cambrai, 1563, in-4°. — *Dialogue de la Lycantropie*, par Claude PRIEUR; Louvain, 1696, in-12. — *De l'Apparition des Esprits*, par Noël TAILLEPIED; Rouen, 1606, in-12. — Ludovici LAVATERIS, *De spectris, lemtribus variisque prævisionibus*, Lugd. Batav., 1687, in-12. — Joannis Henrici DECKER *Spectrologia*; Witteberge, 1621, in-8°. — Joannis Rivii Althendoriensis *De spectris et apparitionibus umbrarum*; sans nom de lieu, 1541, in-12. — *Magica, De spectris et apparitionibus* (anonyme), par Henningius Grosius; Lugd. Batav., 1656, in-12. — Joannis Michael Sonntagii *De spectris et ominibus morientium*; Aldort, 1716, in-4°. — *Histoire générale du monde et de la nature*, par WALDERAMA, et traduit de l'espagnol par DE LA RICHARDIERE; Paris, 1617, in-8°. — Richardi ARGENTINI, *Angli medici De præstigiis et incantationibus dæmonum*; Basil., 1568, in-8°. — *Traité historique et critique des prin-*

cipaux signes qui servent à manifester les pensées et le commerce des esprits, par Alphonse COSSUDAU, dominicain; Lyon, 1720, 4 vol. in-12. — Sigismundi SCHERERTZII *De spectris, hoc est apparitionibus et illusionibus dæmonum*; Witteberge, 1621, in-8°. — *Sadducismus triumphatus*, by Joseph GLANVIL; London, 1726, in-8°.

(166) Voy. M. Philippi Ludwigi ELICHI, *Dæmonologia*; Francof., 1607, in-8°. — Josephi Pici MIRANDULÆ, *Strix*; Argentorati, 1612, in-8°. — STROZZI, *Cigogna del palagio de gl'incanti e delle gran meraviglie de gli spiriti*; Vicenza, 1605, in-4°. — *Hexameron*, traduit de l'espagnol de Ant. de TORQUEMADA, par Gabriel CHAPUIS; Lyon, 1582, in-8°. — *L'Antidémon historial*, par Jude SERELIER, chanoine; Lyon, 1609, in-8°. — *Ars magica* (anonyme), par OSTERMAN; Francof., 1631, in-12. — Henrici de MONTE-ACUTO, *Dæmonis mimica*; Paris, 1612, in-12. — Constantini Francisci de CAUZIN, *De cultibus magicis*; Viennæ, 1768. — *L'Arte magica dileguata del sign. march. MAFFEI*; Verona, 1741, in-4°. — *Dissertazione in cui si investiga quali sieno le operazioni della magia diabolica, artificiale e naturale*, da Constantino GRIMALDI; Roma, 1751, in-4°. — Joannis FILESACI, *De idololatria magica*; Paris, 1609, in-8°. — *Epistola Fr. Rogerii BACONIS, De secretis artis operibus et naturæ, seu De nullitate magiæ*; Hamburg, 1618, in-8°. — *Puellæ Aurelianensis causa adversis orationibus discrupta*, per Jac. JOLY; Paris, 1609, in-8°. — *Les fleurs de la philosophie chrétienne et morale*, ou réfutation de H. C. Agrippa et de P. de Abano en leur *Philosophie occulte*, par Jean BELOT; Paris, 1605, in-12. — *Traité sur la magie, le sortilège, les possessions, obsessions et maléfices*, où l'on en démontre la vérité et la réalité (anonyme); Paris, 1752, in-8°.

(167) Voy. *Trois livres des charmes et sortilèges ou enchantements*, traduits du latin de Léonard de VAIR, par J. BEUDON; Paris, 1585, in-8°. — *De in-*

des enchantements et des malélices, de la fascination et de l'aiguillette, de la sorcellerie et des marques du diable, des sabbats et de leurs borreurs, celle de la torture à infliger aux sorciers et des formes à suivre dans les procédures pour cause de magie. A la suite de Pierre de l'Ancre, de Henri Boguet, de Bodin, de Pierre le Loyer, de Nicolas Rémy, de Pierre Macé, de Del-Rio, de Torreblanca, du P. Crespet, prieur des Célestins de Paris, de Campanella, des inquisiteurs Jacques Sprenger et Henri Iustitor, de Jean Nider, viennent René Benoît, curé de Saint-Eustache de Paris, Pierre Nodé minime, Barthélemy de Spina, Pierre Trichet, Henri de Montaigu, Théophile Raynaud, André Duchesne, Silvestre Mozolin, autrement dit Prieras, du nom du village de Prierio, près Savone, où il avait pris nais-

sance; Lambert Daneau, Benjamin Binet, qui essaya de réfuter le *Monde enchanté* de Balthasar Becker, quoique cet ouvrage n'eût rien de dangereux et rien d'attrayant que son titre; Bernard Bazin, Ulric Molitor, Thomas Murner, Jean-Laurent d'Anagny, frère Bernard de Côme, Alphonse de Castro, etc. Après ceux-ci, viennent se ranger sous les mêmes bannières d'autres auteurs dont les noms ne se lisent guère ailleurs que dans leurs ouvrages; puis les anonymes et les pseudonymes, qui ont pris, en cachant les leurs, le moyen le plus ingénieux de les transmettre à la postérité, celui de piquer la curiosité des bibliographes.

Combien ont traité la question des oracles, des songes, de la divination (168); combien celle de la cabale, des talismans et des amulettes (169)!

contatio-ribus, seu Ensalmis, auct. Emmanuele de VALLE DE MOFRA; Eboræ, 1620, in-fol. — *Disputatio juridica de magia diabolica, contra veneficas*, auct. Christiano BACHAN; Pontinussii, 1618, in-4°. — Joannis Christiani FROMANSI, *De fascinatione*; Norimb., 1675, in-4°. — *De fascino, libri tres*; auct. Leonardo VABRO; Paris, 1583, in-4°. — Joannis TRITHEMI, *Antipodus maleficorum*; Colon. Agrip., 1624, in-8°. — Silvestri PRIERASII, *De strigimagarum dæmonumque mirandis*; Romæ, 1575, in-4°. — *Traité enseignant en bref les causes des malélices, sortilèges, enchanteries*, par René BENOÎT; Paris, 1579, in-8°. — *Déclamations contre l'erreur exécration des enchanteurs, magiciens, sorciers*, par Fr. Pierre NODÉ, minime; Paris, 1578, in-8°. — Petri TRICETI, *De Lyge venefice præstigiis*; Burdigalæ, 1617. — Theophrasti RAIXARDI, *De stigmatismo sacro et profano, ditivo, humano, dæmoniaco*; Gratianopoli, 1647, in-8°. — *Disquisitio de magia divinatrice et operatrice*, auct. FRANCISCO MOXCEJO; Francof. in-4°. — *Flagellum hæreticorum fascinatorum*, auct. Nic. JACQUERIO; Francof., 1581, in-8°. — Thomas ERASMUS, *De strigibus*; Francof., 1581, in-8°. — Benedicti PONAZII, Soc. J., *Adversus fallaces et superstitiosas artes*; Lugduni, 1605, in-8°. — *Malleus maleficarum, ex variis auctoribus compilatus*; Lugduni, 1669, 4 vol. in-4°. Ce recueil contient les traités suivants, outre plusieurs autres précédemment indiqués: (Bernardi BAZIN, *De rebus magicis ac magorum maleficis*. — Ulrici MOLITORIS, *Dialogus de lamiis et pythonicis mulieribus*. — Thomæ MURNER, *Libellus de pythonicis contactu*. — Barthol. de SPINA, *Quæstio de strigibus*. — Ejusdem, *Apologia quadruplex de lamiis*. — Joannis Laurentii ANASIE, *De natura dæmonum*. — R. P. F. Bernardi Comensis, *De strigibus*. — Ambrosii de VIGNATE, *Quæstio de lamiis*. — Joannis GERSON, *De erroribus circa artem magicam*. — Joannis Francisci LEONIS Ipporegiensis, *Libellus de sortilegiis*. — Jacobi SIMANÆ, *De lamiis*. — Alfonsi a CASTRO, *De impia sortilegarum, maleficarum et lamiarum hæresi*. — Hieron. MENCEN, *Fustis dæmonum*. — Petri Ant. STAMPÆ, *Fuga Salææ*. — Zacharii vicecomitis, *Complementum artis exorcistæ*.) — Joannis TRITHEMI, *Quæstiones de maleficis et de potestate maleficarum*; Coloniae, 1638, in-8°. — BINSFELDIUS, *De confessionibus maleficarum et sagarum*; Aug. Trev., 1591, in-12. — J. G. GODELMANNUS, *De magis, veneficis et lamiis, deque his recte cognoscendis et puniendis*; Francof., 1601, in-4°. — *Tractatus duo singulares de examine sagarum super aquam frigidam projectarum*; Francof., 1686. — *Tractatus theologicus de sagarum impetate, nocendi imbellicitate et pœnæ gravitate*, auct. Theodoro TRUMIO; Tubingæ, 1667, in-4°. — Arisæus criminalistes sur les abus qui se glissent dans les

procès de sorcellerie, traduit du latin du P. N. S. J. (Nicolas SREÈ, jésuite); Francfort, 1652, in-8°. — *Si la torture est un moyen sûr à vérifier les crimes secrets, notamment en la recherche du sortilège*, par BONNET; Paris, 1659, in-12. — *Traité des énergumènes*, par Léon d'ALEXIS; Troyes, 1599, in-8°. — Barthol. FAH, *Energumenicus, et ejusdem Alexicacus*; Lutet., 1571, in-8°. — M. Antonii PEREGRINI, *Corcilium de Sagis*; Colon. Agripp., 1629, in-4°.

(168) Voy. Joachimi CAMERARI, *De generibus divinationum*; Lipsiæ, 1576, in-8°. — Joachimi CAMERARI in tractatu Plutarchi DE ORACULORUM DEFECTU epistola, dans le *Flagellum hæreticorum* de F. Nicolas JACQUERIE; Francof., 1581, in-8°. — L'Onirocritte musulman, traduit de l'arabe par Pierre VALTIER; Paris, 1664, in-12. — *Les jugemens astronomiques des songes d'Artemidore*, avec un *Traité des augures*, par NIPHO; traduction d'Anthoine DUMOULIN; Rouen et Paris, 1664, in-12. — *Prognosticatio Joannis LEICHTENBERGER*; Coloniae, 1526, in-4°. — *Prophetia seu Prædictiones virorum illustrium*; Venetiæ, 1605, in-4°. — Jos. Mariae MARANIGLIA, *Pseudomantia veterum et recentiorum explosa*; Venet., 1662, in-fol. — Joannis Antonii VENERII, *De oraculis et divinationibus antiquorum*; Basileæ, 1628, in-4°. — Petri MUSSARDI *Historia deorum fatidicorum, vatum, sibilantium, etc.*; Coloniae all., 1675, in-4°. — *Les Devins*, par Gaspard PEUCER; traduit par S. G. (Simon Goullart); Anvers, 1534, in-4°. — Marini MAURITII *De sortitione Veterum*; Basileæ, 1698, in-8°. — *Des sibylles célèbres*, par David BLONDEL; Charenton, 1649, in-4°. — Servatii GALLEI *Dissertationes de sibyllis*; Amster., 1688, in-4°. — Servatii GALLEI *Sibyllina oracula; ejusdem Oracula magica*; Amsterdam, 1689, in-4°. — Stephani MELISECH *Visiones nocturnæ quatuor supra centum*; sans nom de lieu, 1659, in-12. — *Dissertations sur les oracles des sibylles*, par le P. J. CRASSET; Paris, 1684, in-12. — *Paraphrase et concordantia de aliquis profecias de Bundarra Capateiro*, par don Juan de CASTRO; sans nom de lieu, 1605, in-8°. — Isacii VOSSI *De sibyllinis oraculis*; Oxoniæ, 1680, in-8°. — Eudonis NECHUSII *Fatidica sacra*; Amster., 1655, in-8°. — Georgii RAGUSEII *De divinatione*; Paris, 1625, in-8°. — M. Tullii CICERONIS *De divinatione*, traduction de RECNIER DESMARETS; Paris, 1712, in-12.

(169) Voy. *Amphitheatrum sapientiæ æternæ, solius veræ, christiano-cabalisticæ divino-magicæ*, auctore Henico KUNRAT; *Hallelu-iah, hallelu-iah, hallelu-iah. Phi! diabolus*, Hanov., 1609, in-fol. — *Codicum cabalisticorum manuscipiorum quibus usus est Joannes Picus comes Mirandulanus, Index a Jacobo GAFFARELLO exaratus*; Paris, 1651, in-8°. — Jac. WOLF, *Curiosus amuletorum scrutator œneis fi-*

Il faut renoncer à compter ceux qui ont écrit sur les milliers de faits particuliers qui se sont produits dans le laps de quatre ou cinq siècles, tels que possessions, procès de sorcellerie, merveilles attribuées au démon, apparitions fameuses, prodiges et autres événements de ce genre. Comme il en est peu qui n'aient donné lieu à des controverses quelquefois très-animées, le nombre des écrivains sur ces matières est inconnu.

Il serait plus facile de compter ceux qui ont traité plus ou moins heureusement la question des sortilèges au point de vue médical (170), et ceux qui, pour combattre tant d'êtres fantastiques, ont forgé des armes fantastiques comme eux. Ces exorcistes (171), qui, non contents des prières si graves et si

raisonnables consacrées par l'Eglise, et suffisantes pour les cas de possession véritable, lorsque Dieu permet qu'il en arrive, en ont composé de cabalistiques, d'absurdes, sous prétexte qu'elles seraient plus puissantes et d'un meilleur usage. Pauvres gens qui se sont mis hors d'haleine à poursuivre leurs chimères à grands coups de bulles de savon (172). Voy. l'art STÉGANOGRAPHIE.

La géomancie, la métoscopie, la physiognomonie, la chiromancie ont obtenu le privilège d'inspirer nombre d'écrivains (172). Plus de vingt auteurs se sont lancés après Digby à la recherche de la poudre de sympathie (173).

On pourrait compter peut-être des centaines d'astrologues (174) et de pronostic-

gris instructus, nec non Julii REICHELTI *Exercitatio de Amuletis*; Francof., 1692, in-4°. — *Traité des talismans* (anonyme); Paris, 1709, in-4°. — *La superstition du temps reconnue aux talismans, figures astrales, etc.*, par le P. Fr. PLOCEL; Paris, 1668, in-12. — *Des talismans, etc.*, par le sieur de L'ISLE; Paris, 1636, in-8°. — *Veterum Sophorum sigilla et imagines magicæ*, sans nom de lieu ni d'auteur; 1612, in-12. — Petri FRIDERICI ARPE *De prodigiosis naturæ et artis operibus talismanis et amuletis dictis*; Hambourg, 1717, in-8°. — *Trinum magicum*, a Cæsare LONGIO collectum; Francof., 1630, in-12. Ce recueil contient les traités suivants non encore indiqués: *Curæ magneticæ sigilla et imagines magicæ*. — *Oracula Zoroastris et mysteria mysticæ philosophiæ*. — *Secreta secretorum et mirabilia mundi*. — *Tractatus de proprio cujusque nati dæmonis investigatione*.

(170) Joh. CASPARI Westphali *Pathologia dæmoniaca*; Lipsiæ, 1707. — Andreae CÆSALPINI *De Blancis dæmonum investigatio peripathetica*; Florentiæ, 1580, in-4°. — Georg. Abrah. MERCKLIVI *Tractatus physico-medicus de Incantamentis*; simul HELMONTII *de receptis, injectis, etc.* — Lævini FISCHERI *de morbis magicæ*. — Barthol. CARICHTHENES, *Ratio medendi morbis ab incantatione dependentibus*. — *Collectanea et secreta ad morbos magicos*; Norimb., 1715 in-4°. — Hier. JORDANI *De divino aut supernaturale in morbis*; Francof., 1651 in-4°. — Tobiaz SANDLERI *Dissertationes physico-medicæ de spectris*; Simul. HIERON. NYMANNI *De imaginatione*. — Martinus BIERNANNUS, *De magicis actionibus*; Leucor. Athenis, 1613, in-4°. — Baptistæ CODRONCHI *De morbis veneficis*; Mediol, 1618, in-8°. — Antonii DEUSINGII *Dissertatio de morborum quorundam superstitiosa origine*; Groningæ, 1656, in-12. — Petri PIPERNI *De effectibus magicis*; Neapoli, 1646, in-4°. — *Brief recueil de ce qui est par les Conjurations en la Médecine*, par Roch LE BAILLIF, in-4°. — Roberti FEVINI *De abusu medicinæ coercendo in casibus fascinationis*; Paris, 1754. — *Quæstio medica an coitus ligatura coerceatur*, per Fr. RANCHIN; Montispezz., 1618, in-8°. — Gaspar. CALDERÆ AB HERIDIA *Tribunal medicum, magicum et politicum*; Lugd. Batav., 1658, in-fol. — Marci Antonii ZIMARÆ *Antrum magico-medicum*; Francof., 1625 et 1626, in-8°. — Joannes BOKELIUS, *De philtis*; Hamburg., 1599, in-4°. — Joann. HORNONG, *De amore reneato*; lenæ, 1678, in-4°.

(171) Voy. *Manuale Exorcistarum* a R. P. Candido BROGNOLO; Lugd., 1658, in-4°. — Valerii POLIDORI *Practica exorcistarum*; 3^e edit., Venet., 1606, in-12. — *Thesaurus exorcismorum*; Coloniae, 1626, in-8°. Ce recueil contient entre autres ouvrages: Valerii POLIDORI *Dispersio dæmonum*. — Hieron. MENCHI *Flagellum dæmonum, et ejusdem Fastis dæmonum*. — Zachariæ VICECOMITIS *Compendium artis exor-*

cistæ. — Petri Antonii STAMPÆ *Fuga Satanæ*. — Maximiliani AB EGNATON *Manuale exorcistarum*. — Caroli DE BANCIO *Modus interrogandi dæmonem ab exorcista*, Venet., 1643, in-8°. — Gervasii PIZZONI *Enchiridion exorcisticum*; Lugduni, 1668, in-8°. — *Compendio dell' arte exorcistica* da Girolamo MENCHI; Colonia, 1582, in-8°. — Samuelis MARESI *Exorcista*; Groningæ, 1648, in-12. — *Apologia pro exorcistis*, auct. Nicol. de BORRE; Lovani 1660, in-4°. — *Réfutation de l'erreur du vulgaire touchant les réponses des diables exorcisés*, par Samsou BIRETTE, augustin; Rouen, 1618, in-12. — *Dissertation sur la possession des corps et l'infestation des maisons*, par le P. Charles Louis RICHARD, dominicain; Amiens, 1746, in-8°.

(172) Voy. Petri PODUBERNENSIS *Opus de physiognomia*; Padue, 1474, in-4°. — Joh. PRÆTORII *Philogenata abstrusa de pollice, item de patibulo, etc.*; Lips., 1677, in-4°. — *Fisionomia naturale* di Gio INGEGNERI; Venet., 1652, in-8°. — *La Chiromancie naturelle* de ROUPHIE; Lyon, 1666, in-12. — *Traité physiognomique* par Edme GALLIMARD; Paris, 1626, in-12. — *Studio di curiosità nel qual si tratta di fisionomia, chiromancie, metoposcopia* di Nicola SPADON; Venezia, 1667, in-12. — *Cefalogia fisionomica* di Cornelio GIARDELLI con 100 teste humane; Bologna, 1670, in-4°. — Anton. PICCIOLI *De manus inspectione*; Bergami, 1587, in-12. — *La Chiromancie médicinale* avec un *Traité de la Physionomie*, par Phil. MAY., La Haye, 1665, in-12. — Philippi FINELLA *De metoposcopia naturali*; Antuerpiæ, 1648, in-12. — G. DE PISIS *Opus geomantiæ completum*; Lugd., 1638, in-8°. — *La Géomance abrégée* de Jean DE LA TAILLE; Paris, 1574, in-4°.

(173) Voy. *Theatrum sympathicum*; Nuremb., 1662; in-4°. Ce recueil contient vingt-cinq traités sur la matière, ayant pour auteurs Rattray, Digby, Strauss, Nicolas Papin, Eric Moy, Goclenius, Jean Roberti, Helmontius, Robert Flud, Daniel Becker, Pierre Borrel, Bartholin, Pierre Servius, le P. Kircher; Jean Mathée, Daniel Senert, Wechler, Jean Nardius, Freitag, Conring, Burleinius, Fracastor et Jérôme Wecker. Outre ces ouvrages, il en existe encore un certain nombre, sortis de la plume de Libavius, de Goclenius, du P. Jean Roberti, et Nicolas Papin, d'Isaac Cattier et de Sauvageon, qui engagèrent une vive discussion sur le fond même de la question.

(174) Voy. *Astrologica*, edidit CAMERARIUS; Norimb., 1532, in-4°. — *Hernippus, seu De astrologia*; Hannie, 1850, in-8°. — *Le livre d'Arcadam*; Lyon, 1576, in-12. — *COMPANELLE Astrologia omni superstitione eliminata*; Lugd., 1629, in-fol. — *Magia astrologica*. P. Alb. VILLANOVENSI; Paris, 1611, in-8°. — Pauli ALEXANDRINI *Rudimenta astrologiæ*; Witt., 1588, in-4°. — Octavi PISANI *Astrologiæ*; Antwerp., 1615, in-fol. — ALLEI Arabis *Astrologiæ*.

queurs. L'abbé Langlet a compte par milliers les faiseurs d'or (175); qui sait où s'arrêteront les travaux et les controverses sur la phrénologie, l'illuminisme, le magnétisme ?

Si à ce nombre déjà si grand de labours perdus, on ajoute les traductions, les commentaires, les analyses contenues dans des ouvrages d'une plus grande étendue, on arrivera à un total effrayant. Quelle immense déperdition des forces les plus vives de l'âme humaine !

MAGNÉTISME. L'acception est nouvelle, le mot est vieux, et la chose plus vieille encore.

Ce n'est pas à dire que le magnétisme forme le fond de la science des mages, des hiérophantes des divers mystères du paganisme, des prêtres de l'Égypte, des brames de l'Inde et des gymnosophistes de Méroë; ce sont là de ces billevesées magnétiques qui ne méritent rien de plus que le dédain.

Le sommeil artificiel a été mis de tout temps en usage comme moyen d'interroger l'avenir; les preuves de cette allégation sont tellement abondantes, qu'il n'y a qu'à choisir. Dans combien de temples de Pasiphaë, de Serapis, d'Esculape, les païens n'allaient-ils pas dormir, pour obtenir pendant le sommeil des communications divines! et ce sommeil était si différent du sommeil naturel, qu'il n'aurait pas été réputé divin, s'il n'avait été provoqué par l'usage de certains *pulmenta*, dans lesquels il entrait des substances stupéfiantes mêlées à d'autres d'une nature dégoûtante, qui valurent à Sérapis, de la part d'un poète comique, le surnom injurieux de mangeur d'ordures, *σκά:οπα:γός*: (176).

C'était pendant un sommeil artificiel, que les extatiques des diverses sectes gnostiques et celles des montanistes dont parle Tertullien (177), avaient ces prétendues communications avec la divinité.

C'était par le moyen d'un sommeil artificiel, que les sorciers du moyen âge se procuraient ces rêves voluptueux qui les transportaient en esprit aux sabbats, leur en procuraient les jouissances, et les rendaient insensibles à la torture.

Les médecins le procurent par le moyen de l'éthérisation, les Chinois se le donnent avec l'opium que leur vendent les Anglais, les Levantins avec le hachisch; ceux-là pour trancher des membres sans causer de douleur, ceux-ci pour la volupté qu'ils y trouvent. Mais les résultats de ce merveilleux sommeil sont aussi divers que la cause même qui le produit.

Placez sur la guitare que vous pincez un verre rempli de sable, d'huile, de vin ou

d'eau, vous aurez amorti sa sonorité, et en place elle rendra des sons diversifiés.

Mais il est un exemple déjà ancien du sommeil magnétique dont nous ne devons pas manquer de parler ici, puisqu'il nous vient à point: Apulée, dans son *Apologie*, parle d'un sorcier, nommé Nigeldus, qui possédait l'art d'endormir artificiellement de jeunes enfants, et qu'on allait consulter pour retrouver, par le moyen des indications de ceux-ci, les objets perdus. Fabius, ajoute l'auteur, ayant perdu cinq cents deniers, ces enfants indiquèrent le lieu où le ravisseur avait caché une partie du trésor, ce qu'était devenu le reste, et affirmèrent que M. Caton, le philosophe, en avait un denier en sa possession. C'est bien là le magnétisme tel qu'on le pratique de nos jours.

Nous pouvons en produire un exemple plus récent: Saint Prosper d'Aquitaine nous apprend au vi^e chapitre de son livre des *Promesses et des Prédications du moyen âge*, qu'il a connu un moine qui guérissait les malades en faisant sur eux *certaines gestes fantastiques*, et en les oignant d'une huile extraite des ossements des morts; mais il ajoute que le guérisseur n'était pas plutôt éloigné, que le mal reparaisait dans toute son intensité.

L'huile ou la graisse de momie étant un médicament impropre à ce résultat, il s'en suit que les *gestes fantastiques* opéraient seuls la *guérison momentanée* dont parle le saint docteur. Si ces *gestes fantastiques* ne sont pas de la même famille que les passes mesmériniennes, qu'on les explique autrement.

Enfin l'art et les secrets du sommeil extatique étaient perdus ou n'existaient plus que pour les vils et méprisables sorciers, dont la détestable engeance tendait elle-même à s'éteindre dans l'Europe chrétienne et civilisée, lorsque deux chercheurs à bonnes et louables intentions les retrouvèrent par hasard à la fin du xviii^e siècle, mais de cette fois pour les livrer à l'étude du monde savant, qui les dédaigne peut-être trop, et qui les dédaignerait moins, si les charlatans ne s'en étaient pas emparés pour les exploiter à leur manière ordinaire.

En 1772, le P. Hell, jésuite, professeur d'astronomie à Vienne, occupé d'une suite d'expériences sur l'aimant, se trouva guéri d'un rhumatisme aigu, et crut devoir attribuer cette guérison à l'effet des aimants avec lesquels il était si souvent en contact. Il se confirma dans cette pensée, en se rappelant que plusieurs médecins de l'antiquité avaient en effet indiqué l'aimant comme un moyen curatif dans ces sortes d'affections. Et il n'est personne qui n'ait remarqué l'effet singulier que l'aimant produit sur le système

novæ methodus; Redonis, 1654, in-fol. — *Briefve et succincte Déclaration, etc.*, par Antoine GUILLERMOY; Lyon, 1556, in-8°. — *Les contradicticts aux fausses prophéties de Nostradamus*, par Antoine COUILLARD, Paris, 1560, in-8°. — *Josephi GRUNPECKII Pronosticon*; Viennæ, 1496, in-4°.

La plupart des ouvrages d'astrologie sont restés

manuscrits; les bibliothèques publiques en contiennent un grand nombre.

(175) Voy. *La bibliothèque des auteurs hermétiques* de l'abbé LANGLET, à la suite de son *Histoire de la philosophie hermétique*.

(176) Voy. ARISTOTELE, *Plutus*.

(177) *De anima*, c. 26.

nerveux en différentes circonstances; par exemple, lorsqu'on fait tourner rapidement l'un sur l'autre deux aimants disposés en fer à cheval.

Le P. Hell fit part de sa découverte à Antoine Mesmer, astronome allemand, avec lequel il entretenait des relations, à cause de la communauté de leurs études.

Les amis enthousiastes de Mesmer n'admettent pas ce récit, qui tend à amoindrir la gloire de leur idole, mais il n'en paraît pas moins vrai.

Mesmer cherchait alors toute autre chose. Plus astrologue encore qu'astronome, il croyait à un fluide subtil, mettant les mondes divers en communication entre eux et les êtres divers de ces mêmes mondes, s'étendant depuis les astres jusqu'aux plantes de la terre, auxquelles il donnait l'accroissement; aux hommes, auxquels il distribuait la santé ou la maladie, la vie ou la mort, et exerçant son influence d'homme à homme, ce qui produisait entre eux les antipathies et les sympathies.

Il entrevit aussitôt la découverte d'un procédé propre à la transmission du fluide qu'il rêvait, et qui selon lui était le principe de vie de tout ce qui existe, et se mit à l'expérimenter avec l'enthousiasme d'Archimède lorsqu'il eut trouvé la pesanteur spécifique des corps.

Il créa donc un grand nombre d'aimants de toute forme et de toute puissance, réunit de nombreux malades, et se livra à une multitude d'expériences envers eux. Beaucoup de phénomènes se révélèrent sous sa main; puis il s'aperçut que sa main, seule et sans le secours de l'aimant, suffisait pour produire les mêmes effets. Le magnétisme était trouvé. Mesmer entonna l'*evviva* du triomphe, mais l'impassible Allemagne ne daigna pas même aller voir ses malades, dont les uns s'endormaient à ses passes, dont les autres entraient dans des crises plus étranges les unes que les autres, et qu'il croyait bien-faisantes.

Il nomma son fluide du nom de *magnétisme animal*, à cause de l'origine de sa découverte et de son action sur les êtres organisés.

Dédaigné en Allemagne, Mesmer vint à Paris, où il y a toujours de la curiosité, de la crédulité et de l'enthousiasme en réserve. Il y fit grand bruit, et partant grande fortune.

Le magnétisme vint à la mode, tout le monde s'en mêla, comme plus tard pour la cartomancie.

Mesmer ne tarda pas d'être dépassé. Le comte de Puységur, en magnétisant à Buzancy, trouva le sommeil extatique, auquel l'inventeur n'avait jamais élevé ses sujets, selon l'expression dès lors adoptée. Ce fut aussi le sujet d'un bien plus grand enthousiasme, de bien plus grandes espérances, et

d'observations d'une bien plus grande étendue et d'une bien plus grande portée. Depuis lors, le magnétisme a fait son chemin, c'est-à-dire qu'il a perpétuellement tourné dans un même cercle, que, selon toute apparence, il ne franchira jamais. Nous ne ferons pas son histoire, déjà faite par tant d'auteurs (178), parce que nous nous proposons bien plus d'éclairer le jugement, que de satisfaire la curiosité.

Beaucoup de personnes, et même de bons esprits, en sont encore à se demander si le magnétisme existe réellement, et si ses phénomènes prétendus ne sont pas une pure supercherie. A moins, en effet, de les avoir ressentis soi-même, on n'est sûr de rien, et la conviction qu'on acquiert à ce prix n'est nullement communicable. Il est tant d'adroits filoux, qui simulent le sommeil, l'extase, qui jouent si habilement un rôle appris d'avance, que les gens les plus clairvoyants peuvent être surpris, l'ont été bien souvent. Le magnétiste n'est pas sûr lui-même de son sujet; nous en savons plus d'un exemple.

Mais aussi comment admettre une si longue et si universelle mystification? Le mensonge n'est-il donc pas l'apparence de la vérité, et le mensonge existerait-il, si la vérité n'existait pas d'abord? Qu'on ne nous cite pas pour réponse l'existence des oracles: les oracles n'étaient pas autant qu'on le croit des mensonges; Fontenelle s'est trompé, le P. Baltus, son adversaire, s'est trompé, nous le ferons voir en son lieu. (Voy. l'art. ORACLES.)

S'il est vrai que la supercherie ne s'ingénia jamais plus, et ne remporta jamais de plus nombreux succès; s'il est vrai qu'il y eut rarement des gens plus crédules, plus candides, plus faciles à duper que les amateurs enthousiastes du magnétisme, il est vrai aussi qu'il y eut rarement plus d'incrédulité, de défiances, de pièges tendus, et par conséquent, il est aussi impossible de tout rejeter, qu'il serait trop puéril de tout admettre. Il est impossible qu'après une étude aussi longue, aussi réfléchie, aussi controversée, il reste encore quelque chose du magnétisme, s'il n'était rien par lui-même.

Tout admettre ou tout rejeter, ne saurait être le fait que d'un esprit étroit ou paresseux. Il faut voir d'abord, et ensuite étudier. Voir, pour savoir; étudier, pour juger.

Qui possède le pouvoir de magnétiser? — On ne sait. La faculté ne se crée pas, ne se devine pas; elle se révèle. — Quelles sont ses conditions d'existence? Nous ne savons, et nous ne croyons pas que personne le sache. C'est une aptitude, comme la faculté musicale, l'adresse au travail manuel, le courage, l'esprit industrieux, etc. Cette faculté consiste-t-elle dans une disposition organique? — Peut-être.

Dans quelles conditions faut-il être pour

(178) G. F., *Recherches et doutes sur le magnétisme*, par THOURET; Paris, Prault, 1784. — *Mémoires pour servir à l'histoire du magn. anim.*, par le comte de PUYÉGUR. — *Traité du magnétisme*, par

RICARD. — *Histoire critique du magnétisme*, par DELEUZE. — *Le magnétisme catholique*, par AUBURGAUTIER. — *L'Histoire du magnétisme*, par l'abbé LOUBERT, etc., etc.

recevoir l'influence magnétique? — Ici la réponse est plus facile : les complexions faibles, délicates, celles dont le système nerveux est très-sensible, les épileptiques, les hystériques, les somnambules naturels, et généralement les personnes sujettes ou prédisposées aux maladies spasmodiques, sont les meilleurs *sujets*, ou presque les uniques *sujets* sur lesquels le magnétiste exerce pleinement sa puissance.

Il est d'autres conditions auxquelles nous ne comprenons pas grand'chose. Il faut un état atmosphérique convenable, ni trop, ni trop peu chargé de pluie ou d'électricité. Une disposition de corps et d'esprit dans le *sujet*, qu'il n'est guère facile de déterminer. Il faut de la foi et de la bienveillance de la part des acteurs et des spectateurs. — Ici nous ne comprenons plus rien du tout. Si le magnétisme agissait d'une manière purement physique, à la manière des fluides, par exemple, la foi ou l'absence de foi, la résistance même purement intellectuelle d'une tierce personne ne saurait exercer aucune influence.

Le *sujet* s'assoit, le magnétiste se place devant lui, retrousse ses manches, secoue ses doigts, les frotte à la paume de la main, comme pour les assouplir ou bien en essuyer les extrémités; il place l'extrémité de ses pieds contre l'extrémité des pieds du sujet, l'extrémité de ses doigts contre les doigts de celui-ci, ou les croise avec les siens, en plaçant paume contre paume. C'est ce qui s'appelle se mettre en rapport.

Après cela, le magnétiste, supposant que ses doigts sont autant de canaux par lesquels il jaillit des jets de fluide magnétique, on inonde le sujet, principalement à la tête, lorsqu'il veut l'endormir, ou sur le lieu de sa douleur, si c'est une douleur qu'il veut amortir. Il promène ses mains, sans toucher, dans la direction des muscles du sujet, puis l'environne de son fluide par devant, par derrière, en dessus, à côté. Si le magnétiste à une grande puissance, et le sujet une heureuse disposition, le sommeil artificiel sera produit ou la douleur calmée au bout de trois ou quatre minutes. Si le sujet a déjà été plusieurs fois magnétisé par le même magnétiste, il s'endormira dès les premières passes; et même après un certain temps, il s'endormira sans passes, pour peu que le magnétiste fixe sur lui un regard prolongé, et qu'il soit disposé à être magnétisé.

Il s'endormira même si on le magnétise par derrière, ou d'une pièce voisine, et sans qu'il le sache. — Nous n'en croyons rien, nonobstant les mille affirmations des magnétistes.

Si le sujet a déjà été magnétisé plusieurs fois, et s'il a d'ailleurs une grande aptitude, son sommeil deviendra cataleptique, pour peu que le magnétiste continue à l'inonder de fluide. Il le sera en tout ou en partie, suivant que celui-ci aura dirigé le fluide sur tout son corps, ou sur quelqu'un de ses membres. Il sera de même insensible au fer

et au feu en tout ou en partie, suivant que le magnétiste l'aura voulu.

Si le magnétiste s'est arrêté avant la production de la catalepsie, le sujet est constitué en état de lucidité : c'est-à-dire que le temps, l'espace, l'obstacle ne sont plus rien pour lui. Il voit tout et partout où on dirige sa pensée. En cet état, il ne vit plus que pour son magnétiste et la personne avec laquelle il s'est mis en rapport en lui donnant la main. — Sans bandeau, comme avec un bandeau imperméable à la lumière, ses yeux ne lui sont plus d'aucun usage, et il voit tout ce que vous lui dites de voir : ce qui se passa à Rome il y a vingt ans, quoiqu'il n'y fût pas; ce qui est renfermé dans le tiroir de votre commode, quoiqu'il ne soit jamais allé dans votre appartement; la nature et l'histoire d'un objet recouvert de mille enveloppes, qu'il touche seulement du bout du doigt, pourvu que les enveloppes ne soient pas vitreuses ou résineuses. Il vous fera même impitoyablement l'histoire de votre vie, pour peu que vous l'en priez, quoiqu'il soit arrivé de la veille, et ne vous ait jamais connu.

Si vous savez bien vous-même à l'avance ce qu'il vous dit, vous verrez bien s'il se trompe. S'il se trompe, la consultation ne vous servira de rien; s'il ne se trompe pas, elle ne vous servira encore de rien, puisque vous étiez au courant de ce que l'on vous dit. Mais si vous n'étiez pas au courant, n'allez pas vous fier aux révélations, car le voyant est sujet à des erreurs : il verra dans vos entrailles un ténia qui n'y est pas; il l'y verra avec une gueule, des dents et des cornes, quoique le ténia n'en ait pas. Il verra votre fils ou votre domestique au lieu où vous l'avez envoyé, quoique ceux-ci n'y soient pas allés. Ne lui demandez pas de quelle manière votre maladie se terminera, car il vous dirait peut être qu'elle se terminera tel jour et à telle heure par la mort, et vous courriez la chance d'en mourir de frayeur, et ainsi de lui donner raison.

Si le voyant s'est trompé, et que l'erreur vienne à être reconnue, le magnétiste vous expliquera le pourquoi d'une manière satisfaisante : le temps n'était pas favorable, le sujet était fatigué, il y avait quelque opposant dans la société. Vous saurez la cause de l'erreur; mais quelles que soient les causes, les erreurs sont patentes, nombreuses, nous dirons même multipliées, et si on additionnait les erreurs avec les supercheries, il ne resterait peut-être pas un dixième pour les succès véritables.

Mais, quoi qu'il en soit, il y a des succès véritables, une réalité que quiconque a vu et expérimenté ne saurait nier. Si le sujet lit dans la boîte de votre montre, sans qu'elle sorte de votre poche, un mot tracé par vous sur le papier une heure ou un jour avant la séance, dans de telles conditions que vous seul pouvez le savoir, que direz-vous? Que direz-vous encore s'il y voit si bien des caractères étrangers, inconnus de lui, de l'hébreu, par exemple, que, ne pouvant les pro-

concer, il les reproduise au crayon? Que direz-vous s'il lit, à la page que vous lui désignerez, l'alinéa que vous indiquerez dans un livre fermé dont il n'a jamais vu même la couverture? Que direz-vous si, entretenant avec vous une conversation qu'il parle et que vous vous contentez de penser, il répond toujours exactement à votre pensée?

Certains penseurs en avance ou peut-être en retard sur leur époque, nous ne saurions dire lequel, commencent dès ici l'intervention du démon dans les affaires du magnétisme. Pour nous, il nous semble que la limite est difficile à déterminer. La nature a de grands secrets et de grandes ressources : Si l'eau monte à trente-deux pieds dans les pompes aspirantes, ce n'est point parce qu'elle a horreur du vide jusqu'à cette hauteur. Est-ce donc aussi le démon qui inspire les somnambules naturels, qui lisent et écrivent sans se servir de leurs yeux, qui marchent sur les toits sans trébucher dans le vide, qui évitent les obstacles sans se heurter, qui composent et écrivent des morceaux suivis dans l'état du sommeil? Est-ce le démon qui anime les maniaques, les hystériques, les hypocondriaques, dont la perspicacité n'est pas moins merveilleuse?

C'est le démon qui fait tourner la baguette, c'est le démon qui inspire les magnétisés; autrefois l'écho était une nymphe des bois qui vous répondait; pour les Océaniens, le volcan qui bouillonne, est Pèle qui se met en colère; pour les Lapons, la bise qui siffle dans le feuillage des sapins, est un lutin qui gémit, tout cela veut dire, en un langage plus rationnel, que la cause productrice échappe à l'appréciation.

Et combien y a-t-il ainsi dans la nature de causes efficaces qui demeurent inconnues! Ce que nous considérons comme des merveilles, cesserait souvent d'être merveilleux, si nous pouvions remonter à la source : si la main officieuse qui prépare au prestidigitateur le gobelet merveilleux, se révélait à vos regards, vous ne vous divertiriez plus. Le merveilleux naturel n'est que relatif. Le peuple admire où le savant ne s'étonne plus, mais il n'est pas de savant qui sache tout. L'Auteur de la nature montre ses œuvres et cache ses secrets : *Mundum tradidit disputationi*.

Le magnétisme, considéré d'un point de vue plus philosophique, établit d'une manière victorieuse la dualité humaine. Il vient admirablement en aide aux dogmes du christianisme : il démontre que l'âme peut vivre, être, agir indépendamment de ses organes; qu'elle acquiert plus de perspicacité, à mesure qu'elle se passe davantage de leurs secours; que les obstacles matériels ne sont point des obstacles pour elle, et qu'ainsi, lorsqu'elle s'en sépare par la mort, elle s'affranchit et reprend sa céleste nature, dont Dieu est l'élément, l'intuition la manière d'être, et la vérité l'aliment. Il la montre capable de jouir ou de souffrir indépendamment des sens, et capa-

ble, par conséquent, des joies du paradis et des douleurs de l'enfer.

Sans doute le christianisme n'avait nul besoin d'une telle démonstration; mais qu'importe? la philosophie pouvait en avoir besoin.

Le magnétisé paraît être dans une aliénation complète des sens, de telle sorte qu'avant la découverte de l'éthérisation, des praticiens ont quelquefois employé le magnétisme, pour opérer plus aisément, pendant la suspension de la sensibilité, les plus graves opérations chirurgicales; cependant en cet état, le magnétisé conserve deux sens qui le tiennent en rapport avec son magnétiste et la personne avec laquelle il s'est mis en communication : l'ouïe et le toucher. Il conserve, s'il n'est pas en catalepsie, la faculté de se mouvoir et de s'exprimer par la parole. Qui expliquera de telles anomalies? Privé de l'usage des yeux, il voit intellectuellement les objets éloignés. Il voit également dans leurs plus petits détails, et là où la vision oculaire s'arrêterait, les objets avec lesquels il est en contact par le bout des doigts, la plante des pieds, la nuque, et mieux encore l'épigastre. Quand nous disons il voit, nous n'entendons point parler d'une sensation analogue à celle de la vision, ni peut-être même d'une sensation quelconque, mais simplement d'une perception encore inexpliquée des objets, d'une intuition mentale qui ne présente aucune analogie avec rien de ce que nous connaissons. Il est, dit-on, des *sujets* qui entendent de même; nous ne savons, mais nous le croyons à peine.

Quelle est la cause productrice du magnétisme? on répond généralement : c'est un fluide qui s'échappe des doigts du magnétiste, se mêle au fluide du magnétisé, et le constitue ainsi, par surabondance, ou par le mélange de deux éléments hétérogènes, en état de crise nerveuse. Telle est l'opinion universellement admise, et il ne semble pas qu'il y ait le moindre doute parmi les experts du métier. Cependant nous osons nous inscrire en faux : il n'y a point de fluide magnétique. Lorsque, longtemps avant le magnétisme, Jérôme Cardan se constituait lui-même dans l'état où nous voyons maintenant les magnétisés, il n'y avait point de fluide émis ni reçu. Lorsque le prêtre Restitutus, dont parle saint Augustin, se constituait dans le même état, pour satisfaire la curiosité des personnes qui l'en priaient, il n'y avait point de fluide émis ni reçu. Lorsque les derviches hurleurs de la Turquie, lorsque les sorciers de la Laponie se magnétisent eux-mêmes, les premiers en tournant comme sur un pivot, les seconds en frappant leurs tambours magiques en cadence, il n'y a point de fluide émis ni reçu. Lorsque des enfants prévenus tombent en syncope, lors même qu'on ne les magnétise pas, lorsque d'autres non prévenus n'y tombent pas, alors même qu'on les magnétise, dans le premier cas, il n'y a pas de fluide émis; dans le second, il n'y

pas de fluide reçu. Les agents des oracles étaient constitués en état de magnétisme lucide, nous le démontrerons (voy. l'art. ORACLES), et il n'y avait ni fluide émis ni fluide reçu. Nous pourrions citer cent exemples pareils; mais c'est principalement dans les faits et gestes des maîtres de l'art, que nous voulons puiser nos plus forts arguments.

Lorsque Mesmer fonda son premier établissement à Paris, ne pouvant suffire aux exigences des malades, qui se présentèrent bientôt par centaines, il s'avisait de magnétiser des baquets remplis d'eau, de feraille et de verre brisé, puis un arbre du boulevard au-devant de sa maison. N'ayant pas encore d'idées bien arrêtées sur son fluide, ni même sur le fluide de l'aimant, puisqu'il combinait le fer et le verre, il crut développer, à l'aide du fer, la quantité suffisante d'aimantation, pour que les baquets devinssent des sources continues de fluide magnétique. On sait maintenant à quoi s'en tenir sur la valeur d'un pareil moyen. Ceux des malades qui pouvaient agir et marcher, se rangeaient autour des baquets, armés d'un tube de fer, dont ils plongeaient une extrémité dans le liquide, et appliquaient l'autre sur le lieu de leur douleur : qui au front, qui à l'œil ou à l'oreille, qui à l'épaule ou au bras. Ils attendaient quelquefois des heures entières dans cette posture. Vous allez dire qu'ils n'éprouvaient rien ! Eh bien, si; ou du moins ils le croyaient beaucoup tombaient en crise. Cependant il n'y avait ni fluide émis ni fluide reçu. Mais Mesmer avait magnétisé l'eau des baquets ? Magnétiser des baquets pleins d'eau ! La plaisanterie est trop forte. Cependant la suivante est plus forte encore.

Les malades allaient s'asseoir à l'ombre de l'arbre magnétisé, et beaucoup s'y trouvaient bien, et quelques-uns y tombaient en crise. Et on osa publier dans le temps, que l'arbre avait conservé son feuillage après les autres, et reverdi le premier au printemps. Nous ne dirons pas : si ce moyen était bon, pourquoi ne pas magnétiser une forêt en décembre, pour avoir de la verdure en janvier; mais nous dirons, si ce moyen était bon, pourquoi ne pas l'avoir conservé ? S'il n'était pas sérieux, ou était donc le fluide qui faisait tomber les malades en crise magnétique ?

A Buzancy, le baron de Puységur avait aussi magnétisé un arbre; il attachait à son tronc une corde, qu'il donnait à tenir à une longue file de malades, et ceux-ci tombaient en crise à l'envi les uns des autres. Ainsi un homme inonde un arbre de son fluide; il en dépense une quantité assez grande, pour qu'elle suffise à inonder pendant des mois entiers des multitudes d'autres hommes; l'arbre a tout conservé, sans que le vent ou la pluie aient rien emporté, et au moyen d'une corde, il rend le tout partie par partie, sous la forme de décharges électriques ! quiconque est capable de

croire de pareilles sottises, est digne des petites maisons.

Les deux faits que nous venons de citer sont d'une publicité immense, incontestable, et rien ne prouve mieux, selon nous, que le fluide magnétique ne fut jamais qu'une chimère. Nous aimerions autant l'intervention du démon, et nous y croirions plus volontiers en pareil cas.

Dans son traité sur la phrénologie et le magnétisme, Asais cite un exemple qui prouve peut-être en faveur de son système, mais qui prouve mieux encore en faveur du nôtre. Une femme ayant essayé de se teindre les cheveux à l'aide d'un onguent qui contenait un poison mercuriel, et le cuir chevelu ayant absorbé une certaine quantité de la teinture, il en résulta de violentes douleurs de tête, puis un état prolongé d'extase magnétique, pendant lequel tous les phénomènes résultant de la magnétisation, tels que la vue à travers les corps opaques, le transport de la vue et de l'ouïe à des organes qui n'y sont point appropriés, etc., se manifestèrent à un haut degré. Il y avait magnétisme indépendamment de la magnétisation; et nous demanderons encore ici, où est le fluide émis ou reçu ?

Mais, dit-on, il est des magnétisés qui voient le fluide s'échapper en traits lumineux des mains du magnétiste; plusieurs, beaucoup en rendent témoignage. Soit, plusieurs, beaucoup de magnétisés disent cela... Nous demandons le moyen de contrôler ces affirmations. Dès qu'un seul l'a dit, la merveille que d'autres le répètent ! Et ce ne sont pas beaucoup de témoignages sur un seul fait; ce sont beaucoup de témoignages sur beaucoup de faits, un pour chaque. Quel est le tribunal qui oserait prononcer en un tel état de cause ?

Mais l'aiguille aimantée est sensible au fluide dont le magnétisé est saturé. — Si ce fait était établi, la cause du fluide serait gagnée. Or il ne l'est pas, et toutes les expériences faites jusqu'ici d'une manière authentique, tendent à établir le contraire.

Mais un magnétisé distingue aisément un flacon d'eau magnétisée, de celle qui ne l'est pas : il aperçoit la première toute lumineuse. — Il vous dit cela, et voilà tout. Il la distingue; supposons le fait établi, qu'en résulte-t-il dans la cause ? Rien du tout. Il distingue bien aussi une mèche de cheveux cachée sous vingt enveloppes; est-elle donc aussi radieuse de fluide ?

Mais alors comment expliquer?... Je vous arrête : n'expliquez rien avant d'avoir une explication qui puisse se démontrer; jusque-là, laissez le sujet à l'étude. Si c'est une œuvre démoniaque, elle sera reconnue; si c'est une illusion, elle se dissipera, si c'est une réalité, elle prendra rang parmi les acquisitions scientifiques. Il ne paraît pas toutefois que le magnétisme doive s'élever jusque-là, car depuis bientôt un siècle qu'on l'observe, il ne tourne à rien moins qu'à la magie démoniaque. Les congrégations

romaines en interdisent la pratique, dès qu'il prend cette forme; elles ne sauraient d'ailleurs faire autrement (179). La théologie n'a rien à lui emprunter; la psychologie l'a à peine abordé avec le baron Massias, et il ne semble pas qu'elle puisse en tirer un grand parti, parce qu'il présente trop d'incertitudes, trop d'anomalies, et prête un trop libre accès au charlatanisme. En tant que moyen curatif, l'art médical y a renoncé; en tant que moyen de diagnostic, il n'ose s'en servir, et pourtant on ne saurait dire que c'est de parti pris, car le magnétisme a été mis à l'étude sur tous les points de l'Europe, et les académies conservent une indépendance absolue les unes à l'égard des autres.

Les indications du magnétisé n'offrent aucune sécurité et n'étant susceptibles d'aucun contrôle, ne peuvent servir pour la conduite des affaires, petites ou grandes.

Qu'est-ce donc en somme que le magnétisme? Ce n'est pas grand'ch. se, et il semble devoir rester longtemps à l'état d'objet de curiosité pour les amateurs et les oisifs, ou de moyens de charlatanisme pour les sorciers de tréteaux et les fripons.

Mais voici venir le magnétisme transcendant. Et d'abord, indépendamment du fluide ou de la cause naturelle qui en tient lieu, il y a dans le magnétisme une puissance occulte et réelle, que la physique ne saurait suffisamment expliquer. Il est, avons-nous dit, des cas de somnambulisme naturel, et nous en connaissons, qui présentent les phénomènes les plus élevés du magnétisme, sans la magnétisation; il est des cas de magnétisation où le magnétiste, sans aucun signe extérieur, a plongé son sujet dans le somnambulisme le plus profond, par conséquent sans émission de fluide. Dans tout état de cause, le fluide, dont l'absorption pourrait expliquer l'état de prostration du corps et les divers phénomènes névropathiques remarquables, n'expliquera jamais l'état anormal de l'âme, à moins qu'on ne prétende qu'il agit aussi directement sur elle, ce qui reviendrait à l'assimiler au corps, c'est-à-dire, à l'anéantir. Cette puissance extranaturelle qui se manifeste sous la main du magnétiste, et quelquefois indépendamment de son action, serait-elle démoniaque? Peut-être!

Pour les uns, le naturalisme est la cause de tous les phénomènes incompris; pour les autres, tout ce qui est incompris est surnaturel. Ce sont les deux pôles de la même question; la vérité pourrait bien avoir sa place entre l'un et l'autre. Exclure le surnaturel de cet univers, c'est presque en exclure l'intelligence. C'est à l'étude à dégager l'un de l'autre; mais dégager n'est pas exclure.

Au reste, les magnétistes les plus experts, les Ricard, les Deleuze, les Lovy, les Dupotet, conviennent sans détour, qu'outre le fluide magnétique, qu'ils dirigent à leur volonté, il y a dans le magnétisme une *puissance* irrésistible, indépendante de toute volonté étran-

gère, un *esprit* inconnu, indomptable, quelque chose de *magique* enfin, qui surpasse toute force humaine, et défie toute analyse et toute explication. Déjà le magnétisme élémentaire, tel que nous l'avons exposé, n'est guère explicable, et n'a jamais été expliqué que par de grands mots vides de sens, ou du moins d'un sens précis et mathématique. C'est bien pis, si on examine les phénomènes d'un ordre plus élevé qui se révèlent parfois. Il semble que l'ancienne magie soit retrouvée tout entière avec ses prestiges incroyables, et parfois qu'une possession manifeste du démon commence et finit à volonté.

Lorsque le somnambule se transporte mentalement dans un lieu où il n'est jamais allé, et qu'il le décrit avec une parfaite exactitude de détails, on dit qu'il lit ces détails dans la pensée de son magnétiste, ou dans celle de son interlocuteur, ou même encore dans celle d'un des assistants qui se trouve en rapport avec lui. Ce serait déjà un fait énorme, que la vérité d'une telle explication; mais si le magnétiste, ni l'interlocuteur, ni aucune des personnes présentes n'ont ces détails dans la pensée, parce qu'aucun ne connaîtra le lieu, et qu'ensuite les détails donnés se trouvent exacts après vérification, que direz-vous? Or ceci est quotidien. Direz-vous que l'âme s'est absentée un moment, qu'elle a une faculté expansive, qu'il n'y a point pour elle de temps ni d'espace? Peut-être; mais vous comprenez-vous bien? Ceci n'est encore que du magnétisme élémentaire.

Et lorsqu'à cent ou mille lieues de distance, un magnétisé vous fera le diagnostic d'une maladie, aussi justement que les médecins mêmes qui sont sur les lieux, et cela pour avoir flairé une mèche des cheveux du malade, que direz-vous? C'est encore pourtant du magnétisme élémentaire.

Que direz-vous de l'immobilité d'un magnétisé que nulle force ne peut arracher du lieu où il a posé les pieds, puis qui devient bientôt d'une légèreté si grande, que le moindre effort le déplace? qui tout à l'heure est roide comme le fer, et presque aussitôt souple, comme s'il n'avait ni muscles ni ossements? Ces phénomènes sont signalés depuis longtemps, il est vrai, dans les maladies spasmodiques et hystériques; mais si c'est encore la nature, passons outre.

Que direz-vous des miroirs magiques du magnétiseur Dupotet? Un rond tracé au charbon sur le parquet, en guise de miroir, et sur lequel le magicien a concentré mentalement les influences dont il dispose, attire irrésistiblement le premier venu qui a le malheur de le regarder attentivement; puis celui-ci, de plus en plus fasciné, ne peut le quitter: il le fixe du regard, tourne à l'en-tour, y aperçoit des fantômes, visibles pour lui seul, mais qui le mettent dans le plus étrange état de fureur ou de gaieté, d'hébétément ou de pleurs, de prostration ou de crises,

(179) Voy. la *Consultation* de l'évêque de Lauzanne, et la *Réponse* en date du 26 juillet 1841.

de sorte que les spectateurs en sont épouvantés. La crise terminée par une démagnétisation, le patient conserve à peine un quart-d'heure de malaise, et ne se souvient de rien. Ne sont-ce pas là les cercles magiques du temps passé, dans lesquels le magicien évoquait les démons en vertu de paroles mystiques; mais armé de sa baguette foudroyante, pour éviter leurs atteintes? Les miroirs magiques d'acier poli sont connus de toute antiquité. Nostradamus en avait un, dans lequel il voyait tout ce qui se passait auprès et au loin, et dont il est parlé avec détails dans les *Mémoires* du sieur de Pontis.

Que diriez-vous enfin du transport des meubles les plus lourds d'un lieu à l'autre dans une salle de magnétisme par des agents invisibles, du déplacement des personnes sans mouvement de leur part, de l'apport instantané d'objets étrangers venant d'une grande distance, même d'au-delà des mers? Ces faits paraissent pourtant établis d'une manière irrévocable; du moins les témoignages, et des témoignages importants, ne manquent pas. Tout ceci nous reporte aux possessions et aux tables parlantes, où la présence d'un agent diabolique ne saurait être niée absolument et toujours. Nous avons exposé ailleurs le point de vue rationaliste sur la question des possessions (*voy. l'art. ΔΕΜΟΝΙΑΚΕΣ*); mais il n'est plus, ce nous semble, de rationalisme et de naturalisme qui puissent tenir à l'encontre de la masse de faits de cette nature qui se produisent chaque jour depuis quelques années. Encore un quart de siècle de ce train, et toute philosophie raisonneuse, railleuse, sceptique, la philosophie du dix-huitième siècle enfin, sera à bout (180).

A côté de ce magnétisme franc et de bon aloi, dans lequel les faits sont palpables, et où chacun est appelé à voir et à constater, vient se placer le magnétisme spiritualiste, où le magnétisé seul voit, et conte ainsi ce qu'il veut. C'est l'école swedemborgienne dans toute sa pureté. (*Voy. les art. ILLUMINÉS et SWEDENBORG.*)

Le magnétiste transporte son magnétisé dans les espaces imaginaires, à la recherche de l'âme des morts, au ciel, en enfer, dans le purgatoire, dans les sphères planétaires plus souvent, car il n'y a ni ciel ni enfer pour les Swedemborgiens, et là, où elles ne sauraient être, ils les trouvent, conversent avec elles, avec Dieu, les anges et les saints. L'Allemagne et la Suède, le pays natal du Swedemborgisme, ont adopté ce magnétisme spiritualiste ou illuminé,

(180) *Voy. sur cet article la Pneumatologie de M. le marquis Eudes de M..., Paris, de Surcy, 1853, ch. 9. En indiquant cet ouvrage, remarquable à plus d'un titre, nous devons mettre le lecteur en garde contre les exagérations de l'auteur, qui paraît avoir été constamment sous une impression fluidique, pour parler son langage; contre ses déclarations continuelles du particulier au général, et ses assertions quelquefois à contre-sens. Nous en citerons un exemple, pour qu'il ne puisse pas con-*

de préférence à l'autre, et dès l'origine. Dès l'origine aussi, il s'en établit des loges en France, à Paris, à Lyon, à Avignon. C'était avant la révolution de 1793; toutes les têtes étaient déjà à l'envers.

Maintenant c'est M. Alphonse Cahagnet qui tient le sceptre de ce magnétisme ultra-transcendant à Paris. Nous avons relaté ailleurs quelques-unes des visions de M. Cahagnet; celles-ci suffisent pour donner une idée de toutes les autres (*Voy. art. ILLUMINÉS, tom. I^{er}, col. 856.*)

En résumé, le magnétisme produit un grand nombre de phénomènes qui peuvent s'expliquer par le naturalisme; il en amène aussi parfois qui semblent, dans l'état actuel des sciences humaines, ne pouvoir s'expliquer sans l'intervention d'agents extranaturels. Nous ne disons pas surnaturels, parce que nous réservons ce mot pour Dieu seul, auquel nous reconnaissons le pouvoir exclusif d'opérer des miracles, soit directement, soit par le ministère de ses anges. Mais dans tous les faits extranaturels que peuvent présenter le magnétisme et les tables tournantes et parlantes, faits exactement d'une même espèce, il n'y a rien de grand, de solennel, de public; tout se passe sous la cheminée, tout est petit, mesquin, discutable de plus d'un côté. Magnétistes et tourneurs de tables, au lieu de faire voler un fauteuil devant cinquante ou cent personnes, de faire déposer spontanément et sans aucun agent visible sur les genoux du malade une plante cueillie à l'instant même en Amérique et désignée par le magnétisé, si vous voulez que nous reconnaissons un miracle, prenez par la main le cholérique qui vient de tomber dans la rue, et dites-lui: Vous êtes guéri; transportez notre armée sans vaisseaux aux plages de Constantinople, ou bien dites seulement à vos lutins d'apporter dans la cour du Louvre, auprès du musée Egyptien, l'aiguille de Cléopâtre, qui gêne la circulation sur la place de la Concorde. Mais non, nous vous l'avons dit ailleurs, vous ne savez faire que des choses infimes.

Au reste, tout cela n'est pas nouveau, car il n'y a rien de nouveau en ce monde, pas même la folie; il suffit, pour s'en convaincre de lire *Les Merveilles de l'autre Monde*, contenant les horribles tourments d'enfer et les admirables joies du paradis.... par François Arnould, chanoine de l'église cathédrale de Riez, imprimé à Arras en 1616, chez G. de la Rivière. Nous n'osons suivre l'auteur dans ses descriptions, les unes sont par trop repoussantes, et les autres rappel-

tester les nôtres. Il affirme, p. 281, que les magiciens de Pharaon couvrirent toute l'Égypte de grenouilles. Or, l'Écriture ne dit rien de semblable, et nos docteurs catholiques pensent au contraire qu'ils n'en produisirent qu'une petite quantité, à la différence de Moïse, qui en avait couvert l'Égypte. On pourrait même soutenir qu'ils ne produisirent que de celles qui existaient déjà, comme ferait Robert Houdin. Il ne faudrait pas faire dire au texte sacré plus qu'il ne dit. (*Voy. art. PHARAON.*)

lent trop le paradis de Mahomet. Mais assurément Swedemborg n'a pas le mérite de l'invention. On nous pardonnera la citation suivante à cause de son originalité ; elle est empruntée à la description de l'enfer. L'auteur s'adresse aux femmes mondaines destinées à y expier un jour leurs méfaits : « N'entends-tu pas que déjà on t'appelle damnée ? Si tu savais entendre les cloches quand elles sonnent, elles ne te disent autre chose sinon que *damnée, damnée, damnée* (181) ! »

MALACHIE — « Malachie est-il un personnage réel, ou bien ce nom n'est-il qu'un pseudonyme ? question insoluble, que les hommes les plus doctes se sont posée, et qu'ils ont résolue d'une manière contradictoire. Pour le docte Huet, Malachie est un personnage réel ; pour dom Mabillon, Malachie est un pseudonyme.

« Malachie est le dernier des petits prophètes, dit l'évêque d'Avranches ; les rabbins croient qu'il fit partie de la grande synagogue avec les prophètes Aggée et Zacharie. Le pseudo-Epiphanie dit qu'il était de la tribu de Zabulon, qu'il naquit à Sopha, après le retour de la captivité ; le pseudo-Dorothee écrit *Sopha* ou *Socha*, ville de la même tribu, où il mourut jeune encore, et fut enterré. Ce prophète ne marque pas l'époque où il a paru ; mais d'après saint Jérôme, les prophètes qui gardent le silence à cet égard doivent être censés contemporains de ceux après lesquels ils sont classés ; il aurait donc vécu en même temps que les prophètes Aggée et Zacharie, et sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe. Telle est l'opinion de saint Jérôme, d'Eusèbe, de Théodoret, de saint Augustin, des cabalistes, du Sader-Ollam et de David Gantz. Toutefois Malachie est plutôt venu après ces prophètes, qu'il n'a été leur contemporain, puisqu'il est mort jeune. Cette remarque a été faite par Clément d'Alexandrie, par saint Jérôme et par saint Cyrille ; la place qu'il occupe parmi les petits prophètes fait voir qu'il est postérieur aux autres, car il se trouve le dernier ; les sujets qu'il traite le prouvent également ; en effet, Aggée et Zacharie encouragent le peuple dans la restauration du temple, et Malachie exhorte les prêtres à remplir leur ministère avec toute la sainteté qu'il exige : la prophétie de Malachie a donc été faite après la restauration du temple, et par conséquent après celles d'Aggée et de Zacharie. *Vous offrez sur mon autel un pain souillé, et vous demandez en quoi vous m'avez déshonoré ; en cela même que la table du Seigneur est méprisée, ainsi que vous en convenez... Quel*

(181) Un moine traduisait autrement le son des cloches vers le XII^e siècle, du temps qu'on prêchait encore en latin : *Quæritis a me, fratres charissimi, quæ sit via paradisi ; hoc vobis quotidie dicunt campanulæ monasterii nostri : Dando, dando, dando*

(181^{*}) *Offertis super altare meum panem pollutum, et dicitis : In quo polluimus te ? In eo quod dicitis : Mensa Domini despecta est.*

10. *Quis est in vobis, qui claudat ostia, et incendat altare meum gratuito ? non est mihi voluntas in*

est celui d'entre vous qui ferme les portes du temple, et qui allume gratuitement le feu de mon autel ?... Et vous avez déshonoré mon nom, puisque la table du Seigneur est souillée et les offrandes méprisées ainsi que le feu qu'elles consume, selon votre propre aveu (181^{}).* Saint Cyrille croit que Malachie est postérieur à Esdras et à Néhémie ; mais cette opinion ne peut se concilier avec celle qui veut qu'il soit mort jeune encore, et elle n'est pas davantage conforme au calcul des meilleurs chronologistes. Il me semble qu'on doit le placer entre l'inauguration du temple, la sixième année du règne de Darius fils d'Hystaspe, et la seconde visite d'Esdras, qui eut lieu la septième année du règne d'Artaxerxès Longue-Main, puisque Malachie se trouve compris dans la liste des auteurs canoniques dressée par Esdras, d'après l'ordre de la grande Synagogue, du temps d'Artaxerxès Longue-Main.... On ne saurait admettre, comme le prétendent Jonathan, auteur de la paraphrase chaldaïque, et les anciens docteurs juifs, que Malachie est le même qu'Esdras. Saint Jérôme, qui penche pour cette opinion, dit qu'elle s'accorde parfaitement sous le rapport des temps, et que tout ce que l'un a écrit, se trouve dans le livre de l'autre.... Mais il est facile de réfuter ces conjectures ; de ce que deux personnes ont été contemporaines, il ne s'ensuit pas qu'elles ne forment qu'un seul être, et le livre de l'une ne se trouve pas réellement dans les écrits de l'autre... » (F. P.-D. Huet, *Démons*. art. *Malachie*.)

Ainsi dit le docte Huet, mais nous ne saurions admettre avec lui la règle posée par saint Jérôme, que le rang occupé par les diverses prophéties dans le canon des Ecritures, peut servir de base, pour déterminer le rang chronologique des prophètes qui les ont écrites : Jonas est un exemple du contraire ; sa prophétie ne vient qu'après celles de Osée, Joël, Amos et Abdias, auxquels il est antérieur. Écoutons maintenant le savant Mabillon.

« Malachie, le dernier des douze petits prophètes, est tellement inconnu, que l'on doute même si son nom est un nom propre, et s'il n'est pas mis pour un nom générique, qui signifie un ange du Seigneur, un envoyé, un prophète, car il paraît par Aggée et par le prophète que nous citons sous le nom de Malachie, qu'en ces temps-là on donnait assez souvent aux prophètes le nom de *Malach-Jehova*, ou d'envoyés du Seigneur. Les Septante ont rendu l'hébreu *Malachi*, par son ange, au lieu de *mon ange*, que porte l'hébreu, et plusieurs pères ont cité Malachie sous le nom d'*ange du Seigneur*. L'auteur d'u vobis, dicit Dominus exercituum, et munus non suscipiam de manu vestra.

11. *Ab ortu enim solis usque ad occasum, magnum est nomen meum in Gentibus : et in omni loco sacrificatur, et offertur nomini meo oblatio munda, quia magnum est nomen meum in Gentibus, dicit Dominus exercituum.*

12. *Et vos polluistis illud in eo quod dicitis : Mensa Domini contaminata est : et quod superponitur contemptibile est, cum igne qui illud devorat (Malach. 41.)*

quatrième livre d'Esdras et Tertullien joignent ensemble les noms de Malachie et d'ange du Seigneur. Origène a cru que Malachie était un ange incarné, plutôt qu'un prophète; mais ce sentiment n'est pas soutenable: il est bien plus vraisemblable que Malachie n'est autre qu'Esdras; et c'est l'opinion des anciens hébreux, du paraphraste chaldéen, de saint Jérôme et de l'abbé Rupert. »

Nous ne prendrons point parti sur cette question; mais, comme on le voit, les raisons sont assez faibles de part et d'autre. Au surplus, il importe peu pour le fond, car s'il est impossible d'établir l'authenticité du livre de Malachie, il n'en est pas de même de son autorité, puisque personne n'a jamais pensé à nier sa canonicité, et qu'il est cité en différents passages du Nouveau-Testament. Saint Luc reproduit cette prophétie de Malachie: « J'envoie mon ange, qui préparera la voie devant vous. » Les disciples du Sauveur faisaient allusion à cette même prophétie, lorsqu'ils disaient: « Pourquoi les scribes disent-ils qu'il faut qu'Elie vienne auparavant? » L'ange qui apparut à Zacharie, l'avait en vue quand il dit: « Il le précédera avec l'esprit et la vertu d'Elie, pour réunir les cœurs des pères avec ceux des enfants. » Saint Paul rappelle également la prophétie Malachie par ces paroles: « L'aîné sera assujéti au plus jeune, selon qu'il est écrit, j'ai aimé Jacob, et j'ai haï Esau. » (Voy. *Matth.* xi, 10. — *Marc.* i, 2; — ix, 10. — *Luc.* i, 17. — *Rom.* xi, 13).

La prophétie de Malachie est une invective contre les désordres qui régnaient parmi les Juifs de son temps, les mêmes que ceux dont on lit le détail au livre de Néhémie, et que cet homme de Dieu ne parvint à extirper qu'à force de courage et de persévérance: l'avarice des ministres de l'autel, l'inobservance de la loi, le peu de zèle pour le culte du Seigneur.

Elle contient une prédiction contre l'Idumée; elle annonce le Messie et son précurseur, et se termine par un très-court chapitre dont le sens littéral s'applique à la destruction définitive de Jérusalem, et qu'on a coutume d'entendre de la fin du monde, dont la destruction de Jérusalem était une figure.

Je vous ai aimés, dit le Seigneur, et vous dites, en quoi nous avez-vous aimés? Est-ce qu'Esau et Jacob n'étaient pas frères, dit le Seigneur; or j'ai aimé Jacob, et j'ai haï Esau. J'ai fait de ses montagnes une solitude, et j'ai donné

(182) 2. Dilexi vos, dicit Dominus, et dixistis: In quo dilexisti nos? Nonne frater erat Esau Jacob, dicit Dominus, et dilexi Jacob,

3. Esau autem odio habui et posui montes ejus in solitudinem, et hæreditatem ejus in dracoæ deserti.

4. Quod si dixerit Idumæa: Destructi sumus, sed revertentes ædificabimus quæ destructa sunt: Hæc dicit Dominus exercituum: isti ædificabunt, et ego destruam: et vocabuntur termini impietatis, et populus cui iratus est Dominus usque in æternum.

5. Et oculi vestri videbunt: et vos dicetis: Magnificetur Dominus super terminum Israel (*Malach.* i).

(182) 1. Ecce ego mitto Angelum meum, et præ-

son héritage aux dragons du désert. Que si les Iduméens disent: Notre maison a été détruite, mais nous reviendrons et nous la relèverons de ses ruines; voici ce que répond le Seigneur des armées: Ils édifieront, moi je détruirai, et on les appellera une terre d'impunité, et un peuple contre qui le Seigneur s'est irrité pour toujours; et vos yeux le verront, et vous direz: Que le Seigneur soit glorifié dans la terre d'Israël (182).

L'Idumée était alors en effet un désert, puisque Nabuchodonosor l'avait dévastée et dépeuplée. A trois siècles de là, les malheureux restes de la nation commençaient à reprendre quelque consistance; mais ayant eu l'imprudence de provoquer la colère de Judas Machabée, ils furent réprimés avec une violence sans égale, et définitivement effacés du rang des peuples par Jean Hyrcan, son neveu. Le Seigneur détruisit la maison, qu'ils commençaient à relever.

Après avoir reproché aux prêtres de présenter sur les autels du Seigneur des offrandes souillées, le prophète ajoute, au nom du Dieu dont il est l'organe: Je ne recevrai plus les offrandes de vos mains, car mon nom est adoré parmi les nations depuis l'orient jusqu'à l'occident, et l'on m'immole en tout lieu une victime pure. Et ensuite, un peu plus loin: Voilà que j'envoie mon ange, et il préparera la voie devant moi; et aussitôt le dominateur que vous attendez, l'ange du Testament, que vous désirez, viendra dans son temple. Le voilà qui vient, dit le Seigneur des armées; et qui pourra prévenir le jour de son avènement? qui pourra fixer sur lui ses regards? car il sera comme un feu qui liquéfie, comme l'herbe des foulons. Il s'assiera comme celui qui fait fondre et purifie l'argent; il purifiera les fils de Lévi, il les coupellera comme l'or et l'argent, et ils offriront ensuite au Seigneur des sacrifices de justice. Et le sacrifice de Juda et de Jérusalem sera agréable au Seigneur comme aux premiers jours, comme dans les anciennes années (182*).

Le passage suivant ne peut pas davantage s'appliquer à un autre objet qu'à la loi nouvelle. Voilà qu'un jour viendra, enflammé comme la fournaise; les orgueilleux et les impies seront comme l'étaupe, le jour qui vient les consumera, dit le Seigneur des armées, et ne leur laissera ni racines ni germe. Mais vous qui craignez mon nom, le soleil de justice se lèvera sur vous, le salut sera à l'ombre de ses ailes, et vous sortirez, et vous bondirez d'allégresse comme les génisses du trou-

parabit viam ante faciem meam: Et statim veniet ad templum suum Dominator, quem vos quaeritis: et Angelus testamenti, quem vos vultis, Ecce venit, dicit Dominus exercituum.

2. Et quis poterit cogitare diem adventus ejus, et quis stabit ad videndum eum? Ipse enim quasi ignis conflans, et quasi herba fullonium.

3. Et sedebit conflans, et emundans argentum, et purgabit filios Levi, et colabit eos quasi aurum, et quasi argentum, et erunt Domino offerentes sacrificia in justitia.

4. Et placebit Domino sacrificium Juda et Jerusalem, sicut dies sæculi, et sicut anni antiqui (*Malach.* iii.)

peau. Au jour que je serai, dit le Seigneur des armées, vous écraserez les impies, qui seront comme de la cendre sous vos pieds. (En attendant) souvenez-vous de la loi que j'ai dictée sur l'Horeb pour tout Israël à Moïse, mon serviteur, souvenez-vous de mes préceptes et de mes observances. Voilà que je vous enverrai le prophète Elie avant l'avènement du grand et horrible jour du Seigneur, et il réconciliera le cœur des pères avec les enfants, et avec les cœurs des pères des enfants, de peur qu'à mon arrivée je ne frappe la terre d'anathème (183).

Nous ne nions pas que, dans un sens éloigné, quelques-unes de ces expressions ne puissent convenir à la fin du monde; mais ce qui doit empêcher surtout qu'on ne les lui applique dans leur sens naturel, c'est ce dernier membre de phrase : *De peur qu'à mon arrivée je ne frappe la terre d'anathème.* En effet si le prophète Elie doit précéder l'avènement annoncé, pour empêcher l'anathème divin, ce n'est donc pas à la fin du monde, puisque alors l'anathème sera prononcé. Mais, pourrait-on dire, s'il est ici question du premier avènement du Fils de Dieu, comment ce jour peut-il être appelé grand et terrible? Il fut grand et terrible pour la Synagogue, puisque c'était sa dernière heure; il fut grand et terrible pour Jérusalem, dont il préparait la destruction, et pour la nation entière, à laquelle il présageait une ruine irrémédiable. (Voy. art. HÉNOCH).

MALCHUS. (Guérison de son oreille coupée par saint Pierre.) Lorsque Jésus-Christ fut saisi et garotté au jardin des Oliviers, *Simon Pierre, qui était armé d'un glaive, le tira du fourreau, et frappa un des serviteurs du grand prêtre, nommé Malchus, auquel il coupa l'oreille droite. Mais Jésus dit à Pierre : Remettez votre glaive dans le fourreau (184).* Ensuite, « touchant l'oreille du blessé, il le guérit, et cum tetigisset auriculam ejus, sanavit eum (Luc. xxii, 51). »

Les quatre évangélistes rapportent ce même fait; saint Luc mentionne seul la guérison.

Tout ce que nous pourrions ajouter à ce récit ne serait propre qu'à en altérer la belle et touchante simplicité.

Le Sauveur venait d'accomplir un miracle de puissance, en faisant, d'une seule parole, tomber à la renverse l'escorte qui s'appêtait à le saisir; il en accomplit un second, tout de miséricorde et de mansuétude, avant de

(183) 1. Ecce enim dies veniet succensa quasi caninus : et erunt omnes superbi et omnes facientes impietatem, stipula : et inflammabit eos dies veniens, dicit Dominus exercituum, quæ non derelinquet eis radicem et germen.

2. Et oriatur vobis timentibus nomen meum. Sol justitiæ, et sanitas in pennis ejus : et egrediemini, et salietis sicut vituli de armento.

3. Et calcabitis impios, cum fuerint cinis sub planta pedum vestrorum, in die qua ego facio dicit Dominus exercituum.

4. Mementore legis Moysi servi mei, quam mandavi ei in Horeb ad omnem Israël, præcepta et judicia.

5. Ecce ego mittam vobis Eliam prophetam, antequam veniat dies Domini magnus, et horribilis.

6. Et convertet cor patrum ad filios, et cor filiorum

monter au Calvaire. Ainsi devait s'accomplir le salut du monde, qui fut lui-même l'œuvre de la toute-puissance réunie à la miséricorde.

MANNE MIRACULEUSE DU DÉSERT.

Il n'est pas un seul de tous les faits bibliques que le rationalisme n'ait essayé de réduire aux proportions les plus infimes. Ainsi, sous le prétexte de la manne officielle, qui s'emploie comme médicament, des écrivains ont osé dire qu'il ne fut pas difficile à Moïse de nourrir son peuple dans le désert. Or, sans compter que les substances purgatives ne peuvent servir d'aliments, il y aurait complète insuffisance dans la quantité.

Toute la manne emmagasinée en France depuis des années, et qui a été recueillie de divers pays, ne suffirait pas pour *médicament* un jour la ville de Paris, avec son million d'habitants, et le chef du peuple de Dieu en avait plus de deux à *nourrir*. En outre, il ne pouvait en recueillir que dans l'espace borné de son campement, et dans un désert qui en produit peu, au dire des voyageurs et des naturalistes.

Les tamariniers du désert de l'Arabie donnent en certaines saisons une manne purgative, et là-dessus on s'écrie magistralement : Voilà la manne dont Moïse nourrit son peuple (184*). Pauvre peuple et pauvre conjecture !

La manne du commerce est un suc naturellement ou forcément extravasé de l'écorce ou des feuilles de certains arbres dans les pays chauds. La plus grande partie de celle qui s'emploie en France, provient de la Calabre où on la recueille sur deux espèces de frêne, et où l'on ne songe guère à en faire usage en place de pain. Les Arabes emportent dans leurs voyages quelques larmes de celle du tamarinier, ou même quelques fruits de l'arbre, et s'en servent comme d'un laxatif, quand leur estomac, fatigué par la marche et la chaleur, refuse les aliments.

On en recueille en France, aux environs de Briançon, sur les feuilles du mélèze. « En Orient, on fait usage d'une autre espèce de manne, qui vient d'un petit arbrisseau épineux, nommé *alhazi* ou *agul*, et qui croît abondamment en Egypte, en Arménie, en Géorgie, autour du mont Ararat et d'Échabanes, et dans quelques îles de l'Archipel, même en Perse, où les peuples appellent cette manne *transchibin*, de même

ad patres eorum, ne forte veniam, et percutiam terram anathemate. (Malach. iv.)

(184) Simon ergo Petrus habens gladium eduxit eum, et percussit pontificis servum : et abscondit auriculam ejus dexteram. Erat autem nomen servo Malchus. Dixit ergo Jesus Petro : Mitte gladium tuum in vaginam. Calicem quem dedit mihi Pater, non bibam illum? (Joan. xviii, 10, 11.)

(184*) Divers arbres buissonneux y viennent aussi; tels sont l'*Acacia gommifera*, ou l'épine d'Égypte, qui fournit la gomme arabique, substance qui, au besoin, peut servir de nourriture, le tamarinier qui, dans les mois de juin et de juillet, laisse transpirer un suc doux et aromatique, nommé encore *elmann*, et qui est la manne de Moïse. » (MALTE-BRUN, Sur l'Arabie, 1. 126.)

que les Arabes la nomment *thereniabin* et *tranjibin* (185). »

On trouve encore de la manne sur le pin, le sapin, le chêne, le genévrier, l'érable, l'olivier, le cèdre, le figuier, et sur plusieurs autres arbres, notamment sur l'acacia d'Égypte. La gomme arabique est une manne; l'oliban qu'on brûle dans les églises sous le nom d'encens, est une manne. Il y a loin de tout cela aux récits de Moïse.

Le soir, la caille apparut, dit-il, et le camp s'en trouva rempli; le matin, une rosée couvrait la terre autour du camp. La terre en étant ainsi recouverte, il apparaissait dans la solitude comme une grenaille, quelque chose d'écrasé dans le mortier, pareil à une bruine répandue sur la terre. Ce qu'ayant vu, les fils d'Israël se dirent les uns aux autres, *manhu*; ce qui veut dire, qu'est-ce que cela? car ils ne savaient pas ce que c'était. Moïse leur répondit; c'est le pain que le Seigneur vous donne, pour vous nourrir, et voici ce qu'il ordonne: que chacun en recueille ce qu'il faut pour le sustenter: un gomor (183*) par personne. Prenez-en de la sorte suivant le nombre de ceux qui habitent dans chaque tente.

Les fils d'Israël ayant ainsi fait, ils en recueillirent les uns plus, les autres moins; ensuite ils mesurèrent un gomor pour chacun, et ceux qui en avaient recueilli davantage n'en eurent pas plus; ceux qui en avaient recueilli moins, n'en trouvèrent pas moins; il en resta à chacun ce qu'il fallait pour le nourrir.

Moïse leur dit: que personne n'en garde jusqu'au lendemain; ils ne l'écouterent pas, et il y en eut qui en réservèrent jusqu'au lendemain, mais ils la trouvèrent remplie de vers; elle se corrompit, et Moïse se mit en colère contre eux.

Chacun en ramassait donc ce qu'il en

(185) VALMIST DE BONARE, *Diction. d'Histoire naturelle*.

(185*) Environ six litres.

(186) Factum est ergo vespere, et ascendens coartans, cooperuit castra: mane quoque ros jacuit per circuitum castrorum. Cumque operuisset superficiem terræ, apparuit in solitudine minutum et quasi pilo tusum in similitudinem pruinæ super terram. Quod cum vidissent filii Israel, dixerunt ad invicem: *Manhu?* quod significat: Quid est hoc? ignorabant enim quid esset. Quibus ait Moyses: Iste est panis, quem Dominus dedit vobis ad vescendum. Hic est sermo, quem præcepit Dominus: Colligat unusquisque ex eo quantum sufficit ad vescendum: gomor per singula capita, juxta numerum animarum vestrarum quæ habitant in tabernaculo, sic tolletis. Feceruntque ita filii Israel: et collegerunt, alius plus, alius minus. Et mensi sunt ad mensuram gomor, nec qui plus collegerat, habuit amplius: nec qui minus paraverat, reperit minus: sed singuli juxta id quod edere poterant, congregaverunt. Dixitque Moyses ad eos: Nullus relinquat ex eo in mane. Qui non audierunt eum, sed dimiserunt quidam ex eis usque mane, et scatere cœpit vermicibus, atque computruit: et iratus est contra eos Moyses. Colligebant autem mane singuli, quantum sufficere poterat ad vescendum: cumque incalisset, liquebat. In die autem sexta collegerunt cibos duplices, id est, duo gomor per singulos homines: venerunt autem omnes principes multitudinis, et narraverunt Moysi. Qui ait eis: Hoc est quod locutus est Dominus: Requies sabbati sanctificata est

fallait pour la nourriture, et lorsque la chaleur du soleil venait à poindre, elle se fondait.

Le sixième jour, ils en cueillirent une double ration; c'est-à-dire deux gomors par personne. Tous les chefs de la multitude vinrent trouver Moïse, et le lui dirent. Il leur répondit: C'est l'ordre du Seigneur; demain est le jour du sabbat, consacré au Seigneur, faites ce que vous avez à faire, faites cuire ce qui doit être cuit, et réservez pour demain ce qui restera. Ils firent ce que Moïse avait ordonné, et elle ne pourrit pas, et ne se remplit pas de vers.....

Les fils d'Israël appelèrent donc cette nourriture du nom de manne; elle était comme de la graine blanche de coriandre, et avait goût de farine mêlée de miel.... Les fils d'Israël vécurent de manne pendant quarante ans, en attendant qu'ils trouvassent une terre habitable; ce fut leur seul aliment jusqu'au moment où ils atteignirent les confins de la terre de Chanaan..... (186).

Sur quoi il faut remarquer que la manne officinale ne ressemble point à de la graine de coriandre, qu'elle n'a ni la saveur ni l'odeur de farine détrempée de miel, qu'elle ne se recueille pas tous les jours de l'année sauf le samedi, qu'elle se conserve plus d'un jour, que les vers ne s'y mettent pas, qu'elle ne fond point au soleil; au contraire, elle s'y durcit.

Pour ce qui est du fait en lui-même, c'est un de ceux qui semblent les mieux prouvés de toute l'histoire, ou plutôt c'est le mieux prouvé. Une nation entière, la nation qu'il concerne, le croit et l'a toujours cru depuis le moment marqué pour son accomplissement.

Il y a dix-neuf siècles, l'apôtre saint Paul le lui rappelait comme un fait admis sans contestation: « l'arche du testament, lui

Domino cras, quodcumque operandum est, facite: et quæ coquenda sunt coquite: quidquid autem reliquum fuerit, reponite usque in mane. Feceruntque ita ut præceperat Moyses, et non computruit, neque vermis inventus est in eo. Dixitque Moyses: Comedite illud hodie, quia sabbatum est Domini: non inveniatur hodie in agro. Sex diebus colligit: in die autem septimo sabbatum est Domini, idcirco non inveniatur. Venitque septima dies: et egressi de populo ut colligerent, non invenerunt. Dixit autem Dominus ad Moysen: Usquequo non vultis custodire mandata mea, et legem meam? Videte quod Dominus dederit vobis sabbatum, et propter hoc die sexta tribuit vobis cibos duplices: maneat unusquisque apud semetipsum, nullus egrediatur de loco suo die septimo. Et sabbatizavit populus die septimo. Appellavitque domus Israel nomen ejus *Man*; quod erat quasi semen coriandri album, gustusque ejus quasi similitæ cum melle. Dixit autem Moyses: Iste est sermo, quem præcepit Dominus; imple gomor ex eo, et custodiatur in futuras retro generationes, ut noverint panem, quo alui vos in solitudine, quando educti estis de terra Ægypti. Dixitque Moyses ad Aaron: Sume vas unum, et mitte ibi *Man*, quantum potest capere gomor: et repone coram Domino, ad servandum in generationes vestras, sicut præcepit Dominus Moysi. Posuitque illud Aaron in tabernaculum reservandum. Filii autem Israel comederunt *Man* quadraginta annis, donec venirent in terram habitabilem: hoc cibus alii sunt, usquequo tangerent fines terræ Chanaan. Gomor autem decima pars est Eph. (*Exod. xvi, 13-36*).

lisait-il, était recouverte d'or de tous côtés, et contenait une urne d'or remplie de manne, la baguette d'Aaron, qui avait reverdi, et les tables du Testament ; *arcam Testamenti circumtectam ex omni parte auro, in qua urna aura habens manna, et virga Aaron, quæ fronderat, et tabulæ Testamenti* (187). Il y a trois mille ans, le Psalmiste le rappelait de même, comme un des événements les plus glorieux et les plus importants de l'histoire nationale : « Le Seigneur commanda aux nuages, et ouvrit les portes du ciel ; il fit pleuvoir la manne pour nourrir nos pères ; il les rassasia du pain des cieus, *mandavit nubibus desuper, et januas cæli aperuit. Et pluit illis manna ad manducandum, et panem cæli dedit eis* ? (188). »

Quelques jours après la cessation du phénomène, Josué, le successeur de Moïse, en consignait le souvenir par écrit : « Les fils d'Israël, disait-il, s'arrêtèrent à Galgala, et firent la Pâque dans la plaine de Jéricho, le soir du quatorzième jour du mois. Le lendemain, ils mangèrent des fruits de la terre, des pains azymes et des gâteaux de blé nouveau. La manne cessa de tomber aussitôt qu'ils eurent mangé des fruits de la terre, et les fils d'Israël ne firent plus usage de cet aliment ; *defecitque manna postquam comederunt de frugibus terræ* (189). »

Moïse écrivait le récit de l'événement au moment même qu'il s'accomplissait, et le publiait en face de la nation qu'il concernait ; nous avons rapporté ses paroles.

Quoi donc de plus authentique et de mieux prouvé que ce miracle insigne et prolongé, qui eut pour témoins deux générations d'un peuple entier, et sur l'existence duquel il ne s'est jamais élevé de réclamations ni même de doutes, si ce n'est de nos jours ? Et il est trop tard de venir quatre mille ans après l'événement le nier à la face de toutes les générations qui l'ont cru, ou l'expliquer autrement que les écrivains qui en furent les témoins (190).

MARIE (la sainte Vierge). — I. *Prophéties qui l'annoncent.* Les prophéties relatives à la naissance du Messie, sont applicables à la divine Vierge qui devait être sa mère. Ce n'est que pour lui et par lui que Marie devait être quelque chose, aussi n'est-elle pas annoncée d'une manière particulière et spéciale dans les saintes Ecritures. Ou peut-être ne convenait-il pas que celle qui devait être le plus parfait modèle de la vie humble et cachée, fût annoncée au son de la trompette dès le lointain des âges. La seule prophétie manifeste qui se rapporte à la divine Vierge, est celle qui remonte à l'origine même de l'humanité : *Je mettrai, ô serpent séducteur, l'inimitié entre la femme et toi ; entre ta descendance et la sienne ; elle t'écrasera la tête et tu chercheras à lui mordre le talon* (191).

(187) Hebr. ix, 4.

(188) Psal. lxxvii, 23.

(189) Jos. v, 12.

(190) Il ne faut pas juger ce fait sur le récit de l'historien Josèphe, qui, suivant son habitude, le défigure, et semble faire amende honorable en présence de ses lecteurs, de la liberté qu'il prend de le

Sur quoi il faut remarquer avec plusieurs Pères de l'Eglise, que cette expression de la *descendance de la femme*, et de la femme seule, annonçait déjà un profond mystère, que les plus habiles parmi les docteurs de l'ancienne loi n'auraient pas été aptes à pénétrer ; mystère qui a été pleinement accompli par l'enfantement virginal de Marie.

Nous ne dirons rien du texte équivoque d'Isaïe : *Virgo concipiet et pariet filium*, précisément parce qu'il est équivoque.

Les exégètes catholiques font de grands efforts pour démontrer que l'expression hébraïque veut bien dire qu'une *vierge enfantera* ; il est possible en effet ; mais leurs adversaires le contestent aussi vivement, il devient difficile de juger. Quoi qu'il en soit, ce passage, qui se rapporte selon la lettre à la naissance du fils du prophète, se rapporte selon l'esprit à la naissance de Fils de Marie, comme l'a remarqué l'évangéliste saint Matthieu. Et c'est même sur cette double signification que roule en partie l'équivoque, et à cause d'elle qu'elle existe.

Mais si les prophéties verbales relatives à la sainte Vierge sont si peu nombreuses dans l'Ecriture, il n'en est pas de même des prophéties figuratives. La première femme portait encore le nom significatif de vierge, *virago*, lorsqu'elle introduisit le péché dans le monde. La baguette d'Aaron, fleurissant quoique sans feuilles et sans racines, la javelle de Gédéon, trempée seule de la rosée des cieus au milieu d'un champ aride, ou seule préservée au milieu d'un champ humecté, sont des figures mystérieuses de la divine Vierge, produisant d'elle-même le fruit du salut, seule préservée de la corruption, et de toutes les créatures seule féconde dans la virginité.

Le salut de tout un peuple devenu le prix de la beauté d'Esther, la victoire remportée par Jephthé au prix du dévouement d'une jeune vierge, sont des figures plus significatives encore. La naissance d'Isaac, l'héritier de la promesse ; de Joseph, le sauveur de ses frères et de l'Egypte ; de Jacob, le supplantateur ; de Samson, le fort, le nazaréen, issus de la stérilité même, annonçaient l'enfantement mystérieux de la Vierge. La chaste Judith, la prophétesse Débora, la perfide Jahel enfonçant un clou dans la tête de l'oppresser du peuple juif, annonçaient, chacune à leur manière, la Vierge immaculée qui devait écraser sous son pied la tête du serpent. Il faudrait de longues pages pour développer ces prophétiques analogies ; elles l'ont été dans plus d'un ouvrage composé en l'honneur de Marie ; ce n'est pas le lieu de les relater.

Nous préférons initier le lecteur aux élucubrations moins poétiques de quelques pédantesques, mais sincères et vénérables

relater. A l'en croire, tout est imprévu, à l'annoncement, surprise pour Moïse lui-même. Le misérable historien, que la postérité ne saurait assez flageller : (Voy. *Ant. Jud.*, liv. iii, ch. 1.)

(191) *Inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen tuum et semen illius: ipsa conteret caput tuum, et tu insidiaberis calcaneo ejus.* (Genes. iii, 15.)

amants de la divine Vierge, des cabalistes, ne fût-ce que pour la rareté du fait.

La langue hébraïque a trois noms de quatre lettres d'une merveilleuse et divine vertu, les noms de Dieu, de Jésus et de Marie.

Le premier est le grand *semhamphoras*, ou nom ineffable, que les dévots ne prononçaient jamais, et qu'on appelait pour cette cause en langue grecque ἀνεκλάμτος. C'est le *tetragrammaton* des cabalistes. (Voy. l'art. CABALE), le redoutable, *Jehovah*, que les uns prononcent par respect *iahueh*, *Iahoh* et même *iah*, et que les autres changent en *Adonai* ou *Elohim*. Les quatre lettres qui concourent à le former sont *iod*, *hé*, *vau*, *hé* : יהוה. La véritable prononciation, et peut-être même la véritable manière de l'écrire, est perdue.

Ce nom est attribué d'une manière positive au Messie, par Jérémie, dans son xxxiii^e chapitre : *Je susciterai à David un juste germe ; et roi il régnera, et il sera la sagesse : il exercera l'empire et rendra la justice sur la terre. En ce jour, Juda sera sauvé, Israël reposera dans la sécurité, et voici le nom dont on l'appellera, Jehovah, notre justice* (192). Mais les talmudistes, pour éviter l'argument qui résulte de ce texte, l'altèrent en lisant יהוה au lieu de יהוה, ce qui veut dire, et voici le nom que lui donnera Jehovah.

Les quatre lettres du nom de Jehovah ont chacune une signification non moins mystérieuse que le nom tout entier : ainsi la première, *iod*, qui signifie *principe*, représente le Père, principe des deux autres personnes. La seconde, *hé*, qui veut dire *être* ou *être*, représente le Fils, dans lequel est la vie de tout ce qui existe. La troisième, *vau*, copulative dans la langue hébraïque, représente le Saint-Esprit, lien du Père avec le Fils, et leur mutuel amour. La quatrième, *hé*, se trouve ici reduplicative, comme le Fils, qu'elle a déjà exprimé, jouit d'un double privilège dans le grand mystère de la divine trinité : il est *produit* et *produisant*, tandis que le Père n'est que *produisant*, et le Saint-Esprit uniquement *produit*.

Il y a encore bien d'autres mystères non moins profonds dans ces quatre lettres, mais nous sommes forcé de les passer sous silence, pour arriver à notre objet.

Le second nom *tetragrammaton* est celui du Sauveur, que les Juifs appellent *Jesuagh*, יהוה, des quatre lettres *iod*, *schin*, *vau* et *ghain*, et venant de la racine יהוה, qui signifie *sauveur* et *salut*. Toutefois les talmudistes contestent fortement aux chrétiens ce beau privilège pour leur Messie, et prétendent que son véritable nom doit s'écrire par trois lettres, comme l'écrivent et le prononcent d'ailleurs les chrétiens eux-mêmes, יהוה, *iod*, *schin* et *vau*. Mais on leur fait voir par différents témoignages qu'ils sont dans l'erreur, et entre autres par celui de rabi

(192) Suscitabo David germen justum : et regnabit Rex, et sapiens erit : et faciet judicium, et justitiam in terra. In diebus illis salvabitur Juda, et Israel habitabit confidenter, et hoc est nomen quod vocabunt eam, Jehovah justus noster (Jerem. xxxiii. 5).

(193) Nous formons le monogramme du nom du

Haccados, relaté par Galatinus au 18^e chapitre du iii^e livre de ses *Arcanes*, lequel rabbi Haccados, écrivant longtemps avant l'avènement de Jésus-Christ, disait au consul Antonin que le Messie s'appellerait *Jesuagh*, quoique les peuples de la gentilité dussent l'appeler *Jésu*, et prouvait cabalistiquement cet avancé par ce passage du xliix^e chapitre de la *Genèse*, *veniat qui mittendus est, et ipse*, dans lequel on trouve les premières lettres de son nom, de même que dans le fameux acrostiche sibyllin Ιησους Χριστος Θεου Υιου Σωτηρ. (Voy. l'art. SIBYLLES).

On le prouve encore par le titre de la croix conservé à Rome, et par d'autres témoignages non moins positifs, qu'il serait superflu de relater ici.

Toutefois nous ne devons pas laisser passer inaperçues les précieuses remarques qui suivent. Dans le nom mystérieux de *Jesuagh* on retrouve deux lettres du nom *semhamphoras*, ou ineffable, *iod* et *vau*. La troisième lettre de ce nom, le *hé*, étant jointe à ces deux premières, il en résulte le mot IHU, qui est l'anagramme du nom du Sauveur, pourvu qu'on le surmonte de la croix, de cette manière II[†]IU (193).

Mais ce n'est pas tout : Jean Chéradame, dans son *Alphabet mystique de la langue sainte*, fait cette remarque : Les Hébreux reçurent de Dieu autant de préceptes affirmatifs, qu'il y a d'os au corps humain ; savoir, deux cent quarante-huit, et autant de préceptes négatifs qu'il y a de nerfs : savoir, trois cent soixante-cinq. Or ce sont les nombres exprimés par les deux noms *Elohim* et *Jesu*, pourvu qu'on écrive ce dernier avec trois lettres seulement. Et si on additionne, en y ajoutant une unité, la valeur des lettres du mot *Elohim*, écrites elles-mêmes comme elles se prononcent chacune en particulier, on trouvera le même nombre que dans les deux mots réunis et dans le mot hébreu qui veut dire *jugement* ; d'où il sera facile de conclure, que Dieu, *Elohim*, a donné tout jugement, tant des préceptes positifs que des préceptes négatifs, à son fils *Jésus* ; ce qui explique merveilleusement ce passage du v^e chapitre de l'*Évangile* selon saint Jean : *Le Père ne juge personne, mais il a abandonné tout le jugement à son Fils* (194).

Nous déposons ici ces remarques préliminaires, pour préparer le lecteur aux mystères cabalistiques du divin nom de Marie.

Le troisième nom *tetragrammaton* est celui de la très-sainte Vierge ; il se compose en effet des quatre lettres *mem*, *res*, *iod*, *mem*. Et tel est bien le nom hébreu, en donnant à la lettre *iod* la valeur d'une consonne, d'où résulte un mot dyssyllabique, *Mirjam*. Ainsi l'écrivit saint Luc, au premier chapitre de son *Évangile*. Les versions chaldaiques et

Sauveur d'une manière différente, à cause de la différence du langage : II[†]IS ; ce qui veut dire *Jésus*, Sauveur des hommes, par la vertu de la †, ou *Jesus Hominum Salvator per Crucem*.

(194) Pater non judicat quemquam, sed omne judicium dedit Filio. (Joan. v. 22.)

syriaque prononcent *Mirjam*. *Mirjam* est aussi le nom de la sœur de Moïse, comme on peut le voir au xv^e chapitre de l'*Exode*; le traducteur grec de saint Mathieu est le seul qui ait écrit *Maria* de trois syllabes, si on en excepte les Septante, qui avaient lu de la même manière; partout ailleurs que dans la langue grecque, ce nom est de deux syllabes et indéclinable.

Or dans le nom de *Mirjam*, il n'y a que les quatre consonnes *mem, res, iod* et *mem* qui comptent, car les voyelles n'ont pas le rang de lettres dans l'hébreu, dans le chaldéon ni dans le syrien.

Voici le premier mystère renfermé dans ce nom : Georges Vénitien, dans son *Harmonie du monde* (195), assure que les cabalistes juifs enseignaient ceci dans leurs doctrines secrètes : savoir, qu'il y a une créature plus sainte et plus parfaite que toutes les autres, dont la fonction est de se tenir perpétuellement devant la face de Dieu, et d'introduire en sa présence celles qui doivent y paraître; ce grand introducteur de la cour céleste s'appelle *Mutraton* (196); or le mot *mutraton* équivaut en chiffres à 999, une unité de moins que la divinité, qui est 1000; 999 est aussi la valeur numérique du nom de Marie, d'où il est facile de conclure que Marie elle-même est le *mutraton*, ou grand introducteur, et premier prince de la cour céleste, l'être le plus saint et le plus grand après Dieu.

Second mystère : Suivant Galatinus, au livre VII, chapitre 2 de ses *Arcanes*, les noms de Jésus et de Marie ont une valeur numérique égale au mot *berith*, qui signifie pacte. Aussi les cabalistes expliquent-ils de cette sorte le passage suivant du xxxiii^e chapitre de Jérémie : *Si ce n'était mon pacte, c'est-à-dire mon amour pour Jésus et pour Marie, je n'aurais pas fait le jour et la nuit, ni créé le ciel et la terre* (197). D'où il est évident que le ciel et la terre ont été créés à cause de Jésus et de Marie.

Troisième mystère : Rabi Haccados, au lieu cité de Galatinus, interprète ces paroles d'Isaïe : *למרה המשרה*, traduites en celles-ci par saint Jérôme, *l'empire du Messie sera multiplié* (198), de manière à en faire sortir les deux autres mots *Mirjam Sarab*, qui signifient *Marie reine*; d'où il conclut que la mère du Messie doit être la reine des cieux et de l'univers, et que son empire doit se multiplier en même temps que celui de son fils. Il faut remarquer encore que le mot *למרה*, *lemarbeh*, qui veut dire *multiplication*, est écrit dans le texte hébreu par un *mem* fermé, contrairement à l'usage, qui

ne permet d'employer cette forme qu'à la fin des mots.

Il y a donc là un autre mystère, qui est sans doute en rapport avec le *Hortus conclusus* du *Cantique des cantiques*. Ce qui n'est pas moins digne de remarque, c'est que le nom de Marie est aussi *ineffable* que celui de Dieu; en effet l'archange Gabriel, en la saluant, n'osa pas d'abord prononcer ce saint nom : Je vous salue, ô pleine de grâce, lui dit-il, *Ave, gratia plena*.

Le saint nom de Marie, considéré d'un point de vue plus sérieux et plus chrétien, n'est pas moins rempli de consolations et d'espérances : il veut dire *l'étoile de la mer*, suivant saint Jérôme et la plupart des Pères. En langue syriaque, il signifie *reine*. Suivant saint Jean Damascène, il signifie *la mer des grâces et des bénédictions*; c'est le même nom, dit ce Père, que celui donné par Dieu dès le commencement aux grands océans qu'il sépara de la terre ferme. D'après d'autres hébraïstes, *Marie* veut dire *celle qui illumine, illuminatrix, seu illuminatio mea*.

Daignez, ô divine Vierge, être pour tous vos enfants ce que votre nom signifie : *l'étoile* qui les dirige au port à travers les dangers de la mer orageuse de ce monde; une *mer* inépuisable de grâces et de pardon; une *lumière* qui brille toujours à leurs yeux pour les éclairer, et surtout un feu qui ranime sans cesse en eux l'ardeur de leur amour pour vous et pour votre divin fils Jésus.

II. *Prophéties de la sainte Vierge*. — *Mon ame glorifie le Seigneur, et mon esprit est ravi de joie dans le Dieu mon sauveur*, répondit l'humble Vierge aux félicitations prophétiques d'Elisabeth, *parce qu'il a abaissé ses regards sur son humble servante. Aussi dorénavant toutes les générations m'appelleront bienheureuse; car le Tout-Puissant, celui dont le nom est saint et dont la miséricorde s'étend de génération en génération sur ceux qui le craignent, a opéré en moi de grandes choses. Armant son bras de puissance, il a dissipé l'orgueil des orgueilleux; fait descendre les puissants de leur trône, et exalté les petits. Il a donné aux indigents l'abondance et laissé les riches dans l'indigence. Il s'est souvenu de ses miséricordes, et les a accomplies envers Israël, son serviteur, suivant les promesses faites à nos ancêtres à l'égard d'Abraham et de sa postérité, à toujours* (199).

Ce doux chant d'allégresse contient presque autant de prophéties que de paroles, et des prophéties de la plus haute portée, si on veut bien les comparer attentivement avec l'histoire.

num : Et exsultavit spiritus meus in Deo salutari meo. Quia respexit humilitatem ancillæ suæ : ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes. Quia fecit mihi magna qui potens est, et sanctum nomen ejus. Et misericordia ejus a progenie in progenies timentibus eum. Fecit potentiam in brachio suo : dispersit superbos mente cordis sui. Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles. Esurientes implevit bonis : et divites dimisit inanes. Suscepit Israel puerum suum, recordatus misericordiæ suæ. Sicut locutus ad patres nostros, Abraham et semini ejus in sæcula. (*Luc.*, 1, 46-55.)

(195) Cantic. 1, ton., 5, cap. 7.

(196) En latin Principem facierum.

(197) Saint Jérôme a traduit mal à propos : *Si irritum potest fieri pactum meum cum die, et pactum meum cum nocte, ut non sit dies et nox in tempore suo; car le texte hébreu porte : Nisi pactum meum diem ac noctem, leges celo et terræ non posuissem.* Saint Jérôme n'était pas cabaliste.

(198) *Et multiplicabitur ejus imperium*, suivant la traduction de la Vulgate; mais les cabalistes lisent, *ad multiplicandum imperium*.

(199) Et ait Maria : Magnificat anima mea Domi-

Toutes les générations m'appelleront bienheureuse. C'est le nom, ô divine Vierge, dont l'Eglise, répandue sur toute la face de la terre, vous appelle depuis dix-neuf siècles; celui qu'elle vous donnera jusqu'à la fin des générations, et par delà le temps et les siècles. Car dans les cieux et toujours, les enfants de l'Eglise vous proclameront leur souveraine. Heureux par vous, en vous, avec vous, pourraient-ils attribuer un autre nom à celle de qui leur est venu l'éternel bonheur? Bienheureuse d'avoir été humble; bienheureuse d'avoir été pure; bienheureuse d'avoir été choisie; bienheureuse d'avoir été exaltée, glorifiée, élevée au premier rang dans les cieux; bienheureuse d'être la distributrice des grâces divines envers des frères, des fils que vous aimez; bienheureuse d'être aimée, bénie, invoquée, glorifiée sur la terre; bienheureuse d'être proclamée et d'être en effet la seule immaculée de toutes les créatures de Dieu; du Dieu qui a mis des taches dans le soleil, le plus resplendissant de ses ouvrages, qui en aperçoit dans les anges, ses plus fidèles ministres après vous; bienheureuse d'avoir été créée si sainte, si parfaite, qu'il n'y a, ni dans les cieux ni sur la terre, nul être, nul objet qui puisse vous être comparé; bienheureuse d'être élevée à un tel degré de gloire et de bonheur, que la pensée même ne conçoit pas qu'il puisse être augmenté. Vierge féconde, épouse sainte, mère sans tache: œuvre du Père, épouse de l'Esprit, mère du Verbe, que manque-t-il à votre gloire, à votre bonheur? Le trône, la gloire, les richesses, la puissance, l'immortalité, la sainteté, le culte, l'amour, vous avez tout. Oui, ô divine Marie, vous êtes bienheureuse, et toutes les générations le proclament et le proclameront toujours, ainsi que vous l'avez dit.

Ah! il y a encore des peuples qui l'ignorent, des nations qui le méconnaissent; propagez donc, Vierge puissante, propagez par tout l'univers le culte de votre Fils bien-aimé. Nous, ses ministres, nous ne manquons pas à l'appel, pourvu que vous nous en obteniez la grâce; propagez par toute la terre le saint et salutaire Evangile; et c'est alors que tous les peuples vous proclameront sans aucune exception bienheureuse, car qui pourrait connaître Jésus, et ne pas dire à Marie: Vous êtes bénie entre toutes les femmes?

Le Tout-Puissant. Oui, vous l'avez dit avec raison, ô sainte prophétesse, la rédemption du genre humain n'est pas moins une œuvre de toute puissance, que la création du monde. Il faut être le Tout-Puissant, pour descendre à de si grands abaissements sans s'abaisser, pour tirer sa gloire de l'ignominie, pour converser avec les hommes, se charger de leurs iniquités et de l'expiation, sans se souiller ni se déshonorer. Il faut être le Tout-Puissant, pour rendre la virginité féconde et la maternité immaculée. Il faut être le Tout-Puissant, pour enfreindre ainsi les lois d'une nature que le Tout-Puissant lui-même a posées.

(200) David n'emploie que quatre fois cette expression; mais Isaïe l'emploie vingt-six fois. Jérémie deux fois, Ezéchiel une fois, Daniel une fois.

Celui dont le nom est saint. Israélites, vous vous plaisiez à appeler du nom de *Saint* votre Dieu; vos prophètes aimaient à prononcer ce doux nom, *de Saint d'Israël* (200)

Maintenant donc le *Saint d'Israël*, celui dont le nom est *Saint*, va opérer une œuvre de sainteté: savoir, la sanctification du genre humain tout entier. Non plus une sanctification figurative ou légale, qui consiste dans l'accomplissement d'œuvres extérieures; mais une sainteté intérieure, réelle, semblable à celle de Dieu, participant de sa nature; de sorte que dorénavant on n'appellera plus du nom de saint celui qui aura été séparé du commun des hommes par des onctions, des ablutions ou autres pratiques extérieures, comme les rois, les prophètes, les prêtres, les observateurs pharisaïques de la loi; mais ceux au contraire qui se conformeront à cette image de perfection, de justice, d'innocence, de vérité dont le type éternel est en Dieu. Sainteté à l'image de laquelle l'homme avait été créé, que le péché a dégradé en lui, mais que la grâce et la miséricorde toute gratuite de Jésus lui rendra.

Celui dont la miséricorde s'étend de génération en génération. Oui, c'est aussi une œuvre de miséricorde, que celle qui s'opère par Marie; et d'une miséricorde d'autant plus gratuite, que celui qui en est gratifié, n'aurait pu ni la mériter, ni la demander, ni même la prévoir, puisqu'il n'en soupçonnait pas l'objet, n'en ressentait pas le besoin. D'une miséricorde d'autant plus grande, qu'il en était plus indigne, et que celui qui l'accordait devait s'imposer de plus grands sacrifices; le sacrifice de son sang répandu sur une croix. Que de grandeur, que de profondeur, quelle immensité dans cette miséricorde! Que n'ont pas dit et que ne peuvent pas dire encore ici les docteurs, les maîtres de la vie spirituelle, les orateurs et les philosophes chrétiens! Le sujet est inépuisable.

De génération en génération. Ce ne sera plus une miséricorde passagère, comme celle accordée au peuple Juif en récompense de sa fidélité, et qui ne se prolongeait pas au delà de cette fidélité elle-même; une miséricorde qui s'épuise en bienfaits temporels et périssables, tels que l'abondance des biens de la terre, l'élévation aux grandeurs et à la puissance mondaine, mais une miséricorde perpétuelle, inaliénable, toujours accessible; une miséricorde infinie dans sa durée, pour le temps et l'éternité; une miséricorde qui s'épanchera en trésors de grâce pour le salut. Une miséricorde qui prévendra le pécheur, qui soutiendra le juste, qui sanctifiera le coupable, qui ne se mesurera pas même à la grandeur des iniquités, mais qui surabondera, qui dépassera tout terme et toute mesure.

Sur ceux qui le craignent. La crainte n'étant que le commencement de la sagesse, ceux qui le craignaient sous l'empire de l'ancienne loi, sont destinés à devenir ceux qui l'aimeront sous l'empire de la loi nouvelle; et tel est le terme de cette miséricorde, qui

se perpétuera ainsi de générations en générations envers ceux qui seront passés de la crainte servile à l'amour filial; aimer et être aimés sans terme et sans mesure.

Le Tout-Puissant a opéré en moi de grandes choses. Le texte veut dire également à mon égard, et par moi; il est vrai sous ce double rapport. Il dit aussi de *grandes merveilles, magnalia*; et ce sont en effet des merveilles.

Dieu a opéré en *Marie* un mystère de grâces, en la formant la plus parfaite de toutes les créatures; aussi l'ange lui a-t-il dit en l'abordant: Je vous salue, *ô pleine de grâce.* Il a opéré en elle le mystère de l'Incarnation de son Verbe, et il opère ainsi par elle le salut du genre humain, la réconciliation du Ciel avec la terre, la destruction de l'empire de Satan, le commencement du règne de Dieu.

Ce sont là les *grandes choses*, les choses *merveilleuses* dont parle la divine prophétesse. Et quelle plus grande merveille que celle d'un Dieu fait homme pour pouvoir mourir? Merveille qui ne s'opérera qu'une fois dans le laps des siècles, dans la durée de l'éternité; mais qui une fois opérée suffira pour tout le passé comme pour tout l'avenir; de sorte que personne n'aura été exclu du salut, que ceux qui auront voulu s'exclure eux-mêmes.

Merveille dont l'homme est loin de concevoir toute la portée, et qui s'étend bien loin au delà des limites de sa science et de son intelligence, puisque l'Apôtre des nations a dit que le sang du Christ avait purifié non-seulement la terre, mais aussi les cieux: *Sive quæ in terris, sive quæ in cælis sunt.*

Le Tout-Puissant a dissipé l'orgueil des orgueilleux. Ceci s'adresse à vous, superbes pharisiens, car il est question dans le texte de l'orgueil de l'esprit, *superbos mente cordis sui.* Or vous étiez orgueilleux au dedans de vous-mêmes seulement, parce que vous ne pouviez l'être autrement. Votre nation était humiliée, vaincue, assujettie; vous étiez contraints de remettre à d'autres temps vos superbes espérances. La domination sur l'univers entier, Jérusalem substituée à Rome, tels étaient les objets que vous caressiez dans vos rêves. Et en attendant vous exerciez vaniteusement l'empire parmi les vaincus. Vous vous posiez les interprètes de la loi, les arbitres de la vérité, les continuateurs de Moïse. Vous faisiez ostentation de vos vertus d'apparat, de votre rigorisme, de vos jeûnes, de vos aumônes; vous preniez les premières places à table, vous accapariez les regards et les salutations de la multitude. Eh bien! tout cela était vain, vos vertus comme vos espérances, vos doctrines comme vos droits. Vous allez tomber de votre trône usurpé, et il ne restera de vous que le ridicule attaché à un nom déshonoré.

Soyez dispersés, débris des *sépulcres blanchis*, qui ne contenaient que des *ossements et de la pourriture.*

Ceci vous regarde pareillement, superbes philosophes, célèbres écoles de vaines doctrines. Portique et Académie, stoiciens et épicuriens, cyniques, sophistes, pyrrho-

niens, disparaissent de la scène du monde. Disparaissent écoles de Rome, d'Athènes et d'Alexandrie; ou du moins inclinez vos bannières devant le christianisme qui va pointer. Les doctrines que vous cherchiez, il les possède; les vérités que vous ignoriez, il les enseigne; les dogmes que vous contestiez, il les établit; la morale que vous outragiez, il la fait triompher. Il vient établir à la place de la volupté, la continence; à la place de la vengeance, le pardon des injures et l'amour des ennemis; à la place de l'orgueil, l'humilité; à la place de l'égoïsme, la charité; à la place de la sensualité, la mortification; à la place de la tyrannie, la liberté; à la place de l'esclavage, la fraternité. Il fera pour l'univers entier, ce que vous n'avez pu faire pour un village; et il répandra sur le monde une telle abondance de lumières, qu'un enfant, après deux ou trois leçons, en saura plus que jamais vos disciples n'en apprirent dans vos écoles. Vos disciples! que surent-ils jamais, puisque vos doctrines, perpétuellement contestées et détruites les unes par les autres, ne s'élevèrent jamais jusqu'au rang de vérités?

Il a fait descendre les puissants de leur trône. Voyez-vous d'ici disparaître les grandes nations et les superbes potentats, qui remplissent la scène du monde du bruit de leurs exploits, de l'éclat de leur gloire, du faste de leur puissance? Descendez du trône, victorieux césars, magnifiques empereurs. Rentrez dans la poussière, légions accoutumées à vaincre. Tremblez devant Attila, Alaric, Genséric, superbe Rome, spoliatrice et tyran de l'univers. Votre gloire et votre puissance sont passées. Colosse aux pieds d'argile, une petite pierre détachée de la montagne sans le secours d'une main d'homme, va venir vous frapper là où vous êtes vulnérable; vous allez tomber, vous réduire en poussière, et sur vos débris, Dieu seul restera puissant.

Et en place de ces *puissances* que le Seigneur va déposer du trône, il exaltera les *humblés*. C'est en effet par les pauvres et les humbles que le royaume de Dieu allait commencer de s'établir. La société, du sommet à la base, était corrompue, gangrenée; il fallait donc chercher en dehors d'elle les premiers éléments d'une société nouvelle. Aussi les missionnaires du christianisme s'adressèrent-ils d'abord à tous ceux que cette société repoussait, méconnaissait, ou qui en étaient exclus par le malheur: aux pauvres, aux esclaves, aux ignorants, aux souffreteux, à cette vile plèbe qui n'était comptée pour rien dans les conseils de ceux qui présidaient aux destinées de l'univers. Qui ne se rappellerait ici les douces paroles du Maître: les aveugles voient, les boiteux marchent, les sourds entendent, l'Évangile est annoncé aux pauvres. Eh bien! c'est avec ces éléments que va se constituer la société nouvelle, destinée à remplacer l'ancienne et à régner à son tour.

Apparaissent sur la scène du monde, nations que dans son stupide orgueil Rome appelle barbares, et qu'elle tient reléguées au

dela des frontières de l'empire ; apparaissez, Hérules, Quades, Marcomans, Goths, Alains, Burgondes, Francs, Saxons, Angles, et vous toutes nations aux noms ignorés, venez mettre en pièces le grand et puissant empire, vous disputer ses lambeaux, vous civiliser au contact de la croix, et fonder des empires plus durables.

Tels sont les *faméliques que le Seigneur a comblés d'abondance*. Depuis trop longtemps privés de vos places au banquet des richesses et des gloires mondaines, venez à votre tour vous rassasier ; à vous l'héritage de la gloire, de la puissance, à vous l'héritage de richesses si péniblement créées et amassées. A vous de faire fleurir à votre tour les lettres, les sciences, les arts ; car tout cela ce sont des dons de Dieu.

Mais il en est un meilleur encore, ce don parfait qui descend directement du Père des lumières : l'Évangile. Voilà celui qui rassiera vos âmes de toutes ses consolations, qui illuminera vos intelligences de toutes ses splendeurs. Depuis trop longtemps assis dans la région des ténèbres et de l'ombre de la mort, vos âmes n'avaient pour pâture que le mensonge et l'erreur, les febles d'un paganisme sans raison ; venez donc maintenant et rassasiez-vous ; puisez donc maintenant et fécondes de la vérité.

Mais vous surtout, pauvres délaissés, indigents, pauvres malades, orphelins abandonnés, veuves sans appui et sans consolation, vous esclaves, vous persécutés, proscrits, venez, car c'est pour vous spécialement que le christianisme sera abondant en miséricordes de toute espèce. Vous n'aurez plus rien à envier à des frères plus heureux que vous sous tant d'autres rapports, si ce n'est le bonheur qu'ils auront de pouvoir vous combler de biens.

Ei vous riches de la terre, grands du monde, puissants du siècle, sages des nations, philosophes illustres ; vous empires tout-puissants, peuples civilisés, villes fameuses, écoles renommées, voyez ce que vous allez faire de tous vos biens ; la richesse s'est évanouie entre vos mains ; il ne vous reste plus que des titres prescrits, une monnaie de mauvais aloi, le charme est dissipé, l'illusion a cessé, vos couronnes étaient de clinquant, pareilles à celles des théâtres, et vos parures de pierreries des hochets propres à amuser l'enfance. Bientôt, demain, dès aujourd'hui, vous n'êtes plus qu'un passé, un souvenir qui excite la pitié, sinon la risée. *Divites dimisit inanes*.

Voilà ce qu'il y avait de contenu dans les promesses faites à Abraham et à sa postérité : à cette postérité qui subsistera, qui régnera à toujours ; ce que les prophètes avaient entrevu, annoncé sous des paroles énigmatiques ; ce que nos ancêtres n'ont pas compris,

(201) *Egressi autem de Sepulcris concupiscentiæ, venerunt in Hæzeroth, et manserunt ibi. Locutaque est Maria et Aaron contra Moysen propter uxorem ejus Æthiopiissam. Et dixerunt : Num per solum Moysen locutus est Dominus ? Nonne et nobis similiter est locutus ? Quod cum audisset Dominus, (Erat enim Moyses vir mitissimus super omnes ho-*

ce que nos contemporains refuseront de comprendre, mais le jour de Dieu n'en a pas moins lui ; j'en suis l'aurore et c'est moi qui porte la lumière.

Tel est le sens précis, positif de cette douce et suave poésie : c'est une histoire anticipée de l'avenir ; c'est une prophétie dans le sens rigoureux du mot. Nul ne dira du moins que celle-ci est faite après l'événement, qu'elle n'est pas d'une authenticité parfaite, d'une clarté saisissante ; nous n'avons donc point à la défendre ; disons en terminant : soit à jamais bénie, aimée, honorée la bienheureuse et sainte prophétesse à qui l'esprit divin l'inspira.

MARIE, sœur de Moïse, frappée de la lèpre.

Cet événement est rapporté de la manière suivante au livre des Nombres : *Les Israélites, après avoir quitté les Sépulcres de la concupiscence, allèrent camper à Hazeroth, et y demeurèrent. Or Marie et Aaron s'élevèrent contre Moïse, à cause de sa femme, qui était Ethiopienne, et dirent : Est-ce que le Seigneur ne parle que par le seul Moïse ; ne nous a-t-il point parlé aussi à nous-mêmes ? Ce que le Seigneur ayant entendu, car Moïse était l'homme le plus doux qu'il y eût sur la terre, il lui dit ainsi qu'à Aaron et à Marie : Allez seuls tous les trois au tabernacle de l'alliance. Lorsqu'ils y furent, il ajouta : Voici ce que j'avais à vous dire : S'il se trouve parmi vous un prophète, je lui apparais dans une vision, ou bien je lui parle dans un songe ; mais il n'en est pas ainsi de Moïse, le serviteur le plus fidèle de toute ma maison : je lui parle bouche à bouche ; il voit le Seigneur en face, et non point par l'intermédiaire d'images énigmatiques ; comment donc n'avez-vous pas craint d'élever la voix contre lui ? Et le Seigneur, irrité, et en même temps la nuée qui couvrait le tabernacle. Mais voilà que Marie apparut couverte d'une lèpre blanche comme la neige. Aaron l'apercevant ainsi couverte de lèpre, dit à Moïse : Je vous en supplie, seigneur, ne nous imputez point cette faute, que nous avons commise dans un moment d'égarement. Que celle-ci ne soit pas mise au rang des morts, au rang de ces fruits abortifs qui sortent mort-nés du sein de leurs mères ; voilà que la lèpre a déjà rongé la moitié de sa chair. Et Moïse éleva la voix vers le Seigneur, en disant : Je vous en supplie, ô mon Dieu, guérissez-la. Le Seigneur lui répondit : Si son père lui avait craché au visage, elle cacherait bien sa honte pendant sept jours. Qu'elle soit donc séparée, et qu'elle reste hors du camp pendant sept jours, elle y rentrera ensuite. Ainsi Marie fut exclue du camp pour sept jours, et le peuple resta dans le même lieu jusqu'à ce qu'elle y fût réintégrée. (201)*

Sur quoi un adversaire de la Bible a prémines qui morabantur in terra.) Statim locutus est ad eum et ad Aaron et Mariam : Egreddimini vos tantum tres ad tabernaculum fœderis. Cumque fuissent egressi, Descendit Dominus in columna nubis, et stetit in introitu tabernaculi vocans Aaron et Mariam. Qui cum issent, Dixit ad eos : Audite sermones meos : Si quis fuerit inter vos propheta

tendu que c'était une lèpre de convention (202). Nous pensons, nous, qu'en fait de supercherie, le mérite doit rester à l'inventeur.

Le savant Dom Calmet, dans son *Dictionnaire de la Bible*, a argué de ce passage, pour démontrer que la sœur de Moïse était douée de l'esprit prophétique. Selon nous, il prouve qu'elle en avait la prétention plus que la réalité. Si elle avait été prophétesse dans le sens du mot, elle n'aurait pas conçu un tel dessein, ou bien elle en aurait prévu l'issue.

Et quand à ce qui a été dit précédemment au livre de l'*Exode*, chapitre xv, que *Marie la prophétesse, sœur d'Aaron, saisit des cymbales et entraîna à sa suite toutes les femmes, qui répétèrent en chœur avec elle, en s'accompagnant de cymbales : Chantons les louanges du Seigneur, car il a manifesté sa gloire en renversant les chevaux et les cavaliers dans la mer* (203). Ce texte ne prouve pas davantage, puisque le cantique est celui que Moïse lui-même venait de chanter au sortir de la mer Rouge. Reste le seul mot de *prophétesse* qui lui est appliqué, mais qui, dans le langage ordinaire de l'Écriture et ici en particulier, signifie seulement un saint enthousiasme.

MARTIN DE GALLARDON. La *relation concernant les événements arrivés à un laboureur de la Beauce dans les premiers mois de 1816*, qui parut en 1817, avait été composée par un certain M. Silvy, connu par d'autres écrits qui avaient déjà inspiré de la défiance, et par ses liaisons avec le parti du prétendu dauphin Louis XVII.

Thomas-Ignace Martin, laboureur, demeurant au village de Gallardon, près Chartres, eut une première apparition le 15 janvier 1816 : comme il était à travailler dans son champ, il se présenta à lui un homme qui lui ordonna d'aller trouver le roi, et de lui dire que sa personne était en danger, ainsi que celles des princes ; qu'on voulait renverser son gouvernement ; qu'il devait faire une police exacte, veiller à l'observation du dimanche, réprimer les désordres, exciter le peuple à la pénitence ; sinon, que la France tomberait dans de nouveaux malheurs. Martin déclina cette

commission, mais l'inconnu persista à vouloir l'en charger. Il disparut ensuite. Martin le vit encore le 18, le 20, le 21 et le 24 janvier. Il s'en ouvrit à son curé, qui lui conseilla de s'adresser à l'évêque de Versailles, dont l'évêché de Chartres dépendait encore. Il en résulta entre le prélat et le curé une correspondance, à la suite de laquelle l'évêque crut devoir informer le ministre de la police.

Les apparitions continuèrent pendant le mois de février, et devinrent de plus en plus pressantes. Enfin, le 6 mars, le préfet d'Eure-et-Loir fit partir Martin pour Paris, sous l'escorte d'un lieutenant de gendarmerie. Le duc Decazes, ministre de la police, chercha vainement à l'intimider ; il le fit interroger et l'interrogea lui-même. Le paysan ne varia point dans ses récits, demeura toujours aussi affirmatif, et ne cessa de réclamer une audience du roi.

Envoyé à Charenton le 13 mars, pour être soumis à l'examen des médecins, il y resta jusqu'au 2 avril. Ceux-ci ne purent apercevoir en lui aucune trace de folie, mais ils opinèrent pour l'hallucination. Dans l'interval, l'inconnu apparut encore plusieurs fois à Martin, pour le rassurer, l'encourager à la persévérance ; il lui dit enfin son nom, tenu secret jusqu'alors, et l'assura que la France ne recouvrerait la paix qu'après 1840. Si cet inconnu, qui était l'ange Gabriel lui-même, entendait parler des événements de 1848, il faut convenir qu'il se jouait d'une manière assez peu convenable. De 1840 à 1850, l'histoire n'a enregistré pour la France que des souvenirs douloureux. S'il avait entendu parler de 1850 ou après, pourquoi ne pas le dire ? Déjà ce premier point établit une grave présomption contre la réalité de la révélation.

Il n'est pas besoin de dire le nombre des grands personnages qui eurent la curiosité de voir Martin, lorsque l'affaire eut été ébruitée. Enfin, le 2 avril, il eut une audience du roi. Que se passa-t-il ? Nous ne le savons que par le récit de Martin, qui, de plus, contient des réticences. Martin, après avoir raconté au monarque les apparitions de

Domini, in visione apparebo ei, vel per somnium loquar ad illum. At non talis servus meus Moyses, qui in omni domo mea fidelissimus est. Ore enim ad os loquor ei ; et palam, et non per anigmata et figuras Dominum videt. Quare ergo non timistis detrahere servo meo Moysi ? Iratusque contra eos, abiit : nubes quoque recessit quæ erat super tabernaculum ; et ecce Maria apparuit candens lepra quasi nix. Cumque respexisset eam Aaron, et vidisset perfusam lepra, ait ad Moysen : Obsecro, domine mi, ne imponas nobis hoc peccatum quod stulte commisimus, ne fiat hæc quasi mortua, et ut abortivum quod projectur de vulva matris suæ. Ecce jam medium carnis ejus devoratum est a lepra. Clamavitque Moyses ad Dominum, dicens : Deus, obsecro, sana eam. Cui respondit Dominus : Si pater ejus spuisset in faciem illius, nonne debuerat saltem septem diebus rubore suffundi ? Separaretur septem diebus extra castra, et postea revocabitur. Exclusa est itaque Maria extra castra septem diebus : et populus non est motus de loco illo, donec revocata est Maria. (Num. xii, 1-15.)

(202) « Marie, sœur de Moïse, a osé élever la voix contre lui : sa face paraît soudain couverte de lèpre ; et, malgré le pardon que lui accorde son frère, elle porte sept jours entiers le signe éclatant de la colère du Seigneur. Ce temps ne suffisait-il pas pour une guérison naturelle ? »

Eh ! non il ne suffisait pas, puisqu'on ne guérit jamais de la lèpre, ni par la longueur du temps ni par l'emploi des médicaments. « On peut d'ailleurs, ajoute notre auteur, soupçonner quelque connivence entre le frère et la sœur. » Ceci devient curieux ! Mais encore, grand philosophe, choisissez entre la guérison et la connivence ; l'une exclut l'autre ; quand vous vous serez décidé, nous verrons ce que nous aurons à répondre. (*Essai*. SALV., c. 21.)

(203) Sumpsit ergo Maria prophetissa, soror Aaron, tympanum in manu sua ; egressæque sunt omnes mulieres post eam cum tympanis et choris. Quibus præcinebat, dicens : Cantemus Domino, gloriose enim magnificatus est, equum et ascensorem ejus dejecit in mare. (*Exod. xv, 20-21*.)

l'ange, ajouta qu'on avait trahi le roi, qu'on le trahirait encore, qu'il s'était sauvé un prisonnier (Lavalette), dont l'évasion avait été favorisée; que le roi devait rigoureusement rechercher la conduite des employés du gouvernement, et particulièrement des ministres, se souvenir de son adversité et de sa détresse dans l'exil, et enfin rendre à Dieu des actions de grâces qui avaient été négligées jusqu'à ce jour.

Il ne fallait pas être grand sorcier pour dire cela.

Mais on ajoute que Martin rappela au prince des particularités très secrètes du temps de son exil, et même d'auparavant; sur quoi Louis XVIII lui demanda, en pleurant beaucoup, un secret inviolable. Ici, tout moyen de contrôle nous abandonne : Martin révéla-t-il des particularités connues du roi seul et de Dieu, comme il eut l'air de s'en vanter dans la suite? On ne peut le savoir, puisque le roi n'en a jamais rendu compte; quelles seraient ces particularités? même silence.

Ce serait, dit Martin après la mort de Louis XVIII, la révélation d'un projet homicide conçu par ce prince contre son frère, le roi Louis XVI, pendant une partie de la chasse, projet qu'une circonstance fortuite empêcha seule d'arriver à l'exécution. Martin fit bien d'attendre la mort du monarque, pour émettre une telle calomnie; il ne risquait plus d'être confondu par un royal démenti, ni recherché par la police. |

D'après les *Mémoires d'une femme de qualité sur Louis XVIII, sa cour et son règne*, très méprisable ouvrage, qui parut en 1829 sous le voile de l'anonyme, Martin aurait prédit au roi l'assassinat du duc de Berry et la naissance posthume du duc de Bordeaux; mais quel égard mérite un tel récit, et de quelle confiance est digne une prophétie qui ne paraît ainsi qu'après les événements?

Non, ce n'est point tout cela que Martin annonça à Louis XVIII, il lui insinua et lui intima presque l'ordre de descendre du trône en faveur de son prétendu neveu, le prétendu dauphin, duc de Normandie, fils de Louis XVI. Il n'y a plus de doutes maintenant à ce sujet : Martin était l'agent d'une coterie de roués et d'imbéciles, marchant à la suite d'aventuriers qui se posaient comme héritiers du trône de France; et on sait qu'il y en eut plusieurs, entre autres Ervagnault, fils d'un coutelier de Saint-Lô, qui mourut depuis en prison, et le prétendu comte ou duc de Richemond, décédé le 10 août 1845 en Hollande, à Delft.

Thomas-Ignace Martin n'habitait plus depuis longtemps Gallardon, où un ridicule inexprimable s'était attaché à son nom à cau-

se de ses prétendues révélations, lorsqu'il mourut presque subitement à Chartres, le 8 mai 1834. La dame chez laquelle il demeurait, fort embarrassée elle-même de la célébrité qui s'attacherait au sien, quand le public viendrait à savoir qu'elle donnait asile à un pareil personnage, écrivit en toute hâte à la famille du décédé de venir le chercher pendant la nuit, ce qui fut fait. Mais le maire de Gallardon ayant refusé le permis d'inhumation, avant d'avoir reçu l'acte de décès en bonne forme, il en résulta pour la famille une affaire fort désagréable. Ses partisans ayant répandu le bruit qu'on avait empoisonné le prophète, il y eut exhumation et autopsie publique plusieurs semaines après le décès, mais sans aucun résultat (204).

Pendant les dernières années de sa vie, Martin ne faisait plus mystère de ses prédilections pour Louis XVII. Les prôneurs de cette rêverie sollicitèrent en vain de l'évêque de Chartres une information canonique sur les révélations de leur prophète : le prélat, qui n'y avait jamais ajouté aucune foi, s'y refusa constamment (205).

MARTYRS DE TYPASE. — « O magna vis veritatis, quæ contra hominum ingenia, calliditatem, solertiam, contraque fictas omnium insidias, facile se ipsa defendit. » (Cic., *orat. pro M. Cælio*.) — Les Actes des martyrs du christianisme fournissent, sans doute, bien plus d'un miracle incontestable, éclatant, dont la mémoire est bonne à transmettre de génération en génération, et dont l'exposé peut servir de preuve à la religion; mais obligé de nous borner à quelques-uns, pour ne pas les passer tous sous silence, nous parlerons en particulier de celui qui s'accomplit au cinquième siècle à l'égard des martyrs de Typase, ville de la Mauritanie Césarienne, en Afrique.

La religion catholique florissait dans les provinces septentrionales de l'Afrique, lorsque les Vandales y pénétrèrent sous la conduite de Genséric; les Vandales étaient ariens. Genséric, plus occupé de conquêtes que des affaires de la religion, se mêlait peu de dogmatiser; mais Hunéric, son fils et son successeur, prétendit convertir ses nouveaux sujets à ses propres convictions, et n'épargna rien dans ce but, ni promesses, ni sollicitations, ni menaces; il se porta même aux plus grands excès envers ceux qui restèrent inébranlables dans leur foi.

Une multitude infinie de personnes de toute condition, de tout âge furent jetées dans les prisons, envoyées en exil, vendues en esclavage, torturées, battues de verges, mises à mort.

(204) Voy. *le Passé et l'Avenir expliqués* par. . . Martin, chez Briçon, 1832, in 8°.

(205) Ce n'est guère la peine de mettre en question si Martin était fou, halluciné, trompeur ou trompé dans cette affaire; il suffit de l'avoir reconnu pour l'agent d'une fourberie.

Il faut ajouter toutefois, que le duc Mathieu de Montmorency, dont le nom se trouvait mis en avant dans la relation du sieur Silvy, comme garantie de la vérité des révélations de Martin, n'avait eu avec

lui que des relations éloignées et de pure curiosité; et qu'en outre la duchesse réclama avec énergie après la mort de son mari contre la part supposée que celui-ci aurait prise dans une prétendue entrevue de Charles X et de Martin. Loin de favoriser rien de pareil, assurait-elle, le duc resta indigné, lorsqu'il entendit dire au prophète que Louis XVIII avait conçu la pensée d'assassiner son frère; sans compter qu'il n'avait jamais ajouté foi aux révélations de Martin.

Il y eut aussi des apostasies : l'Eglise de Typase eut la douleur de voir son premier pasteur, l'évêque Reparat, passer du côté des ennemis de la foi orthodoxe. Il mourut; un autre évêque arien lui succéda. Celui-ci se fit séducteur, puis persécuteur. Voyant qu'il ne pouvait réussir par l'insinuation, les promesses, les subtilités de la dialectique, il enflamma le zèle d'Hunéric, qui députa à Typase un officier avec des troupes, pour seconder le zèle de l'évêque. Or, une fois que la force brutale est mise en jeu, il faut qu'elle triomphe ou qu'elle se brise. Implacable de sa nature, elle n'incline pas, elle renverse; elle ne convertit pas, elle tue. C'est ce qui arriva. Le peuple est convoqué sur la place publique, les catholiques sont invités à renoncer à leurs erreurs, puis sommés de faire une profession éclatante de l'arianisme. Ils refusent. Les bourreaux les saisissent, leur tranchent la main droite et leur coupent la langue jusqu'à la racine.

Mais, ô merveille! trois jours après on les entend parler comme auparavant. Cependant le plus grand nombre jugent à propos de se soustraire par la fuite à de nouvelles persécutions, et plusieurs arrivent à Constantinople, d'où la connaissance de l'événement se répand dans le reste de l'univers.

Si ce fait est démontré dans les termes où nous venons de l'exposer, il sera impossible de ne pas le considérer comme un miracle. Eh bien! voici nos preuves. Ce sont des témoins oculaires, attentifs qui vont parler, après avoir soigneusement observé :

« Empressons-nous, » dit Victor de Vite, de raconter à la louange de Dieu ce qui s'est passé à Typase, ville de la grande Mauritanie. Lorsque les habitants virent élever au siège épiscopal de leur ville, pour la perte des âmes, l'ex-notaire arien Cyrille, la plupart s'embarquèrent pour un exil volontaire, et il ne resta dans la cité qu'un petit nombre de catholiques, auxquels la fuite avait été impossible. L'évêque arien essaya d'abord des caresses pour les gagner à l'arianisme, puis bientôt il en vint aux menaces. Mais les courageux chrétiens qui s'étaient raillés de ses avances, ne craignirent pas davantage ses menaces, et s'assemblèrent publiquement dans une maison, pour y célébrer leurs mystères. Quant il en fut informé, il en écrivit secrètement à Carthage, et le roi envoya pour ministre de sa colère un comte, auquel il donna l'ordre de convoquer toute la province à une assemblée générale, et de faire couper la langue et la main droite, au milieu même de la place pu-

blique, à ceux qui s'étaient montrés récalcitrants. Mais après l'exécution de ces ordres barbares, ceux qui en furent les victimes parlèrent, en vertu d'un miracle opéré par l'Esprit divin, et parlent encore comme ils parlaient auparavant. Et s'il est quelqu'un qui ne veuille pas nous en croire, qu'il aille à Constantinople, il y trouvera encore un de ces martyrs, le sous-diacre Reparat, qui parle avec la plus grande aisance et la plus grande netteté; prodige qui l'a rendu un objet de vénération pour toute la cour impériale, pour l'empereur Zénon et plus spécialement encore pour l'impératrice (206). »

Ainsi parle Victor de Vite au v^e livre de son *Histoire de la persécution des Vandales*. Victor de Vite, évêque d'une des églises d'Afrique, remarquable par sa foi et son zèle pour l'orthodoxie, écrivait en 488. On peut croire, en lisant son récit, que la persécution l'avait forcé lui-même de chercher un refuge hors de sa patrie. Il fut témoin d'une partie des faits qu'il rapporte, et paraît soigneusement informé de ceux qui ne s'accomplirent pas sous ses yeux. Son style est celui de l'époque, c'est-à-dire incorrect, mais l'auteur semble écrire sans haine et sans passion. Il raconte pour le seul profit de l'histoire, et sa narration forme tellement unité avec les événements qui précédèrent et suivirent cette époque, elle s'enchaîne tellement avec les autres faits connus d'ailleurs, qu'il serait impossible de l'en séparer sans briser la chaîne des temps. Et quant au fait présent, il est si éclatant, si public, si facile à vérifier, les personnages sont si bien connus et ceux qui survivent si faciles à retrouver, que l'auteur cite avec une parfaite assurance les noms propres, les lieux et les circonstances.

Mais ce témoignage, déjà si important par lui-même, n'est pas isolé. L'empereur Justinien, dans la célèbre *constitution* adressée à Archélaus, préfet du prétoire d'Afrique, y adjoint spontanément son propre témoignage. L'Afrique venait d'être reconquise par les armes de Bélisaire; Justinien avait envoyé Archélaus pour la gouverner, et ne voulant rien laisser à l'arbitraire, le grand et immortel législateur crut devoir donner à son ministre une constitution qui devint la règle de sa conduite, et pour le pays un moyen de restauration. Tribonien l'inséra dans le *Recueil des Loix*; elle est familière aux juriconsultes. On lit dans le préambule : « Quelles actions de grâces ou quelles louanges assez grandes pourrions-nous adresser à Notre-Quæ cum regi innotuisset, comitem quemdam cum iracundia dirigens, præcepit ut in medio foro, congregata illuc omni provincia, linguas eis et manus dextras radicitus abcidisset. Quod cum factum fuisset, Spiritu sancto præstante, ita locuti sunt et loquantur, quomodo antea loquebantur. Sed si quis inedulul esse voluerit, pergat nunc Constantinopolim, et ibi reperiet unum de illis, subdiaconum Reparatum, sermones politos sine ulla offensione loquentem, ob quam causam venerabilis nimium in palatio Zenonis imperatoris habetur; et præcipue regina mira cum reverentia veneratur. » (VICTOR, Vit. alias Uticensis, *De persec. Vandal.*, lib. v.)

(206) « In Typasensi vero quod gestum est, Mauritanix majoris civitate, ad laudem Dei insinuare festinamus. Dum suæ civitati arianum episcopum, ex notario Cyrillum, ad perdendas animas ordinatum vidissent, omnis simul civitas evectioe navali de proximo confugit, relictis paucissimis qui aditum navigandi non invenerant. Quos arianorum episcopus primo blandimentis, postea minis compellere cœpit ut eos faceret arianos. Sed fortes in Domino, non solum suadentis insaniam irriserunt, verum etiam publice mysteria divina in domo una congregati celebrare cœperunt. Quod ille cognoscens, relationem occulte Carthaginem adversus eos devexit.

Seigneur Jésus-Christ... qui a daigné rendre en si peu de temps par nos mains à la liberté l'Afrique retenue captive pendant quatre-vingt-quinze ans sous le joug des Vandales, ces ennemis des âmes et des corps tout à la fois? Car, après avoir effrayé les âmes par la menace de divers tourments et de divers supplices, ils les engageaient dans leurs erreurs, dont un nouveau baptême devenait la consécration; et quant aux corps, ils les soumettaient à leur joug barbare, par le moyen de tortures infligées même aux enfants de la plus noble naissance. Ils souillaient par leurs profanes et dérisoires cérémonies les églises sanctifiées par le culte de Dieu; ils en ont même changé en de viles étabes. Nous avons vu de vénérables martyrs, auxquels la langue avait été coupée jusqu'à la racine, et nous les avons entendus raconter leur lamentable histoire. Et combien d'autres n'ont pas terminé dans un déplorable exil au milieu de provinces étrangères, le reste de vie qu'ils avaient arraché aux supplices! En quels termes et comment pourrions-nous remercier le Dieu dont la bonté nous avait réservé, nous, le dernier de ses serviteurs, pour être le vengeur de son Eglise, et le libérateur de si grandes provinces (207)?...»

Ici ce n'est pas un écrivain ignoré, ce n'est pas même un simple historien qui raconte, c'est un monarque qui se félicite avec une grande province du succès de ses armes libératrices, et qui, pour mieux élever leur reconnaissance commune vers le ciel, rappelle à cette province les maux qu'elle a endurés sous le joug des ennemis de la foi. Il s'en félicite dans un acte public de la plus haute gravité, puisque c'est cet acte même qui doit régler pour l'avenir les destinées de la province, et régulariser dans son sein l'exercice de l'administration et celui de la justice; *per hunc divinam legem sancimus ut omnis Africa, quam nobis Deus præstitit, per ipsius misericordiam optimum ordinem suscipiat*. Combien n'aurait-il pas été ridicule de la part de Justinien de proclamer avec une pareille solennité à la face de l'empire des faits imaginaires; non, aucun homme de bon sens ne pourra jamais l'admettre. Ce qu'il faut remarquer encore, c'est que l'événement miraculeux dont l'empereur consignait le souvenir dans sa constitution était

(207) « Quas gratias, aut quas laudes Domino Deo nostro Jesu Christo exhibere debeamus, nec mens nostra potest concipere, nec lingua proferre..... ut Africa per nos tam brevi tempore reciperet libertatem, antea nonaginta quinque annis a Vandalis captivata, qui animarum fuerant simul hostes et corporum; nam animas quidem diversa tormenta atque supplicia non ferentes, rebaptizando, ad suam perfidiam transferebant; corpora vero, liberis natalibus clara, jugo barbarico durissime subjugabant: ipsas quoque Dei sacrosanctas ecclesias suis perfidiis maculabant, aliquas vero ex iis stabula fecerunt. Vidimus venerabiles viros qui, abscissis radicibus linguis, penas suas miserabiliter (*alias mirabiliter*) loquebantur. Alii vero post diversa tormenta, per diversas dispersi provincias,, vitam in exilio peregerunt. Quo ergo sermone.....? » (Cod. Justin., lib. 1, tit. 26, *De judic. civil. adminis.*, etc.

déjà inscrit depuis plus de quarante ans dans les livres de Victor de Vite et d'Enée de Gaze. Enée de Gaze, philosophe platonicien, né vers l'an 430, fut disciple d'Hiérocès, de l'école d'Alexandrie, se convertit au christianisme, et composa, vers l'an 480, son dialogue intitulé *Théophraste*, pour démontrer la résurrection des corps selon la doctrine des chrétiens. Recueillons dans ce dialogue le passage relatif au miracle de Typase; il est d'autant plus important, que le tyran Hunéric vivait encore au moment où il fut composé, et qu'ainsi il a la double valeur de la contemporanéité, et d'une accusation portée face à face.

« Qui ne sait que la grande Lybie gémit sous la plus cruelle tyrannie? Aussi étranger à tout sentiment d'humanité et de mansuétude, qu'incapable de porter sur chaque chose un jugement juste et sensé, le tyran fait un crime de leur piété même à ses sujets: il veut que les prêtres abjurent le dogme si consolant et si auguste (de la divinité du Fils de Dieu), et, ô crime, il coupe à ceux qui n'obtempèrent pas à ses ordres, le membre consacré aux divines louanges, la langue, semblable en cela à ce Thérès de la fable, qui, après avoir fait violence à une vierge, lui arracha la langue, afin de lui ôter le moyen d'articuler contre lui l'accusation du crime qu'il avait commis. Mais celle-ci le représenta sur ses vêtements, et remença par son adresse l'élocution qu'elle n'avait plus. Ceux dont nous parlons n'ont pas besoin de recourir à de pareils moyens; il leur suffit d'implorer l'auteur même de la nature, pour en obtenir, dès le troisième jour après leur martyre, sinon une langue nouvelle, du moins la faculté de parler sans langue avec plus de netteté qu'ils ne la faisaient auparavant... Je les ai vus de mes propres yeux, je les ai entendu parler, et j'ai admiré la netteté de leur prononciation. N'en croyant pas à mes oreilles, et voulant y joindre le témoignage de mes yeux, j'ai demandé à voir l'instrument de la parole, et me suis convaincu, en leur faisant ouvrir la bouche, que la langue avait été tranchée jusqu'à la racine. Deux choses m'ont également surpris: d'abord qu'on puisse parler sans langue, et ensuite qu'on survive à une pareille mutilation (208). »

Procope, l'un des historiens les plus jus-

(208) « Magnam Lybiam dura premi tyrannide. Ac quoniam humanitatem sive benignitatem, et sanam atque veram de rebus sententiam hanc admittit, sane tyrannus criminis in locum ducit eorum qui ipsius imperio subdantur pietatem; jubetque illud tam præclarum ac bonum dogma sacerdotes abnegare, iisque qui non obtemperant, pro scelus coram Deo! linguam excindit, Thæræ illius de quo scriptum est in fabulis exemplum imitatus, qui cum vim virgini fecisset, et accusationem sceleris declinare studeret, linguam exsecuit. At virgo populo facinus intexit, et exponit arte, cum natura et eloqueretur non daret. Illi vero de quibus nobis oratio, nec populo opus habent, sed ipsius natura conditorem implorant, qui recentiore eis naturam die tertia postea largitur, non dato quidem alterius linguæ, sed facultatis sine lingua articulatus quam unquam antea, quod vellent loquendi munere.....

tement renommés ; Procope, l'ami de Justinien, le préfet de Constantinople, le compagnon de Bélisaire dans ses guerres d'Afrique, Procope, l'un des hommes les plus instruits de son temps, et jaloux, par conséquent, de l'honneur de son nom, parle ainsi des événements de Typase dans ses livres de la *Guerre des Vandales* :

« Hunéric exerça des injustices et des violences horribles contre les chrétiens, pour les contraindre à se déclarer de la secte d'Arius ; et il condamna au feu et à d'autres supplices cruels ceux qui refusèrent de lui obéir. Il arracha la langue à quelques-uns que j'ai vus depuis à Constantinople avec le parfait usage de la parole. Seulement, il y en eut deux qui le perdirent pour avoir péché avec des femmes débauchées. » (*Hist. des Guerres des Vand.*, liv. 1^{er}, ch. 8, traduction de Cousin.)

Marcellin, comte d'Illyrie, autre officier de Justinien, également honoré de la confiance du prince, vient joindre ici son témoignage à tous ces témoignages importants. Auteur d'une *Chronique* qui commence à l'année 378 et se termine en 534, Marcellin est justement réputé pour son exactitude et le choix des événements ; on ne lui reproche qu'une trop grande brièveté. Voici ses paroles relativement au fait qui nous occupe.

« La persécution du cruel Hunéric envers les catholiques, nos coreligionnaires, s'étendit à toute l'Afrique. Après avoir envoyé en exil ou réduit à la fuite au moins trois cent vingt-quatre évêques orthodoxes, et fermé leurs églises, il entreprit d'éteindre dans des supplices de toute nature la foi des troupeaux. Il y eut un de ces martyrs, sourd et muet de naissance, auquel il fit couper la langue, mais qui reçut bientôt après le don de la parole, afin de pouvoir exprimer par la voix, une foi qui ne lui était pas arrivée par l'ouïe ; il parla donc quand il n'eut plus de langue, et le premier usage qu'il fit de la parole fut de rendre gloire à Dieu. J'ai vu moi-même à Byzance quelques-uns de

Iipse ego hos vidi, et loquentes audivi, et vocem adeo articulatam esse posse admiratus sum ; instrumentumque vocis inquirebam ; et auribus non credens, oculis judicandi munus remisit, atque ora aperto linguam totam radicibus avulsam vidi, et stupefactus mirabar, non sane quo facto vocem confirmarent, sed quomodo conservati essent. »

(209) « Totam per Africam crudelis Hunerici regis in nostros catholicos persecutio importata est ; exsulatis diffugatisque plusquam 324 orthodoxorum sanctis, ecclesiisque eorum clausis, plebs fidelium sub variis acta suppliciis, beatum consummavit agonem. Nempe tunc idem Hunericus unius catholici vitam a nativitate sine ullo sermone ducentis, linguam præcepit abscindi, idemque mutus, quod sine humano auditu Christo credens fidem didicerat, mox præcisa lingua, locutus est, gloriamque Deo in primo vocis suæ exordio reddidit. Denique in hoc fidelium contubernio aliquantos ego religiosissimos, præcisus linguis, manibusque truncatis, apud Byzantium integra voce conspexi loquentes. » (*Vid. in Bibl. Patrum, Chronic. MARCELLINI comitis*, p. 2957, edit. Paris., 1589.)

(210) « Hunericus, Vandalorum rex, persecutioni per totam Africam nimis insistens... catholicos jam non solum sacerdotes, et cuncti ordinis clericos,

ces généreux martyrs, qui avaient eu la langue et la main tranchées, et les ai entendu parler sans aucun effort (209). »

Tels sont les témoins oculaires qui déposent de la vérité du miracle de Typase ; il nous en reste encore deux à faire entendre, qui ont recueilli les mêmes faits dans des temps très-rapprochés : le premier est Victor de Tunes, qui en parle ainsi dans sa chronique. Victor de Tunes vécut pendant le règne de Justinien, et souffrit persécution pour la cause des *trois chapitres*, c'est préciser assez l'époque ; il dit : « Hunéric, roi des Vandales, engagé dans une persécution qui s'étendit à toute l'Afrique... ne se contenta pas d'envoyer en exil les prêtres catholiques et les ecclésiastiques de tout rang, il fit partager le même sort à plus de quatre mille, tant moines que laïques ; il y eut des confesseurs et même des martyrs ; des confesseurs auxquels il fit couper la langue. Ceux-ci n'en conservèrent pas moins après cela et jusqu'à la fin l'usage complet de la parole, ainsi que l'atteste la ville royale où reposent leurs dépouilles. Hunéric termina lui-même sa vie d'une manière misérable au milieu des cruels et innombrables supplices inventés par sa haine contre le nom catholique, la huitième année de son règne, en rendant ses entrailles de la même manière qu'Arius, son auteur (210). »

On a voulu jeter des doutes, il est vrai, sur la *Chronique* de Victor de Tunes, mais très-mal à propos, puisqu'il en est fait mention dans le *Catalogue* (211) de saint Isidore de Séville, qui mourut en 636, et auquel Braulion, archevêque de Sarragosse, et Ildefonse de Tolède rendent eux-mêmes témoignage.

Saint Grégoire le Grand, né en l'an 545 et mort en 604, rend compte dans les lettres suivants du miracle de Typase, dont il apprit les détails pendant le long séjour qu'il fit à la cour de l'empereur Tibère, en qualité d'apocrysaire du pape Pélage. Si son récit diffère en quelques circonstances de celui

sed et monachos atque laicos circiter quatuor milia exsiliis durioribus relegat, et confessores ac martyres facit, confessoribusque linguas abscindit. Quos confessores, quod linguis abscissis, perfecte linem ad usque locuti sunt, urbs regia attestatur, ubi eorum corpora jacent. Hic itaque Hunericus inter innumerabiles suarum impietatum strages, quas in catholicos exercebat, octavo regni sui anno, interioribus cunctis effusus, ut Arius, pater ejus, misere vitam finivit. » (*Vid. Thesaurus Temporum. Jos. SCALIG., p. 4.*)

(211) « Victor Tunonensis, Ecclesiæ Africanæ episcopus, defensione trium capitulorum a Justino Augusto ecclesia sua pulsus, exsilio in Ægyptum transportatur. Inde rursus Constantinopolim vocatus, dum Justiniano imperatori et Eutychio Constantinopolitanae urbis episcopo, obtrectatoribus eorundem capitulorum resisteret, rursus in monasterium ejusdem civitatis custodiendus mittitur ; atque in eadem damnatione, ut dicunt, permanens moritur... A principio mundi ad primum Justinianioris imperii annum brevem, per consules, bellucarum ecclesiasticarumque rerum nobilissimam promulgavit historiam, laude ac notatione illustrem, ac memoria dignam. » (*ISID. Sevil., cap. 25.*)

des témoins oculaires, ce sera une preuve qu'il n'y a pas eu de collusion entre les divers auteurs, et un exemple de la manière dont s'altèrent ordinairement les faits confiés aux seuls souvenirs de la tradition orale. Il dit au 32^e chapitre du 3^e livre de ses *Dialogues* : « Pendant le règne de Justinien, les Vandales ariens ayant soulevé une persécution violente en Afrique, à l'encontre de la foi orthodoxe, un certain nombre d'évêques se montrèrent intrépides dans la défense de la vérité et furent cités devant le roi, qui ne pouvant fléchir leur constance ni par des promesses ni par des menaces, entreprit de la briser par les supplices. Car, après leur avoir ordonné de garder le silence sur le dogme divin, et voyant que ceux-ci n'en tenaient aucun compte, de crainte qu'on ne prit leur silence pour un assentiment, il entra en fureur et leur fit couper la langue jusqu'à la racine. Chose admirable, et dont il reste encore beaucoup de témoins parmi les vieillards, ils continuèrent à parler pour la défense de la vérité, après que la langue leur eut été retranchée, avec la même facilité qu'auparavant (212). »

On reconnaît facilement, à ce récit, un auteur qui, écrivant sur des souvenirs confiés seulement à la mémoire, ne peut préciser ni les noms ni les dates : il se trompe même d'une manière sensible sur l'époque ; mais cette erreur, purement matérielle, est la plus forte confirmation qu'il soit possible de donner au récit des témoins oculaires.

Il serait aussi facile de joindre à tout ceci le témoignage de beaucoup d'historiens postérieurs, mais comme ils n'ont fait que reproduire la narration de leurs devanciers, leur autorité n'est pas différente de celle des premiers, et ainsi n'y ajouterait aucun poids.

Nous pouvons donc nous en tenir à ces preuves, et conclure en ce peu de mots : S'il est dans l'histoire des faits plus éclatants que celui du miracle de Typase, il n'en est pas de plus avéré. (*Voy. le traité intitulé La religion chrétienne démontrée par un seul fait*; Paris, 1766, in.12, anonyme, par l'abbé RUCIÉ.)

MEDAILLE MIRACULEUSE. — « Dans le courant du mois de septembre de l'année 1830, une jeune sœur du noviciat des filles de la Charité avait vu, pendant l'oraison, un tableau représentant la sainte Vierge, telle qu'on la dépeint communément sous le titre d'immaculée, en pied, revêtue d'une robe blanche et d'un manteau de couleur bleue argenté avec un voile aurore, les bras entr'ouverts et étendus vers la terre. Ses mains étaient chargées de diamants d'où s'échappaient, comme par faisceaux, les rayons d'un éclat ravissant qui se dirigeaient

sur le globe, et avec plus d'abondance sur un certain point. Elle entendit en même temps une voix qui lui disait : Ces rayons sont le symbole des grâces que Marie obtient aux hommes, et le point du globe sur lequel ils découlent plus abondamment, c'est la France. Autour du tableau elle lut l'invocation suivante, écrite en caractères d'or : O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous ! Quelques moments après le tableau se retourna. Sur le revers elle vit la lettre M surmontée d'une petite croix, et au-dessous les saints cœurs de Jésus et de Marie. Après qu'elle l'eut considéré attentivement, la novice entendit de nouveau la même voix qui ajouta : Il faut faire frapper une médaille sur ce modèle, et les personnes qui la porteront indulgenciée, et qui feront avec piété cette courte prière, jouiront d'une protection toute spéciale de la Mère de Dieu.

« Elle vint dès le lendemain, dit l'auteur de la relation, me faire part de cette vision que je regardai comme un pur effet de son imagination, et me contentai de lui dire quelques mots sur la véritable manière d'honorer Marie et de nous assurer sa protection, en imitant ses vertus. Elle se retira sans s'inquiéter et sans s'occuper davantage de sa vision. Six ou sept mois après, la vision s'étant réitérée de la même manière, la sœur crut encore devoir m'en rendre compte, mais je n'y attachai pas plus d'importance que la première fois et la congédiai de même.

« Enfin, après un autre intervalle de quelques mois, elle vit et entendit les mêmes choses ; mais la voix ajouta que la sainte Vierge n'était pas contente de ce qu'on négligeait ainsi de faire frapper la médaille.

« Cette fois, sans cependant le manifester, j'y fis plus d'attention, par la crainte surtout de déplaire à celle que l'Eglise nomme, à si juste titre, le refuge des pécheurs. D'un autre côté, toujours dominé par cette pensée que ce pouvait être une illusion et le pur effet de son imagination trompée, je n'en fis bientôt plus aucun cas. Plusieurs semaines s'étaient passées ainsi, lorsque j'eus occasion de voir Mgr l'archevêque ; la conversation nous donna lieu de raconter tous ces détails au vénérable prélat, qui nous dit ne voir aucun inconvénient à la confection de cette médaille, vu, surtout, qu'elle n'offrait rien d'opposé à la foi de l'Eglise ; qu'au contraire tout y était très-conforme à la piété des fidèles envers la très-sainte Vierge ; que, par conséquent, elle ne pouvait que contribuer à la faire honorer, et qu'il désirait avoir une des premières. Dès lors je me déterminai à la faire frapper.

« Mais les ravages du choléra-morbus ayant multiplié les fonctions de mon minis-

(212) Justiniani quoque augusti temporibus, dum contra catholicam fidem, a Vandalis persecutio Ariana in Africa vehementer insaniret, quidam in defensione veritatis episcopi fortiter persistentes, ad medium sunt deducti, quos Vandalorum rex verbis ac muneribus flectere non valens, tormentis frangere se posse credidit. Nam, cum in ipsa de-

fensione veritatis silentium indiceret, nec tamen ipsi contra perfidiam tacerent, ne tacendo forsitan consensisse viderentur, raptus in furorem, eorum linguas abscindi radicibus præcepit. Res mira, et multis nota senioribus, quia ita pro defensione veritatis etiam sine lingua loquebantur, sicut prius loqui per linguam consueverant. »

tère, j'en ajournai l'exécution jusqu'en juin 1832, époque où elle fut frappée selon le modèle dont il est parlé ci-dessus.

« Nous ferons observer ici qu'un jour où la novice était à réfléchir s'il ne convenait pas de mettre quelques paroles sur le revers de la médaille, comme il y en avait de l'autre côté, la voix lui dit que le monogramme de la sainte Vierge, la croix et les deux cœurs en disaient assez à l'âme chrétienne. » (*Notice sur la médaille miraculeuse*, ch. 2.)

Pas plus que le vénérable missionnaire, auteur des paroles qu'on vient de lire, nous n'oserions affirmer ni infirmer la réalité de l'apparition. Mais cette apparition même n'est pas le fait principal en cette circonstance; les grâces multiples et signalées que le Seigneur a daigné accorder sur tous les points de l'univers par l'intercession de la Vierge immaculée et dont cette médaille a été l'instrument ou l'occasion, sont un fait bien plus important. Elle s'est propagée avec une rapidité étonnante, et depuis longtemps il est peu de chrétiens pieux qui ne la portent comme une livrée de Marie; beaucoup d'indifférents l'ont acceptée comme une pierre d'attente pour l'édifice futur de leur salut; beaucoup de superstitieux, comme un saint talisman qui les protège; beaucoup d'impies, eux-mêmes, en ont été décorés sans qu'ils s'en doutent par une main officieuse. Mais, qui pourrait compter les grâces de guérison ou de conversion qui ont été obtenues par elle? Les compter! c'était bon pour les deux ou trois premières années, aussi l'on en recueillit de çà de là quelques-unes des plus éclatantes ou des mieux attestées, et on en forma des *notices*; mais depuis longtemps il n'est plus possible de compter. Ceux qui reçoivent de pareilles grâces se contentent d'en remercier leur puissante bienfaitrice; ceux qui en sont les instruments ou les témoins, la bénissent et s'en autorisent pour en demander de nouvelles.

Ceci est trop vague et insuffisant, peut-être; mais parmi tant de faits, lequel choisir? Nous avons voulu seulement consigner ici l'un des événements principaux du siècle, nous disons des principaux au point de vue des faveurs signalées du Ciel et dans le cercle que nous nous sommes tracé. On peut redire, avec un prophète, ces paroles que l'Eglise applique d'ailleurs à Marie: *Fons parvus crevit in fluvium maximum, et in aquas plurimas redundavit.* (*Esth.*, xi, 10). Ou bien encore: *Ecce nebulcula parva quasi vestigium hominis.... et facta est pluvia grandis.* (*III Reg.*, xviii, 44.)

MEDARD (Convulsions de Saint-). L'ex-

(213) Les convulsions de Saint-Médard avaient eu un précédent en Espagne. Un concours pareil, accompagné de scènes semblables, avait eu lieu au tombeau d'un albigeois, dans le voisinage de la ville de Léon. Luc de Tuy (*Adv. Albig. errores*, lib. iii, cap. 9, in *Bibl. Patr.*, t. XXV) en parle ainsi: « Fuerat ibi sepultus quidam hæreticus et quidam alius homicida.... Confluebant de diversis partibus

tase avec tous ses phénomènes les plus surprenants, avec son insensibilité, sa catalepsie, sa vue à distance et à travers les obstacles, se retrouva dans les convulsions du cimetière Saint-Médard, organisée sur une grande échelle, dans le but d'une révolution religieuse et sociale. Elle n'est plus renfermée ici, comme dans les fausses possessions, entre les murs d'un cloître, ou, comme le fanatisme des Cévennes, dans une province ignorée; Paris en est le théâtre, et la France entière est conviée au spectacle: mais, comme dans les fausses possessions, et plus encore peut-être, la supercherie y joue un rôle important, et l'habileté des acteurs l'emporte de beaucoup sur la réalité des affections qu'ils éprouvent, c'est-à-dire qu'il y a une grande superficie et très-peu de fonds; beaucoup de naturalisme et moins de démoniaque.

On connaît l'histoire de la bulle *Unigenitus* et des troubles qu'elle suscita en France par suite de l'obstination des jansénistes; les convulsions de Saint-Médard ne furent pas le moindre (213).

Parmi les jansénistes les plus ardents, mais l'un des plus obscurs tant qu'il vécut, était un diacre du nom de François Paris, qui avait renoncé à la succession de son père, conseiller au parlement, pour se livrer tout entier à la pénitence et au travail des mains. Il mourut le 1^{er} mai 1727, dans une maison du faubourg Saint-Marcel, et fut inhumé dans le petit cimetière de la paroisse Saint-Médard.

Ce prosélyte avait été assez ignoré pour qu'on pût, sans crainte d'être démenti, lui attribuer tous les genres de vertus, afin de pouvoir l'invoquer comme un bienheureux. Les gens du parti ne tardèrent pas à lui attribuer aussi des miracles, et dès le mois de septembre suivant, ils publièrent à grand bruit la guérison d'un sieur Léro, obtenue par son intercession. Déjà les fervents allaient prier sur sa tombe, qu'ils baisaient avec un saint respect. Quand on parla de miracles, le nombre des pèlerins augmenta; on ne se contenta plus de baiser la tombe, on la tint embrassée, on se coucha dessus, on y appliqua ses membres nus pour mieux en recevoir l'influence. L'impression de froid que les malades éprouvèrent au contact prolongé de cette pierre, occasionna à plusieurs des crampes et des crispations nerveuses. Comme après toute secousse violente le malade éprouve un mieux passager, on prit ces accès et leur suite pour de nouveaux miracles, la foule augmenta, et les meneurs organisèrent une œuvre, sinon

populi ut aspicerent miracula, quæ fieri videbantur. Veniebant plures qui erant occulte muneribus subornati; alii fingentes se esse cæcos, alii claudos, alii dæmoniacos, alii ægritudinibus vexatos, et hausta fontis illius aqua, se mentiebantur recipere sanitatem. » On le voit, le démon n'invente guère; pourquoi aussi les pauvres humains se laissent-ils toujours prendre au même piège?

unique dans l'histoire, du moins fort étrange dans les temps modernes.

Un abbé de Bescheraut (214), ou peut-être plutôt Bescherant, boiteux pour cause d'inégalité dans la longueur de ses jambes, consentit à se dévouer et à se donner en spectacle. Il se fit porter au tombeau, placer dessus dans le simple costume du matin; il se donna un mouvement et une agitation extraordinaire, soit qu'il éprouvât ou qu'il feignît des spasmes considérables; puis il s'en retourna à pied. Ces scènes se renouvelèrent pendant neuf jours, au bout desquels on publia qu'il y avait du mieux dans son état, et que sa jambe avait allongé d'une ligne. Ce fut le premier miracle de l'œuvre des convulsions; c'est ainsi qu'on parlait.

Comme ce spectacle amusait fort et ébahissait les niais, qui font foule partout, l'abbé Bescherant continua pendant quelques semaines encore; afin d'aider au miracle, il se faisait tirer la jambe avec violence. Il gâta sans doute l'affaire, car sa jambe n'allongea plus; mais, en revanche, celle d'une fille Houbigant allongea à vue d'œil, et celle d'un paralysé reprenait de même sa couleur et son embonpoint naturel (215).

Déjà il y avait une foule compacte autour du tombeau. Un grand nombre de malades, payés pour s'y faire guérir miraculeusement, s'y faisaient porter chaque jour, d'autres y allaient spontanément; les jansénistes y abondaient et criaient merveille; les curieux y étaient plus nombreux encore. Bientôt la foule, des oisifs s'y joignit, puis les filous, les domestiques renvoyés, les ouvrières sans ouvrage et les filles de mauvaises mœurs (216); le cimetière devint trop petit.

Cependant, comme la plupart y allaient pour voir des miracles si pompeusement annoncés et si peu visibles sur les lieux mêmes, la curiosité se ralentit, et l'œuvre était menacée de rentrer dans le néant, lorsque, le 27 août 1731, par un singulier bonheur, une fille éprouva des convulsions réelles auprès du tombeau. De cette fois, le miracle était incontestable; les jansénistes furent ravis de cet heureux hasard, qui leur offrait un avenir fécond en succès. Le lendemain, plusieurs autres eurent des convulsions semblables, et ensuite un plus grand nombre. On établit des ateliers de convulsions dans tous les coins du cimetière, sous

(214) Les rigides jansénistes honoraient tous leurs amis du de nobiliaire; ils le plaçaient même devant le nom de l'humble François Paris, qui, s'il eût vécu aurait repoussé loin de lui une telle faveur.

(215) L'abbé Bescherant avoua, à la Bastille, qu'il ne s'était jamais trouvé mieux à la suite de ses nevaines; qu'au contraire, il s'était donné tant de mouvement et de fatigue, qu'il s'en était trouvé beaucoup plus mal. Ce fut peut-être à son occasion que fut composé le quatrain suivant, attribué à la duchesse du Maine, et qui n'est qu'une des mille plaisanteries auxquelles l'œuvre des convulsions fournit un sujet légitime :

L'a décroteur à la royale,
De son pied gauche estropié,

les hangars et jusque dans les maisons voisines (217).

Laissons parler un témoin oculaire : Ces filles tombent, ou paraissent tomber subitement dans des frémissements, des espèces de frissons, dans des balllements, dans des saisissements; elles se jettent par terre, c'est-à-dire sur des matelas ou des coussins qu'on leur a préparés; à leurs grandes agitations commencent, elles se roulent, elles se frappent, elles se tourmentent; leur tête tourne de tous côtés avec une vitesse extrême, leurs yeux se renversent ou se ferment, leur langue sort et pend sur leurs lèvres ou se retire au fond du gosier, leur cou s'enfle, leur estomac se gonfle, leur ventre s'élève, leur respiration se contraint; elles ont des suffocations, elles gémissent, elles poussent des cris et des sifflements, elles aboient comme des chiens, elles chantent comme des coqs. On aperçoit dans tous leurs membres des secousses et des contorsions; elles s'élancent tantôt d'un côté, tantôt d'un autre; elles font des mouvements dont la pudeur s'offense; elles s'agitent sans aucun respect pour les lois de la décence et de la modestie. Elles restent comme mortes des heures, des jours entiers; elles deviennent, dit-on, sourdes, aveugles, muettes, paralytiques, insensibles, et tout semble se passer en elles-mêmes sans elles-mêmes (218).

L'étrangeté de ce spectacle agit puissamment sur l'imagination de beaucoup de personnes. Honoré Carré de Montgeron, conseiller au parlement, personnage riche et considéré, se laissa convertir un des premiers; il y était allé avec toutes les préventions des incrédules et dans le dessein de se s'amuser; mais les scènes qui se passèrent sous ses yeux, la ferveur des prières de ceux-ci, l'ardeur avec laquelle ceux-là chantaient des cantiques, les phénomènes si variés de l'état d'extase, cette foule, ce tournoiement, cette agitation, ces cris, l'impressionnèrent profondément. Il se mit à suivre les exercices quotidiens, à recueillir les faits et ses propres impressions. Il était déjà gagné, et se proposait de devenir l'apôtre de l'œuvre. Le frère aîné du trop célèbre Voltaire renonça au libertinage, et se fit janséniste; des protestants changèrent de religion, et se firent également jansénistes, en croyant devenir catholiques.

Cependant les convulsions passèrent de

Obtint par grâce spéciale
D'être boiteux de l'autre pié.

(216) « Les convulsionnaires étaient presque toutes des ouvrières estropiées ou mal habiles, des filles de rien. En devenant convulsionnaires, elles s'assuraient un sort, à cause des offrandes et des cotisations des gens riches du parti. » (*Examen critique, etc., des convulsions.*) « Parmi les convulsionnaires, celles qui n'étaient pas encore perverses avant de s'engager dans l'œuvre, ne tardèrent pas à devenir femmes publiques. » (Hecquet, *Naturalisme des convuls.*)

(217) On y a vu, dit-on, jusqu'à 800 convulsionnaires en état de crise à la fois.

(218) *Examen critique, physique et théologique des convulsions*, anonyme.

plus en plus à l'état de contagion ; des personnes qui n'étaient venues là que pour regarder, en furent prises malgré elles et n'y retournèrent plus ; la panique qui en résulta, diminua considérablement la foule. On y vit des servantes gagner la maladie en soignant leurs maîtresses ; beaucoup de malades s'adressèrent aux médecins, et ne trouvèrent pas dans les secours de l'art un remède aussi prompt qu'elles l'auraient désiré.

Les partisans de l'*Œuvre des miracles du bienheureux M. de Paris*, car c'était ainsi qu'ils parlaient, songèrent à donner à cette œuvre une plus grande extension, en propageant par toute la France l'art et la manie des convulsions ; ils envoyèrent de tous côtés des pincées de la terre de son tombeau, et partout où il se trouvait un certain nombre d'appelants (219), il se forma de nouveaux théâtres de convulsions. On peut citer parmi les plus importants ceux de Vendôme, de Tours, d'Abbeville, de Troyes, de Pézenas, d'Avenay, etc.

La police finit par prendre ombrage de toutes ces extravagances ; le gouvernement, averti par les réclamations des gens de bien, qu'il se tenait des discours séditieux dans les réunions des convulsionnaires, que la religion et les mœurs avaient également à gémir, que les lois de la décence étaient tous les jours violées avec le cynisme le plus effronté, ordonna enfin la fermeture du cimetière Saint-Médard, le 27 janvier 1732.

Le lendemain, on lut ces vers écrits sur la porte :

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

C'eût été trop peu pour les convulsionnaires de s'en tenir à cette pasquinade ; ils se défendirent par écrit, d'abord, et ensuite ils se répandirent dans toute la capitale, formant des chambrées dans les différents quartiers, de sorte qu'ils eurent bientôt vingt théâtres pour un, et que le scandale n'en fut que plus grand. Des imprimeries clandestines travaillèrent pendant la nuit dans les caves, et inondèrent la France de pamphlets, de récits de miracles, de diatribes contre la cour et les évêques (220). Un auteur inconnu rédigea un plan général de l'œuvre, contenant une nouvelle et savante organisation. Cet écrit, d'une seule feuille d'impression, qui posait les plus larges bases, fut répandu avec profusion. L'on y lit : « L'œuvre des convulsions

à trois objets : 1° les convulsions purement corporelles ; 2° les représentations soit de la vie, soit de la mort, de la gloire de M. Paris ; soit de la passion, mort et résurrection de Jésus-Christ, soit de différents supplices accompagnés dans quelques-uns de visions qui ont rapport à la situation, aux maux de l'Eglise et à la gloire de M. Paris ; 3° les discours que les convulsionnaires font dans une espèce d'extase sur les différents sujets de religion.

« Les discours des convulsionnaires portent plusieurs caractères de divinité, dont le premier est la solidité, la sublimité, l'érudition, la science au-dessus de leur capacité ; le second, la connaissance actuelle des choses cachées dans l'intérieur des consciences, le discernement des reliques ; le troisième, la prédiction des choses futures...

« Il faut remarquer l'unanimité qui se trouve entre eux : unanimité d'actions, de représentations, de pensées ; sentiment subit et surnaturel par lequel ils se reconnaissent les uns les autres ; sentiments tendres et fraternels qui régissent entre eux. Les convulsionnaires disent souvent le faux dans la morale, dans les prédictions. La plupart ne se souviennent pas après leurs convulsions de ce qui s'est passé.

« L'état des convulsionnaires, en tant que convulsionnaires, est une espèce de rêve (221). »

Carré de Montgeron fit paraître son volumineux recueil de miracles opérés par l'œuvre des convulsions (222), dont chacun est appuyé en apparence de preuves juridiques irréfragables. Il le présenta au roi, qui pour toute réponse fit mettre l'auteur à la Bastille. Montgeron employa le temps de son emprisonnement à revoir, à corriger, à perfectionner, à augmenter son ouvrage. Ce livre fit une grande sensation ; mais les faits qu'il contient ne purent se soutenir devant un examen consciencieux, examen qui fut entrepris par ordre de l'archevêque de Paris, sur la demande de plusieurs curés du diocèse (223). Les commissaires ne tardèrent pas à s'arrêter, ne trouvant rien qui fût digne de fixer leur attention. Plusieurs miracles furent énergiquement démentis par ceux des partisans de l'œuvre qui comptaient encore la bonne foi pour quelque chose ; le reste enfin souleva des réclamations dans les familles mêmes des prétendus *miraculés*. Nous n'en citerons qu'un exemple : celui

(219) On nommait ainsi ceux qui avaient appelé de la bulle au futur concile général.

(220) Principalement le journal intitulé *Nouvelles ecclésiastiques*, qui se fonda en faveur de l'œuvre en 1729, et s'imprima si secrètement dans Paris, que jamais la police ne put découvrir ses ateliers. Il en fut ainsi jusqu'en 1795, qu'il transféra ses bureaux à Utrecht, où il a continué de paraître jusqu'en 1803.

(221) Ne semble-t-il pas que l'auteur parle d'une séance mesmérisme ? Cet écrit paraît être le plan d'un grand ouvrage qui n'a pas été publié.

(222) *La vérité des miracles opérés par M. Paris*

et autres appelants contre M. l'archevêque de Sens ; un fort vol. in-4°. Il y a une édition de 1736 en 3 vol. ; une de 1752 en 2 vol. La persécution que subit l'auteur contribua au débit de l'ouvrage.

Montgeron n'est pas un jurisconsulte qui disserte, ainsi qu'il en a l'air ; mais un avocat qui plaide. Il ne faut attacher aucune importance à son livre, nonobstant que les magnétistes y en attachent beaucoup. (V. DELEUZE, *Hist. critique du magnétisme animal.*)

(223) Voy. BERGIER, *Réfut. de l'examen des apo. de la religion chrétienne.*

de la demoiselle Anne Lefranc, guérie sur le tombeau du bienheureux, le 3 novembre 1730. Cette fille était, dit Montgeron, boiteuse de naissance, aveugle, enlêée; elle avait perdu le sommeil; elle était atteinte d'une maladie chronique de poitrine, à laquelle se joignait, dans le moment, une péripneumonie aiguë avec un point de côté. Les convulsionnaires firent grand bruit de sa guérison; mais un abbé Lefranc, le propre frère de la miraculée, répondit, tant en son nom qu'en celui de sa famille, à la publication de ce miracle par un long mémoire, dans lequel il établit d'une manière victorieuse que toutes les maladies de sa sœur étaient simulées, sauf la claudication, qui existait depuis le jour du miracle au même degré qu'auparavant (224).

C'était ainsi qu'on publiait des miracles du plus mauvais aloi; mais quand de véritables malades s'étaient trouvés beaucoup plus mal pour avoir été couchés sur le tombeau du saint, on n'en disait rien. On ne parla pas non plus de ceux qui moururent de leurs convulsions.

Paris et la province furent inondés de nouvelles à la main et de brochures (255); les murs de la capitale se trouvaient couverts d'affiches de toute forme et de toute couleur, sans que la police pût l'empêcher (226). Le journal de l'œuvre se trouvait distribué par des mains invisibles.

Les convulsionnaires avaient contracté entre eux l'habitude d'un langage qu'ils croyaient enfantin, et qui n'était que puéril et naïf. Mourir sur la croix ou se pâmer de douleur, c'était faire *dodo*; une bûche pointue, avec laquelle on leur refoulait le ventre et la poitrine, s'appelait du sucre d'orge; les coups d'une grosse pierre avec laquelle on les broyait, se nommaient des pastilles; un marteau de forgeron, du biscuit; de gros bâtons, des baguettes. *Nanon* désignait la pression meurtrière à laquelle on les soumettait; *papa* était le nom de l'individu qui dirigeait la chambrée. Ils se donnaient entre eux des noms également ridicules, tels que Jacob-Job, frère Laurent, Nisette, sœur Félicité, l'Invisible, l'Imbécile, l'Aboyeuse (227).

Il y avait les convulsionnaires proprement dits : c'étaient ceux qui éprouvaient les crises, qui faisaient les mouvements violents, qui demeuraient inanimés pendant un jour entier, qui étaient insensibles.

On avait organisé, pour leur usage, la classe des secouristes, et on distinguait deux

(224) Déclaration du sieur abbé Lefranc, du 15 novembre 1731. Il fit souscrire cette déclaration par quarante-deux personnes, tant de la famille que de ceux qui avaient connu sa sœur dès l'enfance.

(225) Jamais on n'a tant écrit pour et contre un sujet. Des amateurs ont pu former quatorze ou quinze volumes des seules pièces fugitives.

(226) Voici un moyen qui fut employé pendant longtemps : l'afficheur était un enfant enfermé dans une longue boîte qui s'ouvrait intérieurement; le portefaix chargé de la transporter ça et là se reposait sur les bornes; quand il se relevait, l'afficheur

sortes de secours : les petits et les grands. Les petits secours consistaient à placer des matelas ou des coussins sous les convulsionnaires, à rabattre leurs vêtements, à pratiquer des frictions et autres choses de cette nature. C'étaient toujours des frères qui donnaient ces secours (228).

Les grands secours, ou secours meurtriers, consistaient dans une énorme pression exercée sur les malades, dans des coups violents qui leur étaient administrés, dans le tiraillement de leurs membres. Ce dut être un spectacle bien étrange; voici de quelle manière en parlent des témoins oculaires :

Ici, un homme s'assied par terre en appuyant ses pieds contre un obstacle, une convulsionnaire se place contre lui, dos à dos; un autre homme s'assied devant elle, et tous deux la poussent de toutes leurs forces; quatre autres se joignent aux deux premiers pour augmenter encore la violence de la pression.

Là, une seconde convulsionnaire est couchée par terre; on lui a posé une longue planche en travers sur la poitrine, et vingt hommes piétinent en mesure sur cette planche, dix à chaque bout.

Plus loin, une troisième se déroule et sept à huit hommes la foulent aux pieds, la pétrissent, pour ainsi dire, avec les talons de leur chaussure.

A côté, une quatrième est liée avec des sangles depuis l'abdomen jusqu'aux aisselles; six hommes tirent en sens contraire les extrémités des sangles, tandis que deux autres tirent la malade par les pieds et par la tête.

A quelques pas de là, on en roule une cinquième malade dans un matelas, on la sangle d'une extrémité jusqu'à l'autre, en se servant des pieds et des genoux, puis on la suspend horizontalement au plafond.

Arrive une maîtresse de maison avec sa femme de chambre. La dame se couche sur un tapis, la chambrière se place sur sa maîtresse, de robustes emballers les enveloppent dans le tapis, les serrent avec des cordes, et on les accroche à la muraille.

Pendant ce temps-là, une autre convulsionnaire est couchée la face en dessous, et sept à huit hommes se fatiguent successivement à lui donner de grands coups de paume de main sur les reins.

Les médecins conseillent, il est vrai, de mettre les convulsionnaires dans une espèce de presse; Willis l'a recommandé (229);

était mise, et la boîte refermée.

(227) C'est qu'en effet les unes aboyaient, les autres miaulaient, les autres roucoulaient, etc.

(228) Voy. HECQUET, *Natural. des convuls.*, n° part. — *Examen physique.... — Préservatif contre les principes exposés par Montgeron.*

(229) Il faisait serrer lui-même certains malades d'une manière horrible, pour empêcher l'ascension d'une certaine nodosité qui s'élevait des pieds à la gorge. On parle de certaines expériences de la même nature faites à Paris longtemps avant les convulsions de Saint-Médard. (V. *Examen critique....*)

Hecquet en explique la nécessité et les effets ; aussi ce qui vient d'être dit, coïncide avec l'observation médicale. Mais il n'en est pas de même de ce qui nous reste à dire : les faits paraissent incroyables, quoique attestés également par des témoins de tous les partis, amis ou ennemis des convulsions. Jeanne Mouller, sœur Françoise, sœur Marie, se plaçaient le dos contre un mur, les bras en croix, et dans cette posture, des hommes leur assénaient de violents coups de poing ou des coups de tête sur le ventre et sur la poitrine, se reculant pour mieux frapper, semblables à des béliers qui joutent. L'une d'elles se renversait dix à quinze fois de suite la tête dans un brasier. Sœur Gabrielle se faisait aplatir la tête et la poitrine avec une pierre du poids de soixante livres qu'on avait armée d'un double crochet en fer pour pouvoir la soulever, et la laisser retomber de plus haut ; après en avoir reçu cinquante ou soixante coups, elle avalait un charbon ardent pour se raffraichir. Les premières ne se contentaient pas toujours des coups de poing, on employait quelquefois de grosses bûches pour mieux les frapper, ou même un chenet en fer du poids de trente livres (230), souvent elles ne demandaient pas grâce avant d'en avoir reçu cent cinquante coups. « Ah ! que c'est bon, disaient-elles ; frêre, frappez plus fort ; que vous me faites de bien (231) ! »

Cependant, comme si tout cela n'eût encore été que des jeux d'enfants, les convulsionnaires inventèrent quelque chose de plus fort. Sœur Gabrielle se faisait tenailler et tordre le sein, jusqu'au point de forcer les branches des tenailles. Sœur Dina se précipitait de tout son poids sur les pointes de six épées et s'y soutenait en équilibre. Mais ceci devient explicable, car la fraude a été découverte.

Le célèbre la Condamine et Dudoyer de Gastel ayant eu la curiosité d'aller voir les

convulsions, furent témoins, à deux reprises différentes, qu'on appuyait les pointes d'une ou de deux douzaines d'épées sur la poitrine de certaines convulsionnaires, jusqu'au point de faire plier les lames ; mais il ne leur échappa point que les patientes allaient ensuite se perdre au milieu d'un groupe de secouristes, qui faisaient glisser sous leurs vêtements l'épaisse haire de crin et de fil d'archal qui les avait protégées. Après cette opération, elles faisaient voir qu'elles n'avaient reçu aucune blessure. La Condamine put faire, à cette occasion, une seconde observation non moins piquante que la première : c'est qu'elles avaient fait tenailler et tordre des étoupes (232). Il s'aperçut aussi qu'il y avait manière à tenir l'épée pour la faire plier, car ayant appuyé tout de bon sur la pointe de celle qui lui avait été offerte à lui-même, la convulsionnaire poussa un cri aigu, et se plaignit qu'il y avait là des profanes (233).

Les convulsionnaires n'avaient pas tardé à se trouver trop à l'étroit dans leurs chambres ; le spectacle n'était pas assez public : un grand nombre se mirent donc à feindre des convulsions dans les églises (234) et sur les places publiques. La cour fut obligée d'intervenir une seconde fois, pour l'empêcher ; puis une troisième, pour défendre les convulsions, même dans les maisons particulières (235) ; mais ces ordonnances furent mal observées, ou plutôt la dernière ne le fut pas du tout ; seulement on se tint davantage sur ses gardes. La police, de son côté, ne négligea rien pour disperser les attroupements, et se saisit des convulsionnaires les plus entreprenants, principalement des meneurs. La Bastille et la Salpêtrière se trouvèrent comblées en peu de temps (236).

Cependant les convulsionnaires s'étaient trompés, lorsqu'ils avaient cru gagner à se donner en spectacle ; la clandestinité a un

(230) Carré de Montgeron assure qu'il s'est fatigué lui-même à donner des coups de chenet. Il ajoute qu'ayant essayé un jour sa force contre un mur, la muraille fut percée au quinzième coup.

(231) Beaucoup d'opérateurs agissant, dans ce cas, en simples curieux, ont fait la remarque que la bûche ou le chenet rebondissaient, comme s'ils avaient porté sur un corps élastique. Les personnes qui foulaient Nizette sous leurs pieds, croyaient, disaient-elles, marcher sur une outre remplie d'air. Nous ne nous chargeons pas de donner l'explication de ce phénomène, principalement au point de vue du naturalisme. « On conteste en vain la réalité de ces faits ; on les attribue également en vain à la divinité ; on ne dit pas moins en vain que tout y est feint. » (*Examen critique...*)

(232) V. *Correspondance de Grimm*, lettres du 15 mai 1759, et du 15 avril 1761.

(233) Plusieurs convulsionnaires périrent par l'effet des secours meurtriers ; aussi il se forma un schisme parmi les partisans de l'œuvre, un grand nombre d'entre eux voulant abolir ces barbares et dangereuses pratiques. » (V. *Préservatif contre les secours violents*, ch. 3, 6, 7.)

(234) Un jour une convulsionnaire faisant d'effrayantes contorsions dans une des chapelles de l'église

Saint-Sulpice, le célèbre abbé Languet, alors en train de faire le prône, descendit de la chaire, et l'exhorta à cesser ces extravagances qui troublaient l'office. N'ayant pu parvenir à lui imposer silence, il lui renversa le bénitier sur la tête, en lui disant : « Comme l'esprit qui vous agite est un esprit d'orgueil, je vous commande d'aller bénévolement vous humilier à la Salpêtrière, autrement je vais vous y faire conduire par force. » La convulsionnaire n'eut garde de ne pas obéir. Quelque temps après, étant informé qu'une chambre s'était formée sur sa paroisse, il désigna la maison, et recommanda au prône ses habitants comme atteints d'une folie épidémique, en engageant ceux de ses paroissiens qui passeraient dans le voisinage de se mettre à genoux devant la porte, et d'y réciter cinq *pater* et cinq *ave*. Les gens simples ne manquèrent pas de le faire ; ce qui attira tant de quolibets aux pauvres convulsionnaires, qu'ils ne tardèrent pas à déloger.

(235) Ordonnance du 17 février 1735.

(236) En 1775, Lamoignon visitant la Bastille y trouva deux convulsionnaires qui étaient là depuis quarante ans, et qui refusèrent de se rétracter, ou même de signer une demande en grâce. (V. aussi *La Bastille dévoilée*, 1^{re} livraison.)

aurait puissant; sur les places publiques, ils rencontrèrent des plaisants, des incrédules et des railleurs impitoyables. Dans le particulier, ils n'avaient trouvé que des amis, des niais et des curieux. Ce n'est pas, toutefois, que les convulsions clandestines n'aient été égayées par des scènes burlesques, dans lesquelles les rieurs ne furent pas toujours du côté des faiseurs de miracles; sans parler de l'apparition subite des commissaires de police, qui venaient de temps à autre y jeter le désordre; en voici un exemple: Un jour, comme on faisait les apprêts d'un crucifiement, un des spectateurs tomba à coups de canne sur les acteurs et les mit en fuite, en disant que la flagellation devait précéder le crucifiement (237).

Après les convulsionnaires proprement dites, venaient les figurantes. Celles-ci avaient pour mission de représenter les diverses actions du bienheureux diacre, les persécutions passées ou futures de l'Eglise, les différentes scènes de la passion du Sauveur.

L'une met le couvert, se choisit deux ou trois convives, les fait asseoir à une table privée de mets, saisit une cuiller, la porte à la bouche et mange à vide. Ce premier acte est suivi d'un second sans aucun intermède: elle s'approche d'une glace, se savonne, passe le dos d'un couteau sur son menton imberbe, avec tous les gestes d'un homme qui se rase; ensuite elle réunit des enfants et se met à leur faire le catéchisme.

Celle-là suit les actions de la passion, dont on lui fait en même temps la lecture; elle imite tout par ses mouvements et ses gestes; elle imite jusqu'au chant du coq, qui avertit Pierre de sa chute. Il en est qui, pour mieux imiter la pendaison de Judas, se font suspendre par le cou (238).

La figurante s'étend sur la croix, on la lie par la ceinture, par les poignets et les chevilles avec des sangles, puis on lui enfonce des clous, qui traversent les pieds et les mains et pénètrent dans le bois jusqu'à la profondeur de quelques lignes (239). Elle demeure trois heures sur la croix, on lui donne à boire avec une éponge; elle meurt; on lui fait une légère blessure au côté avec

(237) Voy. BANIER, *Hist. des Cérém., rel.*, t. X, p. 203, édit. de 1808.

(238) Il y en a eu, dit-on, de pendues jusqu'à strangulation.

(239) Quand c'était Nizette qui représentait le crucifiement, les choses se passaient plus doucement. Frère Simon, non pas celui de Cyrène, mais son homonyme, déposait la croix sur le carreau; les soldats mystiques tressaient une couronne, non pas d'épines, mais de cordelettes, et la posaient bruyamment sur la tête de la victime figurative. Les bourreaux représentatifs la liaient avec des tresses noueuses par les chevilles et les poignets, trois d'entre eux lui appliquaient légèrement, à l'endroit des stigmates, chacun un petit clou, dont la pointe ne pénétrait dans la peau qu'autant qu'il fallait pour y tenir. Nizette représentait assez bien la mort, cependant elle ne pouvait retenir certains clignements d'yeux qui faisaient du tort à son jeu. Quelle

la pointe d'une lance. La douleur lui arrache parfois des grincements de dents, des mouvements d'yeux, des serremments de lèvres, qui contrastent avec la résignation du modèle, et n'ont rien de commun avec le calme de la mort. Il y en a cependant qui ont la constance de se faire crucifier pour la quinzième fois (240).

Après les figuristes viennent les abstenentes; celles-ci ne prennent de nourriture qu'après le coucher du soleil. Si on leur en présente auparavant, leur bouche s'enfuit d'horreur jusque près de l'oreille. Quand l'heure est venue, elles mangent avec avidité, puis aussitôt que la nature est satisfaite, leur bouche s'enfuit de nouveau. C'est ainsi qu'elles retracent l'image des jeûnes des premiers chrétiens.

Après celles-là, ce sont les visionnaires ou apocalyptiques. Elles ont des songes sans sommeil; elles peignent dans un langage exalté les maux que l'Eglise souffre et ceux qu'elle souffrira, les consolations que Dieu lui réserve: cette église, c'est l'œuvre sainte des convulsions. Elles voient les anges, s'entretiennent avec eux, quelquefois avec Dieu ou le démon, plus souvent avec le bienheureux diacre (241). Quel bonheur de le voir comme s'il était vivant; de converser avec lui! Leur âme en éprouve de saints transports.

Les thaumaturges ont le privilège d'opérer des miracles, ainsi que leur nom l'indique. Elles pétrissent les bosses des bossus et les poignets des enfants noués. Elles font de la boue avec de la terre du tombeau du bienheureux diacre, et vont, les yeux fermés, l'appliquer sur les yeux des aveugles. Elles ôtent un carreau du milieu de la chambre pour y faire une piscine, elles y mêlent de la terre du saint tombeau avec de l'eau du puits du bienheureux; elles tournent trois fois alentour; puis, après cette consécration d'institution convulsionnaire, elles en approchent un malade, qui n'y descend que du derrière de la tête, elles placent leur épaule à côté de cette tête, et assument sur elles-mêmes toutes les infirmités de l'infirmes.

Il y a des prêtresses qui confessent et absolvent; elles disent la messe, imposent

pitie que tout cela!

(240) Voy. *Corresp. de Grimm.*, lettres cit.

(241) L'apparition de phénomènes fantasmagoriques a lieu non-seulement dans les maladies inflammatoires, mais encore dans les affections nerveuses.

Il peut y avoir hallucination de la vue, sans qu'il y ait maladie apparente ni dérangement des facultés mentales. J.-J. Rousseau et Blaise Pascal, qui voyaient toujours un précipice à leur côté, et dérangeaient sans cesse leur chaise, crainte d'y tomber, en sont des exemples. Le célèbre Nicolai, libraire à Berlin, mort vers le commencement de ce siècle, vit pendant plusieurs années sa boutique remplie de fantômes. Sachant qu'il était le jouet d'une hallucination, il n'en fit pas d'autre cas, et les fantômes disparurent peu à peu. (V. W. SCOTZ, *Hist. de la démonologie et de la sorcellerie.*)

les mains, lavent les pieds de leurs apôtres, parlent des langues inconnues du public et d'elles-mêmes.

Des prophétesses expliquent d'une manière aussi nouvelle que merveilleuse les grandes vérités du salut. Elles découvrent des choses que nulle pensée humaine n'a pu pénétrer; elles dévoilent le passé, manifestent le présent et annoncent l'avenir. Les pensées les plus secrètes des cœurs n'ont rien de mystérieux pour elles. Elles disent tout haut la confession de leurs visiteurs; elles tiennent des discours pathétiques, leur éloquence est entraînant, variée, sublime. Elles discernent par l'attouchement, même sans qu'on les en prévienne, les fausses et les vraies reliques, principalement celles du bienheureux diacre et les moindres débris de Port-Royal (242). Elles appellent par leurs noms et prénoms des personnes qu'elles n'ont jamais vues, et leur récitent leur propre histoire sous des noms empruntés. Elles révèlent à l'avance les accidents heureux ou défavorables qui doivent arriver à ceux qui font des neuvaines, assignent le terme précis de leur guérison, de leur rechute ou de leur mort. Elles discernent au milieu de l'assemblée, sans les voir ni les toucher, les convulsionnaires, les miraculés, les appelants, les acceptants, les anticonstitutionnaires.

Le grand objet de leurs prédictions est le retour d'Elie et la conversion des Juifs, qui en sera la conséquence. Elles assignent le jour et l'heure; il n'y a plus que quelques mois, quelques semaines. Elles donnent pour signe précurseur une éclipse de soleil qui durera deux heures cinq minutes. On verra paraître un arc-en-ciel d'une forme singulière, une grande étoile en plein midi, des anges autour du soleil et de la lune.

Ainsi parle un auteur sous les yeux duquel s'accomplissaient toutes ces puérites merveilleuses, et qui attendait l'effet de ces prédictions sans y croire (243).

C'est ainsi qu'un parti religieux qui affectait des prétentions exclusives à la rigidité des mœurs, à la sévérité des doctrines, à l'épuration des pratiques, à la hauteur de la raison et à la puissance de la logique, tomba de l'exagération dans le ridicule et l'absurde, où il périt misérablement. C'est ainsi que tout ce qui s'écarte de la droite voie, est destiné à s'égarer et à périr. Le sarnent séparé du cep meurt inévitablement;

(242) L'abbaye de Port-Royal des Champs, fondée en 1204, par Mathilde de Garlande, femme de Mathieu I^{er} de Marly, pour des bénédictines, fut abandonnée en 1625 par les religieuses, qui vinrent se fixer à Paris, au faubourg Saint-Jacques. En leur absence, quelques illustres solitaires allèrent y chercher un asile, entre autres Lemaitre et Arnault d'Andilly. La communauté étant devenue trop nombreuse pour la maison de Paris, une partie des religieuses retournèrent à Port-Royal. Les affaires du jansénisme ayant jeté de la discorde entre les deux maisons, une bulle du pape les sépara en 1669. Elles furent de nouveau réunies, sur la demande du

mais ses feuilles se flétrissent auparavant.

Si les partisans des convulsions allèguent un grand nombre de faits et de prédictions capables de faire honneur au discernement et à l'esprit prophétique des convulsionnaires, les adversaires en citent de tout opposées, de nature à balancer au moins ce qu'il y a de merveilleux dans les premières. Une convulsionnaire fut surprise à tomber en convulsion pour avoir été touchée d'une goutte de thé au lait; elle avait cru que c'était une goutte d'eau du puits du bienheureux diacre. Un autre jour, un religieux bénédictin posa jusqu'à trois fois sur le bras de Nizette elle-même une pierre de Port-Royal, sans qu'elle s'en aperçût. Ayant enfin reconnu le signal, elle s'écria en faisant des contorsions: « Ah! tu me brûles! » mais il était trop tard, le religieux et ses amis savaient à quoi s'en tenir.

L'une d'elles prophétisa la conversion de l'abbé Duguet; une autre, celle du lieutenant de police, Hérault, qui ne se convertirent pas. Une troisième prédit à un frère qu'il serait pendu en place de Grève; peut-être savait-elle qu'il l'avait mérité, mais il ne fut point pendu. Une quatrième annonça que la maison dans laquelle se tenait l'assemblée allait être laquée par un tremblement de terre. Le tremblement de terre n'eut pas lieu. Comme il était impossible de répondre aux arguments tirés de l'évidence et de la multitude de pareils mensonges, les partisans de l'œuvre se retranchèrent à dire, que Dieu y laissait pénétrer le faux, pour mieux endurcir les incrédules (244).

Cependant de funestes schismes ne tardèrent pas à jeter la division dans le bercail. Il y eut les vaillantistes, les augustiniens, les mélangistes, les margouillistes, et autres sectaires, qui firent scission avec le corps principal. Les mélangistes discernaient deux causes dans l'œuvre: l'une d'elles, purement naturelle, produisait les choses mauvaises ou inutiles; l'autre, surnaturelle, était la source d'où procédaient les miracles et les prophéties. Un frère augustin fut le chef de la secte des augustiniens, enthousiastes outrés, qui faisaient des processions nocturnes la corde au cou, la torche à la main, qui allaient faire amende honorable devant le portail de Notre-Dame et baiser la terre sur la place de Grève, qu'ils espéraient bientôt honorer de

gouvernement, en 1708. Les religieuses de Port-Royal, de plus en plus ardentes pour la cause du jansénisme, refusèrent de se soumettre à cette union. Le roi les fit sortir de la communauté, les dispersa, et fit raser les bâtiments de l'abbaye.

(245) L'abbé Debouaire, docteur de Sorbonne, auteur de l'*Examen critique, physique et théologique des convulsions*. Il se tint en dehors de toutes ces querelles, et disait n'être ni appelant ni acceptant.

(244) Voy. *Mem. pour servir à l'Hist. ecclésiast. du xviii^e siècle*, anonyme; par l'abbé Picot; t. II, p. 117, sous l'année 1755.

leur martyre; mais l'honneur du martyre devait leur manquer à eux-mêmes. Les abstinences et les rigueurs ostensibles du frère Augustin ne préservèrent pas sa réputation de toute espèce d'atteinte relativement aux mœurs. Un nommé Pierre Vaillant, prêtre, du diocèse de Troyes, que l'évêque de Senes avait chargé de sa procuration pour adhérer aux protestations faites et à faire contre la bulle, mis à la Bastille en 1725, banni du royaume en 1728, rentré en rupture de ban, fut le chef de la secte des vaillantistes. C'étaient principalement ses disciples qui annonçaient le retour du prophète Elie. Il aurait bien voulu se faire passer lui-même pour cet Elie descendu du ciel. Ceux qui le secondèrent dans ce dessein, formèrent un parti dans son propre parti, sous le nom d'éliséens. Il y avait une autre assemblée schismatique qui tenait ses séances au château de Vernouillet, près Poissy, sous la présidence d'un abbé Blondel, qui a beaucoup prêché et beaucoup écrit en faveur de l'œuvre.

Les convulsions se passèrent d'elles-mêmes, par suite de la lassitude du public et des acteurs; mais ce ne fut que lentement et par degrés: il y avait encore des assemblées de convulsionnaires en 1759 (245); ce qui est une nouvelle preuve, que les entreprises dont on se désiste le plus difficilement, sont celles-là mêmes dans lesquelles on est le plus convaincu de sa propre erreur. Nous disons convaincu, car, nonobstant quelques phénomènes remarquables, tels que les sueurs de sang de certaines convulsionnaires (246), la faculté que possédaient plusieurs autres de lire avec un triple bandeau sur les yeux (247), la connaissance de la pensée d'autrui, dont beaucoup ont donné des preuves (248), il n'a jamais été douteux aux yeux de personne, que les acteurs de ce singulier drame ne se procuraient eux-mêmes à volonté les crises qu'ils éprouvaient, et que la supercherie n'y ait toujours été pour plus que la nature. Les aveux d'un grand nombre de convulsionnaires en fourniraient au besoin une démonstration sans réplique (249).

En somme, qu'y eut-il dans tout ceci?

(245) L'une d'elles se réunissait dans une maison située à l'Estrapade, et avait pour président un sieur Marie Chapelle. (Voy. DULAURE, *Hist. de Paris*, t. VII.)

(246) Ce phénomène résulte de plusieurs maladies; les médecins conviennent qu'on peut se le procurer à soi-même artificiellement. (Voy. DEBREYSE, *Essai sur la Théologie morale*.)

(247) Ainsi le magnétisme n'est pas nouveau; c'est un fait avoué, ou plutôt c'est une démonstration faite par ses plus ardents panégyristes, et par ceux même qui ont étudié la question en l'absence de toutes préventions. (Voy. DELEUZE, *Hist. crit. du magn. animal*. — DE MONTÈGRE, art. *magnétisme*, dans le *Dict. des sc. med.*)

(248) Une convulsionnaire de Corbeil possédait, disait-on, ce talent à un si haut degré, que l'archevêque de Paris crut devoir envoyer l'abbé Robinet, l'un de ses vicaires généraux, pour constater le fait, ainsi que plusieurs autres qui lui étaient égale-

Des jongleries nombreuses, des merveilles plus équivoques les unes que les autres, du naturalisme beaucoup, pas un fait constaté de l'ordre surnaturel. Si tous ceux qui ont été mis en avant étaient démontrés, si un seul de ceux que Carré de Montgeron recueillit était prouvé, on ne pourrait guère se dispenser d'y reconnaître l'intervention du démon; mais il n'en est pas ainsi, et les supercheries avérées relativement à plusieurs, doivent éveiller sur tous la méfiance. Les paroxysmes de l'hystérie dans les cas ordinaires, suffisent pour expliquer le support des coups de bûches ou de cheuets par les convulsionnaires, à ce que les médecins affirment. Le tenaillement des seins et la résistance des poitrines à des pointes de piques ou d'épées a été expliquée, les prédictions se sont trouvées fausses, les guérisons mensongères. Resterait donc la pénétration intime dans la pensée d'autrui, la révélation des consciences; mais qui prouvera que ce n'était pas un jeu concerté? D'où nous concluons qu'il serait difficile de démontrer la participation directe du démon dans les convulsions de Saint-Médard. Les appelants se chargèrent de faire son œuvre sans qu'il s'en mêlât.

MELITA (Le serpent de). *Echappés ainsi du naufrage, nous sûmes bientôt que l'île dans laquelle nous nous troucions, s'appelait Melita. Les barbares firent preuve envers nous de la plus grande humanité; ils allumèrent un grand feu, et s'empresèrent de réchauffer nos membres engourdis par le froid et par l'eau qui trempait nos vêtements. Or il arriva que Paul, ayant rassemblé une certaine quantité de serments et les mettant sur le feu, une vipère, fuyant la flamme, s'attacha à sa main. Sitôt que les barbares l'aperçurent avec cette bête suspendue à la main, ils se dirent à l'envi: Cet homme est un homicide, car la vengeance, qui n'a pu le faire périr dans la mer, ne l'en poursuit pas moins. Pour lui, il secoua la bête dans le feu, et n'en éprouva aucun mal. Mais ceux-ci, croyant qu'il allait bientôt enfler, tomber et mourir, ne cessèrent pendant longtemps d'avoir les yeux fixés sur lui; puis voyant qu'il*

ment attribués; mais les preuves ne furent pas convaincantes. C'était au mois de novembre 1734.

(249) Entre autres, sept de ceux qui étaient enfermés à la Bastille. En 1732, la cour ayant nommé une commission composée de huit médecins, pour aller les visiter, ils entrèrent en convulsion et cessèrent au commandement des commissaires, en avouant que c'était un art qu'ils avaient appris, et qu'ils croyaient de bonne foi travailler ainsi à la gloire de Dieu et à la guérison de leurs infirmités. Les médecins observèrent les mêmes phénomènes qui se produisaient dans les chambrées. Ils avaient trouvé fortuitement chez le lieutenant de police un marchand ambulante, qui commença à les mettre au courant, et leur donna spontanément une représentation. Une seconde commission, composée de vingt-quatre médecins, fit la même expérience, obtint les mêmes résultats et les mêmes aveux. (Voy. *Procès-verbaux de plusieurs médecins et chirurgiens, dressés par ordre de Sa Majesté*, etc., Paris, 1732.)

ne lui arrivait rien, ils changèrent d'avis, et dirent que c'était un dieu (250).

Deux systèmes sont en présence pour expliquer ce passage : le premier, le plus généralement suivi et le seul admissible, à moins qu'on ne fasse aborder saint Paul sur le rivage africain, reconnaît l'île de Malte dans la *Melita* du livre des *Actes*. Le second indique une île de la mer Adriatique, sur la côte de la Dalmatie.

Celui-ci est tout à fait insoutenable. Faire partir un navire du port de Lystres, dans la Lycie, sous le trente-sixième parallèle, et le faire aborder par un vent d'est-nord-est sous le quarante-quatrième, est chose impossible. Il n'est événement de mer, qui puisse rendre compte d'une telle navigation contre la tempête de la part d'un navire désemparé.

Un passage de saint Jérôme dans sa 30^e lettre, semble pourtant, il est vrai, favoriser cette opinion; mais ce serait de la part du savant docteur une parole irréfléchie, et rien de plus. On cite encore ce passage des *Actes* de l'empereur Constantin-Porphyrrogène à son fils, Romain le Jeune, sur le gouvernement de l'empire : « Entre les îles du rivage de l'Illyrie, la grande île de Cicra ou Circer, a une ville. Une seconde, également étendue, qu'on appelle Meleta ou Melo-seata, est celle dont saint Luc fait mention aux *Actes des apôtres*, et qu'il nomme *Melita*, en parlant de la vipère qui mordit saint Paul au doigt, et qu'il secoua dans le feu. » Constantin monta sur le trône en 912.

Nous ne savons quelle île le prince entend désigner ici; mais ce qui est mieux connu, ce sont les erreurs de toute nature répandues dans ses livres, excepté pour le récit des événements qui lui sont contemporains. Celle-ci a dû provenir du mot *Adria* employé par saint Luc, et qui depuis longtemps ne s'emploie plus que pour désigner la mer Adriatique; mais il n'en était pas de même au temps de saint Luc, car le géographe Strabon, son contemporain, l'emploie à l'égard des diverses mers de l'Italie.

En suivant le récit très-circonstancié de l'auteur, on voit que saint Paul n'a pu atterrir que sur l'île de Malte, ou sur un point du rivage africain. En effet, parti de Lystres, en Lycie, par le trente-sixième degré de latitude, ainsi que nous venons de le dire, il passe à Gnide, puis longe les côtes de Crète. On cherche un port d'hivernage en cette île, vers le couchant : *portum Crete respicientem ad Africum et Corum*

(250) Et cum evasissemus, tunc cognovimus quia Melita insula vocabatur. Barbari vero præstabant non medicam humanitatem nobis. Accensa enim pyra, reficiebant nos omnes, propter imbrem, qui imminabat, et frigus. Cum congregasset autem Paulus sarmentorum aliquantam multitudinem, et imposuisset super ignem, vipera a calore cum processisset, invasit manum ejus. Ut vero viderunt barbari pendentem bestiam de manu ejus, ad invicem dicebant : Uti que homicida est homo hic, qui cum

(251). Un vent de sud étant venu à se lever, le navire reprend la mer, pour gagner les côtes de la Morée, en se dirigeant vers le trente-septième parallèle. Le port qu'il cherchait devait être situé vers le trente-cinquième, aussi l'auteur dit-il qu'on longe, dans ce mouvement de retour, la côte de Crète; c'est celle qui court par le quarante-unième degré de longitude du méridien de l'île de Fer.

Mais un vent impétueux d'est-nord-ouest, *ventus typhonicus*, qui vocatur *euro-aquilo*, vient à se lever et jette le navire en pleine mer, dans la direction du trente-sixième au trente-quatrième parallèle et du trente-unième degré de longitude : celle où se trouve Malte, distante de deux cent vingt-cinq lieues de l'île de Crète.

Il ne reste à lever que quelques difficultés de détail assez insignifiantes. On demande comment l'auteur a pu donner aux habitants de l'île de Malte le nom de barbares à une pareille époque. Ils devaient être soumis aux Romains, et le nom de leur gouverneur, *Publius*, a une consonnance entièrement romaine? Les habitants de l'île de Malte étaient d'origine phénicienne, et ne parlaient ni le langage des Grecs ni celui des Romains; cette seule différence suffit pour justifier le nom de barbares, qui d'ailleurs, équivalait souvent dans la langue romaine à celui d'étranger.

On dit encore que les serpents de l'île de Malte n'ont point de venin, et que ceux de l'île où l'Apôtre aborda devaient être très-venimeux, puisque les insulaires s'attendaient à le voir enfler aussitôt, défailir et mourir. Mais c'est une erreur d'histoire naturelle : les vipères et les autres reptiles de l'île de Malte sont venimeux au même degré que leurs congénères des continents.

Toutefois, les interprètes de la sainte Écriture, et, ce qui n'est guère pardonna-ble, le savant don Calmet lui-même, s'en tirent en disant que les serpents de l'île de Malte ont perdu leur venin depuis cette époque seulement, et cela en vertu d'un miracle perpétuel opéré par saint Paul à cette occasion. À les en croire, les serpents de Malte emportés hors de l'île retrouvent leur venin, et le perdent en y revenant, aussi bien que ceux qu'on y apporte d'ailleurs. Ils ajoutent que la terre de Malte prise en breuvage, principalement celle qui provient de la *caverne* de Saint-Paul, est une antidote contre la piqûre et la morsure des bêtes venimeuses. Le P. Tirin dit de plus, qu'on trouve dans l'île une immense quantité de serpents, de dents, de langues,

evaserit de mari, ultio non sinit eum vivere. Et ille quidem excutiens bestiam in ignem, nihil mali passus est. At illi existimabant eum in tumorem convertendum et subito casurum, et mori. Diu autem illis expectantibus, et videntibus nihil mali in eo fieri, convertentes se, dicebant cum esse Deum. (*Act. xxviii, 4-6.*)

(251) *Africum*, le vent du sud-ouest. *Corum*, le vent de nord-ouest.

d'yeux, de viscères de serpents pétrifiés, et que la râclure de ces pétrifications prise en breuvage, préserve ou guérit de la morsure des serpents, de la rage, de la dysenterie, des fièvres malignes, de la petite vérole, et généralement de tous les poisons, même du sublimé corrosif. — Qu'on ne s'y fie pas !

Les traditions de l'île de Malte ont conservé le souvenir de la présence de l'Apôtre : on y montre le lieu où il aborda, celui où il fut mordu, la grotte qu'il habita. Nous ne nous fions pas non plus entièrement à ces sortes de traditions, qui peuvent bien avoir été trouvées ou refaites après coup.

Quoi qu'il en soit, le reste du voyage de l'Apôtre jusqu'à Rome, ne présente plus rien qui ne soit conforme au cours ordinaire des événements, et aux habitudes côtières de la navigation de ce temps. De Malte, on regagna les rivages de la Sicile, on passa à Syracuse, à Reggio, et un vent de sud conduisit le navire à Pouzzoles, où se fit le débarquement.

MER (Jésus marche sur la). — Après avoir accompli le grand miracle de la multiplication des aliments, et rassasié dans le désert cinq mille hommes avec cinq pains et deux poissons, Jésus commanda à ses disciples de monter sur leur barque, et d'aller l'attendre au delà du lac de Génézareth, tandis qu'il congédierait la foule. Ils obéirent; mais le navire, ballotté sur les flots, ne pouvait avancer, parce que le vent était contraire. Or, à la quatrième veille de la nuit, Jésus vint à eux en marchant sur la mer. Lorsqu'ils l'aperçurent ainsi, ils furent épouvantés, le prenant pour un fantôme, et poussèrent un cri de frayeur. Mais Jésus les rassura aussitôt en leur disant : Calmez-vous, c'est moi, n'ayez pas peur. Pierre lui répondit : Seigneur, si c'est vous, dites-moi d'aller à vous en marchant sur la mer. Venez, lui dit Jésus. Et Pierre passant par-dessus le bord de la barque, s'avança sur l'eau au devant de Jésus; mais la force du vent l'ayant effrayé, il commença d'enfoncer, et s'écria : Seigneur, sauvez-moi. Jésus étendant aussitôt la main, le saisit, et lui dit : Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous hésité? Lorsqu'ils furent entrés dans le navire, le vent cessa, et ceux qui s'y trouvaient se prosternèrent devant Jésus et lui dirent : Vous êtes véritablement le Fils de Dieu (252).

Vous êtes véritablement le Fils de Dieu ! conséquence naturelle, évidente, d'un tel miracle, qu'un philosophe, dans son orgueil, eût peut-être refoulée au fond de sa pensée, mais qu'une âme simple et droite

ne pouvait retenir captive, ou ne pas l'apercevoir, tant la vérité se présentait d'elle-même et se montrait à pleins yeux. Il faut être en effet ou Dieu ou Fils de Dieu, pour marcher sur les flots, y faire marcher autrui, commander à la tempête.

Cependant le philosophe lui-même le plus difficile doit aussi trouver dans ce récit la part qui lui convient. Qui donc aurait appris à Jésus-Christ cette hésitation; qui lui avait révélé ce sentiment intérieur de frayeur éprouvé par l'Apôtre, et qui lui aurait été funeste, si le Maître bien-aimé et tout-puissant n'avait été là pour tendre la main; qui le lui avait révélé, sinon cette toute-puissance même et cette perspicacité divine devant laquelle rien ne saurait être caché, pas plus les pensées les plus intimes et les plus fugaces, que les événements qui s'accomplissent d'une manière éclatante ?

Quand donc tous ceux qui se décorent du nom glorieux de chrétiens, diront-ils aussi à Jésus : Vous êtes vraiment le Fils de Dieu? Nous ne parlons pas des incrédules, de ces gens qui ne croient qu'en eux-mêmes; mais de ceux-là qui feuilletent avec nous l'Évangile et le considèrent comme le livre par excellence, le livre de vie, la règle du bien et du mal, de l'erreur et de la vérité. Daigne le Seigneur Jésus les prendre par la main, et leur aider à rentrer dans le vaisseau que la tempête et les flots ballottent, mais que rien ne saurait abîmer.

MER ROUGE (Passage de la). Les adversaires de la Bible ont eu recours à des suppositions diverses, pour expliquer d'une manière naturelle le passage de la mer Rouge par les Hébreux sous la conduite de Moïse; ses défenseurs ont composé de doctes dissertations dans le but de démontrer le miracle, et le faire, pour ainsi dire, toucher au doigt. Les premiers n'ont dit rien de sérieux; les seconds ne nous paraissent pas avoir rencontré juste. Plaçons d'abord sous les yeux du lecteur le récit de Moïse.

Lorsque Pharaon eut donné au peuple la permission de s'en aller, le Seigneur ne le dirigea point par la voie qui mène au pays des Philistins, quoique voisin, dans la crainte qu'il ne se repentît, et ne revînt en Egypte, en rencontrant sitôt la guerre devant lui. Il le conduisit donc par la voie du désert qui borde la mer Rouge.....

Partis de Socoth, les Hébreux allèrent camper à Etham, sur les limites de la solitude.

Mais le Seigneur parla à Moïse et lui dit : Parlez aux fils d'Israël, afin que revenant

(252) Et statim compulsi sunt discipuli ascendere in naviculam, et præcelere eum trans fretum, donec dimitteret turbas. Et dimissa turba, ascendit in montem solus orare. Vespere autem factus solus erat ibi. Navicula autem in medio mari jactabatur fluctibus : erat enim contrarius ventus. Quarta autem vigilia noctis, venit ad eos ambulans super mare. Et videntes eum super mare ambulantem, turbati sunt, dicentes : Quia phantasma est. Et præ timore clamaverunt. Statimque Jesus locutus est eis, dicens : Habete fiduciam : ego sum, nolite timere.

Respondens autem Petrus dixit : Domine, si tu es, jube me ad te venire super aquas. At ipse ait : Veni. Et descendens Petrus de navicula, ambulabat super aquam ut veniret ad Jesum. Videns vero ventum validum, timuit : et cum cœpisset mergi, clamavit dicens : Domine, salvum me fac. Et continuo Jesus extendens manum, apprehendit eum : et ait illi : Modicæ fidei, quare dubitasti? Et cum ascendissent in naviculam, cessavit ventus. Qui autem in navicula erant, venerunt, et adoraverunt eum, dicentes : Vere Filius Dei es. (Matth. xiv, 22-33).

sur leurs pas, ils campent à côté de Phihahiroth, qui est entre Magdalum et la mer, près de Beelsephon. Vous établirez le camp près de ce lieu au bord de la mer. Et Pharaon dira des fils d'Israël : Ils sont sur une étroite langue de terre, enfermés par le désert. J'endurcirai son cœur, il vous poursuivra, et je tirerai ma gloire de Pharaon et de toute son armée, et les Egyptiens sauront que je suis le Seigneur. Il fut fait ainsi....

Pharaon se mit donc à la tête de six cents chariots d'élite, réunit tous les autres chariots de l'Égypte, et toutes les divisions de son armée. Les Egyptiens suivant les fugitifs à la trace, les joignirent ainsi, lorsqu'ils étaient campés au bord de la mer. Toute la cavalerie de Pharaon, ses chariots et toute son armée s'établirent à Phihahiroth, près de Beelsephon. A l'approche de Pharaon, les fils d'Israël ayant levé les yeux et aperçu les Egyptiens si près d'eux, furent saisis d'une grande crainte.... Mais Moïse dit au peuple : Ne craignez pas ; attendez, et vous allez être témoins des merveilles que le Seigneur va opérer aujourd'hui, car de tous ces Egyptiens que vous voyez maintenant, vous n'en reverrez plus jamais un seul....

Le Seigneur dit à Moïse : Ne me priez pas plus longuement ; dites aux fils d'Israël de décéder ; pour vous, élevez votre baguette, étendez votre main sur la mer, et la divisez, afin que les fils d'Israël passent à pied sec par le milieu de la mer.... En même temps, l'ange qui précédait l'émigration d'Israël, changeant de place, se mit en arrière, et la colonne de nuage passant avec lui de l'avant à l'arrière, se tint entre le camp des Egyptiens et le camp d'Israël. Et la nuée était ténébreuse (d'un côté) et illuminant la nuit (de l'autre côté), de sorte qu'ils ne pouvaient se joindre de toute la nuit.

(253) Igitur cum emisisset Pharaon populum, non eos duxit Deus per viam terræ Philistiim, quæ vicina est : reputans ne forte pœniteret eum, si vidisset adversum se bella consurgere, et reverteretur in Ægyptum. Sed circumduxit per viam deserti, quæ est juxta mare Rubrum : et armati ascenderunt filii Israel de terra Ægypti. Tulit quoque Moyses ossa Joseph secum, eo quod adjurasset filios Israel, dicens : Visitabit vos Deus, esset ossa mea hinc vobiscum. Profectique de Socoth castrametati sunt in Etham in extremis finibus solitudinis. Dominus autem præcedebat eos ad ostendendam viam, per diem in columna nubis, et per noctem in columna ignis, ut dux esset itineris utroque tempore. Nunquam defuit columna nubis per diem, nec columna ignis per noctem, coram populo. Locutus est autem Dominus ad Moysen, dicens : Loquere filiis Israel : Reversi castrametentur e regione Phihahiroth, quæ est inter Magdalum et mare contra Beelsephon : in conspectu ejus castra ponetis super mare. Dicturusque est Pharaon super filiis Israel : Coarctati sunt in terra, conclusit eos desertum. Et indurabo cor ejus, ac persequetur vos : et glorificabor in Pharaone, et in omni exercitu ejus. Scientique Ægyptii quia ego sum Dominus. Feceruntque ita. Et nuntiatus est regi Ægyptiorum quod fugisset populus : immutatunquæ est cor Pharaonis et servorum ejus super populo, et dixerunt : Quid volumus facere, ut dimitteremus Israel, ne serviret nobis? Junxit ergo currum, et omnem populum suum assumpsit secum. Tulitque sexcentos currus

Or, après que Moïse eut étendu la main sur la mer, le Seigneur supprima celle-ci par le moyen d'un vent violent et brûlant, qui souffla toute la nuit, et la dessécha. Les eaux furent divisées, et les fils d'Israël entrèrent par le milieu de la mer ainsi desséchée, car les eaux étaient comme un mur à leur droite et à leur gauche. Les Egyptiens, s'attachant à leur poursuite, entrèrent après eux dans le milieu de la mer....

Au point du jour, le Seigneur tournant ses regards du sein de la colonne de feu et de nuages vers le camp des Egyptiens, mit le désordre dans leur armée, les chars se renversèrent, et ceux qui les montaient, tombèrent dans le limon. Aussitôt les Egyptiens se dirent : Fuyons Israël, car le Seigneur combat pour lui contre nous.

Mais le Seigneur dit à Moïse : Étendez votre main sur la mer, afin que les eaux reviennent vers les Egyptiens, et se referment au-dessus de leurs chars et de leurs cavaliers. Moïse ayant donc étendu sa main vers la mer, au point du jour, elle revint en son premier état. Les eaux accoururent au devant des Egyptiens dans leur fuite, et le Seigneur les enveloppa au milieu des flots.

Les eaux, dans leur retour, submergèrent les chars, les cavaliers et toute l'armée de Pharaon, entrée dans la mer à la poursuite, de sorte qu'il n'en resta pas un seul homme. Ainsi donc, les fils d'Israël avaient passé par le milieu de la mer desséchée, ayant les eaux comme des murailles à leur droite et à leur gauche, et le Seigneur détruisit en ce jour Israël des mains des Egyptiens, et ils virent les cadavres des Egyptiens sur le rivage de la mer (253).

Pour suivre les Hébreux dans leur marche, et démontrer mathématiquement la véracité du récit de Moïse, il est nécessaire de con-

electos, et quidquid in Ægypto curruum fuit, et duces totius exercitus. Induravitque Dominus cor Pharaonis regis Ægypti, et persecutus est filios Israel : at illi egressi erant in manu excelsa. Cumque persequerentur Ægyptii vestigia præcedentium, repererunt eos in castris super mare : omnis equitatus et currus Pharaonis, et universus exercitus erant in Phihahiroth contra Beelsephon. Cumque appropinquasset Pharaon, levantes filii Israel oculos, viderunt Ægyptios post se, et timuerunt valde : clamaveruntque ad Dominum. Et dixerunt ad Moysen : Forsitan non erant sepulcra in Ægypto, ideo tulisti nos ut moremur in solitudine : quid hoc facere voluisti, ut educeres nos ex Ægypto? Nonne iste est sermo, quem loquebamur ad te in Ægypto, dicentes : Recede a nobis, ut serviamus Ægyptiis? multo enim melius erat servire eis, quam mori in solitudine. Et ait Moyses ad populum : Nolite timere : scite, et videte magnalia Domini quæ facturis est hodie : Ægyptios enim, quos nunc videtis, nequaquam ultra videbitis usque in sempiternum. Dominus pugnabit pro vobis, et vos tacetis. Dixitque Dominus ad Moysen : Quid clamas ad me? Loquere filiis Israel ut proficiscantur. Tu autem eleva virgam tuam, et extende manum tuam super mare, et divide illud, ut gradiantur filii Israel in medio mari per siccum. Ego autem indurabo cor Ægyptiorum ut persequantur vos : et glorificabor in Pharaone et in omni exercitu ejus, et in curribus, et in equibus illius. Et scient Ægyptii quia ego sum Dominus, cum glorificatus fuero in Pharaone,

naître d'abord le point de départ; or cette première question n'a jamais été pleinement résolue. On se demande dans quelle partie de l'Égypte était situé le pays de Gessen, concédé jadis aux Hébreux par Joseph? dans l'impossibilité de déterminer son emplacement d'une manière absolue, on le cherche arbitrairement depuis la tour de Siènes jusqu'à l'embouchure du Nil, c'est-à-dire dans un espace de deux cents lieues de longueur. On se demande si ce pays ne serait pas le même que celui de Gizeh; la consonnance semble l'indiquer; alors le pays de Gessen aurait été situé entre Memphis et la pointe supérieure du Delta. Là sont les grandes pyramides, les magnifiques enceintes de briques, ouvrages présumés des Hébreux; mais qui leur sont en réalité de beaucoup postérieurs.

Si l'on s'en rapporte au savant dom Calmet, *Gessen* veut dire de la pluie, par conséquent, le pays des pluies: alors, il faudrait le chercher avec lui aux bords de la Méditerranée.

« Nous ne doutons pas, dit ailleurs le savant bénédictin, que Gozeh ou la terre de Gosen que Josué attribue à la tribu de Juda, ne soit la même que la terre de Gessen, que Pharaon, roi d'Égypte, donna à Jacob et à ses fils. » En ce cas, d'où les Hébreux partaient-ils donc et où allaient-ils, puisqu'ils étaient chez eux sans quitter l'Égypte? Mettre la Judée en Égypte est une étrange idée! Nous ne rapportons cette distraction du respectable commentateur, que pour montrer combien il y a d'incertitudes sur tout ceci.

Une autre difficulté provient du nom de mer de *Suph*, donné par Moïse à l'étendue d'eau que son peuple eut à traverser. Suivant quelques hébraïsants, ce mot veut dire des roseaux; or il n'en croît point au bord de la mer Rouge. C'est l'expression employée par le même auteur pour désigner les marécages du bord du Nil, et en particulier les

jones dans lesquels s'arrêta la légèrè nacella où sa mère l'avait mis pour l'exposer. Serait-ce donc quelqu'un des lacs de la basse Égypte ou de l'isthme de Suez que les fugitifs auraient eu à traverser? Peut-être. Mais la difficulté s'évanouit, si on vient à considérer que ce même nom de mer de *Suph* est attribué bien clairement à la mer Rouge dans d'autres passages, en particulier dans celui-ci du III^e livre des *Rois*, au chapitre ix: *Le roi Salomon construisit une flotte dans le port d'Asiongaber, qui est en face d'Ailath, à l'extrémité de la mer de Suph, au pays des Iduméens.* L'auteur du second livre des *Paralipomènes* dit également au VIII^e chapitre: *Salomon occupa Asiongaber et Ailath, aux extrémités de la mer de Suph, au pays d'Edom.* Mais, s'il en est ainsi, les rivages de la mer Rouge, qui ne produisent plus de roseaux, et qui n'en sauraient produire, puisqu'il n'y a point d'eaux stagnantes, ont donc changé; et alors qui peut reconnaître les anciennes dimensions de cette mer, et en assigner les limites? Nous allons examiner tout à l'heure cette question.

Suivant d'autres hébraïsants, qui nous semblent moins bien inspirés, *suph* veut dire des algues marines. Resterait à résoudre cette question: la mer Rouge produirait-elle des algues tellement remarquables, qu'on ait pu lui en donner le nom? Beaucoup de voyageurs disent non; Léon de Laborde, qui a parcouru ses rivages en savant et en naturaliste, affirme n'y avoir vu que des algues communes à toutes les mers. Il en est d'autres qui disent oui, et qui invoquent un passage de Diodore de Sicile, affirmant que cette mer paraît quelquefois toute verte, à cause des algues qui croissent au fond de ses eaux. Serait-ce donc pour cela qu'on lui a donné le nom de mer Rouge? Que n'essaie-t-on plutôt de démontrer que le mot *suph* veut dire du corail (254).

et in curribus atque in equibus ejus. Tollensque Angelus Dei, qui præcedebat castra Israel, abiit post eos: et cum eo parietem columina nubis, priora dimittens, post tergum. Stetit inter castra Ægyptiorum et castra Israel: et erat nubes tenebrosa, et illuminans noctem, ita ut ad se invicem toto noctis tempore accedere non valerent. Cumque extendisset Moyses manum super mare, abstulit illud Dominus, flante vento vehementi et urente tota nocte, et vertit in siccum: divisaque est aqua. Et ingressi sunt filii Israel per medium siccæ maris: erat enim aqua quasi murus a dextra eorum et a sinistra. Persequentesque Ægyptii ingressi sunt post eos, et omnis equitatus Pharaonis, currus ejus et equites, per medium maris. Jamque advenerat vigilia matutina, et ecce respiciens Dominus super castra Ægyptiorum per columnam ignis et nubis, interfecit exercitum eorum: et subvertit rotas currum, frebanturque in profundum. Dixerunt ergo Ægyptii: Fugiamus Israel: Dominus enim pugnat pro eis contra nos. Et ait Dominus ad Moysen: Extende manum tuam super mare, ut revertanturque ad Ægyptios super currus et equites eorum. Cumque extendisset Moyses manum contra mare, reversum est primo diluculo ad priorem locum: fugientibusque Ægyptiis occurrent aquæ, et involvit eos Dominus in mediis fluctibus, Reversaque sunt

aquæ, et operuerunt currus et equites cuncti exercitus Pharaonis, qui sequentes ingressi fuerant mare: nec unus quidem superstit ex eis. Filii autem Israel perrexerunt per medium siccæ maris, et aquæ eis erant quasi pro muro a dextris et a sinistris. Liberavitque Dominus in die illa Israel de manu Ægyptiorum. Et viderunt Ægyptios mortuos super littus maris, et manum magnam quam exegerat Dominus contra eos: timuitque populum Dominum, et crediderunt Domino, et Moysi servo ejus. (*Exod.* XIII, 17-22; xv, 1-31.)

(254) En fait d'explications, nous ne connaissons rien de plus fantastique que la suivante: « *Suph* ou *Supho* est le nom d'une herbe qui croît abondamment dans les Indes, dans plusieurs lieux de l'Asie et dans le fond de la mer Rouge: de la fleur de cette herbe on fait une couleur rouge, dont on se sert pour teindre les draps en Éthiopie et dans les Indes; cette fleur, qui ressemble à celle du safran bouillie avec du jus de limon, donne un beau rouge. On peut donc penser que cette herbe a pu donner à la mer Rouge cette qualification, qui a été le sujet de fréquentes discussions. » [Voy. *Mém. sur le canal des deux mers*, par Le Père, dans la *Description de l'Égypte*.] Le savant Le Père aurait dû laisser cela à l'*almanach* de Liège.

Assurément la partie inférieure de l'Égypte a subi de grandes révolutions physiques, ou du moins des changements considérables depuis les temps de Moïse.

« A l'endroit nommé *Batou-el-Barah*, dit Malte-Brun, le fleuve se partage en deux branches qui, en coulant, l'une vers Rosette, l'autre vers Damiette, embrassent le *Delta* actuel ; car cette espèce d'île triangulaire, anciennement plus grande, était bornée à l'orient par la branche *Pelusiaque*, aujourd'hui perdue ou convertie en canaux fangeux. A l'ouest, elle était terminée par la branche *Canopique*, aujourd'hui en partie confondue avec le canal d'Alexandrie, et en partie perdue dans le lac Edkoû. Cependant la dépression et l'égalité du niveau, ainsi que la fertilité et la verdure, marquent encore aujourd'hui les limites de l'ancien Delta.

« Les divers *bogaz*, ou embouchures de ce grand fleuve, ont souvent changé de position, et en changent encore ; circonstance qui a fourni matière à de longues discussions entre les géographes. Voici les résultats les plus certains. Les sept bouches du Nil, connues des anciens, se suivaient dans l'ordre que voici : 1° la bouche *Canopique*, représentée par l'embouchure du lac Edkoû, ou, selon d'autres, par celle du lac d'Aboukir ; 2° la *Bolbitique*, à Rosette ; 3° la *Sébennyitique*, probablement à l'embouchure du lac de Bourlos ; 4° la *Phatmitique*, ou *Bucolique*, à Damiette. Les trois dernières, perdues aujourd'hui, sont, 5° la *Mendésienne*, confondue dans le lac Menzaleh, mais dont la bouche est représentée par celle de Dibeh ; 6° la *Tanitique* ou *Saitique*, qui paraît se retrouver à l'extrémité du lac Menzaleh, dans celle nommée aujourd'hui *Omm Saregdj* ; la branche du Nil qui conduisait ses eaux à la mer, répond au canal Moeys, qui se perd aujourd'hui dans le lac ; 7° la bouche *Pelusiaque* semble aujourd'hui représentée par l'embouchure la plus orientale du lac Meuzaleh, où se retrouvent encore les ruines de Péluze. »

Il faut ajouter à ceci, que le lac d'Edkoû ne date que de 1715. On remarque sur la langue de terre sablonneuse qui le sépare de la Méditerranée des vestiges d'une digue longue de 3,000 mètres.

L'ancien lac Marcotis n'était plus en 1801 qu'une plaine sablonneuse, dont le fond du bassin retenait les eaux de pluie ; mais l'armée Anglo-Turque ayant coupé les digues du canal d'Alexandrie le 4 avril vers l'extrémité occidentale du lac Madhyeh, les eaux de ce lac, aussi salées que celles de la mer, le remplirent de nouveau, et submergèrent quarante villages.

D'autres changements produits par une cause différente, ont dû avoir lieu sur les bords de la mer Rouge. La grande quantité de sables transportés des déserts de la Haute-

Égypte par les vents d'un côté, et de l'Arabie, de l'autre côté, n'ont pu manquer de changer l'état des lieux sur l'isthme de Suez et sur les rivages du golfe héroopolite. Il est toutefois une démonstration facile à faire, c'est que si le golfe a pu varier dans sa largeur, ce qui ne nous importe aucunement, il n'a pas varié dans sa longueur. Ses eaux n'ont que trente pieds d'élévation de plus que celles de la Méditerranée (255). Or, si l'on venait à le prolonger davantage, il se déverserait dans le bassin des lacs Amers, dont il n'est séparé que par une plaine basse et nue, d'un ou deux pieds plus haute que ses eaux à lui-même. Arrivé aux lacs Amers, rien ne lui ferait plus obstacle pour s'élever dans la Méditerranée, puisque de là jusqu'aux environs de Peluse, le sol va s'inclinant, et est constamment plus bas que son niveau de dix à vingt pieds. Il se jetterait également vers le Nil par la vallée toute tracée de Soueys. Si jamais la jonction a eu lieu, c'est à une époque antérieure aux temps historiques. Ainsi raisonne le géographe Malte-Brun.

Mais il paraît avoir mal étudié cette importante question ; car les *ordonnées* des ingénieurs français de l'expédition d'Égypte, ne donnent que deux ou trois lignes d'élévation (256) au banc de sable qui sépare les lacs Amers du golfe héroopolite et non deux ou trois pieds. Ensuite le savant Du Bois-Aymé, membre de la commission scientifique attachée à cette même expédition, affirme, dans son *Mémoire sur les anciennes limites de la mer Rouge*, avoir positivement reconnu les preuves de séjour des eaux de l'océan dans le bassin des lacs Amers. Ces preuves sont la grande quantité de sel marin déposé au fond du bassin, les *laisses* de la mer sur ses bords au même niveau que dans la mer Rouge, et enfin les débris maritimes qu'il contient.

Il est vrai que tout ceci peut s'appliquer également à un lac salé, et le nom [de *lac Amer* serait peut-être une indication suffisante. Mais si l'on vient à considérer la minime quantité de sable qu'il suffirait d'enlever, et la brièveté du parcours pour réunir les deux bassins, on conviendra que l'hypothèse de Du Bois-Aymé n'est pas dénuée de vraisemblance. Cet auteur ne donne pas plus d'une lieue de largeur au banc de sable : il dit quatre à cinq mille mètres ; les cartes en indiquent davantage.

Or en admettant cette supposition, le système de ceux qui font partir les hébreux de la pointe supérieure du Delta serait complètement renversé, puisqu'il aurait été impossible à ceux-ci de contourner la pointe du golfe en trois journées de marche, quelque direction qu'ils eussent suivie.

L'opinion de Du Bois-Aymé nous sourirait assez ; et pourtant nous craignons qu'il n'ait pris pour une sinuosité naturelle du

(255) La *Table des ordonnées comparatives* du nivellement fait par les ingénieurs français de l'expédition d'Égypte donne 30 pieds 6 pouces.

(256) Voy. l'*Appendice ou Mémoire sur les anciennes limites de la mer Rouge*, par Du Bois-Aymé, pag. 3, édit. in-4°.

terrain l'ancien lit du canal de jonction des deux mers ; d'autant plus que partout ailleurs l'isthme s'élève de cinq ou six, ou même sept pieds.

Nous ne voulons pas l'admettre purement et simplement par une autre raison encore : c'est qu'on pourrait nous reprocher de l'accepter pour le besoin de la cause, et d'étayer un fait complètement acquis par une supposition contestable. Nous ferons voir plus loin que l'assertion de Malte-Brun sur l'état de l'isthme n'est pas fondée.

Il est en Egypte des points qui n'ont subi aucun changement, ce sont les emplacements des antiques cités dans tous les lieux où s'étend l'inondation, car toutes étaient placées sur des môles naturels ou artificiels, afin de n'avoir rien à redouter des plus hautes eaux. Aussi retrouve-t-on facilement les ruines de la plupart. Il n'en est pas de même de celles qui étaient situées en dehors de ces limites.

Mais arrivons au point important de la question qui nous occupe, celui de la fixation duquel dépend le reste de la discussion, savoir le point de départ du peuple hébreu. La plupart des commentateurs et des savants qui s'en sont occupés, le placent vers la pointe supérieure du Delta, aux environs de Memphis, afin de faire arriver les fugitifs par la vallée de l'Egarement à la mer Rouge, que ceux-ci traversent alors de toute nécessité à la hauteur de Clyma, ou Koltum. Nous allons essayer de rectifier cette erreur, sans trop nous occuper des traditions qui semblent se rapporter à la vallée de l'Egarement, parce nous en avons à leur opposer qui sont plus précises.

Moïse dit au chapitre XII de l'Exode : *Les fils d'Israël partirent de Ramessès en se dirigeant vers Socoth au nombre d'environ six cent mille hommes de pied ; non compris les enfants et la foule innombrable de personnes*

(257) *Profectique sunt filii Israel de Ramesses in Socoth, sexcenta fere millia peditum virorum, abque parvulis. Sed et vulgus promiscuum innumerable ascendit cum eis, oves et armenta et animalia diversi generis multa nimis. (Exod. XII, 37.)*

(258) *Mann excelsa.* Cette expression ne peut bien se rendre que par l'expression populaire équivalente : *Haut la main* ; c'est-à-dire en force et à grand bruit. Un très-grand nombre de locutions proverbiales usitées dans la langue sainte, se retrouvent encore ainsi dans notre langage populaire, et peuvent servir d'éléments de discussion dans la question de l'origine des langues et de l'unité des races humaines ; mais il ne suffirait pas d'une note pour mener à bon terme une thèse si élevée et si complexe.

(259) *Nam et in diis eorum exercuerat ultionem.* L'auteur avait dit précédemment que tous les premiers-nés avaient été frappés de mort, aussi bien ceux des animaux que ceux des hommes. Or, parmi ces animaux, il y en avait beaucoup qui passaient pour sacrés aux yeux des Egyptiens, et recevaient le culte uniquement dû à la Divinité. Les funérailles de ces dieux d'une étrange espèce ne devaient pas être moins solennelles que celles des hommes ; on en peut juger par le soin avec lequel sont ensevelies les momies de crocodiles, de chats, de bœufs, d'iche-

de tout âge et de tout sexe qui les accompagnaient. Ils étaient suivis de troupeaux considérables de toute espèce d'animaux domestiques (257).

Il avait dit au XLVII^e chapitre de la Genèse : *Joseph établit son père et ses frères en Egypte, dans la meilleure contrée du pays, à Ramessès, suivant l'ordre de Pharaon.*

Le même auteur ajoute au 1^{er} chapitre de l'Exode : *Pharaon avait imposé aux fils d'Israël des surveillants qui avaient pour mission de les surcharger d'ouvrage, et c'est ainsi qu'ils bâtirent pour Pharaon les villes des tentes, Phitom et Ramessès ; mais plus on les opprimait, plus ils devenaient puissants et nombreux.*

Il dit encore au XXXIII^e chapitre du livre des Nombres : *Partis de Ramessès, le premier mois, le quatorzième jour du premier mois, lendemain de la Pâque, avec armes et bagages (258), en face des Egyptiens qui ensevelissaient leurs premiers-nés (frappés par le Seigneur, car il n'avait pas épargné ni eux ni leurs dieux (259) ; les fils d'Israël campèrent à Socoth. De Socoth, ils allèrent à Etham, sur la limite du désert, et de là près de Phihahiroth, qui est à l'opposite de Beelsephon, et campèrent en face de Magdulum. Partis de Phihahiroth, ils arrivèrent dans le désert en traversant la mer, et, après trois jours de marche dans le désert d'Etham, ils campèrent à Mara (260).*

La ville de Ramessès fut donc fondée, ou peut-être environnée de murailles par les Juifs dans des temps postérieurs. Si l'historien en prononce le nom à l'occasion de l'introduction de la famille de Jacob en Egypte, ce n'est que par anticipation. Cette ville était dans le pays qui leur fut donné en arrivant, et par conséquent dans le pays de Gessen ; ceci ressort avec évidence des textes qui viennent d'être cités.

Essayons maintenant de déterminer sur

neumons, d'ibis, etc., qui garnissent les parois silencieuses des nécropoles sacrées qu'on retrouve encore chaque jour en Egypte. Le pays tout entier était donc alors plongé dans le deuil, et vaquait uniquement à sa douleur ; le lendemain, il redressa la tête.

(260) *Joseph vero patri et fratribus suis dedit possessionem in Ægypto in optimo terræ loco, Ramesses, ut præceperat Pharaon. (Genes. XLVII, 41.)*

Præposuit itaque eis magistros operum, ut affigerent eos oneribus : ædificaveruntque urbes tabernaculorum Pharaoni, Phitom et Ramesses. Quanto opprimebatur eos, tanto magis multiolicabantur, et crescebant. (Exod. I, 41.)

Profecti igitur de Ramesse mense primo, quinta decima die mensis primi, altera die Phase, filii Israel in manu excelsa, videntibus cunctis Ægyptiis, et sepelientibus primogenitos, quos percusserat Dominus, nam et in diis eorum exercuerat ultionem, castrametati sunt in Socoth. Et de Socoth venerunt in Etham, quæ est in extremis finibus solitudinis. Inde egressi venerunt contra Phihahiroth, quæ respicit Beelsephon, et castrametati sunt ante Magdulum. Profectique de Phihahiroth, transierunt per medium mare in solitudinem : et ambulantes tribus diebus per desertum Etham castrametati sunt in Mara. (Num. XXXIII, 3.)

ces données dans quelle partie de l'Égypte était le pays de Gessen.

Il était voisin de la capitale du royaume dont Joseph était le premier ministre, car celui-ci fit dire à son père, pour le résoudre à descendre en Égypte : *Venez sans retard; vous demeurerez dans le pays de Gessen, et vous serez près de moi, ainsi que vos fils et les leurs, vos brebis, vos gros troupeaux et tout ce que vous possédez* (261).

Il était sur le passage de Jacob allant de Chanaan dans l'Égypte, car ce patriarche envoya, quand il y fut arrivé, Judas prévenir Joseph, afin, dit l'historien, que *celui-ci vint à sa rencontre jusqu'en Gessen* (262).

Jacob y séjourna avec ses troupeaux, en attendant l'arrivée de Joseph. *Joseph s'étant présenté devant Pharaon pour annoncer l'arrivée de sa famille, lui dit : Mon père et mes frères, avec leurs brebis, leurs gros troupeaux et tout ce qu'ils possèdent, sont venus du pays de Chanaan, et voilà qu'ils se reposent dans le pays de Gessen* (263).

Mais ne pourrait-on pas supposer avec M. Quatremère (264), que Jacob se détourna de sa route pour visiter en passant le pays qu'il devait habiter? Rien, dans la sainte Écriture, n'indique un pareil détour, et c'eût été allonger la marche de plus de cinquante lieues, aller et retour, en supposant avec l'auteur que Gessen fut à la pointe supérieure du Delta, puisque le patriarche se rendait dans la partie inférieure, comme nous allons le démontrer. Or conçoit-on un pareil voyage de curiosité, quand on est suivi de troupeaux de toute espèce qui se comptent par milliers, et surtout dans l'empressement de revoir et de serrer entre ses bras le plus aimé de tous les fils, miraculeusement retrouvé?

Jacob habitait la vallée de Mambré et les environs de la ville d'Hébron. Pour se rendre en Égypte, il n'avait pas le choix de la route; il ne pouvait sortir que par le col de Jethira, se rapprocher de Bersabée, de Gérara et de Raphia, et c'était d'ailleurs la route la plus directe. Toute autre l'eût rejeté dans les déserts de l'Arabie; or il était suivi de nombreux troupeaux.

C'était la seule route qui dût le conduire à Tanis, et c'est à Tanis qu'il se rendait; cette dernière proposition sera facile à démontrer.

Moïse fut élevé à la cour de Tanis. Lorsque la fille de Pharaon le recueillit dans les roseaux du bord du fleuve, elle allait s'y baigner, et ses esclaves la suivaient en mar-

chant le long des rives du même fleuve; or on ne peut se baigner dans le Nil que vers ses embouchures et peu au-dessus, parce que les crocodiles infestent toute la partie supérieure. Moïse fait lui-même la remarque au livre des *Nombres*, que la ville d'Hébron, cette capitale de l'antique Judée, qui le dispute à Jérusalem par tant de souvenirs, avait été fondée sept années avant Tanis (265). Or cette remarque, qui se trouve jetée incidemment et comme hors-d'œuvre au milieu d'un récit, n'est pas faite sans dessein. Le peuple auquel il l'adressait, devait la comprendre; elle l'aurait peu intéressé, si Tanis n'avait occupé une grande place dans ses souvenirs.

C'est devant la cour de Tanis que Moïse opéra les merveilles qu'il a lui-même racontées.

Le Psalmiste nous l'affirme d'une manière si positive, qu'il n'y a pas lieu d'hésiter sur ce point : Le Seigneur, dit-il, en rappelant dans son style véhément les merveilles de la délivrance, le Seigneur a opéré des merveilles en Égypte, aux yeux de leurs pères, dans les plaines de Tanis : *Coram patribus eorum fecit mirabilia in terra Egypti, in campo Taneos*. Le Seigneur, dit-il de nouveau, quelques versets plus loin, le Seigneur opéra ses merveilles envers l'Égypte dans les plaines de Tanis, *sicut posuit in Egypto signa sua, et prodigia sua in campo Taneos*. (*Psal.*, LXXVII, 12, 13.) Comment douter après cela, et chercher ailleurs qu'à Tanis la capitale du royaume dont Gessen était une province. C'est aussi là que se reportent les traditions. Le moine Bernard, qui visita les Lieux-Saints et l'Égypte inférieure en l'an 870, parle ainsi de Tanis : « La ville de Tanis, qui compte beaucoup de chrétiens, n'a point d'autre espace libre que celui où sont bâties les églises, et celui qu'on appelle le *champ* de Tanis, où l'on montre, entassés en forme de trois murailles, les ossements de ceux qui furent exterminés au temps de Moïse (266). »

Ces murailles d'ossements qui, si elles n'existent jamais dans la réalité, existent du moins dans les récits de beaucoup d'autres voyageurs, suffisent pour montrer d'une manière évidente la continuation de l'antique tradition qui se rattache à ces lieux. Ce point ne souffre d'ailleurs aucune difficulté parmi les commentateurs de la sainte Écriture : tous reconnaissent que c'est bien à Tanis qu'il faut placer les événements ra-

(261) Descende ad me, ne moreris, et habitabis in terra Gessen : crisque juxta me tu, et filii tui, et filii filiorum tuorum, oves tuæ, et armenta tua, et universa quæ possides. (*Genes.* XLV, 9.)

(262) Misit autem Judam ante se ad Joseph, ut annuntiaret ei, et occurreret in Gessen. (*Genes.* XLVI, 28.)

(263) Ingressus ergo Joseph annuntiavit Pharaoni, dicens : Pater meus et fratres, oves eorum et armenta, et cuncta quæ possident, venerunt de terra Chanaan : et ecce consistunt in terra Gessen. (*Genes.* XLVII, 1.)

(264) Mémoire sur le lieu où les Israélites traversèrent la mer Rouge; Paris, Imprimerie nationale, 1851, in-4°.

(265) Hebron septem annis ante Tanim, urbem Egypti, condita est. (*Num.* XIII, 23.)

(266) « Civitas Thanis, in qua sunt Christiani multi, nihil habet terræ, excepto ubi sunt ecclesie, et ubi monstratur campus Thaneos, ubi jacent trium murorum corpora eorum qui exterminati sunt tempore Moysi. » (BERNARD. monach., *De locis sanctis*, apud *Acta Benedict.* sæculi III, part. II.)

contés par Moïse (267). Et cet écrivain nous viendra lui-même en aide en cette circonstance. Après avoir relaté en quelques lignes, au commencement de l'*Exode*, l'histoire des quatre siècles qui suivirent la descente des Hébreux en Égypte, il ajoute : « Et pendant ce temps-là, il surgit sur la terre d'Égypte un nouveau roi qui ne connaissait pas Joseph : *Surrexit interea rex novus super Ægyptum, qui ignorabat Joseph.* » Il n'a pas voulu dire, sans doute, que le roi qui reçut Joseph en Égypte ne vécut pas jusqu'au terme des quatre siècles : ce serait un avertissement tellement puéril, qu'un écrivain si sage et si concis n'a pu songer à le donner. Ce nouveau roi qui surgit sur la terre d'Égypte, et qui ne connaît pas Joseph, dont la réputation est impérissable, ne peut être que le chef d'une nouvelle dynastie venue de l'étranger. Or c'est précisément ce qui advint à Tanis, où la première dynastie fut remplacée dans l'intervalle par la dynastie conquérante des Arabes.

Nous ne pousserons pas plus loin cette démonstration, qui nous paraît amplement établie de la sorte et hors de contestation.

C'est dans le royaume de Tanis que les Hébreux furent admis, c'est du royaume de Tanis qu'ils partirent pour aller prendre possession de la terre de promesse. C'est donc dans le royaume de Tanis qu'il faut placer le pays de Gessen. Jacob avait traversé ce même pays pour aller de Chanaan à la ville de Tanis. Moïse nous avertit qu'il était voisin de la Philistie : *Non duxit eos Dominus per viam Philistinum, quæ vicina erat.* (*Exod.*, xiii, 17). C'est donc dans la basse Égypte qu'il faut le chercher, entre la branche tanitique, l'isthme de Suez, le lac Menzaleh et le canal de Joseph, ou de Soueys (268).

Le pays ainsi circonscrit, le point de départ sera plus facile à assigner approximativement, et le tracé de la route plus facile à suivre. Mais il nous faut encore auparavant considérer le but apparent et le but réel vers lequel les Hébreux se dirigeaient, car on ne peut mesurer un mouvement combiné, qu'en tenant compte des forces diverses qui le produisent.

Moïse, auquel Dieu n'avait pas encore révélé tous ses desseins ni les secrets de l'avenir, croyait conduire son peuple dans la terre promise, en prenant la route du désert de Sur, qui est au delà de la chaîne du Gebel-Helès, et que les géographes modernes appellent désert de Tych, ou de l'Égarément. Or, pour prendre cette route, il de-

vait s'élever jusqu'à la hauteur de la pointe septentrionale du golfe Héroopolite. Parler d'une route dans le désert, c'est supposer de l'eau et de la verdure, ou au moins des oasis rapprochées. Or nous savons qu'il y avait une route dans cette direction, par la première fuite d'Agar, qui, chassée de la maison de sa maîtresse, la prit en quittant la vallée de Mambré (269). Il y avait une route plus belle et plus directe en deçà de la chaîne du Gebel, celle qui passait par le pays des Philistins; mais Dieu avait défendu de la suivre, afin que le peuple émigrant ne rencontrât pas la guerre au sortir même de l'Égypte (270).

Moïse ne pouvait prendre la première, qu'en se rapprochant de la pointe du golfe Héroopolite. En effet, l'isthme de Suez a vingt-six lieues de largeur (271). Le milieu est occupé par le bassin des lacs Amers, sur une longueur de douze lieues. Restent donc quatorze lieues, dont dix entre les lacs Amers et la Méditerranée, et quatre seulement entre les mêmes lacs et la mer Rouge. Les dix lieues qui séparent les lacs Amers de la Méditerranée sont coupées au milieu par le bassin du lac de Temsah, qui a deux lieues de longueur.

L'isthme n'offrait donc que trois passages entre l'Afrique et l'Asie : un de quatre lieues entre le lac Menzaleh et le lac de Temsah; il était gardé jadis par la ville de Péluse. Le second entre le lac de Temsah et les lacs Amers, coupé par l'ancien canal de Joseph, et gardé par la forteresse de Serapeum; il a environ deux lieues de largeur. Le troisième, le plus important et le plus dangereux de tous pour l'Égypte, entre les lacs Amers et la mer Rouge, il a environ trois lieues et demie (272), était coupé par le même canal, et gardé par trois forteresses, Adjeroud, Arsinoë et Kolsum; Adjeroud du côté du désert, les deux dernières du côté de l'Égypte.

Nul ne saurait dire si le canal de jonction de la mer Rouge au Nil existait alors; mais ce qui existe toujours, ce sont les positions stratégiques; car il ne faut pas mettre en doute, que la dynastie conquérante des Arabes n'eût fortifié contre de nouvelles éventualités, faciles à prévoir, les passages qui lui avaient servi à elle-même pour s'introduire en Égypte aux dépens de la première dynastie des rois de Tanis.

Sur les trois passages que nous venons d'indiquer, les deux derniers pouvaient seuls convenir à Moïse. Nous pensons qu'il

(267) « Tanis, urbs Ægypti, ad Nili ostium, quod proinde Taniticum appellatur, apud Ptolemæum et Strabonem (lib. xvii), quod alias Stoiticum apud Stephanum de Urbibus, regia urbs, ubi Moyses prodigia ediderat, 180 stadiis a Memphi, ex Josepho. » (GENÈRARD, in *Psal.* LXXVII.)

« Tanis erat Ægypti metropolis, et regia Pharaonis, ubi Moyses olim cum Pharaone disceptavit, et decem plagas Ægypto indixit. » (TIRIN., in *Isa.* cap. xiv.)

(268) Ce sont les limites de la province actuelle de Charqujéh.

(269) Adligente igitur eam Sarai, fugam iniiit.

Cumque invenisset eam angelus Domini juxta fontem aquæ in solitudine, qui est in via Sur in deserto, dixit ad illam, etc. (*Genes.* xvi, 6.)

(270) Non eos duxit Deus per viam terræ Philistinum quæ vicina est : reputans ne forte paeniteret eum, si vidisset adversum se bella consurgere. (*Exod.* xiii, 17.)

(271) Suivant les ingénieurs français, 59,000 toises exactement, ou 26 lieues de 25 au degré.

(272) Nous suivons ici l'indication des cartes; Du Bois Aymé, qui en a fait le nivellement, ne lui donne qu'une lieue, mais nous osons qu'il a con-

prit celui de Serapeum, tant parce qu'il devait être empressé de franchir les limites de l'Égypte, que parce qu'il le rapprochait du désert, but ostensible de son voyage. Nous allons indiquer tout à l'heure les autres raisons qui militent en faveur de ce passage.

Moïse avait demandé à Pharaon la permission d'emmener le peuple hébreu à trois journées de chemin, pour offrir un sacrifice dans le désert (273). Il croyait l'emmener en Palestine par le désert de Sur et la route de l'Arabie; Dieu voulait le conduire au Sinai par le désert d'Etham.

A la hauteur de la pointe du golfe Héropolite, à une lieue environ, à l'orient, se séparent les deux routes, et commencent sur ce point les deux déserts (274). Les trois journées de marche se terminaient; Moïse devait toucher à ce but. Il arrivait, dit-il, à Pihahiroth; nous disons, nous, Adjeroud; Adjeroud en est à un peu plus d'une lieue, sur la route qu'il devait parcourir.

Moïse a demandé trois jours. Il arrive à Pihahiroth, qui marque son troisième campement. Dans son empressement de s'éloigner de l'Égypte, ce ne peuvent être que des campements d'une nuit, et par conséquent il a trois jours de marche, lorsque l'armée égyptienne l'atteint.

Dans ces trois jours de marche, il n'a pu faire beaucoup plus de quinze lieues, car il est suivi d'un peuple nombreux, composé de femmes, d'enfants, de vieillards; accompagné de troupeaux de toute espèce, chargé d'un immense bagage, augmenté de tout le mobilier emprunté aux Égyptiens. Cinq lieues par jour, c'est à peu près le chemin qu'il a dû parcourir dans de telles conditions.

Le premier jour, les Égyptiens, tout entiers à leur deuil, n'ont pu s'occuper de lui. Le second jour, ils apprennent qu'il a franchi les limites de l'Égypte, ou qu'il est sur le point de les franchir; Pharaon rassemble à la hâte son armée, et se met à sa poursuite; il le joint à la fin du troisième jour. Dans de telles conditions aussi, Pharaon lui-même a dû parcourir une pareille distance environ.

Cherchons donc un point qui soit à quinze ou seize lieues d'Adjeroud, dans la direction indiquée, et nous aurons trouvé le point probable du départ.

Les belles et vastes ruines voisines d'Abouke-Chéid, ou Abou-el-Chéib, et qui indiquent l'emplacement d'une ville considérable, s'offrent les premières à nos investigations. Il est des géographes modernes qui croient y reconnaître l'emplacement de l'Héropolis des Grecs. Ce ne serait qu'un changement de nom, une altération introduite par le laps des siècles. Et c'est là généralement que ceux des géographes qui ont traité la ques-

tion au seul point de vue de la science, sans aucune préoccupation favorable ou contraire à la Bible, se sont plu à chercher le point de départ des Hébreux, ou dans les environs.

tion au seul point de vue de la science, sans aucune préoccupation favorable ou contraire à la Bible, se sont plu à chercher le point de départ des Hébreux, ou dans les environs.

Ce lieu marque l'extrémité méridionale de la province de Charkiéh, l'ancien Gessen, selon nous, et selon Léo de Laborde, dans son *Commentaire* sur le livre des *Nombres* (275).

« Un concours d'arguments victorieux, dit Malte-Brun, place la ville d'Héropolis, mentionnée par Strabon, Eratosthène, les itinéraires, à Aboukéchéyd, dans la vallée de Sabahbyar, au nord-ouest des lacs Amers. Ce n'est pas que nous croyions cette ville identique avec le Patumos d'Hérodote, le Pithom de la sainte Ecriture. Les soixante-dix Interprètes et le traducteur Cophte s'accordent, il est vrai, à considérer Pithom et Héropolis comme identiques, mais encore à les confondre avec Ramessès, le chef-lieu de la terre de Gessen, où demeuraient les Israélites. Mais comme Hérodote place à Patumos le commencement et nullement la fin du canal des deux mers, il est évident que cet endroit ne peut être très-éloigné du Nil. Nous pensons que Pithom répond à l'endroit fortifié nommé *Thou* dans l'*Itinéraire* d'Antonin, et *Tohum* dans la *Notice* de l'Empire: endroit placé au point même où le canal entre dans le désert, et où se terminent les inondations. Hérodote ayant vu les lieux pendant les hautes eaux, a pu croire que le canal commençait ici; mais Héropolis est certainement la même ville que celle de *Hero*, dans l'*Itinéraire* d'Antonin, et chez Etienne, de Bysance. Ce dernier lexicographe nous en donne l'assurance formelle. Les mesures de l'*Itinéraire*, dans les manuscrits les plus dignes de foi, cadrent bien avec l'emplacement des ruines très-remarquables qu'on a retrouvées à Aboukéchéyd, et parmi lesquelles on a reconnu un caravansérail, indice du grand commerce qui a dû s'y faire. » (MALTE-BRUN, liv. CLVII.)

M. Quatremère, dont nous ne saurions partager l'opinion sous d'autres rapports, cherche aussi le point de départ des Hébreux dans les mêmes parages; seulement il le place à Belbéis, cinq lieues plus loin. Nous y consentons, pourvu qu'on suppose qu'il était possible à une caravane telle que celle conduite par Moïse, de faire sept lieues par jour.

« Nous lisons, dit-il, dans la *Genèse* (276), que Joseph donna à son père et à ses frères la propriété de la terre de Ramessès. Ainsi la terre de Ramessès était identique avec celle de Gosen. En effet, la ville de Ramessès était la capitale de la terre de Gosen.

désert du mont Sinai; à gauche le désert de Tich.

(275) C'est aussi l'avis des savants de la commission française: ils ajoutent que cette vallée est extrêmement féconde en pâturages. (Voy. *Mém. sur le canal des deux mers, Journal du nivellement*, 200^e ordonnée.)

(276) Genes. XLVI, 11.

foudu avec le bassin véritable une partie du lit de l'ancien canal.

(275) Deus Hebræorum vocavit nos, ut eamus viam trium dierum in solitudinem, et sacrificemus Domino Deo nostro. (Exod. v, 3.)

(274) En tirant une ligne droite de la pointe du golfe Héropolite à Ailath, on a la route suivie par les caravanes du Caire à la Mecque; à droite, le

On voit, par un passage de l'*Exode* (277), que les Israélites bâtirent, pour le roi d'Égypte, deux villes destinées à servir de dépôt d'approvisionnements : savoir, Ramessès et Pithom. Ce fut de Ramessès et de Pithom que partirent les Hébreux au moment où ils allaient quitter l'Égypte (278). Rien n'indique aujourd'hui l'emplacement qu'occupait la première de ces villes; mais autant qu'on peut en juger d'après l'ensemble des faits, on peut supposer, avec assez de vraisemblance, que cette place, située dans la contrée qu'habitaient les Israélites, et destinée, sans doute, à les tenir en bride, se trouvait sur le terrain où s'éleva ensuite la ville de Pharboethus, remplacée depuis par la moderne Belbéis. Et je ne puis nullement admettre l'opinion du P. Sicard, qui voulait reconnaître Ramessès dans le lieu appelé *Besatin*, situé à peu de distance du Caire. Quant à la ville de Pithom, c'est, on peut le croire, la même qui est désignée par Hérodote (279) sous le nom de *Pathumos*. On a pensé, et feu M. Larcher était de cette opinion (280), que le nom hébreu *Pithom* a été rendu dans le grec des Septante par Ἡρώπολις, *Héroopolis*. Mais cette assertion n'est pas parfaitement exacte. Dans les deux passages où ce mot se rencontre, il répond, non pas à Ramessès, mais à Gosen (281). Quant à ce qui concerne la position de Pithom, je n'hésite pas, à l'exemple de Danville, qui a été suivi par le plus grand nombre des géographes et par moi-même, à la placer au lieu où se trouve aujourd'hui le lieu nommé Abou-Kescheïd. Je ne m'étendrai pas sur ce sujet. »

On le voit, certains égyptologues placent Pithom à Abou-Keschéïd, parce qu'il y a des ruines, et qu'ils ne savent à quelle ville les attribuer. Nous croyons, nous, avec plusieurs autres, et principalement à cause des distances parcourues par Moïse, que ce sont celles de Ramessès. Mais, quoi qu'il en soit, chacun doit être fixé maintenant sur le lieu approximatif où il faut chercher le point de départ des Hébreux.

Cependant nous ne voulons pas quitter ce sujet, sans mettre sous les yeux du lecteur la page suivante du *Mémoire* déjà cité de Du Bois-Aymé : « La vallée de Saba'h-Byâr, appelée Ouâdy par les Arabes, est vers le parallèle boréal de 30° 31' 10''; son origine est à deux myriamètres environ de Belbéis : sa direction est de l'ouest à l'est..... A l'entrée de la vallée est le village d'A'bbâçeh.... A deux myriamètres d'A'bbâçeh se termine l'Ouâdy-Toumylât : ce nom lui vient des Arabes *Thoumylât* qui habitent cette contrée. La vallée de Saba'h-Byâr s'étend encore à deux myriamètres à l'est; et c'est à peu près au milieu de cette partie de la vallée, que l'on trouve un vaste amas de décombres qui annonce l'emplacement d'une ancienne ville; les Arabes appellent ce lieu *Abou-Keycheyd*.

Au sommet d'un monticule formé de ces décombres, il existe un gros bloc de granit, sur lequel sont sculptées en relief trois divinités égyptiennes qui représentent, je crois, Osiris, Isis et Horus....

« Plusieurs considérations portent à croire que ces ruines ont appartenu à l'ancienne ville d'Héroopolis.

« Flavius Josèphe (liv. II, chap. 4) dit que Jacob étant parti de Bersabée, son fils, ministre de Pharaon, vint au devant de lui jusqu'à Héroopolis. Les Septante ont interprété de la même manière le verset 28 du chapitre XLVI de la *Genèse*, quoique dans le texte hébreu il ne soit pas question d'Héroopolis, mais seulement de la terre de Gessen. Cette version fut faite en Égypte, environ un demi-siècle après la conquête d'Alexandre : ainsi l'on doit ajouter quelque croyance aux détails géographiques qu'elle contient. La ville d'Héroopolis, au temps des Septante, était donc située dans la terre de Gessen, à l'endroit où la tradition plaçait la rencontre de Joseph avec sa famille. »

L'auteur part de là pour établir que la mer Rouge se prolongeait jusqu'à ce point, sous le prétexte que cette branche s'est appelée pendant longtemps du nom de golfe *Héroopolite*. Cette raison ne nous paraît nullement concluante; et nous pensons aussi que les Septante, en traduisant *Gessen* par *Héroopolis*, n'ont pas eu en vue la ville même de Héroopolis, où Jacob n'a pas dû passer, mais le nome Héroopolitain tout entier, qui représentait pour eux l'ancien Gessen, dont le nom ne se lisait plus alors que dans le texte de Moïse.

Le même auteur ajoute, dans son *Appendice* à ce mémoire : « Quant à la ville d'Héroopolis, la même probablement que Ovaris, je persiste à la placer au lieu nommé aujourd'hui Abou-Keycheyd. Cette position cadre parfaitement avec les distances données par l'*Itinéraire* d'Antonin.... D'un autre côté, si Ptolémée, dans un endroit de son ouvrage, semble donner les mêmes latitudes et longitudes à Héroopolis et à l'extrémité de la mer Rouge, il ne faut pas passer sous silence le passage où ce géographe place Héroopolis plus à l'ouest de vingt à trente minutes, et plus au nord de dix minutes....

« Nous avons déjà dit ailleurs que les Septante mettaient Héroopolis dans la vallée de Gessen ou de Saba'h-Byâr sur la route de Memphis à Gaza : ce serait en vain que, pour détruire ce témoignage, on accuserait les Septante d'avoir pris le verbe hébreu *ווררת* (*horoth*), qui signifie annoncer, pour un nom de ville; cette objection n'est rien moins que concluante dans la question dont il s'agit. Nous dirons d'abord qu'il est difficile de concevoir qu'une faute tellement grave, que le moindre écolier ne la ferait point, ait été commise par soixante-dix rabbins profondément versés dans la

(277) Exod. I, 11.

(278) Exod. XII, 37; Num. XXXIII, 3. (Il n'est nullement parlé de Pithom en cette circonstance.)

(279) HEROD., *Hist.*, I, II, c. 158.

(280) *Histoire d'Hérodote*, t. VIII, p. 427.

(281) Genes. (sic.) XLVI, 28, 29.

connaissance des langues hébraïque et grecque ; et que l'on doit plutôt croire que ces savants interprètes n'auront pas mal traduit ici un mot de leur langue, mais qu'ils auront ajouté quelque chose au texte hébreu, pour en rendre l'interprétation plus claire ou en développer le sens, comme cela leur est arrivé en d'autres endroits. Que l'on compare le texte hébreu du verset en question avec la version grecque, on verra que les Septante n'ont point voulu traduire littéralement ce passage, mais l'expliquer. Ainsi, par exemple, le mot de *Gessen*, deux fois répété dans l'hébreu, ne se trouve pas dans le grec, où on lit ceux de *Héroopolis* et de *Ramessés*, qui ne sont point dans l'original (282) ; cette différence et d'autres encore ne peuvent être dues à la faute qu'on impute aux Septante. Au surplus, que ceux-ci aient agi d'après le motif que nous leur supposons, ou qu'ils n'aient pas compris le mot *horoth*, il n'en est pas moins vrai qu'ils n'auraient pas parlé en cet endroit de *Héroopolis*, si cette ville eût été de leur temps ailleurs que dans la vallée de Gessen ou de Saba'h-Byâr. La même observation s'applique à l'historien Josèphe, qui place aussi la ville d'*Héroopolis* sur la route de Memphis à Gaza. »

Ceux qui cherchent le point de départ des Hébreux aux environs de Memphis, devraient placer le passage de la mer Rouge beaucoup plus bas qu'ils ne le mettent communément, et très-près du Bir-Hammar ; autrement Moïse n'aurait pu contourner en moins de six à sept journées de marche l'extrémité du golfe Héroopolite, à cause des sinuosités de la vallée de l'Egarement, et de la chaîne du Gebel-Takâ, qui forme un angle considérable sur cette route, et force les voyageurs à suivre les rivages du golfe dans une longueur de huit à neuf lieues.

La distance du Caire, ou de Memphis, si l'on veut, à Soueys en ligne droite est de vingt-six lieues. La route suivie par les caravanes de la Mecque est de trente ; elles mettent deux jours et demi à la franchir. Par la vallée de l'Egarement il y a trente-six à trente-sept lieues ; et Moïse aurait fait en trois jours sept lieues de plus que des caravanes ordonnées pour une marche expéditive, et débarrassées de tout attirail de femmes, d'enfants, de vieillards, de mobilier, de troupeaux ! Cela est impossible. Il aurait supprimé le pâturage à ses troupeaux pendant trois jours, pour marcher exactement avec la même vitesse que les caravanes ! cela est impossible.

Le soir du premier jour, les Hébreux campèrent à *Socchoth*, le soir du second jour, à *Etham*, sur les confins du désert, le troisième jour, le Seigneur leur ordonna de se

replier vers l'Egypte, et d'aller camper côté de *Phihahiroth*, qui est entre *Magdalum* et la mer, en face de *Béelsephon* (283).

Le livre des *Nombres* dit : « Le Seigneur leur ordonna de camper devant *Magdalum* près de *Phihahiroth*, qui est en face de *Béelsephon* (284). »

Nous considérons *Socchoth* comme identique avec *Serapeum* ; là est la limite naturelle de l'Egypte. Nous pensons qu'ils la franchirent et se dirigèrent vers le désert, en laissant les lacs *Amers* à leur droite.

Ils auraient pu suivre également les routes de Belbéis ou d'El-Wadi, ayant ces mêmes lacs à leur gauche, pour franchir le passage près de Suez ; mais alors ils auraient toujours été en pleine Egypte, et on n'aurait pas pu dire à Pharaon qu'ils fuyaient (285). Tandis qu'en prenant la première direction, ils se trouvaient dès le matin du second jour hors de l'Egypte, et le soir du même jour aux confins du désert, là où Moïse les fait arriver.

Hérodote place une ville de *Buthum* au point où les montagnes d'Arabie, se divisant en deux branches, embrassent la vaste plaine qui longe l'Egypte. Ce point est à peu près vis-à-vis le bassin des lacs *Amers*, à une distance de quatre à cinq lieues. Le *Etham* de Moïse nous paraît singulièrement ressembler au *Buthum* d'Hérodote.

De ce point les Hébreux doivent revenir : *Reversi castrametentur e regione Phihahiroth*. *Revertere* ne veut pas dire nécessairement rétrograder, mais aussi reprendre une direction dont on s'était écarté. Ainsi *revenus*, ils se trouveront au bord de la mer Rouge, entre les trois points désignés, *Phihahiroth*, *Magdalum* et *Béelsephon*.

Nous ne chercherons point l'étymologie de ces noms, parce que rien n'étant si arbitraire que l'art des étymologies, excepté les inductions qu'on en tire, nous n'y trouverions que des données incertaines.

Il est à l'extrémité du golfe Héroopolite trois points stratégiques, trois forteresses, qui nous semblent en correspondance parfaite avec les indications de Moïse. Adjeroud, du côté du désert, avec *Phihahiroth* ; Arsinoë, du côté de l'Egypte, avec *Béelsephon* ; Kolum, également du côté de l'Egypte, et au bord de la mer, avec *Magdalum*. Cette dernière citadelle semble avoir été placée là comme pour protéger l'Egypte contre une invasion tentée par le gué dont nous allons parler.

Rien ne prouve assurément que ces trois points fussent fortifiés à une époque si reculée ; nous avons dit pourquoi il était permis de le supposer ; mais, dans tous les cas, ils doivent être connus comme point de repère et comme positions stratégiques. Un empire qui a des chariots de

Septante.

(283) Exod. xii, 13, et xiii, 20.

(284) Num. xxxiii, 5.

(285) Nuntiatum est regi Ægyptiorum quod fugisset populus. (Exod. xiv, 5.)

(282) Qu'on nous permette d'ajouter une simple remarque au texte de l'auteur : Si nous avions à faire une traduction explicative plutôt que littérale, une traduction populaire, nous dirions *Constantinople*, au lieu de *Bysance*, ou, comme saint Jérôme, *Alexandria*, en place de *No-Ammon* ; ainsi ont dû faire les

ère et une armée toujours prête, doit aller à la garde de ses frontières. Adjeroud, Arsinoë et Kolsum forment un triangle ayant dix mille mètres, ou deux lieues au quart entre Kolsum et Arsinoë, vingt lieues, ou quatre lieues et demie entre Adjeroud et Arsinoë, dix-huit mille, ou quatre lieues, entre Kolsum et Adjeroud. L'émission israélite occupait nécessairement une lieue de terrain; l'armée égyptienne avec ses chariots et sa cavalerie, n'en occupait guère moins; les deux nations furent donc ainsi rapprochées, et presque en contact: ce qui s'accorde parfaitement avec la narration de Moïse.

Nous plaçons donc l'entrée des Hébreux dans la mer auprès de Kolsum, un peu plus haut que la ville actuelle de Suez, qui en a produit le nom, mais qui n'en occupe pas tout à fait l'emplacement. Et ici les traditions nous viennent en aide: Les rabbins disent à Clysmas, Philostorge parle également de Clysmas, de même le moine Cosmas, Paul-Orose et Grégoire de Tours. C'est par le fait d'une confusion qu'on dit ici Clysmas pour Kolsum, car il paraît que ce furent deux citadelles différentes. Clysmas aurait été de l'autre côté du golfe, presque en face de Kolsum.

Cosmas, Paul-Orose et Grégoire de Tours assurent même que de leur temps, on y voyait encore les traces des roues des chariots des Égyptiens. Nous ne croyons pas que ce soit la peine d'aller voir.

Tout concourt à démontrer que nous avons bien indiqué la véritable marche des Hébreux, en les faisant contourner par l'orient les lacs Amers. Dès le second jour, ils campèrent au bord du désert d'Etham, quand ils eurent passé la mer Rouge, ils se retrouvèrent dans le même désert d'Etham. Les Égyptiens qui les suivaient à la trace, campèrent à Adjeroud, lorsqu'ils furent campés eux-mêmes à Kolsum. Ils avaient donc passé à Adjeroud pour rentrer en Égypte, et, par conséquent, ils avaient rétrogradé du désert (286).

Ainsi placés près de Kolsum, les Hébreux n'étaient séparés du désert d'Etham que par un bras de mer de six à huit cents mètres de largeur. Ce n'est pas, sans doute, dans cette goutte d'eau qu'alla se noyer toute l'armée de Pharaon.

Moïse emmenait avec lui six cent trois mille cinq cent cinquante hommes, prêts au combat et armés: *Armati ascenderunt filii Israel de terra Egypti (Exod. xiii, 18). Qui poterant ad bella procedere, sexcenta tria millia virorum quingenti quinquaginta (Num. i, 45).* On peut, sans exagération, donner à Pharaon la moitié d'un pareil nombre, ou le quart si l'on veut.

(286) *Profectique de Soccoth castrametati sunt in Etham in extremis finibus solitudinis. (Exod. xiii, 20.)*

Profectique de Phihahiroth, transierunt per medium mare in solitudinem: et ambulantes tribus diebus per desertum Etham, castrametati sunt in Mara. (Num. xxxiii, 8.)

Moïse dit que les eaux de la mer furent divisées par le vent de l'orient, *Kadim*. C'est en effet celui qui soufflait à cette époque de l'année, car l'Égypte ne connaît que deux moussons: celle du sud-est depuis novembre jusqu'à la fin d'avril, et celle de nord-ouest de mai jusqu'en octobre. Mais, objecte-t-on, ce vent aurait refoulé les eaux du côté des émigrants, et contrarié leur marche? Il n'y eut pas *refoulement* des eaux, mais *division*; et, quant à la marche des Hébreux, elle n'aurait été contrariée, qu'autant que ce vent aurait été violent, Saint Jérôme a traduit de la sorte, il est vrai. Dieu fit souffler, dit-il, un vent violent et brûlant: *flante vento vehementi et urente*; mais du moment que nous connaissons la signification précise du mot *Kadim*, nous pouvons laisser au docte et vénérable traducteur le bénéfice de l'interprétation, et nous en tenir au texte. Et du moment que nous voyons les eaux *divisées dans le sens du vent Kadim*, nous savons que le golfe ne fut point partagé perpendiculairement, c'est-à-dire de l'ouest à l'est, mais suivant une ligne diagonale, du nord-ouest au sud-est. Ainsi les Hébreux durent entrer dans le lit de la mer vers Soueys ou Kolsum, pour en sortir sur le rivage opposé vers le ras-el-Mouça, ou bien un peu au-dessous; ce qui nous donne un parcours de onze à douze mille mètres au sein des flots, c'est-à-dire deux lieues et demie.

Prêtons une grande attention au récit de Moïse, et posons-en tous les termes.

Le passage dura toute la nuit. Il était le point du jour, lorsque Moïse, étendant la main, referma les flots; l'armée tout entière de Pharaon était engagée dans le passage, et tellement engagée, que quand, aux premières lueurs de l'aurore, elle s'en aperçut, se mit en désordre, pour se replier, et voulut rétrograder, les flots revenaient déjà au-devant d'elle: *Fugientibusque Egyptiis occurrerunt aquæ, et involvit eos Dominus in mediis fluctibus. (Exod. xiv, 27.)*

C'est à peine si le golfe Héropolite serait assez large pour contenir une armée telle que dut être celle de Pharaon, à moins qu'on ne suppose qu'elle s'avancait de front. Il n'a entre le Ras-el-Tâka et le Ras-el-Mouça que cinq mille mètres, c'est-à-dire un peu plus d'une lieue de traversée, et partout ailleurs, dans sa plus grande largeur, il n'atteint que le double de cette dimension.

En suivant la direction oblique que nous venons d'indiquer, la profondeur de l'eau varie de quinze à trente mètres (287).

Nous avons relevé ces mesures sur le grand travail opéré au commencement du siècle par les savants français qui accompa-

Cumque persequerentur Egyptii vestigia præcedentium, repererunt eos in castris super mare: omnis equitatus et currus Pharaonis, et universus exercitus, erant in Phihahiroth, contra Beelsephon. (Exod. xiv, 9.)

(287) La plupart des géographes ont reconnu la nécessité de cette direction oblique. Elle est indiquée

gnèrent le général Bonaparte dans l'expédition d'Égypte.

Des ruines de Sabbahbiar au point où nous faisons arriver les Hébreux à la fin de leur troisième jour de marche, il y a dix-sept lieues environ par l'orient des lacs Amers et Adjeroud.

M. Quatremère, suivant en cela les errements de M. Léo de Laborde, pense que le nombre de six cent mille combattants donné par Moïse, a été exagéré par une erreur de copiste, et qu'il faut lire six cents hommes, au lieu de six cent mille.

« La multiplication des Israélites en Égypte lui a toujours paru, dit-il, un peu excessive; et il a toujours eu peine à croire, qu'elle se soit réellement élevée au chiffre indiqué par le texte hébreu. »

S'il en était ainsi, le texte du *Pentateuque* serait tout entier à refaire, car avec six cents hommes d'armes, ou même six mille hommes, ou même soixante mille hommes, que deviennent les récits des combats livrés par les Juifs pendant leur séjour dans le désert et à leur entrée en Chanaan? que deviennent tous les chiffres donnés par Moïse à cette occasion? Que devient cette immense armée que Balaam ne put voir tout entière, qu'en se plaçant successivement sur trois montagnes différentes? que deviennent tous les chiffres de détail donnés dans le livre des *Nombres* au deuxième chapitre : *La tribu de Juda comptait soixante-quatorze mille six cents combattants; la tribu d'Issachar, cinquante-quatre mille quatre cent; la tribu de Zabulon cinquante-sept mille quatre cent; et ainsi des autres?* C'est donc une opinion irréfutable, que celle qui tendrait à diminuer le chiffre de six cent mille combattants.

Elle l'est sous un second rapport, car ce chiffre en lui-même n'a rien d'exagéré; nous allons le faire voir. Sans doute, dans nos sociétés modernes, où tout le monde est à l'étroit, où l'indigence de la plupart et une multitude d'habitudes bonnes ou mauvaises tendent à restreindre l'accroissement de la population, une telle augmentation pourrait paraître fabuleuse! Mais en était-il de même, alors que l'espace était donné à tous, le mariage un devoir et la famille un honneur, une richesse et une puissance?

Les Hébreux entrèrent en Égypte au nombre de soixante-dix; ils y furent quatre cent trente ans.

On nous accordera que dans la suite les unions aient pu avoir lieu à l'âge de vingt-deux ans, et que de chaque union il soit issu en terme moyen quatre personnes.

On nous accordera encore que sur les soixante-dix émigrants, trente aient été dans la force de l'âge, soit quinze couples.

Un laps de quatre cent trente années. en

supposant le mariage à vingt-deux ans, nous donne dix-neuf générations.

Or le nombre quinze, que nous supposons être celui des mariages dans l'âge de la fécondité lors de la descente en Égypte, étant multiplié dix-neuf fois par deux, on arrive à un total de trois millions neuf cent trente-deux mille soixante couples pour la dix-neuvième génération, soit sept millions huit cent soixante-quatre mille cent vingt individus.

Sur ces sept millions huit cent mille personnes, qu'on nous en accorde deux millions et demi, et qu'on prélève les cinq autres millions pour les chances défavorables de naissance et de vie. Nous faisons, comme on le voit, une très-large part.

Nous demandons environ deux millions et demi d'émigrants, et ce chiffre lui-même n'a rien d'exagéré; en effet, six cent mille combattants de l'âge de vingt à l'âge de soixante ans, supposent un nombre pareil de femmes dans des conditions identiques d'âge et de santé, soit douze cent mille personnes. Les enfants au-dessous de vingt ans composent partout la moitié et plus de la population, soit deux millions quatre cent mille. Il y a en plus les vieillards des deux sexes et les personnes impropres au service militaire. Nous n'exagérons donc pas en portant le chiffre total à deux millions et demi d'individus.

Mais voici venir des objections plus sérieuses, d'autant qu'elles sont faites dans un esprit hostile au christianisme.

« Pour ne rien dissimuler, dit Malte-Brun, nous avouons que la marche des Israélites, en sortant de l'Égypte, a fourni un argument en faveur du rétrécissement de la mer. Cette marche paraîtrait mieux motivée si on suppose que la mer Rouge s'étendait jusqu'à la hauteur de Saba'hbyar; on concevrait alors que cette tribu fugitive, venue des environs d'A'bbâçeh et de Belbeis, en cherchant à gagner le désert, aura rencontré la mer aux environs d'Héroopolis, et aura, par l'effet d'une marée extraordinaire, ou par celui d'un vent très-violent, trouvé à sec l'isthme qui aujourd'hui sépare le golfe du bassin des lacs Amers. »

« Cette manière de voir serait singulièrement favorable à la véritable interprétation d'un passage où les traducteurs ont fait dire à l'auteur des livres de Moïse « que les eaux se tenaient à gauche et à droite comme deux murailles; » mais où le texte ne dit réellement que ceci : « Les eaux étaient comme une muraille, ou comme un rempart, à leur gauche et à leur droite. » En effet, une armée qui passerait entre le golfe et les lacs Amers, aurait ses deux flancs couverts. »

Nous voudrions, nous, quand on fait des

par Pococke, sur la carte qu'il dressa en 1750; par Danville, en 1764; par M. Léon de la Borde, en 1841. C'était aussi l'avis des P. P. Siccard et Joly, suivis en cela par Schaw, Monconys, Owington, Brun, Arundel, Rammer, etc.; mais ceux-ci, faisant

arriver les pèlerins par la vallée du Tyck, ou de l'Égarement, obliquaient en sens inverse, pour les faire reprendre terre vers les sources de Moïse. C'est attacher trop d'importance à des désignations modernes.

suppositions, qu'on les fit raisonnables, et qu'on ne s'ingérât pas de corriger les traducteurs de la Bible, pour leur faire dire en dernière analyse ce qu'ils disent en effet.

Du moment qu'on nous accorde une mer divisée par un vent violent, entre les divisions de laquelle les Hébreux passent à pied sec, c'est tout ce que nous demandons; nous consentirions même à abandonner le miracle, s'il ne fallait que cela pour nous mettre d'accord, et si les autres circonstances du passage ne le démontreraient pas. Le lieu précis ne nous importe que secondairement; et ici on nous ouvre une voie de trois lieues et demie de largeur: c'est trop, nous ne comptons pas sur tant de générosité, et nous n'en voulons point, parce qu'elle est inutile; six fois moins nous suffiraient en largeur, pour peu qu'on nous donne en longueur de quoi noyer un quart de million d'hommes.

En outre, l'auteur a essayé d'établir, et il ne s'en souvient pas, que la mer Rouge n'a jamais dû se déverser dans les lacs Amers, autrement, dit-il, elle n'aurait plus d'obstacles pour s'élaner jusqu'à la Méditerranée, deviendrait un torrent impétueux, et exhausserait considérablement le niveau de cette dernière mer, en changeant, par conséquent, toutes ses conditions d'étendue et de rivages (288).

(288) Mais tout ceci repose sur une erreur matérielle du savant géographe, car le travail de nivellement opéré par les ingénieurs français, prouve que l'isthme se relève au delà des lacs Amers, et que les bords du bassin de ceux-ci sont partout supérieurs aux plus hautes eaux du golfe. Il est vrai qu'au nord-ouest de ceux-ci, le terrain s'abaisse rapidement vers le Nil; aussi fallut-il le protéger par de très-fortes levées, lorsqu'on établit le canal de communication entre ce fleuve et la mer Rouge à travers le bassin des lacs. Et c'est par suite de la rupture probable d'une de ces digues, que les lacs durent se vider et rester à sec; car le canal, allant prendre ses eaux, par un détour semi-circulaire, plus haut que la pointe du Delta au delà même du Caire, établissait entre le fleuve et la mer un niveau parfait. Les ingénieurs n'ont trouvé qu'une infériorité de niveau de quatre pouces du côté du Nil. Les eaux de la grande inondation de 1800, qui ne furent inférieures que de sept pieds au niveau des hautes eaux du golfe, ne pénétrèrent même pas dans le bassin des lacs par l'ancien lit du canal. (Voy. *Mémoire sur le canal des deux mers*, dans le grand ouvrage sur l'Égypte, et extrait du *Journal historique et géologique du nivellement de l'isthme de Soueys*, *ibid.*, par LEPÈRE.)

Nous voulons terminer cette note par une observation contradictoire à une des raisons alléguées par Du Bois-Aymé à l'appui de son système: c'est que le Nil et la mer Rouge ayant été mis en communication par un canal à niveau qui traversait les lacs Amers, les *laisses* marines qui couvrent les rivages de ceux-ci, peuvent bien appartenir à la mer Rouge, sans qu'il y ait eu d'autre communication que celle établie artificiellement par le canal lui-même.

Strabon va nous édifier à cet égard, et nous apprendre que de son temps les lacs Amers existaient encore, quoique dessalés: « Il existe, dit-il, au-dessus de Péluse, en Arabie, quelques autres lacs et canaux dans les mêmes parties, hors du Delta... Deux desquels se rendent dans ces lacs: l'un se jetté dans

Et quant au rétrécissement de la mer Rouge, l'auteur aurait dû dire *raccourcissement*, mais enfin quant au rétrécissement de cette mer, on peut le rêver lorsque, en la regardant du bord de ses grèves, on ne voit devant soi que deux lieues de rivages; mais si on vient à la considérer dans son ensemble, et par rapport aux chaînes de montagnes dans lesquelles elle est encaissée, et qui lancent çà et là des branches vers ses flancs, il faut bien convenir que ce rétrécissement, possible sur plusieurs points, n'a guère d'importance pour la totalité.

Maintenant, écoutons Eusèbe Salverte, l'auteur de *l'Essai sur les sciences occultes et la magie*; nous annoterons en passant quelques-unes de ses assertions.

« Pour confirmer la réalité du miracle, ou pour l'expliquer, on a cité une tradition très-ancienne conservée par les ichthyophages (289), qui habitaient sur les bords de cette mer. Le reflux, disaient-ils, fut une fois (290) si violent, qu'il mit à sec le golfe entier (291). Mais le reflux revint avec impétuosité, et les eaux reprirent soudain leur niveau (292). Ce phénomène est analogue à celui qu'on observe souvent dans les tremblements de terre (293). Il rappelle le désastre qui noya les Perses, lorsqu'ils voulaient pénétrer dans la presqu'île de Pallène (294), et où l'on vit un effet de la vengeance

la mer Rouge, ou golfe Arabique, à Arsinoé... et coule à travers ces lacs, dont les eaux, qui étaient amères, sont devenues douces par la communication du fleuve au canal. Aujourd'hui ces lacs produisent de bons poissons, et abondent en oiseaux aquatiques. » (Voy. STRAB., liv. XVII.)

(289) Nous savons qu'on cite toutes ces preuves à l'appui, mais elles sont vermoulues, et ne peuvent servir ni pour ni contre. Sans compter que les ichthyophages dont il est question ici, habitaient les environs de Koceyr, à 100 lieues de distance du lieu où se fit le passage.

(290) *Une fois*. C'est bien vague! Dites l'époque; vous avez deux mille ans à votre disposition.

(291) *Le golfe entier*. C'est incroyable! aussi nous avons besoin de bien moins que cela.

(292) *Leur niveau*. Pour que les eaux de la mer Rouge rentrent toutes dans l'Océan, et viennent ensuite reprendre leur niveau, il ne faudra pas moins de six mois. Vit-on jamais pareille marée? Lorsque les Anglais coupèrent les digues du canal d'Alexandrie en l'année 1801, il ne fallut pas moins de six semaines aux eaux pour remplir l'ancien lac Mareotis, qui n'a que cinq à six lieux de diamètre. Comparez avec l'étendue de la mer Rouge, et l'étrouette du canal de Bab-el-Mandeb.

(293) *Les tremblements de terre*. Pourquoi cette supposition? Qui la justifie? Rien. Les tremblements de terre produisent au *ras des marées*; or c'est l'affaire d'un quart d'heure. Qu'on se rappelle ce qui se passa à Lisbonne, lors du fameux tremblement de terre qui anéantit presque toute la ville au siècle dernier. Non-seulement une armée n'aurait pas traversé le port demeuré à sec un instant, mais le plus vigoureux coursier n'aurait pas évité le retour des flots: les personnes qui ont vu des *ras de marée* le savent, et celles qui n'en ont pas vu, sont les seules à faire des suppositions comme celle-ci.

(294) *La presqu'île de Pallène*. Pourquoi citer ici des exemples empruntés à l'histoire fabuleuse des temps héroïques? Flavius Josèphe cite le passage de

de Neptune (295), comme la perte des Egyptiens fut attribuée au courroux du Dieu d'Israël. Mais pour être adoré des Hébreux, et admis par nous, le prodige n'a pas besoin de ces circonstances extraordinaires. Pendant l'année qu'il signale, si l'on en croit Paul Orose, la chaleur fut si vive, qu'elle donna lieu à la fable de Phaëton (296). L'eau devait avoir d'autant moins de profondeur (297), et le passage offrir d'autant moins de difficultés (298). Suivant Josèphe, les Egyptiens, fatigués, différèrent d'attaquer les Hébreux; ceux-ci eurent donc le temps de profiter du reflux; quand leurs ennemis se décidèrent à les poursuivre, il était trop tard, la marée revenait (299), et le vent, la pluie (300), la tempête secondant son mouvement, rendaient le retour des eaux plus prompt et leur action plus rapide. Ces divers détails sont probablement exacts (301); mais, encore une fois, ils ne sont pas nécessaires pour expliquer un fait qui peut se renouveler tous les jours. Le bras de mer que traversa Moïse est étroit, le flux et le reflux s'y succèdent rapidement (302). Dans la campagne de Syrie, le chef de l'armée d'Orient le traversant à marée basse, fut surpris par la marée montante; sans un prompt secours, il eût péri submergé.... Et, dans l'accident sans gloire qui aurait interrompu une carrière déjà si brillante, l'islamisme eût vu, sans doute, un prodige envoyé par le ciel. »

Disons d'abord que c'est trop exagérer un fait minime. Le cheval de Napoléon suffit pour le tirer d'embarras, seulement il était temps.

Le général de l'armée d'Egypte était allé avec un petit détachement à la reconnaissance des sources de Moïse, sur la plage de l'Arabie, à treize mille mètres, un peu moins de trois lieues de Soueys, en ligne droite, il avait franchi l'extrémité du golfe à un gué qui se trouve à trois mille deux cents mètres de la limite de la basse mer, qui a mille mètres de longueur, et qu'il n'a l'honneur ni d'avoir trouvé, ni d'avoir franchi le premier. Il fut surpris par la marée montante, qui venait ajouter cinq pieds d'eau aux trois qu'y laissait la basse mer, et de là le péril.

Il est nécessaire aussi de bien préciser les mesures, afin de montrer à ceux qui parlent des marées de la mer Rouge, de gués, de

la mer de Pamphylie par les Macédoniens sous la conduite d'Alexandre, pour faire excuser le présent miracle; du moins ce trait est plus historique, s'il ne démontre pas davantage.

(295) *La vengeance de Neptune*. Rapprochement et comparaison de la force de celles de Dupuis dans son *Origine des cultes*.

(296) *La fable de Phaëton*. Qu'a donc à faire ici la fable de Phaëton? Paul Orose a dit bien d'autres sottises; nous en avons déjà signalé une en passant.

(297) *Moins de profondeur*. Est-ce que la chaleur, pour violente qu'elle soit, peut jamais faire baisser sensiblement le niveau d'une mer en communication avec l'Océan?

(298) *Moins de difficultés*. Elles auraient été les mêmes pour les deux armées: l'une fut sauvée,

grèves laissées à sec pour le passage des Hébreux, et sur lesquelles les flots d'une marée montante seraient venus engloutir les Egyptiens, qu'ils ne savent ce qu'ils disent.

D'abord il n'y a point d'autre gué que celui qui vient d'être indiqué; or, il eût été impossible aux Hébreux de le franchir avec l'attirail de femmes, d'enfants, de vieillards, de troupeaux, de meubles qui les suivait. Il n'était pas moins impossible à l'armée égyptienne de s'y noyer, puisqu'elle ne pouvait y entrer toute à la fois.

Ensuite, les marées ne sont pas ce qu'on dit: les hautes eaux du Nil, mesurées au nilomètre du Caire, sont de neuf pieds inférieures au niveau de la mer Rouge, lors de la basse mer, et de quatorze à la marée haute, ce qui donne cinq pieds de hauteur pour la différence des marées (303).

Sur les côtés du golfe Héropolite, la mer découvre de cent à cinq cents mètres de grève; à l'extrémité, deux mille mètres. Elle met six heures à les recouvrir, ce qui fait trois cent trente-trois mètres par heure, soit cinq mètres par minute; vitesse à laquelle un petit enfant peut aisément échapper.

Qu'on juge d'après ceci, s'il y avait là un passage pour laisser fuir les Hébreux, et un torrent en retour pour noyer jusqu'au dernier homme une armée ayant cavalerie et charriots de guerre. C'est tout au plus si on pourrait y noyer six cents hommes en les liant à des pieux pour attendre le flot.

D'où il suit en dernière analyse, que la fuite des Hébreux et la destruction de l'armée égyptienne est un fait inexplicable sans miracle.

Il ne nous reste plus qu'une dernière objection à résoudre: La péninsule du mont Sinai se compose, dit-on, d'énormes roches granitiques, séparées seulement par des ravins profonds plutôt que par des vallées. Les cinq à six mille Arabes qui l'habitent présentement, ont bien de la peine à faire vivre leurs troupeaux dans ce pays aride et présentant partout l'image de la désolation. Que sera-ce d'une population de deux à trois millions d'hommes, suivie de nombreux troupeaux?

D'abord il n'est pas démontré que l'état actuel de la péninsule soit le même que son

l'autre pèrit.

(299) *La marée revenait*. Nous allons dire tout de suite quelles sont les marées de la mer Rouge.

(300) *La pluie*. Mais il ne pleut pas dans ce pays.

(301) *Probablement exacts*. Admirable de naïveté!

(302) *Rapidement*. Il y a six heures de flux et six heures de reflux, soit deux marées en vingt-quatre heures, comme partout ailleurs, et encore ne sont-elles guère sensibles.

(303) *La Table des ordonnées comparatives des ingénieurs français attachés à l'expédition d'Egypte*, donne 5 pieds 6 pouces à la pointe du golfe. Plus bas la différence devient presque insensible; elle n'est plus que d'un pied à Koccyr.

état ancien; on en peut juger comparative-ment avec la Judée, où ne vivraient certainement pas maintenant les huit à neuf millions de Juifs qui l'habitaient du temps de David et de Salomon.

Ensuite, le même Dieu qui pourvut à la nourriture des hommes en leur envoyant la manne, pouvait bien pourvoir en même temps à celle des troupeaux, en donnant à la terre une fécondité inaccoutumée.

Enfin, rien n'empêchait la population israélite de se répandre dans toute la péninsule. La nuée qui marquait aux yeux de tous le lieu où l'arche se trouvait avec l'armée qui veillait à sa garde, était un signal de ralliement connu de chacun.

Mais, ajoute-t-on, la péninsule était alors habitée. Les ruines de Dahab, qui se trouvent sur la rive occidentale du golfe Elanitique, indiquent l'emplacement d'une ville importante, et cette ville ne peut être que celle de Madian, habitée par Jethro, le beau-père de Moïse. Et là-dessus M. de Laborde élève tout un système de géographie, pour montrer qu'en effet la péninsule était alors le séjour des Madianites.

L'opinion la plus commune et la mieux démontrée place, au contraire, les Madianites de l'autre côté du golfe Elanitique. Rien ne prouve que les ruines de Dahab remontent à une antiquité aussi reculée. Il faudrait peut-être plutôt les considérer comme celles d'un entrepôt établi pour recevoir les marchandises, lorsque les flottes de Salomon et de quelques-uns de ses successeurs se livraient à un commerce étendu par la voie de cette mer, si dangereuse à cause de ses tempêtes et de ses bas-fonds. Les ports d'Ailath et d'Aziongaber, où se faisaient les armements, étant d'un très-difficile abord, Dahab, placé à l'entrée même du golfe, eût prêté un refuge assuré aux navires ou du moins aux marchandises.

Cette objection tourne, d'un autre côté, à notre profit; car, en rappelant que Moïse allait faire paître les troupeaux de son beau-père dans la péninsule et jusqu'au pied du mont Horeb, elle montre que cette péninsule n'était pas alors inférondue. D'ailleurs le temps

que les Hébreux y passèrent n'est pas considérable (304).

D'où nous concluons que le texte de Moïse doit être maintenu dans son intégrité, sans aucun commentaire qui en altère le sens par des explications détournées. Le seul véritable sens est celui qui se présente au premier abord et sans étude. Moïse partit avec sa colonie de six cent mille combattants suivis d'une multitude innombrable, d'un point située vers les ruines d'Héroopolis; à la fin du second jour de marche, il atteignit la frontière d'Égypte, au midi des lacs Amers, et se trouva près du désert d'Etham. Le troisième jour, il franchit ce passage, puis, se repliant, il rentra en Égypte par le bord du golfe, et alla camper deux ou trois lieues plus bas vers Kolsum. Là il s'engagea dans la mer, et ressortit sur la lisière du désert qu'il avait touché la veille, vers le Ras-el-Mouça.

Il faut donc conserver au passage de la mer Rouge son caractère entièrement miraculeux, tel que le décrit Moïse et tels que l'ont chanté David et les prophètes.

MERCAVA OU HAUTE CABALE. Tandis que les sciences positives essayaient de se reconstituer au moyen âge, tout en se traînant dans les sentiers battus, la cabale faisait aussi un pas en avant; elle créait un monde imaginaire, et le peuplait d'être véritablement séduisants, sinon aux yeux de la raison, du moins à ceux de l'imagination. Rien n'est plus gentil, plus gai, plus sémitique, plus inoffensif que les myriades de sylphes qu'elle inventait pour peupler les airs; les salamandres, qu'elle faisait vivre dans les flammes; les gnomes, qui choisissaient pour palais les cavernes de la terre et les fentes des rochers; les ondins, qui se jouaient dans les flots de la mer, dans l'eau des rivières, dans les gouttes de la pluie et de la rosée, êtres plus exigus les uns que les autres, follets et mutins, serviables et bons, au corps délié et subtil, formé de la quintessence du feu de l'éther; esprits à demi divins, d'une beauté incomparable, d'une bonté toujours égale, d'une puissance presque infinie; protecteurs et amis de l'homme, avec qui ils cherchent

(304) Nous croyons devoir ajouter ceci en terminant : En 1845, une société formée à Paris pour exécuter dans l'isthme de Suez toutes les opérations relatives à l'étude complète d'un projet de communication entre les deux mers et le Nil, en confia l'exécution à une brigade d'opérateurs, qui commença sa mission le 25 septembre 1847, et arriva à des résultats tout différents de ceux du nivellement de 1799. Mais, la question remise à l'étude au sein de l'Académie des sciences en 1855, il a été démontré par M. Favier, inspecteur général des ponts et chaussées, qu'il fallait s'en tenir aux premiers calculs, sinon comme rigoureusement exacts, au moins comme approchant très-près de la vérité.

D'après le nivellement direct de Suez à Tynah, dans l'opération de nivellement faite en 1799, les basses eaux de la Méditerranée sont de 8 mètres 12 centimètres au-dessous de celles de la mer Rouge, et, suivant le nivellement de Suez au Mégyàs de Raoudh, l'étiage du Nil se trouve à 2 mètres 82

centimètres au-dessous de ces mêmes basses eaux de la mer Rouge. Ainsi, en admettant l'exactitude de ce dernier résultat, on voit que la différence de niveau des deux mers est égale à 2 mètres 82 centimètres, plus la pente totale du Nil de l'étiage entre le Mégyàs à la Méditerranée. Or, comme la déclivité de ce fleuve est extrêmement faible dans cette partie de son cours, on peut, sans craindre de s'éloigner beaucoup de la vérité, l'évaluer à 5 mètres 50 centimètres, et alors l'exactitude du nivellement direct de Suez à Tynah se trouverait confirmée.

Il existe donc, conclut M. Favier, une différence de niveau entre les basses eaux des deux mers; et d'après tous les faits qui confirment les résultats du nivellement de 1799, cette différence doit être de 8 mètres au moins.

Cette conclusion, qui confirme un des points principaux de la discussion dans laquelle nous sommes entrés, confirme en même temps les conséquences que nous en avons déduites.

À s'unir par de chastes embrassements, dans lesquels seulement ils peuvent trouver le bonheur parfait et l'immortalité.

L'homme a été créé pour eux, et ils ont été créés pour l'homme. Les grossiers embrassements que la concupiscence conseille, sont un vol fait à leur préjudice, et par conséquent un crime. C'est pour avoir commis ce crime, qu'Adam perdit le Paradis, et que Cham fut frappé de cette noirceur qui déshonore encore ses descendants, c'est-à-dire les habitants de la péninsule africaine. Vénus était une sylphide, Apollon un salamandre. Les écrivains qui ont parlé des fées, des incubes, des anges, des héros, des demi-dieux, n'y ont rien entendu : sylphides, tout cela, gnomes et ondins ou salamandres. Melchisédech, Apollonius de Thiane, Romulus, Servius-Tullius étaient fils de salamandres. Zoroastre était fils du salamandre Oromase et de Vesta, femme de Noé. Oromase et Vesta donnèrent aussi naissance à la nymphe, c'est-à-dire à la sylphide Égérie.

Pour jouir du commerce de ces célestes beautés, il faut être pur de tout autre amour, car elles ne veulent point d'un cœur partagé. On apprend, dans leurs assemblées ou sabbats, institués d'abord par Orphée, le premier et le plus grand des cabalistes, et réformés ensuite par le grand Sabasius, le plus puissant des gnomes, le premier qui ait été immortalisé, à prononcer des mots mirifiques, tels que *zabaniah*, *nehmahmihah*, *eliahel*; à combiner des nombres de façon à obtenir des miracles, et à prophétiser l'avenir. C'est de ces gnomes puissants et de leurs rapports avec les filles des hommes, que naquirent les géants dont parle la Bible. C'est par la vertu du mot *Jabaniah*, que Sem rendit à son père l'honneur viril, qui lui avait été ravi par le parricide Cham (305).

La science admirable de la cabale affranchit des faiblesses de l'humanité, en élevant ceux qui la possèdent au-dessus de la nature. Elle enseigne que le monde sublunaire doit durer sept mille ans et le monde d'au-dessus de la lune quarante mille ans.

Les moyens de nouer des liaisons avec les esprits élémentaires sont plus simples et plus faciles qu'on ne saurait le croire. Qu'on attire dans un globe de verre le feu du soleil, par le moyen de miroirs concaves, il s'y formera une poudre solaire, qui, étant prise à jeun, sera propre à rendre à l'homme le feu élémentaire qu'il a perdu par le péché, et à lui soumettre les divins salamandres, habitants du feu. Si l'on veut commander aux gnomes, aux sylphes, aux ondins, il suffira de remplir un bocal avec de l'eau, de la terre et de l'air, de le laisser exposé pendant un mois aux rayons les plus ardents du soleil, et de prendre ensuite une pincée de cette mixtion tous les matins étant à jeun.

(305) Les cabalistes traduisent le v. 22 du 1^{er} c. de la Genèse comme s'il y avait *abscondit* au lieu de *quod cum vidisset*.

Nous devons avertir le lecteur, que tout cela est écrit sérieusement.

Nous ne l'aurions pas cru; nous aurions pensé plutôt que Joseph-François Borri et l'abbé de Montfaucon de Villars, qui font ces révélations, le premier dans la *Chiave del Gabinetto*, le second dans le *Comte de Gabalis*, étaient les inventeurs de tout le système, si les éléments ne s'en trouvaient disséminés dans des ouvrages très-dogmatiques d'une date beaucoup plus ancienne.

L'auteur de la *Chiave del Gabinetto*, cabaliste, enthousiaste, alchimiste, hérésiarque, prophète et conspirateur, natif de Milan, mourut dans les cachots du château Saint-Ange en 1695.

L'abbé de Villars fut assassiné en 1673, sur la grande route de Lyon, par une main qui est toujours restée inconnue. Les uns attribuèrent le crime à une personne de sa famille, les autres en cherchèrent la cause dans un jugement occulte prononcé contre lui par une société de cabalistes ou de rose-croix, à laquelle il aurait été affilié; mais il faut convenir que si cette dernière version est la vraie, ses collègues montrèrent une susceptibilité aussi exagérée qu'elle était cruelle; car le *Comte de Gabalis*, ouvrage très-spirituel, mais sans profondeur et accompagné de suites plus futiles encore, ne méritait pas tant de colère. L'auteur, en voulant railler la cabale, laisse trop apercevoir qu'il n'était guère initié à ses mystères. Borri était plus savant; il en dit davantage en moins de paroles, et ne fut pas assassiné, quoique en Italie (306).

Le *Thisbi* de Rabi Elias contient des choses pareilles. Rabi Abraham enseigne dans la *Pneumatologie cabalistique* qu'il y a parmi les esprits des ténèbres dix degrés, qu'il appelle des écorces, *corticis*; c'est le règne de l'iniquité opposé au règne de la sainteté, qui se compose également de dix émanations. Il nomme les chefs des dix légions de mauvais esprits : Céthuriel, Adam-Bérial; les chefs d'Édom, Aganiel, Usiel, Ogiel, Thomiel, Thummiel, Sammaël et Lilith. Il démontre à sa manière dans la troisième dissertation, au chapitre premier, que la terre et l'eau, l'air et le feu sont remplis d'êtres vivants et raisonnables, doués d'un corps aérien, susceptibles de joies et de douleurs, éprouvant des passions de toute nature semblablement aux humains et à un degré beaucoup plus véhément.

Paracelse enseigne de même qu'il n'y a aucun lieu dans la nature qui ne soit peuplé de créatures intelligentes, et que les quatre éléments n'ont été formés que pour servir d'habitation à ces myriades de démons, aussi différents entre eux par leurs formes et par leur nature, qu'ils sont différents des humains. Il en place même de trois espèces dans le feu; savoir des vulcanales, des feu-nates et des salamandres.

(306) Les biographes répètent à l'envi que l'abbé de Villars fut un plagiaire; or le *Comte de Gabalis* parut en 1670, et *La Chiave* en 1681.

Il n'est pas jusqu'aux romans, dans lesquels on ne retrouve ces idées plus ou moins développées. L'*Histoire du noble et vaillant roi Alexandre, jadis roi et seigneur de tout le monde*, par Eustache, en est un exemple mémorable. Le héros macédonien se transforme de toutes les manières, pour visiter successivement les habitants des quatre éléments et s'instruire à leur école. L'auteur place à la cour du roi de Perse des étangs de feu, dans lesquels les salamandres se jouent comme les poissons dans l'eau.

Les XII^e, XIII^e et XIV^e siècles paraissent avoir été l'époque des plus grands travaux de la cabale. C'est alors que le *Jetzirah*, où livre d'Abraham, le *Raziel*, ou livre d'Adam, qui peut être existaient déjà depuis longtemps, atteignent l'apogée de leur gloire.

Nous avons parlé du *Sepher jetzirah* : le *Raziel*, sous un plus petit volume, contient cependant plus de matière. On y lit un grand nombre de noms d'anges cabalistiques, on y trouve la manière de se mettre en relation avec eux, celle de converser avec le soleil et la lune; l'art d'envoyer des maladies et de les guérir, de renverser une ville d'un seul coup, de faire un tremblement de terre, de deviner et de faire des miracles; on y apprend une foule de choses merveilleuses sur la vertu des simples, des pierres précieuses et des êtres animés employés comme moyens curatifs; on y trouve l'explication naturelle des miracles opérés par la baguette de Moïse à la cour de Pharaon : cette baguette tant vantée était tout uniment inscrite de caractères cabalistiques.

Certains auteurs juifs donnent à ces deux ouvrages, ainsi qu'aux *Zohar*, une très-grande antiquité, mais rien n'est plus incertain que l'époque à laquelle ils ont été composés. Il en est de même du fameux *Kirani Kiranides*, qui a exercé la sagacité de tant d'auteurs, et qui ne remonte pas plus à Zoroastre ou à Xerxès, que le *Sepher jetzirah* à Abraham et le *Raziel* à Adam. Il paraîtrait assez que l'auteur du *Kirani Kiranides* vivait à Constantinople du temps de l'empereur Emmanuel Comnène, c'est-à-dire vers 1180.

Livre singulier et bizarre, espèce d'encyclopédie des sciences magiques, cabalistiques, astrologiques, médicales, hermétiques, on ne sait trop dans quelle classe le ranger.

Barthius dans ses *Adversaria*, Baudoin Rousseus dans ses *Venationes medicæ*, Aldrovandus et d'autres écrivains en font l'éloge; il suffit de citer un seul passage, pour montrer combien peu un pareil éloge est mérité. Que l'auteur anonyme du traité *Des vertus des herbes, des pierres et des animaux*, attribué mal à propos à Albert le Grand, l'ait copié souvent mot à mot, il lui convenait mieux.

L'auteur du *Kirani Kiranides* divise toute sa matière en vingt-quatre éléments, qu'il distribue dans vingt-quatre chapitres, où

tout est rangé par ordre alphabétique : une plante, un quadrupède, un poisson et une pierre précieuse, dont le nom commence par la même lettre, y sont employés concurremment, pour atteindre un seul résultat. On lit sous la lettre A, « *ampelos*, nom grec de la vigne, *aetite*, aigle, oiseau, et aigle, poisson. Si quelqu'un met dans du vin la pierre qui est dans la tête du poisson, il avalera le vin sans s'en apercevoir; s'il enveloppe cette pierre dans une feuille de vigne, et qu'il la suspende à son cou, il boira de l'eau de la mer sans la trouver salée. » Après quelques divagations relatives à l'aigle empenné et l'exposé de quelques autres secrets analogues, l'auteur ajoute : « Il me faudrait bien parler d'un certain mauvais démon quaternaire, que les cinq puissances du premier décan du capricorne ne subjuguent pas facilement, car il est sans yeux, sans oreilles et sans tête. Prenez donc un grain de raisin à quatre pépins, que vous extrairez avec les ongles et non avec la bouche, mettez-le dans un morceau de linge neuf, portez-le suspendu au cou et vous serez guéri. La pierre qui est dans la tête du poisson, guérit aussi de la fièvre quarte. Prenez donc une aëtite, gravez-y un aigle, et enchâsez sous le chaton de la bague des semences de raisins et des bouts de plumes d'aigle, ou de vautour, si vous n'avez pas de plumes d'aigle, portez cela, car vous serez préservé de toute mauvaise rencontre, vous jouirez de la familiarité des grands, et de bien d'autres avantages que je ne veux pas dire. »

On lit sous le quinzième élément, O : « L'ortix ou la caille se forme ainsi : A la suite des grands hivers des déserts de la Lybie, la mer rejette sur ses rivages de grands thons, qui se changent en vers au bout de quatorze jours, puis les vers en mouches, les mouches en sauterelles et les sauterelles en cailles. Quand le nothus, l'auster ou le libonothus viennent à souffler, ces cailles passent en Pamphylie, en Cilicie, en Hibernie; puis, quand c'est le tour de Borée, elles passent en Syrie et dans le pays des nègres. Mais il est d'abominables faux sophistes qui prétendent que les cailles sont chastes; c'est qu'ils ne connaissent pas leur nature. »

L'ouvrage contient une multitude de secrets tels que ceux-ci : La langue d'une oie appliquée sur la poitrine d'une personne qui dort, la force à se confesser en dormant; trois œufs d'araignée guérissent la fièvre tierce, quatre la fièvre quarte; du fiel d'anguille mêlé dans du vin guérit pour toujours de l'ivrognerie; la peau du dauphin fait souffler le vent du côté qu'on la tourne.

Voilà pourtant ce que Barthius appelle de la médecine sérieuse! Et combien d'écrivains recommandables par ailleurs n'ont pas sué sang et eau, pour retrouver l'auteur d'un pareil ouvrage, et discuté gravement si Kiranis est un nom réel ou supposé, le nom d'un roi de Perse ou d'un simple guèbre; si le livre a été composé d'abord en grec, en syriaque ou en copte; s'il est plus ou moins ancien qu'Hermès, quelles sont les

éditions les plus exactes, lequel des manuscrits de Rome, de Constantinople, de Madrid, de Paris ou de Vienne est l'autographe ! C'est d'abord le P. Marchand, dans son *Dictionnaire*; Fabricius, dans ses *Bibliothèques* grecque et latine; Scaliger, sur *Eusèbe*; Saumaïse, dans ses *Prolegomènes sur Solin*; Goar, sur *Syncelle*; Yriarte, dans son *Catalogue de la bibliothèque de Madrid*; Mørshop, dans le *Polyhestor*; Thomas Reinesius, dans ses *Variæ lectiones*; Allatius, Schneider, Rivinus, Conring, etc.

La cabale s'insinua partout, elle se mêla à tout et de tout; elle voulut s'emparer de tout : chrysope, astrologie, divination, art des nombres, ou plutôt la divination et l'art des nombres étaient sa propriété. Elle fit en ce dernier genre les plus curieuses découvertes; par exemple, veut-on savoir pourquoi Abraham devient père après de si longues années passées dans un mariage infécond, c'est que Dieu ajouta à son nom une lettre, qui en augmenta la valeur numérale. Pourquoi Hector vainquit Patrocle; c'est que le nom d'Hector vaut 1225, tandis que celui de Patrocle ne vaut que 871. Hector devait à son tour être vaincu par Achille pour une semblable raison; pourquoi le Christ vaincra l'antechrist (307) c'est que le nom du premier est 888, tandis que le nom du second n'est que 666.

Au commencement du xvii^e siècle, les protestants rajeunirent cette vieille rêverie du nombre 666, afin de s'en faire une arme contre l'Eglise; l'ayant trouvé dans le nom du pape Paul V, ils en concluaient que c'était lui qui était la bête de l'*Apocalypse*. Le ministre Jurieu n'eut pas honte de recourir à un pareil argument; mais le fougueux Richard Simon lui répondit, que c'était lui-même que le prophète évangéliste avait voulu désigner, puisque son nom valait également 666, et qu'en outre il n'était qu'une bête, et qui pis est une bête cornue (308).

Les cabalistes juifs étaient arrivés eux-mêmes à des conclusions non moins étranges sur d'autres questions; ainsi, ayant remarqué que le nom de Satan ne vaut que 364, tandis que l'année est de 365 jours, ils en avaient tiré cette conséquence, que le diable n'a aucun pouvoir sur le dernier jour de l'an; puis, par une seconde déduction non moins logique, ils s'efforcèrent d'embrouiller le calendrier, afin que l'ennemi du genre humain fût dérouteré dans ses calculs; plusieurs même s'abstinrent de compter les jours, espérant que quand ils ne sauraient plus eux-mêmes où ils en étaient de leur année, le démon ne le saurait pas davantage. C'est ainsi qu'une perdrix fuyant devant le chasseur, épuisée d'une longue course à tire d'aile et ne pouvant aller plus loin, se cache

la tête ou ferme l'œil, s'imaginant qu'on ne la voit pas, quand elle ne voit plus.

Tout cela égale à peine cependant les merveilleuses trouvailles de certains autres cabalistes, car il y avait émulation. L'un calcula qu'il s'opérait dix miracles chaque jour dans le temple; en voici un : quand le parvis était trop étroit pour contenir la foule des adorateurs debout, il était assez grand pour les contenir prosternés. Un autre établit qu'Eléazar et Ismaël avaient le ventre si gros, que quand ils s'embrassaient, une paire de bœufs pouvait aisément passer entre eux. L'os de la résurrection, ce petit os si exigü qu'on a peine à le voir et à le trouver, si incorruptible, que rien ne peut le dissoudre, si dur, que le marteau ne le briserait pas sur l'enclume, n'exerça pas moins leur sagacité. En quelle partie du corps faut-il le chercher? Question insoluble, que les anatomistes du moyen âge ne purent éclaircir eux-mêmes, nonobstant une étude assidue des régions de l'épine dorsale, dans lesquelles ils promènèrent longtemps le scalpel (309). Cette superstition, au reste, n'est pas spéciale aux cabalistes qui désignent cet os merveilleux sous le nom de *Luz*; les Arabes la partagent et le nomment *al baduthan*, les Turcs, *al aibi*. Tertullien, dans son *Traité de la Résurrection*, dit quelque chose de semblable des dents, qui ne se corrompent point dans le sépulcre, à ce qu'il croyait; aussi les regarde-t-il comme la semence de l'immortalité.

La cabale inventa de nouvelles méthodes de divination; on lui doit notamment l'onomancie et la géomancie astrologiques. L'onomancie, art de deviner par le moyen des noms propres, reçoit en cette circonstance le nom d'arithmancie, et consiste à remplacer chacune des lettres du nom de la personne par les sommes qu'elles représentent. Or chaque somme est sous l'influence de telle ou telle planète, suivant le chiffre qui la termine; par exemple, les nombres 1 et 4 sont sous l'influence du soleil, du lion et du sagittaire; 2 et 7 sous celle de la lune, du verseau et du bélier, et ainsi des autres. Les neuf premières lettres de l'alphabet hébraïque représentent les unités, les neuf suivantes les dizaines, les quatre dernières et les cinq finales les centaines.

La géomancie est plus compliquée et a de plus profonds mystères. L'opération s'exécute avec huit dés constellés, et la réponse dépend de l'arrangement qu'ils prennent dans leur suite, arrangement qui peut toujours se ramener à seize figures de géométrie, nommées fortune majeure et mineure, voie, peuple, acquisition, joie, fille, garçon, conjonction, blanc, rouge, prison, tristesse, perte, tête et queue du dragon. Chaque figure a une signification différente, et est sous l'influence d'un astre ou d'une constellation.

(307) Voy. LEONARDUS RISENIUS. — Daniel Guill. MOELLERUS. — PRÆTORIUS in *Antichrist. per Gematr. detect.* — FRANCISC. POTTERUS, *interpret. numeri 666.*

(308) Voy. *Rép. aux sentiments de quelques théolog. de Hollande*, p. 201 et *Réponse à la Défense*, p.

188. (309) Voy. VESALIUS, *De humani corp. fabr.*, l. 1, n^o 28. — POCOK, *Notæ ad Portam Mosis*, c. 6 et 7. — RIOLAN, *Enchirid. anatom.*, l. vi, c. 16. — BAUHLIN, *Theatr. anatom.*, l. 1, c. 48.

tellation différente. Mais ici ne se termine pas l'œuvre de l'interprétation, car suivant la place que l'astre désigné occupe dans le thème de la naissance, il en résulte des conjectures diverses, dont le nombre peut s'élever à plus de mille, et encore les gens habiles savent compliquer davantage l'opération. Rien n'est plus facile que d'élever des châteaux dans le néant, pourvu que ce soient des châteaux imaginaires.

MESSIE (Prophéties qui le concernent). La venue du Messie sur la terre étant le plus grand des événements qui dût s'accomplir pendant la durée du monde, a été aussi de tous le plus amplement annoncé par les prophètes. C'est même celui autour duquel toutes les prophéties gravitent, comme autour d'un centre commun. Il devait en être de même des événements, car les quarante siècles qui précédèrent cet avènement s'y rapportent et le préparent, comme tous ceux qui l'ont suivi l'expliquent et le complètent.

Les prophéties qui ont trait à la venue du Messie sont de deux ordres distincts : les unes sont des prophéties d'action, les autres des prophéties de langage. Nous allons en traiter séparément.

§ I. PROPHÉTIES EN ACTION.

La vie du Messie tout entière, ou du moins dans ses traits les plus remarquables, a été produite figurément à l'avance, à diverses reprises depuis l'origine du monde, jusqu'au moment où elle fut enfin sur le point de s'accomplir en réalité. Nous allons le faire voir, en suivant l'ordre chronologique des événements figuratifs.

1° Sommeil d'Adam. Le premier homme n'est pas plus tôt sorti des mains de son Créateur, que bientôt, seul de son espèce sur la terre, il s'aperçoit que quelque chose manque à son bonheur, et Dieu lui envoie un assoupissement profond, pendant lequel il tire de son côté une épouse, une épouse pour l'amour de laquelle il perdrait bientôt la vie, la faveur divine, le saint et délicieux repos qui semblait être le but de sa création.

Ainsi le Messie perdrait un jour la vie pour l'amour de l'Eglise, cette épouse qu'il enfanta sur la croix au milieu de tant de douleurs, et qui sortit de son côté entr'ouvert.

Mais, dira-t-on peut-être, le péché n'était pas encore commis alors ; comment donc le sommeil du juste pouvait-il figurer un événement qui se rapporterait à un ordre de faits supposant la faute consommée ?

Sans doute la désobéissance n'était pas accomplie, mais elle était prévue de Dieu, et la Rédemption résolue dans ses desseins éternels.

Le *Juste* par excellence enfanta l'Eglise sur le Calvaire ; comme le *juste* Adam avait donné le jour à l'épouse qu'il devait trop aimer.

En celui-ci et par lui un arbre fertile perdit la race des hommes ; dans le Messie et par lui, un morceau de bois aride la sauva.

Et sans doute l'histoire figurative du Mes-

sie commence par le dernier trait, parce que c'est celui-là qui le constitue Sauveur, celui-là pour lequel il s'est fait Messie, celui qui détruira et fécondera en même temps : qui détruira dans la nature l'œuvre de l'homme et du démon, pour recréer sur une autre base l'œuvre primitive de Dieu.

2° Institution des sacrifices. Mais bientôt un culte s'établit ; culte d'adoration et d'expiation en même temps que d'amour ; d'expiation principalement, car c'est ce qu'il a de plus apparent et de plus solennel. Des milliers de victimes montent sur les autels, leur sang rougit la terre, leur vie s'exhale au milieu d'un supplice qu'elles n'ont pas mérité. Et le sacrificateur offre au Dieu du ciel ce sang et ces supplices, substitués à son propre sang à lui-même et aux supplices qu'il a personnellement mérités. S'il offre des victimes insensibles, il les détruit également, il les jette dans les flammes, et les anéantit. Et, ce qui est plus remarquable, il choisit des victimes irréprochables, des fruits de la plus grande beauté, les plus magnifiques produits des champs, des animaux d'une éclatante blancheur, ou du moins d'une couleur uniforme ; il les choisit parmi les plus inoffensifs, *innocents* pour ainsi dire : ce sont de tendres agneaux, des génisses, des colombes. Sa main n'ira chercher ni les reptiles vénéreux, ni les vautours cruels, ni les lions dévorants, ni les chiens immondes. Il lui faut le symbole de l'innocence, de la pureté, de la douceur. Sait-il donc qu'il figure par avance le sacrifice de la victime innocente et pure, du Saint des saints, du *plus beau d'entre les enfants des hommes*, dont le sang sera substitué à son sang, dont la vie payera pour sa vie, dont le supplice tiendra lieu de son supplice à lui-même ?

Et cette tradition ne se perdra jamais ; pas même au milieu des plus épaisses ténèbres du paganisme. Quels que puissent être les écarts d'une imagination aveuglée par de faux raisonnements d'abord, et par des préjugés ensuite, si l'homme pousse l'aveuglement jusqu'à se croire permis d'immoler l'homme, ce seront encore des victimes innocentes et pures qu'il choisira : des enfants dans l'âge de l'innocence, qu'il offrira au cruel Moloch ; une innocente Iphigénie, qu'il sacrifiera au courroux des dieux.

C'est toujours au prix du sang, et d'un sang étranger, que le coupable expie ses propres crimes. Chez les Juifs, le prêtre offre un sacrifice pour lui-même, quand il a péché ; il l'offre pour le peuple, quand c'est le peuple qui a péché. Parmi les nations infidèles, le criminel se fait descendre dans une fosse profonde, il la fait recouvrir d'une claie, et sur cette claie on immole un bœuf ou un agneau, afin qu'une pluie de sang innocent, inondant le coupable, l'innocente lui-même en lavant les souillures de son âme. Puis, s'il meurt, on écrira sur sa tombe que les dieux l'ont reçu dans leur sein, parce qu'il est mort sanctifié : *Tuurobolo criobolique consecratus*.

« Contemplons la plus belle des analogies, s'écrie le célèbre Joseph de Maistre en terminant ses *Eclaircissements sur les sacrifices*. L'homme coupable ne pouvait être absous que par le sang des victimes : ce sang étant donc le lien de la réconciliation, l'erreur antique s'était imaginé que *les dieux* accouraient partout où le sang coulait sur les autels (310); ce que nos premiers docteurs mêmes ne refusaient point de croire, en croyant à leur tour que *les anges accouraient partout où coulait le véritable sang de la véritable victime* (311).

« Par une suite des mêmes idées sur la nature et l'efficacité des sacrifices, les anciens voyaient encore quelque chose de mystérieux dans la *communion du corps et du sang des victimes*. Elle emportait, suivant eux, le complément du sacrifice et celui de l'unité religieuse; en sorte que, pendant longtemps, les chrétiens refusèrent de goûter aux viandes immolées, de peur de *communier* (312).

« Mais cette idée universelle de la *communion par le sang*, quoique viciée dans son application, était néanmoins juste et prophétique dans sa racine, tout comme celle dont elle dérivait.

« Il est entré dans les incompréhensibles desseins de l'amour tout-puissant de perpétuer jusqu'à la fin du monde, et par des moyens bien au-dessus de notre faible intelligence, ce même sacrifice, matériellement offert une seule fois pour le salut du genre humain. *La chair* ayant séparé l'homme du ciel, Dieu s'était revêtu de la chair pour s'unir à l'homme par ce qui l'en séparait : mais c'était encore trop peu pour une immense bonté, s'attaquant à une immense dégradation. Cette chair divinisée et perpétuellement immolée est présentée à l'homme sous la forme extérieure de sa nourriture privilégiée : et *celui qui refusera d'en manger ne vivra point* (313). Comme la parole, qui n'est dans l'ordre matériel qu'une suite d'ondulations circulaires excitée dans l'air, et semblables dans tous les plans imaginables à celles que nous apercevons sur la surface de l'eau frappée dans un point; comme cette parole, dis-je, arrive cependant dans toute sa mystérieuse intégrité, à toute oreille touchée dans tout point du

fluide agité, de même l'essence corporelle (314) de celui qui s'appelle *parole*, rayonnera du centre de la toute-puissance, qui est partout, entre tout entière dans chaque bouche, et se multiplie à l'infini sans se diviser. Plus rapide que l'éclair, plus actif que la foudre, le sang *théandrique* pénètre *les entrailles coupables* pour en dévorer les souillures (315). Il arrive jusqu'aux confins inconnus de ces deux puissances irréconciliablement unies (316), où *les élans du cœur* heurtent l'intelligence et la troublent (317). Par une véritable affinité divine, il s'empare des éléments de l'homme, et les transforme sans les détruire.

« On a droit de s'étonner, sans doute, que l'homme puisse s'élever jusqu'à Dieu; mais voici bien un autre prodige! c'est Dieu qui descend jusqu'à l'homme. Ce n'est point assez, pour appartenir de plus près à sa créature chérie, *il entre dans l'homme*, et tout juste est un temple habité « par la divinité (318). » C'est une merveille inconcevable, sans doute, mais en même temps infiniment plausible, qui satisfait la raison en l'écrasant. Il n'y a pas dans tout le monde spirituel une plus magnifique analogie, une proportion plus frappante d'intention et de moyens, d'effet et de cause, de mal et de remèdes. Il n'y a rien qui démontre d'une manière plus digne de Dieu, ce que le genre humain a toujours confessé, même avant qu'on le lui eût appris : sa dégradation radicale, la réversibilité des mérites de l'innocence payant pour le coupable, et le salut par le sang. »

3° *Melchisédech; sacrifices non sanglants*. Mais il était dans l'histoire du suprême sacrifice une touchante circonstance dont la mémoire anticipée ne devait pas, ne pouvait pas manquer d'être faite. Le Messie, victime pure, victime sainte, victime innocente, offerte en prix pour les péchés de l'univers entier, continuerait à travers les siècles le sacrifice offert une fois à Jérusalem, il le continuerait d'une manière réelle au fond, emblématique quant à la forme; le pain et le vin seraient les emblèmes qu'il choisirait, et un prêtre serait le ministre de ce sacerdoce indélébile. Eh! bien, dès le temps d'Abraham, au temps où ce patriarche est choisi pour devenir le père de ce même Messie,

(310) Voy. PORPHYR., *De Abst.*, lib. II, dans la *Dem. évang. de Letand.*, t. I, ch. 5, § 7. — S. AUGUST., *De civit. Dei*, x, 11. — ORIG., *Adv. Cels.*, lib. III.

(311) Voy. S. CHRYSOST., hom. 3, in *Epist. ad Ephes.* — OR., *De nat. Christ.*, II, hom. 3, *De incom. nativ. Dei.* — *Perpét. de la foi*, etc., in-4°, t. I, lib. II, ch. 7, n° 1. Tous ces docteurs ont parlé de la réalité du sacrifice, mais nul d'eux plus réellement que saint Augustin, lorsqu'il dit que *le Juif converti au christianisme, buvait le sang même qu'il avait versé sur le Calvaire*. (S. AUG., sermo 77.)

(312) *Car tous ceux qui participent à une même victime sont un même corps*. (I Cor. x, 17.)

(313) Vid. Joann. vi, 54.

(314) *Σῶμα ἄγρον τι*. (ORIG., *Advers. Cels.*, lib. VIII, n° 33, cité dans la *Perpét. de la foi*, in-4°, tom. II, liv. VII, ch. 1.)

(315) *Adhæreat visceribus meis, ut in me non remaneat scelerum macula*. (*Prières de la messe.*)

(316) *Usque ad divisionem animæ ac spiritus*. (*Hebr.* IV, 12.)

(317) *Discretor cogitationum et intentionum cordis*. (*Ibid.*)

(318) « *Miraris homines ad Deos ire? Deus ad homines venit; imo, quod propius est, in homines venit.* » (SENEC., *epist.* 74.) « *h: unoquoque virum honorum, quis Deus incertum est, habitat Deus.* » (*Id.*, *epist.* 41.)

Beau mouvement de l'instinct humain, qui cherchait ce que la foi possédait!

Intus Christus inest et inobservabile numen.

(VID., *hymn. in Eucharist.*)

Quis Deus certum est

cette circonstance se révèle, par une coïncidence merveilleuse, singulière si elle n'était pas divine : Melchisédech, roi de Jérusalem, prêtre du Très-Haut, apparaît offrant des sacrifices pacifiques de pain et de vin : *Melchisedech rex Salem proferens panem et vinum, erat enim sacerdos Dei Altissimi* (319); il apparaît pour bénir Abraham : *benedixit ei, et ait : Benedictus Abram Deo excelso*, pour bénir celui auquel Dieu lui-même va bientôt déclarer que toutes les nations seront bénies dans sa race, c'est-à-dire le Messie : *Num celare potero Abraham quæ gesturus sum : cum futurus sit in gentem magnam, ac robustissimam, et benedicendæ sunt in illo omnes nationes terræ?* Qui pourrait croire que de pareilles coïncidences sont sans dessein, et que le Psalmiste, à son tour héritier de la même promesse, n'était pas animé d'un esprit prophétique, et n'entendait pas faire allusion au sacrifice de nos autels, aux saints et sacrés emblèmes du pain et du vin, quand il adressait au Messie, son héritier selon la chair, ces mystérieuses paroles : Vous êtes prêtre éternellement selon l'ordre de Melchisédech : *Tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech* (320).

4° *Sacrifice d'Isaac.* C'est à ce même sacrifice de l'auguste victime du péché, que feront allusion toutes les figures prophétiques qui concernent le Messie. Isaac, fils unique en tant qu'héritier légitime de la promesse, immolé par les mains d'un père dont il est aimé tendrement, le représente d'une manière si frappante, qu'il est impossible de s'y méprendre.

Ce même Dieu qui dira un jour, en parlant du Messie : Celui-ci est mon Fils bien-aimé : *Hic est Filius meus dilectus*, dit à Abraham : Prenez votre fils bien-aimé : *Tolle filium tuum unigenitum, quem diligis*, et allez me l'immoler sur la montagne que je vous indiquerai ; Abraham obéit ; il arriva le troisième jour au pied du mont Moria, la même montagne où devait un jour s'accomplir le sacrifice réel du Messie. Isaac la gravit, portant sur ses épaules le bois sur lequel il devait être immolé, comme le Messie la gravirait un jour en portant le bois de sa croix. Au moment où Isaac allait recevoir le coup de la mort, un agneau lui fut substitué ; touchante image de l'Agneau de Dieu, selon le langage du saint Précurseur, de cet Agneau sans tache, qui expierait les péchés du monde, en se substituant à l'humanité coupable. Lorsque Abraham l'aperçut, l'innocente victime était embarrassée par les cornes, dans des épines, autre image, plus expressive encore, de la couronne d'épines tressée par les mains des Juifs, qui serait posée sur la tête du Messie, quand il consumerait son sacrifice.

5° Mais que d'autres images prophétiques dans l'histoire d'Abraham et de sa postérité ! Ce vieillard, l'ami, le vicairé sur la terre, de celui que l'Écriture appelle l'Ancien des jours, a comme lui un fils uni-

que, et un grand nombre de fils d'un rang inférieur ; le fils unique est né à l'un dans son éternité, à l'autre après une grande longévité ; à l'un, de la virginité immaculée, qui est de sa nature inféconde, à l'autre, de la vieillesse, qui est stérile. Lorsque l'un vient à naître, les fils de la première adoption, nés d'une Eglise esclave de la crainte, sont rejetés, chassés de leur héritage ; lorsque l'autre est conçu, le fils aîné, issu d'une épouse esclave, est chassé avec sa mère, et déclaré incapable de prendre part à l'héritage du père commun : *Ejice ancillam hanc et filium ejus : non enim erit hæres filius ancillæ cum filio meo Isaac* (321). Plus tard, la même prophétie se reproduira sous une autre image, lorsque Jacob, en bénissant les fils de Joseph, croisera ses bras au-dessus de leur tête, et transférera de Manassès à Ephraïm les privilèges de la primogéniture. Ainsi le Christ mourant sur une croix, les bras étendus au-dessus de la tête de deux peuples, transférera de l'aîné au plus jeune les privilèges de l'adoption.

6° *Joseph vendu.* Revenons au Messie, pour ne plus nous occuper que des figures qui lui sont personnellement applicables.

Joseph, le plus jeune et le plus aimé des enfants de Jacob, devient aux yeux de ses frères un objet de jalousie et de haine. Ils le vendent, suivant le conseil de Juda, pour vingt pièces d'argent à des étrangers, et teignent sa robe dans le sang d'un chevreau, pour mieux cacher leur crime, afin de faire croire à un accident auquel ils seraient étrangers. Mais son malheur devient le principe même de son élévation et de leur salut ; car après qu'il est devenu tout puissant en Egypte, où le sort de l'esclavage l'a conduit, il leur fournit les aliments nécessaires pendant la famine, il les y appelle avec lui, et les établit dans le pays fertile de Gessen, où ils s'enrichissent et s'accroissent d'une manière prodigieuse. Ils y sont arrivés au nombre de soixante-dix ; à moins de quatre siècles et demi de là, ils en sortiront au nombre de plus de deux millions.

Quelle plus vive image de la passion du Messie, et des conséquences qui devaient la suivre ? Le Messie, en butte à la haine et à la jalousie des pharisiens, est vendu trente pièces d'argent par un autre Judas. Ses vêtements sont inondés de son sang ; il est livré à la plus ignominieuse de toutes les morts. Mais, comme Joseph, il se relève de son abaissement ; il brise les liens dans lesquels la mort le retenait captif, et monte dans les cieux, s'asseoir à la droite de son Père, d'où il domine sur toutes les nations de l'univers, désormais et pour toujours soumises à ses lois. Si les douze patriarches se trouvèrent réunis dans l'Égypte, autour de Jacob, lui aussi réunit autour de lui douze apôtres ; Il y a de plus soixante-douze disciples fidèles ; et telle est sa famille adoptive. Mais bientôt, et plus vite encore qu'e-

(319) Genes. xiv, 18
(320) Psal. cix, 4.

(321) Genes. xxi, 10.

celle de Jacob, elle s'accroît dans des proportions immenses; au bout de moins d'un siècle, elle se compte aussi par millions. Le Gessen qu'elle habite principalement, c'est l'empire romain; son Egypte, c'est le monde entier, sous la figure du paganisme, dont elle est sortie.

7° *Moïse*. Mais quelle autre image encore que celle de Moïse, proscrit avant de naître, condamné à mort au moment qu'il reçoit le jour, échappé miraculeusement à tous les dangers qui le menaçaient, sauvé et nourri par une jeune fille nommée Marie, élevé à la cour des rois; puis se manifestant tout à coup comme sauveur, au milieu d'un peuple qui le méconnaît et d'un autre qui le persécute! Sauvante une nation malgré elle-même, la nourrissant d'un pain miraculeux, descendu du ciel; la renouvelant, et l'introduisant enfin dans une terre nouvelle, inconnue, avec une législation nouvelle aussi, et dans des conditions entièrement nouvelles. L'introduisant! Non, car il a ce trait de ressemblance de plus avec le Messie: Elle ne sera introduite qu'après sa mort et par sa mort, il la conduira jusqu'aux limites, mourra, et, le surlendemain, un successeur formé par lui, animé de son esprit, revêtu de sa puissance, faisant subir au peuple un baptême de régénération au milieu des ondes d'un fleuve dont le cours est suspendu, terminera l'œuvre et commencera la conquête.

Est-il besoin de montrer après ce tableau le Messie proscrit par Hérode, fugitif en Egypte; héritier des rois de Juda, et caché dans l'atelier d'un artisan, se manifestant enfin au monde; établissant sa doctrine au milieu des contradictions, des persécutions, instituant la divine Eucharistie, ce véritable pain descendu du ciel, dont ceux qui auront mangé ne mourront plus; accusé par son peuple, jugé et condamné par le peuple romain; mourant ensuite; puis le surlendemain ressuscitant, et au moment où il ressuscite communiquant aux continuateurs de son œuvre son esprit, sa puissance sur-naturelle; de sorte que la vie, la foi, une religion nouvelle, un peuple nouveau, sortent avec lui de son tombeau, et qu'un nouvel ordre de choses commence là où il a terminé sa carrière mortelle.

Moïse fut enseveli de la main de Dieu même sur le mont Nébo, et son tombeau demeura toujours inconnu; le Christ fut enseveli de la main des hommes sur le mont du Calvaire, et son tombeau fut environné d'une gloire immortelle; suivant qu'il avait été prédit d'un des rois ses prédécesseurs, selon la lettre, et de lui, selon l'esprit: *Et crit sepulcrum ejus gloriosum* (322).

8° *Observances légales figuratives*. Mais non content d'avoir rempli par lui-même à l'a-

(322) Isa. xi, 10.

(322) Facta sunt enim hæc, ut Scriptura impleretur: Os non comminuetis ex eo. (Joan. xix, 36.)

vance le rôle du Messie, Moïse le dessine et le trace, d'une manière très-reconnaissable, dans les principales observances de sa loi. Il suffit de citer l'agneau pascal, la vache rousse, le bouc émissaire.

L'agneau pascal devait être immolé le soir de la Pâque; c'est-à-dire la veille au soir, suivant notre manière de diviser le jour; il devait être consommé de telle sorte, qu'il n'en restât plus rien au lendemain de la Pâque, et aucun de ses ossements ne devait être brisé. Tout ceci est allégorique, on sait dans quelle mesure (322*), et chacun sait aussi le but de l'allégorie. Il n'est pas jusqu'au nom de la fête qui n'ait sa signification mystérieuse; car le mot *Pâque* veut dire un passage, dans le sens spirituel aussi bien que dans le sens purement matériel.

Le sacrifice de la vache rousse s'accomplissait en dehors du camp; sa cendre mêlée à l'eau et aspergée sur les coupables, les purifiait de toute souillure légale. C'est, nous dit l'apôtre saint Paul, l'image de Jésus immolé en dehors de la ville, et dont le sang a purifié le peuple: *Quorum enim animalium infertur sanguis pro peccato in sancta per pontificem, horum corpora cremantur extra castra. Propter quod et Jesus, ut sanctificaret per suum sanguinem populum, extra portam passus est* (323).

Le bouc émissaire représentait la même image sous un rite différent: chargé des péchés de tout le peuple, et couvert des imprécations des prêtres et de la multitude, il était chassé hors du camp ou hors de la ville, conduit dans la solitude et abandonné de tous. Qui ne reconnaît à ce tableau un illustre et innocent proscrit, qui fut aussi couvert des malédictions de la multitude, conduit hors de Jérusalem, abandonné même de ses disciples, et qui mourut pour expier les péchés des peuples: *Non tantum pro gente, sed ut filios Dei, qui erant dispersi, congregaret in unum* (323*). *Qui peccata nostra ipse pertulit in corpore suo super lignum* (324)?

9° *Moïse sur la montagne*. L'apôtre saint Paul a eu raison de le dire: Tout ce qui arrivait aux Juifs, figurait ce qui devait arriver plus tard; pour peu qu'on étudie leurs institutions et leur histoire, on en demeure de plus en plus convaincu, ou plutôt on le reconnaît à chaque page. Moïse élevant les bras sur la montagne, et priant pour un peuple auquel sa prière et sa posture donnaient la victoire, ne voyait peut-être pas dans le lointain des âges, nonobstant son esprit prophétique, celui dont il exprimait la ressemblance, et le peuple qu'il protégeait sous ses bras étendus en forme de croix, le voyait encore moins. Aaron et Hur, placés aux deux côtés du prophète, lui tenaient les bras élevés. Marie et le disciple bien-aimé étaient de même au pied de la croix (325).

(323) Hebr. xiii, 11.

(323*) Joan. xi, 52.

(324) I Petr. ii, 24.

(325) Vid. Joan. xix, 26.

10° *Le serpent d'airain.* Elevé et placé comme un signal aux regards de tous, il suffisait de porter les yeux sur le serpent d'airain érigé par Moïse dans le désert, pour être guéri de la morsure des serpents de feu. Écoutons sur ce sujet le commentaire prophétique du fils de David : *Lorsque la dent cruelle des bêtes s'écrasait contre eux, et qu'ils périssaient par la morsure des reptiles, votre colère (ô mon Dieu), se laissa désarmer, parce que l'affliction les fit revenir promptement à résipiscence; vous plaçâtes au milieu d'eux un signal salutaire, qui les rappela à l'observance de votre loi; mais ceux qui se convertirent et furent sauvés, le furent moins par la vertu de l'objet qu'ils avaient regardé que par vous, qui êtes le Sauveur de tous les hommes (326).*

Et ce qui n'est pas moins remarquable, ce miraculeux événement marqua le terme des pérégrinations du peuple dans le désert, car il s'accomplit vers le milieu de la quarantième année depuis la sortie de l'Égypte. Ainsi l'exaltation du Messie sur le Calvaire devait mettre un terme immédiat à la durée des ombres et des figures de la loi, et marquer un terme prochain à la durée de la nation elle-même (327).¹

Il y aurait, nous en conviendrons facilement, beaucoup d'autres rapprochements à faire sur tout ceci; mais nous nous contentons, comme toujours, d'indiquer; autrement il faudrait écrire un traité plutôt qu'un article sur chacune des choses dont nous avons à parler.

11° *David fuyant de Jérusalem.* Peu d'images représentent plus vivement le Sauveur proscrit de Jérusalem, et gravissant le torrent de Cedron chargé du bois de sa croix, subissant les injures, les outrages et les malédictions de la multitude, le front couvert de sueur, de crachats et de sang, que David gravissant à pied la même colline, après que la révolte d'Absalon l'eut forcé de quitter sa capitale : *David gravissait la colline des Oliviers, montant et pleurant, marchant les pieds nus, la tête couverte; et tout le peuple qui était avec lui montait en pleurant, ayant la tête couverte (328).* Après que l'infortuné prince

(326) Etenim cum illis supervenit sæva bestiarum ira, morsibus perversorum colubrorum exterminabantur. Sed non in perpetuum ira tua permansit, sed ad correptionem in brevi turbati sunt, signum habentes salutis ad commemorationem mandati legis tuæ. Qui enim conversus est, non per hoc, quod videbat, sanabatur, sed per te omnium salvatorem. (*Sap. xvi, 7, 10.*)

(327) Sicut exaltavit Moyses serpentem in deserto, ita exaltari oportet filium hominis. (*Joann. iii, 14.*)

(328) Porro David ascendebat Clivum olivarum, scandens et flets, nudis pedibus incedens, et aperto capite: sed et omnis populus, qui erat cum eo, aperto capite, ascendebat plorans. (*II Reg. xv, 30.*)

(329) Venit ergo rex David usque Bahurim: et ecce egrediebatur inde vir de cognatione domus Saul, nomine Semei, filius Gera, procedebatque egrediens, et maledicebat. Mittebatque lapides contra David, et contra universos servos regis David, omnis autem populus, et universi bellatores, a dextro et a

eut franchi le sommet de la montagne, sur lequel il s'arrêta pour prier, et fut arrivé près de Bahurim, un homme, de la famille de Saül, nommé Séméi, fils de Géra, se précipita au-devant de lui, et le couvrit de malédictions; il lançait des pierres contre lui, contre les serviteurs du roi et contre le peuple, qui formaient une garde aux deux côtés du monarque: Va-t'en, va-t'en, homme de sang, homme de Bélial, lui disait Séméi en le maudissant. Le Seigneur a fait retomber sur toi tout le sang de la famille de Saül: comme tu as usurpé la couronne à son préjudice, ainsi le Seigneur a transféré ton sceptre à Absalon, ton fils; tu es accablé sous les maux que tu as fait, homme de sang que tu es (329).

L'infortuné monarque ne répondit pas plus à ces injures, que le plus illustre de ses fils ne devait répondre un jour à celles qui lui seraient adressées au même lieu, et si le fils de Marie pria pour les bourreaux, et les excusa même devant son Père, David pareillement avait excusé Séméi auprès de serviteurs trop empressés, qui demandaient au prince l'autorisation de se jeter sur l'insulteur, et de lui couper la tête. *Laissez-le maudire, leur répondit-il, puisque le Seigneur lui a ordonné de maudire David; et quel est celui qui oserait demander compte à Dieu de sa volonté? Voilà mon propre fils, celui-là même qui me doit la vie, qui cherche à me la ravir? Combien ce fils de Jémini est-il plus excusable? Laissez-le maudire, puisque Dieu l'a voulu. Peut-être le Seigneur aura-t-il égard à mon affliction, et me rendra-t-il des bénédictions, en place de la malédiction que j'endure en ce jour (330).*

En lisant ce passage, qui ne se souviendrait des douces paroles de Jésus à ces fidèles amis qui lui manifestaient leur compassion par des larmes abondantes: *Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, pleurez plutôt sur vous-mêmes et sur vos fils; car il vient des jours auxquels on dira: Bienheureuses celles qui ne furent jamais mères, bienheureuses les entrailles qui n'ont jamais conçu, et le sein qui n'a pas allaité. (Des jours auxquels) on s'écriera: Montagnes écroulez-vous sur nous; collines, engloutissez-nous; car si on traite*

sinistro latere regis incedebant. Ita autem loquebatur Semei cum malediceret regi: Egredere, egredere vir sanguinum, et vir Belial. Reddidit tibi Dominus universum sanguinem domus Saul: quoniam invasisti regnum pro eo, et dedit Dominus regnum in manu Absalom filii tui: et ecce preminunt te mala tua, quoniam vir sanguinum es. (*II Reg. xvi, 5-8.*)

(330) Dixit autem Abisai filius, Sarviæ, regi: Quare maledicit canis hic mortuo domino meo regi? vadam, et amputabo caput ejus. Et ait rex: Quid mihi et vobis est, filii Sarviæ? Dimitte eum, ut maledicat; Dominus enim præcepit ei ut malediceret David; et quis est qui audeat dicere: Quare sic fecerit? Et ait rex Abisai, et universis servis suis: Ecce filius meus, qui egressus est de utero meo, querit animam meam: quanto magis nunc filius Jemini? dimitte eum ut maledicat juxta præceptum Domini: Si forte respiciat Dominus afflictionem meam, et reddat mihi Dominus bonum pro maledictione hac hodierna. (*II Reg. xvi, 9 12.*)

de la sorte le bois vert, qu'en sera-t-il du bois sec (331)?

Ou bien de ces autres : Mon père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font : *Pater, dimitte illis; non enim sciunt quid faciunt.* (*Luc.*, xxiii, 34.)

12^e Jérémie. Le prophète Jérémie est un des derniers types représentatifs du Messie, mais aussi l'un des plus expressifs. Persécuté, poursuivi, jeté en prison, accusé devant le peuple, et plus tard descendu au fond d'une citerne, rien ne saurait représenter plus vivement le jugement inique du Sauveur, et sa descente dans le tombeau. On ne saurait lire le vingt-sixième chapitre des écrits de ce prophète, sans y reconnaître une page de la Passion, tant la comparaison est facile à faire et les rapprochements naturels. « Lorsque Jérémie eut achevé de prononcer devant le peuple assemblé, ce que le Seigneur l'avait chargé d'annoncer, les prêtres, les prophètes et le peuple se saisirent de lui en criant, qu'il meure ! Pourquoi a-t-il osé dire, au nom du Seigneur, qu'il en serait de ce temple comme de Silo, et que cette ville serait désolée au point de demeurer sans habitants ? Et tout le peuple s'assembla, exaspéré contre Jérémie, dans la maison du Seigneur. Or, les princes de Juda en ayant été informés, ils montèrent du palais au temple, et érigèrent leur tribunal sous le portique neuf de la maison du Seigneur. Les prêtres et les prophètes dirent aux princes et au peuple : Cet homme a mérité la mort, parce qu'il a prophétisé contre cette ville, comme vous l'avez entendu vous-mêmes. — C'est le Seigneur qui m'en a chargé, répondit le prophète; mais cessez de marcher dans les voies de l'iniquité, et il vous fera miséricorde. Pour ce qui est de moi, je suis entre vos mains, vous pouvez me traiter comme il vous plaira; mais si vous versez mon sang injustement, sachez qu'il retombera sur vous et sur vos enfants. — Il n'est pas digne de mort, répondirent alors les juges, puisqu'il a parlé au nom du Seigneur.

La comparaison des textes fera mieux ressortir la similitude que nous voulons établir.

Cumque complisset Jeremias, loquens omnia quæ præceperat ei Dominus et loqueretur ad universum populum, apprehenderunt eum sacerdotes, et prophetae, et omnis populus, dicens : Morte moriatur. (*Jer.* xxvi, 8.)

Quare prophetavit in

(331) Sequebatur autem illum multa turba populi, et mulierum : quæ plangebant, et lamentabantur eum. Conversus autem ad illas Jesus, dixit : Filiae Jerusalem, nolite flere super me, sed super vos ipsas flete, et super filios vestros. Quoniam ecce venient dies, in quibus dicent : Beate

Cum consummasset Jeremias sermones hos omnes, dixit discipulis suis : scitis quia post biduum pascha fiet, et Filius hominis tradetur ut crucifigatur. Tunc congregati sunt principes sacerdotum, et seniores populi in atrium principis sacerdotum, qui dicebatur Caiphas : et concilium fecerunt ut Jesum dolo tenerent et occiderent. (*Math.* xxvi, 1-5.)

At illi tenentes Jesum,

nomine Domini, dicens : Sicut Silo erit domus hæc : et urbs ista desolabitur, eo quod non sit habitator ? Et congregatus est omnis populus adversus Jeremiam in domo Domini. (*Ibid.*, 9.)

Et audierunt principes Juda verba hæc : et ascenderunt de domo regis in domum Domini, et sederunt in introitu portæ domus Domini novæ. Et locuti sunt sacerdotes et prophetae ad principes, et ad omnem populum, dicens : Judicium mortis est viro huic : quia prophetavit adversus civitatem istam, sicut audistis auribus vestris. (*Ibid.*, 10-11.)

Et ait Jeremias ad omnes principes, et ad universum populum, dicens : Scitote et cognoscite, quod si occideritis me, sanguinem innocentem tradetis contra vosmetipsos, et contra civitatem istam et habitatores ejus. (*Ibid.*, 12-15.)

In veritate enim misit me Dominus ad vos, ut loquerer in auribus vestris omnia verba hæc. (*Ibid.*, *ibid.*)

Et dixerunt principes, et omnis populus, ad sacerdotes et ad prophetas : Non est viro huic judicium mortis : quia in nomine Domini Dei nostri locutus est ad nos. (*Ibid.*, 16.)

steriles, et ventres qui non genuerunt, et ubera quæ non lactaverunt. Tunc incipient dicere montibus : Cadite super nos; et collibus : Operite nos. Quia si in viridi ligno hæc faciunt, in arido quid fiet ? (*Luc.* xxiii, 27-31.)

duxerunt ad Caipham, principem sacerdotum, ubi scribae et seniores convenerant... Novissime autem venerunt duo falsi testes, et dixerunt : hic dixit : Possum destruere templum Dei, et post triduum reedificare illud. (*Math.*, 57-61.)

Mane autem facta, concilium inierunt omnes principes sacerdotum et seniores populi adversus Jesum, ut eum morti traderent. Et vincitum adduxerunt eum, et tradiderunt Pontio Pilato præsidi... Jesus autem stetit ante præsidem, et interrogavit eum præses, dicens : Tu es rex Judæorum ? (*Math.* xxvii, 1-11.)

Exivit ergo Pilatus ad eos foras, et dixit : Quam accusationem advertis adversus hominem hunc ? Responderunt et dixerunt ei : Si non esset hic malefactor, non tibi tradissemus eum. (*Joan.* xviii, 29-30.)

Videns autem Pilatus quia nihil proficeret, sed magis tumultus fieret, accepta aqua, lavit manus coram populo, dicens : Innocens ego sum a sanguine justis hujus : vos videritis. Et respondens universus populus dixit : sanguis ejus super nos et super filios nostros ! (*Math.* xxvii, 24-25.)

Ego in hoc natus sum, et ad hoc veni in mundum, ut testimonium perhibeam veritati : omnis qui est ex veritate, audit vocem meam. (*Joan.* xviii, 37.)

Pilatus autem, convocatis principibus sacerdotum, et magistratibus, et plebe, dixit ad illos : Obtulistis mihi hunc hominem, quasi avertentem populum, et ecce ego coram vobis interrogans, nullam causam invenio in homine isto ex his, in quibus eum accusatis. Sed neque Herodes : nam remisit vos ad illum, et ecce nihil dignum morte actum est ei. (*Luc.* xxiii, 13-15.)

13° *Jonas*. Jérémie, avons-nous dit, figura la descente de Jésus-Christ au tombeau, lorsqu'il fut descendu lui-même dans une basse fosse, d'où il fut retiré ensuite par un esclave officieux; mais ce mystère avait été plus amplement et mieux figuré encore par Jonas dans le sein de la baleine. Il y avait passé trois jours et trois nuits, et du fond de cette prison mobile, avait élevé sa voix vers le Seigneur, et il avait dit : *Je suis descendu à la racine des montagnes; les portes des abîmes de la terre se sont refermées à une distance immense au-dessus de moi; mais vous arracherez mon corps à la corruption, Seigneur, mon Dieu, et je vivrai, et je verrai de nouveau votre saint temple* (332). Le Sauveur se fit à lui-même l'application de cette prophétie figurative. « Cette génération perverse et adu- lterine, disait-il aux pharisiens qui lui deman- daient des miracles, désire voir un prodige : mais il ne lui en sera point donné d'autre que celui du prophète Jonas : car de la même manière que Jonas passa trois jours et trois nuits dans le sein du poisson, de même le fils de l'homme passera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre (333). »

14° *Elie*. Elie s'élevant vers les cieux et laissant tomber à son disciple le manteau qui doit lui départir le *double esprit*, celui des miracles et celui des prophéties, qu'il avait demandé, figure d'une manière bien sensible encore l'Ascension du Sauveur, allant prendre possession du trône qui lui est préparé à la droite de son Père, et en- voyant ensuite à ses disciples l'*Esprit Con- solateur*, qui les transforme en des hommes nouveaux, et leur communique pareillement le don des miracles et celui des prophéties. La descente du Saint-Esprit, sous forme de langues de feu, avait elle-même été figurée sur le Sinaï par la publication de la loi faite à pareil jour au milieu des feux et des éclairs.

Il y a dans l'Ancien Testament bien d'au- tres images prophétiques des mystères du Nouveau; tout y est images et symboles : *Omnia in figura contingebant illis*. (I Cor., X, 11.) Mais nous avons voulu recueillir ici les principales seulement d'entre celles qui se rapportent d'une manière directe au Mes- sie. Elles suffisent pour montrer aux Juifs, aux incrédules et aux hérétiques que sa pas- sion et sa mort, telles que l'Évangile nous les raconte, entraient dans les prévisions et les desseins de Dieu, et qu'il ne faut point inter- prêter dans un sens détourné ou allégorique, mais prendre à la lettre, ce que les prophéties exprimées en paroles enseignaient relative- ment à ses humiliations et à ses douleurs.

C'est sous le bénéfice de cette observation

(332) *Ad extrema montium descendi : terræ ve- ties concluderunt me in æternum : et sublevabis de corruptione vitam meam, Domine, Deus meus... rursus videbo templum sanctum tuum.* (Jon. II, 7.)

(333) *Tunc responderunt ei quidam de Scribis et Phariseis, dicentes : Magister, volumus a te si- gnum videre. Qui respondens ait illis : Generatio mala et adultera signum querit : et signum non dabitur ei, nisi signum Jonæ prophetæ. Sicut enim fuit Jonas in ventre ceti tribus diebus, et tribus no-*

importante, que nous allons aborder la se- conde partie de notre sujet; savoir, les prophéties verbales concernant le Messie.

§ II. PROPHÉTIES VERBALES.

1° *Promesse d'un Messie*. L'homme, à pei- ne sorti des mains de son Créateur, a péché; et cette faute, dont nous ne pouvons plus, dans notre état de dégradation et d'infirmité spirituelle, comprendre toute la grandeur et la portée, dont nous ne savons pas même la nature d'une manière certaine, puisque de bons esprits, des docteurs de l'Eglise, croient qu'il faut considérer le récit de Moïse comme une allégorie, cette faute a changé ses conditions d'existence et la na- ture de ses relations avec Dieu. Mais cette faute, rémissible, et en cela différente de celle de l'ange, aura un Réparateur. L'His- toire sacrée, usant toujours du même langa- ge, ici du moins ostensiblement allégorique, nous apprend que le Créateur dit *au serpent* qui avait séduit la femme : *J'établirai des inimitiés entre la femme et toi, entre ta race et la sienne; elle t'écrasera la tête, et tu chercheras à lui mordre le talon* (333*).

Cette prophétie, obscure pour nous, à cause de la figure de langage qui l'exprime, et dont nous n'aurions jamais compris le sens, si les événements n'étaient venus nous le révéler, ne fut pas obscure pour les hom- mes des premiers siècles. Ils comprirent parfaitement la promesse qu'elle contenait, ils en conservèrent un souvenir indélébile; et la preuve, c'est que depuis lors la *pro- messe d'un Messie* n'a jamais été faite au monde, et que toutes celles qui se rappor- tent à ce Messie, supposent une promesse déjà faite, acceptée et présente à l'esprit.

Lorsque Dieu constitue Abraham héritier de cette première promesse, loin de la lui faire de nouveau, il en parle comme de la chose qu'Abraham sait le mieux; et se contente de lui dire : « C'est par vous que les nations recevront la *Bénédition* qu'elles attendent : *In te benedicentur universæ cognationes terræ.* »

Jacob en parle de la même manière à ses enfants : « Juda, leur dit-il, possédera la supériorité et le commandement (*voy. l'art. JUDA.*) en attendant la venue de celui qui doit être envoyé, et dans lequel les nations espèrent : *donec veniat qui mittendus est, et ipse erit exspectatio gentium.* »

Sans doute le souvenir de la désobéis- sance, l'idée de la dégradation qu'elle entra- îna et la connaissance de la divine pro- messe allèrent en s'affaiblissant de jour en jour parmi les hommes, et finirent par se perdre totalement au milieu des extrava-

ctibus, sic erit Filius hominis in corde terræ tribus diebus, et tribus noctibus. (*Matth. XII, 38.*)

(333*) *Et ait Dominus Deus ad serpentem : Quia fecisti hoc, maledictus es inter omnia animantia, et bestias terræ : super pectus tuum gradieris, et terram comedes cunctis diebus vitæ tuæ. Inimici- tias ponam inter te et mulierem, et semen tuum, et semen illius; ipsa conteret caput tuum, et tu insi- diaberis calcaneo ejus. (*Gen. III, 14-15.*)*

gances de la mythologie. Et si elles avaient dû s'y conserver, il n'aurait pas été nécessaire que Dieu séparât du reste des nations une nation spéciale, pour maintenir ces souvenirs sur un point du globe, et préparer l'accomplissement de la promesse. Mais au moment où la famille Abrahamique fut ainsi choisie de Dieu, rien n'était encore oublié. Melchisédech, roi de Jérusalem, et *prêtre du Très-Haut*, qui faisait des oblations de pain et de vin, ne devait pas ignorer les mystères révélés par celui-là même dont il s'était fait le prêtre, et qu'il honorait d'un culte si pur. Et sans doute, il n'était pas dans sa nation le seul à les connaître.

Ils étaient consignés par écrit dans des livres plus anciens que Moïse; ceux-là mêmes où il les prit pour nous les transmettre; car il paraît maintenant incontestable, ou du moins incontesté, que Moïse se servit, pour composer la Genèse, de mémoires plus anciens; ce qui n'exclut pas l'assistance divine, et n'ôte rien à la valeur du livre saint.

Ces souvenirs étaient répandus de son temps dans les nations de la Palestine antérieures à la nation juive, comme nous le voyons par l'exemple de Balaam.

Nous ne parlerons pas du livre de Job, quoi qu'il soit au moins contemporain de Moïse, parce que beaucoup de savants le croient l'ouvrage de celui-ci.

Il serait facile de retrouver de ces souvenirs des traces évidentes, incontestables, dans les mythologies de l'Orient, et même dans les cérémonies du culte idolâtrique, tel qu'il fut pratiqué en Egypte, dans la Grèce et à Rome; mais cette discussion nous entraînerait trop loin. Il est cependant quelques considérations que nous ne saurions passer sous silence.

D'abord, partout ou à peu près, le salut du monde a été espéré de l'incarnation d'un Dieu. En Italie, ce sont des dieux, chassés de l'Olympe et réfugiés sous forme humaine dans le Latium, qui civilisent les hommes et leur enseignent les arts et les lettres. Dans la Grèce, ce sont des dieux rendus sensibles aux humains, qui fondent les villes et forment les nations. En Egypte, c'est Isis et Osiris qui ont quitté l'empyrée, et sont venus donner au Nil les propriétés fécondantes dont il jouit. Parmi les nations jadis adonnées au culte Zoroastrique, le *Sauveur du monde*, le *Réparateur du péché*, le *Vengeur des crimes* de la terre, devait descendre du ciel après une période de douze mille ans. Parmi toutes celles, et elles sont nombreuses, qui suivent le culte

boudhique, les *incarnations* de Vischnou forment le fonds, ou plutôt la presque totalité de la mythologie. Il n'est pas jusqu'aux poèmes de l'Édda, qui ne chantent des dieux humanisés. Ou donc l'homme a-t-il ainsi puisé du nord au midi, de l'est à l'ouest, sur tous les points du globe, cette idée d'une *divinité incarnée* venant au secours de l'humanité? Est-ce dans son imagination ou dans ses souvenirs? Nous croyons, nous, que c'est dans ses souvenirs, car les imaginations de tant de peuples divers n'auraient pas rencontré l'uniformité.

Ensuite, il n'est pas de nation antique, peut-être, parmi laquelle il n'ait été pratiqué une cérémonie religieuse à la naissance des hommes. Cette naissance avait donc besoin à leurs yeux d'être *expiée*, ou l'homme naissant d'être *consacré*. Pourquoi cette autre idée; et ne dérive-t-elle pas du souvenir d'une faute originelle, qui entache la race entière?

« L'idée que nous naissons impurs et criminels, était, de toute antiquité, si profondément empreinte dans les esprits, qu'il existait chez tous les peuples des rites expiatoires pour purifier l'enfant à son entrée dans la vie (334); ordinairement cette cérémonie avait lieu le jour où l'on donnait un nom à l'enfant. Ce jour, chez les Romains, était le neuvième pour les garçons et le huitième pour les filles (335); on l'appelait *lustricus*, à cause de l'eau lustrale qu'on employait pour purifier le nouveau né (336). Les Egyptiens (337), les Perses (338), et les Grecs (339) avaient une coutume semblable. Au Yucatan, on apportait l'enfant dans le temple, où le prêtre lui versait sur la tête de l'eau destinée à cet usage, et lui donnait un nom. Aux Canaries, c'étaient les femmes qui remplissaient cette fonction à la place des prêtres (340). Mêmes expiations prescrites par la loi chez les Mexicains. (341) »

« La sage-femme, en invoquant le dieu « Ometeuctli (342), et la déesse Omecihualt, « qui vivent dans le séjour des bienheureux, « qui vivent dans le séjour des bienheureux, « jetait de l'eau sur le front et la poitrine du « nouveau-né: après avoir prononcé différen- « tes prières (343), dans lesquelles l'eau était « considérée comme le symbole de la puri- « fication de l'âme; la sage-femme faisait ap- « procher des enfants, qui avaient été invi- « tés pour donner un nom au nouveau-né. « Dans quelques provinces, on allumait en « même temps du feu, et on faisait semblant « de passer l'enfant par les flammes, comme « pour le purifier à la fois par l'eau et par le « feu. Cette cérémonie rappelle des usages

(531) De toute antiquité, les Sabéens purifiaient leurs enfants nouveau-nés, en les faisant passer par le feu, persuadés que sans cela ils mourraient, dit Maimonides, *Mora Nevoch.*, part. III, cap. 37.

(335) MACROB., *Satur.*, lib. I.

(336) FESTUS, *De verborum signif.*

(337) *Analyse de l'inscript. de Rosette*, p. 145.

(538) Nous remarquerons que les Parsis eurent toujours un baptême. Le baptême est commun à toutes les anciennes nations de l'Orient. (VOLTAIRE,

Remarq. sur l'hist. génér., § XI, p. 41.)

(339) Ils appelaient cette cérémonie *ἀπαρμόμας*, parce qu'on courait autour du foyer des dieux Lares en tenant le nouveau-né entre les bras.

(340) CARLI, *Lettres améric.*, t. I, p. 146.

(341) DE HUMBOLDT, *Vues des Cordillères et monuments de l'Amérique*, t. II, p. 312.

(342) Le dieu du paradis céleste.

(343) *Clavigero*, t. II, p. 86.

• dont l'origine, en Asie, paraît se perdre dans une haute antiquité (344). »

• Les Thibetains ont aussi de pareilles expiations (345). Dans l'Inde, lorsqu'on donne le nom à un enfant, après avoir écrit le nom sur son front, et l'avoir plongé trois fois dans l'eau de rivière, le brahme s'écrie à haute voix : « O Dieu pur, unique, invisible, éternel et parfait ! nous t'offrons cet enfant, issu d'une tribu sainte, oint d'une huile incorruptible, et purifié avec de l'eau (346). »

• On sait que la corruption de notre nature par suite d'un premier péché, était un des points de la doctrine enseignée dans les mystères. Le sixième livre de l'*Enéide* n'est guère qu'une brillante exposition de cette doctrine ; et peut-être l'antiquité n'offre-t-elle rien qui prouve davantage le pouvoir de la tradition sur l'esprit humain, que le passage de ce livre où le poète pénétrant avec Enée dans le séjour des morts, décrit en vers magnifiques le lugubre spectacle qui se présente d'abord à sa vue : car s'il y a quelque chose au monde qui révèle en nous l'idée de l'innocence, assurément c'est l'enfant qui n'a pu encore ni commettre le mal, ni même le connaître ; et supposer qu'il soit soumis à des châtiments, des souffrances, est une pensée qui révolte toute l'âme. Cependant Virgile, le tendre Virgile, place les enfants *moussonnés à la mamelle, avant d'avoir goûté la vie, à l'entrée des royaumes tristes*, où il les représente dans un état de peine, pleurant et poussant un long gémissement, *vagitus ingens* (347). Pourquoi ces pleurs, ces voix douloureuses, ce cri déchirant ? quelle faute expient ces enfants, à qui leurs mères n'ont point souri (348) ? qui a pu suggérer au poète cette étonnante fiction ; quel en est le fondement ? d'où vient-elle, sinon de la croyance antique, que l'homme naît dans le péché (349) ?

Une chose non moins remarquable, c'est que tous les mystères des antiques religions reposent sur la fable d'un dieu mourant de mort violente.

Nous ne nions pas que les mystères ne soient devenus des foyers de corruption, les écoles de la plus dégoûtante dépravation ; nous avouons que leurs cérémonies les plus intimes sont restées un secret impénétrable. Mais ce que nous en connaissons de science certaine, suffit pour l'usage que nous en voulons faire ici : l'origine des mystères se perd dans la nuit des temps ; aussi loin qu'il est possible de remonter dans l'histoire des religions antiques, on trouve les mystères déjà établis, mais établis comme institution religieuse ; or ces institutions religieuses

se disent en possession des véritables traditions, depositaires des doctrines primordiales, et conservatrices des formules propres à communiquer ou à rendre aux hommes la sainteté, et à les faire devenir dignes de passer au séjour céleste après la vie ; et ces formules consistent dans des purifications, des expiations et des épreuves qui supposent toutes l'homme souillé d'iniquité, dégradé et tombé dans un état d'infirmité et de cécité spirituelle que rien n'explique. Ceci est déjà considérable, et peut servir de base à des inductions d'une vérité très-apparente.

Mais ce qui l'est davantage, c'est que tous les mystères reposent sur une fable sanglante dont un dieu est le héros. C'est Hercule, qui meurt consumé dans une chemise empoisonnée ; Osiris, assassiné par Typhon ; Bacchus, massacré par les Titans, Cadmillus, mis à mort par ses frères, Atys, tué par un sanglier, Proserpine, dévoré par les feux de l'Etna, Mythra, mis à mort par le cruel Ahri-man. Il n'en est pas un seul, en un mot, dont la mort d'un dieu ne soit le thème ; et ce n'est qu'en représentant les divers épisodes de cette mort, que les initiés pouvaient s'en appliquer les mérites salutaires. Il faudrait de plus amples détails, pour traiter ce sujet dans toute son étendue ; mais nous n'en parlons ici que d'une manière incidente, et pour montrer, sinon pour démontrer, qu'il est facile de retrouver dans les traditions primitives des peuples, le souvenir de la chute de l'homme et de la promesse d'un Rédempteur. C'est ce qui a été fait par le docte Huet dans ses *Questions d'Aunay* d'une manière surabondante ; seulement son système sur l'identité de Moïse avec tous les dieux du paganisme, est venu gêner la démonstration.

2^e *Filiation humaine du Messie*. Déjà les fils d'Adam étaient nombreux, ils commençaient à se répandre sur toute la terre, déjà de grandes nations étaient formées. La promesse traditionnelle d'un Messie n'était pas tombée dans l'oubli, mais elle devenait plus vague à mesure que l'époque où elle avait été faite s'éloignait, et moins personnelle, pour ainsi dire, à mesure que le nombre des hommes et des peuples se multipliait. Le temps était venu de la déterminer à une nation spéciale et dans cette nation à une famille, afin que la tradition s'y conservât intacte, qu'un berceau se préparât de longue main pour le terme encore inconnu, et que toutes les nations eussent un centre commun, un point de ralliement. C'est ce qui va arriver. Et par un dessein merveilleux de Dieu, la famille désignée projettera

(344) DE Humboldt, *Vues des Cordillères et monuments de l'Amérique*, t. I, p. 225.

(345) *Alphabet. Tibetan.*, Præfat., p. xxxi.

(346) Extrait des *Travaux de la Société de Calcutta*.

(347) *Continuo auditæ voces et vagitus ingens Infantumque animæ flentes in limine primo : Quos dulcis vitæ exsortes, et ab ubere raptos Abstulit atra dies, et funere mersit acerbo.*

(Voy. *Enéid.*, lib. vi, v. 126 et seq.)

(348) Cui non risere parentes.

(VIRGIL., *Ecol.*, iv, v. 62.)

(349) Voy. DE LAMENNAIS, *Essai*, t. III, ch. 27. Toutes les grandes vérités de révélation primordiale y sont savamment développées ; elles le sont beaucoup mieux encore dans Huet, *Questions Ainetana*, d'où l'auteur a tiré, sans en prévenir, ce qu'il dit dans son *Essai*.

autour d'elle une grande aureole de gloire, de sagesse, d'illustration, de puissance, de sorte qu'elle sera et demeurera pour la nation un phare toujours lumineux. Plus loin, dans la pénombre, s'agiteront d'autres nations déshéritées pour ainsi dire, et jalouses, impatientes des barrières qui les écartent du point lumineux : Israélites, Ammonites, Moabites, Arabes, Iduméens, Philistins, Syriens, Phéniciens, Madianites. Plus loin encore, tous les autres peuples, désintéressés désormais, si non à l'effet de la promesse, du moins à sa transmission, vont s'enfoncer de plus en plus dans les ténèbres, où ils resteront assis à l'ombre de la mort jusqu'à l'accomplissement (350).

1° *Le Messie descendra d'Abraham.* Quittez votre pays, lui dit le Seigneur, votre famille, la maison de votre père et venez dans le pays que je vous montrerai. Je vous rendrai père d'un grand peuple, je vous bénirai, je glorifierai votre nom, et vous serez béni. Je bénirai ceux qui vous béniront, je maudirai ceux qui vous maudiront, et en vous les nations de la terre seront bénies (351). Telle fut la promesse.

2° *Le Messie descendra d'Isaac.* Mais Abraham devait être plusieurs fois père : Agar, Sara, Cethura lui ont donné plusieurs fils, lesquels, participant à la bénédiction de leur père, deviendront chefs de grandes nations. Lequel de tous ces fils d'Abraham sera l'héritier de la promesse? Ce sera le fils de la femme libre, de Sara; ce sera Isaac. Sara vous donnera un fils, que vous nommerez Isaac, c'est avec lui que j'établirai mon pacte éternel, et avec sa descendance après lui (352). — « Isaac sera votre seul héritier : in Isaac vocabitur tibi semen. »

3° *Le Messie descendra de Jacob.* Mais Isaac à son tour devient père de deux fils, lesquels seront chefs de deux grandes nations? C'est Jacob qui est constitué l'héritier de la promesse. Son père lui dit en le

bénissant avant de mourir : *Les peuples vous seront asservis. les tribus vous adoreront; je vous constitue le Seigneur de vos frères, les fils de votre mère s'inclineront devant vous; soit maudit, quiconque vous maudira, et comblé de bénédictions, quiconque vous aura béni* (353). Dieu lui-même confirme bientôt après cette promesse : *Votre postérité, dit-il à Jacob, sera nombreuse comme les grains de pousseière de la terre; vous vous étendrez à l'Occident, à l'Orient, au Septentrion et au Midi, et toutes les nations de la terre seront bénies en vous et en votre postérité* (354). Sur quoi l'apôtre saint Paul fait remarquer que Dieu a toujours parlé de la postérité des patriarches au singulier, pour signifier qu'il s'agissait d'un seul personnage dans toute cette postérité, et non de plusieurs : *Non dicit : et seminibus, quasi in multis : sed quasi in uno; et semini tuo, qui est Christus* (355).

4° *Le Messie descendra de Juda.* Jacob à son tour devient père de douze fils, lesquels seront chefs de douze tribus distinctes, chacune vivant de sa vie propre, quoique unie aux autres par un lien fédératif. Là s'arrêtera la division; là aussi s'arrêtera la promesse pour un long intervalle, après qu'elle aura été déterminée à l'une des tribus. Cette tribu bénie est celle de Juda.

La prophétie n'est pas aussi claire que les précédentes, ainsi qu'on va le voir, et la naissance du Messie dans la famille juédaique n'en ressort pas nécessairement, mais seulement par induction. Voici la prophétie; nous traduisons littéralement, sans nous arrêter aux minuties des exégètes qui changent à leur gré quelques lettres dans le texte hébreu, puisque leurs interprétations ne s'écartent pas pour cela du sens donné par la Vulgate. « Juda, vos frères vous loueront (356), votre main s'appesantira sur la tête de vos ennemis, les fils de votre père vous adoreront (357) .. Le sceptre ne sera point enlevé à Juda (358), ni le commandement à sa

(350) Visitavit... Oriens ex alto : illuminare his, qui in tenebris, et in umbra mortis sedent. (*Luc. i, 78.*) — Populus qui ambulabat in tenebris, vidit lucem magnam, habitantibus in regione umbræ mortis, lux orta est eis. (*Isa. ix, 2.*)

(351) Dixit autem Dominus ad Abram : Egrede de terra tua, et de cognatione tua, et de domo patris tui, et veni in terram quam monstrabo tibi. Faciamque te in gentem magnam, et benedicam tibi, et magnificabo nomen tuum, erisque benedictus. Benedicam benedictibus tibi, et maledicam maledictibus tibi, atque in te benedicentur universæ cognationes terræ. (*Gen. xii, 1-3.*)

(352) Dixitque ad Deum : Utinam Ismael vivat coram te. Et ait Deus ad Abraham : Sara uxor tua pariet tibi filium, vocabisque nomen ejus Isaac, et constituam pactum meum illi in fœdus sempiternum, et semini ejus post eum, (*Gen. xvii, 18-19.*)

(353) Det tibi Deus deus cœli, et de pinguedine terræ, abundantiam frumenti et vini. Et serviant tibi populi, et adorent te tribus : esto dominus fratrum tuorum, et incurventur ante te filii matris tuæ, qui maledixerit tibi, sit ille maledictus : et qui benedixerit tibi, benedictionibus repleatur. (*Gen. xxvii, 28-29.*)

(354) Ego sum Dominus Deus Abraham patris tui, et Deus Isaac : terram, in qua dormis, tibi dabo et semini tuo. Eritque semen tuum quasi pulvis terræ : dilataberis ad Occidentem, et Orientem, et Septentrionem, et Meridiem : et benedicentur in te, in semine tuo cunctæ tribus terræ. (*Gen. xxviii, 13-14.*)

(355) *Gulat. iii, 16.*

(356) *Laudabunt.* C'est une allusion au nom de Juda, qui veut dire louange. Ce jeu de mots ne laisse pas d'être prophétique : les noms d'Isaac, Jacob, Abraham, Sara et autres étaient également significatifs, aussi bien que la plupart des noms anciens.

(357) *Adorabunt.* Ce mot ne signifie pas uniquement l'acte par lequel on rend ses hommages au seul Tout-Puissant, mais une profonde révérence à la manière antique, qui consistait à s'incliner jusqu'à terre devant un plus puissant.

(358) *Sceptrum.* Juda sera donc la principale des tribus, le chef des autres tribus. Il n'y a là rien de plus. (V. notre art. JUDA, et le commentaire sur la Genèse publié dans les *Cours complets.*)

race (359), en attendant (360) que vienne celui qui doit venir, et que les nations attendent (361). »

Ce qui a porté tous les commentateurs anciens et modernes à chercher dans cette prophétie une promesse du Messie, c'est l'intention évidente du saint vieillard, de donner à Juda la supériorité sur toutes les autres tribus, une supériorité qu'il ne doit jamais perdre, et l'image du *Désiré des nations* qui vient terminer l'allocution. Pourquoi serait-il question ici du Messie, s'il devait être réservé à une autre tribu de lui donner le jour ?

Il est vrai que la même image se présente de nouveau après la bénédiction qui concerne le patriarche Dan : *Salutare tuum expectabo, Domine.*

Mais, au surplus, si cette prophétie n'est pas suffisamment claire jusqu'ici, elle le deviendra davantage par la suite, car la promesse du Messie sera faite d'une manière positive à David, l'un des descendants de Juda.

5° *Le Messie naitra de la race de David.* Lorsque David eut conçu le projet de construire un temple à Jérusalem, le prophète Natban alla lui dire de la part du Seigneur, que ce ne serait pas lui, mais son fils auquel en serait réservé l'insigne honneur ; il parla de la sorte : *Après que vos jours seront terminés, et que vous serez descendu dans la tombe à côté de vos ancêtres, je susciterai votre propre fils pour vous succéder, et j'affermirai son règne. C'est lui qui élèvera un temple à la gloire de mon nom, et j'établirai son trône pour toujours. Je lui tiendrai lieu de père, il se considérera comme mon fils ; et s'il commet quelque faute, je le châtierai avec mesure, et non au-dessus des forces humaines, sans retirer de lui ma miséricorde, comme de Saül, que j'ai rejeté de devant ma face. Votre maison sera fidèle, votre règne subsistera éternellement après vous, et votre trône sera inébranlable à toujours (362).*

Sans doute cette prophétie ne contient pas non plus la promesse littérale du Messie ; et les expressions d'un trône établi pour toujours, d'un règne éternellement subsistant,

(359) *Dux de femore ejus.* L'hébreu contient une image que saint Jérôme n'a pas osé présenter, et que les commentateurs osent à peine indiquer. Du Messie ; il n'en est nullement question, à peine d'un chef qui ait le commandement ; mais plus apparemment d'une fécondité supérieure à celle des autres tribus.

(360) *Donec* ne veut pas toujours dire jusqu'à ce que. (Voy. notre art. JUDA.)

(361) *Juda, te laudabunt fratres tui : manus tua in cervicibus inimicorum tuorum, adorabunt te filii patris tui : catulus leonis Juda : ad prædam, filii mei, ascendisti : requiescens accubuisti ut leo, et quasi leona, quis suscitabit eum ? Non auferetur sceptrum de Juda, et dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est, et ipse erit expectatio gentium. (Gen. XLIX, 8-10.)*

(362) *Cumque completi fuerint dies tui, et dormieris cum patribus tuis, suscitabo semen tuum post te, quod egredietur de utero tuo, et firmabo regnum ejus. Ipse aedificabit domum nomini meo, et stabiliam thronum regni ejus usque in sempiternum. Ego ero ei in patrem, et ipse erit mihi in fi-*

d'un trône à toujours inébranlable peuvent s'entendre, et doivent peut-être s'entendre grammaticalement du règne temporel de la postérité de David. La langue hébraïque est féconde en pareilles hyperboles. Mais ce n'est pas ainsi que David le comprit, et il était mieux placé que nous pour comprendre le sens tout entier du discours ; ou peut-être quelque autre prophétie qui nous est inconnue lui fut-elle adressée, car dès ce moment, il ne cessa de se considérer comme le père du Messie, et longtemps déjà peut-être auparavant : ses *Psaumes* sont remplis d'allusions à cette espérance, ou même de nouvelles prophéties, plus claires que celle-ci.

Il s'écrie, en terminant le psaume XVII : *Je vous glorifierai au milieu des nations, et je chanterai la gloire de votre nom, Seigneur qui protégez magnifiquement votre roi, qui accordez pour toujours vos faveurs à David, votre oint, et à sa postérité (363).* Au psaume LXXI : *Seigneur, donnez au roi votre droiture, et au fils du roi votre sagesse ; pour qu'il juge votre peuple selon la justice, et vos pauvres selon l'équité. Que la paix descende sur le peuple comme le torrent de la montagne, et le ruisseau de la colline.*

Il fera justice aux pauvres du peuple, et sera le Sauveur des fils de l'indigent ; il brisera l'oppresseur. Il brillera pendant les générations et les générations d'une gloire égale à celle de l'astre du jour, plus grande que celle de l'astre des nuits. Il (sera béni) comme la pluie qui descend sur l'aride prairie, comme la rosée qui distille ses gouttes sur la terre. En ses jours la justice et une paix abondante se lèveront comme les astres, mais pour durer plus qu'eux. Il étendra son empire d'une mer à l'autre, et depuis les rives du fleuve jusqu'aux extrémités de l'univers..... Tous les rois de la terre l'adoreront, toutes les nations lui seront asservies... Que son nom soit béni durant les siècles, que la gloire de son nom surpasse celle de l'astre du jour ; en lui seront bénies toutes les tribus de la terre ; toutes les nations célébreront sa gloire (364).

Nous supprimons dans cette magnifique

lium : qui si inique aliquid gesserit, arguam eum in virga virorum, et in plagis filiorum hominum : misericordiam autem meam non auferam ab eo, sicut abstuli a Saül, quem amovi a facie mea. Et fidelis erit domus tua, et regnum tuum usque in æternum ante faciem meam, et thronus tuus erit firmus jugiter. (II Reg. VII, 12-16.)

(365) *Propterea confitebor tibi in nationibus, Domine : et nomini tuo psalmum dicam. Magnificans salutes regis ejus, et faciens misericordiam christo suo David, et semini ejus usque in seculum (Psal. XVII, 50-51).*

(364) *Deus, judicium tuum regi da : et justitiam tuam filio regis : Judicare populum tuum in justitia, et pauperes tuos in judicio. Suscipiant montes pacem populo, et colles justitiam. Judicabit pauperes populi, et salvos faciet filios pauperum : et humiliabit calumniateorem. Et permanebit cum sole, et ante lunam, in generatione et generationem. Descendet sicut pluvia in vellus : et sicut stillicia stillantia super terram. Orietur in diebus ejus justitia, et abundantia pacis, donec auferatur luna. Et dominabitur a mari usque ad mare, et a flumine usque ad ter-*

mélodée beaucoup de détails qui conviennent admirablement au divin Fils de Marie, entre autres la peinture si vive et si vraie de sa prédilection pour les pauvres et les humbles, parce que notre but n'est pas de montrer que Jésus est le Messie, mais seulement de rechercher quel dut être celui-ci.

Or il est évident que David entend parler dans ces passages du Messie, sous le pseudonyme de Salomon, son fils et son héritier immédiat. Nous ne nous arrêterons pas à relever toutes les expressions que nous avons notées et qui ne peuvent convenir qu'au Messie. Le royal prophète appelle donc ici sous le voile de l'allégorie le Messie du nom de son fils: *Justitiam tuam filio regis*; et c'est le seul point que nous voulions établir.

Le psaume LXXXVIII contient deux allusions à la prophétie de Nathan, et la développe dans le même sens: *J'ai juré à David, mon serviteur, que sa postérité durera éternellement, et que son règne se perpétuera pendant les générations et les générations.... Je lui conserverai ma faveur pour toujours, et mon alliance avec lui ne défailira point. Je ferai durer sa race pendant les siècles des siècles, et son empire aussi longtemps que l'éternité des cieux.... Je l'ai juré par ma sainteté, à moins que je ne mente à David; sa postérité demeurera éternellement. Son trône placé devant moi comme un soleil resplendissant, comme la lune dans une plénitude perpétuelle, sera dans le ciel une vision inévitabile à mes regards* (365).

Tout ceci ne peut s'entendre à la lettre ni du règne temporel de David, ni du règne temporel de Salomon, ni de la durée temporelle de sa race sur la terre, ni de sa gloire mondaine. Or cependant il est ques-

minos orbis terrarum. Coram illo procident Æthiopes, et inimici ejus terram lingent. Reges Tharsis, et insulæ munera offerent: reges Arabum et Saba dona adducent: Et adorabunt eum omnes reges terræ: omnes gentes servient ei: Quia liberavit pauperem a potente: et pauperem, cui non erat adjutor. Parecet pauperi et inopi, et animas pauperum salvas faciet. Ex usuris et iniquitate redimet animas eorum: et honorabile nomen eorum coram illo. Et vivet, et dabitur ei de auro Arabiæ, et adorabunt de ipso semper: tota die benedicent ei: Et erit firmamentum in terra in summis montium, superextolletur super Libanum fructus ejus: et florebut de civitate sicut foenum terræ. Sit nomen ejus benedictum in sæcula: ante solem permanet nomen ejus. Et benedicentur in ipso omnes tribus terræ: omnes gentes magnificabunt eum (*Psal. LXXI, 2-17*).

(365) Disposui testamentum electis meis, juravi David servo meo. Usque in æternum preparabo semen tuum. Et ædificabo in generationem et generationem sedem tuam.... In æternum servabo illi misericordiam meam: et testamentum meum fidele ipsi. Et ponam in sæculum sæculi semen ejus: et thronum ejus sicut dies cæli.... Semel juravi in sancto meo, si David mentiar. Semen ejus in æternum manebit. Et thronus ejus sicut sol in conspectu meo, et sicut luna perfecta in æternum: et testis in cælo fidelis (*Psal. LXXXVII, 4, 5, 29, 50, 37, 38*).

(366) Parvulus enim natus est nobis, et filius datus est nobis et factus est principatus super hume-

tion de David et de sa postérité; il faut donc chercher une autre explication, et elle ne peut se trouver que dans le Messie. Cette déduction nous semble de toute rigueur.

Mais si elle avait besoin d'être démontrée, les écrits des prophètes postérieurs viendraient la prouver avec surabondance.

C'est Isaïe d'abord qui en parle sous l'allégorie du jeune et pieux Ezéchias, au IX^e chapitre de sa prophétie: *Un petit enfant, dit-il, nous est né, un fils nous a été donné, et sur ses épaules reposeront les insignes de la royauté. Son nom sera l'Admirable, le Sage, le Dieu fort, le Père des siècles à venir, le Prince de la paix. Il multipliera son empire, et la paix qu'il donnera sera sans terme. Il s'assiéra sur le trône de David, régnera sur son royaume, le consolidera et l'affermira dans l'équité et la justice, à jamais et sans fin* (366).

Il en parle de nouveau au onzième chapitre sous la même allégorie, et le peint, de même que son règne, à des traits qui ne peuvent convenir qu'au Messie et à l'Église; puis il termine le tableau par ce dernier trait, qui lui sert, pour ainsi dire, d'inscription, afin qu'on ne puisse s'y tromper: *En ce jour, le rejeton de Jessé s'élèvera comme un signal au milieu des peuples, les nations l'adoreront et son sépulcre sera environné de gloire* (367).

Le prophète Jérémie n'est pas moins positif à cet égard: *Le temps approche, dit le Seigneur, où je susciterai à David son véritable rejeton* (368), *et roi il régnera et il sera sage; il fera la justice et le jugement sur la terre. Alors Juda sera sauvé, et Israël se reposera au sein de la paix; et voici le nom qu'on lui donnera: Le Seigneur, notre justice* (369).

Après avoir parlé de la sorte au XXII^e

rum ejus: et vocabitur nomen ejus, Admirabilis, Consiliarius, Deus, fortis, pater futuri sæculi, princeps pacis. Multiplicabitur ejus imperium, et pacis non erit finis. Super solium David, et super regnum ejus sedebit: ut confirmet illud, et corroboret in judicio et justitia, amodo et usque in sempiternum zelus Domini exercituum faciet hoc (*Isa. XI, 6, 7*).

(367) Et egredietur Virga de radice Jesse, et Flos de radice ejus ascendet. Et requiescet super eum spiritus Domini, spiritus sapientiæ, et intellectus, spiritus consilii, et fortitudinis, spiritus scientiæ, et pietatis. Et replebit eum spiritus timoris Domini. Non secundum visionem oculorum judicabit, neque secundum auditum aurium arguet: sed judicabit in justitia pauperes, et arguet in æquitate pro mansuetis terræ: et percutiet terram virga oris sui, spiritu labiorum suorum interficiet impium. Et erit justitia cingulum lumborum ejus: et fides cinctorium renum ejus.

In die illa, radix Jesse, qui stat in signum populorum, ipsum gentes deprecabuntur, et erit sepulchrum ejus gloriosum (*Isa. XI, 1-10*).

(368) *Germen justum*: un germe qui n'est ni gâté, ni altéré par un mélange étranger. Une plante franche, que la greffe n'a point fait dégénérer. Nous croyons que telle est la pensée de l'auteur.

(369) Ecce dies veniunt, dicit Dominus: et suscitabo David germen justum: regnabit rex, et sapiens erit, et lacié judicium et justitiam in terra. In diebus illis salvabitur Juda, et Israël habitabit eou-

chapitre de ses prophéties, il y revient au chapitre xxxiii, répète les mêmes paroles et ajoute : *Le Seigneur dit ceci : La postérité de David ne manquera jamais d'un roi qui occupe le trône d'Israël. Il n'y aura jamais absence de prêtres et de lévites pour offrir l'holocauste en ma présence, allumer le bûcher du sacrifice, immoler tous les jours des victimes..... Si mon pacte avec le jour et la nuit peut souffrir une interruption, de telle sorte qu'il n'existe plus ni nuit ni jour dans le temps convenable, mon pacte avec David, mon serviteur, pourra aussi être annulé, de sorte qu'il n'y ait pas un de ses fils pour occuper son trône; des prêtres et des lévites, pour desservir mes autels (370).*

Et ce qui détermine d'une manière nette et précise le sens de ces prophéties, c'est qu'au moment où Jérémie les écrivait, le dernier des héritiers temporels de David allait perdre le trône : or le prophète n'ignorait pas que celui-ci, savoir Sédécias, serait le dernier, puisqu'il le lui annonçait à lui-même jusqu'à satiété. Ce n'est donc ni des fils de Sédécias, ni de ses neveux, ni de Zorobabel, qui ne fut point roi, ni d'aucun autre qu'il peut être question, mais uniquement du Messie.

Au xxx^e chapitre, le prophète va même jusqu'à appeler ce divin personnage du nom de David, un *David rendu à son peuple : Servient Domino Deo suo, et David, regi suo, quem suscitabo eis.*

Ezéhiel parle absolument de la même manière au chapitre xxxvii^e de sa prophétie, à l'occasion de la restauration de la Judée après le retour de la captivité des soixante-dix ans : *Ils seront mon peuple, je serai leur Dieu, et mon serviteur David, leur roi. Ils reconnaîtront tous un seul et même pasteur. Ils marcheront dans les voies de ma justice, connaîtront mes commandements, et les observeront. Ils habiteront la terre que j'ai donnée à mon serviteur Jacob, la terre qu'ont habitée leurs ancêtres; ils l'habiteront, eux,*

fleeter : et hoc est nomen, quod vocabunt eum, Dominus justus noster (Jer. xxiii, 5-6).

(370) Ecce dies veniunt, dicit Dominus : et suscitabo verbum bonum, quod locutus sum ad domum Israël et ad domum Juda. In diebus illis, et in tempore illo, germinare faciam David germen justitiæ, et faciet judicium et justitiam in terra. In diebus illis salvabitur Juda, et Jerusalem habitabit confidenter et hoc est nomen, quod vocabunt eum, Dominus justus noster. Quia hæc dicit Dominus : Non interibit de David vir, qui sedeat super thronum domus Israël. Et de sacerdotibus et de levitis non interibit vir a facie mea, qui offerat holocaustomata, et incendat sacrificium, et cædat victimas omnibus diebus. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam, dicens : Hæc dicit Dominus : Si irritum potest fieri pactum meum cum die, et pactum meum cum nocte, ut non sit dies et nox in tempore suo : Et pactum meum irritum esse poterit cum David servo meo, ut non sit ex eo filius qui regnet in throno ejus, et levitæ et sacerdotes ministri mei (Jer. xxxiii, 14-21).

(371) Salvabo gregem meum, et non erit ultra in rapinam, et judicabo inter pecus et pecus. Et suscitabo super eas pastorem unum, qui pascet eas, servum meum David : ipse pascet eas, et ipse erit eis in pastorem. Ego autem Dominus ero eis in Deum : et

leurs fils et les fils de leurs fils, à perpétuité. et David, mon serviteur, régnera sur eux à perpétuité. Je ferai avec eux un pacte de paix, un pacte sempiternel (371).

Il est facile de discerner dans ces paroles ce qui appartient à la restauration temporelle de la Judée, et ce qui appartient à sa restauration spirituelle par le Messie.

Ces deux images se confondent sans cesse sous la plume des prophètes, comme l'ombre se confond avec l'objet pour le spectateur éloigné. Mais maintenant que nuages et ombres sont dissipés, il n'est plus possible de se méprendre.

Le Messie sera fils d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Juda, de David. Il sera homme, par conséquent.

3^e Mais il sera Dieu également

Nous venons d'entendre Isaïe l'appeler l'*Admirable*, le *Conseiller*, le *Dieu-Fort*, le *Père des siècles futurs*, le *Prince de la paix*; quelques lignes plus haut, il lui avait donné le nom d'*Emmanuel*, qui veut dire *Dieu avec nous*. Jérémie le désignera un peu plus tard par un nom qui ne sera pas moins significatif : *Le Seigneur notre justice*. David, le premier, l'avait dit en termes non moins clairs : *Le Seigneur m'a établi roi sur sa sainte montagne de Sion, pour annoncer sa loi. Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui. Demandez-moi et je vous donnerai les nations en héritage; votre possession s'étendra jusqu'aux extrémités de l'univers (372).*

Il est évident que David ne pouvait parler ainsi de lui-même, qu'en se personnifiant dans celui qui serait un jour son fils et qui était déjà le fils de Dieu, engendré de toute éternité. Au psaume cix, il s'exprime sans ombres et sans équivoques, le Seigneur, dit-il, *le Seigneur a dit à mon Seigneur.... je vous ai engendré avant la lumière.... vous êtes prêtre de toute éternité, selon l'ordre de Melchisédech (373).*

Au psaume xlv, qui semble composé à

servus meus David princeps in medio eorum : ego Dominus locutus sum (Ezech. xxxiv, 22). Et servus meus David rex super eos et pastor unus erit omnium eorum : in judiciis meis ambulabunt, et mandata mea custodient, et facient ea. Et habitabunt super terram, quam dedi servo meo Jacob, in qua habitaverunt patres vestri : et habitabunt super eam ipsi, et filii eorum, et filii filiorum eorum, usque in sempiternum : et David servus meus princeps eorum in perpetuum. Et percetiam illis foedus pacis, pactum sempiternum erit eis : et fundabo eos, et multiplicabo, et dabo sanctificationem meam in medio eorum in perpetuum (Ezech. xxxvii, 24).

(372) Ego autem constitutus sum rex ab eo super Sion montem sanctum ejus, prædicans præceptum ejus. Dominus dixit ad me : Filius meus es tu, ego hodie genui te. Postula a me, et dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terre (Psal. ii, 6-8).

(373) Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis. Donec ponam inimicos tuos, scabellum pedum tuorum. Virgam virtutis tuæ emittet Dominus ex Sion : dominare in medio inimicorum tuorum. Tecum principium in die virtutis tuæ in splendoribus sanctorum : ex utero ante luciferum genui te. Juravit Dominus, et non pœnitebit cum : Tu es sa-

l'intention de Salomon, et dont la plus grande partie ne peut venir qu'au Messie, son céleste archétype, celui-ci est appelé Dieu, sans autre addition; c'est le plus formel de tous les témoignages. *O le plus beau des enfants des hommes, la grâce est répandue sur vos lèvres; aussi le Seigneur vous a-t-il béni éternellement. Ceignez votre glaive, qu'il pende à votre côté, ô très-puissant! Relevez le front, dans tout l'éclat de votre beauté et de votre magnificence, allez de prospérités en prospérités, et réglez. Réglez selon la vérité, la mansuétude et la justice, et votre droite se signalera par des merveilles. Vos flèches sont brûlantes, elles perceront au cœur des ennemis du roi; vous moissonnez les nations: votre trône, ô Dieu, est dans l'éternité; le sceptre de l'équité est le sceptre de votre empire. Vous avez aimé la justice, haï l'iniquité, et à cause de cela Dieu, votre Dieu, vous a sacré d'une onction d'allégresse qui vous élève au-dessus de tous ceux qui y ont part avec vous (374).*

Le reste du psaume n'est pas moins prophétique. L'expression et la pensée, trop fortes pour Salomon et Bethsabée, ou telle autre femme qu'on voudra placer près de lui sur le trône, ne peut convenir qu'au Messie et à son Eglise. Ce passage par exemple: *La reine est apparue à vos côtés, resplendissante d'or et de pierreries. Ecoutez, ô fille des hommes, voyez, prêtez l'oreille. Oubliez votre peuple et la maison de votre père; le roi se laissera éprendre de vos charmes, ce roi qui est le Seigneur votre Dieu; celui que les nations adorent (375)....*

Non, le divin poète qui écrivait ces mystérieuses paroles, ne pouvait avoir en vue des gloires et des grandeurs mondaines. Il n'aurait jamais osé donner à une créature mortelle le nom incommunicable et trois fois saint du Dieu de l'éternité. C'est donc bien du Messie qu'il entend parler, et le Messie pour lui était véritablement Dieu.

Maintenant nous allons voir toutes les circonstances de sa vie mortelle prédites avec les plus minutieux détails.

4° *Le Messie naîtra à Bethléem de Juda. Et toi, Bethléem Ephrata, dit le prophète Michée, tu es la plus petite d'entre les villes de*

cerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech (Psal. cix, 1-4).

(374) Speciosus forma præ filiis hominum, diffusa est gratia in labiis tuis: propterea benedixit te Deus in æternum. Accingere gladio tuo super femur tuum, potentissime. Specie tua et pulchritudine tua intende, prospere procede, et regna. Propter veritatem, et mansuetudinem, et justitiam: et deducet te mirabiliter dextera tua. Sagittæ tuæ acutæ, populi sub te cadent, in corda inimicorum regis. Sedes tua, Deus, in sæculum sæculi: virga directionis, virga regni tui. Dilixisti justitiam, et odisti iniquitatem: propterea unxit te Deus, Deus tuus oleo letitiæ præ consortibus tuis (Psal. xlii, 3-8).

(375) Astitit regina a dextris tuis in vestitu deaurato: circumdata varietate. Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam: et obliviscere populum tuum, et hominem patris tui. Et concupiscet rex decorem tuum: quoniam ipse est Dominus Deus tuus, et adorabunt eum (Psal. xlii, 10-12).

(376) Et tu Bethlehem Ephrata parvulus es in

Juda; mais tu donneras naissance à celui qui doit régir Israël, et dont l'origine est avant toutes choses, dans les jours de l'éternité (376).

5° *Il naîtra peu de temps après la reconstruction du temple, et honorera ce même temple de sa présence. — Le Seigneur des armées dit ceci, s'écriait Aggée en présence de Zorobabel et du fils de Josedec, qui se laissaient gagner au découragement, en se voyant réduits à l'impuissance de reconstruire un temple digne de la majesté divine, et capable de soutenir la comparaison avec le premier: Encore un peu de temps, et j'ébranlerai le ciel et la terre, la mer et les plaines arides, j'agiterai toutes les nations, et le Désiré de toutes les nations viendra, et je remplirai de gloire cette maison, dit le Seigneur Dieu des armées.... La gloire de cette maison sera plus grande que celle de la première, dit le Seigneur des armées, car dans ce lieu je donnerai la paix, dit le Seigneur des armées (377).*

On tire, nous le savons, de ce passage lui-même, un argument contre le divin fils de Marie. Le temple de Zorobabel n'existait plus, dit-on, au temps de Jésus-Christ, car Hérode l'avait détruit, au rapport de l'historien Josèphe, et en avait reconstruit un nouveau, plus digne de la majesté divine.

Nous avons répondu ailleurs à cette difficulté. (Voy. l'art. TEMPLE DE JÉRUSALEM.) Nous nous contenterons de dire ici que cette prétendue réédification par Hérode, n'est qu'une méprisable flatterie de ce méprisable écrivain qui osa comparer Vespasien au Messie, et lui faire l'attribution des prophéties qui concernaient celui-ci.

6° *Le Messie aura un précurseur. Le prophète Malachie, après avoir annoncé la conversion des nations et l'établissement d'une loi nouvelle parmi tous les peuples de la terre, ajoute: Voilà que j'envoie mon ange (378) préparer la voie devant moi; et aussitôt le Dominateur que vous attendez, l'ange du testament que vous désirez, viendra dans son temple. Le voici, il arrive, dit le Seigneur des armées (379)....*

Longtemps auparavant, le prophète Isaïe avait dit: *J'entends la voix de celui qui crie*

millibus Juda: ex te mihi egredietur qui sit dominator in Israël, et egressus ejus ab initio, a diebus æternitatis (Mich. v, 2).

(377) Quia hæc dicit Dominus exercituum: Adhuc unum modicum est, et ego commovebo cælum, et terram, et mare, et aridam. Et movebo omnes gentes: et veniet Desideratus cunctis gentibus: et implebo domum istam gloria, dicit Dominus exercituum. Meum est argentum et meum est aurum, dicit Dominus exercituum. Magna erit gloria domus istius novissimæ plus quam primæ, dicit Dominus exercituum: et in loco isto dabo pacem, dicit Dominus exercituum (Agg. ii, 7-10).

(378) On sait que le mot *ange* signifie un messager, cette expression ne saurait donc créer de difficulté.

(379) Ecce ego mitto angelum meum, et præparabit viam ante faciem meam. Et statim veniet ad templum suum Dominator, quem vos queritis, et Angelus testamenti, quem vos vultis. Ecce venit, dicit Dominus exercituum. (Mal., iii, 1.)

dans le désert : préparez les voies devant le Seigneur, rendez droits dans la solitude les sentiers de notre Dieu. Les vallées seront comblées, les montagnes et les collines seront abaissées, les chemins tortueux seront redressés, les sentiers rocailleux seront aplanis. Et afin qu'il n'y ait pas d'équivoque sur le sens de ces paroles, le prophète ajoute aussitôt : Et la gloire du Seigneur se révélera, et toute chair verra parler la bouche du Seigneur.

Montez sur le sommet de la montagne, dit-il ensuite, montez, vous qui évangélisez Sion, élevez la voix de toutes vos forces, vous qui évangélisez Jérusalem, élevez la voix, ne craignez rien. Dites aux villes de Juda : Voici votre Dieu.

Pourrait-on douter que ce Dieu ne soit bien le Messie lui-même, lorsque le prophète ajoute encore : Le Seigneur Dieu vient dans sa puissance, dans la puissance de son bras dominateur ; voici devant lui les récompenses et les châtiments. Comme un pasteur, il paîtra son troupeau, il rassemblera les agneaux sous son bras, les portera sur son sein, et aidera aux mères à marcher.

C'est celui qui a mesuré les eaux dans le creux de sa main, et d'un revers arrondi les cieux ; celui qui a suspendu à trois de ses doigts le globe de la terre, équilibré les montagnes, et jeté les collines dans la balance (380).

Quelles majestueuses et sublimes images ! qui donc avait appris au divin poète que les continents et les montagnes, que les mers et les collines répandues à la surface du globe se faisaient équilibre, de sorte que le poids eût toujours un contrepoids, et qu'ainsi le double mouvement du globe au milieu de l'espace fût régulier et uniforme ? Le génie des temps modernes se faisait honneur de la découverte. Nous serons savants, quand nous aurons retrouvé toute entière la science de nos ancêtres, et sages quand nous aurons appris leur philosophie. Mais ne nous laissons pas écarter de l'unique sujet que nous

devons traiter ici par les élans de cette docte poésie.

7^e Le Messie sera mis à mort. Le prophète Daniel, dont nous allons rapporter tout à l'heure les paroles, l'annonça d'une manière si claire et si précise, qu'il n'y eut plus lieu de s'y méprendre. Mais beaucoup d'autres l'avaient dit avant lui, d'une manière moins précise, si l'on veut, et cependant positive, puisqu'ils avaient révélé toutes les circonstances du supplice.

Je suis un vermisseau, et non un homme, avait dit le Psalmiste ; je suis l'opprobre des hommes et le rebut du peuple. Tous ceux qui m'ont vu, se sont moqués de moi ; leur bouche m'a lancé l'insulte, et ils ont branlé la tête : Il a espéré dans le Seigneur, qu'il le délivre ; qu'il le sauve, selon ses invocations.... j'ai été environné d'une meute de chiens, entouré d'un rassemblement de malfaiteurs. Ils ont percé mes mains et mes pieds ; ils ont compté mes ossements. Ils m'ont considéré, pénétré de leurs regards. Ils se sont divisé mes vêtements, et ont jeté ma robe au sort.

O Dieu ! arrachez ma vie au tranchant du glaive, sauvez ma vie de la dent des chiens..... Je dirai votre nom à mes frères, je le serai connaître au milieu d'une église... je célébrerai vos louanges au milieu d'une grande église ; je vous rendrai témoignage en présence de ceux qui vous craignent. Les pauvres mangeront et seront rassasiés ; ceux qui craignent le Seigneur, le loueront, et leurs âmes vivront dans les siècles des siècles. Toutes les nations de la terre l'entendront dire, et se convertiront au Seigneur. L'empire est à Dieu, à lui le gouvernement des nations..... Les siècles futurs appartiendront au Seigneur, et les cieux annonceront sa justice aux générations à venir, créées par le Seigneur lui-même (381).

On ne saurait dire que le prophète entend parler ici personnellement de lui-même, puisque ses pieds et ses mains ne devaient point être percés, ses vêtements partagés,

verunt caput : Speravit in Domino, eripiat eum : salvum faciat eum, quoniam vult eum. Quoniam circumdederunt me canes multi : concilium malignantium obsedit me. Foderunt manus meas et pedes meos : Dinumeraverunt omnia ossa mea. Ipsi vero consideraverunt et inspexerunt me : Diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestem meam miserunt sortem. Tu autem, Domine, ne elongaveris auxilium tuum a me : ad defensionem meam conspice. Erue a fratre Deus animam meam : et de manu canis unicam meam. Salva me ex ore leonis : et a cornibus unicornium humilitatem meam. Narrabo nomen tuum fratribus meis : in medio ecclesie laudabo te. Apud te laus mea in ecclesia magna : vota mea reddam in conspectu timentium enim. Edent pauperes, et saturabuntur : et laudabunt Dominum qui requirit eum : vivent corda eorum in sæculum sæculi. Remiscentur et convertentur ad Dominum universi fines terræ. Et adorabunt in conspectu ejus universæ familie gentium. Quoniam Domini est regnum : et ipse dominabitur gentium. Manducaverunt et adoraverunt omnes pingues terræ : in conspectu ejus cadent omnes qui descendunt in terram. Et anima mea illi vivet : et semen meum serviet ipsi. Annuntiabitur Domino generatio ventura : et annuntiabunt cæli justitiam ejus populo qui nascetur, quem fecit Dominus (Psal. xxi, 7-51).

(380) Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini, rectas facite in solitudine semitas Dei nostri. Omnis vallis exaltabitur, et omnis mons et collis humiliabitur, et erunt prava in directa, et aspera in vias planas. Et revelabitur gloria Domini, et videbit omnis ea : o pariter quod os Domini locutum est. Vox dicentis : Clama. Et dixi : Quid clamabo ? Omnis caro fenum, et omnis gloria ejus quasi flos agri. Exsiccatum est fenum, et cecidit flos quia spiritus Domini sufflavit in eo. Vere fenum est populus : Exsiccatum est fenum, et cecidit flos : Verbum autem Domini nostri manet in æternum. Super montem excelsum ascende tu, qui evangelizas Sion : exalta in fortitudine vocem tuam, qui evangelizas Jerusalem : exalta, noli timere. Dic civitatibus Juda : Ecce Deus vester. Ecce Dominus Deus in fortitudine veniet, et brachium ejus dominabitur : ecce merces ejus cum eo, et opus illius coram illo. Sicut pastor gregem suum pascet : in brachio suo congregabit agnos, et in sinu suo levabit, fortis ipse portabit. Quis mensus est pugillo aquas, et cælos palmo ponderavit ? quis appendit tribus digitis molem terræ, et libravit in pondere montes, et colles in satera ? (Isa. xl, 3-12.)

(381) Ego autem sum vermis, et non homo : opprobrium hominum, et abjectio plebis. Omnes videntes me, deriserunt me : locuti sunt labiis, et mo-

ni sa robe tirée au sort. Cependant, il parle à la première personne, et comme il aimait dans ses poésies à se représenter sous le personnage du Messie, dans lequel il devait un jour revivre, il devient évident que c'est de lui qu'il veut parler en cette circonstance.

Les mêmes images de douleurs et d'espérances immortelles; de complots, de supplices et de résurrection au milieu d'une société rajeunie, animée d'une foi nouvelle, reparaissent sous sa plume au xxx^e psaume. Puis au xxxvii^e avec des détails encore inédits : *Mes amis et mes proches se sont tournés, insurgés contre moi. Ceux qui m'accompagnaient, m'ont regardé de loin, tandis que ceux qui en voulaient à ma vie, me faisaient violence. Ceux qui méditaient ma perte, ont forgé des mensonges et inventé des artifices pendant tout le jour. Pour moi, j'étais comme un sourd qui n'entend pas, comme un muet qui n'ouvre pas la bouche. Je suis devenu un homme sans oreilles et sans langue pour répondre* (382).

Les psaumes liv^e et lxxviii^e vont nous donner de nouveaux détails. On lit au premier : *Si c'était mon ennemi qui m'eût maudit, je l'aurais supporté; si la calomnie était venue de celui qui me hait, j'aurais pu me soustraire peut-être à ses poursuites; mais c'est vous, mon ami, mon conducteur, mon confident! vous avec qui je prenais de doux repas, et qui marchiez à mes côtés dans la maison du Seigneur!* (383)

On lit au lxxviii^e : *J'ai cherché un ami compatissant, et il n'y en avait point; un consolateur, et il ne s'en est point trouvé. Ils m'ont donné du fiel pour nourriture, et du vinaigre pour étancher ma soif* (384).

Le psaume cviii^e revient sur les mêmes images de complots et de persécutions à l'endroit du Messie; de résurrection, de rénovation et de chants d'allégresse au milieu d'une nouvelle église. *Os peccatoris et os dolosi super me apertum est. Locuti sunt adversum me lingua dolosa, et sermonibus odii circumderunt me: et expugnaverunt me gratis. Pro eo ut me diligerent, detrahebant mihi: ego autem orabam. Et posuerunt adversum me mala pro bonis: et odium pro dilectione mea... Induantur qui detrahebant mihi, pudore: et operiantur, sicut diploide, confusione sua. Confitebor Domino nimis in ore meo, et in medio multorum laudabo te.*

Le même psaume contient aussi une longue tirade d'imprécations contre les persé-

(382) *Amici mei, et proximi mei adversum me appropinquaverunt, et steterunt. Et qui juxta me erant, de longe steterunt: Et vim faciebant qui querebant animam meam. Et qui inquirebant mala mihi, locuti sunt vanitates: et dolos tota die meditabantur. Ego autem tanquam surdus non audiebam: et sicut mutus non aperiens os suum. Et factus sum sicut homo non audiens: et non habens in ore suo redargutiones* (Psal. xxxvii, 12-15).

(383) *Quoniam si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique. Et si is, qui oderat me, super me magna locutus fuisset: abscondissem me forsitan ab eo. Tu vero, homo unanimis, dux meus,*

cuteurs du Juste. L'avenir ne les a que trop bien justifiées.

Le royal Prophète avait dit au xv^e psaume, toujours sous le personnage du Messie. « Vous ne laisserez point mon âme dans l'enfer, et vous ne permettrez pas que votre Saint soit atteint par la corruption : *Non derelinques animam meam in inferno: nec dabis Sanctum tuum videre corruptionem.* »

Est-il donc dans la passion du Sauveur bien des circonstances qui n'aient pas été prévues, clairement annoncées par David? Si nous y joignons les prédictions des autres prophètes, nous aurons une histoire anticipée du drame sanglant et terrible qui opéra la rédemption du genre humain, Isaïe fait parler ainsi le Messie : *J'ai livré mon corps aux coups des méchants, et mes joues à leurs soufflets; je n'ai pas détourné le visage devant les crachats de ceux qui me conspuaient. Le Seigneur Dieu est mon auxiliaire, c'est pour cela que je ne suis pas confus; c'est pour cela que j'ai endurci ma face comme la pierre la plus dure, et je sais que je ne serai point confondu* (385).

Un peu plus loin, le même prophète ajoute : *Il n'a ni apparence ni beauté; nous l'avons vu humble, et nous l'avons méprisé. Chétif, le dernier des hommes, homme de douleurs, d'infirmités, homme au visage timide et humble, comment l'aurions-nous accepté? Il s'est véritablement chargé de nos langueurs, il a assumé nos douleurs, et nous l'avons réputé pour lépreux, châtié de Dieu et voué à l'humiliation. Mais lui, s'il a été couvert de blessures, c'était à cause de nos iniquités; s'il a été broyé, c'est sous le poids de nos crimes. Ses maux sont notre propre tranquillité, et ses plaies notre guérison. Nous étions errants comme le troupeau dispersé, marchant chacun selon nos votes; et le Seigneur l'a rendu responsable de tous nos égarements.*

Il a été victime volontaire, et n'a pas ouvert la bouche: il sera conduit à la boucherie comme une brebis, et il se taira comme l'agneau devant celui qui lui enlève sa toison: il n'ouvrira pas la bouche.

Il a été soustrait aux angoisses et à la douleur; qui pourra nombrer sa postérité après qu'il aura été retranché de la terre des vivants?

Je l'ai frappé à cause des crimes de mon peuple. Mais je lui donnerai les impies pour prix de sa sépulture, et les riches pour prix de sa mort, parce qu'il n'a pas commis l'ini-

et notus meus. Qui simul mecum dulces capiebamus cibos: in domo Dei ambulavimus cum consensu. (Psal. liv, 13-15).

(384) *Et sustinui qui simul contristaretur, et non fuit: et qui consolaretur, et non inveni. Et dederunt in escam meam fel: et in siti mea potaverunt me aceto* (Psal. lxxviii, 21-22).

(385) *Corpus meum dedi percipientibus, et genas meas vellentibus: faciem meam non averti ab increpantibus, et conspuentibus in me. Dominus Deus auxiliator meus, ideo non sum confusus: ideo posui faciem meam ut petram durissimam, et scio quoniam non confundar* (Isa. l, 6-7).

quité, et que ses lèvres n'ont pas connu le mensonge.

Le Seigneur a voulu le briser dans son infirmité; s'il donne sa vie pour le péché, il aura une longue postérité, et ses mains deviendront les arbitres des volontés du Seigneur...

Je lui donnerai les multitudes, je lui abandonnerai les dépouilles des forts, parce qu'il aura livré son âme à la mort, été réputé parmi les scélérats, parce qu'il aura supporté le poids des péchés de tous, et prié pour les coupables (386).

Nous en avons fait précédemment la remarque, le prophète Jérémie, en butte aux persécutions et à la haine de ceux qu'il voulait sauver des plus grands malheurs, fut une figure bien vive du Messie; or, voici dans quels termes il exhale sa douleur *Je suis semblable à un agneau plein de douceur qu'on emporte pour le sacrifier. J'ai ignoré les desseins qu'ils formaient contre moi: donnons-lui du bois en place de pain, retranchons-le de la terre des vivants, et que son nom ne soit plus jamais prononcé* (387).

Le prophète Zacharie va ajouter à tout ceci des renseignements non moins précieux: *J'ai dit, ainsi parle le prophète, j'ai dit à ceux qui étaient chargés de la garde du troupeau: estimez mon salaire, si cela vous semble convenable, sinon tenez-vous tranquilles. Et ils ont fixé mon salaire à trente pièces d'argent. Alors le Seigneur m'a dit: Jetez-le au statuaire, le beau prix auquel ils vous sont mis. Et j'ai pris les trente pièces d'argent, et je les ai jetées dans la maison du Seigneur, à l'intention du statuaire* (388). Quelques lignes plus loin, le prophète ajoute: *Quelles sont ces plaies dans vos mains? et il répondra: Je les ai reçues dans la maison de ceux qui m'aimaient. Gloire, abaissez-vous sur mon pasteur, sur l'homme de ma droite, dit le Seigneur des armées; frappez le pasteur, les brebis se disperseront, mais ma main recueillera les agneaux* (389).

(386) Non est species ei, neque decor: et vidimus eam, et non erat aspectus, et desideravimus eum: Despectum, et novissimum virorum, virum dolorum, et scientem infirmitatem: et quasi absconditus vultus ejus et despectus, unde nec reputavimus eum. Vere languores nostros ipse tulit, et dolores nostros ipse portavit: et nos putavimus eum quasi leprosum, et percussum a Deo et humiliatum. Ipse autem vulneratus est propter iniquitates nostras, aluitas est propter scelera nostra: disciplina pacis nostræ super eum, et livore ejus sanati sumus. Omnes nos quasi oves erravimus, unusquisque in viam suam declinavit: et posuit Dominus in eo iniquitatem omnium nostrum. Oblatus est quia ipse voluit, et non aperuit os suum: sicut ovis ad occisionem ducetur, et quasi agnus coram tondente se obmutescet, et non aperiet os suum. De angustia, et de judicio sublatus est: generationem ejus quis enarrabit? quia abscessus est de terra viventium: propter scelus populi mei percussus eum. Et dabit impios pro sepultura, et divitem pro morte sua: eo quod iniquitatem non fecerit, neque dolus fuerit in ore ejus. Et Dominus voluit conterere eum in infirmitate: si posuerit pro peccato animam suam, videbit semen longævum, et voluntas Domini in manu ejus dirigetur. Pro eo quod laboravit anima ejus, videbit et saturabitur: in scientia sua justificabit

Mais il est une dernière circonstance, que nous ne devons pas omettre, puisqu'elle ne l'a pas été par les prophètes; c'est encore à Zacharie qu'appartient l'honneur de l'avoir aperçue: « Réjouissez-vous, s'écrie-t-il; réjouissez-vous beaucoup, fille de Sion; soyez dans la jubilation, fille de Jérusalem, car voilà votre roi, le juste, le Sauveur, qui vient à vous, monté sur une ânesse suivi de son poulain: *Exsulta satis, filia Sion, jubila, filia Jerusalem: ecce rex tuus veniet tibi justus, et salvator: ipse pauper, et ascendens super asinam, et super pullum filium asinæ.* » (Zach. ix, 9.)

Il est impossible de contester l'authenticité, le sens, la portée de ces diverses prophéties; nous pensons que tous développements, ainsi que toutes discussions, seraient superflus. Mais elles auront plus de relief encore, mises en regard des passages de l'Évangile qui leur correspondent.

Et tu, Bethleem Ephrata, parvulus es in millibus Juda: ex te mihi egredietur qui sit Dominator in Israel, et egressus ejus ab initio, a diebus æternitatis (Éz. v, 2).

Adhuc unum modicum est, et ego commovebo cælum et terram, et mare et aridam. Et movebo omnes gentes, et veniet Desideratus cunctis gentibus: et implebo domum istam gloria, dicit Dominus exercituum.... Magna crit gloria domus istius novissimæ plusquam primæ, dicit Dominus exercituum: et in loco isto dabo pacem, dicit Dominus exercituum (Agg. ii, 7).

Cum ergo natus esset Jesus in Bethleem Juda in diebus herodis regis, ecce magi ab Oriente venerunt Jerosolymam, dicentes: Ubi est qui natus est rex Judæorum? (Marc. ii, 4.)

Simeon venit in spiritu in templum. Et cum inducerent puerum Jesum parentes ejus, ... et ipse accepit eum in ulnas suas, et benedixit Deum, et dixit: Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace. Quia viderunt oculi mei salutem tuam, quod parasti ante faciem omnium populorum; lumen ad revelationem gentium, et gloriam plebis tuæ Israel (Luc. ii, 27).

ipse justus servus meus multos, et iniquitates eorum ipse portabit. Ideo despertiam ei plurimos, et fortium dividet spolia, pro eo quod tradidit in mortem animam suam, et cum sceleratis reputatus est: et ipse peccata multorum tulit, et pro transgressoribus rogavit (Isa. liii, 2-12).

(387) Et ego quasi agnus mansuetus, qui portatur ad victimam: et non cognovi quia cogitaverunt super me consilia, dicentes: Mutuam liguimus in panem ejus, et eradamus eum de terra viventium, et nomen ejus non memoretur amplius (Jer. xi, 19).

(388) Et dixi ad eos: Si bonum est in oculis vestris, aserte mercedem meam; et si non, quiescite. Et appenderunt mercedem meam triginta argenteos. Et dixit Dominus ad me: Projice illud ad statuarum, decorum pretium, quo appetiatus sum ab eis, et tuli triginta argenteos, et projeci illos in domum Domini ad statuarum (Zach. xi, 12-13).

(389) Et dicitur ei: Quid sunt plagæ istæ in medio manuum tuarum? Et dicit: His plagatus sum in domo eorum, qui diligebant me. Framea, suscitare super pastorem meum, et super virum coherentem mihi, dicit Dominus exercituum: percute pastorem, et dispergentur oves: et convertam manum meam ad parvulos (Zach. xiii, 6-7).

Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini, rectas facite in solitudine semitas Dei nostri. Omnis vallis exaltabitur, et omnis mons et collis humiliabitur, et erunt prava in directa, et aspera in vias planas. Et revelabitur gloria Domini, et videbit omnis caro pariter quod os Domini locutum est (*Isa. xl, 3*).

Omnes videntes me, deriserunt me: locuti sunt labiis, et moverunt caput. Speravit in Domino, eripiat eum: salvum faciat eum quoniam vult eum (*Psal. xxi, 8*).

Amici mei, et proximi mei adversum me appropinquaverunt, et steterunt. Et qui juxta me erant, de longe steterunt: et vim faciebant qui querebant animam meam (*Psal. xxxvii, 12*).

Sustinui qui simul contristaretur, et non fuit: et qui consolaretur, et non inveni. Et dederunt in escam meam fel: et in siti mea potaverunt me aceto (*Psal. lxxviii, 21*).

Corpus meum dedi percipientibus, et genas meas vellentibus: faciem meam non averti ab increpantibus, et conspuentibus in me (*Isa. l, 6*).

Factum est verbum Domini super Joannem, Zachariæ filium, in deserto: et venit in omnem regionem Jordanis, prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum (*Luc. iii, 2*).

Joannes testimonium perhibet de ipso, et clamat dicens: Hic erat, quem dixi: qui post me venturus est, ante me factus est: quia prior me erat. Et de plenitudine ejus omnes nos accepimus.... Ego vox clamantis in deserto: Dirigite viam Domini, sicut dixit Isaias propheta (*Joan. i, 15 et 23*).

Prætereuntes autem blasphemabant eum moventes capita sua, et dicentes: Vah! qui destruis templum Dei, et in triduo illud reedificas: Salva temetipsum: si filius Dei es, descende de cruce. Similiter et principes sacerdotum illudentur cum scribis et senioribus dicebant: Alios salvos fecit, seipsum non potest salvum, facere: si rex Israel est, descendat nunc de cruce, et credimus ei; confidit in Deo: liberet nunc, si vult eum; dixit enim: Quia filius Dei sum (*Matth. xxvii, 39*).

Tum discipuli omnes, relicto eo, fugerunt. At illi tenentes Jesum, duxerunt ad Caipham principem sacerdotum, ubi scribæ et seniores convenerant. Petrus autem sequebatur eum a longe (*Matth. xxxvi, 56*).

Postea sciens Jesus quia omnia consummata sunt, ut consummaretur scriptura, dixit: Sitio. Vas ergo erat positum aceto plenum. Illi autem spongiam plenam aceto, hyssopo circumponentes, obtulerunt ori ejus. Cum ergo accepisset Jesus acetum, dixit: Consummatum est. Et inclinato capite tradidit spiritum (*Joan. xix, 28*). Et dederunt ei vinum bibere cum felle mixtum (*Matth. xxvii, 34*).

Et plectentes coronam de spinis, posuerunt super caput ejus, et arundinem in dextera ejus. Et genu flexo ante eum, illudabant ei dicentes: Ave, rex Judæorum. Et exspuentes in eum, acceperunt a undinem, et percutie-

bant caput ejus (*Matth. xxvii, 29*).

Tunc dicit illi Pilatus: Non audis quanta adversum te dicunt testimonia? Et non respondit ei ad ullum verbum, ita ut miraretur præses vehementer (*Matth. xxvii, 13*).

Tunc videns Judas, qui eum tradidit, quod damnatus esset, pœnitentia ductus, retulit triginta argenteos principibus sacerdotum, et senioribus, dicens: Peccavi, tradens sanguinem justum. At illi dixerunt: Quid ad nos? Tu videris. Et projectis argenteis in templo, recessit: et abiens laqueo se suspendit. Principes autem sacerdotum, acceptis argenteis, dixerunt: Non licet eos mittere in corbonam: quia pretium sanguinis est. Concilio autem inito, emerunt ex illis agrum figuli in sepulturam peregrinorum (*Matth. xxvii, 5*).

Euntes autem discipuli fecerunt sicut præcepit illis Jesus. Et adduxerunt asinam, et pulum, et imposuerunt super eos vestimenta sua, et cum desuper sedere fecerunt. Plurima autem turba straverunt vestimenta sua in via: alii autem cadebant ramos de arboribus, et sternebant in via; turbæ autem quæ præcedebant, et quæ sequebantur, clamabant dicentes: Hosanna filio David: benedictus qui venit in nomine Domini: hosanna in altissimis. Et cum intrasset Jerusalem, commota est universa civitas, dicens: Quis est hic? Populi autem dicebant: hic est Jesus propheta a Nazareth Galilææ (*Matth. xxi, 6*).

Oblatus est quia ipse voluit, et non aperuit os suum: sicut ovis ad occisionem ducetur, et quasi agnus coram tondeute se obmutescet, et non aperiet os suum (*Isa. liii, 7*).

Et appenderunt mercedem meam triginta argenteos. Et dixit Dominus ad me: Projice illud ad statuarium, decorum pretium, quo appetiatus sum ab eis. Et tuli triginta argenteos, et projecit illos in domum Domini ad statuarium (*Zach. xi, 12*).

Exulta satis filia Sion, Jubila filia Jerusalem: Ecce rex tuus venit tibi justus, et salvator: ipse pauper, et ascendens super asinam, et super pulum filium asinæ (*Zach. ix, 9*).

8^e Temps précis de la mort du Messie. Et pour que rien ne manquât à cette histoire de l'avenir, le prophète Daniel fut chargé de Dieu d'y mettre les dates. *Depuis la sortie de l'ordonnance pour la restauration de Jérusalem, dit-il, jusqu'au Christ-Roi, il s'écoulera sept semaines et soixante-deux semaines. La place d'armes et les murs seront rétablis dans des temps difficiles. Après les soixante-deux semaines, le Christ sera mis à mort, et le peuple qui l'aura rejeté, ne sera plus son peuple. Et un peuple viendra avec un général, et détruira la ville et le sanctuaire. Ce sera la dévastation finale, et après la fin de la guerre, une désolation sans termes*

Il contractera alliance avec beaucoup dans une semaine, et dans une moitié de la semaine, l'hostie et le sacrifice prendront fin (390).

Voilà bien soixante-neuf semaines et demie, ou soixante-dix semaines et demie, comme on voudra compter; le prophète avait dit d'abord soixante-dix semaines, en nombre rond. Or soixante-dix semaines d'années font quatre cent quatre-vingt-dix ans.

La permission de reconstruire la place d'armes et les murs, c'est-à-dire les fortifications de Jérusalem, fut donnée par Artaxerxès Longue-Main, la sixième année de son règne, quatre cent cinquante-neuf ans avant l'ère vulgaire, quatre cent cinquante-cinq ans avant la naissance de Jésus-Christ.

En ajoutant à cette date les trente-quatre années de sa vie mortelle, on a les soixante-neuf semaines et demie marquées par le prophète, et on arrive à la vingtième année du règne de Tibère, qui fut celle de la mort du Sauveur. Rien ne saurait être plus précis. Nous avons traité ailleurs cette importante question d'une manière détaillée. (Foy. l'art. SEMAINES.)

9^e Les apôtres du Messie. Si le Messie opère seul par sa mort le salut des hommes, il n'en sera pas de même de leur conversion : il l'opérera par le ministère d'apôtres qu'il députera parmi toutes les nations. Isaïe l'insinue au LXI^e chapitre de ses prophéties. *Le Seigneur choisira dans Sion les forts de la main du Seigneur pour sa gloire ; et ils repeupleront les contrées désertes depuis des*

siècles, ils relèveront les antiques ruines, ils restaureront les cités désertes et abandonnées depuis des générations et des générations (391).

Il l'insinue de nouveau au chapitre suivant : *Je ne cesserai, dit-il, de parler de Sion, je n'aurai point de repos à l'endroit de Jérusalem, jusqu'à ce que brille la splendeur de son Juste. jusqu'à ce que son Sauveur apparaisse comme un fanal. Et les nations verront votre Juste, et tous les rois votre Admirable... J'ai placé pour toujours sur vos remparts, ô Jérusalem, des sentinelles qui ne garderont le silence ni jour ni nuit.... Élanchez-vous, élanchez-vous par les barrières, préparez la voie au peuple, aplanissez la route, arrangez les pierres, élevez le signal pour convoquer les peuples. Voilà que le Seigneur fait retentir sa voix jusqu'aux extrémités de la terre, dites à la fille de Sion : Voici ton Sauveur (392).*

Enfin il l'annonce sans voile et sans mystère, en terminant son poème magnifique : c'est cette belle et consolante image qui couronne l'œuvre entière : *Je placerai au milieu de Jérusalem un signal, et j'enverrai quelques-uns de ceux qui auront été sauvés aux nations de la mer, en Afrique, aux Lydiens armés de flèches, dans l'Italie, la Grèce, aux îles lointaines, à ceux qui n'entendirent jamais parler de moi, et qui ne connurent jamais ma gloire. Et ils annonceront ma gloire aux nations, et ils amèneront en oblation au Seigneur vos frères de toutes les nations; lesquels viendront sur des chevaux, sur des quadriges, dans des litières, sur des mules, dans des chars, à ma sainte montagne de Jérusalem, comme une offrande*

(390) Septuaginta hebdomades abbreviatæ sunt super populum tuum, et super urbem sanctam tuam, ad consummetur prævaricatio, et finem accipiat peccatum, et deleatur iniquitas, et adducatur Justitia sempiterna, et impleatur visio, et propheta, et ungatur Sanctus sanctorum. Scito ergo, et animadvertite : Ab exitu sermonis, ut iterum ædificetur Jerusalem usque ad Christum ducem, hebdomades septem, et hebdomades sexaginta duæ erunt : et rursus ædificabitur platea, et muri in angustia temporum. Et post hebdomades sexaginta duas occidetur Christus : et non erit ejus populus, qui eum negaturus est. Et civitatem et sanctuarium dissipabit populus cum duce venturo : et finis ejus vastitas, et post finem belli statuta desolatio. Confirmabit autem pactum multis hebdomade una : et in dimidio hebdomadis deficiet hostia et sacrificium : et erit in templo abominatio desolationis : et usque ad consummationem et finem perseverabit desolatio. (Dan. ix, 24-27.)

(391) Spiritus Domini super me, eo quod unxit Dominus me : ad annuntiandum mansuetis misit me, ut morderem contritis corde, et prædicarem captivis indulgentiam, et clausis apertionem : ut prædicarem annum placabilem Domino, et diem ultionis Deo nostro : ut consolarem omnes lugentes : ut poverem lugentibus Sion : et darem eis coronam pro cinere, oleum gaudii pro luctu, pallium laudis pro spiritu mœroris : et vocabuntur in ea fortes justitiæ, plantatio Domini ad glorificandum. Et ædificabunt deserta a sæculo, et ruinas antiquas erigant, et instaurabunt civitates desertas, dissipatas in generationem et generationem. Et stabunt alieni, et pascent pecora vestra : et filii peregrinorum agricolæ et vintores vestri erunt. Vos autem sacer-

dotes Domini vocabimini : ministri Dei nostri, dicetur vobis : Fortitudinem gentium comestis, et in gloria earum superbiatis. (Isa. lxi, 1-6.)

(392) Propter Sion non tacebo, et propter Jerusalem non quiescam, donec egrediatur ut splendor Justus ejus, et Salvator ejus ut lampas accendatur. Et videbunt gentes justum tuum, et cuncti reges in clytium tuum : et vocabitur tibi nomen novum, quod os Domini nominabit. Et eris corona gloriæ in manu Domini, et diadema regni in manu Dei tui. Non vocaberis ultra Derelicta : et terra tua non vocabitur amplius Desolata : sed vocaberis Voluntas mea in ea, et terra tua inhabitata, quia Conplacuit. Domino in te : et terra tua inhabitabitur. Habitabit enim juvenis cum virgine, et habitabunt in te filii tui. Et gaudebit Sponsus super sponsam, et gaudebit super te Deus tuus, Jerusalem, constitui custodes, tota die et tota nocte in perpetuum non tacebunt. Qui reminiscimini Domini, ne taceatis. Et ne detis silentium ei, donec stabiliat, et donec ponat Jerusalem laudem in terra. Juravit Dominus in dextera sua et in brachio fortitudinis suæ : Si dederò triticum tuum ultra cibum inimicis tuis : et si biberint filii alieni vinum tuum, in quo laborasti. Quia qui congregant illud, comedent, et laudabunt Dominum : et qui comportant illud, bibent in atriiis sanctis meis. Transite, transite per portas, præparate viam populo, planum facite iter, eligite lapides, et elevate signum ad populos. Ecce Dominus auditum fecit in extremis terræ : dicit filiz Sion : Ecce Salvator tuus venit : ecce merces ejus cum eo : et opus ejus coram illo. Et vocabunt eos, Populus sanctus, redempti a Domino. Tu autem vocaberis : Quæsitæ civitas, et non Derelicta. (Isa. lxi, 1-12.)

présentée dans des vases purs à la maison du Seigneur par les fils d'Israël. Et je choisirai parmi eux des prêtres et des lévites, dit le Seigneur. Et avec les cieus nouveaux et la terre nouvelle que je crée devant ma face, dit le Seigneur, votre nom et votre race demeureront à perpétuité (393).

10° *Descente du Saint-Esprit.* Le prophète Joël décrivait les efforts magnanimes et les immortels triomphes de Judas-Machabée. Tout à coup il s'arrête, car il a aperçu derrière cette ombre la réalité, le véritable Machabée. Il s'interrompt; et après cela, dit-il, c'est-à-dire après que l'épée sera rentrée dans le fourreau, et qu'Israël aura retrouvé l'abondance et la sécurité : *Après cela, je répandrai mon Esprit sur toute chair, et vos fils et vos filles prophétiseront, vos vieillards auront des songes, vos jeunes gens des visions. Car, en ces jours-là, je répandrai mon esprit sur mes serviteurs et mes servantes; et j'opérerai des prodiges dans le ciel, sur la terre : le sang, le feu, les tourbillons de fumée.... Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé; car il y aura un port de salut à Jérusalem, sur le mont Sion, ainsi que le Seigneur l'a promis, pour ceux qui seront restés, choisis par le Seigneur lui-même (394).*

Tout ce passage est si bien un hors-d'œuvre, un épisode étranger au sujet dont le poète s'occupait alors, qu'il s'interrompt ici de nouveau, pour reprendre le fil de son discours par une liaison qui reporte l'esprit au point d'interruption : En ces jours, dit-il, au temps dont je parlais, après que j'aurai terminé la captivité de Juda et de Jérusalem; *in diebus illis, et in tempore illo, cum convertero captivitatem Juda et Jerusalem.* Nul doute, par conséquent, qu'il n'ait voulu parler d'un fait étranger aux guerres des Machabées. Il le place à une époque postérieure, et *erit post hæc : effundam Spiritum meum.* S'il n'avait pas en vue l'effu-

(395) *Et ponam in eis signum, et mittam ex eis qui salvati fuerint, ad gentes in mare, in Africam, et Lydiam tendentes sagittam; in Italiam et Græciam, ad insulas longe, ad eos qui non audierunt de me, et non viderunt gloriam meam. Et annuntiabunt gloriam meam gentibus. Et adducent omnes fratres vestros de cunctis gentibus donum Domino, in equis, et in quadrigis, et in lecticis, et in mulis, et in carrucis, ad montem sanctum meum Jerusalem, dicit Dominus, quomodo si inferant filii Israel munus in vase mundo in domum Domini. Et assumam ex eis in sacerdotes, et levitas, dicit Dominus. Quia sicut cœli novi, et terra nova, quæ ego facio stare coram me, dicit Dominus, sic stabit semen vestrum, et nomen vestrum. Et erit mensis ex mense, et sabbatum ex sabbato : veniet omnis caro ut adoret coram facie mea, dicit Dominus. (Isa. LXVI. 19-25.)*

(394) *Et erit post hæc : Effundam Spiritum meum super omnem carnem : et prophetabunt filii vestri, et filia vestra : senes vestri somnia somniant, et juvenes vestri visiones videbunt. Sed et super servos meos et ancillas in diebus illis effundam Spiritum meum. Et dabo prodigia in cœlo, et in terra : sanguinem, et ignem, et vaporem fumi. Sol convertetur in tenebras, et luna in sanguinem : antequam veniat dies Domini magnus, et horribilis. Et erit : omnis qui*

sion de l'Esprit-Saint au jour de la Pentecôte sur les nouveaux convertis, qu'on assigne ce qu'il a voulu dire.

11° *La nation juive sera rejetée de Dieu.* Déjà nous avons vu le prophète Daniel annoncer cet événement en termes brefs et positifs. David l'avait annoncé presque aussi clairement au XLIX° psaume : *Le Dieu des dieux, le Seigneur a parlé, et convoqué les nations de l'univers de l'Orient au couchant; c'est au mont de Sion qu'il est apparu dans sa splendeur. Car le Seigneur viendra manifestement, oui, notre Dieu, et il ne gardera pas le silence.... Ecoutez, mon peuple, je vais parler; Israël, je vais discuter avec vous, je suis Dieu, votre Dieu. Ce n'est pas pour vous inquiéter au sujet de vos sacrifices : je ne vois partout que vos holocaustes. Je n'agrérai plus les vœux de vos étables, ni les bœufs de vos troupeaux, toutes les bêtes des forêts sont à moi, ainsi que les bêtes de somme et les bœufs des pâturages. Je connais tous les oiseaux du ciel, la beauté des champs est mon ouvrage. Si j'ai faim, je ne m'adresserai pas à vous : la terre et tout ce qu'elle contient est à moi. Mangerai-je la chair de vos taureaux, ou boirai-je le sang de vos boucs? Immolez-moi un sacrifice de louanges, et accomplissez vos devoirs.... Le sacrifice de louanges m'honorera, et ce sera la seule voie pour arriver à la connaissance du Sauveur de Dieu (395).*

Le prophète Malachie, le dernier des prophètes, devait le dire plus clairement encore. Et c'est par ce dernier trait, le rejet du peuple juif, que toute prophétie devait se terminer, en attendant que le Messie, qui était sur le point d'arriver, vint l'accomplir en effet. *Je ne veux plus de vous, dit le Seigneur des armées; je ne recevrai plus d'offrandes de vos mains. Car mon nom est grand parmi les nations, depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, et l'on offre en tout lieu à mon honneur un sacrifice et une oblation*

invocaverit nomen Domini, salvus erit : quia in monte Sion et in Jerusalem erit salvatio, sicut dixit Dominus, et in residuis, quos Dominus vocaverit. (Joel. II. 28-32.)

(395) *Deus deorum Dominus locutus est, et vocavit terram, a solis ortu usque ad occasum : Ex Sion species decoris ejus. Deus manifeste veniet : Deus noster et non silebit. Ignis in conspectu ejus exardescet : et in circuitu ejus tempestas valida. Advocabit cœlum desursum, et terram discernere populum suum. Congregate illi sanctos ejus : qui ordinant testamentum ejus super sacrificia. Et annuntiabunt cœli justitiam ejus : quoniam Deus judex est. Audi populus meus, et loquar, Israël, et testificabor tibi : Deus Deus tuus ego sum. Non in sacrificiis tuis arguam te : holocausta autem tua in conspectu meo sunt semper. Non accipiam de domo tua vitulos : neque de gregibus tuis hircos. Quoniam mea sunt omnes feræ silvarum, jumenta in montibus et boves. Cognovi omnia volatilia cœli : et pulchritudo agri mecum est. Si esuriero, non dicam tibi : meus est enim orbis terræ, et plenitudo ejus. Numquid manducabo carnes taurorum; aut sanguinem hircorum potabo? Immola Deo sacrificium laudis : et redde Altissimo vota tua. Sacrificium laudis honorificabit me : et illic iter quo ostendam illi salutare Dei. (Psal. XLIX. 4 et seq.)*

pur. Mon nom est grand parmi les nations, dit le Seigneur, et vous, vous l'avez déshonoré (396).

12^e *Fondation de l'Église.* Il résulte clairement des textes qui précèdent que les nations idolâtres seront appelées à succéder au peuple Juif dans l'Église fondée par le Messie. Déjà nous avons traité cette question dans un article spécial. (Voy. l'art. EGLISE.) Il ne nous reste plus, pour terminer celui-ci, qu'à ajouter un seul témoignage.

Venez vous désaltérer, vous tous qui avez soif, écrit Isaïe au LV^e chapitre de ses prophéties; vous qui n'avez pas d'argent, hâtez-vous, achetez et mangez; venez, achetez sans argent et sans aucun échange le vin et le lait... Prêtez l'oreille, venez à moi; écoutez, votre dame tiendra, je serai avec vous un pacte éternel, le pacte indissoluble de David. Je l'ai donné en spectacle aux peuples, pour chef et précepteur aux nations. Et voilà (ô Jérusalem) que vous ferez alliance avec une race que vous ne connaissiez pas, et que des nations qui ne vous connaissaient pas elles-mêmes accourront vers vous au nom du Seigneur votre Dieu, et du saint d'Israël, qui vous aura inondée de gloire (397).

Ce ne sont pas là, sans doute, tous les témoignages des Livres saints relatifs aux différents ordres de faits que nous venons d'examiner. Le docte Huet en a réuni un bien plus grand nombre dans sa *Démonstration évangélique*, neuvième proposition; mais outre que tous ne prouvent pas également, parce que beaucoup sont détournés de leur acception naturelle, nous n'avons voulu présenter ici que ceux dont le sens est tellement précis, qu'il ne peut recevoir aucune autre interprétation.

III. RÉALITÉ DE L'EXISTENCE DU MESSIE.

Le Messie, que les Juifs attendent, et que les chrétiens adorent sous le nom de Jésus, est-il un être réel, ou un être de raison; un personnage visible et palpable, ou un mythe? Au yeux de la philosophie, de la science, de l'histoire, au point de vue des pensées de l'univers entier, poser cette question c'est la résoudre, ou plutôt, elle n'aurait jamais dû être posée. Elle l'a été cependant, et il s'est trouvé des hommes assez impudents pour oser dire à la face de l'univers: Le monde a toujours été peuplé par des idiots, nous, trois ou quatre que nous sommes, nous possédons seuls la sagesse. Les Juifs n'ont jamais compris leur langue, leurs écritures, su ce qu'ils voulaient: leur

(396) Non est mihi voluntas in vobis, dicit Dominus exercituum: et munus non suscipiam de manu vestra. Ab ortu enim solis usque ad occasum, magnum est nomen meum in gentibus: et in omni loco sacrificatur, et offertur nomini meo oblatio munda, quia magnum est nomen meum in gentibus, dicit Dominus exercituum. Et vos polluistis illud (Mal. 1, 11.)

(397) Omnes sitientes venite ad aquas: et qui non habetis argentum, properate, emite, et comedite: venite, emite absque argento, et absque ulla commutatione vinum et lac. Quare appenditis ar-

Messie, c'est le soleil. Les chrétiens sont des niais, que trompent des prêtres menteurs; il n'y a jamais eu de Jésus-Christ: Jésus-Christ, c'est le soleil. L'histoire ment, les prêtres mentent, l'univers est aveugle; arrière les docteurs et les doctes; nous avons découvert le soleil, adorez-le.

De telles absurdités ne se réfutent pas; il suffit de les exposer. Montrons-les donc; quelques-uns de nos lecteurs, qui n'iraient pas les chercher où elles sont, seront peut-être bien aises de les trouver ici.

Dupuis, dans son *Origine des Cultes*, a dépensé de grands trésors d'érudition, d'esprit, de calcul à étayer cet étrange paradoxe, dans lequel consiste tout son système. Qu'il nous suffise d'examiner le chapitre spécial consacré au culte chrétien, parce qu'il est à lui seul l'analyse et le dernier mot de tout l'ouvrage. Nous en retrancherons les ambages, qui ne font rien au fond, et les blasphèmes, qui révolteraient.

« *Explication de la fable faite sur le soleil, adoré sous le nom de Christ.*

« S'il est une fable qui semble devoir échapper à l'analyse que nous avons entreprise de faire des poèmes religieux et des légendes sacrées par la physique et l'astronomie, c'est sans doute celle de Christ, ou la légende qui, sous son nom, a le soleil pour objet. La haine que les sectateurs de cette religion, jaloux de rendre leur culte dominant, ont jurée aux adorateurs de la nature, du soleil, de la lune et des astres, aux divinités grecques et romaines, dont ils renversaient les temples et les autels, donnerait à penser que leur religion ne faisait point partie de la religion universelle, si l'erreur d'un peuple sur le véritable objet de son culte prouvait autre chose que son ignorance. »

Ainsi l'auteur en convient dès le début, la religion chrétienne est une religion à part, et qui ne ressemble à aucune autre. Voyons par quel tour de force il parviendra à la ranger dans la même catégorie.

« Convaincus de cette vérité, que l'opinion qu'un peuple a du caractère de sa religion, ne prouve rien autre chose que sa croyance, et n'en change pas la nature, nous porterons nos recherches jusque dans le sanctuaire de Rome moderne, et nous trouverons que le Dieu agneau, qui y est adoré, est l'ancien Jupiter des Romains, qui prit souvent les mêmes formes sous le nom d'Ammon: c'est-à-dire celle du bélier ou de l'agneau du printemps; que le vainqueur du prince des ténèbres à Pâques est le même

gentium non in panibus, et laborem vestrum non in saturitate? Audite audientes me, et comedite bonum, et delectabitur in crassitudine anima vestra. Inclinate aurem vestram, et venite ad me: audite, et vivet anima vestra, et feriam vobiscum pactum sempiternum, misericordias David fideles. Ecce testem populis dedi eum, ducem ac preceptorem gentibus. Ecce gentem, quam nesciebas, vocabis: et gentes, quæ te non cognoverunt, ad te current, propter Dominum Deum tuum, et sanctum Israël, quia glorificavit te (Isa. LV, 1-5.)

dieu qui, dans le poème des Dyonisiaques, triomphe de Typhon à la même époque, et qui répare les maux que le chef des ténèbres avait introduits dans le monde, sous les formes de serpent dont Typhon est revêtu. Nous y reconnaitrons aussi, sous le nom de Pierre, le vieux Janus, avec ses clefs et sa barque, à la tête des douze divinités des douze mois dont les autels sont à ses pieds. »

Si, comme le dit l'auteur en ce passage, l'opinion qu'un peuple a du caractère de sa religion n'en change pas la nature, en peut-on dire autant d'une religion qui s'appuie sur des preuves ? Que les nations païennes eussent des croyances basées uniquement sur des opinions reçues, c'est-à-dire des préjugés, c'est un fait acquis à la critique; mais faire prétention de toute l'histoire, de toutes les démonstrations, de tous les faits encore palpables, de toutes les controverses, de tous les monuments écrits, sculptés, ciselés par la main de la science et des arts, gravés d'une manière indélébile dans la physionomie de cent peuples modernes, et affirmer que le dogme chrétien ne repose que sur des opinions reçues, ce ne peut être qu'une folie ou un jeu d'esprit. Cela n'est pas sérieux.

Et si l'auteur, au lieu de s'arrêter par une semblable prétention au sanctuaire de Rome moderne, avait bien voulu remonter à celui de la Rome d'il y a dix-huit cents ans, il y aurait vu à pleins yeux que *Christ*, pour parler son langage, n'est ni le soleil, ni Hercule, ni Bacchus, ni tel autre personnage imaginaire, mais un être réel, qui a eu son histoire en ce monde, et dont l'histoire a été continuée par des successeurs, invincibles au milieu des tourments et des flots de leur propre sang.

Il y aurait vu que l'apôtre Pierre, nonobstant sa barque allégorique et les clefs symboliques de son pouvoir, n'a rien de commun avec le fabuleux Janus. Si le Christ a eu douze apôtres, comme le soleil marche suivi des douze mois de l'année, qu'est-ce que cela prouve, sinon que le nombre douze convient à plusieurs choses qui ne sont nullement identiques; ce que chacun sait d'avance ? Mais continuons :

« Nous n'examinerons donc pas si la religion chrétienne est une religion révélée (398) : il n'y a plus que les sots qui croient aux idées révélées (399) et aux revenants (400). La philosophie de nos jours a fait trop de progrès (401), pour que nous en soyons encore à disputer sur les communications de la Divinité avec l'homme, autres que celles

(398) C'était précisément par cet examen qu'il fallait commencer. Un architecte déblaye le terrain avant de bâtir.

(399) L'auteur aurait pu ajouter, et les fous qui se jettent dans les puits, lorsque leur cerveau détraqué leur présente toujours la maréchaussée à leurs trousses.

(400) Il y a pourtant des revenants, entre autres la religion chrétienne, qui, de votre temps, était si bien morte et enterrée, que vous chantez ici ses post-

qui se font par les lumières de la raison et par la contemplation de la nature. Nous ne commencerons pas même par examiner s'il a existé, soit un philosophe, soit un imposteur appelé Christ (402), qui ait établi la religion connue sous le nom de christianisme (403) : car, quand bien même nous aurions accordé ce dernier point, les chrétiens n'en seraient pas satisfaits, si nous n'allions pas jusqu'à reconnaître en Christ un homme inspiré, un Fils de Dieu, un Dieu lui-même, crucifié pour nos péchés. Oui, c'est un Dieu qu'il leur faut, un Dieu qui ait mangé autrefois sur la terre et qu'on y mange aujourd'hui. »

Profane! vous blasphémez ce que vous ne savez pas. Comment êtes-vous sur la terre, si ce n'est parce qu'un Dieu vous y a mis ? La nature est un mot vide de sens, si ce n'est l'ensemble des êtres avec les lois qui les régissent, ce qui suppose un législateur, ou la cause productrice des êtres, qui ne peut être qu'intelligente, être Dieu. Mais s'il y a un Dieu intelligent qui vous a donné l'être, pourquoi souffrez-vous, pourquoi mourez-vous, si ce n'est par l'effet d'un péché physique ou moral dans son œuvre ? Or, ce péché physique ou moral, il ne peut en être l'auteur; donc c'est vous ou vos auteurs, donc il faut un réparateur. La réparation admise, vous arrivez à l'Évangile, et le reste s'explique. Mais passons.

« La première base (du christianisme) est l'existence d'un grand désordre. Introduit dans le monde par un serpent qui a invité une femme à cueillir des fruits défendus, faute dont la suite a été la connaissance du mal que l'homme n'avait pas encore éprouvé, et qui n'a pu être réparée que par un Dieu vainqueur de la mort et du prince des ténèbres.... Or, cette chute du premier homme est une fable cosmogonique, de la nature de celles que faisaient les mages sur Orsmud et Ahriman; ou plutôt, elle n'est qu'une copie de celle-là. Consultons leurs livres.... »

Nous ne suivrons pas l'auteur dans cette prolixité consultation, qui ne nous apprendrait rien que ce que chacun sait, à savoir qu'il y a une très-frappante similitude entre les récits du magisme et ceux du judaïsme, similitude qui démontre que ce sont deux narrés divers de l'origine des choses, entre lesquels celui qui est le moins raisonnable doit passer pour altéré, à part même toute notion préconçue. D'où il suit que l'auteur met l'effet en place de la cause, la traduction en place de l'original. Ce n'est pas le judaïsme qui est dérivé, c'est le magisme, puisque

funérailles.

(401) Elle en a fait beaucoup, mais celui que vous vouliez lui faire faire en plus est avorté.

(402) Il n'y a jamais eu personne au monde de ce nom; c'est un surnom, comportant sa particule : le Christ.

(403) Qui voulez-vous donc qui ait établi le christianisme, si ce n'est le Christ ? Si vous supprimez la source, par quoi la remplacez-vous ?

celui-ci s'égare au milieu d'allégories que l'esprit ne peut toujours saisir, et d'erreurs qu'il ne peut admettre. Les récits mosaïques ne peuvent se ramener à l'unité du magisme, du sabéisme, du polythéisme, qui n'en forment point entre eux ; mais les récits du magisme, du sabéisme, du polythéisme, se ramènent parfaitement à l'unité des récits mosaïques. A cette différence, on reconnaît aisément la tige et les branches : non pas, sans doute, que la religion de Moïse, fondée plus de deux mille ans après le commencement du monde, soit la source de toutes les religions, quoiqu'on ait voulu l'établir ; mais c'est qu'elle seule a conservé la droite voie de la vérité.

Suivons les déductions de notre auteur dans une rapide analyse.

« Les mages représentaient le monde sous l'emblème d'un œuf divisé en douze parties, dont six appartenaient à Orsmud, principe du bien, dieu de la lumière, et six à Ahriman, dieu des ténèbres et principe du mal. Les six divisions du dieu de la lumière correspondaient aux six mois d'été, et celles de son rival aux six mois d'hiver. Ils représentaient aussi cette allégorie sous une autre image : Akeréné, ou le temps sans bornes, produit une période divisée en douze mille parties, soit douze mille ans, dont six mille sont au bon principe, et six mille au mauvais. Les douze grandes divisions correspondent aux douze signes du zodiaque, en commençant par l'agneau, pour les divisions attribuées à Oromase, ce qui donne les six mois du printemps et de l'été.

« Or, tout ceci est en parfaite correspondance avec les idées cosmogoniques de la Genèse, où nous voyons la femme placée auprès de l'arbre de la science du bien et du mal, autre manière d'exprimer la même allégorie. D'un côté est le bien, c'est-à-dire les six mois de chaleur et de vie dans la nature ; de l'autre, le mal, c'est-à-dire les six mois d'hiver et de frimas. Après avoir été heureuse pendant les six premiers mois, elle touche à l'arbre fatal, et alors à tous les biens premiers succèdent les maux sans nombre. »

Il faut avouer que toutes ces belles déductions sont tirées par les cheveux, et qu'en outre les premiers mages, qui n'avaient pas tant d'esprit, ne songèrent jamais à toutes ces belles choses ; ce sont des commentaires comparativement très-modernes, inventés pour couvrir la nudité d'un culte grossier adressé directement au soleil et au feu ; aux astres du firmament, considérés, non pas comme symboles, mais comme divinités intelligentes et puissantes. Et tandis que notre auteur était en si belle veine, il aurait dû tirer parti d'une des indications que la Bible lui fournissait, en disant que les habits de feuillages et de fourrures dont se vêtirent les premiers humains, annoncent bien l'automne et l'hiver, ce qui aurait

(404) Nous avons cru que l'auteur allait oublier les vêtements dont les premiers hommes se couvrirent après le péché ; mais il en parle ici dans le sens que nous avons indiqué.

singulièrement fortifié son système ; mais il n'y a pas songé. Continuons notre analyse :

« A septième mille, en d'autres termes, au septième signe est le point de contact du bien et du mal ; là est planté l'arbre de la science, auquel l'homme ne peut toucher sans passer sous l'empire d'Ahriman. Car alors les nuits reprennent leur empire, et le souffle meurtrier d'Ahriman, sous la forme ou sous l'ascendant du serpent des constellations, dévaste les beaux jardins où l'homme avait été placé. Telle est la cosmogonie que l'auteur de la Genèse a prise des docteurs de la Perse, et qu'il a brodée à sa manière. Le mal introduit dans le monde est donc l'hiver, et quel en sera le réparateur, sinon le Dieu du printemps ou le soleil, dans son passage sous le signe de l'agneau dont le Christ des chrétiens prend les formes : et c'est sous cet emblème qu'il est représenté dans les monuments des premiers siècles.

« Le serpent qui ramène les hivers, ce serpent céleste qui s'étend sur le septième signe ou sur la balance, est donc pour les Perses le même qu'Ahriman, qui d'ailleurs prend ces formes dans leurs légendes, et pour les chrétiens le même que le serpent tentateur, qui induit la femme à commettre le mal et la plonge ainsi dans l'infortune (404).

« On divise en six jours ou en six temps, l'action du bon principe, et on met son repos au septième, ce qui cadre merveilleusement avec les idées précédemment exposées ; on place le lieu de la scène dans l'Iran persique, car Eden n'est qu'une corruption d'Eiran ou d'Iran (405).

« D'ailleurs les docteurs juifs et chrétiens conviennent qu'il y a beaucoup d'allégories dans la Genèse, notamment dans les trois premiers chapitres, et qu'il faut souvent y chercher un sens tout différent de celui qui est caché sous l'écorce de la lettre. C'est l'avis du savant Maimonide, de Philon, d'Origène, d'Augustin et de beaucoup d'autres docteurs, dont quelques-uns, comme Augustin, tout en avouant l'allégorie, tiennent cependant à la réalité. Nous ne savons de quelle manière concilier une pareille contradiction, si ce n'est en disant que les docteurs chrétiens, Augustin par exemple, tenaient à faire passer aux yeux de leurs disciples la fable de Christ pour une réalité. »

Ce que vous ne sauriez concilier, savant astronome, se concilie cependant à merveille. D'abord les docteurs Juifs dont vous parlez sont ceux des derniers temps, qui, ayant d'une part à se défendre contre les chrétiens, et de l'autre à refaire l'édifice de leur religion et de leurs espérances complètement ruinées, se sont jetés dans des explications allégoriques à perte de vue, ont imaginé le Talmud et la cabale. Ensuite les docteurs chrétiens ont reconnu dans l'Écriture plusieurs sens divers : mystique, allégorique, moral et

(405) Rien ne prouve d'abord qu'Iran soit un nom aussi ancien, et ensuite qu'Iran soit une corruption d'Eden.

autres, qui ne détruisent point le sens littéral et naturel, mais qui en découlent, comme les branches sortent d'un même tronc. Et quant à la tentation en particulier, plusieurs docteurs chrétiens, saint Augustin entre autres, ont pensé qu'il pouvait bien y avoir une allégorie dans la manière dont Moïse la raconte, mais que le *fonds*, c'est-à-dire la tentation, la chute et la dégradation de l'homme, était réel, historique, ce qu'il y a de plus positif au monde. Nous nous abstiendrons de relater la manière absurde et burlesque dont l'auteur commente le récit de Moïse sur ce sujet : c'est une indignité. Suivons-le maintenant dans ses égarements au sujet du Dieu des chrétiens; nous n'écartons que les blasphèmes.

« Les peuples anciens avaient assimilé la croissance et la décroissance périodique du soleil dans le cours de l'année aux différentes phases de la vie de l'homme. Le dieu du jour, ainsi personnifié dans les allégories sacrées, fut soumis à toutes les destinées de l'homme. Il eut son berceau et son tombeau sous les noms d'Osiris, d'Hercule, de Bacchus. Au solstice d'hiver, on exposait son image sous la forme d'un enfant, dans les temples : c'était, dit Macrobe, l'enfant des mystères, celui que les Egyptiens adoraient tous les ans à un jour marqué; l'enfant dont la déesse de Saïs se disait mère, selon Plutarque. Mais les Egyptiens ne sont pas les seuls qui aient célébré au solstice d'hiver la naissance du dieu Soleil, de l'astre qui répare tous les ans la nature. Les Romains y avaient aussi fixé leur grande fête du Soleil nouveau et la célébration des jeux solaires, connus sous le nom de jeux du Cirque. Ils l'avaient placée au huitième jour avant les calendes de janvier, c'est-à-dire au jour même qui répond à notre 25 décembre, ou à la naissance du soleil, adoré sous le nom de Mithra et de Christ. On trouve cette indication dans un calendrier imprimé dans l'*Uranologie* du P. Pétau et à la suite de notre grand ouvrage; et on y lit : « Au 8 avant les calendes de janvier, *natalis Invicti*; naissance de l'Invincible. » Cet invincible était Mithra ou le soleil. « Nous célébrons, dit Julien le philosophe, quelques jours avant le jour de l'an, de magnifiques jeux en l'honneur du soleil, à qui nous donnons le titre d'Invincible. Que ne puis-je avoir le bonheur de les célébrer longtemps, ô soleil, roi de l'univers, toi que de toute éternité le premier dieu engendra de sa pure substance, etc. » Cette expression est platonicienne; car Platon appelait le soleil le fils de Dieu. L'épithète d'invincible est celle que tous les monuments de la religion mithriaque donnent à Mithra ou au soleil, la grande divinité des Perses : Au dieu Soleil, l'invincible Mithra. »

« Ainsi Mithra et Christ naissaient le même jour, et ce jour était celui de la naissance du soleil. On disait de Mithra qu'il était le même dieu que le soleil; et de Christ qu'il était la lumière qui éclaire tout homme qui vient au monde. On faisait naître Mithra

dans une grotte, Bacchus et Jupiter dans un antre, et Christ dans une étable. C'est un parallèle que fait saint Justin lui-même. Ce fut, dit-on, dans une grotte que Christ reposait, lorsque les mages vinrent l'adorer. Mais qu'étaient les mages? Les adorateurs de Mithra ou du soleil. Quels présents apportent-ils au dieu naissant? trois sortes de présents consacrés au soleil par le culte des Arabes, des Chaldéens et des autres Orientaux. Par qui sont-ils avertis de cette naissance? par l'astrologie, leur science favorite. Quels étaient leurs dogmes? ils croyaient, dit Chardin, à l'éternité d'un premier être, qui est la lumière. Que sont-ils censés faire dans cette fable? remplir le premier devoir de leur religion, qui leur ordonnait d'adorer le soleil naissant. Quel nom donnent les prophètes à Christ? celui d'*Orient*. L'Orient, disent-ils est son nom. C'est à l'orient, et non pas en Orient, qu'ils voient dans les cieux son image. En effet, la sphère des mages et des Chaldéens peignait, dans les cieux, un jeune enfant naissant, appelé Christ et Jésus; il était placé dans les bras de la vierge céleste ou de la vierge des signes, celle-là même à qui Eratosthène donne le nom de Isis, mère d'Horus. A quel point du ciel répondait cette vierge des sphères et son enfant? à l'heure de minuit le 25 décembre, à l'instant même où l'on fait naître le dieu de l'année, le soleil nouveau, ou Christ, au bord de l'oriental, au point même où se lève le soleil du premier jour. »

Est-il possible d'entasser en moins d'espace un plus grand nombre d'absurdités? Le Christ et les jeux du Cirque! Les jeux du Cirque et le culte mithriaque, qui était proscrit à Rome! Puis le P. Pétau et Julien l'Apostat? et tout cela réuni en une même phrase, pour démontrer que Christ est le soleil. Le savant et pieux P. Pétau ne se serait jamais douté que quelqu'un dût un jour faire un pareil abus de son nom.

Mithra est né dans une grotte, dit notre auteur, Bacchus et Jupiter dans un antre, Christ dans une étable; donc Christ est le même que Mithra, Jupiter et Bacchus. Mais Vénus est née dans la mer, Vulcain dans le ciel, Horus en un palais, donc, ajouterons-nous, le Christ ne pouvait naître dans une grotte, une étable, un palais, au ciel, sur la terre ni dans la mer, à moins d'être Mithra, Jupiter, Bacchus, Vénus, Horus ou Vulcain.

Saint Justin démontrant l'identité du Christ et du soleil, Chardin expliquant les doctrines persanes des premiers âges du monde! Peut-on se moquer de ses lecteurs avec une impudence plus audacieuse? Et les prophètes! que dire des prophètes qui annoncent le règne du soleil en place du règne du Messie qu'ils croyaient annoncer?

Le nom de Jésus-Christ inscrit à l'avance sur la sphère des Chaldéens! Allons donc! est-ce que le témoignage d'Abulmazar, écrivain arabe du x^e siècle, est ici de quelque poids?

Nous nous engagerions volontiers à prouver par les mêmes procédés que la ville de Paris est un être de raison, qui n'a sa réalité que dans le firmament. Son fleuve, bordé de quais magnifiques, serait la voie lactée; ses monuments, les étables d'Augias; son roi Louis XIV, un Apollou; Napoléon, un Hercule; ses révolutions, la guerre des Titans. Nous y trouverions la rue de Paradis, la barrière d'Enfer; la rue Serpente nous remettrait en mémoire le serpent céleste; ses armes nous présenteraient le navire Argo, qui se trouve parmi les constellations. Enfin la démonstration serait complète.

Pour réfuter une telle démonstration, il suffirait de rire au nez de celui qui l'aurait faite; ce dont nous devrions peut-être nous contenter à l'égard de notre auteur. Cependant nous ne pouvions pas ne pas le mentionner ici. Feuilletons donc encore quelques-unes de ses pages.

« Le 25 décembre, dit-il, lors de la naissance de Christ, le signe qui montait à l'horizon était la Vierge céleste; le soleil se réunit à elle et l'enveloppe de ses feux à l'époque de l'Assomption, qui est celle de la réunion de la mère et du fils; elle sort *héliquement des rayons solaires*, à l'époque où nous fêtons sa Nativité. »

« Mais quittons cette fable, et examinons celle qui fait mourir et ressusciter Christ à l'équinoxe du printemps, sous la forme de l'agneau pascal.

« Osiris et Typhon, personnages allégoriques, ont eu aussi des vies écrites sérieusement, et dans lesquelles on leur prête des aventures analogues à celles de Christ. De même Orsmud et Ahriman, de même Hercule et Bacchus; et ceux-ci, du moins, ont des poèmes d'une grande valeur littéraire, tandis que l'histoire de Christ n'est qu'une ennuyeuse légende, qui porte le caractère de tristesse et de sécheresse des légendes indiennes. Leur dieu Vichnou incarné, ou Chrichnou, a beaucoup de traits communs avec Christ. Les auteurs de la légende de Christ n'avaient ni assez d'instruction ni assez de goût pour faire des poèmes tels que les chants sur Hercule, sur Jason, sur Thésée ou Bacchus; d'ailleurs le fil des connaissances astronomiques était perdu, et on se bornait à composer des légendes avec des débris d'anciennes fictions que l'on ne comprenait plus. Christ eut donc des disciples, comme le Sommona-Kodom des Siamois, Dieu né également d'une vierge; il fit des miracles, comme Fo, chez les Chinois; Odin, chez les Scandinaves; il meurt comme Osiris, comme Hercule, comme Bacchus.

« Il ressuscite à l'équinoxe du printemps, c'est-à-dire au moment où le soleil franchit le fameux passage qui sépare l'empire du dieu de la lumière de celui du prince des ténèbres; aussi les Juifs et les chrétiens appellent-ils cette fête, la fête de Pâque, ou du passage..... »

Mais notre plume se refuse à écrire de pareils blasphèmes contre Dieu, contre l'histoire, contre la raison humaine. Nous

n'avons pas fait le défi, comme l'auteur, d'insulter à tout ce que les hommes croient, à tout ce qu'ils savent; de mentir à toute vérité.

Il faut convenir, toutefois, que ces sophismes sont présentés avec une grande habileté, avec une rare perfidie, et de manière à produire une grande impression sur la classe ignorante des lecteurs, celle que l'auteur avait spécialement en vue, celle qui se passionne à un roman, et qui se contente des apparences.

Tout le reste de ce long chapitre étant de la même force et de la même facture, nous n'insisterons pas, nous nous contenterons de dire que l'auteur démontre par les mêmes procédés et de la même manière, que le dogme de l'unité de Dieu appartient à toutes les religions, et que Juifs et chrétiens l'ont emprunté d'ailleurs; que ce Dieu unique, adoré de tous les peuples, est l'âme universelle du monde, c'est-à-dire la lumière, le feu éthéré; que c'est de cette sorte qu'il faut entendre les Pères de l'Eglise, dont la plèbe chrétienne n'a jamais compris la pensée intime; que l'incarnation du Verbe, n'est que la naissance de cette même lumière dans le disque solaire, et son émission; et telle est l'opinion de Julien l'Apostat et de saint Justin, martyr; c'est aussi de cette manière qu'il faut entendre la prose *Veni, Creator*. Il démontre, toujours par les mêmes procédés, que les mystères de la sainte Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption font partie de la religion universelle, et que de tous les peuples, les chrétiens sont ceux qui les comprennent moins bien. Preuve, dit-il que Christ n'a jamais existé, c'est que jamais auteur n'en a parlé; et quant aux évangélistes, ce sont des conteurs de fables; on voit d'autant mieux que leurs récits sont des mensonges, qu'ils disent tous à peu près la même chose. Il démontre que rien n'est plus vain que l'histoire des premiers siècles du christianisme, celle des persécutions, de la conversion des peuples, de la perpétration des miracles par les chrétiens; tout cela n'est pas, puisque cela ne peut être.

Telle est la pensée de notre auteur, nous n'y avons rien ajouté. Il faudrait bien plus d'un volume pour la réfuter; puisqu'elle est la négation complète, absolue, détaillée de tout ce qui existe en fait de croyances et d'histoire.

Un autre songe-creux de la même famille et de la même force, Volney, fait des raisonnements analogues dans ses *Ruines*. Après avoir essayé d'établir que la religion juive n'est qu'un mélange des religions et des opinions des Egyptiens, des Syriens, des Arabes, des Chaldéens et des Mages; que les prédictions des prophètes sur la ruine future de Jérusalem par les Assyriens étaient des prévisions plutôt que des prophéties, et que leurs vœux pour la naissance du Messie ne se rapportaient qu'au libérateur futur de la nation, quel qu'il fût ou dût être; que ces aspirations vers le Messie n'étaient qu'une transformation des idées du magisme

sur la renouveau de toutes choses à chaque sixième millénaire, époque à laquelle l'univers croyait toucher alors, il explique ainsi l'établissement du Christianisme : « Cette coïncidence produisit la fermentation dans les esprits. On ne s'occupa plus que d'une fin *prochaine* ; on interrogea les *hiérophantes* et leurs livres *mystiques*, (406) qui en assignèrent divers termes, on attendit le *Réparateur*, à force d'en parler, quelqu'un (407) dit l'avoir vu, ou même un individu exalté (408) crut l'être, et se fit des partisans, lesquels, privés de leur chef par un incident (409), vrai sans doute, mais passé obscurément, donnèrent lieu, par leurs récits, à une rumeur graduellement (410) organisée en histoire : sur ce premier canevas établi, toutes les circonstances des *traditions mythologiques* vinrent bientôt se placer, et il en résulta un système *authentique et complet*, dont il ne fut plus permis de douter.

« Elles portaient, ces traditions mythologiques : « Que dans l'origine une femme et « un homme avaient, par leur chute, intro- « duit dans le monde le mal et le pé- « ché (411). »

« Et par là, elles indiquaient le fait *astro- nomique* de la *vierge céleste* et de l'*homme bouvier* (bootes), qui en se couchant *héliquement* (412) à l'*équinoxe* d'automne, livraient le *ciel* aux constellations de l'*hiver*, et semblaient, en *tombant* sous l'horizon, *introduire* dans le monde le génie du mal, *Ahrimane*, figuré par la constellation du serpent.

» Elles portaient, ces traditions : « Que « la femme avait entraîné, séduit l'homme. »
« Et en effet, la Vierge se couchant la première, semble entraîner à sa suite le Bouvier. »

(406) Allusion à la consultation faite par Hérode sur la demande des Mages qui allaient adorer Jésus-Christ à Bethléem? N'est-elle pas heureuse!

(407) Saint Jean-Baptiste, probablement. Oh! la fine allusion, et quel bon goût!

(408) Jésus-Christ. N'y a-t-il pas en effet une grande exaltation dans ses œuvres? Quel fanatisme de ressusciter les morts, de guérir les malades, de prêcher la charité et le pardon des injures!

(409) Un incident! La mort du Juste; événement qui a renouvelé la face religieuse, morale et politique de l'univers! Est-il permis à un homme sensé de réduire ainsi aux plus mesquines proportions les événements majeurs de l'histoire du monde?

(410) L'Évangile n'a point été *graduellement* composé : il apparaît dès le premier siècle tel qu'il est resté depuis.

(411) Où donc l'auteur a-t-il pris ces *traditions mythologiques*, sinon dans la Bible?

(412) Il serait tout aussi facile de prouver, et sans plus de raison peut-être, que ce sont les idées astronomiques qui découlent de la religion, et non les idées religieuses de l'astronomie. Dans toute l'histoire, la religion précède l'astronomie, et c'est la marche rationnelle et logique de l'esprit humain. Tous les faiseurs de systèmes refont toujours ainsi le monde à rebours. Sans compter que toutes les figures de la sphère céleste sont arbitraires, et n'ont été dressées que par des peuples déjà savants, ce qui suppose une religion préexistante.

(413) Il est facile de reconnaître dans toutes ces *traditions prétendues mythologiques*, les promesses

« Que la femme l'avait tenté en lui pré- « sentant des fruits beaux à voir et bons à « manger, qui donnaient la science du bien « et du mal. »

« Et, en effet, la Vierge tient en main une *branche de fruits*, qu'elle semble étendre vers le *Bouvier*, et le rameau, emblème de l'automne, placé dans le *tableau de Mithra*, sur la frontière de l'*hiver* et de l'*été*, semble ouvrir la porte et donner la science, la clef du bien et du mal. »

« Elles portaient : « Que ce couple avait « été chassé du jardin céleste, et qu'un ché- « rubin, à épée flamboyante, avait été placé à « la porte pour le garder. »

« Et, en effet, quand la Vierge et le Bouvier tombent sous l'horizon du couchant, *Persée* monte de l'autre côté, et, l'épée à la main, ce génie semble les chasser du ciel de l'*été*; *jardin* et *règne des fruits* et des fleurs. »

« Elles portaient : « Que de cette vierge devait naître, sortir un rejeton, un enfant qui écraserait la tête du serpent, et délivrerait le monde du péché (413). »

« Et par là, elles désignaient le *Soleil* qui, à l'époque du *solstice d'hiver*, au moment précis où les mages de *Perse* tiraient l'*horoscope* de la nouvelle année, se trouvait placé dans le sein de la Vierge, en lever *hélique* à l'*horizon oriental*, et qui à ce titre, était figuré dans leurs tableaux astrologiques sous la forme d'un *enfant allaité par une vierge chaste*, et devenait ensuite, à l'équinoxe du printemps, le *bélier* ou l'*agneau*, vainqueur de la constellation du serpent, qui disparaissait des cieux (414). »

« Elles portaient : « que, dans son en- « fance, ce *réparateur de nature divine* ou

divines de l'ancien Testament, éclaircies par leur accomplissement évangélique. C'est avec cette bonne foi, que les ennemis de la religion la défigurent, pour en avoir meilleur marché.

Qui donc a appris à l'auteur le moment précis, et même l'heure ou le jour auquel les astrologues de la Perse tiraient l'horoscope de la nouvelle année, ou même s'ils tiraient cet horoscope? Rien n'est plus vain que de telles et si chimériques assertions, vraies bulles de savon, faites pour amuser les enfants et les niais, aussi peu dangereuses qu'elles sont peu solides de leur nature.

(414) Un enfant allaité par une vierge chaste, qui devient à l'équinoxe du printemps l'agneau vainqueur de la constellation du serpent! quel galimatias! et que veut dire l'auteur? Est-ce que les signes célestes se changent les uns dans les autres, la constellation de la Vierge, par exemple, en celle du Bélier? Pauvre astronome! Partout ailleurs les rapprochements et les similitudes ne sont pas trop malheureuses comme effet; ici il n'y a rien, pas même une pensée.

Mais en convenant que certains rapprochements ont une heureuse apparence, il est bon de se souvenir que les oppositions et les disparates seraient infiniment plus nombreux. C'est un art perfide, de faire miroiter ainsi la question sous un seul de ses plus petits côtés, et de dire ensuite : voilà toute la question. Il nous semble voir un pbrénologue choisissant un cent de têtes pareilles dans un ossuaire, et repoussant du pied des milliers d'autres têtes dissimilables, et disant ensuite à ses élèves : voici cent :

« *céleste* vivrait abaissé, humble, obscur indigent. »

« Et cela, parce que le soleil d'hiver est abaissé sous l'horizon, et que cette période première de ses quatre âges ou saisons est un temps d'obscurité, de disette, de jeûnes, de privations. »

« Elles portaient : « que, mis à mort par des méchants, il était ressuscité glorieusement; qu'il était remonté des enfers aux cieux, où il règnerait éternellement. »

« Et par là elles retraçaient la vie du soleil, qui, terminant sa carrière au solstice d'hiver, lorsque dominaient Typhon et les anges rebelles, semblait être mis à mort par eux, mais qui, bientôt après, renaissait, résurgait dans la voûte des cieux, où il est encore (415). »

« Enfin ces traditions, citant jusqu'à ses noms astrologiques et mystérieux, disaient qu'il s'appellerait tantôt *Chris*, c'est-à-dire le conservateur; et voilà ce dont vous, Indiens, avez fait votre dieu *Chris-eu* ou *Chris-na*; et vous, chrétiens, Grecs et Occidentaux, votre *Chris-tos*, fils de *Marie*; et tantôt qu'il s'appelait *Yès*, par la réunion de trois lettres, lesquelles, en valeur numérique, formaient le nombre 608, l'une des périodes solaires; et voilà, ô Européens, le nom qui, avec la finale latine, est devenu votre *Iésus* ou *Jésus*, nom ancien et cabalistique attribué au jeune *Bacchus*, fils clandestin (nocturne) de la vierge *Minerve*, lequel, dans toute l'histoire de sa vie et même de sa mort, retrace l'histoire du dieu des chrétiens, c'est-à-dire de l'astre du jour, dont ils sont tous deux l'emblème. »

Nous ne transcrivons pas les longues notes que l'auteur a ajoutées à ce texte; elles ne contiennent rien que nous n'ayons déjà vu dans les passages cités de Dupuis. Nous nous contenterons de dire que l'auteur y confond les traditions, les choses et les signes célestes : la Vierge qui tient l'épi avec celle qui tient la balance, et avec l'une et l'autre la tête de Méduse. Pour lui Méduse, Astrée et la Vierge des moissons ne sont qu'un seul et même personnage, la mère du Christ. Avec de tels moyens, on peut trouver tout ce que l'on veut dans les cieux, et surtout ce qui n'y est pas. Il emprunte à Court de Gebelin et à Chardin leur autorité, en fait d'antiquités orientales; à Julien l'Apostat et à Beausobre leur science, en fait d'orthodoxie; il tire des conclusions

modèles de têtes d'Européens; vous voyez par là que tous possèdent le même organe, qui les distingue des Kalmouks. C'est bien, pourrait-on lui dire, savant professeur, mais montrez-nous donc celles que vous avez écartées de votre collection, parce qu'elles contrarient votre système.

(415) Le soleil qui est encore dans la voûte des cieux! cette naïveté est charmante et digne de La Palisse.

Toujours le même système de rapprochements à effet! Mais pourquoi donc l'auteur n'essaie-t-il pas d'expliquer ainsi les douze signes du zodiaque dans leur ordre hébraïque, pour parler son langage. Nous

dogmatiques à propos d'étymologies forcées sur les mots Christ et Jésus, etc., de manière à rendre ce vain étalage de science apparente le plus séduisant possible aux yeux des ignorants.

Aussi toute cette guerre contre le christianisme, et principalement contre l'orthodoxie, n'est-elle pas une guerre franche et de bon aloi, mais un combat de lanistes, dans lequel les coups fourrés jouent le rôle principal. On s'essaye à faire du mal à la religion, n'importe comment : le but à atteindre, est le seul objet en vue. Le souverain juge dira si de telles entreprises, qui procèdent de la haine et non de la conviction, sont coupables ou légitimes.

De la conviction, disons-nous! Et quel est l'homme sensé qui pourrait croire que Moïse et Jésus, dont les noms sont à eux seuls les deux plus grands pivots sur lesquels roule l'histoire du genre humain, ne sont que des mythes, c'est-à-dire des illusions de l'esprit? Pourquoi n'en dit-on pas autant de Solon, de Lycurgue, de Socrate, de Platon, de Mahomet, de Luther? Ah! c'est qu'il n'y a pas le même intérêt; c'est que ces noms ne signifient ni la compression des penchants dépravés, ni le rigorisme et l'absolu de la vérité.

Mais consolons-nous, les efforts des partisans du mythisme ont été jusqu'ici en pure perte. Trop savants encore pour les ignorants, Dupuis et Volney n'ont pu faire école; et trop ignorants pour les savants, leurs doctrines n'ont excité dans les rangs de la science que le rire et le mépris.

Cependant, avant de quitter ce chapitre, il est une dernière note de notre auteur dont nous croyons devoir faire part au lecteur, afin de montrer à tous d'une manière irrécusable, que cet homme était digne des petites maisons; et c'est pour cela que nous ne nous attachons pas à lui répondre d'une manière dogmatique.

« Il résulte de tout ce qu'on a écrit pour et contre, que l'origine précise du christianisme n'est pas connue (416), que les prétendus témoignages de Josèphe (*Ant. Jud.*, lib. xviii, c. 5), et de Tacite (*Annal.*, lib. xv, c. 44), ont été interpolés vers le temps du concile de Nicée (417), et que personne n'a encore mis en évidence le fait radical, c'est-à-dire l'existence réelle du personnage qui a occasionné le système (418). Sans cette existence, néanmoins, il serait difficile de concevoir l'apparition du système à son

scrisions curieux de savoir quel évangile il en tirerait. Dupuis y a trouvé les douze travaux d'Hercule; et cela se conçoit; une illusion s'accommode en une autre, il n'y a que des formes à changer; mais il n'aurait pas été si commode, peut-être, d'y trouver l'histoire du Christ, Sauveur du monde.

(416) ... *Risum tenentis, amici.*

(417) C'est Nicée que l'auteur veut dire.

(418) Est-ce un sauvage de l'Amérique, celui pour qui le fait radical de l'introduction du christianisme dans le monde n'est pas encore mis en évidence?

époque connue (419), encore qu'il ne soit pas sans exemple en l'histoire de voir des suppositions gratuites et absolues. Pour résoudre ce problème vraiment curieux (420) et important, il faudrait qu'un esprit doué de sagacité (421), muni d'instruction (422) et surtout d'impartialité, profitant des recherches déjà faites, y ajoutât un tableau comparatif de la doctrine des bouddhistes et spécialement de la secte de *Samana Goutama* (423), contemporain de Kyrus (424), qu'il examinât quelle fut la facilité des communications de l'Inde avec la Perse et la Syrie, et surtout depuis le règne de Darius Hystaspe, qui, selon Agathias et Ammien..... » Halte-là ! la phrase a encore dix-huit lignes !

Après nous avoir promenés dans l'Inde et fait passer de *Samana-Goutama* en Kyrus, l'auteur nous ramène en Syrie, en nous faisant passer par Agathias et Ammien, puis par Alexandre, les mages et les Séleucides, et enfin redescendre en Egypte, afin d'y chercher la fondation de la secte des *esséniens* de Judée; lesquelles choses, lieux et personnages ainsi visités, « il ne resterait plus qu'à examiner si l'exaltation générale des esprits n'a pas pu susciter un individu qui aurait rempli le rôle désigné, soit que lui-même se fût cru et annoncé pour être le *personnage* attendu, soit que ce fût la multitude qui, enthousiasmée de sa conduite, de sa doctrine et de ses prédications, lui en eût attribué l'emploi. Dans l'un et l'autre cas, il serait conforme aux probabilités humaines que des attroupements populaires eussent excité la surveillance et l'inquiétude du gouvernement romain, et qu'enfin un incident remarquable, tel que l'*entrée* en Jérusalem, eût déterminé le préfet à une mesure de rigueur, à un acte de sévices qui aurait brusquement terminé ce drame, à peu près comme il est raconté..... » Enfin, nous y sommes ! ce n'était pas la peine de nous faire parcourir tant de chemin pour en revenir à l'Évangile, dont vous niez tout à l'heure la valeur historique.

N'est-il pas vrai que de tels fous ne sont guère dangereux, à moins que ce ne soit à la manière d'Erostrate. Voilà cependant ce qu'on a écrit de plus fort en fait de mythisme.

MÉTOPOSCOPIE. — Art de connaître les hommes par leur extérieur, et ainsi de deviner ce qu'ils sont et ce qu'ils seront. On l'appelle aussi du nom de physiognomonie, et ces deux mots sont équivalents; cependant la métoscopie a pour objet plus spécialement la tête humaine, et principalement les linéaments du visage, tandis que la physiognomonie s'applique à la contenance et à

tout l'ensemble de l'individu; ces deux sciences sont donc le complément l'une de l'autre.

L'étude de l'homme par l'homme est aussi ancienne que le genre humain. Il y a longtemps déjà, l'auteur de l'*Ecclésiastique* disait : *Ex visu cognoscitur vir, et ab occursum faciei cognoscitur sensatus, amictus corporis, et risus dentium, ac gressus hominis enuntiant de illo* (425); et on pourrait facilement trouver des témoignages plus anciens, en supposant que tout le livre de l'*Ecclésiastique* soit sorti de la plume du fils de Sirach.

Le recueil des observations faites depuis ce temps jusqu'à nos jours, convenablement classées et systématisées, pourrait enfin former les éléments d'une science, si, d'une part, l'art de feindre ne s'était constitué bien antérieurement encore, si, d'autre part, la nature elle-même ne se jouait pas perpétuellement des apparences, au point de revêtir souvent l'homme d'esprit d'un sot extérieur, et de donner au méchant les dehors candides de la probité; si enfin l'homme lui-même, bon ou méchant, stupide ou spirituel, ne se donnait pas de perpétuels démentis, de sorte qu'on ne peut en réalité compter sur rien d'absolu; si, outre cela, l'éducation, les mœurs, le milieu dans lequel il a passé sa jeunesse et où il vit, n'apportaient dans la constitution morale et intellectuelle de chacun des éléments qui ne laissent à l'extérieur que des traces tout à fait nulles ou peu perceptibles.

En dehors des observations que chacun peut faire pour son propre compte, et auxquelles il ne doit se fier que comme à des renseignements équivoques, il ne reste que bien peu de règles positives sur la physiognomonie; à moins qu'on ne se jette dans ces généralités qui n'apprennent rien, tels par exemple ces aphorismes : la coloration vive de la peau est l'indice d'un tempérament sanguin, des mains calleuses dénotent un homme qui se livre aux travaux pénibles, un air distingué et des manières élégantes annoncent une éducation aristocratique. Qui ne sait cela, et qui ne l'a remarqué sans qu'on le lui dise ?

Il y a une multitude de nuances dans la tenue, la manière, l'intonation, le son de la voix, la démarche, le geste, le mouvement, le repos, le sommeil peut-être, entre le citadin et le campagnard, le provincial et le parisien; entre le négociant, le rentier, le financier, le noble de race, l'homme de lettres et l'homme de plume; parmi les négociants, entre l'épicier, le marchand de draps, le bijoutier; entre la cour et la ville, la ville et le faubourg, entre les différents

(419) Que disiez-vous donc tout à l'heure ?

(420) La fondation du christianisme un problème curieux ! Vraiment !

(421) Un esprit doué de sagacité ! Mais le premier enfant de dix ans que vous rencontrerez dans la rue vous le dira, pour peu qu'il ait été à l'école.

(422) Muni d'instruction ! Vous êtes donc un ignorant le plus encroûté de tous, ou vous entendez ne parler qu'à des ignorants de la plus rare espèce.

(423) Aller chercher la fondation du christianisme dans l'Inde, et prendre pour la trouver des informations près de la secte de *Samana Goutama* ! voilà une de ces idées qui ne viennent pas à tout le monde !

(424) Kyrus ! ne sauriez-vous donc dire *Cyrus*, comme tout le monde ?

(425) Eccli. xix, 26.

quartiers d'une même ville. Un enfant de dix ans reconnaît, à le voir passer, le plus fashionable de tous les provinciaux; un Anglais et un Russe vêtus d'habillements coupés et cousus à Paris, sont encore un Anglais et un Russe. Qui n'a observé tout cela ?

Mais la science de la physiognomonie prétend aller plus loin : elle veut nous donner des indications précises sur les aptitudes intellectuelle et morale de chaque individu, en prenant pour point de départ son apparence et ses formes ; elle irait même, si on la laissait faire, jusqu'à deviner le passé d'un homme, et à lui infliger des épithètes injurieuses, ou à l'absoudre. C'est trop, et la sagesse humaine s'est toujours révoltée contre de telles prétentions. L'expérience a toujours dit à la prudence : méfiez-vous des apparences.

L'étude de l'homme par l'homme a produit deux autres arts non moins fallacieux dans ce qu'ils ont d'absolu : la chiromancie et la phrénologie (*Voy. ces art.*). Juger de tout l'homme par une faible partie de sa nature physique, est une prétention trop exorbitante. Il y a des géologues qui ont voulu refaire l'histoire de la création et du déluge, pour avoir examiné le système des Alpes ou des Apennins dans quelques-unes de leurs anfractuosités, d'autres, pour avoir foré un puits de quelques centaines de mètres aux bords de la Seine ou du Rhin. Mais la science revient enfin de ces conclusions précipitées, et plus l'homme apprend, plus il reconnaît qu'il doit apprendre encore avant de rien conclure (426).

A la fin du dernier siècle, le ministre allemand Lavater donna une grande célébrité à la physiognomonie. Tout ce qui tendait à matérialiser l'homme, ne pouvait manquer d'être bien venu, à une époque où tout le monde visait à l'esprit, en niant l'existence de l'âme. Lavater écrivait avec facilité, élégance; il était bizarre, sententieux, tranchant; il conspuait toute méthode et toute logique; en fallait-il davantage pour réussir alors ? Et cependant tout ce qu'il donnait au public, n'était que du réchauffé. Jean Baptiste à Porta, pour n'en citer qu'un seul, lui était de beaucoup supérieur sous tous les rapports; mais qui lisait à Porta dans ce siècle ignorant, philosophique et frivole ? il n'est pas bien certain que Lavater le condût lui-même autrement que de nom.

Jean Gaspard Lavater, né à Zurich, le 15 novembre 1741, mourut en la même ville le 2 janvier 1801. Il se signala dès sa jeunesse par son amour pour les tours de gobelet et son adresse dans les jeux de main. Plus tard, il cultiva la poésie avec autant de talent que d'éclat, mais sans pouvoir maîtriser ni régler son imagination dévergondée; puis il entra dans le clergé en 1769, et fut nommé quelques années après premier pasteur de l'église Saint-Pierre de Zurich.

La théologie offrit alors une nouvelle carrière à cette imagination ardente, et il cultiva en même temps la poésie, la polémique, l'ascétisme; ses ouvrages en tout genre formeraient à eux seuls une bibliothèque. Aucun n'est le fruit de la réflexion ni de la science; on y trouve des beautés et des extravagances, des éclairs, des paradoxes sans nombre, des puérités, des inepties, et principalement cet illuminisme alors à la mode; nous ne disons rien de l'hétérodoxie des doctrines théologiques : on ne peut attendre autre chose de la part d'un ministre protestant.

Lavater était lui-même un illuminé, un visionnaire, enthousiasmé de ses propres idées, qu'il prenait pour des révélations, mais avec conviction et de la meilleure foi du monde. Tous les charlatans, Mesmer, Cagliostro, Gassner, etc., étaient pour lui des demi-dieux; il se passionnait pour leurs inventions, qu'il appelait des découvertes. Il croyait à son pouvoir thaumaturgique à lui-même, à l'efficacité de sa prière, à ses communications avec le monde des intelligences; il avait des extases. Lavater mourut fermement persuadé qu'il était saint Jean l'évangéliste. Dans une circonstance où il ne trouvait rien à donner à un pauvre qui lui demandait l'aumône, il se mit en prières, chercha de nouveau, trouva une somme oubliée au fond d'un tiroir, et la donna tout entière, dans la pensée que Dieu venait d'opérer un miracle; puis se jeta de nouveau à genoux, pour le remercier d'une si grande faveur. Il était homme d'une conviction profonde, ce trait suffirait à lui seul pour le prouver, probe, bonnête, généreux, d'un caractère et d'un accès facile, aumônier jusqu'à l'excès. Ses écrits de physiognomonie l'ont immortalisé.

Lavater part de ce premier principe, que la beauté morale est toujours compagne de la beauté physique; c'est la base de son système. Mais rien n'est moins vrai assurément. La Brinwilliers et Cagliostro étaient de fort belles personnes. Néron était beau, le maréchal de Retz était beau, Messaline était belle; Duguesclin était très-laid, saint Vincent de Paul n'était pas beau, Esope était d'une difformité repoussante, à ce que dit l'histoire.

Il est vrai qu'on juge ainsi communément; mais aussi à combien d'erreurs la première impression ne donnerait-elle pas lieu, si l'expérience ne venait promptement en aide au jugement ?

Ici notre auteur répond, que la première observation, cause de ses erreurs, a été trop superficielle; c'est donc à réformer cette première impression qu'il s'applique, en marquant avec détails les difformités inaperçues d'abord, qui doivent la rectifier, et entrer comme coefficients dans le résultat définitif de l'observation.

L'on peut accorder que les passions violentes et les habitudes dominantes se pei-

(426) Dieu a livré ses œuvres aux discussions de *tradidit disputationi*.

l'homme, mais non à sa compréhension : *Mundum*

gnent dans les regards, dans la démarche, dans la contenance; que la bonté ou la méchancelé, la sottise ou la finesse, la dissimulation, la franchise, la cruauté, la perfidie, l'indulgence et la longanimité, se trahissent presque toujours par un certain air indéfinissable, les bonnes qualités principalement, car chacun est soigneux de dissimuler jusqu'aux moindres traces des mauvaises; mais l'auteur avoue lui-même son impuissance à discerner l'hypocrisie de la véritable vertu. Or, l'hypocrisie est le masque dont s'affublent tous les vices; le système pêche donc en un point essentiel. Mais continuons et entrons dans quelques détails.

Tout homme dont la figure, dont la bouche, dont la démarche, dont l'écriture est de travers, aura dans sa façon de penser, dans son caractère, dans ses procédés, du louche, de l'inconséquence, de la partialité, du sophistiqué, de la fausseté, de la ruse, du caprice, des contradictions, de la fourberie, une imbécillité dure et froide. Nous accorderions peut-être que la noblesse des sentiments, les passions, la trempe de l'esprit, la fatuité, l'idiotisme, la fermeté, le courage se peignent jusqu'à un certain degré dans l'air du visage; mais dans la conformation spéciale d'une certaine partie seulement, et peut-être accidentelle! mais dans l'écriture! nous reviendrons sur ce dernier point.

La tête étant la plus noble partie du corps humain, le siège de l'âme (427), elle est aussi le miroir fidèle de toutes ses pensées et de toutes ses affections. Si vous rencontrez de ces têtes sans caractère, de ces figures qui ne disent rien, jugez à coup sûr qu'elles ne renferment pas de cervelle.

Une tête qui est en proportion avec le reste du corps, et qui paraît telle au premier abord, annonce un caractère d'esprit parfait ou approchant de la perfection. Trop volumineuse, la tête est le siège de la stupidité, de la grossièreté; trop petite, de l'idiotisme ou de la niaiserie.

Elle doit être régulière dans ses formes et proportionnée dans ses dimensions. On peut appeler bien proportionnée, celle dont la hauteur verticale, prise de l'occiput à la naissance inférieure du nez, est égale à la largeur horizontale mesurée dans sa plus grande dimension. Une tête trop longue annonce un homme de peu de sens, vain, curieux, envieux et crédule. La tête penchée vers la terre, est la marque d'un homme sage, constant dans ses entreprises. Une tête qui tourne de tous côtés, annonce la présomption, la médiocrité, le mensonge,

(427) Notre pensée s'est toujours révoltée contre cette expression si peu philosophique, qui semble localiser l'âme humaine, comme si ce qui n'est pas corporel pouvait siéger en un lieu quelconque. Est-ce que le lieu n'est pas l'espace occupé par un corps, ou susceptible de l'être? L'âme étant unie au corps, est avec lui; mais elle ne saurait être en lui ni hors de lui. Ceci est un profond mystère, sans doute; mais faut-il lui substituer une absurdité?

(428) L'auteur, qui se posait volontiers comme le

un esprit pervers, léger, un jugement faible.

Les sourcils et la naissance inférieure du nez divisent la tête en trois parties, qui doivent être proportionnées et symétriques. La justesse du jugement, la droiture de l'esprit, la beauté de caractère dépendent de cette proportion.

Pour les visages d'une organisation très-forte ou très-délicate, il vaut mieux regarder le profil que la face; parce que les lignes du profil sont plus faciles à saisir. Un beau profil annonce un beau caractère, un heureux génie.

Un visage charnu annonce l'enjouement, la timidité et la présomption. Un visage qui se couvre facilement de sueur, annonce un tempérament ardent, un esprit vain et grossier, un penchant décidé à la gourmandise. Un visage pâle est l'indice d'un tempérament porté à la volupté.

Les cheveux, dit Lavater, fournissent aussi des indications très-précieuses. Par l'élasticité ou la résistance des cheveux, on peut juger de la facilité ou de la roideur du caractère. Des cheveux longs, plats, disgracieux n'annoncent rien que de vulgaire et de commun. Les chevelures d'un jaune doré, ou d'un blond tirant sur le brun, qui se roulent facilement et agréablement, sont les plus nobles, et celles, par conséquent, dont les indications sont les plus heureuses (428). Des cheveux noirs, plats, épais, gros, dénotent peu d'esprit, mais de l'assiduité et un grand amour de l'ordre. Les cheveux roux sont le signe d'un caractère souverainement bon ou souverainement méchant. Des cheveux fins marquent la timidité (429). Des cheveux rudes et crépus, le courage et la force; en effet, les animaux à poil rude et gros sont tous féroces ou courageux (430). Des cheveux noirs et minces, placés sur une tête arrondie et à demi-chauve, annoncent un jugement sain, mais peu d'imagination; si cette chevelure est plate et lisse, elle caractérise la faiblesse des qualités intellectuelles. Les cheveux crépus marquent un homme de dure conception.

Ceux qui ont beaucoup de cheveux sur les tempes et sur le front, sont grossiers, voluptueux, orgueilleux.

Une barbe bien constituée annonce un bon tempérament et une belle âme; une barbe rare ou mal disposée dénote un tempérament faible, des inclinations basses, un caractère efféminé. Un contraste frappant entre la couleur des cheveux et celle de la barbe ou des sourcils n'annonce rien de bon.

Un front qui fuit est la marque du génie et de la délicatesse de l'esprit (431); un

type du beau et du bon, a dû écrire ceci et bien d'autres choses encore devant sa glace.

(429) Mais si un phrénologue allait trouver la bosse du courage sous une fine chevelure! Messieurs les savants, mettez-vous d'accord.

(430) Témoins les brebis, les chèvres et les dindons.

(431) Louis XVI, Bailly et Mirabeau avaient le front ainsi fait: quelle différence pourtant entre ces trois hommes!

front perpendiculaire est le signe du manque d'esprit, à moins qu'il ne s'arrondisse en fuyant vers la racine des cheveux; en ce cas, il dénote la réflexion, un sens rassis, des pensées profondes. Un front penché en avant n'appartient qu'aux esprits faibles et bornés (432). Plus le front est allongé, plus l'esprit manque d'énergie; plus il est serré, court et compacte, plus le caractère est concentré, ferme et solide (433). Si l'os de l'œil est saillant, c'est le signe d'une aptitude singulière aux travaux de l'esprit, et d'une sagacité extraordinaire (434). Mais sans cet angle saillant, il y a des têtes excellentes, qui n'en ont que plus de solidité, lorsque le bas du front s'affaisse sur des sourcils horizontaux, et lorsqu'il s'arrondit et se voûte imperceptiblement vers les tempes.

Des fronts courts, ridés, noueux, irréguliers, enfoncés d'un côté ou échançrés, doivent inspirer de la défiance. Les fronts carrés, dont les marges latérales sont encore spacieuses, et dont l'os de l'œil est saillant, supposent un grand fonds de sagesse et de courage. Un front osseux, garni d'une peau forte et épaisse, annonce un naturel acariâtre et querelleur.

Un front élevé, avec un visage long et pointu vers le menton, est le signe de la faiblesse et de l'ineptie. Un front allongé, couvert d'une peau lisse, qui ne se ride jamais, est l'indice d'un caractère froid, soupçonneux, caustique, opiniâtre, fâcheux, prétentieux, rampant et vindicatif. Un front penché en avant et qui s'incline vers l'œil, est l'indice d'une imbécillité incurable. Des plis obliques au front, surtout s'ils paraissent parallèles, déclarent une pauvre tête, un esprit faux et soupçonneux. S'ils sont horizontaux, droits, parallèles, réguliers, peu profonds, ils désignent un homme sage, prudent, judicieux. Si la partie supérieure du front est sillonnée de rides circulaires, tandis que la partie inférieure reste sans rides, c'est la marque de la stupidité.

L'auteur entre ensuite dans de grands détails sur les sourcils, l'œil et ses diverses parties, la forme de l'orbite, les lèvres, les dents, la forme de la bouche, le cou, les épaules, les bras, les mains, la poitrine, les cuisses, les jambes, les pieds; sur les détails et l'ensemble de tout le corps humain. On peut reproduire, mais on ne saurait analyser, parce qu'il n'y a ni système ni méthode. Ce sont une multitude de remarques, indépendantes les unes des autres; ou plutôt une multitude d'affirmations, que rien ne consacre, et que la moindre chose peut détruire.

Il est toutefois une question qu'on aurait dû poser depuis longtemps à ces gens qui donnent leur cerveau à eux-mêmes comme unité de mesure de la capacité du cerveau d'autrui : comment savent-ils que leurs

propres idées sont saines et justes? Et si, par hasard, la balance allait être faussée ou la mesure bosselée! Qui conduira donc aux petites maisons ceux qui prétendent y mener les autres? Si, par hasard, leurs yeux étaient atteints de la jaunisse, s'ensuivrait-il que tout est jaune comme il leur paraît?

Suivant le même Lavater, une belle écriture annonce la justesse de l'esprit et l'amour de l'ordre. Une écriture de travers indique un esprit faux, dissimulé, inégal; on reconnaît le caractère flegmatique aux lettres mal peintes, mal séparées, mal alignées. L'énergie se montre dans une écriture ferme et arrondie. Si elle est extraordinairement soignée, c'est un signe de rectitude dans le jugement, mais de peu d'intelligence. Les lignes qui présentent des séries alternatives de mots lâches et serrés, indiquent la légèreté du caractère. L'écriture élancée est le signe d'un esprit ardent et capricieux. Les caractères penchés vers la droite marquent l'activité et la pénétration; la finesse de goût se reconnaît à des linéaments perpendiculaires et déliés.

Mais nous ne suivrons pas plus loin l'auteur sur ce terrain, quoique ceci soit insuffisant pour donner une idée de ses nombreuses observations physiognomoniques, parce qu'il n'y aurait jamais de raison pour s'arrêter. Nous ne voulons pas dire que tout y est vain et frivole; loin de là, on y rencontre une multitude d'aperçus, nous n'osons dire toujours justes, mais ingénieux et piquants, qui procèdent d'une étude sérieuse du sujet, et de rapprochements qui ne sont pas toujours à dédaigner; puis, par dessus tout cela, une teinte philosophique qui aide à la séduction.

On nous permettra de placer après cet aperçu un passage de la *Physiognomonie* de Jean de Hagen sur le même texte. Nous suivrons la traduction d'Anthoine Dumoulin, en changeant seulement quelques expressions trop peu pudiques pour des oreilles délicates : « Un front eslevé, rond, découvert dénote l'excellence de l'entendement, la magnanimité; si la peau en est fine, plane, sans poils, note d'impiété, de fourberie; ridé, renfrogné; renfoncé du milieu, cruauté avec magnanimité et intelligence. Un front très-grand et rond, sans poils, indique l'homme aventureux et menteur. Un front allongé avec figure allongée et petit menton, signifie cruauté et tyrannie. Un front confus et meslé pour la trop grande graisse du visage, inconstance; flegme, esprit pesant.

« Si les sourcils ont des poils qui se prolongent et s'élèvent au-dessus des autres, sévérité, impudeur, imprudence, envie. Si les poils en sont blancs, légèreté, folie. Les sourcils barrés sont les plus mauvais de tous : malfaisance, magie. Sourcils plats,

(432) Témoins Napoléon et Cuvier. Les phrénologues donnent ce dernier comme le type de la plus haute capacité intellectuelle.

(433) C'est le contraire en phrénologie.

(434) Les phrénologues logent sous l'os de l'œil les facultés musicales. Quand donc s'entendrait-ou?

peu fournis, bonne complexion et bon caractère.

« Les yeux luisants, de médiocre grandeur, bien proportionnés, indiquent l'entendement et l'esprit. A fleur de tête, radotage, mensonge, paresse, luxure, sottise; enfouis, envie, malice, soupçon, colère; chatoyants, mobiles, penchant à la volupté, outrecuidance, mensonge.

« Nez aquilin, moquerie, courage, trahison, avarice; nez large, épaté, courage, intelligence, habitudes voluptueuses. Nez épais, esprit lourd, niais, moqueur, trompeur, indice des voluptueux; nez renoué, mensonge, arrogance, fierté, cruauté, bavardage, effronterie, taquinerie. Nez rouge, intempérance et luxure.

« Bouche grande, lèvres grosses, ouvertes, audace, témérité, luxure, mensonge, raillerie. Bouche petite, secret, modestie, sobriété, continence. Lèvres minces, pincées, finesse, raillerie, éloquence, prévoyance, prudence. Lèvres épaisses et pendantes, balourdise, sottise, méchanceté, saleté. »

Nous laisserons ce qui est relatif aux autres parties du corps humain. Mais nous devons avertir que Jean de Hagen (en latin *de Indagine*) est un auteur consciencieux, qui écrit sur observation, et non point un copiste qui répète ce qu'on a dit avant lui. Seulement chacun de ses aphorismes est le résultat d'une seule observation, et non point, comme il le faudrait en pareille matière, la résultante d'une multitude d'observations débattues contradictoirement. Tel supplicé que j'ai vu conduire au lieu de l'expiation avait le menton fait de cette façon; donc une pareille forme est le signe du penchant à l'assassinat; c'est ainsi qu'il raisonne.

Avant Lavater, le célèbre peintre Charles Lebrun avait cherché à pénétrer les dispositions intellectuelles et morales des hommes par une autre voie, en prenant toujours l'air du visage pour point de départ. Ayant remarqué, ou cru remarquer que beaucoup de personnes avaient dans la physionomie de certains rapports avec tel ou tel animal, un chat, un chien, un porc, un lion, par exemple, et que les mêmes rapports existaient entre leur caractère et leur physionomie, il en conclut aussitôt un système de physiognomonie, dont on se préoccupa beaucoup d'abord, dont quelques personnes s'offensèrent, puis dont on rit beaucoup après. Chacun se demandait en s'abordant : Quelle est votre bête? La bête de Socrate était un chien braque, ce dont les philosophes eurent peine à prendre leur parti. La bête du grand Condé était un aigle. Lebrun avait fait une grande collection de têtes et de bêtes, qui donnaient lieu aux plus singuliers rapprochements, et servaient de démonstration à son futile système. Il faut être un grand peintre pour saisir de telles ressemblances. Il entrevit aussi la mesure de l'angle facial, dont Camper devait plus tard tirer un si

grand parti pour les études phrénologiques.

Nous ne savons si Charles Lebrun trouva cette idée dans son propre fonds, ou s'il l'emprunta; la question ne vaut guère la peine d'être mise à l'étude, mais avant lui Jean-Baptiste à Porta, lui avait donné d'assez grands développements dans sa *Physiognomonie* et sa *Phytognomonie*. A Porta avait même poussé beaucoup plus loin la découverte, puisqu'il avait établi des similitudes de physionomie et de conformation entre les hommes et les plantes. Et si nous cherchions bien, nous trouverions peut-être qu'à Porta n'est pas l'inventeur du système. Dès le temps de Salomon, l'on pouvait dire, il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et cet adage n'a cessé de se vérifier depuis, principalement en ce qui concerne les erreurs de l'esprit humain.

L'art de la physiognomonie n'avait pas été moins cultivé parmi les anciens; de grands médecins et de grands philosophes n'avaient pas dédaigné de lui accorder quelque crédit : Hippocrate affirme que des cheveux rouges accompagnés de petits yeux et d'un nez pointu, sont une marque certaine de la bonté du caractère. Les hommes d'une taille élevée, affligés de la calvitie, du bégaiement et d'une voix grêle, sont, dit-il, ordinairement bons. Une grosse tête avec de petits yeux et le bégaiement, est l'indice d'une grande prédisposition à l'emportement et à la colère; un regard fixe indique aussi la colère. Une grosse tête avec des yeux grands et noirs, un nez charnu et retroussé, marquent infailliblement la bonté du cœur et la douceur du caractère (435).

Aristote, de son côté, fit aussi des observations analogues, mais en prenant pour point de départ des similitudes choisies parmi les brutes. Ceux qui ont les cuisses maigres, sont, dit-il, légers à la course, parce que tels sont les cerfs. Ceux qui ont le système osseux et le système nerveux très-développés, sont robustes, parce que tels sont les éléphants. Ceux qui ont un dos arrondi avec un cou gros et charnu, sont forts et courageux, parce que tels sont les taureaux. Ceux qui ont un visage court et ramassé, sont rusés, parce que tels sont les renards; un visage farouche, ils sont robustes, parce que tels sont les lions. Ceux qui ont de petits yeux, sont envieux, parce que tels sont les singes; de gros yeux, ils sont stupides, parce que tels sont les bœufs et les ânes... Ceux qui ont un front court et contracté, sont indisciplinables, parce que tels sont les pores; un front large et plat, ils sont pleins de sagacité, parce que tels sont les chiens...

On le voit, ce n'est pas d'aujourd'hui que les hommes ont déraisonné, en voulant pénétrer les secrets de la nature.

Tant que la déraison reste consignée dans les livres, et ne se traduit pas en actes, le malheur est médiocre; mais que dire de magistrats qui baseraient sur de telles don-

(435) Voy. CAMERARIUS, *Medit. hist.*, centuria altera, c. 3.

nées des sentences capitales ? c'est cependant ce qui est arrivé (436) ; de princes qui choisiraient leurs ministres sur de telles indications ?

Nous aimons à croire, pour l'honneur de Louis XIV, que l'imputation est sans fondement.

On prétend que son médecin ordinaire, Marie Cureau de La Chambre, membre de l'Académie française et très-infatué des visions de l'astrologie et de la physiognomonie, comme le prouve surabondamment son traité de *l'Art de connaître les hommes*, avait une grande influence sur les choix de ce prince ; de telle sorte que ministres et ambassadeurs n'auraient été choisis que suivant les indications de Cureau de La Chambre, qui étudiait auparavant leur thème de nativité et leur physiognomie. Laplace, qui raconte cette particularité au IV^e tome de son *Recueil de pièces intéressantes*, cite à l'appui une longue correspondance entre le roi et le médecin, qui n'a été vue de personne. Et, de ce qu'après la mort de Cureau de La Chambre, Louis XIV n'aurait fait que de mauvais choix, il ne s'ensuivrait pas nécessairement que celui-ci eût été pour quelque chose dans les bons qui avaient précédé.

On dit, et cette histoire est peut-être plus vraie, que Zopire, après avoir considéré Socrate suivant les règles de la physiognomonie, prononça magistralement cette sentence : c'est un stupide, adonné à des passions dégradantes et honteuses ; sur quoi Alcibiade partit d'un grand éclat de rire. Le philosophe, pour rendre un peu d'assurance au physiognomiste aussi déconcerté que malheureux, reprit avec une orgueilleuse modestie, qu'il était en effet tout cela par nature et par tempérament, mais qu'il avait puisé dans la philosophie le courage nécessaire pour réformer ces défauts.

MICHEE, fils de Jemla, prophète qui vécut pendant les dernières années du règne d'Achab, roi d'Israël, n'est connu que par un seul trait de sa vie, rapporté au xxii^e chapitre du troisième livre des *Rois*, et au xviii^e du second livre des *Paralipomènes*. Il ne faut pas le confondre avec Michée, de Morasthi, dont nous avons la prophétie, et qui vécut dans un temps postérieur.

Michée, fils de Jemla, s'était attiré l'animadversion d'Achab, qu'il reprenait sans doute de ses désordres avec trop de liberté, et auquel il n'annonçait que de fâcheux événements. Peut-être doit-on lui attribuer le trait suivant, rapporté au xx^e chapitre du troisième livre des *Rois*.

Achab venait de remporter deux grandes victoires sur Benadad, roi de Syrie ; ces deux victoires étaient l'une et l'autre miraculeuses, il ne pouvait se le dissimuler, et elles lui avaient été annoncées comme telles par

des prophètes ; cependant, au lieu de profiter de ses avantages pour délivrer enfin Israël des dangers dont le menaçait incessamment le plus remuant et le plus dangereux des ennemis de sa nation et de son culte, il s'empressa de conclure un traité d'alliance et d'amitié avec Bénadad. A cette occasion, un certain prophète dit à un autre, *frappez-moi* ; celui-ci ne le voulant pas ; le premier reprit : *un lion sera envers vous, ce que vous refusez de faire envers moi* ; et l'événement ne tarda pas à s'accomplir ; le prophète rebelle à la voix de Dieu fut dévoré quelques instants après. *Frappez-moi*, dit ensuite le même à un second ; ce dernier le frappa, et le blessa jusqu'à effusion de sang. En cet état, le prophète se couvrit le visage de poussière et courut au-devant d'Achab. *O roi*, lui dit-il, *j'étais au combat, quelqu'un m'a donné un prisonnier à garder, et m'en a rendu responsable sur la vie, ou sous peine de payer un talent d'argent ; or, tandis que je me tournais de droite et de gauche, mon prisonnier a disparu. — Vous venez de prononcer vous-même votre sentence*, lui répondit le roi. — *A ces mots, le prophète essuya le sang et la poussière de son visage, afin que le roi pût reconnaître qui il était : Voici ce que dit le Seigneur*, ajouta-t-il, *puisque vous avez laissé la vie à un homme digne de mort, votre vie payera pour sa vie, et votre peuple pour son peuple*. Achab se détourna avec l'apparence du dédain, mais il rentra furieux à Samarie.

Quoi qu'il en soit de l'identité de ce prophète que l'Écriture ne nomme pas, voici ce qui advint de ses menaces. La guerre se déclara de nouveau du côté de la Syrie, à cause de l'inexécution du traité dont il vient d'être question, car Benadad ne voulut pas rendre la ville de Ramoth de Galaad, clef des deux royaumes et objet perpétuel de litige entre eux. De cette fois, Achab fit alliance avec Josaphat, afin d'assiéger Ramoth avec des forces plus considérables ; mais avant tout, le pieux Josaphat voulut consulter le Seigneur relativement à l'issue de l'entreprise. Achab fit venir quarante prophètes qui lui promirent d'une commune voix le succès le plus complet. — *N'y a-t-il donc ici aucun prophète du Seigneur*, demanda Josaphat, *afin que nous puissions savoir de lui la vérité ?* — *Il y en a bien encore un*, répondit Achab, *par l'intermédiaire duquel nous pourrions consulter le Seigneur : savoir Michée, fils de Jemla ; mais je le hais, parce qu'il ne m'annonce jamais que des choses funestes. — N'en parlez pas ainsi*, reprit Josaphat, *et faites-le venir*. Les deux rois se placèrent sur des trônes, environnés de leurs courtisans et d'une multitude de peuple, en rase campagne, près de la porte de la ville. Sédécias, fils de Chanaana, s'était appliqué des cornes de fer, avec lesquelles il frappait de tous côtés, en disant à Achab : c'est ainsi que

(436) On cite ces deux sentences du marquis de Mazarin, chef de la justice criminelle à Naples de 1778 à 1782, et grand partisan de la physiognomonie et de la phrénologie : *Auditibus testibus pro et*

contra, visa facie et examinato capite, ad furcas damnatus. — Auditibus testibus pro et contra, reo ad denegandum obstinato, visa facie et examinato capite, non ad furcas, sed ad catenas damnatus.

vous frapperez la Syrie; les autres prophètes tenaient le même langage.

Pendant ce temps-là, le messager qui était allé chercher Michée lui disait : Tous les prophètes consultés jusqu'ici promettent au roi un heureux événement, n'allez pas les contredire. — Vive Dieu, répondit le prophète, je dirai ce que le Seigneur me mettra à la bouche. — Quand il fut arrivé, Michée, lui dit le roi, devons-nous aller ou non assiéger Ramoth de Galaad? — Allez, répondit le prophète, et soyez heureux; Dieu mettra Ramoth entre les mains du roi. — Je vous en conjure au nom du Seigneur, reprit Achab, je vous l'ordonne, dites-nous la vérité. Alors Michée reprit sérieusement : « J'ai vu tout Israël dispersé sur les montagnes, comme un troupeau qui n'a point de pasteur. Ils n'ont plus de maître, dit le Seigneur, que chacun retourne tranquillement en sa maison. » — Ne vous l'avais-je pas dit, s'écria Achab, en s'adressant à Josaphat, cet homme ne m'annonce jamais rien de bon. — Mais Michée ajouta aussitôt : — Ecoutez donc la parole du Seigneur : j'ai vu le Seigneur assis sur son trône et toute la milice des cieux rangée à sa droite et à sa gauche; et le Seigneur a dit : Qui trompera Achab, roi d'Israël, en l'engageant à assiéger Ramoth de Galaad, afin qu'il y succombe? Et les esprits ont répondu l'un une chose et l'autre une autre. Mais il s'en est trouvé un, qui s'est présenté devant le Seigneur et lui a dit : c'est moi qui le tromperai. — De quelle manière, a demandé le Seigneur? — Je sortirai, a répondu celui-ci, et je serai un esprit de mensonge dans la bouche de tous ses prophètes. — Allez, et faites cela, a dit le Seigneur, vous le tromperez, vous prévaudrez contre lui. — Ainsi donc voilà comment le Seigneur a placé l'esprit du mensonge dans la bouche de tous vos prophètes ici présents, et le Seigneur a prononcé la sentence contre vous.

Sédécias, fils de Chanaana, s'approcha alors vivement de Michée, et le souffleta, en lui disant : N'y a-t-il donc que vous seul qui possédiez l'esprit du Seigneur, et moi, m'a-t-il abandonné? — Vous le verrez, répondit

Michée, le jour où vous fuirez de chambre en chambre pour vous cacher.

Achab ordonna de jeter le prophète en prison, jusqu'à ce qu'il revint en paix après l'expédition projetée. — Si vous revenez en paix, ajouta Michée, ce n'est pas le Seigneur qui a parlé en moi; puis avec une grande énergie : « Peuples, je vous prends à témoins (437). »

L'expédition eut lieu; Achab y perdit la vie. MICHEE, de Morasthi, prophétisa pendant les règnes de Joathan, d'Achaz et d'Ezéchias, rois de Juda. Sa prophétie concerne spécialement les villes de Jérusalem et de Samarie, avec quelques légers aperçus relatifs à la captivité de soixante-dix ans, au retour de cette même captivité, aux guerres des Machabées et à l'avènement du Messie. C'est de toutes les prophéties la plus difficile à comprendre et à expliquer; l'auteur est profond comme Isaïe, concis comme Joël; son style semble n'avoir l'élévation ni de l'un ni de l'autre, mais en revanche une mystérieuse obscurité, qui se laisse difficilement pénétrer. La pensée est voilée sous des figures de langage peu accessibles à ceux qui ne sont pas familiarisés avec la langue sainte; l'antithèse y est fréquente, et toujours significative; les noms propres s'y traduisent en sarcasmes mordants; on pourrait dire qu'il y a autant de mystères que de mots. Séphoron, la demeure splendide; Saanan, l'issue; Bethsaël, le voisinage; Maroth, l'amertume; Maresa, l'héritage; Odolla, la beauté; se transforment en jauge de mots d'une cruelle et prophétique signification. Mais tous ces mystères de détail, pour ainsi dire, appartiennent aux interprètes plus qu'à nous.

Le prophète commence ainsi : *Peuples, écoutez tous; que la terre et tout ce qu'elle contient prêtent l'oreille; que le Seigneur, de son saint temple, que le Seigneur soit témoin contre vous; car voilà que le Seigneur sortira de sa demeure; il descendra, et foulera aux pieds les sommets de la terre; et les montagnes se consumeront sous ses pas, les collines liquéfiées s'écouleront comme la cire devant le feu, comme l'onde qui fuit sur une*

(437) Nuntius vero, qui ierat ut vocaret Michæam, locutus est ad eum, dicens : Ecce sermones prophetarum ore uno regi bona prædicant : sit ergo sermo tuus similis eorum, et loquere bona. Cui Michæas ait : Vivit Dominus, quia quodcumque dixerit mihi Dominus, hoc loquar. Venit itaque ad regem, et ait illi rex : Michæa, ire debemus in Ramoth Galaad ad præliandum, an cessare? Cui ille respondit : Ascende et vade prospere, et tradet eam Dominus in manus regis. Dixit autem rex ad eum : Iterum atque iterum adjuro te, ut non loquaris mihi nisi quod verum est, in nomine Domini. Et ille ait : Vidi cunctum Israel dispersum in montibus, quasi oves non habentes pastorem. Et ait Dominus : Non habent isti dominum : revertatur unusquisque in domum suam in pace. (Dixit ergo rex Israel ad Josaphat : Nunquid non dixi tibi, quia non prophetat mihi bonum, sed semper malum?) Ille vero addens, ait : Propterea audi sermonem Domini : Vidi Dominum sedentem super solium suum, et omnem exercitum cœli assistentem ei a dextris et a sinistris : et ait Dominus : Quis decipiet Achab regem Israel, ut ascendat et cadat in Ramoth Galaad? Et dixit

unus verba hujusmodi, et alius aliter. Egressus est autem spiritus, et stetit coram Domino, et ait : Ego decipiam illum. Cui locutus est Dominus : In quo? Et ille ait : Egrediar, et ero spiritus mendax in ore omnium prophetarum ejus. Et dixit Dominus : Decipies et prævalebis : egredere, et fac ita. Nunc igitur ecce dedit Dominus spiritum mendacii in ore omnium prophetarum tuorum qui hic sunt, et Dominus locutus est contra te malum. Accessit autem Sedecias filius Chanaana, et percussit Michæam in maxillam, et dixit : Mene ergo dimisit Spiritus Domini, et locutus est tibi? Et ait Michæas : Visurus es in die illa, quando ingredieris cubiculum intra cubiculum ut abscondaris. Et ait rex Israel : Tollite Michæam, et maneat apud Amon principem civitatis, et apud Joas filium Amelch. Et dicit eis : Hæc dixit rex : Mittite virum istum in carcerem, et sustentate eum pane tribulationis, et aqua angustiae, donec revertat in pace. Dixitque Michæas : Si reversus fueris in pace, non est locutus in me Dominus. Et ait : Audite populi omnes. (III Reg. xxii, 13. — Vid. II Par. xviii.)

gente; et tout cela à cause des crimes de Jacob et des péchés de la maison d'Israël. Où est le principe des crimes de Jacob; n'est-ce pas à Samarie? Où sont les hauts lieux de Juda, n'est-ce pas à Jérusalem? Je ferai de Samarie un monceau de pierres, semblable à celui qui se voit dans le champ où l'on va planter la vigne. Je ferai rouler ses édifices dans la vallée, je mettrai à nu leurs fondations. Toutes ses statues seront brisées, toutes ses richesses, consumées par les flammes, ses idoles s'en iront en poussière; tout cela était le prix de la prostitution, tout en redeviendra le salaire (438.)

Salmanasar, roi d'Assyrie, accomplit cette prophétie la neuvième année d'Osée, roi d'Israël. Samarie, prise après trois ans de siège, fut détruite de fond en comble, le pays ravagé, et les habitants, transportés dans la Médie et l'Assyrie, d'où ils ne devaient jamais revenir. (Voy. IV Reg. xvii.) C'était la sixième année du règne d'Ezéchias, roi de Juda.

Le prophète continue de la sorte: Je pleurerai sur ces malheurs, je pousserai des gémissements; je me dépouillerai de mes vêtements, je marcherai nu, mes gémissements seront semblables à ceux des dragons (439), mes plaintes à celles de l'autruche. Parce que

(438) Audite populi omnes, et attendat terra, et plenitudo ejus: et sit Dominus Deus vobis in testem, Dominus de templo sancto suo. Quia ecce Dominus egredietur de loco suo: et descendet et calcabit super excelsa terræ. Et consumentur montes subtus eum: et valles sciudentur sicut cera a facie ignis, et sicut aquæ, quæ decurrunt in præceps. In scelere Jacob omne istud, et in peccatis domus Israel, quod scelus Jacob? nonne Samaria? et quæ excelsa Judæ? nonne Jerusalem? Et ponam Samariam quasi acervum lapidum in agro cum plantatur vinea: et detraham in vallem lapides ejus, et fundamenta ejus revelabo. Et omnia sculptilia ejus concidentur, et omnes mercedes ejus comburentur igne, et omnia idola ejus ponam in perditionem: quia de mercedibus meretricis congregata sunt, et usque ad mercedem meretricis revertentur. (Mich. i, 2-7.)

(439) Ces pleurs de dragon et ces plaintes d'autruche ont singulièrement embarrassé les commentateurs et les traducteurs, qui ont vu ici des syrènes, des hibous, des cygnes, des femmes de mauvaise vie et jusqu'à des rossignols. Cependant la vérité n'était ni éloignée ni difficile à saisir. L'autruche a une voix plaintive et voilée; le crocodile, qui est le véritable dragon, pousse des gémissements qui ont passé en proverbe.

(440) Ephra, ville de la tribu de Manassé, patrie de Gédéon.

(441) Sephoron, ville célèbre de la tribu de Zabulon, capitale de la Galilée.

(442) Saanan, ville de la tribu de Nephtali, dont les habitants avaient été épargnés par Téglatphalasar lorsqu'il emmena en captivité les Israélites d'en deçà du Jourdain.

(443) Bethsaël, peut-être Beth-Sané, ou Beth-Sekia, l'une et l'autre en deçà du Jourdain.

(444) Maroth, peut-être Meroth, bourg de Galilée, du côté de l'occident.

(445) *Infirmata est in bonum... quia descendit malum in portam Jerusalem.* On ne pourrait rendre cette antithèse que par une longue phrase.

(446) Lachis, ville méridionale de la tribu de Ju-

da; son nom veut dire le lieu où l'on marche. (447) Geth, pressoir. Il y a plusieurs villes de ce nom. L'on compte, outre Geth-Semani, celles de Geth-Remmon, dans les tribus de Dan, de Manassé et d'Ephraïm. (448) Assesib, ou Acésib, du mot *Hassub*, artifice. Nous ne savons quel est le lieu désigné de la sorte. (449) Maresa, ou Morasti, dans la tribu de Juda, sur la frontière de l'Idumée. C'est la patrie de Michée. (450) Odollam, ville de la tribu de Juda, près de la mer Morte. *Usque ad Odollam veniet gloria Israel.* *Usque ad*, jusqu'au près, sans y atteindre. (451) Nous pensons qu'il doit y avoir ici *vautour*; car cet oiseau de proie a la tête sans plumes, tandis que l'aigle l'a empennée. (452) *Super hoc plangam, et ululabo: vadam spoliatus, et nudus: faciam planctum velut draconum, et luctum quasi struthionum.* Quia desperata est plaga ejus, quia venit usque ad Judam, tetigit portam populi mei usque ad Jerusalem. In Geth nolite annuntiare, lacrymis ne ploretis, in domo Pulveris pulvere vos conspergite. Et transite vobis habitatio Pulchræ, confusa ignominia: non est egressa, quæ habitat in exitu: planctum domus vicina accipiet ex vobis, quæ stetit sibi. Quia infirmata est in bonum, quæ habitat in amaritudinibus: quia descendit malum a Domino in portam Jerusalem. Tumultus quadrigæ stuporis habitanti Lachis: principium peccati est filiz Sion, quia in te inventa sunt scelera Israel. Propterea dabit emissarios super hæreditatem Geth: domus mendacii in deceptionem regibus Israel. Adhuc heredem adducam tibi quæ habitas in Maresa: usque ad Odollam veniet gloria Israel. Decalvare, et tondere super filios deliciarum tuarum: dilata calvitium tuum sicut aquila: quoniam captivi ducti sunt ex te. (Mich. i, 8-16.)

La sainte Ecriture nous ayant laissé igno-

da; son nom veut dire le lieu où l'on marche.

(447) Geth, pressoir. Il y a plusieurs villes de ce nom. L'on compte, outre Geth-Semani, celles de Geth-Remmon, dans les tribus de Dan, de Manassé et d'Ephraïm.

(448) Assesib, ou Acésib, du mot *Hassub*, artifice. Nous ne savons quel est le lieu désigné de la sorte.

(449) Maresa, ou Morasti, dans la tribu de Juda, sur la frontière de l'Idumée. C'est la patrie de Michée.

(450) Odollam, ville de la tribu de Juda, près de la mer Morte. *Usque ad Odollam veniet gloria Israel.* *Usque ad*, jusqu'au près, sans y atteindre.

(451) Nous pensons qu'il doit y avoir ici *vautour*; car cet oiseau de proie a la tête sans plumes, tandis que l'aigle l'a empennée.

(452) *Super hoc plangam, et ululabo: vadam spoliatus, et nudus: faciam planctum velut draconum, et luctum quasi struthionum.* Quia desperata est plaga ejus, quia venit usque ad Judam, tetigit portam populi mei usque ad Jerusalem. In Geth nolite annuntiare, lacrymis ne ploretis, in domo Pulveris pulvere vos conspergite. Et transite vobis habitatio Pulchræ, confusa ignominia: non est egressa, quæ habitat in exitu: planctum domus vicina accipiet ex vobis, quæ stetit sibi. Quia infirmata est in bonum, quæ habitat in amaritudinibus: quia descendit malum a Domino in portam Jerusalem. Tumultus quadrigæ stuporis habitanti Lachis: principium peccati est filiz Sion, quia in te inventa sunt scelera Israel. Propterea dabit emissarios super hæreditatem Geth: domus mendacii in deceptionem regibus Israel. Adhuc heredem adducam tibi quæ habitas in Maresa: usque ad Odollam veniet gloria Israel. Decalvare, et tondere super filios deliciarum tuarum: dilata calvitium tuum sicut aquila: quoniam captivi ducti sunt ex te. (Mich. i, 8-16.)

Il nous est impossible de traduire *de verbo ad verbum* ces sanglantes railleries, dont le sel est dans des jeux de mots qu'une traduction littérale ne rendrait pas.

rer les détails des expéditions de Salmanasar et de Sennachérib, nous ne connaissons pas la manière particulière dont chacune de ces prédictions s'accomplit; nous savons seulement que toute la Samarie ayant été conquise par le premier, les habitans furent emmenés en captivité, du moins pour la plus grande partie. Nous savons encore, d'après le témoignage de Ménandre, cité par Josèphe, que la ville de Geth fût conquise par Elulée, roi de Tyr, pendant le règne d'Ezéchias, et qu'elle appela à son secours Salmanasar, roi d'Assyrie, qui prit de là occasion de déclarer la guerre aux Tyriens, et d'assiéger la ville de Tyr. Nous savons de plus, par ce qui est rapporté au dix-huitième et au dix-neuvième chapitres du quatrième livre des Rois, que Sennachérib fit le siège de Lachis, et peut-être même s'en rendit maître; le fait n'est pas clairement indiqué. C'est la tentative de ce prince contre la ville de Jérusalem, tentative pendant laquelle l'ange exterminateur tua cent quatre-vingt-cinq mille hommes de son armée en une seule nuit, à laquelle il est fait allusion par le prophète, lorsqu'il dit que la plaie de Samarie s'étendra à Juda, et viendra jusqu'à Jérusalem. Un grand nombre de villes de Juda tombèrent en cette circonstance au pouvoir du monarque Assyrien, et toutes celles dont parle Michée furent être du nombre, parce qu'elles se trouvent ou sur la route que ce prince dut parcourir pour aller en Egypte et revenir de là à Jérusalem, ou sur les frontières de la Samarie, qui était alors en sa possession.

Le prophète annonce ensuite la double captivité d'Israël et de Juda, en punition des crimes de ces deux nations: *C'est pourquoi, dit-il, voici ce que dit le Seigneur: Je médite sur cette famille une punition; je lui imposerai un joug auquel elle ne se soustraira pas; orgueilleux, vous baisserez la tête, car les temps seront mauvais. Le jour viendra où vous serez la fable publique, et où l'on chantera avec allégresse les paroles suivantes: Mes champs sont dévastés, ma patrie est déserte, une partie de mon peuple a été livrée en échange. Quand donc s'éloignera de moi, celui qui doit revenir encore pour diviser mon héritage?... Et ne dites pas, il ne pleuvra point sur nous, nous ne serons jamais couverts de confusion;*

(453) Cette expression indiquerait-elle la date de la prophétie? Téglatphalasar avait-il déjà emmené en captivité une partie d'Israël, qu'il n'y avait plus que des restes? La prophétie aurait eu lieu entre les années 720 et 736 avant Jésus-Christ.

(454) *Idcirco hæc dicit Dominus: Ecce ego cogito super familiam istam malum: unde non auferetis colla vestra, et non ambulabitis superbi, quoniam tempus pessimum est. In die illa sumetur super vos parabola, et cantabitur canticum cum suavitate, dicentium: Depopulatione vastati sumus: pars populi mei commutata est: quomodo recedet a me, cum revertatur, qui regiones nostras dividat? Propter hoc non erit tibi mittens funiculum sortis in cœtu Domini. Ne loquamini loquentes: Non stillabit super istos, non comprehendet confusio. Dicit domus Jacob: Nunquid abbreviatus est spiritus Domini, aut tales sunt cogitationes ejus? Nonne verba mea bona sunt cum eo, qui recte graditur? Et*

car voici ce que dit le Dieu de Jacob:.... Levez-vous, allez, il n'y a plus d'aile ici pour vous... Je réunirai Jacob tout entier en un seul troupeau, je réunirai de même en un seul troupeau les restes (453) d'Israël, je les réunirai comme des brebis dans un bercail, comme des animaux dans un parc, ils feront une étrange mêlée, à cause de leur multitude. Quelqu'un les précédera pour montrer la route; ils se mettront en ordre à la porte, ils sortiront, ils iront; leur roi les précédera, et le Seigneur marchera en avant (454).

Il est impossible de tracer un tableau plus vif, plus vrai, de l'émigration d'un peuple entier, obligé de quitter en masse le sol de la patrie pour une terre étrangère, où sa place est désignée d'avance, par le doigt d'un vainqueur qui a su organiser l'exil, comme il avait su préparer la victoire. Comment se fait-il que les traducteurs les plus répandus aient si peu compris des pages si lisibles?

Vous dites, ajoute le prophète, après avoir adressé de vives réprimandes aux ministres des autels et aux chefs de la nation, vous dites que ces maux n'arriveront pas; hé! bien, moi, je vous annonce que *Sion sera labourée comme un champ, Jérusalem deviendra un monceau de pierres, et la montagne du temple, un bois de haute futaie.*

Mais l'œil du voyant se détourne rapidement de ce sombre tableau, qui se déroule sur le devant de la toile; il en aperçoit dans le lointain un plus consolant, il a vu les jours du Messie, et ses regards s'arrêtent affectueusement sur celui-ci: *Qu'est-ce donc, s'écrie-t-il? dans le lointain des jours, la montagne de la maison du Seigneur sera superposée aux autres montagnes et dominera leurs cimes; et les peuples y viendront en foule! Et de grandes nations s'empresseront et diront: Venez, gravissons la montagne du Seigneur, montons à la maison du Dieu de Jacob; il nous enseignera ses voies, nous marcherons dans ses sentiers; car la loi sortira de Sion, la parole du Seigneur viendra de Jérusalem. Dieu sera le Seigneur d'un grand nombre de peuples, il régira des nations puissantes et lointaines; et elles convertiront leurs glaives en instruments de labourage, leurs lances en hoyaux; elles ne lèveront plus l'épée*

e contrario populus meus in adversarium conserexit, desuper tunica pallium sustulisti: et eos, qui transibant suppliciter, convertisti in bellum. Mulieres populi mei ejecisti de domo deliciarum suarum: a parvulis earum tulisti laudem meam in perpetuum. Surgite, et ite, quia non habetis hic requiem: propter immunditiam ejus corrumpet putredine pessima. Utinam non essem vir habens spiritum, et mendacium potius loquerer: stillabo tibi in vinum, et in ebrietatem: et erit super quem stillatur populus iste. Congregatione congregabo Jacob totum te: in unum conducam reliquias Israel, pariter ponam illum quasi in ovili, quasi pecus in medio caularum, tumultuabuntur a multitudine hominum. Ascendet enim pandens iter ante eos: dividit, et transibit portam, et ingredietur per eam: et transibit rex eorum coram eis, et Dominus in capite eorum. (Mich. 11, 3-13.)

les uns contre les autres, elles désappren-
dront la guerre. Chacun se reposera sous sa
rigne et sous son figuier, et nul ne les trou-
blera; c'est le Seigneur, le Dieu des armées
lui-même qui l'annonce (455).

Cependant il semble que ce soit une dis-
traction, la prophète s'en fait presque un
reproche; pourquoi, s'embloit-il se dire,
m'occuperai-je ici des nations étrangères;
que chacune des nations marche au nom de
son Dieu; pour nous, nous marcherons dans
les voies du Seigneur, notre Dieu, toujours et
par de là. Puis revenant à la mission spé-
ciale qu'il est obligé de remplir envers les
enfants de Jacob, il reprend son sujet un
moment interrompu. Il va donner des con-
solutions à ceux qu'il a affligés, il va parler
de retour à ceux auxquels il vient de par-
ler d'exil. Un jour, dit le Seigneur, je ramè-
nerai celle qui est boiteuse, et je recueillerai
celle que j'avais rejetée et maltraitée; je pla-
cerai la boiteuse dans l'asile du repos, et celle
qui avait été affligée deviendra mère d'une
nation puissante, sur laquelle le Seigneur
régnera du mont de Sion, depuis lors à tou-
jours et jusque pendant l'éternité (456).

Pour bien comprendre ce passage, il faut
se souvenir que le prophète adresse la pa-
role à deux nations, dont l'une est déjà mu-
tilée, puisque tous ceux de ses membres qui
demeuraient en deçà du Jourdain, au nom-
bre de deux tribus et demie, ont été emme-
nés captifs par Tiglatphalasar. Leur sort sera
pareil quant à la captivité, mais il ne le sera
pas quant au retour. L'une, la nation juive,
reviendra par masses imposantes reprendre
possession de son territoire; l'autre restera
mutilée et boiteuse. Un grand nombre de ses
membres, le plus grand nombre peut-être,
reviendront, mais furtivement, pendant les
régnes d'Ézéchias et de Josias, à la suite de
Zorobabel et d'Esdras, Judas Machabée en
recueillera encore; mais ils ne seront reçus

(455) Audite hoc principes domus Jacob, et iudices
domus Israel: quia abominamini iudicium, et om-
nia recta pervertitis. Qui adilecatis Sion in sangui-
nibus, et Jerusalem in iniquitate. Principes ejus in
manibus iudicabant, et sacerdotes ejus in mer-
cede docebant, et prophetae ejus in pecunia divi-
nabant: et super Dominum requiescebant, dicen-
tes: Nunquid non Dominus in medio nostrum? non
veniet super nos mala. Propter hoc causa vestri,
Sion quasi ager arabitur, et Jerusalem quasi acer-
vus lapidum erit, et mons templi in excelsa silva-
rum. Et erit: In novissimo dierum erit mons do-
mus Domini preparatus in vertice montium, et sub-
limis super colles: et fluent ad eum populi. Et pro-
perabunt gentes multae, et dicent: Venite ascenda-
mus ad montem Domini, et ad domum Dei Jacob:
et docebit nos de viis suis, et ibimus in semitis
ejus: quia de Sion egredietur lex, et verbum Do-
mini de Jerusalem. Et iudicabit inter populos mul-
tos, et corripiet gentes fortes usque in longinquum:
et concident gladios suos in vomeres, et hastas suas
in ligones: non sumet gens adversus gentem gla-
dium: et non discent ultra belligerare. Et sedebit
vir subtus vitem suam, et subtus ficum suam, et
non erit qui deterreat quia os Domini exercituum
locutum est. (Mich. iii, 9-12; iv, 1-4.)

(456) Quia omnes populi ambulabunt unusquis-
que in nomine Domini sui: nos autem ambulabi-

que par grâce, pour ainsi dire, comme des
invalides auxquels on accorde un secours,
un lieu de repos. Il y aura de nouveau une
nation juive, qui redeviendra puissante, mais
il n'y aura plus de maison d'Israël.

Le prophète continue, en s'adressant de
cette fois à la maison de David: *Et vous, nuu-
geuse tour du pasteur de la fille de Sion, la
souveraineté vous reviendra, oui la souve-
raineté tout entière, le sceptre de la fille de
Jérusalem.*

*Mais pourquoi donc maintenant vous tor-
dez-vous dans les convulsions de la douleur;
est-ce que votre roi est mort; est-ce que vos
magistrats sont morts; vous éprouvez des dou-
leurs semblables aux douleurs de l'enfant:-
ment? Souffrez, fille de Sion, et tordez-vous
dans les douleurs de l'enfantement, car vous
allez partir pour l'exil, pour la terre étran-
gère, vous irez jusqu'à Babylone: c'est là que
vous serez délivrée; le Seigneur vous arra-
chera des mains de vos ennemis. Maintenant
un grand nombre de nations se réunissent
contre vous, et crient, qu'elle soit lapidée, et
que Sion expire sous nos yeux. Mais elles ne
pénétrant pas la pensée du Seigneur, et ne
sont pas initiées à ses conseils: c'est l'herbe
des champs qu'il entasse en monceau. Levez-
vous, fille de Sion, triturez; je vous arme-
rai de cornes de fer, je vous donnerai des on-
gles d'airain; vous broierez de grands peuples,
vous offrirez leurs dépouilles en holocauste
au Seigneur, et leurs armes en trophées au
Seigneur de l'univers (457).*

A six siècles de là, Judas Machabée devait
entendre cet appel et y répondre.

Quant au jour présent, ajoute le prophète,
avec une locution proverbiale des plus in-
jurieuses, quant au jour présent, tu vas être
détastée, fille de voleur; déjà le siège est com-
mencé, la verge s'abaissera sur le visage du
chef d'Israël (458).

Mais l'image du Messie lui apparaît comme

mus in nomine Domini Dei nostri in æternum et
ultra: In die illa, dicit Dominus, congregabo clau-
dicantem: et eam, quam eieceram, colligam; et
quam affixeram: et ponam claudicantem in reli-
quias: et eam quæ laboraverat, in gentem robus-
tam: et regnabit Dominus super eos in monte
Sion, ex hoc nunc et usque in æternum. (Mich. iv,
5-7.)

(457) Et in turris gregis nebulosa filia Sion ve-
nieat ad te veniet: et veniet potestas prima, regnum
filia Jerusalem nunc quare mœrore contraheris;
nunquid rex non est tibi, aut consiliarius tuus pe-
riit, quia comprehendit te dolor sicut parturientem.
Dole, et satage, filia Sion, quasi parturiens: quia
nunc egredieris de civitate, et habitabis in regione,
et venies usque ad Babylonem: ibi liberaberis, ibi
redimet te Dominus de manu inimicorum tuorum.
Et nunc congregatae sunt super te gentes multae,
quæ dicunt: Lapidetur: et aspiciat in Sion oculus
noster. Ipsi autem non cognoverunt cogitationes
Domini, et non intellexerunt consilium ejus: quia
congregavit eos quasi fenum areæ. Surge, et tri-
tura, filia Sion: quia cornu tuum ponam ferrum,
et ungulas tuas ponam aereas: et comminues popu-
los multos, et interficies Domino rapinas eorum, et
fortitudinem eorum Domino universe terræ. (Mich.
iv, 8-13.)

(458) Nunc vastaberis, filia latronis: obsidionem

la plus puissante et la plus douce des consolations. Le Messie ! tel était en effet le terme auquel devaient aboutir tant d'événements, le but vers lequel ils étaient dirigés, la réalité dont ils étaient la figure. Jérusalem détruite pour un moment par les Assyriens, annonçait Jérusalem détruite à toujours par les Romains ; Israël et Juda dispersés pour soixante-dix ans à cause de leurs péchés, annonçaient Israël et Juda dispersés pour toujours à cause de leur iniquité envers le Messie. Zorobabel, Esdras, Néhémie, restaurateurs de leur peuple, Juda Machabée, le sauveur d'Israël, mourant pour la patrie qu'il a si tendrement aimée, ne devaient être que des figures du Messie. Comment donc l'œil du voyant aurait-il été assez obscurci, pour ne pas apercevoir ce mystère à travers le voile de l'avenir. Aussi passe-t-il sans transition du sac de Jérusalem à la naissance du Messie. Et toi, s'écrie-t-il, dans son enthousiasme. *Et toi, Bethléem Ephrata, tu es la plus petite au milieu de l'innombrable Juda ; mais de toi sortira le dominateur en Israël, celui dont la génération est dès le commencement, dès l'éternité. C'est à cause de son avènement, que le Seigneur prendra patience sur ceux-ci, jusqu'au temps où celle qui doit enfanter aura enfanté, et où Israël aura converti à sa foi le reste de ses frères. Il sera inébranlable, il régnera dans la force du Seigneur, dans la sublimité du nom du Seigneur, son Dieu ; et ceux-ci se convertiront, parce que son nom doit être glorifié jusqu'aux extrémités de la terre. Il sera la paix. Alors, si l'Assyrien envahit notre territoire, si son pied foule le seuil de nos maisons, nous susciterons contre lui sept bergers et huit hommes d'élite (459), et ils conquerront l'Assyrie par la force du glaive, et la terre de Nemrod avec ses propres lances. Il se trouvera qui nous délivre de l'Assyrien, s'il envahit notre territoire, s'il foule de son pied le seuil de nos maisons (460).*

Après avoir ainsi laissé entrevoir la gloire immense dont la naissance du Messie couronnera Israël comme d'une auréole, après avoir montré dans les mains du Désiré des nations le sceptre du monde, mais un scép-

tre pacifique, le prophète revient sur ses pas, afin de parler d'un autre état de prospérité, de gloire et de paix pour Israël, mais de cette prospérité purement temporelle et toute figurative, dans laquelle l'épée de Judas Machabée l'établira après les plus terribles luttes. Ensuite, reculant encore de quelques pas, il revient jusqu'à la ruine prochaine d'Israël, qui est l'objet spécial de la prophétie.

Et les restes de Jacob seront au milieu des plus grands peuples, comme la rosée du Seigneur, comme les gouttes de rosée à l'extrémité de l'herbe que le pied de l'homme ne foule point, dans le champ qui n'appartient à aucun des enfants des hommes. Et les restes de Jacob parmi les nations, au milieu des peuples nombreux, seront comme le lion au milieu des haras dans la forêt, comme le lionceau au milieu des troupeaux de brebis : il passe, il foule aux pieds, il déchire, et personne ne lui ravit sa proie. Votre main se lèvera sur vos ennemis, et tous vos ennemis seront anéantis.

Mais en ce jour-ci, dit le Seigneur, je vais vous dérober vos coursiers et briser vos chariots ; je vais saccager vos villes, détruire vos munitions, enlever les maléfices d'entre vos mains, il n'y aura plus de devins parmi vous. Je vais briser à vos yeux vos idoles et vos statues ; vous n'adorez pas plus longtemps l'ouvrage de vos mains. Je vais arracher vos bois idolâtriques et renverser vos cités. Je vais accomplir en face de tous les peuples une œuvre de colère et d'indignation, telle qu'ils n'en ont jamais entendu raconter (461).

Le reste de la prophétie est consacré à démontrer aux Israélites que la cause de leurs malheurs est dans leurs iniquités et spécialement dans leur idolâtrie. Mais après ces reproches, si justement mérités, et après des assurances si positives de la colère de Dieu, qui n'attend plus que le moment d'éclater, le prophète entrevoit la pénitence et les larmes des coupables ; aussi leur promet-il de nouveau les miséricordes du Seigneur, et un heureux rétablissement dans cette patrie, objet de tout leur amour.

Mais j'élèverai, dit-il, mes yeux vers le

posuerunt super nos. in virga percussit maxillam iudicis Israel : et tu Bethléem Ephrata, parvulus es in millibus Juda : ex te mihi egredietur qui sit dominator in Israel, et egressus ejus ab initio, a diebus æternitatis. (Mich. v, 1-2.)

(459) Nous croyons que cette locution est proverbiale, et que tout ce passage fait allusion à quelques sots discours de la multitude, à quelque fantaisie des Israélites contre les Assyriens.

(460) Propter hoc dabit eos usque ad tempus, in quo parturient pariet : et reliquæ fratrum ejus convertentur ad filios Israël. Et stabit, et pascet in fortitudine Domini, in sublimitate nominis Domini Dei sui : et convertentur, quia nunc magnificabitur usque ad terminos terræ. Et erit iste pax : cum venerit Assyrius in terram nostram, et quando calcaverit in domibus nostris, et suscitabimus super eum septem pastores, et octo primates homines. Et pascent terram Assur in gladio, et terram Nemrod in lanceis ejus : et liberabit ab Assur cum venerit in terram nostram, et cum calcaverit in finibus nostris.

(Mich. v, 3-69.)

(461) Et erunt reliquæ Jacob in medio populorum multorum quasi ros a Domino, et quasi stillæ super herbam, quæ non expectat virum, et non præstolatur filios hominum. Et erunt reliquæ Jacob in gentibus in medio populorum multorum, quasi leo in jumentis silvarum, et quasi catulus leonis in gregibus pecorum : qui cum transierit, et conculcaverit, et ceperit, non est qui eruat. Exaltabitur manus tua super hostes tuos, et omnes inimici tui interibunt. Et erit in die illa, dicit Dominus. Auferam equos tuos de medio tui, et disperdam quadrigas tuas. Et perdam civitates terræ tuæ, et destruiam omnes munitiones tuas, et auferam maleficia de manu tua, et divinationes non erunt in te. Et perire faciam sculptilia tua, et statuas tuas de medio tui ; et non adorabis ultra opera manuum tuarum. Et evellam lucos tuos de medio tui, et conteram civitates tuas. Et faciam in furore et indignatione ultionem in omnibus gentibus, quæ non audierunt. (Mich. v, 7-14.)

Seigneur, j'attendrai le Dieu mon Sauveur ; mon Dieu m'exaucera. Ne vous réjouissez pas de mon malheur, ô mon ennemie, si j'ai succombé, je me relèverai ; si je suis plongée dans les ténèbres, le Seigneur est ma lumière. Je supporterai la colère du Seigneur, parce que j'ai péché contre lui, jusqu'à ce qu'il ait jugé ma cause, et accompli son jugement ; mais il me rappellera à la lumière, et je contemplerai sa justice. Mon ennemie le verra, et elle en sera couverte de confusion, celle qui me dit, où est le Seigneur, ton Dieu ? Mes yeux la verront elle-même foulée aux pieds comme la boue des places publiques. Le jour viendra où vos murs seront relevés, en ce jour vous serez libre. En ce jour vos enfants vous reviendront de l'Assyrie ; ils s'établiront dans vos villes fortifiées, ils s'étendront des villes jusqu'au fleuve, d'une mer à l'autre, d'une montagne à l'autre montagne... Les nations le verront, et seront couvertes d'une confusion plus grande encore que leur puissance ; elles se mettront la main sur la bouche, et demeureront assourdis. Elles ramperont sur la poussière comme des serpents, et se cacheront éperdues comme les reptiles dans leurs demeures souterraines (462).

S'il était nécessaire de prouver l'authenticité de la prophétie de Michée, il suffirait de citer ce passage de Jérémie : *Michée de Morasthi prophétisa du temps d'Ezéchias, roi de Juda, et il dit en présence de tout le peuple de Juda : Voici ce que dit le Seigneur des armées, Sion sera labourée comme un champ, Jérusalem deviendra un monceau de pierres, et la montagne du temple un bois de haute futaie ; Ezéchias, roi de Juda, et le peuple de Juda le condamneront-ils donc à la mort ? Non, ils craignirent le Seigneur, ils implorèrent sa miséricorde, et le Seigneur n'accomplit pas ses menaces envers eux* (463).

L'évangéliste saint Matthieu cite également la prophétie de Michée, et en rapporte un autre passage, celui qui est relatif à la naissance du Messie dans la ville de Beth-

léem. Lors donc que Jésus, dit-il, eut pris naissance à Bethléem de Juda, au temps du roi Hérode, voilà que des mages vinrent de l'Orient à Jérusalem en disant : — Où est le roi des Juifs, qui vient de naître ? Car nous avons vu son étoile en Orient, et nous venons l'adorer. Ce que le roi Hérode entendant, il en fut troublé, et toute la ville de Jérusalem avec lui ; il rassembla donc tous les princes des prêtres et les scribes du peuple, pour leur demander où le Christ devait naître. Ceux-ci lui répondirent à Bethléem de Juda, car il est écrit par le prophète : *Et toi Bethléem dans la terre de Juda, tu n'es pas la plus petite entre les principales villes de Juda, car de toi sortira le chef qui gouvernera mon peuple d'Israël* (464).

On remarque dans cette citation deux différences avec le texte du prophète ; celui-ci avait dit Bethléem Ephrata, mais Bethléem Ephrata, ou l'abondante, est la même que Bethléem de Juda ; on la surnommait ainsi pour la distinguer de Bethléem dans la tribu de Zabulon. La seconde différence est plus apparente, cependant elle n'est également qu'apparente. Michée avait dit : Tu es la plus petite au milieu de l'innombrable Juda, mais de toi sortira le dominateur en Israël ; *parvulus es in millibus Juda : ex te mihi egredietur qui sit dominator in Israel* ; et l'évangéliste lui fait dire, tu n'es pas la plus petite parmi les principales villes de Juda ; car de toi sortira le chef qui gouvernera mon peuple d'Israël ; *nequaquam minima es in principibus Juda : ex te enim exiet dux qui regat populum meum Israel*. C'est une différence de construction grammaticale résultant de l'emploi des deux conjonctions *car* et *mais* ; la pensée n'en reste pas moins la même, et tout s'explique par la différence des langues que saint Jérôme avait à traduire. Il traduisait Michée de l'hébreu en latin, et saint Matthieu, du grec en latin ; or, cette dernière traduction était déjà la seconde, puisque saint Matthieu avait été traduit du syriaque en

(462) Ego autem ad Dominum aspiciam : expectabo Deum salvatorem meum : audivit me Deus meus. Ne læteris, inimica mea, super me, quia cecidi : consurgam, eum sedero in tenebris, Dominus lex mea est. Iram Domini portabo, quoniam peccavi ei, donec causam meam judicet, et faciat iudicium meum : educet me in lucem, videbo justitiam ejus. Et aspiciet inimica mea, et operietur confusione, quæ dicit ad me : Ubi est Dominus Deus tuus ? Oculi mei videbunt in eam : nunc erit in calcationem ut lutum platearum. Dies, ut ædificentur maceræ tuæ : in die illa longe fiet lex. In die illa et usque ad te veniet de Assur, et usque ad civitates munitas. et a civitatibus munitis usque ad flumen, et ad mare de mari, et ad montem de monte. Et terra erit in desolationem propter habitatores suos, et propter fructum cogitationum eorum. Pasce populum tuum in virga tua, gregem hereditatis tuæ, habitantes solos in saltu, in medio Carmeli : pascentur Basan et Galaad juxta dies antiquos. Secundum dies egressionis tuæ de terra Egypti ostendam ei mirabilia. Videbunt gentes, et confundentur super omni fortitudine sua : ponent manum super os, aures eorum surde erunt. Lingrent pulverem sicut serpentes, velut reptilia terræ vertentur in ædibus suis : Dominum Deum

nostrum formidabunt, et timebunt te. (*Mich.* vii, 7-17.)

(463) Michæas de Morasthi fuit propheta in diebus Ezechie regis Juda, et ait ad omnem populum Juda, dicens : Hæc dicit Dominus exercituum : Sion quasi ager arabitur : et Jerusalem in acervum lapidum erit : et mons domus in excelsa silvarum. Nunquid morte condemnavit eum Ezechias rex Juda, et omnis Juda ? nunquid non timeverunt Dominum, et deprecati sunt faciem Domini : et pœnituit Dominum mali, quod locutus fuerat adversum eos ? Itaque nos facinus malum grande contra animas nostras. (*Jer.* xxvi, 18-19.)

(464) Cum ergo natus esset Jesus in Bethleem Juda in diebus Herodis regis, ecce magi ab Oriente venerunt Jerosolymam. Dicentes : Ubi est qui natus est rex Judæorum ? vidimus enim stellam ejus in Oriente, et venimus adorare eum. Audiens autem Herodes rex turbatus est, et omnis Jerosolyma cum illo. Et congregans omnes principes sacerdotum, et scribas populi, sciscitabatur ab eis ubi Christus nasceretur. At illi dixerunt ei : In Bethleem Judæ : Sic enim scriptum est per Prophetam : Et tu Bethleem terra Juda, nequaquam minima es in principibus Juda : ex te enim exiet dux, qui regat populum meum Israel (*Matth.* ii, 1-6.)

langue grecque. Il est dès lors facile de s'expliquer comment, après deux transformations successives, une pensée a pu se trouver revêtue d'expressions différentes, en restant la même.

Les deux derniers chapitres de la prophétie de Michée sont écrits avec une grande élévation de style et de pensée. Sous l'apparence de la captivité des soixante-dix ans et du rétablissement de la nation juive qu'ils annoncent, c'est en réalité la dispersion finale des enfants de Jacob et l'établissement de l'Eglise chrétienne qu'ils concernent; on pourrait peut-être ajouter, et la conversion future du peuple juif à la loi de l'Evangile. Ils contiennent en effet un grand nombre d'expressions qui ne peuvent s'entendre complètement et être justes que dans ce sens. Lors, par exemple, que le prophète dit : *Qu'offrirai-je au Seigneur qui soit digne de lui? Courberai-je le genou devant le Dieu très-haut? Lui présenterai-je des holocaustes et des veaux d'une année? Est-ce que le Seigneur se laisserait apaiser par l'offrande de milliers d'agneaux, et par celle de beaucoup de milliers de boucs engraisés? Est-ce que je donnerai mon premier né pour effacer mon crime, et le fruit de mes entrailles pour effacer le péché de mon âme? Je vais vous dire, ô homme, ce qui convient, et ce que le Seigneur attend de vous : accomplissez la justice, aimez la miséricorde, et observez avec sollicitude la loi de votre Dieu* (465).

En voyant cette malheureuse nation s'obstiner depuis deux mille ans à manipuler l'or et l'argent, si l'on pouvait employer cette expression, dans tous les lieux du monde et avec une ardeur sans pareille, de telle sorte que tous les trésors de l'univers ont dû lui passer par les mains, sans cependant pouvoir l'enrichir, sauf deux ou trois exemples individuels, qui ne subsisteront pas longtemps, si l'avenir répond au passé, en la voyant humiliée au milieu de tous les peuples; ne fait-on pas malgré soi à son état présent l'application des paroles suivantes : *Vous mangerez sans pouvoir vous rassasier; l'humiliation fixera sa demeure parmi vous; vous saisirez sans pouvoir conserver, et ce que vous aurez conservé, je le livrerai au glaive. Vous sèmeriez et vous ne moissonneriez pas; d'autres goûteront le vin et s'oindront avec l'huile que vous aurez pressurée* (466).

Parmi les passages que nous avons rapportés, plusieurs ne s'appliquent-ils pas beau-

(465) Quid dignum offeram Domino? curvabo genu Deo excelso? nunquid offeram ei holocaustata, et vitulos anniculos? Nunquid placari potest Dominus in millibus arietum, aut in multis millibus hircorum pinguium? nunquid dabo primogenitum meum pro scelere meo, fructum ventris mei pro peccato animæ meæ? Indicabo tibi, o homo, quid sit bonum, et quid Dominus requirat a te: Utique facere iudicium, et diligere misericordiam, et sollicitum ambulare cum Deo tuo. Vox Domini ad civitatem clamat, et salus erit timentibus nomen tuum: Audite tribus, et quis approbabit illud? (*Mich.* vi, 6-9.)

(466) Et ego ergo cœpi percutere te perditione super peccatis tuis. Tu comedes, et non satura-

coup mieux à l'Eglise chrétienne qu'à la Synagogue? Mais que dire surtout de ces dernières paroles qui terminent la prophétie : *« Notre Dieu reviendra à nous, et il aura pitié de nous; il nous déchargera de nos iniquités, et il jettera tous nos péchés au fond de la mer. Seigneur, vous manifesterez la vérité à Jacob, vous accorderez la miséricorde à Abraham, comme vous l'avez juré à nos pères dès les jours anciens* (467).

Sozomène dit que le tombeau du prophète Michée fut révélé à Zébenne, évêque d'Eléuthéropolis, sous l'empire de Théodose le Grand; il nomme le lieu Beretsate, mais on ignore quel il est.

MIGNÉ (Apparition de la croix à). C'était le 17 décembre 1826, à cinq heures du soir; on célébrait à Migné, village de deux mille habitants, du diocèse de Poitiers, près de cette ville, du côté du nord, la clôture du jubilé publié par le Pape Léon IX. La retraite finale avait été prêchée par les abbés Pasquier, curé de Saint-Porchaire de Poitiers, et Marsault, aumônier du collège royal de la même ville; une croix venait d'être plantée, l'abbé Marsault, placé sur les degrés du Calvaire, entretenait les spectateurs, au nombre d'environ trois mille, de l'apparition de la croix à Constantin, lorsqu'il s'aperçut que tous les regards le quittaient pour se diriger vers un point de l'espace; il y porta lui-même les siens, et demeura stupéfait. Une croix lumineuse, de la couleur de la plus pure flamme d'une bougie ou du fer rougi au blanc, d'environ cent quarante pieds de longueur sur soixante-quinze d'envergure et quatre de largeur, placée à cent ou cent cinquante pieds de hauteur, posée horizontalement sur le cimetière, la tête au couchant, le pied vertical au pignon de l'église, parfaitement tranchée dans tous ses contours, se détachait sur un ciel bleu et pur après une journée pluvieuse, comme les ciels d'hiver qu'aucun nuage ne voile plus, et qu'aucune exhalaison ne trouble pas. On mesura les dimensions en se plaçant en différents lieux du cimetière, d'où elle apparaissait perpendiculaire ou oblique, et son élévation, en montant sur les rochers qui dominant le village de cent pieds de hauteur. Ce spectacle dura une demi-heure. et la croix s'effaça, non point en se perdant au milieu des ténèbres de la nuit ou en se diminuant de lumière, mais en se rattachant peu à peu, en se fondant pour ainsi dire,

beris : et humiliatio tua in medio tui : et apprehendes, et non salvabis : et quos salvaveris, in gladium dabo. Tu seminabis, et non metes : tu calcabis olivam, et non ungeris oleo, et mustum et non bibes vinum. (*Mich.* vi, 13-15.)

(467) Quis Deus similis tui, qui auferis iniquitatem, et transis peccatum reliquiarum hereditatis tuæ : non immittet ultra furorem suum, quoniam volens misericordiam est. Revertetur, et miserabitur nostri : deponet iniquitates nostras, et projiciet in profundum maris omnia peccata nostra : Dabis veritatem Jacob, misericordiam Abraham : quæ jurasti patribus nostris a diebus antiquis. (*Mich.* vii, 18-20.)

comme un métal, à commencer par le pied.

Dire si l'impression fut grande, unanime, les conversions nombreuses, on le supposera sans peine. Le village, fort peu religieux jusque-là, fut regagné à la religion.

Le miracle était si grand, si patent, qu'il ne vint à la pensée de personne de le contester ou d'en certifier les détails. Cependant l'évêque, en ayant ouï parler, demanda aux deux prédicateurs de la retraite une relation écrite. Le 22 décembre ils revinrent à Migné, se rendirent compte de nouveau de tout ce qui s'était passé et dressèrent un procès-verbal, qu'ils firent signer par quarante personnes choisies parmi les notables du village. L'évêque nomma ensuite une commission de cinq membres, dont deux ecclésiastiques seulement, à laquelle s'adjoignit le professeur de physique du collège royal, qui était protestant. La commission se rendit à Migné le 16 janvier; elle tint cinq séances d'enquêtes; toutes les dépositions furent conformes.

Cependant, afin de procéder avec une grande maturité, l'évêque, Jean-Baptiste de Bouillé, laissa le temps à la première émotion de se calmer, aux opinions de se produire, et nomma ensuite une seconde commission pour faire une contre-enquête. Les premiers témoignages ne reçurent aucun démenti. Il fit alors part du miracle au Souverain Pontife, et lui adressa les documents authentiques qui en contenaient la preuve. Léon XII lui répondit par un bref à la date du 18 avril 1827, dans lequel il en proclamait la réalité d'après son propre jugement à lui-même. Un second bref analogue, rendu sur le jugement de la sacrée congrégation chargée de ces sortes de causes, à la date du 18 août, ordonna une fête commémorative, et la fixa au troisième dimanche de l'Avent de chaque année. Le Souverain Pontife y avait joint une parcelle du bois de la vraie croix, pour être exposée en l'église de Migné, avec indulgence en faveur de ceux qui iraient l'adorer. Les habitants avait décidé d'enthousiasme le prolongement de leur église en forme de croix dans le sens où la croix miraculeuse était apparue.

Enfin l'évêque de Poitiers publia un mandement à la date du 18 novembre 1827, dans lequel il apposait le cachet de l'authenticité à tous les faits qui viennent d'être relatés : « Il était de notre devoir, disait-il, nos très-chers frères, de conserver le souvenir d'un miracle si glorieux pour ce diocèse et si consolant pour la France; nous avons pris les moyens les plus propres à lui assurer cette immortalité que la religion imprime à ses œuvres. Le prolongement de l'église de Migné, qui doit représenter une croix, le nom de Sainte-Croix que portera désormais cette église, la solennité qui sera célébrée chaque année dans cette paroisse,

et qui sera fixée par une ordonnance spéciale au troisième dimanche de l'Avent, la relique divine, présent précieux du chef de l'Eglise, qui sera exposée ce jour-là à l'adoration des peuples, l'indulgence accordée par le Saint-Siège, tout doit soustraire ce mémorable événement aux outrages du temps, et le transmettre de génération en génération à la postérité la plus reculée: »

« Nous avons pris et attendu, avait dit le même prélat, en ordonnant de chanter un *Te Deum* dans tout le diocèse de Poitiers à l'occasion de cet événement, nous avons pris et attendu les observations des savants qui font une étude spéciale des lois de la nature, et l'avis des hommes pieux et éclairés... Tous ont affirmé que l'apparition présentait à leurs yeux un spectacle nouveau, dont l'histoire des météores lumineux n'offrit jamais un seul exemple.

« Quelques ennemis de la religion de nos pères ont fait entendre des blasphèmes; mais au milieu de leurs railleries indécentes et de leurs dérisions sacrilèges, on ne trouve aucune objection sérieuse, aucune explication naturelle du prodige.

« L'aveu des savants chrétiens et le silence des savants que l'opinion publique met au rang des incrédules nous ont affermi dans la pensée que l'apparition de la croix, qui a rendu Migné à jamais célèbre, ne saurait être mise au nombre des phénomènes qui étonnent le vulgaire, mais dont les causes sont connues. »

Les évêques de Chartres et de Gap signalèrent ce même événement à leurs diocésains dans leurs mandements pour le Carême de 1828. Il retentit par toute la France; les journaux religieux, le *Médiateur*, le *Mémorial-Catholique*, la *Quotidienne*, l'*Ami de la Religion* en parlèrent en forts bons termes (468); le *Constitutionnel*, le *Courrier français*, le *Journal du Commerce* osèrent seuls en plaisanter (469), et c'est à cela, sans doute que l'évêque de Poitiers avait entendu faire allusion dans son mandement.

Quelques beaux esprits du lieu, qui n'avaient rien vu, parlèrent de halos et de fantasmagorie, sans savoir la signification de ces termes, qui ne pouvaient convenir au phénomène. Un certain abbé de la Neuville, ancien grand vicaire de Dax, et alors fondateur d'une église anticoncordataire à Paris, l'attaqua dans deux pamphlets, dont l'un contient des chicanes sur les dimensions de la croix, et l'autre tend à prouver que ce n'était pas une croix mais un cerf-volant. Ce miracle contrariait fort ses idées schismatiques, ainsi qu'il en fit l'aveu dans une lettre à Charles X, en date du 30 octobre 1827, et voici de quelle manière : Selon lui, il ne pouvait plus se faire de miracles dans l'Eglise, depuis qu'elle était hors des voies de la vérité; et elle était hors de ces mêmes

(468) Voy. le *Médiateur*, 2^e année n° 7; le *Mémorial*, 4^e année p. 243; la *Quotidienne*, 9 avril 1827; l'*Ami de la Religion*, 24 février et 10 octobre 1827; 24 et 29 novembre 1828.

(469) Voy. le *Constitutionnel*, 25 février 1827; le *Courrier français*, 26 février 1827; le *Journal du Commerce*, 29 mars 1827.

voies, depuis que son chef, le vénérable Pie VII, avait sacré l'empereur Napoléon. Le miracle de Migné n'a jamais été attaqué d'une manière plus sérieuse (470.)

MIL SEPT CENT QUATRE-VINGT-NEUF. (Prophétie astrologique qui s'y rapporte.) Dès le x^e siècle, Albumasar avait calculé que l'année mil sept cent quatre-vingt-neuf serait féconde en révolutions sociales, à cause de l'une des grandes conjonctions de Saturne (471). L'astrologie est vanité, erreur, mensonge, tout ce que vous voudrez; mais enfin voilà une prédiction d'une authenticité irrécusable. Le cardinal Pierre d'Ailly, le plus savant astronome de son siècle, et aussi passablement astrologue, disait à son tour en 1454, parlant de la même année 1789 : Si le monde dure jusqu'alors, il y aura de grandes et nombreuses vicissitudes, et des révolutions étonnantes, principalement dans les lois. C'est sans doute la même prédiction, car le savant cardinal n'ignorait rien de ce qui s'apprenait alors, et Albumazar avait un grand crédit. Pierre Turrel, philosophe et astrologue, recteur des écoles de Dijon, disait dans son livre intitulé *Le Période, c'est-à-dire la fin du monde, contenant la disposition des choses terrestres par la vertu et influence des corps célestes*, imprimé à Dijon en 1531 : « Laissons temps à plus parler des choses faites, et que on fait que quasi tous les hommes savent, se ils ne sont ignorants, et parlons de la huitième maxime, et merveilleuse conjonction que les astrologues disent estre faite enuiron les ans de Nostre-Seigneur mil sept cent octante neuf, avec dix révolutions saturnelles; et oultre vingt cinq ans après sera la quatrième et dernière station de l'altitudinaire firmament. Toutes ces choses considérées et calculées, concluent les astrologues que si le monde jusque-là dure, qu'est à Dieu tout seul cogneu, de très-grandes et admirables mutations et alterations seront au monde, mesmement des sectes et des lois. Et la raison est : car alors avec les révolutions saturnelles, sera la conuersion et réuolution du supérieur ciel firmament par laquelle les choses deuant dictes et mutations de sectes, les astrologues concluent que par aduétudes et enuiron les temps deuant dictz l'Antechrist avec sa loy et damnable secte à la loy des chrestiens controuindra. Et combien que ce ne soit point de son aduenement temps déterminé, et humaine certitude n'en puet estre cogneue, toutefois en parlant indéterminément, peult estre probable suspicion, et vraye semblable coniecture que dans les temps des susdictes viendra l'Antechrist, veu que, selon iceulx astrologues, après Mahomet doit uenir un homme puissant, lequel constituera une loy deshonneste, menteuse et magique, pour ce, par semblable induction, on peult opiner que, après la secte de Mahomet, ne uendra point d'autres que celle de l'Antechrist. »

Richard Roussat, chanoine de Langres, dit

(470) Voy. *La croix de Migné vengée*, par l'abbé VAINDS; Paris Rusand, 1829, in-8.

à son tour, dans sa *Rhapsodie de l'Etat et mutation des temps, prouuant par auctoritez de l'Escripture sainte et par raisons astrologales la fin du monde estre prochain*, imprimée à Lyon en 1550, page 86 : « Maintenant ie dis que nous sommes en l'instant et approchons de la future renocation du monde, enuiron deux cent quarante trois ans, selon la commune supputation des historiographes, en prenant à la date de la compilation de ce présent traicté. »

1550 et 243 donnent l'année 1793. Ceci ne manque pas d'être digne de remarque. Le même auteur ajoute à la page 162 : « Venons à parler de la grande et merueilleuse conjonction que messieurs les astrologues disent estre à uenir enuiron les ans de Nostre-Seigneur mil sept cent octante et neuf, avec dix réuolutions saturnales, et oultre enuiron uingt-cinq ans après, (1813), sera la quatrième et dernière station de l'altitudinaire firmament. Toutes ces choses imaginées et calculées, concluent les astrologues susdicts, que si le monde jusques à ce et à tel terme dure, qui est à Dieu seul cogneu, de très-grandes, merueilleuses et espouuantes mutations et alterations seront en cestuy universel monde, mesmement quant aux sectes et lois. »

Cette prédiction fut remarquée dans le temps où elle parut sous cette dernière forme, car Antoine Couillard, sieur du Pavillon, en parle dans ses *Contredicts*, imprimés à Paris, chez Langelier, en 1560. « Il courait, dit-il, une prophétie par laquelle le monde planétaire, emblème du monde politique ou social, était menacé d'une immense révolution, qui commencerait en 1789, dont l'effet serait arrêté ou détruit vingt-cinq ans après. »

Trois dates ressortent de tout ceci : 1789, 1793 et 1813 ou 14. Albumazar, auteur de la prédiction, était-il donc prophète, ou ses successeurs? Nullement, car on ajoute que ce temps serait celui de l'Antechrist. Les prédictions astrologiques auraient donc un certain degré de probabilité, et dans ce cas la position des corps célestes influerait donc sur les événements de ce monde, de sorte que ce qui manquerait pour en déduire de justes conséquences ne serait pas le fond, mais la méthode. Heureusement que d'un fait particulier, quelque merveilleux et bien constaté qu'il soit, on ne peut pas tirer une conclusion générale; autrement où irions-nous?

MIRACLES (Don des). Moïse et Josué ne laissèrent pas d'héritiers de leur pouvoir surnaturel. Elie n'en laissa qu'un : savoir, son disciple Elisée. Mais il ne devait pas en être du maître de la maison comme des serviteurs : le fils du père de famille avait sur l'héritage des droits qui n'appartenaient à aucun des économes venus avant lui. Jésus-Christ conféra donc à ses disciples le pouvoir dont il était lui-même le principe, ce

(471) ALBUMAZAR, *De Magnis Conjunctionibus*, tract. II, different. 8.

pouvoir qui faisait partie essentielle du don parfait descendant du père des lumières, le don de commander à la nature et d'opérer des miracles.

Il n'eut pas plutôt choisi les douze apôtres, pour être ses coopérateurs et ses remplaçants immédiats sur la terre, qu'il leur conféra ce pouvoir : le pouvoir de chasser les esprits immondes, et de guérir toutes les langueurs et toutes les infirmités : *Dedit illis potestatem spirituum immundorum, ut ejicerent eos, et curarent omnem languorem, et omnem infirmitatem* (472). — *Guérissez les malades, leur dit-il, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons, et donnez gratuitement ce que vous recevez gratuitement.*

Un jour que le même Sauveur avait desséché d'une seule parole un figuier plein de séve le matin et couvert d'un feuillage luxuriant, il dit encore à ses apôtres : *En vérité, si vous avez une foi ferme, vous opérerez des miracles pareils, non-seulement envers un figuier, mais même envers cette montagne, à laquelle vous ne pourrez pas dire : Jette-toi dans la mer, sans qu'elle ne s'y précipite aussitôt* (473).

Lorsqu'il leur confia la mission spéciale et préparatoire d'aller l'annoncer dans les villes de Galilée, il leur dit encore : *Guérissez les malades dans tous les lieux où l'on aura bien voulu vous recevoir, et dites : le règne de Dieu commence, il se fait au milieu de vous : In quacunque civitatem intraveritis, et susceperint vos, manducate quæ apponuntur vobis, et curate infirmos qui in illa sunt, et dicite illis, appropinquavit in vos regnum Dei* (474).

Ils n'y manquèrent pas ; et ils furent émerveillés eux-mêmes des miracles qui s'opéraient par leurs mains, ne comprenant rien à ce pouvoir surnaturel dont ils étaient les agents ; aussi disaient-ils à leur retour : *« Seigneur, les démons eux-mêmes nous sont soumis par la seule vertu de votre nom. Jésus leur répondit : Je voyais Satan tomber du ciel comme la foudre. Je vous accorde en plus le pouvoir de fouler aux pieds les serpents.*

(472) *Math. x, 1, 8*

(473) *Mane autem revertens in Civitatem esurit. Et videns ficum arborem unam secus viam, venit ad eam : et nihil invenit in ea nisi folia tantum : et ait illi : Nunquam ex te fructus nascatur in sempiternum. Et arfacta est continuo ficulnea. Et videntes discipuli, mirati sunt, dicentes : Quomodo continuo aruit ? Respondens autem Jesus, ait eis : Amen dico vobis, si habueritis fidem, et non hæsitaveritis, non solum de ficulnea facietis, sed et si montem dixeritis : Tolle, et jacta te in mare, fiet. (*Math. xxi, 18-21.*)*

(474) *Luc. x, 8.*

(475) *Reversi sunt autem septuaginta duo cum gaudio, dicentes : Domine, etiam dæmonia subjiciuntur nobis in nomine tuo. Et ait illis : Videbam satanam sicut fulgur de cælo cadentem. Ecce dedi vobis potestatem calcandi supra serpentes et scorpiones : et super omnem virtutem inimici : et nihil vobis nocebit. Verumtamen in hoc nolite gaudere quia spiritus vobis subjiciuntur : gaudete autem, quod nomina vestra scripta sunt in cælis (*Luc. x,**

les scorpions, tous les venins de l'ennemi, sans que rien vous blesse. Cependant ne vous réjouissez pas seulement de ce que les esprits vous sont subordonnés ; réjouissez-vous davantage de ce que vos noms sont inscrits dans les cieux (475). »

Les prodiges opérés par les apôtres en cette circonstance, avaient été si éclatants et si nombreux, que le bruit en arriva jusqu'aux oreilles du roi Hérode, qui crut à une résurrection de Jean-Baptiste, car il n'y avait que lui, disait-il, capable d'opérer de si grandes choses (476).

Avant de les quitter pour monter au ciel, le Sauveur confirma indéfiniment à ses apôtres la possession du même pouvoir : *« Voici, leur dit-il, quels miracles feront ceux qui croiront en moi : ils chasseront les démons en mon nom, ils parleront des langues qu'ils n'auront pas apprises, ils prendront les serpents à la main, et s'il leur arrive de boire quelque poison, il ne leur nuira point ; ils imposeront les mains aux malades, et ceux-ci seront guéris. Après que le Seigneur Jésus leur eut adressé ces paroles, il s'éleva dans les cieux, où il est assis à la droite de Dieu. Les apôtres, de leur côté, s'étant dispersés, annoncèrent partout l'Évangile, le Seigneur coopérant et confirmant leurs prédications par des miracles* (477). »

Ces miracles, le livre des *Actes* contient le récit d'un grand nombre, mais l'histoire en rapporte bien davantage.

Pierre, le chef du collège apostolique, apparaît dès l'abord, sinon s'exprimant en plusieurs langages en même temps, du moins se faisant entendre à la fois d'une multitude de personnes qui parlaient des langues diverses, et une ample moisson de conversions miraculeuses est le fruit de ce premier miracle (478). Bientôt après, le même apôtre, accompagné du disciple bien-aimé, prend par la main l'infirme de naissance qui mendiait à la porte du temple, et le guérit par l'invocation du nom de Jésus (479).

Peu après, la mort d'Ananie et de Saphire vient jeter une terreur salutaire parmi ceux

17-20.)

(476) *Et dæmonia multa ejiciebant, et ungebant oleo multos ægros et sanabant. Et audivit rex Herodes (manifestum enim factum est nomen ejus) et dicebat : Quia Joannes Baptista resurrexit a mortuis : et propterea virtutes operantur in illo. Alii autem dicebant : Quia Elias est. Alii vero dicebant : Quia propheta est, quasi unus ex prophetis. Quo audito Herodes ait : Quem ego decollavi Joannem, hic a mortuis resurrexit. (*Marc. vi, 12-16.*)*

(477) *Signa autem eos, qui crediderint, hæc sequentur : In nomine meo dæmonia ejicient : linguis loquentur novis : Serpentes tollent : et si mortiferum quid biberint, non eis nocebit : super ægros manus imponent, et bene habebunt. Et Dominus quidem Jesus postquam locutus est eis, assumptus est in cælum, et sedet a dextris Dei. Illi autem profecti prædicaverunt ubique, Domino cooperante, et sermonem confirmante, sequentibus signis. (*Marc. xvi, 17-20.*)*

(478) *Act. ii.*

(479) *Act. iii.*

des nouveaux convertis qui auraient été tentés de mentir au Saint-Esprit; puis la délivrance miraculeuse de Pierre et de Jean par les mains d'un ange, réjouir la jeune Eglise, que les premières persécutions auraient pu décourager (480).

Une succession non interrompue de prodiges est dès lors commencée. La face du diacre Etienne, près de succomber sous les coups de la lapidation, resplendit d'une lumière divine (481). Un ange transporte en un lieu éloigné le diacre saint Philippe, après qu'il a eu donné le baptême à l'eunuque de la reine d'Ethiopie (482). Le disciple Ananias rend la vue à Saul, le persécuteur converti par un autre et plus grand miracle, et qui devint aussitôt, de persécuteur, le plus fervent des apôtres. Pierre guérit, par l'invocation du nom de Jésus, Enée depuis huit ans grabataire, et ressuscite Tabitha, la bienfaitrice des pauvres de Joppé (483). Un ange délivre de nouveau le chef des apôtres de la prison dans laquelle le roi Hérode l'a fait enchaîner (484). Saul, qui a pris au baptême le nom de Paul, exerce son pouvoir divin envers le magicien Elymas, qu'il rend aveugle (485). Il guérit l'infirme de Lystres (486); délivre de l'esprit python la devineresse de Thyatire (487); ressuscite le jeune Eutyclus, qui s'était brisé dans une chute (488). Il supporte, sans en éprouver aucun mal, la morsure d'un serpent qui s'était attaché à sa main dans l'île de Méliu (489).

Mais ces faits, racontés isolément et avec quelques détails par l'auteur du livre des Actes, sont loin d'être les seuls; il en est une foule beaucoup plus grande que l'écrivain n'a fait qu'indiquer en passant. Ainsi il est dit dès le commencement du livre : Beaucoup de miracles et de prodiges s'accomplissaient dans Jérusalem par la main des apôtres; et tout le monde en était dans la stupeur : *multa quoque prodigia et signa per apostolos in Jérusalem fiebant, et metus erat magnus in universis* (490). Seigneur, fait-il dire aux nouveaux disciples réunis pour prier en commun, Seigneur, qui opérerez tant de guérisons, de merveilles et de prodiges par l'invocation du nom Jésus, votre Fils; donnez à vos serviteurs le courage d'annoncer intrépidement votre parole : *In eo quod manum extendas ad sanitates, et signa et prodigia fieri per nomen sancti Filii tui Jesu* (491). Plus loin, il dit de nouveau : Il s'opérait beaucoup de miracles par la main des apôtres : *Per manus autem apostolorum fiebant signa et prodigia multa in*

plebe (492). Et plus loin, le diacre Etienne, rempli de grâce et de courage, opérait des prodiges et de grandes merveilles parmi le peuple : *Faciebat prodigia et signa magna in populo* (493). Il dit la même chose, ou plutôt il dit davantage du diacre saint Philippe : *Toute la ville de Samarie était attentive à sa prédication, à cause des miracles qu'il opérait; car un grand nombre de démoniaques se trouvaient subitement délivrés, les démons les quittaient en poussant de grandes clameurs. Beaucoup de paralytiques et de boiteux reçurent leur guérison* (494). Mais ce que l'auteur ajoute est plus remarquable encore : Les merveilles opérées par la descente du Saint-Esprit sur les nouveaux chrétiens étaient si nombreuses et si grandes, que le magicien Simon, ravi, comme tout le monde, d'une extrême admiration pour ce qu'il voyait, offrit de l'argent aux apôtres, afin de partager avec eux la faculté de communiquer le Saint-Esprit. Ceux en effet auxquels l'imposition des mains avait été faite, prophétisaient et parlaient des langues qu'ils n'avaient pas apprises : *Loquuntur linguas, et prophetabant*.

Et ces dons étaient si abondants parmi les fidèles, que la première Eglise de saint Paul aux Corinthiens semble avoir pour but principal d'en modérer et d'en régler l'usage. Ambitionnez-vous donc, leur dit-il, d'être tous apôtres, tous prophètes, tous docteurs, tous thaumaturges, tous guérisseurs de malades, tous habiles dans les langues, savants dans l'interprétation des Ecritures; et vous contentez-vous de si peu? Ayez donc de plus nobles occupations : *Emulamini autem charismata meliora* (495). Que chacun parle à son tour, deux ou trois au plus en chaque réunion, afin qu'il reste place pour l'édification.

Quant aux apôtres eux-mêmes, l'auteur du livre des Actes nous apprend que, dès l'origine, il se fit autour d'eux un grand concours de toutes les villes voisines de Jérusalem, et que l'apôtre Pierre ne pouvant suffire à imposer les mains à tous les démoniaques et à tous les malades qu'on lui apportait, on les déposait le long des voies publiques dans leurs grabats, afin que son ombre les touchât du moins, et qu'ils en reçussent la guérison (496). Il nous apprend aussi, qu'on se disputait les linges et les ceintures qui avaient servi à l'usage de l'apôtre saint Paul, afin de les faire toucher aux malades, qui en recevaient aussitôt la

(480) Act. v.

(481) Act. vi.

(482) Act. viii.

(483) Act. ix.

(484) Act. xii.

(485) Act. xiii.

(486) Act. xiv.

(487) Act. xvi.

(488) Act. xx.

(489) Act. xxviii.

(490) Act. ii, 43.

(491) Act. iv, 30.

(492) Act. v, 12.

(493) Act. vi, 8.

(494) Philippus autem descendens in civitatem Samariam, predicabat illis Christum. Intendebant autem turbæ his quæ a Philippo dicebantur, unanimitè audientes, et videntes signa quæ faciebat. Multi enim eorum, qui habebant spiritus immundos, clamantes voce magna exhibant. Multi autem paralytici et claudi curati sunt. (Act. viii, 5-8.)

(495) I Cor. xii, 31.

(496) Act. v, 14.

guérison : *Virtutesque non quaslibet faciebat Deus per manum Pauli : ita ut etiam super languidos deferrentur a corpore ejus sudaria et semicinctia, et recedebant ab eis languores, et spiritus nequam egrediebantur* (497).

« Les païens n'ont pu beaucoup parler des miracles des premiers disciples du Sauveur, dit le docteur Huet dans sa *Démonstration Évangélique* (III^e Prop., n^o 19.), parce que l'Église naissante n'était pas suffisamment répandue. Cependant Suétone, en parlant de la religion chrétienne, qu'il appelle une superstition nouvelle, dit qu'elle ne se soutenait que par les malélices. Lucien, parlant de Périgrinus, converti au christianisme et fameux par ses miracles, n'ose prononcer s'ils étaient réels, ou le fruit de l'imposture. Il ajoute que si quelque joueur de gobelet ou quelque homme du peuple venait à se faire chrétien, il ne tardait pas à s'enrichir. C'est ainsi que les païens attribuaient à la magie les œuvres du christianisme. Porphyre, en parlant de la mort d'Ananie et de Saphire, en fait le sujet d'une invective, mais il ne songe pas à la nier. Mais déjà le moment arrivait où les écrivains païens se feraient eux-mêmes les narrateurs des miracles opérés par les chrétiens : on en vit un exemple remarquable dans celui qui fut obtenu par les prières de la légion fulminante, dans la guerre des Quades et Marcomans. » *Voy. l'art. FULMINANTE.*

Claudien (III Consul. Honor.) n'a-t-il pas célébré dans ses vers la victoire miraculeuse de Théodore sur Eugène et Arbogaste ? Il l'attribue, il est vrai, à l'intervention des Dieux de l'empire ; mais un païen pouvait-il parler autrement ?

Le don des miracles ne s'est donc pas éteint en même temps que le siècle apostolique ; ce qui s'est éteint, c'est le paganisme et ses écrivains ; mais il nous reste le témoignage des écrivains chrétiens qui surgissent à mesure que leurs devanciers disparaissent. Laissons parler ici le docteur Bergier. (*Voy. Dict. théologique, art. Miracles.*)

« Saint Justin (*Apol.*, II, n. 6 ; *Dialog. cum Tryph.*, n^o 82) atteste que les démons sont chassés au nom de Jésus-Christ, et que l'esprit prophétique a passé des juifs aux chrétiens. Saint Irénée ajoute que plusieurs guérissent les maladies par l'imposition des mains, et que quelques-uns ont ressuscité des morts. (*Advers. hæres.*, I, II, c. 56 et 57.) Tertullien prend à témoin les païens du pouvoir qu'ont les chrétiens de chasser les démons. (*Apol.*, c. 23, *ad scapulam*, c. 2.) Origène atteste qu'il a vu plusieurs malades guéris par l'invocation du nom de Jésus-Christ et par le signe de la croix. (*Cont. Cels.*, I, III, n^o 24, etc.) Euzèbe (*Demonst. évang.*, I, III, p. 109 et 132). Lactance (*Divin. instit.*, I, IV, c. 27), saint Grégoire de Nazianze et Théodoret rendent le même témoignage. Saint Grégoire de Néocésarée fut

nommé *Thaumaturge* à cause du grand nombre de ses miracles. Saint Ambroise rapporte, comme témoin oculaire, les miracles opérés aux tombeaux des saints martyrs Gervais et Protas, et saint Augustin ceux qui se faisaient de son temps par les reliques de saint Etienne. (*L. XXII De civit. Dei*, c. 8.)

« La réalité de ces miracles est encore prouvée par l'accusation de magie si souvent répétée par les païens contre les fidèles, et par l'affectation des philosophes du IV^e siècle de vouloir opérer des miracles par la théurgie, afin de pouvoir les opposer à ceux des chrétiens. »

Pour compléter la démonstration de cette thèse, il faudrait, reprenant l'histoire ecclésiastique aux premiers siècles et la continuant jusqu'à nos jours, en dégager tout ce qui y est relatif. Ce serait sans doute un livre intéressant et édifiant tout à la fois que le récit des œuvres divines accomplies dans le sein de l'Église catholique, car il ne s'en accomplit point ailleurs ; et il serait facile de réunir plus d'un millier de faits miraculeux, tellement bien établis, que la plus méticuleuse critique ne saurait les ébranler ; mais ce livre n'est pas fait. En attendant, il n'est personne, parmi les gens médiocrement instruits, qui n'ait entendu parler des Martin de Tours, des Germain d'Auxerre, des François de Paule, des François Xavier et de tant d'autres thaumaturges plus ou moins fameux, qui, soit pendant leur vie, soit après leur mort, ont obtenu du ciel des guérisons inespérées et subites en faveur des malades, des grâces insignes en faveur des provinces ou des royaumes.

Le don des miracles s'est donc perpétué dans l'Église jusqu'au temps où nous vivons, sans aucune interruption ; mais aussi sans devenir la règle habituelle et ordinaire du monde chrétien, ce qui n'aurait pu être sans qu'il s'avillât et sans que la foi perdît le mérite de la spontanéité. Nous avons voulu le *montrer* plutôt que de le *démontrer*, afin de ne pas restreindre dans un cadre trop étroit la matière d'un long ouvrage.

MOABITES. (Prophètes qui les concernent.) — Moab eut sa part dans les bénédictions de la famille Abrahamite ; sa postérité devint un peuple nombreux et puissant ; mais toutefois moins nombreux et moins puissant que la branche principale de la même famille. Or, comme il est ordinaire aux nations moins puissantes et moins fortes de se montrer susceptibles à l'endroit du respect qui leur est dû, et quelquefois jalouses et insolentes, Moab provoqua souvent le courroux de Juda, sa sœur aînée. Elle s'attira souvent de sanglantes et terribles représailles que l'histoire a enregistré. Mais quelquefois aussi la Judée remit à Dieu même le soin de sa légitime vengeance, et se contenta de faire annoncer pour plus

tard à Moab le prix dont elle payerait ses insultes multipliées.

La plus ancienne de toutes les prophéties relatives à Moab, est celle qui sortit de la bouche de Balaam, au moment même où les Hébreux venaient de quitter la terre d'Égypte : *Une étoile sortira de Jacob, et une verge d'Israël, pour frapper les chefs de Moab, et répandre l'épouvante parmi tous les fils de Seth* (498). Ce texte obscur et altéré, ainsi que nous l'avons dit en son lieu (*Voy. l'art. BALAAM*), ne saurait être expliqué; à moins qu'on ne l'entende de Judas Machabée comme type, et du Messie comme archétype; mais encore on ne peut dire ni de l'un ni de l'autre, qu'ils ont répandu l'épouvante parmi tous les fils de Seth, c'est-à-dire dans toute la race humaine.

La seconde prophétie dans l'ordre des temps, beaucoup plus claire que celle-ci, se lit au psaume LXXXII. Le prophète range les fils de Moab au nombre des peuples qui devaient conspirer contre la Judée au temps des invasions de Nabuchodonosor : « *Tabernacula Idumæorum et Ismaelitarum : Moab et Agareni, Gebal, et Ammon, et Amalec : alienigenæ cum habitantibus Tyrum. Etenim Assur venit cum illis; facti sunt in adiutorium filiis Loth.* Aussi, dans une imprécation toute prophétique, leur annonce-t-il le sort de Madian, si rudement châtié par Moïse (*V. Num., xxxi*); de Sisara et de Jabin, tués sur les bords du torrent de Cisson; d'Oreb, de Zeb, de Zebée et de Salmana, vaincus et mis à mort par Gédéon. (*V. Judic. vii et viii*).

La troisième prophétie contre Moab se lit aux chapitres xv^e et xvi^e d'Isaïe; nous en avons rendu compte. (*Voy. l'art. ISAÏE*, col. 908 et suiv.) Jérémie l'a reproduite, en la délayant selon sa coutume, et en affaiblissant d'une manière déplorable le beau style de son devancier, dans le XLVIII^e chapitre de ses prophéties. Nous ne la traduirons point, parce qu'elle n'ajoute rien aux aperçus prophétiques d'Isaïe. Nous ferons observer seulement qu'il a retranché l'aspiration d'Isaïe vers l'Agneau qui devait régner sur la Judée et l'Arabie; ce qui prouve qu'alors celui-ci avait accompli son temps, et qu'ainsi nous avons eu raison d'attribuer à Ezéchias ce qu'Isaïe en avait dit selon la lettre.

Toutefois on nous saura gré, nous l'espérons du moins, de trouver ici la page suivante de la *Correspondance* d'Orient. « Voilà cette terre de Moab, que Jéhovah, dans sa vengeance, voulut livrer à la conquête, et dont Jérémie prophétisa les malheurs; là-bas s'élevaient les cités sœurs de Moab, Dibon, Aroër, Hélon, Jasa, Méphaath, Nabo, Bethgamul, Bethmaon, Carioth, Bosra, sur qui tomba aussi le jugement du Seigneur; Moab s'était moqué d'Israël, comme d'un voleur surpris au milieu de ses complices, et le glaive ennemi entra dans ses murailles de briques; les petits enfants de Moab apprirent à jeter de grands cris; les plus vaillants de

ses jeunes hommes périrent, et ceux qui voulurent se sauver durent se cacher dans le désert comme des bruyères, ou se retirer dans le creux des rochers, sur les hauts sommets, où les colombes font leurs nids; on n'entendait que des sanglots sous tous les toits de Moab et dans ses places publiques, parce que Moab avait été brisée comme un vase inutile; le vin ne coulait plus dans ses pressoirs; ceux qui foulaient les raisins ne chantaient plus leurs chansons accoutumées; toutes les têtes étaient sans cheveux, les barbes rasées, et de tous côtés se trouvaient la frayeur, la fosse et le piège. « Fille de Dibon, s'écrie Jérémie, descends de ta gloire, assieds-toi dans la misère et dans la soif, parce que l'ennemi qui a ravagé Moab montera sur tes murailles et les renversera; vous qui habitez Aroër, tenez-vous sur le chemin, et regardez ce qui se passe; interrogez celui qui s'enfuit, et dites à celui qui se sauve: Qu'est-il arrivé?... Hurlez, criez, publiez sur l'Arnon que la grande Moab est détruite. » Jérémie compare ses gémissements aux soupirs d'une flûte, et pleure lui-même avec les enfants de Moab. Cette poésie biblique, qui sert comme de compagne au voyageur dans les régions de la Judée, ressuscite les vieux âges d'Israël, et jette du charme et de la grandeur sur tout ce qu'on voit. En écoutant ces voix inspirées, qui nous retracent d'intéressants souvenirs, on aimerait peut-être à ne pas avoir si souvent sous les yeux les tableaux de la vengeance et de la destruction; on voudrait redire avec un prophète : *O épée du seigneur, ne te reposeras-tu jamais? rentre dans le fourreau, refroidis-toi, et ne frappe plus.* »

« J'ai causé avec des Arabes qui ont habité l'ancien pays de Moab; ils m'en ont parlé comme d'une terre féconde et magnifique. Ce sont tantôt de riantes vallées qu'arrosent des rivières ou des courants bordés de grands roseaux et de platanes, tantôt des plaines où se déploient des moissons d'orge ou de froment. La nature s'y montre sous des aspects divers; on passe d'un frais paysage à un site imposant, d'une scène charmante à un tableau sévère. Des tribus vagabondes, connues sous le nom d'Arabes moabites, peuplent ces montagnes; leurs chèvres, leurs chameaux et leurs coursiers broutent le gazon de ces vallées. Ainsi se trouvent accomplies les prophétiques paroles prononcées contre les enfants d'Ammon; *Je vous livrerai aux peuples de l'Orient, afin que vous deveniez leur héritage; ils établiront sur votre terre les parcs de leurs troupeaux; ils y dresseront leurs tentes, ils mangeront vos blés et boiront votre lait. J'abandonnerai Rabbath pour être la demeure des chameaux, et le pays des enfants d'Ammon pour servir de retraite aux bestiaux.* Dans cette région de Moab, où s'élevaient autrefois tant de cités, on ne trouve plus qu'une ville de quatre mille habitants, appelée Derâié, et

(498) Orietur stella ex Jacob, et consurget virga de Israel : et percutiet duces Moab, vastabitque omnes filios Seth. (*Num. xxiv, 17.*)

habit ou dix petits villages. Les Arabes moabites, vivant séparés du monde dans leurs montagnes et leurs vallées, semblent bannis de l'histoire des nations, et personne ne sait en Europe qu'ils se levèrent en armes, il y a quinze ans, pour pénétrer dans la Syrie. » (Voy. Corresp. d'Orient, lettre cvii.)

L'auteur raconte ici l'histoire de la lutte acharnée qui suivit cette invasion; mais comme les Arabes moabites n'ont aucun rapport d'origine avec les anciens Moabites, le fait ne peut nous intéresser, puisqu'il est étranger à l'objet que nous traitons ici.

Au ix^e chapitre, Jérémie range les Moabites au nombre des nations qui seront dévastées par Nabuchodonosor après le sac de Jérusalem: *Visitabo super omnem qui circumcisum habet præputium; super Ægyptum, et super Juda, et super filios Edom, et super filios Ammon, et super Moab.* Dans la prophétie datée de la quatrième année de Joakim, au xxv^e chapitre du recueil, il range de nouveau les Moabites parmi les nations destinées à vider jusqu'à épuisement la coupe de la colère du Seigneur: *Et accepi calicem de manu Domini, et propinavi cunctis gentibus... Et Idumææ, et Moab, et filiis Ammon.* Le roi de Moab fut un de ceux auxquels le prophète envoya plus tard un joug et des chaînes, en signe de leur captivité prochaine. *Fac tibi vincula et catenas: et pones eas in collo tuo. Et mitte eas ad regem Edom, et ad regem Moab....*

Lorsque la ruine de Jérusalem fut enfin accomplie, le prophète Ezéchiel rappela aux Moabites, qui avaient applaudi à l'événement, que leur ruine à eux-mêmes était prochaine. *Pro eo quod dixerunt Moab et Seir: Ecce sicut omnes gentes, domus Juda: Idcirco ecce ego aperiam humerum Moab de civitatibus.... Et in Moab faciam judicia.* (Ezech. xxv, 8.)

Il est en outre deux autres prophéties d'une date antérieure, qui semblent se rapporter au même événement, et qui sont aussi formulées en peu de paroles: *Je pardonnerais trois crimes à Moab, dit le berger de Thécué, mais je ne lui pardonnerai pas le quatrième. Il a consumé dans les flammes le roi de l'Idumée, jusqu'à réduire en cendres même ses ossements. J'allumerai dans Moab un incendie qui dévorera les maisons de Carioth: Moab mourra au son bruyant de la trompette. J'enlèverai ses sages du milieu de lui, et je serai mourir avec lui tous les princes, dit le Seigneur* (499). *J'ai entendu les insultes de Moab, et les railleries adressées à mon peuple par les fils d'Ammon, lorsqu'ils ont cru pouvoir franchir ses frontières, dit à*

son tour Sophonie. *Puisqu'il en est ainsi, j'en jure par moi-même, dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israel, il en sera de Moab comme de Sodome, et des fils d'Ammon comme de Gomorrhe: leur territoire deviendra une aride bruyère, stérile comme des monceaux de sel, un désert entièrement inhabité. Les restes de mon peuple s'en empareront, les débris de ma nation le posséderont* (500).

Les Moabites et les Ammonites devaient en effet être réduits en captivité par Nabuchodonosor; et après le terme de la captivité, le pays être asservi au joug de la nation juive pendant le règne des Ammonéens.

Jusqu'ici, l'histoire nous sert de guide; mais il reste une dernière prophétie dont nous ignorons l'accomplissement.

Dans les grandes invasions d'Antiochus Epiphane, l'Idumée, la Moabite et l'Ammonite devaient seules, de toute la Palestine, échapper à ses dévastations, dit le prophète Daniel: *« Quasi tempestas veniet.... rex Aquilonis.... Et introibit in terram gloriosam, et multa corrueunt: hæc autem solæ salvabuntur de manu ejus. Edom, et Moab, et principium filiorum Ammon. »* (Voy. Dan. xi, 40.)

MOÏSE. I. — PROPHÉTIES DE MOÏSE.

Moïse ne fut pas seulement un législateur plus habile que les Lycurge et les Solon, un philosophe d'une raison plus haute, d'une morale plus sainte, d'une intuition plus heureuse et plus hardie que les Platon et les Socrate; un thaumaturge puissant dans ses œuvres; il fut aussi prophète: son regard d'aigle pénétra dans l'avenir, et il vit clairement dans le lointain des siècles les destinées de son œuvre et de son peuple.

Ce serait à peine un mérite d'avoir annoncé le Messie; *Prophetam de gente tua et de fratribus tuis sicut me, suscitabit tibi Dominus Deus tuus;* il en avait écrit comme historien l'avènement futur, il le figurait dans sa personne, et lui préparait les voies par sa mission tout entière; mais ce qui est beaucoup plus remarquable, c'est la justesse avec laquelle il prédit des événements lointains, dont l'accomplissement dépendait de la volonté libre des hommes, et de la direction arbitraire que voudraient prendre les générations successives de tout un peuple.

Il voyait ce même peuple s'adonner à l'idolâtrie, après qu'il ne serait plus là pour le conduire, et amasser peu à peu contre lui des trésors de colère pour des jours éloignés. *Je sais, lui disait-il, qu'après ma mort vous vous abandonnerez à l'iniquité, et que vous ne tarderez pas à sortir des voies que je vous ai tracées; aussi vous serez accablés de maux*

(499) *Hæc dicit Dominus: Super tribus sceleribus Moab et super quatuor non convertam eum: eo quod incenderit ossa regis Idumææ usque ad cinerem. Et mittam ignem in Moab, et devorabit ædes Carioth: et morietur in sonitu Moab, in clangore tubæ: Et disperdam judicem de medio ejus, et omnes principes ejus interficiam cum eo, dicit Dominus.* (Amos, ii, 1-3.)

(500) *Andivi opprobrium Moab, et blasphemias filiorum Ammon: quæ exprobraverunt populo meo, et magnificati sunt super terminos eorum. Propterea*

vivo ego, dicit Dominus exercituum Deus Israel, quia Moab ut Sodoma erit, et filii Ammon quasi Gomorrha, siccitas spinarum, et acervi salis, et desertum usque in æternum: reliquæ populi mei diripient eos, et residui gentis meæ possidebunt illos. Hoc eis eveniet pro superbia sua: quia blasphemaverunt: et magnificati sunt super populum Domini exercituum. Horribilis Dominus super eos, et ætenuabit omnes deos terræ: et adorabunt eum viri de loco suo. omnes insulte gentium. (Soph. ii, 9-11.)

dans des temps éloignés, à force d'avoir péché contre le Seigneur, et de l'avoir irrité par vos œuvres criminelles (501).

Mais quels seront ces maux ? Le prophète se contentera-t-il de les indiquer ainsi d'une manière générale, et assez vague pour qu'on puisse faire l'application de la prophétie à tous les événements fâcheux que le cours des siècles amènera ? Nullement ; il les précise : *Vous serez nourrirés de la chair de vos fils et de vos filles. Je détruirai vos hauts lieux, je briserai vos simulacres, et vous roulez péle-mêle avec les débris de vos idoles. Vous serez en une telle horreur à mon âme, que je réduirai vos villes en solitudes et vos sanctuaires en déserts, afin que la fumée de vos sacrifices ne monte plus vers moi. Je dévasterai votre terre, et vos ennemis seront étonnés d'en être devenus eux-mêmes les habitants. Pour vous, je vous disperserai parmi les nations, je tirerai le glaive après vous, votre pays demeurera désert et vos villes en ruines. Alors vos champs jouiront du repos sabbatique, au milieu de leur solitude profonde. Oui, tandis que vous gémirez dans la terre étrangère, ils sabbatiseront, et se reposeront dans le sabbat de la solitude, en place de celui que vous leur aviez refusé, tandis que vous les habitiez (502).*

C'est une chose fort remarquable, que le repos absolu des champs de la Judée pendant les soixante-dix années de la captivité de Babylone. Nabuchodonosor, qui aimait tant à transférer les nations d'un pays dans un autre, afin de leur faire perdre le souvenir, les habitudes, les intérêts, les traditions de la patrie, de les fondre ainsi les unes dans les autres, pour en faire un seul peuple homogène, oublia de repeupler la Judée, malgré la beauté de son climat et la fertilité de ses champs. Elle sabbatisa ainsi pendant soixante-dix ans, à la place des soixante-dix dernières années sabbatiques qu'elle n'avait pas observées.

Une horrible famine désola Jérusalem pendant les deux sièges qu'elle eut à sou-

(501) *Novi enim quod post mortem meam inique ageritis, et declinabitis cito de via, quam præcepi vobis : et occurret vobis mala in extremo tempore, quando feceritis malum in conspectu Domini, ut irriteritis eum per opera manuum vestrarum. (Deut. xxxi, 29.)*

(502) *Sin autem nec per hæc audieritis me, sed ambulaveritis contra me : Et ego incedam adversus vos in furore contrario, et corripiam vos septem plagis propter peccata vestra. Ita ut comedatis carnes filiorum vestrorum et filiarum vestrarum. Destruam excelsa vestra, et simulacra confringam. Cadetis inter ruinas idolorum vestrorum, et abominabitur vos anima mea. In tantum ut urbes vestras redigam in solitudinem, et deserta faciam sanctuaria vestra, nec recipiam ultra odorem suavissimum. Disperdamque terram vestram, et stupebunt super ea inimici vestri, cum habitatores illius fuerint. Vos autem dispergam in gentes, et evaginabo post vos gladium, eritque terra vestra deserta, et civitates vestræ dirutæ. Tunc placebunt terræ sabbata sua cunctis diebus solitudinis suæ : quando fueritis in terra hostili, sabbatizabit, et requiescet in sabbatis solitudinis suæ, eo quod non requieverit in sabbatis vestris quando habitabatis in ea. (Levit.*

tenir contre les Assyriens et contre les Romains : on y vit des mères manger leurs propres enfants, l'histoire nous en a conservé le souvenir. Et combien de fois Jérémie ne renouvela-t-il pas les mêmes prédictions, lorsque le moment, depuis si longtemps annoncé, fut sur le point de s'accomplir !

Mais continuons. Le prophète a vu toutes les circonstances principales des derniers malheurs qui attendent la nation infidèle : il a vu ses restes s'enfuir après le meurtre de Godolias, lors même qu'aucun ennemi ne les poursuivait ; ils les a vus se consumer et périr au sein de l'Égypte, où ils avaient cherché un refuge ; il a vu les captifs déplorer leurs égarements avec les larmes de la pénitence ; il a vu le Seigneur leur rendre ses bonnes grâces, et les ramener dans la terre de promesse : *Et je livrerai ceux qui seront demeurés à des terres sans nombre auprès de leurs ennemis ; le bruit de la feuille qui vole les effraiera, et ils fuiront comme devant le glaive ; ils se culbuteront dans la fuite, sans que personne les poursuive. Chacun tombera sur son voisin, comme dans le tumulte de la défaite ; personne ne se sentira l'audace de résister. Vous périrez au milieu des nations, la terre ennemie vous dévorera.... Mais je me souviendrai de l'alliance que j'ai faite avec Jacob, Isaac et Abraham ; je me souviendrai pareillement de cette terre devenue si luxuriante pendant son repos et la solitude à laquelle elle aura été condamnée à cause d'eux. Pendant ce temps-là, ils demanderont eux-mêmes grâce pour leurs iniquités, et pour le mépris qu'ils ont fait de mes observances et de mes lois. Aussi, quoique dispersés dans une terre ennemie, je ne les aurai ni rejetés d'une manière absolue, ni détestés au point d'oublier mon alliance avec eux et de les anéantir. Car je suis le Seigneur, leur Dieu, et je n'oublierai pas ma première alliance, en vertu de laquelle je les ai retirés de l'Égypte, malgré les nations, et en qualité de leur Dieu (503).*

Qui ne croirait lire une page de Jérémie,

xxvi, 27-35.)

(503) *Et qui de vobis remanserint, dabo pavorem in cordibus eorum in regionibus hostium ; terribit eos sonitus folii volantis, et ita fugient quasi gladium : cadent, nullo persequente. Et corrueunt singuli super fratres suos quasi bella fugientes, nemo vestrum inimicis audebit resistere. Peribitis inter gentes, et hostilis vos terra consumet. Quod si et de iis aliqui remanserint, tabescent in iniquitatibus suis, in terra inimicorum suorum, et propter peccata patrum suorum et sua affligentur : Donec confiteantur iniquitates suas, et majorum suorum, quibus prævaricati sunt in me, et ambulaverunt ex adverso mihi. Ambulabo igitur et ego contra eos, et inducam illos in terram hostilem, donec erubescat incircumcisa mens eorum : tunc orabunt pro impietatibus suis. Et recordabor fœderis mei, quod pepigi cum Jacob, Isaac, et Abraham : terræ quoque memor ero : Quæ cum relicta fuerit ab eis, complacabit sibi in sabbatis suis, patiens solitudinem propter illos. Ipsi vero rogabunt pro peccatis suis, eo quod abjecerint iudicia mea, et leges meas despexerint. Et tamen etiam cum essent in terra hostili, non penitus abjeci eos, neque sic desperi ut consumerentur, et irritum facerem pactum meum*

dénonçant quelques jours seulement à l'avance des événements désormais inévitables, ou d'Ézéchiël qui les signale au moment où ils s'accomplissent ?

Nous ne ferons qu'une seule remarque, portant sur les mots Seigneur et Dieu, dont la signification, maintenant identique, était alors si différente. Le Seigneur était pour tous les peuples l'être unique et souverain, créateur du ciel et de terre; son souvenir alla s'effaçant graduellement devant l'idée de Dieu, surtout pendant les iv^e et v^e siècles après la création. Dieu était le génie tutélaire de chaque peuple ou de chaque fraction de peuple, depuis les grands dieux des nations, jusqu'aux lares familiers, esprits imaginaires, multipliés à l'infini, sans autre limite que celle des capacités individuels. Or, il y avait cette différence entre les Juifs et les autres nations, que celles-ci avaient, outre le Seigneur, qu'elles connaissaient sans l'honorer, suivant la remarque si juste de saint Paul : *Quia cum cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt, aut gratius egerunt; sed evanuerunt in cogitationibus suis*, un dieu spécial ou local, tel que le dieu d'Anathoth, les dieux de Sepharvaïm, l'ange du soleil, sous le nom d'Osiris, l'ange de la lune, sous le nom d'Hécate, de Diane, d'Hébé, d'Isis, de Vénus, etc.; les Juifs avaient pour dieu le Seigneur lui-même.

Cependant ce n'est pas là tout ce que le prophète a vu des événements futurs; on pourrait dire qu'il y a assisté par avance, et qu'aucune circonstance ne lui a échappé. Il a vu les Juifs emmenés en captivité et leur roi ouvrant la marche lamentable des pèlerins de l'exil; mais quel roi? un roi donné par la conquête, imposé à la nation par la violence ou l'adresse? nullement le descendant d'une royauté élue et choisie par le peuple lui-même. Il l'a vu s'acheminer avec ce même peuple vers un pays ignoré, un pays dont le nom était jadis inconnu. Il a vu les conquérants venir des extrémités de la terre, comme des aigles impétueux qui accourent vers leur proie, et cette comparaison est d'autant plus remarquable, quo c'est sous l'emblème de l'aigle que les écrivains contemporains représentent aussi

l'empire d'Assyrie: il a entendu les accents d'une langue ignorée des Juifs; il a assisté à la dévastation de la Judée, au siège de Jérusalem, aux immenses douleurs de la nation et de chacun de ses membres pendant l'accomplissement de ses funestes événements. Mais écoutons-le lui-même.

Le Seigneur vous conduira, vous et le roi que vous aurez constitué au-dessus de vous, au milieu d'une nation que vous ne connaissez pas, et que vos pères ignoraient; vous serez là sous la servitude des dieux étrangers, de dieux de bois et de pierre. Vous serez la fable et la risée de tous les peuples, parmi lesquels le Seigneur vous aura dispersés... Le Seigneur amènera contre vous une nation lointaine, qui accourra des extrémités de la terre, comme un aigle fondant sur sa proie; nation au langage inconnu, au caractère intraitable, qui n'épargnera ni la vieillesse, ni l'enfance, qui dévorera le produit des troupeaux et les fruits des vergers, sans rien laisser pour vous; qui prendra le froment, le vin, l'huile, les bêtes de somme, les troupeaux, jusqu'à vous faire mourir de faim; qui vous écrasera dans toutes vos villes après avoir renversé tout le pays les remparts les plus hauts et les plus solides, dans lesquels vous mettiez votre confiance, qui vous assiègera dans toutes vos cités, autant qu'il y en aura dans la terre que le Seigneur vous donnera. Vous mangerez le fruit de votre sein; au milieu des angoisses et de l'oppression de vos ennemis, vous vous nourrirez de la chair des fils et des filles que le Seigneur vous aura donnés. L'homme accoutumé à vivre dans l'abondance ou même dans les délices, observera d'un œil jaloux son frère, l'épouse qui dort sur son sein, de crainte qu'ils ne lui ravissent la chair de ces fils qu'il réserve pour lui-même; tant sera affreuse la pénurie et la famine à laquelle vous réduiront les ennemis qui assiègeront vos murailles (304).

Jérusalem et Samarie, Juda et Israël, au temps du prophète, les deux nations n'en faisaient qu'une, n'ont subi que trop à la lettre ces différentes menaces, l'histoire en est témoin.

Moïse, il est vrai, ne distingue pas les divers événements, comme pourrait faire un historien ou un critique; il semble les

ram eis. Ego enim sum Dominus Deus eorum. Et reconcabor foederis mei pristini, quando eduxi eos de terra Ægypti in conspectu gentium, ut essem Deus eorum. Ego Dominus. (Levit. xxvi, 56-55.)

(304) Ducet te Dominus, et regem tuum, quem constitueris super te, in gentem, quam ignoras tu et patres tui: et servies ibi diis alienis, ligno et lapidi. Et eris perditus in proverbium ac fabulam omnibus populis, ad quos te introduxerit Dominus. Sementem multam facies in terram, et modicam congregabis: quia locustæ devorabunt omnia. Vineam plantabis et fodies: et vinum non bibes, nec colliges ex ea quidpiam: quoniam vastabitur vermicibus. Olivas habebis in omnibus terminis tuis, et non ungeris oleo: quia defluent, et peribunt. Filios generabis et filias, et non frueris eis: quoniam ducentur in captivitatem..... Adducet Dominus super te gentem de longinquo, et de extremis terræ finibus, in similitudinem aquilæ volantis cum impetu:

cujus linguam intelligere non possis: Gentem pro-cacissimam, quæ non deferat seni, nec misereatur parvuli, et devoret fructum jumentorum tuorum, ac fruges terræ tuæ: donec intereas, et non relinquat tibi triticum, vinum, et oleum, armenta boum, et greges ovium: donec te disperdat. Et conterat in cunctis urbibus tuis, et destruantur muri tui firmi atque sublimes, in quibus habebas fiduciam in omni terra tua. Obsideberis intra portas tuas in omni terra tua, quam dabit tibi Dominus Deus tuus: Et comedes fructum uteri tui, et carnes filiorum tuorum et filiarum tuarum, quas dederit tibi Dominus Deus tuus in angustia et vastitate qua opprimet te hostis tuus: Homo delicatus in te, et luxuriosus valde, invidebit fratri suo, et uxori, quæ cubat in sinu suo. Ne det eis de carnibus filiorum suorum, quas comedet: eo quod nihil aliud habeat in obsidione et penuria, qua vastaverint te inimici tui intra omnes portas tuas. (Levit. xxviii, 36-55.)

embrasser tous d'un même coup d'œil et les confondre dans sa pensée ; mais qu'importe, puisque tout doit s'accomplir ? Il se proposait moins d'écrire l'histoire de l'avenir, que de prévenir son peuple contre le funeste penchant qui l'entraînait vers l'idolâtrie, et de léguer aux générations futures un témoignage irrécusable de la divinité de sa mission, en montrant que Dieu l'avait admis à la participation de sa prescience.

Voici toutefois un témoignage qui ne peut s'appliquer qu'au dernier siège de Jérusalem et à sa ruine définitive par les Romains.

Le Seigneur vous reconduira sur des navires en Egypte, après vous en avoir fait sortir par terre, et vous avoir dit que vos yeux n'en reverraient jamais la rouble; vos ennemis vous y vendront en esclavage, et il n'y aura pas assez d'acheteurs (505). (Te. le est la prédiction.)

Laissons parler maintenant un témoin oculaire : « Comme les Romains étaient las de tuer, et qu'il restait encore une grande multitude de peuple, Tite commanda de l'épargner, et de ne faire passer au fil de l'épée que ceux qui se mettraient en défense ; mais les soldats ne laissèrent pas de tuer, contre son ordre, les vieillards les plus débiles. Ils gardèrent seulement ceux qui étaient vigoureux et capables de servir, et les enfermèrent dans le temple destiné pour les femmes. Tite en donna le soin à l'un de ses affranchis nommé Fronton, en qui il avait grande confiance, avec pouvoir d'ordonner de chacun d'eux selon qu'il le jugerait à propos. Fronton fit mourir les voleurs et les séditionnaires qui s'accusaient les uns les autres, réserva pour le triomphe les plus robustes et les mieux faits, envoya enchaînés en Egypte ceux qui étaient au-dessus de dix-sept ans, pour travailler aux ouvrages publics, et Tite en distribua un grand nombre par les provinces, pour servir à des spectacles de gladiateurs et de combats contre les bêtes. Quant à ceux qui étaient au-dessous de dix-sept ans, ils furent vendus.

« Pendant que l'on ordonnait ainsi de ces misérables captifs, onze mille moururent ; les uns, parce que les gardes, qui les haïssaient, ne leur donnaient point à manger ; les autres, à cause qu'ils le refusaient par le dégoût qu'ils avaient de vivre, et aussi parce qu'il y avait de la peine à trouver du blé pour nourrir tant de personnes (506). »

Toutefois cette prédiction ne reçut alors qu'un commencement d'exécution, il était réservé à Adrien de l'accomplir tout entière. Après la guerre cruelle qu'il fit aux Juifs, et dans laquelle plus de six cent mille restèrent sur les champs de bataille, sans compter ceux qui périrent par la famine

(505) *Reducet te Dominus classibus in Ægyptum, per viam de qua dixit tibi ut eam amplius non videres. Ibi venderis inimicis tuis in servos et ancillas, et non erit qui emat. (Deut. xxviii, 68.)*

(506) *Voy. JOSÈPHE, Guerre des Juifs, l. vi, c. 44.*

et par les flammes, une multitude innombrable furent vendus comme esclaves sur tous les marchés, un grand nombre emmenés chargés de chaînes en Egypte, qui par le chemin du désert, qui sur des vaisseaux ; les restes, mais les restes seuls de la nation furent dispersés aux quatre vents du ciel, et cette dispersion dure depuis dix-sept siècles.

Que le lecteur nous permette de reproduire ici quelques pages d'une remarquable démonstration de Lefranc de Pompignan, qui viennent à notre appui ; ce sera moins une répétition, qu'une confirmation de ce qui vient d'être dit.

Moïse, non content de rappeler sans cesse aux Israélites leurs idolâtries passées, leur ingratitude envers Dieu, leur endurcissement après tant de prodiges opérés en leur présence, leur déclare qu'après sa mort ils commettront les mêmes iniquités, et qu'ils ne tarderont pas à s'écarter de la voie qu'il leur a tracée (507) : Ce n'est pas une conjecture qu'il hasarde ; il parle avec une entière certitude, comme un homme qui lit dans l'avenir : « Je le sais, dit-il, et je n'en puis douter » L'événement n'a que trop justifié cette prophétie : qui ne sait que les Israélites, malgré tant d'avertissements, de miracles et de punitions, ont oublié mille fois le vrai Dieu pour adorer des idoles ?

Je veux qu'on s'imagine pouvoir affaiblir cette preuve d'inspiration par le raisonnement que Moïse avait fait auparavant : *Je connais, avait-il dit, votre cœur opinifère et incorrigible. Pendant ma vie, et lorsque j'étais à votre tête, vous vous êtes toujours révoltés contre le Seigneur ; combien plus après que je serai mort (508).* Mais quand Moïse aurait pu deviner humainement l'idolâtrie future des Israélites, pouvait-il prévoir de même les circonstances les plus singulières du supplice que Dieu leur réservait ?

Il y a sur ces circonstances deux prédictions remarquables, l'une dans le Lévitique, l'autre dans le Deutéronome ; prédictions conditionnelles, à la vérité ; car Moïse expose d'abord aux Hébreux les biens dont leur fidélité sera récompensée ; et ce n'est que dans le cas qu'ils soient rebelles à Dieu, qu'il leur dénonce les maux effroyables qu'ils doivent souffrir. Mais cette seconde condition ayant été malheureusement remplie par les Israélites, la prédiction devient absolue ; et lorsqu'on voit l'accomplissement, on ne peut plus douter que Dieu, ayant révélé à Moïse l'infidélité future de son peuple, ne lui en ait en même temps découvert les suites affreuses. Ces suites ne sont ignorées de personne. Deux fois les Juifs ont été chassés de la Palestine, réduits en esclavage, dispersés en des climats lointains Deux fois

(507) *Novi quod post mortem unam iniquè ageris, declinabis cito de via, quam præcepi vobis : et occurrent vobis mala in extremo tempore. (Deut. cap. xxxi, v. 29.)*

(508) *V. Deut. cap. xxxi, v. 27*

leur pays a été impitoyablement ravagé par des armées victorieuses, leur ville emportée d'assaut et rasée après un siège meurtrier, où ils ont éprouvé les effets de la plus cruelle famine. Je n'ai pas besoin d'ajouter que ces deux événements se rapportent, le premier à l'expédition de Nabuchodonosor, roi des Chaldéens, le second à celle de Titus, général et ensuite empereur des Romains.

En lisant avec attention le texte de Moïse, on demeure convaincu que l'une et l'autre de ces expéditions ont été présentes à son esprit. Mais il ne les distingue pas avec la précision d'un critique et la netteté d'un historien. On verra dans la suite les différences qui doivent être entre la narration des choses passées et la prédiction de l'avenir. A cette exactitude près, qu'il n'est pas permis de chercher dans le discours d'un prophète, on trouve dans celui de Moïse et les principales circonstances par où ces deux événements se ressemblent, et quelques-unes de celles qui sont particulières à l'un ou à l'autre.

Rien n'a plus attaché les Israélites, peuple grossier et charnel, à la mémoire de Moïse que la promesse qu'il leur avait faite de conquérir la terre de Chanaan; promesse accomplie par l'événement contre toutes les règles de la prudence humaine. Était-il vraisemblable que tant de peuples, qui ne cédaient pas aux Israélites en courage, et l'emportaient sur eux par le nombre et la force extraordinaire de leurs guerriers, dussent être anéantis par une seule nation dont ils pouvaient mépriser la faiblesse? Moïse était si persuadé que cela serait, quoiqu'il n'en dût pas être témoin, qu'il fit un crime aux Israélites sortis avec lui de l'Égypte de s'être livrés à la défiance sur la vérité de cette promesse. Tout arriva comme il l'avait prédit. Le Chananéen fut vaincu, et Israël prit sa place dans la Palestine. Mais, si l'on se figure qu'il avait voulu flatter sa nation par cette prophétie, ou même qu'elle a été fabriquée après l'événement, que devaient penser du temps des rois de Juda et de ceux de Samarie, temps où il est plus clair que le jour que le Pentateuque existait déjà, que devaient, dis-je, penser alors les Israélites, en lisant dans ce livre chéri que la délicieuse contrée dont ils se croyaient possesseurs par un décret de Dieu,

leur serait un jour enlevée? Cette prédiction devait-elle leur plaire? Non, sans doute; mais elle devient ainsi le cachet qui confirme l'autorité de la première.

Il est prédit aux Israélites, au chapitre xxvi du *Lévitique* (509), que *leur terre sera désolée, et que leurs ennemis seront dans l'étonnement quand ils se verront les maîtres d'une région si solennellement promise au peuple de Dieu; que, pour eux, ils seront dispersés parmi les nations, et que leur terre, qu'ils n'avaient pas laissé reposer pendant les sabbats qui leur étaient prescrits, se reposera malgré eux* (510), inculte et déserte durant leur exil. On voit dans ces paroles le châtement d'une prévarication commise par les Juifs contre un des commandements de leur loi. C'est ce qui prouve qu'elles doivent s'entendre de leur première captivité dans la Chaldée; car ce terrible fléau fit une si forte impression sur leur esprit que, depuis leur retour dans la terre sainte, le gros de la nation observa régulièrement la lettre de la loi de Moïse; et dans les temps qui précédèrent la dernière destruction de Jérusalem par les Romains, les Juifs, loin de violer le précepte du sabbat, l'accomplissaient avec une régularité superstitieuse.

Une autre circonstance, qui ne convient qu'à la première captivité des Juifs, est annoncée au chapitre xxviii du *Deutéronome*. Il y est dit que *le roi qu'ils se seront choisi sera transporté avec eux au milieu d'une nation qu'eux et leurs pères ne connaissaient pas* (511). Cette prophétie fut accomplie lorsque Nabuchodonosor emmena d'abord à Babylone Joachim, roi de Jérusalem, et ensuite Sédécias, oncle et successeur de ce prince. Les Juifs n'avaient pas de roi quand ils furent domptés par Titus.

Ce même chapitre du *Deutéronome* fait une peinture encore plus vive des malheurs préparés aux Juifs dans leur double captivité. Il les avertit que *Dieu fera venir contre eux, de loin et des extrémités de la terre, une nation dont l'impétuosité sera semblable à celle de l'aigle qui fond sur sa proie, une nation dont ils n'entendront pas la langue; une nation furieuse qui n'épargnera ni les vieillards ni les enfants, qui ne leur laissera ni froment ni vin, ni leurs troupeaux de bœufs et de brebis, qui renversera ces hautes murailles dans lesquelles ils avaient tant de confiance* (512). Tout cela peut s'expliquer

(509) *Disperdam terram vestram, et stupebunt super eam inimici vestri, cum habitatores illius fuerint. Vos autem dispergam in gentes..... Tunc placebunt terræ sabbata sua cunctis diebus solitudinis suæ, quando fueritis in terra hostili, sabbatizabit et requiescet in sabbatis solitudinis suæ, eo quod non requieverit in sabbatis vestris, quando habitabatis in ea.* (*Levit.* xxvi, 32 et sep.)

(510) Il est à remarquer que pendant les soixante-dix années de la captivité des Juifs dans la Chaldée, la terre de Chanaan demeura en friche, quelque belle et quelque fertile qu'elle fût. Son inaction et sa solitude, prédites par cet oracle, furent respectées par les nations qui avaient le plus grand intérêt à la peupler et à la cultiver.

(511) *Ducet te Dominus, et regem tuum, quem constitueris super te, in gentem, quam ignoras tu et patres tui: et servies ibi diis alienis, ligno et lapidi. Et eris perditus in proverbium ac fabulam omnibus populis, ad quos te introduxerit Dominus.* (*Deut.* xxviii, 36.)

(512) *Adducet Dominus super te gentem de longinquo, et de extremis terræ finibus, in similitudinem aquilæ volantis cum impetu; cuius linguam intelligere non possis: gentem procacissimam, quæ non deferat seni, nec misereatur parvuli, et devoret fructum jumentorum tuorum, ac fruges terræ tuæ: donec intereas, et non relinquat tibi triticum, vinum et oleum, armenta boum et greges ovium, donec te disperdat.* (*Deut.* xxviii, 49 et seq.)

à la lettre des Chaldéens conduits par Nabuchodonosor, qui ravagèrent les campagnes de la Judée, en prirent toutes les villes et rasèrent Jérusalem. Mais cette prophétie s'accomplit avec plus d'éclat et d'une manière plus littéraire dans la guerre que Titus fit aux Juifs. Les Romains furent à leur égard ce peuple appelé de loin et des extrémités de la terre, ce peuple dont la course rapide imita le vol impétueux de l'aigle, qu'il portait dans ses étendards, dont les Hébreux n'entendaient pas la langue, plus différente de la leur que celle des Chaldéens; dont la fureur mit à feu et à sang toute la Judée et en détruisit la capitale de fond en comble.

Une horrible famine affligea Jérusalem pendant ces deux sièges, avec cette circonstance commune à l'un et à l'autre, et prédite dans le *Deutéronome* (513), que les mères, oubliant tous les sentiments de la nature, massacrèrent leurs propres enfants pour se nourrir de leur chair.

La dispersion dont il est parlé dans le même endroit, ressemble davantage à celle qui est arrivée aux Juifs depuis que les Romains les ont chassés de la Palestine. Suivant cette prédiction, *ils devaient être dispersés parmi tous les peuples d'un bout de la terre à l'autre* (514). Les incrédules n'ont ici besoin que de leurs yeux pour reconnaître l'accomplissement de cette prophétie.

Enfin le même chapitre ajoute une dernière circonstance qui n'a eu lieu qu'après la seconde ruine de Jérusalem. » Les Hébreux sortis par terre de l'Égypte, où il leur était défendu de retourner, y seront ramenés sur des vaisseaux, et vendus comme des esclaves, sans qu'il se trouve assez de marchands pour les acheter (515). » Joseph nous raconte l'événement qui vérifia cette prophétie (516). Titus, victorieux des Juifs, envoya en Égypte tous les captifs au-dessus de dix-sept ans. Ils y furent vendus pour servir aux plus vils travaux; et leur multitude fut si grande, qu'à peine trouva-t-elle des acheteurs.

Quelle étonnante prophétie dans une telle distance de temps! et lorsqu'on en pénètre l'esprit, combien paraît-elle digne de l'Être-suprême qui l'a inspirée! C'est comme si Moïse disait aux Israélites: on ne vous a rien défendu avec plus de force que de retourner en Égypte. C'est pour vous une terre maudite. Tout commerce même avec elle est un crime pour vous... Cependant il viendra

un temps où, pour punir vos iniquités montées à leur comble, Dieu vous ramènera malgré vous dans ce même pays qu'il vous interdit aujourd'hui. Vous y retournerez, non par le même chemin de terre que vous avez pris quand vous en sortîtes, mais sur des vaisseaux, afin que vous ne puissiez échapper aux gardes qui vous conduiront. Arrivés en Égypte, vous y subirez un esclavage plus dur et plus humiliant que celui dont vous avez été délivrés par mon ministère. Parler ainsi, et ne rien dire qui ne soit justifié par l'événement, n'est-ce pas se déclarer avec évidence l'interprète et l'envoyé de Dieu?

L'auteur du *Pentateuque* n'a pas seulement prévu l'infidélité des Juifs et la captivité qui devait en être le châtement; il a percé plus avant dans la nuit profonde de l'avenir. Il a prédit leur pénitence et leur heureux retour dans l'héritage dont ils devaient être bannis. *Je les enverrai, fait-il dire à Dieu, dans une terre ennemie, où ils demeureront jusqu'à ce que leur cœur incirconcis soit touché de honte et de repentir. Ils prieront alors pour leurs iniquités, et je me souviendrai de mon alliance avec Jacob, Isaac et Abraham. Je me souviendrai aussi de la terre qu'ils habitaient. Lorsque vous reviendrez au Seigneur votre Dieu, et que vous obéirez à ses lois, il vous retirera de l'esclavage: il aura pitié de vous, et vous rassemblera de toutes les nations, parmi lesquelles il vous aura dispersés. Fusses-vous exilés jusqu'aux pôles du monde, il vous rappellera de votre exil, pour vous introduire de nouveau dans la terre que vos pères ont possédée* (517).

Les incrédules demanderont peut-être où est l'accomplissement de cette prophétie. Ignorent-ils qu'elle a déjà été vérifiée sous le règne et par les ordres de Cyrus? Ce prince, après avoir été l'exécuteur des vengeances de Dieu contre Babylone, annoncées comme nous le verrons par tant de prophéties, accomplit en faveur des Juifs une autre prédiction qui les regardait. Il leur permit de retourner dans leur patrie, et d'y rebâtir le temple du vrai Dieu. Un de ses successeurs étendit la grâce qui leur était accordée, en leur permettant de rétablir leur ville et de l'entourer de murailles. Jérusalem sortant de ses ruines vit ses enfants accourus de l'Orient se réunir dans son sein. La Judée fut également repeuplée; et ce dernier point de la pro-

(513) *Comedes fructum uteri tui et carnes filiorum tuorum et filiarum tuarum, quas dedit tibi Dominus tuus, in angustia et vastitate qua opprimit te hostis tuus. (Deut. xxviii, 53.)*

(514) *Disperget te Dominus in omnes populos a summitate terræ usque ad terminos ejus. (Deut. xxviii, 64.)*

(515) *Reducet te Dominus classibus in Ægyptum per viam de qua dixit tibi ut eam amplius non videres. Ibi venderis inimicis tuis in servos et ancillas, et non erit qui emat. (Deut. xxviii, 68.)*

(516) *De la guerre des Juifs, l. vi, c. 44.*

(517) *Inducam illos in terram hostilem, donec erubescat incircumcisa mens eorum: tunc orabunt*

pro impietatibus suis. Et recordabor fœderis mei cum Jacob, Isaac et Abraham. terræ quoque memor ero. (Levit. xxvi, 41 et seq.)

Cum... reversus fueris ad eum, et obedieris ejus imperiis, sicut ego hodie præcipio tibi, cum filiis tuis, in toto corde tuo, et in tota anima tua: reducet Dominus Deus tuus captivitatem tuam, ac miserabitur tui, et rursum congregabit te de cunctis populis, in quos te ante dispersit. Si ad cardines cœli fueris dissipatus, inde te retrahet Dominus Deus tuus, et assumet, atque inducet in terram, quam possederunt patres tui. (Deut. xxx, 4 et seq.)

phétie fut alors accompli comme tous les autres.

Si cette prophétie exige un second retour après un second exil, elle n'en fixe pas le temps. La première captivité des Juifs ne devait durer que soixante-dix ans; des prophéties postérieures à celles de Moïse en avaient marqué le terme. Mais Moïse ni les autres prophètes n'ont déclaré combien durerait la seconde captivité. Celui qui en a parlé plus distinctement, se contente de dire qu'elle sera longue (518), et suivie de la conversion des Israélites non-seulement au Seigneur leur Dieu, mais à David, leur roi, c'est-à-dire au Messie. Les chrétiens, instruits par saint Paul, n'attendent pas avec moins d'impatience que les Juifs ce second rétablissement, dont la foi au Messie doit être le principe. Mais ils l'attendent dans un sens plus noble et plus salutaire aux Juifs que ce peuple même. Ils ne bornent pas le bonheur qui lui est destiné à rentrer en possession de la Palestine, à bâtir une nouvelle Jérusalem, à construire un troisième temple, pour y offrir des sacrifices sanglants. Ils espèrent que son aveuglement cessera, qu'il tournera les yeux vers le Messie qu'il a crucifié, qu'il sera incorporé à la véritable Église, et que sa conversion lui procurera des biens plus solides, une grandeur plus réelle, que s'il était comblé dans la terre de Chanaan des mêmes prospérités temporelles dont ses pères ont joui sous les régnes de David et de Salomon.

Ce dernier accomplissement manque encore aux prophéties qui concernent les Juifs. Mais le passé doit nous faire juger de l'avenir. Tant d'événements merveilleux, conformes aux oracles qui les avaient prédits, sont des gages certains de la fidélité des prophéties dont le temps n'est pas encore venu.

Les prédictions contenues dans les livres de Moïse devaient suffire aux Israélites. Ils étaient avertis des événements inséparables de la conduite qu'ils tiendraient à l'égard de Dieu. S'ils n'adoraient que lui, s'ils étaient fidèles à observer ses lois, on leur annonçait qu'ils seraient puissants, riches, tranquilles, victorieux de leurs ennemis. Mais, s'ils servaient des divinités étrangères, s'ils violaient les préceptes qu'ils avaient reçus du vrai Dieu, on leur déclarait que d'affreuses calamités seraient l'infailible châtement de cette prévarication. Telles étaient les conditions de l'alliance que Dieu avait contractée avec eux.

Jamais rien de pareil ne s'est vu dans aucune autre nation. Il faut être l'arbitre souverain des événements, et le maître absolu de la nature, pour oser promettre à un peuple entier qu'il sera heureux

sur la terre, toutes les fois qu'il sera docile à ce qu'on lui commande, pour le menacer d'un malheur inévitable, lorsqu'il sera rebelle et prévaricateur. A quoi ne s'exposait pas le législateur des Israélites, s'il faisait des promesses si positives, sans être assuré de leur exécution? Car enfin l'engagement qu'il prenait ne pouvait être éludé par des explications arbitraires. La destinée d'une nation dépendait, selon lui, de la manière dont elle accomplirait la loi qu'il lui prescrivait. Qu'il arrivât une seule fois qu'elle fût vaincue par ses ennemis, affligée de la disette ou de quelque autre fléau, pendant quelle rendait à Dieu un culte fidèle; ou, qu'au contraire, durant son idolâtrie, et malgré tous ses désordres, ses récoltes fussent abondantes, ses villes et ses campagnes peuplées, sa puissance redoutée des nations voisines, il était convaincu de faux, sa loi ainsi que son nom tombait dans le mépris, et les Israélites, frustrés des biens qu'ils avaient espérés, préservés des maux qu'il leur avait fait craindre, rentraient dans la liberté qu'il leur avait injustement ravie.

Il n'a tenu qu'à eux de s'assurer s'ils étaient en droit de la reprendre. Comme les autres peuples, et plus qu'aucun d'eux, ils ont éprouvé avant leur dernière dispersion une alternative de prospérités et d'infortunes. Ont-ils jamais pu se plaindre qu'il manquât quelque chose au bonheur temporel de leur nation, lorsqu'elle était attachée à la loi de Moïse? Ont-ils pu se vanter que les transgressions de cette loi fussent demeurées impunies? Et la condition sensible et palpable de l'alliance où ils étaient entrés a-t-elle jamais été vaine, soit à leur avantage, soit à leur préjudice? Ici les faits parlent. Qu'on consulte l'histoire des révolutions du peuple israélite, on le verra glorieux et triomphant, autant de fois qu'il a été juste et vertueux. On le trouvera criminel avant de devenir malheureux.

Voilà sans doute une prophétie aussi admirable qu'elle est singulière. Ce n'est pas un événement unique, des faits détachés, quelques traits de la vie d'un homme qu'on prônerait. De telles prédictions seraient néanmoins divines. C'est la suite entière des événements qui devaient arriver à une grande nation, pendant plusieurs siècles. Avec quelle certitude et qu'elle clarté devait lire dans l'avenir le prophète qui se rendait ainsi garant du bonheur ou du malheur de cette nation!

Il n'examine pas le climat et les autres qualités du pays qu'elle allait conquérir, pour juger si elle y trouvera la force, la santé et une longue vie; si elle y recueillera avec abondance tous les biens que la terre produit. Il décide sans balancer que, malgré la douceur et la pureté de l'air, malgré la fertilité naturelle du terroir, des mala-

(518) Dies multos sedebunt filii Israel sine rege, et sine principe, et sine sacrificio, et sine altari, et sine ephod, et sine teraphim. Et post hæc rever-

tentur filii Israel, et quærent Dominum Deum suum, et David, regem suum. (Osee, III, 4.)

dies cruelles et contagieuses frapperont les Israélites infidèles; que le froid, le chaud, la faim et la pauvreté, les désoleront, que le ciel sera pour eux d'airain, et la terre de fer; qu'ils n'auront ni des bestiaux pour la culture de leurs champs et pour leurs besoins personnels, ni des enfants, pour être leur consolation et leur soutien; qu'au contraire ils seront exempts de tous ces maux, et comblés de toutes sortes de biens, lorsqu'ils observeront la loi divine. Il n'étudie pas leurs usages, leurs inclinations, leurs mœurs, pour conjecturer que le gouvernement monarchique succédera parmi eux au républicain, qu'ils étendront d'abord leur puissance par des conquêtes; mais qu'enfin leur courage venant à s'amollir, les divisions intestines à s'accroître, tout l'ordre et toute la police de l'Etat à se confondre, ils succomberont sous le poids de leur propre grandeur. Moïse, supérieur à tous ces raffinements de politique, annonce nettement aux Hébreux qu'ils auront un roi, sans leur marquer par quels degrés ils passeront de la liberté à la sujétion. Mais, sous quelque forme de gouvernement qu'ils vivent, quelle que soit la valeur et l'habileté de leurs chefs, que leurs armées soient faibles, ou nombreuses et aguerries, il ne voit jamais pour eux qu'un seul moyen de réussir, qui est la crainte et le service du Seigneur: il ne connaît qu'un seul obstacle insurmontable à leur félicité temporelle, qui est l'idolâtrie et la corruption des mœurs. Une prévoyance humaine n'aurait pas inspiré de pareils discours, que toute l'histoire du peuple israélite a exactement vérifiés. Il fallait avoir été admis dans les secrets conseils de celui dont le pouvoir suprême égale la science infinie, et qui peut prédire avec assurance ce qu'il veut faire, et ce qu'il est en état d'exécuter.

LEFRANC DE POMPIGNAN.

L'Incrédulité convaincue par les Prophéties, 1^{re} part., ch. 1^{er} et 2.

II. MOÏSE LÉGISLATEUR. On était accoutumé dans les siècles antérieurs à considérer Moïse comme un législateur divin; il n'était pas même de secte chrétienne qui ne prît ses écrits pour point de départ; les faits si universellement admis, la nation juive dont la présence en tous lieux depuis dix-huit siècles atteste et l'existence de Moïse et la divinité de sa mission, les origines des choses développées dans ses ouvrages d'une manière si rationnelle et si conforme à toutes les données de l'histoire, tout cela et cent autres motifs reçus ne laissaient point pénétrer même un rayon de doute dans les âmes. Or, voilà qu'au xviii^e siècle, de superbes esprits, se plaçant dans leur vol audacieux au-dessus de tout ce que l'univers adore, et analysant dans le creuset de leur jugement personnel les faits, les hommes, les choses, les siècles et les croyances, et ensuite ne pouvant plus dé-

sagrégér les éléments divers de cette mixture, se sont mis à conclure que toutes choses étaient une même chose, toutes les croyances une même croyance, tous les dieux un même Dieu, tous les législateurs des tyrans, tous les thaumaturges des fourbes, et toute religion une hypocrisie. Et comme parmi toutes les religions, il n'en est qu'une qui puisse être prise au sérieux et qui impose des devoirs à la conscience, c'est celle-là principalement qui est devenue l'objet du *tolle* général. Voltaire, Diderot, d'Holbach, Raynal, Collins, Helvétius, Lamettrie et cent autres disciples obscurs avaient commencé à saper l'édifice; mais, du moins, tout en faisant des égratignures au portique, ils n'avaient guère osé pénétrer dans le sanctuaire. Il était réservé au commencement du xix^e siècle de voir la consommation du sacrilège. Deux hommes se distinguent entre tous: Volney et Dupuis; pour eux, la religion mosaïque n'est plus qu'une religion astronomique, comme toutes les religions passées et futures; Moïse un imposteur, et peut-être un être de raison. Écoutons d'abord Volney; la priorité lui appartient, sinon comme invention, du moins comme apparition.

« *Religion de Moïse, ou culte de l'âme du monde. (Yeou-piter).* — Tel fut le législateur des Hébreux, qui, voulant séparer sa nation de toute autre, et se former un empire isolé et distinct, conçut le dessein d'en asseoir les bases sur les préjugés religieux, et d'élever autour de lui un rempart sacré d'opinions et de rites. Mais vainement proscrivit-il le culte des *symboles* régnant dans la basse Egypte et la Phénicie, son Dieu n'en fut pas moins un Dieu *égyptien* (69), de l'invention de ces prêtres dont Moïse avait été le disciple; et *Yahou*, décélé par son propre nom (70) l'essence (des êtres), et par son *symbole*, le *buisson de feu*, n'est que l'âme du monde, le *principe moteur* que, peu après, la Grèce adopta sous la même dénomination dans son *You-piter*, être *générateur*; et sous celle d'*Ei* (71), l'*existence*, que les Thébains consacraient sous le nom de *Kneph*; que *Sais* adorait sous l'emblème d'*Isis voilée*, avec cette inscription: *Je suis tout ce qui a été, tout ce qui est, tout ce qui sera, et nul mortel n'a levé mon voile*; que Pythagore honorait sous le nom de *Vesta*, et que la philosophie stoïcienne définissait avec précision, en l'appelant le principe du feu. Moïse voulut en vain effacer de sa religion tout ce qui rappelait le culte des astres: une foule de traits restèrent malgré lui pour le retracer; et les sept *lumières* ou *planètes* du grand chandelier, les *douze pierres* ou signes de l'*urim* du grand prêtre, la fête des deux *équinoxes*, *ouvertures* et *portes* des deux *hémisphères*, la cérémonie de l'*agneau* ou *bélier céleste*; enfin, le nom d'*Osiris* même (72), conservé dans son *cantique*; et l'*arche* ou coffre imité du tombeau où ce dieu fut enfermé, demeurent pour servir de témoins à la filiation de ses idées et à leur extraction de la source

commune. » (VOLNEY, *Les ruines*, ch. 22, § 9.)

En vérité, Moïse était bien malheureux pour un fondateur de religion, car il ne pouvait user d'aucun nombre connu; s'il parle d'un Dieu, c'est le dogme de la religion universelle de l'âme du monde, car il n'y en a qu'une; il ne peut dire deux sous peine de tomber dans les deux principes du sabéisme : Oromase et Ahriman. S'il dit trois, il demeure atteint et convaincu de paganisme, car il y a trois Parques. Le nombre quatre et le nombre parfait de Pythagore; cinq est le nombre astronomique de plusieurs constellations; six est la reduplication de trois, nombre sacré dans toutes les religions; sept représente la pléiade; huit, les dieux du premier ordre dans le paganisme; neuf, le chœur des muses; dix, Apollon et le cœur des muses; onze, le nombre d'années passé par Jason et Médée à Corinthe; douze, les travaux d'Hercule, etc. De sorte qu'il était impossible à Moïse d'employer un nombre qui ne fût pas consacré dans les idées superstitieuses de quelque peuple. Il ne pouvait non plus prendre pour symboles, ni une arche, parce qu'il y en a une dans les légendes d'Osiris, ni un serpent, parce qu'il y en a un dans les mystères isiaques, ni un chandelier, parce qu'il y en a partout. Et quant au buisson ardent, dont Moïse ne fait nullement un symbole, nous avons cru jusqu'ici que c'était un fait, ou si l'on veut un emblème uniquement réservé pour la religion mosaïque; nous n'avons jamais rien lu de semblable partout ailleurs.

L'auteur, qui jette ici pêle-mêle les noms de Kneph de l'Isis voilée de Saïs, de la Vesta de Pythagore, pourrait-il bien nous dire la signification de tous ces mots à peu près vides de sens pour les plus savants d'entre les savants, qui ne se payent point de supposition et d'interprétations vaines et creuses? Connait-il bien la religion de l'ancienne Egypte, pour affirmer qu'elle fut le type de celle de Moïse? tout ce que nous en connaissons, nous, est de tout point différent, opposé même. Moïse, qui ne pouvait placer de fêtes aux équinoxes sous peine de rappeler des idées astronomiques, n'en pouvait placer davantage aux solstices, aux néoménies, en aucun temps de l'année, et devait, par conséquent, les supprimer. Il ne pouvait instituer la fête de l'Agneau, parce qu'il y en a un parmi les signes célestes; mais il y a aussi un bœuf, un chevreau, etc. Que faire en pareil cas, pour un fondateur de religion qui ne peut rien faire? Ce qu'il fit, et ce que fera avec nous tout homme sensé qui lira ces objections : les mépriser.

Mais voyons les notes :

69. (Son dieu n'en fut pas moins un dieu égyptien). A une certaine époque, dit Plutarque (de *Iside*), tous les Egyptiens font peindre leurs dieux animaux. Les Thébains sont les seuls qui ne payent pas de peintres, parce qu'ils adorent un dieu dont les formes ne tombent pas sous les sens, et ne se

« figurent point. » Et voilà le dieu que Moïse, élevé à Héliopolis, adopta par préférence, mais qu'il n'inventa point. »

Il en était ainsi du temps de Plutarque, soit; mais en était-il de même du temps de Moïse, à deux mille ans d'intervalle? Qui pourrait répondre à cette question, après que l'histoire nous présente tant de changements et de remaniements dans la religion de l'Egypte?

Ensuite, que deviennent tous les faits de l'histoire, dont vous ne pouvez faire prétérition sans poser en l'air les bases de tout l'édifice des connaissances humaines? Et si vous les admettez, comment les expliquez-vous sans l'intervention divine?

Enfin, si du temps de Moïse, comme il est très-apparent, la connaissance du vrai Dieu n'était point particulière à la ville de Thèbes, mais commune à toute l'Egypte, pour laquelle l'idolâtrie commençait seulement, pourrez-vous dire encore que Moïse l'a prise à Thèbes uniquement?

Au surplus notre auteur, quoique professeur d'histoire à l'École normale, avait de très-singulières idées en histoire. Pourquoi aussi l'histoire dérangeait-elle l'économie de ses systèmes?

« Tout en enseignant l'histoire, dit un de ses historiens, Bossange, il voulait chercher à diminuer l'influence journalière qu'elle exerce sur les actions et les opinions des hommes; il la regardait à juste titre comme l'une des sources les plus fécondes de leurs préjugés et de leurs erreurs : c'est en effet, de l'histoire que dérive la presque totalité des opinions religieuses et la plupart des maximes et des principes politiques si souvent erronés et si dangereux, qui dirigent les gouvernements, les consolident quelquefois, et ne les renversent que trop souvent. Il chercha à combattre ce respect pour l'histoire, passé en dogme dans le système d'éducation de l'Europe, et s'attacha d'autant plus à l'ébranler, qu'éclairé par des recherches savantes, il ajoutait moins de foi à ces raconteurs des temps passés, qui écrivaient souvent sur des oui-dire, et toujours poussés par leurs passions. »

Faut-il être surpris, après cela, de rencontrer dans les *Ruines* les étrangetés que l'auteur y a mises? Il est bon de savoir, au surplus, que Volney était atteint d'un grain d'aliénation mentale, aussi bien que son ami Dupuys, duquel il emprunta le système développé dans ses *Ruines*? — Écoutons encore son historien, d'autant moins suspect en cette matière, qu'il se fait en même temps son panégyriste, et se proclame son admirateur.

« Il s'exerçait à la course, entreprenait de faire à pied des voyages de plusieurs jours; il s'habitua à rester des journées entières sans prendre de nourriture, à franchir de larges fossés, à escalader des murailles élevées, à régulariser son pas, afin de pouvoir mesurer exactement un espace par le temps qu'il mettait à le parcourir. Tantôt il dormait en plein air, tantôt il s'élançait sur un cheval et le montait sans bride ni selle, à la manière

des Arabes; se livrant ainsi à mille exercices pénibles et périlleux, mais propres à endurcir son corps à la fatigue. On ne savait à quoi attribuer son air farouche et sauvage; on taxait d'extravagance cette conduite extraordinaire, attribuant ainsi à la folie ce qui n'était que la fermentation du génie (519). »

Mais continuons à examiner les notes qui se rattachent au morceau précédemment exposé, et auquel nous avons à répondre.

70. (*Et Jahouh, décelé par son propre nom.*) « Telle est la vraie prononciation du Jehovah de nos modernes (520), qui choquent en cela toutes les règles de la critique, puisqu'il est constant que les anciens, surtout les orientaux Syriens et Phéniciens, ne connurent jamais ni le J ni le V, venus des Tartares (521). L'usage subsistant des Arabes, que nous rétablissons ici, est confirmé par Diodore, qui nomme *Iaw* (522) le dieu de Moïse (lib. 1); et l'on voit que *Iaw* et Jahouh sont le même mot: l'identité se continue dans celui de *Ioupiter* (523); mais, afin de la rendre plus complète, nous allons la démontrer par le sens même.

« En hébreu, c'est-à-dire dans l'un des dialectes de la langue commune à la Basse-Asie, le mot Jahouh (524) équivant à notre propre périphrase *celui qui est lui, l'être existant*, c'est-à-dire le *principe de la vie, le moteur* ou même le *mouvement* (l'âme universelle des êtres). Or, qu'est-ce que Jupiter? Écoutez les Latins et les Grecs expliquant leur théologie: « Les Egyptiens, dit Diodore, « d'après Manethou, prêtre de Memphis; les « Egyptiens, donnant des noms aux cinq « éléments, ont appelé *l'esprit* (ou éther) « *Youpiter*, à raison du *sens propre de ce « mot, car l'esprit est la source de la vie,* « l'auteur du *principe vital* dans les animaux; « et c'est par cette raison qu'ils le regardè- « rent comme le *père, le générateur des « êtres.* » Voilà pourquoi Homère, dit *père* et *roi* des hommes et des dieux (525). (Diod., lib. 1, sect. 1.)

« Chez les théologiens, dit Macrobe, Joupiter est l'âme du monde; de là le mot de Virgile, *Muses*, commençons par *Joupiter*: tout est plein de *Youpiter* (*songe de Scipion*,

c. 17); et dans les *Saturnales* il dit: *Jupiter est le soleil lui-même*; c'est encore ce qui a fait dire à Virgile: « L'esprit alimente la vie « (des êtres) et l'âme répandue dans les vas- « tes membres (de l'univers), en agite la « masse et ne forme qu'un corps immense. »

Continuons à citer, quelque longue que puisse être la note, elle prouve admirablement que la théologie de Moïse s'accorde, non pas avec les théogonies païennes, mais qu'elle en est la base, l'antique et vraie théologie du monde entier, dont celles-ci ne sont que des déviations.

« Ioupiter, disent les vers très-anciens de « la secte des orphiques nés en Egypte (526), « vers recueillis par Onomacrite au temps « de Pisistrate: Ioupiter, que l'on peint avec « des foudres à la main, est le commence- « ment, l'origine, la fin et le milieu de toutes « choses: puissance une et universelle, il « régit tout, le ciel, la terre, le feu, l'eau, « les éléments, le jour et la nuit. Voilà ce « qui compose son corps immense: ses yeux « sont le soleil et la lune; il est l'éternité, « l'espace. Enfin, ajoute Porphyre (527), Jupi- « ter est le monde, l'univers, ce qui constitue « l'existence et la vie de tous les êtres. Or, con- « tinue le même auteur, comme les philoso- « phes dissertaient sur la nature et les par- « ties constituantes de ce dieu, et qu'ils n'im- « ginaient aucune figure qui représentât « tous ses attributs, ils le peignirent tous « sous l'apparence d'un homme... Il est « assis, pour faire allusion à son essence im- « muable, il est découvert dans la partie su- « périeure du corps, parce que c'est dans les « parties supérieures de l'univers (les astres) « qu'il s'offre le plus à découvert; il est « couvert depuis la ceinture, parce qu'il « est le plus voilé dans les choses ter- « restres; il tient un sceptre de la main gau- « che, parce que le cœur est de ce côté (528) « et que le cœur est le siège de l'entende- « ment (529), qui (dans les hommes) régle « toutes les actions. » (*Voy. EUSEB., Pré- parat. évangél., p. 100.*)

« Enfin, voici un passage du géographe philosophe Strabon, qui lève tous les doutes

(519) Adolphe BOSSANGE, *Notice sur la vie et les écrits de Volney.*

(520) Pas tout à fait, ne vous en déplaît, docte critique.

(521) Est-il bien certain que le J et le V viennent des Tartares?

(522) Comment donc, subtil docteur! mais vous tombez vous-même dans la faute que vous reprochiez tout à l'heure aux modernes; Est-ce que jamais Diodore connut le W?

(523) Qu'en conclure, sinon que le Dieu de Moïse est le même que celui des anciens peuples; le Dieu unique, créateur du ciel et de la terre, dont Moïse a conservé la tradition, tandis que les autres nations l'ont perdue?

(524) Pas n'était besoin d'aller chercher ce commentaire dans la Basse-Asie, il se trouve dans la Bible: Dieu y dit de lui-même, *Ego sum qui sum.*

(525) Jusqu'ici il n'y a rien qui infirme la théologie de Moïse, ni qui affirme celle de l'auteur. Les

écrivains qu'il cite, postérieurs de plus de mille ans à Moïse, ne sauraient conclure contre lui, et leur autorité est loin d'égaliser la sienne.

(526) Qui vit jamais une phrase ainsi construite; et que veut dire l'auteur? des vers de la secte des orphiques, nés en Egypte!

(527) Nous suivons ici une ponctuation évidemment mauvaise, mais elle est telle, *Œuvres choisies*; Paris, 1834.

L'autorité de Porphyre est nulle: on sait trop que ce philosophe, pressé par l'argumentation des chrétiens, a voulu symboliser toute l'idolâtrie, pour la rendre raisonnable.

(528) Nous n'aurions jamais deviné cette raison: c'est comme dans la comédie du *Médecin malgré lui.*

(529) De mieux en mieux! que diront les phrénologues, les psychologues et les philosophes en général, qui placent dans le cerveau les organes de l'intellect?

sur l'identité des idées de Moïse et de celles des théologiens païens.

« Moïse, qui fut un des prêtres égyptiens, (530) enseigne que c'était une erreur monstrueuse de représenter la Divinité sous les formes des animaux, comme faisaient les Egyptiens, ou sous les traits de l'homme, ainsi que le pratiquaient les Grecs et les Africains : cela seul est la Divinité, disait-il, qui compose le ciel, la terre et tous les êtres, ce que nous appelons le monde ; l'universalité des choses, la nature (531). Or, personne d'un esprit raisonnable ne s'aviserait d'en représenter l'image par celle de quelqu'une des choses qui nous environnent ; c'est pourquoi, rejetant toute espèce de simulacres (idoles), Moïse voulut qu'on adorât cette divinité sans emblème et sous sa propre nature ; il ordonna qu'on lui élevât un temple digne d'elle, etc. (*Géograph.*, lib. xvi, page 1104, édition de 1707.) »

« La théologie de Moïse n'a donc point différé de celle des sectateurs de l'âme du monde, c'est-à-dire des Stoïciens, et même des Epicuriens (532).

« Quant à l'histoire de Moïse, Diodore la présente sous son jour naturel, quand il dit, lib. xxxiv et xl : « Que les Juifs furent chassés d'Égypte dans un temps de disette ou le pays était surchargé d'étrangers, et que Moïse, homme supérieur par sa prudence et par son courage, saisit cette occasion pour établir sa nation dans les montagnes de la Judée (533). » A l'égard des six cent mille hommes armés que l'Ézode lui donne, c'est une erreur de copiste, dont le lecteur trouvera la démonstration tirée des livres mêmes, au tome I^{er} des *Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne* (534).

« 71. (Sous le rom d'Éi.) C'était le monosyllabe écrit sur la porte du temple de Delphes. Plutarque en a fait le sujet d'un traité. »

« 72. (Le nom d'Osiris même). Il se trouve en propres termes au chap. 32 du *Deutéronome*. « Les ouvrages de Tsour sont parfaits (535). » On a traduit Tsour par Créateur ; en effet, il signifie donner des formes ; et c'est l'une des définitions d'Osiris dans Plutarque. »

Tout ce système sur l'origine astronomique de la religion mosaïque est emprunté aux *Saturnales* de Macrobe. Dupuys y avait

(530) Mais non, Moïse ne fut point un prêtre égyptien ; nous savons à quoi nous en tenir à cet égard.

(531) Mais non, encore une fois, Moïse n'a jamais enseigné cela, ni chose semblable ; vous le savez bien ; pourquoi alors citez-vous ce témoignage évidemment à contre-sens et contraire à la vérité ?

(532) Cette conclusion est digne des prémisses ; elle n'a pas droit de surprendre, puisqu'elle était attendue.

(533) Ce passage de Diodore est réfuté depuis longtemps, il n'y a pas à y revenir. Diodore ne saurait en une affirmation de quatre lignes détruire le Pentateuque.

(534) L'auteur se cite ici lui-même, ce n'est donc

puisé lui-même son système de l'*Origine des cultes*, encore en manuscrit au moment de la publication des *Ruines*, mais dont Volney avait certainement connaissance, à en juger par la conformité des deux auteurs.

Quant à Dupuys, il a éparpillé ses idées sur le législateur des Hébreux dans tout le cours de son volumineux ouvrage, et nous n'avons pas le courage de les recueillir, d'autant plus que nous avons déjà exposé son système à l'art. MESSIE.

MULTIPLICATION DES PAINS. — Le divin Sauveur, dans le cours de sa vie mortelle, multiplia, dans deux circonstances différentes, une petite quantité de pains, jusqu'au point de rassasier de grandes multitudes. Nous allons examiner, l'un après l'autre, ces deux faits si importants, ces deux grands miracles, et les exposer dans tous leurs détails.

PREMIÈRE MULTIPLICATION.

C'était après le martyre de Jean-Baptiste. Hérode, ayant entendu raconter les merveilles opérées par Jésus-Christ, s'imagina que c'était Jean-Baptiste lui-même qui était ressuscité d'entre les morts ; et Jésus, craignant d'être empêché dans sa mission évangélique par le prince cruel, jugea à propos de traverser le lac et de sortir de la Galilée. Une grande foule de peuple le suivit, et le rejoignit au bord du désert, où il s'était arrêté ; et c'est cette foule en faveur de laquelle il multiplia une première fois les aliments. Le miracle est rapporté de la même manière, et presque dans les mêmes termes par les quatre évangélistes. C'est une chose admirable que cet accord si parfait de quatre historiens qui ont écrit à de grands intervalles de temps et de lieux, et qui n'ont pu se concerter ; c'est aussi une preuve de la vérité du récit ; nous rapporterons intégralement les quatre passages ; d'autant plus que les auteurs ajoutent les uns aux autres des détails importants.

1^o Saint Matthieu.

Jésus, étant monté sur une barque, se retira en un lieu écarté et désert ; mais la foule l'ayant appris, elle le suivit par terre de toutes les villes voisines. Or Jésus, voyant cette multitude, en eut pitié, et guérit ceux d'entre elle qui étaient malades. Lorsque le

pas une seconde autorité, et il devient inutile de recourir au passage indiqué. Il n'y a point d'erreur de copiste, et rien n'affaiblit le témoignage de Moïse, partout d'accord avec lui-même. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire d'entrer dans plus de détails.

(535) C'est une singulière idée de traduire le Tsour du *Deutéronome* par Osiris ; les commentateurs, et entre autres Cornille Lapiere, qui entendait l'hébreu pour le moins aussi bien que le savant Volney, traduisent ce mot par rocher : les ouvrages de celui qui est aussi immuable que le rocher, disent-ils, sont parfaits, ou immuables comme lui-même ; en d'autres termes : rien ne saurait empêcher ses desseins d'arriver à leur terme. Il y a loin de là à Osiris.

soir fut arrivé, ses disciples s'approchèrent et lui dirent : Le lieu est désert, le jour est à son déclin; renvoyez cette foule, afin que chacun aille dans les villages y chercher de la nourriture. Jésus leur répondit : il n'est pas nécessaire d'aller si loin, donnez-leur vous-mêmes à manger. Ils répondirent : — Nous n'avons ici que cinq pains et deux poissons. Il leur dit : — Apportez-les-moi. Cependant il fit asseoir la foule sur l'herbe, et, ayant pris les cinq pains et les deux poissons, il leva les yeux au ciel, les bénit, les divisa, et les fit distribuer à la foule par les mains de ses disciples. Tous mangèrent, furent rassasiés, et on remplit douze corbeilles des morceaux qui étaient restés. Le nombre de ceux qui prirent part à ce repas était de cinq mille, en ne comptant que les hommes, et sans parler des femmes et des enfants (536).

2° Saint Marc.

Jésus, montant sur une barque, s'en alla avec ses disciples en un lieu écarté et désert. Or un grand nombre de personnes les ayant vus partir, et ayant connu le lieu, on y courut, et on y fut arrivé avant eux. Jésus, voyant sur son passage cette multitude nombreuse, en eut pitié, car elle était comme un troupeau sans pasteur, et se mit à l'instruire longuement. Lorsque le jour fut enfin avancé, ses disciples s'approchèrent et lui dirent : — Le lieu est désert, le soir arrive; renvoyez-les, afin qu'ils aillent dans les villes et les villages les plus voisins acheter des aliments et prendre leur repas. Il leur répondit : — Donnez-leur vous-mêmes à manger. Ils repartirent : — Il faut que nous allions acheter au moins pour deux cents deniers de pain, si nous devons les rassasier. Il leur dit : — Allez voir combien vous avez de pains; à leur retour, ils répondirent, nous en avons cinq

(536) Quod cum audisset Jesus, secessit inde in naviculâ, in locum desertum seorsum : et cum audissent turbæ, secutæ sunt eum pedestres de civitatibus. Et exiens vidit turbam multam, et misertus est eis, et curavit languidos eorum. Vespere autem facto, accesserunt ad eum discipuli ejus, dicentes : Desertus est locus, et hora jam præterit : dimitte turbas, ut euntes in castella emant sibi esca. Jesus autem dixit eis : Non habent necesse ire : date illis vos manducare. Responderunt ei : Non habemus hic nisi quinque panes, et duos pisces. Qui ait eis : Afferte mihi illos huc. Et cum jussisset turbam discumbere super fenum, acceptis quinque panibus, et duobus piscibus, aspiciens, in cœlum benedixit et fregit, et dedit discipulis panes, discipuli autem turbis. Et manducaverunt omnes, et saturati sunt. Et tulerunt reliquias, duodecim cophinos fragmentorum plenos. Manducantium autem fuit numerus, quinque millia virorum, exceptis mulieribus, et parvulis (Matth. xiv, 15-21.)

(537) Et ascendentes in navim, abierunt in desertum locum seorsum. Et viderunt eos abeuntes, et cognoverunt multi : et pedestres de omnibus civitatibus concurrerunt illuc, et prævenerunt eos. Et exiens vidit turbam multam Jesus : et misertus est super eos, quia erant sicut oves non habentes pastorem, et cœpit illos docere multa. Et cum jam hora multa fieret, accesserunt discipuli ejus, dicentes : Desertus est locus hic, et jam hora præterit. Dimitte illos, ut euntes in proximas villas et vicus,

et deux poissons. Alors il leur ordonna de faire asseoir la foule par groupes sur l'herbe de la prairie. Et l'on s'assit par groupes de cent et de cinquante. Ayant pris les cinq pains et les deux poissons, il leva les yeux au ciel, les bénit, rompit les pains, et les donna à ses disciples, afin que ceux-ci les servissent à la foule; il divisa de même les deux poissons entre tous. Après que tous eurent mangé et furent rassasiés, on recueillit les restes et on remplit douze corbeilles de morceaux de pain et de poisson. Le nombre de ceux qui furent ainsi rassasiés était de cinq mille hommes (537).

3° Saint Luc.

Jésus, ayant pris avec lui ses disciples, se retira en un lieu écarté et désert qu'on appelle Bethesda. Une multitude de personnes en eurent connaissance et le suivirent. Il les accueillit, se mit à les entretenir du royaume de Dieu, et à guérir leurs malades. Au déclin du jour, les douze s'approchèrent et lui dirent : Renvoyez cette multitude, afin que chacun s'en aille vers les villages et les villes voisines chercher à manger, car nous sommes ici dans un lieu désert. Il leur répondit : Donnez-leur vous-mêmes la nourriture nécessaire; mais ils repartirent : Nous n'avons que cinq pains et deux poissons; il faut que nous allions acheter des aliments pour tout ce monde; il y avait environ cinq mille hommes. Jésus dit à ses disciples : Faites-les asseoir par écots de cinquante personnes; ce qui fut fait. Et lorsque tout le monde fut assis, il prit les cinq pains et les deux poissons, leva les yeux au ciel, bénit le tout, le divisa et le distribua à ses disciples, pour qu'ils le servissent à la foule. Tous mangèrent jusqu'à satiété, et on recueillit douze corbeilles des morceaux qui restèrent (538).

emant sibi cibos, quos manducant. Et respondens ait illis : Date illis vos manducare. Et dixerunt ei : Euntes emanus ducentis denariis panes, et dabimus illis manducare. Et dicit eis : Quot panes habetis? ite, et videte. Et cum cognovissent, dicunt : Quinque, et duos pisces. Et præcepit illis, ut accumbere facerent omnes secundum contubernia super viride fenum. Et discubuerunt in partes, per centenos et quinquagenos. Et acceptis quinque panibus, et duobus piscibus, intuens in cœlum, benedixit, et fregit panes, et dedit discipulis suis, ut ponerent ante eos : et duos pisces divisit omnibus. Et manducaverunt omnes, et saturati sunt. Et sustulerunt reliquias fragmentorum, duodecim cophinos plenos, et de piscibus. Erant autem qui manducaverunt, quinque millia virorum. (Marc. vi, 32-44.)

(538) Apostoli narraverunt illi quæcunque fecerunt : et assumptis illis secessit seorsum in locum desertum, quod est Bethesda. Quod cum cognovissent turbæ, secutæ sunt illum : et excepit eos, et loquebatur illis de regno Dei, et eos, qui cura indigebant, sanabat. Dies autem cœperat declinare : Et accedentes duodecim dixerunt illi : Dimitte turbas, ut euntes in castella villasque quæ circa sunt, divertant, et inveniant escas : quia hic in loco deserto sumus. Ait autem ad illos : Vos date illis manducare. At illi dixerunt : Non sunt nobis plusquam quinque panes, et duo pisces : nisi forte nos eamus, et emamus in omnem hanc turbam escas. Erant autem fere viri quinque millia. Ait autem ad

↳ Saint Jean.

Jésus se rendit au delà de la mer de Galilée, la même que celle de Tibériade ; et une grande multitude le suivit, à cause des merveilles qu'il opérait en faveur des malades. Il s'arrêta sur une montagne, et s'y assit au milieu de ses disciples. C'était aux approches de la Pâque, solennité principale des Juifs. Ayant levé les yeux, et aperçu cette grande multitude qui venait vers lui, il dit à Philippe : Où pourrions-nous acheter assez de pain pour les nourrir ? Mais il disait cela pour le tenter, car il avait déjà résolu ce qu'il allait accomplir. Philippe lui répondit : — Il ne suffirait pas de deux cents deniers de pain pour que chacun en eût un petit morceau. Un autre disciple, André, frère de Simon-Pierre, lui dit : Il se trouve ici un enfant qui a cinq pains d'orge et deux poissons ; mais qu'est-ce que cela pour tant de monde ? Jésus répondit : — Faites asseoir tout le monde. Il y avait beaucoup d'herbe en ce lieu, et tout le monde s'assit, au nombre d'environ cinq mille hommes. Alors Jésus prit les pains, les bénit et les distribua entre tous, de même que les deux poissons, autant que chacun en voulut. Lorsque tous furent rassasiés, il dit à ses disciples : Recueillez les morceaux restés, afin que rien ne soit perdu. Ils les recueillirent et remplirent douze corbeilles des morceaux des cinq pains d'orge dont tous avaient mangé (539).

Ce n'est pas là le premier exemple d'une multiplication miraculeuse d'aliments : Elie l'avait donné en faveur de la veuve de Sarepta ; Elisée le reproduisit jusqu'à deux fois : d'abord en faveur de cette autre veuve à laquelle il ne restait plus qu'une petite quantité d'huile, et que ses créanciers menaçaient de l'esclavage ; ensuite en faveur des cent prophètes qu'il nourrit de vingt pains d'orge. (Voy. les art. ELIE' et ELISÉE.)

Mais, quoiqu'il ne soit pas le premier, il n'en est pas moins admirable, puisque l'acte spécial et passager de la toute-puissance divine y est manifeste.

De grands docteurs se sont demandé si c'est par une nouvelle création, ou par l'accession invisible de nouvelles particules de farine que le pain se multiplia de la sorte entre les mains du Sauveur. Mais qu'importe

la solution, lors même qu'elle serait possible ? Est-ce par création ou par accession, ou peut-être plutôt par transformation, que le prodige, qui s'opéra alors en un instant, s'opère chaque année dans nos champs dans l'intervalle de six à huit mois ? Le résultat est le même ; l'agent, le temps, les moyens sont différents ; voilà tout. Nous admirons ceci, parce qu'il est extraordinaire ; nous n'admirons pas cela, parce que nous sommes accoutumés à le voir ; mais, au fond, n'est-ce pas la même main qui agit ? Les lois de la nature ! c'est bientôt dit ; mais qui les a faites ; et qui peut se rendre compte de tous les rouages que la prétendue nature met en œuvre pour la reproduction et la multiplication des êtres ?

SECONDE MULTIPLICATION.

Le Sauveur opéra une seconde fois un pareil miracle dans une circonstance analogue ; Saint Matthieu le rapporte en ces termes : Jésus, étant venu près de la mer de Galilée, monta sur une éminence, et s'y assit. Des troupes nombreuses de personnes ayant avec elle des muets, des aveugles, des boiteux, des malades et des infirmes de toute sorte, s'approchèrent de lui, et les placèrent à ses pieds. Il les guérit. Aussi la foule, remplie d'admiration à la vue de muets qui parlaient, de boiteux qui marchaient, d'aveugles qui voyaient, louaient avec enthousiasme le Dieu d'Israël. Mais Jésus, convoquant ses disciples, leur dit : J'ai compassion de cette foule, car il y a trois jours qu'elle s'attache à mes pas, et elle n'a rien à manger. Je ne veux pas renvoyer tout ce monde à jeun, car ils défailliraient le long du chemin. Ses disciples lui répondirent : — Où pourrions-nous acheter assez de pain pour rassasier une pareille multitude ? Jésus répartit : — Combien avez-vous de pains ? — Sept, dirent-ils, et quelques petits poissons. Aussitôt il ordonna à la foule de s'asseoir par terre, puis prenant les sept pains et les poissons, il les bénit, les divisa, les donna à ses disciples, et ceux-ci les distribuèrent à la foule. Tous mangèrent, et furent rassasiés ; et on remplit sept paniers des morceaux qui restèrent. Le nombre de ceux qui furent ainsi rassasiés était de quatre mille hommes, sans compter les enfants et les femmes (540).

discipulos suos : Facite illos discumbere per convivia quinquageuos. Et ita fecerunt. Et discumbere fecerunt omnes. Acceptis autem quinque panibus, et duobus piscibus, respexit in cœlum, et benedixit illis : et fregit, et distribuit discipulis suis, ut ponerent ante turbas. Et manducaverunt omnes, et saturati sunt. Et sublatum est quod superfluit illis, fragmentorum cophini duodecim (Luc. ix, 10-17.).

(539) Post hæc abiit Jesus trans mare Galilææ, quod est Tiberiadis : Et sequebatur eum multitudo magna, quia videbant signa, quæ faciebat super his qui infirmabantur. Subiit ergo in montem Jesus : et ibi sedebat cum discipulis suis. Erat autem proximum Pascha, dies festus Judæorum. Cum sublevasset ergo oculos Jesus, et vidisset quæ multitudo maxima venit ad eum, dixit ad Philippum : Unde ememus panes ; ut manducent hi ? Hoc autem dicebat tentans eum : ipse enim sciebat quid esset fa-

cturus. Respondit ei Philippus : Ducentorum denariorum panes non sufficiency eis, ut unusquisque modicum quid accipiat. Dicit ei unus ex discipulis ejus, Andreas frater Simonis Petri : Est puer unus hic, qui habet quinque panes hordeaceos et duos pisces : sed hæc quid sunt inter tantos ? Dixit ergo Jesus : Facite homines discumbere. Erat autem fenum multum in loco. Discubuerunt ergo viri, numero quasi quinque millia. Accepit ergo Jesus panes : et cum gratias egisset, distribuit discumbentibus : similiter et ex piscibus quantum volebant. Ut autem impleti sunt, dixit discipulis suis : Colligite quæ superaverunt fragmenta, ne pereant. Collegunt ergo, et impleverunt duodecim cophinos fragmentorum ex quinque panibus hordeaceis, quæ superfluerunt his qui manducaverant (Joan. vi, 1-15.).

(540) Et cum transisset inde Jesus, venit secus mare Galilææ, et ascendens in montem, sedebat ibi.

Saint Marc dit plus brièvement, selon son habitude : *Un jour que Jésus était de nouveau environné d'une grande foule, qui n'avait avec elle aucuns aliments, il convoqua ses disciples et leur dit : — J'ai pitié de cette foule, car elle m'accompagne depuis trois jours, et n'a rien à manger ; si je renvoie tout ce monde à jeun dans leurs maisons, ils défailliront le long de la voie, car il y en a parmi eux qui sont venus de loin. Ses disciples lui répondirent : — Où pourrait-on trouver assez de pain pour les nourrir dans cette solitude ? Il leur demanda combien ils avaient de pains ; ils répondirent : — Sept. Alors il ordonna à la foule de s'asseoir sur la terre, et prenant ensuite les sept pains, il les bénit, les rompit et les donna à mesure à ses disciples, pour les distribuer à la foule. Ils avaient aussi quelques petits poissons, qu'il bénit, et qu'il fit distribuer. Après que tous eurent mangé à satiété, on remplit douze paniers des morceaux superflus. Quatre mille personnes environ prirent part à ce repas (541).*

Comme la multiplication des aliments opérée par les prophètes Elie et Elisée était une figure de celle que devait opérer Jésus-Christ, de même ici le miracle opéré sur une nourriture matérielle et grossière figurait celui qui devait bientôt s'accomplir dans

la divine Eucharistie, où le corps de Jésus-Christ se communique à tous ceux qui communient, sans diminution ni amoindrissement, quel que soit le nombre de ceux qui le reçoivent. Ou plutôt, loin qu'il y ait amoindrissement, il y a surabondance proportionnée au nombre de ceux-là mêmes qui communient ; car plus ils sont nombreux, et plus sont grandes et abondantes les grâces qui prédisposent à de nouvelles et plus saintes communions. Ce résultat, proclamé par les saints docteurs et reconnu par l'expérience, semble indiqué par les faits miraculeux que nous venons de rapporter, puisqu'on y voit le plus grand nombre nourri par la moindre quantité de pain, et des restes plus abondants, à proportion que la multitude de ceux qui ont participé au merveilleux banquet est elle-même plus grande.

C'est expliquer un mystère par un autre plus profond, dira-t-on. — Nous n'avons point l'intention d'expliquer, ni de démontrer. L'Eucharistie s'adore, et ne s'explique pas. Ses merveilles se manifestent d'elles-mêmes à l'âme qui s'y complait.

Et quant à la véracité du récit des évangélistes, on peut attendre, pour la défendre, qu'elle soit attaquée par des raisons, sinon solides, du moins spécieuses

N

NAAMAN guéri de la lèpre. — *Naaman, général des armées du roi de Syrie, était en grand renom et en grand honneur auprès de son maître, car le Seigneur avait employé son ministère pour sauver la Syrie. Il était riche et puissant, mais lépreux. Or, une bande de gens armés, Syriens de nation, ayant emmené en captivité une jeune Israélite, celle-ci se trouva attachée au service de la femme de Naaman, et dit à sa maîtresse : Plût à Dieu que mon seigneur se fût adressé à un prophète qui est à Samarie, il l'aurait certainement guéri de la lèpre. Naaman alla aussitôt trouver le roi, et lui rapporta ce que la jeune Israélite avait dit. Le roi de Syrie lui répondit : — Partez, je vais vous donner une lettre*

pour le roi d'Israël. Naaman prit avec lui dix talents d'argent, six mille pièces d'or, dix vêtements complets, et porta au roi d'Israël une lettre conçue en ces termes : — Au reçu de la présente lettre, vous aurez à guérir de sa lèpre Naaman, mon serviteur, que je vous envoie à cet effet. Le roi d'Israël l'ayant lue, déchira ses vêtements en s'écriant : — Est-ce que je suis Dieu, pour donner ainsi la mort et la vie ? Il m'envoie un homme, pour que je le guérisse de la lèpre ! Voyez, dites vous-mêmes si ce n'est pas une querelle qu'il veut me susciter ? — Mais Elisée, l'homme de Dieu, ayant été informé de la nouvelle, et ayant appris que le roi d'Israël avait déchiré ses vêtements, lui envoya dire : — Pourquoi

Et accesserunt ad eum turbæ multæ, habentes secum mutos, cæcos, claudos, debiles, et alios multos : et projecerunt eos ad pedes ejus, et curavit eos : Ita ut turbæ mirarentur, videntes mutos loquentes, claudos ambulantes, cæcos videntes : et magnificabant Deum Israel. Jesus autem, convocatis discipulis suis, dixit : Misereor turbæ, quia triduo jam perseverant mecum, et non habent quod manducant : et dimittere eos jejunos nolo, ne deficiant in via. Et dicunt ei discipuli : Unde ergo nobis in deserto panes tantos, ut saturemus turbam tantam ? Et ait illis Jesus : Quot habetis panes ? At illi dixerunt : Septem, et paucos pisciculos. Et præcepit turbæ, ut discumberent super terram. Et accipiens septem panes, et pisces ; et gratias agens, fregit, et dedit discipulis suis, et discipuli dederunt populo. Et comederunt omnes, et saturati sunt. Et quod superfluum de fragmentis, tulerunt septem sportas plenas. Erant autem qui manducaverunt, quatuor millia hominum, extra parvulos et mulieres.

Et dimissa turba, ascendit in naviculam, et venit in fines Magedan. (Matth. xv, 29-39.)

(541) In diebus illis iterum cum turba multa esset, nec haberent quod manducarent, convocatis discipulis, ait illis : Misereor super turbam : quia ecce jam triduo sustinent me, nec habent quod manducant : Et si dimisero eos jejunos in domum suam, deficiant in via : quidam enim ex eis de longe venerunt. Et responderunt ei discipuli sui : Unde illos quis poterit hic saturare panibus in solitudine ? Et interrogavit eos : Quot panes habetis ? Qui dixerunt : Septem. Et præcepit turbæ discumbere super terram. Et accipiens septem panes, gratias agens fregit, et dabat discipulis suis ut apponerent, et apposerunt turbæ. Et habebant pisciculos paucos : et ipsos benedixit, et jussit apponi. Et manducaverunt, et saturati sunt, et sustulerunt, quod superaverat de fragmentis septem sportas. Erant autem qui manducaverant, quasi quatuor millia : et dimisit eos. (Marc. viii, 1-9.)

avez-vous déchiré vos vêtements? Que l'étranger vienne me trouver, et il saura qu'il y a un prophète en Israël. — Naaman vint donc avec ses chevaux et ses chariots, et s'arrêta devant la porte de la demeure d'Elisée; et Elisée lui envoya dire : — Allez vous baigner sept fois dans le Jourdain, vos membres y retrouveront la santé, et vous serez guéri. — Naaman se retira irrité en disant : — Il n'a pas seulement daigné venir vers moi, lever les yeux vers le ciel, pour invoquer son Dieu, ni toucher ma lèpre de sa main, pour me guérir! Est-ce que les eaux de l'Abana et du Pharphar, que j'aurais trouvées à Damas, et dans lesquelles j'aurais pu me baigner et me guérir, ne sont pas plus pures que toutes celles d'Israël? Et là-dessus, il s'en retournait indigné; mais ses serviteurs l'environnèrent et lui dirent : — Père, si le prophète vous avait ordonné une chose bien difficile, vous auriez dû vous y soumettre; à plus forte raison, quand il vous dit, allez vous baigner, et vous serez guéri. Il alla donc au bord du Jourdain, s'y baigna sept fois, et sa chair redeint comme celle d'un petit enfant : il était guéri. Il revint vers l'homme de Dieu avec toute sa suite, se présenta et lui dit : — Je sais maintenant qu'il n'y a point dans l'univers d'autre Dieu qu'en Israël, c'est pourquoi je vous prie de recevoir quelque témoignage de la reconnaissance de votre serviteur. Mais il répondit : Vive le Seigneur, et je le jure par son nom, je ne recevrai rien. Naaman insista inutilement, Elisée ne se laissa point fléchir. — Soit, dit Naaman; mais du moins permettez-moi d'emporter avec moi de la terre la charge de deux mulets, parce que votre serviteur n'offrira plus de sacrifices ni de victimes aux dieux étrangers, mais uniquement au Seigneur (342). (Voy. pour la suite de cette narration l'art. GIZZI.)

On demanderait inutilement à l'histoire

de plus amples renseignements sur Naaman; mais d'ailleurs à quoi bon? rien pourrait-il appeler notre intérêt et exciter notre attention au même degré que ce récit d'une simplicité si touchante? Le lépreux Naaman attire nos sympathies, beaucoup plus que ne saurait le faire le vaillant général des armées de Syrie. Mais l'histoire et les preuves qu'elle comporte? — Les preuves! elles se trouvent dans la simplicité naïve du récit, dans l'enchaînement même des faits dont se compose l'histoire du peuple de Dieu, et dont celui-ci ne sort en aucune façon.

On l'a attaqué, toutefois; non pas dans le dessein de le rejeter au rang des fables, car il ne peut se présenter à l'esprit aucune raison, aucun argument de nature à l'ébranler, et toute négation serait gratuite et sans portée; mais on l'a attaqué avec d'autres armes, dans le but de retrancher tout le merveilleux qui s'y attache, et ainsi de l'élever au dogme chrétien, sinon à l'histoire. Écoutons à ce sujet le constant adversaire des miracles.

« Une pieuse reconnaissance, plutôt qu'un esprit de déception, liait jadis aux préceptes de la science et à ses opérations salutaires, l'idée d'une inspiration et d'un bienfait de la Divinité. Telle fut la guérison de Naaman, qu'Elisée délivra d'une maladie psorique, en lui prescrivant de prendre sept bains consécutifs dans l'eau sulfureuse et bitumineuse du Jourdain. Sur la rive du fleuve Anigrus, était un antre consacré aux nymphes. Là se rendaient les personnes affligées de dartres : après des prières et une friction préalable, elles traversaient le fleuve à la nage; et, par le bienfait des nymphes, elles étaient guéries. Pausanias, qui raconte ce miracle permanent (543), ajoute que les eaux de l'Anigrus exhalaient une odeur infecte, c'est-à-dire qu'elles étaient chargées

(342) Naaman princeps militum regis Syriæ, erat vir magnus apud dominum suum, et honoratus; per illum enim dedit Dominus salutem Syriæ: erat autem vir fortis et dives, sed leprosus. Porro de Syria egressi fuerant latrunculi, et captivum duxerant de terra Israel puellam parvulam, quæ erat in obsequio uxoris Naaman. Quæ ait ad dominam suam: Utinam fuisset dominus meus ad prophetam, qui est in Samaria: profecto curasset eum ad lepra, quam habet. Ingressus est itaque Naaman ad dominum suum, et nuntiavit ei, dicens: Sic et sic locuta est puella de terra Israel. Dixitque ei rex Syriæ: Vade, et mittam litteras ad regem Israel. Qui cum profectus esset, et tulisset secum decem talenta argenti, et sex millia aureos, et decem mutatoria vestimentorum. Detulit litteras ad regem Israel, in hæc verba: Cum acceperis epistolam hanc, scito quod miserim ad te Naaman servum meum, ut cures eum a lepra sua. Cumque legisset rex Israel litteras, scidit vestimenta sua et ait: Nunquid Dominus ego sum, ut occidere possim, et vivificare, quia iste misit ad me, ut cures hominem a lepra sua? Animadvertite, et videte quod occasiones querat adversum me. Quod cum audisset Eliseus vir Dei, scidisse videlicet regem Israel vestimenta sua, misit ad eum, dicens: Quare scidisti vestimenta tua? Veniat ad me, et sciat esse prophetam in Israel. Venit ergo Naaman cum equis et curribus, et stetit ad ostium domus Elisei: Misitque ad

eum Eliseus nuntium, dicens: Vade, et lavare septies in Jordane, et recipiet sanitatem caro tua, atque mundaberis. Iratus Naaman recedebat, dicens: Putabam quod egredieretur ad me, et stans invocaret nomen Domini Dei sui, et tangeret manu sua locum lepræ, et curaret me. Nunquid non meliores sunt Abana et Pharphar, fluvii Damasci, omnibus aquis Israel, ut laver in eis, et munder? Cum ergo vertisset se, et abiit indignans. Accesserunt ad eum servi sui, et locuti sunt ei: Pater, et si rem grandem dixisset tibi propheta, certe facere debueras: quanto magis quia nunc dixit tibi: Lava-re, et mundaberis! Descendit, et lavit in Jordane septies juxta sermonem viri Dei, et restituta est caro ejus, sicut caro pueri parvuli, et mundatus est. Reversusque ad virum Dei cum universo comitatu suo, venit, et stetit coram eo, et ait: Vere scio quod non sit alius Deus in universa terra, nisi tantum in Israel. Obsecro itaque ut accipias benedictionem a servo tuo. At ille respondit: Vivit Dominus, ante quem sto, quia non accipiam. Cumque vim faceret, penitus non acquievit. Dixitque Naaman: Ut vis: sed, obsecro, concede mibi servo tuo, ut tollam onus duorum burdonum de terra: non enim faciet ultra servus tuus holocaustum aut victimam diis alienis, nisi Domino. (IV Reg. v, 1-17.)

(543) V. PAUSAN., *Eliac*, l. I, c. 5.

d'hydrogène sulfuré, et dès lors éminemment anti-herpétiques. Nos médecins réussissent encore par des moyens semblables, et sans parler de miracles (544). »

En ce qui concerne la guérison de Naaman, il suffira, pour répondre à l'objection, de rappeler seulement quelques paroles de l'Évangile, car elles contiennent la plus péremptoire de toutes les réponses : *Il y avait beaucoup de lépreux en Israël au temps du prophète Elisée, or pas un seul d'entre eux ne reçut la guérison; il n'y eut que le Syrien Naaman* (545). Si les eaux, supposées bitumineuses et sulfureuses du Jourdain avaient porté en elles-mêmes le principe curatif de la lèpre, il est probable que la guérison de Naaman ne serait pas le seul et unique exemple offert à notre admiration dans le cours des siècles. Il y a encore des lépreux en ce pays, il y en a toujours eu, depuis cinq à six mille ans plus d'un s'est baigné dans le Jourdain. Et, en supposant qu'Élisée eût découvert le premier les vertus médicinales du fleuve merveilleux, comment la guérison subite de Naaman, qui dut avoir du retentissement en Syrie, à cause du rang du personnage, et en Israël, à cause du désespoir de Joram et de l'aventure de Giézi, demeura-t-elle un fait isolé ?

Mais nous devons ajouter encore que les eaux du Jourdain n'ont rien de sulfureux ni de bitumineux; elles sont, au rapport des voyageurs qui ont visité ce fleuve si vénérable à tant de titres et si fameux, d'une douceur et d'une limpidité dont rien n'approche, quoique passablement rapides dans leurs cours. La mer Morte, dans laquelle elles se rendent, est très-bitumineuse sans doute; mais Naaman se baigne loin de là, et d'ailleurs les lépreux ne retrouvent pas plus la santé dans les eaux de la mer Morte que dans le Jourdain. Pour dire de telles choses, il faut les écrire à six cents lieues de distance, et compter sur un public choisi tout exprès pour les entendre.

NABUCHODONOSOR. Nous avons signalé ailleurs les prophéties qui se rapportent à ce fameux conquérant. (Voy. en particulier les art. JÉRÉMIE, CAPTIVITÉ, PROPHÉTIES DE MOÏSE.) Nous avons dit notre sentiment sur sa prétendue métamorphose en bœuf. (Voy. l'art. DANIEL.) Il paraît que nous nous sommes rencontrés d'un même avis avec un écrivain fort peu digne d'éloges, Flavius Josèphe; que ce ne soit pas une tâche pour notre travail. Nous voulons seulement signaler une objection qui a été faite par un auteur moderne aussi peu estimable, Eusèbe Salverte dans son *Essai sur les sciences occultes et la magie*.

« Suivant un historien arabe, qui paraît avoir consulté, dit-il, les plus anciens écrivains de l'Orient, Nabuchodonosor était un roi feudataire de Syrie et de Babylonie, soumis à l'empire persan. Tombé dans la disgrâce

du Roi des rois, et dépouillé de la royauté, il fut plus tard rétabli sur le trône avec une grande augmentation de pouvoir, en récompense des succès qu'il avait obtenus dans son expédition contre Jérusalem. C'est la disgrâce de plusieurs années, passés sans doute dans l'exil, que rappelle l'historien Josèphe : Nabuchodonosor, dit-il, eut un songe dans lequel il lui sembla qu'étant privé de son royaume, il vivait sept ans dans le désert; et qu'ensuite il se trouvait rétabli dans sa première dignité.....; et tout cela s'accomplit sans que personne en son absence osât s'emparer de ses États. Daniel rapporte que le royaume de Nabuchodonosor passa hors de ses mains et qu'ensuite il y fut rétabli, ajoutant comme l'historien arabe, avec un accroissement considérable de puissance. » Notre auteur dit en note : « Cette longue et paisible vacance du trône serait inexplicable dans un empire indépendant et absolu : elle est naturelle dans un état feudataire, au gouvernement duquel le chef suprême a pris soin de pourvoir. »

Que veut donc dire tout ceci ? Une *longue et paisible vacance* du trône, qui n'a lieu qu'en songe, suivant une phrase, serait *inexplicable*, selon une autre, à moins que dans un *état feudataire* !

Nabuchodonosor triomphant de Jérusalem, au moment qu'il est chassé du trône et banni de ses États !... qui vit jamais semblable chose ? Mais, si tout cela n'est qu'un songe, ainsi que vous venez de le dire, expliquez donc sa *disgrâce de plusieurs années ? feudataire de deux rois et soumis à un troisième* ! Jamais de mémoire d'historien pareil imbroglia n'avait été mis au jour. Mais en outre l'empire de Perse, un siècle avant Cyrus, son fondateur, et Nabuchodonosor un roi tributaire de la grande Babylonie qu'il avait bâtie dans son orgueil, de la Syrie, dont la conquête avait été faite longtemps auparavant par les monarques de Ninive ses prédécesseurs ! Le plus méchant écolier bouleverserait-il jamais de la sorte les notions de l'histoire, et celles du plus simple bon sens ? Ne semble-t-il pas que les plus fortes têtes perdent la raison dès qu'elles s'ingénient à trouver des objections contre la religion ?

Celle-ci est tirée en majeure partie des témoignages rapportés par d'Herbelot, dans sa *Bibliothèque orientale*, et pour le reste, nous ne savons de quelle autre source, probablement l'auteur ne le savait pas lui-même, puisqu'il ne l'indique pas; mais, sauf la sujétion de la Babylonie à la Syrie, tout s'accorde parfaitement avec les données de l'histoire et de la chronologie, qui nous apprennent qu'en effet Nabuchodonosor prit et détruisit Jérusalem en qualité de lieutenant général, ou du moins de général des armées de Nabopolassar, et qu'il ne devint

(544) Euseb. SALV., *Essai sur la magie*, ch. 20.

(545) Et multi leprosi erant in Israel sub Eliseo

propheta : et nemo eorum mundatus est nisi Naaman Syrus. (Luc. iv, 17.)

lui-même empereur d'Assyrie que l'année suivante, par la mort de Nabopolassar.

Voici le passage de Josèphe auquel notre auteur a entendu faire allusion ; la fin en détruit le commencement ou bien le commencement rend la fin d'une incroyable absurdité. « Quelque temps après, ce prince eut un songe dans lequel il lui sembla, qu'étant privé de son royaume, il avait passé sept ans dans le désert avec les bêtes, et avait ensuite été rétabli dans sa première dignité. Il envoya quérir les mages, leur dit quel avait été son songe et leur en demanda l'interprétation. Mais nul d'eux ne put la lui donner, et Daniel fut le seul qui l'expliqua si véritablement, qu'il ne dit rien que l'on n'ait vu arriver. Car ce prince remonta sur le trône après avoir passé sept ans dans le désert, et apaisa la colère de Dieu par une si grande pénitence, sans que personne durant tout ce temps osât s'emparer de son Etat (546).

Flavius Josèphe demande ensuite pardon à ses lecteurs dans les termes suivants, de rapporter ainsi les absurdités racontées dans la sainte Ecriture. « Sur quoi on ne doit pas me blâmer de rapporter ce que l'on peut lire dans les saintes Ecritures, puisque dès le commencement de mon histoire j'ai prévenu cette accusation, en déclarant que je ne prétendais pas faire autre chose que d'écrire en grec de bonne foi, ce que je trouve dans les livres des hébreux, sans y rien ajouter ni diminuer (547). »

Il ne faut pas être surpris de voir Eusèbe Salvette emprunter à Flavius Josèphe jusqu'à des absurdités pour attaquer les miracles et diminuer le crédit des livres saints : *Arrades ambo.*

NADAB ET ABIU (Mort miraculeuse de). Moïse, ayant consacré Aaron et ses fils au service des autels, leur ordonna, de la part du Seigneur, de demeurer enfermés dans le tabernacle durant sept jours, après lesquels ils devaient offrir un sacrifice en signe de leur consécration et comme premier acte du ministère qui leur était confié. Le feu descendit du ciel, et consuma l'holocauste. A cette vue, et à la vue de la gloire du Seigneur, qui se manifesta en même temps au-dessus du tabernacle, la foule, ravie de bonheur, d'admiration et de crainte, se prosterna pour adorer. *Nadab et Abiu, fils d'Aaron, saisirent leurs encensoirs, y mirent du feu et de l'encens, mais un feu étranger que le Seigneur n'avait pas demandé. Un feu divin sortit aussitôt, les consuma, et ils moururent devant la face du Seigneur. Et Moïse dit à Aaron : — C'est que le Seigneur avait dit : Je me sanctifierai dans*

ceux qui approchent de moi, et je me glorifierai en présence de tout le peuple. Aaron garda le silence à ces paroles ; mais Moïse appelant Misael et Elisaphan, fils d'Oziel, beau-père d'Aaron, leur dit : — Allez enlever vos frères de devant le sonctuaire, et emportez-les hors du camp. Ceux-ci y allèrent aussitôt, les prirent tels qu'ils se trouvaient vêtus de leurs tuniques de lin, et les emportèrent hors du camp, ainsi qu'il leur avait été commandé (548.)

Cette mort ne fut point due à une combustion, puisque les vêtements de lin ne furent pas eux-mêmes brûlés, mais plutôt à une asphyxie au milieu des flammes. — Si le Seigneur avait défendu de se servir d'un feu étranger, Moïse ne l'a pas encore dit jusque-là. — Mais déjà le feu perpétuel était institué. — Et en rapprochant ces deux circonstances on en doit conclure, ce semble, que les prêtres avaient ordre de n'employer en présence de Dieu que ce même feu, qui brûlait toujours à l'autel, et qu'ils devaient alimenter eux-mêmes : *Ignis autem in altare semper ardebit, quem nutrit sacerdos subjiciens ligna mane per singulos dies.*

Les rabbins enseignent que Nadab et Abiu furent moins punis pour avoir transgressé une défense qui, selon eux, n'était pas encore portée, que pour cause de l'état d'ivresse dans lequel ils se trouvaient ; et ils se fondent sur ce qu'il est fait défense aussitôt après aux prêtres qu'ils doivent servir à l'autel, de boire surabondamment du vin, ni aucune liqueur enivrante. Mais cette conclusion nous semble toute gratuite, puisque, indépendamment de la mort des deux fils d'Aaron, la même défense aurait dû être portée, tant pour le respect dû au culte divin, que pour éviter les scandales qui auraient pu se produire.

Après les rabbins, viennent des théologiens oisifs, qui se demandent si Nadab et Abiu avaient péché mortellement ; s'ils sont damnés ou si leur mort servit d'expiation à leur crime ? qui le sait ? et quand nous le saurions, quelle conséquence pratique en pourrions-nous tirer ?

Mais cette question semble posée pour justifier Dieu d'un si terrible châtement. Justifier Dieu, d'abord ! Est-ce que Dieu a besoin d'être justifié de la mort d'un homme ? Est-ce que sa volonté n'est pas la raison juste et suprême de la vie et de la mort ? Justifiez-le donc ainsi de la mort de tant d'enfants, qui décèdent dans l'âge de l'innocence. Mais la douleur d'Aaron et de ses autres fils ! Mais la douleur de tant de familles et de tant d'orphelins, auxquels la mort ravit chaque jour les objets de leurs plus tendres affections ;

(546) Comment donc ! Mais vous venez de dire que ce n'était qu'un songe !

(547) Voy. FL. JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, l. x, ch. 11.

(548) *Arreptisque Nadab et Abiu filii Aaron thuribalis, posuerunt ignem, et incensum desuper, offerentes coram Domino ignem alienum : quod eis præceptum non erat. Egressusque ignis a Domino, devoravit eos, et mortui sunt coram Domino. Dixitque Moyses ad Aaron : Hoc est quod locutus est*

Dominus : Sanctificabor in iis qui appropinquant mihi, et in conspectu omnis populi glorificabor. Quod audiens tacuit Aaron. Vocatis autem Moyses Misael et Elisaphan filiis Oziel, patrum Aaron, ait ad eos : Ite et tollite fratres vestros de conspectu sanctuarii, et asportate extra castra. Confestimque pergentes, tulerunt eos sicut jacebant, vestitos lineis tunicis, et ejecerunt foras, ut sibi fuerat imperatum. (Levit. x, 1-5.)

vous n'y songez pas. — Ensuite, qui vous à appris à parler de châtement ? Moïse n'en dit pas un mot.

La mort de Nadab et d'Abiu, à l'occasion ou à cause du feu étranger qu'ils avaient mis dans leurs encensoirs, fut un de ces événements comme il s'en manifesta un si grand nombre dans le cours des quarante années, capable d'imprimer dans l'âme de ce peuple mutin et grossier la terreur salutaire que Dieu voulait y voir régner, en place de l'amour qui n'y était pas encore, et qui ne devait être donné dans toute sa plénitude qu'à deux mille années de là.

Et quand même on établirait que la défense d'offrir un encens étranger, qui se lit au xxx^e chapitre de l'*Exode*, emportait celle d'employer aussi un feu étranger, et qu'ainsi Nadab et Abiu auraient grièvement péché, en transgressant un précepte positif, notre remarque n'en serait nullement affaiblie. L'événement, toutefois, suppose une faute. Or, le culte lévitique commençait, son sacerdoce venait d'être installé, les premières victimes étaient encore sur les autels, et la gloire du Seigneur brillait de tout son éclat au-dessus des tentes d'Israël; était-il possible de laisser impuni un scandale public en un pareil moment ? Si la première solennité du culte mosaïque s'accomplissait sous de tels auspices, et commençait par un mauvais exemple venu de si haut, quelle déplorable influence n'en jaillirait pas sur un long avenir ! Que deviendraient d'ailleurs les pénalités portées dans la loi contre les infracteurs ? Israël ne pouvait remplir les destinées providentielles qui lui étaient dévolues, sans avoir un sacerdoce ; et le sacerdoce ne pouvait se maintenir, qu'en faisant respecter la loi par laquelle il était quelque chose ; mais pour la faire respecter, il devait la respecter lui-même le premier. Tout ceci est d'une telle évidence, la conduite d'Aaron et de sa famille avait laissé jusque-là tant à désirer, le caractère bien connu du peuple hébreu réclamait si impérieusement un frein sévère et puissant, qu'il serait surprenant que quelque événement de cette nature ne se fût pas accompli dès le début.

Ce feu qui sort de devant l'Eternel, serait-il, comme l'ont pensé quelques interprètes, un coup de foudre parti de la nuée sainte, ou, comme l'ont cru quelques autres, un jet de flammes élançé de l'autel des parfums ? le texte sacré ne l'indique pas : Nadab et Abiu périrent au milieu des flammes, sans être consumés ; il n'est pas possible d'en savoir davantage.

NAHUM, prophète, natif d'Elcési, dans la tribu de Siméon, annonça la ruine de Ninive : il vécut à une époque qu'il est impossible de déterminer. « Il y en a qui font vivre Nahum du temps de Sardanapale, et la ruine de Ninive prédite par ce prophète serait celle qui arriva du temps d'Arbacès, lorsque

l'empire d'Assyrie passa aux Mèdes, sous le règne de Joas, roi de Juda, et de Jéhu, roi d'Israël. Dans cette opinion, il serait le plus ancien des prophètes dont les écrits sont parvenus jusqu'à nous. Joseph pense que Nahum a vécu sous Joathan, et que la destruction de Ninive, prédite par ce prophète, eut lieu cent quinze ans après, sous le règne de Josias. D'autres, tels que saint Jérôme, Théodore, Théophilacte, le placent sous le règne d'Ezéchias, et même après la dispersion du royaume d'Israël par Salmanasar ; de sorte que la prophétie contre Ninive aurait été faite pour rassurer et consoler les Juifs du royaume de Juda, restés fidèles au Seigneur. Saint Jérôme applique la prophétie du premier chapitre de Nahum à la défaite de Sennachérib, lorsque ce roi faisait avec son armée le siège de Jérusalem ; d'où il conclut que cette prophétie aurait eu lieu entre les deux expéditions des Assyriens, savoir : celle de Salmanasar contre le royaume d'Israël, et celle de Sennachérib contre le royaume de Juda, neuf ans après. Mais le Sader-Olam, le rabbin Isaac Abrahamiel et presque tous les Juifs croient que Nahum fut contemporain de Manassès, successeur d'Ezéchias, parce que dans le canon des livres sacrés il est placé après Michée, qui vécut du temps des rois Joathan, Achaz, et Ezéchias ; la prophétie contre Ninive aurait été accomplie par Nabuchodonosor, sous le règne de Joakim. Jonathan, le pseudo-Epiphane et le pseudo-Dorothee pensent que la prédiction contre Ninive fut faite, parce que les Ninivites, convertis à la prédication de Jonas, ne tardèrent pas à retomber dans leurs anciens désordres ; ils ajoutent que Nahum vint quatre-vingt-dix ans après Jonas ; enfin quelques-uns le croient contemporain du roi Josias ; et Clément d'Alexandrie ne craint pas d'aller jusqu'à dire qu'il est postérieur à Ezéchiel. » (*Voy. P. D. HUET, Demonst. év., 6^e propos., art. Nahum.*)

Le docte Huet adopte l'opinion de saint Jérôme, et place Nahum sous le règne d'Ezéchias, entre la destruction du royaume d'Israël et le siège de Jérusalem par Sennachérib ; donc Calmet est du même avis.

Cependant, il y a de graves difficultés, que ces savants auteurs semblent ne pas même avoir entrevues, ou du moins ne daignent-ils pas en dire un mot. Nous trouvons la première dans le 15^e verset du premier chapitre ; le prophète dit : *Voilà sur les montagnes les pieds de celui qui apporte la bonne nouvelle, qui vient annoncer la paix ; Juda, célèbre tes solennités et offre tes sacrifices, parce que Bélial ne franchira plus tes limites, il est mort tout entier* (549).

Ce messager de paix, ce porteur de bonnes nouvelles, qui est en route pour la Judée, ressemble fort à Zorobabel, à Esdras, ou à Néhémie, mais surtout au dernier. L'invitation à Juda de célébrer ses fêtes et

(549) Ecce super montes pedes evangelizantis, et annuntiantis pacem : celebra, Juda, festivitates tuas, et redde vota tua : quia non adjiciet ultra ut

pertranseat in te Belial : universus interiit. (*Nah., 1, 15.*)

d'offrir ses sacrifices, indique une interruption déjà existante, ou même terminée. Qu'on prenne le mot *Belial* pour le nom d'un conquérant ou pour une figure de l'idolâtrie, ce ne fut qu'après le retour de la captivité, que les conquérants et l'idolâtrie ne pénétrèrent plus en Juda. On ne pouvait donc parler de la sorte ni pendant le règne de Josias, ni pendant celui d'Ezéchias, puisqu'il restait à subir les conquêtes de Nabuchodonosor et l'idolâtrie de Joachas, de Joakim et de Sédécias. Si on répond que le passage cité est tout prophétique, alors il n'y aura plus de moyens de discerner ce qui est prophétique de ce qui est historique, le passé et l'avenir seront confondus, le langage ne pourra même plus en exprimer la différence. Mais ce passage paraît d'autant moins être prophétique, qu'il s'adresse à Juda, et que la prophétie de Nahum est entièrement dirigée contre Ninive; elle est même intitulée : *Le fardeau de Ninive; onus Ninive.*

Notre observation tire une nouvelle force du second verset du chapitre suivant, où il est dit : *le Seigneur a donné à l'orgueil de Jacob le même terme qu'à l'orgueil d'Israël; des dévastateurs ont ravagé l'un et l'autre peuple et brisé leurs rejetons* (550). Pour que le prophète pût parler ainsi, il fallait que Juda eût été en captivité aussi bien qu'Israël, ou qu'il y fût encore. La prophétie de Nahum aurait donc été faite pendant la grande captivité, ou bien à l'époque du retour de Zorobabel en Judée. On ne peut la rapprocher davantage, puisque Esdras l'inséra dans le canon des Écritures.

Mais alors en quel temps faudrait-il donc placer la destruction de Ninive, que le prophète avait en vue? Ninive fut conquise par Arbacès et Belesus, sept cent quarante-sept ans avant l'ère vulgaire pendant le règne d'Achas, roi de Juda; mais on convient assez généralement qu'il ne peut être question de cet événement, parce qu'il remonte très-haut, et d'ailleurs Ninive ne fut point détruite. Cette ville fut conquise de nouveau par Astyage et Nabopolassar l'an 626 avant l'ère vulgaire, sous le règne de Josias, et l'on voudrait que la prophétie eût eu son accomplissement alors, parce que la date coïncide avec ce qui se lit dans le livre de Tobie au sujet de Ninive, et principalement avec la traduction grecque, portant au 16^e verset du xiv^e chapitre que Tobie le Jeune, qui avait quitté Ninive sur la recommandation de son père, apprit la ruine de cette ville avant de mourir. Or Tobie dut mourir environ l'an 610 avant Jésus-Christ, puisqu'il mourut à l'âge de 99 ans, et qu'il était encore au berceau, *infantulus*, lorsque son père prêta dix talents à Gabelus, vers la fin du règne de Salmanasar ou peu après, lequel termina ses jours sept cent quinze ans avant l'ère vulgaire.

Mais, si l'on adopte ainsi les additions faites au texte chaldaïque par le traducteur

grec inconnu, il faudrait les prendre dans leur entier; or ce traducteur ajoute que Ninive fut conquise par Nabuchodonosor et par Assuérus. Mais, comme ces deux princes ne sont pas contemporains, il s'ensuivrait que Ninive aurait été prise une fois de plus qu'on ne le croit communément, savoir : une première par Arbacès, une seconde par Nabuchodonosor, et rien n'empêche que Tobie le Jeune n'ait eu connaissance de celle-ci, et une troisième, qui fut la dernière, par Assuérus, ou Artaxerxès-Longue-Main; ce serait alors de cette dernière que Nahum aurait entendu parler. Ninive, plusieurs fois capitale d'empire, et plus puissante que Babylone, devait être très-portée à la révolte; et nous savons qu'Artaxerxès eut des guerres civiles à soutenir contre Hystaspe, son frère, et qu'il eut beaucoup de peine à le vaincre.

Il paraît certain que le Nabuchodonosor dont il est ici question, est le même que Nabopolassar, père de Nabuchodonosor le Grand, et fondateur de l'empire de Babylone. Mais, dit le docteur Pridéaux (voy. *Hist. des Juifs*, l. 1^{re}, sous l'an 612), par l'Assuérus nommé en même temps que lui, ne faut-il pas entendre Astyage, roi des Mèdes, qui l'aida dans cette conquête? Astyage est appelé Assuérus par Daniel, qui dit au commencement du 9^e chapitre de sa prophétie, que Cyaxare, ou Darius le Mède, était fils d'Assuérus. S'il en était ainsi, ce que nous n'osons pas décider, il faudrait regarder comme non avenue l'addition du texte grec, et elle ne mérite pas d'ailleurs une grande confiance, et supposer que Nabopolassar et Astyage ne ruinèrent pas entièrement Ninive, ce qui n'a été dit par aucun auteur sacré ou profane.

Quoi qu'il en soit de la date de la destruction de cette ville, sur laquelle il est impossible de fixer ses idées d'une manière définitive, pas plus que sur l'époque à laquelle vécut le prophète Nahum, Ninive ne s'est jamais relevée de ses ruines, et il n'est plus fait mention d'elle depuis Nabopolassar, ou Artaxerxès-Longue-Main, si on veut entendre ainsi le texte grec du livre de Tobie, et lui accorder quelque valeur. On concevrait difficilement que Nabopolassar eût ruiné une ville dont il faisait la conquête pour agrandir ses Etats de tout le territoire dont elle était la capitale; mais on concevra facilement que Darius fils d'Hystaspe, Artaxerxès-Longue-Main, ou quelqu'autre prince aient détruit une ville révoltée, pour couper pied à la division intestinale qui résultait de l'existence et du voisinage de deux capitales dans un même empire.

La prophétie de Nahum est renfermée dans trois chapitres, mais la prédiction ne commence en réalité qu'au second, car le premier est consacré tout entier à célébrer la puissance de Dieu et la grandeur de ses œuvres. Si toutefois on voulait faire

(550) Quia reddidit Dominus superbiam Jacob, sicut superbiam Israel : quia vastatores dissipave-

runt eos, et propagines eorum corruperunt. (Nah. 11, 2.)

une application directe et personnelle de ce qui y est dit, ce serait une promesse de retour après la captivité, et de repos après le retour; ce qui prouverait de plus en plus que le prophète fut contemporain de Habaruc, et peut-être d'Esdras. On y lit : *le Seigneur est bon, il fortifie au jour de la tribulation, et il sait qui espère en lui. Le torrent qui passe emportera leur lieu, les ténébreux accompagneront partout ses ennemis. Pourquoi formez-vous des desseins contre le Seigneur? C'est lui qui consommera votre ruine, et vous ne serez pas détruits à deux fois. Semblables à des épines qui s'entrelacent, tels ils sont dans l'ivresse de leurs festins; ils seront dévorés comme d'arides étoupes. Il sortira de tes murs celui qui machine le mal contre le Seigneur, celui qui médite la prévarication dans son cœur. Voici ce que dit le Seigneur : fussent-ils sans égout et nombreux, ils n'en seront pas moins fauchés comme le blé, il s'en ira; je l'ai affligé, je n'y reviendrai plus. Je briserai la verge dont il te flagellait les épaules, je romprai tes chaînes. Le Seigneur prononcera sur toi sort, ta postérité s'éteindra (551). Je briserai les idoles et les statues du temple de ton Dieu, j'en ferai ton sépulcre, car tu es déshonoré. J'aperçois sur la montagne les pieds de celui qui porte la bonne nouvelle, du messager de la paix. Célèbre, ô Juda, tes solennités, et accomplis tes sacrifices; Bélial ne franchira plus tes limites, il a péri tout entier (552).*

Une prédiction plus claire et plus positive commence avec le second chapitre : *Il apparaît celui qui doit semer la dispersion dans les rangs, celui qui doit mettre le siège devant tes remparts; fais surveiller les chemins, double tes forces, exalte au suprême degré ton courage. Dieu a bien donné à l'orgueil de Jacob le même terme qu'à l'orgueil d'Israël; des dévastateurs ont bien ravagé l'un et l'autre peuple et brisé leurs rejets (553). Le bouclier de ses braves est brillant comme la flamme; la pourpre vélite ses guerriers; au jour des combats, les rênes de ses coursiers étincellent de feu, leurs conducteurs s'enivrent au carnage. Ses bataillons accourent à pleines voies, ses chariots se froissent dans les plaines; on di-*

(551) *Non seminabitur ex nomine tuo amplius*; littéralement, on ne sèmera pas plus longtemps de la graine de ton nom. — Ces véhémentes apostrophes s'adressent à deux personnages, dont l'un est Juda, et l'autre un être mystérieux qui n'est pas nommé. Est-ce le méchant en général? est-ce Ninive? est-ce l'Assyrie? est-ce Sennachérib? cela dépend du temps où la prophétie fut écrite; toute explication littéraire ultérieure est arbitraire.

(552) *Bonus Dominus, et confortans in die tribulationis*; et sciens sperantes in se. Et in diluvio prætereunte consummationem faciet loci ejus; et inimicos ejus persequentur tenebræ. Quid cogitatis contra Dominum? consummationem ipse faciet: non consurget duplex tribulatio. Quia sicut spinæ se invicem complectuntur, sic convivium eorum pariter potantium: consumuntur quasi stipula ariditate plena. Ex te exhibit cogitans contra Dominum malitiam: mente pertractans prævaricationem. Hæc dicit Dominus: Si perfecti fuerint, et ita plures: sic quoque atendentur, et pertransibit: affixi te,

rait des torches ardentes, des foudres qui errent dans l'espace. Il appellera ses guerriers d'élite, ils se précipiteront, ils s'élançeront sur la muraille, à l'ombre de leurs boucliers; c'est un torrent qui a rompu ses digues; le temple est rasé jusqu'au sol. Le soldat est enmené captif, captives les femmes qui gémissent comme de plaintives colombes, en étouffant la douleur dans leur âme. Ninive regorgeait d'habitants comme une piscine qui laisse échapper l'eau par dessus ses bords; ils ont fui: arrêtez, tenez fermes; non, personne ne revient. Au pillage l'or et l'argent; piller, les richesses sont inépuisables, les meubles précieux sont innombrables. Elle est dispersée, elle est déchirée, elle est en débris; tous les courages sont abattus, toutes les jambes sont chancelantes, tous les bras sont sans vigueur, tous les visages sont noirs comme le vase d'airain que la suite recouvre. Où est maintenant l'antre des lions, le repaire des lionceaux, où le lion seul avait le droit d'entrer ainsi que les lionceaux, sans que personne allât les troubler? Le lion l'avait comblé de proie pour ses lionceaux, et de cadavres pour ses lionnes; il avait entassé des provisions dans ses cavernes, des aliments dans ses repaires. Maintenant, à toi et à moi, dit le Seigneur des armées; je réduirai tes chariots en cendre et en fumée, tes lionceaux seront la pâture du glaive, je supprimerai à toujours tes prédatrices, nul n'entendra plus la voix de tes harlots. Malheur à toi, ville de sang, engraisnée de fallacieuses dépouilles, tu seras dépouillée jusqu'au bout. Claquements du fouet, bruissement des roues impétueuses, hennissements des coursiers, roulement précipité des quadriges, trépignements de la cavalerie qui accourt, cliquetis de glaives et de lances, gémissements des mourants, glas d'un grand écroulement, quel nombre, quels monceaux de cadavres! C'est le salaire des nombreuses fornications de la belle, de la séduisante prostituée, qui avait tant de charmes, qui acheta les nations aux prix de ses voluptés, et les familles au prix de ses attraits: à toi et à moi, dit le Seigneur des armées; je voilerai ton visage de tes vêtements, je montrerai ta nudité à toutes les nations, tous les royaumes seront

et non alligam te ultra. Et nunc conteram virgam ejus de dorso tuo, et vincula tua dirumpam. Et præcipiet super te Dominus, non seminabitur ex nomine tuo amplius: de domo Dei tui interficiam sculptile, et conflatile, ponam sepulcrum tuum, quia inhonoratus es: Ecce super montes pedes evangelizantis, et annuntiantis pacem: celebra Juda festivitates tuas, et redde vota tua: quia non adiecit ut pertranseret in te Belial: universus interit. (Nah. 1, 7-15.)

(553) Les interprètes qui pensent que cette prédiction s'adresse à Salmanasar et à Sennachérib, traduisent ainsi les mots: *quia reddidit Dominus superbiam Jacob sicut superbiam Israel: quia vastatores dissipaverunt eos*: « Le Seigneur va punir l'insolence avec laquelle les ennemis de Jacob et d'Israël les ont traités lorsqu'ils les ont pillés; nous croyons que c'est un contre-sens, et que le prophète veut dire à Ninive: Comment celui qui n'a épargné ni Jacob ni Israël dans leur orgueil, vous épargnerait-il?

trains de ton ignominie. Je te couvrirai d'ordures, je l'accablerai d'outrages, et je te donnerai en spectacle; et quiconque te verra, détournera ses regards en disant: ce sont les ruines de Ninive, que nous importe? en ait pitié qui voudra! Serais-tu donc meilleure que No-Ammon, la cité des peuples, assise sur les flutes, environnée de flots, enrichie par la mer, défendue par l'onde, par l'Ethiopie, par l'Égypte, et tant d'autres peuples, secourue par l'Afrique et la Libye? ses habitants n'en ont pas moins été emmenés en captivité; ses jeunes enfants ont été broyés à l'entrée de toutes les voies, ses plus illustres citoyens ont été tirés au sort, et tous ses princes ont vu raver leurs fers. Et toi aussi tu boiras jusqu'à l'ivresse, jusqu'à devenir l'objet du mépris, jusqu'à demander appui à un ennemi. Il n'y a de tes approvisionnements, comme des figes qui tombent dans la bouche, pour peu qu'on remue le figuier. Que sont tous tes soldats, sinon une armée de femmes? Les portes de tes villes s'ouvrent d'elles-mêmes devant tes ennemis, le feu en dévore jusqu'aux ferrements. Approvisionne-toi d'eau pour le siège, répare tes fortifications, détrempe la glaise avec tes pieds, incline-toi pour mieux presser la brique; le feu ira t'y trouver pour te dévorer.

Tu seras moissonnée par le glaive, dévorée comme par les hannetons. Enfante des soldats

comme des essaims de hannetons, comme des nuées de sauterelles; aie plus de négociants qu'il n'y a d'étoiles au firmament; le hanneton a ouvert ses ailes, il s'est envolé. Tes défenseurs étaient plus nombreux que des sauterelles, et tes enfants plus que les embrans de sauterelles qui s'abritent dans un taillis au jour des frimas; le soleil se lève, ils s'envolent, et il n'en reste pas de traces. Vos sentinelles se sont endormies, roi d'Assyrie: malheur à vos généraux! Vos soldats ont déserté dans les montagnes; qui les rassemblera? Votre blessure est à nu, et la plaie incurable. Tous ceux qui ont appris votre ruine, ont battu des mains; et quel est en effet celui qui n'a jamais eu à gémir de votre tyrannie (354)?

Cette apo-trophe au roi d'Assyrie indique bien que Ninive a dû périr lorsqu'elle était capitale de l'empire assyrien, et de la main d'un peuple étranger; mais il est difficile d'en tirer une induction. Conquise par Nabopolassar, elle ne fut pas détruite, puisqu'elle existait sous le règne de Nabuchodonosor le Grand; elle présente même de somptueux restes qui datent de cette époque. De nouveau conquise par Cyrus, elle existait encore avec une grande splendeur sous l'administration des Perses; cependant il paraît qu'elle cessa d'être capitale d'empire au moment de la conquête de Nabopolassar. Mais, qui sait tous les détails de l'histoire

(354) Ascendit qui dispergat coram te, qui custodiât obsidionem; contemplare viam, conforta lumbos, robora virtutem valde. Quia reddidit Dominus superbiam Jacob, sicut superbiam Israel: quia vastatores dissipaverunt eos, et propagines eorum corruerunt. Clypeus fortium ejus ignitus, viri exercitus in coccineis: ignee habenæ currus in die preparationis ejus, et agitadores consopiti sunt. In itineribus conturbati sunt; quadrigæ collisæ sunt in plateis: aspectus eorum quasi lampades, quasi fulgura discurrentia. Recordabitur fortium suorum, nec in itineribus suis: velociter ascendit muros ejus, et præparabitur umbraculum. Porte fluviorum aperte sunt, et templum ad solum dirutum. Et miles captivus abductus est: et ancillæ ejus minabantur genentes ut columbæ, murmurantes in cordibus suis. Et Ninive quasi piscina aquarum aquæ ejus: qui vero fugerunt: state, state, et non est qui revertatur. Diripite argentum, diripite aurum: et non est finis divitiarum ex omnibus vasis desiderabilibus. Dissipata est, et scissa et dilacerata, et cor talescens, et dissolutio geniculorum et defectio in cunctis renibus: et facies omnium eorum sicut nigeredo ollæ. Ubi est habitaculum leonum et pascua catulorum leonum ad quam ivit leo ut ingrederetur illuc, catulus leonis, et non est qui exerceat? Leo cepit sufficienter catulis suis, et necavit leonis suis: et implevit præda speluncas suas, et cubile suum rapina. Ecce ego ad te, dicit Dominus exercituum, et succendam usque ad fumum quadrigas tuas, et leuculos tuos comedet gladius: et exterminabo de terra prædam tuam, et non audietur ultra vox nuntiorum tuorum.

Væ civitas sanguinum, universa mendacii dilaceratione plena: non recedet a te rapina. Vox flagelli, et vox impetus rotæ, et equi frementis, et quadrigæ ferventis, et equitis ascendentis. Et micantis gladii, et fulgurantis hastæ, et multitudinis interfectæ, et gravis ruinæ: nec est finis cadaverum, et currunt in corporibus suis: Propter multitudinem fornicationum: inercetricis sponsæ, et gratæ, et ha-

bentis maleficia, quæ vendidit gentes in fornicationibus suis, et familias in maleficiis suis: Ecce ego ad te, dicit Dominus exercituum, et revelabo pudenda tua in facie tua, et ostendam gentibus nuditatem tuam, et regnis ignominiam tuam. Et projiciam super te abominationes, et contumelias te afficiam, et ponam te in exemplum. Et erit: omnis, qui viderit te, resiliet a te, et dicet: Vastata est Ninive: quis commovebit super te caput? unde quæram consolatorem tibi? Nunquid melior est Alexandria populorum, quæ habitat in fluminibus? aquæ in circuitu ejus: cuius divitiæ, mare: aqua, muri ejus. Æthiopia fortitudo ejus, et Ægyptus et non est finis: Africa et Libye fuerunt in auxilio tuo. Sed et ipsa in transmigrationem ducta est in captivitatem: parvuli ejus elisi sunt in capite omnium viarum, et super inclytos ejus miserunt sortem, et omnes optimates ejus confixi sunt in compe-dibus. Et tu ergo inebriaberis, et eris despecta: et tu quæres auxilium ab inimico. Omnes munitiones tuæ sicut ficus cum grossis suis: si concussæ fuerint, cadent in os comedentis. Ecce populus tuus mulieres in medio tui: inimicis tuis adaptione penduntur portæ terræ tuæ, devorabit ignis vectes tuos. Aquam propter obsidionem hauri tibi, exstrue munitiones tuas: intra in lutum, et calca, subigens tene laterem. Ibi comedet te ignis: peribis gladio, devorabit te ut bruchus: congregare ut bruchus: multiplicare ut locusta. Plures fecisti negotiationes tuas quam stellæ sint cæli: bruchus expansus est, et avolavit. Custodes tui quasi locustæ: et parvuli tui quasi locustæ locustarum, quæ consistunt in se-pibus in die frigoris: sol ortus est, et avolaverunt, et non est cognitus locus earum ubi fuerint. Dormitaverunt pastores tui, rex Assur: sepelientur principes tui: latitavit populus tuus montibus, et non est qui congreget. Non est obscura contritio tua, pessima est plaga tua: omnes qui audierunt auditionem tuam, compresserunt manum super te: quia super quem non transiit malitia tua semper? (Nah. II et III.)

des Assyriens et des Perses? Composée par les Grecs avec des bouts de chroniques, des récits populaires et souvent d'imagination, aucune autre n'est si imparfaite.

Les détails donnés par Cléasias sur le siège de Ninive, l'an 747 avant l'ère vulgaire, coïncident assez bien avec la prophétie de Nahum, surtout si on traduit littéralement les paroles suivantes du prophète : *Portæ fluviorum apertæ sunt... et Ninive quasi piscina aquarum aquæ ejus*. Suivant cet historien, une partie des troupes de Sardanapale fit défection et se dispersa. Une inondation subite renversa une portion des murailles, submergea la ville et prépara de la sorte un passage aux assiégeants. Les vainqueurs détruisirent Ninive de fond en comble; mais ils épargnèrent les habitants et les emmenèrent captifs.

Nous pensons donc qu'il faut choisir entre deux dates : celle qui assigne à Nahum le rang le plus ancien, ou celle qui lui donne le rang le plus moderne.

Mais, quoi qu'il en soit de l'époque à laquelle la prophétie reçut son accomplissement, elle l'a eu d'une manière si complète, qu'on ignorait depuis des siècles jusqu'au lieu où fut Ninive, lorsque M. Botta, consul de France à Mossoul, le découvrit enfin en 1842. Les magnifiques restes qu'il a déterrés au bord du Tigre, et dont proviennent les bas-reliefs du Louvre, sont maintenant trop connus de l'Europe savante, pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans plus de détails à ce sujet. L'emplacement de Ninive était déjà ignoré du temps de l'empire d'Adrien, suivant le récit de l'historien Lucien de Samosate, ce qui recule l'époque de son entière destruction à des temps antérieurs à la fondation du christianisme.

NAIM (Résurrection du fils de la veuve de). L'évangéliste saint Luc raconte ainsi ce trait si touchant de la miséricordieuse bonté du Sauveur : *Un jour que Jésus se rendait dans une ville appelée Naim, suivi de ses disciples et d'une foule de personnes, il arriva, comme il approchait de la porte de la ville, qu'on emportait en terre le fils unique d'une femme veuve; elle l'accompagnait, et avec elle un grand nombre des habitants de la ville. Le Seigneur, en l'apercevant, fut touché de compassion pour elle, et lui dit : — Ne pleurez pas. Il s'approcha et toucha la civière; ceux qui portaient le mort s'étant arrêtés, il ajouta : — Jeune homme, je vous commande de vous lever. Et celui qui avait été mort se tint sur son séant et se mit à parler; et il le rendit à sa mère. Tous furent saisis d'un grand étonne-*

(535) Et factum est : deinceps ibat in civitatem, quæ vocatur Naim : et ibant cum eo discipuli ejus, et turba copiosa. Cum autem appropinquaret portæ civitatis, ecce defunctus efferebatur filius unicus matris suæ : et hæc vidua erat : et turba civitatis multa cum illa : Quam cum vidisset Dominus, misericordia motus super eam dixit illi : Noli flere. Et accessit et tetigit loculum. (Hi autem, qui portabant, steterunt.) Et ait : Adolescens, tibi dico, surge. Et resedit qui erat mortuus, et cœpit loqui. Et dedit illum matri suæ. Accepit autem omnes timor :

ment, et glorifièrent Dieu en disant : — *Un grand prophète a paru parmi nous, et Dieu a visité son peuple. Le bruit s'en répandit dans toute la Judée et les pays d'alentour* (535).

Nous ne trouvons aucune parole à ajouter à une narration d'une simplicité si suave, et qui porte avec elle-même sa démonstration et ses preuves. Les considérations morales, infiniment nombreuses, auxquelles le récit de l'évangéliste peut donner lieu, ne sont point de notre ressort.

NATHAN (Le prophète). — Nathan fut un des principaux personnages de la cour de David, et suivant le récit de l'histoire sainte, un des conseillers les plus intimes de ce prince. On ignore quelle fut sa patrie, le temps et la manière de sa mort. Le livre des Paralipomènes nous apprend que Gad et Nathan avaient écrit l'histoire de David. Les mêmes prophètes avaient aussi réglé avec David l'ordre et les fonctions des divers ministres des autels. Enfin Nathan et Asias de Silo avaient écrit l'histoire de Salomon. Ces ouvrages n'existent plus. (Voy. *I Paral.* ix, 29. *II Paral.* ix, 29. *II Reg.* vii, 2. *III Reg.* i.)

Lorsque David eut conçu le dessein de construire le temple, il manda près de lui le prophète Nathan, pour consulter par son intermédiesire la volonté du Seigneur. Nathan l'encouragea sur-le-champ à exécuter l'entreprise, mais revenant le lendemain, il lui dit de la part de Dieu : *Vous songez à me construire une demeure, et en effet depuis le jour auquel j'ai fait sortir de la terre d'Égypte les enfants d'Israël jusqu'à présent, je n'ai pas encore eu de maison, et j'ai habité sous des pavillons et sous des tentes. Dans tous les lieux par où je suis passé à la suite des enfants d'Israël, ai-je jamais demandé à une seule des tribus chargées de gouverner mon peuple d'Israël, de me construire une maison de cèdre (536)? Mais maintenant dites à David, mon serviteur, voici ce que dit le Seigneur des armées : Je vous ai pris au milieu des pâturages, à la suite des troupeaux, et vous ai mis à la tête de mon peuple d'Israël. J'ai été avec vous, partout où vous avez porté vos pas, j'ai détruit tous les ennemis qui s'opposaient à vos desseins : je vous ai fait un nom célèbre à la manière des grands de ce monde. J'établirai à demeure mon peuple d'Israël, je le rendrai stable, il ne sera plus tourmenté davantage, et les fils de l'iniquité n'oseront plus l'affliger comme par le passé, lorsque j'avais institué des juges pour conduire mon peuple d'Israël. Je vous mettrai en repos du côté de vos ennemis. Et le Seigneur vous annonce qu'il conservera votre maison.*

et magnificabant Deum, dicentes : Quia propheta magnus surrexit in nobis : et quia Deus visitavit plebem suam. Et exiit hic sermo in universam Judæam de eo, et in omnem circa religionem. (*Luc.* vii, 41 47.)

(536) Nunquid loquens locutus sum ad unam de tribubus Israel, cui præcepi ut pasceret populum meum Israel, dicens quare non ædificastis....

Le texte des *Paralipomènes* porte : *Nunquid locutus sum saltem uni judicum Israel, quibus præceperam....* (*Conf.* *II Reg.* vii, 6. — *I Par.* xvii, 6.)

Et lorsque vos jours seront terminés, et que vous reposerez avec vos pères, je susciterai à votre place votre postérité, votre propre fils, et je consoliderai son règne. Ce sera lui qui édifiera une maison en mon honneur. Je servirai son trône pour toujours. Je lui servirai de père, je le considérerai comme mon fils. Si commet quelque iniquité, je le châtierai avec modération et par des moyens proportionnés à la faiblesse des enfants des hommes; mais je ne le priverai pas de ma miséricorde, comme j'en ai prié Saül, que j'ai rejeté devant ma face. Et votre maison sera stable, et votre royaume durera à toujours après vous, et votre trône sera affermi à perpétuité (357).

On sait de quelle manière cette prophétie eut son accomplissement. David prépara les moyens, et réunit tous les matériaux nécessaires à l'édification du temple; Salomon, son fils, l'érigea et en fit la dédicace. Le trône temporel de David fut affermi pour de longues années, et son trône spirituel pour toujours dans la personne du Messie. Salomon régna, et fut sévèrement châtié par la révolte de Jéroboam et la perte d'une moitié de ses états; mais il ne fut pas rejeté comme Saül, c'est-à-dire comme lui privé du trône et de toute postérité en Israël.

Lorsque David se fut rendu coupable d'un double crime envers Erié, le plus dévoué de ses serviteurs, et envers Dieu; après que neuf mois furent accomplis et que David, heureux dans son iniquité, l'avait oubliée, le prophète Nathan vint lui dire de la part de Dieu : *Il y avait dans une ville deux hommes, dont l'un était riche et l'autre pauvre; le riche avait un grand nombre de brebis et un grand nombre de bœufs; le pauvre, au contraire, ne possédait autre chose qu'une seule petite brebis, qu'il avait achetée et qu'il nourrissait. Elle avait grandi dans sa maison avec ses fils, mangeant de son pain, buvant à sa coupe et dormant sur son sein; elle lui tenait lieu de fille. Mais un étranger étant venu chez le riche, et celui-ci,*

voulant épargner ses brebis et ses bœufs, il ravit la brebis du pauvre, et en prépara un festin à l'étranger qui était venu lui rendre visite. Aussitôt David, rempli d'une grande indignation contre un homme si criminel, s'écria : *Vive le Seigneur! l'homme qui a fait cela est un fils de perdition. Puisqu'il a agi de la sorte et sans pitié, il rendra la brebis au quadruple.*

Nathan répondit à David : *Vous êtes cet homme. Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël : Je vous ai sacré roi en Israël, et je vous ai délivré des mains de Saül; je vous ai établi à la place de votre maître, je vous ai donné ses épouses, accordé l'empire d'Israël et de Judée, et si tout cela est peu de chose encore, j'y ajouterai des sœurs beaucoup plus grandes. Pourquoi donc avez-vous méprisé la parole du Seigneur, et commis l'iniquité en ma présence? Vous avez condamné Erié à mourir par le glaive, et, après avoir ravi pour vous-même son épouse, vous l'avez livré au glaive des fils d'Ammon. Puisqu'il en est ainsi, le glaive ne sortira plus jamais de votre maison, en punition de ce que vous m'avez méprisé, et ravi l'épouse d'Erié Héthéen, pour en faire la vôtre. Aussi voici ce que dit le Seigneur : Je susciterai la révolte contre vous dans votre propre maison; je ravirai vos épouses à vos yeux, je les donnerai à votre prochain, et il les prendra à la face de ce soleil; car vous avez agi avec mystère, et moi j'exécuterai mes menaces en présence de tout Israël et à la face du soleil.*

David s'écria douloureusement : *J'ai péché contre le Seigneur!* et Nathan lui répondit aussitôt : *Le Seigneur a effacé votre péché, vous ne mourrez pas; mais, parce que vous avez fait blasphémer les ennemis du Seigneur par votre conduite, le fils qui vous est né mourra (358).*

Quand David fut devenu vieux, un de ses fils, que n'avait pu corriger l'exemple d'Absalon, se forma un parti puissant et songea à monter sur le trône, même avant la mort

(357) Factum est autem in illa nocte : et ecce sermo Domini ad Nathan, dicens : Vade, et loquere ad servum meum David : Hæc dicit Dominus : Nunquid tu ædificabis mihi domum ad habitandum? Neque enim habitavi in domo ex die illa qua eduxi filios Israel de Terra Ægypti, usque in diem hanc : sed ambulabam in tabernaculo, et in tentorio. Per sancta loca, que transivi cum omnibus filiis Israel, nunquid loquens locutus sum ad unam de tribu in Israel, cui præcepi, ut pasceret populum meum Israel, dicens : Quare non ædificastis mihi domum ædificam? Et nunc hæc dices servo meo David : hæc dicit Dominus exercituum : Ego tuli te de ascens sequentem greges, ut esses dux super populum meum Israel. Et sui tecum in omnibus ubique ambulasti, et interfeci universos inimicos tuos a facie tua : fecique tibi nomen grande, juxta omnia magnorum qui sunt in terra. Et ponam locum populo meo Israel, et plantabo eum, et habitabit sub eo, et non turbabitur amplius : nec addent iniquitates, ut affligant eum sicut prius; ex die constituisti judices super populum meum Israel, requiem dabo tibi ab omnibus inimicis tuis : præcæque tibi Dominus, quod domum faciat tibi Dominus. Cumque completi fuerint dies tui, et dormieris cum patribus tuis, suscitabo semen tuum post te, quod egredietur de utero tuo, et firmabo

regnum ejus. Ipse ædificabit domum nomini meo; et stabiliam thronum regni ejus usque in sempiternum. Ego ero ei in patrem, et ipse erit mihi in filium : qui si inique aliquid gesserit, arguam eum in virga virorum, et in plagis filiorum hominum. Misericordiam autem meam non auferam ab eo, sicut abstuli a Saul, quem amovi a facie mea. Et fidelis erit domus tua, et regnum tuum usque in æternum ante faciem tuam, et thronus tuus erit firmus jugiter. Secundum omnia verba hæc, et juxta universam visionem istam, sic locutus est Nathan ad David. (II Reg. vii, 4-17.)

(358) Misit ergo Dominus Nathan ad David : qui cum venisset ad eum, dixit ei : Duo viri erant in civitate una : unus dives, et alter pauper. Dives habebat oves, et boves plurimos valde. Pauper autem nihil habebat omnino, præter ovem unam parvulam, quam emerat et nutrierat, et quæ creverat apud eum cum filiis ejus simul, de pane illius comedens, et de calice ejus bibens, et in sinu illius dormiens : eratque illi sicut filia. Cum autem peregrinus quidam venisset ad divitem, parcens ille sumere de ovibus et de bobus suis, ut exhiberet convivium peregrino illi qui venerat ad se, tulit ovem viri pauperis, et præparavit cibos homini qui venerat ad se iratus autem indignatione David adversus hominem illum nimis, dixit ad Nathan : Vivit Domi-

de son père. Il ourdit une conjuration dont Joab et le prêtre Abiathar étaient les principaux instruments, tandis que le grand prêtre Sadoc, Banaias, fils de Joïada, le prophète Nathan et l'armée tenaient pour Salomon, auquel David avait promis le trône. L'impatient Adonias s'étant fait proclamer par ses partisans, le prophète Nathan en prévint Bethsabée aussitôt que la nouvelle fut parvenue à Jérusalem, en l'engageant à se rendre auprès du vieillard, pour l'informer de ce qui se passait : *Allez, lui dit-il, présentez-vous devant le roi, et dites-lui : Est-ce que vous n'avez pas dit à votre servante, ô roi, mon seigneur, en le lui promettant avec serment : Salomon, votre fils, régnera après moi, il s'assiéra sur mon trône ; comment donc se fait-il que ce soit Adonias qui règne ? Et tandis que vous parlerez ainsi au roi, j'entrerai après vous, et je compléterai votre récit.*

La mère de Salomon sut bien trouver dans son cœur ce qu'il fallait ajouter à ces paroles pour émouvoir le cœur du vieillard : elle lui représenta les dangers qu'elle courrait elle-même pour sa propre vie, ainsi que Salomon, si Adonias usurpait ainsi la couronne. Elle parlait encore, lorsque Nathan se fit annoncer, *O roi, mon seigneur, dit-il à David, avez-vous dit, qu'Adonias règne après moi, et qu'il monte sur mon trône ? Voilà qu'il est sorti aujourd'hui même de Jérusalem, il a offert en sacrifice des bœufs, de grasses victimes, un grand nombre de brebis, et il a convoqué tous les serviteurs du roi, les chefs de l'armée, le prêtre Abiathar, et ils ont bu et mangé en sa présence, en disant : Vive le roi Adonias ; mais il ne m'a pas appelé, moi, votre*

nus, quoniam filius mortis est vir qui fecit hoc. Orem reddet in quadruplum, eo quod fecerit verbum istud, et non pepercit. Dixit autem Nathan ad David : Tu es ille vir. Hæc dicit dominus Deus Israel : Ego unxi te in regem super Israel : et ego erui te de manu Saul, et dedi tibi domum domini tui, et uxores domini tui in sinu tuo, dedique tibi domum Israel et Juda : et si parva sunt ista, adjiciam tibi multa majora. Quare ergo contempnisti verbum Domini, ut faceres malum in conspectu meo ? Uriam Hethæum percussisti gladio, et uxorem illius accepisti in uxorem tibi, et interficisti eum gladio filiorum Ammon. Quamobrem non recedet gladius de domo tua usque in sempiternum, eo quod despexeris me, et tuleris uxorem Uriæ Hethæi, ut esset uxor tua. Itaque hæc dicit Dominus : Ecce, ego suscitabo super te malum de domo tua, et tollam uxores tuas in oculis tuis, et dabo proximo tuo, et dormiet cum uxoribus tuis in oculis solis hujus. Tu enim fecisti abscondite : ego autem faciam verbum istud in conspectu omnis Israel, et in conspectu solis. Et dixit David ad Nathan : Peccavi Domino. Dixitque Nathan ad David : Dominus quoque transtulit peccatum tuum : non morieris. Verumtamen, quoniam blasphemare fecisti inimicos Domini, propter verbum hoc, filius, qui natus est tibi, morte morietur. (II Reg. xii, 1-14.)

(559) Dixit itaque Nathan ad Bethsabée matrem Salomonis : Num audisti, quod regnavit Adonias filius Haggith, et dominus noster David hoc ignorat ? Nunc ergo veni, accipe consilium a me, et salva animam tuam, filiique tui Salomonis. Vade, et ingredere ad regem David, et dic ei : Nonne tu, domine mi rex, jurasti mihi ancillæ tuæ, dicens : Salomon filius tuus regnabit post me, et ipse sedebit in solio

serviteur, ni le prêtre Sadoc, ni Banaias, fils de Joïada. ni Salomon, qui vous est dévoué. Est-ce qu'un tel ordre est venu du roi, mon seigneur, et ne m'avez-vous point déclaré à moi, votre serviteur, quel est celui qui devait être assis sur le trône après le roi, mon seigneur ? (559)

Le vieillard, ne pouvant résister à une attaque si bien concertée, s'empressa de faire proclamer aussitôt Salomon, en exécution de ses promesses et des résolutions qu'il avait prises depuis longtemps.

Il n'est plus fait mention depuis lors du prophète Nathan.

NATIVITÉ. Jeanne Leroyer, dite *sœur Nativité*, née en 1732, près Fougères, s'est acquis pour un moment une grande célébrité comme prophétesse, mais sa renommée n'a fait que passer. Jeanne Leroyer, visionnaire dès l'enfance, ayant un sommeil terrible, agité des songes les plus affreux, entra dans l'ordre des clarisses. Ses premiers confesseurs cherchèrent à la désabuser sur la valeur de ses révélations, et nul n'en entendait parler en dehors du couvent ; mais l'abbé Genet, nommé directeur de la communauté en 1790, eut le malheur d'y attacher de l'importance. Il recueillit ses visions et les rédigea sous sa dictée. Pendant les loisirs de l'émigration, l'abbé Genet mit ses notes en ordre ; il y travaillait dans le temps même que s'accomplissaient en France les plus terribles phases du drame révolutionnaire. En le supposant de bonne foi, ce qu'il n'est guère permis de révoquer en doute, il était difficile qu'il ne donnât pas à la prophétie la couleur des événements dont il était témoin. Sœur Nativité mourut en 1798, son inter-

meo ? quare ergo regnat Adonias ? Et adhuc ibi te loquente cum rege, ego veniam post te, et complebo sermones tuos. Ingressa est itaque Bethsabée ad regem in cubiculum : rex autem semerat nimis, et Abisag Sunamitis ministrabat ei. Inclinauit se Bethsabée, et adoravit regem. Ad quam rex : Quid tibi inquit, vis ? Quæ respondens, ait : Domine tu jurasti per Dominum Deum tuum ancillæ tuæ. Salomon filius tuus regnabit post me, et ipse sedebit in solio meo. Et ecce nunc Adonias regnat, te, domine mi rex, ignorante. Mactavit boves, et pinguis quæque, et arietes plurimos, et vocavit omnes filios regis, Abiathar quoque sacerdotem, et Joab principem militiæ : Salomonem autem servum tuum non vocavit : Verumtamen, domine mi rex, in te oculi respiciunt totius Israel, ut indices eis, quis seledebat in solio tuo, domine mi rex, post te. Et inquit, cum dormieret dominus meus rex cum patribus suis, erimus ego et filius meus Salomon peccatores. Adhuc illa loquente cum rege, Nathan propheta venit. Et nuntiaverunt regi, dicentes : Adest Nathan propheta. Cumque introisset in conspectu regis, et adorasset eum pronus in terram, Dixit Nathan : Domine mi rex, tu dixisti : Adonias regnet post me, et ipse sedeat super thronum meum ? Quia descendit hodie, et immolavit boves, et pinguis, et arietes plurimos, et vocavit universos filios regis, et principes exercitus, Abiathar quoque sacerdotem : illis que vescentibus et hibentibus coram eo, et dicentibus : Vivat rex Adonias. Me servum tuum, et Sadoc sacerdotem, et Banaiam filium Joïadæ, et Salomonem famulum tuum, non vocavit. Nunquid a domino meo rege exivit hoc verbum, et mihi non indicasti servo tuo, quis sessurus esset super thronum domini mei regis post eum ? (III Reg. i, 11-27.)

prête en 1817. Après la mort de l'auteur, le manuscrit fut livré à l'impression, sous le titre de *Vie et révélations de la sœur Natirité*. Déjà sans valeur comme prophétie, puisqu'il n'a paru qu'après les événements, l'ouvrage porte en lui-même de tels caractères de fausseté, qu'il achève de perdre toute espèce d'importance à la lecture. La pauvre sœur prophétise à peu près toujours à faux : notamment lorsqu'elle annonce un voyage à Saint-Malo, où elle n'est jamais allée, et un autre en Angleterre, où elle ne devait jamais aller. Elle dit elle-même des ses prophéties sur la France : « Je ne vous donne pas cela comme certain ; il peut arriver mieux, ou pire, ou rien du tout ; » mais elle se vante toujours ensuite d'avoir prévu à merveille ce qui est arrivé (559*).

Mais, à part les prophéties, puisqu'il ne faut pas y en chercher, notwithstanding les prétentions de l'auteur et de son interprète, nous mettrons sous les yeux du lecteur quelques passages du livre, afin que chacun puisse mieux en juger la valeur : ceux-là même devant lesquels les chercheurs de révélations s'extasient davantage.

« Mon Père, Dieu me fait voir la malice de Lucifer, et l'intention diabolique et perverse de ses suppôts contre la sainte Eglise de Jésus-Christ. A l'ordre de leur chef, ces méchants ont parcouru la terre comme des forcenés, à dessein de préparer les voies et les sentiers à l'Antechrist, dont le règne approche. Par le souffle corrompu de cet esprit serpent, ils ont empoisonné les hommes, comme autant de pestiférés se sont communiqué leur mal les uns aux autres, et la contagion est devenue générale.

« Quel bouleversement, quel scandale!...

« Voilà, mon Père, ce que j'ai vu se passer sous mes yeux. C'était Satan lui-même qui distribuait à ses satellites, qu'il rendait complices de ses criminelles dispositions, une certaine matière infecte, dont il les touchait au front, ou sur quelque endroit de la peau, comme pour leur imprimer un caractère de dévouement à son œuvre. Ces satellites, ainsi touchés, me paraissaient sur-le-champ couverts d'une lèpre dont ils allaient infecter toutes les personnes qui se laissaient toucher par eux. Cette figure, mon Père, a rapport à l'intérieur et à l'extérieur de l'Eglise, et, quoiqu'elle ne doive avoir son parfait accomplissement que dans la révolution qui commence, cependant elle exprime bien les dispositions et les succès de ceux qui la prépareraient depuis longtemps.

« Ce sont les efforts de l'enfer pour détruire dans les âmes le règne de Jésus-Christ, et troubler les fidèles dans l'exercice de leur religion. Ces émissaires du démon, ces précurseurs de l'Antechrist, ainsi que l'on me l'a fait connaître, ce sont les écrivains impies, qui par leurs systèmes licencieux et séduisants ont depuis si longtemps été les fondements de l'irréligion qui domine. La matière infecte, qui communique

partout la contagion, et qui n'est autre chose que cette impure composition de l'impunité, etc., etc.; libertinage qui gagne de toutes parts et qui cause tout le mal, sous le nom spécieux de philosophie qu'il ne méritera jamais.

« Après cela (ne changez encore rien à ce que je vais dire), j'ai vu une grande puissance s'élever contre la sainte Eglise; elle a arraché, pillé, ravagé la vigne du Seigneur, elle l'a fait servir comme de marchepied aux passants, et l'a exposée aux insultes de toutes les nations. Après avoir injurié le célibat et opprimé l'état religieux, cette superbe audacieuse a usurpé les biens de l'Eglise, et s'est comme revêtue des pouvoirs de notre saint Père le Pape, dont elle a méprisé la personne et l'autorité...

« Mon Père, parmi ceux qui devaient soutenir l'Eglise, il s'est trouvé des lâches, des indignes, de faux pasteurs, des loups revêtus de la peau de l'agneau, qui ne sont entrés dans le bercail que pour séduire les âmes simples, égorger le troupeau de Jésus-Christ, et livrer l'héritage du Seigneur à la déprédation des ravisseurs, les temples et les saints autels à la profanation...

« Voici sur cela ce que dit le Seigneur dans sa colère et dans la juste indignation qu'il a conçue : « Malheur aux traitres et aux apostats ! Malheur aux usurpateurs des biens de mon Eglise, comme à tous ceux qui méprisent son autorité!... Ils encourront mon indignation... Je foulerai cette superbe audacieuse; elle disparaîtra devant moi comme la fumée qui s'évapore dans les airs, en punition de ses crimes. Je lui redonnerai un héritage essentiellement destiné à l'entretien de mes temples et de mes ministres, comme au soulagement de mes pauvres. J'endurcirai son cœur, j'aveuglerai son esprit. Elle commettra péché sur péché; en faisant le mal, elle croira faire le bien, et la chute de ceux qu'elle enivre sera d'autant plus profonde et d'autant plus funeste, qu'ils se seront élevés plus haut par leur orgueil. »

« Ma fille, » me disait le Seigneur dans l'amertume de son cœur, mais d'un ton paternel et avec une effusion de cœur qui me pénétrait de douleur et d'amour tout à la fois : « Ma fille, le croirez-vous? Il s'est trouvé dans mon Eglise des Judas qui m'ont trahi et vendu : j'ai été abandonné, j'ai été nié de nouveau; on a délivré Barabbas, et on m'a condamné à la mort. J'ai été cruellement flagellé et couronné d'épines. On m'a couvert de honte et d'opprobres, on m'a conduit au supplice pour être crucifié une seconde fois... Quels châtimens méritent tant et de si sanglants outrages? Cependant j'ai entendu les prières de mon Eglise; ses gémissements, ses soupirs m'ont fait violence, et j'ai résolu d'abréger le temps de son exil... »

« Jésus-Christ parut s'aimer d'une sainte colère, et prenant un ton vif et plein d'intérêt : « J'ai entendu, dit-il, les pleurs et les

(559*) Voy. *Vie et révélations de la sœur Natirité*; — *l'Ami de la religion et du roi*, t. XXIII, p. 531 et 55. — *Id.*, t. XXIV, p. 195.

« gémissements de ces pieuses victimes de
 « mon amour; elles m'ont touché jusqu'au
 « fond du cœur... Les malheureux leur ont
 « fait violence jusque sur leur franc-arbitre
 « dont je suis si jaloux, et que je laisse moi-
 « même à tous les hommes pour en user à
 « leur choix et suivant leur libre détermina-
 « tion. Je m'en vengerai au jour de mon ju-
 « gement. Nous saurons de quel droit ils vien-
 « nent aujourd'hui m'enlever l'hommage li-
 « bre de mes créatures. Ils m'en répondront,
 « de ces épouses chéries dont ils ont forcé la
 « volonté; ils sentiront, aux coups de ma juste
 « rigueur, que je suis le maître absolu à qui
 « tout doit céder, et qu'on ne me brave point
 « impunément; ils seront atteints de mon évi-
 « dence et percés des traits de ma vérité. »

« Je voyais sur une montagne un bel ar-
 bre grand et fort; il était arrondi symétri-
 quement par le contour de ses branches et
 l'agréable disposition de ses rameaux ver-
 doyants; ses fleurs et ses fruits présentaient
 tout à la fois l'odeur la plus suave et le
 coup d'œil le plus charmant. A quelques
 pas de ce bel arbre, j'en voyais un autre
 beaucoup moins fort, mais qui paraissait de
 la même espèce par les fruits dont il était
 couvert; il n'était pas si bien arrondi, ni si
 bien disposé que le premier, et je remar-
 quai que son sommet se terminait en deux
 pointes ou cimes.

« Pendant que j'admirais ces deux beaux
 arbres, je vois tout à coup un troisième ar-
 bre s'élever droit au milieu de l'espace qui
 les séparait, de manière qu'il était égale-
 ment distant de l'un et de l'autre. Celui-ci
 n'avait ni fleurs ni fruits, mais une certaine
 apparence qui consistait dans ses belles
 feuilles, qui avaient quelque ressemblance
 avec celles des deux premiers arbres. Il
 éleva fièrement sa tête superbe beaucoup
 au-dessus d'eux, ensuite il commença à les
 battre alternativement, par un mouvement à
 droite et à gauche, tant, que j'en étais
 épouvanté. Je remarquai pourtant qu'il ne
 faisait que froisser fortement, et comme
 éclabousser les rameaux du premier arbre,
 qui résista toujours sans rien perdre ni de
 ses fleurs ni de ses fruits; mais il brisa toutes
 les branches de l'autre arbre, de ma-
 nière qu'il ne lui resta que le tronc et les
 racines, et qu'on avait peine à distinguer
 ses deux sommets.

« Après cette terrible opération, j'entendis
 une voix qui cria : « Coupez le sauvageon par
 « la racine, qu'il soit détruit et qu'on ait soin
 « de conserver les deux premiers arbres. »

« A peine ces mots furent-ils prononcés,
 que j'entendis frapper l'arbre maudit, et je le
 vis tomber et rouler avec fracas jusqu'au bas
 de la montagne. « Voici, me dit-on ensuite,
 « ce que signifie ce que vous venez de voir :

« Le premier arbre marque l'Eglise de Jé-
 sus-Christ, et le second, c'est-à-dire l'arbre
 « à la double cime, l'état religieux des deux
 « sexes, qui s'est formé dans son sein; ils sont
 « de la même espèce, et voilà pourquoi ils
 « portent les mêmes fruits.

« Cet arbre infructueux et superbe, qui

« s'est accru entre les deux, et qui les a su-
 « passés par sa hauteur, c'est l'orgueil de la
 « moderne philosophie, qui va bientôt faire
 « les derniers efforts pour détruire et anéan-
 « tir en France l'Eglise et l'état religieux.

« Vous eussiez dit que le sauvageon était
 « produit de la racine du premier arbre : ainsi
 « la moderne philosophie prendra l'apparence
 « du respect pour la religion et pour l'Eglise
 « elle voudra même persuader qu'elle n'est
 « que pour la protéger et la ramener à sa per-
 « fection primitive : les effets montreront
 « qu'on en devait croire, en dévoilant toute
 « haine qu'elle leur porte, ainsi qu'aux vertus
 « évangéliques qui font le chrétien; elle com-
 « mencera par opposer des vertus purement
 « humaines et morales, dont elle fera grande
 « ostentation, malgré leur insuffisance pour
 « le salut. Il y a déjà longtemps qu'elle en
 « montre le faux brillant pour faire prendre
 « le change, en même temps qu'elle voudrait
 « substituer la raison à la foi. Voilà pourquoi
 « le sauvageon avait de belles feuilles et d'élégants
 « vait que cela. Le ravage de cette philoso-
 « phie inonstrueuse doit avoir son temps; à
 « religion et l'Eglise survivront à cette ten-
 « pête. La racine et le tronc du second arbre
 « qui restent encore marquent que tout n'est
 « pas désespéré pour l'état religieux, qui
 « trouvera un jour de la ressource contre ses
 « oppresseurs, renaitra de ses cendres, et
 « reparaitra après son naufrage... »

« J'étais en esprit sur le sommet d'une
 montagne, où je jouissais d'un air pur et du
 coup d'œil d'un buisson des plus charmants.
 Sur cette belle montagne s'élevait une mai-
 son très-régulièrement construite et d'une
 apparence des plus imposantes : ce qui me
 choquait, c'était d'en voir toutes les avenues
 libres et toutes les entrées ouvertes de toutes
 les parts aux étrangers qui y accouraient en
 foule avec un air très-dissipé.

« Pendant que j'admirais tout avec des
 yeux très-attentifs, j'observai que l'air fut
 tout à coup obscurci par des vapeurs qui
 s'élevèrent de la terre, et qui, parvenues à la
 moyenne région, formèrent un nuage noir et
 épais, qui fut insensiblement poussé vers la
 montagne par un vent brûlant, qui partait
 d'un certain côté de l'horizon. Cette vapeur
 malfaisante, qui dérobaient la clarté du jour,
 annonçait un orage terrible aussi bien que
 le tourbillon qui l'agitait. Je soupçonnais un
 désastre, mais j'aperçus, sous le nuage, un
 objet sensible, qui, pendant un instant, me
 fit compter sur le secours d'en haut. C'était
 une espèce de croissant, de couleur rousse,
 qui s'agitait en tous sens par un mouvement
 très-précipité; je ne savais si je devais es-
 pérer ou craindre de cette apparition que je
 ne pouvais comprendre : plus il avançait, et
 plus je voyais augmenter son agitation, et
 plus aussi je sentais que mon inquiétude
 augmentait.

« Enfin, arrivé jusque sur la montagne, il
 se détache du nuage et vient, pour ainsi dire,
 tomber à mes pieds. O Dieu, mon Père,
 qu'elle frayeur ! C'était un épouvantable
 dragon, dont le corps couvert d'écaillés de

érentes couleurs, présentait un aspect
 « avant ; il avait le feu dans les yeux et la
 « dans le cœur, il dressait fièrement sa
 « et sa queue ; armé de ses griffes et d'un
 « ble rang de dents longues et meurtrières,
 « menaçait de tout mettre en pièces et se pré-
 « aussitôt vers la belle maison, en prenant
 « tant un certain détour, comme pour
 « éviter, quoiqu'il parût très-animé contre
 « moi... Je frémissais à cette vue, et mon premier
 « mouvement fut de crier de toutes mes forces,
 « qu'on fermât toutes les portes et qu'on prit
 « garde à la fureur du dragon... On m'écouta
 « d'un air distrait et moqueur, on me prit pour
 « une folle, une visionnaire, une extravagante.
 « Personne ne se mit en peine de profiter de
 « mes avis, et tout mon zèle ne fut payé que
 « par des ironies et des insultes. Cependant le
 « dragon s'avancait, et déjà il avait fait des vic-
 « times de sa rage. On commençait à ouvrir
 « les yeux et à demander du secours, lorsque
 « Dieu me commanda d'attaquer le monstre
 « et de l'empêcher de nuire. Mais, quelle ap-
 « parence, disais-je, qu'une pauvre fille comme
 « moi, sans armes et sans force, qui n'a pas
 « même le courage d'y penser, puisse jamais
 « en venir à bout ? J'eus beau m'en défendre,
 « il fallut obéir à l'ordre qui exigeait le sacrifi-
 « ce de ma vie pour le salut de tous. Je le fis
 « sans plus délibérer, je me précipitai donc
 « sur le dragon pour l'arrêter et le combattre.
 « O prodige ! à peine l'eus-je attaqué qu'il ne
 « put résister : ce fut le lion entre les mains
 « de Samson. Dans un moment je le mis en
 « pièces, malgré tous ses efforts... Je déchirai,
 « dans un transport véhément, ses membres
 « palpitants ; et les spectateurs comprimèrent le
 « danger dont je les avais délivrés.

« Il s'est écoulé bien du temps, mon Père,
 « avant que cette vision m'ait été expliquée.
 « Enfin, Jésus-Christ vient de m'en donner le
 « sens, à peu près dans ces termes : « Rappelez-
 « vous, ma fille, la vision que vous eûtes en
 « telle circonstance de votre jeunesse. » Je
 « la suis rappelée, comme je viens de vous
 « raconter ; sur cela, voici ce qu'il m'a dit :

« La montagne où vous étiez alors repré-
 « sentait le royaume de France ; les portes et
 « les avenues en étaient ouvertes à tous les
 « étrangers, parce que depuis longtemps la
 « dissipation et la curiosité du Français, plus
 « encore l'amour de la liberté, qui lui sont
 « comme naturels, le rendaient très-suscepti-
 « ble de nouveautés en fait de croyance, et
 « très-capable de donner dans les systèmes les
 « plus extravagants. Il n'est rien que l'on ne
 « puisse admettre avec de pareilles disposi-
 « tions.

« Ces vapeurs grossières qui se sont éle-
 « vées de la terre et qui ont obscurci la lu-
 « mière du soleil, ce sont les principes d'ir-
 « religion et de libertinage qui, produits en
 « partie de la France, et en partie venus de
 « chez l'étranger, sont parvenus à confondre
 « tous les principes, à répandre partout les
 « ténèbres et obscurcir jusqu'au flambeau de
 « la foi comme celui de la raison... L'orage
 « est poussé vers la France, qui doit être le
 « premier théâtre de son ravage après en

« avoir été le foyer. L'objet qui paraissait sous
 « le nuage figurait la révolution ou la nou-
 « velle constitution qu'on prépare à la France ;
 « il vous paraissait venir du ciel, quoiqu'il ne
 « fût formé que de vapeurs de la terre ; vous
 « ne l'avez bien connu qu'en le voyant d'a-
 « près sa forme et ses projets désastreux ; de
 « même, la nouvelle constitution paraîtra à
 « plusieurs tout autre qu'elle n'est ; on la bé-
 « nira comme un présent du ciel, quoiqu'elle
 « ne soit qu'un présent de l'enfer que le ciel
 « permet dans sa juste colère ; ce ne sera que
 « par ses effets qu'on sera forcé de reconnai-
 « tre le dragon qui voulait tout détruire et tout
 « dévorer... Enfin, par mon ordre et mon se-
 « cours, vous en avez triomphé. Ici, ma fille,
 « vous représentiez mon Eglise assemblée, qui
 « doit un jour foudroyer et détruire le principe
 « vicieux de cette criminelle constitution. »

« Voilà, sans doute, mon Père, des malheurs
 « bien terribles ; mais je ne dois pas vous céler
 « les espérances que Dieu me donna du réta-
 « blissement de la religion et du recouvrement
 « des pouvoirs de notre saint Père le Pape.
 « Quelle consolation pour vous et pour moi !
 « Quelle joie pour tous les vrais fidèles ! Je vois
 « dans la Divinité une grande puissance con-
 « duite par le Saint-Esprit, et qui, par un se-
 « cond bouleversement, rétablira le bon or-
 « dre... Je vois en Dieu une assemblée nom-
 « breuse des ministres de l'Eglise, qui, comme
 « une armée rangée en bataille, et comme une
 « colonne ferme et inébranlable, soutiendra
 « les droits de l'Eglise et de son chef, rétablira
 « son ancienne discipline ; en particulier, je
 « vois deux ministres du Seigneur qui se si-
 « gnaleront dans ce glorieux combat, par la
 « vertu du Saint-Esprit, qui enflammera d'un
 « zèle ardent tous les cœurs de cette illustre
 « assemblée.

« Tous les faux cultes seront abolis, je
 « veux dire, tous les abus de la révolution se-
 « ront détruits, et les autels du vrai Dieu ré-
 « tablis. Les anciens usages seront remis en
 « vigueur, et la religion, du moins à quelques
 « égards, deviendra plus florissante que ja-
 « mais. »

Nous nous arrêtons à ces citations, qui
 « contiennent des vues fort justes ; seulement
 « elles ont le tort d'être rétrospectives. A cela
 « près, et si le concile avait eu lieu, la pro-
 « phétie serait exacte.

NÉCROMANCIE.

Gent de petit entendement
 Demandent à la fois comment
 Grant merveilles pueut estre faictes.

Aucun en sont tout esbahi
 Et saves vous que je leur di
 Je leur di que Nigromancie
 Est moult merveilleuse clergie
 Car mainte merveille en a on
 Faite picca bien le sait on.

(Poème de Cléomadès.)

La magie, dans ses rapports avec le monde
 « des intelligences, se divise en deux bran-
 « ches ; la théurgie proprement dite, et la
 « goétie ; la théurgie est l'art de converser
 « avec les intelligences bienfaisantes, ou un être

de les contraindre à se plier aux volontés du magicien. La goétie ou magie noire est l'art de se mettre en rapport avec les mauvais génies, et de les soumettre également aux volontés de l'homme. La goétie elle-même prend le nom de nécromancie, lorsqu'elle a pour objet d'interroger les morts, et de les immiscer aux affaires des vivants.

On range la nécromancie dans la catégorie de la magie noire, non-seulement à cause de ses pratiques aussi repoussantes qu'abominables, mais encore parce que les anciens considéraient beaucoup plus les âmes des morts comme de mauvais démons, des génies funestes, que comme des dieux serviables et bienfaisants. On les voyait sans doute invoquer parfois les mânes de leurs pères; mais cette horreur instinctive que l'homme éprouve pour tout ce qui tient à la mort, leur en faisait redouter l'apparition; et sous ce rapport, nous n'avons fait aucun progrès; il n'est si brave capitaine, esprit fort si résolu, qui ne frissonnât à un pareil spectacle, soit réel, soit regardé comme tel, ce qui revient au même.

La goétie s'adressait aux divinités malfaisantes, la Mort, les Euménides, les Parques, la Fièvre, la Fortune-contre; à Avernus, à Rubigo, à la Peur; aux divinités infernales, Pluton, Proserpine, à Hécate, à la Nuit, à l'Erèbe, au Cocyte. On leur offrait des sacrifices nocturnes, comme pour mieux se placer sous leur influence, dans des fosses profondes, comme pour se rapprocher d'elles; on murmurait des invocations, comme pour ne pas troubler le silence de ces funèbres divinités; quelquefois on les terminait par des cris inarticulés, comme pour imiter les hurlements prolongés des bêtes fauves dont la nuit est le domaine. Si Enée s'arme d'un rameau d'or pour descendre aux enfers, il a eu soin de se rendre propices les divinités infernales, en leur immolant des victimes noires.

Le culte public des nations civilisées repoussa toujours ces sombres pratiques; elles restèrent le lot exclusif des malfaiteurs isolés et des magiciens, leurs maîtres dans l'art de faire le mal. Nous ne voulons pas dire que de telles pratiques produisissent les funestes résultats qu'elles avaient pour objet, mais seulement que leur but était toujours, ou ordinairement, le mal.

Les magiciens préféraient la nécromancie, parce que là du moins il y avait quelque chose de véritablement horrible, une horreur visible, palpable: savoir, des cadavres humains, du sang humain, des viscères humains. Les sens dépravés par une volonté perverse pouvaient s'abreuver d'horreur, et, calculant leurs succès d'après l'horreur de leurs moyens, les maîtres accumulaient tout ce qui pouvait causer une plus funèbre impression. Mais à qui donc s'adressaient de si repoussantes supplications? ce n'était pas aux cadavres, sans doute.

Les anciens ne paraissent pas avoir eu d'idées bien arrêtées sur le sort de l'âme humaine après la mort; sans parler de la métempsychose des pythagoriciens, qui ne se popularisa jamais, et de la réabsorption dans le sein de la Divinité, que rêvaient quelquefois les philosophes ou les poètes, ou de l'apothéose des héros, le peuple admettait les larses, les larves, les lémures, les mânes, les ombres; et tous ces mots ne signifiaient pas la même chose: c'étaient bien toujours des dédoublements de l'homme; mais on ne s'expliquait pas, ou du moins il n'est pas clair pour nous si c'étaient divers dédoublements du même homme, ou si c'était une seule et même âme sous divers états.

Le mot *mânes* était général, et s'appliquait aux dépouilles mortelles aussi bien qu'à l'âme, mais il signifiait de vieilles et antiques dépouilles; les mânes étaient des divinités bienfaisantes, qui faisaient partie de la famille, qu'on traitait avec un respect infini, et qu'on invoquait dans les nécessités pressantes. Les *larses* étaient les âmes, mais les âmes seulement des aïeux, qui faisaient aussi partie de la famille, dont on prenait soin, qu'on invoquait peu, et auxquelles on consacrait des statuette qui prenaient place dans des niches aux coins du foyer. Idée fort touchante, mais peu approfondie, comme tout ce qui tenait au même sujet. L'ombre était la représentation incorporelle, intangible mais visible, l'*alter ego* du mort, qui allait errer, si le mort avait reçu la sépulture, sur les bords du Styx, en attendant que le nautonnier des enfers la passât dans sa barque, à la destination des Champs-Élysées ou du noir Tartare. Si le défunt n'avait pas reçu la sépulture, s'il était mort de mort violente autrement que dans les combats, s'il était mort avant le *juste âge*, cette ombre demeurait errante sur la terre, hantait les tombeaux, les solitudes, persécutait les vivants de ses néfastes apparitions et par une multitude de méchancetés: c'étaient là les *larves* et les *lémures*; les lémures se rencontraient partout nuitamment, les larves étaient plus souvent vêtues de blanc, représentaient le mort en son linceul, et demeuraient de préférence dans le voisinage des sépultures.

Plotin, que les idées chrétiennes illuminaient malgré lui, dit qu'il faut entendre par les larses les âmes des justes, et par les larves et les lémures les âmes des méchants: les larses sont, dit-il les *eudemones*, ou bons démons des Grecs, et les larves leurs *cacodemones*, ou mauvais démons.

Quant aux ombres, tout le monde lettré finit par en rire. Dès le siècle d'Auguste et après, la raillerie plus ou moins philosophique à l'adresse des ombres devient à la mode et se produit sous toutes les formes, mais l'âme humaine, la véritable âme, que devient-elle au milieu de tout ceci; et à quoi s'adressent les évocations des magiciens? qui le sait; qui s'en est jamais bien rendu compte; qui eut là-dessus une opinion arrêtée, une foi? personne: ni peuple, ni philosophes, ni nécromanciens.

Or cependant, la pratique de l'évocation des morts est universelle et ancienne comme le monde. Moïse la proscrivit de son peuple, et qui prouve qu'elle existait parmi les nations de la Palestine: *Nec inveniatur in te qui lustrat filium suum.... aut quærat a mortuis veritatem* (560). Malgré cette défense légale, elle s'y introduisit, puisque c'est un des griefs que le prophète Isaïe articule contre Israël, en lui prédisant sa ruine: *Populus qui ad iracundiam provocat me.... qui habitant in sepulcris, et in delubris idolorum formidant* (561). L'exemple de Saül consultant la pythonisse le démontrerait seul; mais il indique, en outre, que les magiciens de cette espèce étaient nombreux parmi le peuple de Dieu.

Au sein des peuples idolâtres, où elle passait pour un acte religieux, d'une nature odieuse, il est vrai, mais qu'aucune prohibition légale ne réprimait, la nécromancie prit une grande extension; rien ne fut plus barbare, plus atroce que ses pratiques. Les auteurs anciens nous en ont laissé des descriptions qui font frémir, et nous allons montrer tout à l'heure par un grand exemple, que ces descriptions ne sont pas des amplifications poétiques. Écoutons d'abord Horace dans sa cinquième *épode*. Canidie, toute enroulée de serpents, les cheveux en désordre, fait brûler des branches de figuier sauvage arraché sur des sépulcres, des rameaux de cyprès, des œufs de grenouille teints de sang, des plumes d'oiseaux nocturnes, des plantes venimeuses d'Ibérie, des os ravis à la gueule d'une chienne affamée, avec des poisons de Colchide. Pendant ce temps, Sagana, vêtue en furie, asperge la maison dévouée au maléfice avec les eaux impures de l'Averne, et Véia creuse une fosse dans laquelle un malheureux enfant sera enterré vivant jusqu'au menton, condamné à mourir de faim en présence de mets déposés près de sa bouche, et renouvelés plusieurs fois le jour jusqu'à ce qu'il expire. Canidie invoquera en attendant les divinités de la nuit et de l'enfer, afin de consacrer par des charmes la moëlle des ossements et le fœte de sa malheureuse victime. Elle en fera ensuite des maléfices.

Écoutons Lucain au vi^e chant de la *Pharsale*; il nous peint en ces mots la magicienne Erichto (562) :

Cet usage odieux, cet effrayant savoir,
Pour l'impie Erichto n'avait rien d'assez noir;
Pour cette âme, de rage et d'horreur possédée,
Le crime le plus grand n'est qu'un crime en idée;
D'exécrables efforts et d'infâmes travaux
Qui élevé son art à des monstres nouveaux;
Son séjour le plus doux sont les bois les plus som-
[bres,

Du sein des monnments elle chasse les ombres
Au travers du chaos ses regards pénétrants
Vont chercher le Cocyte et ses mânes errants,
Et du creux des tombeaux ou des lieux solitaires

Chère aux dieux des enfers, elle en voit les mystères,
Ce pouvoir que son art lui conserve sur eux,
Lui coûte chaque jour des forfaits monstrueux.
Souvent à son savoir sa fureur assortie
A fait d'un corps vivant une brûlante hostie.
Souvent contre la mort armant ses attentats,
Elle vole aux bûchers les restes du trépas,
Et laisse indignement sur les rives ardentes
Les mânes courroucés et les ombres errantes.
Par ses herbes souvent, et souvent par ses cris
L'enfer intimidé rend ce qu'il avait pris;
L'âme qui de son corps se trouvait dégagée,
Gémit sous ce fardeau dont elle est rechargée

Tantôt elle s'est vue en de hideux atours
Disputer salement un cadavre aux vautours,
Tantôt sur un mourant étendu dans sa couche,
La cruelle en secret, vient appliquer sa bouche
Et l'ombre qui s'appête à déchirer ses fers,
Reçoit quelque ordre infâme à porter aux enfers
(562).

Ce sont là, si l'on veut, des descriptions imaginaires, mais elle sont si semblables à la réalité, à une réalité plus sombre et plus horrible encore, qu'il n'y a nul bénéfice à changer la poésie pour l'histoire. Écoutons en effet saint Grégoire de Nazianze parlant de Julien l'Apostat dans sa troisième oraison. « Parlerai-je de l'Oronte, et des meurtres nocturnes accomplis sur ses rives, lorsque recelant en même temps la mort et l'empereur, il entraînait les tronçons de cadavres confiés à la discrétion de ses ondes? mais il faudrait être poète, pour raconter convenablement de pareilles tragédies.

« Je ne veux pas d'ailleurs rappeler le souvenir de tant de personnes, de ces jeunes vierges, de ces tendres enfants, immolés pour servir aux opérations mystérieuses des évocations et de la magie, et dont les cadavres découpés, encombraient les recoins, les caveaux profonds, les puits et jusqu'aux fosses d'aisance du palais impérial; je ne parlerai pas non plus de celles que la curiosité ou la compassion appelaient aux cris des victimes. Déplorables secrets, abominables mystères! soit; gardons le silence, puisque lui-même, par un raste de pudeur, il en rougissait le premier. Oui, il nous a laissé lui-même la preuve qu'il reconnaissait de pareils actes pour atroces et abominables, puisqu'il prenait un si grand soin de les soustraire, de les cacher, d'en dérober la connaissance au public (563). »

Serait-il possible, après une accusation si nette et si formelle, de disculper l'Apostat d'avoir réduit en acte les plus sombres imaginations des nécromanciens? Et si l'on dit que ces imputations ont pu être inventées par les chrétiens, pour flétrir la mémoire du plus perfide et du plus dangereux de tous leurs persécuteurs, nous demanderons si ce sont aussi des auteurs chrétiens qui accusent Caracalla de s'être adonné aux mêmes pratiques, et si c'est dans une pareille intention? Non, il ne faut pas se le dissimuler,

(563) Voy. aussi THEODORE, *Vie de Julien*, liv. III.

(560) Deut. XVIII, 10, 11.

(561) Isa. XLV, 4.

(562) LUCAIN, *Phars.*, l. VI, trad. de BRÉBŒUF.

si Julien et l'imbécile Bassien immolaient quelquefois des victimes sans nombre, parce qu'ils étaient empereurs, c'est-à-dire tout-puissants, si, parce qu'ils étaient empereurs, ils avaient le pouvoir de faire emporter bâillonnées des femmes enceintes, de les faire suspendre par les cheveux à la voûte d'un temple, de leur déchirer les entrailles avec un fer homicide, pour y chercher, pendant la durée de la lutte terrible qui s'établissait entre la vie et la mort, les destinées de l'empire et celles de l'empereur; s'ils avaient le pouvoir de faire murer ensuite les portes de l'édifice, pour dérober les traces du meurtre; (564) des magiciens plus obscurs et moins puissants se livraient en secret à des meurtres moins nombreux, mais non moins atroces, car les empereurs n'inventaient pas, ils suivaient avec audace et impunité les sentiers battus.

La nécromancie ne fut pourtant pas toujours si sanguinaire; le charlatanisme s'en empara, et l'exploita par des moyens moins barbares; toujours aux dépens de la crédulité publique, il est vrai; mais enfin on ne trompe que celui qui consent à l'être, et ceux qui veulent bien se laisser tromper, ne sont guère à plaindre. Les prêtres de l'Égypte avaient trouvé l'art de la fantasmagorie. Ils s'en servaient quelquefois pour faire apparaître Isis ou Osiris, qui venaient calmer les troubles civils ou politiques, et rétablir la concorde entre les concitoyens. On leur pardonnerait aisément la supercherie, si elle s'était toujours renfermée dans de telles limites, mais il est permis de croire qu'il n'en fut pas ainsi, car le mensonge ne se limite pas de lui-même. Le fait que nous alléguons ici, n'est pas de ceux que de vaines suppositions et des inductions plus ou moins justes attribuent sans preuve aux anciens, c'est Damascius qui nous le révèle. Voici ses paroles, telles que Photius nous les a conservées: « Afin d'apaiser les discussions entre les magistrats, ils font apparaître sur la muraille une gerbe de lumière d'une teinte très chargée, qui se transforme en s'adoucissant en un visage d'un aspect divin et surnaturel, moins remarquable toutefois par sa beauté que par sa sévérité, mêlée cependant d'une certaine mansuétude. Les habitants d'Alexandrie, qui voient fréquemment cette apparition se produire au milieu de leurs mystères, la considèrent comme une manifestation d'Osiris et d'Adonis (565). » Nul doute, par conséquent, sur l'existence de procédés fantasmagoriques semblables à ceux que la science moderne a retrouvés, et nul doute sur leur emploi dans les temps anciens pour tromper les yeux des spectateurs par des apparitions simulées.

Mais il ne faut pas s'y tromper, de si savants procédés, réservés pour les mystères,

(564) Voy. THEODORET, *Vie de Julien*.

(565) Ὅτι ἐν τῷ τοίχῳ τοῦ φωτὸς φανερὸς ὄγκος, οἷον παρὰ τὴν πρόσωπον διμορφώτο, πρόσωπον ἑστῶς θεσπιτικὸν δὲ τε καὶ υπερφυὲς, οὐ γλυκίαις χατῆσι, ἀλλὰ βλοσυραῖς ἀγαλλόμενον, κάλλιστον δ' ὁμοίως εἶναι, καὶ οὐδέ ἢ τὸν ἐπὶ τῷ βλοσυρῷ τὸ ἦπιον ἐπι-

cultivés dans l'école d'Alexandrie et dans les collèges des prêtres, n'étaient pas à l'usage de tout le monde. Ils n'étaient pas à l'usage des princes qui, comme Julien, avaient fait l'expérience de leur inanité; puisque, de l'aveu de Jamblique, la magie savante des philosophes n'allait par au delà de l'illusion et n'avait pas d'autre but, *magia ad apparendum*. Ils n'étaient pas à l'usage des magiciens vulgaires, qui les ignoraient ou n'auraient pas eu les moyens mécaniques nécessaires à leur accomplissement: ceux-ci se repaissaient en réalité de cadavres, et passaient leurs nuits avec la mort, pour l'interroger sur les secrets de la vie.

Le fait était si fréquent et si notoire, qu' parmi les familles riches, les unes faisaient garder leurs morts jusqu'à consommation dans la tombe; les autres gravaient sur le monument une hache, *ascia*, comme une menace perpétuelle adressée aux profanateurs; et tous, pour dernier adieu, souhaitaient au défunt que la terre lui fût légère. C'est qu'ils supposaient que les magiciens allaient peser d'un poids énorme sur les tombeaux, pour en exprimer l'âme des morts.

Le paganisme expirant se rattache à ces vaines et odieuses pratiques comme à une ancre de salut; l'école d'Alexandrie les prit pour objet spécial de ses études, afin d'opposer au christianisme miracles pour miracles, prophéties pour prophéties; on sait si elle fut heureuse dans la lutte.

Constantin, devenu chrétien, se rattacha encore aux vieux préjugés, au point de légaliser les augures et les autres divinations innocentes, pourvu qu'il n'y fût question ni des affaires de l'empire, ni de la vie de l'empereur; mais il proscrivit la nécromancie et toute la magie noire. En mettant des prisonniers en liberté le jour de Pâques, il exceptait nommément les nécromanciens (566). Constance porta contre eux la peine de mort (567) et ils trouvèrent, qui le croirait, des défenseurs et des apologistes: Ammien-Marcellin, Mamertin et Libanius ne craignirent pas de blâmer cette sévérité.

Les lois de l'Église ne furent pas moins sévères que celles des empereurs contre la magie et la divination: le concile de Laodicée et le quatrième de Carthage les proscrivirent sous peine d'excommunication. L'on n'admettait au baptême les païens qui s'en étaient rendus coupables, que sous la promesse d'y renoncer pour toujours. « Depuis l'Évangile, dit Tertullien (*de Idololatriâ*, c. 9), vous ne trouverez plus nulle part d'astrologues, d'enchanteurs, de devins, de magiciens qui n'aient été punis. »

Nonobstant les efforts combinés de la puissance civile et de la puissance ecclésiastique, la nécromancie se maintint dans

δεικνόμενον, οὐ Ἀλεξανδρεῖς ἐπιμαθόν. Οσπριν ὄντα καὶ Ἀδωνιν κατὰ τὴν μυστικὴν θεοκρατίαν. (DAMASC., in Photii Bibliotheca, cod. CCXLII.)

(566) Voy. *Cod. Théod.*, l. IX, tit. 58, lex 3.

(567) Voy. *ibid.*, lex 5.

la société, elle s'introduisit même au sein du christianisme, et s'y est aussi maintenue jusqu'à nos jours. Elle se réfugia d'abord dans les mystères, cette sentine de toutes les immondices du monde païen; les mystères proscrits eux-mêmes sous les peines les plus graves, se transformèrent en ces assemblées de sorciers nommés sabbats, malheureusement trop réelles, quoi qu'on en dise, et qui se sont maintenues elles-mêmes jusqu'en plein XVIII^e siècle. Peut-être sabbats et mystères auraient-ils succombé sous le poids de leur propre honte, si le gnosticisme n'était venu leur fournir de nombreux et puissants aliments pendant les six premiers siècles de l'Église, puis au huitième, au douzième, au quinzième et au seizième (568). (*Voy. art. SABBATS.*)

La nécromancie s'est quelquefois réveillée avec toute sa cruauté et son amour du meurtre, nous allons en citer des exemples; mais le plus souvent elle s'est contentée d'interroger les cadavres que la mort lui offrait d'elle-même, ou de s'en servir comme d'une puissance invincible. O pauvreté de l'esprit humain, qui s'entête à chercher l'âme où il sait qu'elle n'est plus, à demander à la tombe une lumière qu'elle a éteinte, à considérer la mort comme une puissance, tandis qu'elle est le terme de tout pouvoir!

Qui n'a entendu parler de la corde du pendu, qui porte bonheur, qui fait gagner au jeu? Qui ne sait que les tribunaux condonnaient quelquefois la destruction des instruments du supplice en même temps que le combustion du corps des suppliciés, afin d'ôter aux fanatiques et aux imbéciles les moyens de s'en disputer les lambeaux? Qui n'a entendu parler de la mandragore, cette racine qui représente un cadavre, qui pue le cadavre, et que les bourgeois de Paris achetaient en si grande quantité pendant les troubles du règne de Charles VI, qu'ils vêtissaient, qu'ils plaçaient dans de petits lits *bien mollets*, devant laquelle ils brûlaient des aromates, et qu'ils priaient de leur être propice. Qui n'a entendu parler de ces envoûtements, qui ne se faisaient pas toujours sur des figures de cire, mais souvent sur des membres humains ou sur des cœurs de veaux ou de moutons, et que les nécromanciens, après les avoir bien lavés d'épingles, d'aiguilles et de pointes de fer, allaient ensuite enterrer dans les cimetières, à l'intention de faire mourir la personne au nom de laquelle le vœu avait été baptisé? Qui ne sait le prix que tant de gens attachaient autrefois, et peut-être encore maintenant, à un clou de bière, à la coiffe d'un enfant mort-né, à l'aiguille qui a servi à coudre un mort dans son linceul? Qui n'a entendu mille histoires de revenants? Les revenants sont l'origine ou le fruit de la nécromancie; nous n'oserions décider lequel, et la question ne vaut guère la peine d'être approfondie.

Il est toutefois une pratique moins connue maintenant que tout ceci, et qui joua un grand rôle au moyen âge; nous voulons parler de la main de gloire. La main de gloire était une main de supplicé, assaisonnée de sept grains de sel béni, d'autant de graines de la plante nommée quatre épices, et desséchée un vendredi dans un four chauffé avec de la verveine et de la fougère mâle. Nous ne décrirons pas toutes les particularités de la cérémonie, qui étaient longues et nombreuses. Les doigts de la main servaient ensuite à supporter autant de cierges, également bénis, faits de cire vierge, et composés avec une infinité de précautions magiques. Armé de ce tout-puissant talisman, il n'était pas de miracles qu'on ne se promît, ni de crimes qu'on n'osât, en se tenant d'avance pour assuré de l'impunité. Le moins qu'il dût arriver, c'est que les personnes éclairées de cette lumière, moins sans doute celles qui s'en servaient, dormissent d'un sommeil léthargique, principalement si on avait eu soin de faire une croix avec de la terre de cimetière sur la porte de la maison qu'elles habitaient. Et certes, ce ne sont pas là des visions, car les fastes judiciaires ont conservé les noms de quelques brigands que la main de gloire n'avait pas suffisamment protégés, et que les juges envoyèrent à un supplice presque doublement mérité.

Les ligueurs accusaient Catherine de Médicis de porter habituellement sur son sein, pour se rendre invulnérable, une peau d'enfant corroyée, et couverte de caractères magiques. L'accusation était absurde et mensongère sans doute, puisque rien n'est venu la justifier, mais elle montre, du moins, quelle puissance les ennemis de cette reine attachaient aux dépouilles mortelles de l'humanité préparées d'une certaine manière, et portées à de certaines intentions.

Un siècle auparavant, Gilles de Laval, seigneur de Retz, maréchal de France, s'était coulé dans le même genre d'une multitude de crames inimaginables, et cette fois bien prouvés. On comptait par centaines les enfants des deux sexes qu'il avait fait périr par tous les genres de supplices, afin de chercher dans leurs entrailles et dans leurs muscles palpitants une réponse aux questions qu'il adressait au diable, dans le but d'obtenir une entrevue avec lui, et de trouver les moyens de réparer une immense fortune, dissipée en luxe et en débauches. Il n'obtint jamais rien, et ne trouva que le bûcher: il fut brûlé vif à Nantes, le 23 décembre 1440.

Au commencement du même siècle, la police de Paris était obligée de faire garder de jour et de nuit le gibet de Montfaucon, tant qu'il y restait des suppliciés, et encore ce moyen n'obtenait pas toujours son effet, car les magiciens parvenaient à tromper la vigilance des gardes ou à les séduire. Le 10 février 1404, le prévôt de Paris vint déclarer à la barre du parlement, que « des

(568) *Voy. l'Hist. du Gnosticisme par MATTER, et notre Histoire de la magie*

personnes avoient despoillé certaines fourches ou gibets patibulaires des environs de Paris, des charognes de ceux qui y avoient esté exécutés, et si auoyent tant faict par certains moiens de femmes ou aultres, que ils avoient eus certains enfans morts-nés, et estoit grande et vraisemblable présomption que ils ne fussent genz crimineux et sorciers (569). » Sur quoi le parlement, en présence de l'évêque, ordonna une sévère information. Les cimetières n'étaient pas plus à l'abri que les gibets : les magiciens allaient déterrer un prêtre pour avoir ses habits, une femme pour avoir son anneau, une sorcière pour avoir un clou de son cercueil, un lambeau de son suaire. Nous ne comprenons pas maintenant le mouvement que se donnaient alors les magistrats, pour punir les magiciens ; les inquisiteurs de la foi, pour les découvrir ; les théologiens, pour démontrer qu'ils étaient coupables de lèse-majesté divine et humaine : c'est qu'en effet la chrétienté était couverte de magiciens, qui, s'ils n'opéraient pas des merveilles, ce qui est toujours resté contestable, se rendaient certainement coupables d'une multitude de crimes.

Et il faut que le crime des déterreurs de morts ait été bien constaté et bien fréquent,

(569) *Registres de la Tournelle criminelle*, XII, p. 411, t. IV.

(570) Nous n'oserions traduire cette sentence ; mais nous la rapporterons telle qu'elle a été prononcée, comme un curieux spécimen de la vie, des excès et des déportemens des nécromanciens du temps, en y ajoutant quelques notes pour l'intelligence du texte ; non pas qu'elle soit seule en ce genre, mais parce que c'est la plus ample de celles que nous connaissons.

« Visis processibus contra N. et N. N. nobis legitime constitit et constat quod vos et vestrum quemlibet, Deum. abnegastis et. diabolum. coluistis, vosque illi perpetuo devovistis, et sacratissimo baptismati. vestraque parti paradisi. coram præfato dæmone (a), in humana specie existente abrenunciastis, infundente ipso diabolo denuo aquam. vestro vero mutato nomine. atque in pignus fidei dæmoni datæ vestimentorum vestrorum fragmentum. illi dedistis, et ut a libro vitæ vos deleri et obliterari. curaret, signa vestra propria manu, ipso mandante, libro nigerrimo ad hoc parato apposuistis ; et ut ad tantam perfidiam. vos majori vinculo devinceret, notam vel stigma cuilibet vestrum veluti suæ rei propriæ

(a) Ce démon n'était autre que le président de l'assemblée sous un déguisement diabolique. Les miniatures du roman de *Fauvel*, à la Bibliothèque royale, n° 6812, représentent quelques-uns de ces déguisements.

(b) Dès le 17^e siècle, le concile d'Ancyre, dans le célèbre canon *Episcopi*, avait décidé que ce transport ne s'effectuait qu'en esprit, dans un état de délire de l'âme et de suspension des sens ; et c'est une vérité démontrée depuis par l'expérience. L'onguent, dit des *Sorciers*, qui servait à faire les onctions dont il est ici question, étant composé de narcotiques d'une grande énergie, tels que la belladone et le *solanum furiosum*, avec la *mumie* pour base, produisait le phénomène ; les magiciens seuls étaient convaincus qu'ils avaient voyagé à travers les airs, et assisté à de voluptueuses réunions.

(c) Qu'on se représente une de ces assemblées de *Mopses* de la fin du xviii^e siècle, allant révérencieusement, si non toujours gravement, baiser un chien au derrière.

pour qu'il en soit resté dans de grandes villes des souvenirs aussi présents que ceux de Gilles de Laval le sont à Nantes, à Retz, à Laval, à Machecoul. A Caen, il n'est pas de famille un peu aisée qui ne fasse garder ses morts pendant quatre ou cinq jours dans les cimetières, même après avoir pris la précaution de les faire déposer dans un caveau creusé à côté ou au bout de la tombe apparente, et cela pour empêcher que personne ne vienne enlever le cadavre ? Qui donc pourrait y venir ? On ne s'en rend pas compte ; mais ces précautions remontent à un temps immémorial.

Toutefois notre manière de les expliquer n'est pas arbitraire, elle s'appuie sur des jugemens authentiques des cours souveraines, dont il suffira de relater un seul.

En 1582, l'inquisition d'Avignon prononça un arrêt de renvoi à la vengeance du bras séculier, contre dix-huit magiciens, convaincus devant son tribunal, entre autres crimes, « d'avoir commis un grand nombre de meurtres de petits enfans ; d'avoir déterré les morts dans les cimetières, d'en avoir mutilé et brûlé les cadavres, afin d'en conserver le suc, pour l'employer dans leurs opérations démoniaques (570). » On sait en effet que la *momie*, ou graisse de cadavres,

inussit ; et illius mandatis jurejurando super circulo, quod est divinitatis symbolum, in terram sculpto per vos et quemlibet vestrum præstito vos obstrinxistis signo Dominico et cruce corculata et illi parendo adminiculo baculi quodam nefandissime unguento ab ipso diabolo vobis præscripto illi crucibus et positi, per aera ad locum constitutum, in tempesta nocte, hora commoda malefactoribus statisque diebus ab ipso tentatore portati et translati (b) fuistis, ibique in communi syuagoga plurimorum aliorum maleficorum, sortilegorum et hæreticorum fascinatorum cultorumque dæmonum accenso igneo rogo post multas jubilationes, saltationes, commensationes, computationes et ludos in honorem ipsius præsentis Beelzebub, principis dæmoniorum, in formam et speciem sædissimi et nigerrimi hirci. ut deum, re et verbis adorastis, et ad illum complicatis genibus supplices accessistis, et candelas piceas accensas obtulistis, et illius sædissimum et turpissimum animum. summa cum reverentia ore sacrilego deosculati estis (c), illumque sub veri Dei nomine invocastis, illiusque auxilium, et pro vindicta in omnes vobis vel infensos vel peccata denegantes exercendo efflagitastis, atque ab ipso edocti vindictas (d), maleficia, fascinationes, tunc

Ici c'est pis, et de plus le prélude de la pédérastie. Quelle boue ! quelles abominations ! Et on regrette que les bûchers aient fait justice de pareilles gens ! Mais pourquoi évoquer de si honteux souvenirs ? Pour les présenter à ceux qui haussent les épaules au seul nom de *procès pour cause de sorcellerie*. Oui, il y a eu des magiciens, il y en a eu en grand nombre ; et ils n'étaient pas tels qu'on se l'imagine.

(d) L'adoration si dégoûtante de l'homme déguisé en bouc se terminait par le cri répété, *vengez-vous, vengez-vous !* Puis venait la *leçon de vengeance*, dans laquelle les plus anciens et les plus méchants formaient les plus jeunes à l'art des empoisonnements et des maléfices de toute sorte, et enfin l'extinction des lumières, puis des scènes qui ne se peuvent décrire. Tel est en abrégé le *sabbat des sorciers*, triste réalité à laquelle on ne croit même plus de nos jours ; et c'est tant mieux.

joua un grand rôle, même dans la médecine, au moyen âge et jusque près de nos jours. Oserait-on accuser les juges d'ignorance, de préjugés, de barbarie? Mais il faut faire attention qu'en ces sortes de matières, il y avait double procédure et double jugement: d'abord un jugement du tribunal ecclésiastique, qui, après avoir procédé lentement, avec maturité, suivant ses propres errements, mais non en l'absence des accusés, sans avocats et sans témoins, comme on se plaît à le dire, infligeait la peine canonique, s'il y avait lieu, ou renvoyait au juge laïque, s'il y avait crime commis contre les lois civiles. En cas de renvoi, le tribunal civil procédait de nouveau, sans égard pour la procédure ecclésiastique, qui d'ailleurs ne lui était pas communiquée, et prononçait un jugement conforme à ses propres convictions. C'étaient d'autres usages, d'autres formes, imparfaites si l'on veut, nous l'accordons; mais que s'ensuit-il? Les nôtres sont-elles parfaites? Tous les juges qui ont prononcé des arrêts pendant les quinze siècles qui nous ont précédés, étaient-ils atteints d'idiotisme, ou des hommes sans foi et sans conscience? Ils n'étaient peut-être pas compétents pour décider les hautes questions philosophiques élevées depuis sur le pouvoir de la magie et le concours effectif du démon aux opérations des magiciens; mais ils l'étaient du moins pour apprécier des faits matériels affirmés par témoins, démontrés par enquêtes, avoués par les coupables, tels que des meurtres et des violations de sépulture.

L'existence des faits de magie et de nécromancie nous semble donc entièrement démontrée au point de vue de l'histoire. Maintenant il nous reste à examiner la valeur des

moyens employés, afin de mieux juger de la réalité des résultats obtenus. Cet examen ne sera pas long.

Écartons tout d'abord la supercherie, puisqu'elle ne visa jamais qu'à mettre l'illusion à la place de la réalité. La fantasmagorie des prêtres de l'Égypte et le langage anormal des pythons, qui feignaient des apparitions et ne les réalisaient pas. Restent donc les évocations verbales et l'emploi du cadavre des morts.

Les évocations! Mais qui donc a jamais connu le mot mirifique capable d'évoquer Ames, anges ou démons? Un pareil secret ne se serait plus jamais perdu, si jamais il avait été trouvé. Or, prononcez toutes les formules enseignées par les démonographes, et pratiquez toutes les cérémonies qu'ils indiquent, toutes sont faciles à trouver et à exécuter, et nous défions qu'on fasse apparaître autre chose que sa propre folie. Peut-il même exister des paroles mirifiques ou des actes ayant la vertu de contraindre les intelligences? Poser cette question, c'est la résoudre: c'est demander si des moyens de l'ordre physique et purement matériel, ont quelque action sur un ordre différent; en d'autres termes, si le résultat peut être sans liaison et sans analogie avec les moyens.

Mais ici la question se complique de l'intervention du démon. Étudions-la sous cette nouvelle face.

Et d'abord, quant à l'âme humaine, voici la réponse de saint Thomas: « Il n'est pas au pouvoir des âmes des morts d'apparaître aux vivants; car elles n'ont plus le corps qui leur servirait à se manifester, et elles ne peuvent s'en former un de circonstance, ni à l'aide des éléments, ni de quoi que ce

in humanas creaturas, tunc etiam in animalia exercuistis, atque homicidia infantium: quam plurima commisistis, imprecationes ablationis, tabes et alios gravissimos morbos ope jam dicti Satanæ immisistis (a), infantesque per vos, nonnullis etiam parentibus scientibus tantum et annuentibus, arte jam dicta malefica oppressos, confossos et interfectos fuisse, ac denique in cœmeterio sepultos noctu clam exhumastis, atque in synagogam prædictam scinariorum collegium portastis, denique dæmonum principi in solio sedenti obtulistis, detracta vobis conservata pinguedine, capite, manibus et edibus abscissis, truncumque decoqui ex exuri et interdum assari curastis, jubenteque ac mandante refofo patre vestro comedistis (b)..... mala denique talia adidendo, vos viri, cum succubis, vos mulieres cum incubis fornicati estis, sodomiam veram et nefandissimum crimen misere cum illis tactu rigidissimum exercuistis, et, quod etiam detestabilissimum est, augustissimum Eucharistiæ sacramentum et vos in ecclesia sancta Dei aliquando sumtum..... in ore retinistis, illudque in terram ne-

*farie exspuistis, ut cum majori omnis contumeliæ impietatis et contemptus specie Deum..... dehonestaretis, ipsum vero diabolum ejusque gloriam, honorem, triumphum et regnum promoveretis atque omni honore, laudibus..... honestaretis..... quam ob causam..... per hanc nostram sententiam definitivam..... pronunciamus et definitive sententiamus vos omnes..... et vestrum quemlibet fuisse et esse veros apostatas, idololâtras, sanctæ fidei defectores, Dei abnegatores et contemptores, sodomiticos et nefandissimi criminis reos, adulteros, fornicatores, sortilegos, maleficos, sacrilegos, hæreticos, fascinosos, homicidas, infanticidas, dæmonumque cultores, sataniticæ diabolicæ atque infernalis disciplinæ et damnabiles ac improbatæ fidei assertores, blasphemos, perjuros, infames omnium malorum facinorum et delictorum convictos fuisse. Ideo vos omnes vestrumque quemlibet tanquam Satanæ membra hac nostra sententia curæ seculari remittimus realiter et in effectu condignis et legitimis pœnis eorum peculiari judicio plectendos » (Voy. *Pneumalogie ou Discours des esprits*, par le P. MICHAËLIS.)*

(a) Les abominables nécromanciens dont il est ici question, étaient habiles dans l'art d'empoisonner les troupeaux; les preuves abondent, il serait long de les fourner; mais le peuple les accusait aussi d'être les auteurs des épidémies et des mortalités répandues sur les hommes; c'est autre chose, et ceci n'est qu'un préjugé, contre lequel ils ne se défendaient pas, étant bien aises de se voir redouter.

(b) Cette accusation de cannibalisme se prolonge à travers tous les siècles: elle se retrouve dans les lois des

rois de la seconde race, dans les lois des barbares (Voyez *Canciani*) et jusqu'à l'origine du christianisme, car elle était nettement formulée par les pères contre les premiers chrétiens, qu'ils ne distinguaient pas des gnostiques, auxquels ceux-ci la renvoyaient comme à sa source.

(c) Ce *tactus frigidissimus* est relatif à des procédés artificiels de libertinage que les juges ne soupçonnaient pas.

soit, puisqu'elles n'ont plus les organes qui leur servaient autrefois à remuer les éléments matériels, ainsi que l'enseigne Soto, au 14^e livre de ses *Sentences*, 45^e division, 1^{re} question, article 4, et elles ne peuvent pas davantage reprendre le corps qu'elles ont quitté. Le diable ne pourrait lui-même les faire apparaître, parce qu'il n'a aucune action sur les âmes des bienheureux, qui sont dans le sein de Dieu; et qu'il ne saurait retirer de l'enfer les âmes des réprouvés, que Dieu y a condamnés. Il lui faudrait pour cela une permission spéciale de Dieu. » (S. THOMAS, p. 1, q. 118, art. 4.)

Comme on le voit, la question recule; mais du moins elle se simplifie: il ne s'agit plus que de décider si Dieu permet quelquefois au diable de produire sous une apparence sensible les âmes des saints ou des damnés. Si quelqu'un disait oui, nous demanderions qu'on en citât un seul exemple. Il faut écarter celui de la pythonisse d'Endor, Saül ayant été probablement la dupe d'une supercherie. (*Voy. l'art. Pythonisse.*) Pour nous, nous dirions presque non, Dieu ne le permet point. Il ne le permet point, d'abord parce que les âmes n'ont plus de corps et ne peuvent en avoir, ainsi qu'un docteur de l'Eglise vient de l'indiquer: or, apparaître aux sens sans avoir rien de corporel, serait un miracle proprement dit, et Dieu ne permet point à son ennemi d'en opérer, puisqu'il serait lui-même la cause directe de l'erreur, ce qui ne peut être. Ensuite, parce que cette question est résolue négativement d'une manière implicite dans l'Evangile: c'est du moins ce qui semble ressortir de la parabole du mauvais riche, prononcée par Jésus-Christ lui-même.

Le démon! ah! il se rit bien des vains efforts des hommes! et croit-on donc qu'il soit si pressé de leur rendre service? L'Écriture nous en donne une autre idée. Il lui suffit qu'ils pèchent en l'invoquant; le reste est leur affaire. Et quant à le contraindre de se faire leur serviteur, voici de quelle manière frère Jean Nider, inquisiteur de la foi, en parle dans son *Formicarium*, qui est un traité sur la matière, au 1^{er} chapitre. « D'où il résulte que ni paroles, ni herbes, ni pierres ne peuvent directement et de leur nature exercer aucune contrainte sur le démon, ainsi que l'établit saint Thomas, dans la 14^e partie, 7^e division, dernier article: Il ne faut pas croire, dit-il, que les démons soient soumis à l'action de quelque puissance corporelle; aussi les invocations et les charmes des maléficateurs ne les contraignent point, et s'ils y répondaient, ce serait en vertu d'un pacte consenti par eux-mêmes.

« Si nous faisons attention à ces paroles du livre de Job: *Pourriez-vous prendre Léviathan à un hameçon*, il semble qu'elles aient été dites comme une raillerie adressée aux nécromanciens, ajoute le même saint docteur. Ils prétendent faire des pactes avec les démons, se les soumettre, les con-

traindre! Ah! bien oui, mettez donc la main sur eux, si vous pouvez! Y a-t-il un autre que Dieu, qui puisse contraindre le démon? C'est toujours saint Thomas qui parle. »

De tout cela il résulte, que les nécromanciens n'auraient aucun pouvoir sur le démon, si ce n'est en vertu d'un pacte consenti par lui. Or, nous affirmons, sans crainte d'être démenti par aucun fait, que le secret de faire accepter un pacte au démon n'a jamais été trouvé. Nous ne croyons pas même que Dieu le lui permît.

Il n'est pas question ici, bien entendu, des apparitions des anges et des saints pour le salut des hommes et la glorification de Dieu, c'est une question qui n'a rien de commun avec la nécromancie.

Si les évocations sont impuissantes de leur nature, en est-il de même de la manipulation des cadavres des morts?

Assurément, et à plus forte raison. Vous avez beau interroger des cadavres; qui voulez-vous qui vous réponde, puisque l'âme n'y est plus? flagellez tant qu'il vous plaira des cadavres, fût-ce même avec des serpens; encore une fois, qui voulez-vous qui vous réponde? Employez, au lieu de serpens, la pile de Volta; faites-les remuer, rire, marcher: il n'y aura jamais rien de plus que l'effet galvanique.

Est-ce la peine de nous arrêter à réfuter les mille et un contes populaires qui circulent sur cette matière, et de montrer que les faits allégués sont ou controuvés, ou exagérés, ou mal définis, des supercheries ou des contes? Nous voudrions un fait authentique; mais il n'est pas.

Telle est, nous le croyons, la vérité considérée abstractivement, la vérité théorique. Mais il ne s'ensuit pas que le démon n'a jamais fait une réponse quelconque, n'a jamais manifesté sa présence à l'occasion de ces abominables pratiques, sinon de manière à rendre le service demandé, du moins de manière à affirmer et à propager la criminelle entreprise; d'une manière analogue à ce qui se passe dans l'exercice des tables tournantes. Tous les théologiens affirment le contraire, et nous le croyons avec eux. Dieu permet que celui-là tombe dans l'illusion, qui la veut, qui la cherche. Mais pourquoy, quand et envers qui le permet-il? Il le permet quand il lui plaît; et qui lui demandera compte de ses desseins? Le démon use du pouvoir qu'il reçoit selon la mesure convenable à ses propres intérêts, et qui oserait jeter un regard dans cet abîme?

Si l'histoire n'a jamais inséré un fait de ce genre qui fût bien constaté, c'est qu'il ne s'en est point accompli d'assez authentique ou d'assez important, pour mériter une place dans ses fastes; et Dieu ne l'a pas voulu, sans doute afin que des faits démoniaques ne fussent jamais mis en parallèle pour l'éclat et la certitude avec les faits divins.

Le mot mirifique, l'acte mirifique n'existe pas et ne saurait exister de soi; mais ils

existent d'une manière variable, *par accident*, comme parlent les théologiens. Il n'existe point de pacte explicite, c'est-à-dire, dont le style et la manière soient acceptés et invariables; mais des pactes implicites, c'est-à-dire, des pratiques auxquelles le démon répond spontanément, suivant le temps et quand il lui plaît, qu'il abandonne ou qu'il reprend à sa fantaisie. *Abraxas* paraît avoir été longtemps un mot mirifique; Eh bien ! qu'on l'essaie maintenant. Aurait-on fait et porté tant de millions d'*Abraxas*, si jamais on n'avait été soulagé de la fièvre par leur moyen ou cru l'être. Un *gamahé* ou *camée*, inscrit d'un nom ou d'un signe cabalistique a été longtemps le moyen mirifique de guérir de la colique ou du mal des yeux. Si jamais *gamahé* n'a rien produit, comment en existe-t-il encore tant de milliers, de millions peut-être, sans compter ceux qui sont détruits ou perdus ? Maintenant la pratique mirifique est d'imposer les mains à un guéridon. Personne n'oserait dire qu'elle ne produit rien, et nul ne saurait déterminer le temps qu'elle durera.

Mais ceci n'a rien de commun avec la nécromancie; nous citons seulement ces faits pour montrer que le démon répond quelquefois, mais non pas nécessairement, et qu'il ne faut ni exclure son action d'une manière absolue, ni prétendre la régler.

NINIVE (Prophéties qui la concernent). Tobie au lit de mort disait à son fils : « La ruine de Ninive est prochaine, car la parole du Seigneur n'est pas vaine : *Prope erit interitus Ninive ; non enim excidit verbum Domini.....* » C'est pourquoi, ô mes enfants, croyez à mes conseils, ne demeurez pas ici, mais aussitôt que vous aurez donné la sépulture à votre mère, et que vous l'aurez placée près de moi dans un même tombeau, prenez vos mesures pour vous en aller d'ici, car je vois que l'iniquité de Ninive amènera sa ruine (571). »

Cette prophétie suppose des prédictions antérieures, dans lesquelles la ruine de Ninive était annoncée; mais si ce n'est pas de celles de Nahum qu'il est question, nous ne les avons plus.

Tobie avait été transporté dès sa jeunesse en captivité par Salmanasar (572); c'était, dit le livre saint, le plus jeune de tous les captifs de sa tribu, il était encore dans l'âge de

la puérilité : *Cum esset junior omnibus in tribu Nephtali, nihil tamen puerile gessit.* Lorsque plus tard il fut devenu homme, dit toujours le même livre, il épousa une femme de sa tribu nommée Anne; *cum vero factus esset vir, accepit uxorem Annam.....* Or Tobie mourut à l'âge de 102 ans. Si nous supposons qu'il était âgé seulement de quinze ans à l'époque de sa translation en captivité, qui eût lieu l'an 721 avant l'ère vulgaire, sa mort dut arriver en 634, c'est-à-dire au moment même où Josias opérait en Judée les premières réformations dans le culte national, déshonoré par l'idolâtrie depuis longtemps déjà. La ruine de Ninive n'était plus éloignée que de 22 ans, car cette ville fut prise en 612 par les Mèdes et les Babyloniens, deux années avant la mort de Josias à Maggeddo.

On ne peut supposer Tobie beaucoup plus jeune à l'époque de son départ pour la captivité, car l'auteur de sa vie semble dire qu'il était livré, quoique dans l'enfance encore, à ses propres inspirations et l'arbitre de sa conduite. Si l'on suppose qu'il y fût transporté dès le berceau ou au sortir du berceau, alors il ne reste plus que quelques années entre la prophétie et son accomplissement.

La seconde prophétie relative à Ninive est celle de Nahum, nous l'avons donnée à l'article de ce prophète (*Voy.* l'art. **NAHUM**). Nous n'y reviendrons pas ici, d'autant plus qu'il est impossible de déterminer l'époque à laquelle elle dut avoir lieu.

Il semble que Nahum ait prophétisé pendant la captivité des soixante-dix années : Jacob était réduit, dit-il, au même état qu'Israël, leur orgueil à l'un et à l'autre était détruit, les deux peuples étaient dispersés : *Reddidit Dominus superbiam Jacob, sicut superbiam Israel : quia vastatores dissipaverunt eos.*

Il semble qu'il prophétisât vers la fin du règne de Nabuchodonosor-le-Grand, puisque l'expédition contre l'Égypte était accomplie, et une partie de la population emmenée en captivité : *No-Ammon n'avait plus d'habitants : Nunquid melior es Alexandria populatorum, quæ habitat in fluminibus?..... Sed et ipsa in transmigrationem ducta est in captivitatem.*

Il semble que la fin de la captivité était prochaine pour Juda, mais de la dernière

(571) *In hora autem mortis suæ vocavit ad se Tobiam filium suum, et septem juvenes filios ejus nepotes suos, dixitque eis : Prope erit interitus Ninive : non enim excidit verbum Domini : et fratres nostri, qui dispersi sunt a terra Israel, revertentur ad eam. Omnis autem deserta terra ejus replebitur, et domus Dei quæ in ea incensa est, iterum reedificabitur : ibique revertentur omnes timentes Deum, et relinquent gentes idola sua, et venient in Jerusalem, et inhabitabunt in ea, et gaudebunt in ea omnes reges terræ, adorantes regem Israel. Eadē ergo filii mei patrem vestrum : Servite Domino in veritate, et inquirete ut faciatis quæ placita sunt illi : et filiis vestris mandate ut faciant justitias et elemosynas, ut sint memores Dei, et benedicant*

eum in omni tempore in veritate, et in tota virtute sua. Nunc ergo filii audite me, et nolite manere hic : sed quacunq̄ die sepelietis matrem vestram circa me in uno sepulchro, ex eo dirigite gressus vestros ut exeatis hinc. Video enim quia iniquitas ejus finem dabit ei. (Tob. xiv, 5-13.)

(572) Nous devons relever ici une étrange distraction de l'auteur des additions au *Dictionnaire de la Bible*, qui suppose, non seulement que Tobie devint le premier ministre de Salmanasar, mais encore que c'est lui qu'on voit représenté sur les marbres de Ninive, allé en captivité en compagnie de Anne, dont les épaules sont chargées d'un jeune enfant. (*Voy.* l'art. **Ninive**, col. 724.)

captivité qu'il dût avoir à subir : *Ecco super montes pedes evangelisantis, et annuntiantis pacem : celebra Juda festivitates tuas..... non adjicies ultra ut pertranseat in te Belial : universus interit.*

Or la ruine de Ninive précéda le commencement de la captivité. Elle eut lieu en 612, et la captivité commença en 606 avant l'ère vulgaire.

No-Ammon fut elle-même ruinée à deux reprises différentes : la première en 710, par Sennacherib, et la seconde en 572, par Nabuchodonosor, postérieurement, par conséquent, à la prise de Ninive.

La ruine de No-Ammon devant servir de signe pour la ruine de Ninive, le prophète entendait donc parler de l'événement accompli en 710; mais comment donner en preuve un fait consommé à quatre-vingt dix-huit ans d'intervalle et dès lors oublié?

S'il a entendu parler de la destruction opérée en 572, il faut chercher aussi une seconde destruction de Ninive dans des temps postérieurs, et dont l'histoire ne parle pas. Mais ici une nouvelle difficulté se présente; le roi de Ninive sera, dit-il, abandonné de ses sujets : *Dormitaverunt pastores tui, rex Assur : sepelientur principes tui : latitavit populus tuus in montibus, et non est qui congreget.* Or, depuis sa réunion à l'empire de Babylone par Nabopolassar en 612, Ninive n'eut plus de rois, ou si elle en eut pendant quelques courts intervalles de révolte, en supposant qu'elle ait survécu à sa ruine, l'histoire ne les nomme pas.

Il faut cependant admettre cette dernière supposition, ou supposer aussi gratuitement d'un autre côté, que le prophète a vu ces divers événements dans le lointain de l'avenir. Alors il n'y a plus de date à la prophétie.

Quoi qu'il en soit, le plus grand nombre des interprètes ont cru reconnaître au ton et au contexte de la prédiction, qu'elle avait été prononcée à Ninive. Or, Nahum se disant d'Elcésai, et saint Jérôme affirmant qu'Elcésai était un village de Galilée, dont les ruines subsistaient encore de son temps, il s'en suivrait que Nahum aurait fait partie des captifs du royaume d'Israël, soit de ceux que Thelgatphalnasar emmena en 740 avant l'ère vulgaire, soit de ceux que Salmanasar transporta en 721. Il aurait été ainsi contemporain de Tobie, ou l'aurait précédé de quelques années seulement, et ce serait à sa prophétie que Tobie aurait entendu faire allusion. C'est peut-être là la véritable date.

Il suffira de jeter un coup d'œil sur l'état présent de Ninive, pour nous convaincre que la prophétie de Nahum s'est accomplie à la lettre.

NOSTRADAMUS. (Michel).

*Clarus ob obscuram linguam, magis inter inanes :
Omnia enim stolidi magis admirantur amantque
Inversis quæ sub verbis latitantia cernunt.*

(LUCRÈCE.)

Ce singulier personnage naquit en 1503, à Saint-Remy, dans la Provence, et fit d'abord de la médecine empirique et astrologique,

comme son oncle maternel, qui avait été son précepteur, et comme la plupart des médecins en faisaient alors. Il osa s'attaquer à ses confrères dans un livre qu'il intitula : *Les fardemens*, et qui contenait un grand nombre de recettes et de méthodes secrètes; mais ceux-ci lui prouvèrent aisément qu'il était un ignorant, et le dépopularisèrent. Il profita de ses loisirs pour composer des almanachs, dans lesquels il inséra chaque année des prédictions sur les affaires publiques; on crut en trouver le sens; des événements inattendus vinrent en donner un à des paroles obscures, et Nostradamus acquit une grande réputation d'astrologue, en remplacement de sa réputation de médecin. Ses confrères en astrologie lui démontrèrent tout aussi facilement qu'il n'était non plus qu'un ignorant dans cette science, qu'il commettait les plus grosses erreurs dans ses calculs, et qu'il ne savait pas même déterminer avec précision la marche de la lune et l'entrée des saisons. Mais il laissa cette fois passer l'orage au dessus de sa tête, sans y prendre garde; sa réputation lui resta. Il eut le bon esprit de faire le mystérieux avec tout le monde, de ne parler que par sentences et d'une manière obscure, d'écartier les curieux, de se rendre presque invisible aux petites gens; il fut censé s'être fait descendre dans un cavau profond, ou il travaillait à la lueur d'une lampe inextinguible, d'où il ne sortait jamais que pour les causes les plus graves, et où l'imprudent qui oserait le troubler en ses méditations trouverait une mort assurée. Rien n'est plus favorable au charlatanisme que le mystère. Le public reçut donc ses almanachs prophétiques comme d'autres livres sybillins, et considéra sa personne avec une curiosité mêlée de respect et de terreur. Les grands du monde partagèrent l'erreur générale, preuve, entre mille autres, que la grandeur est un titre plutôt qu'une qualité; il fut mandé plusieurs fois à la cour, reçut des présents des rois et des princes, porta le titre de médecin de Charles IX, fit l'horoscope des plus éminents personnages, entre autres du cardinal de Bourbon, oncle de Henri IV. De grands princes le visitèrent dans sa solitude, tels que Henri IV lui-même encore enfant, le duc et la duchesse de Savoie, père et mère de Charles-Emmanuel le Grand. Nostradamus joignait aux indications de l'astrolabe celles de la chiromancie, de la métoposcopie, et parvenait par ces moyens divers, sinon à pénétrer l'avenir, du moins à inspirer une grande idée de sa science et de sa personne. Il dut s'enrichir considérablement à ce métier; son fils, César Nostradamus, initié aux mystères de son père, mais beaucoup moins habile et moins fin, suivit la cour de Charles IX, où il fut toujours en butte à la raillerie et au mépris, à cause de la fausseté de ses prédictions, trop claires pour être susceptibles d'un double sens, et par conséquent pour n'être pas démenties par des événements qu'il

e pouvait prévoir. Un prophète de cette sorte doit parler sans rien dire, afin que le public se charge lui-même de trouver un sens à ses paroles.

Michel Nostradamus, en français Michel Notredame, mourut à Salon le 2 juillet 1566, âgé de 62 ans, et fût enterré dans l'église des Cordeliers, où l'on voyait, à main gauche en entrant, son portrait avec cette épitaphe, risible à force d'être pompeuse : *D. M. Ossa Clarissimi Michaelis Nostradamus, unius omnium mortalium judicio ligni, cujus pene divino calamo. totius orbis astrorum influxu futuri eventus conscriberentur. Vixit annos LXII, menses VI, dies XVII. Obiit Salone CID ID LXVI. Quietem Posteris ne incidete.*

Cette fastueuse inscription se rapporte moins aux almanachs prophétiques de Nostradamus qu'à ses *Centuries*, livre d'une incroyable bizarrerie, apocalypse de la folie, qu'il disait contenir les destinées du monde, et que ses contemporains admirèrent de bonne foi. Les sept premières parurent à Lyon en 1555; la vogue qu'elles obtinrent déterminâ l'auteur à en publier trois nouvelles au même lieu en 1558. Le grand nombre d'éditions et de commentaires dont elles ont été honorées, la réputation dont elles jouissent encore dans un certain monde, dans le monde de ceux qui demandent des illusions à l'avenir pour se consoler des déceptions et des douleurs du présent, ne nous permettent pas de nous renfermer dans un dédaigneux silence à leur égard.

Chaque centurie se compose de cent quatrains. L'auteur nous n'osons dire le poète commence ainsi :

Estant assis de nuict secret estude,
Seul reposé sur la selle d'airain :
Flambe exigue sortant de solitude,
Fait prospérer qui n'est à croire vain.

La verge en main mise au milieu de Branches,
De l'onde il moule et le limbe et le pied :
Un peur et voix fremissent par les manches :
Splendeur divine. Le divin pres s'assied.

Quand la lictiere du tourbillon versée,
Et seront faces de leurs manteaux couverts,
La republique par gens nouveaux vexée,
Lors blancs et rouges jugeront à l'euvers.

Par l'vniuers sera fait un monarque,
Qu'en paix et vie ne sera longuement :
Lors se perdra la piscature barque,
Sera regie en plus grand detrimant.

Chassés seront pour faire long combat,
Par le pays seront plus fort greuez,
Bourg et cite auront plus grand debat,
Carcas. Narbonne auront cœur espreuez.

L'œil de Rauenne sera destitué,
Quand à ses pieds les aisles failliront :
Les deux de Bresse auront constitué,
Turin, Versel que Gaulois fouleront.

Tard arriué, l'exécution faite,
Le vent contraires, lettres au chemin prises,
Les conjurez XIII d'une secte,
Par le Rousseau senez les entreprinses.

Combien de fois prinse Cité solaire,
Seras changeant les loix barbare et vaines :
Ton mal s'approche. Plus seras tributaire,
La grand Hadrie recourira tes veines.

De l'Orient viendra le cœur Punique
Fascher Hadrie, et les hoirs Romulides
Accompagné de la classe Lybique,
Temple Melite et proches Isles vuides.

Serpens transmis en la cage de fer,
Où les enfans Septains du Roy sont prins :
Les vieux serpens sortiront bas d'enfer,
Ains mourir voir de fruit mort et crins.

Le mouvement des sens, cœur, pieds et mains,
Seront d'accord Naples, Lyon, Sicille :
Glaives, feux, eaux puis aux nobles Romains,
Plongez, tuez, morts par cerveau débile.

Dans peu dira faulce brute fragile,
De bas en hault esleué promptement :
Puis en instant desloyale et labile,
Qui de Veronne aura gouuernement.

Les Exilés par ire, haine intestine,
Feront au Roy grand coniuration :
Secret mettront ennemis par la mine.
Et ses vieux siens contre eux sedition.

De gent esclau chansons, chants et requestes,
Captifs par Prince et Seigneurs aux prisons :
A l'aduenir par idiots sans testes,
Seront receuz par diuine oraisons.

Mars nous menasse par la force bellique,
Septante fois sera le sang espandre :
Ange et ruyne de l'Ecclesiastique,
Et plus ceux qui d'eux rien voudront entendre.

C'en est assez, ce nous semble, pour juger du style du prophète et du mérite de son œuvre. Il y a mille quatrains, ou quatre mille vers de cette tournure et de cette facture; y trouve du sens qui pourra, y cherche l'avenir qui voudra.

La prédiction embrasse un espace de deux mille deux cent quarante-deux ans; c'est-à-dire depuis l'an 1555 jusqu'en 3797; or, depuis deux cent quatre-vingt quinze ans que l'auteur est mort, c'est à peine si les commentateurs on pu faire l'application d'une quinzaine de quatrains aux événements accomplis, et jamais explication ne fut plus malheureuse en voici des exemples. On a cru trouver dans le quatrain suivant, qui est le 35^e de la 1^{re} centurie, une prédiction du tournoi qui fut si fatal à Henri II

Le lyon jeune le vieux surmontera,
Eu champ bellique, par singulier duelle :
Dans cage d'or les yeux lui creuera,
Deux classes une, puis mourir, mort cruelle.

Or Nostradamus vit la mort de Henri II, et ne se prévalut jamais de cette prophétie; d'ailleurs Montgomeri était plus âgé que Henri II.

Cet autre quatrain, qui est le 57^e de la 3^e centurie, s'applique mieux aux révolutions d'Angleterre.

Sept fois verrez changer gens britannique,
Teinte en sang en deux cent nonante ans :
Franche non point par appuy germanique,
Aries double son pôle bastaruan.

En comptant pour la première révolution le changement de religion sous Henri VIII, dont Nostradamus avait été témoin, puis les guerres de Jeanne Grey et de la reine Marie, le retour de l'Angleterre au catholicisme sous le règne de celle-ci, événements dont le prophète fut également témoin, en y joignant les révolutions politiques qui se succédèrent ensuite coup sur coup, on trouvera facilement sept à huit révolutions, teintées en sang, comme dit le prophète; mais il faut tenir compte de celles auxquelles il assista, et se souvenir qu'il a fallu bien moins de deux cent quatrevingt dix ans pour tout accomplir.

Le 33^e quatrain de la 9^e centurie présente des rapports non moins frappants avec quelques-uns des événements de la révolution française; mais encore faut-il aider à l'auteur, et même lui faire dire ce qu'il ne dit pas :

Le part soluz mary sera mittré,
Retour, conflict passera sur le thuille :
Par cinq cents vn tralyr sera tittré,
Narbon et Saulec par couteaux avons d'huile.

Il est vrai que Narbon était le véritable nom du ministre de Louis XVI qui se faisait appeler M. de Narbonne, il est encore vrai que le sieur Saulec, dans la maison duquel l'infortuné monarque fut arrêté à Varennes, était marchand épiciier, et ainsi vendait des huiles; mais que font là les couteaux? Quels sont ces cinq cent un par qui Louis XVI sera accusé de trahison? Que veulent dire ces paroles, le part soluz mary sera mittré? Elles signifient, dit-on, que Louis XVI devait seul se coiffer du bonnet rouge, et non la reine. Cela serait assez apparent en effet, si soluz écrit de la sorte ne venait pas de *solutus* et non de *solus*; or Louis XVI n'était pas veuf. Nous nous en tenons à ces exemples, qui ne sont pas les plus singuliers dans l'espèce; car les exégètes ont donné à d'autres passages des centuries des explications beaucoup plus étranges et plus forcées que celles-ci.

Il en est des prophéties de Nostradamus comme des nuages, dans lesquels, avec un peu d'attention et d'imagination, l'on trouve tout ce qu'on veut, c'est-à-dire ce qui n'y est pas.

Rien n'empêcherait par exemple de voir la révolution de 1848 dans le 3^e quatrain de la 1^{re} centurie; mais le prophète l'a-t-il devinée, ou bien faisait-il des prédictions de la même manière qu'un certain personnage des comédies de Molière faisait de la prose, c'est-à-dire sans le savoir? c'est ce qui nous semble le plus probable. Il n'avait rien en vue; or ce qui ne s'applique à rien, peut convenir à beaucoup de choses.

Nous accusons tout à l'heure Nostradamus d'avoir fait de l'obscurité systématique; nous ne voudrions pourtant pas paraître coupable d'une calomnie, même envers un faux prophète. Il semble que l'obscurité était son atmosphère, et pour ainsi dire

son élément, soit qu'elle lui fût naturelle, soit qu'il s'y fût accoutumé, car il ne pouvait prendre sur lui de parler comme tout le monde, même des choses vulgaires, et qui réclament une grande clarté d'expression. L'on en peut juger par l'épître dédicatoire de ses sept premières centuries, adressée à son fils, César Nostradamus. « Ton tard aduenement, César Nostradamus, mon fils, dit l'auteur, m'a faict mettre mon long temps par continuelles vigilations nocturnes referer par escript toy delaisser mémoire, apres la corporelle extinction de ton progeniteur, au commun profit des humains, de ce que la diuine essence par Astronomiques réuolutions m'ont donné cognoissance. Et depuis qu'il a pleu au Dieu immortel que tu sois venu en naturelle lumière dans ceste terreine plaige, et ne veux dire tes ans qui ne sont encore accompagnés, mais tes mois Martiaux incapables à receuoir dans ton debile entendement ce que ie seray contraint après mes iours definir: veu qu'il n'est possible te laisser par escript ce que seroit par l'iuire du temps oblitéré: car la parole hereditaire de l'occulte prediction sera dans mon estomach intercluse: considerant aussi les aduentures definement estre incertaines, et que le tout est regy et gouuerné par la puissance de Dieu inestimable, nous inspirant non par bacchante fureur ne par limphatique mouuement: mais par astronomiques assertions: Soli numine diuino afflati præsagiunt, et spiritu prophetico particularia. » Tout le reste de ce long quatrain est du même style, ainsi que la dédicace des trois dernières centuries à Henri II.

Celle-ci n'est à, proprement parler, qu'une vaticination des événements futurs jusqu'au règne de l'Antéchrist; mais quels épouvantables événements! Le prophète ne voit que des inondations et des déluges, des guerres atroces et du sang qui coule par les voies publiques, des pestes, des famines, des mortalités, l'herbe croissant jusqu'à la hauteur du genou dans les rues des cités jadis les plus peuplées, des champs abandonnés, des tremblements de terre, l'obscurcissement des astres, et mille autres calamités plus effroyables les unes que les autres. On croirait qu'il a été en proie à un délire de damné, si l'on n'apercevait à chaque pas des réminiscences de certaines prédictions qui avaient eu cours lors des expéditions des princes français en Italie, prédictions démontrées vaines par l'événement, et des figures de langage empruntées aux prophéties bibliques et évangéliques sur les derniers jours du monde.

Et parmi tous ces événements dont la funèbre histoire se déroule sous sa plume en un langage énigmatique, duquel nous allons donner un dernier échantillon, il n'en est qu'un seul portant sa date avec lui; or cette date est on ne peut plus malheureuse. Suivant Nostradamus, une grande et longue persécution contre le christianisme devait se terminer en 1792. année désignée par le cardinal Pierre

l'Ailly dans un sens tout opposé, et qui survit en effet l'ère des persécutions religieuses dans une partie de l'Europe. Si le prophète de Salon avait mieux possédé la langue latine, il n'aurait pas fait ce contre-sens; la traduction n'était cependant pas difficile.

Après avoir parlé des religions et des sectes du 48^e degré de hauteur, Nostradamus continue de la sorte : « Après cecy la terre sterile de plus grande puissance que la seconde sera receue par deux peuples, par le premier obstiné par celuy qui à eu puissance sur tout, par le deuxiesme et par le tiers qui estendra ses forces vers le circuit de l'Orient de l'Europe aux pænnons la protégé et succombé et par voyelle marine fera ses extensions à la Trinacrie Adriatique par Mirmidons et Germaniques du tout succombé, et sera la Secte Barbarique du tout des Latins grandement affligée et deschassée. Puis le grand empire de l'Antechrist commencera dans la Atila et Zerses descendre en nombre grand et innumerable, tellement que la venuë du Saint-Esprit procedant du 48 degre, fera transmigration deschassant à l'abomination de l'Antechrist, faisant guerre contre le royal qui sera le grand Vicaire de Iesus-Christ, et contre son Eglise, et son regne, *per tempus, et in occasione temporis.* »

Nostradamus nous révèle dans les épitres dédicatoires de ses centuries, qu'il avait composé quelques ouvrages en prose, qui ne devaient paraître qu'après sa mort; ils n'ont point vu le jour, et la perte en semble peu regrettable.

On peut considérer, si l'on veut, le prophète de Salon comme un illuminé, un enthousiaste, qui crut de bonne foi à ses révélations et qui livra de même au public les visions de son imagination en place de réalités. Il a des illuminés le langage obscur et les idées disparates, l'extrême confiance en soi-même, les allures mystérieuses; mais l'avenir n'en fut pas moins un livre fermé devant ses yeux, et, moins heureux que les magnétisés, il ne sut pas lire à travers la couverture.

(C. F. *Les prophéties de M. Michel Nostradamus*, Lyon, 1558, in-24. — Les diverses Biog. aux art. *Nostradamus*. — *Gazette de France*, feuillets des 5 et 25 mars 1839. — LA CROIX DU MAINE, *Bibl. française*, art. *Nostradamus*. — CHAVIGNY, *La première face du Janus françois*. — Le chevalier de JANT, *Explication de quelques quatrains de Nostradamus*. — GUINAUD, *Concordance de l'histoire avec les Centuries*. — Théodore BOUY, *Nouvelles considérations sur les Oracles*, etc.)



OBE. L'impie Achaz, roi de Judá, s'abandonnant aux pratiques superstitieuses et idolâtriques des nations voisines, le Seigneur le livra aux mains du roi de Syrie, qui obtint contre lui de grands avantages, et remporta à Damas de riches et nombreuses dépouilles; et ensuite à celles de Phacée, roi d'Israël, qui envahit la Judée, y tua cent vingt mille habitants en un seul jour, et en emmena deux cent mille de tout âge et de toute condition pour les réduire en esclavage; les uns destinés à être vendus, les autres à rester en Israël. Les malheureux captifs, dépouillés de leurs vêtements, et ainsi déjà réduits à l'état des bêtes, cheminaient vers Samarie, lorsqu'un prophète au nom d'Obed accourut au devant de l'armée triomphante, et s'écria : *Voilà que le Seigneur, le Dieu de vos pères, irrité contre vous, l'a livré entre vos mains, et vous avez vu un carnage si atroce, que votre cruauté monte jusqu'au ciel. Maintenant vous prétendez nous donner à vous-mêmes pour esclaves et enfants de Juda et de Jérusalem, ce qui ne peut être à aucun prix. Vous péchez en cela contre le Seigneur votre Dieu. Croyez-*

en mes conseils, et reconduisez dans leur patrie les captifs que vous avez enlevés du milieu de vos frères, autrement une grande colère du Seigneur est prête à éclater contre vous (573). Quelques Israélites s'étant généralement adjoints au prophète, conjurèrent avec lui les vainqueurs de renvoyer les captifs et de rendre le butin. Ce ne fut pas inutilement : l'armée arrêta sa marche, des vêtements furent rendus aux malheureux captifs; on accorda les soins les plus touchants aux personnes faibles ou malades, aux enfants, à ceux qui étaient fatigués de la route, et on reconduisit les vaincus jusqu'à Jéricho, non plus comme des esclaves, mais comme des frères.

Quels temps et quels mœurs ! quelle sauvagerie férocité et quelle plus touchante cordialité ! Les réflexions naissent en foule. Mais au surplus c'est bien là le peuple, le peuple de tous les temps, le peuple de nos jours avec son extrême mobilité, ses colères soudaines, ses emportements sanguinaires, ses retours, sa sensibilité, son aptitude au bien et au mal, suivant la parole qui le soulève ou qui le calme. Et à cette époque

(573) *Ea tempestate erat ibi propheta Domini, nomine Obed : qui egressus obviam exercitui venienti in Samariam, dixit eis : Ecce iratus Dominus vobis patrum vestrorum contra Juda : tradidit eos manibus vestris, et occidistis eos atrociter, ita ut cælum pertingeret vestra crudelitas. Insuper*

filios Juda et Jerusalem vultis vobis subijcere in servos et ancillas, quod nequaquam factu opus est ; peccatis enim super hoc Domino Deo vestro. Sed audite consilium meum, et reducite captivos, quos abduxistis de fratribus vestris, quia magnus furor Domini imminet vobis. (II Par. xxviii, 9-11.)

l'armée n'était autre que le peuple lui-même, levé en masse, livré à tous ses instincts. Les guerres ne pouvaient être et n'étaient, en effet, que des expéditions passant comme le torrent et dévastant comme lui. La Providence, toujours laissant à l'homme son libre arbitre et toujours modératrice, se tient dans sa sphère sublime, d'où elle avertit, récompense ou punit, mais arrive toujours à ses fins, quels qu'en soient les agents. Dieu est ainsi bien plus grand et bien plus adorable, que s'il s'imposait aux consciences, et réduisait sa créature au rôle d'un automate qui n'a de mouvement que celui qu'il reçoit d'une main étrangère.

L'Écriture ne dit rien de plus du prophète Obel. Il ne faut pas le confondre avec Obed, père du prophète Azarias, qui vivait un siècle plus tôt.

ORACLES. La question des oracles en est demeurée au point où la laissèrent Fontenelle et le P. Balthus au commencement du XVIII^e siècle, quoique ces deux auteurs l'aient aussi mal envisagée et par conséquent aussi mal traitée l'un que l'autre. Suivant le premier, tout était perfidie, surprise, habileté dans les oracles; d'après le second, le démon y jouait le rôle principal. Les oracles ne cessèrent point à la naissance du christianisme, dit Fontenelle; ils cessèrent dit le P. Balthus. Une question si multiple, posée dans des termes aussi généraux, devait être mal résolue.

Il faut donc la remettre entièrement à l'étude.

Toute vaste qu'elle paraît, nous croyons pouvoir la traiter en quelques pages. Les discussions philosophiques étant ce qui avance le moins les solutions, nous nous attacherons de préférence au côté historique.

Les Juifs eurent leurs oracles, soit qu'ils aient été les premiers à en avoir, et que les nations étrangères leur en aient emprunté l'usage, soit que Dieu les leur ait accordés en vue des nations étrangères, et afin qu'ils n'eussent rien à regretter sous ce rapport pas plus que sous aucun autre. Les ancêtres mêmes de la nation juive eurent des oracles longtemps avant la formation de la nation.

Nous voyons en effet Rebecca, femme d'Isaac, aller consulter le Seigneur sur la signification du phénomène qui s'opérait dans son sein, lorsque les deux enfants auxquels elle devait donner le jour, semblaient s'y livrer des combats anticipés: *Perrexitque ut consuleret Dominum. Qui respondens, ait: duæ gentes sunt in utero tuo.* L'Écriture n'indique pas les procédés et les moyens mis alors en usage pour consulter l'oracle, ni la manière dont se transmettait la réponse; nous voyons seulement, par le résultat, que l'oracle était véritablement divin. Et à la manière dont s'exprime le livre sacré, nous pouvons comprendre qu'il se rendait dans un lieu spécial qui n'est point désigné; *perexit ut consuleret.*

Moïse établit un moyen régulier et perma-

nent de consulter le Seigneur, il appela même du nom d'*Oracle* le lieu où se rendait la réponse, c'est-à-dire le couvercle de l'arche d'alliance.

Bientôt après, nous voyons employé au même usage parmi la nation l'éphod du grand prêtre. Cet ornement portait les fameux *urim* et *thumim*, sur lesquels les talmudistes et les interprètes anciens et modernes ont débité tant de suppositions en l'air, et composé tant de dissertations dans lesquelles il y a si peu de choses à apprendre. (Voy. l'art. *URIM*.)

Il est dit au VIII^e chapitre du livre des Juges, que Gédéon composa un éphod avec l'or provenant des dépouilles des rois Zébée et Salmana; qu'il le déposa dans la ville d'Ephraïm, et que ce fut pour les enfants d'Israël l'occasion d'une grande fornication; il faut entendre par ce terme un culte idolâtrique ou pareil à l'idolâtrie et proscrit.

Le fait en lui-même nous laisse encore dans les ténèbres; mais elles vont s'éclaircir.

Le même livre, au chapitre XVII^e, nous apprend qu'un éphraïmite, du nom de Michas, se fit faire par un orfèvre un éphod et des théraphim, c'est-à-dire, ajoute l'auteur sacré, un vêtement sacerdotal et des idoles; *ephod et theraphim, id est, vestem sacerdotalem et idola.* Il confia d'abord à un de ses serviteurs le soin de remplir les fonctions sacerdotales, sans lesquelles ces objets lui auraient été inutiles, puis à un jeune lévite venu fortuitement dans le pays, et qui consentit à assumer le rôle réservé aux prêtres. Or, peu de temps après, des espions qui cherchaient un lieu propre à établir une colonie de la tribu de Dan, étant venus à passer près de là, ils prièrent le lévite de consulter le Seigneur, pour savoir s'il bénirait l'entreprise; *rogaverunt autem eum, ut consuleret Dominum, ut scire possent an prospero itinere pergerent.* Il leur répondit: Allez en paix, le Seigneur sera avec vous: *Ite in pace, Dominus respicit viam vestram.*

Tout ceci est encore bien vague, et c'est ce vague lui-même qui donne lieu à toutes les suppositions que l'esprit inventif peut créer; mais voici qui devient plus précis.

David, en fuite devant la colère de Saül, se trouvait dans la ville de Ceïla, où il apprit que son ennemi venait l'assiéger; il dit au prêtre Abiathar: Revêtez l'éphod; *applicat ephod*, puis il pria ainsi: Seigneur, Dieu d'Israël, faites savoir à votre serviteur si Saül se dispose à venir assiéger Ceïla, comme on le suppose dans le public, et si les habitants de Ceïla me livreront entre ses mains. — Le Seigneur répondit: Il viendra; *et ait Dominus, descendet.* — David ajouta: les habitants de Ceïla me livreront-ils, moi et mes hommes, aux mains de Saül? Le Seigneur répondit: Ils vous livreront; *et dixit Dominus, tradent.*

Dans une autre circonstance, le même prince ordonna encore à Abiathar de consulter le Seigneur par le même moyen; il s'agissait de poursuivre les Amalécites, qui avaient surpris la ville de Siceleg pendant

absence de David, et en avaient enlevé un grand butin, ainsi que la famille de David lui-même. David dit : Faut-il, ou non, poursuivre ces ravisseurs, et les vaincrai-je ? — Le Seigneur répondit : Poursuivez-les, vous les vaincrez certainement, et vous reprendrez le butin : *Dixitque ei Dominus : persequere, usque dubio enim comprehendes eos, et excules prædam.*

Le même livre nous apprend, au chapitre suivant, que Saül, avant de livrer sa dernière bataille aux Philistins, consulta le Seigneur pour en connaître l'issue; mais que le Seigneur ne lui répondit ni par les songes, ni par la bouche des prêtres, ni par celle des prophètes; *consultavitque Dominum, et non respondit ei neque per somnia, neque per sacerdotes, neque per prophetas.*

Il résulte bien clairement de ces différents passages, que les anciens Juifs possédaient des moyens de communiquer avec Dieu, et de le consulter sur leurs entreprises. Dieu répondait avec précision à leurs questions, et rien ne vient nous laisser soupçonner la moindre illusion à ce sujet. Ce sont bien là des oracles véritables, et, nous ajouterons, les seuls véritables à cette époque.

Alors les prophètes apparaissent sur la scène pour ne plus quitter la nation jusqu'après son retour de la captivité; ce sera désormais par leur intermédiaire que le Seigneur fera connaître ses volontés. Après la disparition des prophètes, le peuple juif ne possède plus de moyens réguliers de consulter Dieu, nous en voyons un exemple frappant dans la conduite de Judas Machabée, qui, ne sachant que faire des pierres polluées de l'autel, les déposa en un lieu écarté, en attendant qu'un prophète vint indiquer de la part de Dieu l'usage qu'il fallait en faire. Et le prophète ne vint point.

Les rabbins affirment, il est vrai, que les Juifs possédèrent toujours un moyen qu'ils nomment *bath-kol*, c'est-à-dire la fille de la voix; mais ceci n'est que du rabbinisme, c'est-à-dire rien.

Il nous reste à examiner les oracles du paganisme. La question sera plus longue à traiter.

L'origine des oracles se perd dans la nuit des siècles. Elle doit remonter jusqu'à cette époque des temps primitifs, où Dieu conversait familièrement avec les hommes. Les communications de la Divinité devenant plus rares de jour en jour, après que l'humanité eut enfin atteint l'âge viril, les hommes durent inventer des procédés et des moyens pour retenir celui qui s'éloignait d'eux, et dont la présence était pourtant si désirable. Ils se trompèrent souvent, toujours peut-être; l'erreur est le lot de la pauvre humanité depuis sa dégradation.

L'oracle de Dodone paraît être le plus ancien de tous les oracles connus. Mais quels étaient ses procédés, et à quelle cause faut-il attribuer sa fondation; on l'ignore absolument. A Dodone les chênes prophétisaient, mais quelle est la signification de ces expressions, on ne le sait pas davantage, et Héro-

dote, dans les deux versions différentes qu'il rapporte à ce sujet, ne dit que des choses inadmissibles. On ne sait pas même d'une manière exacte en quel lieu il faut le chercher, seulement on assigne plus communément l'Épire; on dit qu'il était consacré à Jupiter, et que la réponse consistait en un bruit mélodieux ou discordant de vases d'airain, suivant qu'elle était favorable ou contraire. Il semble se rattacher par ses souvenirs historiques aux Pélasges, et par ses souvenirs mythologiques à Deucalion et Pyrrha, ce qui ne lui donnerait pas une très-haute antiquité, suivant les *synchronismes* de Petit-Radel, qui fixent l'époque du déluge de Deucalion à l'an 1529 avant l'ère vulgaire.

Il était situé, dit-on, au milieu d'un marais très-profond, et ses prêtres marchaient les pieds nus. Il fut pillé et détruit par Philippe, roi de Macédoine, qui s'était laissé tenter par l'appât de ses dépouilles, ou qui, peut-être, n'avait pu l'amener à *philippiser*, comme celui de Delphes.

L'oracle de Dodone ne se plaisait pas moins à l'amphibologie que les autres oracles, si la réponse qu'on lui attribue à l'égard d'Alexandre, roi d'Épire, est véritable : *Évitez la ville de Pandosie et le fleuve d'Acheruse.* Alexandre songea tout aussitôt aux lieux qui portaient ce nom en Épire, et succomba dans le Brutium, près de lieux nommés semblablement, en faisant la guerre aux Lucaniens et aux Samnites. Mais ce serait prêter à l'oracle une vue beaucoup plus longue que la sienne : les mots *pandosie* et *acheruse* ont une troisième signification, si on vient à les décomposer, et le sens grammatical est celui-ci : évitez de donner et de mourir.

On remarque comme une singularité, qu'il y avait dans le lieu où se rendait l'oracle, une fontaine possédant la vertu d'éteindre une bougie allumée, si on l'en rapprochait, et de la rallumer, quand on venait à l'en éloigner. Ce phénomène, aujourd'hui facilement explicable, est peut-être ce qui donna lieu à la fondation de l'oracle.

L'oracle de Delphes l'emporta de beaucoup en réputation sur celui-ci, et même sur tous ses rivaux. Il était situé dans la ville de ce nom sur le mont Parnasse. Le temple où il se rendit primitivement, était une caverne naturelle, formée de cinq blocs de pierre; dans l'aire de laquelle une ouverture laissait échapper des vapeurs dont l'aspiration donnait le vertige. Les auteurs anciens, et Diodore de Sicile lui-même, ne débitent non plus que des fables puériles sur l'origine de cet oracle, et la manière dont il fut trouvé par un berger. Il n'est pas besoin d'inventer des merveilles, pour expliquer la fondation d'un oracle au lieu où s'exhalait une vapeur enivrante : tout phénomène inexplicable par le moyen des connaissances humaines n'était-il pas regardé comme l'œuvre immédiate de la Divinité? Un temple plus splendide que le premier fut enfin construit sur le merveilleux orifice par les architectes Trophonius et Agamède, la première année de la cinquième olympiade, c'est-à-dire

l'an 769 avant l'ère vulgaire (574). Il fut détruit par un incendie au bout de deux cent douze ans, puis reconstruit par les amphictyons aux frais de toutes les villes de la Grèce; c'est dire assez de quelle réputation il jouissait, et en quel honneur il était dans le pays des Hellènes. Il fut cinq fois pillé dans le laps des siècles, à cause de ses immenses richesses, puis renversé par Néron, qui le souilla de sang humain, et ferma l'orifice. Relevé de nouveau de ses ruines, il fut enfin détruit sans retour par Constantin, qui fit transporter à Byzance les trépieds d'or et d'argent et les ustensiles précieux que la superstition des peuples et des rois y avait consacrés depuis sa restauration.

Du moins les voies et moyens de celui-ci nous sont parfaitement connus. L'oracle ne pouvait être consulté qu'à certains jours désignés dans le calendrier sacré. Une victime devait être immolée par les mains des prêtres au nom du consultant, et au jour désigné à l'avance. Si, lorsque le prêtre, aussitôt après l'immolation, venait à y porter le couteau, les chairs frémissaient uniformément et partout, la consultation pouvait être faite; autrement elle devait être remise. Après que le consultant avait exposé à haute et intelligible voix sa demande dans une prière adressée à Apollon, la prêtresse était amenée par les ministres, placée et retenue de force, s'il était besoin, sur un trépied superposé à l'orifice. Bientôt la vapeur naturelle ou artificielle qui s'échappait par cette ouverture, pénétrant dans les entrailles de l'infortunée prêtresse, la constituait dans un état d'exaltation, d'hystérisme violent, pendant lequel sa bouche, écumante de douleur et de frénésie, laissait échapper des cris, des plaintes ou des phrases désordonnées exprimant la surexcitation de son âme et de ses sens. Les prêtres recueillaient soigneusement ses paroles, et les arrangeaient en quelques vers qui formaient la réponse. A ceux-ci appartenaient donc en dernière analyse le soin de trouver de tels artifices de langage, que l'oracle ne dût jamais être compromis, quel que fût l'événement. Ils y étaient intéressés les premiers, puisque tout en dépendait pour eux, honneur, vie et richesses.

Tous les moyens étaient pris d'ailleurs, pour que la pythie éprouvât véritablement de violents accès, des crises spasmodiques. Elle devait observer, avant de rendre l'oracle, un jeûne absolu de trois jours, boire ensuite de l'eau enivrante de la fontaine de Castalie, et mâcher des feuilles de laurier. On sait quel poison cet arbre recèle. On y joignait des fumigations: en faut-il donc tant pour causer des transports à une pauvre vieille femme? Les pythies devaient être âgées de plus de 50 ans, et choisies dans un état habituel de prostration ou de surexcitation nerveuse et d'exaltation men-

tales? Aussi ne vivaient-elles pas longtemps à un pareil métier.

*Numinis aut poena est mors immatura recepti
Aut pretium.*

(LUCAIN, v.)

Le nom des pythies signifie *ventriloques*, soit que toutes ou quelques-unes seulement l'aient été; mais l'opinion du public était bien arrêtée sur le genre de leur langage, et sur l'organe par lequel elles étaient censées l'exprimer.

Il était de rigueur que l'oracle fût consulté en langue grecque, et ses réponses étaient aussi toujours rendues dans la même langue. Tout ce qu'on lui prête de réponses en langue latine, est donc contourné. La suivante est de ce nombre: On dit que l'empereur Auguste ayant envoyé consulter la pythie vers les dernières années de son règne, c'est-à-dire après la naissance du Sauveur, il lui fut répondu:

*Me puer Hebræus, divos, Deus ipse, gubernans,
Cedere sede jubet, tristisque redire sub orcum;
Aris ergo dehinc tacitis abscedito nostris.*

Il est vrai qu'Apollon parlait en vers, mais ses vers grecs, valaient pas ceux-ci, car les nécessités d'un langage qui devait être artificieux en bannissaient l'élégance. Aussi les hellènes railleurs reprochaient-ils depuis longtemps au dieu de la poésie d'être un fort mauvais poète, et ce reproche lui faisait grand tort. Il sera bon de se souvenir de ces particularités, lorsque nous rapporterons certaines réponses en langue latine attribuées à l'oracle de Delphes.

L'oracle de Jupiter-Ammon fût le plus fameux après celui de Delphes, et on devait le placer sur la même ligne, s'il avait été aussi fréquenté; mais sa situation au milieu des sables de la Libye, et les grandes cérémonies qu'entraînait la consultation, tendaient à en éloigner tous ceux qui n'étaient pas assez riches ou assez puissants pour entreprendre un voyage long et périlleux, et payer amplement les ministres chargés d'interpréter les réponses.

Le rite, l'idole, tout était égyptien. Ammon portait une tête de bouc avec une longue barbe; ses prêtres le promenaient dans un char doré, qui avait la forme d'une nacelle, en chantant et en marmottant des prières, de la même manière que les Isiades. La réponse consistait dans les signes de la tête que l'idole faisait ou ne faisait pas dans le cours de la procession; les prêtres en étaient les interprètes.

Jupiter-Ammon paraît vouloir dire le dieu des sables ou des déserts.

La seule célébrité historique de cet oracle vient des pèlerinages imprudents qu'y firent à la tête de leurs armées Cambyses, fils de Cyrus, et Alexandre le Grand. Il est

(574) Ce fait nous est suspect, d'autant plus que Trophonius et Agamède passent pour avoir bâti la plupart des temples consacrés aux oracles.

inutile de chercher son origine au milieu des fables dans lesquelles elle se perd, et impossible de se rattacher à l'étymologie qui fait dériver son nom de celui de Cham, fils de Noé.

Dès le temps de Strabon, l'oracle de Jupiter-Ammon commençait à n'avoir plus une grande vogue. Au temps de Plutarque, on en parlait à peine, et enfin le poète Prudence nous apprend qu'il n'en était plus mention au temps de Théodose.

D'après ce qui vient d'en être dit et le peu qu'on en sait, l'oracle consistait uniquement dans une supercherie ou une interprétation arbitraire de la part des prêtres.

L'oracle le plus fameux après ceux-ci était celui de Trophonius. Nous ne saurions mieux le faire connaître qu'en rapportant les paroles de Pausanias au ix^e livre de son *Voyage* . « Voici, dit-il, les cérémonies observées par les consultants : Il faut d'abord se préparer par une retraite de plusieurs jours dans un édifice consacré au bon-Génie et à la Fortune-propice. Là, on pratique des expiations de plusieurs sortes, on s'abstient de l'eau chaude et on se baigne à diverses reprises dans les ondes du fleuve Hercinas. Il ne faut vivre que de chairs de victimes. On offre de fréquents sacrifices à Trophonius, à ses fils, à Apollon, à Saturne, à Jupiter-roi, à Junon-hénioque, c'est-à-dire conductrice des chariots, et enfin à Cérès-européenne, qui passe pour avoir été la nourrice de Trophonius. L'aruspice, toujours présent, observe religieusement les entrailles des victimes, et juge, à leur inspection, si Trophonius est disposé à écouter favorablement le consultant. Toutefois, c'est la dernière victime, consistant en un bélier immolé au moment même de descendre dans l'ancre, qui décide le résultat, car toutes les autres, fussent-elles favorables, l'augure qu'on en tire serait détruit, si celle-ci ne l'était pas.

« Si donc il arrive que toutes s'accordent à présager le succès, le consultant est conduit par les prêtres au milieu des ténèbres de la nuit au bord du fleuve Hercinas ; là, deux enfants, de l'âge de treize ans, le baignent dans le fleuve, après lui avoir préalablement frotté les membres avec de l'huile. On le mène ensuite à la source de ce même fleuve, où on lui fait boire de l'eau d'une fontaine appelée *Léihé*, qui a la vertu de lui faire oublier tout ce qu'il savait auparavant, puis d'une autre fontaine nommée *Mnémosine*, dont la propriété est de lui faire retenir tout ce qu'il verra dans l'autre. Après cela, on le place en face d'une statue du dieu, qui ne se montre qu'en cette circonstance, et qui passe pour un ouvrage de la main de Dédale. Après avoir adoré religieusement le simulacre, le consultant, vêtu d'une tunique de lin, ceint de bandellettes, chaussé du cothurne communément en usage parmi le peuple, s'avance vers le lieu de l'oracle, qui est situé sur une

montagne, et au delà d'une épaisse forêt.

« Au milieu d'une enceinte de marbre blanc, élevée de deux coudées au-dessus du sol, et environnée d'obélisques d'airain, s'ouvre une caverne, non pas naturelle, mais creusée de main d'homme, de la forme d'un four, large de quatre coudées et longue de huit. On y descend par une échelle, et non par des degrés, puis on trouve au fond un étroit passage, conduisant à une autre caverne, dans lequel on ne peut marcher qu'en rampant, et les pieds les premiers. On tient à la main des gâteaux de miel. Aussitôt on se sent attiré par une force secrète et irrésistible vers la seconde caverne, qui est le sanctuaire de Trophonius. C'est là que l'avenir est dévoilé au consultant, soit dans un songe, soit par le moyen de voix qui lui parlent ; il s'en retourne ensuite comme il est venu, c'est-à-dire par la même ouverture, et en sortant les pieds les premiers.... Le consultant n'est pas plutôt sorti de la caverne, que les prêtres le font asseoir sur un siège qui s'appelle le trône de *Mnémosine*, et lui font raconter ce qu'il a vu ou entendu. De là, ils le transportent dans le même édifice du bon-Génie et de la Fortune-propice, d'où il était parti. Il lui faut du temps pour revenir de sa frayeur, de son étonnement, se reconnaître ainsi que ceux qui l'environnent, reprendre ses sens et retrouver sa présence d'esprit. Je n'en parle point par oui-dire, j'ai vu et éprouvé ; car, aussi bien que tant d'autres, j'ai voulu consulter l'oracle de Trophonius. »

Il n'y a rien à ajouter à un tel récit, il fait suffisamment connaître les voies et moyens.

L'oracle de Trophonius était à Lœbée en Béotie (375).

On dit que les Thébains l'ayant envoyé consulter avant la bataille de Leuctres, leur envoyé entendit le chant d'une multitude de coqs pendant le temps qu'il passa dans l'ancre. Ce chant fut expliqué favorablement, et l'oracle eut raison.

Nous devons ajouter encore, que, suivant la plupart des récits, ceux qui avaient une fois consulté l'oracle devenaient tristes et moroses, sans plus jamais pouvoir rire, tant leur âme avait subi une profonde impression. Ceci ne regarde, sans doute, que les dévôts crédules, et non les curieux, qui, comme Pausanias, avaient voulu seulement se rendre compte par eux-mêmes.

L'oracle de Didyme, consacré à Apollon, et dont les prêtres se nommaient Branchides, du nom de Branchus, leur auteur suivant la fable, n'était pas moins fameux que tous ceux-ci. Il y a apparence que c'était aussi une pythie qui faisait l'office de ministre de la divinité. Le temple de l'oracle était situé près de la ville de Milet. On en cite diverses réponses, pour le moins aussi ambiguës que celles de Delphes, adressées à Séleucus, le fondateur du royaume de Syrie, et à l'em-

(375) Il y en avait un second, mais moins fameux, à Thèbes, dans la même province.

pereur Licinius, collègue et rival de Constantin le Grand.

Il y eut à Antioche et à Apamée des idoles qui rendaient des oracles par le mouvement de leurs têtes ou de leurs lèvres, à l'imitation de Jupiter-Ammon. La statue de Bélus n'était pas moins célèbre dans toute l'Asie; mais celle-ci était parlante. De même celle de Sérapis, à Alexandrie; de même celle d'Apollon-smynthien, dans l'île de Crète.

On ne sait auquel de tous les oracles, après celui de Delphes, l'histoire devrait attribuer plus de célébrité. Tous ont eu leurs prôneurs; un grand nombre présentent des noms fameux et de hauts personnages parmi leurs consultants; presque tous allèguent des réponses d'une ambiguïté plus ou moins célèbre dans l'histoire des équivoques. Il est toutefois une classe d'oracles qui se distinguent de tous les autres par le mode qui y était employé: on allait dormir dans le temple, et la réponse venait en songe. C'est ainsi qu'Esculape, Proserpine, Sérapis, Pasiphaë communiquaient avec les mortels; de même Jupiter-Olympien, à Agésipolis, Yno, près d'OEtile, Podalyre, en Calabre, et d'autres encore, peut-être.

Les moyens d'obtenir des songes fatidiques étaient variés, selon les lieux. Les habitants de la Calabre voulant consulter Podalyre, fils d'Esculape, allaient dormir sur son tombeau, enveloppés de peaux de mouton encore saignantes. Amphiaras ordonnait un jeûne préparatoire d'un jour entier, précédé d'une abstinence de vin de trois jours de durée. Le plus souvent, et principalement dans les temples de Sérapis et d'Esculape, on faisait prendre aux consultants un pulmentum composé de substances narcotiques, ou une potion désignée suivant les lieux par les noms d'eau de Léthé, d'eau de Mnémosine, de Cioéon. On y ajoutait souvent des fumigations, des fronteaux de verveine, de racine de violette, de suc de pavot, de myrthe, d'aloës, de mandragore. On conçoit aisément avec quelle puissance de tels moyens agissaient en même temps sur l'imagination et sur les sens; quel sommeil agité, lourd, pénible ils devaient produire; quels rêves fantastiques devaient en résulter, et combien profondément ceux-ci devaient se graver dans la mémoire et affecter l'esprit. Et il y avait toutes chances d'obtenir des songes en rapport avec l'objet de la consultation, puisque cet objet lui-même donnait déjà lieu à de grandes préoccupations.

Les sorts Liciens, ceux de Délos, de Préneste, d'Antium, de Bura, dans l'Achaïe, d'Apone, jouirent aussi d'un grand crédit parmi les oracles. Les sorts de Délos étaient les plus consultés; ceux de Préneste, les plus fameux par leur origine miraculeuse, ayant été révélés par les dieux à un certain Numerus-Suffius, qui n'est pas autrement connu, mais qui pensa, sans doute, qu'une telle découverte suffirait à sa gloire. Caligula

fit l'honneur à ceux d'Antium de les consulter; Tibère avait aussi consulté ceux d'Apone, dits aussi de Géryon.

Les moyens n'étaient pas moins variés que pour les autres oracles, ni les préparatifs moins pieux et moins dispendieux par les sacrifices qu'il fallait offrir. Excepté toutefois à Bura, où il suffisait, après avoir fait une aumône et annoncé au dieu à haute voix l'objet de sa demande, de lancer trois dés d'un cornet sur une table en échiquier. Le prêtre était là, qui expliquait sur-le-champ la signification des points amenés, en les combinant avec les diverses couleurs sur lesquelles les dés s'étaient arrêtés. Mais il ne paraît pas que cette manière d'interroger les dieux ait jamais joui d'un grand crédit: elle était trop simple et trop facile; la superstition préfère toujours ce qui est le plus mystérieux: elle ne supporte pas la lumière même pour elle et dans ses propres affaires.

On peut donc classer tous les oracles en quatre catégories bien distinctes: 1° par le moyen des statues remuantes ou parlantes; 2° par le moyen de prêtres ou de prêtresses constitués en état d'extase calme ou furieuse; 3° par le moyen des songes fatidiques, et 4° par celui des sorts.

Nous venons d'indiquer les lieux les plus fameux par les sorts divinatoires. Les temples du sommeil, également les plus fameux, paraissent avoir été ceux de Pergame, d'Eges, en Cilicie, de Nabata, en Hyrcanie, de Rome, dédiés à Esculape; de Canope, dans la Basse-Égypte, dédiés à Sérapis; de Butum, dans la même province, dédiés à Latone; ceux de Jupiter-Olympien, à Agésipolis; d'Ino, près d'OEtile; des Muses, à Trézène; de Carron, à Tralles; d'Isis, en Égypte; d'Amphiaras, dans l'Attique, et de Trophonius, à Thèbes et à Lœbadie, dans la Béotie.

La pythie de Delphes avait pour rivale celle du temple de Bacchus, dans la Thrace. Les oracles de Colophon et de Claros, dédiés à Apollon, avaient pour interprètes des hommes constitués également, mais par des breuvages, dans un état d'extase furieuse.

L'idole de Jupiter-Ammon n'était pas la seule à s'agiter sur la barque dorée dans laquelle ses prêtres la portaient processionnellement; le Belus de Babylone remuait les yeux, les lèvres; il souriait, détournait la tête et parlait quelquefois; le Jupiter-Bienveillant, d'Antioche, n'était pas moins bien dressé aux mêmes manœuvres, et de même le Belus d'Apamée.

Pasithée, Minerve, Diane, le Dieu de la guerre rendaient aussi des oracles, et celui-ci spécialement à Tiora, où les arbres rivalisaient d'intelligence avec les chênes de Dodone.

Il faudrait citer encore Hercule, qui eut un oracle fameux à Tivoli; Faune, dans l'OEnotrie; Géryon, à Padoue; Podalyre, en Calabre; Vénus, à Paphos; Mercure, en Achaïe; il faudrait citer Clytumne, le Dieu du Carmel, le Dieu du Vatican, la Sibylle

de Cumes, dont l'autre demeura toujours fameux parmi les oracles les plus réputés. Mais nous ne prétendons pas dresser ici une liste de tous les oracles; Apollon en eut beaucoup et Jupiter plusieurs que nous n'avons pas indiqués. Les auteurs anciens ne nous font pas connaître tous ceux qui existèrent, et il faudrait de longues recherches pour réunir seulement les noms de ceux dont ils parlent.

Une question beaucoup plus importante à traiter, est celle de la nature même des oracles, sur laquelle les écrivains ont été jusqu'ici profondément divisés, les uns n'y voyant que de la supercherie, les autres y faisant intervenir l'opération directe du démon.

Mais prendre ainsi la thèse dans sa généralité, n'est pas le moyen de la résoudre, nous l'avons déjà fait observer. Raisonner comme si les oracles avaient tous employé les mêmes moyens, c'est faire abstraction des éléments constitutifs du sujet qu'on se propose de traiter; et y chercher toujours l'intervention directe du démon, c'est fermer volontairement les yeux sur une multitude de fraudes manifestes, dans lesquelles les ministres de l'oracle n'eurent pas besoin d'une intervention étrangère. Suivons donc la division que nous venons d'établir, nous nous rendrons un compte plus fidèle de ce qui se passait en réalité.

1° *Les statues agissantes ou parlantes.* Jupiter-Ammon s'agitait sur sa barque. Il pouvait bien n'y avoir qu'une simple interprétation de ses mouvements, et dans ce cas l'oracle rentrerait dans la classe des augures, qui constituaient un art, une science, rare autant qu'on le voudra, mais enfin une science, dans laquelle les puissances infernales ni la supercherie n'intervenaient pas nécessairement. La supercherie accompagne quelquefois, souvent, si on le veut, la reddition des augures, on en connaît des exemples authentiques qu'il est inutile de rapporter ici; mais elle n'en fait pas le fonds. Lorsque l'oracle de Jupiter-Ammon déclara Alexandre fils de Jupiter, il y eut collusion évidente ou complaisance obligée; sans doute, mais concluez-vous de ce fait à tous ceux qui s'accomplirent dans le laps des siècles? Et ici, la part du démon, où est-elle?

Et quant aux statues qui s'agitaient ou parlaient sur leur siège, la supercherie est tellement manifeste, qu'il n'est nullement besoin d'y faire intervenir le diable; elle ne surpasse point les moyens humains, pas plus que le jeu des marionettes auquel le peuple s'amuse à la foire. Et s'il restait du doute à cet égard, il suffirait de rappeler la statue de Bel, détruite par le prophète Daniel; le temple de Sérapis, détruit par l'évêque d'Alexandrie, Théophile; les passages souterrains par lesquels les prêtres du Mexique s'introduisaient dans leurs statues, et les tubes par le moyen desquels ils faisaient correspondre leur voix jusqu'à la bouche de l'idole, quand les Espagnols arri-

vèrent en ce pays et y détruisirent l'idolâtrie. Car là aussi il y avait des temples à oracles.

Nous ne parlerons pas des oracles de Dodone et de Tiora, parce que leurs procédés ne sont pas assez connus.

2° *L'extase.* Depuis que la médecine s'est livrée à des études approfondies sur les affections spasmodiques, depuis que l'observateur a pu recueillir, discuter et comparer une multitude de faits résultant de l'extase calme ou furieuse, depuis que le magnétisme est venu ouvrir une voie nouvelle aux observations, et produire une masse de faits nouveaux, l'état des pythies et des prêtres de Délos a cessé de présenter des phénomènes extra-naturels; il n'y a plus rien qui doive être attribué à l'action immédiate du démon, à moins, peut-être, que les réponses elles-mêmes, ce que nous examinerons plus tard.

Les anciens n'avaient pu manquer d'observer les phénomènes extraordinaires de l'extase, et principalement ce don si singulier de seconde vue, qui est demeuré jusqu'ici un mystère. Ils ne pouvaient manquer d'avantage de l'attribuer à l'intervention de la divinité, et encore moins de chercher à en tirer parti. Mais pour en tirer parti, il était nécessaire de le réduire en art, et de le produire à volonté. De là les fumigations, les breuvages, les jeûnes excessifs, l'emploi si fréquent du laurier, dont les feuilles et les baies contiennent un poison dangereux. Si prêtres et pythies vivaient fort peu de temps au dur métier qu'on leur faisait accomplir, c'est que les ministres supérieurs, qui les employaient comme instruments, ne savaient pas ménager leurs moyens; et, d'ailleurs, il leur importait peu. Les anciens avaient des idées bien différentes des nôtres sur le prix de la vie humaine. Mais jusqu'ici nous ne trouvons rien pour la supercherie, aucune place pour l'intervention du démon. La supercherie commençait au moment où l'engastriimyte entra en scène, car ceci n'était que pour le public, ne prouvait point l'inspiration, et ne provenait aucunement de l'extase. L'art commençait et la supercherie se continuait avec les hypophètes, chargés de traduire en vers la parole de l'extatique.

Raconter ici les mille supercheries politiques auxquelles se prêtèrent les oracles dont nous parlons, ce serait ne rien prouver du tout quant au fond de la question. Et depuis quand donc prétendrait-on que les ministres du culte païen étaient ou devaient être incorruptibles?

3° *Les songes.* Nous ne voyons rien encore que de très-naturel dans les oracles par le moyen des songes; ce qui n'exclut pas la supercherie ni l'intervention du démon, mais ce qui ne les rend nullement nécessaires.

Les anciens croyaient que la divinité communiquait avec les hommes par le moyen des songes, et cette croyance était fondée sur de grands et authentiques exemples.

l'histoire sacrée a conservé le souvenir de plusieurs. De là à réduire en art et en méthode les moyens de communication, il n'y avait plus qu'un pas; il fut franchi. Art futile, vaines méthodes tant qu'on voudra, méthodes qui se prétaient merveilleusement à l'artifice de ceux-ci et à l'illusion de ceux-là, nous en convenons; mais là, encore une fois, n'est pas le fond de la question. Que les cavernes de Carron, de Trophonius, d'Amphiaras aient été créées uniquement pour l'illusion, il faudrait le démontrer; qu'elles y aient servi, la démonstration est faite. C'était abuser d'une chose qui prête à l'abus: qu'y a-t-il à cela de surprenant?

4° *Les sorts.* Que l'explication des sorts fût soumise à un art et à des méthodes, il ne pouvait en être autrement. Que l'habileté du prophète chargé de donner les explications dégénérait quelquefois en supercherie, il ne pouvait en être autrement, puis c'eût été une grande maladresse, de s'exposer à ruiner le crédit de l'oracle, en ne se conformant pas aux exigences des personnes et des circonstances. Il aurait été fort dangereux, quels que fussent les sorts, de dire au chef d'une puissante armée, vous serez vaincu, à moins d'être largement payé pour le dire; et il aurait été également dangereux de lui dire trop clairement vous serez victorieux, car l'événement pouvait donner un fâcheux démenti. C'était là le cas ou jamais de biaiser ou de recourir à l'équivoque. L'astuce, sans être une nécessité originelle, devenait une nécessité accidentelle; mais quant à l'intervention du démon, il serait impossible d'en juger autrement que par l'examen des résultats. Or, en fait, l'homme trouve bien dans son propre fonds assez d'habileté et d'astuce pour se tirer d'embarras qu'il a créés lui-même volontairement, et dans le but de s'en faire un jeu ou plutôt un moyen.

Une grande controverse s'est élevée sur ce point entre le célèbre Fontenelle et le savant père Balthus, Jésuite: le premier soutenait que tout dans les oracles était de pure supercherie, et le second, en admettant la supercherie comme accident, prétendait que l'intervention du diable en formait le fonds. Nous allons examiner les raisons de l'un et de l'autre, et suivre leur argumentation. Nous commencerons par Fontenelle, qui parla le premier.

L'auteur, envisageant la question au point de vue exclusif de l'histoire, établit d'abord que les démons n'ont jamais rendu d'oracles. L'Écriture n'en fait, dit-il, aucune mention, et si les chrétiens des premiers siècles le crurent, c'est qu'ils avaient l'imagination remplie de récits merveilleux, qui supposaient l'intervention de puissances surnaturelles; mais les faits étaient controuvés. Les pères, il est vrai, les objectaient quelquefois aux païens, parce que plusieurs étaient favorables au christianisme; mais c'était un argument purement personnel, et qui hors de là n'avait point de valeur. Les idées chrétiennes ayant transformé en démons les dieux du paganisme, et les ora-

cles tombant en désuétude à l'époque de l'établissement du christianisme, de l'aveu des auteurs païens eux-mêmes, il eût été surprenant que les chrétiens ne profitassent pas de cet argument, si non solide, du moins apparent, pour combattre leurs adversaires. Et non-seulement les idées chrétiennes s'accordaient avec les idées païennes sur l'existence des génies ou démons, mais elles s'accordaient non moins bien avec les idées platoniciennes, qui avaient alors un si grand cours, un cours exclusif et absolu dans le monde lettré. Les Pères de l'Église, en raisonnant de la sorte, abondaient dans le sens de leurs adversaires, pour mieux retourner contre eux leurs propres armes.

Si cependant on vient à étudier un à un les faits mis en avant, on n'est pas longtemps à apercevoir l'inanité des allégations sur lesquelles ils étaient appuyés; c'est l'histoire de la fameuse dent d'or, à l'occasion de laquelle plusieurs savants écrivirent de doctes dissertations au xv^e siècle, et qui n'existait pas. On connaît d'ailleurs le zèle exagéré de quelques chrétiens des premiers siècles, qui composèrent tant d'ouvrages apocryphes et d'histoires fabuleuses, et que l'Église fut quelquefois obligée de désavouer. Mais ils furent punis de la même manière, car les hérétiques en supposèrent aux orthodoxes, comme ceux-ci en supposaient aux infidèles. Des hommes éminents se laissèrent parfois surprendre à ces supercheres, et on en peut citer pour preuve le rôle que jouèrent dans la discussion les vers Sybillins, les œuvres de Mercure-Trismégiste et certains oracles maintenant reconnus pour apocryphes.

Par exemple, l'histoire de Thamus publiant la mort du dieu Pan, quoique d'origine païenne, se trouve tellement encadrée dans le récit de Plutarque, qui la rapporte, de faussetés et de contes ridicules, et notamment en ce qui concerne les Hés britanniques, qu'on doit la regarder elle-même comme un véritable conte. Si l'auteur y avait attaché plus d'importance qu'on n'en attache ordinairement au récit de matelots racontant des aventures de mer vraies ou fausses, il ne l'aurait pas mise en regard d'autres récits non moins absurdes. Thamus se trouvant en un certain lieu de la mer Egée, une voix lui dit de crier de toutes ses forces, quand il serait arrivé en un autre lieu qui lui était désigné: *Le grand dieu Pan est mort*: Il le fit, et une multitude de voix plaintives lui répondirent aussitôt du bord de la mer. L'aventure ayant été connue à Rome, Tibère assembla les gens savants dans la théologie païenne, et il fut reconnu que ce dieu Pan ne pouvait être que le fils de Mercure et de Pénélope. Cléombrote, qui raconte cette histoire dans Plutarque, au traité des *Oracles qui ont cessé*, la tient d'Épithersès, son maître de grammaire, qui était dans le vaisseau de Thamus. Voilà certes de belles autorités!

Suidas, collecteur de mensonges et de vérités, rapporte qu'un roi d'Égypte, nommé Thulis, ayant consulté l'oracle de Sérapis,

pour savoir si quelqu'un était ou serait jamais aussi puissant que lui, il lui fut répondu : « Premièrement Dieu, ensuite la parole et l'Esprit avec eux ; ces trois ne sont qu'un, et leur pouvoir ne peut finir. » Voilà bien le mystère de la sainte Trinité ; mais il manque à l'anecdote d'être vraie, car le prétendu Thulis ne peut qu'être antérieur aux Lagides, puisqu'il n'y en a point de ce nom parmi eux. Or c'est un des Lagides qui introduisit le culte de Sérapis en Egypte.

Eusèbe a tiré des écrits de Morphire les oracles suivants : « 1° Gémissiez, trépieds, Apollon vous quitte, chassé par une lumière céleste... Hélas ! mes fameux oracles ne sont plus ! — 2° La voix ne peut revenir à la prêtresse ; elle est déjà condamnée au silence depuis longtemps. — 3° Malheureux prêtre, ne m'interroge plus sur le divin Père ni sur son Fils unique, ni sur l'Esprit, qui est l'âme de toutes choses ; cet Esprit me chasse à jamais de ces lieux. »

On ne peut douter que ces oracles ne se trouvent dans les écrits du philosophe, mais que Eusèbe assure les y avoir lus ; mais comment y étaient-ils ? Était-ce comme un piège tendu aux chrétiens, comme objection ou comme réponse, comme allégation ou comme réfutation ? C'est ce que nous ignorerons toujours.

Suidas, Nicéphore et Cedrenus en rapportent un autre qui aurait été rendu à Auguste déjà vieux par la pythie de Delphes, et qui ne se trouve point dans Eusèbe, quoiqu'il le premier d'entre eux qui l'a cité assure l'en avoir tiré : « L'Enfant hébreu, à qui tous les dieux obéissent, me chasse d'ici et me renvoie dans les enfers. » Mais, en supposant qu'Eusèbe eût véritablement rapporté cet oracle dans quelque ouvrage que nous n'avons plus, son autorité suffirait-elle pour en établir l'authenticité, lorsque les historiens contemporains gardent à cet égard le silence le plus absolu ?

On le voit, rien n'est donc moins prouvé que la réalité de ces prétendus oracles. Et d'ailleurs, Cedrenus a gonflé ses écrits de tant de récits évidemment contournés ou faussés à des sources apocryphes, qu'on peut, sans danger pour l'histoire, lui laisser tout l'honneur de celui-ci. Comment les premiers défenseurs du christianisme, Justin, Tertullien, Théophile, Tatien, auraient-ils ignoré un oracle de cette importance, surtout si, comme le dit Cedrenus, Auguste, à son retour de Delphes, avait en conséquence dédié dans le Capitole un autel au Fils unique de Dieu ? Il est prouvé d'ailleurs qu'Auguste ne retourna point dans la Grèce depuis le voyage qu'il y avait fait dix-neuf ans avant la naissance de Jésus-Christ.

L'attribution des oracles aux démons s'accorde fort mal avec le silence de l'Écriture, car il semble que Dieu, au lieu de ne rien dire, aurait dû prémunir les Juifs et les chrétiens contre une pareille séduction, tenant d'un principe si fort au dessus d'eux, et pour son propre honneur à lui-même,

afin qu'on ne les lui attribuât point. En outre, les prophètes, David entre autres, reprochent aux païens que leurs dieux « ont une bouche, et ne parlent point. » Ce serait le contraire ; ils n'auraient que trop parlé.

Les saints Pères supposent de même l'impuissance des idoles, et s'en sont un argument contre les idolâtres ; mais comment les supposer à la fois animées et inanimées, muettes et parlantes ? Qu'on choisisse donc ! Si les idoles étaient parlantes et agissantes par la puissance des démons, la séduction et l'erreur étaient inévitables, et par conséquent excusables. Si la séduction ne venait que des prêtres des idoles, le paganisme n'avait plus d'excuse, parce que la raison humaine suffit pour débrouiller les erreurs créées par elle-même ; si, au contraire, elle venait d'une puissance surhumaine, comment la raison se serait-elle protégée seule et sans aide ? Direz-vous que c'est pour cela que le Fils de Dieu s'est fait homme ? Ce serait mal raisonner ; car il s'est incarné non-seulement pour éclairer, mais aussi pour racheter, ce qui ne pouvait être fait que par lui-même.

Si les platoniciens et les premiers chrétiens étaient d'accord pour attribuer les oracles aux démons, cet accord n'est qu'en apparence et dans les termes, car ils n'entendaient pas la même chose par le mot démon : les premiers en faisaient de bons génies, placés comme intermédiaires entre la Divinité et les hommes, des êtres serviables et amis de l'humanité ; les seconds, des esprits révoltés, ennemis de Dieu et des hommes, et condamnés aux supplices éternels.

Mais, si les disciples de Platon abondaient dans ce sens, il était de grandes sectes philosophiques qui faisaient profession ouverte de se moquer des oracles et qui ne leur accordaient rien de divin ; entre autres les cyniques, les péripatéticiens et les épicuriens. Eusèbe nous assure que six cents auteurs parmi les païens avaient écrit contre les oracles. Il fait beau voir Énomaus, l'un de ceux-ci, dont il a conservé quelques fragments, se railler de l'oracle de Delphes à l'occasion de la fameuse réponse faite au roi de Lydie : Si Crésus passe le fleuve Halis, un grand empire sera détruit. Toi qui sais tant de choses, dit-il à l'oracle, sais-tu quel sera le succès de l'entreprise de Crésus ? Si tu le sais, que ne le dis-tu clairement ? Si tu ne le sais pas, nous nous abusons donc en allant te consulter ; et, si tu as voulu faire une équivoque, d'abord à quoi bon ? Ensuite tu n'as pas même réussi, car le verbe grec que tu emploies veut dire bien positivement que Crésus détruira l'empire de ses ennemis, et, dans ce cas, tu as menti impudemment.

Mais Énomaus se met tout à fait en colère, quand il vient à parler de la réponse faite aux Athéniens à l'occasion de l'invasion de Xerxès dans la Grèce : « Que Minerve, protectrice d'Athènes, implorait en vain son père ; mais que pourtant celui-ci se laisserait fléchir, si les Athéniens s'abritaient

derrière des remparts de bois, et que Salamine verrait la perte de beaucoup d'enfants chers à leurs mères, au temps des semailles ou à celui de la moisson.» Elle est bien méchante, dit-il, cette rivalité de deux divinités. Hé quoi ! Jupiter assez puissant pour précipiter toute l'Asie sur la Grèce, ne l'est-il donc plus assez pour lancer la foudre sur une ville qu'il veut perdre ? Des enfants chers à leurs mères ! En est-il d'une autre espèce ; mais d'ailleurs quels seront-ils ? Grecs ou Asiatiques ? Tu n'en sais rien. S'il y a bataille, il y aura mort d'hommes ; la belle trouvaille ! Tu conseilles aux Athéniens de se retirer sur leurs vaisseaux ; j'en aurais bien dit autant. Enfin si la Grèce succombe, Jupiter aura été inexorable ; si Xerxès, Minerve aura désarmé Jupiter. Ce n'était pas la peine d'aller te consulter, beau devin, pour ne pas en savoir plus après qu'auparavant. Ainsi raisonne le philosophe grec.

Cicéron n'a pas respecté davantage les oracles des dieux dans son traité de la divination. L'on voit avec quel aplomb il se raille, sous les noms de Chrysippe, d'Antipater et de Possidonius, chefs de la secte des stoïciens, de l'art augural, et en particulier de la disparition du cœur d'un bœuf que César venait d'immoler. Vous avez assez de bon sens, dit-il, pour comprendre qu'un bœuf ne peut vivre sans cœur, et vous n'en avez pas assez pour vous apercevoir que si un bœuf immolé n'en a plus, c'est que quelqu'un l'a enlevé subtilement.

De tout cela, l'auteur conclut que les païens avaient par habitude et par routine la pratique de leur religion, mais qu'ils n'en avaient pas la foi, puisque les philosophes se moquaient impudemment dans la Grèce et même à Rome de ses plus sacrés mystères, sans que le peuple ou les pontifes réclamassent. Il cite ensuite un grand nombre d'oracles méprisés par ceux-là mêmes qui les avaient demandés, et méprisés sans qu'il en soit résulté de dommage pour les contempteurs, entre autres les oracles rendus par les poulets sacrés, et il en conclut que nous aurions grand tort de croire les oracles plus miraculeux que ne le croyaient les païens eux-mêmes : sauf, toutefois la secte des stoïciens (576) ; mais comment n'eussent-ils pas cru aux oracles, ceux-là qui croyaient bien à la divinité de leurs propres songes ? chez eux c'était un parti pris, et on sait que les stoïciens ne revenaient jamais sur rien. Notre auteur continue de la sorte : Non-seulement, dit-il, les païens n'étaient nullement convaincus de la divinité de leurs oracles, mais même parmi les docteurs chrétiens des premiers siècles, il en est qui n'en sont guère plus convaincus. Il faut voir Clément d'Alexandrie parler avec un profond dédain, au troisième livre de ses *Stromates*, des oracles d'Apollon, d'Amphiarus, d'Amphilocus ; traiter tout cela de folie, d'impertinence,

d'impostures extravagantes ; ce sont ses propres expressions.

Eusèbe, au commencement du quatrième livre de la *Préparation évangélique*, prouve d'une manière admirable que les oracles n'ont jamais été qu'une imposture des prêtres ; cependant il finit par avouer que plusieurs ont été l'œuvre des démons ; mais comme il n'en cite aucun dans ce dernier cas, il ne reste que son assertion et un raisonnement qui la détruit.

Origène, dans son septième livre *Contre Celse*, dit : « Je pourrais facilement, en ne citant que les auteurs païens, discréditer totalement les oracles, et montrer que les Grecs n'en faisaient pas grand cas ; mais voyons plutôt s'ils ne seraient point l'œuvre des mauvais démons. » N'est-ce pas là le langage d'un homme qui raisonne selon le besoin de sa cause, en négligeant la bonne et véritable raison, qui trancherait la difficulté par le pied ? Nous trouvons, nous qui sommes si éloignés des événements, qu'il aurait mieux valu donner la véritable raison, et dire les oracles ne sont qu'une imposture ; mais alors il en était sans doute autrement, car les chrétiens n'avaient pas seulement à faire triompher la vérité ; ils devaient aussi vaincre leurs adversaires, et ils voulurent les vaincre en retournant contre eux leurs propres armes.

Jusqu'ici nous nous sommes tenus sur la défensive, attaquons maintenant.

On corrompait les oracles, donc on n'avait affaire qu'à des hommes. Exemples d'oracles corrompus. Premièrement la pythie gagnée à prix d'argent par Philippe, roi de Macédoine, et qui *philippisait*, selon l'expression de Démosthène. Secondement la même pythie sollicitée en sens contraire par Cléomène et Ariston, rois de Sparte, gagnée par Cléomène, et enfin reconnue pour fourbe et privée de sa dignité. Ensuite la même pythie gagnée par l'argent de quelques citoyens d'Athènes, qui voulaient se délivrer de la tyrannie d'Hippias, et qui ne cessait d'exciter les Lacédémoniens à lui faire la guerre. Alexandre se faisant d'autorité déclarer fils de Jupiter, par l'oracle de Jupiter-Ammon. Auguste faisant absoudre son mariage adultère avec Livie. Le Spartiate Lysandre gagnant l'oracle de Delphes, pour faire transporter à une famille étrangère le droit à la royauté. Le même Lysandre avait échoué, il est vrai, près de l'oracle de Dodone, de Jupiter-Ammon et de plusieurs autres ; mais il y avait une question politique en jeu, ses desseins étaient pénétrés, et sa tentative prouve au moins que les oracles étaient considérés comme accessibles à l'influence de l'or, c'est-à-dire à la corruption.

On fit rendre des oracles à des hommes morts : à Rephestion, à Antinous, à Auguste. Or qui pouvait y croire parmi les gens sensés, si ce n'est peut-être Alexandre ? dit Lucien en le raillant ; ce prince fut émer-

(576) Il résulte de tout ceci que les stoïciens en fait des oracles.

général n'avaient pas d'idées bien arrêtées sur

veillé d'apprendre que non-seulement il était Dieu, mais encore qu'il avait le pouvoir de faire des dieux. Ce n'est pas que les nouveaux oracles obtinssent le même crédit que les anciens; mais qui sait ce qu'ils seraient devenus dans la suite. Les anciens, qui conservèrent leurs habitudes, n'avaient probablement pas commencé autrement. Quelque ridicule que soit une idée, il ne faut que trouver moyen de la maintenir pendant quelque temps, pour qu'elle devienne vénérable par son ancienneté et suffisamment prouvée. Donnez-moi une demi-douzaine de personnes à qui je puisse persuader que ce n'est pas le soleil qui fait le jour, je ne désespérerai pas que des nations entières n'embrassent cette opinion.

L'établissement de l'oracle de Delphes est facile à expliquer. Il y avait là une caverne où se exhalaient des vapeurs enivrantes: c'était de plus divin qu'une telle vapeur dont la cause est inconnue, et qu'une telle ivresse produite par une telle cause et si peu semblable à l'ivresse du vin? C'est bien la divinité qui se manifeste en ce lieu (577). Or, une fois le premier oracle trouvé, rien n'était plus facile que d'établir ailleurs quelque chose de pareil, en diversifiant les moyens. Ajoutez qu'à une pareille époque, l'ignorance était grande et la philosophie encore à naître. La superstition, par conséquent, avait beau jeu.

Si un démon alla se loger, sur un caprice d'Alexandre, qui n'y songeait même pas, dans la statue d'Ephestion, pour lui faire rendre des oracles, pourquoi vous et moi ne pourrions-nous pas en obtenir autant? ou bien si la statue d'Ephestion rendit des oracles sans le concours du démon, pourquoi celle d'Apollon-Pythien n'aurait-elle pu faire la même chose?

Il n'est pas étonnant que les oracles aient pris naissance en Bœotie, c'était un pays de cavernes, habité par une population d'une stupidité proverbiale. Rien n'est plus propre à inspirer le respect et une sainte horreur que les antres et les cavernes. Aussi n'y eut-il point d'oracles sans cavernes, naturelles ou artificielles, ou du moins sans un entourage mystérieux. Qu'on ne croie pas que le public voyait la pythie sur son épied, non. Il ne voyait pas davantage ce qui se passait dans l'intérieur des autres sanctuaires, et la preuve en est dans la diversité même avec laquelle les auteurs en parlent, ainsi aucun d'eux n'est d'accord avec les autres sur la manière dont se rendait l'oracle de Dodone, et quoi cependant est plus connu dans la Grèce que Dodone et son oracle? Strabon rapporte, après Callistène, qu'Alexandre entra seul avec le prêtre dans le sanctuaire de Jupiter-Ammon. Il cite dit que Vespasien voulant consulter l'oracle de Sérapis, fit sortir auparavant tout

le monde du temple. Ce sont les deux seuls exemples d'un pareil privilège, et encore n'est-il pas certain que Vespasien soit entré dans le sanctuaire, à moins qu'on ne veuille y joindre celui de Titus, à qui le prêtre de la Vénus de Paphos accorda un entretien secret.

Ces sanctuaires impénétrables contenaient l'arsenal des secrets des ministres de l'oracle; tout l'indiquerait quand même les preuves viendraient à manquer; mais les preuves ne manquent pas: Rufin ne dit-il pas, en décrivant le temple de Sérapis, qu'il était tout plein de chemins cachés au public; et le livre de Daniel ne nous fait-il pas une révélation plus formelle encore à l'égard du temple de Bel, à Babylone?

Pour comprendre les artifices employés par les agents des oracles, afin de mieux pénétrer les secrets et les desseins de ceux qui venaient les consulter, qu'on se rappelle qu'il y avait des jours favorables, dont il fallait attendre le retour avant d'obtenir une réponse; des sacrifices multipliés, qu'il fallait offrir pour se concilier la faveur du Dieu, des initiations auxquelles il fallait se soumettre, et avant lesquelles il fallait faire une confession générale de sa vie; nous ne savons s'il y eut des initiations dans tous les temples à oracles, mais il y en eut du moins à Delphes; qu'on se rappelle l'exclusion absolue dont étaient frappés les épicuriens, qui se raillaient des oracles, et les chrétiens qui les décriaient. On peut même supposer que si certains oracles déclarèrent que la présence des chrétiens ou des reliques des martyrs les rendaient muets, ce n'était que par haine du nom chrétien, et pour faire naître des persécutions. L'Apollon de Daphné, en demandant l'éloignement du corps de saint Babylas, au temps de Julien l'Apostat, n'était pas devenu muet, puisqu'il pouvait faire cette demande; que voulait-il donc?

En un mot, pourquoi tant de précautions? Si les démons pouvaient prédire l'avenir dans des trous, pourquoi pas dans les carrefours, afin d'opérer des prodiges plus éclatants, et de se concilier plus d'adorateurs?

Il y avait des oracles qui se rendaient sur des billets cachetés, que les prêtres étaient censés ne pas ouvrir. Mais est-il donc si difficile de décacheter et de recacheter des billets sans laisser de traces de l'effraction? Et d'ailleurs, les gens qui venaient consulter l'oracle, eussent-ils été muets, ils avaient autour d'eux des serviteurs qu'il était toujours facile de faire parler; et tous les habitants d'une ville à oracle, ne subsistent que du bénéfice de l'oracle, devenaient intéressés à lui venir en aide: c'étaient ses familiers; et c'était sans doute à un tel moyen qu'avait recours ce ministre de l'Apollon de Claros, qui, selon le rapport de

(577) Il faut enfin que nous exposions nos scrupules à ce sujet, ne voulant pas prendre sous notre responsabilité des explications qui ne se trouvent établies ni par l'histoire proprement dite, ni par l'histoire naturelle. En fait d'histoire, nous n'avons

vu que des suppositions tardives à cet égard, et en fait d'histoire naturelle, rien ne peut faire supposer, à l'inspection des lieux, l'existence présente ou passée de semblables émanations.

Tacite au n° livre de ses Annales, répondait en vers à la pensée des consultants, pourvu qu'il sût leur nombre et leur nom.

Et quant aux oracles qui se rendaient en songe, on sait de quels délais et de quelles précautions était précédée la descente dans l'ancre de Trophonius. Les prêtres avaient tout le loisir de pénétrer les secrets du consultant. Ils les pénétraient si bien, que l'espion de Démétrius paya de sa vie sa coupable témérité, car il fut rejeté hors de l'ancre par une autre issue, et mort. Les délais et les précautions étaient plus grandes encore pour celui d'Amphiarus, dans l'Attique. Quelquefois c'étaient les prêtres eux-mêmes qui songeaient, par exemple, lorsque l'oracle se rendait sur des billets cachetés; mais, dans tous les cas, ils restaient maîtres de l'explication, et l'oracle n'avait de valeur qu'après avoir passé par leur bouche.

Voici une supercherie plus facile à pénétrer encore : il y avait en Achaïe un oracle de Mercure qui se rendait de cette sorte : on allait dire à l'oreille de l'idole ce qu'on lui demandait, puis on se bouchait les oreilles, et on sortait du temple; les premières paroles qu'on entendait ensuite étaient la réponse. Il est bon de noter que ceci se passait dans les ténèbres.

Mais une des meilleures preuves que les oracles ne savaient pas l'avenir, c'est l'ambiguïté de leurs réponses. Alexandre, malade, fait consulter Sérapis, et demande s'il faut aller le trouver, pour en recevoir la guérison. « Qu'il reste où il est, » telle fut la réponse. Si Alexandre guérit, il aura eu raison de rester, s'il meurt, comme il arriva, il restera encore, et dans les deux cas l'oracle aura triomphé. Trajan, près d'attaquer les Parthes, demanda à l'oracle d'Héliopolis s'il retournerait à Rome après cette guerre. L'oracle lui fit porter pour réponse les morceaux d'une vigne brisée en éclats. Si Trajan disperse l'armée ennemie, l'oracle a une explication, si c'est la sienne qui est dispersée, l'explication est plus frappante. Ce fut Trajan qui mourut, et on reporta à Rome ses ossements. Quel triomphe encore plus éclatant ! mais l'oracle le savait-il ?

Jamais la fourberie des prêtres des oracles ne fut mieux mise dans son jour qu'au temps de l'établissement définitif du christianisme. Suivant le rapport de Théodore, Théophile, évêque d'Alexandrie, fit voir à toute la ville les statues creuses dans lesquelles les ministres de l'oracle s'introduisaient par des chemins cachés, pour répondre à leur place. Eusèbe parle à peu près dans le même sens des statues du temple d'Esculape à Eges, en Cilicie, à l'occasion de la démolition du temple ordonnée par Constantin. Il nous apprend encore les aveux et le supplice de Théotecnus et de ses prêtres, qui avaient érigé à Antioche une statue et un oracle à Jupiter, Dieu de l'amitié. Ce fut Licinius qui découvrit l'imposture et en obtint l'aveu. Il dit aussi, au iv^e livre de la

Préparation évangélique, que les ministres des dieux étaient obligés partout de faire les mêmes aveux.

De sorte donc que si les chrétiens, et Eusèbe lui-même, immisçaient le démon dans la question des oracles, c'était par forme de discussion; mais, au fond, ils savaient bien à quoi s'en tenir.

Nous n'avons point à nous occuper des oracles rendus par le moyen des sorts, puisque leur reddition dépendait du hasard; mais si nous croyons devoir en exclure pareillement le démon, il n'en est pas de même de toute fourberie de la part des prêtres, car il paraît bien que la fortune qui rendait ses oracles à Préneste par le moyen des sorts, savait aussi remuer la tête.

Ici notre auteur termine la première partie de son ouvrage. Assurément la question est loin d'être traitée à fond, et envisagée sous toutes ses faces. La seconde est plus défectueuse encore; nous allons aussi l'analyser.

D'abord, il n'est pas vrai que les oracles aient cessé entièrement soit à la naissance de Jésus-Christ, soit même lors de l'établissement du christianisme; les raisons qu'on allègue pour le prouver, démontrent plutôt le contraire.

On cite d'abord ce passage d'Eusèbe, emprunté à Porphyre; c'est Apollon qui parle à son prêtre : « Autrefois, il sortait du sein de la terre une infinité d'oracles, de fontaines et d'exhalaisons qui inspiraient des fureurs divines. Mais la terre, par les changements continuels que le temps amène, a fait rentrer en elle-même fontaines, exhalaisons, et oracles. Il ne reste plus que les eaux de Mycale, à Dydime, celles de Claros et l'oracle du Parnasse. »

L'auteur de ces paroles n'assigne, comme on le voit, aucune époque, et excepte d'une manière formelle au moins trois oracles.

Plutarque a fait un traité exprès sur la *Cessation des Oracles*, il est vrai; mais Plutarque excepte nommément l'oracle de Trophonius et celui de Delphes, « qui, dit-il, n'avaient jamais joui d'une plus grande splendeur. » Démétrius, l'un des interlocuteurs introduits dans le dialogue, n'excepte pas moins positivement ceux d'Amphilochus et de Mopsus, en Cilicie, qui, ajoutait-il, étaient aussi florissants que jamais.

Cicéron, dans son *Traité de la Divination*, assure que de son temps l'oracle de Delphes ne parlait plus en vers, et qu'il n'y avait des lors rien au monde de si méprisé. Mais si on prend ces paroles à la lettre, il s'ensuivra d'abord que l'oracle de Delphes était méprisé longtemps avant la venue de Jésus-Christ, ainsi que la plupart des autres oracles, car l'auteur ne les sépare point; et ensuite qu'ils cessèrent par des causes purement naturelles, puisqu'il ajoute que les exhalaisons de la terre, d'où venaient leurs inspirations, s'étaient évaporées. Or il ne faut pas prendre ces affirmations à la lettre, puisque l'un des interlocuteurs, Quintus, frère de Cicéron, affirme au contraire que

l'oracle de Delphes n'a été plus célèbre, et n'a reçu tant d'offrandes de la part des peuples et des rois. »

D'où il faudrait conclure, suivant notre auteur, que la cessation des oracles a eu lieu lentement, progressivement, et par des causes étrangères pour la plupart à l'établissement du christianisme.

Mais cette argumentation n'est qu'un sophisme, car jamais auteur chrétien n'a prétendu que les oracles avaient cessé à un moment donné, ni même que tel ou tel oracle qui avait cessé de parler en la présence des chrétiens et à cause d'elle, n'ait plus jamais pris la parole en leur absence. C'est donc déplacer la question pour se préparer un triomphe plus facile. Mais continuons.

Lucain, au v^e livre de la *Pharsale*, et Juvénal s'adjoignent à Cicéron et à Plutarque, pour affirmer que l'oracle de Delphes ne parle plus depuis longtemps. Cependant Salluste assure de son côté, dans la *Vie de Néron*, que l'oracle de Delphes parlait encore; il en rapporte même une réponse faite à ce prince, et ajoute que Néron le dépouilla d'une partie de ses biens pour enrichir les soldats. Philostrate, dans sa *Vie d'Apollonius de Tyane*, en parle, ainsi que de beaucoup d'autres, comme d'oracles toujours subsistants. Dion - Chrysostome nous apprend qu'Adrien consulta l'oracle de Delphes. Lucien le mentionne au temps des Antonins. Spartien en parle encore à l'occasion de l'élévation à l'empire de Septime-Sévère, de Pescenninus-Niger et de Clodius-Albinus. Mais, dans le même temps, Clément d'Alexandrie, qui écrivait pendant le règne de Sévère, affirme, dans son *Exhortation aux gentils*, que les fontaines de Castalie, de Colophon, et généralement toutes les fontaines prophétiques, avaient enfin perdu le prestige de leurs vertus fabuleuses.

Cependant l'oracle de Delphes existait encore sous le règne de Constantin, puisque Eusèbe en rapporte une réponse de ce temps, et ajoute que Constantin le ruina de fond en comble. Il se releva, car Julien envoya consulter sur l'expédition qu'il méditait contre les Perses.

Dion-Cassien, qui termine son histoire à huitième année d'Alexandre-Sévère, c'est-à-dire l'an 230 de Jésus-Christ, dit que de son temps Amphilocheus rendait encore des oracles en songe. Quarante-deux ans plus tard, les Palmyréniens révoltés consultèrent les oracles d'Apollon Sarpédonien, en Cilicie, et de Vénus-Aphacite, près de Biblos. Licinius, près de recommencer la guerre contre Constantin, consulta l'oracle de Dyme. Pendant l'empire de Constantin, un peu peu connu, nommé Bésa, rendait encore des oracles sur billets à Abide, vers l'extrémité de la Thébaidé. Enfin Macrobe, qui vivait au temps d'Arcadius et Honorius, parle également de l'oracle d'Héliopolis et des fortunes d'Antium. On le voit, la naissance du christianisme ne fit point taire les oracles.

Tout ceci est vrai, dirons-nous à l'auteur,

ou peut l'être, nous ne voulons pas discuter ce point; mais, encore une fois, c'est se tenir à côté de la question. Les auteurs chrétiens des premiers siècles affirment, non pas que les oracles tombèrent instantanément, mais qu'ils étaient obligés de se taire partout où il se trouvait des chrétiens, et dans le voisinage des reliques insignes des martyrs, et jusqu'ici rien n'est venu infirmer leur témoignage. Nous n'examinons pas encore si ce fait établit l'assistance du démon dans la reddition des oracles. Continuons.

L'auteur prouve ensuite assez longuement que les oracles furent enfin abolis en même temps que le paganisme. Nous n'avons rien à dire à ceci, et nous pensons qu'il pouvait se dispenser de démontrer une proposition qu'il suffit d'émettre pour la faire comprendre et admettre. Mais il essaye de prouver ensuite que quand bien même le paganisme n'eût pas été aboli, les oracles auraient pris fin, et c'est son dernier argument. Ceci mérite plus d'attention : *in cauda venenum*.

La première raison alléguée est tirée de Plutarque; primitivement les oracles ne se rendaient qu'en vers, alors ils étaient respectés. Plus tard, il se rendirent en prose, et devinrent méprisés. Notre auteur se moque à bon droit de cette explication; il en apporte de lui-même une seconde : c'est que les Romains, contempteurs des oracles, ayant conquis la Grèce, la firent jouir d'une longue paix, au sein de laquelle il ne se présentait plus d'occasions solennelles de consulter les oracles. Mais cette raison il la détruit aussitôt en montrant que les Romains ne méprisaient nullement les oracles, puisqu'ils en avaient eux-mêmes de nombreux, à Rome, à Antium, à Préneste, à Padoue, à Tibur, etc. Et de plus, si la paix avait supprimé dans la Grèce les rivalités de ville à ville, elle n'avait supprimé ni les ambitions ni les intérêts des particuliers. Or il n'y a pas d'apparence que, même dans les plus grandes guerres, cette multitude d'oracles qui existaient sur tous les points de la Grèce, aient été occupés exclusivement des rivalités politiques des peuples. Cette seconde raison ne vaut donc absolument rien.

La troisième raison est le mépris dont certaines sectes de philosophie faisaient profession ouverte pour les oracles, telles que celles des cyniques, des épicuriens et des péripatéticiens. Mais celle-ci est-elle meilleure? Le peuple n'avait rien de commun avec ces sectes; les cyniques, il les méprisait; les épicuriens, il n'était pas assez riche pour les imiter; les péripatéticiens, il n'était pas assez savant pour les comprendre. N'est-ce pas s'exagérer la puissance de la philosophie, que de lui accorder une si grande influence? La secte des stoïques ne méprisait pas du tout les oracles; or les stoïques étaient l'objet de l'admiration publique et du respect en même temps.

Les deux dernières raisons alléguées ne sont pas plus concluantes. 1^o La fourberie

était si grossière, qu'elle devait être à la fin découverte; mais l'impuissance des idoles à faire quoi que ce soit était-elle moins manifeste? Et cependant!... 2° Les ministres des oracles abusèrent de la crédulité des femmes qui allaient dormir dans les temples sous prétexte de consulter le dieu; mais on sait que les païens ne furent jamais scrupuleux sur cet article!...

De sorte qu'après cette longue et papillonnante discussion, dont nous avons supprimé les écarts, notre auteur arrive à une conclusion égale à zéro.

Cette opinion, dont l'apparition en France fit plus de bruit qu'elle ne méritait, avait été émise et soutenue dans un gros livre très-savant et très-mal digéré par le médecin allemand Van-Dale. Fontenelle réduisit le gros livre du docteur à un petit volume, dans lequel il sema à pleines mains les finesses de son esprit facile et élégant, mais peu chrétien. L'ouvrage eut un grand succès, comme tout ce qui sortait de la plume du père des sceptiques modernes. Le père Balthus, Jésuite, y fit une réponse pédante, qui ne fut guère lue, et qui ne l'aurait pas été davantage quand même elle aurait été meilleure; les esprits, fatigués de croire, se tournaient vers l'incrédulité. Le Français, né frondeur, ne s'était pas encore attaqué à la religion, et la hardiesse d'une telle nouveauté ne pouvait manquer de plaire.

Quant à l'opinion de Van-Dale en elle-même, le savant Pape Benoît XIV l'a examinée fort longuement dans son traité de la *Canonisation des saints*, sans lui infliger aucune note, et sans la répudier. On ne saurait dire qu'il l'adopte, mais il cite et s'approprie des passages considérables du livre du docteur allemand.

Nous allons examiner maintenant la *Réponse* du P. Balthus.

Il suit pied à pied son adversaire, il le réfute phrase à phrase. Presque toujours il sait mettre la raison de son côté, quelquefois il se trompe lui-même, plusieurs fois aussi il dépasse le but et va beaucoup trop loin.

Il eût été préférable, peut-être, de faire une autre *Histoire des Oracles*, afin d'établir des principes opposés, les vrais principes du christianisme; il resterait du moins un monument, tandis que de la sorte il ne reste rien, si ce n'est une ruine. La *Réponse* n'est rien sans l'*Histoire*, et l'*Histoire* n'est plus rien après la *Réponse*. Cette ruine est encore attrayante, la *Réponse* ne l'est pas, et une autre *Histoire* aurait pu l'être.

Le P. Balthus fait observer d'abord que Fontenelle, ainsi qu'il l'avoue dès le commencement de son livre, ne s'est approprié le système de Van-Dale que comme un ingénieux paradoxe, dont il voulait, en lui prêtant les finesses de son esprit et les charmes de son style, s'amuser et amuser le public.

Il lui prouve ensuite que les raisons qu'il

suppose aux chrétiens des premiers siècles pour avoir attribué les oracles aux démons, sont des raisons qu'ils n'avaient pas, qu'ils ne pouvaient avoir, et qu'il tait les véritables, beaucoup plus plausibles. Il lui prouve que la manière dont il interprète Eusèbe et Porphyre est dénuée de toute raison, contraire au texte même d'Eusèbe. Que ce qu'il dit des opinions et des motifs des Pères de l'Eglise n'est ni mieux fondé, ni plus sensé. Jusqu'ici la réfutation est triomphante. Rien ne montre que les chrétiens des premiers siècles aient connu les prétendus oracles rendus à Thulis et à Anguste, car ils n'apparaissent que dans les siècles postérieurs. Et, quant à la mort du grand Pan, Eusèbe ne la rapporte, sans la proposer ni la croire, que comme un des mille aveux des païens sur la cessation de leurs oracles. Il n'y a point de doutes à élever sur l'intention de Porphyre, lorsqu'il cite les oracles favorables au christianisme rapportés par Eusèbe. Ils ont un côté favorable, et un côté défavorable: ils louent le Christ, et excècent le christianisme. Porphyre les cite pour détruire la doctrine, Eusèbe les rapporte comme des témoignages favorables à l'auteur de cette même doctrine.

Disons-le en passant, l'auteur des oracles, c'est-à-dire le démon, n'a pas renoncé à ce moyen d'attaquer la religion; nous en étions les témoins naguère encore: les ennemis du christianisme, étaient les promoteurs les plus ardents du Christ. Le Christ, mais le Christ sans la croix et l'Evangile, était devenu le signe de ralliement des socialistes et des démolisseurs; vive le Christ et à bas le christianisme! tel était leur cri de guerre.

Mais notre auteur n'est plus si heureux lorsqu'il veut démontrer au moyen de l'Ecriture sainte, que les oracles des païens étaient rendus par les diables, et en effet cela n'y est point. L'Ecriture dit, il est vrai, que tous les dieux des nations sont des démons: *omnes dii gentium dæmonia* (578). Elle dit que les sacrifices des gentils sont offerts aux démons et non au vrai Dieu: *quæ immolant gentes dæmoniis immolant et non Deo* (579). Mais d'abord il n'est pas la question d'oracles, et ensuite les mots *diable* et *démon* ne signifient pas la même chose dans le langage de cette époque. L'existence du diable, tel que nous le concevons, nous semble n'avoir été connue que des juifs et des chrétiens, et nous ne croyons pas qu'on puisse en trouver une seule trace dans les auteurs païens. Le mot *démon* ne sonnait pas mal aux oreilles des païens; les démons étaient leurs dieux, ils en convenaient; mais ces démons, loin d'être, comme nos diables, condamnés aux flammes de l'enfer, régnaient dans les hauteurs des cieux, se nourrissaient d'ambrosie et s'enivraient de nectar. Jupiter était le démon, c'est-à-dire le génie dont la puissance s'étendait sur le monde entier, et spécialement

(578) Ps. xcvi, 5.

(579) I Cor x, 20.

sur le firmament; Apollon étoit le démon, c'est-à-dire le génie qui donnait au soleil la lumière et la chaleur, et dont la main guidait sa course dans l'espace; Vénus étoit le démon, c'est-à-dire le génie qui donnait à la nature sa fécondité, et ainsi des autres.

Tous ces démons ou génies étoient bons, saints, puissants; ils avaient en partage la suprême félicité; et la suprême félicité pour les hommes étoit de devenir eux-mêmes des démons après leur mort. Les païens connoissaient aussi des démons ou génies, non d'une autre nature ou d'une autre espèce, mais dont le plaisir étoit de faire du mal aux hommes; ils les nommaient cacodémons, ne les craignaient guère et ne s'occupoient pas beaucoup d'eux. Ils leur offroient des sacrifices quand ils avoient un malheur à détourner ou une mauvaise action à commettre, c'étoient les démons des malfaiteurs et des magiciens.

Ces cacodémons étoient-ils une réminiscence de l'ange déchu, ou une création de l'imagination des anciens? On peut soutenir le pour et le contre; mais il n'y a pas de juge pour prononcer la sentence.

Pour n'avoir pas établi ces distinctions, le P. Balthus fait une logomachie perpétuelle; son livre est cela d'un bout à l'autre.

Mais, certes, un pareil défaut ne se trouve pas dans les écrits des Pères qu'il cite avec surabondance. Les païens et les chrétiens, les néoplatoniciens, qui, à l'exemple de leur maître, peuplaient aussi l'univers de démons, et les Pères de l'Eglise s'entendoient parfaitement sur la valeur des mots.

Les Pères de l'Eglise disaient aux païens, il n'y a qu'un Dieu, mais il y a une multitude d'esprits créés; parmi ces esprits, les uns sont demeurés bons, c'est ce que nous appelons les anges; les autres sont devenus mauvais, et ont été condamnés par Dieu aux flammes éternelles de l'enfer. Vos dieux seroient-ils les bons anges; mais les bons anges ne peuvent pas se complaire au crime, à la fornication, à l'adultère, au vol, au meurtre, aux sacrifices de sang humain. Vos dieux ou démons sont donc les mauvais anges, les anges de l'enfer. Vos démons sont donc la même chose que nos diables. Aussi évoquez-les, faites-les venir, faites-les parler dans leurs prêtres, dans leurs statues, dans leurs oracles, et nous les en ferons convenir, et nous les ferons rentrer dans l'enfer. Oui, vos dieux sont des démons, mais les démons de l'enfer, il n'y en a pas

(580) Pour qu'on ne nous accuse pas de prêter ici aux Pères de l'Eglise un langage qui n'est pas le leur, nous citerons ce passage de Lactance, au 13^e chapitre de son 11^e livre, où il se trouve exprimé en d'autres termes : « Spiritus qui præsent ipsi religionibus condemnati et abjecti a Deo per terram volutantur, qui non tantum nihil præstare caloribus suis possunt, quoniam rerum potestas penes unum est, verum etiam mortiferis eos illecebris et erroribus perdunt : quoniam hoc illis quotidianum est opus tenebras hominibus abducere, ne querantur ab illis verus Deus. »

(581) Ille vero addens, ait : Propterea audi sermone Domini : Vidi Dominum sedentem super

d'autres. Ce langage étoit fort intelligible; et nous croyons que ce n'est pas sans dessein, que les chrétiens des premiers siècles ont affecté de donner aux diables le nom de démons, qui leur est resté (580).

Notre auteur ne se trompe pas moins, lorsqu'il prend pour une réalité l'allégorie du prophète Michée à Achab : *J'ai vu le Seigneur assis sur son trône et toute l'armée du ciel rangée à sa droite et à sa gauche; et le Seigneur a dit : Qu'est-ce qui trompera Achab, roi d'Israel, en le décidant à faire le siège de Ramoth de Galaad, afin qu'il y périsse? Celui-ci a ouvert un avis, celui-là un autre. Puis est venu un esprit, qui s'est tenu debout devant le Seigneur, et a dit, c'est moi qui le tromperai..... Je serai un esprit de mensonge dans la bouche de tous ses prophètes (581).*

Le Seigneur ne s'assied point, il n'a ni droite ni gauche, il ne met point ses conseils en délibération, il ne sollicite point le mensonge et ne l'autorise point; tout ceci n'est donc qu'une figure de langage.

Il se trompe de nouveau, lorsqu'il fait dire à l'Evangile que Bézélzébud est le prince des démons. L'Evangile ne dit rien de semblable, il rapporte seulement cette opinion judaïque, émise par les pharisiens, et dont Jésus-Christ se fait une arme pour les confondre.

Il est très-fâcheux de raisonner ainsi à faux, parce qu'on se donne tort devant des adversaires avec lesquels il étoit facile d'avoir raison, et parce qu'on s'expose à introduire dans la religion des opinions erronées.

Le P. Balthus démontre ensuite d'une manière suffisante que le démon ne connaît pas l'avenir. L'Ecriture et la tradition ne sont plus citées mal à propos; mais il ne tire pas l'avantage convenable de cette démonstration. Et en effet la conséquence l'aurait embarrassé. Si le démon ne connaît pas l'avenir, il n'a donc pu le révéler; s'il ne l'a pas révélé, il ne faut donc pas chercher des vues d'avenir dans les oracles qui nous restent; ils ne contiennent donc que des finesses et des subtilités de langage. En ce cas, l'homme seul peut en être l'auteur, et la thèse du P. Balthus est renversée.

Mais il s'abandonne ensuite à une funeste colère contre son adversaire, qui a osé considérer les Pères des premiers siècles comme des platoniciens en philosophie. L'histoire est pourtant là, et leurs écrits aussi. Mais Platon a commis les plus grandes erreurs, enseigné la plus fausse morale! — Et qu'im-

solium suum, et omnem exercitum cœli assistentem ei a dextris et a sinistris : Et ait Dominus : Quis decipiet Achab regem Israel, ut ascendat et cadat in Ramoth Galaad? Et dixit unus verba hujusmodi, et alius aliter. Egressus est autem spiritus, et stetit coram Domino, et ait : Ego decipiam illum. Cui locutus est Dominus : in quo? Et ille ait : Egre-diar, et eo spiritus mendax in ore omnium prophetarum ejus. Et dixit Dominus : Decipies, et prævalebis : egredere, et fac ita. Nunc igitur ecce dedit Dominus spiritum mendacii in ore omnium prophetarum tuorum, qui hic sunt, et Dominus locutus est contra te in malum (III Reg. xxi, 19-25).

porte ? Descartes n'a-t-il pas enseigné aussi les plus grandes erreurs dans son système des tourbillons, sinon une fausse morale ; et cela empêche-t-il que Bossuet, Fénelon, Laluzerne et tant d'autres savants et pieux défenseurs du catholicisme n'aient été cartésiens, et n'aient pris la philosophie de Descartes pour point de départ de leurs raisonnements ? Il demeure des premières études une impression qui répand son coloris sur le reste de la vie ; pourquoi le nier ou pourquoi s'en défendre ? Aristote ou Platon, il n'importe guère.

Il y a plus, le P. Balthus prouve contre sa thèse, en rapportant ce passage de saint Augustin, dans lequel ce grand docteur avoue qu'il avait été lui-même attaché toute sa vie à la philosophie de Platon : « J'ai exalté dans mes écrits Platon et les platoniciens ou académiciens, plus qu'il ne convenait de le faire à l'égard d'hommes impies, et je m'en repens avec raison ; car la religion chrétienne a plus à se défendre de leurs erreurs qu'à se louer de leur appui (582). »

Notre auteur commet une nouvelle méprise, en prenant pour un démon l'esprit python dont il est parlé à diverses reprises dans l'Écriture. L'esprit python est cette étrange faculté de la parole intérieure que possèdent les ventriloques. C'est ainsi que les Septante ont entendu le passage où il est question de la pythonisse d'Endor ; c'est ainsi que saint Jean Chrysostome a interprété le passage analogue du livre des Actes. C'est ainsi que Plutarque en parle dans son traité du *Silence des oracles* ; *Engastrimythos, quos olim Euricleas, nunc Pythones nominant*. Le nom d'Euricléides leur vint d'Euriclès, qui s'acquît une grande réputation en ce genre dans la Grèce ; celui de ventriloques se lit pour la première fois dans un décret de Gratien. Les mots python et ventriloque expriment si bien la même chose, que les Grecs s'imaginaient qu'un dieu parlait réellement dans les entrailles de leurs pythies, sans qu'elles y prissent aucune part. Les personnes douées de cette faculté native, que l'art peut seulement perfectionner, se donnaient pour intermédiaires de la divinité ; tant pis pour ceux qui s'y laissaient surprendre.

Mais, ajoute le P. Balthus, et c'est par là qu'il termine la première partie de sa *Réponse*, les chrétiens jouissaient d'un pouvoir absolu sur les démoniaques et sur les oracles de toute espèce. Ils n'avaient qu'à faire un signe de croix, et souvent même qu'à paraitre, pour arrêter toutes choses : les démoniaques étaient délivrés, les pythies n'avaient plus d'inspiration, les oracles restaient muets et confondus, les victimes offertes en sacrifice ne présentaient plus les caractères auxquels les pontifes avaient coutume de connaître la volonté des dieux,

les aruspices ne pouvaient plus prendre les augures, toute divination cessait forcément. — Oui, sans doute. Il faudrait ignorer les Pères de l'Eglise et l'histoire même pour nier des faits si bien établis ; mais ne vous empressez pas d'en conclure que le diable était là. Qu'il y fût ou non, le miracle était le même, l'idolâtrie succombait devant la vertu du christianisme, et c'était tout ce qu'il fallait pour éclairer les païens, les ébranler, les convertir ou les confondre. Nous examinerons bientôt cette conclusion plus en détail ; pour ce qui est d'à présent, nous la trouvons précipitée.

Dans sa seconde partie, notre auteur renverse de fond en comble le système de Fontenelle sur la prétendue fourberie des prêtres, qui seule aurait fait tous les frais des oracles, et c'était là précisément la maxime que Fontenelle voulait établir en composant son livre. Il lui démontre que quand même, non pas tous les philosophes païens, mais quelques-uns seulement, auraient cru qu'il n'y avait rien de divin dans les oracles, il ne s'ensuivrait pas pour cela qu'ils y eussent reconnu de la fourberie exclusivement. Il lui démontre qu'il a mal compris et mal rendu la pensée d'Eusèbe, d'Origène, de Clément d'Alexandrie à ce sujet. Que le fait de la corruption de certains ministres des oracles en certaines circonstances, ne prouve nullement que le démon ne s'en mêlât jamais ; que la folie de certaines réponses et l'ambiguïté de certaines autres ne le prouve pas davantage, puisque le démon n'est pas tenu d'être bon et sage et de savoir l'avenir ou de le révéler. Qu'il n'est point prouvé qu'Ephésion, Antinoüs et Auguste aient rendu des oracles ; mais que le fait, fût-il démontré, ne prouverait rien contre la part que le démon y aurait pu prendre. Que c'est une idée chimérique de s'imaginer qu'à l'aide d'une douzaine d'hommes, on fera croire à des nations entières que ce n'est point le soleil qui fait le jour, et que cette idée tend à l'impiété, si elle s'applique à d'autres objets qu'à celui qui est en discussion. Il établit que c'est mal raisonner, de conclure de quelques faits de fourberie à une fourberie perpétuelle ; il montre que la fureur dont étaient animées les pythies n'était nullement simulée, et que les moyens indiqués par Fontenelle pour rendre de faux oracles, soit en se cachant dans les statues, en se servant de trompettes qui multiplient la voix, en décachétant les lettres, en donnant des breuvages narcotiques aux consultants, peuvent être ingénieusement inventés, mais qu'il ne faut pas les attribuer sans preuve aux ministres des oracles.

Nous pourrions suivre jusque-là le P. Balthus, et nous n'aurions que peu de choses à censurer dans ce qu'il cite à l'appui de cette

(582) Laus quoque ipsa qua Platonem vel platonicos sive academicos philosophos tantum extuli, quantum impios homines non oportuit, non imme-

rito mihi displicuit, præsertim contra quorum errorum magnos defendenda est christiana doctrina. (Retract., l. 1, c. 1.)

thèse. Mais nous ne saurions le suivre plus loin, principalement lorsqu'il attribue des cures miraculeuses à l'opération des démons, auteurs des oracles. Il cite à l'appui l'autorité de Strabon, celle de Tertullien et celle d'une inscription grecque rapportée par Gruterus. Il aurait mieux fait de les discuter, car sur les trois il y en a au moins une qui prouve contre lui.

Strabon parle ainsi : « Il y a à Canope un temple de Sérapis très-fameux, et honoré du concours des plus nobles personnages, qui vont y chercher des moyens, manifestés en songe, de rétablir leur santé ou celle d'autrui; on y voit des rédacteurs chargés d'inscrire les guérisons qui s'y opèrent et les miracles qui s'y font (583). »

Cassner, Gréatrades, madame de Saint-Amour, Cagliostro, madame de Krudner et tant d'autres ont opéré des milliers de tels prodiges, sans guérir un seul malade, quoiqu'on ait mis aussi leurs miracles par écrit. Depuis soixante ans, les magnétistes font une médecine toute pareille, la même sans doute, par le moyen des songes; et tout leur pouvoir curatif est encore, et plus que jamais, un problème.

Tertullien dit : « Amenez au milieu de vos assemblées un chrétien, et il fera convenir cette prétendue vierge céleste qui promet la pluie, et Escujape, le professeur de médecine, qui donne à Socordius, à Thanatius, à Asclépiodote une vie qu'ils doivent perdre le lendemain, qu'ils ne sont que des démons (584). »

Ce passage nous semble prouver, au contraire, que Tertullien n'avait aucune foi aux miracles et aux cures miraculeuses des dieux des oracles.

L'inscription grecque, relatée par Gruterus, porte qu'un aveugle, nommé Caius, avant passé du côté droit au côté gauche de l'autel, suivant l'indication de l'oracle, puis touché du doigt l'autel et ensuite ses yeux, recouvra la vue instantanément. — Soit; mais nous savons tant de malades de consistance, qui se portaient bien avant d'être guéris, que nous voudrions qu'il fût démontré que celui-ci avait perdu la vue. La même inscription dit encore, qu'un nommé Lucius, atteint d'une pleurésie désespérée, fut guéri pour avoir, d'après l'avis de l'oracle, fait l'application sur son côté de cendres

chaudes de sacrifice délayées avec du vin. — Le fait peut être vrai sans être miraculeux, car le remède était bon.

C'est là-dessus cependant que l'auteur s'appuie pour établir la vérité de miracles opérés par le démon. Puis il part de là pour dire : « Que le démon peut guérir certaines maladies, et en particulier celles qu'il a causées lui-même. » Que le démon cause des maladies et puis qu'il les guérisse, nous préférons laisser cette opinion tout entière à ceux qui la partagent, nonobstant les témoignages de saint Cyprien, de Tertullien et de Lactance dont notre auteur s'appuie (585).

Dieu nous garde de commettre jamais une si grande témérité, que de contredire le témoignage des Pères de l'Eglise, quand il s'agit de l'interprétation du dogme ou de la morale chrétienne; mais ici il est question d'une appréciation purement physique, et nous ne croyons pas plus faire injure à ces grands docteurs en n'adoptant pas leur manière de voir, qu'à saint Augustin, par exemple, en refusant de croire avec lui qu'il n'y a point d'antipodes, parce que les hommes de l'autre hémisphère seraient précipités au firmament; qu'une statue de fer, placée au milieu d'un temple entre deux aimants, se tiendrait suspendue en l'air à une égale distance de l'un et de l'autre; ou avec saint Thomas, que la pourriture engendre les vers sans aucun autre germe. Nous pourrions citer beaucoup d'exemples pareils, qui ne prouveraient nullement que les Pères de l'Eglise ne sont pas des génies éminents, des personnages dignes de tous les respects d'un chrétien; mais seulement qu'en fait d'appréciations scientifiques, il faut réserver son avis. Or il n'est démontré ni par la Sainte-Ecriture, ni par les faits, ni par la science que le démon ait donné ou guéri des maladies; la question des possessions telle que nous l'avons posée, demeurant aussi réservée. (Voy. *Introd.*, col. 47 et suiv., et art. *Démoniaques*.) Nous ne disons pas que cela n'est pas, mais qu'on ne saurait le démontrer.

Il en est de même de cette autre affirmation de notre auteur, que le démon annonce en un lieu ce qui se passe en même temps dans un lieu éloigné, et semble ainsi le prédire (586). Nous disons qu'on ne saurait le démontrer davantage; mais nous nous

miraculum nova, sive contraria, post quæ desinunt lædere et curasse creduntur. » (TERTUL., *Apol.*)

« Qui, quoniam sunt spiritus tenues et incomprehensibiles, insinuant se corporibus hominum, et occulte in visceribus operi valetudinem vitiant, morbos citant, somniis animos terrent, mentes furoribus quatunt, ut homines his malis cogant ad eorum auxilia decurrere... Prodesse eos putant cum nocere desinunt, qui nihil aliud possunt quam nocere. » (LACTANT., *Dirin. Institut.*, l. II, c. 15.)

(586) Præscius rerum et cordium cognitor somis est Deus. Nec enim vel angeli cordis abscondita vel futura videre possunt. Demones vero ea quæ præmonstrare creduntur, versute indagantes prædicunt. Utpote sæpe numero, tanquam spiritus, videntes imbres qui adhuc sunt apud Indos, prævertunt et anticioant in Ægypto, et per incantationes et som-

(583) « Canopus... habet Serapidis templum religioso cultum, ut etiam nobilissimi viri ei credant, pro se vel aliis insomnia ibi captant. Sunt qui cutiones conscribant : quidam virtutes ibi editorum acolorum. » (STRAB., *Geogr.* l. XVII, Xilandro interprète.)

(584) « Ista ipsa Virgo cœlestis pluviarum pollicatrix, iste ipse Æsculapius medicinarum demonator, alia die moriturus Socordio et Thanatio et Asclépiodoto vitæ summistrator, nisi se dæmons confessi fuerint..... »

(585) « Valetudinem frangunt, morbos lacessunt ad cultum sui cogant, ut nidore altarium et rogorum saginati, remissis quæ constrinxerant cures videantur. » (CYPRIAN., *De idolor. vanit.*)

Benefici plane et circa curas valetudinum. Læti enim primo, dehinc remedia præcipiunt, ad

inscrivons tout à fait en faux contre ce qu'il ajoute : Qu'il n'y a eu de faux oracles, que parce qu'il y en a eu de vrais : et nous disons qu'il n'y en a jamais eu de vrais que de la part de Dieu.

Enfin dans une troisième et dernière partie, le P. Balthus prouve à son adversaire avec une grande force de logique et une connaissance approfondie de l'antiquité sacrée et profane, que les oracles ont bien cessé, non point subitement et en tous lieux, mais progressivement, à mesure que le christianisme s'est établi dans l'univers ; non point également par désuétude et comme pratique idolâtrique, mais surtout par le fait de la présence des chrétiens, par la vertu du signe de la croix ; chassés de leurs asiles ou réduits malgré eux au silence, nonobstant les efforts des païens pour les soutenir. Cette démonstration ne laisse rien à désirer, sauf des développements plus étendus, et elle suffisait seule pour renverser l'échafaudage élevé par Van-Dale, remplâtre par Fontenelle, et pour établir solidement le fait historique et la preuve que le christianisme en tire relativement à la divinité de sa fondation.

Il nous reste maintenant à examiner par nous-même la grande et importante question du concours des démons à la reddition des oracles. L'antiquité chrétienne est tellement précise à cet égard, qu'il n'est pas possible de révoquer en doute son sentiment. Mais on pourrait peut-être l'interpréter de deux manières : d'un concours général, comme à tout le mal qui se fait dans le monde, et dont ces ennemis de Dieu et du genre humain sont les instigateurs, jusqu'à un degré et par des moyens qui échappent à notre appréciation. On pourrait même dire qu'ils ont favorisé d'une manière plus spéciale l'établissement et le maintien des oracles, en ce que la divination et les oracles en particulier ont été jusqu'à la fin l'un des plus puissants moyens de séduction que le paganisme ait employés. La philosophie s'arrangerait à merveille de cette explication, mais telle ne paraît pas avoir été la pensée des Pères.

Ils accordent aux oracles un concours actif de la part du démon, de telle sorte que c'est lui qui est l'inspirateur de la réponse : lui qui agite la pythie et la met en fureur ; lui qui résonne dans son sein ; lui qui forme le songe de l'homme endormi dans le temple de Sérapis ou de Pasiphaë ; lui qui parle dans la statue parlante, qui remue les membres de la statue agissante,

nia magnam Nili inundationem prædicunt. » (Quæst. apud ATHANAS., quæst. 27.)

« Omnis spiritus ales ; hoc et angeli et dæmones. Igitur momento ubique sunt, totus orbis illis locus unus ut, quid ubi geratur tam facile sciunt quam enuntiant. Velocitas divinitas creditur, quia substantia ignoratur. » (TERTULL., apol.)

(587) « Magis sunt augusta numinibus incolis, præsentibus, inquilinis, quam cultu insignia et muneribus opulenta. Inde a teo pleni et mixti Deo vates futura præcerpunt, dant cautelam periculis,

qui choque l'une à l'autre les cimbales de Dodone ; lui qui s'enfuit lorsqu'un chrétien fait le signe de la croix ; lui qui revient lorsque saint Grégoire le Thaumaturge lui écrit : reviens !

C'était bien aussi la pensée des païens, nous croirions superflu de le démontrer ; il suffira de citer les paroles de Minutius Félix, qui l'expriment avec autant de netteté que d'élégance. « Considérez tous ces temples et ces sanctuaires des dieux, qui servent d'ornement à la ville de Rome, en même temps qu'ils la protègent. Ils sont plus augustes par la présence de la divinité qui les habite, dont la substance les remplit, qui y est chez elle, pour ainsi dire, que remarquables par leur beauté ou comblés de riches offrandes. Aussi les dévins, remplis, saturés de la divinité, y envisagent-ils l'avenir et peuvent-ils prévenir les malheurs, soulager les maladies, consoler dans l'affliction, secourir l'infortuné, montrer la fin des calamités, venir en aide à ceux qui souffrent. Même au milieu du plus grand calme, et de sang-froid, nous voyons les dieux, nous les entendons, ils nous deviennent sensibles (587). » C'est Cécilius encore païen, qui parle de la sorte.

Mais écoutons le langage des Pères de l'Eglise. « Ces esprits pervers se cachent dit saint Cyprien, sous les statues et les images qui leur sont consacrées. C'est leur action qui dilate ou opprime la poitrine des dévins, qui fait battre les entrailles des ritimes, qui gouverne le vol des oiseaux, qui dirige les sorts, qui rend les oracles faux et mêlant le faux et le vrai (588). »

« Avant la venue de Jésus-Christ, dit Théodoret dans son dixième discours contre les Grecs, les démons séduisaient les hommes en mille manières, mais depuis que la vérité a paru ils ont pris la fuite et abandonné leurs oracles..... Ils ont pris la fuite comme des criminels, qui, dans la conscience de leurs crimes, redoutent l'arrivée du maître..... Ils ont laissé vides leurs anciennes demeures, aussi la fontaine de Caltalie ne rend plus d'oracles, ni celle de Colophon, ni les bassins de Dodone, ni le trépied de Delphes. »

L'auteur des Questions et des Réponses aux orthodoxes dit de même dans sa réponse à la 14^e question, que « le Seigneur du monde a imposé silence au démon qui s'était emparé de la statue d'Apollonius de Tyane, et qui séduisait les hommes par ses oracles, et les portait à faire adorer cet imposteur comme un dieu ; et non-seulement

morbis medelam, spem afflictis, opem miseris, solatium calamitatibus, laboribus levamentum ; etiam per quietem deos videmus, audimus, agnoscimus. » (M. FELIX in Octavio.)

(588) « Ili ergo spiritus sub statu atque imaginibus consecratis delitescunt. Hi afflatu suo statua pectora inspirant, extorum fibras animant, avium volatus gubernant, sortes regunt, oracula efficiunt, falsa veris semper involvunt. » (CYPRIAN., De idol. vanit.)

à celui-ci, ajoute-t-il, mais à tous les autres démons débitant des oracles sous le nom des dieux que les païens adoraient. »

Mais un trait raconté par saint Grégoire de Nysse dans sa Vie de saint Grégoire-Thaumaturge surpasse tout ceci. Le thaumaturge avait passé la nuit dans un temple consacré à Apollon, dans lequel il se rendait des oracles. Le lendemain, le prêtre de l'oracle évoquant en vain sa divinité par tous les moyens qui lui étaient habituels, sans pouvoir en obtenir de réponse, comprit enfin que le séjour de Grégoire dans son temple pouvait en être la cause. Il courut après lui, et le conjura de rendre la parole au dieu. Grégoire, touché de compassion ou de pitié, écrivit ces mots sur une tablette, et les donna au prêtre idolâtre :

GRÉGOIRE A SATAN.
REVIENS!

« Aussitôt l'oracle retrouva son pouvoir. Nous ne ferons pas avec certains auteurs critique de ce passage, le nom de saint Grégoire de Nysse a trop de droits à nos respects.

Enfin telle est la pensée à peu près unanime des Pères, qui, soit qu'ils parlent des oracles, soit qu'ils parlent des démoniaques, considèrent le démon comme substantiellement présent et mis en fuite par les conjurations des chrétiens. Il faut même qu'il se passât à cet égard des faits d'une authenticité bien incontestable, puisque les apologistes chrétiens les objectaient aux païens, et se mettaient au défi d'en contester la vérité. « Qu'on amène en face de vos tribunaux, dit Tertullien dans son *Apologétique*, quel-
qu'un de ceux qui sont connus pour être démoniaques, et que l'esprit qui le possède soit adjuré par un chrétien, il sera bien forcé alors de parler, et d'avouer aussi véritablement qu'il est un démon, qu'il se proclame faussement ailleurs être un dieu. Qu'on amène un de ceux que vous dites *étrangers de la divinité*, un de ceux qui ont conçu une divinité en aspirant la fumée d'un sacrifice, qui rotent avec effort, qui parlent hors d'haleine. Cette Vierge céleste, prometteuse des pluies, cet Esculape inventeur de médicaments, qui donne la vie à Socordius, à Thanatius, à Asclépiodote, destinés à mourir le lendemain, si, con-

(589) « Edatur hic aliquis sub tribunalibus vestris quem dæmone agi constet, jussus a quolibet christiano loqui spiritus ille, tam se dæmonem confitebitur de vero, quam alibi deum de falso. *Æque* producatur aliquis ex iis qui de *Deo pati* existimantur, qui aris inhalescentes nomen de nidore concipiunt, qui ructando conantur, qui anhelando profantur. *Ista ipsa Virgo cælestis pluviarum pollicitatrix, iste ipse Esculapius medicinarum demonstrator, alia die moriturus Socordio et Thanatio et Asclépiodoto vitæ sumministrator, nisi se dæmones confessi fuerint, christiano mentiri non audentes, ibidem illius christiani procacissimi sanguinem fundite. Quid isto opere manifestius? quid hac probatione fidelius? »*

(590) « Denique si constituatur in medio et is quem constat incursum dæmonis perpeti et delphici Apol-

lains vates : eodem modo Dei nomen horrebunt, et tam celeriter excedet de vate suo Apollo, quam ex homine spiritus ille dæmoniaco, et adjurato fugatogue deo suo, vates in perpetuum conticescet. Ergo iidem sunt dæmones quos fatentur execrandos esse, iidem dii quibus supplicat. » (LACTANT., l. iv *Divin. institut.*, c. 27.)

Lactance dit de même au iv^e livre de ses *Divines institutions* : « Qu'on prenne un de ces démoniaques bien reconnus pour tels, et qu'on mette auprès de lui le prêtre de l'Apollon de Delphes, ils éprouveront le même frémissement d'horreur au nom de Dieu, et Apollon sortira aussi promptement de son prêtre, que le démon du démoniaque. Par le fait d'une telle conjuration, le prêtre restera à toujours privé de son dieu. Donc ceux qui dans un cas sont reconnus pour des démons exécrables, et dans l'autre pour des divinités adorables, sont une seule et même chose (590). »

« La plupart d'entre vous connaissent, dit Minutius Felix, les aveux auxquels les démons sont contraints par le supplice de nos paroles et la torture de nos conjurations, lorsque nous les chassons du corps des possédés. Et Saturne, et Jupiter, et Sérapis, et tout ce que vous adorez de démons, avouent ce qu'ils sont, vaincus par la douleur. Ils ne voudraient pas mentir à leur propre déshonneur, surtout en présence de quelques-uns de leurs adorateurs. Croyez-les donc, lorsqu'ils disent d'eux-mêmes, en toute vérité, qu'ils ne sont que des démons (591). »

Nous nous arrêtons à ces citations.

Voilà, certes, des faits bien établis, des doctrines bien arrêtées. Quant aux faits en eux-mêmes, il ne saurait venir à l'esprit de personne ni la pensée, ni le dessein de les contester, à moins que par forme de paradoxe, comme a fait Fontenelle. Quant aux conséquences doctrinales qu'en ont tirées les Pères de l'Eglise, la discussion est permise, puisqu'il ne s'agit pas d'un point de foi; mais pour que cette discussion n'aboutisse pas à des conséquences erronées, il ne faut négliger aucun des éléments dont elle se compose.

1^o Tous les dieux des nations étaient des démons, nous dit la Sainte Ecriture : *Omnes dii gentium dæmonia*. Mais ces démons, espèces de génies présidant souvent à des créations allégoriques de l'esprit

linis vates : eodem modo Dei nomen horrebunt, et tam celeriter excedet de vate suo Apollo, quam ex homine spiritus ille dæmoniaco, et adjurato fugatogue deo suo, vates in perpetuum conticescet. Ergo iidem sunt dæmones quos fatentur execrandos esse, iidem dii quibus supplicat. » (LACTANT., l. iv *Divin. institut.*, c. 27.)

(591) « Hæc omnia sciunt plerique vestrum ipsos dæmones de semetipsis confiteri, quoties a nobis tormentis verborum et orationis incendiis de corporibus exiguntur. Ipse Saturnus et Serapis et Jupiter et quidquid dæmonum colitis, victi dolore quod sint eloquantur. Nec utique in turpitudinem sui, nonnullis præsertim vestrum assistentibus, mentientur. Ipsi testibus eos esse dæmonas de se verum confitentibus credite. » MINSK. FELIX., *Octav.*

de l'homme, tels que la déesse de la liberté, le génie des beaux-arts, le dieu de la poésie, les Thalie, les Clio, les Melpomène, étaient-ils des êtres réels? Étaient-ce des êtres réels que le génie de César, par lequel on voulait forcer les chrétiens à jurer, que le démon de Socrate? des êtres réels que les tritons qui se jouaient dans les flots, les sylphes de l'air, le dieu qui répondait dans l'écho; un être réel que Saturne, le dieu du temps, et une généalogie réelle que celle de sa progéniture, Jupiter, Pluton, Neptune et Vénus? Non, tout cela était fantastique. Apollon, Mars, Hébé, Flore, Vertumne, Cérès et Pomone n'avaient d'autre existence que celle que leur prêtait l'imagination. Et lorsque les peuples invoquaient de pareilles divinités, qui donc pouvait répondre, sinon le néant, ou le diable à leur place : ce qu'il faut démontrer.

2° Les hommes ont-ils jamais été démonolâtres, en ce sens qu'ils aient voulu invoquer les diables de l'enfer, leur rendre un culte et des hommages? Il semble que non, puisqu'ils plaçaient aux cieux les objets de leurs adorations. Nous savons qu'on l'a prétendu, dans ces derniers temps encore; mais la preuve, la preuve historique d'un pareil fait, qui serait si dégradant, et partant si honteux pour l'humanité, heureusement elle n'est pas.

Sans aucun doute, les hommes des premiers siècles du monde eurent connaissance de la chute de l'ange, mais cette connaissance se perdit totalement, à en juger par les derniers siècles du paganisme. Si les hommes des siècles primitifs adressèrent un culte aux anges déchus, il n'en reste nulle trace et nul souvenir. Leurs successeurs, ne les connaissant pas, ne purent les honorer. Avetruncus, les Parques, Tisiphone et Mégère, Pluton, Proserpine, la Mort, l'Erèbe, les divinités infernales étaient de bien horribles dieux, mais rien dans leur culte et dans leur histoire ne rappelle l'ange déchu. Et les traces que l'on croit trouver de la déchéance de l'ange dans la guerre des Titans, sont au moins fort équivoques.

Or où est la preuve que ce soit l'ange dé-

chu qui répondait aux invocations adressées au néant?

Qu'il les ait favorisées, qu'il s'en soit réjoui, cela se conçoit, puisqu'elles se faisaient au préjudice du culte qui n'est dû qu'au vrai Dieu.

Mais les affirmations des Pères de l'Eglise? Les Pères de l'Eglise ont vu des démons guéris, des ministres des oracles réduits au silence; ils ont assisté à des scènes miraculeuses, des cris déchirants, d'affreuses convulsions. Au nom de Jésus-Christ, par la vertu du signe de la croix, les pratiques ordinaires du paganisme devenaient impossibles; ce qu'ils regardaient, eux, comme une œuvre maudite et les païens comme une vertu divine, ne s'opérait plus. Nous ne savons s'ils ont vu davantage.

Mais l'opinion qu'ils s'étaient formée n'est nullement équivoque. Nous allons en examiner tout à l'heure le sens et la valeur.

3° Il est une remarque qui ne doit pas échapper à l'investigateur studieux, c'est qu'en cette matière l'autorité de plusieurs Pères ne forme pas toujours plusieurs autorités, car ils se répètent souvent les uns les autres. Par exemple, le dernier passage que nous venons de citer de Minutius Felix, se lit presque *de verbo ad verbum* dans le traité de saint Cyprien contre Démétrien (592). Il en est de même de cette idée de démons cachés dans des statues; nous ne savons à qui elle appartient primitivement, mais plusieurs Pères se la sont empruntée : entre autres saint Augustin, saint Cyprien, Minutius Felix, Eusèbe, Lactance (593).

Or elle est inconnue au paganisme de Cicéron, de Virgile et d'Ovide, à la Grèce de Démosthène et d'Hérodote, mais non pas au paganisme des néoplatoniciens. Forcés de reculer de poste en poste devant les arguments des chrétiens, et enfin obligés de convenir que les statues n'étaient que de vains simulacres, n'ayant d'eux-mêmes aucun pouvoir, ils se réfugièrent du moins dans cette dernière supposition, que la vertu divine descendait dans les idoles, les animaux, et que le culte païen ne s'adressait pas au bois ou à la pierre, mais aux bons démons qui y avaient été infus, attachés, pour ainsi

(592) « Osi audire eos velles et videre quando a nobis adjurantur et torquentur spiritualibus flagris, et verborum tormentis de obsessis corporibus ejiciuntur : quando ejulantes et gementes, voce humana et potestate divina flagella et verbera sentientes, venturum judicium confitentur. Veni et cognosce esse vera quæ dicimus : et quia sic deos colere te dicis, vel ipsis quos colis crede. »

(593) « Nam quid sunt idola, nisi quod eadem Scriptura dicit : Oculos habent et non vident : et quidquid tale de materiis licet affabre effigiatis, tamen vita sensuque carentibus, dicendum fuit : sed immundi spiritus eisdem simulacris arte illa nefaria colligati, cultorum suorum animas in suam societatem redigendo miserabiliter captivaverunt. » (Augustin., *De civit. Dei*, l. viii, c. 24.)

« Hi ergo spiritus sub statutis atque imaginibus consecratis delitescunt. » (Cyprien., *De idol. vanit.*)

« Isti igitur impuri spiritus dæmones, ut ostensum

a magis et philosophis et a Platone, sub statutis et imaginibus consecratis delitescunt. » (Minutius Felix in *Octav.*)

« Quidquid bonum est prodesse solet, nocere vero contrarium : atque si quotquot seu dii seu dæmones passim et ubique prædicantur, illi ipsi inquam, istorum omnium ore jactati atque a gentibus culti universis Saturnus, Jupiter, Juno, Minerva idque genus cæteri, adeoque virtutes illæ quæ sub aspectum non cadunt, quique per simulacra vim suam exerunt dæmons.... » (Eusèbe; *Præp.* c. l. iv, c. 5.)

« Offundunt itaque tenebras et veritatem caligine obducunt, ne Dominum, ne patrem suum norint, et ut illiciant facile, in templis se occultant, et sacrificiis omnibus præsto adsunt, eduntque sæpe prodigia quibus obstupefacti homines fidem commodeam simulacris divinitatis et numinis. » (Lactance., *Instit.*, l. ii, c. 27.)

lire, par la vertu des prières, des sacrifices et des enchantements. Julien l'Apostat fut l'ardent propagateur d'une telle idée.

Idée complètement inconnue à toute l'antiquité païenne, mais qui se trouve, chose singulière, parmi un certain nombre de nations idolâtres de nos jours, notamment aux îles de la Sonde et chez quelques peuples sauvages de l'Amérique. On y pratique des conjurations et des cérémonies magiques, pour faire passer l'esprit de la vieille idole dans la neuve, puis on adore celle-ci, et on insulte à celle-là.

Quant aux Pères de l'Eglise, ils combattaient pour la foi avec toutes armes, et opposaient à leurs adversaires les arguments qu'ils croyaient les plus propres à faire impression sur eux; nous n'avons pas à nous occuper du mérite de cette dialectique.

Mais pour que personne ne soit scandalisé de nous voir attribuer aux vénérables docteurs de la primitive Eglise une idée néo-platonicienne, même en tant qu'argument de polémique, voici un aveu qui pourra nous servir d'excuse : « Ces démons, ces immondes esprits, comme il est prouvé par les expériences de la magie, par les raisonnements de la philosophie, et par l'autorité de Platon, se cachent dans les statues et les images consacrées, et simulent, par leur opération, la présence d'une divinité, en inspirant les devins, en remplissant les temples, en faisant battre les fibres des chairs des victimes immolées, en dirigeant le vol des oiseaux, en gouvernant les sorts, en rendant des oracles mêlés de mensonge et de vérité (594). » C'est Minutius Felix qui parle de la sorte.

• Nous venons de dire que les Pères de l'Eglise se sont souvent complus à se faire des emprunts les uns aux autres, sans en prévenir. En voici une preuve, qui ne sortira pas du sujet que nous traitons. Saint Hilaire avait écrit les lignes suivantes dans son traité des persécutions de l'empereur Constance : « Nous devons des actions de grâces à votre cruauté, ô Néron, Dèce et

Maximien, car vous nous avez donné lieu de vaincre le diable à force ouverte. La sainte semence du sang des martyrs a été répandue en tous lieux, et maintenant les ossements des martyrs combattent pour nous, puisqu'on voit à leur contact les démons mugir, les maladies disparaître, les œuvres les plus merveilleuses s'accomplir; les corps s'élever dans les airs sans qu'on les enlève, des femmes se soutenir les pieds en l'air, sans que leurs vêtements retombent, les esprits souffrir les flammes, en l'absence du feu, les démoniaques confesser la foi, sans qu'on les en prie, toutes choses qui profitent à l'accroissement de la religion à l'égard de tous ceux qui veulent prendre la peine de les considérer. »

On le voit, le saint docteur parle d'une manière générale, sans aucune précision des faits, ni par conséquent du langage.

Saint Jérôme, grand admirateur, à juste titre assurément, de saint Hilaire, son lecteur assidu et son ami, lui emprunte ce passage pour rendre compte dans sa 27^e lettre à Eustochius, de ce que sainte Paule a dû voir au tombeau du prophète Elie, en Judée; nous disons de ce qu'elle a dû voir, car saint Jérôme n'y était pas. Sulpice-Sévère le répète relativement au tombeau de saint Martin; c'était une description toute faite; puis saint Paulin le met en beaux vers applicables au tombeau de saint Félix, dans le poème qu'il composa pour la fête de ce saint martyr (595).

Ce n'est pas que nous pensions à diminuer le respect dû par tous les chrétiens à la parole si auguste des docteurs de l'Eglise; nous ne sommes pas davantage en contradiction avec nos premières idées; mais tous ces éléments nous semblaient nécessaires à une discussion non encore ouverte, et que nous n'avons pas la prétention de clore.

Et nous devons ajouter, comme complément, que la plupart des Pères des premiers siècles, dans leurs discussions sur les démons des oracles et des possédés, portaient d'une idée platonicienne préconçue, et reconnue maintenant pour erronée en théo-

(594) « Isti igitur impuri spiritus dæmones, ut ostensum a magis et philosophis et a Platone, sub statuis et imaginibus consecratis (a) delitescunt, et ubi suo auctoritatem quasi præsentis numinis consequuntur, dum inspirantur interim vatibus, dum dans immorantur, dum nonnunquam extorum fibras animant, avium volatus gubernant, sortes regunt, oracula efficiunt falsis pluribus involuta. » MINUT. FELIX in *Octav.*)

(595) « Plus crudelitati vestræ, Nero, Deci, Maximiane, debemus : diabolom enim per vos vicimus. Sanctus ubique martyrum sanguis exceptus est, et veneranda ossa quotidie testimonio sunt; lum in his dæmones mugiunt, dum ægritudines deuellunt, dum admirationum opera cernuntur : levati sine laqueis corpora, et suspensis pede feminis vestes non defluere in faciem, uri sine ignis spiritus, confiteri sine interrogatione vexatos, regere omnia non minus cum profectu examinantis, quam incremento fidei. » (HILAR., *Adv. Constant. Imper.*)

« Sebasten, id est Samariam (venit Paula), ubi multis intremuit consternata mirabilibus : namque cernebat variis dæmones rugire cruciatibus, et ante sepulcra sanctorum ululare homines more luporum, vocibus latrare canum, fremere leonum, sibilare serpentum, mugire taurorum. Alios rotare caput, et post tergum terram vertice tangere, suspensusque pede feminis vestes non defluere in faciem. » (HIERONYM., *Ad Eustoch.*, ep. 27.)

« Cernebat miseris diverso exitu perurgeri, hos sublatis in sublime pedibus quasi de nube pendere, nec tamen vestes defluere super faciem, ne faceret verecundiam nudata pars corporum. » (SULP. SEVER., *De S. Martino.*)

Suspendi pedibus spectantem tecta supinis:
Vestibus ut rigidis, aut ad vestigia sutis,
Corporis omne sacrum casto velatur aperto :
Scilicet ut divini operis reverentia tectis
Corporibus maneat, nec pœna demon in ipsa
Qua cruciatur ovet, nudis prodendo pudorem
Artubus, illaso gravius torquetur honesto.

(PAULIN., in *Natali va sancti Felicis.*)

(a) Alias, consecrati.

logie et en philosophie, celle de la corporeité des démons. Ils les considéraient comme des substances aériennes d'une nature invisible, ténue, subtile, pareille au feu éthéré, mais enfin corporelles. Lactance parle ainsi au 15^e chapitre du 1^{er} livre de ses *Divines institutions* : « Les démons sont des esprits subtils et intangibles, qui s'insinuent dans le corps des hommes, se cachent dans leurs entrailles, vicient leur santé, font naître des maladies... afin qu'on les invoque, pour y apporter le remède (596). » Prudence considère le démon comme un fluide aériforme : *Pulsus abi*, ventose liquor, *Christus jubet, exi*, lui dit-il.

Mais saint Augustin est bien plus expressif dans son traité de la *Divination des démons* : aux numéros 7 et 8 de cet ouvrage, il leur donne un *corps aérien* (597) ; ce sont ses propres expressions ; et ces expressions, il les répète à satiété, retournant sa pensée de diverses manières, afin d'être mieux compris. Il leur accorde même une très-longue vie, ce qui suppose qu'il les considère comme ayant reçu la naissance, et devant mourir un jour.

Au surplus le saint docteur n'était pas très-affermi dans l'idée qu'il se formait de ces êtres corporels, mais subtils et non moins pervers, car il réforma, dans ses *Rétractations*, en hésitant de nouveau, ce qu'il en avait dit dans son traité de la *Divination*. « J'ai avancé, dit-il, dans cet ouvrage, que les démons ne connaissent qu'à certains signes manifestés par les sens les pensées secrètes des humains ; mais j'ai eu tort d'être si affirmatif en une matière si obscure (598).

Enfin les Pères de l'Eglise se sont égarés quelquefois dans de fausses appréciations à l'égard de certains faits particuliers, sur lesquels il n'y a plus à hésiter maintenant : par exemple, lorsqu'ils ont pris pour une œuvre démoniaque le jeu des engastrimytes ; par exemple encore lorsqu'ils ont cru que le roi de Lydie avait été la dupe de l'oracle de Delphes, et qu'il n'avait passé le fleuve Halis qu'après une promesse exprimée en termes ambigus (599).

Ceci nous amène à examiner certaines réponses attribuées aux oracles par les écrivains de l'antiquité, et qu'ils nous ont transmises précisément parce qu'elles étaient les plus fameuses à cause de leur accomplissement ou de leur subtilité. Nous n'avons point

(596) « Quoniam sunt spiritus tenues et incomprehensibiles, insinuans se corporibus hominum, et occulte in visceribus operati valetudinem vitiant. »

(597) « Dæmonum ea natura est, ut aerii corporis sensu terrenorum corporum sensum facile præcedant ; celeritate etiam propter ejusdem aerii corporis superiorem mobilitatem.... Volatus avium incomparabiliter vincunt.... Quantum ad aerium corpus attinet, acrimonia sensus et celeritate motus multa ante cognita prænuntiant.... Accessit etiam dæmonibus per tam longum tempus quo eorum vita protenditur, rerum longe major experientia.... Quantum autem valeat aeris elementum, quo eorum corpora prævalent, longum est demonstrare. »

(598) « In loco ubi dixi : Dæmones aliquando et hominum dispositiones, non solum voce prolatas, verum etiam cogitatione conceptas, cum signa quæ-

à nous occuper de celles qui furent rendues postérieurement à la naissance du christianisme, et que les Pères des premiers siècles se plaisaient à citer comme favorables à leur cause, parce que la discussion dans laquelle ils étaient engagés est éteinte pour toujours. Nous ne nous occuperons pas davantage de celles qui ne roulent que sur des points de morale ou de conduite privée, parce qu'il n'est pas besoin d'être ni dieu ni diable pour faire des moralités. Restent donc les réponses purement divinatoires ; revenons sur quelques-unes de celles dont il a déjà été parlé.

Alexandre est saisi d'une fièvre violente à Babylone ; ses courtisans envoient demander à Sérapis s'il faut transporter le monarque au temple de l'oracle ? « Qu'il reste où il est, » répond le dieu. En effet, si on transporte le malade, et qu'il meure, l'oracle aura tort ; tandis qu'en le laissant où il est, s'il guérit, l'oracle aura eu raison ; s'il meurt, il aura encore raison, puisqu'il sera *realis*, et c'est ce qui arriva. Mais est-ce là deviner ?

Trajan consulte l'oracle d'Héliopolis sur l'issue de la guerre qu'il entreprend contre les Parthes ; le dieu lui envoie pour réponse une vigne d'or brisée en morceaux : ce qui veut dire également : Ainsi vous briserez les Parthes, et : Ainsi les Parthes vous briseront. Est-ce là deviner ?

Lorsque Xerxès vint fondre sur la Grèce, l'oracle de Delphes, consulté par les Athéniens, répondit : « Minerve, protectrice d'Athènes, fait tous ses efforts pour braver le courroux de Jupiter ; mais tout ce qu'elle a pu obtenir jusqu'ici, c'est que les Athéniens se sauvent dans des murailles de bois. Dans tous les cas, Salamine verra la mort de beaucoup de fils chers à leurs mères, mais quand Cérès sera dispersée, soit quand elle sera rassemblée. » Sur quoi Oenomaüs, philosophe cynique, dont Eusèbe nous a conservé des fragments, fait cette sortie contre l'oracle : « Beau devin, tu ne sais point quels seront ces enfants chers à leurs mères dont Salamine verra la perte ; seront-ce des Grecs ou des Perses ? Il faut bien qu'ils soient de l'une ou de l'autre armée ; mais ne t'aperçois-tu pas qu'on verra que tu n'en sais rien ? Tu caches le temps de la bataille sous ces expressions poétiques : « soit quand Cérès

dam ex animo exprimentur in corpore, tota facilitate perdiscere ; rem dixi occultissimam autacorum asseveratione quam debui : nam pervenire ista ad notitiam dæmonum per nonnulla etiam experientia compertum est. Sed utrum signa quædam dentur ex corpore cogitantium illis sensibilia, nos autem latentia, an alia vi et ea spiritali ista cognoscantur, aut difficillime potest ab hominibus aut omnino potest inveniri. »

(599) φιλόδοξος ὑμῶν ὁ Φοῖβος, ἀλλ' οὐ φιλόδοξος. Προῦδωκε τὸν Κροῖσον τὸν φίλον, καὶ τοῦ ἐπιπέτου ἐκλαθόμενος, οὕτω φιλόδοξος ἦν ἀνήγαγε τὸν Κροῖσον διὰ τοῦ Ἄλφου ἐπὶ τὸν Πυρᾶν. (CLEM. Alex., Strom., II.) « In oraculis autem quo ingenio ambiguitates interpretentur in eventus, sciunt Cræsi, sciunt Pythii. » (TERTULL., *Avolog.*)

« sera dispersée, soit quand elle sera recueil-
« lie. » Tu veux nous éblouir par ce langage
pompeux ; mais il faut bien en effet que ce
soit au temps des semailles ou de la mois-
son, car une bataille navale ne se donne
point en hiver. En outre, quoi qu'il arrive,
tu te tireras d'affaire au moyen de Jupiter et
de Minerve, que tu fais intervenir : si les
Grecs perdent la bataille, Jupiter a été inexo-
rable ; s'ils la gagnent, il s'est laissé fléchir.
Tu conseilles de fuir dans des murs de bois ;
ce n'est pas là deviner : moi qui ne suis pas
devin, j'en dirais bien autant. J'aurais bien
jugé que l'effort de la guerre tomberait sur
Athènes, et que les Athéniens ayant des
vaisseaux, le meilleur pour eux serait de
s'en servir. » Ainsi dit avec sagesse OENO-
MŌUS. Mais ce qu'il ne dit pas, et ce qu'il
aurait dû dire, c'est que Thémistocle était
lui-même l'auteur de l'oracle.

Au rapport d'Hérodote, Crésus, voulant
éprouver la véracité des oracles, envoya
des ambassadeurs à Delphes, dans la Pho-
cide, à l'autre de Trophonius, au temple de
Jupiter-Ammon et dans les lieux où il se
trouvait des oracles de quelque réputation,
avec ordre de leur proposer à tous, le même
jour, la question suivante : « Que fait en
ce moment Crésus, fils d'Alyatte, roi de Ly-
die ? »

Or voici quelle fut la réponse de l'oracle
de Delphes, on ne dit rien de celle des au-
tres oracles : « Je connais le nombre des
grains de sable du bord des mers ; j'ai mes-
uré l'étendue de l'océan. Je comprends le
langage du muet, et j'entends celui qui ne
parle pas encore. Mes sens sont frappés de
l'odeur d'une tortue cuite dans l'airain avec
des chairs de brebis ; airain dessus, airain
dessous. » Crésus, frappé d'admiration pour
une réponse si juste, car ce jour-là il avait
fait cuire une tortue dans les conditions in-
diquées, offrit à Apollon un sacrifice de
trois mille bœufs, et envoya à Delphes une
offrande de cent dix-sept lingots d'or, avec
un lion du même métal, pesant dix talents,
et une multitude d'autres présents non
moins riches.

En lisant de telles absurdités, de telles
pauvretés, qui ne se sentirait pris d'une
profonde pitié ? Crésus, l'un des plus grands
princes de l'antiquité, l'un des monarques
les plus puissants, les plus réputés par son
habileté, ses talents, ses grands desseins,
sa magnanimité, faisant cuire une tortue à
l'étuvée ! Qu'on nous dise que Crésus usait
d'un prétexte pour envoyer des ambassa-
deurs à tous les peuples de la Grèce, et les
réunir dans une alliance unanime contre la
Perse, leur ennemie commune : à la bonne
heure ! Mais en ce cas, à quoi se réduit la
réponse de l'oracle ? Ce n'est pas tout ! un
sacrifice de trois mille bœufs, cent dix-sept
lingots d'or, et un lion d'or ! Nous ne con-
taisons pas, il est vrai, le poids des lingots,

mais le lion valait 454,222 francs de notre
monnaie. Crésus n'aurait pas été si riche,
s'il avait ainsi prodigué ses richesses. Ce
n'est pas tout encore ; il faut voir de quelle
façon misérable se termine l'aventure. Cré-
sus, alléché par cette belle réponse, qu'il
avait payée d'un si grand prix, envoya une
seconde ambassade au dieu, pour lui de-
mander quelle serait l'issue de la guerre
qu'il se disposait à faire aux Perses, et le
dieu répondit : « Crésus, en passant l'Halis,
détruira un grand empire (600). » Phrase
équivoque, qui laisse à deviner quel sera
l'empire détruit, de celui des Grecs ou de
celui de Crésus. Mais l'aventure ne s'arrête
pas là, car Crésus envoya une troisième
ambassade, pour demander si sa dynastie
durerait longtemps : « Jusqu'à ce qu'un mulet
perse, lui fut-il répondu, occupe le trône
de Médie ; « d'où il conclut que ses descen-
dants seraient inexpugnables. Mais on s'a-
perçut après l'événement que le mulet n'é-
tait autre que Cyrus, Persan par son père,
et Mède par sa mère.

Si ces trois ambassades eurent lieu, elles
cachaient d'autres desseins ; mais nous croi-
rions plus volontiers à un conte arrangé
après coup par ces Grecs menteurs, qui
n'ont dit rien de raisonnable sur Cyrus ni
sur Crésus.

Il en est sans doute de cet oracle comme
de celui qu'Ennius prétend avoir été fait à
Pyrrhus : « Je dis vous, ô Pyrrhus, les Ro-
mains pouvoir vaincre (601). » Mais, fait ob-
server Cicéron, les Grecs ne connurent ja-
mais cet oracle ; en outre, Apollon ne parla
jamais latin, et enfin, au temps de Pyrrhus,
il avait renoncé à s'exprimer en vers.

On dit qu'Apollon de Dydime répondit à
Seleucus, qui lui demandait en quel lieu il
mourrait : « Vous errerez une année pour
éviter la fatale Argos, et cependant vous mour-
rez de la main des habitants d'Argos (602) ! »
Or il fut tué, ajoute-t-on, près de Lysimachie
par Ptolémée Ceraunus, au pied d'un autel
nommé Argos. Mais si le fait de la consulta-
tion est faux, l'oracle ne saurait être vrai ;
et si le fait de la consultation est vrai, l'ora-
cle est faux, puisqu'il ne mourut point de
la main des habitants d'Argos.

Le même oracle répondit par deux vers
d'Homère à Licinius, près de livrer à Con-
stantin la bataille qui lui coûta l'empire : « O
vieillard, combien de guerriers se pressent
sur vos pas ! vos forces se déploient ; vous
échappez à la vieillesse (603). » L'équivoque
est assez complète : les guerriers qui se
précipitent sur les pas du vieillard le pour-
suivent-ils, ou combattent-ils sous ses dra-
peaux ? Les forces se déploient-elles pour la
bataille ou pour la fuite ? Comment le vieil-
lard échappe-t-il à la vieillesse : est-ce par
la grandeur d'un courage juvénile, ou par la
mort ? Toutefois Licinius ne périt point
dans le combat, et sous ce rapport l'oracle

(600) κρείσος ἄλυδιαβᾶς μέγαν ἀρχὴν καταλύσει.

(601) Αἰο τε, Ἄεαϊδα, Romanos vincere posse.

(602) Ἄργος ἀλιόνομενος τὸ πεπρωμένον εἰς ἔτος ἤξει :

Εἰ δ' ἄργου πελάταις τότε κεν παρὰ μοῖραν ὄλοιο.

(603) Ὡ γέρον ἢ μάτε δὴ σε νόιο τεύρουσι μηχαναί,
Σίτι βίη λήθεται, χαλεπὸν δέ σε γήρας ἰσάνει.

serait faux ; mais le fait en lui-même est-il vrai ?

L'oracle de Bélus, consulté par Septime-Sévère, avant son avènement à l'empire, lui répondit : « Vous êtes semblable par la fierté et la pénétration du regard à Jupiter Tonnant, par la ceinture à Mars, et à Neptune par la poitrine (604). » Septime-Sévère était bien avancé, on le voit ; cependant, parvenu à l'empire, il consulta le même oracle, pour connaître l'avenir réservé à sa postérité. « Votre postérité, lui fut-il répondu, marchera au milieu du sang (605). » Si elle est immolée, elle versera son propre sang ; si elle ne l'est pas, elle versera dans la guerre celui d'autrui, de telle sorte que le dieu aura toujours raison.

Nous ne mentionnerons pas les divers oracles rendus en faveur de Julien l'Apostat avant son expédition contre la Perse, dont l'issue devait lui être si fatale, n'ayant pas à nous occuper de ceux qui se sont trouvés mensongers ; mais uniquement de ceux qui réussirent en apparence, ou qui présentent un certain artifice de rédaction. Nous n'en citerons plus qu'un ou deux en terminant.

L'oracle de Sérapis avait prédit à Annibal, qu'il mourrait à Libyssa. Le guerrier s'enfuit aussitôt à la cour de Prusias, pour retarder son sort ; mais il y avait près de là une plaine de Libyssa, qu'il ne connaissait point, et dans laquelle il reçut la mort des mains de Prusias. Néron avait demandé à Delphes jusqu'à quelle année il prolongerait ses jours : « Méliez-vous de la soixante-treizième, » lui fut-il répondu. Il vécut, à la vérité, bien moins longtemps ; mais il se trouva que Galba, son successeur, avait juste ce nombre d'années. Nous croyons que l'interprète a eu dans cette circonstance plus d'esprit que l'oracle. Il en est de même de celui qui fut rendu à Philippe, roi de Macédoine ; l'interprétation est pourtant moins heureuse. Ce prince avait demandé à Trophonius de quelle chose il devait le plus soigneusement se garder : Qu'il se garde des charrettes, répondit l'oracle. La réponse ressemble singulièrement à une plaisanterie ; cependant les auteurs anciens ont essayé d'y trouver un sens. Selon les uns, il aurait été tué dans le marais d'Arma, nom qui veut dire en grec une charrette ; mais y eût-il jamais un marais d'Arma ? Selon les autres, le pommeau de l'épée dont Pausanias se servit pour le tuer, représentait un quadrige ; mais Pausanias eut-il jamais une épée de cette forme ? qui le sait ? Loin que tout ceci ressemble à de la diablerie, il faut avouer plutôt qu'il y a rarement de la finesse et de la pénétration. Nos diseurs de bonne aventure sont généralement plus habiles. Considérés de ce point de vue, les oracles paraissent donc ne contenir rien de démoniaque.

Mais, il faut en convenir, ce point de vue est restreint ; il n'embrasse pas toute la question, puisque les affirmations des Pères de l'Eglise

sont éludées, et non pas détruites. Or elles doivent peser d'un grand poids dans la balance, et à cause des noms respectés de leurs auteurs, et à cause des circonstances importantes au milieu desquelles elles ont été émises, et des défis publics et solennels qu'elles énoncent, affirmations qui n'ont jamais été contestées, défis qui n'ont jamais été relevés. Si les Pères se sont trompés dans quelques appréciations de détail, ou par suite des opinions philosophiques qui avaient cours de leur temps, cette erreur n'atteint point le fait capital, elle le confirme plutôt, puisqu'elle le montre admis et livré à la discussion. Les oracles se taisaient, les démons manifestaient de cent manières leur présence et s'avaouaient vaincus : ils avouaient leur nature, leur honte, leur perversité. La présence d'un chrétien, même inaperçu, dans l'assemblée, suffisait pour troubler tout et tout arrêter. Que répondre à cela maintenant ? S'il y avait eu quelque chose à répondre, les païens l'auraient répondu dès ce temps-là.

Nous voudrions donc diviser en deux parts l'histoire des oracles. La première période embrasserait le temps écoulé entre leur fondation et la naissance du christianisme. Pendant tout ce temps, le démon se manifeste peu ou point du tout ; il n'y a point de fait diabolique acquis à l'histoire ; son instigation est là, ainsi que sa présence et son concours, mais occultes. Il n'avait rien à gagner à se montrer plus clairement ; les oracles marchaient d'eux-mêmes, et multipliaient sa moisson d'illusions, de superstitions, de scandales et de crimes. La seconde période, s'ouvrant avec l'apparition du christianisme, est celle de la lutte suprême : alors il se montre pour défendre son œuvre, son bien ; mais il se montre trop à découvert, et plus il se montre, plus facilement il est vaincu. Livrés à eux-mêmes, les oracles périssaient d'impuissance et de ridicule à la lumière du christianisme. Menés en laisse par le démon, il périt avant eux, et les entraîne dans sa chute, victimes de la haine et de l'horreur commune qu'ils inspirent.

A nos yeux, il y a donc dans les oracles du naturalisme, de l'artifice et du démoniaque ; mais dans une mesure différente, suivant les temps, les lieux et les circonstances.

OSÉE prophétisa pendant les règnes d'Ozias, de Joathan, d'Achaz, d'Ezéchias, roi de Juda, et de Jéroboam II, roi d'Israël, ainsi que le porte sa prophétie. L'auteur du *Dictionnaire de la Bible* trouve ici une difficulté qui lui fait rejeter sur le compte d'un copiste ignorant ces indications, fautive, selon lui. « Jéroboam II étant monté, dit-il, sur le trône en l'an 819 avant Jésus-Christ, et Ezéchias descendu au tombeau l'an 694, cela fait un intervalle de 115 ans, qu'aucune vie de prophète ne peut remplir, surtout si on y ajoute vingt-cinq ou trente ans que devait avoir Osée lorsqu'il commença de prophétiser. » — Cette difficulté est plus spécieuse

(604) Ὅμματα καὶ κεφαλὴν ἰσχυρὰ διὰ τὴν κεφαλὴν
Ἄρει δὲ ζώνην, στίβια δὲ ποσειδῶνι.

(605) Σὸς δ' οἶκος πᾶς θύσεται δι' αἵματος.

que réelle, et il est étonnant que le savant don Calmet s'y soit laissé surprendre ; en effet, Jéroboam II mourut 778 ans avant Jésus-Christ, et Ezéchias monta sur le trône en 722 : l'intervalle n'est donc que de cinquante-six ans, et si l'on accorde à Osée les cinq à six dernières années de Jéroboam et les cinq à six premières d'Ezéchias, il sera de soixante-six ou soixante-huit ans. Or il n'y a rien d'impossible à ce qu'une vie prophétique ait duré cet espace.

L'indication des règnes fournie par la prophétie est au contraire très-précieuse, parce qu'elle permet de diviser celle-ci par époques, et en donne ainsi la clef. La première partie, contenant les trois premiers chapitres, nous semble avoir été faite pendant les dernières années du règne de Jéroboam II. Ce prince, comblé des faveurs de Dieu, qui lui accorda la victoire sur ses ennemis, l'accroissement et la prospérité de son royaume, ne s'en montra pas plus reconnaissant ; loin de détourner son peuple de l'idolâtrie, il l'y excita lui-même par son exemple, et Israël s'éloigna de jour en jour davantage du Seigneur. Cependant le moment de la vengeance n'était pas encore arrivé ; le prophète Osée fut chargé de l'annoncer, afin de ramener les pécheurs à la pénitence, et de conjurer le châtement. La fornication et l'adultère étaient de vives images de la conduite religieuse des Israélites, qui mélangeaient leur culte d'une infinité d'observances sacrilèges ou abominables, et abandonnaient le vrai Dieu, pour offrir un encens coupable aux dieux des nations étrangères ; le prophète dépeignit à leurs yeux leur propre conduite sous ces mêmes images. Il reçut l'ordre du ciel de s'unir à une prostituée, puis à une adultère. De la première, il eut trois enfants, qu'il nomma Jezrahel, Lorchama, Loammi, noms très-significatifs, qu'il ne manqua pas, du reste, d'expliquer dans toute l'étendue de leur signification. Jezrahel rappelait à Jéroboam les cruautés commises dans la plaine de ce nom par l'auteur de sa maison envers les familles royales d'Israël et de Juda ; il lui rappelait les crimes et la mort de Jézabel. Sinistres et menaçants avenir, auxquels venaient s'adjoindre des prédications plus menaçantes : *Encore un peu de temps, disait le Seigneur par la bouche du prophète, et je demanderai compte à la maison de Jéhu du sang versé à Jezrahel, et je mettrai fin à son règne sur le peuple d'Is-*

raël ; en ce jour je briserai l'arc d'Israël dans la vallée de Jezrahel (606). Cette prophétie ne tarda pas à s'accomplir, car alors Jéroboam II touchait à la fin de son règne, et Zacharie, son fils, ne régna que six mois. Il fut assassiné dans son propre palais, c'est-à-dire à Jezrahel même, puisque là était l'habitation des rois d'Israël, par Sellum, qui s'empara du trône, et ne le conserva que l'espace d'un mois.

La mort de Zacharie accomplissait en même temps une première prophétie, faite à Jéhu, par un prophète dont l'Écriture ne révèle pas le nom : *Votre postérité occupera le trône d'Israël jusqu'à la quatrième génération (607).*

On pourrait entendre également avec plusieurs Pères de l'Église et plusieurs commentateurs ces dernières paroles : « Je briserai l'arc d'Israël dans la vallée de Jezrahel, » des combats dans lesquels Israël succomba définitivement sous les coups de Salmanasar ; mais le sens prochain des paroles du prophète est bien celui que nous venons d'indiquer.

Le nom de Lorchama veut dire *sans miséricorde* ; Osée l'explique ainsi : *Je ne serai pas plus longtemps miséricorde à la maison d'Israël, mais je l'abolirai jusqu'à l'oubli. Cependant je serai miséricorde à la maison de Juda, et je la sauverai par la vertu du Seigneur, son Dieu ; je ne la sauverai ni par l'arc, ni par le glaive, ni par la guerre, ni par les chevaux, ni par la cavalerie (608).* C'est bien ici et de cette fois que la destruction d'Israël par Salmanasar est annoncée ; l'addition prophétique qui suit cette annonce, la met encore dans un jour plus éclatant : « Après que j'aurai détruit Israël, je sauverai Juda, et je le sauverai sans le secours des armes et des gens de guerre. » En effet, Telgatphalnsar commence la ruine d'Israël en réduisant à la captivité deux tribus et demie ; Salmanasar, son successeur, l'achève, en emmenant le reste ; Sennachérib, successeur de celui-ci, vient en Judée, dans le dessein de lui faire subir le même sort, et tandis qu'il assiège Jérusalem, dont il veut faire un monceau de cendres, l'ange exterminateur détruit en une seule nuit cent quatre-vingt-cinq mille hommes de son armée, de sorte qu'il s'en retourne presque seul à Ninive, où ses propres fils l'attendent pour lui donner la mort. Rien n'est plus frappant qu'une telle péripétie.

(606) Verbum Domini, quod factum est ad Oseeum Beeri, in diebus Ozæ, Joathan, Achaz, Ezechie, regum Juda, et in diebus Jeroboam filii Joas regis Israel. Præcipium loquendi Domino in Osee: Dixit Dominus ad Osee: Vade, sume tibi uxorem fornicationum, et fac tibi filios fornicationum: quia sicut fornicabitur terra a Domino. Et abiit, et cepit Gomer filiam Debelaim: et concepit, et peperit ei filium. Et dixit Dominus ad eum: Voca nomen ejus Jezrahel: quoniam adhuc modicum, et stabo sanguinem Jezrahel super domum Jéhu, et nescere faciam regnum domus Israel. Et in illa die conteram arcum Israel in valle Jezrahel. (Osee 1-9.)

(607) Dixit autem Dominus ad Jéhu: Quia studiose egisti quod rectum erat, et placebat in oculis meis, et omnia quæ erant in corde meo fecisti contra domum Achab: filii tui usque ad quartam generationem sedebunt super thronum Israel. (IV Reg. x, 30.)

(608) Et concepit adhuc, et peperit filiam. Et dixit ei: Voca nomen ejus Absque misericordia: quia non addam ultra misereri domui Israel, sed oblivione obliviscar eorum. Et domui Juda miserebor, et salvabo eos in Domino Deo suo: et non salvabo eos in arcu, gladio, et in bello, et in equis, et in equitibus. (Osee 1, 6-7.)

Le nom de Loammi veut dire, *vous n'êtes plus mon peuple*. Le prophète l'explique de cette sorte : *Appelez votre fils, Vous n'êtes plus mon peuple, parce que vous n'êtes plus mon peuple, et je ne vous suis plus rien. Et le nombre des enfants d'Israël sera comme le sable du bord des mers qui est sans mesure et sans nombre, et au lieu où il aura été dit à ceux-là vous n'êtes plus mon peuple, il sera dit à ceux-ci, vous êtes les fils du Dieu vivant. Et les fils de Juda et les fils d'Israël se réuniront en un seul peuple, ils n'auront qu'un seul chef, et ils s'élèveront de la surface de la terre, parce que le jour de Jezrahel est grand* (609).

Le prophète joue ici sur le sens du mot *Jezrahel*, qui signifie *la semence de Dieu*; mais ce jeu de mots sert à compléter sa pensée, et l'explique de manière à en ôter toute l'équivoque : ce n'est plus de guerres et de captivité qu'il s'agit, ni de restauration d'un empire renversé; Israël est répudié, effacé jusqu'à l'oubli, comme le prophète vient de le dire; il n'est plus le peuple de Dieu, et le Seigneur ne sera plus jamais son Dieu; entre eux tout est consommé. Mais à la place de ce peuple auquel il a été dit, *Vous n'êtes plus mon peuple*, il s'élève un nouveau peuple, qui semble sortir de terre sur tous les points du globe, qui se réunit à Juda, duquel le salut devait venir, ainsi que Jésus-Christ lui-même le déclare, *Salus ex Judæis est*; ce ne sont plus deux peuples, mais un seul peuple, innombrable comme les sables de la mer, avec un seul chef, et qui s'appelle les fils du Dieu vivant. Or ce peuple ne sera plus de la race charnelle de Jacob, il aura été semé par Dieu même dans le champ de l'univers. Qui ne reconnaît à ces traits la substitution de l'Eglise chrétienne à la Synagogue? Pourquoi aller chercher le retour de quelques Israélites dans leur patrie, et leur réunion aux Juifs pendant le règne de Josias? Est-ce donc là le peuple innombrable, dont le nom de peuple de Dieu a été changé en celui d'enfants de Dieu, la semence spirituelle substituée à la semence charnelle? Ce serait tout au plus une figure bien rapetissée de ce qui devait arriver sous le règne du Messie.

Continuant sa comparaison, le prophète dépeint la Synagogue sous les traits d'une prostituée, parée de ses atours, qui s'égare dans

(609) Et ablatavit eam, quæ erat Absque misericordia. Et concepit, et peperit filium. Et dixit: Voca nomen ejus: Non populus meus: quia vos non populus meus, et ego non ero vester. Et erit numerus filiorum Israel quasi arena maris, quæ sine mensura est, et non numerabitur. Et erit in loco ubi dicitur eis: Non populus meus vos: dicitur eis: Filii Dei viventis. Et congregabuntur filii Juda, et filii Israel pariter: et ponent sibimet caput unum, et ascendent de terra: quia magnus dies Jezrahel. (Osee 1, 8-11.)

(610) Et sponsabo te mihi in sempiternum: et sponsabo te mihi in justitia, et judicio, et in misericordia, et in miserationibus. Et sponsabo te mihi in fide: et scies quia ego Dominus. Et erit in die illa: Exaudiam, dixit Dominus, exaudiam cælos, et illi exaudient terram. Et terra exaudiet triticum, et vinum, et oleum: et hæc exaudient Jezrahel. Et se-

toutes les voies à la suite de ses amants, mais que l'époux dépouille enfin de son luxe, et qu'il jette dans le désert sans vêtements, sans pain et sans défense contre les bêtes sauvages; puis qu'il reprend ensuite, à laquelle il rend tout son amour, et qu'il le comble de nouveau de tous ses bienfaits.

Mais ce retour du Seigneur vers la prostituée ne peut plus s'appliquer à la Synagogue et spécialement à Israël, dont il est ici question, puisque l'un et l'autre sont déjà rejetés depuis vingt siècles, et qu'un peuple nouveau a pris leur place. Et de crainte qu'on ne s'y méprenne, le prophète répète le mot de Jezrahel, et l'applique à ce peuple qui n'est pas le peuple de Dieu et qui le devient. *Et en ce jour, dit le Seigneur, j'exaucerai les cieus, les cieus exauceront la terre, la terre exaucera le blé, le vin et l'huile; le blé, le vin et l'huile exauceront Jezrahel; et je sèmerai Jezrahel pour moi sur la terre, et je ferai miséricorde à celle qui fut privée de miséricorde, et je dirai à celui qui n'est pas mon peuple, vous êtes mon peuple, et il me dira vous êtes mon Dieu* (610).

Quant à la Synagogue elle-même, cette misérable répudiée, voici son histoire écrite à l'avance : *Et le Seigneur me dit : Allez encore, et aimez une femme chère à son époux, mais adultère, comme les fils d'Israël, que le Seigneur aime, qui aiment, eux, des dieux étrangers, et se complaisent à manger des raisins acides. Et je convins avec cette femme de quinze pièces d'argent et d'une mesure et demie d'orge, et je lui dis : Vous m'attendrez de longs jours, vous ne forniquerez pas, vous n'appartenez à aucun homme, et je vous attendrai moi-même. Ainsi les fils d'Israël passeront de longs jours sans roi, sans prince, sans sacrifice, sans autel, sans éphod, sans théraphim. Et après cela les fils d'Israël reviendront et ils rechercheront le Seigneur leur Dieu, et David leur roi; et ils se prosterneront devant le Seigneur et devant ses bienfaits, à la fin des temps* (611).

Il est donc permis de l'espérer encore, infortunée Synagogue, vous qui attendez le Seigneur depuis de si longs jours, vous que de son côté le Seigneur attend, vous qui ne vous prostituez plus aux dieux étrangers, et qui n'avez plus de roi, de sacrifices, ni d'éphod depuis bientôt deux mille ans; vous

minabo eam mihi in terra, et miserebor ejus, quæ fuit Absque misericordia. Et dicam non populo meo: Populus meus es tu: et ipse dicet: Deus meus es tu. (Osee 11, 19-24.)

(611) Et dixit Dominus ad me: Adhuc rade, et dilige mulierem dilectam amico et adulteram: sicut diligit Dominus filios Israel, et ipsi respiciunt ad deos alienos, et diligunt vinacia uvarum. Et faciam eam mihi quindecim argenteis, et coro hordei, et dimidio coro hordei. Et dixi ad eam: Dies multos expectabis me: non fornicaberis, et non eris virgo: sed et ego expectabo te. Quia dies multos sedebunt filii Israel sine rege, et sine principe, et sine sacrificio, et sine altari, et sine ephod, et sine théraphim. Et post hæc revertentur filii Israel, et querent Dominum Deum suum, et David regem suum: et pavebunt ad Dominum, et ad bonum ejus in novissimo dierum. (Osee 11, 1-5.)

reviendrez au Seigneur, à ce fils de David que vous avez méconnu, vous reviendrez « à la fin des temps ; » *in novissimo dierum.*

Nous n'examinerons pas ici la légitimité des actes commandés de Dieu à son prophète, ni la manière dont ses ordres devaient être entendus. C'est Dieu qui ordonne, il ne peut ordonner que ce qui est bien, soit que sa volonté détermine la mesure du bien, soit qu'elle s'y conforme. Cherchez une explication dans cette limite ; pour nous, le texte ne nous appartient qu'au point de vue prophétique.

L'odieux Voltaire, cet autre démon incarné sous la forme du serpent, et d'un serpent venimeux, se montre d'une susceptibilité bien étrange à cet endroit, dans son *Dictionnaire philosophique* ; d'autant plus étrange, que la manière même dont il en parle, démontrerait aux plus aveugles, qu'il croyait y trouver une justification dont il avait peut-être besoin.

Les quatrième, cinquième et sixième chapitres de la prophétie d'Osée paraissent avoir été écrits pendant les dernières années du règne d'Ozias, c'est-à-dire vers l'an 760 avant Jésus-Christ.

Pendant les règnes de Zacharie, de Selum, de Manahem, l'idolâtrie avait fait de nouveaux progrès en Israël. Du côté de Juda, il en était presque de même. Ozias, recommandable à bien des titres, avait encouru la disgrâce du Seigneur à cause de son orgueil ; il n'avait rien fait pour empêcher les sacrifices offerts de toutes parts sur les hauts lieux, il laissait subsister une multitude de pratiques superstitieuses ou idolâtriques. *Jotham*, qui gouvernait à sa place, signalait son administration par les mêmes qualités et les mêmes défauts ; bon et sage pour lui-même, il ne s'occupait nullement de bannir l'idolâtrie de ses Etats.

Dans ces circonstances, le prophète crut devoir donner de nouveaux avertissements. Il s'adresse d'abord au peuple : *Ecoutez, dit-il, écoutez la parole du Seigneur, enfants d'Israël, parce que c'est aujourd'hui le jour du règlement des comptes entre le Seigneur et les habitants de la terre.* Le prophète part de là pour reprocher aux Israélites leurs crimes et leur idolâtrie : « Les malédictions, le mensonge, l'homicide, le vol, l'adultère débordent, le sang touche le sang, *sanguis sanguinem tetigit.* » Métaphore énergique, qu'il est impossible de rendre dans toute sa précision ; le prophète veut dire que la terre est tellement inondée, que les taches sont contiguës l'une à l'autre. L'idolâtrie est elle-même tellement en règne, que le peuple offre des sacrifices sur le sommet des montagnes, des libations sur les collines, et jusque sous l'ombrage des chênes, des peupliers et des térébinthes. Aussi, qu'arrivera-t-il ? La patrie en deuil versera des larmes sur ses citoyens jetés aux bêtes des champs, aux oiseaux du ciel, et aux poissons de la mer.... *L'Etat va s'écrouler et ses prophètes avec lui.... Il*

en sera du prêtre comme du peuple. Si du moins Israël était seul à commettre cet adultère spirituel ; mais pourquoi faut-il que Juda le suive dans les voies de la perdition ! O Juda, qu'allez-vous donc faire à Galgala ? Pourquoi montez-vous à Bethaven.... Pourquoi courez-vous dans les voies de cette génisse lascive d'Israël ? Laissez donc Ephraïm, et ne participez point à son idolâtrie.

Ecoutez plutôt : *Ecoutez ceci, ô prêtres ; soyez attentive, maison d'Israël ; famille royale, prêtez l'oreille ; il est aujourd'hui jour de justice pour vous... 'Je connais Ephraïm, et je n'ignore rien d'Israël : Ephraïm commet la fornication, et Israël se couvre de souillures. Ils ne concevront pas la pensée de revenir à leur Dieu, parce que l'esprit de fornication habite au milieu d'eux, et ils ne connaissent plus le Seigneur. Eh bien ! l'arrogance d'Israël lui retombera sur le visage ; Israël et Ephraïm trébucheront dans l'iniquité, et Juda avec eux. Ils chercheront le Seigneur pour lui offrir des sacrifices, et ne le trouveront pas ; il n'y en aura plus pour eux.... Trompettes, retentissez dans Gabaa, retentissez dans Rama : habitants de Bethaven, poussez des hurlements ; Benjamin, prenez garde derrière vous. Ephraïm sera dans la désolation au jour de la vengeance ; je serai voir à Israël que je suis fidèle à ma parole. Les princes de Juda semblent près de leur ruine, je répandrai sur eux les torrents de ma colère... Je rongerai Ephraïm comme la teigne, et la maison de Juda comme la pourriture. Ephraïm a vu sa faiblesse, et Juda ses chaînes. Ephraïm a tourné ses regards vers l'Assyrie, pour y chercher un roi vengeur ; mais il ne saurait vous guérir, ni rompre vos liens ; parce que je serai comme une lionne envers Ephraïm, comme un lionceau envers la maison de Juda. Moi, moi, je saisirai, et je m'en irai ; j'emporterai, et personne ne reprendra. Je m'en irai et je rentrerai chez moi, jusqu'à ce que, tombant de défaillance, vous reveniez à moi.*

Dans leur affliction, ils se lèveront de grand matin pour revenir à moi : venez, retournons au Seigneur, c'est lui qui nous a dépouillés, il nous dédommagera ; il nous a blessés, mais il nous guérira. Il ne lui faudra que deux jours pour nous rappeler à la vie ; le troisième, il nous ressuscitera, et nous vivrons en sa présence. Devenus sages, nous le suivrons pour ne le plus quitter ; son lever se prépare comme celui de l'aurore, il viendra sur nous comme la pluie fécondante sur la terre, comme la rosée du soir.

Que ferai-je pour toi, Ephraïm ? que ferai-je pour toi, Juda ? votre piété est comme le nuage du matin, comme la rosée du matin, qui s'évapore.

Ne les ai-je pas fatigués de mes prophètes, assassinés de mes avertissements ? Maintenant donc la sentence s'exécutera resplendissante comme la lumière... Et toi, ô Juda, prépare-toi à être moissonné, quand j'enterrai mon peuple en captivité (612).

L'accomplissement de cette prophétie ne

se fit guère attendre. Manahem, fatigué des incursions de Phul en Israël, avait cru pouvoir y mettre un terme, en se faisant d'un ennemi un allié, et en consentant à lui payer un tribut; mais ce *roi vengeur*, selon l'expression du prophète, ne *guérit* pas les plaies d'Israël: bien loin de là, il augmenta sa douleur par l'énormité des tributs qu'il fallut prélever pour lui, et il ne préserva ni Israël ni Juda des *liens* qui se forgeaient pour eux.

Juda, qui avait imité Israël dans ses iniquités, ne tarda pas non plus à *trébucher* avec lui, car il fut contraint de se soumettre à Telgatphalnasar, pendant le règne d'Achaz, et de lui payer un tribut.

Enfin, l'an 736, Gabaa, Rama, Bethaven, Ephraïm, retentirent des cris de guerre et des sons de la trompette; Telgatphalnasar vint porter le feu et les flammes au delà du Jourdain; il emmena les habitants captifs, et Benjamin dut songer à défendre sa frontière de ce côté, car il ne restait plus à l'ennemi que le fleuve à franchir.

Tandis que Phul et Telgatphalnasar *rongeaient Israël comme la teigne* rongé les vêtements, Rasin, roi de Syrie, Phacée, roi d'Israël, le même Telgatphalnasar, roi d'Assyrie, *rongeaient* d'un autre côté *Juda comme la pourriture* rongée ce qu'elle atteint. Les règnes d'Ozias, de Joathan, d'Achaz, ne furent pour ainsi dire remplis que par les incursions et les déprédations de ces dangereux voisins. Le trône de Juda n'avait plus dès lors qu'une existence précaire, et semblait *bien près de sa ruine* en effet, puisqu'il ne pouvait plus se défendre, même contre d'aussi faibles ennemis que Rasin et Phacée, il en parut *plus près* encore, lorsque Sennachérib vint mettre le siège devant Jérusalem. Le peuple rempli d'effroi, le roi demandant humblement grâce et merci: *Peccavi, recede a me, et omne quod imposueris mihi feram*; le vainqueur intraitable acceptant les offrandes, n'en menaçant pas moins de faire de

cium est, quoniam laqueus facti estis speculationi, et rete expansum super Thabor. Et victimas declinastis in profundum: et ego eruditor omnium eorum. Ego scio Ephraim, et Israel non est absconditus a me: quia nunc fornicatus est Ephraim, contaminatus est Israel. Non dabunt cogitationes suas ut revertantur ad Deum suum: quia spiritus fornicationum in medio eorum, et Dominum non cognoverunt: Et respondebit arrogantia Israel in facie ejus: et Israel et Ephraim ruent in iniquitate sua, ruet etiam Judas cum eis. In gregibus suis, et in armentis suis vadent ad querendum Dominum, et non invenient: ablatus est ab eis. In Dominum prævaricati sunt, quia filios alienos genuerunt: nunc devorabit eos mensis cum partibus suis. Clangite buccina in Gabaa, tuba in Rama, ululate in Bethaven, post tergum tuum Benjamin. Ephraim in desolatione erit in die correptionis: in tribubus Israel ostendi fidem. Facti sunt principes Juda quasi assummentes terminum: super eos effundam quasi aquam iram meam. Calumniam patiens est Ephraim, fractus iudicio: quoniam cepit abire post sordes. Et ego quasi tinea Ephraim, et quasi portredo domui Juda. Et vidit Ephraim languorem suum et Juda vinculum suum: et abiit Ephraim ad Assur, et misit ad regem Ultorem: et ipse non poterit sanare vos, nec solvere poterit a vobis vinculum. Quoniam

Jérusalem un monceau de cendres, et s'appuyant à exécuter ses menaces sur une multitude réduite à la prière pour toutes armes: qui pouvait donc alors sauver Jérusalem, les princes et le trône de Juda? Le Seigneur seul. Il les sauva encore pour cette fois, car Ezéchias et son peuple le prièrent.

Israël devait *revenir à la piété* pendant les commencements du règne d'Osée, Juda y revint avec Ezéchias; mais tardive piété, piété qui disparut comme le nuage du matin, qui *s'évapore comme la rosée matinale*: Israël ne peut longtemps la soutenir, et Juda retourna à l'idolâtrie avec Manassé, avec Joakim, avec Sédécias.

Quand enfin Samarie fut prise, le royaume d'Israël détruit et ses habitants emmenés captifs, *Juda* dut à son tour *se préparer à être moissonné*; sa dernière heure, retardée par les règnes réparateurs d'Ezéchias et de Josias, était cependant prête à sonner. *Ephraïm avait vu sa faiblesse*; il n'avait pu sauver Samarie, nonobstant une défense opiniâtre; il n'avait pu se préserver lui-même de la captivité. *Juda vit ses chaînes*, lorsque Manassé fut emmené captif avec son armée et une partie de son peuple. Terrible et cependant paternel avertissement! c'est ainsi qu'on montre à l'enfant rebelle la verge qui doit le châtier.

Les sept derniers chapitres de la prophétie d'Osée paraissent avoir été composés vers les premières années du règne d'Ezéchias, trois ou quatre ans avant la ruine de Samarie, vers l'an 720. Le prophète y parle de certains événements comme de faits déjà accomplis, entre autres, du traité d'alliance conclu avec Sua, roi d'Egypte, en 721: *Ils avaient appelé l'Egypte à leur secours, et voilà qu'ils s'en vont en Assyrie... Ephraïm voulait retourner en Egypte, et il est allé manger en Assyrie une nourriture souillée... Les jours de la visite du Seigneur; les jours de la in-*

ego quasi tinea Ephraim, et quasi catulus leonum domui Juda: ego, ego capiam, et vadam: tollam, et non est qui eruat. Vadeus revertar ad locum meum donec deficiatis, et queratis faciem meam.

In tribulatione sua mane surgent ad me: fenuite, et revertamur ad Dominum. Quia ipse eripiet, et sanabit nos: percutiet, et curabit nos. Vivificabit nos post duos dies: in die tertia suscitabit nos, et vivemus in conspectu ejus. Sciemus, sequemurque ut cognoscamus Dominum: quasi diluculum præparatus est egressus ejus, et venit quasi imber nobis temporaneus, et serotinus terre. Quid faciam tibi Ephraim? Quid faciam tibi Juda? Misericordia vestra quasi nubes matutina, et quasi ros mane pertransiens. Propter hoc dolavi in prophetis, occidi eos in verbis oris mei: et judicia tua quasi lux egredientur. Quia misericordiam volui, et non sacrificium, et scientiam Dei, plusquam holocausta. Ipsi autem sicut Adam transgressi sunt pactum, ibi prævaricati sunt in me. Galaad civitas operantium idolum, supplantata sanguine. Et quasi fauces virorum latronum, particeps sacerdotum, in via infipientium pergentes de Sichem: quia scelus operati sunt. In domo Israel vidi horrendum: ibi fornicationes Ephraim: contaminatus est Israel. Sed et Juda pone messem tibi, cum convertero captivitatem populi mei. (Osée v, vi.)

ulation arrivent, ils sont déjà arrivés.... Ephraïm ne retournera pas en Egypte, c'est l'Assyrien qui sera son roi... Le voilà désormais enchaîné à l'Assyrie, et il espérait vendre son huile en Egypte (613).

Il est incontestable du moins que les règnes d'Ozias et de Joathan étaient terminés quand le prophète composa cette dernière partie de ses prédictions, car il y parle des citadelles que Juda avait élevées sur tous les points de son territoire; or ce fut l'œuvre principale du règne de ces deux monarques, ainsi que nous l'apprenons du quatrième livre des Rois et du second livre des Paralipomènes.

Ce qui reste à dire au prophète après tant d'avertissements méprisés, en vue d'événements si près de s'accomplir, est moins une prophétie qu'une amère satire, un sarcasme de plus en plus poignant, et le genre de son style tranche sous ce rapport d'une manière trépanante avec tout ce qui précède.

Il nous n'osons rendre en notre langue les hardies métaphores par lesquelles le prophète exprime l'ardeur d'Israël pour la fornication spirituelle; le feu n'a pas autant de flammes, une fournaise n'est pas aussi brûlante. Mais aussi, écoutez comme il se raille avec amertume : Ephraïm ne reviendra pas au Seigneur, parce qu'Ephraïm est un pain rûti sous la cendre, qui ne se retourne pas. Les étrangers décorent sa substance, et il ne s'en aperçoit pas; il se croit encore dans sa jeunesse, et ne prend pas garde aux cheveux blancs qui recouvrent sa tête... Ephraïm est une colombe saignée par le serpent, et qui n'a plus la force de s'envoler; il tourne ses regards suppliants vers l'Egypte, tandis que c'est vers l'Assyrie que le vainqueur va le forcer à tourner la tête.

Il s'attend peut-être à revenir; mais, ô illusion, il est pris; le Seigneur a tendu son filet et l'a arrêté à son essor... Invoquez-moi donc : Mon Dieu, reconnaissez-nous, c'est votre Israël. — Non, non, Israël a rejeté le bien loin de lui.... Samarie où donc est le veau que tu adorais?... Regarde, le voici couvert de toiles d'araignées... Semeurs de vents, vous recueillerez des tempêtes. Chaume ramolli et couché sur la terre, il n'y a pas de grain dans vos épis, et le peu qu'il y a, les étrangers en mangeront la farine. Israël s'est laissé dévorer, aussi est-il devenu une immondice..... — Nous n'osons traduire entièrement; nos mœurs ont des délicatesses que ne connaissait pas le langage de ce temps, hardi, populaire, énergique, plein de métaphores et de proverbes dont la plupart sont encore en usage parmi les personnes dont l'éducation a été négligée. Il faut même être familiarisé avec le parler

des gens du peuple, pour bien comprendre celui des prophéties de l'Ancien Testament. Alors il n'y avait pas deux langages; les rois, les peuples, les écrivains, tous parlaient le même, et c'était la seule grammaire.

Passer donc, continue le prophète, passez donc des traités d'alliance avec Assur, l'âne sauvage qui vit dans sa solitude; Ephraïm, portez-lui maintenant des présents, puisque vous l'aimez... Mais non, regardez plutôt vers l'Egypte... Juda, multipliez donc vos citadelles, afin d'attiser l'incendie, et qu'il consume jusqu'à vos maisons... Et ceux qui sont revenus de la captivité, les voilà qui s'enfuient vers l'Egypte; qu'ils aillent, Memphis sera leur tombeau, les orties hériteront de leurs douces épargnes, et la bardane (61½) croîtra dans leurs tentes. — Le prophète fait ici allusion à ceux des Israélites revenus de captivité et à ceux des Juifs qui s'enfuirent en Egypte, malgré les conseils de Jérémie, après le meurtre de Godolias. (V. Jerem., xli et seq.) Ils n'y trouverent qu'un tombeau. Ephraïm, selon ce que j'ai vu, était une autre Tyr, resplendissante de beauté, et Ephraïm conduisait ses fils au sacrificateur (615) ! Donnez-leur, Seigneur; que donneriez-vous à de tels adorateurs? Donnez-leur un sein stérile et des mamelles arides... Les habitants de Samarie adorent les vaches de Bethaven, en attendant qu'ils les pleurent, car les prêtres chargés de la glorieuse fonction de parer leurs autels les suivront dans la terre étrangère; les voilà qui se mettent en route pour la Syrie, eux-mêmes devant offerts en cadavre à leur roi vengeur. — Mais rien n'égale l'ironie des paroles suivantes : — Comment vous abandonnerai-je, ô Ephraïm? comment ne vous protégerai-je pas, ô Israël? pourrai-je vous détruire comme Adama, comme Seboim? Non, je ne puis; mon cœur est touché, mes entrailles sont émues; je n'accomplirai pas ma vengeance, je ne disperserai pas Ephraïm; j'oubliais que j'étais un Dieu et non pas un homme; je suis toujours le Saint qui habite au milieu de vous, j'épargnerai la ville. Ils courront avec autant d'ardeur après le Seigneur, que le lion qui court en rugissant après sa proie, mais en rugissant à effrayer les poissons au fond des mers. Ils s'envoleront de l'Egypte comme des oiseaux, ils s'envoleront comme des colombes de la terre d'Assyrie, et je leur rendrai leurs demeures, dit le Seigneur. Ephraïm m'a convaincu par ses dénégations, il n'avait point péché; la maison d'Israël m'a fait une surprise; comment pouvait-il en être autrement? Juda le saint, le fidèle, rendait témoignage devant le Seigneur. Ephraïm, tu te repais de chimères et tu cours après les vents...

rex ejus! quoniam noluerunt converti. (Osee xi, 5.)

Ephraïm pascit ventum, et sequitur æstum: tota die mendacium et vastitatem multiplicat: et sœdus cum Assyriis iniiit, et oleum in Ægyptum ferebat. (Osee xii, 1.)

(614) Plante des lieux incultes, et qui aime particulièrement les décombres.

(615) Allusion aux sacrifices de petits enfants offerts à Moloch.

(613) Et factus est Ephraïm quasi columba secta, non habens cor: Ægyptum invocabat, ad Assyrios abierunt. (Osee, vii, 11.)

Nota habitabant in terra Domini: reversus est Ephraïm in Ægyptum, et in Assyriis pollutum coedit. (Osee, ix, 3.)

Venerunt dies visitationis, venerunt dies retributionis. (Osee, ix, 7.)

Nota revertetur in terram Ægypti, et Assur ipse

Cette longue tirade de railleries amères, de funèbres prédications et de reproches dans lesquels il semble que Dieu veuille mettre la justice de son côté, ou s'encourager lui-même à faire ce qu'il a résolu, se termine par une récapitulation des crimes d'Israël, mise en opposition avec les bienfaits dont Dieu n'a cessé de le combler, et enfin par ce terrible anathème : *Périsset donc Samarie, puisqu'elle a provoqué la colère de son Dieu; périssent ses habitants par le glaive : que leurs enfants à la mamelle soient écrasés, que les femmes enceintes aient le sein déchiré* (616).

Cependant le prophète ne veut pas laisser Israël sans une dernière lueur d'espérance; il le convie à une pénitence qui lui rendrait les faveurs de son Dieu. Ces faveurs, il les énumère dans un rapide mais séduisant tableau. Israël ne voudra rien entendre, il ne fera point pénitence, et cependant le prophète n'aura point parlé vainement, sa prophétie ne tombera pas, la venue du Messie la réalisera sous un autre rapport.

Convertissez-vous, ô Israël, au Seigneur votre Dieu, puisque l'iniquité cause votre ruine. Portez avec vous des paroles de pénitence; allez trouver le Seigneur, et dites lui: Effacez toutes nos iniquités, recevez nos offrandes, ne dédaignez pas nos louanges. Nous n'attendrons plus notre salut d'Assur ni de la vitesse de nos coursiers; nous ne dirons plus jamais aux ouvrages de nos mains: Vous êtes nos dieux; et vous ferez miséricorde à l'orphelin qui espère en vous.

Je guérirai leurs blessures, je les aimerai d'un amour spontané, car ma colère envers eux est apaisée. Je serai la rosée, et Israël le lis qui germe, et dont la tige s'élance comme du Liban. Il étendra ses rameaux, sa tête sera semblable à celle de l'olivier, et ses parfums à ceux du Liban. Les passants viendront s'asseoir sous son ombrage, ils y mangeront leur pain et s'y multiplieront comme les sarments de la vigne. Son souvenir sera doux comme les parfums du vin du Liban. Ephraïm dira: que me font les idoles? Je l'environnerai de mes soins, j'exhausserai sa tige comme celle du sapin verdoyant. C'est en moi qu'il trouvera son aliment.

L'homme sage pourra seul comprendre ces choses, et l'homme intelligent les pénétrer; toutefois les voies du Seigneur sont droites; les justes y marcheront, mais les méchants y tomberont (617).

(616) Percat Samaria, quoniam ad amaritudinem concitavit Deum suum: in gladio percant, parvuli eorum elidantur, et letæ ejus discendantur. (Osee xiv, 1.)

(617) Convertere Israel ad Dominum Deum tuum: quoniam corruisti in iniquitate tua. Tollite vobiscum verba, et convertimini ad Dominum: et dicite ei: Omnem aufer iniquitatem, accipe bonum: et reddemus vitulos laborum nostrorum. Assur non salvabit nos, super equum non ascendemus, nec dicemus ultra: Dii nostri opera manuum nostrarum: quia ejus, qui in te est, misereberis pupilli. Sanabo contritiones eorum, diligam eos spontaneè: quia aversus est furor meus ab eis. Ero quasi ros, Israel germinabit sicut liliū, et erumpet radix ejus et Libani. Ibunt rami ejus, et erit quasi oliva gloria

L'histoire nous laisse ignorer les détails du siège de Samarie; il en est toutefois une circonstance révélée par Osée, à laquelle les commentateurs ne semblent pas avoir fait attention: le dernier roi dut être déposé avant le commencement du siège, ou du moins son autorité considérablement affaiblie, car il est impossible de donner une autre signification à ces paroles du prophète: *Samarie dira: Je n'ai pas de roi, je ne crains pas le Seigneur, et à quoi bon un roi* (618). Puis ces autres: *Samarie fait passer son roi comme l'écume de la surface de l'eau* (619).

Quoi qu'il en soit de cette circonstance en particulier, Samarie fut prise après un siège de trois mois, l'an 717 avant Jésus-Christ. Les principaux habitants du royaume furent transportés en captivité et allèrent rejoindre leurs frères d'au delà du Jourdain dans les pays de Hala et de Habor, aux environs du fleuve Gozan, et en différentes provinces de la Médie. Il ne resta que le bas peuple, encore ce ne fut pas pour longtemps, car Azor-Haddan devait l'enlever quarante-huit ans plus tard, sans distinction d'âge ni de rang, et le remplacer par des étrangers.

OZA. (Sa mort miraculeuse.) *Or David assembla de nouveau tous les élus d'Israël, au nombre de trente mille. Et David se leva et s'en alla, et tous les hommes de Juda qui étaient avec lui, pour amener l'arche de Dieu, sur laquelle a été invoqué le nom du Seigneur des armées, qui est assis au-dessus d'elle entre les chérubins. Et ils mirent l'arche sur un char neuf, et ils l'amènèrent de la maison d'Abinadab, lequel était en Gabaa: or Oza et Abinadab, fils d'Abinadab, conduisaient le char, et quand ils l'eurent enlevée de la maison d'Abinadab, qui était en Gabaa, gardant l'arche de Dieu, Ahio précédait l'arche, et David et tout Israël jouaient en la présence du Seigneur de tous les instruments, la harpe, la lyre, et le tambour, et les sistres et les cymbales. Mais lorsqu'ils furent venus à l'aire de Nachon, Oza étendit la main sur l'arche de Dieu pour la retenir, parce que les bœufs regimbaient et la faisaient pencher, et le Seigneur fut irrité contre Oza, et le frappa à cause de sa témérité, et il mourut là auprès de l'arche de Dieu, et David fut contristé, parce que le Seigneur avait frappé Oza. Et ce lieu a été nommé le Châtiment d'Oza jusqu'à ce jour* (620).

Tel est le fait, exposé avec le laconisme ordinaire de la sainte Ecriture. Ceux qui

ejus, et odor ejus ut Libani. Convertentur sedentes in umbra ejus: vivent tritico, et germinabunt quasi vinea: memoriale ejus sicut vinum Libani. Ephraim quid mihi ultra idola? ego exaudiam, et dirigam eum ego ut abietem virentem: ex me fructus tuus inventus est. Quis sapiens, et intelliget ista? intelligens, et sciet hæc? quia rectæ viæ Domini, et justè ambulabant in eis: prævaricatores vero corruent in eis. (Osee xiv, 2-10.)

(618) Quia nunc dicent: Non est rex nobis: non enim timemus Dominum: et rex quid faciet nobis? (Osee x, 3.)

(619) Transire fecit samaria regem suum quasi spumam super faciem aquæ. (Ibid., 7.)

(620) Congregavit autem rursus David omnes electos ex Israel triginta millia. Surrexitque David,

Il voulu l'expliquer au point de vue moral, n'ont rien dit de satisfaisant : il n'était permis qu'aux prêtres de toucher à l'arche ; mais ne l'était point, et c'était un crime pour lui d'y porter la main. — Mais devait-il donc la laisser tomber ? — Parmi les interprètes, les uns répondent : Ce n'était pas ainsi d'après la loi, que l'arche devait être transportée, mais sur les épaules des lévites ; Oza et Ahio avaient donc commis une première faute en la faisant traîner par des bœufs. Les autres : Oza occupait la place d'un prêtre, et s'était mis par conséquent dans la nécessité de pécher, soit en la soulevant sans en avoir le droit, soit en la laissant tomber lorsqu'il pouvait l'empêcher. D'autres encore : Oza commit un péché de défiance envers Dieu, il aurait dû songer que Dieu était présent, et assez puissant pour contenir lui-même son arche d'alliance. Mais ce péché, mortel de sa nature, fut expié par sa mort.

Expé! qui le sait? — Mais pourquoi ce terrible châtement? qui le sait? — « Qui connaît les pensées du Seigneur, ou qui lui donne conseil pour l'accomplissement de ses desseins (621)? »

Le premier livre des Paralipomènes dit, est vrai, qu'Oza fut frappé de mort pour avoir touché l'arche, *eo quod tetigisset arcam*; ajoute que David reconnut qu'on ne devait pas la transporter indistinctement de toutes parts, mais uniquement sur les épaules des lévites: *Illicitum est ut a quocunque portetur arca Dei nisi a levitis*; et on en doit conclure, ce semble, qu'Oza commit véritablement une faute. Mais cette faute, il ne la commisit pas seul, David et le peuple entier en étaient coupables, puisque toutes choses furent faites de se passer d'une manière différente.

Mais il faut élever plus haut ses pensées, et chercher dans cet événement une signification d'une plus grande portée. Dieu se laissait à régner par la terreur sur un peuple ingrat et endurci. Après avoir châtié d'une manière sévère la Philistie, il voulait, revenant au milieu d'Israël, lui imprimer une crainte salutaire, et lui montrer qu'il ne tolère toujours le Dieu redoutable, dont on se transgressait pas impunément les préceptes. Et dans cette circonstance, pas plus qu'en toute autre, Dieu, qui est le maître de la vie et de la mort, n'a point besoin de jus-

ta abii, et universus populus qui erat cum eo de terra Juda, ut adducerent arcam Dei, super quam vocatum est nomen Domini exercituum, sedentis cherubim super eam. Et imposuerunt arcam Dei super plaustrum novum: tuleruntque eam de domo Abinadab, qui erat in Gabaa: Oza autem et Ahio Abinadab, minabant plaustrum novum. Cumque viderent eam de domo Abinadab, qui erat in Gabaa, adiens arcam Dei, Ahio præcedebat arcam. Davit autem et omnis Israel ludebant coram Domino, et citharis et lyris et organis et sistris et cymbalis. Postquam autem venerunt ad arcam Nachon, extendit Oza manus ad arcam Dei, et tenuit eam: quoniam calcitrabant boves, et declinaverunt eam. Iratusque est indignatione Dominus contra Ozam, et percussit eum su-

per temeritate: qui mortuus est ibi juxta arcam Dei. Contristatus est autem David, eo quod percussisset Dominus Ozam, et vocatum est nomen loci illius, Percussio Ozæ, usque in diem hanc. (II Reg. vi, 1-8.)

Cet événement porte ses preuves en lui-même; il a toujours été considéré comme miraculeux. Le peuple immense qui en fut témoin, était plus à portée d'en apprécier la nature, que tel ou tel critique venu trois mille ans après; il nous semble donc superflu d'établir une discussion, pour montrer que la mort d'Oza fut véritablement un fait miraculeux et divin.

OZIAS frappé de la lèpre. Cet événement est raconté de la manière suivante au xxvi^e chapitre du second livre des Paralipomènes: *Le nom d'Ozias et la renommée de sa puissance volèrent de bouche en bouche jusqu'aux pays lointains. Mais lorsqu'il se vit ainsi élevé au comble de la puissance, il s'enorgueillit à son propre dam, et négligea les ordres du Seigneur son Dieu. Or, étant entré un jour dans le temple du Seigneur, il s'entremit d'offrir l'encens sur l'autel des parfums; mais le grand prêtre Azarias, entrant presque en même temps que le roi, et avec lui quatre-vingts prêtres du Seigneur, tous hommes remplis d'un noble courage, s'empressa avec leur appui, de mettre obstacle à ses desseins. Il ne vous est pas permis, ô roi Ozias, lui dirent-ils, de remplir une telle fonction; les prêtres, c'est-à-dire les fils d'Aaron, consacrés pour ce ministère, ont seuls le droit d'offrir l'encens; quittez le sanctuaire, n'hésitez pas, car l'action que vous allez faire ne vous serait pas imputée à bien par le Seigneur Dieu. Mais Ozias irrité, et tenant toujours l'encensoir pour offrir l'encens, adressa des menaces aux prêtres. Or tout à coup une lèpre apparut sur son front, en présence même des prêtres, dans la maison du Seigneur, au pied de l'autel des parfums. Ce que voyant le pontife Azarias et les autres prêtres, ils le chassèrent promptement du temple. Et lui-même, épouvanté, s'empressait de sortir, car il avait senti subitement la plaie dont le Seigneur le frappait. Il demeura lépreux jusqu'à sa mort, et habita en qualité de lépreux, une demeure séparée (622).*

L'historien Josèphe ajoute à ce récit des

per temeritate: qui mortuus est ibi juxta arcam Dei. Contristatus est autem David, eo quod percussisset Dominus Ozam, et vocatum est nomen loci illius, Percussio Ozæ, usque in diem hanc. (II Reg. vi, 1-8.)

(621) Quis enim cognovit sensum Domini? aut quis consiliarius ejus fuit? (Rom. xi, 34.)

(622) Et fecit in Jerusalem diversi generis machinas, quas in turribus collocavit, et in angulis murorum, ut mitterent sagittas, et saxa grandia: egressumque est nomen ejus procul, eo quod auxiliaretur ei Dominus, et corroborasset illum. Sed cum roboratus esset, elevatum est cor ejus in interitum suum, et neglexit Dominum Deum suum: ingressusque templum Domini, adolere volebat incensum super altare thymiamatis. Statimque ingressus post

détails importants, que nous lui empruntons sous toutes réserves :

« A peine le roi eut-il achevé ses paroles menaçantes, qu'il arriva un grand tremblement de terre ; le haut du temple s'ouvrit, un rayon de soleil frappa ce roi impie au visage, et il se trouva à l'instant tout couvert de lèpre. Ce même tremblement de terre sépara aussi en deux, dans un lieu proche la ville, nommé Eroge, la montagne qui regarde l'occident, dont une moitié fut portée à quatre stades de là, contre une autre montagne qui regarde le levant, ce qui houcha tout le grand chemin et couvrit de terre les jardins du roi. » (FL. JOSEPH., *Antiq. Jud.*, l. IX, c. 11, trad. de ARNAUD D'ANDILLY.)

Une partie de montagne détachée par un tremblement de terre peut rouler au fond d'un vallon à cinq cents pas de distance, mais être projetée de l'occident à l'orient et accolée à une autre montagne, c'est ce qui n'a jamais été vu, et si c'est là ce que l'auteur a voulu dire, il aurait dû songer que le temple, si voisin d'une pareille explosion, se serait, non pas fendu au plafond, mais écroulé avec toute la ville de Jérusalem. L'Histoire sainte ne fait pas mention de ce phénomène ; cependant, beaucoup d'interprètes ont cru que le prophète Amos avait entendu y faire allusion dans ces paroles qui servent de date à sa prophétie : *Vision d'Amos, l'un des bergers de Thécué, concernant le royaume d'Israël, arrivée pendant le règne d'Ozias, roi de Juda....., deux ans avant le tremblement de terre (623).*

Le prophète Zacharie paraît faire à cet événement une allusion plus complète, malgré l'obscurité dont il enveloppe son langage. *En ce jour, dit-il, les pieds du Seigneur seront posés sur le mont des Oliviers, qui est près de Jérusalem, à l'orient, et le mont des Oliviers se divisera, moitié à l'orient, moitié à l'occident, avec une large et profonde vallée au milieu; une partie du mont sera rejetée au nord, l'autre au midi, et vous fûrez dans le vallon ouvert entre ces nouvelles montagnes, parce que l'ancienne vallée sera comblée par le rapprochement des montagnes. Et vous sui-*

rez comme vous avez fui au moment du tremblement de terre arrivé pendant le règne d'Ozias, roi de Juda (624).

Les plus doctes interprètes sont partagés même sur le sens littéral de ces paroles, et ce n'est pas ici le lieu d'engager une discussion à leur sujet. Mais le prophète a-t-il entendu faire allusion à un phénomène dont le souvenir était toujours présent, ou bien prédire en un langage allégorique les diverses et émouvantes péripéties de la guerre des Machabées, nous n'oserions l'affirmer ; et ne sont-ce pas ces mêmes paroles énigmatiques qui ont donné lieu à Joseph de décorer de circonstances extraordinaires un phénomène accompli sous le règne d'Ozias ; nous le croirions volontiers, d'autant plus que les lieux ne présentent aucune trace de pareils déchirements. Ce qui est constant, c'est qu'un tremblement de terre eut lieu en Judée sous le règne d'Ozias, mais il ne l'est nullement que ç'ait été au moment même des déportements d'Ozias, ni avec des circonstances si extraordinaires.

Quoi qu'il en soit, un ennemi de la religion s'est emparé de ces faits, les a amalgamés et travestis de la manière suivante :

« Ozias était déjà ému, et préoccupé de l'ébranlement du sol (qui venait de trembler sous ses pas) : un vif rayon de lumière, résultat facile d'un appareil disposé dans l'obscurité du sanctuaire, éblouit ses yeux assez fortement pour qu'il n'aperçût pas la main qui lui lançait au visage un poison caustique..... Quel était ce poison ? Dans nos climats tempérés le contact seul du *rus toxicodendron* fait naître sur la peau une éruption érysipélateuse qui n'est point sans danger. Sur les confins de l'Afrique, où abondent les euphorbes et les végétaux pleins d'un suc caustique, le moyen d'opérer le miracle était encore plus facile à trouver. En parlant d'un de ces végétaux (625), « mes doigts, dit Bruce, furent écorchés pour avoir touché du lait de ses branches vertes, comme si je les avais trempés dans l'eau bouillante (626). »

C'est-à-dire, dans la prévision qu'Ozias usurperait un jour les fonctions sacerdotales, les prêtres de Jérusalem avaient disposé

eum Azarias sacerdos, et cum eo sacerdotes Domini octoginta, viri fortissimi, restiterunt regi, atque dixerunt: Non est tui officii, Ozia, ut adoleas incensum Domino, sed sacerdotum, hoc est, filiorum Aaron, qui consecrati sunt ad hujuscemodi ministerium: egredere de sanctuario, ne contempseris, quia non reputabitur tibi in gloriam hoc a Domino Deo. Iratusque Ozias, tenens in manu thuribulum, ut adoleret incensum, minabatur sacerdotibus. Statimque orta est lepra in fronte ejus coram sacerdotibus in domo Domini super altare thymiamatis. Cumque respexisset eum Azarias pontifex, et omnes reliqui sacerdotes, viderunt lepram in fronte ejus, et festinato expulerunt eum. Sed et ipse perterritus, acceleravit egredi, eo quod sensisset illico plagam Domini. Fuit igitur Ozias rex leprosus usque ad diem mortis suæ, et habitavit in domo separata plevis lepra ob quam ejectus fuerat de domo Domini. Porro Joathan filius ejus rexit domum regis, et iudicabat populum terræ. (II Par. xxvi, 15-21.)

(623) Verba Amos, qui fuit in pastoribus de

Thecua: quæ vidit super Israel in diebus Ozia regis Juda, et in diebus Jeroboam filii Joas regis Israel, ante duos annos terræ motus. (Amos 1, 1.)

(624) Et egredietur Dominus, et preliabitur contra gentes illas, sicut preliatus est in die certaminis. Et stabunt pedes ejus in die illa super montem Olivarum, qui est contra Jerusalem ad Orientem: et scindetur mons Olivarum ex media parte sui ad Orientem, et ad Occidentem, prærupto gaudio valde: et separabitur medium montis ad Aquilonem, et medium ejus ad Meridiem. Et fugietis ad valem montium eorum, quoniam conjungetur vallis montium usque ad proximum; et fugietis sicut fugistis a facie terræ motus in diebus Ozia regis Juda, et veniet Dominus Deus meus, omnesque sancti cum eo. (Zach. xiv, 5-5.)

(625) Voy. BRUCE, *Voyage aux sources du Nil*, t. XIX, p. 98.

(626) Voy. EUSÈB. SALV., *Essai sur la magie*, c. 21.

dans le temple un appareil propre à l'éblouir, préparé du suc de plantes vénéneuses; puis, quand le moment fut venu, ils firent un tremblement de terre, entr'ouvrirent le faite du temple, et lancèrent au visage du roi leur fiole de poison. Cela est d'autant

plus apparent, que les prêtres des Juifs étaient de très-habiles empoisonneurs. (Foy. art. JORAM.)

Il est en vérité des gens qui deviennent bêtes à force de chercher l'esprit. C'est tout ce que nous avons à répondre.

P

PAPES. (Prophéties sur le nombre des papes jusqu'à la fin du monde). — Il est une prophétie sur le nombre des papes jusqu'à la fin du monde, attribuée à saint Malachie, évêque d'Armagh, qui a obtenu le privilège d'une grande célébrité, quoiqu'elle ne la mérite pas, et qui a beaucoup occupé l'esprit des niais, surtout dans le siècle présent, où tant de révolutions politiques sont venues remettre les prédictions à la mode, en frappent sans cesse les imaginations de nouvelles terreurs, ou les âmes de nouveaux regrets. Mais pourquoi celle-ci s'est-elle trouvée jusqu'à ce point mise en lumière, lorsque tant d'autres, d'une valeur égale, sont restées dans l'obscurité? nous ne saurions le dire, et il serait peu important de résoudre la question; nous nous contenterons de les signaler, et il suffira, nous l'espérons, de les mettre en regard, pour qu'elles s'évanouissent à la lumière les unes des autres. Nous en connaissons trois recueils, dans lesquels celle-ci n'a point été admise, soit parce qu'on l'en a jugée indigne, soit parce qu'elle était ignorée de leurs auteurs. L'un, demeuré manuscrit, se trouve à la bibliothèque de l' Arsenal, sous le n° 50, division des sciences et arts, sous l'intitulé *Liber prophetiarum*; le second, corrigé et commenté par les soins de Théophraste Paracelse et ensuite de Paul Scaliger, fut imprimé à Cologne en 1571; le troisième est dû aux élucubrations de Jérôme Joannini, et a été imprimé à Venise en 1600, chez Jean-Baptiste Bertoni. Il serait inutile de reproduire en entier ces diverses et vaines prédictions; nous nous contenterons de les indiquer suivant l'ordre des divers recueils, en y ajoutant de courtes annotations.

I. RECUEIL MANUSCRIT.

La première prophétie ne porte aucune indication d'auteur. Elle commence à Pie II, mort en 1464, et fixe la fin du monde au septième successeur de Sixte V, par conséquent vers 1650. Elle est attribuée dans le recueil de Joannini au P. Giles, frère mineur de Pologne, et paraît d'autant plus avoir été faite en vue de l'élection de Sixte V, qu'elle l'explique assez bien jusque-là, fait de ma-

gnifiques promesses relativement à ce souverain pontife, et devient après cela sans objet. Les papes y sont désignés, comme dans toutes d'ailleurs, ou par un trait de leur vie, ou par leurs armes, ou par une circonstance de leur promotion ou de leur mort. Ainsi il est dit de Pie II :

Proximior planeta altior fiet; maxima prudentia et religione. In maximo apparatu corruet (627).

Pie II portait une lune dans ses armes.

De Paul II :

Terribilis bellua mugitum dabit et venustatem pariet hilari facie, multa mutabit, inopinata abibit communi lætitia (628).

Paul II avait un lion dans ses armes. Il mourut d'apoplexie et ne fut pas regretté, quoique facile et débonnaire.

Les pontifes suivants sont désignés semblablement.

Le prophète dit de Grégoire XIII :

Ex cavernis velox exibit draco. Cito intrabit. Duræ cervicis. Gustabit pessima (629).

Grégoire XIII portait un dragon dans ses armes; il fut élu au premier tour de scrutin, mourut inopinément et éprouva de grandes traverses pendant son pontificat.

De Sixte V :

Orietur sol et mundum illuminabit. Erit ingens congregatio, maxima mutatio, bonorum recreatio (630).

Ceci est de l'histoire, un peu vague peut-être, mais vraie. Le surplus de la prophétie s'applique avec peine aux pontifes suivants, ou ne s'applique pas du tout. Le manuscrit n'en indique plus que deux, l'imprimé en indique quatre en plus, l'un et l'autre se terminent ainsi :

Post hos veniet bellua, maxima, cornibus armata, sub quæ dicent : Vch ! vch ! vch ! (631)

Joannini, qui travaillait *ex professo* à expliquer ces énigmes, n'a pas su lui-même trouver d'explication suffisante et y compris Sixte V, preuve que c'est bien là qu'il faut s'arrêter pour avoir la date de la prédiction, d'autant plus que tout ce qui précède s'explique aisément. Voici au reste le surplus de la prophétie depuis ce dernier

(627) La plus basse planète montera plus haut; mais avec la plus grande prudence et la plus saine religion, et elle retombera avec un grand fracas.

(628) La bête la plus terrible mugira, et rassurera la terre à cause de la sérénité de ses regards; après avoir changé beaucoup de choses, elle s'éteindra subitement, à la satisfaction de tout le monde.

(629) Un dragon sortira promptement des cavernes; il entrera de même. Il aura la tête dure, et s'abreuvera d'amertume.

(630) Un soleil s'élèvera, qui éclairera le monde; il y aura de grandes luges, de grands changements, et les bons seront exaltés.

(631) Après ceux-ci viendra la grande bête armée de cornes, pendant le règne de laquelle l'univers dira : malheur ! malheur ! malheur !

pontife; chacun pourra y exercer la sagacité de son esprit.

Ferox animal dulcedinem pariet, multas ærumnas patietur; manus Dei erit cum illo. Cæruleus et glaucus color niger fiet; mortalitas ingens, cælum perturbatum.

Parvu arbor uc aspera, omnes dicent Hozanna, sed avaritia mali caput.

Sine fele animal pariet bella, strages in ruina, stella matutina, jucunditas flagrabit in ore omnium. Gloria tibi, Domine.

Biceps animal, erit pax, non quasi pax, lætitia mea in cordibus jubilantium.

Turris fortitudinis in defensionem piorum, longum annum videbit maxima.

Roma aspere in maxima libertate dicet Alleluia per breve tempus.

Post hos veniet bellua, etc.

Nous n'essayerons pas de traduire ces énigmatiques lazzis, qui n'avaient de sens que dans l'esprit de l'auteur.

La seconde prophétie du recueil est attribuée à l'abbé Joachim (*Voy. cet art.*); mais nous devons en avertir, elle est absolument différente d'une autre, attribuée au même auteur, qui se trouve au recueil de Joannini; la première est intitulée : *Prophétie des papes futurs depuis Martin V jusqu'à l'Antechrist*. Rien n'est plus maladroitement conçu que cette prophétie, car elle est beaucoup trop claire; la plupart des pontifes y sont désignés par leur nom, les autres par leurs armes.

Exemples :

Martin V, Otton Colonna :

Erigetur COLUMNA fortis...

Pie II :

PIETAS surget ad impios...

Sixte IV, François Albisola de la Rovère :

De RUVERE mel effluet...

Innocent VII :

Ex janua sua intrabit INNOCENS.

Pie III, qui portait pour armes un croissant :

Ostendet LUNA splendorem suum.

Jules II, de la Rovère :

Succedunt sæcula GLANDIUM.

Léon X :

Venit LEO sub pellem agni.

Adrien VI :

Discordia trahit hominem ex longinquo stantem in solitudine sua. La première partie contient l'histoire de son élection : il fut créé en son absence, les cardinaux ne pouvant s'accorder sur le choix de l'un d'eux; la dernière partie est relative à ses armes, qui consistaient en deux lions rampants.

L'auteur continue de la sorte, mais sans plus savoir ce qu'il dit jusqu'à la fin : Urbain VII s'y trouve pourtant désigné par hasard, quoique assez malheureusement.

Succedet bellua URBANORUM, et devorabit pasca filiorum.

Depuis lors, aucune désignation n'a plus rien qui convienne

(632) Hoc tempore comulcabitur Antichristus et in universo fides una et pax Altissimi.

(633) In circuitu mensæ tuæ subcircine lætabun-

Le successeur d'Urbain VII, Grégoire XIV se trouve ainsi désigné :

Ab aquilone veniet, intrabit in sanctuarium et Ecclesiam renovabit fratribus; ce qui ne convient pas.

Innocent IX :

Explicabit hidra capita decem, evellet semen suum de terra sancta auctorem scelerum.

Clément VIII :

Morientur fame populi cum creabitur Pius, qui disperget et dabit pauperibus.

Léon XI :

Extollet arbor fructus suos, sed bellua occidentis devorabit eos.

Paul V :

Exaltabitur candor objecti vultus, et cadet facies superborum ante faciem opprimatis.

Grégoire XV :

Erunt signa solis et lunæ et creabitur homo fortis super omnes principes et renovabitur Ecclesiæ vultus.

Grégoire XV aurait été ainsi le dernier des papes, la fin du monde serait venue aussitôt, et afin que personne ne puisse douter que telle est bien la pensée de l'auteur, il ajoute :

En ce temps l'Antechrist sera foulé aux pieds, il n'y aura plus qu'une foi dans l'univers, qui reposera au sein de la paix du Très-Haut (632).

Chacune de ces désignations est accompagnée d'un emblème des plus transparents, sauf les derniers.

Viennent ensuite de longues *Proferie dei pontifici cavate da un libro greco*, qui commencent à Pie IV, et vont jusqu'à Urbain VII. Elles paraissent avoir eu pour objet l'élection du successeur de Grégoire XIII, et celui-ci y est très-maltraité; mais elles n'atteignent pas leur but, malgré les plus magnifiques promesses de la part du candidat qu'elles désignaient :

« L'hiver se changera en un printemps, les lis refleuriront, et les abeilles puiseront leur doux miel sur les fleurs; l'âge d'or reviendra sur la terre. *Ce dragon*, de la race des dragons les plus formidables, domptera toutes les nations, et changera la face de l'univers entier; celui qui est si grand, deviendra le plus petit... » La fraude se trahit d'elle-même par sa grossièreté.

Cette prophétie ne fut pas la seule qui courut dans le conclave, à ce qu'il paraît; car on en lit une seconde également à l'intention du successeur de Grégoire XIII, ou du moins indiquée comme telle par l'auteur du recueil :

« Ils se réjouiront en cercle autour de votre table; entre leurs mains sera remis le soin de distribuer au troupeau du Christ le double aliment, nécessaire à son salut et sa prospérité (633).

Celle-ci, du moins, serait en rapport avec ce que l'histoire raconte de l'élection de Sixte V : Le cardinal Montalte aurait affecté

dur, et ipsis commendabitur ovile Christi ut in odore suavitatis utriusque elementi victu salutarer vescatur

des infirmités et une vieillesse précoces ; il se serait abstenu de paraître au conclave, afin de se faire mieux remarquer ; et en effet, les cardinaux ayant songé à lui, il aurait répondu : « Ils se chargeraient donc du gouvernement, car je ne suis qu'un pauvre vieillard, bien cassé, qui n'ai plus à m'occuper que de mon salut. » Puis, lorsqu'il fut nommé, il se serait redressé de toute la hauteur qu'il sut garder ensuite. Mais cette histoire est tirée du récit de Gregorio Leti, auquel il ne faut pas se fier. C'est cet historien qui a fait passer Sixte V pour un fils de pécheur, ayant gardé les porcs dans sa jeunesse ; Tempesti a démontré le contraire ; mais qui donc lit Tempesti ? C'est si peu de chose que la vérité en fait d'histoire !

On lit ensuite au même recueil les prophéties versifiées *del cardinale Reginaldo de summi pontefici publicate l'anno 1423 e..... l'anno 1583... per piu di 40 anni.*

Scismata.

*Demon regnabit et scismata disseminabit,
Hinc venit Christus, ne vinceret Antichristus.*

MARTINUS V.

*Columnæ tractum crux locum tradidit aptum,
Et bini plangunt qui dudum sydera tangunt.*

EUGENIUS IV.

*Tunc qui porcorum fuit urbs post facta deorum
Venit de caelis, et ponto non sine telis ;*

Tres Pape.

*Bis totius vultus ingratis undique pulsus,
Confessor nunquam, sed martyr semper et unquam,
Zizanius inter creatas unns, et alter*

FELIX V.

Ex Hermo ascendet nec totus male descendet.

Nous n'osons pas traduire, et n'entendons pas davantage assumer sur notre conscience les fautes de quantité. Le prophète continue à prédire le passé :

NICOLAUS V. Alias THOMAS.

*Succedet Christi qui vulnera tetigit icti
Fundetur sanguis quem perfidus ebibat anguis.*

CALIXTUS III.

Bos feno gaudet sed mente viget et ardet.

La prophétie se traîne de la sorte jusqu'à Paul III dont elle dit :

*Flos dabit odorem cui Virgo dedit honorem,
Virgo sancta parens virtutis undique tuens.
Non erit hic frustra, regnabit ad tria lustra.*

Paul III régna quinze ans ; il mourut en 1549. La prophétie paraît avoir été faite peu après sa mort ; car le prophète, qui décrit en suite le schisme de l'Angleterre sous le règne de Henri VIII, le retour de cette nation à la foi sous celui de Marie, semble ignorer la rechute dans le sein du protestantisme accomplie par Elisabeth en 1558. Il espère au contraire que tout est fini, et que les événements accomplis ne sont qu'une dernière phase de la querelle des deux roses.

*Anglia erit meretrix damnorumque impia nutrix.
Bellua percurrat et Petri ad limina curret,
Non pede, nec pennis sed squamis et quoque technis.
Quo volet hanc magnus deducet et trahet Agnus.
Anno rosa toto flagrabit nomine noto
Ac nardus cunctis placebit naribus unctis.*

S'il écrivait, au contraire, pendant le règne d'Elisabeth, il fut bien peu prophète ; car sa parole ne devait pas se réaliser : l'Angleterre ne s'est point empressée de revenir implorer son pardon, et ne s'est pas remise sous la conduite du divin Agneau.

Il écrivait toutefois avant la bataille de Lépante, en 1571, ou même avant la levée du siège de Malte par les Ottomans, en 1566, car il ne dit pas un mot de ces deux événements si importants, mais il parle au contraire de l'apparition des flottes de Soliman dans les eaux de la Toscane, en 1544 :

*De caelo emissa arrecto bestia nizo,
Littora Tyrrhena sulcabit gens Agarena,
Vipera jam serpet, jam pascua laeta decerpit.
Nulla venena dabit, sed perdita saepe levabit
Cornua*

Après avoir annoncé encore un Pape ou deux, le prophète arrive tout de suite à la fin du monde :

*Roma diu flebit, cludes nam semper habebit.
Hinc Christi dignum vibrabit aquila signum
Aquila quæ fido jam cadet perdita nido.
Omnia mutabit et cernere cuncta iuvabit
Et tandem caeco lux erit reddita secto.*

Vient ensuite une prophétie, ou plutôt un recueil, attribué au B. Jean Colomban, sous le pontificat de Paul III, transcrit par le compilateur en 1584, c'est-à-dire environ le temps de la mort de Sixte V, et extrait d'une très-ancienne chronologie des souverains pontifes. On y trouve, sous forme de longues prédictions, des histoires abrégées des pontificats de Paul III, Jules III, Paul IV, Pie IV, Pie V, Grégoire XIII, une plus courte de Sixte V, dans laquelle il est passablement maltraité. Elle contient sur son élection les détails révélés par Gregorio Leti. Mais là se termine la justesse des prédictions, ce qui donne le mot de l'énigme. Le prophète a oublié Marcel II, et ce trait suffirait seul pour donner la mesure de son esprit prophétique, s'il ne donnait mieux encore celle de son ignorance en fait d'histoire contemporaine. Suivant le manuscrit suivi par l'auteur du recueil, qui a intercalé ici des prophéties sur l'invasion française à Naples, à Florence et dans le Milanais, et sur la mort de Savonarole, à Sixte V devait succéder le *pasteur angélique*, qui rétablirait l'Eglise de Dieu ; nous ne savons à quel nom cette désignation pourrait s'appliquer, car tout ceci n'est que pointes et jeux de mots ; mais suivant un autre manuscrit, relaté par le même compilateur, le successeur de Sixte V devait être d'origine espagnole, un homme de tête, *caput homo*, qui rendrait à la religion sa vigueur, et saurait réprimer les entreprises des princes séculiers.

Il serait privé de la lumière du jour pen-

dant les deux dernières années de son pontificat, et son successeur serait un prélat bon et saint, qui par de longs travaux réformerait l'Eglise, puis la barque de Pierre resterait sans pilote, l'Antechrist régnerait, et la fin du monde arriverait. Or Urbain VII, successeur de Sixte V, ne régna que treize jours, Grégoire XIV ne réforma point l'Eglise, la barque de Pierre ne demeura point sans pilote, l'Antechrist n'est pas venu, et le monde dure toujours.

Vient ensuite dans notre recueil une autre édition de la prophétie de l'abbé Joachim, précédemment exposée, mais avec des variantes nombreuses et considérables. Quelques pontifes n'y sont pas mentionnés; des désignations y sont intercalées qui dérangent toute l'économie; elle met toujours la fin du monde après Grégoire XV, c'est-à-dire vers 1623.

La prophétie du B. Mathieu Lasci, qui vient après, non pas immédiatement, mais en tant que prédiction du nombre des Souverains Pontifes, a dû être composée en vue de l'élection du successeur de saint Pie V, mais très-malheureusement, puisqu'elle n'obtint pas son effet; car il est impossible de reconnaître Grégoire XIII dans la prophétie énigmatique qui suit. L'auteur avait sans doute ses vues en parlant du dragon créé pour se jouer des hommes, ou quel que espoir dans le fils du bien-aimé, quoique étranger.

Propter nomen meum non timebo solem dilectus filius peregrinus patris Abraham eruit Saram deliciae meae semper in filiis hominum draco formatus ad illudendum hominem.

Il n'est pas plus possible de reconnaître Sixte V, dont les premiers vêtements étaient de couleur grise, dans le cavalier blanc de la prédiction qui suit :

Apertum est ostium turris eques albus egressus est occidit feram cura tua mala opera sed libera filium Altissimi in lacum dragonis tres soles lustrabunt sed luna te occidet sanguis effusus a creatore tuo venenum tuum non accipiet martir inferni.

C'est à douter si le prophète lui-même s'est compris, s'il l'a seulement voulu. Il en est de même des prédictions suivantes, au nombre de six, dont la dernière se termine par la fin du monde, qui devait arriver ainsi après le pontificat de Paul V, c'est-à-dire en 1621. Tandis qu'il n'en est pas de même de celles qui précèdent; tout est clair jusqu'à saint Pie V, et il est lui-même très-clairement désigné.

Surge FRATER DOMINI (ceci rappelle la bulle In caena Domini), MICHAEL (il s'appelait Michel Chisledi), vicit in sanguine agni, confortare et esto robustus confide fili exalta HUMILES tuos (il était d'une famille obscure, et abolit l'ordre des Humiliés), superbum hostem et exercitum Iesus projice IN MARE (c'est la mémorable et, si l'on veut, miraculeuse bataille de Lépante), honora medicum propter necessitatem. Il est impossible de s'y méprendre; mais si c'est une prophétie que toute cette longue vaticination, pour-

quoi les dernières désignations sont-elles si peu en rapport avec les premières?

Il est inutile de répéter que toutes sont accompagnées de figures emblématiques: c'était un moyen de plus de faire de l'esprit, et d'indiquer clairement le but proposé, sans trop se dévoiler.

La prophétie de saint Nicolas de Tolentin, qui vient après, est éblouissante de clarté. Elle commence à Sixte IV, dont il est dit :

GLANDES erunt super terram, et de ROBORA satiabitur.

Il s'appelait de la Rovère, et portait un rouvre dans ses armes.

Innocent VIII :

CIBO melliflavo INNOCENS pastor saturabit oves.

Avant d'être Pape, Innocent VIII s'appelait Jean-Baptiste Cibo.

Alexandre VI :

TAURUS undequaque FURENS dissipabit gremem.

Il portait pour armes un taureau furieux.

Pie III :

Luna erit obscura, sed brevi tempore.

Il mourut vingt et un jours après son élection. La prophétie se continue de la sorte jusqu'à Sixte V, dont il est dit :

Ab aquilone pandetur omne malum, sed in ALTUM ascendet stella sua.

Il s'appelait Montalte.

Après lui, sans aucun intermédiaire, vient le pasteur angélique, qui précède la fin du monde :

Succedit angelicus pastor in Ecclesia Dei lex exaltabitur, lux orbi restituetur.

Ici se termine notre manuscrit, pour ce qui concerne les Souverains Pontifes; car la dernière prophétie, attribuée au B. abbé Jean, est une traduction italienne de la prophétie latine de l'abbé Joachim, précédemment exposée.

II. RECUEIL DE SCALIGER.

Le recueil de Scaliger contient deux vaticinations, très-obscurées d'ailleurs, et sur l'explication desquelles il a échoué complètement à notre avis, aussi bien que Théophraste Paracelse, qu'il réfute cependant du ton le plus acerbe et le plus fastueux. Elles avaient été trouvées, dit-on, à Nuremberg, à une époque reculée, mais qu'on ne précise pas.

La première, attribuée à l'abbé Joachim, commence à Nicolas III, et va jusqu'à Urbain VI, qui, selon le prophète, devait être le dernier des Papes. Elle est longue, diffuse, accompagnée de figures emblématiques; nous en donnerons un échantillon.

NICOLAS III.

Légende. — *Stellas congregabit ut lucrum in firmamento caeli.*

Emblème. — Un Pape accosté de deux ours ou de deux porcs, répandant du grain devant l'un de la main droite, et tenant de la gauche un épi près duquel vole une colombe. A la hauteur de la thiare pend un

écu rond chargé de huit étoiles. Tout ceci est reconnaissable, c'est une satire développée dans l'explication.

MARTIN IV.

Légende. — *Clavibus claudet et non aperiet.*

Emblème. Un Pape tenant un sceptre renversé, appuyé sur la tête d'un cygne aux ailes éployées.

HONORÉ IV.

Légende. — *Duros corporis sustinebit dolores.*

Emblème. — Le Pape bénissant un rameau que lui présente un serviteur. Une tête humaine roule à ses pieds.

NICOLAS IV.

Légende. — *Oriens bibit de calice iræ Dei.*

Emblème. — Le Pape posant la main gauche sur les bras croisés d'une femme nimbée, et recevant de la droite une coupe que lui présente un serviteur; un griffon grimpe à ses genoux pour saisir la coupe.

CÉLESTIN V.

Légende. — *Voce vulpina perdet principatum.*

Emblème. — Le Pape regardant un arbre, au milieu des branches duquel lui apparaît une vision constellée. Tandis qu'il reste ébahi devant ce spectacle, un renard grimpe à ses épaules, et lui fait tomber la tiare de la tête, en la saisissant avec les dents par les attaches.

On sait à quel trait de la vie du Pape Célestin V ceci fait allusion. Les textes qui accompagnent ces figures, indépendamment de l'explication du glossateur, ne sont pas moins satiriques.

Le tout parait avoir été composé en haine de Clément V par un Templier mécontent de la destruction de son ordre, et peut-être persécuté.

Légende. — *Mobilis et immobilis fit, et Maria plura vastabit.*

Emblème. — Un Pape en fuite, derrière lui une ville en ruines; au-devant une mer agitée.

Texte. — *Vide hic babylonicem sponsum fugientem. sponsam suam sibi abominabilem quasi viduatam relinquens, nomen Jesu dissonum: crudelis, immundus, injustus, virtute carens, appetens vanitatem immoderate, relaxans claves, cursor, gladiator, congregans et corrumpens. Lucidissima stella perdet fulgorem, contra solem tenebrosam finaliter pugnatura. Lunam persequitur: in altum curruet, excelsa obscurabit.*

Sans être le plus recommandable de tous les pontifes qui sont montés sur le siège apostolique, Bertrand de Got ne l'a pourtant pas déshonoré, et loin de là. Que l'on juge aussi sévèrement qu'on le voudra, dans l'ignorance des véritables motifs qui le firent agir, l'abolition de l'ordre des Templiers et la translation du siège à Avignon, il ne fut pourtant rien moins que ce que le prophète lui reproche ici.

La dernière figure, applicable à Urbain VI, suivant l'ordre de la prédiction, est celle du dragon apocalyptique, reposant sur un lit de flammes, et entraînant de sa queue les étoiles du firmament, avec cette légende: *Terribilis es, et quis resistet tibi?* Le texte est ainsi conçu: *Hæc est fera ultima, aspectu terribilis, que detrahet stellas: tunc fugient ares et reptilia tantummodo remanebunt; fera crudelis, universa consumens, infernus te exspectat. Terribilis es, et quis resistet tibi?*

Nous ne savons pas que rien de tout cela puisse convenir à Urbain VI.

La seconde vaticination est attribuée à Anselme, évêque de Trévise; elle aurait été écrite par lui en 1278, et connue à Pérouse dès le temps de la mort du Pape Boniface VIII, c'est-à-dire en 1303. C'est peut-être à cette époque qu'il faudrait en chercher la date, en la faisant commencer à saint Benoît XI, au lieu de descendre jusqu'à Boniface IX, comme l'a fait Scaliger. Il est vrai qu'il explique assez bien la première des quinze prédictions qu'elle contient de Boniface IX, mais tout le reste ne convient plus.

PREMIÈRE FIGURE.

Légende. — *Incipit principium malorum, hypocrisis abundabit.*

Emblème. — Un Pape accosté de deux ours, un troisième grimpe sur ses épaules.

Scaliger explique ainsi le texte qui accompagne la légende et l'emblème: *Neque zelus, neque ursa catulos pascens, in quinque Romam sceptrâ conturbat novam;* « Boniface IX, dit-il, transmet à cinq Pontifes, ses successeurs, le schisme qui troublait la nouvelle Rome. »

Et triginta sex annis miser ambulabit.

« L'Eglise demeura encore dans le schisme et la douleur durant trente-six ans, à partir du pontificat de Boniface. »

Primus filius feræ habens quinque filios.

« Urbain VI fut le premier fils du schisme, et eût lui-même cinq fils, ou successeurs pendant la durée du même schisme: savoir Innocent VII, Grégoire XII, Alexandre V, Jean XXII et Martin V. »

Ceci est trop tiré par les cheveux pour être exact; pourquoi ne pas compter Eugène IV et Nicolas V, puisque le schisme ne s'éteignit que sous le pontificat de celui-ci, par l'abdication de Félix V? Le surplus de cette prédiction s'explique encore plus difficilement. Exemple:

Ærea civitas barbaros in se recipit.

« Boniface IX établit les annates, ce qui fit affluer à Rome beaucoup d'argent, en même temps que le jubilé y faisait affluer beaucoup d'étrangers. »

Quoi qu'il en soit du Pape que le pronostiqueur avait en vue, il le maltraite horriblement dans le reste du tableau. *Dominus hypocrisiam tuam ostendet; quid mali facis, o tu habens faciem canis admixtam alieno morsu? quid tu feris? quid mundo aperis os tuum ad pusillos? Quomodo eructabit cor tuum verbum bonum civitati?*

Il n'est guère, au reste, de vaticination plus douce que celle-ci. La dernière, appliquée à Innocent VIII par le glossateur, est d'autant moins conforme à sa belle vie, qu'elle est aussi satirique que les autres. Paul Scaliger s'est donc trompé, aussi bien que son prédécesseur, aussi bien que son collègue, Joannini, dont nous allons exposer tout à l'heure l'opinion : il n'y a pas un grain d'esprit prophétique dans tout ceci ; c'est la haine qui l'a inspiré : la haine d'un Guelfe contre les Gibelins, ou d'un Gibelin contre les Guelfes.

L'un des prophètes y a mis plus d'adresse que Scaliger, c'est le prétendu Joachim, car il termine sa prédiction de cette sorte : « Au surplus, le Seigneur, qui tient entre ses mains les étoiles même du firmament, est assez puissant pour changer d'avis, s'il lui plaît. » Avec de telles réserves, on pare à tout inconvénient.

III.

Le recueil de Joannini contient six vaticinations, dont chacune, avec les emblèmes qui lui sont propres, est disposée de manière à former une roue avec cases et rayons intercalaires. *Vaticinia seu predictiones illustrium virorum sex rotis ære incisus comprehensa de successione summorum Pontificum romanorum, cum declarationibus et annotationibus.*

La première roue contient la vaticination de l'abbé Joachim, concernant quinze pontifes, et contenant, par conséquent, quinze hiéroglyphes. Joannini les fait commencer aussi à Nicolas III ; voici les légendes :

NICOLAS III. *Stellas congregabit ut luceant in firmamento cæli.*

MARTIN IV. *Clavibus claudet, et non aperiet.*

HONORÉ IV. *Duros corporis sustinebit labores.*

NICOLAS IV. *Oriens bibet de calice iræ Dei.*

CÉLESTIN V. *Vox vulpina perdet principatum.*

BONIFACE VIII. *Fraudulenter intrasti, potenter regnasti, gemens morieris.*

BENOÎT XI. *Viri fortes invidia orbabuntur.*

CLÉMENT V. *Mobilis et immobilis fiet, et maria plura vastabit.*

JEAN XXII. *Contra columbam hæc imago turpissima clericorum pugnabit.*

BENOÎT XII. *Sex lucidabit planetas et unus finaliter ipsorum fulgorem excedit.*

CLÉMENT VI. *Stolam suam in sanguine agni dealbabit.*

INNOCENT VI. *Lupus habitabit cum agno pariterque cibabit.*

URBAIN V. *Iste solus aperiet librum scriptum digito Dei vivi.*

GRÉGOIRE XI. *Flores rubei aquam odoriferam distillabunt.*

URBAIN VI. *Terribilis es, quis resistet tibi ?*

La seconde roue est celle de l'évêque Anselme. En voici les légendes, au nombre de quinze ; le glossateur commence aussi à Boniface IX.

BONIFACE IX. *Incipit principium malorum. Hypocri-sis abundabit.*

INNOCENT VII. *Decimæ dissipabuntur in effusione sanguinis.*

GRÉGOIRE XII. *Pœnitentia vestigia Simonis magi tenebit.*

ALEXANDRE V. *Confusio et error vitabitur.*

JEAN XXIII. *Elatio paupertatis, obedientia, castitas, castrimargiæ et hypocritarum destructio.*

MARTIN V. *Incisio, hypocrisis in abominatione erit.*

EUGÈNE IV. *Occisio, filii Belial sectabuntur.*

NICOLAS V. *Potestas, cœnobita ad lacum pastorum redibunt.*

CALIXTE III. *Bona gratia, Simonia cessabit.*

PIE II. *Potestas unitas erit.*

PAUL II. *Bona oratio thesaurum pauperibus erogabit.*

SIXTE IV. *Bona intentio, charitas abundabit.*


INNOCENT VIII. *Præhonoratio, concordia erit.*

ALEXANDRE VI. *Bona occasio, viventium sacræcessabit.*

PIE III. *Reverentia et devotio augmentabitur.*

« Peu importe au fond, ajoute le glossateur, si ces prédictions sont d'Anselme ou d'un autre auteur ; car si elles sont démontrées prophétiques, la sainteté de l'auteur n'y ajoute rien ; sinon, à quoi bon s'occuper de la source d'où elles proviennent ?..... Nous ne serions pas tout à fait de son avis.

La troisième roue hiéroglyphique ne porte le nom d'aucun prophète, et ne contient aucune désignation parlée ; mais on y reconnaît facilement les pontifes qu'elle regarde depuis et y compris Sixte IV jusqu'à Sixte V. Ainsi Léon X, Clément VII et Pie IV sont désignés par les armes des Médicis ; Alexandre VI, par le bœuf de ses armes, surmonté de la lettre R ; Alexandre VI s'appelait Roderic ; Jules II, de la Rovère, est reconnaissable à la branche de rouver ; Sixte V, à la lettre M surmontée d'une F et d'une croix de Malte ; il s'appelait Félix de Montalte et ainsi de tous les autres. Mais depuis lors les emblèmes deviennent inexplicables :

ainsi on trouve pour Urbain VII  ; pour

Grégoire XIV .

La roue contient vingt-six hiéroglyphes en tout. Joannini prétend qu'on la montrait à Rome dès le temps du pontificat de Pie IV ; nous ne le croyons pas ; nous pensons, au contraire, qu'elle a été composée en vue de l'élection de Sixte V.

La quatrième vaticination est celle du B. Jodoc-Palmerius, abbé du monastère du mont Avellin, fondé par le B. Guillaume de Verceil. Elle est datée du 4 février de la 1^{re} année du pontificat de Jules III, par conséquent 1552, et contient seize figures hiéroglyphiques accompagnées de notes.

La première est ainsi conçue : *Post juvenas jubilationis reseratas, de rigido monte cervus exibat, qui ob malitiam hominum cito contabescet.* Il est facile de reconnaître Marcel II, de la famille de Cervini et de Monte-Politiano, qui ne régna que vingt-deux jours. Mais les désignations suivantes et les hiéroglyphes ne s'accordant plus entre eux, par la faute, sans doute, du graveur, qui a introduit le désordre dans l'œuvre du prophète, il devient difficile de remettre les choses en place, et plus difficile encore de déterminer les dates et de deviner l'intention de l'auteur. On y trouve même des désignations étrangères, telle que celle-ci : *In circuitu mensæ tuæ sub cruce cervina latibuntur, et ipsis commendabitur ovile Christi...* qui est empruntée au recueil grec dont

nous avons parlé précédemment, et altérée.

La roue des vaticinations du B. abbé Jean est celle que nous avons déjà exposée sous le nom de l'abbé Joachim au recueil manuscrit. Elle contient vingt-huit cases.

La sixième et dernière roue de vaticination, attribuée au P. Gilles, de l'ordre des Frères Mineurs, Polonais, est aussi la même, du moins en quelques points, que la première du recueil manuscrit, et que nous avons exposée. Elle contient vingt-six cases. Nous allons la donner comme spécimen du genre; mais auparavant reprenons quelques-unes des indications de nos prophètes.

I. VATICINATIONS DE L'ABBÉ JEAN.

I. *Erigetur columna* I. Erection d'une colonne puissante, qui éteindra les schismes; alors la paix s'établira dans l'univers.

Martin V, Colonne, créée au concile de Constance, qui mit fin au schisme.

II. *Vesertus anguis, caput extollet, hic fuga et gladio dissipabit gentem.* II. L'anguille de Venise élèvera la tête; elle dissipera une nation par la puissance du glaive.

Eugène IV, de Venise, livra de nombreux combats, et resta victorieux de ses ennemis.

III. *Ex vili agro exibat, et exsultabit in conspectu ejus omnis vivens.* III. Sorti d'une souche vile, tous les vivants se réjouiront de le posséder.

Nicolas IV, d'une famille pauvre et obscure, fut cependant un pontife vénéré pour ses qualités éminentes.

IV. *Bos erit ab Occidente, et ostendet virtutem senectutis suæ.* IV. Ce sera un bœuf de l'Occident, mais il montrera de la force dans sa vieillesse.

Calixte III, portait un taureau de gueules dans ses armes; malgré ses quatre-vingts ans, il conçut le projet de faire la guerre aux Turcs.

V. *Pietas surget ad impios convertendum, sed via comminuntur via ejus.* V. Le pie viendra convertir l'impie, mais sa voie se terminera en voyage.

Pie II, préparant une croisade contre les Turcs, mourut en route, à Ancône, en revenant de Mantoue à Rome.

VI. *Barba extollet supercilia, et adorabitur in claritate noctis.* VI. La barbe redressera ses poils, et sera adorée pendant la clarté de la nuit.

Paul II, né à Venise, fils de Don Barbo.

VII. *De ruvere mel effuset, et benedicetur nomen ejus in sæcula.* VII. Le miel sortira du rouvere, et son nom sera béni dans les siècles.

Sixte IV, de la famille de la Rorère, rendit de grands services à l'Eglise.

VIII. *Ex Janna sua in-* VIII. Il passera in-

(634) Au ms. on lit *sæcula glandium*, ce qui convient également à Julien de la Rorère, qui portait un rouvere dans ses armes.

trabit innocens in sanctuarium Dei.

Innocent VIII

IX. *Bellua rubra revertitur ab Occidente, et cornibus dissipabit oves.*

cent de sa maison dans le sanctuaire de Dieu.

IX. La bête rouge reviendra de l'Occident, et dissipera le bercail avec ses cornes.

Alexandre VI, neveu de Calixte III, avait un taureau de gueules dans ses armes, et était né en Espagne; le reste s'explique de soi-même.

X. *Ostendet luna splendorem suum, sed brevi tempore exstinguetur.*

X. La lune apparaîtra dans sa splendeur, mais pour perdre en peu de temps sa lumière.

Pie III, ayant une lune dans ses armes, ne régna que vingt six jours.

XI. *Succedent sæcula gladii (634), et augebuntur oves Ecclesie.*

XI. Le siècle des combats sera ouvert, et le nombre des brebis augmentera.

Jules II, pontife guerrier, recouvra par les armes une partie du patrimoine de l'Eglise.

XII. *Venit leo sub pelle agni et devorabit oves.*

XII. Le lion viendra sous la peau de l'agneau, et dévorera le troupeau.

Léon X, le prince le plus fin et le plus habile de son siècle, pressura l'Eglise pour satisfaire à son goût du luxe et des beaux-arts.

XIII. *Discordia trahet a longinquo hominem, et in solitudine sua.*

XIII. La discorde ira chercher au loin un solitaire.

Adrien VI, alors en Espagne, et ne songeant à rien moins qu'au souverain pontificat, élu après de longs débats.

XIV. *Circumdabitur avaritia, excutietur caput, et a profundo surget impius.*

XIV. L'avarice sera circonscrite, la tête sera secouée, et l'impie sortira du fond de l'abîme.

Clément VII. Il n'y a rien dans son histoire qui corresponde à cette désignation, et dès lors jusqu'à la fin de la vaticination, il est impossible de rien comprendre à la pensée de l'auteur. D'où l'on peut conclure, que cette prophétie eut en vue l'élection d'Adrien VI.

Le reste comme au manuscrit précédemment cité.

II. VATICINATION DU FRÈRE GILLES, POLONAIS, DE L'ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS.

I. *Propinquior planeta altior fiet, Maxima prudentia religionem in maximo apparatu cernit.*

I. La plus basse planète deviendra la plus haute. Elle régira la religion avec le plus vif éclat et la plus grande prudence.

Pie II, portant une lune dans ses armes

II. *Terribilis bellua* II. Une bête terrible.

mugitum dabit, hilari facie, multa mutabit, inopinate abibit communi lætitia.

donnera de son mugissement un personnage à doux visage, qui changera beaucoup de choses, et disparaîtra inopinément à la satisfaction de tout le monde.

bos lethales incidet.

petit de taille, et tombera dans de mortelles infortunes.

Paul II, de Venise, dont les armes sont un *lion* : il fit beaucoup de changements, mourut d'apoplexie et fut peu regretté.

III. *Ex claustro FELIX ARBOR exibit, maxima doctrina, sed perdura certive trita lustru videbit.*

III. Un arbre heureux sortira du cloître, il sera d'une grande science, mais d'une tête dure, et vivra trois lustres.

X. *Et iterum SICNA ac NOMEN PROBI, facta pessima, maxima strages, quasi subversio.*

X. De nouveau des signes et un nom favorable, mais des faits déplorable, de grandes calamités et quasi la subversion.

Sixte IV, Franciscain, ayant un *rouvre* dans ses armes, tint la chaire pontificale quinze ans.

IV. *Humilem ac vilem Ligura pariet, sed eloquentem ac probum, bonæ mentis, statum perturbabit.*

IV. La Ligurie donnera naissance à un prélat humble et vil, mais éloquent, probe et d'un bon esprit; il troublera l'Etat.

Allusion au nom de *Clément VII* et à ses armes, qui étaient des *besans*. Le reste est l'histoire de son pontificat.

XI. *ODORES ac gladius maximæ astutiæ, multa dissipabit, urbs nupta per lustra.*

XI. Des odeurs et un glaive très-perfide, qui dissipera beaucoup de choses; la ville sera mariée pour longtemps.

Innocent VIII, *natif de Gênes*, élevé à la cour du roi de Naples, de naissance noble, mais pauvre. Son pontificat fut très-agité.

V. *ANIMAL MITE omnes devorabit, inani caliditate ac superbia, a mane cruz ad inferos tendet.*

V. Un animal paisible dévorera l'univers; il sera humble et orgueilleux, depuis son élévation la croix ira déclinant jusqu'à sa fin.

Allusion *aux lis* de Paul III, prélat d'une grande finesse. Il régna quinze ans.

XII. *TERTIUS MONS Syon vertetur in opprobrium, caro prævalebit, non erit quies.*

XII. Les trois monts de Sion tomberont dans l'opprobre, la chair prévaudra, il n'y aura point de repos.

Alexandre VI, désigné par le *bœuf* furieux de ses armes, et les qualités personnelles que l'histoire lui attribue.

VI. *Et iterum PLANETA bonæ mentis et inodolis, cibo potuque perbrevis.*

VI. De nouveau la planète douce et bénigne. Il boira et mangera peu.

Jules III, Jean Marie du Mont, regardé comme un prélat voluptueux. Il porta les armes contre Octave Farnèse, duc de Parme.

XIII. *MITE AC PAVIDUM ANIMAL imperabit: fides, religio et charitas brevis ter nimis.*

XIII. Un doux et peureux animal régnera; la religion et charité, mais pour un temps trop court.

Pie III, portant un *croissant* dans ses armes, régna vingt-six jours.

VII. *Imperatorum corona flamen Petri obumbrabitur, propugnator accerrimus, Mars regnabit, patientur bella ac strages.*

VII. La banderole de Pierre sera ombragée par la couronne des empereurs. Vaillant champion, il fera régner Mars, et entretiendra les guerres et le carnage.

Marcel II, *Cervin* et ayant un *cerf* dans ses armes, il ne régna qu'un mois.

XIV. *PURPUREA NIX ex valido claustro exibit, omnia perturbabit, duræ cervicis, in desperationem exibit.*

XIV. La neige rouge sortira du cloître fortifié, homme à la tête endurcie, il bouleversera tout, et mourra désespéré.

Jules II livra beaucoup de combats pour défendre le patrimoine de l'Eglise, et trouva un puissant appui dans l'empereur Maximilien.

VIII. *Plures arbores belluam terribilem ornabunt, erit virtus, quies, sensus prævalebunt quasi lustra.*

VIII. Plusieurs arbres orneront la bête terrible; la vertu et la paix régneront, les sens prévaudront comme les lustres.

Paul IV, au chapeau *rouge* et à la chevelure *blanche*, un des fondateurs de l'ordre des Théatins, combattit contre l'Espagne, arma l'Italie et éprouva de grands désagréments de la part de ses neveux, qu'il avait élevés aux honneurs.

XV. *Doctor beatus cum flagello dabit MEDICINAM, multa adornabit, in opere maxime adipiscendo cernet.*

XV. L'heureux docteur donnera la médecine avec un fouet, il ornera beaucoup de choses et en apprendra davantage à l'œuvre.

Allusion au nom et aux armes de Léon X. Nous ne comprenons pas le reste de la vaticination; il doit y avoir quelque erreur d'impression.

IX. *Discordia virum probum ultra montes evocabit, brevis statura mor-*

IX. La discorde fera venir l'homme probe d'au delà des monts; il sera de

XVI. *COLORES DISSIMILES asperitatem parient ex sylva, veniet ingens*

XVI. Les couleurs dissimilables enlèveront d'un bois l'aspérité, il

perturbatio, maximum vultu: gaudium.

viendra une grande perturbation suivie d'une grande joie.

Saint Pie V, Dominicain et ainsi habillé de noir et de blanc, né à *Bosco*, en Lombardie; le reste s'applique à la guerre contre la Turquie et à la bataille de Lépante.

XVII. *Ex cavernis draco velox exibit, cito abit, dura cervicis, gustabit pessima.*

XVII. Le dragon sortira avec promptitude de son antre, il passera de son ancre; homme à la tête dure, il sera abreuvé d'amertume.

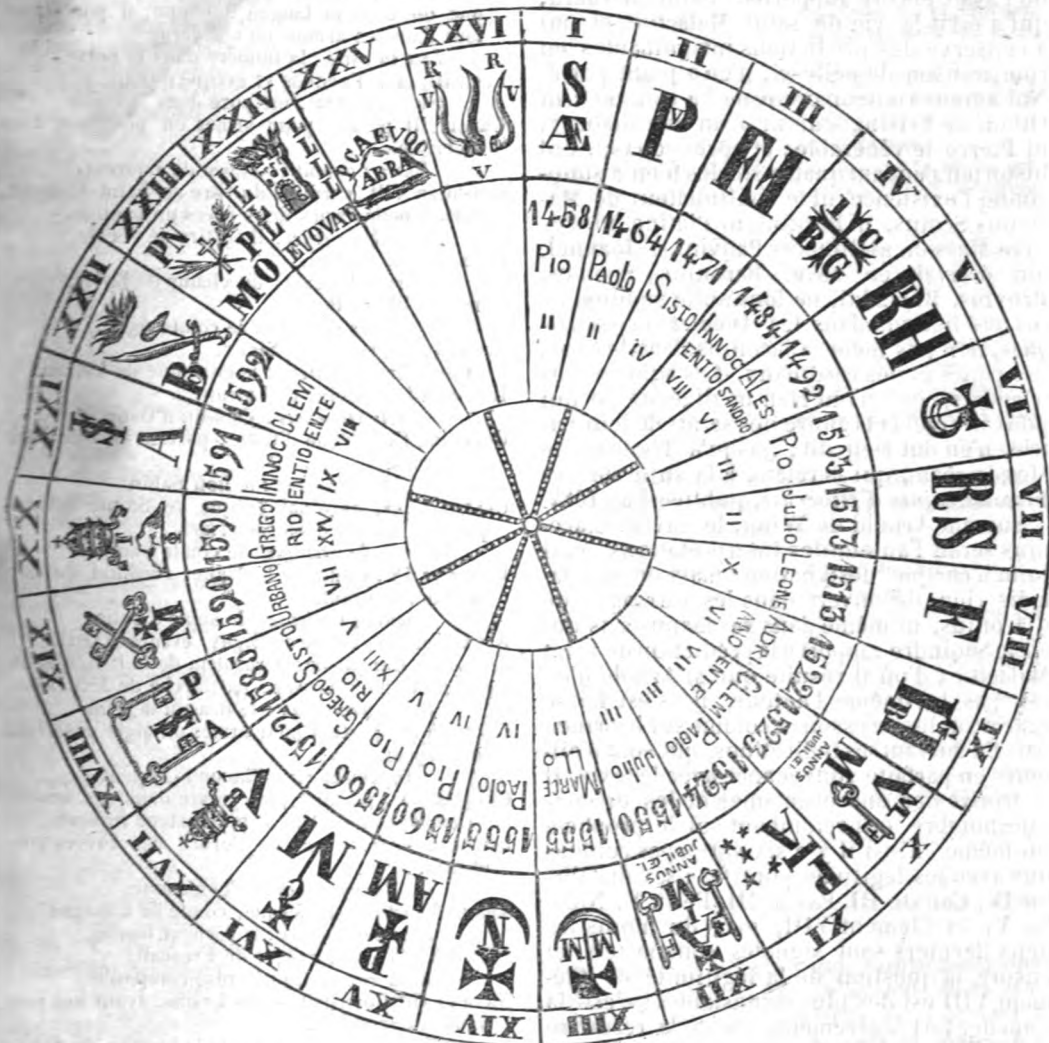
Allusion aux armes de Grégoire XIII, à sa prompte élection, à sa mort inopinée et aux troubles de son pontificat.

XVIII. *Oritur sol, mundum illuminabit, erit ingens congregatio, maxima mutatio, bonorum recreatio.*

XVIII. Un soleil se lève pour éclairer le monde; il y aura de grandes armées, de grands changements, les bons releveront la tête.

Ce serait ici Sixte V; nous croirions volontiers que le prophète avait un autre personnage en vue. Le reste de la vaticination ne convient nullement aux pontifes qui suivent; nous l'avons donné précédemment.

Voici maintenant la roue de la vaticination qui l'accompagne; par ce seul échantillon on pourra juger des autres.



Ce qui résulte de ce tableau, c'est que la fin du monde, marquée dans la dernière case par les cornes de la bête et les trois *Væ!* apocalyptiques, devrait être accomplie de-

puis plus de deux siècles, si l'inspiration prophétique était venue de l'esprit divin. Qu'on juge donc une bonne fois de la valeur de telles prédictions.

La prophétie de saint Malachie, nous l'avons dit, a obtenu plus de célébrité que toutes celles-ci; pourquoi? Il serait difficile de le dire; mais le fait est patent, et l'autorité qu'elle a su conquérir, elle la conserve encore maintenant.

Saint Malachie, évêque d'Armach, né en 1094, et mort en 1148, est célèbre par ses miracles et ses liaisons avec saint Bernard. Il prophétisa le temps de sa mort, et fut le premier, ou du moins un des premiers qui aient été canonisés solennellement; telles sont peut-être les causes qui ont concouru à attacher une certaine faveur à l'œuvre qui lui est attribuée, et qui d'ailleurs n'est pas conçue sans quelque habileté.

Le premier auteur qui en ait parlé est Arnold de Wion, dans son *Arbre de vie*, composé en 1595, et dédié à Philippe II, roi d'Espagne. Il avoue lui-même que nul écrivain ne l'avait encore rapportée. Saint Bernard, qui a écrit la vie de saint Malachie, et qui a conservé des prédictions insignifiantes en comparaison de celle-ci, n'en a point parlé. Nul auteur contemporain ne l'a connue: ni Othon de Frisinghen, ni Jean de Salisbury, ni Pierre le vénérable; et après ceux-ci, nul historien pendant quatre siècles n'en a soupçonné l'existence: ni le continuateur de Marianus Scotus, ni Bordini, ni Platine, ni Papyre-Masson, ni Onuphre Panvini, ni Joannel, qui écrivait en 1570. Baronius, Sponde, Bzovius, Raynaldi, ne font nulle mention de ces prédictions dans les *Annales ecclésiastiques*, non pas même Ciaconius dans les vies des papes et des cardinaux. Les agiographes irlandais, qui n'ont rien négligé de ce qui pouvait relever la gloire des saints de leur patrie, n'en ont rien dit; jusqu'à Thomas de Messingham, qui la relate, à la suite de ses *Vies des saints d'Hibernie*, publiées l'an 1644.

Suivant Arnold de Wion, le savant Ciaconius serait l'auteur des interprétations qu'il joint à chaque désignation; mais on n'a jamais rien découvert dans les ouvrages de Ciaconius, ni même dans ses manuscrits qui ait le moindre rapport à la prédiction de saint Malachie; d'où il résulte que si Arnold n'en est pas lui-même l'auteur, il s'est laissé égarer sur les accessoires comme sur le principal. En suivant ses indications, qui sont d'ailleurs en parfaite convenance avec le texte, il se trouve des anachronismes et des erreurs sans nombre, qui retombent sur le prophète lui-même. Ainsi il y a six antipapes confondus avec les légitimes pontifes: savoir, Victor IV, Calixte III, Pascal III, Félix V, Nicolas V, et Clément VIII, mais du moins les deux derniers sont signalés comme tels, et encore la question de la légitimité de Clément VIII est des plus contestables; c'est la trancher fort légèrement, que de la résoudre ainsi d'un seul mot, après qu'elle a divisé l'Église par moitié. A l'égard de la chronologie, Victor IV, Pascal III et Calixte III sont désignés avant Alexandre III, qui les précéda, et Urbain VI après Clément VII, Benoît XIII et Clément VIII, quoiqu'il les ait précédés.

Voici ces prédictions, la désignation seule appartient au prétendu saint Malachie.

- E castro Tiberis*: du château du Tibre.
CÉLESTIN II, natif d'un château près du Tibre.
Inimicus expulsus: l'ennemi chassé.
LUCE II, Caccianemici.
Ex magnitudine montis: de la grandeur du mont.
EUGÈNE III, né au château de Grand-Mont.
Abbas suburranus; l'abbé de Savorne.
ANASTASE IV, abbé de Savorne.
De rure Atbo; de la Blanche-Campagne.
ADRIEN IV, natif de Saint-Alban, et évêque d'Albe.
Ex tetra Carcere: de la Noire-Prison.
VICTOR IV, cardinal du titre de Saint-Nicolas in *Carcere Tulliano*.
Via transiberina: la voie Trans-Tibérine.
PASCAL III, cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre.
De Pannonia Tuscia: de la Pannonie de Toscane.
CALIXTE III, Hongrois, cardinal-évêque de Fresca.
Ex Ansero custode: de l'oie qui garde.
ALEXANDRE III, Roland Papanoni; *Paparo* veut dire une oie dans la langue italienne; il portait une tour dans ses armes, ou une garde.
Lux in ostio: la lumière dans la porte.
LUCE III, né à Lucques et évêque d'Ostie.
Sus in cribro: un porc dans le crible.
URBAIN III portait pour armes un pourceau dans un crible.
Ensis Laurentii: l'épée de Laurent.
GRÉGOIRE VIII, cardinal du titre de Saint-Laurent, portait pour armes deux épées un sautoir.
Ex schola exiet: il sortira de l'école.
CLÉMENT III, Scolari.
De rurè Bovensi: du champ de Bovis.
CÉLESTIN III, de Bovis.
Comes signatus: le comte signé.
INNOCENT III, comte de Signy.
Canonicus ex Latere: le chanoine de Latran.
HONORÉ II, chanoine de Latran.
Avis Ostiensis: l'oiseau d'Ostie.
GRÉGOIRE IX, évêque d'Ostie, portant un aigle dans ses armes.
Leo Sabinus: le lion Sabin.
CÉLESTIN IV, cardinal-évêque de Sainte-Sabine, portant un lion dans ses armes.
Comes Laurentius: le comte Laurent.
INNOCENT IV, comte de Lavagne, cardinal du titre de Saint-Laurent.
Signum Ostiense: le signe d'Ostie.
ALEXANDRE IV, comte de Signy, évêque d'Ostie.
Jerusalem Campanæ: Jérusalem de la Champagne.
URBAIN IV, né à Troyes, patriarche de Jérusalem.
Draco depressus: le dragon déprimé.
CLÉMENT IV, portait pour armes un aigle enserré un serpent.
Anguineus vir: l'homme-serpent.
GRÉGOIRE X, portant une guivre dans ses armes.
Concionator gallus: le prédicateur français.
INNOCENT IV, Français, de l'ordre des Frères précheurs.
Bonus comes: le bon comte.
ADRIEN V, Othobon Fiesque, comte de Lavagne.
Piscator Tuscus: le pêcheur toscan.
JEAN XXII, Pierre, évêque de Frescati.
Rosa composita: la rose composée.
NICOLAS III, Compositus des Ursins, ayant une rose dans ses armes.
Ex telonio liliacei Martini: de la banque de Saint-Martin des Lis.
MARTIN IV, trésorier de Saint-Martin de Tours.
Ex rosa leonina: de la rose léonine.
HONORÉ IV, portant pour armes un lion tenant une rose.
Picus inter escas: le pic entre des mets.
NICOLAS IV, natif d'Ascoli, in Piceno.

Ex cremo celsus : élevé de l'ermitage.
ELESTIN V, Pierre Mouron, ermite.
Os mandatum benedictione : de la bénédiction des ondes.
OSIFACE VIII, il se nommait Benoit, et portait des fasces onnées dans ses armes.
Comcionator pataræus : le prédicateur de Patare.
ROBERT XI, Fr. Nicolas, de l'ordre des Frères précheurs ; saint Nicolas, était de Patare.
De fascis Aquitanicis : des fasces d'Aquitaine.
ALBERT V, Gascon, archevêque de Bordeaux, portant des fasces dans ses armes.
De sutore Osseo : du cordonnier d'Osse.
JEAN XXII, Jacques d'Osse, fils d'un cordonnier.
Corvus schismaticus : le corbeau schismatique.
NICOLAS V, Pierre de Corberia, antipape.
Frigidus abbas : l'abbé froid.
DEVOIT XII, abbé de Froidmond.
Ex rosa Arrabatensis : de la rose d'Arras.
CATHRYN VI, évêque d'Arras, portant des roses dans ses armes.
De montibus Pammachii : des monts de Saint-Pammaque.
ROBERT VI, cardinal du titre de Saint-Pammaque, portant six monts dans son blason.
Gallus vicecomes : le viconte français.
CARLES V, Français, nonce apostolique à Milan où régnaient les Visconti.
Nova de Virgine sortis : le sort de la Vierge neuve.
GRÉGOIRE XI, Roger de Beaufort, cardinal du titre de Sainte-Marie-la-Neuve.
De cruce apostolica : de la croix apostolique.
ALBERT VII, cardinal du titre des douze apôtres, portant une croix dans ses armes.
Luna Cosmedina : la lune cosmédine.
DEVOIT XIII, Pierre de Lune, cardinal du titre de Sainte-Marie Cosmédine.
Schisma Barcinonicum : le schisme de Barcelone.
CLÉMENT VIII, antipape, Gilles, chanoine de Barcelone.
De inferno Pregnani : de l'enfer de Pregnani.
CARLES VI, Barthélemi Pregnani, natif d'Inferno, près Naples.
Cubus de mixtione ; le dé de la mixtion.
BENEFACE IX portait des dés dans ses armes.
De meliore sidere : d'un astre meilleur.
ROBERT VII, Côme de Meliorati, portait une étoile dans ses armes.
Nauta de ponte Nigro : le nautonnier de Negrepoint.
GRÉGOIRE XIII, Vénitien, commandeur de l'Église de Negrepoint.
Flagellum solis : le fouet du soleil.
ALEXANDRE V, archevêque de Milan où l'on représente saint Ambroise un fouet à la main, et ayant pour armes un soleil levant.
Ceruus sirena : le cerf de la sirène.
JEAN XXIII, né à Naples, dont les armes sont une sirène, et cardinal du titre de Saint-Eustache, qu'on représente avec un cerf.
Columna veli aurei : la colonne du voile d'or.
MARTIN V, Othon Colonne, cardinal du titre de Saint-Georges au voile d'or.
Lupa cælestina : la louve célestine.
EGÈNE IV, fils d'Angelo Condolmerio, ayant une louve dans ses armes.
Amator crucis : l'amant de la croix.
FELIX V, Amédée, duc de Savoie, ayant une croix dans ses armes.
De modicitate lune : de la petitesse de la lune.
NICOLAS V, né au diocèse de Lunès, de parents obscurs.

(635) Un souvenir mythologique sous la plume d'un prophète ! Jupiter proclamé par le Saint-Esprit ! quelle étrange !

Bos pascens : le bœuf qui pait.
CALIXTE III, portait pour armes un bœuf paisant.
De capra et alberga : de la chèvre et de l'auberge.
PIE II, secrétaire du cardinal Capranico et ensuite du cardinal Albergati.
De cervo et leone : du cerf et du lion.
PAUL II, évêque de Servie, ayant un lion dans ses armes.
Piscator minorita : le pêcheur Cordelier.
SIXTE IV, Cordelier, fils de pêcheur.
Præcursor Sicilia : le précurseur de Sicile.
INNOCENT VIII, Jean-Baptiste Cibo, habitué de la cour du roi de Sicile.
Bos Albanus in portu : le bœuf d'Albe au port.
ALEXANDRE VI, cardinal-évêque d'Albe, puis de Porto, avait un bœuf dans ses armes.
De parvo homine : du petit homme.
PIE III, François Piccolomini.
Fructus Jovis juvabit : le fruit de Jupiter aidera.
JULES II, de la Rovère, portait un rouvre dans ses armes ; le rouvre était consacré à Jupiter (635).
De craticula politiana : du gril de Politien.
LEON X, fils de Laurent de Médicis, et disciple d'Ange Politien. Le gril est le symbole de saint Laurent.
Leo florentius : le lion florentin.
ADRIEN VI portait un lion dans ses armes, et était fils d'un tapissier d'Utrecht nommé Florent.
Flos pilæ : la fleur de la pile.
CLÉMENT VII, de Médicis, dont les armes sont à six tourteaux, avec un plus grand chargé de trois fleurs de lis.
Hyacinthus medico : l'hyacinthe au médecin.
PAUL III, Farnèse, dont les armes sont à six jacintes, cardinal du titre de saint Côme et saint Damien, patrons de la médecine.
De corona montana : de la couronne du mont.
JULES III, Jean-Marie du Mont, portait dans ses armes une montagne et des couronnes de laurier.
Frumentum floccidum : le froment flasque.
MARCEL II, ne régna que vingt et un jours, et portait des épis dans ses armes.
De fide Petri : de la foi de Pierre.
PAUL IV, Pierre Carafe (*cara se*, la foi chère (636).
Æsculapii pharmacum : la médecine d'Esculape (637).
PIE IV avait étudié la médecine.
Angelus nemorosus : l'ange des bois.
PIE V, Michel Gisleri, natif de Boschi.
Medium corpus pilularum : la moitié du corps de pilules.
GRÉGOIRE XIII, avait dans ses armes un dragon naissant (la moitié d'un dragon) et était créature de Pie IV, qui portait six tourteaux, ou piles, dans les siennes.
Atis in medietate signi : l'essieu au milieu du signe.
SIXTE V. Il portait pour armes un lion, qui est un des signes du Zodiaque, surmonté d'un axe.
De rore cæli : de la rosée du ciel.
URBAIN VII, évêque de Rossane, en Calabre, où se recueille la manne.
De antiquitate urbis : de la ville ancienne.
GRÉGOIRE XIV, natif d'Orviette, en latin *Urbis vetus*.

Jusqu'ici la vaticination cadre aisément avec les noms des Pontifes ; mais alors elle s'arrête, et malgré la facilité qu'il devrait y avoir, en apparence, à trouver dans les mille circonstances qui se rattachent à la vie d'un Pontife l'application de deux mots pris

(636) Comment attribuer à Dieu de pareils jeux de mots ?

(637) Encore la Mythologie ?

au hasard, il devient le plus souvent impossible de donner une interprétation tant soit peu plausible, ce qui a fait croire que la prédiction fut composée à l'intention du conclave réuni après le décès d'Urbain VII, aux fins de faire élire le cardinal Simoncelli, qui le fut en effet, soit que la manœuvre y ait contribué ou non, et qui prit le nom de Grégoire XIV. Il n'y a pas même d'hésitation parmi les savants à cet égard. (Voy. le P. MÉNÉTRIER, *De la proph. attribuée à saint Malachie.*)

Si l'on considère cette même prédiction sous le rapport des convenances et du langage, on reconnaîtra aisément aux pointes, aux jeux de mots perpétuels dont elle se compose, qui présentent la plupart un sens ridicule, peu honorable pour les souverains pontifes, et une explication puérile, qu'il n'y a rien de divin dans une pareille œuvre.

Et quant aux désignations qui restent, il en est qui ne présentent aucune application possible; par exemple : *La cité pieuse dans la guerre*, pour Innocent IX; *l'homme ondoyant*, pour Léon XI; *le lis et la rose*, pour Urbain VIII; *les fleurs environnées*, pour Clément XI; *des bains de Toscane*, pour Grégoire XVI. Mais, dit-on, Grégoire XVI fut élu dans une salle nommée les Bains de Toscane; est-ce vrai? Clément XI était éloquent; quel rapport y a-t-il? Urbain VIII portait dans ses armes des abeilles, qui se posent sur les lis et les roses, où elles cueillent leur miel; oui, et sur mille autres fleurs. Léon XI passa comme une onde, n'ayant régné que vingt-six jours; pourquoi pas comme une ombre, un songe, où cent autres choses? Innocent IX était de Bologne; que suit-il de là? Il est d'autres explications tellement tirées par les cheveux, qu'il devint encore plus difficile de les admettre: par exemple *la croix de Romulus*, pour Clément VIII; il était, dit-on, de la famille des Aldobrandins, qui a la prétention de descendre du premier chrétien romain, et porte une bande croisée dans ses armes; quel rapport y a-t-il entre tout cela et Romulus. *Du grand fleuve*, pour Clément X, parce qu'il serait né au temps d'un débordement du Tibre. *La pénitence glorieuse*, pour Alexandre VIII, parce qu'il aurait été élu le jour de Saint-Bruno. Il en est pourtant quelques-unes qui présentent d'heureuses coïncidences, par exemple : *La joie de la croix*, pour Innocent X, qui fut élevé au souverain pontificat le jour de l'Exaltation de la sainte croix. *Le gardien des monts*, pour Alexandre VII, qui portait dans ses armes une montagne à six coteaux. *Le pèlerin apostolique*, pour Pie VI, qui mourut en exil. *L'aigle rapace*, pour Pie VII, dont les États furent conquis par l'aigle napoléonienne; mais c'est tout, et c'est le cas de dire, avec un auteur ancien : Parmi tant de flèches que les pronostiqueurs lancent au hasard, ce

n'est pas merveille si quelques-unes atteignent un but (638). Quoi qu'il en soit, voici le surplus de la pronostication, chacun en portera son jugement.

INNOCENT IX. *Pia civitas in bello* : la cité pieuse durant la guerre.

CLÉMENT VIII. *Cruz Romulea* : la croix de Romulus.

LÉON XI. *Undosus vir* : l'homme ondoyant.

PAUL IV. *Gens perversa* : la race perverse.

GRÉGOIRE XV. *In tribulatione pacis* : dans la tribulation de la paix.

URBAIN VIII. *Lilium et rosa* : le lis et la rose.

INNOCENT X. *Jucunditas crucis* : la joie de la croix.

ALEXANDRE VII. *Montium custos* : le gardien des montagnes.

CLÉMENT IX. *Sydus olororum* : l'astre des cygnes.

CLÉMENT X. *De flumine magno* : du grand fleuve.

INNOCENT XI. *Bellua insatiabilis* : la bête insatiable.

ALEXANDRE VIII. *Pœnitentia gloriosa* : la pénitence glorieuse.

INNOCENT XII. *Rostrum in porta* : le museau dans la porte.

CLÉMENT XI. *Flores circumdati* : les fleurs entourées.

INNOCENT XIII. *De bona religione* : de la bonne religion.

BENOÎT XIII. *Miles in bello* : le soldat à la guerre.

CLÉMENT XII. *Columna excelsa* : la colonne élevée.

BENOÎT XIV. *Animal rurale* : l'animal des champs.

CLÉMENT XIII. *Rosa Umbriæ* : la rose de Toscane.

CLÉMENT XIV. *Ursus velox* : l'ours léger à la course.

PIE VI. *Peregrinus apostolicus* : le pèlerin apostolique.

PIE VII. *Aquila rapax* : l'aigle rapace.

LÉON XII. *Canis et coluber* : le chien et le serpent.

PIE VIII. *Vir religiosus* : l'homme religieux.

GRÉGOIRE XVI. *De balneis Hetruriæ* : des bains étrusques.

PIE IX. *Cruz de cruce* : la croix de la croix.

Lumen in celo : la lumière dans le ciel.

Ignis ardens : le feu ardent.

Religio depopulata : la religion dévastée.

Fides intrepida : la foi intrépide.

Pastor angelicus : le pasteur angélique.

Pastor et nauta : pasteur et marin.

Flos florum : la fleur des fleurs.

De medietate lunæ : de la moitié de la lune.

De labore solis : du travail du soleil.

De gloria oliivæ : de la gloire de l'olive.

In persecutione extrema sacra romana Ecclesia sedebit Petrus Romanus, qui pascet oves in multis tribulationibus; quibus transactis, civitas septemcollis diruetur; et judex tremendus judicabit populum.

Dans la dernière persécution de la sainte Eglise romaine, un Romain nommé Pierre sera élevé au pontificat. Il paltra le troupeau au milieu de nombreuses tribulations, lesquelles étant finies, la ville aux sept collines sera détruite, et le juge redoutable jugera le monde.

Il serait inutile de chercher, dans cette multitude de prophéties, autre chose que l'intention spéciale de leurs auteurs; voudra-t-on enfin le comprendre? *Usquequo parvuli diligitis infantiam, et stulti ea, quæ*

(638) Patere etiam aliquando mathematicos vera dicere, et tot sagittas cum emittant, unam tangere aberantibus aliis. (SENEC, *Noct. Attic.*)

sibi sunt noxia, cupient, et imprudentes odibunt orientiam? (Prov. 1, 22.)

PARALYTIQUES (Guérisons miraculeuses des). — L'Évangile nous rapporte deux guérisons de paralytiques opérées par le Sauveur dans les circonstances les plus remarquables. Lors de la première, il enseignait dans une maison dont la porte était assiégée par la foule, de telle manière que personne ne pouvait y pénétrer; autour de lui se trouvaient réunis des pharisiens et des docteurs de la loi, venus de tous les points de la Judée et de la Samarie. Or ceux qui apportaient le malade, ne pouvant l'introduire, *montèrent sur le toit, ôtèrent les tuiles, et le descendirent au milieu de l'assemblée, posé sur son grabat. Jésus, voyant une si grande foi, dit au malade : Mon ami, vos péchés vous sont remis. Aussitôt les scribes et les pharisiens commencèrent à dire en eux-mêmes : — Quel blasphème ! et quel est donc celui-ci ? Un autre que Dieu peut-il remettre les péchés ? Mais Jésus, répondant à leurs propres pensées, leur dit : Pourquoi murmurez-vous en vous-mêmes ? Lequel est le plus facile de dire vos péchés vous sont remis, ou de dire : Levez-vous et marchez ? Puisqu'il en est ainsi, vous sçavez que le Fils de l'homme a le pouvoir de remettre les péchés sur la terre : Levez-vous, dit-il alors au paralytique, emportez votre lit, et vous en retournez en votre maison. Et aussitôt le paralytique, se levant en présence de tout le monde, prit le grabat sur lequel il était couché, et s'en retourna à sa maison, en glorifiant Dieu. La stupeur fut générale, et tout le monde s'unit à lui pour glorifier Dieu; chacun disait avec étonnement : — Nous avons assisté aujourd'hui à de grandes merveilles (639). Suivant l'évangéliste saint Marc, ce miraculeux événement s'accomplit à Capharnaüm; ville dans laquelle le Sauveur faisait alors sa résidence ordinaire, ajoute saint Matthieu.*

Si l'on considère les circonstances au milieu desquelles Jésus-Christ accomplit ses miracles, il sera facile d'y reconnaître un but uniforme, celui de convaincre ses auditeurs de la vérité de sa doctrine. Et lors même qu'il guérissait les malades d'une manière

moins ostensible, en famille, pour ainsi parler, comme il arriva de la belle-mère de l'apôtre saint Pierre, c'était encore dans un pareil but, car alors même il avait à convaincre, sinon la foule et les docteurs, au moins les disciples qu'il venait de s'attacher. Il voulait que ses merveilles fussent incontestables, et que le récit qu'en feraient un jour ses disciples, fût accompagné de cette conviction qui se communique irrésistiblement. Ce n'est pas à dire qu'il n'y avait pas dans le cœur de Jésus-Christ une charité incommensurable, une grande tendresse, une compassion infiniment miséricordieuse en faveur de l'humanité souffrante; mais la divine Providence, toujours admirable en ses œuvres, amenait au temps opportun l'occasion des merveilles, la charité et l'amour les opéraient, et la publicité en répandait au loin la renommée, de sorte que par un seul acte, le Dieu, un dans ses volontés et sa nature, atteignait en même temps les fins diverses qu'il s'était proposées.

Le Sauveur guérit un second paralytique dans une circonstance moins solennelle peut-être, mais avec une intention non moins signalée. C'était aussi à Capharnaüm, il enseignait dans la Synagogue, et il y avait devant lui un paralytique, dont la main était desséchée; les pharisiens l'observaient avec une joie maligne, pour voir s'il oserait violer la loi du Sabbat, à la manière dont ils l'entendaient, en guérissant les malades. Or, *Jésus sachant leurs pensées, dit au paralytique : — Levez-vous et vous placez au milieu de l'assemblée, ce que celui-ci fit aussitôt. Puis adressant la parole aux assistants, il leur demanda : — Est-il permis de faire le bien en un jour de sabbat, ou vaut-il mieux laisser le mal ? Vaut-il mieux sauver une âme, ou la laisser se perdre ? Et après avoir interrogé des yeux toute l'assemblée, il dit au malade : — Étendez la main : et il l'étendit, car il était guéri ? Tous demeurèrent confondus, et se demandèrent les uns aux autres ce qu'ils pourraient faire contre Jésus (640).*

La troisième guérison de paralytiques dont l'Évangile parle avec quelques détails est celle du serviteur du centurion de Ca-

(639) *Et factum est in una die, et ipse se-
lebat docens. Et erant Pharisei sedentes, et legis
doctores, qui venerant ex omni castello Galilæe,
et Judæe, et Jerusalem : et virtus Domini erat ad
mandum eos. Et ecce viri portantes in lecto homi-
nem qui erat paralyticus : et quærebant eum in-
trare, et ponere ante eum. Et non invenientes qua
arte illum inferrent præ turba, ascenderunt supra
tectum, et per tegulas submiserunt eum cum lecto
in medium ante Jesum. Quorum fides ut vidit,
ixit : Homo, remittuntur tibi peccata tua. Et cœ-
rerunt cogitare Scribæ et Pharisei, dicentes : Quis
est hic, qui loquitur blasphemias ? Quis potest di-
mittere peccata, nisi solus Deus ? Ut cognovit autem
eius cogitationem eorum, respondens, dixit ad
eos : Quid cogitatis in cordibus vestris ? Quid est
facilius dicere : Dimittuntur tibi peccata ; an dicere :
Surge, et ambula ? Ut autem sciatis quia Filius ho-
minis habet potestatem in terra dimittendi peccata,
dixit paralytico : Tibi dico, surge, tolle lectum tuum,
et vade in domum tuam. Et confestim conurgens*

coram illis, tulit lectum in quo jacebat : et abiit in domum suam, magnificans Deum. Et stupor apprehendit omnes, et magnificabant Deum. Et repleti sunt timore dicentes : Quia vidimus mirabilia hodie. (Luc. 7, 17. Cf. Marc. 11, 2, et Matth. 11, 2.)

(640) *Factum est autem, et in alio sabbato, ut
intraret in synagogam, et doceret. Et erat ibi
homo, et manus ejus dextra erat arida. Observa-
bant autem Scribæ et Pharisei, si in sabbato cura-
ret : ut invenirent unde accusarent eum. Ipse vero
sciebat cogitationes eorum : et ait homini, qui ha-
bebat manum aridam : Surge, et sta in medium.
Et surgens stetit. Ait autem ad illos Jesus : Inter-
rogo vos : si licet sabbatis benefacere, an male ;
animam salvam facere, an perdere ? Et circumsp-
ectis omnibus dixit homini : Extende manum tuam.
Et extendit : et restituta est manus ejus. Ipsi autem
repleti sunt insipientia, et colloquebantur ad invi-
cem, quidnam facerent Jesu. (Luc. 14, 6-11. Cf.
Marc. 11, 1, et Matth. 12, 9.)*

pharnaüm ; mais ces trois guérisons ne sont pas les seules œuvres merveilleuses du même genre que le Seigneur ait opérées, car l'évangéliste saint Matthieu dit au quatrième chapitre de son évangile, que pendant le séjour de Jésus-Christ en Galilée, peu après son baptême, on lui apportait de tous côtés des malades, entre autres des paralytiques, et qu'ils lesguérissait, de telle sorte que son nom se répandit dans toute la Syrie (641).

La guérison du serviteur du centurion offre ces deux particularités remarquables, qu'elle s'accomplit en faveur d'un étranger, comme pour montrer qu'en Jésus-Christ il n'y avait point d'acception de personnes, et que les gentils aussi bien que les Juifs étaient appelés à jouir des bienfaits de l'Évangile ; ensuite qu'elle s'accomplit par le seul fait de la volonté du Sauveur, à distance du lieu où il se trouvait dans le moment, comme pour montrer que Jésus était vraiment Dieu, car il n'y a que Dieu qui puisse étendre ainsi sa puissance en tous lieux. L'action de l'homme se borne au lieu même où il est présent, et se mesure, pour ainsi dire, à la longueur de son bras.

C'était aussi à Capharnaüm ; Jésus rentrait en cette ville après une de ses courses apostoliques. Or le centurion, qui commandait la garnison romaine, avait un de ses serviteurs atteint de paralysie et en danger de mort dans le moment même. Ayant entendu annoncer le retour de Jésus, il lui envoya les principaux d'entre les Juifs, pour le prier de venir rendre la vie et la santé à ce serviteur qu'il aimait tendrement. Venez, lui dirent ceux-ci, le maître mérite que vous lui accordiez cette faveur ; il aime notre nation, il nous a bâti lui-même une synagogue. Jésus s'en alla donc avec eux. Tandis qu'il était en route, le centurion envoya au-devant de lui quelques-uns de ses amis lui dire : Seigneur, ne vous pressez pas, car je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison. Puis bientôt, lorsque le Sauveur était déjà près d'arriver, il sortit lui-même à sa rencontre, et lui dit : Seigneur, je ne me suis pas cru digne de paraître devant vous, et c'est pour cela que je vous ai envoyé des hommes de votre nation ; mais il n'est pas nécessaire que vous veniez chez moi ; dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri. Car moi qui ne suis qu'un homme et sous la dépendance d'autrui, je n'ai pas besoin d'aller ici ou là pour faire ma volonté (642) ; je dis à mon

serviteur allez là, il y va ; à un autre, venez ici, il y vient ; à un troisième, faites cette chose, il la fait. Jésus se retournant vers la foule lui dit avec admiration, en vérité je vous le dis, je n'ai pas trouvé une si grande foi en Israël ; aussi, je vous l'assure, beaucoup viendront de l'Orient et de l'Occident, s'asseoir dans le royaume des cieux à côté d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, tandis que les enfants du royaume seront rejetés dans les ténèbres extérieures, où il y aura des pleurs et des grincements de dents. Allez, dit-il au centurion, qu'il vous soit fait selon votre foi ; son serviteur fut guéri à l'instant même, et ceux de ses amis qu'il avait envoyés au-devant de Jésus rentraient alors, et le trouvèrent guéri (643).

Rien n'est plus touchant que ce récit, mais en même temps, rien n'est plus instructif comme moralité. C'est ainsi que dans la vie du Sauveur toutes choses sont arrangées dans un but spécial, et coordonnées selon un ordre de desseins qui correspondent tous à ce même but ; de telle sorte que la rédemption du genre humain, si multiple dans ses voies, s'accomplit selon une pensée. Une, comme Dieu est Un. Nous dirons encore, rien de mieux prouvé au point de vue de la philosophie humaine, qu'un fait accompli en présence de tant de témoins animés de sentiments divers, avec tant de lenteur et de solennité. Il en est ainsi des œuvres du Tout-Puissant, elles sont complètes.

PASQUALIS (Martinez), chef de la secte des Martinistes ; personnage célèbre dans son école et même dans le monde, mais dont il n'y a que le nom de bien connu. On ignore sa patrie, sa nationalité, il ne reste de lui qu'un manuscrit très-peu lu. Quelques-uns l'ont cru d'origine portugaise, plusieurs ont dit qu'il était juif. Il fonda en France, en 1754, un rite cabalistico-maçonnique, dit des *élus Cohens*, dans lequel les adeptes s'occupaient de théurgie, et qui compta plusieurs loges, tant à Marseille qu'à Toulouse, à Bordeaux et à Paris, le grand receptacle du bien et du mal, des erreurs et de la vérité, le point où tout ce qui n'en procède pas vient aboutir. Martinez quitta cette dernière ville en 1778, et alla terminer l'année suivante, à Port-au-Prince, sa carrière d'évocations et de communications avec les natures invisibles.

Si peu connu personnellement, il est impossible de savoir autrement que par l'intermédiaire de ses disciples, la nature et le

(641) Matth. iv, 24.

(642) C'est ainsi que saint Chrysostome, Theophylacte, Euthymius et la plupart des interprètes expliquent ce passage de l'Évangile, en combinant les récits de saint Matthieu et de saint Luc. (Matth. viii, 5. Luc. vii, 1.)

(643) Cum autem introisset Capharnaum, accessit ad eum centurio, rogans eum. Et dicens : Domine, puer meus jacet in domo paralyticus, et male torquetur. Et ait illi Jesus : Ego veniam, et curabo eum. Et respondens centurio, ait : Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum : sed tantum dic verbo, et sanabitur puer meus. Nam et

ego homo sum sub potestate constitutus, habens sub me milites, et dico huic : Vade, et vadit ; et alii : Veni, et venit ; et servo meo : Fac hoc, et facit. Audiens autem Jesus miratus est, et sequentibus se dixit : Amen dico vobis non inveni tantam fidem in Israel. Dico autem vobis, quod multi ab Oriente et Occidente venient, et recumbent cum Abraham, et Isaac, et Jacob in regno cælorum. Filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores : ibi erit fletus, et stridor dentium. Et dixit Jesus centurioni : Vade, et sicut credidisti, fiat tibi : et sanatus est puer in illa hora. (Matth. viii, 5-15.)

résultat de ses travaux ; mais aussi, après avoir interrogé le principal d'entre eux, le non moins célèbre Saint-Martin, il reste établi que Martinez fut le jouet de communications véritablement démoniaques. « Dans l'école où j'ai passé il y a vingt-cinq ans, écrivait celui-ci en 1793 à son ami Kirchner, les communications de tout genre étaient fréquentes ; j'en ai eu ma part comme beaucoup d'autres. Les manifestations du signe du *Réparateur* y étaient visibles : j'y avais été préparé par des initiations. » « Mais, » ajoute-t-il, « le danger de ces initiations est de livrer l'homme à des esprits violents ; et je ne puis répondre que les formes qui se communiquaient à moi, ne fussent pas des formes d'emprunt. » C'est ainsi que ceux qui cherchent la vérité en dehors de l'Évangile ou au-delà, deviennent souvent le jouet de leurs propres illusions ou de celle de l'esprit de *Ténèbres*, qui se transforme en ange de *Lumière*, pour mieux les abuser.

Saint-Martin ne s'est pas expliqué autrement sur le fond de la doctrine de son maître. Un autre élève de Martinez, Fournier, auteur de *Ce que nous avons été, Ce que nous sommes, et Ce que nous serons* (Londres 1791), semble dire qu'il professait uniquement la cabale transcendante des *Juifs* (Voyez l'art *CABALE*), et qu'il possédait la *clef active* de cette science, en d'autres termes le secret des communications avec le monde invisible ; et jugeait de ce point de vue la nature et les opérations des êtres intellectuels, Dieu, les anges, les démons, l'âme humaine.

Nous ne voudrions pas revenir à ce sujet sur ce que nous avons dit tant de fois, qu'il n'existe aucun moyen de contraindre l'ange déchu à se communiquer aux hommes ; mais que lui seul, cependant, répond aux évocations théurgiques, nécromantiques ou de toute autre nature, lorsque de telles pratiques sont suivies d'une réponse quelconque. Ni Dieu ni les anges, en effet, ne sauraient accepter ce qui est abominable, et après Dieu et les anges, lui seul reste en évidence. Au temps du paganisme, il favorisait l'emploi des moyens en rapport avec le paganisme, parce qu'il en résultait une confirmation de l'idolâtrie ; au temps du gnosticisme, ce qui pouvait contribuer à étendre et propager les mauvaises mœurs ; aux siècles d'une philosophie antichrétienne, il relie son action à tout ce qui doit élever de plus en plus le drapeau de cette fausse sagesse. Mais toujours et partout, c'est l'illusion ; et s'il réserve sa liberté d'agir de la manière que bon lui semble, c'est à son profit et non à celui de l'humanité.

PASSION DE JESUS-CHRIST. (Prophéties qui s'y rapportent.) — Si la mission du Messie sur la terre a été l'objet des plus nombreuses prophéties, l'objet principal de la prophétie considérée en elle-même, le terme final de cette mission n'a pas été moins clairement annoncé ; et c'est à ce terme que

tout le reste se rapportait en effet ; car, sans la passion, la mission devenait inutile, le salut du genre humain n'était pas opéré, la morale et le dogme évangéliques demeuraient de stériles vérités. Il fallait que le Christ mourût et ressuscitât : *Hæc oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam suam.* (Luc. xxiv, 26.) Aussi le tableau figuratif de la passion du Messie vient-il toujours se placer à côté de la prophétie qui annonce son avènement sur la terre. Aussitôt que l'homme a péché, un Sauveur lui est promis ; mais bientôt après le juste Abel périt immolé de la main de son frère, comme devait l'être un jour le Juste par excellence. On peut même dire, que la prophétie relative à la passion a précédé la prophétie relative à l'avènement et au péché qui le rendait nécessaire : car la femme, par laquelle l'homme devait mourir, sortait du côté d'Adam encore innocent, comme l'Eglise pour laquelle il serait mort, sortirait un jour du côté de Jésus. Après qu'Abraham a reçu la promesse, il est obligé d'immoler son fils unique, image typique du Messie. Tous les sacrifices de la loi mosaïque reproduisent cette même image, et la plupart des cérémonies du culte y sont relatives. (Voy. l'art. *PROPHÉTIES FIGURATIVES.*)

L'esprit prophétique apparaît-il dans toute sa splendeur avec David et Isaïe, avec toute la netteté de l'histoire sous la plume de Daniel, la passion du Messie vient toujours se placer à côté de ses gloires, ou plutôt comme une de ses gloires, puisque cette passion est son triomphe et celui de l'humanité.

C'est la passion du Messie que le Prophète-Roi chante avec tant de larmes dans la voix au psaume *xxi* ; c'est encore elle au *xxxix*, au *lxviii*, au *cviii*, sans parler d'une multitude de traits répandus çà et là dans le cours du recueil. (Voy. l'art. *PSAUMES.*)

Si le mélodieux et sublime Isaïe consacre la dernière et la plus belle partie de son livre à chanter le Messie et la nouvelle Jérusalem, il n'oublie pas de consacrer une page au tableau de la passion : c'est l'objet du *lxxviii* chapitre. Là il peint l'homme du mépris public, l'homme de la douleur, chargé des langueurs et des iniquités de l'univers, mis au rang des scélérats, volontairement immolé ; immolé sans se plaindre, sans ouvrir la bouche, pareil à un agneau conduit à la boucherie, exterminé de la terre des vivants à cause des péchés du peuple, priant pour ses bourreaux, mort, enseveli, ressuscité, père d'une postérité innombrable, et justifiant le monde entier par sa mort et sa résurrection. (Voy. l'art. *ISAÏE.*)

Maissi tout ceci paraissait encore énigmatique, avec Daniel il n'y a plus d'énigmes : *Le Messie sera mis à mort, il sera renié par son peuple, et ce peuple cessera de son tour d'être le peuple de Dieu.* Rien de plus concis et de plus clair en même temps. (Dan. ix, 26.) Voy. les art. *DANIEL* et *SEMAINES.*

Nous passons rapidement sur toutes ces prophéties, qui ont été exposées ailleurs, pour arriver à celles de Jésus-Christ lui-même concernant sa Passion. C'est la prin-

cipale de toutes ses prédictions, c'est celle sur laquelle il revient le plus souvent.

A peine a-t-il commencé le cours de ses prédications évangéliques, que déjà il annonce à Nicodème qu'il doit mourir sur la croix : « De la même manière, dit-il, que Moïse éleva le serpent dans le désert, ainsi il faut que le Fils de l'homme soit élevé : *Sicut Moyses exaltavit serpentem in deserto : ita exaltari oportet filium hominis.* » (Joan. III, 14.) Peu après, il disait à ses propres contradicteurs : « Je vais où vous ne me suivrez pas : *Quo ego vado, vos non potestis venire.* » (Joan. VIII, 21.) Et cette manière de parler était si claire pour eux, qu'ils la comprirent aussitôt, et lui demandèrent s'il se donnerait la mort; non, leur répondit-il, c'est vous qui me la donnerez en me crucifiant : *Cum exaltaveritis Filium hominis, tunc cognoscetis quia ego sum.* (Joan. VIII, 28.) Cette vérité, il la leur annonce sous toutes les formes, soit en paroles claires et précises comme ici, soit sous la forme de paraboles, comme lorsqu'il les compare à des invités qui, loin de se rendre au festin préparé, égorgeront ceux qui les y convient; à des vigneronniers qui mettent à mort le fils du maître de la vigne, pour en devenir eux-mêmes possesseurs; lorsqu'il se compare à un bon pasteur, qui donne sa vie pour sauver le troupeau; à un grain de blé qu'on ensevelit dans la terre, et qui ne se multiplie qu'autant qu'il y trouve la mort. Il leur disait encore avec une clarté parfaite : « Lorsque j'aurai été élevé au-dessus de la terre, j'attirerai tout à moi : *Ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum.* » (Joan. XII, 32.) Et ils comprirent si bien le sens de cette parole, qu'ils lui répondirent : « Nous avons vu dans le livre de la loi que le Christ demeurera éternellement; comment donc pouvez-vous dire qu'il faut que le Fils de l'homme soit élevé au-dessus de la terre? Quel est ce Fils de l'homme dont vous entendez parler? » *Respondit ei turba : Nos audivimus ex lege, quia Christus manet in æternum : et quomodo tu dicis : Oportet exaltari Filium hominis? Quis est iste Filius hominis?* (Joan. VIII, 34.)

Mais ce fut principalement ses disciples, qu'il chercha à affermir contre le scandale que devait leur causer cette passion. Dès les commencements, il les en prévint, afin qu'ils en acceptassent la pensée et se familiarisassent avec elle. Dans la suite, il eut soin de la leur rappeler, et, à mesure que l'heure en approchait, il l'annonça avec des détails de plus en plus précis, jusqu'à ce qu'enfin il ajouta, voici le moment arrivé.

(644) *Stupebant autem omnes in magnitudine Dei : omnibusque mirantibus in omnibus quæ faciebat, dixit ad discipulos suos : Ponite vos in cordibus vestris sermones istos : Filius enim hominis futurum est ut tradatur in manus hominum.* (Luc. IX, 44.)

(645) *Et descendentibus illis de monte, præcepit eis Jesus, dicens : Nemini dixeritis visionem donec Filius hominis a mortuis resurgat. Et interrogave-*

Quelles immenses actions de grâces ne devons-nous pas rendre à un Dieu qui a voulu, voulu si longuement, si fermement, si constamment mourir pour nous; et de quel amour payerons-nous jamais un pareil dévouement! Mais laissons ce sujet à traiter aux moralistes, et suivons le Sauveur dans cette progression toujours croissante de prophétiques avertissements.

Il s'applique d'abord à gagner la confiance de ses apôtres, en opérant devant eux un grand nombre de miracles, tels que le changement de l'eau en vin aux noces de Cana, la guérison des malades, la résurrection des morts, la multiplication des pains dans la solitude; pour la gagner davantage encore, il leur donne à eux-mêmes un semblable pouvoir, et les envoie l'exercer librement dans les villes de Galilée; il se transfigure en leur présence, afin de les confirmer dans la foi par un avant-goût des joies du ciel; puis enfin, lorsqu'il a lieu de les supposer affermis suffisamment, il leur dit brièvement son grand secret, le secret de toute sa vie, le terme et le but de sa mission : *Souvenez-vous de ceci : Il arrivera que le Fils de l'homme sera livré aux mains des hommes* (644). Ils s'en souvinrent plus tard, mais ils n'avaient pas compris : *At illi ignorabant verbum istud, et erat velatum ante eos.* Ils n'osèrent pas lui demander l'explication; il aurait encore été trop tôt : *Timebant eum interrogare de hoc verbo.* Mais afin de mieux graver ce souvenir dans leur mémoire, il insiste à diverses reprises : déjà il leur avait dit, en descendant du Thabor : *Ne parlez pas de ceci, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts.* — *Eh! quoi, demandèrent-ils, que disent les scribes, qu'il faut qu'Elie vienne auparavant?* — *Oui, répondit le Sauveur, Elie viendra et rétablira toutes choses; mais, sachez-le, Elie est déjà venu, ils ne l'ont pas connu, et l'ont traité comme ils ont voulu : c'est ainsi que le Fils de l'homme sera mis à mort par leurs mains.* (645).

Cette conversation paraît avoir eu lieu entre le Sauveur et ses trois disciples seulement; mais, peu après, il dit en présence de tous : *Le Fils de l'homme sera livré aux mains des hommes, ils le mettront à mort : et il ressuscitera le troisième jour : — Filius hominis tradendus est in manus hominum : et occidet eum, et tertia die resurget.* (Matth. XVII, 21.)

Lorsqu'enfin le moment fut arrivé, avant de partir pour Jérusalem, où il allait célébrer la dernière pâque selon la loi de Moïse, établir la nouvelle selon la loi de l'Évangile,

runt eum discipuli, dicentes : Quid ergo scribæ dicunt quod Eliam oporteat primum venire? At ille respondens ait eis : Elias quidem venturus est, et restituet omnia. Dico autem vobis : quia Elias jam venit et non cognoverunt eum, sed fecerunt in eo quæcunque voluerunt. Sic et Filius hominis passurus est ab eis. Tunc intellexerunt discipuli, quia de Joanne Baptista dixisset eis. (Matth. XVII, 9-15.)

et consommé le sacrifice qui devait être le sceau et le trait d'union des deux alliances, il dit à ses disciples : *Voilà que nous allons à Jérusalem, et le Fils de l'homme sera livré aux princes des prêtres et aux scribes; ils le condamneront à mort, le livreront aux mains des gentils, qui l'insulteront, le flagelleront, le crucifieront; mais il ressuscitera le troisième jour.* La mère de Jacques et de Jean s'étant approchée de lui à ce moment, pour lui demander les premières places du royaume en faveur de ses fils, il en prit occasion de donner à ceux qui étaient présents une leçon d'humilité, et la termina d'une façon qui rappela et confirmât ce qu'il avait dit auparavant : *Le Fils de l'homme n'est pas venu sur la terre pour commander, mais pour obéir et racheter le peuple entier par le sacrifice de sa vie : — dare animam suam, redemptionem pro multis* (646).

À quelques jours de là, deux jours avant la consommation de son grand sacrifice, il dit encore à ses disciples : *Vous savez que la pâque arrive dans trois jours, d'ici là le Fils de l'homme sera livré pour être crucifié. — Post biduum pascha fiet, et Filius hominis tradetur ut crucifigatur.* (Matth. xxvi, 2.)

Après la dernière scène, avant de partir pour le jardin des Oliviers, où il devait entrer en agonie, et où Judas devait le livrer aux satellites du grand prêtre, il dit : *Et maintenant, que celui qui a un sac le prenne, que chacun prenne sa bourse, que celui qui n'a pas d'épée vende sa tunique pour en acheter une; car voici l'accomplissement de l'Écriture prophétique qui me concerne : Il a été mis au rang des coupables. La mission que j'avais à remplir touche à son terme.* (647).

Enfin, au moment suprême : *Voici l'heure, dit-il aux disciples qui l'accompagnaient, voici l'heure où le Fils de l'homme doit être livré aux mains des méchants. Levez-vous, allons; celui qui doit me livrer arrive; et au même instant Judas apparut en tête de l'escouade qui venait l'arrêter.* (648).

En voyant cette succession de prophéties, et la persévérance de volonté avec laquelle le divin Sauveur accomplit son sacrifice, on se demande comment des hommes qui ont

(646) Et ascendens Jesus Jerosolymam assumpsit duodecim discipulos secreto, et ait illis : Ecce ascendimus Jerosolymam, et Filius hominis tradetur principibus sacerdotum, et scribis, et condemnabitur eum morte. Et tradent eum gentibus ad insultandum, et flagellandum, et crucifigendum, et tertio die resurget. Tunc accessit ad eum mater filiorum ebedæi cum filiis suis, adorans et petens aliquid ab eo. Qui dixit ei : Quid vis? Ait illi : Dic ut seant hi duo filii mei, unus ad dexteram tuam, et unus ad sinistram, in regno tuo. Respondens autem sus dixit : Nescitis quid petatis. Potestis bibere licem, quem ego bibiturus sum? Dicitur ei : Posumus. Ait illis : Calicem quidem meum bibetis : dere autem ad dexteram meam vel sinistram, non tunc meum dare vobis, sed quibus paratum est a patre meo. Et audientes decem, indignati sunt de ceteris fratribus. Jesus autem vocavit eos ad se, et ait : Scitis quia principes gentium dominantur eorum, et qui majores sunt, potestatem exercent eos. Non ita erit inter vos : sed quicumque vo-

luerit inter vos major fieri, sit vester minister : Et qui voluerit inter vos primus esse, erit vester servus. Sicut Filius hominis non venit ministrari, sed ministrare, et dare animam suam, redemptionem pro multis. (Matth. xx, 17-28.)

étudié l'Écriture, médité l'Évangile, peuvent s'obstiner à ne chercher dans tout ceci que des agents humains et des œuvres humaines? En voyant le terme si clairement annoncé et poursuivi avec une connaissance si pleine et si entière, comment ne pas convenir que ce terme est le but proposé; que ce but, par conséquent, est providentiel, et constitue l'œuvre.

Or, si l'œuvre du Christ consiste dans sa passion, comme cette passion ne peut être ni un salaire ni une punition personnelle, il faut bien qu'elle soit la rédemption du genre humain. Mais pour qu'un seul homme rachète le genre humain, il faut qu'il soit Homme-Dieu : homme pour mourir, Dieu pour mériter. Sanctionner sa doctrine de son propre sang, peut être un beau dévouement; mais à quoi bon? Si la doctrine est vraie, elle n'a pas besoin d'un tel sacrifice; si elle est fautive, le sacrifice est de trop; dans les deux cas, il est au moins inutile, et dans l'un il serait coupable.

La pure doctrine du catholicisme explique

seule le sacrifice du Calvaire : Jésus-Christ est Dieu et homme. Il prêche pour fonder, il meurt pour racheter. La mort est le but de sa mission sur la terre : le but suppose la doctrine, et la doctrine en rend raison.

PAUL (Saint.) I. SA CONVERSION. — *Saul, respirant de nouveau les menaces et les persécutions contre les disciples du Seigneur, alla trouver le prince des prêtres, et lui demanda des lettres pour les synagogues de Damas, afin de ramener enchaînés à Jérusalem ceux et celles qui lui seraient signalés comme engagés dans ce parti. Or tandis qu'il était en route, et déjà près de Damas, une lumière subite descendue du ciel l'enveloppa, il tomba à terre, et une voix lui dit : « Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous? — Il répondit : — Qui êtes vous, Seigneur? — Et la voix : — Je suis Jésus, que vous persécutez; il ne vous est pas possible de me résister. — Seigneur, que voulez-vous que je fusse, demanda-t-il avec étonnement et frayeur? — Le Seigneur lui répondit : Levez-vous, entrez dans la ville, et là on vous dira ce que vous avez à faire. — Les hommes*

luerit inter vos major fieri, sit vester minister : Et qui voluerit inter vos primus esse, erit vester servus. Sicut Filius hominis non venit ministrari, sed ministrare, et dare animam suam, redemptionem pro multis. (Matth. xx, 17-28.)

(647) Dixit ergo eis : Sed nunc, qui habet sacculum, tollat; similiter et peram : et qui non habet, vendat tunicam suam, et emat gladium. Dico enim vobis, quoniam adhuc hoc quod scriptum est, oportet impleri in me. Et cum iniquis deputatus est. Etenim ea, quæ sunt de me, finem habent. (Luc. xxii, 36-37.)

(648) Tunc venit ad discipulos suos, et dicit illis : Dormite jam, et requiescite : ecce appropinquavit hora, et Filius hominis tradetur in manus peccatorum. Surgite, eamus : ecce appropinquavit qui me tradet. Adhuc eo loquente, ecce Judas unus de duodecim venit, et cum eo turba multa, cum gladiis et fustibus, missi a principibus sacerdotum, et senioribus populi. (Matth. xxvi, 45-47.)

qui l'accompagnaient, étaient demeurés stupéfaits, car ils entendaient la voix sans apercevoir personne. Relevé de terre, et essayant d'ouvrir les yeux, Saul s'aperçut qu'il était aveugle. On le conduisit donc par la main à Damas. Il y fut trois jours sans voir, sans boire et sans manger.

Or il y avait à Damas un disciple du nom d'Ananie, auquel le Seigneur apparut; Ananie, lui dit-il? Que voulez-vous, Seigneur, répondit Ananie? Et le Seigneur ajouta: — Levez-vous, dirigez vos pas vers la rue Droite, et allez à la maison de Jude, vous y trouverez un habitant de Tharse, nommé Saul, qui prie dans ce moment.

Pendant ce même temps, Saul voyait entrer dans la maison un homme du nom d'Ananie, qui lui imposait ensuite les mains, et lui rendait la vue. Ananie répondit: Seigneur, tout le monde s'entretient des maux que cet homme a faits à vos saints à Jérusalem; et il vient ici armé des pouvoirs des prêtres, pour jeter dans les fers tous ceux qui invoquent votre nom. Le Seigneur lui répondit: — Ne craignez rien, il est dans mes mains un vase d'élection, qui portera mon nom parmi les nations, devant les rois et les fils d'Israël, et il pourra compter plus tard ce qu'il aura souffert pour en propager la gloire.

Ananie obéit donc, et se rendit en la maison désignée. Il dit à Saul, en lui imposant les mains. — Saul, mon frère, le Seigneur Jésus, qui vous est apparu sur la route, m'envoie vers vous, afin de vous rendre la vue, et de vous communiquer le Saint-Esprit. Et aussitôt il sortit de ses yeux comme des écailles, et il recouvra la vue; bientôt après, il reçut le baptême. Ensuite il prit de la nourriture, et rétablit ses forces. Après avoir passé quelques jours avec les disciples de

Damas, il se mit aussitôt à annoncer Jésus dans les synagogues, en le proclamant Fils de Dieu, à la grande surprise de tous ses auditeurs, car chacun se disait: N'est-ce donc pas le même qui persécutait à Jérusalem les invocateurs du nom de Jésus, et qui venait à Damas en chercher de nouveaux, pour les conduire enchaînés aux princes des prêtres? Cependant Saul gagnait de jour en jour de la puissance, et confondait les Juifs de Damas, en leur démontrant que Jésus était le Christ. Déjà bien des jours s'étaient écoulés ainsi, lorsque les Juifs complotèrent de l'assassiner; et Saul en fut informé. Ils surveillèrent donc les portes le jour et la nuit, pour le surprendre; mais les disciples le descendirent de nuit par-dessus les murs à l'aide d'une corde et d'un panier (649).

Tel est le récit de l'auteur des Actes des Apôtres, confirmé par saint Paul lui-même dans son discours aux Juifs de Jérusalem, et dans sa lettre aux Galates (650), sauf une contradiction apparente, sinon réelle, sur un détail peu important. Saint Luc dit au livre des Actes: Les compagnons de Paul demeuraient frappés d'étonnement, car ils entendaient la voix, et ne voyaient personne. — *Audientes quidem vocem, neminem autem videntes.* Au chapitre xxii du même livre saint Paul dit au contraire: *Mes compagnons virent la lumière, mais n'entendirent pas la voix de celui qui parlait avec moi. — Lumen quidem viderunt, vocem autem non audierunt, ejus qui loquebatur mecum.*

Les commentateurs sont partagés sur cette difficulté; les uns croient, avec le vénérable Bède, que les compagnons du grand Apôtre entendaient la voix à laquelle il répondait, mais d'une manière confuse, et sans en discerner les paroles; et de cette sorte il serait vrai de dire avec saint Luc qu'ils enten-

(649) Saulus autem adhuc spirans minarum et cædis in discipulos Domini, accessit ad Principem sacerdotum. Et petiit ab eo Epistolas in Damascum ad synagogas: ut si quos invenisset hujus viros ac mulieres, vinetos perduceret in Jerusalem. Et cum iter faceret, contigit ut appropinquaret Damasco: et subito circumfulsit eum lux de cælo. Et cadens in terram audivit vocem dicentem sibi: Saule, Saule, quid me persequeris? Qui dixit: Quis es, Domine? et ille: Ego sum Jesus, quem tu persequeris. Durum est tibi contra stimulum calcitrare. Et tremens ac stupens dixit: Domine, quid me vis facere? Et Dominus ad eum: Surge, et ingredere civitatem, et ibi dicitur tibi quid te oporteat facere. Viri autem illi qui comitabantur eum eo, stabant stupefacti, audientes quidem vocem, neminem autem videntes. Surrexit autem Saulus de terra, aperisque oculis nihil videbat. Ad manus autem illum trahentes, introduxerunt Damascum. Et erat ibi tribus diebus non videns, et non manducavit, neque bibit. Erat autem quidam discipulus Damasci, nomine Ananias: et dixit ad illum in visu Dominus: Anania. At ille ait: Ecce ego, Domine. Et Dominus ad eum: Surge, et vade in vicium qui vocatur Rectus: et quære in domo Judæ Saulum nomine Tarsensem: ecce enim orat. Et vidit virum Ananiam nomine, introeuntem, et imponentem sibi manus, ut visum recipiat. Respondit autem Ananias: Domine, audivi a multis de viro hoc, quanta mala fecerit sanctis tuis in Jerusalem: Et hic habet

potestatem a principibus sacerdotum alligandi omnes, qui invocant nomen tuum. Dixit autem ad eum Dominus: Vade, quoniam vas electionis est mihi iste, ut portet nomen meum coram gentibus, et regibus, et filiis Israel. Ego enim ostendam illi, quanta oporteat eum pro nomine meo pati. Et abiit Ananias, et introivit in domum: et imponens ei manus, dixit: Saule frater, Dominus misit me Jesus, qui apparuit tibi in via qua veniebas, ut videres, et implearis Spiritu sancto. Et confestim ceciderunt ab oculis ejus tanquam squamæ, et visum recepit: et surgens baptizatus est. Et cum accepisset cibum, confortatus est. Fuit autem cum discipulis, qui erant Damasci, per dies aliquot. Et continuo in synagogis prædicabat Jesum, quoniam hic est Filius Dei. Stupebant autem omnes qui audiebant, et dicebant: Nomen hic est, qui expugnabat in Jerusalem eos qui invocabant nomen istud: et hoc ad hoc venit, ut vinetos illos duceret ad principes sacerdotum? Saulus autem multo magis convalescebat, et confundebat Judæos, qui habitabant Damasci, affirmans quoniam hic est Christus. Cum autem implerentur dies multi, consilium fecerunt in unum Judæi, ut eum interficerent. Notæ autem factæ sunt Saulo insidiæ eorum. Custodiebant autem et portas die ac nocte, ut eum interficerent. Accipientes autem eum discipuli nocte, per murum dimiserunt eum, submittebant in sporta. (Act. ix, 1-25.)

(650) Act. xxii, 6; Gal., i, 15.)

daient, et, avec saint Paul, qu'ils ne comprennent pas. C'est ainsi que dans une circonstance rapportée par l'évangéliste saint Jean, une voix du ciel avait répondu à Jésus-Christ, qui demandait à être glorifié: *Je vous ai glorifié, et je vous glorifierai encore*, tous les assistants l'entendirent, mais tous n'en discernèrent pas les paroles, puisque les uns dirent, un ange lui a parlé, tandis que les autres crurent avoir entendu le roulement du tonnerre. (Voy. *Joan.* xii, 28.) Saint Jean Chrysostome, et quelques interprètes avec lui, l'ont compris autrement. Dans le récit de saint Luc, il est question des réponses de saint Paul, entendues de ses compagnons de voyage, lors même qu'ils ne voyaient ni n'entendaient son interlocuteur; dans celui de saint Paul lui-même, de la voix de cet interlocuteur, demeurée insensible à tout autre qu'à saint Paul; et de cette sorte les deux textes se trouvent en parfaite conformité. Cette explication nous paraît plus ingénieuse que vraie et conforme au sens apparent de l'Écriture. Mais au surplus, la difficulté est si peu importante par elle-même, qu'elle a à peine arrêté les commentateurs.

Considérée au point de vue de la critique historique, la conversion de l'apôtre saint Paul est une des plus grandes preuves de la divinité du christianisme. En effet, du moment que le fait en lui-même est démontré véritable, les conséquences en ressortent acablantes de puissance et éblouissantes de clarté. Or rien n'est plus facile à démontrer. Si quelqu'un osait contester l'existence de saint Paul, il suffirait de lui montrer les œuvres littéraires qui restent de lui et les églises qu'il a fondées. L'authenticité des premières n'a jamais été mise en doute depuis dix-huit siècles, et les églises fondées par lui proclament son nom à la face de l'univers depuis le même temps. Or, s'il a véritablement existé un apôtre saint Paul, il était certainement dans les conditions que nous le présentons ses lettres et les écrits contemporains: autrement les assertions qui y sont contenues, auraient été démenties en même temps que prononcées; dans ce cas elles auraient été infructueuses: les peuples ne se seraient pas convertis, des églises ne se seraient pas fondées, et il ne resterait rien de saint Paul, à moins, peut-être, que le souvenir d'une tentative avortée et d'une imposture malheureuse. Mais saint Paul affirmait en présence de ses adversaires, aussi bien que devant ses disciples; il mettait même de la complaisance à le répéter, qu'il avait commencé par persécuter l'Église de Dieu, et qu'il avait été ensuite miraculeusement converti du judaïsme à la foi chrétienne, par l'intervention de Jésus-Christ lui-même, qui le renversa sur la voie publique de Damas, lui parla, et changea en un instant toutes les dispositions de son cœur. Le fait était donc vrai, et hors de toute atteinte: nous lions la matérialité du fait, sauf à examiner tout à l'heure ce même fait en lui-même et dans ses détails.

Il est donc acquis, sans plus de raisonnements, que l'apôtre saint Paul, après avoir persécuté le christianisme, en est devenu l'apôtre le plus fervent.

Mais prévenons l'objection: Ne pourrait-on pas attribuer son changement à des motifs purement humains? — Des motifs humains! Lesquels? L'amour de la célébrité? mais alors la profession du christianisme ne donnait qu'une triste et peu envieuse célébrité: la célébrité des prisons et de l'échafaud; la célébrité de la croix du fondateur, qui était, dit saint Paul lui-même, un scandale pour les Juifs, et une folie aux yeux des gentils. L'amour de l'or? mais l'or était du côté des princes des prêtres, ainsi que le pouvoir, et du côté des gentils, alors maîtres absolus de la situation. Un dépit contre les princes des prêtres et les docteurs de la loi? Mais il aurait rompu avec éclat, se serait séparé à Jérusalem même et non pas à Damas. Il aurait cherché à se faire un parti, et n'aurait pas fui avant le combat. Quitter Jérusalem, tomber le long de la voie, se faire conduire par la main à Damas, feindre la cécité; ce sont là de bien misérables moyens pour un ambitieux qui commence une carrière d'opposition à son propre pays, pour un homme courroucé, qui prétend se venger; pour un saint Paul, que tout le reste de sa vie présente sous des rapports si différents. Et encore cette supposition, faudrait-il l'étyer de quelques raisons.

Si donc saint Paul n'a eu d'autres motifs dans son changement de religion qu'un changement de conviction, examinons si ce changement a été aussi subit qu'il le prétend, et que le prétend son historien.

Déjà Saul était engagé bien avant dans le parti de la persécution; le martyre de saint Etienne nous en fournit la preuve. Or, si les princes des prêtres avaient remarqué en lui quelque hésitation, ils ne lui auraient pas confié la charge de continuer la poursuite de leur vengeance; s'il avait ressenti lui-même quelque incertitude, il n'aurait pas demandé à marcher de nouveau dans les mêmes voies; à moins qu'on ne suppose un homme capable de mentir au public et de se mentir à lui-même. Mais un homme qui ment au public se dément lorsque l'épreuve arrive et se prolonge; un homme qui a pu se mentir à lui-même pour un instant, se retrouve bientôt aux prises avec les faiblesses de sa nature et l'incertitude de ses voies. Or, il n'est pas de modèle plus accompli que l'apôtre saint Paul, d'une fermeté héroïque, d'une constance inébranlable, d'une rigidité inflexible de conduite. Donc on ne peut supposer à son changement instantané de religion un motif différent ni une cause différente de celle que l'Écriture assigne: à savoir un miracle d'une puissance irrésistible.

Examinons maintenant le fait en lui-même, c'est-à-dire accompagné des détails avec lesquels il nous est présenté dans les livres saints:

1° C'est un pharisien qui change de religion, c'est-à-dire un zéléteur de la loi de Moïse, et ainsi un ennemi de l'Évangile : ennemi parce qu'il est pharisien, ennemi parce que le fondateur du culte nouveau s'est fait personnellement l'adversaire des pharisiens. Outre cela, cet ennemi a donné des gages à son parti, et s'est placé de lui-même au poste le plus avancé. *Ego sum vir Judeus... secus pedes Gamaliel eruditus iuxta veritatem paternæ legis... (Act. xxii, 3.) Supra modum persequerbar Ecclesiam Dei, et expugnabam illam. Et proficiebam in iudaismo supra multos cœtaneos meos in genere meo, abundantius emulorum existens patrum meorum traditionum (Gal. i, 13).*

2° Cet ennemi, non-seulement s'arrête dans le voie dans laquelle il est engagé, mais devient brusquement, sans aucun intermédiaire, l'apôtre, l'apôtre ardent, convaincu, le martyr de la cause qu'il combattait. Il part persécuteur et arrive apôtre. Son ardeur est toujours la même, l'objet en est changé : c'est la flèche qui revient percer la main qui l'a lancée. Et dans ce changement si merveilleux et si subit, qui fait d'un persécuteur un apôtre, il n'y a point de pourparlers, pas la moindre apparence de transaction ni de conventions, point d'étude préalable de la cause qu'on embrasse. Le changement est si brusque, si peu préparé, si imprévu, qu'on est un objet de terreur, pour ceux-là même auxquels on vient en aide : *Continuo non acquievi carni et sanguini, neque veni Jerosolymam ad antecessores meos apostolos : sed abii in Arabiam ; et iterum reversus sum Damascum ; deinde post annos tres veni Jerosolymam videre Petrum. (Gal. i, 16.) Continuo in synagogis prædicabat Jesum, quoniam hic est Filius Dei. Stupebant autem omnes qui audiebant, et dicebant : nonne hic est qui expugnabat in Jerusalem eos, qui invocabant nomen istud ? (Act. ix, 20.)*

3° Mais où s'opère ce changement ? Sans doute sur un grand théâtre, afin qu'il ait de plus nombreux spectateurs, et avec un éclat qui le rende fameux ? Nullement : le théâtre est public, il est vrai, mais il n'y a rien d'apprêté, de solennel ; il n'y a point de spectateurs convoqués. Tout est public, mais sans ostentation comme sans recherche de la publicité. Rien n'est préparé, ni même prévu ; personne, pas même celui qui agit, n'a pu faire choix du temps ou du lieu : *Cum iter faceret, contingit ut appropinquaret Damasco : et subito circumfulsit eum lux de cælo. (Act. ix, 3.)*

4° Mais pourrait-on supposer un stratagème ? Oui, de la part du ciel, avec lequel personne n'a conspiré : ni l'ardent persécuteur des chrétiens, ni les satellites qu'il

emmène, ni les chrétiens eux-mêmes, que sa seule présence effraye encore après sa conversion. D'ailleurs ce n'est point au sein des ténèbres que l'événement s'accomplit, c'est au milieu du jour : *Eunte me et appropinquante Damasco, media die, subito de cælo circumfulsit me lux copiosa (Act. xxii, 6) ;* et les hommes n'ont point à leur disposition les moyens ici mis en usage : faire descendre du firmament des éclairs d'une abondante lumière, produire en rase campagne des voix dont l'organe demeure invisible, causer la cécité pour trois jours, et la supprimer ensuite en imposant les mains ; non tout cela n'est point de l'homme.

5° Mais c'est principalement à ses résultats qu'il faut juger l'œuvre. Ici ils sont immenses : une partie de l'univers parcouru et converti ; de grandes et nombreuses églises fondées dans l'Asie Mineure, la Grèce et l'Italie, une gloire et un nom impérissables, une sainteté surabondante, une lumière divine qui éclaira le monde depuis dix-huit siècles, et qui l'éclairera sans fin et sans diminution. Oh ! qui égala jamais un si grand apostolat, qui entreprit jamais tant de travaux, qui subit jamais tant de persécutions, qui aima jamais d'un amour si ardent et Jésus-Christ et les hommes ? *Si quis non amat Dominum nostrum Jesum Christum, sit anathema ; Maran Atha. (I Cor. xvi, 22.) Ego autem libentissime impendam, et superimpendar ipse pro animabus vestris : licet plus vos diligens, minus diligar. (II Cor. xii, 15.)* Laissez-nous, ô Apôtre incomparable, répéter ce que vous disiez vous-même de vous-même : *Si quelqu'un a droit de se glorifier, je ne l'ai pas moins, je parle ici en insensé : sont-ils Hébreux ? je le suis aussi ; israelites ? je le suis aussi ; enfants d'Abraham ? je le suis aussi ; ministres du Christ ? soyons plus insensé encore et disons-le, je le suis plus qu'eux : j'ai accompli plus de travaux, souffert plus de prisons, reçu plus de blessures, affronté plus souvent la mort. A cinq reprises différentes, j'ai reçu des mains des Juifs quarante soufflets moins un. J'ai passé trois fois par les verges, j'ai été lapidé une fois, j'ai fait trois fois naufrage, j'ai passé une nuit et un jour au fond de la mer. De fréquents voyages, des périls au passage des fleuves, des périls de la part des voleurs, des périls de la part de mes concitoyens, des périls de la part des étrangers, des périls dans les cités, des périls dans la solitude, des périls sur la mer, des périls de la part des faux frères ; des travaux, des contrariétés, des veilles fréquentes, la faim, la soif, des jeûnes prolongés, le froid, la nudité, telle est ma vie, sans compter les soucis extérieurs, provenant de la direction et du soin de toutes les églises (651). (II Cor. xi, 17-32.)*

(651) Quod loquor, non loquor secundum Deum, sed quasi in insipientia, in hac substantia gloriæ. Quoniam multi gloriantur secundum carnem, et ego gloriabor. Libenter enim suffertis insipientes : cum sitis ipsi sapientes. Sustinetis enim si quis vos in servitutem redigit, si quis devorat, si quis accipit, si quis extollitur, si quis in faciem vos cædit.

Secundum ignobilitatem dico, quasi nos infirmi fuerimus in hac parte. In quo quis audet, (in insipientia dico) audeo et ego : Hebræi sunt ? et ego : Israelitæ sunt ? et ego : semen Abraham sunt ? et ego : ministri Christi sunt (ut minus sapiens dico) ? plus ego : in laboribus plurimis, in carceribus abundantius, in plagis supra modum, in mortibus frequen-

6° C'est un fait demeuré unique dans l'histoire, même dans l'histoire de la religion. Sans doute beaucoup d'autres saints ont été convertis en un instant par une grâce victorieuse; mais entre le moment de la grâce et la mise en œuvre de la résolution prise, il s'est écoulé un temps appréciable; ceux-ci se sont transformés eux-mêmes, tandis que dans la conversion de saint Paul, il n'y a pas eu de temps ni de place pour la réflexion, la délibération, le choix, ni le travail de la transformation. Paul a été du même coup terrassé, vaincu, transformé. Augustin hésitait depuis longtemps, lorsqu'il fut déterminé par le *tolle, lege*: converti subitement, il n'était pas pour cela devenu le missionnaire de la foi, la lumière de l'Eglise. Renversé par la foudre, Norbert se releva converti, mais non encore sanctifié. Frappé de ces paroles évangéliques qu'il entendit à l'Eglise: « Si vous voulez être parfait, allez, vendez vos biens, donnez-en l'argent aux pauvres et vous aurez un trésor dans le ciel, » Antoine réfléchit, se convertit et suivit le conseil de l'Evangile. Dans ces exemples et cent autres pareils, il y a la grâce, l'acceptation et l'intervalle entre l'une et l'autre; ici rien de semblable: sans aucun intervalle, sans délibération ni acceptation, le persécuteur a disparu et l'apôtre a pris sa place. Ce n'est pas l'homme qui a voulu, c'est Dieu; il n'y a rien de l'homme, que son concours passif à la grâce. Paul n'a pas été appelé à devenir un saint, il a été appelé et sanctifié. Il n'a pas été mis en réserve, pour devenir un vase d'élection, il a été élu d'abord.

7° Si nous considérons le temps auquel cette grande merveille s'est opérée, nous y reconnaitrons non moins bien l'action de la Providence. Plus tôt il semble qu'il eût été trop tôt, les douze apôtres suffisaient à tout, la persécution n'avait pas encore rendu nécessaire l'adjonction d'un instrument si fortement trempé. Plus tard, il aurait été, si non trop tard, du moins le secours serait arrivé en temps moins opportun. L'apostolat des nations, moins heureusement rempli par d'autres, aurait produit de moindres fruits; car, la place occupée, le dernier arrivé, entreprenant sur les travaux d'autrui, n'aurait pu être un saint Paul; mais tout au plus un Apollon, arrosant le champ

ensemencé par autrui. L'heure de la conversion de Paul, fut donc véritablement l'heure de Dieu. *Non enim audeo aliquid loqui eorum, quæ per me non effecit Christus in obedientiam gentium, verbo et factis: in virtute signorum et prodigiorum, in virtute Spiritus sancti: ita ut ab Jerusalem per circuitum usque ad Illyricum repleverim Evangelium Christi. Sic autem prædicavi Evangelium hoc, non ubi nominatus est Christus, ne super alienum fundamentum ædificarem: sed sicut scriptum est: quibus non est annuntiatum de eo, videbunt: et qui non audierunt, intelligent (Rom. XV, 18).*

Nous n'insisterons pas sur des vérités si évidentes, crainte de les affaiblir aux yeux même de ceux qui ne les ont jamais évoquées en doute; et ceci nous semble devoir suffire pour indiquer la puissance de la démonstration qu'un tel miracle est venu apporter en faveur du christianisme. Jamais aucun événement ne fut plus évidemment miraculeux en lui-même, ni plus miraculeux dans les immenses conséquences qu'il a produites; et là principalement est le cachet divin.

II. PROPÉTIES DE L'APÔTRE SAINT PAUL. — L'apôtre saint Paul ne le cède à aucun prophète pour la sublimité des révélations, on peut même dire qu'il surpasse tous les prophètes sous ce rapport, puisqu'aucun d'eux n'a jamais été ravi au troisième ciel, ni assujetti à des tentations humiliantes, pour contrebalancer le sentiment d'orgueil qui aurait pu naître de la grandeur de ses révélations (652)

En ce qui concerne la révélation de l'avenir, le grand Apôtre a prédit plusieurs événements futurs avec la netteté et la clarté qui n'appartiennent qu'aux écrits de Daniel et à l'Evangile. Ce que nous savons de plus précis sur la résurrection future, c'est lui qui nous l'apprend: *Il est des corps célestes et des corps terrestres, mais la beauté des uns et des autres n'est point pareille: autre est la lumière du soleil, autre la lumière de la lune, autre la lumière des étoiles, et parmi les étoiles, il en est qui sont dissemblables en lumière. Ainsi en sera-t-il de la resurrection des morts.... Nous ressusciterons tous, mais nous ne serons pas tous transformés. En un moment, en un clin d'œil, au premier son de la trompette, car la trompette sonnera, les*

ter. A Judæis quinquies, quadragenas, una minus, accepi. Ter viigis cæsus sum, semel lapidatus sum, ter naufragium feci, nocte et die in profundo maris fui. In itineribus sæpe, periculis fluminum, periculis latronum, periculis ex genere, periculis ex gentibus, periculis in civitatibus, periculis in solitudine, periculis in mari, periculis in falsis fratribus: in labore et ærumna, in vigiliis multis, in fame et siti, in jejuniis multis, in frigore, et nuditate: Præter illa, quæ extrinsecus sunt, instantia mea quotidiana, sollicitudo omnium Ecclesiarum. Quis infirmatur, et ego non infirmor? quis scandalizatur, et ego non uror? Si gloriari oportet, quæ infirmitatis meæ sunt, gloriabor. Deus et Pater Domini nostri Jesu Christi, qui est benedictus in sæcula, scit quod non mentior. Damasci præpositus gentis Are-

tæ regis, custodiebat civitatem Damascenorum ut me comprehenderet: Et per fenestram in sporta dimissus sum per murum, et sic effugi manus ejus. (II Cor. xi, 17-32.)

(652) Si gloriari oportet, non expedit quidem: veniam autem ad visiones et revelationes Domini. Scio hominem in Christo ante annos quatuordecim, sive in corpore nescio, sive extra corpus nescio, Deus scit, raptum hujusmodi usque ad tertium cælum. Et scio hujusmodi hominem, sive in corpore, sive extra corpus nescio, Deus scit, quoniam ruptus est in paradysum: et audivit arcana verba, quæ non licet homini loqui.... Et ne magnitudo revelationum extollat me, datus est mihi stimulus carnis meæ, angelus Satanzæ qui me colaphiset. (II Cor. xii, 1.)

morts ressusciteront incorruptibles, et nous, nous serons transformés (653)... Ceux qui seront morts les derniers ne ressusciteront pas les premiers; mais le Seigneur, à la voix, à l'appel de l'archange, au son de la trompette de Dieu, descendra du ciel, et les saints qui reposent dans le Seigneur ressusciteront d'abord, et ensuite nous qui vivons maintenant, et nous serons emportés avec eux dans les nuages au-devant du Christ, au milieu des airs (654).

Et ce grand jour de la résurrection des morts, l'Apôtre en avait notifié les signes avant-coureurs à ses disciples. Or, parmi ces signes devait être l'apparition de l'Antechrist; il en parle de nouveau dans sa II^e lettre aux Thessaloniciens, en termes qui font voir qu'il les en avait précédemment entretenus, et ensuite que quelqu'un avait jeté le trouble et l'épouvante parmi eux, en leur annonçant l'approche du dernier jour.

Ne vous laissez pas ébranler facilement dans vos croyances, et ne vous effrayez point des révélations, des annonces, des lettres supposées sous notre nom qui vous présenteraient le jour du Seigneur comme prochain. Ne vous laissez pas induire en erreur à cet égard; il faut auparavant qu'il se fasse un schisme, et que l'homme du péché, le fils de la perdition, celui qui se fait adversaire, qui s'élève au-dessus de tout ce qui s'appelle Dieu, de tout ce qu'on adore, au point de s'asseoir dans le temple de Dieu, et de se faire adorer comme un Dieu, il faut que celui-là se manifeste. Ne vous souvenez-vous donc plus que je vous disais ces choses étant avec vous? (654) (Voy. l'art. ANTECHRIST.)*

Le même Apôtre n'a pas annoncé moins clairement les gnostiques dans ses deux let-

(653) Et corpora cœlestia, et corpora terrestria: sed alia quidem cœlestium gloria, alia autem terrestrium: alia claritas solis, alia claritas stellarum. Stella enim a stella differt in claritate: Sic et resurrectio mortuorum. Seminatur in corruptione, surget in corruptione: seminatur in ignobilitate, surget in gloria: seminatur in infirmitate, surget in virtute: seminatur corpus animale, surget corpus spiritale. Si est corpus animale, est et spiritale, sicut scriptum est.... Ecce mysterium vobis dico: omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur. In momento, in ictu oculi, in novissima tuba: cuncti enim tuba, et mortui resurgent incorrupti: et nos immutabimur. (I Cor. xv, 40-44, 52.)

(654) Nolumus autem vos ignorare, fratres, de dormientibus, ut non contristemini, sicut et ceteri, qui spem non habent. Si enim credimus quod Jesus mortuus est, et resurrexit: ita et Deus eos, qui dormierunt per Jesum, adducet cum eo. Hoc enim vobis dicimus in verbo Domini, quia nos, qui vivimus, qui residui sumus in adventum Domini, non præveniemus eos, qui dormierunt. Quoniam ipse Dominus in jussu, et in voce archangeli, et in tuba Dei descendet de cœlo: et mortui, qui in Christo sunt, resurgent primi. Deinde nos, qui vivimus, qui relinquimur, simul rapiemur cum illis in nubibus obviam Christo in aera, et sic semper cum Domino erigimur. Itaque consolamini invicem in verbis istis. (I Thes. iv, 12-17.)

(654*) Rogamus autem vos fratres, per adventum Domini nostri Jesu Christi, et nostræ congregationis in ipsum: Ut non cito moveamini a vestro sen-

tes à Timothée; il en parlait verbalement aux Ephésiens, lors de son passage en cette ville pour se rendre à Jérusalem; on peut du moins le supposer avec quelque apparence de raison, puisque ce sont les premiers hérétiques qui aient paru dans l'Eglise, et que leur origine est contemporaine de la prédication des apôtres. *Je sais qu'après que je ne serai plus ici, leur disait-il, il s'introduira parmi vous des loups ravissants, qui n'épargneront pas le troupeau. Je sais qu'il y en aura plusieurs d'entre vous-mêmes qui enseigneront des doctrines perverses, afin de s'attacher des disciples. Tenez-vous donc en garde, et vous souvenez de mes travaux du jour et de nuit au milieu de vous pendant trois ans, et de ce que chacun de vous m'a coûté de larmes (655). (Voy. l'art. GNOSTIQUES.)*

Les Actes des Apôtres nous fournissent une autre preuve de l'esprit prophétique de saint Paul, à l'occasion de son naufrage dans l'île de Mélita. *Prenez courage, disait-il au milieu de la tempête à ses compagnons de voyage, aucun de nous ne périra, le navire seul sera perdu. Cette nuit même, un ange du Dieu à qui j'appartiens et que je sers m'est apparu et m'a dit: Paul, ne craignez rien, il faut que vous comparaisiez devant César, et Dieu vous accorde la vie de tous ceux qui naviguent avec vous. C'est pourquoi rassurez-vous, ô mes compagnons, car j'ai pleinement confiance en Dieu qu'il en sera ainsi qu'il m'a été dit. Nous aborderons en une certaine île (656).*

L'événement s'accomplit de la manière que l'Apôtre l'avait annoncé: le navire s'échoua dans un banc de sable sur lequel la mer le brisa. et l'équipage put gagner la terre.

su, neque terreamini, neque per spiritum, neque per sermonem, neque per epistolam tanquam per nos missam, quasi instet dies Domini. Ne quis vos seducat ullo modo: quoniam nisi venerit discessio primus, et revelatus fuerit homo peccati, filius perditionis. Qui adversatur, et extollitur supra omne quod dicitur Deus, aut quod colitur, ita ut in templo Dei sedeat ostendens se tanquam sit Deus. Non retinetis quod cum adhuc essem apud vos, hæc dicebam vobis? Et nunc quid detineat scitis, ut reveletur in suo tempore. (II Thes. ii, 1-5.)

(655) Ego scio quoniam intrabunt post discessionem meam lupi rapaces in vos, non parentes grati. Et ex vobis ipsis exsurgent viri loquentes perversa, ut abducant discipulos post se. Propter quod vigilate, memoria retinentes, quoniam per triennium nocte et die non cessavi, cum lacrymis monens unumquemque vestrum. (Act. xx, 29-31.)

(656) Et cum multa jejuniato fuisset, tunc stans Paulus in medio eorum, dixit: Oportebat quidem, o viri, audito me, non tollere a Creta, lucrique facere injuriam hanc et jacturam. Et nunc suadeo vobis bono animo esse; amissio enim nullius animæ erit ex vobis, præterquam navis. Astitit enim mihi hac nocte angelus Dei, cujus sum ego et cui deservio, dicens: Ne timeas, Paule, Cæsari te oportet assistere: et ecce donavit tibi Deus omnes qui navigant tecum. Propter quod bono animo esto, viri: credo enim Deo, quia sic erit, quemadmodum dictum est mihi: In insulam autem quamquam oportet nos devenire. (Act. xxvii, 21-25.)

Telles sont les prophéties du grand Apôtre dont l'Écriture fait mention. Nous parlons de ses miracles dans des articles particuliers.

PÊCHES MIRACULEUSES. Le Sauveur, voulant instruire les pauvres pêcheurs du lac de Génésareth, qu'il avait établis pêcheurs d'hommes, et nous instruire nous-mêmes avec eux, en nous faisant comprendre, par des exemples faciles à saisir, quelle serait l'Église qu'il fondait, quelle serait la mission apostolique de ceux qu'il se donnait pour associés, et quels seraient les fruits de leurs travaux, permit que la barque de Pierre devint le théâtre de divers miracles, figuratifs en même temps que surprenants.

I. Première pêche miraculeuse.

Et d'abord, dès le commencement de ses prédications, au temps où il jetait les fondements du collège apostolique, un jour qu'il se trouvait au bord du lac de Génésareth, choisissant le moment auquel les pêcheurs, descendus de leur barque, lavaient leurs filets, comme pour figurer cette Synagogue qui allait descendre elle-même de la chaire de Moïse, et ne s'occupait plus en attendant que des vaines querelles du pharisaïsme et du sadducéisme, il monta sur la barque de Pierre, se mit à enseigner le peuple assemblé au bord du rivage, et dit ensuite au maître du navire : *Conduisez au large, et jetez vos filets pour la pêche.* — *Seigneur, lui répondit Simon, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre; mais à votre parole je jeterai le filet. Et l'ayant fait, ils prirent une si grande quantité de poissons, que le filet se brisait. Ils firent signe à des compagnons qui étaient dans une autre barque, de venir les aider. Ils y vinrent, et on remplit les deux navires presque au point de les faire couler à fond; ce que voyant Simon Pierre, il se jeta aux genoux de Jésus en disant : — Eloignez-vous de moi, Seigneur, car je suis un pauvre pêcheur; il était en effet tout hors de lui, aussi bien que ceux qui l'avaient aidé, à la vue de la pêche qu'ils venaient de faire, et de même Jacques et Jean, fils de Zébedée, associés de Simon. Mais Jésus dit à Simon : Ne craignez pas, de ce mo-*

(657) Factum est autem, cum turbæ irruerent in eum, ut audirent verbum Dei, et ipse stabat secus stagnum Genesareth, et vidit duas naves stantes secus stagnum : piscatores autem descenderant, et lavabant retia. Ascendens autem in unam navim, quæ erat Simonis, rogavit eum a terra reducere pusillum. Et sedens docebat de navicula turbas. Ut cessavit autem loqui, dixit ad Simonem : Due in altum, et laxate retia vestra in capturam. Et respondens Simon, dixit illi : Præceptor, per totam noctem laborantes, nihil cepimus : in verbo autem tuo habeo rete. Et cum hoc fecissent, concluderunt piscium multitudinem copiosam, rumpebatur autem retia eorum. Et annuerunt sociis, qui erant in alia navi, ut venirent, et adjuvarent eos. Et venerunt, et impleverunt ambas naviculas, ita ut pene mergerentur. Quod cum videret Simon Petrus, procidit ad genua Jesu, dicens : Exi a me, quia homo peccator sum, Domine. Stupor enim circumdederat

ment vous serez pêcheur d'hommes; et ayant ramené leurs navires à terre, ils quittèrent tout et le suivirent (657).

Il serait difficile de trouver une autre figure plus expressive que celle-ci. C'est sur la toute-puissante parole de Jésus que le filet se remplit, et se remplit dans une telle mesure, que jamais la main de l'homme n'avait opéré si grande merveille. La barque de Pierre est aidée par une autre, qui n'a pas jeté elle-même le filet, mais dont l'intervention concourt à accomplir l'œuvre commencée. Et c'est ainsi que l'Église schismatique, qui ne peut rien par elle-même, tout en privant la véritable Église d'une partie de son butin spirituel, lui aide cependant à procréer des enfants de la foi et à former des citoyens pour le ciel; car dans le schisme, tout n'est pas schismatique.

II. Deuxième pêche miraculeuse.

C'était à une époque postérieure. Jésus-Christ entra à Capharnaüm, les receveurs du péage s'approchèrent de Pierre et lui dirent : *Votre maître ne paye-t-il pas le double dragme? Celui-ci répondit : Il le paye. Et lorsqu'ils furent entrés dans la maison, Jésus dit à celui-ci : Que vous en semble, Simon; sur qui les rois de la terre lèvent-ils le cens ou le tribut? sur leurs fils, ou sur les étrangers? — Sur les étrangers, dit Pierre. — Les fils en sont donc libérés, reprit Jésus. Cependant, afin que nous ne les scandalisions pas, allez à la mer, jetez l'hameçon, et le premier poisson qui mordra, vous le prendrez, et en lui ouvrant la gueule vous y trouverez un statère, que vous serrerez, et que vous leur donnerez pour vous et pour moi (658).*

Deux enseignements nous semblent ressortir de ce miracle : d'abord la sujétion des ministres de la religion, ou plutôt de l'Église tout entière, par rapport aux puissances temporelles, dans tout ce qui est temporel; ensuite la faculté accordée à ces mêmes ministres de puiser dans l'exercice de leurs fonctions spirituelles les moyens de se procurer la vie matérielle, c'est-à-dire le droit de vivre de l'autel, droit consacré d'ailleurs par plusieurs autres passages formels des divines Écritures.

eum, et omnes qui cum illo erant, in captura piscium quam ceperant. Similiter autem Jacobum et Joannem, filios Zebedæi, qui erant socii Simonis. Et ait ad Simonem Jesus : Noli timere : ex hoc jam homines eris capiens. Et subdictis ad terram navibus, relictis omnibus secuti sunt eum. (Luc. x, 1-11.)

(658) Et cum venissent Capharnaum, accesserunt qui didrachma accipiebant, ad Petrum, et dixerunt ei : Magister vester non solvit didrachma? Ait : Etiam. Et cum intrasset in domum, prævenit eum Jesus, dicens : Quid tibi videtur, Simon? Reges terræ a quibus accipiunt tributum vel censum? a filiis suis, an ab alienis? Et ille dixit : Ab alienis. Dixit illi Jesus : Ergo liberi sunt filii? Ut autem non scandalizemus eos, vade ad mare, et mitte hamum : et eum piscem qui primus ascenderit, tolle ; et aperto ore ejus, invenies staterem : illum sumens, da eis pro me, et te. (Matth. xvii, 25-26.)

III. Troisième pêche miraculeuse.

La troisième pêche miraculeuse, celle qui déterminait la signification des deux précédentes, celle qui donnait aux pêcheurs d'hommes leur mission définitive, s'accomplit dans les circonstances suivantes : c'était après la résurrection de Jésus-Christ, Pierre avait à réparer envers le divin maître le triple reniement dont il s'était rendu coupable, et après cela Jésus monterait au ciel.

Simon-Pierre, Thomas, surnommé Didyme ; Nathanael, de Cana en Galilée, les fils de Zébédée et deux autres disciples se trouvaient réunis au bord de la mer de Tibériade. Simon-Pierre leur dit : Je m'en vais pêcher. Ils lui répondirent : Nous y allons avec vous. Ils s'en allèrent donc, montèrent sur une barque, mais ne prirent rien de toute la nuit. Au point du jour, Jésus était debout sur le rivage, et ses disciples ne le reconnurent pas. Jésus leur dit : Enfants, avez-vous de quoi préparer un repas? Ils répondirent : Non. Il leur dit : Jetez le filet à la droite de la barque, et vous en trouverez. Ils ne l'eurent pas plutôt fait, que déjà ils ne pouvaient plus l'entraîner, tant il était rempli de poissons. Alors le disciple que Jésus aimait dit à Pierre : C'est le Seigneur! Simon-Pierre entendant ce mot : c'est le Seigneur! revêtit sa tunique, car il avait alors ôté son vêtement, et se jeta dans la mer. Les autres disciples vinrent au rivage, qui était peu éloigné, environ de deux cents coudées, avec la barque, et entraînant le filet rempli de poissons. Lorsqu'ils furent à terre, ils aperçurent un brasier allumé, un poisson posé sur les charbons, et du pain. Jésus leur dit : Apportez aussi des poissons que vous venez de pêcher. Simon-Pierre remonta et tira à terre le filet rempli de cent cinquante-trois grands poissons, et malgré un pareil poids il n'était pas brisé. Jésus leur dit : Venez et mangez ; et aucun de ceux qui s'assirent pour manger, ne songea à lui demander qui êtes-vous, tous le reconnaissant pour être le Seigneur (659).

C'est après ce repas que le chef du collège apostolique racheta son triple reniement par une triple protestation d'amour, reçut la mission de paître les brebis et les agneaux,

(659) Postea manifestavit se iterum Jesus discipulis ad mare Tiberiadis. Manifestavit autem sic : erant simul Simon Petrus, et Thomas, qui dicitur Didymus, et Nathanael, qui erat a Cana Galilææ, et filii Zebedæi, et alii ex discipulis ejus duo. Dicit eis Simon Petrus : Vado piscari. Dicunt ei : Venimus et nos tecum. Et exierunt, et ascenderunt in navim : et illa nocte nihil prendiderunt. Mane autem facto, stetit Jesus in littore : non tamen cognoverunt discipuli quia Jesus est. Dixit ergo eis Jesus : Pueri, nunquid pulmentarium habetis? Responderunt ei : Non. Dicit eis : Mittite in dexteram navigii rete, et invenietis. Miserunt ergo ; et jam non valebant illud trahere præ multitudine piscium. Dixit ergo discipulus ille, quem diligebat Jesus, Petro : Dominus est. Simon Petrus cum audisset quia Dominus est, tunica succinxit se (erat enim nudus) et misit se in mare. Alii autem discipuli navigio venerunt (non enim longe erat a terra, sed quasi cubitis ducentis), trahentes rete piscium. Ut ergo descenderunt in terram, viderunt prunas positas, et piscem superpositum et panem. Dicit eis Jesus : Af-

c'est-à-dire le troupeau et les pasteurs, et devint définitivement et exclusivement pêcheur d'hommes, car on ne voit plus désormais qu'il soit retourné à sa barque et à ses filets.

PENSEES (connues de Jésus-Christ), Dire que Jésus-Christ pénétrait les pensées les plus secrètes du cœur humain, ne serait pas dire assez, il les *savait*, c'est même l'expression dont l'Évangile se sert en plusieurs passages. Or, cette *science*, cette intuition de la pensée d'autrui, car l'Évangile emploie ce terme également, est une preuve des plus convaincantes de sa divinité ; qui peut savoir en effet les pensées des hommes, lorsque aucun signe ne les manifeste. à moins que Dieu où les anges ? La pensée, cette opération ou cette manière d'être, ce produit ou cette modification de l'intelligence, car l'homme ne saurait au juste la définir, ne peut être aperçue que par une autre intelligence. Et qu'on ne dise pas que Jésus-Christ pénétrait la pensée d'autrui, de la même manière qu'un homme plus intelligent pénètre celui qui l'est moins, en vertu de l'impression extérieurement produite sur celui-ci ; l'Évangile ne laisse rien soupçonner de semblable ; le Sauveur voyait la pensée, lors même qu'elle n'était pas de nature à produire une impression extérieure.

Dit-il à un paralytique : *Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis*, qu'il ajoute aussitôt, à l'intention de celui qui trouve qu'il a blasphémé : *Pourquoi pensez-vous du mal en vous-mêmes ; levez-vous le plus facile de dire vos péchés vous sont remis, ou bien levez-vous et marchez* (660). Jésus avait vu leurs pensées, dit l'évangéliste. En une autre circonstance, il fait une observation analogue, à l'endroit de ceux qui pensent que c'est une violation de la loi de guérir les malades le samedi : *Je vous demanderai, dit-il, lequel vaut mieux de faire le bien au jour du sabbat, ou de laisser subsister le mal ; de sauver quelqu'un, ou de le abandonner au péril ?* Dans cette circonstance encore, il savait la pensée de ses interlocuteurs : *sciebat cogitationes eorum* (661).

ferte de piscibus, quos prendidistis nunc. Ascendit Simon Petrus, et traxit rete in terram, plenum magnis piscibus centum quinquaginta tribus. Et cum tanti essent, non est scissum rete. Dicit eis Jesus : Venite, prandete. Et nemo audebat discumbentium interrogare eum : Tu quis es ? sciebat quia Dominus est. Et venit Jesus, et accipit panem, et dat eis, et piscem similiter. Hoc jam tertio manifestatus est Jesus discipulis suis, cum resurrexisset a mortuis. (*Joan. xxi, 1-14.*)

(660) Confide tibi, remittuntur tibi peccata tua. Et ecce quidam de scribis dixerunt intra se : Ille blasphematur. Et cum vidisset Jesus cogitationes eorum, dixit : Ut quid cogitatis mala in cordibus vestris ? Quid est facilius, dicere : Dimittuntur tibi peccata tua ; an dicere : Surge, et ambula ? Ut autem sciat, quia Filius hominis habet potestatem in terra dimittendi peccata, tunc ait paralyticus : Surge, tolle lectum tuum, et vade in domum tuam. Et surrexit, et abiit in domum suam. (*Math. ix, 2-7.*)

† (661) Factum est autem et in alio sabbato, ut intraret in synagogam, et doceret. Et erat ibi homo

Si dans ces circonstances on peut dire que le Sauveur a pénétré la pensée d'autrui plutôt qu'il ne la vue, pourra-t-on dire la même chose encore lorsqu'il aura nommé l'objet même de cette pensée, exprimant de bouche la parole que ses ennemis ont dans l'esprit? Il venait de délivrer un démoniaque, les pharisiens pensaient que son œuvre à lui-même pourrait bien être démoniaque, et il répond à cette pensée, qu'un signe extérieur peut bien manifester, mais dont aucun signe, moins la parole et l'Écriture, ne peut dire le mot : *Si je chasse les démons par le pouvoir de Beelzebub, par le pouvoir de qui vos enfants les chassent-ils? ils seront eux-mêmes vos juges à cet égard. Mais si c'était au contraire par le pouvoir divin, le règne de Dieu servirait donc commencé au milieu de vous* (662).

Mais nous supposons que dans ces différents exemples, où il y a lutte et antagonisme, la pensée des adversaires du Sauveur se soit trahie d'elle-même, ce qui n'est guère admissible pour le dernier, puisque le mot d'une pensée ne se trahit pas; il n'en sera pas de même du moins, lorsque dans leur désouvrement et dans leur stupeur des grands miracles que le Sauveur opère coup sur coup à leurs yeux, et dans l'étonnement ou les jette l'annonce qu'il vient de leur faire de son supplice prochain, ils se prennent à penser qu'il pourrait se trouver parmi eux quelqu'un de plus privilégié que les autres, et à se demander qui ce pourrait être : *Jésus voyant cette pensée de leur cœur, appela un petit enfant, et le plaça près de lui : — Celui, leur dit-il, qui fait le bien en mon nom à ce petit enfant, me reçoit moi-même, et celui qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé. De même celui qui est le plus humble d'entre vous, est le premier de tous* (663).

Dans une autre circonstance, un pharisien a invité le Sauveur à prendre un repas à sa table. Le Sauveur a accepté et s'est assis, sans recourir auparavant aux purifications prescrites par les zéloteurs de la loi. Le pharisien ne le fera pas remarquer à son hôte, mais il pensera en lui-même qu'il eût été mieux de s'y soumettre. *Vous, pharisiens, lui dit alors Jésus-Christ, vous atta-*

chez une grande importance à purifier le dehors de votre calice ou de votre coupe; mais vous ne prenez pas un si grand soin de purifier votre propre intérieur, lors même qu'il est rempli de rapine et d'iniquité (664).

Il n'était pas besoin d'informer Jésus-Christ de ce qui se passait en chacun, nous dit l'évangéliste saint Jean, il le savait sans qu'on le lui dit : Opus ei non erat ut quis testimonium perhiberet de homine : ipse enim sciebat quid esset in homine. (Joan. II, 25.)

PENTECOTE. Cinquante jours après la résurrection du Sauveur, le jour même où les Juifs célébraient une de leurs plus grandes fêtes, celle de la publication de la loi sur le Sinaï au milieu de la foudre et des éclairs, les disciples étant réunis dans une maison de Jérusalem, que l'on croit être celle des apôtres saint Jacques et saint Jean, et avoir été située sur le mont de Sion, en attendant et en invoquant dans leurs ferventes prières le Saint-Esprit, que le Sauveur leur avait promis, il se fit tout à coup, vers la troisième heure du jour, un grand bruit, comme d'un vent violent, dont la maison fut ébranlée, et aussitôt ils virent des langues de feu qui se reposèrent sur la tête de chacun d'eux. Aussitôt ils furent remplis du Saint-Esprit, changés en des hommes nouveaux, doués de l'intelligence des choses saintes et d'un courage héroïque pour les annoncer. Ils se mirent à parler diverses langues, et commencèrent la prédication de l'Évangile. Une multitude de personnes s'étant rassemblées au bruit de l'événement, le chef du collège apostolique leur adressa la parole, et en convertit trois mille, qui reçurent aussitôt le baptême.

Or il y avait à Jérusalem des Juifs de toutes les nations du monde, venus pour adorer, selon les prescriptions de la loi, car la Pentecôte était une des trois grandes fêtes auxquelles il était d'usage, à tous ceux qui n'en étaient pas légitimement empêchés, de se rendre à Jérusalem. Ce qui les frappait d'avantage au milieu de ces merveilles, c'était d'entendre les disciples chacun dans la langue qui lui était propre, comme s'ils avaient parlé toutes les langues en même temps, ou comme s'ils eussent parlé une langue universelle comprise de tous les peuples.

et manus ejus dextra erat arida. Observant autem scribæ et pharisæi, si in sabbato curaret : ut invenirent unde accusarent eum. Ipse vero sciebat cogitationes eorum, et ait homini qui habebat manum aridam : Surge, et sta in medium. Et surgens stetit. Ait autem ad illos Jesus : Interrogo vos, si licet abbatis benefacere, an male; animam salvam facere, an perdere? Et circumspiciens omnibus dixit homini : Extende manum tuam. Et extendit : et restituta est manus ejus. (Luc. VI, 6-10.)

(662) Et stupebant omnes turbæ, et dicebant : Quis hic est filius David. Pharisei autem audientes, dixerunt : Hic non eicit dæmones nisi in Beelzebub principe dæmoniorum. Jesus autem sciens cogitationes eorum dixit eis : Omne regnum divinum contra se desolabitur : et omnis civitas, vel domus divisa contra se non stabit. Et si Satanas Satanas eicit : adversus se divisus est : Quomodo erit stabit regnum ejus? Et si ego in Beelzebub eji-

cio dæmones, filii vestri in quo ejiunt? Ideo ipsi iudices vestri erunt. Si autem ego in spiritu Dei eicio dæmones, igitur pervenit in vos regnum Dei. (Matth. XII, 23-28.)

(663) Intravit autem cogitatio in eos, quis eorum major esset. Jesus videns cogitationes cordis illorum, apprehendit puerum, et statuit illum secus se. Et ait illis : Quicumque susceperit puerum istum in nomine meo, me recipit : et quicumque me recipit, qui me misit. Nam qui minor est inter vos omnes, hic major est. (Luc. IX, 46-48.)

(664) Et cum loqueretur, rogavit illum quidam Phariseus ut pranderet apud se. Et ingressus recubuit. Phariseus autem cœpit intra se reputans dicere, quare non baptizatus esset ante prandium. Et ait Dominus ad illum : Nunc vos Pharisei, quod deforis est calcis et catini, mundatis, quod autem intus est vestrum, plenum est rapina, et iniquitate. (Luc. XI, 37-39.)

Comment se peut-il faire, disait-on, que tous, Parthes, Mèdes, Elamites, habitants de la Mésopotamie, de la Judée, de la Cappadoce, du Pont, de l'Asie, de la Phrygie, de la Pamphylie, de l'Égypte, de la Lybie Cyrénaïque, Romains, Juifs, et prosélytes, nous entendions parler notre langue naturelle à ces hommes, qui sont tous également de Galilée?..... L'apôtre Pierre, prenant alors la parole, adressa ce discours à la foule : Juifs, et vous tous habitants de Jérusalem, réfléchissez, et écoutez-moi : Ceux-ci ne sont pas ivres, comme plusieurs d'entre vous le supposent, car il n'est encore que la troisième heure du jour ; mais c'est l'accomplissement de la prophétie de Joël : « Il arrivera dans des jours lointains, dit le Seigneur, que je communiquerai mon esprit à toute chair, vos fils et vos filles prophétiseront, vos jeunes hommes verront des visions, et vos vieillards songeront des songes. En ces jours, je répandrai mon Esprit sur mes serviteurs et mes servantes, et ils prophétiseront. Et je remplirai de prodiges le ciel au-dessus de vos têtes et la terre sous vos pieds : du sang, du feu, des tourbillons de fumée. Le soleil se couvrira de ténèbres, la lune deviendra couleur de sang, à l'approche du jour du Seigneur, grand et manifeste ; et alors quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé (665). »

Ensuite l'Apôtre annonça Jésus-Christ, le Messie envoyé de Dieu, crucifié, ressuscité et monté au ciel. Trois mille de ses auditeurs se convertirent, et ainsi l'Église fut fondée le jour même de la Pentecôte ; ou du moins elle sortit des langes de son enfance, pour commencer sa marche triomphante à travers le monde et les siècles, toujours guidée et accompagnée par cet esprit de vie et de lumière qui est, pour ainsi dire, l'âme dont elle est le corps.

Avant de monter au ciel, le Sauveur avait promis à ses disciples l'accomplissement de ces merveilles : *L'Esprit-Saint, le Paraclet, que mon Père vous enverra*, leur avait-il dit, *vous apprendra toutes choses, et vous fera*

comprendre tout ce que je vous ai dit.... il vous révélera toute vérité.... et vous enseignera les choses à venir. C'est par lui que je serai glorifié (666).

Serait-il donc nécessaire de démontrer l'existence historique de ces merveilles ; et ne suffit-il pas de regarder, pour s'en convaincre, le monde devenu chrétien. Il ne l'est pas devenu sans qu'il ait existé une cause efficiente ; or il est impossible d'en assigner une autre. Le livre qui contient ces récits se trouverait ainsi confirmé par le fait, quand bien même il ne porterait pas en lui tous les caractères de véracité et d'authenticité les plus incontestables et les plus incontestés ; quand bien même tout ce qu'il raconte ne serait pas d'une publicité inattaquable et jusqu'ici respectée. L'Apôtre faisait en principe les merveilles qui s'accomplissaient sous les yeux de ses auditeurs, pour établir la divinité de Jésus-Christ ; nous pouvons à notre tour poser en principe ce qui se passe aux yeux de l'univers depuis dix-huit siècles, pour démontrer la réalité de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres au jour de la Pentecôte.

PERSECUTIONS. (Prophéties qui les concernent.) — L'Église de Jésus-Christ devant s'établir sur la terre au milieu des persécutions, et malgré les efforts des princes et des peuples conjurés pour la perdre. C'est ainsi que Dieu ferait reconnaître son œuvre, en signalant sa puissance, et sanctifiant les fondations de l'édifice, en éprouvant au creuset de la tribulation et de la douleur les pierres spirituelles qui en formeraient les premières assises. La persécution entra donc dans l'ordre de ses prévisions, et peut-être de ses desseins ; mais afin qu'elle ne branlât pas la constance de ceux qui y seraient soumis, elle devait être prédite. Elle l'a été.

Mille ans avant la naissance du Sauveur, le prophète-roi s'écriait : *quel est ce frémissement des nations, et pourquoi les peuples méditent-ils de vains projets ? Les rois de la*

(665) Erant autem in Jerusalem habitantes Judæi, viri religiosi ex omni natione quæ sub cælo est. Facta autem hac voce, convenit multitudo, et mente confusa est, quoniam audiebat unusquisque linguam sua illos loquentes. Stupebant autem omnes, et mirabantur, dicentes : Nonne ecce omnes isti, qui loquuntur, Galilæi sunt ? Et quomodo nos audivimus unusquisque linguam nostram, in qua nati sumus ? Parthi, et Medi, et Ælamitæ, et qui habitant Mésopotamiam, Judæam, et Cappadociam, Pontum, et Asiam, Phrygiam, et Pamphyliam, Ægyptum, et partes Lybiæ, quæ est circa Cyrenen, et advenæ Romani. Judæi quoque, et proselyti, Cretes, et Arabes : audivimus eos loquentes nostris linguis magnalia Dei. Stupebant autem omnes, et mirabantur ad invicem dicentes : Quidnam vult hoc esse ? Alii autem irridentes dicebant : Quia musto pleni sunt isti. Stans autem Petrus cum undecim, levavit vocem suam, et locutus est eis : Viri Judæi, et qui habitatis Jerusalem universi, hoc vobis notum sit, et auribus percipite verba mea. Non enim, sicut vos aestimatis, hi ebrui sunt, cum sit hora diei tertia : Sed hoc est, quod dictum est per prophetam Joël : Et erit in novissimis diebus (dicit Domi-

nus) effundam de Spiritu meo super omnem carnem : et prophetabunt filii vestri, et filiae vestrae, et juvenes vestri visiones videbunt, et seniores vestri somnia somniant. Et quidem super servos meos, et super ancillas meas, in diebus illis effundam de Spiritu meo, et prophetabunt : Et dabo prodigia in cælo sursum, et signa in terra deorsum sanguinem, et ignem, et vaporem fumi. Sol convertetur in tenebras, et luna in sanguinem, antequam veniat dies Domini magnus et manifestus. Et erit : Omnis quicumque invocaverit nomen Domini, salvus erit. (Act. II, 5-21.)

(666) Paracletus autem Spiritus sanctus, quem mittet Pater in nomine meo, ille vos docebit omnia, et suggeret vobis omnia quæcumque dixerit vobis. Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis : non quomodo mundus dat ego do vobis. Non turbetur cor vestrum, neque formidet. Cum autem venerit ille Spiritus veritatis, docebit vos omnia veritatem, non enim loquetur a semetipso : sed quæcumque audiet loquetur, et quæ ventura sunt annuntiabit vobis. Ille me clarificabit : quia de meo accipiet, et annuntiabit vobis. (Joun. XIV, 26, xvi, 13.)

te, se sont levés, les princes ont formé des complots contre le Seigneur et contre son chariot. Rompons leurs chaînes, ont-ils dit, repoussons leur joug loin de nous. Mais celui qui habite dans les cieux se moquera d'eux, le Seigneur saura les châtier. Il leur répondra dans sa fureur; dans sa fureur il les froissera en ses mains. Pour moi, c'est de lui que je tiens ma royauté sur Sion, sa sainte montagne, et ce sont ses préceptes que j'annonce. Le Seigneur m'a dit, vous êtes mon fils; je vous ai engendré dans mon éternité. Demandez-moi et je vous donnerai les nations en héritage, je reculerai vos possessions jusqu'aux frontières de l'univers (667).

De telles paroles n'ont pas besoin de commentaire. Il n'y a point d'équivoque sur le sens qu'elles comportent. Leur auteur revient à diverses reprises sur le même sujet; mais comme nous devons parler de ses admirables psaumes dans un article particulier, nous n'en dirons pas davantage ici. (Voy. l'art. PSAUMES.)

Le Sauveur prédit lui-même, mais alors d'une manière nette, claire, positive, circonstanciée, les persécutions auxquelles ses disciples, c'est-à-dire son Eglise, serait soumise, à commencer du moment de sa passion, qu'il fixait pour point de départ, et qu'il donnait pour exemple. Mais afin d'empêcher le découragement qui pourrait s'emparer de leur âme, il mettait d'avance sous leurs yeux l'assurance du succès et l'abondance de leur moisson spirituelle. *Ce n'est pas vous qui m'avez choisi*, leur disait-il, *c'est moi qui vous ai élus et qui vous ai établis dans l'obligation de marcher en avant, de produire des fruits, des fruits durables, et d'obtenir de mon Père tout ce que vous lui demanderez en mon nom. Je vous recommande mon amour réciproque. Si le monde vous hait, aimez-vous qu'il m'a hait avant vous. Si vous avez été du monde, le monde aurait aimé celui qui aurait été à lui; mais n'étant pas du monde, étant ségrégués du monde, le monde vous haitra nécessairement. Rappelez-vous que je vous ai dit, que le serviteur n'est pas plus que son maître. S'ils m'ont persécuté,*

ils vous persécuteront; comme ils auront été dociles à mes paroles, ils seront dociles aux vôtres. Loin de là, ils vous combleront de maux à cause de mon nom, parce qu'ils méconnaissent celui qui m'a envoyé (668).

Plus loin il ajoute : *Je vous ai dit ces choses, afin que vous ne soyez point scandalisés lorsqu'ils vous chasseront de leurs synagogues; car le temps vient où quiconque vous fera mourir, croira rendre un service à Dieu* (669).

Les douleurs des nouveaux apôtres seront telles dans l'accomplissement de l'œuvre qui leur est confiée, que le Sauveur les compare à celles de l'enfantement; mais aussi le résultat sera le même, c'est-à-dire le bonheur et la joie après la délivrance. *Lorsqu'une femme enfante, elle est dans la douleur que cause un pareil moment; mais lorsqu'elle a donné le jour à un fils, elle ne se souvient plus d'une douleur désormais surpassée par la joie d'avoir mis un homme au monde.... Je vous dis tout ceci, afin que vous ayez la paix en moi. Le monde vous opprimera; mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde. — In mundo pressuram habebitis, sed confidite, ego vici mundum* (670).

Déjà une première fois il leur avait dit : *Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups; soyez prudents comme des serpents et simples comme des colombes. Voici ce que vous devez attendre des hommes : ils vous traduiront devant les conseils, et vous flagelleront dans leurs synagogues. Vous serez traduits à cause de moi devant les présidents et les rois comme un scandale public, universel. Mais lorsque vous serez traités de la sorte, n'étudiez pas le fond ou la forme de ce que vous aurez à dire; ce que vous devrez dire vous sera inspiré dans le moment même, et ce n'est pas vous qui parlerez, mais l'esprit de votre père qui parlera en vous. Le frère livrera son frère à la mort, le père livrera son fils; les fils s'insurgeront contre leurs parents et les feront mourir. Vous serez en butte à toutes les haines à cause de mon nom; mais à la fin vous aurez triomphé. Lorsqu'ils vous persécuteront en cette ville,*

(667) Quare fremenerunt gentes, et populi mediū sunt inania? Astiterunt reges terræ, et principes convenerunt in unum, adversus Dominum, et versus Christum ejus. Dirumpamus vincula eorum: et projiciamus a nobis jugum ipsorum. Qui habit in carnis irridebit eos: et Dominus subsanabit eos. Tunc loquetur ad eos in ira sua, et in furore suo conturbabit eos. Ego autem constitutus rex ab eo super Sion montem sanctum ejus, edicans præceptum ejus. Dominus dixit ad me: ius meus es tu, ego hodie genui te. Postula a me, et dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ. (Psal. ii, 1-8.)

(668) Non vos me elegistis: sed ego elegi vos, et tunc vos ut carnis, et fructus afferatis; et fructus ter maneat; ut quodcumque petieritis Patrem nomine meo, det vobis. Hæc mando vobis, ut dicitis vos invicem. Si mundus vos odit, scitote quia priorem vobis odio habuit. Si de mundo fuissetis, mundus quod sum erat diligeret: quia vero mundo non estis, sed ego elegi vos de mundo, propterea odit vos mundus. Mementote sermonis mei, quem ego dixi vobis: Non est servus major

Domino suo. Si me persécuti sunt, et vos perséquentur: si sermonem meum servaverunt, et vestrum servabunt. Sed hæc omnia facient vobis propter nomen meum: quia nesciunt eum, qui misit me. (Joan. xv, 16-21.)

(669) Hæc locutus sum vobis, ut non scandalizemini. Absque synagogis facient vos: sed venit hora ut omnis qui interficit vos, arbitretur obsequium se præstare Deo, et hæc facient vobis, quia non novērunt Patrem, neque me. Sed hæc locutus sum vobis: ut cum venerit hora eorum, reminiscamini quia ego dixi vobis. (Joan. xvi, 1-3.)

(670) Amen, amen dico vobis: quia plorabitis, et flebitis vos. Mundus autem gaudebit: vos autem contristabimini, sed tristitia vestra vertetur in gaudium. Mulier cum parit, tristitiam habet, quia venit hora ejus: cum autem pepererit puerum, jam non meminit pressuræ propter gaudium, quia natus est homo in mundum. Et vos igitur nunc quidem tristitiam habetis, iterum autem videbo vos, et gaudebit cor vestrum: et gaudium vestrum nemo tollet a vobis. (Joan. xvi, 20-22.)

fuyez dans une autre. Je vous le dis en vérité, vous n'aurez pas encore parcouru toutes les villes d'Israël, que déjà le Fils de l'homme sera venu (leur rendre la justice.) Le disciple n'est pas plus que le précepteur, ni le serviteur plus que son maître. Que le disciple s'attende à être traité comme son précepteur, et le serviteur comme son maître. S'ils ont appelé le père de famille du nom de Belzébud, à plus forte raison ses serviteurs. Mais ne les craignez pas.... Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, et qui ne peuvent rien sur l'âme..... Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix dans le monde : je ne suis pas venu apporter la paix, mais la guerre. Je suis venu insurger le fils contre son père, la fille contre sa mère, la bru contre sa belle-mère, et faire des serviteurs les ennemis de leurs maîtres (671).

Était-il possible de prédire plus clairement les travaux et le martyre aux disciples de l'Évangile ; les dissensions domestiques, les délations et les persécutions dont les premiers siècles du christianisme devaient être témoins ?

Et cependant, comme si de tels avertissements ne suffisaient pas, le Sauveur les répète peu après : *Ils vous livreront à la tribulation, ils vous feront mourir ; vous serez hais dans tous les pays à cause de mon nom. Beaucoup seront scandalisés, se trahiront réciproquement et se détesteront à l'envi* (672). Il le dit aux pharisiens eux-mêmes, les premiers auteurs de la persécution contre le christianisme ; il leur annonce les crimes dont ils se rendront coupables envers ses disciples : *Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui élevez des monuments*

(671) *Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum. Estote ergo prudentes sicut serpentes, et simplices sicut columbæ. Cavete autem ab hominibus. Tradent enim vos in conciliis, et in synagogis suis flagellabunt vos. Et ad presides et ad reges ducemini propter me, in testimonium illis et gentibus. Cum autem tradent vos, nolite cogitare quomodo aut quid loquamini : dabitur enim vobis in illa hora quid loquamini. Non enim vos estis qui loquimini, sed Spiritus Patris vestri, qui loquitur in vobis. Tradet autem frater fratrem in mortem, et pater filium : et insurgent filii in parentes, et morte eos afficient. Et eritis odio omnibus propter nomen meum : qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit. Cum autem persequerentur vos in civitate ista, fugite in aliam. Amen dico vobis, non consummabitur civitates Israel donec veniat Filius hominis. Non est discipulus super magistrum, nec servus super dominum suum. Sufficit discipulo, ut sit sicut magister ejus ; et servo, sicut dominus ejus. Si patrem familias Beelzebub vocaverunt, quanto magis domesticos ejus ? Ne ergo timueritis eos. Nihil enim est opertum, quod non revelabitur ; et occultum, quod non scietur. Quod dico vobis in tenebris, dicite in lumine : et quod in aure auditus, prædicate super tecta. Et nolite timere eos, qui occidunt corpus, animam autem non possunt occidere : sed potius timete eum qui potest et animam et corpus perdere in gehennam. Nonne duo passeræ assæ veniunt : et unus ex illis non cadet super terram sine patre vestro ? Vestri autem capilli capitis omnes numerati sunt. Nolite ergo timere : multis passeribus meliores estis vos. Omnis er-*

aux prophètes et ornez les tombeaux des justes, vous qui dites : si nous avions vécu du temps de nos pères, nous n'aurions pas été complices de l'effusion du sang des prophètes ; vous portez témoignage contre vous-mêmes, car vous êtes les fils de ceux qui firent mourir les prophètes, et vous comblerez la mesure de vos pères. Serpents, race de vipères, comment éviterez-vous le jugement et le supplice, après que je vous aurai envoyé des prophètes, des sages et des scribes, et que vous en aurez mis plusieurs à mort, crucifié ceux-ci, flagellé ceux-là dans vos synagogues, les poursuivant de ville en ville, comme si vous vouliez faire retomber sur vous tout le sang innocent qui a été versé, depuis celui du juste Abel jusqu'à celui de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez massacré entre le temple et l'autel (673).

La reddition de ces oracles, qui n'empêcha point les apôtres d'entrer avec ardeur dans une si redoutable carrière, leur accomplissement, et enfin le triomphe de la sainte cause de l'Évangile malgré tous les efforts des puissances du monde et de l'enfer, forment une démonstration invincible en faveur de la divinité du christianisme. Il nous suffit de la signaler ici, notre but étant de réunir les preuves principales de la religion, plutôt que de les mettre en œuvre.

PHARAON (Magiciens de). Les magiciens opposés par Pharaon à Moïse et à Aaron, transformèrent-ils leurs baguettes en serpents, changèrent-ils de l'eau en sang, et créèrent-ils véritablement des grenouilles, ainsi que le texte de l'Exode semble le dire ; en d'autres termes, opérèrent-ils de véritables miracles ? Cette question, posée depuis longtemps et fort controversée, nous semblerait

go qui confitebitur me coram hominibus, confitebor et ego eum coram Patre meo, qui in cælis est : qui autem negaverit me coram hominibus, negabo et ego eum coram Patre meo, qui in cælis est. Nolo arbitrari quia pacem venerim mittere in terram : non veni pacem mittere, sed gladium. Veni enim separare hominem adversus patrem suum et filium adversus matrem suam, et nurum adversus sororæ suam : et inimici hominis, domestici ejus. (Matth. x, 16-36.)

(672) *Tunc tradent vos in tribulationem, et occident vos : et eritis odio omnibus gentibus propter nomen meum. Et tunc scandalizabuntur multi, et invicem tradent, et odio habebunt invicem* (Matth. xxiv, 9-10.)

(673) *Væ vobis, scribe et pharisæi hypocrite, qui ædificatis sepulcra prophetarum, et ornatis monumenta justorum. Et dicitis : Si fuissetis in diebus patrum nostrorum, non essemus socii eorum in sanguine prophetarum. Itaque testimonio estis vobismetipsis, quia filii estis eorum, qui prophetas occiderunt. Et vos implete mensuram patrum vestrorum. Serpentes genimina viperarum, quomodo fugietis a judicio gehennæ ? Ideo ecce ego mitto ad vos prophetas, et sapientes, et scribas, et ex eis occidetis, et crucifigetis, et ex eis flagellabitis in synagogis vestris, et persequemini de civitate in civitatem : ut veniat super vos omnis sanguis justus, qui effusus est super terram, a sanguine Abel justus usque ad sanguinem Zachariæ, filii Barachie, quem occidistis inter templum et altare. (Matth. xxiii, 34-35.)*

plus facile à résoudre, lorsqu'elle est ainsi amenée à sa plus simple expression.

On nous accordera que l'énoncé suppose une opposition réelle aux lois bien connues de la nature, et que, par conséquent, il y aura véritablement miracle, si elle est résolue par l'affirmative.

Mettons en avant le récit qui doit servir de base à la discussion.

Moïse et Aaron s'étant présentés devant Pharaon, firent ce que le Seigneur avait commandé ; Aaron prit sa baguette en présence de Pharaon et de ses serviteurs, et elle se changea en couleuvre. Mais Pharaon appela les sages et des maléficateurs qui, par le moyen des enchantements usités en Egypte et de certains secrets, firent semblablement. Ils jetèrent chacun leurs baguettes, qui se changèrent en dragons ; mais la baguette d'Aaron devora les leurs. Et le cœur de Pharaon s'endurcit, et il n'accorda point les demandes de Moïse et d'Aaron... Alors le Seigneur dit à Moïse : commandez à Aaron de prendre sa baguette, et d'étendre la main sur les eaux de l'Egypte et sur ses fleuves, ainsi que sur les ruisseaux et les marécages, et de même sur tous les réservoirs, afin que les eaux se changent en sang, et qu'il n'y ait que du sang sur toute la face de l'Egypte, même dans les vases de bois et les vases de pierre. Or, Moïse et Aaron firent ce que le Seigneur avait commandé ; celui-ci élevant sa baguette, frappa l'eau du fleuve en présence de Pharaon et de ses serviteurs, et elle se changea en sang. Les poissons qui étaient dans le fleuve moururent, le fleuve entra en putréfaction, les Egyptiens ne purent plus employer ses eaux, et il y eut du sang par toute l'Egypte. Or, les maléficateurs égyptiens ayant fait semblablement dans leurs enchantements, le cœur de Pharaon s'endurcit, et il ne voulut point accorder ce que le Seigneur avait demandé... Alors le Seigneur dit à Moïse : — Allez trouver Pha-

raon, et dites-lui : — Le Seigneur dit ceci : Laissez mon peuple aller m'offrir un sacrifice ; si vous ne voulez pas le laisser aller, je couvrirai de grenouilles toute la face de votre pays. Le fleuve en produira une telle quantité, qu'il en montera jusqu'à votre palais, qu'elles y entreront, envahiront l'alcove de votre lit, votre propre couche, les maisons de vos serviteurs et tout votre peuple, vos cuisines et l'office où vous serrez les restes de vos aliments. Elles vous envahiront, vous, votre peuple, et tous vos serviteurs, et le Seigneur dit à Moïse de commander à Aaron d'étendre la main sur le fleuve, les ruisseaux et les marécages, et d'en faire sortir des grenouilles au point de couvrir la face de l'Egypte. Et Aaron étendit la main sur les eaux de l'Egypte, et il sortit des grenouilles, qui couvrirent la face de l'Egypte. Mais les maléficateurs firent semblablement par leurs enchantements, et produisirent des grenouilles sur la face de l'Egypte. Cependant Pharaon appela Moïse et Aaron et leur dit : Priez le Seigneur, pour qu'il me délivre des grenouilles, moi et mon peuple, et j'offrirai vos compatriotes offrir un sacrifice au Seigneur... Mais quand il fut délivré, Pharaon endurcit son cœur, et ne laissa plus accomplir les ordres du Seigneur. Et le Seigneur dit à Moïse : commandez à Aaron d'étendre sa baguette, et de frapper la poussière de la terre, pour couvrir de moucheron toute la terre de l'Egypte. Et il en fut ainsi : Aaron étendit la main dont il tenait sa baguette, frappa la poussière de la terre, et les hommes et les bêtes furent couverts de moucheron. Toute la poussière de la terre se changea en moucheron pour toute l'Egypte. Et les maléficateurs firent semblablement dans leurs enchantements, afin de produire des moucheron, et ils ne réussirent pas. Cependant les hommes et les bêtes étaient couverts de moucheron. Alors les maléficateurs dirent à Pharaon : Le doigt de Dieu est là (674).

(674) Ingressi itaque Moyses et Aaron ad Pharaonem, fecerunt sicut præceperat Dominus. Tulitque Aaron virgam coram Pharaone et servis ejus, quæ versa est in colubrum. Vocavit autem Pharaon sapientes et maleficos : et fecerunt etiam ipsi per incantationes Ægyptiacas et arcana quædam similes. Projeceruntque singuli virgas, quæ versæ sunt in dracones : sed devoravit virga Aaron virgas eorum. Induratumque est cor Pharaonis, et non audit eos, sicut præceperat Dominus. Dixit autem Dominus ad Moysen : Ingravatum est cor Pharaonis, et non vult dimittere populum. Vade ad eum mane, et egredietur ad aquas : et stabis in occursum ejus super ripam fluminis : et virgam, quæ conversa est in draconem, tolles in manu tua. Dicesque ad eum : Dominus Deus Hebræorum misit me ad te, dicens : Dimitte populum meum ut sacrificet mihi in deserto : et usque ad præsens audire noluisti. Hæc igitur dicit Dominus : in hoc scies quod sim Dominus : ecce percutiam virga, quæ in manu mea est, aquam fluminis, et vertetur in sanguinem. Piscet quoque, qui sunt in fluvio, morientur, et conputrescent aquæ, et affligentur Ægyptii bibentes aquam fluminis. Dixit quoque Dominus ad Moysen : Dic ad Aaron : Tolle virgam tuam, et extende manum tuam super aquas Ægypti, et super fluvios tuorum, et rivos ac paludes, et omnes lacus aquarum,

ut vertantur in sanguinem ; et sit cruor in omni terra Ægypti, tam in ligneis vasis quam in saxeis. Feceruntque Moyses et Aaron sicut præceperat Dominus : et elevans virgam percussit aquam fluminis coram Pharaone et servis ejus, quæ versa est in sanguinem. Et pisces, qui erant in flumine, mortui sunt : computruitque fluvius, et non poterant Ægyptii bibere aquam fluminis, et fuit sanguis in tota terra Ægypti. Feceruntque similiter malefici Ægyptiorum incantationibus suis ; et induratum est cor Pharaonis, nec audivit eos, sicut præceperat Dominus. Avertitque se, et ingressus est domum suam, nec apposuit cor etiam hæc vice. Foderunt autem omnes Ægyptii per circuitum fluminis aquam ut biberent : non enim poterant bibere de aqua fluminis. Impletique sunt septem dies, postquam percussit Dominus fluvium.

Dixit quoque Dominus ad Moysen : Ingredere ad Pharaonem, et dices ad eum : Hæc dicit Dominus : Dimitte populum meum, ut sacrificet mihi : Sin autem nolueritis dimittere, ecce ego percutiam omnes terminos tuos ranis. Et ebulliet fluvius ranas : quæ ascendent, et ingredientur domum tuam, et cubiculum lectuli tui, et super stratum tuum, et in domos servorum tuorum, et in populum tuum, et in furnos tuos, et in reliquias ciborum tuorum : et ad te, et ad populum tuum, et ad omnes

Nous ferons seulement deux observations préliminaires sur ce passage. D'abord il ne paraît pas que les magiciens aient essayé de lutter plus longtemps, du moins l'auteur sacré ne le dit pas, il ajoute seulement, à l'occasion de la sixième plaie, qu'il ne leur fut plus possible de se présenter devant Moïse, à cause des ulcères dont ils étaient couverts en même temps que tous les habitants de l'Égypte. Ensuite, on pourrait conclure, des paroles mêmes du récit, qu'ils n'obtinrent que deux succès, celui du changement de leurs baguettes en serpents et de la production des grenouilles. L'auteur dit à l'occasion du changement des eaux en sang, que les maléficateurs firent semblablement dans leurs enchantements, *incantationibus suis*, sans rien ajouter; il dit de même à l'occasion des moucherons, dans leurs enchantements, et ajoute qu'ils n'obtinrent aucun résultat : au contraire, lorsqu'ils produisirent des serpents et des grenouilles, il dit par leurs enchantements, *per incantationes*. Sans attacher une grande importance à cette observation, nous croyons cependant qu'elle vaut la peine d'être recueillie.

Ce ne serait pas un grand mérite d'avoir substitué un vase de sang à un vase plein d'eau, comme le font nos prestigitateurs avec tant d'aisance, ou d'avoir rougi de l'eau dans une caraffe de verre qu'ils tenaient à la main, comme le font nos sorciers de tréteaux; mais l'auteur sacré ne dit pas qu'ils l'aient fait. Il n'y a donc que deux points bien établis; or, ces miracles sont de facile exécution: il y a certainement plus de mille magiciens très-inoffensifs en Europe qui les renouvelleront pour quelques sous dès qu'on voudra, pourvu qu'on leur donne des manches un peu larges ou des gobelets à double fond, ou, sans manches ni gobelets, une table et un appareil disposé d'avance. Nous avons vu des miracles plus surprenants que ceux-là: ceci soit dit sans préjuger encore la question.

Le terme traduit dans la Vulgate par celui de maléficateurs, *malefici*, est *mecassephim*; or, d'après Corneille Lapierre et la plupart des hébraïsants, il signifie des prestigitateurs. Ce n'est pas la même chose: les

servos tuos intrabant ranæ. Dixitque Dominus ad Moysen: Dic ad Aaron: Extende manum tuam super fluvios ac super rivos et paludes, et educe ranas super terram Ægypti. Et extendit Aaron manum super aquas Ægypti, et ascenderunt ranæ, operueruntque terram Ægypti. Fecerunt autem et malefici per incantationes suas similiter, eduxeruntque ranas super terram Ægypti. Vocavit autem Pharaon Moysen et Aaron et dixit eis: Orate Dominum ut auferat ranas a te et a populo meo: et dimittam populum ut sacrificet Domino. Dixitque Moyses ad Pharaonem: Constitue mihi quando deprecer pro te, et pro servis tuis, et pro populo tuo, ut abigantur ranæ a te et a domo tua, et a servis tuis, et a populo tuo: et tantum in flumine remaneant. Qui respondit: Cras. At ille: Juxta, inquit, verbum tuum faciam: ut scias quoniam non est sicut Dominus Deus noster. Et recedent ranæ a te, et a domo tua, et a servis tuis, et a populo tuo: et tantum in flumine remanebunt. Egressique sunt Moyses et Aaron a Pharaone: et clamavit Moyses

maléficateurs sont des empoisonneurs, qui, par le moyen de substances nuisibles, distribuées habilement à ceux auxquels ils veulent du mal, causent des maladies ou la mort; nous connaissons maint secrets de cette nature qui ne peuvent être mis par écrit. Les prestigitateurs amusent le public par de trompeuses apparences: la fantasmagorie et le diorama sont les chefs-d'œuvres du genre; les boîtes à double ou à triple fond, les manches, les tables à trappes et à coulisses et les compères font le reste sur de plus petits théâtres. Ainsi un maléficateur fera périr dans de longues et cruelles douleurs, ou d'une manière plus subite, des personnes ou des animaux qu'il n'aura pas même aperçus de loin. On croit qu'il a besoin de toucher, mais il n'en est rien. Un prestigitateur empruntera votre chapeau, dans lequel il sera bien constaté pour vous et pour l'assemblée qu'il n'y a rien; et il en tirera à l'instant, sous vos yeux, des boisseaux de fleurs très-réelles, et que vous n'y pourriez pas remettre. Qui ne l'a pas vu, n'a pas voulu le voir.

D'où il suit, que si l'expression employée par Moïse signifie véritablement des prestigitateurs, la question est jugée d'avance.

Il y aurait bien aussi des observations à faire sur le mot *semblablement*. A quoi se rapporte cet adverbe? Est-ce à l'action, est-ce à son résultat? Il paraît que c'est à l'action d'étendre la main et de lancer une baguette; car lors même qu'il n'y eut aucun résultat, lorsqu'ils ne purent produire ni du sang ni des moucherons, il est dit cependant qu'ils avaient fait semblablement. En ce cas, *semblablement* ne signifierait plus rien dans la question qui nous occupe. Dans le second, il ne la trancherait nullement, car ce qui est semblable n'est pas toujours pareil; au contraire, on ne dit semblables que des choses non pareilles.

Le célèbre commentateur Corneille Lapierre a longuement examiné cette question, et après avoir prouvé à sa manière que le démon pouvait opérer, sinon des miracles, au moins des prodiges, il conclut à la réalité de ceux-ci. Toutefois il avoue que tel n'est

ad Dominum pro sponsione ranarum quam condixerat Pharaoni. Fecitque Dominus juxta verbum Moysi: et mortuæ sunt ranæ de domibus, et de villis, et de agris. Congregaveruntque eas in immissos aggeres, et computruit terra. Videns autem Pharaon quod data esset requies, ingravit cor suum, et non audivit eos, sicut præceperat Dominus. Dixitque Dominus ad Moysen: Loquere ad Aaron: Extende virgam tuam, et percutite pulverem terre: et sint sciniphes in universa terra Ægypti. Feceruntque ita. Et extendit Aaron manum, virgam tenens: percussitque pulverem terre, et facti sunt sciniphes in hominibus, et in jumentis: omnis pulvis terræ versus est in sciniphes per totam terram Ægypti. Feceruntque similiter malefici incantationibus suis, ut educerent sciniphes, et non poterunt: erantque sciniphes tui in hominibus, quam in jumentis. Et dixerunt malefici ad Pharaonem: Digitus Dei est hic. Induratumque est cor Pharaonis, et non audivit eos sicut præceperat Dominus. (*Exod. vii et viii.*)

as l'avis de saint Grégoire de Nysse, de saint Prosper, de saint Justin, de Rùpert ni de Tertullien; mais il préfère suivre celui de saint Augustin, de Théodoret et de quelques interprètes modernes qu'il cite.

La question cependant n'était pas de savoir ce que le démon peut faire, mais bien de montrer qu'il était intervenu dans cette circonstance, où son intervention n'était nullement nécessaire. Pour nous, nous préférons l'opinion des saints Pères à celle des commentateurs, parce qu'elle nous semble plus rationnelle, et aussi plus imposante. Pourquoi bon faire intervenir le démon là où le main d'un novice peut suffire, surtout lorsque l'Écriture ne parle de rien de semblable?

Premushic dissertationem Cornelii ejusdem Lapide, cum aliquot adnotationibus nostris, ad ostendendum quantis et quam debilibus rationibus innitentur quandoque dæmonographi et post ipsis interpretes Scripturarum. Sed ne secreta, silentio velanda magis quam divulganda, ad profanum vulgus decendant, et ita ridiculum quid exoriatur erga Scripturas sacras aut scientiam sanctam, lingua utemur nam soli periti apprime callent. Sic ait :

Suppono nec dæmones nec magos posse vera miracula efficere. Miraculum enim est id quod omnem naturæ vim omnemque causam naturalium ac hominum et angelorum facultatem superat : possunt tamen facere nonnulla quæ hominum aliarumque rerum naturalium vim superant, quæ proinde hominibus mira sunt, non miracula (675).

Dico primo mira pleraque quæ facit dæmon, non sunt res veræ et reales, sed tantum præstigia. Potest enim dæmon phantasmam, vel oculos ita perstringere et ludificare, ut videre

(675) Istud minime claret, nec satis in anima definit potest quid et quæ res vim naturalem exsuperat, nec tamen ad Deum pertinent? Quousque res hominum attingunt, incipiunt autem angelorum; hæc quoque terminum habent, et Deus incipit esse? Quid potest his in omnibus scientia aut humana discussio? Multa scire est quæ sunt in natura aut supra naturam; partem autem dæmoniorum quæ esset in medio termino, inter illud quod supra et illud quod infra, quis hominum dignoscit?

(676) Hæc ridicula et communia sunt, atque tyribus scientiæ eximie nota; sed quid ad Satanam?

(677) Et hæc omnia mira non sunt.

(678) Nec mirum nec ignotum ipsismet pueris.

(679) Tyanæus Apollonius neminem suscitavit ut fixit suscitasse, quia neque unquam exstitit se; videre est quæ de illo antea diximus. Talia narrantur de multis, æquidem de Cornelio Agrippa, si neque magiam colebat neque magiæ credebatur, si nemo de magia scripserit, uti videtur in suo de divinate scientiarum libello. Ficta sunt hæc et anu gravissima.

(680) Neque Circe exstitit unquam. Apage ab ista scientia sacra quæ fictis innititur et mendaciis poëtarum. Quid Scripturæ sanctæ cum Homero aut fæsis et fabellis? Prætereaque Ecclesia definit in concilio Ancyrano, canone *Episcopi*, has transmutationes a soli Deo fieri posse, et eum qui talia dixerit aut crediderit, infideli deteriori esse.

(681) D. Augustinus adiudit quædam popularia argumenta ex libello *Asinus Aureus* Apulci conce-

se putent quod revera non existit, quomodo somniantes putamus nos mira videre quæ revera non sunt. Mira hujus rei exempla affert Galenus et alii, ut de illo qui per vitatam imaginationem putabat se nasum habere ingentem instar ulnæ; et altero qui volebat tangi, eo quod se diceret habere corpus vitreum; tertio, qui edere volebat, eo quod diceret se esse mortuum (676)? Secundo, organum visus turbando, quomodo ophthalmici mira se videre putant quæ revera non sunt, nec videntur (677). Tertio, exterius medium immutando, quomodo in aquis baculus rectus videtur fractus vel reflexus (678). Hoc modo, per prestigias scilicet, Appolonius Tyanæus mortuum resuscitavit; nam ope dæmonis illusit oculis hominum, ut vitum putarent qui erat mortuus (679). Hoc modo et Circe maga Ulyssis socios in varias bestias transformavit (680). Sic et veneficæ illæ Italæ, quarum meminit Augustinus (De civit., c. 18) viatoris transformabant in jumenta, quæ sua onera bujularent (681). Sic et hodie lycantropi per prestigias se in lupos transformant, ovesque, quin et homines invadunt et laniant (682). Sic etiam dæmon sagis dat aurum, argentum et cibos subinde, non veros, sed phantasticos; unde cum ad se redeunt esuriunt, ac si nihil comedisent (683).

Dico secundo, dæmones mira possunt facere per motum localem : sunt enim celerrimi et fortissimi. Sic primo, Satan igne et cælo dimisso oves et pueros Job consumpsit (684) (Job 1). Sic hisce annis per ventos validissimos, domos et turres subvertit (685). Sic secundo sustulit Simonem magum in aera ut volaret (686). Sic et hodie volant sagæ nostræ (687). Sic ait Albertus Magnus aliquando boves pluisse, quos videlicet aliunde dæmones,

pta, in quo fabula textitur de quodam juvenculo mutato in asinum per sagan Pamphilam. Ingeniosa quidem et lepidissima narratio, sed jocosa; propter quam auctor ipse, qui magiam irridebat, magus maximus reputatus est, suoque stupore et damno.

(682) Lycantropi minime mutantur in lupos, sed mutatos sese credunt in sua phrenesia. Rara hæc stultitia, sed antea communior, quando sociarii utebantur quodam linimento *Unguentum magicum* vocato, quod fiebat succis venenosis et somniferis.

(683) Minime dat aurum et argentum diabolus, sed in sabbatis dabat præses monetas corii, ad presentiam uniuscujusque constatandam, et hæc notitæ aurum aut argentum vocabantur, prout quæque significabat. Quoad cibos phantasticos, phantastici sumebantur in extasi sagarum, quæ ad se reverse, ut dicit ipse auctor, esuriebant. Illusiones hachischi et fumi opii de hisce illusionibus unguenti magici rationem reddunt.

(684) Quot verba, tot errores.

Sed quid si historia Job sit parabola? Sin autem, contra auctorem probat, nam dæmon nihil poterat, nisi speciali permissione divina.

(685) Numquid et pluvia et ventus, et ros et æstus a diabolo sunt? Quisnam creator est, an Deus an Satan?

(686) Non satis constat de historia Simonis; fabulam olet. De hac infra dicemus.

(687) Sagæ minime volant; Ecclesia definit tertio sæculo, in concilio Ancyrano, canone *Episcopi*; sed hæc in imaginatione patiuntur, aiunt Patres, et nullo modo tali mendacio fidelibus assentire permittunt.

vel angeli prius in aera sustulerant (688). Tertio potest demon subito hominem, vel rem aliam e conspectu hominum subtrahere atque ita reddere invisibilem. Sic Apollonius ex oculis Domitiani evanuit (689). Sic Gyges per annulum faciebat se presentibus invisibilem (690). Non potest autem demon facere ut unum corpus sit in duobus locis, aut duo corpora in uno loco, aut ut corpus de extremo in extremum transeat, non pertranseundo spatium medium. Rursum : Cum demon, inquit sanctus Thomas (1 p., q. 114, a. 4, ad 2), possit formare corpus ex aere (691), cujuscunque formae et figurae, ut illud assumens in eo visibiliter appareat : eadem ratione cuicunque rei corporeae potest circumponere quamque formam corpoream (692), ut in ejus specie videatur. Quarto facere potest demon ut statuæ moveantur, ambulent et loquantur : quia ipse eas movet et juxta eas sermonem humano similem in aere efformat. Simili modo effecit ut Claudia, vestalis Romana, in testimonium pudicitiae, navem in Tiberi horrentem zona sua extraheret, et duceret quo vellet (693) ; Tuscia vero, eandem ob causam, aquam Tiberi haustam in cribro, ad Capitolium perferret (694). Quinto potest demon cadavera aut larvas hominum, leonum et aliorum animalium induere, per eaque quasi viva essent, ludificare et terrere homines (695), uti conatus est facere S. Antonius (696). Sexto, viros affectus amoris, odii, irae, tristitiae, mira etiam phantasmata in homine excitat, commovendo humores in corpore, praesertim bilem atram et flavam.

Dico tertio, potest demon mira efficere applicando activa passivis, eaque commiscendo per causas naturales ; rerum enim naturalium miras virtutes ipse penitissime cognoscit. Si enim theriacam et pharmaca faciunt medici, quorum miras virtutes experimur ; multa majora facere potest demon, qui longe melius vires herbarum, gemmarum, animalium, aliarumque rerum cognoscit ; quique eas ex India aliove orbe celerrime asferre et cum aliis permiscere potest (697).

(688) Si quid Albertus simile dixerit, in hoc non magnus, sed pusillus. Quis non irrideat inextinguibili voce, boum et vaccarum pluvias ? Rabelaisio digna sunt haec nostro. Invenisset quidem, si adhuc inventa non fuissent. Et quid angelis cum bobus ; nunquid comedunt aut furantur ?

(689) Et istud fabula ut jam antea diximus.

(690) Adhuc fabula.

(691) Non admittenda haec opinio illustrissimi doctoris et aliorum, quippe quae legibus physices adversatur omnibus apprime notis.

(692) Quisquis credit posse fieri aliquam creaturam... transformari in aliam speciem vel similitudinem, nisi ab ipso Creatore, infidelis est et pagano deterior. (Concil. Ancyran. in canone Episcoporum.)

(693) Et haec sane fabella.

(694) Adhuc fabula ; et multae aliae ejusdem farinae leguntur apud veteres.

(695) Et haec demonographi veteres docuerunt, sed neque secundum scientiam, neque secundum experientiam.

(696) De his non satis constat, ut in discussione dogmatica asferre liceat. Non probat, quod non certum est.

(697) Cur ergo diabolus pharmaciā non teneat

Nullam vero formam substantialem, vel accidentalem immediate producere potest demon : imo non potest animal perfectum producere sine semine (698), aut ex semine subito perfectum et justae magnitudinis efformare : denique non potest quidvis in quodvis transformare, nec suspendere actionem causarum naturalium (699).

Hoc tertio modo mira posse efficere demones patet, tum ex eo quod hoc modo res nonnullas mira agere videamus, uti de remora pisciculo narrat Plinius (lib. xxxi, c. 1), quod ingentes naves si eis adhaeret, etiam ventis validissimis agitentur, remoretur et sistat (700) ; tum quod homines hoc modo mira agant, uti de Archimede narrat Plutarchus in Marcello, quod ipse solus per machinas mathematicas ingentem navem onerariam ad se adduxerit, et ingentem stragem in classe Romanorum ediderit (701). Hoc modo et Severinus Boetius in epistola quadam sive a Cassiodoro, sive a Theodorico ad eum scripta, dicitur quasi miraculo quadam fecisse, scilicet ut metalla mugirent, aeneus anguis sibilaret, aves simulatae canerent dulcissime, homines aërii in aere buccinarentur (702). Plura vide apud Delrium de Magia (703).

Après ce long passage compilé dans Martin del Rio, Corneille Lapiere continue de la sorte : « Quelques-uns pensent que les serpents exhibés par les magiciens n'étaient pas de véritables serpents, mais que ces prestigitateurs illusionnèrent les spectateurs par de menteuses et fantastiques apparences ; de la même manière que nos prestigitateurs modernes et nos sorciers de bréteaux savent en produire pour l'amusement du peuple : et telle est l'opinion de saint Grégoire de Nysse, de saint Prosper, de saint Justin, de Rupert, et en particulier de Tertullien, qui dit : les démons savent produire des fantômes avec toute l'apparence de corps véritables, et trompent ainsi l'organe de la vue ; mais la vérité toujours dévora leurs mensonges (704). Mais, suivant l'opinion de saint Augustin, de Thé-

aut pharmaceuticen non doceat ? modo ac modo diverteret.

(698) Si potest demon aliquid vel imperfectum sine semine producere, ergo creator est.

(699) Et haec assertio omnia quae praecedunt funditus eruit, nam si demon non potest suspendere actionem causarum naturalium, nil potest in natura physica : neque impedire quin lapis descendat, neque ut morbidum convaleat, aut sanus in mortuum incidat facere, etc., etc.

(700) Ridiculae fabulae quaeque de remora dicta fuerunt.

(701) Quid de Archimede et mathematica cum diabolo ? neque mathematicam Delrio, neque magiam, qui de magia dixit, unquam scivit.

(702) Mira fortassis sunt haec, sed non diabolica. hodieque periti artium mechanicarum mirabiliora absque demone efficiunt.

(703) Et haec et plura alia simillima vidimus apud Delrium et alibi ; eaque nunquam oblivioni eripuissemus, nisi auctor tanti momenti has umbras ad lucem vocasset.

(704) Vid. PROSPER., p. 1 De promissis., c. 15. — JUSTIN., in Quaest. orthodox., q. 26 ; — TERTULL., De Anima.

oret, de Nicolas de Lyre, de Tostat, de Cajetan et de divers autres écrivains, les serpents des magiciens auraient été de véritables serpents. »

« En effet, disent ils, la sainte Ecriture appelle les uns et les autres des serpents, sans marquer aucune différence. En outre, le serpent d'Aaron dévora ceux des magiciens, et il les dévora véritablement, ou bien il faudrait accuser Moïse d'avoir illusionné les Egyptiens, ce qu'on ne peut pas lire; d'où il suit que c'étaient de véritables serpents. De plus, les magiciens ne purent effectuer le troisième miracle, c'est-à-dire produire des moucherons; donc ils avaient produit les deux premiers. Ensuite, si les serpents des magiciens avaient été des serpents fantastiques, Moïse aurait découvert la fraude, et ceux-ci seraient demeurés con fondus. Enfin, le démon employa dans cette circonstance toute son habileté et son pouvoir; donc il produisit de véritables serpents, mais la crainte que Moïse, en manifestant l'illusion, ne le couvrît de honte ainsi que les magiciens. »

Tout ceci se termine, on le voit, par une supposition gratuite, car la sainte Ecriture ne fait pas intervenir le démon, et tout le reste est d'une extrême faiblesse.

L'auteur se demande ensuite comment s'y prirent les magiciens pour produire les serpents, et il répond : « Suivant Cajetan, les démons avaient préparé d'avance, par des moyens et à l'aide de substances inconnues, mais d'une efficacité certaine, ces baguettes à prendre la forme des serpents, de sorte que les magiciens venant à lancer ces mêmes baguettes par terre, prêtes qu'elles étaient à recevoir leur nouvelle forme, elles se changèrent en même temps en de véritables serpents. »

Mais cela est peu probable, dit-il; et il s'efforce de détruire cette supposition par une suite de raisonnements plus faibles que la supposition même. Puis il ajoute : « Calvin pense que Dieu changea lui-même les baguettes des magiciens en de véritables serpents, par le fait d'une espèce de création, afin de tromper et d'endurcir dans leur impiété Pharaon et les Egyptiens, cause de leur résistance à ses ordres. » Mais c'est une impiété, ajoute-t-il, et il démontre, par des raisons plus solides, qu'on ne saurait admettre une pareille explication.

« Pour nous, dit-il enfin, nous pensons que les démons amenèrent d'ailleurs ces serpents, et les substituèrent imperceptiblement aux baguettes des magiciens; de sorte que ceux qui en furent les témoins, ne pénétrant pas le secret de cette substitution, imaginèrent que les magiciens, aussi bien qu'Aaron, avaient changé leurs baguettes en serpents (705). »

Le commentateur est ici bien près de la vérité; et pour peu qu'il eût supprimé le démon, dont l'Ecriture ne parle pas, il aurait rencontré juste.

(705) *In Exod. Comment. cap. 7.*

Quant un acteur se poignarde au théâtre, la lame rentre dans le manche. Quant un escamoteur avale une épée, l'épée est de papier, et se détrempe dans sa bouche. Quant un baladin fait sortir un lapin du nez de l'enfant qu'il mouche, le lapin était dans sa manche.

Si un sorcier de tréteaux voulait renouveler le prodige des magiciens de Pharaon, il aurait dans la manche du bras droit un serpent édenté ou sans venin, et en même temps qu'il ferait un mouvement pour le lancer, le bras gauche, d'un mouvement semblable, tirerait une ficelle cachée sous les vêtements, qui ferait rentrer la baguette à la place du serpent, et le tour serait fait.

Si ce même sorcier voulait produire d'un coup de baguette une multitude de grenouilles, il aurait une table avec une pièce mobile au milieu, sous la pièce, un boisseau rempli de grenouilles. Au moment qu'il frapperait sur la table, un compère, caché dessous, ferait glisser brusquement la planchette, poussant en même temps le fond du boisseau, qui en prendrait la place, et alors grenouilles en liberté, et vivement lancées en amont, de sauter de tous côtés. Voilà ce que ferait un magicien de notre temps.

La substitution d'un vase de sang à un vase d'eau, ou la coloration à vue d'une caraffe d'eau, n'offrirait pas plus de difficultés; mais il n'est prestigitateur au monde qui osât entreprendre d'imiter, même en petit le miracle des moucherons. En effet, il serait difficile d'en réunir et d'en tenir un millier dans sa main sans les écraser, de manière qu'en ouvrant la main à un signal, après avoir fait semblant de ramasser de la poussière, ils s'en échappassent comme un essaim vigoureux et alerte.

A notre avis, les magiciens de Pharaon imitèrent donc sur une faible échelle, mais par des moyens naturels et à l'aide d'une pure supercherie, les deux ou trois premiers miracles de Moïse. Vaincus ensuite par la grandeur, le nombre, l'éclat, le genre de merveilles qu'ils ne pouvaient rapetisser à la hauteur de leurs procédés frauduleux, ils s'avouèrent vaincus.

Tel est aussi, ce nous semble, l'avis le plus commun parmi les Pères de l'Eglise; seulement ils ont varié sur la manière d'expliquer des résultats qu'ils tenaient pour naturels, et dont ils ne pénétraient pas le secret.

Nous n'oserions pas, à la suite de nos auteurs, aborder la question du pouvoir de Satan au fait des merveilles et des prestiges. Nous craindrions de trop étendre ou de trop resserrer la limite dans laquelle le Créateur lui a permis de se mouvoir; mais nous avouerons sans détour, que nous ne croyons pas au-dessus du pouvoir que Dieu lui laisse, d'opérer de tels prestiges par l'intermédiaire d'un agent humain. Ce qui nous empêche d'admettre ici son inter-

vention, c'est que l'Écriture ne l'indique point, et qu'elle n'est nullement nécessaire.

PHASSUR (prophétie qui le concerne). Phassur, prêtre et intendant du temple de Jérusalem pendant le règne de Josias et de ses successeurs, était un des faux prophètes qui séduisaient le peuple, en lui promettant l'affranchissement du joug de l'Assyrie, malgré les prédictions tout opposées de Jérémie. Ne pouvant empêcher celui-ci de prophétiser, et d'engager la nation à se soumettre à Nabuchodonosor, il le fit enfermer dans la prison du temple, afin de l'effrayer. Puis, étant allé l'en retirer le lendemain, Jérémie lui dit, faisant allusion à son nom, qui veut dire **LIBRE DE TOUS CÔTÉS** : *Ce n'est pas le Seigneur qui vous a donné le nom de Phassur, il vous appelle TERREUR DE TOUS CÔTÉS. En effet, le Seigneur dit ceci : Je vous ai placé au milieu de toutes les terreurs, vous et tous vos amis Ils tomberont sous le glaive de leurs ennemis, et vous le verrez de vos yeux. J'abandonnerai le royaume de Juda tout entier aux mains du roi de Babylone ; il en emmènera les habitants à Babylone, et les y livrera au glaive. Toutes les richesses de cette ville, tous ses biens, tous les trésors des rois de Juda, je les abandonnerai aux mains des ennemis ; ils les pilleront, ils les enlèveront et les emporteront à Babylone. Et vous, Phassur, vous irez en captivité avec tous les habitants de votre maison, vous serez conduit à Babylone, et vous y mourrez. Vous y recevrez la sépulture, ainsi que tous ces amis auxquels vous prophétisez le men-songe (766).*

L'histoire nous laisse ignorer si cette prophétie s'accomplit d'une manière littérale relativement à Phassur, mais il n'est pas possible d'en douter, en voyant qu'elle eut son entier accomplissement sous tous les autres rapports.

PHILIPPE (Ravisement du diacre saint). — La première persécution avait dispersés les apôtres ; mais alors leur présence n'était plus nécessaire dans la Judée, parce que l'Église chrétienne y était fondée d'une manière durable. Le diacre saint Philippe évangélisait la Samarie ; les populations ac-

couraient en foule pour l'entendre, et se convertissaient à sa parole. Simon le magicien lui-même n'avait pu résister à l'entraînement universel, principalement à la vue des miracles opérés par l'apôtre. Sur ces entrefaites, *un ange du Seigneur parla à Philippe et lui dit : Levez-vous, et, vous dirigeant du côté du midi, prenez la voie qui descend de Jérusalem à Gaza la déserte. Et se levant, il s'en alla. Or voilà qu'un homme d'Éthiopie, eunuque, premier ministre de Candace, reine d'Éthiopie, intendant de ses trésors, qui était venu adorer à Jérusalem, s'en retournait assis sur son char et lisant le prophète Isaïe. Or l'esprit dit à Philippe : Approchez et accostez ce char. Philippe s'empressant, l'entendit lire le prophète Isaïe et lui dit : Croyez-vous comprendre ce que vous lisez ? Il répondit : Comment le pourrai-je, si quelqu'un ne me l'explique ? Et il pria Philippe de monter et de s'asseoir près de lui. Le passage de l'Écriture qu'il lisait est celui-ci : « Il a été conduit comme une brebis à la boucherie, et semblable à un agneau sans voix devant celui qui le tond, il n'a pas ouvert la bouche. Il s'est laissé humblement juger et ex-lever ; qui pourra compter sa postérité, après que sa vie aura été effacée de dessus la terre ? L'eunuque s'adressant à Philippe lui dit : De qui, je vous prie, le prophète parle-t-il ainsi ; est-ce de lui ou de quelqu'autre ? Alors Philippe prenant la parole et ce passage pour texte, lui évangélisa Jésus. Mais tout en avançant sur la route, ils atteignirent une certaine eau, et l'eunuque dit : Voilà de l'eau, qui empêche que je ne sois baptisé ? Philippe lui répondit : Si vous croyez de tout votre cœur, rien n'empêche ; et il reparti en disant : Je crois que Jésus-Christ est le fils de Dieu, fit arrêter son char, et ils descendirent. Philippe et lui dans l'eau, où Philippe le baptisa. Lorsqu'ils sortirent de l'eau, l'esprit du Seigneur ravit Philippe, et l'eunuque ne le vit plus. Or tandis qu'il s'en retournait joyeux en son pays, Philippe se trouva dans Azoth, et se mit à évangéliser les villes situées sur sa route, jusqu'à ce qu'il fût revenu à Césarée (707). »*

Ce passage a donné lieu à de longs commen-

(706) Et audivit Phassur filius Emmer sacerdos, qui constitutus erat princeps in domo Domini, Jeremiam prophetantem sermones istos. Et percussit Phassur Jeremiam prophetam, et misit eum in nervum, quod erat in porta Benjamin superiori, in domo Domini. Cumque illuxisset in crastinum, eduxit Phassur Jeremiam de nervo, et dicit ad eum Jeremias : Non Phassur vocavit Dominus nomen tuum, sed Pavorem undique. Quia hæc dicit Dominus : Ecce ego dabote in pavorem, te et omnes amicos tuos : et corruent gladio inimicorum suorum, et oculi tui videbunt : et omnem Judam dabo in manum regis Babylonis : et traducet eos in Babylonem, et percutiet eos gladio. Et dabo universam substantiam civitatis hujus, et omnem laborem ejus omnemque pretium, et cunctos thesauros regum Juda dabo in manu inimicorum eorum, et diripient eos, et tollent, et ducent in Babylonem. Tu autem Phassur, et omnes habitatores domus tuæ, ibitis in captivitatem : et in Babylonem venies et ibi morieris, ibique sepelietur tu, et omnes amici

tui, quibus prophetasti mendacium. (Jer. xx, 1-4.)

(707) Angelus autem Domini locutus est ad Philippum, dicens : Surge et vade contra meridianum, ad viam quæ descendit ab Jerusalem in Gazam : hæc est deserta. Et surgens abiit. Et ecce vir Æthiops, eunuclus potens Candacis reginæ Æthiopiæ, qui erat super omnes gazas ejus, venerat adorare in Jerusalem. Et revertebatur sedens super currum suum, legensque Isaiam prophetam. Dixit autem Spiritus Philippo : Accede, et adijunge te ad currum istum. Accurrens autem Philippus, audivit eum legentem Isaiam prophetam, et dixit : Putasne intelligis quæ legis ? Qui ait : Et quomodo possum, si non aliquis ostenderit mihi ? Rogavitque Philippum ut ascenderet, et sederet secum. Locus autem scripturæ, quam legebat, erat hic : Tanquam ovis ad occisionem ductus est : et sicut agnus coram ton-dente se, sine voce, sic non aperuit os suum. In humilitate judicium ejus sublatum est. Generatio-nem ejus quis enarrabit, quoniam tolletur de terra vita ejus ? Respondens autem eunuclus Phi-

naires et à des controverses animées ; maintenant la question est résolue. L'Éthiopie dont il est ici question, n'est autre que l'Abysinie, dont les reines s'appelaient généralement du nom de Candace, au rapport de Plin, de Strabon et d'Eusèbe, comme les rois d'Égypte de celui de Pharaon. L'eunuque appartenait à cette colonie juive que les Portugais y trouvèrent lors de la découverte du pays, et qui y était établie depuis un temps immémorial, c'est-à-dire dès avant la grande captivité. La chronique d'Axum, entièrement conforme au livre des Actes, et plus détaillée, reconnaît cet eunuque pour l'apôtre du pays ; les traditions et les monuments lui sont d'ailleurs conformes.

C'est ainsi que tout vient confirmer et expliquer les récits des livres saints. La seule chose qui ne s'explique pas, ce sont les grandes merveilles que Dieu a opérées ; ce sont les mystères de sa puissance et de son amour pour les hommes.

« A l'ouest de Bethléem, à une heure de distance, le gros village de Beit-Jalla se montre au penchant des collines, entouré d'oliviers et de champs cultivés.... Au delà de Beit-Jalla, sur le revers de la montagne, est un village renommé pour ses vignobles, appelé village de Saint-Philippe. Là, dit-on, naquit ce saint diacre qui donna le baptême à l'eunuque de Candace, reine d'Éthiopie ; on montre la fontaine au bord de laquelle l'esclave fut fait chrétien, non loin du torrent de Sorrec ; le vin qu'on boit dans les monastères latins de Jérusalem et de Bethléem provient des vignobles de Saint-Philippe et des collines voisines. La vigne de Sorrec n'a point péri comme celle d'Engaddi. »

(POUJOLAT, *Corresp.*, lettre CXXI.)

PHILISTINS. (Prophéties qui les concernent.) Les Philistins étaient déjà puissants dans la Palestine dès le temps d'Abraham, et c'est d'eux qu'est venu le nom du pays tout entier, même de la partie occupée plus tard par les Juifs. Leur empire comprenait les cinq satrapies de Gaza, Ascalon, Asoth, Geth et Accaron, maintenant Saint-Jean d'Acce, et s'étendait le long des bords de la Méditerranée, depuis l'Égypte jusqu'à la Phénicie. Ils ne furent point compris dans l'anathème des autres peuples de la Palestine, parce qu'ils ne descendaient pas de la race maudite de Chanaan ; mais, occupant le pays donné de Dieu aux enfants d'Israël, ils durent en être expulsés ou se soumettre. Aussi Josué distribua leur territoire à son peuple, et leur fit la guerre. Cependant cette

lippo, dixit : Obsecro te, de quo propheta dicit hoc de se, an de alio aliquo? Aperiens autem Philippus os suum, et incipiens a Scriptura ista, evangelizavit illi Jesum. Et dum irent per viam, venerunt ad quamdam aquam : et ait eunuchus : Ecce aqua, quid prohibet me baptizari? Dixit autem Philippus : Si credis ex toto corde, licet. Et respondens ait : Credo, Filium Dei esse Jesum Christum. Et jussit stare currum : et descenderunt uterque in aquam, Philippus, et eunuchus, et baptizavit eum. Cum autem ascendissent de aqua, Spiritus Domini rapuit Philippum, et amplius non vidit eum eunuchus. Ibat autem per viam scam gaudens, Philippus autem

conquête ne fut pas durable ; car on voit les Philistins maîtres chez eux, et quelquefois même en Israël, jusqu'au temps de David. Ce prince les assujettit. Ils demeurèrent dans la soumission jusqu'au règne de Joram, fils de Josaphat, c'est-à-dire environ deux cent quarante-six ans. Joram les réduisit de nouveau sous son obéissance ; ils se révoltèrent pendant le règne d'Ozias, qui leur fit la guerre, et vint à bout de les contenir. Durant les malheurs du règne d'Achas, les Philistins commirent de grands dégâts dans le royaume de Juda, mais Ezéchias, fils et successeur d'Achaz, les assujettit de nouveau. Enfin ils se mirent pleinement en liberté pendant le règne des derniers rois de Juda, et s'unirent en toute occasion aux ennemis de la Judée. De là les menaçantes prophéties que nous allons exposer.

Leurs révoltes pendant les règnes de Joram et d'Ozias, et les maux qu'ils causèrent à la Judée en ces circonstances, leur attirèrent les prophéties suivantes d'Amos et d'Isaie.

Le Seigneur Dieu dit ceci, dit le berger de Thécué, après les crimes de Gaza, trois et quatre fois répétés, je ne pardonnerai pas. Ils ont emmené une partie de mon peuple en esclavage, et l'ont enfermé dans l'Idumée. Je lancerai le feu par dessus les murs de Gaza, et la flamme dévorera ses habitants. J'exterminerai l'habitant d'Azoth, le prince d'Ascalon, je passerai la main sur Acaron ; et les restes des Philistins périront, dit le Seigneur Dieu (708).

Cette prophétie n'eut pas son entier accomplissement avant le temps des Machabées, puisque les Philistins, malgré de grands revers, subsistèrent jusqu'alors, même comme une nation puissante à certains intervalles.

Fardeau de la Philistie, révélé l'année de la mort d'Achas (c'est-à-dire l'an 722 avant Jésus-Christ), dit le prophète Isaie. Ne te réjouis pas, ô Philistie, de ce que la verge qui te frappait est brisée, car du serpent sortira un regulus, et cette race sait englober les oiseaux. Les petits des pauvres auront à manger, et ensuite se reposeront en paix ; tu race mourra de faim, et tes descendants seront livrés au glaive. Pleurez, ô portes, ô ville, poussez des clameurs, toute la Philistie est dévastée, car il est venu de l'Aquilon un tourbillon de fumée si rapide, que personne n'a pu l'éviter. Que faudra-t-il donc répondre aux ambassadeurs de la nation ? Que le Seigneur a fondé Sion, et que les pauvres de son

inventus est in Azoto, et pertransiens evangelizabat civitatibus cunctis, donec veniret Cesaream. (Act. viii, 26-40.)

(708) Hæc dicit Dominus : Super tribus sceleribus Gazæ, et super quatuor non convertam eum : eo quod transtulerint captivitatem perfectam, ut concluderent eam in Idumæa. Et mittam ignem in murum Gazæ, et devorabit ædes ejus. Et disperdam habitatorem de Azoto, et tenentem sceptrum de Ascalone : et convertam manum meam super Accaron, et peribunt reliqui Philistinorum, dicit Dominus Deus. (Amos. 1, 6 8.)

peuple peuvent espérer en lui (709). Cette prophétie nous apprend que si les Philistins avaient fait de grands maux à la Judée pendant le règne d'Achaz, ce prince en avait tiré vengeance; et il semble difficile de ne pas reconnaître dans le regulus issu du serpent, Ezéchias, qui commençait alors son règne, et devait plus tard reconquérir la Philistie; d'autant plus que c'est de l'Aquilon, ou du nord-est que vient le tourbillon de fumée qui la dévore; or c'est la position topographique de la Judée par rapport à la Philistie.

Tout ceci est d'une grande apparence en effet, et c'est ainsi que l'ont entendu saint Jérôme, Haymon, saint Thomas et la plupart des commentateurs. Cependant il se présente une assez grave difficulté: Jérémie contient une prédiction qui s'accomplit d'une manière différente, et qui offre une ressemblance remarquable dans les termes.

Parole du Seigneur révélée au prophète Jérémie contre les habitants de la Palestine avant que Pharaon triomphât de Gaza. Le Seigneur dit ceci : Voilà que les eaux montent du côté de l'Aquilon, elles inonderont comme un torrent, elles couvriront toute la surface de la terre, et submergeront la ville et ses habitants. — Les hommes pousseront des clameurs, et tous les habitants de la terre des cris de détresse, devant l'éclat et le cliquetis des armes des guerriers, au frémissement de la terre sous le poids de la multitude des roues des chariots de guerre. Les pères ne prendront pas garde aux fils qui leur tendront les bras, le jour où la Philistie sera dévastée, où Tyr et Sydon succomberont avec leurs auxiliaires, car le Seigneur dévastera la Palestine, cette écume de l'île de Cappadoce. La tête de Gaza est frappée de calvitie, Ascalon et les plaines de l'une et de l'autre, frappée de mutisme. Jusques à quand serez-vous broyées? O glaive du Seigneur, quand donc enfin vous reposerez-vous? Rentrez dans votre fourreau, refroidissez-vous, taisez-vous. Mais comment se reposerait-il, lorsque le Seigneur lui-même l'a lancé contre Ascalon, contre ses régions maritimes, et lui a ordonné d'y demeurer (710).

Malgré de nombreuses similitudes de forme, ces deux prophéties ne peuvent cependant

(709) In anno, quo mortuus est rex Achaz, factum est onus istud: Ne læteris Philistæa omnis tu, quoniam comminuta est virga percussoris tui: de radice enim colubri egredietur regulus, et semen ejus absorbens volucrum. Et pascentur primogeniti pauperum, et pauperes fiducialiter requiescent: et interire faciam in fame radicem tuam, et reliquias tuas interficiam. Ulula porta, clama civitas: prostrata est Philisthæa omnis: ab Aquilone enim fumus veniet, et non est qui effugiet agmen ejus. Et quid respondebitur nuntiis gentis? Quia Dominus fundavit Sion, et in ipso sperabunt pauperes populi ejus. (Isa. xiv, 28-31.)

(710) Quod factum est verbum Domini ad Jeremiam prophetam contra Palestinos, antequam perceret Pharaon Gazam. Hæc dicit Dominus: Ecce aquæ ascendent ab Aquilone et erunt quasi torrens inundans, et operiet terram et plenitudinem ejus, urbem et habitatores ejus: clamabunt ho-

avoir en vue le même objet. Lorsque Isaïe écrivit la première, la Philistie était en révolte contre Ezéchias; lorsque Jérémie écrivit la seconde, elle avait de nouveau secoué le joug des rois de Juda. Ezéchias l'avait reconquise, et ici il est question d'un roi d'Egypte. Ezéchias, nous dit le iv^e livre des Rois, s'empara de la Philistie, y compris Gaza, et se rendit maître de tout le pays, depuis la guérite des sentinelles jusqu'aux villes fortifiées (711). Mais comment Jérémie fait-il venir aussi du côté de l'aquilon un roi d'Egypte? C'est que, sans doute, Nechao, qui venait de porter ses armes dans l'empire d'Assyrie, et s'en assurer l'entrée par la conquête de Carchemise, s'empara au retour de la Phénicie et de la Philistie, afin de s'assurer une route le long du littoral vers ses nouvelles conquêtes et celles qu'il projetait. C'était justement par cette route que Nabuchodonosor, Cambyse et Alexandre le Grand devaient venir conquérir ses états à lui-même. On sait qu'en allant, Nechao avait traversé la Philistie et la Judée, et gagné sur Josias, qui y perdit la vie, la bataille de Mageddo, près des confins des deux pays. Selon toute apparence, c'est après la mort de Josias que les Philistins reprirent leur indépendance et se livrèrent ainsi au premier occupant, en se séparant d'un royaume dont la puissance encore imposante les aurait protégés.

Saint Jérôme a traduit le mot hébreu *Caphtorim* par Cappadoce, cependant les interprètes ne le suivent pas dans ce sentiment. Les uns entendent préférablement l'île de Crète, les autres le Delta, ou une des provinces de l'intérieur de l'Egypte, pays dans lequel dut s'établir Caphtor, fils de Mesraïm, et cette dernière opinion paraît la mieux établie.

Quoi qu'il en soit, nous venons de voir dans la prophétie de Jérémie, que ce malheur ne serait pas le dernier auquel la Philistie serait soumise, car le glaive du Seigneur a reçu l'ordre de ne pas se reposer encore après la conquête de Néchao, et de demeurer en Philistie dans l'attente de nouveaux ordres.

Peut-être faudrait-il entendre par le regulus engendré du serpent dont parlait le pro-

mines, et ululabunt omnes habitatores terræ. A strepitu pompæ armorum, et bellatorum ejus, a commotione quadrigarum ejus et multitudine rotarum illius. Non respexerunt patres filios manibus dissolutis. Pro adventu dicit, in quo vastabuntur omnes Philisthæi, et dissipabitur Tyrus, et Sidon cum omnibus reliquis auxiliis suis, depopulatus est enim Dominus Palæstinos, reliquias insule Cappadociæ. Venit calvitium super Gazam, contigit Ascalon, et reliquæ vallis earum: usquequo conderis. O mucro Domini usquequo non quiesces? Ingredere in vaginam tuam, refrigerare et sile. Quomodo quiescet, cum Dominus præceperit ei adversus Ascalonem, et adversus maritimas ejus regiones, ibique condixerit illi? (Jer. xlvii.)

(711) Ipse percussit Philisthæos usque ad Gazam, et omnes terminos eorum, a turre custodum usque ad civitatem munitam. (I Reg. xviii, 8.)

phète Isaïe, Asarhaddon, fils de Sennachérib, et alors la similitude des termes employés par les deux prophètes recevrait une explication différente (712). L'aquilon, indiqué par l'un comme point de départ du tourbillon de fumée, et par l'autre comme point de départ du torrent, indiquerait l'Assyrie. Asarhaddon serait le tourbillon de fumée, et Nécho, à son retour d'Assyrie, serait le torrent. Les prophètes se plaisent à désigner l'Égypte par le fleuve qui la couvre annuellement de ses eaux. Cependant Jérémie indiquant le siège de Gaza par Pharaon comme date de sa prophétie plutôt que comme objet, il serait possible qu'il eût en vue un autre événement, par exemple l'invasion de Nabuchodonosor dans le reste de la Palestine, cinq ans après la conquête de la Judée. À défaut de renseignements détaillés sur tous ces événements, il nous semble difficile de s'arrêter d'une manière définitive à l'une de ces conjectures plutôt qu'à l'autre.

Quoi qu'il en soit, Ezéchias, roi de Judée, reconquit la Philistie vers l'an 714 avant Jésus-Christ, ainsi que nous l'avons dit. Asarhaddon, roi d'Assyrie, assiégea Azoth, et la prit par les armes de Tharthan, son général, vers l'an 677, ainsi que nous l'apprend Isaïe au xx^e chapitre de ses prophéties. Psammétique, roi d'Égypte, prit la même ville vers l'an 641, après un siège de vingt-neuf ans, le plus long dont fassent mention les annales de la guerre, ainsi que nous l'apprenons d'Hérodote en son II^e livre, chapitre 157. Nécho, roi d'Égypte, prit Gaza vers l'an 609, comme nous venons de le voir. Suivant Josèphe, au x^e livre de ses *Antiquités*, chapitre 11, Nabuchodonosor, pendant le siège de Tyr, qui dura treize ans, employa une partie de son armée à soumettre les peuples de la Palestine, et par conséquent la Philistie, cinq ans après la prise de Jérusalem, c'est-à-dire environ l'an 602. La Philistie ayant continué de faire partie de l'empire d'Assyrie, tomba nécessairement sous la domination des Perses, et ensuite sous celle d'Alexandre le Grand. Ce prince ruina complètement Gaza, comme nous l'apprenons de Strabon, dans son xvi^e livre, et d'Arrian au second livre de ses *Expéditions*.

Il y a là plus qu'il ne faut, pour donner raison aux deux prophéties dont nous nous occupons. Et pour en dire notre sentiment, nous croyons qu'Isaïe avait en vue l'expédition d'Asarhaddon, et Jérémie celle de Na-

buchodonosor; et nous le croyons d'autant plus volontiers que le premier met en opposition le salut de Jérusalem et la dévastation de la Philistie, ce qui convient bien à l'expédition d'Asarhaddon, et ce qui peut être un souvenir de celle de Sennachérib. Le second place la prise de Tyr et de Sidon en même temps que la dévastation de la Philistie, ce qui convient à l'expédition de Nabuchodonosor; sans compter qu'il parle d'immenses armées et d'innombrables chariots de guerre, ce qui convient, pour ainsi dire, exclusivement aux monarques de l'Assyrie.

La dixième année de la captivité de Jéchonias, selon la manière de compter du prophète, deux ans avant la destruction de Jérusalem, Ezéchiel prononça à son tour la prophétie suivante, relative au même événement : *Le Seigneur Dieu dit ceci : Puisque les habitants de la Palestine se sont vengés, mais vengés de tout leur cœur, par des massacres, en accomplissement de vieilles inimitiés; puisqu'il en est ainsi, dit le Seigneur Dieu, voilà que je vais étendre la main vers la Palestine, je mettrai à mort les meurtriers, et je détruirai jusqu'aux restes dans le pays des bords de la mer. C'est moi qui, dans ma colère, accomplirai de grandes vengeances envers eux; et ils reconnaîtront, à la manière dont je me vengerai, que je suis le Seigneur* (713).

La date de cette prophétie et son accomplissement marqué à bref délai, ne peuvent laisser de doutes sur l'objet que le prophète a en vue : l'expédition de Nabuchodonosor, éloignée de sept années seulement.

Le même événement, c'est-à-dire la ruine totale de la Philistie, avait été annoncé par Sophonie dès le temps de Josias. *Gaza sera détruite, disait-il; Ascalon deviendra déserte, les habitants d'Azoth seront chassés de leurs demeures en plein midi, Accaron sera arrachée jusqu'aux fondations. Malheur à vous qui habitez la lisière de la mer, nation de brigands! le malheur de Dieu sur vous, terre de Chanaan, habitée par les Philistins! vous serez dévastée au point qu'il ne vous restera plus d'habitants. La lisière de la mer sera changée en un désert à l'usage des pasteurs et de leurs troupeaux. La lisière appartiendra à ceux des enfants de Juda qui survivront : ils y feront paître leurs troupeaux, et le soir ils se retireront dans les maisons des Ascalonites; car le Seigneur, leur Dieu, les visitera, dans sa miséricorde, et les ramènera de leur captivité* (714).

Cette prophétie, qui n'a qu'un seul objet

cum dederò vindictam meam super eos. (*Ezech.* xxv, 15-17.)

(714) Quia Gaza destructa erit, et Ascalon in desertum, Azotam in meridie ejicient, et Accaron eradicabitur. Væ qui habitatis funiculum maris, gens perditorum : Verbum Domini super vos Chanaan terra Philistinorum, et disperdam te, ita ut non sit inhabitator. et erit funiculum maris requies pastorum, et caula pecorum : Et erit funiculus ejus, qui remanserit de domo Juda : ibi pascentur, in domibus Ascalonis ad vesperam requiescent : quia visitabit eos Dominus Deus eorum, et avertet captivitatem eorum. (*Soph.* II, 4-7.)

(712) Sennachérib, dans le cours de son expédition contre Ezéchias, a bien pu soumettre les peuples voisins, en même temps qu'il ravageait la Judée; Azoth et Ascalon sont voisines de Lachis, qu'il eut assiégée assez longtemps, il n'y a que quelques lieues de distance.

(713) Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quod fecerunt Palæstini vindictam, et ulti se sunt toto animo, interficientes, et implentes inimicitias veteres : Propterea hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego extendam manum meam super Palæstinos, et interficiam interfectores, et perdam reliquias maritimæ regionis : Faciamque in eis ultiones magnas arguens in furore : et scient quia ego Dominus,

en vue, révèle cependant plusieurs événements, puisqu'il y est question de la captivité des Juifs et de leur retour. Elle n'eut son dernier accomplissement qu'au temps des Asmonéens, quoique la première ruine date de Nabuchodonosor. Mais il est possible aussi que le prophète, réunissant un grand nombre d'événements en un seul faisceau, et embrassant d'un seul coup d'œil un grand espace, ait voulu parler de la conquête de Néchao. La date de la prophétie l'indique. Nous regardons comme probable encore, que les Philistins, se détachant de l'alliance de Josias, ou brisant les liens de leur soumission, avaient offert au roi d'Egypte un passage dans leur pays, lorsque Josias le refusait; et que c'est en réponse à ce manque de fidélité, que le prophète lança une si redoutable prophétie.

Revenus de la captivité, les Juifs trouvèrent encore toutes les nations de la Palestine liguées contre eux. Les débris du peuple Philistin ne manquèrent pas sans doute de faire cause commune avec leurs voisins, pour empêcher la réédification de Jérusalem et du temple, car le prophète Zacharie, qui prophétisait alors, les confond dans le même anathème : *Ascalon verra, dit-il, et tremblera de frayeur; Gaza verra aussi et se tordra sous les étreintes de la douleur; Accaron pareillement, et perdra tout espoir. La royauté sera détruite à Gaza, et Ascalon demeurera sans habitants. Le partage des dépouilles se fera dans Azoth; là seront dispersées toutes les richesses de la Philistie. Je lui ferai rejeter de la bouche le sang de ses sacrifices, j'arracherai d'entre ses dents les chairs abominables dont elle se repait; elle sera acquise à notre Dieu, le Philistin deviendra l'introducteur en Judée, et l'habitant d'Accaron prendra la place du Jebuséen. Je choisirai parmi eux les gardiens chargés de la surveillance extérieure de ma maison, afin d'arrêter les exakteurs au passage, après que j'aurai tout vu et réglé par moi-même (715).*

Immédiatement avant cette prophétie, Zacharie vient de parler de la destruction de Tyr, et c'est à l'occasion de la ruine de cette ville qu'il dit: *Ascalon, Gaza et Accaron verront et trembleront de frayeur. Il parlait de la sorte environ l'an 430 avant Jésus-Christ. En 328, Alexandre-le-Grand rasait la ville de Tyr, après un des sièges les plus*

mémorables dont l'histoire fasse mention. Les villes de la Philistie durent voir en effet la chute de Tyr avec d'autant plus de frayeur, qu'elles s'étaient liguées avec elle contre le vainqueur. Aussi ne manqua-t-il pas d'envahir aussitôt la Philistie, et Gaza succomba à son tour après un siège de deux années. Alexandre fit traîner autour des remparts le corps de son roi, nommé Bôtis, qui avait osé se défendre; cette circonstance n'avait pas échappé au prophète. Cependant sa vue s'étendait plus loin, car la prophétie n'est pas de la sorte accomplie tout entière: la fin, depuis ces mots : *le partage des dépouilles se fera dans Azoth*, appartient à un autre ordre de faits.

Les Philistins s'étant de nouveau ligués avec les nations voisines, pour accabler les Juifs au temps des guerres d'Antiochus-Epiphanes, Judas-Machabée en tira la vengeance que méritait leur injuste agression. *Après avoir châtié l'Idumée et la Samarie, nous dit l'auteur du premier livre des Machabées, Judas tourna ses armes contre Azoth, au pays des étrangers, il détruisit leurs autels, réduisit en cendres les simulacres de leurs dieux, se couvrit des dépouilles des villes, et revint en Judée (716).* Il ajoute quelques pages plus loin : *L'an 170 (de l'ère des Séleucides, cent trente-sept avant Jésus-Christ), Israël se trouvant totalement affranchi du joug des nations,.... Simon dirigea ses armes contre Gaza : ayant formé le siège de cette ville, il fit construire des machines de guerre, battit les remparts, fit brèche à une tour, et s'en empara. Ceux qui la défendaient, s'étant jetés dans la ville, y répandirent une grande alarme. Aussitôt les habitants, hommes, femmes et enfants, apparurent sur les remparts avec des vêtements déchirés, demandant à grands cris à Simon de leur faire grâce de la vie. « Ne nous traitez pas, lui disaient-ils, selon le mal que nous vous avons fait, mais selon votre miséricorde. » Simon ne laissa fléchir, et leur accorda la vie sauve; mais il les expulsa de la ville, et après avoir purifié les lieux qui avaient servi au culte idolâtrique, il y fit son entrée solennelle au chant des psaumes et des cantiques. Il acheta ensuite de la purifier, y établit une garnison et des magistrats, restaura ses remparts, et s'y construisit une demeure. (717).*

Ainsi s'accomplissaient les prophéties, sans

(715) Videbit Ascalon, et timebit; et Gaza, et dolebit ninis; et Accaron, quoniam confusa est spes ejus; et peribit rex de Gaza, et Ascalon non habitabitur. Et sedebit separator in Azoto, et disperdam superbiam Philistinorum. Et auferam sanguinem ejus de ore ejus, et abominaciones ejus de medio dentium ejus, et relinquetur etiam ipse Deo nostro, et erit quasi dux in Juda, et Accaron quasi Jebuseus. Et circumdabo domum meam ex his, qui militant mihi cuntes et revertentes, et non transibit super eos ultra exactor: quia nunc vidi in oculis meis. (Zach. ix, 5-8.)

(716) Et declinavit Judas in Azotum in terram alienigenarum, et diruit aras eorum, et sculptilia eorum ipsorum succendit igni: et cepit spolia civitatum, et reversus est in terram Juda. (I Mach. v, 62.)

(717) In diebus illis applicuit Simon ad Gazam, circumdedit eam castris, et fecit machinas, et applicuit ad civitatem, et percussit turrem unam, et comprehendit eam. Et eruperant qui erant intra machinam in civitatem: et factus est motus magnus in civitate. Et ascenderunt qui erant in civitate, cum uxoribus et filiis supra murum, scissis tunicis suis, et clamaverunt voce magna, postulantes a Simone dexteras sibi dari. Et dixerunt: Non nobis reddas secundum malitias nostras, sed secundum misericordias tuas. Et flexus Simon, non debellavit eos: ejecit tamen eos de civitate et mundavit arces in quibus fuerant simulacra, et tunc intravit in eam cum hymnis benedicens Dominum. Et ejecta ab ea omni immunditia, collocavit in ea viros qui legem facerent: et munivit eam et fecit sibi habitacionem. (I Mach. xiii, 45-48.)

qu'il en tombât une seule parole ; mais celle-ci n'était pas encore à son terme. La Philistie, donnée à Jonathas par Tryphon, régent du royaume de Syrie, conserva un reste d'indépendance, et appela même à son secours Ptolémée-Latyre, roi d'Égypte, qui remporta une grande victoire sur Alexandre-Jannée, roi des Juifs, neveu de Jonathas. Après le départ de Ptolémée, Alexandre reprit les armes, s'empara à force ouverte de Gaza, lui fit expier cruellement la défaite qu'il avait subie, et depuis lors jusqu'à la destruction de la nation, cette ville et celles d'Ascalon, d'Accaron et d'Azoth, précédemment soumises par Jonathas, restèrent attachées à la Judée. Tout culte idolâtrique y demeura aboli, les Philistins reçurent de gré ou de force la religion juive, et prirent rang dans la nation sous le nom de prosélytes, en place des Jébuséens, depuis longtemps et principalement depuis la captivité, confondus avec les Juifs. Ils eurent même l'honneur de donner un roi à la Judée : Hérode était d'Ascalon, et prosélyte.

PHILOMÈNE (Sainte), ou la Thaumaturge du XIX^e siècle. — Le 25 mai 1802, en faisant des fouilles dans le cimetière de Sainte-Priscille, on trouva un corps, avec l'inscription *Philomena* (718) ; les symboles ordinaires aux sépultures des martyrs étaient gravés sur la pierre. On recueillit avec respect les restes du saint corps, qui ne consistaient qu'en quelques ossements et un peu de cendres, et on les déposa au trésor des reliques.

Il y a de ces corps dont on ne sait pas le nom, et auxquels il est d'usage à Rome d'en donner un ; c'est ce qu'on appelle des reliques baptisées ; et comme leur nombre est de beaucoup le plus grand, on les distribue avec plus de facilité.

En 1805, un prêtre du royaume de Naples, nommé François de Lucia, vint à Rome avec l'évêque nommé de Potenza, qui devait y être sacré. Il désirait vivement avoir un corps de martyr, mais d'un nom certain, et sollicita celui de sainte Philomène, qui lui fut refusé ; mais on l'accorda à l'évêque de Potenza, qui en fit don à son pieux compagnon de voyage.

Le corps fut porté de Rome à Naples, où il resta exposé durant quelques jours dans une des églises, puis de Naples à Mugnano, bourg de la terre de Labour à 20 milles de Naples, résidence du pieux ecclésiastique. Plusieurs miracles ayant eu lieu pendant le trajet, il fut reçu à Mugnano avec de grands honneurs, et au milieu d'un immense concours. De nouveaux miracles augmentèrent la confiance des peuples, et propagèrent la dévotion à sainte Philomène dans toute l'Italie d'abord, et ensuite dans le monde chrétien. Depuis 1814 principalement, le culte de la sainte a fait de grands progrès, dus à une succession de grâces particulières et surtout de guérisons miraculeuses obtenues par son intercession.

(718) Plus exactement : *Lumena pax tecum fi.* Nous lirions plus volontiers *fiat que filumena* ; le

En 1828, le cardinal Louis Ruffo, archevêque de Naples, se transporta à Mugnano avec l'évêque de Larino et deux religieux, pour faire la reconnaissance des reliques, et les placer dans une urne plus précieuse. Il y eut en 1833 une nouvelle reconnaissance faite par l'évêque de Nola.

On trouve la relation de tous ces faits et celle en particulier de beaucoup de miracles opérés en Italie dans les *Mémoires historiques sur le culte de sainte Philomène* du Père Gatteschi, des écoles pies. Florence, 1834, in-18 ; dans la *Relation historique* de D. François di Lucia, et dans les *Mémoires sur sainte Philomène* de M. de Povedra. Mais le nombre des guérisons miraculeuses obtenues dans le reste du monde chrétien est beaucoup plus grand, et il serait difficile, ne pas pour dire impossible, de les recueillir toutes.

Nous ne nous proposons pas d'en donner ici une relation même abrégée ; mais nous ne devons pas garder un silence absolu sur des faits qui depuis un demi-siècle remplissent d'admiration le monde chrétien et servent d'aliment à la piété des fidèles.

Les symboles gravés sur le saint tombeau sont une ancre, une flèche, une palme, un instrument de flagellation, deux flèches accostées, ayant les pointes en sens inverse, et un lis. Ces signes contiennent l'histoire du martyre et sont faciles à lire ; l'ancre pourrait être symbolique et signifier la foi chrétienne ; la palme et le lis n'ont pas besoin d'explication.

Suivant des révélations entièrement concordantes faites à des personnes pieuses, la jeune martyre aurait été grecque d'origine, fille d'un prince tributaire de l'empire romain ; sa main aurait été accordée à Dioclétien, mais Philomène aurait consacré sa vie à Jésus-Christ, et le tyran ne pouvant surmonter la noble résistance de la vierge chrétienne, l'aurait envoyée au supplice, après l'avoir inutilement jetée dans les chaînes et plongée dans les cachots, où il la retint durant quarante jours. Le premier supplice fut celui de la flagellation. Elle fut ensuite jetée dans le Tibre, attachée à une ancre, mais dont la chaîne se rompit, puis criblée d'une grêle de flèches et enfin décapitée. Ces tortures se prolongèrent pendant plusieurs jours, et furent accompagnées de nombreux miracles et de beaucoup de conversions. La courageuse victime était âgée de quatorze ans.

Mais ces faits ne tombent point sous le contrôle de la critique et n'appartiennent point à l'histoire. L'Église ne les conteste ni ne les propose à la foi.

Quoi qu'il en soit, les grâces miraculeuses obtenues par l'intercession de la sainte martyre ont été assez nombreuses et assez éclatantes pour lui faire attribuer le surnom de *thaumaturge moderne*.

PHRÉNOLOGIE. — Science inséparable du

commencement et la fin de l'inscription étaient altérés.

nom du docteur Gall (719), nécromancien, cartomancien, chiromancien, devin, mais observateur. Partant de cette première donnée simplement apparente, que le cerveau est l'organe sur lequel l'âme agit immédiatement (720); supposant, d'une manière toute gratuite, que cet organe se divise en autant de parties que l'âme possède de qualités diverses, ou de modes d'action, afin que chaque faculté ait un sous-organe correspondant; supposant enfin que le crâne rend fidèlement la forme de la moelle cérébrale, ce qui est loin d'être toujours vrai, au dire des anatomistes, et ce qui peut devenir faux par une multitude de causes internes ou externes; il se mit à faire une étude comparative de crânes d'animaux et d'hommes doués d'inclinations diverses, semblables et opposées. Il reconnut que les oiseaux chanteurs ont une protubérance qui manque aux animaux muets; il la trouva pareillement aux têtes de quelques célèbres musiciens, et il en conclut que là était l'organe de la musique. Il vit que les animaux carnassiers avaient une bosse qui manque à ceux qui sont doués d'un caractère pacifique; il trouva la même bosse à la tête des grands criminels et non à celle des personnes probes qu'il eut lieu d'examiner; il en conclut que c'était la bosse du crime. Il trouva que la tête des animaux qui se distinguent par l'amour de leurs petits a une éminence qui manque à celle des animaux dépourvus de ce sentiment, tels que l'autruche, l'alcyon, la tortue (721). Il s'aperçut qu'elle est toujours beaucoup plus développée chez les femelles que chez les mâles, chez la femme que chez l'homme, et il appela cette éminence la bosse de l'amour des enfants. Il parvint, par cette étude, à déterminer vingt-neuf bosses, sièges d'autant d'organes d'un pareil nombre de facultés.

(719) Le système de Gall a eu des précédents: Albert le Grand, dessinant une tête humaine, y indiquait le siège des différentes facultés de l'âme, il plaçait le *sens commun* dans le premier ventricule du cerveau, la *cogitation* dans le second, la *mémoire* dans le troisième. Pierre de Montagna, Dolci, Gordon, Willis, Boerhave développèrent cette idée; Charles Bonnet alla plus loin qu'eux tous, en considérant chaque fibre du cerveau comme affectée à une fonction particulière. (Voy. BESSIERES, *Introduction à la Phrénologie* ch. 4, prem. part.) L'autopsie du cerveau du cardinal de Richelieu est une preuve irrécusable que Gall n'a rien inventé, que ce qu'on savait déjà. (Voy. BAZIN, *Hist. de France*, tom. IV.)

(720) Localiser l'âme humaine serait une pensée qui mènerait directement au matérialisme; il est à regretter que de graves auteurs, tels que Bossuet (*Introduction à la Philos.*) et Fénelon (*Preuves de l'exist. de Dieu*) n'aient pas aperçu qu'une telle doctrine résulterait presque du langage qu'ils emploient. Que l'âme agisse sur le cerveau, lorsqu'elle veut communiquer le mouvement à quelqu'une des parties du corps, soit; mais le cerveau a-t-il quelque chose à faire dans les affections et les opérations purement intellectuelles, telles que la pensée, l'amour, la haine, le désir, etc.?

(721) L'autruche, l'alcyon, la tortue ne manquent pas plus de tendresse pour leurs petits que les autres

L'annonce de ce système, connu d'abord sous le nom de *cranoscopie*, souleva les censures amères, l'improbation des gens religieux; elle fut accueillie par les railleries les plus piquantes des médecins et des spiritualistes; elle causa de l'enthousiasme aux impies et aux philosophes matérialistes (722). Cependant il n'y avait lieu pour personne de s'alarmer ou de triompher. C'était tout uniment une nouvelle voie ouverte aux études scientifiques, qui, si elle était mauvaise, ne pouvait manquer d'être bientôt abandonnée; si elle était bonne, devait profiter à la religion comme à la science (723). La science ce pain de l'intelligence, est toujours durable, et c'est mal comprendre la religion de supposer qu'une seule vérité puisse porter préjudice.

Si les partisans d'un matérialisme plus ou moins absolu ont déduit du système de Gall des conséquences opposées à la religion et à la saine philosophie, c'est par un abus du système et non par son usage naturel. Quel inconvénient y aura-t-il pour la religion ou pour la morale à ce que l'on dise, les passions, les qualités natives ou acquises ont un organe qui se développe au physique et même temps qu'elles se développent au moral? Saint Thomas et les défenseurs de la *prémotion physique* ont presque posé les bases de ce système; seraient-ils donc des ennemis de la religion et de la morale (724)?

N'est-il pas admis en morale que les hommes naissent avec des dispositions diverses au vice ou à la vertu, avec des facultés intellectuelles diversement graduées, depuis le idiotisme jusqu'au génie, depuis la stupidité jusqu'aux talents de l'ordre le plus élevé? N'est-il pas également reconnu que la culture développe ces germes, que l'éducation dirige leur croissance et en fait même naître de nouveaux (725)? Or, si le physiologiste,

animaux. Quiconque a une teinture de l'histoire naturelle n'oserait plus soutenir une pareille erreur.

(722) Nous n'entendons pas seulement parler des matérialistes absolus, qui disent *tout est matière dans l'univers*, et des spiritualistes absolus, qui disent *l'esprit seul existe, la matière n'a qu'une vaine apparence*; mais aussi des deux écoles dont l'une croit que tout arrive à l'âme par l'intermédiaire des sens, dont l'autre croit que rien ne peut arriver au sens que par l'intermédiaire de l'âme.

(723) L'âme a-t-elle cette faculté parce que le cerveau possède l'organe qui en est le principe; ou bien le cerveau possède-t-il cet organe parce que l'âme a la faculté correspondante, question de laquelle dépend toute la morale du système, et qui est diversement résolue par l'une et l'autre école. On ne peut guère se dissimuler cependant, que le matérialisme n'en soit une déduction éloignée; mais quel est le système de philosophie qui n'aboutit pas à un abîme?

(724) Benoît XIV (*De serv. Dei beatif.*, lib. IV, cap. ultimo, n° 14) a posé des principes dont on peut déduire une phrénologie chrétienne. Mais cette idée, tant de fois émise par les philosophes les plus orthodoxes, s'est trouvée vaine, lorsque la science s'en est enfin emparée, pour lui donner ses développements naturels.

(725) Il est remarquable que dans les lieux où la

trouve dans le cerveau des organes correspondants à ces diverses facultés, que sera-ce, sinon un trait de lumière pour l'étude de l'union mystérieuse des deux substances en apparence antipathiques, dont l'assemblage forme l'homme (726)? Le système de Gall, s'il était vrai, fournirait les moyens de prévenir, par les soins d'une éducation morale et chrétienne, la naissance ou le développement des mauvais penchants.

D'ailleurs, Gall et ses disciples raisonnables ne disent pas que celui qui a la bosse du crime se rendra nécessairement coupable, que celui qui manque de l'organe de la théosophie ne connaîtra jamais Dieu; ils disent que le premier a des penchants au crime, et que le second n'en éprouve aucun pour la religion; que celui-ci sera impie, et que celui-là se rendra coupable, si l'un et l'autre suivent l'inclination que la nature leur a donnée. La saine morale n'a donc rien à démêler avec le système des protubérances.

Il est combattu avec plus d'avantage par la physiologie et l'histoire naturelle. Quoiqu'il soit vrai que l'exercice développe souvent aux dépens des autres le membre qui y est soumis, et qu'ainsi les bosses des facultés mentales puissent présenter un développement en rapport avec la force acquise ou l'énergie native de ces mêmes facultés, en supposant même qu'il puisse faire apparaître des protubérances qui n'existaient pas, ou son absence en faire disparaître qui existaient, il n'est pas vrai que la force ou la perfection d'un organe soit toujours en proportion de son développement: ce développement peut être une défectuosité.

Il est très-peu de têtes sur lesquelles on puisse remarquer trois ou quatre dépressions, ou trois ou quatre protubérances prononcées; les chances d'erreur sont donc très-nombreuses. Les phrénologues ne sont pas d'accord entre eux sur la partie du cerveau qui doit être assignée comme siège à un grand nombre d'organes, et, en effet, il n'y a pas de raisons déterminantes; les chances d'erreur sont donc ici multipliées.

civilisation et la douceur des mœurs sont peu connues, les enfants n'ont en général que peu de dispositions à l'instruction, et presque aucune à l'éducation. Dans les lieux et dans les familles, au contraire, où règnent l'urbanité et la délicatesse des sentiments, principalement le sentiment religieux, les enfants sont d'une intelligence beaucoup plus précoce, et plus accessibles à l'éducation. Les sentiments généreux, la politesse exquise qui distingue certaines familles, se transmettent de race en race comme un héritage. C'est sur cette observation, déjà bien vieille, qu'était fondé le système féodal, qui a régi si longtemps l'Europe, et dont tous les gouvernements qui la régissent encore participent plus ou moins.

(726) Ce système expliquerait d'une manière ingénieuse la cause du somnambulisme, des visions et de la folie. En effet, qu'une partie des organes du cerveau agisse par une cause quelconque, morbide ou non, tandis que les autres se reposent,

Les phrénologues n'ont pu saisir, parmi les complications infinies de la moelle cérébrale, que celles qui font saillie à l'extérieur, c'est-à-dire la moindre partie; que penser alors d'un système qui s'arrête à l'écorce, et prétend tout expliquer par elle?

En outre, tous conviennent que l'action ou l'absence d'un organe peut être suppléée par l'action de deux ou trois autres, que la philogéniture peut être remplacée par l'affectionniveté; la combattiveté, compensée et détruite par la biophilie. Dans ce cas on peut demander ce que deviennent tous les pronostics tirés des protubérances du cerveau, et à quoi serviront les soins de l'éducation, si la mauvaise nature revient par un autre chemin. L'utilité du système disparaît, et il reste comme un objet de pure curiosité, sans application sociale et sans but moral.

Ce système, qui s'annonce avec des apparences séduisantes, ne se soutient pas à la réflexion. Pour en être désenchanté, il suffit de lire le cours du docteur Broussais, l'un de ses plus fervents défenseurs.

On se défie à juste titre de la bonne foi des phrénologues: ils rassemblent un grand nombre de crânes humains dont la conformation peut servir à démontrer leurs principes, et ils négligent, ou plutôt ils écartent tous ceux, en plus grand nombre encore, qui seraient propres à leur donner un démenti. Une démonstration contradictoire serait facile à qui voudrait l'entreprendre.

A l'apparition du système, beaucoup de personnes se firent raser la tête, afin de la faire mouler en plâtre par les mains de l'inventeur; de ce nombre furent les frères Faucher, de Bordeaux, auxquels il prédit, à ce qu'on assure, qu'ils mourraient le même jour. Si le fait est vrai, ce n'était pas mal trouvé, car ils subirent une même sentence le 27 septembre 1815, par suite de la part qu'ils avaient prise aux événements des Cent-Jours (727). Il fut moins heureux à l'égard de madame de Sévigné, dont la tête lui fut présentée sous un nom emprunté:

l'âme perçoit des sensations, qui sont réelles relativement à elle-même, mais irrégulières et anormales par rapport à l'état ordinaire de la vie. Que l'organe de la mémoire et ceux qui lui sont subordonnés reposent, tandis que l'organe de l'intelligence travaille avec ceux qui sont en rapport avec lui, l'homme endormi en partira, parlera, marchera, écrira; que cet organe se repose à son tour, le sommeil deviendra complet, et la mémoire n'aura rien à reproduire, lorsque le réveil deviendra complet également.

(727) César et Constantin Faucher, frères jumeaux, d'une ressemblance parfaite, après avoir joué pendant la révolution et l'empire un rôle important, et rendu de grands services à la cause de l'ordre, furent accusés d'avoir retardé l'élan royaliste en 1815, excité à la guerre civile, et usurpé l'autorité. Fusillés pour ce fait le 27 septembre, ils firent preuve jusqu'à la fin du plus grand courage, mais de l'impiété la plus absolue.

il trouva que cette tête manquait de l'organe de l'amour maternel (728).

Le savant Cuvier étudia la phrénologie, et l'adopta d'abord; mais il ne tarda pas à l'abandonner. Une pareille défection porta un coup sensible aux phrénologues. Napoléon leur en porta bientôt un plus dangereux: l'Empereur n'aimait pas, on le sait, les *idéologues*, et sous ce nom il comprenait tous les métaphysiciens, ou plutôt tous les philosophes. Il plaisanta sur la cranioscopie (729), ainsi qu'on l'appelait encore, et dès le lendemain, le professeur parla dans le désert: les officiers de l'armée, les conseillers d'Etat, les savants et les courtisans ne parurent plus à ses leçons. Peu après cet échec, Gall, qui déjà avait quitté l'Allemagne, sa patrie, à cause des dédains qu'il y avait éprouvés, abandonna la France, outré de l'ingratitude d'élèves dont la plupart étaient devenus ses adversaires, les uns par conviction, les autres pour faire leur cour au pouvoir, et se retira en Angleterre.

Il s'associa Spurzheim, qui réforma, compléta le travail de son maître, développa le système et le modifia profondément, dans le sens d'une philosophie plus morale et surtout plus religieuse; car le matérialisme le plus cru semblait ressortir des paroles de Gall. Spurzheim ne reconnut plus dans les fonctions des organes que des impulsions, et non un fatalisme absolu. Il émoussa ce qu'il y avait de trop tranchant dans les mots et dans les choses; il refit le dictionnaire du langage. Gall avait dit *l'organe de la ruse*; Spurzheim dit *secrétivité* (730). Gall avait dit *amour physique*; Spurzheim dit *amativité*. Gall avait dit *organe de la faim*; Spurzheim dit *alimentivité*, et ainsi du reste. C'était un peu moins clair et moins grammatical; mais ce n'était que l'accessoire d'une réforme plus considérable, et il faut lui savoir gré de ses efforts pour réconcilier la phrénologie avec la psychologie.

On peut définir la phrénologie l'art de

(728) S'il est vrai, comme l'assurent la plupart des phrénologues, que la tête de madame de Sévigné manque en effet de l'organe de la philogéniture, adieu la phrénologie!

Il y a contre ce système des objections réellement insolubles. Par exemple, un chapon auquel on a plumé le ventre, pour le frotter ensuite avec des orties, couve, et élève ses petits avec autant de soin que la poule la plus attentionnée. Cependant il n'a pas l'organe de la philogéniture. Broussais répond: Le chapon couve pour le plaisir qu'il y trouve, et élève ses petits par l'habitude qu'il en contracte. Mais c'est reculer la difficulté, car si l'on peut éprouver un plaisir prolongé, et contracter une habitude, sans avoir les organes correspondants, que devient la phrénologie? On demande encore comment il se fait qu'une mère de famille aime tendrement plusieurs de ses enfants, et en hait un autre? Les phrénologues répondent que les fonctions de l'organe de la philogéniture sont suspendues relativement à celui-ci par une cause étrangère. Mais si une cause étrangère agit avec tant de puissance, que deviennent les inductions tirées de la phrénologie?

connaître par les protubérances du crâne l'état de développement des facultés intellectuelles et des affections de l'âme, et de prédire les talents et les penchants de chaque individu.

Voici un exposé abrégé du système d'après Spurzheim.

On place en premier lieu l'instinct de propagation, ou énergie générative, qui se manifeste par deux protubérances placées derrière les oreilles, immédiatement au-dessus du cou. Elles sont plus développées chez les mâles que chez les femelles; c'est le contraire pour les protubérances de l'amour des enfants ou *philogénésie*, placées au-dessus de la nuque. Viennent ensuite l'organe de l'amitié et de la fidélité, ou *amativité*, manifesté par deux bosses qui se trouvent placées de chaque côté de la tête, en se prolongeant vers les oreilles: celui-ci est très-prononcé dans certaines races de chiens; l'organe de l'humeur querrelleuse ou *combattivité*, formé de deux protubérances demi-globuleuses au-dessus de l'oreille, à la hauteur du lobe supérieur, à deux doigts en arrière; l'organe du meurtre ou *destrucitivité*, au-dessus du précédent en se rapprochant des tempes, très-prononcé dans les animaux qui vivent de proie; l'organe de la ruse ou *secrétivité*, à la région latérale de la tête, au-dessus du conduit auriculaire, entre les tempes et la destrucitivité; l'organe du vol ou *acquisivité*, au-dessus de la tempe, formant un triangle avec le coin de l'œil et le bas de l'oreille; remarquable dans les pies (731).

L'organe des beaux-arts, appelé du nom de *constructivité*, forme une voûte arrondie à côté de l'os frontal, au-dessous de l'acquisivité; il est très-apparent au crâne de Raphaël. L'organe de la musique forme une protubérance à chacun des angles du front, au-dessous de l'organe des beaux-arts. Les oiseaux chanteurs en partagent le privilège avec Mozart, Glück et Boieldieu. L'organe de l'éducation se manifeste par

Le bœuf et l'âne ont un cerveau comparativement plus volumineux que le chien, qui les surpasse en intelligence. Le loup et la brebis ont le même volume de cerveau, et cependant quelle différence dans leurs inclinations! Un serin a comparativement plus de cervelle qu'un homme. Le cerveau est plus volumineux dans l'enfance que dans la virilité, etc.

(729) Le nom a été changé jusqu'à trois fois. *cranioscopie*, *cérébrosopie* et enfin *phrénologie*; c'est toujours la même chose, quoi qu'en disent les derniers venus, puisque le crâne est et peut être seul l'objet de leurs investigations. Le nom moderne de phrénologie, c'est-à-dire étude de l'âme, est un contre-sens.

(730) C'est-à-dire se mettre à l'écart pour mieux observer et être moins observé.

(731) Les pies ont la réputation, méritée ou non, d'être voleuses; on a remarqué à leur cerveau deux protubérances considérables, et on en a fait l'organe du vol; mais ce peut tout aussi bien être l'organe de quelque autre défaut, du bavardage, par exemple, ou de quelque qualité native que nous ne leur connaissons pas, ou rien du tout. Voilà pourtant sur quelles bases on a osé asseoir un système!

une protubérance au bas du front, entre les sourcils; il est remarquable dans les animaux susceptibles d'éducation, tels que le chien, le singe, le cheval, l'éléphant. L'organe du sens des lieux, ou de la géographie, se révèle par deux protubérances placées vers la naissance des sourcils; les oiseaux voyageurs et le chameau, les navigateurs Cook et Colomb en sont pourvus d'une manière très-sensible. L'organe du sens des couleurs ou de la chromatique, ou encore de la peinture, forme de chaque côté une protubérance sous le milieu des sourcils. L'organe du sens des nombres, ou des mathématiques, remarquable à la tête de Newton, est à côté de l'organe de la chromatique, toujours sous le sourcil.

L'organe de la mémoire est au-dessus de la partie supérieure et postérieure de la cavité des yeux; celui de la méditation, très-prononcé à la tête de Socrate, un doigt au-dessous du bord supérieur du front; celui de la sagacité, renflement oblong et perpendiculaire, au milieu du front; celui de la force de l'esprit, dont les têtes de Voltaire et de Cervantes ont fourni d'illustres exemples, au-dessous de l'organe de la méditation, est séparé en deux par la sagacité; celui de la bonhomie, très-prononcé à la tête du mouton, du chevreuil et de quelques races de chiens, est une proéminence oblongue qui commence vers la courbure du front, et se dirige vers le sommet de la tête.

L'organe de la piété, ou de la *théosophie*, en est la continuation; celui de la fierté est une protubérance ovale, située au sommet de l'occiput. L'organe de l'ambition règne des deux côtés du précédent; l'organe de la prudence, des deux côtés de celui-ci, vers les angles postérieurs du crâne (732). L'organe de la constance est formé d'une protubérance unique, placée derrière la tête au-dessous de l'organe de la fierté. Spurzheim éleva la nomenclature jusqu'à trente-cinq organes, sièges d'autant de facultés, qu'il nomma facultés primitives.

Tel est le champ que Gall et son associé léguèrent à l'exploitation de leurs successeurs; il se présenta une foule d'ouvriers pour le cultiver; mais nonobstant de grands travaux et beaucoup d'observations, il demeura en général assez peu productif, jusqu'à ce que le docteur Broussais, en haine de l'âme humaine, vint, en 1834, essayer à son tour de le féconder d'un souffle plus puissant.

(732) Il était très-prudent de placer l'organe de la prudence à côté de celui de l'ambition; c'est une question de morale.

(733) Nous pouvons, sans lui faire injure, appliquer cette épithète à quelqu'un qui ne perd aucune occasion de lancer un sarcasme à la religion, et qui ose assimiler le culte catholique au grand opera (Voy. 12^e leçon), à celui qui est mort en déclarant qu'il ne croyait pas en Dieu.

(734) Voy. 19^e leçon.

(735) Voy. 18^e leçon.

(736) Voy. 19^e leçon. D'après cet aveu, les incré-

Broussais était un partisan déclaré du matérialisme. Cependant, par une de ces inconséquences si ordinaires aux impies (733), tout en reléguant l'âme humaine, la substance spirituelle, au rang des chimères, il conserve l'existence de Dieu; il la présente même comme une déduction logique « pour quiconque réfléchit profondément sur la nature (734). » Broussais, dans la crainte qu'on ne se méprenne sur ses sentiments, et qu'on ne lui attribue une tendance spiritualiste qu'il repousse, revient à diverses reprises sur la question de l'âme humaine. « La pensée, dit-il, est un phénomène de la substance nerveuse (735); la vie, l'âme, dit-il ailleurs, consiste dans les impondérables, qui pénètrent le cerveau, et circulent dans le système nerveux. L'idée est un phénomène nerveux. Je déclare formellement n'avoir pas d'organe qui me permette de donner à l'idée une autre signification que celle d'action de la substance nerveuse (736). » Le disciple de Cabanis adopte pleinement la doctrine de son maître, qui considérait les idées comme des substances secrétées par le cerveau.

Cet homme si éloquent, d'un talent si élevé, quoiqu'il crût ne pas avoir d'âme, était d'une rare ignorance pour tout ce qui était étranger à la médecine. Il a osé dire, du haut de la chaire de professeur, que la société humaine a passé de l'état sauvage à la civilisation; il en était encore à se représenter ses aïeux comme disputant aux sangliers le gland des forêts (737). Il a pris au sérieux les cornes de Moïse, et il en a fait, dans le législateur des Hébreux, l'organe de la merveilleosité (738).

Il se donne à lui-même les plus flagrants démentis; nous n'en citerons qu'un exemple. Après avoir dit que les Anglais sont pleins de l'estime d'eux-mêmes, peu affables et quelquefois impolis; les Espagnols, remplis de fierté, réservés et soupçonneux; les Italiens, flatteurs et obséquieux; les Allemands, brusques, mais francs et hospitaliers; il ajoute que les organes correspondants à ces dispositions peuvent cependant bien leur manquer (739).

Broussais divise ainsi tout le système phrénologique : les instincts, les sentiments, les facultés perceptives et réflexives. Il place les instincts dans la partie inférieure centrale et dans la partie postérieure inférieure et latérale du cerveau; les sentiments, dans la partie supérieure; les perceptions, dans la partie antérieure (740). Les

dules, comme les fous, ne sont donc tels que par un défaut d'organisation! Nous l'avions toujours pensé. Il manque aux premiers une faculté dont les autres hommes sont doués.

(737) Voy. 12^e leçon.

(738) Si cet homme avait eu la plus légère teinture de la Bible, il aurait su que les prétendues cornes de Moïse ne sont qu'une représentation des rayons lumineux qui jaillirent de son visage après son ascension sur le mont Sinai.

(739) Voy. 10^e leçon.

(740) Voy. 1^{re} et 5^e leçons.

instincts sont au nombre de onze, savoir : *amativité, philogéniture, habitativité, affectionnivité* ou *adhésivité, combattivité, destructivité, alimentivité, biophilie* ou amour de la vie, organe nouveau, oublié antérieurement, *secrétivité, acquisivité, constructivité* (741).

L'auteur fait subir quelques déplacements à plusieurs de ces organes; il a rayé du catalogue celui de la théosophie.

Les sentiments sont au nombre de treize, savoir : estime de soi, *approbativité*, circonspection, bienveillance, vénération, fermeté, *conscienciosité*, espérance, *malveilliosité, idéalité, gaieté*, imitation, *merveilleosité* (742).

Les facultés perceptives, au nombre de douze, sont l'individualité, la configuration, l'étendue, la *tactilité*, le coloris, la localité, le calcul, l'ordre, l'éventualité, les tons, le langage.

Les facultés réfléchives se réduisent à deux : la comparaison et la *causalité* (743).

Le *Cours* du docteur Broussais est riche d'observations, mais dénué de vues philosophiques. Tout y est matérialisé avec une obstination déplorable. L'homme y est déprécié au dernier degré. C'est à dégodter de la phrénologie.

Un physiologiste plus raisonnable, plus juste envers la nature humaine, plus philosophe que Broussais, plus anatomiste que Gall, presque chrétien (744), le docteur Bessières, se présenta à son tour dans la lice, refit la science en la constituant autrement, et éleva la phrénologie au rang d'un système philosophique.

L'auteur essaye de classer d'abord d'une manière rationnelle les affections et les facultés de l'âme : c'est-à-dire les instincts, les passions, les facultés intellectuelles. Il suit l'ordre naturel de leur développement. L'homme existe premièrement, dit-il, comme individu, et comme tel il doit pourvoir à sa conservation personnelle; les organes qui président à la satisfaction de ce besoin, se développent avant les autres dans l'encéphale. 1° Le premier est celui de l'*alimentivité*. Mais pour accorder à l'alimentivité ce qu'elle réclame, il faut posséder son objet; 2° de là l'*acquisivité*. Ce second organe ne

(741) Il est peu flatteur pour ceux qui cultivent quelque branche de l'art architectonique, de se voir rangés dans la classe des hirondelles et des castors, et d'apprendre que tout leur talent n'est que de l'instinct.

(742) Cet organe, avec celui de la vénération, remplace l'organe de la philosophie, rêvé par des phrénologues antérieurs.

(743) Voy. *Cours de Phrénologie* par Broussais; Paris, Baillière, 1856, in-8°.

(744) Voy. *Introduction à l'étude de la phrénologie*, 11^e part., ch. 4 et conclusion.

Après avoir parlé convenablement du christianisme, et reconnu les services rendus à l'humanité par l'Évangile, l'auteur répète, après tant d'écrivains qui se posent en juges de la religion sans la connaître, que le christianisme est arrivé à sa dernière limite, et que la philosophie saisit à son tour le flambeau qui doit éclairer la raison dans sa marche ascensionnelle. Nous erroyons que c'est une concession faite à l'impicité; mais elle est très-malheureuse.

peut exercer son activité sans le concours de plusieurs autres; 3° de la *destructivité*, dans les animaux carnivores; 4° du *courage*, dans tous ceux qui doivent employer la force pour atteindre leur proie; 5° de la *secrétivité*, dans ceux qui n'ont besoin que d'adresse. Après s'être nourri, il faut se conserver; 6° de là l'organe de la *constructivité*, dans les animaux qui craignent l'injure d'autrui; 7° de la *circonspection*, afin de ne pas s'exposer inconsidérément. L'auteur place ces sept organes dans les parties latérales de la tête; ils remplissent, dit-il, la région temporale, et sont formés par les paquets fibreux dont les épanouissements constituent les lobes moyens du cerveau. Ce sont les organes de l'industrie, dans son sens le plus étendu.

La nature, en créant des individus, a voulu qu'ils se continuassent comme espèce; 8° elle leur a donc départi les organes de l'*amativité*; 9° et de la *philogéniture*. La philogéniture ne peut s'exercer que par l'habitation commune de la famille; 10° de là l'*habitativité*; 11° le besoin d'entrer en communauté de sentiments avec ses semblables, ou l'*affectionnivité*; 12° le désir de mériter leur approbation, ou l'*approbativité*; 13° la satisfaction qui résulte de l'avoir obtenue, ou l'*estime de soi*. Les facultés de ces cinq organes sont celles de la sociabilité. Ils sont formés par les paquets fibreux nés des *pedoncules* postérieurs du cerveau. Ils correspondent à la partie supérieure et postérieure de la tête, des deux côtés de la ligne médiane.

Il ne faut pas perdre de vue que les organes des facultés mentales sont doubles, aussi bien que ceux des sens.

Comme individu et comme espèce, l'animal doit connaître les objets qui l'entourent, avec lesquels il a des rapports nécessaires. Les corps étant les seuls êtres en relation avec les sens, la nature a dû le pourvoir des organes propres à lui faire apprécier : 20° leur *configuration*; 21° la *localité* dans laquelle ils sont placés; 22° le *coloris* qui les distingue les uns des autres; 23° l'*ordre* selon lequel ils sont arrangés; 24° leur *sonorité*; 25° leur *pesanteur*; 26° leur

En effet l'auteur n'avait qu'à poursuivre sa comparaison encore pendant quelques lignes, et il serait arrivé à une conclusion opposée et plus juste. Il considère dans la vie de l'homme trois âges distincts. L'enfance, pendant laquelle régner les instincts purement animaux, destinés à opérer la formation complète de l'individualité physique. La jeunesse, qui est le temps du perfectionnement de l'être, sous le double rapport physique et intellectuel. L'âge mur, qui est le temps de l'empire de toutes les facultés ainsi perfectionnées : c'est le fruit après la fleur, et la fleur après l'embryon. Il considère la société humaine dans trois âges semblables : l'enfance, jusqu'au christianisme; la jeunesse, avec le christianisme; l'âge viril, avec la philosophie. Il aurait pu ajouter que le christianisme a aussi ses trois âges : l'enfance, pendant les trois premiers siècles, époque de formation; la jeunesse, pendant les quinze siècles suivants, époque d'organisation. Qui oserait assurer que l'âge mur ne commence pas maintenant?

radue; 27° mais toutes ces connaissances posent le calcul.

Ces huit facultés intellectuelles de l'oreille sensitive ont leurs organes formés par des paquets fibreux horizontaux inférieurs, des pédoncules antérieurs du cerveau, et occupent la région frontale inférieure.

Viennent ensuite les facultés d'observation, qui sont : 28° l'idée du moi, ou l'individualité; 29° l'attention aux objets étrangers, ou l'esprit d'observation proprement dite; 30° la mesure de la durée ou du temps; 31° la faculté de se décider instantanément ou l'esprit de saillie; 32° l'esprit d'imitation, combinant les forces de ces divers organes, l'homme s'élève jusqu'à la contemplation de l'intelligence, 33° ou à l'idéalité; 34° ensuite à la comparaison des objets et des idées, et enfin à la cause productrice, 35° c'est-à-dire à la causalité.

Les organes de ces huit dernières facultés sont situés à la partie supérieure du front et fournis par les paquets fibreux horizontaux supérieurs, nés des pédoncules antérieurs du cerveau. Ils constituent l'être intelligent et raisonnable, et sont la base de toutes les connaissances humaines, c'est-à-dire, de la science.

Nous n'avons encore rien dit des facultés qui constituent la moralité; ce sont : 14° la conscience par laquelle l'homme veut le bien et pardonne le mal; 15° la vénération qui lui fait respecter ce qui est honnête; 16° la persévérance qui le dirige vers le bien qu'il s'est proposé; 17° la merveilleuse qui lui fait admirer ce qui est beau et grand; 18° l'espérance qui le soutient dans ses entreprises; 19° la justice qui lui aide à régler ses démarches selon la ligne du bien et du vrai. Les organes de ces six facultés occupent la région sincipitale.

Il en est enfin une dernière, 36° celle du langage qui sert à mettre l'individu en communication avec ses semblables, et dont l'organe, quelquefois triple, se manifeste par un renflement à la partie supérieure et inférieure de l'orbite, derrière les organes de l'ordre et du coloris.

Telle est la nomenclature, ébauche psychologique imparfaite et mesquine, adoptée par le docteur Bessières, dans son *Introduction à la phrénologie*, ouvrage destiné à servir de base d'un travail beaucoup plus considérable. Il n'y a pas de place pour la conscience, ce premier et ce plus habituel de tous les sentiments, sans lequel il n'est ni existence ni progrès possible, puisque celui qui ne veut vivre et s'instruire est forcé d'accepter des idées toutes formées, et d'accepter la vérité avant toute démonstration; sans la foi, cette base indispensable des connaissances vraies, puisque sans la confiance

mutuelle des individus les uns dans les autres, la société est impossible. Il n'y a pas de place pour la mémoire, cette vie du passé, ni pour la prévoyance, cette vie de l'avenir, sans lesquelles l'existence ne serait qu'un point entre deux néants. Il n'y a pas de place pour la haine, l'envie, le dépit, le désir de la vengeance, ces passions et ces affections qui jouent un si grand rôle dans les réalités de la vie; pour l'ambition, la colère, l'effronterie, le repentir, la candeur, la générosité; il n'y a pas de place, en un mot, pour la majeure partie des affections, des passions, des sentiments bons ou mauvais, des facultés intellectuelles dont la nature humaine est capable. L'homme du phrénologue serait à peine un sauvage de l'Amérique.

En outre, qui garantit que l'organe de telle ou telle faculté réside plutôt en cet endroit du cerveau qu'en cet autre? Il n'en est pas dix dont la place semble indiquée par des données apparentes; tout le reste ne repose sur rien; les maîtres de la science prétendue ne savent pas se mettre d'accord.

Et qui peut démontrer enfin que la moelle cérébrale a le privilège sur la moelle épinière, qui est sa continuation, et sur celle de tout le reste du système osseux, d'être l'organe de la pensée, tandis que celle-ci n'est chargée que d'une fonction mécanique bien déterminée (745)?

L'auteur divise donc la tête en trois grandes régions : la région frontale, la région temporale et la région supérieure et postérieure. La première, siège des facultés intellectuelles, comprend trois zones : dans l'inférieure sont les facultés de spécialité, dans la moyenne les facultés d'observation, dans la plus élevée les facultés de raisonnement (746). La région temporale est le siège des facultés industrielles. La troisième région, siège des facultés sympathiques, se subdivise en trois parties : la plus élevée ou région sincipitale, contient les facultés de moralité; la moyenne ou occipitale supérieure, les facultés de sociabilité; la région occipitale inférieure, les facultés de reproduction.

On peut donc apercevoir, au premier aspect d'une tête, quel est le système qui prédomine, augurer de là quelles seront en général les facultés ou les penchants de l'individu. Combinant ensuite la force respective des divers organes, en tant qu'ils dépassent l'état normal ou qu'ils ne l'atteignent pas, prévoir, jusque dans les plus petits détails, ses bonnes et ses mauvaises qualités.

Il n'est pas à regretter que tout cela ne

745) La moelle entretient l'ossification, et les os se décomposent perpétuellement afin d'entretenir la formation des chairs; la chair se décompose à son tour perpétuellement, et le résidu de cette décomposition se perd par l'exsudation et l'évaporation.

746) Ainsi, l'homme conçoit dans une partie de

son cerveau, et raisonne dans une autre. Alors il faut que les idées se rendent du lieu où elles ont été conçues dans celui où elles doivent être raisonnées, et dans ce cas la pensée se trouve matérialisée, l'inévitable système de Calan s'y revient; ou bien le raisonnement est impossible.

soit vrai ni en soi ni dans l'application; en soi, parce que rien ne le démontre; dans l'application, parce que les résultats peuvent être modifiés d'une manière imprévue par mille causes diverses. Nous disons que cela n'est pas à regretter, parce que ce serait le fatalisme le plus désespérant.

Depuis lors, des travaux plus ou moins importants sur la phrénologie ont été entrepris; nous ne nous astreindrons pas à en rendre compte; nous considérons, n'en déplaise aux phrénologues, le sujet comme trop frivole.

Nous ne parlerons pas davantage des tentatives faites pour déterminer la valeur intellectuelle et morale des individus par la mesure comparative de la face avec le cerveau, ni de quelques autres méthodes indiquées pour arriver à ce même résultat: plus la face est petite relativement à la grandeur du cerveau, plus l'intelligence est développée. Si ce principe est vrai, lorsqu'on en fait l'application aux diverses races d'animaux, ainsi que Cuvier l'a avancé, il ne s'est pas trouvé vrai par rapport à l'homme et on l'a abandonné.

Quiconque voudra trouver tout l'homme dans son cerveau, et quiconque cherchera l'homme moral dans l'homme physique, sera dans l'erreur, aussi bien que celui qui voudrait juger des qualités du corps par celles de l'intelligence.

Nous ne croyons pas devoir pousser plus loin les développements d'un système passé de mode. Créé pour la divination, il n'a servi de rien sous ce rapport et n'a pas fait faire un seul pas à la science sous aucun autre. C'est peine perdue.

PIERRES TOMBÉES DU CIEL. — Adonibesech, roi de Jérusalem, Oha, roi d'Hébron, Phara, roi de Jerimoth, Japhia, roi de Lachis et Dabir, roi d'Eglon, ayant réuni leurs armées et mis le siège devant Gabaon, alliée du peuple hébreu, Josué s'empresse de venir au secours des assiégés, aussitôt qu'il en eut la nouvelle. Il attaqua les ennemis à l'improviste et les mit en fuite: *Or le Seigneur lui-même, tandis qu'ils fuyaient ainsi, fit pleuvoir sur eux de grandes pierres dans la vallée de Bethoron et jusqu'à Azéca, et il en périt beaucoup plus sous la grêle de pierres que par le glaive des fils d'Israël* (747).

La chute des aérolithes est un fait maintenant si bien constaté, et les exemples authentiques en sont si nombreux et si fréquents, qu'il n'y a plus de discussion possible à cet égard; il devient même superflu de recueillir les faits, si ce n'est comme documents d'histoire naturelle. Du temps que les physiciens expliquaient par l'horreur du vide l'ascension de l'eau dans les pompes aspirantes, ils pouvaient se deman-

(747) Et conturbavit eos Dominus a facie Israel: contrivitque plaga magna in Gabaon, ac persecutus est eos per viam ascensus Bethoron, et percussit usque Azeca et Maceda. Cumque fugerent filios Israel, et essent in descensu Bethoron, Dominus

der si les pierres de foudre, ainsi qu'ils parlaient, avaient été projetées par les volcans de la lune ou par ceux de la terre; mais maintenant que le chimiste produit des pierres par le moyen de quelques gaz sous le récipient de sa machine pneumatique, le fait est expliqué en principe. Les détails de chaque phénomène en particulier n'intéressent plus que le savant, et sont œuvre de laboratoire.

Ceci ne veut pas dire que dans l'événement rapporté par Josué il n'y eut rien de miraculeux; au contraire, l'intervention divine y est tellement manifeste, que nul homme de bonne foi ne saurait la mettre en doute.

Quelques auteurs, il est vrai, et sans mauvaise intention, croient y reconnaître, non une pluie de pierres, mais une pluie de grêlons d'un poids suffisant pour tuer des hommes, sous prétexte d'un équivoque du texte hébreu qui porte *des pierres de grêle, lapides grandinis*, et non une grêle de pierres. Mais au lieu de corriger la première expression employée dans le même texte, de *grosses pierres, lapides magnos*, par la seconde *des pierres de grêle*, il est évident que c'est la seconde qu'il faut corriger par la première et que ces mots: *des pierres de grêle*, équivalent à ceux-ci, *une grêle de pierres*; c'est une tournure hébraïque, une inversion de langage et rien de plus. Ainsi l'ont entendu l'immense majorité des commentateurs. Une telle inversion a son équivalent dans la langue française: on dirait bien, des pierres qui tombent comme la grêle. Ce texte ne nous semble pas devoir donner lieu à d'autres observations.

PISCINE PROBATIQUE. — Le récit de l'évangéliste saint Jean nous apprend qu'il y avait à Jérusalem une piscine, dans les eaux de laquelle les malades recouvraient miraculeusement la santé moyennant ces deux conditions: que l'eau en eût été d'abord agitée par l'ange qui y descendait à certaines époques de l'année, et la seconde, d'y être plongé le premier ensuite. Il ne peut être question ici d'une eau qui possède naturellement la vertu de guérir, car il n'y aurait pas eu de différence entre le premier et le dernier des malades, encore bien qu'il y en eût entre les diverses saisons de l'année.

La signification du terme hébreu *Bethesda*, que l'évangéliste lui-même interprète par *προβατικὴ κολυμβήτρα*, piscine où on lave les brebis, n'est pas entendue de la même manière par tous les hébraïsants; le plus grand nombre cependant lui assignent celle-ci, qui nous semble la plus naturelle: *domus effusionis*, le réceptacle des eaux. Ce réservoir existait encore du temps d'Eusèbe et de saint Jérôme; il était divisé, disent-ils, en

misit super eos lapides magnos de caelo usque ad Azeca: et mortui sunt multo plures lapidibus grandinis, quam quos gladio percusserant filii Israel. (Josue x, 10-11.)

deux bassins, dont l'un se remplissait d'eau de pluie, et l'autre par des canaux souterrains venant du temple. Suivant Doubdan, cette piscine était en dehors de la ville, et séparée des murailles par une vaste place, dans laquelle on rassemblait le bétail qui devait être offert en sacrifice. Elle existe encore avec ses cinq porches, mais entièrement à sec, et remplie de ronces; le bassin peut avoir deux pieds de profondeur.

Il est aussi des interprètes d'un grand renom, tels que Burchard, Tolet et Maldonat, qui n'entendent point le nom de probatique, de l'usage où l'on aurait été d'y laver les brebis destinées à l'immolation, usage qui n'est nullement établi, mais plutôt de ce qu'elle était voisine de la porte des troupeaux, dont l'existence est plus certaine, ou pour mieux dire affirmée par l'Écriture. (II Esdr., III. — Ezech., XLVIII.)

Saint Cyrille enseigne que le mouvement des eaux de la piscine probatique n'avait lieu qu'une fois l'année, aux environs de la Pentecôte; mais ceci paraît peu d'accord avec le grand nombre de malades qui y attendaient leur guérison, et qui ne devaient la recevoir qu'un à un; et ainsi un seul chaque année, si le miraculeux phénomène ne s'était accompli qu'une fois l'an. Or, l'évangéliste nous apprend que tous l'attendaient cependant, et que la plupart, quelques-uns du moins, ne pouvaient descendre dans la piscine que par le secours d'autrui, ce qui semble indiquer la fréquence de l'événement. Quoi qu'il en soit, voici le récit de l'évangéliste :

C'était un jour de fête chez les Juifs, et Jésus vint à Jérusalem. Or il y a à Jérusalem la piscine probatique, appelée en langue hébraïque Bethsaida, autour de laquelle régnaient cinq portiques. Sous leur abri se trouvaient une grande multitude d'infirmes, d'aveugles, de boiteux, de paralytiques, attendant l'agitation de l'eau : c'est que l'ange du Seigneur venait à certaines époques dans la piscine, et agitait l'eau, et celui qui y descendait ensuite le premier recevait la guérison de l'infirmiété quelconque dont il était atteint. Or il y avait là un homme infirme depuis trente-huit ans; Jésus l'ayant vu sur son grabat, et ayant été informé de la date si reculée de son infirmité, lui dit : — Vous désirez recouvrer la santé? L'infirmes lui répondit : — Seigneur, je n'ai

(748) Post hæc erat dies festus Judæorum, et ascendit Jesus Jerosolymam. Est autem Jerosolymis Probatica piscina, quæ cognominatur hebraice Bethsaida, quinque porticus habens. In his jacebat multitudo magna languentium, cæcorum, claudorum, aridorum, expectantium aquæ motum. Angelus autem Domini descendebat secundum tempus in piscinam, et movebatur aqua. Et qui prior descendisset in piscinam post motionem aquæ, sanus fiebat a quacunquæ detinebatur infirmitate. Erat autem quidam homo ibi, triginta et octo annos habens in infirmitate sua. Hunc cum vidisset Jesus jacentem, et cognovisset quia jam multum tempus haberet, dicit ei : Vis sanus fieri? Respondit ei languidus : Domine, hominem non habeo, ut cum turbata fuerit aqua, mittat me in piscinam, dum venio enim alius ante me descendit. Dicit ei Jesus : Surge,

personne pour me descendre dans la piscine après que l'eau a été agitée, et tandis que je m'y rends, un autre me précède et y descend. Jésus lui dit : — Levez-vous, emportez votre grabat, et marchez. Et aussitôt cet homme fut guéri, il emporta son grabat et s'en alla. Or, c'était un samedi; aussi les Juifs lui dirent : — C'est aujourd'hui jour de sabbat, il ne vous est pas permis de porter votre grabat. Il répondit : — Celui qui m'a rendu la santé m'a dit : Prenez votre grabat, et vous en allez. Ils lui demandèrent alors : — Quel est donc cet homme qui vous a dit, prenez votre grabat, et marchez? Mais celui qui avait été guéri ne le savait pas, car Jésus s'était esquivé du milieu de la foule rassemblée dans le lieu. Cependant Jésus l'ayant aperçu plus tard dans le temple, lui dit : Vous voilà guéri maintenant; eh bien! ne péchez plus, crainte qu'il ne vous arrive quelque chose de pis. Et aussitôt cet homme alla dire aux Juifs que c'était Jésus qui l'avait guéri, ce qui fut cause qu'ils lui reprochèrent d'opérer de telles œuvres au jour du sabbat (748).

Ce miracle s'encadre si bien dans l'histoire du Sauveur, et particulièrement dans celle de sa passion, puisqu'il fut une des causes qui l'amènèrent, qu'il n'a besoin, pour être démontré, ni d'une autre notoriété ni d'autres preuves que les faits principaux auxquels il se rattache.

PLAIES D'EGYPTE. — La famille de Jacob s'était considérablement accrue en Egypte dans l'espace des quatre cent trente années de son pèlerinage. Des changements politiques s'étaient accomplis : une nouvelle dynastie était montée sur le trône, et trouvant cette race étrangère campée dans le pays conquis, elle songea à l'asservir. Les nouveaux dominateurs ne connaissaient pas Joseph, que leur importaient ses frères? Il y avait donc là un peuple admirablement placé sous la main pour l'esclavage; il y fut soumis.

Mais enfin, lorsque le temps marqué dans les desseins de Dieu fut révolu, Moïse apparut aux deux peuples, pour dire à celui-ci, je suis votre libérateur; et à celui-là, vous ferez ma volonté.

Il lui restait à prouver à l'un et à l'autre sa mission : c'est ce qu'il fit en accomplissant les dix prodiges connus sous le nom des dix plaies d'Egypte, par lesquels il

tolle grabatum tuum, et ambula. Et statim sanus factus est homo ille : et sustulit grabatum suum, et ambulabat. Erat autem sabbatum in die illo. Dicebant ergo Judæi illi qui sanatus fuerat : Sabbatum est, non licet tibi tollere grabatum tuum. Respondit eis : Qui me sanum fecit, ille mihi dixit : Tolle grabatum tuum, et ambula. Interrogaverunt ergo eum : Quis est ille homo, qui dixit tibi : Tolle grabatum tuum, et ambula? Is autem qui sanus fuerat effectus, nesciebat quis esset. Jesus enim declinavit a turba constituta in loco. Postea invenit eum Jesus in templo, et dixit illi : Ecce sanus factus es : jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat. Abiit ille homo, et nuntiavit Judæis, quia Jesus esset, qui fecit eum sanum. Propterea persequerantur Judæi Jesum, quia hæc faciebat in sabbato. (Joan. v, 4-16.)

disposa son peuple à l'accepter pour guide, et contraignit les Egyptiens à laisser partir ceux dont le concours leur était devenu nécessaire. Et tel fut le début de cette mission :

Moïse et Aaron se présentèrent devant Pharaon, suivant l'ordre du Seigneur, et là Aaron prit en présence de Pharaon et de ses serviteurs, sa baguette, qui se changea en serpent. Or Pharaon appela des sages et des maléficateurs, qui firent semblablement, par suite d'enchantements connus en Egypte et de certains secrets : ils lancèrent chacun leurs baguettes, et elles se changèrent en serpents ; mais la baguette d'Aaron dévora les leurs ; et Pharaon s'endurcit (749).

L'apôtre saint Paul nous apprend au troisième chapitre de sa seconde Lettre à Timothée, que les magiciens de Pharaon, ou peut-être les deux principaux, étaient connus de son temps sous les noms de Jannès et Mambré ; c'est tout ce qu'il nous est possible d'en savoir, le surplus ne consistant qu'en des affirmations sans preuves. Nous avons parlé de ce premier miracle avec plus de détails en un autre article. (Voy. l'art. PHARAON.)

PREMIÈRE PLAIE.

Pharaon n'ayant pas voulu laisser partir les Hébreux, le Seigneur dit à Moïse : — *Commandez à Aaron d'élever sa baguette, et d'étendre la main sur les eaux de l'Egypte, sur les fleuves, sur les ruisseaux et les marécages, ainsi que sur tous les réceptacles des eaux, afin qu'elles se changent en sang, et qu'il y ait du sang dans tout le royaume d'Egypte, même dans les vases de bois et de pierre. Moïse et Aaron firent ce que le Seigneur leur avait commandé : celui-ci leva sa baguette, frappa l'eau du fleuve en présence de Pharaon et de ses serviteurs, et elle se changea en sang : les poissons moururent ; le fleuve entra en putréfaction, les Egyptiens ne purent plus en boire les eaux, et il y eut du sang sur toute la face de l'Egypte. Or les maléficateurs égyptiens firent semblablement dans leurs enchantements, et Pharaon endurcit son cœur (750).*

Les commentateurs, et saint Augustin lui-même, se sont demandé où les magiciens de l'Egypte trouvèrent de l'eau, pour la changer en sang, après que Moïse eut changé lui-même en sang toute celle de l'Egypte ; et chacun d'eux a présenté la solution qui lui a semblé la plus plausible ; mais la

(749) Ingressi itaque Moyses et Aaron ad Pharaonem, fecerunt sicut præceperat Dominus: tulitque Aaron virgam coram Pharaone et servis ejus, quæ versa est in colubrum. Vocavit autem Pharaon sapientes et maleficos: et fecerunt etiam ipsi per incantationes Ægyptiacas et arcana quædam similiter. Projeceruntque singuli virgas suas, quæ versæ sunt in dracones; sed devoravit virga Aaron virgas eorum. Induratumque est cor Pharaonis, et non audivit eos, sicut præceperat Dominus. (Exod. vii, 10-13.)

(750) Dixit quoque Dominus ad Moysen: Dic ad Aaron: Tolle virgam tuam, et extende manum tuam super aquas Ægypti, et super fluvios eorum, et

plupart ont passé auprès de la vraie, qui s'offrirait pourtant d'elle-même.

Toutes les eaux de l'Egypte, et ceci doit s'entendre du royaume de Tanis, c'est-à-dire de l'Egypte inférieure, toutes les eaux de l'Egypte, celles qui étaient sous la main de l'homme, furent changées en sang; il n'y a point d'exception à établir à cet égard, sauf pour le pays de Gessen, nous dit l'auteur du livre de la Sagesse, au xi^e chapitre. Nous savons d'ailleurs par le récit de Moïse, que ce pays fut constamment égaré; il devait l'être. Il en fut de même de tous les lieux habités par les familles hébraïques, répandues dans les différentes contrées de l'Egypte. Et sous ce rapport déjà il n'était pas difficile de se procurer des vases d'eau limpide, pour en faire une expérience; mais telle n'est pas encore la véritable solution.

L'auteur sacré ne parle ni des eaux retenues dans le sein de la terre, ni de celles du Nil dans tout son parcours. Celles du Nil inférieur s'écoulèrent dans la mer, emportant avec elles les eaux corrompues de tous les canaux et de tous les marécages, ainsi que celles des fontaines et des ruisseaux aboutissant à son cours. Celles-ci furent promptement remplacées par les eaux pures des sources, et celles du fleuve, par des ondes venues de la Haute-Egypte. Celles-là seules demeurèrent gâtées pour de longs jours, qui n'avaient point d'écoulement. En outre la Genèse nous apprend que les Egyptiens creusèrent une multitude de puits aux environs du fleuve.

Cette première plaie arriva le dix-huitième jour du sixième mois, qui, dans la suite, fut nommé Adar, et correspond à notre mois de février. Elle dura sept jours.

DEUXIÈME PLAIE.

Le roi d'Egypte ayant refusé une seconde fois de laisser partir les Hébreux, le Seigneur dit à Moïse : — *Allez trouver Pharaon, et lui dites: Voici ce que le Seigneur m'a chargé de vous dire: Permettez à mon peuple d'aller m'offrir un sacrifice, autrement, je courrirai de grenouilles la face de votre pays. Le fleuve en rejettera une masse, qui monteront à votre palais, y entreront, envahiront l'alcôve et est votre lit, votre lieu de repos, les maisons de vos serviteurs, celles de votre peuple, vos cuisines, l'office où vous serrez les restes de vos repas. Vous, votre peuple, vos serviteurs, vous en serez inondés. Et le Seigneur dit à*

rivos ac paludes, et omnes lacus aquarum, ut retatur in sanguinem: et sit cruor in omni terra Ægypti, tam in ligneis vasis quam in saxeis. Feceruntque Moyses et Aaron sicut præceperat Dominus: et elevans virgam percussit aquam fluminis coram Pharaone et servis ejus, quæ versa est in sanguinem. Et pisces, qui erant in flumine, mortui sunt. computruitque fluvius, et non poterant Ægyptii bibere aquam fluminis, et fuit sanguis in tota terra Ægypti. Feceruntque similiter malefici Ægyptiorum incantationibus suis, et induratum est cor Pharaonis, nec audivit eos, sicut præceperat Dominus. (Exod. vii, 19-22.)

Moïse :— Dites à Aaron d'étendre la main sur le fleuve, sur les canaux, les marécages, et d'en faire sortir des grenouilles au point de couvrir la face de l'Égypte. Aaron étendit la main sur les eaux de l'Égypte, et il en sortit des grenouilles qui couvrirent tout le pays. Or les malficteurs firent semblablement par leurs enchantements, et produisirent des grenouilles sur la face de l'Égypte (751).

Cependant Pharaon fit revenir en sa présence les deux thaumaturges, et les conjura de délivrer l'Égypte de ce nouveau fléau, en leur promettant pour récompense le départ du peuple hébreu. Ils prièrent le Seigneur; les grenouilles périrent aussitôt, et les Égyptiens les ramassèrent en monceaux et les laissèrent pourrir. Mais lorsque le monarque se vit délivré, il ne voulut pas tenir sa promesse.

TROISIÈME PLAIE.

Le Seigneur dit à Moïse : — Commandez à Aaron d'étendre sa baguette, et d'en frapper la poussière de la terre, afin que l'Égypte soit tout entière couverte de mouches. Il en fut ainsi : lorsque Aaron, armé de sa baguette, eut étendu la main et frappé la poussière de la terre, les hommes et les bêtes furent couverts de mouches. Les malficteurs firent semblablement dans leurs enchantements, afin de produire des mouches, et ils ne purent y réussir. Or les hommes et les bêtes en étaient couverts. Ils dirent donc à Pharaon : Le doigt de Dieu est là ; mais Pharaon s'endurcit de plus en plus (752).

Plusieurs commentateurs d'une grande réputation, entre autres Cajetan et dom Calmet, traduisent l'expression hébraïque *kinim* par celle de *pedices*, et non *scinifes*, ainsi que l'a entendu saint Jérôme, et telle est aussi l'opinion de Josèphe et des talmudistes. Pendant les Septante ont traduit également par *ovins*, qui signifie des mouches, et telle est aussi la pensée de Philon. Les raisons de ceux qui pensent qu'il s'agit de poux et non de mouches, ne

nous semblent pas assez puissantes pour contrebalancer l'autorité d'hébraïstes tels que Philon, saint Jérôme et les Septante. Dieu, disent-ils, n'aurait pas répété deux fois la même plaie; or il y a tant de rapports entre des mouches et des poux, l'incommodité qui résulte des uns et des autres est tellement semblable, qu'on pourrait considérer la seconde plaie comme une répétition de la première. Mais d'abord c'est là une erreur; et ensuite Dieu fait ce qu'il veut, et ce qu'il veut est toujours souverainement sage et au-dessus des appréciations de la sagesse humaine : *Quis dicere potest, cur ita facis?* (Job ix, 12.)

QUATRIÈME PLAIE.

Le Seigneur dit à Moïse : — Levez-vous de grand matin, et allez à la rencontre de Pharaon, car il doit sortir pour se rendre aux bords du fleuve, et vous lui direz : Voici ce que le Seigneur m'a chargé de vous dire : Permettez à mon peuple d'aller m'offrir un sacrifice. Si vous ne le voulez pas, je lâcherai après vous, vos serviteurs, votre peuple, dans toutes vos demeures, des mouches de toute espèce. Toute maison habitée par un Égyptien, en quelque lieu que ce soit, se remplira de toute espèce de mouches; et en même temps j'épargnerai ce fléau à la terre de Gessen, dans laquelle mon peuple habite; il n'y aura point de mouches, et vous saurez par là que je suis le Seigneur et le maître en tous lieux. Je mettrai de la différence entre mon peuple et le vôtre. Cette merveille s'accomplira demain. Le Seigneur l'accomplit en effet; le palais de Pharaon ainsi que les maisons de ses serviteurs et dans toute l'Égypte tout fut rempli de mouches incommodes. On ne vit jamais plus cruel fléau (753).

Il paraît que la mouche a existé jadis comme un redoutable fléau. Un des plus grands dieux des antiques peuplades de la Palestine, celui auquel les Accaronites avaient consacré leur ville et leur pays, celui que le roi Ochosis consultait avec tant de

Ægypti. Feceruntque similiter malefici incantationibus suis, ut educerent sciniphes, et non potuerunt erantque sciniphes tam in hominibus quam in jumentis. Et dixerunt malefici ad Pharaonem : Digtus Dei est hic, induratumque est cor Pharaonis, et non audivit eos sicut præceperat Dominus. (Exod. viii, 16-19.)

(753) Dixit quoque Dominus ad Moysen : Consurge diluculo, et sta coram Pharaone : egredietur enim ad aquas, et dices ad eum : Hæc dicit Dominus, dimitte populum meum ut sacrificet mihi. Quod si non dimiseris eum, ecce ego immittam in te, et servos tuos, et in populum tuum, et in domos tuas, omne genus muscarum, et implebuntur domus Ægyptiorum muscis diversi generis, et universa terra in qua fuerint. Faciamque mirabilem in die illa terram Gessen, in qua populus meus est, ut non sint ibi muscæ : et scias quoniam ego Dominus in medio terræ. Ponamque divisionem inter populum meum et populum tuum : cras erit signum istud. Fecitque Dominus ita. Et venit musca gravissima in domos Pharaonis et servorum ejus, et in omnem terram Ægypti, corruptaque est terra ab hujusmodi muscis. (Exod. viii, 20-21.)

(751) Dixit quoque Dominus ad Moysen : Ingredere ad Pharaonem, et dices ad eum : Hæc dicit Dominus : Dimitte populum meum, ut sacrificet mihi. Sin autem nolueris dimittere, ecce ego percussam omnes terminos tuos ranis. Et ebulliet fluvius tuus, quæ ascendent, et ingredientur domum tuam, et culicium lectuli tui, et super stratum tuum, et in domos servorum tuorum, et in populum tuum, et in furnos tuos, et in reliquias ciborum tuorum : et ad te, et ad populum tuum, et ad omnes servos tuos intrabunt ranæ. Dixitque Dominus ad Moysen : Extende manum tuam super fluvios et super rivos et paludes, et educ ranas super terram Ægypti. Et extendit Aaron manum super aquas Ægypti, et ascenderunt ranæ, operueruntque terminos Ægypti. Fecerunt autem et malefici per incantationes suas similiter, educeruntque ranas super terram Ægypti. (Exod. viii, 1-7.)

(752) Dixit quoque Dominus ad Moysen : Loquere ad Pharaonem : Extende virgam tuam, et percute pulverem terræ : et sint sciniphes in universa terra Ægypti. Feceruntque ita. Et extendit Aaron manum, virgam tuam : percussitque pulverem terræ, et facti sunt sciniphes in hominibus, et in jumentis : omnis pulvis terræ versus est in sciniphes per totam terram

confiance, Bêl-zébud, était le dieu des mouches, ou le dieu qui chasse les mouches. Les Gaulois n'avaient recours rien moins qu'à la massue d'Hercule pour se défendre des mouches; on connaît leur Hercule-Ogmyos. Les Grecs recouraient à Jupiter lui-même; et si le maître des dieux reçut un culte spécial sous le nom d'Apomyus, ce ne fut pas uniquement, sans doute, pour avoir chassé les mouches pendant qu'Hercule offrait un sacrifice. Il est aussi certaines traditions populaires, se rattachant à l'institution de la *Procession du jour de saint Marc*, et portant que cette dévotion fut établie à l'occasion d'un pareil fléau, qui viennent confirmer la certitude du fait.

Ceci ne diminue point la grandeur et la spontanéité du miracle opéré par Moïse; seulement nous voulons en conclure, que le fléau dont le thaumaturge parlait à Pharaon n'était pas inconnu de ce prince, et qu'ainsi il était plus à portée de juger de l'importance de la menace; mais celui qui n'avait pas reculé devant les fléaux antérieurs, ne recula pas davantage devant celui-ci.

Toutefois, les interprètes ne conviennent pas tous qu'il s'agisse ici de mouches; la version chaldaique traduit le terme hébreu *Arob* par un mélange de bêtes nuisibles, et il paraît qu'en effet ce mot veut dire un mélange; Pagnini traduit par toute espèce de bêtes; rabi Salomon, par une troupe de serpents et de scorpions; A-ben-Ezra, par une invasion de lions, de léopards et de loups. Mais Aquila, saint Jérôme et les Septante s'accordent à penser qu'il s'agit de mouches; fondés, sans doute, en cela sur les antiques traditions des Juifs. Toutefois, il surgit une nouvelle difficulté, mais moins grave, car les Septante ont écrit *κυνόμυϊα*, une mouche canine, et saint Jérôme croit qu'il faut lire *κακομυϊα*, des mouches de toute espèce.

CINQUIÈME PLAIE.

Lorsque Pharaon se vit délivré de ce nouveau fléau, il s'endurcit encore. Alors le Seigneur dit à Moïse : — Allez trouver Pharaon et lui dites : Le Seigneur, Dieu des Hébreux, dit ceci : Permettez à mon peuple d'aller m'offrir un sacrifice; si vous prétendez encore l'en empêcher, ma main s'étendra sur vos campagnes, et une terrible peste atteindra vos chevaux, vos ânes, vos chameaux, vos bœufs et vos brebis. Et le Seigneur fera cette

(754) Dixit autem Dominus ad Moysen : Ingrederere ad Pharaonem, et loquere ad eum : Hæc dicit Dominus Deus Hebræorum : Dimitte populum meum ut sacrificet mihi. Quod si adhuc renuis, et retines eos : Ecce manus mea erit super agros tuos : et super equos, et asinos, et camelos, et boves, et oves, pestis valde gravis. Et faciet Dominus mirabile, inter possessiones Israel, et possessiones Ægyptiorum, ut nihil omnino pereat ex his que pertinent ad filios Israel. Constituitque Dominus tempus, dicens : Cras faciet Dominus verbum istud in terra. Fecit ergo Dominus verbum hoc altera die : mortuaque sunt omnia animalia Ægyptiorum : de animalibus vero filiorum Israel nihil omnino perit. Et misit Pharaon ad videndum : nec erat quidquam mortuum de his que possidebat Israel. Ingravatum-

merveilleuse différence entre les possessions des Israélites et celles des Égyptiens, que rien ne sera atteint de ce qui appartient aux fils d'Israël. Le Seigneur a déterminé le moment de cette sorte : demain, dit-il, cette menace aura son accomplissement dans l'Égypte. Le Seigneur l'accomplit en effet le lendemain, et tous les animaux des Égyptiens moururent; du côté des fils d'Israël, au contraire, aucuns ne furent atteints. Pharaon envoya des émissaires pour s'en assurer, et il fut constaté que rien n'avait péri de tout ce que possédaient les Israélites. Mais il s'endurcit encore son cœur, et ne le laissa point aller (754).

Ou bien il faut dire avec les interprètes, qu'il s'agit uniquement des animaux qui étaient alors dans les champs, comme Moïse semble l'indiquer, *manus meuerit super agros tuos*, expression qui comporte pourtant une seconde explication; ou bien il faut convenir avec les rabbins qu'il s'écoula de grands intervalles entre chaque plaie, car il va se retrouver encore des bêtes de somme à la plaie suivante, et il apparaîtra à la fin une nombreuse cavalerie, pour courir après les Hébreux dans leur fuite.

SIXIÈME PLAIE.

Le Seigneur dit à Moïse et à Aaron : Remplissez vos mains des cendres du foyer, et que Moïse les jette aux vents en présence de Pharaon. Que cette poussière se répande par toute l'Égypte, afin que les hommes et les bêtes soient couverts d'ulcères et de gros apostèmes par toute l'Égypte également. Et ils prirent des cendres au foyer, et ils se présentèrent à Pharaon, et Moïse les jeta vers le ciel, et les hommes et les bêtes devinrent couverts de gros apostèmes. Et les maléficateurs ne purent reparaitre devant Moïse, à cause des ulcères dont ils étaient couverts aussi bien que le reste des habitants de l'Égypte. Mais le Seigneur endurcit le cœur de Pharaon, et il n'accorda pas ce qui lui était demandé par la bouche de Moïse (755).

SEPTIÈME PLAIE.

Le monarque ayant refusé avec une obstination persévérante le départ des Hébreux, Moïse reçut l'ordre de se présenter de nouveau devant lui, et de le menacer pour le lendemain d'une grêle dévastatrice, telle qu'il n'en avait jamais été vu en Égypte. Le lendemain étant donc arrivé, Moïse éleva sa baguette

que est cor Pharaonis, et non dimisit populum. (Exod. ix, 4-7.)

(755) Et dixit Dominus ad Moysen et Aaron tollite plenas manus cineris de camino, et spargite illum Moyses in cælum coram Pharaone. Sitque pulvis super omnem terram Ægypti : erunt enim in hominibus et jumentis ulcera et vesicæ turgentibus, in universa terra Ægypti. Tuleruntque cinerem de camino, et steterunt coram Pharaone, et sparsit illum Moyses in cælum : factaque sunt ulcera vesicarum turgentium in hominibus et jumentis : Non poterant malefici stare coram Moysse propter ulcera que in illis erant, et in omni terra Ægypti : Induravitque Dominus cor Pharaonis, et non audivit eos, sicut locutus est Dominus ad Moysen. (Exod. ix, 8-12.)

vers le ciel, et le Seigneur donna des tonnerres, de la grêle, et des foudres sillonnant l'espace en tout sens; la grêle était d'une telle grosseur, que jamais auparavant on n'en avait vu de semblable en Egypte depuis l'origine de la nation; et elle écrasa sur toute la face de l'Egypte tout ce qui se trouva dans les champs, depuis les hommes jusqu'aux bêtes de somme; elle broya l'herbe de la terre et brisa les arbres, excepté dans la terre de Gessen, habitée par les fils d'Israël, où elle ne tomba point (756):

Il ne resta d'espoir que pour le froment et les blés qui n'étaient pas encore levés.

Pharaon envoya chercher Moïse, pendant la durée même de l'orage, ce qui marque sa longueur, pour le prier d'éteindre la foudre et d'arrêter la chute de la grêle, en lui donnant l'ordre de partir immédiatement avec sa nation. Le prophète sortit de la ville, éleva ses mains vers le ciel, la tempête se calma soudain; mais le monarque rétracta encore une fois sa parole.

HUITIÈME PLAIE.

Le Seigneur dit alors à Moïse : *Etendez votre main sur la terre d'Egypte, afin d'y appeler les sauterelles, et qu'elles dévorent toute la verdure épargnée par la grêle. Et Moïse étendit sa baguette sur l'Egypte. Aussitôt le Seigneur fit souffler un vent brûlant pendant tout le jour et la nuit suivante; au point du jour, il apporta des nuées de sauterelles, qui couvrirent toute la face de l'Egypte, et s'y reposèrent en tel nombre, qu'on n'en avait jamais vu autant, et qu'on n'en verra jamais plus dans la suite. La superficie de la terre en fut recouverte et dévastée; l'herbe des champs et les fruits des arbres, autant que la grêle en avait épargné, tout fut dévoré. Il ne resta pas dans toute l'Egypte un seul brin de verdure, une seule feuille aux arbres (757).*

Pharaon ayant rappelé Moïse, le pria encore de faire cesser ce nouveau fléau, et le prophète exauça sa prière. Un vent violent souffla de l'occident, et emporta toutes les sauterelles dans la mer Rouge, sans qu'il en restât une seule en Egypte.

L'expression hébraïque, traduite par saint Jérôme en celle d'un vent violent, a été rendue autrement par les Septante et par Philon; ceux-ci disent un vent du midi. C'est en effet dans les régions méridionales par rapport à la basse Egypte que se forment les sauterelles. Les mêmes auteurs ont rendu de même par vent venant de la mer, c'est-à-

(756) *Extenditque Moyses virgam in cœlum, et Dominus dedit tonitrua, et grandinem, ac discurrentia fulgura super terram: pluitque Dominus grandinem super terram Ægypti. Et grando et ignis mixta pariter ferebantur, tantæque fuit magnitudinis, quanta ante nunquam apparuit in universa terra Ægypti ex quo gens illa condita est. Et percussit grando in omni terra Ægypti cuncta quæ fuerunt in agris, ab homine usque ad jumentum: cunctamque herbam agri percussit grando, et omne lignum regionis confregit. Tantum in terra Gessen, ubi erant filii Israel, grando non cecidit. (Exod., ix, 25-26.)*

(757) *Dixit autem Dominus ad Moysen: Extende manum tuam super terram Ægypti ad locustam: ut*

dire de la Méditerranée, l'expression que saint Jérôme a traduite par vent d'occident.

Nous consignons ici cette double remarque, parce qu'elle vient à l'appui de ce que nous avons dit relativement à la position du pays de Gessen, habitée par les Hébreux au moment de leur départ de l'Egypte. (Voy. l'art. MER ROUGE.)

Qu'on nous permette d'ajouter au récit de Moïse quelques détails empruntés à des sciences d'un autre ordre.

Les Hébreux appelaient les sauterelles *Arbé*, à cause de leur multitude, dit Valmont de Bomare. (Voy. *Dict. univ. d'hist. naturelle*, art. *Sauterelles*.) Il n'y a presque point d'animal qui multiplie autant; c'est ce qui fait que dans l'Écriture sainte, le nombre infini est comparé à la multitude des sauterelles. Quand ces insectes se mettent en campagne, ils partagent le butin, et se laissent conduire par un chef, qui vole à leur tête, et qu'ils ne dépassent jamais dans la marche; ce qui représente, sous quelques rapports, la république des abeilles. Ils ne volent pas autrement qu'en troupes innombrables, descendent sur les moissons, les pâturages, les taillis, les arbres fruitiers, et détruisent en peu d'heures l'espoir d'une année, sans compter que leur salive puante et mordicante fait périr les jeunes pousses et les plantes délicates. Le bruit de leur vol est assourdissant; mais ils sont beaucoup plus bruyants encore, lorsque posés sur un champ ou sur la cime des arbres, ils dévorent leur proie. Les sauterelles, si funestes lorsqu'elles vivent, ne le sont pas moins après leur mort, car elles périssent ensemble, comme elles y ont vécu, et infectent l'air de leur puanteur. Orose nous apprend qu'en l'an du monde 3800, il apparut en Afrique un nombre incroyable de sauterelles, qui dépouillèrent de leur verdure de vastes contrées, et qu'un vent violent emporta ensuite dans la mer. La mer les ayant rejetées sur les rivages, il en résulta une épidémie qui enleva en peu de temps plus de trois cent mille personnes.

« La Russie, la Pologne, la Lithuanie furent envahies par les sauterelles en 1690, en telle quantité, que le ciel en était obscurci sur leur passage, et la lumière interceptée. Elles couvraient les champs à perte de vue comme d'un drap de deuil, les branches des arbres pliaient sous leur poids et sous leur nombre; on en vit d'entassées à quatre pieds

ascendat super eam, et devoret omnem herbam quæ residua fuerit grandini. Et extendit Moyses virgam super terram Ægypti; et Dominus induxit ventum urentem tota die illa et nocte: et mane facto, ventus urens levavit locustas. Quæ ascenderunt super universam terram Ægypti; et sederunt in cunctis finibus Ægyptiorum innumerabiles, quales ante illud tempus non fuerunt, nec postea futuræ sunt. Operueruntque universam superficiem terræ, vastantes omnia. Devorata est igitur herba terræ, et quidquid pomorum in arboribus fuit, quæ grando dimiserat: nihilque omnino virens relictum est in lignis et in herbis terræ, in cuncta Ægypto. (Exod. x, 12-15.)

d'épaisseur dans les lieux où elles moururent. La Hongrie, la Bohême, l'Allemagne avaient été ravagées en 1542, elles le furent de nouveau en 1747 et 1748. Le Portugal le fut en 1755, peu avant le tremblement de terre de Lisbonne. La Chine, l'Ukraine, le pays des Cosaques sont sujets aux ravages des sauterelles dans les années de sécheresse. La Perse n'y est pas moins exposée, et chaque année on en voit à plusieurs reprises des nuages épais qui passent au-dessus de la ville de Bassora; quelquefois le vent les emporte jusque dans les déserts au delà de l'Euphrate. L'historien Mézerai raconte que des nuées de sauterelles ravagèrent les campagnes des environs d'Arles, de Tarascon, de Beaucaire au mois de mars 1613. On rechercha, dit-il, avec soin leurs œufs dans les lieux où elles les avaient déposés, et on en ramassa plus de trois mille quintaux, chacun d'environ un million sept cent cinquante mille, ce qui donne au total cinq cent cinquante mille millions d'œufs. »

« Combien de fois, dit Lesser, dans sa *Théologie des insectes*, les laboureurs ne se trouvent-ils pas frustrés d'une abondante récolte par les dégâts des sauterelles? Ces animaux voraces quittent souvent des pays éloignés, traversent les mers, se jettent par milliers sur des champs ensemencés, et enlèvent en peu d'heures jusqu'à la moindre verdure. Lyonnet en cite un exemple mémorable emprunté à l'histoire de Charles XII, roi de Suède. Son historien rapporte que cet infortuné prince fut très-incommodé dans la Bessarabie par une horrible quantité de sauterelles, qui s'élevaient sur le midi du côté de la mer, d'abord à petits flots, ensuite par grands nuages, qui, en éclipsant le soleil, assombrissaient l'atmosphère: elles volaient à la hauteur des hirondelles, jusqu'à ce qu'elles eussent trouvé un champ pour s'y jeter. Nous en rencontrions, dit-il, souvent sur le chemin, d'où elles s'élevaient avec un bruit semblable à celui d'une tempête: ello venaient ensuite fondre sur nous comme un orage, sans craindre d'être foulées aux pieds des chevaux. En s'élevant de terre, elles nous couvraient le corps et le visage, au point de nous aveugler. Partout où ces insectes se reposaient, ils y détruisaient tout, jusqu'à faire d'une prairie verdoyante une terre aride et sablonneuse. On ne saurait jamais croire qu'un si petit animal pût passer la mer, si l'expérience n'en avait pas convaincu si souvent les peuples de ces contrées, chez qui il rongé jusqu'aux portes même des maisons. »

(758) Dixit autem Dominus ad Moysen: Extende manum tuam in cœlum: et sint tenebræ super terram Ægypti, tam densæ ut palpari queant. Extenditque Moyses manum in cœlum et factæ sunt tenebræ horribiles in universa terra Ægypti tribus diebus. Nemo vidit patrem suum, nec movit se de loco in quo erat: ubicunque autem habitabant filii Israël, lux erat. (*Exod. x, 21-23.*)

(759) Et ait: Hæc dicit Dominus: Media nocte egrediar in Ægyptum: et morietur omne primogenitum in terra Ægyptiorum, a primogenito Pharaonis

l'Égypte étant sujette à de pareils fléaux, on peut se figurer le désastre qui résulta de celui dont parle ici Moïse, où la sauterelle fut plus nombreuse qu'elle n'eût jamais été, et où l'Égypte en fut couverte, non par contrées, mais tout entière.

NEUVIÈME PLAIE.

Le Seigneur dit à Moïse:—Levez votre main vers le ciel, afin que la terre d'Égypte se couvre de ténèbres, mais si épaisses qu'elles en soient palpables. Et Moïse éleva sa main vers le ciel, et il se fit d'horribles ténèbres sur toute la face de l'Égypte durant trois jours. Personne ne vit son voisin, et ne bougea du lieu où il avait été surpris; mais la lumière luit dans tous les lieux où se trouvaient les fils d'Israël (758).

Pharaon ayant mandé une dernière fois le prophète, l'autorisa à s'éloigner avec le peuple hébreu, mais à condition de laisser les troupeaux; condition qui ne fut point acceptée. Alors il chassa Moïse de sa présence, en lui défendant d'y réparaître.—Soit fait comme vous le voulez, répondit celui-ci; je n'y réparerai plus. Il n'y reparut plus en effet; mais la dernière plaie fut si terrible, que Pharaon lui envoya ses serviteurs pour le prier de s'en aller enfin, l'autorisant à emmener à sa suite tout ce qu'il lui conviendrait.

DIXIÈME PLAIE.

Moïse dit à Pharaon:—Le Seigneur dit ceci: Au milieu de la nuit, je visiterai l'Égypte, et par toute l'Égypte les premiers nés seront frappés de mort, depuis le fils aîné de Pharaon, qui s'assied sur le trône de son père, jusqu'au fils aîné de la servante qui travaille à la meule, et aux premiers nés des bêtes de somme; et il s'élèvera par toute l'Égypte une grande clameur, telle qu'on n'en a jamais entendue, et qu'on n'en ouïra plus jamais dans la suite: tandis que parmi les fils d'Israël, depuis l'homme jusqu'aux bêtes, il n'y aura pas même un chien qui aboie; et vous saurez par là la différence que le Seigneur met entre les Égyptiens et les Hébreux. Et vos serviteurs m'environneront en foule et me diront humblement: Allez-vous-en et emmenez votre peuple. Alors nous sortirons de l'Égypte (759).

... En effet, au milieu de la nuit, le Seigneur frappa de mort tous les premiers nés en Égypte, depuis le fils aîné de Pharaon qui s'asseyait sur son trône, jusqu'au fils aîné de l'esclave dans la prison et aux premiers nés des bêtes de somme. Et Pharaon se leva pendant la nuit, et tous ses serviteurs et toute l'Égypte; et une grande clameur s'éleva sur

nis qui sedet in solio ejus, usque ad primogenitum ancillæ quæ est ad molam, et omnia primogenita jumentorum. Eritque clamor magnus in universa terra Ægypti, qualis nec ante fuit, nec postea futurus est. Apud omnes autem filios Israël non mutiet canis ab homine usque ad pecus: ut sciatis quanto miraculo dividat Dominus Ægyptios et Israel. Descendentque omnes servi tui isti ad me, et adorabunt me, dicentes: Egredere tu, et omnis populus qui subjectus est tibi. Post hæc egrediemur. (*Exod. xi, 1-8.*)

la face de l'Égypte, car il n'y avait pas de maison où il ne se trouvat un mort. Alors Pharaon appelant Moïse et Aaron la nuit même, leur dit : — Allez-vous-en, et éloignez-vous promptement de mon peuple, vous et les fils d'Israël. Allez et offrez un sacrifice au Seigneur, comme vous le désirez. Emmenez vos brebis et vos troupeaux, comme vous le demandiez, et avant de partir bénissez-moi. Et les Égyptiens pressaient le peuple de s'éloigner promptement du pays, car, disaient-ils, nous périrons tous (760).

Il faut que ce passage soit bien au-dessus de toute atteinte, pour que l'incrédulité n'ait trouvé que deux mauvaises plaisanteries à y objecter. D'abord Voltaire, dans sa *Bible expliquée*, suppose que « Dieu tua de sa main vingt-quatre millions de premiers-nés » parmi les hommes seulement. « Les Hébreux, dit-il, qui s'enfuirent du pays de Gessen, étaient au nombre de six cent mille combattants; ce qui suppose six cent mille familles. Le pays de Gessen est la quarantième partie de l'Égypte, depuis Méroë jusqu'à Pélose. On peut donc supposer que le reste de l'Égypte contenait vingt-quatre millions de familles, par la règle de trois; et par conséquent, que Dieu tua, de sa main, ce nombre épouvantable de vingt-quatre millions de premiers-nés. »

Avec ce beau calcul, on arriverait à démontrer que l'Égypte, au temps de Moïse, contenait de quatre-vingt-seize à cent millions d'habitants; autant que l'empire Romain pendant le règne d'Auguste. Mais malheureusement pour le mathématicien, six cent mille hommes en état de porter les armes, depuis l'âge de vingt à celui de soixante ans, ne supposent pas six cent mille familles; il serait plus exact de dire deux millions et demi d'individus de tout âge; d'autant plus qu'il ne s'y trouvait ni un seul malade ni un seul infirme.

Si la terre de Gessen est la quarantième partie de l'Égypte pour l'étendue, elle est peut-être la dixième pour la fertilité, d'où il suit qu'elle devait être la plus peuplée, sans compter que Moïse ne range pas au nombre des hommes en état de porter les armes seulement les premiers-nés, ce qui serait ridicule, et qu'en outre les

Hébreux n'habitaient pas tous le pays de Gessen : autant vaudrait dire qu'ils habitaient tous la ville de Ramessès, qui fut leur point de départ. L'idée d'un Dieu qui tue d sa main vingt-quatre millions d'hommes, a dû paraître bizarre à l'auteur; elle l'est en effet, mais c'est son seul mérite, si c'en est un.

La seconde observation porte sur le prétendu vol commis par les Hébreux au moment de leur départ. Mais ici c'est Dieu même qui en est l'auteur, puisque c'est lui qui l'a commandé; et si un pareil ordre ne suffit pas pour le légitimer, nous ne savons plus à quelle source laire remonter la justice.

POISSON MIRACULEUX DE TOBIE.
On lit ce qui suit au sixième chapitre du livre de Tobie.

A la fin de la première journée de marche, Tobie établit son étape au bord du Tigre, et y étant allé laver ses pieds, un énorme poisson s'avança pour le dévorer. Saisi de frayeur à cette vue, Tobie s'écria, Seigneur, il va m'atteindre, et l'ange lui dit : prenez-le par la branchie et attirez-le sur le rivage. Celui-ci le fit, et l'ayant entraîné à sec, le poisson se mit à palpiter à ses pieds. L'ange lui dit alors : éviscerez-le, et réservez le cœur, le fiel et le foie, parce que ces viscères ont un utile emploi comme médicament. Ensuite il en fit griller les chairs, afin de s'en nourrir pendant la route, et ils en salèrent une quantité suffisante pour aller jusqu'à Ragès, dans la Médie. Et lorsque Tobie interrogea l'ange en ces paroles : Dites-moi, s'il vous plaît, mon frère Azarias, à quel usage sert en médecine ce que vous avez fait réserver du poisson, l'ange lui répondit : la moindre parcelle du cœur étant mise sur les charbons, la fumée qui s'en exhale extirpe de l'homme et de la femme toute espèce de démons, de telle sorte qu'ils n'y reviennent plus; et le fiel est propre à oindre les yeux couverts d'une taie; il en opère la guérison (761).

On sait de quelle manière l'ange Raphaël conduisit le jeune Tobie à la maison de Raguel, et comment il fut l'intermédiaire du mariage de celui-ci avec la fille de leur hôte, nommée Sara, qui avait déjà été donnée sept fois en mariage par ses parents, et dont un démon avait tué les sept maris. L'auteur ajoute : *Et Tobie se rappelant les paroles de*

(760) Factum est autem in noctis medio, percussit Dominus omne primogenitum in terra Ægypti, a primogenito Pharaonis, qui in solio ejus sedebat, usque ad primogenitum captivæ quæ erat in carcere, et omne primogenitum jumentorum. Percepitque Pharaon nocte, et omnes servi ejus, in Ægypto; et ortus est clamor magnus in Ægypto: neque enim erat domus in qua non jaceret mortuus. Vocatisque Pharaon Moïse et Aaron ad se, ait: Surgite et egredimini a populo meo, et filii Israel: Ite, immolate Domino sicut dicitis. Oves vestras et armenta assumite ut pteratis, et abeuntes benedicite mihi. Urgebantque Ægyptii populum de terra exire velociter, dicentes: Omnes domus nostræ inveniuntur. (Exod. xii, 29-33.)

(761) Profectus est autem Tobias, et canis secutus est eum, et mansit prima mansione juxta fluvium Tigris. Et exivit ut lavaret pedes suos, et ecce piscis immensus exivit ad devorandum eum. Quem

expavescens Tobias, clamavit voce magna dicens: Domine, invadit me. Et dixit ei angelus: Apprehende branchiam ejus, et trabe eum ad te. Quod cum fecisset, attraxit eum in siccum, et palpitare cepit ante pedes ejus. Tunc dixit ei angelus: Exentera hunc piscem et cor ejus, et fel, et jecur repone tibi: sunt enim hæc necessaria ad medicamenta utiliter. Quod cum fecisset, assavit carnes ejus, et secum tulerunt in via; cætera salierunt, quæ sufficerent eis, quousque pervenirent in Ragès civitatem Medorum. Tunc interrogavit Tobias angelum, et dixit ei: Ossecro te, Azaria frater, ut dicas mihi, quod remedium habebunt ista, quæ de pisce servare jussisti? Et respondens angelus dixit ei: Cordis ejus particulam si super carbones ponas, fumus extricat omne genus dæmoniorum sive a viro, sive a muliere, ita ut ultra non accedat ad eos. Et fel valet ad unguendos oculos, in quibus fuerit albugo, et sanabuntur. (Tob. vi, 1-9.)

l'ange, prit dans son sac de voyage une partie du foie du poisson et la jeta sur les charbons ardents. Alors l'ange Raphaël appréhenda le démon, et l'enchaîna dans les déserts de la Haute-Egypte (762).

Plus loin, après avoir raconté le retour du jeune voyageur au toit paternel, l'auteur dit encore : *Tobie prenant ensuite un peu du fiel du poisson, en oignit les yeux de son père; puis, au bout d'une demi-heure d'attente environ, il s'en détacha une pellicule semblable à la membrane d'un œuf, que Tobie lui arracha des yeux, et il recourra en même temps la vue (763).*

Pour ceux qui considèrent l'histoire de Tobie comme un poème didactique, ces passages ne soulèvent aucune difficulté, parce qu'à leurs yeux tout ceci n'est qu'une pieuse fiction. Mais tel n'étant pas le sentiment commun des interprètes, et l'histoire de Tobie ayant toujours été considérée comme véritable dans toute l'antiquité, il nous semble qu'une telle explication est une défaite, et n'a été inventée que pour éviter la difficulté au lieu de la résoudre. D'ailleurs cette histoire porte avec elle tant de traits de véracité, qu'on ne saurait la rejeter d'une manière absolue au rang des fictions, et il n'y a jamais eu, nous le croyons du moins, que les hérétiques et les ennemis de la foi qui l'aient osé. S'il y a, comme nous l'avons dit ailleurs (*Voy. INTROD., t. I^{er}, col. 51*), des allégories et des moralités, elles ne touchent point au fond de l'histoire, et se trouvent principalement dans la version grecque, si différente de la version latine adoptée par l'Eglise. Au reste, nous n'avons pas à défendre ici la véracité du livre de Tobie, elle a été mise depuis longtemps hors d'atteinte par les écrivains catholiques; nous nous proposons seulement d'exposer quelques considérations sur les faits merveilleux qui viennent d'être relatés, les miracles étant le seul objet de notre examen.

Et avant tout, il faut se rendre un compte exact de la situation du jeune Tobie, lorsqu'il aperçut le poisson qui venait pour le dévorer. Il n'était pas placé au bord d'un rivage profond, autrement il n'aurait eu le temps ni de voir, ni de fuir son ennemi, ni d'appeler au secours. On sait que les poissons voraces s'élancent avec la rapidité du trait sur leur proie, et disparaissent avec elle. Il était donc sur un rivage incliné, très-peu profond, et lorsque le poisson s'élança pour le saisir, il vint s'échouer près de lui sur le sable et à moitié hors de l'eau. Le jeune voyageur, surpris et effrayé, s'enfuit et appelle au secours son compagnon de route; celui-ci lui indique ce qu'il doit faire. Ces délais, cette conversation supposent que le poisson est dans l'impossibilité de nuire ou de rentrer dans le fleuve, autrement ce serait déjà fait.

(762) Recordatus itaque Tobias sermonum angel, protulit de cassidili suo partem jecoris, posuitque eam super carbones vivos. Tunc Raphael angelus apprehendit dæmonium, et religavit illud in deserto superioris Ægypti (*Tob. viii, 2-3*).

(763) Tunc sumens Tobias de felle piscis, linivit

Dès lors il ne s'agit point d'un crocodile, comme quelques auteurs l'ont cru, car le crocodile court fort bien à terre, et ne s'y laisse pas traîner; il n'y est pas moins dangereux que dans l'eau. D'ailleurs il n'a point de branchies. Il ne s'agit pas davantage d'un hippopotame, qui n'est point carnivore, qui fuit et n'attaque pas, qui n'a point de branchies, qu'un homme ne saurait entraîner, et qui se sert très-aisément de ses jambes pour marcher sur la terre. De baleines, il n'y en a pas dans le Tigre, et quand il y en aurait de toutes petites, elles n'attaqueraient pas les hommes, puisque les grosses ne les attaquent pas. Il n'y a pas non plus de requins, et lors même que quelqu'un de ces cétacés s'y serait égaré, ou bien y aurait été conduit exprès par la main de Dieu, il n'eût pas été possible de le prendre par les branchies pour l'entraîner à sec. Le requin, jusqu'à ce qu'il soit expiré, n'est pas moins dangereux hors de l'eau qu'il ne l'est dans cet élément. Les marins qui le pêchent, ont grand soin de le laisser mourir aux vergues du navire avant de le descendre sur le pont. Sans doute tout ceci pourrait être miraculeux, mais l'air naturel dont le fait est rapporté semble exclure toute idée de miracle au moins jusqu'en ce point. Ces divers poissons ou amphibiens ayant été proposés par des commentateurs, nous avons cru devoir les écarter d'abord.

Il faut écarter de même tous les saques, sauf une seule espèce, l'esturgeon, qui remonte dans les eaux douces.

L'esturgeon, assez commun dans l'Euphrate et le Tigre, qui y communique, nous semble suffisamment remplir les conditions, pour qu'on puisse avec quelque vraisemblance le proposer comme solution probable. C'est un gros, un très-gros poisson : l'on en voit qui atteignent à plus de vingt pieds de longueur. Il est très-vorace et hante les bords des grands fleuves, parce qu'il cherche sa nourriture sur la vase ou même dedans, et on ajoute qu'il la fuit avec son museau. Sa voracité l'entraîne souvent sur des bas-fonds où il échoue. Il est vrai que l'esturgeon n'est pas dangereux pour les hommes, car il est édenté; mais l'auteur ne dit pas que le poisson de Tobie fût dangereux, il dit seulement que celui-ci eut une grande frayeur, et le texte grec ajoute que ce n'était pas au voyageur, mais à son pain, que le poisson en voulait. En outre, l'esturgeon a de chaque côté de la tête, non pas à proprement parler des branchies, mais de grands trous, dans lesquels on peut facilement passer la main.

L'esturgeon ayant écailles et nageoires, n'était pas interdit par la loi de Moïse; le jeune Tobie a donc pu s'en nourrir, et cette remarque est d'autant plus importante.

oculos patris sui. Et sustinuit quasi dimidiam fore horam : et cepit albo ex oculis ejus, quasi membrana ovi, egredi. Quam apprehendens Tobias traxit ab oculis ejus, statimque visum recepit. (*Tob. xi 13-15.*)

qu'on en avait fait une objection contre le *silurus* indiqué par Bochart.

Nous proposons donc cette solution, sinon comme certaine, au moins comme probable, en attendant qu'ils en présente une meilleure.

Mais, dit-on, le cœur de l'esturgeon est-il propre à chasser le démon, et son fiel à guérir les yeux malades de la cataracte? Quant au cœur, nous ne savons, et pour ce qui concerne le fiel, il paraît que celui des poissons en général jouit de propriétés analogues, du moins Pline l'affirme en plusieurs passages de son *Histoire naturelle* (764). C'est aussi l'avis des médecins de l'antiquité.

Toutefois, nous n'attachons pas une grande importance à ce point, parce que nous considérons la guérison du vieillard comme un fait purement miraculeux, et tel est aussi l'avis d'un grand nombre de commentateurs (765). Il n'a jamais été dit du fiel d'aucun poisson qu'il fit tomber la cataracte au bout d'une demi-heure, et jusqu'à ce qu'on trouve un poisson dont le fiel ou la graisse jouisse de cette propriété, nous tenons qu'on devra considérer la cure comme miraculeuse.

Avant de quitter ce sujet, nous voulons faire une dernière remarque relative à l'esturgeon, c'est que la meilleure manière d'arranger sa chair fraîche est encore de la faire griller, et que de ses œufs salés on fait le caviar, aliment dans la préparation duquel les Hollandais excellent, et dont ils trafiquent en Italie, en Russie et dans tout le Levant. Ceci est fort conforme au récit de l'historien : *assavit carnes ejus, et secum tulit in via : cætera salierunt, quæ sufficerent eis, quousque pervenirent in Rages civitatem Medorum.*

Le callionyme, proposé par plusieurs commentateurs, n'atteint qu'une longueur de deux ou trois pieds, et ne sort pas de la mer. Le silure, proposé par Bochart, convient encore moins : le silure est timide, peu vorace, n'attaquant jamais sa proie à force ouverte, il est peu agile. La plus grande espèce atteint bien à quatre ou cinq pieds de longueur, mais encore en cet état il attend sa proie ou la cherche timidement, et d'ailleurs il est sans écailles, et ainsi ne saurait servir d'aliment à un disciple de Moïse. On parle, il est vrai, d'une dispense accordée par l'ange; mais c'est une supposition pour en confirmer une autre, et l'Écriture ne dit rien qui y ait rapport.

(764) « Callionymi sel cicatrices sanat, et carnes eorum supervacuas consumit. » (Lib. xxxii, c. 4.) « Omnia piscium fluviatilium mariorumque seps liquefactus oleo, admixto melle, oculorum claudicanti plurimum confert. » (*Ibid.*)

(765) Il est pourtant des commentateurs d'une grande autorité qui la considèrent comme purement naturelle, entre autre Corneille Lapiere et son Calmet.

(766) Respondensque angelus, ait : Est hic Raphael nomine, vir propinquus de tribu tua, et hic haec filiam nomine Saram, sed neque masculum, neque feminam ullam habet aliam præter eam. Tibi datur omnis substantia ejus, et oportet eam te accipere conjugem. Pete ergo eam a patre ejus, et dabitur eam in uxorem. Tunc respondit Tobias, et di-

Examignons maintenant une seconde question : celle qui a rapport à la mort des sept premiers fiancés de Sara. L'auteur dit : Sara, fille de Raguel, avait été donnée à sept maris, et un démon nommé Asmodée les avait tués aussitôt qu'ils étaient allés près d'elle; *tradita fuerat septem viris, et dæmonium nomine Asmodæus occiderat eos, mox ut ingressi fuissent ad eam* (C. iii, 8). Il ajoute, et c'est l'ange qui parle : *Demandez à son père Sara, fille et unique héritière de Raguel, dont tout le bien doit vous revenir, et vous l'obtiendrez pour épouse. Tobie répondit : J'ai entendu qu'elle a été donnée à sept époux et qu'ils sont morts; on m'a même dit qu'un démon les avait tués. Je crains qu'il ne m'en arrive autant, et qu'étant fils unique, la douleur de ma mort ne conduise mes vieux parents au tombeau. Ecoutez-moi, reprit l'ange Raphaël, et je vais vous dire qui sont ceux sur lesquels le démon peut prévaloir. Ceux qui convolent au mariage sans songer à Dieu et sans consulter sa volonté, mais uniquement pour satisfaire leurs goûts libidineux, semblables au cheval et au mulet sans intelligence; c'est envers eux que le démon a du pouvoir. Mais vous, lorsque vous l'aurez reçue pour épouse, et que vous aurez été admis dans son appartement, gardez la continence pendant trois jours, et ne viquez pas à autre chose qu'à la prière. Dès la première nuit, faites brûler le foie du poisson et le démon sera mis en fuite* (766).

Le nombre sept est souvent employé dans la sainte Écriture comme un nombre mystique, plus souvent encore comme un nombre indéterminé : ici il ne nous paraît pas indispensable de le prendre à la rigueur : cette remarque, au surplus, n'est que d'une importance secondaire.

La Vulgate semble dire que les sept premiers mariages de Sara avaient été accomplis; cependant il n'y a qu'à rapprocher quelques passages épars de son contexte, pour s'apercevoir qu'il faut l'entendre autrement. L'Ange dit plus loin au jeune Tobie : *Après la troisième nuit, vous vous unirez à la jeune vierge, dans un esprit de crainte de Dieu; transacta autem tertia nocte, accipies virginem cum timore Domini.* Au viii^e chapitre, il emploie de nouveau la même expression : *Hortatus est virginem Tobias.* Au chapitre précédent, l'ange dit à Raguel : *Ne craignez pas de la lui donner, car c'est à lui que vo-*

xit : Audio qu'a tradita est septem viris, et mortui sunt : sed et hoc audivi, quia dæmonium occidit illos. Timeo ergo, ne forte et mihi hæc eveniant : et cum sim unicus parentibus meis, deponam senectutem illorum cum tristitia ad inferos. Tunc angelus Raphael dixit : Audi me, et ostendam tibi qui sunt, quibus prevalere potest dæmonium. Hi namque qui conjugium ita suscipiunt, ut Deum a se et a sua mente excludant, et suæ libidini ita vacent, sicut equus et mulus, quibus non est intellectus : habet potestatem dæmonium super eos. Tu autem cum acceperis eam, ingressus cubiculum, per tres dies continens esto ab ea, et nihil aliud, nisi orationibus vacabis cum ea. Ipsa autem nocte, incenso jecore piscis, fugabitur dæmonium. (Tob. vi, 14-19.)

tre fille est due pour épouse, parce qu'il craint Dieu; et c'est pour cela qu'un autre n'a pu l'avoir. *Propterea, alius non potuit habere illam.*

Or, si Sara n'a été possédée par aucun autre, si elle est vierge, il reste un espace suffisant pour que ses premiers époux aient trouvé une mort naturelle entre le moment où elle était devenue leur fiancée, et celui auquel elle devait devenir définitivement leur épouse. Nous disons une mort naturelle en soi, mais non dans les desseins de Dieu, qui réservait la jeune vierge au seul homme qui fût digne de sa main. Et si nous consultons les textes grec et hébraïque, nous y trouverons la confirmation de cette interprétation. En effet, le grec porte au chapitre III : « Elle avait été donnée à sept époux, et le mauvais démon Asmodée les avait tués, avant qu'ils ne se fussent unis à elle en qualité de maris. » Plus loin, la domestique dit à Sara : « Vous avez eu sept époux, et vous ne pouvez porter le nom d'aucun d'eux. »

Mais, dira-t-on, c'est un démon du nom d'Asmodée qui les a tués; le texte de l'Écriture le dit positivement.

Oui, le texte le porte; mais nous croirions volontiers que l'auteur parle ici au point de vue des croyances populaires, comme Josué, lorsqu'il disait au soleil de s'arrêter; nous citons cet exemple, parce qu'il est mémorable. Les témoins des événements tragiques qui s'étaient accomplis à l'occasion des divers mariages de l'infortunée jeune fille, ne pouvant s'expliquer autrement une succession si étrange de malheurs, l'avaient attribuée à un démon imaginaire; comme il était d'usage parmi les anciens, et comme il est encore d'usage parmi le peuple, pour tout ce qui sort du train ordinaire des choses et des événements. Et si nous consultons le texte grec, nous apercevrons alors dans tout leur jour ces préjugés populaires; car il porte que le démon Asmodée ne faisait de mal qu'à ceux qui voulaient épouser Sara, et qu'il les tuait par jalousie, parce qu'il était lui-même épris d'amour pour cette belle personne. C'est le jeune Tobie qui parle ainsi. Le texte grec mérite, il est vrai, peu d'attention; mais enfin ce rapprochement peut contenir une juste indication.

Les vieux démonographes ne trouvent nul inconvénient à ces amours sataniques, qu'une philosophie plus raisonnable déclare impossibles, et qu'une théologie plus éclairée n'admet pas de nos jours.

Or, en supposant que ce soit un préjugé populaire exposé ici par l'auteur sacré sans aucune préoccupation dogmatique, il s'en suivra que tout ce discours de l'ange à son compagnon adoptif, n'est plus qu'une allégorie, une moralité pareille à celle de l'Évangile, lorsque le Sauveur dit aux Juifs : *Vous connaissez à la couleur purpurine du firmament qu'il sera beau temps le lendemain, si c'est le soir; mais si c'est le matin, vous dites: Attendons-nous à la tempête aujourd'hui, car le ciel est rouge. Or, comment se fait-il que vous, qui connaissez si bien les pronostics du firmament, vous ne reconnais-*

siez pas les signes qui annoncent l'apocalypse des temps? ou bien celle du livre des Proverbes, lorsque l'auteur parle ainsi: « Allez trouver la fourmi, ô paresseux, et à la vue de ses précautions apprenez la sagesse: sans chef, sans précepteur et sans roi, elle fait ses provisions dans l'été, et récolte la moisson qui doit la nourrir. » Tel est en effet le préjugé populaire; mais ce n'est qu'un préjugé, et il ne se passe rien de semblable.

Le mot Asmodée veut dire la mesure du feu, et selon quelques interprètes le feu de la Médie; dans le texte hébreu, ce démon est appelé *Melech Hasschedimia*, c'est-à-dire le roi des larrons. Mais Corneille Lapierre, dans son commentaire sur Tobie, avoue sans difficulté que ce n'est qu'un nom de convention, comme tous ceux par lesquels nous désignons chacun des mauvais esprits en particulier. Toutefois il ajoute qu'on doit considérer ce feu comme celui de la concupiscence; et c'est ainsi que l'ange en parle à Tobie.

En résumé, nous pensons que les premiers maris de Sara moururent d'une manière toute naturelle, mais en vertu d'une volonté expresse de Dieu; que le peuple vit dans la succession des événements qui leur ôtèrent la vie une œuvre démoniaque, et que l'ange, au lieu de corriger dans le jeune Tobie des préjugés et des idées qui n'exerceraient nulle influence sur ses œuvres ni sur son salut, préféra lui adresser à cette occasion une leçon de piété et de morale qui lui fût véritablement profitable. Dieu ne prend pas soin ordinairement de redresser nos erreurs de logique ou d'ontologie, c'est à la raison humaine à faire ces sortes de redressements.

Nous devons avouer que la plupart des commentateurs ont pris à la lettre tout ce passage du livre de Tobie; et si nous nous séparons d'eux à cet égard, ce n'est pas que nous trouvions de la difficulté à admettre que le démon donne la mort à quelqu'un, avec la permission spéciale du Créateur, qui avait donné la vie; mais c'est que nous avons cru reconnaître sous l'écorce de la lettre un esprit différent.

Si tel est le sens de notre passage, il s'en suivra que le reste, c'est-à-dire la fumigation avec le foie du poisson et l'enchaînement du démon Asmodée dans la Haute-Egypte, ne sont plus que des choses dites et faites en conformité du préjugé judaïque, préjugé très-ancien, comme nous allons l'établir: et que le démon dont furent délivrés Sara et Tobie, fut celui d'une brutale concupiscence, qui ne convient point aux enfants de Dieu, aux fils des saints, selon la juste et belle expression de Tobie lui-même. Que si leur mariage fut béni, et leurs personnes préservées de mort et d'accidents, ce fut en vertu de leur foi, de leur prière et de leur soumission à la parole de l'ange.

Dans la supposition contraire, nous ne voyons aucun inconvénient non plus à dire

le foie grillé d'un poisson, qui n'a de même aucune vertu surnaturelle, en leu dans cette circonstance par la volonté spéciale de Dieu, et qu'un archange ait empêché l'ange déchu de nuire, lui ait rendu un pouvoir qu'il avait reçu précédemment, et l'ait éloigné pour toujours d'un peuple béni du Très-Haut.

L'usage des exorcismes par les fumigations, ou du moins par l'emploi de substances aromatiques, est très-ancien parmi le peuple juif. « Salomon, dit l'historien Joseph, employait ses connaissances en botanique à composer pour l'utilité des hommes divers remèdes, entre lesquels il y en avait qui avaient même la force de chasser les démons, sans qu'ils osassent plus revenir. Cette manière de les chasser est encore un grand usage parmi ceux de notre nation : et j'ai vu un juif nommé Eléazar, qui, à la présence de l'empereur Vespasien, de ses fils et de plusieurs de ses capitaines et de ses soldats, délivra divers possédés. Il attachait à ceux du possédé un anneau dans lequel était enroulé une racine dont Salomon se servait à cet usage : et aussitôt que le démon l'avait sentie, il jetait le malade par terre et l'abandonnait (767). »

Nous ne croyons pas que Salomon ait pratiqué ni enseigné de pareilles stupidités. Nous ne croyons pas qu'il y ait de moyens naturels de chasser les démons : autrement, Jésus-Christ n'aurait pas communiqué à son Église un pouvoir surnaturel analogue. Il suffit d'un médecin ou d'un empirique, à quoi bon des exorcistes dans l'Église ?

Nous savons bien que les *Exorcismaires* du moyen âge contiennent des prescriptions pareilles, et enseignent quelles herbes il faut employer en fumigations pour chasser les démons du corps des possédés, nous y avons lu ces prescriptions ; nous y avons lu pareillement des formules cabalistiques ; mais tout cela est le travail de gens plus pieux que savants, plus crédules que raisonnables, et l'Église n'approuva jamais de telles choses. Aucuns livres, décrets, formulaires d'un usage universel, ne nous enseignent (768).

Nous croyons que les fumigations et les substances aromatiques peuvent être utilement employées dans les cas de possession apparente, et elles le sont en effet par la médecine ; mais si elles réussissent indépendamment de l'emploi des armes spirituelles de l'Église, c'est une preuve, selon nous, que le démon n'y était pas. Que la fumée d'hyssope ou de racine de mandragore passe sur le nerf olfactif d'un malade, et qu'elle produise une crise salutaire, nous l'admettons ; mais sur le démon ! Quelle idée se fait-on donc des natures angéliques ?

Si donc la fumée du foie d'un poisson chasse quelquefois un démon, ce fut par

l'effet d'un miracle manifeste. Nous disons ceci pour ceux des commentateurs qui ont pris à rebours le passage en question, et cherché de l'histoire naturelle, là où il ne peut y en avoir.

Flavius Josèphe dit encore en parlant de la racine de Bara : « Elle a une vertu qui fait que l'on ne craint point de s'exposer au péril pour la cueillir ; car ce que l'on nomme des démons, et qui ne sont autres que les âmes des méchants qui entrent dans les corps des hommes vivants, et qui les tueraient si on n'y apportait point de remède, les quittent aussitôt que l'on approche d'eux cette plante (769). »

À part cette bizarre idée du Juif transfuge sur les démons, ces deux passages suffisent pour démontrer qu'il était d'usage dans sa nation d'essayer le pouvoir des odeurs fortes sur ceux que l'on considérait comme démoniaques, de la même manière que nous employons l'éther ou les alcalis dans les affections spasmodiques et les évanouissements. Il semble vouloir parler de la racine de mandragore, substance très-puante, surtout lorsqu'elle est vieille, que les sorciers du moyen âge cueillaient encore par les procédés qu'il indique, c'est-à-dire en y attachant un chien pour l'arracher, et que les démonographes de la même époque tiennent aussi pour très-démoniaque.

Et quant au démon enchaîné dans les déserts de la Haute-Egypte, nous croirions volontiers, si nous en trouvions un autre exemple dans la sainte Écriture, que cette expression est une figure de langage ; une expression proverbiale pour ainsi dire ; comme lorsque nous disons *envoyer* quelqu'un ou quelque chose au Pérou, pour signifier l'abandon et l'éloignement que nous en faisons à toujours.

Le texte grec est favorable aux explications que nous donnons ici ; il porte : « Tobie, après avoir brûlé l'encens, déposa sur les cendres le cœur et le foie du poisson, et leur fit produire de la fumée. Or, aussitôt que le démon en respira l'odeur, il s'enfuit dans les parties hautes de l'Égypte, et l'ange le lia. » D'où il résulte que Tobie commença par brûler des parfums en l'honneur de la Divinité, suivant la parole de l'ange, qui lui avait recommandé d'appeler Dieu à son mariage, et que cet acte de religion ne fut pas étranger à la fuite du démon. Il s'enfuit dans les lieux hauts de l'Égypte, dit l'auteur ; mais Jésus-Christ a dit de même : Lorsque le démon est sorti d'une âme, et il ne s'agit point ici de possession, lorsque le démon est sorti d'une âme, il s'en va dans des lieux arides et sans eau ; or, tous les commentateurs interprètent ce passage dans un sens purement spirituel. Cette dernière expression, *l'ange le lia*, sans aucune autre addition, doit être prise aussi dans un sens spirituel et purement méta-

(767) Ant., l. VIII, c. 2.

(768) Loin de là, l'Église a condamné l'un des usages récents et le plus célèbre de tous ces recueils.

le *Flagellum demoniorum*. (Vid. CALMET in *Dæm Asmod. Dissertatio*.)

(769) *Antiquités des Juifs*, liv. VII, c. 15.

phorique, aussi bien que les liens, les prisons et les chaînes, *vincula, rudentes et catenæ*, dont il est parlé dans la *II^e Epître* de saint Pierre, l'*Epître* de saint Jude et le *xx^e* chapitre de l'*Apocalypse*, dit Corneille Lapiere.

Le sage Estius dit de son côté : « Il ne faut pas croire qu'un morceau du foie ou du cœur d'un poisson contienne naturellement la vertu de chasser le démon, et que la fumée produite par ces objets lui ôte les forces ou l'empêche de passer. Mais ils ont pu produire leur effet de deux manières : soit parce que Dieu leur en avait communiqué le privilège pour cette fois; soit parce qu'ils étaient le signe d'une œuvre religieuse propre de sa nature à l'éloigner.

« Je ne sais pas trop, dit dom Calmet en parlant des prétentions des démonographes qui veulent faire agir directement et naturellement sur le démon la fumée du cœur d'un poisson, je ne sais pas trop comment ils peuvent arranger cela, à moins qu'ils ne donnent aussi au démon des sens et des organes; en particulier Barthélemy Faye, dans son *Energumenon*, et Pierre-Grégoire Toulousain, dans son *Syntagma juris*, au *xxiv^e* livre. Malgré toute la finesse de leur esprit, ils ne sauraient établir de rapport entre Asmodée et de la fumée. Ils ont beau parler tant qu'ils voudront d'antipathie : il n'y a de sympathie ou d'antipathie entre deux êtres, qu'autant qu'il se trouve un point commun dans leur manière d'être; or, il n'y a aucun point de ressemblance entre l'esprit et la matière. »

De cette fois, voilà de la bonne et vraie philosophie; nous nous y tenons.

Notre savant auteur ne serait pas éloigné de voir dans le passage que nous examinons une allusion à certaines croyances populaires des Juifs; car voici de quelle manière il termine sa *Dissertation sur le démon Asmodée* : « Il est bon de remarquer que Jésus-Christ, au *43^e* verset du *xii^e* chapitre de saint Mathieu, insinue que c'était une croyance populaire parmi les Juifs d'envoyer le démon, au sortir du corps des possédés, se promener dans des lieux horribles et déserts, jusqu'à ce qu'il trouve l'occasion de revenir en son premier lieu. On lit au *21^e* verset du *xiii^e* chapitre d'Isaïe, traduction des Septante, que Babylone, étant réduite en une solitude par la main des ennemis, les sirènes et les centaures (animaux fabuleux) y éliront domicile, et que les démons y danseront leurs rondes. »

Serarius, dans sa *39^e* question sur le livre de Tobie, dit ce qui suit : « Le texte latin porte, dans les déserts de la Haute-Egypte; le grec, dans les lieux hauts de l'Egypte, *ἐν ἄνωτάτοις Αἰγύπτου*, de même l'hébreu. On peut entendre ceci de deux manières : soit figurément, soit littéralement. Figurément pour un lieu quelconque, aride et éloigné, de la même manière qu'on dit quelquefois proverbialement, au delà de Gibraltar, aux Garamantes et aux Indes; ou bien encore partir pour Ancyre, aller à Corinthe. Mais

il n'y a nulle raison de chercher ici une figure de langage; et il vaut mieux s'en tenir à la règle de saint Augustin, de conserver le sens littéral, toutes les fois que rien n'empêche. » Si donc un interprète trouve ici quelque empêchement, il sera libre de suivre le sens figuré; c'est tout ce que nous voulions dire.

POSSESSIONS (Fausses). — Nous avons cru devoir éloigner cet article de celui des possessions évangéliques, dont il est cependant le complément, afin que le lecteur ne soit pas exposé à trop rapprocher dans sa pensée des choses qui n'ont qu'un rapport éloigné. Non pas que l'œuvre du démon ne soit manifeste dans plusieurs des possessions dont nous allons parler, et que nous appelons fausses parce qu'elles ne sont pas d'une même espèce, ou si l'on veut d'un même degré, que celles dont il est fait mention dans l'Évangile, mais parce que cette œuvre en est l'accessoire et non le principe.

Après une étude approfondie, nous avons cru remarquer cette différence entre les unes et les autres : que dans les possessions évangéliques, le démon est la cause efficiente de tous les accidents extranaturels, ou du moins extraordinaires, qui se produisent; il domine, il est le maître, il est chez lui dans le possédé; tandis que dans les possessions modernes, il se surajoute à un état maladif, auquel il est subordonné, ainsi qu'à la volonté du malade; de telle sorte qu'il suffit pour l'expulser d'un médicament propre à guérir, ou d'une volonté ferme, de la part du malade, de ne pas lui donner accès. Ainsi vaincu et lié par rapport au chrétien, il ne faut que lui fermer la porte pour qu'il n'entre pas; et ce serait, dans un autre sens, l'explication de cette parole de l'apôtre saint Jacques : Résistez au diable, et il s'éloignera de vous; *resistite diabolo et fugiat a vobis* (Jac. iv, 7); ou bien de cette autre de saint Paul : Ne laissez pas le diable s'introduire; *nolite locum dare diabolo*. (Eph. iv, 27.) C'est ainsi qu'il ne précède pas l'action de celui qui touche la table parlante, mais qu'il l'accompagne. Et si ce caractère est constant dans toutes les possessions post-évangéliques, comme nous avons cru l'apercevoir dans celles des temps modernes que nous avons étudiées, c'est un fait assurément très-remarquable.

Cette étude est environnée de périls, nous devons le dire, afin qu'on nous pardonne s'il se glisse quelque erreur dans nos appréciations. D'un côté, les rationalistes ou naturalistes ne consentent pas à dépasser les bornes de la nature visible et tangible, et quelque phénomène qui se produise, ils vous disent : La nature va jusque-là; il leur faudrait voir les hommes voler sans ailes à travers l'espace, et peut-être diraient-ils encore : il est naturel aux hommes de voler. Mais ils ont parfois raison, et ce qu'il y a de plus certain au milieu de nos incertitudes, c'est que nous ne connaissons guère les limites du pouvoir de la nature. D'un autre côté, les démonographes attribuent au

mon tout ce qui leur semble sortir du cours ordinaire des choses; et ils ont aussi parfois raison de chercher leurs solutions en dehors de la nature visible, car il n'est pas naturel à une table d'avoir de l'intelligence, à un homme d'entendre des langues s'il n'a pas apprises, à moins qu'il ne lise dans la pensée d'autrui, et encore est-il bien établi que ce phénomène soit naturel? En troisième lieu, les médecins, dans leur habitude de manipuler la matière et leur tendance à tout matérialiser, traitent pour toutes les affections, guérissent de toutes ou ne guérissent pas, suivant les personnes et non suivant les maladies, et vous disent: Vous ne guérissez bien que nous guérissons, donc le diable n'y était pas. Mais c'est, à notre sens, une vicieuse conclusion dans beaucoup de cas, puisque la présence du démon ne serait qu'un accessoire accidentel de l'état maladif.

Nous allons remettre en lumière de tristes et déplorable événements, dont le souvenir peut mieux d'être à jamais éteint dans la mémoire des hommes, mais il ne dépend pas de nous de l'effacer des livres où il est enregistré; et comme cet ouvrage n'est pas destiné à toutes les classes de lecteurs, nous n'avons pas à craindre le scandale qui pourrait résulter d'une nouvelle publication. Nous espérons, au contraire, qu'elle pourra être utile pour une plus judicieuse appréciation des faits accomplis, ou une plus sage conduite dans des cas analogues, si jamais il vient à s'en produire.

Le démon profita de certaines maladies sporadiques, d'une nature contagieuse, produites par différentes causes, pour faire une grande manifestation dans le monde chrétien pendant les deux ou trois derniers siècles; il ne les avait pas produites, mais le démon profita; ce qu'il y gagna, lui seul le sait; Dieu le permit dans une mesure et pour des causes qui dépassent notre appréciation. Nous essaierons de montrer son action, si quelquefois elle nous semble manifeste; trop heureux si nous ne confondons pas la maladie, la frénésie avec la possession, et l'astuce avec l'une et l'autre, si il y eut de tous ces éléments à la fois. Nous avons eu recours à beaucoup de procès-verbaux manuscrits et autographes; mais après l'instruction de la cause, il pourrait y avoir erreur dans le jugement; nous laisserons donc à la conscience de chacun.

L'état anormal que nous avons nommé

extase (*Voy. cet art.*) est le plus souvent un symptôme de ces affections que les anciens appelaient maladies sacrées (770), et que nous désignons par les noms de manie, maladies hystérique et hypocondriaque, épilepsie, convulsions, frénésie. Diverses causes, des causes éloignées ou même futiles en apparence, l'usage de certains médicaments, une joie excessive, une frayeur trop vive ou trop prolongée, une grande torture morale, peuvent y conduire. Qui n'a lu avec un profond attendrissement l'histoire du naufrage de la *Méduse*? Exténués par la fatigue, la faim, le froid, en proie à un long désespoir, les naufragés du radeau éprouvaient des illusions extatiques, dont le charme contrastait d'une manière affreuse avec leur position désespérée (771).

Rarement l'extatique conserve l'usage de ses facultés intellectuelles; le plus souvent il est de même privé du sentiment.

Quoique variés en apparence, les effets de l'extase sont en réalité peu nombreux. Le premier et le plus remarquable est cette suppression absolue de la sensibilité, qui permet d'appliquer le moxa, d'inciser les chairs, d'amputer les membres, sans que l'extatique en ait la perception, ou du moins sans qu'il le laisse paraître. Le second est la rigidité absolue du corps, ou une flexibilité si grande, qu'on peut le ployer en tous sens, comme s'il était dépourvu d'ossements (772). Les affections hystériques et hypocondriaques en offrent un troisième qui leur est particulier: c'est la production de taches semblables à des brûlures, apparaissant et disparaissant par intervalles, presque toujours insensibles à l'action du fer (773). On les a prises bien des fois pour la marque de la sorcellerie, et elles ont causé la mort d'un grand nombre d'innocents. Un quatrième phénomène, non moins remarquable et plus fréquent, est le transport apparent des sens de la vue et de l'ouïe à des organes qui n'y sont pas appropriés: il semble que le malade voit par l'épigastre, qu'il entend par les doigts (774). Les magnétisés, les faux possédés, les convulsionnaires en présentent de nombreux exemples. Dans l'état de somnambulisme naturel, on voit sans le secours des yeux; aucun fait n'est mieux constaté. Un dernier effet physique, aussi souvent observé, est la production d'une obstruction au gosier (775); obstruction qui provient d'une grosseur partant des membres inférieurs, et s'élevant jusqu'à la gorge, comme

(770) Ceux qu'ils appelaient *lunatiques*, *lymphatiques*, *nympholeptiques*, *bacchantes*, *enthousiastes*, *saient des extatiques*, suivant la signification que nous attachons à ce mot.

(771) *Voy. Relat. du naufr. de la Méduse*, 1^{re} éd., p. 72.

(772) C'est cette flexibilité qui a fait croire tant de fois à un excès de pesanteur qui n'existait pas, à cause de la difficulté qu'il y a de soulever un fardeau ainsi disposé.

(773) *Voy. Dict. des sc. méd.*, art. *Imagination*, par LOUYER DE WILLERWAY, et *Démonomanie*, par ÉSMOND. BERNARD BAZIN, dans son traité intitulé *De*

arte magica, propos. 9, in *Coroll.*, avait fait la même remarque relativement aux cataleptiques.

(774) Les magnétistes qui nous vantent ceux de leurs sujets qui lisent une lettre en la posant sur leur épigastre, savent bien que ce phénomène n'est point particulier aux magnétisés. Van Helmont, Pétetin, avant d'être guéris à la cause du magnétisme, l'avaient observé. Les fausses possessions en présentent des exemples. (*V. Dict. des sc. méd.*, articles *Hystérie* et *Hypocoudrie*, par LOUYER DE WILLERWAY.)

(775) De l'Ancre et la plupart des démonographes ont remarqué ce phénomène à l'égard des faux dé-

un animal qui glisserait sous la peau. Willis, dans son savant *Traité des maladies convulsives*, après avoir relaté l'incroyable variété d'accidents qui signalent les convulsions, et tracé d'avance le tableau que devaient réaliser les scènes de Saint-Médard, les fausses possessions et le magnétisme, n'a pas omis cette particularité.

On connaît la dépravation du goût qui se manifeste dans certaines maladies, et notamment dans celles dont nous nous occupons : le malade avale des pierres, des fragments de verre, du fer, des insectes, des rouleaux de crin, d'étoupes, des pièces d'étoffe, des morceaux de bois (776). Trente malheureux enfants de la ville d'Amsterdam, qu'on crut possédés et qu'on exorcisa inutilement, en 1536, en fournirent un exemple mémorable. L'idée ne vint à personne que si ces enfants rejetaient de tels objets, c'est qu'ils les avaient avalés. On ne devait pas y penser davantage à Loudun ni à Louviers. Vers la fin du mois d'août 1682, une fille de Charenton vomissait des chenilles, des limaçons, des araignées et divers autres insectes. Tout le monde était émerveillé; le fait était constant; on préparait de savantes dissertations pour l'expliquer; le lieutenant criminel s'immisça dans l'affaire, et ne tarda pas à pénétrer le mystère.

Le cauchemar ou l'incube, sensation pénible et singulière, qui a égaré pendant longtemps la sagacité des médecins, des démonographes et des théologiens (777), est aussi un effet très-fréquent des maladies convulsives (778). La science médicale, pendant tant de siècles en arrière des autres sciences, parce qu'elle reposait sur des idées préconçues et des observations superficielles, ne pouvait en rendre raison; de là tant de conjectures et d'erreurs, propres, de nos jours, à provoquer le rire.

La prétendue marque imprimée par le démon n'a pas donné lieu à de moindres égarements. Del-Rio, ce qui est fort remarquable dans un auteur de cette trempe, osa écrire que la marque n'était nullement une preuve de sorcellerie, et que cet indice, si on s'y arrêtait, pourrait compromettre des gens de bien; mais il fut sévèrement réprimandé par ses confrères pour avoir émis une opinion si hardie.

Lorsque la marque est l'effet d'une maladie, elle devient insensible par intervalle,

moniaques. On l'a observé à Loudun (Voy. *Hist. des diables de Loudun*, p. 293) pareillement parmi les convulsionnaires de Saint-Médard. Il joue un rôle important dans le procès de Gaultier : nous l'avons observé nous-même relativement à des magnétisés.

(776) Cette maladie, souvent isolée, mais qui peut aussi être produite par une autre plus grave, se nomme le *pica*. On croit communément que la plupart de ces substances, notamment le verre, causent nécessairement la mort; c'est une erreur, reconnue par la médecine, et constatée par un grand nombre d'expériences. (Voy. SALGUES, *des Erreurs et des préjugés*, art. *Mangeurs de pierres*.)

(777) Voy. SAINT AUGUSTIN, *De civ. Dei*, lib. xv. — ORIG., lib. viii, cap. 11. Lactance, saint Jérôme,

ainsi que le prouve l'observation médicale lorsqu'elle a été imprimée artificiellement elle ne saurait l'être, ce qui est le contre-pied de l'opinion des démonographes.

Dans plusieurs religions du paganisme on marquait les adeptes avec un fer chaud. Il suffit de voir cette pratique défendue au dix-neuvième chapitre du *Lévitique*, pour conclure qu'elle était en usage dès les temps les plus reculés (779); saint Jean y fait allusion dans l'*Apocalypse*. Saint Grégoire Nazianze (780), Tertullien (781) et Prudence (782) nous apprennent qu'elle n'avait pas cessé de leur temps; les deux premiers en parlant des sectateurs de Myhra; le dernier, en parlant des profès de la mère des dieux. Il y avait peu de personnes dans la Syrie et dans la Phrygie qui ne portassent de ces cicatrices réputées sacrées. Dicit Chrysostome affirme qu'en certaines provinces le visage des femmes en était couvert. Les gnostiques en perpétuèrent la coutume; les vaudois de l'Artois se marquaient encore ainsi au milieu du quinzième siècle. Les magistrats, pas plus que les démonographes ne surent discerner la marque du démon de celle de la maladie.

Mais les phénomènes physiques résultant des affections que nous avons signalées sont tout extraordinaires qu'ils paraissent, sont beaucoup moins remarquables que les effets qu'elles produisent sur l'intelligence. Leurs paroxismes, aussi bien que ceux du somnambulisme naturel ou artificiel, placent quelquefois l'esprit dans une situation indéfinissable, nommée état de lucidité, pendant la durée de laquelle, dégagé pour ainsi dire de tout contact avec les sens, sa puissance intuitive est portée à un tel degré, que l'obstacle, le temps et l'espace disparaissent devant lui. Mais ici l'appréciation devient très-difficile et doit être toute personnelle : qu'un magnétisé, qu'un hystérique acquièrent subitement une pénétration ou une sublimité qui ne leur est pas ordinaire, vous direz, si bon vous semble, que le démon les inspire : il est toutefois des exemples analogues dans lesquels vous ne pourrez pas raisonner de la sorte. Le P. Bonnet, de l'Oratoire, le traducteur de Salvien, était sujet à des accès d'aliénation, pendant lesquels, quoique privé de tout sentiment, il prononçait les discours le plus éloquents; aussi disait-on de lui qu'il était détestable en chaire, supportable en con-

saint Chrysostome, Guillaume de Paris; le Loyer, Bodin, de l'Ancre, Grilland, Hippolyte Marsil, etc., ont traité cette question.

(778) Voy. *Dict. des sc. méd.*, art. *Démonomanie*. — DERRIÈRE, *Essai sur la théologie morale*.

(779) Neque figuras aliquas aut stigmata facietis vobis. (*Levit.*, xix, 28). — Et faciet omnes punitos, et magnos, et divites... habere characterem in dextera manu sua, aut in frontibus suis. (*Apoc.* xiii, 16.)

(780) Orat. prima in Julianum.

(781) *De præscript.*

(782) *De sancto Romano*. — Quamcumque partem corporis servens nota signavit, hanc sic consecratam prædicant. (*Id.*) — V. également SAINT-CROIX, *Recherches sur les mystères*.

ersion, et sublime dans ses rêveries. Le Bonnet n'était pas démoniaque.

Bacon disait il y a longtemps : « Pour expliquer cette sorte de *divination* qui est naturelle à l'homme, on suppose que l'âme se hure des organes, se recueille en elle-même, et qu'elle possède, en cet état, une révélation de l'avenir. C'est ce dont on voit des exemples frappants dans les songes, dans l'extase, et aux approches de la mort (783).

Platon (784), Aristote (785), Plutarque (786) ont fait des remarques semblables relativement aux mélancoliques. Gallien parle de la faculté prophétique dans son opuscule sur les songes. Cicéron reconnaît (787) dans les maladies spasmodiques une espèce de sursis pendant lequel l'âme, ayant rompu les liens qui la retenaient captive des sens, s'élève, comme dans l'extase, ce qu'il exprime, jusqu'à la contemplation des choses futures.

Pierre d'Ailly avoue (788) qu'il y a dans l'instinct quelque chose de prophétique; mais Thomas en parle également, et l'appelle une faculté prophétique imparfaite (789). A l'appui de ces observations générales faites dans tous les siècles par des personnages d'une autorité si imposante, nous pourrions citer de très-nombreux exemples; mais nous contenterons d'en rapporter quelques-uns des plus singuliers.

Pierre d'Ailly (790) nous fournit celui d'une jeune personne devenue folle par l'exces d'une violente passion, qui, dans ses

accès, indiquait avec justesse et précision le lieu où se trouvait dans le moment même celui qu'elle aimait, quoiqu'il fût souvent très-éloigné. Bodin affirme qu'il a vu à Casères, près Toulouse, en 1580, une femme, emprisonnée pour cause d'empoisonnement, qui éprouva dans la prison une longue extase, après laquelle elle raconta ce qu'elle avait vu dans l'intervalle, en plusieurs lieux des environs. Son récit se trouva si véridique, qu'elle fut accusée de sorcellerie, et brûlée en effet comme sorcière (790*). Le même auteur rapporte encore qu'on vit à Nantes, en 1549, sept magiciens qui se vantèrent de pouvoir révéler ce qui se passait dans l'instant même à dix milles à la ronde. Un grand concours de peuple s'étant rassemblé autour d'eux, ils tombèrent dans une extase qui dura trois heures. Revenus à eux-mêmes, ils dirent en effet ce qui s'était passé dans la ville de Nantes et aux environs durant le même espace. Leur récit s'étant trouvé vrai, la justice informa contre eux, et ils subirent la peine des sorciers (791).

Nous terminerions là ce préambule, s'il ne nous semblait nécessaire d'appeler l'attention sur un autre caractère des affections convulsives, qui est leur propagation par voie d'imitation. Ce genre de contagion a été signalé par les médecins de tous les siècles; nous leur laissons le soin d'en rechercher les causes, et nous nous contentons de le relater quelques faits qui l'établissent.

Rien ne serait plus singulier que le rire convulsif des Tyrinthiens dont parle Athé-

(783) *De la dignité et accroissement des Sciences*, liv. iv, ch. 3.

(784) *Voy. Menon — Phed. — Io — Timée*

(785) *Voy. Traité des songes*, ch. 3.

(786) *Des oracles de la Pythie*.

(787) *De Divin.*

(788) *De fals. proph.*, t. II, p. 529.

(789) 2-2, Q. 171, a. 5 : *Instinctus est quiddam perfectum in genere prophetiæ.*

(790) *Apud Gerson.*, lib. 1.

(790*) Qui sait? Jérôme Cardan (*De varietate rerum*, lib. viii, cap. 38) s'attribuait le pouvoir de se faire tomber lui-même en extase quand il le voulait. Il en est de même, en cet état, privé de sentiment jusqu'au point de plus éprouver, dit-il, les plus violentes douleurs de la goutte. Il lui semblait que son âme était sortie de lui-même.

Dans l'extase, un malade parlera des langues qu'il n'aura jamais apprises. (Voy. SENNERT — *Medic. encom.*) Ferrius parle dans le page de Henri II qui, dans ses accès, entendait un langage grecque, quoiqu'il ne l'eût pas étudié. Hippocrate Mélancthon, dans une de ses épîtres, cite un exemple semblable de la part d'une femme de ce pays. Pomponace en rapporte un autre pareil. Un homme ignorant fera des vers latins. (Voy. GAINER, t. 15, cap. 4.) Une femme chantera des poésies qu'elle n'a jamais apprises. (Voy. FOREST., t. 1, obs. 19.) Un enfant blessé à la tête fera des vers grecs dans une langue étrangère. (Voy. EST., in *Scholiiis.*) Lemnius, Marsil-Ficin, Valère ont fait des observations semblables, et ont essayé d'expliquer ces phénomènes. Aristote l'avait déjà fait avant eux.

Il y a des faits allégués par les médecins des siècles précédents; mais ils nous semblent si extraordinaires, en tant qu'ils sont naturels, que nous ne voulons

pas les prendre sous notre responsabilité. Les médecins modernes qui ont traité d'une manière spéciale la question des affections nerveuses, en citent une multitude qui sont analogues, ou non moins surprenantes principalement en ce qui est relatif à la prévision des événements; nous renvoyons à leurs ouvrages. (Voy. HECQUET, *Naturalisme des convulsions*. — HUNAUD, *Dissert. sur les vapeurs*. — SAUVAGES, *Nostal. method.* — BORDEU, *Recherches sur les mal. chron.* — DE SEZE, *Recherches sur la sensibilité*. — DELEUZE, *Hist. crit. du magnét.* — CABANIS, *Rapports du phys. et du moral.* — DELPIT, *Obserr. sur les mal. nerv.*, dans la *Bibl. méd.*, t. LVI. — DELEUZE, *Mém. sur la faculté de précision*. — VIREY, *l'Art de perfect. l'homme*. — *Dict. des sc. méd. art. Imagination, Instinct, Grossesse, Force médicatrice.*

(791) Le P. L. Brun, dans son *Traité des superst.*, parle d'une femme de Lisbonne dont la vue pénétrait à travers les obstacles. Le roi de Portugal la gratifia d'une pension et d'un titre de noblesse, parce qu'elle lui avait découvert, par la seule pénétration de ses yeux, des eaux souterraines qu'il utilisa pour l'ornement de ses jardins. Le *Mercure de France*, année 1725, septembre, p. 2120, fait mention d'une jeune fille douée d'un talent semblable, mais plus étendu.

Si nous en croyons Pierre Borel (5^e centur., 68^e observ.), les accès de l'hydrophobie auraient procuré une semblable perspicacité à un malheureux malade, qui annonçait, dès le départ, la visite des personnes qui venaient le consoler. Ant. Benivenus parle d'un jeune homme, auquel il avait lui-même donné ses soins, qu'une blessure à la poitrine constitua dans un pareil état de clairvoyance pour tout le temps que dura sa maladie. Il ajoute qu'il en prélit le terme, ainsi que plusieurs autres événements. (V. DELEUZE, *Mém. sur la faculté de précis.*)

née (792), s'il était prouvé que le récit de cet auteur n'est pas une satire plutôt qu'une anecdote. Ce serait la contrepartie du spleen britannique. Heureusement le spleen est moins contagieux que le rire. L'histoire des filles de Proetus et des femmes d'Argos qui se croyaient changées en vaches, au rapport de Pausanias, paraît beaucoup mieux constatée et fut célèbre dans l'antiquité. On peut mentionner également l'épidémie de pendaison qui désola la ville de Milet (793), et qu'on ne put arrêter qu'en menaçant du déshonneur public ceux qui y succomberaient.

Une contagion d'un genre aussi singulier affligea une grande partie de l'Europe au xiv^e siècle (794); la danse Saint-Guy. Elle commença en 1374, dans le Brabant, dit l'abbé Trithème; à Epternach, petite ville du duché de Luxembourg, selon la chronique du Limbourg, et se répandit principalement le long du Rhin et de la Moselle. On voyait les malheureux malades danser comme des frénétiques, jusqu'à extinction, par centaines à la fois, tomber ensuite, les uns plus tôt, les autres plus tard, écumer, se rouler dans des convulsions affreuses, puis perdre le sentiment, et rester en extase. On ne pouvait les empêcher de subir ces accès, ou en modérer la violence, qu'en les liant avec des cordes, ou en leur marchant sur la poitrine et sur le ventre, en les pétrissant, pour ainsi dire avec les pieds (795). L'abbé Trithème ajoute que beaucoup de gens en prirent occasion de feindre des convulsions, pour obtenir des aumônes. Il a toujours été dans les habitudes de la mendicité de faire de toutes choses industrie (796).

Vers le milieu du xvi^e siècle, l'Allemagne vit une autre maladie contagieuse du même genre, qui s'attacha d'une manière spéciale aux couvents de femmes, et que l'on nomma l'épidémie des nonnains. Il suffisait qu'une seule religieuse en fût atteinte dans une communauté, pour que bientôt la plupart

(792) Les habitants de Tyrinthe étaient pris d'un rire inextinguible en se regardant les uns les autres. Ils consultèrent l'oracle, qui leur ordonna de sacrifier un taureau à Neptune et de jeter la victime à la mer, leur promettant guérison s'ils pouvaient accomplir le sacrifice sans rire. On chargea de cette difficile mission les vieillards les plus graves; mais un enfant alla se mêler parmi eux, et leur répondit par un quolibet quand ils voulurent le chasser. Impossible alors de ne pas rire, et le sacrifice, sur le point d'être achevé, devint inutile.

(793) Desloges, médecin à Saint-Maurice, dans le Valais, parle d'une épidémie toute semblable, qui se déclara, au commencement du siècle, à Saint-Pierre-Mont-Jean, département du Simplon. Primrose et Bonet, dit Montégre (*Dict. des sc. méd.*, art. *Convulsions*), font mention d'une épidémie de la même nature qui saisissait les filles de Lyon et les portait à se noyer. C'est, sans doute, à ce dernier fait que Simon de Pharès entend faire allusion, lorsqu'il dit, en parlant de Jacques de l'Hoste, astrologue pensionné de Louis XI: « Cestui pronostiqua de la frénésie qui courut l'an 1482, dont plusieurs se précipitèrent, à Lyon et ailleurs. »

(794) « Per omnes Europæ regiones paulatim serpens, annis pluribus duravit. » (TRITH., *Chron. sub ann. 1374.*)

de ses compagnes se trouvassent portées irrésistiblement à l'imiter. On voyait ces malheureuses filles grimper aux murs, marcher sur les toits, courir comme des bacchantes; on les entendait imiter les cris de divers animaux. Elles parlaient, bien ou mal, des langues étrangères, devinaient l'avenir, lisaient dans la conscience. Cette maladie se prolongea pendant plusieurs années, et fit des ravages principalement dans la Saxe, le Brandebourg et la Hollande (797).

Dans tous ces faits, et autres analogues, il faut réserver une part pour l'exagération; car celui qui raconte des merveilles, est ordinairement porté à amplifier, soit dans la crainte qu'on ne les trouve pas assez merveilleuses, soit parce qu'elles semblent devenir plus croyables, à mesure qu'elles sont moins vraisemblables; et une seconde part pour la supercherie, qui a toujours plus d'adresse que la bonne foi n'a de perspicacité. Voici un exemple authentique de ce que peut l'imposture en pareil cas: On vit à Rome, en 1555, quatre-vingt-neuf pensionnaires d'une maison de conversion prises de mouvements convulsifs, et réduites à un tel état, que tout le monde les crut possédées. Les exorcismes demeurèrent impuissants; un moine de Saint-Benoît, de la suite du cardinal de Gondy, évêque de Paris, y perdit son temps et sa peine pendant six mois. Elles se jouèrent ainsi du public et de la religion durant deux années; mais enfin on soupçonna la fraude, et elles avouèrent, dès les premiers coups de discipline, qu'elles avaient été payées pour agir ainsi. La police pontificale arrêta secrètement, sur leur dénonciation, une douzaine de mauvais sujets, qui furent attachés nuitamment au gibet. L'officier le Barizel reçut deux cents ducats de gratification pour avoir bien conduit l'affaire. On n'a jamais su le motif secret de l'intrigue (798).

Quoiqu'il en soit de ce trait et de beaucoup

(795) Voy. HORST. *epist. med.*, sect. 7. *De admir. convuls.* Il en parle dans les mêmes termes; de même la grande *Chronique belge*. En prenant les expressions employées par celle-ci, on pourrait en conclure que les danseurs appartenaient à une secte gnostique. Elle dit qu'ils dansaient en chantant des noms étranges de démons. Ils se plaisaient à répandre le bruit que le peuple n'était affligé de cette épidémie que parce qu'il avait été baptisé par de mauvais prêtres, et par conséquent nial baptisé. La populace était toute prête à massacrer les ecclésiastiques et à incendier les églises; elle l'aurait fait certainement, ajoute l'auteur, si Dieu n'eût empêché un si mauvais dessein. Les villes d'Aix-la-Chapelle et de Liège furent particulièrement en proie au fléau.

(796) On rencontre fréquemment des cas isolés de danse Saint-Guy; mais cette maladie est devenue endémique à Epternach, ou bien on en a perdue le souvenir par des danses publiques; car on rapporte qu'en 1802 quelqu'un put compter dans un seul groupe jusqu'à 2,974 danseurs. (Voy. FERD. DENYS, *Tableau histor. des sc. occultes*, art. *Gnosticisme.*)

(797) Voy. SIMON GOULART, *Trésor d'hist. admir.* t. 1^{er}.

(798) On a supposé que cette manœuvre avait pour but l'expulsion de Rome des négociants juifs;

oup d'autres semblables, il n'en est pas moins vrai que les convulsions de tout genre se communiquent avec rapidité, par une espèce de contagion morale, à laquelle les mes faibles résistent difficilement.

On en vit, en 1566, à Amsterdam, un exemple incontestable. Soixante-dix enfants, de un et de l'autre sexe, élevés dans la maison des orphelins de cette ville, furent atteints à l'envi l'un de l'autre de la maladie des nonnains. Leur aspect était effrayant, ils parlaient un jargon barbare, ils dévoilaient publiquement les secrets les mieux gardés, se rendaient compte, au moment même, de ce qui se passait dans le conseil de la commune. Ils parcouraient les rues et les places publiques par bandes de dix à douze; l'une d'elles s'introduisit dans la maison du prévôt, auquel elle reprocha ce qu'il y avait de secret dans sa conduite (799). On crut à la possession.

Persone n'ignore ce qui arriva aux cinquante orphelines d'Antoinette Bourignon. Antoinette crut aussi à la possession; elle dit que ces enfants avaient été consacrés au diable en naissant; elle affirma qu'elles emporteraient la contagion dans le monde. Les autres ne l'y répandirent pas; mais il y en eut un grand nombre qui demeurèrent malades le reste de leur vie.

En 1673, la maison des orphelins de la ville de Horn offrit un spectacle semblable. On était obligé de lier ceux-ci par tout le corps, de placer de pesants fardeaux sur le ventre de ceux-là; quelques-uns devenaient raides, et on les emportait en les soutenant par les deux extrémités; quelques autres devenaient terribles et mous, comme s'ils eussent été atteints d'ossements. On crut de nouveau à la possession (800).

Nous nous arrêtons à ces exemples, pour arriver à l'histoire de ces possessions qui ont tant de bruit en France au xvii^e siècle, et qui causèrent tant de scandale, et tant de regrettable, qu'il devait provenir des monastères, et qu'il était réservé aux personnes les plus respectables d'en être les complices ou les victimes.

Possession de Lyon. — Nicolle Aubry; Marie-Elisabeth de Ranfaing.

La possession du monastère de Saint-

en effet ils se trouvèrent aussitôt accusés d'avoir voyé le diable à ces femmes pour les punir de leur conversion. On fait honneur à un jésuite d'avoir, à cette occasion, soutenu une opinion très-anciennée pour l'époque, en cherchant à prouver qu'il n'était au pouvoir de personne de causer à un être la possession du démon. (Voy. CARDAN., *De rict. rerum*, lib. iv. — BODIN., *Démonomanie*. — BÉTON., *Diverses leçons*, t. II, liv. III, ch. 9.)

(799) C. F. VAN-DALE., *De idololatria*, préf. p. 18. BEKER., *Le monde enchanté*. — HOOST., *Hist. des Pays-Bas*, sous l'année 1566. — BRANT., *Hist. de la Réforme*. (800) Voy. *Examen critique des caractères divers des possessions*, anonyme. (Par l'abbé BONNAIRE.) — « Il y a plusieurs caractères équivoques dans les possessions du démon, et il y en a beaucoup moins réelles qu'on ne se l'imagine. » (D. CALMET.) — Quel est l'évêque qui ait gouverné avec soin pen-

Pierre de Lyon, au commencement du xvi^e siècle, fut le signal de l'épidémie des convulsions dans les monastères de France.

Quelques désordres s'étant introduits dans cette maison, l'archevêque, François de Rohan, crut devoir en expulser celles des religieuses qui se montrèrent moins disposées à rentrer dans le devoir. Au nombre de celles-ci fut une sacristine, du nom de sœur Alix de Tisieux, qui mourut peu après dans des sentiments très-opposés à sa première vocation. Au nombre de celles qui restèrent était une de ses amies, nommée sœur Antoinette de Groslée, à peine âgée de dix-huit ans, sur l'esprit de laquelle la nouvelle de cette mort causa une fâcheuse impression. Elle se crut poursuivie par le fantôme de sœur Alix. La communauté s' alarma; la frayeur d'Antoinette s'augmenta au contact de la terreur générale. Les nouvelles religieuses introduites dans la maison pour en opérer la réforme, crurent facilement, d'après tout le mal qu'on leur avait dit, que le démon tentait ses derniers efforts pour troubler du moins des lieux où il ne régnait plus. Sœur de Groslée était sérieusement malade, et en proie à de violentes convulsions. En l'absence de l'archevêque, l'officialité de Lyon députa le chorévêque Barthélemi de Portalien avec le P. Adrien de Montalembert, capucin, aumônier de François I^{er}, pour commencer des informations. Ils abordèrent dans le sens des religieuses, et crurent reconnaître tout à la fois l'obsession et la possession (801). Après avoir employé inutilement plusieurs mois en cérémonies religieuses, pour conjurer un démon qui disait être l'âme de sœur Alix (802), ils résolurent d'accéder à ses désirs, en réintégrant le corps de la défunte dans la sépulture de la communauté, et en faisant des prières pour le repos de son âme. Antoinette eut dès lors des visions plus calmes; l'âme de sœur Alix se déclarait satisfaite, entièrement délivrée des peines de l'autre vie, mais non encore admise au ciel. On ne s'en inquiéta plus, la tranquillité revint dans la maison, et plusieurs autres personnes atteintes à un moindre degré, se guérirent d'elles-mêmes.

C'était une chose inouïe qu'une pareille

dant plusieurs années, et qui n'ait plus confondu et rejeté de fausses possessions, de miracles douteux, de visions équivoques, que la malignité des hommes du siècle n'en a critiqué? » (LANGEET, év. de Soissons, *Vie de Marie Alacoque*, préf. p. 19.) — « Il fait si obscur dans cette matière, pour les fraudes qui se commettent, et pour la similitude des effets de l'humeur mélancolique avec ceux du diable, que de dix qu'on prétend être possédés, à peine s'en trouve-t-il un qui le soit véritablement. » (Le card. d'OSSAT, lettre 220, t. III.)

(801) Dans l'obsession, le démon reste à l'extérieur, présentant des fantômes à l'imagination; dans la possession, il est à l'intérieur, réglant à sa volonté les affections des sens et les mouvements du corps.

(802) Cette même transformation du diable en l'âme des morts est un des phénomènes les plus remarquables des tables tournantes. On sait tout ce

possession (803); un dogme complètement hétérodoxe, qu'il y eût une rémission pour l'enfer, ou un temps d'attente entre le purgatoire et le ciel; mais, dans son ardeur maladroite, le P. Adrien de Montalembert n'aperçut pas une erreur à peine pardonnable dans la bouche d'une jeune religieuse de dix-huit ans. Il l'adopta pour son propre compte, et se hâta de publier une relation embellie des faits dont il avait été témoin, dans le but de procurer l'édification de l'Eglise, et de fournir des armes au catholicisme pour défendre ses croyances relatives à l'efficacité de la prière en faveur des morts (804).

Ce livre, répandu à profusion dans le public et dans les monastères de France, jeta partout une foule de terreurs et de fausses idées, dont nous allons voir les germes se développer.

Parmi les malheureux maniaques qui, à l'exemple d'Antoinette de Groslée, se crurent possédés par l'âme d'autrui, il faut compter en première ligne une femme de Vervins, nommée Nicolle Aubry, qui se disait possédée par l'âme de son père, en 1566. Etant à prier sur sa tombe, elle l'avait vue surgir du sépulchre, la saisir et s'incorporer à elle. Nicolle éprouva des convulsions terribles : elle s'arrachait des mains de sept à huit hommes des plus robustes ; elle se relevait tout d'une pièce, comme une statue ; elle répondait à des questions faites en langue étrangère ; elle révélait les consciences ; elle indiquait ce qui se passait à de grandes distances.

Jean Dubourg, évêque de Laon, après avoir exorcisé lui-même la malade, resta convaincu de la réalité de la possession (805). Il fit conduire Nicolle à la ville épiscopale, et présida aux prières publiques qui se firent pour elle et aux exorcismes. On déploya une solennité imposante ; il y eut un grand concours d'étrangers, on y vint des pays lointains. Enfin, au bout de trois mois, la pauvre

que les souvenirs du paganisme et la mythologie contiennent à cet égard. Le démon tournerait-il donc dans un cercle dont il ne lui est pas permis de franchir les limites ? Sinon, pourquoi toujours les mêmes mensonges ?

(803) Saint Justin a émis une pareille opinion dans sa 1^{re} apologie ; mais cette inadvertance du saint docteur, qui paraît une réminiscence du platonisme, n'a pas eu d'écho.

(804) L'emploi de pareilles armes compromet les meilleures causes. En lisant de si pitoyables arguments, les ennemis de la religion sont portés à croire qu'il n'en existe pas de plus solides.

(805) En présence de phénomènes si singuliers et si extraordinaires, que le défaut de critique du temps ne permettait pas de comparer avec des faits analogues, il était difficile à des théologiens de ne pas croire à la possession ; d'autant plus que chacun est porté invinciblement à juger des faits au point de vue de ses connaissances spéciales, et, dans le cas présent, la possession est apparente en effet ; mais être possédé par l'âme d'autrui ! La doctrine, du moins, n'était guère théologique.

(806) Charles IX et sa mère étant à Laon au mois d'août 1566, eurent la curiosité de voir la possédée. Le roi en eut plus de pitié que d'admiration ;

frénétique retrouva un peu de calme et de raison ; mais elle devait demeurer lunatique et débile le reste de sa vie. L'infirmité ne cessa de reparaitre à intervalles réguliers (806).

Cependant, plus on faisait de conjurations, plus il naissait de démoniaques, effet inévitable de la tournure que ces démonstrations donnaient à l'esprit de la multitude. Parmi toutes les possessions qui occupèrent ensuite l'attention du public, aucune n'eut plus de retentissement et ne se termina par une catastrophe plus déplorable, que celle de Madelaine de la Palud, des environs d'Aix. Mais avant d'en faire le récit, nous parlerons du célèbre empoisonnement de Marie-Elisabeth de Ranfaing, dont les effets simulèrent la possession à un si haut degré, si une possession réelle ne s'y adjoignit pas ; ce sera une légère interversion dans l'ordre des temps.

C'était en 1622. Marie-Elisabeth de Ranfaing, native de Remiremont, veuve d'un sieur Dubois, et connue dans le monde sous ce dernier nom, était aussi distinguée par sa vertu que par sa beauté. Un pharmacien, nommé Poirot, qui avait espéré contracter une seconde alliance avec elle, n'ayant pu obtenir sa main, lui administra, par surprise, des potions dont l'effet devait être de porter un grand trouble dans ses sens. Il comptait en profiter. La jeune veuve, qui n'avait pas d'autres projets que de consacrer à Dieu le reste de sa vie, après avoir donné à ses filles l'éducation convenable, ne s'en trouva pas plus disposée à un mariage si éloigné de ses goûts ; mais elle fut atteinte d'une maladie extraordinaire, dont les symptômes étaient aussi alarmants que singuliers. On la voyait d'un instant à l'autre prise d'une enflure totale ou partielle (807). Elle éprouvait un tremblement convulsif intermittent. Quelques-uns de ses membres demeuraient froids et glacés, tandis que les autres brûlaient de la fièvre la plus ardente.

Il donna dix écus au mari de Nicolle. Le prince de Condé, servent calviniste, la fit venir à son hôtel, et n'ayant pu lui faire avouer une imposture dont elle n'était pas coupable, il la fit mettre en prison. Elle en sortit peu après sur un ordre du roi.

L'histoire de cette possession fut écrite par un ecclésiastique de Laon, nommé Boulvèze, dont l'ouvrage, traduit en plusieurs langues, fut répandu à profusion ; l'auteur assure que les démons sortaient du corps de l'énergumène sous la forme de chiens, de boucs et de porcs, ce qui eût été très-curieux si on avait pu le voir ; et par Florimond de Raymond dans son *Histoire de l'hérésie*, livre II, ch. 12. Cet écrivain, qui était protestant de naissance, se couvrit à cette occasion avec plusieurs de ses coreligionnaires ; ce qui prouve au moins qu'il se produisit des phénomènes très-remarquables, et que le P. Adrien de Montalembert n'avait pas trop mal jugé l'esprit de son siècle.

(807) Il est des auteurs qui ont osé écrire que sa tête s'ouvrait et se fermait comme une boîte munie de charnières. — V. DE LA MEYNAUDAYE, *Disc. hist. et critiq. de l'hist. des diables de Loudun*, 7^e entretien — Le P. BOUDON, *Triomphe de la croix en la personne de Marie-Elisabeth de la Croix*. — *Biograph. univ.*, art. *Ranfaing*.

Mille bruits coururent à son sujet. La question de possession fut controversée. Les exorcismes demeurèrent sans résultats. L'évêque de Toul fit conduire la malade à Nancy, pour y être soumise à l'examen d'une commission médicale; les médecins ne purent se mettre d'accord. L'évêque réunit une seconde commission composée de prélats et de théologiens; ceux-ci, vu l'incertitude des médecins, furent d'avis qu'il y avait possession.

En effet, madame Dubois éprouvait des mouvements convulsifs si violents, que plusieurs hommes ne suffisaient pas à les contenir. Elle s'élançait et faisait plusieurs tours sur elle-même avant de retomber. Elle grimpa avec une adresse surprenante, elle courait intrépidement sur les toits. Elle répondait à toutes les questions qui lui furent adressées, n'importe en quelles langues; elle reprenait même des fautes que commettaient contre la grammaire ceux qui lui parlaient en un idiome étranger. Elle récitait les secrets les mieux gardés, lisait les lettres cachetées ou recouvertes de plusieurs enveloppes. Elle racontait les détails d'événements dont elle n'avait pas été témoin; elle savait ce qui se passait à une grande distance.

Après de tels phénomènes, surtout si les relations ne sont pas exagérées, et ce serait la première fois en pareil cas, il était difficile, et encore maintenant, de ne pas admettre la présence du démon. Par une sorte de erreur imitative, ses trois filles éprouvaient les crises convulsives en voyant celles de leur mère.

Le duc Henri II de Lorraine fit arrêter le pharmacien, et institua pour le juger une commission composée de vingt-quatre jurés, dont la moitié avaient été choisis parmi les jurisconsultes français. Une procédure longue et minutieuse donna le temps à toutes les opinions de se produire. La plus tagérée, mais aussi la moins commune, fut que la mère et les filles jouaient une comédie, dans le but de perdre un malheureux qu'elle n'aimait pas. De graves docteurs de médecine et en théologie soutinrent que c'était une maladie et non une possession. Les juges furent d'un troisième avis: ils condamnèrent à l'unanimité Poirot au dernier supplice, comme atteint du crime de magie (808).

Il le méritait, mais à d'autres titres. Sa domestique, qui l'avait aidé dans la perpétuation du délit, et qui partageait d'ailleurs la mauvaise réputation de son maître, fut appréhendée à son tour, et condamnée à la même peine sur ses propres aveux. Plusieurs protestants se convertirent à la suite de cette possession.

La possession de madame Dubois commença par un empoisonnement, celle de Ni-

colle Aubry par un refroidissement, celle des religieuses de Lyon par une panique; jusque-là le démon n'y est pour rien; mais il se passe ensuite des phénomènes qui manifestent sa présence. Elle est donc surajoutée à la maladie, ainsi que nous l'avons dit. En outre, le démon ne cède pas aux exorcismes, il disparaît à la longue avec les phénomènes morbides, et il y a contagion par imitation dans deux de ces exemples; de telles possessions ne sont donc ni de la même espèce, ni du même degré que celles dont il est parlé dans l'Évangile et dans l'histoire des premiers siècles du christianisme. La présence du démon est tout à la fois apparente et contestable. Nous ne verrons dans les possessions suivantes que des faits analogues.

2^e Madeleine de la Palud.

Madeleine de la Palud, fille du sieur de Demandouls de la Palud, gentilhomme des environs d'Aix, était âgée de dix à onze ans à l'époque où nous commençons ce récit. Un prêtre de la paroisse des Accoules de la ville de Marseille, nommé Louis Gaufridi, allait deux ou trois fois l'an rendre visite au sieur de Demandouls; il aidait à l'enfant à apprendre le catéchisme, et à se disposer à la première communion. Madeleine manifesta de bonne heure le désir de se vouer à la vie religieuse; ce dont son père, sa mère et l'abbé Gaufridi essayèrent en vain de la détourner. Elle prononça ses vœux dans le couvent des filles de Sainte-Ursule de la ville d'Aix. L'âge fit naître en elle de cruelles infirmités. Les religieuses l'ayant crue possédée, la firent exorciser; mais les exorcismes ne produisirent aucun résultat, et l'effroi se répandit dans la maison; sept à huit de ses compagnes éprouvèrent des accidents pareils, quoiqu'à un moindre degré. L'une d'elles, cependant, qui était des amies les plus intimes de Madeleine, et se nommait Louise Copeau, jeune fille d'une imagination ardente et d'une dévotion dérégulée, égala presque Madeleine sous le rapport de la violence des crises, comme sous celui du désordre des idées.

Le P. Jean-Baptiste Romillion, supérieur des prêtres de la Doctrine chrétienne, chargé de la direction de la communauté, après avoir exorcisé les malades un grand nombre de fois dans le cours d'une année, conduisit Madeleine, comme celle qui lui paraissait la plus manifestement possédée, au P. Michaëlis, prieur de Saint-Maximin, et inquisiteur, auquel l'examen des cas de possession appartenait plus spécialement. Celui-ci, allant prêcher l'Avent à Aix, la conduisit au couvent de la Sainte-Baume, y fit venir Louise, et manda le P. François Doms, docteur de Louvain, jouissant d'une grande réputation d'habileté, et ayant souvent exorcisé. Doms

(808) Marie-Elisabeth de Ranfaing guérit à la suite. Elle ne perdit pas de vue un seul jour son objet favori de se consacrer à Dieu et d'employer son patrimoine à des œuvres de bienfaisance. L'évêque de Toul lui donna l'habit religieux le 1^{er} jan-

vier 1651, et elle fonda, avec ses filles, l'institut de Notre-Dame du Refuge, pour des filles pénitentes. Sa vertu, toujours semblable à elle-même, ne se démentit jamais.

fut d'avis qu'il y avait possession, et recommença les exorcismes. Michaëlis vint y prendre part à la fin de son Avent.

Cette seconde période, qui dura jusqu'au carême suivant, est remarquable en ce qu'elle imprima une nouvelle direction aux idées des malades et des exorcistes. Les deux pauvres insensées, dans l'égarement de leur raison, s'adressèrent divers reproches; entre autres, Louise accusa Madeleine d'être sorcière. Cette idée, qui ne s'était pas encore produite, causa une révolution dans l'esprit de Madeleine. Oui, elle était sorcière, elle avait fréquenté les sabbats dès son enfance, elle avait été déclarée princesse des sabbats de plusieurs royaumes; elle fit des peintures affreuses de ces nocturnes assemblées, en ajoutant d'imagination une multitude d'horreurs à celles qu'elle avait pu entendre raconter dans le monde.

Le P. Michaëlis obtint du P. Doms les procès-verbaux des exorcismes; les joignit à ceux du P. Romillon, et en composa un livre; le plus étrange, le plus absurde, le plus fou de tous les livres, qu'il intitula : *Histoire admirable de la possession et de la conversion d'une pénitente*; roman bizarrement pieux, qui contredit toutes les idées reçues en fait de possessions et relativement à la nature du démon (809).

Cependant il fallait connaître le sorcier qui avait perverti Madeleine, et qui avait corrompu ses mœurs, car elle s'accusait aussi de libertinage. On l'interrogea à cet égard. La malheureuse folle nomma son meilleur ami, l'ami de son enfance, le bon abbé Gaufridi.

Les exorcistes, après une mûre délibération, s'arrêtèrent au funeste dessein de donner suite à la dénonciation. Michaëlis, retournant à Aix prêcher le carême, en fit part à Guillaume Duvair, premier président du parlement de Provence, et délivra commission aux capucins de Marseille, aux fins d'informer contre Gaufridi. Ceux-ci, étrangement surpris d'une telle révélation, renvoyèrent la commission à son auteur, en lui disant qu'il s'était trompé de nom. En même temps, l'un des exorcistes, le P. François Billet, avertissait Gaufridi de l'accusation intentée contre lui. Gaufridi repoussa avec force et dédain de telles imputations et ne s'en occupa plus.

Mais déjà le public s'inquiétait vivement de la possession. Les gens instruits criti-

quaient amèrement la conduite et déploiraient l'aveuglement des exorcistes; la plupart des ecclésiastiques séculiers étaient indignés, les protestants se moquaient ouvertement.

Le parlement de Provence, à l'instigation du sieur Rabasse, procureur général, et contrairement à l'avis du président Duvair, depuis évêque de Lisieux, homme éminent par son esprit et son savoir, qui se refusa toujours de donner suite à une pareille affaire, entreprit une procédure, fondée uniquement sur les dires des malades; car les exorcistes avaient érigé en dogme cette doctrine, que le démon dûment conjuré au nom de Dieu, est contraint de dire la vérité. Les conseillers Séguiran et Thoron, chargés d'informer, se mirent en devoir d'exécuter leur commission le 19 février 1611. La chambre de l'accusé ayant été visitée avec un soin minutieux, il ne s'y trouva rien qui pût le compromettre. Les témoins entendus, il demeura acquis aux débats que jamais la conduite de Gaufridi n'avait donné lieu au moindre soupçon. Madeleine rétractait d'un moment à l'autre ses déclarations. Une commission médicale, instituée par le parlement, ayant constaté l'existence de marques insensibles, une obstruction intermittente au gosier, un frémissement étrange sur la tête de la malade, des mouvements convulsifs, déclara que ces accidents étaient surnaturels, et ne pouvaient venir que du démon.

Une information de la plus grande sévérité sembla fournir aux magistrats quelques légers indices compromettants pour Gaufridi (810); ils les saisirent avidement, car à cette époque on en était encore à l'application de l'adage si éminemment homicide, si contraire aux plus simples notions du bon sens, dans les causes graves, *il suffit du plus léger témoignage* (811).

De son côté, l'évêque de Marseille fit commencer une information, dont le soin fut confié au prévôt de l'Eglise d'Aix. Elle ne pouvait être que favorable à l'accusé, elle le fut.

Cependant Gaufridi, harcelé par les clameurs du public, inquiet sur l'issue de cette déplorable affaire, fort du témoignage de sa conscience, s'était rendu à la Sainte-Baume, pour exorciser lui-même, espérant que les malades n'oseraient pas maintenir leurs accusations en sa présence; il arriva tout le contraire de ce qu'il avait prévu : loin d'imposer le respect aux deux frénétiques, elles

(809) On y voit cet ange de ténèbres louer les saints, glorifier Dieu, jurer avec respect par son saint nom, prêcher la morale, l'orthodoxie, l'amour de Dieu, le culte de la Vierge, en des termes et avec un zèle que lui envieraient les docteurs de l'Eglise. Il ne parle point latin, il n'en sait que deux ou trois mots; toutes les merveilles qu'il opère se réduisent à faire produire à Madeleine des gestes extravagants ou lascifs, à lui serrer la gorge comme pour l'étouffer, et à causer un frémissement nerveux sur sa tête. Il récite des litanies pour la conversion des pécheurs. Madeleine écrit des lettres à sa patronne et à la sainte Vierge. Louise est possédée de trois démon; qui se nomment Verrine,

Grésil et Sonneillon. Tout ceci ne rappelle-t-il pas en beaucoup de points les tables tournantes?

(810) Ils trouvèrent que, dans son enfance, Gaufridi était tombé d'une hauteur de plusieurs années sans se faire de mal; qu'il avait eu un oncle respecté du public pour être sorcier; qu'une folle de Marseille s'était éprise d'amour pour lui, et que Madeleine l'aimait également; qu'il avait un gros chat gris, qui, contrairement à l'habitude des animaux de son espèce, n'avait nullement peur du bruit! — Nous ne railions pas, ce sont bien là les motifs réels, les seuls motifs mis en avant par les juges

(811) In majoribus, minima sufficiunt.

ombèrent dans des crises plus violentes, et accusèrent avec plus de force. Il laissa inerrer les rôles, demeura confondu de ce qu'il voyait et de ce qu'il entendait, et se réfugia dans des dénégations timides, mais variables.

Ne sachant plus alors à quel conseil se fier, le malheureux prêtre, d'un caractère doux et timide, d'un petit sens et d'un jugement faible, se mit à la discrétion des exorcistes, sans l'espoir que cette démarche les convaincrait de son innocence, en leur prouvant la droiture de sa conduite. Malheureusement pour lui, ils étaient convaincus de sa culpabilité; au lieu de le renvoyer absous, le père Michaëlis l'adressa à sa communauté, avec ordre de l'y retenir captif. L'évêque de Marseille le fit rendre à la liberté.

Ce prélat vint lui-même à la Sainte-Baume, confondit les exorcistes, imposa silence aux possédés, et prohiba les exorcismes. Mais les religieux, excités sous main par le parlement, et en vertu des exemptions qui leur permettaient de braver l'autorité épiscopale, ne tardèrent pas à les reprendre.

L'évêque députa alors quatre de ses chanoines pour opérer la saisie des procès-verbaux; les chanoines couvrirent de nonchance les exorcistes de honte et de confusion, se moquèrent de leurs rêveries, la trèrent en leur présence les procès-verbaux, et en emportèrent les débris. Les exorcistes craignent eu la précaution de tirer des copies.

Le sieur Séguiran, huissier de la cour, chargé d'arrêter l'accusé, pensa échouer dans l'exécution de sa commission, car le peuple s'effraya pour l'empêcher; mais Gaufridi, mal inspiré encore cette fois, et ne manifestant qu'une seule crainte, non pas celle de mourir, mais celle d'être appliqué à la torture, suivit bénévolement la maréchaussée. L'évêque de Marseille le réclama, on lui répondit que la justice était saisie.

Ici s'ouvre une troisième et dernière période, qui, après une multitude d'étrangetés de tout genre, aboutit à une condamnation capitale. Ce sont des accusations, des aveux, des rétractations réciproques; des procès-verbaux de juges et de médecins, des informations, des visites, des exorcismes, des déclarations, des dépositions qui se croisent de tout sens, se fortifient, se détruisent mutuellement; des bizarreries, des merveilles, des scènes ridicules ou terribles; c'est un le-mêle inextricable, qui commence au moment où Gaufridi est mis en présence des malades, et ne se termine pas même à son cher.

Madeleine éprouve des convulsions de tous sens en plus violentes, son corps se ploie

(812) Elle se dit possédée de six mille sept cent trente sept démons. Elle donne à un grand nombre de noms ridicules, tels que Serre-Cœur, Ferme-à-Pierre, Pierre-de-Feu; le ridicule et l'absurde se mêlent sans cesse à cette horrible tragédie. Un jour elle se plaint que la salle est remplie de sorciers invisibles; aussitôt un des spectateurs met l'épée à la main, et frappe l'air dans tous les sens; quelques autres s'arment de couteaux, de piques, de broches,

en tout sens comme un cerceau, rien ne peut comprimer ses mouvements.

Elle renouvelle toutes ses accusations contre Gaufridi, puis elle ajoute: ne me croyez pas, ce sont des mensonges. Elle décrit avec véhémence les sabbats imaginaires auxquels elle a assisté, et termine son récit par des éclats de rire, en disant, quelles folies!

Elle entend alors le latin, et répond pertinemment à toutes les questions qui lui sont adressées dans cette langue; toutes fois elle ne la parle pas.

Elle a acquis le don de seconde vue: la pensée d'autrui n'a plus rien de mystérieux pour elle; elle lit à livre fermé le passage dont on lui dit le premier mot, et désigne du doigt, à travers tous les feuillets, le lieu précis où il commence. Elle n'indique pas avec moins de justesse ce qui se passe en des lieux étrangers; la vérification faite sur-le-champ lui donne toujours raison: elle ne se trompe que quand elle fait chercher les pactes en vertu desquels elle est possédée; personne ne peut les trouver, par la raison qu'ils n'existent pas (812).

Voici qui n'est pas moins étrange, Michaëlis est pris lui-même du démon des convulsions; il passe un jour et une nuit terribles, mais enfin cet autre Jacob sort comme le premier victorieux de sa lutte avec un ange (813).

Cependant les plus honorables témoignages viennent défendre l'accusé. Louis de Vento, docteur en théologie, protonotaire apostolique, et Jacques Coreu, professeur en théologie, chargés d'une dernière visite dans la maison de Gaufridi, n'ont rien trouvé qui ne fût édifiant ou inoffensif, quoiqu'ils aient ouvert ou brisé jusqu'aux plus petits meubles, tels que des *agnus-dei*, pour y chercher des traces de sorcellerie. Dominique Bertha, prévôt de l'église collégiale de Saint-Martin, se rend garant de la piété, des bonnes mœurs et de l'orthodoxie de l'accusé. Le doyen de l'église des Accoules le présente comme un modèle de vertu. La dame Françoise de Glandèves, mère de Madeleine, atteste, sous la foi du serment, que sa fille a été sujette dès l'enfance à des convulsions et à des accès de folie.

Dans leur perplexité, les juges désignent une dernière commission médicale, composée des docteurs Fontaine, Mérindol et Grasset, auxquels ils adjoignent les chirurgiens Bontems et Prouet. La visite opérée sur Gaufridi laisse des doutes dans l'esprit des membres de la commission, car il n'a pas toujours manifesté de douleur, quoiqu'on l'ait piqué par tout le corps. Quant à

et trappent de même dans les angles et la cheminée. Madeleine met fin à cette horrible tuerie en disant: « C'est fini, tous sont partis; le démon emporte les morts et les blessés. »

(813) Nous verrons ce même phénomène, de la communication des convulsions des malades aux exorcistes, se reproduire avec plus d'intensité à Loudun.

Madeleine, il n'y a pas de doutes possibles : ses pieds présentent les marques de la sorcellerie d'une manière qui n'est pas équivoque ; il y a telle partie où la sonde les traverse sans causer aucune sensation et sans que le sang jaillisse ; cependant ce double caractère a ses intermittences : la sensibilité reparaît à terme fixe, et alors la blessure est ensanglantée ; mais il ne peut en être ainsi que par l'opération du démon, car cela n'est pas naturel, disent les docteurs.

Mérindol se charge de faire des observations en son particulier ; il suit attentivement la maladie dans ses diverses phases, il en observe scrupuleusement les symptômes : il l'a enfin reconnue, il la nomme : c'est une affection hystérique. On s'attend qu'il va conclure à la cessation des poursuites et à la mise de l'inculpé hors de cause ; eh bien ! non, car il y a deux phénomènes qu'il ne peut s'expliquer, savoir : la nodosité intermittente du gosier et le frémissement occipital ; le démon seul peut causer ces effets ; Madeleine est donc sorcière : telles sont ses conclusions.

Il ne restait plus qu'à appliquer l'accusé à la question ; mais seulement pour l'acquit de la conscience des juges, car leur conviction était désormais arrêtée. Le malheureux, tremblant au seul nom de la torture, avoue en hésitant : il lui semble qu'il est sorcier, il croit qu'il a été au sabbat. L'instrument de supplice éloigné, il se rétracte. Le tribunal rend une seconde ordonnance, qui est suivie de nouveaux et plus formels aveux, et d'une seconderétractation. Une dernière ordonnance, avec un commencement d'exécution, obtient beaucoup plus d'aveux et de détails que les juges n'en demandent ; le broiement de ses jambes ferait avouer à Gaufridi ce qu'il y a de plus incroyable au monde et de plus impossible (814). Il est vrai qu'il se rétracte une troisième fois, et présente des protestations et des conclusions écrites contre ce qui s'est fait jusqu'alors ; mais la cour n'entend pas jouer plus longtemps à ce jeu.

Elle s'assemble donc pour délibérer. Or, tandis que les conseillers écoutent silencieusement le rapport, un jeune ramonneur, qui s'est trompé de tuyau, vient rouler lourdement à leurs pieds. Chacun s'enfuit par la porte voisine, excepté toutefois le rapporteur, qui s'embarrasse dans sa robe, tombe et se traîne, en demandant grâce et merci, aux genoux du diable improvisé, très-effrayé de la terreur qu'il inspire, et confus des hommages qu'on lui rend.

Revenus de leur épouvante, les juges se rassemblent de nouveau, et prononcent la peine capitale contre Gaufridi. Il la subit le même jour 30 avril 1611, avec tous les accompagnements alors usités, c'est-à-dire la hart au cou, en chemise, nu-pieds, après avoir fait amende honorable un cierge à la

main, et demandé pardon à Dieu, au roi et à justice. Lorsque le bûcher fut éteint, l'exécuteur des hautes œuvres en dispersa les cendres.

Le peuple avait laissé faire ; mais bientôt il se livra à de violents murmures contre les exorcistes et contre les juges ; toutes les bouches proclamaient hautement l'innocence de la victime ; on craignit une sédition. Les exorcistes épouvantés, mais non désabusés, s'enfuirent dans un autre pays, où nous les retrouverons bientôt continuant le même labeur ; les juges sentirent le besoin de se défendre. Ils publièrent dans ce but un mémoire pour prouver le bien jugé ; le condamné, y disaient-ils, était véritablement sorcier ; en effet, il avait annoncé que sa mort serait suivie de grands malheurs ; or, un assassin, le chevalier de Montorou, n'avait-il pas tué d'un coup de poignard, au milieu même de la foule des spectateurs, le sieur Desprade, fiancé à la fille du président de Brasle, et blessé grièvement, dans sa fuite, une jeune fille qui se trouvait à sa rencontre ; un enfant n'était-il pas tombé d'un arbre, tout près du bûcher, et ne s'était-il pas blessé mortellement ?

Pour complément de preuve, ils intentèrent un nouveau procès à une pauvre aveugle, que Madeleine avait dénoncée comme sorcière. Elle fut trouvée marquée, et brûlée en conséquence.

Cependant ces terribles exécutions ne changèrent rien à l'état des malades, quoique les prétendus démons eussent promis cent fois, par la bouche de Madeleine, de sortir aussitôt que le magicien qui les tenait liés n'existerait plus. Louise et ses compagnes ne guérèrent qu'à la longue, ou plutôt ne guérèrent jamais entièrement. Madeleine demeura convulsionnaire le reste de sa vie, sa langue se retirait quelquefois jusqu'au fond du gosier.

Déshonorée par son propre témoignage, elle fut expulsée de son couvent, et se retira dans une petite solitude de Carpentras, où elle se livra aux exercices de la dévotion et de la pénitence. Elle mendiait les dimanches aux portes des églises, par esprit d'humilité ; elle allait tous les jours, pieds nus, avec les femmes pauvres du village, ramasser un fagot dans la forêt voisine, pour le vendre ensuite à la ville.

Après la mort de son père et de sa mère, elle alla habiter le château de la Palud, qu'elle transforma en un asile pour les pèlerins et les pauvres ; mais bien peu de personnes osaient aller lui demander l'hospitalité, ou même entretenir des relations avec la maîtresse du lieu, car elle inspirait plus de terreur que de confiance, plus de mépris que de pitié ; on ne l'appelait pas autrement que la sorcière ; elle était en butte aux plus méchants discours.

Un jour qu'elle était assise à la porte de sa maison, elle se leva, et se dirigea vers la porte, dans le trou de la serrure, à cause de la sainteté du lieu.

(814) Il avoue, entre autres choses, qu'il portait un démon à l'ongle du pouce de la main gauche, et que, quand il entra chez les Capucins, il le lais-

sa chapelle, une fille du voisinage, nommée Madeleine Hodoul, passa près d'elle, et se trouva prise, au bout de quelques heures, de convulsions et de spasmes accompagnés de visions; ses membres demeurèrent contractés. On la crut maléficiée, et on attribua la maléfice à Madeleine de la Palud. Le lieutenant général de la sénéchaussée de Marseille, sur la réquisition de Jean Hodoul, père de la malade, lança un mandat d'amener contre la sorcière, qui s'enfuit à Aix, et se mit sous la protection des religieux de la Trinité, en leur donnant la chapelle de son château. Les médecins désignés par la justice pour constater l'état de la maléficiée, ayant remarqué dans ses vomissements des corps étrangers, tels que de la cire, du verre, des plumes; avant vu la contraction de son pied gauche, dont la plante était recouverte en-dessus, et observé ses mouvements convulsifs, approchant de l'épilepsie, conclurent que « la maladie n'estoit point naturelle, ni formée par cause ordinaire, mais par charme, sortilège et maléfice. » En conséquence, Madeleine de la Palud fut mise en arrestation, nonobstant les réclamations des religieux. C'était en 1653. Le temps n'avait pas effacé le souvenir du crime terrible auquel elle avait pris une si grande part quarante-deux années auparavant.

Elle repoussa de toutes ses forces l'accusation de magie; elle se défendit avec une rare présence d'esprit; on ne recueillit sur son compte que des témoignages honorables.

L'évêque de Marseille, Pierre de Beausset, qui avait exorcisé Madeleine Hodoul, afin de s'assurer si elle était réellement possédée, répondit avec dignité aux juges, qui lui demandaient communication de ses procès-verbaux, que son ministère n'avait rien de commun avec l'exercice de la justice. Ainsi on ne sut point ce qu'il pensait, mais le conseiller Trichard de Saint-Martin, commissaire de la cour, mena si bien l'affaire, que les juges, adoptant sa manière de voir, et conformément aux conclusions du procureur général, condamnèrent l'accusée à de fortes amendes et à une prison perpétuelle. On peut dire que ce fut sur sa réputation, plutôt que sur aucun fait précis tendant à établir sa culpabilité.

Le livre du P. Michaëlis (815), répandu avec profusion dans les communautés religieuses, comme un ouvrage édifiant et pieux, n'était propre, en réalité, qu'à y porter le désordre, et c'est ce qui arriva; on ne tarda pas à en voir un exemple au monastère des filles de Sainte-Brigitte de Lille. Les noms de Gaufridi et de Madeleine de la Palud étaient dans toutes les bouches;

(815) Ce religieux, d'une piété austère et d'une conduite édifiante, introduisit une réforme dans l'ordre des Dominicains, auquel il appartenait. Il mourut à Paris en 1618, avec le titre de vicaire général des Dominicains réformés, et de prieur du couvent des Dominicains de la rue Saint-Honoré. Quel malheur que son zèle ait été si amer et si peu

toutes les imaginations étaient souillées de l'idée des horreurs débitées par celle-ci. Trois religieuses de la communauté de Sainte-Brigitte se trouvèrent prises de convulsions, et on les exorcisa, suivant les précédents établis en pareil cas; mais, comme toujours, inutilement.

L'officialité de Tournay les fit séquestrer et envoyer à la campagne; elles s'en trouvèrent à merveille. Mais cette solution ne satisfaisant point les partisans de la possession, ceux-ci eurent recours aux PP. Dompt et Michaëlis, qui vinrent reprendre à Lille l'œuvre terminée comme on vient de le voir dans la ville d'Aix. Les malheureuses maniaques devinrent tout à fait folles par suite de leurs soins. Une d'elles, Marie Desains, se présenta comme associée à toutes les horreurs que Madeleine avait débitées. Elle avait entretenu, disait-elle, les relations les plus intimes avec Madeleine et Gaufridi; elle enchérissait même sur tout ce que celle-ci avait dit d'extravagant ou d'impur.

Livrées toutes les trois à un délire extatique, agité, terrible, elles croyaient aller toutes les nuits au sabbat: le démon les emportait à travers la muraille, les environnait d'air condensé, pour les rendre invisibles, et se mettait à leur place durant l'intervalle, afin que personne ne pût remarquer leur absence.

Elles disaient que l'Antechrist était né en 1610, qu'il avait été baptisé au sabbat par Gaufridi, qu'il avait des griffes au lieu de pieds. C'était déjà le plus terrible des enfants. Il parlait toutes les langues. Elles prophétisaient ses actions futures, et écrivaient son histoire à l'avance. Elles dépeignaient sa taille, sa contenance et sa physionomie (816).

Le P. Michaëlis recueillit de nouveau toutes ces extravagances, et en composa un second ouvrage qu'il intitula *Histoire admirable et véridique de la possession de trois religieuses de Flandre*.

Heureusement, un second Gaufridi n'était pas mis en cause; le premier demeurait le héros de l'aventure. Les exorcistes quittèrent la partie de guerre lasse, en voyant qu'ils perdaient leur temps sans aucun espoir de solution.

Quelques ordres monastiques, il faut bien le dire, en n'exigeant de leurs membres que de la piété et des bonnes mœurs, contribuèrent puissamment à propager, dans la société chrétienne, des idées si peu sensées et si peu orthodoxes. La longue antipathie du clergé séculier contre le clergé régulier dont l'histoire ecclésiastique présente tant de traits, n'avait pas la jalousie pour principe, ainsi qu'on pourrait le croire.

Michaëlis ayant présenté les procès-ver-

éclairé!

(816) Si le diable pouvait rire au milieu des flammes qui le dévorent, ne rirait-il pas d'un rire inextinguible, en faisant accepter de telles balivernes à des gens d'Eglise, et en se servant de leur bouche et de leur plume pour les propager?

baux des exorcismes de Lille aux commissaires des nonces du Pape, à Bruxelles, ceux-ci refusèrent nettement leur approbation. Un petit nombre de personnes trouvèrent le livre très-édifiant; le plus grand nombre le repoussèrent avec horreur. Les autorités civile et ecclésiastique en interdirent la lecture et le débit en Flandre et en Belgique. La Sorbonne le censura de la manière la plus énergique; voici les conclusions de la sentence, datée du 2 mai 1633.

« L'auteur affirme que le démon, solennellement adjuré de dire la vérité, ne peut mentir; cette doctrine est téméraire, erronée, périlleuse dans l'application. Il affirme qu'on doit croire le démon lorsqu'il parle de la part de Dieu; cette doctrine est voisine de l'idolâtrie, et y conduit. Il affirme qu'on doit le croire, lorsqu'il explique les dogmes de la religion; cette doctrine est ridicule et ne peut convenir qu'à des insensés.

« Lorsque l'auteur présente le démon comme révélateur, témoin, accusateur et juge en matière criminelle, prédicateur et docteur en matière de religion, il fait une chose détestable, destructive de l'autorité de l'Eglise et des exorcismes. La description qu'il donne des horreurs du sabbat, et la peinture qu'il présente d'actions impudiques, loin de conduire à l'édification, n'est propre qu'à offenser les bonnes mœurs et à alarmer la véritable piété. Ainsi la faculté de théologie condamne l'ouvrage dans sa totalité et sans aucune réserve. Donné à Paris, en assemblée générale. »

On le voit, le premier ouvrage de Michaëlis se trouve implicitement condamné avec le second; et l'auteur, alarmé du scandale que le premier avait causé, ne publiait le second que pour expliquer et justifier le premier.

La défaveur que l'un et l'autre rencontrèrent auprès des savants et des personnes sensées, ne dessilla pas les yeux du dominicain; il en publia un troisième, sous le titre de *Pneumatologie, ou Discours des esprits*, pour faire voir qu'il s'y entendait. Celui-ci, à l'avenant des deux autres, a le mérite d'être beaucoup plus court. L'auteur y traite une multitude de questions, que lui seul a jamais pu songer à résoudre; telles que celles-ci: Si l'Antechrist est né; si Salomon est damné, et Nabuchodonosor sauvé; s'il est possible de correspondre par lettres avec les saints du paradis; si Henri IV. est un saint, etc. Michaëlis y revient sans cesse à la justification de ses doctrines; ce qui suffit pour montrer le degré de répulsion qu'elles rencontrèrent.

(817) Cf. *Hist. admirable de la possession et conversion d'une pénitente*, par le P. MICHAELIS. — *Id.*, *Pneumatologie, ou Discours des esprits*. — *Id.*, *Hist. admirable et mémorable des trois possédés de Flandre*. — *Mercure de France*, année 1623, t. IX. — GUYOT DE PITAVAL, *Causes célèbres*, t. XII. — *Causes célèbres*, anonyme, t. VI. — Mss. de la Bibl.

Elles devaient cependant porter des fruits bien amers, causer de grands scandales et de grands crimes; nous allons en avoir tout-à-l'heure la preuve (817).

3° Possession de Loudun.

En 1626 s'établit à Loudun un couvent d'Ursulines. La maison fut dirigée d'abord par un prêtre sage et éclairé, nommé Mousaut, qui mourut en 1632. Il fut remplacé par un abbé Mignon, que la suite de cette histoire fera connaître amplement.

Mais avant de raconter ce qui est relatif à une possession qui eut tant de retentissement, qui se termina par un événement si tragique, et sur laquelle les opinions ne sont pas encore fixées de nos jours, nous exposerons succinctement le concours des circonstances qui s'y rattachent, et qui influèrent d'une manière si puissante sur la marche des événements.

Il y avait à la paroisse de Saint-Pierre-du-Marché-Neuf de Loudun un curé, nommé Urbain Grandier, fils d'un notaire de Sablé, qui avait attiré sur lui l'attention publique par diverses qualités et divers défauts, également trop remarquables, et par des actes d'une justice rigoureuse, mais trop blessante. Urbain Grandier était beau, recherché dans sa toilette et passablement mondain. Il possédait cette culture de l'esprit et ces formes polies qui donnent de la vogue au milieu du monde élégant et frivole. Il avait un talent très-remarquable pour la chaire (818). Il était sévère envers ceux dont il croyait avoir à se plaindre, et dur envers les petites gens.

Urbain Grandier n'aimait pas les moines, et ne perdait guère l'occasion de les humilier. Il était encore moins partisan de ces associations de piété connues sous le nom de confréries, dont les religieux des divers ordres se proclamaient les patrons.

Il eut un procès à soutenir contre les chanoines de Sainte-Croix, ses confrères; il le gagna, et triompha avec une hauteur qui les lui aliéna, et blessa profondément l'abbé Mignon, fondé de pouvoirs du chapitre. Il eut des démêlés avec Barot, président aux élus, oncle de Mignon, et il se triompha avec sa hauteur habituelle. Il ne lui manquait plus, pour être tout à fait perdu, que de s'attirer la haine d'un seul méchant par caractère. C'est ce qui advint, mais de cette fois, sans sa faute. La naissance d'un enfant dont la mère resta incon nue pendant quelque temps, vint occuper la médisance, et mettre en frais l'imagination du public de Loudun. Une jeune fille, qui avait entretenu des relations de piété avec Grandier, ayant éprouvé une indisposition

Nat. *Recueil de pièces*. Jacob. Saint-Honoré, n° 28. — *Ibid.* *Recueil de procès criminels*, t. I, *Procès de Gaufridi*, coté B 213, A 141, n° 103.

(818) On a de Grandier l'oraison funèbre de Scève de Sainte-Marthe, imprimée dans les œuvres de ce savant célèbre. Cette pièce est marquée au coin de l'esprit, du bon goût, et parfois du génie.

à la même époque, se trouva signalée à la malignité du public, et Grandier fut ainsi compromis. C'était la fille d'un nommé Trinquant, autre oncle de Mignon, revêtu des fonctions de procureur du roi. Trinquant s'obstina à croire sa fille coupable, et à le dire, même après que la véritable mère fut connue. Celle-ci n'était, selon lui, qu'une mère de complaisance.

Après un imbécile vint un fat, qui crut avoir à se plaindre aussi de Grandier. Celui-ci se nommait Menuau, et était avocat du roi. Une maîtresse rompit, à la parole du curé de Saint-Pierre, les relations qu'elle entretenait avec Menuau; et l'âme vile du débauché ne pouvant s'élever à de nobles sentiments, il supposa que Grandier ne l'avait arrachée des bras d'autrui, que pour se l'attribuer.

Les ennemis de Grandier se réunirent en conférence chez Barot, et résolurent de le perdre par des délations calomnieuses. Un nouvel ennemi, nommé Mounier, contre lequel Grandier avait gagné un procès en 1620, s'adjoignit à la ligue.

Deux misérables de la lie du peuple furent gagnés, et allèrent porter plainte au promoteur de Poitiers contre Grandier, qu'ils présentèrent comme impie, et profanant le lieu saint par des actes sacrilèges. Le promoteur et l'officiel commirent le lieutenant civil, Louis Chauvet, pour en connaître; délégation nulle de plein droit, puisque l'Eglise ne pouvait commettre un officier royal.

Tandis que cette affaire s'instruisait, un certain Dutribaut se permit des propos offensants contre son curé; celui-ci lui en fit de vifs reproches, et en fut payé d'un coup de canne, porté en plein visage. Grandier alla déposer sa plainte aux pieds du roi; l'affaire fut renvoyée devant le parlement. Les deux procès s'instruisirent en même temps. L'information contre Grandier fut menée grand train, et envoyée à Henri-Louis Châtaignier de la Rocheposai, évêque de Poitiers, qu'on avait eu soin de prévenir contre l'accusé. L'évêque le fit appréhender tandis qu'il était encore à Paris, et amener dans la prison ecclésiastique du diocèse, le 22 octobre 1629. Le 3 janvier suivant, Grandier s'entendit condamner à une dure pénitence, à une interdiction perpétuelle, et au bannissement du diocèse. Il interjeta aussitôt appel devant le métropolitain, Henri d'Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux.

La condamnation ayant alarmé le parlement, la cour suprême obtint de l'archevêque des monitoires qu'elle fit publier à Loudun. Les faux témoins, effrayés de la menace d'excommunication, s'empressèrent de se rétracter, en avouant qu'ils avaient été gagnés à prix d'argent. En conséquence, le présidial de Poitiers cassa la sentence de l'officialité; Grandier fut déclaré innocent, et renvoyé absous.

L'archevêque étant venu à son abbaye de Saint-Jouin-de-Marne, qui n'était qu'à trois lieues de Loudun, prit connaissance de l'affaire dont appel avait été interjeté, et cassa à son tour la sentence du suffragant. Le parlement, vidant en même temps l'affaire Dutribaut, condamna celui-ci à des réparations humiliantes, qu'il fut forcé de subir.

Grandier rentra alors à Loudun avec un éclat, et triompha avec une hauteur qui affligea ses meilleurs amis.

L'archevêque de Bordeaux ayant eu ainsi l'occasion de le connaître, et lui ayant accordé son estime, chercha à l'attirer dans son diocèse, prévoyant que des ennemis si acharnés finiraient enfin par abattre leur orgueilleux rival, s'il restait exposé à leurs coups; mais Grandier avait toute autre chose à cœur. Il ne lui suffisait pas d'avoir eu raison, il voulait encore faire porter à ses calomnieurs la peine de leur méchanceté. Il venait de recueillir les éléments d'une plainte contre eux, de la déposer au parquet, et de les prendre à partie, lorsqu'ils l'enfermèrent dans un filet auquel il ne pouvait songer, en le compromettant dans la possession dont nous allons parler tout à l'heure.

Grandier s'était créé un ennemi bien autrement redoutable, si celui-ci eût daigné s'en souvenir: le cardinal de Richelieu lui-même. Dans une cérémonie publique, faite à Loudun, à laquelle Armand Duplessis de Richelieu, alors évêque de Luçon, se présenta comme prieur de Coussay, Grandier, en sa qualité de curé et de chanoine, lui disputa le pas et l'obtint.

Tandis que ce dernier se débattait ainsi contre des haines qu'il avait amoncélées, parut un libelle extrêmement injurieux, intitulé *La Cordonnière de Loudun*, dirigé contre le cardinal, et attribué avec beaucoup de vraisemblance à une des femmes de la reine-mère, nommée madame Hamon, qui était originaire de Loudun, et avait entretenu de fréquents rapports avec Grandier. Il n'était pas difficile de persuader au cardinal que le curé de Saint-Pierre était l'auteur principal, et peut-être l'unique auteur du libelle; on l'essaya du moins. Cependant Grandier repoussa toujours avec force toute participation à cet écrit; mais l'imputation lui attira un nouvel et redoutable adversaire: René Mesmin de Silly, qui se disait parent du cardinal, et se croyait, à ce titre, obligé de venger les injures de son cousin. Il s'adjoignit à la cabale.

Les choses en étaient là, et les exorcismes étaient commencés depuis longtemps déjà à Loudun, lorsque Grandier fut impliqué dans l'affaire. Reprenons maintenant à son origine l'histoire de la possession.

Après la mort de l'abbé Moussant, les religieuses s'adressèrent à Urbain Grandier, que son talent oratoire rendait célèbre, et le prièrent de prendre la direction de leur

maison (819); il refusa. Ce fut alors que l'abbé Mignon fut choisi.

Une jeune pensionnaire, nommée Marie de Saint-Aubin, qui le racontait encore plus de quarante ans après l'événement, tout en regrettant la part qu'elle y avait prise, s'avisait de faire du bruit pendant la nuit, moitié par espièglerie, moitié par mauvaise humeur d'être enfermée dans une maison où elle ne se plaisait pas. La frayeur s'empara des imaginations; on parla de revenants; on finit par croire que le revenant n'était autre que l'âme de l'abbé Moussaut. Marie de Saint-Aubin, dont les espérances se trouvaient ainsi dépassées, s'associa deux compagnes, afin de faire encore plus de bruit. Mignon n'y vit pas plus clair que ses pénitentes. La frayeur augmenta; une jeune religieuse, puis deux autres, éprouvèrent des crises nerveuses, et bientôt de véritables convulsions. Egaré par les livres de Michaëlis et de Montalembert, le directeur crut qu'il y avait possession. Il commença des exorcismes, et appela, pour s'aider de sa science et de ses conseils, Pierre Barré, curé de Saint-Jacques de Chinon, prêtre jouissant d'une grande réputation de sainteté, mais d'une dévotion plus ardente qu'éclairée. Les exorcismes à deux étant demeurés impuissants contre les crises périodiques des malades, les exorcistes appelèrent en tiers l'abbé Granger, curé de Vénier.

Déjà l'affaire était ébruitée de telle sorte, qu'il fallait, pour l'honneur des exorcistes et de la communauté, obtenir un résultat ou rester en butte à la risée publique, alternative devant laquelle peu de personnes auraient pu hésiter. D'ailleurs les exorcistes étaient convaincus, et les religieuses, de plus en plus tourmentées.

C'est alors que le nom d'Urbain Grandier se trouva prononcé, on ne sait par qui, ni comment; d'abord avec mystère, puis sans aucune réserve. Selon les idées du temps, le démon était toujours envoyé par un magicien au corps des possédés.

L'évêque de Poitiers, informé par l'abbé Granger, qui jouissait auprès de ce prélat de la confiance la plus absolue, autorisait tout par son silence, et attendait le dénouement. Inquiet de ce qui se passait, et provoqué par une requisition des exorcistes, qui atténuait ainsi un coup inévitable, le parlement députa deux magistrats pour faire des informations: Guillaume de Corisay de la Guérinière, bailli du Loudunois, et Louis Chauvet, lieutenant civil. Il n'y avait encore alors

(819) Il n'est pas clair si Grandier fut demandé comme directeur par les religieuses, ou comme confesseur extraordinaire par Mignon. Le premier sentiment nous paraît le plus probable. Toujours fut-il établi aux débats qu'il n'était jamais entré dans la maison, et qu'aucune religieuse ne le connaissait personnellement.

(820) Dès le premier exorcisme, la conversation suivante s'engagea entre la supérieure et l'abbé Barré: *Adora Deum tuum, creatorem tuum. — Adoro te. — Quem adoras? — Jesus Christus. L'exorciste espérant obtenir la même réponse, tourna ainsi sa phrase: Quis est iste quem adoras? —*

que trois religieuses atteintes de la maladie, savoir: la supérieure, Jeanne de Bellel, connue en religion sous le nom de sœur Jeanne-des-Anges, une sœur de chœur, nommée Claire de Sasilly, et une converse, nommée Claire Magnoux. Les magistrats, admis après de grandes formalités et une longue attente, constatèrent que les malades paraissaient en proie à des crises violentes et poussaient des cris aigus. Ils n'avaient, en effet, assisté à aucune autre merveille. Ils manifestèrent leur incrédulité aux exorcistes, qui répondirent en citant l'exemple de Gaufridi.

Cependant Grandier, importuné de la célébrité qui s'attachait ainsi à son nom, et après avoir été publiquement insulté, adressa requête au bailli du Loudunois, aux fins de poursuivre en calomnie les exorcistes et les prétendues possédées. Le bailli lui donna acte de sa demande, et fit défense, sous des peines corporelles arbitraires, de médire de Grandier, avec injonction de séquestrer les malades et de nommer des exorcistes non suspects. Mais Barré en appela à l'évêque, auquel il appartenait seul de connaître en pareille matière, et présenta une ordonnance de sa part qui le nommait exorciste avec Mignon, en reconnaissant la possession pour véritable. Le bailli fut donc obligé de s'en tenir là, et de se condamner au rôle de spectateur.

Il se passa alors quelques semaines dans un calme profond, mais les exorcismes recommencèrent avec un grand éclat le 22 novembre 1632, et de cette fois en présence de quatre médecins: Daniel Roger, Vincent Defaux, Gaspard Joubert et Mathieu Fantou.

Cette seconde période est principalement remarquable par les nombreuses déconvenues des possédées. La maladie avait fait de grands progrès en intensité, et s'était étendue à des personnes qui en avaient été exemptes jusque-là. Cet état de lucidité qui permet de lire dans la pensée d'autrui, jetait ses premières lueurs, sans avoir atteint son dernier période. Celles des religieuses qui n'avaient jamais étudié le latin, commençaient à répondre avec justesse, lorsqu'on les interrogeait en cette langue. Mais quand elles voulurent la parler, elles commirent de ces fautes de langage connues dans les collèges sous les noms de *barbarismes* et de *solécismes*, avec tant d'assurance et en si grand nombre, qu'elles s'attirèrent de cruelles railleries de la part des assistants (820). Quand on demanda à

Jesu Christe. L'un des assistants, Daniel Dronin, successeur de la prévôté, s'écria en riant: Voilà un diable qui n'est pas congru. Elle disait *Deus non volo*, pour *Deus non vult*; *magicianus* pour *magus*. Lorsqu'elle voulut indiquer ce qui se passait en des lieux éloignés, ou même le nombre des hérétiques qui assistaient aux exorcismes, elle ne fut pas plus heureuse; la vérification faite sur-le-champ lui donnait toujours tort. Il résulta de tout cela une telle rumeur dans le public, que les exorcistes, éfrayés, crurent devoir publier un mémoire justificatif, dans lequel ils juraient de la pureté de leurs intentions. Nous adoptons pleinement la vérité de

supérieure de parler la langue grecque, lie se tût.

Dans le particulier, en présence de quelques amis pénétrés de bienveillance, il y avait assez de merveilleux pour embarrasser les esprits même non prévenus; en public, devant une assemblée incrédule et ailleuse, le résultat trompait toujours l'attente. C'est l'état des somnambules magnétiques qui réussissent toujours bien quand ils sont environnés des sympathies de l'assistance, et qui se tourmentent en vain devant l'incrédulité et la défiance. Ces incidents firent cesser les exorcismes publics près quelques essais.

L'aumônier de la reine, qui vint à Loudun sur ces entrefaites, afin de voir ce qui se passait, et d'en rendre compte à Sa Majesté, ne put pas même obtenir pour lui la vue de la consigne, nonobstant la présence de deux magistrats dont il se fit accompagner. Ceux-ci défendirent à Barré, sur son refus, de continuer les exorcismes, et à Mignon de permettre qu'il s'en fit à l'avenir, sous peine de se voir traiter comme des schismatiques, ainsi que tous ceux qui y participeraient. La présence de l'archevêque à l'abbaye de Saint-Jouin acheva d'imposer une réserve que ses opinions bien connues rendaient de plus en plus nécessaire.

Informé des faits par Grandier lui-même, le prélat envoya sur les lieux son médecin, auquel les exorcistes répondirent que tout était terminé. Peu satisfait d'une pareille fin de non-recevoir, il lança une ordonnance, à la date du 27 décembre 1632, par laquelle il enjoignait, en cas de nouveaux accès, de commettre les malades aux soins de deux ou de trois médecins revêtus du titre de docteurs, et en supposant que la médication demeurât sans résultat, il désignait deux ecclésiastiques de son choix pour s'exorciser avec Barré, l'un en présence des autres, alternativement. Il voulait que les malades fussent isolés et éloignés de la maison, que les exorcistes s'en tinssent aux formules du *Rituel*, et n'attachassent de valeur qu'aux signes indiqués par ce livre, et seul qui fasse autorité, savoir : de s'élever de terre dans une position horizontale et de demeurer ainsi suspendu, sans support, pendant un temps notable; d'indiquer avec précision et vérité ce qui se passe en ces lieux éloignés (821). de répondre sur-le-champ en une langue étrangère, inconnue de l'exorcisée, indiquée dans le moment même, non par des monosyllabes ou des mots isolés, mais par des phrases régulièrement construites, comprenant au moins

une assertion, et nous croyons à la sincérité de leurs convictions : l'entêtement n'exclut pas la bonne foi; il la suppose. Et d'ailleurs ils n'étaient pas obligés de se mieux connaître en fait de maladies mentales et d'affections nerveuses, que des médecins, qui n'y voyaient pas plus clair qu'eux-mêmes; d'ailleurs aussi l'ange des ténèbres commençait-il peut-être à se jouer de leur bonne foi par de rares apparitions et des absences calculées.

sept à huit mots. Et, afin de lever tous les obstacles, il autorisait Barré à prélever sur les revenus de son abbaye de Saint-Jouin les sommes nécessaires à l'exécution de l'ordonnance (822).

Le mandataire ne profita pas de la faculté qui lui était offerte; le public fut longtemps sans plus entendre parler de possessions ni de démons; Grandier avait obtenu pleinement raison.

Les choses en étaient là, lorsque Jacques-Martin de Laubardemont, conseiller d'Etat, déjà fameux par la part qu'il avait prise à la condamnation de Cinq-Mars, arriva à Loudun, chargé par le gouvernement de faire démolir la citadelle de la ville, mesure qui s'exécutait alors dans toutes les places de l'intérieur.

Laubardemont alla voir la supérieure du convent, qui était sa parente; Mesmin de Silly était lui-même parent de Claire de Sasilly, qui se disait aussi parente du cardinal. Il était impossible que ces divers personnages ne cherchassent pas à se rapprocher, et que Barré ne s'entendît pas avec eux, sinon pour perdre un de ses confrères, du moins pour continuer en toute sécurité des exorcismes qu'il n'interrompait qu'à regret, toujours persuadé qu'il finirait par triompher de l'obstination du démon. On fit aisément comprendre au commissaire qu'il avait une double injure à venger : la sienne propre et celle du cardinal. Lorsqu'il eut mis sa première commission en voie d'exécution, il reprit le chemin de la capitale, afin de s'en faire délivrer une seconde pour juger l'affaire. Il sollicita pendant assez longtemps les pouvoirs qu'il demandait, quoiqu'on eût essayé de faire agir le célèbre P. Joseph sur l'esprit du cardinal qui lui avait voué une confiance sans bornes.

Enfin, le 6 décembre 1633, Laubardemont reparut à Loudun, muni de pleins pouvoirs. Les exorcistes avaient déjà reporté la question devant le public. En dehors du monastère, dix ou onze femmes séculières étaient atteintes de la contagion, qui s'étendit jusque dans la ville de Chinon.

Le premier usage que Laubardemont fit de son autorité, fut de donner l'ordre de s'emparer de Grandier, qui refusa de faire, se laissa appréhender et conduire au château d'Angers, où il devait demeurer prisonnier pendant les quatre mois que dura l'information.

L'inventaire le plus minutieux fait à son domicile n'amena la découverte d'aucun objet qui pût le compromettre, sauf celle de deux pièces de vers licencieuses, dont il

(821) Les extatiques de tous les siècles ont toujours rempli cette condition, qui devient de la sorte incertaine; si quelques-uns entendent les langues étrangères, aucun n'a jamais su les parler : telle qu'elle est posée ici, la condition n'a donc jamais été remplie que par de véritables possédés, aussi bien que la première.

(822) On comprendra nos incertitudes en présence de pareils doutes.

refusa d'accepter la responsabilité, et d'un traité manuscrit sur le célibat des prêtres, dont il se reconnut l'auteur.

Grandier avait un frère conseiller au bailliage de Loudun, qui intervint, et présenta, tant en son nom qu'en celui de sa mère, des moyens déclinatoires. Le commissaire rejeta la requête, et fit mettre le conseiller en prison, pour ne plus l'en laisser sortir qu'après le jugement.

Il choisit parmi les procédures antérieures et les procès-verbaux d'exorcismes ce qui pouvait être contraire à l'accusé, et annula le reste. Il fit défense à toute autorité, civile ou ecclésiastique, et même aux parlements de s'immiscer dans la question. Il convoqua tous les plaignants, et menaça ceux des témoins qu'il ne put gagner. L'avocat Fournier, juge instructeur, nommé par Laubardemont, beau-fils d'un des ennemis les plus acharnés de Grandier, quoique engagé aussi bien avant dans l'intrigue, fut tellement révolté cependant de cette manière de procéder, qu'il donna sa démission; mais ce fut en vain : rien ne put arrêter le cours de cette procédure, ni les réclamations du public, ni l'indignation des gens de bien. Le juge commissaire était au dessus de tout; moyens déclinatoires, appel à l'autorité diocésaine, ordonnances du métropolitain, tout devint inutile.

Le juge choisit pour chirurgien expert Manouri, beau-frère d'une des prétendues possédées et neveu de Mesmin; pour pharmacien, Pierre Adam, cousin-germain de Mignon, misérable droguiste, flétri par une sentence du parlement, et qui fut accusé devant le public d'administrer aux malades des substances propres à augmenter la violence de leurs accès. Il nomma une commission composée d'élèves en médecine et de charlatans vulgaires, exerçant leur métier dans les campagnes des environs, parmi lesquels un seul, Daniel Roger, avait des titres et une capacité réelle.

Les exorcismes recommencèrent avec une grande solennité le 15 avril; ils se firent en quatre églises différentes. Les malades furent réparties dans les divers quartiers de la ville; une association de personnes affidées fut organisée pour correspondre de tous les points au centre commun, et recueillir partout les faits et les discours. L'évêque de Poitiers, qui croyait d'une foi inébranlable à la réalité de la possession, députa pour assister aux exorcismes son théologal et un récollet, du nom de frère Lactance, qui déjà s'était prononcé comme juge contre Grandier, lors de la condamnation de celui-ci par l'officialité de Poitiers. Quatre capucins, les PP. Luc, Tranquille, Protais et Elisée, deux carmes, les PP. Saint-Thomas et Saint-Mathurin, furent adjoints aux exorcistes, sur la demande du commissaire, qui obtint du cardinal une

somme annuelle de quatre mille écus, à titre de subvention aux exorcistes, pour tout le temps que leur ministère serait nécessaire.

La machine montée, rien ne fut plus facile que de la faire fonctionner.

Le P. Joseph ne tarda pas de venir voir par lui-même ce qui se passait; mais quand il eut vu, il ne consentit à aucun prix à lever son incognito, et repartit au bout de peu de jours.

En présence du public, les prétendues possédées n'étaient guère plus heureuses qu'auparavant, nonobstant qu'on leur aidât par tous les moyens possibles. Dans le particulier, elles continuaient de posséder une pénétration d'esprit les plus singulières.

Desroches, surintendant de la maison du cardinal, vint à son tour à Loudun avec les évêques de Chartres et de Nîmes. Après les prétendues possédées de Loudun, les visiteurs allèrent voir celles de Chinon. Le procès-verbal de leur visite (823) constate qu'ils ne reconnurent aucune trace de possession ni dans l'un ni dans l'autre de ces lieux; qu'on exorcisait quelquefois pendant longtemps les malades, avant qu'elles entrassent en convulsions; l'une d'elles pleurait même et se désespérait de ce que le démon, ainsi qu'elle disait, ne venait pas plus vite, « parce que ces messieurs allaient la taxer d'imposture (824). »

Alors les pactes commençaient à jouer un grand rôle dans la possession. Il y en avait, disait-on, de cachés à tous les coins de la maison. Le sorcier les avait jetés par dessus les murs du cloître, le démon les avait ensuite enterrés çà et là. C'étaient, le plus souvent, quelques chiffons, que l'on cherchait avec un grand appareil, et qu'on montrait avec une grande solennité. L'évêque de Poitiers en était complètement la dupe; les exorcistes aussi, peut-être, mais non pas toutes les religieuses. Leur rôle avait été imposé à quelques-unes, et elles s'y prêtaient.

A mesure que le dénoûment approche, l'iniquité devient de plus en plus flagrante; les incidents n'inspirent plus que l'horreur, la pitié ou le dédain. Le 25 avril, Grandier se blesse au doigt en coupant son pain. L'après-midi la supérieure en informe l'assemblée, et présente un pacte fait avec le sang de la blessure, Laubardemont se transporte aussitôt à la prison, pour constater juridiquement l'existence de cette plaie. Le lendemain Manouri procède à la recherche des marques de sorcellerie; le patient a les yeux bandés; lorsque le chirurgien veut prouver qu'un lieu est insensible, il appuie la sonde par le gros bout, puis il pique vivement avec l'autre bout un lieu voisin, afin de compléter la démonstration.

phénomènes existaient donc en réalité. — La mauvaise foi n'était donc pas absolu.

(823) V. Mss. de la Bibl. Nat.

(824) Les exorcismes faisaient donc naître les convulsions. — Les convulsions et leurs principaux

Quelques cris perçants, échappés à Grandier, avaient amassé la foule sous les fenêtres de la prison. La voix de la multitude grondait comme un orage, mais la terreur qu'inspirait le redoutable commissaire empêcha la sédition d'éclater.

Manouri ayant été bientôt diffamé dans le public pour sa grossière supercherie, Laubardemont fit enlever de vive force un autre chirurgien, nommé François Fourneau, auquel il ordonna de raser entièrement l'accusé, afin de chercher les marques et les pactes qui pourraient être cachés, avec injonction de lui enlever les ongles des pieds et des mains. Fourneau refusa de faire cette cruelle opération, et avant de raser les sourcils du patient, il tomba à ses genoux en lui disant : Pardonnez-moi, Monsieur, si j'ose porter la main sur vous, mais j'y suis contraint. Grandier le remercia de ce respect compatissant.

L'évêque de Poitiers était venu, dès le 16 juin, présider aux exorcismes. Alors il n'était plus permis, sous peine d'être réputé séditieux et traité comme tel, de manifester des doutes « sur une possession que le roi et monseigneur le cardinal autorisaient, » selon le langage d'un auteur du temps. Un jour Grandier ayant dit qu'un magicien ne peut par aucun moyen causer la possession d'autrui, les exorcistes se récrièrent et traitèrent cette proposition d'hérétique; puis, pour couper court à une discussion théologique qu'ils n'étaient pas capables de soutenir contre l'accusé, ils lui imposèrent silence, firent apporter un réchaud et brûlèrent un pacte en sa présence et en celle du public. Le P. Lactance présentait dans ses sermons les scènes de possession comme un puissant moyen d'édification et un argument décisif en faveur du catholicisme. Il y avait cependant beaucoup plus de scandale que d'édification, et quant à des arguments décisifs, il est permis de douter que les protestants les trouvassent tels. Un grand nombre de personnes de cette religion suivaient assidûment les exorcismes, avides de voir des miracles toujours promis et jamais accomplis. Car chaque jour on annonçait celui qui devait s'opérer le lendemain, et jamais il n'avait lieu, ou bien ce n'était qu'une mystification.

De si misérables expédients, suivis d'un si misérable dénoûment, entretenaient parmi le peuple un esprit d'incrédulité qui inspirait les discours les plus satiriques. Ce fut au point que Laubardemont se vit contraint de publier, le 22 juillet, une ordonnance qui défendait de parler en mal des possédés, des exorcistes et du juge, sous peine de dix mille livres d'amende, sans préjudice de punitions corporelles.

(825) Voy. *Sorberiana*, au mot *Quillet*, p. 172.—
la coté, *Mascurat*, p. 310.

(826) On voit ici l'application des fausses idées de *Michælis*.

Il faut convenir que ces relations contiennent des particularités tellement inadmissibles, que leur

Cette ordonnance menaçante n'empêcha pas des voix généreuses et indépendantes de protester au nom du bon sens contre tout ce qui se faisait. Le médecin Duncan, de Saumur, qui avait suivi les exorcismes avec assiduité, osa un des premiers s'inscrire en faux. Il publia une relation très-piquante d'une séance donnée le 20 mai, dans laquelle trois démons devaient sortir sous forme visible du corps de la supérieure, et ne sortirent pas du tout. Bien prit à Duncan d'être sous la protection du maréchal de Brézé; il en fut quitte pour une verte réprimande; mais on lui laissa entrevoir le bâcher en cas de récidive.

Un jour que le démon menaçait, disait-on, d'enlever jusqu'à la voûte le premier incrédule qui oserait se présenter, le poète Quillet s'écria : Me voici, qu'il m'enlève, je suis incrédule. Quillet ne fut pas enlevé par le démon, mais il eut la prudence de s'enfuir immédiatement, pour éviter un enlèvement bien autrement dangereux : déjà Laubardemont rédigeait un arrêt de prise de corps. L'auteur de la *Callipédie* ne se crut en sûreté, que quand il fut arrivé à Rome, où il se mit sous la protection du marquis de Cœuvres (825).

Il ne faudrait pas croire cependant que tout n'était qu'imposture et déception. Des relations appuyées de noms imposants, tels que ceux du P. Surin, du P. Viguier, supérieur des Oratoriens de La Rochelle, du sieur de Nismes, docteur de Sorbonne, et de plusieurs autres personnes également honorables, attestent que les malades répondaient pertinemment à des séries de questions faites en des langues étrangères, à de véritables conversations qui duraient plusieurs heures; qu'on les voyait obéir à des commandements purement intellectuels, dans des circonstances où il ne pouvait y avoir connivence; par exemple, lorsque, occupées dans d'autres pièces ou même dans les jardins, celles qui avaient été indiquées secrètement à l'exorciste arrivaient sur-le-champ, apportant l'objet désigné par la pensée, ou accomplissaient sur l'heure l'acte prescrit en leur absence. Il paraît, d'après les mêmes relations, qu'elles répondirent souvent avec justesse et précision à des questions de l'ordre théologique le plus élevé (826).

Il se passa à Loudun des choses si extraordinaires, qu'il en résulta plusieurs conversions éclatantes, et qu'il en resta une profonde impression dans bien des esprits. Parmi les conversions, il faut compter celle de lord Montaigu, protestant, déjà ébraulé dans sa croyance, déterminé enfin par ce qu'il vit, et qui, deux ou trois ans plus tard, rendit en présence du souverain pontife un compte détaillé des impressions produites en lui par quelques-unes des scènes de la

autorité en est considérablement affaiblie : celle-ci par exemple, qu'une personne dont la taille était de moins de quatre pieds, écartait les jambes jusqu'à mettre plus de sept pieds d'intervalle entre ses talons.

possession. Il faut compter encore celle d'un gentilhomme breton, nommé de Quériollet, conseiller au parlement de Rennes. Voici de quelle manière il en raconte lui-même les circonstances (827) : Elevé par une mère très-pieuse, il pratiqua la religion avec un grand zèle pendant sa jeunesse; ensuite il s'abandonna à une débauche d'autant plus coupable, que l'hypocrisie servait à la voiler aux yeux du public. Bientôt après, il s'éprit d'une telle haine contre le christianisme et contre son auteur, qu'il résolut de se faire apostat. Il se rendait à Constantinople pour accomplir ce dessein, lorsqu'il fut rencontré par des voleurs, qui le dépouillèrent et le laissèrent nu au milieu d'un bois (828). Dans ce péril extrême, il fit vœu d'un pèlerinage à Notre-Dame de Liesse, s'il lui était donné de revoir sa patrie. Revénu en France, il oublia son vœu, reprit ses coupables habitudes, se fit huguenot par passe-temps, redevint catholique par intérêt. Sa curiosité l'ayant conduit, comme tant d'autres, à Loudun, la supérieure s'écria au moment où il entra dans la salle des exorcismes : « Tu oublies le vœu que tu as fait d'aller à Notre-Dame de Liesse; cependant c'est la Vierge qui t'a sauvé des mains des voleurs, et c'est en vertu de ses prières que Dieu te conserve la vie malgré tes crimes et tes débauches ! » Quériollet, frappé de ce reproche inattendu, émerveillé qu'on lui rappelât un vœu que Dieu seul pouvait connaître, rentra en lui-même, se convertit, devint prêtre, et se signala dans la suite par un zèle et une piété aussi excentriques, que l'avaient toujours été sa conduite et ses sentiments.

Tandis que des étrangers se convertissaient ainsi à la vue de merveilles plus ou moins étonnantes, les religieuses condamnées à les opérer, déplorait la part qu'elles étaient forcées d'y prendre. Inquiètes de leur propre état, auquel elles ne pouvaient rien comprendre, plusieurs avaient cependant la conscience de n'être pas démoniaques; mais elles s'étaient laissé engager dans une voie où on les contraignait désormais de marcher malgré elles.

Le lendemain du jour où Laubardemont était revenu porteur de pleins pouvoirs, la supérieure alla se jeter à ses genoux dans le parloir; elle avait les pieds nus, une corde au cou, et pleurait avec violence; elle le supplia d'avoir pitié d'elle, et lui assura qu'elle n'était pas possédée. Le commissaire l'ayant repoussée avec dureté, elle s'enfuit en jetant des cris déchirants; on craignit un moment qu'elle n'attentât à ses jours. Les

(827) Voy. *Mémoires de Duferrier*, p. 235. — La *Vie de M. Quériollet*, par le P. Dominique de Sainte-Catherine.

(828) Ceci ressemble tellement aux circonstances de la conversion du B. Lanfranc, qu'on se surprend à douter malgré soi de la véracité de Quériollet.

(829) Ce fait est d'autant plus incontestable, qu'il est inséré parmi les considérants du jugement.

(830) Toujours comme pour les tables tournantes, principalement en Amérique.

(831) Nous avons fait connaître la censure de

partisans de la possession mirent cette scène sur le compte du démon, qui, disaient-ils, voulait sauver le magicien (829). Trois sœurs proclamèrent à quatre reprises différentes, dans des circonstances solennelles, en présence du public, qu'elles n'étaient point possédées, et que tout ce qu'on les obligeait de faire et de dire contre Grandier n'était qu'une pure calomnie. Après cette protestation, l'une d'elles, Claire de Sasilly, voulut s'enfuir immédiatement du couvent; mais on la retint de force, et on rejeta encore ces déclarations sur le compte du démon, toujours rusé et menteur.

Enfin, Laubardemont, pensant que le moment était arrivé de mettre un terme à ce grand scandale, nomma, par ordonnance du 8 juillet 1634, douze juges assesseurs, choisis parmi les magistrats des prévôtés et des bailliages voisins, tous réputés pour leur probité, il est vrai; mais aussi tous connus par la manifestation anticipée de leur opinion. Il nomma juges rapporteurs Houmain, lieutenant criminel d'Orléans, et Texier, lieutenant général de Saint-Maixent, connus également pour être les ennemis déclarés du prévenu. Les procès-verbaux des exorcismes, que l'abbé Barré faisait de son côté à Chinon, furent joints au dossier. La commission judiciaire se réunit le 27 juillet au couvent des Carmes. Grandier présenta, sous forme de mémoire, des conclusions qui sont un modèle de raison et de bon sens.

Les bourgeois, de leur côté, se réunirent à l'hôtel-de-ville, au son de la cloche, et rédigèrent, sous la forme d'une adresse au roi, une protestation raisonnée et énergique contre tout ce qui s'était fait et tout ce qui se préparait. Ils exposaient au monarque, que beaucoup de familles avaient été diffamées par les mensonges des prétendus démoniaques, que beaucoup de personnes étaient assujetties à des visites domiciliaires, à des emprisonnements préventifs et à toutes sortes de vexations, par suite de leurs fausses révélations, et cela sans autre résultat que du scandale, le déshonneur et le désespoir des familles et des particuliers (830). Ils disaient que les exorcistes avaient osé prêcher et enseigner qu'on pouvait asseoir un jugement raisonnable sur l'affirmation des démons dûment conjurés; et qu'après les décisions de l'Eglise et les démonstrations scientifiques, rien n'était plus vrai que la parole du démon; qu'un livre composé à l'occasion de trois possédées de Flandre, censuré en 1620 par les plus célèbres docteurs de Sorbonne (831), et de nouveau en 1623, avait été abrégé, réduit à

1623; voici les propres termes de la décision du 16 février 1620, rédigée par les docteurs Duval et Imbert, et dont l'autographe est à la Bibliothèque Richelieu : « Nous sommes d'avis qu'on ne doit jamais admettre les démons en témoignage; moins encore employer les exorcismes pour découvrir les fautes de quelqu'un; ni le saint sacrement, pour forcer le diable à dire la vérité; que si cela s'est fait, on ne doit y ajouter aucune foi..... En France les juges n'admettent point de telles dépositions. »

un mince volume, et distribué avec profusion, pour soutenir cette abominable doctrine.

Laubardemont et ses assesseurs furent très-irrités de la démarche des habitants; mais comme on ne peut emprisonner une ville entière, ils furent contraints de dévorer leur colère. Ils députèrent aussitôt vers le roi, pour le prévenir que les prétendus bourgeois signataires de la pétition n'étaient que de la canaille, des misérables, des protestants et des gens mécaniques.

En voyant ainsi tous les appuis se briser un à un, Grandier dut comprendre que sa perte était inévitable. Il le comprit sans doute, mais il ne voulut pas rendre les armes sans s'être défendu.

Il présenta à ses juges une requête respectueuse et longuement motivée; elle resta sans réponse. Il présenta ensuite un mémoire sous le titre de : *Fins et conclusions absolutives*; il y fut répondu par une sentence de l'officialité, en date du 10 août, signée de quatre docteurs de Sorbonne, d'après l'allégation d'un grand nombre de faits surnaturels, dont aucun n'était établi, portant que la possession était certaine.

On vit les juges se préparer à rendre leur arrêt, en accomplissant avec ferveur les actes les plus importants de la religion. Laubardemont demanda des prières publiques et des processions; le saint sacrement fut exposé dans toutes les églises.

Quand enfin arriva le jour solennel, non des débats, car il n'y en eut point, mais du prononcé du jugement, Grandier fit entendre à ses juges des paroles graves et mesurées, et finit par protester de son innocence. Il fut déclaré dûment atteint et convaincu de crimes de magie, maléfice et possession arrivée par son fait à des personnes d'âges religieuses ursulines de Loudun, et autres séculières mentionnées au procès, et condamné d'être brûlé vif, avec les pactes et caractères magiques estant au greffe, ensemble le livre manuscrit par lui composé contre le célibat des prêtres, et les cendres jetées au vent.

A la lecture de ce jugement, calqué sur celui de Gaufredi, Grandier versa des larmes abondantes, mais sans perdre un seul instant sa dignité. Il protesta de nouveau de son innocence, et ne s'abassa point à des applications inutiles. Il demanda un conseil, qui lui fut refusé, et refusa à son tour le P. Lactance, qui lui fut proposé par la cour. Il se recueillit et se prépara à mourir.

Que restait-il à faire, sinon d'exécuter promptement la sentence? Cependant on lui donna la question ordinaire et extraordinaire, afin de le forcer à avouer le crime pour lequel il était condamné. Comment voulez-vous, dit-il au P. Tranquille, qui

(832) Ce même P. Tranquille répétait au patient long de la route : Eh bien, si vous n'êtes pas sorcier, pleurez; *funde lacrymas*; si non es magus, *funde lacrymas*. Nous dirons à ceux de nos lecteurs qui ne comprendraient pas le sens de ce déli, que,

l'exhortait à cet aveu, qu'un homme d'honneur avoue un crime dont il n'est pas coupable, même en pensée? On le porta sur une civière au bûcher, ses jambes ayant été broyées à la torture. On le jeta brutalement la face sur le pavé, devant le portail de l'église Sainte-Croix, pour lui faire faire amende honorable. Là, le P. Grillau, celui qu'il avait demandé comme confesseur, s'approcha de lui et le souleva dans ses bras. Ils échangèrent quelques paroles de consolation; mais bientôt les gens de la maréchaussée repoussèrent le moine dans l'église, et replacèrent le patient sur sa civière (832).

Attaché sur le bûcher, Grandier essaya plusieurs fois de parler à la foule des spectateurs; on l'en empêcha avec violence, et on mit précipitamment le feu au bûcher. Le peuple vit le condamné lever les yeux au ciel, il vit sa bouche murmurer des prières, puis tout disparut au milieu des tourbillons de flammes. C'était le 18 août 1634.

Cependant la mort de Grandier ne termina rien; la maladie redoubla de violence; la vengeance du ciel sembla s'appesantir sur les coupables; l'innocence fut reconnue; mais cette tardive manifestation ne remédiait pas au mal. Avant de continuer le récit des événements qui suivirent l'exécution de cette déplorable sentence, jetons un coup d'œil rétrospectif sur les faits et sur les principaux personnages qui prirent part à leur accomplissement.

Les religieuses de Loudun n'étaient point possédées, suivant l'acception du terme, quoique dans certaines circonstances, la plupart, toutes, peut-être, aient pu croire ou même désirer l'être. Selon les idées de quelques mystiques, idées partagées par les exorcistes, elles étaient persuadées que la possession du démon est la dernière épreuve réservée à une sainteté consommée.

La maladie, occasionnée par la frayeur, fut surexcitée par l'appareil religieux des exorcismes, la contention d'esprit des malades, l'incrédulité railleuse du public et la solennité des formes judiciaires. Beaucoup de personnes reconnurent sa nature, peu osèrent manifester leur pensée, aucune n'avait assez d'autorité pour élever la voix d'une manière victorieuse, et d'ailleurs un grand nombre de phénomènes ne pouvaient s'expliquer sans le concours d'une puissance extranaturelle.

Ce qui contribuait à entretenir l'erreur de part et d'autre, c'était l'exclusion dont les deux opinions se frappaient mutuellement. La réalité de la maladie n'excluait pas l'intervention du démon, et l'intervention de celui-ci n'excluait pas la réalité de la maladie.

Une fois lancées dans une mauvaise voie, les malades, sous le faux prétexte qu'il y avait une opinion alors établie, un sorcier ne pouvait verser de larmes, parce que, ayant le diable au corps, la nature brûlante de celui-ci en tarissait la source.

allait de l'honneur de la religion, crurent qu'elles devaient y persévérer, fût-ce même au prix de la supercherie. Les exorcistes, en butte aux traits de l'incrédulité du public, s'obstinèrent dans une manière de voir dont ils auraient pu revenir, s'ils avaient rencontré moins de contradiction. Les douze juges assesseurs, imbus d'une multitude de fausses maximes, fiers de la confiance avec laquelle on appelait leur concours dans une cause ecclésiastique, mal éclairés par des pièces rendues incomplètes et fautives, durent, en se fortifiant l'un l'autre dans une même opinion, prononcer en conscience. Mais qui légitimera le mensonge ? Qui justifiera les ennemis personnels de l'infortuné Grandier ? Qui excusera Laubardemont ? Et cependant, si, dans un procès antérieur, il n'avait fait preuve d'une abominable complaisance, on pourrait être admis à révoquer en doute la légitimité de la flétrissure attachée à son nom, car il osa, jusqu'à la fin du procès, et encore après sa conclusion, affecter les apparences de la bonne foi la plus candide (833).

La supérieure semble plus digne de pitié que de colère : son rôle lui fut imposé ; mais, ce qui la rend inexcusable, pendant le reste de sa vie, elle ne sut pas trouver le courage du repentir.

L'évêque de Poitiers agit avec une sincérité qu'il n'est pas permis de suspecter. Grandier, étranger au diocèse, élève des Jésuites, promu par eux à la cure de Saint-Pierre, nommé chanoine de Sainte-Croix en vertu de ses grades, malgré le chapitre et malgré l'évêque, après avoir eu raison contre celui-ci, dans une occasion solennelle, et l'avoir mis en opposition avec son supérieur immédiat, ne pouvait être vu par lui qu'avec une extrême défaveur ; or, de ce sentiment à une fausse appréciation des choses, à une appréciation hostile, il y a si peu de distance, qu'il est souvent difficile de ne pas la franchir, même de bonne conscience.

La plupart des historiens attribuent au cardinal de Richelieu une part beaucoup trop grande dans le procès de Grandier. Celui-ci était placé relativement dans une région trop inférieure, pour que Richelieu y descendît. Un prince, un favori du monarque, pouvait être des rivaux dangereux, des ennemis, et payer de leur tête un moment d'erreur ; mais un curé de Saint-Pierre-du-Marché-Neuf de Loudun ! C'eût été un crime, et l'histoire n'en a pas à reprocher à Richelieu ; sauf l'appréciation des actes de sa vie politique, qui n'est pas du ressort de cette histoire. Le cardinal ne donna point d'ordres, il demeura étranger à la procédure,

(833) Voyez une lettre de Laubardemont à Desroches, surintendant de la maison du cardinal, à la date du 20 septembre 1634. L'autographe est à la Bibl. Nat., partie des manuscrits. (*Recueil de pièces concernant les possessions de Loudun.*)

(834) On a été jusqu'à dire que Richelieu avait fait jouer la sanglante farce de Loudun, pour agir

seulement il laissa faire, et encore l'avait-il refusé pendant long-temps (834).

En poursuivant Grandier jusqu'au bûcher, les exorcistes et les malades, au lieu de se tirer d'affaire, avaient doublé leur tâche, car il leur restait à prouver qu'ils avaient eu raison, devant un public d'autant plus difficile à convaincre, qu'il était passé de l'incrédulité à l'indignation. Mais bientôt les exorcistes, en proie depuis si longtemps à des émotions diverses et toujours croissantes, manquèrent à leur mission. Le peuple se persuada que la justice de Dieu les frappait. Un mois après le supplice de Grandier, le 18 septembre, le P. Lactance, celui-là même qui avait mis le feu au bûcher, mourut dans les convulsions les plus douloureuses, avec l'apparence du plus irrémédiable désespoir ; il était fou furieux, en même temps que convulsionnaire au même degré que les religieuses qu'il avait exorcisées. On prétendit que Grandier mourant l'avait assigné à comparaitre dans un mois au tribunal de Dieu. Le P. Tranquille ne tarda pas d'être pris des mêmes convulsions. Déjà il en avait éprouvé avant de venir à Loudun. Il supporta avec assez de calme celles des religieuses ; mais la mort du P. Lactance fit sur lui une impression à laquelle il ne put résister. Il traîna encore sa misérable vie, au milieu des accès épileptiques et de la contraction de ses membres, jusqu'en 1632. Un jeune exorciste, venu pour le supplier, et témoin de sa mort, en fut tellement effrayé, qu'il entra lui-même en convulsions, et n'en guérit jamais ; ou plutôt, comme le porte la relation, il fut possédé tout le reste de sa vie.

L'humble et pieux P. Surin, Jésuite, vint à son tour se heurter à cet écueil, contre lequel s'étaient brisées des âmes d'une plus forte trempe. Après avoir pris la place de P. Lactance, il se sentit bientôt effrayé, puis possédé du démon des convulsions. chose étrange ! en exorcisant la supérieure, il entra en crise au moment qu'elle devenait calme, et retrouvait la paix, quand elle était reprise de convulsions. Surin rend compte lui-même de cette possession dans une lettre au P. d'Atichy, son confrère. Cet écrit n'est pas un modèle de raison, tant s'en faut ; mais il pourra servir du moins à mieux constater l'étrangeté d'un état qui ne ressemble à aucun autre, et que tant de personnes sont excusables d'avoir pris pour une possession véritable : il semble en effet qu'elle devient complète à mesure que le temps avance : « Dans l'exercice de mon ministère, dit l'auteur, le diable passe du corps de la personne possédée, et venant dans le mien, m'assaut et me renverse, m'agite et me traverse visiblement, en me pos-

sur l'esprit de Louis XIII, assez peureux de son naturel, et ayant la tête remplie de visions. Bayle a été assez oublieux de sa propre dignité, pour oser prétendre que le cardinal préparait ainsi la révocation de l'édit de Nantes ! Que répondre à de telles allégations ?

étant pendant plusieurs heures comme un négrumène.... Je suis des semaines entières si stupide vers les choses divines, que je serais bien aise qu'on me fist prier peu comme un enfant, et m'expliquast rossièrement le *Pater noster*.... La présence du saint sacrement m'est insupportable, et je suis attiré vers lui d'une révérence cordiale et douce. »

Le P. Surin, forcé au bout de peu de temps à quitter le théâtre des exorcismes, en porta une maladie dont il ne devait plus guérir : il demeura convulsionnaire. Un jour, dans une de ces crispations nerveuses une violence irrésistible, il se trouva jeté au loin par la fenêtre de sa chambre. On le releva avec une cuisse brisée.

Le chirurgien Manouri, poursuivi sans succès par le spectre de Grandier, mourut. Le lieutenant civil, Louis Chauvet, fut jeté pendant le reste de sa vie à de fréquents accès d'aliénation mentale.

Le 9 décembre 1651, un brigand fut tué dans un faubourg de Paris, par les gens d'un troupe qu'il arrêta nuitamment ; ce brigand, c'était le fils de Laubardemont (835).

L'événement du 18 août 1634 retentit par toute la France, et augmenta considérablement la célébrité de la possession de Loudun ; les plus grands personnages, cédant à curiosité, se rendirent à ce spectacle, et aucun d'eux se confirma dans l'idée avec laquelle il y était venu. Les partisans de la possession, après avoir vu, demeurèrent de plus en plus convaincus de sa réalité ; les adversaires surprirent tant de fois le démon en défaut, qu'ils affirmèrent, désormais avec une entière assurance, qu'il n'y avait jamais eu de possession ; et comme ils étaient les plus nombreux, les possédées ne tardèrent pas à devenir la fable et la risée publique.

Le frère du roi, Gaston d'Orléans, l'un des artisans les plus héroïques, se rendit à Loudun le 9 mai 1635, et suivit avec attention les exorcismes pendant plusieurs jours ; fut émerveillé. Comme témoignage de sa conviction pleine et entière, il signa les procès-verbaux des exorcismes auxquels il avait assisté. Entre autres expériences, dit-il, une longue relation qui en fut faite, il commença mentalement à la sœur Claire de Silly d'aller se mettre à genoux auprès du roi, et de lui baiser la main, ce qui fut exécuté aussitôt.

Le prince de Condé, une des dames de la

835) Voy. GUY-PATIN, lettre 37.

836) On prête au prince le bon mot suivant dans la circonstance : La possédée, irritée du tour on venait de lui jouer, entra en fureur, et fit le serment de se jeter sur le mystificateur : « Monsieur le diable, dit gravement celui-ci, si tu ne te tiens pas tranquille, je vais rosser ton étui. »

837) Elle feignit, entre autres choses, que différents démons, en sortant, écrivirent sur son bras, des caractères rouges, les noms de Jésus, Marie, et François de Sales.

En 1645, elle montrait encore cette écriture, re-

cour, madame de Brienne, mère de l'évêque de Coutances, la duchesse de la Trémoille, le comte du Lud et beaucoup d'autres grands personnages y allèrent avec une conviction opposée, dans le dessein de surprendre le démon, ce qui ne leur fut pas difficile. Le démon stupide ou méchant, prit la montre du prince de Condé pour un reliquaire (836) ; un autre jour, du poil de lapin pour des reliques. Il ne sut dans aucune circonstance trouver le mot des énigmes qui lui furent proposées.

Enfin le cardinal, ennuyé de payer une pension aux exorcistes, pour obtenir de tels résultats, la supprima, et les exorcistes se dispersèrent. Les malades, rendues à elles-mêmes, retrouvèrent peu à peu un calme qu'elles auraient recouvré plus tôt, si on les eût abandonnées plus vite. La plupart étaient d'ailleurs fatiguées de leur rôle, et quelques-unes, appelant la raison à leur aide, étaient déjà rentrées dans la vie commune.

Il n'y eut que la supérieure qui s'obstina à prolonger le sien outre mesure, en l'appuyant d'une multitude de fraudes, que peut-être elle croyait légitimes. Elle avait peine à sortir d'une voie dans laquelle elle était entrée malgré elle, de crainte de recueillir le ridicule ou le mépris pour prix de ses aveux (837).

La possession de Chinon devait avoir une autre issue que celle de Loudun, parce que là l'exercice de l'autorité épiscopale ne fut pas arrêté par l'immixtion d'une autorité étrangère, ni le cours régulier de la justice par les formes exceptionnelles d'une commission de jugement.

Le cardinal de Lyon et l'évêque d'Angers s'étant rencontrés à Bourgueil, avec les évêques de Nîmes et de Chartres, mandèrent à l'abbé Barré de venir exorciser en leur présence ; ces prélats demeurèrent tellement convaincus qu'il y avait beaucoup plus d'imposture que de maladie ou de possession de la part des négrumènes ; ils trouvèrent l'exorciste tellement aveuglé sur le compte de ses malades, et tellement entêté dans sa manière de voir, qu'ils résolurent d'intenter des poursuites aussi bien contre lui que contre elles-mêmes. Ils chargèrent le cardinal de Lyon d'informer la cour, afin d'obtenir les ordres nécessaires, et en attendant, ils firent infliger aux hypocrites une sévère correction (838).

Le roi donna en effet des ordres à l'évêque

nouvelée suivant le besoin du moment. Le célèbre voyageur Baltazar Monconys en enleva, dit-il, une partie par un léger frottement (a). L'ayant montrée plusieurs années après aux filles d'honneur de la reine, celles-ci éclatèrent de rire : « Voilà, dirent-elles, un beau miracle ; les jeunes gens de la cour en font tous les jours de pareils, car ils écrivent ainsi nos noms sur leurs bras. »

(838) Voy. l'abbé PINETTE, *Bibl. hist. de France de Fontette*, t. I^{er}, p. 333, n° 4847. La faculté de médecine de Paris députa à Chinon le docteur Chamillard avec un de ses confrères, pour voir ce qui

(a) Monconys était protestant

de Tours ; mais comme il n'assigna aucuns fonds pour les frais de la procédure, l'affaire en resta là, et Laubardemont prit Barré sous sa protection. A l'abri de cette toute-puissante égide, les démoniaques voulurent donner une seconde représentation de la sanglante tragédie de Loudun, en accusant un curé de Saint-Louaud d'être l'auteur de leur possession. Celui-ci courut déposer sa plainte au parlement, et se mit sous la protection de la compagnie. Le parlement ordonna des poursuites, dont l'effet fut encore arrêté par Laubardemont. Elles accusèrent ensuite un autre ecclésiastique d'un crime abominable. De cette fois, l'évêque de Tours, cédant à sa juste indignation, s'affranchit de toute considération, et commença des poursuites, dont le résultat fut l'emprisonnement perpétuel des énergumènes, et la réclusion de l'exorciste dans un couvent, pour le reste de ses jours (839).

L'évêque de Nîmes ne s'attendait guère à trouver, en rentrant dans son diocèse, une semblable possession organisée dans la ville épiscopale ; il y en avait une cependant ; mais le promoteur du diocèse suivait attentivement sa marche, et il ne tarda pas à la dénoncer au public et à la Faculté de médecine de Montpellier, dans un mémoire comprenant une série de questions où se trouvaient relatées les prétendues merveilles opérées par les prétendus démoniaques. La Faculté, dans une réponse catégorique, sage, mesurée, fortement raisonnée, établit qu'il n'y avait dans les faits allégués rien que de naturel. Armée de cette décision, l'autorité diocésaine fit rendre les malades aux soins des médecins.

se passait. Ceux-ci laissèrent d'abord surprendre leur bonne foi : une des possédées arrêtait à commandement le battement du poulx dans son bras droit ou dans son bras gauche, suivant qu'on disait, *cesset pulsus in brachio dextro*, ou bien *in brachio sinistro*. Les médecins ne soupçonnaient pas l'existence du nœud coulant qui, par l'effet d'un léger mouvement du corps, comprimait l'artère à un bras ou à l'autre ; mais Chamillard, qui entrevoyait la fraude, sans en apercevoir le moyen, changea les mots et dit : *Non moveatur arteria in parte laxa*. L'ignorant démon ne comprit pas ce latin, qui pourtant était grammatical. Eclairés par cette expérience, qui les conduisit à plusieurs découvertes, les deux docteurs résumèrent leur opinion en ces termes, les mêmes que Pigray avait employés le premier dans une circonstance analogue : *Multa ficta, pauca vera, u dæmone nulla*.

(839) Alors il ne restait plus que deux malades, suivant la relation du docteur Guillet. (*Fidèle examen des prétendues possédées de Chinon*, par GUILLET, docteur médecin de la faculté de Montpellier. Manuscrits de la Bibl. Richelieu.) Il y avait eu en tout huit énergumènes, dit ce docteur, qui a réduit la question à sa plus simple expression. Six d'entre elles ayant été éloignées de Chinon, et confiées à la direction de personnes prudentes, elles ne tardèrent pas à guérir. Les deux autres, nommées Catherine Aubin et Jehanne Letailleux, étaient réputées de tout le monde, la première comme glorieuse, et nourrie de la lecture des livres de Michaëlis ; la seconde comme mélancolique et maniaque depuis plus de huit ans.

Il en fut à peu près de même à Rouen, où un monastère s'était laissé envahir par la contagion ; l'archevêque, François de Harlay, qui n'était rien moins que crédule, y envoya un de ses grands vicaires, aussi peu crédule que lui, dont l'air froid et sérieux, et quelques mots qu'il dit de la discipline et des verges, commencèrent une guérison assez promptement accomplie (840).

Que n'en fût-il de même à Louviers !

h° Possession de Louviers.

En 1616, un couvent du tiers ordre de Saint-François s'était fondé à Louviers, sous le vocable de Saint-Louis et Sainte-Elisabeth, par les largesses de Catherine Lebis, veuve de Jean Hennequin, concussionnaire supplicié à Rouen quelques années auparavant. Un abbé David, une demoiselle Simonne Gaugain et plusieurs autres personnes pieuses avaient concouru à sa fondation (841). La veuve Hennequin eut la supériorité nominale ; la demoiselle Gaugain, entrée en religion sous le nom de sœur Françoise de la Croix, la supériorité de fait, et l'abbé David, la direction. Cette double supériorité produisit les plus mauvais effets ; la fondatrice, contrariée, éclipsée, se vit enfin retenue en charte privée. Le parlement fut forcé d'intervenir. La plus profonde division régna dans la maison dès son origine. La sœur Françoise de la Croix, obligée de quitter sa communauté, se retira à Paris, où elle fonda le couvent des Hospitalières de la Place Royale, dans lequel elle attira quelques-unes des religieuses de Louviers, ce qui fut la source de vifs démêlés et d'une animosité dont elle devait devenir la victime.

(840) Cf. *Hist. des diables de Loudun* ; Ann. 1634, anonyme. L'auteur est un sieur Aubin, protestant. On suspecterait en vain sa véracité : tous les écrivains contemporains ont parlé comme lui de la diablerie de Loudun, même l'abbé Richard, auteur de la vie du P. Joseph. Il n'y a jamais eu, pour défendre la possession de Loudun, que les moines, qui en ont été la dupe ; Cousin, dans le *Journal des savants*, 9 mai 1689, et le sieur de la Meynardaye. *Examen critique de la possession de Loudun*, par LA MEYNARDAÏE, 1749. L'auteur prétend établir que toutes les folies et la plupart des maladies sont de véritables possessions ; que les bateleurs et les joueurs de gobelets sont possédés ou magiciens. Cet ouvrage, pitoyablement raisonné, confirme de tout point celui qu'il prétend réfuter. Leurs auteurs se sont également trompés ; le premier en ne voulant voir que de la jonglerie dans l'affaire de Loudun, le second, en croyant y apercevoir une véritable possession. — CUYOT DE PITAVAL, *Causes célèbres*, t. II. — RICHER, *Causes célèbres*, t. IV. — *Causes célèbres*, anonyme, t. II. — BAYLE, *Dict. critique*, art. *Grandier*. — Id., *Nouvelles de la république des lettres*, mars 1684. — BALZAC, 17^e entretien. — *Archives curieuses de l'Hist. de France*, 2^e série, 1^{er} vol. Collect. de F. Danjou. — *Recueil de pièces sur la possession des religieuses de Loudun*, manuscrits de la Bibl. Richelieu, coté 1159, du fonds de la Sorbonne. — On a publié en 1850 une dernière relation attribuée au P. Surin.

(841) Voy. *Vie de la vénérable mère Fr. de la Croix*. — *Récit véritable de ce qui s'est passé à Louviers, touchant les religieuses possédées*.

L'abbé David, imbu, dit-on, d'un mysticisme exagéré, avait séduit, par les dehors de la piété et l'apparence de sa vertu, le bon et pieux évêque François de Péricard, qui lui accorda toute sa confiance. On l'accuse, sans preuve, d'avoir enseigné à ses pénitentes que l'âme constituée en union avec Dieu ne peut plus pécher (842).

L'abbé David, en mourant, se substitua Mathurin Picard, curé du Mesnil-Jourdain, connu par son esprit, sa piété et quelques ouvrages ascétiques. La manière de diriger fut la même; la mysticité resta donc à l'ordre du jour dans la communauté (843).

Picard la porta trop loin, sans doute, car l'évêque crut devoir le révoquer. Il le remplaça par un religieux de la Compagnie de Jésus, dont le premier soin fut de ramener les religieuses à des pensées plus raisonnables. A cette occasion, les anciennes querelles se réveillèrent, et la division reparut; d'autant plus que Picard, qui avait laissé toutes ses affections dans cette maison, continua d'entretenir avec elle d'actives liaisons. La mort suivit de près sa disgrâce; en mourant, il demanda d'être enterré parmi celles qu'il avait dirigées avec tant de zèle; il l'obtint, et on lui creusa une tombe dans l'église même, près de la grille du chœur.

Picard avait fait admettre dans la communauté, en qualité de tourière, une fille pauvre, nommée Madeleine Barent, qui devait le payer de la plus noire ingratitude, en déshonorant sa mémoire.

A cette époque, le procès de Loudun était la matière de toutes les conversations monastiques. Les relations publiées par les *Chroniques* et les livres du P. Michaëlis *étaient* le sujet le plus ordinaire des lectures des novices et des jeunes religieuses, qui y trouvaient matière à un grand nombre d'émotions.

Si à cette prédisposition, qui était universelle, on ajoute les querelles intestines du couvent de Louviers, le mécontentement de celles des religieuses qui regrettaient la direction de Picard, le trouble qu'une méthode opposée jeta dans les consciences, l'esprit d'entêtement contre les nouveaux directeurs, imposés par l'évêque, on comprendra facilement que la communauté réunissait tous les éléments d'une possession, comme on l'entendait alors; la possession se déclara. Mais, nous devons en faire l'aveu, il paraît douteux qu'une affection malade quelconque se soit mêlée à cette prétendue possession; et cependant il est difficile d'admettre un complot concerté entre dix-sept religieuses, qui auraient voulu

s'affranchir des pratiques de mysticité de leurs compagnes, en faisant considérer Picard, non comme un saint, mais comme un méprisable sorcier.

Quoi qu'il en soit, s'il y eut maladie, les symptômes en furent peu apparents, et si cette maladie était du genre de celles qui ont été précédemment signalées, ses effets ne s'élevèrent pas jusqu'à l'extase.

L'évêque d'Evreux et son pénitencier, l'abbé Delaunay, se laissèrent surprendre. Ils commencèrent les exorcismes le 1^{er} mars 1643.

A la nouvelle de ce qui se passait à Louviers, les capucins avaient député le P. Esprit de Boscroger, provincial de Normandie, pour remettre la paix dans la maison; mais après avoir bien commencé, après avoir tourné en dérision les premières scènes dont il fut témoin, le P. Esprit, imbu des doctrines partagées par tant de personnes sur le fait des possessions, se laissa gagner, et abonda bientôt dans le sens de l'évêque d'Evreux. A une piété sincère et à un talent élevé, ce religieux joignait un esprit tourné à la contemplation, et un jugement propre à raisonner l'impossible, uni à peu de discernement; aussi se trouva-t-il à l'aise dans l'élément que lui fournit cette occasion.

Après les détails dans lesquels nous sommes entrés relativement aux possessions d'Aix et de Loudun, il serait superflu d'en donner ici de nouveaux; d'autant plus qu'on ne vit à Louviers que ce qui avait été vu à Loudun et à Aix, sans aucune addition; mais moins le merveilleux, par la raison que l'esprit des énergumènes étant à son état normal, tandis que leur corps s'agitait sous l'impression de douleurs feintes ou véritables, il leur était impossible d'atteindre à ces phénomènes qui sont le résultat de l'extase.

Aucune ne s'exprima en latin; quelques-unes finirent par comprendre à demi des commandements formulés en cette langue; plusieurs répondirent avec une ingénuité admirable: Nous sommes de pauvres filles qui n'avons pas appris le latin.

Jamais on n'ouït parler de Dieu, de la Vierge et des saints avec une haine plus ardente, avec un plus superbe mépris en apparence; mais jamais, en réalité, personne n'avait exalté davantage leurs vertus et leur pouvoir. L'évêque et le P. Esprit triomphaient de voir ainsi le démon forcé de louer les saints.

Les plus grossières imprécations des énergumènes étaient *chien* et *maudit*; leur plus gros juron était *diantre*! Il semble que,

(842) Voy. *La piété affligée*. — *Hist. de Madelaine Barent*. — *L'innocence opprimée, ou Défense de Mathurin Picard*.

(843) Et la débauche aussi, disent les écrivains qui accusent sans preuves; qui blâment les membres du parlement de Normandie d'avoir reçu le témoignage du démon sur la question de sorcellerie, et qui l'admettent eux-mêmes sur la question d'immoralité.

Tout quietisme n'est pas immoral; qui oserait

dans la simplicité d'un sentiment qu'on pourrait appeler religieux, elles évitaient avec soin tout ce qui aurait présenté l'apparence du péché; elles ne considéraient pas comme coupables leurs assertions mensongères à l'endroit d'un ecclésiastique décédé, et les mille feintes auxquelles elles avaient recours. Il est vrai qu'un innocent devait perdre l'honneur et la vie par suite de leurs imputations; mais ce résultat n'était ni prévu ni voulu par aucune d'elles.

Le moment venu d'indiquer le sorcier, auteur de la prétendue possession, Madeleine Bavent, ignoble et vile créature, âme pétrie de boue et de limon, se dévoua pour jouer le rôle de Madeleine de la Palud. Elle désigna les abbés Picard et David; le premier, comme ayant caché des charmes dans la communauté, le second, comme ayant été son maître dans la magie. Elle vomit des énormités contre son bienfaiteur: il l'avait instruite dans l'art des sorciers, et conduite un grand nombre de fois au sabbat. Sa bouche impure peignait des plus sombres couleurs et des tons les plus bizarres ces assemblées, pour elle imaginaires.

Cependant elle ne put fournir les preuves de ce qu'elle avançait; car les médecins ne trouvèrent sur elle aucune tache qui ressemblât à ce qu'on appelait la marque de la sorcellerie. Nonobstant l'absence de ce signe accusateur, les juges passèrent outre aux débats, et cette misérable affaire, qui devait se terminer par de si grandes infortunes, prit dès lors la plus grave de toutes les tournures.

Par une sentence de l'officialité d'Evreux, en date du 12 mars 1623, Madeleine Bavent fut dépouillée de l'habit religieux, revêtue de haillons, et condamnée à une prison perpétuelle, comme atteinte et convaincue des crimes d'apostasie, sacrilège, magie, fréquentation des sabbats, usage de charmes et malélices, uniquement d'après ses propres aveux. Le cadavre de Mathurin Picard fut exhibé nuitamment et jeté dans une fosse remplie d'eau, où l'on ne tarda pas à le découvrir.

Ici se présenta une complication à laquelle le prélat était bien loin de s'attendre. La famille du mort porta plainte par-devant le parlement de Normandie. Le parlement donna ordre au lieutenant-criminel de faire droit à cette juste réclamation. Le conseil du roi, bientôt informé, s'attribua la connaissance de l'affaire, et défendit de passer outre sans ses ordres. L'évêque n'avait qu'un parti à prendre: c'était d'élever un conflit, afin de maintenir son droit; il le prit. Le lieutenant-criminel fit enfermer les malheureux restes du curé du Ménil-Jourdain dans un cercueil enduit de poix, leur nomma un curateur, et les déposa dans un des cachots de la prison civile, en attendant l'issue du débat.

Tandis que les procédures se poursuivaient à Rouen, à Louviers, à Evreux et au Pont-de-l'Arche contre Picard, représenté par son curateur, le nom de Simonne Gau-

gain se trouva prononcé, et le même conflit faillit renaître à son occasion; chaque tribunal ayant le désir ambitieux de voir comparaitre un tel personnage à sa barre. Mais la petite mère Françoise de la Croix, à la tête de deux communautés qui étaient en pleine voie de prospérité, celles des Hospitalières de la Place-Royale et de la Roquette, environnée d'une auréole de gloire, que lui attirait sa grande réputation de sainteté, hautement protégée par l'archevêque de Paris et par la reine, qui la consultait sur les moindres affaires et l'avait prise pour directrice de sa conscience, brava l'orage avec un calme et une dignité qui achevèrent de lui concilier l'estime des gens du monde.

Cependant la reine nomma une commission, qu'elle chargea d'aller vérifier la possession, afin d'éclairer sa conscience à elle-même. Cette commission comptait parmi ses membres Charles de Montchal, archevêque de Toulouse, Morangis, maître des requêtes, deux chanoines de Notre-Dame de Paris et le pénitencier de la même église, plusieurs docteurs de Sorbonne et trois médecins, dont le plus jeune, le docteur Ivelin, était le médecin ordinaire de la reine elle-même. Le duc de Longueville, gouverneur de la province, Philippe Cospeau, évêque de Lisieux, et quelques autres grands personnages arrivèrent presque en même temps. Mais alors il y avait à Louviers tant de bruit et de mouvement, on y était occupé à lever des charmes, l'évêque d'Evreux fut si convaincu, il parlait de la possession avec un ton qui admettait si peu la contradiction, que les membres de la commission et les visiteurs, ou ne virent pas, ou virent mal, ou ne voulurent pas le contredire, s'en rapportant à lui sur l'issue du procès. Quelques-uns s'en retournèrent en haussant les épaules; quelques autres, indignés. Il parut cependant plusieurs réclamations, mais mystérieuses et timides; le parlement de Normandie était saisi; il ne paraissait pas devoir y aller à demi; chacun craignait de se compromettre. L'évêque de Lisieux se contenta de dire que d'une possession douteuse on avait fait un scandale certain. Le cardinal Mazarin, qui avait tant d'autres affaires sur les bras, ne voulait pas entendre parler de celle-ci; il répondait, quand on l'en entretenait, qu'il avait vu en Italie nombre de possessions pareilles, dans lesquelles le démon n'était pour rien. Il n'y eut que le médecin de la reine qui osa protester. Il traita hardiment la possession de supercherie, et d'ineptie la crédulité de ceux qui y attachaient une autre valeur. Mais cet acte de courage lui attira tant de réclamations, il fut obsédé de tant d'injures, qu'il se retira de la commission. Les exorcistes firent nommer à sa place le vieux Lempérière de Montigny, en possession depuis cinquante ans de trouver les marques dans tous les procès de sorcellerie, et son neveu, le docteur Magnart, qui regardait son oncle comme un oracle. A eux appartint donc en der-

nier ressort le jugement de la question, et dès lors l'issue du procès ne fut plus douteuse (844).

Il y eut douze charmes levés en différents lieux du jardin, de l'église, du cloître et de la sacristie. Le premier fut révélé le 14 juin 1623, et le dernier, le 3 janvier suivant. La longue histoire des charmes peut se résumer en quelques mots : rien n'est si pitoyable. Le peuple qui riait, s'indignait ou murmurait, semblait seul avoir conservé son bon sens.

Pendant l'information se poursuivait activement. Au Pont-de-l'Arche, on entendit trois cents témoins tant contre Picard que contre la Bavent. Deux autres personnages, étrangers à toute cette affaire, ainsi qu'on finit par s'en apercevoir, et Thomas Boullé, vicaire de Picard, se trouvaient alors compromis.

Ce jeune prêtre était de petit esprit et de faibles moyens, indiscret, peu instruit, cherchant à se singulariser ; il aimait assez à se faire passer pour sorcier. Conduit devant les juges, il ne sut que nier et pleurer ; mais que pouvaient ses dénégations contre les affirmations de la Bavent, qui lui soutenait en face avoir été au sabbat avec lui, et contre le témoignage de tant de démons parlant par la bouche des possédés ? Les juges lui offrirent les moyens de s'évader ; il n'en voulut rien faire, espérant sortir du procès d'une manière plus honorable. Malheureusement Lempérière et son neveu trouvèrent sur lui la marque du diable.

Quand il comprit que son sort était fixé d'une manière irrévocable, il reprit toute sa constance et sa dignité. Il ne descendit point au rôle de suppliant, il ne présenta point une justification inutile ; il garda un silence absolu, impassible. Cette contenance, même devant le bûcher, fit une impression profonde sur la multitude ; mais comme dans les causes de cette nature partisans et adversaires ont chacun de leur côté une raison péremptoire, ceux qui croyaient à la possession, dirent qu'il y avait entre lui et le démon un pacte de silence.

Après que l'affaire eut été instruite jusqu'à sentence exclusivement, le cortège partit pour Rouen accompagné d'immenses huées et d'inexprimables frémissements de la multitude. Les magistrats conduisirent la procédure avec rapidité ; le conseiller Costé de Saint-Sulpice reçut douze cents livres d'épices, pour le zèle et l'activité qu'il déploya dans le rapport. Enfin, le 21 août 1644, sur la place publique du marché de Rouen, aux yeux d'une foule immense de spectateurs, on jeta dans un même bûcher un prêtre mort et un prêtre vivant ; celui-ci, brisé d'avance par le supplice de la question.

Un oratorien, le P. Renaut, qui avait assisté

(844) Voy. *Traité des marques des possédés, et les preuves de la véritable possession des religieuses de Louviers*, par Pierre MAGNAT ; Rouen, 1644.

(845) Sans doute : parce que j'irai, et que vous n'y viendrez pas.

(846) Boullé sorti de prison pour aller au sabbat,

Thomas Boullé dans le moment suprême, revint pâle et consterné ; il tomba à genoux, en invitant ses confrères à en faire autant, « et à prier avec lui pour le repos et couronnement d'une âme qui venait de souffrir des peines exorbitantes et injustes. » Un des juges, le procureur général Courtin, protesta le lendemain contre l'arrêt, rendu malgré son avis. Le conseiller Brinon, indigné de toutes les sottises amassées dans cette volumineuse procédure, s'abstint volontairement. Ce fut un grand malheur, car les juges furent partagés ; il fallut en appeler trois nouveaux pour les départir, et on les choisit d'après leur opinion connue d'avance.

Quels sont donc les graves motifs, les témoignages importants sur lesquels la cour suprême de la province basait une sentence capitale contre deux prêtres, dont l'un avait été admiré pour sa modestie et sa piété ? Les voici : D'abord en ce qui concerne Picard ; un témoin a entendu dire à son grand père qu'il avait la réputation d'être sorcier ; un second assure qu'il descendait nuitamment dans le jardin du presbytère, et il ne sait pourquoi faire ; un troisième l'a vu dans ce même jardin avec trois gros chiens ; un quatrième rapporte qu'il lui a dit un jour : Je ne vous verrai jamais au ciel (845). En ce qui concerne Boullé, plusieurs personnes affirment qu'elles se sont crues ensorcelées et désensorcelées par son fait ; quelques autres, qu'il aimait à plaisanter et à faire des tours d'adresse ; un paysan, qu'il a été transporté un jour par lui en un clin d'œil du Ménil-Jourdain à Louviers ; le geôlier et ses gardiens, que l'accusé est allé au sabbat même pendant sa détention, car, disent-ils, il s'est absenté de sa chambre, nous l'avons cherché sans le trouver, et un quart d'heure après il y était de retour (846). Tels sont les témoignages les plus importants !

Restent les affirmations des démons prétendus que nous ne discuterons pas, et celles de la Bavent, dont on a pu apprécier la valeur. Voulant imiter en tout Madeleine de la Palud, elle disait aux juges : Il y a bien des mensonges dans ce que je viens de dire ; ne me croyez pas. Elle éclatait de rire en leur présence, et s'écriait : Quels mensonges !

Et, en effet, comment ne pas rire après avoir rapporté des choses telles que celles-ci, écoutées du plus grand sérieux et recueillies de même : Picard se permettait les plus mauvaises actions dans l'église, en présence du peuple, qui n'en voyait rien, parce que tous les yeux étaient charmés. Au sabbat, Dieu ne manquait jamais d'honorer les sorciers de quelque miracle, ou bien l'hostie répandait du sang, dont ils se servaient pour faire des maléfices, ou bien le Sauveur, la Vierge, saint Jean, y apparaissaient corporellement, et réprimandaient les magiciens de leur impiété et revint de lui-même dans la prévision du bûcher ! Admirable débonnairerie ! Que devient en outre le principe que les sorciers entre les mains de la justice sont réduits à l'impuissance ? O logique !

piété; ou bien Dieu lançait sur eux son tonnerre; deux gentilshommes, un jour, y furent ainsi réduits en une poussière que le Tout-Puissant ordonna aux quatre vents de disperser, de crainte que les magiciens n'en abusassent pour faire des charmes. On y avait égorgé, crucifié, rôti, depuis dix ans, un grand nombre d'enfants, tué et mangé beaucoup de personnes d'un âge plus avancé, et les magistrats qui recevaient de pareils aveux, ne se demandaient pas comment il se faisait qu'eux, juges, conseillers, procureurs du roi, lieutenants civils et criminels, n'eussent jamais entendu parler autrement de tous ces forfaits, ni eu l'occasion de constater la disparition de quelqu'une des victimes? La Bavent n'avait-elle pas droit de rire d'une magistrature hébétée jusqu'à ce point (847)?

Le jugement rendu contre Picard et Boullé portait que le monastère de Louviers serait cédé ou vendu à un autre ordre religieux, et que les filles qui l'habitaient seraient rendues à leurs familles, en attendant qu'elles pussent en acheter ou en bâtir un autre.

L'arrêt du parlement produisit une stupeur générale dans le pays, et même parmi les religieuses qui ne s'attendaient pas à ce double dénoûment. Il surprit sous tous les rapports, d'abord parce que personne ne prévoyait une condamnation; ensuite, parce qu'il frappait également les accusatrices et les accusés; enfin, parce qu'il épargnait la seule personne qui n'aurait pas dû l'être; car il y en avait une que tous les yeux cherchaient sur le bûcher, et qui n'y était pas, savoir, Madeleine Bavent.

Elle demeura sous le seul poids de la condamnation qu'elle subissait de la part de l'évêque, destinée à déposer dans une nouvelle affaire que le parlement réserva contre Simonne Gaugain, « si faire se pouvait de l'appréhender au corps. »

Mais faire ne se put pas, du moins aussitôt, car le conseil d'Etat, indigné des procédés du parlement de Normandie, cassa l'arrêt comme rendu par entreprise, en ce qui concernait Simonne Gaugain, la déchargea, et fit défense, sous peine de grosses amendes, à tous archers et gens de loi d'y avoir égard. La petite mère Françoise demeura donc encore tranquille pour quelque temps à l'abri de la protection de la cour, dont ses bonnes œuvres, ses nobles travaux et ses vertus la rendaient si éminemment digne.

Le parlement de Normandie ne se rebuait

(847) Les membres du parlement de Paris, et le président Matthieu Molé, en particulier, s'en moquèrent fort à leur aise.

(848) Cf. *La Piété Affligée, ou Discours historique et théologique de la possession des religieuses de Louviers*, par le P. ESPRIT DE BOSCROGER. — FLOQUET, *Hist. du parlement de Normandie*, t. V. — Amélie BOSQUET, *la Normandie romanesque et merveilleuse*. — *Mém. sur la possession de Louviers*, par le P. DESMARETS, de l'Oratoire, sous-pénitencier de Rouen, 1647. — *Hist. de Mad. Bavent, avec sa Confession générale et testamentaire*; Paris, 1652. — *Exorcismes de Louviers*, mss. de la bibliothèque de Sainte-Geneviève, coté Il f. 34, n° 1157. —

pas pour si peu; il arriva à ses fins par une autre voie. Les procédures concernant Simonne Gaugain furent détachées du dossier général, et envoyées au lieutenant criminel du Châtelet, qui les communiqua à l'officialité de Paris, qu'on avait eu soin de circonvenir par tous les moyens. La vénérable mère Françoise se vit donc, au bout d'un an, en dépit de toutes les protections, traduite devant les juges, sous le poids d'une accusation de magie. Mise en arrestation aux hospitalières, privée de toute supériorité sur les maisons fondées par elle, elle fut vingt fois traduite par des gendarmes devant l'officialité, au milieu des huées et des malédictions du peuple, qui la méprisait d'autant plus qu'elle l'avait plus honorée. Mais, enfin, après une procédure de huit années, et malgré les efforts de ses ennemis, une sentence solennelle dans le monastère de la Cour Royale, la déclara déchargée de toute accusation. Sa supériorité ne lui fut point restituée, et pendant les quatre années qu'elle passa en prison, elle se soumit avec noblesse à descendre au dernier rang. On l'avait vue pieuse et forte au temps de la prospérité; on la vit pieuse et forte au milieu des épreuves; elle se montra pieuse encore et résignée sous le poids de l'adversité.

L'évêque d'Evreux mourut à Paris le 10 juillet 1646; on attribua généralement sa mort aux fatigues de tout genre et aux douleurs d'esprit que lui avait causées cette dernière affaire.

La Bavent demeura en prison, se plaignant et inquiétée davantage. Elle disait à ceux qui lui reprochaient les funestes résultats de ses imputations calomnieuses : ce serment ne m'est pas venu à l'esprit. Pourquoi le serment a-t-il condamné un prêtre sur la parole d'une fille? J'avertissais pourtant les juges que mes dépositions étaient fausses. Il faut bien qu'il y eût quelque autre motif contre Boullé. Pourquoi ne s'est-il pas défendu (848)?

5° Possessions d'Auxonne, de Bully, de Louviers, de Landes, etc.

La possession d'un couvent de filles de la ville d'Auxonne, plus sérieuse que celle de Louviers, se termina cependant d'une manière moins tragique; dix-huit personnes, tant religieuses que séculières, en furent atteintes.

L'évêque de Châlons s'y transporta sur

Le marquis d'ARGENS, *Lettres juives*, t. II, p. 326.

Il parut une multitude d'écrits à l'occasion du procès de Louviers. Il y eut un auteur, plus ardent que les autres, qui fit la remarque judicieuse que le démon choisissait de préférence les lieux dont le nom commençait par une L. Il citait en preuve le Luxembourg, la Lorraine, le pays de Liège, la Laponie, la Lithuanie, la Livonie, le pays de Labour, Laon, Loudun et enfin Louviers. C'est dommage que Matincourt et Nîmes, Chambon, Auxonne et Bully viennent contredire cette précieuse observation, qui aurait pu mettre sur la voie d'un remède préventif.

l'invitation de la cour et avec l'autorisation de l'évêque de Besançon ; il suivit les exorcismes pendant quatorze jours, en présence d'une nombreuse commission d'ecclésiastiques, de savants et de médecins, et constata 1° que toutes les énérgumènes répondaient facilement en français à des questions faites en langue latine ; que l'une d'elles avait répondu à des questions adressées en langue anglaise, et que plusieurs faisaient elles-mêmes des périodes en latin (849) ; 2° que la plupart avaient l'intelligence de la pensée de leurs interlocuteurs ; 3° que plusieurs connaissaient l'avenir, et qu'une, entre autres, lui avait annoncé, à lui évêque, avec des détails exacts, un voyage qu'il devait bientôt faire à Paris, et auquel il ne songeait nullement, ne prévoyant pas l'occasion qui devait le déterminer à l'entreprendre ; 4° qu'elles nommaient, sans les voir, les personnes qui les touchaient, et toutes les reliques contenues en un reliquaire mis en contact avec elles ; 5° qu'elles arrêtaient au commandement le battement du pouls dans celui de leurs membres qui était désigné ; 6° qu'elles tombaient dans des extases pendant lesquelles elles étaient d'une insensibilité absolue (850), et, qu'en cet état, le sang coulait de leurs blessures, ou s'arrêtait, suivant que la personne qui avait fait la blessure le commandait ; 7° qu'elles vomissaient des corps étrangers à la classe des substances alimentaires, et qu'on en avait vu rejeter ainsi de petits crapauds ; 8° que, dans leurs convulsions, elles se roulaient sur elles-mêmes en forme de cerceau ; 9° qu'elles se donnaient les coups les plus violents, soit contre les murailles, soit contre le pavé, sans qu'il en résultât aucune trace de meurtrissure ; 10° que toutes les personnes atteintes de cette affection étaient de conditions diverses et irréprochables sous le rapport des mœurs.

Sur le vu de ce procès-verbal, l'archevêque de Toulouse, les évêques de Rennes, de Rodez et cinq docteurs de Sorbonne, réunis en consultation, décidèrent qu'il y avait possession du démon (851). La décision est datée du 20 janvier 1662.

Si, à cette époque, la science et l'observation avaient été élevées au même degré que maintenant, ces graves personnages n'auraient peut-être pas résolu la question dans les mêmes termes.

(849) Une relation manuscrite (V. nss. de la bibl. Sainte-Geneviève, côté D f. 35.) dit, au contraire, que si les possédés répondent toujours bien aux questions faites en latin, aucune ne parla jamais cette langue qu'en « mots interrompus ; » du reste, elle confirme pleinement le rapport de l'évêque de Châlons.

(850) Cette insensibilité fut constatée par d'autres témoins. De Mirbel assure qu'il a vu piquer les bras des malades, y laisser tomber de la cire enflammée, sans qu'elles manifestassent aucune sensation. (V. De Mirbel, *Palais des songes*, ch. 4.)

(851) V. mss. de la Bibl. Nat. *Recueil des pièces*, côté Jacob. Saint-Honore, n° 28. — Ibid. *Différentes pièces concernant les prétendus possédés d'Auxonne*.

(852) Trois énérgumènes renouvelèrent successi-

Mais il est surprenant que, tout en constatant des phénomènes si remarquables, et si peu naturels, l'évidence de plusieurs fraudes (852), relatées dans les procès-verbaux, n'ait pas éveillé leur attention, et fait naître au moins des doutes dans leur âme. Il y a lieu d'être surpris qu'ils ne se soient pas demandé ce que devenaient les promesses du fondateur de la religion chrétienne, et le pouvoir conféré à l'Eglise, si réellement il y avait possession, ainsi qu'ils le croyaient. Il semble qu'ils auraient dû se dire : l'Eglise ne peut chasser le démon, donc il n'y a point possession. En effet, le pouvoir de l'Eglise deviendrait illusoire en pareil cas, et les puissances de l'enfer prévaudraient contre elle (853).

Il en fut de la possession d'Auxonne comme de plusieurs de celles qui l'avaient précédée. Le public s'en occupa vivement au commencement ; on en parla diversement ; les plus savants médecins y reconnurent les symptômes d'une affection nerveuse ; la maladie s'évanouit d'elle-même, lorsque l'attention publique s'en fut détournée.

Si la possession n'avait atteint que des individus isolés, on pourrait croire à la supercherie, ou n'y voir que des cas exceptionnels d'affections mentales ; si elle n'avait atteint que des communautés religieuses ou des maisons de réclusion, l'on pourrait y chercher un concert ou des complots, la manifestation d'un défaut de vocation ou des protestations collectives ; mais comment expliquer de la sorte son invasion dans des paroisses entières ; dans des communes rurales, où les individus, sans relations nécessaires les uns avec les autres, sont divisés d'intérêts, d'habitudes, entièrement libres de leurs actes ? C'est cependant ce qui s'est vu à Matincourt, à Chambon, à Bully, et, sans doute, ailleurs encore.

Vers 1590, la paroisse de Matincourt, en Lorraine, assistait au plus étrange spectacle ; une partie de ses habitants hurlaient, jappaient, se roulaient dans des convulsions affreuses ; c'était tout à la fois merveille et pitié. La justice crut devoir intervenir en une affaire qui était du ressort exclusif des médecins. Une sorcière affirma, sous la foi du serment, avoir vu les possédés au dernier sabbat tenu dans le pays ; un magicien d'une paroisse voisine, rapporta qu'ayant

vu le facile miracle qui s'était vu à Loudun et à Louviers, de noms saints écrits en lettres rouges sur le bras, sur du linge ou sur du papier, pour marque de la sortie des démons.

On s'étonna beaucoup de ce que les possédés manifestaient une grande horreur des choses saintes ; mais cette horreur est commune à tous ceux d'entre les fous qui en avaient fait leurs délices auparavant.

(853) Qu'on lise l'histoire des premiers siècles du christianisme, et on verra qu'il doit en être autrement. Lactance (*De divin. institut.*, lib. iv, cap. 27) et en général les écrivains de cette époque nous parlent de la précipitation avec laquelle les démons quittaient le corps des possédés, quand on les exorcisait au nom de Jésus-Christ.

évoqué son lutin familier, il avait été l'espace de trois jours sans lui répondre, et qu'à son retour il lui avait déclaré qu'il venait d'organiser la possession de Matincourt. Sur ces dépositions, et autres moins importantes, il y eut prononcé de jugement et condamnation à divers supplices, y compris pour plusieurs le supplice du bûcher (854).

Un siècle plus tard, des scènes parfaitement semblables se reproduisaient dans la paroisse de Chambon, en Forez. De cette fois la justice s'étant abstenue, il fut permis au docteur de Rhodes, célèbre médecin de Lyon, de traiter les malades, au nombre de cinquante; il les guérit au moyen de l'émétique, des eaux minérales et de la distraction (855).

En 1720, à Bully, paroisse des environs de Rouen, la possession s'étendit sur une grande partie de la population. L'on voyait des hommes mordre des barres de fer rouge, au point d'y laisser l'empreinte de leurs dents; des femmes se coucher sur un brasier; des enfants porter des charbons ardents dans leurs mains, dans leurs vêtements, sans se brûler, car les enfants, même ceux de l'âge de six à sept ans, n'étaient pas épargnés (856). Ces malheureux, semblables aux aïssaoua, paraissaient se complaire dans le contact du feu.

Les possédés essayèrent de renouveler le procès de Louviers, à l'égard d'un pauvre paysan, nommé Laurent Gaudoret, assez mal famé d'ailleurs. Mais, sur la plainte de celui-ci, l'archevêque et le parlement, qui était alors dans un de ses heureux moments, s'entendirent pour terminer autrement l'aventure. Les plus turbulents furent enfermés à la conciergerie, où ils firent en vain mille extravagances, jusqu'à troubler par leurs beuglements et leurs cris la tournelle et les délibérations du parlement; il leur fallut se guérir, ou rester en prison.

Le nombre des possessions individuelles qui apparurent dans les différentes provinces est presque incalculable; nous n'en signalerons que deux ou trois des plus singulières ou des plus importantes. Nous ne parlerons ni de Marie Volet, de Pauliat, en Bresce, que le docteur de Rhodes guérit par la méthode ordinaire, ni de Jeanne de Ruède, du village de Blast, près Tournon, que ses exorcistes conduisirent à la chapelle de N.-D. de Roquefort, fameuse par beaucoup de miracles, mais inutilement, car Mazarin, alors vice-légat en France, duquel cette chapelle relevait, interdit les exorcismes.

Marie Clusette, de Toulouse, excita la curiosité à un plus haut degré, en 1681 et 1682. Tout le monde voulut la voir. Quatre jeunes filles de la maison de l'Enfance de cette ville en furent tellement affectées, qu'elles ne tardèrent pas d'être atteintes elles-mêmes de convulsions et de vomissements. Elles se crurent aussi possédées, et

(854) V. *La vie du B. Fournier*, curé de Matincourt, par le P. BÉDEL.

(855) V. *Traité des pratiques superstitieuses*, par le P. LEBRUN.

aidèrent par divers moyens à la possession, afin d'en répandre la conviction dans le public, et de ne point passer pour folles ou hypocrites, mais ce fut cette supercherie même qui les trahit, car un des vicaires généraux de Toulouse constata que l'eau commune produisait sur elles le même effet que l'eau bénite; les médecins s'aperçurent qu'elles avalaient secrètement les substances non alimentaires qu'elles vomissaient ensuite, et une enquête révéla la cause de leur maladie. On les guérit en les isolant, et en agissant sur leur moral.

La possession des demoiselles de Léaupartie, de la paroisse de Landes, au diocèse de Bayeux, est des plus singulières entre toutes, à cause du temps qu'elle dura, et des incidents qui l'accompagnèrent.

Le sieur Levailant de Léaupartie, seigneur de Landes, avait trois jeunes filles, que leur mère élevait dans les pratiques de la piété la plus fervente, mais avec moins de discernement que de zèle. Des relations d'exorcismes, et d'autres livres aussi mal choisis, formaient le sujet ordinaire de leurs lectures.

En 1724 et en 1732, ces jeunes personnes éprouvèrent des indispositions, dont les symptômes allèrent en s'aggravant jusqu'en 1733, et que leurs parents ne cessèrent de considérer comme des attaques de possession et de traiter comme telles.

A cette dernière époque, on vit ces pauvres jeunes filles livrées à la fureur la plus extravagante. Elles marchaient avec une aisance parfaite sur les murs et sur les toits les plus élevés. Elles faisaient des évolutions de bateleurs sur les saillies des murs du château. Elles s'élançaient, la tête la première, à travers les carreaux de vitre, retombaient de l'autre côté sur les pieds et les mains et couraient comme des ménades. Elles juraient et blasphémaient; elles maudissaient et maltraitaient leurs parents; elles avaient horreur des choses saintes, elles ordinairement si dociles et si pieuses! Elles brisaient ce qui s'offrait à leur rencontre, déchiraient leurs vêtements, sans aucun respect pour les lois de la pudeur. Elles rompaient les liens dont on les attachait ou les faisaient subitement glisser de leurs membres.

L'évêque de Bayeux, Paul-Albert de Luynes, nomma une commission composée de quatre docteurs en médecine et de vingt ecclésiastiques, tous curés ou docteurs, pour examiner leur état. Les avis ayant été partagés, les exorcismes, commencés depuis longtemps par le curé de la paroisse, continuèrent avec le même insuccès qu'auparavant.

A cette époque, il y avait cinq autres personnes de possédées, dont une couturière du village et une domestique de basse-cour du château. Elles avaient été prises à la vue

(856) V. *Réalité de la magie*, par P. B. SIMONNET. — *Histoire du parl. de Normandie*, par FLOUQUET.

des extravagances des demoiselles de Léaupartie.

Albert de Luynes y envoya un de ses vicaires généraux, qui ne sut que penser. Il y alla lui-même, et exorcisa inutilement. La famille fit venir successivement deux ecclésiastiques de Paris, qui ne réussirent pas mieux, nonobstant leur grande réputation d'habileté en ce genre (857).

L'évêque fit conduire les malades à Caen, afin de les soumettre de nouveau à l'examen d'une commission de théologiens et de médecins. La commission constata les phénomènes les plus surprenants; elle en était à expérimenter sur la domestique, qui paraissait dans une insensibilité complète, lorsque l'approche subite d'un flacon d'alcali la fit bondir, entrer en fureur et s'enfuir en maudissant les médecins et le chirurgien, qui la faisaient cruellement souffrir, et qui n'y entendaient rien, disait-elle. Elle promit qu'on ne l'y reprendrait plus. De son côté, la couturière, blessée de n'avoir pas été du voyage, jura qu'elle ne s'en mêlerait plus. Elles tinrent parole l'une et l'autre.

Eclairé enfin par cette expérience, l'évêque défendit les exorcismes.

Les accès ne furent que plus violents et plus fréquents, ainsi qu'on peut le penser, et le dépit du seigneur de Landes, qui tenait à la possession de ses filles, plus près de se porter à la résistance. Il rédigea un long mémoire en quarante articles, et l'adressa à la Sorbonne et à la Faculté de médecine de Paris. Il y affirmait, outre les phénomènes tant de fois constatés en pareil cas, de l'intelligence des langues, de la pénétration de la pensée d'autrui, de la connaissance des événements éloignés, de l'insensibilité absolue, de l'absence de toute blessure après des coups violents, d'une extrême raideur succédant à une souplesse excessive, d'une pesanteur extrême succédant à une grande légèreté, que l'une des possédées était restée par deux fois flottante dans l'air pendant un temps considérable.

Quatre médecins de la faculté, les sieurs Audry, Winslaw, Chomel père et Chomel fils, furent d'avis qu'il y avait dans l'espèce quatre faits qui ne pouvaient s'expliquer naturellement. D'après cet avis, douze docteurs de Sorbonne déclarèrent que la possession était réelle. Il fut répondu à ce mémoire par

(857) Quelle pitié que l'habileté en pareille matière! Le pouvoir donné à l'Eglise est ou n'est pas; il suffit d'en être revêtu.

(858) En ce qui concerne l'intelligence de la langue latine, nous avons eu sous les yeux le procès verbal manuscrit d'un examen fait le 13 septembre 1755, en présence d'un vicaire général de Bayeux. M^{lles} de Léaupartie et de Lamberville répondent fort juste à des questions latines. Vient le tour de la servante de basse-cour nommée Angélique. L'exorciste dit au démon : *Præcipio tibi ut dicas mihi nomen tuum.* — Laisse-moi, j'ai tant mal à la tête. — *Tu non habes caput.* — Vraiment si, j'ai une tête. Suivent quelques questions en français, puis ce commandement : *Exi cito.* — Allons!

un autre, qui contestait toutes les affirmations sur lesquelles il avait été basé.

Mais il y avait dans la réplique moins de vérité que dans l'exposé des faits, car un seul était contestable : savoir la suspension à l'air libre pendant un temps notable. Tous les autres, tels que l'intelligence de langue latine (858), la pénétration de la pensée d'autrui, la chute subite des liens, etc., sauf l'appréciation, avaient été tant de fois et si bien constatés, qu'ils étaient réellement inattaquables.

Le curé de Landes publia une réponse dont l'évêque se trouva blessé. Par suite, le prélat le confina dans l'abbaye de Belle-Etoile, et fit enlever d'autorité les malades. Elles furent réparties en diverses communautés de Caen, de Bayeux et de Saint-Lô, où l'isolement, le repos et les soins affectueux des religieuses les guérirent assez promptement; ce qui prouva qu'on s'était trompé encore dans cette circonstance, qu'il n'y avait jamais eu possession du démon (859), ou du moins que sa présence n'était qu'accessoire.

6° Possessions simulées.

Si, dans les possessions que nous venons de passer en revue, il y eut beaucoup de fraude et d'artifice de la part des énergumènes, qui devenaient hypocrites uniquement afin de ne pas le paraître, il est vrai cependant que la simulation ne fut que l'accessoire de maladies réelles, élevées à un degré plus ou moins grand d'intensité. Mais il en est d'autres entièrement simulées, conçues dans un but étranger à la possession elle-même, qui ne laissèrent pas de causer beaucoup de scandale en France; il suffit de rappeler Marthe Brossier et Catherine Cadrière.

Nous trouvons, dès le milieu du xv^e siècle, l'exemple d'une possession simulée, et peut-être n'est-ce pas le premier en France; il nous est fourni par Jean de Troyes. « Audit temps, dit l'auteur, furent grandes nouvelles par tout le royaume de France et autres lieux, d'une jeune fille de l'âge de 18 ans ou environ, qui estoit en la ville du Mans, laquelle fist plusieurs folies et grandes merveilles, et disoit que le diable la tourmentoit et sailloit en l'air, crioit et escumoit, et faisoit moult d'autres merveilles, en abusant plusieurs personnes qui l'alloient veoir. Mais

encore la porte. — *Absque porta.* — Je ne saurais sortir sans porte.

(859) C. f. *Le pour et le contre de la possession des filles de Landes*, à Antioche, chez les héritiers de la Bonne-Foi, 1758. — *Mém. justificatif de la possession des filles de Landes*; anonyme. — *Examen de la prétendue possession de Landes*; anonyme. *Recueil de pièces*, tant imprimées que manuscrites, concernant la possession de Landes; à la bibliothèque de la ville de Caen.

Depuis cette époque, un grand nombre d'affections semblables ont été observées, et guéries par des moyens thérapeutiques; V. le *Dict. des Sciences médicales*, aux art. qui les concernent et la *Théologie* du P. DEBRENE.

enfin on trouva que ce n'estoit que tout abus, et faisoit lesdites folies et diableries par l'enhortement d'aucunes personnes dudit lieu du Mans, qui auxdites folies faire l'avoient ainsi duite. » Un commerce honteux était le motif secret de cette farce dégoûtante.

Une fille de Coutances, nommée Marie Desvallées, aurait pu atteindre également à une grande célébrité, si un incident malencontreux n'était venu arrêter son essor dès le commencement. Elle s'avisait d'accuser d'être l'auteur de sa possession un gentilhomme des environs, qui s'était permis le premier de plaisanter de ses contorsions. Celui-ci, effrayé des suites que pouvait entraîner une telle accusation à une pareille époque (on était alors sous l'impression du procès de Louviers), s'empressa de prendre les devants, en l'accusant elle-même de sorcellerie par-devant le parlement de Normandie. Cette interversion des rôles sauva l'un sans perdre l'autre, car Marie Desvallées fournit d'excellentes preuves de moralité et fut renvoyée absoute. Telle était alors la jurisprudence : la sorcellerie et les bonnes mœurs étaient choses inconciliables, mais l'accusation avait terni à toujours la réputation de la thaumaturge (860).

Marthe Brossier, fille d'un artisan de Romorantin, s'éleva beaucoup plus haut, et finit misérablement. Elle éprouva dès l'enfance des accidents hystériques qui lui valurent un commencement de célébrité dans sa ville natale. Les ligueurs entrevirent le parti qu'ils en pourraient tirer pour l'accomplissement de leurs desseins, et quelques personnes officieuses se chargèrent d'achever l'éducation de la jeune convulsionnaire (861).

Les victoires de Henri IV ravivant toutes les haines de la Ligue, en même temps qu'elles ruinaient ses dernières espérances, les ennemis du vainqueur lancèrent alors la prétendue possédée sur un plus grand théâtre. Jacques Brossier partit avec Marthe, âgée de vingt ans, et ses deux autres filles, dans le but de parcourir les principales villes de France. Il débuta par Orléans, où la réputation de la prétendue démoniaque attira un nombreux public, qui parla diversement de ses contorsions. Le théologal évoqua l'affaire, et laissa surprendre sa religion. Le chapitre voulut juger à son tour ; il reconnut la fourberie, et, par lettres du 17 mars 1598, déclara Marthe atteinte et convaincue d'imposture (862). La publication de l'édit de Nantes ayant rallumé la fureur de la Ligue, Marthe reparut devant le public ; mais le chapitre donna, les 17 et 19 septembre, deux nouvelles décisions conformes à la première, et fit défense,

sous peine d'interdit, à tout prêtre d'exorciser la fausse démoniaque.

Le théologal s'était rangé à l'avis du chapitre, à la suite d'une expérience qui ne pouvait laisser lieu au doute. Il s'était servi, en place du livre d'évangiles, d'une grammaire de Despautère, sans que le prétendu démon s'aperçut de la supercherie.

Convaincue d'imposture à Orléans, Marthe se dirigea vers Angers, où les spectateurs se divisèrent également en deux camps ; tous les ligueurs furent de son côté. L'évêque, Charles Miron, informé de ce qui se passait, la fit venir en son palais, afin qu'il fût procédé aux exorcismes en sa présence. L'énergumène, qui n'avait jamais reçu un pareil honneur, réserva toutes ses forces pour cette séance solennelle ; mais plus elle s'en était promis, plus grand fut son désappointement, car le prélat avait fait tendre autant de pièges au démon qu'il y avait de cérémonies, et il ne sut en éviter aucun ; il ne sut discerner ni un Virgile d'un livre de messe, ni l'eau commune d'avec l'eau bénite, ni une clef d'avec un morceau du bois de la vraie croix, ni un bedeau du ministre de l'autel. Charles Miron, justement indigné contre l'hypocrite, la fit chasser honteusement, avec défense de jamais reparaitre à Angers (863).

Son père prit alors avec elle le chemin de Paris, où les capucins, trop disposés à voir partout l'œuvre immédiate du démon, laissèrent surprendre leur bonne foi. L'église Sainte-Geneviève fut bientôt transformée en un théâtre d'exorcismes, ou plutôt en une salle de spectacle, dans laquelle les ligueurs se réunirent régulièrement sous prétexte d'édification, et le public indifférent, pour satisfaire sa curiosité, rire et jaser tout haut. Cette affaire ayant fait grand bruit, l'évêque, Henri de Gondy, chargea une commission composée de trois médecins, Marescot, Riolan et Duret, auxquels il adjoignit deux docteurs en théologie, de suivre les exorcismes. Après un assez long examen, quatre des membres de la commission furent d'avis qu'il n'y avait point possession, mais fourberie. Ils terminèrent leur rapport par ces mots : La fourberie y est pour beaucoup, la maladie pour peu et le démon pour rien (864). L'évêque défendit les exorcismes ; mais les religieux les recommencèrent aussitôt que Duret, gagné par les ligueurs, eut publié pour son propre compte le mémoire qu'il avait préparé en opposition à celui de ses confrères, et choisirent eux-mêmes une autre commission de médecins, qui ou-

(860) V. DE SAINT-ANDRÉ, *Lettres sur la magie*. — Lettre de l'abbé DEFOUR, trésorier de la cathédrale de Rouen, sur la vie surprenante de Marie Desvallées, etc. Cette fille abusa étrangement de la crédulité du célèbre P. Eudes, fondateur des Eudistes.

(861) V. *Remarques sur le Dict. critique de Bayle*, anonyme (par JOLY).

(862) Voy. DE THOU, *Hist. Universelle*, liv. CXLIII.

(863) Voy. DE THOU, liv. CXXIII. — MEZERAY, *hist. de Fr.*

Une expérience semblable avait été faite douze à treize ans auparavant à Amiens, en présence de l'évêque, sur une autre fausse possédée, et avait eu le même résultat. (Voy. PIGRAY, *annr.*)

(864) *Plura ficta, pauca vera, a demonum illa.*

èrent en faveur de la possession; (865) le scandale croissait de jour en jour.

La cour finit par s'alarmer. Le héros de tant de batailles en vint à craindre les suites de ces jongleries, qui ne laissaient pas de causer de l'agitation parmi le peuple (866); il donna ordre au parlement d'informer; mais l'exécution de l'ordonnance souleva une tempête d'improbations; les uns soutenaient que les cas de possession étaient du ressort exclusif des juges d'Eglise; les autres accusaient hautement d'impiété un gouvernement qui enlevait aux catholiques les moyens d'opérer des miracles pour la conversion des protestants. André Duval, docteur de Sorbonne, et le père Archange Dapuy, capucins, prêchèrent avec véhémence en ce sens. Le parlement n'en poursuivit pas moins l'information, et manda les deux prédicateurs à sa barre, pour s'y entendre réprimander.

Une commission de quinze médecins désignés par le parlement, après avoir suivi mentivement pendant six semaines les scènes et les incidents de la prétendue possession, dans la prison où Marthe était renfermée, déclara que tout était de pure imposture. En conséquence, le parlement ordonna que la jeune fourbe fût reconduite par son père à Romorantin, avec inhibitions à celui-ci de la laisser s'enfuir, ou de la présenter de nouveau comme possédée, sous des peines corporelles arbitraires (867).

Elle se tint tranquille pendant quelque temps; mais Alexandre de la Rochefoucault, abbé de Saint-Martin, frère de l'évêque de Clermont, connus l'un et l'autre par leur ardeur pour la ligue, procura son évasion, d'accord avec l'évêque, et conduisit Brosier et ses trois filles en Auvergne, puis à Avignon, et enfin à Rome. La cour de France, en relations encore équivoques avec le souverain pontife, qui avait refusé pendant si longtemps de croire à la sincérité de la conversion de Henri IV, eut donc un bien plus grand sujet de s'alarmer. Le parlement mit le séquestre sur les biens des deux frères de la Rochefoucault; le roi manda à son ambassadeur à Rome, le marquis de Sillery, d'arrêter le complot. L'ambassadeur s'entendit avec le cardinal d'Ossat, intermédiaire des affaires de France; le P. Sirmond, secrétaire du P. Aqua-Viva, général de l'ordre des jésuites, qui postulait alors sa réintégration en France, leur accorda ses bons offices. Enfin, la mine fut si bien éventée de tous côtés, que l'abbé de Saint-Martin et sa protégée ne purent attirer un seul instant d'attention. Désespéré

de cet insuccès, Alexandre de la Rochefoucault mourut de honte et de dépit; l'évêque de Clermont fit sa paix avec la cour; Marthe Brosier et son père, privés de toute ressource en pays étranger, allèrent mourir à l'hôpital (868).

Il nous resterait encore, pour terminer cet article, à parler de la prétendue possession de Catherine Cadière, et du procès qu'elle intenta, en 1731, au P. Girard, jésuite, son confesseur, qu'elle accusait de plus d'un crime, et notamment de l'avoir ensorcelée de son souffle; mais le souvenir de cette sale affaire affligerait la pudeur. La possession s'étendit à plusieurs autres personnes, et il se trouva un prêtre pour exorciser, et donner ainsi le signal d'un grand scandale, le P. Nicolas, prieur des Carmes de la ville d'Aix. Heureusement, le temps n'était plus où l'on brûlait des prêtres accusés de sorcellerie par des possédées hypocrites. Le procureur général d'Aix conclut, le 11 septembre 1731, à l'amende honorable et à la pendaison, non contre Girard, mais contre son accusatrice. Les voix des juges ayant été partagées, la Cadière fut rendue à sa famille; et le P. Girard, déchargé de toute accusation.

Comme les ennemis des jésuites avaient fait de cette possession une affaire de parti, il arriva que la Cadière, le P. Nicolas et le conseiller Maliverny, qui avait influencé la cour en faveur de la fausse possédée, furent escortés par la foule, et portés en triomphe au sortir du tribunal, tandis que Girard et ses amis se trouvèrent heureux de pouvoir se dérober par une porte secrète. C'est par de tels moyens qu'on préjudait à la destruction de l'ordre entier.

Nous ne ferons pas mention d'une possession qui eut lieu en 1795 aux environs de Sens, en faveur de la restauration des Bourbons sur le trône de France. Exorcistes et possédés se trompaient d'époque: un commissaire de la république termina la possession par un emprisonnement.

Mais nous ne devons pas omettre de signaler les abus de tout genre, commis à l'occasion de tant de possessions prétendues, et des exorcismes auxquels on eut recours pour les faire cesser; les étrangetés de toute nature qui se produisirent au grand jour, et le désordre d'idées qui régnait alors dans la société. L'Eglise avait prescrit des formules spéciales, dignes du respect des gens sensés, et condamné les conjurations barbares, remplies de termes magiques ou superstitieux (869); eh bien, ce sont ces dernières dont les exorcistes se servaient de préfé-

(865) Voy. *Registres-journaux* de P. DE L'ESTOILE, sous l'an 1599.

(866) V. *Mém. des sages et royales astronomies l'Etat de Henry le Grand*, par SÉLIX, t. III, p. 298, Édit de Petitot.

(867) V. DE THOU, *Hist. univ. etc.*, liv. CXXIII. — CUYOT DE PITAVAT, *causés célèbres*.

(868) V. *Lettres du cardinal d'Ossat*, liv. VI, lettre 2, du 19 avril 1600.

(869) « Provideant epistopi ne, pre-textu pietatis, aut exorcismi fiant, nisi qui ab Ecclesia probati

sunt. » (*Concil. Biturij.*, anno 1584.) Cette ordonnance indique que la manie des possessions était déjà commune, et l'abus des exorcismes déjà flagrant à l'époque où nous avons commencé notre récit. En effet dès l'an 1580, on exorcisait cinq émergèmes à Soissons; la relation en fut écrite par Charles Biendie. D'un autre côté, la *Chronique scandaleuse*, en parlant de la possession simulée de la fille du Mans, en 1660, ne dit pas qu'on ait usé d'exorcismes. On pourrait peut-être placer la naissance de l'abus entre ces deux époques. (V. *Le livre*

rence (870). Elle avait restreint la faculté d'exorciser, et recommandé la plus grande prudence; au lieu de cela, on exorcisait à toute occasion et sans discernement. Elle avait défendu d'employer la sainte eucharistie pour contraindre le démon à se retirer, et nonobstant cette prohibition absolue, on l'employait sans cesse, souvent d'une manière irrévérencieuse. Les juges laïques prétendaient être meilleurs théologiens que les gens d'Eglise et que les prélats, auxquels ils auraient volontiers fait un reproche de leur tiédeur ou de leur peu de foi. Si l'Eglise réservait la question aux médecins, ceux-ci cherchaient des marques de sorcellerie, dont l'Eglise aurait dû seule connaître. Des ecclésiastiques opinaient pour la maladie, et des médecins pour la possession, ainsi qu'on le vit à l'occasion de l'empoisonnement de Marie Elisabeth de Roufaing. Le R. P. Pithois, mimime, réfuta verbalement et par écrit l'opinion de l'évêque de Toul (870*); le sieur Pichard, médecin, réfuta à son tour le père Pithois, et plaida la cause de l'évêque (871).

PRECURSEUR (Prophéties qui l'annoncent). *On entend la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur, redressez dans la solitude les sentiers de notre Dieu. Que toute vallée soit comblée, que toute montagne et toute colline soit abaissée, que les chemins tortueux soient redressés, que les sentiers raboteux soient aplanis; parce que la gloire du Seigneur va paraître, et toute chair verra que la bouche du Seigneur a parlé. On entend une voix qui dit : Criez; et j'ai répondu : Que faut-il que j'annonce? Toute chair est comme l'herbe des champs, et toute sa gloire, pareille à la fleur de l'herbe. L'herbe s'est desséchée, la fleur est tombée, aussitôt que le souffle de notre Dieu l'a atteinte. Oui, le peuple n'est que de l'herbe; l'herbe s'est desséchée et la fleur est tombée, mais la Parole de Notre-Seigneur subsiste éternellement. Montez sur le sommet de la montagne, vous qui évangélisez Sion, élevez votre voix de toute*

sa puissance, vous qui évangélisez Jérusalem. Elevez, ne craignez pas; dites aux villes de Juda : Voici votre Dieu; voici le Seigneur Dieu qui vient dans sa puissance, il vient armé de la force de son bras; le prix de sa victoire est entre ses mains; ses œuvres le précèdent et l'annoncent (872).

Les évangélistes ont fait à Jean-Baptiste l'application de cette prophétie d'Isaïe, et elle est en effet d'une justesse si frappante et d'une application si naturelle, qu'il serait impossible d'y reconnaître un sens différent. Elle annonce le précurseur du Messie, les rabbins eux-mêmes en conviennent; seulement, comme ils attendent encore le Messie, ils n'ont pas reconnu son précurseur. Nous n'essayerons pas de les convaincre, et nous nous tiendrons de préférence au point de vue purement chrétien.

Lorsque l'ange Gabriel annonça à Zacharie la naissance de Jean-Baptiste, il le désigna dès lors comme le précurseur du Messie : *Il sera grand devant Dieu, lui dit-il; il ne boira ni vin, ni liqueur enivrante, et sera rempli du Saint-Esprit dès le sein de sa mère. Il convertira un grand nombre des fils d'Israël au Seigneur leur Dieu, et il le précédera avec l'esprit et la vertu d'Elie, afin de regagner aux fils le cœur de leurs pères, de ramener les incrédules à la sagesse des justes, et de préparer au Seigneur un peuple parfait (873).*

Zacharie lui-même, rempli de l'esprit prophétique, s'écria à la naissance de cet enfant : *Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, parce qu'il nous a visités, et a envoyé le Rédempteur à son peuple... ainsi qu'il l'avait promis dans les temps anciens par la bouche de ses prophètes... Et vous, jeune enfant, vous serez appelé le prophète du Très-Haut, car vous précéderez le Seigneur, et lui préparerez la voie, en communiquant au peuple la science du salut par la rémission des péchés, en vertu de la tendresse miséricordieuse de notre Dieu, qui nous a du haut des cieux député son Orient (874).*

des faits avénus au temps du roy Loys XI, par JEAN de Troyes, page 5.)

(870) V. *Flagellum dæmonum*, par le P. Jérôme MEXCUS, capucin; *Exorcismarium*, par le P. HILARION de Nicosia, cet ouvrage n'est pourtant pas entièrement à dédaigner, — plus spécialement le *The-saurus exorcismorum*, recueil imprimé à Cologne en 1626, in-8°. — Gervasii PIZZUMI *Enchiridion exorcisticum*, etc.

(870*) V. *La Découverte des faux possédés*, par le R. P. Claude PITHOIS.

(871) V. *Vertu admirable des saints exorcismes sur les princes d'enfer*, par le sieur PICHARD, médecin.

(872) Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini, rectas facite in solitudine semitas Dei nostri. Omnis vallis exaltabitur, et omnis mons et collis humiliabitur, et erunt prava in directa, et aspera in vias planas. Et revelabitur gloria Domini, et vilebit omnis caro pariter quod os Domini locutum est. Vox dicentis : Clama. Et dixi : Quid clamabo? Omnis caro fenum, et omnis gloria ejus quasi flos agri. Exsiccatum est fenum, et cecidit flos, quia spiritus Domini sufflavit in eo. Vere fenum est populus : exsiccatum est fenum, et cecidit

flos : Verbum autem Domini nostri manet in æternum. Super montem excelsum ascende tu, qui evangelizas Sion : exalta in fortitudine vocem tuam, qui evangelizas Jerusalem : exalta, noli timere. Dic civitatibus Juda : Ecce Deus vester : ecce Dominus Deus in fortitudine veniet, et brachium ejus dominabitur : ecce merces ejus cum eo, et opus illius coram illo. (Isa. xl, 3-10.)

(873) Ait autem ad illum Angelus : Ne timeas. Zacharia, quoniam exaudita est deprecatio tua : et uxor tua Elisabeth pariet tibi filium, et vocalis nomen ejus Joannem : Et erit gaudium tibi, et exultatio, et multi in nativitate ejus gaudebunt. Erit enim magnus coram Domino : et vinum et siceram non bibet, et Spiritu sancto replebitur adhuc et utero matris suæ : Et multos filiorum Israel convertet ad Dominum Deum ipsorum. Et ipse præcedet ante illum in spiritu et virtute Eliæ : ut convertat corda patrum in filios et incredulos ad prudentiam justorum, parare Domino plebem perfectam. (Luc. i, 15-17.)

(874) Benedictus Dominus Deus Israel, quia visitavit, et fecit redemptionem plebis suæ : Et erexit cornu salutis nobis, in domo David pueri sui. Sicut

Rien de plus positif que ces paroles : Le Messie va apparaître sur la terre, Jean-Baptiste sera l'aurore de cette lumière, le prophète, le ministre envoyé en avant pour lui préparer la voie. Et ce divin personnage que Jean-Baptiste doit précéder, c'est bien le Messie, le désiré des nations, car c'est l'Orient envoyé du haut du ciel, le Sauveur, celui que les prophètes ont annoncé, celui qui a été promis à Abraham et à sa postérité; celui qui apporte la lumière à l'humanité, à cette portion de l'humanité qui est assise dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort. Il n'y a donc pas lieu de s'y méprendre.

On le peut encore moins, si on vient à comparer avec la prophétie d'Isaïe les autres, et plus encore les paroles de Jean-Baptiste : « Je suis, disait-il, cette voix qui crie dans le désert, dont parlait le prophète Isaïe; *ego vox clamantis in deserto : dirigite viam Domini, sicut dixit Isaias propheta*. Le Christ est au milieu de vous, et vous ne le connaissez pas. Il apparaîtra après moi, quoiqu'il existe avant moi, et je ne suis pas digne de dénouer les cordons de ses souliers. (875). » Il disait encore au peuple venu pour l'entendre : *Faites de dignes fruits de pénitence, et ne vous reposez pas sur ce que vous avez Abraham pour père; car, je vous l'affirme, Dieu est assez puissant pour créer de ces pierres des fils à Abraham. Sa cognée est à la racine de l'arbre, et tout arbre qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu... Je baptise dans l'eau, mais celui qui vient après moi, et dont je ne suis pas digne de dénouer les cordons des souliers, vous baptisera dans l'Esprit-Saint et dans les flammes. Il tient déjà son van à la main, et s'apprête à purger son aire : il recueillera le froment dans ses greniers, et jettera la paille dans un feu inextinguible* (876).

Non-seulement il l'annonça au peuple, mais il le montra du doigt : *Voici, dit-il en le désignant, voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui efface les péchés du monde; c'est de celui-ci que j'entendais parler en vous disant, que quelqu'un venait après moi, qui me précédait cependant, parce qu'il était avant moi* (877).

beatus est per os sanctorum, qui a sæculo sunt, prophetarum ejus :..... Et tu puer, propheta Altissimi vocaberis : præibis enim ante faciem Domini parare vias ejus : Ad dandam scientiam salutis plebi ejus, in remissionem peccatorum eorum : Per viscera misericordie Dei nostri, in quibus visitavit nos, oriens ex alto : Illuminare his, qui in tenebris, et in umbra mortis sedent : ad dirigendos pedes nostros in viam pacis. (Luc. 1, 68 et seq.)

(875) Ait : *Ego vox clamantis in deserto : Dirigite viam Domini, sicut dixit Isaias propheta. Et qui missi fuerant, erant ex Pharisæis. Et interrogaverunt eum, et dixerunt ei : Quid ergo baptizas, si tu non es Christus, neque Elias, neque propheta? Respondit eis Joannes, dicens : Ego baptizo in aqua : modus autem vestrum stetit, quem vos nescitis. Ipse est, qui post me venturus est, qui ante me factus est : cuius ego non sum dignus ut solvam ejus corrigiam calceamenti.* (Joan. 1, 25-27.)

(876) *Facite ergo fructus dignos penitentiæ, et ne cœperitis dicere : Patrum habemus Abraham.*

Saint Jean-Baptiste naquit six mois avant le sauveur du monde. Des auteurs (878) se sont demandé par quels moyens il échappa au massacre commandé par Hérode, et ont supposé des événements miraculeux dont l'histoire sainte ne fait pas mention; cependant il n'est besoin ni de suppositions, ni de miracles, pour expliquer la conservation de l'enfant prédestiné. Suivant les données les plus probables, et aussi d'après les traditions recueillies sur les lieux mêmes par sainte Hélène, à une époque encore si rapprochée des événements, saint Jean-Baptiste aurait reçu la naissance à Aïn, ville sacerdotale de la tribu de Juda, représentée maintenant par le village de saint Jean-Baptiste, et Jésus-Christ vint au monde à Bethléem. Or, la ville de Bethléem était seule signalée à l'attention d'Hérode, et l'évangéliste saint Mathieu ne parle non plus que des enfants de Bethléem et de ses environs; *occidit omnes pueros, qui erant in Bethleem, et in omnibus finibus ejus.*

Suivant les traditions chrétiennes, Jean-Baptiste se retira dès sa jeunesse dans le désert, pour y vivre de la vie érémitique et pénitente; mais il ne faut pas confondre ce désert avec celui des bords du Jourdain, dans lequel il apparut au temps de sa mission; le premier, nommé encore Désert-de-Saint-Jean-Baptiste, est à une petite distance du village du même nom, et l'on y montre la grotte qu'il habita. Les abeilles sauvages abondent encore en cette vallée, et les sauterelles y font leurs apparitions comme du temps du Précurseur; les bergers qui l'habitent se nourrissent encore également des sauterelles et du miel des abeilles.

La quinzième année de l'empire de Tibère, environ la trentième de son âge, Jean-Baptiste commença de remplir la mission pour laquelle le Ciel l'avait fait naître, en exhortant par ses prédications le peuple à la pénitence, en annonçant l'apparition prochaine du Messie, et en donnant le baptême dans les eaux du Jourdain. Le peuple accourait en foule recevoir le baptême, entendre les instructions du nouveau prophète, et lui demander ses conseils pour la direction de

Dico enim vobis, quia potens est Deus de lapidibus istis suscitare filios Abrahæ. Jam enim securis ad radicem arborum posita est. Omnis ergo arbor non faciens fructum bonum excidetur, et in ignem mittetur..... Existimante autem populo, et cogitantibus omnibus in cordibus suis de Joanne, ne forte ipse esset Christus, respondit Joannes, dicens omnibus : Ego quidem aqua baptizo vos : veniet autem fortior me, cujus non sum dignus solvere corrigiam calceamentorum ejus : ipse vos baptizabit in Spiritu sancto et igni : Cujus ventilabrum in manu ejus, et purgabit aream suam, et congregabit triticum in horreum suum, paleas autem comburet igni inextinguibili. (Luc. 11, 8 et seq.)

(877) Altera die vidit Joannes Jesum venientem ad se, et ait : *Eecce agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi. Hic est, de quo dixi : Post me venit vir, qui ante me factus est : quia prior me erat.* (Joan. 1, 29-30.)

(878) Nicéphore, Cédène, Baronius, etc.

la vie. Jean-Baptiste n'opérait point de miracles, mais sa vie était si sainte, que le peuple lui portait un grand respect; quelques-uns le prenaient lui-même pour le Messie, ou pour Elie revenu sur la terre.

Après qu'il eut annoncé, fait connaître, baptisé, montré au peuple le véritable Messie, Hérode fit mettre en prison et décapiter le Précurseur, suivant ce qu'il avait prophétisé lui-même : « Il faut que le Messie croisse, avait-il dit, et que je diminue ; *oportet illum crescere, me autem minui.* » Prophétie énigmatique, dont le genre de mort de l'un et de l'autre donna l'explication.

D'après l'historien Flavius Josèphe, le château dans lequel le Précurseur fut enfermé, était celui de Macheronte, mais il est incertain si son chef fut porté à Jérusalem ou s'il resta au lieu même, puisque rien n'indique en quel lieu le tétrarque Hérode tenait le festin à la fin duquel il ordonna le martyre, ni même si la tête séparée du tronc fut apportée à Hérodiade pendant la durée du festin. Les disciples de Jean prirent soin d'ensevelir leur maître, et son tombeau se voyait à Sébaste, au iv^e siècle de l'ère chrétienne, auprès de celui du prophète Elisée. Phocas, historien grec, auquel nous aimerions beaucoup mieux nous en rapporter qu'à Flavius Josèphe, assure que le saint Précurseur fut décapité à Sébaste même, et ajoute que l'on y voyait encore de son temps la prison dans laquelle il fut enfermé. Quoi qu'il en soit, le tombeau était bien à Sébaste, car c'est là, au rapport de saint Jérôme, que les saintes Paule et Eustochie allèrent le visiter, et furent témoins des grandes merveilles qui s'y opéraient sur les malades. Le témoignage de saint Jérôme vient à l'appui de celui de Phocas relativement au voisinage des deux tombeaux de saint Jean et du prophète Elisée.

L'univers chrétien possède un grand nombre de reliques et plusieurs chefs dits de saint Jean-Baptiste ; nous n'oserions nous engager à ce sujet dans une discussion dont la partie historique, à elle seule, contiendrait au moins un volume. Le traité de Ducange sur les reliques de saint Jean-Baptiste est encore l'ouvrage le plus complet que l'on puisse consulter à cet égard.

PRISONS (Ouverture miraculeuse des). Nous n'entendons pas rapporter ici tous les miracles opérés en faveur des captifs dont les chaînes sont tombées miraculeusement, devant lesquels les portes des cachots se sont ouvertes d'elles-mêmes, ou plutôt par

(879) *Exsurgens autem princeps sacerdotum, et omnes qui cum illo erant (quæ est hæresis Sadducæorum) repleti sunt zelo : Et injecerunt manus in apostolos, et posuerunt eos in custodia publica. Angelus autem Domini per noctem aperiens januas carceris, et educens eos, dixit : Ite, et stantes loquimini in templo plebi omnia verba vitæ hujus. Qui cum audissent, intraverunt diluculo in templum, et docebant. Adveniens autem princeps sacerdotum, et qui cum eo erant, convocaverunt concilium, et omnes seniores filiorum Israel, et miserunt ad carce-*

l'intervention divine ; les exemples en sont nombreux, tant aux siècles des persécutions que depuis, en vertu de la prière des fidèles et par l'intercession de la Vierge et des saints. Un auteur qui entreprendrait seul de les recueillir, en omettrait le plus grand nombre, et peut-être même quelques-uns de ceux qui furent les plus célèbres dans leur temps. Contentons-nous de parler de ceux-là seulement que l'Écriture nous présente.

1^o *Le prince des prêtres, ayant fait saisir les apôtres, les enferma dans la prison publique ; mais un ange du Seigneur ayant ouvert les portes de la prison pendant la nuit, et les ayant conduits au dehors, leur dit : Allez, et montez au temple, annoncer devant le peuple les vérités de la doctrine de vie. Encouragés par cet ordre, ils entrèrent dans le temple de grand matin, et se mirent à enseigner. Le prince des prêtres et ses adhérents, venant à leur tour, convoquèrent le conseil et l'assemblée des anciens d'Israël, et envoyèrent à la prison, pour en amener les captifs. Mais les envoyés n'y ayant trouvé personne, dirent à leur retour : Nous avons trouvé la prison fermée avec tout le soin possible et des gardes devant les portes, mais lorsque nous les avons ouvertes, nous n'avons trouvé personne. A ce rapport, les magistrats et le prince des prêtres se demandaient ce qu'ils étaient devenus, lorsque quelqu'un vint leur dire : Voici les hommes que vous aviez mis en prison, ils sont dans le temple et enseignent le peuple (879).*

Nous n'avons aucun commentaire à ajouter à un fait de nature si publique, et si publiquement raconté dans les lieux où il a dû se passer, et devant des personnes dont les unes en ont été les acteurs, et les autres les témoins, plusieurs en qualité d'amis et beaucoup en qualité d'ennemis. La vérité seule a le droit de parler ainsi. Il en est de même du suivant.

Dans le même temps, le roi Hérode fit saisir par les mains de la force armée plusieurs des nouveaux fidèles : il fit même mettre à mort par le glaive Jacques, frère de Jean, et voyant que cela était agréable aux Juifs, il fit aussi arrêter Pierre. C'était pendant les jours des Azymes. Après l'avoir arrêté, il le fit mettre en prison, et le confia à la garde de quatre officiers de l'armée jusqu'après la Pâque, voulant le traduire alors devant le peuple. Or, tandis que Pierre était ainsi gardé dans sa prison, l'Église adressait à Dieu pour lui des prières continuelles. Lorsque le moment fut venu pour Hérode de le produire en pu-

rem, ut adducerentur. Cum autem venissent ministri, et aperto carcere non invenissent illos, reversi nuntiaverunt, dicentes : Carcerem quidem invenimus clausum cum omni diligentia, et custodes stantes ante januas ; aperientes autem, neminem intus invenimus. Ut autem audierint hos sermones magistratus templi et princeps sacerdotum, ambigebant de illis quidnam fieret. Adveniens autem quidam nuntiavit eis : Quia ecce viri, quos postistis in carcerem, sunt in templo stantes, et docentes populum. (Act. v, 17-28.)

ic, Pierre dormait la nuit du même jour, avec deux soldats et attaché de deux chaînes, sans compter que des gardes veillaient aux portes de la prison. Or, voilà qu'un ange apparaît et qu'une lumière subite éclaire le cachot : l'ange touche le côté de Pierre, l'éveille et lui dit : Levez-vous promptement ; les chaînes tombent en même temps de ses mains. L'ange ajoute : Mettez votre ceinture et votre chaussure, ce qui fut fait ; puis, Revêtez votre habit, et suivez-moi. Et Pierre s'en alla à sa suite, sans se douter de la réalité de ce que l'ange opérait ; il s'imaginait avoir une vision. Mais après qu'il eut franchi la première et la seconde enceinte, ils arrivèrent à la porte de fer, qui ouvre sur la ville, elle s'ouvrit devant eux ; ils la franchirent, parcoururent la première rue, et l'ange disparut. Pierre, revenant à lui, se dit alors : Je le connais maintenant, c'est en toute réalité que le Seigneur a envoyé son ange pour me distraire aux mains d'Hérode et à l'attente de la populace juive. Et après réflexion, il se dirigea vers la maison de Marie, mère de Jean, surnommé Marc, où un grand nombre de fidèles étaient rassemblés et en prières. Quand il vint à frapper à la porte, une jeune fille, nommée Rhode, alla voir qui frappait. Dès qu'elle eut reconnu la voix de Pierre, elle se réjouit qu'elle en eut lui fit oublier d'ouvrir, elle courut annoncer que c'était Pierre qui venait à la porte. On lui répondit qu'elle était trompée ; mais elle soutenait qu'elle ne s'était pas trompée. D'autres disaient : c'est l'ange qui a frappé Pierre. Pendant ce temps-là, Pierre continuait à frapper, et quand on lui eut enfin ouvert, et qu'on l'eut reconnu, tout le monde se trouva saisi d'étonnement. Alors Pierre, après un silence de la main, raconta la manière dont le Seigneur l'avait tiré de prison, et ajouta : Faites-le savoir à Jacques et à nos frères ; puis il sortit, et s'en alla en un autre lieu. Or, quand le jour fut arrivé, il s'établit entre les soldats une grande discussion relativement à ce qu'il était devenu ; et comme il ne se trouva pas, quand Hérode l'envoya

chercher le matin même, il fit subir un interrogatoire aux soldats, et les fit mettre en prison ; puis il quitta la Judée, et se rendit à Césarée (880).

Nous avons cédé au plaisir de rapporter dans toute son étendue un passage d'une si touchante naïveté. A part les raisons qui pourraient établir au point de vue de la critique sa véracité, il est impossible de le contester après l'avoir lu. Il est impossible de ne pas convenir qu'il est vrai ; la vérité seule s'exprime avec une telle candeur, une telle simplicité, un tel naturel, avec des détails si précis, si vrais ; on peut dire que c'est la nature même prise sur le fait ; mais n'insistons pas, dans la crainte de nuire à une cause qui n'a qu'à se présenter pour être admise.

Personne n'ignore que les chaînes dont l'apôtre fut lié dans sa prison sont conservées à Rome dans la basilique de Saint-Pierre-aux-Liens. L'impératrice Eudoxie, femme de Théodose le Jeune, ayant accompli un pèlerinage en Terre-Sainte, reçut en présent, de Juvénal, patriarche de Jérusalem, les deux chaînes de saint Pierre, religieusement conservées jusqu'alors dans la prison même où l'apôtre avait été retenu captif par Hérode, et qui avait été restaurée du temps de sainte Hélène. Elle en conserva une pour l'église de Constantinople, et envoya la seconde à l'impératrice Eudoxie, sa fille, femme de Valentinien III. Cette princesse en fit don au pape Sixte III, qui la réunit à celles dont le même apôtre avait été attaché dans la prison Mamertine. Et on ajoute que les deux chaînes, aussitôt leur rapprochement, se soudèrent d'elles-mêmes l'une à l'autre ; mais il serait impossible d'établir suffisamment la véracité de cette tradition. Quoi qu'il en soit, Eudoxie fit bâtir l'église de San-Pietro-in-Carcere, où elles ont été conservées depuis, et constamment entourées de la vénération de l'univers. La piété des fidèles a souvent obtenu des miracles auprès de ces précieuses reliques.

880) Eodem autem tempore misit Herodes rex nus, ut affligeret quosdam de Ecclesia. Occidit enim Jacobum fratrem Joannis gladio. Videns autem quia placeret Judæis, apposuit ut apprehenderet Petrum. Erant autem dies Azymorum. Quem apprehendisset, misit in carcerem, tradens eum quatuor quaternionibus militum custodiendum, vobis post Pascha producere eum populo. Et Petrus semper servabatur in carcere. Oratio autem fiebat in intermissione ab Ecclesia ad Deum pro eo. Quia autem producturus eum esset Herodes, in ipsa nocte erat Petrus dormiens inter duos milites, vincens catenis duabus ; et custodes ante ostium custodiens carcerem. Et ecce angelus Domini astitit : et cum aperisset ostium, percussit eum latere dextero, excitavit eum, dicens : Surge velociter. Et ceperunt catenæ de manibus ejus. Dixit autem ans ad eum : Præcingere, et calcea te caligas. Et fecit sic. Et dixit illi : Circumda tibi vestimentum tuum, et sequere me. Et exiens sequebatur eum, et nesciebat quia verum est quod fiebat per eum : existimabat autem se visum videre. Rescutes autem primam et secundam custodiam et egressi sunt ad portam ferream, quæ ducit ad civitatem : quæ ultro aperta est eis. Et exeuntes proces-

serunt vicum unum : et continuo discessit angelus ab eo. Et Petrus ad se reversus, dixit : Nunc scio vere, quia misit Dominus angelum suum, et eripuit me de manu Herodis, et de omni expectatione plebis Judæorum. Consideransque venit ad domum Mariæ matris Joannis, qui cognominatus est Marcus, ubi erant multi congregati, et orantes. Pulsante autem eo ostium januæ, processit puella ad audiendum, nomine Rhode. Et ut cognovit vocem Petri, præ gaudio non aperuit januam, sed intro currens nuntiavit stare Petrum ante januam. At illi dixerunt ad eam : Insanis. Illa autem affirmabat sic se habere. Illi autem dicebant : Angelus ejus est. Petrus autem perseverabat pulsans. Cum autem aperuissent, viderunt eum, et obstupuerunt. Annuens autem eis manu ut tacerent, narravit quomodo Dominus eduxisset eum de carcere, dixitque : Nuntiate Jacobo et fratribus hæc. Et egressus abiit in alium locum. Facta autem die, erat non parva turbatio inter milites, quidnam factum esset de Petro. Herodes autem cum requisisset eum, et non invenisset, inquisitione facta de custodibus, jussit eos duci : descendensque a Judæa in Cæsaream, ibi commoratus est. (Act. xii.)

Les successeurs de Pierre n'ont cessé de les considérer comme l'un des plus saints monuments de la religion, et l'un des plus augustes trophées de leur dignité apostolique. Le présent le plus considérable qu'ils eussent coutume de faire autrefois aux princes et aux grands de la terre, était de leur envoyer quelques parcelles du fer de ces vénérables liens ; souvent même ils les enchâssaient dans de l'or ou de l'argent, comme nous l'apprenons des lettres du pape saint Grégoire le Grand, et c'est ce que fit ce souverain pontife envers Childébert, roi de France. L'Eglise latine institua, dès le temps de la fondation de la basilique de Saint-Pierre-ès-Liens, c'est-à-dire en 439, la fête du même nom, qui n'a cessé de se célébrer au 1^{er} août. L'empereur Théodose le Jeune fit également construire une église à Constantinople pour recevoir celle des deux chaînes qui fut portée en cette ville, et l'Eglise grecque en établit la commémoration au 16 janvier.

PROPHETES (Faux). La sainte Ecriture désigne sous le nom de faux prophètes, non-seulement ceux qui ont prophétisé sciemment le mensonge, parce qu'ils n'éprouvaient aucune inspiration, mais encore des personnages qui l'ont annoncé à leur insu, prenant un enthousiasme naturel et illusoire pour l'enthousiasme divin, comme aussi les prêtres des faux dieux, qui le simulaient ; car il paraît qu'en Judée et en Israël, sinon partout, ceux-ci se réglaient sur la conduite des prophètes du vrai Dieu, pour mieux séduire le peuple. Il paraît aussi qu'Israël schismatique, et Juda lui-même au temps de sa dernière idolâtrie et de sa décadence, eurent des écoles de faux prophètes, semblables aux écoles des prophètes véritables, et vivant comme eux de la vie des reclus et des pénitents. (*Voy. pour la vie prophétique, INTROD. t. I^{er}, col. 95-96.*)

Sous le règne d'Achab et de Jézabel, il y avait en Israël quatre cent cinquante *prophètes de Baal* et quatre cents *prophètes des hauts lieux*, nourris à la table, ou plutôt vivant de la table de Jézabel, ce qui suppose la vie commune. Elle les fit mettre à mort, après les avoir convaincus d'imposture en présence de tout le peuple ; mais Jézabel ne tarda pas à les remplacer, tant le zèle du mal est grand dans ceux qui le veulent et dans ceux qui trouvent leur bénéfice à l'opérer. En effet, quelques années plus tard, Achab résolu de tirer vengeance des agressions de la Syrie, en s'emparant de la ville de Ramoth de Galaad, et voulant engager Josaphat dans sa propre querelle, réu-

nit une seconde fois quatre cents *faux prophètes*, pour leur demander conseil. Ils lui répondirent « Montez à Ramoth, et le Seigneur la livrera aux mains du roi. » L'un d'eux, Sédécias, fils de Chanaana, arma même son front de cornes de fer, et se mit à lutter dans le vide comme un taureau furieux, en disant, c'est ainsi, ô roi, que vous frapperez la Syrie jusqu'à l'extermination. Oui, oui, répétaient en chœur tous les autres, montez à Ramoth, et le Seigneur vous la livrera.

Pendant ce temps, le prophète Michée, que Josaphat avait voulu consulter de préférence, arriva, et annonça des événements bien différents : « J'ai vu, dit-il, Israël dispersé sur les montagnes, comme un troupeau qui n'a plus de pasteur, et le Seigneur a dit : Ceux-ci n'ont plus de maître, que chacun retourne en paix dans sa maison. »

Puis il ajouta : « J'ai vu le Seigneur assis sur son trône, et l'armée céleste rangée à sa droite et à sa gauche ; et le Seigneur demanda : Qui trompera Achab, roi d'Israël, en le conduisant au siège de Ramoth de Galaad, pour qu'il y périsse ? Or l'un a ouvert un avis et l'autre un autre, mais est venu enfin un esprit qui a dit : C'est moi qui le tromperai. Par quel moyen, a demandé le Seigneur ? Je serai, a répondu l'esprit, un esprit de mensonge dans la bouche de ses prophètes. Allez, lui a répondu le Seigneur, faites, et trompez-le. Le Seigneur a donc mis ainsi l'esprit du mensonge dans la bouche de tous les prophètes qui sont ici, parce qu'il médite contre vous une vengeance redoutable (881). »

Il semble résulter de cet apologue, que les faux prophètes de Josaphat étaient trompés les premiers, et le jouet d'une illusion mensongère ; cependant cette déduction n'est pas rigoureuse. Mais il est clair, par le commencement de la narration, que le roi d'Israël n'admettait pas ceux-ci au nombre des prophètes du Seigneur, tout en les consultant avec confiance, et reconnaissait Michée en cette qualité, quoiqu'il ne le consultât point, parce que Michée lui annonçait toujours des événements funestes.

Les faux prophètes furent un des plus grands obstacles que Jérémie rencontra dans l'accomplissement de sa mission. Il désigne nommément Ananias, fils d'Azur, Achab, fils de Cholias, Sédécias, fils de Maasias et Séméias le Néhélamite ; mais il est facile de conclure de ses paroles, qu'il en existait en Juda un bien plus grand nombre, et que tous conspiraient la perte de leur malheureuse nation, en l'encourageant dans sa

(881) At ille ait : Vidi universum Israel dispersum in montibus, sicut oves absque pastore : et dixit Dominus : Non habent isti dominos : revertatur unusquisque in domum suam in pace. Et ait rex Israel ad Josaphat : Nonne dixi tibi, quod non prophetaret iste mihi quidquam boni, sed ea quae mala sunt ? At ille, Idcirco, ait, audivit verbum Domini : Vidi Dominum sedentem in solio suo, et omnem exercitum caeli assistentem ei a dextris et a sinistris. Et dixit Dominus : Quis decipiet Achab regem

Israel, ut ascendat et corruat in Ramoth Galaad ? Cumque diceret unus hoc modo, et alter alio : Proccidit spiritus, et stetit coram Domino, et ait : Ego decipiam eum. Cui Dominus : In quo, inquit, decipies ? At ille respondit : Egre diar, et ero spiritus mendax in ore omnium prophetarum ejus. Distinque Dominus : Decipies, et praevaleris ; egredere, et fac ita. Nunc igitur, ecce Dominus dedit spiritum mendacii in ore omnium prophetarum tuorum, et Dominus locutus est de te mala. (*II Par. xxx, 16-22.*)

qui voulaient me faire fuir d'épouvante (885).

Après le rétablissement définitif de la nation juive et jusqu'au moment de la fondation du christianisme, il n'y eut plus de prophètes en Israël; l'histoire ne dit pas non plus qu'aucun faux prophète ait paru sur la scène. Mais alors, et à cette occasion même, il en devait renaitre; car la vérité a toujours sa contrefaçon. Le Sauveur le prédit à diverses reprises, afin de prémunir ses disciples contre les dangers d'une surprise: Il s'élèvera, dit-il, de nombreux faux prophètes, qui séduiront des disciples nombreux: *Et multi pseudoprophetae surgent, et seducunt multos* (886).

Puis il ajoute presque aussitôt: « Il s'élèvera de faux christes et de faux prophètes, qui opéreront de grandes merveilles et des prodiges, au point que les élus eux-mêmes seraient induits en erreur, s'il était possible: *Ita ut in errore inducantur, si fieri potest, etiam electi* (887).

Cette prédiction ne tarda pas à se réaliser, car déjà, peu d'années après la mort de celui qui l'avait faite, le sage Gamaliel parlait au sein de la Synagogue d'un certain Théodas et d'un certain Judas, Galiléen, qui avaient arboré l'étendard du Messie, et dont les factions avaient été facilement dissipées (888). Le livre des Actes cite encore le faux prophète Barjésu, familier de Sergius Paulus, proconsul de Paphos; mais celui-ci paraît n'avoir joué qu'un rôle très-subalterne. L'apôtre saint Paul le frappa de cécité, en étendant la main vers lui, et l'accomplissement de ce miracle convertit le proconsul (889).

L'apôtre saint Pierre, dans sa 1^{re} Epître, avertit aussi les fidèles, qu'il s'élèvera parmi eux des faux prophètes, comme il s'en était élevé parmi les Juifs; au caractère auquel il marque leurs œuvres, celui de la luxure, on pourrait croire qu'il entend parler des gnostiques.

Enfin les faux prophètes, ou du moins une partie des faux prophètes signalés dans les prophéties précédentes était apparue avant que l'apôtre saint Jean eût terminé sa longue carrière; il les désigne en ces termes dans sa première lettre: *Très-chers, ne croyez pas à toute espèce de révélation; mais assurez-vous si la révélation vient de Dieu; car il y a de nombreux faux prophètes dans le monde. Or voici à quel signe vous discernerez ce qui vient de Dieu: toute doctrine qui reconnaît Jésus-Christ venu dans la chair, est de Dieu:*

(885) Et ingressus sum domum Semaïæ filii Dalaïæ filii Metabeel secreto. Qui ait: Tractemus nobiscum in domo Dei in medio templi, et claudamus portas ædis; quia venturi sunt ut interficiant te, et nocte venturi sunt ad occidendum te. Et dixi: Num quisquam similis mei fugit? Et quis ut ego ingredietur templum, et vivet? Non ingrediar. Et intellexi quod Deus non misisset eum, sed quasi vaticinans locutus esset ad me, et Tobias et Sanaballat conduxissent eum. Acceperat enim pretium, ut territis facerem, et peccarem, et haberent malum, quod exprobrarent mihi. Memento mei, Domine, pro Tobias et Sanaballat, juxta opera eorum talia: sed et Noadïæ prophetæ, et cæterorum prophetarum

toute doctrine qui s'élève contre Jésus-Christ, n'est pas de Dieu: elle est de l'Antechrist dont on vous a parlé comme devant apparaître en ce monde; or il est apparu (890). De cette fois, ce sont bien les gnostiques; il n'y a pas à s'y méprendre.

Depuis lors beaucoup d'autres faux prophètes ont encore apparu à divers titres. Nous parlons dans des articles spéciaux de ceux qui ont joué des rôles importants.

PROPHETES DU DAUPHINÉ. Les petits prophètes du Dauphiné sont les frères utérins des fanatiques des Cévennes. (Voy. l'art. **FANATIQUES**.) Ceux-ci eurent pour patrons Jurieu, Duserre, Gabriel Astier et la belle Isabeau, surnommée la bergère de Cret. Mais il paraît que la création des petits prophètes était l'œuvre de la seule Isabeau. Elle parut en 1688 à Grenoble, et y fit beaucoup de bruit, sinon beaucoup de conversions. Cependant une dame de Bays, veuve d'un conseiller au parlement, s'éprit d'une sainte ferveur pour la prophétesse, et en obtint la communication de l'Esprit, avec la science des convulsions. Sa fille, mademoiselle de Bays, obtint la même faveur. Après ce succès éclatant, Isabeau se donna en spectacle, des assemblées de prophètes se formèrent; le désordre devint grand, car de faux frères profitèrent de l'occasion pour se livrer à toute sorte de désordres, sous prétexte que le Saint-Esprit affranchissait de toute loi ceux qu'il daignait inspirer. Les magistrats s'en mêlèrent; la belle Isabeau fut mise en prison; elle aimerait mieux mourir que de se rétracter, disait-elle en y entrant. Cependant elle fit mieux, car elle y devint bientôt pénitente, et ensuite une fervente catholique.

La persécution ayant dispersé le troupeau, Jurieu entreprit d'en rassembler les brebis. Il écrivit donc en faveur des petits prophètes, ainsi les nommait-on à cause des jeunes enfants par lesquels la manifestation de l'esprit commença. Dès l'an 1686, l'apparition de son livre, intitulé *l'Accomplissement des prophéties, ou la Délivrance prochaine de l'Eglise*, avait causé une certaine fermentation. Il continua d'expliquer dans le même sens l'Apocalypse, ce livre qui se prête d'autant mieux à toutes les explications possibles, qu'il est plus mystérieux. Il y voyait de grandes révolutions, l'établissement universel du protestantisme en France sur les ruines du catholicisme; il osa même prophétiser cet événement pour l'an 1690. Il était

qui terrebant me. (II Esdr. vi, 10-14.)

(886) Math. xxiv, 11.

(887) *Ibid.*, 24.

(888) Act. v, 36.

(889) Act. xiii, 6.

(890) Charissimi, nolite omni spiritui credere, sed probate spiritus si ex Deo sint: quoniam multi pseudoprophetae exierunt in mundum. In hoc cognoscitur spiritus Dei: omnis spiritus qui confitetur Jesum Christum in carne venisse, ex Deo est. Et omnis spiritus qui solvit Jesum, ex Deo non est, et hic est Antichristus, de quo audistis quoniam venit, et nunc jam in mundo est. (I Joan. iv, 1-5.)

certainement le premier à ne pas y croire ; mais, ainsi qu'il le disait à ceux qui lui en approchaient d'assigner une époque trop peu éloignée : « Supposées ou véritables, il est sans la nature des prophéties d'inspirer à ceux pour qui elles ont été faites le dessein d'entreprendre les choses qu'elles promettent. » Pouvait-il après cela désertier la cause des prophètes ? « Dès l'année 1686, disait-il sans vu' *Lettre pastorale*, on entendait dans les airs et aux environs des lieux où il y avait eu autrefois des temples, des voix si parfaitement semblables au chant des psaumes, qu'on ne pouvait les prendre pour autre chose. » Et c'était cela en effet, d'autant plus que, l'auteur en convient, « ces voix angéliques chantaient les psaumes selon la traduction de Clément Marot et de Théodore de Bèze. » D'où il suit que « Dieu qui se faisait ainsi des bouches au milieu des airs, » prouvait de l'encore tout ce qui s'était dit et se faisait encore, bon ou mauvais, en faveur du protestantisme.

Lorsque la belle Isabeau et ses plus chauds artisans furent jetés en prison, la dame de Lays et sa fille s'enfuyèrent à Livron, où elles possédaient une maison de campagne, mais non sans utiliser leur voyage, en formant le long de la route des prophètes convulsionnaires. Le dernier de ces dames et toute la famille se laissèrent endoctriner, par complaisance ou par intérêt, et on ne vit bientôt dans tout le pays que des convulsions ; on n'eût que des prophéties annonçant à jour fixe la chute du papisme et le triomphe de l'Évangile, la conversion des monarques, et maint autres événements sans cesse démentis, et souvent démentis à l'heure même. Ces sonnettes faisaient pourtant une telle impression sur l'esprit des bonnes gens, qu'on en vit, et même des plus fortes têtes, aller fort loin prendre des informations sur la réalisation des prophéties : par exemple, si le curé de Privas était réellement converti au protestantisme ; quel jour celui de Rombon était tombé à la renverse, en apercevant sur l'autel, au moment qu'il entrait dans son église, un grand feu de diverses couleurs, ainsi qu'il avait été prédit.

Il y avait déjà environ trois cents prophètes bien et dûment prophétisant et convulsionnant, lorsque les magistrats de Grenoble, qui avaient suivi les fugitives à la piste, les firent mettre en prison avec une partie de leurs adhérents. Les soins charitables, les conseils et les exhortations des ecclésiastiques et de beaucoup de personnes sages, rendirent assez promptement à la santé et à la raison ces malheureux prophètes, dont le cerveau avait été ébranlé à force de mouvements et de spasmes forcés, d'austérités cruelles ou bizarres et de jeûnes prolongés pendant deux ou trois jours entiers.

Mais la belle Isabeau avait prophétisé, avant d'être mise en prison, et ce fut sa dernière prophétie, que l'Esprit divin allait se répandre sur les enfants. Elle le savait d'autant mieux, qu'elle lui avait préparé les voies, en formant de jeunes enfants au mé-

tier des convulsions ; et ce fut un coup de maître, car les magistrats ne pouvaient avoir là aucune prise, ni exercer aucune influence. Suivant une lettre écrite de Genève, le 13 février 1689, et rapportée dans l'histoire des Camisards, l'inspiration des petits prophètes commença au mois d'octobre 1688. L'Esprit se manifesta d'abord dans trois ou quatre jeunes enfants, puis dans une quinzaine, ensuite on les compta par centaines, il gagna les personnes plus âgées, et bientôt il se trouva tel village ayant autant de prophètes que d'habitants. On en vit des troupes de deux ou trois cents naître en une nuit. Souvent l'Esprit les saisissait à l'improviste, ils tombaient, se roulaient sur la terre, dans la neige ou dans la boue, se relevaient lorsqu'ils ne s'étaient pas brisé les membres, et prophétisaient hors d'eux-mêmes, sans avoir conscience de leur état. Ordinairement, l'apparition de l'esprit prophétique était précédée d'une maladie de quelques jours, et ses accès, d'un espèce de spasme, d'un agacement nerveux ou d'un état de langueur et d'affaissement de peu de durée. La crise nerveuse semblait remonter des pieds à la gorge. Les paysans ne se trompaient guère sur l'issue de l'indisposition qui précédait l'apparition de l'Esprit : c'est, disaient-ils, *une préparation à l'autre maladie*. Il fut constaté par mille exemples, que les pauvres malades perdaient totalement la faculté de percevoir les sensations ; ni le fer ni le feu ne pouvaient les réveiller.

La bergère de Cret avait fixé la délivrance au mois de septembre 1688 ; les petits prophètes la reculèrent jusqu'à la fin de l'année 1689. Nous avons dit ailleurs de quelle manière tout cela se termina ; mais il faut noter que la plupart des prophètes, revenus à la santé et à la raison, ne convinrent jamais d'avoir été dupes ou imposteurs, et tous moururent avec la conviction qu'ils avaient été véritablement inspirés de l'esprit divin. Jurieu lui-même n'en accepta jamais le démenti. « Il se peut, disait-il, qu'ils soient devenus des fripons, mais ils n'en ont pas moins été des prophètes. »

L'appréciation de pareils faits est difficile. Les médecins purement naturalistes, pour ne pas dire matérialistes, et les philosophes rationalistes n'y voient que du naturalisme. Les démonographes et les spiritualistes y cherchent l'opération du démon. Comme il est suffisamment prouvé que beaucoup d'entre les petits prophètes possédaient l'intuition de la pensée et des mystères les mieux voilés, en même temps que leur état physique était complètement anormal, ceux-ci affirment sans hésiter que le démon seul pouvait opérer de telles œuvres, d'autant plus que c'était son œuvre spéciale qu'il s'agissait d'établir, savoir l'hérésie. Les protestants disaient au contraire l'esprit divin et l'œuvre de Dieu ; mais, pour les uns comme pour les autres, c'est toujours l'intervention des natures angéliques. Les naturalistes, au contraire, considérant que l'état anormal des petits prophètes commença par

des causes naturelles, se continua par des prophéties toujours fausses, et se termina par des moyens naturels et du même ordre que la cause qui l'avait produit, en concluant que tout fut toujours naturel et maladif.

C'est être bien exclusif dans les deux sens, trop exclusif peut-être. Les causes naturelles sont si multiples, si variées dans leurs combinaisons, si peu connues pour la plupart et si peu susceptibles d'une étude approfondie, qu'il ne faut pas trop se presser d'attribuer au démon les phénomènes inexplicables qui viennent à se produire. Pour les anciens, la frénésie était un état divin, la faculté engastrimutique, si nous pouvons employer ce mot, un phénomène surnaturel; parmi les Arabes et les peuples sauvages, la folie est toujours réputée sainte et divine. Aux yeux du peuple, le feu-follet est toujours un démon, un mauvais lutin ou l'âme d'un damné. La lumière de la science aida à renverser de tels préjugés, en éclairant les causes mystérieuses que la nature dissimulait. D'un autre côté, au point de vue chrétien, à celui d'une philosophie plus complète que celle dont on a nourri les âmes depuis deux siècles, au point de vue de l'histoire elle-même, on ne saurait nier l'intervention des intelligences extra-naturelles dans les affaires de ce monde. Les antiques oracles et les tables tournantes de nos temps modernes, pour ne citer que ces deux faits et dans un seul ordre d'idées, fournissent des indices irrécusables.

Il faudrait discerner ce qui appartient à la nature de ce qui la surpasse; mais ce discernement est peut-être réservé à toujours pour Dieu seul.

Et dans le cas spécial des fanatiques des Cévennes et des petits prophètes du Dauphiné, nous croyons que le démon a bien pu intervenir, pour compléter des phénomènes d'eux-mêmes naturels, les rendre plus merveilleux, tant qu'ils subsisteraient, et en tirer un parti conforme à ses desseins; de telle sorte que, sans en être la cause première et efficiente, la cause productrice, il en a été la cause concomitante et surajoutée. Son action se serait ainsi mêlée à celle de la nature, dans une mesure qu'il n'est pas possible de déterminer, quoique ostensible en beaucoup de choses. Ceci est trop vague, nous en convenons, mais la précision nous semblerait aventureuse, d'autant plus que les faits, exagérés d'un côté, dénigrés de l'autre, sont restés mal définis.

PROPHÉTIE. 1^o Esprit prophétique. — Après que le Dieu tout-puissant eut créé l'univers, il ne l'abandonna pas à lui-même; il ne le livra pas à toutes les chances d'équilibre et de destruction qu'il y avait laissées, ou plutôt mises à dessein: il surveilla son œuvre, pour la féconder, la développer, la faire grandir; il l'environna de soins, de

prévenances, jusqu'à ce qu'enfin, devenu adulte, et façonné par une éducation pleine et entière, le monde fût capable de marcher de lui-même. Cette action intime de la Providence, dirigeant, inspirant, prévenant, annonçant, redressant, se manifestant sans cesse, est ce que les anciens appelaient du nom de *prophétie*. La prophétie était pour eux la manifestation de l'esprit divin: qui-conque agissait ou parlait de l'abondance de cet esprit, était un *prophète*. Or, ces manifestations de la divinité furent bien plus nombreuses, et jouèrent un rôle bien plus considérable dans les destinées du monde ancien, qu'on ne se l'imagine, quand on n'étudie que la superficie de l'histoire.

Jusqu'au déluge, Dieu lui-même conversait familièrement avec les hommes, et il converse, non-seulement pour les éclairer sur leurs devoirs, ou les réprimander de leurs iniquités, mais aussi pour déposer dans leurs souvenirs l'annonce prophétique des événements qui s'accompliront. Il annonce verbalement le Messie, il figure sa mort dans le sommeil d'Adam, il indique le rejet et le genre de châtement de la nation juive dans la punition de Caïn.

Après le déluge, Dieu se retire, mais son esprit reste; Dieu devient invisible, mais son action est incessante, et cette action se manifeste dans l'esprit de prophétie qui se répand sur le monde entier.

Déjà auparavant, l'esprit de prophétie s'est révélé, car dans l'action divine rien n'est brusque, les changements se préparent de loin, ils se trouvent opérés par une transition insensible. Hénoch a prophétisé: il a prophétisé, puisqu'il a été ravi corporellement par l'esprit de Dieu; il a prophétisé, puisqu'il a écrit sous l'inspiration de l'esprit de Dieu. Qu'Hénoch ait composé des ouvrages pour l'instruction de ses contemporains et l'éducation des races futures, nous n'en saurions douter; les traditions orientales sont unanimes à cet égard, et en outre, l'apôtre saint Jude nous l'apprend d'une manière positive dans son *Épître catholique* (891). Le livre qui nous reste sous le nom de ce patriarche est une rhapsodie respectivement moderne, il est vrai, mais une telle supposition, loin de détruire le fait, le confirmerait plutôt s'il avait besoin de l'être.

Aussitôt après le déluge, Noé nous apparaît rempli de l'esprit prophétique: il annonce à Chanaan la malédiction de sa postérité, à Sem et à Japhet, les bénédictions dont la leur sera comblée. Après Noé, Abraham, Isaac, Jacob prophétisent à leur tour. Puis Joseph, puis Moïse, Josué et la plupart des juges d'Israël. Marie, sœur de Moïse, et avec elle un grand nombre de femmes d'Israël; Bézélél et Ooliab, les soixante-dix anciens d'Israël désignés par Moïse pour juger le peuple, prophétisent.

Mais il ne faut pas supposer que l'esprit divin

(891) Prophetavit autem et de his septimus ab Adam Hénoc, dicens: Ecce venit Dominus in cæcis millibus suis... (Jud. 14.)

servé exclusivement ses communications pour le peuple d'élection. Non, les nations et la gentilité ont aussi leurs prophètes : ils prophétisent; il annonce les plus sublimes vérités de l'ordre intellectuel et moral, et dévoile plusieurs des plus profonds mystères de l'avenir. Balaam prophétisa au temps même de Moïse, Melchisédech, au temps d'Abraham. Le nom de prophète est si bien connu parmi les nations et si respecté, que Dieu lui-même l'emploie en parlant d'Abraham, afin d'inspirer à Abimélech, roi de Gézar, un plus grand respect et une plus grande crainte envers le saint patriarche (82).

Nous ne nous trompons pas, l'esprit de prophétie est bien l'esprit divin, donné par Dieu même à qui lui plaît, et dans la mesure qu'il lui plaît. En preuve, voici ce qui est dit au livre des *Nombres*, à l'occasion des soixante-dix anciens sur lesquels Moïse avait demandé à se décharger d'une partie de l'administration de la justice : *Le Seigneur descendit dans la nuée, parla à Moïse, et lui ôta une partie de l'esprit qui était en lui, pour le donner aux soixante-dix élus du camp. Et lorsque l'esprit se fut répandu sur eux, ils prophétisèrent, pour ne plus jamais cesser. Or, il était resté dans le camp deux hommes nommés Eldad et Medad, qui ne étaient point rendus au tabernacle, quoiqu'ils eussent été désignés, et sur lesquels l'esprit se répandit également. Ils se mirent donc à prophétiser au milieu du camp; ce que voyant un enfant, il courut dire à Moïse : — Eldad et Medad prophétisent dans le camp. Aussitôt Josué, fils de Nun, l'un des serviteurs de Moïse et le premier de tous, s'écria : Moïse, ôtez-les, empêchez-les. Mais celui-ci répondit : — A quel sujet prenez-vous donc si hautement parti pour moi? Plût à Dieu que tout le peuple prophétisât ainsi, et que le Seigneur répandît sur chacun son esprit (893).* C'est sans doute au retrait absolu, ou bien à la disparition graduelle de cet esprit répandu primitivement sur tous les peuples de l'univers, que sont dues les institutions si anciennes des mystères, des oracles et la multitude des procédés de divination artificielle, soit dans le but de le retenir plus longtemps, soit dans celui de suppléer à son absence.

Nous avons traité ailleurs les principales questions qui se rattachent à celle-ci. (Voy. art. EXTASE, MAGIE, ORACLES, DIVINATION, l'INTRODUCTION, pages 75 et suivantes.)

Quant aux Juifs eux-mêmes, l'esprit prophétique ne se retira point du milieu d'eux; on pas, sans doute, qu'ils n'eussent mérité

plus d'une fois de le perdre par leurs crimes, non pas que leur nation ait atteint la virilité moins vite que les nations voisines; mais à cause de la constitution théocratique qui lui était imposée, et du rôle tout spécial qu'elle était appelée à jouer dans le monde.

Est-ce à dire que l'esprit prophétique est disparu de l'univers avec cette nation, ou plutôt qu'il a cessé avec les derniers travaux pour l'édification du second temple, car c'est alors qu'il s'éclipse sans retour parmi les Juifs eux-mêmes? Non sans doute, car il s'est retrouvé avec toute sa puissance et dans tout son éclat lors de la fondation du christianisme. Mais depuis, il demeure à l'état latent au milieu des nations chrétiennes, et de temps en temps quelques saints personnages en font jaillir des étincelles, comme pour dire qu'il n'est pas perdu.

Après avoir été la lumière de l'univers, puis la lumière d'une nation particulière et enfin l'un des éléments qui concoururent secondairement à la fondation du christianisme, l'esprit prophétique a fait place à un autre esprit, celui de l'Évangile, qui éclaire, qui conduit et fortifie en même temps, ce que le premier ne pouvait faire. La compensation est magnifique; c'est le jour abondant et la chaleur fécondante du soleil après les pâles reflets de l'aurore.

II° *Prophéties figuratives.* Déjà nous avons signalé ce genre de prophétie d'un usage si fréquent dans l'Écriture. (Voy. INTRODUCTION, col. 91 et suiv. et art. MESSIE.) Il en est une toutefois qui revient plus fréquemment, et dont nous n'avons point parlé, parce qu'elle mérite d'être traitée dans un article spécial: c'est celle qui est relative à la substitution du peuple nouveau au peuple de la première alliance. Adam n'est pas plutôt devenu père de famille, que déjà ce dessein providentiel se révèle: Cain, le premier-né d'entre les hommes, se rend coupable, il s'endurcit dans l'iniquité, il trempe ses mains dans le sang innocent, comme le fera un jour le peuple juif; et à cause de cela il est rejeté, marqué d'un signe indélébile; il est condamné à errer sur la terre, et perd à toujours l'amitié de Dieu et l'honneur de la primogéniture. Le sang de son frère devient fécond, car Dieu donne à Adam, en place du juste Abel, le juste Seth, avec lequel il forme alliance, et dont la postérité, destinée à repeupler la terre après le déluge, subsistera seule en sa présence.

Le même dessein de Dieu se manifeste dans toute l'histoire d'Esau et de Jacob: Esau est le premier-né, mais Jacob est l'élu de Dieu, *Dilexi Jacob, Esau autem odio habui* (894).

(892) Nunc ergo redde viro suo uxorem, quia propheta est: et orabit pro te, et vives. (*Genes.* 7.)

(893) Descenditque Dominus per nubem, et locutus est ad eum, auferens de spiritu qui erat in Moïse, et dans septuaginta viris. Cumque requiescerent in eis Spiritus, prophetaverunt, nec ultra cessarent. Remanserant autem in castris duo viri, quorum unus vocabatur Eldad, et alter Medad, super quos requievit Spiritus, nam et ipsi descripti

fuissent, et non exierant ad tabernaculum. Cumque prophetarent in castris, cucurrit puer, et nuntiavit Moysi, dicens: Eldad et Medad prophetant in castris. Statim Josue filius Nun, minister Moysi, et electus e pluribus, ait: Domine mi Moyses, prohibe eos. At ille: Quid, inquit, æmularis pro me? quis tribuat ut omnis populus prophetet, et det eis Dominus Spiritum suum? (*Num.* XI, 25-29.)

(894) *Mal.* I, 2.

Esau est le premier né, mais il cède son droit d'aînesse pour un plat de lentilles; c'est-à-dire qu'il renonce au privilège d'être le père du Messie, pour satisfaire une grossière sensualité. Et c'est ainsi que les Juifs devaient rejeter un jour le Messie spirituel, parce que dans leur préoccupation pour la gloire et les biens de ce monde, ils s'étaient accoutumés à l'idée d'un Messie tout mondain. Esau est l'aîné, mais son frère lui ravit la bénédiction paternelle, en vertu de laquelle il est établi dominateur et maître, père des nations futures, aïeul du Messie selon la chair, et de tous les peuples chrétiens selon l'esprit.

Et si on pouvait parler de Dieu en un langage qui ne convient qu'aux passions humaines on dirait : Dieu se complaisait dans l'idée de cette substitution qu'il opérerait un jour, car il la fait apparaître figurément à chaque instant. C'est Joseph, le proscrit, le vendu, mais le juste, qui va conférer à un peuple étranger les bienfaits dont ses frères n'ont pas voulu, et sauver des nations inconnues; ses frères eux-mêmes ne trouveront le salut, qu'en revenant à lui, et surtout après qu'ils l'auront reconnu.

C'est ce même Joseph, qui voit avec surprise la substitution prophétique du plus jeune de ses fils à l'aîné dans la bénédiction de leur aïeul. C'est Juda, le quatrième des fils de Jacob, substitué dans tous ses droits à Ruben, l'aîné, parce que Ruben a déshonoré le lit de son propre père. C'est Pharez substitué à Zara au moment même de leur naissance.

Mais l'histoire des patriarches abonde en pareils traits. Le premier fils d'Abraham, le fils de la femme esclave, ne sera point l'héritier de la divine promesse; il sera chassé de la maison paternelle, pour faire place à un second fils, venu au monde longtemps après lui. Joseph, l'enfant de prédilection de Jacob, le fils béni du Seigneur, le sauveur de ses frères, se mariera dans un pays étranger, il aura des fils de l'étrangère, et ceux-ci auront double part dans l'héritage de leur aïeul.

Qu'à ajouter à tout cela, sinon le trait par lequel le peuple juif termine sa captivité d'Égypte, et naît à la vie des nations. Il dépouille les Égyptiens de leurs richesses, comme il sera dépouillé un jour des siennes, par le peuple nouveau qui naîtra à la liberté de l'Évangile.

Sans doute ces figures étaient incompréhensibles avant leur accomplissement; mais elles n'avaient pas manqué d'appeler l'attention des docteurs de la loi. Il fallait même qu'elles demeuraient incomprises jusqu'à leur accomplissement, puisqu'elles n'auraient pu s'accomplir s'il en eût été autrement. Mais qui pourrait hésiter maintenant sur leur signification, si ce n'est les Juifs, dont l'aveu-

(895) Humiliatusque est Israel valde in conspectu Madian. Et clamavit ad Dominum postolans auxilium contra Madianitas. Qui misit ad eos virum prophetam, et locutus est : Hæc dicit Dominus Deus Israel : Ego vos feci conscendere de Ægypto, et eduxi vos de domo serviutis, et liberavi de manu

glements, prédit aussi, forme une des démonstrations les plus convaincantes en faveur du christianisme substitué à l'alliance contractée d'abord en leur faveur.

III. *Prophéties anonymes.* La Sainte-Ecriture relate un certain nombre de prophéties dont elle ne nomme pas les auteurs; nous allons les ranger ici dans leur ordre chronologique.

1° Après la judicature de Debbora, les Hébreux retombèrent dans l'idolâtrie, et par suite le Seigneur les livra à la captivité.

Mais, éclairés par leurs malheurs, ils en reconnurent la cause et revinrent à Dieu. Alors un prophète vint leur dire de sa part : *Le Seigneur, Dieu d'Israel, m'a chargé de vous dire : Je vous ai fait sortir de l'Égypte et délivré de la servitude; je vous ai arrachés des mains des Égyptiens et de tous les ennemis acharnés à votre perte; j'ai chassé ceux-ci de leur propre pays pour vous y établir. Je vous ai dit : Je suis le Seigneur votre Dieu; n'honorez pas les dieux des Amorrhéens que vous remplacerez et vous n'avez pas voulu m'entendre (895).*

Cette réprimande fut bientôt suivie d'un secours efficace; car l'ange du Seigneur apparut sous le chêne d'Ephra, et chargea Gédéon de commencer la guerre de l'affranchissement.

2° Nous passons maintenant au temps de Samuel; et c'est au vieillard Héli, son prédécesseur dans la judicature, qu'un prophète innomé vient adresser la parole. *Le Seigneur dit ceci : N'ai-je pas vu de mes faveurs les plus signalées la famille de vos aïeux dès le temps de la captivité en Égypte et en présence de la cour de Pharaon? N'ai-je pas choisi votre père entre tous pour être le ministre de mes autels, brûler l'encens et porter l'éphod en ma présence; ne lui ai-je pas réservé la meilleure part de tous les sacrifices offerts en Israël? Pourquoi donc vous vos fils repoussez-vous du pied les prémices que j'ai réclamés en qualité d'offrandes de ce lieu de mon habitation, ou pourquoi rendez-vous plus d'honneur à vos fils qu'à moi-même, en réservant pour vous et pour eux les prémices de tous les sacrifices que mon peuple vous m'offrirait? Puisqu'il en est ainsi, dit le Seigneur, le Dieu d'Israel, j'avais promis que votre famille et celle de votre père serait honorée toujours des fonctions de mon sacerdoce; mais maintenant, dit le Seigneur, je me donne de garde d'accomplir une pareille promesse : je glorifierai qui m'aura glorifié, et je verrai le mépris à qui m'aura méprisé. Le temps n'est pas loin où je briserai votre puissance et celle de la maison de votre père, de telle sorte que dans votre descendance personne n'atteindra plus à l'âge de la vieillesse. Vous vous verrez un rituel dans le temple même, et dans la faveur des fils d'Israel; et nul de votre famille ne vieillira. Cependant je*

Ægyptiorum, et omnium inimicorum, qui abiecerunt vos : eiecique eos ad introitum vestrum, et tradidi vobis terram eorum. Et dixi : Ego Dominus Deus vester, ne timeatis deos Amorrhæorum, quorum terra habitatis; et nolueritis audire vocem meam. (Jud. vi, 6-10.)

dirareraï pas entièrement votre descendance de mes autels ; je me contenterai de vous priver de la lumière du jour, d'affaiblir vos facultés, et de faire mourir la plus grande partie de vos fils au milieu de l'âge viril. Vous reconnaîtrez la vérité de mes paroles à ce qui arrivera à vos fils, Ophni et Phinéas : ils mourront tous deux en un même jour. Je me choisirai à votre place un ministre fidèle, qui saura accomplir ce qui m'est agréable ; je lui créerai une position durable, et il marchera chaque jour en présence de mon Christ. Pour vous, ceux qui subsisteront de votre race n'auront pas à demander qu'on prie pour eux-mêmes, présenter leur pièce d'argent, leur gâteau de farine, et dire : Accordez-moi, s'il vous plaît, une part parmi les prêtres, afin que je puisse manger une bouchée de pain (896).

On sait avec quelle précision s'accomplit cette prédiction en ce qui concerne Ophni et Phinéas, ainsi que le vieillard Héli lui-même. Ophni et Phinéas perdirent la vie dans un même combat, lorsque l'Arche fut prise par les Philistins. Quand le vieillard, devenu aveugle, l'entendit raconter, il tomba de son siège à la renverse, et se brisa la tête. La femme de Phinéas, accablée sous le poids de ces si terribles événements, mourut aussitôt en donnant le jour à un fils qui fut nommé Achabod, c'est-à-dire le terme des gloires d'Israël. Le reste de la prophétie ne s'accomplit pas avec moins d'exactitude, ainsi que nous l'apprend l'histoire sainte.

Héli eut pour successeur Achitob, fils aîné de Phinéas ; or, c'était environ l'an 1112 avant l'ère vulgaire. Treize ans après, en 1099, Achitob était remplacé par Achias, son fils. Achias ne vieillit pas dans la charge de grand prêtre ; car, à trente-sept ans de l'âge, il était remplacé par Achimélech, son frère, lequel fut mis à mort avec toute la famille sacerdotale, en 1036, par l'ordre de Saül, le jeune Abiathar, qui s'ensuit du carnage et se retira près de David, où il exerça peu de temps les fonctions de grand prêtre. Remplacé par Achimélech II, son fils, celui-ci vit l'accomplissement de la prophétie sous le dernier rapport, car la ri-

valité qui avait existé pendant toute la vie de Samuel, dont la gloire et la puissance en Israël avait surpassé de beaucoup celle du grand prêtre, s'était renouvelée dans la personne de Sadoc, de la famille d'Eléazar, choisi par Saül, et qui continua d'exercer les fonctions sacerdotales concurremment avec Achimélech jusqu'au règne de Salomon. Alors Achimélech perdit d'une manière définitive la souveraine sacrificature pour avoir pris le parti d'Adonias, et fut exilé à Anathot. Dès lors la race de Sadoc demeura seule en possession du sacerdoce.

3° Le règne de Jéroboam nous présente deux autres prophètes dont les noms sont aussi demeurés inconnus ; nous en avons parlé en leur lieu. (Voy. les art. JÉROBOAM et BIÉTHÉL.)

4° Il est fait mention de trois autres dans l'histoire du règne d'Achab ; nous avons relaté leurs prophéties (897). (Voy. l'art. ACHAB.)

5° Un prophète, dont le nom est également inconnu, si ce n'est Jonadab le Réchabite, prédit à Jéhu que sa postérité occuperait le trône d'Israël jusqu'à la quatrième génération, à cause du zèle qu'il avait montré dans l'accomplissement des vengeances du Seigneur envers la race coupable d'Achab. *Puisque vous avez accompli la justice et exercé ma propre vengeance en accablant la maison d'Achab sous les maux que je lui préparais, votre postérité occupera jusqu'à la quatrième génération le trône d'Israël* (898). Il en fut ainsi, l'histoire nous l'apprend. La maison de Jéhu mérita alors d'être exterminée elle-même comme l'avait été celle d'Achab et pour les mêmes causes.

PROPHÉTIES POLITIQUES. Les prophéties ont de tout temps joué un très-grand rôle dans les événements politiques. Il n'est pas d'époque marquante dans les annales de l'humanité qui n'ait eu le privilège de faire naître un grand nombre de prophètes plus ou moins audacieux, et toujours menteurs, lorsqu'ils n'étaient pas inspirés de l'esprit de Dieu ; car les événements se terminent ordinairement à l'encontre des prévisions de ceux qui les ont fait naître.

(896) Venit autem vir Dei ad Heli, et ait ad eum : *Quid dicit Dominus ? Nunquid nou aperte revelatus est domui patris tui, cum esset in Ægypto in domo Pharaonis ? Et elegi eum ex omnibus tribubus Israël mihi in sacerdotem, ut ascenderet ad altare meum, et adoleret mihi incensum, et portaret ephodram meam : et dedi domui patris tui omnia de sacrificiis filiorum Israël. Quare calcas abieccisti victimam meam, et munera mea quæ præcepi ut offerrentur in templo : et magis honorasti filios tuos quam me, ut venderetis primitias omnis sacrificii Israël populi ei ? Propterea ait Dominus Deus Israël : Loquens locutus sum, ut domus tua, et domus patris in ministraret in conspectu meo, usque in sempiternum. Nunc autem dicit Dominus : Absit hoc a te : sed quicumque glorificaverit me, glorificabo eum : qui autem contemnerit me, erunt ignobiles. Ecce dies veniunt, et præcidam brachium tuum, et cadet domus patris tui, et non sit senex in domo tua. Et videbis æmulum tuum in templo, in universis prosperis Israël : et non erit senex in domo a omnibus diebus. Verumtamen non auferam pe-*

nitus virum ex te ab altari meo ; sed ut deficiant oculi tui, et tabescat anima tua : et pars magna domus tue morietur cum ad virilem ætatem venerit. Hoc autem erit tibi signum, quod venturum est duobus filiis tuis, Ophni et Phineas : In die uno morietur ambo. Et suscitabo mihi sacerdotem fidelem, qui juxta cor meum et animam meam faciet : et ædificabo ei domum fidelem, et ambulabit coram Christo meo cunctis diebus. Futurum est autem, ut quicumque remanserit in domo tua, veniat in ore pro eo, et offerat nummum argenteum, et tortam panis, dicatque : Dimitte me, obsecro, ad unam partem sacerdotalem, ut comedam buccellam panis. (I Reg. ii, 27-36.)

(897) Voy. III Reg. xx, 13, 28, 35.

(898) Dixit autem Dominus ad Jéhu : Quia studiosè egisti quod rectum erat, et placebat in oculis meis, et omnia quæ erant in corde meo fecisti contra domum Achab : filii tui usque ad quartam generationem sedebunt super thronum Israël. (IV Reg. x, 30.)

Parmi ces faux prophètes, les uns prévoyant la crise, mais ignorant le dénoûment, le supposent au moins tel qu'ils le désirent, et prophétisent en ce sens; les autres, voulant l'amener et se le rendre favorable, prophétisent ce qu'ils ambitionnent, afin d'incliner les esprits du côté de leurs pensées, et de tracer l'ornière dans laquelle le char devra perpétuellement rouler. Ceux-ci égarés par de fausses spéculations d'astrologie, de cabale ou de probabilités, donnent leurs déductions erronées pour l'histoire de l'avenir; ceux-là, séduits par une imaginative malade, prennent leurs rêves et les visions de leur délire pour des révélations véritables; plusieurs enfin, menteurs impudents, se railent du public, ne désirant pas même et n'espérant pas ce qu'ils annoncent, et n'ont d'autre dessein que de se jouer des badauds et des niais.

Or, les badauds et les niais, qui ne font jamais défaut dans le monde, s'empressent auprès des prétendus prophètes, et donnent la vogue à leurs œuvres. Puis, au lieu d'avoir les yeux dessillés par les événements, ils se disent qu'ils n'avaient pas compris, et remettent l'accomplissement à un plus tard qui ne doit jamais venir. Semblables aux Juifs, qui attendent toujours un événement passé, parce qu'ils aiment mieux une erreur qui les flatte qu'une vérité qui les condamne.

Car ces réflexions sont applicables au peuple de Dieu lui-même, parmi lequel on ne vit jamais tant de faux et de véritables prophètes qu'à l'époque de ses malheurs, et qui n'eut jamais tant d'interprètes des anciennes prophéties que depuis son dernier malheur. Mais c'est de temps plus rapprochés de nous et de prophéties toujours fausses que nous nous proposons de parler ici.

De pieux et saints personnages ont quelquefois compromis leur nom dans de pareilles entreprises : témoins Pierre l'Hermitte, lorsqu'il entraîna des flots de chrétiens à la conquête de la terre sainte; le dévot saint Bernard, lorsqu'il promit à Louis le Jeune des succès qui furent changés en revers; le pieux Joachim, abbé de Flore, lorsqu'il essaya inutilement de détourner Richard Cœur de Lion de la croisade qu'il avait entreprise, et lorsqu'il appliqua les prophéties bibliques aux événements de son temps; sainte Catherine de Sienne, lorsqu'elle promit de longs jours au pape Grégoire XI, à condition qu'il rétablirait à Rome le siège pontifical. (Voy. l'art. JOACHIM, abbé de Flore.)

C'est chose curieuse, de suivre dans leur fortune diverse quelques-unes de ces prophéties éditées sans l'aveu de l'esprit prophétique, et chose triste pour l'histoire de l'esprit humain, de voir le rôle important

(899) Quidam vero doctores nostri aiunt quia unus ex regibus Francorum Romanum imperium in integra tenebit, qui in novissimo tempore erit, et ipse erit maximus et omnium regum ultimus, qui postquam regnum suum feliciter gubernaverit, ad

qu'elles ont joué dans les événements les plus majeurs pour l'intérêt de nations.

La plus ancienne de toutes celles que nous connaissons se lit au livre ou traité *De Antechristo*, attribué à saint Augustin, et qui paraît être de Adson, abbé de Derby, aumônier de la reine Gerberge, femme de Louis d'Outre-mer. Elle est ainsi conçue : « Quelques-uns de nos docteurs enseignent qu'un roi de France doit posséder un jour l'empire romain tel qu'il fut jadis, et que ce roi, le plus grand de tous ceux qui aient jamais existé, sera aussi le dernier, et son empire, le dernier empire sur la terre; car, après avoir gouverné glorieusement nos peuples, il ira enfin à Jérusalem, et déposera son sceptre et sa couronne sur le mont des Oliviers, et là finira tout empire soit romain soit chrétien, car la consommation sera faite (899). »

Cette prophétie, on le voit dès les premiers mots, est plus ancienne que Adam, et nous ne serions pas surpris qu'elle remontât jusqu'à Charlemagne, qui eut la prétention, à un moment l'espoir de réunir les deux empires sous son sceptre. Et si elle n'exprime pas l'idée qu'on lui prête, et qu'il paraît bien avoir eue, de reconquérir Jérusalem, dès lors au pouvoir des infidèles, elle indique du moins l'espoir que quelqu'un de ses successeurs remplirait un jour cette tâche si noble et si sainte.

Cette prophétie ne pouvait manquer de tomber dans le domaine de l'oubli, pendant le reste de la domination, si languissante, de la seconde race et les commencements de la troisième; nous ignorons si elle fut exhumée à l'occasion des croisades, où elle semble avoir dû jouer un rôle, mais du moins on la verra reparaitre avec un grand éclat avec Charles VIII, et servir presque de motif terminant à ses entreprises sur l'Italie.

Le x^e siècle fut lui-même trop occupé, pour songer à autre chose qu'à la fin du monde, qui devait venir en l'an 999. Ce ne fut pas sans un sentiment de joie, mêlé de stupeur, qu'on vit luire la première aurore de l'an 1000. Mais combien de riches et puissants seigneurs ne durent pas regretter alors les largesses inconsidérées qu'ils avaient faites de leurs biens, ou la folie plus coupable avec laquelle ils les avaient dissipés, sous prétexte qu'il n'en faudrait bientôt plus. *Le monde tendant à sa fin*, disaient-ils, il devenait inutile de conserver des biens périssables. Ces craintes et ces terreurs universelles ne résultaient point de quelque prophétie spéciale : c'était un reste de l'erreur des millénaires, jusque-là mal éteinte, et qui avait besoin de cette épreuve pour se montrer ce qu'elle est : c'est-à-dire une chimère.

Le xi^e siècle fut languissant, mais le

ultimum Hierosolymam veniet et in monte Oliveti sceptrum et coronam suam deponet : sic erit huius et consummatio Romanorum christianorumque imperii.

reprit le travail, un moment interrompu, de l'esprit humain. Alors apparurent les fameuses prophéties de Merlin, éditées et commentées en même temps par deux auteurs qui ne se connurent pas, Geoffroi de Montmouth et Alain de Lille. Geoffroi les joignit comme complément à ses chroniques fabuleuses de la vieille Angleterre, Alain les éditait en particulier et les accompagna d'un commentaire.

Merlin aurait vécu, à ce que l'on croit, vers l'an 460 à 480. Il est possible, mais rien ne démontre son existence, qui nous semble aussi fabuleuse que ses fables, et celles-ci parurent en public pour la première fois vers 1175 : c'est-à-dire à l'époque la plus chargée des suppositions et des contrefaçons littéraires.

Geoffroi de Montmouth, qui les donna à la suite de ses *Britannia utriusque regum et principum origo et gesta insignia*, vivait en 1150, on ignore l'époque à laquelle il mourut, mais il vécut plusieurs années encore après cette date, comme on en peut juger par plusieurs traits de son histoire.

Alain de Lille, qui les donna à peu près en même temps, est différent du fameux Alain, de Lille, docteur en l'Université de Paris, surnommé le *docteur universel*, et qui mourut en 1294, c'est-à-dire un siècle plus tard. Le premier n'est point un personnage fabuleux, comme l'ont supposé quelques biographes, il était moine de Cléaux, et mourut en 1202, suivant le récit d'Albéric des Trois-Fontaines, moine du même ordre. L'auteur du *Commentaire* dit de lui-même qu'il était natif de Lille, dans la Flandre, et parle d'un fait accompli en l'année 1127 comme d'un souvenir de sa jeunesse : c'était une accusation de magie portée contre une femme, la première année du règne de Thierry d'Alsace, fils de Thierry I^{er}, duc de Lorraine. En comparant la prophétie dans l'un et l'autre de ces auteurs, on voit aux variantes, peu nombreuses et peu importantes d'ailleurs, qu'elle contient, qu'ils ne se sont ni concertés ni copiés.

Il serait difficile d'établir la date réelle à laquelle elle a été composée, et il ne faut avoir aucun égard à celle qu'elle indique elle-même l'an 465, car on y trouve des reminiscences postérieures au règne de Charlemagne : par exemple les *douze pairs de France*, ou petits rois, *sive reguli*, venant à la cour d'Arthur. Or la pairie ne fut pas même fondée par le grand empereur, de l'aveu de tout le monde; on ne peut en mettre la fondation plus tôt que le règne de Louis le Jeune ou de Robert le Pieux. On y voit des noms propres qui n'ont été prononcés qu'après les ix^e ou x^e siècles, tel que ceux de la Neustrie, des Danois et du roi Canut.

En y regardant de plus près, on s'aperçoit que l'auteur a mis sous forme de prophétie une grande partie des événements du règne de Henri II, roi d'Angleterre, dont, par conséquent, il a été le contemporain. Elle va bien jusque-là, et cadre bien, sous la forme de l'allégorie, aux événements dont l'Angle-

terre avait été le théâtre depuis la mort d'Edouard le Confesseur, mais ensuite elle devient vague et sans objet, et il est impossible de l'appliquer à rien de connu. Le prétendu prophète n'a prévu aucun des grands événements ni des grands personnages des siècles postérieurs : ni Henri VIII, ni Elisabeth, ni Cromwel, ni la glorieuse révolution de 1688 comme disent les Anglais.

Geoffroi de Montmouth s'y est trompé, car il applique aux rois fabuleux de ses chroniques, Aurélius-Ambrosius, Uter-Pandragon, Cadvaladrus, Arthur, etc., ce qui convient aux règnes des successeurs de Guillaume le Conquérant, ou peut-être n'osait-il point parler plus clairement. Alain de Lille, qui écrivait en Flandre, et jouissait sous ce rapport d'une entière liberté, n'hésite pas à désigner Etienne de Blois, Mathilde, Henri II et ses fils comme les objets directs de la prophétie.

Nous ne savons jusqu'à quel point elle influa sur les événements politiques de cette époque; nous ne croyons pas même qu'elle ait exercé d'influence marquée, mais il n'en fut pas de même sur la littérature. De ce point, de cette source peut-être, découle toute la forme et l'invention littéraire des xiii^e et xiv^e siècles : les romans d'Arthur et des chevaliers de la Table ronde, qui donnèrent le ton à la littérature, puis ceux du Saint-Graal, de Merlin, la féerie, cette gracieuse création de l'esprit humain qui n'a jamais eu sa pareille. L'Europe vécut deux siècles et demi de cet aliment. La donnée de la prophétie est en effet heureuse et poétique : C'est le roi fabuleux Vortigerne, qui a un rêve merveilleux et extatique en l'an 465; ce rêve le préoccupe étrangement; alors apparaît le fabuleux Merlin, fils d'un démon et d'une fée, qui le lui explique, et peint à grands traits sous des figures emblématiques et dans un langage semé d'énigmes, les événements futurs de l'histoire.

Cette invention fit une grande sensation dans le monde : le nom de Merlin est resté, et nous a été transmis avec tout son prestige de merveilles, de puissance et de magie. La féerie est restée, le genre est resté, car c'est une des plus anciennes fictions romanesques, la plus ancienne peut-être après la naissance de la littérature moderne. On cherchait encore des prophéties dans la prophétie de Merlin, même en France, au temps de Charles VII; car on disait qu'il avait prophétisé la Pucelle d'Orléans en ces mots : Une vierge descendra des régions que parcourt Apollon, et éclipsera la gloire de toutes celles qui auront vécu avant elle : *descendet virgo, deorsum Sagittarii, et flores virgineos obscultabit*. Toutefois c'était une erreur, car cette prédiction, plus ancienne que celles de Merlin, se lit au recueil des versisbyllins, et à l'intention bien manifeste, non de Jeanne-d'Arc, mais de la mère du Sauveur.

Merlin devint même un type sur lequel on essaya de faire des copies; mais il arriva, comme toujours en pareille circonstance, que l'imitation demeura bien au-dessous du

modèle. Aussi existe-t-il plusieurs recueils de prophéties fort différents attribués à Merlin; il en existe en manuscrit à Oxford, à Cambridge; la bibliothèque cotonnaïenne en indique outre cela plusieurs; mais celui que nous avons indiqué est le plus ancien. Il y a eu de même, et nécessairement, plusieurs Merlin, tels que Ambrosius Merlinus Camber, et c'est celui dont nous parlons; Merlinus Caledonius, dont le nom parait désigner un barde écossais du vi^e ou du vii^e siècle, appelé plus exactement Mir-dhin, et dont il a été publié quelques fragments, et enfin Merlinus Coccagus, de Mantoue, dont Muratori a cité une soixantaine de vers dans le VIII^e tome de ses *Écrivains d'Italie*. (Voy. FABRICIUS, *Bibl. Lat. mediæ et infimæ latinitalis, verba Merlinus*).

Joachim, abbé de Flore (Voy. cet art.), fut le prophète des querelles de la papauté avec l'empire; il en trouva toute l'histoire dans l'Apocalypse et dans les prophéties de l'Ancien Testament; il jeta même un coup d'œil sur ceux des peuples voisins qui jouaient alors un rôle dans les affaires du monde. Rien n'est plus vague que ses explications, plus arbitraire que ses déductions, et le bon Joachim ne voit rien au delà des affaires et des débats de son siècle. Pour lui Babylone c'est Rome; la Chaldée, c'est l'Allemagne; la Philistie, c'est la Lombardie; Moab et Ammon, ce sont les Latins et les Grecs; l'Arabie, c'est l'Espagne; pourquoi? il ne le dit pas. Voici, du reste, des exemples de sa manière de procéder. On lit ces paroles au xiii^e chapitre des prophéties d'Isaïe, verset deuxième: *Dirigez vos étendards contre la montagne couverte de nuages, élevez la voix, étendez les mains, et que les généraux en franchissent les portes*. Ce chapitre est intitulé *Fardeau de Babylone*. Sur quoi le commentateur dit: « Lecteur, vous pouvez entendre par là soit le cœur des orgueilleux couvert des nuages de l'iniquité, soit l'ancien peuple romain livré aux ténèbres de l'idolâtrie, soit en général le monde chrétien corrompu par l'iniquité et les œuvres de la chair. »

On lit au chapitre xxi^e du même prophète, au verset onzième: *Fardeau de l'Idumée: J'entends une voix qui s'élève de Sîr. Sentinelle, que se passe-t-il cette nuit, que se passe-t-il? La sentinelle répond: — Voici le point du jour; si vous voulez voir, voyez, approchez et venez ici*. Sur quoi le commentateur dit: « Ce passage concerne les Juifs, auxquels le Christ s'est montré, mais qui n'ont pas voulu, ou plutôt qui n'ont pas mérité de le reconnaître, et dont les descendants sont demeurés plongés dans les ténèbres de l'erreur... Ce que le prophète ajoute plus loin: J'en ferai une terre de désolation, un désert, que j'inonderai de sang et de carnage; concerne les Grecs, qui causent tant de maux au peuple latin; et je ne doute pas qu'ils ne doivent être un jour écrasés, tant le peuple, grands et petits, que l'Eglise, prélats et clergé. » Il faut avouer pourtant que si l'abbé de Flore avait en vue la ruine de l'empire Grec par les Turcs et la prise de

Constantinople accomplie plus tard, ce n'était pas trop mal rencontré; seulement l'application n'est guère en rapport avec le texte. (Voy. P. 1 *De oneribus sexti temporis*.)

Il dit encore, sur ces paroles du prophète Ezéchiel, au xix^e chapitre, dirigé contre l'Égypte: *A toi et à moi, grand dragon, qui te jous au milieu des eaux de tes fleuves; je te prendrai dans mon filet, et je l'entraînerai sur le rivage*. Les eaux figurent les laïques, dans les œuvres de la création, les reptiles représentent les ecclésiastiques, et les oiseaux les religieux, dont un si grand nombre, émulateurs de la pureté des anges, et après avoir brisé tous les liens de la chair, s'élèvent vers les cieux par l'ardeur de leur zèle pour la loi de Jésus-Christ. On le voit, c'est le moine, et le moine un tant soit peu rancuneux, qui parle ici, et non le prophète. (Voy. *Tempore V^o*.)

Paul Scaliger, dans son commentaire sur les prophéties concernant la succession des papes, relève un autre passage de l'abbé Joachim, qui est très-remarquable, en effet, si on le compare aux événements accomplis dans la première moitié du xvi^e siècle, par suite des prédications de Luther; c'est celui-ci: (Voy. 1 P. *De oneribus sexti temporis*.) « Il viendra un temps où la puissance teutonique foulera aux pieds l'Eglise romaine dans les contrées occidentales. Car de même qu'Antiochus, souche de l'iniquité, termina le cours de l'histoire pour les Juifs, de même un fils de la perdition mettra fin à l'empire de l'Eglise, en appelant les Germains aux combats. Et on n'aura vu nulle part un peuple causer tant de douleur à l'Eglise romaine que le peuple allemand, son sujet. Du nord de la Germanie se répandra une épidémie d'hérésie, qui atteindra, au temps marqué de Dieu, non-seulement les réprochés, mais même les élus. L'ouragan prendra naissance en Saxe; Magdebourg et Islèbe, dignes filles d'une telle mère, souffleront à la face du Seigneur l'esprit de pestilence. »

Était-il possible, dit notre glossateur, de prédire plus clairement Luther, Saxon d'origine, et né à Islèbe. Or, ajoute-t-il cette prophétie n'est pas nouvelle et faite après coup, mais bien en 1178, et la preuve, c'est qu'elle se lit dans un exemplaire des prophéties de Joachim que nous possédons, et qui a été imprimé à Venise, chez Lazaro Suardi, en 1516. Or Luther ne commença à répandre ses doctrines insensées qu'en 1517.

L'abbé Joachim fit école, et cela se conçoit: il avait fait beaucoup de bruit dans son temps, et sa méthode est facile. Elle ne manque pas d'ampleur, et laisse à l'imagination une entière liberté. Un certain frère Téléphore la reprit, et l'appliqua aux dé-mêlés du grand schisme d'Occident; Jean Liechtenbergers l'accommoda avec un peu d'astronomie, et prophétisa les événements de la fin du xv^e siècle et du commencement du siècle suivant. Jérôme Savonarole en fit autant, et agita de ses prédictions furibondes

l'Italie et la France. Pastorini a voulu la remettre en honneur jusqu'en ces derniers temps dans une nouvelle explication de l'Apocalypse. (Voy. l'art. APOCALYPSE, col. 225 et suiv.) Mais ce qu'il donnait au commencement du siècle pour une interprétation toute neuve, était déjà bien vieux, puisque Joachim avait longtemps auparavant cherché six époques pour la Synagogue et six époques pour l'Eglise dans les six jours de la création, et réuni les sept fioles et les sept cornues de l'Apocalypse avec les brèves d'Isaïe et d'Ezéchiël, pour en dériver sept périodes de l'histoire depuis la création du Verbe jusqu'à la fin des

siècles. Thélesphore, si ce nom n'est pas un nom de guerre, prophétisait en 1386. Rien n'est plus vain que ses prophéties; il est évident qu'il n'a point lieu de la vérité. Il écrivit à l'occasion du grand schisme d'Occident, et se proposait à en établir les causes et le terme, et à prédire les événements qui le suivraient jusqu'à la fin du monde, qu'il place à une époque éloignée. Pour lui, ce schisme est le commencement de la dixième dans l'Eglise depuis sa fondation par Moïse; il s'arrange comme il peut des premiers, pour les faire concorder avec les prédictions des prophètes de la loi ancienne; et c'est la partie la moins réussie de son ouvrage. Il déraisonne ostensiblement, lorsqu'il en vient à celui qui divisait alors les fidèles; puis sur l'avenir il perd tout à fait la tête. Il suffira, pour en donner la preuve, de citer les premières lignes du livre.

« Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa Mère, ainsi que de toute la cour céleste. Ainsi soit-il. Ci commence le livre de frère Théophore, prêtre et ermite, d'après l'autorité sainte des prophètes et des chroniques véridiques, sur le commencement, la durée et la fin du présent schisme et les tribulations à venir, principalement au temps du futur roi de l'Aquilon, qui s'appellera Frédéric III, empereur, jusqu'au temps du futur pape, qui s'appellera le Pasteur-Angélique, et du roi de France, nommé Charles, empereur futur après ledit Frédéric; pareillement sur les souverains pontifes de l'Eglise romaine, l'état de l'Eglise universelle, le règne dudit Pasteur-Angélique, jusqu'au temps du dernier Antéchrist, et enfin depuis et pendant le règne dudit dernier Antéchrist, et après la mort dudit Antéchrist jusqu'au dernier jugement de Dieu et à la fin du monde. »

Arrêtons-nous, et faisons observer d'abord l'année 1386, année de la date de la prophétie, Charles VI régnait en France depuis six ans. C'est lui que Thélesphore avait en vue, mais prophétie ne fut plus malheureuse. Frédéric III, empereur, était mort en 1330; mais comme il n'a guère été compté parmi les empereurs, si ce n'est par les historiens, et plutôt par une partie des historiens, il est facile de se rendre compte de la prétention qu'en fait Thélesphore, il ne le connaît pas; mais le Frédéric III qu'il attendait,

semblable au Messie qu'attendent les Juifs, n'est point venu et ne saurait plus venir. Le Pasteur-Angélique est la marotte de toutes les prophéties du temps; on l'attend toujours. Le schisme qui donnait lieu au prophète d'écrire ses prédictions avait commencé en 1378 par l'élection de Clément VII, il durerait, par conséquent, depuis huit ans, et devait se prolonger plus d'un demi-siècle encore. Or, le prophète n'en a prévu ni la durée, ni le terme, ni aucun des péripéties. Mais continuons son exposition :

« A tous les fidèles chrétiens, en général, et à chacun d'eux en particulier, ecclésiastiques et séculiers, l'humble frère Théophore de Cosenza, pauvre prêtre et ermite, près Thèbes... L'an de la Nativité MCCCCLXXXVI, vers l'aurore du jour de la Résurrection dudit Notre-Seigneur Jésus-Christ, lorsque je dormais d'un léger sommeil, ou mieux dans un léger engourdissement des sens, il me semblait voir un ange de Dieu, au visage virginal, haut de deux coudées, orné de deux ailes très-brillantes, couvert d'une aube flottante sur un vêtement traînant, qui m'adressait doucement ces paroles : Dieu a exaucé vos prières, en vous révélant à vous-même ce qu'il avait révélé précédemment à ses serviteurs bien-aimés Cyrille, prêtre et ermite au mont Carmel, Joachim, abbé, et à beaucoup d'autres parmi ses serviteurs, relativement au présent schisme, qui devait être, aux causes qui l'ont fait naître, à celui qui serait le vrai pontife et à celui qui serait le faux pontife, quelle en serait la fin, et comment après le schisme futur, l'Eglise serait gouvernée par l'Esprit-Saint et le Pasteur-Angélique; toutes choses indiquées et révélées depuis longtemps. »

Voilà bien les apparences d'une révélation divine; mais il n'y a rien de divin, nous allons le voir, et tout cela n'est qu'une reminiscence des visions de Daniel; l'ange haut de deux coudées et vêtu d'une aube flottante, est emprunté à la révélation de l'abbé Cyrille.

« Cherchez donc les livres et les écrits des prophètes qui viennent de vous être indiqués, ajoutez l'ange, et vous y trouverez la satisfaction de vos désirs. »

Ainsi ce n'est pas une révélation que nous allons avoir, mais un travail d'agencement des révélations déjà connues. Aussi le compilateur dit-il bientôt de lui-même : « Je proteste que je ne suis ni prophète, ni fils de prophète, comme l'était Ananie, dont il est écrit qu'il prédisait ce qui lui était annoncé personnellement; je suis uniquement un scrutateur des Ecritures, annonçant au monde comme Michée, non pas ce qui est agréable, mais ce qui est vrai. »

Et afin de donner une idée plus ample et plus exacte du prix qu'on attachait alors à ces sortes de prophéties, et de l'étude qu'on en faisait, nous citerons d'après lui le nombre de celles qu'il trouva dans le seul village de Thèbes, près de Cosenza : D'abord le livre de l'abbé Cyrille, ensuite toutes les prophéties et prédictions de l'abbé Joachim, dont il

donne le détail, un livre rare, intitulé *Horoscope*, traduit de l'hébreu en latin, et contenant une liste de tous les souverains pontifes à venir, depuis Nicolas III jusqu'au Pasteur-Angélique, un autre petit livre à la date de 1354, concernant aussi la succession des souverains pontifes, une révélation faite à saint François d'Assise relativement au grand schisme, sans compter une multitude d'autres prophéties et de révélations particulières; les révélations d'Ambroise Merlin, les prophéties des sibylles Erythrée, Tiburtine et Hellespontine, et enfin des extraits de prophéties contenant l'histoire de l'avenir depuis l'an 1200 de Jésus-Christ, jusqu'à la fin et au règne du grand Antéchrist.

Cyrille, mis au nombre des saints par quelques hagiographes, et notamment par les Bollandistes, sous la date du 6 mars, était le III^e prieur général des carmes de la Terre-Sainte. Il avait vu pendant un ravissement, en offrant le saint sacrifice, un ange qui se tenait debout sur la dernière marche de l'autel, tenant à la main deux tablettes, qu'il fit signe au prieur de recueillir, et qu'il laissa, en disparaissant quand la messe fut achevée. Cyrille les recueillit, les transcrivit et les brûla, selon l'ordre de l'ange, ce qui est bien dommage, car ce précieux monument aurait été une raison probante dans la discussion. Elles contenaient une suite de prophéties commençant à l'an 1244; la copie du prieur Cyrille fut envoyée par lui à l'abbé Joachim, afin d'en avoir l'explication; et en effet Joachim l'a donnée; mais elle n'est guère plus claire que le texte, et surtout pas plus vraie, car la fin du monde serait maintenant un fait accompli déjà depuis plusieurs siècles. Rien n'est si obscur que cette prédiction, et surtout écrit dans un style plus énigmatique et plus recherché pour la barbarie des expressions. Nous croirions volontiers que c'est un tour joué à l'abbé de Flore, mais nous voudrions en décharger le saint prieur du mont Carmel, quoique les Bollandistes l'aient rangé parmi les prophètes (900).

Jean Liechtenbergers, Allemand, comme son nom l'indique, prophétisa en 1484 ou peu avant, à l'occasion de la grande conjonction astronomique qui devait avoir lieu le premier jour d'avril de cette même année; sa prophétie embrasse l'espace compris entre cette date et l'an 1567 inclusivement, et est accompagnée de figures emblématiques, genre nouveau, que beaucoup d'écrivains en prophéties adoptèrent, et qui a cela de commode, que l'emblème laisse beaucoup à deviner à l'esprit, ouvre un vaste champ à l'imagination, sans compromettre le prophète, puisqu'il n'est responsable que de sa propre interprétation, et jouit du bénéfice de celles que les événements pourront donner.

(900) Voy. pour les prophéties de Théophraste ou Thélesphore, Ms. de la bibl. de Sainte-Geneviève coté 4^e 1016, D 1 53. — FABRICIUS, *Bibl. lat. med. aetatis*, verbo *Telesphorus*. — PAFEBROCH, VII tom. Maii, pag. 125. — MURATORIUS, *Ant. ital.*, tom. III, pag.

Le prophète Liechtenbergers trace à l'avance une histoire aussi fantastique que ses images; il a vu tout ce qui doit arriver entre 1484 et 1567, des pestes, des guerres, des famines, des mortalités, tout, excepté la réalité, excepté le grand événement de l'époque, la naissance du protestantisme. Au reste, il reprend les prophéties de ses prédécesseurs; celles de Joachim, de sainte Brigitte, de Régnier Lolhard, autant qu'il en sait, et les édite à nouveau; autre méthode qui ne lui est pas exclusivement propre, comme nous le verrons dans la suite de cet article.

Voici la prédiction pour l'an 1492 et années suivantes.

CHAPITRE III (*L'image est un aigle aux ailes éployées, avec quelques accompagnements*).

« Aussi Brigitte, au livre de ses révélations, dit, en expliquant le symbole d'un grand aigle qui reposera sur une aire de flammes, l'Eglise sera foulée aux pieds et dévastée. En effet, Dieu peut soulever contre l'Eglise la puissante Allemagne, qui se confie dans ses propres forces, beaucoup plus qu'en celle de Dieu. Par un juste jugement, la barque de Pierre sera abandonnée à des incursions ennemies, et le clergé s'enfuira d'épouvante. Et il deviendra nécessaire que Pierre s'enfuie avec la ceinture du pèlerin, pour éviter la honte publique de la servitude, et que l'Eglise d'Occident voie par là que la puissance de la France, en laquelle elle se confie, n'est qu'un roseau, qui se brise sous la main qui s'y appuie. Mais il faut savoir qu'ensuite les Allemands scorpionistes (901) feront alliance avec un roi de France, sous le règne duquel l'Eglise portera sur ses épaules le fardeau lamentable d'une lourde croix. En deçà du fleuve du Rhin, et dans la terre de la Lune (902), du côté de la mer occidentale, on verra de maux inouïs sous un nouveau pape, car il fulminera la sentence d'anathème contre les Saturnins (903), au moment où le soleil entrera dans sa propre maison; alors les Romains hésiteront dans la foi, ce qui ne s'est jamais ouï ni vu dans les siècles antérieurs, et il s'élèvera des temps pleins de périls dans l'Eglise de saint Pierre. Il s'élèvera aussi tout à coup, l'an 1496, entre MM. les cardinaux de nouvelles discordes, et tous ces maux dureront de longs jours.

« Ces funestes événements sont figurés au XVI^e chapitre du livre des *Juges* par les sept cheveux de Samson, dont la tête de la nation allemande doit toujours être ornée. Ces cheveux, les Gantois, les habitants de Bruges, les Flamands, les Picards, s'efforcent de les raser; nobles fils de la zizanie du fruit de la foi qui ont secoué le joug de la royauté et se sont confédérés; mais les forts, ou qui ils avaient mis leur confiance, les

949. — GOLDASTUS, *De monarchia*, tom. II, pag. 1121.

(901) Placés sous l'influence du scorpion.

(902) L'Angleterre.

(903) La Flandre.

abandonneront, et tourneront leurs efforts vers la conversion des infidèles, afin de les faire entrer dans la bergerie du Seigneur. D'où le chef de la foi ayant perdu ses cheveux, c'est-à-dire ses défenseurs et sa force, devient débile comme Samson, »

L'auteur s'entendait peut-être lui-même, mais comme sa prophétie ne peut s'appliquer à rien, il nous semble inutile de chercher à l'entendre. Il ajoute pour l'an 1530 : « Ensuite les provinces Rhénanes et l'Eglise entière jouiront d'une paix solide ; le scapitre de la discorde sera brisé pour elles, et il y aura une nouvelle réforme, une nouvelle loi, un nouveau règne, des mœurs pures et édifiantes, aussi bien dans le clergé que dans le peuple ; les *maritimes* (904) seuls éprouveront une tristesse qui durera cinq ans, parce que le Turc occupera leurs frontières ; arrivé aux dernières années de son existence en Occident, il éprouvera une sanglante défaite auprès d'Aix-la-Chapelle, et alors l'empire de Trébisonde sera reconquis à l'Eglise par une armée de croisés... »

Tout cela, on le voit, n'est pas mal trouvé, il n'a manqué que l'événement. L'auteur, qui avait dans l'esprit un mot répété alors par toutes les bouches, celui de réforme, et qui le laisse couler de sa plume, n'apercevait pas cependant le grand réformateur prêt à naître ; et quelle idée se faisait-il de la réforme ! La paix ! la concorde ! l'entente universelle parmi le peuple et le clergé ! O prophète ! les événements vous ont donné de biens cruels démentis.

Il est cependant un emblème et un passage du même Liechtenbergers qui semblent convenir à Luther, et que Paul Scaliger n'a pas manqué de lui appliquer.

L'image est celle d'un moine vêtu de l'habit des Dominicains, portant sur les épaules un diable qui lui parle à l'oreille, et tenant par la main un moineau vêtu de même, sur quoi le prophète dit : « Voici un moine en cuculle, vêtu d'un long manteau, qui traîne à terre, et portant le diable sur ses épaules ; il est armé de longs bras et accompagné d'un disciple. Ce prophète sera redoutable aux dieux et aux démons, il opérera beaucoup de merveilles et de prodiges ; à son aspect, les esprits méchants de l'enfer prendront la fuite ; il sera doué d'un génie supérieur, d'une science variée, d'une profonde hypocrisie ; mais le mensonge sera le plus souvent sur ses lèvres, et sa conscience ne redoutera pas le crime. Il sera cause d'une grande effusion de sang, et quoiqu'il opère de nombreuses merveilles et des prodiges, il ne faudra pas le suivre cependant en ce qui concerne la salutaire doctrine du Christ : il sera bien plutôt de ceux que le même Christ a prophétisés, en ces paroles de notre Sauveur dans les saintes lettres, qui se lisent au XXIV^e chapitre de saint Matthieu : *Si quelqu'un vous dit, le Christ est ici ou il est là, ne le croyez pas.* »

Il y a là plus d'un trait, sans doute, qui

convient bien à Luther ; mais les merveilles et les prodiges, mais les démons mis en fuite ! Et tout cela mis en parallèle avec les douces couleurs sous lesquelles la réforme est présentée dans le passage qui précède ! Si c'était encore l'avenir, on pourrait chercher quelque explication plausible, maintenant c'est de l'histoire, et l'histoire ne se prête plus aux accommodements.

Mais déjà, et longtemps auparavant, les querelles sur la pauvreté chrétienne avaient agité le monde. Beaucoup de saints religieux et de chrétiens fervents s'étaient trouvés scandalisés du faste des grands et en particulier des prélats et de la cour de Rome ; les capucins, principalement, les plus pauvres d'entre tous par leurs vœux et les traditions de leur ordre, se dévouèrent et se firent les champions de l'humilité, de la modestie et de la pauvreté chrétienne ; quelques-uns, épris d'un trop grand zèle, exagérèrent la doctrine qu'ils voulaient établir, en prétendant faire un devoir pour tout le monde de la pauvreté absolue, tels qu'ils la pratiquaient eux-mêmes. De ce nombre, fut Jean de Rochetaillade, cordelier du couvent d'Aurillac, qui alla jusqu'à se faire confiner dans la prison de Figeac par son provincial en 1345. Ne pouvant plus prêcher, il se mit du moins à prophétiser ; ou plutôt il paraît que la tête lui tourna, car il s'entretenait dans sa prison avec son crucifix, qui, à ce qu'il prétendait, lui répondait par des signes. Ces prophéties ayant fait quelque bruit, le cardinal Guillaume Custi lui ordonna de les mettre par écrit. Il recouvra en même temps la liberté, mais pour la perdre une seconde fois, car il fut enfermé de nouveau en 1356 par ordre du pape Innocent VI au château de Bagnols, parce qu'il excitait des soulèvements parmi le peuple contre le clergé par ses menaces, ses déclamations et ses prophéties. Les prélats et les bénéficiers ne se soumettant pas à son gré à la pauvreté monacale, et les riches continuant à posséder leurs richesses, il ne gardait plus de mesures. Il annonçait donc les plus grands malheurs comme prêts à fondre sur l'univers pour cette cause ; les maux de la France, qui paraissaient être alors au comble, devaient encore s'aggraver. L'Apocalypse lui fournissait une mine inépuisable de prédictions ; or ayant annoncé dès 1346, au sortir de son premier emprisonnement, une aggravation des malheurs publics, et Edouard, roi d'Angleterre, ayant peu après envahi la France avec une puissante armée, tandis que des factions rivales et de sanglantes guerres civiles déchiraient son sein, bien des gens crurent que le de frère Rochetaillade était véritablement inspiré, ou qu'il avait trouvé le vrai sens de l'Apocalypse ; aussi ses prédictions ne firent-elles que plus de bruit dans le monde.

Et il y a en effet dans la surexaltation de l'esprit, quelque chose qui ressemble si bien à l'esprit prophétique ou qui en approche,

(904) Les Vénitiens.

qu'il n'est pas aussi rare qu'on pourrait le croire de voir s'accomplir des prédictions faites en cet état. Suivant un proverbe vulgaire, *les enfants et les fous prophétisent.*

Au reste, le frère Jean soutenait son dire par une vie exemplaire; il ne manquait pas non plus de science et de génie. Le continuateur de Guillaume de Nangis, son contemporain, en faisait grand cas, et ne méprisait point ses prédictions. « Jean de Rochetaillade a écrit, dit-il, plusieurs livres de prophéties, entre autres l'*Ostensor* et le *Vade mecum*. Ce n'est pas que j'ajoute une confiance entière à ses prédictions, mais j'en ai pourtant vu plusieurs s'accomplir, et il serait possible que Dieu, qui fait souffler son esprit où il lui plaît, eût départi à ce bon religieux un rayon de sa prescience. » Nous, qui ne croyons pas au même degré à l'esprit de prescience du capucin enthousiaste, nous rappellerons, à côté de ces prédictions qui ont réussi, certaines autres annonces moins heureuses. Jean de Rochetaillade prophétisait une invasion des Turcs en Occident, le retour des papes à Rome en 1362, événement qui ne devait s'accomplir qu'en 1377, la spoliation universelle des biens de l'Eglise; puis enfin un pape qui convertirait les Juifs, les Sarrasins, les Tartares et les Turcs, procurerait au monde mille ans de paix, et ramènerait tout le monde, peuple et clergé, à la manière de vivre des apôtres et des fidèles de la primitive Eglise. Heureusement il ne dit pas le moment où devait commencer cet âge d'or, mais on voit aisément, à la manière dont il l'annonce, qu'il l'espérait à bref délai.

Nous ne saurions dire si cette idée d'un pape qui règnerait mille ans, convertirait l'univers et mettrait enfin le sceau à la durée du monde, appartient à Jean de Rochetaillade; mais elle devint la marotte de tous les prédisseurs de cette époque, et nous en avons cité ailleurs de nombreux exemples. (Voy. l'art. PAPES.)

Trithème, au II^e tome de la *Chronique d'Hirsauge*, nous apprend que Jean de Rochetaillade avait donné pendant longtemps, avant de se faire prophète, dans les visions de l'alchimie, cette chaste prostituée, comme il l'appelle, qui eut tant d'amants, et demeura toujours intacte (905). (Voy. aussi FROISSART in *Chronic.* t. I, ch. 211.) Il reste encore du même auteur un *Commentaire* sur les prophéties du frère Cyrille, ermite; nous avons dit le sens et le but de ses prédictions, nous croyons qu'une analyse de ces divers ouvrages serait superflue.

Nous arrivons à une époque où les prophéties astrologiques et principalement les prophéties sur la fin du monde jouaient un grand rôle dans la société chrétienne. L'astrologie se mit au service de la politique, et y trouva une mine inépuisable de richesses; quant aux prophéties sur la fin du monde,

(905) Jean de Rochetaillade composa un traité sur la vertu et la propriété de la quintessence des

on les prit à peu près de tous les points de l'horizon : l'astrologie, l'écriture sainte, les calculs cabalistiques, les présomptions, etc.; nous avons déjà traité plusieurs de ces questions. (Voy. ASTROLOGIE et FIN DU MONDE.)

Déjà le célèbre Arnauld de Villeneuve, dans son traité *De l'Antechrist*, car ces deux questions se touchent, avait fixé la fin du monde à l'année 1335 ou 1464, et cette annonce avait fait une certaine sensation dans le public lettré, et par suite dans la société. Mais les astrologues ayant refait ses calculs, après que l'époque fut passée, sans que la fin du monde se fût accomplie, trouvèrent qu'elle arriverait définitivement en 1588, année des grandes conjonctions des planètes. Cette date est trop importante, toutefois, pour que nous traitions incidemment les questions qui s'y rattachent, elle mérite un article particulier. (Voy. l'art. REGIOMONTAN.) Ce n'était pas, il est vrai, l'année 1588 qui fut indiquée la première, mais bien 1524, et ce n'est qu'après le terme pacifique de celle-ci, qu'on s'aperçut enfin de l'erreur nouvelle. Ces vaticinations menteuses et toujours démenties n'entretenaient pas moins des terreurs et de pénibles incertitudes dans l'esprit des peuples; au point qu'on vit un des plus célèbres professeurs en droit de Toulouse, Blaise d'Auriol, décédé en 1540, tenir sous la remise une grande barque toute équipée et toujours prête, pour se sauver avec sa famille, s'il y avait moyen, parce que, pensaient les plus habiles et les plus savants, la fin du monde viendrait par un nouveau déluge, occasionné par la conjonction des planètes supérieures dans le signe du Verseau.

Mais que dire des prédictions cabalistiques? Nonobstant leur futilité, elles ne laissèrent pas pour cela de causer des terreurs. Ainsi l'on crut trouver la fin du monde dans ce chronogramme

lesVs nazarenVs reX IVDæorVM

qui donne la date 1532 : quoi de plus certain, c'était le titre même de la croix du Sauveur? ou bien encore dans celui-ci :

VIDebVnt In qVeM pVpVgerVnt,

qui donne exactement la même date. Ils verront, y est-il dit, quel est celui qu'ils ont crucifié; or cette menace ne s'accomplira jamais mieux qu'au jour final, où le Crucifié réparaitra comme juge devant ceux qui l'ont méconnu et outragé. Qui saurait bien étudier les Ecritures, y trouverait la raison de bien des choses et le secret de tout ce qui est à venir.

Mais ce fut bien pis, quand l'esprit de secte s'en mêla. En 1533, des prédicateurs anabaptistes et luthériens de Wirtemberg s'étant concertés pour annoncer la fin du monde à jour fixe et à un terme très-rapproché, afin de produire plus d'effet sur l'imagination des masses populaires, il en résulta au

choses, qui a été mis en français par Antoine Demoulin.

contraire une profonde terreur et un grand découragement. Beaucoup de personnes cessèrent de s'occuper des affaires mondaines, une partie des champs restèrent sans culture, les gens les plus riches se préparèrent par des largesses inconsidérées et la réception des sacrements à ce dernier jour qui ne vint point (*Voy. Simon Fontaine Hist. ecclés.*).

Au reste, ce n'était pas seulement la fin du monde que les protestants pronostiquaient ainsi, c'était beaucoup plus encore la fin du papisme, comme ils disaient, et après l'héritage duquel ils soupiraient, dût le monde durer ensuite ce qu'il pourrait. Dans l'impossibilité de recueillir toutes les vaticinations qui parurent à ce sujet, nous recueillerons du moins ce quatrain qui eut l'honneur de couvrir la France deux ou trois ans et qui s'appliquait à l'année 1545 :

Soudainement le pape se mourra,
Puis après partout César régnera,
Ainsi prendra fin du clergé la joye,
Car oppressé sera par toute voye.

Si beaucoup de personnes prirent ces choses au sérieux, et se préparèrent comme Blaise d'Auriol à faire un long séjour sur les eaux, car il ne fut pas seul à disposer une barque et des provisions dans l'éventualité du grand déluge de 1524, il y en eut aussi qui prirent occasion des terreurs populaires pour se railler sans pitié de la crédulité publique. L'auteur des *Ephémérides* pour l'an 1524, fit imprimer les lignes suivantes, qui n'étaient nullement de nature à rassurer les imaginations troublées. « Au mois de feurier, seront vingt conjonctions non médiocres, mais bien grandes, desquelles seize posséderont le signe d'Aquarius, lesquelles sans doute signifieront presque à toute la terre, aux climats, aux royaumes, aux provinces, estats, dignitez, aux bestes bruttes et grandes balènes de la mer et à toutes choses naissantes en la terre, mutation, variation et altération telle certainement que pareille n'a esté escripte depuis beaucoup de siècles par les historiographes, ne entendue de nos majeurs : doncques chrétiens, dressez et leuez vos faces. » (*Voy. P. Massé, de l'imposture des diables, ch. 7.*)

Mais l'événement qui a peut-être obtenu le privilège de faire naître le plus de prophètes, fut la grande rénovation de l'esprit social qui signala le siècle de la renaissance et dont l'invasion de Charles VIII en Italie fut le signal. Frère Jérôme de Ferrare, autrement dit Savonarole, y eut une part immense par ses prédications et plus encore par ses prédications. Il arriva, au grand malheur et au grand déshonneur de l'humanité, que ce mouvement intellectuel, détourné de sa voie dès le principe, aboutit à une résurrection du paganisme dans les lettres et dans les arts. La glorification des formes, la déification de la matière, le rajeunissement du vieil Olympe avec son accessoire d'extravagance et de dépravation, tel fut le résultat

final, et ce résultat dure encore, et il est à peine possible d'en entrevoir le terme. Mais il ne dépendit pas de Savonarole de lui donner une autre direction. L'âme audacieuse et chrétienne du frère prêcheur avait rêvé mieux que cela ; elle avait voulu un monde nouveau, mais chrétien, une littérature chrétienne, un art chrétien. Il avait deviné que la France donnerait l'ébranlement à l'univers ; Florence, sa belle et riante patrie d'adoption, conservait le sceptre de l'élégance et du bon goût, mais d'un goût épuré, et continuait de régner sur l'univers par le prestige de sa gloire et de ses richesses ; Rome et l'Italie se transformaient, le clergé, réformé depuis et y compris son chef, marquait la mesure dans cette marche ascensionnelle vers le bien et le beau idéal considéré au point de vue chrétien. Mais Savonarole se trompa sur ses forces, il amassa contre lui des haines formidables, le peuple, dont il était pourtant l'idole, ne le soutint pas et il périt victime de son dévouement. Il ne reste de lui qu'un souvenir trop peu vénéré, un nom trop peu admiré, et quelques recueils de prophéties moitié vraies, fausses à moitié, et des sermons moitié chrétiens, moitié prophétiques, qui contiennent pourtant des vues d'avenir d'une certaine étendue et parfois d'une justesse admirable (*Voy. l'art. SAVONAROLE.*)

Le *Liber mirabilis* (*Voy. cet art.*) contient un grand nombre de prédictions anciennes ou nouvelles ou même controuvées, qui coururent l'Italie à l'occasion de la guerre que Savonarole appelait de tous ses vœux, dans l'espoir qu'elle transformerait sa patrie, et que les droits récemment acquis par la France sur plusieurs provinces de la péninsule, faisaient pressentir à tous les bons esprits. Elles coururent aussi la France, où elles furent envoyées à dessein, peut-être même de la main de Savonarole, et où elles se trouvèrent imprimées en même temps qu'en Italie.

Toute la pensée de l'éditeur se révèle dans cette courte préface mise en tête du recueil : « Un mot de l'auteur : en jetant des yeux attentifs sur ces prophéties et ces révélations, on reconnaîtra facilement qu'il doit bientôt venir du très-religieux royaume de France, un souverain pontife d'une sainteté consommée qui, avec l'aide du Dieu très-bon et très-grand, établira la paix entre toutes les nations chrétiennes, réformera les mœurs des serviteurs du Christ, altérées peut-être par le seul fait du laps des siècles, et principalement celles du clergé, recouvrera la Palestine, si justement appelée Terre-Sainte dans les lettres sacrées, conquerra les empires des Grecs, des Turcs et beaucoup d'autres, convertira à l'Évangile tant de nations qui n'en ont jamais reçu la lumière, et auquel obéiront les rois dont les noms suivent (ici vient une liste de vingt ou trente monarques). En même temps le roi de France sera exalté au-dessus de tous les rois et reconnu souverain des plus puissants royaumes de l'univers, d'autant

que la France est déjà le premier de tous les empires à cause de sa piété et de ses richesses, car on peut prouver par plusieurs raisons qu'il est, plus que tout autre, favorisé des dons du ciel et de la terre. » Suivent alors six raisons empruntées à l'histoire, telles que le miracle de la sainte ampoule, la guérison des scrofules par les rois de France au jour de leur sacre, les merveilles opérées par Jeanne-d'Arc, etc.

Rien de plus séduisant que cet appel; le roi de France, Charles VIII, était trop porté d'inclination aux aventures chevaleresques et trop disposé à l'invasion d'Italie pour ne pas en tenir grand compte; seulement le but qu'il se proposait, tout différent de celui que Savonarole avait en vue, n'était nullement de réformer l'Eglise dans son chef et dans ses membres, mais d'ajouter à celles qu'il possédait déjà, des provinces sur lesquelles il avait un droit légitime, sauf à voir ensuite jusqu'où ce premier pas le conduirait. Il ne demandait pas mieux que d'être le monarque de tout l'univers, et lui promettre cette monarchie, c'était flatter doucement son orgueil. Et quant au grand pape qui devait achever la conversion du monde entier, ce n'était pas Alexandre VI, ennemi personnel du frère Jérôme, et d'ailleurs très-peu propre à une pareille mission, mais un successeur quelconque, issu des événements que la guerre ferait naître. Les événements changèrent toutes ces espérances en de cruelles déceptions: Dieu avait d'autres desseins. Or il n'est pas nécessaire, pour accomplir les desseins de Dieu, que l'homme les connaisse à l'avance, il suffit qu'il s'agisse, et Dieu le mène.

Au reste ces idées n'étaient pas nouvelles. On les trouve nettement formulées dans le traité de l'Antechrist qui se lit dans la Bibliothèque des Pères sous le nom de saint Methodius, évêque de Tyr au commencement du iv^e siècle et martyr, mais qui n'est pas de lui. La facture de cet ouvrage annonce le xii^e ou au plus tard le xiii^e siècle. C'est à cette prédiction, qu'il attribue à un chartreux du xiii^e siècle, que Baptiste Mantouan fait allusion dans ses fastes chrétiennes:

*Utinam veniat, tua quem dixere futurum
Rex novus ex Francis oracula, qui fuget istam
Progeniem, peste hac totum qui liberet orbem!*

Pic II lui-même y faisait allusion dans la lettre par laquelle il invitait Louis XI à entreprendre une nouvelle croisade: *Nam pugnare cum Turcis et vincere, et Terram Sanctam recuperare Francorum regum proprium est?* Il prenait fort mal son temps avec Louis XI; mais la prédiction n'en existait pas moins; et elle est peut-être plus ancienne que le traité de l'Antechrist, car on la trouve partout, jusqu'à Damiette, lors de la prise de cette ville, du moins sous la plume du chroniqueur Albéric (906).

(905) Sub anno 1220.

(907) Voy. Ms. de la bibl. Nat., n° 8060

Charles VIII semblait quelquefois prendre lui-même cette mission au sérieux; du moins il en faisait mine: « Notre intention, écrivait-il à l'évêque de Troyes, en lui demandant un prêt de quinze cents écus à lever sur son diocèse, n'est seulement pour le recouvrement de notre royaume de Naples, mais est au bien de l'Eglise et au recouvrement de la Terre-Sainte. »

Car du côté de la France, l'entrainement était universel, les prophètes n'abondaient pas moins, et tous, poètes et prosateurs, conviaient le jeune monarque à saisir le sceptre du monde.

« André de la Vigne lui adressa son *Vergier d'honneur*, maître Guilloche, de Bordeaux, sa *Prophétie du roi Charles VIII, Ensemble l'Exercice d'icelle*, Jehan Michel, qu'on croit être le médecin même du prince, sa *Vision divine* (907). Celui-ci parla en prose, et conduisit terre-à-terre son héros jusqu'au mont de Sion. La prophétie de maître Guilloche n'était pas moins explicite, et elle causa d'autant plus d'effet, qu'en remontant jusqu'au couronnement du roi, elle annonçait avec autant de justesse que de facilité les événements déjà accomplis; mais la suite fit voir que l'auteur avait moins bien rencontré en parlant de l'avenir (908).

Il fera [disait-il] de si grant batailles
Qu'il subjuguera les Itailles,
Ce fait, d'illec il s'en ira
Et passera de là la mer.

Entrera puis delans la Grèce,
Où par sa vaillante proesse
Sera nommé le roy des Grecs.

En Jerusalem entrera.
Et mont Olivet montera.

« La fiction d'André de la Vigne était plus ingénieuse; il faisait se rencontrer dans le *Vergier d'honneur*, et délibérer en un consistoire tendu de belles fleurs de lis, trois personnages allégoriques nommés *Chrétienté*, *Noblesse* et *Majesté-royale*. *Chrétienté* s'appuyant sur le bras de *Noblesse* disait à *Majesté-royale*: Prince, n'êtes-vous pas ce jeune Charles que la Sibylle prophétisait aux Romains il y a déjà tant de siècles; ce prince, espoir des nations, qui doit, à peine âgé de treize ans, ceindre un glorieux diadème? Ce prince que David annonçait, et dont il a marqué la naissance à l'an 1470, dans cet heureux hémistiche qui promet la joie à l'univers et la bénédiction à la couronne des lis?

D'une sibylle de haulte extraction
Jadis à Rome prénostication,
Quinze cents a, fut es Romains donnée;
Disant qu'un jour viendrait sans fiction
Ung jeune Charles, qui coronacion
Prendrait en France à sa treizième année.
Par qui seroie si très-hault couronnée
De vraye gloire et de louange immortelle
Qu'on n'en lit point es chroniques de telle;

(908) Ms. de la bibl. Nat., n° 4027

Et pour garder que personne n'en hogue,
En son Pseaultier David nous le temogue :

Dedans un pseaulme de pensée jolye
Il a posé cette douce homelye :
In stlLl.CIdlls elVs LaetablVr gerMlnans ;
BenedCes Coronae ; aux oyans
Et aux lisans qui trouveront encombre
De l'exposer, toutes lettres de nombre
(Qui sont dedans mettent en ordonnance
Si trouveront de Charles la naissance.

« Quoiqu'en ait dit de Foncemagne (*Voy. claircissements historiques, etc., dans les ém. de l'acad. des Inscript. tom. XVII, 539*) le chronogramme donne bien l'année 170, date de la naissance de Charles VIII, jusque alors le D n'était pas compté parmi les lettres numériques.

« Alexandre VI lui-même, qui se raidit jusqu'à la fin avec une philosophie toute logique contre les prophéties, et qui peut-être en était plus alarmé qu'il n'osait le laisser paraître, Alexandre VI, qui avait fait appel à Bajazet, pour empêcher leur accomplissement, perdit contenance devant le présage : à la nouvelle qu'un pan de muraille de quelques toises seulement s'était roulé spontanément à l'approche des Français, il s'enfuit effrayé au château Saint-ange, et demanda à capituler (909). »

On sait le résultat de l'expédition de Charles VIII; celle de Louis XII eut aussi ses prophètes, moins célèbres et aussi malheureux; mais ceux-ci, du moins, paraissent avoir été de bonne foi. On ne saurait dire la même chose des pronostiqueurs qui menaçaient constamment François I^{er}. « S'il les vint brus, il aurait évité, il est vrai, la fureuse journée de Pavie; car on lui montra avant la bataille de menaçantes prophétions, si ne parlaient rien moins que de captivité et de mort. Lorsque François fut en effet dans les fers, Charles V, son heureux vainqueur, n'avait fait lui-même les prophéties ou qui s'avaient payées, les lui rappela méchamment; le roi de France, qui n'en faisait pas un cas après qu'auparavant, lui répondit en riant par ce verset de l'Évangile : vous voyez donc bien vous-même que la devait s'accomplir, puisque c'était écrit. » Il savait de reste à quoi s'en tenir sur les promesses de son déloyal adversaire. Ainsi Cromwel, un siècle plus tard, faisait mettre ses desseins dans les almanachs sous forme de prophéties, pour y préparer les esprits, et en faciliter l'accomplissement.

« L'astrologie, qui avait alors planté son drapeau en Espagne, fut rarement aussi mal servie dans ses prédictions. Elle avait omis un tombeau dans la basilique de Saint-Denis au fameux Antoine de Lève, général des armées impériales, qui, de simple soldat, était parvenu à force de bravoure et de talents jusqu'au rang le plus élevé. Et

c'est cet espoir qui le détermina à engager son maître dans la funeste expédition de Provence, qui le conduirait, disait-il, à la conquête de la France, et qui le conduisit en effet à un tombeau dans l'église Saint-Denis, mais Saint-Denis de Milan, où il s'était fait reporter malade des suites des fatigues de la guerre et de la douleur que lui causait l'insuccès de ses armes (910). Ce fut en vertu de semblables prédictions, que le marquis de Saluces quitta dans le même temps le service de la France, pour embrasser celui de l'empereur. Il avait grand pitié, disait-il, de ses amis de France, qui perdraient leurs biens et leur rang, puisqu'on ne pouvait lutter contre les oracles de Dieu (911). Ce fut lui qui perdit tout. »

« Ceste année, dit Dubelloy (912), fut un grand et merveilleux cours de prophéties et pronostications, qui toutes promettaient à l'empereur heureux et grand succès, et accroissement de fortune; et quant plus il y adjoutoit foy, d'autant plus en faisoit l'ordonner et publier de nouvelles : et proprement sembloit, à lire tout ce qui espendoit çà et là, que ledict seigneur empereur fust en ce monde pour impérer et commander à fortune. Ce non obstant... et combien qu'en ce royaume aucuns superstitieux en fussent espourés et esfroyés, François, toutes fois ne s'en estonna, ne changea jamais de deslibération pour choses dont il feust menassé par telles inventées pronostications; ains demoura tel que tous jours il avoit esté, c'est-à-dire magnanime et constant à mépriser et contemner ceste manière de superstitieuses et abusives prophéties (913).

« L'invasion des Français en Italie ne fut pas le seul événement qui inspira les prophètes de la péninsule. Les rivalités des petites républiques et leur jalousie universelle contre Rome en avaient fait naître depuis longtemps. Il suffira d'en citer pour preuve la prophétie du frère Albert de Trente, de l'ordre des Chartreux, qui se lit au *Liber prophetiarum* de la bibliothèque de l' Arsenal (914). Elle est trop longue et trop diffuse, pour que nous la citions en entier; nous en rapporterons seulement la fin, pour montrer dans quel esprit elle est conçue, et dans quelle mesure l'auteur possédait l'esprit prophétique.

« Messieurs de Florence, dit-il, *Dni Florentini*, ne doivent compter ni sur la paix ni sur la victoire pour l'an mille, car ils auront et recevront du ciel quelque chose de bien meilleur que tout ce qu'ils pourraient espérer de la main des hommes. Dieu même opérera; mais c'est encore caché. »

L'auteur écrivait en 1436, dit le compilateur. Si cela est vrai, les lignes suivantes seraient prophétiques; mais il est plus probable qu'il avait déjà été question de transférer le concile de Bâle à Florence, lorsqu'il

(89) *Voy. notre Hist. de la magie, ch. 7, § 2.*

(90) *Voy. SABELLIUS, Supplément, l. xx.*

(91) *Voy. DUBELLOU, Mém., l. vi.*

(92) *Voy. DUBELLOU, Mém., l. v.*

(913) *Voy. notre Hist. de la magie, chap. 7, § 3.*

(914) *Voy. Liber prophetiarum, 50 Sciences et arts.*

les laissa tomber de sa plume. Quoiqu'il en soit, sous ce rapport même, l'auteur n'est pas un vrai prophète, puisque cette assemblée, réunie en 1439, ne tint pas tout ce qu'il promet ici.

« En outre, presque tous les pasteurs des églises se rassembleront dans ladite ville de Florence, et il y sera rédigé un nouveau livre dans lequel sera renouvelée toute la loi irrépréhensible de Jésus-Christ, fils béni de Dieu, et la louange et la gloire sera rendue au seul Dieu. »

Une loi irrépréhensible qui est renouvelée, la louange rendue à Dieu seul, c'est-à-dire un évangile entièrement refait, ou un retour à l'origine de l'Eglise, comme on voudra l'entendre, ceci est fort, et nous soupçonnons le frère Albert d'être un disciple caché de Jean Huss. Il continue de la sorte, en prédisant une levée des Florentins, hommes, femmes et enfants, contre Rome.

« Les maisons de la louve sont dévorées par les lions, parce que leurs habitants ont refusé de faire la paix avec ceux-ci, et que messieurs les Florentins n'ont pas trouvé un autre moyen d'avoir la paix avec eux. Tout le monde, jeunes et vieux, femmes et enfants y voleront avec des armes spirituelles et temporelles, et les teudres enfants eux-mêmes y mettront leurs ennemis en fuite. »

On n'a jamais vu cette merveille. Nous ne saisissons pas la pensée de l'alinéa suivant :

« *Et leo non mittet ad equum post assumptionem dominum superius quoniam non placuit Altissimo in tempore illo restituere diadema sibi per opus humanum, sed omnia ipse vult operari qui omnia novit et est auctor omnium.* »

« L'Eglise sera détruite dans un grand massacre des peuples, parce que les fidèles provoquent les infidèles, et que les pasteurs du peuple ont perdu la confiance des princes chrétiens. Ils se livreront sans hésiter aux mains des infidèles, courant d'eux-mêmes au danger, quoiqu'ils sachent bien que les chiens aboient et que les loups dévorent.

« La maison sacrée de Pierre sera en abomination, parce que les sacrifices qu'on y offre sont en abomination devant Dieu tout-puissant.

« Les prédicateurs manqueront, ainsi que ceux qui annoncent les jugements de Dieu, parce que le Seigneur, notre Dieu, irrité d'une redoutable colère, juge les peuples; et ne saurait être apaisé par des blasphèmes et par des sacrifices et des offrandes illusoires.

« En ce temps-là les villes de Rome, de Florence et de Venise verront de grands prodiges, et des signes célestes annonçant le châtement, et il n'y aura plus personne qui se repose dans la maison du Seigneur.

« Que ceux qui entendent, comprennent la parole du Seigneur. Que ceux qui pourront échapper à la guerre, fuient parmi les autres nations, qu'ils rendent la paix à leurs âmes, en attendant les grandes tribulations

qui paraîtront bientôt au ciel et sur la terre. »
Tout ceci nous semble de plus en plus digne d'un disciple de Jean Huss.

Le R. frère Barthélemi, de l'ordre de saint Dominique, évêque de Vicence, après avoir prédit en 1524 les événements accomplis en Italie depuis l'an 1500, disait de son côté : « Et alors le roi des Turcs se fera baptiser avec toute sa nation, ensuite il viendra à Venise, et s'étant informé quelle est celle de toutes les grandes puissances chrétiennes qui a le plus fait pour la défense de la foi, il reconnaîtra que c'est Venise. Aussi il lui rendra non-seulement les villes qu'elle a possédées jadis, mais encore il la gratifiera d'une partie de ses Etats; ensuite il fixera son siège d'une manière définitive à Constantinople, et l'univers reposera désormais dans une paix profonde. » (Voy. *Lib. prophetiarum*, 50, Sc. et arts; Bibl. Arsen.) S'il n'y a pas là beaucoup d'esprit prophétique, il y a au moins du patriotisme.

Tandis que les prophètes de la France et de l'Italie prophétisaient de la manière que nous venons de voir, ceux de l'Allemagne ne restaient pas endormis. Un certain Namerberger, vicaire, dont la vaticination se lit à la suite du recueil de Joannini, disait de son côté : L'an du Seigneur 1500, le lis régnant (le roi de France), déclarera la guerre au descendant du lion (le duc de Flandre), et envahira son pays. Le fils de l'homme (le roi d'Angleterre) passera les mers avec une grande armée, afin de venir en aide au fils du lion, et l'aigle (l'empereur d'Allemagne) arrivera du côté de l'orient avec la multitude de ses aiglons au secours du fils de l'homme. Le lis perdra sa couronne, et l'aigle la ramassera. Pendant les quatre années, il y aura de nombreux combats dans le monde entier. La capitale du monde (Rome) sera renversée par terre. Le fils de l'homme et l'aigle prévaudront.

Ces expressions de *filz de l'homme, de filz du lion, d'aigle* et de *lis* sont des tournures consacrées dans beaucoup de prophéties de l'époque; il ne saurait donc y avoir de doute à cet égard. Il n'est pas besoin d'essayer de concilier ces diverses pronostications entre elles; mais il serait plus mal aisé encore de les concilier avec l'histoire.

Depuis lors, l'étoile de la prophétie paraît singulièrement, et la grande révolution de 1789 n'a pas le privilège de faire apparaître un seul prophète, c'est-à-dire un seul personnage de la trempe de ceux dont nous venons de parler, un seul personnage qui ait foi en son art : elle jette de çà et de là quelques prophéties d'occasion et de circonstance, dont la plupart se vérifient à la surprise de leurs auteurs, dont les autres sont des vieilleries ressassées depuis plusieurs siècles; l'empire lui-même, au faite de la gloire, n'a qu'une célébrité en ce genre, et cette célébrité est une tireuse de cartes, fort habile, il est vrai, mais qui rit sous cape de la confiance qu'on lui marque : Mademoiselle Le-normand. (Voy. *cet art.*)

L'intervalle, depuis François I^{er} jusqu'à Louis XVI, ne présente qu'un seul nom de quelque célébrité, celui du fameux Michel Nostradamus de Salon, et encore n'est-ce pas un prophète, mais un astrologue, qui parle en un langage des plus obscurs des prophéties d'almanach, qu'il dit avoir lues dans les astres, et compose des horoscopes à tant de lignes, le tout pour gagner sa vie. On ne pourrait dire s'il eut ou non foi dans son art. (Voy. l'art. **NOSTRADAMUS**.)

La Renaissance tua définitivement la prophétie, en jetant sur toutes les croyances et sur les mœurs un vernis de légèreté, de badinage, d'élégance et de frivolité, un air artistique en place du pédantisme savant. Catherine de Médicis remit l'astrologie à la mode; mais une astrologie petite et mesquise, ne voyant pas plus loin que l'événement du jour, et se souciant beaucoup moins de prévoir ce qui devait arriver, que de faire fortune.

Il faut excepter pourtant les petits prophètes du Dauphiné, qui naquirent des terres de religion, et qui jouèrent un rôle brillant dans leur existence éphémère; mais c'est la seule exception de quelque importance, car les extatiques de saint Éclair visaient beaucoup plus au miracle qu'à l'esprit prophétique. (Voy. les art. **FANTASTIQUES, PROPHÈTES DU DAUPHINÉ; SAINT-ÉCLAIR**.)

La grande révolution de 1789 réchauffa, sinon l'esprit prophétique, du moins le goût de la prophétie. Beaucoup de personnes, tout le monde peut-être la pronostiquait: les uns par le désir de la voir, les autres par la frayeur qu'elle leur inspirait; car tout le monde regardait à pleins yeux, elle était dans l'air, on la respirait, elle s'avancait comme un orage; mais combien l'ont pronostiquée qui ne l'avaient pas si bien dite? Cagliostro, dans sa lettre au peuple français, datée de Londres, croyait peut-être émettre une proposition plus paradoxale que probable, en annonçant que la Bastille, où il avait si bien mérité d'être enfermé, serait rasée, et que son emplacement deviendrait une place publique. Voltaire aiguillonnait plutôt le zèle de ses disciples, qu'il ne prophétisait véritablement, lorsqu'il leur disait: Je ne vivrai pas assez pour la voir, cette grande révolution que nous avons faite, mais vous, plus heureux que moi, vous la verrez. Combien d'orateurs, aussi bien que le père Beaugard ne l'ont-ils pas dénoncée du haut de la chaire bretonne plusieurs années à l'avance. (Voy. l'art. **BEAUGARD**.)

Les auteurs de la *Turgotine*, cette fameuse chanson qui courut toute la France, étaient-ils moins prophètes sans le savoir, lorsqu'ils disaient:

On verra tous les états
Entre eux se confondre,
Les pauvres, sur leurs grabats,
Ne plus se morfondre.
Des biens on fera des lots
— Qui rendront les gens égaux.

DICTIONN. DES MIRACLES. II.

Du même pas marcheront
Noblesse et roture.
Les Français retourneront
Au droit de nature.
Adieu parlements et lois,
Et ducs et princes et rois.
Étant ainsi vertueux
Par philosophie,
Les Français auront des dieux
À leur fantaisie.
Nous reverrons un oignon
À Jesus damer le pion.
Plus de moines languoureux,
De plaintives nones.

.....
A qui nous devons le plus,
C'est à notre maître,
Qui se croyant un abus
Ne voudra plus l'être
Oh! qu'il faut aimer le bien
Pour de roi n'être plus rien!
J'enverrais tout paître...

L'auteur du sixain suivant, affiché sur les murs de Paris vers la fin du règne de Louis XV, et faisant allusion à l'édification de l'église Sainte-Geneviève, dont la courte existence a déjà compté tant de fortunes si diverses, croyait bien en le composant avoir plus d'esprit que de prophétie:

*Templum augustum, ingens, regina assurgit in urbe,
Urbe et patrona virgine digna domus.
Tarda nimis pietas, vanos moliris honores,
Non sunt hæc ceptis tempora digna tuis:
Ante Deo in summa quam templum erexeris urbe
Impietas templis tollet et urbe Deum (914').*

On ne fit pas d'abord une grande attention à tous ces pronostics; mais une fois la révolution accomplie, on s'en souvint; on les recueillit, on en chercha d'autres, pour voir comment elle finirait; car si tout le monde l'avait plus ou moins désirée, presque tout le monde trouva bientôt qu'elle durait infiniment trop longtemps. Alors le *Liber mirabilis* devint fameux, à cause de la prophétie de Jean Prêche-Guerre, qu'on attribua à saint Césaire, et dont on tira de nombreuses copies, en changeant un peu la date. (Voy. l'art. **LIBER MIRABILIS**.)

Alors apparut la prophétie de Regiomontan, la prophétie de saint Malachie sur le nombre des papes, la prophétie plus moderne de Cazotte, qui redisait si bien les événements accomplis. (Voy. l'art. **CAZOTTE**.) Alors on colporta des prophéties d'Antoine Crespin, de Léon Mauregard, de Jean Belot, d'Eustache Noel, etc., qui ne valent pas la peine d'être recueillies, et qui occupaient les oisifs, ébahissaient les niais, et entretenaient un peu d'espoir dans les cœurs ulcérés, soupirant vers un meilleur avenir,

(914') Un auteur non moins inconnu a fait de ces vers la mauvaise traduction que voici:

Digne de la cité qu'honore sa relique
S'élève à Geneviève un temple magnifique.
Piété trop tardive! Inutiles honneurs!
Dans ce siècle sans foi, sans probité, sans mœurs,
Avant la dédicace, un horrible système
De la ville et du temple aura chassé Dieu même.

Et de quoi s'occuper à moins que de prophéties, quand on attend l'avenir dans un profond dégoût du présent?

Alors on colporta des prophéties controuvées : par exemple celles du bienheureux Benoît-Joseph Labre sur la révolution française, qui devaient avoir été rapportées de Rome par le cardinal de Bayane et l'abbé de Bonald, évêque de Clermont, et communiquées par eux à l'infortuné Louis XVI peu après son sacre. Mais d'abord les deux prélats se défendirent toujours d'avoir participé à ce fait, ou même d'en avoir eu connaissance, et ensuite le bienheureux Benoît-Joseph Labre n'avait point prophétisé. Tout ce qu'on lit à cet égard dans le livre de l'abbé Proyart intitulé *Louis XVI détroné avant d'être roi*, est controuvé. Ce qu'il dit des prophéties de Bernardine Rienzi, relativement au pape Clément XIV, est plus vrai, mais Bernardine, alors dans les prisons de l'inquisition, avait été payée pour effrayer le pape et les cardinaux, s'il était possible, à l'occasion de la suppression de l'ordre des Jésuites.

On débitait la prophétie suivante, comme ayant été trouvée au royaume de Naples dans le cercueil de plomb d'un bénédictin, et connue, disait-on, dès 1731. Nouroy, procureur du roi à Lodève, l'avait retrouvée parmi les papiers de M. de Souliac, évêque de cette ville :

- 1755. Grand tremblement de terre.
- 1790. La colère de Dieu sur la terre
- 1800. Le Christ est peu connu sur la terre.
- 1840. Il n'y aura plus de pasteur.
- 1838. Apparition d'un grand homme
- 1899. Conversion des infidèles.
- 1999. Extinction des astres, un seul pasteur et un seul troupeau.

C'est la contrefaçon d'une autre prophétie qui courut l'Italie à la fin du xvi^e siècle, et qu'on donnait comme ayant été trouvée à Rome, en 1572, inscrite sur une pierre enterrée profondément.

- 1570. Ferraria tremet.
- 1571. Cyprius a fide recedet.
- 1572. Pastor non erit.
- 1573. Ira Dei super nos.
- 1574. A paucis Christus cognoscetur.
- 1575. Prælium magnum erit in universa terra.
- 1576. Africa ardet.
- 1577. Surget maximus vir.
- 1578. Europa trepidet.
- 1579. Famis (sic) erit super universa terra.
- 1580. Fiet unum ovile et unus pastor.

(Voy. *Bibl. de l'Ars. mss.*, n° 50, Sciences et arts.)

On en lit une semblable à la suite du recueil de Joannini intitulé, *Vaticinia seu prædictiones illustrium virorum* :

- Anno 1524. Errantia sidera.
- 1516 et 17. Cometes terribilis mutator regnorum.
- 1516, 17 et 18. Chasma, id est hiatus.
- 1518 et 19. Diluvium et terræ motus.

- 1524. Fames
- 1530. Magnus pseudopropheta in Oriente.
- 1524 ad 1535. Religio Christiana periclitabitur.
- 1518 et 20. Venetorum ruina.
- 1518 et 1520. Galliæ excidium.
- 1535. Mutatio Excelsi et sic omnium rerum.

Puis l'auteur ajoute : *Felix igitur ac nimium felix cui fuerit annus xxx, sed magis beatus qui superaverit annum xxxv : siquidem tunc sacrosancta Ecclesia pulcherrime reformabitur, et alas aurea passim per multos vigebit annos, et pontifex sedebit sanctissimus, Cæsarque clementissimus.*

Alors aussi la prophétie en grand, et suivant la route tracée à une autre époque par l'abbé Joachim, fit une dernière tentative. Pastorini, dans son *Explication de l'Apocalypse*, obtint, sinon un grand succès, au moins plus d'attention qu'il n'avait droit d'en attendre. (Voy. l'art. APOCALYPSE, à la fin.) Un avocat de Bruxelles, Jean-Baptiste Bouquéan, marchant sur les traces de Pastorini, composa un gros livre où le x^e chapitre des prophéties de Daniel était commenté avec application à la révolution française (915); mais il obtint un bien moindre succès que son devancier; d'ailleurs il était plus rétrospectif que voyant.

Cependant les événements marchaient; ils marchaient avec une telle rapidité, qu'il y avait tout au plus le temps de les regarder passer, et qu'il n'en restait pas pour les prévoir. Ainsi se termina la république, ainsi passa l'empire, sans autre prophète que Mlle Lenormand, qui dit après 1814 qu'elle avait prophétisé auparavant. Ainsi se fit la Restauration, et alors un parti politique, celui du prétendu Louis XVII, suscita le fameux Thomas-Martin, qui fit grand bruit pendant deux ou trois ans. (Voy. l'art. MARTIN.) Alors aussi parurent les prophéties rétrospectives de la sœur Nativité, dont on s'occupa un moment, et puis qui retombèrent dans l'oubli dont elles n'auraient pas dû sortir. (Voy. l'art. NATIVITÉ.)

La révolution de 1830 remit les prophéties à la mode. Suivant certaines révélations faites, disait-on, à de saintes religieuses, que par discrétion l'on ne nommait point, l'établissement de juillet ne durerait que trois mois; ce seraient de nouveaux cent jours. Quand il fut consolidé, Thomas Martin remonta sur la scène : il avait vu trois gouttes de sang sur sa main, lesquelles, multipliées par trois, signifiaient trois ans de peste, trois ans de guerre et trois ans de famine. La prophétie prétendue de saint Césaire, reparut; on croyait reconnaître les Anglais dans les fils de Brutus et conséquemment l'Angleterre dans l'île qui devait être détruite, le jeune captif qui recevrait la couronne des lis ne pouvait être que le noble rejeton de l'infortuné duc de Berry. Il y avait des prédictions spéciales sur la destruction de cinq villes abomina-

(915) Imprimé à Bruxelles en floréal an X, ou mai 1802.

es, Paris, Londres, Lyon, Genève et Saint-
Mersbourg.

On réimprima la prédiction de frère Her-
man, qui parle de la Prusse, et on tâcha de
à faire parler un peu de la France; puis
de prédiction obscure d'un abbé Werden,
qui n'indique aucune date, et se rattache
ans la pensée de l'auteur à celles du *Liber*
urabilis, où elle aurait dû trouver place;
ensuite une prédiction de Jérôme Botin, re-
gieux de l'abbaye de Saint-Germain des
rés, mort en 1420, et qui, si elle était vraie,
moncerait assez bien la révolution de
193, mais sans aller plus loin. On y ajouta
s prédictions du cardinal d'Ailly, de Pierre
rrel, de Richard Roussat, qui se rattach-
ent à un autre ordre d'idées. (Voir l'art.
GIOMONTAN.) On en forgea de nouvelles,
elles que la prédiction d'un certain Phi-
ippe-Dieu-Donné-Noël Olivarius, qui n'a
mais existé; d'un solitaire d'Orval, per-
onnage tout aussi imaginaire.

Pierre-Jean Olivarius, de Valence, en Es-
gne, écrivit vers 1536 son traité *De la*
rophétie et de l'esprit prophétique, dont
orges Konig a publié un extrait dans sa
bibliotheca vetus et nova, et c'est sans doute
qui donna lieu à la supposition dont
ous parlons (916). La prétendue prophétie
Philippe-Dieu-Donné-Noël Olivarius fut
édiée en 1827, pour la première fois, par
lle Lenormand dans ses *Mémoires de l'im-*
ratrice Joséphine, comme extraite d'un
anuscrit de l'an 1542, soustrait pendant
révolution chez les bénédictins de ***,
remise à l'empereur Napoléon peu de
mps après son sacre. C'était alors qu'il
lanta la publier.

La plus grande partie contient une his-
oire fort exacte de Napoléon depuis son
orceau jusqu'à sa mort; elle va bien encore
squ'à l'assassinat du duc de Berry, mais
surplus n'a pas d'application possible.
wa le voir.

« Le sang du vieil roi de la Cap sera le
uet de noirs trahisons. Les malencon-
eux seront déçus, et par fer et par feu se-
nt occis, le lys maintenu. »

C'est là si l'on veut l'assassinat du duc
Berry et la naissance de son fils; mais
isons observer d'abord que Mlle Lenor-
mand avait été témoin des événements, en-
uite que ce n'est nullement le style de l'an
42, et enfin que l'auteur prétendu avait
écrire en latin.

« Mais les derniers rameaux du vieil sang

seront encore menacés, ains guerroyeront
entre eux. »

Voilà bien les conspirations qui amenè-
rent à trois ans de date la révolution de
1830; l'éditeur y assistait. Mais le reste n'a
plus de sens.

« Lors un jeune guerrier cheminera vers la
grande ville, il portera lion et coq sur son
armure : ains la lance lui sera donnée par
grand prince d'Orient. »

Quels sont donc ce jeune guerrier et ce
grand prince? — L'auteur après avoir parlé
de guerre et de paix pendant cinq à six li-
gnes ajoute :

« Ains paix durant vingt-cinq lunes. Dans
Lutetia la Seine rougie par sang, suite de
combats à outrance, étendra son lit par
ruine et mortalité, séditions nouvelles de
malencontreux maillotins. »

Cette prédiction se rapporte, dit-on, aux
journées de juin 1848. Soit; mais ce qui
précède, qui l'expliquera? et ce qui suit?

« Ains seront pourchassés du palais des
rois par l'homme valeureux, et par après
les immenses Gaules déclarées par toutes
les nations grande et mère-nation. »

On s'écrie ici : C'est Napoléon III. Soit
encore, mais la suite de la même phrase
peut-elle recevoir la même application?
« Et lui, *sauvant les restes échappés du vieil*
sang de la Cap, règle les destinées du monde;
dictant conseil souverain de toute nation et
de tout peuple, pose base de fruit sans fin
et meurt. »

Mais c'est trop nous arrêter à de pareilles
misères. Nous avons voulu montrer seule-
ment de quelle pâture certaines âmes ont
nourri longtemps leurs espérances, ayant
pour seule garantie les noms de deux ou
trois personnes qui ne sont plus et qui
n'ont rien laissé après elles, le tout revêtu
de la signature de Mademoiselle Lenor-
mand (917).

Ceci rappelle la double fraude du docteur
Lallemand, qui publia en 1800 un pré-
tendu fragment de Pétrone, qu'il disait
avoir trouvé à Saint-Gall et dont il était l'au-
teur; puis, en 1806, un autre fragment
attribué à Catulle, et dont il était pareil-
lement l'auteur. Les professeurs d'Iéna pu-
blièrent à leur tour, en 1807, par forme de
plaisanterie, une suite à ce dernier, dans
laquelle Bonaparte était très-clairement pro-
phétisé.

La prophétie d'Orval est une jonglerie

(916) *De prophetia et spiritu prophetico, liber lectu-*
issimus, cum primum in lucem editus, Basileæ, ex-
edita J. Oporini, anno salutis 1543, 92 pages.

(917) Nous donnons ici le texte entier et peu
de cette prédiction, pour montrer l'art avec
quel certains faussaires savent tromper le public,
mieux encore, combien le public est peu en
de contre les faussaires. L'auteur, Mademoiselle
normand, la met sur le compte de François de
12, qui la trouve, « un jour du mois de juin
15, dans une grande salle pleine de papiers pro-
ant de bon nombre de bibliothèques qu'on avait

pillées. Quelques employés disaient que ces ouvrages
provenaient de la bibliothèque des Bénédictins;
d'autres pensaient qu'ils faisaient partie de la riche
collection bibliographique des Génovéfains. Un
petit in-12 frappa leur attention : c'était le livre
des prophéties composé par Philippe-Noël Oliva-
rius, docteur en médecine, chirurgien et astrologue.
A la dernière page, on lisait en gothique : *fnis*, et
plus bas : 1542 en chiffres du XVI^e siècle. » Voilà
de bonnes autorités et des renseignements satisfai-
sants; lisons.

« X. PRÉDICTION DE PHILIPPE-DIEU-DONNÉ-NOËL OLI-

beaucoup plus misérable et qui a fait beaucoup trop de bruit. On la trouve aussi reproduite quelquefois sous le nom d'un troisième Olivarius qui s'appelle Philippe, tout court. Quoique passablement longue, nous la donnerons ici dans son entier, ne fût-ce que pour montrer en ce dernier exemple, par la chute qui doit la suivre, le

VARIUS (a). — XVI^e SIÈCLE. — 1. La Gaule-Italique verra naître non loin de son sein un être surnaturel.

« 2. Cet homme sortira tout jeune de la mer, viendra prendre langue et mœurs chez les Celtes-Gaulois, s'ouvrira, encore jeune, à travers mille obstacles, chez les soldats, un chemin, et deviendra leur premier chef.

« 3. Ce chemin sinueux lui baillera forces peines : s'en viendra guerroyer près de son natal pays par un lustre et plus.

« 4. Outre-mer sera vu guerroyant avec grande gloire et valeur, et guerroyera de nouveau l'Italie.

« 5. Donnera des lois aux Germains, pacifiera troubles et terreurs aux Gaulois-Celtes, et sera nommé ainsi non roi, mais peu après appelé *imperator*, par grand enthousiasme populaire.

« 6. Bataillera partout dans l'empire, déchassera princes, seigneurs, rois, par deux lustres et plus.

« 7. Puis élèvera de nouveaux princes et seigneurs à vie, et parlant sur son estrade, criera : Peuples ! *O Sidera ! o Sacra !*

« 8. Sera vu avec armée forte de quarante-neuf fois vingt mille piétons armés, qui porteront armes à cornets de fer ; il aura sept fois sept fois mille chevaux montés d'hommes, qui porteront plus que les premiers grande épée ou lance et corps d'airain ; il aura sept fois sept fois deux mille hommes qui feront jouer machines terribles, vomiront et souffrent feu et mort. La toute supputée de son armée sera de quarante-neuf fois vingt-neuf mille.

« 9. Portera en dextre main une aigle, signe de la victoire à guerroyer.

« 10. Donnera maints pays aux nations et à chacun paix.

« 11. S'en viendra dans la grande ville, ordonnant force grandes choses : édifices, ponts, ports de mer, aqueducs, canaux ; fera à lui tout seul, par grandes richesses, autant que tout Romain, et tous dans les dominations des Gaules.

« 12. Aura femme par deux, et fils un seul.

« 13. S'en ira guerroyant jusqu'où se croisent les lignes de longitude et de latitude, cinquante-cinq mois ; là, ses ennemis brûleront par feu la grande ville, et lui y entrera et sortira avec siens de dessous cendres, force ruines ; et les siens n'ayant plus ni pain ni eau, par grande et décide froidure, qui seront si malencontreux, que les deux tierces parties de son armée périront, et en plus par demie l'autre, lui n'étant plus dans sa domination.

« 14. Lors le plus grand homme, abandonné, trahi par les siens amis, pourchassé à son tour par grande perte jusque dans sa grande ville, et déchassé par grande population européenne.

« 15. A la sienne place sera mis les rois du vieil sang de la Cap.

« 16. Lui, contraint à l'exil dans la mer dont est devenu si jeune, et proche de son natal lieu, y demeurera par onze lunes avec quelques-uns des siens, vrais amis et soldats, qui, n'étant plus sept fois sept fois sept fois deux fois de nombre, aussitôt

cas qu'il faut faire à toujours de pareilles vaticinations.

PRÉDICTION D'ORVAL (918).

Préface.

D'abord nous devons dire aux lecteurs qui veulent bien se fier à notre parole, que toute confiance peut être accordée aux au-

les onze lunes parachevées, que lui et les autres prendra navires et venir mettre pied sur la Celte-Gauloise.

« 17. Et lui cheminer vers la grande ville où se assis le roi du vieil sang de la Cap, qui se lève, emportant à lui ornements royaux, pose d'abord en son aulienne domination ; donne aux peuples force lois admirables.

« 18. Ains, déchassé de nouveau par trinité population européenne, après trois lunes et tierce lune, est remis à la sienne place le roi du sang de la Cap ;

« 19. Et lui, cru mort par ses peuples et seigneurs, qui, dans ce temps, garderont pénates contre leurs cœurs.

« 20. Les peuples et les Gaulois, comme tigres lousps s'entre-dévoreront.

« 21. Le sang du vieil roi de la Cap sera le fruit de noires trahisons.

« 22. Les malencontreux seront déçus, et par leur feu seront occis,

« 23. Le lys maintenu ;

« 24. Mais les derniers rameaux du vieil sang sont encore menacés,

« 25. Ains guerroyeront entre eux.

« 26. Lors un jeune guerrier cheminera vers la grande ville ; il portera lion et coq sur son casque ;

« 27. Ains la lance lui sera donnée par le prince d'Orient.

« 28. Il sera secondé merveilleusement par un jeune guerrier de la Gaule-Belgique, qui se réunira aux Parisiens pour trancher troubles et rétablir l'ordre ; et les couvrir tous de rameaux d'oliviers.

« 29. Guerroyant encore avec tant de gloire par grande crainte et cris et pleurs, offrant sa vie pour ses fils et épouses en otages, et ployant sous les coups de mains saines et justes, et aimées de tous.

« 30. Ains paix durant vingt-cinq lunes.

« 31. Dans *Lutetia*, la Seine, rougie par le sang de tant de combats à outrance, étendra son voile de ruine et mortalité,

« 32. Séditions nouvelles de malencontreux peuples.

« 33. Ains seront pourchassés du palais de la Cap par l'homme valeureux, et par après les images des Gaules déclarées par toutes les nations grande mère-nation ;

« 34. Et lui, sauvant les restes, échappés du sang de la Cap, règle les destinées du monde par un tant conseil souverain de toute nation et de tout peuple.

« 35. Pose base de fruit sans fin, et meurt.

(918) Extrait de *l'Invariable*. Fribourg, 1840, t. I, p. 86. La prédiction a été publiée pour la première fois par le *Journal des villes et campagnes*, le 15 juin 1839 ; puis dans le *Propagateur de la religion*, tome IV, page 332, et tome V, pages 137 et 138 ; dans les *Tablettes du chrétien*, page 489 ; dans *l'Invariable* de Fribourg, tome XIII, 1839 ; dans *l'Oracle de M. Dujardin*, mars 1840.

(a) Cette prédiction est tirée d'un manuscrit de 1542. Elle fut remise à Napoléon peu de temps après son sacre. Elle a été publiée d'abord par Mlle Lenormand. *Mé-*

moires de l'impératrice Joséphine, Paris, 1837, t. II, p. 470, et reproduite textuellement par M. Dujardin dans *l'Oracle* de 1840.

tions suivantes. Elles émanent des sources si plus pures, les plus respectables; elles ont le résultat des recherches et l'expression textuelle du témoignage de vénérables ecclésiastiques, ou de laïques d'une éminente piété. Leurs noms, s'il nous était remis de les faire connaître, ne laisseraient aucun doute à cet égard; mais on ne donnera pas de la réserve qui nous est imposée sur ce point, et l'on devinera sans peine les motifs que ces personnes, ou hauts fonctionnaires de la France, ou employés dans le saint ministère, peuvent et doivent avoir, en raison de leur position, de vouloir garder anonyme.

Dès l'année 1816, la Prédiction d'Orval fut connue à Bar-le-Duc, d'un assez grand nombre de personnes, qui en donnèrent à un chanoine de *** une copie qu'il communiqua en 1831 à M. de L.... (919). Lui-ci, bien qu'il ne pût élever aucun doute sur l'exactitude d'un tel témoignage, en voulut recueillir d'autres; et, après avoir tenu directement de la part d'habitants de Bar-le-Duc de nouvelles attestations confirmatives, il s'adressa à M. le curé de M...., un assez voisin de l'ancienne abbaye d'Orval, et depuis chanoine et grand-vicaire de M...., lequel, après un long délai, lui répondit en date du 29 août 1833: « Dans votre paroisse est une sainte personne qui a une foi entière à ces prévisions. Je ne la blâme pas, je la laisse dans sa pieuse confiance; mais je vous avoue que je ne partage pas sa persuasion. » Nous citons cette dernière réponse, parce que la disposition à en croire, qui y est exprimée, ajoutera beaucoup d'autorité à l'opinion émise dans les lettres suivantes.

M. de L..., de plus en plus persuadé de l'importance des renseignements puisés à cette source si peu suspecte, en sollicita de nouveau de M. le curé de M...., qui lui écrivit le 4 avril 1835:

« Si j'ai mis un peu de temps à répondre à votre lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, c'est qu'il m'a fallu recueillir divers renseignements que je n'ai pu me procurer sur les lieux, et j'ai dû les puiser à différentes sources, afin de pouvoir vous donner quelque chose de certain sur l'objet de votre lettre. Or voici le résultat de mes recherches. Il est certain et hors de doute que les PRÉVISIONS D'UN SOLITAIRE, telles que vous les connaissez, ont été écrites dans l'abbaye d'Orval avant la révolution française, c'est-à-dire avant 1790; elles ont été énoncées et lues dans l'abbaye même à cette époque. M. le baron de Manouville, homme de bien et de religion, atteste les y avoir vu sans y attacher l'importance qu'il y a connue depuis. Des dames émigrées en ont

(919) Dans les noms des personnes et des lieux et nous ne pouvons donner que les initiales, nous substituons autant de points que ces noms contiennent de lettres supprimées.

(920) On remarquera combien un témoin si voisin d'Orval a dû recueillir des renseignements exacts et précis: instruit ainsi par la notoriété

de sa connaissance aussi dans leur exil. Bien des ecclésiastiques, entre autres M. le curé de S..., en ont eu certainement connaissance avant la révolution de 1830. IL RESTE DONC BIEN ÉTABLI que cette prophétie, telle qu'elle est connue aujourd'hui, remonte à une époque plus reculée que les faits qu'elle précède d'une manière si claire, qu'elle paraît avoir été faite après l'événement; en conséquence, un esprit sage et judicieux PEUT Y AJOUTER FOI PLEINE ET ENTIÈRE. »

M. de L... ne s'en tint pas là. Apprenant par cette seconde réponse « que M. le curé de S... avait eu connaissance de la prédiction avant la révolution de 1830, » il s'adressa directement à lui et en reçut une réponse dont voici le passage le plus remarquable:

« J'ai entendu souvent parler de ces PRÉVISIONS, même pendant mon émigration, sans en avoir lu le texte. Ce n'est que sous la Restauration qu'il m'a été communiqué, comprenant tout ce qui regarde Napoléon, le retour des Bourbons, leur départ et tout le reste jusqu'à l'apparition de l'Antechrist. Orval, où j'ai passé quelques instants avant la première révolution, n'est qu'à six lieues d'ici (920); j'ai eu occasion d'y retourner pour en voir les ruines, et je me suis trouvé à portée de prendre tous les documents relatifs à cette pièce si intéressante. JE SUIS ASSURÉ que les personnages les plus considérables et LES PLUS DIGNES DE FOI, dans nos contrées et ailleurs, y ont la plus grande confiance, QUE JE PARTAGE MOI-MÊME. »

De son côté, M. le curé de M.... n'avait pas discontinué ses recherches. Ayant appris, en 1835, d'une personne qui connaissait dès longtemps aussi la prédiction, « qu'il existait encore en Belgique un ancien religieux de l'abbaye d'Orval, le Père Arsène, qui probablement possédait ce document précieux et pourrait donner de nouveaux détails, » il prit le parti d'aller l'interroger lui-même, et le 16 novembre M. de L... apprit le résultat de cette démarche par la lettre suivante: « Le Père Arsène était le plus jeune du couvent lorsque, en 1790, on chassa de leur solitude ces pieux solitaires. Il n'a point lu alors la prophétie; mais il se rappelle que, parmi les religieux, on parlait, à cette époque, de prophéties émanées d'un Père mort il y a bien des années. Ainsi, quoique son témoignage n'ait rien de bien précis, cependant il ne laisse pas de corroborer, dans ce qu'il a de vague, les autres témoignages si positifs que je vous ai cités dans mes lettres précédentes, et si certains qu'il nous est impossible de les révoquer en doute sans ébranler la base de la certitude historique. »

Enfin, de plus en plus affermi dans sa conviction, sa parole est comme l'écho de tout le pays. — On pourra remarquer aussi que, parmi les villes distantes de six lieues de l'abbaye d'Orval, se trouve en effet une ville dont le nom commence par un S. Elle est, dit-on, célèbre par ses manufactures et son commerce de draps. Avis aux lecteurs curieux.

confiance en cette prédiction, à laquelle pourtant (il ne faut pas l'oublier) il ne croyait pas en 1833, et à laquelle il n'a cru qu'à mesure que les témoignages les plus certains, les documents les plus authentiques lui ont été donnés, M. le curé de M....., s'appuyant sur d'autres autorités graves recueillies depuis, écrivait encore il y a un an, c'est-à-dire le 23 septembre 1839, à M. de L..... : « Les *Prévisions du solitaire d'Orval* ont singulièrement attiré, depuis un certain temps, l'attention de plusieurs personnalités haut placées dans le clergé. Mgr l'archevêque de Paris en a demandé des copies : il paraît ajouter une foi pleine et entière à cette pièce. Sa conviction est partagée par bien des prêtres distingués pour leurs lumières et par beaucoup de fidèles que leur piété recommande à l'estime de tous. »

Après tous ces renseignements, dont nous garantissons l'exactitude ; après ces témoignages, dont on reconnaîtra sans doute, comme nous, l'autorité, il nous reste encore à faire connaître le dernier résultat des longues recherches faites touchant la prédiction d'Orval, et assurément le résultat le plus important, puisque nous lui devons la version authentique que nous publions aujourd'hui.

C'est le texte ordinaire de la Prédiction copié en 1823, sur un livre imprimé à Luxembourg à la date de 1544.

La personne qui a fait elle-même cette copie l'a remise à un ecclésiastique avec lequel nous sommes depuis longtemps en rapport, et dont la scrupuleuse véracité équivalait pour nous au témoignage de nos propres yeux. Certain lui-même, comme nous le sommes d'après lui, de l'authenticité de cette copie faite sur l'original, il en a publié en France une édition, en prévenant que l'auteur de la copie avait cru devoir substituer quelques conjonctions maintenant en usage à d'autres dès longtemps inusitées, et et aussi, dans quelques mots, l'orthographe moderne à l'orthographe ancienne; corrections qui ne changent rien au sens, et faites seulement pour rendre le texte plus intelligible aux lecteurs peu versés dans le vieux

(921) Ceci répond au reproche que quelques personnes ont fait à la Prédiction d'Orval de n'être pas écrite tout entière d'un style homogène et, pour ainsi dire, en mots contemporains; d'où l'on avait voulu arguer contre son ancienneté et son authenticité. Quant à nous, nous ne sommes pas des linguistes assez savants pour décider si cette critique était ou non fondée en principe; mais il nous suffit de pouvoir montrer qu'elle était tout à fait erronée dans la conséquence qu'on en voulait tirer.

(922) Ce titre est celui que porte la prédiction dans l'édition imprimée en 1544. Cette version a été rétablie d'après un manuscrit qui existe à Lyon depuis 1825.

(923) Bonaparte.

(924) C'est-à-dire l'Égypte, lieu de la captivité des Hébreux. Dans les copies précédentes que nous avons eues, il y avait, au lieu de l'isle, la terre de captivité, ce qui, en effet, désignait mieux l'Égypte. Au reste, nous n'en faisons la remarque que parce que ce nom d'isle, donné improprement à un continent, nous fournira plus loin l'occasion d'une ob-

langage (921). L'auteur de la copie a aussi averti que, de loin en loin, quelques mots peu importants étant tout à fait effacés dans le texte imprimé, il les a remplacés par d'autres mots que le sens de la phrase indiquait évidemment, mais en ayant soin de les distinguer du reste en les soulignant.

C'est ce même texte que nous allons reproduire, en conservant les fautes et même, en beaucoup d'endroits, l'absence totale de ponctuation.

PRÉVISIONS CERTAINES RÉVÉLÉES PAR DIEU À UN SOLITAIRE

Pour la consolation des enfants de Dieu (922)

XVI^e SIÈCLE.

En ce temps-là un jeune homme (923) venant d'outre-mer dans le pays du Celler-Gaulé se manifeste par conseil de force, mais les grands ombragés l'envoieront guerroyer dans l'isle de la captivité (924). La victoire le ramènera au pays premier. Les fils de Brutus (925) moult stupides seront à son approche, car il les dominera, et prendra nom empereur.

Moult hauts et puissants rois seront crainte vraie, par l'aigle enlèvera les sceptres et moult couronnes (926). Les rois et cavaliers portant aigle et sang, ils courront autant que moucherons d'airs; et toute l'Europe est moult aussi moult sanglante, car il sera que Dieu sera cru guerroyer avec

L'Eglise de Dieu se console tant qu'il voyant ouvrir encore ses temples à ses brebis tout plein égarées, et Dieu est béni.

Mais c'est fait, les lunes sont passées (927), le vieillard de Sion (928) crie à Dieu de son cœur moult endolori par la pain cuisante, et voilà que le puissant est aveuglé pour péché et crimes. Il quitte la grande Ville avec ost (930) si belle que se vit si jamais telle, mais oncque guerroyer ne tiendra bon devant la face du Seigneur et voilà que la tierce part de son armée encore la tierce part a péri par le frois Seigneur puissant. Mais deux lustres sont passés d'après le siècle de la désolation comme j'ai dit à son lieu (931); tout plan-

servation qui peut être plus importante.

(925) Les républicains.

(926) Il nous semble qu'il y a ici une faute d'impression ou une omission. Au lieu de par l'aigle il devrait y avoir car l'aigle, ou parce que l'aigle.

(927) Que signifie les lunes sont passées, et quel était le nombre? c'est ce que la suite du texte pourra expliquer.

(928) Le Souverain Pontife.

(929) Voici le premier mot qui était effacé dans l'original imprimé. Le copiste l'a donc remplacé selon le sens, en le soulignant. La même observation doit s'appliquer à tous les autres mots soulignés qu'on trouvera dans le texte de la prédiction.

(930) Ost signifie armée.

(931) Ce sont ces mots, deux lustres... comme j'ai dit en son lieu, qui, selon nous, se rapportent aux mots précédents : c'est fait, les lunes sont passées, puisque évidemment les uns et les autres se rapportent au même événement, les premiers à l'aveuglement du puissant, et les seconds à son

fort ont crié les veuves et les orphelins, et voilà que Dieu n'est plus sourd.

Les Hauts abaissés reprennent force et font ligue pour abattre l'homme tant redouté; voici venir avec eux le vieux sang des siècles (932) qui reprend place et lieu en la grande Ville ce pendant que l'homme dit moult abaissé va au pays d'outre-mer d'où étoit advenu.

Dieu seul est grand; la lune onzième n'a pas lui encore, et le fouet sanguinolent du seigneur revient en la grande ville et le vieux sang quitte la grande Ville.

Dieu seul est grand; il aime son peuple et a le sang en haine, la cinquième lune a celui sur maints guerroyers d'Orient; la Gaule est couverte d'hommes et de machines de guerre; c'est fait de l'homme de mer. Voici encore venir le vieux sang de la Cap (933).

Dieu veut la paix et que son saint nom soit béni. Or, paix grande et florissante sera au pays du celte Gaulois. La fleur blanche est en honneur moult grand, la maison de Dieu chante moult saints cantiques. Cependant les fils de Brutus oyent avec ire la fleur blanche et obtiennent règlement puissant, pour quoi Dieu est encore moult fâché à cause de ses élus et pour ce que le saint nom est encore moult profané; ce pourtant il veut éprouver le retour à lui par 18 fois les siècles.

Dieu seul est grand; il purge son peuple par maintes tribulations; mais toujours les mauvais auront fin.

Ses donc lors une grande conspiration contre la fleur blanche chemine dans l'ombre par mainte compagnie maudite, et le pauvre vieux sang de la Cap quitte la grande Ville et moult gaudissent les fils de Brutus: Ortez comme les servants de Dieu crient moult fort à Dieu et que Dieu est sourd par le bruit de ses flèches qu'il retrempe en son ire pour les mettre au sein des mauvais.

Malheur au celte Gaulois! le Coq effacera la fleur blanche et un grand s'appellera le roi du peuple. Grande commotion se fera sentir chez les gens, parce que la couronne sera posée par mains d'ouvriers qui ont guerroyé dans la grande Ville.

Dieu seul est grand; le règne des mau-

vement, suite de son aveuglement. D'après cette explication, les *lunes passées* indiqueraient une époque de deux lustres ou dix ans; supputation confirmée en effet par les événements prédits dans ce passage, et maintenant accomplis.

(932) Les Bourbons.

(933) Cap, racine du mot Capet.

(934) On a dit que ces mots, un nombre plein de siècles, signifient une année; mais ce ne peut être qu'une conjecture difficile à établir. Les événements seuls éclairciront cette locution obscure.

(935) C'est-à-dire la famille royale, qui, chez les Hébreux étoit de la tribu de Juda.

(936) Dans d'autres copies de la prophétie on lit : Et pas encore.

(937) A partir de quelle époque doit-on compter la première de ces dix fois six lunes, et puis ou pas encore six fois dix lunes? Le texte du solitaire permet de conjecturer que ce doit être à partir

vais sera vu croître; mais qu'ils se nâtent, voilà que les pensées du celte Gaulois se choquent et que grande division est dans l'entendement. Le roi du peuple en abord vu moult foible et pourtant contre ira bien les mauvais; mais il n'étoit pas bien assis et voilà que Dieu le jette bas.

Hurlez, fils de Brutus, appelez sur vous les bêtes qui vont vous dévorer. Dieu seul est grand! quel bruit d'armes! Il n'y a pas encore un nombre plein de lunes (934), et voici venir maints guerroyers.

C'est fait la montagne de Dieu désolée a crié à Dieu; les fils de Juda (935) ont crié à Dieu de la terre étrangère, et voilà que Dieu n'est plus sourd. Quel feu va avec ses flèches, dix fois six lunes et puis (936) encore six fois dix lunes ont nourri sa colère (937). Malheur à toi, grande Ville! voici des rois armés par le Seigneur, mais déjà le feu t'a égalée à la terre; pourtant les justes ne périront pas, Dieu les a écoutés. La place du crime est purgée par le feu, le grand ruisseau a éconduit toutes rouges de sang ses eaux à la mer, et la Gaule vue comme déca-brée va se rejoindre.

Dieu aime la paix; venez, jeune prince, quittez l'isle de la captivité (938), joignez le lion à la fleur blanche, venez.

Ce qui est prévu, Dieu le veut: le vieux sang des siècles terminera encore longues divisions, lors un seul pasteur va dans la celte Gaule. L'homme puissant par Dieu s'assoiera bien, moult sages règlements appelleront la paix. Dieu sera cru d'avec lui tant prudent et sage sera le rejeton de la Cap. Grâce au père de la miséricorde, la sainte Sion *rechante* dans ses temples un seul Dieu grand. Moult brebis égarées s'en viennent boire au ruisseau vif: trois princes et rois mettent bas le manteau de l'erreur et oyent clair en la foi de Dieu. En ce temps-là un grand peuple de la mer reprendra vraie croyance en deux tierces parts (939). Dieu est encore béni pendant quatorze fois dix lunes et six fois treize lunes. Dieu est saoul d'avoir baillé des miséricordes et ce pourtant il veut pour ses bons *prolonger* la paix encore pendant dix fois douze lunes.

Dieu seul est grand. Les biens sont faits, les saints vont souffrir. L'homme du mal

d'une époque antérieure à la chute du Roi du peuple.

(938) Dans une note précédente, nous avons fait observer que l'Egypte étoit nommée *île de la captivité*. Ici, voici revenir la même expression; mais il est bien difficile de croire qu'elle désigne encore l'Egypte. La première fois, c'étoit par allusion historique au pays de la captivité des Hébreux; or, cette locution n'a sans doute plus ici le même sens. Comment donc faut-il l'entendre? c'est encore le secret de l'avenir. Observons seulement que le nom d'*île* ayant été improprement appliqué à l'Egypte, il se pourrait qu'on ne dût pas le prendre ici non plus à la lettre, et que *île de la captivité* signifiait *pays de la captivité*, ou même seulement *pays d'exil*.

(939) Par suite du divorce de Henri VIII, l'Angleterre et l'Ecosse, en 1534, s'étoient séparées de la communion romaine.

arrive, de deux sangs prend naissance. La fleur blanche s'obscurcit pendant dix fois six lunes et six fois vingt lunes, puis disparaît pour ne plus paraitre. Mout mal, guère de bien en ce temps-là : mout villes périssent par le feu : sus donc lors Israël vient à Dieu Christ tout de bon. Sectes maudites et sectes fidèles sont en deux parts bien marquées. Mais c'est fait : lors Dieu seul sera cru et la tierce part de la Gaule et encore la tierce part et demie n'a plus de croyance.

Comme aussi tout de même les autres gens.

Et voilà déjà six fois trois lunes et quatre fois cinq lunes que tout se sépare et le siècle de fin a commencé.

Après un nombre non plein de lunes, Dieu combat par ses deux justes et l'homme du mal a le dessus. Mais c'est fait le haut Dieu met un mur de feu qui obscurcit mon entendement et je n'y vois plus. Qu'il soit loué à jamais. Amen.

EVÊCHÉ DE VERDUN.

Prophétie d'Orval.

Verdun, le 6 février 1849.

« Monseigneur,

« Depuis quelques années, les *Prévisions d'un solitaire*, généralement connues sous le nom de *Prophétie d'Orval*, ont eu en France un grand retentissement. A une époque récente, elles fournirent à la presse religieuse et politique matière à une polémique ardente et passionnée. Tout le temps néanmoins qu'elles ne furent pour le public qu'un objet de curiosité ou un sujet ordinaire de discussion, je ne les jugeai pas dignes d'une attention sérieuse, et quoique les premiers exemplaires manuscrits (940) fussent sortis de mon diocèse, je dus m'abstenir de prononcer un jugement ou même d'émettre une opinion sur une œuvre qu'il ne m'appartenait pas exclusivement d'apprécier. Une circonstance récente me fait un devoir de sortir de cette réserve.

« Les graves événements qui viennent de s'accomplir en Europe, et plus encore ceux dont tout le monde a le pressentiment secret, devaient naturellement rappeler l'attention du public sur des prévisions un instant oubliées, mais que les faits semblaient se charger de justifier si complètement. Aussi furent-elles plus que jamais un sujet de préoccupations pour les esprits avides de

sonder l'avenir. Des points les plus opposés de la France, je fus consulté sur le degré de confiance que méritaient ces prophéties, et récemment dans un mémoire publié à Paris (941), et dont les données principales ont été fournies par un prêtre de mon diocèse, la prophétie d'Orval a été qualifiée d'inspiration divine et comparée sans restriction aux oracles consignés dans nos livres saints (942). C'était dès lors pour un évêque un devoir d'examiner ce travail, et de faire subir non-seulement au *Mémoire*, mais à l'auteur lui-même l'épreuve d'une critique sévère et consciencieuse. Je vous dois, Monseigneur, je dois à mes collègues dans l'épiscopat, un compte exact du résultat de mes investigations.

« Le point capital, quand il s'agit d'une prophétie, c'est d'en établir l'authenticité et de prouver, par des témoignages irrécusables, qu'elle est certainement antérieure aux événements qu'elle annonce. C'est la tâche que s'est imposée M. D... curé de B..., auteur du *Mémoire* en question. « Selon lui, les *Prévisions* auraient été révélées à un religieux de l'abbaye d'Orval (943) qui vivait dans la première moitié du xv^e siècle, et à qui son amour de la retraite et du silence avait fait donner le surnom de Solitaire. Ces *Prévisions* imprimées à Luxembourg en 1530, furent vinrent la proie des flammes, lorsqu'en 1685 la bibliothèque et le monastère furent incendiés par les troupes du maréchal de Camille. Un seul exemplaire échappé à l'incendie et soigneusement conservé par le prieur de la maison, fut remis au moment de l'invasion des Français dans le Luxembourg à un certain frère Aubertin, avec charge de conserver précieusement ce dépôt, et de le remettre plus tard au monastère, si la Providence permettait un jour que l'abbaye d'Orval se relevât de ses ruines. Le frère Aubertin, retiré à Pont-à-Mousson, permit en 1822 à l'auteur du *Mémoire* de transcrire les prévisions relatives à la France. Des copies, plus ou moins fidèles de ces prévisions, s'étaient répandues dans le public vers 1828 (944), on voulut en vérifier l'exactitude en les comparant à la prophétie imprimée. Mais alors, dit l'auteur, frère Aubertin avait cessé de vivre, et avec lui avait disparu sans retour le mystérieux *petit livre*, seul et dernier dépositaire des événements que, dans nos temps de calamité, Dieu réservait à la France et à l'Europe. »

« Je m'abstiendrai, Monseigneur, de vous

(940) La prophétie d'Orval a été plusieurs fois imprimée dans différents recueils périodiques. L'édition la plus complète se trouve dans l'*Oracle pour 1840*, publié par M. Henri DUJARDIN; Paris, chez Camus, rue Cassette, 20. Elle porte ce titre : *Prévisions certaines révélées par Dieu à un solitaire pour la consolation des enfants de Dieu*. La prophétie commence par ces mots : *En ce temps-là, un jeune homme venu d'outre-mer*, etc., et finit par ceux-ci : *Dieu met un mur de feu qui obscurcit mon entendement, et je n'y vois plus, qu'il soit loué à jamais*.

(941) Deuxième supplément à l'*Oracle pour 1840*, contenant un mémoire sur l'authenticité de la Pro-

phétie d'Orval, etc., etc., par Henri DUJARDIN. Paris, Camus, rue Cassette, 20, et publié en septembre 1848.

(942) Page 55 du *Mémoire*.

(943) Abbaye de l'ordre de Cîteaux, dans l'ancien diocèse de Trèves, au centre de la forêt des Ardennes. Le village où se voient encore les ruines imposantes et pittoresques de l'abbaye d'Orval, appartient aujourd'hui à la province et au vicariat apostolique du Luxembourg.

(944) Il est constaté par l'enquête qu'en (friv) 1828, une copie des *Prévisions* fut remise par l'auteur lui-même à une personne de Verdun.

signaler les nombreuses invraisemblances, les contradictions palpables, les impossibilités même dont cette histoire est remplie. L'auteur du reste semble avoir pris à tâche d'enlever à la prophétie toute autorité, en avouant qu'il s'était permis de substituer aux termes soi-disant inintelligibles dont s'était servi le solitaire, des expressions moins surannées, de remplacer les mots effacés dans l'original par des mots équivalents, et de traduire à sa manière une œuvre (que cependant il croyait d'inspiration divine (945). Mais, sans m'arrêter à ces considérations critiques, dont la valeur pouvait être contestée par des esprits prévenus, je m'attachai exclusivement à faire des recherches sur la personne de frère Aubertin, dépositaire de la prophétie originale, et qui disparaît tout à coup, lorsque l'auteur du *Mémoire* est sommé d'indiquer la source où il a puisé les *Prévisions*. Or, Monseigneur, il résulte de témoignages authentiques, qui sont en ce moment déposés aux archives de mon secrétariat, qu'en 1823 il existait à la vérité un ancien religieux de ce nom à Pont-à-Mousson, mais que jamais il n'avait appartenu à l'abbaye d'Orval, ni même à l'ordre de Cîteaux; qu'il avait fait profession chez les chanoines réguliers de Saint-Augustin, dans l'abbaye de Verdure (Meurthe), située aux pieds des Vosges, à quatre-vingts lieues d'Orval dont il ne connaissait à peine le nom; et que ce religieux, qu'on fait mourir en 1825 ou 1826 (946), vivait encore dans les premiers jours de 1837 (947).

Cette découverte, endétruisant par sa base toute la prophétie fondement sur lequel reposait l'autorité des *Prévisions*, me dispensait assurément de recherches ultérieures. Cependant je devais encore interroger l'auteur de cette inqualifiable mystification, et si j'ai eu la douleur de constater qu'un prêtre avait eu le malheur de blesser, en matière aussi grave, les lois de la vérité, je suis heureux d'ajouter, Monseigneur, que j'ai eu la consolation de recueillir de la bouche même du coupable un aveu complet de sa faute. Il me déclara, en effet, que le petit livre imprimé à Luxembourg en 1544 n'avait jamais existé que dans son imagination; que la prophétie d'Orval, dans la partie relative à l'empire, était exclusivement son œuvre; que le reste avait été composé au hasard, avec des lambeaux d'anciennes prophéties empruntées à des recueils inconnus, et sur lesquelles je n'ai pas à me prononcer; que, dans le principe, il n'avait vu dans cette supercherie qu'un amusement sans portée, mais que le temps s'étant chargé de vérifier quelques-unes de ses prévisions, la vanité d'un côté, de l'autre la fausse honte, l'avaient fait persévérer dans une voie dont il était enfin heureux de sortir.

« En vous faisant cette communication, Monseigneur, je n'ai pas, grâce à Dieu, la pensée de nier que l'esprit prophétique ne puisse

(945) Page 23 du Mémoire.

(946) Page 28 du Mémoire.

(947) On lit en effet dans les Registres des actes civils de Pont-à-Mousson : Jacques Lamort, dit frère Aubertin, est décédé à Pont-à-Mousson, le 28

encore reposer sur l'Eglise de Jésus-Christ. Je n'ignore pas qu'à toutes les grandes époques de l'histoire la divine Providence a daigné plus d'une fois soulever le voile qui recouvrait l'avenir, et que souvent l'Esprit de Dieu a révélé aux âmes les plus simples des événements éloignés qui échappaient aux regards perçants du génie. Mais responsable aux yeux de l'Eglise de tout ce qui tient à la religion et à la foi dans mon diocèse, je ne pouvais permettre qu'une erreur, à l'appui de laquelle on invoquait le nom de l'un de mes plus vénérables prédécesseurs, se propageât à la faveur de mon silence. Si l'Apôtre ordonne de ne pas mépriser les prophéties, il veut en même temps qu'on éprouve sérieusement tout ce qui est douteux, et qu'on rejette sans ménagement tout ce qui n'est ni bon, ni certain (948), et j'ai cru accomplir un devoir envers l'Eglise en mettant mes vénérables collègues en mesure d'empêcher qu'une crédulité trop confiante ou une impiété systématique ne confondissent une œuvre purement humaine, avec les oracles sacrés, éternel objet de la foi et de la vénération des chrétiens.

« Je suis avec respect,

« Monseigneur,

« De Votre Grandeur,

« Le très-humble et très-obéissant serviteur.

« † Louis, évêque de Verdun. »

Nous terminerons cet article par les paroles si remarquables de Madrolle dans son ouvrage intitulé le *Prêtre devant le siècle*, publié en 1840. De cette fois la prédiction, nous dirions presque la prophétie est authentique. Elle a eu un complet accomplissement à huit ans d'intervalle, et n'intéresse plus notre avenir que par une menace d'invasion à laquelle nous croyons peu, et que, par conséquent, nous craignons d'autant moins; toutefois, il est très remarquable encore, que la guerre commence en 1854 du côté d'où l'invasion devait venir suivant l'auteur. Il disait donc en 1840, année redoutée et qui passa très-inoffensive :

« La table sociale est rase. Il ne reste plus, en physique, de plein, de vivant, mais de délétère, dans la société européenne, que l'omnipotence de l'empereur Nicolas, la bourse des Rotschild, et l'âme indignée des républicains... »

« La révolution aura lieu dans un ordre régulier : I Par la réforme électorale d'abord, la réforme, sa petite cause et même sa petite occasion. II Par la république, plus ou moins innocente, plus ou moins sanglante, plus ou moins durable. III Par un dix-huit brumaire, plus ou moins facile, plus ou moins cavalier. »

« Et en tout cas, par une invasion... dont l'Angleterre serait de nouveau le seul mobile, janvier 1837, à 3 heures après-midi.

(948) *Prophetias nolite spernere : omnia autem probate : quod bonum est tenete. (I Thessal. v, 20, 21.)*

et la Russie seule, en définitive, le remède unique, »

« La république aura lieu en France, parce que tout le monde, et surtout ses ennemis, et jusqu'aux rois la désirent, ou même la fomentent, à leur su ou à leur insu. Elle aura lieu par une raison plus simple encore que ses causes : parce qu'à un homme, ou plutôt à un nom près, elle existe déjà en réalité. Elle aura lieu surtout pour donner à la France et à l'Europe, par des faits éclatants, d'immenses et derniers enseignements... »

Nous avons eu la *révolution* par la réforme; nous avons vu la *république* et le *dix-huit brumaire*; Dieu nous garde de l'invasion!

PROPIHIATOIRE. Le propitiatoire était le couvercle de l'arche d'alliance. Il était d'or, et surmonté, à ses deux extrémités, de deux chérubins du même métal, qui de leurs ailes étendues semblaient former un trône à la majesté divine. C'est de là que Dieu rendait à haute et intelligible voix ses oracles à Moïse ou au grand-prêtre qui le consultait. *Lorsque Moïse entra dans le tabernacle de l'alliance, afin de consulter l'oracle, il entendait une voix qui lui parlait du propitiatoire sur l'arche du testament entre les deux chérubins. De là venait la voix qu'il entendait (949)*, est-il dit au livre des *Nombres*. Le mot hébreu *caphoret*, que saint Jérôme a rendu par *propitiatorium*, veut dire, à proprement parler, un couvercle.

Nous ne savons si ce miracle se continua longtemps en Israël; mais dans les temps postérieurs, dès le temps de David, l'usage de consulter l'éphod avait prévalu. (*Voy. l'art. URIM.*)

PSAUMES. (Prophéties qui y sont contenues.) Comment aborder le livre des Psaumes après les mille auteurs qui en ont écrit? Que dire après le grand Bossuet, et reste-t-il encore quelque chose à dire? N'est-ce pas une témérité d'oser regarder en face d'impénétrables mystères voilés dans les sublinités d'un langage tout divin? Et suffirait-il d'un article de dictionnaire pour éclaircir ce qu'il contient de moins impénétrable? Bornons notre rôle à de plus modestes proportions. Laissons aux savants qui voudront composer, non un article, mais un long ouvrage, le soin de démêler les véritables auteurs du Psautier, de déterminer l'exacte division des psaumes, leur ordre relatif, et d'en expliquer les titres. Laissons aux littérateurs et aux poètes le soin de signaler les beautés admirables d'une poésie que rien n'égale dans les œuvres humaines; à eux seuls il appartient de parler convenablement du lyrisme de certains psaumes, entre autres des xvii^e, *Diligam te, Domine, fortitudo mea*; xviii^e, *Cæli enarrant gloriam Dei*; lxiv^e, *Te decet hymnus, Deus, in Sion*; lxvii^e, *Exsurgat Deus, et dissipentur inimici ejus*; lxxxiii^e, *Quam dilecta tabernacula tua*; ciii^e, *Benedic*,

anima mea, Domino; cxliii^e, *In exitu Israel de Ægypto*. A eux seuls il appartient de recueillir les beautés éparses dont le Psautier fourmille : combien de fois déjà n'ont pas été signalées les magnifiques images contenues au psaume xxxv^e, *Justitia tua sicut montes Dei; judicia tua abyssus multa... Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ : et torrente voluptatis tuæ potabis eos*; nous n'osons traduire, crainte d'affaiblir encore de si belles images, pourtant déjà si affaiblies. Au psaume xxxvi^e, *Vidi impium superexaltatum et elevatum sicut cedros Libani. Et transiit, et ecce non erat : et quasi in eum, et non est inventus locus ejus*. L'immortel Racine a essayé de rendre en français ce passage admirable; il est admirable encore dans sa traduction, mais quelle différence pourtant!

J'ai vu l'impie adoré sur la terre,
Pareil au cèdre, il cachait dans les cieus
Son front audacieux.

Il semblait à son gré gouverner le tonnerre,
Foulaux pieds ses ennemis vaincus,
Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus.

Au psaume cxliii^e, *Domine, inclina cælos tuos, et descende : tange montes, et fumigabunt; fulgura coruscationem, et dissipabis eos...*

Mais combien ne faudrait-il pas citer de pareils traits, dont l'éclat éblouit; de pareilles pensées, dont l'ampleur étonne par son immensité?

Laissons les philologues et les auteurs mystiques débrouiller le sens intime caché sous les profondeurs de ce langage concis et sublime, simple et magnifique; les grammairiens, chercher le rythme ou la mesure; les cabalistes, des mystères de mots ou d'arrangement de lettres; rentrons dans notre sujet.

David, sa descendance et le peuple d'Israël sont l'objet immédiat de la plupart des psaumes, le Messie et son Eglise, l'objet immédiat de quelques-uns et l'objet médiateur de tous.

Quant à David, à sa postérité et à son peuple, il n'y a pas de contestation possible à cet égard; aussi les Juifs, toujours matérialistes en fait de religion, comme l'étaient leurs pères, refusent-ils encore avec obstination d'étendre leur vue au delà des limites tracées par cette lettre, qui serait morte depuis longtemps, si l'esprit qui la vivifie ne lui avait donné des ailes pour traverser les siècles.

Nous examinerons successivement, mais dans une rapide analyse, ceux des psaumes qui se rapportent immédiatement à Jésus-Christ et qui ne conviennent qu'à lui seul; ceux qui s'y rapportent médiatement, c'est-à-dire d'une manière figurative; ceux qui concernent l'Eglise chrétienne en même temps que son fondateur; car l'Eglise est le complément nécessaire de Jésus-Christ, l'un

(949) Cumque ingrederetur Moyses tabernaculum fœderis, ut consuleret oraculum, audiebat vocem loquentis ad se de propitiatorio quod erat su-

per arcam testimonii inter duos cherubim, unde et loquebatur ei. (*Num. vii. 89.*)

et l'autre sont inséparables, et enfin ceux qui ont trait exclusivement à la Synagogue. Puisse ce faible travail ne pas être par trop incomplet !

Que Jésus-Christ soit annoncé dans les psaumes, nous saurions d'autant moins en douter, qu'il nous l'assure lui-même au xxiv^e chapitre de l'Évangile selon saint Luc; il était alors prêt à quitter ses disciples pour monter aux cieux, et il leur dit, en parlant de sa passion et de sa résurrection : « Je vous en ai prévenus, lorsque j'étais encore avec vous; il était nécessaire que tout ce qui était écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes et au livre des Psaumes, s'accomplît : *Necesse est impleri omnia quæ scripta sunt in lege Moysi, et prophetis, et psalmis de me.*

Le premier psaume qui concerne directement et immédiatement Jésus-Christ, de telle sorte qu'on n'en peut faire l'application à aucun autre, se présente à l'ouverture du livre, quoique le second suivant l'ordre d'arrangement : *Quare fremuerunt gentes, et populi meditati sunt inania? Le prophète y parle ainsi : Les rois de la terre se sont levés, et les princes ont formé entre eux des complots contre le Seigneur et son Christ. Brisons leurs chaînes, ont-ils dit, et rejetons leur joug loin de nous. Mais celui qui habite dans les cieux se moquera d'eux, et le Seigneur les confondra; il leur répondra dans sa colère, il se froissera avec fureur dans ses mains. Car pour moi j'ai reçu de lui la royauté de Sion, la sainte montagne, avec mission d'annoncer sa parole. Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré dans mon éternité. Demandez-moi les nations, je vous les donnerai pour héritage, et j'étendrai vos possessions jusques aux confins de l'univers (950).*

Si David ou Salomon, ou quelque autre prince, ont reçu directement de Dieu la royauté de Sion, la sainte montagne; si par quelque figure de langage on peut reculer les confins de leur empire jusqu'aux limites de l'univers, il n'en est aucun, il n'est ni un homme sur la terre, ni un ange dans les cieux, qui puisse dire de lui-même ou dont on puisse dire, qu'il est le fils de Dieu, engendré de Dieu de toute éternité; évidemment

(950) *Quare fremuerunt gentes, et populi meditati sunt inania? Astiterunt reges terræ, et principes convenerunt in unum, adversus Dominum, et adversus Christum ejus. Dirumpamus vincula eorum, et projiciamus a nobis jugum ipsorum. Qui habitat in caelis irridebit eos : et Dominus subsannabit eos. Tunc loquetur ad eos in ira sua, et in furore suo conturbabit eos. Ego autem constitutus sum rex ab eo super Sion montem sanctum ejus, predicans præceptum ejus. Dominus dixit ad me : Filius meus es tu, ego hodie genui te. Postula a me, et dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ. (Psal. ii, 1-8.)*

(951) Viri Israelite, audite verba hæc : Jesum Nazarenum, virum approbatum a Deo in vobis, virtutibus, et prodigiis, et signis, quæ fecit Deus per illum in medio vestri, sicut et vos scitis : Hunc de subito consilio et præscientia Dei traditum, per manus iniquorum affligentes interfecistis : Quem Deus

ceci ne peut convenir qu'au Messie, et l'évidence est ici tellement saisissante, qu'il n'est pas besoin d'insister.

Le xv^e psaume, *Conserva me, Domine*, est peut-être moins expressif; cependant il n'est pas plus possible de l'appliquer à un autre qu'au Messie: qu'on rélèchisse en effet à ce raisonnement si simple et si lucide adressé par l'apôtre saint Pierre le jour même de la Pentecôte aux Juifs réunis de tous les points du globe à Jérusalem : *Ce Jésus de Nazareth, l'homme de la droite de Dieu au milieu de vous, comme il a été prouvé par les miracles, les prodiges et les merveilles que Dieu a opérés par lui parmi vous, vous en êtes les témoins; ce Jésus qui, conformément aux desseins éternels de Dieu et à sa volonté, vous a été livré, et que vous avez fait mettre à mort en l'attachant à la croix par la main des méchants, Dieu l'a ressuscité, mettant un terme à son séjour parmi les morts, car il ne devoit pas y rester. En effet David avoit dit en parlant de lui : « J'avais toujours le Seigneur présent devant les yeux, et il était à ma droite pour me fortifier. Aussi mon âme étoit remplie de joie, ma langue chantoit des cantiques, et de plus ma chair entrera avec espérance dans le lieu de son repos; parce que vous ne laisserez pas mon âme dans les enfers, et vous ne permettrez pas que votre Saint subisse la corruption. Vous avez ouvert devant moi les sentiers de la vie, et vous mettez le comble à ma félicité, en m'admettant devant votre face.» Or, mes frères, je puis le dire en toute assurance devant vous, le patriarche David est mort, il a reçu la sépulture, et son sépulcre est encore au milieu de nous. Mais, comme il était prophète, comme en outre le serment par lequel Dieu lui avoit promis que quelqu'un de sa race occuperait son trône étoit présent à sa mémoire, c'est de la résurrection du Christ qu'il a parlé prophétiquement, car celui-ci n'est pas resté dans les enfers, et sa chair n'a point subi la corruption. C'est ce Jésus que Dieu a ressuscité, comme nous en sommes tous les témoins (951).*

Le psaume xxi^e contient une prophétie beaucoup plus merveilleuse encore que celle-ci: savoir, une histoire anticipée de la passion du Sauveur, jusque dans ses

suscitavit, solutis doloribus inferni, juxta quod impossibile erat teneri illum ab eo. David enim dicit in eum : « Providebam Dominum in conspectu meo semper, quoniam a dextris est mihi ne commovear. Propter hoc lætatum est cor meum, et exultavit lingua mea, insuper et caro mea requiescet in spe : Quoniam non derelinques animam meam in inferno, nec dabis Sanctum tuum videre corruptionem. Notas mihi fecisti vias vite : et replebis me jucunditate cum facie tua. » Viri fratres, liceat audenter dicere ad vos de patriarcha David, quoniam defunctus est, et sepultus : et sepulcrum ejus est apud nos usque in hodiernum diem. Propheta igitur cum esset, et sciret quia jurejurando jurasset illi Deus de fructu lumbi ejus sedere super sedem ejus : Providens locutus est de resurrectione Christi, quia neque derelictus est in inferno, neque caro ejus vidit corruptionem. Hunc Jesum resuscitavit Deus, cujus omnes nos testes sumus. (Act. ii, 21-52.)

moindres détails; nous nous contenterons de le traduire, en mettant en regard les récits de l'Évangile:

Mon Dieu, mon Dieu, tournez vos regards vers moi; pourquoi m'avez-vous abandonné? Le poids de mes péchés est ce qui éloigne mon salut. Mon Dieu, vous invoquerai-je le jour et la nuit sans que vous m'exauciez? Cependant, ce n'est pas moi qui suis le coupable? (952.)

Vous, ô gloire d'Israël, vous qui habitez dans les cieux, nos pères espérèrent en vous, et vous les délivrâtes; ils élevèrent leur voix vers vous, et vous les sauvâtes; ils m'ont leur espoir en vous, et cet espoir ne fut pas vain.

Mais moi, hélas! je suis un vermisseau, et non un homme, l'opprobre des hommes, le rebut du peuple. Tous ceux qui m'ont vu, se sont raillés de moi, ils ont remué les lèvres et branlé la tête. Il espérait dans le Seigneur, qu'il le délivre; que Dieu le sauve, puisqu'il l'invoque. C'est vous cependant qui m'avez engendré; vous qui étiez mon espoir dès la mamelle.

Vous qui m'avez reçu en venant à la vie, vous qui étiez mon Dieu dès le sein de ma mère, ne m'abandonnez pas.

Le jour de la tribulation est arrivé, et il n'est personne qui vienne à mon aide. Mes (ennemis) m'entourent comme une multitude de taureaux, oui je suis assiégé de taureaux furieux; leurs beuglements sont pareils aux rugissements des lions affamés. (Mon sang) coule comme l'eau sur la terre, mes

Jésus était sur la croix, il allait rendre le dernier soupir. « Environ la sixième heure, il cria à haute voix : *Eli, Eli, lammasabachani*, c'est-à-dire, mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? (*Matth.* xxvii, 46.)

Dieu a chargé de nos iniquités, celui qui n'avait pas commis l'iniquité, afin que nous devinssions justes en lui de la justice de Dieu même. (*II Cor.* v, 21.)

Les soldats ayant conduit Jésus dans la salle du prétoire, rassemblèrent toute la cohorte, lui mirent un manteau de pourpre, et tressèrent une couronne d'épines, qu'ils lui posèrent sur la tête. Ensuite ils se mirent à le saluer de ces mots : Salut, ô roi des Juifs, lui frappant en même temps sur la tête avec un roseau, lui crachant au visage, et se prosternant pour l'adorer.... Et les passants le blasphémaient en branlant la tête et en disant : Vah! toi qui détruis le temple de Dieu, et le rebâties en trois jours, sauve-toi toi-même en descendant de la croix.

Les princes des prêtres et les Scribes se disaient de même les uns aux autres, celui qui sauvait les autres, ne peut se sauver lui-même. Que le Christ, roi d'Israël, descende maintenant de la croix, que nous le voyons et que nous croyons en lui. (*Marc.* xv, 16.)

Alors ses disciples l'abandonnèrent tous, et s'enfuirent. (*Marc.* xiv, 50.)

Étant allé au mont des Oliviers, suivant sa cou-

ossements sont disloqués, mon cœur défaillit dans ma poitrine comme une cire qui se fond.

tume... Il fut séparé de ses disciples à la distance d'un jet de pierre, et s'étant mis à genoux, il pria et dit. Mon Père, si c'est votre volonté, éloignez de moi ce calice; cependant que votre volonté soit faite, et non la mienne. En même temps, un ange descendit des cieux, et le fortifia. Et étant entré en agonie, il prolongeait sa prière, et sa sueur devint comme des gouttes de sang, qui coulaient sur la terre. (*Luc.* xxii, 39.)

Ma force s'éteint comme la lampe qui manque d'huile, ma langue s'attache à mon palais, et vous m'avez (ô mon Dieu) recouvert de la poussière de la mort. Une multitude de chiens se sont rassemblés autour de moi; un rassemblement de malfaiteurs m'assiège.

Ils ont percé mes mains et mes pieds, ils ont compté un à un mes ossements. Et ils me considéraient et scrutaient jusqu'au dedans de moi.

Ils se sont partagé mes vêtements, et ont tiré ma robe au sort. Pour vous, ô mon Dieu, ne me privez pas de votre secours, avisez à me défendre. Arrachez mon âme au glaive, mon unique vie à la dent des chiens. Sauvez-moi de la gueule du lion; (protégez) ma faiblesse contre la corne des licornes.

Je dirai votre nom à mes frères, je vous glorifierai dans une église nombreuse. Vous qui craignez le Seigneur, louez-le; vous tous, descendants de Jacob, glorifiez-le. Que tous les fils d'Israël l'adorent, car il n'a pas rejeté, il n'a pas méprisé la prière du pauvre. Il n'a pas détourné de moi son visage; il m'a exaucé, lorsque je l'ai invoqué. Je chanterai vos louanges au milieu d'une grande église, et je présenterai mes offrandes, environné de ceux qui le craignent.

Étant arrivé au lieu nommé Gethsémani, il dit à ses disciples : Asseyez-vous ici, tandis que je vais prier; puis il prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, et il commença à trembler et à frémir, et il leur dit : Mon âme est triste jusqu'à la mort. (*Marc.* xiv, 32.)

Lorsqu'ils furent arrivés au lieu nommé le Calvaire, ils le crucifièrent. (*Luc.* xxiii, 33.)

Les soldats l'ayant crucifié, prirent ses vêtements et en firent quatre parts, une pour chacun, et sa tunique en plus. Or cette tunique était sans couture, c'est-à-dire tissée d'une seule pièce; aussi se dirent-ils, ne la divisons pas, tirons-la au sort : conformément à l'Écriture, où il était dit : Ils se sont partagé mes vêtements, et ont tiré ma robe au sort. (*Joan.* xix, 25.)

Les pauvresse repaltront jusqu'à satiété; ceux qui cherchent le Seigneur, auront vers lui un libre accès, et leurs cœurs se rassasieront d'un éternel bonheur. Que tous les peuples de l'univers se convertissent et reviennent au Seigneur. Oui, les peuples de toutes les races se prosterneront pour l'adorer, car au Seigneur est la royauté, à lui la principauté des

(953) *Psal. xxi.* Deus Deus meus, respice in me: quare me dereliquisti? longe a salute mea verba delictorum meorum.

Deus meus, clamabo per diem, et non exaudies: et nocte, et non ad insipientiam mihi. Tu autem in sancto habitas, Laus Israel. In te speraverunt patres nostri: speraverunt, et liberasti eos. Ad te clamaverunt, et salvi facti sunt: in te speraverunt, et non sunt confusi.

Ego autem sum vermis, et non homo: opprobrium hominum, et abjectio plebis. Omnes videntes me, deriserunt me: locuti sunt labiis, et moverunt caput. Speravit in Domino, eripiat eum: salvum faciat eum quoniam vult eum. Quoniam tu es, qui extraxisti me de ventre: spes mea ab uberibus matris mee. In te projectus sum ex utero: de ventre matris mee Deus meus es tu, ne discesseris a me.

Quoniam tribulatio proxima est: quoniam non est qui adjuvet. Circumdederunt me vituli multi: tauri pingues ob sederunt me. Aperuerunt super me os suum,

et riches et les puissants de la terre viendront s'asseoir à table et l'adorer; ceux qui descendent au tombeau, s'inclineront auparavant devant Lui. Et mon âme revivra en Lui et ma race l'adorera. Les générations à venir, chanteront les louanges du Seigneur; les cieus annonceront sa justice au peuple qui doit naître, au peuple que le Seigneur aura formé (953).

Et circa horam nonam clamavit Jesus voce magna, dicens. Eli, Eli, lamma sabacthani? hoc est: Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me? (*Matth. xxvi, 46.*)

Eum, qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit, ut nos efficeremur iustitia Dei in ipso. (*II Cor. v 21.*)

Milites autem duxerunt eum in atrium prætorii, et convocant totam cohortem, Et induunt eum purpura, et imponunt ei plectentes spineam coronam. Et cœperunt salutare eum: Ave Rex Judæorum. Et percutiebant caput ejus arundine: et conspuiebant eum, et ponentes genua, adorabant eum... Et prætereuntes blasphemant eum, moventes capita sua, et dicentes: Vah qui destruis templum Dei, et in tribus diebus reædificas: Salvum fac temetipsum descendens de cruce. Similiter et summi sacerdotes illudentes, ad alterutrum cum Scribis dicebant: Alios salvos fecit, se ipsum non potest salvum facere. Christus rex Israel descendat nunc de cruce, ut videamus, et credamus. Et qui cum eo crucifixi erant, conviciabantur ei. (*Marc. xv, 16-32.*)

Tunc discipuli ejus relinquentes eum, omnes fugerunt. (*Marc. xiv, 50.*)

sicut leo rapiens et rugiens.

Sicut aqua effusus sum: et dispersa sunt omnia ossa mea. Factum est cor meum tanquam cera liquescens in medio ventris mei.

Aruit tanquam testa virtus mea, et lingua mea adhesit faucibus meis: et in pulverem mortis deduxisti me. Quoniam circumdederunt me canes multi: concilium malignantium obsedit me.

Foderunt manus meas et pedes meos, dinumeraverunt omnia ossa mea. Ipsi vero consideraverunt et inspexerunt me.

Diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestem meam miserunt sortem. Tu autem, Domine, ne elongaveris auxilium tuum a me: ad defensionem meam) conspice. Erue a framea Deus animam meam: et de manu canis unicum meam. Salva me ex ore leonis: et a cornibus unicornium humilitatem meam. Narrabo nomen tuum fratribus meis: in medio Ecclesiæ laudabo te.

Et egressus ibat secundum consuetudinem in montem Olivarum. Secuti sunt autem illum et discipuli. Et cum pervenisset ad locum, dixit illis: Orate ne intretis in tentationem. Et ipse avulsus est ab eis quantum jactus est lapidis, et positus genibus orabat, dicens: Pater si vis, transfer calicem istum a me: verumtamen non mea voluntas, sed tua fiat. Apparuit autem illi angelus de cœlo, confortans eum. Et factus in agonia, prolixius orabat. Et factus est sudor ejus, sicut guttæ sanguinis decurrentis in terram. (*Luc. xxii, 59-64.*)

Et venerunt in prædium, cui nomen Gethsemani. Et ait discipulis suis: Sedete hic donec orem. Et assumit Petrum et Jacobum, et Joannem secum: et cœpit pavere, et tedere. Et ait illis: Tristis est anima mea usque ad mortem: sustinete hic, et vigilate. (*Marc. xiv, 32-34.*)

Et postquam venerunt in locum, qui vocatur Calvariæ, ibi crucifixerunt eum: et latrones, unum a dextris, et alterum a sinistris. (*Luc. xxiii, 33.*)

Milites ergo, cum crucifixissent eum, acceperunt vestimenta ejus (et fecerunt quatuor partes: unicuique militi partem) et tunicam. Erat autem tunica inconsutilis, desuper contexta per totum. Dixerunt ergo ad invicem: Non scindamus eam, sed sortiamur de illa cujus sit: Ut Scriptura impleretur, dicens: Partiti sunt vestimenta mea sibi: et in vestem meam miserunt sortem.

Le reste du psaume concerne l'établissement de l'Église, la conversion des nations, la participation à la divine Eucharistie, les adorations dont Jésus-Christ est l'objet par tout l'univers; ce qui s'accomplit enfin sous nos yeux.

Il est fort remarquable de voir apparaître à la fin du psaume le prophète, qui n'avait point paru jusque là, pour déclarer qu'il revivra dans ce personnage mystérieux, qu'il ne désigne pas autrement que par un *Lui*, non moins mystérieux, en déclarant toutefois que ce sera le *Seigneur*. Mais qui donc doit adorer ce *Lui*, ce *Seigneur*? Ah! ce n'est pas le peuple juif, c'est un peuple encore inconnu, un peuple jusque là sans nom, un peuple que le *Seigneur aura formé: le peuple chrétien*.

Le psaume xxxix* ne convient pas moins bien à Jésus-Christ, et ne convient non plus qu'à lui-seul. C'est une répétition de celui-ci pour la pensée, souvent aussi pour l'expression; mais il contient un passage qui lui est spécial: *Dès que vous avez rejeté le sacrifice et l'oblation, ô mon Dieu, j'ai compris votre volonté. Lorsque vous n'avez plus voulu d'holocauste pour le péché, j'ai dit, me voici. Il est écrit de moi, en tête du livre, que je dois faire votre volonté; je le veux, ô mon Dieu, car votre loi est gravée dans mon cœur* (954). Le Messie peut seul parler de la sorte, puisque lui seul, par son sacrifice volontaire, peut remplacer l'oblation et l'holocauste, et effacer véritablement le péché. David, Salomon ont offert des sacrifices, et ne pouvaient s'offrir eux-mêmes. Il serait inutile, nous le croyons, d'insister ou d'éclaircir ce point par de plus amples développements.

Il en est de même du psaume xlviv* : *Eru-ctavit cor meum verbum bonum*. On ne peut

appliquer à un autre qu'au Messie des paroles telles que celles-ci : *O le plus beau des enfants des hommes, la grâce repose sur vos lèvres, et à cause de cela, le Seigneur vous a béni dans son éternité* (955)... *Votre trône, ô Dieu, repose sur les siècles des siècles* (956)... *Dieu, votre Dieu, vous a distingué d'entre tous, pour vous oindre de l'huile de l'allégresse* (957)... *La reine s'est tenue à vos côtés, couverte de vêtements d'or, et ceinte d'une parure à toutes richesses. Écoutez, ô Vierge, regardez, prêtez l'oreille : oubliez votre peuple et la maison de votre père : Le roi sera épris de vos appas; ce roi, c'est le Seigneur, votre Dieu, celui que les nations adorent* (958).

Et le passage suivant du psaume lxxvii* *Salvum me fac, Deus*, qui convient d'une manière si admirable à Jésus-Christ, pourrait-il convenir, même de loin, à quelque autre? *J'ai cherché quelqu'un qui compatit à ma douleur, et il ne s'est présenté personne; un consolateur, et n'en ai pas trouvé. Mes ennemis m'ont donné du fiel pour rassasier ma faim, et du vinaigre pour étancher ma soif. Que leur propre table soit changée pour eux en un guet-apens, un lieu de vengeance et de surprise. Que leurs yeux s'obscurcissent, afin qu'ils n'aperçoivent plus la lumière. Flagellez sans fin leurs épaules; répandez sur eux votre colère; noyez-les dans les ondes de vos redoutables vengeances. Que leur habitation demeure déserte, que personne n'habite plus jamais sous leurs pavillons, parce qu'ils ont persécuté celui que vous m'avez frappé, et surajouté des douleurs à mes blessures. Ajoutez de même l'iniquité à leurs iniquités, qu'ils ne participent jamais au salut que vous donnerez au monde. Rayez-les du livre des vivants, et ne les inscrivez pas au nombre des saints.*

Qui timetis Dominum laudate eum : universum semen Jacob glorificate eum : Timeat eum omne semen Israel : quoniam non sprexit, neque depexit deprecationem pauperis : Nec avertit faciem suam a me, et cum clamarem ad eum, exaudivit me. Apud te laus mea in Ecclesia magna : vota mea reddam in conspectu timentium eum. Edent pauperes, et saturabuntur : et laudabunt Dominum qui requirit eum : vivent corda eorum in sæculum sæculi. Reminiscentur et convertentur ad Dominum universi fines terræ : Et adorabunt in conspectu ejus universæ familiæ gentium. Quoniam Domini est regnum : et ipse dominabitur gentium. Manducaverunt et adoraverunt omnes pingues terræ : in conspectu

Et milites quidem hæc fecerunt. (Joan. xix, 25.)

ejus cadent omnes qui descendunt in terram. Et anima mea illi vivet : et semen meum serviet ipsi. Annuntiabitur Domino generatio ventura : et annuntiabunt cæli justitiam ejus populo qui nascetur, quem fecit Dominus.

(954) Sacrificium et oblationem noluiti : aurem autem perfecisti mihi. Holocaustum et pro peccato non postulasti : tunc dixi : Ecce venio in capite libri scriptum est de me ut facerem voluntatem tuam : Deus meus volui, et legem tuam in medio cordis mei. Annuntiavi justitiam tuam in Ecclesia magna, ecce labia mea non prohibebo : Domine, in scisti. (Psal. xxxix, 7-10.)

(955) Speciosus forma præ filiis hominum, diffusus est gratia in labiis tuis : propterea benedixit te Deus in æternum. (V. 4.)

(956) Sedes tua, Deus, in sæculum sæculi. (V. 9.)

(957) Unxit te Deus, Deus tuus oleo lætitiæ præ participibus tuis. (V. 10.)

(958) Astitit regina a dextris tuis, in vestitu aurato, circumdata varietate. Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam : et obliviscere populum tuum, et domum patris tui. Et concupiscent rex decorem tuum : quoniam ipse est Dominus Deus tuus, et adorabunt eum. (V. 12.)

Je suis pauvre et accablé de maux ; mais c'est là que le salut m'est donné par vous, ô mon Dieu. Je chanterai dans mes cantiques le nom du Seigneur, et je serai partout retentir ses louanges, et Dieu s'y complaira plus que dans les sacrifices des jeunes taureaux, auxquels les ongles et les cornes commencent à naître. Voyez, pauvres, réjouissez-vous ; cherchez le Seigneur, et votre âme trouvera la vie. Car le Seigneur a exaucé les pauvres, et adopté les persécutés pour sa part. Louez-le, cieux et terre, et vous, mer, avec tous les poissons qui nagent dans vos flots. En effet Dieu sauvera Sion, les villes de Juda seront édifiées, habitées à toujours, transmises par héritage. Les descendants des serviteurs du Seigneur posséderont Sion, et tous les habitants chériront le nom du Seigneur (959).

Après que le Christ eut été abreuvé de fiel et de vinaigre sur le Calvaire, qu'advint-il de la malheureuse et coupable nation juive ? On le sait ; l'histoire en est récente et toujours vivante : depuis dix-huit siècles, son habitation est demeurée déserte. Ayant refusé de participer au salut du monde, le fleau n'a cessé de retomber sur ses épaules ; depuis dix-huit siècles, elle a souffert des maux inouis, et si maintenant elle jouit d'un peu plus de calme en Europe, son nom déshonoré n'en est pas moins demeuré l'équivalent d'une injure.

D'un autre côté, qu'est-il advenu de ce Christ si outragé, si humilié ? Il est ressuscité glorieux et triomphant ; il a élevé à côté de lui les petits, les pauvres et les affligés, il en a formé une race nouvelle d'enfants de Jacob, avec laquelle il a construit les murs d'une nouvelle Sion, grande comme l'univers. C'est donc l'histoire anticipée de la mort du Messie, du rejet du peuple juif et de la fondation de l'Eglise chrétienne que le Prophète a tracée dans ce psaume.

Il faut citer encore, parmi les psaumes qui ne peuvent convenir qu'à Jésus-Christ, le xcvi^e, *Dominus regnavit*. Ce n'est, en effet, qu'après la glorification du Sauveur, que des peuples nombreux, *insulæ multæ*, ont eu à se réjouir d'être appelés à la lumière. Jusque là, la nation juive était la seule en possession de la loi divine ; et elle comptait si bien conserver ce privilège à l'exclusion de tout autre peuple, que de telles idées ne sont pas encore sorties de ses croyances. Les peuples conquis ou à conquérir par la force des armes n'auraient

(959) Et sustinui qui simul contristaretur, et non fuit : et qui consolaretur, et non inveni. Et dederunt in escam meam fel : et in siti mea potaverunt me aceto. Fiat mensa eorum coram ipsis, in laqueum, et in retributiones, et in scandalum. Obscurentur oculi eorum ne videant, et dorsum eorum semper incurva. Effunde super eos iram tuam : et furor iræ tuæ comprehendant eos. Fiat habitatio eorum deserta : et in tabernaculis eorum non sit qui inhabitet. Quoniam quem tu percussisti, persecuti sunt : et super dolorem vulnerum meorum addiderunt. Appone iniquitatem super iniquitatem eorum : et non intrent in justitiam tuam. Deleantur de libro viventium : et cum justis non scribantur.

pas eu à se réjouir, puisqu'ils demeureraient frappés d'ostracisme. Le Prophète avait-il en vue un maître temporel et des conquêtes sanglantes, ou bien parlait-il d'une autre manière de régner, *Dominus regnavit, exsultet terra* ? Quel est donc celui dont tous les peuples devaient apercevoir la gloire, à moins que ce ne soit le Messie, ce conquérant pacifique, dont la loi a été portée d'un bout du monde à l'autre ? Et à quelle époque les adorateurs des idoles ont-ils été confondus ? Ce rapprochement de la chute de l'idolâtrie avec l'établissement universel de la loi de Dieu, à la grande joie de toutes les nations, indique, à ne pouvoir s'y méprendre, quel est le Seigneur que chante ici le Prophète.

Le psaume lxi, *Deus, judicium tuum regi da*, que les rabbins appliquent à Salomon, et qui lui convient en effet, en tant que figure du Messie, ne s'applique bien en totalité qu'au Messie. Si le fils du roi David, jugea son peuple selon la justice et le gouverna avec sagesse, son règne ne devait pas durer autant que le soleil, plus que la lune, et persévérer de génération en génération. Et si l'on veut entendre ceci non de la durée, mais de la gloire de ce même règne, l'hyperbole devient beaucoup trop forte. Que seraient, après tout, David et Salomon, sinon de faibles princes, et la gloire de leur règne, moins qu'un éclair passager, perdu dans les déserts, si ce n'est la gloire même du Messie, qui, rejaillissant sur eux, les recommande à l'attention de l'univers ? Qui connaît les noms des rois de Saba, leurs contemporains, peut-être plus puissants et plus riches ? Que les Juifs ne s'enflent donc pas d'orgueil ; ils n'ont jamais été une grande et puissante nation, comparative-ment, et quand leurs poètes sacrés chantent les gloires de la Judée, c'est du Messie qu'ils parlent ; la Judée n'a guère d'autre gloire.

On n'a jamais pu dire de Salomon que la justice naitrait sous son règne avec une paix abondante et plus durable que l'univers. Si l'empire de Salomon s'est étendu de la mer Rouge à la mer Méditerranée, de l'Euphrate aux confins du désert, c'est tout ; mais le Psalmiste dit « aux confins de l'univers : » *a flumine usque ad terminos orbis terrarum*. Si les princes d'Ethiopie, de Tharsis, d'Arabie, de Saba ont apporté à Salomon des dons et des présents, quels sont donc les ennemis qui rampèrent à ses pieds, ramper

Ego sum pauper et dolens : salus tua Deus suscepit me. Laudabo nomen Dei cum cantico : et magnificabo eum in laude : Et placebit Deo super vitulum novellum, cornua producentem et ungulas. Videant pauperes et lætentur : quarite Deum, et vivet anima vestra : Quoniam exaudivit pauperes Dominus : et victos suos non desepit. Laudent illum cæli et terra, mare, et omnia reptilia in eis. Quoniam Deus salvam faciet Sion : et ædificabuntur civitates Juda. Et inhabitabunt ibi, et hæreditate acquirent eam. Et semen servorum ejus possidebit eam : et qui diiungunt nomen ejus, habitabunt in ea. (Psal. lxxviii, 21-38.)

n'est pas assez, qui *léchèrent la terre*, selon l'expression du prophète? Salomon ne fit point la guerre, et ses ennemis personnels, tels que Jéroboam, aimèrent mieux s'enfuir que de demander grâce.

Tous les rois de la terre, continue le Prophète, *l'adoreront, toutes les nations lui seront asservies*. Ceci ne peut convenir à Salomon, et la cause qu'il indique lui convient encore moins. *Tous les rois l'adoreront, parce qu'il délivrera le faible de l'oppression des puissants de la terre; parce qu'il fera miséricorde au pauvre et à l'indigent*. Voilà de belles raisons pour des rois, d'adorer un autre roi leur voisin; et surtout de l'adorer toujours, et de bénir son nom depuis l'aurore jusqu'au déclin du jour; » *adorabunt de ipso semper, tota die benedicent ei!* Et si ces traits ne suffisent pas pour faire reconnaître le Messie, ajoutons avec le Prophète, que « toutes les nations le glorifieront, parce qu'elles auront été bénies en lui, » *benedicentur in ipso omnes tribus terræ: omnes gentes magnificabunt eum*. Or ce sont les expressions mêmes que Dieu avait employées en annonçant à Abraham qu'il serait père du Messie.

Le psaume *viii**, *Deus, laudem meam ne tacueris*, qui paraît convenir à David, lorsqu'il fuyait devant la révolte d'Absalon ou devant les persécutions de Saül, a des traits qui ne conviennent ni à l'une ni à l'autre de ces circonstances, et qui s'appliquent merveilleusement à Jésus-Christ. Lorsque le Prophète accable ses ennemis sous le poids de ses imprécations, peut-on dire qu'il avait en vue un roi qu'il respecta jusqu'à la fin, dont il ménagea si scrupuleusement l'existence, et dont il vengea la mort; un Jonathas, qu'il aimait tendrement; les frères de Jonathas, qu'il combla de faveurs; un Absalon, qu'il aimait malgré sa révolte, et dont il pleura la mort avec des larmes si amères; son propre peuple, par qui il était chassé de Jérusalem? Mais il ne maudissait pas; non pas même le traître Achitophel, ni l'insolent Semeï, qui lui jetait des pierres. De qui donc le saint roi a-t-il pu dire: *Seigneur, tranchez le fil de ses jours, donnez à un autre son épiscopat. Que ses fils, devenus orphelins, et leur mère, soient chassés de leur maison, qu'ils soient exilés dans de lointains pays et réduits à la mendicité?* Ce n'est assurément d'aucun des personnages que nous venons de désigner, ni du peuple juif tel qu'il était alors.

Que de traits, au contraire, conviennent admirablement à Jésus-Christ! « l'homme indigent et faible, l'homme humble de cœur, qui a cependant été livré à la mort; *persecutus est ho-*

minem inopem et mendicum, et compunctum corde mortificare; l'homme qui a été un objet d'opprobre pour son peuple, et devant qui les passants ont branlé la tête; *factus sum opprobrium illis, viderunt me, et moverunt capita sua*. L'homme dont les ennemis ont été enfin confondus, qui a triomphé, et qui rend gloire à Dieu, au Dieu de multitudes innombrables; *qui insurgunt in me, confundantur: Servus autem tuus lætabitur.... Confitebor Domino nimis in ore meo: et in medio multorum laudabo eum*.

Dans le psaume *cix**, *Dixit Dominus Domino meo*, il n'y a pas un seul mot qui ne convienne exclusivement au Messie, à Jésus-Christ. *Le Seigneur a dit à mon Seigneur: asseyez-vous à ma droite, maintenant que j'ai réduit vos ennemis à vous servir de marchepied.*

De qui le Messie doit-il être le fils, demandait Jésus-Christ aux docteurs de la loi? *De David*, lui répondirent-ils. — *Mais s'il en est ainsi*, reprit le Sauveur, *comment David, dans un esprit prophétique, l'appelle-t-il son Seigneur, en disant: Le Seigneur a dit à mon Seigneur: asseyez-vous à ma droite, maintenant que j'ai réduit vos ennemis à vous servir de marchepied?* — Et ils ne purent lui répondre.

Le Seigneur étendra au delà de Sion le sceptre de votre puissance; vous régnerez sur vos ennemis. A vous la principauté en ce jour de votre puissance, et au milieu de la splendeur des saints; car je vous ai engendré de ma propre substance, avant de créer la lumière. Le Seigneur l'a juré, et sa parole est irrévocable: Vous êtes éternellement prêtre selon l'ordre de Melchisedech.

Est-il possible de dire de quelqu'autre que du Messie qu'il est engendré de la substance divine, *ex utero*, avant la création de la lumière, avant le temps dont on marque les révolutions, et par conséquent dans l'éternité, *ante luciferum*; qu'il est prêtre de toute éternité, avant la production du temps et après que le temps aura cessé d'être, *in æternum*?

Le Seigneur est à votre droite; il brisera les royautes au jour de sa colère; il établira au milieu des nations le tribunal de ses jugements et accumulera les ruines; il brisera contre la terre la tête des multitudes.

Il boira en passant de l'eau du torrent, et ensuite il relèvera la tête (960).

Quel est donc celui qui s'abreuvera de la sorte au torrent de l'affliction et de la douleur, qui y boira pendant sa pégrination, *in via*? Apparemment ce n'est pas le Dieu éternel, immuable, le Dieu qui aura brisé contre la terre la tête des ennemis de son Messie: ce sera donc ce Messie lui-même; et par conséquent, le personnage mystérieux

(960) *Dixit Dominus Domino meo: Sede a dextris meis: Donec ponam inimicos tuos, scabellum pedum tuorum. Virgam virtutis tuæ emittet Dominus ex Sion: dominare in medio inimicorum tuorum. Tecum principium in die virtutis tuæ in splendoribus sanctorum: ex utero ante luciferum genui te. Juravit Dominus et non penitebit eum: Tu es sa-*

cerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech. Dominus a dextris tuis, confregit in die iræ suæ reges. Judicabit in nationibus, implebit ruinas: conquassabit capita in terra multorum. De torrente in via bibet: propterea exaltabit caput. (Psal. cix, 1-7.)

désigné ici par *il*, n'est autre que le Messie. Mais, ajoute le prophète, après avoir bu pendant son pèlerinage *in via*, à l'eau du torrent, il redressera la tête, comme le voyageur fatigué qui s'est incliné pour boire, et qui se relève désaltéré et dispos, pour continuer sa route.

Au psaume cxxxⁱ, le prophète, après avoir rappelé le vœu qu'il a fait d'élever un temple au Seigneur, et l'ardeur qu'il déploie à en préparer les matériaux, s'écrie : *Le Seigneur a choisi Sion, il y a élu son domicile : ce sera (a-t-il dit) le lieu de ma demeure éternelle; j'y habiterai, je l'ai résolu. Je bénirai surabondamment sa ruine, je rassasierai la faim de ses indigents; je donnerai le salut pour vêtement à ses prêtres, et vos saints, (ô Sion,) tressailliront d'allégresse. Là je produirai la gloire de David et j'allumerai le fanal de mon Christ, je couvrirai ses ennemis de confusion, tandis que ma sainteté l'environnera d'une parure de gloire* (961).

Ceci ne convient qu'au Messie; la plupart des rabbins eux-mêmes en conviennent, mais il y a peu à apprendre en tant que prophétie, si non que la Jérusalem de David devait un jour être honorée de la présence de l'oint du Seigneur : *Illuc producam cornu David*; que le Messie aurait des ennemis à vaincre : *Inimicos ejus induam confusionem*; et que la Jérusalem spirituelle du Messie durerait éternellement : *Hæc requies mea in sæculum sæculi*.

Tels sont les psaumes qui s'appliquent, à notre avis, d'une manière plus complète et plus directe au Messie. Mais ce ne sont pas les seuls dans lesquels il soit annoncé : c'est encore à lui que se rapportent le cxxiii^e, *Domini est terra*, où toute l'Eglise reconnaît son ascension glorieuse dans ces paroles : *Elevex-vous, portes éternelles, afin de laisser entrer le Roi de gloire; et où sa divinité même est si expressément marquée par le grand nom de Jéhovah, qui n'appartient qu'à la divinité : Le Dieu des armées, ébovah Sabaoth, est lui-même le Roi de gloire. Le xxx^e : In te, Domine, speravi, auquel Jésus-Christ lui-même emprunta les paroles qu'il prononça sur la croix : Mon Père, je remets mon âme entre vos mains. Le lxxvii^e, *Exsurgat Deus*, où l'apôtre saint Paul, dans sa lettre aux Ephésiens, nous montre de nouveau l'ascension triomphante de Jésus-Christ et les dons répandus ensuite sur les hommes : *Vous êtes monté dans les cieux, emmenant la captivité captive, et vous y avez reçu des dons en faveur des hommes; et où sa divinité est encore marquée d'une manière si expresse par le nom communicable Jéhovah : Ouvrez la voie devant celui qui s'élève au dessus des nuages, car il s'appelle Jéhovah : Dominus nomen eius*, dit la Vulgate.*

(961) Quoniam elegit Dominus Sion : elegit eam habitacionem sibi. Hæc requies mea in sæculum sæculi : hic habitabo quoniam elegi eam. Viduam us benedicens benedicam : pauperes ejus saturabo in vultu meo. Sacerdotes ejus induam salutari : et sancti

A tous ceux-ci, on peut ajouter le vii^e, *Domine Deus meus, in te speravi*, où les commentateurs chrétiens reconnaissent unanimement le mystère de Jésus-Christ accusé devant ses juges, et où il sollicite en effet le secours de son Père, en annonçant la conversion des peuples comme fruit de sa victoire : *Synagoga populorum circumdabit te. Le xvi^e, Diligam te, Domine*, dans lequel sont marquées les répulsions dont il est l'objet de la part de son peuple et l'assentiment des nations dont il devient le chef : *Vous m'avez arraché aux contradictions de mon peuple, et vous m'avez constitué à la tête des nations. Le xxxiv^e, Judica, Domine*, où il caractérise, selon saint Jean, non-seulement la haine injuste de ses ennemis : *Quia oderunt me gratis*, mais encore leurs outrages et leur fureur : *Ils m'ont couvert de plaies et ont grincé des dents contre moi. Le xi^e, Beatus qui intelligit*, dont Jésus-Christ lui-même, en parlant de la trahison de son disciple, s'est fait l'application, au rapport du même apôtre : *Celui qui mangeait mon pain, a levé le pied contre moi. Le lvi^e, Misere mei, Deus, miserere mei*, où le Sauveur seul peut dire à son Père, qu'il le confessera parmi les peuples, et qu'il chantera ses louanges au milieu des nations; et où saint Augustin croit reconnaître la résurrection de Jésus-Christ et l'heure même à laquelle il devait sortir du tombeau, dans ces paroles : *Je me réveillerai de grand matin, exsurgam dituculo. Le lxxviii^e, Eripe me de inimicis meis*, dans lequel les saints Pères trouvent une prophétie de l'état où sont réduits jusqu'à ce jour ses ennemis : *Ils seront en proie à une faim dévorante, pareils aux chiens qui souillent les recoins pour se rassasier. Le lxxx^e, Exsultate Deo adjutori nostro*, qui est un cantique de joie sur son avènement, et dans lequel l'Eglise reconnaît le pain eucharistique sous l'image du pur froment : *Cibavit eos ex adipe frumenti*, et la grâce sous le symbole du miel sorti de la pierre : *De petru melle saturavit eos. Le lxxxvi^e, dans lequel on le voit dès le commencement constitué devant des juges dont il est lui-même le juge : Dieu a comparu dans la synagogue des dieux, tandis que c'est lui qui juge les dieux; et à la fin établi juge de toute la terre et prince de toutes les nations : Levez-vous, ô Dieu, jugez l'univers, car toutes les nations vous ont été données pour héritage. Le lxxxvii^e, Benedixisti, Domine, terram tuam*, dans lequel on voit la miséricorde et la vérité, la justice et la paix, la vérité s'élevant de la terre et la justice descendant des cieux, s'unir en un même personnage, plein de bonté, qui sera un fruit de la terre de Juda, qui y vivra et qui marchera précédé de la justice. Le lxxxviii^e, *Inclina, Domine, aurem tuam*, où on lit : *O Dieu, les*

ejus exultatione exsultabunt. Illuc producam cornu David, paravi lucernam Christo meo. Inimicos ejus induam confusionem : super ipsum autem effloreat sanctificatio mea. (Psal. cxxxv, 15-18).

méchants se sont insurgés contre moi, la synagogue de ceux qui ont en mains la puissance, en veut à ma vie, tu mépris de votre propre justice. Mais vous, Seigneur, Dieu miséricordieux sans mesure, patient, juste et infiniment charitable, tournez vos regards vers moi, donnez l'empire à votre Fils, et sauvez le fils de votre servante (962). Qui ne se rappellerait en lisant ces paroles le *Clarifica me, tu Pater* de Jésus-Christ avant de monter au Calvaire, et l'*Ecce ancilla Domini* de la divine Marie au moment de concevoir le Verbe dans son chaste sein ?

Ces différents psaumes appartiennent au Messie d'une manière plus ou moins prochaine, et marquent son avènement, sa passion, sa mort, sa résurrection, son ascension, son règne, son sacerdoce, sa divinité, l'incrédulité des Juifs et la conversion des nations. Voyons maintenant ceux qui concernent son Eglise.

Et d'abord il faut convenir que tous les psaumes qui se rattachent selon la lettre à un des événements déjà accomplis ou à accomplir de l'histoire du peuple juif, sont prophétiques, en cela même qu'ils sont figuratifs. Ce qui arrivait à nos pères, dit l'apôtre saint Paul, leur arrivait en figure : *In figura contingebant illis*.

Il y a plus : saint Jean raconte que les Juifs ayant dit à Jésus-Christ : « Nos pères ont mangé la manne dans le désert, selon ce qui est écrit : *Il leur a donné le pain du ciel à manger*, Jésus-Christ leur répondit : *En vérité, je vous le dis, Moïse ne vous a point donné le pain du ciel ; mais mon Père vous donnera le véritable pain du ciel..... C'est moi qui suis le pain de vie..... Je suis le pain vivant descendu du ciel.* » Il demeure donc prouvé, par le témoignage de Jésus-Christ même, que le langage de David est parabolique : la manne représente l'Eucharistie ; David représente Jésus-Christ ; Israël est l'image de l'Eglise.

Or, Jésus-Christ étant le chef de l'Eglise, et l'Eglise étant son corps mystique, le corps et le chef ne formant qu'un seul Christ, il y a des psaumes qui appartiennent à tous les deux à la fois : dans lesquels, par conséquent, Jésus-Christ parle au nom de son Eglise et l'Eglise au nom de Jésus-Christ.

De là, par une dernière conséquence, des psaumes qui ne regardent que Jésus-Christ, soit directement, soit sous le voile de la parabole ; des psaumes qui regardent Jésus-Christ et son Eglise, et enfin des psaumes qui regardent l'Eglise seule.

Mais il suffirait à peine d'un long commentaire, pour entrer dans tous les développements ; occupons-nous d'abord et en peu de mots des psaumes qui présentent l'avenir sous le voile de la parabole.

Au vi°, *Domine, ne in furore tuo arguas*

(962) *Deus, iniqui insurrexerunt super me, et synagoga potentium quæsierunt animam meam ; et non proposuerunt te in conspectu suo. Et tu, Domine Deus miserator et misericors, patiens, et multæ misericordiæ, et verax. Respice in me, et misere*

me, David, sous la figure d'un pénitent, représente l'Eglise aux jours de son deuil, lorsqu'elle élève la voix vers les cieux pour désarmer la colère de Dieu. Au vu°, Domine, Deus meus in te speravi, composé à l'occasion des poursuites injustes de Saül, il représente l'Eglise en butte aux persécutions de ses ennemis. Le ix°, Confitebor tibi, Domine, qui est un chant de triomphe après la victoire et une imprécation contre de nouveaux ennemis, s'applique heureusement à l'Eglise victorieuse des persécutions, et qui sera bientôt après soumise aux déchirements des hérésies. Le psaume xii°, Usquequo, Domine, dirigé en apparence contre Saül, convient merveilleusement à l'Eglise persécutée ou menacée. Le xvi°, Exaudi, Domine, justitiam meam, qui est une prière du saint roi contre les embûches de ses ennemis, convient aussi à l'Eglise dans les mêmes circonstances. Le xvii°, Diligam te, Domine, est un chant de triomphe dans lequel le prophète, victorieux de tous ses ennemis, rend à Dieu des actions de grâces. Il convient à Jésus-Christ, victorieux de la mort, et à son Eglise, victorieuse de l'erreur. Et ainsi de beaucoup d'autres.

Dans les xxxvii°, *Domine, ne in furore tuo xxxviii°, Dixi : Custodiam vias meas*, le prophète, exprimant sa tristesse, ses angoisses et ses douleurs, figure le Messie dans sa passion, l'Eglise dans le moment de ses luttes et de ses plus grands périls. Dans les xli°, *Quemadmodum desiderat ; xlii°, Iudica me, Deus ; lxii°, Deus, Deus meus, in te de luce vigilo ; lxxviii°, Salvum me fac, Deus, David exilé soupira après la patrie, comme l'Eglise après la liberté sur la terre et le repos dans le ciel. Le li°, Quid gloriaris in malitia ; le lvi°, Eripe me de inimicis meis*, dirigés contre Saül, selon la lettre, le sont en esprit et en réalité contre les persécuteurs de l'Eglise. Les lix°, *Deus, respicite nos ; lxxxii°, Deus, quis similis erit tibi ; xciii°, Deus ultionum Dominus ; cvii°, Peritum cor meum, Deus ;* dirigés figurément contre les peuples de la Palestine, qui s'étaient fait les ennemis de David et de son peuple, le sont à plus juste titre contre les ennemis de l'Eglise, et particulièrement les hérétiques. Dans les cxiv°, *Dilexi quoniam exaudiet ; cxv°, Credidi propter quod*, prophète, louant Dieu qui l'a sauvé de grands périls, prépare à l'Eglise des actions de grâces pour les mêmes circonstances. Dans les cxxxix°, *Eripe me, Domine ; cxli°, Domine, clamavi ad te ; cxlii°, Voce mea ad Dominum clamavi ; cxliiii°, Domine, exaudi orationem meam*, il lui présente ses prières. Le cxlvii°, *Magnus Dominus ; le cxviii°, Confitemini Domino*, et le cxliiii°, *Benedictus Dominus Deus, intantum Contra Goliath*, sont des chants de triomphe. *mel, da imperium tuum puero tuo : et saluum te filium ancillæ tuæ. Fac mecum signum in bono ut videant qui oderunt me, et confundantur : quoniam in misericordia tua, Domine, adjuvisti me, et consolatus es me.* (Psal. lxxxv, 44-47.)

que l'Eglise s'applique à elle-même. Dans le *lxx*, *In te, Domine, speravi*, le saint roi, assés de vieillesse, accablé d'infirmités, environné de conspirations, fatigué d'ennuis, exprime ses douleurs comme l'Eglise vieillie et arrivée au dernier période de son existence exprimera sans doute les siennes. Dans le *cxxv*, *In convertendo*, où il chante le fin de la captivité des soixante-dix ans, il marque son premier triomphe sous Constantin, son dernier dans le ciel. Le *cxlvii*, *auda Jerusalem Dominum*, est le chant du triomphe après ces glorieux événements, sous la figure de la terrestre Jérusalem délivrée de tout ennemi et nageant au sein de l'abondance.

Nous avons indiqué ces psaumes presque au hasard, afin de donner une idée des figures prophétiques contenues dans tout le livre, mais ce ne sont pas les seuls qu'il y a à signaler sous le même rapport. Il n'en est pas un, dans lequel il ne se trouve quelques traits applicables au Messie, et ces traits n'y sont pas fortuitement. Citons encore : au *i*, *Le Seigneur protège la voie des justes, celle des méchants aboutit au précipice*; là est l'Eglise, ici la Synagogue. Au *ii*, *Les rois de la terre et les princes ont conspiré contre le Seigneur et contre son Christ*; là est l'annonce de trois siècles de persécutions. Au *iii*, *Je me suis endormi en un profond sommeil, mais je me suis relevé, parce que le Seigneur m'a ressuscité*; la passion et la résurrection du Sauveur. Au *iv*, *Je sais que le Seigneur a glorifié son saint*; il n'y a point d'autre personnage que le Messie, dont on puisse dire qu'il est le saint du Seigneur. Au *v*, *La bouche des méchants est un sépulcre béant; leur langue est inutile le mensonge et la trahison; jugez-les, Seigneur, qu'ils soient trompés dans leurs pécheresses; chassez-les à cause de la multitude de leurs iniquités, et parce qu'ils vous ont irrité*; ne sont-ce pas là les complots des pharisiens et des docteurs de la loi contre le Sauveur, la ruine de leur empire et l'exil de la nation qu'ils avaient séduite? Au *vi*, *Que mes ennemis rougissent, et se troublent d'épouvante; qu'ils tournent le dos, couverts jamais d'une confusion ineffaçable*; quels sont donc les ennemis auxquels le prophète souhaite un pareil trouble et une pareille confusion; ne sont-ce pas ceux de Jésus-Christ et de son Eglise, ou bien faut-il voir une misérable personnalité? Au *vii*, *Seigneur, jugez-moi selon ma justice et mon innocence; qui peut donc parler en termes si solus de sa justice et de son innocence, à moins que le divin Messie? Nous ne pou-*

serons pas plus loin ces citations. Occupons-nous maintenant des psaumes qui concernent l'Eglise d'une manière directe et absolue.

Le second, *Quare fremuerunt gentes*, lui appartient tout entier; elle sera persécutée dès sa naissance : *Pourquoi les nations se sont-elles soulevées, et les peuples ont-ils conçu de vains projets? Les rois de la terre se sont unis, et les princes ont formé des complots contre le Seigneur et contre son Christ. Brisons leurs chaînes (ont-ils dit) et rejetons loin de nous leur joug.*

Mais ces projets ne se réaliseront pas; les nations seront elles-mêmes brisées comme des vases d'argile. *Celui qui habite dans les cieux se moquera de leurs complots; le Seigneur châtiara ses ennemis. Il leur répondra dans sa colère et les froissera avec fureur.*

Le Messie, Fils du Dieu très-haut, soutenu de la puissance de son Père, triomphera des nations, et les peuples de la terre deviendront son héritage. *Mais moi, j'ai été établi roi sur le mont de Sion par le Seigneur lui-même, et chargé de faire exécuter sa loi. Le Seigneur m'a dit: Vous êtes mon fils, je vous ai engendré dans mon éternité. Demandez-moi, et je vous donnerai les nations pour héritage, et j'étendrai vos possessions jusqu'aux confins de l'univers.*

Alors les nations idolâtres seront détruites, de nouvelles se formeront, dont les rois eux-mêmes viendront à l'Evangile : *Vous les gouvernerez avec une verge de fer, vous les briserez comme un vase de terre. Maintenant donc, ô rois de la terre, appliquez-vous à comprendre; acquérez la science, vous qui gouvernez les peuples; servez le Seigneur avec crainte, et chantez ses louanges avec empressement (963).*

Et telle est bien l'histoire des premiers siècles de l'Eglise.

Le prophète expose de nouveau les mêmes événements au *ix* psaume, *Confitebor tibi in toto corde... narrabo*, dirigé en apparence contre les peuples de la Palestine, mais en réalité contre les ennemis de l'Eglise, car les premiers n'étaient que la figure de ceux-ci : *Vous avez châtié les nations, l'impie a péri; vous avez effacé leur nom pour toujours, pour l'éternité. Le glaive ne s'est enfin reposé, que quand les ennemis lui ont manqué; leurs villes ont été détruites. Leur mémoire s'est évanouie comme une bulle qui crève, et le Seigneur survit dans son éternité. Il s'est établi un trône de justice, afin de juger l'univers avec équité, et les peuples avec mansuétude. Et le Seigneur est devenu le refuge du pauvre, le soutien du faible et de l'opprimé. Que ceux-*

(963) *Quare fremuerunt gentes, et populi meditati sunt inania? Astiterunt reges terræ, et principes convenerunt in unum, adversus Dominum, et versus Christum ejus. Dirumpamus vincula eorum, et projiciamus a nobis jugum ipsorum. Qui habitabit in cælis, iridebit eos: et Dominus subvertet eos. Tunc loquetur ad eos in ira sua, in furore suo conturbabit eos. Ego autem constitutus sum rex ab eo super Sion montem sanctum ejus, prædicans præceptum ejus. Dominus*

dixit ad me: Filius meus es tu, ego hodie genui te. Postula a me, et dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ. Reges eos in virga ferrea, et tanquam vas figuli confringes eos. Et nunc, reges, intelligite: erudimini, qui judicatis terram. Servite Domino in timore: et exultate ei cum tremore. Apprehendite disciplinam, ne quando irascatur Dominus, et percutatis de via justa. Cum exarserit in brevi ira ejus, beati omnes qui confidunt in eo. (Psal. xi, 4-13.)

là espèrent en vous, qui connaissent votre nom, car vous êtes l'appui de ceux qui vous invoquent, Seigneur. Chantez les louanges du Seigneur, qui réside en Sion; annoncez son amour au milieu des nations (964).

Nous venons de voir les combats de l'Eglise et son triomphe; nous allons maintenant assister à ses grandeurs. Voici de quelle manière se termine le psaume XXI^e: *Je chanterai vos louanges au milieu d'une grande église; j'offrirai mes oblations parmi la multitude de ceux qui vous craignent. Les pauvres mangeront, ils seront rassasiés, ils le loueront avec amour, un amour sans fin. Tous les peuples de l'univers se raviseront et se convertiront au Seigneur; les nations de toute race l'adoreront: alors ce sera le règne du Seigneur; il sera le roi des peuples. Les vivants s'engraissent de la substance de la terre, et l'adorent; les mourants s'inclinent et le saluent. Mon âme vivra pour lui, ma postérité l'adorera. La génération future appartiendra au Seigneur, et les cieux annonceront la justice au peuple nouveau qu'il aura lui-même formé* (965).

Qu'il y aurait d'observations à faire sur ces mystérieuses paroles: chaque mot, pour ainsi dire, abonde en mystères, et il y a d'incomparables magnificences de langage, qu'une traduction ne saurait rendre. Le mot *église, ecclesia*, est-il mis là sans dessein; et la *grande église* ne forme-t-elle pas une antithèse à l'intention de la *synagogue, si petite*, puisqu'elle était réduite à une seule nation?

Les pauvres seront rassasiés, *edent pauperes, et saturabuntur*. Pourquoi encore cette expression; n'est-ce pas une allusion évidente au choix spécial que Jésus-Christ devait faire des petits et des pauvres pour être ses disciples, et renouveler par eux la face du monde? Quel est aussi cet aliment donné avec abondance et qui rassasie, sinon la divine Eucharistie, ce pain véritable et vivant, descendu du ciel?

Les nations de toute race l'adoreront, *universæ familiæ gentium*. Non plus seulement la famille abrahamite, composée des Juifs, des Syriens, de quelques tribus arabes, des Ammonites, des Moabites, des Iduméens; mais tous les peuples de l'univers, quelle que soit leur descendance.

Et puis cette magnifique image des vivants

(964) *Incepasti gentes, et periit impius: nomen eorum delesti in æternum, et in sæculum sæculi. Inimici defecerunt framæ in sinem: et civitates eorum destruxisti. Periit memoria eorum cum sonitu: et Dominus in æternum permanet. Paravit in iudicio thronum suum: et ipse iudicabit orbem terræ in æquitate, iudicabit populos in justitia. Et factus est Dominus refugium pauperi: adjutor in opportunitatibus, in tribulatione. Et sperent in te qui noverunt nomen tuum: quoniam non dereliquisti quærentes te, Domine. Psallite Domino, qui habitat in Sion: annuntiate inter gentes studia ejus. (Psal. ix, 6-13.)*

(965) *Narrabo nomen tuum fratribus meis: in medio Ecclesiæ laudabo te. Qui timetis Dominum, laudate eum: universum semen Jacob, glorificate eum. Timeat eum omne semen Israel: quoniam non*

qui s'assoient tous à la même table, se repaissent d'un aliment commun, aliment substantiel, abondant, et qui adorent en le recevant: *Manducaverunt et adoraverunt omnes pingues terræ*; et à côté l'image des mourants, qui, en descendant dans la tombe, saluent et adorent encore celui qui leur donne l'espoir d'une seconde vie. C'est ainsi, ô divine Eucharistie, qu'après avoir été l'aliment adorable des vivants, vous êtes encore le viatique secourable de ceux qui meurent. On se rappelle involontairement le *Cæsar, morituri te salutant* des gladiateurs de l'ancienne Rome; mais quelle différence dans la pensée, l'expression et le terme final: *In conspectu ejus cadent omnes qui descendunt in terram*.

Que ne pourrait-on pas dire encore sur l'*Anima mea illi vivet*, qui signifie tant de choses! L'âme du saint prophète vivra pour lui, et elle tressaillira de bonheur, quand enfin elle verra son jour arrivé; car il ira la visiter dans les limbes, et lui annoncer la délivrance. Elle revivra en lui, puisque le Messie sera fils de David selon la nature: elle vivra par lui, puisqu'il sera son rédempteur.

Renonçons à expliquer les dernières paroles, qui contiennent le mystère tout entier de la substitution d'un peuple nouveau à l'ancien peuple juif, et revenons à notre objet.

Le psaume XXV^e, *Judica me, Domine*, est une antithèse perpétuelle entre la Synagogue et l'Eglise chrétienne. D'un côté on trouve le *concile de la vanité, l'église de ceux qui machinent le mal, des impies, des hommes de sang*, dont la main gauche est remplie d'iniquités, tandis que la droite est chargée d'oblations. De l'autre côté est l'innocence, la louange pure, l'Eglise belle et sans tache, le séjour de la glorification du Seigneur. Côté avec celle-ci que le prophète se trouve, qui veut être racheté, et qu'il entend bénir le Seigneur, non plus dans une seule et unique assemblée, mais au sein d'une multitude d'églises: *In ecclesiis benedicam te, Domine*.

Le psaume XLIV^e, *Eructavit cor meum verbum bonum*, est un majestueux tableau de Christ et de l'Eglise, sous les traits emblématiques d'un roi, puissant de jeunesse, de force, de beauté, régnañt par la vérité, la mansuétude et la justice; et d'une reine

sprevit, neque despexit deprecationem pauperum: nec avertit faciem suam a me, et cum clamarem ad eum, exaudivit me. Apud te laus mea in Ecclesia magna: vota mea reddam in conspectu mentium eum. Edent pauperes, et saturabuntur et laudabunt Dominum qui requirunt eum: vivet corda eorum in sæculum sæculi. Reminiscentur et convertentur ad Dominum universi fines terræ: et adorabunt in conspectu ejus universæ familiæ gentium. Quoniam Domini est regnum: et ipse dominabitur gentium. Manducaverunt et adoraverunt omnes pingues terræ: in conspectu ejus cadent omnes qui descendunt in terram. Et anima mea illi vivet: et semen meum serviet ipsi. Annuntiabunt Domino generatio ventura: et annuntiabunt cælesti justitiam ejus populo qui nascetur, quem fecit Dominus. (Psal. xxi, 23-32.)

on moins belle, brillante de parures, mais
 lus belle que ses parures, à laquelle les
 nations lointaines apportent des présents,
 offrent des jeunes filles chastes et pures
 comme elle. Leur palais est le temple de la
 rière : *Adducentur in templum regis*; leur
 ègne est un règne nouveau, dans lequel
 es fils ont pris la place des pères : *Pro pa-
 ribus nati sunt tibi filii*; dans lequel les
 jets deviennent précepteurs et rois des
 nations : *Constitues eos principes super om-
 em terram*. Et ce règne sera éternel : *in
 nui generatione et generationem*; tous les
 euples s'y soumettront à toujours et au
 elà : *populi constebuntur tibi in æternum
 t in sæculum sæculi*. Il est impossible de
 en imaginer de plus suave et de plus
 eau que ce tableau emblématique; la poé-
 e profane n'a rien qui l'égalé. L'auteur
 ait dit vrai en commençant, *son cœur*, et
 est bien le cœur qui en a tracé les con-
 ours et arrangé les couleurs : *son cœur
 ait trouvé une bonne parole*.

Le psaume XLVI*, *omnes gentes, plaudite
 anibus*, contient des magnificences d'un
 tre genre : c'est un chant de triomphe
 stinué à célébrer la victoire du Dieu d'Is-
 Èl sur toutes les nations de la terre. C'est
 Dieu de nos pères, c'est notre Dieu qui
 t victorieux, dit le prophète : *Chantez no-
 e Dieu, chantez; chantez notre roi, chantez
 core. Dieu est le roi de toute la terre,
 chantez harmonieusement, Dieu règne sur
 mtes les nations* (966). Mais de quelle vic-
 ire est-il donc question? c'est d'une con-
 ète pacifique, dans laquelle les rois de
 us les peuples se sont empressés de se sou-
 rtre d'eux-mêmes au Dieu d'Abraham :
*Principes populorum congregati sunt cum
 to Abraham*.

Les mêmes prophéties reviennent au
 aume LXIV*, *Te decet hymnus, Deus, in
 on, mais sous d'autres images; images
 pruntées à la vie champêtre. C'est le Dieu
 il remplit tous les confins de l'univers et
 s vastes océans : *Spes omnium finium ter-
 e, et in mari longe*; le Dieu dont la main
 tissante ébranle les montagnes et arrache
 fond des mers les vagues qui de leur
 urface s'élancent vers les cieux; le Dieu
 ont la gloire, quand il tonne dans les pro-
 ndeurs du firmament, épouvantant les na-
 us; le Dieu qui trace à l'aurore sa route
 au jour son déclin. Ce Dieu terrible,
 tissant et magnifique, est descendu sur la
 rre : *visitasti terram*, non plus pour im-
 ermer la terre, mais pour apporter la fé-
 ndité et la richesse : *Inebriasti eam, multi-
 icasti locupletare eam*. Il a fait déborder le
 uve divin qui féconde la nature : *Flumen
 i repletum est aquis*, et préparé ainsi un
 pieux aliment à tout l'univers : *Parasti
 um illorum*. Mais ce n'est pas encore
 sez, ô mon Dieu : *Faites aussi déborder
 ruisseaux, multipliez leurs sources*;*

966) Psallite Deo nostro, psallite : psallite Regi
 tro, psallite. Quoniam Rex omnis terræ Deus,
 llite sapienter. Regnabit Deus super gentes :
 s sedet super sedem sanctam suam. Principes

*faites descendre la rosée, afin que la surface
 de la terre, inondée de ses gouttes, se couvre
 de germination. Bénissez le cercle entier
 d'une si heureuse année, et que vos champs se
 couvrent de riches moissons; que le désert
 lui-même devienne un perpétuel oasis, que
 ses arides montagnes de sable se couvrent de
 verdure, que les troupeaux se multiplient
 dans les pâturages, que les guérets disparaissent
 sous les moissons. Alors, Seigneur, les
 peuples de l'univers élèveront vers vous leurs
 voix pour chanter vos louanges : — Clama-
 bunt, etenim hymnum dicent.*

A quel autre qu'au Messie, ce fruit béni
 de la terre : *Terra dedit fructum suum*, qui
 est en même temps la bénédiction descendue
 du ciel : *benedicat nobis Deus*, pourrait-on
 attribuer le psaume LXVI*, *Deus miseratur
 nostri*? N'est-ce pas lui qui est le *Sauveur
 envoyé à toutes les nations, celui qui dirige
 les hommes dans les voies de Dieu, celui que
 tous les peuples doivent connaître, que toutes
 les nations doivent adorer, et dont le nom
 doit s'étendre jusqu'aux confins de l'univers*?
 Mais si le Messie y est si bien caractérisé,
 son Eglise ne l'est pas moins, puisqu'elle
 se forme de ces nations diverses, de cette
 universalité des peuples, réunis pour suivre
 ses lois.

Le psaume LXVII*, *Exurgat Deus, et dissi-
 pentur, inimici ejus*, chant de triomphe,
 ayant l'Eglise chrétienne pour objet, est
 marqué à un autre caractère. C'est la mys-
 térieuse profondeur de la pensée, voilée
 encore sous la forme tropologique du lan-
 gage. Aussi ne peut-on le traduire littérale-
 ment, sans qu'il devienne tout à fait injin-
 telligible. Partout ailleurs le prophète re-
 garde les lointains de l'avenir à travers les
 ombres du présent : Moïse et la manne du
 désert, la mer Rouge et les murmures d'un
 peuple endurci, l'onction qu'il a reçue de
 Samuël, ses lutttes contre Saül et Goliath,
 ses guerres avec les nations de la Palestine
 lui servent de termes de comparaison pour
 exprimer sa pensée; mais ici il voit la vérité
 sans nuages, il s'est placé entre elle et
 l'ombre qu'elle projette; il n'a plus de ter-
 mes de comparaison, la parabole n'est plus
 possible, et il faut qu'il parle. Il le faut, la
 vérité l'opprime, la vision l'inspire; il faut
 qu'il parle, mais il ne doit pas être compris
 de ses auditeurs du moment : *Audite au-
 dientes et nolite intelligere : et videte visio-
 nem, et nolite cognoscere* : de là les mystères
 de son langage; de là aussi la sublimité de
 sa pensée.

*Que Dieu paraisse, et que ses ennemis
 soient dissipés; que ceux-là qui le haïssent
 s'ensuient de devant sa face. Comme la fumée
 s'évanouit, qu'ils s'évanouissent; comme la
 cire fond devant la flamme, que les pécheurs
 périssent ainsi devant la face de Dieu.*

*Que les justes se rassassent, qu'ils tressail-
 populorum congregati sunt cum Deo Abraham :
 quoniam dii fortes terræ vehementer eloyati sunt.
 (Psal. XLVI, 7-10.)*

Ressent d'allégresse en présence de Dieu, et qu'ils se livrent tout entiers à leur félicité.

Chantez Dieu, chantez des hymnes à son nom, jetez la voie devant celui qui monte au-dessus des cieux (967), le Seigneur est son nom. Formez des chœurs en sa présence, dansez allègrement devant sa face : c'est le père des orphelins, le protecteur des veuves. Dieu (vient) en son saint lieu : le Dieu qui établit l'unité parmi les habitants de la terre (968); le Dieu puissant qui délivre les captifs, ceux-là même qui lui résistent (969), ceux qui dorment au fond des tombeaux.

O Dieu, lorsque vous sortiez à la tête de votre peuple, lorsque vous traversiez le désert, la nature s'est ébranlée; oui, les cieux se sont liquéfiés en présence du Dieu du Sinai, en présence du Dieu d'Israël. Vous serez descendre, ô Dieu, sur votre héritage une pluie fécondante; il était désolé, mais vous l'avez rendu à la vie (970). Vos troupeaux y trouveront des pâturages (971); les doux pâturages, ô Dieu, que vous avez préparés aux pauvres.

Le Seigneur mettra lui-même la parole et la puissance dans les bouches chargées d'annoncer la bonne nouvelle (972). Au Seigneur, au Seigneur les rois et leur puissance, à sa maison la gloire de partager les dépouilles (973); fussiez-vous endormis au milieu des dangers (974), vous les éviterez comme la colombe aux ailes argentées (975). Tandis que le roi des cieux (976) jugera les crimes des rois de la terre (ses fils) recevront la blancheur de la neige du Selmon (977), la montagne de Dieu (978), la grasse montagne; oui, la montagne abondante en pâturages, la grasse montagne, plus abondante et plus grasse qu'aucune autre montagne (979). La montagne sur laquelle Dieu a choisi son séjour de prédilection; oui, le Seigneur y habitera éternellement, assis sur le char (triomphal) de Dieu, (environné) de dix mille milliers d'anges (980). Le Seigneur (r. sidera) au milieu d'eux en son temple, sur (ce) Sinai (981).

(967) *Super occasum*; au-dessus de l'Occident; les interprètes cherchent inutilement à pénétrer le mystère de ce choix: pourquoi le poète dit-il ici l'Occident plutôt que l'Orient, terme d'un usage ordinaire?

(968) *Inhabitare facit unius moris in domo*; un usage uniforme.

(969) *Eos qui exasperant*; allusion probable aux résistances des Juifs au sortir de l'Égypte.

(970) Quelques interprètes voient une antithèse entre le *Caeli distillaverunt* et le *pluviam voluntariam*; le premier serait dit des ennemis des Juifs, et le second des Juifs eux-mêmes.

(971) *Animalia tua*; des troupeaux de toute sorte, le peuple Juif lui-même.

(972) *Evangelizantibus*; ce mot, qui est féminin dans la langue hébraïque, a été interprété de manières très-diverses; nous laissons à dessein l'équivoque.

(973) *Dilecti, dilecti*; ce mot est au génitif, les Septante ont traduit par ἀγαπᾶτοῦ; les interprètes paraissent s'accorder à y reconnaître une désignation du Messie. *Reges* est là, disent-ils, pour *reges*; c'est un hébraïsme.

(974) *Inter medios cleros*. Saint Jérôme lui-même n'a trouvé rien de mieux que le mot grec employé

Arrêtons-nous ici, pour faire quelques remarques qui, plus tard, seraient trop loin de leur objet.

Ce psaume commence par la plus pompeuse image, et l'auteur se maintient jusqu'à la fin à une sublime élévation de style et de pensée. L'antithèse entre les ennemis de Dieu, les pécheurs, et les justes, ses amis, se prolonge aussi jusqu'à la fin.

Ces pécheurs, ces ennemis de Dieu, ce sont ceux qui l'ont haï: *qui oderunt eum*; ce mot est remarquable comme prophète. Le caractère auquel le poète signale les amis du même Dieu, n'est pas moins remarquable: c'est l'unité de la foi et des rites, *unius moris*. Il n'y aura donc plus alors des religions diverses, des paganismes de toute sorte; mais une seule foi, une seule loi: *unus Dominus, una fides, unum baptisma*, (Ephes. iv, 5.) Les rapprochements se présentent en foule: *Percant peccatores a facie Dei; et iusti epulentur et exsultent*. (Ps. lxxv, 3.) *Mundus... gaudebit: vos autem contristabimini, sed tristitia vestra vertetur in gaudium*. (Joan. xvi, 20.) *Dominus dabit verbum evangelizantibus virtute multa*. (Ps. lxxv, 13.) *Dabo vobis os et sapientiam, cui non poterunt resistere et contradicere omnes adversarii vestri*. (Luc. xxi, 15.) *Rex virtutum dilecti, et speciei domus dividere spolia*. (Ps. lxxvii, 14.) *Cum fortis armatus custodit atrium suum, in pace sunt ea quae possidet. Si autem fortior eo superveniens invenerit eum... spolia ejus distribuet*. (Luc. x, 21.) *Currus Dei decem millibus multiplex, vallibus latantium: Dominus in Sina, in sanctis*. (Ps. lxxvii, 19.) *Accessistis ad Sion montem, et civitatem Dei viventis, Jerusalem caelestem, et multorum millium angelorum frequentiam, et ecclesiam primitivorum*. (Héb. xii, 22.)

Le fond de la pensée de l'auteur roule sur un personnage mystérieux, qu'il appelle parfois le Seigneur, quelquefois Dieu, qu'il désigne trois ou quatre fois par une simple

par les Septante; or ἀπορ- veut dire des sorts, des hasards, et par conséquent des dangers.

(975) *Pennae colombarum deargentatae*; les interprètes s'accordent encore à reconnaître ici une de ces élisions si familières à la langue hébraïque, dans laquelle le verbe est quelquefois supprimé pour plus de rapidité.

(976) *Caelestis*; nouvelle élision, dans laquelle le substantif est supprimé.

(977) Le Selmon est la montagne la plus élevée de l'ancien royaume d'Israël; son sommet est souvent couvert de neige. Le pays d'Israël, principalement cette montagne, était réputé pour sa fertilité.

(978) *Mons Dei*; montagne très-élevée; cette forme est superlative dans la langue hébraïque.

(979) *Ut quid suspicamini montes coagulatos*; littéralement, que parlez-vous, ou pourquoi cherchez-vous ailleurs des montagnes plus fertiles en pâturages?

(980) *Latantium*; élision, dans laquelle le substantif est de nouveau supprimé.

(981) L'antithèse nous semble ici évidente, car bien l'auteur se contredirait lui-même, en plaçant l'habitation divine d'abord sur le Selmon, et ensuite sur le Sinai.

mithète : Le céleste, *caelestis*, le bien-aimé, *dilectus*; mais son nom propre est le Seigneur, *Dominus nomen illi*. Au reste, le rôle est bien tracé entre Dieu et le Seigneur, tant que Dieu, il sort de son repos, *exsursum Deus*, il juge et condamne les pécheurs, justifie les justes, il est dans les cieux : *eus in loco sancto suo*. En tant que Seigneur, il monte au-dessus des nuages, *ascendit super occasum, Dominus nomen illi*; met la parole dans la bouche des évangélistes, *Dominus dabit verbum evangelizantibus*. En tant que Dieu, il est environné des anges; *currus Dei decem millibus multiplex, millia latantium*; en tant que Seigneur, il réside en son saint temple; *Dominus in sancto*. En tant que Dieu et Seigneur, et à la fois, il habite les cieux, réside en son saint temple, monte dans les cieux, emportant les dépouilles de la mort et de la captivité, et répand des grâces sur la terre : *currus Dei decem millibus multiplex, millia latantium : Dominus in eis in Sina, in sancto ascendisti in altum, cepisti captivitatem, cepisti dona in hominibus*.

Mais qui ne ferait encore ici des rapprochements? *Rex virtutum dilecti dilecti*. (Ps. LXXIII, 13.) *Hic est filius meus dilectus, in conspectu mihi bene complacui*. (Matth. XVII, 5.) *ascendisti in altum, cepisti captivitatem*. (Ps. LXXVII, 20.) *Propter quod dicit : ascendens in altum captivam duxit captivitatem : dedit dona hominibus*. (Ephes. IV, 8.)

Il faut remarquer encore ceci, que le personnage mystérieux, le Seigneur, le céleste, le bien-aimé, apparaît dans un rôle de libérateur; si un souvenir des temps anciens est présente à la mémoire de l'auteur, c'est celui de la sortie d'Égypte; ce libérateur ruse des chaînes, il termine la dernière de toutes les captivités possibles, puisqu'il emmène elle-même captive. Il est en même temps fondateur d'un nouvel empire, et il établit le siège, non pas à Jérusalem, mais en dehors de la Judée, dans le schismatique et infidèle Israël, sur le mont d'Éraïm, le Selmon. Et à cette occasion, le souvenir du Sinaï, auquel se rattache l'établissement d'une loi différente de toutes celles qui existaient alors, est deux fois invoqué : *Caeli distillaverunt a facie Dei Sini. Dominus in eis in Sina, in sancto*.

(982) Les interprètes admettent un sens inverse : Seigneur Dieu, après avoir converti ses ennemis, biterait au milieu d'eux.

(983) *Domini, Domini exitus mortis*; cette répétition est une affirmation poétique.

(984) *Verticem capilli*; littéralement, l'aigrette dont se coiffent ceux qui marchent dans leurs délits.

(985) L'image est celle-ci : les nations comme tant de génisses inoffensives, se disposent à obéir à la voix qui les appelle; mais au milieu d'elles est un groupe de taureaux furieux prêts à se précipiter sur ceux qui appellent, quoiqu'ils soient plus blancs, parce qu'ils sont plus blancs que l'argent. Les couleurs éclatantes mettent les taureaux en fureur. Derrière ces images, sont celles des apôtres du christianisme et des persécuteurs.

(986) *Ad Orientem*; au commencement le poète avait fait monter par l'Occident, qui *ascendit su-*

Mais il faudrait entrer sur tout ceci dans de trop grands développements; reprenons notre traduction.

Vous êtes monté vers les cieux, emmenant la captivité captive, et chargé de présents pour les répandre sur les hommes. Les incroyants eux-mêmes (ont suivi votre char), afin d'habiter avec le Seigneur Dieu (982). Béni soit le Seigneur aujourd'hui et toujours; le Dieu notre sauveur, qui nous prépare une voie facile. Notre Dieu est le Dieu sauveur et le Seigneur (983) qui fait mourir la mort. Oui, Dieu brisera la tête de ses ennemis, l'orgueil de ceux qui se drapent dans leurs iniquités (984). Le Seigneur a dit : Je les arracherai de Basan, je les abîmerai au fond de la mer; vos pieds tremperont dans leur sang; le sang de vos ennemis, la langue de vos chiens s'en désaltèrera. L'univers a vu votre triomphe, ô Dieu; le triomphe de mon Dieu, de mon roi, qui habite dans les cieux. Les princes précédaient avec les musiciens jouant du psaltérion, confondus avec le chœur des jeunes filles agitant les cymbales. Bénissez Dieu dans vos assemblées; (bénissez) le Seigneur, ô vous descendants d'Israël. (Bénissez-le) de toute la chaleur de votre âme, ô jeune Benjamin; (et vous) princes de Juda, chefs du peuple, princes de Zabulon, princes de Nephthali.

Commandez-le à votre puissance, ô Dieu; achevez, ô Dieu, ce que vous avez commencé en nous. De votre temple de Jérusalem (jusqu'aux extrémités de la terre,) les rois vous offriront des présents. Chassez les bêtes des forêts, ces taureaux des troupeaux de nations, qui font la guerre à ceux dont l'argent le plus pur n'égale pas la pureté (985). Dissipez les nations belliqueuses, afin de livrer passage aux députés de l'Égypte, à ceux de l'Éthiopie, qui viennent les premiers la main, remplie d'offrandes. Royaumes de l'univers, chantez Dieu; célébrez le Seigneur; célébrez le Dieu qui monte sur le ciel du ciel, au-dessus de l'Orient (986). Voilà qu'il dira de sa voix, de sa voix la plus puissante (987) : Rendez gloire au Dieu d'Israël (988); à celui dont la magnificence et la puissance sont plus hautes que les cieux. Le Dieu admirable dans ses saints, le Dieu d'Israël donnera lui-même la puissance et la force à son peuple. Dieu soit béni (989).

per occasum. Nous n'avons pas trouvé une explication satisfaisante de ce contraste. Serait-ce une allusion à la première alliance, qui devait être temporaire, une sorte de déclin, pour ainsi dire; tandis que la seconde, semblable à l'astre du matin, qui remonte sa carrière, n'aurait d'autre terme que le séjour de la gloire!

(987) *Dabit voci suae vocem virtutis*; littéralement, il donnera à sa voix une voix puissante. La voix de la voix est une haute image qui n'a point de parité dans nos idées.

(988) *Date gloriam Deo super Israel*; rendez gloire à Dieu de ce qu'il a fait en Israël, ou pour Israël. Ou bien encore, rendez gloire à Dieu plus qu'Israël, ou à cause d'Israël.

(989) *Exurgat Deus, et dissipentur inimici ejus et fugiant qui oderunt eum a facie ejus. Sicut defuit fumus, deficiant : sicut fluit cera a facie ignis*

Ce psaume nous semble se diviser en trois parties bien caractérisées : la première se rapporte à Dieu le Père, la seconde au Sauveur, et la troisième à l'Eglise. Loin d'être séparées, coupées, pour ainsi dire, avec la précision qu'un historien met dans ses récits, elles se mêlent et se confondent, principalement les deux premières; mais la seconde devient très-distincte au vingtième verset, *Ascendisti in altum*, et la troisième au trente-deuxième, *Manda, Deus, virtuti tuæ*. Et cet ordre est admirable, si on le compare au sujet que le prophète a en vue. Le Père et le Fils, quoique personnes distinctes, sont un même Dieu. Tout est commun entre eux, sauf la personnalité qui les distingue. Mais le Fils, en se faisant homme, commence à vivre d'une vie, sinon séparée, au moins spéciale, en tant qu'homme, et son humanité a une histoire. Le Sauveur et l'Eglise se confondent aussi, non pas sans doute d'une manière substantielle, et cependant réelle, quoique mystérieuse. L'Eglise ne serait rien sans le Sauveur, et le Sauveur serait incomplet sans l'Eglise. Mais du moment qu'il est monté aux cieux, l'Eglise aussi commence à vivre d'une vie propre, et elle a une histoire. Tout est donc en parfait rapport entre la pensée et l'expression, entre l'objet et la poésie, la prophétie et la réalité.

Il serait également impossible de ne pas rapporter au Messie et à l'Eglise les psaumes *xcv*, *xcvi*, *xcvii* et *xcviii*. Au Messie d'abord : c'est le Seigneur qui descend du haut des cieux, qui vient régner sur la terre, mais y régner avec équité, et y faire régner la justice, *venit : venit judicare terram..... in æquitate : et populos in veritate sua. (Ps. xcv, 13.)* C'est le Sauveur donné par le Seigneur, la justice révélée aux nations :

sic pereant peccatores a facie Dei. Et justi epulentur et exsultent in conspectu Dei : et delectentur in lætitia. Cantate Deo, psalmum dicite nomini ejus : iter facite ei, qui ascendit super occasum : Dominus nomen illi. Exsultate in conspectu ejus, turbabuntur a facie ejus, patris orphanorum, et judicis viduarum. Deus in loco sancto suo : Deus qui inhabitare facit unius moris in domo : Qui eduxit victos in fortitudine, similiter eos qui exasperant, qui habitant in sepulcris. Deus, cum egredieris in conspectu populi tui, cum pertransires in deserto, terra mota est, etenim cæli distillaverunt a facie Dei Sinai, a facie Dei Israel. Pluviam voluntariam segregabis, Deus, hæreditati tuæ : et infirmata est, tu vero perfecisti eam. Animalia tua habitabunt in ea : parasti in dulcedine tua pauperi, Deus. Dominus dabit verbum evangelizantibus virtute multa. Rex virtutum dilecti dilecti : et speciei domus dividere spolia. Si dormiatis inter medios ceros, pennæ columbæ deargentate, et posteriora dorsi ejus in pallore auri. Dum discernit cælestis reges super eam, nive dealbabuntur in Selmon : Mons Dei, mons pinguis. Mons coagulatus, mons pinguis, ut quid suspicamini montes coagulatos ? Mons in quo beneplacitum est Deo habitare in eo : etenim Dominus habitabit in sinem. Currus Dei decem millibus multiplex, millia lætantium Dominus in eis in Sina in sancto. Ascendisti in altum, cepisti captivitatem : accepisti dona in hominibus : Etenim non credentes, inhabitare Dominum Deum.

Notum fecit Dominus salutare suum : in conspectu gentium revelavit justitiam suam. (Ps. xcvii, 4.) L'Eglise ensuite : ce n'est pas seulement le peuple juif qui est invité à le célébrer comme son Dieu, mais toutes les nations de l'univers : annoncez sa gloire parmi les nations, ses merveilles à tous les peuples : *Annuntiate inter gentes gloriam ejus, in omnibus populis mirabilia ejus.* Contrées habitées par les nations, s'écrie le prophète en son saint enthousiasme, apportez la glorification et l'hommage, apportez des offrandes. Que toute la terre s'ébranle devant sa face ; dites aux peuples que le règne du Seigneur est commencé, règne sans fin, qui ne connaît d'autre loi que l'équité : *Afferite Domino patriæ gentium, afferite Domino gloriam et honorem..... Tollite hostias, et introite in atria ejus..... Commoveatur a facie ejus universa terra : dicite in gentibus, quia Dominus regnavit. (Ps. xcv.)* Tous les peuples verront sa gloire ; tous ceux qui adorent les idoles, demeureront confondus ; c'est le Dieu très-haut, qui régnera sur l'univers ; mais son peuple sera un peuple de justes et d'hommes au cœur droit : *Viderunt omnes populi gloriam ejus. Confundantur omnes qui adorant sculptilia : et qui gloriantur in simulacris suis..... Lux orta est justo ; et rectis corde lætitia. (Ps. xcvi.)* C'est le Dieu grand dans Sion, mais plus grand encore parmi les nations, le Dieu que tous les peuples confessent et adorent : *Dominus in Sion magnus : et excelsus super omnes populos. Confiteantur nomini tuo magno. (Ps. xcvi.)*

Le Christ et l'Eglise, tel est l'objet principal des visions prophétiques du saint roi, mais non le seul objet ; les grandes luttes que la nation juive aura à soutenir dans les siècles postérieurs, et les malheurs qu'elle aura à subir, ne lui sont point étrangers :

Benedictus Dominus die quotidie, prosperum hoc faciet nobis Deus salutarium nostrorum. Deus noster, Deus salvos faciendi : et Domini Dominus exitus mortis. Veruntamen Deus confringet capita inimicorum suorum : verticem capilli perambulantium in delictis suis. Dixit Dominus : Et Basan convertam, convertam in profundum maris. Ut intingat pes tuus in sanguine : lingua canum tuorum ex inimicis, ab ipso. Viderunt gressus tuos, Deus, ingressus Dei mei : regis mei qui est in sancto. Prævenerunt principes conjuncti psallentibus in medio juvenularum tympanistrorum. In ecclesiis benedicite Deo Domino, de fortibus Israel. Ibi Benjamin adulescentulus, in mentis excessu. Principes Juda, duces eorum : principes Zabulon : principes Nephthali. Manda, Deus, virtuti tuæ : confirma hoc, Deus, quod operatus es in nobis. A templo tuo in Jerusalem, tibi offerent reges munera. Inrepa feras arundinis, congregatio taurorum in vaccis populorum : ut excludantur qui probati sunt argento. Dissipa gentes, quæ bella volunt : venient legati ex Ægypto : Æthiopi præveniet manus ejus Deo. Regna terre, cantate Deo, psallite Domino : psallite Deo, qui ascendit super cælum cæli, ad Orientem. Ecce dabit voci suæ vocem virtutis, date gloriam Deo super Israel, magnificentia ejus et virtus ejus in nubibus. Mirabilis Deus in sanctis suis, Deus Israel ipse dabit virtutem et fortitudinem plebi suæ, benedictus Deus (*Psal. lxxvii, 1-36.*)

les voit et les annonce. La captivité des soixante-dix ans est clairement prophétisée au psaume LXXIII^e : *Pourquoi, ô Dieu, vous avez-vous rejetés sans pitié; pourquoi votre courroux s'est-il allumé contre les rebis de votre berceuil? Souvenez-vous de votre peuple, du peuple qui est vôtre dès son origine. Rachetez le titre de votre héritage; le mont de Sion, qui fut le lieu de votre demeure. Levez la main, et châtiez sans retour l'insolence de nos ennemis, à proportion du mal qu'ils ont fait au lieu saint. Ceux qui vous haïssent, ont triomphé dans le lieu même de vos solennités. Ils ont arboré leurs étendards en signe de victoire sur le sommet de votre temple, sans discernement et comme sur un carrefour. Ils ont jeté à l'intérieur, à coups de haches, comme en une forêt, les portes de votre demeure, et ils l'ont démolie avec la scie et la hache. Ils ont livré votre sanctuaire aux flammes, et souillé dans la poussière de la terre le tabernacle de votre alliance. Ils ont dit dans leur cœur, eux et toute leur horde : Abolissons de dessus la face de la terre tous les jours de fêtes consacrées au Seigneur. (Pour nous, ô mon Dieu!) nous n'avons plus d'enseignes, plus de prophètes, notre mémoire est abolie (990).*

Beaucoup d'interprètes croient apercevoir en ces paroles une prophétie relative à la ruine de la nation par les mains d'Antiochus Epiphane; mais c'est une erreur, elles n'y conviennent aucunement. Au temps d'Antiochus Epiphane et des guerres des Machabées, le temple ne fut ni détruit par le fer, ni livré aux flammes. Les Syriens ne traitèrent pas l'arche d'alliance dans la poussière, puisqu'elle n'existait plus depuis longtemps, ayant été détruite ou perdue lors de la captivité des soixante-dix ans.

Et ce que le prophète en dit ici, détruit la prétention des rabbins, que le prophète Jérémie aurait sauvé l'arche, et l'aurait cachée en un lieu où elle doit demeurer jusqu'au rétablissement définitif de la nation, sous la royauté des descendants de David.

On ne peut dire non plus que la prophétie concerne l'état dans lequel est présentement depuis dix-huit siècles la nation juive, car le prophète annonce un terme à bref délai, et désigne le peuple dont la ruine sera le salut de la Judée.

Mais le Dieu, qui était notre roi avant les siècles, a accordé le salut à la patrie. Vous qui avez créé la mer dans votre puissance, et qui brisez la tête de ses dragons au fond les eaux, vous avez brisé la tête du dragon,

et vous l'avez donné en pâture aux peuples de l'Éthiopie. Vous avez fait rebrousser chemin à l'eau des rivières et des torrents, vous avez desséché les grands fleuves (991).

Nous savons que les interprètes voient dans ces paroles une allusion à la sortie de l'Égypte, au passage du Jourdain et aux guerres des Juifs contre l'Égypte, ou de l'Égypte contre les peuples de l'Éthiopie, non de la grande, mais de cette terre de Chus, située entre l'Égypte et la Judée, dont il est si souvent fait mention dans l'Écriture. Nous l'entendons différemment.

Et d'abord ces guerres sont de beaucoup postérieures à David; ce serait donc une nouvelle prophétie, mais elle serait sans rapport avec ce qui précède et ce qui suit, et par conséquent déplacée en pareil lieu. Ensuite aucun fleuve ni aucun torrent ne remontèrent vers leur source sous la main de Moïse ni sous celle de Josué.

Il faut faire attention, au contraire, que, dans le langage poétique des Hébreux, le mot mer veut dire souvent les grands peuples, et le mot dragon les grandes armées. Les rivières, les torrents, les grands fleuves signifient la même chose, c'est-à-dire des armées nombreuses. Ces figures de langage nous sont encore familières. Par les peuples de l'Éthiopie, nous croyons qu'il faut entendre, non pas un peuple en particulier, mais les peuples en général dispersés dans les plaines et les déserts, ceux que Cyrus réunit pour livrer le dernier assaut à l'empire d'Assyrie. La Vulgate traduit *tu siccasti fluvios Ethan*. *Ethan* n'est point un nom propre, mais un adjectif hébraïque, signifiant la grandeur, la véhémence, la majesté. Si le docte saint Jérôme l'a laissé dans le texte latin, ce n'était pas faute de saisir la pensée de l'auteur, mais faute d'une expression pour la rendre. Si l'on veut à toute force qu'il s'applique à des fleuves véritables, ce sera au Tigre et à l'Euphrate, et le sens sera toujours le même, seulement il y aura en plus une nouvelle figure de langage. Quoi qu'il en soit de cette interprétation, le prophète annonce positivement la cessation de la captivité dont il parlait au commencement du psaume, sinon dans les paroles que nous venons de rapporter en dernier lieu, au moins dans la prière et les imprécations qui les suivent :

Ne livrez pas aux bêtes l'âme d'un peuple qui vous adore; ne rejetez pas à toujours la prière de vos pauvres. Souvenez-vous de votre alliance; voyez les plus méprisables des hu-

(990) *Ut quid, Deus, repulisti in finem : iratus est furor tuus super oves pascuæ tuæ? Memor esto congregationis tuæ, quam possedisti ab initio. Redemisti virgam hereditatis tuæ : mons Sion, in quo habitasti in eo. Leva manus tuas in superbias eorum in finem : quanta malignatus est inimicus in ancto! Et gloriati sunt qui oderunt te, in medio civitatis tuæ. Posuerunt signa sua, signa : et non cognoverunt sicut in exitu super summum. Juxta in silva lignorum securibus exciderunt januas ejus in idipsum : in securi et ascia dejecerunt eam, incenderunt igni sanctuarium tuum : in terra*

polluerunt tabernaculum nominis tui. Dixerunt in corde suo cognatio eorum simul : Quiescere faciamus omnes dies festos Dei a terra. Signa nostra non vidimus, jam non est propheta, et nos non cognoscet amplius. (Psal. LXXIII, 1-9.)

(991) *Deus autem rex noster ante sæcula, operatus est salutem in medio terræ. Tu confirmasti in virtute tuâ mare : contribulasti capita draconum in aquis. Tu confregisti capita draconis : dedisti eum escam populis Æthiopum. Tu dirupisti fontes, et torrentes : tu siccasti fluvios Ethan. (Psal. LXXIII, 12-15.)*

mains s'arranger dans les demeures qu'ils nous ont injustement ravies; que notre humble prière ne tourne pas à notre confusion: le pauvre et l'indigent en béniront votre nom. Levez-vous, ô Dieu, jugez votre cause; vengez l'injure des vôtres, l'injure insensée qu'ils subissent tout le jour. Entendez les clameurs de vos ennemis; l'orgueil de ceux qui vous haïssent monte sans cesse (992).

Nous le dirons de nouveau; il ne saurait être question de l'état auquel la nation est présentement réduite, puisque l'arche n'existait pas plus du temps des Romains, les premiers auteurs de cet état, que du temps des Syriens. Le prophète n'a pu dire non plus que les Juifs seraient répandus pendant vingt siècles au milieu de nations impies, ennemies de Dieu, ni même ennemies de leur Dieu. En tant que prophétie, ce psaume n'a pas d'application possible à un autre objet qu'à la captivité desoixante-dix ans.

Le psaume *cxv* *Domine, exaudi orationem meam*, prophétise de nouveau le même événement. On croirait volontiers que les quatorze premiers versets n'expriment que la douleur et les regrets de David pénitent; mais au quinzième commence, à ne pas s'y méprendre, l'histoire de la ruine de Jérusalem. « Vous vous lèverez, Seigneur, et vous aurez pitié de Sion; car le temps de lui faire miséricorde, le temps en est venu. Vos serviteurs ne peuvent détourner leurs regards de ses ruines, la terre même qui les porte leur est chère. Et les nations craindront votre nom, Seigneur, et tous les rois de la terre verront votre gloire; parce que le Seigneur aura édifié Sion, et il sera vu dans sa gloire (993). »

Le Seigneur y sera vu dans sa gloire: ici commence un nouvel ordre d'idées, relatif selon la lettre à la restauration de la Jérusalem d'Esdras et de Néhémie, mais au Messie lui-même selon l'esprit. De lui seul en effet on peut dire que le Seigneur a été vu dans Sion; de son Eglise seule on peut dire qu'un peuple nouveau sera créé: *populus qui creabitur*. L'Eglise chrétienne seule est l'assemblée des peuples et des rois servant le Seigneur: *in conveniendo populos*

(992) *Memor esto hujus, inimicus improperavit Domino: et populus insipientes incitavit nomen tuum. Ne tradas bestiis animas confitentes tibi, et animas pauperum tuorum ne obliviscaris in finem. Respice in testamentum tuum: quia repleti sunt, qui obscurati sunt terre domibus iniquitatem. Ne avertatur humilis factus confusus: pauper et inops laudabunt nomen tuum. Exsurge, Deus, judica causam tuam: memor esto improperiorum tuorum, eorum que ab insipientibus sunt tota die. Ne obliviscaris voces inimicorum tuorum: superbia eorum qui te oderunt ascendit semper. (Psal. lxxiii, 18-25.)*

(993) *Tu exurgens miseraberis Sion: quia tempus miserendi ejus, quia venit tempus. Quoniam placuerunt servis tuis lapides ejus: et terra ejus miserabuntur. Et timebunt gentes nomen tuum, Domine, et omnes reges terre gloriam tuam. Quia edificavit Dominus Sion: et videbitur in gloria sua. Respexit in orationem humilium: et non sprevit preces eorum. Scribantur hæc in generationum altera: et populus qui creabitur, laudabit Dominum:*

in unum: et reges, ut serviant Domino. C'est seulement dans la personne du Messie, que le prophète peut demander de ne pas être retranché du nombre des vivants au milieu de sa carrière, et de demeurer dans les générations et les générations de l'éternité. — *Ne revoces me in dimidio dierum meorum: in generatione et generationem anni tui.*

Nous ne parlerons pas du psaume *cxvii*, *Super flumina Babylonis*, relatif également à la captivité des soixante-dix ans, parce que les interprètes s'accordent à l'attribuer à Jérémie, et le considèrent comme une lamentation sur des faits accomplis, plutôt que comme une prophétie. D'ailleurs c'est l'indication du texte lui-même: *Psalms David per Jeremiam*.

Mais le psaume *cxv*, *In convertendo Dominus captivitatem Sion*, n'est pas dans le même cas: on voit, à la lecture, qu'il a été composé avant le retour de la captivité, puisqu'il le prophétise. S'il n'est pas de David, il a dû être composé sur les bords de l'Euphrate, par quelqu'un des malheureux captifs, peut-être par Baruch, mais du moins c'est bien une prophétie. Il décrit le bonheur du retour dans la patrie; mais ces seules paroles, *Converte, Domine, captivitatem nostram*, suffisent pour prouver que le retour n'était pas encore opéré.

Les deux autres événements dont nous avons parlé: savoir, la ruine de la Judée par Antiochus Epiphane, et la ruine définitive à laquelle nous voyons la nation réduite, ont été prophétisés dans d'autres psaumes; nous allons les indiquer. Et d'abord Antiochus Epiphane: il nous semble assez clairement désigné dans ces paroles du psaume *lxxiv*, *Confitebitur tibi Deus: J'ai dit aux impies, vous ne commettrez plus l'impiété; aux séditeurs, votre règne est fini. N'élevez pas si haut la tête, et ne défiez pas le Seigneur: il ne vous viendra de secours ni de l'Orient, ni de l'Occident, ni des montagnes désertes, parce que le Seigneur l'empêche..... J'en transmettrai la mémoire dans les siècles futurs, à la louange du Dieu de Jacob, (qui a dit:) Je détruirai toutes les forces des pécheurs, et je donnerai la victoire au juste (993 *).* Rapprochons ces

quia prospexit de excelso sancto suo: Dominus de caelo in terram aspexit: ut audiret gemitus condempnatorum: ut solveret filios interemptorum. Ut annuntiet in Sion nomen Domini: et laudem ejus in Jerusalem. In conveniendo populos in unum, et reges ut serviant Domino. Respondit ei in via virtutis sue: Paucitatem dierum meorum nuntia mihi. Ne revoces me in dimidio dierum meorum: in generationem et generationem anni tui. (Psal. cx, 14-25.)

(993 *) *Dixi iniquis: Nolite inique agere: et delinquentibus: Nolite exaltare cornu. Nolite extollere in altum cornu vestrum: nolite loqui adversus Deum iniquitatem. Quia neque ab oriente, neque ab occidente, neque a desertis montibus: quoniam Deus judex est. Hunc humiliat, et hunc exaltat: Quia calix in manu Domini vini meri plenus mista. Et inclinavit ex hoc in hoc: veruntamen læx ejus non est exiuvania, bibent omnes peccatores terræ. Ego autem annuntiabo in sæculum: cantabo Deo Jacob. Et omnia cornua peccatorum confringantur: et exaltabuntur cornua justii. (Psal. lxxiv, 5-11.)*

roles des suivantes du n° livre des *Machabées* :

Mais le Seigneur, Dieu d'Israël, dont le regard pénètre en tous lieux, frappa Antiochus d'une plaie invisible et irremédiable ; car aussôt qu'il eut proféré ces menaces contre la Judée, il fut pris d'une douleur violente dans ses entrailles, d'une espèce de supplice épouvantable dans tout l'intérieur de son corps.... Ses tortures aigrissant et augmentant sa colère, il donna ordre de lancer son char sans épous ni trêve, afin d'arriver plus tôt à l'exécution de sa vengeance contre les Juifs. Mais il fut lancé violemment de ce même char sur la terre, et on le releva meurtri et brisé ; de sorte qu'il fallut ensuite porter humblement en litière celui qui, un moment auparavant, semblait commander aux flots de la mer, et, dans son orgueil, jeter les montagnes dans la balance. Quelle manifestation plus éloquente de la divine puissance ? Bientôt les vers rongèrent l'impie tout vivant, et sa chair tomba par lambeaux avant la mort ; tellement que son armée elle-même ne pouvait plus supporter la puanteur qu'il exhalait, et personne n'osait presque approcher de celui qui, peu d'instants auparavant, se croyait au-dessus des astres. Mais enfin, tombé du point culminant de son orgueil, et averti par la vengeance manifeste de Dieu, réduit à la misère, en proie à des douleurs croissantes, et ne pouvant plus se supporter lui-même, il dit : Il est juste de se soumettre à Dieu, et un faible mortel ne doit pas s'égaliser à cette majesté suprême. Et ce scélérat invoquait le Seigneur, dont il ne devait pas être exaucé (994).

La lutte ne finit pas à la mort d'Antiochus, mais on sait par quelle suite de défaites toutes les armées de l'Assyrie succombèrent dans les champs de la Judée, et comment le peuple juif, revenu enfin au culte de son Dieu, qui était pour lui la seule raison d'être, et retrempe dans son énergie et sa foi au milieu de si grandes luttes, demeura enfin victorieux.

Le psaume LXXV°. *Notus in Judæa Deus*, est une allusion perpétuelle aux mêmes événements. C'est bien après la guerre des Machabées, que la paix a été rendue au peuple du Seigneur : *factus est in pace locus ejus ;*

(994) *Elatus autem in ira, arbitrabatur se injuriam illorum, qui se fugaverant, posse in Judæos retorquere : ideoque jussit agitari currum suum, sine intermissione agens iter, cœlesti eum judicio perurgente, eo quod ita superbe locutus est se venturum Jerosolymam, et congeriem sepulcri Judæorum eam facturum. Sed qui universa conspiciat Dominus Deus Israel, percussit eum insanabili et invisibili plaga. Ut enim finivit hunc ipsum sermonem, apprehendit eum dolor dirus viscerum, et amara interiorum tormenta : et quidem satis juste, quippe qui multis et novis cruciatibus aliorum torserat viscera, licet ille nullo modo a sua malitia cessaret. Super hoc autem superbia repletus, ignem spirans animo in Judæos, et præcipiens accelerari negotium, contigit illum impetu euntem de curru cadere, et gravi corporis collisione membra vexari. Isque qui sibi videbatur etiam fluctibus maris imperare, supra humanum modum superbia repletus, et montium altitudines in statera appendere, nunc*

que Sion est redevenue le séjour de Dieu, *habitatio ejus in Sion*. C'est bien alors que le Seigneur a brisé les puissances dans la terre de son héritage, *ibi confregit potentias*, les arcs, les écus, les glaives et la guerre. C'est bien alors que les *insensés de cœur* ont été mis en déroute : *Turbati sunt omnes insipientes corde*. Il faut se souvenir que le titre d'insensé, *épimane*, était le surnom populaire d'Antiochus, qui avait pris de lui-même celui d'*épiphane*, ou illustre. Là les grandes armées de la Syrie sont venues dormir leur sommeil, et tous ses guerriers y ont vu leurs mains désarmées : *Dormierunt somnum suum, et nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis. Viri divitiarum*, ce mot n'est pas mis là sans dessein, il dépeint le luxe extravagant des armées d'Antiochus. Tout porte une indication dans ce psaume pour quiconque a étudié l'histoire des rois de Syrie dans leurs luttes avec la Judée, et ces guerriers montés sur des chevaux, qui tombent en défaillance sous la flagellation du Dieu de Jacob : *Dormitaverunt qui ascenderunt equos ;* et ces tonnerres et ces feux du ciel, qui dispersent l'armée de Gorgias, général d'Antiochus Eupator à la bataille de Gazara : *De cælo auditum fecisti judicium ;* et cette longue prospérité accordée à la Judée après de si terribles combats : *Terra tremuit et quievit ;* et ces restes d'une nation qui reviennent au culte de leur Dieu, pour ne plus s'en écarter, *Reliquiæ cogitationis (995), diem festum agent tibi. Vovete et reddite Domino Deo vestro.*

Tel est encore le sujet du psaume LXXVIII°, *Deus, venerunt gentes*. Cette ruine de Jérusalem dont il est parlé, n'est pas celle dont Nabuchodonosor fut l'auteur, ni celle plus récente que les Romains accomplirent, mais bien celle qui devait être l'œuvre des nations voisines : *Facti sumus opprobrium vicinis nostris.... redde vicinis nostris septuplum in sinu eorum ;* or, il n'y en a point d'autre dans cette condition, que celle dont les Syriens, aidés de tous les peuples de la Palestine, furent les auteurs. Le v° chapitre du 1^{er} livre des *Machabées* donne une explication complète de ces paroles du psaume : *effuderunt sanguinem eorum tanquam aquam in circuitu Jerusalem, et non*

humiliatus ad terram in gestatorio portabatur, manifestam Dei virtutem in semetipso contestans : ita ut de corpore impii vermes scaturirent, ac viventis in doloribus carnes ejus effluerent, odore etiam illius et fetore exercitus gravaretur : et qui paulo ante sidera cœli contingere se arbitrabatur, eum nemo poterat propter intolerantiam fetoris portare. Hinc igitur cœpit ex gravi superbia deductus ad agnitionem sui venire, divina admonitus plaga, per momenta singula doloribus suis augmenta capientibus : et cum nec ipse jam fetorem suum ferre posset, ita ait : Justum est subditum esse Deo, et mortalem non paria Deo sentire. Orabat autem hic scelestus Dominum, a quo non esset misericordiam consecutus. (II Mach. ix, 4-13.)

(995) *Reliquiæ cogitationis ;* les restes d'une pensée. Jamais une telle expression n'avait été trouvée pour dépeindre l'état d'une nation qui n'a plus qu'un souffle de vie

erat qui sepeliret, facti sumus opprobrium vicinis nostris : subsannatio et illusio his qui in circuitu nostro sunt.... Effunde iram tuam in gentes quæ te non noverunt.

Le psaume lxxix^e, *Qui regis Israel intende*, roule encore sur le même sujet. Il serait difficile de reporter à un autre temps la *décantation de la vigne du Seigneur* dont il y est fait mention ; de ne pas reconnaître Antiochus dans le *sanglier des bois, la bête féroce* qui la dévaste ; *exterminavit eam aper de silva, et singularis ferus depastus est eam. Singularis ferus*, en terme de chasse un *solitaire* ; le plus féroce et le plus rusé des sangliers. Qui ne reconnaîtrait aussi Judas Machabée dans ce *filz de l'homme* que Dieu a rempli de sa force, *super filium hominis quem confirmasti tibi* ; dans cet *homme de la droite de Dieu*, qui doit la délivrer, *fiat manus tua super virum dexteræ tuæ* ?

Le rejet final de la nation juive est clairement prédit au psaume xlix^e, *Deus deorum Dominus locutus est. Ecoutez, ô mon peuple, soyez attentif à mes paroles. Israël, je vais vous faire connaître mes résolutions ; c'est moi, le Seigneur, votre Dieu. Ce que je vous reproche, ce n'est pas de manquer à m'offrir des sacrifices ; je ne suis, au contraire, environné que de vos holocaustes. Je ne veux plus des taureaux que vous m'offrez, ni des boucs de vos troupeaux ; toutes les bêtes des forêts, les animaux des prairies, les troupeaux, tout cela n'est-il pas à moi ? Les oiseaux du ciel, les moissons, tout m'appartient. Si j'ai besoin de quelque chose, je ne vous le demanderai pas : l'univers entier avec toutes ses richesses est mon patrimoine. Croyez-vous donc que je mangerai la chair des taureaux et que je boirai le sang des boucs ? Offrez au Seigneur des sacrifices spirituels, et rendez-lui le culte qui lui est dû ; invoquez-moi ensuite au jour de la tribulation, et je vous délivrerai. — Im-mola Deo sacrificium laudis : et redde Altissimo vota tua. Et invoca me in die tribulationis : et eruam te* (996). Ces paroles n'auraient-elles pas leur explication dans celles-ci, adressées par Jésus-Christ à la Samaritaine, et faisant allusion aux sacrifices de la nation juive, sur la valeur desquels il était consulté : *Le moment approche, ou*

(996) *Audi populum meus, et loquar : Israel, et testificabor tibi : Deus Deus tuus ego sum. Non in sacrificiis tuis arguam te : holocausta autem tua in conspectu meo sunt semper. Non accipiam de domo tua vitulos, neque de gregibus tuis hircos. Quoniam mæx sunt omnes feræ silvarum, jumenta in montibus et boves. Cognovi omnia volatilia cæli : et pulchritudo agri mecum est. Si esuriero, non dicam tibi : meus est enim orbis terræ, et plenitudo ejus. Nunquid manducabo carnes taurorum ; aut sanguinem hircorum potabo ? Immola Deo sacrificium laudis : et redde Altissimo vota tua. Et invoca me in die tribulationis : eruam te, et honorificabis me. Peccatori autem dixit Deus : Quare tu enarras justitias meas, et assumis testamentum mecum per os tuum ? Tu vero odisti disciplinam : et projecisti sermones meos retrorsum. Si videbas futurum, currebas cum eo : et cum adulteris portionem tuam ponebas. Os tuum abundavit malitia : et lin-*

plutôt il est venu, auquel la véritable adoration rendue au Père sera une adoration en esprit et en vérité ; car c'est ainsi que le Père veut être adoré. Dieu est esprit, il veut aussi des serviteurs qui l'adorent en esprit et en vérité (997).

Le reste du psaume paraît consacré à remémorer les injustices des Juifs envers Jésus-Christ, les embûches qu'ils lui tendirent, les complots homicides qu'ils formèrent contre lui. Il se termine de cette manière extrêmement remarquable dans le sens que nous indiquons : *Comprenez ceci, vous qui oubliez le Seigneur, de crainte qu'il n'enlève ce que nul ne pourra lui reprendre. Le seul sacrifice que j'agréerai, sera un sacrifice de louange, et c'est dans cette rue que je révélerai le Sauveur divin* (998). De l'analyse du psaume, il résulte donc ceci : la nation juive sera rejetée et son culte aboli, pour être remplacé par un autre tout d'esprit et de vérité, c'est-à-dire, dans lequel les cérémonies extérieures seront la manifestation de l'adoration intérieure. Le rejet de la nation viendra de son obstination à méconnaître le Sauveur envoyé de Dieu, et tous ces événements seront corrélatifs.

Les psaumes v^e, *Verba mea auribus percipie, et li^e, Quid gloriaris in malitia*, sont relatifs au même objet, mais d'une manière figurative. Dans le premier, le peuple juif est présenté sous l'allégorie d'un pécheur couvert de meurtres et de trahisons, que Dieu répudie à cause de ses crimes ; dans le second, sous celle de Saül, poursuivant David innocent, et devant pareillement subir la sentence de répudiation.

Dans le psaume lxxviii^e, *Salvum me fac, Deus*, le prophète, après avoir exposé les principales circonstances de la mort du Christ, et mentionné le fiel et le vinaigre dont ses ennemis l'abreuveront, ajoute aussitôt : *Répandez sur eux votre colère, que votre fureur les saisisse comme une proie. Que leur habitation demeure déserte, que personne n'habite jamais sous leurs tentes.... qu'ils soient effacés du livre des vivants, et pour toujours rejetés du nombre des justes. Puis, afin qu'on ne s'y méprenne pas, il trace en regard de ce tableau d'une désolation sans fin, le tableau animé d'un culte nouveau et*

gua tua concinnabat dolos. Sedens adversus fratrem tuum loquebaris, et adversus filium matris tuæ ponebas scandalum. (Psal. xlix, 7-20.)

(997) *Dicit ei Jesus : Mulier, crede mihi, quia venit hora, quando neque in monte hoc, neque in Jerosolymis adorabitur Pater. Vos adoratis quod nescitis : nos adoramus quod scimus, quia salus et Judæis est. Sed venit hora, et nunc est, quando veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu, et veritate. Nam et Pater tales quærit, qui adorent eum. Spiritus est Deus : et eos, qui adorant eum, in spiritu et veritate oportet adorare. (Joan. iv, 21-24.)*

(998) *Existimasti inique quod ero tui similis : arguam te ; et statnam contra faciem tuam. Intellegite hæc qui obliviscimini Deum : nequando rapiat, et non sit qui eripiat. Sacrificium laudis honorificabit me : et illic iter, quo ostendam illi salutare Dei. (Psal. xlix, 21-23.)*

tout différent qui s'établit : « Je chanterai dans mes cantiques les louanges du Seigneur, et sa gloire dans mes louanges ; et ce culte sera plus agréable à Dieu que l'offrande des jeunes taureaux qui poussent leurs ongles et leurs cornes. Les pauvres le verront et s'en réjouiront ; ils chercheraient le Seigneur et trouveront la vie. » Puis, celui d'une nouvelle Jérusalem, habitée par un peuple de saints : « Que le ciel et la terre, la mer et les poissons qui nagent dans ses ondes louent le Seigneur, parce qu'il a sauvé Sion, et rebâti les villes de Juda. Sion sera habitée, possédée en propriété, possédée de race en race par les serviteurs de Dieu, habitée par des adorateurs embrasés de son amour (999). »

Au psaume LXXXVIII *Misericordias Domini in æternum cantabo*, le prophète, après avoir parlé des gloires du Messie et des promesses faites à David, ajoute de nouveau : *Mais vous, ô mon Dieu, vous avez éloigné, retardé cet événement, différé votre Messie. Vous avez annulé le testament fait à votre serviteur, souillé dans la poussière le sanctuaire qu'il vous avait bâti. Vous avez renversé ses fortifications, répandu la terreur dans ses citadelles. Vous avez livré (son héritage) au pillage des passants, aux opprobres de ses voisins. Vous avez fortifié les mains qui l'oppriment, exalté le courage de ses ennemis. Vous avez laissé ses armes sans auxiliaire, en ne tenant pas vous-même à son aide. Vous lui avez enlevé les moyens de se sanctifier ; vous avez brisé sur la terre jusqu'au siège où il reposait ; vous avez abrégé les jours de son existence, et l'avez jeté loin de vous couvert de sa confusion (1000).*

Tels sont donc les principaux objets des prophéties contenues au livre des psaumes : Le Messie, l'Eglise chrétienne, ses combats et ses victoires, la captivité des soixante-trois ans, les persécutions d'Antiochus Epiphane et le rejet final de la nation juive, pour faire place à un nouveau peuple et à une nouvelle alliance, qui ne ressemblera point à l'ancienne. Nous ne prétendons pas voir tout indiqué, même dans cet ordre d'idées ; nous avons voulu donner seulement un aperçu du plus ancien et du plus pré-

cieux recueil de poésies sacrées et prophétiques qui existe dans l'univers.

PUBLIUS (Guérison miraculeuse du père de). Le séjour de l'apôtre des nations dans l'île de Melita fut signalé par une guérison miraculeuse, qui lui attira non-seulement l'admiration des habitants, mais encore leur bienveillance et leurs bienfaits. L'auteur du livre des Actes la rapporte comme il suit :

Le lieu où nous avons fait naufrage, était voisin de la maison de campagne de Publius, prince de l'île, qui nous reçut avec bienveillance, et nous hébergea pendant trois jours. Or, il arriva que le père de Publius était alité par suite d'une fièvre accompagnée de dysenterie. Paul ayant été conduit près de lui, pria, lui imposa les mains et le guérit. Le bruit s'en étant répandu, tous ceux de l'île qui étaient atteints de quelque infirmité, venaient et recevaient la guérison. Aussi les habitants nous rendirent-ils les plus grands honneurs, et s'empressèrent-ils de pourvoir à tous nos besoins, lorsque nous nous rembarquâmes (1001).

PYTHONISSE D'ENDOR. Le merveilleux événement rapporté au xxviii^e chapitre du premier livre des Rois, a exercé la sagacité de tous les critiques, et a, dans tous les siècles, été diversement jugé.

Il faut observer que l'historien relate le fait matériel, sans y ajouter aucune appréciation, et c'est cette réserve même qui fait naître la diversité des opinions, et qui l'excuse. Aussi les commentateurs et les Pères de l'Eglise ne se sont astreints à aucune uniformité : chacun d'eux a suivi son inspiration personnelle.

« On forme sur cette histoire une question importante, qui partage les anciens et les modernes ; savoir si l'âme de Samuel a véritablement apparu à Saül, ou si tout ce qui est raconté ici n'est qu'un jeu et une friponnerie de la pythonisse ou de la magicienne qui parla à Samuel. On demande si cela arriva par la puissance du démon et par les forces de l'art magique, ou si Dieu permit que Samuel apparût par un effet miraculeux de sa puissance, et non par aucun effet de la magie. Saint Justin le mar-

(999) *Effunde super eos iram tuam : et furor tuus comprehendat eos. Fiat habitatio eorum deserta : et in tabernaculis eorum non sit qui inhabitet. Quoniam quem tu percussisti, persecuti sunt : super dolorem vulnerum eorum addiderunt. Propterea iniquitatem super iniquitatem eorum : et non intrent in justitiam tuam. Deleantur de libro viventium : et cum justis non scribantur. Ego sum super et dolens : salus tua Deus suscepit me. Laudabo nomen Dei cum cantico : et magnificabo eum in laude : et placebit Deo super vitulum nullum, cornua producentem et ungulas. Videant operes et lætentur : quærite Deum, et vivet anima vestra : quoniam exaudivit pauperes dominus : vinculos suos non desepit. Laudent illum cæli et terra, mare, et omnia reptilia in eis. Quoniam Deus livam faciet Sion : et ædificabuntur civitates Juda. Inhabitabunt ibi, et hæreditate acquirant eam. Et veni servorum ejus possidebit eam : et qui diligunt*

nomen ejus, habitabunt in ea. (Psal. Lxviii, 25-38.)

(1000) *Semel juravi in sancto meo, si David mentiar : semen ejus in æternum manebit. Thronus ejus sicut sol in conspectu meo, et sicut luna perfecta in æternum : et testis in cælo fidelis. Tu vero repulisti et despexisti : distulisti Christum tuum. Evertisti testamentum servi tui : profanasti in terra sanctuarium ejus. Destruixisti omnes sepulchra ejus : presuisti firmanientum ejus formidinem. Diruperunt eum omnes transeuntes viam : factus est opprobrium vicinis suis. Exaltasti dexteram deprementium eum : lætificasti omnes inimicos ejus : Avertisti adjutorium gladii ejus : et non es auxiliatus ei in bello. Destruixisti eum ab inundatione : et sedem ejus in terram collisisti. Minorasti dies temporis ejus : perfudisti eum confusione. Usquequo Domine avertis in finem : exardescet sicut ignis ira tua? (Psal. Lxxxviii, 36-47.)*

(1001) *In locis autem illis erant prædia princi-*

tyr (1002), Origène (1003), Anastase d'Antioche (1004), ont cru que les démons avaient quelque pouvoir sur les âmes des saints, avant que Jésus-Christ descendît aux enfers et les tirât des mains de ce prince des ténèbres. Saint Augustin (1005) ne trouve aucun inconvénient à dire que le démon fit paraître l'âme de Samuel, comme nous n'en trouvons point à dire que le démon se trouva parmi les enfants de Dieu devant le Seigneur, et qu'il emporta Jésus-Christ sur le toit du temple.

« Le rabbin Manassé-ben-Israël (1006), suivant les principes du livre *Zohar*, croit qu'il y a des démons qui ont tant de puissance sur les âmes pendant l'année qui suit la mort, qu'ils en font presque tout ce qu'ils veulent, et qu'ils les obligent à prendre quels corps ils jugent à propos. On ne convient pas que ceci se soit passé l'année de la mort de Samuel; nous croyons qu'il y avait environ deux ans que ce prophète était mort: et les principes du rabbin ne nous paraissent pas soutenables. Mais il est malaisé de résister à l'évidence du récit de l'Écriture, qui dit si expressément que Samuel parut, qu'il parla, qu'il prédit la mort de Saül, la victoire des Philistins, la défaite des Israélites.

« Ceux qui soutiennent que Samuel n'apparut point à Saül, sont partagés entre eux. Les uns (1007) croient que le démon prit la forme de Samuel, et parla ainsi à Saül. Les autres (1008) tiennent que la magicienne ne vit rien, mais qu'elle feignit de voir le vrai Samuel, qu'elle parla en son nom, et trompa ainsi Saül et les assistants. D'autres (1009) enfin soutiennent que le démon ne parut point et ne prit point la forme de Samuel; mais que Dieu, à l'occasion des évocations de la pythonisse, fit, par sa propre vertu et indépendamment de l'art magique, paraître aux yeux de Saül une figure de Samuel, qui prononça à ce prince l'arrêt de sa mort et de sa perte entière. Le rabbin Levi-ben-Gerson veut que tout ceci se soit passé dans l'imagination de Saül. Ce prince, frappé des menaces que Dieu lui avait faites et troublé par la vue du danger présent, s'imagina, dit-il,

voir Samuel qui lui réitérait ses menaces, et qui lui annonçait sa mort prochaine.

« De tous ces sentiments, celui qui nous paraît le plus probable et le mieux fondé, est que Samuel apparut véritablement à Saül; mais nous n'avons garde de dire que ç'a été par la force de la magie de la pythonisse ni par la vertu du démon; ce fut uniquement par la vertu toute-puissante de Dieu, qui, pour punir Saül de sa vaine curiosité, permit qu'à l'occasion des évocations de la magicienne le vrai Samuel lui apparût et lui découvrit son dernier malheur. »

Ainsi parle le plus savant de tous les commentateurs, dom Calmet, dans son *Dict. de la Bible*, à l'art. *Samuel*. Sur quoi nous le rons observer d'abord que l'Écriture ne dit pas tout ce qu'il lui fait dire; ensuite, que la dernière des trois opinions qu'il expose serait bien la plus raisonnable et la seule admissible, s'il y avait eu véritablement apparition; car Samuel n'a pu être arraché du séjour des bienheureux ni par une pythonisse ni par le diable; aucun démon n'a de pouvoir sur les saints confirmés en grâce, et les rêveries rabbiniques n'ont que faire ici. Mais il semble plus conforme au texte de dire qu'il n'y eut apparition d'aucune espèce, et que Saül fut joué par une devineresse. C'est l'opinion d'Eustate d'Antioche, de saint Jérôme et de saint Cyrille; nous allons la développer. Quant à l'apparition du démon lui-même sous les traits de Samuel, il n'y faut pas songer, puisque la supposition n'a rien de conforme au texte de l'Écriture.

Si nous nous demandons ce qu'était la pythonisse, nous trouverons pour réponse la qualification de ventriloque. Du temps où la faculté de parler du ventre était réputée un art démoniaque, ou pouvait accorder de la valeur aux évocations d'une engastrimylie: maintenant que tout le monde est à portée de constater le naturalisme d'une telle faculté et les perfectionnements que l'art et l'exercice y ajoutent, la question est simplifiée.

Le mot *ob*, employé dans la langue hébraïque pour désigner ces sortes de gens

pis insulae, nomine Publii, qui nos suscipiens, tri-duo benigne exhibuit. Contigit autem, patrem Publii febribus et dysenteria vexatum jacere. Ad quem Paulus intravit: et cum orasset, et imposuisset ei manus, salvavit eum. Quo facto, omnes, qui in insula habebant infirmitates, accedebant, et curabantur: qui etiam multis honoribus nos honoraverunt, et navigantibus imposuerunt quae necessaria erant. (Act. xxviii, 7-10.)

(1002) JUSTIN, *Dialog. cum Tryphone*.

(1003) ORIGÈNE, in *I Reg. xxviii*, et tract 27 in *Joan. Et apud Eustat.*

(1004) ANAST. Antioch., in *Odego.*, q. 12. Le zèle de saint Justin pour la foi chrétienne est très-respectable assurément, ses opinions le sont souvent moins. Celles d'Origène le sont encore moins; on les cite, on ne s'y appuie guère. Anastase d'Antioche, dit *le Martyr*, est à peine connu; on l'a confondu avec deux autres personnages du même

nom, dont l'histoire elle-même est incertaine en beaucoup de points. Son *Ὀδὸς*, ou *Guide du vrai chemin*, dirigé contre les acéphales, ne forme pas une autorité considérable.

(1005) AUGUST., II *De divers.*, q. 4; *Ad Dulciliu.*, q. 6; *De doctr. Christ.*, II, c. 32.

(1006) MANASSE-BEN-ISRAËL, I, II, c. 6, *De re-rect.*, mort.

(1007) AUG. *Quaest. ad orthod.*, q. 52. TULL., *De anima*, c. 57. BASIL., in *cap. viii Isai-Nyss.*, *Epist. ad Theodos. episc.*

(1008) EUSTAT. Antioch., *De Engastrym.* — BIRON. in *cap. vii Isai*, et in *Matth. vi.* — CYRILL. Alex., I, VI *De Ador. in spiritu et verit.* — Multiples.

(1009) AUGUST., I, XV *De cura pro mort.* — ANTON. in *Luc.*, c. 4. — ZENO Veron., *Sermo de resurrect.* — D. THOMAS, 2-2, q. 174, art. 5 ad 4. — Multiples.

signifie, selon les hébraïques, une cruche ou une outre; or il a été fait une multitude de suppositions pour expliquer la manière dont les magiciens devinaient par le moyen d'une cruche, sans songer à l'explication toute naturelle des hellénistes, qui traduisent constamment par engastrimythe, et pour lesquels l'outre de la divination n'est autre dans le cas présent que le ventre du devin.

Nous ne prétendons pas que la parole intérieure articulée des engastrimythes provienne de leurs entrailles; mais nous conservons une manière de parler consacrée par le langage de l'antiquité et des temps modernes. Les Hébreux disaient *ob*, c'est-à-dire l'outre ou le ventre; les Grecs, *engastrimuthos*, qui parle de l'estomac; les Latins et les peuples modernes, *ventriloque*, qui parle du ventre. Le comment n'est pas le point qu'il nous importe de résoudre ici.

Les Grecs s'imaginaient que leurs pythonisses parlaient non-seulement du ventre, mais encore par un organe qui n'est nullement approprié à l'usage de la parole.

Et le mot pythonisse est en parfait rapport avec ces étranges idées. Une pythonisse est une femme inspirée par Python, le dieu de la divination, le vieux serpent vaincu et tué par Apollon, dieu de la lumière, suivant les légendes des Grecs. Dans celles des Egyptiens, c'est Tryphon, son anagramme, le vieux et méchant serpent aussi, le génie du mal et des ténèbres, vainqueur d'Osiris, dieu du jour. Egyptiens et Grecs représentaient par le même symbole, un serpent, le dieu de la reproduction des êtres. Le serpent signifiait dans leurs mystères l'œuvre et les organes de la volupté. Il se retrouve avec la même signification dans tous les emblèmes du gnosticisme, à commencer par les abraxas, mais plus spécialement encore parmi les ophites : *Serpentem, fluctuosam intestinum positionem imitantem, ostendere genitalem sapientiam*, nous dit Théodoret (1010).

On le voit, tout se tient et s'enchaîne, le nom, l'emblème, la chose, le langage, l'usage et le but; et ce sont autant d'erreurs découlant d'une même source, source odieuse et empoisonnée : la démonolatrie succédant à la fatale désobéissance inspirée par le démon sous la forme du serpent.

En considérant isolément la narration du III^e chapitre de la *Genèse*, on est porté à y chercher une allégorie, et c'est l'avis de quelques Pères et de beaucoup d'interprètes; mais en voyant l'enchaînement de faits et d'idées qui a suivi la chute de l'espèce humaine, on revient facilement au récit de Moïse, et on est plus disposé à l'adopter dans toute sa simplicité. Reprenons le cours de nos déductions.

« Le mot, qui dans l'original répond à *pythonicus spiritus*, dit l'abbé Du Clot, est *ob*; c'était un esprit ou démon (Conf. *Moses Mikotzi in præ. Nogal. xxxviii, Rambam in Iad. Chasika, cap. vi*), qui parlait à voix basse de la tête, des aisselles ou des parties de la génération du devin ou du mort.

« Au I^{er} livre des *Rois* (xxviii, v. 7), *ob* parle de cette dernière façon par l'intermédiaire de la pythonisse. L'original l'appelle *femme qui a un ob*; les Septante, *gunaika eggastrimuthon*, femme qui parle du ventre ou qui a dans le ventre un démon qui répond à ceux qui l'interrogent. Au verset suivant, *ob* est appelé *spiritus ventriloquus*, esprit qui parle par le ventre.

« Observons que les Septante et les Pères de l'Eglise grecque, en parlant de la pythonisse, ne se servent jamais de ce terme, *python*; mais toujours de celui d'*eggastrimuthos*. (Vid. S. JUSTINI, *Opera, Dialog. cum Tryph.*, § 105, p. 200. *Quæst. et respons. ad. Orthodoxy.*, p. 460 et 461.) Le terme de *python* est des Grecs postérieurs, comme le remarque Hesychius au mot *eggastrimuthos*.»

Les Septante ont traduit invariablement de la même manière au xviii^e chapitre du *Deutéronome*, au xix^e chapitre d'*Isaïe*, et au xxiii^e du IV^e livre des *Rois*. Saint Jean Chrysostome l'entend de même, et de même encore saint Augustin dans son livre *De doctrina christiana*. Et les auteurs profanes sont en parfait accord sur ce point avec les écrivains ecclésiastiques. « Il ne faut pas s'imaginer, dit Plutarque dans son livre des *Oracles abandonnés*, que la divinité s'incarne dans ces magiciens qu'on appelle aujourd'hui *pythons*, et qu'on nommait autrefois *euryclées*; quos olim eurycleos, nunc pythones nominant ». Suivant Platon, le nom d'*euryclées* fut donné dès la plus haute antiquité à ceux qui possédaient ce talent, parce que le divin Euryclée l'avait fait valoir le premier avec un grand éclat. Hippocrate s'imaginait que ces sortes de gens parlaient réellement du ventre, et on l'a cru parmi les modernes jusqu'à Van-Helmont, qui soupçonna le premier que cette parole intérieure devait se former dans la région de l'épiglotte, *per epiglottidem fieri posse ut quis attracto spiritu introrsum loquatur in ventrem suum, ore pariter ebraso*. (*Alphab. nat.*, colloq. 3.) Il paraît encore que c'est Gratien qui a songé le premier à les nommer ventriloques.

Dès qu'il est reconnu que la pythonisse était ventriloque, on s' imagine aisément ce qui dut se passer : la magicienne fait les questions et les réponses, elle simule l'effroi, la surprise, elle s'absente et revient vers le consultant; le texte dit tout cela. Enfin la scène s'accomplit derrière un rideau. Saül a tout entendu, mais sans rien voir; le texte le dit encore; il suffit de le lire attentivement.

Saül dit à ses serviteurs : Cherchez-moi une femme qui ait un python, afin que j'aille la consulter. Ses serviteurs lui répondirent : Il y a à Endor une femme qui a un python. Il se déguisa donc, et, après avoir revêtu d'autres habits, il s'en alla, lui et deux compagnons, vers cette femme; ils arrivèrent nuitamment, et il lui dit : Mettez-vous en mesure de deviner pour moi, et de m'évoquer celui que je vous dirai. La femme lui répondit :

(1010) *Hæret fabul.*, l. 1, c. 13.

Vous connaissez trop bien la manière d'agir de Saül, et la guerre qu'il a faite aux magiciens et aux devins, pour les exterminer de dessus la terre; pourquoi me tendez-vous des embûches; vous voulez donc ma mort? Mais Saül, jurant par le nom du Seigneur, lui répondit: Dieu m'est témoin qu'il ne vous sera rien fait pour ceci. La femme lui dit donc: Qui vous évoquerai-je? Il répondit: Évoquez-moi Samuel.

Or, lorsque la femme vit Samuel, elle proféra un grand cri, et dit à Saül: Pourquoi m'en avez-vous imposé? vous êtes vous-même Saül. Le roi lui répondit: Ne craignez rien; qui voyez-vous? La femme dit: Je vois un Dieu qui monte au-dessus de la terre. — Comment est-il? demanda Saül. — C'est un vieillard, répondit-elle, et il est couvert d'un manteau. Or, Saül comprit que c'était Samuel, et il s'inclina le visage en terre et adora.

Alors Samuel dit à Saül: Pourquoi avez-vous troublé mon repos en m'évoquant? Saül répondit: Je suis dans une grande perplexité, car les Philistins m'ont déclaré la guerre, et le Seigneur s'est détourné de moi, au point qu'il ne veut me répondre ni par la bouche de ses prophètes ni par la voie des songes: c'est la cause pour laquelle je vous ai appelé, afin de savoir de vous ce que je dois faire. Et Samuel répondit: A quoi bon m'appeler, après que le Seigneur s'est retiré de vous et est passé du côté de votre adversaire? Oui, le Seigneur accomplira ce qu'il m'a chargé de vous annoncer: il arrachera le sceptre de vos mains et le donnera à David, votre rival. La manière dont le Seigneur agit aujourd'hui envers vous, provient de ce que vous n'avez pas obéi à ses ordres, en négligeant d'accomplir sa vengeance à l'égard d'Amalec. En outre, le Seigneur livrera Israël avec vous aux mains des Philistins, et demain vous et vos fils vous serez avec moi; le Seigneur livrera l'armée d'Israël tout entière aux mains des Philistins.

Ce qu'entendant Saül, il tomba inanimé sur la terre; car outre la frayeur que lui cau-

saient les menaces de Samuel, ses forces défaillissent, parce qu'il n'avait pas mangé de tout le jour.

Sachant la défaillance qu'il éprouvait, la femme entra dans le lieu où était Saül, et lui dit: Votre servante a obéi à vos ordres; maintenant ma vie est entre vos mains, toutefois je n'ai fait que ce que vous m'avez commandé (1011).

Nous nous abstenons de toutes remarques exégétiques sur ce texte; mais il nous paraît confirmer ce que nous avons avancé, savoir, que Saül ne vit rien, et que la scène se passa en un lieu séparé.

Toutefois, quelque opinion qu'on embrasse, il se présente des obstacles considérables, et celle que nous indiquons ici, d'après laquelle il faudrait considérer toute l'aventure comme une mystification imposée par trois habiles charlatans à un prince malheureux et coupable, est peut-être celle qui en présente le plus.

En effet: si on dit que la pythonisse arracha par la force de ses enchantements ou par l'intermédiaire du démon l'âme de Samuel du séjour des bienheureux, il restera toujours à expliquer des choses inexplicables ou contraires à la foi, comment les gestes ou les paroles magiques d'une créature humaine ont pouvoir sur l'âme des bienheureux, pouvoir qui n'est pas donné à la prière elle-même ni aux sacrements; d'où il suivrait que la magie est plus puissante que la foi; comment le diable, plus puissant que les saints, même ceux qui sont couronnés en grâce, les emmène, les fait agir ou parler bon gré mal gré. Comment une âme, invisible, impalpable, imperceptible à tous les sens, puisqu'elle n'a ni substance matérielle, ni rien de commun avec l'apparence de l'homme vivant, peut se manifester aux yeux, à l'ouïe, et produire une illusion?

Si on suppose avec plusieurs Pères et quelques interprètes, que le démon lui-même apparut sous les traits de Samuel, il surgit des difficultés non moins grandes. En effet, il reste toujours acquis que la pythonisse

(1011) Dixitque Saul servis suis: Quærite mihi mulierem habentem pythone, et vadam ad eam, et sciscitabor per illam. Et dixerunt servi ejus ad eum: Est mulier pythone habens in Endor. Mutavit ergo habitum suum, vestitusque est aliis vestimentis, et abiit ipse, et duo viri cum eo, veneruntque ad mulierem nocte, et ait illi: Divina mihi in pythone, et suscita mihi quem dixero tibi. Et ait mulier ad eum: Ecce tu nosti quanta fecerit Saul, et quomodo craserit magos et ariolos de terra: quare ergo insidiaris animæ meæ, ut occidas? Et juravit ei Saul in Domino, dicens: Vivit Dominus, quia non eveniet tibi quidquam mali propter hanc rem. Dixitque ei mulier: Quem suscitabo tibi? Qui ait: Samuelem mihi suscita. Cum autem vidisset mulier Samuelem, exclamavit voce magna, et dixit ad Saul: quare imposuisti mihi? Tu es enim Saul. Dixitque ei rex: Noli timere: quid vidisti? Et ait mulier ad Saul: Deus vidi ascendentes de terra. Dixitque ei: Qualis est forma ejus? Qui ait: Vir senex ascendit, et ipse amictus est pallio. Et intellexit Saul quod Samuel esset, et inclinavit se super faciem suam in terra, et adoravit. Dixit autem Samuel ad Saul:

Quare inquietasti me ut suscitarem? Et ait Saul: Coarctor nimis: siquidem Philistiim pugnant adversum me, et Deus recessit a me, et exaudire me noluisti, neque in manu prophetarum, neque per somnia: Vocavi ergo te ut ostenderes mihi quid faciam. Et ait Samuel: Quid interrogas me, cum Dominus recesserit a te, et transierit ad amolium tuum? Faciet enim tibi Dominus sicut locutus est in manu mea, et scindet regnum tuum de manu tua, et dabit illud proximo tuo David: Quia non obedisti voci Domini, neque fecisti iram furoris ejus in Amalec. Idcirco quod pateris, fecit tibi Dominus hodie. Et dabit Dominus etiam Israel tecum in manus Philistiim: cras autem tu et filii tui incum eritis: sed et castra Israel tradet Dominus in manus Philistiim. Statimque Saul cecidit prostratus in terram: extimuerat enim verba Samuelis, et robur non erat in eo, quia non comederat panem tota die illa. Ingressa est itaque mulier illa ad Saul, (conturbatus enim erat valde) dixitque ad eum: Ecce obedivit ancilla tua voci tuæ, et posui animam meam in manu mea: et audivi sermones tuos, quos locutus es ad me, (1 Reg. xxviii, 7-21.)

ait une ventriloque; or, les individus que la nature a doués de la faculté de parler du plus près comme les oiseaux, ont-ils des relations naturelles avec le diable? Et si on doute que celle-ci agissait en vertu d'un acte, nous demanderons ce que c'est qu'un acte, qui en a vu, qui en a fait réussir; malgré les affirmations de grands docteurs? Ce n'est là que la moindre difficulté: nous demanderons encore comment il se fait que le démon, auquel l'avenir est caché, nous dit la sainte Ecriture, ait prophétisé si juste en cette rencontre? Mais que sera-ce si nous venons à demander de quelle manière les partisans d'une telle opinion s'arrangeront avec le livre de l'*Ecclésiastique*, où il est dit, comme nous allons l'exposer, que ce fut Samuel lui-même, et non quel que démon, qui parla à Saül?

Si on dit que ce fut une pure jonglerie, rangée par la pythonisse seule, ou à l'aide de deux serviteurs de Saül, il restera de même à s'arranger avec le passage du livre de l'*Ecclésiastique*.

Le voici : *Le saint prophète Samuel, comblé des faveurs célestes, changea la face de la nation, et fut au milieu d'elle le consacrateur des rois..... Après sa mort, il apparut au roi lui annonça le terme de sa carrière, élevant le roi du sein du tombeau, pour prophétiser la détermination d'une race coupable.* (1012).

Les Pères de l'Eglise qui n'ont vu qu'une pure supercherie dans les rapports de la pythonisse avec Saül, ne se sont point préoccupés de ce passage, parce qu'alors le livre de l'*Ecclésiastique* n'était pas encore admis parmi les écritures canoniques; mais maintenant il serait impossible de ne pas en tenir compte.

Or, à moins de supposer que l'auteur a voulu faire allusion à un événement qui

nous serait inconnu, ou bien qu'il a parlé dans le sens des croyances populaires, ce qui n'est pas facilement admissible; il faut convenir que Samuel apparut véritablement à Saül, sinon en vertu des évocations de la pythonisse, du moins à leur occasion (1013).

Alors, Dieu voulant donner un dernier avertissement au coupable, qui devait en profiter si peu, mais qui pouvait en profiter, ou montrer qu'il dirige lui-même les événements de ce monde, quels que soient les moyens mis en œuvre par les hommes, aurait député Samuel. Nous avons dû rapporter dans toute leur force les diverses opinions, mais nous croyons que la dernière est la plus conforme aux témoignages scripturaires; quoiqu'il demeure acquis au débat que la pythonisse était une ventriloque, et que son art était impuissant à évoquer le saint prophète Samuel, soit par la vertu des charmes, soit par l'intermédiaire du démon.

L'auteur du livre des *Rois* nous apprend qu'elle poussa un grand cri, et qu'elle fut vivement effrayée en voyant apparaître Samuel. Si ce n'était pas une jonglerie, ce que personne ne pourrait pleinement affirmer, il se passa donc un événement extraordinaire, et auquel elle ne s'attendait pas.

Et qu'on ne dise pas que la réalité de cette apparition aurait eu pour effet de consacrer le pouvoir de la magie, et qu'ainsi Dieu serait devenu complice de pratiques abominables et prosrites par sa propre loi; car Dieu est le maître, la réalité d'une pareille apparition consacre encore bien sa miséricorde et sa bonté envers un pécheur endurci, et quel que fût l'événement, Samuel devait toujours passer aux yeux de Saül et de la postérité pour être apparu d'une manière véritable.

R

RATISBONNE. (Apparition et conversion miraculeuses.) — Alphonse Ratisbonne, né en 1814, à Strasbourg, au sein d'une famille riche, des plus riches et des plus considérées parmi ses nationaux, fut élevé dans le sein du judaïsme, ou plutôt dans l'absence de toute foi explicite et de tout culte extérieur. La conversion au catholicisme d'un de ses frères, nommé Théodore, et son entrée dans les ordres sacrés, inspira au jeune Alphonse une haine violente contre le christianisme et le brouilla entièrement avec ce culte, auquel il écrivit des lettres injurieuses, espérant que la rupture entre eux serait irréparable. Mais il ne savait pas ce qu'il y avait de charité au fond du cœur d'un frère catholique: l'abbé Ratisbonne ne savait de prier pour son frère, de le recom-

mander aux prières des âmes pieuses, et particulièrement à celles de l'archiconfrérie de Notre-Dame, fondée à Paris en l'église Notre-Dame des Victoires.

Cependant Alphonse sentait chaque jour sa haine s'envenimer et s'accroître, et son éloignement pour la religion chrétienne s'accroître davantage. Il entreprit même la régénération morale de sa nation, par le moyen d'une œuvre humanitaire ayant pour but de donner aux jeunes israélites des secours, de l'instruction et du travail.

Dans ces dispositions, il quitta Strasbourg à la fin de l'année 1841, pour aller faire un voyage d'agrément en Italie. Ses premiers pas sur cette terre catholique furent marqués par la critique amère ou la dérision de tout ce qu'il y voyait de catholique. Une

(1012) Et ante tempus finis vitæ suæ et sæculi, testimonium præbuit in conspectu Domini, et Christum et pecunias et usque ad calcamenta ab omnibus non accepit, et non accusavit illum homo. Et hoc dormivit, et notum fecit regi, et ostendit omnem vitæ suæ, et exaltavit vocem suam de terra

in prophetia delere impietatem gentis (*Eccli.* XLVI, 22-25).

(1013) Nous corrigeons en ceci, ce que nous avons dit de la pythonisse dans notre INTRODUCTION t. I^{er}, col. 51, n^o 4.

succession d'événements imprévus, futiles en apparence, le conduisit à Rome, où il ne se proposait pas d'aller. La rencontre en cette ville du baron de Bussièrès, qui entreprit pour ainsi dire de haute lutte la conversion du juif, son introduction dans la famille du comte de la Féronnays, qui venait de mourir en priant pour lui, car il y avait, sous les inspirations de l'abbé, une espèce de ligue pour le convertir, impressionnèrent vivement son âme. Il était loin de la conversion encore, mais déjà il luttait contre la grâce. Il avait accepté par pure courtoisie pour le baron de Bussièrès une médaille de l'Immaculée Conception, qu'il s'était laissé attacher en riant, puis cédant aux importunités de celui-ci, il avait appris de mémoire la prière de saint Bernard, le *Memorare*, qu'il ne pouvait plus chasser de son souvenir, dont les mots se plaçaient sans cesse sur ses lèvres, et dont la pensée l'importunait. Il avait été impressionné à Naples en visitant une église; il le fut davantage à Rome en visitant l'église de *Ara cæli*. Enfin, dans celle de Saint-André, où il allait machinalement, il perdit entièrement le sentiment de son existence personnelle. Lorsque le baron de Bussièrès, qui l'avait quitté l'espace d'un quart d'heure, revint près de lui, il le trouva plongé dans un ravissement extatique devant un autel dédié à l'archange saint Michel. Il fallut le pousser vivement plusieurs fois pour le faire revenir à lui-même. La sainte Vierge lui était apparue, il s'entretenait silencieusement avec elle; il la voyait, elle l'invitait par le plus gracieux accueil à se donner à son Fils. Alphonse Ratisbonne était chrétien. Il baisait avec effusion et avec larmes la médaille de l'immaculée conception; il demandait avec instance le baptême. C'était le jeudi 20 janvier. Le baron confia son néophyte aux soins des Pères Jésuites, afin qu'ils l'instruisissent et qu'ils le disposassent au baptême. La cérémonie eut lieu le 31 janvier suivant, et il ajouta à son prénom celui de Marie, par reconnaissance pour la Reine des cieux, à laquelle il était redevable de sa conversion.

Cet événement fit grand bruit dans le monde pieux. Toute l'Eglise en fut informée. Marie-Alphonse Ratisbonne, dans l'enthousiasme de sa reconnaissance et de son bonheur, publia par tout l'heureuse nouvelle. Bientôt après il reçut les ordres sacrés, et maintenant il édifie le troupeau du Seigneur par son zèle pour le salut des âmes, ses prédications et sa piété.

Un décret de la cour de Rome, en date du 13 juin 1842, rendu après information canonique, sans prononcer d'une manière spéciale sur la réalité de l'apparition, déclara la conversion miraculeuse. (*Audita relatione, viso processu, visis testium examinibus, juribus, et documentis, iis sedulo, matureque consideratis, consultationibus etiam requisitis theologorum, aliorumque piorum virorum juxta formam concilii Tridentini, sess. XXV, de invocatione, veneratione et reliquiis sanctorum, ac sacris imaginibus, dixit, pro-*

nunciavit, et definitive declaravit plene constare de vero, insignique miraculo a D. O. M., intercedente B. Maria Virgine, patrato, videlicet instantaneæ, perfectæque conversionis Alphonsi-Mariæ Ratisbonne ab hebraismo....

RAVISSEMENT CORPOREL. La sainte Ecriture nous offre plusieurs exemples de ravissements corporels opérés par Dieu même ou par le ministère des anges. Le plus ancien est celui du patriarche Enoch; le second, celui du prophète Elie; le troisième arriva au prophète Habacuc en faveur de Daniel, jeté pour la seconde fois dans la fosse aux lions; le dernier est celui du diacre saint Philippe, ravi des environs de Gaza et transporté à Azot, après avoir baptisé l'eunuque de la reine d'Ethiopie. Nous exposons chacun de ces faits en particulier. (*Voy. les art. HÉNOCH, ELIE, HABACUC, PHILIPPE.*)

Il paraît que ces sortes de ravissements, ou de translations sorties d'un lieu dans un autre, arrivaient fréquemment au prophète Elie; ou du moins telle était l'opinion de ses contemporains, car nous voyons que le préfet de la maison d'Achab, le pieux Abdias, lui répondit, en s'excusant d'aller annoncer sa présence à Achab irrité : *Vous me dites, allez trouver votre maître et lui dites, Elie est présent; et aussitôt que je vous aurai quitté, l'esprit du Seigneur vous transportera dans un lieu que j'ignore. Je vous aurai annoncé à Achab, vous ne vous retrouverez plus, et Achab me fera mourir.*

La *Vie des saints* nous présente un certain nombre de faits analogues; mais que nous ne nous arrêterons pas à discuter, laissant ce soin aux hagiographes.

Ce serait, à notre avis, une impiété, ou bien une ineptie de traiter la question au point de vue de la puissance divine, et de demander si Dieu peut opérer de tels ravissements, ou de chercher à le démontrer; mais en est-il de même en ce qui concerne la puissance du démon?

C'est une opinion populaire, que le démon transporte les magiciens à travers les airs, et un grand nombre de théologiens et d'auteurs ascétiques ou cherchent à établir qu'il a ce pouvoir, ou l'admettent comme un point établi; il en est même qui le proposent comme un point de foi.

Nous croyons, nous, que, loin d'être un point de foi, ce serait plutôt le contraire, et qu'il est impossible de montrer par un seul exemple, que le démon ait jamais usé d'un tel pouvoir, en supposant qu'il le possède.

Tout le bagage des démonographes sur ce point consiste en une centaine environ de contes de vieilles femmes. Et l'origine de ces récits surannés remonte au paganisme, dont ils sont un reste; c'est l'Eglise elle-même qui l'a décidé.

Rien n'est plus précis à cet égard que le canon *Episcopi* du concile d'Augoury, tenu vers l'an 314. Les Pères déclarent fautive et erronée l'opinion de ceux qui pensent que le démon transporte les magiciens d'un lieu dans un autre. Ce transport est purement fantastique et idéal, dit le concile, car le

démon n'a pas un tel pouvoir, pas plus que celui de transformer des hommes en bêtes, et qui n'appartiendrait qu'au seul Dieu créateur. Un chrétien qui partage de telles croyances, ajoutent-ils, est pire qu'un infidèle. Que les évêques et les prêtres enseignent donc hautement qu'elles sont fausses et diaboliques.

Les démonographes, dont ce canon fait éternel désespoir, l'ont expliqué, commenté, torturé, plusieurs même ont nié son autorité; mais quand bien même il serait vrai qu'il n'a jamais existé de concile d'Auspury, qu'on ne sait en quelle année le plaier, toujours est-il certain que ce monument est fort ancien, puisqu'on le lit parmi les décrets de Gratien et les actes du Pape saint Damase, mort en 384. Il est transcrit dans les *Capitulaires* de Louis le Débonnaire, on le lit dans les ouvrages de Jean de Salisbury et de Pierre de Blois, écrivains du XII^e siècle, dans les recueils d'Ives de Chartres et de Burchard, évêque de Worms. Il a été renouvelé par le Pape Grégoire XIII et sanctionné par un concile d'Aix-la-Chapelle. Rien de mieux constaté, par conséquent, que sa haute antiquité; rien de mieux établi que son autorité. (Voy. notre *Histoire de la magie*. Introd., ch. x, n^o 2.)

Quant à la question spéculative du pouvoir du démon sur la locomotion des corps, l'Eglise ne l'ayant point résolue, la discussion reste absolument libre. Benoît XIV, dans son savant traité de la *Canonisation des saints*, relate un grand nombre d'autorités pour et contre, et ne prend point parti lui-même.

Les plus chauds partisans du pouvoir de Satan sont forcés de convenir que depuis la mort de Jésus-Christ, la puissance de l'ange déchu est considérablement restreinte; mais encore, toute restreinte qu'elle est, à quoi se borne-t-elle, c'est ce qu'ils ne sauraient dire. Pour sortir d'embarras, ils sont forcés de se rejeter sur le pouvoir radical de l'ange, et de poser ainsi l'inconnu pour principe. Le pouvoir des anges est infiniment supérieur au pouvoir des hommes, disent-ils.... Tout le monde en convient; seulement il est bon d'observer qu'il n'est pas du même ordre. Or, Satan est un ange; donc..... Docteurs, nous vous arrêtons à la conclusion. Satan est un ange déchu, daignez-y faire attention. Que lui reste-t-il de son ancien pouvoir? Vous n'en savez rien, ni nous non plus. Mais, ajoutez-vous, sa nature angélique lui est restée, et en vertu de cette nature, il doit pouvoir de grandes choses. — Pensez-vous?... s'il peut encore quelque chose en vertu de sa nature, sa damnation n'est donc pas absolue, et sa déchéance n'est pas complète. Les Pères de l'Eglise, et c'est le plus grand nombre, qui nous enseignent que depuis sa chute et par le fait même de son péché, son pouvoir a été lié de telle sorte qu'il n'en peut faire aucun acte sans un ordre exprès de Dieu, savaient-ils donc qu'ils liaient?

Il serait inutile, au surplus, de suivre

plus longtemps la discussion dans cette voie, car elle procède d'un principe mal établi. Le pouvoir de l'ange est supérieur au pouvoir de l'homme, cela est vrai, mais dans un autre ordre, ainsi que nous venons de le dire. L'homme peut remuer une masse de matière, parce que lui-même il est matière; mais un ange, qui n'est qu'esprit, le peut-il également? Il n'y aurait aucune hétérodoxie à soutenir que les bons anges ne sauraient, en vertu de leur nature, déplacer un grain de sable; et cette proposition nous semblerait conforme aux principes d'une philosophie rigoureuse, pour peu qu'on réservât les droits de Dieu dans l'emploi de leur ministère.

Si l'ange déchu pouvait ainsi par un seul acte de sa volonté transférer les êtres corporels de lieu en lieu, il y a longtemps que cet ennemi de Dieu et du genre humain aurait rendu l'œuvre du Créateur méconnaissable. Sans doute la race des hommes n'existerait plus. Pourquoi ne transporterait-il pas en d'autres climats ou dans les solitudes tant de missionnaires zélés de la civilisation et du salut, qui ruinent son crédit et détruisent ses œuvres. Les douze apôtres du Sauveur enlevés du cénacle, et transportés hors du monde ou des lieux habités, le christianisme ne se serait jamais établi.

Si le démon a quelque pouvoir sur les êtres matériels, comment se fait-il qu'il n'en ait jamais fait usage? — Il en a fait usage un grand nombre de fois, et dans des circonstances considérables, répondent nos adversaires. N'a-t-il pas *parlé* à Eve par la bouche du serpent, suscité les tempêtes effroyables qui détruisirent tous les biens de Job et la maison de ses enfants, couvert de plaies ce saint homme, transporté le Sauveur sur une montagne et sur le cénacle du temple, animé les prêtresses des faux dieux, et même des statues, pour leur faire rendre des oracles; agité, transporté çà et là, ravi à de grandes hauteurs une multitude de possédés, enlevé Simon le Magicien dans les airs?

Examinons. Le démon *parla*, dit-on, à Eve par la bouche du serpent! Que dire à ceux qui soutiennent qu'il ne parla point, et qu'il ne faut voir dans tout ce passage de la Genèse qu'une allégorie destinée à cacher une faute dont la nature ne devait pas être connue de la postérité d'Adam? C'est l'avis de quelques Pères de l'Eglise, du cardinal Cajetan, de Bergier et de beaucoup d'autres bons auteurs.

Le démon suscita d'effroyables tempêtes qui renversèrent la maison dans laquelle les enfants du saint homme Job étaient réunis pour prendre leur repas en commun; il couvrit Job lui-même de plaies et d'ulcères! — Que répondre à ceux qui prétendent que le livre de *Job* n'est pas une histoire, mais un poème épique, la plus ancienne et la plus sublime des épopées; et que, suivant l'opinion commune, le fond étant admis pour vrai, les détails doivent être considérés comme imaginaires? Cette opinion ne nuit en aucune façon au respect que tout chré-

tien doit professer pour la sainte Ecriture; car personne ne sera scandalisé d'entendre dire que les paraboles évangéliques de l'enfant prodigue, du bon Samaritain, de la drachme perdue et retrouvée, par exemple, ne sont pas des traits d'histoire; pourquoi le serait-on davantage d'entendre dire la même chose de quelques détails du livre de Job?

Le démon transporta Jésus-Christ sur une montagne et ensuite sur le cénacle du temple. — Mais était-ce corporellement ou spirituellement; qui pourra le dire? Et que répondre à ceux qui soutiendraient que ce fut spirituellement, parce qu'il n'y a pas dans l'univers de montagne assez haute pour que l'œil puisse apercevoir de sa cime tous les royaumes du monde; *omnia regnu mundi*? La tentation de l'orgueil ne se serait-elle pas révélée à l'humanité de Jésus-Christ, de la même manière qu'elle se révèle à la nôtre, c'est-à-dire par la pensée? (*Voy. l'art. TENTATION.*)

Le démon, ajoute-t-on, a animé les pytho-nisses, et quelquefois même des idoles, en leur communiquant le mouvement ou la parole, pour leur faire rendre des oracles? — Animé! c'est trop dire, nous le croyons du moins. (*Voy. l'art. ORACLES.*)

Le démon a transporté çà et là des possédés; il a communiqué à leurs membres une force inusitée, précipité un troupeau de pourceaux dans la mer. — Et si, lors même qu'on n'irait pas jusqu'aux extrémités admises par les rationalistes, qui ne voient dans tout ceci que des accidents purement naturels, on répondait que ce sont des faits exceptionnels, accomplis en vertu d'une permission spéciale de Dieu, que resterait-il de l'argumentation?

Le démon a enlevé Simon le Magicien dans les airs? — Mais où est la preuve? (*Voy. l'art. SIMON LE MAGICIEN.*)

A quoi se réduit donc la démonstration destinée à prouver le pouvoir naturel du démon sur les êtres matériels? A des affirmations. Et si le démon pouvait opérer le ravissement de quelque corps que ce soit; il pourrait faire de vrais miracles; or, nous avons montré qu'il ne pouvait pas en faire, et c'est l'avis commun des docteurs. (*Voy. l'introduction p. 47-48.*) D'où nous nous croyons en droit de conclure que le ravissement corporel est une œuvre qui n'appartient qu'à Dieu seul.

RÉCHABITES. (Prophéties qui les concer-

(1014) Et assumpsi Jezoniam filium Jeremias filii Habsaniae, et fratres ejus, et omnes filios ejus, et universam domum Rechabitarum: Et introduxi eos in domum Domini ad gazophylacium filiorum Hanan, filii Jegedeliae hominis Dei, quod erat juxta gazophylacium principum, super thesaurum Maasiae filii Sellum, qui erat custos vestibuli. Et posui coram filiis domus Rechabitarum scyphos plenos vino, et calices: et dixi ad eos: Bibite vinum. Qui responderunt: Non bibemus vinum: quia Jonadab filius Rechab, pater noster, praecipit nobis, dicens: Non bibetis vinum vos, et filii vestri, usque in sempiternum: Et domum non aedificabitis, et sementem non seretis, et vineas non plantabitis, nec habitabitis: sed in tabernaculis habitabitis cunctis diebus

ment.) Réchab, fils de Jonadab, de la famille des Cinéens, descendant de Jethro, beau-père de Moïse, vivait du temps de Jéhu, roi d'Israël. Il donna à sa famille un institut religieux dont sa postérité ne s'écarta jamais dans la suite. Les Réchabites ne devaient point habiter dans les villes ni même dans des maisons, mais uniquement sous des tentes. Il leur était défendu de posséder aucun territoire, de planter des vignes et de boire du vin. Fidèles observateurs de ces réglemens pendant de longs siècles, ils se virent cependant obligés à la fin de se réfugier à Jérusalem avec leurs troupeaux, lorsque Nabuchodonosor vint dévaster le pays, et mettre ensuite le siège devant cette ville. Le prophète Jérémie profita de leur présence, pour adresser aux habitans une sévère réprimande et un dernier avertissement, en mettant publiquement la conduite des Réchabites en opposition avec la leur. Il marda donc ceux-ci au temple en un jour de solennité, les présenta à la multitude, et les engagea à boire du vin: *Non*, répondit Jézonias, chef de la famille, *car Jonadab, fils de Rechab, notre aieul, nous a fait ce commandement: Vous ne boirez point de vin, ni vous ni vos descendants à toujours. Vous ne construirez point de maisons, vous n'ensemencerez point la terre, vous ne planterez point de vignes, et vous n'en posséderez point. Mais vous habiterez sous des tentes, tous les jours de votre vie, afin de vivre de longs jours sur la terre dans laquelle vous habitez en qualité d'étrangers. Et nous observons dans toute leur rigueur les préceptes de Jonadab, fils de Rechab, notre père, de sorte que nous ne buvons jamais de vin, ni nous, ni nos femmes, ni nos fils, ni nos filles. Nous n'édifions, et nous n'habitons point de maisons, nous n'avons ni champs, ni vignes, ni récoltes..... Mais lorsque Nabuchodonosor, roi de Babylone, envahit notre pays, nous nous sommes dit: Allons chercher un refuge à Jérusalem contre l'armée des Chaldéens et des Syriens; et voilà de quelle manière nous nous trouvons ici (1014).*

Le prophète, prenant la parole à son tour, mit dans un jour complet la différence qui existait entre la conduite des membres de cette famille, si religieux observateurs de la volonté de leur auteur, et celle du peuple juif, si oublieux des ordres divins, et conclut de cette sorte: *Aussi le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël, dit ceci: Je vais accomplir envers Juda et envers tous les habitans de*

vestris, ut vivatis diebus multis super faciem terrae, in qua vos peregrinamini. Obedivimus ergo tibi Jonadab filii Rechab, patris nostri, in omnibus quae praecipit nobis, ita ut non biberemus vinum cunctis diebus nostris nos, et mulieres nostrae, filii, et filiae nostrae. Et non aedificavimus domos ad habitandum: et vineam, et agrum, et sementem non habuimus: Sed habitavimus in tabernaculis, et obedientes fuimus, juxta omnia, quae praecipit nobis Jonadab pater noster. Cum autem ascendisset Nabuchodonosor rex Babylonis ad terram nostram, diximus: venite, et ingrediamur Jerusalem a facie exercitus Chaldaeorum, et a facie exercitus Syriarum: et mansimus in Jerusalem. (*Jer. xxxv, 3-11.*)

Jérusalem sans exception, les menaces que je leur ai adressées, parce que je leur ai parlé, et ils n'ont pas voulu m'entendre, je les ai appelés, et ils n'ont pas voulu me répondre..... Mais pour les Réchabites, si fidèles observateurs des ordres de Jonadab, leur père, qu'ils n'en transgressent pas un seul, il y aura à perpétuité des descendants de Jonadab, fils de Réchab, qui serviront dans ma maison (1015)?

Il y avait dès lors des Réchabites attachés au service du temple, non pas comme prêtres ou comme lévites, puisqu'ils n'étaient point de la race d'Aaron, ni même de race juive, mais du moins en qualité de ministres d'un rang inférieur, ainsi que nous allons le voir.

Nous retrouvons les fils de Jonadab en captivité à Babylone, s'appliquant avec les Juifs à chanter les psaumes de David, suivant l'indication qui se lit en tête du psaume lxx' : *In te, Domine, speravi, non confundar* (1016). Depuis cette époque, il n'est plus fait mention des Réchabites dans la sainte Ecriture, mais il paraît qu'ils revinrent de captivité avec les Juifs, et qu'ils continuèrent à servir dans le temple du Seigneur jusqu'au moment de sa destruction par les Romains, car Hégésippe, cité par Eusèbe, au livre II, chapitre xxiii', raconte qu'un prêtre, de la race des Réchabites, essaya de s'opposer à la lapidation de l'apôtre saint Jacques. C'est une erreur de mots seulement, puisque les Réchabites n'étaient point prêtres. Le premier livre des Paralipomènes définit ainsi leurs fonctions : *Et les familles des scribes demeurant à Jabes, celles des chœurs, des musiciens et celles nomades habitant sous des tentes ; c'est-à-dire les Cinéens, descendant de Camath, chef de la famille de Réchab* (1017). Ce texte comporte plus d'une obscurité ; mais il montre du moins que plusieurs branches de cette antique famille occupaient héréditairement des emplois religieux, ce qui suffit pour le but que nous nous proposons, en établissant la vérité de la prophétie qui les concerne.

REGIOMONTAN (Prophétie astrologique attribuée à). Jean Muller, l'un des plus savants astronomes de son temps, naquit en 1536 dans la Franconie, à Koningshoven, d'où il prit le surnom de Regiomontanus. Il étudia l'astronomie à Vienne sous la direction de Georges Rorbach, auquel il succéda comme professeur de mathématiques. L'amitié du savant cardinal Bessarion l'attira à Rome, où sa franchise le brouilla avec Georges de Trébizonde, dans les ouvrages duquel il trouvait des fautes considérables. Obligé

de quitter cette ville, crainte de s'y faire un mauvais parti, il se retira à Nuremberg ; mais le Pape Sixte IV le pria de revenir, afin de travailler à la réforme du calendrier, et le pourvut de l'évêché de Ratisbonne. Aussitôt après son retour, il fut atteint de la peste et mourut, selon quelques écrivains ; suivant d'autres, il fut assassiné par les fils de Georges de Trébizonde, qui craignaient que l'éclat de son savoir ne nuisît à la réputation de leur père. Quoi qu'il en soit, il mourut en 1576, et fut inhumé au Panthéon.

Les plus savants astronomes avaient peine encore, à cette époque, à se soustraire à toute idée astrologique ; aussi Muller ne craignit-il pas de dire, de répéter peut-être, que l'année 1588 serait redoutable pour l'univers, à cause de la conjonction des grandes planètes qui devait s'y opérer, et son nom donna une funeste célébrité à une prédiction qui n'en méritait guère.

On ne saurait dire à qui appartient la première idée des inondations diluviennes selon les uns, des bouleversements sociaux que cette funeste année devait amener, selon les autres, mais il n'est pas démontré que Régimontan en soit l'auteur. Jean Stoffer, son contemporain et son rival dans la science astronomique, annonçait le déluge pour l'année 1524, et la fin du monde pour l'an 1586.

Muller jouit, à tort ou à raison, d'une réputation non moins brillante en fait de magie mécanique. On lui attribua l'invention d'une mouche de fer volante, qui prenait seule son vol, et qui revenait après deux ou trois tours se reposer sur le doigt d'où elle était partie, plus celle d'un aigle de bois, également volant. Ce sont des fables ; mais la prédiction relative à l'année 1588 n'en est pas une, quoique divers écrivains l'aient attribuée directement à Gaspard Bruschi, qui la publia.

Gaspard Bruschi, né en 1518, à Schlackenwalden, en Bohême, embrassa les opinions de Luther ; aussi donna-t-il sans réserve dans les visions de ses coréligionnaires, qui attendaient la fin du monde à bref délai. Dans cette pensée, il éditait le livre de l'abbé Engelbert sur l'origine et le terme de l'empire romain : *de ortu et fine imperii romani*, dans lequel la fin du monde est pronostiquée. Il y joignit la prédiction de Régimontan, réduite en quatre vers allemands, qu'il disait avoir vus en original dans l'abbaye de Castel, au haut Palatinat.

Il l'avait déjà traduite en huit vers latins, et donnée dans son *Odypporicon et alia minutiora poemata* ; voici ces vers :

(1015) *Idcirco hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel: Ecce ego adducam super Juda, et super omnes habitatores Jerusalem, universam afflictionem quam locutus sum adversum illos: eo quod locutus sum ad illos, et non audierunt: vocavi illos, et non responderunt mihi. Domui autem Rechabitarum dicit Jeremias: Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel: Pro eo quod obedistis præcepto Jonadab patris vestri, et custodistis omnia mandata ejus, et fecistis omnia quæ præcepit vobis: Propterea hæc*

dicit Dominus exercituum Deus Israel: Non deficiet vir de stirpe Jonadab filii Rechab, stans in conspectu meo cunctis diebus. (Jer. xxxv, 17-19.)

(1016) *Psalmus David. — Filiorum Jonadab, et priorum captivorum.*

(1017) *Cognitiones quoque scribarum habitantium in Jabes, canentes atque resonantes, et in tabernaculis commorantes. Ili sunt Cinæi, qui venerunt de Calore patris domus Rechab. (I Paral. II, 55.)*

Post mille expletos a partu Virginis annos
 Et post quingentos rursus ab orbe datos,
 Octuagesimus octavos mirabilis annus
 Ingemet et secum tristia multa feret.
 Si non hoc anno totus malus occidet orbis,
 Si non in nihilum terra fretumque ruent,
 Cuncta tamen sursum volventur et alta deorsum
 Imperia : et luctus undique grandis erit.

Gaspard Bruschi fut assassiné près de Rothembourg, en 1559; ses vers pénétrèrent en France par la voie de ses collègiens, qui ne négligeaient aucun moyen de causer des terreurs et de produire l'agitation au sein de la société. Elle en produisit en effet, surtout en 1588, année marquée par beaucoup de troubles et de brouilleries politiques. Étienne Pasquier la relate dans la 4^e lettre de son XII^e livre, et assure l'avoir lue dans le livre de Régimontan, imprimé à Lyon par Gryphius en 1553. « Le livre de Régimonte, ajoute-t-il, grand mathématicien, fut mis en vers latins sous le règne de Henri II. » Mais nous croyons que tout ceci provient d'une erreur de mémoire de Pasquier, et qu'il s'agit tout uniment de l'*Odaporicon* de Bruschi, qui est bien réellement l'auteur des vers latins. L'historien de Thou en parle également dans son livre xc^e.

La coïncidence de cette date, déterminée 36 ans à l'avance, avec les troubles de cette même année, qui est celle de la domination des Seize, des barricades, des États de Blois et de l'assassinat du duc de Guise, est un fait assurément très-remarquable; et ce qui ne l'est pas moins peut-être, c'est l'addition que Bruschi fit de lui-même à la prédiction, que les événements s'accompliraient sous le règne d'un Pape nommé Sixte : *Idque sub Sixto quodam, et quantum ego auguror, jam etiam vivente, ac in majorum suorum virtutes præclare adolescente Carolo ultimo Romanorum imperatore, ut ex meo hodaporico facile intelliges. (Epist. dedic. Tract. ENGELBERTI, abbatis Egmont.)* Or, en 1588, il y avait en effet un Pape du nom de Sixte sur la chaire pontificale, le fameux Sixte V. Seulement l'empereur du nom de Charles ne répondit pas à l'appel. Bruschi fut trompé par le nom de Charles V, alors régnant, et qui ne devait pas avoir de successeurs de son nom. Il entendait parler sans doute de l'infortuné don Carlos, fils aîné de Philippe II, qui devait mourir victime de la jalousie de son père. Et quant au pape du nom de Sixte que Bruschi prophétisait d'une manière si frappante, on sera moins surpris, si on se souvient que les protestants attendaient impatiemment la promotion d'un Sixte V, non pas tel qu'il fut, mais tel qu'ils le désiraient, parce que ce nom représentait pour eux le chiffre 666, qui est celui de la bête de l'*Apocalypse*.

Au reste, Gaspard Bruschi avait une confiance absolue dans sa prophétie; car il dit dans son *Épître dédicatoire* du traité de l'abbé Engelbert : « Nous sommes certainement arrivés à ce terme final du monde, et

n'avons plus autre chose à attendre maintenant que la dissolution d'un univers vieilli, décrépit, c'est-à-dire la catastrophe suprême : *Esse nos omnino ac vere in illa senescentis ac jamjam ruinam ultimam minitantis mundi extrema maximeque effæta senecta : nec nobis aliud expectandum esse quidquam nunc, quam dissolutionem totius istius universi quod mundum appellamus, et ultimam ejusdem catastrophem.* »

En 1785, le *Mercur de France*, dans son numéro de février, page 108, partie politique, article Vienne, reproduisit la prophétie de Muller, mais avec une double altération : d'abord dans l'indication, et ensuite dans les dates. Suivant le rédacteur, elle aurait été trouvée récemment à Liska, en Hongrie, dans le tombeau de Régimontan. Or, comme elle annonçait, en vertu de la deuxième altération, une catastrophe pour l'an 1788, le public s'inquiéta d'abord, sans se demander s'il était bien vrai que le tombeau de Régimontan fût à Liska, On faisait dire au prophète :

Post mille expletos a partu Virginis annos
 Et septingentos rursus ab orbe datos,
 Octuagesimus octavus mirabilis annus.

L'année 1788 s'étant accomplie sans amener les bouleversements pronostiqués, des journaux la reproduisirent au commencement de 1789, avec une nouvelle altération :

Post mille expletos a partu Virginis annos
 Et septingentos rursus ab orbe datos,
 Octuagesimus et nonus mirabilis annus.

1789 n'amena pas plus que 1788 les bouleversements prédits; mais il en prépara que Bruschi ni Régimontan n'avaient point prévus, et qui l'avaient été par d'autres plus habiles ou plus heureux, (*Voy. l'art. MIL SEPT CENT QUATRE-VINGT-NEUF.*)

RÉSURRECTION. — I. *Résurrection de la chair.* L'un des dogmes les plus consolants du christianisme, est celui de la résurrection de la chair. L'immortalité de l'âme est déjà un doux espoir pour la vertu; mais ce ne serait pas assez : l'âme n'est pas l'homme tout entier. L'homme n'est pas seulement un être pensant et voulant, c'est aussi un être agissant et sentant; or c'est par ses organes qu'il agit et qu'il sent; ses organes font donc partie intégrante de lui-même. Il est accoutumé à dire *moi* de son corps comme de son âme; il ne peut même isoler l'un de l'autre sans effort. Si donc il n'y avait d'immortel que son âme, il laisserait des regrets sur la terre, et ne serait plus lui-même au sein de l'éternité.

Il n'en sera pas ainsi : la mort ne sera pour ses membres qu'une transformation opérée dans le silence du tombeau; et cette transformation est conforme aux lois de toute la nature vivante. Car, dans la nature, il n'y a pas, à proprement parler, de des-

truction. Les végétaux et les plantes se reproduisent en mourant; leurs débris servent d'aliment à d'autres êtres d'une espèce pareille ou dissemblable. Il en est de même dans la nature animée. Tout ceci n'est pas la résurrection, il est vrai; mais comme il n'y a pas dans l'univers une seconde créature aussi noble et aussi parfaite que l'homme, il était juste que le privilège d'une résurrection entière et complète lui fût réservé, de telle sorte que, seul entre toutes, il se retrouvât lui-même après avoir participé à la mort, qui est le sort commun. Il y a aussi une autre cause à cette différence: c'est que pour les autres créatures, la mort est la condition et la loi de leur création; tandis que pour l'homme, la mort est une punition. Or, l'effet d'une loi est perpétuel, et celui d'une punition peut bien ne pas l'être.

Les esprits superbes se révoltent à la pensée de la résurrection des morts, les imaginations s'en effrayent: comment est-il possible? — Comment des débris transformés, éparpillés, mélangés depuis des milliers d'années, de siècles peut-être, pourront-ils être rassemblés, de manière à former, non pas des hommes nouveaux, mais les mêmes hommes qui vécutent jadis? Qui rassemblera, au sein des vastes océans, parmi les brouillards de l'atmosphère, dans les sillons mille fois remués par le soc, retournés par le travail de l'homme, tous les éléments dont se composèrent tant de générations d'êtres humains? Qui les rassemblera! La main de celui qui les avait assemblés une première fois. Est-il donc plus difficile de refaire que de faire; ou même y a-t-il quelque chose de difficile à Dieu? Nous ne pénétrons pas plus avant dans ces puérides difficultés, auxquelles il a été répondu depuis longtemps. (Voy. TERTULLIEN, *De resurrectione*; BERGIER, *Dict. Théol.*, art. *Résurrection*.)

La résurrection des morts n'est plus seulement un dogme proposé à la foi du chrétien, c'est aussi un fait acquis à l'expérience de l'homme. Les morts peuvent ressusciter, puisqu'il est démontré qu'il y a eu des résurrections de morts. L'Ancien Testament nous en présente trois: 1^o celle du fils de la veuve de Sarepta, opérée par Elie; 2^o celle du fils de la Sunamite, opérée par Elisée; 3^o celle du mort qui revint à la vie au contact des ossements du même prophète. Le Nouveau Testament nous en présente cinq d'une manière plus spéciale: la résurrection de la fille de Zair, celle du fils de la veuve de Naïm et celle de Lazare, opérées par Jésus-Christ; celle de Tabitha, par saint Pierre, et celle du disciple de saint Paul dont il est parlé au xx^e chapitre du livre des Actes. Saint Matthieu rapporte d'une manière générale que plusieurs morts sortirent de leurs sépulcres et apparurent dans Jérusalem au moment où Jésus-Christ expira sur la croix.

Et pourquoi douteriez-vous de ces faits? Vous suspectez la véracité des témoins? Alors c'est une autre démonstration qu'il

faudrait vous faire, savoir, que les auteurs des livres bibliques sont véridiques, et ne peuvent pas ne pas l'être. Ce n'est guère ici le lieu; indiquons-la seulement. Les auteurs des livres saints sont véridiques, s'ils n'ont pu être ni trompés ni trompeurs. Or, ils n'ont pu être trompés en leur qualité de témoins oculaires et permanents, ou même d'acteurs des faits qu'ils rapportent. Ils n'ont pu être trompeurs, puisqu'ils les rapportaient en présence de ceux, amis ou ennemis, qui avaient dû être témoins comme eux, qui avaient le plus grand intérêt à ne pas se laisser tromper, et dont les uns se sont convertis, dont les autres n'ont jamais réclamé. Et si ces écrivains avaient menti aussi impudemment à la face du ciel, ils auraient du même coup frappé de stérilité l'œuvre que le monde a vu croître et prospérer.

Pourquoi encore douteriez-vous de ces faits? — Parce qu'ils sont incroyables. — Incroyables relativement, entendons-nous. Incroyables pour vous peut-être; mais non pour moi et pour des millions d'hommes comme moi, qui ne sont nullement disposés à vous accorder à vous seuls l'esprit, le bon sens et la raison en partage. Ils n'ont pas été trouvés incroyables par des milliers d'hommes de génie qui vous valaient bien pour la culture de l'esprit, la puissance de l'intelligence, la hauteur de la raison, l'étendue des connaissances, la sagesse de la philosophie. Pourquoi citer ici des noms propres? C'est même sur cette croyance que sont fondées depuis tant de siècles les œuvres de la foi et de la charité au sein du christianisme, ou plutôt le christianisme tout entier. Car enfin, si les morts ne doivent pas ressusciter, à quoi bon s'exposer soi-même au péril de la mort pour étendre l'Évangile? à quoi bon s'occuper de charité et de bonnes œuvres, lorsqu'il n'y a que la persécution, le mépris, l'ingratitude et la privation à recueillir? à quoi bon se priver de la satisfaction des désirs sensuels, puisqu'il ne reste aucun dédommagement? Le chacun pour soi et chacun chez soi devient la formule égoïste qui remplace toutes les merveilles de la civilisation chrétienne.

Et non-seulement de pareils faits sont consignés dans les saints livres, mais aussi dans des histoires plus profanes. Lisez les actes de la canonisation des saints, voyez ce qui se passa à Jérusalem lors de l'invention de la vraie croix par sainte Hélène, ce qui est raconté par Evagre de Saint-Macaire, d'Égypte, relativement à l'hérésiarque Héracite, ce que rapportent Paul Orose, Gennade, saint Augustin, relativement aux reliques de saint Etienne. Mais non, vous préférez tout rejeter sans examen; c'est plus tôt fait; vous niez, nous affirmons; entre vous et nous, il y a l'histoire.

Mais la grande et magnifique preuve de la résurrection de la chair, c'est la résurrection de Jésus-Christ. Niez-vous encore? s'il en est ainsi, il vous restera à expliquer aussi la grande et magnifique succession de

faits qui s'accomplit dans l'univers depuis dix-huit siècles. Nous allons traiter tout à l'heure ce point plus en détail. Mais auparavant, recueillons ici les textes des divines écritures qui établissent le dogme chrétien de la résurrection des morts.

Ce dogme n'était pas moins fondamental dans la religion juive, et les Sadducéens les premiers osèrent le révoquer en doute vers les derniers temps de la République.

Ou plutôt c'est un dogme primitif, indépendant même de la révélation mosaïque ou chrétienne; car, sans insister sur ces paroles prophétiques de Balaam, qui peuvent à toute force comporter un autre sens: « Je verrai mon Sauveur, mais dans des temps éloignés; je le regarderai, mais il est loin encore; *Videbo eum, sed non modo; intuebor illum, sed non prope* (1018); le passage suivant du livre de Job, annonce une foi si explicite et si ferme en la résurrection, qu'il n'y a lieu à aucune controverse. *Je sais que mon Rédempteur existe dès maintenant, et qu'au dernier jour je ressusciterai du sein de la terre. Mes ossements seront de nouveau recouverts de ma chair, et je verrai mon Dieu avec les yeux de mon corps; oui, je le verrai moi-même tel que je suis, et non sous une autre forme, avec les mêmes yeux, et non des yeux nouveaux. Cette espérance est gravée au fond de mon être* (1019).

Et quant aux Juifs, on ne saurait douter de leur foi après cette profession publique adressée par le second Machabée à l'impie Antiochus: *Vous nous ôtez la vie présente, ô cruel tyran, mais le roi de l'univers nous ressuscitera, pour ne plus mourir, au jour de la résurrection générale, et nous rendra la vie que nous aurons sacrifiée pour l'honneur de sa loi* (1020).

C'est dans cette même pensée que Judas Machabée, après la bataille de Jamnia, fit une collecte parmi ses compagnons d'armes, et envoya douze mille drachmes à Jérusalem, pour offrir un sacrifice en faveur de ceux qui étaient morts les armes à la main; car il avait, ajoute l'auteur du récit, la douce et religieuse espérance de la résurrection des morts.

Et afin de prévenir l'objection qui aurait pu résulter de l'analogie des usages obser-

vés parmi les païens aux funérailles de leurs morts, il ajoute de nouveau, pour mieux spécifier la différence: *S'il n'avait pas espéré que ceux qui avaient succombé ressusciteraient un jour, il eût été superflu et sans objet de prier pour eux; mais il savait que ceux qui meurent dans la paix du Seigneur, emportent avec eux la certitude d'une nouvelle vie* (1021).

Lorsque les Sadducéens vinrent à contester un dogme si profondément enraciné dans les cœurs, ce ne fut pas sans un grand scandale parmi les docteurs, ainsi que nous le verrons bientôt. Mais Jésus-Christ ne manqua pas de réfuter sans réplique une si désolante doctrine. Maître, allèrent-ils lui dire: Une femme ayant eu successivement les sept frères pour époux, sans devenir mère, auquel appartient-elle, si les morts ressuscitent? *Jésus leur répondit: Vous vous trompez, parce que vous ne comprenez ni les Ecritures ni les secrets de Dieu. Après la résurrection, il n'y aura plus ni femme ni mari; mais tous seront pareils aux anges de Dieu dans le ciel. Et quant à ce qui regarde la résurrection des morts, n'avez-vous donc jamais remarqué que Dieu aime à dire: Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob. Or, il n'y a pas de Dieu pour les morts, il n'y en a que pour les vivants* (1022).

Les doctrines des Sadducéens que le Sauveur réfute en ces paroles n'avaient point trouvé d'accès auprès du public, car nous voyons le même Sauveur parler souvent de sa mort et de sa résurrection future, sans que cette annonce excite de surprise; Hérode, se persuader lui-même que Jean-Baptiste, auquel il a donné la mort, est ressuscité; les sœurs de Lazare, exprimer la même foi sans aucune hésitation: « Je sais, dit Marthe, que mon frère ressuscitera au jour de la résurrection générale; *scio quia resurget in resurrectione, in novissimo die*.

Telle est donc la véritable croyance de la Synagogue. Le Sauveur l'a confirmée par les paroles que nous avons déjà reproduites. Il la confirme de nouveau par celle-ci: *Comprenez bien ce que j'ai voulu vous dire: L'heure viendra à laquelle tous ceux qui sont dans la tombe entendront la voix de*

(1018) Num. xxiv, 17.

(1019) Scio enim quod Redemptor meus vivit, et in novissimo die de terra surrecturus sum: Et rursum circumdabor pelle mea, et in carne mea videbo Deum meum: Quem visurus sum ego ipse, et oculi mei conspiciuntur sunt, et non alius: repedita est hæc spes mea in sinu meo. (Job. xix, 25-27.)

(1020) At ille, respondens patria voce, dixit: Non faciam. Propter quod et iste, sequenti loco, primi tormenta suscepit: Et in ultimo spiritu constitutus, sic ait: Tu quidem, scelestissime, in præsentis vita nos perdis: sed Rex mundi defunctos nos pro suis legibus in æternæ vitæ resurrectione suscitabit. Post hunc tertius illudatur, et linguam postulat cito protulit, et manus constanter extendit: Et cum fiducia ait: E cælo ista possideo, sed propter Dei leges nunc hæc ipsa despicio, quoniam ab ipso me ea recepturum spero. (II Mach. vii, 8-11.)

(1021) Et facta collatione, duodecim millia drachmas argenti misit Jerosolymam offerri pro peccatis mortuorum sacrificium, bene et religiose de resurrectione cogitant. (Nisi enim eos, qui occiderant, resurrecturos speraret, superfluum videretur et vanum orare pro mortuis.) Et quia considerabat quod hi, qui cum pietate dormitionem acceptant, optimam habent repositam gratiam. Sancta ergo, et salubris est cogitatio pro defunctis exorare, ut a peccatis solvantur. (II Mach. xii, 45-46.)

(1022) Respondens autem Jesus, ait illis: Erratis, nescientes scripturas, neque virtutem Dei. In resurrectione enim, neque nubeat, neque nubentur: sed erunt sicut angeli Dei in cælo. De resurrectione autem mortuorum, non legistis quod dictum est a Deo, dicente vobis: Ego sum Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob? Non est Deus mortuorum, sed viventium. (Matth. xxii, 29-32.)

Fils de Dieu, et ceux qui auront opéré le bien, s'avanceront ressuscités pour la vie; ceux, au contraire, qui auront fait mal, ressuscités pour la condamnation (1023). La volonté de mon Père, disait-il en une autre circonstance, est que tous ceux qui auront cru en son Fils, aient la vie éternelle, et je les ressusciterai au dernier jour (1024).

La foi en la résurrection de Jésus-Christ, et par suite en la résurrection des morts, est la doctrine que les apôtres enseignent par tout l'univers. Saint Pierre en parle devant le collège apostolique comme d'un fait patent et incontesté. « Il faut, dit-il, choisir un des témoins de la résurrection de Jésus, et nous l'adjointre : *testem resurrectionis ejus nobiscum ferri unum ex istis* (1025). David, dit-il en présence du peuple, David prophétisant que sa chair n'éprouverait point la corruption, a entendu parler de la prompte résurrection du Christ, car pour lui, il est mort, et demeuré dans le tombeau que nous connaissons, et qui est au milieu de nous; mais Dieu a ressuscité Jésus, et nous en sommes témoins (1026) : *Hunc Jesum resuscitavit Deus, cujus omnes nos testes sumus*. La résurrection des morts était le fondement de la doctrine qu'ils prêchaient à Jérusalem, tellement que des prêtres et des magistrats du temple, excités par les Sadducéens, employèrent la violence contre eux, et les jetèrent en prison : *dolentes.... quod annuntiarent in Jesu resurrectionem ex mortuis, et injece-
runt in eos manus* (1027). Mais la persécution ne ralentissait point leur zèle, et rien ne pouvait les empêcher de rendre un éclatant témoignage de la résurrection de Jésus-Christ : *Virtute magna reddebant apostoli testimonium resurrectionis Jesu Christi D. mini nostri* (1028).

Qu'enseigne l'apôtre saint Paul à Thessalonique? la résurrection de Jésus-Christ : *adaperiens et insinuans quia Christum oportuit pati, et resurgere a mortuis* (1029). Qu'enseigne-t-il devant l'aréopage? la résurrection de Jésus-Christ : *fidem præbens omnibus, suscitans eum a mortuis* (1030). Que prêcha-t-il encore devant les gouverneurs Félix et Festus? la doctrine de la résurrection des morts. (Voy. Act. xxiv, 15, et xxvi, 23.)

Cette doctrine, il en entretient sans cesse ses disciples, il la leur rappelle dans ses lettres. Il la rappelle jusqu'à sept fois dans sa lettre aux Romains, deux fois dans sa lettre aux Hébreux; il la rappelle aux Colossiens, aux Philippiens, aux Thessaloniciens, à son cher disciple Timothée. Il la développe longuement et d'une ma-

nière admirable dans sa première lettre aux Corinthiens. *S'il est prouvé, leur dit-il, que le Christ est ressuscité d'entre les morts, comment donc quelques-uns d'entre vous prétendent-ils qu'il n'y a point de résurrection des morts? S'il n'y a pas de résurrection des morts, le Christ n'est pas ressuscité. Mais si le Christ n'est pas ressuscité, notre prédication est donc sans objet et votre foi sans espérance. Et nous nous trouvons, nous, être de faux témoins contre Dieu, car nous portons témoignage contre Dieu, en affirmant qu'il a ressuscité le Christ, qu'il n'a pas véritablement ressuscité, si les morts ne ressuscitent pas. Non, si les morts ne ressuscitent pas, le Christ n'est pas ressuscité; et si le Christ n'est pas ressuscité, votre foi est vaine, et vos péchés vous restent. Ceux qui sont décédés dans la foi du Christ ont, péri. Or, si nous n'avons d'espérance au Christ que pour cette vie, nous sommes les plus à plaindre de tous les hommes. Mais le Christ est ressuscité d'entre les morts, le premier de tous, afin que, comme la mort a été introduite par un homme, la résurrection des morts le soit aussi par un homme. De sorte que nous serons tous revivifiés par le Christ, comme nous avions tous puisé la mort en Adam; et chacun aura reçu la nouvelle vie selon un ordre déterminé : D'abord le Christ le premier, ensuite ceux qui appartiennent au Christ, en commençant par ceux qui crurent à son avènement, et tous ensuite.... De quoi servirait-il de se faire baptiser pour les morts, si les morts ne doivent pas ressusciter? Oui, à quoi bon se faire baptiser pour eux? Et pourquoi m'imposer à moi-même un supplice de toutes les heures? car j'endure chaque jour la mort pour procurer, ô mes frères, votre glorification en Jésus-Christ, notre Seigneur. Si, humainement, j'ai combattu contre les bêtes à Ephèse, de quoi me servira-t-il, si les morts ne ressuscitent pas? Mangeons et buvons, puisque nous devons mourir demain.... Mais quelqu'un demandera peut-être comment les morts ressusciteront, et avec quel corps ils reviendront? Insensé, la semence que vous confiez à la terre, ne doit-elle pas mourir avant de revivre? Et le corps que vous semez, n'est pas celui qui sera, mais un grain de froment, par exemple, ou de quelque autre semence, auquel Dieu rendra tel corps qu'il voudra, mais toujours le corps spécial à chacune des semences. Ainsi toute chair n'est pas la même chair : autre est celle des hommes, autre celle des bêtes de la terre, autre celle des oiseaux, autre encore celle des poissons. Il y a des corps célestes et des corps terrestres; autre est l'état des corps célestes, autre celui des corps*

omnis, qui videt Filium, et credit in eum, habeat vitam æternam, et ego resuscitabo eum in novissimo die. (Joan. vi, 59-60.)

(1025) Act. i, 22.

(1026) Act. ii, 32.

(1027) Act. iv, 2.

(1028) Act. iv, 53.

(1029) Act. xvii, 3.

(1030) Act. xvii, 31.

(1023) *Nolite mirari hoc, quia venit hora, in qua omnes, qui in monumentis sunt, audient vocem Filii Dei : Et procedent qui bona fecerunt, in resurrectionem vitæ : qui vero mala egerunt, in resurrectionem judicii.* (Joan. v, 28-29.)

(1024) *Hæc est autem voluntas ejus, qui misit me, Patris; ut omne, quod dedit mihi, non perdam ex eo, sed resuscitem illud in novissimo die. Hæc est autem voluntas Patris mei, qui misit me, ut*

terrestres. Autre est la clarté du soleil, autre celle de la lune, autre celle des étoiles, et les étoiles diffèrent entre elles de clarté : ainsi sera-t-il à la résurrection des morts. Ce qui est semé dans la corruption, se relèvera dans l'incorruptibilité ; ce qui est semé dans l'ignominie, se relèvera dans la gloire ; ce qui est semé dans l'infirmité, se relèvera dans la puissance. On sème un corps animal, il ressuscitera un corps spirituel ; car il y a le corps animal et le corps spirituel, comme il est écrit : Adam, le premier homme fut créé en une âme vivante, le second Adam, en un esprit vivifiant.

Mais laissez-moi vous dire encore ce mystère : Nous ressusciterons tous, à la vérité, mais nous ne serons pas tous transformés. En un moment, en un clin d'œil, au son de la dernière trompette, car la trompette sonnera, et les morts ressusciteront incorruptibles ; pour nous, nous serons transformés. Car il faut que ce corps corruptible revête l'incorruptibilité, et que ce corps mortel revête l'immortalité.

..... C'est pourquoi, mes très-chers frères, soyez fermes, inébranlables ; abondez à l'œuvre du Seigneur, toujours, et ayez la confiance que vos travaux ne seront pas en pure perte auprès de Dieu (1031).

L'Apôtre redit les mêmes enseignements

(1031) Si autem Christus prædicatur quod resurrexit a mortuis, quomodo quidam dicunt in vobis, quoniam resurrectio mortuorum non est ? Si autem resurrectio mortuorum non est : neque Christus resurrexit. Si autem Christus non resurrexit, inanis est ergo prædicatio nostra, inanis est et fides vestra : Invenimur autem et falsi testes Dei : quoniam testimonium diximus adversus Deum, quod suscitaverit Christum ; quem non suscitavit, si mortui non resurgunt. Nam si mortui non resurgunt, neque Christus resurrexit. Quod si Christus non resurrexit, vana est fides vestra, adhuc enim estis in peccatis vestris. Ergo et qui dormierunt in Christo, perierunt. Si in hac vita tantum in Christo sperantes sumus, miserabiliores sumus omnibus hominibus. Nunc autem Christus resurrexit a mortuis primitiæ dormientium : Quoniam quidem per hominem mors, et per hominem resurrectio mortuorum. Et sicut in Adam omnes moriuntur, ita et in Christo omnes vivificabuntur. Unusquisque autem in suo ordine, primitiæ Christus : deinde illi qui sunt Christi, qui in adventu ejus crediderunt.....

Alioquin quid facient qui baptizantur pro mortuis, si omnino mortui non resurgunt ? ut, quid et baptizantur pro illis ? Ut quid et nos periclitamur omni hora ? Quotidie morior per vestram gloriam, frères, quam habeo in Christo Jesu Domino nostro. Si (secundum hominem) ad bestias pugnavi Ephesi, quid mihi prodest, si mortui non resurgunt ? manducemus, et bibamus, cras enim moriemur.... Sed licet aliquis : Quomodo resurgunt mortui ? qualive corpore venient ? Insuper, tu quod seminas non vivificatur, nisi prius moriatur. Et quod seminas non corpus, quod futurum est, seminas, sed nudum granum, ut pura tritici, aut alicujus cæterorum. Deus autem dat illi corpus sicut vult : et unicuique seminum proprium corpus. Non omnis caro eadem caro : sed alia quidem hominum, alia vero pecorum, alia volucrum, alia autem piscium. Et corpora cælestia, et corpora terrestria : sed alia quidem cælestium gloria, alia autem terrestrium. Alia claritas solis, alia claritas lune, et alia claritas stel-

aux Thessaloniens, mais d'une manière plus laconique : Nous voulons vous instruire, chers frères, de ce qui a rapport aux morts, afin que vous ne vous attristiez pas comme ceux qui n'ont pas d'espoir. Car, selon notre foi, Jésus est ressuscité d'entre les morts, et ainsi Dieu rendra la vie à ceux qui sont morts dans la foi de Jésus. Et nous vous annonçons de plus ceci, comme une prophétie, c'est que nous qui vivons maintenant, en attendant l'avènement du Seigneur, nous ne précéderons pas ceux qui sont déjà morts. Mais le Seigneur lui-même, à l'appel, à la voix de l'Archange, au son de la trompette de Dieu, descendra du ciel, et les morts qui se sont endormis dans la foi au Christ, ressusciteront les premiers, et ensuite nous qui vivons, qui restons après eux, nous serons ravis avec eux dans l'espace ; au-dessus des nuages, au-dessus du Christ, pour être toujours ensuite avec lui. Ainsi consolez-vous les uns les autres dans cette espérance (1032).

Rien n'est donc plus de foi dans la foi chrétienne que la résurrection des morts, et cet article de foi ne manque pas d'une démonstration puissante même au point de vue de la science humaine.

II. Résurrection de Jésus-Christ. 1^o Preuves de la résurrection du Sauveur. — Que répondre à douze hommes de sang-froid,

larum. Stella enim a stella differt in claritate : Sic et resurrectio mortuorum. Seminatur in corruptione, surget in incorruptione. Seminatur in igneabilitate, surget in gloria : Seminatur in infirmitate, surget in virtute : Seminatur corpus animale, surget corpus spiritale. Si est corpus animale, est et spiritale, sicut scriptum est : Factus est primus homo Adam in animam viventem, novissimus Adam in spiritum vivificantem. Sed non prius quod spiritale est, sed quod animale : deinde quod spiritale. Primus homo de terra, terrenus ; secundus homo de celo, cælestis ... Ecce mysterium vobis dico : Omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur. In momento, in ictu oculi, in novissima tuba : canet enim tuba, et mortui resurgent incorrupti : et nos immutabimur. Oportet enim corruptibile hoc inducere incorruptionem : et mortale hoc inducere immortalitatem, tunc fiet sermo, qui scriptus est : Absorpta est mors in victoria. Ubi est mors, victoria tua ? ubi est mors, stimulus tuus ? Stimulus autem mortis peccatum est : virtus vero peccati lex. Deo autem gratias, qui dedit nobis victoriam per Dominum nostrum Jesum Christum. Itaque, frères mei dilecti, stabiles estote, et immobiles : abundantes in opere Domini semper, scientes quod labor vester non est inanis in Domino. (I Cor. xv, 42-58.)

(1032) Nolumus autem vos ignorare, frères, de dormientibus, ut non contristemini, sicut et cæteri, qui spem non habent. Si enim credimus quod Jesus mortuus est, et resurrexit : ita et Deus eos, qui dormierunt per Jesum, adducet cum eo. Hoc enim vobis dicimus in verbo Domini, quia nos, qui vivimus, qui residui sumus in adventum Domini, non præveniemus eos, qui dormierunt. Quoniam ipse Dominus in jussu, et in voce archangeli, et in tuba Dei descendet de celo : et mortui, qui in Christo sunt, resurgent primi. Deinde nos, qui vivimus, qui relinquitur, simul rapiemur cum illis in nubibus obviam Christo in aera, et sic semper cum Domino erimus. Itaque consolamini invicem in verbis istis. (I Thes. iv, 12-17.)

raisonnables, sages même, qui affirment avec une obstination persévérante et pendant le reste de leur vie, qu'ils ont été les témoins d'un fait très-merveilleux, il est vrai, mais accessible à tous leurs sens; qu'ils ont été témoins, non pas une fois, mais maintes fois; qu'ils ont entendu, vu, touché le ressuscité; qu'ils ont conversé, bu, mangé avec lui, quelquefois tous ensemble, quelquefois chacun en particulier? Direz-vous qu'ils ont tous été hallucinés de la même manière, d'une manière constante, persévérante? Le phénomène ne serait guère moins, étonnant que le miracle. Et encore n'est-ce pas seulement douze personnes qui ont éprouvé une telle illusion, c'en est des centaines, car l'apparition a eu lieu un grand nombre de fois, et d'une seule fois en présence de plus de cinq cents disciples: *Deinde visus est plus quam quingentis fratribus simul: ex quibus multi manent usque adhuc.* (1 Cor. xv, 6.) Elle a eu lieu dans toutes les conditions: au sein des villes, dans la solitude, au bord de la mer, sur le haut de la montagne. Direz-vous que les témoins ont été le jouet d'un imposteur revêtu de trompeuses apparences? Mais c'était un maître qu'ils revoient, un maître aimé, connu, avec lequel ils avaient passé trois ans et demi dans une douce familiarité. Direz-vous qu'ils étaient crédules et disposés à se laisser imposer? mais loin de là, ils ne croyaient pas; l'un deux n'en croit pas même ses condisciples, il ne se rendra que quand ses yeux auront vu, que quand ses mains auront touché sur le vivant les stigmates du mort. Deux autres quittent Jérusalem après la fête de Pâques, désolés de ce qui s'est accompli, et déclarant qu'ils ne croient pas

(1033) Un incrédule moderne, le trop fameux Volney, a voulu affaiblir la portée de cet argument. Voici la manière dont il raisonne: « Notre doctrine est prouvée, dit le premier étendard, par des faits nombreux, par une multitude de miracles, par des résurrections de morts, des torrents mis à sec, des montagnes transportées, etc.

— Et nous aussi, s'écrièrent tous les autres, nous avons une foule de miracles; et ils commencèrent chacun à raconter les choses les plus incroyables.

— Leurs miracles, dit le premier étendard, sont des prodiges supposés ou des prestiges de l'esprit malin, qui les a trompés.

— Ce sont les vôtres, répliquèrent-ils, qui sont supposés; » et chacun, parlant de soi, dit: « Il n'y a que les nôtres de véritables; tous les autres sont des faussetés. »

Et le législateur dit: « Avez-vous des témoins vivants? »

— Non, répondirent-ils tous: les faits sont anciens; les témoins sont morts, mais ils ont écrit.

— Soit, reprit le législateur; mais, s'ils sont en contradiction, qui les conciliera?

— Juste arbitre, s'écria un des étendards, la preuve que nos témoins ont vu la vérité, c'est qu'ils sont morts pour la témoigner, et notre croyance est scellée du sang des martyrs.

— Et la nôtre aussi, dirent les autres étendards: nous avons des milliers de martyrs qui sont morts dans des tourments affreux sans jamais se démentir. » Et alors les chrétiens de toutes les sectes, les musulmans, les Indiens, les Japonais citèrent

au témoignage de celles qui assurent avoir vu le ressuscité; les derniers retournent à leurs barques et à leurs filets, pensant que tout est terminé, et que le royaume d'Israël ne sera pas encore rétabli de cette fois.

Direz-vous que c'est l'intérêt, l'amour de la gloire, la vanité et le dépit de l'insuccès du maître qui a porté les disciples à continuer l'œuvre commencée. Etrange intérêt que celui de parcourir l'univers sans bourse ni bâton, professant la haine de l'or, de l'argent et de tous les biens du monde! Etrange amour de la gloire, que celui de prêcher un crucifié, après lequel il faut porter la croix, avec la perspective d'y mourir un jour comme lui! Etrange vanité que celle de chercher la haine de l'univers, le mépris public, l'outrage, la flagellation et les crachats au visage. Et quel succès que celui qu'on ne peut obtenir qu'en mourant. Ah! sans doute un soldat, une armée entière peut-être, est capable d'un pareil dévouement; mais quelle différence! un soldat meurt en se défendant, il meurt dans l'enivrement de ce que les hommes appellent la gloire, il meurt aux applaudissements de ses contemporains et de la postérité. Un apôtre languit dans les cachots, monte sur les gibets, et meurt ignoré ou maudit de la multitude.

Car les premiers apôtres du christianisme sont tous morts en affirmation de leur témoignage. Et il y a cette différence entre eux et leurs successeurs, que la mort de ceux-ci n'a affirmé que la puissance de leurs convictions, tandis que la mort des premiers était une affirmation du témoignage rendu: *Jesum resuscitavit Deus, cujus nos omnes testes sumus.* (Act. II, 32.) Et cette preuve est d'une force invincible (1033), car

des légendes sans fin de confesseurs, de martyrs, de pénitents, etc.

Et l'un de ses partisans nié les martyrs des autres: « Eh! bien, dirent-ils, nous allons mourir pour prouver que notre croyance est vraie. »

Et dans l'instant une foule d'hommes de toutes religions, de toutes sectes se présentèrent pour souffrir des tourments et la mort. Plusieurs même commencèrent de se déchirer les bras, de se frapper la tête et la poitrine sans témoigner de douleur.

Mais le législateur les arrêtant: « O hommes, leur dit-il, écoutez de sang-froid mes paroles: Si vous mouriez pour prouver que deux et deux font quatre, cela les ferait-il davantage être quatre?

— Non, répondirent-ils tous.

— Et si vous mouriez pour prouver qu'ils font cinq, cela les ferait-il être cinq?

— Non, dirent-ils tous encore.

— Eh! bien, que prouve donc votre persuasion, si elle ne change rien à l'existence des choses? La vérité est une, vos opinions sont diverses; donc plusieurs de vous se trompent. Si, comme il est évident, ils sont persuadés de l'erreur, que prouve la persuasion de l'homme?

« Si l'erreur a ses martyrs, où est le cachet de la vérité?

« Si l'esprit malin opère des miracles, où est le caractère distinctif de la Divinité?

« Et, d'ailleurs, pourquoi toujours des miracles incomplets et insuffisants? pourquoi, au lieu de ces bouleversements de la nature, ne pas changer plutôt les opinions? pourquoi tuer les hommes et les ef-

il n'y a pas au monde un seul homme de bon sens qui puisse refuser sa créance à un grand nombre de témoins, probes, sensés, affirmant le même fait de la même manière, et l'affirmant jusqu'à effusion de leur sang. On croit volontiers des témoins qui se font égorger, dit un des penseurs modernes les plus profonds.

La résurrection de Jésus-Christ est démontrée juridiquement, non-seulement par le témoignage favorable de centaines de disciples, mais encore par l'artifice même de ses adversaires. En effet, ceux-ci recoururent à un grossier mensonge; or un mensonge reconnu est l'affirmation de la vérité; ils donnèrent de l'argent aux soldats, pour dire qu'on avait enlevé, pendant qu'ils dormaient, le cadavre confié à leur garde. Si vous dormiez, vous ne pouvez témoigner de l'enlèvement; vous mentez donc. Si vous ne dormiez pas, vous mentez encore.

Mais l'enlèvement était-il possible: par un souterrain? non, car le tombeau était taillé dans le roc. A force ouverte? c'est supposer que des gens qui ont fui et renié à la voix d'une servante, ont retrouvé bien du courage. Pendant le sommeil des gardes? mais

frayer, au lieu de les instruire et de les corriger?

« O mortels crédules, et pourtant opiniâtres! nul de nous n'est certain de ce qui s'est passé hier, de ce qui se passe aujourd'hui sous ses yeux, et nous jurons de ce qui s'est passé il y a deux mille ans!

« Hommes faibles, et pourtant orgueilleux! les lois de la nature sont immuables et profondes; nos esprits sont pleins d'illusion et de légèreté, et nous voulons tout démontrer, tout comprendre! En vérité, il est plus facile à tout le genre humain de se tromper, que de dénaturer un atome. » (VOLNEY, *Les ruines*, ch. 21.)

Sur quoi nous nous contenterons de quelques remarques; la réfutation n'est pas difficile.

1° Il n'y a qu'une seule religion qui soit prouvée par des faits nombreux, etc. : c'est la religion chrétienne. Les autres ne se prouvent pas, et n'ont ni faits, ni miracles. Les allégations de ce genre s'évanouissent au plus léger examen.

2° Les martyrs ne sont point morts pour témoigner la vérité, et la scène qui vient après est de pure fantasmagorie. Les martyrs sont morts dans leurs convictions et pour leurs convictions, mais sans prétendre que leur mort fût une démonstration. Cette démonstration, c'est nous qui la tirons de leur témoignage et de leur mort.

Et, parmi les martyrs, il faut soigneusement discerner ceux qui se sont posés comme témoins, et ceux des siècles postérieurs, qui n'étaient que convaincus. La mort des uns et des autres a une valeur et une signification différentes en tant que témoignage. C'est de celle des premiers que nous argumentons ici.

Les autres religions peuvent bien avoir des martyrs, ce qu'il n'est guère important d'examiner, mais elles n'ont point de témoins.

3° Aucun chrétien n'est mort pour prouver que sa croyance était vraie, nous venons de le dire, mais parce qu'il la croyait vraie.

4° L'exemple du *deux et deux font cinq* ne prouve rien, parce que *deux et deux font cinq* est une proposition erronée, qui le sera toujours, et que, par conséquent, rien ne peut démontrer; tandis que cette autre proposition : *un homme est ressuscité*, peut bien être vraie, et, à ce titre, peut bien être démontrée.

le descellement et le déplacement de la pierre qui fermait l'entrée du caveau? Vous n'y songez pas. Enlevé! et pourquoi faire? que voulez-vous faire d'un cadavre? qu'en feront surtout des gens qui se trouvent même embarrassés de sa résurrection, et qui disent aux voyageurs sur la route: Nous avions espéré qu'il rétablirait le royaume d'Israël, mais il y a déjà trois jours qu'il est mort. Il est vrai que des femmes ont dit avoir vu des anges qui le disent ressuscité, et nous en avons été effrayés: *Sed et mulieres quaedam ex nostris terruerunt nos, que ante lucem fuerunt ad monumentum, et, non invento corpore ejus, venerunt, dicentes se etiam visionem angelorum vidisse, qui dicunt eum vivere.* (Luc. XXI, 22.)

— Mais nous avons presque regret de réduire à de si minimes proportions, c'est-à-dire à des preuves testimoniales, la démonstration d'un fait si important de lui-même et par les immenses résultats qu'il a eus pour le monde entier.

Il suffit de jeter les yeux sur l'univers, et de se rappeler même superficiellement l'histoire des dix-huit derniers siècles, pour avoir une preuve de fait, la plus convain-

5° L'erreur peut avoir ses martyrs, nous l'avons dit; mais elle ne peut avoir de témoins.

Les miracles opérés par l'esprit malin ne sont ici ni du même éclat, ni de la même importance que ceux de la Divinité. Les docteurs chrétiens, qui d'ailleurs ne sont point une réponse si absolue, saint Thomas à leur tête, ne reconnaissent, dans les prétendus miracles du démon, que l'illusion et l'erreur. (Voy. Introduction, p. 47-48.)

6° Pourquoi toujours des miracles; ne vaudrait-il pas mieux changer plutôt les opinions? — Ce que Dieu veut, est ce qui vaut le mieux. Dieu ne veut pas changer les opinions des hommes: il veut, au contraire, qu'ils les changent eux-mêmes dans la plénitude de leur liberté, et il leur donne des miracles comme motifs de ce changement. Ils ont du mérite à se soumettre à Dieu, et ils n'en auraient pas en exécutant des évolutions forcées à la manière des automates. Dieu ne saurait être honoré d'une adhésion qui ne serait pas le fruit spontané de la volonté.

7° Nul n'est certain de ce qui s'est passé hier, de ce qui se passe aujourd'hui sous ses yeux? — Mais si, vraiment. Je suis certain, d'une certitude absolue, que je vivais hier, et que je vous réfute aujourd'hui.

8° Les lois de la nature sont immuables? — Pourquoi donc? Sont-elles immuables pour tout le monde? Pour celui qui en est l'auteur? Si elles sont immuables, c'est qu'elles sont nécessaires. Démonstrez-moi, par exemple, qu'il est nécessaire que la terre tourne du côté où se trouve aujourd'hui son orient plutôt que d'un autre, et que, sans cela, l'univers serait impossible?

9° Nos esprits sont pleins d'illusion et de légèreté? — Comment osez-vous, après cet aveu, écrire contre les croyances raisonnées du genre humain? Ne craignez-vous point l'illusion, et ne trouvez-vous pas qu'il y a là bien de la légèreté?

10° Il est plus facile à tout le genre humain de se tromper, que de dénaturer un atome? — En êtes-vous bien sûr? Et d'ailleurs, il n'est pas question de rien dénaturer; c'est vous qui dénaturez: il est question de la preuve testimoniale de faits visibles et palpables.

cante de toutes, de la résurrection de Jésus-Christ. En effet, comment le christianisme s'est-il établi, propagé, maintenu, malgré tous les obstacles, et comment se maintient-il encore et s'étend-il chaque jour en dépit de ce qui devrait l'arrêter, si son fondateur n'est pas perpétuellement vivant et présent pour le soutenir lui-même par la vertu d'en haut ? Si Jésus-Christ mort, n'est pas ressuscité, Jésus-Christ n'était qu'un homme, plus ou moins sage, mais homme au même titre que tous les fils d'Adam. S'il n'était qu'un homme, de quelle manière son œuvre a-t-elle pu se fonder et s'étendre à partir du moment même de sa mort, c'est-à-dire du moment où elle aurait dû succomber, si elle avait déjà existé ? Examinons.

L'Évangile s'établit dans le monde indépendamment de tout moyen humain. La force des armes n'y fut pour rien, l'appât des richesses pour rien ; l'entraînement de passions qui demanderaient à se satisfaire, pour rien ; les séductions de l'éloquence ou de la philosophie, pour rien.

Il s'établit en dépit de toute prévision humaine : prêché par douze pauvres pêcheurs du lac de Galilée, sans défense pendant leur vie, sans vengeur après leur mort ; contraignant toutes les passions et tous les préjugés, toutes les idées reçues jusqu'alors ; annonçant l'humilité aux grands, la pénitence aux voluptueux, le pardon aux vindicatifs, le détachement aux riches, un Dieu crucifié, des dogmes inouïs, des mystères incompréhensibles.

Il s'établit malgré tous les efforts de toutes les puissances de la terre : les efforts de la philosophie, qui le combattit savamment ; du paganisme, dont les ministres étaient intéressés à défendre leur propre existence ; de l'hérésie, qui nia tous ses dogmes, et essaya de le refaire de vingt autres façons ; des princes et des rois, qui l'inondèrent du sang de ses propres enfants, et appelèrent à leur aide les bêtes, le fer et les flammes.

Et depuis il a perpétuellement grandi au milieu des bouleversements, des révolutions, des renversements de trônes, des hérésies, des attaques de l'incrédulité, des guerres, des invasions de barbares. Il a grandi en imposant à tous les peuples, si différents de civilisation, de législation, de mœurs, une civilisation uniforme, une législation uniforme, des mœurs uniformes, en absorbant tout dans son sein, sans se laisser absorber lui-même par rien. C'est l'eau de l'inondation qui s'étend sans rien perdre de sa profondeur, et qui engloutit tout, parce qu'elle remplit tout.

Mais l'eau de l'inondation a une source qui verse sans cesse de nouveaux déluges, sans cela elle perdrait de sa profondeur en s'étendant. Et le christianisme, cette autre inondation de vie, de lumière, de charité, où est sa source, si non dans les cieux ? Les apôtres morts, les missionnaires morts, les générations mortes, d'où viendraient de nouvelles eaux, si le fondateur était aussi

parmi les morts, si la source était tarie ?

Ah ! reconnaissons-le donc vivant à son action perpétuelle. A cette action par laquelle il vainc les résistances, aplanit les obstacles, triomphe des divisions, étend ses conquêtes, répare ses pertes et remplace les morts par des vivants, de telle sorte que la chair passe, l'esprit reste, et qu'après tous les naufrages la croix surnage, comme elle apparaîtrait au milieu de tous les trophées et les surmonte.

Tout ceci serait susceptible d'immenses et magnifiques développements. Nous nous contentons de les indiquer.

Et que parlez-vous de la vérité du dogme, de la beauté de la morale, de la puissance de la charité enseignées par l'Évangile, comme d'autant de moyens naturels qui ont dû concourir à faciliter l'établissement du christianisme ? Concourir et faciliter, peut-être ; mais fonder et maintenir ! Amassez donc, pour élever un édifice, les plus précieux matériaux, les plus grandes sommes ; choisissez des manœuvres, puis supprimez l'architecte, et vous verrez.

Mais encore fonder et établir n'est pas tout ; maintenir est davantage. Croit-on donc que le christianisme, une fois établi dans le monde, continue à couler de source, pour employer encore une comparaison déjà faite ? Ce serait une grande irréflexion. Où donc prendrai-je un frein à toutes mes passions, afin d'être vertueux ? La vertu est un mot admirable, une belle chose, peut-être ; mais la satisfaction des convoitises est une chose plus douce. Où donc prendrai-je la charité pour partager mon bien avec les pauvres, le zèle du martyr pour assister mes semblables, la ferveur de l'apostolat, pour répandre le bienfait de l'Évangile au péril de ma vie ; où trouverai-je tout cela, s'il ne m'est donné d'en haut ? Et qui me donnera quelque chose, si le Christ, le fondateur de l'œuvre est resté parmi les morts ? *Le Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat* (1034) des premiers empereurs chrétiens était l'expression d'une profonde pensée et d'une vérité d'une portée immense.

Et que parlez-vous encore de la puissance de Constantin, employée à la fondation de l'Église chrétienne ? Lorsque l'empereur Constantin, par son adhésion éclatante au christianisme, donna à cette religion la prépondérance politique, c'est qu'elle avait déjà celle du nombre, et par conséquent elle était fondée, établie, triomphante, et par conséquent hors de tout danger. Par conséquent encore, elle était fondée sans l'appui d'aucune puissance humaine, par sa propre vertu, ou plutôt par la puissance de son divin fondateur.

L'adhésion donnée par Constantin au christianisme, à part toute conviction religieuse en ce prince, ce que nous n'avons pas à discuter ici, fut la constatation d'un fait matériellement acquis, une démarche que la politique seule aurait commandée, un parti

(1034) Le Christ vainc, le Christ règne, le Christ gouverne.

nécessaire et inévitable pour un monarque sensé et qui voulait appuyer l'avenir de sa dynastie sur un terrain solide. Croit-on que Constantin se fût déclaré ostensiblement chrétien, si les trois quarts ou seulement les deux tiers de ses sujets eussent encore été païens? Et lorsque, peu d'années après, Julien voulut revenir au vieux paganisme, quel fut son règne, et quelle fut sa fin? Son idolâtrie de trois ans, en plein christianisme, fut une anomalie aussi étrange qu'elle était imprudente. Il en porta la peine. La défection du roi chrétien d'Arménie l'avait vaincu, avant que la flèche d'un soldat scythe ne l'eût tué.

2° Conséquences de la résurrection de Jésus-Christ. — Il y a cette différence entre la résurrection de Jésus-Christ et celles dont il est parlé dans les saintes Ecritures ou dans l'histoire, que tous les autres ressuscités l'ont été par quelqu'un, tandis que le Christ est ressuscité de lui-même.

Si vous demandez qui a ressuscité Lazare, le fils de la veuve de Naim, la fille de Jaïr? La réponse est facile : c'est Jésus-Christ; le fils de la Sunamite? c'est Elisée; le fils de la veuve de Sarepta? c'est Elie; la charitable veuve Tabita? c'est saint Pierre, et ainsi de tous. Mais le Christ? Où est le thaumaturge qui alla lui dire, sortez du tombeau? C'est donc Dieu, Dieu seul et sans intermédiaire qui l'a rappelé à la vie, comme le disait si justement le chef de l'Eglise dès sa première prédication : Ce Jésus de Nazareth, cet envoyé de Dieu au milieu de vous, si fameux par les prodiges, les merveilles, les miracles qu'il a accomplis parmi vous et dont vous êtes les témoins, vous l'avez mis à mort en le faisant crucifier par la main des impies, suivant les desseins mêmes de Dieu et selon ses volontés annoncées d'avance, mais Dieu l'a ressuscité : *Hunc definito concilio, et præscientia Dei traditum, per manus iniquorum affigentes interemisistis : quem Deus suscitavit, solutis doloribus inferni.....* (Act. II, 23.).

Autre différence : Aucune des résurrections dont nous venons de parler n'avait été prophétisée d'avance. Or celle du Christ l'a été et par les prophètes qui l'ont précédé et par lui. Elle a été prédite par David au psaume xv : *Mon cœur s'est réjoui, dit le prophète, ma langue a célébré vos louanges, et en outre mes membres en descendant au tombeau, emporteront avec eux l'espérance, puisque vous ne laisserez pas mon âme en enfer, et ne souffrirez pas que votre Saint vote la corruption. — Caro mea requiescet in spe. Quoniam non derelinques animam meam in inferno, nec dabis sanctum tuum videre corruptionem.* Elle a été prédite par Isaïe, moins clairement sans doute, mais enfin on ne peut donner un autre sens à ses paroles : *Je lui donnerai les multitudes en héritage, et il partagera les dépouilles des puissants, parce qu'il aura livré son âme à la mort. — Dispertium ei plurimos, et fortium dividet spolia, pro eo quod tradidit in mortem ani-*

mam suam. (Isa. LIII, 12.) C'est après avoir subi la mort, que le Messie, dont il est seul question dans tout ce chapitre, les interprètes en conviennent unanimement, recevra les multitudes en partage et les dépouilles des puissances de la terre. Il vivra donc, car les morts n'ont plus d'héritage et ne reçoivent plus de dépouilles.

Jésus-Christ lui-même a annoncé plusieurs fois sa résurrection : *Il faut, disait-il à ses disciples, que je sois livré aux princes des prêtres, que je sois mis à mort, et je ressusciterai le troisième jour. — Oportet... multa pati a senioribus et scribis, et principibus sacerdotum, et occidi, et tertia die resurgere.* (Matth. xvi, 21.) Après sa transfiguration, il disait encore aux disciples qui l'avaient accompagné sur la montagne : *Ne parlez pas de ce que vous venez de voir, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre la morts. — Donec Filius hominis a mortuis resurgat.* (Matth. xvii, 9.) Il ajoutait quelques heures seulement avant sa passion : *Quand je serai ressuscité, je vous précéderai en Galilée. — Postquam autem resurrexero, precedam vos in Galilaam.* (Matth. xxvi, 32.) Il disait aux Juifs d'une manière moins patiente, mais que les événements devaient expliquer : *Détruisez ce temple, et je le rétablirai en trois jours. — In tribus diebus excitabo illud.* (Joan. II, 19.)

Mais ce n'est pas tout, et cette dernière circonstance est importante à noter ; le Sauveur ne se contenta pas d'annoncer ainsi à plusieurs reprises sa propre résurrection, il l'annonça comme une œuvre de sa propre puissance ; *Je dépose ma vie pour la reprendre ensuite ; car personne ne me la ravit ; je la donne de moi-même, car j'ai ce pouvoir, et le pouvoir de la reprendre ensuite. Mon Père m'en a fait le commandement. — Ego enim animam meam, ut iterum sumam eam. Non tollit eam a me, sed ego pono eam a meipso, et potestatem habeo ponendi eam : et potestatem habeo iterum sumendi eam : hoc mandatum accepi a Patre meo* (Joan. x, 17).

Il y a donc une grande différence dans la manière de mourir et de ressusciter de Jésus-Christ, et de tous les morts qui ont été rappelés à la vie : ceux-ci sont morts comme des hommes, en subissant la condamnation prononcée contre les fils d'Adam, et ont été retirés du tombeau par un pouvoir étranger. Jésus-Christ est mort au jour, à l'heure et de la manière qu'il l'a voulu, après l'avoir annoncé d'avance. Et ensuite il a repris de lui-même la vie au jour, à l'heure et de la manière qu'il l'a voulu, après l'avoir également annoncé d'avance.

Un célèbre incrédule est convenu que Jésus-Christ seul d'entre tous les mortels était mort en Dieu. Nous pouvons ajouter, que lui seul aussi est ressuscité en Dieu.

Mais si Jésus-Christ est véritablement Dieu, sa résurrection imprime à sa doctrine, à son œuvre, un cachet qu'il nous reste à signaler.

Tout y est vérité et vie, comme il l'a dit lui-même, ses assertions, ses enseignements,

es promesses : par conséquent, il n'y a rien à changer, à interpréter dans un sens détourné, à modifier ou à supprimer, tout doit s'entendre littéralement. Ainsi tombent toutes les hérésies anciennes et modernes, puisque toutes sont basées sur des suppressions ou des interprétations détournées. Aussi toutes ont-elles attaqué plus ou moins irrémédiablement cette divinité, et c'est pour elles un instinct qui naît de la nécessité même.

Si les enseignements de Jésus-Christ sont vérité, il y a donc mystères de la Trinité, dont il fait partie, de l'Incarnation qu'il accomplit, de la Rédemption qu'il opère. Il y a donc jugement final, ciel, enfer, en un mot, le dogme catholique.

S'il est la *vie*, la vie spirituelle de ses disciples découle donc, comme par autant de canaux, des sept sacrements qu'il a institués, et auxquels il *pouvait* attacher la faculté de transmettre la grâce, puisqu'il en est la source, auxquels il l'a *attachée*, puisqu'il l'a *promis* et qu'il est la *vérité*.

Source des grâces, il les *donne*, mais selon la mesure et par les moyens qu'il lui plaît. C'est la *vie* qui mène à la *vie*, personne ne peut arriver au *Père* que par *lui*; *vie* de tout ce qui vit, *vérité* archétype, hors de lui il n'y a plus qu'erreur et mort. Donc sans le baptême, qui lui consacre l'homme d'une manière mystérieuse, mais réelle, point de salut. Donc enfin, hors l'Eglise, point de salut.

La *vérité* est *une* : donc il n'y a qu'une *foi*, d'une *Eglise*.

Tout ce qui n'est pas cette vérité *une*, rigide, absolue, sans attermolement ni complaisance, est l'*erreur*, et comme l'erreur, imputable ou non, excusable ou non, ne mène point à la vérité, dans le schisme et l'hérésie, point de *salut* (1035).

Si Jésus-Christ est *vérité*, ce qu'il a dit, est établi, est donc aussi vérité. Donc l'Eucharistie n'est point un emblème, une figure, une ombre, une représentation, un souvenir, un symbole, mais une vérité. Donc la *préface réelle*, crue et professée par l'Eglise catholique, est un dogme irréformable, entraînant toutes les conséquences que l'Eglise en tire.

Si Jésus-Christ est *vérité*, il a le pouvoir de vouloir d'accomplir ses promesses; or, il a promis à ses disciples d'être avec eux jusqu'à la consommation des siècles, donc l'Eglise est *infaillible*, puisqu'il est avec elle, *indéfectible*, puisqu'il y est pour jusqu'à la consommation des siècles.

Et de là découle toute la dogmatique chrétienne relative à l'Eglise. De l'Eglise, la foi, les mœurs, l'écriture et son interprétation, la tradition et la communion des saints; en

(1035) Tous ceux qui vivent en communion avec les églises schismatiques ou hérétiques, ne sont pas pour cela hérétiques ou schismatiques. Pour être hérétique ou schismatique, il faut le *savoir* et le *vouloir*. Aussi l'Eglise réclame-t-elle comme ses enfants l'immense majorité des fidèles qui se rattachent par des liens extérieurs aux communions

l'absence de l'Eglise, tout devient isolement, arbitraire, incertitude et péril.

Le dogme de l'infaillibilité de l'Eglise est le lien qui réunit en une seule gerbe une multitude d'épis; ce lien rompu, la gerbe s'affaisse, le grain s'épand sur la terre, le vent disperse la paille, il ne reste rien.

La résurrection de Jésus-Christ est donc le dogme fondamental du christianisme. Ce dogme supprimé, il ne reste plus qu'une œuvre purement humaine, et par conséquent sans avenir pour le temps et sans assurance pour le ciel : sans avenir pour le temps, parce que toute œuvre humaine est caduque de sa nature; sans assurance pour le ciel, parce que nul homme ne peut enseigner avec certitude les moyens de plaire à Dieu.

RIMINI (La madone miraculeuse de). Tout récemment encore, un tableau de la Mère de Dieu, connu sous le titre de *Mère de miséricorde*, et placé dans la petite église de Sainte-Claire, à Rimini, a attiré l'attention du monde entier par les prodiges dont il a été l'instrument. Cette toile, de 60 centimètres de hauteur, sur 72 de largeur, et placée sous verre, avait été peinte, vers 1796, par un citoyen noble de Rimini, du nom de Joseph Soleri Brancaloni, très-pieux et principalement envers la sainte Vierge. La famille Brancaloni en fit don à l'église Sainte-Claire en 1810. Sans être un chef-d'œuvre, c'est cependant, assure-t-on, une œuvre remarquable. Une pieuse confrérie s'était même fondée sous les auspices de Notre-Dame de Miséricorde, et avait choisi pour le lieu de ses oraisons la chapelle où il était placé; tous les étrangers qui visitaient l'église Sainte-Claire, rendaient au moins une visite à la madone, soit par dévotion, soit par curiosité.

Le samedi 11 mai 1850, jour doublement consacré à Marie, la dame Anne Bugli, coutesse Baldini, accompagnée de deux jeunes filles, entra dans l'église Sainte-Claire vers le matin, pour y faire ses oraisons. Leur surprise fut grande, lorsqu'en priant devant la sainte image, elles en virent le visage changer considérablement de contenance. Les yeux roulaient dans leur orbite, et s'élevaient vers le ciel. Elles se retirèrent sous l'impression d'une religieuse terreur, résolues à garder le silence jusqu'à une nouvelle épreuve. Le lendemain, le miracle se renouvela en présence de plusieurs autres personnes qu'elles avaient amenées, et notamment de la dame Eléonore Borgliori, née marquise Buonadrata. Celles-ci convinrent les révérends Pères missionnaires du précieux sang, qui desservent l'église Sainte-Claire; ils constatèrent eux-mêmes le prodige, après s'être assurés préalablement, en considérant long-

séparées. Et si beaucoup des malheureux errants sont perdus, c'est moins par le défaut de leur foi que par le défaut des moyens du salut, les auteurs de l'hérésie leur ayant retranché les sources de la grâce en supprimant les sacrements, qui la transmettent.

temps et attentivement d'autres images, que ce n'était pas une hallucination du sens de la vue. L'après-midi du même jour, le prodige n'était plus un mystère pour personne; l'église, les rues et les places voisines étaient encombrées d'une multitude ravie de joie, ou trépидante d'une pieuse curiosité; et dès lors il y avait des centaines, pour ne pas dire des milliers de témoins, car le prodige se renouvelait souvent, et tous ceux qui dans l'étroite chapelle pouvaient se placer de manière à bien voir la sainte image, en étaient témoins en même temps. Le miracle continua de s'opérer pendant les jours suivants; mais il y eut dès lors des doutes et des réclamations. Afin d'en ôter le prétexte, le prévôt du chapitre, vicaire général du diocèse, monseigneur Michel Brioli, enleva lui-même le verre en présence de la foule, pour que chacun pût considérer mieux la sainte image; le prodige, se renouvelant de plus en plus souvent, n'en fut que mieux constaté.

Monseigneur Salvator Leziroti, évêque de Rimini, alors en tournée pastorale, ne fut pas plus tôt informé de ce qui se passait, qu'il s'empessa de revenir à sa ville épiscopale. Témoin oculaire du miracle, il annonça à ses diocésains qu'une neuvaine de prières commencerait le 18 du même mois, et qu'elle serait prêchée dans la vaste église de Saint-Augustin, seule capable désormais de contenir le nombre toujours croissant des pèlerins; la madone y fût transportée à découvert au son de toutes les cloches de la ville, elle y resta pendant la neuvaine, exposée à tous les regards et de tous les côtés; le prodige ne cessa pas, la foule augmenta de jour en jour, et à la fin de la neuvaine, au lieu de reporter l'image à Sainte-Claire, le prélat jugea convenable de la laisser encore provisoirement à Saint-Augustin, où la multitude des visiteurs pouvait plus aisément trouver un asile. Mais déjà une commission d'enquête était nommée, et se livrait à toutes les expertises nécessaires. Les membres s'édifiaient par eux-mêmes dans de nombreuses visites à la madone; ils recevaient les dépositions de témoins choisis parmi les personnages les plus considérables que la piété ou la curiosité y appelaient chaque jour; des rubans étaient tendus de différentes manières sur l'œil de la sainte image, pour mieux s'assurer du déplacement de la pupille; mais tous les expédients confirmaient la réalité du miracle. Il fut non moins bien constaté, que le visage de la madone s'animait quelquefois des couleurs de la vie, que son expression changeait des plus doux et des plus miséricordieux sentiments, jusqu'à l'apparence de l'indignation, de la sévérité ou de la supplication.

Cependant le miracle faisait bruit loin de l'Italie; les journaux s'étaient enparés du fait, et le controversaient à leur manière. Des personnages d'une grande notabilité, de France, d'Angleterre et des autres pays chrétiens, se rendaient à Rimini; les uns affirmaient avoir été témoins du miracle,

les autres disaient n'avoir rien vu, malgré de longues séances et une attention scrupuleuse. Les esprits étaient de la sorte en suspens dans les pays étrangers; et cependant, le témoignage négatif de ceux qui n'ont pas vu, ne saurait infirmer les affirmations de ceux qui ont vu. Les déclarations et les plaisanteries sur la superstition et l'enthousiasme italien, les explications vagues sur les jeux de la lumière et sur l'hallucination de la vue après un regard prolongé, ne signifiaient rien du tout, car on ne saurait accuser de stupidité des populations entières, ni jeter sans plus de motifs l'inculpation de faux témoignage à de pieux prélats, à des hommes très-haut placés dans la hiérarchie civile, à des membres de la plus haute noblesse, qui ne craignaient pas d'appuyer publiquement de leur signature leurs dépositions devant les membres de la commission d'enquête, tous disant: nous avons vu de tous les points et de toutes les distances, jusqu'à pouvoir toucher l'image de nos mains; nous avons vu la nuit, à la lueur des cierges, comme en plein jour: nous avons constaté qu'il n'y avait ni fraude, ni jeu naturel de lumière.

Enfin, après plus de cent témoignages authentiques de personnages marquants, évêques, cardinaux, prêtres, religieux, séculiers de tous les rangs depuis la plus haute noblesse, après la constatation de grâces miraculeuses et de faveurs signalées obtenues de la sainte Vierge à cette occasion, l'évêque de Rimini demanda et obtint un bref du Souverain Pontife, à la date du 25 juillet 1850, pour orner la miraculeuse image d'une couronne d'or; la cérémonie s'accomplit le quinzième jour du mois d'août.

Suit la teneur du bref.

« Prox P.P. IX.

« Vénérable frère, salut et bénédiction apostolique.

« Rien ne peut certainement être plus doux à Notre cœur, plus conforme à nos désirs, que de voir croître et se propager partout de plus en plus la dévotion et le culte de la très-sainte Mère de Dieu, l'immaculée vierge Marie, Notre très-miséricordieuse Mère. Vous devez donc comprendre, Vénérable frère, de quelle consolation a été pour Nous votre si respectueuse lettre du vingt-neuvième jour du présent mois, par laquelle vous Nous apprenez que Vous et le clergé de la ville de Rimini souhaitez avec tant d'ardeur donner à la très-sainte Vierge une marque publique et éclatante de votre éminente piété et gratitude, que vous avez pris la détermination d'ornez d'une couronne d'or cette image qui, sous le titre de Mère de miséricorde, et d'après la relation que vous en donnez, rendue célèbre depuis déjà deux mois dans tout ce pays par le prodige du *mouvement des yeux*, est, au grand avantage des fidèles, honorée et vénérée avec beaucoup de piété et de dévotion. Vous Nous exprimez en même temps le désir de célébrer

cette cérémonie le 13 du mois d'août prochain, jour où l'Eglise fête avec une pompe solennelle le triomphe de la très-sainte Mère de Dieu, son Assomption dans le ciel.

« Et parce que vous et le clergé de Rimini avez extrêmement à cœur d'accomplir cette cérémonie avec la plus grande solennité possible, vous Nous suppliez ardemment de vous accorder, s'il se peut, qu'elle soit célébrée en Notre nom et avec Notre autorité. Nous éprouvons une grande joie de vous rendre à vos instantes prières, puisque vous n'avez Nous-même rien tant à cœur, et qui Nous soit plus cher que de faire tout ce que Nous savons pouvoir tourner à la gloire et à la plus grande louange de la bienheureuse Vierge Marie. A ces causes, par ces présentes Nous vous accordons, vénérable frère, et vous concédons de Notre plein gré la faculté d'offrir en Notre nom et avec Notre autorité une couronne d'or à cette image de la très-sainte Vierge, honorée sous le titre de Mère de miséricorde, en ayant soin d'observer tout ce qui se doit observer dans une pareille cérémonie. En outre, et en tant que vous l'aurez pour agréable, Nous vous accordons la faculté de subdéléguer une autre personne quelconque, pourvu qu'elle soit constituée en dignité ecclésiastique, laquelle pourra également, en Notre nom et en Notre autorité, accomplir la même cérémonie.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 25 juillet 1850, la cinquième année de Notre pontificat.

« Signé Pius Papa IX. »

Il manquait encore l'attestation juridique les miracles tant de fois observés; l'évêque de Rimini la prononça enfin, après un long et mûr examen, le 11 janvier suivant. Voici son décret :

« Nous, Salvator Leziroli, évêque de Rimini, voulant donner satisfaction aux instances de M. Charles Gaspard Venturini, avocat fiscal, à la supplique du substitut de votre chancelier, ainsi qu'à la dévotion des fidèles, disons et déclarons que nous avons attentivement les dépositions faites avec serment par les témoins dans les actes qui ont été dressés, que nous avons examiné soigneusement ces témoignages, et après avoir consulté, selon les prescriptions du saint concile de Trente, session xxv, *De invocatione sanctorum*, plusieurs théologiens et plusieurs autres prêtres pieux; après avoir invoqué pendant plusieurs jours les lumières du Saint-Esprit, tout vu et examiné, nous avons décrété et nous décrétons que la vérité du mouvement prodigieux des

pupilles de la sainte image de la bienheureuse vierge Marie, du titre de *Mère de miséricorde*, vénérée depuis longtemps dans l'église Sainte-Claire de cette ville, transportée ensuite à l'église paroissiale plus vaste de Saint-Jean-Evangéliste, rapportée enfin à ladite église de Sainte-Claire, a été et demeure prouvée, et nous permettons et accordons que la relation de ce grand événement, unie à l'original du présent décret, soit publiée, non-seulement de la manière qui précède, mais de toute autre qui sera jugée meilleure pour la plus grande gloire de Dieu, et pour réchauffer et augmenter de plus en plus dans les fidèles la dévotion envers la bienheureuse Mère de Dieu.

« Donné à Rimini, dans notre résidence épiscopale, le samedi 11 janvier de l'an du Seigneur 1851.

« Signé SALVATOR, évêque de Rimini. »

ROI (Guérison miraculeuse du fils d'un). *Jésus vint donc une seconde fois à Cana de Galilée, où il avait changé l'eau en vin; or, il y avait à Capharnaüm un certain roi dont le fils était malade. Ayant appris que Jésus était revenu de Judée en Galilée, il alla le trouver et le pria de l'accompagner auprès de son fils pour le guérir, en ajoutant qu'il était près de mourir. Jésus lui répondit: Pour croire, il vous faut voir des prodiges et des miracles. Le roi reprit: Seigneur, venez avant que mon fils ne soit mort. — Allez, lui dit Jésus, votre fils vit. C'est homme crut en la parole de Jésus, et s'en alla. Or, quand il fut près d'arriver, ses serviteurs accoururent au-devant de lui, et lui dirent: Votre fils vit. Il leur demanda à quelle heure il s'était trouvé mieux, et ils répondirent: La maladie le quitta hier à la septième heure. Le père se souvint que c'était précisément l'heure à laquelle Jésus lui avait dit: votre fils vit; et il crut, lui et toute sa maison (1036).*

« Plût à Dieu qu'il n'y eût pas beaucoup de gens qui, comme cet officier, ne croient point les miracles, s'ils ne les voient! C'est une ingratitude de ne pas prendre pour soi ce que Dieu fait de merveilleux dans un temps ou dans un pays éloignés, pour établir la foi de l'Eglise, qui est partout et en tout âge la même. — C'est la honte de l'esprit humain de ne se former à la croyance des choses extraordinaires, que quand c'est Dieu qui les fait. » (QUESNEL, *Réflexions morales sur l'Evangile de saint Jean.*)

C'est précisément parce que la foi de l'Eglise est toujours et partout la même, que l'auteur des *Réflexions* qui précèdent a été condamné, à cause de ses nouveautés; mais

(1036) Venit ergo iterum in Cana Galilææ, ubi et aquam vinum. Et erat quidam regulus, cujus filius infirmabatur Capharnaüm. Hic cum audisset quia Jesus adveniret a Judæa in Galilæam, abiit ad eum, et rogabat eum ut descenderet, et sanaret filium ejus: incipiebat enim mori. Dixit ergo Jesus ad eum: Nisi signa et prodigia videritis, non crederis. Dicit ad eum regulus: Domine, descende prius quam moriatur filius meus. Dixit ei Jesus: Vide, filius tuus vivit. Credidit homo sermone,

quem dixit ei Jesus, et ibat. Jam autem eo descendentem, servi occurrerunt ei, et nuntiaverunt dicentes, quia filius ejus viveret. Interrogabat ergo hominem ab eis, in qua melius habuerit. Et dixerunt ei: Quia heri hora septima reliquit eum febris. Cognovit ergo pater, quia illa hora erat, in qua dixit ei Jesus: Filius tuus vivit: et credidit ipse, et domus ejus tota. Hoc iterum secundum signum fecit Jesus, cum venisset a Judæa in Galilæam. (Joan. iv, 46-54.)

du moins ici ses observations sont d'une justesse irréprochable : c'est la honte de l'esprit humain de croire si légèrement tant de récits mensongers, d'admettre si facilement tant de paradoxes erronés, et de se roidir contre ce qui vient de Dieu. Les incroyants se plaignent quelquefois de ne pas voir de miracles, et ne veulent pas comprendre que l'incrédulité est ce qui en tarit la source. La

première condition que Jésus-Christ a toujours posée à ceux qui lui en ont demandé, a été de croire en lui.

Ce fait examiné en lui-même ne sort point de l'ordre merveilleux dans lequel se maintient constamment l'Évangile. Le récit porte ses preuves avec soi, et il nous paraît impossible de rien ajouter pour l'appuyer, ou le défendre en tant que véridique.

S

SABBATS. Assemblées secrètes des sorciers ou magiciens, dans le but de s'exciter au crime les uns les autres, et de se livrer à la dépravation.

Certains écrivains, trop superficiels, ont nié mal à propos l'existence des sabbats. Le P. Mallebranche lui-même, dans son livre de la *Recherche de la vérité*, a inséré sur la sorcellerie et les sabbats un roman à peine ingénieux, qu'on a trop admiré ; prouvant par là, comme par cent autres endroits, qu'il avait moins de lecture que de philosophie, moins de jugement que d'imagination. Nous nous proposons deux choses à examiner dans cet article, d'abord la tenue même des sabbats, et ensuite la manière prétendue merveilleuse dont les magiciens s'y transportaient.

Les sabbats se tenaient dans un lieu isolé, souvent dans des plaines, quelquefois au milieu des bois. On plaçait des sentinelles à l'entour, afin de tenir éloignés les passants et d'être averti du danger ; ce qui n'empêchait pas toujours des personnes étrangères d'arriver à l'improviste, et à leur grande surprise comme à celle de l'assistance, au milieu de la réunion.

Sur un autel trônait une idole, une oie, un chat, souvent un bouc, un mannequin quelconque, un tronc d'arbre, une cruche, plus souvent un homme portant masque de bouc avec un visage de carton au derrière, quelquefois de pareils visages aux deux genoux. On y a vu un homme et une femme sans masques et sans les visages indiqués : ceux-ci se nommaient le roi et la reine du sabbat. Le nom de beaucoup de rois et de reines des sabbats est connu par les procès pour cause de sorcellerie ; on lit ceux de maître Léonard, maître Jean Moulin, Pierre Daguerre, etc. Communément, le président portait un masque de bouc, avec un ou trois rangs de cornes, et un fanal à la corne du milieu.

Des appariteurs armés de baguettes réglaient l'ordre et maintenaient les rangs. Chacun, à son arrivée, allait saluer l'idole, lui faire une offrande, ne fût-ce que celle d'un filament de son habit. Au départ, tous recevaient des jetons de présence, consistant en un morceau de cuir, de fer ou de cuivre très-mince, taillé de la grandeur d'une pièce de monnaie. Ces jetons, habilement glissés dans le commerce, ont fait croire aux gens du peuple que l'argent touché par les sor-

ciers se changeait en rondelles de cuir, et qu'il leur en venait réellement du démon.

Les parents amenaient leurs enfants, et quand ceux-ci étaient encore trop jeunes pour prendre part à une débauche dont ils auraient pu être des témoins indiscrets, on les plaçait au bord d'un ruisseau ou près d'un vase rempli d'eau, on leur donnait des baguettes, et on leur disait de battre l'eau pour former la grêle.

Tous les membres de ces nocturnes assemblées n'étaient pas initiés au même degré. Les nouveaux venus devaient être présentés par des patrons, autrement ils auraient été maltraités et chassés, peut-être même mis à mort. La présentation était suivie d'un nouveau baptême, administré avec des cérémonies honteuses et dérisoires. Les enfants des personnes affiliées n'étaient astreints qu'à cette dernière formalité. Chacun, en s'exposant, devait renoncer au Christ, au chrême et au baptême, ce sont les expressions consacrées, et reconnaître pour créateur et pour maître le démon, banni du ciel par la jalousie de Dieu, mais qui devait le reconquérir un jour, et y placer ses adorateurs, après en avoir expulsé les saints.

La plupart des membres, ceux-là principalement qui n'étaient pas tout à fait initiés, en regardant l'idole croyaient voir le démon en personne. Cette idole, quand c'était un être humain, poussait des cris rauques, pour rendre l'illusion plus complète, et parlait du ton que parlent les personnes masquées, afin de n'être pas connu. Il recommandait à ses adorateurs le crime et principalement la vengeance. Vengez-vous, vengez-vous, tel était dans la plupart des lieux le cri de clôture de l'assemblée.

Chacun allait baiser le prétendu diable au derrière ; la cérémonie se faisait processionnellement, avec des torches de résine ou de cire non blanchie. Le diable distribuait ensuite des poisons, des poudres, des pommandes et le jeton de présence.

Les plus jeunes membres, et ceux dont le zèle n'était pas encore éprouvé, étaient obligés de faire leur confession, et rudement châtiés, lorsqu'ils n'avaient pas commis assez de crimes. L'empoisonnement des hommes et des animaux, la vengeance, le vice quel qu'il fût, recevaient des encouragements et des récompenses.

Après les cérémonies préparatoires venait la représentation burlesque du plus auguste

de nos mystères, le baptême des crapauds, les joûtes, les culbutes et autres exercices de gymnastique; le festin, dans lequel il est malheureusement trop prouvé qu'on a servi maintes fois de la chair de petits enfants, morts avant le baptême ou immolés. Les procédures faites en Allemagne s'accordent en ce point, comme dans tout le reste, avec les dépositions reçues par les tribunaux de France. Venait ensuite la danse, qui se terminait par des rondes dos à dos, dans l'état des adamites, lorsque le lieu et la saison le permettaient; puis enfin l'extinction des lumières et la promiscuité.

Trois danses étaient en usage dans les sabbats : la valse, la danse bohémienne et le branle; celle-ci s'exécutait en tournant, avec les mouvements de tête en avant et en arrière, à droite et à gauche; elle était encore très-commune au xvi^e siècle.

Chacun devait porter son crapaud au sabbat.

Nous ne saurions rendre raison du culte adressé par les sorciers à ce reptile immonde et repoussant, à moins que ce ne soit un souvenir, une dernière forme de l'ophiisme. Il y avait émulation à qui présenterait le plus gros. On les nourrissait dans des rases remplis de son; ils étaient familiers et mangeaient dans la bouche de leur maître. Ceux-ci les paraient de rubans pourpres et de colliers. On les nommait en style d'argot des marionnettes, des mirnuillots, ou plus simplement ma bête.

Nous allons voir un pape reprocher aux sardingues le culte du crapaud. Le *Livre de plomb*, dont Montfaucon a publié deux feuillets (1037) comme appartenant aux gnostiques, présente, à la page qui indique les douze heures du jour, un crapaud pour emblème de la dixième heure. A la quatrième, la cinquième et la sixième sont des abraxas, tels qu'on en voit sur les camées. Sérapis avec son boisseau est à la septième.

Les sabbats furent non-seulement le séminaire de la dépravation, mais aussi une école d'apprentissage pour tous les crimes. Le cri de vengeance qui y retentissait, accusait une association de malfaiteurs, qui, repoussés et proscrits par la société, à cause de leurs croyances, de leurs crimes et de la terreur qu'ils inspirent, cherchent à assourdir dans le sang et les larmes de leurs semblables, la haine qu'ils portent à Dieu et aux hommes.

La société toute entière, tributaire de leur vengeance, est solidairement responsable ou de la juste répulsion qui les irrite, ou de la législation qui les opprime. Ce sont bien les restes d'une famille jadis proscrite et en butte au courroux des lois.

Dans les sabbats, on apprend l'art dangereux de composer et d'administrer ces poisons qui donnent une mort prompte comme la foudre, ou qui hébètent et font mourir de langueur. Ces poisons qui, répandus dans les champs, semés dans les chemins, placés

dans les étables, rendent les animaux furieux ou les tuent. Heureusement personne n'a donné leur composition, et ils n'ont été connus que par leurs effets.

Nous ignorons également la composition de cette poudre qu'on nommait poudre de diable. Nous savons seulement qu'on y faisait entrer de la poussière de crapauds calcinés, des hosties consacrées à la messe du sabbat; et quelquefois, ce qui est plus horrible, des hosties véritablement consacrées, dérobées dans les églises par des communions simulées. Kivasseau indique en plus un chat, un lézard et un aspic calcinés; nous n'oserions attester la présence de ces derniers ingrédients.

On connaît mieux la composition de la pommade par le moyen de laquelle les membres de ces assemblées se donnaient des extases, qui leur représentaient toutes les voluptés du sabbat. Préd disposés par l'habitude et par l'excès de la luxure à ce genre de visions fantasmagoriques, pouvaient-ils rêver autre chose que des voluptés? Il leur semblait donc assister à leurs réunions favorites, être emportés d'un vol rapide par le bouc ou l'animal qu'ils avaient adoré sur l'autel, et traverser ainsi de grands espaces. Le lendemain au réveil, ils se trouvaient brisés de lassitude, comme on l'est toujours après un long cauchemar, et plus d'un parmi eux dut croire à la réalité de ces nocturnes voyages.

La base de cette pommade, nommée onguent terrible, était la momie. Jean-Baptiste-à-Porta, Cardan, de Nynauld indiquent les différents ingrédients dont elle se composait; et parmi le nombre, il y en a de capables de produire momentanément la fureur ou la folie; il suffit de citer l'ache, la jusquiame, la ciguë, le pavot, dont les sucs sont réputés pour leurs funestes effets. Une autre pommade dans la composition de laquelle entraient la belladone, la morelle furieuse, l'aconit, la berle, le quinte-feuille, l'acorum, les feuilles de peuplier, combinées avec la saie, devait être plus terrible encore. Il est bon de se souvenir que le genre d'illusion produit par une même substance stupéfiante est toujours le même.

Ce sont là ces transports au sabbat opérés par le diable, pour lesquels tant de malheureux ont péri du dernier supplice; les juges ne sachant pas discerner ce qu'il y avait de fantastique d'avec ce qui était réel, parce qu'ils partageaient eux-mêmes tous les préjugés populaires. Lorsqu'enfin le temps de l'observation est arrivé, il a été constaté par un grand nombre d'exemples, que ce transport n'avait rien que d'imaginaire.

C'est ce qu'attestent également Paolo Minucci, jurisconsulte de Florence, vivant au xvii^e siècle, André Laguna, médecin du pape Jules III, Bodin, Jean-Baptiste-à-Porta, Alciat, le cardinal Cajetan, Pierre Remy, qui relatent des expériences faites par eux-mêmes ou bien en leur présence, et dont

aucune ne peut laisser lieu au doute (1038). Le célèbre Gassendi fit une semblable expérience à l'égard d'un malheureux sorcier, que des paysans conduisaient devant les juges, et qu'il retira de leurs mains. Il eût même beaucoup de peine à le convaincre, après lui avoir fait prendre une des pilules stupéfiantes dont il se servait, quand il voulait aller au sabbat, qu'il n'avait pas bougé de la chambre dans laquelle ils avaient passé la nuit l'un et l'autre (1039).

On peut comparer ces faits avec ce que raconte Apulée de l'enchanteresse Pamphile, qui se servait de certaines pommades, pour se métamorphoser en hibou, et s'envoler aux lieux où l'appelaient ses plus chères affections. On peut les comparer à l'illusion qu'éprouvaient les femmes vouées au culte de la mère des dieux, qui assistaient en imagination aux danses joyeuses des faunes, et entendaient avec ravissement l'harmonie de leurs instruments de musique.

Il ne faudrait pas en conclure cependant que les sabbats eux-mêmes sont des assemblées imaginaires; car il est prouvé par une multitude de faits, de dépositions, de jugements authentiques, de décisions sur la matière, qu'il en a été tenu réellement, pour ainsi dire jusqu'à notre époque, en un grand nombre de lieux, dont les noms sont connus, et que les membres s'y rendaient à pied et en revenaient de même (1040).

Il est encore certain, que les nouveaux venus y recevaient la marque d'un fer chaud, et que cette marque se renouvelait en diverses circonstances.

Un fait non moins constant, c'est que les principaux acteurs de ces détestables scènes portaient un masque. Dans les capitulaires, les noms de masque et de sorcière sont donnés comme équivalents (1041); les lois lombardes s'expriment de la même façon. Il faut se souvenir encore que les mascarades faisaient partie intégrante des bacchanales.

Lo conseiller de l'Ancre, qui jugea tant de procès pour cause de sorcellerie, résume ainsi les dépositions qu'il a entendues relativement au personnage qui présidait les sabbats: « Il a le visage pâle et troublé, les yeux grands, ronds, fort ouverts; une barbe de chèvre; la forme du cou et tout le corps mal taillé; le corps en forme d'homme et de bouc. Il a la voix effroyable et sans ton, avec la contenance d'une personne mélancolique et ennuyée. » Qui ne reconnaîtrait à ces traits un personnage masqué, et contre-faisant sa voix, de peur d'être connu?

Les sabbats, ou assemblées nocturnes des sorciers, remontent jusqu'au temps du pa-

(1038) V. Eusèbe SALVERTE, *Essai sur les Sc. occultes*, t. II. — LAGUNA, *Comment. in Dioscor.* I. LXXVI, c. 4. — BODIN, *Démonom.*, I. II, c. 5. — A PORTA, *Prognostic*; c. 26. — ALCIAT, *Parægor.*, I. III. — CAJETAN, *quæst.* 106, 2^a 2^o, a. β. — REMY, *Dæmonol.*, I. II, c. 4.

(1039) V. GASSENDI, *Physique*, I. VIII, c. 8.

(1040) V. BODIN, *Démonom.* — DE L'ANCRE, *Incrédulité du sortil.* — DE SAINT-ANDRÉ, *Lettres sur la magie.* — GARNET, *Histoire de la Magie.* — SPINA, *Fort. filici.* — Arrêts du Parlem. de Paris des 25

ganisme. Horace les désigne par le nom de Cotitia (1042), dérivé de celui de Cotys, déesse de ces voluptés dont l'inculpation fut toujours et partout un opprobre.

Un fait raconté par l'auteur de la *Légende Dorée*, Jean de Varagine, par Pierre de Natalibus, par saint Antonin, et qui se lit dans les plus anciens bréviaires d'Auxerre, tant imprimés que manuscrits, relativement à l'évêque saint Germain, vient démontrer l'ancienneté des mêmes assemblées au sein du christianisme, et, par l'époque à laquelle il s'accomplit (saint Germain mourut en 448) les rattacher d'une manière évidente à celles du paganisme. Nous reproduisons littéralement: « Saint Germain, dans le cours de ses voyages, ayant pris un jour son repas du soir en un certain lieu, vit avec surprise qu'on préparait un second souper. Il en demanda la cause, et l'hôte lui répondit que c'était pour ces bonnes femmes qui rôdent pendant la nuit. Sur cette réponse, saint Germain résolut de veiller cette nuit-là, pour voir ce qui se passerait. Or, il vit une multitude de démons, sous la forme d'hommes et de femmes, qui se mirent à table. Ayant demandé aux gens de la maison s'ils connaissaient ces personnes, tous dirent que oui, les désignèrent chacune par son nom, et indiquèrent leur domicile dans le voisinage. Saint Germain défendit aux démons de sortir, envoya aux domiciles assignés, et il se trouva que tous ceux qu'on venait de nommer, dormaient fort tranquillement dans leur lit. Tous les personnages dont se composait la bande furent donc obligés d'avouer qu'ils étaient de vrais démons, revêtus de formes illusoires. »

En retranchant de ce récit ce que l'auteur y a ajouté de son propre fonds: savoir, que des démons vont s'asseoir à table et consommation des aliments, ce qui ne peut être; qu'on trouve dormant dans leur lit des personnes attablées au même moment dans une hôtellerie, ce qui ne peut être non plus, il reste un fait dégage de tout merveilleux: celui d'une troupe de gens habitués à marcher pendant la nuit, et profitant de la terreur superstitieuse qu'ils inspirent, pour mettre à contribution la table des riches.

Postérieurement à cette époque, une formule d'acte de renonciation à Satan, publiée par Canciani à la suite de la loi des Saxons, contient une expression qui démontre, si l'explication du commentateur est vraie, que les mystères existaient encore, ou que les sabbats existaient déjà: Renoncez-vous à Satan et à tous ses gildes (1043)? demandait le ministre de la religion; j'y renonce, ré-

octobre 1595, août 1603, 29 avril 1608, 17 novembre 1609, 4 février 1615, 17 mai 1616, 10 octobre 1616.

(1041) *Striga vel masca*, Capitul. pro part. Sat., c. 6. — *Strix quæ dicitur masca* (Lex Longoland.) — V. DUCANGE, *Glossar. ad. verb. Masca.* — MINGE, *Etymol.*

(1042) V. HORAT., *Epod.* 17, v. 49.

(1043) « Abrenuntias diabolo et omnibus dialoli gildis? — Abrenuntio. » — V. CANSIANI, *Collect. Leg. Antiq. barbar.*, t. III.

pouvait le catéchumène. Appuyé sur l'autorité de plusieurs savants, Canciani prétend que ce mot saxon signifie des assemblées secrètes, semi-religieuses, accompagnées de divertissemens et de festins, dont les membres, affiliés en confréries, étaient astreints à un secret rigoureux.

Postérieurement encore, les assemblées nocturnes de Diane, de Bensosia, de dame Habonde, car on les trouve prosrites sous ces différents noms par les conciles et les canonistes, continuent les sabbats jusqu'au XIII^e siècle. L'évêque de Chartres, Jean de Salisbury, écrivain du XII^e, en parle d'une manière précise (1044); il fait mention des réunions nocturnes, des festins, des fonctions diverses remplies par différents personnages, des châtimens infligés à ceux-ci, des éloges accordés à ceux-là.

Déjà, dès le commencement du XI^e siècle, les sabbats s'étaient révélés d'une manière non équivoque, en même temps que les manichéens auxquels Robert-le-Pieux fit subir le dernier supplice à Orléans. Un cartulaire de Chartres, cité par l'auteur de l'*Histoire ecclésiastique du diocèse de Paris*, nous apprend que, dans leurs réunions nocturnes, ces hérétiques récitaient les *litanies du diable* (1045), qu'ils purifiaient les enfans par le feu le huitième jour après la naissance, et qu'ils en consumaient quelques-uns entièrement, afin de composer avec leur cendre des drogues mystérieuses.

Enfin, au XIII^e siècle, les sabbats se manifestent dans toute la splendeur qui leur est propre. Le roman de *Perceforest* en contient une plaisante description, que nous ne pouvons transcrire ici, pour cause de certaines légèretés qui ne seraient pas de mise.

Un manuscrit de la Bibliothèque royale, de l'an 1310, intitulé : *Li romans de Faurel*, en contient une description non moins plaisante, sous le titre de *Mesnie Hellequin et de Chalivali*, mais que nous ne pouvons non plus rapporter. Elle est accompagnée d'une miniature représentative qui est un vrai chef-d'œuvre d'exécution, mais de laquelle des yeux tant soit peu modestes ne sauraient supporter la vue. (Ms. 6812, fol. XXXIV.)

Toutes ces pratiques abominables avaient été introduites en France, ou réchauffées dans les siècles précédents, par les néo-gnostiques des diverses écoles.

Le manichéisme, apporté d'Italie par des missionnaires des sociétés secrètes, toujours existantes, lesquels, pour mieux se soustraire aux soupçons et à la surveillance des évêques, avaient pris l'habit de moines, se propagea avec rapidité dans l'Aquitaine (1046), vers l'an 1010. Quinze ans plus tard, il avait étendu ses ravages jusque dans l'Orléanais (1047) et jusqu'en Normandie. Ce fut alors que Robert le Pieux, averti de ces faits par le duc de Normandie (1048),

Richard III, fit commencer contre les manichéens des procédures, à la suite desquelles treize personnes furent envoyées au bûcher; et c'est, dit-on, le premier exemple en France du supplice des hérétiques. L'observation serait juste, s'il était vrai que ce fût pour crime d'hérésie que la sentence capitale fut prononcée; mais il n'en est rien: c'étaient des blasphémateurs, des adorateurs de démons, des magiciens, d'abominables impudiques, des assassins que l'on condamna au feu.

Laissons à Adhémar, historien contemporain, le soin de raconter les faits qui concernent les manichéens d'Orléans. « Ils avaient été séduits, dit-il, par un paysan, qui se vantait de posséder le pouvoir d'opérer des prodiges, et qui portait avec lui de la cendre d'enfants consumés par les flammes.... Ils invoquaient le démon, qui leur apparaissait sous la forme d'un homme aussi noir que les habitants de l'Ethiopie, et ensuite sous celle d'un ange brillant de lumière.... Ils l'engageaient à lui obéir, ils reniaient le Christ, et se souillaient chaque jour de crimes et d'abominations: ce qui ne les empêchait pas de feindre tout l'extérieur du christianisme. On en trouva pareillement à Toulouse, qui furent aussi condamnés. Il en existait encore en plusieurs autres lieux de l'Occident, qui se cachaient avec le plus grand soin, et propageaient activement leurs doctrines. »

Le moine Glaber confirme ces détails, et ajoute que la ville d'Orléans devint le séminaire de la secte. Il dit que ceux qui y subirent le dernier supplice, marchaient gaiement au bûcher, espérant que le démon les préserverait des flammes, ainsi qu'il le leur avait promis; mais que, quand ils vinrent à en ressentir les premières atteintes, ils s'écrièrent qu'ils étaient désabusés, demandant grâce, et promettant de faire pénitence. Il fut impossible de les sauver, malgré tous les efforts, parce que, déjà, le feu était trop violent.

On peut conclure du récit d'Adhémar, que les propagateurs de cette détestable secte employaient la fantasmagorie comme moyen de séduction. Le fait sera de nouveau constaté par la bulle de Grégoire IX contre les stadings.

Le manichéisme n'était pas moins répandu dans les provinces septentrionales, ainsi qu'on le voit par les actes d'un synode tenu à Cambrai l'an 1025. Mais Gérard, évêque de cette ville, fut assez heureux pour convertir sans persécution les coupables, et obtenir de leur part une abjuration publique.

L'apparition des manichéens à Toulouse et à Orléans ne fut donc qu'un signal. L'hérésie se manifesta sur une multitude de points à la fois; soit que ses missionnaires,

(1044) V. POLYCRAT., l. II, c. 17. — DU CANGE, *Glossar.* art. *Dianna*.

(1045) « Ad instar litanie nominâ demonum declamabant. »

(1046) V. ADHÉMAR, *Chroniq.* apud LARRE, *Nov. Bibliot.*, t. II, p. 167.

(1047) V. *Id.*, *Ibid.*, sub anno 1025.

(1048) V. GLAB. RADERER., l. III, c. 8.

répandus partout, eussent conquis partout ces disciples, soit qu'à leur voix les restes du gnosticisme se fussent réveillés instantanément après un long assoupissement. Quoi qu'il en soit, l'Eglise eut à lutter encore une fois sérieusement en faveur de la raison, de la foi, des principes de la morale et de l'Évangile, et la société à défendre son existence compromise.

D'un autre côté, une secte de pauliciens, qui s'était conservée dans l'Arménie et la Thrace, avait envoyé des émissaires en Bulgarie près de deux siècles auparavant; ceux-ci pareillement avaient revêtu l'habit de moines, pour mieux tromper la surveillance. On nomma bogomilles les disciples qu'ils formèrent dans la Bulgarie; ce nom signifie des gens qui invoquent la miséricorde de Dieu (1049).

Au commencement du XII^e siècle, on trouve les mêmes hérétiques dans le diocèse de Cologne (1050), puis, bientôt après, dans la Flandre, où ils avaient repris leur ancien nom de cathares. Ils l'avaient repris de même en Italie (1051), d'où ils entretenaient un commerce suivi avec leurs frères de la Flandre, et avec ceux du midi de la France. Ceux-ci le reprirent également et ne tardèrent pas à se confondre avec les Vaudois, ou pauvres de Lyon (1052), si toutefois la confusion ne doit pas être attribuée aux historiens contemporains. Dans le diocèse de Bourges, on les nomma cotteraux et ruptariens. Ceux des provinces pyrénéennes reçurent, de l'ancien nom du pays, Novempopulanie, celui de poplicains, et, par altération, publicains (1053).

Guillaume de Neubridge (1054), Polydore Virgile et Mathieu Paris nous apprennent que ces derniers envoyèrent en Angleterre une compagnie de trente missionnaires, qui y furent promptement arrêtés, et ensuite condamnés dans un synode d'Oxford.

Nous voyons les mêmes publicains inonder toute la Gascogne (1055); depuis l'an 1181 jusqu'à l'année 1198; ensuite apparaître à Sens à cette dernière époque (1056). Déjà on leur donnait le nom de bulgares; ce qui dénote les rapports qu'ils entretenaient avec leurs frères de Bulgarie.

A Narbonne et dans le pays circonvoisin, on les connaissait sous le nom de bons-hommes, que nous venons de voir appliqué aux sorciers du V^e siècle. C'étaient de véritables manichéens, disent les Pères du concile de Lombes (1057), qui les condamnèrent en 1165.

(1049) Vers l'an 870. V. PETRUS SICUL., in *Bibl. Patr.*, ed. Lugd. t. XVI. — HARMENOP., *lib de sectis*, in *Bibl. Patr.* ed. Paris., t. XI. — *Concil. ni Later.*, anno 1139, c. 23. — *Concil. Tolos.*, ann. 1119, c. 3. — EUTHIM., *Panopl.*, part. II, tit. 23.

(1050) V. EVERV. STEINFELD, *Litt. ad Bernard. Clarav.* — HUGO. METELL. — GODFRID. MONACH., *Annal.*, sub, anno 1163. — TRITHEM. in *Chronic.*, sub eod. anno.

(1051) V. BONACURS., *Epist.*, apud d'ACHERV, in *Spicil.*, t. XIII, p. 63.

(1052) V. CES. HEISTERD, *Illust. Mirac.*, l. v, c.

. D'après le moine Pierre de Vaulxernay, le nom de bons-hommes ne s'appliquait pas à tous indistinctement, mais seulement aux parfaits; car ils étaient, comme dans leur origine, divisés en plusieurs classes.

Un concile de Toulouse excommunia, en 1178, les mêmes hérétiques, sous le nom d'agennois, qui indique le lieu d'où l'hérésie avait été apportée dans cette ville.

Ils sont encore connus sous ceux de pa-rins, béghards, brabançons, navarrois, basques, henriciens, léonistes, aragonnais, petrobusiens, arnaldistes, piffres, tisserands, passagiens, trivardins, etc. Mais parmi ces appellations, quelques-unes appartiennent spécialement aux vaudois, quelques autres indiquent simplement les provinces habitées par les sectaires, plusieurs dérivent du nom de leurs principaux docteurs. Celle d'albigeois sera toujours la plus fameuse de toutes.

Répandus principalement dans la Provence et le Languedoc, la ville d'Albi était leur métropole. Condamnés par les conciles de Toulouse, en 1119; de Latran, en 1139, de Tours, en 1163, ils n'en persévéraient pas moins dans leurs égarements et dans leurs mœurs abominables, lorsque le souverain pontife leur envoya, en 1206, une députation composée des plus grands personnages du temps; parmi lesquels il faut compter Diégo, évêque d'Osma, saint Dominique, Arnould, abbé de Cîteaux, et Pierre de Château-Neuf, évêque de Carcassonne; celui-ci honora le titre de légat. Les albigeois repoussèrent les ouvertures qui leur furent faites, et le légat fut assassiné par ordre de Raimond, comte de Toulouse. Une conduite aussi sauvage n'était propre qu'à appeler sur leur tête une terrible vengeance; c'est ce qui eut lieu. Le souverain pontife excommunia le comte de Toulouse, et fit prêcher, en 1210, une croisade, dont Simon, comte de Montfort, fut déclaré le chef. Il ne nous appartient pas de relater les événements de cette guerre désastreuse, qui ne se termina qu'en 1228, et qui amena l'établissement de l'inquisition, en 1229.

C'est ainsi que toujours et partout, ces malheureux, qui avaient tant à se faire pardonner, et un si grand intérêt à se tenir dans l'obscurité, provoquèrent les représailles ou les persécutions qui devaient les anéantir.

En 1183, une bande de sept mille colteraux se précipitèrent dans le Berry, incendiant et massacrant tout sur leur passage

18. — REYNER. in *Summa.*

(1053) V. RADUL. COGESHAL, in *Hist. Wil. NERRIDG.* — WILL. BRITO, in *Philipp.*, apud DOCKENSI, t. V, p. 102.

(1054) V. *De Reb. Angl.*, l. II, c. 13. — PONT. VERG., sub anno 1166. — MATH. PAR., sub eod. ann.

— PETR. MONACH., c. 3.

(1055) V. MONACH. ALTISS., sub iisd. ann.

(1056) V. *Concil. Senon.*, apud MARGUERIT ET LA BIGNE.

(1057) V. apud LABBE, t. X, p. 1470.

(1058). sans qu'aucune considération pût les arrêter. Philippe-Auguste n'en fut pas plus informé, qu'il envoya des forces suffisantes dans la province, pour écraser les fanatiques jusqu'au dernier.

En 1134, les albigeois d'Espagne se soulevèrent spontanément, et commencèrent leurs exploits par le massacre, le pillage et l'incendie; ce qui provoqua immédiatement contre eux une nouvelle croisade (1059).

En 1230, les stadingues d'Allemagne, après avoir massacré les missionnaires qui leur avaient été envoyés, et les légats qui cherchaient à les ramener aux mœurs et à la foi du christianisme, s'étaient précipités comme des frénétiques sur tout ce qui se trouvait à leur rencontre (1060); Burchard, comte d'Oldembourg, ayant entrepris d'arrêter leur fureur, en avait été la victime ainsi que la plus grande partie de son armée. Les comtes de Clèves et de Hollande, le duc de Brabant et le sire de Mathan le vengèrent en 1234. De cette fois les stadingues furent exterminés, et leurs restes jetés aux quatre vents, ainsi que le disent les chroniqueurs.

Le troisième concile de Latran, qui condamne *in globo* les brabançons, les aragonnais, les navarrais, les basques, les coteaux, les trivardins, leur reproche à tous les mêmes excès. Ils n'épargnent, disent les Pères, ni le sexe, ni l'âge, ni les lieux, ni les personnes. Le concile de Tarascon parle de la même manière. Mais nous n'avons pas à faire le récit de toutes leurs provocations insensées, et nous n'oserions présenter le tableau des crimes qui leur étaient familiers; ce serait la peinture la plus hideuse et la plus dégoûtante (1061). A ceux qui demanderaient si cette abominable corruption de mœurs n'était pas un simple accident, et si ces grossières et ignobles pratiques, jetées en pâture à la tourbe des initiés, ne servaient pas d'amorce pour recruter plus d'adhérents à une idée utile, à une doctrine humanitaire, à un mythe réservé pour les seuls parfaits, nous répondrions non. La corruption était le but, le secret, la fin; il n'y a rien de plus, rien de moins. Le berceau de la secte fut brûlé par le feu qui consuma Sodome. S'insurger contre cette désolante vérité, serait une preuve d'ignorance ou de mauvaise foi. Qu'il nous suffise d'indiquer les pratiques de la magie auxquelles les néo-gnostiques se livrèrent avec un entêtement toujours croissant.

Polydore Virgile (1062), en parlant de ceux qui furent condamnés à Oxford en 1166, les signale comme des fabricateurs de maléfices

et des adorateurs du démon, et Mathieu Paris affirme qu'ils portaient ostensiblement sur leur visage la brûlure qui est la marque de la sorcellerie.

Suivant Albéric-le-Chroniqueur, ils étaient des enchanteurs si habiles, que quiconque avait une fois goûté des aliments qu'ils lui présentaient, s'attachait à eux et embrassait leurs erreurs malgré lui (1063).

Albert de Stadt (1064) affirme que les stadingues invoquaient le démon, qu'ils avaient des pythonisses, qu'ils fabriquaient des images de cire, et qu'ils profanaient de la manière la plus horrible la divine eucharistie, la faisant entrer dans la composition de leurs maléfices.

Il fut établi au concile de Mavence, en 1233, que les lucifériens de la ville de Cologne consultaient une image de Lucifer, qui leur tenait lieu d'oracle, et s'adonnaient à la magie (1065). La *Chronique Belge* n'en parle même que comme de fabricateurs de maléfices, et elle ajoute qu'il y en eut une si grande quantité de livrés au feu en Allemagne à ce titre, pendant la même année, qu'on ne saurait en dire le nombre. Elle assure encore qu'un professeur de nécromancie, venu de Tolède, avait fondé une école dans la ville d'Utrecht.

Mais les cathares, qui parurent dans le Périgord vers 1140, étaient beaucoup plus habiles que leurs frères d'Allemagne, si l'on en croit les auteurs du temps (1066). Ils avaient le talent de changer, dans l'espace d'une semaine, l'homme le plus rustique et le plus ignorant en un dialecticien invincible, en un docteur universel.

En comparant à ces récits la bulle de Grégoire IX contre les stadingues et les actes des nombreuses procédures de l'inquisition de Toulouse, on acquiert la preuve la plus convaincante, que les sectes dualistes du moyen âge se livrèrent réellement à une multitude de pratiques de magie.

Voici dans quels termes Grégoire IX parle des stadingues en particulier, comment il décrit leurs sabbats, et les cérémonies qu'ils observaient à la réception de leurs néophytes (1067). « Lorsqu'un novice demande à être admis parmi eux, dit le souverain Pontife, on lui présente une espèce de grenouille, ou même un crapaud. Ils baisent cet animal au derrière et à la gueule, ils mettent même sa langue dans leur bouche, et sucent sa salive. Ils en ont, à ce qu'on assure, d'une grosseur monstrueuse; on parle de la grosseur d'une oie ou d'un canard; on va même jusqu'à dire la grosseur d'un four.

« Le novice avance ensuite; un homme

— MATH. PAR., sub anno 1116, n° 10.

(1063) V. ALBERIC., *Chronic.*, sub anno 1160.

(1064) V. ALBERT., *Abb. Stadt.*, *Chronic.*

(1065) V. ALBERIC., *Chronic.*, sub anno 1253.

— TRITHEM., *Chronic. Hirsaug.*, sub eod. anno.

(1066) MABILLON, *Analect.*, t. III, p. 467, *Epistol. Heribert. monachi.*

(1067) V. RAYNALDI, *Annal.*, t. XIII, p. 447, ad ann. 1234.

(1058) V. WILL. BRITO, *De gest. Philip. Auguss.*, apud DUCHESNE, t. V, p. 72. — WILL. NANG. sub anno 1183, in *Spicileg. d'ACHER.*, t. XI, p. 451.

(1059) V. MATH. PARIS, sub anno 1234.

(1060) V. *Chronic. Belg.*, l. XIII, c. 14. — ALBERT. STADT., *Chronic.*

(1061) V. VINCENT. BELLOV., *Specul. Bistor.*, l. XXIX, c. 26. — GUID. NOVIG., *De vita sua*, l. III, c. 16.

(1062) V. POL. VIRG., *Hist. Angl.*, l. XIII, n. 10.

d'une grande pâleur se présente et l'embrasse; cet embrassement le pénètre d'un froid glacial, et lui fait oublier les dogmes de la foi catholique.

« La réception est suivie d'un festin, après lequel on voit descendre, le long d'une certaine statue, un chat noir, presque de la grosseur d'un chien de moyenne taille. Le nouveau-venu doit le baiser le premier au derrière (1068). Le grand maître fait la même chose après, puis chacun à son tour. A la fin, le grand maître s'incline vers le chat en lui disant, « pardonnez-nous, » et fait signe à ses deux assesseurs de faire la même cérémonie; un quatrième personnage ajoute : « Nous vous jurons obéissance. » Ensuite on éteint les lumières, et il se passe des scènes de débauche que rien ne peut rendre.

« Lorsqu'enfin l'ordre a été rétabli, et que chacun a repris sa place, un homme éblouissant de lumière depuis la tête jusqu'à la ceinture, mais couvert au reste d'un poil épais et hérissé, apparaît subitement à un angle de la pièce, sortant d'une cachette, comme ces scélérats en ont tant. Le grand maître lui présente l'élu et lui offre, en signe de servitude, un filament arraché du vêtement de celui-ci. L'homme lumineux l'accepte, le rend, et recommande au grand maître, en le félicitant de son zèle, le nouvel adepte; il disparaît ensuite.

« Ces misérables vont communier tous les ans à Pâque, et soustraient l'adorable hostie, qu'ils traitent ensuite chez eux d'une manière infâme en haine du Rédempteur. Ils disent que Dieu a chassé du ciel Lucifer, et l'a précipité en enfer contre toute justice; mais qu'un jour Lucifer lui rendra la pareille, et qu'alors ils iront jouir avec lui de l'éternelle béatitude. En conséquence, ils s'appliquent à faire tout ce que le Créateur défend, et ne font rien de ce qu'il ordonne.»

Il résulte de tout ceci, que les gnostiques du moyen âge étaient bien les continuateurs des anciens gnostiques, et en outre qu'ils étaient constitués en sociétés secrètes, avec des réceptions mystérieuses, accompagnées de scènes lubriques; l'histoire abonde en renseignements sur ce point.

Il n'est pas moins certain que la plupart des sectes vaudaises donnèrent dans les pratiques de la magie. Richard Rousset, dans sa rapsodie intitulée *De l'Etat et mutation des temps*, confond tellement les vaudois et les magiciens, qu'il emploie indifféremment ces deux mots l'un pour l'autre. C'était un effet inévitable de leur mélange avec les néognostiques, surtout avec les roncaris. L'une des sectes les plus abominables du gnosticisme (1069). On les accusa pareillement de vénérer les chats et les crapauds, et de tenir des sabbats. Le moine Ivonnet les en justifie, du moins en tant que

vaudois : c'est-à-dire que ces actes sont étrangers aux doctrines primitives de la secte.

Ces détestables roncaris, les beghards, non moins impurs, et les lucifériens ont prolongé très-longtemps leur existence. Le docteur Pilichdorf assure que de son temps il y avait encore des lucifériens, qui vénéraient Lucifer et le regardaient comme un frère de Dieu, que celui-ci avait injustement dépouillé de son céleste héritage. Ils le priaient de leur donner des trésors. Ils immolaient en son honneur de petits enfants. Ils lavaient la tête de ceux qui avaient reçu le baptême, afin de leur ôter le caractère du christianisme. Ils se réunissaient dans des lieux souterrains, pour célébrer leurs mystères immoraux. Les lucifériens d'Italie se cachèrent pendant longtemps sous le nom des fraticelles, quoique leur doctrine fût entièrement différente. Pendant le xiv^e siècle, ils envoyèrent de nombreux missionnaires en Allemagne, principalement dans la Bohême (1070).

En 1411, une secte de cathares, qui prenait le titre de société illuminée, (1071) et qui était dirigée depuis un grand nombre d'années, dans le Cambrésis et le Brabant, par un vieillard du nom de Gilles le Chantre, releva imprudemment la tête; mais bientôt, réprimée avec violence (1072), elle fut forcée de rentrer dans son obscurité.

Cet avertissement sévère rendit prudents les gnostiques de France. Ils se tinrent cachés pendant quelques années encore; mais enfin, en 1459, il leur devint impossible de se contenir plus longtemps. Enhardis par leur nombre dans la province d'Artois, ils négligèrent toutes les précautions, et tinrent fréquemment des sabbats plus bruyants les uns que les autres. Les magistrats ne tardèrent pas à s'en mêler; les prisons se remplirent, les informations se multiplièrent, les bûchers se dressèrent; et le duc Philippe de Bourgogne, aussi scandalisé qu'alligé de ce qu'il entendait dire de son pays d'Artois, envoya des officiers de la justice d'Amiens et des gendarmes, avec ordre « de pendre aux branches les mauvais garçons » qui leur tomberaient entre les mains. « Beaucoup de gens qui haïoient de vieille haine, » comme dit Monstrelet, profitèrent de cette occasion pour perdre leurs ennemis.

La ville d'Arras était le foyer du hiberinage. « En ceste année 1459, continue le même écrivain (1073), en la ville d'Arras, au pays d'Artois, advint un terrible cas et pitoyable, que l'on nommoit vaudoisie, et ne sçay pourquoi. » Malgré son ignorance affectée, le partial historien, en dévoilant les mystères des assemblées nocturnes des prétendus vaudois, trace un tableau auquel il est impossible de se méprendre. Ses vaudois

(1068) Ce sont les cérémonies d'une réunion de mopses décrites cinq cents ans à l'avance.

(1069) « Hi dicebant hominem non peccare infra circum, quia crimina ex corde exeunt. »

(1070) V. TRITHEM., *Chronic. Hirsaug.*, t. II.

(1071) Societas hominum intelligentiæ.

(1072) V. BALUZ., *Miscellanea*, t. II, p. 277. — SPONDE, *Annal.* — D'ARGENTRÉ, *Collect. judic.*, t. I, p. 201.

(1073) *Chroniq.*, t. III. — MEYER, in *Annal. Flandr.*, l. XVI.

ont des néognostiques ; il n'est pas jusqu'à l'homme en forme de dyable, dont ils ne soient jamais le visage, » et aux autres accompagnements des réunions gnostiques qu'il ne mentionne avec des détails d'une aiveté trop voisine du cynisme.

Une multitude de personnes de toute condition se trouvèrent compromises dans les poursuites ; beaucoup furent appliquées à la question, en vertu des dénonciations de leurs complices. Les plus riches rachetèrent leur vie à prix d'argent. Plusieurs perdirent rang, fortune et emplois ; des familles entières se condamnèrent à un exil volontaire, ne pouvant supporter le poids de la punition.

Trente ans plus tard, en 1488, les mêmes faits se reparurent dans la même ville (1074), les chroniques du temps en parlent dans les mêmes termes ; seulement la vaste procédure entamée à cette occasion eut un autre dénouement. Le parlement de Paris évoqua l'affaire, et ayant reconnu dans les dépositions un certain nombre d'imputations calomnieuses, il jugea que tout était pure folie, déchargea les accusés par un arrêt du 20 mai 1491, sévit contre les calomniateurs, et réprimanda ceux des premiers juges qui avaient prononcé avec trop de précipitation.

Un siècle après, en 1577, la nouvelle cauderie ou cauderie, comme on avait dit à Paris en 1488, se manifesta à Toulouse avec un grand éclat ; mais cette imprudence lui survint on ne peut plus funeste, car la prison le bûcher, suprême raison des magistrats de la loi, ne tardèrent pas à venger la morale outragée. Quatre cents personnes furent jetées dans les cachots ; la marque des sabbats se trouva sur un grand nombre ; plupart se virent condamner à expier dans les supplices quelques jours d'erreur et de vertige.

Les gnostiques s'agitaient en Italie dans le même temps ; c'étaient bien des gnostiques en effet que ces sectaires des diocèses de Brescia et de Bergame, auxquels le pape Léon X reprochait par sa bulle *Honestis* les crimes de renonciation à Dieu, au chrême et au baptême, d'immolation de petits enfants, d'adoration du démon, de maléfices et de rités. Il serait facile de recueillir en plusieurs faits de cette nature jusqu'à l'époque beaucoup plus rapprochée de nos jours, et de démontrer ainsi la durée du me et de l'hérésie au sein de la société chrétienne pendant un temps plus long qu'on ne le croit communément. Tels sont donc les éléments, tous plus impurs les uns que les autres, dont se formaient les abominables réunions. Les dernières de l'ordre des temps sont celles de La Haye-du-Puits, au diocèse de Coutances. Ce sont les dernières du moins que nous puis-

sions citer, comme ayant un caractère parfait d'authenticité (1075).

Les sabbats de La Haye-du-Puits se tenaient en différents lieux autour de la bourgade de ce nom, mais le plus souvent dans une forêt appelée bois d'Etancelin. On y vit la danse des adamites, les rondes dos à dos, l'offrande burlesque du sacrifice de la messe, par de faux prêtres qui entremêlaient leurs cérémonies de farces et de culbutes ; en un mot, tout ce qu'il y eut jamais de plus blessant pour la pudeur, de plus outrageant à la morale, de plus insultant pour la religion. Beaucoup de personnes arrivèrent à l'improvisiste et sans s'en douter au milieu de ces bacchanales ; les unes furent maltraitées, les autres forcées de rebrousser chemin ; un silence absolu fut imposé à toutes. Cependant il était impossible que les juges du bailliage de la localité ne se trouvassent pas bientôt informés. Ils le furent, et la procédure commença. C'était en 1669. Il y eut cinq cent vingt-cinq individus impliqués dans l'affaire, au nombre desquels cent cinquante-quatre plus que les autres, dont dix faisaient les aveux les plus complets.

Le parlement de Rouen, qui poursuivait alors une affaire toute semblable, dont le Pont-de-l'Arche avait été le théâtre, évoqua aussi le jugement de celle-là, en accordant au juge du lieu d'en connaître jusqu'à sentence exclusivement.

Il est impossible de peindre l'épouvante qui régna dans le pays pendant l'instruction du procès. Il y eut des sorciers partout ; les uns en avaient entendu tomber la nuit par le tuyau de leur cheminée, ils les avaient même vus, reconnus, et ils avaient conversé avec eux ; les autres en avaient vu tomber à terre, près d'eux, dans les champs, dans les chemins ; ceux-ci les avaient vus passer par bandes à la hauteur des arbres ; ceux-là en avaient entendu et les avaient reconnus à la voix. Un grand nombre de témoins officieux allèrent déposer dans ce sens devant les magistrats.

Après une année d'informations, quatre malheureux avaient été condamnés au feu et allaient subir leur sort ; les autres attendaient la décision du juge. Un ordre du conseil du roi, provoqué par le premier président Pellot, contre l'avis duquel la sentence avait été rendue, vint surseoir à l'exécution et à toute procédure ultérieure pour la même cause, avec injonction d'envoyer de suite à la chancellerie toutes les pièces du procès. Le parlement fut atterré du coup. Mais après quelques jours de stupeur, il releva la tête ; les conseillers se réunirent, délibérèrent et rédigèrent des remontrances vigoureuses. N'y avait-il pas eu adoration du bouc, du grand homme noir, maléfices, conjonctions illicites, sacrifice au démon, danses dos à dos, renonciation à Dieu, au chrême et au

(1074) V. Fr. BAUDOUIN, *Comment. in titul.* 48, *in Institut.* — ROSIER, *Historial de Fr.*, t. 119, p. 8.

(1075) Il faut mentionner celles de Verberie et

de la Ferté-Milon, pendant le règne de Charles IX. (V. *Mém. sur les magiciens et les sorciers*, dans la *Collection de C. LEBER*, t. II.)

baptême? N'y allait-il pas du bien jugé de tant d'arrêts sur la matière, de l'honneur des parlements, et principalement du fidèle parlement de Normandie? Le nouvel ordre de choses n'allait-il pas compromettre la religion, favoriser les crimes, encourager l'apostasie, flétrir la mémoire de vingt rois, qui avaient rendu des ordonnances à ce sujet, déverser le blâme sur toutes les cours judiciaires du royaume?

Le gouvernement ne tint aucun compte des remontrances, et à vingt mois de là survint une ordonnance par laquelle il était enjoint d'ouvrir les portes des prisons à tous ceux qui se trouvaient détenus pour le seul crime de sorcellerie, avec défense d'intenter des poursuites à l'avenir, et promesse d'une déclaration générale sur la matière. Au chancelier d'Aligre revient le mérite de cette ordonnance, qui eut un grand retentissement dans toute la France (1076).

Enfin, la déclaration promise parut en 1682, après dix ans d'attente. Elle punissait le sacrilège, la fourberie, l'immoralité, l'abus des choses saintes, l'impiété, les sortilèges, et semblait innocenter la magie tant qu'elle ne se porterait pas à ces excès. C'était un changement total de l'esprit de la législation suivie jusqu'alors; mais aussi la tournure des esprits changeait: la philosophie commençait à agiter son flambeau, sa torche, si l'on veut. Un siècle d'incrédulité allait succéder à des siècles d'immoralité, et les sabbats tomber dans l'oubli.

SACRE DES ROIS DE FRANCE. Ce sujet présente deux questions à traiter, d'abord celle qui concerne la sainte Ampoule, et ensuite celle qui est relative à la guérison des scrofules par l'attouchement du monarque après son sacre. En ce qui concerne la sainte Ampoule, il serait inutile de rouvrir des discussions maintenant épuisées, sur lesquelles il ne se présente pas de documents nouveaux, et dans lesquelles, par conséquent, tout prononcé de jugement est infirmé d'avance par des jugements contradictoires. Nous nous contenterons donc de remettre en lumière les pièces du procès, afin que chacun puisse se former une opinion.

I. La sainte Ampoule.

La sainte Ampoule paraît avoir été une de ces fioles *lacrymatoires* que les Romains plaçaient dans les tombeaux auprès des dépouilles de leurs morts, et dont on retrouve de si fréquents échantillons dans les sépultures païennes. Sa grandeur, sa forme, la nature du verre, sa couleur, tout s'y rap-

(1076) V. DE SAINT-ANDRÉ, *Lettres au sujet de la magie*. — BOISSIER, *Recueil de Lettres au sujet des maléfices*. — FLOQUET, *Hist. du Parlement de Normandie*, t. V.

(1077) Largeur de l'ampoule. 1 pouce 7 lignes.
 Largeur du col. 7 1/2
 Largeur du fond. 1 — 1
 Longueur de l'aiguille
 d'or qui servait à extraire le baume. 2 — 11

porte (1077); et c'est déjà un point de gagné en faveur de sa haute antiquité.

Le baume qu'elle contenait, depuis longtemps congelé, durci, adhèrent aux parois, de couleur terne-jaunâtre ou tannée, avait l'apparence et l'odeur de baume de tolu mélangé de benjoin. Cette dessiccation s'explique facilement par la longueur du temps et par la manière dont la fiole était fermée, c'est-à-dire avec un simple morceau de taffetas.

Suivant une opinion populaire, généralement et anciennement accréditée, puisque Froissart s'en est fait l'écho (1078), le baume de la sainte Ampoule ne diminuait point, nonobstant ce qu'on en prenait chaque fois pour l'onction des monarques; mais c'est une erreur, avouée par Marlot lui-même, qui s'était constitué le défenseur de la vénérable relique (1079). Il décroît, dit-il, à mesure qu'on en prend, et il est facile d'apercevoir tous les coups d'aiguille qui y ont été donnés, pour en extraire les parcelles qu'on mélangeait ensuite avec le baume ordinaire et en plus grande quantité, qui servait aux onctions, de sorte qu'il y avait bien diminution d'un tiers.

La sainte fiole était enfermée dans le sein d'une colombe de vermeil longue de 2 pouces 8 lignes sans la tête, posée sur un cadre de 3 pouces 10 lignes 1/2 de longueur, large de 3 pouces, d'or massif semé de pierreries; le tout posé sur un plat de vermeil, aussi semé de pierreries, garni d'une bordure d'or, à laquelle était attachée une chaîne d'argent, qui se passait sur le cou de la personne chargée de porter l'Ampoule.

Ces préambules posés, restent deux questions subsidiaires à examiner: savoir, d'abord l'Ampoule a une origine céleste, et si elle fut donnée de Dieu pour le sacre de Clovis.

1° Et d'abord Clovis fut-il sacré? Il faut bien convenir que rien ne l'indique, ni dans les monuments historiques de l'époque, ni dans les souvenirs de la première race de nos rois.

Le premier monument authentique est une charte de Louis le Débonnaire de l'an 816 ou environ, dans laquelle on lit à l'occasion de l'Eglise de Reims: « C'est en cette église que notre nation des Francs, et notre aïeul du même nom que nous (1080), roi de cette même nation, méritèrent, en vertu d'un bienfait spécial de Dieu, et par le ministère de saint Remi, d'être purifiés dans les fonts sacrés du baptême, et illuminés des sept dons du Saint-Esprit; c'est là également que le très-noble prince eut le bonheur de rece-

(1078) Hugues de Saint-Victor, décédé en 1142, au chapitre *De unctione regum Francorum*, fournit la preuve que cette opinion était accréditée dès ce temps.

(1079) Voy. MARLOT. *Le Théâtre d'honneur et de magnificence préparé au sacre des rois*.

(1080) Clovis est le même nom que Louis, ainsi transformé dans le laps des siècles: Chlovis, Hlovis, Lovis, Louis; ce point est hors de toute contestation.

voir, par un second bienfait de Dieu, la sainte onction des rois (1081). »

Ce second témoignage, mais postérieur à celui-ci d'un demi-siècle, se tire d'un discours prononcé par Hinemar, archevêque de Reims, au concile de Metz de l'an 869, tenu à l'occasion du sacre de Charles le Chauve en qualité de roi de Lorraine : « Clovis, dit-il, fut oint et sacré roi avec du chrême descendu les cieux, et dont le surplus est encore maintenant en notre possession (1082). »

Ces témoignages sont d'une grande importance, on ne saurait se le dissimuler; la qualité des personnes qui parlent de la sorte, la solennité de leurs affirmations, les circonstances accessoires qui s'y joignent, méritent une sérieuse attention. Mais ils sont de quatre siècles postérieurs aux événements, et ne peuvent bien qu'une seule chose, savoir : opinion alors régnante en cette matière. Le silence absolu des écrivains antérieurs et contemporains, la non-consécration bien vérifiée des descendants de Clovis, forment aussi du côté opposé un argument négatif d'un grand poids.

On ajoute que Wamba, roi des Visigoths d'Espagne, qui régnait environ deux siècles après Clovis, fut sacré; mais quelle preuve peut-on en tirer par rapport à Clovis? Il est vrai aussi que les empereurs grecs allaient recevoir une sorte de bénédiction ou de consécration de la part de l'archevêque de Constantinople, dès le cinquième siècle; mais encore, ce qu'on en peut conclure au plus, est que le sacre de Clovis, s'il était prouvé, ne serait ni le seul ni le premier exemple de ces sortes de cérémonies. On cite enfin le passage des *Annales de Metz* : « Pépin, dans la coutume des Francs, fut élu roi et sacré (1083). » Sans discuter sur celui des deux membres de la phrase auquel se rapporte la proposition incidente, il suffit de se rappeler l'époque éloignée à laquelle furent rédigées les *Annales*, pour comprendre qu'elles ne peuvent avoir aucune autorité dans le cas présent.

Il reste un dernier témoignage capable de trancher à lui seul la question, s'il était reconnu pour authentique; c'est un testament de saint Remi, dans lequel on lit, en parlant de Clovis : « Ce prince que j'ai élu au royal souverain pouvoir, à cette royauté qui ne cesse point, que j'ai baptisé, dont j'ai été le parrain, auquel j'ai communiqué les sept dons du Saint-Esprit dans le sacrement de confirmation, et que j'ai sacré roi par l'onction même chrême (1084)... » Mais la pièce d'où ce passage est tiré donne lieu à de grandes contestations. Saint Remi y dit lui-même

qu'il a rédigé trois testaments, l'un à quatorze années de là, l'autre à sept ans, puis enfin celui-ci, qui contient la substance des deux premiers et y ajoute. Mais Floard, qui a rapporté le premier cette pièce dans son *Histoire de l'Eglise de Reims*, n'avait pas une grande critique, et en outre les divers manuscrits qui existent de son *Histoire* sont loin de s'accorder en ce point. « Quelque peine qu'aions peu prendre, dit Nicolas Chesneau, son traducteur, nous ne l'avons, toutefois, osé si dextrement remettre (le testament) qu'il sembloit estre de besoin; car les trois exemplaires que nous avons leuz et releuz sont corrompus... les uns ont plus, les autres moins, et les autres sont pleins de transpositions. »

Les Bollandistes, en reproduisant cette pièce dans leur *Histoire de saint Remi*, ont également publié un autre testament plus abrégé, dans lequel il n'est aucunement faite mention du sacre. En supposant qu'ils soient authentiques l'un et l'autre, ce dont les meilleurs critiques ne conviennent pas, en supposant que parmi les manuscrits de Floard, celui que Chesneau a suivi soit le meilleur, ce qu'il serait difficile d'établir, il en résulterait au moins que le chrême dont Clovis fut sacré n'aurait rien de divin, car saint Remi n'aurait pas manqué de le dire en pareille occasion; de sorte que ce témoignage prouverait en même temps pour et contre ceux qui l'invoquent. Quoi donc de plus incertain que tout ceci?

2° Peut-on attribuer une origine céleste à la sainte Ampoule? Même incertitude. A quatre siècles du baptême de Clovis, tous les témoignages la proclament céleste, les contemporains n'en disent pas un mot, lors même qu'ils avaient l'occasion et, ce semble, le devoir d'en parler.

Saint Avit, évêque de Vienne, dans sa lettre de congratulation à Clovis à l'occasion de son baptême, ne pouvait manquer de relever cette glorieuse particularité, si elle avait été vraie : or, il n'en dit rien, quoiqu'il cite des circonstances beaucoup moins importantes.

« La Nativité du Seigneur, lui dit le prélat, a été convenablement choisie pour la consommation d'une si grande œuvre; car l'onde vous a ainsi régénéré pour le salut, le jour même où le Seigneur des cieux est entré dans le monde pour le sauver; de sorte que la solennité de la naissance du Seigneur est aussi la solennité de votre propre naissance; de votre naissance dans le Seigneur, et de la naissance du Seigneur dans le monde. C'est ainsi que vous avez consacré votre âme à Dieu, votre vie dans le

(*Vid. Baron.*, sub anno 869, n° 101.)

(1083) « Pipinus secundum morem Francorum electus ad regem et unctus. » (*Annales Met. et S. Bertin.*)

(1084) « Quem in regis majestatis culmen perpetuo duraturum elegi, baptisavi, de sacro fonte suscepit, donoque septiformis spiritus consignavi, et per ejusdem sacri chrismatis unctionem ordinavi in regem... »

1081) « In qua, auctore Deo et cooperatore sancto nigio, gens nostra Francorum cum aequivocto rege ejusdem gentis, sacri fontis baptismate, ac septiformis Spiritus sancti gratia illustris promeruit : sed et ipse rex nobilissimus ad iam potestatem perungi Dei clementia dignus est. »

1082) « Cœlitus sumpto chrismate, unde et adhuc cœlitus, perunctus et in regem consecratus. »

siècle présent et votre gloire pour la postérité (1085). »

On objecte que cette missive fut plus probablement adressée à Clovis avant son baptême ; mais le contexte ne comporte guère la supposition, quoi qu'en dise l'abbé Pluche, dans sa *Lettre* sur la sainte Ampoule.

Le pape Anastase II écrit de son côté une lettre de félicitations au monarque, mais sans faire aucune allusion au merveilleux événement qui aurait été cependant le fait capital de la cérémonie.

Saint Remi, dans ses lettres à Clovis, lui rappelle souvent l'heureux jour auquel il est devenu chrétien, afin de lui remettre en même temps sous les yeux les obligations de son baptême ; il se pose devant lui comme protecteur et père, comme instituteur et conseiller ; mais rien qui puisse faire soupçonner une telle faveur, dont le souvenir pourtant aurait été une si puissante exhortation à bien faire.

Fortunat, dans sa *Vie de saint Remi*, n'en parle pas davantage. Il est vrai que son silence ne tire pas à conséquence, quoiqu'il se fût proposé pour but de raconter les miracles du grand évêque ; car son travail est tellement succinct, qu'il n'énumère que la plus petite partie des faits, et en omet de très-importants bien connus d'ailleurs.

Le silence de Grégoire de Tours est beaucoup plus remarquable en ce point, car l'historien s'appesantit sur les moindres circonstances du baptême, et ne dit rien de celle-ci. Il parle même des parements du baptistère et des eaux de senteur répandues dans l'église. « Remi ordonne de préparer les fonts. Le pavé de l'église est recouvert de tapis aux brillantes couleurs, ses murs ornés de draperies, le baptistère a sa parure de fête ; on répand des aromates, des cierges parfumés brûlent aux autels, tout le vaisseau du baptistère (1086) est rempli de la plus suave odeur, et le Seigneur avait comblé toutes les âmes d'une si grande joie, que chacun s'imaginait respirer les parfums du ciel. Tout étant ainsi préparé, la procession s'a-

vance, précédée des croix et des saints évangiles, en chantant des hymnes et des cantiques spirituels entremêlés aux litanies des saints. Le pieux pontife sort de la demeure royale, en conduisant le roi par la main jusqu'au baptistère, et suivi de la reine et du peuple. Pendant la route, le roi adressa à l'évêque cette question : Cher maître, est-ce de ce royaume de Dieu que vous me promettiez ? Ce n'est pas cela, lui répondit l'évêque ; ceci est l'entrée de la voie par laquelle on y arrive. Le roi, ayant demandé de lui-même le baptême au pontife, s'avança bientôt, nouveau Constantin, vers le bain salutaire, où il allait se laver de la lèpre originelle et se purifier des souillures de ses premiers péchés. Lorsqu'il fut arrivé au bord de la piscine, le saint pontife de Dieu lui dit en un langage élégant : « Baisse la tête, doux Scambre, adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré ; » car le saint évêque Remi avait un esprit cultivé par l'étude de la science et des belles-lettres, sans compter que ses vertus éminentes le plaçaient dans la sainteté au même rang que Sylvestre... Lors donc que le roi eut fait profession de croire au seul Dieu en trois personnes, il fut baptisé au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et ensuite oint du saint chrême sous le sceau du signe de la croix de Jésus-Christ. Plus de trois mille hommes de son armée reçurent aussi le baptême (1087)... »

Fort embarrassés de ce silence obstiné des contemporains, les défenseurs du miracle répondent que le pape Anastase II pouvait bien ne pas en être informé ; mais il serait surprenant que le fait du baptême fût arrivé jusqu'à lui, dépouillé d'une circonstance plus merveilleuse que le baptême, et que l'évêque de Reims, en écrivant au chef de l'Eglise, eût omis ou oublié un accessoire si important.

On répond encore que saint Grégoire de Tours avait peut-être bien parlé du miracle, mais que son livre a peut-être aussi été mutilé à cette page ; ceci n'est pas sérieux. Que nous n'avons pas toutes les lettres adres-

(1085) « Cujus splendorem congrue Redemptoris nostri Nativitas inchoavit; ut consequenter eo die ad salutem regenerari ex unda vos pareat; quo natum redemptioni suæ cœli Dominum mundus accepit. Igitur, qui celebris est natalis Domini, sit et vestri: quo vos scilicet Christo, quo Christus ortus est mundo, in quo vos animam Deo, vitam præsentibus, famam posteris consecratis. »

(1086) Dans les grandes villes, on plaçait toujours le baptistère en dehors de l'église, afin de pouvoir y disposer plus aisément les vastes cuves dans lesquelles de nombreux catéchumènes recevaient parfois le baptême en même temps.

(1087) « Jussit Remigius lavaeum preparari. Velis depictis admbrantur plateæ ecclesiæ, cortinis albenibus adornantur, baptisterium componitur, balsama diffunduntur, micant flagrantibus odore cerei, totumque templum baptisterii divino respergitur ab odore; talemque ibi gratiam adstantibus Deus tribuit, ut æstimarent se paradisi odoribus collocari. Sicque præcedentibus sacrosanctis evangelii et crucibus, cum hymnis et cantibus spiritualibus atque letaniis, sanctorumque nominibus ac-

clamatis, sanctus pontifex, manum tenens regis, a domo regia pergit ad baptisterium, subsequens regina et populo. Dum autem simul pergerent, rex interrogavit episcopum dicens, Patrone, est hoc regnum Dei, quod mihi promittis? cui episcopus: Non est, inquit, illud; sed initium viae, per quam venitur ad illud. Rex ergo prior poscit, se a pontifice baptisari. Procedit novus Constantinus ad lavaeum, deleturus lepræ veteris morbum; sed dentesque maculas, gestas antiquitas, recenti lavae deleturus. Cui ingresso ad baptismum sanctus ibi sic incitit ore facundo: « Mitis, depone colla, Scambre: adora quod incendisti; incende quod adorasti. » Erat enim sanctus Remigius episcopus egregiæ scientiæ et rhetorici adprime imbuti studii; sed et sanctitate ita prælatus, ut sancti Sylvestri virtutibus æquaretur.... igitur rex omnipotentem Deum in Trinitate confessus, baptisatus est in nomine Patris et Filii et Spiritus sancti, delibatusque sacro chrismate cum signaculo crucis Christi. De exercitu vero ejus baptisati sunt amplius tria millia... » (GREGOR. TUR., *Hist.*, l. ii, c. 51)

ées à Clovis par saint Remi; sans doute, mais l'arme qui n'existe pas ne peut servir pour l'attaque ni pour la défense.

Afin de suppléer, du moins en partie, au silence des écrivains dont nous venons de parler, les défenseurs du miracle objectent la vie de sainte Clotilde publiée par dom Mabillon dans les *Acta sanctorum ordinis preedicti*., où le fait est relaté, et une ancienne préface de Missel remontant, dit-on, à des temps antérieurs à Charlemagne. Voici ces témoignages. On lit dans la *Vie de sainte Clotilde* : « Le chrême étant venu à manquer, Dieu y pourvut, car le Saint-Esprit descendit en forme de colombe, porta deux ampoules remplies d'huile et de chrême; le bienheureux Remi les prit humblement, s'en servit pour oindre le mort, suivant les usages de l'Eglise, et nomma Hlouis, c'est-à-dire homme digne éloges (1088). »

On lit dans la préface relatée par Floard : Un jour qu'il s'agissait de donner le baptême à un malade, on s'aperçut que le chrême manquait dans les ampoules; alors le pontife les fit placer sur l'autel et se mit à prier; aussitôt elles commencèrent à se remplir miraculeusement comme par une rosée céleste (1089). » Ceci, on le voit, n'a rien de rapport au baptême de Clovis, et le fait est relaté en outre que par des historiens antérieurs à l'époque de Charlemagne. Il est impossible de démontrer que cette prétendue ancienne préface est elle-même plus ancienne que ce prince; et si on l'a mise en avant dans cette circonstance, c'est de la part des auteurs modernes, auxquels il faut seulement un chrême divin pour l'onction de Clovis, ont supposé que c'est là l'ampoule dont saint Remi se servit, à défaut de l'ampoule céleste dont l'existence ne leur est nullement pas assez démontrée; entre autres, le docteur Pluche, qui affirme avoir vu le Missel conservé à la bibliothèque de Reims. Un missel manuscrit dans lequel on lit cette préface à la messe de saint Remi, nous sommes disposés à l'admettre; mais que ce missel soit antérieur à l'époque de Charlemagne, le docteur Pluche s'en est-il bien rendu compte? Il se connaissait pourtant en paléographie. Dans tous les cas, ce système renverserait toutes les prétentions des défenseurs du miracle que nous examinons, et traiterait à néant le témoignage de Hincmar dont nous allons parler; mais ce n'est là qu'une ingénieuse supposition, comme toute l'*histoire du ciel* du même auteur.

(1088) « Cumque chrisma defaisset, Dei nutu, in specie columbe venit Spiritus sanctus, portans in ampullis oleo et chrismate plenas, quas B. virigena devota suscepit, regemque ecclesiastico munere perunxit, vocavitque cum Hludovicum, et laudabilem virum. »

(1089) « Dum autem cuidam ægroto baptizando chrisma quæreretur, et nihil inveniretur, sic ampullas vacuas super altare jussit mitti, ut ipse se in oratione prosterneret; tunc cœlesti rore replevit, et benedictio profunditur. » (Vid. FLOARD, c. 12.)

Et quant à la Vie de sainte Clotilde, il faut remarquer d'abord que le savant Henschenius l'avait rejetée des *Acta sanctorum*, comme indigne d'attention, et ensuite qu'elle est postérieure au siècle de Charlemagne, puisque l'auteur a vu le rétablissement de l'empire par les mains du grand prince (1090).

De tout ceci, il résulte qu'aucun témoignage contemporain, ni même des trois premiers siècles qui suivirent le baptême de Clovis, ne vient attester la divinité de l'origine de la sainte Ampoule. Loin de là, le silence remarquable des écrivains de cette époque l'infirmait d'une manière beaucoup plus certaine, si un tel silence avait véritablement force de preuve. Qui ne dit rien ne prouve pas, nous le savons.

Au neuvième siècle enfin apparaît le témoignage de l'évêque Hincmar, mais clair et précis; d'autant plus réfléchi que le saint prélat répète le récit de Grégoire de Tours, comme pour y ajouter cette circonstance. « Lorsque l'évêque et le roi furent arrivés au baptistère, dit-il, l'ecclésiastique qui portait le saint chrême ne put s'ouvrir un passage afin d'y arriver lui-même; mais Dieu y pourvut miraculeusement, après que la piscine eut été bénite. Le saint pontife voyant l'impossibilité absolue pour personne d'entrer dans l'église ou d'en sortir, tant la foule était compacte, éleva les yeux et les mains vers le ciel et se mit à prier en silence avec larmes. Aussitôt une colombe aussi blanche que la neige apparut tenant en son bec une ampoule remplie de saint chrême, dont l'odeur merveilleuse surpassait celle de tous les parfums répandus dans le baptistère, et embauma les assistants de ses suaves émanations. Le saint pontife tendant la main pour recevoir l'ampoule, la colombe s'évanouit, et ce fut ce baume avec lequel le vénérable prélat féconda l'eau baptismale. A la vue d'un si grand miracle, le roi s'empressa de renoncer aux pompes du démon et à ses œuvres et pria le saint pontife de le baptiser..... Et quant au miracle que le Seigneur daigna accomplir en envoyant du chrême par le ministère de la colombe céleste, il en est comme de toutes les merveilles semblables dont il faut dire avec les saints docteurs : L'œuvre de Dieu n'aurait plus rien d'admirable, si l'intelligence pouvait la comprendre, et la foi serait sans mérite, du moment qu'elle ne surpasserait pas la raison humaine (1091). »

On connaît l'amour de l'auteur pour les contes et le merveilleux; mais ici du moins

(1090) Deus enim, futurorum præsciens, præviderat ex Crothilde semen regium nasciturum, eorumque propagine Romanorum Francorumque imperium gubernaturum.

(1091) « Cum vero pervenissent ad baptisterium, clericus, qui chrisma ferebat, a populo est interceptus, ut ad fontem venire nequiret. Sanctificato autem fonte, nutu divino chrisma defuit: et quia propter populi pressuram ulli non patebat egressus ecclesie vel ingressus, sanctus pontifex, oculis ac manibus protensis in cœlum, coepit tacite orare cum lacrymis. Et ecce subito columba nive candi-

la merveille était universellement admise de son temps; car le même prélat la rappelait en plein concile, à Metz, l'an 869, à l'occasion du couronnement de Charles le Chauve. « Son père, de sainte mémoire, disait-il en parlant du monarque, le seigneur Hlouis le Pieux, empereur et auguste, de la race de Hlouis, le magnanime roi des Francs, que le B. Remi, apôtre des Francs, convertit avec sa nation entière et trois mille soldats francs, sans compter les enfants et les femmes, baptisa, la veille de la sainte Pâque, dans la métropole de Reims, confirma et sacra avec du chrême céleste, dont le surplus est encore en notre possession (1092). » Sans doute il y a erreur sur la date, puisque le baptême eut lieu la veille de Noël, mais cette erreur ne détruit pas le fait principal et il reste toujours la solennité d'une affirmation que rien ne vint démentir, et qui ne l'a pas été depuis. Loin de là, tout s'y rapporte dans la suite des siècles; et quoiqu'elle soit demeurée presque isolée dans l'histoire en temps que monument scripturaire, elle donne l'explication et la clef de tout ce que nous avons vu depuis au sacre des rois. Si elle ne prouve pas d'une manière absolue, à cause de sa grande distance de l'événement, il serait pourtant téméraire de la rejeter aussi d'une manière absolue, puisqu'elle s'appuie sur la tradition précise d'un grand peuple.

Nous disons qu'elle est demeurée presque isolée dans l'histoire, car les récits de Floard, d'Aimoin, de saint Antonin, de Godefroi de Viterbe, de Guillaume le Breton, ne sont que le récit même d'Hincmar, et ainsi leur autorité se concentre dans celle du prélat et n'y ajoute rien (1093). On peut dire la même chose de la chronique de Morigay et du Rituel du sacre.

dior attulit in rostro ampullam, chrismate sancto repletam, cujus odore mirifico super omnes odores, quos ante in baptisterio senserant, omnes, qui adorant, inestimabili suavitate repleti sunt. Accipiente autem sancto pontifice ipsam ampullam, species columbæ disparuit: de quo chrismate, fudit venerandus episcopus in fontem sacratum. Viso autem, rex, tanto miraculo, abnegatis diaboli pompis et operibus ejus, petiit, se a sancto pontifice baptisari. De miraculo siquidem, quod Dominus dignatus est ostendere per columbæ speciem in allatione chrismatis, sicut et de aliis, rata est catholicorum patrum sequenda sententia, qua dicitur: Divina operatio, si ratione comprehenditur, non est admirabilis; nec fides habet meritum, cui humana ratio præbet experimentum. »

(1092) « Sanctæ memoriæ pater suus (Caroli Calvi) domnus Hludovicus Pius imperator Augustus, ex progenie Hludovici (id est Clodovæi) regis Francorum inelyti, per B. Remigii, Francorum apostoli, ad catholicam prædicationem cum integra gente conversi, et cum tribus Francorum millibus, exceptis parvulis et mulieribus, vigilia sancti Paschæ in Remensi metropoli baptisati, et cœlitus sumpto chrismate, unde adhuc habemus, peruncti et in regem sacrali... »

(1095) Floard répète le récit d'Hincmar :

« Ecce subito non alius sine dubio quam sanctus apparuit Spiritus, in columbæ visibili figuratæ specie; qui rutilanti rostro sanctum deferens chrisma, inter

Nous n'attachons pas une grande importance à des différences de détail sur lesquels les écrivains qui ont controversé la divinité d'origine de la sainte Ampoule se sont appesantis, parce que la solution de ces difficultés n'importe guère au fait principal et ne l'infirmé point. Ainsi Hincmar, Floard, Aimoin, saint Antonin parlent de la descente du Saint-Esprit sous la forme d'une colombe; Godefroi de Viterbe, Guillaume le Breton, la chronique de Morigny disent un ange. Le Rituel du sacre, à l'antienne *Gentem Francorum*, parle d'une colombe; le grand sceau de l'abbaye de Saint-Remi représente une colombe; le formulaire de Louis VII dit un ange. La version la plus suivie est celle d'Hincmar; mais, encore une fois, la différence entre les deux récits n'est pas telle, qu'il puisse en résulter un argument contre la vérité de l'un et de l'autre.

Tels sont donc les monuments, tels sont aussi les motifs du partage des opinions; il y a de grands critiques pour et contre, il y en a aussi qui n'ont pas osé prendre un parti. Saint Thomas, Gerson, Marlot, Ceriziers, Mabillon adoptent le récit d'Hincmar; Adrien de Valois, Lecoigne, les Bollandistes, Chifflet le contestent; Pagi, Baillet, Fleury, le P. Longueval préfèrent garder le silence.

Nous ne plaçons pas au nombre des monuments à consulter en cette question la prétendue épitaphe de Clovis qui se lisait à l'église Sainte-Geneviève dans ces derniers siècles, parce qu'en cette forme elle était toute moderne (1094; les frères l'avaient fait rédiger en 1628 d'après une plus ancienne, qui ne remontait elle-même qu'au xiii^e siècle.

3^e Destruction de la sainte Ampoule et conservation d'une partie du baume.

Le 6 octobre 1793, Philippe-Jacques Baillet

manus deposuit sacerdotis... » (AIMON.)

« Cum sanctum chrisma deesset, subito columba nivea et cœlo lapsa ampullam cum chrismate attulit... » (S. ANTONIN.)

« Dum baptisatus Clodoveus in urbe Remensi, angelus e cœlo oleum dedit omnipotentis gratia baptismi quo celebrata fuit... » (GODEFRID... VITERB.)

Cum sacro vase liquorem

E cœlo missus, quem detulit angelus ipse.
(GULL. Brit., in Philip.)

« Oleo quem sanctus Remigius per angelicam manum sibi præsentato Clodoveum... unxit... » (*Chronica Morinica.*)

Ex libro Cæremoniali tempore Ludovici VIII scripto. « Chrismate in altari super patenam consecratam præparato, debet archiepiscopus sanctam ampullam super altare aperire, et inde cum acu aurea aliquantulum de oleo cœlitus manum attrahere, et chrismati parato diligenter immiscere ad inungendum regem, qui solus inter universos reges terræ hoc glorioso præfulget privilegio, ut oleo cœlitus misso inungatur. »

(1094) Ici est inhumé le très-illustre roy Loys, appelé Clovis avant son baptême, cinquième roy des François, mais vray chrestien, lequel fut creé consul et nommé Auguste par l'empereur Anastase. Sainct Remy le baptisa, un ange apporta une phiole remplie d'une sainte liqueur pour son baptême.

ls d'un ministre protestant des environs de Strasbourg et l'un des plus fougueux conventionnels, arriva à Reims chargé de la mission, par lui sollicitée, de briser la sainte Ampoule; il y trouvait une double satisfaction: celle de sa haine du catholicisme, et celle de sa haine de la royauté, qu'il avait servilement encensée sur un autre théâtre. A peine descendu de diligence, il prit part de sa commission au maire de Reims, et réclama la remise de la vénérable reliquie pour le lendemain, 2 heures de répit. C'était plus de temps qu'il n'en fallait pour la sauver, personne n'en eut le courage; la douce tyrannie de Louis XVI était remplacée par une autre tyrannie bien autrement redoutable.

Le maire, très-peu partisan d'une telle mesure et embarrassé de la commission, pria M. de la Houelle, officier municipal de la paroisse Saint-Remi, de rapporter le lendemain à la municipalité. Celui-ci s'adressa donc à l'abbé Séraïne, curé de la paroisse et gardien des clefs du tombeau de saint Remi. La clef du reliquaire étant déposée à l'archevêché, ils l'ouvrirent avec des tenailles, retirèrent l'Ampoule, et délibérèrent un moment sur ce qu'il y avait à faire. La pensée leur vint de substituer une autre fiole, puis le cœur leur manqua, et ils se contentèrent d'extraire ce qu'ils purent du saint chrême et se le partagèrent.

Le lendemain Ruhl brisa d'un coup de marteau la vénérable Ampoule sur le piédestal de la statue de Louis XV, au cri de vive la République, auquel il fut répondu par une multitude d'enfants et de curieux, présents à l'exploit. Magnifique triomphe de la raison humaine revendiquant ses droits contre Dieu; superbe défi jeté à tous les potentats de l'univers et à tous les siècles rétrogrades, qui ne fut point acheté trop cher au prix d'un voyage de quarante lieues, entrepris par un ambassadeur du pouvoir suprême dans le but de casser une fiole!

Malheureusement le coup de marteau avait été trop fort, les éclats volèrent au loin, on ne put rapporter qu'une partie; des spectateurs, qui n'étaient pas venus là pour applaudir, en gardèrent des fragments considérables tout couverts du saint baume. Le surplus fut remis à Ruhl, qui les envoya à la Convention, avec un procès-verbal constatant l'heureuse issue de sa mission. Depuis lors on n'y songea plus.

Mais en 1819, le procureur du roi à Reims, M. de Chevrières, ayant su que plusieurs personnes avaient conservé précieusement les saintes parcelles, s'entendit avec l'évêque nommé, Jean-Charles de Coucy, pour les recueillir, les authentifier et les placer dans un nouveau reliquaire. Ce qui fut fait avec solennité le 11 juin dans l'église Saint-Remy. Trois fils du sieur Houelle, très-honorablement placés par leur rang et dans l'estime de leurs concitoyens, portèrent sous le serment les parcelles échues en partage à leur père;

l'abbé Séraïne, ancien curé, rapporta, également sous le serment, la part qu'il s'était attribuée; deux éclats de la fiole avec le baume qui leur était adhérent, furent aussi rendus. Une nouvelle fiole reçut le précieux baume, mélangé désormais avec du baume ordinaire; elle fut replacée dans un reliquaire pareil au premier, renfermé lui-même dans une boîte à trois serrures, laquelle fut déposée comme la première dans le tombeau de saint Remi. Le procès-verbal, rédigé en triple expédition, fut déposé au greffe du tribunal civil, aux archives du procureur du roi et à celles de l'archevêché.

Ne pouvant reproduire cette procédure dans toute son étendue, nous relaterons du moins le passage principal de la déposition de l'abbé Séraïne, lui-même témoin principal dans l'affaire.

M. Séraïne interrogé a répondu: « Le 17 octobre 1793, M. Houelle, alors officier municipal et premier marguillier de la paroisse de Saint-Remi, vint chez moi et me notifia de la part du représentant du peuple Ruhl, l'ordre de remettre le reliquaire contenant la sainte Ampoule pour être brisé; nous résolûmes, M. Houelle et moi, ne pouvant mieux faire, d'extraire de la sainte Ampoule la plus grande partie du baume qu'elle contenait. Nous nous rendîmes à l'église de Saint-Remi, je tirai le reliquaire du tombeau du saint et le transportai à la sacristie, où je l'ouvris à l'aide d'une petite pince de fer. Je trouvai placé dans le ventre d'une colombe d'or ou d'argent doré, revêtue d'émail blanc, ayant le bec et les pattes rouges, les ailes déployées, une petite fiole de verre, de couleur rougeâtre, d'environ un pouce et demi de hauteur, bouchée avec un morceau de damas cramoisi: j'examinai cette fiole attentivement au jour, et j'aperçus grand nombre de coups d'aiguille au parois du vase; alors je pris dans une bourse de velours cramoisi, parsemé de fleurs de lys d'or, l'aiguille qui servait, lors du sacre de nos rois, à extraire les parcelles du baume desséché et attaché au verre, j'en détachai la plus grande partie possible, dont je pris la plus forte, et je remis la plus faible à M. Houelle.... » etc.

II. Guérison des scrofules.

Il est passé en proverbe que les rois de France ont le privilège de guérir les scrofules au jour de leur sacre, et beaucoup d'auteurs l'ont écrit dans les derniers siècles; cependant ceci ne repose sur aucun fait complètement justifié par l'histoire. Ils touchent des scrofuleux, il est vrai, en leur disant: *Dieu te guérisse, le roi te touche*; cet usage se perd dans la nuit des temps, mais il n'en est pas de même de la formule, qui paraît respectivement très-moderne, et l'usage a sa raison d'être dans les faits et les convenances, ainsi que nous allons l'exposer.

Saint Marcon, l'humble ermite des îles de ce nom, à l'embouchure de la rivière de Vire, au Cotentin, qui mourut vers le

milieu du vi^e siècle, était renommé pendant sa vie pour les guérisons miraculeuses qu'il opérail en touchant les malades, et spécialement les lépreux. Il entretint des relations avec le pieux roi Childebart (1095), et parut à la cour, afin d'obtenir la propriété des îles, nommées alors Duolimones, ainsi que l'emplacement d'un monastère sur le continent, au lieu nommé Nanteuil, et qui depuis a pris le nom du fondateur. Ce voyage lui fournit l'occasion d'exercer sa charité accoutumée en touchant des malades sous les yeux mêmes du roi, qui fut émerveillé de sa sainteté, et lui accorda l'objet de ses demandes. Peut-être resta-t-il à la cour des rois de France quelques souvenirs de ces événements, ou le monastère, de fondation royale, continuait-il d'entretenir des relations avec les monarques.

Après la mort du saint abbé, son tombeau, placé dans l'église du monastère, devint un but de pèlerinage pour les lépreux et les scrofuleux, qui vinrent y demander la guérison. Il en fut ainsi jusqu'au viii^e siècle; mais alors les incursions des Normands devenant de plus en plus fréquentes, et leurs ravages de plus en plus considérables, il fallut songer à enlever les objets précieux qu'on voulait soustraire à leurs profanations; de ce nombre furent les reliques des saints. Le Cotentin, envahi dans toute son étendue l'an 837, demeura au pouvoir des étrangers, et ils y fixèrent définitivement leur demeure. Mais alors les reliques de saint Marcou n'y étaient plus, on ne sait depuis combien de temps, car cette invasion n'était pas la première. Elles avaient été transportées par les religieux à Rosni, près Mantes, dans un domaine appartenant au roi; elles le furent de là à Gassicourt, dans une abbaye de l'ordre de saint Benoît, et ensuite dans la ville de Mantes, où on les crut plus en sûreté. Cependant elles ne restèrent pas longtemps en ce dernier asile: les religieux obtinrent de Charles le Simple la permission de les transférer, et d'aller s'établir, avec elles, dans un autre domaine royal nommé Corbény (1096), à cinq lieues de Reims, dans le Laonnais. L'évêque de Coutances, au diocèse duquel appartenaient les îles et l'ancien monastère de saint Marcou, ratifia la permission donnée par le prince; l'acte est daté du 22 février 906, et signé *Herleboldus episcopus*. Or le palais de Corbény est justement celui dans lequel les rois allaient se reposer après leur sacre, le jour même ou le lendemain, et les malades n'avaient cessé de poursuivre les saintes reliques en tous les lieux où elles avaient séjourné. Corbény ne pouvait manquer d'en voir un grand nombre, surtout en pareille circonstance, puisque les largesses des princes

les auraient attirés, indépendamment même de la dévotion. Ainsi se trouve expliquée l'origine d'un usage célèbre dans les annales de la France. L'attouchement royal sur les malades s'explique lui-même avec d'autant plus de facilité, qu'il a été d'usage aux rois, notamment depuis saint Louis et même avant, de réunir les pauvres à certains jours, de les servir à table, de leur laver les pieds et quelquefois de les baiser. L'action de les toucher, en leur remettant une aumône, la rendait tout à la fois plus humble et plus gracieuse; ou peut-être est-ce un souvenir de l'acte par lequel saint Marcou les guérissait.

S'est-il passé quelque fait miraculeux de guérison à la suite de l'attouchement royal, est-ce la flatterie qui a inventé la merveille ou bien est-ce simplement un dicton propagé sans fondement et adopté sans examen, la question n'est pas claire; nous penchons plus volontiers pour le dernier parti, d'autant plus que l'histoire n'a rien de précis à cet égard, ou plutôt ne relate aucuns faits, ni aucunes dates auxquelles la critique puisse se rattacher sûrement. Le savant Robert Cenalis, évêque d'Avranches, avait indiqué avant nous les origines de cet usage; et il nous semble qu'il n'y a pas à hésiter du moins pour ceux qui sont initiés aux détails de l'histoire ecclésiastique de la province de Normandie.

Un tel usage, du reste, qui plaçait sous les yeux des princes les misères les plus dégoûtantes de l'humanité, en même temps que les pompes les plus enivrantes du pouvoir suprême, et qui les forçait d'inaugurer leur vie de roi par des bienfaits, contenait un enseignement moral d'un sens profond et d'une haute portée. Mais le privilège imaginaire de la guérison, en vertu de l'attouchement, a donné lieu à plus d'une controverse, tant sur ses causes que sur ceux des rois qui en ont joui. Le seul point sur lequel il y ait eu complète unanimité, parmi les prôneurs de ce second miracle, c'est l'honneur insigne qui en résulte pour la couronne de France, à l'exclusion de toute autre, disent nos écrivains français; ce que tout le monde ne leur accorde pas cependant, ainsi que nous allons le dire.

Jean-Jacques Boissard, en son livre de la *Divination*, au chapitre des *Guérisseurs*, affirme que la grâce de guérir les écouelles a été retirée aux enfants de Henri II, à cause des péchés de leur père; mais de L'Ancre réclame énergiquement contre de pareilles suppositions, et soutient de son côté que Charles IX a guéri une infinité de scrofuleux à Bordeaux; il ajoute que Henri III, le plus dévot qui ait régné en France depuis saint Louis, a joui pleinement de ce privilège. Ces deux princes ont touché des scrofuleux en diverses occasions (1097). Or con-

(1095) On croit même que saint Marcou tenait à la famille royale par les liens du sang.

(1096) Corbigny.

(1097) Louis XI touchait chaque semaine: plu-

sieurs princes ont touché aux quatre fêtes principales de l'année. Charles VIII toucha en Italie, où il perdit son armée par une maladie analogue. François I^{er} toucha à Madrid pendant sa captivité.

naît le genre de dévotion de Henri III. Des écrivains plus anciens ont dénié le noble privilège à Philippe I^{er}; il est vrai qu'il aurait mérité de le perdre.

Mais, ce qui est plus curieux, des historiens anglais, ne voulant pas que leurs monarques fussent moins honorés des faiseurs célestes que les princes français, ont attribué le même pouvoir aux rois d'Angleterre, avec extension aux maladies spasmodiques et au mal caduc. Un écrivain, nommé Hooker, dans un ouvrage consacré à la glorification de la reine Elisabeth, qu'il élève au-dessus des plus grands saints du paradis, essaye même de prouver que le privilège de guérir les écrouelles a passé des rois de France aux rois d'Angleterre; Polydore Virgile convient cependant (1098) qu'il n'y en a jamais eu qu'un petit nombre qui en aient eu, et que les guérisons prétendues ne duraient qu'un instant. Il est probable, en effet, que quand Henri de Lancastre (1099) prit le titre de roi de France, et fut sacré en cette qualité, l'an 1422, il employa les cérémonies usitées en pareil cas par les monarques français; mais s'il essaya de guérir des écrouelles, il dut s'apercevoir que ce n'était pas chose aussi facile que d'usurper un titre (1100). Depuis deux siècles, les monarques se sont contentés de faire apporter une chaise de saint Marcou à l'église de l'abbaye de Saint-Remi, où ils se rendent en procession et commencent une neuvaine, l'un de leurs aumôniers est chargé de continuer. Ainsi en ont usé Louis XIV, Louis XV, Louis XVI et Charles X. Le touché se fait dans le parc de l'abbaye; le premier médecin du roi pose ses mains sur la tête de chacun des malades, un capitaine des gardes leur tient les mains jointes, le roi les touche en promenant sa main de leur front à leur menton, d'une joue à l'autre, et en dit : *Dieu te guérisse, le roi te touche. Les pagnols, en vertu d'un privilège dont on connaît pas l'origine, sont touchés les premiers. Le grand aumônier distribue ensuite les aumônes.*

Il est bon d'ajouter qu'anciennement il se faisait une neuvaine de prières publiques pour les malades, qui eux-mêmes jeûnaient pendant les neuf jours; c'est ainsi, dit l'abbé de Conti, religieux de ce temps (1101), que la cérémonie se passa au sacre de Charles VI; c'est ainsi que Philippe de Valois *guérit*, dit-on, quatorze cents malades. Si le fait est véritable, ce fut un miracle accompli par la prière. Pendant la neuvaine, les malades buvaient de l'eau dans laquelle le roi avait lavé les mains, par respect et par dévotion envers le saint chrême qui les avait guéris. Merveilleux enseignement, dont

(1098) Voy. *Hist. Angl.*, t. VIII, fol. 140. — *Ibid.*, t. 106.

(1099) On peut-être même Edouard III, en 1340.

(1100) Les rois d'Espagne guérissent de la folie, ceux de Hongrie de la jaunisse. L'abominable roi VIII bénissait des bagues qui guérissaient les crampes. Ceci soit dit sans aucune allusion à la cause pour nos monarques, dont la pensée la

le prince aurait dû profiter le premier.

Les annales de l'abbaye de Saint-Remi rapportent ainsi l'origine de cet usage : « La première expérience se fit en la personne d'un écuyer de Clovis, nommé Lanicet, qui avait inutilement usé de tous les remèdes pour se guérir, et qui était résolu à quitter la cour, afin de cacher sa difformité. Clovis ayant songé qu'il touchait le malade et que la plaie se guérissait sous sa main, sans qu'il y demeurât de cicatrice, essaya de le guérir ainsi le lendemain, ce qui s'accomplit en effet. » Ce récit passe à bon droit pour un conte aux yeux de tous les critiques.

Les premières traces certaines qu'on trouve dans l'histoire du toucher des écrouelles, ne vont pas au delà du pieux Robert, fils de Hugues Capet. Ce prince avait une grande bonté pour les malades. Il ne craignait pas d'approcher de malheureux couverts d'ulcères; il les pansait et leur prodiguait des consolations et des aumônes; on prétend même qu'il les guérissait en formant sur eux le signe de la croix. On sait aussi, d'après le témoignage de Guibert, abbé de Nogent, qui écrivait sous Louis VI, que ce dernier prince et Philippe I^{er}, son père, touchèrent des malades; mais l'auteur ajoute qu'une faute grave fit perdre à Philippe le don de les guérir. Il paraîtrait même que nos rois en faisaient quelquefois l'objet d'une recommandation particulière, et qu'au moment de quitter la vie, ils enjoignaient à l'héritier de leurs obligations et de leurs droits l'accomplissement de cette œuvre de charité. C'est ainsi que, suivant les expressions de du Tillet, « Philippe le Bel, approchant de son lit de mort, fit appeler le roi Louis Hutin, son fils aîné, luy apprit la manière de toucher les malades, luy enseignant saintes et dévotes paroles qu'il avoit accoutumé de dire en les touchant; le prescha de sainte vie pour faire cet attouchement, lui remontrant que, selon l'Écriture, Dieu n'oyt ny exauce les vicieux, et par eux ne fait miracle (1102). »

SAINT-GERMAIN (Le comte de). On ignore le véritable nom de ce célèbre aventurier, qui joua un rôle si brillant et si singulier à la cour du roi Louis XV. Selon quelques-uns il était fils d'un juif de Bordeaux et d'une princesse étrangère, portugaise peut-être. On a conjecturé, d'après quelques aveux qui lui sont échappés, qu'il était né en 1710. Il sut habilement exploiter ce siècle philosophique, alors réputé savant, et il eut le don d'éblouir et de fasciner entièrement ces esprits, prétendus forts et sages, qui déraisonnaient avec tant d'ardeur pour découvrir, disaient-ils, la cause et les

plus évidente fut toujours de se conformer à un usage antique et pieux, de répandre des bienfaits par le moyen de l'aumône, et de s'humilier en tant que chrétiens.

(1101) *Hist. de France*, ms.

(1102) Voy. Du TILLET, *Hist. des rois de France*, chap. des Sacres.

ins de toutes choses, et reniaient Dieu pour s'attacher au premier charlatan venu, assez adroit pour tourner à son profit leur stupidité, leur faiblesse et leur crédulité. L'esprit de l'homme a tellement besoin d'amour et de croyance, que, s'il repousse les lumières de la raison et de la véritable foi, il sent bientôt un vide qui le porte à embrasser avec cette force inerte, aveugle et multiple de l'obstination et de la folie quelque erreur si étrange, que ses partisans n'osant la discuter, imposent à leurs adeptes comme premiers devoirs le silence et le mystère.

Or, à cette triste époque, où toutes les croyances morales et religieuses furent mises en doute, il ne manqua ni utopistes, ni ambitieux, empressés de s'emparer de la direction de ces esprits égarés. Il fallait, selon un proverbe populaire, être dupe ou fripon. Le comte de Saint-Germain étant par la force de sa volonté et par son intelligence supérieur à beaucoup, son choix n'était pas douteux.

Ce fut en 1750 que Saint-Germain parut sur la scène du monde; il fut amené à la cour de France par le maréchal de Belle-Isle, et fut présenté à la marquise de Pompadour, puis au roi, qui le prit en amitié et lui donna un appartement à Chambord.

Saint-Germain était d'une taille moyenne, d'une tournure élégante; ses traits étaient réguliers; son teint brun, ses cheveux noirs, sa physionomie mobile et spirituelle; sa démarche offrait ce mélange de noblesse et de vivacité, qui n'est propre qu'aux hommes supérieurs. Il faisait preuve dans toutes ses relations, même avec les personnes les plus haut placées, d'une extrême aisance et d'un usage du monde qu'il savait allier à un profond mépris des richesses. Il se mettait simplement, mais avec goût; tout son luxe consistait dans une surprenante quantité de diamants dont il était toujours couvert; il en portait à tous les doigts; sa montre, sa tabatière en étaient garnies. Un soir il vint à la cour avec des boucles de souliers estimées deux cent mille livres.

Ce gentilhomme se fit d'abord remarquer par son esprit et par la prodigieuse variété des talents qu'il possédait. Il parlait avec une égale facilité le français, l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol et le portugais, sans que les nationaux pussent reconnaître le moindre accent étranger, lorsqu'il s'exprimait dans chacune de ces langues. Des érudits, des orientalistes sondèrent le savoir de Saint-Germain; les premiers le trouvèrent plus habile qu'eux dans l'idiome d'Homère et dans celui de Virgile; il parla le sanscrit, le chinois, l'arabe avec les derniers, de manière à leur prouver qu'il avait résidé en Asie, et à leur démontrer qu'on s'instruit assez mal aux écoles dans les dialectes de l'Orient.

Le comte de Saint-Germain accompagnait de tête, sur le clavecin, non-seulement les

morceaux de chant, mais encore les concerto les plus difficiles exécutés par d'autres instruments. Rameau restait profondément surpris du jeu parfait de cet amateur, et surtout de ses préludes savants. Le comte excellait aussi sur le violon. Il peignait à l'huile fort agréablement, mais ce qui rendait ses tableaux remarquables, c'était une espèce de couleur dont il avait le secret et qui prêtait à sa peinture un éclat extraordinaire. Dans les sujets historiques qu'il reproduisait, il ne manquait jamais d'ornez les ajustements des femmes de saphirs, d'émeraudes, de rubis, auxquels ses couleurs donnaient absolument l'éclat et les reflets des pierres naturelles. Vanloo demanda souvent au comte son secret, mais sans pouvoir l'obtenir.

Sans chercher à se rendre compte de l'universalité des connaissances (1103) de ce personnage extraordinaire, on peut dire qu'il surprenait; mais on peut rapporter à la physique et à la chimie, qu'il possédait à fond, une partie de ses prestiges. Il est au moins probable que ces sciences lui procurèrent les moyens de conserver une santé robuste et celui, plus difficile à comprendre, d'arrêter les ravages du temps. L'on alla jusqu'à faire courir le bruit qu'il était possesseur d'un élixir qui rendait immortel. L'anecdote suivante prouvera et la surprise qu'il excitait et la crédulité qu'il rencontrait. Un jour la vieille comtesse de Gergy, dont le mari avait été, en 1700, ambassadeur à Venise, où elle l'avait suivi, se trouva chez Mme de Pompadour avec M. de Saint-Germain. Elle regarda longtemps cet étranger avec des marques de grande surprise, auxquelles se mêlèrent bientôt des signes de frayeur. Enfin, ne pouvant plus dominer son émotion, mais plus curieuse toutefois qu'effrayée, elle s'approcha du comte: « De grâce, Monsieur, lui dit-elle, veuillez me dire si monsieur votre père n'a pas résidé à Venise vers l'année 1700. — Non, Madame, répondit le comte sans s'émouvoir, il y a beaucoup plus longtemps que j'ai perdu mon père, mais je demeurais moi-même à Venise à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci (on était alors en 1750); j'avais l'honneur de vous y faire ma cour, et vous aviez la bonté de trouver jolies quelques farces de ma composition, que nous chantions ensemble. — Pardon de la franchise, reprit-elle, mais cela n'est pas possible; le comte de Saint-Germain d'alors avait quarante cinq ans, et vous n'avez certainement que cet âge au moment où nous parlons. — Madame, répondit le comte en souriant, je suis fort vieux. — Mais il faudrait à ce compte que vous eussiez près de cent ans. — Cela n'est pas impossible. Et le comte se mit à raconter à madame de Gergy une foule de détails se rattachant au séjour qu'ils avaient fait ensemble dans l'Etat vénitien. Il offrit à cette dame de lui rappeler, si elle

1103) Le roi de Prusse voulut qu'on l'instruisit de quelques détails relatifs à ce personnage mys-

térieux; Voltaire lui répondit: C'est un homme qui ne meurt point et qui sait tout.

doutait encore, des circonstances, des remarques. — Non, non, interrompit la vieille ambassadrice, me voilà bien convaincue... Mais vous êtes un homme... un diable bien extraordinaire... — Grâce, grâce de qualifications, s'écria le comte d'une voix éclatante. Ses membres parurent saisis d'un remblement convulsif, et il sortit sur-le-champ.

La vieille comtesse racontait à ce sujet que, durant leur séjour à Venise, elle avait reçu de lui un élixir qui, pendant un quart de siècle, avait conservé, sans la moindre altération, les charmes qu'elle possédait à l'âge de vingt-cinq ans. De vieux seigneurs, interrogés par Mme de Pompadour sur cette étrange circonstance, affirmaient qu'elle était toute exactitude; que même la jeunesse rationnaire de la comtesse avait été longtemps, pour la ville et la cour, un sujet d'étonnement.

Le comte de Saint-Germain s'efforçait de cacher un voile obscur sur son origine et le lieu de sa naissance. Un jour qu'on lui demandait s'il était vrai que l'Allemagne fût sa patrie, il répondit en poussant un soupir : « Il est des choses que je ne peux dire, contentez-vous de savoir qu'à l'âge de sept ans, j'étais au fond des forêts et que ma tête était mise à prix. La veille de ma naissance, ma mère, que je ne devais plus revoir, lâcha son portrait à mon bras, je vais vous le montrer. » A ces mots, il releva sa main et montra, en effet, aux spectateurs, une miniature sur émail, représentant une jeune femme admirablement belle, mais vêtue d'une manière singulièrement... — « A quel temps appartient ce costume?... » demanda-t-on. Le comte baissa sa manche et changea de nouveau la conversation.

Dans l'abandon de la table, que le comte avait passablement, il convenait avec ses amis qu'il était âgé de deux mille ans et, devant lui, ce n'était encore là qu'un abrégé de vie. Il racontait avec une bonhomie parfaite qu'aux noces de Cana il s'était levé à table à côté de Jésus-Christ. Il lui avait même de lancer, de temps en temps, ces étranges assertions dans des sociétés intimes. Un jour dînant chez le duc de Richelieu, le sorcier interpella son domestique, qui le servait à table, sur un fait remontant à une époque très-éloignée. « Je n'ai pas connaissance, répondit le valet, monsieur le comte oublie qu'il n'y a que sept cents ans que j'ai l'honneur de le servir... »

pendant Louis XV, qui n'avait pas encore entretenu M. de Saint-Germain en particulier, pria sa favorite de le faire trouver et elle avec cet homme, qu'il appelait un diable charlatan. Le comte fut exact au rendez-vous que Sa Majesté lui avait fait indiquer. Il s'était muni ce jour-là d'une tabatière magnifique; il portait ses riches boucles d'oreilles, et affectait un peu de montrer ses boutons de manches en rubis d'une couleur prodigieuse.

« Est-il vrai, lui dit Louis XV après un

salut obligeant, que vous vous disiez âgé de plusieurs siècles?... — Sire, je m'anime quelquefois, non pas à faire croire, mais à laisser croire que j'ai vécu dans les plus anciens temps. — Mais la vérité, monsieur le comte? — La vérité, sire, peut être incompréhensible... — Il paraît au moins démontré, d'après le rapport de plusieurs personnes qui vous ont connu sous le règne de mon bisaïeul, que vous devez avoir plus de cent ans. — Ce serait, en tout cas, une longévité peu surprenante; j'ai vu, dans le nord de l'Europe, des hommes de cent soixante ans et plus. — Je sais qu'il en a existé; mais c'est votre air de jeunesse qui renverse toutes les spéculations des savants. — Par le temps qui court, sire, on donne à bon marché le titre de docteur; je l'ai plus d'une fois prouvé à ces messieurs. — Puisque vous vivez depuis tant d'années, réprit Louis XV d'un ton malicieux, donnez-moi donc des nouvelles de la cour de François I^{er}; c'était un roi dont j'ai toujours chéri la mémoire. Aussi était-il très-aimable, répondit le comte en prenant au sérieux la demande de Sa Majesté. Puis il se mit à dépeindre en artiste, en homme d'esprit, le roi chevalier au physique et au moral, et avec un tel accent de conviction que le roi étonné, s'écria : En vérité, Monsieur, on dirait que vous avez vu tout cela. — Sire, j'ai beaucoup de mémoire; mais j'ai aussi mes notes authentiques sur ces temps reculés. »

Le comte de Saint-Germain semblait par cette phrase témoigner qu'il hésitait à placer le roi au nombre de ses dupes, et il donnait ainsi la clef de son immense et étonnant savoir sur les temps anciens. Il tira de sa poche un livret relié d'une manière gothique; il l'ouvrit et montra au roi quelques lignes écrites de la propre main de Michel Montaigne, en 1580; les voici telles qu'elles ont été transcrites, après avoir été reconnues authentiquement originales : *Il n'est homme de bien qui mette à l'examen des lois toutes ses actions et pensées, qui ne soit pendable six fois en sa vie; voire tel qu'il serait dommage et très-injuste de punir.*

Le roi, ainsi que le duc de Gontaut, madame de Brancas et l'abbé de Bernis, qui assistaient à cet entretien, ne savait plus que penser du comte de Saint-Germain; mais sa conversation plut tant à Sa Majesté qu'elle, depuis, elle l'appela souvent à la cour et resta même enfermée plusieurs fois avec lui dans son cabinet.

Louis XV consultait un matin ce personnage mystérieux, dont il avait reconnu l'expérience et le jugement, sur un seigneur que l'on cherchait à desservir dans son esprit. — « Sire, répondit le comte avec chaleur, défiez-vous des rapports qui vous sont faits sur ce gentilhomme; pour bien apprécier les hommes, il ne faut être ni confesseur, ni courtisan, ni ministre, ni lieutenant de police... — Ni roi? dit Louis XV. — Je n'osais m'expliquer à cet égard; mais puisque Votre Majesté m'interpelle, je crois lui obéir en parlant. Vous vous rappelez, sire, le brouil-

lard qu'il faisait il y a quelques jours : on ne voyait pas à quatre pas ; eh bien ! les rois (je parle en général) sont environnés de brouillards encore plus épais, que font naître autour d'eux les intrigants, les prêtres et les ministres infidèles ; tous s'accordent, en un mot, pour faire voir aux têtes couronnées les objets sous un aspect différent du véritable. »

Le roi changea brusquement l'entretien, et demanda au comte s'il était vrai qu'il eût le secret de faire disparaître les taches des diamants ; sur sa réponse affirmative, il lui confia un diamant d'un grand prix, mais dont la valeur était de beaucoup diminuée par une forte tache qui en ternissait l'éclat.

Au bout de quinze jours, le comte entra dans le cabinet du roi, où se trouvaient le duc de Gontaut et le joaillier de la couronne. Il tira le diamant de sa poche, ôta une toile d'amiante qui l'enveloppait, et la pierre fut produite aux yeux des assistants ébahis, pure comme une goutte de rosée.

Le poids du brillant, pesé au moment de sa remise au comte, se trouva exactement le même après l'opération ; le bijoutier s'écria qu'il fallait que M. de Saint-Germain fût sorcier ; qualification à laquelle ce dernier ne répondit que par un sourire. — Vous devez être riche à millions, ajouta-t-il, surtout si vous avez le secret de faire de gros diamants avec de petits. L'adepte ne dit ni oui, ni non ; mais il assura très-positivement qu'il savait faire grossir les perles et leur donner la plus belle eau.

Toujours est-il qu'on ne pouvait expliquer l'opulence du comte de Saint-Germain : il n'avait ni propriétés, ni rentes, ni banquiers, ni revenus d'aucune nature ; il ne touchait jamais ni cartes, ni dés ; et cependant il avait un grand état de maison, menait un train magnifique, et faisait quelquefois en pierreries des cadeaux dignes du plus riche nabab.

On passait chaque jour auprès de lui d'une surprise à une autre. Un jour il apporta chez Mme de Pompadour une tabatière qui fit l'admiration générale. Cette boîte était d'écaïlle noire fort belle ; le dessus était orné d'une agate. Le comte pria la marquise de placer cette bonbonnière devant le feu ; un instant après, il lui dit de la reprendre. Quel fut l'étonnement de tous les assistants ! l'agate avait disparu, et l'on voyait à sa place une jolie bergère au milieu de ses moutons. En faisant de nouveau chauffer la boîte, la miniature disparut, et l'agate revint. Tout cela paraissait merveilleux alors ; de nos jours Robert-Houdin en ferait autant.

Mais bientôt on rapporta qu'il se passait dans la maison du comte de Saint-Germain des choses étranges, qui jetèrent la crainte dans le public. On disait qu'à la demande des personnes assez hardies pour le désirer, il évoquait des ombres, et que ces terribles apparitions étaient toujours reconnues. Quelquefois il faisait répondre à cer-

taines questions sur l'avenir par des voix souterraines, qu'on entendait très-distinctement, pourvu qu'on appliquât l'oreille au parquet d'une chambre mystérieuse, où l'on n'entrait que pour recevoir ces oracles. Plusieurs de ces prédictions se réalisèrent, assurait-on, et la correspondance de Saint-Germain avec l'autre monde fut une vérité démontrée pour beaucoup de gens.

Cependant, les événements politiques se succédaient avec rapidité. Le comte de Saint-Germain s'aperçut que l'étonnement et l'admiration qu'il avait d'abord excités, faisaient place à l'indifférence ; il vit, en un mot, qu'il n'y avait plus rien à faire en France, et il alla chercher fortune à Hambourg. Il se retira ensuite dans le Holstein, où pendant plusieurs années il savoura les douceurs de l'immortalité, se faisant passer pour un dieu, et exigeant des dupes qui l'entouraient un culte tellement extravagant, qu'on aurait peine à décider qui devrait étonner le plus ou de la crédulité des sots qui s'y soumettaient, ou de l'effronterie du charlatan qui avait eu la hardiesse d'en dicter les lois.

Vers ce temps, le comte de Cagliostro lui fit demander la faveur de l'audience secrète dont nous avons parlé à son article (Voy. art. CAGLIOSTRO, col. 393). Cagliostro n'obtint pas cette entrevue que l'instruction suivante, qui allait si bien à sa taille, il n'aurait pas perdu son temps.

« Sachez que le grand secret de notre art est de gouverner les hommes, et que l'unique moyen est de ne jamais leur dire la vérité. Ne vous conduisez pas selon les règles du bon sens ; bravez la raison, et conduisez avec courage les plus incroyables absurdités. Quand vous sentirez ces gens principes s'affaiblir, mettez-vous en retrait, recueillez-vous et parcourez la terre, vous y verrez que les plus absurdes extravagances y obtiennent un culte. Les folies reviennent sous des noms différents, mais elles sont éternelles. Souvenez-vous que le premier ressort de la nature, de la politique, de la société est la reproduction ; que la chimère des mortels c'est d'être immortels, de connaître l'avenir lors même qu'ils ignorent le présent, d'être spirituels tandis que tout ce qui les environne est matière. »

Cagliostro ne suivit que trop bien ces leçons ; mais il paya, comme nous l'avons vu, de sa liberté son zèle à les mettre en pratique.

Le comte de Saint-Germain fut plus heureux, il resta libre, et je dirais presque adoré, jusqu'à la fin de sa carrière. Il se retira auprès du landgrave de Hesse-Cassel, et vécut quelque temps dans son intimité. Il mourut cependant, malgré son élixir d'immortalité, en 1784, d'autres disent en 1795 ; mais déjà depuis plusieurs années il était totalement oublié en France.

(L. BOYELDIEU D'AUVIGNY.)

L'entrevue de Cagliostro et du comte de Saint-Germain est certaine, si l'on veut, puisque Cagliostro l'affirme, et d'ailleurs qui se ressemble s'assemble; on devinerait donc aisément que deux hommes si bien faits pour se donner la main ont dû se rencontrer, ne fût-ce qu'une fois en leur vie. Cependant, nous ne voudrions nullement rendre sous notre garantie les détails de cette même entrevue.

On a fait différentes suppositions pour expliquer l'origine des richesses du comte de Saint-Germain. La moins probable, à notre avis, est celle qui leur donnerait le liable pour auteur; nous ne croyons pas davantage que le diable ait fait auprès de lui l'office de souffleur, pour lui révéler la science prodigieuse dont il donna tant de preuves: Satan n'a jamais rendu de si bons offices, du moins il n'y en a pas d'autre exemple dans l'histoire. Nous croirions plus volontiers que Saint-Germain était d'origine bohémienne, que ses richesses provenaient d'un vol commis au préjudice de quelque nabab ou de quelque pagode; qu'il avait appris les différents dialectes de l'Asie dans le cours d'une jeunesse errante et aventureuse en compagnie de quelque escouade de ses pareils; qu'il possédait des mémoires secrets sur la cour et les personnages marquants du siècle précédent, et que son esprit vraiment hors ligne aura fait le reste.

Ce ne serait pas le premier bohémien qui aurait joué un rôle très-brillant dans le monde; seulement il eut plus de bon sens que bien d'autres, en quittant la scène en temps convenable, et avant que son rôle ne fût totalement épuisé. Le siècle où il parut, frivole et inflaté de sa supériorité, crédule et involontairement par ostentation, découvert et avide de merveilles, était aussi merveilleusement disposé à se laisser exploiter. Plusieurs harlatans en profitèrent habilement. Aujourd'hui ils ne réussiraient pas en employant ces mêmes moyens. Ce n'est pas que notre siècle manque de ces sortes de gens; mais leur industrie se tourne vers la spéculation et n'en est que plus lucrative.

L'histoire du brillant de Louis XV ne démontre qu'une chose, c'est que ce prince, qui n'était pourtant pas mal avisé, et ses familiers furent dupes d'une substitution. Saint-Germain n'était pas à cela près de quelques dizaines de mille livres pour donner un succès que la position qu'il avait prise lui rendait d'ailleurs indispensable.

SAINT-MARTIN (Louis-Claude de), dit le *philosophe inconnu*, né à Amboise le 18 janvier 1743, et mort à Paris le 13 octobre 1803, fut plutôt le dupe des écoles spiritalistes et théurgiques de son temps, que le chef d'aucune d'elles. Il les fréquenta, les admira, les jugea à son point de vue, et garda l'indépendance d'un esprit qu'il voyait supérieur, et qui n'était, en réalité, qu'illusionné d'une manière différente. Il considérait les séances cabalistiques de Martinez-Pasqualis, ou plutôt leurs résul-

tats, comme des *manifestations de vertus actives de l'ordre intellectuel obtenues par la voie sensible*; selon lui, les visions de Swedemborg étaient de l'ordre *sentimental*, et conduisaient à la *science des âmes*. Les phénomènes du magnétisme somnambulique étaient d'un *ordre sensible inférieur*. Le célèbre visionnaire teutonique Jacob Böhme était, à son jugement, la *plus grande lumière humaine qui eût apparue dans le monde*.

Saint-Martin avait reçu dès l'enfance une éducation aussi pieuse que chrétienne, il avait cultivé avec attrait l'ascétisme; mais dès qu'il sortit des voies tracées par les maîtres véritables de la vie spirituelle, pour chercher un christianisme transcendant, il rencontra sur sa route les théurgistes, et se laissa égarer après eux sans espoir de retour. Jouet désormais des illusions de son esprit et des prétendues manifestations obtenues dans leurs réunions, il perdit la charité, pour ne plus conserver que la bienfaisance, la religion, pour ne plus garder que la philosophie; et l'Évangile devint pour lui un simple A, B, C, propre tout au plus à former le rudiment de la première enfance.

Cet esprit superbe en fut bien puni; car dans les nombreux ouvrages qui sortirent de sa plume, et qu'il livra à un très-petit public d'intimes amis, auxquels il recommandait de garder le secret, ce en quoi ils ne l'ont que trop bien servi, il n'y a rien à apprendre, disons-le, rien à pouvoir comprendre. Il ne se comprenait pas lui-même, il l'avoue, et était quelquefois surpris de finir par se trouver un sens. C'est ainsi qu'il disait de son *homme de désir*, longtemps après l'avoir édité, qu'il y *trouvait des germes épars çà et là, dont il ignorait les propriétés en les semant, et qui se développaient chaque jour pour lui, depuis qu'il avait connu Jacob Böhme*.

Les mystiques du moyen âge et ceux des derniers temps, en s'unissant par la contemplation à leur principe, suivant la doctrine de Rusbrock, leur maître, étaient *absorbés en Dieu par l'affection*; mais les martinistes cherchaient une *porte plus élevée*. A leurs yeux, ce n'était pas seulement la *faculté affective*, mais plutôt la *faculté intellectuelle* qui devait connaître en elle son principe divin, et par lui le modèle de cette nature que Mallebranche voyait non activement en lui-même, mais spéculativement en Dieu, et dont Saint-Martin *apercevait le type dans son être intérieur par une opération active et spirituelle, qui est le germe de la connaissance*. Comprenez qui pourra, mais c'est vers ce but que tous les ouvrages de Saint-Martin sont dirigés. Nous avons rendu ailleurs un compte succinct des principaux, nous n'y reviendrons pas (*Voyez l'art. ILLUMINÉS, col. 861, note 2*); et nous ne croyons pas non plus qu'il soit utile de mettre davantage en lumière, par une biographie détaillée, celui qui se complut toute sa vie dans les ténèbres.

SALETTE (Miracle de la). Depuis l'an 1846 le nom de la Salette, montagne du diocèse de Grenoble, a retenti dans toute la France, ou plutôt dans toute l'Europe, et acquis une célébrité immortelle, et à laquelle nous ne demanderions pas mieux que de contribuer, si notre voix, désormais trop tardive, pouvait être autre chose qu'un écho.

Le 19 septembre 1846, vers deux ou trois heures de l'après-midi, deux jeunes bergers étaient à garder des vaches sur la montagne de la Salette, lieu consacré à la sainte Vierge, suivant les traditions populaires, mais sur lequel il ne restait aucun vestige de ce culte, lorsqu'ils aperçurent à quelques pas devant eux une lumière éblouissante, puis, au milieu de cette lumière, une dame assise sur une pierre, en place d'une fontaine alors tarie, la tête cachée dans ses deux mains, et les coudes appuyés sur ses genoux.

Ces deux enfants s'appelaient : l'un, Pierre Maximin Giraud, né à Corps, le 27 août 1833; l'autre, Françoise-Mélanie Mathieu, née également à Corps, le 7 novembre 1831. A leur approche, la dame se leva et leur dit : « Avancez, mes enfants, n'avez pas peur, je suis ici pour vous conter une grande nouvelle. »

Les deux enfants s'étant approchés de manière à correspondre l'un à la droite et l'autre à la gauche de la dame, elle continua de la sorte, en pleurant pendant tout son récit : « Si mon peuple ne veut pas se soumettre, je suis forcée de laisser aller la main de mon fils.

« Elle est si forte, si pesante, que je ne peux plus la maintenir.

« Depuis le temps que je souffre pour vous autres ! si je veux que mon fils ne vous abandonne pas, je suis chargée de le prier sans cesse.

« Et pour vous autres, vous n'en faites pas cas.

« Vous aurez beau prier, beau faire, jamais vous ne pourrez récompenser la peine que j'ai prise pour vous autres.

« Je vous ai donné six jours pour travailler, je me suis réservé le septième, et on ne veut pas me l'accorder. C'est ça qui appesantit tant la main de mon fils.

« Ceux qui conduisent des charrettes, ne savent pas jurer sans y mettre le nom de mon fils au milieu.

« Ce sont les deux choses qui appesantissent tant la main de mon fils.

« Si la récolte se gâte, ce n'est rien qu'à cause de vous autres. Je vous l'ai fait voir l'année passée par les pommes de terre; vous n'en avez pas fait cas. C'est au contraire, quand vous trouviez des pommes de terre gâtées, que vous juriez, vous mettiez le nom de mon fils. Elles vont continuer, que cette année pour Noël il n'y en aura plus. »

Les enfants, n'entendant pas ce langage, hésitaient dans leurs pensées; mais la dame se reprit et leur dit : « Ah ! mes enfants,

vous ne comprenez pas, je m'en vais le dire autrement :

« Si las truffas se gastoun ei rien que per vous aoutres; vous ôou aiou fa veyre, l'an passa, n'âia pas vougu fas conti; qu'êra ôou countrère, quand troubava de truffas gastas djurava, l'y bitava lou nouc de moun fis ôou mey.

« Et van continua, qu'âquéy an, per tsalendas n'y ôourè plus.

« Si ava de bla, fôot, pas lou semenas, que tout ce que semenarè las bestias vous lou mendjarein, é. ço que vendré tobarè tout en poussièra quand l'ey quoirè.

« Vendret una granda famina.

« D'avant que la famina vène, lous maris ôou dessous de sept ans prendren un tremble, muriren entre las mas de las personnas que lous tendren, é lous âoutres faren leur penitença de famina.

« Las nouzes vendren boffas, lous rasius puriren.

« Si se counvertissoun, las peyras, lous routsas seren de monteous de bla, las truffas seren ensemenças per las terras.

« Fasa bian vouatra priera, mous marris ?

« Pas gaïre, Madama.

« Tsôou bian la fas, mous marris, vèpre é mati, quant diria ôoumen qu'un Pater é un Ave-Maria, quant pouiré pas mey fas; é quant pouiré mey fas n'en mai dire.

« Vaï que quaouqua fena un paou d'iadje à la messa, lous âoutres travailloun tout l'estiou la dimentsa; é l'hiver quant saboun pas que fas lous garçons van à la messa per se mouquas de la relidjiou; é la careyma van à la boustaria couma lou tsis.

« N'ava djis végu de bla gasta, mous marris ?

(MAXIMIN) « Oh ! nou, Madama.

(MÉLANIE) « Nou, Madama, n'ai dgis végu.

« Si les pommes de terre se gâtent, ce n'est rien que pour vous autres. Je vous l'ai fait voir l'an passé; vous n'en avez pas voulu faire cas. Que c'était au contraire, quand vous trouviez des pommes de terre gâtées, vous juriez, en y mettant le nom de mon fils au milieu.

« Elles vont continuer; que cette année pour Noël il n'y aura plus.

« Si vous avez du blé, il ne faut pas le semer; tout ce que vous sèmeriez, les bêtes vous le mangeront, ce qui viendra, tombera tout en poussière, quand vous le battrez.

« Il viendra une grande famine.

« Avant que la famine vienne, les enfants au-dessous de sept ans seront pris d'un tremblement, et mourront entre les mains des personnes qui les tiendront; et les autres feront leur pénitence par la famine.

« Les noix deviendront mauvaises, les raisins pourriront.

« S'ils se convertissent, les pierres et les rochers seront des montceaux de blé, et les pommes de terre seront ensemençées par les terres.

« Faites - vous bien votre prière, mes enfants ?

« Pas guère, Madame.

« Il faut bien la faire, mes enfants, soir et matin, quand vous ne diriez qu'un Pater et un Ave-Maria, lorsque vous ne pourrez pas mieux faire, et quand vous pourrez mieux faire, en dire davantage.

« Il ne va que quelques femmes un peu âgées à la messe, les autres travaillent tout l'esté le dimanche, et l'hiver quand ils ne savent que faire, les garçons vont à la messe pour se moquer de la religion; et le carême, on va à la bouberie comme des chiens.

« N'avez-vous pas vu du blé gâté, mon enfant ?

(MAXIMIN) « Oh ! nou, Madame.

(MÉLANIE) « Nou, Madame, je n'en ai pas eu core vu

(A Maximin) « E vous, moun marri, n'èn leva bian avé végu, un iadjevès lou couin embe vouetre paire.

« Que lou mestre de peça, que disia à vouetre paire d'anas vey- c' soum bla gasta, é pey e anéra tous doux, pren- nera dous treïs épias le bla din vouatras mas, as frontera, é tseyguet out en poussiera, é pey ouis n'enlournera; quant ra plus que dimé boura ven de Couarp vouetre aire vous beyllé una rca de pa en vous di- and : Té moun marri, scandja encas de pa qoévtan, que sabou pas ai n'èn vai mendjas l'an me ven, si lou bla coun- mua comme quo.

(MAXIMIN.) « Oh ! si ladana, m'en rappelou vès, adès ne m'en rap- e la vou pas. »

(A Maximin) « Et vous, mon enfant, vous devez bien en avoir vu, une fois vers le Coin avec votre père.

« Que le maître de la pièce dit à votre père d'aller voir son blé gâté; vous y êtes allés tous les deux; vous prites deux ou trois épis de blé dans vos maui, les froi- sâtes, et tout chut en poussière, puis vous vous en retourâtes. Quand vous n'étez plus qu'à une demi-lieue loin de Corps, votre père vous donna un morceau de pain en vous disant : Tiens, mon enfant, mange encore du pain cette année, je ne sais pas qui en mangera l'an qui vient, si le blé con- tinue comme ça.

(MAXIMIN.) « Oh ! si Madame, je m'en sou- viens maintenant; tout à l'heure je ne m'en sou- venais pas. »

du fait, mais afin qu'on ne nous accuse pas de rien dissimuler.

Et d'abord, des gens difficiles n'ont trouvé ni convenance, ni dignité dans le costume et dans le langage attribués à la sainte Vierge. Si elle a parlé patois avec des enfants qui savaient mieux le patois que le français, à la bonne heure, disent-ils, mais à quoi bon farcir son langage d'expressions malheureuses et de tournures réprochées par l'Académie, quand elle daigne s'exprimer en français, et qu'il n'y a aucune utilité de commettre des fautes de langage?

La sainte Vierge qui *pleure*, la sainte Vierge qui *souffre*, la sainte Vierge qui *prend de la peine*! Tout cela est peu conforme à l'état dans lequel l'Eglise nous représente les bienheureux.

La sainte Vierge qui a *donné six jours pour travailler* et qui *s'est réservé le septième*!

Faire descendre du ciel la sainte Vierge pour parler de pommes de terre gâtées, de noix boffes et de raisins pourris! et surtout pour parler de *pommes de terre* devant des enfants qui ne connaissent que les *truffes*, ce dont elle ne paraît pas se douter d'abord!

Et encore la faire descendre du ciel pour annoncer des événements qui ne se sont point réalisés, car il y avait encore des pommes de terre pour Noël; ceux qui avaient du blé l'ont *semé*, et les bêtes n'ont pas *tout mangé*, ce qui en est *venu*, n'est pas *tombé* tout en *poussière* quand on l'a *battu*. Il n'est pas venu de *grande famine*, même à Corps; les enfants au-dessous de sept ans n'ont pas été pris d'un *tremblement*. Les habitants de Corps se sont convertis, et malgré cela les *pierrcs* et les *rochers* ne se sont point changés en *monceaux de blé*, et les pommes de terre ne se sont point trouvées *ensemencées d'elles-mêmes*. L'abondance n'est pas même venue: le blé a continué à se *gâter* en partie, les pommes de terre et les raisins à manquer en partie; il y a eu conversion à Corps et disette partout.

La sainte Vierge devrait mieux savoir que personne si les enfants récitent leurs prières, et alors pourquoi le leur demande-t-elle? Et comment les engage-t-elle à dire un *Pater* et un *Ave*, lorsqu'elle doit savoir aussi qu'ils n'ont appris que *Notre Père*; et encore a-t-il fallu à l'un d'eux trois ou quatre années d'étude pour le retenir. Sans compter qu'elle est plus coulante sur cet article que certains théologiens, qui ne se contentent pas de si peu.

Aller à la boucherie *comme des chiens*! Quelle trivialité! Et de plus, les chiens ne vont pas à la boucherie.

Telles sont, en abrégé, les objections les plus précieuses relatives à la forme et au langage. Mais la question du secret préoccupe aussi beaucoup les intelligences. Pourquoi un secret? S'il doit être connu avant, qu'on le fasse connaître, ou qu'on en marque l'époque. S'il ne doit être divulgué qu'après, qui l'affirmera, et à quoi bon, puisqu'il n'aura préservé de rien? S'il ne regarde que

Après cela, la dame ajouta en français :

« Eh bien ! mes enfants, vous le ferez passer à tout mon peuple. » Puis, au bout d'un instant, lorsqu'elle glissait comme un fandouille à la cime de l'herbe, elle se retourna vers les enfants et répéta : « Eh bien ! mes enfants, vous le ferez passer à tout mon peuple. » Elle continua ensuite sa marche d'ombre légère, précédée de l'un des bergers, suivie de l'autre, s'arrêta en un lieu plus élevé, regarda le ciel, la terre, s'éleva à la hauteur d'un mètre et demi et disparut lentement comme un nuage qui s'évapore, la tête la première, ensuite les bras, puis les pieds. Maximin lança la main comme pour saisir la lumière, mais il ne saisit rien, et leurs yeux ne virent plus rien.

Elle avait des souliers blancs avec des roses de diverses couleurs alentour, des bas jaunes, un tablier jaune, une robe blanche toute couverte de perles, un fichu blanc rangé de roses, un bonnet haut et recourbé en avant, et une couronne de roses. Un crucifix était suspendu à son cou par une petite chaîne, avec des tenailles à droite et un marteau à gauche, le tout encadré dans une plus grande chaîne, qui formait guirlande autour de son fichu et touchait les roses. Elle avait la figure blanche et allongée; on ne pouvait du reste y tenir les yeux longtemps fixés, parce qu'elle était éblouissante.

Tel est et tel a toujours été, le jour même comme depuis, le récit invariable des deux enfants, soit qu'on les ait consultés ensemble ou séparément.

Il a été opposé à ce récit une multitude d'objections de détail, que nous croyons devoir rapporter ici, telles que nous les avons lues ou entendues, quoiqu'elles nous semblent effacées désormais par l'immensité

les enfants, qu'ils le gardent, sans informer inutilement le public qu'ils ont un secret; s'il regarde le public, qu'ils le manifestent, afin que ceux qu'il concerne, se mettent en règle avec les volontés divines. C'est la première fois que Dieu envoie des prophètes dire au monde : J'ai un secret. Que nous importe, prophète indiscret, si vous ne dites rien de plus?

Et ce secret ne serait-il pas celui de Pierre-Michel Vintras, savoir : l'avènement d'un Louis XVII au trône de France; du règne spirituel du Saint-Esprit et de la prédication de l'Évangile éternel? Car les personnes qui ont suivi attentivement Pierre-Michel dans ses évolutions, étudié de près l'*Œuvre de la miséricorde* et pris connaissance de la *Voix de la septaine*, qui se publiait à Caen à la même époque, croient reconnaître la main du prophète cauchois.

Les enfants n'inspirent non plus qu'un médiocre degré de confiance à beaucoup de personnes, vu leur peu de zèle religieux; tandis que les enfants de leur âge suivaient les catéchismes de la paroisse pour se disposer à la première communion, ou l'avaient déjà faite, ceux-là, renvoyés du catéchisme pour leur paresse et leur peu de dispositions, en prenaient fort tranquillement leur parti, et paraissaient tout disposés à ne jamais remplir un devoir si important. Ne semble-t-il pas que la faveur du Ciel s'est placée au plus mal?

Ces objections, qui, on le voit, ne tombent que sur la forme, et présentent ainsi peu de consistance, ne sont pas demeurées sans réponse. On a dit : 1° Il ne faut pas plus juger à l'impropriété du langage que la sainte Vierge n'a point parlé, qu'il ne faudrait conclure d'un langage académique que c'est elle qui a parlé. Elle s'est mise à la portée et à la hauteur de ses auditeurs, et a emprunté les tournures bonnes ou mauvaises qui sont reçues dans le pays. Le plus puriste des académiciens aurait peut-être fait de même, ou du moins il n'aurait pas mieux fait en disant autrement. 2° La sainte Vierge n'a pas donné, il est vrai, *six jours à l'homme pour travailler*, en lui prescrivant de se reposer le septième; mais elle parlait de son fils ou au nom de son fils, et il a pu échapper un *dit-il* à la mémoire des enfants; d'ailleurs elle a été comprise, et c'est tout ce qu'il fallait. 3° Elle ne pouvait apparaître qu'avec une forme quelconque de costume, et celle-ci a du moins le mérite de la simplicité et de la modestie, jointe à une richesse éblouissante; d'ailleurs cette forme est en rapport avec des usages déjà connus des deux bergers. 4° Les objets dont la sainte Vierge les a entretenus, sont peut-être minimes relativement; mais c'étaient les plus propres à faire impression sur l'esprit des habitants de Corps. 5° Les menaces et les promesses étaient conditionnelles; si tout le

bien ou tout le mal annoncés ne se sont pas produits, c'est qu'il y a eu résistance en partie et conversion en partie. 6° Il n'y a rien à dire du secret, tant qu'il demeurera un secret; il faut attendre à le connaître pour le juger; et nul ne peut discuter l'opportunité de cette communication, puisque c'est aussi le secret de Dieu. 7° Pierre-Michel Vintras, ni aucun autre prestigiateur, pour habile qu'il soit, ne sauraient faire apparaître et disparaître un personnage vivant, agissant, parlant, de la manière dont celui-ci est apparu et dont il a disparu. D'ailleurs, il ne se trouve ni personnage politique, ni réforme religieuse sur le second plan de la scène. 8° Les apôtres n'étaient pas meilleurs, lorsque le Sauveur les appela et les chargea de la mission de convertir le monde; et, de plus, Pierre-Maximin Giraud et Françoise-Mélanie Mathieu ont dignement répondu par leur conduite subséquente au choix que le ciel avait fait de leurs personnes pour être les apôtres de cette nouvelle œuvre.

Telles ont été, dès l'abord, les principales objections et aussi les principales réponses.

Mais depuis, l'œuvre a immensément grandi. La source alors tarie a recommencé à couler, de l'eau a été transportée sur tous les points de la France, ainsi que des fragments de la pierre schisteuse qui lui sert de bassin: de nombreuses grâces, des grâces merveilleuses ont été obtenues dans tous les pays aussi bien que sur les lieux mêmes par l'intercession de Notre-Dame de la Salette (1104). On avait commencé à en former des recueils, mais bientôt il a fallu y renoncer, vu la multiplicité et le plus grand nombre encore de celles qui resteraient dans l'oubli.

Ici, toutefois, nous devons l'avouer pour ne rien omettre d'important dans la discussion, il se présente une nouvelle objection: c'est que ces grâces insignes, ces faveurs miraculeuses, quelque nombreuses qu'elles soient, ne prouvent rien quant à la vérité de l'apparition; en effet, Notre-Dame de la Salette est la même Notre-Dame que tout le monde invoque partout et de partout, dans tous les lieux, dans toutes les langues, de toutes les façons, par toutes les supplications, pour tous les besoins, et qui répond partout à ses fidèles serviteurs, sans se soucier si c'est un agneau qui a inventé sa statue à la Délivrande, s'il est vrai ou non qu'une autre de ses statues s'en soit retournée d'elle-même à sa place à Notre-Dame de l'Épine, si elle est mieux représentée sous les traits d'une négresse, comme en certains lieux, etc. Où donc en serions-nous, s'il fallait discuter la valeur historique de toutes les pieuses traditions des localités, et si Dieu ni les saints ne nous exauçaient pas, quand nous nous trou-

(1104) Nous avons eu occasion d'en signaler nous-même; nous avons été témoin de plusieurs, et notamment de celle qui est relatée sous le n° VII,

à la page 149 du livret intitulé : *La vérité sur l'avènement de la Salette*, par l'abbé Rousselot, Grenoble 1849.

pons d'une date ou d'un fait? Les reliques de l'apôtre saint Jacques sont-elles ou non à Compostelle? La maison de Lorette a-t-elle ou non été transportée par les anges? sainte Madeleine a-t-elle ou non demeuré dans la sainte Baume? Belles questions pour la piété et le succès de la prière! Mais Dieu aura donc confirmé l'erreur, le mensonge? — Non, il a exaucé votre prière. Oseriez-vous lui demander des miracles en confirmation de vos préjugés ou de vos syllogismes? Non, sans doute, mais alors comment donc vous attribuez-vous ce que vous n'oseriez pas demander, ou bien comment interprétez-vous dans le sens de vos préjugés et de vos syllogismes, ce que vous lui demandez dans le sens de la satisfaction de vos besoins.

O divine Vierge, subvenez à mon âme affligée, guérissez la blessure mortelle de mes membres. — J'ai fait cette prière en un lieu désigné, j'ai été exaucé, donc la sainte Vierge était apparue miraculeusement en ce lieu à une autre époque. Voyez la belle conclusion!

Il est vrai que cette conclusion ne serait pas logique; mais aussi ne s'agit-il guère ici de syllogismes, la question est beaucoup plus élevée; sans invoquer le *post hoc, ergo propter hoc*, il se présente cependant deux faits en corrélation, dont le second est d'une immense portée et évidemment divin; ce second fait, évidemment divin, est le corollaire, la suite, la conséquence immédiate du premier, comment n'en serait-il pas la consécration?

Quoi qu'il en soit, la nouvelle de l'apparition ne tarda pas à se propager, et de proche en proche à se répandre par toute la France et même au dehors. Dès lors il arriva des pèlerins en nombre toujours croissant.

Au jour anniversaire, le 19 septembre 1847, soixante mille couronnèrent la crête de la montagne; on ne saurait compter ceux qui y étaient venus dans l'intervalle, et encore moins ceux qui y sont allés depuis.

L'évêque de Grenoble ne pouvait demeurer spectateur muet d'un fait si considérable qui s'accomplissait dans son diocèse. Il nomma donc une commission d'examen, composée de seize membres, avec délégation de deux d'entre eux pour recueillir les preuves et réunir tous les renseignements nécessaires pour asseoir un jugement. L'ordonnance de délégation est du 19 juillet 1847. Après un long et minutieux examen, les délégués opinèrent pour la réalité de l'apparition; leurs conclusions furent débattues dans huit conférences tenues en présence du prélat, et adoptées par lui et par une majorité de la commission, non pas en tant que « certitude absolue ou décision de foi, mais comme pieuse croyance fondée sur une très-grande probabilité, laquelle, selon la doctrine de Benoît XIV et l'usage de l'Eglise, suffit dans la question des apparitions. »

Le rapport est daté du 13 octobre; la der-

nière séance de la commission eut lieu le 13 décembre; néanmoins, l'évêque attendit jusqu'au 15 juin suivant avant de donner une approbation publique, et il ne la donna qu'après avoir consulté plusieurs de ses collègues dans l'épiscopat. Cette approbation, avec la permission d'imprimer le rapport, est la première décision juridique sur la question.

Enfin, après de longs délais et un examen de plus en plus approfondi, l'évêque de Grenoble crut devoir proclamer à la face de l'Eglise ses propres convictions sur la réalité du miracle, terminer toute discussion à cet égard dans son diocèse, et l'inscrire comme un fait acquis à son Eglise..... « Quoique notre conviction fût déjà entière et sans nuage à la fin des séances de la commission qui se terminèrent le 13 décembre 1847, dit le prélat, nous ne voulûmes pas encore prononcer de jugement doctrinal sur un fait d'une telle importance. »

« Cependant l'ouvrage de M. Rousselot (1105) reçut bientôt l'adhésion, et réunit les suffrages de plusieurs évêques, et d'une foule de personnes éminentes en science et en piété. Nous avons su que ce livre était traduit dans toutes les langues européennes. Plusieurs nouveaux ouvrages parurent en même temps et en diverses contrées sur le même fait, publiés par des hommes recommandables venus exprès sur les lieux pour rechercher la vérité. Le pèlerinage ne se ralentissait pas. Des personnes graves, des vicaires généraux, des professeurs de théologie, des prêtres et des laïques distingués sont venus de plusieurs centaines de lieues pour offrir à la Vierge puissante et pleine de bonté leurs pieux sentiments d'amour et de reconnaissance pour les guérisons et autres bienfaits qu'ils en avaient obtenus. Ces faits prodigieux ne cessaient d'être attribués à l'invocation de Notre-Dame de la Salette, et nous savons que plusieurs d'entre eux sont regardés comme vraiment miraculeux par les évêques dans les diocèses desquels ils se sont accomplis. Tout cela est constaté dans un second volume publié par M. Rousselot en 1850, qui a pour titre : *Nouveaux documents sur l'événement de la Salette*. L'auteur aurait pu ajouter que d'illustres prélats de l'Eglise prêchaient l'apparition de la très-sainte Vierge; qu'en plusieurs lieux, et avec l'assentiment au moins tacite de nos vénérables collègues, des personnes pieuses avaient fait construire des chapelles déjà très-fréquentées sous le vocable de Notre-Dame de la Salette, ou avaient fait placer dans des églises paroissiales de belles statues en son honneur; qu'enfin de nombreuses demandes étaient adressées pour l'érection d'un sanctuaire qui perpétuât le souvenir de ce grand événement.

« On sait que nous n'avons pas manqué de contradicteurs. Quelle vérité morale, quel fait humain ou même divin n'en a pas eu? Mais pour altérer notre croyance à un évé-

(1105) *La vérité sur l'événement de la Salette*; Grenoble, 1849, in-12.

nement si extraordinaire, si inexplicable sans l'intervention divine, dont toutes les circonstances et les rites se réunissent pour nous montrer le doigt de Dieu, il nous aurait fallu un fait contraire, aussi extraordinaire, aussi inexplicable que celui de la Salette, ou du moins qui expliquât naturellement celui-ci ; or, c'est ce que nous n'avons pas rencontré, et nous publions hautement notre conviction.

« Nous avons redoublé nos prières, conjurant l'Esprit-Saint de nous assister et de nous communiquer ses divines lumières. Nous avons également réclamé en toute confiance la protection de l'immaculée Vierge Marie, mère de Dieu, regardant comme un de nos devoirs les plus doux et les plus sacrés de ne rien omettre de ce qui peut contribuer à augmenter la dévotion des fidèles envers elle, et de lui témoigner notre gratitude pour la faveur spéciale dont notre diocèse aurait été l'objet. Nous n'avons, du reste, jamais cessé d'être disposé à nous renfermer scrupuleusement dans les saintes règles que l'Eglise nous a tracées par la plume de ses savants docteurs, et même à réformer sur cet objet comme sur tous les autres notre jugement, si la chaire de saint Pierre, la mère et la maîtresse de toutes les Eglises, croyait devoir émettre un jugement contraire au nôtre.

« Nous étions dans ces dispositions et animé de ces sentiments, lorsque la Providence divine nous a fourni l'occasion d'enjoindre aux deux enfants privilégiés de faire parvenir leur secret à notre très-saint Père le Pape Pie IX. Au nom du vicaire de Jésus-Christ, les bergers ont compris qu'ils devaient obéir. Ils se sont décidés à révéler au souverain Pontife un secret qu'ils avaient gardé jusqu'alors avec une constance invincible, et que rien n'avait pu leur arracher. Ils l'ont donc écrit eux-mêmes, chacun séparément ; ils ont ensuite plié et cacheté leur lettre en présence d'hommes respectables que nous avions désignés pour leur servir de témoins, et nous avons chargé deux prêtres qui ont toute notre confiance de porter à Rome cette dé pêche mystérieuse. Ainsi est tombée la dernière objection que l'on faisait contre l'apparition, savoir qu'il n'y avait point de secret, ou que ce secret était sans importance, puéril même, et que les enfants ne voudraient pas le faire connaître à l'Eglise.

A ces causes,

« Nous appuyant sur les principes enseignés par le Pape Benoît XIV, et suivant la marche tracée par lui dans son immortel ouvrage *De la béatification et de la canonisation des saints* (liv. II, chap. 31, n° 12) ;

« Vu la relation écrite par M. l'abbé Rousselet, l'un de nos vicaires généraux, et imprimée sous ce titre : *La Vérité sur l'événement de la Salette*, Grenoble, 1848 ;

« Vu aussi les *Nouveaux documents sur l'événement de la Salette*, publiés par le même auteur en 1850 ; l'un et l'autre ouvrage revêtus de notre approbation ;

« Oui les discussions en sens divers qui ont eu lieu devant nous sur cette affaire dans les séances des 8, 15, 16, 17, 22 et 29 novembre, 6 et 13 décembre 1847 ;

« Vu pareillement ou entendu ce qui a été dit, ou écrit depuis cette époque, pour ou contre l'événement ;

« Considérant, en premier lieu, l'impossibilité où nous sommes d'expliquer le fait de la Salette autrement que par l'intervention divine, de quelque manière que nous l'envisagions, soit en lui-même, soit dans ses circonstances, soit dans son but essentiellement religieux ;

« Considérant, en second lieu, que les suites merveilleuses du fait de la Salette sont le témoignage de Dieu lui-même, se manifestant par des miracles, et que ce témoignage est supérieur à celui des hommes, et à leurs objections ;

« Considérant que ces deux motifs, pris séparément, et à plus forte raison réunis, doivent dominer toute la question, et enlever toute espèce de valeur à des prétentions ou suppositions contraires dont nous déclarons avoir une parfaite connaissance ;

« Considérant enfin que la docilité et la soumission aux avertissements du ciel peut nous préserver des nouveaux châtimens dont nous sommes menacés, tandis qu'une résistance trop prolongée peut nous exposer à des maux sans remèdes ;

« Sur la demande expresse de tous les membres de notre vénérable Chapitre, et de la très-grande majorité des prêtres de notre diocèse ;

« Pour satisfaire aussi la juste attente d'un si grand nombre d'âmes pieuses, tant de notre patrie que de l'étranger, qui pourraient finir par nous reprocher de retenir la vérité captive ;

« L'Esprit-Saint et l'assistance de la Vierge immaculée de nouveau invoqués ;

Nous déclarons ce qui suit :

« ART. 1^{er}. Nous jugeons que l'apparition de la sainte Vierge à deux bergers, le 19 septembre 1846, sur une montagne de la chaîne des Alpes, située dans la paroisse de la Salette, de l'archiprêtre de Corps, porte en elle-même tous les caractères de la vérité, et que les fidèles sont fondés à la croire indubitable et certaine.

« ART. 2. Nous croyons que ce fait acquiert un nouveau degré de certitude par le concours immense et spontané des fidèles sur le lieu de l'apparition, ainsi que par la multitude des prodiges qui ont été la suite dudit événement, et dont il est impossible de révoquer en doute un très-grand nombre sans violer les règles du témoignage humain.

« ART. 3. C'est pourquoi, pour témoigner à Dieu et à la glorieuse Vierge Marie notre vive reconnaissance, nous autorisons le culte de Notre-Dame de la Salette. Nous permettons de le prêcher et de tirer les conséquences pratiques et morales qui ressortent de ce grand événement.

« **ART. 4.** Nous défendons néanmoins de publier aucune formule particulière de prières, aucun cantique, aucun livre de dévotion sans notre approbation donnée par écrit.

« **ART. 5.** Nous défendons expressément aux fidèles et aux prêtres de notre diocèse de jamais s'élever publiquement, de vive voix ou par écrit, contre le fait que nous proclamons aujourd'hui, et qui dès lors exige le respect de tous.

« **ART. 6.** Nous venons d'acquérir le terrain compris de l'apparition céleste. Nous proposons d'y construire incessamment une église qui soit un monument de la miséricordieuse bonté de Marie envers nous et de notre gratitude envers elle. Nous avons aussi formé le projet d'y établir un hospice pour y abriter les pèlerins. Mais ces constructions, dans un lieu d'un accès assez difficile et dépourvu de toutes ressources, exigeront des dépenses considérables. Aussi nous avons compté sur le concours généreux des prêtres et des fidèles, non-seulement de notre diocèse, mais de la France et de l'étranger. Nous n'hésitons pas à leur faire un appel d'autant plus pressé que déjà nous avons reçu de nombreuses promesses, mais toutes insuffisantes pour l'œuvre à entreprendre. Nous prions les personnes dévouées qui voudront nous venir en aide d'adresser leurs offrandes au secrétariat de notre évêché. Une commission composée de prêtres et de laïques est chargée de surveiller les constructions et l'emploi des offrandes.

« **ART. 7.** Enfin, comme le but principal de l'apparition a été de rappeler les chrétiens à l'accomplissement de leurs devoirs religieux, au culte divin, à l'observation des commandements de Dieu et de l'Eglise, à l'évitement du blasphème et à la sanctification du dimanche, nous vous conjurons, nos très-chers frères, en vue de vos intérêts célestes et même terrestres, de rentrer sérieusement en vous-mêmes, de faire pénitence de vos péchés et particulièrement de ceux que vous avez commis contre le deuxième et le troisième commandement de Dieu. Nous vous en conjurons, nos frères bien-aimés : rendez-vous dociles à la voix de Marie qui vous appelle à la pénitence, et qui, de la part de son Fils, vous menace de maux spirituels et temporels, si restant insensibles à ses avertissements maternels, vous endurcissez vos cœurs.

« **ART. 8.** Nous voulons et ordonnons que notre présent mandement soit lu et publié dans toutes les églises et chapelles de notre diocèse, à la messe paroissiale ou de communauté, le dimanche qui en suivra immédiatement la réception.

« **Donné à Grenoble, sous notre seing, le sceau de nos armes, et le contre-seing de notre secrétaire, le 19 septembre 1851 (cinquième anniversaire de la célèbre apparition).**

† PHILIBERT, évêque de Grenoble.

Un nouveau mandement à la date du

1^{er} mai suivant vient réaliser les promesses contenues dans celui-ci, en annonçant pour le 25 du même mois la pose et la bénédiction du nouveau sanctuaire consacré à Marie sur le lieu même de l'apparition, et la fondation d'une congrégation de missionnaires diocésains, résidant au même lieu, sous le nom de *missionnaires de Notre-Dame de la Salette*, chargés de le desservir, et de se répandre de ce point dans tout le diocèse pour l'évangéliser. La cérémonie s'accomplit au milieu d'un concours plus nombreux encore de pèlerins venus isolément et de processions des paroisses du diocèse qu'on eût jamais vu. La cime, le penchant, les ravins, le pied de la montagne en paraissaient couverts, il eût été impossible de compter.

Le souverain Pontife lui-même, par divers rescrits aux dates des 24 août, 26 du même mois, 3 et 7 septembre même année, s'est plu à combler de grâces et de faveurs le nouveau temple et la confrérie qui y a été érigée sous le titre de Notre-Dame Réconciiliatrice. Il est inutile d'ajouter que ces faveurs ont été sollicitées, et que la cour de Rome, en les accordant, n'a rien préjugé sur le fond de la question. D'ailleurs la prudence demandait qu'il en fût ainsi, car il était des princes de l'Eglise qui ne partageaient pas au même degré les convictions de l'évêque de Grenoble. En effet des relations du miracle ayant pénétré dans le diocèse de Lyon, et ayant été recommandées en chaire par certains curés, le cardinal archevêque en prit occasion de publier un mandement dans lequel il disait :

« Dans tous les temps de perturbations sociales, des esprits religieux du reste, mais impatientes, voudraient en quelque sorte forcer Dieu à intervenir d'une manière visible. La Providence est trop lente à leur gré à se manifester; ils veulent la devancer. Ils entendent des voix de l'Orient, des voix de l'Occident. L'effet produit par une cause naturelle qu'ils ne comprennent pas, ils le transforment en prodige; et sans plus d'examen, sans avoir recours à la sagesse des sages, pour ne pas se laisser surprendre par de fausses apparences, ils proclament et veulent qu'on proclame avec eux la vérité d'un miracle fort contesté.

« Bientôt la spéculation, qui se mêle à tout aujourd'hui, s'empare de ce fait imaginaire; elle l'exploite, dans un intérêt mercantile, aux dépens de la crédulité simple et naïve. Elle le reproduit de mille manières, et par la gravure et par la peinture, et colporte ensuite dans les campagnes les médailles, les images qui en représentent la prétendue réalité.

« A ces objets, des marchands avides joignent le récit de ces miracles fabuleux; ils les accompagnent d'indulgences apocryphes, et offrent à la piété des prières pleines d'erreurs; et pour la séduire plus facilement, ces prières sont tantôt trouvées au tombeau même de Notre-Seigneur, tantôt apportées par des anges ou révélées à de saintes âmes

Jans l'extase de l'oraison. Ces trafiquants de pieuses pratiques se sont bien gardés de consulter les supérieurs qui auraient démasqué leurs fraudes sacrilèges, et arrêté cet indigne commerce; ils se passent de leur autorisation. Ce qu'il faut avant tout, c'est se procurer un gain quelconque par ce trafic coupable d'objets superstitieux.

« Instruisez avec soin vos paroissiens, nos chers coopérateurs, sur la vertu de religion, et dites-leur que la superstition est un des vices les plus grossiers opposés à cette vertu. Apprenez-leur avec quelle sage maturité l'Eglise procède, quand il s'agit d'un nouveau fait miraculeux. Le concile de Trente a tracé sur cette matière des règles inspirées par l'Esprit qui lui a dicté ses irréformables décrets. Or, les Pères de ce synode œcuménique veulent que l'on évite toute superstition dans l'invocation des saints, dans la vénération des reliques, dans le culte des images. Ils ne permettent pas qu'une image nouvelle et extraordinaire soit exposée sans l'approbation de l'Ordinaire.

« Quant aux nouveaux miracles, on doit, suivant les prescriptions du concile, avant de les admettre et de les publier, les déférer au jugement de l'évêque, qui, pour en examiner toutes les circonstances, s'entourera des conseils d'hommes versés dans la science sacrée. S'il reste quelque doute sur l'authenticité de ces faits miraculeux, le concile provincial doit être saisi de l'examen de ces causes. Mais, dans tous les cas, rien ne doit être résolu sans avoir réclamé la décision suprême de la chaire apostolique. Il n'est pas permis de prendre un parti à cet égard, sur la présomption du consentement du souverain Pontife; il faut que ce consentement soit clairement manifesté, et que la sentence de Pierre soit exprimée d'une manière qui ne laisse lieu à aucun doute.

« Mais aujourd'hui on trouve ces règles, tracées par les conciles, trop gênantes. On ne peut renfermer si longtemps dans son cœur ces inspirations que l'on croit avoir reçues d'en haut; on est pressé de les manifester pour remplir ce que l'on croit être une mission.

« Nous défendons de publier en chaire sans notre permission, le récit d'un fait miraculeux, quand bien même l'authenticité en serait attestée par un évêque étranger. Cette autorisation nous ne la donnerions qu'après avoir consulté le souverain Pontife, et avoir reçu de lui un rescrit qui serait pour nous une garantie de la vérité du miracle. Dans deux ou trois de nos paroisses, MM. les curés ont cru pouvoir lire en chaire le mandement d'un évêque d'un autre diocèse au sujet d'un miracle, sans nous avoir consulté. C'était là un acte irrégulier.

« Vous aurez soin, nos chers coopérateurs, de vous conformer aux règles de

(1106) L'honorable prélat parle de spéculations mercantiles sur les médailles et images de Notre-

l'Eglise sur la question que nous traitons dans cet article, et de mettre les fidèles en garde contre ces publications journalières de miracles, de prophéties, d'images, de prières, qui peuvent être pour des marchands cupides une source assurée de profits illicites, mais qui sont pour la religion un sujet de douleur et de crainte. »

De son côté, l'évêque de Gap disait à son clergé dans une lettre du mois de février 1851 : « Nous déclarons que nous sommes étranger à cette manœuvre (1106), et que nos prêtres aussi bien que les fidèles seraient dupes d'une coupable intrigue d'une indigne spéculation, s'ils se laissent persuader que nous patronons un fait que nous ne pouvons, dont nous ne devons et dont nous ne voulons nous mêler en aucune façon. On a parlé de plusieurs guérisons miraculeuses arrivées dans notre diocèse; nous déclarons que nous n'avons pu en constater aucune. » Cette déclaration répétitive était un dernier et public désaveu d'une brochure intitulée *Apparition de la très-sainte Vierge à deux petits bergers sur la montagne de la Salette*, canion de Corps, diocèse de Grenoble, accompagnée d'une lettre de Mgr l'évêque de Gap.

Il ne nous appartient pas de juger avec ceux que le *Saint-Esprit a établis juges dans l'Eglise de Dieu*; nous avons exposé les faits. Depuis le moment auquel nous arrêtons notre récit, la dévotion à Notre-Dame de la Salette a encore grandi, le nombre des grâces et des faveurs célestes s'est immensément accru; des tentatives faites pour ébranler la confiance des populations ont été sévèrement réprimées par l'autorité diocésaine.

Déjà Mgr Philibert de Bruillard avait condamné un livre intitulé *La salette fallacieuse*, composé dans un sens opposé aux convictions du conseil épiscopal de Grenoble. Les adversaires de l'apparition, ne se tenant pas pour battus, ont rédigé récemment un *Mémoire au Pape*, dans lequel se trouvent reproduites les objections déjà faites, avec un certain nombre d'assertions passablement injurieuses pour l'autorité diocésaine et l'autorité en général. Puis le prospectus d'un nouveau livre, composé dans le même esprit, et intitulé *le livre intitulé La Salette devant le Pape*. Si quelquefois le saint-siège doit prononcer une décision sur le *Mémoire*, demeuré anonyme, soit par prudence ou tout autre motif, il n'est donné à personne de la prévenir. Le livre lui-même a été condamné de la manière la plus sévère par Mgr Jacques-Marie-Achille Ginouilhac, le nouvel évêque de Grenoble, dans un mandement à la date du 30 septembre 1854, et son auteur frappé des censures de l'Eglise.

SAMSON. (Miracles de sa naissance, de sa vie et de sa mort.) Après la mort de Jéshé, les Israélites retombèrent dans l'idolâtrie.

Dame de la Salette, et l'eau de la fontaine miraculeuse.

Dieu les livra au pouvoir des Philistins, qui les tinrent assujettis pendant quarante années. Mais enfin, voulant venir en aide à son peuple, le Seigneur fit naître Samson, qui devait en être le libérateur.

Un homme de la tribu de Dan, nommé Manué, n'avait point d'enfants; un ange apparut à sa femme, lui promit un fils, lui commanda d'observer les lois du nazaréat pendant sa grossesse, et de les faire observer perpétuellement au fils à qui elle donnerait le jour. Manué désira voir le messager qui avait apporté une si heureuse nouvelle; il le vit, et le prenant pour un homme, il le contraignit d'accepter les mets que l'hospitalité ne manquait jamais d'offrir au visiteur étranger. Je ne puis, répondit l'ange; mais, si vous y tenez absolument, offrez ces mets en sacrifice au Seigneur. Manué posa donc un chevreau sur la pierre des sacrifices, il alluma le bûcher, et l'ange s'éleva vers le ciel au milieu de la flamme, avec laquelle il disparut. Alors seulement Manué comprit qu'il avait vu un ange, et conversé avec lui.

La preuve que c'était bien un ange, se tire de la manière dont il disparut au milieu des ammes; et la preuve des deux événements, l'apparition et la disparition, c'est la naissance et la vie tout entière de Samson.

Samson, arrivé à l'âge nubile, sollicita de ses parents la permission d'épouser une jeune fille de Thamnata, de la race des Philistins. Lorsqu'il s'y rendait avec eux, pour en faire la demande, s'étant écarté de la route, il fut assailli, dans les vignes qui environaient la ville, par un lion furieux. Samson, sans aucune arme pour sa défense, le mit en pièces, comme un autre homme eût pu tuer d'un chevreau, et rejoignit ensuite ses parents sans leur laisser soupçonner ce qui venait d'arriver.

Nous ferons sur ceci deux remarques seulement. Les interprètes traduisent ordinairement le texte *catulus leonis* par un lionceau; mais cette manière de traduire pourrait bien être vicieuse, car le *catulus leonis* est un hébraïsme, très-fréquent dans la sainte Écriture, et veut dire ordinairement un lion sans la force de l'âge. Ensuite, il semble que l'histoire du fort des forts est incomplète, et qu'il y a des lacunes considérables. Samson avait délivré Israël, il est compté parmi les juges du peuple de Dieu, et toute son histoire ne présente que des particularités sans unité entre elles, et dont l'influence ne paraît pas avoir été décisive. Le récit de Samson, partout ailleurs exact et circonstancié, serait-il ici complet de tout point?

Quelques jours plus tard, au retour de ce voyage, Samson trouva dans la gueule du lion qu'il avait mis en pièces des rayons de miel, dont il mangea, et dont il donna à ses parents, sans leur en indiquer davantage l'origine. Mais il profita de cette particularité, pour proposer aux jeunes gens conviés à ses noces l'énigme suivante : la force a produit la douceur, et la voracité a fourni la nourriture; trente vêtements étaient l'enjeu de la gageure. Ceux-ci circonvinrent la jeune femme,

qui fit tant auprès de son mari par ses sollicitations et ses larmes, qu'elle lui arracha le secret : bientôt elle l'eut révélé à ses compatriotes, et Samson, irrité en même temps contre eux et contre elle, tua trente Philistins, dont il leur donna les vêtements, et quitta aussitôt la perfide épouse. Le père de celle-ci, la croyant abandonnée, lui donna un autre époux; mais, lorsque Samson, revenu vers elle, l'eut appris, il s'irrita de nouveau contre la nation des Philistins, prit trois cents renards, leur attacha des torches à la queue, et les lâcha dans les blés de ses ennemis. C'était alors le temps de la moisson; les champs furent incendiés ainsi qu'une partie des oliviers et des vignes. Il ne s'arrêta pas là dans sa vengeance; car l'auteur ajoute que les Philistins, ayant appris de quelle main leur venait ce mal, et quelle en était la cause, brûlèrent vivants l'épouse infidèle et son père; mais que le mari outragé ne se tint pas pour satisfait, et qu'il frappa les Philistins d'une si grande plaie, qu'ils en demeurèrent stupéfaits. Il n'explique nullement quelle fut cette plaie, et il nous semble impossible de hasarder une conjecture avec quelque apparence de succès.

Après cet exploit, Samson rentra en Juda, et se retira dans la grotte du rocher d'Etham. Une armée entière de Philistins le poursuivit. Trois mille Juifs allèrent l'y assiéger, afin de le livrer aux mains de leurs ennemis, qui leur adressaient les plus terribles menaces. Samson, après être convenu avec ses nationaux qu'ils ne lui ôteraient point la vie, se laissa lier de grosses cordes et conduire aux Philistins, qui l'attendaient au lieu nommé la Mâchoire. Aux cris de joie qu'ils poussèrent en l'apercevant, Samson sentit renaître la divine fureur qui l'avait déjà plusieurs fois animé, et rompant ses liens, comme se rompt un fil de lin qu'on approche de la flamme, il saisit une mâchoire d'âne qui se trouvait à ses pieds, s'en fit une arme, se précipita sur ses ennemis, et un millier restèrent sur la place. Quand tous eurent été dispersés, Samson rejeta son arme, et entonna le chant de la victoire; mais une soif ardente le dévora; il s'interrompit pour prier, Dieu l'entendit, et une source jaillit de la dent de la mâchoire; il s'y désaltéra.

Arrêtons-nous ici, pour donner un mot d'explication. Les hébraïstes et les interprètes modernes, en général, conviennent que saint Jérôme s'est laissé tromper ici par une équivoque : ce n'est pas la dent de la mâchoire d'âne dont Samson venait de se servir qui laissa jaillir la source dont les eaux le désaltérèrent, mais un rocher nommé dès lors ou depuis la Dent, et qui existait sur le lieu du combat, nommé aussi dès lors ou ensuite la Mâchoire. Car on ne saurait dire si le nom du lieu vient de la victoire que Samson y remporta avec une mâchoire d'âne, ou si les mots qu'il prononça : Ce lieu s'appellera désormais l'exaltation de la mâchoire, *Ramathlechi*, sont une allusion. Quoi qu'il en soit, voici la traduction littérale du texte : *Ensuite, pressé par la soif, il adressa cette*

prière au Seigneur : C'est vous, Seigneur, qui avez opéré ce prodige de salut par votre serviteur ; mais vaincu par la soif, je vais tomber aux mains des incirconis. Alors Dieu ouvrit le sein de la roche de Lechi, l'eau en sortit, et fournit à Samson le rafraichissement dont il avait besoin. Il nomma cette source la fontaine de celui qui implore, et cette fontaine est encore à Lechi. Saint Jérôme traduit : « Et ce lieu porte encore présentement le nom de fontaine de l'invocation de la mâchoire ; *sons invocantis de maxilla, usque in præsentem diem.* Ces dernières paroles, dans l'un comme dans l'autre texte, lèvent toute espèce de doute, et ne laissent place à aucune équivoque : c'est une fontaine, qui coule encore, ou un lieu, qui porte encore le même nom. Mais c'est bien une fontaine coulant d'un rocher, car Glycas, dans ses *Annales*, et Antonin, dans son *Itinéraire*, en parlent comme d'une des merveilles toujours subsistantes de la Palestine, et la placent dans un des faubourgs d'Eleutheropolis.

Tous les hébraïques ne conviennent pas non plus qu'il s'agisse de trois cents renards attachés deux à deux par la queue, mais de trois cents poignées de paille, tordues, nouées au milieu, enflammées par les extrémités et lancées au sein des moissons. Ce n'est pas qu'il fût difficile encore maintenant, disent-ils, de rassembler trois cents renards dans la Palestine, où ils abondent plus qu'en aucun lieu du monde, mais c'est que les termes hébraïques *Schoualim*, des renards, et *zanab*, queue, veulent dire aussi des torches et extrémité. La traduction arabe porte : *Samson prit trois cents poignées de blé, les noua deux ensemble avec un tison au milieu, et les lança dans les moissons des Philistins, de sorte que tout fut incendié, depuis les blés déjà entassés, jusqu'aux récoltes encore sur pied, aux vignes et aux oliviers*

Ils observent encore, à l'occasion du miel déposé par des abeilles au bout de quelques jours dans la gueule du lion tué par Samson, selon la *Vulgate*, que le mot *mijamin* ne veut pas dire au bout de quelques jours, mais plus tard, six mois ou un an, par exemple ; de telle sorte que la tête du lion, dépouillée de toutes ses chairs, avait pu servir de ruche à un essaim de ces abeilles sauvages, si nombreuses en Palestine.

Il n'y a donc rien, dans tout cela, qui prête au ridicule ; il faut reconnaître seulement que le docte saint Jérôme a été moins heureux que partout ailleurs dans l'intelligence du texte qu'il avait à traduire.

Samson gouverna Israël en qualité de juge pendant vingt années, au temps de la captivité des Philistins ; or, il arriva, pendant cet intervalle, qu'étant allé un jour à Gaza, il entra dans une hôtellerie, pour y passer la nuit. Les Philistins, ayant su que leur ennemi était au milieu d'eux, montèrent la garde pendant la nuit autour de la maison, pour le prendre, et fermèrent les portes de la ville. Or, Samson, s'éveillant au milieu de la nuit, se leva, et trouvant la porte fermée,

il en saisit les volets des deux mains, les enleva avec les poteaux et les ferrements, les plaça sur ses épaules, et les emporta jusqu'au sommet de la montagne qui est sur le chemin d'Hébron.

Mais bientôt le fort des forts devait perdre ce magnifique privilège. Il laissa amollir son âme au feu des plus honteuses passions, révéla à la courtisane Dalila le secret de sa force. Elle lui coupa la chevelure tandis qu'il était endormi, et alors les Philistins purent s'emparer de lui. Ils lui crevèrent les yeux et le mirent à tourner la meule.

Au bout d'une année, sa chevelure ayant commencé à repousser, ils le conduisirent dans le temple de Dagon, où les chefs de la nation s'étaient réunis au nombre de trois mille. Là, fatigué des insultes dont il était l'objet, il demanda à s'appuyer contre les colonnes qui supportaient le dôme de l'édifice, sous prétexte de s'y reposer. Mais saisissant aussitôt les colonnes de ses deux mains, il s'écria : que je meure avec les Philistins, les écarta violemment, et renversa ainsi l'édifice sur lui et sur tous ceux qu'il contenait, de sorte qu'il en fit plus périr en mourant, qu'il n'avait fait pendant sa vie.

Nous n'avons à justifier ici ni la vie privée de Samson, ni sa manière de mourir ; nous ferons observer seulement qu'il a été dans les actions extraordinaires où sa force prodigieuse a paru, l'une des images prophétiques les plus reconnaissables du Sauveur du monde. C'est ainsi que Jésus-Christ, saisissant, pour ainsi dire, le démon corps à corps, l'a terrassé comme Samson terrassa le lion de Thamnatha ; et c'est ainsi que la bouche du père du mensonge a été forcée à distiller le miel de la vérité, en proclamant que Jésus était le Messie, le Fils de Dieu. Comme Samson, lorsqu'il lança des torches sur les moissons des Philistins, le Fils de Dieu a embrasé le monde entier d'un feu jusqu'alors inconnu, celui de la charité, en envoyant ses apôtres prêcher l'Évangile sur tous les points de l'univers : Voyez, leur disait-il, les plaines couvertes de moissons, elles sont blanches, et voici le temps de la récolte. Je suis venu apporter le feu sur la terre, allez donc l'allumer. Comme Samson, il a brisé les portes de la mort et de l'enfer : comme Samson, il a étendu les bras en mourant, et c'est en mourant qu'il a remporté la dernière et la plus signalée de ses victoires. Comme Samson, sa force était en lui seul, il combattait seul, et pour remporter ses triomphes, il n'a employé que le plus vil de tous les instruments, une croix. Lui aussi, au milieu de son triomphe, il a été pressé par la soif ; ses lèvres, il est vrai, ont été désaltérées avec du fiel et du vinaigre, mais de son côté a jailli une source d'eaux vives, qui ne cessera de couler pendant l'éternité.

Que l'impie se raille de ces merveilles ; il le peut, s'il lui plait ; mais un chrétien les trouvera toujours dignes de son admiration et de son respect.

SAMUEL, prophète et juge du peuple de Dieu. Samuel, que de souvenirs se rattachent à ce beau nom ! Il résume à lui seul une des époques les plus intéressantes de l'histoire d'Israël, époque de grandeurs et de calamités, de faveurs célestes et d'épreuves, époque de transition et de révolutions politiques. Au milieu des événements de toute nature qui se pressent en foule, la vertueuse et sainte figure de Samuel apparaît comme le fanal qui éclaire, comme le flambeau qui dirige au milieu de la tempête. Jamais, depuis Moïse, aucun juge en Israël n'avait joui d'une confiance si absolue, d'une autorité si grande, si spontanée, si incontestée ; plus heureux que Moïse, Samuel n'eut point de luttes à soutenir contre le peuple qu'il dirigeait, il lui suffit de sa vertu, de son nom, il lui suffit d'être. Le peuple, dans sa profonde et religieuse vénération, le distinguait à peine de Dieu même, *imuerunt Dominum et Samuelem*. Aussi gouverna-t-il au nom de Dieu comme Dieu, dans la puissance des miracles et des prophéties, par la douceur de la persuasion et l'incorruptibilité de la vertu. C'est celui que l'Écriture se plaît à appeler du beau nom de prophète fidèle et de prêtre fidèle, dirigeant ses voies selon le cœur de Dieu et selon l'âme de Dieu. L'Écclésiastique fait de lui cet éloge, dont tous les termes respirent en parfum de douceur et de suavité, semblable à celui de la vie tout entière du saint prophète : *Samuel, le prophète du Seigneur, l'héri du Seigneur, son Dieu, changea la forme du gouvernement, et consacra les rois au milieu de son peuple. Il jugea la nation selon la loi du Seigneur, concilia à Jacob les regards du Tout-Puissant, et fut reconnu pour un fidèle prophète. Il fut démontré que le Dieu de la lumière lui était apparu, et qu'en cela il avait dit vrai. Il invoqua le Seigneur tout-puissant, et dispersa, par l'oblation d'un agneau sans tache, les ennemis qui se pressaient de toutes parts ; le Seigneur, tonnant du haut des cieux, fit à grand bruit entendre sa voix, et foudroya les princes de Tyr et tous les chefs des Philistins. Avant le temps de la fin de sa vie et de sa sortie du monde, il offrit de prouver, en présence du Seigneur et de son christ, qu'il n'avait jamais reçu de personne quoi que ce soit depuis l'argent jusqu'à la chaussure, et il ne se présenta pas en seul accusateur. Après cela, il s'endormit dans le Seigneur, et il éleça du sein de la terre sa voix prophétique, pour réprimander le roi et lui dénoncer le terme de ses jours, au même temps que celui de sa postérité.* (1107).

Elcana, lévite de la famille de Caat, re-

(1107) *Dilectus a Domino Deo suo Samuel probeta Domini, renovavit imperium, et unxit principes in gente sua. In lege Domini congregationem indicavit, et vidit Deus Jacob, et in fide sua probatus est propheta. Et cognitus est in verbis suis fidelis, quia vidit Deum lucis : Et invocavit Dominum omnipotentem, in oppugnando hostes circumstantes undique in oblatione agni inviolati. Et tonavit de cælo Dominus, et in sonitu magno au-*

montait, par Jéroram, son père, par Eliu ou Eliasib, son aïeul, par Tholu ou Nabath, son bisaïeul, jusqu'à Suph ou Sophai qui, par une raison inconnue, établit sa famille, non dans une ville lévitique, mais dans celle de Ramatha, de la tribu d'Ephraïm, qu'on appela depuis, en conséquence du choix que Suph en avait fait, la ville de Ramathaim-Sophim ; d'où il arriva que ses descendants furent appelés Ephraïmites, ou Ephratéens, du nom de la tribu dans laquelle ils demeuraient, et non de celle dont ils étaient originaires.

Elcana, fidèle adorateur du Dieu des ses pères, et universellement estimé, avait deux épouses, l'une appelée Anne, et l'autre nommée Phenenna. Mais, par une permission particulière de Dieu, Anne demeura stérile, et tandis que Phenenna augmentait la famille de son mari par une heureuse fécondité, Anne avait la douleur de ne point lui donner d'enfants. Il semble que Dieu ménageait cette épreuve à la foi de toute femme qu'il destinait à être la mère de l'un de ses favoris, ou plutôt il montrait par là que les fruits de la grâce doivent être distingués de ceux de la nature ; Sara, Rebecca, Rachel, Elisabeth, furent longtemps stériles avant d'être mères des Isaac, des Jacob, des Joseph, des Jean-Baptiste.

L'affliction d'Anne était grande, mais sans préjudice de sa foi et de sa piété. La coutume d'Elcana étant d'aller tous les ans à Silo, aux solennités de Pâques de la Pentecôte et des Tabernacles, pour y adorer le Seigneur Dieu d'Israël, il y vint à son ordinaire la première année après la naissance de Samson, sous le pontificat du grand prêtre Héli, qui déjà commençait d'employer ses deux fils, Ophni et Phinéas, dans les fonctions du sacerdoce. Après avoir offert les hosties pacifiques, et reçu de la main des prêtres la part du sacrifice qui lui revenait selon la loi, il en donna plusieurs portions à Phenenna pour ses fils, pour ses filles et pour elle ; mais quand le tour d'Anne fut venu, la tristesse s'empara de son âme, et il lui donna les larmes aux yeux une seule portion, parce qu'elle était seule et sans enfants.

Il l'aimait, et elle méritait son amour ; mais les témoignages même qu'elle en recevait, excitaient la jalousie de sa rivale, qui triomphait avec insolence de sa fécondité, et reprochait à Anne la stérilité comme un opprobre.

Anne pleurait avec amertume, et de cette fois elle alla tout en larmes se prosterner devant la porte extérieure du tabernacle, où le grand prêtre Héli, assis sur son siège,

ditam fecit vocem suam. Et contrivit principes Tyrionum, et omnes duces Philisthim : Et ante tempus finis vitæ suæ et sæculi, testimonium præbuit in conspectu Domini, et Christi ; pecunias et usque ad calceamenta ab omni carne non accepit, et non accusavit illum homo. Et post hoc dormivit, et notum fecit regi, et ostendit illi finem vitæ suæ, et exaltavit vocem suam de terra in prophetia delere impietatem gentis. (Eccli ., XLVI, 16-25.)

attendait à son ordinaire qu'il se présentât des affaires à juger. Jamais prière plus fervente ne sortit d'une âme affligée. Elle promit au Seigneur de consacrer au service des autels, par un nazaréat perpétuel, le fruit de son sein, s'il lui était donné un fils. Ses lèvres, tremblantes de ferveur, n'articulaient aucune parole, son visage, radieux de désirs, exprimait l'exaltation de l'ivresse. Héli la vit, la crut ivre : « Retirez-vous, lui dit-il, et laissez reposer le vin qui vous égare la raison. La servante de Dieu lui répondit avec douceur : Seigneur, je ne suis pas ivre, mais je suis extrêmement malheureuse, et j'ai épanché devant Dieu la douleur de mon âme; ne me regardez pas comme une fille de Béliar, j'ai prié selon toute l'amertume dont mon cœur est rempli. — Allez en paix, ajouta Héli, et que le Dieu d'Israël vous accorde l'objet de vos ferventes demandes. — Plaise à Dieu, répondit Anne aux souhaits obligeants du pontife, que j'aie trouvé grâce devant vous, et que la ferveur de vos prières aide la faiblesse des miennes ! » Elle se retira consolée et pleine d'espérance.

Cette espérance ne fut pas trompée : elle conçut et mit au monde un fils auquel elle donna le nom de Samuel, en souvenir de la demande qu'elle avait adressée au Seigneur.

Au retour de la solennité annuelle, Anne n'alla point à Silo, car elle voulut rester auprès de l'enfant jusqu'à ce qu'il fût sevré, et qu'elle pût le consacrer au service des autels, suivant le vœu qu'elle en avait fait. Quand le moment fut arrivé, elle fit préparer trois vœux, trois mesures de farine et un vaisseau rempli de vin, et porta elle-même son fils avec ces offrandes à Silo, dans la maison du Seigneur. Samuel était encore dans une extrême jeunesse. — « Seigneur, dit-elle à Héli, daignez écouter les paroles de la plus humble de vos servantes, et de la plus heureuse des mères. Oui, Seigneur, j'en jure par vous-même, je suis cette femme que vous avez vue ici prier le Seigneur en votre présence. Le Dieu tout-puissant a exaucé mes vœux, je demandais ce fils, il me l'a donné. Mais cet enfant n'est pas à moi; je l'ai voué au Seigneur même avant sa naissance, et je lui ai promis de le consacrer pour toujours au service des autels. » — Le pontife bénit Elcana et sa femme; — « Que le Seigneur, leur dit-il, vous accorde une autre postérité en place du don que vous lui faites de cet enfant. » Ses souhaits ne furent pas vains; le Seigneur visita la mère de Samuel, qui mit encore au monde trois fils et deux filles. Heureux enfant, destiné dès le berceau à répandre autour de lui les bénédictions du ciel!

Tandis qu'il croissait à l'ombre du sanctuaire, son père et sa mère ne manquaient jamais de le visiter aux jours des solennités, et de lui apporter les vêtements propres à son âge, en venant présenter à Dieu leurs offrandes accoutumées. Samuel s'habitua dès l'enfance au service de l'autel. Il eut bien-

tôt appelé sur ses qualités personnelles l'attention du public, et conquis la confiance et l'amour du grand prêtre.

Les fils d'Héli, d'une conduite tout opposée, étaient le scandale d'Israël. Le vieillard le savait, mais il n'avait pas le courage d'y mettre ordre, et ses timides remontrances ne changeaient rien à leur façon d'agir. Les avertissements d'un prophète, spécialement député par le Seigneur pour le réprimander de sa coupable faiblesse, et le menacer des châtements les plus sévères, ne purent exciter son inertie. Ophni et Phinée continuèrent donc à se livrer à leurs désordres, tandis que Samuel crut chaque jour en grâce devant Dieu et devant les hommes. Le prophète dont nous venons de parler lui promit les plus glorieuses destinées. Vous aurez un rival dans le temple même et dans l'administration de la justice à Israël, dit-il à Héli, car je susciterai pour ma gloire un prêtre fidèle, dont toutes les voies seront droites, les sentiments conformes à mes desseins, et les démarches mesurées sur les inclinations de mon cœur. J'établirai sa maison en Israël, je l'appuierai sur des fondements inébranlables, et il aura l'honneur de marcher en présence de mon Christ tous les jours de sa vie.

Cependant, le Seigneur, dans sa miséricorde, voulut faire entendre un dernier avertissement à Héli, avant de le frapper des coups qu'il méditait. Samuel fut choisi pour remplir cette pénible mission; il était âgé d'environ douze ans, lorsque le Seigneur se manifesta à lui pour la première fois. Alors le Tout-Puissant était devenu avare de ses révélations, il n'y avait point de prophète ostensiblement reconnu comme tel, l'esprit prophétique était rare en Israël.

Samuël, dans les desseins de la Providence, était destiné à commencer un nouvel ordre de prophétie, à inaugurer une nouvelle forme de gouvernement théocratique à côté du gouvernement civil, inconnu jusque-là parmi les enfants de Jacob, et qu'il devait inaugurer également. Le Seigneur lui réservait la gloire d'être à la tête de cette multitude de voyants, ou d'hommes éclairés d'en haut, qui devaient jouer un rôle non moins important que les rois eux-mêmes, et perpétuer les traditions antiques au milieu du nouvel ordre de choses. Qui ne voudrait être Samuel, Elie ou Elisée, Isaïe ou Jérémie, même auprès d'un David, d'un Josaphat ou d'un Ezéchias?

Le nom du gouvernement théocratique est devenu de nos jours presque une injure; et cependant y eut-il jamais forme de gouvernement plus douce que celle dont jouit la nation juive sous l'administration de ses juges? La main ou l'influence de l'Etat ne se faisant sentir nulle part; la liberté la plus absolue pour l'homme de faire tout ce que bon lui semblait, pourvu que ce fût sans préjudice des droits et de la liberté de ses frères. Point de redevances ni d'impôts à acquitter, point de grandeurs à respecter, d'armée à entretenir, d'obstacles au com-

erce, de discussions ni de questions politiques à résoudre; de classes rivales dans la cité; un sacerdoce héréditaire, des juges désignés par leur âge et par leur rang dans la famille; des chefs choisis de Dieu même à mesure des besoins, et qui prouvaient leur mission par des œuvres divines. Aucune nation acquit-elle jamais autant de gloire que celle des Juifs sous le gouvernement des Moïse, des Josué, des Gédéon, des Jephthé, des David, des Salomon, et sous la royauté des Machabées qui étaient à la fois pontifes et rois? Et si pendant l'administration des rois d'Israël et de Juda, les peuples trouvèrent des défenseurs; les opprimés, un appui; les tyrans, des censeurs intrépides; qui donc jouit ce rôle magnifique, mais périlleux et difficile, sinon les prophètes suscités d'en haut? Sans doute, Israël fut souvent malheureux, très-malheureux, mais il ne le dut jamais à la forme de son gouvernement; il le dut à ses crimes multipliés, et si quelquefois il reçut des secours dans son affliction, la théocratie les lui procura; s'il vit d'heureux jours, il les dut à la fidèle observance de ses lois basées sur la théocratie.

L'ère prophétique inaugurée par Samuel est celle de particulier, que ce fut une continuation de la théocratie, à côté du gouvernement civil, lequel se superposa comme un étage nouveau à une machine déjà montée et fonctionnant, de sorte qu'elle lui servit de modèle, sans gêner aucunement son action, tant qu'elle serait régulière; et en la laissant plus ou moins toutes les fois qu'elle deviendrait irrégulière; mais sans l'arrêter et la suspendre tout à fait, afin que le gouvernement civil jouit de toute la spontanéité de laquelle il eût cessé d'être un gouvernement sérieux et véritable. C'est le premier et le plus sage exemple de cette pondération des pouvoirs que les sociétés modernes cherchent depuis si longtemps et si vainement dans le seul élément civil, comme si un seul élément pouvait se servir à lui-même de régence et de moteur.

Le grand prêtre avait, dans l'enceinte du temple, un appartement voisin de l'arche du Seigneur, et Samuel, son ministre inséparable, couchait non loin du vieillard, pour être toujours prêt à exécuter ses ordres. Or, une nuit, avant l'heure où l'on avait coutume d'éteindre les lampes du chandelier d'or placé dans le sanctuaire, Samuel fut éveillé par une voix qui l'appelait en prononçant son nom. C'était la voix du Seigneur; et il entendit celle du pontife. *Me voici, car tu m'avez appelé*, répondit-il aussitôt, en s'approchant d'Héli. — *Non, mon fils, je ne t'ai point appelé*, dit Héli, *retournez et dormez*. La même chose s'étant renouvelée qu'à trois fois de la même manière, Héli

finit par y soupçonner du mystère; mais ne voulant pas en prévenir l'enfant, il lui dit seulement: *Je ne vous ai point appelé, retournez et dormez, et si on vous appelle encore, vous répondrez: Parlez, Seigneur, votre serviteur écoute*. Samuel se rendormit, et la même voix l'appelant pour la quatrième fois, il répondit suivant la volonté d'Héli: *Parlez, Seigneur, votre serviteur écoute*.

Nous rapportons ces détails si touchants, et que personne n'a le droit de trouver minutieux, après que l'Écriture n'a pas dédaigné d'en conserver le souvenir, parce que dans la vie des grands personnages tout prète à l'intérêt, jusqu'à leur berceau.

L'ange du Seigneur dit alors à Samuel: *Voilà que je vais exercer en Israël une vengeance dont on ne pourra entendre parler sans être saisi de frayeur. Le temps approche où j'exécuterai mes menaces envers Héli et sa maison, et je ne les exécuterai pas à moitié. Je lui ai fait annoncer que ma main s'appesantirait à perpétuité sur sa famille, à cause des prévarications et des scandales de ses fils, qu'il a sus, et qu'il n'a pas empêchés. Je lui ai juré qu'aucune victime et aucun holocauste ne pourraient lui servir d'expiation; il en sera ainsi (1108).*

Samuel s'endormit de nouveau, et le matin étant venu, il ouvrit, selon sa coutume, les portes de la maison de Dieu, sans oser faire part au vieillard des révélations du Seigneur. Mais celui-ci l'appela, et le conjura avec prières et imprécations de ne pas lui cacher un seul mot de ce qu'il avait entendu. Samuel le raconta donc avec la plus grande fidélité, et le vieillard se contenta de répondre: le Seigneur est le maître, qu'il fasse selon qu'il le jugera bon.

Ici commence, à proprement parler, la mission providentielle de Samuel; car il ne tomba pas une seule de ses paroles, et tout Israël les connut depuis Dan jusqu'à Bersabée, c'est-à-dire d'une extrémité à l'autre; l'attention et la confiance de la nation se portèrent dès lors vers lui; il fut considéré comme un fidèle prophète, et le Seigneur continua de lui apparaître à Silo et de converser avec lui, ce qui ne fut pas davantage ignoré d'Israël.

On sait de quelle manière la prophétie reçut son accomplissement. Les Philistins déclarèrent la guerre aux Israélites, et remportèrent dès l'abord une grande victoire. Ceux-ci croyant pouvoir forcer le Seigneur à se déclarer pour eux, firent apporter l'arche, afin de la mettre en tête de l'armée; ils furent vaincus de nouveau avec une grande perte d'hommes; l'arche tomba aux mains des ennemis; Ophni et Phinéas furent tués en la défendant. Quand la nouvelle en parvint aux oreilles d'Héli, il tomba à la ren-

(1108) Et dixit Dominus ad Samuelem : Ecce ego loquor tibi in diebus istis : quod quicumque audierit, nesciat ambare aures ejus. In die illa suscitabo ad domum tuam Heli omnia quæ locutus sum super domum tuam : incipiam, et complebo. Prædixi enim ei quod calamitatus essem domum ejus in æternum, propter

iniquitatem, eo quod noverat indigne agere filios suos, et non corripuerit eos. Idecirco juravi domui Heli, quod non expietur iniquitas domus ejus victimis et muneribus usque in æternum. (1 Reg. iii, 11-14.)

verse et se tua dans sa chute; sa bru, la femme de Phinée, accablée par tant de malheurs subits, fut prise des douleurs de l'enfantement et expira en mettant au monde un fils, auquel on donna le nom d'Ichabod, qui veut dire : c'en est fini de la gloire d'Israël. On sait aussi de quelle manière le Seigneur sut venger sa gloire et manifester sa puissance au milieu des Philistins et parmi son propre peuple, lorsque l'arche revint accompagnée de présents expiatoires.

Héli fut remplacé dans la grande sacrifice par ses deux petits-fils alternativement, Abiathar et Achitob, et non point par Samuel, qui n'était pas de la famille sacerdotale, mais qui cependant avait été consacré prêtre, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même (*1 Reg.* II, 35), et ainsi qu'on en peut juger par le pouvoir qu'il exerçait d'offrir des sacrifices au Seigneur.

Le tabernacle et les vases sacrés furent transportés à Nobé, où s'accomplirent désormais les exercices du culte, et l'arche, à son retour, déposée à Cariathiarim, place forte de la tribu de Juda, dans la maison d'un lévite nommé Aminadab.

On ne s'était pas assez bien trouvé du gouvernement d'Héli, pour confier la judicature à ses descendants; Dieu s'était d'ailleurs si ouvertement déclaré en faveur de Samuel, qu'il fut reconnu sans contestation comme juge d'Israël. Il trouvait sa nation dans une de ces phases indéfinissables qui ne sont ni l'anarchie ni l'organisation complète, ni la servitude ni la liberté absolue, ni l'idolâtrie ni le monothéisme pur. Les Israélites ne payaient plus de tributs, mais ils ne pouvaient se rassembler, et leurs places fortes étaient occupées par les étrangers; le sacerdoce était sans pouvoir, et le juge n'avait qu'une autorité toute morale et toute personnelle; Dieu n'était pas ignoré, mais tout était rempli d'idoles. C'était donc une nation à reconstruire. Samuel comprit facilement qu'il n'obtiendrait aucun résultat, tant qu'il ne l'aurait pas réunie dans une seule et unique pensée religieuse; la religion ayant toujours été, et étant surtout alors le seul agent des grandes choses; et d'ailleurs il n'eût été ni prêtre fidèle, ni prophète du Seigneur, si son âme n'avait pas été enflammée du zèle de la gloire du Dieu d'Israël.

Samuel alliait la douceur à la fermeté, la prudence au zèle, la longanimité et la constance aux grands desseins. Nature calme et réfléchie, et par cela même plus propre qu'aucune autre à fonder un édifice durable, il n'eut ni l'ardeur du guerrier, ni la fougue du novateur. Modèle de vertu et de simplicité, il gouverna les âmes avec son cœur et son intelligence, et en s'adressant aux cœurs et aux intelligences.

Ses premiers soins furent donc pour l'extirpation de l'idolâtrie et de la superstition. De Ramatha, lieu de sa naissance et de son séjour le plus habituel depuis la mort d'Héli, il étendit son influence jusqu'aux extrémités du royaume; il ne perdit aucune occasion

de se trouver aux grands jours des solennités à Bethel, à Galgala, à Masphath, lieux de pèlerinages les plus fréquentés, afin de se révéler plus intimement à tous, d'enconrager chacun à faire disparaître eux-mêmes les derniers restes de l'idolâtrie du milieu d'Israël, en leur faisant espérer à ce prix la protection du Seigneur et l'affranchissement de toute servitude. *Auferte deos a de medio vestri... et preparate corda Domino... et eruet vos de manu Philistin.*

Cette conversion difficile ne fut ni l'œuvre d'un jour, ni même, sans doute, d'une année. Nous ignorons combien de temps Samuel y employa; mais enfin le sultat désiré s'obtint sans secousse et sans violence. Le moment arriva où tous les enfants d'Israël, n'ayant qu'un cœur et qu'une âme, marchèrent de concert dans les sentiers de l'innocence; on n'entendit plus le nom d'Astaroth ni de Baal; le nom seul du Seigneur d'Abraham, d'Isaac et de Jacob se prononça avec confiance; et jamais peut-être ne vit un culte aussi exempt de fautes parmi son peuple.

Lorsque Samuel jugea enfin le moment arrivé, vingt ans après la mort d'Héli, il indiqua une assemblée générale de la nation à Masphat. C'était en même temps une assemblée lénitive religieuse et politique, et une déclaration de guerre aux Philistins. Le Seigneur commença par renouveler l'alliance du peuple avec son Dieu, et pour signe, il fit jaillir de l'eau et ordonna de la répandre en abondance devant le Seigneur. L'histoire ne s'explique pas sur la valeur mystérieuse de cette action, qui signifiait peut-être une ablution générale de toutes les souillures de l'idolâtrie. Quoi qu'il en soit, les Philistins ne furent pas plutôt informés de cette réunion, qu'ils s'assemblèrent en grand nombre, pour la disperser.

Samuel l'avait prévu; il avait prévu le danger, sans aucun doute, l'effroi qu'il para simultanément de cette grande assemblée, car il ne le partagea pas lui-même. Vingt ans de repos et de servitude avaient affaibli tous les courages, et le souvenir de défaites passées effrayait encore les nations. Ne cessez pas de prier pour le Seigneur, afin qu'il nous préserve de la fureur des Philistins, disait tout d'une voix la multitude. Mais Samuel, confiant et ferme, se contenta d'immoler un agneau sans tache, qu'il fit consumer tout entier; le sacrifice n'était pas encore achevé, que les Philistins se précipitèrent avec eux sur un peuple désarmé, mais Dieu fit descendre son tonnerre, la foudre dispersa les agresseurs, qui, dans leur frayeur, jetèrent leurs armes pour se débarrasser et se sauver. Les Israélites les recueillirent, et s'en servirent pour poursuivre les fuyards, dont tuèrent un grand nombre; la nuit seule finit au carnage.

Ainsi Israël fut délivré pour de longues années du joug des Philistins, ses villes fortes lui furent rendues, il s'établit une paix solide et durable. Mais avant de congédier

peuple, Samuel voulut perpétuer par un monument public la mémoire de ce grand événement, du retour d'Israël à son Dieu, et du retour des faveurs et de la protection céleste. Il érigea donc en cérémonie une pierre, qu'il nomma la *Pierre du secours*, entre Masphat et Seu, sur le lieu même où le combat s'était terminé.

Samuel vieillit, ou plutôt s'usa vite au milieu de ces soins laborieux; car il ne se donnait pas un seul jour de repos: *Judicabat israel cunctis diebus vite suæ*. Il crut donc devoir se décharger d'une partie de ses travaux sur ses deux fils, Joël et Adia, qu'il voya comme juges dans la ville de Bérthée; mais les plus grands hommes ont souvent des fils qui leur ressemblent, et les mêmes les plus sages en toute autre matière, sont quelquefois ceux qui connaissent moins leurs enfants. Les fils de Samuel n'étaient guère dignes de la confiance de leur père, aussi Israël murmura-t-il bientôt, et ne tarda pas à demander un roi.

C'était de tous les événements le mieux préparé, quoique à l'insu du juge, car il en manifesta autant de surprise que de douleur. Non pas qu'il regrettât de perdre pour lui-même ou pour sa famille l'honneur suprême, qui n'avait jamais été à son égard d'une charge accablante, mais parce qu'il sentait que le Seigneur n'eût pas cette demande pour agréable. Il fit donc ce qui était en lui pour détourner le peuple de cette idée, qu'il considérait comme funeste. Il lui représenta qu'il perdait cette douce liberté qu'il s'était trouvée si bien jusque-là, cette suite des rangs, qui, pleine de charmes pour tous, n'humilie personne. Un roi, leur roi, aura une multitude de chariots, soit pour ses équipages, soit pour la guerre, et vous enlèvera vos fils, pour les conduire. Il faudra des cavaliers pour sa garde, des coureurs pour précéder son char; ce sera encore dans vos familles, qu'il choisira la plus belle jeunesse, pour l'attacher à son vice. Il voudra toujours avoir sur pied des troupes nombreuses, et vous ne pourrez refuser vos fils, soit pour en faire partie, soit pour les conduire. Il en emploiera d'autres à labourer ses terres, et à recueillir ses moissons; il en demandera pour faire ses chariots, et pour fabriquer ses armes. Vos terres ne seront pas exemptes de mille emplois onéreux, dont il les chargera malgré vous: les unes serviront dans ses cuisines, les autres dans ses offices; celles-ci travailleront à ses parfums, celles-là feront les plats qu'on mangera sur sa table. La gloire et la magnificence du trône exigeront de grandes dépenses; le monarque, pour y fournir, rebuera vos meilleures terres, il prendra vos vignes les mieux cultivées, il saisira les plus beaux plants d'oliviers; trop heureux si ce n'est pas pour en faire des cadeaux à ses flatteurs. Il demandera des tributaires pour l'entretien de sa maison, des officiers, pour ses eunuques; vous aurez donc des dîmes sur vos moissons, des dîmes sur vos vignes, sur vos troupeaux. Vos bêtes

de somme, vos serviteurs, vos servantes, vos enfants mêmes seront accablés de ses propres ouvrages. Vous travaillerez beaucoup, et vous ne récolterez rien; trop payés au jugement du maître par l'honneur de le servir. Vous connaîtrez un jour votre faute, mais vous la reconnaîtrez trop tard; vous vous plaindrez à Dieu des maux que vous endurez; il ne sera plus temps, le Seigneur ne vous soulagera point, parce que vous les aurez vous-mêmes demandés.

Tout fut inutile: le peuple voulait un roi. Donnez-nous un roi, tel fut son dernier cri: *Constituë nobis regem*.

Donnez-nous un roi! expression sublime de laconisme, qui contient un plus grand éloge de Samuel, que tous les livres imaginables. Quel était donc cet homme qui, par la seule puissance de sa vertu, avait concentré en lui-même la volonté tout entière d'une nation; cet homme à qui on demandait des rois, sans oser lui proposer de l'être, tant il était au-dessus de la royauté; cet homme sur lequel des millions d'autres hommes se reposaient du choix d'un souverain, sans songer même à lui tracer des conditions, ou à lui indiquer des préférences! Donnez-nous un roi! à qui donc fut jamais faite une pareille demande?

Samuel congédia les députés du peuple, sans leur donner aucune réponse; il voulait réfléchir encore, prier, attendre les ordres du Ciel. Le choix de Dieu était déjà fixé; ses desseins s'étaient arrêtés sur Saül, fils de Cis, de la tribu de Benjamin. On sait par quel concours de circonstances bizarres en apparence, mais toutes providentielles, Saül fut conduit en la présence de Samuel, qui le reconnut pour celui que Dieu lui avait désigné, et le sacra.

Il semble que la mission du prophète devrait s'achever ici, puisque Israël avait dès lors un maître pour juger ses différends, administrer ses affaires, et le conduire à la guerre. Non, elle ne se termine pas, elle change d'objet: Samuel, qui a été l'arbitre des nations, devient le tuteur des rois, sans cesser d'être le ministre du Seigneur. La royauté est une plante jeune en Israël, elle a besoin de ses soins, pour croître et se fortifier. Israël a changé la forme de son gouvernement, sans changer ses habitudes, et ce dernier changement n'est pas l'œuvre d'un jour; Samuel est chargé de l'opérer avec cette douceur et cette longanimité qui le caractérisent. La royauté est fondée, mais les relations réciproques entre le peuple et le souverain ne sont pas déterminées; Samuel est encore chargé de ce labeur: il rédigera le code de la royauté; *locutus est legem regni, et scripsit in libro*.

Mais ce n'est pas tout; il faut que le nouveau roi, élu d'une manière si extraordinaire, et qui n'y avait jamais songé, comprenne l'importance de son rôle, et soit convaincu lui-même qu'il est l'élu du Très-Haut; il faut que la nation connaisse le choix de Dieu, qu'elle y souscrive, et qu'elle proclame celui qui doit la régir désormais. Le

jeune monarque sera donc informé d'une manière surnaturelle de ce qu'il désirait savoir, en allant consulter le Voyant pour d'autres motifs ; les événements de la route, pendant son retour à la maison paternelle, lui seront notifiés d'avance, et bien plus, il sera saisi de l'Esprit divin, et prophétisera au milieu de la troupe des prophètes. D'un autre côté, le peuple sera convoqué en assemblée générale, les sorts seront jetés sur toutes les tribus, sur toutes les familles de la tribu désignée, et sur tous les individus de la famille dont le nom sera sorti de l'urne. Le personnage indiqué par le sort ne sera pas même présent à l'opération, et lorsqu'il apparaîtra au milieu de la foule, il se trouvera que c'est le meilleur de tous les hommes, et le plus avantageusement partagé sous le rapport des formes extérieures. Il faut convenir que si le doigt de Dieu n'avait pas été dans tout ceci, Samuel était d'une habileté tellement consommée, qu'on n'en pourrait pas citer un autre exemple.

Cependant tout n'était pas encore achevé : il fallait au nouveau roi une action d'éclat, pour conquérir son ascendant sur la multitude, et devenir véritablement roi, selon toute la plénitude du mot. Le Seigneur la lui fournit au bout d'un mois. Naas, roi des Ammonites, vint attaquer imprudemment Jabès de Galaad : Saül remporta une grande victoire, et Samuel profita de cette circonstance pour convoquer la nation à Galgala, et faire reconnaître de nouveau le monarque, au milieu de l'ivresse des réjouissances publiques et des solennités religieuses.

Ici le saint vieillard, désirant s'effacer lui-même, et remettre l'administration du royaume au pupille qu'il avait environné de tant de soins, adressa une dernière harangue au peuple assemblé. Après avoir provoqué les dénonciations et les plaintes sur son administration à lui-même, et obtenu de toutes les bouches l'aveu libre et spontané qu'il n'avait jamais rien reçu pour rendre la justice, et que nul homme en Israël ne pouvait lui adresser le plus léger reproche, il retraça à grands traits les bienfaits du Seigneur envers la nation aux différentes époques de son histoire, en insistant spécialement sur ce point, que les malheurs d'Israël avaient toujours été la punition de son idolâtrie ; puis élevant tout à la fois ses yeux, son cœur et sa prière vers les cieux, il demanda au Seigneur de confirmer par un prodige ses paroles et tout ce qui avait été fait. Aussitôt la voix de Dieu lui répondit du sein des nuages en éclats de tonnerre, et le peuple pénétré de terreurs, et rempli de la crainte de Dieu et de Samuel, *timuit omnis populus nimis Dominum et Samuelem*, le con-

(1109) Dixit autem Samuel ad populum : Nolite timere, vos fecistis universum malum hoc : verumtamen nolite recedere a tergo Domini, sed servite Domino in omni corde vestro. Et nolite declinare post vana, quæ non proderunt vobis, neque eruent vos, quia vana sunt. Et non derelinquet Dominus populum suum, propter nomen suum magnum : quia juravit Dominus facere vos sibi populum.

jura encore une fois de prier pour lui, afin que ses iniquités lui fussent pardonnées, et qu'il ne mourût pas.

Rassurez-vous, répondit Samuel, *vous ne mourrez point, quelque nombreuses que soient vos iniquités. Seulement à l'avenir n'abandonnez plus le Seigneur, et servez-le de tout votre cœur. Ne courez plus après de vaines idoles, qui ne vous serviront de rien et ne vous préserveront de rien, parce qu'elles sont vaines. A ces conditions, le Seigneur n'abandonnera plus son peuple, car l'honneur de son nom a été engagé, du moment qu'il vous a honorés de ce titre. Pour moi, me préservera le Ciel d'un aussi grand péché, que celui de ne plus prier pour vous, ou de cesser de vous enseigner les voies droites de la justice. Craignez donc le Seigneur, et servez-le en vérité de tout votre cœur ; vous avez été témoins de ses munificences en votre faveur ; mais si vous persévériez dans l'iniquité, vous et votre roi, vous péririez ensemble (1109).*

Cependant Saül ne persévéra pas longtemps dans ses premières dispositions : deux années au plus. Au bout de ce temps, le vertu fut mise à une épreuve dont il ne put pas triompher. Il attendait à Galgala, à la tête de son armée, pour livrer une grande bataille aux Philistins, que Samuel viendrait selon sa promesse, offrir avant le combat un sacrifice propitiatoire, afin d'obtenir la protection du Ciel. Sept jours s'étaient déjà écoulés dans cette attente, Samuel ne venait pas ; l'armée s'était dissipée d'elle-même, il n'en restait plus que six cents hommes. N'espérant presque plus de voir arriver le prophète, et craignant d'être forcé de combattre avant d'avoir invoqué le Seigneur, Saül de ne plus conserver un seul soldat, Saül offrit lui-même les victimes. Il avait à peine achevé, que le vieillard parut ; qu'avez-vous fait ? dit-il à Saül. Celui-ci lui raconta ses angoisses, et s'excusa sur la nécessité. Vous avez fait une chose insensée, lui répondit Samuel, et vous avez transgressé les commandements dont le Seigneur, votre Dieu, vous avait imposé l'observance. Si vous aviez agi différemment, le Seigneur vous eût affermi sur le trône d'Israël, tandis qu'il maintenait la royauté vous échappe. Le Seigneur s'est choisi un homme selon son cœur, et lui a confié le gouvernement de son peuple, puisque vous avez refusé d'obéir à ses ordres.

On se demande, malgré soi, quel est donc le crime si grand de Saül, qui lui a coûté la perte d'un trône ? Était-ce d'offrir un sacrifice sans en avoir le droit, puisqu'il n'était pas prêtre ? Mais, dans ce cas, la nécessité n'aurait-elle pas dû, sinon lui servir d'excuse,

Absit autem a me hoc peccatum in Dominum, cesses orare pro vobis, et docebo vos viam bonam et rectam. Igitur timete Dominum, et servite ei in veritate, et ex toto corde vestro. Vidistis quæ magnifica quæ in vobis gesserit. Quod si perseveraveritis in malitia, et vos et rex vester pariter peribitis. (I Reg. xii, 20-25.)

reuse absolue, au moins atténuer la gravité de la faute? Lorsque, pressé par la nécessité, David mangea le pain sanctifié qui rait été exposé devant l'arche, ne fut-il pas excusé? Dieu ne peut avoir deux poids et deux mesures, et l'Écriture contient tant d'exemples de personnes qui ont offert des sacrifices sans être revêtues de la prêtrise, ce qui ne peut être le délit. Ne serait-ce pas plutôt pour quelque défiance à l'égard de Dieu, que le premier roi d'Israël aurait mérité de perdre la couronne, comme Moïse mérita d'être exclu de la terre promise? ou bien encore, ne serait-ce pas pour quelque autre faute, pour une succession d'actes coupables? L'Écriture semble le dire, puisque Samuel paraît aussi faire un double reproche : Vous avez fait une chose insensée, vous avez transgressé les commandements du Seigneur, votre Dieu, vous avez méprisé l'observance : *Stulte egisti, nec custodisti mandata Domini Dei tui, quæ præcepit tibi*. Dieu avait-il donc fait un précepte formel à Saül de ne pas offrir de sacrifices? il en avait d'autant moins d'apparence, qu'il en fit de nouveau plus tard, notamment à Achis, et qu'il n'en fut nullement réprimandé.

Israël avait un grand nombre d'injures à venger sur les nations voisines. Il en était une, entre autres, qui s'était montrée hostile pendant toute provocation, dès le moment de la sortie d'Égypte, et à laquelle son idolâtrie et ses crimes avaient attiré une sentence d'extermination de la part du Seigneur, la nation des Amalécites. Saül balançait sur le choix de l'ennemi auquel il devait s'adresser d'abord, lorsque Samuel vint le trouver de la part de Dieu, pour lui intimier l'ordre de déclarer sur-le-champ la guerre aux fils d'Amalec, et de tout exterminer, sans excepter ni un seul homme, ni un seul animal, ni une seule chose. *N'épargnez rien, lui dit le prophète, et ne regrettez rien de tout ce que vous aurez à détruire. Mettez à mort hommes, femmes, jeunes gens, enfants à la mamelle, bœufs, chameaux, brebis, dnes, tout en- (1110).*

Saül envahit le pays à la tête de deux cent dix mille hommes, et le ravagea d'un bout à l'autre; mais le peuple réserva ce qu'il y avait de plus précieux parmi les meubles, de plus gras parmi les troupeaux, sous prétexte de l'offrir en sacrifice au Seigneur, et Saül lui-même accorda la vie à Agag, roi des Amalécites.

Lorsque Samuel alla au-devant de Saül à son retour de cette terrible expédition, celui-ci offrait au Seigneur un sacrifice de ses dépouilles opimes. Saül courut à sa rencontre, en se félicitant du succès et de la ponctualité qu'il avait mise dans l'observance des préceptes divins. — Mais quels sont donc, répondit le prophète, ces bélements et tout ce bruit de troupeaux que

j'entends? — Ce sont, dit Saül, des victimes réservées pour être offertes à Dieu; nous avons détruit tout le reste. — Est-ce que le Seigneur demande des holocaustes et des victimes, reprit le prophète, et non pas plutôt une obéissance absolue à ses ordres? L'obéissance vaut mieux que les victimes, et l'empressement mieux que la graisse des béliers. Résister ou prétendre le contraindre, hésiter ou bien en adorer un autre, c'est presque la même chose. Puis donc que vous avez rejeté les ordres du Seigneur, le Seigneur vous rejette, vous ne serez plus roi. — J'ai péché, dit Saül, en transgressant les ordres du Seigneur et les vôtres : c'était par crainte du peuple, et pour ne pas lui déplaire; chargez-vous, je vous en supplie, de mon iniquité, et allons ensemble adorer le Seigneur.

Samuel refusant d'obtempérer à cette demande, se détourna pour s'en aller, et Saül le saisit par l'extrémité de son manteau, qui se déchira. C'est ainsi, dit vivement le prophète, que le Seigneur brise aujourd'hui le royaume entre vos mains, et le donne à un autre, qui vaut mieux que vous. Celui qui triomphe en Israël ne vous épargnera pas, et ne se laissera point fléchir par vos repentirs, car ce n'est pas un homme pour revenir sur ses décisions.

Cependant le prophète, dans lequel agissait l'esprit de Dieu, mais aussi dans la poitrine duquel battait un cœur tout rempli de tendresse pour l'infortuné monarque, se laissa fléchir lui-même, revint sur ses pas, rendit à Saül en présence des anciens d'Israël les honneurs réservés aux rois, et adora l'Éternel avec lui devant toute l'assemblée du peuple. Il se fit amener Agag, présida à son supplice, et le fit couper en morceaux, *en présence du Seigneur*. Ensuite il quitta Saül, pour ne plus le revoir; mais non pas pour ne plus penser à lui, car il ne cessa de le pleurer, et d'invoquer pour lui la divine miséricorde.

On a reproché à Samuel comme des actes de cruauté, ou même de férocité, l'extermination de la nation des Amalécites, et la mort d'Agag; ces actes ne sortent cependant pas des mœurs du temps, et de la manière dont la guerre se faisait alors. Il y avait d'ailleurs un ordre formel de Dieu, dont Samuel n'était que l'interprète. L'Écriture semble dire, il est vrai, que le prophète exécute lui-même la sentence, mais il n'est nullement nécessaire de s'en tenir à cette apparence de pure forme, et il est à croire que le sage vieillard, en présence d'hommes exercés au maniement des armes, s'épargna un acte inutile et ridicule, lors même qu'il n'aurait pas été cruel : *In frustra concidit eum Samuel*, ne veut pas dire qu'il mit Agag en pièces de sa propre main.

Samuel, malgré ses prières et ses larmes, ne put obtenir de Dieu la révocation de la

(1110) Nunc ergo vade, et percute Amalec, et demolire universa ejus : non parcas ei, et non concupiscas ex rebus ipsius aliquid : sed interfice

a viro usque ad mulierem, et parvulum atque lactentem, bovem et ovem, camelum et asinum. (1 Reg. xv, 3.)

sentence prononcée contre Saül. Et quand enfin le moment marqué dans les desseins de la Providence fut arrivé, il fut chargé lui-même de consacrer un autre souverain. « Jusques à quand, lui dit le Seigneur, pleurerez-vous Saül, après que j'ai déclaré qu'il ne régnerait plus sur Israël? Prenez un vase d'huile et disposez-vous à vous rendre près d'Isaï de Bethléem, car j'ai choisi pour roi un de ses fils (1111). »

A cette révélation inattendue, le saint vieillard, qui jusque-là n'avait pas hésité dans l'accomplissement des œuvres de Dieu, hésita pourtant, et chercha des motifs plausibles de s'excuser : *Comment irai-je? dit-il; Saül le saura, et me fera mettre à mort. Vous ne mourrez point, lui répondit le Seigneur, vous prendrez un veau de votre troupeau, et vous direz que vous allez offrir un sacrifice au Seigneur.*

Samuel obéit, et sacra au milieu de ses frères David, le plus jeune des fils d'Isaï. C'est le dernier acte de la vie publique du prophète; il mourut six ans après, à l'âge de quatre-vingt dix-huit ans, et sa mort causa un deuil universel dans Israël. Il fut enseveli à Ramatha, sa patrie, au milieu d'un immense concours de peuple, accouru de toutes les tribus de la nation. Jamais deuil public ne fut plus légitime; jamais l'empressement et les regrets d'un peuple entier ne furent mieux justifiés. La patrie perdait un saint, un protecteur, une lumière; Saül, le seul frein qui pût le modérer encore au milieu de ses déportements, David un ami, un conseiller, un père adoptif.

Samuel reposait depuis deux années dans le tombeau, lorsque Saül, définitivement abandonné de Dieu, et au désespoir de ne pouvoir obtenir une seule réponse du Seigneur, relativement à une bataille qu'il s'appretait à livrer aux Philistins, s'avisait d'évoquer son ombre, afin de lui demander un conseil suprême. L'ombre du saint prophète lui prédit les malheurs qui devaient lui arriver le lendemain; mais rien ne put le détourner de ses desseins, [et peut-être, en effet, la bataille était-elle désormais inévitable. Nous rapporterons ce fait dans tous ses détails, en traduisant de la manière la plus littérale qu'il nous sera possible, le passage qui en contient le récit.

Les Philistins s'assemblèrent, vinrent et établirent leur camp à Sunam; Saül, de son côté, rassembla tout Israël et vint à Gelboë. Et Saül vit le camp des Philistins et fut effrayé, et son cœur fut saisi d'un très-grand étonnement. Il consulta le Seigneur, qui ne lui répondit ni par songes, ni par les prêtres, ni par les prophètes. Et Saül dit à ses serviteurs, cherchez-moi une femme ayant un python, et j'irai la trouver, et je m'informerai par son

moyen. Et ses serviteurs lui dirent : — Il y a à Endor une femme ayant un python. Il changea donc son habillement, et prit d'autres vêtements, et s'en alla, lui et deux hommes avec lui, et ils allèrent pendant la nuit à cette femme, et il lui dit : — Devinez en ma faveur par le python, et évoquez-moi qui je vous dirai. Et la femme lui répondit : — Voilà que Saül, vous savez tout ce qu'il a fait, a exterminé les magiciens et les devins de sur la terre; pourquoi donc tendez-vous des embûches à mon âme, pour que je sois mise à mort? Et Saül lui jura par le Seigneur, en disant : — Vive le Seigneur, il ne vous arrivera rien de mal à cause de cette chose. Et la femme lui dit : — Qui vous évoquerai-je? il dit : — Évoquez-moi Samuel. Mais lorsque la femme vit Samuel, elle s'écria d'une voix forte et dit à Saül : — Pourquoi m'en avez-vous imposé? car vous êtes Saül. Et le roi lui dit : — Ne craignez pas; qu'avez-vous vu? Et la femme dit à Saül : — J'ai vu des dieux monter de la terre. Et il lui dit : — Quelle est son apparence? Elle répondit : — Un homme avancé en âge monte, et il est couvert d'un manteau. Et Saül comprit que c'était Samuel, et il se prosterna le visage contre terre, et il l'adora. Or Samuel dit à Saül : — Pourquoi avez-vous troublé mon repos en m'évoquant? et Saül dit : — Je suis très-embarrassé, car les Philistins me livrent bataille, et Dieu s'est éloigné de moi, et il n'a voulu me répondre ni par l'intermédiaire des prophètes, ni par songes; c'est pourquoi je vous ai appelé, afin que vous m'appreniez ce que je dois faire. Et Samuel dit : — Que me demandez-vous après que le Seigneur s'est retiré de vous, et est passé du côté de votre rival? Le Seigneur accomplira certainement envers vous ce qu'il vous a dit par mon intermédiaire, et il séparera votre royaume de votre main, et le donnera à David, votre prochain; parce que vous n'avez pas obéi à l'ordre du Seigneur, ni accompli sa colère vengeresse envers Amalec; c'est pourquoi, ce que vous endurez aujourd'hui, c'est le Seigneur qui en est l'auteur. Et le Seigneur livrera Israël avec vous entre les mains des Philistins; et demain vous et vos fils vous serez avec moi; et le Seigneur livrera l'armée d'Israël aux mains des Philistins.

Et aussitôt Saül tomba étendu par terre, car les paroles de Samuel l'avaient rempli de crainte; et il était sans forces, parce qu'il n'avait rien mangé de tout ce jour-là.

Cette femme entra donc vers Saül, car il était tout hors de lui-même, et elle lui dit : — Voilà que votre servante a obéi à vos ordres, et j'ai remis mon âme entre vos mains, et j'ai accompli les commandements que vous m'avez faits. Maintenant donc écoutez à votre tour la parole de votre servante,

(1111) Dixitque Dominus ad Samuelem : Usquequo tu iuges Saul, cum ego projecerim eum ne regnet super Israel? Imple cornu tuum oleo, et veni, ut mittam te ad Isai Bethlehemitem : providi enim in filiis ejus mihi regem. Et ait Samuel : Quo modo vadam? audiet enim Saul et interficiet me.

Et ait Dominus : Vitulum de armento tolles in manu tua, et dices : Ad immolandum Domino veni. Et vocabis Isai ad victimam, et ego ostendam tibi quid facias, et unges quemcumque monstraverero tibi. (1 Reg. xvi, 1-3.)

laissez-moi placer devant vous une bouchée de pain, afin que vous preniez des forces en mangeant, pour pouvoir vous en retourner (1112).

Il y aurait une multitude d'observations à faire sur ce passage; mais il a déjà été l'objet d'un article spécial. (Voy. art. PYTHONISSE.) Nous le traiterons donc d'une manière plus abrégée.

Pythons, engastrymites, ventriloques, c'est la même chose, il n'y a point d'objection à cet égard. Or le pouvoir de parler au dedans de soi, c'est-à-dire de la manière des diseaux, sans faire usage de la langue ni les lèvres, est une faculté naturelle, que l'exercice perfectionne, mais qui n'a rien de commun avec la magie, quoique le peuple croie le contraire. Et c'est précisément cette même croyance que les ventriloques anciens et modernes exploitent à leur profit, en se faisant passer pour ce qu'ils ne sont pas. (Voy. art. MAGIE.) Aurait beau parler du gosier, qui ferait revenir les âmes de l'autre monde?

Les âmes des saints ne sont point dans la terre, et n'y étaient point même avant la venue de Jésus-Christ. D'ailleurs, il n'y a point et ne peut y avoir de lieu pour les âmes, il n'y a de lieu que pour les corps. Quelques docteurs, il est vrai, entendent par les limbes, où l'âme de Jésus-Christ alla visiter les âmes des patriarches, tandis que son corps était au tombeau, des lieux intermédiaires; mais cette opinion, peu conforme aux plus simples notions de la métaphysique, ne l'est pas davantage avec les notions de l'Évangile; car Jésus-Christ, dans la parabole du mauvais riche, dit que celui-ci, *élevant les yeux*, vit le pauvre Lazare dans le sein d'Abraham. Et ceci n'est point contraire à ce que dit saint Paul dans sa *Lettre aux Ephésiens*, que Jésus-Christ descendit dans les parties inférieures de la terre, car l'Apôtre parle du corps du Sauveur et de sa

sépulture, puisqu'il est question en même temps de son ascension, qui eut lieu en son corps et en âme; *quod autem ascendit, quid est, nisi quia et descendit primum in inferiores partes terræ?* Et peut-être même pourrait-on entendre ces paroles de la descente de Jésus-Christ sur la terre par son incarnation, ce qui est plus probable. Si donc l'âme de Samuel n'était pas dans la terre, comment la pythonisse l'en aurait-elle vu sortir? Tout ceci est dit en conformité des croyances populaires, dans lesquelles il ne faut chercher ni des règles de foi, ni des raisonnements de philosophie.

Un devin pourrait-il faire descendre les âmes des bienheureux du séjour glorieux de leur repos? Ce serait une impiété de le soutenir, et une stupidité de le croire. Comment! les saints ne seraient pas en sûreté dans le ciel! Une femme pourrait les en arracher à sa fantaisie! — Mais le démon? — Le démon encore moins. Ah! si le démon pouvait ainsi troubler le ciel à sa guise, le ciel deviendrait bientôt un enfer. L'ennemi de Dieu et des saints en ferait de belles! Mais qui donc a rêvé toutes ces folies? Et comment de telles puérilités ont-elles jamais pu être discutées sérieusement? Et ce n'est pas tout d'arracher du lieu de leur séjour les âmes des morts, il faudrait les rendre visibles aux yeux des hommes; ce qui serait un second miracle. Mais encore visibles sous quelles formes, puisque les âmes n'ont point de formes?

Il est une objection plus sérieuse et plus grave. De saints et savants docteurs ont pensé que Dieu même, dans la circonstance dont il est question, avait commandé à Samuel, à l'occasion des évocations de la pythonisse, d'apparaître à Saül, pour lui donner un dernier avertissement, et le porter à la pénitence avant la mort. Cette opinion est assurément digne d'un grand

(1112) Congregatique sunt Philisthim, et veniunt, et castrametati sunt in Saman: congregavit autem et Saul universum Israel, et venit in Gelboe. Vidit Saul castra Philisthim, et timuit, et exavit cor ejus nimis. Consulitque Dominum, et non respondit ei, neque per somnia, neque per sacerdotes, neque per prophetas. Dixitque Saul servis suis: *Uerite mihi mulierem habentem pythonem, et idam ad eam, et sciscitabor per illam.* Et dixerunt servi ejus ad eum: *est mulier pythonem habens in Ador.* Mutavit ergo habitum suum: vestitusque et aliis vestimentis, et abiit ipse, et duo viri cum eo, veneruntque ad mulierem nocte; et ait illi: *Divina mihi in pythone, et suscita mihi quem dixeris tibi.* Et ait mulier ad eum: *Ecce, tu nosti quanta cerit Saul, et quomodo eraserit magos et hariolos: terra: quare ergo insidiaris animæ meæ, ut occidas?* Et juravit ei Saul in Domino, dicens: *Vivit dominus, quia non eveniet tibi quidquam mali propter hanc rem.* Dixitque ei mulier: *Quem suscito tibi?* Qui ait: *Samuelem mihi suscita.* Cum item vidisset mulier Samuelem, exclamavit voce magna et dixit ad Saul: *Quare imposuisti mihi hæc es enim Saul.* Dixitque ei rex: *Noli timere: nihil vidisti?* Et ait mulier ad Saul: *Deos vidi ascendentes de terra.* Dixitque ei: *Qualis est forma us?* Quæ ait: *Vir senex ascendit, et ipse amictus et pallio.* Et intellexit Saul quod Samuel esset, et

inclinavit se super faciem suam in terra, et adoravit. Dixit autem Samuel ad Saul: *Quare inquietasti me ut suscitarem?* Et ait Saul: *Coactor nimis: siquidem Philisthim pugnant adversum me, et Deus recessit a me, et exaudire me noluit, neque in manu prophetarum, neque per somnia: vocavi ergo te, ut ostenderes mihi quid faciam.* Et ait Samuel: *Quid interrogas me, cum Dominus recesserit a te, et transierit ad ænulum tuum? Faciet enim tibi Dominus sicut locutus est in manu mea, et scindet regnum tuum de manu tua, et dabit illud proximo tuo David: Quia non obedisti voci Domini, neque fecisti iram furoris ejus in Analec, idcirco quod pateris, fecit tibi Dominus hodie.* Et dabit Dominus etiam Israel tecum in manus Philisthim: cras autem tu et filii tui necum eritis: sed et castra Israel tradet Dominus in manus Philisthim. Statimque Saul cecidit porrectus in terram: extimuerat enim verba Samuelis: et robur non erat in eo, quia non comederat panem tota die illa. Ingressa est itaque mulier illa ad Saul (conturbatus enim erat valde), dixitque ad eum: *Ecce obedivit ancilla tua voci tuæ, et posui animam meam in manu mea: et audivi sermones tuos, quos locutus es ad me. Nunc igitur audi et tu vocem ancille tuæ, et ponam coram te buccellam panis, ut comedens convalescas, et possis iter agere.* (I Reg. xxviii, 4-22.)

respect, même de la part de ceux qui ne l'admettent pas. Pour nous, elle nous paraît la plus sage; mais voici ce qu'on y répond: Dieu a défendu dans sa loi de recourir aux devins, il a répété cette défense à plusieurs reprises; il a ordonné de mettre à mort tous les devins, sorciers, magiciens, augures et généralement tous les chercheurs d'avenir quel que soit leur nom; or, peut-il ratifier la violation de cette loi par un miracle? Consacrer d'une manière si éclatante l'invocation du démon et tous les préjugés criminels dans lesquels le peuple croupit? S'il voulait donner au coupable un avertissement suprême, n'avait-il donc pas d'autres moyens? Dieu avait refusé de le donner cet avertissement, lorsqu'il lui avait été demandé par la voie légitime des prêtres et des prophètes, et ce qu'il n'avait pas accordé aux humbles prières de ses ministres, l'accorderait-il aux pratiques démoniaques de deux infâmes personnages? Si le crime réussit ainsi où la prière a échoué, qui ne sera tenté de se dire: soyons criminels? Examinons de plus près le récit de l'Écriture.

D'abord Saül ne voit rien, la ventriloque seule est censée voir quelque chose: Que voyez-vous, lui dit le roi? — Un personnage qui sort de terre. — Quel est-il? — Il est vieux et porte un manteau. — C'est Samuel; et aussitôt Saül s'incline jusqu'à terre et le salue. Jusqu'ici Saül n'a rien vu, cela est évident. Voit-il quelque chose ensuite? L'Écriture ne le dit pas. — Faisons encore attention à une autre circonstance: Saül tombe en défaillance de frayeur et de faiblesse; la sorcière revient, elle *entre* au lieu où il était. — Elle était donc absente jusque-là, et la scène se passait derrière la toile, comme aux théâtres de la foire, ou comme à l'Opéra. — Saül se serait-il laissé jouer de la sorte? — Pourquoi non? ce pâtre devenu roi n'était ni un esprit fort du XVIII^e siècle, ni un savant du XIX^e. S'il avait été un tant soit peu esprit fort, il ne se serait pas adressé à la pythonisse; et l'eût-il été, qu'il n'en aurait pas moins été joué, comme le fut Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, en 1792, par Fleury, de la Comédie-Française, qui lui apparut sous les traits de son oncle, Frédéric le Grand; comme l'étaient quelques siècles après Saül les magistrats d'Alexandrie par les prêtres d'Égypte, qui leur faisaient apparaître Osiris par des procédés fantasmagoriques, pour les mettre d'accord, ainsi que nous l'apprend Damascius. (Voy. Ap. Phot. *Bibli.*, cod. 242.)

Le commentateur Tirin ne craint pas de flétrir d'une note de témérité l'opinion que nous exposons ici; mais cette témérité, on peut l'oser, et cette flétrissure, on peut l'accepter, après Eustate, saint Jérôme, saint Cyrille d'Alexandrie, et plusieurs autres Pères. Ce n'est pas la difficulté la plus grave; on dit:

Si ce n'était le véritable Samuel, et si cette femme n'était pas inspirée de Dieu ou

du démon, comment a-t-elle annoncé d'une manière si juste ce qui devait arriver le lendemain? — Réponse: Elle n'était pas inspirée du démon, par la raison que le démon ne sait pas l'avenir; c'est un point de doctrine établi par les théologiens les plus sages, entre autres par Benoît XIV, dans son traité de la *Canonisation des saints*; et, d'ailleurs, la sainte Écriture le dit positivement en portant ce défi au démon et à ses agents: Annoncez-nous l'avenir, et nous conviendrons que vous êtes des dieux; *Annuntiate quæ ventura sunt in futurum, et sciemus quia dii estis vos.* (Voy. *Isa.* XII, 23.) — En outre, la prophétie n'est pas d'une exactitude parfaite; mais le fût-elle, on pourrait admettre que la pythonisse prophétisa à son insu, comme Pilate, lorsqu'il dit que le Christ devait mourir pour le salut du peuple, ou contre sa volonté, comme Balaam.

Au surplus, la défaite de Saül était facile à prévoir, vu l'état de son âme et l'absence de toute réponse de la part de Dieu. Le surplus peut se trouver vrai par hasard, et ce ne serait pas la première fois qu'un devin aurait rencontré juste, quoiqu'il en existe peu d'exemples.

Le texte de l'*Écclesiastique* précédemment cité offre une difficulté plus grande. Mais on croit pouvoir y répondre, sans manquer de respect à l'auteur inspiré, qu'il parle ici conformément aux croyances populaires, comme Josué, lorsqu'il commandait au soleil de s'arrêter; comme l'auteur du livre de *Job*, lorsqu'il cite l'indifférence de l'autruche pour ses œufs; comme David, lorsqu'il fait allusion au basilic, qui se bouche une oreille avec l'extrémité de sa queue et applique l'autre contre la terre, pour ne pas se laisser endormir à la voix du psyllé; comme Isaïe, lorsqu'il parle des onocentaures et des satyres; comme Jérémie, lorsqu'il compare le peuple juif à la lame, qui allaite ses petits. Les lamies, les satyres, les onocentaures, les basilics sont des monstres fabuleux; mais l'Esprit-Saint a fait pas moins allusion, parce qu'ils avaient de la réalité dans le langage et dans l'imagination du peuple. (Voy. *Job* XXXIX, 14; — *Ps.* LVII, 5; — *Isa.* XXXIV, 14; — *Thren.* IV, 3.)

L'Écriture, en parlant du fait relatif à l'évocation de Samuel, le rapporte, comme toujours, sans commentaire: c'est à nous d'en tirer les conséquences; or, l'interprétation la plus respectueuse est celle qui semble la plus raisonnable.

On le voit, il est difficile de prendre un parti, et il serait peut-être imprudent de s'arrêter à une opinion trop tranchée sur cette question. Le texte de l'*Écclesiastique* paraît bien supposer la réalité de l'apparition, et c'est beaucoup oser, que de l'interpréter autrement. Les pourquoi et les comment ne sont guère convenables quand il s'agit des œuvres divines. Or il ne faut pas perdre de vue que, dans le gouvernement de la nation juive, rien ne se passait

le la même manière que partout ailleurs. Les rapports du Dieu d'Israël avec son peuple forment un ordre de choses entièrement normal, rempli de mystères, et par conséquent, de périls pour la raison humaine.

On attribue communément à Samuel le livre des *Juges* et le livre de *Ruth* qui en fait partie, ainsi que les vingt-quatre premiers chapitres du premier livre des *Rois*. Il n'y a contre cette opinion que des objections peu sérieuses, qui ne méritent pas d'être rapportées ici. Le livre du *Règne*, cette espèce de code de la monarchie dont il a été parlé, n'existe plus.

Les ossements du prophète Samuel furent transportés de la Palestine à Constantinople sous l'empire d'Arcadius. L'Eglise romaine célèbre sa mémoire le vingtième jour du mois d'août.

Ce n'est pas de ce point de vue que l'auteur a considéré un célèbre impie, Volney, l'ennemi acharné du christianisme, auquel la Bible a inspiré tant d'inepties dans un ouvrage conçu avec talent, et qui fût devenu un chef-d'œuvre en d'autres mains; nous voulons parler des *Ruines*. (*Voy. les art. LESSÉ et MOÏSE.*) Non content de cet essai malheureux contre la religion, Volney entreprit de défigurer l'histoire de Samuel, *l'auteur*, dit-il, *du sacre des rois*, à l'occasion du sacre de Louis XVIII, dont il fut question en 1818. Il est à peine croyable que la police ait souffert le débit d'un tel livre, que la magistrature n'ait pas sévi contre l'auteur, et que le monarque lui-même ait toléré cette insulte à la religion, dont il se disait pourtant restaurateur. On ajoute même qu'il lut le factum avec un malin plaisir; mais nous aimerions mieux en absoudre sa mémoire.

L'auteur se donne à lui-même dans la Bible le plus flagrant de tous les démentis, comme pour fournir dès le début au lecteur une mesure de la confiance dont il se rendra digne dans le cours de l'ouvrage. « On nous fait lire dès l'enfance, dit-il en parlant de la Bible; on nous fait lire dès l'enfance des récits grossiers, scandaleux, absurdes, et moyennant les interprétations mystiques qu'on leur donne, les pieuses allégories qu'on y trouve, on les retourne si bien, que nous finissons par être édifiés de la *sagesse cachée et profonde*: notre enfance docile par crainte ou par séduction, se plie à tout, habituée à tout, et notre esprit finit par n'acquiescer plus le tact de la vérité et de la raison. »

Voilà bien les récits bibliques déclarés grossiers, absurdes, mis hors de la vérité et de la raison. Continuons, et nous allons les voir devenus compréhensibles, *parfaitement naturels*, et conformes à ce qui se pratique encore dans les mêmes pays; il n'y a entre l'affirmation et la négation que l'intervalle d'un point. « Je vous l'avouerai, avant ce

jour, je ne concevais rien à la plupart des événements qui composent l'histoire des Juifs, je les regardais comme appartenant à un vieil ordre de choses, aboli comme l'Ancien Testament; cette histoire d'Abraham, de sa famille errante qui devient un peuple, de ce peuple qui d'esclave devient conquérant, de ces conquérants qui retombent en anarchie et en servitude, puis sont reconstitués en monarchie pour se diviser et se déchirer encore, tout cela me semblait plutôt remarquable que probable; aujourd'hui, tout cela me semble parfaitement naturel, conforme à ce que je vois, explicable par l'état actuel. » L'auteur continue à démontrer à sa manière que rien n'est plus vrai que les récits bibliques déclarés par lui, au commencement du même alinéa, grossiers, scandaleux et absurdes. Un pareil trait doit suffire pour donner la valeur de tout un livre. Essayons cependant un rapide examen.

« Le général Josué étant mort, et la nation n'ayant plus d'autre lien d'unité que la *co-carde* que Moïse lui a donnée, c'est-à-dire la circoncision, le peuple se fractionne et la famille sacerdotale s'empare du pouvoir, exercé concurremment avec des *suffètes*, ou juges, comme au Japon, où il y a le *Coubou* et le *Dairi*, dont l'un est le chef temporel, et l'autre le chef spirituel. Mais enfin la théocratie l'emporte, et un orphelin, élevé par la famille sacerdotale va la supplanter elle-même: cet orphelin, c'est Samuel.

« Samuel, prétendu donné de Dieu à Hannah, sa mère, dont l'histoire est racontée par la Bible avec détails, comme si quelqu'un avait été là pour écouter les entretiens du grand prêtre Héli et de Hannah (1113), est élevé ensuite dans le temple, presque en état de servitude dans la maison d'Héli. Son âme d'esclave s'y forme à l'observation, aux ambitieux desseins et à la dissimulation. Il assiste aux *caquets* et aux divisions intestines de la famille sacerdotale; il voit la désaffection du peuple et se dit: Un jour j'en profiterai; aidons aux choses en gagnant l'amour du peuple, les circonstances feront le reste. »

Après ces préambules, notre auteur fait une diversion pour examiner le *caractère essentiel du prêtre en tout pays*, et en trace un tableau qui n'est pas flatté. — « Ce sont des hommes *oisifs*, attentifs à faire bouillir leur *marmite* ou *chaudière*, établis d'abord par artifice au sein des sociétés *sauvages*, plus *madrés* que la multitude, inventeurs des *dieux*, vrais *jongleurs*, créateurs de la *fantasmagorie*, tyrans des *consciences*, issus d'une *caste* riche en *vices* et en *scandales*, ne donnant que des *cérémonies* et de vaines prières en place de la graisse de la terre que les nations hébétées lui réservent.

« Tels sont les prêtres; voyons maintenant les perfidies de Samuel: Le texte dit que lo

(1113) Il y avait là pour écouter, Hannah elle-même; d'autres diraient Anne, comme tout le monde. Hannah était la mère de Samuel, et il n'y a rien

d'étrange à ce qu'elle ait rapporté à son fils les circonstances merveilleuses de sa naissance: et c'est Samuel qui écrit sa propre histoire.

vieillard Héli faisait des réprimandes à ses enfants, mais que ceux-ci ne l'écoutaient point, parce que Dieu voulait *les tuer*. Les *tuer* ! Quelle abomination ! Jamais Dieu n'a tué personne, il n'en a pas le droit. Un *cœur hébreu, fanatique et féroce* a seul pu concevoir une telle pensée. Mais déjà Samuel avait plus de vingt ans ; il était capable de beaucoup de *calculs* et de *raisonnements* ; il noue une intrigue : un *homme de Dieu* vient avertir Héli que *Jehwh* (1114) s'est choisi un autre ministre, et que ses deux fils mourront en un même jour. Quel est cet homme de Dieu, et qui sait ce qu'il a dit à Héli ; à moins que Samuel, qui l'a envoyé ? qui a intérêt à préparer les esprits à un changement, si ce n'est Samuel ? Or l'axiome dit : *celui-là a fait qui avait intérêt à faire*. Tout ceci n'est qu'une rourerie, et il est probable que Samuel fut lui-même l'homme de Dieu, d'autant plus qu'Héli était aveugle, et qu'un aveugle n'entend pas assez clair pour discerner une voix d'avec une autre. Or une autre nuit, Samuel lui-même, pour être plus assuré que sa commission serait faite, se fit appeler trois fois par *Jehwh*, et alla rendre compte au vieillard de ce que *Jehwh* lui avait dit, et il lui avait répété la même chose : savoir qu'Héli serait supplanté, et que ses deux fils périraient en un même jour ; et il n'est pas difficile de faire mourir deux hommes en même temps. Or ici Samuel est à lui seul acteur, témoin, narrateur ; donc il fut aussi divulgateur, afin de préparer les voies.

« Avez-vous lu *Virgile travesti* ? Dans ce cas, ne lisez pas le Samuel travesti de Volney, car l'un ne vaut pas l'autre ; mais laissez-nous continuer encore quelques pages, lecteur bénévole ; sans cela vous ne sauriez comprendre la haine et les moyens des ennemis du christianisme.

« Enfin voilà Samuel *candidat sur le trottoir du pouvoir*, selon l'expression de notre auteur. Une guerre survient, les Hébreux sont battus une première fois, puis une seconde, l'arche est prise, les deux fils d'Héli sont tués, le vieillard tombe et se *disloque la nuque* ; le conspirateur Samuel se retire et vit dans l'obscurité pendant vingt ans, afin de faire parler de lui et de se faire chercher. — Le terrible homme que Samuel, et qu'il s'entendait bien en conspirations ! — Les Philistins auraient dû détruire l'arche, ce ridicule et insignifiant *talisman* ; mais au lieu de cela, ils la placent dans le temple de leur idole. Qu'arrive-t-il ? les prêtres mêmes de l'idole renversent Dagon et le mutilent, afin d'effrayer les Philistins, et de leur faire renvoyer l'arche, car les prêtres de tous les pays, même ennemis, se donnent la main. Survient aux Philistins une maladie d'entraîles, naturelle au pays et en rapport avec la saison : c'est l'arche qui la cause.

(1114) C'est la troisième manière dont notre auteur écrit le nom du dieu d'Israël.

(1115) L'Écriture ne dit pas que l'arche tua, mais que Dieu frappa cinquante mille personnes. *Frappé*

Vite, il faut renvoyer l'arche avec des présents, disent les prêtres de Dagon, afin qu'on leur rende la pareille à l'occasion. L'arche est renvoyée ; à son retour en Israël, elle tue (1115) cinquante mille hommes dans des villages qui n'en ont pas cinq mille. Vingt ans se passent ; Samuel conspire et ne dit mot, afin qu'on pense à lui. Enfin la guerre éclate. Samuel a choisi le lieu de la réunion et un jour d'orage, afin qu'il tonne. Les Philistins attaquent ; il tonne, selon les prévisions de Samuel, ils sont pris de peur et s'enfuient ; les Hébreux les poursuivent, et voilà Samuel arrivé à son but. »

Mais ceci peut suffire pour donner une idée du style et de la manière de l'auteur. Continuons à l'analyser d'autre façon.

Les enfants de Samuel n'ayant pas été plus sages que ceux d'Héli, le peuple demande un roi. L'auteur suppose que ce fut au grand déplaisir de Samuel, qui perdait ainsi pour lui et les siens le suprême pouvoir. Or le texte biblique donne à ce déplaisir un motif plus noble et plus pur : celui de la déobéissance aux ordres de Dieu, qui n'avait point constitué son peuple en royauté. Mais que fait Samuel ? il choisit pour roi un bel homme de guerre, qu'il savait être incapable, afin de ne conférer que le titre, et de garder pour lui-même la royauté effective. A cet effet, il s'entend avec Kis, père de Saül et avec son domestique, pour se mettre en rapport avec Saül, à l'occasion d'anesses égarées, afin de bien constater l'incapacité de Saül. Quand il l'a bien connu, il le sacre en secret, non parce que ce sacre confère quelque chose, mais pour frapper son imagination ; dirige le sort et dispose le résultat, pour tromper le peuple ; car le peuple juif, comme tous les peuples du monde, anciens et modernes, était entêté de la divination. Enfin Saül est roi, et Samuel a un pupille des plus idiots, ou qu'il croit tel.

Nous ne suivons pas notre auteur dans ce qu'il dit à cette occasion des prophètes et de l'esprit prophétique, qu'il confond avec la frénésie. Nous en avons parlé ailleurs. (Voy. l'art. PROPHÉTIE.)

Cependant, il se trouve en Israël un parti de mécontents qui ne veut pas reconnaître Saül, et Samuel, afin de se ménager une issue de ce côté, si Saül lui cause un jour du chagrin, établit un *mahsfat*, ou statut royal tellement absurde et tyrannique, que le nouveau roi, s'il vient à en user, se rendra bien vite odieux à son peuple.

Or Samuel, en agissant ainsi, allait directement contre l'esprit même de la loi et contre les prescriptions de Moïse. Car Moïse au xvii^e chapitre du *Deutéronome* avait réglé d'une manière très-différente les droits royaux, pour le jour où Israël se choisirait un roi. Et l'auteur cite le texte de Moïse, et en conclut que Samuel était un perfide.

et *tuer* n'est pas la même chose, et la limite dans laquelle il faut chercher les cinquante mille frappés, n'est pas assignée.

Nous en concluons, nous, que l'auteur est un sot, puisqu'il ne s'aperçoit pas que cette prophétie faite mille ans à l'avance, et qui annonce tout ce qui se passerait en cette occasion, démontre que ce ne sont ni des perfidies sacerdotales ni des jongleries, mais des desseins arrêtés dans la volonté divine et devant s'accomplir en leur temps. Voici, du reste, cette importante prophétie, si accablante pour celui qui la rappelle.

Lorsque vous serez entré en possession du pays que le Seigneur votre Dieu vous destine, et qu'après une habitation incontestée, vous direz : je veux avoir un roi aussi bien que les nations d'alentour, vous établirez celui que le Seigneur, votre Dieu, aura désigné du milieu de vos frères. Vous ne choisirez point un roi d'une autre nation ; mais seulement de la vôtre. Votre roi, un fois établi, ne multipliera point sa cavalerie, de crainte que trop confiant dans la force de cette armée, il ne ramène le peuple en Egypte, non-obstant la défense du Seigneur, qui ne veut pas que vous reveniez jamais par ce chemin. Il n'aura ni un grand nombre d'épouses, qui amolliraient son âme, ni de grandes réserves d'or et d'argent. Mais son premier soin, après son installation, sera de transcrire pour son usage ce même DEUTÉRONOME, dont il recevra un exemplaire de la main des anciens de la tribu lévitique, et il le conservera, soigneusement le lisant tous les jours de sa vie, afin d'y apprendre à craindre le Seigneur son Dieu, et à garder les commandements et les prescriptions contenues dans la loi. Il prendra garde que son cœur ne s'enfle point d'un vain orgueil au-dessus de ses frères ; il ne déiera ni à droite ni à gauche, afin de régner longtemps sur Israël, lui et sa postérité (1116).

Voilà la prophétie, claire, précise, et non oint comme le prétend notre auteur, un tatut établissant le droit du roi, mais de sages recommandations, que le roi futur observera ou négligera, suivant qu'il le verra bon dans son libre arbitre.

Lorsque les temps annoncés ici par Moïse

(1116) Cum ingressus fueris terram, quam Dominus Deus tuus dabit tibi et possederis eam, habitabis in illa, et dixeris : Constituam super me regem, sicut habent omnes per circuitum nationes : Eum constitues, quem Dominus Deus tuus egerit de numero fratrum tuorum. Non poteris alius gentis hominem regem facere, qui non sit inter tuos. Cumque fuerit constitutus, non multiplicabit sibi equos, nec reducet populum in Ægyptum, equitatus numero sublevatus, præsertim cum Dominus præceperit vobis, ut nequaquam amplius eandem viam revertamini. Non habebit uxores multas, quæ alliciant animum ejus, neque argenti aurum immensa pondera. Postquam autem sederit solio regni sui, describet sibi Deuteronomium legem hujus in volumine, accipiens exemplar à sacerdotibus Leviticæ tribus. Et habebit secum, legetque id omnibus diebus vite suæ, ut discat timere Dominum Deum suum, et custodire verba et ceremonias ejus, quæ in lege præcepta sunt ; Nec elevetur superbia ejus in superbiam super fratres suos, neque detinet in partem dexteram vel sinistram, ut longum tempus regnet ipse et filii ejus, super Israël. (Deut. x, 14-20.)

sont accomplis, le peuple, ainsi qu'il est prédit, réclame un roi. Samuel le choisit au milieu de la nation, après la désignation qui lui en a été faite de Dieu même ; mais avant de l'établir définitivement, et afin d'ébranler la résolution du peuple, qu'il trouve mauvaise, il annonce à ce même peuple, non pas ce que le roi aura droit de faire, mais les vexations qu'il exercera certainement, en partie par la nécessité des circonstances, en partie à l'exemple des rois voisins. Et il dit : Voici le droit du roi qui régnera sur vous : Il prendra vos fils et les mettra au service de ses chariots, il s'en fera des cavaliers et des courriers qui précéderont ses équipages. Il les établira ses tribuns, ses centurions ; ils cultiveront ses propres champs, récolteront ses moissons, fabriqueront ses armes et ses chars. Il prendra vos filles pour en faire les servantes de sa garde-robe, de sa basse-cour, de sa boulangerie. Il prendra vos meilleurs champs, vos meilleurs vignobles, vos meilleurs plants d'oliviers et les distribuera à ses serviteurs. Il décimera vos moissons, vos vignobles, au profit de ses eunuques et de ses serviteurs. Il prendra vos serviteurs, vos servantes, vos jeunes gens d'élite, vos ânes pour les appliquer à ses propres travaux. Il lèvera la dîme de vos troupeaux, et vous serez tous soumis à sa volonté. Vous élèverez alors vos clameurs contre le roi que vous vous serez choisi ; mais le Seigneur ne vous écouterait point, parce que c'est vous-mêmes qui l'aurez voulu. Et le peuple ne voulut pas écouter la voix de Samuel, et tous dirent : Non, non ; nous voulons un roi ; nous voulons être comme tous les peuples (1117).

De là il résulte que ce n'est point un *mahsfat*, ou droit royal que Samuel établit : mais des menaces qu'il adresse au peuple, afin de le détourner de la voie dans laquelle il s'engage en demandant un roi. De sorte qu'il n'y a nulle opposition entre Moïse et Samuel ; et ici, comme partout ailleurs, notre auteur ment impudemment.

Mais, dit-il encore, car le serpent se re-

(1117) Dixit itaque Samuel omnia verba Domini ad populum, qui petierat a se regem. Et ait : Hoc erit jus regis, qui imperaturus est vobis : Filios vestros tollet, et ponet in curribus suis, facietque sibi equites et præcursores quadrigarum suarum. Et constituet sibi tribunos, et centuriones, et aratores agrorum suorum, et messores segetum, et fabros armorum et curruum suorum. Filias quoque vestras faciet sibi unguentarias, et focarias, et panificas. Agros quoque vestros, et vineas, et oliveta optima tollet, et dabit servis suis. Sed et segetes vestras, et vinearum redditus addecimabit, ut det eunuclis et famulis suis. Servos etiam vestros, et ancillas, et juvenes optimos et asinos auferet, et ponet in opere suo. Greges quoque vestros addecimabit, vosque eritis ei servi. Et clamabitis in die illa a facie regis vestri, quem elegistis vobis : et non exaudiet vos Dominus in die illa, quia petistis vobis regem. Noluit autem populus audire vocem Samuelis, sed dixerunt : Nequaquam : rex enim erit super nos. Et erimus nos quoque sicut omnes gentes : et judicabit nos rex noster, et egredietur ante nos, et pugnabit bella nostra pro nobis. (I Reg. viii, 10-20.)

tourne pour mordre le talon qui l'écrase : le prétendu récit de Moïse est si conforme à ce qui se passe sous le pontificat de Samuel, qu'il a dû être fait après coup. Il contient une allusion si directe aux richesses et aux fautes de Salomon, que le prétendu récit de Samuel doit encore être postérieur à ce monarque. Et comme il ne paraît pas qu'aucun autre prince que Josias ait possédé un exemplaire du *Deutéronome*, celui qui lui fut donné par le grand prêtre Helcias, ne s'en suivra-t-il pas qu'Helcias lui-même est l'auteur de tous les récits qui précèdent, et que c'est lui qui est le véritable auteur de la Bible ?

C'est tirer une bien grosse conclusion de deux faits bien minimes : d'abord la possession d'un exemplaire du *Deutéronome* par Josias et ensuite votre ignorance avouée : Vous ne savez pas, dites-vous, si un autre prince en eut jamais. Ni nous non plus ; mais après ?

En outre : si votre conclusion est vraie, il n'y a donc jamais eu de Samuel ; et alors supprimez votre livre, qui devient sans objet.

Enfin si vous supprimez toutes les prophéties qui se sont accomplies littéralement ; supprimez Daniel, Aggée, Zacharie, Malachie ; supprimez toute la Bible ; toute l'histoire de la nation juive ; et, par suite, la nation elle-même ; car il n'est pas de peuple sans histoire, de famille sans ancêtres. Dites qu'il n'y eut jamais de Juifs au monde, et qu'il n'y en a pas encore maintenant. Faites de la famille d'Abraham un mythe, comme vous avez fait de Moïse et de Jésus-Christ. Vous serez seul de votre avis ; mais la solitude ne vous effraye pas.

Dès le premier combat qu'il livra aux Ammonites, dit notre auteur, Saül réunit autour de lui trente mille hommes de Juda, et trois cent mille des onze tribus, ou, selon le texte grec, soixante dix mille de Juda, et six cent mille du reste de la nation, ce qui donnerait, en comptant un homme de guerre par six têtes, trois millions d'habitants et plus de trois mille âmes par lieue carrée de terrain, ce qui est impossible.

Impossible ! non, car la Judée compte plus de neuf cents lieues carrées, et ensuite ce chiffre ne dépasse point celui de la population de quelques provinces de l'Europe. Mais si le texte des Septante vous effraye, prenez celui de la Vulgate, qui n'est que de la moitié. Et s'il y a une erreur de copie dans l'un des deux textes, pourquoi en tirez-vous une conclusion contre l'un et l'autre ? Et d'ailleurs en ce pays et à cette époque, tout homme en état de porter les armes était soldat et non pas un homme sur six têtes, comme vous le dites.

Sur cela vous prêtez gratuitement une nouvelle perfidie à Samuel, en supposant que s'il fit reconnaître Saül une seconde fois après la victoire remportée sur les Ammonites, ce fut pour avoir occasion de se mettre lui-même en opposition avec le nouveau roi, en montrant d'une part la douceur avec

laquelle il avait gouverné, et la rigueur avec laquelle le roi gouvernerait. — Fort bien ; mais est-ce donc aussi par perfidie qu'il fit gronder la voix du tonnerre dans la profondeur des cieus, et descendre des torrents de pluie en une saison qui ne le comporte pas sous ce climat ? Vous n'osez le dire ; et vous aimez mieux supposer que le fait n'eut pas lieu et que le récit est contourné. Mais voyons : quel texte discutez-vous ? Celui du premier livre des *Rois*. Or, si le texte est vrai, pourquoi retranchez-vous ce point ? S'il n'est pas vrai, encore une fois votre livre n'a pas d'objet. Il n'y a pas de témoins de la vérité du récit, dites-vous ; et la nation donc qui l'a conservé, et qui vous l'a transmis ; qu'en faites-vous ?

Vous argumentez ensuite sur le passage où il est dit que Saül était un enfant d'un an quand il commença de régner ; mais est-il donc si difficile d'y reconnaître une locution proverbiale, qui marque la candeur et l'innocence des mœurs du jeune monarque ?

Notre auteur suppose ensuite que ce fut la jalousie qui porta Samuel à se brouiller avec Saül, et à lui donner un rival dans la personne de David. Il suppose que la maladie dont fut saisi Saül, après le sacre de David, était une épilepsie dissimulée dès l'enfance. Il suppose, ce qui est beaucoup plus grave, et ce qui nous entraînerait dans de trop longues discussions si nous voulions le suivre, que le premier livre des *Rois* n'est point de Samuel, mais un recueil de bouts de chroniques compilé par Esdras. Et il en tire la preuve de ce double fait : d'abord que l'histoire de Saül paraît se terminer au quatorzième chapitre, qui contient le dénombrement de la famille de Saül, pour recommencer au chapitre suivant ; car tel est, dit-il, l'usage partout ailleurs : dans la Bible l'histoire d'un roi se termine toujours par le dénombrement de sa famille. — Cette raison est bien légère, il faut en convenir ; et pour la détruire, il suffit de répondre : il en est ici autrement. Il y a même une raison pour que le dénombrement soit fait dès ce moment : c'est que les personnages qui y sont dénommés vont entrer en scène.

Il tire sa seconde raison de ce qu'on voit, au seizième chapitre, David appelé à jouer de la harpe en présence de Saül, qui s'attache à lui et le fait son écuyer ; puis le même David apparaît au chapitre suivant pour combattre Goliath, et n'être nullement connu de Saül, au point que ce prince donne commission à Abner de prendre des informations sur lui et sur sa famille. Mais la difficulté est plus apparente que sérieuse, et d'ailleurs elle est mal exposée de la sorte. Saül ne s'informe pas au dix-septième chapitre quel est ce jeune homme qu'il a si bien connu au seizième, mais à quelle famille il appartient. Or il est bon de se souvenir premièrement, et nous le voyons par toute l'histoire de la Bible, qu'il y avait en Israël des familles plus ou moins considérées, et jouissant d'une espèce de noblesse politique, au milieu de l'égalité civile universelle ; secondement, que

qui pouvait bien avoir connu de sa personne le joueur de harpe qu'il avait admis au nombre de ses écuyers, sans prendre des informations qui ne lui présentaient alors aucun intérêt; et troisièmement enfin, qu'il avait en ce moment, au contraire, d'autant plus d'intérêt à les prendre, qu'il avait promis sa fille en mariage à celui qui vaincrait Goliath.

Après le sacre secret de David, Samuel disparaît entièrement de la scène pour huit ou dix ans, de l'aveu de notre auteur. Il ne peut convenir que ce Samuel est un étrange conspirateur. Mais enfin il y reparait pour commander à Saül de déclarer la guerre à Achis, espérant y trouver une occasion de restituer le monarque. Or, l'occasion ne se présente pas, car Saül fut vainqueur à son ordinaire; seulement Samuel, pour passer son dépit, coupa de sa propre main, en très-petits morceaux, Agag, roi des Amalécites; puis il se retira en boudant contre Saül, devant lequel il ne devait plus reparaitre.

Tout cela est atrocité et conspiration en fait; seulement, le texte ne dit pas que Samuel ait coupé lui-même Agag en morceaux. Le mot hébreu *scasaph* veut dire simplement *mettre à mort*, selon la version des Septante, mais non de ses propres mains. C'était un homme bien méchant que ce Samuel; voici le portrait que notre auteur en a tracé : En considérant l'action de Samuel sous un point de vue général, politique et moral, elle présente dans son auteur une réunion étonnante de cruauté et d'orgueil, d'audace et d'hypocrisie : un petit orphelin parvenu à l'extermination d'un peuple entier jusqu'au dernier être vivant ! Insulter, avilir un roi couvert de lauriers, devenu légitime par ses victoires, par l'assentiment de la nation reconnaissante de la paix et du repos qu'il lui procure ! Un prêtre troubler toute cette nation par un changement de prince, par l'intrusion d'un nouvel élu de son choix unique, par le schisme qui en doit résulter et qui en effet en résulte, au point que l'on peut dire que là s'est trouvé le premier germe de cette division politique des Hébreux qui, comprimée sous David et sous Salomon, éclata sous l'imprudent Roboam et prépara la perte de la nation en la déchirant en deux petits royaumes, celui d'Israël et celui de Juda.

« Et voilà les fruits de ce pouvoir divin ou visionnaire, imprudemment consenti par un peuple abruti de superstition, par un roi d'ailleurs digne d'estime, mais faible d'esprit, au profit d'un imposteur qui ose se dire l'envoyé de Dieu, le représentant de Dieu, enfin Dieu lui-même, car telle est la transition d'idées qui ne manque jamais d'arriver quand on tolère la première. »

Nous ne savions pas que Samuel eût porté l'audace jusqu'à se dire Dieu lui-même.

Mais savez-vous ce qu'est l'onction royale ? L'auteur va vous l'apprendre. Après avoir transformé la circoncision en cocarde, il fallait bien trouver quelque chose pour le sacre des rois : l'onction royale, c'est le tatouage.

Oui, Samuel tatoua Saül, Samuel tatoua David. — Mais la preuve ? — Cela est, puisque cela est. Les Indiens se tatouent, les habitants des îles des océans Indien et Pacifique se tatouent, les sauvages de l'Amérique se tatouent, les Tartares d'Asie se tatouent, les noirs d'Afrique se tatouent; donc les Juifs, qui n'étaient ni des Indiens, ni des Océaniens, ni des Américains, ni des Tartares, ni des nègres, se tatouaient. Peut-on mieux et plus sagement raisonner ? « Ainsi, dans son origine et dans son but, la cérémonie d'onction sacerdotale et royale, à laquelle les peuples et les cultes judaïques attachent une si haute et si mystérieuse importance, n'a été et n'est tout simplement que le tatouage ou le tatouement d'un individu, afin de le rendre ineffaçablement connaissable. »

Conclusion. — Le Dieu des Juifs qui enduret les hommes, leur envoie de méchants esprits et fait hacher les rois après avoir fait exterminer les nations, n'est pas le même que le Dieu des chrétiens. Les opinions des peuples anciens ne lient point les peuples modernes. Les faits relatifs à Samuel, à Saül et à David n'ont pas de garants. C'est un crime de lèse nation pour un homme de se constituer le représentant de Dieu, et cette prétention est du despotisme, de la tyrannie, ou y mène. Toute corporation sacerdotale est une conjuration permanente. La royauté, loin d'être de droit divin, n'est pas même de droit humain. Mais si Dieu a eu égard à la volonté du peuple juif pour lui donner un roi, c'est donc par la volonté du peuple qu'on doit connaître celle de Dieu. Si, comme il est constant d'après les documents historiques, le sacre des rois de France est une imitation de celui des rois juifs, il doit être fait en secret. Le sacre transfère au roi qui le reçoit la marque de la prêtrise et le place dans l'infériorité par rapport au prêtre qui le donne. Enfin la morale de l'Évangile n'étant qu'*humilité et simplicité*, le faste du sacre des rois est contraire à l'Évangile.

Que répondre à de tels arguments ? Il nous semble suffisant de les avoir exposés.

SANG MIRACULEUX. Nous craignons d'avoir été trop loin dans nos appréciations relatives au miracle de saint Janvier, et nous redoutions que des paroles de blâme ne vinsent nous atteindre dans notre isolement, lorsque la nécessité de composer cet article, dès lors annoncé, nous a conduit à la découverte de considérations identiques, plus nettement formulées, et publiées tout récemment dans un des ouvrages de la *Bibliothèque dominicaine*, sous le couvert des supérieurs actuels de l'ordre : savoir, l'Histoire des reliques de saint Thomas d'Aquin, par E. Cartier. Nous les citerons en leur lieu; mais nous sommes bien aise de nous mettre à l'abri dès l'abord sous l'autorité si respectable de la savante et pieuse société.

L'Italie est le théâtre d'un genre spécial de miracles permanents qui donnent lieu aux railleries des incrédules, et il est douteux que la religion tire plus de bénéfice en cette occasion de l'humble piété des simples,

qu'elle ne ressent de préjudice des attaques des indévôts, dont les coups portent toujours plus haut que leur but apparent. S'il ne nous appartient pas de censurer ce que l'Eglise tolère, nous pouvons le dire du moins : nous serions heureux, dans l'humilité de nos desirs, de voir retrancher tout ce qui n'est pas amplement justifié. Si l'Eglise perdait en cette circonstance plusieurs reliques peut-être véritablement saintes, elle deviendrait invulnérable de ce côté, et il nous semble qu'il y aurait profit.

Il y a à Rome des congrégations savantes et vénérées, pour juger de la valeur d'un rite liturgique, d'un livre qui n'aura de célébrité que celle de sa condamnation, pour décerner à un pieux personnage le titre de saint et discerner entre miracles et miracles; et il n'y en aurait pas pour juger de l'authenticité de reliques en l'honneur desquelles de grandes églises brûlent la cire et l'encens, pour terminer en cette matière des prétentions rivales, empêcher que la dévotion des peuples ne s'égaré dans son objet, rassurer la piété des gens qui aiment à raisonner leur adhésion, suivant le conseil de l'Apôtre (1118), et ôter aux adversaires jusqu'au prétexte d'une parole injurieuse!

Ces réflexions préliminaires nous sont inspirées par celles qu'on va lire; nous n'écrivons pas une dissertation, il en faudrait autant qu'il va se présenter de questions diverses, et ce serait alors un long traité à entreprendre; sans compter qu'il nous serait impossible d'en recueillir tous les éléments. Nous nous contenterons donc d'exposer.

On lit ce qui suit dans le *Traité des sciences occultes* d'Eusèbe Salverte.

« En Provence au XVII^e siècle, lorsqu'on approchait du chef prétendu de sainte Madeleine, une fiole censée remplie de son sang solidifié, le sang se liquéfiait et bouillonnait soudain. (V. *Longueruana*, t. I, p. 162.) Dans la cathédrale d'Avellino, le sang de saint Laurent (*voyages de Swinburn*, t. I, p. 81), le sang de saint Pantaléon et de deux autres martyrs à Bissegia (*ibid.*, p. 165) présente le même miracle. Aujourd'hui encore à Naples, on voit, chaque année, dans une cérémonie publique, quelques gouttes de sang de saint Janvier... etc. On peut opérer ces prestiges en rougissant de l'éther sulfurique avec de l'orcanette; on sature la teinture avec du sperma ceti. Cette préparation reste figée à 10 degrés au-dessus de la glace, et se fond et bouillonne à 20 degrés... à ce tour de physique, que l'on joigne un facile escamotage, et chaque année, à Naples, les reliques de saint Jean-Baptiste verseront du sang (PILATI DE TASSULO, *Voyages en différents pays de l'Europe*, t. I, p. 350), le sang ruissellera d'ossements desséchés de saint Thomas d'Aquin, et prouvera l'authenticité de ces reliques, révéra par les moines de Fossa Nuova (près de Piperno; *Id. ibid.*, p. 345-350); les ossements de saint Thomas de Tolentino, offerts sur l'autel à la vénération

des fidèles, rempliront bientôt de sang un grand bassin d'argent, qu'aura placé dessous la prévoyance des prêtres. (Lo P. LABAT, *Voyages d'Espagne et d'Italie*, t. IV, p. 100.)

1^o Sainte Madeleine.

Voici le passage du *Longueruana* dont notre auteur entend parler : « Le P. Monfaucon m'a conté qu'étant à Naples, quand on approcha le sang de saint Janvier de son chef, tout le monde cria miracle; et qu'il lui à peu près comme les autres, de peur d'être lapidé, quoiqu'il ne vit rien du tout. Ils en font de même en Provence au chef de la Madeleine dont ils approchent aussi une fiole. » (*Longueruana*, t. I, p. 162.)

Les Bollandistes ne disant rien de ce dernier miracle, nous avons été obligé de recourir aux historiens de la localité, et nous avons rencontré ce qui suit dans un des ouvrages du P. Reboul.

« Au pied de la dite châsse (contenant le chef de sainte Madeleine dans l'église des Frères prêcheurs de la ville de Saint-Maximin en Provence) on voit une petite fiole en cristal, dans laquelle il y a de petites pierres trempées dans le sang de Notre Sauveur, que sainte Madeleine ramassa sous l'arbre de la croix, lesquelles paraissent rouges extraordinairement le Vendredi-Saint depuis midi jusqu'à une heure, ce qui arrive chaque année plus de cinq à six mille personnes pour y venir contempler ce beau miracle. » (*Histoire de la vie et de la mort de sainte Marie-Madeleine* par le R. P. Vincent REBOUL, du couvent des FF. Prêcheurs de Saint-Maximin. (Marseille 1682, in-18.)

Nous ne saurions dire si la fiole a été conservée jusqu'à nos jours. Toutefois, on voit, il ne s'agit pas du sang solidifié de sainte Madeleine, comme l'indiquait notre auteur, et ce miracle sort ainsi de la classe de ceux dont nous allons parler. Cependant comme il ne tiendrait pas à nous d'apporter les preuves de ces différents miracles, une heureuse occasion venait à nous leur fournir, nous rapprocherons de ce récit les paroles suivantes de Sponde dans ses *Annales ecclésiastiques*, sous l'année 804. Si elles ne démontrent pas l'authenticité du sang dont les pierres de Saint-Maximin seraient teintes, on en peut induire du moins que le culte qu'on leur rend, remonte peut-être à une haute antiquité, et s'appuie sur des témoignages que la critique ne doit pas dédaigner.

« L'an du Seigneur 804, indiction douzième, Charlemagne ayant entendu dire que du sang de Jésus-Christ avait été trouvé dans la ville de Mantoue, il pria le Pape Léon de s'assurer de la vérité du fait. Celui-ci ne manqua pas de se rendre en effet aussitôt à Mantoue, d'où il alla ensuite dans les Gaules vers l'empereur, avec lequel il passa les fêtes de Noël dans la villa de Cerisy; de là il l'accompagna jusqu'à Aix-la-Chapelle, et revint peu après à Rome, comblé d'honneurs

(1118) Rationabile obsequium vestrum. (*Rom.* XII, 1.)

ar le monarque durant tout le séjour qu'il avait fait à la cour. C'est ce qui résulte en brévé des Annales des Français, sous la vie de ce prince, rédigée année par année. Quant au sang de Jésus-Christ, il fut établi et démontré, à la suite d'un sérieux examen, que celui-ci faisait partie, non pas du sang qui coula d'un crucifix à Béryte, mais de celui qui s'était échappé du corps même du Sauveur à sa passion. Et on ajoute qu'il existe à ce sujet des actes authentiques des souverains Pontifes, de telle sorte qu'il n'est pas possible de révoquer la chose en doute. »

2° *Saint Laurent.*

« Les bonnes âmes de cette ville (Avelino) n'ont pas besoin d'aller à Naples pour avoir de la douce satisfaction de voir le miracle de la liquéfaction, ils ont une fiole du sang de saint Laurent qui vaut bien celui de saint Janvier, et qui pendant huit jours et trois mois d'août se liquéfie au moins aussi bien que l'autre. » (SWINBURNE, *Voyage dans les Deux-Siciles*, t. I, p. 81).

L'auteur de ce passage, Henri Swinburne, mort en 1803, appartenait à une famille catholique du comté de Northumberland, et a rien de remarquable par sa piété ou son apostasie. Une première traduction, faite sous ses yeux en 1785, est beaucoup plus offensive, elle porte simplement : « Le bon peuple de cette ville n'a pas besoin de venir à Naples pour voir le sang de saint Janvier, car ils ont une statue de saint Laurent avec une fiole de son sang qui, pendant huit jours, dans le mois d'août, prouve une miraculeuse liquéfaction. »

Les Bollandistes, qui parlent fort longuement de saint Laurent et de ses miracles, ne disent rien de celui-ci. Mais en revanche, ils parlent fort longuement aussi, d'après Aringhi, dans sa *Rome souterraine*, d'un miracle pareil qui s'opère annuellement dans l'église Saint-Laurent hors des murs, et qui dure depuis les premières heures de la fête du saint martyr jusqu'à la fin de l'octave. Ils rapportent que le Pape Paul V s'en fit remettre une parcelle, qu'il laça dans son oratoire particulier, à Sainte-Marie Majeure. Cette église de saint Laurent, dans la campagne de Rome, est maintenant une collégiale qui dépend de Sainte-Marie Majeure; personne ne saurait dire où est provenue cette relique, ni depuis quelle époque elle y est. Il ne paraît pas toutefois que ce soit depuis bien longtemps, puisqu'il semble, d'après le rapport d'Aringhi, qu'on n'en avait pas entendu parler à Rome, jusqu'au temps du Pape Paul V : *ujus rei fama percrebruit, et Urbem usque lata, ad Pauli quinti, pontificis maximi, aures pervenit.*

Outre cette église, les Bollandistes signalent encore en terminant, mais en quelques mots seulement, deux églises de Naples, dans lesquelles il s'opère des miracles identiques par des reliques du même saint : celle du couvent des Franciscains du titre de Saint-Laurent, et celle du couvent des Bénédic-

tines connues sous le nom de *Sainte-Marie de Alvina*.

Ils exposent tout ceci purement et simplement comme des faits patents et que chacun peut constater; mais, nous venons de le dire, ils conviennent qu'il n'y a pas lieu de discuter l'authenticité de ces reliques, ni par conséquent de savoir si ce sont bien des parcelles du sang du saint martyr. Dans la campagne de Rome, la substance est plus semblable à de la graisse qu'à du sang, mais dans l'ébullition le sang et la graisse se divise d'une manière très apparente.

Tout ceci nous est singulièrement suspect.

3° *Saint Pantaléon.*

« Le clergé offre à la dévotion des Bénédictins le sang liquéfié de saint Pantaléon et de deux autres martyrs; miracle qui a lieu tous les ans, non seulement à Naples, mais dans plusieurs autres endroits du royaume. Ce genre de prodige était en usage chez les Grecs du Bas-Empire, qui introduisirent plusieurs opinions et pratiques religieuses dans cette province. Cependant, les liquéfactions miraculeuses sont encore plus anciennes dans la Pouille. » (SWINBURNE, *Voyage dans les Deux-Siciles*, t. I, p. 165.)

On lit ce qui suit dans les *Actes des Saints* relativement aux reliques de saint Pantaléon. « D'après le Synaxaire de l'empereur Basile, dont nous avons donné le texte dans le premier tome du mois de juillet, Pantaléon, recherché par ordre de l'empereur Maximin, fut arrêté, confessa généreusement sa foi, subit divers tourments, fut condamné à avoir la tête tranchée, conduit chargé de chaînes au lieu du supplice, et attaché à un olivier. Après que sa tête eut été tranchée, il coula du sang et du lait, qui ont été conservés jusqu'à ce jour, et qui procurent la guérison aux fidèles qui s'en approchent avec foi.

« Les Actes du martyr portent à la fin que le corps du saint reçut la sépulture à Nicomédie, et Hugues, abbé de Flavigny, affirme qu'il resta au même lieu jusques environ l'an 970. Je ne voudrais pas cependant qu'on prit ces paroles trop à la lettre, surtout en ce sens qu'aucune partie n'en aurait été détachée; car il est fait mention d'une portion qui se trouvait à Constantinople dès le commencement du v^e siècle, comme on le voit dans le fragment de Théodoret, ou plutôt de Théodore le Lecteur, conservé par saint Jean Damascène, au III^e livre de ses Images, vers la fin.

« On montre des os du saint martyr à Rome dans l'église des Pères des Ecoles pies, dédiée sous le vocable de Saint-Pantaléon. On y voit également une partie du crâne et une ampoule du sang du même martyr chez les Pères de Saint-Philippe de Néri de Vallicella, comme nous l'apprend Florentini. Pancirole et Piazza parlent aussi de ce sang, et le dernier rapporte qu'il fut donné à saint Philippe de Néri par le cardinal de Cusa. Le premier dit que ce sang,

après être demeuré coagulé toute l'année, se liquéfie le jour de la fête du saint martyr, qu'on y célèbre du rite semi-double. Pancirole écrivait ceci cinquante ans avant qu'Aringhi ne donnât au public sa Rome souterraine, qui parut en 1651. Celui-ci dit d'abord au seizième chapitre de son premier livre au n° 25, qu'il se fait tous les ans un miracle semblable à Ravello, puis il ajoute :

« Notre église de la Vallicella, *intra-muros*, « dédiée à la sainte Vierge et à saint Gré- « goire, possède aussi une ampoule de ce « même sang, venant de celle de Ravello, « dont Son Eminence le cardinal de Cusa « gratifia notre congrégation il y a long- « temps. On voyait ce sang sacré, jusque- « là coagulé, se liquéfier et bouillir d'une « manière admirable en présence de tout le « monde dès les premières vêpres de la « fête, et un grand nombre des Pères de « notre congrégation en ont été les témoins « oculaires. Mais depuis nombre d'années « déjà, le saint martyr, par un secret conseil « de Dieu, a cessé d'opérer ce miracle. Ce- « pendant, il reste toujours un merveilleux « phénomène, car ce sang qui, pendant tout « le reste de l'année, est demeuré terne et « rembruni, prend une couleur vive et « claire environ le temps de la fête, sans « compter qu'il se conserve incorruptible « depuis 1332 années, nonobstant qu'il soit « mélangé d'une substance laiteuse. »

« Ce qu'Aringhi vient de rapporter des reliques de Ravello, Ughelli l'affirme dans son *Italie sacrée* à l'article des évêques de la même ville; et Laurent Pepe, chanoine-trésorier de la cathédrale de Ravello, dans une attestation manuscrite entre les mains de l'auteur, ajoute que l'ampoule contient trois zones très-différenciées : d'abord de la terre mélangée, ensuite du sang terreux, et enfin du sang pur, et que la liquéfaction commence aux premières vêpres de la fête, tandis qu'on chante *Deus tuorum militum*, et dure jusqu'aux deuxièmees vêpres de la même fête, le 27 juillet; de même au jour de la translation, le 3 mai, et toutes les fois qu'il est pour arriver un événement heureux ou malheureux. Suivant les traditions, quelques vaisseaux, à une époque inconnue, ne pouvant aller au delà de la ville de Ravello, empêchés qu'ils en étaient par des vents toujours contraires, y laissèrent ces reliques. Déplorables traditions, déplorable incertitude.

« Le P. Jean-Baptiste de i Franchi, Dominicain, dans un petit livre, composé en langue italienne, qu'il a intitulé *La dévotion aux XV saints auxiliaires*, page 134, dit qu'on voit à Naples, dans un couvent de son ordre, connu sous le nom de Saint-Sever, une ampoule du sang liquéfié du même martyr, saint Pantaléon de Nicoméde. Carraccioli, dans la 1^{re} partie de sa *Naples sacrée*, page 370, dit qu'elle se liquéfie tous les ans la veille et le jour de la fête du saint; mais ni l'un ni l'autre ne nous apprennent d'où elle est venue aux Pères dominicains.

« On en voit une semblable à Bari, et

notre collègue, le P. Beatillo, dans son *Histoire en langue italienne de la ville de Bari*, en parle ainsi au 1^{er} livre, sous l'an 1590 : « Il y a quelques années on trouva « dans la ville de Bénévent certaines reli- « ques d'une grande valeur, et en particu- « lier plusieurs ossements et des morceaux « de sang coagulé et durci du glorieux mar- « tyr saint Pantaléon. Le recteur de notre « collège de Bénévent en reçut quelques « fragments de la libéralité de l'évêque, « et m'en fit part à moi-même. Je déposai « ces précieuses parcelles dans une petite « fiole de verre; or, il arriva ensuite que, « ayant mis je ne sais pourquoi dans la « même fiole un peu de la manne de saint « Nicolas, le tout entra subitement en ébulli- « tion et se mélangea. Ce sont ces mêmes « reliques qu'on vénère maintenant dans la « cathédrale de Bari, et qu'on y conserve « dans une chASSE d'argent. » — C'est qu'en effet le P. Beatillo les accorda au chapitre à la demande des chanoines. »

Un moine anonyme de Saint-Pantaléon, qui écrivit peu après la mort de Michel Paléologue, c'est-à-dire au XIII^e siècle, une histoire des miracles de saint Pantaléon, raconte des choses pareilles relativement à une fiole de sang du même martyr conservée à Constantinople. Il dit qu'une partie est très-rouge et l'autre très-noire, et que ces couleurs changent alternativement d'une année à l'autre, de sorte que ce qui était rouge devient noir, et rouge ce qui était noir. Or, ajoute-t-il, le miracle ne se fit pas l'année d'avant la mort de l'empereur Michel, qui devait être si tragique, mais il recommença l'année suivante.

Voilà ce que nous avons trouvé de relatif aux miracles du sang de saint Pantaléon dans les Bollandistes, qui paraissent avoir eux-mêmes épuisé tout ce qui en avait été dit. Malheureusement il y a dans tout cela plus de science que de critique, et plus d'aliment pour la piété simple et naïve que pour la science. Nous n'osons exprimer les doutes et les regrets qui s'élèvent dans notre âme.

4^e *Saint Janvier*. — Manne miraculeuse des tombeaux des saints.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit ailleurs du sang de saint Janvier, dont l'authenticité est loin également d'être constatée, et si nous rappelons ici son nom, c'est pour dire que le savant Benoît XIV, moins sévère que nous, ne révoque pas en doute la réalité du miracle. La réalité du fait est incontestable, mais ce fait est-il un miracle? là est toute la question, et la meilleure raison qu'il en donne, c'est qu'on ne l'a pas encore expliqué par des causes naturelles.

Mais nous profiterons au moins de cette occasion pour rappeler, après le savant auteur, un certain nombre de faits analogues qui se rattachent aux tombeaux des saints confesseurs de la foi, et remontent à des temps très-reculés.

Saint Grégoire de Tours atteste que de

son temps il décollait de la manne du tombeau de saint Jean évangéliste. « Maintenant encore, dit-il, on voit sortir de ce sépulchre une manne blanche, pareille à de la farine, qu'on transporte comme une précieuse relique par tout l'univers, pour la guérison des malades. » (GREG. Tur., *De gloria mart.*, lib. 1, cap. 30.)

Le même écrivain dit ailleurs, en parlant de la manne et de l'huile qui décollaient miraculeusement du tombeau de l'apôtre saint André : « L'apôtre saint André opère un grand miracle au jour de la solennité qui lui est consacrée : lequel consiste dans une manne semblable à de la farine, et une huile d'odeur de nectar, qui sortent de son tombeau. Leur plus ou moins grande abondance sert à faire préjuger de la fertilité de l'année suivante : s'il en sort peu, c'est que l'année sera peu fertile ; elle le sera davantage, s'il n'en sort beaucoup. Cette huile répand un parfum si suave, que, pour peu qu'on l'approche de son odorat, on se croirait environné de tous les aromates ; mais encore n'est-ce là que son moindre mérite, car on l'insert comme de liniment ou de potion pour les malades, et ils s'en trouvent le plus souvent soulagés ; aussi jouit-elle d'une grande réputation parmi le peuple. » (GREG. Tur., *De gloria mart.*, lib. 1, cap. 31.)

L'empereur Manuel Comène, dans sa novelle n^o, titre des fêtes, deuxième paragraphe, mentionne la manne miraculeuse de saint Nicolas de Bari, et nous dit qu'elle eut d'une « grande célébrité. »

On trouve de même, dans l'histoire de l'heure Calixte (lib. xviii, cap. 28 et 32), que le corps de sainte Glycérie, dans la célèbre basilique d'Héraclée, opérait un grand nombre de miracles : il décollait de ses ossements un baume qui avait la vertu de guérir les malades.

On voit dans les *Tablettes nécrologiques* de l'église de Novare et dans le *Martyrologe romain*, sous la date du 30 avril, jour auquel on fait la commémoration du prêtre saint Laurent et de ses élèves, martyrs, qu'il décollait de leurs ossements une liqueur médicinale, fait attesté par le cardinal Baronius.

Le P. Antoine Béatillo, Jésuite de Bari, dans son *Histoire de la manne de saint Nicolas de Bari*, décrit élégamment les merveilles de cette manne. Après que le corps du saint Pontife eut été déposé à Myre dans un sépulchre de marbre, deux liqueurs commencèrent, dit-il, à en décoller, à la grande admiration du public ; l'une du côté de la tête, en forme d'huile, l'autre du côté des

pieds, en forme d'eau ; l'une et l'autre de la plus suave odeur et merveilleusement efficace contre la maladie, comme l'expérience l'a prouvé. Et depuis que, par un pieux larcin, les ossements ont été ravis par les habitants de Bari, et transportés au sein de leur ville, il n'a cessé d'en couler une liqueur rougeâtre, qui rend également la santé aux malades, et cela depuis trois siècles et plus. « On dit que ce miracle s'opère encore maintenant, dit à cette occasion le cardinal Baronius ; sur quoi certains auteurs ont écrit qu'il aurait dû aller constater le fait par lui-même ; mais il n'est pas nécessaire d'aller constater individuellement ce qui est constant pour tout le monde. » Ainsi parle le savant Benoît XIV dans un des ouvrages les plus érudits qui existent, mais qui laisse à désirer sous le rapport de la critique. (Voy. *De sanctis beat. et canon.*, l. iv, c. 31.)

5^e Saint Jean-Baptiste.

Nous citerons plus loin le passage de Pilate de Tassulo, relatif au sang de saint Jean-Baptiste, que l'on montre dans une des églises de Naples. En attendant, voici en peu de mots ce qu'en disent les Bollandistes, à l'occasion du chef du saint Précurseur.

On peut rappeler, en parlant du chef, le sang qui coula lors de la décollation, lequel n'aurait pas été absorbé tout entier par le sol, suivant ce qu'on dit, puisque plusieurs églises se glorifient d'en posséder depuis longtemps, mais sans pouvoir rendre compte de la manière dont il a été conservé, aucun des anciens auteurs n'en ayant rien dit. Car nous ne savons s'il faut compter pour quelque chose ce qu'on lit en saint Grégoire de Tours, au 1^{er} livre de ses *Miracles des saints*, chapitre 19^e ; nous doutons même que ce passage soit sorti de sa plume. Quelle apparence, en effet, qu'une femme venue des Gaules pour voir le Christ encore vivant, soit allée au lieu de la décollation (1119) ? Mais voyons le texte : « Alors une dame, qui s'était rendue à Jérusalem par dévotion, uniquement pour jouir de la présence de Jésus-Christ, Notre-Seigneur, ayant appris qu'on allait décoller saint Jean, courut à la prison, et gagna le bourreau à prix d'argent, pour qu'il lui permit de recueillir du sang qui coulait ; ce que celui-ci ayant permis, elle tira une tasse d'argent, dans laquelle elle reçut du sang qui s'échappait de la tête du martyr. L'ayant ensuite mis dans une fiole, elle le rapporta dans sa patrie, à Bazas, où elle fit ériger une église

(1119) Il n'y a guère d'apparence en effet, et cependant un tel voyage n'a rien d'inadmissible, rien même qui répugne. Il y avait des Juifs dans les Gaules ; qu'une personne ou une famille tout entière de cette nation soit retournée temporairement en Italie, qu'elle eût d'anciennes liaisons d'amitié ou de parenté avec le Précurseur ou quelqu'un de ses disciples, c'en est assez pour expliquer comment une fiole de ce sang vénérable aurait été conservée, et serait revenue ensuite dans les Gaules. L'Évangile ne nous dit pas, il est vrai, que les disciples de

Jean-Baptiste gardèrent du sang de leur maître, mais il nous apprend qu'ils recueillirent ses dépouilles, ce qui les mettait à même d'en conserver une partie, s'il leur convenait : *Et accedentes discipuli ejus, tulerunt corpus ejus, et sepelierunt illud.* (Matth. xiv, 12.) Nous ne partageons donc pas, au même degré que notre savant auteur, le dédain qu'il affecte pour les paroles de l'évêque de Tours. Les détails ne nous satisfont pas plus que lui, mais le fond pourrait être vrai ; au surplus il va se corriger sous quelques rapports.

en l'honneur du Précurseur, et le placa sous l'autel. »

Il est possible que les disciples de saint Jean, lorsqu'ils recueillirent le corps de leur maître, après que la tête en eut été séparée, aient aussi recueilli quelques gouttes de son sang, et que ce sang, apporté ensuite dans les Gaules un siècle avant l'époque à laquelle écrivait l'évêque de Tours, ait donné lieu à l'édification de l'église de Bazas, dédié sous le vocable de saint Jean. Mais pour tout le reste, nous ne comprenons même pas comment saint Grégoire a pu le trouver vraisemblable, et nous sommes porté à croire que ce chapitre et plusieurs autres du livre des Miracles, tout à fait indignes de la plume du docte historien, ont été interpolés dans ses ouvrages.

Mais dans quel temps et en quelles circonstances cette précieuse relique aurait-elle été transportée à Naples ?

Les auteurs napolitains, entre autres César-Eugène Caraccioli et François Magistri pensent que Charles I^{er} aurait bien pu l'apporter de France vers l'an 1270, à l'époque de ses guerres avec Mainfroi et Conrad; mais c'est une conjecture que rien ne justifie.

François Magistri rapporte que, le couvent des religieuses de Saint-Michel-ad-Bajanum ayant été dépeuplé et abandonné durant quelques années par suite d'une épidémie vers le commencement du xvi^e siècle, lorsqu'on vint à en reconstruire l'église en 1530, on trouva dans le trésor des reliques une fiole sans étiquette, contenant une matière inconnue, qu'on rangea parmi les reliques incertaines. Or, en l'an 1554, ce sang et ces reliques étant exposés sur l'autel pendant les premières vêpres de la Décollation, la fiole se liquéfia et entra en ébullition à l'antienne de *Magnificat*. On s'imagina alors que ce pouvait être du sang de saint Jean-Baptiste, et on l'a transportée ensuite à l'église Saint-Grégoire, où le miracle se renouvelle toutes les fois qu'on l'expose en public, et qu'on dit la messe à l'autel où elle est exposée.

Barthélemi Zucchi, de Modène, rapporte en outre, dans son *Histoire de la reine Thédélinde*, au chapitre 22, que le Pape saint Grégoire envoya à cette pieuse princesse un certain nombre de reliques, parmi lesquelles il compte une parcelle du bois de la vraie croix, et une fiole du sang de saint Jean-Baptiste encore fluide, et demeurée telle depuis. Il ajoute, au chapitre suivant, que ces reliques étant tombées dans l'oubli par le laps des temps, on finit par ne plus savoir ce qu'elles étaient devenues; mais qu'enfin on adressa au ciel des prières publiques en 1298 pour les retrouver, et qu'alors elles furent révélées à un prêtre pieux, ce qui donna lieu à la construction de l'église saint Jean de Modène, où on les vénère encore, et où la dévotion des peuples en obtient de nombreux miracles. Ainsi disent les savants collecteurs des *Acta sanctorum*.

Mais vit-on jamais une plus désolante stérilité au milieu d'une plus grande abondance apparente ? Trois ou quatre fioles du

sang de saint Jean-Baptiste au lieu d'une, lorsqu'une seule serait déjà le plus rare de tous les trésors ! Rien ne prouve que celle de Bazas soit la même que celle de Naples, ni celle qu'on honorerait en cette ville avant 1530, la même qu'on y a honorée depuis; sans compter que celle de Modène se distingue encore des précédentes. Et si on vient à considérer les preuves d'origine réclamées pour chacune, on est bien forcé de convenir qu'elles se réduisent à rien.

Sans partager au même degré que nos savants Bollandistes l'aversion qu'ils éprouvent pour le récit vrai ou supposé de Grégoire de Tours, nous demanderons cependant ce qu'est devenue l'ampoule de Bazas ? personne ne le sait. Quelle est l'origine de celle de Saint-Georges de Naples ? personne ne le sait; l'origine de celle de l'église Saint-Grégoire de la même ville ? personne ne le sait; l'origine de celle de Saint-Jean de Modène ? personne ne le sait.

6^e Saint-Nicolas de Tolentin.

« On avait appris à Tivoli pendant mon absence que le miracle du sang de saint Janvier s'était fait à Naples, mais un peu tard; car quelques prières qu'on eût faites aux premières vêpres, le sang n'avait pas voulu se liquéfier, ce qui avait mis toute la ville dans la consternation. On est persuadé, quand cela arrive, que c'est un signe assuré que la colère de Dieu se fera sentir à la ville et au royaume; et pour lors il n'y a point de pénitences et de macérations que les Napolitains ne pratiquent, pour détourner les fléaux qu'ils appréhendent. » (L'auteur décrit ces pénitences.) « Tout cela s'était pratiqué à Naples avec un si heureux succès, que le miracle s'était fait le lendemain pendant que l'on chantait à la grand'messe, célébrée par le cardinal. Pignatelli, archevêque, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis. Cela faisait présager que la paix se ferait dans le cours de l'année; tout le monde la souhaitait, parce que tout le monde en avait besoin. Le pronostic a pourtant manqué, elle n'a été faite que longtemps après.

« Ce miracle vint tout à propos pour remettre un peu les esprits effrayés de ce qui était arrivé il y avait trois ans à Tolentin, où reposent les reliques de saint Nicolas, religieux de l'ordre de Saint-Augustin, que l'on a surnommé de Tolentin, pour le distinguer de saint Nicolas, évêque de Myre, dont le corps repose à Bary, dans le royaume de Naples.

« On avait exposé sur l'autel les ossements des bras de ce saint, qui sont dans les reliquaires d'argent aussi en forme de bras, et on les avait mis dans un grand bassin d'argent. Je ne sais pourquoi on avait pris cette précaution; car elle n'était point ordinaire: la suite fit pourtant voir qu'elle avait été très-sage et très-nécessaire. Ces ossements secs commencèrent à rendre une liqueur rouge et épaisse comme du sang, dont le bassin fut bientôt rempli. Ce prodige arriva à la vue de tout le peuple, et qu'on ne pou

rait point soupçonner de fourberie, n'était que trop capable de convaincre les plus incrédules ; mais il faisait craindre quelque chose de sinistre à l'Église et à son domaine, comme on l'a observé dans les siècles précédents. La suite le découvrit en très-peu de temps, lorsque les troupes de l'empereur entrèrent sur les terres de l'Église, maltraitèrent ses troupes et ses officiers, firent de grands désordres, exigèrent de grosses contributions, et s'allaient emparer du royaume de Naples, après avoir traité le Pape avec la dernière hauteur ; quoique ces faits fussent récents et les touchassent de bien près, ils les recevaient sans y faire d'attention, parce qu'ils venaient des Allemands, qu'ils regardent avec respect comme leurs maîtres ; mais ils craignent les Français et ne les aiment point du tout. (Le P. LABAT, *Voyages en Espagne et en Italie*, t. IV, p. 100 ; 1730.)

Saint Nicolas de Tolentino reposait depuis quarante années dans le tombeau à Tolentino, lorsque les ermites de Saint-Augustin, parmi lesquels il avait passé sa vie, et qui n'avaient pas perdu le souvenir de ses grandes vertus, le trouvant frais et vermeil comme s'il venait de mourir, l'exposèrent au milieu de leur église dans une chasse vitrée. Or il arriva qu'un frère convers du même ordre, Allemand d'origine, et voulant doter sa patrie d'une relique si insigne, brisa la chasse une nuit, coupa les deux bras du saint corps, et s'enfuit. Mais, soit que la terreur du crime qu'il commettait lui troublât la raison, soit que Dieu par un miracle voulût empêcher l'exécution d'un tel projet, le ravisseur erra toute la nuit dans le couvent, dont il connaissait cependant les issues, sans pouvoir en trouver aucune ; le sorte que le matin étant venu, tout le monde put constater en même temps la prononciation et connaître le coupable. Les plaies avaient répandu une grande quantité de sang. Les ermites en recueillirent de nombreuses fioles, qui ont été envoyées en différentes églises, où elles ont opéré beaucoup de miracles, mais non du même genre que ceux dont nous allons parler. Une partie de celui qui s'était répandu sur les linceuls dont le corps était enveloppé, se changea en manne au bout de quelques jours, et y en a eu également de distribué en beaucoup de lieux.

Les ermites enterrèrent le corps mutilé en un lieu qui est demeuré secret, pour éviter de pareilles tentatives, mais dont les supérieurs de l'ordre se transmettent verbalement la connaissance. Ils enveloppèrent les bras dans des étoffes précieuses, et les exposèrent de nouveau à la vénération publique dans une chasse vitrée. La plaie s'est cicatrisée d'elle-même, les veines se sont refermées au point de la section, et les chairs sont demeurées souples et vermeilles comme avant. Les veines se gonflent par fois, au point de s'allonger de plus d'un travers de doigt en dehors du point de section ; elles pendent aussi quelquefois du sang, cinq ou six ou sept gouttes, ou même plus, soit

qu'il coule sur les étoffes, soit qu'il se projette sur le verre ; mais le prodige n'a lieu qu'à intervalles irréguliers.

L'événement dont nous parlons s'accomplit probablement vers 1345. Benoît XIV, qui en parle dans son traité de la canonisation des saints (*Voy. lib. iv, 1^{re} part. cap. 31, n^o 8*), le place exactement en 1345. Cependant le Pape Eugène IV n'en fait nulle mention dans la bulle de canonisation du saint ermite, qui est datée de l'an 1447, quoiqu'il lui soit certainement antérieur.

Benoît XIV ajoute ce qui suit : « Et ce n'est pas la seule fois que les bras du saint confesseur aient ainsi répandu du sang ; le prodige s'est renouvelé un grand nombre de fois, et toujours on l'a pris pour un signe manifeste des maux qui menaçaient la république chrétienne ; or ce n'est pas un vain présage, ainsi que l'ont très-bien démontré dans leurs ouvrages les Pères, Gilles Crapols, l'un de mes amis les plus intimes tant qu'il vécut, et Nicolas Jérôme Ceppi, l'un et l'autre de ce même ordre des ermites de Saint-Augustin, en comparant les dates des diverses effusions avec celles des différentes calamités qui ont affligé l'église. »

Nous n'entreprendrons pas d'indiquer nous-mêmes les dates de toutes ces effusions miraculeuses ; nous nous contenterons de mentionner, seulement pendant la durée des xvi^e et xvii^e siècles, celle de 1698, qui se prolongea du 17 juillet jusqu'au 19 août ; du mois de mai 1676, qui eut tant d'éclat, que le Pape Innocent XII ordonna à son occasion une octave de prières, de 1698, qui avait duré depuis le 14 septembre jusqu'au 18 octobre, et fut constatée à loisir par une commission de savants et de médecins. On en trouve d'également bien constatées en 1510, 1570, 1574, 1594, 1610, 1612, 1623, 1643, 1656, 1669, 1671, 1677, 1679, etc.

Nous ne savons ce qu'il faut le plus admirer de la production publique et facile à constater de pareils faits, de la légèreté avec laquelle en ont parlé des hommes graves, tels que P. Labat, ou de l'incurie avec laquelle les origines ont été recueillies et transmises.

7^e Saint Thomas d'Aquin.

« Quand je fis mon dernier voyage à Naples, j'eus le plaisir de connaître personnellement un homme qui a eu le bonheur de porter saint Thomas d'Aquin à faire un miracle éclatant. Près de Piperno, qui est une ville de l'Etat ecclésiastique sur la route de Naples, se trouve l'abbaye de Fossa-Nuova, où mourut saint Thomas en allant de Fondi au concile de Lyon. » L'auteur raconte ici à sa manière la mort du grand docteur, la translation de ses reliques à Toulouse, et longtemps après l'invention de sa tête et de quelques autres reliques dans un mur du couvent de Piperno. Puis il continue de la sorte : « Sur le vase on découvrit cette inscription : *Caput divi Thomæ Aquinatis*. Sur l'ampoule du côté droit on lisait ces mots : *ex san-*

guine divi Thomæ; sur l'ampoule du côté gauche on lisait ceux-ci : *ex adipe divi Thomæ*. On y trouva aussi un billet, qui marquait qu'un moine, dont je ne me rappelle plus le nom, avait conservé ces précieuses reliques, et substitué une autre tête à la place de la véritable, lors de la translation du saint corps. Les moines, pour s'assurer encore mieux de la vérité, approchèrent les deux ampoules de la tête du saint, et le sang ainsi que la graisse qu'elles contenaient commencèrent à bouillonner..... Les reliques furent depuis portées en procession, et on institua une fête qui devait être célébrée par les Pipernates le jour de saint Thomas.

« Le prieur des Jacobins me fit faire la connaissance du docteur qui a déterminé saint Thomas à faire le miracle. Il m'a paru un homme simple, qui pourrait bien s'être laissé tromper par les moines de Fossa-Nuova.....

« Voilà donc un rival de saint Janvier de Naples, qui, par l'adresse des moines de Fossa-Nuova, y fait le même miracle que celui-ci fait à Naples par l'adresse de l'archevêque et des chanoines. J'ai connu à Berlin un habile chimiste, qui faisait faire ce miracle au sang des luthériens et des calvinistes. Lorsque j'ai été à Naples, je n'ai pas manqué d'aller voir le sang de saint Jean-Baptiste, autre rival de saint Janvier, qui fait le même miracle dans une église de religieuses, appelée Santa-Maria-Donna-Romita. » (*Voyages en différents pays de l'Europe*, en 1774, etc., Anonyme, t. I^{er}, p. 345.)

L'auteur, Pilati de Tassulo, né en 1733, à Trente, savant et jurisconsulte distingué, vécut et pensa en philosophe, comme on l'entendait à cette époque. Il est mort le 27 octobre 1802.

Il est possible, en effet, que Pilati de Tassulo se soit trouvé en rapport à Piperno avec quelqu'un des témoins de la première liquéfaction, puisqu'elle n'eut lieu qu'en 1772. Voici les faits : Le corps du saint docteur, y compris la tête, avait été transféré à Toulouse en 1368. Or, en l'année 1385, un religieux de Piperno, très-dévoit à saint Thomas, trouva, dit-on, une tête avec deux fioles et quelques inscriptions presque indéchiffrables dans une niche recouverte de maçonnerie à une des murailles de l'église du couvent. On lut ou on crut lire sur une feuille de parchemin à demi pourrie, *reliquiæ sancti Thomæ de Aquino*, et ensuite, sur les ampoules, les inscriptions que nous avons déjà données; puis on renferma tous ces objets dans une châsse, en attendant qu'il plût à Dieu de les manifester d'une manière plus éclatante, et on n'y songea plus. Il semble cependant que la trouvaille en valait la peine; mais passons. La manifestation se fit attendre 180 ans; ce ne fut en effet qu'en 1772 que ces reliques ayant été exposées contre toute habitude sur le maître autel du couvent, le sang et la graisse des ampoules se mirent à se liquéfier et à bouillonner. Depuis lors le miracle s'est re-

nouvelé à plusieurs reprises, et a été constaté juridiquement, selon la forme ordinaire en ces sortes de matières.

L'auteur que nous avons cité en commençant, E. Cartier, dans son *Histoire des reliques de saint Thomas d'Aquin*, a fait bon marché de toutes ces prétentions, et démontré l'inanité de l'invention prétendue et des preuves sur lesquelles elle s'appuie. Nous partageons son avis. Mais il en résulte ce fait extrêmement grave, ou bien que des ossements et du sang qui peuvent bien n'avoir rien de saint, opèrent des miracles, ou bien que de faux miracles ont tout l'éclat et la constatation juridique des vrais. Nous disons du sang, mais qui donc en a vérifié la nature? et si, comme le prétend notre auteur, ces ébullitions, si canoniquement attestées, étaient purement artificielles, quel terrible argument contre tant d'autres faits d'une même espèce! Nous terminerons par ces paroles de l'auteur :

« Nous adhérons du fond de notre cœur à la doctrine de l'Église sur les miracles: nous en connaissons de vrais et de faux, et nous n'oublions pas la recommandation de Notre-Seigneur qui nous met en garde contre l'Antechrist, capable de séduire, par ses prodiges, les élus mêmes. Le démon a fait ses preuves depuis les miracles qu'il opéra pour combattre ceux de Moïse, jusqu'aux oracles qu'il dicta de nos jours par le moyen des tables tournantes.

« Le père du mensonge a également un très-grand intérêt à faire vénérer de fausses reliques; c'est un excellent moyen de faire douter des véritables; quand un saint se trouve avoir deux têtes, il y en a nécessairement une de sa façon, et tous ses efforts tendent à empêcher de découvrir la véritable. Il y a même un raffinement dont il est très-capable; ce ne sont pas les restes les bienheureux qu'il présente ainsi à la vénération des fidèles, il choisit nécessairement des reliques de scélérats. Le corps des damnés lui appartient et, selon la doctrine de sainte Catherine de Sienne, il y réside, comme le Saint-Esprit réside dans le corps des saints. Quand le démon parvient à faire honorer ces restes maudits, il y trouve un triomphe personnel, et il jouit un peu de ce culte public qu'il avait si bien organisé dans le paganisme. Les saints ont eu souvent à dévoiler cette ruse infernale; saint Martin, entre autres, renversa, à Marmoutiers, l'autel d'un saint prétendu, qui n'était qu'un misérable brigand, atteint dès cette vie par la justice des hommes.

« L'Église nous invite donc à examiner avec soin les miracles, et elle nous donne dans la canonisation des saints l'exemple d'une prudence que les protestants trouvent souvent exagérée. Les personnes pieuses sont sujettes aux illusions, et les auteurs qui traitent de la vie spirituelle donnent les moyens de reconnaître lorsque Satan se transforme en ange de lumière. Nos auteurs indiquaient un moyen de le découvrir sous ses splendides apparences; il suffisait de

regarder s'il avait le pied fourchu. Voyons si nous ne trouverons pas de pieds fourchus dans les miracles de Fosse-Neuve. Nous aurions bien le droit de récuser le témoignage de gens impliqués dans tant de faussetés historiques; mais nous voulons bien admettre leur bonne foi, par charité pour ce prochain tant soit peu éloigné de nous; on peut être victime de quelques prestiges.

• Les miracles cités tendent seulement à prouver l'authenticité des reliques, mais ils n'ont d'utilité spirituelle ou corporelle pour personne (1120). Ils sont perçus par des sens extérieurs très-faciles à tromper. En 1585 et en 1772, l'odorat éprouve une sensation agréable qu'on attribue à la tête trouvée. Tout le monde avouera qu'il est très-facile de provoquer cette sensation par des moyens naturels. Un parfum s'attache facilement à un objet, et on le répand très-aisément dans une église. Ce que les yeux ont vu est-il plus concluant? Cette tête de mort, qui devait faire horreur, est agréable à voir; oui certainement, pour les personnes qui croient et voir la tête d'un saint; la dévotion transfigure les objets (1121). La tête revêt un certain éclat, elle devient blanche comme la neige; cette comparaison dit moins encore en italien qu'en français; l'italien est la langue des superlatifs et des hyperboles. De quelle couleur était donc la tête? Elle était blanche, seulement il y avait une sorte de teinte terreuse. La différence de nuance était si peu merveilleuse, que l'abbé de Fosse-Neuve y trouve à redire, et quand on veut la lui faire admirer, il fait emporter la tête.

• Reste la liquéfaction des fioles. Ici j'ai besoin de répéter ma profession de foi au sujet des miracles. Tout le monde a entendu parler du miracle de saint Janvier, et sans l'avoir vu, j'y crois, autant qu'y croit l'Eglise (1122); mais j'avoue que je suis effrayé du nombre de miracles semblables qui abondent dans cette partie de l'Italie. A chaque instant on rencontre de ces fioles de sang qui bouillent. L'année dernière, pendant mon séjour à Naples, on me racontait les prodiges du sang de saint Jean-Baptiste, de saint Etienne, de saint Laurent; je ne demandais pas mieux d'admettre toutes ces ébullitions chroniques; seulement, en ma qualité d'archéologue, je réclamais une explication préjudicielle. Je savais bien qu'on recueillait le sang des premiers martyrs, mais je désirais savoir comment on avait recueilli celui de saint Jean-Baptiste dans le

(1120) Il en est malheureusement de même de tous leurs peuples. Or, dit saint Bonaventure, il ne s'opère jamais d'œuvre miraculeuse sans nécessité et sans profit: *Miracula divina sunt valde necessaria et utilia.* (Sentent., l. II, d. XXXVII, q. 2.)

(1121) La dévotion peut transfigurer les objets, mais pas au point d'abêtir les gens. L'auteur va trop loin, et son plaidoyer se compose ici de mauvaises raisons; toutes celles-ci retomberaient d'un grand poids sur une multitude de faits analogues, considérés par l'Eglise comme merveilleux, et dont il a été tenu compte dans les procès de canonisation. Qu'il nous dise qu'il ne faut pas les appi-

palais d'Hérode; comment on avait conservé celui de saint Etienne, dont les reliques furent découvertes du temps de saint Augustin; comment on s'était procuré celui de saint Laurent, qui avait été brûlé. Mes interrogations parurent légèrement infectées d'hérésie, et j'aurais pu m'en repentir, si la législation ne s'était pas adoucie sur cet article, et si je n'avais pas été protégé par les bons religieux du couvent de saint Domenico Maggiore, qui m'avaient offert la plus aimable hospitalité. Il ne m'arriva pas d'autre malheur que de causer sans doute un peu de scandale.

Pour nous, qui espérons bien ne pas en causer en reproduisant ici les mêmes questions, et qui n'avons rien à faire dans la querelle des deux têtes de saint Thomas d'Aquin, nous désirons que les princes de l'Eglise aient égard au haut patronage sous lequel elles se produisent, afin de supprimer à toujours les miracles douteux et les objets qui y servent d'instruments.

SAREPTA (Résurrection du fils de la veuve de). — Le prophète Elie, fuyant la colère d'Achab, pendant la durée de la grande famine qu'il avait annoncée à ce prince en punition de son idolâtrie, alla, par l'ordre de Dieu, demander l'hospitalité à une pauvre veuve de Sarepta, au pays de Sidon.

Elle ne possédait plus, lors de l'arrivée du prophète, qu'un peu de farine et d'huile, dont elle se disposait à faire un pain pour un dernier repas et mourir ensuite. Préparez-en d'abord un mets pour moi, lui dit le prophète, et vous en préparerez ensuite pour votre fils et pour vous, car, ajouta-t-il, voici ce que le Seigneur, le Dieu d'Israël, me charge de vous annoncer: La farine et l'huile ne diminueront point, jusqu'au jour où il plaira à Dieu de répandre de la pluie sur la terre. La pauvre veuve le crut, elle obéit, et le reste de farine et d'huile, divinement multiplié de jour en jour, suffit en effet pour sa nourriture, celle de son fils et celle du prophète jusqu'au terme de la famine. Le fils de cette veuve étant venu à mourir dans l'intervalle, le prophète le rendit à la vie, de la manière que nous allons le dire. Sur quoi un célèbre incrédule a fait les objections suivantes:

« Un observateur du XVII^e siècle (1123) raconte qu'un valet trouvant, au retour d'un voyage, son maître mort, embrassa tendrement et à plusieurs reprises ce corps ina-

quer à d'autres faits qu'à celui qu'il examine en particulier, ou bien qu'ils n'y a pas eu pour celui-ci une constatation suffisante, à la bonne heure. Nous reproduisons ce passage uniquement parce qu'il donne le résumé des motifs qui firent regarder la tête trouvée à Piperno comme celle de saint Thomas d'Aquin; mais ces motifs ne nous semblent pas à nous-mêmes suffisants.

(1122) Mais l'Eglise n'a jamais dit ce qu'elle en croit, et ne le propose point à la foi.

(1123) Voy. Petr. BOREL, *Obs. médic.*, cent. 3, obs. 58. — FROMAN, *De fascin.*; p. 485. — III Reg. xvii.

nimé. Croyant y découvrir quelques signes de vie, il lui souffla son haleine avec assez de persévérance pour lui rendre la respiration, le ranimer, en un mot le ressusciter. On ne cria point au miracle; heureusement pour le serviteur fidèle, on ne cria point non plus à la magie.

« Cette résurrection, toute naturelle, rappelle la guérison du fils de la veuve de Sarepta par le prophète Elie. Observons que le livre sacré ne dit point, comme l'historien Josephé, que l'enfant fût mort, mais que sa maladie était devenue si vive, qu'il ne pouvait plus respirer. Elie ajusta tout son corps sur le corps, et par conséquent sa bouche sur la bouche de l'enfant, et, implorant le secours de Dieu, il obtint que le souffle (*anima*), la respiration rentrât dans le sein du fils de sa bienfaitrice (1124). »

Mettez en regard les récits de Pierre Borel, appuyés de l'autorité de Froman, avec ceux de la sainte Ecriture! quelle dérision! Et ce n'est pas sans dessein peut-être qu'on a choisi ces deux noms ridicules, pour les opposer à celui d'Elie: Pauvreté et méchanceté. Pourquoi s'être arrêté à cet exemple ignoré et contestable, plutôt que de rappeler celui de tant de personnes, mortes en apparence et revenues à la vie, dont fourmillent les annales authentiques des deux ou trois derniers siècles? Maladresse et méchanceté.

Mais la conséquence de tout ceci? — C'est que si, d'après Pierre Borel, un serviteur, en embrassant son maître qui n'était pas mort, le fit bien revenir à la vie, de même Elie pouvait tout aussi bien ressusciter le fils de la veuve de Sarepta, qui était..... Vous hésitez! Était-il mort ou vivant? Choisissez. — S'il était mort, votre conséquence n'est pas juste. S'il était vivant, sur quoi et pourquoi argumentez-vous?

Il était réellement mort; écoutez en effet le récit de l'historien sacré: « Et le prophète éleva la voix vers le Seigneur et pria ainsi: Seigneur, mon Dieu, pourquoi donc avez-vous affligé au point de faire mourir son fils, *afflixisti ut interficeres filium ejus*, cette pauvre veuve qui me donne la nourriture dans sa maison? Et il s'étendit trois fois, de toute sa taille, sur l'enfant, et il éleva sa voix vers le Seigneur en disant: Seigneur, mon Dieu, que l'âme de cet enfant revienne, je vous prie, dans ses entrailles: *Revertatur, obsecro, anima pueri hujus in viscera ejus*. Et le Seigneur exauça la prière

(1124) Euseb. SALV., *Essai sur la Magie*, c. 20.

(1125) Factum est autem post hæc, ægrotavit filius mulieris matris familias, et erat languor fortissimus, ita ut non remaneret in eo halitus. Dixit ergo ad Eliam: Quid mihi et tibi, vir Dei? Ingressus es ad me, ut rememorarentur iniquitates meæ, et interficeres filium meum? Et ait ad eam Elias: Da mihi filium tuum. Tulitque eum de sinu ejus, et portavit in cœnaculum ubi ipse manebat, et posuit super lectulum suum. Et clamavit ad Dominum, et dixit: Domine Deus meus, etiamne viduam, apud quam ego utcumque sustentor, afflixisti ut interfi-

d'Elie, et l'âme de l'enfant revint en lui, et il revêcut; et *revixit*. Et Elie prit l'enfant et le descendit du cœnacule dans la partie inférieure de la maison, et il le rendit à sa mère, en lui disant: Voilà votre fils qui est vivant: *En vivit filius tuus* (1125). » Si cela ne suffit pas, qu'on nous dise de quelle manière il faudrait s'exprimer, pour faire comprendre qu'il y eut résurrection? Ah! voici le nœud de la difficulté: L'auteur sacré dit que l'enfant avait été gravement malade; mais il n'ajoute point qu'il avait subi le trépas!..... Misérable chicane de mots; puisqu'il dit qu'il revêcut, *revixit*; que son âme rentra dans ses viscères: que faut-il de plus?

Si cependant la lettre du texte sacré ne paraît pas suffisamment claire à tous les esprits sur la question de vie ou de mort, nous n'attachons aucune importance à la solution; car il en résulte au moins fort clairement qu'il y eut, sinon résurrection, certainement guérison instantanée; or, il n'est pas plus possible d'attribuer l'une que l'autre à l'effet naturel d'un pareil genre de médication. Dans les deux cas, il y eut donc miracle.

SAVONAROLE (frère Jérôme), né de parents nobles à Ferrare, le 21 septembre 1452; prit l'habit de dominicain à Bologne, le 25 avril 1475. Il s'acquit une grande réputation par ses prédications, plus encore par ses prédictions, et c'est sous ce rapport principalement que sa mémoire a passé à la postérité. Savonarole est un des plus grands génies qui aient paru dans le monde: il lui manqua le temps et les moyens, peut-être aussi ne calcula-t-il pas assez la portée de ses forces. S'attaquer, dans Florence même, au luxe beaucoup trop païen des Médicis, plus puissants que des monarques; en pleine Italie, à un Pape tel qu'Alexandre VI, c'était trop oser, trop présumer. Vouloir, non pas seulement poser les bases d'une révolution sociale, complète et absolue; mais l'opérer instantanément, par ses propres mains, c'était aller à l'encontre de la nature, qui transforme si lentement toutes choses; et compter pour cela sur des triomphes d'éloquence et sur l'enthousiasme populaire, sujet à de si soudains retours, c'était s'appuyer sur de bien fragiles roseaux. Savonarole osa l'entreprendre: il succomba à la tâche; mais il succomba avec gloire, puisque le martyre en est une.

Le paganisme renaissait avec les beaux-arts et les lettres; il fallait créer l'art chré-

ceres filium ejus? Et expandit se, atque mensus est super puerum tribus vicibus, et clamavit ad Dominum, et ait: Domine Deus meus, revertatur, obsecro, anima pueri hujus in viscera ejus. Et exaudivit Dominus vocem Eliæ: et reversa est anima pueri intra eum, et revixit. Tulitque Elias puerum, et deposuit eum de cœnaculo in inferiorem domum, et tradidit matri suæ, et ait illi: En vivit filius tuus. Dixitque mulier ad Eliam: Nunc in isto cognovi, quoniam vir Dei es tu, et verbum Domini in ore tuo verum est. (III Reg. xvii, 17-24.)

rien, la littérature chrétienne ; le moyen âge commençait à être conquis, mais nul n'avait rien à mettre à la place, sinon le culte de la matière et des formes ; le génie ne trouvait rien de mieux, dans les arts et la littérature, que les dieux de l'Olympe ; il y a de cela cinq cents ans, et depuis lors nous sommes restés païens.

L'Eglise avait besoin d'une large réforme dans sa discipline ; la présence d'Alexandre VI sur la chaire pontificale n'en faisait sentir que plus vivement la nécessité ; mais un pauvre religieux et des masses populaires pouvaient-ils opérer une telle œuvre ? Non. Elle devait aboutir à un dénoûment tragique, ou bien à un schisme et un déchirement dans le sein de l'Eglise. Elle aboutit de la première manière, parce que l'auteur était animé d'un zèle trop pur et trop saint pour aller jamais au schisme. L'Eglise ne se laisse point réformer, elle se réforme elle-même quand le moment est venu, et les princes séculiers ne savent venger leurs volontés que par le glaive ou le bûcher.

La France avait des droits légitimes à invoquer sur le royaume de Naples ; Savonarole prévoyait, et il n'était pas difficile de le prévoir, que le moment arrivait où elle allait les faire valoir ; il entrevoyait les guerres et les bouleversements qui en résulteraient, et il espéra que ce moyen serait celui dont Dieu se servirait pour accomplir les desseins qu'il lui supposait, et dont son âme ardente appelait à tout prix la réalisation. Il prêchait, il commentait dans ce sens les divines Ecritures ; le peuple l'environnait, la foule se pressait autour de sa chaire ; il invitait le roi de France à venir, il en menaçait l'Italie : une nuée de Barbares vont s'abattre, disait-il, comme des corbeaux sur leur proie, et le sol de l'Italie restera jonché de cadavres ; les maisons se rempliront de blessés et de morts, et le fossoyeur ira criant le long des voies publiques : Qui a des morts, qui a des morts ? En même temps, il jetait au milieu des masses de fumées prédictions, telle que celle qui se lit au *Liber mirabilis*, sous le pseudonyme de Joannes de Vatiquerro (voy. l'art. *LIBER MIRABILIS*), celle dont nous avons parlé au même lieu, sous le nom de frère Jérôme de Ferrare. Charles VIII, y est-il dit, aura la domination du monde entier, rien ne pourra résister à sa vaillance et à la puissance de ses armes ; un saint enthousiasme l'animera toujours ; il fera mourir quiconque ne fléchira pas le genou au nom du Christ. Il ira à Jérusalem, déposera sa couronne sur le saint sépulchre, et après cet acte solennel, il mourra ; mais un grand tremblement de terre et une éclipse totale annonceront au monde entier que l'univers vient de perdre son grand et pieux monarque, et qu'il n'en a plus d'autre désormais que Jésus-Christ seul. Charles VIII n'est pas appelé par son nom, il est vrai, mais il est peint à merveille ; c'est une gravure avant la lettre. Il surgira, dit le prophète, un roi de l'illustre

nation sur laquelle règne la couronne des lis ; il aura un front allongé, des sourcils élevés, des yeux oblongs, un nez aquilin.

Savonarole ne jetait de telles prédictions dans le public, que comme des brandons propres à allumer l'incendie, et ne croyait rien sans doute de ce qu'il y écrivait ; mais ce n'était pas à dire qu'il n'était pas de bonne foi partout ailleurs, et qu'il ne croyait pas d'une conviction parfaite à son esprit prophétique. Un recueil de ses prédictions, fait par lui-même et édité sous ses yeux, démontrerait au besoin le contraire. Il est intitulé : Révélation relative aux tribulations de notre temps, à la réformation opérée par la main de Dieu dans l'Eglise universelle, à la conversion des Turcs et des infidèles à la foi chrétienne, conversion prochaine, imminente, faite à Florence, à Jérôme de Ferrare, actuellement vivant, et le moindre des serviteurs de Jésus-Christ. L'auteur commence par établir sur ce texte du prophète Amos : « Le Seigneur n'opérera aucune œuvre, sans avoir auparavant révélé son secret aux prophètes, ses serviteurs, » que rien d'important n'arrive dans le monde sans avoir été prédit. Il part de là pour montrer ensuite, qu'il a été lui-même, nonobstant son indignité, choisi de Dieu pour annoncer au siècle présent les grands événements qui se préparent, ou sont en voie de s'accomplir ; puis il entre en matière avec une franchise toute de conviction. « Dès l'an du Seigneur 1489, dit-il, j'ai commencé à interpréter publiquement le livre de l'Apocalypse dans notre église de Saint-Marc. J'ai constamment insisté sur ces trois points : d'abord la rénovation de l'église qui doit s'opérer en ce temps-ci ; secondement les grands fléaux dont l'Italie doit être frappée avant que cette rénovation s'accomplisse, et enfin la proximité de ce double événement. »

Et qu'on ne dise pas que tout ceci était si mal vu : les guerres d'Italie, si désastreuses pour la France, et plus encore peut-être pour l'Italie, étaient imminentes, et la réformation que le concile de Trente devait opérer, n'était pas éloignée. Un quatrième point seul, celui qui concerne la conversion des Turcs et des infidèles, était chimérique.

Savonarole avait une telle abondance de convictions et d'idées, qu'il prêcha les avertissements et les carêmes sur ces mêmes données depuis 1489 jusqu'en 1494, sans pouvoir atteindre, dans l'explication de la Genèse, qu'il avait réservée d'une manière spéciale pour ces deux stations, le chapitre du Déluge.

Il disait en chaire à Florence, en 1492, en racontant à son auditoire une des révélations nocturnes dont il était favorisé : « J'ai vu deux croix le vendredi saint dernier, l'une sur Rome, s'élevant de la terre jusque dans un ciel nuageux et noir, avec cette inscription : Croix de la colère de Dieu : c'est le signe des malheurs prochains de Rome et de l'Italie. La seconde sur Jérusalem, belle et s'élevant dans un ciel serein, avec cette

inscription : Croix de la miséricorde de Dieu ; et c'est le signe de la conversion des Juifs, des mahométans et de tous les infidèles. »

Il relate ensuite dans son entier le sermon qu'il adressa au peuple à cette occasion, et qui est à peu près tout rempli des entretiens qu'il eut durant la vision avec les habitants du séjour céleste. La sainte Vierge y parle ainsi : « La ville de Florence deviendra plus glorieuse, plus puissante et plus riche qu'elle n'ait jamais été ; elle déploiera ses ailes au delà de toutes les limites qu'elle ait pu atteindre jusqu'ici ; mais bien au delà de tout ce que tant de gens qui se croient sages, peuvent imaginer eux-mêmes. Elle recouvrera tout ce qu'elle a perdu par le passé, tout ce qu'elle pourra perdre jusque là, et bien plus, elle obtiendra ce qu'elle n'a jamais possédé. Et malheur à ceux de ses sujets qui tenteraient de se révolter : ils en seraient châtiés d'une manière terrible... Tu as annoncé, d'après l'inspiration du Saint-Esprit, la conversion des infidèles, c'est-à-dire des Turcs, des Maures et des autres nations, à un terme si rapproché, que plusieurs personnes maintenant vivantes en seront témoins ; cela est vrai, mais je dois ajouter que cette rénovation et cet accroissement de l'Eglise ne se feront pas, dans l'Italie surtout, sans de grandes afflictions et des guerres cruelles ; c'est d'ailleurs ce que tu as annoncé..... Toutefois, dans cette ruine universelle de l'Italie, Florence sera la moins maltraitée ; les lis y refleureront en abondance. Il y a cinq ans que tu prédis ces événements ; eh bien ! les voici, ils arrivent, *cito velociter* ; abstiens-toi seulement de marquer le mois ni l'année. »

« Après ce sermon, dit l'auteur un peu plus loin, et dans le cours de mes autres prédications, j'ai souvent annoncé en public, et répété, que le roi de France avait été choisi de Dieu pour être le ministre de la justice divine. J'ai dit que quand l'univers entier lui résisterait, il n'en obtiendrait pas moins la victoire et le succès. Toutefois, je le lui ai dit et écrit à lui-même, il subira de grandes tribulations, tant pour apprendre à ne pas s'abandonner à l'orgueil, qu'à cause des crimes dont ses sujets se rendront coupables, sans qu'il y mette obstacle, et principalement s'il maltraite la ville de Florence ; le cas échéant, Dieu exciterait ses peuples à la défection et à la rébellion ; il lui susciterait de nombreux adversaires et de graves difficultés. Car Dieu l'envoie en qualité d'ami et de fauteur de tout bien à la ville de Florence, par laquelle il veut commencer la réforme de l'Italie et de l'Eglise. Et s'il ne veut pas être de bon gré l'ami des habitants de Florence, il le sera de force. Cependant, nous l'avons dit aussi, comme il est destiné à être l'instrument des vengeances divines, s'il s'humilie et reconnaît le but de sa mission, il sortira sain et sauf de toutes les épreuves, et même, après qu'il y aura appris à être plus humble et plus attentif à son devoir, il en sortira plus victorieux, et

lorsque ses ennemis le croiront définitivement perdu, c'est alors qu'il triomphera. En se conformant à ce que Dieu lui a fait annoncer, il acquerra un empire d'une immense étendue ; mais s'il agit autrement, et suit une voie contraire aux desseins de Dieu, il pourrait en venir à ce point d'être réprouvé comme Saül, le premier roi d'Israël, et qu'un autre fut subrogé en son lieu et place pour les accomplir. » Il y a dans tout ceci de tels aperçus d'avenir, que c'est à se demander si Savonarole était un prophète, ou bien si ce sont les monarques français qui ont manqué à leur vocation.

On ne dira pas que ces prédictions ont été faites après coup, et prêtées à Savonarole, lorsque l'infortuné prophète n'était plus là pour les désavouer ; le livre d'où nous les tirons a été imprimé à Paris chez Gui le Marchand, l'an 1496, et livré au commerce le 6 du mois d'août de la même année. Cet ouvrage n'est pas le seul du même genre qui soit sorti de sa plume ; il y a encore son dialogue de la *Vérité des prophéties*, qui a été mis à l'index, le *Compendium* de ses révélations, et un traité contre l'*Astrologie judiciaire*.

Les prédictions de Savonarole faisaient du bruit en France ; Commines en parle à plusieurs reprises dans ses mémoires. « Il avoit toujours assuré, dit-il au III^e chapitre de son VIII^e livre, il avoit toujours assuré la venue du roi en Italie, quelque chose qu'on dist ou qu'on escrivist au contraire, disant qu'il estoit envoyé de Dieu pour chastier les tyrans d'Italie, et que rien ne pourroit résister ni se défendre contre lui ; avoit dit aussi qu'il viendroit à Pise et qu'il y entreroit, et que ce jour mourroit l'Etat de Florence, et ainsi advint..... Et maintes autres choses avoient esté preschées avant qu'elles advinssent comme la mort de Laurent de Médicis, et disoit aussi publiquement l'avoir par révélation. »

Le frère Jérôme était animé du zèle le plus ardent de la gloire de Dieu et du salut des âmes ; il portait à l'excès l'amour de la pauvreté, il était sujet à de longues extases, à de saints ravissements, surtout pendant la messe ; alors sa figure s'illuminait, son visage brillait de gloire et de bonheur. Sa vie était exemplaire, ses mœurs de tout point irréprochables ; il cultivait l'étude avec une grande assiduité, et possédait son âme dans un calme parfait, quoi qu'il pût lui arriver ; jamais on ne saisit sur son visage un signe de frayeur ou d'émotion ; il prit congé de son auditoire quelques jours à l'avance, et annonça dans un calme parfait que son temps était abrégé, et qu'il allait bientôt succomber sous le poids de la haine et des intrigues de ses ennemis ; affirmant qu'il emportait en mourant l'amour le plus ardent pour Florence, sa patrie d'adoption, et qu'il pardonnait de grand cœur à ses persécuteurs. Ses historiens ajoutent qu'il lisait dans les replis les plus cachés des consciences, et qu'il avait reçu le don de mettre le démon en fuite du corps des possédés par

sa seule présence. De nombreux ouvrages témoignent de la beauté de son âme et de la solidité de sa piété : outre les traités prophétiques dont nous venons de parler et le recueil de ses sermons, il reste encore de lui des traités de la *Simplicité chrétienne*, du *Triomphe de la croix*, de l'*Humilité*, de l'*Amour de Jésus-Christ*, de la *Vie chrétienne*, de l'*Oraison*, des *Commandements*, de la *Messe*, de la *Perfection spirituelle*; une *Quadruple exposition* de l'*Oraison dominicale*, un *Dialogue de l'esprit et de l'âme*, des *Règles de la vie chrétienne*, une *Épître sur la fréquente communion*, et plusieurs opuscules.

Sans prétendre excuser Savonarole des emportements de son zèle contre les puissances de la terre, les princes de l'Eglise, et notamment le Pape Alexandre VI, qui était souvent le but de ses violences, il faut reconnaître pourtant que le motif en était pur, et l'occasion malheureusement trop fréquente et trop évidente à tous les yeux. Alexandre, justement irrité, le cita enfin à comparaître, pour rendre compte de ses outrages; mais Savonarole crut qu'il était plus prudent de ne pas obéir à un tel commandement, afin de s'épargner le châtement inévitable qui l'attendait, et se contenta de se justifier par lettres. Le Pape l'excommunia comme hérétique et désobéissant; mais sa sentence ne l'effraya point; il se mit, au contraire, à démontrer dans ses discours et dans des ouvrages de polémique, qu'elle était nulle en fait et en droit, de manière qu'il n'en acquit que plus d'importance auprès des masses, dont le concours devenait chaque jour plus grand. Et non-seulement Savonarole écrivit et parla dans ce sens, mais beaucoup de ses collègues le soutinrent, et la chaire ne retentit bientôt plus que de sa querelle avec le Souverain Pontife. Celui-ci, ne trouva pas de meilleur moyen, pour ruiner son crédit, que d'envoyer à

Florence même un cordelier, du nom de Zoccolanti, connu en religion sous celui de frère François de Pouille, pour prêcher contre lui. La querelle s'échauffant, un Dominicain, du nom de Buonvicini, en religion P. Dominique de Pise, s'offrit du haut de la chaire à prouver en passant par le feu, 1° que l'Eglise avait besoin d'être réformée et renouvelée; 2° que l'Eglise serait bâtie, qu'après le châtement, elle serait réformée, et qu'après sa réformation elle serait des progrès; 3° que les infidèles se convertiraient; 4° que Florence serait châtiée, qu'après le châtement elle serait renouvelée et prospère; 5° que tout cela s'accomplirait dans les temps présents; 6° que l'excommunication portée contre le frère Jérôme n'était pas valable, et que ceux qui ne l'observaient pas ne péchaient point.

Assurément le frère Buonvicini avait une conviction profonde de ce qu'il disait, puisqu'il s'offrait de le prouver par un miracle au prix de sa vie; et cependant il y avait rien de l'erreur dans ses convictions. Que souvent donc les convictions même les plus inébranlables, puisqu'elles se compo-

sent quelquefois d'éléments si hétérogènes, parmi lesquels il y en a de si peu solides! Toutefois Dieu est juste, et capable de faire la part du bien et du mal.

Le frère Zoccolanti ne se soucia pas de tenter l'expérience, à moins toutefois, dit-il, que Jérôme Savonarole ne consentît à entrer dans le feu avec lui, et la raison qu'il alléguait est digne d'éternelle mention : c'est qu'étant bien assuré qu'ils y resteraient l'un et l'autre, il aurait du moins, au prix de sa vie, délivré l'Italie du brouillon qui l'agitait mal à propos. On le voit, la lutte était arrivée à sa période suprême, et les convictions, d'un côté du moins, tournaient à la haine la plus violente, déguisée sous l'apparence du zèle de la religion.

Savonarole répondit que n'étant point l'auteur de la proposition, il n'avait rien à accepter ni à refuser, mais il présentait trois cents de ses confrères disposés à subir l'épreuve, soit tous ensemble, soit chacun en particulier. Le P. Zoccolanti fut effrayé et s'enfuit. Savonarole triompha. Cependant les magistrats intervinrent, non pour empêcher les suites de propositions si téméraires et calmer l'agitation, mais au contraire pour terminer la querelle par l'épreuve proposée.

Frère Nicolas de Pilly, Florentin, accepta le dangereux honneur de remplacer Zoccolanti; les magistrats fixèrent le lieu sur la piazza de Signori, et l'heure à sept heures et demie du matin, la veille du dimanche des Rameaux; c'était en 1498. Un grand et long bûcher avec un passage au milieu était allumé sur la place. Savonarole, encore revêtu des ornements sacerdotaux avec lesquels il venait d'offrir le saint sacrifice, parut à l'heure dite portant d'une main le saint sacrement et de l'autre une croix, et suivi de ses trois cents champions rangés sur deux files. Nicolas de Pilly manqua de cœur, et céda sa place à frère André Rondinelli, convers du même ordre.

Mais les contestations commencent. Entrera-t-on dans le feu avec ou sans vêtements? Avec ses vêtements dirent les Dominicains, à cause de la modestie chrétienne et religieuse; vous avez des vêtements enchantés, répondirent les Cordeliers; alors il fut convenu qu'on en changerait de part et d'autre, et qu'ils seraient fournis par les magistrats eux-mêmes et exorcisés. Y portera-t-on le saint sacrement? Oui disaient les Dominicains, et ce sera la confirmation du miracle et la preuve de la vérité des six propositions. Non répondaient les Cordeliers, par respect pour le saint sacrement, qui ne doit pas être exposé à de telles profanations; et d'ailleurs, si on fait tant que de demander à Dieu des miracles, ce serait une souveraine impiété de songer à le contraindre de les accorder; et certes ils avaient mille fois raison. Que n'avaient-ils été assez sages pour ne pas suivre leurs adversaires jusqu'à de telles extrémités! Le P. Buonvicini de son côté consentait à tout, sauf à se séparer du saint sacrement, qu'il s'offrait

d'ailleurs de rendre intact à l'autre bout du bûcher, ainsi que l'enveloppe sous laquelle il plairait de le mettre à l'abri, quelle qu'on la choisît.

Cependant le temps s'écoulait, le bûcher s'éteignait, la foule se dispersait, les partisans de Zoccolanti faisaient retraite; l'épreuve n'eut point lieu, et les derniers spectateurs se retirèrent fort mécontents d'avoir été privés du spectacle annoncé. Il ne resta sur la place que Savonarole et ses champions, vainqueurs sans avoir combattu et presque confus de leur triomphe; et encore si pauvre qu'il fût, il ne devait pas être long.

Les magistrats de Florence, très-désappointés les premiers, organisèrent pour la nuit suivante une violente émeute; il y a toujours dans une grande ville une masse de peuple disposée à faire tout ce que l'on veut, et d'ailleurs la foule était mécontente du dénoûment de la veille. Dès le matin, les portes de l'église Saint-Marc, où l'on supposait que Savonarole pouvait être, furent assiégées. Elles résistèrent, mais on y mit le feu. L'église fut envahie : Savonarole s'était retiré; les magistrats lui firent dire de quitter la ville sous quelques heures, s'offrant de lui en faciliter les moyens. Ses amis le lui conseillaient, il ne voulut pas. Il fut donc arrêté et jeté en prison. Son procès s'instruisit; il fut appliqué au feu et à la torture pour rétracter ses menaçantes prophéties, mais aucun supplice ne put l'y contraindre. En désespoir de cause, les magistrats députèrent un notaire, du nom de Cecconi, pour recevoir ses réponses, ou plutôt les altérer, les tronquer, les falsifier, de manière à le faire s'accuser lui-même de tous les crimes, et même de mauvaises mœurs, ce qui était loin de la pensée du pauvre supplicié autant que de la vérité. Ils espéraient par là, en publiant de tels procès-verbaux, sauvegarder leur honneur et celui du Souverain Pontife.

Alexandre VI, informé de tout ce qui se passait, réclama le prisonnier pour le juger lui-même selon la discipline de l'Église; c'eût été son salut, car du moins il en aurait été quitte pour la perte peut-être temporaire de sa liberté. Les magistrats de Florence refusèrent de s'en dessaisir. Le Souverain Pontife, ne pouvant le sauver, lui accorda du moins la consolation de pouvoir se confesser à qui il lui plairait, et de recevoir la sainte Eucharistie dans sa prison, lorsqu'il le désirerait. Privilège unique et dont il n'y avait pas encore eu d'exemple, auquel il ajouta celui d'une indulgence plénière.

Savonarole en profita avec un bonheur suprême; la veille de sa mort, il reçut la sainte communion avec une ferveur angélique. Il se prosterna et prononça devant le saint sacrement une profession de foi aussi pure, qu'elle était pleine de foi et d'abandon à la sainte volonté du souverain Maître de la vie et de la mort. Il pria avec ardeur pour l'ingrate Florence, les princes qui la gouvernaient si mal, les magistrats qui le condamnaient si

injustement et qui l'avaient traité si inhumainement.

Le lendemain il fut attaché au gibet entre deux de ses frères, le P. Sylvestre et le P. Dominique, premier auteur de cette funèbre tragédie. Leurs cadavres furent ensuite brûlés, et les cendres jetées dans l'Arno.

Frère Jérôme Savonarole avait laissé tomber du haut de la chaire six ans auparavant, en 1491, ces prophétiques paroles : « Un jour les ministres de Satan envahiront le sanctuaire du Dieu vivant, après en avoir brisé les portes avec le fer et la flamme; ils en raviront des hommes innocents de tout crime, et après leur avoir infligé la mort dans un lieu fameux de la ville, ils jeteront dans les flots ceux de leurs restes que le feu aura épargnés, ou que le vent n'aura pas dispersés. »

Savonarole fut considéré et invoqué par beaucoup de personnes comme un saint; plusieurs crurent même avoir obtenu des miracles par son intercession; il dut apparaître à quelques-uns de ses amis, et on remarqua que ses persécuteurs et ses juges périrent tous misérablement.

Il ne faut avoir aucun égard à ce qu'en dit Burchard, protonotaire d'Alexandre VI, dans son *Diario*; il a été induit en erreur par les faux actes de Cecconi. (Confer. *Vit. Savonarolæ* a Joanne PICO MIRANDUL, *Apologiam ejusdem et Vie de Savonarole* par le P. Jacques QUETIF.)

SEDECÍAS. (Prophéties qui le concernent.) — Sédécias, prince plus faible que méchant, et dominé d'ailleurs par les circonstances au milieu desquelles il vécut, avait été placé sur le trône de Judée par Nabuchodonosor, au lieu de Joachim, son neveu, emmené captif à Babylone avec une partie de la nation, ou plutôt la tête de la nation et l'élite de l'armée.

Après avoir été longtemps fidèle à ses serments, et acquitté les tributs envers le roi de Babylone, Sédécias contracta une alliance avec Pharaon Hophra, roi d'Égypte, et se révolta, la neuvième année de son règne, contre son suzerain. C'était le terme marqué par la divine Providence aux iniquités d'Israël, le dernier pas dans la voie de perdition, le signal du malheur suprême de la nation.

Le prophète Isaïe avait vu cette funeste résolution un siècle et demi à l'avance, et l'avait frappée de ses anathèmes. *Malheur*, avait-il dit, *malheur à vous, fils déserteurs, qui formez loin de moi vos conseils, qui ourdissez une trame, sans consulter mon esprit, qui ajoutez péchés à péchés; qui prenez le chemin de l'Égypte, sans vous informer si c'est ma volonté, qui mettez votre confiance dans la puissance de Pharaon et votre espoir dans l'ombre de ce qui fut l'Égypte. La puissance de Pharaon tournera à votre confusion, et votre espoir dans l'ombre de l'Égypte sera déçu. Vous allez chercher vos princes à Tanis; voilà que vos envoyés arrivent jusqu'à Hané. Vous êtes restés confondus de voir un*

peuple qui ne pouvait vous servir de rien. Non, il ne pouvait vous porter secours, ni vous être utile; aussi a-t-il été pour vous un objet de honte et d'opprobre (1125*). Malheur à ceux qui descendent en Egypte pour y chercher du secours, mettant leur confiance et leur espoir en des chevaux et en des quadriges; par elaseul qu'ils sont nombreux; en des cavaliers, sous prétexte qu'ils sont braves; et qui oublient le Saint d'Israël, qui ne recherchent pas l'alliance du Seigneur.... L'Egypte, c'est l'homme et non Dieu; la chair et non l'esprit; or, le Seigneur inclinera sa main, et protecteur et protégé choiront ensemble et seront brisés du même coup (1126).

Cette prophétie, qui peut s'appliquer aux Juifs qui s'enfuirent en Egypte malgré les conseils de Jérémie, après le meurtre de Sédécias (Voy. l'art. ISRAËL, col. 948 et suiv.), s'applique mieux encore à cette imprudente rupture avec l'Assyrie, ou plutôt à cette coupable violation de la foi donnée. Le prophète Ézéchiel la flétrit du fond de la Babylonie, au moment même où elle fut commise. Celui, dit-il, que le roi d'Assyrie avait établi sur le trône de Juda (1127) a envoyé ses ambassadeurs en Egypte, pour en obtenir

des chevaux et une armée nombreuse; est-ce qu'une telle pensée peut aboutir, et celui qui a fait cela, y trouver son salut? Celui qui a violé ses serments, écartera-t-il la peine des parjures? Vive moi, dit le Seigneur Dieu, il mourra à Babylone, aux pieds de celui qui l'avait fait roi, envers qui il a violé ses serments et dont il a rompu l'alliance. Et Pharaon ne viendra point avec une grande armée et de nombreux soldats offrir la bataille à celui-ci; il ne creusera point de retranchements et ne fera point de tranchées pour lui détruire une grande partie de ses troupes. Il a commencé par oublier ses serments, afin de violer l'alliance et de tendre la main à une autre; mais puisqu'il en est ainsi, il n'échappera pas, car le Seigneur Dieu dit: Vive moi, les serments qu'il a violés et le pacte qu'il a rompu, retomberont sur sa tête. J'étendrai sur lui mon filet, il sera pris dans le lac, je l'emmènerai à Babylone, et là je lui rendrai justice de sa prévarication et de ses mépris à mon égard. Tous les compagnons de sa suite et sa garde tomberont sous le glaive, le reste sera dispersé à tous les vents; et on saura que c'est moi, le Seigneur, qui l'ai dit (1128).

(1125*) Væ filii desertores, dicit Dominus, ut faretis consilium, et non ex me: et ordiremini tem, et non per spiritum meum, ut adderetis peccatum super peccatum: qui ambulatis ut descendatis in Ægyptum, et os meum non interrogastis, sperantes auxilium in fortitudine Pharaonis, et habentes fiduciam in umbra Ægypti. Et erit vobis fortitudo Pharaonis in confusione, et fiducia umbræ Ægypti in ignominiam. Erant enim in Tani principes tui, et nuntii tui usque ad Hanes pervenerunt. Omnes confusi sunt super populo, qui eis prodesse non potuit: non fuerunt in auxilium et in aliquam utilitatem, sed in confusionem et in opprobrium. Isa. xxxi, 4-5.)

(1126) Væ qui descendunt in Ægyptum ad auxilium, in equis sperantes, et habentes fiduciam super quadrigis, quia multæ sunt; et super equitibus, quia ævalidi nimis: et non sunt confisi super Sanctum Israel, et Dominum non requisierunt. Ipse autem ipse adduxit malum, et verba sua non abstulit: consurget contra domum pessimorum, et contra auxilium operantium iniquitatem. Ægyptus, homo, non Deus: et equi eorum; caro, et non spiritus: Dominus inclinabit manum suam, et corruet auxiliator, et cadet cui præstatur auxilium, simulque omnes consumentur. (Isa. xxxi, 4-5.)

(1127) Cette prophétie commence ainsi: Le Seigneur m'a dit ceci: Dites à la famille procratrice: Voilà que le roi de Babylone va venir à Jérusalem; il enlèvera le roi et les princes, et les mènera avec lui à Babylone. Lui-même prendra le rejeton de la famille royale, il passera une convention avec lui, recevra ses serments. En même temps, il enlèvera les défenseurs du pays, afin que le royaume, affaibli, demeure sous sa domination qu'il puisse le conserver. Or, quelqu'un, reniant son alliance, a envoyé des négociateurs en Egypte, pour obtenir des chevaux et une puissante armée; est-ce que cela lui réussira? Est-ce qu'il y trouvera son salut? celui qui a agi de la sorte? Est-ce qu'il s'en tirera lui, celui qui a rompu l'alliance?

Cette prophétie étant postérieure à la quatrième année de la captivité de Jorchin, ne peut s'appliquer à Sédécias, son successeur, le dernier roi de la race de David. Le prophète dit, il est vrai, que le roi de Babylone prendra un rejeton de la famille

royale, qu'il passera un traité d'alliance avec lui, qu'il enlèvera les défenseurs du pays. Or, Sédécias n'a pas eu de successeur. Nabuchodonosor n'a pris aucun membre de la famille royale pour le remplacer, et n'a point contracté d'alliance avec un autre après lui. Mais ce futur, dans la langue hébraïque, répond à notre futur passé, et s'applique à Sédécias lui-même. C'est comme s'il y avait: le roi de Babylone aura pris un rejeton de la famille royale, il aura contracté une alliance avec lui, il aura enlevé les défenseurs du pays, et ce sera le même rejeton, établi par lui, roi d'un pays appauvri, d'un royaume sans force et sans puissance, qui osera se révolter. Et il pourrait triompher dans sa révolte? Non, il n'en sera pas ainsi.

(1128) Dic ad domum exasperantem! Nescitis quid ista significant? Dic: Ecce venit rex Babylonis in Jerusalem: et assumet regem, et principes ejus, et adduct eos ad semetipsum in Babylonem. Et tollet de semine regni, ferietque cum eo fœdus: et ab eo accipiet jusjurandum. Sed et fortes terræ tollet, ut sit regnum humile, et non elevetur, sed custodiat pactum ejus, et servet illud. Qui recedens ab eo misit nuntios ad Ægyptum, ut daret sibi equos, et populum multum. Nunquid prosperabitur, vel consequetur salutem qui fecit hæc? et qui dissolvit pactum, nunquid effugiet? Vivo ego, dicit Dominus Deus: quoniam in loco regis, qui constituit eum regem, cujus fecit irritum juramentum, et solvit pactum, quod habebat cum eo, in medio Babylonis morietur. Et non in exercitu grandi, neque in populo multo faciet contra eum Pharaon prælium: in jactu aggeris, et in extructione vallorum, ut interficiat animas multas. Spreverat enim juramentum ut solveret fœdus, et ecce dedit manum suam: et cum omnia hæc fecerit, non effugiet. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Vivo ego, quoniam juramentum quod sprevit, et fœdus quod prævaricatus est, ponam in caput ejus. Et expandam super eum rete meum, et comprehendetur in sagena mea: et adducam eum in Babylonem, et judicabo eum ibi, in prævaricatione qua desepit me. Et omnes profugi ejus cum universo agmine suo, gladio cadent: residui autem in omnem ventum dispergentur: scietis quia ego Dominus locutus sum. Hæc dicit Dominus Deus! Et sumam ego de medulla cedri

Nous allons voir bientôt l'accomplissement de cette prophétie.

Le prophète Jérémie avait annoncé les mêmes événements plus longtemps à l'avance. Dès la seconde ou la troisième année du règne de Sédécias, écrivant aux captifs de Babylone, il avait dit : *Le Seigneur déclare ceci au roi qui est assis sur le trône de David, à tout le peuple qui habite la ville de Jérusalem, à ceux de vos frères qui ne vous ont pas suivi en captivité. Voici, dit le Seigneur des armées, voici que je déchainerai sur eux le glaive, la famine et la peste. Je les traiterai comme ces figues gâtées qu'on ne peut manger, parce qu'elles sont trop mauvaises : je déchainerai sur eux le glaive, la famine et la peste ; je les livrerai aux vexations de tous les peuples de la terre, à la malediction, à l'étonnement, à la risée, à l'opprobre de toutes les nations parmi lesquelles je les aurai dispersés* (1129).

Plus tard, lorsqu'il fut question de rompre l'alliance jurée avec l'Assyrie : *N'allez pas agir de la sorte, dit le même prophète à Sédécias : Restez soumis au roi de Babylone ; demeurez sous sa dépendance et celle de son peuple, autrement vous périrez : Subjicite colla vestra sub jugo regis Babylonis, et servite ei, et populo ejus, et vivetis.* (Jer. xxvii, 12.)

Lorsqu'enfin Jérusalem fut assiégée, il ne cessa de jeter à toutes les oreilles sa funèbre prédiction, non plus pour le plaisir d'annoncer des maux désormais devenus inévitables, mais pour les tempérer, les amoindrir, en invitant le monarque à se soumettre et les particuliers à se rendre d'avance à un ennemi que la victoire rendrait implacable, et à éviter par la fuite les maux dont la ville serait la proie.

Sédécias, se voyant assiégé, lui envoya une députation, beaucoup moins pour prendre conseil de son esprit prophétique, que pour être confirmé dans ses inutiles projets de résistance. Loin de les approuver, Jérémie répondit aux députés : *Dites à Sédécias : le*

sublimis, et ponam : de vertice ramorum ejus tenerum dstringam, et plantabo super montem excelsum, et eminentem. In monte sublimi Israel plantabo illud, et erumpet in germen, et faciet fructum, et erit in cedrum magnam : et habitabunt sub ea omnes volucres, et universum volatile sub umbra frondium ejus nidificabit. Et scient omnia ligna regionis quia ego Dominus humiliavi lignum sublime, et exaltavi lignum humile, et siccavi lignum viride, et frondere feci lignum aridum. Ego Dominus locutus sum, et feci. (Ezech. xvii, 12-24.)

(1129) Quia hæc dicit Dominus ad regem, qui sedet super solum David, et ad omnem populum habitatorem urbis hujus, ad fratres vestros, qui non sunt egressi vobiscum in transmigrationem. Hæc dicit Dominus exercituum : Ecce mittam in eos gladium et famem, et pestem : et ponam eos quasi ficus malas, quæ comedi non possunt, eo quod pessimæ sint. Et persequar eos in gladio, et in fame, et in pestilentia : et dabo eos in vexationem universis regnis terræ ; in maledictionem, et in stuporem, et in sibilum, et in opprobrium cunctis Gentibus, ad quas ego eieci eos. (Jer. xxix, 16-18.)

(1130) Et dixit Jeremias ad eos : Sic dicetis Sedecia : Hæc dicit Dominus Deus Israel : Ecce ego

Seigneur, le Dieu d'Israël, dit ceci : J'amasserai en un tas, au milieu de la ville, les armes que vous tenez dans vos mains, et par le moyen desquelles vous espérez pouvoir vous défendre contre le roi de Babylone et les Chaldéens qui assiègent vos murailles. Je combattrai contre vous à main étendue, à longueur de bras, avec fureur, indignation, colère véhémence. Je frapperai sur tout ce qui habite dans cette ville : les hommes et les bêtes périront dans une peste effroyable ; et après cela, dit le Seigneur, je livrerai Sédécias, roi de Juda, ses serviteurs, son peuple, ceux qui auront survécu à la peste, à la guerre, à la famine ; je les livrerai aux mains de Nabuchodonosor, roi de Babylone, aux mains de leurs ennemis, de ceux qui en veulent à leur vie ; et il les abandonnera au tranchant du glaive, sans égards, sans pitié, sans miséricorde. Dites à ce peuple : Le Seigneur dit ceci : J'ouvre devant vous la voie de la vie et la voie de la mort : ceux qui demeureront en cette ville, mourront par le glaive, par la famine, par la peste ; ceux, au contraire, qui se rendront aux Chaldéens, qui vous assiègent, auront la vie sauve, mais du moins la vie. Car j'ai pris cette ville en horreur et non en grâce, dit le Seigneur ; elle tombera au pouvoir du roi de Babylone, et il la livrera aux flammes (1130).

La dixième année du règne de Sédécias était commencée ; cette année était une année jubilaire ; le monarque, les chefs de la nation et tous ceux qui possédaient des esclaves, les mirent en liberté, selon le vœu de la loi, et profitèrent de cette occasion pour renouveler l'alliance divine, espèce de féderation religieuse et nationale, par laquelle ils espéraient ranimer le patriotisme et attirer la protection de Dieu. Ils immolèrent des victimes, les séparèrent par la moitié, et dèlèrent pompeusement entre les deux parties ainsi divisées. Mais ce peuple inconsistant, excepté dans son entêtement et dans ses crimes, n'eut pas plutôt achevé la pieuse cérémonie, que les maîtres revirent

convertam vasa belli, quæ in manibus vestris sunt, et quibus vos pugnatis adversum regem Babylonis, et Chaldæos, qui obsident vos in circuitu murorum : et congregabo ea in medio civitatis hujus. Et debellabo ego vos in manu extenta, et in brachio forti, et in furore, et in indignatione, et in ira grandi. Et percussiam habitatores civitatis hujus, homines et bestias pestilentia magna morientur. Et post hæc Dominus : dabo Sedeciam regem Juda, et servo ejus, et populum ejus, et qui derelicti sunt in civitate hac peste, et gladio, et fame, in manu Nabuchodonosor regis Babylonis, et in manu inimicorum eorum, et in manu quærentium animam eorum, et percussiet eos in ore gladii, et non flectetur, nec parceret, nec miserebitur. Et ad populum hunc dicitur : Hæc dicit Dominus : Ecce ego do coram vobis viam vitæ, et viam mortis. Qui habitaverit in urbe hac morietur gladio, et fame, et peste : qui autem egressus fuerit, et transfugerit ad Chaldæos, qui obsident vos, vivet, et erit ei anima sua, quasi spoliatum. Posuit enim faciem meam super civitatem hanc in malum, et non in bonum, ait Dominus : in manu regis Babylonis dabitur, et exuret eam igni. (Jer. lxi, 3-10.)

abusivement la liberté à ceux à qui ils l'avaient accordée. A cette vue, Jérémie, rallumant le feu de sa colère, ou plutôt épanchant de nouveau ses tristesses, s'écria : *Les hommes qui ont rompu l'alliance contractée avec moi, qui n'ont pas accompli le pacte conclu par eux en ma présence, lorsqu'ils ont séparé un veau en deux parts et sont passés entre elles, les princes de Juda, les princes de Jérusalem, les eunuques, les prêtres, tout le peuple qui a passé entre les moitiés du veau, je les livrerai aux mains de leurs ennemis, aux mains de ceux qui en veulent à leur vie; et j'abandonnerai leurs cadavres aux ciseaux du ciel et aux bêtes de la terre. Et Sédécias, roi de Juda, et ses princes, je les livrerai aux mains de leurs ennemis, aux mains de ceux qui en veulent à leur vie; aux mains des armées du roi de Babylone, qui se sont éloignées de vous. Car je l'ordonne, dit le Seigneur, ils reviendront contre cette ville, ils la combattront, ils la prendront, ils la brûleront (1131).*

Pour comprendre ceci, il faut se souvenir que Pharaon Hophra avait enfin levé une armée, et avait fait mine de marcher au secours de son allié. Or, cette circonstance ayant coïncidé avec la rénovation du pacte avec Dieu, les Juifs, en voyant Nabuchodonosor lever le siège pour marcher à la rencontre des Egyptiens, se crurent délivrés, et dès lors sans inquiétude, ils rompirent l'alliance, en remettant les esclaves en servitude, aussi peu soucieux de garder à Dieu sa parole donnée, qu'ils l'avaient été peu à l'endroit du roi de Babylone. Mais Dieu et Nabuchodonosor, qui combattaient ensemble, s'entendirent pour tirer une seule vengeance de cette double perfidie. Nabuchodonosor vint reprendre le siège, aussitôt qu'il fut libre du côté de l'Egypte.

Mais afin que Sédécias ne pût prétexter cause d'ignorance, Jérémie alla lui répéter à lui-même la terrible prédiction, en l'accompagnant de nouveaux détails, qui le regardaient personnellement. *Je livrerai cette ville au pouvoir du roi de Babylone, et il l'abandonnera aux flammes. Vous n'éviterez pas vous-même de tomber entre ses mains : vous serez fait prisonnier, vous lui serez remis; vous lirez de vos yeux dans ses yeux, vous lui parlerez bouche à bouche; vous entrerez dans Babylone.... Cependant vous ne périrez*

(1131) Et dabo viros, qui prævaricantur fœdus meum, et non observaverunt verba fœderis, quibus assensu sunt in conspectu meo, vitulum quem considerunt in duas partes, et transierunt inter divisiones ejus : Principes Juda et principes Jerusale., eunuchi et sacerdotes, et omnis populus terræ, qui transierunt inter divisiones vituli : et dabo eos in manus inimicorum suorum, et in manus querentium animam eorum : et erit morticinium eorum in escam volatilibus cœli, et bestiis terræ. Et Sedeciam regem Juda, et principes ejus, dabo in manus inimicorum suorum, et in manus querentium animas eorum, et in manus exercituum regis Babylonis, qui recesserunt a vobis. Ecce ego præcipio, dicit Dominus, et reducam eos in civitatem hanc, et præliabuntur adversus eam, et capient eam, et incendunt igni : et civitates Juda dabo in solitudinem, eo

point par le glaive. Vous mourrez en paix, votre corps sera brûlé selon la coutume usitée à l'égard des rois, vos prédécesseurs, et l'on pleurera à vos funérailles en disant : hélas! Seigneur. Telle est ma volonté, dit le Seigneur (1132).

A la suite de cette communication, Sédécias fit jeter Jérémie en prison; mais il l'en tira bientôt secrètement, afin d'avoir une entrevue seul à seul avec lui, et de lui demander conseil; or ce conseil il ne devait pas le suivre, puisqu'il ne s'accordait pas avec sa manière de penser. *Fuyez, lui dit le prophète, passez à l'ennemi, et vous vous sauverez ainsi que la ville, autrement vous périrez et elle sera livrée aux flammes. — Je n'ose pas, répondit Sédécias, car je crains les insultes et les railleries des transfuges qui m'auraient précédé. — Ils ne vous insultent pas, dit le prophète; si vous restez, au contraire, ce sera votre famille et vos épouses qui vous insultent, lorsqu'elles se verront livrées aux Babyloniens, parce que vous n'aurez su trouver ni le courage de les défendre, ni la prudence de les sauver. — Au moins ne dites rien de notre entretien, ajouta le roi. — Je dirai, reprit le prophète, que je vous ai demandé la faveur de ne pas être renvoyé en prison.*

C'étoit la seconde fois que Sédécias s'entretenait ainsi secrètement avec Jérémie. Est-il donc vrai, lui avait-il dit la première fois, que je tomberai entre les mains des Chaldéens? — Vous y tomberez, dit Jérémie : *Putasne est sermo a Domino? Et dixit Jeremias : Est. Et ait : In manu regis Babylonis traderis. (Jer. xxxvii, 16.)*

Tandis que Jérémie parlait de la sorte à Jérusalem, le prophète Ezéchiel, transporté au fond de la Babylonie, sur les bords du fleuve Chobar, disoit de son côté : *Ceux qui sont restés à Jérusalem, deviendront captifs, et seront forcés d'émigrer. Et le chef qui les gouverne, sortira au milieu de la nuit, porté sur les épaules de ses gens; il passera par une brèche faite exprès au mur de son palais, avec un voile sur le visage, afin qu'il n'aperçoive pas la terre. Mais j'étendrai mon filet sur lui, il sera pris dans mon lacet, je le mènerai à Babylone, en Chaldée; il ne verra pas cette ville, il y mourra. Et ceux qui sont autour de lui, sa garde, ses gens d'armes, je*

quod non sit habitator. (Jer. xxxiv, 18-22.)

(1152) Hac dicit Dominus Deus Israel : Vade, et loquere ad Sedeciam regem Juda et dices ad eum : Hac dicit Dominus : Ecce ergo tradam civitatem hanc in manus regis Babylonis, et succendet eam igni. Et tu non effugies de manu ejus : sed comprehensione capieris, et in manu ejus traderis, et oculi tui oculos regis Babylonis videbunt, et os ejus cum ore tuo loquetur, et Babylonem introibis. Attamen audi verbum Domini, Sedecia rex Juda : Hac dicit Dominus ad te : Non morieris in gladio. Sed in pace morieris, et secundum combustionem patrum tuorum regum priorum qui fuerunt ante te, sic comburent te : et vae, Domine, plangit te : quia verbum ego locutus sum, dicit Dominus. (Jer. xxxiv, 2-5.)

les disperserai à tous les vents, et je tirerai le glaive après eux (1133).

Et vous, profane, chef impie d'Israël, s'écrie plus loin le même prophète, vous dont s'accomplit le terme assigné à vos iniquités, ôtez, dit le Seigneur Dieu, ôtez cette tiare, cette couronne; c'est elle qui a relevé votre humilité; elle servira d'humiliation à votre orgueil. Douleur! Douleur! J'en ferai une couronne de douleur, quand viendra le vengeur à qui je la livrerai (1134).

Si nous voulons maintenant savoir la manière dont s'accomplirent ces prophéties, écoutons le récit de Jérémie ou de son continuateur : La onzième année du règne de Sédécias, le neuvième jour du quatrième mois, la famine assaillit la ville, car les aliments étaient entièrement épuisés; une brèche fut ouverte à la muraille, et tous ses défenseurs s'enfuirent; ils quittèrent la ville pendant la nuit, par la voie qui est entre les deux murs, conduisant aux jardins du roi, et se dirigèrent vers le désert, les Chaldéens tenant toujours le blocus autour des murailles. Mais un détachement de leur armée se mit bientôt à la poursuite du monarque, et s'empara de lui dans le désert des environs de Jéricho. Tout son cortège se dispersa et s'enfuit. Sédécias, ainsi arrêté, fut amené devant le roi de Babylone, alors à Reblatha, au pays d'Emath, où Nabuchodonosor le mit en jugement. Le roi de Babylone fit mettre à mort tous les fils de Sédécias en présence de leur père; tous les princes de Juda furent également mis à mort à Reblatha; il fit arracher les yeux de Sédécias, le couvrit de chaînes, l'emmena à Babylone, et le jeta en prison pour le reste de sa vie (1135). (Voy. Jérém. xxxix, 2; lii, 5; IV Reg. xxv, 3.)

Ainsi finissent les mauvais rois, et plus encore les princes faibles et inhabiles. La Providence ménage ces derniers, pour le temps où elle doit tirer vengeance des nations corrompues par l'exemple des premiers.

Cet exemple, au surplus, fournit une preuve, après mille autres, de la parfaite

(1135) Dic : Ego portentum vestrum : quomodo feci, sic fiet illis, in transmirationem, et in captivitatem ibunt. Dux, qui est in medio eorum, in humeris portabitur, in caligine egredietur : parietem perfodiet ut educat eum : facies ejus operietur ut non videat oculo terram. Et extendam rete meum super eum, et capiatur in sagena mea : et adducam eum in Babylonem in terram Chaldæorum : et ipsam non videbit, ibique morietur. Et omnes qui circa eum sunt præsidium ejus, et agmina ejus, dispergam in omnem ventum : et gladium evaginabo post eos. (Ezech. xii, 11-14.)

(1134) Tu autem profane, impie dux Israel, cujus venit dies in tempore iniquitatis præfinita : hæc dicit Dominus Deus : Aufer cidarium, tolle coronam : nonne hæc est, quæ humilem sublevavit, et sublimem humiliavit? Iniquitatem, iniquitatem, iniquitatem ponam eam : et hoc non factum est, donec veniret cujus est judicium, et tradam ei. (Ezech. xxi, 25-27.)

(1135) Factum est autem in anno nono regni ejus, in mense decimo, decima mensis : Venit Nabuchodonosor rex Babylois, ipse et omnis exerci-

connaissance que Dieu a des événements futurs; et en même temps de la liberté pleine et entière avec laquelle il les dirige, puisqu'il ne les manifeste d'une manière si menaçante et si itérative, que pour en détourner le cours, par suite de la pénitence de ceux qui doivent en être les victimes.

SELLUM. (Prophétie qui le concerne.) — Voy. art. JÉRÉMIE, t. I^{er}, col. 1065 et 1066.

SEMAINES (Les 70 semaines de Daniel.) — L'une des plus importantes prophéties de Daniel, est sans contredit celle qui marque plus de cinq cents ans à l'avance l'année, et pour ainsi dire, le mois dans lequel le Messie devait être mis à mort. Voici les paroles du prophète : La première année du règne de Darius le Mède; moi Daniel, après avoir médité sur les soixante-dix années assignées par le prophète Jérémie pour la durée de la désolation de Jérusalem, je me mis à prier avec ferveur.... Et pendant que je priais, l'ange Gabriel s'approcha de moi et me parla de la sorte : En réponse à votre prière et conformément à vos désirs, il m'a été ordonné de vous faire une révélation : ainsi soyez attentif à mes paroles, et tâchez de bien comprendre. Dieu a fixé, relativement à votre peuple et à votre ville sainte, un espace de soixante-dix semaines, après lequel la prévarication se consummera, le péché prendra fin, l'iniquité sera effacée, la justice éternelle régnera, les visions et les prophéties auront leur accomplissement, et le Saint des saints recevra l'onction.

Sachez donc, et notez-le bien : Du moment où la permission de rebâtir Jérusalem aura été donnée, jusqu'au Christ-Roi, il y aura sept semaines et soixante-deux semaines : La plume d'armes, et les murs seront restaurés dans du temps difficiles.

Après soixante-deux semaines, le Christ sera mis à mort; et le peuple, qui l'aura mérité, ne sera plus son peuple. Et la ville et le sanctuaire seront détruits par un peuple qui viendra avec un général; la dévastation sera le dernier terme, et la désolation irrémédiable commencera quand la guerre finira.

tus ejus, adversus Jerusalem, et obsederunt eam et ædificaverunt contra eam munitiones in circuitu. Et fuit civitas obsessa usque ad undecimum annum regis Sedecie. Mense autem quarto, nona mensis, obtinuit fames civitatem : et non erant alimenta populo terræ. Et disrupta est civitas, et omnes viri bellatores ejus fugerunt, exieruntque de civitate nocte per viam portæ quæ est inter duos muros, et ducit ad hortum regis (Chaldæis obsidentibus vias in gyro) et abierunt per viam, quæ ducit in cœcum. Persecutus est autem Chaldæorum exercitus regem et apprehenderunt Sedecam in deserto, quod est juxta Jericho : et omnis comitatus eius diffugit ab eo. Cumque comprehendissent regem, adduxerunt eum ad regem Babylonis in Reblatha, quæ est in terra Emath : et locutus est ad eum judicium. Et jugulavit rex Babylonis filios Sedecie in oculis ejus : sed et omnes principes Juda occidit Reblatha. Et oculos Sedecie eruit, et vinxit eum compedibus, et adduxit eum rex Babylonis in Babylonem, et posuit eum in domo carceris usque ad diem mortis ejus. (Jer. lii, 4-11.)

Il (le Christ) consommera une alliance avec plusieurs pendant le cours d'une semaine; et dans une moitié de la semaine, le temps de l'hostie et du sacrifice prendra fin: Et on verra dans le temple l'abomination de la désolation, et la désolation persévérera jusqu'à la consommation et à la fin (1136).

Un très-grand nombre de commentateurs, plus ou moins savants, ont expliqué diversement ce texte, pourtant si clair, et qui cadre si bien avec les événements accomplis à cinq siècles de là; mais la plupart, tous peut-être, s'en sont tirés d'une manière malheureuse, pour n'avoir pas serré d'assez près, si l'on veut bien nous permettre cette locution, les expressions bibliques. Essayons de mieux faire, en commençant par la dernière partie de la prophétie, afin de réserver l'explication des soixante-dix semaines, qui demandera une discussion plus étendue.

Le Christ doit être mis à mort par les mains de son propre peuple, c'est-à-dire par le peuple juif, et le peuple juif cessera de ce moment d'être le peuple de Dieu; aucun prophète ne l'avait encore dit d'une manière aussi claire.

La ville sainte et le sanctuaire seront détruits par un peuple qui viendra avec un général, *populus cum duce venturo*; non point par un roi, ni par l'armée d'un roi, mais par un peuple, sous la conduite d'un simple général. Est-il possible de désigner plus clairement le Peuple Roi: celui qui portait si fièrement sur ses étendards l'inscription, S. P. Q. R. : (*Senatus populusque Romanus.*) Cette particularité est d'autant plus remarquable, qu'au temps de Daniel il n'existait que des monarchies, et pas un seul Peuple, sans excepter les Romains eux-mêmes.

La dévastation sera le dernier terme, et la désolation commencera quand la guerre rendra fin; *finis ejus vastitas, et post finem belli statuta desolatio*. Hé quoi! n'est-ce pas après l'expiration des guerres que les peuples se relèvent, que les nations se reconstituent, que les villes restaurent leurs murailles? Oui, sans doute; mais ici il en sera autrement: une désolation irrémédiable sera le terme suprême de toutes choses, Jérusalem et le temple ne se relèveront point, le peuple juif ne se relèvera pas lui-même; au contraire, ses restes infortunés iront de décadence en décadence, de ruines en ruines, jusqu'à ce qu'il ne reste plus dans toute la

(1136) Ab exordio precum tuarum egressus est sermo: ego autem veni ut indicarem tibi, quia vis sideriorum es: tu ergo animadvertes sermonem, intellige visionem. Septuaginta hebdomades abeviatæ sunt super populum tuum, et super urbem nectam tuam, ut consummetur prævaricatio, et finem accipiat peccatum, et deleatur iniquitas, et catur justitia sempiterna, et impleatur visio, et prophetia, et ungetur Sanctus sanctorum. Scito ergo, animadvertite: Ab exitu sermonis, ut iterum ædificetur Jerusalem, usque ad Christum ducem, hebdomades septem et hebdomades sexaginta duæ erunt:

Judée un seul descendant de Juda, pour pleurer sur les malheurs de la patrie.

Le temps de l'hostie et du sacrifice prendra fin pendant la moitié d'une semaine; *in dimidio hebdomadis deficiet hostia et sacrificium*, car c'est ainsi qu'il faut traduire, et non au milieu de la semaine. Le Christ, en effet, véritable hostie, offrira par sa mort le véritable sacrifice, qui se continuera désormais d'une manière tout à la fois réelle et mystique jusqu'à la fin du monde, et dont les hosties et les sacrifices précédents n'étaient que la figure et l'annonce prophétique. Tout ayant été consommé sur la croix, le rachat du péché ayant été opéré, le Saint des saints étant entré dans son royaume de justice, les prophéties étant accomplies, le temps des ombres légales aura cessé, puisqu'on ne prophétise plus ce qui est irrévocablement accompli.

On verra dans le temple l'abomination de la désolation, et la désolation persévérera jusqu'à la consommation et à la fin; *erit in templo abominatio desolationis: et usque ad consummationem et finem perseverabit desolatio*.

Les interprètes se demandent quelle est cette abomination de la désolation qu'on doit voir dans le temple. Pour les uns, c'est la présence des armées romaines dans la ville sainte; mais évidemment il ne s'agit pas de cela, puisque le prophète parle du temple, et non de la ville; et d'ailleurs, tant d'armées étrangères ont foulé le sol de Jérusalem, sans que les Juifs aient crié à l'abomination, qu'il n'y a pas lieu d'admettre une pareille explication. Pour les autres, c'est la présence dans le lieu saint des enseignes des Romains, objets d'un culte idolâtrique; mais ce n'est pas encore cela, puisqu'il est question d'un genre d'abomination qui doit conduire à la désolation, c'est-à-dire à une ruine totale, et non d'idolâtrie; sans compter que les enseignes des légions ne parurent pas dans le temple, le feu y ayant été mis de l'extérieur, et l'incendie s'étant propagé si rapidement, que ceux-là mêmes qui y étaient renfermés périrent pour la plupart, et que ceux qui y pénétrèrent un moment, n'étaient conduits que par le désir du pillage, au rapport de Joseph.

Il n'y a pas lieu, au surplus, de discuter une pareille explication, après que le Sauveur lui-même en a donné une différente dans l'Évangile. Il venait d'annoncer à ses apôtres la ruine prochaine de Jérusalem et du temple, et complétait la prophétie par quelques renseignements propres à les éclair-

et rursus ædificabitur platea, et muri in angustia temporum. Et post hebdomades sexaginta duas occidetur Christus: et non erit ejus populus qui eum negaturus est. Et civitatem et sanctuarium dissipabit populus cum duce venturo: et finis ejus vastitas; et post finem belli statuta desolatio. Confirmabit autem pactum multis hebdomada una et in dimidio hebdomadis deficiet hostia et sacrificium: et erit in templo abominatio desolationis et usque ad consummationem et finem perseverabit desolatio (Dan. ix, 25-27.)

rer sur le moment de pourvoir à leur sûreté personnelle. *Lorsque vous verrez dans le lieu saint, leur dit-il, l'abomination de la désolation prédite par le prophète Daniel, que ceux qui seront dans la Judée, s'enfuient dans le pays des montagnes; que ceux qui seront sur le toit, n'en descendent pas pour emporter quelque chose de leur demeure; que ceux qui seront dans les champs, ne rentrent pas dans la ville pour prendre leurs vêtements* (1137); ainsi porte le texte de saint Matthieu; saint Marc s'exprime de la même manière. (*Marc. xiii, 14.*) Saint Luc parle d'une façon différente : *Lorsque vous verrez commencer le siège de Jérusalem, souvenez-vous que sa ruine sera proche : alors que ceux qui seront en Judée, s'enfuient vers les montagnes, que ceux qui se trouveront dans la ville, s'empres- sent d'en sortir, et que ceux qui seront aux champs, n'y rentrent pas* (1138).

En combinant ces deux textes, il est facile d'en déduire la conclusion suivante : Le Sauveur donnait à ses disciples la formation du siège de Jérusalem, comme un signal auquel ils reconnaîtraient le moment suprême de tout quitter, la ville et la patrie, et l'abomination de la désolation prédite par Daniel, comme une première annonce de ce qui devait arriver. (*Voy. l'art. JÉRUSALEM, t. 1^{er}, col. 1123.*)

Si donc le prophète, en parlant de l'abomination de la désolation, avait eu en vue la présence des soldats romains ou des enseignes idolâtriques des légions dans le temple, l'explication du Sauveur porterait à faux, puisqu'il devait être trop tard alors de fuir de la ville, et bien tard déjà de fuir de la Judée. En effet, quand le temple, devenu la proie des flammes, fut envahi, presque tous les habitants de la ville avaient péri, et la Palestine, subitement envahie elle-même sur tous les points, allait être fouillée jusque dans ses plus secrets repaires. (*Voy. JOSÈPHE, Guerre des Juifs, l. vi, ch. 27 et suiv.*)

Qu'entendait donc le prophète par cette expression l'abomination de la désolation? Il entendait évidemment les meurtres, le sang et le carnage dont les factions rivales d'Éléazar, de Jean de Giscala et de Simon, fils de Gioras, devaient souiller le temple, même avant l'investissement de la ville. Les récits de l'historien Josèphe peuvent tenir lieu de toute autre interprétation à cet égard. (*Voy. Jos., Guerre des Juifs, l. iv, ch. 14, 17, 19, 34; l. v, ch. 1, 11, 37; l. vi, ch. 6, 12, 16, 18, 19, 22, 26 et suiv.*)

Nous citons à regret, et à défaut d'un autre témoignage, celui de ce méprisable auteur, vil transfuge, qui semble n'avoir écrit que pour pallier sa conduite; aussi mauvais croyant que mauvais citoyen, qui, par une basse et indigne flatterie, voulait faire passer

Vespasien pour le Messie (1139); l'au- saire effronté, qui, dans ses *Antiquités judaïques*, a altéré à dessein plusieurs récits importants des livres saints; crédule historien, qui raconte de puérides merveilles de la science de Salomon, des pommes de Jéricho, de la racine de baaras ou mandragore, et auquel les écrivains chrétiens font trop d'honneur, en acceptant les témoignages qu'il rend de Jésus-Christ, de Jean-Baptiste et de l'apôtre Saint-Jacques; c'est pitié de les voir s'épuiser en efforts, pour démontrer l'authenticité du texte. Comme le christianisme n'a pas besoin de pareils aveux, il nous semble qu'on pourrait laisser aux académies le soin de résoudre de semblables questions, en même temps que celles qui sont relatives aux passages équivoques de Ménandre, de Bérosee et de Manethon, rapportés par le même auteur. Toutefois, il dut être plus fidèle historien de la guerre des Juifs contre les Romains, puisqu'il en fut témoin, et qu'il la racontait à ceux qui l'avaient soutenue dans les deux camps opposés.

A tous les détails qui précèdent, le prophète ajoute que la désolation persévéra jusqu'à la consommation et à la fin; c'est-à-dire à tout jamais; *usque ad consummationem et finem perseverabit desolatio*. Dix-huit siècles accomplis sont venus lui donner raison à la face de l'univers.

Occupons-nous maintenant des soixante-dix semaines qui devaient s'écouler entre l'octroi d'une permission de relever les fortifications de Jérusalem et la mort du Christ. Il s'agit de semaines de sept années, ce point est hors de discussion; les Juifs complicités ainsi, et cette seule observation lève toute difficulté. Soixante-dix semaines font quatre cent quatre-vingt-dix ans.

Soixante-dix est un total que le prophète décompose aussitôt de la manière suivante: d'abord une période de sept semaines, puis une période de soixante-deux semaines, et enfin une période d'une semaine, pendant une des moitiés de laquelle la prophétie recevra son accomplissement.

Il a surgi beaucoup de systèmes et d'explications, mais aucune n'est pleinement satisfaisante; plusieurs ne sont pas même raisonnables. Ainsi, des commentateurs, en petit nombre il est vrai, et quelques rabin- hins commencent à la quatrième année de Sédécias, et arrivent ainsi à l'an 105 avant l'ère vulgaire. Origène et Tertullien prennent pour point de départ la première année du règne de Cyrus, et aboutissent à l'an 56 avant l'ère vulgaire; c'est-à-dire à 32 ans avant la naissance du Sauveur, et à 66 ans avant le temps désigné. Eusèbe et saint Cyrille de Jérusalem parlent de la seconde année de Darius, fils d'Hystaspes, 520 ans avant l'ère

(*Math. xxiv, 15-19.*)

(1138) Cum autem videritis circumdari ab exercitu Jerusalem, tunc scitote quia appropinquat desolatio ejus : Tunc qui in Judæa sunt, fugiant in montes, et qui in medio ejus, discedant : et qui in regionibus, non intrent in eam. (*Luc. xxi, 20.*)

(1139) Voy. *Guerre des Juifs*, l. vi, ch. 31, à la fin.

(1137) Cum ergo videritis abominationem desolationis, quæ dicta est à Daniele propheta, stantem in loco sancto : qui legit intelligat : Tunc qui in Judæa sunt, fugiant ad montes : Et qui in tecto, non descendant tollere aliquid de domo sua : Et qui in agro, non revertatur tollere tunicam suam. Væ autem prægnantibus et nutrientibus in illis diebus.

ulgaire, et arrivent à 60 ans près de l'événement. Sulpice Sévère commence à Darius Iohus, 423 ans avant l'ère vulgaire; par conséquent trop tard de 37 ans.

Jules Africain, Théodoret, le vénérableède, suivis par le plus grand nombre des commentateurs modernes, et entre autres par le P. Péteau dans sa chronologie, à la vingtième année d'Artaxercès-Longue-Main, 45 avant l'ère vulgaire, et de la sorte treize ans trop tard. L'autorité du P. Péteau n'a fait admettre ce système, toute contestation semble terminée; mais il y a lieu d'examiner de nouveau; car il est erroné.

Pour dissimuler l'erreur, l'auteur suppose d'Artaxercès, associé à l'empire dès l'an 73 avant l'ère vulgaire, régna neuf ans avec son père, et qu'ainsi il faut commencer son règne neuf ans plus tôt que ne le disent les historiens; par ce moyen, il ne reste plus d'une différence de quatre années, qui est rien, à en croire le P. Péteau et ses sectateurs. Nous croyons, nous, qu'une erreur de quatre années est tout, et qu'il faut la faire disparaître ou chercher une autre explication; un prophète ne doit pas tromper, même d'une année, dans la détermination d'une époque, lorsqu'il fait tout que de la préciser comme ici. S'il y avait erreur, la chronologie profane serait à faire.

Mais la différence est bien plus considérable qu'on ne l'avoue; elle est réellement de seize ans, car la supposition d'un avancement de règne en faveur d'Artaxercès est purement gratuite d'abord, et ensuite tout à fait chimérique. Elle repose sur un passage ambigu de Thucydide, qui prétend que Xerxès, cherchant un refuge après son échec, fut accueilli à la cour d'Artaxercès, qui venait de monter sur le trône. Or, l'exil de Thémistocle dut arriver, d'après Hérodote de Sicile, la seconde année de la 7^e olympiade, correspondant à la 471^e année avant l'ère vulgaire. Mais il est évident que Thucydide a commis une erreur, puisque tous les historiens s'accordent à placer le commencement du règne d'Artaxercès à l'an 465; et quant à la prétendue association à l'empire, c'est d'autant plus une chimère, que de tels usages étaient inconnus dans le royaume de Perse. Il est vrai que Darius, dans un moment de danger, se désigne un successeur dès son vivant; on peut encore citer un ou deux exemples pareils; mais il est loin de se désigner un successeur à se donner un collègue.

L'archevêque Usher, dans ses *Annales de l'Ancien Testament*, a suivi une autre route, en partant du même point: il supprime neuf années du règne de Xerxès, et les ajoute à celui d'Artaxercès, toujours en vertu du même passage de Thucydide; c'est outrager plus gratuitement encore les données de l'histoire.

Cedrenus, suivi par un petit nombre de commentateurs, entre autres par Corneille Pierre, a mieux rencontré en indiquant la septième année du règne d'Artaxercès

Longue-Main, seulement le système a été jusqu'ici mal exposé.

Pesons bien chacune des paroles du prophète et ensuite les récits de l'histoire sainte, et nous reconnaitrons que cette explication, la seule vraie, est facile à défendre.

La soixante-neuvième année de la captivité, une année seulement avant le retour des Juifs à Jérusalem, Daniel s'exprime ainsi: « Depuis l'octroi de la permission de rebâtir Jérusalem jusqu'au Christ-Roi: *Ab exitu sermonis ut iterum aedificetur Jerusalem*, il s'écoulera 7 semaines et 62 semaines; la place d'armes et les murs, *platea et muri*, seront restaurés dans des temps difficiles. »

Qu'entend donc le prophète par la reconstruction de Jérusalem; s'agit-il dans sa pensée de la réédification du temple et des habitations particulières? Nullement, il parle des fortifications de la ville; il le dit positivement: *platea et muri*, la place d'armes et les murs. Le sens du mot *platea* est déterminé par le mot qui suit: ce ne sont ni les promenades ni les places publiques, mais les places d'armes, cette zone intérieure qui suit le pourtour des murs, en vue des évolutions que la défense nécessite. Jérusalem est une ville de guerre, et elle ne sera réellement reconstruite, que quand ses remparts lui seront rendus; une ville démantelée, quel que soit le nombre de ses habitants, n'est plus elle-même; le retour de plusieurs milliers de citoyens est un accroissement, mais non une reconstruction; car enfin, avant l'arrivée de la colonie amenée par Zorobabel, il y avait une Jérusalem, et elle n'était pas entièrement déserte; toute la population n'avait pas été enlevée. Le bon sens suffirait donc pour indiquer qu'il s'agit de la restauration des murailles, quand même le prophète ne le dirait pas.

Il n'est question ni d'un décret ni d'un ordre, mais d'une simple permission, et même, selon toute apparence, d'une permission verbale: *sermo*. Et il ne paraît pas qu'il y ait parmi les traducteurs de dissidence remarquable sur le sens du mot *sermo*.

Mais il y en a parmi les commentateurs sur le sens du mot *exitus* qui l'accompagne: les uns entendent par là l'octroi de la permission, les autres son accomplissement; le P. Tirin est au nombre des derniers, dans sa *Chronique* (V. cap. 38, III et IV *Conclusio*), où il adopte la 23^e année d'Artaxercès comme un point de départ, quoiqu'il compte de la 8^e année du même prince dans son *Commentaire sur Daniel*. Cette contradiction dans un auteur justement renommé a de quoi surprendre; elle montre aussi les difficultés réelles de la chronologie profane. Les événements nous donneront bientôt la solution; et c'est ce que nous examinerons, après avoir dit quelques mots d'une difficulté des plus faciles à résoudre concernant la longueur de l'année judaïque.

Quelques-uns de ceux qui commencent leur calcul à la vingtième année d'Artaxercès, supposent qu'il s'agit d'années lunaires,

c'est-à-dire de 354 jours, afin de répartir sur la durée des 490 ans les treize années qui se trouvent de trop; mais c'est une prétention doublement erronée, d'abord en ce qu'elle ne les fait pas arriver juste à leur but, ensuite parce qu'aucun peuple ancien, pas même les Juifs, ne calcula jamais de la sorte. Les Juifs, sans doute, comptaient par lunaison, mais comme leur année, devenue mobile, aurait successivement commencé dans toutes les saisons, ils avaient soin d'ajouter tous les trois ans une lunaison embolismique, qui rétablissait l'ordre conformément à la révolution solaire. Les années du prophète Daniel reviennent donc à des années communes de 365 jours.

La première année de son règne, Cyrus promulgua un décret, *traduxit vocem in omni regno suo, etiam per scripturam*, par lequel il autorisait la reconstruction du temple de Jérusalem, donnait permission à tous les Juifs de ses Etats de se rendre en cette ville, *ascendat in Jerusalem, et edificet domum Domini Dei Israel*; leur accordait la faculté de prélever dans toutes les provinces un tribut et des offrandes à l'intention de cette nouvelle entreprise; et rendait de son côté les vases d'or et d'argent appartenant à l'ancien temple, que Nabuchodonosor avait enlevés et transportés en Perse. (V. I Esdr. 1.)

Dans tout ceci, il n'est encore question ni de Jérusalem, ni de ses murailles, mais uniquement du temple, qui doit être relevé, et dans lequel les oblations et les sacrifices doivent recommencer. Ce n'est pas encore là ce que Daniel a annoncé; mais c'est un achèvement pour y arriver.

Quarante-deux mille trois cent soixante personnes, non compris les femmes et les domestiques, entendirent l'appel du grand roi, et se dirigèrent vers la Judée, sous la conduite de Zorobabel et de dix autres chefs. Chacun se rendit d'abord dans le lieu de son origine, et commença par s'occuper de ses propres affaires; ce n'est que la deuxième année, que l'on songea enfin sérieusement à relever le temple. Mais les nations voisines y mirent des obstacles, de sorte que l'ouvrage n'avança nullement pendant le reste du règne de Cyrus, ni même pendant celui de Cambyse, ou Assuérus; le travail relatif à l'achèvement du temple demeura totalement interrompu, dit l'historien sacré.

Mais enfin, il fut repris lors de l'avènement de Darius, sous la direction de Zorobabel, et à l'instigation des prophètes Aggée et Zacharie. Les nations voisines, dans le dessein d'y mettre de nouveaux obstacles, s'en plaignirent à ce prince, tout en lui indiquant maladroitement l'édit de Cyrus, qu'il fit rechercher et qu'il fit promulguer une seconde fois, en l'accompagnant d'un autre édit pour son entière exécution. C'était la seconde année du règne de Darius. Mais dans cette seconde ordonnance, comme dans la première, qui s'y trouve relatée en entier, il ne s'agit encore que de l'édification du temple; il n'y

a rien de plus. *Cyrus rex decrevit ut domus Dei edificaretur, quæ est in Jerusalem... Nunc ergo dimittite fieri templum Dei illud...*

Forts de cet appui, les Juifs pressèrent l'ouvrage, tout fut achevé au bout de quatre années, et ils purent célébrer la dédicace du nouvel édifice le troisième jour d'Adar, la sixième année du règne de Darius.

Cependant ils ne s'en tinrent pas là, ils voulurent entreprendre aussi de relever leurs murailles, outrepassant en cela l'autorisation qui leur avait été donnée; mais les gouverneurs de la Samarie, de la Syrie et des autres provinces du royaume de Perse en deçà de l'Euphrate, ne tardèrent pas de dénoncer la tentative à Artaxercès, en l'avertissant qu'il était de la dernière importance, pour la tranquillité du pays et la sécurité de ses provinces d'au delà de l'Euphrate, que Jérusalem ne redevint pas une ville de guerre: *Notum sit regi quia si civitas illa edificata fuerit, et muri ejus instaurati, possessionem trans fluvium non habebis.*

En conséquence, Artaxercès chargea les signataires de l'avis d'empêcher par la force la continuation de l'œuvre, avec défense de le reprendre sans un ordre de sa part: *Prohibeatis viros illos, ut urbs illa non edificetur, donec si forte a me jussum fuerit.* Or il faut noter qu'une des lois fondamentales de la monarchie, était de ne jamais révoquer un décret; l'ordre de réédifier les murs n'avait donc pas été donné, autrement Artaxercès n'aurait pu en suspendre l'exécution.

Mais il y avait à Babylone un scribe nommé Esdras, en très-grande réputation de savoir et de vertu, et dont l'habileté n'était pas un des moindres mérites. Esdras parvint à obtenir l'ordonnance désirée, d'une manière détournée, il est vrai, mais réelle. Il se fit envoyer en Judée, la sixième année du règne du même prince, et partit le premier jour de la septième avec une petite colonie d'émigrants, sous prétexte d'y organiser ce qui avait rapport au culte divin; commission à laquelle sa qualité de prêtre convenait merveilleusement. Il a bien soin de dire, car c'est lui-même qui en écrit l'histoire, que le roi lui accorda toutes ses demandes; *dedit ei rex omnem petitionem ejus.*

Or, il est impossible que parmi ses demandes ne se trouvât pas celle de la restauration des murs de la ville sainte. C'était bien la plus importante, la seule importante désormais, au point de vue du patriotisme ardent qui est un des caractères les plus distinctifs de ce peuple malheureux. La permission toutefois ne fut que verbale, ainsi que Daniel l'avait prédit, car elle n'est mentionnée que d'une manière générale dans l'édit en forme de lettre dont Esdras était porteur. Emmenez, y est-il dit, tous ceux de vos concitoyens qui consentiront à vous suivre, recevez les dons qui vous seront offerts à la cour et dans la Babylonie, prenez tout ce qui vous sera nécessaire en outre dans le trésor impérial, levez des tributs en nature et en argent, et ceux-ci jusqu'à concurrence de cent talents, dans les provinces

l'au delà du fleuve; vous préleverez sur ces mines ce qui sera nécessaire pour le service de la maison de Dieu, et du reste vous aurez tout ce que vous voudrez : *De reliquo argento et auro ut facialis, juxta voluntatem dei vestri facite* (1140). Un blanc seing n'a pas plus d'ampleur qu'une pareille permission. Esdras aurait été bien maladroit ou bien mauvais citoyen, s'il n'en avait pas profité pour faire réédifier enfin ces murailles, objet de tant de regrets et de tant de désirs. Aussi n'y manqua-t-il pas, selon toute apparence; mais voulant mettre dans son récit la même discrétion que le prince avait mise dans ses ordres, afin de ne pas froisser par un décret minime les susceptibilités de tant de colonies étrangères dont ses ancêtres avaient peuplé les provinces orientales de l'ancien empire de Salomon, il se contente de le donner à entendre : *Deus noster inclinavit misericordiam ut daret nobis sepem in Juda et Jerusalem*, et ne parle clairement de ces réformes religieuses qu'il opéra.

Mais on voit aussitôt après, par le récit de Néhémie, que, treize ans plus tard, les portes de la ville avaient été brûlées et la muraille brisée en plusieurs endroits. Les murs avaient donc été refaits, achevés même, puis on avait rétabli des portes.

Voudrait-on dire qu'il est question ici de destruction opérée par Nabuzardan, général de Nabuchodonosor, cent trente-neuf ans auparavant; ce serait un vain subterfuge, car il n'avait pas été besoin alors d'incendier les portes, et les eût-on incendiées qu'il n'en serait pas resté de vestiges, puisque Nabuzardan avait fait démolir les murs de fond en comble dans tout le pourtour de la ville. *Muros Jerusalem in circuitu destruxit mis exercitus Chaldeorum*, dit l'auteur du quatrième livre des Rois. (Voy. c. xxv, v. 10.) *Et murum Jerusalem subverterunt*, ajoute Jérémie; et, plus loin, *totum murum Jerusalem in circuitu destruxit cunctus exercitus Chaldeorum*. (Voy. Jerem. c. xxxix, v. 8 c. lvi, v. 14.) D'ailleurs Néhémie, qui n'est paru aussi surpris qu'affligé de la nouvelle, put réparer tout le dégât en cinquante-neuf jours; il n'avait donc que des brèches à combler, car un pareil espace de temps n'aurait pas suffi pour construire à neuf un mur d'enceinte d'un aussi vaste périmètre que celui de Jérusalem. Esdras avait donc achevé de réparer ce que Néhémie avait commencé en vertu de ses ordres secrets, dissimulés sous les ordres généraux et vagues d'une ordonnance que qu'il n'en fut peut-être jamais donné de pareille, les fortifications commencées de cette manière indue quelques années plus tard. Ces fortifications, d'une trop grande étendue, de l'aveu de Néhémie, pour être aisément gardées par les habitants d'une ville encore mal peuplée, avaient ensuite été reprises et ruinées de nouveau par les ennemis voisins, alarmés de voir une cité

jadis reine et puissante se relever au milieu d'eux.

Ce fut l'occasion qui amena Néhémie dans la Judée treize ans après Esdras, c'est-à-dire la vingtième année du règne du même Artaxercès. De cette fois du moins nous n'ignorons pas qu'il y vint avec une permission positive de restaurer les fortifications, et que c'était le but avoué du voyage, quoique Néhémie ne nous donne pas le texte de sa commission. Il nous révèle d'une manière non moins précise, qu'il n'eut que des brèches à refermer, et des dégâts à réparer : *Cum audisset Sanabalat, quod obducta esset circumvallatio muri Jerusalem, et quod capissent interrupta concludi*. Cette seule circonstance suffirait pour démontrer que ce n'est pas de l'œuvre de Néhémie que le prophète Daniel avait entendu parler, puisque avant de restaurer des murs entièrement démolis, il fallait les relever.

Après douze ans d'absence, Néhémie retourna à Babylone la 32^e année du règne d'Artaxercès, et revint ensuite à Jérusalem; mais alors il n'y avait plus à corriger que des abus qui s'étaient introduits dans le culte du Seigneur et dans les observances légales.

Il semble qu'après avoir établi quelques synchronismes pour montrer que la sixième année du règne d'Artaxercès, année dans le cours de laquelle fut donnée la permission qu'Esdras se mit en devoir d'exécuter le premier jour de l'année suivante, est bien la 490^e avant la mort du Christ, la discussion a atteint son terme. Cependant il n'en est rien; car, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, il paraît qu'on s'est complu dans les difficultés.

On n'a pas osé en élever sur le nom de Cyrus; mais on s'est demandé quel peut être l'Assurés, qui vient ensuite. Placé, comme il l'est, entre Cyrus et Darius, cet Assurés est évidemment le Cambyse de l'histoire profane.

Et, quant à Darius, il y a eu trois rois de Perse de ce nom, savoir : Darius fils d'Hystaspes, Darius Nothus et Darius Codoman. Les critiques n'insistent guère sur le dernier, dont le règne se trouve réellement trop rapproché de la naissance de Jésus-Christ; mais il n'en est pas de même pour le second. Jules Scaliger, entre autres, veut absolument que ce soit lui qui ait confirmé l'édit de Cyrus et permis de continuer l'édifice du temple. Or, Darius Nothus étant monté sur le trône 424 ans avant l'ère vulgaire, 112 ans après Cyrus, il en résulte que Zorobabel et Josué, qui conduisirent la première colonie d'émigrants à Jérusalem par ordre de Cyrus, et qui firent exécuter l'édit de Darius, auraient eu à cette dernière époque environ 140 ou 150 ans; car il n'est pas permis de supposer que des hommes chargés d'une telle responsabilité

1140) L'auteur pseudonyme du III^e livre d'Esdras encore plus expressif : *Omnia quacunquē ro-*

lueris facere..... perfice..... cum volueris, perfice.

et d'une mission si difficile, eussent été désignés par le prince ou choisis par leurs concitoyens avant l'âge de la maturité, c'est-à-dire 30 ou 40 ans. Outre que les exemples d'une telle longévité sont très-rars, il est plus rare encore de les rencontrer dans deux individus placés dans des conditions identiques, ou plutôt dans une seule et même condition; et il serait tout à fait merveilleux que ces deux individus fussent capables l'un et l'autre de se faire les promoteurs et les directeurs d'une grande entreprise. Zorobabel et Josué auraient commencé une nouvelle carrière à un âge auquel Moïse avait terminé sa vie depuis vingt ans, et le premier Josué depuis trente. Si cela n'est pas absolument impossible, c'est au moins un phénomène dont l'histoire sacrée aurait dû faire une mention spéciale.

Il y a eu de même trois Artaxercès, sans compter le mage Smerdis, auquel des interprètes voudraient aussi donner ce nom, qui ne lui convient pas : savoir, Artaxercès-Longue-Main, Artaxercès-Mnémon et Artaxercès-Ochus; mais il ne peut être question d'Ochus, qui ne régna que 22 ans, puisque celui dont parlent Esdras et Néhémie régna au moins trente-deux ans, suivant le récit de ce dernier. Il ne nous importerait nullement que l'Artaxercès d'Esdras et celui de Néhémie fussent des princes différents, puisque si, comme nous l'avons établi, et comme il résultera d'une manière plus évidente encore de nos synchronismes, la vingtième année d'Artaxercès-Longue-Main est déjà trop rapprochée de nous pour convenir à la prophétie, à plus forte raison la vingtième année de Mnémon, qui monta sur le trône vingt ans après la mort du premier, conviendrait-elle encore moins? Mais il est facile de démontrer que c'est le même, et que l'Artaxercès de Néhémie est bien Artaxercès-Longue-Main. En effet, Néhémie place le pontificat du grand prêtre Eliasib au temps de l'Artaxercès dont il reçut lui-même la mission d'aller rétablir l'ordre dans la Judée. Or Eliasib fut proclamé souverain sacrificateur l'an 453 avant l'ère vulgaire, c'est-à-dire la douzième année du règne d'Artaxercès-Longue-Main, et mourut la dixième année de Darius Nothus, successeur d'Artaxercès, six ans avant le règne de Mnémon.

L'Écriture sainte place les princes dont elle cite les noms à cette occasion absolument dans le même ordre que l'histoire profane : savoir Cyrus, Assurésus ou Cambyse, Darius et Artaxercès, sans relater Smerdis ni Xerxès, avec lesquels les Juifs de la Palestine n'eurent sans doute aucuns rapports.

Cependant nous ne sommes pas au bout de toutes les difficultés; il en est une qui se tire du XII^e chapitre de Néhémie, aux versets 10^e, 11^e et 22^e, dans lesquels se trouvent nommés quatre grands prêtres : Eliasib, Joiada, Johanan et Jaddus. Or, dit-on, Johanan ne fut promu à la souveraine sacrificateure qu'en la quarante-deuxième

année d'Artaxercès-Mnémon, et Jaddus en la dix-huitième d'Artaxercès-Ochus, trois cent quarante-un ans avant l'ère vulgaire. Si donc Artaxercès Longue-Main est celui qui députa Néhémie dans la vingtième année de son règne, et que Néhémie eut seulement trente ans à cette époque, ainsi que peut le faire supposer une mission de cette importance, Néhémie dut vivre au moins cent trente-quatre ans pour voir le pontificat de Jaddus; et, si l'on supposait aussi qu'il n'a écrit qu'après la mort de Jaddus, ce qui n'est pas impossible, il aurait vécu cent cinquante-trois ans, car Jaddus survécut de trois ans à Alexandre le Grand. Il faut donc convenir que l'Artaxercès d'Esdras et de Néhémie n'est pas Artaxercès-Longue-Main, mais bien Artaxercès-Mnémon.

Cette chétive difficulté a occupé des chronologistes d'un grand renom, tels que Ussérius et Isaac Vossius, qui nous semblent l'avoir mal résolue.

D'abord la supposition que Néhémie n'a écrit son livre qu'après la mort de Jaddus est toute gratuite.

Ensuite que Néhémie ait vécu cent trente-quatre ans, cela n'est pas absolument impossible.

Mais la difficulté se résout d'elle-même, si l'on veut bien admettre, avec les interprètes les plus savants et les plus orthodoxes, que tout le commencement de ce XII^e chapitre jusqu'au 27^e verset, est une addition faite dans des temps postérieurs, comme il s'en trouve tant d'exemples dans les livres de l'Ancien Testament. Et ce n'est pas ici une solution inventée pour le besoin accidentel d'une cause embarrassante, elle ressort du texte même du livre de Néhémie.

Une seconde objection se tire des chapitres IV^e et VI^e du même livre, dans lesquels on lit le nom de Sanabalat parmi ceux des gouverneurs de la Syrie qui se montrèrent les plus hostiles à Néhémie et les plus opposés à la restauration des fortifications de Jérusalem. Or, suivant l'historien Josèphe, ce même Sanabalat vivait encore la quatrième année du règne de Darius Codoman; il mourut pendant qu'Alexandre le Grand faisait le siège de Gaza. A ce compte il aurait vécu au moins cent quarante-cinq ans, puisqu'il y a, d'après le Canon de Ptolémée, cent treize ans d'intervalle entre la vingtième année d'Artaxercès Longue-Main et la quatrième de Darius-Codoman, et qu'on ne peut supposer qu'il eût mouru de trente ans à une époque où il gouvernait l'importante province de Samarie depuis un temps inconnu.

Prétendre mettre en opposition un personnage tel que Josèphe avec Néhémie, ce n'est pas agir sérieusement. Avant tout examen, on peut répondre que c'est Josèphe qui se trompe, et cette réponse est suffisante.

Le passage qu'on oppose ici à l'autorité de la sainte Écriture est tiré du onzième livre des Antiquités de Josèphe, et c'est

ustement ce que l'auteur a écrit de plus croyable; on l'y trouve à chaque page en opposition avec le bon sens, l'Écriture et l'Histoire. Il y confond Cambyse et Artaxercès, en attribuant au premier la défense faite par le second de réédifier les murailles de Jérusalem. Il n'a garde d'oublier l'importante discussion relatée au livre apocryphe d'Esdras sur cette question: *Qu'y a-t-il de plus fort au monde* (voy. l. III, c. 3 et 4)? Il se trouve si justement appelé par saint Jérôme une œuvre de délire (voy. *Hieron. Litt. ad Dominionem in Esdr.*), et ayant fait de Zorobabel le champion qui remporta le prix, il en conclut que Darius lui accorda en récompense un nouveau décret d'émigration, par suite duquel il revint à Jérusalem suivi d'une colonie de quatre millions huit mille six cent quatre-vingts hommes, accompagnés de quarante mille sept cent quarante-deux femmes et enfants, nombres singulièrement disproportionnés; sans compter que Zorobabel, qu'il fait voyager ainsi, était alors occupé à Jérusalem à la réédification du temple, avec l'aide des prophètes Aggée et Zacharie, suivant le récit du véritable Esdras. Il confond Xerxès, successeur de Darius, fils d'Hystaspès, avec Artaxercès-Longue-Main. Il fait venir Néhémie à Jérusalem la vingt-cinquième année de ce prétendu Xerxès, ce qui constitue une double faute, puisque l'Écriture marque la vingtième année d'Artaxercès, et que Xerxès ne régna que vingt et un ans. Il consacre trois ans et demi à la réédification des murailles de Jérusalem, lorsque Néhémie affirme qu'il n'employa que cinquante-deux jours. C'en est assez pour juger de la valeur de l'auteur et de la confiance qu'il mérite, quand il se trouve en opposition avec la sainte Écriture.

Après avoir ainsi déterminé le point de départ, il nous resterait encore à fixer le point d'arrivée; mais si nous entreprenions d'examiner une à une toutes les opinions qui se sont produites à cet égard, la seconde discussion dépasserait de beaucoup la première en longueur; car les critiques diffèrent entre eux de cinq à six années sur la durée de la vie du Sauveur, et les chronologistes de huit à neuf sur l'année de sa naissance, ce qui double la difficulté. Mais cette discussion serait inutile, nous le croyons du moins, parce que maintenant les idées sont bien arrêtées sur ces deux points; arrêtées après discussion et en connaissance de cause.

Nous le dirons hardiment, il est surprenant même que des critiques amis de l'orthodoxie aient osé faire vivre le Sauveur plus de trente-trois ans et demi après que l'Évangéliste saint Luc a affirmé, d'une manière si positive, qu'il commença d'exercer sa mission au moment où il venait d'atteindre environ sa trentième année, et lors-

qu'il est impossible, d'après le contexte des Évangiles, de prolonger cette mission au delà de trois ans et demi.

Et quant à l'année de la naissance, les chronologistes modernes semblent se rallier à l'opinion des savants auteurs de *l'Art de vérifier les dates*, qui placent l'Annonciation en « l'an 757 de la fondation de Rome, selon Varron, la quarantième année de l'ère Julienne, la trente-neuvième d'Auguste depuis la mort de Jules-César, ou la vingt-cinquième depuis la bataille d'Actium; la trente-cinquième depuis qu'Hérode avait été déclaré roi de la Judée, la deuxième de la cent quatre-vingt-treizième olympiade, et la quatre mille sept cent huitième de la période Julienne; c'est-à-dire cinq ans neuf mois et sept jours avant l'ère vulgaire, le vingt-cinq du mois de mars. »

Les motifs de cette opinion, d'après laquelle la vie de Jésus-Christ se trouve prolongée d'une année, et qui contredit ainsi les traditions chrétiennes les plus respectables, se tirent de la date assignée par Josèphe à la mort d'Hérode, arrivée, suivant cet auteur, peu de jours avant Pâques, la trente-septième année de sa royauté. Or, dit-on, si Jésus-Christ était venu au monde en la trente-sixième année, et seulement trois mois avant la mort d'Hérode, comme il serait arrivé, il ne resterait pas assez d'espace pour caser tous les événements dont parle l'Évangile; il a donc dû naître en la trente-cinquième.

Mais d'abord c'est attacher trop d'importance au témoignage de Josèphe; ensuite cette raison est plus spécieuse que solide: en effet; que Marie soit revenue à Jérusalem au bout de quarante jours, pour sa purification légale, qu'elle soit retournée à Bethléem, où les mages vinrent adorer Jésus-Christ, puis à Nazareth, où l'ordre d'Hérode, relatif au massacre des enfants, et qui concernait spécialement le Sauveur, vint la surprendre, il ne faut pas une année pour tout cela. Ou plutôt il n'est pas nécessaire de la faire voyager de Bethléem à Nazareth, car il est apparent qu'elle partit directement de Bethléem pour l'Égypte, nonobstant le texte de saint Luc, qui semble établir le contraire.

Quand Joseph et Marie, dit cet évangéliste, eurent accompli tout ce qui est prescrit par la loi du Seigneur, ils revinrent en Galilée, dans leur ville de Nazareth, où l'enfant grandit et se fortifia toujours rempli de sagesse, et la grâce de Dieu était en lui (1141). Si l'on prend ces paroles à la lettre, il en résultera entre saint Luc et saint Matthieu une opposition qui ne peut être admise, ni même supposée. Saint Matthieu parle au contraire de manière à faire entendre que le départ pour l'Égypte suivit immédiatement l'adoration des mages, et qu'ainsi la sainte Famille ne revint habiter Nazareth qu'après

(1141) Et ut perfecterunt omnia secundum legem Domini, reversi sunt in Galilæam in civitatem suam Nazareth. Puer autem crescebat, et confortabatur,

plenus sapientia: et gratia Dei erat in illo. (Luc. II, 39-40.)

son retour de l'exil. Saint Luc supprime cette circonstance de la vie du Sauveur; mais on ne peut rien conclure de son silence.

L'opinion de Fréret et du P. Péteau, qui reculent cet événement d'une année, d'accord en cela avec l'histoire et les traditions chrétiennes, nous semble donc préférable.

Nous pouvons maintenant établir nos synchronismes. Il existe bien quelques différences, il est vrai, dans les dates relatives à la durée du pontificat de plusieurs des grands prêtres des Juifs, mais se trouvant placées

dans un intervalle dont les deux extrémités sont fixées, elles deviennent insignifiantes pour le but que nous nous proposons.

Quant au règne de Cyrus, d'où nous prenons notre point de départ, les plus savants chronologistes s'accordent à le placer l'an 536 avant l'ère vulgaire, et ce point paraît être admis maintenant sans contestation. Il y a même ceci de remarquable, que là vient se confondre les deux plus fameux systèmes de chronologie, celui d'Ussérius, qui place la création du monde en l'an 4004, et celui des Bénédictins qui la met en 4969.

SYNCHRONISMES

DE L'HISTOIRE SAINTE ET DE L'HISTOIRE PROFANE.

ANNÉES AVANT L'ÈRE VULG.	ROIS DE PERSE.	GRANDS PRÊTRES DES JUIFS	ÉVÉNEMENTS.
536	Cyrus. 1	Josué. 1	Fin de la captivité des 70 ans, et retour des Juifs à Jérusalem, suivant l'édit de Cyrus, roi de Perse.
530	7	7	Mort de Cyrus.
529	Cambyse. 1	8	Cambyse succède à Cyrus, son frère. Il contrarie l'œuvre de Zorobabel.
522	8	15	Mort de Cambyse; usurpation de Smerdis, qui règne 7 mois
521	Darius fils d'Hyst. 1	16	Election de Darius, fils d'Hystaspe.
518	4	19	Édit pour la continuation des travaux du temple.
515	7	22	Dédicace du nouveau temple.
486	36	51	Mort de Darius, fils d'Hystaspe.
485	Xerxès. 1	52	Avènement de Xerxès, fils de Darius.
483	3	Joakim. 1	Avènement de Joakim au souverain sacerdoce.
465	21	19	Mort de Xerxès.
464	Artaxercès- l.-Main. 1	20	Avènement d'Artaxercès-Longue-Main.
462	3	22	Artaxercès, l'Assuérus du livre d'Esther, selon quelques interprètes, répudie la reine Vasti, et épouse Esther.
459	6	25	Permission donnée à Esdras de rétablir les murs de Jérusalem. Commencement des 70 semaines.
458	7	26	Départ d'Esdras le premier jour du premier mois de l'année; il arrive à Jérusalem le premier jour du cinquième mois de la même année. (Voy. I Esdr., c. 7, v. 6, 8 et 9.)
457	8	27	Achèvement probable des murs en cette année. Esdras avait trouvé l'ouvrage commencé, et peut-être déjà avancé, puisque les Juifs avaient été obligés de l'interrompre sur l'ordre d'Artaxercès. (Voy. I Esdr. c. 4, v. 7 à 24.)
454	11	30	Mort du grand-prêtre Joakim.
455	12	Eliazib. 1	Avènement d'Eliazib au sacerdoce.
452	15	2	Chute d'Aman, élévation de Mardochée, suivant quelques commentateurs.
445	20	9	Néhémie envoyé en Judée en qualité de gouverneur; il répare les brèches faites aux murailles et rétablit les portes de la ville.
433	32	21	Néhémie fait un voyage en Perse.
424	41	30	Mort d'Artaxercès-Longue-Main.
423	Darius- Nothus. 1	31	Xerxès succède à Artaxercès; il est assassiné par Sogdien, qui l'est à son tour par Darius-Nothus.
414	10	40	Mort du grand prêtre Eliazib.

ANNÉES AVANT L'ÈRE VULG.	ROIS DE PERSE.	GRANDS PRÊTRES DES JUIFS.	ÉVÈNEMENTS.
		Joiada.	
413	11	1	Avènement de Joiada à la grande sacrificature.
410	14	4	Fin de la première période de sept semaines marquée par Daniel, et terminée probablement par les dernières réformes de Néhémie, alors âgé d'environ quatre-vingts ans. Cette période fut consacrée tout entière à la reconstitution civile, politique et religieuse de la nation juive.
405	19	9	Mort de Darius-Nothus.
	Artaxercès- Mnémon.		
404	1	10	Avènement d'Artaxercès-Mnémon.
374	31	30	Mort du grand prêtre Joiada.
		Johanen.	
373	32	1	Johanen élevé à la dignité de grand prêtre.
366	39	8	Johanen tue Josué, son frère, dans le temple. Le gouverneur perse condamne les Juifs à un tribut pendant sept années en expiation de ce crime.
359	46	15	Mort d'Artaxercès-Mnémon.
	Artaxercès- Ochus.		
360	1	16	Avènement d'Artaxercès-Ochus.
342	17	32	Mort de Johanen.
		Jaddus.	
341	18	1	Jaddus élevé à la dignité de grand-prêtre.
338	21	4	Mort d'Artaxercès-Ochus.
	Arsès.		
337	1	5	L'Eunuque Bagoas établit Arsès sur le trône de Perse.
336	2	6	Mort d'Arsès, empoisonné par Bagoas.
	Darius- Codoman.		
335	1	7	Avènement de Darius-Codoman au trône de Perse
	Alexandre le Grand.		
351	1	11	Alexandre gagne la bataille d'Arbelles.
350	2	12	Darius-Codoman est assassiné par Bessus.
323	9	19	Mort d'Alexandre. Arrhidée, roi fictif, lui succède; les généraux d'Alexandre se partagent les provinces.
	Arrhidée.		
322	1	20	Mort du grand prêtre Jaddus.
		Onias.	
321	2	1	Onias élevé au sacerdoce.
	Ptolémée-Soter, roi d'Egypte		
320	1	2	Ptolémée s'empare de la Judée; il prend Jérusalem.
314	7	8	Antigone enlève à Ptolémée la Syrie, la Phénicie, la Judée
301	19	21	Mort du grand prêtre Onias.
		Simon le Juste.	
300	20	1	Antigone est vaincu à Ipsus. Ptolémée se retrouve en possession de la Judée. Simon le Juste succède à Onias dans la grande prêtrise.
292	28	9	Mort de Simon le Juste.
		Eléazar.	
291	29	1	Eléazar, frère de Simon, lui succède en qualité de grand prêtre.
285	35	7	Ptolémée Soter abdique en faveur de Ptolémée Philadelphe, son fils.
	Ptolémée- Philadelphe.		
284	1	8	Mort de Ptolémée-Soter.
277	8	15	Version des livres sacrés en langue grecque, dans l'opinion de ceux qui l'attribuent à 72 traducteurs choisis par le sauhédrin, à la demande de Ptolémée. Mort du grand-prêtre Eléazar.
		Manassé.	
276	9	1	Manassé élevé à la grande prêtrise.
254	31	23	Ptolémée-Philadelphe fait continuer la traduction des livres saints.
251	34	26	Mort de Manassé, grand prêtre.
		Onias II.	
250	35	1	Onias II élevé à la grande prêtrise.
247	38	4	Mort de Ptolémée-Philadelphe.

ANNÉES AVANT L'ÈRE VULG.	ROIS D'ÉGYPTE.	GRANDS PRÊTRES DES JUIFS.	ÉVÉNEMENTS.
	Ptolémée- Evergète.		
246	1	5	Ptolémée-Evergète succède à Ptolémée-Philadelphie.
222	25	29	Avènement d'Antiochus le Grand au trône de Syrie. Mort de Ptolémée-Evergète.
	Ptolémée- Philopator.		
221	1	30	Avènement de Ptolémée-Philopator.
218	4	33	Mort du grand prêtre Onias II.
217	5	1 Simon.	Avènement de Simon II à la grande prêtrise. Ptolémée vient à Jérusalem; il veut entrer dans le sanctuaire, et en est empêché par le grand prêtre.
205	17 Ptolémée- Epiphane.	13	Mort de Ptolémée-Philopator.
204	1	14	Avènement de Ptolémée-Epiphane.
203	2	15	Antiochus le Grand enlève la Palestine à Ptolémée-Epiphane.
199	6	19	Scopas reprend Jérusalem et la Judée pour Ptolémée Epiphane.
198	7	20	Antiochus remet la Judée sous son obéissance; ou plutôt les Juifs volent au-devant de lui, après qu'il a vaincu Scopas.
196	9	22 Onias III.	Mort du grand prêtre Simon.
195	10	1	Avènement d'Onias III à la grande prêtrise.
193	12	3	Antiochus donne sa fille, Cléopâtre, en mariage à Ptolémée-Epiphane, et abandonne la Judée en dot à Cléopâtre.
187	18	9	Antiochus le Grand est tué à Elymais, en voulant piller le temple de Jupiter.
181	24	15	Mort de Ptolémée-Epiphane.
	Ptolémée- Philométor		
180	1	16	Avènement de Ptolémée-Philométor au trône d'Égypte.
176	5	20	Heliodore est envoyé par Seleucus-Philopator, roi de Syrie, pour piller le temple de Jérusalem.
175	6 Antiochus- Epiphane.	21	Antiochus Epiphane s'empare du trône de Syrie; il vend la souveraine sacrificature à Jason, qui dépouille ainsi Onias, son propre frère. Seleucus avait rétabli son influence en Judée à la faveur des divisions intestines de la nation, de la jeunesse de Ptolémée-Philométor, et peut-être par la connivence de Cléopâtre, sa sœur, tutrice du jeune prince.
173	3	23	Mort de Cléopâtre. Les tuteurs de Ptolémée réclament d'Antiochus la restitution de la Palestine, ce qui cause une longue guerre, dont cette province est victime.
172	4	24	Menelaus, autre frère d'Onias, enchérit sur Jason, et se fait donner la souveraine sacrificature par Antiochus.
171	5	25 Menelaus.	Mort du grand-prêtre Onias.
170	6	3	Antiochus, en revenant de dévaster l'Égypte pour la deuxième fois, entre de force à Jérusalem et y commet de grandes cruautés.
168	8	5	Forcé par les menaces des Romains de sortir de l'Égypte, qu'il dévastait pour la quatrième fois, Antiochus détache Apollonius pour achever la ruine de Jérusalem. Il veut abolir la religion de Moïse.
	PRINCES DES JUIFS.		
166	1	7	Commencement de la persécution; mort des sept frères Machabées et de leur mère. Révolte de Matathias et de ses fils. Judas-Machabée, choisi pour prince ou chef de la nation juive, défait Apollonius, Séron, Gorgias et Lysias, généraux d'Antiochus, reprend Jérusalem, purifie le temple et en célèbre une nouvelle dédicace.
164	3	9	Judas-Machabée châtie les Edomites et les Ammonites, bat et tue Timothée, général d'Antiochus-Eupator, qui venait de succéder cette même année à Antiochus-Epiphane. Il sauve les Juifs de Galaad d'un grand danger.
163	4	10	Mort de Menelaus.
	PRINCES ET PONTIFES DES JUIFS.		

Matathias et Judas Machabée ont rempli les fonctions du sacerdoce à la place du fugitif Menelaus; mais, de ce moment, la principauté et le sacerdoce se confondent dans la même personne. Il en sera ainsi jusqu'au règne d'Hérode le

ANNÉES
AVANT
L'ÈRE VULG.

PRINCES ET
PONTIFES
DES JUIFS.

ÉVÉNEMENTS.

		Grand; Judas vainc une seconde fois Lysias, et défait entièrement un nouveau Timothée. Eupator donne la grande prêtrise à Alcime, qui en conserve le titre nominal l'espace de trois ans, meurt et n'est pas remplacé.
161	6	Judas, vainqueur de Nicanor, est vaincu et tué à son tour par Bacchidès à la bataille de Laïsa. Démétrius-Soter avait succédé l'année précédente à Antiochus-Eupator sur le trône de Syrie.
	Jonathan.	
160	1	Les Juifs confient le commandement à Jonathan, frère de Judas-Machabée.
158	3	Jonathan défait Bacchidès, et le force à lever le siège de Bethbasi. Bacchidès conclut la paix avec Jonathan, et s'en retourne en Syrie.
153	8	Jonathan reconnaît pour roi de Syrie Alexandre Bala, et fait alliance avec lui; Alexandre Bala le confirme dans la souveraine sacrificature.
150	11	Alexandre Bala reste maître du trône de Syrie par la mort de Démétrius-Soter.
146	15	Démétrius-Nicator, fils de Démétrius-Soter, enlève la couronne à Alexandre Bala. Mort d'Alexandre Bala.
145	16	Jonathan attaque inutilement la citadelle de Jérusalem, défendue par une garnison syrienne.
144	17	Jonathan est assassiné par Tryphon, malgré les services qu'il lui avait rendus ainsi qu'à la cause d'un fils d'Alexandre Bala soutenu par Tryphon.
	Simon.	
143	1	Simon succède à Jonathan. Il fait échouer les desseins de Triphon sur la Judée, se déclare pour Démétrius, et reçoit de lui l'investiture de la souveraineté de la Judée.
142	2	Simon prend et fait raser la citadelle de Jérusalem.
141	3	Une assemblée générale de la nation juive confirme à Simon et à sa postérité la principauté de la Judée. Captivité de Démétrius-Soter. Cléopâtre, sa femme, fait don de sa main et de la couronne de Syrie à Antiochus-Sydète, frère du roi captif.
139	5	Judas et Jean, fils de Simon, défont Cendebée, général de Sydète.
133	9	Simon est assassiné avec deux de ses fils par Ptolémée, son gendre, qui vent s'emparer de la souveraineté. Jean, fils de Simon, fait échouer les desseins de l'assassin, et succède à son père.
	Jean Hyrcan.	
		Antiochus-Sydète assiège inutilement Jérusalem; Jean lui fait lever le siège, prend à cette occasion le surnom d'Hyrcan, et conclut un traité avec Antiochus.
130	6	Jean Hyrcan secoue le joug de la Syrie et se rend indépendant. Il prend Sichem et démolit le temple de Garizim. L'année suivante, il dompte les Edomites et leur impose le culte juif.
110	26	Siège de Samarie par Antigone et Aristobule, fils de Jean Hyrcan. Antiochus le Cyzicénien, roi de Damas, vient deux fois au secours de la ville, deux fois il est défait. Samarie est prise et rasée. Hyrcan reste ainsi maître absolu de la Judée, de la Samarie et de la Galilée.
	Rois de Judée.	
	Aristobule.	
106	1	Mort de Jean Hyrcan. Aristobule, son fils aîné, lui succède, prend le titre de roi, se rend maître de l'Idumée, meurt, et a pour successeur Alexandre Jannée, son frère.
	Alexandre Jannée.	
105	1	Alexandre Jannée assiège inutilement Ptolémaïs. Il se ligue avec Cléopâtre, reine d'Égypte. Après des succès et des revers, il prend Ptolémaïs en l'an 102, Gadara et Amathus en l'an 101, Raphia et Anthedon en l'an 100, Gaza en l'an 97; fait la conquête des provinces de Moab et de Galaad en l'an 94. Ses sujets, mécontents de son gouvernement, se révoltent en 95, en 91; le vainquent en 89. Il rétablit ses affaires l'année suivante, et défait sans retour les rebelles en 87 et 86. Il agrandit considérablement ses états en 84, passe le Jourdain en 83, étend son empire de ce côté en 85 et en 82, et rentre en triomphe à Jérusalem, après trois ans d'absence.
79	27	Mort d'Alexandre Jannée. Alexandra, sa veuve, lui succède.
	Alexandra	
		Hyrcan et Jannée étaient appuyés par le parti des sadducéens. Alexandra se jette dans le parti des pharisiens, et ruine autant qu'il est en elle le parti opposé.
78	1	Alexandra élève au souverain sacerdoce Hyrcan II, son fils, et règne paisiblement jusqu'en 70, après avoir pris Damas l'année précédente.
	Aristobule II.	
69	1	Hyrcan est forcé de céder la couronne à Aristobule II, son frère cadet.
65	5	Divisions en Judée; guerre civile entre Aristobule et Hyrcan. Pompée, qui se trouve en Syrie, est pris pour arbitre; il vient en Judée, se déclare pour

ANNÉES AVANT L'ÈRE VULG.	ROIS DE JUDÉE.	GRANDS PRÊTRES DES JUIFS.	ÉVÉNEMENTS.
	Hyrcau II		
67	7		Hyrcau ; Aristobule ose lui résister ; Jérusalem est prise, et Hyrcan mis sur le trône en l'an 65.
			Alexandre, fils d'Aristobule, et ensuite Aristobule lui-même s'enfuient de Rome, où ils étaient prisonniers, et viennent exciter des troubles en Judée, ce qui donne aux Romains l'occasion d'intervenir une seconde fois. Gabinius, général romain, les vainc, et introduit une nouvelle forme de gouvernement.
54	10		Deux ans plus tard, Gabinius reparait en Judée, et vainc Alexandre, qui avait recommencé la guerre.
52	12		Crassus, général romain, pille le temple de Jérusalem.
			Cassius, général romain, marche en Judée, accable le parti d'Aristobule, et oblige Alexandre à faire la paix.
49	15		La Judée se divise entre les partis de César et de Pompée. César envoie Aristobule en Judée ; mais il est empoisonné par ceux du parti de Pompée. Scipion fait trancher la tête à Alexandre.
47	17		César nomme Antipater procureur de la Judée. Antipater donne le gouvernement de la Judée à Phasaël, et celui de la Galilée à Hérode, un de ses fils.
44	20		Réédification des murs de Jérusalem. Mort de César. Octave se met à la tête du parti de César.
42	22		Troubles en Judée excités par Antigone, fils d'Aristobule. Antigone est vaincu par Hérode.
40	24		Les Parthes enlèvent aux Romains la Syrie, la Judée, s'emparent de Jérusalem, et emmènent Hyrcan prisonnier. Ils placent Antigone sur le trône ; mais Hérode fait un voyage à Rome et obtient la royauté de la Judée. A son retour, il assiège Jérusalem, et remporte une grande victoire sur Pappus, général d'Antigone. En l'an 38, il épouse Marianne, fille d'Alexandre, et petite fille d'Aristobule II.
37	1	Ananéel	Hérode prend enfin Jérusalem, fait trancher la tête à Antigone, et reste paisible possesseur de la Judée. Il nomme Ananéel grand prêtre.
			Phraates, roi des Parthes, rend la liberté à Hyrcan II, qui vit en simple particulier à Babylone.
35	5	Aristobule	Hérode donne la grande prêtrise à Aristobule, frère de Marianne, et le fait mourir bientôt après.
31	7	Ananéel pour la 2 ^e fois.	Bataille d'Actium. Ananéel est rétabli dans la grande prêtrise.
30	8	Jésus, fils de Phabée.	Hérode va trouver Auguste à Rhodes et se concilie sa faveur. Il nomme Jésus grand prêtre.
29	9	1	
		2	Hérode fait mourir Marianne, et bientôt après Alexandra, sa mère, fille de Hyrcan II. En elle s'éteint la famille des Asmonéens.
25	13	6	Hérode rebâtit Samarie et lui donne le nom de Sébaste.
		Simon, fils de Boeth.	
24	14	1	Hérode bâtit le palais de son nom sur le mont de Sion. Il donne la souveraine prêtrise à Simon, fils de Boeth, son gendre.
22	16	3	Hérode fonde la ville de Césarée.
			Auguste ajoute à ses Etats la Traconite, l'Auronite et la Batanée.
17	21	8	Hérode entreprend de grandes réparations au temple de Jérusalem, et y fait travailler pendant huit années.
10	28	15	Hérode fait bâtir les villes de Cypron, Antipatris, Phasaëlis, et la tour de Phasaël à Jérusalem.
6	32	19	Hérode fait étrangler les enfants issus de son mariage avec Marianne ; en eux est tarie la source du sang des Asmonéens.
5	33	20	L'ange Gabriel annonce à Zacharie la naissance du Précurseur.
4	34	21	L'ange Gabriel annonce à Marie la naissance du Sauveur. Jésus-Christ vient au monde à la fin de la même année.
			Fuite en Egypte. Massacre des enfants de Bethléem.
3	1	22	Mort d'Hérode dans la 34 ^e année de son règne effectif, et la 37 ^e de sa royauté nominale.
	Archelaus.		Archelaus succède à Hérode en Judée, Hérode-Antipas en Galilée, Philippe dans l'Auronite et la Trachonite, Panéas dans la Batanée.
1	3		Retour de l'Egypte.
Années de l'ère vulgaire.			
1	4	Mathias.	Première année de l'ère vulgaire, par suite d'une erreur de

ANNÉES DE L'ÈRE VULG.	ROUS DE JUDÉES.	GRANDS PRÊTRES DE JUIFS	ÉVÈNEMENTS.
		Joseph.	Denis-le-Petit, qui commence son calcul trop tard de quatre ans.
2	5	Joasar.	
3	6	Eléazar, fils de Hoeth.	
4	7	Jésus.	
5	8	Joasar pour la deuxième fois.	
6	9	Anne ou Ananus.	
8	11	2	Archelaus est exilé à Vienne, en Dauphiné; sa principauté est réduite en province romaine. P. Sulpitius Quirinus, président de Syrie, est chargé d'exécuter la sentence; il nomme Coponius procureur en Judée. J.-C., âgé de douze ans, explique la loi devant les docteurs rassemblés dans le temple.
12	Ambivius, procureur. 3	6	Tibère est associé à l'empire, la quarante-deuxième année depuis la bataille d'Actium, trente-huitième de l'empire d'Auguste.
13	Annius Rufus, procureur.	7	
14	2	8	Mort d'Auguste.
15	Valerius Gratus, procureur.	9	Tibère règne seul.
23	8	Ismaël, fils de Phabée.	Valérius Gratus ôte le pontificat à Anne, et le donne à Ismaël, fils de Phabée.
24	9	Elézar, fils d'Anne.	Eléazar, fils d'Anne, est fait souverain sacrificateur à la place d'Ismaël.
25	10	Simon, fils de Camith.	Simon, fils de Camith, est fait souverain sacrificateur à la place d'Eléazar.
26	Ponce Pilate.	Caiphe.	Joseph, surnommé Caiphe, gendre de Anne, est fait grand prêtre à la place de Simon. Tibère envoie Ponce Pilate dans la Judée, en qualité de procureur, à la place de Valérius Gratus. Cette année est la quinzième du règne de Tibère, depuis son association à l'empire. Jean-Baptiste commence sa mission. Il annonce le Christ, le baptise dans les eaux du Jourdain, le fait connaître au peuple; est mis en prison et décapité par l'ordre d'Hérode Antipas. Lors de la mort de Jean-Baptiste, Jésus-Christ a commencé sa mission évangélique depuis quelque temps. Il la continue pendant trois ans et demi.
31	5	5	Jésus-Crist meurt sur la croix, ressuscite le troisième jour, et monte au ciel en présence de ses disciples. Terme des soixante-dix semaines de Daniel.

Il faudrait un grand nombre de pages pour justifier toutes ces dates; nous préférons renvoyer le lecteur à l'ouvrage du saint Prieux, intitulé *Histoire des Juifs*, elles sont établies. Nous n'avons cru devoir nous écarter du système de l'auteur en deux points, savoir : au point de départ et au point d'arrivée. Au point de départ, parce qu'il place le commencement de première semaine en la huitième année d'Alexandrie, sans autre raison que celle d'être à l'an 33 de l'ère vulgaire, ce qui est une seconde erreur, tandis qu'elle doit commencer en la sixième, où la permission donnée : *exiit sermo*, comme l'avait dit prophète. Et nous disons que cette permission fut donnée la sixième année du règne du prince, parce qu'Esdras avait eu besoin de quelques mois pour préparer son art et rassembler les éléments de la

colonie qui partit avec lui; or il quitta Babylone le premier jour de la septième année.

Et quant au point d'arrivée, nous ne pouvons admettre que Jésus-Christ soit mort en la trente-troisième année de l'ère vulgaire, puisque alors il aurait eu trente-six ans, ce qui est contraire aux données évangéliques; mais bien en l'an 31, époque à laquelle il était âgé de trente-trois ans et trois mois, et commençait ainsi sa trente-quatrième année.

Nous ne pouvons pas admettre davantage que le ministère de Jean-Baptiste ait duré trois ans et demi, parce que rien dans l'Évangile ne le fait supposer; c'est plutôt le contraire; et, en outre, cette durée ne nous paraît avoir été déterminée par l'auteur, que pour arriver par une seconde voie à l'an 33 de l'ère vulgaire. C'est ainsi que la moindre

erreur une fois introduite dans un calcul, on est forcé de recourir à de nouvelles erreurs pour la dissimuler.

Jean-Baptiste ayant commencé sa mission vers la fin de la quinzième année de l'empire de Tibère, Jésus-Christ commença la sienne en la dix-septième, époque à laquelle il entraît lui-même dans sa trentième, et la termina en la vingtième. Toutes ces dates sont en rapport avec l'histoire profane, et concordent avec la prophétie de Daniel.

Nous ne croyons pas qu'on doive, avec le P. Péteau et les chronologistes qui le suivent avec trop de confiance, retrancher, toujours au profit de l'agencement d'un système préconçu, trois ans et demi de la prophétie, et la réduire ainsi à quatre-cent quatre-vingt-six ans et demi; car l'expression *in dimidio*, employée par son auteur, ne veut pas dire un milieu, mais une moitié: c'est *in medio*, qui veut dire au milieu. Or, la mission du Sauveur, depuis le baptême, par où elle s'ouvre, jusqu'au crucifiement, par où elle se termine, a rempli d'une manière exacte la dernière moitié de la soixante-dixième semaine prophétique. Les quatre cent quatre-vingt-dix ans annoncés se trouvent de la sorte accomplis sans addition ni retranchement, et la prophétie est justifiée de la manière la plus littérale.

Nous avons fait voir ailleurs que cette prophétie porte tous les caractères désirables d'authenticité. (Voy. l'art. DANIEL.)

Les dates ont été calculées d'après le canon de Ptolémée, qui commence à Nabonassar, et se termine à la mort d'Alexandre le Grand. Depuis cette dernière époque jusqu'à la mort d'Hérode le Grand, il ne s'élève plus de difficultés sérieuses. On le voit, tout esprit de système se trouve écarté, et, de cette sorte, la solution acquiert un plus haut degré de certitude.

SEMEIAS. Ce prophète jouit d'un grand crédit à la fin du règne de Salomon et pendant celui de son successeur, comme on en peut juger par les traits suivants: Après le schisme des dix tribus, Roboam, roi de Juda, leva une armée de cent quatre-vingt mille hommes d'élite, pour forcer les rebelles à rentrer dans le devoir. Il était prêt à envahir le nouveau royaume d'Israël, lorsque le prophète Seméias vint lui dire de la part de Dieu ainsi qu'à son armée: *Voici ce que dit le Seigneur: N'allez pas plus loin, et ne faites pas la guerre à vos frères, les fils d'Israël; que chacun s'en retourne en sa maison, car c'est moi qui ai voulu ce qui est arrivé* (1142). On le crut, et les choses en de-

(1142) Factus est autem sermo Domini ad Semeiam virum Dei, dicens: Loquere ad Roboam filium Salomonis regem Juda, et ad omnem domum Juda, et Benjamin, et reliquos de populo, dicens: Hæc dicit Dominus: Non ascendetis, neque bellabitis contra fratres vestros filios Israel: revertatur vir in domum suam, a me enim factum est verbum hoc. Audierunt sermonem Domini, et reversi sunt de itinere, sicut eis præceperat Dominus. (III Reg. xii, 22-24.)

(1143) Semeias autem propheta ingressus est ad Roboam, et principes Juda, qui congregati fuerant in

meurèrent là pour cette fois; mais non pas pour toujours, car l'auteur sacré nous apprend que la guerre régna constamment entre les deux royaumes.

Cinq ans plus tard, Jéroboam et son peuple s'étant livrés à l'idolâtrie, le Seigneur les punit, en les livrant aux mains de Sésac, roi d'Egypte, qui s'empara des villes les mieux fortifiées de Juda, pilla la ville de Jérusalem, et dépouilla le temple de ses richesses. La cour de Jéroboam était dans la consternation au sujet de ces événements: Le prophète Seméias se présenta de nouveau et dit: *Voici ce que dit le Seigneur: Vous m'avez abandonné, et moi aussi je vous ai abandonnés à Sésac. Le roi et ses courtisans répondirent: le Seigneur est juste. Dieu, apaisé par leur repentir et leurs larmes, leur fit dire bientôt, par la bouche du même prophète: Puisque vous vous êtes humiliés, je ne vous perdrai pas entièrement, je vous donnerai même un peu d'aide, je n'exercerai plus ma vengeance contre Jérusalem par les mains de Sésac; mais vous lui resterez asservis, afin de vous faire mieux comprendre la différence qui existe entre mon joug et celui des nations étrangères.* L'Écriture ne nous dit rien de plus du prophète Seméias, sinon qu'il écrivit l'histoire du règne de Roboam (1143).

SEMEIAS LE NEHELAMITE. (Prophétie qui le concerne.) Seméias, de Nehélam, faisait partie de l'émigration emmenée par Nabuchodonosor à Babylone avec Jéchonias. Jérémie était resté à Jérusalem, et Sédécias régnait en place de Joachin ou Jéchonias. Sédécias ayant envoyé à Nabuchodonosor une députation à la tête de laquelle se trouvaient Elasa, fils de Saphan, et Gamarias, fils d'Hélias, Jérémie profita de l'occasion pour adresser aux captifs une prophétie, dans laquelle il leur disait de s'arranger à Babylone comme en un lieu qui devait leur servir longtemps de séjour, parce que le Seigneur ne terminerait leur captivité qu'au bout de soixante-dix ans. N'en croyez pas, ajoutait-il, vos prophètes, vos devins et vos songeurs; ils se trompent et ils vous trompent; aussi bien que vos compatriotes restés à Jérusalem et le roi Sédécias qui le gouverne, sont trompés ici par d'autres imposteurs. Le roi et le reste de la nation seront livrés au glaive des Babyloniens, et Nabuchodonosor emmènera en captivité le roi Sédécias, son peuple, ses courtisans et ses flatteurs.

Seméias de Nehélam, l'un des prophètes menteurs de Babylone, écrivit au grand:

Jerusalem, fugientes Sesac, dixitque ad eos: Hæc dicit Dominus: Vos reliquistis me, et ego reliquos in manu Sesac. Consternatique principes Israel et rex dixerunt: Justus est Dominus. Cumque vidisset Dominus, quod humiliati essent, factus est sermo Domini ad Semeiam, dicens: Quia humiliati sunt, non disperdam eos, sedaboque eis paucitatem annorum, et non stillabit furor meus super Jerusalem per manum Sesac. Veruntamen servient ei, et sciant distantiam servitutis mee et servitutis regni terrarum. (II Par. xii, 5-8.)

reître Sophonie, fils de Maasias, demeuré à Jérusalem, d'emprisonner Jérémie, pour éprimer son audace, et mettre fin à ses éolantes prophéties. Ce fut alors que Jérémie prononça contre lui cette terrible prédiction que nous avons rapportée en son lieu. (Voy. art. JÉRÉMIE, t. I^{er}, col. 1086.)

SENNACHERIB. (Destruction miraculeuse de son armée.) Sennachérib, roi d'Assyrie, assiégeait Lachis et menaçait Jérusalem. Il envoya Tartan, Rabsaris et Rabsaces, ses ministres, porter à Ezéchias, roi de Juda, les plus terribles menaces, s'il ne se soumettait pas aussitôt à ses armes. Ezéchias, qui avait déjà épuisé tous les trésors de Jérusalem et du temple, afin de satisfaire aux exigences de ce redoutable adversaire, complit enfin qu'il ne lui restait plus, pour sauver le reste du royaume et sa capitale, d'autre recours que dans la protection du Tout-puissant. C'est pourquoi il députa ses plus intimes confidentiels vers le prophète Isaïe, pour le conjurer d'invoquer Dieu en faveur de son peuple. Isaïe répondit : *Le Seigneur, Dieu d'Israël, dit ceci : J'ai entendu la prière que vous m'avez adressée relativement à Sennachérib, roi d'Assyrie. Voici la réponse du Seigneur à son égard : Il vous a méprisée, il vous a insultée, ô fille de Sion ; il a brulé la tête contre vous, fille de Jérusalem. Savez-vous à qui s'adressent vos insultes, qui vous ont blasphémé, contre qui vous avez élevé la voix, qui vous avez osé regarder en face ? C'est le Saint d'Israël..... Puisqu'il en est ainsi, le Seigneur dit ceci du roi d'Assyrie : Il n'entrera point dans cette ville, il n'y lancera pas une flèche, on n'y verra point ses boucliers, il ne l'environnera point de tranchées. Il s'en retournera par la route par laquelle il est venu, sans être entré dans cette ville, dit le Seigneur. Je protégerai cette ville, et je la sauverai à cause de moi et à cause de David, mon serviteur. Or il arriva, la nuit suivante, que l'ange du Seigneur vint et frappa cent quatre-vingt-cinq mille hommes dans le camp des Assyriens. Et lorsque Sennachérib se leva au point du jour, il vit tous les corps des morts, et, se retirant, il s'en alla à Ninive, où étant à adorer, dans le temple Nesroch, son Dieu, Adramelech et Sarazar, ses fils, le frappèrent du glaive, et s'enfuirent au pays des Arméniens. Asar-*

haddon, son fils, régna à sa place (1144).

Aucun fait n'est mieux constaté en histoire que celui-ci. Il se trouve reproduit dans les mêmes termes aux chapitres xxxvi et xxxvii^e des prophéties d'Isaïe ; d'où il ne faudrait pas conclure pourtant avec certains critiques qu'il a été transporté des *Prophéties* au livre des *Rois* ou du livre des *Rois* aux *Prophéties*, mais plutôt qu'Isaïe est l'auteur du commencement du IV^e livre des *Rois*. Il se trouve relaté en abrégé au xxxii^e chapitre du second livre des *Paralipomènes* : *Le Seigneur envoya un ange, dit l'écrivain sacré, qui frappa tout homme robuste, les guerriers et le chef de l'armée du roi d'Assyrie ; et il revint avec ignominie dans son pays. Or, étant entré dans le temple de son dieu, les fils auxquels il avait donné le jour le tuèrent avec le glaive (1145).* Le livre de *Tobie* en fait une mention spéciale, et qui peut ici servir de preuve : *Enfin le roi Sennachérib étant revenu de Judée, en suite devant la plaie que le Seigneur avait faite autour de lui à cause de ses blasphèmes, et très-irrité, il fit mettre à mort un grand nombre des fils d'Israël, auxquels Tobie donna la sépulture. Mais lorsque le roi en eut été informé, il ordonna de mettre à mort Tobie lui-même, et confisqua tous ses biens. Or, Tobie, dépouillé de tout, trouva cependant un refuge pour se cacher avec son fils et sa femme, car il avait beaucoup d'amis. Mais à quarante-cinq jours de là, Sennachérib fut assassiné par ses fils (1146).* Cette indication du moment précis de la mort du roi d'Assyrie est précieuse pour l'histoire, et jette un grand jour sur tout ce qui précède.

L'auteur de l'*Ecclesiastique* fait allusion au même événement au 24^e verset du xlviii^e chapitre de son livre.

Au temps de la guerre des Machabées, les prêtres de Juda, effrayés des menaces de Nicanor, se prosternèrent devant Dieu, comme avait fait Ezéchias en pareille circonstance, et rappelèrent au Seigneur dans leur prière la protection qu'il avait accordée à Jérusalem, en faisant mourir subitement cent quatre-vingt-cinq mille hommes de l'armée de Sennachérib. (Voy. I *Mach.* vii, 41.) Judas-Machabée rappelait lui-même à ses soldats cette miraculeuse intervention

(1144) Iste est sermo, quem locutus est Dominus de eo. Sprevit te, et subsannavit te, virgo filia Sion: post tergum tuum caput movit, filia Jerusalem. Cui exprobrasti, et quem blasphemasti, contra quem exaltasti vocem tuam: et elevasti in excelsum oculos tuos? contra Sanctum Israel. Quamobrem hæc dicit Dominus de rege Assyriorum: Non ingredietur urbem hanc, nec mittet in eam sagittam, nec occupabit eam clypeus, nec circumdabit eam inunitione. Per viam, qua venit, revertetur: et civitatem hæc non ingredietur, dicit Dominus. Protegamque urbem hanc, et salvabo eam propter me, et propter David servum meum. Factum est igitur in nocte illa, venit angelus Domini, et percussit in castris Assyriorum centum octoginta quinque millia. Cumque diluculo surrexisset, vidit omnia corpora mortuorum: et recedens abiit. Et reversus est Sennachérib rex Assyriorum, et mansit in Ninive. Cumque adoraret in templo Nesroch deum suum, Adrame-

lech et Sarazar filii ejus percusserunt eum gladio, fugeruntque in terram Armeniorum, et regnavit Asahaddon filius ejus pro eo (III *Reg.* xix, 21-26).

(1145) Et misit Dominus angelum, qui percussit omnem virum robustum, et bellatorem, et principem exercitus regis Assyriorum: reversusque est cum ignominia in terram suam. Cumque ingressus esset domum dei sui, filii qui egressi fuerant de utero ejus, interfecerunt eum gladio. (II *Par.* xxxii, 21.)

(1146) Denique cum reversus esset rex Sennachérib, fugiens a Judæa plagam, quam circa eum fecerat Deus propter blasphemiam suam, et iratus multos occideret ex filiis Israel, Tobias seculabat corpora eorum. At ubi nuntiatum est regi, jussit eum occidi, et tulit omnem substantiam ejus. Tobias vero cum filio suo et cum uxore fugiens, nudus latuit, quia multi diligebant eum. Post dies vero quadraginta quinque occiderunt regem filii ipsius. (*Tob.* i, 21-24).

de Dieu en faveur de la ville sainte et du peuple juif. (Voy. *II Mach.* viii, 19.)

Quel événement serait donc mieux constaté que celui-ci; d'autant plus que les autres circonstances des guerres de Sennachérib contre la Judée et l'Égypte sont confirmées par l'histoire profane, et qu'il vient, sans sortir de la marche habituelle de l'histoire juive et de l'histoire profane, s'encadrer parfaitement à la place que la première lui assigne. La seule raison de l'écarter serait donc tirée de sa nature même, mais si la critique rejette un récit par la seule raison qu'il est miraculeux, que deviendra le reste de l'histoire? l'extraordinaire suivra le miraculeux, et ensuite ce qui sera jugé tel par le premier venu, qui prendra pour règle du vrai l'appréciation de son jugement erroné ou les ténèbres de son intelligence.

Hérodote, parlant de Sennachérib au liv. de son *Histoire*, chapitre 141, raconte ainsi la levée du siège de Péluse: « Séthos, dit-il, roi d'Égypte et prêtre de Vulcain, se voyant abandonné d'une partie de ses soldats, et ne pouvant résister au roi des Arabes et des Assyriens, nommé Sennachérib, qui assiégeait la ville de Péluse, eut recours à Vulcain, et le pria de lui venir en aide. Vulcain lui apparut la nuit suivante, et lui promit de le secourir. Séthos se mit donc en marche avec confiance, nonobstant la faiblesse de son armée; or, la nuit suivante, une multitude de rats fondit sur le camp des Assyriens, et rongea les cordes des arcs et les courroies des boucliers, de sorte que Sennachérib, voyant ses soldats ainsi désarmés, fut obligé de prendre la fuite. » Il ajoute, qu'on voyait encore de son temps, c'est-à-dire environ trois siècles après l'événement, une statue commémorative érigée dans le temple de Vulcain, et représentant Sennachérib avec un rat à la main et cette inscription: Qui que tu sois, apprends, en me regardant, à craindre les dieux; et c'était en lui expliquant la signification de ce monument, que les prêtres de l'Égypte avaient raconté ce qui précède au père de l'histoire.

La plupart des commentateurs, auxquels ce récit ne pouvait demeurer étranger, ont fait une déplorable confusion, en le considérant comme une altération du fait miraculeux accompli par le ministère de l'ange exterminateur. Nous croyons, au contraire, qu'il le corrobore, mais qu'il en est entièrement distinct; nous avons dit ailleurs notre pensée à cet égard. (Voy. art. *ISAÏE*, t. I^{er}, col. 927.)

Un ennemi de la religion et des miracles faisant la même confusion, ou en profitant, parle ainsi de ces événements:

« Quand on a dit, pour la première fois, que des rats innombrables, rongeaient les cordes des arcs et les courroies des boucliers des soldats de Sennachérib, opérèrent la délivrance du roi d'Égypte, qu'il tenait assiégé, (HÉRODOTE, lib. II, cap. 141), voulait-on raconter un prodige? Non; mais peindre d'un seul trait une armée que l'indiscipline et la négligence, poussées au comble, rendirent

incapable de résister à l'attaque subite des Ethiopiens venus au secours du roi d'Égypte, et firent tomber presque entière sous le glaive des vainqueurs. Mais les prêtres, à la caste desquels appartenait le roi, laisserent volontiers prendre les expressions allégoriques dans le sens direct, et s'accréditèrent la croyance d'un miracle, qu'ils attribuaient à leur divinité tutélaire, et qui dispensait l'orgueil national de la reconnaissance due à des alliés libérateurs. La tradition d'une délivrance miraculeuse s'étendit plus loin que l'apologue qui l'avait fait naître; BÉROSE, cité par Josephé, dit que l'armée d'Assyrie fut victime d'un fléau, d'une peste envoyée par le ciel, et qui moissonna sur-le-champ cent quatre-vingt-cinq mille hommes. Ainsi la vanité chaldéenne couvrit du voile d'un malheur inévitable, l'opprobre d'une défaite méritée. Les Hébreux, instruits aux mêmes sources que BÉROSE, et d'accord avec lui sur le nombre des victimes, remercièrent le Dieu d'Abraham et de Moïse, qui n'avait envoyé l'ange exterminateur contre l'armée du conquérant, que pour l'empêcher de détruire Jérusalem, après avoir subjugué l'Égypte. »

Après avoir subjugué l'Égypte, cela n'est pas si clair qu'on semble le dire; il paraît bien plutôt que Sennachérib quitta ce pays avec honte; et la narration d'Hérodote, qui ne faut pas traiter avec tant de légèreté, le porte d'une manière positive. Si Eusèbe Salverte avait su qu'il naît en certaines années, dans l'Égypte, de telles quantités de rats et de souris, que les prairies du bord du Nil en sont dévastées dans de très-grandes contrées, sans qu'il soit possible d'y faire aucune récolte, il aurait été moins surpris de voir ces quadrupèdes rongeurs désarmer une armée de deux cent mille hommes, ou la mettre en fuite. Quelles armes employer contre des ennemis avides des armes elles-mêmes, et qui s'en nourrissent?

Les Hébreux instruits aux mêmes sources que BÉROSE!... Ceci est par trop fort; est-ce que les Hébreux n'avaient pas des yeux pour voir ce qui se passait sous leurs murailles; étaient-ils incapables de nombre cent quatre-vingt-cinq mille hommes? ou manquaient-ils d'historiens pour écrire les événements? Qu'étaient donc le scribe Sobna, l'archiviste Joabe, fils d'Asaph, députés par Ezéchias au-devant des envoyés de Sennachérib, et le prophète Isaïe, mêlé lui-même d'une manière active à tous ces faits? Apparemment ils ne savaient pas écrire, et les serviteurs d'Ezéchias suivirent en Chaldée les débris de l'armée de Sennachérib, pour demander à quelqu'un des survivants ce qui était advenu près des portes de Jérusalem.

Non, et ce sont là de misérables chicanes, que l'on ne songerait pas à faire, s'il s'agissait tout uniment d'événements ordinaires. C'est un grand travail, de vouloir exclure Dieu de l'univers qu'il a créé, qu'il gouverne par sa providence, et principalement de l'histoire d'une nation dont il était le roi. On n'y parviendra pas.

SERPENT D'AIRAIN. (Sa signification prophétique.) *Les Hébreux, après leur séjour à la montagne de Hor, prirent le chemin de la mer Rouge, afin de contourner l'Ydumée. Or le peuple commença à ressentir les ennuis et les fatigues de la route, et il murmura contre Dieu et Moïse, en disant : Pourquoi nous avez-vous tirés de l'Égypte, et conduits à la mort dans ce désert ? Le pain manque, il n'y a point d'eau, et nous sommes dégoûtés de cette nourriture si légère. — En punition, le Seigneur envoya des serpents de feu, dont la morsure ayant causé la mort d'un grand nombre de personnes, les survivants vinrent trouver Moïse, et dirent : Nous avons péché dans ce que nous avons dit contre le Seigneur et contre vous, priez pour qu'il nous délivre des serpents. — Moïse pria donc pour le peuple, et le Seigneur lui dit : Faites un serpent d'airain, et le placez en forme d'enseigne. Tous ceux qui étant mordus l'auront regardé, vivront. Alors Moïse fit un serpent d'airain, et le posa en forme d'enseigne, et ceux des blessés qui le regardaient, étaient guéris (1147).*

Il n'est pas besoin de faire remarquer combien tout ceci est miraculeux, la blessure n'est si bien que la guérison; quoique ce soit chose toute naturelle qu'une mort causée par la morsure des serpents : il en est peu dont le poison ne produise cet effet après un temps plus ou moins long, et avec des circonstances diverses.

Il nous semble superflu de chercher avec certains commentateurs si ces serpents de feu étaient de l'espèce des serpents volants connus sous le nom de *Saraph*, ou si c'était l'*Olcian* des Turcs, ou plutôt si le *Saraph* de Moïse était le même que l'*Olcian* des Turcs; nous pouvons laisser Bochart et l'Anglais Tenisson discuter entre eux cette question devant un auditoire de rabbins, parce qu'elle ne doit jamais être résolue; l'autant plus que les naturalistes ne connaissent point d'animal de cette espèce, mais seulement des lézards dont la morsure n'est pas venimeuse. Mais si la mort causée par la morsure des serpents de feu n'avait rien de naturel, on ne saurait dire la même chose de leur apparition à point nommé, pour punir des murmureurs; et ce qui démontre mieux encore le surnaturel de ce phénomène, c'est le remède insolite qui guérit leur morsure.

Le serpent d'airain, érigé par Moïse d'après l'ordre précis de Dieu, n'était point un talisman, comme l'ont rêvé les rabbins modernes, il n'est point de talisman qui ait une pareille vertu; mais il le devint dans l'estime des Juifs, toujours plus crédules que croyants, et plus superstitieux que raison-

nables, au point que, du temps du roi Ezéchias, ils brûlaient de l'encens en son honneur. Ce pieux monarque le détruisit, afin d'anéantir ce culte idolâtrique, et l'appela par mépris *nohestan*; c'est-à-dire un je ne sais quoi d'airain. (Voy. *IV Reg. xviii, 4.*)

Ces événements, si merveilleux en eux-mêmes, l'étaient encore à un autre point de vue, puisqu'ils étaient figuratifs. Le serpent, qui avait causé la chute du premier homme, réparait ici pour perdre sa postérité. Mais un autre serpent, inoffensif de sa nature, attaché sur le bois, élevé entre le ciel et la terre, apparaît en même temps, pour guérir les blessures que le premier avait faites; et en cet état, il est l'image du Messie, qui, par sa mort sur la croix, doit guérir aussi la blessure faite à l'humanité par le serpent. Jésus-Christ s'en fit à lui-même l'application, en annonçant à Nicodème la manière dont il recevrait la mort de la main des Juifs : « Comme Moïse, dit-il, éleva le serpent dans le désert, de même il faut que le Fils de l'homme soit élevé : *Sicut Moyses exaltavit serpentem in deserto, ita exaltari oportet Filium hominis.* (Joan. iii, 14.)

Des voyageurs, M. Léon de Laborde, entre autres, ont remarqué que ce pays est toujours rempli d'une grande multitude de serpents très-dangereux, au point qu'on n'ose y cueillir les feuilles de l'oseille qui y croît en abondance, qu'après l'avoir battue avec des gaules, pour les en déloger. A notre avis, ceci ne peut affirmer ni infirmer le point qui nous occupe, de la manière qu'il est présenté. Si ce sont les serpents de feu dont parle Moïse, ils reçurent alors un pouvoir extraordinaire de nuire, et ce pouvoir extraordinaire fut contre-balancé par un remède plus extraordinaire encore.

SIBYLLES. Aucun sujet n'a donné lieu à plus de travaux, de contestations et d'études; mais le résultat a toujours été négatif. Qu'il y ait eu une sibylle ou des sibylles, cela n'est qu'apparent, probable, si l'on veut; et les vers sibyllins qui nous restent, ne sont point leur ouvrage : telle est la conclusion à laquelle arrivent également ceux qui traitent la question au seul point de vue de la critique, ceux que la haine du catholicisme inspire, et ceux qui s'en font les défenseurs. Il serait superflu de remettre la question à l'étude : tout a été dit; il serait difficile de trouver de nouvelles raisons, puisqu'il ne se produit aucun fait nouveau. Une simple analyse de la discussion nous paraît donc suffisante.

Le P. Crasset, Jésuite, dans une longue dissertation sur la matière, a réuni à peu près tous les témoignages des auteurs pro-

(1147) *Profecti sunt autem et de monte Hor, per viam quæ ducit ad mare Rubrum, ut circumirent terram Edom. Et tædere cœpit populum itineris ac laboris. Locutusque contra Deum et Moysen, ait: Cur dixisti nos de Ægypto, ut moreremur in solitudine: Deest panis, non sunt aquæ: anima nostra autem nauseat super cibo isto levissimo. Quamobrem misit Dominus in populum ignitos serpentes, ad quorum plagas et mortes plurimorum, venerunt ad*

Moysem, atque dixerunt: Peccavimus, quia locutus sumus contra Dominum et te: ora, ut tollat a nobis serpentes. Oravitque Moyses pro populo. Et locutus est Dominus ad eum: Fac serpentem æneum, et pone eum pro signo: qui percussus aspexerit eum, vivet. Fecit ergo Moyses serpentem æneum, et posuit eum pro signo: quem cum percussi aspicerent, sanabantur. (Num. xxi, 49.)

fanés et même des docteurs de l'Eglise sur les sibylles; nous suivrons l'ordre de son travail.

Il semble difficile de ne pas admettre l'existence des sibylles, lorsque le paganisme tout entier et les premiers siècles du christianisme leur ont rendu témoignage. Du côté des païens, Platon, Aristote, Varron, Cicéron, Diodore de Sicile, Strabon, Elien, Tacite, Suétone, Tite-Live, Florus, Valère-Maxime, Denis-d'Halicarnasse, Pausanias, Apollodore, Lucien, Pline, Homère, Ovide, Virgile, Juvénal, Plutarque, attestent leur existence. Du côté des chrétiens, saint Clément Pape, saint Justin, martyr, Athénagore, Théophile d'Antioche, Eusèbe, Lactance, Clément d'Alexandrie, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, saint Isidore de Séville, le vénérable Bède et beaucoup d'autres docteurs l'admettent sans contestation.

Selon nous, cet accord unanime ne prouve rien dans l'espèce, car il s'applique aux vers sibyllins et non à la personne des sibylles, aucun de ces auteurs n'ayant vu une sibylle de près ou de loin. Aucun d'eux ne s'est même posé cette question, a-t-il existé des sibylles? Or l'existence des vers sibyllins ne démontre aucunement l'existence des sibylles, pas plus que les merveilles de la féerie ne démontrent l'existence des fées. Viviane, Mélusine et Morgane ont un nom tout aussi connu, et davantage, peut-être, que Samétha, Artémis et Bytho, et n'en sont pas moins des êtres imaginaires.

Commençons par dégager ici l'autorité des Pères de l'Eglise. Un grand nombre ont cité les vers sibyllins, et parlé des sibylles comme de personnages réels. Cela est vrai, mais les Pères des premiers siècles de l'Eglise faisaient de la controverse religieuse, et non de la critique historique. Les païens, leurs adversaires, admettaient les sibylles, ils avaient une grande confiance dans les oracles sibyllins, et c'est du paganisme même que venait le nom et la chose. Les Pères profitèrent de cette disposition des esprits, pour la retourner contre ceux qui s'y étaient laissés surprendre, et l'argument, tout personnel, avait une grande valeur contre ceux auxquels il s'adressait.

Les véritables vers sibyllins, s'il y en avait, étaient confiés à la garde des décevirs, qui ne devaient les divulguer à personne, sous peine de mort, pour eux-mêmes et pour ceux qui en auraient eu communication. Cependant il en courait des milliers dans le public; mais tous, apocryphes. Quelques chrétiens, en voyant que les païens aimaient les vers sibyllins, en composèrent, les répandirent, et les controversistes acceptèrent la discussion au point où elle se trouvait. Mais de ce que les docteurs de l'Eglise ont cité les sibylles et les vers sibyllins, il ne faut rien en conclure par rapport à l'authenticité de ceux-ci et à l'existence de celles-là; autrement ce serait aller plus

loin que la pensée des Pères, et leur faire dire ce à quoi ils n'ont jamais songé.

L'Eglise elle-même n'est pas plus engagée dans cette question; car si elle a laissé chanter en beaucoup de lieux dans la prose des morts le *Teste David cum sibylla* (1148), elle n'a jamais entendu ériger ce point en article de foi, ni défendre tout examen ultérieur; et la preuve, c'est que ces mêmes paroles ont été retranchées dans un grand nombre de diocèses.

Les sentiments sont très-partagés sur le nombre des sibylles, sur leurs noms et sur le temps où elles ont dû vivre. Diodore de Sicile n'en connaît qu'une, et il pourrait bien avoir raison. Il l'appelle Daphné. Plusieurs autres écrivains la nomment Manto et Artémis, et la disent fille du divin Tirésias. Elle aurait été, suivant ceux-ci, prise au siège de Thèbes par les Epigones, et envoyée à Delphes environ trente-trois ans avant la guerre de Troie; ce qui revient à placer son existence au rang, ou du moins au temps des fables héroïques. Qui sait les détails de la guerre des Epigones, ce premier fait qui ne commence qu'à poindre dans l'histoire de la menteuse Grèce?

Martianus Capella parle de deux sibylles seulement: Hérophile, nommée sibylle troyenne et phrygienne, et Symmachie, confondue par quelques-uns avec la sibylle de Cumès. Hérophile est également connue sous le nom d'Erythrénne; elle était fille d'une nymphe du mont Ida et du berger Théodore. Suivant quelques auteurs, Symmachie, ou la Symmachie, était fille de l'Erythrénne. On ne peut suivre ces détails qu'un dictionnaire de la fable à la main; chercher de l'histoire, nous le croyons, serait perdre son temps. Et quant à Daphné, on ne sait trop à quel personnage attribuer ce nom; si c'est à la fille du fleuve Pente, premier objet de l'amour d'Apollon, exilé du ciel, ou bien à une nymphe aimée de la déesse Tellus, qui lui communiqua le don de prophétie.

Solin reconnaît trois sibylles: la Delphique, qui aurait précédé la guerre de Troie, et à laquelle Homère aurait, à ce que l'on pense, emprunté quelques vers; Eryphile d'Erythrée, qui parut peu après, et prédit à Lesbos qu'elle perdrait l'empire de la mer; et la sibylle de Cumès, en singulière vénération parmi les Romains, qui croyaient posséder ses prédictions, et qui les considéraient comme le palladium de leur empire.

Pline indique aussi le nombre trois et rapporte qu'il fut trouvé à Rome, de son temps, près du mont Palatin, trois statues de la sibylle.

Elien en compte quatre: Eryphile d'Erythrée, Eryphilo de Samos, la sibylle d'Egypte et la sibylle de Sardes. Mais Varron, auquel saint Augustin a fait l'honneur de l'appeler le plus docte et le plus éloquent des païens.

(1148) Dies iræ, dies illa,
Solvat seclum in favilla,

Teste David cum sibylla.
(*Missale Rom.*, Prosa defunct.)

en compte jusqu'à dix. C'est aussi le nombre auquel s'est arrêté Lactance.

La première serait la sibylle persique ou baldéenne, nommée Sametha, fille de Bérosee et d'Erymanthe, et belle-fille de Noé. Pour excuser ces monstruosités, on suppose qu'elle naquit en un lieu nommé Noé, sur les bords de la mer Rouge, et qu'ayant parlé à Noé dans ses vers, les traducteurs ne l'ont pas comprise.

La fable range Sametha, ou Sambetho, parmi les demi-déeses; elle y a droit.

Bérosee, père de Sambetho, n'est pas l'historien de ce nom, mais un demi-dieu auquel les Athéniens érigèrent des statues.

Quant à Erymanthe, mère de Sambetho, nous ne connaissons de ce nom que le berger qui donna lui-même son nom à la montagne illustrée par le sanglier que le fils d'Alcmène prit à la chasse, un fils d'Apollon privé de la vue par la pudique Vénus, un capitaine Troyen tué par Turnus, et enfin l'Arcadie.

La seconde sibylle de Varron est la Lyrique, dont Euripide fait mention dans sa *Samie*. Celle-ci paraît n'avoir pour toute généalogie que son nom.

La troisième serait Arthémis, de Delphes, dont on parle Chryssippe et saint Clément d'Alexandrie, qui la dit fille d'une certaine Lanie, de Sidon, et la met avant la guerre de Troie; c'est-à-dire dans ces espaces imaginaires, où il y a place pour toutes les créations de l'esprit repoussées par l'histoire.

Arthémis est la même que Daphné; Lamie paraît être un nom de convention, à moins que ce ne soit la Vénus à laquelle les Athéniens et les Thébains élevèrent des autels, ou bien la fille de Jupiter, amante de Neptune, qui fut mère d'une si nombreuse postérité.

La quatrième sibylle serait, d'après Varron, celle de Cumes, différente d'une autre également de Cumes, plus spécialement désignée sous le nom d'Italique. On la dit née à Babylone, et fille de l'historien Hérose, par suite d'une confusion avec Sametha. Celle-ci écrivait ses oracles sur des feuilles de palmier, qu'elle rangeait ensuite l'entrée de sa grotte; en profitait qui voulait, et jamais elle ne réparait l'outrage causé à son travail par le souffle du vent; et est pour cela sans doute qu'il nous reste peu de ses oracles, et qu'il y a tant de confusion dans ce qu'on dit de sa personne. Mais plus nous avançons, plus nous rejettons les temps employés à écrire ces extravagances, d'autant plus que nos guides ne sont pas d'accord entre eux. Ainsi saint Justin ne met qu'au huitième rang la sibylle persique, qu'il dit fille de l'historien Bérosee, qui s'accorde assez mal avec l'opinion de ceux qui la placent avant la guerre de Troie, plus mal encore avec ceux qui la disent belle-fille du patriarche Noé. Mais avançons. La cinquième sibylle, toujours d'après Varron, serait Erythré, ou du moins une vénérabile née à Erythras, qu'Apollodore, d'Érythrée d'origine, appelle sa concitoyenne,

que Lactance croit originaire de Babylone, et que beaucoup d'écrivains confondent avec la sibylle de Perse. Il en est qui la font contemporaine de la guerre de Troie. Eusèbe met sa naissance vers le temps de la fondation de Rome. Comme on le voit, la lumière ne se fait pas.

La sixième est la Samienne, dont Eratosthène a beaucoup parlé, qu'Élien place au temps de Numa Pompilius, et qu'on nomme Bytho. C'est, selon toute apparence, la même que Sambetho, Juive selon quelques auteurs, Babylonienne selon d'autres; la même encore que l'Hellespontique, née au bourg de Marpeessos.

La septième est la seconde de Cumes, plus spécialement nommée Cumane, et désignée par les noms d'Amalthée, de Démophile et d'Hierophile, noms de convention qu'il est facile de traduire. Virgile la nomme Déiphobe, et la dit fille de Glaucus.

C'est la même qui, suivant le rapport des historiens de l'antique Rome, aurait apporté les neuf livres de ses prédictions à Tarquin l'Ancien, et en aurait brûlé six à deux reprises, voyant que le prince ne voulait pas y mettre le prix qu'elle demandait. Il dut payer enfin les trois derniers du prix demandé d'abord pour les neuf. Ce n'est pas ici le lieu de prouver que toute cette histoire n'est qu'une fable, et cette digression nous entraînerait trop loin. L'histoire de la fabuleuse sibylle de Tarquin n'est que l'histoire retournée de la nymphe du fabuleux Numa.

La huitième sibylle est l'Hellespontique, née dans la campagne de Troie, au bourg de Marpeessos. Suivant Héraclide, elle florissait du temps de Solon. Nous la citons pour la seconde fois.

La neuvième est la Phrygienne, qui rendait ses oracles à Ancyre; ou n'en sait rien de plus.

La dixième enfin est la Tiburtine, ainsi nommée du bourg de Tivoli, lieu de sa naissance. Elle y fut depuis adorée comme une déesse; et on trouva, dit-on, dans le Tévérone, une statue qui la représentait et qui fut transportée dans le Capitole par ordre du sénat. Celle-ci s'appelait Alburnée.

On désigne encore la quatrième sibylle par le surnom d'Italique et les noms de Carmenta et de Nicostrate. Les Romains la disaient mère d'Évandre, et l'adoraient comme la divinité tutélaire des enfants.

Déiphobe, prêtresse d'Hécate, fut aimée d'Apollon, qui lui accorda autant d'années de vie, qu'elle pourrait tenir de grains de sable dans sa main. La malheureuse ne songeait pas à la vieillesse, qui devint son supplice. Elle avait sept cents ans quand Énée aborda en Italie; elle le conduisit aux enfers, nonobstant un si grand âge, qui l'avait réduite à une maigreux extrême, et il lui restait encore trois cents ans à vivre.

Nous renonçons à chercher des notions historiques au milieu de pareilles fables.

Beaucoup d'écrivains comptent encore deux ou trois, ou même quatre autres sibylles; et en effet, si on doit en compter autant qu'il

nous reste de livres attribués à ces célèbres devineresses, il y en eut au moins quatorze; car aux huit livres qui étaient connus jusqu'ici, le cardinal Mai en a ajouté, en 1828, quatre nouveaux, qu'il a tirés d'un manuscrit du Vatican et insérés au tome III de la *Nouvelle collection d'anciens écrivains*, sous les nos XI, XII, XIII et XIV.

Pierre Petit, médecin de la faculté de Paris, a composé une curieuse et savante dissertation, pour prouver, au contraire, qu'il n'y eut jamais qu'une seule sibylle. Tous les auteurs qui en ont parlé, dit-il, se contredisent, et ne sont point d'accord sur le nombre : ils ont recueilli çà et là des passages divers dans Varron, Pausanias, Lactance et autres auteurs, et compté autant de sibylles différentes, sans faire attention que toutes les devineresses ne sont pas des sibylles, et que tous ces fragments peuvent bien appartenir à la même. Il montre ensuite que la sibylle doit être d'origine grecque, puisque tous les oracles connus sont écrits en cette langue. Il n'y a nulle apparence en effet que des femmes originaires de la Chaldée, de la Phrygie ou de l'Italie aient toutes parlé une langue différente de leur langue naturelle, et surtout la même. C'est donc aux auteurs grecs qu'il faut demander des renseignements; or Platon, Dion-Chrysostome, Plutarque, parlent toujours de la sibylle au singulier; Cicéron en parle de la même manière, et Pline ne dit pas qu'on ait trouvé à Rome les statues de trois sibylles, mais trois statues de la sibylle. Après cela, l'auteur réfute l'opinion de ceux qui croient que le nom de sibylle était commun à toutes les devineresses, et cite les témoignages de beaucoup d'écrivains anciens, tels que Pausanias, Hygin, Plutarque, Platon, Arrien, Hérodote, Xénophon, qui parlent, en maints endroits de leurs ouvrages, de femmes prophétisant l'avenir, sans jamais leur donner le nom de sibylles. Après avoir établi qu'il n'y eut véritablement qu'une sibylle, l'auteur démontre qu'elle se nommait Hérophile, et qu'elle était de la ville d'Erythrée, dans l'Asie Mineure. Il essaie de démontrer ensuite que la diversité des noms qu'on lui a donnés provient des voyages qu'elle a faits, ou des ravissements de son génie, qui l'aurait transportée de lieu en lieu; il croit qu'elle mourut à Cumès, en Italie.

Sans adopter entièrement ce système, nous devons avouer cependant qu'il a certaines apparences de vérité, sauf toutefois la fin, dont nous ne saurions à aucun prix

(1149) Pour comprendre le sens de ce passage, il faut le mettre en regard de ce que Suétone rapporte dans la *Vie de César*, au chapitre 79. Un peu avant la mort de ce prince, le bruit courut, dit-il, que L. Cotta, un des gardiens des livres de la sibylle, devait demander, en plein sénat, le titre de roi pour César, parce qu'il était écrit dans ces livres, que les Parthes ne pouvaient être vaincus que par un roi.

(1150) « Quid vero habet auctoritatis furor iste, quem divinum vocatis, ut, quæ sapiens non videat,

accepter la responsabilité. Une femme, transportée en différents lieux par le génie de la prophétie, est une de ces énormités comme heureusement on n'en dit plus. Nous ne croyons pas davantage que les voyages d'une seule sibylle en diverses contrées soient suffisamment justifiés par l'histoire. Que le nom et la réputation se soient étendus à différents lieux, et que dans ces lieux on ait attribué à la sibylle des prédictions dont l'auteur était inconnu, cela se conçoit plus aisément.

Mais reprenons l'argumentation du P. Crasset. On ne peut révoquer en doute l'existence des vers sibyllins à Rome antérieurement à la naissance de Jésus-Christ. Cicéron en parle assez longuement dans son traité de la divination au chapitre 54 du second livre. Le passage mérite d'être cité tout entier, car il prouve contre l'auteur qui l'allègue ici. « Quel est donc le privilège de cette fureur que vous appelez divine, et comment accordez-vous à un insensé la faculté de voir ce que ne voit pas un sage, et à un homme sans raison la puissance d'un dieu? Nous conservons avec soin les vers que l'on dit avoir été prononcés par la sibylle en fureur. Leur interprète, suivant un faux bruit, devait dernièrement avertir le sénat que, si nous voulions sauver Rome, il fallait donner alors le titre de roi à celui qui en remplissait véritablement les fonctions au milieu de nous (1149). Si c'est là ce que disent ces livres, quel homme et quel temps cette prédiction regarde-t-elle? L'auteur a eu soin, en ne désignant ni les temps ni les hommes, d'adapter ces prophéties à tous les événements possibles. Il s'est, de plus, enveloppé d'une telle obscurité, que les mêmes vers peuvent recevoir plusieurs applications. Rien, d'ailleurs, ne ressemble moins à l'inspiration d'un prophète en délire que l'art et le soin qu'on remarque dans ces oracles, et la forme de l'acrostiche, ou cette attention à former un sens avec les lettres initiales des vers, comme dans quelques poésies d'Ennius : Q. ENNICUS FECIT. Je vois là beaucoup plus d'étude que d'enthousiasme. Cependant les vers sibyllins sont ainsi composés : les premières lettres des vers d'une période forment un mot. Voilà bien l'écrivain et non le prophète, l'homme qui calcule, et non celui qu'un dieu maltrise. Laissons donc dormir en paix la sibylle, et n'ouvrons pas ses livres, comme faisaient nos ancêtres, sans un ordre du sénat (1150). »

Nous avons dit que ce passage prouvait

ea videat insanus, et is, qui humanos sensus amiserit, divinos assecutus sit? Sibyllæ versus observamus, quos illa furens fudisse dicitur. Quorum interpres nuper, falsa quadam hominum fama, dictator in senatu putabatur, eum, quem revera regem habebamus, appellandum quoque esse regem, si saltem esse vellemus. Hoc si est in libris, in quem hominum et in quod tempus est? Callide enim, qui illa composuit, perfecit, ut, quodcumque accidisset, predictum videretur, hominum et temporum definitio sublata. Adhibuit etiam latebram obscuritatis, ut is-

ontre l'auteur qui l'allègue. Il en résulte, en effet, que les vers sibyllins étaient acrochiques et fort obscurs; or dans le volumineux recueil que nous possédons, il n'y a aucune obscurité, et il n'existe qu'un seul crostiche, dans lequel il est question d'un roi, à la vérité, mais d'un roi rachetant les échés du monde au prix de son sang; ce qui devait être peu attrayant pour César et pour les Romains du temps de Cicéron. Ce n'est donc pas de tels vers que le grand philosophe a entendu parler.

Parmi les témoignages des anciens écrivains favorables aux sibylles, l'auteur n'oublie pas, bien entendu, celui du poète Virgile, dans sa fameuse iv^e *Eglogue*.

Jam nova progenies caelo demittitur alto.

Ultima cumque venit jam carminis aetas.

Cette *églogue* renferme, il est vrai, des expressions et des pensées qui cadrent si bien avec la révélation chrétienne, que les docteurs de l'Église en ont été frappés dans tous les siècles. Cependant il n'est pas nécessaire de chercher loin, pour trouver un autre sens. Nous y reviendrons en temps opportun. (Voy. l'art. VIRGILE.)

— Pour venir maintenant à des arguments plus forts, dit notre auteur, parcourons les ouvrages des saints docteurs. Si nous en ayons l'auteur des *Questions aux gentils*, attribuées à saint Justin, et qui n'a pu vivre plus tard que dans le v^e siècle, saint Clément, Pape, citait l'autorité des sibylles en

versus alias in aliam rem posse accommodari ferentur. Non esse autem illud carmen furentis, nisi ipsum poema declarat, est enim magis artis et diligentiae, quam incitationis et motus, tum vere ea, et ἀπροσέτις dicitur, cum deinceps ex primis verum litteris aliquid connectitur, ut in quibusdam nianis, q. ENXIUS FECIT. Id certe magis est attentum imi quam furentis. Atque in sibyllinis ex primo sensu cujusque sententiae primis litteris sententiae carmen omne pretextitur. Hoc scriptoris est, non furentis; adhibentis diligentiam, non insaniam. amborem sibyllam quidem seditam et conditam beamus, ut id quod proditum est a majoribus, in senatus ne legantur quidem libri. »

(1151) *Respons. ad Gentes, quæst. 76, apud Justin.*

(1152) Nonobstant notre respect pour l'auteur et nous reproduisons, et plus encore pour saint Justin, nous ne pouvons prendre sur notre compte la traduction, ni les vastes édifices bâtis d'une seule pierre. L'absence de toute critique dans les écrits de saint Justin, martyr, est tellement notoire sur les savants, que l'autorité de ce docteur sur un fait purement historique est à peine à compter. Cependant comme nous ne demandons pas non plus qu'on s'en rapporte à la nôtre, nous citerons d'abord le passage dont il est question, et ensuite une appréciation empruntée aux doctes Bénédictins.

Ἐθεωσάμεθα δὲ ἐν τῇ πόλει γινόμενοι καὶ τινα τόπων ἢ βασιλικῶν μεγίστων ἐξ ἑνὸς ἐξισμενῶν λίθου ἔργων, ἢ πρῶτον μέγιστον, καὶ πάντως θαύματος ἄξιον, ἐνθα ἡ χρησμοὺς αὐτῶν ἀπαγγέλλειν οἷός τὰ πατρία περιλαβόντες παρὰ τῶν αὐτῶν προγόνων, ἔφασκον.

Saint Justin confond le Berosse adoré par les Héniens, père de la sibylle de Babylone, selon la Bible, et contemporain de Noé, avec l'historien Béro-

se, contemporain de Ptolémée Philadelphe. Au reste, il paraît que les Athéniens n'étaient guère mieux instruits à cet égard; mais la critique n'a pas d'excuses pour de telles ignorances. *Hanc sibyllam Babylone ortam dicunt, Berosi, Chaldaicæ historie scriptoris filiam.* (JUSTIN, traduct. des Bénédictins.)

Une erreur plus remarquable encore du saint docteur, est celle qui se trouve dans sa première *Apologie* relativement à Semon Sangus, qu'il prend pour Simon le Magicien, accusant les Romains d'avoir adoré ce dernier. Au reste, comme tout le monde, par respect pour la mémoire de saint Justin, ne convient pas de la confusion, très-apparente pourtant, puisque Semon Sangus, personnage familier à la mythologie romaine, avait plusieurs autels à Rome, nous citerons les paroles des savants Bénédictins, éditeurs des œuvres du saint docteur, dans la troisième partie de la préface qu'ils ont mise en tête :

« Narrata a Justino historia semper in pretio et honore existerat, eique pondus addiderant Tertulliani, Eusebii, Cyrilli Jerosolymitani, Augustini et Theodoretii a quibus idem asseveratur, testimonia, donec fidem et auctoritatem apud eruditos non paucos detraheret inventa sub Gregorio XIII quædam statua. « Ante annos quinque, » inquit ad annum 44. Baromius, « Gregorio XIII pontifice, in eadem insula Tiberina, e ruderibus lapis est effossus, tali inscriptione notatus :

SEMONI SANGO DEO FIDIO SACRUM
SEX. POMPEIUS S. P. E. COL. MESSIANUS
QUINQUENNALIS DECUR. BIDENTALIS
DONUM DEDIT.

Præ se fert lapis iste basim, super quam statua locata fesset, sed exigua; nec enim cum valde angusta sit, capax esse videtur alicujus simulacris humanæ stature similis. » Nominum quædam est

temple on lui avait montré trois citernes, où elle faisait mettre de l'eau pour se laver; prenant ensuite une espèce de simarre, elle allait se cacher dans le fond du sanctuaire, où, montant sur un trône élevé, elle prononçait ses prédictions. Il allègue en sa faveur l'autorité de Platon, et rend raison de l'espèce de grossièreté que l'on remarque dans ses vers. Après quoi il s'adresse ainsi aux Grecs. « Sans vous arrêter davantage à l'éclat de la poésie et à la politesse du langage, et sans vous laisser prévenir d'un esprit de contradiction, faites attention au fond du discours, et acceptez la lumière que doivent vous procurer des prédictions si claires et si nettes sur la venue de Jésus-Christ, notre Sauveur, du Verbe de Dieu, qui, sans se séparer de lui ni en vertu ni en puissance, a pris la nature de l'homme primitivement formée à l'image de son Créateur, et nous a rétablis dans l'innocence de nos premiers parents. » Il cite un oracle qui se rapporte à la création d'Adam, et conclut en ces termes : « Généreux enfants de la grâce, si vous ne préférez à votre salut vos trompeuses imaginations sur ces dieux qui ne sont pas, croyez, comme je l'ai dit, à l'ancienne, à l'antique sibylle dont les livres se conservent heureusement dans tout l'univers. Dans ses merveilleuses et divines inspirations, elle vous instruit, par ses oracles, sur la nature de ceux que l'on appelle dieux, mais qui n'ont rien de la divinité, et vous prédit, avec la plus claire évidence, l'avènement futur de Jésus-Christ, Notre-Seigneur, et tous les détails de sa vie (1153). »

« Ces paroles sont bien fortes; mais elles semblent céder encore à ce qu'il dit sur ce sujet dans sa seconde *Apologie* présentée à l'empereur Antonin et aux deux césars, ses

similitudo inter hanc inscriptionem et eam, quæ a Justino refertur : congruit etiam locus; reperta enim statua Semonis Sangi dei in insula Tiberina, in qua Simonem deum sanctum narrat Justinus fuisse consecratum. Inde nata pluribus eruditis, non suspicio solum, sed etiam firma persuasio, deceptum Justinum ignoracione latinitalis, et ab eo Simonem deum sanctum ex Semone Sango deo fabricatum fuisse. Sed parte ex alia reclamant alii non ignobiles critici, imprimis Tillemontius, quorum rationibus difficile est non assentiri. »

Ces raisons sont qu'il n'est pas probable que saint Justin se soit si gravement mépris, et que si cela lui était arrivé, il s'en serait plus tard aperçu.

Les éditeurs ajoutent : « Plures Semonis Sangi statuas Romæ existisse constat. »

(1155) JUSTIN., *Cohort. ad Græc.* Sur quoi les doctes Bénédictins éditeurs des œuvres de saint Justin font les observations suivantes : « Ex his verbis certo statuere possumus, si minus totam librorum sibyllinorum complexionem, qualem hodie habemus, saltem eas partes ejusmodi librorum, quæ claram et apertam Christi adventus et omnium rerum ab eo gerendarum predictionem continent, jam tum scribente Justino, in unum veluti corpus redactas fuisse. Nihil sane suspicatus est Justinus, quamvis omnes horum librorum paginæ fraudem clamitent. Sed tamen non gravissimum mihi videtur illud er-

enfants adoptifs. C'est là qu'il se plaint avec une sainte liberté de la défense faite aux chrétiens, sous peine de la vie, de lire les livres des sibylles, les oracles des prophètes et l'ouvrage d'un païen nommé Hydaspes, dont il ne reste plus rien. « Oui, dit-il, c'est par les puissants efforts des mauvais démons que cette interdiction a été portée, afin que, détournés par la crainte de lire ces écrits qui donneraient la connaissance du bien, les hommes demeurent toujours esclaves de l'esprit malin... Mais ils n'ont pu en venir à bout; car nous ne lisons pas seulement ces livres sans crainte, mais nous les présentons même, comme vous voyez, à vos regards, convaincus que tous les liront avec plaisir (1154). »

« Athénagore, qui vivait au même siècle, loin de contredire saint Justin, produit avec confiance les mêmes témoignages (1155). Il est suivi et imité par Théophile d'Antioche, qui réfute ainsi les calomnieux de la religion chrétienne : « La sibylle, prophétesse des Juifs et des autres nations de la terre, au commencement de ses prédictions, apostrophe ainsi la race humaine : Hommes mortels, corps de boue, vil néant, comment osez-vous vous élever, et ne songez-vous pas à la fin du monde? Vous ne tremblez point à la présence d'un Dieu souverain qui soutient votre être, et vous ne craignez point celui qui est le moins de toutes vos actions (1156). »

« Origène répond ainsi à une difficulté de Celse, qui reprochait aux chrétiens d'avoir inséré beaucoup de blasphèmes dans ces vers : « Il n'a pas marqué, dit-il, les blasphèmes que nous y avons insérés. Or, eût-il marqué de le faire, s'il eût eu des exemplaires plus purs et plus anciens que les nôtres, où l'on n'eût point trouvé les

ratum. Antequam enim libri sibyllini otiosi hominum manu fabricarentur, invaluerat apud christianos quedam de sibylla opinio, quæ et artificem ad operi suscipiendum incitasse, et operi fidem et auctoritatem videtur conciliasse. »

(1154) JUST., *Apol.*, 2.

(1155) ATHENAG., *Apol.*

(1156) THEOPH. Antiochen., *ad Autolic.* Nous devons déclarer ici ce que l'auteur que nous transcrivons omet, savoir : que les quatre-vingt-cinq vers grecs cités par Théophile d'Antioche ne font nullement partie du corps des poésies sibyllines qui nous restent, ne parlent point de Jésus-Christ, et n'ont aucun rapport de style ni de facture avec les fragments cités par les autres Pères de l'Eglise. Voici les premiers :

Ἄνθρωποι θνητοὶ καὶ σάρκενοι, οὐδὲν ἰσχύουσιν
 Πῶς ταχέως ὑψοῦσθε βίου τέλος οὐκ ἰσορροπῆται,
 Οὐ τρέμετ', οὐδὲ φοβείσθε Θεὸν τὸν ἐπισκοποῦντα
 Ἰψίστου, γνώστην πανεπόκτην, μάρτυρα πάντων.
 Παντοτρόφον, κτίσταν, ὅστις γὰρ κενὴν ἢ ἐκείνην
 Κάθητο, χ' ἤγητῆρα βροτῶν πάντων ἰποιῶνται,
 Εἰς θεός, ὃς μόνος ἄρχει ὑπερχαγέτας, ἀγνώστου,
 Παντοκράτωρ, ἀόρατος, ὅσων μόνος αὐτός ἀπειται.
 Αὐτὸς δ' οὐ βλέπεται θνητῆς ὑπὸ σαρκὸς ἀπειται.
 Τίς γὰρ σὰρξ δύναται τὸν ἐκουσάσανον καὶ ἀλάτῃ
 Ὀργαλοῖσιν ἰδεῖν θεὸν ἄγροστον, ὃς πᾶσι οὐκ

« passages supposés ? Cependant c'est ce
« qu'il n'a pas fait (1157). »

« Lactance n'est pas moins formel qu'Origène; il montre amplement comment les sibylles ont prédit la naissance de Jésus-Christ, sa prédication, ses miracles, sa passion, sa mort, sa résurrection, son ascension et son dernier avènement. Puis il ajoute :
« Quelques-uns, convaincus par la force
« de ces témoignages, ont coutume de se
« réfugier dans cette prétention; ils avan-
« cent que ces vers ne sont pas l'ouvrage
« des sibylles, mais qu'ils ont été imaginés
« ou composés par nos coreligionnaires (1158).
« Mais comment admettre cette pensée,
« quand on a lu Cicéron, Varron et le reste
« des anciens auteurs, qui font mention de
« la sibylle Erythrée et des autres, aux ou-
« vrages desquels nous avons emprunté ces
« échantillons ? Or, ces auteurs sont morts
« avant la naissance de Jésus-Christ selon
« la chair. Cependant je ne doute point que
« ces vers dans les premiers temps n'aient
« été pris pour des extravagances; car per-
« sonne ne les comprenait, vu qu'ils annon-
« çaient des miracles presque incroyables,
« dont on ne désignait ni le motif, ni le
« temps, ni l'auteur (1159). »

« Clément d'Alexandrie, cet homme si docte
et si éclairé, fait aussi valoir contre les païens l'autorité des sibylles, qu'il dit avoir été données aux gentils, comme les prophètes aux Juifs, pour les rendre également inexcusables. « Comme Dieu, dit-il, a voulu
« sauver les Juifs en leur donnant les prophètes, de même il a suscité parmi les
« Grecs des personnages recommandables,
« versés dans la connaissance de leur propre
« langue, et aussi capables qu'ils pouvaient
« l'être de comprendre la bonté de Dieu
« pour le salut des gentils. Outre la prédication de saint Pierre, l'apôtre saint Paul
« l'a déclaré en disant : Prenez aussi les
« livres des Grecs; voyez la sibylle comme
« elle déclare l'unité d'un Dieu et dévoile
« l'avenir (1160). »

« Le grand Constantin qui, en sa qualité
d'empereur, avait à sa disposition ces livres
mystérieux, consultés peu auparavant, selon
Zozime (1161), par le tyran Maxime, en
parle ainsi dans le discours qu'il adresse
aux Pères du concile général de Nicée :
« Véritablement remplie du souffle divin,
« cette sibylle (Erythrée) a prédit en vers
« ce qui devait arriver par rapport au Fils
« de Dieu, et déclaré clairement l'histoire
« de la venue de Jésus-Christ par l'ordre

(1157) ORIGÈNE, *Contr. Cels.*, l. vii. — Ce raisonnement peut facilement se retourner contre l'auteur que nous citons. En effet, si l'ennemi des chrétiens n'a pu se procurer des oracles plus anciens et plus purs que ceux des chrétiens, c'est qu'il n'en existait pas, et par conséquent les chrétiens étaient les auteurs de ceux qu'ils présentaient. Au reste, nous verrons bientôt qu'Origène avait peu de confiance dans les vers sibyllins.

(1158) Donc la supposition était dès lors reprochée aux chrétiens.

(1159) LACTANT, *De Vera sapient.* — Ce raisonnement est vicieux, car Cicéron, pour ne parler que

« des premières lettres disposées selon la
« forme des acrostiches : Jésus-Christ, Fils
« de Dieu, Sauveur, Croix. Ἰησοῦς Χριστός,
« Θεοῦ Υἱός, Σωτήρ. Σταυρός »

Il rapporte ensuite ces vers dont voici la traduction : « A l'apparition du signe du
« jugement, la terre se couvrira de sœurs,
« et l'on verra descendre du ciel le Roi
« éternel des siècles, venant juger toute
« chair et le monde entier. Alors fidèles et
« indèles, tous à ce dernier moment verront
« Dieu assis sur un trône élevé avec ses
« saints, pour prononcer la sentence contre
« les âmes des hommes charnels, tandis
« que la nature inculte sera couverte d'é-
« pines. Les hommes rejeteront alors les
« idoles et les richesses : un feu scrutateur
« dévorera la terre, le ciel, la mer et jus-
« qu'aux portes même des étroites prisons
« de l'enfer. Alors les corps des saints ren-
« dus à la liberté reviendront à la lumière;
« mais les méchants seront brûlés par des
« flammes éternelles. Chacun sera forcé de
« dévoiler les fautes mêmes commises dans
« le secret; car le flambeau divin dissipera
« les ténèbres des cœurs. On entendra de
« toutes parts des sanglots et des grin-
« cements de dents. La lumière brillante du
« soleil et des astres sera éclipsée. Le ciel
« se roulera et la lune perdra sa splendeur;
« les vallées s'élèveront et les montagnes
« abaisseront la hauteur de leurs sommets.
« Toute élévation pénible disparaîtra du
« milieu des hommes. Le niveau passera sur
« les collines et sur les plaines. Plus de
« vaisseaux qui sillonnent les mers; la terre,
« brûlée par la foudre, verra se tarir en
« bouillonnant les sources et les fleuves
« desséchés. La trompette céleste fera re-
« sentir de tristes accents, pour pleurer les
« crimes des méchants et les douleurs du
« monde. La terre ent'ouverte laissera en-
« trevoir les abîmes du tartare. Les rois
« eux-mêmes viendront au pied du trône de
« Dieu. Des torrents de feu et de soufre
« couleront du haut du ciel. Alors le bois
« sera pour tous les mortels un signe, un
« cachet distinctif, l'auréole chérie des fi-
« dèles, la vie des saints, le scandale du
« monde, le bain salutaire, où les élus,
« lavés dans douze fontaines, reçoivent la
« lumière, la houlette qui conduit, et la
« verge de fer qui brise. Or, ce roi, dont
« le nom se trouve tracé dans les premières
« lettres de ces vers est notre Dieu, notre
« Sauveur éternel, notre Roi, qui s'est
« livré pour nous à la mort (1162). »

de lui, dit que toutes les périodes des vers sibyllins avaient la forme d'acrostiches; or, dans le recueil que nous possédons, et dans les fragments cités par les Pères de l'Eglise, il n'y a qu'un seul acrostiche. Donc le recueil dont parle Cicéron et ceux que les Pères alléguent, n'étaient pas le même.

(1160) Il n'y a rien de semblable dans ce qui nous reste de saint Paul. (*Voy. CLEM. Alex., Strom.* l. vi.)

(1161) ZOZIME, *Hist.*, l. ii.

(1162) Tout ce morceau est une réminiscence continuelle de la sainte Ecriture. On pourrait le refaire en entier avec des passages de l'Evangile.

« Après avoir rapporté ces oracles sibyllins, l'empereur répond ainsi aux doutes des païens. « Mais il y a des incrédules qui n'ajoutent point foi à cette prédiction, quoiqu'ils reconnaissent dans l'Erythrée le don de prophétie. Ils soupçonnent même quelque écrivain, non moins attaché à notre culte qu'adonné à la poésie, d'avoir composé ces acrostiches, de les avoir supposés et proclamés comme des révélations de la sibylle. Mais il est constant que cette prédiction est véritable; car nos docteurs ont supputé le temps avec une si attentive exactitude, qu'il est impossible de soupçonner que ce poëme ait été composé depuis la venue et la condamnation de Jésus-Christ; ainsi l'on ne saurait soutenir que ces vers n'ont point été longtemps auparavant prononcés par la sibylle, sans s'exposer à être manifestement vaincu de mensonge. »

« Enfin, pour mettre le dernier sceau à la certitude du fait, il cite Virgile, dont il rapporte et explique les paroles avec autant d'esprit que de piété, et Cicéron, dont il affirme comme un point de notoriété publi-

d'Isaïe, d'Ezéchiel, de Joël et de l'apôtre saint Jude. Les personnes auxquelles la sainte Ecriture est familière, les reconnaîtront sans que nous les rapportions ici. Mais nous citerons l'acrostiche entier dans sa langue originale, en faveur de ceux qui n'ont pas sous la main les ouvrages d'Eusèbe ou le recueil, beaucoup plus rare, des vers sibyllins.

— δρωσι δὲ χθῶν κρίσιως σημεῖον ὅτ' ἔσται.
 ■ ξει δ' οὐρανὸν βασιλεὺς αἰῶσιν ὁ μέλλων
 ■ ἄλλα παρῶν πᾶσαν κρίνει, καὶ κόσμον ἅπαντα
 ○ ψονται δὲ θεὸν μέρεσι; πιστοὶ καὶ ἀπειθοί,
 ■ ψιστον μετὰ τῶν ἁγίων ἐπὶ τρίμα χρόνοι
 ■ ἀρροφῶν ψυχὰς ἀνθρώπων βήματι κρίνων,
 ■ ἔρσος ὅταν ποτὲ κόσμος ὅλος ἅπαντα γένηται.
 ■ ἔψουσιν δ' εἰδῶλα βροτοί, καὶ πλοῦτον ἅπαντα.
 ■ καύσει δὲ τὸ πῦρ γῆν, οὐρανόν, ἰδέ θάλασσαν
 — χνούσῃ φλέξει δὲ πύλας εἰρητῆς αἰῶο.
 ■ ἀρξ' τότε πᾶσα βροτῶν ἐπ' ἐλευθέρην φάος ἤξει
 ■ ὦν ἁγίων, ἀνόμους δὲ τὸ πῦρ αἰῶσιν ἐλέξει.
 ○ πῶσα τις πράξας ἔλαθιν, τότε πάντα λαλήσει.
 ■ τῆσα γὰρ ζοφόνετα θεὸς φωστῆρσιν ἀνοίξει.
 ○ ρῆνος δ' ἐκ πάντων ἤξει, καὶ βρυγμὸς ἰδόντων.
 ■ κλειψὲ δὲ φάος σέλας ἡλιόιο καὶ ἀστρων,
 ○ ἔρανὸν εἰλέξει, μῆνης δὲ τε φέγγος ὀλεῖται.
 ■ ψώσει δὲ φάραγγας, ὄλεθ' ὑψώματα βουνῶν.
 ■ ψος δ' ὠκέτι λυγρὸν ἐν ἀνθρώποισι φανέται.
 — σα τ' ὄρη πεδίοις ἔσται, καὶ πᾶσα θάλασσα
 ○ ὠκέτι πλοῦν ἔξει, γῆ γὰρ φρυχθεῖσα κεραυνῷ,
 ■ ἔν πηγαῖς, ποταμοὶ δ'· καχλάζοντες λείψουσιν
 ■ ἀπειγῆ δ' οὐρανὸν φωνὴν πολύθρηνον ἀφήσει,
 ■ ρύουσα μύσος μελέων, καὶ πῆματι κόσμου,
 ■ ἀρτάρειον δὲ χάος τότε δείξει γαῖα χανούσκα.
 ■ ξουσιν δ' ἐπὶ βήμα θεοῦ βασιλῆς ἅπαντες.
 ■ εὔσει δ' οὐρανὸν ποταμὸς πῦρ, ἠδέ τε θείων.
 ■ ἦμα δὲ πᾶσι βροτοῖσι τότε, σφραγὶς ἐπίσημος,
 ■ ὄξυλον ἐν πιστοῖς, τὸ κέρως τὸ ποθοῦμενον ἔσται
 ■ νδρῶν εὐσεβέων ζωῆ, πρόσημα δὲ κόσμου.
 ■ δασι φατίζων κλητοὺς ἐν δώδεκα πηγαῖς.
 ■ ἄβδος ποιμαίνουσα σιδηρεῖα τε κρατήσει.
 ○ ὕτος ὁ νῦν προγραφεὶς ἐν ἀπροστίχισιν θεοῖ; ὑμῶν,
 ■ ὠτῆρ ἀθάνατος, βασιλεὺς, ὁ παθῶν ἐνεχ' ἡμῶν.

TRADUCTION DE SÉBASTIEN CHATEILLON.

Judicii signum tellus sudoribus edet,
 Exque polo veniet rex tempus in omne futuris,

que, qu'il avait lu cette pièce, et l'avait même traduite en latin. Ainsi parlait Constantin devant trois cents évêques catholiques, qui applaudissaient à son discours; ainsi proclamait-il ces grandes révélations à la face de l'univers païen, qui reconnaissait la vérité par son silence (1163).

« Que dirons-nous de saint Jérôme, cet homme si versé dans la science et dans l'étude des ouvrages de l'antiquité? Ne reconnaît-il pas les dix sibylles? n'a-t-il pas cru qu'elles étaient vierges, et que le don de prophétie était la récompense de leur pureté (1163*)? ne fixe-t-il pas l'époque de leur existence, mettant l'Erythrée sous le règne de Romulus, et la Samienne sous celui de Numa et de Tullus-Hostilius? Mais venons en terminant à la plus forte autorité des premiers siècles, à celle du grand saint Augustin, qui n'a laissé aucun sujet sans examen et sans discussion; ouvrons d'abord son bel ouvrage de la *Cité de Dieu*. Après avoir parlé du règne d'Ezéchias dans le royaume de Juda, et de celui d'Ozée à Samarie, il continue ainsi: « C'est à ce même temps que l'on rapporte les prédictions

Scilicet ut carnem omnem, ut totum judicet orbem.
 Unde Deum fidi diffidentisque videbunt,
 Summum cum sanctis in seculi sine sedentem,
 Corporeorum animas hominum quo judicet, olim
 Horrebit totus cum densis vepribus orbis.
 Rejiciet et opes homines, simulacraque cuncta.
 Exuretque ignis terras, cælumque salumque.
 Incendetque fores angusti carceris Orci.
 Sanctorumque omnis caro libera reddita, lucem
 Tunc repetet: semper cruciabit flamma scelestos.
 Utque quis occulte peccaverit, omnia dicit.
 Sub lucemque Deus reserabit pectora clausa.
 Dentes stridebunt, crebrescent undique luctus.
 Et lux deficiet solemque, nitentiaque astra.
 Involvet cælus, et lunæ splendor obibat:
 Fossas attollet, juga deprimet ardua montes.
 Impedietque nihil mortales amplius alium.
 Longa carina fretum non scindet, montibus arva
 Ipsa æqualibuntur: nam sublime torrida tellus,
 Unaque et sicci fontes, et flumina hiabunt.
 Sidereisque sono tristi tuba clauget ab oris,
 Stultorum facinus mærens, mundiique dolens.
 Et chaos ostendet, et tartara, terra dehiscens.
 Regesque ad solum sistentur numinis omnes.
 Undaque de cælo fluet ignea sulphure misto.
 Atque omnes homines signum præsigne notabit.
 Tempore eo lignum, cornu peramabile fidis,
 Oppositus mundo casus, sed vita piorum,
 Respergendo lavans duodeno fonte vocatos,
 Compescetque pedo ferrata cuspide gentes.
 Rex tibi nunc nostris descriptus in ordine summo
 Versibus, hic noster Deus est, nostræque salutis
 Conditor æternus, perpessus nomine nostro,
 Sincera hunc Moses expressit brachia tendens.

(1165) Il n'est rien dit de ce prétendu discours de Constantin dans les actes du concile de Nicée. La plupart des savants soupçonnent Eusèbe d'en être l'auteur. C'est peut-être plutôt une interpolation dans ses écrits.

(1165*) « Quid referam sibyllas Erythream alique Cumanam, et octo reliquas; nam Varro decem tantum autumat, quarum insigne virginitas, et virginitatis præmium, divinatio?... Recte concilium Dei scribitur nosse virginitas. » (HILRON., *Adv. Jovin.* l. 1.)

« de la sibylle Erythrée. D'après Varron, il en a existé plusieurs, et non pas une seule. Or il est indubitable que cette sibylle Erythrée a laissé par écrit des prophéties manifestes sur Jésus-Christ (1164). » Il transcrit ensuite les mêmes vers que Constantin avait récités dans le concile de Nicée, avec cette seule différence qu'il n'ajoute pas *σταυρός, croix*, et qu'il fait remarquer que les premières lettres des mots *Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur*, forment en grec le mot *ἰχθύς*, poisson, dont toute l'antiquité a fait l'application à Notre-Seigneur, « parce que, dit ce grand docteur, « il s'est plongé dans le vaste abîme de notre mortalité, comme dans la profondeur des eaux, sans perdre la vie, c'est-à-dire l'innocence. » Puis il poursuit en ces termes : « Cette sibylle Erythrée, ou, « selon l'opinion de quelques autres, Cumée, « n'a rien inséré dans son poème, dont ceci « n'est qu'un court fragment, qui ait rapport au culte des dieux faux, ou faits de la main des hommes. Bien plus, elle parle avec tant de force contre eux et contre leurs adorateurs, qu'elle semble mériter d'être comptée parmi ceux qui appartiennent à la cité de Dieu (1165). » Il groupe ensuite dans une même suite de discours les passages cités par Lactance, où la sibylle parle de Jésus-Christ. « Après cela, dit-elle, « il tombera entre les mains des infidèles; « ils donneront d'une main criminelle des soufflets à Dieu; leurs bouches impures lanceront sur lui des serchats infects. « Pour lui, il tendra avec simplicité aux coups son dos sacré; il recevra les soufflets et se taira, de peur que quelqu'un ne sache qu'il est le Verbe, ou d'où il vient, afin qu'il parle aux morts; et il portera une couronne d'épines. Pour sa nourriture, il lui ont donné du fiel, et du vinaigre pour étancher sa soif. Voilà la table inhospitalière qu'ils lui présenteront. Insensé, tu n'as pas connu ton Dieu se jouant des pensées des mortels; mais tu l'as couronné d'épines, et tu as préparé pour lui un horrible fiel. Mais le voile du temple sera déchiré, et, dans le milieu du jour, une nuit ténébreuse régnera durant trois heures; il mourra de mort, et dormira trois jours dans le sépulcre. Alors revenu du tombeau, il paraîtra le premier à la lumière, et montrera aux élus le principe

« de la résurrection. » Il termine en revenant sur l'époque où vivait la sibylle, qui, selon quelques-uns, florissait, non du temps de Romulus, mais au moment de la guerre de Troie.

« Il ne se prononce pas avec moins de clarté dans son *Exposition* commencée de l'*Épître aux Romains*, où, expliquant pourquoi l'apôtre se dit *séparé pour l'Évangile de Dieu*, *promis auparavant par ses prophètes*, il s'exprime ainsi : « Il y a eu en effet des prophètes qui n'étaient pas de lui, et dans lesquels on trouve quelques prédictions qu'ils ont entendues et chantées concernant Jésus-Christ, comme on l'assure de la sibylle; ce que je ne croirais pas facilement, si le plus fameux des poètes latins, avant de parler du renouvellement du siècle en des termes qui s'adaptent et conviennent assez au règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, n'avait commencé par ces vers : il est enfin arrivé le dernier âge prédit par le chant cuméen. Or, le chant de Cumès, comme personne n'en doute, est le chant de la sibylle (1166). L'apôtre, sachant alors que ces témoignages de la vérité se trouvaient dans les livres des gentils, comme il l'a montré manifestement dans les *Actes* en s'adressant aux Athéniens, ne dit pas seulement *par ses prophètes*, de peur que quelque âme séduite ne se laissât entraîner dans quelque impiété par certaines confusions de la vérité; mais il ajouta : *dans les Écritures saintes*, voulant montrer que les livres des gentils, remplis des superstitions de l'idolâtrie, ne devaient pas être regardés comme saints, parce que l'on y trouvait quelques passages qui se rapportent à Jésus-Christ (1166*) ? »

« Enfin, dans sa lettre à Marcien, revenant sur l'élogue de Virgile à Pollion, il dit : « Ce n'est qu'à Notre-Seigneur Jésus-Christ que le genre humain adresse ces paroles : « sous votre conduite nos crimes, s'il en reste encore quelques traces, seront effacés, et la terre sera délivrée de la crainte éternelle, que Virgile confesse avoir empruntées au poème de la sibylle de Cumès; car il est probable que cette prophétesse avait entendu en esprit, sur l'unique Sauveur, des vérités qu'elle a été obligée de proclamer (1167). »

« Quoi de plus clair; et quel avantage

(1164) « Ilæc sane sibylla quædam de Christo manifeste conscripsit. » (August., *De civit. Dei*, l. xviii, c. 25.)

(1165) « Ut in eorum numero deputanda videatur, qui pertinent ad civitatem Dei. » (August., *De civit. Dei*, l. xviii, c. 25.)

(1166) « Fuerunt enim et prophete non ipsius, in quibus etiam aliqua inveniuntur quæ de Christo audita recinerunt, sicut etiam de sibylla dicitur, quod non facile crederem nisi poetarum quidam in romana lingua nobilissimus, antequam diceret ea de innovatione sæculi que in Domini nostri Jesu Christi regnum satis concinere et convenire videantur, præposuit versum dicens :

Ultima Cumæi jam venit carminis actus.

Cumæum autem carmen sibyllinum esse nemo dubitaverit. » (August., *Epist. ad Rom.*, expos. n° 3.)

(1166*) Nous ne comprenons rien à l'argumentation du saint docteur, ou bien le passage de saint Paul qu'il allègue prouve contre lui. En effet, ou bien l'apôtre n'a nullement songé aux vers sibyllins, dont il ne dit pas un mot, et alors son témoignage ne peut être invoqué; ou bien il les exclut, et dans ce cas nous ne devons les avoir en aucune estime. S'il en existait de son temps, et qu'il ait entendu y faire allusion, ce que rien n'indique, de quels vers sibyllins entendait-il parler? Est-ce de ceux que nous possédons, ou de quelques autres?

(1167) « Nam omnino non est cui alteri præter

pourrait-on tirer de cet autre passage de la *Cité de Dieu*, où il dit encore des païens : « Tandis qu'ils ne croient pas à vos Écritures, « ils voient s'accomplir au milieu d'eux « leurs oracles, qu'ils lisent en aveugles ; « à moins que quelqu'un ne soutienne que « c'est par les chrétiens qu'ont été inven- « tées ces prophéties sur Jésus-Christ, que « l'on cite sous le nom de sibylles ou de quel- « ques autres, s'il en existe d'étrangères au « peuple des Juifs (1168). » N'est-il pas évi- dent que ces mots, *s'il en existe*, ne se rap- portent point aux écrits des sibylles, mais à d'autres ouvrages qui existeraient dans le même genre ? N'est-il pas également évident que le saint n'exprime pas un doute qui lui serait personnel, par cette réserve : *à moins que quelqu'un ne soutienne que c'est par les chrétiens que ces prophéties ont été inventées* ; mais un doute qui pourrait se présenter à l'esprit de ses adversaires, aux- quels il répond que, quand même ils rejeteraient les oracles du paganisme, ceux des Juifs suffiraient, puisque des écrits pré- sentés par nos plus cruels ennemis ne sau- raient être suspects.

« Il y reste donc démontré, non par des raisonnements, mais par des citations exactes et certaines, que tous les Pères des premiers siècles ont admis, comme surna- turelles, les prédictions des sibylles, et les ont opposées avec confiance aux païens, comme un des plus forts arguments, comme une preuve sans réplique (1169). »

Nous venons de faire entendre, si non le plus correct des défenseurs des sibylles, du moins le dernier, celui dans lequel on doit trouver, par conséquent, l'analyse de toutes les raisons qui militent en faveur de la cause. Nous parlerons en son lieu de l'*églogue* ici alléguée. (Voy. l'art. VIRGILE.) Maintenant nous allons reproduire sur le même sujet un passage emprunté à un théologien juste- ment réputé. Le lecteur sera de la sorte institué juge de la question débattue.

« La collection des oracles sibyllins est divisée en huit livres ; elle a été imprimée pour la première fois en 1545 sur des manuscrits, et publiée plusieurs fois depuis avec d'amples commentaires. Les ouvrages, composés pour et contre l'authenticité de ces livres, sont en très-grand nombre ; quelques-uns sont très-savants, mais écrits avec peu d'ordre et de critique. Fabricius, dans le premier livre de sa *Bibliothèque Grecque*, en a donné une espèce d'analyse, à laquelle il a joint une notice assez détaillée des huit livres sibyllens. Après de longues discus-

sions, il est demeuré certain que ces prétendus oracles sont supposés, et qu'ils ont été forgés vers le milieu du second siècle du christianisme par un ou par plusieurs auteurs qui faisaient profession de notre religion ; mais il est probable que d'autres y ont fait des interpolations et qu'il y en a eu plusieurs recueils qui n'étaient pas entièrement conformes.

« On sait qu'avant le christianisme il y avait eu à Rome un recueil d'oracles sibyllins, ou de prophéties concernant l'empire romain ; il y en avait eu même dans la Grèce du temps d'Aristote et de Platon ; mais les uns ni les autres n'avaient rien de commun avec ceux qui ont paru sous le christianisme ; celui qui a composé ces derniers s'est proposé d'imiter les anciens et de faire croire que tous étaient de la même date, pour leur donner ainsi du crédit ; mais la différence est aisée à démontrer.

« 1° Les oracles sibyllins modernes sont une compilation informe de morceaux détachés, les uns dogmatiques, les autres prophétiques, mais toujours écrits après les événements et chargés de détails fabuleux ou très-incertains.

« 2° Ils sont écrits dans un dessein diamétralement opposé à celui qui a dicté les vers sibyllins que l'on gardait à Rome. Ceux-ci prescrivaient les sacrifices, les cérémonies, les fêtes qu'il fallait observer pour apaiser le courroux des dieux, lorsqu'il arrivait quelque événement sinistre. Le recueil moderne, au contraire, est rempli de déclamations contre le polythéisme et contre l'idolâtrie, et partout on y établit ou l'on suppose l'unité de Dieu. Il n'y a presque aucun de ces morceaux qui ait pu sortir de la plume d'un païen ; quelques-uns peuvent avoir été faits par des Juifs, mais le plus grand nombre respirent le christianisme, et sont l'ouvrage des hérétiques.

« 3° Selon le témoignage de Cicéron, les vers des sibylles conservés à Rome et ceux qui avaient cours dans la Grèce, étaient des prédictions vagues, conçues dans le style des oracles, applicables à tous les temps et à tous les lieux, et qui pouvaient s'ajuster aux événements les plus opposés. Au contraire, dans la nouvelle collection, tout est si bien circonstancié, que l'on ne peut se méprendre aux faits que l'auteur voulait indiquer.

« 4° Les anciens étaient écrits de telle sorte, qu'en réunissant les lettres initiales des vers de chaque article, on y retrouvait le premier vers de ce même article ; rien de

Dominum Christum dicat genus humanum :

Te duce, si qua manent sceleris vestigia nostri, Irrita, perpetua solvent formidine terras.

Quod ex Cumæo, id est ex sibyllino carmine, se fassus est transtulisse Virgilius ; quoniam fortassis etiam illa vates aliqui de unico Salvatore in spiritu audierat, quod necesse habuit confiteri. » (August., Epist. 258, n° 5.)

(1168) « Cum scripturis nostris non credunt, complentur in eis sicut, quas cæci legunt : nisi forte quis dixerit illas prophetias christianos fluxisse de

Christo quæ sibylle nomine vel aliorum profertur, si quæ sint, quæ non pertinent ad populum Judæorum. » (August., *De civit. Dei*, l. xviii, c. 46.)

Le sens de ce passage nous semble au moins équivoque ; et si nous ne l'avions pas trouvé cité pour, nous aurions peut-être été surpris de le citer contre. On va avoir tout à l'heure la preuve d'une pareille méprise.

(1169) Voy. le P. GAILLARD, *Histoire critique et religieuse de N.-Dame de Lorette*, note iv. sur les sibylles.

emblable n'est dans le nouveau recueil. L'acrostiche inséré dans le huitième livre et qui est tiré du discours de Constantin au concile de Nicée, est d'une espèce différente. Il consiste en trente quatre vers dont les lettres initiales forment : Ἰησοῦς Χριστός, τοῦ υἱοῦ εὐαγγελισταίος, mais ces mots ne se trouvent point dans le premier vers.

• 5° La plupart des choses que contiennent les nouveaux vers sibyllins n'ont pu être écrites que par un chrétien, ou par un homme qui avait lu l'histoire de Jésus-Christ dans les Évangiles. Dans un endroit, l'auteur, se dit *Enfant du Christ* ; il assure ailleurs que le Christ est le Fils du Très-Haut ; il désigne son nom par le nombre 888, valeur numérique des lettres du mot Ἰησοῦς dans l'alphabet grec.

• 6° Dans le cinquième livre, les empereurs Antonin, Marc-Aurèle, Lucius-Verus, sont clairement indiqués ; d'où l'on conclut que cette compilation a été faite ou achevée entre les années 138 et 167 ; d'autres disent entre 169 et 177. Elle renferme encore d'autres remarques chronologiques qui nous indiquent cette même époque.

• Josephé, dans ses *Antiquités judaïques*, l. xx, ch. 16, ouvrage composé vers la troisième année de Domitien, l'an 93 de notre ère, cite des vers de la sibylle, où elle parait de la tour de Babel et de la confusion des langues, à peu près comme dans la *Genèse* ; il faut donc qu'à cette époque ces vers aient déjà passé pour anciens, puisque l'historien juif les cite en confirmation du récit de Moïse. De là il résulte déjà que les chrétiens ne sont pas les premiers auteurs de la supposition des oracles sibyllins (170). Ceux qui sont cités par saint Justin, par saint Théophile d'Antioche, par Clément d'Alexandrie et par d'autres Pères, ne se trouvent point dans notre recueil moderne et ne portent point le caractère du christianisme, ils peuvent donc être l'ouvrage d'un poète platonicien.

• Lorsque l'on fit sous Marc-Aurèle la compilation de ceux que nous avons à présent, il y avait déjà du temps que ces prétendus oracles avaient acquis un certain crédit parmi les chrétiens. Celse, qui écrivait quarante ans auparavant, sous Adrien et ses successeurs, parlant des différentes sectes qui partageaient les chrétiens, suppose une secte de *sibyllistes*. Sur quoi Origène observe, l. v, n° 61, qu'à la vérité ceux entre les chrétiens qui ne voulaient pas regarder la sibylle comme une prophétesse, désignaient par ce nom les partisans de l'opinion contraire, mais qu'il n'y eut jamais une secte particulière de *sibyllistes*. Celse reproche encore aux chrétiens, l. vii, n° 53,

(1170) Cette conclusion ne nous semble pas logique. En effet la 14^e année de Domitien correspond à l'an 94 de l'ère chrétienne, et il y avait alors dixante-quatre ans que le Christ était mort. C'est dès de temps qu'il n'en faut pour supposer des ouvrages que Josephé, très-méchant historien, a pu rendre pour anciens, quoiqu'ils ne le fussent pas. (1171) Cette conclusion nous semble encore illo-

d'avoir corrompu le texte des vers sibyllins et d'y avoir mis des blasphèmes. Il entendait par là, sans doute, les invectives contre le polythéisme et contre l'idolâtrie ; mais il ne les accuse pas d'avoir forgé ces vers. Origène répond en défiant Celse de produire d'anciens exemplaires non altérés.

• Ces passages de Celse et d'Origène semblent prouver, 1° que l'authenticité de ces prédictions n'était point alors mise en question, et qu'elle était également supposée par les païens et par les chrétiens (1171). 2° Que parmi ces derniers, il y en avait seulement quelques-uns qui regardaient les sibylles comme des prophétesse, et que les autres, blâmant cette simplicité, les nommaient sibyllistes. Ceux qui ont avancé que les païens donnaient ce nom à tous les chrétiens, n'ont pris le vrai sens ni du reproche de Celse, ni de la réponse d'Origène.

• A mesure que l'opinion favorable aux sibylles devint plus commune parmi les chrétiens, on employa leurs vers dans les ouvrages de controverse avec d'autant plus de confiance, que les païens eux-mêmes, qui reconnaissaient les sibylles pour des femmes inspirées, se retranchaient à dire que les chrétiens avaient falsifié leurs écrits, question de fait, qui ne pouvait être décidée que par la comparaison des différents manuscrits. Constantin était le seul qui eût pu faire cette confrontation, puisque, pour avoir permission de lire le recueil conservé à Rome, il fallait un ordre exprès du sénat.

• Il n'est donc pas étonnant que saint Justin, saint Théophile d'Antioche, Athénagore, Clément d'Alexandrie, Lactance, Constantin, dans son discours au concile de Nicée, Sozomène, etc., aient cité les oracles sibyllins aux païens, sans craindre d'être convaincus d'imposture ; il y en avait un recueil qui était plus ancien qu'eux. Comme les auteurs de ces oracles supposaient la spiritualité, l'infinité, la toute-puissance du Dieu suprême, que plusieurs blâmaient le culte des intelligences inférieures et les sacrifices, et semblaient faire allusion à la trinité platonicienne, les auteurs chrétiens crurent qu'il leur était permis d'alléguer aux païens cette autorité, qu'ils ne contestaient pas, et de les battre ainsi par leurs propres armes.

• Nous convenons que pour en prouver l'authenticité, les Pères alléguèrent le témoignage de Cicéron, de Varron et d'autres anciens auteurs païens ; sans s'informer si le recueil cité par ces anciens était le même que celui que les Pères avaient entre les mains, sans examiner si celui-ci était fidèle ou interpolé ; mais puisque cet examen ne leur était pas possible, nous ne voyons pas

logique : en effet, si quelques chrétiens tiraient un argument des vers sibyllins, évidemment c'est que ces vers étaient favorables à la cause du christianisme. Or si tous les avaient reconnus pour authentiques, tous aussi les auraient respectés, et s'en seraient servis comme d'un argument, puisque ces vers leur étaient favorables.

en quoi les Pères sont répréhensibles. Les règles de la critique étaient alors peu connues; à cet égard les plus célèbres philosophes du paganisme n'avaient aucun avantage sur le commun des auteurs chrétiens (1172). Plutarque, malgré le grand sens qu'on lui attribue, ne paraît jamais occupé que de la crainte d'omettre quelque chose de tout ce que l'on peut dire de vrai ou de faux sur le sujet qu'il traite. Celse, Pausanias, Philostrate, Porphyre, l'empereur Julien, etc., n'ont ni plus de critique ni plus de méthode que Plutarque. Il y a de l'injustice à vouloir que les Pères aient été plus défiant et plus circonspects.

« Comme la nouveauté de la religion chrétienne est un des reproches sur lesquels les païens insistaient le plus, parce que cette espèce d'argument est à portée du peuple, c'est aussi celui que nos apologistes ont eu le plus d'ambition de détruire. Pour cela ils ont allégué non-seulement des morceaux du faux Orphée, du faux Musée et des oracles sibyllins, mais encore des endroits d'Homère, d'Hésiode et des autres poètes, lorsqu'ils ont paru contenir quelque chose de semblable à ce qu'enseignaient les chrétiens. L'usage que les philosophes faisaient alors de ces mêmes autorités, rendait cette façon de raisonner tout à fait populaire, et, par conséquent, très-utile dans la dispute.

« Lorsque le christianisme fut devenu la religion dominante, on fit beaucoup moins d'usage de ces sortes de preuves. Origène, Tertullien, saint Cyprien, Minutius-Félix, n'ont point allégué le témoignage des sibylles; Eusèbe, dans sa *Préparation évangélique*, où il montre beaucoup d'érudition, ne le cite que d'après Josèphe; lorsqu'il apporte quelques oracles favorables aux dogmes du christianisme, il les emprunte toujours de Porphyre, ennemi déclaré de notre religion. La manière dont saint Augustin parle de ces sortes d'arguments, montre assez ce qu'il en pensait. « Les témoignages, dit-il, que l'on prétend avoir été rendus à la vérité par la sibylle, par Orphée et par les autres sages du paganisme, que l'on veut avoir parlé du Fils de Dieu et de Dieu le Père, peuvent avoir quelque force pour confondre l'orgueil des païens, mais ils n'en ont pas assez, pour donner quelque autorité à ceux dont ils portent le nom. » (L. xv *contr. Faust.*, c. 15.) Dans la *Cité de Dieu* (l. xviii, ch. 47), il convient que toutes ces prédictions, attribuées aux païens, peuvent, à la rigueur, être regardées comme l'ouvrage des chrétiens; et il conclut que ceux qui veulent raisonner juste, doivent s'en tenir aux prophéties tirées des livres conservés par les Juifs, nos ennemis.

« Les controverses agitées dans les der-

(1172) A la bonne heure! dites donc tout uniment que ni les défenseurs du christianisme ni ses adversaires ne posèrent la question préjudicielle de l'authenticité des oracles sibyllins, et que la plu-

niers siècles sur l'autorité de la tradition, ont jeté les critiques dans deux extrémités opposées. Les protestants, dans la vue de détruire la force du témoignage que portent les Pères touchant la croyance de leur siècle, ont exagéré les défauts de leur manière de raisonner, la faiblesse et même la fausseté de quelques-unes des preuves qu'ils emploient. Plusieurs catholiques, au contraire, se sont persuadés que c'en serait fait de l'autorité des Pères, lorsqu'ils déposent de ce que l'on croyait de leur temps, si on ne soutenait pas la manière dont ils ont traité des questions indifférentes au fond de la religion. Conséquemment ils ont défendu avec chaleur des opinions dont les Pères eux-mêmes n'étaient peut-être pas trop persuadés, mais desquelles ils ont cru pouvoir se servir contre les païens, comme d'un argument personnel; telle paraît avoir été celle du surnaturel des oracles. Cela n'est certainement pas nécessaire, pour conserver à l'enseignement dogmatique des Pères tout le poids qu'il doit avoir (1173).

Tel est, nous le croyons, le terme où s'était arrêtée la discussion sur les sibylles: essayons d'y ajouter quelques nouvelles considérations.

Il y avait à Rome, avant la naissance de Jésus-Christ, un recueil de vers sibyllins; on ne saurait nier le fait, sans nier en même temps les récits incontestés de maints historiens et les traditions constantes du peuple romain. Mais ce recueil, d'où venait-il, que devint-il, et qui l'avait vu? Questions importantes, ce nous semble, et dont la solution est impossible.

1° D'où venait-il? Tarquin l'Ancien étant un jour inoccupé dans son palais, ce qui était alors un palais, cela ne fait rien à la question, une femme se présente et lui offre trois volumes au prix de trois cents pièces d'argent; il refuse. — L'étrangère s'éloigne, elle jette un volume aux flammes, revient, et offre les deux autres au même prix de trois cents pièces d'argent. Tarquin se raille et la renvoie. — Elle va brûler un second volume, revient, et offre le dernier au prix de trois cents pièces d'argent. — Tarquin, surpris d'une telle conduite, l'achète au prix demandé. — C'était un volume de prophéties contenant les destinées de Rome, avec le détail des rites et sacrifices religieux propres à maintenir constamment la faveur des dieux sur l'empire naissant. — Il enferme le précieux recueil dans un coffret de pierre ou de fer, institue deux magistrats chargés de veiller à sa garde, et de le consulter toutes fois que besoin sera, après une délibération préalable du sénat. Tel est le récit de l'histoire (1174). L'auteur, en croyez-vous un seul mot?

Nous allons vous dire, nous, pourquoi nous n'en croyons rien. Les origines de

part y furent trompés, car telle paraît être la vérité (1175) BERGIER, *Dict. Théologique*, art. *Sibyll.* (1174) *Voy. AULU-GELLE*, l. 1, c. 19.

Rome sont entièrement fabuleuses; ce point est admis. Remus et Romulus aussi bien que leur nourrice et leur mère, qui était vestale avant l'institution des vestales, sont des êtres imaginaires. L'enlèvement des Sabines, les règnes de Numa et de Tullus Hostilius rentrent dans la classe des fables héroïques; c'est-à-dire, peut-être pure fable, peut-être un peu d'histoire mêlée à la fable. Les premiers historiens de Rome n'ont paru que longtemps après cette date, et les nations voisines n'avaient pas d'historiens.

Tarquin l'Ancien n'est peut-être pas un roi fabuleux; mais que de fables dans toute son histoire! En la dépouillant de tout ce qui est incroyable, nous ne disons pas non démontré, car il ne resterait rien, en la dépouillant de tout ce qui est incroyable, il ne reste que son nom et celui de son successeur.

Les Romains sont certainement une colonie étrusque, c'est-à-dire d'origine grecque. Leur véritable histoire commence au consulat de Junius-Brutus, et encore y a-t-il bien à déqualifier de tout ce qui vient après.

Le règne de Tarquin l'Ancien dut s'accomplir entre les années 640 et 616 avant Jésus-Christ. Or, un recueil, écrit dans le langage italique de cette époque, eût été entièrement inintelligible au temps de la naissance de Jésus-Christ. Et s'il était écrit en grec, il dut être tout aussi inintelligible pendant plus de quatre siècles, c'est-à-dire jusqu'au temps de Scipion-Émilien, qui, le premier, révéla aux Romains que les Grecs n'étaient pas des barbares. Les lois des douze tables, compilées longtemps après Tarquin l'Ancien, et tant de fois corrigées et amendées depuis, n'étaient déjà plus intelligibles, sinon par l'usage. Quelle est donc l'origine des oracles sibyllins conservés à Rome; qui les a vus, transcrits: qui n'a rendu compte à la postérité? Était-ce un de ces fétiches que tout le monde peut entendre, mais que nul homme ne peut voir, comme le *Grand-Esprit* du royaume de Cambodge, ou la mystérieuse divinité promise dans le coffret vide des isiaques?

2° Que devint le recueil de vers sibyllins conservé, à ce que l'on dit, pendant six siècles à Rome? Si l'on s'en rapporte à Denis Halycarnasse, il périt dans l'incendie du Capitole, arrivé l'an 83 avant la naissance de Jésus-Christ. Et ce qui semble confirmer incontestablement le fait, c'est que le consul Scribonius-Curro, qui était en charge sept ans après, c'est-à-dire l'an 76 avant Jésus-Christ, prit, suivant un ordre exprès du sénat, trois commissaires, nommés Gabinius, Octacilius et L. Valerius, à Erythrée, pour y recueillir les vers de la sibylle, et les replacer dans le Capitole, qui venait d'être restauré.

Ceux-ci, au nombre de mille, furent déposés en un caveau du temple d'Apollon, dans un coffre de pierre. Mais il paraît qu'ils périrent à leur tour dans le nouvel incendie qui eut lieu pendant la guerre civile, puisque Auguste, après son avène-

ment à l'empire, fit rechercher de nouveau les vers sibyllins qui pouvaient exister à Samos, à Troie, à Erythrée, dans l'Afrique, en Sicile et par toute l'Italie. Il en fut apporté de nombreux recueils, parmi lesquels l'empereur fit un choix; le reste fut brûlé sur la place publique. Une partie de ceux que l'on crut devoir conserver, furent ensuite transcrits à nouveau, à cause de la vétusté des originaux.

Cependant, Ammien-Marcellin, parlant en son *xxiii*^e livre de ce second incendie du Capitole, semble indiquer que les vers sibyllins ne périrent pas: « Sans un prompt secours, dit-il, les vers même de la sibylle de Cumes auraient été consumés par les flammes. » De la *sibylle de Cumes*! nous venons de voir que c'étaient ceux de la *sibylle Erythrée* qu'on y gardait depuis le temps du consulat de Scribonius-Curro; que veut donc dire Ammien-Marcellin? Les vers de la sibylle de Cumes auraient-ils été préservés lors du premier incendie? Alors pourquoi la recherche de nouveaux oracles? Qui pourra éclaircir de telles ténèbres? Et à mesure que l'on consulte plus d'auteurs, la confusion augmente, car il n'existe aucun accord dans les témoignages de ceux qui en ont parlé.

Quoi qu'il en soit du recueil ou des recueils des vers sibyllins conservés à Rome d'abord par des duumvirs, ensuite par des décemvirs, et enfin par des quindécimvirs, le tout fut définitivement livré aux flammes par Stilicon, suivant le récit de Numatien, afin qu'ils ne servissent plus à entretenir des superstitions et les derniers restes d'un culte proscrit par le christianisme.

3° Qui avait vu ou consulté les recueils des vers sibyllins conservés à Rome? Aucun de tous les auteurs qui nous restent: ni les Pères de l'Eglise; car les fragments qu'ils citent sont tellement dissemblables entre eux, qu'il est facile de voir qu'ils n'appartiennent point à une même inspiration, et d'ailleurs ils ne disent pas les avoir tirés de là; ni les auteurs profanes: aucun d'eux ne cite rien de ce recueil en particulier, et Cicéron lui-même, dont nous avons rapporté le témoignage, semble n'en parler que par oui-dire.

De tout ceci il résulte: 1° qu'il n'est nullement démontré qu'il ait jamais existé des sibylles; 2° qu'il n'y a rien, absolument rien à dire du recueil ou des divers recueils conservés à Rome depuis un temps indéterminé jusqu'au règne d'Honorius; 3° qu'il courait par tout l'univers au temps de la venue de Jésus-Christ des vers sibyllins dans lesquels on cherchait une prophétie de l'avenir.

Or, il ne reste de tout cela qu'un souvenir, des fragments cités par divers Pères de l'Eglise, et un recueil en huit et maintenant en douze livres, connu de tout le monde parmi les savants.

Ce recueil contient une partie des fragments cités par les Pères, une partie ne s'y trouve pas. Or, tout le monde sans exception, le père Caillau lui-même, convient que

ce recueil a été intercallé, altéré, peut-être même entièrement supprimé pendant le règne de Marc-Aurèle. Et il est impossible maintenant de faire le discernement de ce qui y est supposé et de ce qui ne l'est pas, s'il appartient pour quelque une de ses parties aux recueils connus des païens.

L'autorité des Pères de l'Eglise, disons-le encore une fois, est hors de toute atteinte en cette question, parce qu'ils argumentaient sur des textes alors admis dans la discussion, et sur lesquels nous ne pouvons prononcer aucun jugement, puisque nous ne les possédons plus.

L'auteur des additions au *Dictionnaire de la Bible* (1175) voudrait que la *question fût reprise* et de nouveau mise à l'étude. Elle est des plus intéressantes, sans doute, et même des plus hautes; mais ayant été épui-sée sur tous les éléments existants, et comme il serait impossible d'y apporter aucun élément nouveau, à quoi aboutirait-elle? On pourrait tout au plus faire l'histoire de la discussion, et ce serait un livre de plus sur la matière, fort instructif s'il était bien fait, mais qui ne résoudrait rien. Il faut donc renoncer éternellement à savoir la vérité, si quelque document encore inédit n'arrive pas à la lumière.

En attendant, nous croyons qu'il serait très-téméraire, au point de vue de l'histoire et de la critique, de prétendre prononcer une sentence définitive.

Parlons du recueil actuel des vers sibyllins, et mettons par une rapide analyse le lecteur à même de le juger.

L'auteur, ou le collecteur, comme on voudra, fait dire à la sibylle qu'elle était bru de Noé, et qu'elle se trouvait avec lui dans l'arche pendant le déluge :

..... ὅτε γὰρ κατακλύζετο κόσμος
 Ἰθάσει, καὶ τις ἀνὴρ μόνος εὐδοκίμητος εἰσέβη,
 Ἰλοτόμῳ ἐνὶ οἴκῳ ἐπιπλώσας ὑδάτεσσι
 Σὺν θεῷ, περνοῖσι θ', ἐν ἐμπλήσῃ πάλι κόσμος,
 Τοῦ μὲν ἐγὼ νόμῳ, καὶ ἀπ' αἵματος αὐτοῦ ἐτέχθην.
 Τῶ τὰ πρῶτ' ἐγένοντο, τὰ δ' ἔσχατα πάντ' ἀπεδείχθη.
 Ὡς τ' ἀπ' ἐμοῦ στόματος τὰδ' ἀληθίνα πάντα λε-
 [έχθω (1176).

Le même auteur se dit ensuite disciple de Jésus-Christ.

Τ' οὐν κ' ἄρ ἡμῆς καὶ οὔτης χριστοῦ γενέλης

(1175) V. *Dict. de la Bible*, édit. Migne, art. Sibylles.

(1176) Siquidem cum dilueretur
 Mundus aquis, cum vir solus probus exsuperavit
 Quidam, quem per aquas vexit domus eruta silvis,
 Et pecudes, et aves, rursus impleteretur ut orbis,
 Ejus ego nurus, ejus item de sanguine nata,
 Cui prima acciderunt, postrema ostensa fuerunt.
 Haecenus ore meo vera omnia prodita sunt.

(Traduction de Sébastien CUAITEILLON. V. fin du livre III.)

(1177) Nos igitur san ta Christi de stirpe creati
 Cælesti, nomen retinemus proximitatis,
 Lætitie memorem servantes religionem.
 (Fin du VIII^e livre.)

Οὐρανίης πρυότης, ἐπιπλέμεθα σὺν ἐμοῖς
 Μνηστῆς εὐφροσύνης ἐπιθρησείην κατεχούτης(1177).

Au v^e livre, il fait l'histoire du règne de tous les empereurs romains depuis Auguste jusqu'à Adrien, qu'il comble d'éloges, sans aucune réserve; puis il ajoute : « Trois princes posséderont l'empire, et l'empire restera au troisième. » En effet, Adrien adopta Vêrus, prince dépravé, qui mourut presque aussitôt, et ensuite Antonin, qui lui succéda.

Il s'arrête là, donnant ainsi, sans le vouloir, la date du temps auquel il écrivait cette partie de son livre, c'est-à-dire l'an 138 de l'ère chrétienne.

Καὶ ἐπὶ σοὶ πανάριττε, πανίξοχε κυανοχαίτα,
 Καὶ ἐπὶ σοῖτι κλάδοισι τὰδ' ἴσσεται ἡμᾶτα πάντα,

dit-il à Adrien. Après quoi il ajoute :

Ἐπί τριῶν ἄρξουσιν, ὃ δὲ τρίτος ὀφεί κρατήσει πάντων(1178).

L'histoire n'a certes pas justifié des éloges si absolus, ce qui suffirait seul pour montrer que là n'est pas l'inspiration divine.

Si nous désirons le savoir d'une manière plus positive encore, nous n'avons qu'à suivre l'auteur dans la description qu'il fait, au II^e livre, de la ruine définitive de l'univers avant le dernier jugement : là nous verrons, non pas les anges de l'Evangile, apparaître pour conduire les âmes au tribunal de Dieu, mais les génies fantastiques de la gnose et de la cabale, Era, Eromiel, Uriel, Saniel, Azaël; mais plus particulièrement le *grand génie Uriel*, chargé d'arracher les âmes du milieu des décombres de l'univers écroulé :

Ῥηξάμενος Οὐριὲλ μέγας ἄγγελος, εὐθὺ βαλεῖται.
 Καὶ πάσας μορφὰς πολυπενθίας εἰς κρίσιν ἄξει(1179)

Nous trouverons un peu plus loin l'idée toute cabalistique de la création d'Adam avec de la terre prise aux quatre points cardinaux du monde, afin que ce premier homme fût l'abrégé de l'univers, ce qui d'ailleurs est exprimé par le *tetragrammaton*, c'est-à-dire les quatre lettres de son nom. (Voy. l'art. CABALE.)

Αὐτὸς δὲ θεὸς ἴσθ' ὃ πλάσας τετραγράμματον ἄδα.
 Τὸν πρῶτον πλασθίντα, καὶ ὄνομα πληρώσα τα
 Ἄπολιην τε, δούσιν τε, μεσημβριαν τε, καὶ ἄρκτον(1180)

Il y aurait à faire sur ce recueil une mal-

(1178) Atque hæc, cœruleis sub te insignis ca-
 [pulis
 Optime, subque tuis excellentissime raris
 Omnia tempora erunt. Tres rerum summa
 [tenebant.
 Omnibus at tandem potietur tertius æt
 (Lib. v, ab init.)

(1179) Ingens ingenti Uriel convulsa ruina
 Perrumpet genius; perlugabresque ægrotas
 Omnes judicio sistet : . . .

(1180) Nimirum Deus is finxit tetragrammaton
 {Adam.
 Qui primus factus fuit, et qui novine complet
 Ortus, Occasus, Austrum, Boreamque rigentem

itue d'autres remarques de nature à lui élever toute espèce de crédit et de confiance; elles ressortiront de l'analyse que nous allons en donner.

Livre I^{er}. — Le recueil des vers sibyllins commence par un long fragment conservé par Théophile d'Antioche, qui ne présente aucuns rapports avec le reste de l'ouvrage. Il roule sur l'unité de Dieu, la grandeur de ses œuvres, l'inanité des idoles. On y aperçoit de fréquentes réminiscences du livre des *Psaumes* et de la dernière partie de la prophétie d'Isaïe depuis le xli^e chapitre. L'idolâtrie, la zoolatrie et particulièrement l'ophiolatrie étaient dans toute leur puissance, lorsque ce morceau de poésie, grave et majestueux, fut composé. On peut également l'attribuer à un juif et à un chrétien. Nous le croirions plutôt sorti de la main d'un juif, car il semble dirigé contre le mystère de l'incarnation, ou, du moins, on peut facilement l'interpréter en ce sens (1181).

Après ce hors-d'œuvre, qui peut cependant, sous de certains rapports, servir de *réfâce*, le 1^{er} livre commence, comme tout poëme épique ou didactique, par une courte exposition et une invocation. Puis l'auteur entre en matière par le récit de la création du monde suivant la *Genèse*. Rien n'y manque, ni le *fact lux*, ni l'œuvre distincte des six jours, ni la création de l'homme et de la femme, le paradis terrestre, l'innocence, la tentation par le serpent, les habits de feuilles de figuier, le *crescite et multiplicamini*, invention des arts, la corruption de la race humaine. L'auteur partage la période anté-diluvienne en cinq âges, puis il trace l'histoire du déluge avec les mêmes détails que Moïse et souvent dans les mêmes termes.

Mais déjà le cabaliste apparaît : il propose le nom de Dieu dans une énigme cabalistique (1182) du genre le plus savant, après avoir toutefois rappelé préalablement l'*Ego sum qui sum*, qui ne devait être prononcé qu'à quinze siècles de là, sur le mont Horeb. Nous verrons bien d'autres anachronismes de cette espèce.

Noé fait un sermon aux hommes de son temps, ne les convertit pas. Il entre dans l'arche avec les animaux : les cataractes des rivières et les fontaines du grand abîme sont ouvertes, l'onde élève l'arche, tout périt. A la fin du déluge, Noé envoie la colombe, puis le corbeau, qui ne revient point. La terre se découvre, l'arche s'arrête sur la montagne de l'Ararat, en Phrygie, et non en Ar-

ménie. L'arc-en-ciel se fait voir dans les nuages, le pacte se conclut. Les Titans naissent, ils font la guerre au ciel.

Le Tout-Puissant les engloutira sous les flots de la mer; une partie de l'univers sera de nouveau submergée, mais la race humaine ne périra pas dans un second déluge.

Après cette réminiscence du déluge de Deucalion, et nous verrons ainsi reparaitre à chaque instant les souvenirs de la fable, l'auteur passe sans autre transition au Messie, réparateur du péché. Il désigne son nom de Jésus par la valeur des lettres dont il sera composé (1183), écrit en toutes lettres le surnom de Christ, parle de l'adoration des mages, indique les trois présents qu'ils apporteront au nouveau-né, désigne le précurseur dans les mêmes termes qu'Isaïe (1184), mentionne sa décollation par Hérode, et le talent chorégraphique d'Hérodiade, dont la tête de Jean-Baptiste devient le prix. Il raconte la fuite du Sauveur en Egypte, dénombre presque tous ses miracles, et termine par un récit détaillé de sa passion. Telle est l'analyse du premier livre, ou plutôt du premier chant, qui contient environ quatre cents vers.

Si tout cela est inspiré, il faut convenir que les cabalistes possèdent seuls la sagesse; et, en outre, que les prophètes juifs n'y entendirent jamais rien; que David, Isaïe, Jérémie et Daniel lui-même ne recueillirent que des bribes.

Livre II. — Dès le commencement du deuxième livre, l'auteur s'enthousiasme à froid, pour parler en quelques vers de la divinité qui l'opprime, qui le force à prophétiser. Puis il annonce en un langage plus redondant que pompeux une multitude de maux qui doivent fondre sur l'humanité infortunée, et durer un espace de mille ans. Jamais on ne vit plus riche collection de douleurs et de calamités. Rome, qui est assise sur sept collines, en frémera, l'univers sera dépeuplé; c'est à peine si les vestiges humains apparaîtront encore de ça et de là imprimés sur la terre.

Mais la race humaine ne périra pas; ces maux n'étaient que le prélude du règne heureux du Messie, dont le signe apparaîtra glorieux au firmament. Le poëte décrit ici les félicités temporelles de ce règne promis par les millénaires. On le voit, nous avons affaire à un hérétique. Malheureuse sibylle, quel est donc l'esprit qui vous inspirait ?

(1181) Εἰς θεός, ὃς μόνος ἄρχει ὑπερμυθῆτος, ἀγέννητος, Ὁς μόνος εἰς αἰῶνα καὶ ἐξ αἰῶνος ἐπέχθη, Διτογενής, ἀγέννητος,
Εἰ δὲ γεννητὸν ὄλωσ καὶ φθείρεται, οὐ δύνατ' ἀνδρὸς Ἐκ μηρῶν μήτρας τε θεὸς τετυπωμένος εἶναι.

(1182) Ἐννία γράμματα ἔχω τετρασύλλαβός εἰμι, νοεῖ με. Αἱ τρεῖς αἰ πρώται, δύο γράμματα ἔχουσιν ἐνάστω. Αἱ λοιπαὶ δὲ τὰ λοιπὰ, καὶ εἰσὶν ἄφωνα τὰ πέντε. Τοῦ παντός δ' ἀριθμὸν ἑκατοντάδης εἰσὶ δις ὀκτώ, καὶ τρεῖς τρεῖς δεκάδες, σὺν γ' ἑπτὰ γούθς δὲ τίς [εἰμι,

Οὐκ ἀμύθητος ἐστὶ θεὸς παρ' ἰμοῖσι σοφῆς.
(1183) Δὴ τίς τε καὶ μεγάλῳ θεοῦ παῖς ἀνθρώπων
ἔξει σαρκόφορος, θνατοῖς ἰμοιοῦμενος ἐν γῆ,
Τέσσαρα φωνήτα φέροι. Τὰ δ' ἄφωνα δὴ αὐτῷ
Δισσῶν ἀγγέλων ἀρθεῖν δ' ὄλον ἐξουμῖνον.
Ὅτι ὦ γὰρ μονάδας, τὸσσας δεκάδας ἐπὶ τούτοις,
Ἡδ' ἑκατοντάδας ὀκτώ, ἀπιστοκόρους ἀνθρώπων,
Ὅσσημα δηλώσει· σὺ δ' ἐνὶ φρεσὶ σῆσι νόησον,
Ἀθανάτω θεοῦ χριστὸν καὶδ' ὑψίστω.

(1184) Ἄλλ' ὅποταν φωνῆ τις εὐρημαῖς διὰ χώρης
ἔξει, ἀπαγγέλλουσα βριτοῖς, καὶ πάσι βούσει,
Εὐθείας ἀτραποὺς ποισίμεν, ἢδ' ἀποσίβαι
Ἐκ χρῆδιν; κακίας.

Mais ce règne heureux finira ; le genre humain retournera à ses crimes et à ses maux. Alors l'Antechrist apparaîtra, il accomplira *des signes et des prodiges jusqu'au point de séduire les élus eux-mêmes, s'il était possible* (1185). Il réunira les douze tribus d'Israël dispersées par tout l'univers *comme elles le furent par le glaive des Assyriens*, et fondera un nouvel empire, mais de peu de durée. Alors *bienheureux les serviteurs que le Seigneur trouvera vigilants*. Que personne ne s'endorme, car nul ne peut savoir *s'il viendra le matin ou le soir, ou bien au milieu du jour* (1186).

Bientôt Elie apparaîtra. Alors les douleurs seront si grandes, qu'on n'en aura jamais vu de pareilles depuis le commencement du monde ; malheur à l'univers, *malheur aux femmes grosses ou nourrices*. A ces souvenirs empruntés à l'Évangile, succède une peinture de la destruction de l'univers, empruntée elle-même à toutes les prophéties du Nouveau Testament ; de sorte que, si l'auteur du recueil n'est pas un plagiaire, c'est le Nouveau Testament lui-même qui est un plagiat continu.

Et si quelqu'un, pour éviter cette conséquence, s'avisait de prétendre qu'il n'y a point de plagiat, mais une répétition des mêmes prophéties, nous pourrions lui demander si les souvenirs évoqués de la cabale et de la mythologie sont aussi des prophéties ; car le tableau est une véritable macédoine, dans laquelle on trouve des titans, des géants, des génies, des mots cabalistiques, les parques et l'ange Uriel, en compagnie de Moïse, Abraham, Isaac, Jacob, Daniel, Elie et Habacuc.

Suit un autre tableau dans lequel sont désignés tous les crimes imaginables, tels qu'ils paraîtront devant le Juge suprême, et par opposition les félicités réservées à la vertu. Il y a dans tout cela beaucoup plus d'imagination que de doctrine. Le tout se termine par une confession publique de la sibylle, confession aussi étrange que honteuse, et que nous n'osons reproduire en français (1187).

Ce second chant se termine par un morceau détaché, dans lequel la sibylle parle de l'unité de Dieu, de la création, et en particulier de la création de l'homme, de l'inanité des idoles, de l'avarice, de la naissance du Christ après la conquête de l'Égypte par les Romains, et enfin des malheurs qu'elle va

annoncer avec plus de détail dans le livre suivant.

Livre III. — Le troisième livre, beaucoup plus long que ceux qui précèdent, se compose d'un grand nombre de pièces détachées, aussi mal rajustées que mal coordonnées, dont plusieurs n'ont ni commencement ni fin. Il y a de toutes choses, excepté de la chronologie et un ordre logique. La sibylle commence ainsi : « Après le règne des césars, et dans la suite des ans, viendra le règne de Bélías (de l'Antechrist sans doute), qui renversera les sommets des montagnes, desséchera les mers, éteindra la lumière du soleil, de la lune et des astres, et opérera une multitude d'autres miracles aux yeux des mortels étonnés ; mais ce seront autant de *faux miracles*. » De faux miracles ! vous êtes bien difficile, ô divine sibylle : que faudrait-il donc faire pour que vous y reconnussiez de véritables miracles ?

Mais Bélías tombera, sa domination n'aura qu'un temps ; après elle s'établira le règne de la femme, d'une veuve, qui prendra l'or, l'argent, tous les métaux précieux et les richesses de l'univers, et jettera tout dans la mer. Puis les cieus se rouleront comme un livre, les éléments se confondront, et le monde finira.

Cependant, revenons à la tour de Babel, que les enfants de Noé élevèrent dans les plaines de l'Assyrie. De Babel vint le nom de Babylone, le plus ancien empire du monde. C'était alors le dixième âge de l'univers, pendant lequel régnèrent Saturne, Titan et Japhet, nés de l'union conjugale du Ciel et de la Terre. Ici l'auteur raconte à ses lecteurs toute l'histoire, si véritable, des infortunes de Saturne, de sa divine lignée, des fraudes de Rhée, de la guerre des Titans, et du partage de l'univers entre Jupiter, Neptune et Pluton. La mythologie ne saurait dire ni plus ni mieux.

Ensuite, longtemps après ces événements, naquirent les empires d'Égypte, de Perse, de Médie, d'Éthiopie, d'Assyrie, de Macédoine, le second empire d'Égypte, et enfin l'empire Romain. C'est alors que la sibylle se sentit divinement inspirée de révéler aux mortels les destinées du monde.

Qu'on le sache donc, l'avenir recèle dans ses flancs le royaume de Salomon, qui comprendra la Phénicie, l'Asie, la Perse, la Phrygie, la Pamphylie, la Carie, la Mysie et la Lydie. Après celui-ci s'élèvera l'empire

(1185) Καὶ Βελίας ἔξει, καὶ σήματα πολλὰ ποιήσει
Ἀνθρώποι· τότε δ' ὁσίων ἀποκατάστασις ἀνδρῶν
Ἐκλεκτῶν, πιστῶν τε, λεηλατῆν τε γίνονται,
τούτων ἢ δ' ἑβραίων, δευῶς δ' αὐτοῖς χελὸς ἔξει.

Surgunt enim pseudochristi, et pseudoprophetae : et dabunt signa magna, et prodigia, ita ut in errorem inducantur, si fieri potest etiam electi. (Matth. xxiv, 24.)

(1186) Ἡ μάκαρις θεραπόντης, ὅσους ἑλλῶν ἀγρυπνοῦντας
Εὐνοὶ ὁ δεσπόζων τοὶ δ' ἐγρήγορθεν ἀπαυτες,
Πάντοτε προσδοκῶντες, ἀκομήτοις βλαφῆρσι.
Ἡξει γὰρ τ' ἥως, ἢ δειλῆς, ἢ μέσον ἡμῶν.

Beati servi illi, quos cum venerit Dominus invenerit

vigilantes. (Luc. xii, 37.)

Vigilate ergo, nescitis enim quando dominus deus veniat : sero, an media nocte, au galli cantu, au mane. (Marc. xiii, 36.)

(1187) Αἶ, αἶ, ἐγὼ δειλῆ, τί γενήσομαι ἡματι τῶδε :
Ἀθ' ὧν ἡ δύσφρων γε πονησαμένη περὶ κόσμῳ
Ἠλιπτον, οὔτε γαμῶν μεμνημένη, οὔτε λογιστῆς
Ἄλλὰ καὶ ἐν μεγάλοισιν ἐμοῖς πολλυμερόσως
Δενομένης ἀπέκλεισα, τὰ δ' ἐκνομα πρόσθεν ἐμῆς.
Εἰ οὐκ οὔτε τε σῶτ' ἑμῶν ἀπὸ μαστε-τέρας,
Ἦῦσαι ὃ ἢ με κύνωπιεν, ἀναϊδία κρηϊσασα.

le la Grèce, puis celui de Macédoine, et enfin un grand empire sans nom, que notre commentateur prend pour l'empire romain, et qui ressemble beaucoup plus à celui des Seleucides ; puis enfin l'empire chrétien.

Mais rétrogradons jusqu'à la guerre des Titans, reprenons la suite des événements, sortons de l'Égypte avec Moïse, accompagnons-le au pied du Sinaï, relatons les prophéties qu'il fait à son peuple, suivons celui-ci dans sa captivité de soixante-dix ans, sans son retour, aidons-lui à reconstruire son temple. Puis recueillons toutes les prophéties d'Isaïe, de Jérémie, d'Ezéchiel, le Daniel et des autres prophètes contre Babylone, l'Égypte, Gog et Magog, les peuples de l'Occident ; parlons de l'apparition d'une comète, de la destruction d'une douzaine de villes en Asie par un tremblement de terre, pendant le règne d'Antonin, d'autant en Europe. Prédisons à Rome, à Samos, à Délos, à Smyrne, une ruine totale ; puis à l'Asie et à l'Europe des félicités et des maux imaginaires ; sautons une page indéchiffrable pour arriver à la guerre de Troie, à l'histoire de la belle Hélène qui en fut cause, et au poète Homère, qui les chantera l'une et l'autre, en empruntant les vers de la sibylle.

Après avoir tracé rapidement l'histoire de la guerre de Troie, reprenons le cours de nos prédictions contre Rhodé, Samos, l'Étalles, l'Italie, Laodicée, la Campanie, la Galatie, Ténédos, la Phénicie, la Crète, la Thrace ! Mais plutôt reprenons haleine, au milieu de cette course au clocher à travers le monde !.... Nous nous retrouvons face à face avec Gog et Magog. Passons leur histoire, à laquelle notre sibylle n'entend rien, laissons-la parler des malheurs dont la Grèce est menacée, de l'état florissant du peuple juif après son retour de captivité, et des maux que lui prépare Antiochus-Epiphane. Vient ensuite une longue et assez fastidieuse narration de tous les malheurs dont le monde païen était menacé, ou qui étaient déjà accomplis en partie ; puis un tableau détaillé de toutes les félicités temporelles que l'Église chrétienne était destinée à répandre sur l'univers,

Ce tableau se termine par une dizaine de vers jetés là dans l'intention évidente de rappeler la iv^e églogue de Virgile, et de faire croire à un emprunt de la part du grand poète (1188), tandis que c'est le contraire.

Mais la maladroite sibylle, qui établit ensuite sa généalogie, et qui part de Baby-

lone avec Noé pour traverser la Grèce et s'arrêter à Erythrée, n'a pas même l'esprit de parler de Cumès, où le poète avait placé celle dont il fait mention dans ses vers. Ainsi se termine le III^e chant.

Livre IV. — Le commencement du livre suivant est la meilleure de toutes les preuves que celle-ci n'est pas même l'Erythrée : car elle médit d'Apollon qui, selon elle, ne dit que des mensonges et n'est qu'un faux dieu ; tandis que la véritable Erythrée tenait d'Apollon lui-même son inspiration prophétique et en avait reçu la promesse de ne jamais mourir ; ce qui faillit s'accomplir, puisqu'elle vécut plus de mille ans.

Le quatrième livre contient presque autant de moralités que d'histoire. En tant que prophétie, il prédit de nouveau l'empire d'Assyrie, ceux de Médie et de Perse ; la ruine de l'Égypte, l'invasion de la Grèce par Xerxès. Il annonce la première éruption du Vésuve et l'engloutissement de Pompéi ; les conquêtes d'Alexandre, celles de la république romaine, les frénésies de Néron, la conquête de la Judée par Titus, les grandes guerres des Romains en Asie et la fin du monde.

Mais c'est beaucoup, c'est trop nous arrêter peut-être sur un ouvrage de cette valeur : le lecteur doit avoir maintenant fixé son jugement. Nous passerons donc avec plus de rapidité sur les livres suivants.

Livre V. — Après avoir parlé d'Alexandre et des ruines de Troie, l'auteur, dès le commencement du cinquième livre, trace l'histoire des empereurs romains depuis Auguste jusqu'à Adrien, en désignant chacun d'eux par la valeur cabalistique de son nom. Puis elle se dit sœur d'Isis et part de là pour retomber de tout le poids de ses surabondantes prédictions contre l'Égypte et son idolâtrie, et faire en Asie et en Afrique une excursion qui contient les détails des faits déjà accomplis, sinon des vues d'avenir. Elle s'en permet une contre Rome, que l'avenir n'a point justifiée : Rome devait être rasée, et demeurer à tout jamais déserte.

Nous avons bien deviné que cette sibylle n'était pas la Cuméenne, car elle en dit beaucoup de mal, et prédit un triste sort à Cumès et à son fameux oracle (1189). Nous ne la suivrons pas dans sa cinquième ou sixième excursion à travers le monde ; il n'est historien ni géographe qui le puisse sans se mettre hors d'haleine. Nous avons seulement remarqué qu'elle en veut beaucoup à Néron et à tous ceux qui se sont souillés par la persécution contre les chrétiens. Déjà nous la soupçonnions d'être millénaire ; nous lui

(1188) Εὐφράσθητι κόρη, καὶ ἀγαλλῶ σοὶ γὰρ ἔδωκον
 Εὐφροσύνην αἰῶνος, ὅς σὺ μὲν ἐπίσει καὶ γῆν.
 Ἐν σοὶ δ' οὐκ ἔστι. σοὶ δ' ἔσται ἀθάνατον φῶς.
 Ἐν δὲ λύκοι τε καὶ ἄρνες οὖρεσσι ἅμμις ἔσονται
 Χόρτον, καρδάλεις τ' ἱριφοὶ ἅμμι βροσπίσονται,
 Ἄρκτοι σὺν μάσχοις νομάδες ἀλισθήσονται,
 Σαρκοβόρος τε λῶν ἄχυρον φάγει· ἐν φάτῃ ὡς
 [θῆναι].
 Καὶ παιδὶς μάλα νόστιμος ἐν δεσμοῖσιν ἐχίδνης
 Ἐξουστὸν κερὸν γὰρ ἐπὶ χθονὶ ἴδρα πταύσει.

καὶ βραφέσαι δράκοντες ἅμα σφίσι κομίσονται,
 κ' οὐκ ἀδικήσουσιν, χεῖρ γὰρ κύριον ἔσσι τ'
 [ἐπ' αὐτοῦς].
 (1189) Ἐμνηθ' ἡ μῶρα σὺν νόμασι τοῖς θεοπνεύστασι
 Ἐν παλάμαισι θεῶν ἀνδρῶν ἀδίκων καὶ ἀθέσμων.
 Ριζεῖς οὐκίτι τὸ σὺν ἐς αἰθῆρα ἄρμα προδώσει.
 Ἄλλὰ μὲν ἐν νύμασι κομίσεται.
 καὶ τοτ' ἀνέξουσιν ὄρου κακότητα μένοντες.
 Εἰδῶσα σπυρίων ἔχων ἀνθ' ὧν ἐκέρησε.
 Κύμων γὰρ δῆμος χαλιπὸς, καὶ φύλον ἀπῆε.

avons vu faire ses preuves dans la science cabalistique; et de plus, dans tout le cours de ce chapitre, elle se montre non moins docte en astrologie, et c'est même par une étude astrologique qu'elle le termine (1190).

Livre vi. — Le sixième chant se compose de quelques vers seulement; ils contiennent le récit de plusieurs circonstances de la passion du Christ et de la ruine de Jérusalem.

Livre vii. — Le septième contient une nouvelle excursion à travers le monde et les siècles. L'auteur devine juste pour le passé, mais il n'en est pas de même de l'avenir: par exemple, la Gaule devait se couvrir de sables aussi arides que ceux des déserts de la Libye, et ne plus jamais produire un brin d'herbe ni un épi (1191). Il se termine par une peinture des félicités temporelles que le christianisme promettait au monde, et une confession publique de la sibylle qui demande d'être lapidée en expiation de ses crimes.

Si la confession est vraie, la lapidation était en effet méritée (1192). Le but de l'auteur paraît avoir été de rendre la sibylle méprisante aux yeux même des païens, tout en se servant de ses prétendus oracles pour appuyer les vérités du christianisme. Ce serait une grande question de savoir s'il y réussit et si ses travaux eurent quelque retentissement.

Livre viii. — Le dernier chant est un des plus longs, le mieux rempli et le mieux ordonné. Après avoir repris l'histoire du genre humain à la tour de Babel, l'auteur dépeint en assez beaux vers les grandeurs de Rome et son insatiable cupidité. Il lui annonce ensuite une ruine totale, en punition de ses crimes, et en particulier de son idolâtrie. Il dépeint les règnes d'Adrien, de Tibère, de Néron, la parcimonie du second et les prodigalités du dernier. Il cite les tyrans et les pécheurs au tribunal de Dieu, adresse une longue et véhémence apostrophe à la superbe et cruelle dominatrice du genre humain, dont la puissance sera réduite à rien devant le bras vengeur du Très-Haut. Il met sous forme de prophétie les événements accomplis depuis deux siècles en Europe et en Asie par les armes romaines. Il se complait surtout à décrire la ruine de Rome qu'il entrevoit ou qu'il désire; il la place à la

neuf cent quarante-huitième année depuis sa fondation (1193). C'est à ce prix seulement que le christianisme pourra s'implanter dans le monde. Ici vient se placer tout naturellement l'acrostiche que nous avons cité précédemment.

La 948^e année de Rome tombe à l'an 195 de l'ère chrétienne, époque d'anarchie militaire, pendant laquelle Rome fut sans doute tirillée dans des sens divers par les différentes factions, mais pendant laquelle son existence ne fut aucunement mise en danger. L'auteur vit peut-être la vanité de sa prédiction. Il n'en faudrait pas beaucoup comme celle-là pour discréditer un oracle, et surtout une cause qui s'appuierait sur de tels moyens. Les anciens oracles étaient plus habiles, car, s'ils n'apprenaient rien aux consultants, du moins on ne les prenait pas en défaut.

Le chant se termine par des considérations générales sur la véritable religion et l'idolâtrie, et principalement par un récit long et détaillé de la vie de *Jésus-Christ, roi des siècles, depuis l'annonciation faite par l'ange Gabriel à la Vierge Marie jusqu'au moment de son ascension dans les cieux*. Les principales circonstances de ses miracles, de sa passion et de sa résurrection s'y trouvent minutieusement exposées, le tout sous forme de prophétie. « Et nous, s'écrie, en terminant, la sibylle, nous qui sommes issus de la sainte et céleste lignée du Christ, montrons-nous toujours dignes de notre origine et conservons précieusement notre belle religion. »

Cette fin peut être très-poétique, mais elle n'est pas habile de la part de celui qui feint pendant huit chants d'être une sibylle des premiers siècles du monde.

La plupart des vers sibyllins cités par les Pères, se trouvent encadrés dans ces huit chants, mais il en reste aussi un certain nombre, recueillis par Lactance, qui n'y sont pas relatés. Le collecteur ne les connaissait pas sans doute; on sait combien alors les livres étaient peu répandus.

Parmi ceux-ci, il en est trois seulement qui contiennent une vue de l'avenir, et qui peuvent recevoir leur application dans la passion du Sauveur, et encore Lactance ne les attribue pas à la sibylle, mais à l'oracle

(1190) Nous ne voulons pas en terminer nous-même l'aperçu, sans faire remarquer que la sibylle, dans un moment de distraction, avoue qu'elle a été témoin du second incendie du temple de Vesta; or cet événement s'accomplit, au rapport d'Euzèbe, pendant le règne de Commode :

*Exstincta est isthic ædes peramabilis olim,
Tum, cum præcipitem flamma superante secundam
Vidi labentem manibus crudelibus ædem,*

(Trad. Seb. CASTAL.)

Quelques écrivains ont fait l'application de ces vers à l'incendie du temple de Jérusalem; mais ce qui précède indique si bien la ville de Rome, qu'il est surprenant qu'on s'y soit laissé tromper.

(1191) *Κελτιγυή τε δὲ σὸν κατ' ὄρος, παρὰ δὴν ἄσπε
[ἄσπε
γᾶμος ὄλη χῶσσι σε βαθύς, φάρον οὐκίτι δασκί
Οὐ στάχυν, οὐ βοτάνας· πανερήμος ἴση δ' ἐστὶ
[λαίω*

*Δίλι, κρυμαλίους δὲ ταχυνομένη χρυστέλλας.
Λάβων ἐκτίσεις, ἦν οὐκ ἐνόησας ἀναγκα.*

(1192) *Μύρια μὲν μοι λίτρα, γᾶμος δ' οὐδὲς ἐπιπέθ.
Πᾶσι δ' ἐγὼ πανάπτωστος ἐπίγαγον ἄγραυ ὄρα.
Δευομένους ἀπέκλυσα, καὶ ἐν κρομάουσαι ἰσῆα.
Ἰαίλον εἰς ἀλλῶνα, θεοῦ φάτιν οὐκ ἐνόησα.*

(1193) *Τρεῖς δὲ τριηκοσίους καὶ τεσσαράκοντα καὶ ἑνὴν
Πληρώσεις λυκάβαντας, ὅταν σοὶ δύσμορεκ ἦς
Μοῖρα, βαζομένη τῶν οὐνομα πληρώσασα.*

de Milet et les dit postérieurs à la passion :

Θνητός ἦν κατὰ σάρκα, σοφός τερατοῦσσι ἔργος,
 Ἀλλ' ὑπὸ Χαλδαίων κριστῶν ὄπλις συναλωπτής,
 Γόμφος καὶ σκολόπεσσι περικτὴν ἀνέτελλε τελευταίον.

Pour dire maintenant notre opinion sur le recueil que nous venons de parcourir, nous pensons qu'il est formé de morceaux recueillis çà et là, ayant cours parmi les chrétiens, composés un tant soit peu par tout le monde, mélangés de l'histoire des événements déjà accomplis, des prophéties judaïques, des souvenirs de l'Évangile et peut-être d'un certain nombre d'oracles, sibyllins ou non, dont les uns étaient antérieurs au christianisme, mais accommodables à sa doctrine, et les autres postérieurs. Eusèbe, saint Justin, Lactance nous fournissent la preuve que les oracles consultés sur le fait du christianisme, donnèrent souvent des réponses qui le confirmaient au fond, quoique l'intention et la forme lui fussent hostiles. Ces Pères ont même usé de ces oracles comme d'une démonstration dogmatique.

Dans ce travail des intelligences, tournées de part et d'autre vers la discussion, la bonne foi, et nous ne disons pas ceci des Pères de l'Église, la bonne foi n'était pas toujours prise pour règle. Il suffisait d'avoir raison. Les philosophes païens et les prêtres s'ingéniaient à restaurer l'antique édifice croulant de toutes parts; les chrétiens, s'emparant des moyens de leurs adversaires, leur contraient, en les encadrant habilement ou en les altérant, leurs propres oracles qui les condamnaient, et que ceux-ci étaient cependant obligés de reconnaître, soit pour le fond, soit pour la forme. C'est cet artifice dont nous avons vu tout à l'heure que Celse se plaignait : il n'accusait pas les chrétiens d'inventer des oracles, mais d'altérer ceux qu'ils portaient en preuve.

Et ce qui nous fait croire que les oracles sibyllins ne sont pas un travail continu, le fait d'une seule pensée, ce sont les fréquents retours sur le même objet, la répétition des mêmes prophéties de livre en livre avec le seul changement de mots. L'origine doit en être multiple; ou bien ce sont autant de traductions d'une même prononcée, faites en des lieux différents, et ensuite rapprochées, mais non fondues ensemble. C'est ainsi que l'Olympe s'était peuplé d'une multitude de dieux différents, qui eurent tous se rapporter à une douzaine de types et qui étaient les mêmes au commencement.

Le travail du premier éditeur des vers sibyllins nous semble donc s'être borné à colliger, puis à unir par des liaisons plus ou moins heureuses tout ce qu'il avait pu trouver.

Après cet examen, nous en sommes toujours à nous demander s'il y eut jamais des sibylles, et quelle est la provenance des vers sibyllins si fameux dans le monde romain aux temps de la naissance du christianisme. Plusieurs écrivains ont essayé de déter-

miner l'âge et la patrie de chacune des pièces de rapport dont se compose le recueil que nous possédons; mais, il faut bien en convenir, leurs conjectures ne sont pas également satisfaisantes et se détruisent souvent les unes les autres.

Chose étrange, les partisans des vers sibyllins commencent tous par lancer les plus gros anathèmes contre ceux qui ne partagent pas leur manière de voir, sous prétexte de venger l'honneur de l'Église et des Pères, qu'eux seuls engagent dans la question; puis, lorsque le moment arrive de discuter soit le recueil, soit les fragments cités par les Pères, tous conviennent que ce n'est que du fucus, et que les Pères ont été la dupe d'oracles inventés à diverses époques, les uns par les Juifs, les autres par les néoplatoniciens d'Alexandrie; de sorte que la discussion roule tout entière sur un mythe, moins que cela, sur un mot n'exprimant rien d'ostensible ou de saisissable.

Voici les conclusions auxquelles est arrivé un des derniers défenseurs des vers sibyllins (1194). 1° Le III^e livre et l'introduction ont été supposés par les Juifs d'Alexandrie l'an 163 avant l'ère vulgaire. Ce que l'auteur appelle ici du nom d'introduction est un fragment détaché qui traite des persécutions de l'Antechrist et des derniers jours du monde. L'auteur démontre cette première partie de sa thèse d'une manière surabondante et même très-apparente en ce qui concerne la date.

Or Théophile, Athénagore, Tertullien, Eusèbe, Lactance et d'autres Pères citent ce III^e livre ou y font allusion. La conséquence qui en ressort est celle que nous avons posée dès l'origine; donc leur bonne foi a été surprise. Nous admettons très-volontiers l'excuse alléguée, que les vers sibyllins passaient pour authentiques aux yeux même des païens avant la naissance de Jésus-Christ; mais il y a surprise de part et d'autre, et nous n'avons pas prétendu autre chose.

2° Une grande partie du I^{er} et du II^e livre a été supposée par des chrétiens judaïsants, vers la fin du premier siècle de l'Église. Il en est de même du IV^e, qui, de plus, comporte encore des interpolations étrangères, et dont l'origine est difficilement reconnaissable.

3° Le V^e livre a été composé sous Antonin par des hérétiques, probablement des Ebionites et des Cérinthiens. Les VI^e, VII^e et VIII^e livres portent aussi des traces nombreuses de la même main; le reste est juif ou païen.

Ce n'était pas la peine de se diviser en deux camps et de discuter avec tant d'aigreur, pour arriver de part et d'autre à un pareil résultat.

Le lecteur nous saura gré de lui épargner les longueurs de pareilles discussions, et fera bien de ne conserver les vers sibyllins que comme un objet de pure curiosité, nous ne

(1194) VERVORST, in *Thes. de carminibus Sibyllinis*; Parisiis. Renouard, 1844, in-8°

disons pas de littérature, et sans y attacher une plus grande importance.

SIDON (Prophéties qui la concernent). Le plus grand nombre des prophéties relatives à la ville de Tyr s'appliquent également à celle de Sidon, parce que le sort de ces deux cités fut toujours commun. Sises à peu d'intervalle l'une de l'autre sur le même rivage, communes d'intérêts, de langage, d'origine, elles semblent aussi se confondre dans la bonne et la mauvaise fortune; et si les prophètes ont prononcé le nom de Tyr beaucoup plus souvent que celui de Sidon, c'est que la première seule avait acquis toute l'importance, au point d'effacer presque entièrement sa sœur, ou plutôt sa mère, si l'on en croit les anciennes légendes, qui font des Tyriens une colonie de Sidoniens. Il est pourtant quelques prophéties qui sont relatives exclusivement à la ville de Sidon; nous allons les exposer.

Le prophète Jérémie range les rois de la ville de Sidon parmi ceux qui boiront à la coupe de la colère du Seigneur depuis le moment où Jérusalem sera détruite par la main de Nabuchodonosor, jusqu'à la destruction de l'empire d'Assyrie lui-même par Cyrus. Ce dénombrement est merveilleux. *Et j'ai présenté la coupe, dit le prophète, à Jérusalem, aux villes de Juda, à ses rois, à ses princes; ... à Pharaon, roi d'Égypte, à ses serviteurs, à ses princes, à tout son peuple, à toutes les nations en général, à tous les rois de la terre de Hus, à tous les rois du pays des Philistins, à Ascalon, à Gaza, à Accaron, aux restes d'Azot, à l'Idumée, à Moab, aux fils d'Ammon; à tous les rois de Tyr, à tous les rois de Sidon, aux rois des îles qui sont au delà des mers; à Dedan, à Thema, à Buz, à tous ceux qui se rasent la tête; à tous les rois de l'Arabie, à tous les rois de l'Occident qui habitent le desert, à tous les rois de Zambri, à tous les rois d'Elam, à tous les rois des Mèdes; à tous les rois de l'Aquilon de près et de loin; à tous les rois qui sont sur la face de la terre; et le roi de Babylone y boira après eux* (1195).

Cette menaçante prédiction ne se réalisa que trop, l'histoire nous en apprend les détails. (Voy. art. JÉRÉMIE, col. 1077 et suiv.)

Jérémie, pour la rendre plus frappante, envoya en même temps « aux rois d'Edom, de Moab, des fils d'Ammon, de Tyr et de

(1195) Et accepi calicem de manu Domini, et propinavi cunctis gentibus, ad quas misit me Dominus: Jerusalem, et civitatibus Juda, et regibus ejus, et principibus ejus, ut darem eis in solitudinem, et in stuporem, et in sibilum, et in maledictionem, sicut est dies ista: Pharaoni regi Ægypti, et servis ejus, et principibus ejus, et omni populo ejus. Et universis generaliter: cunctis regibus terræ Ausitidis, et cunctis regibus terræ Philisthiim, et Ascaloni, et Gazæ, et Accaron, et reliquiis Azoti. Et Idumææ, et Moab, et filiis Ammon. Et cunctis regibus Tyri, et universis regibus Sidonis: et regibus terræ insularum, qui sunt trans mare. Et Dedan, et Thema, et Buz, et universis qui attonsi sunt in comam. Et cunctis regibus Arabiæ, et cunctis regibus occidentis, qui habitant in deserto. Et cunctis regibus Zambri, et cunctis regibus Elam, et cunctis regibus Medorum. Cunctis quoque regibus Aquilo-

Sidon, par les mains de leurs ambassadeurs venus complimenter Sédécias au commencement de son règne, les fragments des chaînes qu'il portait au cou depuis quinze années, » c'est-à-dire depuis le commencement du règne de Joakim. (Voy. Jer. xxviii, 1.)

Il répéta les mêmes menaces après la prise de Gaza par Pharaon; funeste conquête qui reliait l'Égypte avec l'Assyrie, et ouvrait ainsi un passage à l'Assyrie pour inonder la Palestine et l'Égypte. (Voy. Jer. xlviii, 4.)

Lorsque enfin la ruine de Jérusalem fut accomplie, et celle de Sidon d'autant plus rapprochée, le prophète Ezéchiel éleva la voix une dernière fois du fond de la Babylone: *Fils de l'homme, tournez vos regards vers Sidon, prophétisez et dites: Le Seigneur Dieu dit ceci: A vous et à moi Sidon; je me glorifierai au milieu de vous; et on saura que je suis le Seigneur, lorsque j'aurai accompli ma justice au milieu d'elle, et que j'y aurai déployé ma puissance. J'enverrai la peste devant moi, et je serai ruisseler le sang au milieu de ses places publiques. Les morts tomberont en son sein frappés du glaive par tourbillons; et on saura que je suis le Seigneur. Sidon ne sera plus le douloureux achoppement d'Israël, l'épine de douleur qu'il portait partout et qu'il rencontrait partout; et on saura que je suis le Seigneur Dieu* (1196).

Ces prophéties reçurent leur accomplissement cinq années après la destruction de Jérusalem, lorsque Nabuchodonosor, rappelé dans la Palestine, en acheva la conquête. L'histoire nous raconte les sacrifices au prix desquels il acheta la ruine de Tyr, et ne nous dit rien de Sidon en particulier.

Une dernière prophétie, celle de Joël, se rapporte à des temps postérieurs. *Lorsque j'aurai ramené mon peuple de sa captivité, dit le prophète, j'assemblerai toutes les nations, et je les conduirai dans la vallée du jugement; et là j'entrerai en discussion avec elles au sujet de mon peuple d'Israël, mon héritage, qu'elles ont dispersé au milieu des nations, et de mon territoire, qu'elles se sont partagé. Elles ont tiré mon peuple au sort, exposé les jeunes hommes dans les lieux de prostitution, et vendu les jeunes filles à prix d'argent, pour en acheter du vin et le boire. Mais qu'y a-t-il donc de commun entre vous et moi,*

nis de prope et de longe, unicuique contra fratrem suum: et omnibus regnis terræ, quæ super faciem ejus sunt: et rex Sesach bibet post eos. (Jer. xxx, 17-26.)

(1196) Et factus est sermo Domini ad me, dicens: Fili hominis, pone faciem tuam contra Sidonem: et prophetabis de ea. Et dices: Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ad te Sidon, et glorificabor in medio tui; et scient quia ego Dominus, cum fecero in ea judicia, et sanctificatus fuero in ea. Et immittam ei pestilentiam, et sanguinem in plateis ejus, et corruent interfecti in medio ejus gladio per circumitum; et scient quia ego Dominus. Et non erit ultra domui Israel offensiculum amaritudinis, et spina dolorem inferens undique per circuitum eorum qui adversantur eis; et scient quia ego Dominus Deus (Ezech. xxviii, 20-24.)

Tyr et Sidon, et vous tous, extrémités de la Palestine? Prétendez-vous tirer vengeance le moi-même; et si vous voulez vous venger, prenez garde, en un instant la vengeance va vous retomber sur la tête. Vous avez enlevé non or et mon argent, vous avez emporté mes meubles les plus précieux, pour en orner vos temples. Vous avez rendu les fils de Juda et les fils de Jérusalem aux fils des Grecs, qui les ont emmenés loin de leur patrie. Eh bien! voilà que je les ramènerai des lieux où vous les aviez exilés, et le mal que vous leur avez fait retombera sur vos têtes. Je rendrai vos fils et vos filles aux fils de Juda, qui les recadront aux Sabéens, nation lointaine. C'est moi, le Seigneur, qui l'annonce (1197).

L'accomplissement de ces prédictions étant marqué pour des temps postérieurs au retour de la captivité, était évidemment réservé aux Asmonéens. Il n'est pas fait mention, il est vrai, de la ville de Sidon parmi celles qui tombèrent au pouvoir de Judas Maccabée; Josèphe n'en parle pas non plus d'une manière spéciale, mais il indique sommairement des guerres de la part de Jean Hyrcan et d'Alexandre dans la partie de la Syrie, sans donner les détails. Le premier livre des Machabées serait, pour ainsi dire, plus explicite, car il range Tyr et Sidon au nombre des cités sur lesquelles le vaillant fils de Matathias avait à exercer les représailles; or on sait trop qu'il ne passa jamais une injure sans en tirer vengeance: *Et ecce alii nuntii venerunt de Galilee conscissis tunicis, dicentes conspexisse adversum se a Ptolemaida, et Tyro, et Sidone Ut audiret autem Judas, et ceteri principes eius, convenit ecclesia magna cogitare quid facerent. (1 Mach. v, 14.)*

SIMEON. Saint vieillard qui vivait à Jérusalem dans l'attente du Messie, et qui eut le bonheur de le voir, et de le serrer entre ses bras avant de mourir. Voici de quelle manière l'évangéliste saint Luc raconte ce trait, à l'occasion de la présentation de Jésus-Christ au temple: *Il y avait à Jérusalem un homme appelé Simeon, qui était juste et timoré, attendant le consolateur d'Israël, et l'Esprit-Saint était*

en lui; et l'Esprit-Saint lui avait révélé qu'il ne mourrait pas, qu'il n'eût vu auparavant le Christ du Seigneur; et, conduit par l'Esprit, il vint au temple. Et lorsque ses parents introduisaient Jésus enfant, pour faire de lui selon la coutume de la loi, il le prit dans ses mains, bénit Dieu et dit: Maintenant vous permettez, Seigneur, à votre serviteur de mourir en paix suivant votre parole, puisque mes yeux ont vu votre Sauveur, celui que vous avez placé à la tête de toutes les nations, pour être la lumière de la révélation aux peuples et la gloire de votre troupeau d'Israël. Et le père et la mère de Jésus étaient remplis d'admiration de ce qu'on disait de lui; et Simeon les bénit, et il dit à Marie, sa mère: Celui-ci est établi pour la ruine et pour la résurrection d'un grand nombre en Israël, il sera un signal de contradiction, et votre âme sera transpercée d'un glaive, lorsque les pensées de beaucoup de cœurs viendront à se révéler (1198).

La sainte Écriture ne dit rien de plus du saint vieillard; tout ce que les écrivains juifs et chrétiens ont ajouté à ce récit est trouvé ou sans preuves.

SIMON LE MAGICIEN. Nous lisons le récit suivant au livre des Actes: *Il y avait à Samarie un homme du nom de Simon, qui exerçait le métier de magicien avant l'arrivée du diacre Philippe, trompant par ses prestiges les habitants de Samarie, et se faisant passer pour un grand personnage, et tout le monde, grands et petits, étaient dans la même erreur à son sujet, et le prenaient pour cette vertu divine qui s'appelle la grande vertu. Or tous les regards se portaient sur lui (dans cette circonstance) à cause du prestige qu'il exerçait depuis longtemps par ses maléfices. Lors donc que les habitants, devenus dociles aux paroles de Philippe, qui leur évangélisait le règne de Dieu, commencèrent, hommes et femmes, à se faire baptiser, Simon lui-même embrassa la foi, et s'attacha à Philippe, après son baptême, demeurant muet d'admiration devant les merveilles et les prodiges dont il était témoin.*

Or quand les apôtres, alors à Jérusalem,

(1197) *Quia ecce in diebus illis, et in tempore isto, cum convertero captivitatem Juda et Jerusalem, congregabo omnes gentes, et deducam eas in vallum Josaphat: et discipulabo cum eis ibi super pulvis meo, et hereditate mea Israel, quos dispersevit in nationibus, et terram meam dividerunt. Et super populum meum miserunt sortem; et posuerunt puerum in prostibulo, et puellam venderunt pro vino ut biberent. Verum quid mihi et vobis, Tyrus et Sidon, et omnis terminus Palestinorum? Numquid ultionem vos reddetis mihi? et si ultionem vobis super caput vestrum. Argentum enim meum et aurum tulistis, et desiderabilia mea et decemissima intulistis in delubra vestra. Et filios Sidon, et filios Jerusalem vendidistis filiis Græcorum: ut longe faceretis eos de sinibus suis. Ecce ego suscitabo eos de loco, in quo vendidistis eos, et convertam retributionem vestram in caput vestrum. Et vendam filios vestros, et filias vestras in manibus iutorum Juda, et venundabunt eos Sabæis gentibus quinquagente, quia Dominus locutus est. (Joel, iii, 1-8.)*

(1198) *Et ecce homo erat in Jerusalem, cui nomen Simeon, et homo iste justus et timoratus, expectans consolationem Israel, et Spiritus sanctus erat in eo. Et responsum acceperat a Spiritu sancto, non visurum se mortem, nisi prius videret Christum Domini. Et venit in spiritu in templum. Et cum inducerent puerum Jesum parentes ejus, ut facerent secundum consuetudinem legis pro eo: Et ipse accepit eum in ulnas suas, et benedixit Deum, et dixit: Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace: Quia viderunt oculi mei salutare tuum: Quod parasti ante faciem omnium populorum. Lumen ad revelationem gentium, et gloriam plebis tuæ Israel. Et erat pater ejus, et mater mirantes super his, quæ dicebantur de illo. Et benedixit illis Simeon, et dixit ad Mariam matrem ejus: Ecce positus est hic in ruinam, et in resurrectionem multorum in Israel: et in signum, cui contradicetur: Et tuam ipsius animam pertransibit gladius, ut revelentur ex multis cordibus cogitationes. (Luc. ii, 25-35.)*

eurent appris que Samarie avait reçu la parole de Dieu, ils y envoyèrent Pierre et Jean. Ceux-ci, dès leur arrivée, prièrent pour les nouveaux fidèles, afin que le Saint-Esprit leur fût donné; car il n'avait été reçu d'aucun d'eux, parce qu'ils n'avaient encore été baptisés qu'au nom du Seigneur Jésus. Ayant ensuite imposé les mains sur eux, ils reçurent le Saint-Esprit. Ce que voyant Simon: c'est-à-dire que le Saint-Esprit était donné par l'imposition des mains des apôtres, il leur offrit de l'argent, en disant: Donnez-moi à moi-même le pouvoir de communiquer le Saint-Esprit à ceux à qui j'aurai imposé les mains. Mais Pierre lui répondit: Malédiction sur votre argent et sur vous, puisque vous avez cru qu'on pouvait acheter à prix d'argent le don de Dieu. Vous n'avez ni part ni droit en cette affaire, parce que votre cœur n'est pas droit devant Dieu. Empressez-vous de faire pénitence de votre iniquité présente, afin que Dieu vous pardonne, s'il lui plaît, cette mauvaise pensée de votre cœur; car je vous vois condamné à l'amertume du repentir, puisque vous avez donné accès au péché. Simon répondit: Priez vous-même pour moi, afin qu'aucune des choses dont vous m'avez menacé ne se réalise (1199).

Là se termine le récit des livres saints relativement à Simon, mais là ne se termine pas son histoire. Au lieu d'embrasser le parti de la pénitence, suivant le salutaire conseil de l'apôtre, il retourna à sa première vie de prestigitateur, et fonda une nouvelle secte en opposition avec le christianisme. Alors, il se donna ouvertement comme la grande vertu de Dieu, bien supérieur au Jehovah des Juifs et au Jésus des chrétiens. Messie des premiers, manifestation de Dieu pour les seconds, il avait daigné descendre du ciel sur la terre, pour retirer les hommes des ténèbres de l'erreur et des illusions dans lesquelles ils avaient vécu jusqu'alors. Le premier de tous les principes de morale qu'il enseignait, c'est qu'il n'y avait aucun bien ni aucun mal dans les actes corporels, et en ce point, il donnait lui-même l'exemple. A l'entendre, Sélène, sa concubine, était le Saint-Esprit. L'acte de consécration de ses disciples, qu'on croit avoir été une espèce de baptême de feu, les affranchissait de toutes lois divines et humaines, en les saac-

tifiant pour toujours, et cette sanctification les égalait à Dieu, qui impose les lois sans les subir.

Cette secte, l'une des premières du gnosticisme, eut de nombreux adhérents; elle se divisa dans la suite, et se réunit à d'autres non moins impures. Eusèbe en parle encore au IV^e siècle comme d'un parti nombreux, mais réduit à se cacher.

Suivant des traditions qui remontent aux premiers siècles du christianisme, Simon le magicien serait allé exercer son art dans la ville de Rome, et aurait opposé des prestiges aux miracles de saint Pierre, et l'audace à la vérité; suivant des récits plus modernes, saint Pierre ne serait allé à Rome, que pour y combattre l'influence de Simon. Nous ne croyons pas que le chef de l'Eglise ait cédé uniquement à de si minces considérations, et n'ait pas eu de plus puissants motifs pour faire de la capitale du monde ancien la capitale du monde nouveau. Saint Jérôme se contente de dire que Dieu conduisit saint Pierre à Rome comme par la main, pour arrêter les progrès de la corruption que le magicien y avait introduite. Toujours suivant les mêmes traditions, Simon aurait été honoré d'une statue et mis au rang des dieux; il aurait conquis l'amitié de Néron, se serait envolé du sommet du Capitole, à l'aide des démons qui le soutenaient, puis retombant lourdement sur la terre, à la prière de saint Pierre, il se serait brisé les jambes dans sa chute, et serait mort peu de temps après de rage et de dépit de se voir vaincu. La vérité de ces récits est contestée par la plupart des critiques modernes; examinons leurs raisons en peu de mots, et pour mieux juger, divisons la narration en plusieurs parties. 1^o La présence à Rome de Simon le magicien au temps de saint Pierre, 2^o la statue qui dut lui être érigée, 3^o son vol au milieu des airs et sa chute.

1^o La présence de Simon le magicien à Rome au temps de saint Pierre est un fait assez bien attesté par les écrivains des premiers siècles, pour qu'il ne soit pas nécessaire de l'établir ici par des démonstrations.

2^o L'érection d'une statue en son honneur résulte principalement du témoignage de saint Justin, martyr, dans son Apologie. Suivant ce saint et fervent défenseur du

(1199) Factum est ergo gaudium magnum in illa civitate. Vir autem quidam nomine Simon, qui ante fuerat in civitate magus, seducens gentem Samariam, dicens se esse aliquem magnum: Cui auscultabant omnes a minimo usque ad maximum, dicentes: Hic est virtus Dei, quæ vocatur magna. Attendebant autem eum, propter quod multo tempore magis suis devotasset eos. Cum vero credidissent Philippo evangelizanti de regno Dei, in nomine Jesu Christi baptizabantur viri ac mulieres. Tunc Simon et ipse credidit: et cum baptizatus esset, adhærebat Philippo. Videns etiam signa et virtutes maximas fieri, stupens admirabatur. Cum autem audissent apostoli, qui erant Jerosolymis, quod recepisset Samaria verbum Dei, miserunt ad eos Petrum et Joannem. Qui cum venissent, oraverunt pro ipsis ut acciperent Spiritum sanctum: Nondum enim in quemquam illorum venerat, sed

baptizati tantum erant in nomine Domini Jesu. Tunc imponebant manus super illos, et accipiebant Spiritum sanctum: Cum vidisset autem Simon, quia per impositionem manus apostolorum daretur Spiritus sanctus, obtulit eis pecuniam, dicens: Date et mihi hæc potestatem, ut cuiuscunque imposerero manus, accipiat Spiritum sanctum. Petrus autem dixit ad eum: Pecunia tua tecum sit in perditionem: quoniam donum Dei existimasti pecunia possideri. Non est tibi pars, neque sors in sermone isto, cor enim tuum non est rectum coram Deo. Penitentiam itaque age ab hac nequitia: et roga Deum, si forte remittatur tibi hæc cogitatio cordis tui: felle enim amaritudinis, et obligatione iniquitatis video te esse. Respondens autem Simon, dixit: Precamini vos pro me ad Dominum, ut nihil erant super me horum quæ dixistis. (Act. viii, 9-24.)

christianisme, les Romains, et il leur en fait un sanglant reproche, séduits par les pratiques du magicien, lui auraient décerné une statue dans l'île du Tibre, comme à un dieu, avec cette inscription : A Simon, dieu saint, *Simoni sancto deo*, et cela en vertu d'un sénatus-consulte.

Or, dit-on, les Romains honoraient Semo-Sancus (1200), qui était pour eux un *deus-fidius*, c'est-à-dire qui présidait aux traités, et ils avaient emprunté ce culte aux Etrusques. La présence d'un Semo-Sancus *deus-fidius* est du moins bien constatée dans la mythologie étrusque par le témoignage des auteurs païens. L'existence d'un monument érigé en l'honneur de Semo-Sancus *deus-fidius* dans l'île du Tibre, a été révélée d'une manière irrécusable par l'invention de ce même monument au lieu désigné, pendant le pontificat de Grégoire XIII, avec cette inscription : *Semoni sancio deo fidio sacrum Sext. Pompeius S. P. E. Mutianus.... donum dedit*. N'est-ce donc point ce monument, alors existant, dont saint Justin a entendu parler ?

Peut-être; mais ce n'est qu'une apparence, et l'apparence diminue si on l'examine de près; car il n'est guère possible de concilier l'existence actuelle du monument votif avec une erreur si grossière. Il faudrait supposer que le défenseur du christianisme ne savait pas interpréter la langue latine, ni même la lire, ce qui n'est guère probable, ce qui n'est, pour mieux dire, nullement admissible. Saint Justin jouissait pendant les premiers siècles du christianisme d'une telle réputation de savoir et d'exactitude, qu'il serait nécessaire de renseignements plus positifs, pour la lui faire perdre. Mais n'aurait-il pas écrit loin de Rome, été trompé par les faux rapports; ou bien la statue de Semo-Sancus n'aurait-elle pas été déjà renversée, et saint Justin n'aurait-il point parlé d'après les souvenirs équivoques? Peut-être. Mais aussi n'y avait-il donc que lui à Rome qui connût ce trait d'histoire? Et s'il était rapporté d'une manière inexacte, comment la vérité n'a-t-elle pas été rétablie par les fidèles de ce temps-là? En supposant que l'exemplaire destiné à l'empereur eût contenu une fautive allégation, les copies qui se répandirent au sein de l'Eglise ne l'auraient-elles pas fait disparaître? Mais ce n'est pas tout: saint Augustin, dans son livre *des Hérésies*, parle aussi d'une statue érigée à Rome, qui aurait représenté Simon sous les traits de Jupiter, et d'une seconde représentant Sébaste sous ceux de Minerve; et ces additions importantes suffisent pour montrer que le saint docteur n'entend pas seulement répéter une assertion du premier apologiste chrétien. Saint Irénée, Eusèbe, Tertullien et saint Jérôme en parlent également, mais leurs témoignages ne semblent pas différer de celui de saint Justin. (*Voy. l'art. SIBYLLES.*)

L'invention du monument votif, consacré par Sextus-Pompée à Semo-Sancus, n'a rien en soi qui contredise les affirmations de saint

Justin et de saint Augustin; elles restent, par conséquent, affaiblies, si l'on veut, pour ceux qui mettent une apparence en parallèle avec la réalité, mais non détruites. Simon le magicien était homme à accepter des statues, à s'en ériger; ses disciples à lui en offrir, et les Romains à l'autoriser.

3^e Mais la troisième question nous semble devoir être résolue dans un sens différent. Le premier auteur qui ait parlé de l'assomption de Simon par le diable, est Arnobe, qui écrivait au commencement du iv^e siècle. Si ce fait avait eu quelque réalité, comment saint Justin, qui objectait Simon comme un opprobre aux païens, ne l'aurait-il pas rappelé, surtout lorsque l'occasion s'en offrait d'elle-même? Comment Tertullien, qui parle également du magicien, l'aurait-il ignoré? Comment Eusèbe, d'ordinaire si verbeux, et qui n'omet rien de ce qu'il sait sur Simon, aurait-il passé ceci sous silence? Qui a révélé, en un mot, au iv^e siècle, ce que les trois premiers avaient ignoré? Sans doute, il en est question dans les *Constitutions* et dans les *Recognitions* de saint Clément; mais quel fonds peut-on établir sur des ouvrages unanimement reconnus pour apocryphes, ou du moins profondément altérés? Saint Cyrille de Jérusalem, Métaphraste, Nicéphore-Calixte et beaucoup d'autres écrivains du v^e siècle et des siècles suivants, ont accepté le récit d'Arnobe, et l'ont reproduit, mais sans lui donner de poids, puisqu'un même récit ne saurait en acquérir en passant par plusieurs bouches.

Nous ne voudrions pas tomber nous-même dans la faute que nous reprochions tout à l'heure à d'autres écrivains, en indiquant sur de simples apparences la cause qui aura pu égarer Arnobe. Mais il est bon de se souvenir que Philostrate parle du vol d'Apollonius de Tyane au milieu des airs, s'il ne parle pas de sa chute; Dion Chrysostome, dans sa 21^e oraison, d'un magicien que Néron entretenait pendant longtemps, dans l'espoir de le voir voler un jour; selon qu'il l'avait promis; Suétone, d'un histrion qui, en voulant imiter le vol d'Icare, vint tomber en plein théâtre, au pied du trône de Néron, et s'y briser de telle sorte, que le prince fut couvert de son sang; Eusèbe lui-même (liv. v, n^o 15), en parlant de Théodote, principal disciple de Montan, écrit que le bruit courut que s'étant abandonné à un démon, qui faisait semblant de vouloir l'enlever au ciel, il fut tout d'un coup précipité contre terre. En fallait-il donc tant pour égarer des souvenirs déjà lointains? Et il faut noter qu'à cette époque, c'est-à-dire au iv^e siècle, l'histoire de Simon le magicien avait reçu des embellissements ignorés des siècles antérieurs. Ainsi l'on se plaisait dès lors à raconter sa querelle avec saint Pierre au sujet d'un mort à ressusciter, chacun d'eux voulant avoir la préférence; les transformations diverses qu'il savait prendre ou

(1200) L'inscription du monument paraît être écrite avec un g; il faudrait donc lire *Sangus*.

imposer à ceux qui l'environnaient, de sorte que Circé n'était qu'une écolière, et le fabuleux Protée, à peine son élève; les statues qu'il animait, faisait parler, marcher, voler, les pierres qu'il changeait en pains, etc.

Nous croyons donc à la statue dont parle saint Justin; mais, jusqu'à plus amples renseignements, nous regardons comme très-douteuse l'assomption et la chute relatées par Arnobe.

SINAI (Les miracles du). Avant toute discussion, plaçons d'abord le récit de l'historien sacré, afin de nous circonscrire dans de justes limites. *Le troisième mois après la sortie d'Égypte, les Israélites atteignirent la solitude du mont Sinai. Partis de Raphidim, ils arrivèrent le même jour au bord du désert de Sinai, et y établirent leur campement, sur le versant de la montagne, et Moïse monta vers Dieu, car le Seigneur l'appela du sommet de la montagne.... Or, le troisième jour étant arrivé, dès l'aurore, on commença d'entendre des tonnerres et de voir briller la foudre; un nuage épais couvrait la montagne, les sons de la trompette retentissaient d'instant en instant avec plus d'éclat; le peuple, renfermé dans le camp, frémissait de terreur.... De tout le mont Sinai s'élevait une épaisse fumée, parce que le Seigneur y était descendu au milieu du feu, et la fumée de ce feu montait comme celle d'une fournaise; toute la montagne présentait l'aspect le plus terrible. Et le son de la trompette retentissait en éclats de plus en plus stridents et prolongés. Moïse parlait, et Dieu lui répondait (1201).*

La gloire du Dieu d'Israël apparut ainsi à plusieurs reprises sur le sommet de la montagne, jusqu'à la consécration de l'arche et du tabernacle, sur lequel elle reposa depuis.

Les Israélites passèrent environ onze mois dans ce désert, c'est-à-dire aux environs du mont Sinai, et ici naissent des difficultés que nous allons examiner. Et d'abord le fait miraculeux de la publication de la loi au milieu des foudres, des éclairs et des sons retentissants de la trompette, est tellement traditionnel parmi une grande et ancienne nation, à part même les Écritures qui l'attestent, qu'on n'a jamais songé, que nous sachions du moins, à l'attaquer sérieusement. Mais si l'on vient à considérer de plus près la valeur de ces mêmes Écritures, on ne pourra se dissimuler que rien n'y manque, et qu'il n'en est pas de plus authentique dans les annales de l'humanité. En effet, raconté par un témoin oculaire en présence de deux ou trois mil-

(1201) *Mense tertio egressionis Israel de terra Ægypti, in die hac venerunt in solitudinem Sinai. Nam profecti de Raphidim, et pervenientes usque in desertum Sinai, castrametati sunt in eodem loco, ibique Israel fixit tentoria e regione montis. Moyses autem ascendit ad Deum, vocavitque eum Dominus de monte... Jámque advenerat tertius dies, et mane inclaruerat: et ecce cœperunt audiri tonitrua, ac micare fulgura, et nubes densissima operire montem: clangorque buccinæ vehementius perstrepebat: et timuit populus qui erat in castris. Cumque*

lions d'autres témoins oculaires, qui, loin de réclamer contre des assertions inexactes, se soumettent à toutes les conséquences qu'il comporte, il constitue une nation qui subsiste depuis quatre mille ans dans les conditions qu'il établit; conditions austères, histoire souvent peu honorable, peuple indestructible, loi inexorable et indélébile. De ce seul fait découlent toutes les phases des quatre mille ans de l'histoire d'un peuple; laquelle histoire et lequel peuple seraient inexplicables, impossibles sans lui. Un pareil phénomène n'a aucun analogue dans le monde entier; l'explique qui pourra autrement que par le récit de Moïse, et place qui l'osera le berceau de la nation ailleurs qu'au pied du mont Sinai.

Voltaire, il est vrai, et quelques critiques de son école, ont essayé d'expliquer les miracles du Sinai par des causes naturelles: une éruption volcanique, par exemple, ou l'artifice de Moïse: « Il y a lieu de croire, dit Voltaire, dans sa *Bible expliquée*, que ces tonnerres, ces éclairs, ce feu, cette fumée qui couvrit la montagne, cette trompette qui sonna avec grand bruit, étaient des artifices de Moïse, qu'il avait eu soin de préparer avec quelques autres confidentes. On voit tous les jours les mêmes choses à l'Opéra. Les anciens connaissaient aussi bien que nous ces sortes de jeux: nous les voyons en usage chez les Grecs et chez les Romains. Le scholiaste d'Aristophane nous apprend qu'il y avait chez les Athéniens un endroit derrière la scène, où l'on imitait le bruit du tonnerre. Pollux fait mention d'une machine semblable à une guérite tournante, où l'on faisait paraître des foudres qui tombaient. Vitruve (l. v, c. 7) dit qu'il faut changer les scènes toutes les fois qu'on change de sujet, ou lorsque quelque dieu voudra descendre avec foudres et tonnerres inopinés. Les trompettes parlantes qui grossissent beaucoup la voix, étaient connues des anciens. Le P. Kircher a donné la figure d'une trompette dont il dit qu'Alexandre se servait pour parler à son armée. » Le philosophe, en écrivant ces sonnettes, riait sûrement de son rire le plus malin, et songeait que de doctes théologiens feraient des livres un jour pour les réfuter doctoralement.

Le savant P. Kircher a caressé plus d'une idée chimérique, et nous croyons que la trompette d'Alexandre en est du nombre: la preuve c'est que ce porte-voix, si utile en bien des circonstances, n'a pas encore été mis en usage. Et d'ailleurs Alexandre n'eut jamais des armées de deux ou trois millions d'hommes, et, en eût-il eu, elles man-

eduxisset eos Moyses in occursum Dei de loco castrorum, steterunt ad radices montis. Totus autem mons Sinai fumabat, eo quod descendisset Dominus super eum in igne, et ascenderet fumus ex eo quasi de fornace: eratque omnis mons terribilis. Et sonitus buccinæ paulatim crescebat in majus, et prœlixius tendebatur: Moyses loquebatur, et Deus respondebat ei. Descenditque Dominus super montem Sinai in ipso montis vertice, et vocavit Moysen in cacumen ejus (Exod. xix, 1.)

vraient dans les plaines, et non dans les anfractuosités d'un pays de ravins profonds et de hautes montagnes. Qu'on s'imagine l'effet d'une trompette inspirée par la poitrine de l'homme même le plus vigoureux, et jetant ses sons à tous les vents sur la cime d'un roc, à une hauteur où le bruit expire. Et encore s'il n'y avait que le bruit d'une trompette, il y avait aussi celui d'une voix articulée qui prononçait les paroles de la loi. Voix dont les Israélites eurent une si grande frayeur, qu'ils dirent à Moïse : Parlez-nous vous-même, et non pas le Seigneur.

Et quant aux théâtres anciens et modernes, et à l'Opéra, que Moïse n'avait jamais vu, autre est l'effet produit dans une salle de spectacle sur un millier de spectateurs qui y sont allés pour être illusionnés, autre celui dont l'écrivain sacré entretient ses lecteurs. Les anciens et les modernes ne connurent jamais d'autres procédés pour imiter le foudre sur un théâtre, que d'agiter des plaques de métal laminé et de brûler des poudres inflammables; qu'on en essaye donc au sommet d'une montagne, pour voir l'effet produit plusieurs lieues à la ronde. Et ces flammes immenses qui durèrent à diverses reprises sept jours et sept nuits, ou même quarante jours et quarante nuits, était-ce donc aussi Moïse qui entretenait le feu, et renouvelait les provisions au point de faire paraître la montagne tout en feu dans un pays où il n'y a pas de bois? J'aime mieux croire tout uniment à des miracles opérés de Dieu, qu'à une habileté humaine plus grande que l'humanité, puisqu'elle serait elle-même miraculeuse.

Moïse avait des affidés! Hé quoi! dans les dix ou douze révoltes plus ou moins générales du peuple hébreu, et dans lesquelles on trouve jusqu'à ses propres frères, il n'y eut personne pour divulguer son secret! Non, de telles objections ne sont pas sériennes.

Voici qui va le devenir davantage. La partie de la presqu'île occupée par le mont Sinâï, contient une population de cinq à six mille Arabes tout au plus, qui y trouve à peine des pâturages suffisants pour ses troupeaux, comment donc un peuple de deux ou trois millions d'hommes, pasteur également, aurait-il pu s'y maintenir une année? Et d'ailleurs il n'y a pas d'espace suffisant pour établir le campement d'une telle multitude. le pays tout entier ne présentant que des rochers arides et des gorges étroites et profondes. Ne faut-il donc pas alors reconnaître une altération dans le texte sacré, et supposer que Moïse était suivi de six mille combattants, nombre encore exagéré pour l'état présent des lieux, et non pas de six cent mille?

Cette partie de la presqu'île resserrée par les deux bras de la mer Rouge, forme

un triangle équilatéral de vingt-cinq lieues de côté. Les monts Sinâï, Horeb et Sainte-Catherine qui le dominent, ne sont pour ainsi dire que les trois pitons d'une seule et même montagne occupant tout l'espace. Le mont Sainte-Catherine est le plus aride et le plus élevé, le Sinâï ensuite. Le pays est en effet labouré de ravins très-profonds, bordés de murailles de rochers sur lesquels les chèvres seules sont capables de grimper; la verdure est rare partout, et les arbres ne sont que des arbrisseaux. Il semble qu'une explosion volcanique ait poussé des entrailles de la terre à sa surface ce pêle-mêle de roches entassées, et cependant rien n'est moins volcanique: il n'y a dans leur composition et leur nature rien qui puisse servir d'indice, et l'état présent est bien celui qui existait du temps de Moïse et après le retrait des eaux déluviennes.

Il n'est donc pas possible de supposer un changement dans l'état de la contrée; mais parmi les systèmes inventés, à bonne fin, pour concilier ces données en apparence inconciliables, le plus mauvais, à notre avis, est celui qui consiste à changer en six mille les six cent mille combattants de Moïse: le texte sacré s'y refuse absolument. (Et d'ailleurs si l'on admettait une telle licence d'interprétation, il ne resterait bientôt plus rien de la sainte Ecriture, chacun pouvant y trouver à sa manière des impossibilités qui n'y sont pas. D'autres auteurs ont cherché plus avant dans l'Arabie les monts Horeb et Sinâï, afin d'avoir de l'espace et des pâturages; mais les traditions constantes, uniformes, générales et non interrompues du pays, d'accord en cela avec l'itinéraire de Moïse, s'y opposent encore.

Nous disons d'abord: Il est impossible de réduire à six mille ou à soixante mille les six cent mille combattants de Moïse; en effet, ce n'est pas ici une question de zéros en plus ou en moins, tous les textes portent le nombre six cent trois mille cinq cent cinquante, écrit en toutes lettres. Ce nombre se trouve en outre divisé entre les douze tribus soumises au recensement, de cette manière: pour la tribu de Ruben, quarante-six mille cinq cents; pour la tribu de Siméon, cinquante-neuf mille trois cents; pour la tribu de Gad, quarante-cinq mille six cent cinquante; pour la tribu de Juda, soixante-quatorze mille six cents; pour la tribu d'Issachar, cinquante-quatre mille quatre cents; pour la tribu de Zabulon, cinquante-sept mille quatre cents; pour la tribu d'Ephraïm, quarante mille cinq cents; pour la tribu de Manassé, trente-deux mille deux cents; pour la tribu de Benjamin, trente-cinq mille quatre cents; pour la tribu de Dan, soixante-deux mille sept cents; pour la tribu d'Azer, quarante-un mille cinq cents; pour la tribu de Nephthali, cinquante-trois mille quatre cents (1202).

(1202) 46,500. — 59,500 — 43,650 — 74,600 — 51,400 — 57,400 — 10,500 — 52,200 — 55,400 — 62,700 — 41,500 — 55,400 — Total. 605,550

Si donc il y a eu une altération du texte, elle a été faite à dessein, et porte sur toute la longueur du premier chapitre du livre des *Nombres*. Mais ce n'est pas tout, ces mêmes nombres se trouvent reproduits dans toute leur extension au chapitre suivant, lorsqu'il est question d'assigner l'ordre des marches et des campements. Ce n'est pas tout encore, ces nombres sont en parfait rapport avec tout le reste de l'histoire. Ainsi nous voyons au troisième chapitre du même livre, que le nombre des premiers-nés est de vingt-deux mille deux cent soixante-treize, à ne compter que les mâles, dans les douze tribus, nombre qui excède celui des lévites de deux cent soixante-treize, lesquels deux cent soixante-treize premiers-nés devaient être rachetés à cinq sicles par tête au profit des vingt-deux mille lévites, ce qui fit en tout treize cent soixante-cinq sicles, ajoute l'auteur sacré.

Tous ces nombres, en parfait rapport entre eux, le sont également avec ceux d'un second dénombrement qui fut fait à la fin des quarante années et avant le passage du Jourdain; on y voit avec le même détail que les Israélites ne sont plus alors que six cent un mille sept cent trente, et qu'ainsi la mortalité dans le désert a surpassé les naissances de dix-huit cent vingt. Ils sont en rapport avec toute la suite de l'histoire; ainsi, pour n'en citer que deux exemples, Moïse envoie douze mille hommes d'élite contre les Madianites. Josué, près de combattre à Hai, pose cinq mille hommes en embuscade (1203); c'est donc une chimère de supposer que Moïse n'était suivi que de six mille combattants au sortir de l'Égypte.

Mais si nous affirmons sans aucune hésitation qu'il faut maintenir dans leur intégrité les nombres indiqués par Moïse pour la population, nous croyons au contraire qu'il faut considérablement diminuer celui du bétail qu'on attribue si gratuitement à cette immense émigration. En effet, les Israélites en Égypte n'étaient pas tous pasteurs, il y avait parmi eux des artisans, comme on en vit la preuve dans le désert, et beaucoup étaient réduits en servitude et employés aux travaux publics. Ici les chiffres nous font défaut; mais quelque nombreuses qu'aient été les têtes de bétail emmenées de l'Égypte, il devait en rester bien peu lors de l'arrivée au pied du mont Sinai.

Le peuple emporta sa pâte non encore fermentée, chacun l'arrangea en paquets et s'en chargea les épaules, parce que les Égyptiens

pressaient le départ en disant : Votre présence nous causera la mort à tous... Les fils d'Israël s'éloignèrent donc de Ramesses dans la direction de Socoth, au nombre d'environ six cent mille hommes de pied, non compris les enfants et la multitude innombrable qui les suivait avec les troupeaux, le gros bétail et les animaux de toute espèce en très-grand nombre. — Oves et armenta et animalia diversi generis multa nimis (1204.)

Tel est le récit de l'historien sacré; mais nous ne saurions admettre avec le savant Quatremère (voyez *Mémoire sur le lieu où les Hébreux traversèrent la mer Rouge*, page 28) que la *multitude innombrable* dont il est parlé ici se composait d'étrangers fuyant avec les Hébreux, et devant bientôt se disperser pour rentrer chacun dans leurs pays respectifs. Cette *multitude innombrable*, c'est-à-dire qui n'avait pas été dénombrée, était celle des femmes, des vieillards, des enfants et des jeunes hommes qui n'avaient pas atteint leur vingtième année. Les six cent mille hommes marchaient en ordre de bataille et campaient de même, la *multitude* suivait ou accompagnait ou se dispersait tant qu'il n'y avait pas d'ennemi à redouter. Moïse oublie presque toujours cette *multitude*, et ne parle que des six cent mille combattants. Ces divers points une fois acquis au débat, les difficultés disparaissent une à une, car déjà il ne s'agit plus de faire camper en un seul bloc, ou de conduire par un même chemin deux ou trois millions d'individus, mais seulement six cent mille; de disposer autour du Sinai des millions d'hommes, mais six cent mille régulièrement organisés, et ceci ne souffre plus d'obstacles. Mais que devient la multitude? Elle est dans les gorges des montagnes, dispersée par groupes dans les petites plaines ou sur les rivages de la mer, là où son esprit l'emporte, où elle rencontre de l'herbe pour ses troupeaux, personne ne lui contestant la possession d'un pays inoccupé.

La quantité de pâte non fermentée que les Hébreux ont emportée de l'Égypte, les nourrira durant les sept premiers jours de leur voyage, et ces sept jours seront représentés à perpétuité par la semaine commémorative des *Azymes*. Au bout de sept jours toute subsistance est épuisée, et il doit s'écouler encore trente-huit jours avant que la manne tombe du ciel, car elle ne commencera à tomber qu'à l'entrée du désert de Sin, le seizième jour du second mois après la sortie. Mais de quoi donc le peuple est-

(1203) Voy. Num. xxxi, 5; Josue, viii, 12.

(1204) Tuli igitur populus conspersam farinam antequam fermentaretur : et ligans in palliis, posuit super humeros suos. Feceruntque filii Israel sicut praeceperat Moyses : et petierunt ab Aegyptiis vasa argentea et aurea, vestemque plurimam. Dominus autem dedit gratiam populo coram Aegyptiis ut commodarent eis : et spoliaverunt Aegyptios. Profectique sunt filii Israel de Ramesse in Socoth, sexcenta fere millia peditum virorum,

absque parvulis. Sed et vulgus promiscuum innumerable ascendit cum eis, oves et armenta et animalia diversi generis multa nimis. Conteruntque farinam, quam dudum de Aegypto conspersam tulerant : et fecerunt subcinericios panes azymos : neque enim poterant fermentari cogentibus cura Aegyptiis, et nullam facere sicientibus moram : ne pulmenti quidquam occurreret preparare (Esd. xii, 34-39.)

grait a-t-il vécu pendant ces trente-huit ours, si ce n'est de la chair de ses trou-eaux ? Alors il n'a plus rien, toutes les res-ources sont épuisées ; plus de pain, plus de iande : il le dit lui-même dans ses mur-ures. *Pourquoi Dieu ne nous a-t-il pas sissés mourir en Egypte, là nous nous as-eyions sur des chaudières pleines de viandes, ous avions du pain à satiété ! pourquoi nous roir conduits dans ce désert où nous allons ous mourir de faim (1205) ?*

Ici nous partageons donc complètement avis du savant Quatremère : « Les troupeaux es Hébreux n'existaient plus, ou restaient n petit nombre. » Et dès lors il devient rperflu de chercher des pâturages dans le ésert du Sinai, de le doter d'une fécondité iraculeuse en cette circonstance spéciale, a de déplacer le Sinai, pour l'environner e prairies. L'état actuel de la péninsule ne me donc aucune difficulté contre le récit blique, pourvu qu'on ne lui fasse pas dire s ou autrement qu'il ne dit ; c'est-à-dire r urvu qu'on ne l'aborde pas avec des idées éconquies et des systèmes arrêtés à l'a-ince.

Le savant auteur du *Commentaire sur Exode et les Nombres*, Léon de Laborde, aurait pas posé la question dans ces termes éplorables, s'il avait fait ces réflexions : Nous restons donc en face d'un document istorique incontestable, dit-il, et qui devient conciliable avec la connaissance que nous rons du pays qui fut le théâtre des faits écrits par la Bible. Ni la configuration des illées, ni l'espace habitable, ni les res-ources de la population actuelle, ne per-ettent d'admettre le passage et le séjour : 3,000,000 d'hommes et d'autant de bes-ux dans l'Arabie Pétrée, quelle que soit route qu'on trace à cette énorme caravane, elle que soit la durée du séjour qu'on uille substituer aux dates précises de la ble, quelle que soit l'assistance que ce euple entier trouve dans l'envoi journalier e la manne.

« D'un autre côté cependant, si nous sup-

posons une petite troupe de 600 hommes armés, ce qui donnerait proportionnellement un chiffre de trois mille âmes réunies, chiffre qui est à peu près celui de toute la popu-lation actuelle de la péninsule, et si nous faisons suivre cette petite émigration de ses bagages, de ses tentes et de 3,000 bestiaux, nous trouvons alors sous le rapport géogra- phique une exactitude dans les distances, une fidélité dans les descriptions, qui ne laisse plus un doute sur la direction que les Israélites ont suivie et sur le pays qu'ils ont parcouru.

« Les descriptions géographiques données par la Bible concordent donc avec l'état actuel des localités ; d'une autre part, la critique ne saurait voir une erreur de copiste dans les chiffres (1206) ; reste donc la diffi- culté de faire mouvoir une aussi nombreuse population sur un théâtre aussi resserré. Comment sortir de cette difficulté qui nous présente deux faits exacts qu'il est impos- sible de rapprocher ? Qui viendra concilier ces deux propositions contradictoires ? la puissance divine (1207). »

La puissance divine ! que le savant auteur nous permette de le lui dire, c'est là une réponse d'écolier. Moïse a fait la part de la puissance divine, n'y ajoutez rien. Suppri- mez les troupeaux, ne vous occupez pas plus que Moïse de *l'immense multitude*, qui devient ce qu'elle peut dans un pays sans ennemis, où ses habits ne s'usent pas et où la manne les nourrit ; puis voyez s'il vous reste de l'espace pour faire manœuvrer six cent mille hommes régulièrement organisés. Nous le croyons.

SOBNA. (Prophétie qui le concerne.) Sobna, intendant du temple sous le règne d'Ezéchias, fut envoyé par ce prince avec Asaph et Joahé au-devant de Rabsacès, que Sennachérib avait député à Jérusalem, pour la sommer de se rendre. L'histoire ne dit point par quelle prévarication il s'attira la menaçante prédiction d'Isaïe, que nous avons rapportée en son lieu. (*Voy. l'art. ISAÏE, t. 1^{er}, col. 931.*)

(1205) Profectique sunt de Elim, et venit omnis stitudo filiorum Israel in desertum Sin, quod est er Elim et Sinai: quintodecimo die mensis se- ndi, postquam egressi sunt de terra Ægypti. Et miravit omnis congregatio filiorum Israel con- i Moysen et Aaron in solitudine. Dixeruntque filii ael ad eos: Utinam mortui essemus per manum mini in terra Ægypti, quando sedebamus super as carnum, et comedebamus panem in saturi- e: cur eduxistis nos in desertum istud, ut occi- retis omnem multitudinem fame? Dixit autem Do- nus ad Moysen: Ecce, ego plam vobis panes de lo: egredietur populus, et colligat quæ sufficiunt r singulos dies: ut tentem eum utrum ambulet in e mea, an non (*Exod. xvi, 1-4*).

(1206) L'auteur venait de dire avec raison : « Les ultats des augmentations dans certaines tribus, s diminutions dans d'autres, sont plus ou moins tivés dans le récit, l'ensemble même des chif- s est presque toujours en rapport avec celui des nemis, soit Egyptiens, Madianites ou autres peu- les que les Israélites combattent, ainsi qu'avec mportance du butin qu'ils prennent sur eux. Bien

plus, il se retrouve, lorsque les Israélites poursui- vent plus tard la conquête de la terre promise, en rapport avec la force de leurs hommes armés, au temps des Juges, de 426,700 (*Judic. xx*), sous Saül, de 330,000, et sous David, de 1,500,000. Comment donc supposer qu'un système d'altération eût pu être poursuivi non-seulement dans le texte des cinq livres de Moïse, mais dans l'Ancien Testament tout entier, avec cet ensemble et cette concordance, sans frapper en même temps de discrédit la Bible en- tière. Une erreur de copiste est déjà un fait grave, difficile à admettre, pénible à avouer ; mais une suite d'altérations combinées avec autant de perfidie est inadmissible. »

(1207) Le nouvel éditeur de dom Calmet (voir *Encycl. théologique*, tome IV), en citant de longs fragments du *Commentaire* de Léon de Laborde, n'a pas fait attention à la perpétuelle et dangereuse équivoque de l'auteur, qui élève l'impossibilité à la même hauteur que le texte sacré. Léon de Laborde cède trop souvent à des tendances protestantes, ce qui rend son livre défectueux et dangereux en même temps

SODOME. (Sa destruction par le feu du ciel.) Lorsque Dieu eut résolu de détruire les cinq villes abominables de la vallée du Jourdain, il prévint Abraham de ses desseins par le ministère de trois anges, qu'il lui envoya dans la vallée de Mambré, où il faisait alors paître ses troupeaux. Le saint patriarche pria inutilement pour la coupable Sodome, dans laquelle il ne se trouvait pas même dix justes. Sur ces trois anges, deux apparurent à Sodome le soir du même jour sous la forme de voyageurs, afin d'en faire sortir le juste Loth avant l'embrasement. Loth ayant accordé l'hospitalité aux étrangers, les habitants voulurent inutilement se porter envers eux à de honteux excès, car les anges les frappèrent de cécité. Le lendemain étant venu, ils prirent Loth par la main et l'entraînèrent de grand matin hors des murs avec sa femme et ses deux filles, en leur défendant de regarder derrière eux, lorsqu'ils entendraient le pétilllement des flammes. Loth s'enfuit à Segor, que le Seigneur épargna à cause de lui. Mais laissons parler ici l'historien sacrée : *Loth entra dans Segor au lever du soleil. Alors le Seigneur fit pleuvoir du ciel un torrent de feu et de soufre sur Sodome et Gomorrhe. Et il détruisit ces villes et tout le pays d'alentour, avec tous les habitants et toute la verdure de la terre. Et la femme de Loth ayant regardé derrière elle, fut changée en une statue de sel.* (Voyez l'art. *LOT.*) Or Abraham se levant le matin, du lieu même où il avait conversé avec Dieu, dirigea ses regards vers Sodome et Gomorrhe, ou plutôt vers le pays où elles avaient été, et ne vit plus qu'une fumée semblable à celle d'une fournaise, qui s'élevait de la terre (1208).

Ce miraculeux et redoutable événement est si bien fixé dans les traditions de tous les peuples, qu'aucun auteur, à notre connaissance du moins, n'a osé en contester l'existence; c'est tout au plus si quelques-uns ont songé à le rattacher à des causes purement naturelles. Mais naturel ou non dans ses causes, il s'est accompli par l'intervention divine, à l'heure que Dieu a voulu, de la manière qu'il avait déterminée auparavant, et comme l'effet de sa justice irritée, de sorte qu'il n'y a rien à gagner pour les incrédules, en lui assignant des causes hypothétiques puisées dans l'ordre naturel. Il n'y a rien à répondre au récit

(1208) Sol egressus est super terram, et Lot ingressus est Segor. Igitur Dominus pluit super Sodomam et Gomorrhiam sulphur et ignem a Domino de celo. Et subvertit civitates has, et omnem circa regionem, universos habitatores urbium, et cuncta terræ videntia. Respiciensque uxor ejus post se, versa est in statuam salis. Abraham autem consurgens manebat, ubi steterat prius cum Domino. Intuitus est Sodomam et Gomorrhiam, et universam terram regionis illius : viditque ascendentem favillam de terra quasi fornacis fumum (Genes. xix, 23-28).

(1209) Genes. xiii, 10.

(1210) Pendant cinquante et un ans, suivant le *Seder Ollam Rabba*, ancienne chronique hébraïque, traduite en latin par Genebrard, à la suite de son

net et précis de la Bible; la vallée du lac Asphaltite, demeurée depuis lors dans un état de stérilité et d'horreur, l'affirme; l'existence de deux peuples, les Ammonites et les Moabites, dont la longue histoire est connue, en affirme les détails; que faut-il de plus? Voyons cependant ce qu'un des incrédules modernes, Eusèbe Salverte, a osé opposer au récit de Moïse.

« Arrosée et fertilisée par le Jourdain, comme l'Égypte l'est par le Nil, la vallée des Bocages s'ouvrait, semblable au paradis, devant le voyageur qui, du désert, arrivait à Segor (1209). Là Sodome, Gomorrhe et vingt-six autres villes ou bourgs fleurirent pendant un demi-siècle (1210). Les villes, les habitations furent détruites par une conflagration subite; la riche végétation disparut tout entière (1211); un lac d'eau amère (1212), le lac Asphaltite remplaça la vallée des Bocages; la tradition est uniforme sur ce fait, qui, en lui-même, n'offre rien de surnaturel.

« Quoique l'éruption de jets de flamme et compagnie quelquefois les tremblements de terre, ce phénomène ne répond pas suffisamment à l'idée d'un embrasement général, pour fournir la base d'une explication satisfaisante. Strabon (1213) attribue la destruction des villes situées sur l'emplacement actuel du lac Asphaltite, à l'éruption d'un volcan : on retrouve, en effet, sur les bords du lac, quelques-uns des produits dont la présence, après des milliers d'années, révèle l'existence antérieure de l'un de ces grands ateliers de création et de destruction, mais ni leur quantité, ni leur variété ne sont telles que le ferait supposer une origine récente. D'ailleurs la nature du sol suffit à la solution du problème.

« La vallée des Bocages était assise sur la couche de matières éminemment inflammables, qui forme encore le fond du lac Asphaltite : dans des puits nombreux (1214), on voyait sourdre (1215), exposé à une atmosphère brûlante, le bitume, dont s'étendait au loin, sous la terre, une couche épaisse, également liquide, également inflammable. L'embrasement déterminé par une cause accidentelle, probablement par le feu du ciel, se propagea avec une rapidité dont nous donnons point une idée les incendies qui dévorent quelquefois les mines de houille ou de charbon de terre. Les habitations en feu, la campagne ruinée au loin par

Chronic. gener. (La chronique intitulée *Sa der Ollam* n'est ancienne que par rapport à nous. Elle est postérieure au premier siècle du christianisme.)

(1211) Genes. xix, 25.

(1212) Genes. xiv, 3.

(1213) STRAB. lib. xvi

(1214) Vallis autem sylvestris habebat puteos bituminis. (Genes. xiv, 10.)

(1215) Ils campèrent dans la Vallée des puits de bitume, car ces puits existaient alors en ce lieu. Depuis, après la destruction de Sodome, un lac parut subitement, et fut nommé Asphaltite à cause du bitume que l'on y voyait sourdre (s'élever) de toutes parts (Fl. Jos., *Ant. jud.*, l. 1, c. 10).

flamme souterraine, s'abîmèrent dans le soufre que créait l'affaissement du sol, affaiblement proportionné à la consommation de bitume (1216). Le Jourdain se précipite dans le nouveau lac, dont l'étendue fut bien assez considérable pour que le fleuve s'y perdît tout entier, abandonnant à l'empire de la stérilité les contrées qu'il arrosait auparavant, et dont a pu se former le désert de Sodom (1217), où le tourment de la soif excita vivement les murmures des Israélites. Une seule famille échappa à la mort. Prévoyant par quelle célérité s'avancerait l'incendie, le chef se hâta d'atteindre les limites de la couche de bitume; parvenu dans une ville épargnée le désastre, il craignit encore de méprise dangereuse, et, quittant son dernier asile, se réfugia sur une montagne (1218). Mais, fidèle au sentiment que nous avons signalé, le patriarche rapporte à Dieu sage prévoyance qui l'a décidé à la fuite plus prompte. *Dieu l'a averti du désastre prochain; Dieu lui a commandé de fuir, en lui défendant même de regarder derrière lui* (1219). La piété contribue ainsi à donner une apparence surnaturelle à un fait qui s'explique suivant la marche ordinaire de la nature.

Ainsi se trouvent supprimés d'un trait de plume, l'entretien d'Abraham avec Dieu relativement à la destruction de Sodome; l'apparition des trois anges dans la tente d'Abraham; l'avènement des deux anges à Sodome, leur conversation avec Loth, les scènes abominables de la nuit, les démarques de Loth près de ses amis, et tant d'autres détails non moins importants, qui se rattachent au fait principal comme accessoires liés.

Nous n'avons pas dû, toutefois, laisser en blanc un seul mot de ce passage, dans lequel un ennemi déclaré des miracles a pris soin de recueillir tous les témoignages qui constatent la réalité de celui-ci.

Dans une phrase singulièrement embrouillée, et dont la fin détruit le commencement, l'auteur voudrait faire croire, sans le dire, crainte de compromettre sa réputation de naturaliste, à une éruption volcanique. Mais si on lui eût posé nettement la question suivante : La vallée du Jourdain n'est-elle une vallée volcanique? il aurait, se-

lon toute apparence, répondu, je n'en sais rien.

Eh bien! oui, la vallée du Jourdain, et notamment les environs de la mer Morte, abondent en matières volcaniques, il est possible, apparemment peut-être, que cette mer occupe le cratère du volcan. Il est apparemment que le Jourdain, avant cette catastrophe, allait décharger ses eaux dans le torrent d'Azor, plusieurs savants l'ont pensé. Mais que pouvez-vous en conclure contre le récit de la Bible? Selon nous, ces faits démontrés en seraient la confirmation. Le naturel de l'événement exclut-il le surnaturel de la cause efficiente, de la prévision et de l'annonce qui en est faite?

En vous accordant le fait principal, vous n'aurez pas gagné grand'chose, puisque vous êtes obligé de déraisonner sur les circonstances accessoires. Par exemple, qu'un berger de Chaldée, arrivé depuis quelques mois seulement dans la contrée, ait été assez géologue pour reconnaître l'étendue de la couche bitumineuse qui gisait à cent ou mille mètres sous terre, calculer les limites de l'incendie au moment qu'il se déclare, se sauver à temps, seul de tous les habitants du pays, et s'arrêter au delà du rayon menacé par le brasier souterrain; en vérité ceci passe toute croyance. Il faut être bien malhabile pour émettre de telles assertions, ou bien il faut que les récits bibliques soient à l'abri de toute attaque. Gardons encore la Bible; il n'y a pas apparence qu'on lui substitue autre chose de sitôt.

C'est une tradition universellement admise, que le lac Asphaltite occupe l'emplacement des cinq villes détruites par le feu du ciel (1220), cependant aucun passage des Ecritures et aucun monument ne vient à l'appui. Il est même difficile d'admettre que cinq villes, ou vingt-six villes, comme le porte le Sa-der-Ollam, aient existé dans un si petit espace : quinze à dix-huit lieues de long, quatre à cinq de large, dans les plus grandes dimensions; les paroles suivantes du législateur des Hébreux semblent plutôt indiquer le contraire : « Leur vigne, dit-il dans un esprit prophétique, en annonçant aux enfants de Jacob la punition de leur idolâtrie future, leur vigne sera semblable à celle de Sodome et des environs de Gomorrhe; elle

1216) Dieu lance un trait sur la ville, et la brûle avec ses habitants, et dévaste par un pareil incendie la campagne. *JOSUÉ*. l. 1, c. 12. — *Fulminum tu arsisse... igne caelesti flagrasse*, dit Tacite (*Hist.*, l. 5, c. 7) en parlant de l'embrasement du territoire des villes de la Pentapole.

1217) D'après la position des montagnes voisines, conjecture que le Jourdain, tournant à l'ouest, ait joint le torrent connu sous le nom de *Torrent d'Azor*, ou *torrent d'Egypte*, et qu'il avait ainsi sa débouchure vers la ville de Rhinocolura.

1218) Ascenditque Loth de Segor, et mansit in Bethel.... *timuerat enim manere in Segor* (*Genes.*, c. 30).

1219) *Genes.* xix, 12, etc.

1220) Cette expression n'a rien de contraire à la supposition que nous venons d'admettre. On sait

à quelle hauteur les volcans rejettent les matières enflammées, et à quelles distances elles vont parfois retomber. Il n'est pas rare que les cendres du Vésuve soient emportées à plus de vingt lieues du cratère. La ville de Rome en a été recouverte. La destruction d'Herculanum et de Pompéi attestent les ravages lointains d'un volcan. Et que serait-ce, si, au lieu de jaillir sur une montagne d'un vaste périmètre, comme il arrive ordinairement sur les continents, le volcan s'ouvrait une issue dans une plaine abondante et cultivée? Or un volcan peut exister indépendamment des montagnes, puisqu'il y a des volcans sous-marins. La Bible s'accommoderait d'autant mieux de cette explication, qu'elle parle elle-même d'une pluie de soufre embrasé : *Dominus pluit super Sodomam et Gomorrhham sulphur et ignem a Domino de caelo.*

produira du verjus d'une acidité repoussante, du vin amer comme le fiel (1221). » Est-ce un souvenir, une imprécation proverbiale ou une réalité, nous n'oserions décider. Mais voici qui est plus précis : Strabou, au seizième livre de sa Géographie, parle des ruines de Sodome comme toujours subsistantes, et leur assigne soixante stades de circuit. Josèphe en parle de la même manière : « On voit encore, dit-il, aux environs du lac quelques restes de ces cinq villes abominables, et les cendres maudites produisent des fruits qui semblent bons à manger, mais qui se réduisent en poudre dès qu'on les touche. » Ainsi ce n'est pas seulement par la foi qu'on demeure convaincu de la réalité de cet épouvantable événement, mais encore par ce que l'on voit soi-même.

Ce récit et les paroles de Moïse ont donné lieu à de nombreuses suppositions sur les pommes de Sodome, qui, séduisantes par leur forme et leurs brillantes couleurs, remplissent la bouche de cendres et de gravier, pour peu qu'on soit surpris de les porter à ses lèvres. C'est une exagération, comme on en fait tant sur les choses lointaines : il faut dire plus simplement, que les fruits des environs de la mer Morte sont le plus souvent rongés à l'intérieur par des insectes, et ne contiennent, au lieu de pulpe, que des immondices. C'est par une exagération semblable, qu'on a dit et répété que tout ce qui s'approche de ses bords maudits périt asphyxié. Elle est empoisonnée, les oiseaux volent au-dessus sans danger, et les hommes s'y baignent impunément ; les seuls ennemis à craindre sont les lions et les Arabes qui rôdent alentour.

L'auteur des additions au *Dictionnaire de la Bible* de dom Calmet s'est étayé des divers passages que nous venons de citer et de quelques autres, pour établir, il l'a cru du moins, que les villes de Sodome et de Gomorrhe avaient été relevées de leurs ruines, et que la nouvelle Sodome avait subsisté au moins jusqu'au IV^e siècle du christianisme. Mais c'est peine perdue ; il interprète à faux tous les témoignages qu'il rapporte. D'abord les paroles de Moïse, au chapitre xxxii du *Deutéronome*, ne signifient nullement que Sodome et Gomorrhe existaient encore de son temps. Le même Moïse dit, au chapitre x de la *Genèse*, que les descendants de Chanaan

occupèrent le pays situé entre Sidon, Gêzare, Gaza, Sodome, Gomorrhe, Adama, Sôboïm et Leza. Cela est vrai pour l'origine ; mais de bonne foi peut-on en conclure que Sodome et Gomorrhe étaient encore debout, lorsque Moïse les assignait pour limites à un établissement de sept ou huit siècles antérieur à son récit ?

Il est toutefois un passage d'Ezéchiel qui semble donner raison à cette opinion, si on le prend à la lettre : Le prophète dit à Jérusalem, au chapitre xvi de ses prophéties : *Ta sœur aînée, Samarie, et ses filles, qui habitent à ta gauche, n'a pas commis la moitié des iniquités dont tu t'es rendue coupable ; la jeune sœur, Sodome, et ses filles, qui habitent à ta droite, ne s'est pas souillée d'autant de crimes que toi-même, tu les as surpassées l'une et l'autre. Porte donc comme elles le fardeau de tes crimes. Et je les rétablirai l'une et l'autre par le retour de Sodome et de ses filles et par le retour de Samarie et de ses filles, et je te rétablirai par ton retour au lieu d'elles, afin que tu portes ton ignominie et la confusion de tout ce que tu as fait pour les excuser. Sodome, ta sœur, et ses filles, reviendront à leurs premiers jours ; Samarie et ses filles reviendront à leurs premiers jours, et toi pareillement et tes filles, reviens avec à vos premiers jours (1222).*

Cette traduction, qui semble littérale et qui a été adoptée par les interprètes les plus en vogue, n'est cependant pas la vraie. Le sens grammatical est différent. Sans prétendre l'assigner, nous démontrons du moins que ce n'est pas celui-ci. Samarie n'est pas la *sœur aînée* de Jérusalem, même sous le rapport de l'idolâtrie, puisque Salomon l'avait introduite à Jérusalem avant que Samarie fût fondée ; Sodome n'est sous aucun rapport la *sœur cadette* de Jérusalem. Ensuite Samarie n'a jamais été rétablie par le retour de ses captifs, elle n'est jamais revenue à ses premiers jours. Samarie a été rebâtie, repeuplée et habitée jusqu'à la fin par les Cuthéens, mais non plus par les Israélites ; si quelques-uns, la plupart de ceux-ci peut-être, sont revenus du temps d'Esdras et après, ils ont habité la Judée et le reste de l'ancien royaume d'Israël, sans plus former un corps de nation. Samarie, ville royale, capitale d'un peuple, ne l'est jamais redevenue. Donc ce passage ne veut pas dire que

(1221) De vinea Sodomorum, vinea eorum, et de suburbanis Gomorrhæ : uva eorum uva fellis et botri amarissimi. (*Deut.* xxxii, 32.)

(1222) Et soror tua major, Samaria, ipsa et filia ejus, quæ habitant ad sinistram tuam : soror autem tua minor te, quæ habitat a dextris tuis, Sodoma, et filia ejus. Sed nec in viis earum ambulasti, neque secundum scelera earum fecisti pauxillum minus : pene sceleratiora fecisti illis in omnibus viis tuis. Vivo ego, dicit Dominus Deus, quia non fecit Sodoma soror tua ipsa, et filia ejus, sicut fecisti tu, et filia tuæ. Ecce hæc fuit iniquitas Sodomæ sororis tuæ, superbia, saturitas panis et abundantia, et odium ipsius, et filiarum ejus : et manum egeno et pauperi non porrigebant. Et elevatae sunt, et fecerunt abominationes coram me : et abstuli eas sicut vidisti. Et Samaria dimidium peccatorum

tuorum non peccavit : sed vicisti eas sceleribus tuis, et justificasti sorores tuas in omnibus abominationibus tuis, quas operata es. Ergo et tu peccasti in confusione tua, quæ vicisti sorores tuas peccatis tuis, sceleratius agens ab eis : justificasti enim a te : ergo et tu confundere, et porta ignominiam tuam, quæ justificasti sorores tuas. Et convertam restitutionem tuam in conversionem Sodomorum cum filiabus suis, et conversionem Samariæ, et filiarum ejus : et convertam reversionem tuam in reversionem earum. Ut portes ignominiam tuam, et confusione in omnibus, quæ fecisti consolans eas. Et soror tua Sodoma, et filia ejus revertentur ad antiquitatem suam : et Samaria, et filia ejus revertentur ad antiquitatem suam : et tu, et filia tuæ, revertentur ad antiquitatem vestram. (*Ezech.* xvi, 46-55.)

domes et Samarie seraient rétablies comme Jérusalem devait l'être ; donc il faut y chercher un autre sens que le sens apparent que nous venons indiquer ; donc on ne peut pas en conclure que Sodome ait été relevée de ses ruines, détruite de nouveau par abuchodonosor ou ses prédécesseurs, et qu'elle dût ressusciter une seconde fois.

Si Sodome avait existé du temps de Josué, les juges ou des rois de Juda, comment en serait-il pas fait mention une seule fois dans l'Écriture pendant un intervalle de plus de sept cents ans ? Si elle existait du temps d'Esdras, des Machabées ou d'Hérode, comment n'en est-il fait aucune mention dans les livres écrits après le retour de la captivité, dans Josèphe ou dans quelque autre historien profane ?

Mais, dit-on, les actes du premier concile de Nicée portent la signature d'un prélat du nom de Sévère, qui s'intitule évêque de Sodome. Cette raison est par trop minime, pour suffire à la démonstration d'un fait aussi grave. Ou bien l'indication contenue aux actes du concile de Nicée a été altérée, ou en elle est simplement allégorique ; un évêque mécontent de la foi ou des mœurs de ses diocésains pourrait en être l'auteur. Du temps de Josèphe, à la fin du 1^{er} siècle de l'ère chrétienne, on ne voyait plus que quelques ruines de Sodome ; deux siècles et demi plus tard Sodome aurait été une ville épiscopale, et ensuite on n'en aurait plus entendu parler ; il n'est guère probable ; disons plus, cela n'est pas.

SOLDATS D'HERODE (renversés miraculeusement). — L'apôtre saint Jean rapporte dans son évangile que le Sauveur ayant fait quelques pas au-devant des soldats qui venaient pour l'arrêter, sous la conduite du autre Judas, leur adressa cette question : *Qui cherchez-vous ? Jésus de Nazareth, répondirent-ils. C'est moi, répondit-il à son tour ; et à ces mots ils tombèrent à la renverse. Après qu'ils se furent relevés, il leur commanda de nouveau : Qui cherchez-vous ? Jésus de Nazareth, répondirent-ils encore. Et Jésus ajouta : Je vous ai déjà dit que c'était moi ; si donc c'est moi que vous cherchez, laissez à ceux qui m'accompagnent la liberté ; s'en aller* (1223).

La vérité de ce miracle n'a jamais été contestée, à moins que par ceux qui contestent la vérité de tout l'Évangile, et il montre que Jésus-Christ accomplissait volontairement un sacrifice, et que s'il s'abandonna aux mains de ses ennemis, ce n'était ni par faiblesse, ni par impuissance de se défendre, l'aveuglement des soldats, qu'un tel événement, dont ils étaient eux-mêmes les victimes, ne dessillait pas, n'est pas moins miraculeux lui-même. Il fallait que le Christ

souffrit, *oportebat Christum pati* ; il fallait de telles circonstances pour atteindre un pareil but ; l'heure en était arrivée. Le juste Juge a jugé ceux qui furent les ministres de ses propres desseins.

SOLEIL ARRÊTÉ. — Les Gabaonites avaient surpris la bonne foi de Josué. Afin d'éviter le sort commun à tous les peuples de la Palestine, ils avaient envoyé au nouveau chef du peuple de Dieu des ambassadeurs portant des chaussures à demi usées, de vieux habits, et chargés de provisions depuis longtemps préparées, pour feindre un long voyage, et solliciter le bienfait d'une alliance qui devait lui être sans préjudice, puisque leur pays était éloigné. Josué, se laissant tromper aux apparences, contracta alliance et donna sa foi. La ruse ne tarda pas d'être découverte, mais la foi jurée devait être inviolable. Les Gabaonites obtinrent les biens et la vie sauve, seulement ils furent réduits en état de servage. Toutefois cet état imposait l'obligation aux Hébreux de les défendre et comme alliés et comme sujets, ce qui n'était pas un inconvénient pour ceux-ci, puisqu'ils commençaient seulement d'entrer dans la période militante sans laquelle ils ne pouvaient prendre rang parmi les nations.

Il ne se passa pas beaucoup de temps avant que l'occasion ne leur fût donnée, car aussitôt que les rois voisins vinrent à connaître ce qui s'était passé, ils rassemblèrent leurs troupes et déclarèrent la guerre aux Gabaonites. *Les cinq rois des Amorrhéens, savoir : le roi de Jérusalem, le roi d'Hébron, le roi de Jérimoth, le roi de Lachis et le roi d'Eglon, vinrent établir leur camp sous les murs de Gabaon et en formèrent le siège. Or les Gabaonites, se voyant assiégés, envoyèrent une députation à Josué, alors campé à Galgala, et lui dirent : Ne nous laissez pas sans secours ; venez nous délivrer, venez promptement, car les cinq rois des Amorrhéens, qui habitent le pays des montagnes, ont réuni leurs forces contre nous. Josué quitta aussitôt son camp de Galgala avec une armée d'élite composée de tous les plus braves. Et le Seigneur dit à Josué : Ne craignez pas les ennemis que vous allez combattre, car je les ai tous livrés entre vos mains, et aucun ne pourra vous résister. Josué fondit tout à coup sur eux par une marche de nuit depuis Galgala. Le Seigneur les mit en désordre devant Israël ; Josué leur infligea les plus grandes pertes devant Gabaon, les fit reculer jusqu'à Bethoron, et les poursuivait dans leur fuite jusqu'à Azéca et à Macéda. Or, au milieu de leur retraite et lorsqu'ils descendaient la vallée de Bethoron, le Seigneur envoya sur eux du ciel de grosses pierres jusqu'à Azéca, et il en périt un nombre beaucoup plus grand sous*

(1223) Jesus itaque sciens omnia, quæ venturam ant super eum, processit, et dixit eis : Quem queritis ? Responderunt ei : Jesum Nazarenum. Dixit eis Jesus : Ego sum. Stabat autem et Judas, qui tradebat eum, cum ipsis. Ut ergo dixit eis : Quis sum : abierunt retrorsum, et ceciderunt in

terram. Iterum ergo interrogavit eos : Quem queritis ? Illi autem dixerunt : Jesum Nazarenum. Respondit Jesus : Dixi vobis, quia ego sum : si ergo me queritis, sinite hos abire. (Joan. xviii, 4-8.)

cette grêle de pierres, qu'il n'en était tombé de ses ennemis : *Ce chef a arrêté le soleil et la lune.*

Or Josué éleva la voix vers le Seigneur, au jour où il livra l'Amorrhéen aux mains des fils d'Israël, et il dit en présence de ceux-ci : *Soleil, ne bougez pas d'au-dessus de Gabaon; lune, restez sur la vallée d'Ajalon. Et la lune et le soleil s'arrêtèrent, jusqu'à ce que la nation eût tiré une vengeance complète de ses ennemis. Ceci n'est-il pas écrit au livre des Justes? Le soleil s'arrêta donc au milieu du ciel sans descendre vers son déclin l'espace d'un jour entier. Jamais on n'avait vu et jamais plus on ne verra un jour aussi long : le Seigneur s'étant rendu docile à la voix d'un homme et combattant pour Israël (122b).*

Nous croirions volontiers que ce dernier passage est une addition faite au livre de Josué dans des temps postérieurs. Tout semble l'indiquer, la coupure qu'elle fait ici, la différence de style, la reprise de la narration qui la suit. Mais elle n'en a pas moins d'autorité à nos yeux de chrétien, puisqu'elle est consacrée par la sanction de l'Eglise; ni à nos yeux de critique, puisqu'elle s'appuie sur le témoignage des traditions constantes, d'un livre respecté des Juifs avant la captivité, et puisque enfin elle est consacrée ensuite par le témoignage de l'auteur du livre de l'*Écclésiastique*. « Le soleil lui-même, dit-il, ne s'est-il pas arrêté devant la colère de Josué, de sorte qu'un seul jour en a égalé deux en longueur: *Annon in iracundia ejus impeditus est sol, et una dies facta est quasi duo?* »

Nous ne savons pas que personne ait jamais osé rejeter ce miracle au rang des fables; quelques écrivains l'ont attaqué par des épigrammes, auxquelles il a été répondu (*Voy. Duclor, Bible vengée, Josué, note xi*); d'autres, par de misérables chicanes, dont nous allons dire un mot.

« Vers la fin d'un combat opiniâtre, dit Eusèbe Salverte, dans son *Traité des sciences occultes*, au moment d'une victoire longtemps disputée, les nuages amoncelés voilaient le jour, et avançaient le règne de la nuit; soudain ils se dissipent devant la lune qui, presque dans son plein, s'élève à l'orient, tandis qu'à l'occident, le soleil n'est point encore descendu sous l'horizon. Ces deux astres semblent réunir leurs clartés, pour prolonger le jour, et donner au chef

(122a) *Congregati igitur ascenderunt quinque reges Amorrhæorum, rex Jerusalem, rex Hebron, rex Jerimoth, rex Lachis, rex Eglon, simul cum exercitibus suis, et castrametati sunt circa Gabaon, oppugnantes eam. Habitatores autem Gabaon urbis obsessæ miserunt ad Josue, qui tunc morabatur in castris apud Galgalam, et dixerunt ei : Ne retrahas manus tuas ab auxilio servorum tuorum : ascende cito, et libera nos, ferque præsidium; convenerunt enim adversum nos omnes reges Amorrhæorum qui habitant in montanis. Ascenditque Josue de Galgalis, et omnis exercitus bellatorum cum eo, viri fortissimi. Dixitque Dominus ad Josue : Ne timeas eos : in manus enim tuas tradidi illos : nullus ex eis tibi resistere poterit. Irruit itaque Josue super eos repente, tota nocte ascendens de Galgalis : Et conturbavit eos Dominus a facie*

des Israélites le temps d'achever la défaite de ses ennemis : *Ce chef a arrêté le soleil et la lune.* »

N'est-ce pas bien trouvé! Comment Josué ne s'apercevait-il pas que c'étaient des nuages qui lui dérobaient le jour? Il fallait qu'un philosophe, de l'école de Ferney, vint le lui faire comprendre quatre mille ans après. Et de tant d'auteurs, historiens, théologiens, commentateurs, qui ont traité savamment cette question pendant l'intervalle, aucun n'a vu le nuage! pas même l'auteur du livre de l'*Écclésiastique*.

Que dit donc encore Josué, quand il prétend qu'on ne vit jamais une si longue journée, et qu'elle dura deux jours entiers : *Stetit itaque sol in medio cæli, et non cessavit occumbere spatio unius diei*. Comment ose-t-il avancer que c'était au milieu du jour; *in medio cæli*, puisque c'était le soir? Quel *suquin* que ce Josué, est dit le rieur de Ferney, s'il avait songé au nuage!

« Plusieurs savants sont étonnés, se contentent-ils de dire dans sa *Bible expliquée*, que Josué ait eu encore recours au grand miracle d'arrêter le soleil et la lune, » après avoir fait lapider les Amorrhéens *sans qu'il en soit resté un seul*. Cela serait fort étonnant en effet; aussi les débris de l'armée amorrhéenne ne furent-ils écrasés sous les pierres tombées du ciel, qu'après la déroute et pendant la fuite; or la déroute et la fuite avaient été le résultat de la prolongation du jour.

Mais passons, et continuons; quoiqu'il s'agisse maintenant d'un autre miracle, c'est toujours la même narration : « Une pluie de pierres accabla les vaincus dans leur fuite. Elles portaient des frondes des Hébreux, qui excellaient dans l'usage de cette arme, ainsi que Josèphe prend soin de nous en instruire.... L'idée de substituer ici des faits ordinaires au merveilleux poétique ne nous appartient pas. Consulté par Oxenstierne, un rabbin lui expliqua de même ce miracle par des voies toutes naturelles. » Oxenstierne et un rabbin, c'est-à-dire un protestant scothien et un juif déiste, comme le sont la plupart des rabbins, voilà de belles autorités à opposer aux faits quatre mille ans après leur accomplissement. Et quant à Josèphe, lui de dire ce qu'on lui prête ici, il s'exprime d'une manière conforme au récit de Josué.

Israel : *contrivitque plaga magna in Gabaon, et persecutus est eos per viam ascensus Bethoron, et percussit usque Azeca et Maceda. Cumque pergerent filios Israel, et essent in descensu Bethoron, Dominus misit super eos lapides magnos de cælo usque ad Azeca, et mortui sunt multo plus lapidibus grandinis, quam quos gladio percuterant filii Israel. Tunc locutus est Josue Dominus, in die qua tradidit Amorrhæum in conspectu filiorum Israel, dixitque coram eis : Sol contra Gabaon non movearis, et luna contra vallem Ajalon. Steteruntque sol et luna, donec ulcisceretur se gens de inimicis suis. Nonne scriptum est hoc in libro justorum? Stetit itaque sol in medio cæli, et non cessavit occumbere spatio unius diei. Non fuit ante nec postea tam longa dies, obediens Dominus voci hominis, et pugnante pro Israel. (Jos. i, 3-11.)*

noïque avec timidité, comme toujours quand est question de miracles; le transfuge est onteux de sa croyance. Voici ses paroles : On n'a jamais connu plus clairement que dans ce combat combien Dieu assistait son peuple. Car outre le tonnerre, les coups de foudre, et une grêle tout extraordinaire, on vit par un prodige étrange le jour se prolonger, contre l'ordre de la nature, pour empêcher les ténèbres de la nuit de dérober aux Hébreux une partie de leur victoire (225). »

Mais continuons encore : « L'auteur d'un livre aussi pieux que savant (VANDER PALME, *Bible pour la jeunesse*, 7^e n°), voit dans la pluie de pierres une grêle violente, phénomène rare, mais très-redoutable en Palestine; sa courte durée empêcha, dit-il, que les Hébreux en fussent incommodés. »

Pour le coup ceci ne vaut rien, car les Hébreux devaient être incommodés à l'égal des Amorrhéens, d'une grêle qui tombait sur les uns et les autres, quelle que fût la durée du phénomène. Il fallait dire que les Amorrhéens, emportés par la promptitude de leur fuite, étaient déjà loin des Hébreux.

Suivons toujours notre auteur : « On a vu et dû remarquer que Philon, dont la foi, l'opiniâteté et la véracité ne sont point problématiques, se montre aussi près que Josèphe attribuer à des causes naturelles quelques miracles de Moïse. Ainsi, en parlant de la source qui jaillit du rocher d'Horeb : « Moïse, dit-il, frappa le rocher : et soit que, par un heureux hasard, il eût ouvert l'issue à une nouvelle source, soit que les eaux eussent d'abord été amenées là par de secrets conduits, et que leur abondance les fit sortir avec impétuosité, le rocher jeta autant d'eau qu'une fontaine. » Admirable ! *Un heureux hasard !* très-heureux en effet, et comme il n'y en a jamais, sauf dans le pays des fictions. *Des eaux amenées là par de secrets conduits !* Amenées d'où?... Par qui?... depuis quand?... Qui l'avait révélé à Moïse?... la puissance de l'esprit humain ! *Autant d'eau qu'une fontaine !* Il y a fontaine et fontaine ; laquelle entendez-vous parler ? Il fallait asséssement de l'eau, pour suffire aux besoins de trois millions d'hommes et de nombreux troupeaux. Un tel témoignage était digne de trouver place dans le livre d'Eusèbe d'Alexandrie ; mais il ne prouve rien et ne démontre rien, mis en face d'un témoignage contemporain.

Tout ceci n'est encore que le mensonge ; voici maintenant l'hypocrisie : « Philon et Josèphe traduisent en style simple, exact et conforme au goût de leur siècle, le style oriental de la Bible ; quelques merveilles s'affaiblissent ainsi, ou s'évanouissent sous sa plume ; mais cette disparition, nous le verrons bientôt, n'a rien de réel ; elle ne porte aucune atteinte au respect que ces deux écrivains juifs professent pour la sublimité des œuvres de Dieu. » Jamais victimaire

fléchit-il plus respectueusement le genou, en parant la victime désignée pour le sacrifice ! Philosophes ! philosophes, la tortuosité de vos allures trahit votre faiblesse. Si vous étiez la force !... mais vous n'êtes que la ruse.

Niez, si vous l'osez, que le soleil se soit arrêté ; mais si vous conservez le texte, respectez-le assez pour n'en torturer ni le sens ni les mots.

Les naturalistes font une objection plus spécieuse. La brusque secousse imprimée, disent-ils, au globe de la terre par un arrêt subit dans sa course de sept cent cinquante lieues à l'heure, aurait suffi pour l'ébranler jusque dans ses profondeurs, et lancer dans l'espace tout ce qui est à sa surface, les rochers, les forêts, les édifices !

Oui, si vous supprimez la main de Dieu, qui maintient tout à sa place. Mais si vous supprimez la main de Dieu, vous supprimez du même coup le fait raconté, puisqu'il n'a plus sa raison d'être.

Il n'y a donc pas à marchander ; il faut admettre le récit tel qu'il est, ou supprimer la Bible.

Quelques interprètes, dans la crainte d'une secousse qui les lancerait dans l'espace, ont supposé un soleil et une lune météoriques, et voisins de la terre, venant prendre aux yeux des Juifs la place du véritable soleil et de la vraie lune, qui continuent secrètement leur course. Mais à quoi bon ? Miracle pour miracle, nous aimons mieux le grand que le petit.

SONGES FATIDIQUES. Dès les temps les plus reculés, la Divinité se manifesta aux hommes par le moyen des songes ; mais ce moyen n'est pas le premier dans l'ordre des dates, car nous voyons Dieu converser familièrement, pour ainsi dire, et à voix humaine, avec Adam, avec Caïn, avec Noë, avec Abraham. Cependant, au temps de ce patriarche, Dieu se communiquait également par l'intermédiaire des songes, puisqu'il lui parla ainsi à lui-même. Et ce moyen doit être beaucoup plus ancien qu'Abraham, puisqu'on le trouve peu après réduit en art et soumis à des méthodes. Méthodes vaines et futiles tant que l'on voudra, mais répandues et acceptées sans conteste, ce qui prouve qu'elles sont anciennes et fondées sur des faits manifestes.

L'antiquité compta plus d'un temple fameux dans lequel princes et rois et simples particuliers allaient dormir, pour converser avec le ciel dans un sommeil réputé fatidique. (*Voyez l'art. ORACLES et l'INTR.*, col. 128 et suiv.)

Mais longtemps avant que l'histoire ne nous parle de ces célèbres et fallacieux oracles, Daniel nous révèle l'existence à la cour des rois de Babylone de devins et de sages dont le seul emploi était d'expliquer les songes (1226). Bien longtemps encore auparavant, Moïse nous apprend que le pays

arioli, et magi, et malefici, et Chaldei, ut indicarent regi somnia sua : qui cum venissent steterunt

(1225) Voy. Ant. Jud., l. v, ch. 1^{er}.

(1226) Præcepit autem rex, ut convocarentur

dans lequel il conduisait le peuple hébreu, était rempli d'oracles analogues (1227). Et il fallait que le danger fût bien grand, le nombre, par conséquent, bien multiplié, et la coutume de les consulter bien répandue, puisque le sage législateur répète à plusieurs reprises la défense d'y recourir.

« Un savant académicien (Voyez *Hist. de l'Acad. des inscriptions*, tom. XVIII, p. 124, in-12), a fait un mémoire dans lequel il prouve que ce préjugé a été commun à tous les peuples; les Egyptiens, les Perses, les Médés, les Grecs, les Romains, n'en ont pas été plus exempts que les Chinois, les Indiens et les sauvages de l'Amérique. Plusieurs philosophes des plus célèbres, tels que Pythagore, Socrate, Platon, Chrysippe, la plupart des stoïciens et des péripatéticiens, Hippocrate, Galien, Porphyre, Isidore, Damascius, l'empereur Julien, etc., étaient sur ce point aussi crédules que des femmes, et plusieurs ont cherché à étayer leur opinion sur des raisons philosophiques. D'autres, à la vérité, ont eu assez de bon sens pour se préserver de cette erreur; de ce nombre Aristote, Théophraste et Plutarque; Cicéron l'a combattue de toutes ses forces dans son second livre de la *Divination*, mais il ne l'a pas détruite.

« En parlant des sauvages, qui sont souvent tourmentés par les songes, un de nos incrédules modernes dit que rien n'est si naturel à l'ignorance, que d'y attacher du mystère, et de les considérer comme un avertissement de la divinité qui nous instruit de l'avenir; que de là sont nés chez les peuples policés les révélations, les apparitions, les prophéties, le sacerdoce et les plus grands maux; que rêver est le premier pas pour devenir prophète, etc. Il aurait dû faire attention que les philosophes qui ont raisonné sur les songes n'étaient pas des ignorants, et que tous ceux qui en ont eu auxquels ils ont ajouté foi, ne se sont pas pour cela érigés en prophètes. L'homme le plus sensé et le moins crédule peut être fort ému par un songe bien circonstancié et vérifié ensuite par l'événement; il peut sans faiblesse l'envisager comme un pressentiment, et l'article des pressentiments n'a pas encore été éclairci par les plus savants philosophes. S'il arrivait quelque chose de semblable à un incrédule, toute sa prétendue force d'esprit pourrait bien être déconcertée. Les prophéties pour lesquelles nous avons du respect ne ressemblent point à des songes, et elles ont souvent été faites dans des circonstances qui ne laissaient pas le temps de rêver.

« Bayle, que l'on n'accusera pas de crédulité ni de faiblesse d'esprit, a fait à ce sujet des réflexions très-sensées: « Je crois, dit-il, que l'on peut dire des songes la même

« chose à peu près que des sortilèges; ils
« contiennent infiniment moins de mystères
« que le peuple ne le croit, et un peu plus
« que ne le croient les esprits forts. Les
« historiens de tous les temps et de tous
« les lieux rapportent, à l'égard des songes
« et à l'égard de la magie, tant de faits sur-
« prenans, que ceux qui s'obstinent à tout
« nier se rendent suspects ou de peu de sin-
« cérité, ou d'un défaut de lumière qui ne
« leur permet pas de bien discerner la force
« des preuves (1228). »

Ces remarques sont vraies, mais il ne faut pas en exagérer la portée, ni trop en étendre les conséquences. Dans l'état normal, le genre et la nature des songes dépendent de la diversité des tempéraments, de la diversité des occupations, de la tournure de l'esprit de chacun et de la direction habituelle qu'il donne à ses pensées. Dans un état extraordinaire, soit de bonheur ou de joie, de douleur, d'inquiétude, d'agitation ou de violence, les songes sont en rapport avec cet état, soit par leur nature, soit par leur véhémence, soit par les fortes impressions qu'ils produisent et le souvenir qui en reste. La tête et l'estomac ont des rapports si intimes, une réaction si puissante l'un envers l'autre, que la nature des songes, gracieux ou pénibles, légers, fugitifs, opiniâtres, laborieux ou terribles, dépend presque toujours de la manière dont ce dernier organe accomplit ses fonctions. Les médecins les plus habiles ne négligent pas les indications puisées dans les divers accidens du sommeil et la nature des songes pour mieux juger de la nature même de la maladie et de son intensité.

Et si, dans l'état ordinaire, on peut citer quelques exemples de songes véritablement prophétiques ou tels en apparence, encore faudrait-il bien savoir si ces exemples sont authentiques, et si l'événement ne cadre point avec le songe par un effet du hasard plutôt qu'autrement.

Ceci soit dit pour les événements purement matériels et humains, car nous n'entendons point limiter ou restreindre les divers modes de communication de Dieu avec ses saints, ni infirmer les nombreux exemples de songes prophétiques rapportés par les hagiographes. Dieu se sert quelquefois de la voie des songes, pour faire connaître à ses serviteurs de prédilection un avenir qu'il leur importe de savoir, ou dont à lui ont demandé la révélation; mais la critique devient spéciale à chacun des cas relatés, et roule sur un autre ordre d'idées.

Relativement aux intérêts purement humains et considérés d'un point de vue tout humain, nous ne croyons pas nous écarter de la vérité, en affirmant que les songes n'ont ordinairement rien de prophétique.

coram rege. Et dixit ad eos rex : Vidi somnium; et mente confusus ignoro quid viderim. Responderunt que regi Chaldæi syriace : Rex in æternum vive : dic somnium servis tuis, et interpretationem ejus indicabimus tibi. (Dan. ii. 2.)

(1227) Nec inveniat in te qui iustus suum, aut filiam, ducens per ignem : qui qui las sciscitetur, et observet somnia alque nec sit maleficus. . . . (Deut. xviii.)

(1228) BERGIER, *Dict. théol.*, art. .

que c'est s'exposer à une illusion à peu près certaine, d'y chercher un sens en rapport avec l'avenir. Nous disons ordinairement, car nous n'entendons pas non plus retrancher la part du démon sur un avenir qu'il peut prévoir comme la conséquence nécessaire de prémisses déjà existantes, et qu'il peut communiquer avec la permission divine par la voie ordinaire des oracles qui lui appartiennent. Nous n'entendons pas davantage retrancher la part qui revient aux somnambules, magnétisés ou non; mais ces deux ordres de phénomènes s'accomplissent dans une limite si peu étendue, qu'il suffit de les avoir mentionnés, sans insister davantage. (*Voyez ORACLES et MAGNÉTISME.*)

Toujours est-il certain, que la sainte écriture abonde en passages où la divination par le moyen des songes est interdite et déclarée vaine. *Vous ne consulterez point les augures, et vous n'observerez point les songes*, est-il dit au Lévitique (1220). L'impie anassé était adonné à cette superstition, l'auteur du second livre des Paralipomènes lui en fait un crime. (*II Par. xxxiii, 6.*) L'auteur de l'Ecclésiastique nous apprend, que l'observation des songes conduit à de grandes illusions et à des déceptions multiples d'amertume : *Multos enim errare fecerunt somnia, et exciderunt sperantes in his.* (*Eccli. xxxiv, 7.*) Isaïe réprimande avec véhémence les faux prophètes qui abusent le peuple de Dieu par des songes et des explications mensongères (1230). Jérémie se tourne amèrement en ridicule (1231). L'Eglise, unissant ses efforts à ceux des vrais prophètes, a condamné pareillement, par la voix de ses conciles et par celle de ses docteurs, l'usage de recourir aux songes pour connaître l'avenir. « Chacun des hommes, dit saint Grégoire de Nysse, a reçu la raison pour lui servir de guide, ce qui empêche pas que Dieu ne se manifeste militairement à quelques-uns, pour les instruire de ce que la raison ne peut leur apprendre. Ainsi, quoique chacun ait la faculté de former des songes, il en est à peine quelques-uns, dans le grand nombre, dont les songes soient autre chose qu'un travail purement naturel (1232) ! » Le moine Antiochus, qui vivait du temps de l'empereur Héraclius,

(1229) *Non augurabimini, nec observabitis somnia.* (*Levit. xix, 26.*)

(1230) *Ganes multi, non valentes latrare, videntes somnia, dormientes, et amantes somnia.* (*Isa. lvi, 1.*)

(1231) *Audivi quæ dixerunt prophetae, prophetae in nomine meo mendacium, atque dicentes : Somniavi, somniavi.... Qui volunt facere ut oblitescatur populus meus nominis mei propter somnia eorum.... Propheta qui habet somnium, narret somnium : et qui habet sermonem meum, loquatur sermonem meum vere : quid palcis ad triticum ?* (*er. xliii, 25.*)

(1232) « *Quemadmodum cum homines universi mente propria regantur, pauci tamen quidem insistent quibuscumque Deus manifeste pene familiariter in modum versatur : sic cum vis imaginandi somnia omnibus æque ac sine discrimine a na-*

declare qu'il ne faut ajouter aucune foi aux songes, à moins d'avoir le don du discernement des esprits, afin de pouvoir juger sagement ce qui est divin et ce qui est naturel : *nisi adsit discretio spirituum, certa nec fallax interpretis rei visæ.* Le ScoliaSTE de saint Jean Climaque (*Scol. ad grad. 15, n° 39*) exprime la même pensée. « Il faut, dit-il, user d'une grande prudence, pour bien juger de la valeur des songes; or, comme la cause en est incertaine, il n'appartient qu'à bien peu de personnes de la discerner: ainsi le plus sage est de ne pas s'y arrêter. » Saint Cyrille de Jérusalem va plus loin (*Cateches. 1*); il range sans hésiter la consultation des songes au nombre des pratiques idolâtriques. Saint Grégoire le Grand montre par le témoignage de l'Écriture sainte, que l'interprétation des songes n'est qu'une vaine, mais condamnable pratique (1233). Le Pape Grégoire II, dans son 8^e capitulaire, oblige les pasteurs à enseigner aux peuples qui leur sont confiés, que les songes ne sont que vanité, et que l'Écriture en rend témoignage. Le sixième concile de Paris, tenu en 829, dit (l. III, c. 2) que l'art de conjecturer suivant les songes est un reste pernicieux du paganisme. Jean de Salisbury, évêque de Chartres, enseigne que ceux qui observent les songes perdent la foi, comme ils ont déjà perdu la raison (1234). Pierre de Blois dit que la confiance qu'on ajoute aux songes est aussi vaine que les songes eux-mêmes (1235). Le premier concile provincial de Milan, tenu en 1565, ordonne aux évêques de châtier ceux qui se mêlent de deviner par les songes, afin d'en exterminer la pratique. Mais combien d'autres conciles provinciaux, nationaux, ou même généraux ont porté de pareilles défenses? L'énumération en serait longue. L'onéirocritie est donc une science vaine et illusoire. Lorsque Dieu a daigné se communiquer aux hommes par le moyen des songes, il n'a pas été besoin d'interprète, ou bien il avait placé près du songeur le prophète qui donnait immédiatement l'interprétation, mais sans art et sans apprêt, par la seule puissance de l'intuition surnaturelle.

1^o *Songe d'Abraham.* Le père des croyants venait d'offrir un sacrifice au Seigneur. Il se tenait près des victimes, *lorsqu'un sommeil*

tura sit indita, pauci ex universorum cœtu sunt, quibus diviniora se somniorum visa offerunt. »

(1233) *Somnia nisi plerumque ab occulto hoste per illusionem fierent, nequaquam hoc vir sapiens indicaret, dicens : Multos errare fecerunt somnia et illusiones vanæ. Vel certe : Non augurabimini nec observabitis somnia. Quibus profecto verbis cujus sint detestationis ostenditur, quæ auguriis conjunguntur.*

(1234) *Quisquis somniorum sequitur vanitatem, parum in lege Dei vigilans est : et dum fidei facit dispendium, perniciosissime dormit ; veritas siquidem ab eo longe facta est. Quisquis credulitatem suam significationibus alligat somniorum, planum est quia tam a sinceritate fidei, quam a tramite rationis exorbitat.*

(1235) *Ut fidem habeam somniis, nulla somnia me inducant.*

divin s'empara de ses sens, d'horribles et épaisses ténèbres l'environnèrent, et une voix lui dit : Sachez à l'avance que vos descendants accompliront un pèlerinage dans une terre étrangère; qu'ils y seront soumis à la servitude, et y subiront l'affliction pendant quatre cents ans. Mais enfin je serai justice de la nation qui les aura opprimés, et ils quitteront le pays comblés de richesses. En attendant, vous mourrez en paix, après une heureuse vieillesse. Vos descendants ne reviendront ici qu'après quatre générations, parce que les iniquités des Amorrhéens ne seront pas montées à leur comble avant ce terme (1236).

Faisons observer d'abord la clarté, la lucidité d'une pareille révélation. Ici il n'est pas besoin d'interprète; on voit que c'est Dieu qui parle, et déjà ce songe est très-différent de tous ceux que l'art de la divination a fait naître dans la suite par des procédés pour ainsi dire mécaniques, et expliqués ensuite par des oracles équivoques.

La seconde remarque portera sur le nombre de quatre cent trente ans assignés pour durée à la servitude d'Égypte, et sur lequel les chronologistes ne sont nullement d'accord. La plupart des anciens interprètes réduisent ce terme à la moitié, c'est-à-dire à deux cent quinze ans, fondés sur le passage suivant de l'*Epttre aux Galates*, mal interprété suivant les chronologistes modernes : *Dieu, dans la promesse qu'il fit à Abraham, employa le mot A VOTRE DESCENDANT, et non pas A VOS DESCENDANTS, comme s'il avait dû y avoir plusieurs héritiers de cette promesse; non, il ne parla que d'un héritier, qui est le CHRIST. Or, je dis que ce testament, qui a été confirmé par Dieu, n'a pas été annulé par la loi donnée quatre cent trente ans après* (1237). Quatre cent trente ans après la promesse, disent les anciens commentateurs; quatre cent trente ans après la confirmation, disent les modernes. La différence est de deux cent quinze ans, puisqu'il s'écoula cet espace entre la promesse faite à Abraham et la descente de Jacob en Égypte. Or il ne faut pas perdre de vue que Dieu, dans cette dernière circonstance, confirma en effet la promesse faite à Abraham. Il apparut en vision à Jacob pendant la nuit, et lui dit : *Je suis le Dieu tout-puissant de votre père; descendez en Égypte, sans aucune crainte, parce que je me propose de vous y faire devenir le père d'une grande nation. J'y descendrai avec vous, et je vous en ramènerai, quand le moment de votre retour*

(1236) Cumque sol occumberet, sopor irrui super Abraham, et horror magnus et tenebrosus invasit eum. Dictumque est ad eum: Scito prenoscentis quod peregrinum futurum sit semen tuum in terra non sua, et subijciet eos servituti, et alligent quadringentis annis. Verumtamen gentem, cui servituri sunt, ego judicabo: et post hæc egredientur eum magna substantia. Tu autem ibis ad patres tuos in pace, sepultus in senectute bona. Generatione autem quarta revertentur huc: necdum enim completæ sunt iniquitates Amorrhæorum usque ad præsens tempus. (Gen. xv, 12-16.)

(1237) Abrahamæ dictæ sunt promissiones, et semini ejus. Non dicit, et seminibus, quasi in multis; sed, quasi in uno, et semini tuo, qui est

sera venu (1238). Les premiers ont donc interprété les paroles de la *Genèse* par celles de l'*Epttre aux Hébreux*; mais nous pensons avec les derniers qu'il faut interpréter les paroles de l'Apôtre par celles de Moïse.

Voici de quelle manière le P. Tirin, qui résume l'opinion des anciens commentateurs, l'a exposée dans sa chronologie sacrée : « La chronique d'Alexandrie, d'accord en cela avec Eusèbe, fait commencer la servitude d'Égypte aussitôt après la mort de Joseph. Mariana, Scot, Fréculfe, Adon et tous ceux qui lui donnent cent quarante-quatre ans de durée sont du même avis; mais ce sentiment est contraire au texte même de l'Écriture, qui la fait commencer après la mort des frères de Joseph et de la génération contemporaine, et non à la mort de Joseph même; suivant la remarque de saint Augustin au xvi^e livre de la *Cité de Dieu*, chapitre 43, et au xviii^e livre, chapitre 7. Or Joseph mourut le premier d'entre ses frères. Lévi mourut ensuite, à l'âge de cent trente-sept ans, et lui survécut de vingt-trois ans. Mais il faut bien compter encore trente ans avant que le dernier personnage de cette génération disparaisse, et qu'il s'élève un nouveau roi qui n'ait pas connu Joseph, comme parle l'Écriture. D'où je conclus, avec Salien, qu'on ne peut commencer à compter les années de la servitude qu'environ cinquante-deux ans après la mort de Joseph. »

Tout ceci militerait plutôt en notre faveur, si ce n'était pas le fait d'un double emploi du même mot. La durée de la servitude, c'est-à-dire de l'oppression du peuple hébreu, peut bien, en effet, n'avoir commencé qu'à cette époque, mais il s'agit de la durée de la pérégrination tout entière.

Or voici de quelle manière le même auteur, par des calculs tout opposés, réduit cette pérégrination de la moitié de sa durée : « Les quatre cent trente ans ne commencent pas à la descente de Jacob en Égypte, mais du moment où Abraham commence lui-même ses voyages, partie dans l'Égypte, partie dans le pays de Chanaan. D'abord parce que saint Paul affirme que la loi, promulguée trois mois après la sortie d'Égypte, fut donnée quatre cent trente ans après la promesse faite à Abraham, qui était alors âgé de soixante-quinze ans; ensuite parce qu'il serait impossible de remplir un si long espace avec les données que l'histoire nous fournit entre la descente de Jacob et les miracles de Moïse

Christus. Hoc autem dico: testamentum contractum a Deo, quæ post quadringentos et triginta annos facta est lex, non irritum facit ad evocandam promissionem. (Gal. iii, 16-17.)

(1238) Profectusque Israel cum omnibus que habebat, venit ad puteum juramenti, et maculatis victimis Deo patris sui Isaac, audivit eum per visionem noctis vocantem se, et dicentem sibi: Jacob. Cui respondit: Ecce adsum. Ait illi Deus: Ego sum fortissimus Deus patris tui; non timeas. Descende in Ægyptum, quia in gentem magnam induciam te ibi. Ego descendam tecum illuc, et ego induciam te revertentem: Joseph quoque manus super oculos tuos. (Gen. xlvii, 1-4.)

En effet, Moïse avait alors quatre-vingts ans; or, fût-il né, ce qui n'est pas, la dernière année de la vie d'Amram, son père, qui vécut cent trente-sept ans, et, ce qui n'est pas non plus, Amram, la dernière année de la vie de Caath, qui en vécut cent trente-trois, cela ne ferait que trois cent cinquante. Et où prendre les quatre-vingts autres, surtout lorsqu'il est constant que Caath était né lors de la descente de Jacob en Egypte, puisqu'il est compté au nombre des enfants de Lévi, qui accompagnaient leur père en cette circonstance? »

Cette difficulté apparente n'a pas arrêté les savants Bénédictins, et ceux qui avec eux ont considéré les dates de la Bible hébraïque comme fautives, et suivi de préférence celles des Septante. Ils placent en l'an 2888 du monde la descente de Jacob en Egypte; en 2905, la mort de ce patriarche; en 2961, celle de Joseph; en 3239, la naissance de Moïse; en 3279, sa fuite dans le pays de Madian, et en 3319, la sortie d'Egypte, ce qui fait les quatre cent trente années de la Genèse et de la *Lettre aux Galates*.

2^e *Songe d'Abimelech*. Abraham était descendu dans le pays de Gérara, il avait laissé croire aux habitants que Sara était sa sœur, et elle l'était en effet selon le langage du temps, puisqu'elle était fille de son frère. Or le roi de Gérara la ravit, afin d'en faire son épouse; mais le Seigneur lui apparut en songe pendant la nuit, et lui dit: *Vous mourrez à cause de la femme que vous avez enlevée, car elle a un mari. Abimelech, roi de Gérara, qui ne s'était pas encore uni à Sara par le mariage, répondit: Seigneur, est-ce que vous détruirez une nation qui a agi dans la justice de sa bonne foi? Ne m'a-t-il pas dit, Elle est ma sœur, et elle ne m'a-t-elle pas dit, Il est mon frère? J'ai agi dans la simplicité de mon cœur, et mes mains sont pures d'iniquité. Le Seigneur ajouta: Je sais que vous avez agi dans la simplicité de votre cœur, et c'est pour cela que j'ai voulu prévenir votre péché, en ne permettant pas que vous la prissiez pour épouse. Rendez-la donc maintenant à son mari, qui est prophète, qui priera pour vous, et vous ne mourrez pas. Mais si vous ne voulez pas la lui rendre, sachez que vous*

mourrez, vous et tous ceux qui sont à vous (1239).

Nous ferons encore ici la même remarque: la précision et la clarté de pareilles révélations excluent le doute et l'hésitation, ou plutôt les préviennent; il n'est pas besoin d'interprète. C'est ainsi que Dieu parle: il veut être compris, et ne laisse pas à des devins la charge d'expliquer après lui sa parole, de crainte qu'ils n'en deviennent les traducteurs infidèles, et qu'ainsi l'erreur ne procède, par une voie détournée, des sources mêmes de la vérité.

3^e *Songe de Jacob*. Jacob, fuyant la colère d'Esau, partit de Bersabée pour se rendre à Haran. Surpris par la nuit, et forcé de prendre son repos en un certain lieu après le coucher du soleil, il prit une pierre à la surface du sol, la posa sous sa tête et s'endormit. Il vit en songe une échelle dont le pied reposait sur la terre, dont le sommet touchait au ciel, et les anges de Dieu montant et descendant par ses degrés. Le Seigneur était auprès du sommet, et lui disait: *Je suis le Seigneur, le Dieu d'Abraham, votre père, le Dieu d'Isaac; je vous donnerai à vous et à votre descendant (1240) le pays dans lequel vous passez la nuit. Et votre postérité sera nombreuse comme les grains de la poussière de la terre; vous vous étendrez à l'occident, à l'orient, au septentrion, au midi, et toutes les nations de la terre seront bénies en vous et en votre descendant. Je serai votre sauvegarde partout où vous irez, et vous ramènerai dans ce pays. Je ne vous abandonnerai point, jusqu'à ce que j'aie accompli à la lettre les promesses que je vous fais (1241).*

Ici il ne reste qu'un seul point dans l'obscurité: c'est la signification de l'échelle mystérieuse par les degrés de laquelle les anges montent et descendent; mais l'allégorie est si facile à pénétrer, qu'il ne peut y avoir de doute sur l'interprétation: cette échelle est la religion juive d'abord, et chrétienne ensuite, qui met le ciel en commerce avec la terre, et par le moyen de laquelle les prières de l'homme montent jusqu'à Dieu, et les grâces de Dieu descendent jusqu'à l'homme. Elle figure le commerce du monde visible avec le monde invisible, qui s'accomplit par le ministère des anges.

(1239) Profectus inde Abraham in terram australem, habitavit inter Cades et Sur: et peregrinatus est in Gerar. Dixitque de Sara uxore sua: Soror mea est. Misit ergo Abimelech rex Geraræ et tulit eam. Venit autem Deus ad Abimelech per somnium nocte, et ait illi: En morieris propter mulierem quam tulisti; habet enim virum. Abimelech vero non tetigerat eam, et ait: Domine, num gentem ignorantem et justam interficies? Nonne ipse dixit mihi: Soror mea est; et ipsa ait: Frater meus est? In simplicitate cordis mei et munditia manuum mearum feci hoc. Dixitque ad eum Deus: Et ego scio quod simplici corde feceris; et ideo custodivi te, ne peccares in me, et non dimisi ut tangeres eam. Nunc ergo redde viro suo uxorem, quia propheta est; et orabit pro te, et vives; si autem noveris reddere, scito quod morte morieris tu, et omnia quæ tua sunt. (*Genes. xx, 1-7.*)

(1240) Non dicit; et seminibus, quasi in multis;

sed quasi in uno: et semini tuo, qui est Christus. (*Gal. iii, 16.*)

(1241) Igitur egressus Jacob de Bersabee, pergebat Haran. Cumque venisset ad quemdam locum, et vellet in eo requiescere post solis occubitus, tulit de lapidibus qui jacebant, et supponens capiti suo, dormivit in eodem loco. Viditque in somnis scalam stantem super terram, et cacumen illius tangeus cælum: angelos quoque Dei ascendentes et descendentes per eam, et Dominum in-nixum scalæ dicentem sibi: Ego sum Dominus Deus Abraham patris tui, et Deus Isaac: terram, in qua dormis, tibi dabo et semini tuo, eritque semen tuum quasi pulvis terræ: dilataberis ad Occidentem, et Orientem, et Septentrionem, et Meridiem: et BENE-DICENTUR IN TE, et in semine tuo cunctæ tribus terræ. Et ero custos tuus quocumque perrexeris, et reducam te in terram hanc: nec dimittam nisi complevero universa quæ dixi. (*Genes. xxviii, 10-15.*)

4° *Songe de Laban.* Lorsque Jacob revint de la Mésopotamie, conduisant avec lui sa famille et ses troupeaux, Laban le poursuivit pendant sept jours, et l'atteignit enfin sur la montagne de Galaad. Il était animé des sentiments les plus hostiles, mais le Seigneur lui apparut en songe, et lui dit : Prenez garde à ne pas même vous permettre une parole de menace contre Jacob. — Cave ne quidquam asperè loquaris contra Jacob. (Gen. xxxi, 24.)

5° *Songes de Joseph.* Joseph, au sortir de l'enfance, eut deux songes qui présageaient sa grandeur future. Ils diffèrent de ceux que nous venons de rapporter, en ce qu'ils sont accompagnés d'une plus grande obscurité, malgré leur demi-transparence; mais l'événement devait bientôt les expliquer, et ils n'étaient en même temps transparents que pour amener l'événement qu'ils signifiaient, et obscurs, que pour ne pas empêcher son accomplissement. S'ils n'avaient pas présagé d'une manière positive la grandeur future de Joseph, ils n'auraient pas excité la jalousie de ses frères, il n'aurait pas été vendu et mené captif en Egypte, où ils devaient s'accomplir. S'ils n'avaient pas été environnés d'une certaine obscurité, les frères de Joseph n'auraient pas tenté d'en arrêter l'effet qu'ils redoutaient dans leur prévoyance, mais dont ils ignoraient les moyens. Il leur dit : Ecoutez le songe que j'ai eu : je songeais que nous faisons des gerbes dans un champ; or ma gerbe se soulevait, se tenait debout, et les vôtres l'environnaient et l'adoraient. Ses frères lui répondirent : Est-ce que vous serez notre roi, ou serons-nous assujettis à votre autorité? Ce songe et le rapport qu'il en fit devint une source de haine et de jalousie contre lui. Ayant eu un autre songe, il le raconta pareillement à ses frères, et leur dit : J'ai vu en songe la soleil, la lune et onze étoiles qui semblaient m'adorer. A ce récit, fait devant son père et ses frères, son père le réprimanda, en lui disant : Que veut dire un pareil songe, est-ce que votre mère et moi et vos frères nous vous adorons sur la terre? Ses frères ne lui portèrent qu'une plus grande envie; mais son père médita la chose en silence (1242-43).

6° *Songes des serviteurs de Pharaon.* L'échanson et le panetier de Pharaon étaient détenus dans la même prison que Joseph.

(1242-43) *Accidit quoque ut visum omnium referret fratribus suis : quæ causa majoris odii seminarium fuit. Dixitque ad eos : Audite somnium meum quod vidi. Putabam nos ligare manipulos in agro, et quasi consurgere manipulum meum, et stare; vestrosque manipulos circumstantes adorare manipulum meum. Responderunt fratres ejus : Nunquid rex noster eris? aut subiciemur ditioni tuæ? Hæc ergo causa somniorum atque sermonum, invidiæ et odii fomitem ministravit. Aliud quoque vidit somnium, quod narrans fratribus, ait : Vidi per somnium quasi solem, et lunam, et stellas undecim, adorare me. Quod cum patri suo et fratribus retulisset, increpavit eum pater suus, et dixit : Quid sibi vult hoc somnium quod vidisti? num ego, et mater tua, et fratres tui adorabimus te super terram? Invidebant ei igitur fratres sui : pater vero rem tacitus consi-*

L'un et l'autre eurent la même nuit un songe en rapport avec leurs fonctions précédentes. Joseph étant entré le matin près d'eux, et les voyant tristes, leur demanda la cause de cette tristesse qui se lisait sur leurs visages. Ils lui répondirent : Nous avons eu un songe, et il n'y a personne qui nous l'interprète. Est-ce que ce n'est pas Dieu seul qui possède l'intelligence des songes? leur répondit Joseph. Dites-moi ce que vous avez vu. L'échanson raconta ainsi le premier son songe : Je voyais une vigne dont les bourgeons, au nombre de trois, grossissaient devant moi à vue d'œil. J'ai vu naître et fleurir les branches, puis mûrir les grappes. Je tenais la coupe de Pharaon, je prenais des grappes, j'en exprimais le jus dans la coupe, et je le donnais à boire à Pharaon. Joseph répondit : Voici l'interprétation de votre songe : vous êtes vous-même la vigne. Les trois branches indiquent trois jours encore, après lesquels Pharaon se souviendra de l'office que vous remplissiez près de lui, vous rétablira dans votre charge, et vous lui présenterez sa coupe, ainsi que vous avez coutume de le faire le temps passé. Ayez mémoire de moi, lorsque vous serez devenu plus heureux, et accordez-moi la grâce de suggérer à Pharaon la pensée de me tirer de cette prison; car, après avoir été furtivement arraché du pays des Hébreux, j'ai été jeté dans les cachots contre toute justice. Le grand panetier voyant avec quelle sagesse Joseph avait interprété le songe, dit à son tour : Il me semblait dans mon songe que je portais trois mesures de farine sur ma tête; puis dans un panier, posé au-dessus, les divers produits de l'art culinaire, et les oiseaux du ciel venaient y prendre leur pâture. Joseph répondit : Voici l'interprétation de ce songe : les trois mesures signifient trois jours, après lesquels Pharaon vous fera trancher la tête, et attacher à une croix, où les oiseaux viendront manger votre chair. En effet, trois jours après, le jour anniversaire de sa naissance, Pharaon donnant un grand festin à ses serviteurs, se souvint au milieu du repas de son premier échanson et de son grand panetier, rétablit le premier dans la charge de servir à boire au roi, et fit attacher le second au gibet, de sorte que la prédiction fut entièrement vérifiée. Mais au milieu de ses nouvelles prospérités, l'échanson ne se souvint plus de Joseph (1244).

derabat. (Genes. xxxvii, 5-11.)

(1244) *Videruntque ambo somnium nocte eadem juxta interpretationem congruam sibi. Ad quæ cum introisset Joseph mane, et vidisset eos tristiter sciscitatus est eos, dicens : Cur tristior est hodie solito facies vestra? Qui responderunt : Somnium vidimus, et non est qui interpretetur nobis. Dixitque ad eos Joseph : Nunquid non Dei est interpretatio? Referte mihi quid videritis. Narravit prior, proposuit pincernarum, somnium suum : Videbam coram me vitem, in qua erant tres propagine, crescere paulatim in gemmas, et post flores uvas mature scere; calicemque Pharaonis in manu meæ : tuli ergo uvas, et expressi in calicem quem tenebam, et tradidi poculum Pharaoni. Respondit Joseph : Hæc est interpretatio somnii : Tres propagine tres adhuc dies sunt, post quos recordabitur Ph-*

On peut juger par un seul trait de ce récit, combien l'usage de l'interprétation des songes était chose commune alors : le panetier et l'échanson s'affligent moins de ce qu'il peut y avoir de menaçant dans les visions nocturnes dont s'occupe leur esprit, que de l'absence d'un interprète pour le leur expliquer.

7^e *Songes de Pharaon.* Deux années s'étant accomplies après la réintégration de l'échanson de Pharaon dans la faveur de son maître, Pharaon eut à son tour des songes qui inquiétèrent son esprit, et aucun devin n'ayant pu lui en donner l'explication, l'échanson se souvint alors de Joseph. Celui-ci ayant été mis en présence du roi, Pharaon lui raconta de la manière suivante ce qu'il avait vu : *Il me semblait être sur le rivage du fleuve, et voilà que sept vaches d'une grande beauté et non moins grasses sont sorties de ses eaux et se sont mises à paître dans la prairie. Mais bientôt sept autres vaches difformes et d'une telle maigreur que je n'en ai jamais vu de pareilles en Egypte, sont montées après les premières, les ont dévorées, se les sont incorporées, sans en devenir plus repues, de telle sorte qu'elles sont demeurées aussi maigres. Je me suis éveillé; puis bientôt, m'étant rendormi, j'ai eu un deuxième songe, dans lequel j'ai vu sept épis sortant d'une même tige, pleins et de toute beauté; ensuite sept autres épis, s'élevant également sur une même tige, flâques et desséchés par la chaleur. Ils ont aussi dévoré les premiers. J'ai exposé ces songes aux devins, et personne ne peut m'en dire la signification. Joseph lui répondit : Les songes du roi signifient une seule et même chose : Dieu a manifesté l'avenir à Pharaon. Les sept vaches grasses et les sept épis pleins sont sept années d'abondance, comprises sous un double symbole. Les sept vaches maigres et difformes, qui sont sorties ensuite du fleuve, et les sept épis stériles et desséchés par un vent brû-*

lant, sont sept années d'une famine à venir; et le tout s'accomplira dans l'ordre suivant : Les sept années d'une grande abondance par toute l'Egypte viendront les premières, et elles seront suivies de sept autres années d'une si grande stérilité, qu'elles feront oublier l'abondance précédente, car la famine se fera sentir partout, et la grandeur de la disette absorbera les réserves de l'abondance précédente. La répétition d'un même pronostic dans votre double songe, est une confirmation de la vérité de l'annonce, et une preuve qu'elle doit s'accomplir sans délai (1245).

On sait de quelle manière s'accomplit la prédiction; mais ce qu'on ne saurait assez admirer, c'est sa précision et sa netteté. Ce n'est pas ainsi que s'exprime un devin; ici il n'y a ni obscurités, ni réticences, ni ombrages. On voit tout à la fois à pleins yeux que Dieu est l'auteur du songe et l'auteur de l'interprétation.

C'est donc ainsi que Dieu commerçait avec les hommes, sinon dans les premiers siècles, au moins dans ceux qui les suivirent immédiatement. Or ce commerce ne s'arrêta pas au moment où la période prophétique commença avec Moïse; il se continua, avec moins d'éclat sans doute, mais enfin il continua, car Dieu disait lui-même au livre des Nombres : « S'il s'élève parmi vous un prophète, je lui apparaitrai dans des visions, ou bien je lui parlerai dans des songes : *in visione apparebo ei, vel per somnium loquar ad illum.* (Num. xii, 6.) Nous en voyons même des exemples au temps de Saül, au temps de la captivité, et jusqu'à celui de Judas Machabée. « Saül consulta le Seigneur avant de livrer sa dernière bataille aux Philistins, nous dit le premier livre des Rois, et le Seigneur ne lui répondit ni en songe, ni par la voix des prêtres, ni par celle des prophètes : *neque per somnia, neque*

rao ministerii tui, et restituet te in gradum pristinum : dabisque ei calicem juxta officium tuum, sicut ante facere consuveras. Tantum memento mei, cum bene tibi fuerit, et facias mecum misericordiam : ut suggeras Pharaoni ut educat me de isto carcere; quia furto sublatus sum de terra Hebræorum, et hic innocens in lacum missus sum. Videns pistorum magister quod prudenter somnium dissolvisset, ait : Et ego vidi somnium, quod tria canistra farinæ haberem super caput meum, et in uno canistro quod erat excelsius, portare me omnes cibos qui sunt arte pistoria, avesque comedere ex eo. Respondit Joseph : Hæc est interpretatio somnii : Tria canistra, tres adhuc dies sunt, post quos auferet Pharaon caput tuum, ac suspendet te in cruce, et lacerabunt volucres carnes tuas. Exinde dies tertius natalitius Pharaonis erat : qui faciens grande convivium pueris suis, recordatus est inter epulas magistri pincernarum, et pistorum principis. Restituitque alterum in locum suum, ut porrigeret ei poculum; alterum suspendit in patibulo, ut conjectoris veritas probaretur. Et tamen succedentibus prosperis, præpositus pincernarum oblitus est interpretis sui. (Genes. xl, 5-23.)

(1245) Narravit ergo Pharaon quod viderat : Putabam me stare super ripam fluminis, et septem boves de amne descendere, pulchras nimis, et obesitas caribus; quæ in pastu paludis vireta carpebant.

Et ecce has sequebantur alix septem boves, in tantum deformes et macilentæ, ut nunquam tales in terra Ægypti viderim : quæ devoratis, et consumptis prioribus, nullum saturitatis dedere vestigium : sed simili macie et squalore torpebant. Evigilans rursus sopore depressus, vidi somnium : Septem spicæ pullulabant in culmo uno plenæ atque pulcherrimæ. Alix quoque septem tenues et percussæ uredine, oriebantur e stipula; quæ priorum pulchritudinem devoraverunt. Narravi conjectoribus somnium, et nemo est qui edisserat. Respondit Joseph : Somnium regis unum est : quæ facturus est Deus, ostendit Pharaoni. Septem boves pulchræ, et septem spicæ plenæ, septem ubertatis anni sunt, eandemque vim somnii comprehendunt. Septem quoque boves tenues atque macilentæ, quæ ascenderunt post eas, et septem spicæ tenues, et vento urente percussæ, septem anni venturæ sunt famis : qui hoc ordine complebuntur. Ecce septem anni venient fertilitatis magnæ in universa terra Ægypti : quos sequentur septem anni alii tantæ sterilitatis, ut oblivioni tradatur cuncta retro abundantia; consumptura est enim fames omnem terram, et ubertatis magnitudinem perditura est inopix magnitudo. Quod autem vidisti secundo ad eandem rem pertinens somnium, firmitatis indicium est, eo quod fiat sermo Dei, et velocius impleatur. (Genes. xli, 17-32.)

per sacerdotes, neque per prophetas. (I Reg. xxviii, 6.)

Pendant la captivité, Mardochée eut un songe dans lequel il lui semblait que l'univers était plongé dans les ténèbres les plus épaisses; la terre tremblait, la voix du tonnerre faisait retentir les profondeurs des cieux. Deux énormes dragons s'apprêtaient à se livrer un combat, et pendant ce temps les diverses nations de l'univers déclaraient la guerre à la nation sainte; mais celle-ci éleva la voix vers le ciel, et voilà qu'aussitôt une fontaine jaillit, devient un grand fleuve, inonde ses rivages, la lumière apparaît, la nation sainte reprend courage, et triomphe de ses ennemis les plus puissants. Mardochée ne comprit pas d'abord la signification de ce songe mystérieux; mais il se reconnut plus tard, sous l'emblème de l'un des serpents, lorsqu'il fut obligé de lutter de courage et d'adresse avec Aman; il vit alors de quelle conjuration et de quels périls son peuple était délivré; il reconnut Esther, sa pupille, dans cette fontaine qui devenait un grand fleuve, et répandait une lumière pareille à celle des astres du firmament. L'allégorie devenait en effet facile à pénétrer, et les événements présentaient une interprétation irrécusable. (Voy. *Esth. x, xi*)

Au milieu des luttes héroïques du peuple juif contre la Syrie, le Seigneur reconforte le courage de Judas Machabée par un songe non moins merveilleux, mais plus manifeste et d'une application actuelle. Judas le rapporte ainsi à ses compagnons d'armes, pour les animer eux-mêmes de l'ardeur dont il était rempli : *J'ai vu le grand prêtre Onias, étendant les mains vers le trône de Dieu, et priant pour toute la nation. Près de lui un vieillard resplendissant de gloire et de majesté, environné, pour ainsi dire, d'une auréole de puissance et de grâce, m'est apparu; et Onias a dit, en m'adressant la parole : C'est celui qui a tant aimé ses frères, tout le peuple juif, celui qui prie constamment pour notre nation, et la ville sainte; c'est Jérémie, le divin prophète. En même temps Jérémie, étendant vers moi une main armée d'un glaive d'or, m'a dit : Prenez cette épée sainte, dont Dieu vous*

fuit présent, et servez-vous-en pour détruire les ennemis de son peuple d'Israël (1246).

Ce récit anima en effet les compagnons de Judas du plus grand courage; ils se précipitèrent au combat comme des lions au carnage, détruisirent trente-cinq mille hommes de l'armée de Nicanor, dispersèrent le reste, et Nicanor lui-même demeura sur le champ de bataille. Ce devait être le dernier triomphe de l'héroïque Judas; mais ce n'était pas le dernier de son héroïque nation, la main de Jonathas était là pour recueillir la céleste épée, et la tenir longtemps hors du fourreau.

Mais traversons de longs siècles, pour venir en arrière, et reportons-nous au temps des Juges. Le Seigneur venait d'ordonner à Gédéon d'attaquer, avec trois cents hommes armés de trompettes et de lampes allumées, l'armée innombrable des Madiantes, des Amalécites et des autres nations liguées contre la Judée. Gédéon hésitait, et Dieu ajouta : *Descendez à leur campement; et si vous n'osez pas y aller seul, prenez avec vous Phara, votre serviteur, et lorsque vous aurez entendu ce qui s'y dira, vous n'aurez plus lieu de craindre, et vous y reviendrez ensuite avec la conviction que je les ai tous livrés entre vos mains.* Gédéon obéit. Or il arriva, dès qu'il fut près de la première tente, qu'un soldat racontait ainsi à son voisin un songe qu'il venait d'avoir : *Je voyais un pain d'orge cuit sous la cendre, qui roulait vers le camp de Madian. Dans sa course, il a heurté une tente, la ébranlée et couchée sur le sol. Son compagnon lui répondit : Cela ne peut signifier que le glaive de Gédéon, fils de Joas; et le Seigneur a certainement livré Madian et son armée aux mains de l'Israélite (1247).*

Si maintenant nous portons nos regards vers l'histoire du Nouveau Testament, là encore nous trouvons des révélations transmises par le moyen des songes. Si les mages doivent à leur retour éviter la ville de Jérusalem, où la perfidie d'Hérode a dressé des pièges à leur bonne foi, le Seigneur les avertit en songe de s'en retourner en leur pays par un autre chemin. Si Joseph hésite à demeurer avec la chaste Marie, dont il

(1246) Singulos autem illorum armavit, non clypei et hastæ munitione, sed sermonibus optimis et exhortationibus, exposito digno fide somnio, per quod universos lætificavit. Erat autem hujusmodi visus : Oniam, qui fuerat summus sacerdos, virum bonum et benignum, verecundum visu, modestum moribus et eloquio decorum, et qui a puero in virtutibus exercitatus sit, manus protendentem, orare pro omni populo Judæorum : post hoc apparuisse et alium virum, ætate et gloria mirabilem, et magni decoris habitudine circa illum; respondentem vero Oniam dixisse : Hic est fratrum amator, et populi Israel : hic est qui multum orat pro populo, et universa sancta civitate, Jeremias propheta Dei. Extendisse autem Jeremiam dextram, et dedisse Judæ gladium aureum, dicentem : Accipe sartum gladium munus a Deo, in quo dejicies adversarios populi mei Israel. (*II Mach. xv, 11-16.*)

(1247) Eadem nocte dixit Dominus ad eum : Surge, et descende in castra : quia tradidi eos in

manu tua. Sin autem solus ire formidas, descendat tecum Phara puer tuus. Et cum audieris quid loquantur, tunc confortabuntur manus tuæ, et securior ad hostium castra descendes. Descendit ergo ipse et Phara puer ejus in partem castrorum, ubi erant armatorum vigilæ. Madian autem et Amalec omnes orientales populi, fusi jacebant in valle, et locustarum multitudo : cameli quoque innumera erant, sicut arena quæ jacet in littore maris. Cumque venisset Gedeon, narrabat aliquis somnium proximo suo : et in hunc modum referebat quod viderat : Vidi somnium, et videbatur mihi quasi subcinericius panis ex hordeo volvi, et in castra Madian descendere : cumque pervenisset ad tabernaculum, percussit illud, atque subvertit, et terra funditus cœquavit. Respondit ei, cui loquebatur : Non est hoc aliud nisi gladius Gedeonis filii Joas viri Israelitæ : tradidit enim Dominus in manus ejus Madian et omnia castra ejus. (*Judic. vii, 7-14.*)

soupeonne la vertu, un ange l'avertit et le rassure dans un songe. Lorsqu'il est temps de fuir en Égypte avec le dépôt sacré confié à sa vigilance, un ange vient lui dire en songe, *Prenez l'enfant et la mère, et fuyez avec eux en Égypte.* Lorsque le moment de revenir en Judée est arrivé, un ange l'avertit en songe de nouveau; mais il hésite, car le cruel Archélaus y règne; eh bien! l'ange reviendra encore, pour ajouter à ses divines communications, et lui dira dans un nouveau songe: *Retirez-vous en Galilée, dans la ville de Nazareth.* (Voy. *Matth.* 1, 20; 11, 12, 13, 19, 22).

Nous ne parlons pas ici des divers songes de Nabuchodonosor expliqués par le prophète Daniel, parce qu'en ayant parlé ailleurs d'une manière suffisante, il doit suffire aussi de les rappeler. (Voy. l'art. DANIEL.)

Il est donc vrai que tous les songes ne sont pas des mensonges, puisque Dieu s'est quelquefois servi de cette voie pour communiquer avec les hommes et particulièrement avec les saints; mais les songes divins doivent avoir et ont en effet un cachet qui les distingue: savoir leur caractère de précision et de clarté, qui ne donne lieu ni au doute ni à l'hésitation. Et s'il en était autrement, s'il était possible de se tromper sur leur signification, le but que Dieu se propose en les donnant, ne serait pas atteint. Hors de là, les songes ne sont plus qu'illusion, vanité, mensonge, et l'art de les interpréter illusion et mensonge.

SOPHONIE. Sophonie écrivit sa prophétie pendant les premières années du règne de Josias, environ l'an 640 avant l'ère vulgaire. En effet la peinture qu'il fait des désordres qui régnaient en Juda, suppose que Josias n'avait pas encore entrepris la réforme qu'il commença la dix-huitième année de son règne: en outre il prédit la ruine de Ninive; or cet événement s'accomplit vers la seizième année du règne du même prince. Il fit quelques emprunts à Amos et à Joël; Jérémie et Ezéchiel lui empruntèrent à leur tour; nous signalerons ces diverses répétitions.

Sophonie commence par annoncer en termes généraux la ruine des peuples de la Palestine que Nabuchodonosor devait accomplir. *Je rassemblerai et j'enlèverai, dit le*

Seigneur, tout ce qui est sur la face de la terre, les hommes, les bêtes, les oiseaux des cieux, les poissons de la mer, afin de tout perdre d'un seul coup; mais principalement Juda, Jérusalem avec ses habitants, les princes, les fils du roi, et tous ceux qui imitent les nations étrangères. Mais pour quel motif? Afin d'effacer les traces du culte idolâtrique de Baal et de Melchom; afin de faire oublier la milice des cieux et le souvenir des dieux étrangers (1248). Jérusalem sera remplie de meurtre et de sang; on entendra de grandes clameurs du côté de la porte des Poissons, des gémissements et des pleurs du côté de la Seconde porte; on assistera à un grand carnage du côté des collines. Gémissiez, Philistie; mourez, Chananéens, vos trésors ne sauraient vous racheter. Mais Jérusalem, principalement, Jérusalem! Je la fouillerai dans ses profondeurs, une lanterne à la main. Je ferai la recherche de ces hommes qui disent au fond de leur cœur: Le Seigneur ne s'occupe pas de nous, il ne nous fera ni bien ni mal. Eh bien! je dis, moi: Les maisons qu'ils auront bâties, ils ne les habiteront pas; les vignes qu'ils auront plantées, ils n'en boiront pas le vin.

Ce passage est emprunté à Amos. Jérémie, à son tour, a emprunté le suivant: *Le jour du Seigneur est proche, jour de colère que ce jour, jour de tribulation et d'angoisse, jour de calamité et de misère, jour de ténèbres et d'éclairs, jour de giboulées et de tourbillons.*

Amos avait dit presque dans les mêmes termes: *Ce jour sera un jour de ténèbres et sans lumière.* Aggée continue: *Jour des trompettes dont les sons éclatants retentiront au-dessus des citadelles, et surmonteront les tours les plus élevées. Je frapperai tous les hommes de vertige, ils marcheront comme des aveugles, parce qu'ils ont péché contre le Seigneur; je répandrai leur sang comme un engrais sur la terre, et leur corps comme le fumier.* Ezéchiel lui emprunte les paroles suivantes: *Leur argent et leur or ne sauraient les racheter au jour de la colère du Seigneur. Toute la terre, ajoute Sophonie, sera décorée par le feu de la colère du Seigneur, et l'embrasement s'allumera en un instant pour tous les peuples de la terre (1249).*

Suit une pressante exhortation aux Juifs de revenir à leur Dieu avant que les peuples

(1248) *Congregans congregabo omnia a facie terræ, dicit Dominus. Congregans hominem et pecus, congregans volatilia cœli et pisces maris: et ruina impiorum erunt: et disperdam homines a facie terræ, dicit Dominus. Et extendam manum meam super Judam, et super omnes habitantes Jerusalem: et disperdam de loco hoc reliquias Baal, et nomina ædituorum cum sacerdotibus. Et eos qui adorant super tecta militiam cœli, et adorant et jurant in Domino, et jurant in Melchom. Et qui avertuntur de post tergum Domini, et qui non quaesierunt Dominum, nec investigaverunt eum. (Soph. 1, 2-6.)*

(1249) *Et erit in die illa, dicit Dominus, vox clamoris a porta Piscium, et ululatus a Secunda, et contritio magna a collibus. Ululate, habitatores Pilæ: conticuit omnis populus Chanaan, disperierunt omnes involuti argento. Et erit in tempore illo, scrutabor Jerusalem in lucernis: et visitabo super viros defixos in facibus suis: qui dicunt in cordi-*

bus suis: Non faciet bene Deus, et non faciet male. Et erit fortitudo eorum in direptionem, et domus eorum in desertum: et ædificabunt domos, et non habitabunt: et plantabunt vineas, et non bibent vinum earum. — Juxta est dies Domini magnus, juxta est et velox nimis: vox diei Domini amara, tribulabitur ibi fortis. Dies iræ dies illa, dies tribulationis et angustiae, dies calamitatis et miseriæ, dies tenebrarum et caliginis, dies nebulæ et turbinis. — Dies tubæ et clangoris super civitates munitionis, et super angulos excelsos. Et tribulabo homines, et super angulos excelsos. Et ambulabunt ut cæci, quia Domino peccaverunt: et effundetur sanguis eorum sicut humus, et corpora eorum sicut stercora. — Sed et argentum eorum, et aurum eorum non poterit liberare eos in die iræ Domini: in igne zeli ejus devorabit omnis terra, quia consummationem cum festinatione faciet cunctis habitantibus. (Soph. 1, 10-18.)

étrangers, dont le prophète aperçoit l'invasion menaçante, ne se précipitent sur la Judée comme un tourbillon de poussière, qui obscurcit la lumière du jour; puis, reportant aussitôt sa pensée vers les peuples voisins, il s'écrie : *Gaza est détruite, Ascalon un désert, Azoth succombe au milieu du jour, Accaron est renversé. Malheur à la Philistie, à Chanaan! la Philistie est changée en un pâturage.* [Et bientôt, pénétrant plus loin dans l'avenir, il aperçoit les Juifs, revenus de la captivité, s'établir avec les Machabées au milieu de ces ruines que la main de Nabuchodonosor avait faites. *Les survivants de la maison de Juda y feront paître leurs troupeaux, leurs bergers chercheront un refuge pour le soir dans les mesures d'Ascalon; car le Seigneur, leur Dieu, se souviendra d'eux, et les fera revenir de la captivité. Moabites, Ammonites, vous ne serez pas épargnés : Il en sera de Moab comme de Sodome, des fils d'Ammon comme de Gomorre; des tas d'épines desséchées, des monceaux de sel, un désert à tout jamais; la postérité de mon peuple s'y établira, les descendants de ma nation en prendront possession.*

Malheur à vous, Ethiopiens : le glaive du Seigneur vous atteindra.

Mais aussi, malheur à vous, Babylone, auteur de toutes ces ruines, verge dont le Seigneur se sera servi pour châtier les nations rebelles. Et ici le prophète emprunte la voix et les paroles d'Isaïe disant à l'Idumée : *Les troupeaux et toutes les bêtes de la terre se dérouleront sur ses ruines. L'onocrotale et le hérisson habiteront ses palais, la chouette criera sur ses fenêtres, le corbeau croassera sur les corniches de ses édifices.* Puis à Babylone : *Voilà cette cité orgueilleuse, qui s'épanouissait dans la sécurité, et qui disait dans son cœur : Je suis, et après moi il n'y a plus rien. Comment est-elle devenue un désert, un repaire de bêtes? Quiconque passera sur ses ruines, sifflera en les montrant du revers de la main (1250).*

Toute cette prophétie paraît être le som-

(1250) *Audivi opprobrium Moab, et blasphemias filiorum Ammon : quæ exprobraverunt populo meo, et magnificati sunt super terminos eorum. Propterea vivo ego, dicit Dominus exercituum Deus Israel, quia Moab ut Sodoma erit, et filii Ammon quasi Gomorra, siccitas spinarum, et acervi salis, et desertum usque in æternum : reliquæ populi mei diripient eos, et residui gentis meæ possidebunt illos. Hoc eis eveniet pro superbia sua : quia blasphemaverunt, et magnificati sunt super populum Domini exercituum. Horribilis Dominus super eos, et attenuabit omnes deos terræ : et adorabunt eum viri de loco suo, omnes insulæ gentium. Sed et vos, Æthiopes, interfecti gladio meo eritis. Et extendet manum suam super Aquilonem, et perdet Assur : et ponet speciosam in solitudinem, et in inivium, et quasi desertum. Et accubabunt in medio ejus græges, omnes bestię gentium : et onocrotalus et ericius in liminibus ejus morabuntur : vox cantantis in fenestra, corvus in, superliminari, quoniam attenuabo robur ejus. Hæc est civitas gloriosa habitans in confidentia : quæ dicebat in corde suo : Ego sum, et extra me non est alia amplius : quomodo facta est in desertum, cubile be-*

maire à un chapitre, ou plutôt d'un grand livre : chaque chose n'y est qu'indiquée. Le reste, formant le troisième chapitre, suivant la division adoptée par les modernes, contient encore de plus longues et de plus grandes vues d'avenir. Qu'on nous les laisse exposer à notre point de vue, nous ne donnerons nos idées que pour ce qu'elles valent, et laisserons à chacun le soin d'en apprécier la justesse.

La Jérusalem du prophète, celle qui existait alors, sera ruinée; Sophonie va signaler les causes de ce malheur suprême : *Malheur à toi, provocatrice, cité rachetée, faible colombe! Elle n'a pas entendu l'appel, elle n'a pas accepté les conditions, elle n'a pas eu confiance au Seigneur, elle n'est pas revenue à son Dieu. Les princes qui sont au milieu de toi sont des lions rugissants (1251). Tes magistrats sont des loups du soir, il n'en est plus question le matin (1252). Ses prophètes sont des insensés, des menteurs; ses prêtres des profanateurs, qui se font un jeu de violer la loi divine. Le Seigneur, en exerçant à son égard la plus rigoureuse justice, ne sera pas taxé de trop de sévérité. Aussi il exercera ses jugements au jour, en plein jour, à la face du soleil; mais le méchant ne sait plus rougir (1253).*

Le méchant ne sait plus rougir! Ceci nous paraît comporter un double sens. D'abord, Jérusalem ne rougira pas de ses déportements insensés, malgré la menace des prophètes et tous les avertissements divins; aussi sera-t-elle livrée aux mains de Nabuchodonosor, qui la détruira de fond en comble. Ensuite, restaurée, rétablie par la main du Seigneur, elle ne rougira pas davantage de ses premiers désordres et des maux qu'ils lui auront attirés. Elle se livrera à de nouvelles iniquités, non plus du même genre, mais au déicide, et alors, soit comme vengeance des maux qu'ils ont causés à sa ville sainte et à mes élus, soit pour me venger de leurs propres iniquités : *J'ai dispersé les nations, j'ai détruit leurs forteresses; j'ai changé en un désert où personne ne passe le*

etiam? omnis qui transit per eam, sibilabit, et movebit manum suam. (Soph. II, 8-15.)

(1251) *Dès lions qui ne savent que rugir, et qui sont impuissants pour se défendre et préserver leurs petits.*

(1252) *Des loups qui cherchent leur curée; aussi lâches que voraces; pour qui l'ombre et les ténèbres sont une condition nécessaire, mais qui n'attendent pas le jour pour fuir vers leurs repaires.*

Lions et loups qui dévorent, mais qui ne gardent pas. Ezéchiel s'est approprié ces idées.

(1253) *Væ, provocatrix, et redempta civitas, et lumba. Non audivit vocem, et non suscepit disciplinam : in Domino non est confisa, ad Deum suum non appropinquavit. Principes ejus in medio ejus quasi leones rugientes : judices ejus lupi vesper, non relinquebant in mane. Prophetæ ejus vesper, viri infideles : sacerdotes ejus polluerunt sanctam, injuste egerunt contra legem. Dominus justus in medio ejus non faciet iniquitatem; mane mane iudicium suum dabit in lucem et non abscondet : nescivit autem iniquus confusionem. (Soph. III, 1-5.)*

ieu de leur habitation; leurs villes sont devenues désolées, sans habitants, pas même un seul.

Ainsi devait-il arriver aux nations voisines de la Judée, à l'Assyrie elle-même, près la première ruine de Jérusalem. Ainsi devait-il arriver à l'empire romain après la deuxième ruine de la ville sainte.

Pendant les Juifs réduits à la captivité viendront à leur Dieu, et leur Dieu les établira dans leur patrie : *J'ai dit : Cependant vous retrouverez la crainte de mon nom, vous vous soumettrez de nouveau à mon joug, mon, sa demeure ne sera pas exterminée de sous la face de la terre, nonobstant la séfrité avec laquelle j'ai traité ses enfants.*

Car ils s'étaient levés dès le matin pour interrompre leurs voix : *Veruntamen diluculo argentes corruerunt omnes vias suas.* Peut-être devrait-on considérer ce passage comme une prophétie des nouveaux désordres auxquels la Judée devait se livrer, et qui attirèrent sur elle la terrible épreuve dont elle sortit enfin victorieuse par la bravoure des achabées; et mieux encore du déicide dont elle se souilla envers le Messie. La suite convient parfaitement à cette dernière interprétation, sans exclure toutefois la première; car dans l'histoire du peuple de Dieu, les événements sont ainsi figuratifs les uns des autres,

C'est pourquoi, attendez-moi, dit le Seigneur, au jour de ma résurrection future : et alors que je rassemblerai les nations pour les juger; j'amasserai les royaumes pour révéler sur eux mon indignation, toute l'ire de ma fureur. Oui, alors toute la terre sera corrodée du feu de mon indignation.

Dieu ressuscita pour la Judée, lorsqu'il vint à elle la captivité des soixante-dix ans, et à la suite de ce retour, au temps des grandes guerres des Asmonéens, tous les peuples de la terre, c'est-à-dire les habitants de la Palestine, selon le langage habituel de l'Écriture, furent exterminés ou servis; les peuples, même plus puissants, qui se trouvaient en contact avec les Juifs, Égyptiens, Macédoniens subirent à leur tour, soit de la main des Juifs, soit de la main les uns des autres, les plus terribles échecs.

Mais ce n'est qu'après les temps de la résurrection véritable du Fils de Dieu que les événements prédits s'accomplissent à la lettre. Alors l'empire romain, qui embrassait l'univers, s'écroula pièce à pièce sous les coups des barbares; toutes les nationalités antiques et même les noms anciens des tribus disparurent. Des peuples nouveaux formèrent des débris amalgamés de l'ancien monde, et principalement un grand peuple, formé de toutes les nations nouvelles, dont le nom de Seigneur fut le seul cri de ralliement. Le prophète va nous annoncer maintenant ce grand événement, dont la lettre fut le symbole et l'instrument.

Alors je rendrai aux peuples un langage uniforme, dans lequel ils invoqueront tous le nom du Seigneur, s'empressant comme un

seul homme pour le servir. D'au delà des fleuves de l'Éthiopie, il me viendra des adorateurs, il me viendra des offrandes de la part d'enfants dispersés dans tous les pays.

Ceci peut s'appliquer sans doute au retour des Juifs après la captivité, mais la vue du prophète s'étend plus loin; dans ce sens si restreint l'expression est hyperbolique; dans le dernier sens, elle devient littérale. Ce double sens se retrouve également dans ce qui suit :

Alors vous n'aurez plus à rougir sur tant de folles inventions qui m'offensent, parce que je ferai disparaître du milieu de vous vos maîtres orgueilleux, et vous ne vous glorifierez plus sur ma sainte montagne.

Après le retour de la captivité, le peuple juif eut beaucoup moins à rougir au sujet de l'idolâtrie; mais il n'en fut pourtant pas entièrement préservé.

Les livres des Machabées sont des témoins irrécusables de sa honte à cet endroit; car c'est pour avoir gentiliisé qu'il eut à subir les longues et terribles épreuves de la persécution d'Antiochus. Aux seuls enfants spirituels d'Abraham ceci peut donc s'appliquer d'une manière absolue.

Les maîtres orgueilleux, magniloques superbia, disparurent avec la royauté et les faux prophètes, mais ils furent remplacés par d'autres maîtres plus vains et plus orgueilleux encore, savoir : les pharisiens, qui disparurent eux-mêmes à la prédication de l'Évangile, et de cette fois pour ne pas être remplacés.

Les dernières paroles, *vous ne vous glorifierez plus sur ma sainte montagne*, nous semblent surtout présenter un sens profond et littéral : celui de la destruction irrémédiable de Jérusalem.

Mais comment le prophète entendrait-il parler de la destruction définitive de Jérusalem, lorsqu'il annonce au contraire le retour de ses habitants et la gloire de sa restauration? Les événements accomplis depuis, expliquent ces contrariétés apparentes. La Jérusalem matérielle se restaure pour s'écrouler enfin, et céder la place à une nouvelle Jérusalem toute spirituelle et divinisée pour ainsi dire. De la première il ne reste

Qu'un peuple pauvre et faible, qui espère dans le nom du Seigneur. Ces restes d'Israël ne commettront plus l'iniquité, leur bouche ne connaîtra plus le mensonge, et leur langue ignorera la tromperie.

C'est l'histoire du petit nombre d'Israélites convertis à l'Évangile, l'histoire de l'Église primitive, si faible, si pauvre, si persécutée. Mais patience; le moment arrivera bientôt où le nouveau troupeau d'Israël

Paltra au sein d'une paix profonde, et se reposera dans ses pâturages, sans que rien ni personne vienne lui causer de l'effroi. Chantez vos cantiques, fille de Sion; tressaillez d'allégresse, ô Israël! réjouissez-vous de tout votre cœur, ô fille de Jérusalem! le Seigneur a terminé vos épreuves, il a supprimé vos ennemis; le Seigneur, désormais roi seul d'Israël, règne au milieu de vous, et vous n'avez

plus rien à craindre. Oui, alors on pourra dire à Jérusalem, Ne craignez rien; rassurez-vous; ô Sion. Le Seigneur, votre Dieu, est au milieu de vous, puissant et fort, c'est lui qui est votre Sauveur. Il se réjouira d'une grande joie dans votre sein, il se reposera silencieux au comble de son amour; il tressaillira d'enivrement et de bonheur.

Mais quoi! cette grande portion du troupeau d'Israël, qui n'a pas voulu recevoir son Sauveur; ces tristes docteurs de l'égarement, ces rabbins qui retiennent la nation dans l'aveuglement par les pitoyables explications talmudiques, nugæ, seront-ils donc perdus à toujours? Non.

Je rassemblerai jusqu'aux BREBIS séparées de la loi, parce qu'elles sont du sang d'Israël; et vous n'aurez plus, ô Jérusalem, sujet de rougir en vous les rappelant.

Ceci a rapport à la conversion future des Juifs. Nous avouons, toutefois, qu'on peut donner à ce passage un autre sens, et l'entendre du retour des Juifs à la loi de leur Dieu et à leur patrie, lors de sa restauration par Esdras et de sa glorification sous le sceptre des Asmonéens, et c'est ainsi que l'entendent les rabbins; mais les mots de *séparation de la loi, d'éloignement, de schisme*, si l'on veut; *nugæ qui a lege recesserant*, indiquent un sens différent et plus profond; sans compter la différence de genre qui existe entre le nom et l'adjectif, *nugæ*, qui, et qui comporte bien aussi une signification spéciale. Le *nugæ* ne peut se rapporter qu'aux doctrines, et le *qui* aux docteurs.

Ce qui suit peut encore s'entendre du retour après la captivité, et beaucoup mieux de la conversion suprême de la nation juive.

Je détruirai tous ceux qui vous avaient persécutée au temps de l'affliction. Je sauverai la pauvre affligée, je recueillerai celle qui avait été répudiée, et j'élèverai ses enfants en gloire et en honneur dans tous les lieux qui ont été témoins de leur confusion.

Oui, il viendra un temps où je vous ramènerai, un temps où je vous recueillerai, un temps où je vous établirai en honneur et en

(1254) Disperdidit gentes, et dissipati sunt anguli earum: desertas feci vias eorum, dum non est qui transeat: desolatae sunt civitates eorum, non remanente viro, neque ullo habitatore. Dixi: Agram timebis me, suscipies disciplinam: et non peribit habitaculum ejus, propter omnia in quibus visitavi eam: verumtamen diluendo surgentes corruperunt omnes cogitationes suas. Quapropter expecta me, dicit Dominus, in die resurrectionis meae in futurum, quia iudicium meum ut congregem gentes, et colligam regna: et effundam super eos indignationem meam, omnem iram furoris mei: in igne enim zeli mei devorabitur omnis terra. Quia tunc reddam populis labium electum, ut invocent omnes in nomine Domini, et serviant ei humero uno. Ultra flumina Æthiopiæ, inde supplices mei, filii dispersorum meorum deferent munus mihi. In die illa non confunderis super cunctis adinventioibus tuis, quibus prævaricata es in me: quia tunc auferam de medio tui magniloquos superbiam tuam, et non adicies exaltari amplius in monte sancto meo. Et derelinquam in medio tui populum pauperum, et egenum: et sperabunt in nomine Domini. Reliquiam

gloire à la face de tous les peuples de la terre: ce sera lorsque je terminerai glorieusement votre captivité, dit le Seigneur (1254).

Il faut avouer que ces magnifiques promesses se trouveraient réduites à des proportions bien mesquines, si on les appliquait exclusivement au rétablissement de la nation sous la conduite d'Esdras et de Nébémie, et que l'hyperbole tournerait par trop à l'exagération. Il n'en est pas de même, si on les entend de l'établissement de la nouvelle Jérusalem, et littéralement de la conversion éclatante de la nation juive que les traditions chrétiennes nous laissent espérer pour une époque plus reculée.

Telle est donc notre manière d'entendre la prophétie extrêmement concise de Sophonie; manière qui, du reste, ne diffère pas sensiblement des interprétations les plus admises dans l'Eglise, et notamment de celle de saint Jérôme.

SORTS DES SAINTS. Parmi les pratiques diverses de la divination, il en est une à l'égard de laquelle les hommes les plus recommandables hésitent entre le préjugé et la loi, et à l'égard de laquelle le préjugé l'emporta durant longtemps sur la raison et sur la loi: nous voulons parler du sort des saints, douce et innocente superstition que rien ne saurait rendre légitime, il est vrai, mais à laquelle la piété sincère et la simplicité de la foi qui l'inspirait, peuvent servir d'excuse.

La république chrétienne, quoiqu'elle n'eût rien de commun que son origine avec la théocratie judaïque, était cependant trop disposée à se gouverner comme celle-ci. Les Juifs n'entreprenaient rien d'important sans consulter le Seigneur, parce que le Seigneur, suivant la signification de ce mot, était leur véritable chef, leur seul et unique monarque, et, en cette qualité, leur répondait toujours, soit de son propitiatoire, soit par l'intermédiaire du pectoral du grand prêtre, lorsqu'il approuvait leurs dessein: mais tel n'était pas le genre d'assistance qu'il avait promis à son Eglise.

Cette imitation servile des traditions ju-

Israel non facient iniquitatem, nec loquentur mendacium, et non inveniunt in ore eorum lingua dolosa: quoniam ipsi pascentur et accubabunt, et non erit qui exterreat. Lauda, filia Sion, jubila, Israel, letare, et exulta in omni corde, filia Jerusalem. Abstulit Dominus iudicium tuum, avertit inimicos tuos: rex Israel Dominus in medio tui, non timebis malum ultra. In die illa dicetur Jerusalem: Ad time re: Sion, non dissolvantur manus tuæ. Dominus Deus tuus in medio tui fortis, ipse saluabit te, gaudebit super te in lætitia, silebit in dilectione, et exsultabit super te in laude. Nugas, qui a lege recesserant, congregabo, quia ex te erant: ut non ultra habeas super eis opprobrium. Ecce ego interficiam omnes, qui afflixerunt te in tempore illo: et saluabo claudicantem: et eam, quæ ejecta fuerat, congregabo: et ponam eos in laudem, et in nomen, in terra confusionis eorum. In tempore illo, quo adducam vos: et in tempore, quo congregabo in dabo enim vos in nomen, et in laudem omnium populis terræ, cum convertero captivitatem vestram coram oculis vestris, dicit Dominus. (Soph. III.)

aïques est marquée à bien des traits dans l'histoire des premiers siècles du christianisme. Nous en citerons un seul exemple, qui remonte au VIII^e siècle. Une caisse de reliques, parmi lesquelles il se trouvait un bois de la vraie croix et une portion considérable de la tête de saint Georges, martyr, ayant abordé à Portbail, sur les côtes de la Manche, par suite d'un naufrage, les habitants du lieu ne crurent pouvoir mieux faire, que d'imiter la conduite des Philistins lorsqu'ils renvoyèrent l'arche dans la Judée pendant le pontificat de Samuel. Ils placèrent le reliquaire sur un chariot, auquel s'attelèrent deux vaches, qu'ils abandonnèrent à elles-mêmes, les suivant pieusement jusqu'où elles voulurent aller; et ils tirèrent une église au lieu où elles s'arrêtèrent (1255).

C'est par le fait de semblables réminiscences, que les chrétiens consultaient l'Écriture, qu'ils savaient être la parole de Dieu; sage que l'Église a toujours condamné, et si ne s'en est pas moins maintenu jusqu'à ces jours, ou du moins jusqu'au XVIII^e siècle, dans certaines cathédrales et dans certains monastères; non pas, sans doute, lors comme une superstition, mais comme une vieille coutume à laquelle on tenait rec plus d'entêtement que de raison, quoiqu'il en rejaillit souvent de l'odieux et du ridicule sur la personne d'un prélat, selon la signification du passage qui se présentait premier aux yeux du lecteur. Pierre de Angle, évêque de Boulogne, mort en 1723, fit beaucoup de peine à obtenir que son chaire y renonçât. Dans les siècles antérieurs, l'époque où l'on consultait tout de bon les sorts des saints, on avait moins d'égards aux défenses de l'Église qu'à la piété présumée du moyen employé pour connaître la volonté de Dieu, d'autant plus qu'on s'y préparait par des prières publiques et des abstinences de trois jours de durée. On plaçait sur l'autel les livres qu'on se proposait de consulter, ordinairement au nombre de trois: le Psautier, l'Évangile et le Missel; on célébrait le saint sacrifice, et ce n'était qu'après ces préliminaires qu'on ouvrait les livres fatidiques, avec l'intention bien arrêtée, d'avance de prendre pour un oracle ses paroles qui se présenteraient à l'ouverture de chacun d'eux. L'oracle était parfait, lorsque les trois textes concordaient en bien ou en mal. Cette imposante solennité ne s'employait, il est vrai, que dans les grandes occasions; mais, dans les circonstances ordinaires, un seul des livres saints était suffisant, et l'épreuve se faisait aussitôt.

L'Église condamna les sorts des saints au concile de Vannes, en 462; au concile d'Agde, en 506; au concile d'Auxerre, en 578. Louis le Débonnaire les poursuivit de

nouveau dans ses *Capitulaires*. Un concile de Trèves, tenu l'an 1310, et un *Pénitenciel* romain, postérieur à cette dernière époque, les flétrissaient encore comme un abus toujours subsistant (1256). Il n'est donc pas exact de dire avec certains écrivains que, dès le XII^e siècle, on ne pratiquait plus la divination par les sorts des saints, et que l'Église ne les proscrivait plus que comme un souvenir éloigné (1257). Il est vrai seulement qu'on ne s'y préparait plus par le jeûne; qu'on n'y mêlait plus la prière publique et qu'on en avait banni la solennité; mais la superstition était restée la même.

Dans l'origine, on consultait fréquemment les sorts pour l'élection des évêques et le règlement des affaires ecclésiastiques. Ainsi fut élu saint Martin, ainsi fut élu saint Aignan; ces exemples sont mémorables, et ils durent concilier à ce genre de divination une grande autorité, parce qu'ils l'environnèrent d'une resplendissante auréole. Martin, le personnage le plus saint, le plus vénéré, le plus grand, le plus puissant de son siècle, en fut le saint Bernard et la gloire de la Gaule. Après qu'il eut été appelé au ciel, l'Europe occidentale data pendant longtemps les années du jour de sa mort. Aignan préserva seul Orléans des ravages d'Attila, et prépara le succès de la mémorable bataille de Méry, dans les plaines de la Champagne, en retenant longuement le barbare au pied des murailles de la seule ville qui eût osé lui résister.

Il était question d'élire un évêque de Tours, c'était en l'an 374; les suffrages étaient partagés entre deux candidats également recommandables: Martin et Défenseur. La foule était si grande dans l'église, que le lecteur ne put s'ouvrir un passage jusqu'au jubé pour lire la leçon de l'office. Un laïque se saisit vivement du livre, et lut à haute voix ces paroles du huitième psaume: *Vous avez mis la louange dans la bouche des enfants, pour confondre l'ennemi et le défenseur* (1258); car c'était ainsi qu'on lisait alors, conformément à l'ancienne version italique. Le dernier mot fut un trait de lumière, et Martin fut proclamé d'enthousiasme par des acclamations unanimes. Était-ce une supercherie du lecteur improvisé? était-ce un heureux hasard, ou bien un événement providentiel?

L'élection de saint Aignan fut plus méthodique: saint Euvverte, évêque d'Orléans, désirant s'associer Aignan, afin d'en faire son successeur, manifesta publiquement son dessein, indiqua un jeûne de trois jours et ordonna des prières publiques, afin d'implorer la manifestation de la volonté divine. Les trois jours révolus, une urne fut placée sur l'autel auprès des saints li-

(1255) Voy. D'ACHERY, *Spicileg.*, t. III, *Annal. pontific.*

(1256) Voy. *Mém. de la Soc. des antiq. de l'Ouest*, inédit 1835, t. I^{er}, p. 59. — *Histoire de France* de MAULTELL, sous l'année 506. — MARTÈNE, *Thesaur. anecdot.*, t. IV, p. 257. — *Mém. de l'Acad. des*

Insc., t. XIX, art. *Recherches sur les sorts*, par Fablé Duresnel.

(1257) Voy. BERGIER, *Encyclop. méthod.*, art. *Sorts*. — LEBRUN, *Traité des superstitions*.

(1258) Voy. SULPICE SÈVÈRE et FORTUNAT.

vros, des billets déposés dans l'urne et le saint sacrifice célébré; puis, au milieu du plus profond recueillement des fidèles, un diacre fit sortir de l'urne le nom d'Aignan; les textes de l'Écriture se trouvèrent entièrement favorables, et Aignan fut proclamé d'une voix unanime. Euverte et les sorts, ou plutôt Dieu lui-même, favorable à la prière d'un peuple qui le cherchait dans la sincérité de son cœur, venaient de donner à Orléans un sauveur (1259).

Quand il fut question, au commencement du VIII^e siècle, de lever du tombeau, pour l'exposer à la vénération publique, le corps de saint Hubert, évêque de Liège, le même que l'on invoque pour être préservé de la rage, on consulta pareillement les sorts des saints. Après avoir pris toutes les mesures accoutumées en pareil cas, dit le pieux Jonas, évêque d'Orléans, qui nous a conservé ce précieux détail de mœurs, ceux qui devaient présider à la cérémonie, eurent recours aux préliminaires en usage, qui rentraient spécialement dans leurs attributions, afin de mieux connaître la volonté du Seigneur. Ils indiquèrent un jeûne de trois jours, et à la fin du troisième, ils déposèrent sur l'autel le livre des Évangiles et celui qui contient les prières du saint sacrifice. L'Évangile offrit cette sentence à l'ouverture du livre : *Ne craignez pas, Marie, vous avez trouvé grâce devant le Seigneur.* On lut dans le Missel : *Dirigez les voies de votre serviteur.* Après la lecture de ces deux passages encourageants, on crut que Dieu lui-même ordonnait de procéder à la pieuse cérémonie; elle eut lieu immédiatement.

Au XI^e siècle, tandis que le bienheureux Lanfranc professait la philosophie et les lettres humaines dans l'abbaye de Caen, dit le moine Renault, auteur de sa *Vie* (1260), quelques-uns de ses disciples s'avisèrent de consulter les sorts chacun pour leur propre compte. L'un d'eux, nommé Gondulpho, rencontra ce passage de l'Évangile : *Ayez confiance, bon serviteur, qui avez été fidèle dans les petites choses, vous recevrez une grande récompense.* Le second, nommé Walter, trouva ces mots : *Bon et fidèle serviteur, participez à la joie de votre maître.* Le troisième ouvrit le livre sur un passage entièrement défavorable. Ces faits ayant été rapportés au professeur, il en augura que le premier deviendrait évêque, le second abbé, et que le troisième passerait sa vie dans une condition inférieure; ce qui s'accomplit.

Le même écrivain rapporte que quand le docte abbé fut devenu archevêque de Cantorbéry, il sacra évêque de Rochester un moine du Bec, nommé Hemest, l'un de ses anciens collègues, qui eut un pronostic des plus heureux, car il tomba sur ce passage de l'Évangile : *Apportez promptement la plus*

belle robe, et en revêtez mon fils. Celui qui échut en pareille occasion à saint Liéberg, évêque de Cambrai, ne fut pas moins favorable; c'étaient ces paroles : *Celui-ci est mon fils bien-aimé.* Manassés de Garlande, évêque d'Orléans, prêtre aussi distingué par la supériorité de son esprit et de ses talents, que peu recommandable par ses mœurs, ayant été dénoncé à ses collègues comme indigne de son rang, fut déposé dans un concile tenu à Reims, en 1149; et, parmi les raisons qu'on fit valoir contre lui, celle-ci principalement parut être d'un grand poids, que le jour de sa consécration, il avait eu pour auspice ce passage de l'Évangile : *Et le jeune homme, s'étant dépouillé de son vêtement, s'enfuit nu de leurs mains.*

Pierre de Blois, écrivain de la fin du même siècle, compte parmi les sortilèges encore d'un usage habituel, la consultation du sort des apôtres et des prophètes; il y avait lui-même recours en certaines occasions. Il consulta sur votre élection, depuis si longtemps contestée, écrivait-il à Renault, évêque de Bath, les écrits du Psalmiste, et j'ai rencontré à l'ouverture du livre ces paroles du psaume quatre-vingt-dix-huitième : *Il a élevé au sacerdoce Moïse et Aaron.*

Il ne faudrait pas croire que les gens d'Eglise, beaucoup plus exposés que les laïques, par leurs études et leur genre de vie, à la contagion de ces pratiques superstitieuses, en furent seuls infatués; non, les gens du monde, les princes, les rois se conduisaient de la même manière.

En l'an 507, Clovis, près de déclarer la guerre aux Visigoths, et se trouvant dans le voisinage de Tours, ne voulut pas perdre l'occasion de s'éclairer sur l'issue de l'expédition qu'il projetait. Il se rendit donc à la basilique de Saint-Martin, propitiatoire de chacun allait consulter la volonté du Seigneur, depuis que Martin, élevé à l'épiscopat en vertu d'un oracle, et toujours considéré comme l'oracle de la France, en était devenu pareillement le génie protecteur. En mettant le pied sur le seuil de l'édifice, il entendit le primicier chanter ces paroles du Psalmiste : *Vous m'avez ordonné de faire la guerre, et vous avez abattu vos ennemis à mes pieds;* il n'en demanda pas davantage; l'expédition fut résolue, et la bataille de Vouillé donna une nouvelle province à la monarchie.

Les sorts des saints ne jouèrent pas un rôle moins important pendant le reste de la durée de la première race. Laissons parler l'historien Grégoire de Tours; aucune analyse ne saurait avoir le charme de sa narration.

« La deuxième année, dit-il, du règne de Childébert (II, roi d'Austrasie, c'est-à-dire en l'an 577), Mérovée vint au tombeau de saint Martin demander à Dieu la royauté. Il disait toute sorte de mal de son père »

(1259) Voy. BALUZ., *Capitul.*, t. II, p. 1058. — REGINO Prum., l. II. — Ivo Carnot., pars II c. 57.

(1260) Voy. RANGLPH. in *Vita Lanfranci*, l. VI c. 6.

sa belle-mère (la reine Frédégonde). Un jour que je soupais à sa table, ayant demandé un livre pour faire la lecture, je tombai sur le passage de Salomon au livre des *Proverbes* : *Les corbeaux des vallons arracheront les yeux de celui qui ose jeter sur son père un regard de colère*. Je n'osai pas aller plus loin, tant j'étais atterré d'un si funeste préage.

« Le duc Gontran, partisan du prince et son compagnon de voyage, envoya un de ses serviteurs consulter une femme qui avait un esprit pythonique, et qu'il connaissait depuis longtemps, c'est-à-dire dès le temps du roi Caribert (proclamé roi de Paris en 527, après la mort de Clotaire I^{er}). La devineresse répondit : « Le règne de Chilpéric se terminera avant la fin de l'année ; Mérovée sera roi à l'exclusion de ses frères, et réunira ainsi tout l'empire. Vous direz à Gontran qu'il sera le duc de cette vaste monarchie pendant cinq ans. La sixième année, il sera élu par les suffrages du peuple au siège épiscopal d'une des villes que la Loire baigne dans son cours, et qu'elle laisse sur sa droite. Il la gouvernera longtemps, et mourra plein de jours. » Pour moi, dit l'historien, je me moquai de ces prophéties. »

« Une nuit, ajoute-t-il, m'étant endormi après avoir célébré l'office des *Vigiles* dans la basilique du saint pontife, je vis pendant mon sommeil un ange qui volait dans l'espace, en criant : « Malheur ! malheur ! Dieu a frappé Chilpéric et toute sa postérité ; il ne restera pas un seul de ses fils pour succéder à son trône. » Or, après ce que j'ai vu accomplir plus tard, j'ai bien reconnu que j'avais eu raison de me moquer des prédictions des devins. »

Ainsi dit Grégoire de Tours ; mais il est bon de se souvenir que le trône de Chilpéric fut occupé par son fils Clotaire II, qui réunifia toute la monarchie ; preuve que les visions du bon évêque n'étaient pas autrement prophétiques que celles dont il se moquait juste titre.

Il continue de la sorte : « Au bout de quelque temps, le même Gontran, accusé de l'assassinat de Théodebert, chercha une fuite dans la basilique de Saint-Martin. Le roi Chilpéric envoya des émissaires, porteurs d'une lettre adressée à saint Martin, par laquelle il demandait qu'il lui fût permis d'arracher le meurtrier de vive force du saint asile. Le diacre Bangel, porteur de la lettre, la plaça sur le tombeau du saint, et il apporta une feuille blanche destinée à recevoir la réponse. Il attendit inutilement pendant trois jours, et s'en retourna vers le roi.

« Cependant Mérovée, qui n'avait pas une pleine confiance aux paroles de la pythoïsse, déposa trois volumes sur le même tombeau, savoir : le Psautier, le livre des *saïms* et celui des *Evangiles* ; il passa toute la nuit en prières, demandant au bienheureux confesseur de lui faire connaître ce qui devait arriver, et s'il serait

roi ou non. Mais aucun des passages qui se présentèrent à l'ouverture des livres n'était de nature à encourager ses prétentions.

« Or, en la même année, et après l'accomplissement de divers événements, ledit Mérovée cherchant un asile dans la basilique du saint pontife contre la fureur de son père, et ne pouvant y pénétrer, parce que toutes les issues étaient gardées, il apparut au ciel de funestes signes. On vit, du côté du nord, vingt rayons, dont un plus grand que les autres, prenant leur naissance vers l'orient, et se dirigeant vers l'occident. Le plus grand s'obscurcit au moment qu'il atteignait son degré suprême d'élévation ; les autres disparurent ensuite. Je suis convaincu que c'était l'annonce de la mort de Mérovée. En effet, réfugié dans les campagnes de Reims, où il se cachait en fugitif, il fut subitement environné et pris. Ne voulant pas être livré vivant à son père, il commanda à l'un de ses compagnons, nommé Gallien, de le tuer ; ce que celui-ci fit, en lui plongeant un poignard dans la poitrine. »

Le bon évêque, qui raconte si naïvement ces traits, n'était pas lui-même sans inquiétudes sur les conséquences dont ses liaisons avec Mérovée pourraient être suivies ; car il savait que la haine de Frédégonde était implacable, et que la susceptibilité de cette princesse s'irritait souvent pour de plus légers motifs. Il fut donc rempli de crainte, lorsqu'il vit venir à Tours le comte Leudaste, qui déjà avait cherché à le perdre dans l'esprit de la reine, et qui ne déguisait nullement les sentiments hostiles dont il était animé. « Je me retirerai, dit-il, fort triste dans mon oratoire. Je pris les psaumes de David, pour voir si le premier verset qui s'offrirait à mes yeux ne m'apporterait point quelque consolation. J'en éprouvai une très-grande à la lecture des paroles suivantes (du psaume LXXVII^e) : *Il les fit marcher avec espérance et sans crainte, la mer enveloppa et détruisit leurs ennemis*. En effet, Leudaste n'osa rien entreprendre contre moi, et, ayant quitté Tours le même jour, la barque qu'il montait coula à fond, de sorte qu'il aurait été noyé, s'il n'avait su nager. »

Nous aurions dû placer avant ces événements ce qui est relatif au non moins ambitieux et non moins infortuné Chramne, fils de Clotaire I^{er}, autre enfant révolté, destiné avant Mérovée à terminer une vie coupable par cette mort tragique que la justice divine réserve souvent aux parricides : « Chramne, dit le même historien, étant allé à Dijon pour accomplir ses dévotions, l'évêque et les prêtres demandèrent à Dieu qu'il daignât manifester le sort qui lui était réservé. Après s'être livrés au jeûne et à la prière, ils déposèrent trois livres sur l'autel. A l'ouverture du premier, qui était celui des *Prophètes*, ils lurent ces mots d'Isaïe : *Je détruirai le mur qui protège ma vigne, et je la mettrai au pillage*. Le livre des *Epîtres apostoliques* offrit le passage

suisant : *Le jour du Seigneur viendra comme un voleur, dans le temps même où l'on se croira en paix et en sécurité.* A l'ouverture du troisième, qui était celui des Évangiles, on lut avec effroi cette sentence (au chapitre VII^e de saint Mathieu) : *Celui qui n'écoute pas les paroles du Christ, est semblable à l'insensé qui construit une maison sur le sable.* »

Rien n'est plus connu que la terrible péripétie par laquelle se terminèrent bientôt les intrigues de Chramne : l'infortuné fut brûlé vif dans une chaumière avec toute sa famille.

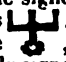
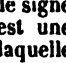
De tels exemples tendraient à prouver que ce moyen de consulter l'avenir a toujours donné des résultats confirmés par l'événement. Cependant il n'en est rien ; il faut conclure, au contraire, que ceux-ci ont été recueillis à cause de leur singularité ; et parce qu'ils avaient été vérifiés contre l'ordinaire.

S'il est difficile de concilier une pratique si constante, et autorisée par des exemples aussi respectables, avec les décisions tant de fois prises par l'Église dans ses conciles, il faut se souvenir que la législation, même la plus sage, dont l'action est si lente sur les mœurs, ne peut rien à l'égard des préjugés ; et que, d'un autre côté, l'exemple, de quelque part qu'il vienne, ne prescrit pas contre les dogmes.

Dès le temps de saint Augustin, la question des sorts avait été agitée, et ce grand docteur avait dit : « Je les réprouve, mais cependant j'aime mieux voir le peuple chrétien chercher dans des livres qui sont le fondement de sa foi, la manifestation d'un avenir qui dépend de Dieu, que de le voir recourir aux pratiques du paganisme (1261). » C'est ainsi que nous devons apprécier nous-mêmes des actes que la religion et la raison condamnent également, mais auxquels la simplicité de la foi qui les inspirait peut, jusqu'à un certain point, servir d'excuse.

STÉGANOGRAPHIE. — La stéganographie est pour l'écrivain l'art de cacher sa pensée sous des paroles qui présentent un sens différent, et, pour le lecteur, celui de retrouver cette même pensée.

(1261) « Hi qui de paginis evangelicis sortes legunt, etsi optandum est ut id potius faciant, quam ad dæmonia consulenda concurrant, tamen ista mihi displicet consuetudo. » August., *Inquis. ad Januar.*)

(1262) Ceci s'éclaircira mieux par un exemple. Nous l'empruntons à Arbatal, qui a bravement intitulé son livre, *Traité de magie*. Je cache le signe suivant dans la parafe d'une lettre d'affaires , mon correspondant, ayant le mot de l'énigme , recourt à son traité de magie, et il reconnaît le signe ou caractère du démon OCH. Ce démon est une combinaison des lettres de l'alphabet dans laquelle la première devient la seconde, nous le supposons ; ainsi a = b, b = c etc.

Le magicien nous dit : « Och préside au soleil et à tout ce que le soleil gouverne, » déjà nous savons qu'il faudra lire de gauche à droite, parce que telle est la marche du soleil. L'auteur ajoute : il donne six cents ans de vie, avec une santé ro-

Les stéganographes ont emprunté à la cabale ses esprits, ses invocations, son langage. Aussi les ouvrages les plus élémentaires de la stéganographie ont-ils été pris par les ignorants et les démonographes, leurs émules, pour des ouvrages diaboliques.

La *Clavicule de Salomon*, ce livre infernal qui contient des évocations terribles, propres à faire sortir du fond des enfers les esprits les plus rebelles, et à les contraindre de révéler à l'heureux mortel qui a pouvoir sur eux les arcanes les plus impénétrables, ce livre magique, flétri des anathèmes de tant de casuistes, qui ne le comprenaient pas, la *Clavicule de Salomon* est un livre de stéganographie, composé vers le XI^e siècle par un juif allemand, du nom de Salomon et qui prend le surnom de *Germanus*. C'est ainsi que le portent les plus anciennes éditions. Les puissants esprits qu'il évoque, sont des combinaisons arbitraires des lettres de l'alphabet, dont chacune a un nom juïdisant, et ses terribles évocations, des formules conventionnelles, par le moyen desquelles on arrive à la connaissance du secret proposé.

Il ya des esprits rebelles, des esprits du jour et des esprits de la nuit, des esprits qui ne répondent que le matin ou l'après-midi, au lever de l'aurore ou bien au coucher du soleil : c'est-à-dire des combinaisons qui ne donnent pas de résultat, d'autres dans lesquelles l'ordre des lettres de l'alphabet est conservé, ou renversé, quelques-unes qui laissent percer le secret dès le commencement, plusieurs où il ne se révèle qu'à la fin.

Suivant le nom conventionnel de l'esprit, il faut trier dans un certain ordre les lettres de l'évocation, et suivant qu'il paraît le soir ou le matin, comparer les lettres ainsi triées avec l'alphabet, en le prenant par la fin ou le commencement ; faire de même des lettres de la missive qui contient le secret puis leur comparer une à une les lettres de la clavicule extraite de l'évocation par la méthode qui vient d'être indiquée ; c'est alors que le secret se révèle, si l'opération a été bien faite (1262).

Nous ne prétendons pas nier qu'il ait

buste, » Ceci nous indique, en supprimant les deux zéros, que la phrase cherchée se compose de six mots.

« Il donne la souveraine sagesse, envoie à ceux qui l'invoquent les plus puissants démons, enseigne la médecine parfaite, change tout en or le plus pur et en pierres précieuses. » Tout ce qui viendra dans le triage que nous ferons suivant les règles, aura donc une valeur. « Il donne de l'or et une cruche qui s'en remplit toujours. Celui qu'il aura marqué à son caractère, se fera rechercher comme une divinité par les rois de l'univers. » Ceci n'est que du fucus, pour mieux cacher le jeu. « Il a sous ses ordres 36,536 légions. Seul il gouverne toutes choses, et ses esprits lui obéissent par centuries. » Les chiffres 36,536 additionnés vous donnent 23, nombre égal à celui des lettres de l'alphabet ; en retranchant le j et le v, d'invention moderne, nous n'en aurons donc aucune à négliger. Ses esprits étant divisés en centuries, nous pra-

existé dès la plus haute antiquité des livres d'exorcismes, composés sans doute par les cabalistes, et attribués à Salomon, puisque l'historien Josèphe en fait mention (1263). Mais de tels ouvrages, que saint Jérôme déclare, à bon droit, supposés, n'ont rien de commun avec la stéganographie, et les paroles de l'historien juif ont donné lieu par la suite de mettre sur le compte de Salomon des recueils de secrets, magiques ou non magiques, tels que le livre *De noborum curatione*, et le livre *Almutim seu clavicula Salomonis*. Le mot *Almutim* indique seul un auteur arabe; mais cette clavicule n'a rien de commun avec la *Clavicula Salomonis Germani*. La stéganographie a donné lieu à la composition d'un grand nombre de clavicules. La plus ancienne mention que nous trouvons de ce titre, se lit dans la vie de Manuel Comnène, composée par l'historien Nicéas. Manuel mourut en 1180; Nicéas en 1206.

Les clavicules actuellement existantes ne sont, pour la plupart, que des compilations indigestes, dans lesquelles on trouve cités Porphyre et Jamblique, Paracelse, Agrippa, Pierre d'Abano, à côté de Salomon.

Selon toute apparence, cet autre livre de magie nommé *Enchiridion* et attribué au pape Léon III, qui dut l'envoyer à Charlemagne, était, dans l'origine, un ouvrage de la même espèce. Et il est possible qu'il soit de la main de ce souverain pontife; car Léon III dut employer les moyens de voiler sous un secret impénétrable la correspondance par laquelle il informait l'empereur de ce qui se passait en Italie. Mais il en est de l'*Enchiridion* comme de la *Clavicule*: il a été altéré; il en est de même aussi du *Grimoire*.

Celui-ci non plus n'est qu'un livre de stéganographie; son nom antique *Grammaticum*, art de combiner des lettres, l'indiquait assez, quand même sa forme ne le révélerait pas. Le secret de ses combinaisons est

consister à grouper les lettres de la missive par centaines, et si le mot de l'énigme ou le secret proposé ne se trouve pas dans la première ou la seconde centaine, il faudra se trouver entier ou complété dans les suivantes. Privé de ces connaissances, nous extrairons les lettres de la missive de cette sorte: la neuvième, par 36,536 se divise par 9, 5 et 9, la cinquième, la sixième et ainsi de suite. Nous leur rendrons la place indiquée plus haut, et alors nous devrons trouver un sens, ou complet, ou qui se complétera dans les centaines suivantes.

Ceci peut se compliquer d'une ou de plusieurs clavicules. La suivante, par exemple, empruntée à *Art Notoire*:

« Invocation de l'Esprit. »

« Lemach Sabriu el chyan gezagan tomaspin
egety gemial exyophyam soratum salathahom bo-
shpa saphares calmichan samolieh lena zotha
Detebim haphies sengengeon lethis. Amen. »

Alors ce sera de l'invocation qu'il faudra extraire la clavicule dans l'ordre indiqué, et nous aurons la clavicule

blapglmtachishi, etc.

La clavicule une fois formée peut s'appliquer à la missive de différentes manières, suivant le nom

perdu, par l'ignorance des copistes et des éditeurs, qui, ne comprenant rien à ce langage, ont reproduit fautivement, altéré même le texte à dessein, dans la crainte que les lecteurs n'en fissent un mauvais usage.

Au surplus, il n'est guère utile de pénétrer de tels mystères, car le plaisir de les avoir trouvés, ou le profit dont ils pourraient être, ne compenseraient pas la peine qu'on y aurait prise et, dédommageraient mal du temps qu'on y aurait passé. Les combinaisons de la stéganographie étant arbitraires et susceptibles de varier à l'infini, chacun peut en faire à son propre usage; mais aussitôt que le secret est divulgué, il devient de nulle valeur.

Le mot *grimoire* a encore dans le langage usuel le sens que nous lui donnons ici; car on dit, en parlant d'une écriture incompréhensible ou indéchiffrable: c'est du grimoire. Le mot déchiffrer lui-même indique un autre genre d'écriture secrète, l'écriture en chiffres. Mais il faut convenir que cette dernière, et toutes celles qui ne présentent pas un sens apparent et trompeur, ne méritent pas le nom de stéganographie, puisqu'en voilant ostensiblement le secret, elles révèlent son existence (1264).

Si les stéganographes ont voilé leurs secrets sous les formules cabalistiques, les philosophes hermétiques ont usé du même privilège: au lieu d'écrire comme les premiers dans leurs cercles magiques les noms *Aglu*, *Adonai*, *Tetragrammaton*, ils y ont écrit, *formation*, *réformation*, *transformation*: c'est toujours du grimoire, puisque c'est une porte close pour quiconque n'en a pas la clef.

Les plus anciens grimoires actuellement connus paraissent être des XII^e ou XIII^e siècles.

Le savant Trithème, abbé de Spenheim, ne dédaigna pas de composer un livre élémentaire sur l'écriture secrète; il l'intitula du nom de *Steganographie*, pour qu'il ne s'é-

de l'esprit ou démon de la combinaison, de telle sorte qu'en l'appliquant lettre pour lettre, soit de droite à gauche ou de gauche à droite, en commençant par le commencement, le milieu ou la fin, et en extrayant certaines lettres correspondantes dans l'ordre convenable, le secret se révèle. Tout ceci est bien futile, et la diablerie ne s'y trouve que comme épouvantail pour le vulgaire. On peut compliquer encore de cercles magiques, et alors l'invocateur se tenant au centre, le démon, c'est-à-dire le secret, se révèle dans telle partie du cercle désignée par le nom même du démon évoqué.

(1265) *Antiquités judaïques*, l. vii.

(1264) Il existe une multitude de grimoires, presque tous attribués au pape Honorius III. Voici les titres de quelques-uns: *Arcanum arcanorum*, *gemma rara et unica secretorum*, *seu Grammaticum*. — *Ars grammatica*. — *S. S. D. Honorii papæ III adversus tenebrarum principes et ejus angelos Conjuraciones*. — *Grimmorum rerum*. — *Le grand Grimoire*. Plusieurs ont été imprimés. On peut consulter un mss. de la Bibl. Richelieu portant le titre de *Livre d'Exorcismes*, sous le n° 1164, du fonds de la Sorbonne; on y trouvera des *Grimoires*, des *Clavicules*, des *Enchiridion* peu connus, mais non compris par l'auteur du recueil.

levât pas de doutes sur sa nature. Eh bien ! cependant beaucoup d'écrivains, trop peu savants pour interpréter un pareil titre, quoique Trithème eût pris soin d'ajouter, c'est-à-dire méthode de l'écriture secrète, l'ont dénoncé comme un livre de cabale et de magie démoniaque, en ont interdit l'usage et sévèrement gourmandé l'auteur. De ce nombre sont Wier et le célèbre Del-Rio. L'inquisition d'Espagne l'a proscrit par un décret, en prenant soin d'en décharger la mémoire de Trithème (1164*). Le poète espagnol Quevedo, beaucoup plus sévère, n'hésite pas à plonger Trithème en enfer; avec Pierre d'Abano, Cornelius Agrippa et Cardan, tourmentés par ces diables qu'ils invoquèrent pendant la vie (1263).

C'est même une chose risible de voir en quels termes Wier et un auteur qu'il cite parlent de ce livre abominable, qui semble leur avoir brûlé les doigts. Après une demi-heure de lecture et d'un frisson involontaire, ils le rejetèrent avec autant de terreur que d'indignation. S'ils avaient osé continuer jusqu'à la fin, ils auraient vu, non pas sans surprise peut-être, que l'écrivain réputé par eux si impie, termine l'ouvrage par ces simples et touchantes paroles : Dites, s'il vous plait, un *Pater* et un *Ave* pour l'auteur.

La mémoire de l'abbé Trithème a été vengée de ces outrages, et son œuvre éclaircie par un moine de l'ordre de Cîteaux, nommé Jean Caramuel (1266); mais il est à regretter que le commentaire, tout en jetant quelques lumières dans un pays ignoré du vulgaire et habité par des ombres, ne soit pas plus clair que le texte. L'auteur a caché la date de la publication du commentaire dans le chronogramme suivant, qui donne l'année 1635.

hoC eXCltatVs LVClfer soLVIt poLVM CaLIgIne.

Plusieurs autres ouvrages élémentaires de stéganographie n'ont été ni mieux compris ni mieux traités que ceux-ci; l'*Art notoire* et les *Elementa magica* de Pierre d'Abano sont du nombre : ce dernier auteur, il est vrai, devait d'autant plus facilement être rangé parmi les magiciens, qu'il ne laisse aucunement pénétrer son secret. Il n'en est pas de même de l'*Art notoire*, car la clef s'y trouve (1267); mais il ne suffit pas d'introduire la clef dans une serrure à secret, il faut encore savoir quel bouton l'on doit presser pour faire fléchir le ressort. Le nom même indique sans autre étude le genre de magie dont il est question, puisqu'il a été employé de toute antiquité, et notamment par Quintilien, pour signifier une écriture mystérieuse. C'est de lui que dérive le nom moderne des notaires, ainsi que leur ancien titre de tabellions garde-

(1264) *Steganographia quæ falso imponitur Joanni Trithemio.*

(1265) Al abad Trithemio harto de demonios, ya que in vida parece, que siempre tubo ambre dellos, muy nojado con Cardano.....

(1266) *Stéganographie et Clavicule de Salomon Germain*, exposées par TRITHÈME et expliquées par JEAN CARAMUEL.

notes. Par lui-même il veut dire un signe conventionnel.

STIGMATES (les saints). Le mot stigmates comporte un sens profane sous lequel nous n'avons pas à l'examiner, ne voulant nous occuper ici que des souvenirs miraculeux qu'il rappelle. Dans cette dernière acception, il signifie les plaies faites au corps sacré du Sauveur dans sa passion, et plus particulièrement les trous de ses pieds et de ses mains perforées par des clous, et l'ouverture faite à son côté par la lance du soldat.

Ces glorieuses marques de la rédemption du genre humain subsistent toujours, puisque Jésus-Christ est ressuscité avec elles, et que depuis la résurrection son corps n'est plus sujet au changement. En effet, le jour même où il était sorti du tombeau, il apparut à ses apôtres, et leur montra ses pieds et ses mains, pour les convaincre que c'était lui-même qui était devant eux; en même temps qu'il se faisait toucher à leurs mains, afin de leur prouver que ce qu'ils voyaient n'était pas un fantôme. *Videte manus meas, et pedes, quia ego ipse sum : palpat et ridet : quia spiritus carnem et ossu non habet, sicut me videtis habere. Et cum hoc dixisset, ostendit eis manus, et pedes* (1268). Huit jours plus tard, lorsqu'il voulut convaincre Thomas, qui n'avait pas voulu s'en rapporter au témoignage de ses collègues de l'apostolat, déclarant que pour lui il ne croirait pas, à moins de mettre ses doigts dans les trous des pieds et des mains et sa main dans la plaie du côté du Sauveur, celui-ci dit : *Introduisez ici votre doigt, et touchez mes mains; étendez votre main et placez-la dans mon côté, et ne soyez plus incrédule, mais fidèle. A cette démonstration, Thomas s'écria confondu : Mon Seigneur et mon Dieu* (1269).

Nul doute, par conséquent, que le Sauveur des hommes n'ait conservé après sa résurrection, et ne conserve encore maintenant dans le ciel les stigmates sacrés de sa passion. C'est la pensée de l'Eglise, qui aime à nous les représenter comme toujours ouverts, à l'instar d'un refuge pour les pécheurs, et de sources abondantes d'où découlent sans cesse les grâces les plus précieuses pour le salut de chacun des hommes en particulier.

L'apôtre saint Paul dit au chapitre vi de sa *Lettre aux Galates*, qu'il porte sur son corps les stigmates du Seigneur Jésus : *Et cætero nemo mihi molestus sit : ego enim stigmata Domini Jesu in corpore meo porto* (1270). Or, on se plait généralement à attribuer à ces paroles le sens que nous venons d'indiquer; c'est-à-dire l'image des plaies de la passion du Sauveur miraculeusement

(1267) *Voy. l'Art notoire* publié à la suite des Œuvres d'Agrippa, à Lyon, chez les frères Béringet, sans date. Toutefois, cette édition est visiblement incomplète.

(1268) *Luc. xxiv, 39.*

(1269) *Joan. xx, 26.*

(1270) *Galat. vi, 17.*

imprimée aux pieds, aux mains et au côté de l'Apôtre. Mais cette interprétation paraît être nouvelle; elle est absolument inconnue à l'antiquité, dit le P. Tirin : saint Jérôme, saint Ambroise, saint Chrysostôme, Théophilacte, saint Anselme, saint Thomas, Raymon, n'ont jamais, ajoute-t-il, entendu par là autre chose que les cicatrices des blessures dont saint Paul fut couvert au milieu des persécutions qu'il eut à subir pour Jésus-Christ. Personne parmi les anciens, ajoute-t-il encore, n'a jamais compris que ces cinq plaies du Sauveur aient été imprimées sur le corps du grand Apôtre, comme on dit qu'elles l'ont été dans des temps plus modernes à saint François et à sainte Catherine de Sienna.

Ce sont là, en effet, les deux plus anciens exemples relatés par l'histoire, nous allons en parler en détail; mais depuis lors, combien de stigmatisées le monde a-t-il pas vues! C'est grand pitié que l'ignorance de gens, toujours bienveillants et pieux, qui prennent pour des faveurs divines des marques naturelles, résultant de certaines maladies au nom peu décent, ou les artifices de la fraude; et c'est une grande erreur que la fraude dans une matière si respectable et si sainte.

La Charpy, de Troyes, était stigmatisée; la Bucaille, de Valognes, était stigmatisée; Marie Desvallées, de Coutances, était stigmatisée; la Cadière était stigmatisée, et combien d'autres encore! Nous en avons vu un qui ne méritaient rien moins que le nom de *saintes* qui leur était attribué par le public railleur ou crédule; il y avait des convulsionnaires de Saint-Médard qui étaient stigmatisés. Mais laissons retomber le rideau sur ces ignobles acteurs de comédies sacrilèges; la liste ne serait ni courte ni édifiante. (Voyez les biographies de ces différents personnages).

On a bien pu prendre pour de saints stigmates les marques singulières imprimées quelquefois aux pieds et aux mains de certaines personnes atteintes de cruelles infirmités, d'autant plus que ces mêmes marques, d'un caractère intermittent, paissent à intervalles réguliers. Le fer les écorche parfois, en traversant les pieds et les mains, sans produire aucune sensation, et sans exciter l'effusion du sang. Les exemples en sont nombreux dans l'histoire des procédures pour cause de sorcellerie; la science médicale les considère comme un des symptômes les plus caractérisés, quoique rares, des affections utérines spasmodiques. Les affections spasmodiques elles-mêmes, dans la variété et l'étrangeté de leurs phénomènes, produisent quelquefois l'atonie, quelquefois la catalepsie, la léthargie, l'extase, et un état de lucidité pareil à celui qui provient du sommeil magnétique ou du somnambulisme naturel. Avec ces éléments, on peut arriver à des résultats opposés, suivant les circonstances et les temps : à un procès pour cause de sorcellerie, comme autrefois, ou bien à la répu-

tation d'une sainteté éminente. L'égarement provient de l'absence d'une science positive et pratique; de trop de précipitation dans les jugements, d'un côté; de trop d'entêtement pour le naturalisme, de l'autre côté.

Avec des dispositions à la piété et une sage direction, une personne atteinte des infirmités que nous signalons, arrivera réellement à une sainteté consommée, puisqu'elle souffrira les plus grandes douleurs et le plus long martyre en union avec Dieu et dans la vue de lui plaire; mais ses extases et les signes extérieurs de ses maux, loin d'être la preuve de sa sainteté, en seront l'origine et la cause. Avec un esprit tout mondain, elle traînera une vie misérable et sans consolation, demandant inutilement à la science humaine des soulagements et des remèdes. Avec une âme perverse, les terribles accidents de sa pénible existence deviendront pour elle des moyens de tromper le public par l'hypocrisie et la feinte.

Ceci soit dit sans aucune application aux personnages dont l'Eglise nous propose les vertus à imiter. Inclignons-nous avec respect devant les grâces signalées qu'ils reçurent de Dieu, et là où la nature est surpassée, ne faisons pas de la science hors de propos, ce serait rétrograder; sans application également à des personnages vivants, que nous n'avons pas à juger : *Probate spiritus si ex Deo sint. (1 Joan. iv, 1.) Prophetiâ nolite spernere. Omnia autem probate. (1 Thess. v, 19.)*

Le plus savant de nos démonographes modernes, le marquis de Mirville (Voy. PNEUMATOLOGIE, p. 306), nous révèle, d'après les actes de la société des théosophes magnétistes d'Avignon, que le magnétisme produit des extases, et que « les stigmates de la rédemption se trouvent quelquefois appliqués tout à coup sur plusieurs somnambules. »

Ceci mérite une grande attention, car si le démon, transformé en ange de lumière, ou si la nature peuvent si bien produire les plus saintes apparences, il faut renverser la proposition, et juger, non plus de la sainteté des personnages par leur stigmatisation, mais de la sainteté des stigmates par la vie des personnages stigmatisés.

Aussi le savant pape Benoît XIV, dans son *Traité de la canonisation des saints*, n'attache pas une importance majeure à la stigmatisation, et n'y cherche nullement une raison démonstrative de sainteté; il avertit lui-même que la nature peut y avoir quelquefois autant de part que la grâce.

Voici de quelle manière et en quels termes saint Bonaventure parle de la vision séraphique et des stigmates de saint François d'Assise :

« François, le serviteur et le ministre vraiment fidèle de Jésus-Christ, étant en prières sur l'Alvernia, s'élevant à Dieu par la ferveur séraphique de ses désirs, et se transformant par les mouvements d'une compassion tendre et affectueuse en celui qui, par l'excès de sa charité, a voulu être crucifié pour nous, vit comme un séraphin ayant six ailes éclatantes et toutes de feu

qui descendait vers lui du haut du ciel. Ce séraphin vint d'un vol très-rapide en un lieu de l'air proche de François, et, alors, parut entre ses ailes la figure d'un homme crucifié, qui avait les mains et les pieds étendus et attachés à une croix : deux ailes s'élevaient sur sa tête, deux étaient étendues pour voler, et deux voilaient tout le corps. Voyant cela, François fut extraordinairement surpris ; une joie mêlée de tristesse et de douleur se répandit dans son âme. La présence de Jésus-Christ, qui se montrait à lui sous la figure d'un séraphin d'une manière si merveilleuse, si familière, lui causait un excès de plaisir ; mais au douloureux spectacle de son crucifiement, son âme était transpercée de douleur comme d'un glaive. Il admirait profondément que l'infirmité des souffrances parût sous la figure d'un séraphin, sachant bien qu'elle ne s'accorde pas avec son état d'immortalité ; et il ne pouvait comprendre cette vision, lorsque Dieu lui apprit intérieurement, comme à son ami, qu'elle avait été présentée à ses yeux, afin de lui faire connaître que ce n'était point par le martyre de la chair, mais par l'embrasement de l'âme, qu'il devait être transformé tout entier en une parfaite ressemblance avec Jésus-Christ crucifié. La vision disparaissant, lui laissa dans l'âme une ardeur séraphique, et lui marqua le corps d'une figure conforme à celle du crucifix, comme si sa chair, semblable à de la cire amollie et fondue par le feu, avait reçu l'impression des caractères d'un cachet ; car aussitôt les marques des clous commencèrent à paraître dans ses mains et dans ses pieds, telles qu'il les avait vues dans l'image de l'Homme-Dieu crucifié. Ses mains et ses pieds étaient percés de clous dans le milieu ; les têtes des clous, rondes et noires, étaient au dedans des mains et au-dessus des pieds ; les pointes, qui étaient un peu longues et qui paraissaient de l'autre côté, se recourbaient et surmontaient le reste de la chair dont elles sortaient. Il avait aussi à son côté droit une plaie rouge, comme s'il eût été percé d'une lance, et souvent elle jetait un sang sacré, qui trempait sa tunique et ce qu'il portait sur les reins (1271). »

Sans doute, ce témoignage n'est point d'une contemporanéité parfaite : saint Bonaventure écrivait en 1261, et saint François d'Assise était mort en 1226 ; mais voici des affirmations entièrement irréprochables : « Immédiatement après la mort du bienheureux martyr de l'amour divin, le frère Elie, vicaire général de l'ordre, dans sa lettre circulaire aux différentes maisons du même ordre et écrite à cette occasion, disait : « On a vu François, notre frère et notre père, quelque temps avant sa mort, dans un état de crucifié, ayant sur son corps cinq plaies semblables à celles de Jésus-Christ ; des clous, de la couleur des clous de fer, per-

çant ses pieds et ses mains, son côté étant ouvert comme par un coup de lance, d'où souvent il sortait du sang. »

En pressant les termes de cette lettre, on en pourrait conclure que les stigmates de saint François furent transitoires, et qu'au moment de la mort le miracle n'était plus sensible. Cependant, c'est l'opinion contraire qui est établie.

Quoi qu'il en soit, Luc de Tuy, venu à Assise dans l'année qui suivit la mort du séraphique saint François, pour recueillir les témoignages relatifs aux vertus et aux miracles de l'homme de Dieu, trouva la croyance à celui-ci si bien établie, qu'il écrivait quelques années plus tard, dans un livre où il voulait prouver que le Sauveur avait reçu le coup de lance au côté droit, ces paroles remarquables : « Produisons, pour mieux éclaircir cette vérité, les stigmates du bienheureux Père François. On y voyait les marques des quatre clous de Notre-Seigneur, ainsi que la sainte légende le porte et que l'assurent beaucoup de religieux et des séculiers, clercs et laïques, qui ont eu le bonheur, il y a cinq ans, de les voir de leurs yeux et de les toucher de leurs mains. On lit aussi dans cette sainte légende, qu'après l'heureuse vision d'un séraphin crucifié, les marques des clous commencèrent à paraître dans les mains et dans les pieds du saint homme, conformément à ce qu'il avait vu. Ce n'était pas seulement des ouvertures faites par des clous, mais c'étaient des clous mêmes, formés de sa chair ; et pour lui donner une parfaite ressemblance avec Jésus-Christ crucifié, son côté droit avait une plaie rouge, comme s'il eût été percé d'une lance, et il en coulait souvent un sang sacré, qui trempait sa tunique, avec le vêtement qu'il portait sur les reins ; en sorte qu'à sa mort, les clous qui perçaient ses mains et ses pieds, et l'ouverture de son côté sanglant le firent paraître comme s'il venait d'être détaché de la croix, représentant au naturel le crucifiement de l'Agneau sans tache qui lave les péchés du monde (1272). »

La vérité des stigmates de saint François ayant été contestée de différents côtés et par diverses personnes, le pape Grégoire IX publia à ce sujet trois bulles, dans lesquelles il l'affirmait de nouveau. Dans la première, datée de Viterbe le 2 avril 1237, il disait : « François a reçu, par une vertu divine, pendant sa vie, des stigmates aux mains, aux pieds et au côté, lesquels y sont demeurés après sa mort. La connaissance certaine que nous et nos frères les cardinaux en avons eue, aussi bien que de ses autres miracles, certifiés authentiquement par des témoins très-dignes de foi, a été le principal motif qui nous a porté à le mettre au catalogue des saints, de l'avis de nos frères les cardinaux et de tous les prélats qui étaient alors auprès de nous (1273). »

(1271) Voy. Légend. BONAVENT., c. 13.

(1272) Luc. Tudens., lib. II, cap. 11.

(1273) Voy. RAYNALDI, sub anno 1237, n° 60.

Il disait dans une seconde, également datée de Viterbe, le 31 mars de la même année : « Quelles preuves n'a-t-on pas que saint François, après avoir revêtu l'habit de pénitence, a crucifié sa chair par la pratique continuelle des vertus, et que les stigmates y ont été véritablement imprimés ? Beaucoup de personnes très-dignes de foi, qu'il a plu à la bonté divine de rendre témoins de cette grande merveille, en certifient la vérité, et elle est autorisée par l'Eglise, qui a tiré de là, et d'un très-grand nombre d'autres miracles très-authentiques, le principal motif de la canonisation du bienheureux confesseur (1274).

Enfin, dans une troisième, de la même date, adressée aux prieurs et provinciaux de l'ordre des Frères prêcheurs, dont quelques membres avaient osé contester la vérité du miracle, le même souverain pontife l'affirme de nouveau, et fait défenses expresses d'enseigner le contraire (1275).

En 1254, le souverain pontife Alexandre IV affirmait dans un sermon, auquel assistaient plusieurs membres de l'ordre Séraphique et saint Bonaventure lui-même, qu'il avait vu de ses propres yeux les stigmates du saint confesseur. « Ce n'est point fable ni chimère, lorsque nous parlons des stigmates de saint François, disait-il dans une bulle datée de l'année suivante, car nous en avons une connaissance personnelle, Dieu nous ayant accordé le privilège d'une étroite liaison avec le saint homme; lorsque nous étions attaché à la personne de notre prédécesseur, le pape Grégoire IX (1276). »

Si l'on joint à ces témoignages si positifs et si précis le culte traditionnel qui se rattache à l'Alvernia depuis la mort de saint François d'Assise, et l'institution de la fête des Saints-Stigmates, qui date presque de la même époque, il ne sera plus possible, même en tant que critique, d'élever le moindre doute sur la réalité du miracle.

On a dû remarquer cette particularité, que les stigmates des pieds et des mains, au lieu d'être des ouvertures, avaient la forme de clous enfoncés et restés dans les chairs, dont les têtes et les pointes formaient une saillie.

On n'oserait pas dire, nous le supposons du moins, que ces marques divines furent imprimées aux pieds et aux mains du bienheureux confesseur par la puissance de l'imagination; et si on l'osait, nous demanderions qu'on citât quelque autre exemple analogue à celui-ci.

Après l'humble saint François-d'Assise, sainte Catherine de Sienne est l'une des stigmatisées les plus insignes. Nous n'avons pas à reproduire son histoire. Nous placerions ensuite sainte Lucie de Narnia, canonisée le 26 mars 1710. L'Eglise a prononcé, par la bouche du souverain pontife en ces deux circonstances, aussi bien que pour saint François d'Assise.

(1274) Voy. WADDING. *Arnal. Ord. Minor.*

(1275) Voy. WADDING., sub anno 1257.

« On connaît dans l'Eglise catholique un nombre assez considérable de pieux personnages qui, depuis saint François d'Assise, ont atteint ce degré d'amour contemplatif de Jésus, expression la plus sublime de l'union à ses souffrances, désignée par les théologiens sous le nom de *vulnus divinum, plaga amoris divina*. Il y en a au moins cinquante de connus. Véronique Giuliani, de l'ordre des Capucines, morte à Cita di Castello en 1727, est la dernière de ce nombre qui a été canonisée (le 26 mai 1831). Sa biographie, publiée à Cologne en 1810, donne une description de l'état des personnes stigmatisées, qui se rapporte à beaucoup d'égards à l'état de Anne-Catherine Emmerich. Les plus connues ayant vécu de nos jours sont les dominicaines Colombe Schanolt, morte à Bamberg en 1787, Madeleine Lorger, morte à Hadamar en 1806, et Rose Serra, capucine à Oziéri, en Sardaigne, stigmatisée en 1801. » (L'abbé DE CAZALÈS, *Vie de Catherine Emmerich.*)

Ne pouvant entrer ici dans le détail de ces diverses stigmatisations, puisque nous n'écrivons ni un traité, ni une histoire, qu'il nous suffise de les avoir indiquées. Nous n'avons plus à parler que de quelques stigmatisées actuellement existantes, et auparavant de la sœur Emmerich elle-même. Nous en connaissons personnellement quelques-unes, que nous laisserons dans l'obscurité, d'où il n'a pas plu à Dieu de les tirer.

Ce phénomène, naturel ou divin, n'est pas aussi rare qu'on pourrait le croire. Mais tout naturel qu'il peut être en plusieurs personnes, il se sanctifie et se divinise, pour ainsi dire, par l'usage qu'elles savent en faire, et l'augmentation de foi, d'amour divin, de patience et de résignation chrétienne qu'il produit en elles. Et qu'on nous permette ici une réflexion, qui sort de notre sujet, mais qui est applicable à beaucoup d'autres. Il y aura, au jour du Dieu qui sait tout, qui juge tout et qui manifestera tout, une grande désillusion pour tant de personnes qui ont cru reconnaître le cachet divin où il n'était pas, et pour tant d'autres qui ont osé entreprendre de l'effacer où il était.

La sœur Emmerich, religieuse au couvent des Augustines, à Dulmen, en Westphalie, reçue à l'âge de dix-sept ans dans cette communauté, y vécut environ trente années. Elle fut longtemps en proie à de grandes souffrances, qui n'altérèrent jamais le calme de son âme. Dieu, dit son biographe, éleva cette fille à un état si dégagé des sens, qu'elle fut pendant de longues années sans prendre de nourriture solide. De plus, elle portait sur son corps, par des stigmates sensibles, les cinq plaies de Jésus-Christ. Ces plaies rendaient du sang tous les vendredis, et le même jour il jaillissait du sang de son front. Le préfet de Munster, sous la domination française, fit visiter la sœur Emmerich par des médecins, qui lui

(1276) Voy. BONAVENTUR., cap. 13. — — CERUBINI, *Bullar. Rom.*, t. 1, p. 83, fol.

prescrivirent un traitement, mais sans pouvoir ni cicatriser les plaies, ni supprimer l'écoulement du sang le vendredi. On ajoute que le nonce dans les Pays-Bas (apparemment monsignor Ciamberlani, qui toutefois n'était pas honoré de ce titre) se transporta sur les lieux, pour s'assurer de la vérité, et que le gouvernement protestant de Munster fit constater cet état singulier (1277).

Clément Brentano, son historien, raconte dans les termes suivants la stigmatisation de la sœur Emmerich. Elle avait vingt-quatre ans et n'était pas encore religieuse, lorsqu'un jour méditant à genoux sur la douloureuse passion du Sauveur, elle fut ravie en extase. Il lui sembla voir le Sauveur lui présenter deux couronnes; elle choisit celle d'épines, et à son réveil elle se trouva stigmatisée au front, comme par une couronne d'épines. Elle tint pendant longtemps cette faveur très-secrète, mais pourtant sans pouvoir dissimuler absolument le sang qui coulait parfois en abondance des blessures.

Catherine n'avait cessé, depuis ses plus tendres années, de prier ardemment le Seigneur de lui imprimer fortement sa sainte croix dans le cœur, afin qu'elle ne pût jamais oublier son amour infini pour les hommes. En faisant cette prière, elle n'avait jamais songé à demander un signe extérieur; mais, vers le mois de septembre 1812, elle reçut dans une vision une merveilleuse empreinte de la croix sur la poitrine, accompagnée des plus cuisantes douleurs. Cette croix, longue de trois pouces, était d'un rouge vif; elle a été vue de plusieurs personnes dignes de foi, qui témoignaient aussi en avoir vu sortir du sang le vendredi.

Le 29 décembre de la même année, Catherine étant en extase, le cœur pénétré de douleur au souvenir de la passion de Jésus-Christ, et consumée du désir de souffrir avec lui, elle aperçut tout à coup, environné d'une brillante lumière, la forme resplendissante et animée du Sauveur crucifié. Ses blessures sacrées rayonnaient comme cinq étoiles lumineuses. Catherine, émue de douleur et de joie à la vue de Jésus, sentit redoubler en elle le désir de souffrir avec le Seigneur. Alors des foyers lumineux, qui marquaient les cinq plaies, partirent en même temps cinq rayons qui, se dirigeant vers elle, vinrent frapper ses mains, ses pieds et son côté droit. Le sang en jaillit aussitôt, et elle demeura sans connaissance, les bras étendus en forme de croix.

Après six ou sept années, la source du sang des stigmates se tarit, les stigmates eux-mêmes s'effacèrent peu à peu et disparurent presque entièrement. Il en a été de même pour les stigmatisées de Capriana et de Caldaro (1278).

La sœur Emmerich a joui pendant toute sa vie de la plus pure réputation de sainteté.

(1277) Extrait de la *Relation* de l'abbé MANESSE, de la congrégation de Sainte-Geneviève, ancien prieur-cure de Branges, éditée en 1820, chez Baucé. La sœur Emmerich mourut en 1824.

(1278) Hæc observatio gravis est, et gravior erit

Elle a joui de la confiance d'hommes éminents et distingués par leur sagesse: le docteur Overberg, doyen de Munster; le médecin Von Drüffel, qui écrivit la relation de toutes ces merveilles dans le journal de médecine de Salzbourg; le docteur Brentano, historien de la stigmatisée; le comte Léopold de Stolberg, si bien connu dans le monde littéraire; le vénérable Sailer, évêque de Ratisbonne; monseigneur de Sausin, évêque de Blois, qui n'en parlait qu'avec respect et admiration.

Soumise à l'examen de commissions médicales et de commissions ecclésiastiques, elle en sortit toujours avec honneur; de sorte qu'on ne peut en aucune manière soupçonner la fraude. Une fraude de la part de sœur Emmerich! Sa vie tout entière est une réponse péremptoire à des suppositions si injurieuses, et quant à la part que la nature y aurait eue, la science n'a pas osé la définir.

Il existe à Caldaro, dans le Tyrol, petite ville du diocèse de Trente, une extatique aussi remarquable par sa piété éminente que par la puissance, la longue durée et les phénomènes de ses extases. Maria Von Mœrl, née à Caldaro le 16 octobre 1812, d'une famille noble, fut élevée dans la piété par une mère excellente. Dès son enfance elle était le modèle de ses compagnes; mais bientôt des maladies vinrent l'assaillir. Ayant perdu sa mère à l'âge de quinze ans, elle se trouva chargée de tous les soins de la maison, ses frères et ses sœurs étant presque tous moins âgés qu'elle.

Aux maux et aux douleurs que souffrait Marie, se joignaient des peines domestiques, des épreuves, des tentations du démon. Sa ferveur y ajoutait encore des pénitences volontaires, des jeûnes, des veilles prolongées dans l'oraison. La nuit, elle interrompait son sommeil, ou dormait sur la terre nue. Elle se levait deux heures après minuit pour prier; elle allait de grand matin à l'église, et souvent, trouvant la porte fermée, elle se mettait à genoux en dehors, et attendait en priant. Les objets particuliers de ses méditations étaient la passion du Sauveur et l'Eucharistie. Son recueillement dans la communion était admirable; elle passait une ou deux heures à l'église, toujours immobile, et il fallait la secouer, pour la rappeler à elle et la décider à rentrer à la maison. Elle fit le vœu de chasteté perpétuelle, et demanda à être reçue parmi les sœurs du tiers ordre de Saint-François, qui ont un couvent à Caldaro, et elle y entra sous le nom de Thérèse.

Dès l'âge de dix-huit ans, elle était accablée d'infirmités. En 1831, on la déclara incurable, et près de mourir. On lui administra plusieurs fois l'extrême-onction, et on lui récita les prières des agonisants. Cependant

si conferatur cum assertione auctoris, dicentis muliebria cessasse in Catherina, et sanguinem fluxisse versus plagas stigmatum. Pro quanto laetetur in his mirabilibus gratia aut natura, vel uterque. Deus scit.

ses grandes souffrances cessèrent, et c'est alors que commencèrent ses extases. D'abord elles duraient peu de temps, et on s'en apercevait à peine; mais ensuite elles devinrent si longues, qu'elles furent remarquées. Le 2 février 1832, fête de la Purification, la pieuse fille eut à peine communiqué, qu'elle fut absorbée dans une extase de vingt-six heures, qui ne cessa qu'à ce mot de son confesseur, *par obéissance*. Depuis le mois de juin 1832, l'extase était quotidienne. Le jour de la Fête-Dieu 1833, elle parut s'élever subitement, et resta longtemps à genoux et en extase sur son lit. Depuis le mois d'août de la même année, l'extase fut habituelle, et enfin elle devint permanente.

Marie est couchée sur un petit lit, toujours habillée, immobile, les mains jointes sur la poitrine, les yeux ouverts, élevés vers le ciel, mais fixes. Elle ne parle point, ne mange point, ne dort point. Sa vie est toute spirituelle. Elle se lève quelquefois rapidement, et se tient à genoux les mains jointes et les bras étendus. Elle salue d'un doux sourire, et prend les mains des ecclésiastiques pour les approcher de ses lèvres, suivant l'usage du pays; tout cela sans parler. Dans cet état, elle ne paraît sensible à aucune impression extérieure; et ce qui est plus étonnant c'est qu'il suffit pour la nourrir de quelques grappes de raisin ou de quelques tranches de fruits et de quelques gorgées d'eau, prises à plusieurs jours d'intervalle.

Depuis quelque temps, par ordre de l'évêque de Trente (1279), son confesseur lui apporte la communion trois fois par semaine, avant le jour. Elle la reçoit à genoux, et reste à genoux tout le temps de son action de grâces. Pendant toutes les messes qui se célèbrent dans les églises de Caldaro, quel que puisse être le changement des heures, elle s'unit à la consécration et à la communion du prêtre, se lève et s'incline pour adorer, comme si elle était devant l'autel. Elle fait la même chose, quand on donne la bénédiction du saint sacrement; elle en est avertie par un sentiment intérieur. On a constaté à cet égard sa précision et son exactitude. Le vendredi, elle s'occupe de la passion du Sauveur, et en suit toutes les circonstances. Les impressions qu'elle ressent successivement se peignent sur son visage.

Au mois de mars 1834, on commença à remarquer qu'elle avait les stigmates de la passion. Une centaine de témoins les ont vus à ses mains, quelques-uns même à ses pieds, et des dames les ont vérifiés à son côté. La vertueuse fille cherche à les dissimuler; elle porte pour cela de longues manches. Elle a le discernement des esprits et la prévoyance des choses futures. Sans parler, elle donna un avis à un religieux qui se recommandait à ses prières, et lui montra dans un psaume un verset qui lui

indiquait un défaut à corriger. Le religieux fut étonné, et fondit en larmes.

En juin 1834, l'empereur François I^{er} la nomma dame de l'institut de Halle, avec une pension de 400 florins. Son état extraordinaire lui attire le respect général. On accourait en foule de tous côtés dans les premiers temps de l'extase, lorsque chacun pouvait la voir. Sur la fin de 1833, le doyen de Caldaro calcula qu'il n'était pas venu moins de trente mille personnes; dans certains jours, on a compté jusqu'à cinquante carrosses à la porte de son habitation.

L'évêque de Trente vint lui-même à Caldaro, et crut devoir ordonner qu'aucun étranger ne fût introduit désormais près de Maria von Mœrl sans une permission écrite de l'évêché. Peu de gens sortaient de sa chambre sans être touchés et singulièrement édifiés.

Tous ces faits sont attestés par une foule de témoins. Le clergé de la ville de Caldaro, l'évêque de Trente, son chapitre, ne parlent de l'extatique qu'avec un profond respect. Beaucoup d'autres prêtres, des professeurs, des gens de lettres, des médecins, des magistrats ont vu la servante de Dieu, et l'ont admirée. Chez beaucoup de personnes, l'admiration a été jusqu'à l'enthousiasme.

A Dieu ne plaise que nous voulions jeter le moindre doute sur des faits dont l'authenticité est incontestable, ou sur la piété éminente de la pauvre extatique. Mais, à part cette piété angélique et les mérites de si grandes souffrances endurées avec une si grande résignation et un si grand amour de Dieu, posons la question au point de vue du naturalisme :

L'extraordinaire qu'on remarque en Maria von Mœrl est habituel à toutes les extatiques. Lorsque ses stigmates ont saigné, ils se recouvrent d'une croûte noire et insensible : ainsi il en était aux xvi^e et xvii^e siècles de tant de malheureuses hystériques brûlées comme sorcières par les parlements. Elle a le don de seconde vue; ainsi en est-il des magnétisés, de beaucoup de somnambules et de beaucoup de convulsionnaires (1280); pendant ses extases, tout ce qui se passe autour d'elle lui est étranger, la voix seule de son confesseur peut la faire revenir à l'état naturel; ce phénomène n'est pas moins remarquable dans les magnétisés, à l'égard des personnes qui leur sont *sympathiques*, ou qui sont *en rapport* avec eux. Elle est elle-même *en rapport* et en communication de pensées et de sympathies avec une pauvre fille, qui éprouve des maux analogues et demeure à une douzaine de lieues de là, nommée Dominica Lazzari, et dont nous allons parler.

Les personnes qui n'ont pas étudié ces questions, et n'ont pas été à même de comparer des centaines d'exemples analogues relatés dans les écrits des médecins, dans les ouvrages qui traitent du magnétisme et dans les actes des cours de justice et parle-

(1279) Mgr François-Xavier Lushin.

(1280) Les démonographes modernes reconnaissent en ce cas l'œuvre de Satan.

ments relatifs aux affaires de sorcellerie et de possessions du démon, croiront difficilement et comprendront encore moins que tout cela puisse être naturel. Et cependant, si la science ne l'*explique* pas toujours d'une manière suffisante, du moins elle le *constate*, et l'*explique* souvent.

Ainsi parlent ceux qui ont plus étudié les œuvres de la nature que celles de la grâce, les naturalistes et les médecins en général; ce qui prouve, au moins, que le discernement n'est pas chose facile. Mais, à notre avis, si les amis du merveilleux ne sont pas toujours assez sur leurs gardes, les partisans du naturalisme sont ordinairement trop exclusifs, et posent en principe ce qui est en question : savoir, que c'est la nature qui fait tout. Puis, partant de ce beau principe, ils vous disent avec un grand aplomb : puisque la nature opère toutes choses, vous voyez donc bien qu'elle peut s'élever jusque-là; et arguant après cela d'un premier exemple aussi mal prouvé, ils en concluent au naturalisme d'un second. Oui la nature a des secrets inconnus et aussi des forces; mais la grâce pareillement; et, en toutes choses, rien n'est plus voisin de l'erreur qu'un jugement précipité ou un système exclusif.

Dans le diocèse de Trente on va encore voir une autre personne, Marie-Dominique Lazzari, fille d'un pauvre meunier, demeurant à Capriana, dans la vallée de Fienne.

Maria-Domenica naquit au village de Capriana, en l'année 1816. Sa mère était déjà avancée en âge, lorsqu'elle lui donna le jour; elle perdit son père quelques années après sa naissance. A l'âge de treize ans, elle éprouva une longue et douloureuse maladie, à la suite de laquelle elle n'a plus quitté le lit. Elle est toujours en prières, et montre la patience la plus angélique au milieu des plus vives douleurs. Le 10 janvier 1835, après huit jours d'une surexcitation de souffrances et de douleurs incessantes, il apparut des stigmates à ses pieds, à ses mains, et autour de sa tête une couronne de blessures, qui n'ont guère cessé de répandre du sang depuis lors, et qui en répandent principalement le vendredi. Elle ne répare ses forces par aucun aliment, nonobstant la perte continuelle de son sang. Elle se laisse voir difficilement, et ne reçoit aucune aumône de personne.

L'*Addolorata* de Capriana excite l'intérêt à un plus haut degré que l'exaltique de Caldaro, soit parce qu'il est dans la nature humaine de compatir à la douleur, soit parce qu'elle fait preuve d'une vertu plus éminente encore. Laissons parler un témoin oculaire :

« Nous avons apporté des lettres de Mgr l'évêque de Trente, pour le pasteur de l'endroit (1281), aussi obtînmes-nous facilement l'accès de la chambre de l'*Addolorata*, ainsi qu'on l'appelle. C'était un vendredi, 21 mai; nous la trouvâmes couchée

sur le dos, comme elle l'est toujours. Elle porte l'empreinte des stigmates, dans la plus douloureuse réalité. La couronne d'épines était aussi très-visiblement marquée autour de son front par un grand nombre de petits trous (1282), comme s'ils avaient été faits avec une grosse épingle; les blessures paraissaient toutes nouvelles, quoique le sang n'en coulât pas en ce moment. Au dessous était un intervalle régulier d'environ un quart de pouce, qui ne portait non plus aucune trace de sang, de sorte que les blessures qui représentent la couronne d'épines étaient fort distinctes. Au bas de cette ligne, son front, ses paupières, son nez et ses joues étaient entièrement couverts de sang; la lèvre supérieure et le bas de la mâchoire seuls en étaient exempts.

« Le sang avait coulé pendant la matinée, alors il semblait être sec; les mains de Dominica étaient fortement serrées contre sa poitrine, comme si elle eût été en proie à de grandes douleurs, et son corps entier paraissait convulsivement agité d'un léger tremblement. Le sang coulait encore visiblement des blessures des mains, et pourtant celui qui en avait coulé précédemment et toute la matinée ne s'était pas étendu au delà de deux ou trois pouces au plus. Ses mains jointes étaient si serrées, que nous aurions pu croire qu'elle n'avait pas la faculté de les disjoindre; mais le prêtre qui nous accompagnait, lui ayant témoigné le désir d'en voir l'intérieur, elle les ouvrit à l'instant, sans desserrer les doigts, comme une coquille s'ouvre sur les bords; de sorte que nous vîmes distinctement les blessures, ainsi que le sang et le serum qui en sortaient, et qui coulaient sur son poignet. D'après notre demande, le bon curé pria aussi la mère de Dominica de nous montrer ses pieds, ce qu'elle fit, mais non sans quelque difficulté. Nous les trouvâmes dans le même état que les mains, avec cette différence bien remarquable, que, au lieu de suivre son cours naturel et de retomber sur les jambes, le sang coule de bas en haut sur les doigts, comme il coulerait si elle était suspendue à la croix. Nous avions déjà entendu parler de cet écart extraordinaire des lois de la nature, et nous fûmes bien aises d'être à même d'en constater l'exactitude.

« Un médecin allemand que nous rencontrâmes en nous en retournant, et qui était venu dans le pays uniquement pour étudier ce phénomène, nous assura qu'il avait vu la figure de Dominica sans aucune trace de sang, à l'exception des gouttes sur le front. Ces changements sont d'autant plus remarquables, que sa figure n'est jamais lavée : elle ne peut supporter l'usage de l'eau, soit froide, soit chaude; néanmoins le sang disparaît entièrement, laissant sa peau parfaitement nette, et, ainsi que ce médecin nous le disait, son visage est parfois d'une beauté céleste. Il rendit aussi témoignage que se-

(1281) M. Paul de Paole, curé de Capriana.

(1282) Il y a cinquante-trois plaies.

draps ne sont jamais tachés, pas même par le sang qui coule fréquemment des pieds qu'ils recouvrent habituellement. Nous fûmes à même de vérifier cette assertion, et de nous convaincre de la vérité de cette merveilleuse circonstance, lorsque ses pieds nous furent montrés.... Le sang coule quelquefois de toutes ces blessures durant la semaine, mais plus abondamment le vendredi, depuis trois heures du matin jusque vers onze heures ou midi. Il y avait une forte odeur de sang coagulé dans la chambre, quoiqu'on ait soin de tenir la fenêtre toute grande ouverte jour et nuit, même pendant la saison la plus rigoureuse. Cette précaution semble nécessaire, pour abattre la fièvre brûlante causée par les souffrances de Dominica. Pendant les grandes chaleurs, on s'efforce de la soulager au moyen d'un grand éventail. On peut vraiment dire qu'elle vit d'air, car le 15 août 1844, il y a onze ans révolus qu'elle n'a ni mangé, ni bu, ni dormi, ne recevant depuis ce temps que la très-sainte Eucharistie. »

La relation affirme que l'autorité publique elle-même a pris des mesures pour s'assurer qu'il n'existait aucune fraude, ou la rendre impossible. L'*Addolorata* jouit, comme toutes les extatiques, du don de seconde vue et de la vue à distance; elle possède, comme elles, le discernement des consciences et des pensées les plus secrètes; elle indique à l'avance les personnes qui doivent venir la visiter; elle entend des langues qu'elle n'a jamais apprises; des miracles ont même été obtenus, dit-on, par ses prières (1283).

C'est une pauvre hystérique qui entretient présentement, ou qui entretenait il n'y a pas longtemps encore la petite ville de Niéderbroun et les pays circonvoisins, de ses extases, de ses ravissements et de ses prédications. Les malades qui vont prendre en ce lieu les eaux minérales, répandent au loin son nom, et il ne manque pas d'écrivains pour l'admirer et la prôner (1284).

L'extatique s'appelle Elisabeth Eppinger; elle est née le 9 septembre 1814, de parents laboureurs, à Niéderbroun, département du Bas-Rhin, sur les confins de la Bavière et du duché de Bade. Elle fut prise à dix-sept ans de la cruelle maladie qui l'a pour ainsi dire nommée vivante, et enfin rendue extatique et visionnaire, comme il arrive si souvent en pareil cas. On ne saurait mettre en doute sa parfaite résignation, sa piété, son amour pour Dieu, ni même la conviction profonde qu'elle a de la vérité de ses révélations.

Ses prophéties sont vagues, sans objet ou sans terme précis. On a donné au public, près les événements, celles qui pouvaient y rapporter; mais comme on les recueille sans mesure qu'elles se produisent, de même on les tient en réserve pour les accommoder aux événements, après qu'ils se sont eux-

mêmes produits; ce qui est le moyen de ne pas se laisser prendre en défaut, mais aussi de n'être jamais reconnu comme prophète, à moins que par d'intimes confidents, auxquels le public n'est pas obligé de croire.

Au surplus, dans la crainte de s'aventurer, l'extatique met des correctifs à tous ses écarts: « Les princes hérétiques et schismatiques qui ont été favorables à Pie IX dans ses malheurs, rentreront enfin, *bientôt peut-être*, dans le sein de l'Eglise, entraînant avec eux une multitude de personnes.. Dieu veut ramener par des châtiments les membres du sanctuaire à la simplicité et à l'esprit de leur état. Parmi eux, des personnages éminents seront immolés, *à moins que, par une protection spéciale de la sainte Vierge, ils n'échappent à la mort.* »

« Rome verra couler le sang des prêtres; plusieurs jésuites seront massacrés; les couvents seront pillés, les églises dévastées. » Ceci est précis et vrai. Seulement la prophétie a le tort d'être venue longtemps après l'événement. « La France sera bouleversée: émeutes, combats, effusion de sang, projets sinistres, toujours médités et toujours menaçants pour le pays, pour Paris surtout et quelques autres villes, sourde agitation, anxiété générale: tel sera l'état social de la France, *pendant le règne du mal.* » De grâce, prophète de malheurs, combien le *règne du mal* durera-t-il? C'était précisément ce qu'il fallait dire.

Que serait-ce si nous nous arrêtons à noter tout ce qui est inexact? — Les Romains devaient se venger cruellement des révolutionnaires qui les avaient trompés. (Révélation du 16 décembre). Rome devait être *assiégée et prise par plusieurs peuples.* (Révélation du 15 mars 1849.) *Aucun* des grands qui étaient au pouvoir en 1848, n'y devait rester. (Révélation du 11 décembre 1848.)

Un rapport sur l'état médical de la pauvre malade ayant été demandé le 28 juillet 1848 au docteur Kuhn, médecin de la localité, par le citoyen Eissen, préfet par intérim, le docteur répondit de la sorte: « La fille Eppinger est âgée de trente-quatre ans. Dès sa dix-huitième année, je l'ai traitée pour des accidents nerveux hystériques, très-graves et très-opiniâtres. Cependant, au bout de quelques années, les symptômes tumultueux de l'appareil nerveux se sont calmés en partie.... Dans l'impossibilité de se livrer aux travaux de la campagne comme ses frères et sœurs, la fille Eppinger, que, du reste, l'éducation donnée par ses parents y disposait déjà, a voué son temps à des exercices de piété, et à la lecture d'ouvrages qui traitaient de matières religieuses. Cette vie contemplative a amené des moments d'extase, dont les premières apparitions remontent à deux ans..... »

(1283) Voy. *Annales universelles de médecine*, t. XXXIV, n° 251, Milan. — *Dell'estatica di Caldaro et Tirol*; Milan. — *Les vierges stigmatisées du Tyrol*; Paris, Waille, 1845. — Le journal *L'Ami de*

la Religion, 17 août 1837.

(1284) Voy. *Lettres sur l'Extatique de Niéderbroun et ses révélations*, par l'abbé Brosson; à Besançon, chez Turbierge, 1849.

« Interrogée sur ses moments d'extase, notre visionnaire a répondu : « Quand un de ces moments arrive, je le sens déjà deux heures à l'avance. Mon âme alors s'élève par la prière ; mes prières sont beaucoup plus ferventes ; tout mon être soupire après la Divinité, vers laquelle il se sent irrésistiblement attiré. Alors les choses qui m'entourent ne sont plus rien pour moi ; je suis étrangère à ce monde ; je ne vois et n'entends plus rien de ce qui se passe autour de moi ; tous mes sens sont absorbés par les choses surnaturelles que la grâce divine m'accorde de voir et d'entendre, en conséquence de mes prières. »

« M. le curé de Nièderbroun a pris note jour par jour, et depuis deux ans, de toutes les visions qu'a eues notre extatique. Elle n'a jamais fixé de date pour aucun des faits qu'elle a annoncés. Toutes ses prédictions se distinguent par le caractère conditionnel qu'elle leur donne. Tel ou tel malheur arrivera, dit-elle, mais au moyen de la prière et de la pénitence, au moyen de l'intercession de la sainte Vierge, il pourra encore être détourné.... Elle semble plutôt avertir que prédire ; elle menace du châtement, plutôt qu'elle ne l'annonce.... Si tel fait qu'elle a prévu ne se réalise pas, c'est qu'il a pu être prévenu par la prière ; si tel personnage, dont elle a prédit la mort, survit à la circonstance qui aurait dû l'emporter, c'est que la prière a pu le sauver. Le système, comme on le voit, est ingénieux et peu compromettant pour la prophétessé.

« Toutefois, il est juste de dire que les révélations faites par la fille Eppinger se distinguent constamment par leur parfait accord avec les dogmes de l'Eglise. Le cachet d'orthodoxie a frappé tous les théologiens qui ont été à même de s'entretenir avec elle.

« On pense bien que notre visionnaire n'aurait pas acquis tant de célébrité, si quelques-unes des prédictions qui lui sont attribuées ne se fussent réalisées. Ainsi elle a prédit la révolution de Février dans les journées du 6 novembre dernier, du 15 et du 18 février suivant. Voici comment la voix divine qu'elle a entendue le 15 février s'est exprimée : *D'ici à peu de temps, j'emporterai ce roi que je n'ai pas placé sur le trône.... Il y aura une grande insurrection parmi le peuple. Une grande partie des gens qui entourent le roi actuel, essayeront de mettre sur le trône un membre de sa famille, mais j'empêcherai cela* (1285).

« Mais si un certain nombre de ces prédictions se sont confirmées par l'événement, il en est d'autres dont on ne saurait dire la même chose. Ainsi, d'après notre visionnaire, le roi Louis-Philippe aurait dû périr d'une mort cruelle dans les journées de février ; mais on répondra à cela qu'il était en

(1285) Cette prophétie serait éminemment remarquable, s'il était démontré qu'elle a été faite à la date qu'on lui assigne ; mais où est la preuve?... Et si les honorables personnes qui l'affirment, trouvent la question injurieuse, pourquoi l'ont-ils pro-

danger, et que c'est uniquement à la vertu de la prière qu'il a dû son salut....

« On produit, on exalte les faits que l'événement a confirmés ; on passe sous silence ou bien on laisse ignorer ceux qui n'ont pas pu trouver leur application, ou qui ont été démentis par le temps :

« En résumé, nous voyons dans la fille Eppinger une personne très-nerveuse, hystérique, faible de poitrine et douée d'une capacité intellectuelle très-remarquable ; une personne que l'éducation et l'esprit de famille ont portée aux exercices de dévotion, et chez laquelle les loisirs résultant de l'état valétudinaire ont été consacrés à la vie contemplative et à de pieuses méditations. Autrement elle avait des accès hystériques, aujourd'hui elle a des extases ou des visions ; la névrose n'a fait que changer de forme : au lieu de se manifester comme jadis dans le système ganglionnaire abdominal, elle se manifeste maintenant dans l'encéphale.

« Ces visions rentrent dans la catégorie des hallucinations, dont le caractère particulier s'explique par les habitudes de piété et par une forte et continuelle application de l'esprit aux matières religieuses. Ces hallucinations sont remarquables par le caractère dogmatique dont elles sont empreintes, par le sens moral et religieux qui y domine, et enfin par la clarté dans l'énonciation des faits et la teinte vigoureuse des tableaux.

« Fait à Nièderbroun, le 16 août 1848.

« Signé D^r KUHN. »

Ce rapport a été livré intégralement à la publicité le 15 septembre suivant par le journal le *Courrier du Bas-Rhin*. Et si nous le reproduisons ici, c'est moins pour donner de l'importance à un fait aussi minime que les extases de mademoiselle Eppinger, que comme tempérament à l'admiration dans les cas analogues.

On ne nous dit pas si la pauvre malade est stigmatisée ; mais elle pourra le devenir, sans qu'il y ait rien de plus merveilleux. (Voy. l'art. EXTATIQUES.)

Nous n'avons pas avancé de beaucoup dans cet article ; nous le reconnaissons, la question des stigmates : mais si quelqu'un de nos lecteurs, porté d'inclination à attribuer toujours ces phénomènes à des causes naturelles ou toujours à des causes surnaturelles, est venu enfin à douter de ses convictions ou à comprendre que la question est toujours personnelle et ne peut être résolue, dans un sens ou dans l'autre, qu'après examen et indépendamment de toute analogie ; nous n'aurons pas entièrement perdu notre temps.

Il serait aussi impie d'ôter à la religion ce qui lui appartient, que dangereux de lui attribuer ce qui n'est pas à elle ; car c'est ainsi qu'on apprête à rire à ses ennemis, et

voquée ? En 1630, Louis-Philippe avait fait répondre à Charles X, *il est trop tard*. On lui répondit à lui-même en 1848, *il est trop tard*. Nous disons de même à une prophétie qui se produit après l'événement : *il est trop tard*.

u'on fait hausser les épaules aux gens intruits, quand ils voient l'insuffisance des moyens dont on croit l'étayer. Il en est qui ugeant de ses enseignements les plus augustes et de ses preuves les plus solides ar comparaison avec les prétendues merilles qu'ils voient de leurs yeux, touchent e leurs mains, sans les trouver merveilleuses, en concluent que tout est également eu solide, et repose sur des préjugés que : temps et le progrès corrigeront.

SWEDENBORG. — Emmanuel de Swedenborg, le plus célèbre des théosophes du *viii^e* siècle, naquit à Stockholm le 29 janvier 1688. Il étudia la philologie, la philosophie, les mathématiques et les sciences aturelles, que les conseils de son père, évêque Jacques Swelberg, l'habituaient de onne heure à considérer principalement ous le point de vue religieux, et après avoir isité, de 1710 à 1714, les principales uni-ersités de l'Angleterre, de la Hollande, de France et de l'Allemagne, il revint se fixer Upsal, où il publia en latin le recueil intitulé : *Dédale hyperboréen*, et consacré aux sciences mathématiques et physiques.

Ses traités sur l'algèbre, sur la valeur de argent, le cours des planètes, le flux et le eflux de la mer, etc., lui attirèrent la faveur u gouvernement suédois, qu'il mérita plus ncore par l'invention d'une machine rou-ante, au moyen de laquelle il parvint à trans-orter de Striemstad à Idefjal, en dépit de ous les obstacles qu'offraient les accidents u terrain, une chaloupe, deux galères et uatre grandes péniches nécessaires au siège e Frédérixstadt. Admis en présence de Charles XII, il eut plusieurs entretiens avec e prince, qui le nomma assesseur au col-ège des Mines. En 1719, la reine Ulrique anoblit sous le nom de Swedenborg. L'année suivante, il fit un voyage minéralo-ique en Suède et en Allemagne, afin d'étu-ier les méthodes d'exploitation des mines e la Saxe et du Hartz.

Profondément instruit et d'un esprit ré-ueur, Swedenborg s'appliquait sans cesse à echercher l'origine des choses, leurs rap-orts entre elles et leur mutualité d'action. e fut pendant son séjour en Allemagne, u'il posa les bases du système qu'il déve-oppa plus tard dans ses *Principia rerum aturalium*, et dont nous allons essayer de onner un léger aperçu.

Selon Swedenborg, le fini ne peut avoir on origine que dans l'infini ; le fini com-posé ramène à l'unité simple, et cette unité st le point physique qui, comme le point athématique, n'a pas d'étendue, mais st le principe de tout mouvement. La forme e ce mouvement doit être la plus parfaite ossible, et il n'y en a point de plus parfaite ue la spirale.

« De pareils points renferment en eux

le principe actif et passif du mouvement, d'où naît le premier fini dont le mouvement doit être également spiral, du centre à la circonférence et de la circonférence au centre ; de là les pôles opposés. Ces substances simples sont-elles si nombreuses qu'elles se touchent et se compriment, elles forment des substances composées, dont la dernière est l'eau. Le sont-elles moins, le principe actif des substances simples se manifeste d'une manière prédominante dans les sub-stances composées, sur l'échelle desquelles le feu occupe le dernier rang. Mais comme les deux principes actif et passif finissent par s'équilibrer et par s'unir, le mouvement spiral ne discontinuant jamais, il en naît le premier élément, substance du soleil et des étoiles fixes, qui ont également un mouve-ment intérieur en spirale, et dont émanent successivement les autres substances, toutes placées relativement les unes aux autres dans un état de gradation et de dépendance. Ainsi la substance du soleil produit la ma-rière magnétique, celle-ci donne naissance à l'éther, lequel à son tour engendre l'air, etc., en sorte que tout se tient, tout s'enchaîne, dans une harmonie stable. »

Swedenborg ne tarda pas à appliquer ses idées à la création animée, et particuliè-rement à l'homme, puis, s'engageant de plus en plus dans la route où il venait d'entrer, il se crut appelé à fonder la nouvelle Jérusalem dont il est question dans l'*Apocalypse* (1286). et, pour se mettre en état de répon-dre dignement à une si haute vocation, il renonça aux fonctions qu'il remplissait dans le collège des Mines, et se consacra tout entier à l'étude de la philologie et des sciences théologiques.

Il entreprit de réformer la religion catno-lique romaine, et ses dogmes furent adoptés par un grand nombre de personnes en Suède, en Angleterre et en Allemagne. Son système religieux est exposé dans le livre intitulé : *La Jérusalem céleste, ou le Monde spirituel*, qui devait servir d'évangile à ses adeptes. S'il faut l'en croire, il écrivit son livre sous la dictée des anges, qui lui apparaissaient à cet effet à des époques déterminées.

Les écrits qu'il rédigea, et tous, s'il faut l'en croire, sous l'inspiration immédiate de l'Esprit-Saint, sont très-nombreux. Ils trou-vèrent beaucoup de lecteurs dans toutes les classes de la société, et étonnèrent d'autant plus, que la malveillance même était forcée de reconnaître en l'auteur un homme d'une piété sincère et de mœurs pures, un savant plein d'érudition, un penseur profond. Sa modestie et sa position indépendante élo-ignaient également tout soupçon de vues am-bitieuses ou égoïstes. Dans la société, Swedenborg montrait toute la politesse d'un homme bien né ; sa conversation était ins-tructive et agréable, ses manières nobles et

(1286) L'auteur oublie de dire que Swedenborg lait alors visionnaire. Son premier accès de folie, hallucination, si l'on veut, le prit à Londres dans ne taverna. C'est là qu'il entra en communications

régulières avec le monde des intelligences, après avoir été plongé dans de profondes ténèbres, vu passer sous ses yeux les plus hideux reptiles, et enfin été inondé d'une lumière éblouissante.

dignes. Quoique célibataire, il aimait à s'entretenir avec des femmes spirituelles et distinguées, et il évitait en toute circonstance de se singulariser. S'il venait à parler de ses prétendues visions, il le faisait avec assurance, mais aussi sans forfanterie. Lorsqu'il se vit en butte aux attaques du clergé, il mit beaucoup de retenue dans ses discours. Ces attaques d'ailleurs ne lui attirèrent pas d'autres désagréments, grâce à la protection d'Adolphe Frédéric et des principaux évêques.

Swedenborg était très-versé dans les langues anciennes; la philosophie, la métaphysique, la minéralogie, l'astronomie, lui étaient également familières. Il s'est livré à de profondes recherches sur les mystères de la franc-maçonnerie, auxquels il avait été initié; et, dans ce qu'il en a dit, il établit que les doctrines de cette institution émanent de celles des Egyptiens, des Perses, des Juifs et des Grecs. C'est en Tartarie, pays régi par des patriarches, que la *parole perdue*, c'est-à-dire l'innocence primitive, devait être retrouvée.

Swedenborg avait fait entrer dans la nouvelle religion qu'il voulait créer des idées et des formes maçonniques.

Il avait établi son système dans un rite maçonnique, divisé en deux classes de grades appelés *temples*.

Premier temple : Apprenti, compagnon, maître, élu.

Deuxième temple : Compagnon, maître-coëns, grand architecte et chevalier, commandeur, kadosch.

Sa conviction sur la réalité de ses visions et de ses rapports immédiats avec la Divinité était entière; rapports tout à fait intérieurs, s'établissant par une illumination de l'esprit pendant qu'il lisait la parole de Dieu. Aussi l'Écriture sainte était-elle à ses yeux l'unique source de la connaissance; mais il y cherchait, sous le sens littéral, un sens mystérieux et caché qu'il croyait lui être révélé dans ses extases.

Il considérait Jésus-Christ comme Créateur, Dieu unique, source inépuisable de vie, d'amour, de sagesse, de chaleur et de lumière.

« Il rejetait la Trinité hypostatique qu'admettent les orthodoxes dans toutes les communions de l'Église chrétienne, et il ne voulait voir dans le Père, le Fils, le Saint-Esprit que trois manifestations diverses d'une seule personne. Selon lui, la divinité et l'humanité n'étaient point distinctes dans le Christ, mais unies comme l'âme l'est au corps, en sorte que l'incarnation n'a nullement modifié l'essence divine en Jésus, de même que l'humanité en lui ne différait en rien de ce qu'elle est dans les autres hommes. Les protoplastes ou premiers hommes ont été créés libres et capables de s'élever graduellement au bien moral. Mais cette liberté ne pouvait être en eux qu'un effet continu de la vie divine qu'ils avaient reçue, et qu'ils devaient s'approprier en quelque sorte. Ce ne sont pas

eux qui ont péché, c'est une génération postérieure, car par le mot d'Adam, il ne faut pas entendre seulement notre premier père, mais toutes les générations des hommes jusqu'à Noé. La chute de l'humanité n'a pas eu lieu instantanément; celle-ci s'est corrompue peu à peu jusqu'à Noé, symbole d'une nouvelle Église. Il n'y a point de péché originel, mais seulement un penchant héréditaire au mal qui, à moins d'une régénération, acquiert de plus en plus de force, de sorte que l'équilibre finit par se rompre, et que l'homme n'est plus susceptible de recevoir l'action médiate de Dieu.

« Tel était l'état de l'humanité, lorsque Dieu choisit l'Homme-Jésus, glorifié par sa victoire sur les tentations et les souffrances, pour devenir l'organe d'une action immédiate sur tout ce qui peut restaurer et conserver la liberté de la volonté ou le principe du bien en l'homme, afin de sauver les hommes et de les réconcilier avec lui. L'effet de la grâce n'est pas borné à l'Église chrétienne; ceux-là mêmes qui n'en font point partie peuvent être sauvés, pourvu qu'ils se conduisent conformément aux prescriptions de leur conscience et de leur religion, auquel cas ils finissent toujours, ne fût-ce que dans l'autre monde, par adopter la croyance en un seul Seigneur et Dieu. Cette croyance purifie et spiritualise l'amour de Dieu et du prochain que la nature elle-même a mis en nos cœurs, et à son tour elle devient sanctifiante en s'unissant à cet amour et en devenant ainsi active. Mais cet amour ne peut acquérir un empire durable sur l'homme, et devenir le principe dirigeant de toutes ses actions, qu'à condition que celui-ci évite librement le mal, alors il est gratifié de cet amour sanctifiant, et la régénération peut s'accomplir en lui dans l'autre vie; car chacun emporte en mourant ses penchants et ses sentiments, et continue sa vie dans un monde intermédiaire, jusqu'à ce que tout en lui soit préparé, ou pour le ciel ou pour l'enfer. »

D'après le système de Swedenborg, la mort n'était qu'un acte transitoire, pendant lequel l'homme quittait la vie terrestre pour la vie céleste ou éternelle.

« L'enfer n'est point un feu matériel, car spirituel et matériel sont deux termes contradictoires, de même que matériel et éternel. Par la même raison, il ne pouvait admettre la résurrection des corps; mais après la mort, l'âme est revêtue d'un corps spirituel. Le jugement dernier ne sera qu'une translation dans le ciel ou dans l'enfer du reste des habitants du monde intermédiaire, et cet acte de la rédemption, nécessaire à la conservation du tout, n'aura pas lieu à la fin du monde, mais, comme le dit l'Écriture, à la fin d'un siècle ou d'un *æon*, c'est-à-dire à la fin d'une église. Le jugement dernier a donc pu s'opérer sans que les hommes s'en doutassent, et il s'est opéré, en effet, au milieu du xviii^e siècle. »

Swedenborg divise le monde spirituel ou la Jérusalem céleste en trois lieux : « le

supérieur ou troisième ciel, le spirituel ou second, qui occupe le milieu; et l'inférieur ou premier, relativement à notre monde. Les habitants du troisième ciel sont les plus parfaits d'entre les anges; ils reçoivent la plus grande part des influences divines, et la reçoivent immédiatement de Dieu, qu'ils voient face à face. Dieu est le soleil du monde invisible; c'est de lui que procèdent l'amour et la vérité, dont la chaleur et la lumière ne sont que les emblèmes. Les anges du second ciel reçoivent médiatement, par le ciel supérieur, l'influence divine. Ils voient Dieu distinctement, mais non pas dans toute sa splendeur; c'est pour eux un lustre sans rayons, tel que nous apparaît la lune, qui donne plus de lumière que de chaleur. Les habitants du ciel inférieur reçoivent la divine influence médiatement par les deux autres cieux. Ceux-ci ont pour attributs l'amour et l'intelligence; la force caractérise celui-là. Chacun de ces royaumes célestes est habité par des sociétés innombrables. Les anges qui les composent sont mâles ou femelles. Ils contractent des mariages éternels, parce que c'est la ressemblance des penchants et la sympathie qui les déterminent. Chaque couple loge dans un palais splendide entouré de jardins délicieux. Au-dessous des régions célestes, se trouve le royaume des esprits. C'est là que se rendent immédiatement tous les hommes au moment de leur mort. L'influence divine, que leur enveloppe matérielle les avait empêchés de sentir, se révèle progressivement à eux et opère leur transformation angélique, s'ils y sont prédestinés. Le souvenir du monde qu'ils ont quitté s'efface insensiblement de leur mémoire; leurs instincts propres se développent sans contrainte, et les préparent pour le ciel ou pour l'enfer. Autant le séjour du ciel est plein de splendeur, d'amour et de suavités, autant l'enfer est rempli de ténèbres et de douleurs, de désespoirs et de haines. »

Telles sont les rêveries sur lesquelles le bénédictin dom Pernetti et le frère Gracjan, staroste polonais, édifièrent leur Illuminisme, en 1760. Ils établirent à Avignon, d'après les doctrines de Swedenborg, une société appelée des *illuminés* d'Avignon.

La maçonnerie swedenborgienne ne resta pas confinée dans la loge d'Avignon qui lui avait donné asile. Elle se propagea au dehors sous diverses formes. Un frère Chastanier, qui était, en 1766, vénérable d'une loge de Paris, appelée *Socrate*, de la *Parfaite-Union*, modifia les rites de Pernetti, créa les *illuminés théosophes*, et porta son système à Londres, où il devint bientôt public. Plus tard, en 1783, le marquis de Thomé voulut dégager la doctrine swedenborgienne de ce qu'on y avait mêlé d'étranger; et, dans ce but, il institua à Paris le rite de Swedenborg proprement dit, qui est encore en vigueur dans quelques loges du Nord. Il se compose de sept grades.

Les doctrines de Swedenborg trouvèrent un assez grand nombre de partisans jusque

dans le clergé suédois. Il se forma à Stockholm, en 1786, une société exégétique philanthropique, qui comptait parmi ses membres de très-hauts personnages, pour la traduction et la publication des œuvres de ce théosophe célèbre; mais elle ne subsista pas longtemps. Elle fut remplacée, en 1796, par une autre qui prit le nom de *Société de la foi et de la charité*, et qui s'est répandue dans toute la Suède, sans former toutefois des congrégations dissidentes. C'est l'Angleterre qui doit être regardée comme le véritable centre du swedenborgisme. Dès l'année 1782, une société se fonda à Manchester, pour la publication des œuvres de Swedenborg; en 1783, une société philanthropique s'organisa à Londres dans le même but, et elle ne s'est pas montrée moins active. Cinq ans après, les swedenborgistes fondèrent leurs premières chapelles pour l'exercice de leur culte: on en compte aujourd'hui près de cinquante dans le Royaume-Uni.

Swedenborg mourut à Londres, d'une attaque d'apoplexie, le 29 mars 1772.

Voici la liste de ses principaux ouvrages. Pendant son séjour en Allemagne, il publia les *Miscellanea observata circa res naturales*, et plus tard il développa les bases du système qu'il y avait posé, dans ses *Principia rerum naturalium* et dans son *Prodromus philosophiæ ratiocinantis de infinito et causa finali creationis*. Il publia ensuite plusieurs ouvrages dont voici les titres: *OEconomia regni animalis; Regnum animale; De cultu et amore Dei*, puis le plus célèbre de tous: les *Arcana cælestia, quæ in Scriptura sacra verbo Domini sunt detecta*.

Nous mentionnerons encore: *De cælo et ejus mirabilibus et de inferno ex auditis et visis*. — *De ultimo judicio et Babylonia destructione*. — *De nova Hierosolyma*, traduit en français, par Chastanier, en 1784, vénérable de la loge de Paris en 1766. — *Sapientia angelica de divino amore*. — *De divina providentia Apocalypsis revelata*. — *Vera Christiana Religio, seu universalis Theologia novæ Ecclesiæ*.

Les ouvrages de Swedenborg ont été pour la plupart traduits en français. (Voy. l'art. ILLUMINÉS.)

L. BOYELDIEU D'AVIGNY.

SYRIE. (Prophéties qui la concernent.) Deux royaumes de Syrie ont successivement joué un grand rôle dans l'histoire, et principalement dans l'histoire du peuple de Dieu. Le premier s'est absorbé dans l'empire d'Assyrie, et est devenu avec lui la proie de l'empire de Perse, puis de l'empire d'Alexandre; le second, débris de l'empire du héros macédonien, a passé enfin sous le joug des Romains.

Premier royaume de Syrie.

David fit la conquête du premier royaume de Syrie à deux reprises différentes, ou du moins en deux fois. (Voy. *II Reg.* viii, 3 et x, 6, etc.) Il demeura assujéti jusque après

la mort de Salomon, mais alors les Syriens secouèrent le joug, et gardèrent leur indépendance jusqu'au règne de Jéroboam II, roi d'Israël (Voy. *IV Reg.* xiv, 21), qui le leur imposa de nouveau; mais pour un temps fort court, selon toute apparence. Rasin, roi de Syrie, et Phacée, roi d'Israël, ayant déclaré la guerre à Achaz, roi de Juda, celui-ci appela à son secours Thelgatphalazar, roi d'Assyrie, qui fit la conquête du royaume, et en transporta les habitants au delà de l'Euphrate.

Avant le règne de David, la Syrie se divisait en plusieurs petits royaumes, dont ceux de Damas, de Rohob et de Soba étaient les principaux. David en ayant fait la conquête, Adad, fils ou petit-fils du roi de Damas, du même nom, que David avait vaincu, se retira à la cour du roi d'Égypte, d'où il reparut ensuite pendant le règne de Salomon, rétablit son autorité à Damas et fonda un nouveau royaume comprenant toute la Syrie. Ses descendants prirent le nom de Ben-Adad, qui veut dire fils d'Adad, et l'uniformité de ce nom a jeté une grande confusion dans leur histoire. L'un de ceux-ci est fameux dans l'histoire sainte par les guerres qu'il soutint contre Baaza et Achab, rois d'Israël. Il fut assassiné par Hazaël, son confident, qui régna après lui, et causa également de très-grand maux au royaume d'Israël. A Hazaël succéda un nouveau Ben-Adad, son fils, qui fut vaincu en trois grandes batailles par Joas, roi d'Israël; et à celui-ci, Rasin, sous le règne duquel le royaume de Syrie fut détruit.

Dieu, qui n'abandonnait jamais son peuple, mais qui n'omettait jamais non plus de le châtier de ses infidélités, avait établi la Syrie comme une sentinelle vigilante auprès de la Judée, pour lui infliger les châtimens nécessaires. Mais aussi la Syrie n'obtenait jamais un succès, qu'il ne se présentât aussitôt un prophète pour annoncer aux vaincus la fin du châtimen, et l'humiliation prochaine de ceux que le succès venait d'enfler d'orgueil: c'est là toute l'histoire des deux siècles de durée des royaumes de Damas et d'Israël, nés en même temps, et détruits à peu d'intervalle.

Nous avons parlé en leur lieu des prophéties relatives au premier Benadad et à Hazaël. (Voy. l'art. BENADAD.)

Les maux dont le Seigneur devait affliger Israël par la main d'Hazaël, furent prédits de la sorte par le prophète Elisée. Le saint

(1287) Stetitque cum eo et conturbatus est usque ad suffusionem vultus flevitque vir Dei. Cui Hazael ait: Quare Dominus meus flet? At ille dixit: Quia scio quæ facturus sis filiis Israel mala. Civitates eorum munitas igne succendes, et juvenes eorum interficies gladio, et parvulos eorum elides, et prægnantes divides. Dixitque Hazael: Quid enim sum servus tuus canis, ut faciam rem istam magnam? et ait Elisæus: Ostendit mihi Dominus te regem Syriæ fore (*IV Reg.* viii, 11-17.)

(1288) Elisæus autem ægrotabat infirmitate, qua et mortuus est: descenditque ad eum Joas rex Israel, et flebat coram eo, dicebatque: Pater mi, pater mi, currus Israel. et auriga ejus. Et ait illi Elisæus: Affer arcum et sagittas. Cumque attulisset

viellard venait d'annoncer à celui-ci la mort prochaine de Ben-Adad, lorsque tout à coup ses yeux se remplirent de larmes abondantes. *Pourquoi mon maître pleure-t-il? demanda Hazaël. Parce que j'aperçois, lui répondit le prophète, les maux que vous ferez à Israël; vous livrerez aux flammes ses villes fortifiées, sa jeunesse au tranchant du glaive, vous écraserez ses petits enfans contre la pierre, et déchirez les entrailles des femmes enceintes* (1287). Hazaël n'exécuta que trop fidèlement cette terrible prédiction. Jéhu ayant abandonné le siège de Ramoth de Galaad, pour aller faire reconnaître sa royauté à Samarie, Hazaël se précipita sur les pays au delà du Jourdain, ruina Galaad et les tribus de Gad, de Ruben et de Manassé, depuis Aroër jusqu'à Basan. Non content de ce premier succès, il fit la guerre à Juda pendant le règne de Joas, assiégea et prit Geth, où Joas lui envoya tout l'argent qu'il put réunir, pour qu'il se retirât. Mais cet appât même fut ce qui rappela Hazaël l'année suivante. Son armée s'empara de Jérusalem, la pilla, exerça sur Joas et sur ses courtisans les plus honteuses mutilations, pour insulter à leur lâcheté. Il ne cessa non plus, dit l'auteur du IV^e livre des Rois, d'affliger Israël pendant toute la durée du règne de Joachaz (*IV Reg.* xiii, 22), au point qu'il ne resta plus à ce prince, pour toute armée, que cinquante hommes de cavalerie, dix chariots de guerre et dix mille hommes de pied. (*Ibid.*, 7.)

Mais bientôt Israël devait prendre sa revanche sous le règne de Joas, fils de Joachaz, et Benadad payer pour les succès de son père. Le prophète Elisée le prédit ainsi à Joas. Ce prince étant venu le visiter au lit de mort, Elisée lui dit: *Ouvrez la fenêtre du côté de l'orient, et lorsque Joas l'eut ouverte, il ajouta, Lancez une flèche; celui-ci la lança: c'est la flèche du salut du Seigneur, dit Elisée, la flèche de salut contre la Syrie: Vous frapperez la Syrie jusqu'à merci dans les plaines d'Aphec. Puis il dit encore: Prenez des flèches; lorsque Joas les tint dans sa main, Elisée ajouta: Frappez la terre de leur pointe. Joas la frappa trois fois et s'arrêta. L'homme de Dieu s'irrita contre lui et lui dit: Si vous aviez frappé cinq ou six ou sept fois, vous auriez vaincu la Syrie jusqu'à extermination; mais maintenant vous ne vaincrez que trois fois* (1288). Bientôt après ce récit, l'auteur du IV^e livre des Rois ajoute: *Joas, fils de Joachaz, reprit à Benadad, fils d'Hazaël, les villes que celui-ci avait con-*

ad eum arcum et sagittas, dixit ad regem Israel: Pone manum tuam super arcum. Et cum posuisset ille manum suam, superposuit Elisæus manus suas manibus regis. Et ait: Aperi fenestram orientalem. Cumque aperuisset, dixit Elisæus: Jace sagittam. Et jecit. Et ait Elisæus: Sagitta salutis Domini, et sagitta salutis contra Syriam: percussitque Syriam in Aphec, donec consumas eam. Et ait: Tolle sagittas. Qui cum tulisset, rursum, dixit ei: Percute jaculo terram. Et cum percussisset tribus vicibus, et stetit, iratus est vir Dei contra eum et ait: Si percussisses quinquies aut sexies, sive septies, percussisses Syriam usque ad consumptionem, nunc autem tribus vicibus percussit eam. (*IV Reg.* xiii, 15-19.)

prises sur son père; il vainquit Benadad en trois batailles, et rétablit le royaume d'Israël dans ses limites (1289).

Lorsque Rasin, successeur de ce second Benadad, eut contracté alliance avec Phacée, fils de Roumélie, roi d'Israël, pour détrôner Achaz, roi de Juda, le prophète Isaïe, qui aurait avoir conseillé, ou du moins approuvé l'alliance d'Achaz avec Thelgathphalnasar, roi d'Assyrie, vint dire à Achaz: Ils n'accompliront point leur dessein, ne craignez rien: *Non stabit, et non erit istud*. Bientôt après il ajouta, en parlant d'un fils que le Seigneur venait de lui donner: Avant que cet enfant sache prononcer les noms de son père et de sa mère, la puissance de Damas sera détruite, et les dépouilles de Samarie seront aux mains du roi d'Assyrie: *Antequam sciat puer vocare patrem suum et matrem suam, auferetur fortitudo Damasci, et spolia Samariae, coram rege Assyriorum*. (Voy. l'art. ISAÏE, t. 1^{er}, col. 886 et suiv.)

Plus tard, le même prophète écrivant à l'avance l'histoire des peuples voisins et ennemis de la Judée, disait, en parlant de la Syrie: *Bientôt Damas aura cessé d'être une ville et ne sera plus qu'un monceau de débris. Les villes abandonnées d'Aroër seront changées en pâturages pour les troupeaux, qui s'y reposeront sans que personne vienne troubler leurs repos. Ephraïm n'aura plus d'allié, car Damas ne sera plus. Les restes de la Syrie et la gloire des fils d'Israël seront sur la même ligne, dit le Seigneur* (1290). (Voyez l'art. ISAÏE, t. 1^{er}, col. 912 et suiv.)

Le prophète Amos est plus précis, et ajoute à ses prédictions une circonstance importante: *J'aurais pardonné trois crimes à Damas, dit le prophète au nom du Seigneur, et ne lui pardonnerai pas le quatrième: c'est-à-dire, d'avoir broyé Galuad sous ses chariots de fer. Je mettrai le feu à la maison de Hazaël; il dévorera celle de Benadad; je briserai le char de Damas; je chasserai du camp de l'idole celui qui l'habite, et de la maison de volupté celui qui y tient le sceptre; et le peuple de Syrie sera transporté à Cyrène, dit le Seigneur* (1291).

Ce peu de paroles contiennent une mention abrégée des événements que nous avons déjà signalés sous les règnes d'Hazaël et du second Benadad. Maintenant le IV^e livre des Rois va nous montrer l'accomplis-

sement de la dernière partie de la prophétie. *Thelgathphalnasar, roi d'Assyrie, dit l'auteur, accorda son alliance à Achaz et vint assiéger Damas. Il la dévasta, transporta ses habitants à Cyrène, et mit Rasin à mort* (1292).

La province de Cyrène, ou Kyr, dont il est ici question, est différente de la Cyrénaïque située dans la Libye pentapolitaine, où Thelgathphalnasar ne possédait rien, celle-ci tirait son nom du fleuve Kyr, qui décharge ses eaux dans la mer Caspienne. Josèphe la place dans la Médie supérieure. Le Kyr, ou Cyrus des anciens, est connu maintenant sous le nom de Gour; il sort du mont Barkhar, traverse deux fois l'Arménie, passe à Tiflis et reçoit l'Araxe et les nombreux torrents du Schirwan et de la Géorgie.

Il n'en fut point des habitants de Damas comme des Juifs; pas plus que les Israélites, ils ne revinrent point en corps de nation. Cependant il est présumable qu'un grand nombre rentrèrent isolément dans leur patrie à diverses époques, et surtout après la conquête de Cyrus, qui fut un véritable bienfait pour les nations conquises, puisqu'en brisant le joug des monarques de Babylone, elle rendit aux peuples de l'empire, sinon l'indépendance, au moins la liberté. De ces émigrants vers l'ancienne patrie et des anciens habitants restés clandestinement dans le pays, il se forma une nouvelle ville de Damas, à laquelle son hostilité envers la nation juive attira de nouvelles menaces de la part des prophètes, et aussi de nouveaux malheurs.

À la Damas relevée de ses ruines s'adressent les menaces suivantes du prophète Jérémie: *A Damas: Emath et Arphad sont dans la confusion, parce qu'elles ont appris la plus funeste nouvelle. Elles ont été troublées jusqu'au sein des mers, sans pouvoir goûter le repos. Damas est vaincue, elle est en fuite, elle tremble; l'angoisse et la douleur l'oppressent comme une femme dans l'enfantement. Comment les habitants pourraient-ils abandonner la ville agréable au-dessus de toutes, la ville, des plaisirs? Aussi sa belliqueuse jeunesse a-t-elle trouvé la mort dans son propre sein, et là s'est éteinte la voix de ses fameux guerriers, dit le Seigneur des armées. Oui, j'allumerai l'incendie au milieu de Damas et il dévorera la ville de Benadad* (1293).

Nabuchodonosor accomplit cette prophétie,

bit domos Benadad. Et conteram vectem Damasci; et disperdam habitatorem de campo idoli, et tententem sceptrum de domo voluptatis: et transfereatur populus Syriæ Cyrenen, dicit Dominus. (Amos 1, 3-5.)

(1292) Misit autem Achaz nuntios ad Thelgathphalasar regem Assyriorum dicens: Servus tuus, et filius tuus ego sum: ascende, et salvum me fac de manu regis Syriæ, et de manu regis Israël, qui consurrexerunt adversum me. Et cum collegisset argentum et aurum, quod inveniri potuit in domo Domini, et in thesauris regis, misit regi Assyriorum munera. Qui et acquievit voluntati ejus: ascendit enim rex Assyriorum in Damascus, et vastavit eam: et transtulit habitatores ejus Cyrenen, Rasin autem interfecit. (IV Reg. xvi, 7-9.)

(1293) Ad Damascus: Confusa est Emath, et

(1289) Mortuus est autem Hazaël rex Syriæ, et regnavit Benadad filius ejus pro eo. Porro Joas filius Joachaz tulit urbes de manu Benadad filii Hazaël, quas tulerat de manu Joachaz patris sui jure oraelii, tribus vicibus percussit eum Joas, et reddidit civitates Israel. (IV Reg. xiii, 24-25.)

(1290) Onus Damasci. Ecce Damascus desinet esse civitas, et erit sicut acervus lapidum in ruina: derelictæ civitates Aroër gregibus erunt, et requiescent ibi, et non erit qui exterreat. Et cessabit djutorium ab Ephraim, et regnum a Damasco: et eliquiæ Syriæ sicut gloria filiorum Israel erunt: licit Dominus exercituum. (Isa. xvii, 1-3.)

(1291) Hæc dixit Dominus: Super tribus sceleibus Damasci, et super quatuor non convertam um: eo quod tritruaverint in plaustris ferreis Galuad. Et mittam ignem in domum Azael, et devora-

Le prophète Zacharie, qui écrivait après le retour de la captivité, prononce de nouvelles menaces contre Damas. « Fardeau de la parole du Seigneur, dit-il, contre la terre de Hadrach et contre Damas, son boulevard : *Onus verbi Domini in terra Hadrach et Damasci requies ejus*. Le prophète n'en dit pas davantage ; mais, comme il joint dans le même anathème Tyr et Sidon, Ascalon, Gaza, Accaron et Azoth, on ne saurait révoquer en doute qu'il n'ait eu en vue les représailles que Judas-Machabée devait tirer un jour de ces villes à cause des maux qu'elles avaient faits aux Juifs durant les persécutions d'Antiochus. (Voy. *I Mach.* v.)

Second royaume de Syrie.

Le second royaume de Syrie, fondé par Séleucus, après le mort d'Alexandre le Grand et des débris de son empire, eut successivement pour monarques Séleucus, mort en 280 avant l'ère vulgaire ; Antiochus Soter, cr. 261 ; Antiochus Théos, en 246 ; Séleucus

Callinice, en 226 ; Séleucus ; Keraunos, en 223 ; Antiochus le Grand, en 187 ; Séleucus Philopator, en 175 ; Antiochus Epiphane, en 164 ; Antiochus Eupator, en 162 ; Démétrius Soter, en 150 ; Démétrius Nicanor, en 140. Celui-ci eut pour compétiteur Alexandre Bala, qui laissa ses provinces et ses prétentions à Antiochus Théos, son fils, lequel fut mis à mort par Tryphon, qui régna à sa place. A Démétrius Nicanor succéda Antiochus Sidète, son frère ; Nicanor reprit la couronne après lui et eut pour compétiteur Alexandre Zébina. Puis enfin, après de longs et nombreux déchirements, la Syrie fut réduite par Pompée en province romaine, soixante-cinq ans avant l'ère vulgaire. L'histoire de la lutte de plusieurs de ces princes avec la Judée et l'Égypte a été tracée par anticipation et avec de longs détails par les prophètes Daniel et Ezéchiel ; nous avons exposé leurs prophéties aux articles qui les concernent ; nous n'y reviendrons pas.

(Voy. les art. GOG et MAGOG ; — EZÉCH. I. I^r, col. 171 ; — DANIEL, *ibid.*, col. 527 et suiv.)

T

TABITHA (Résurrection de). *Il y avait parmi les disciples de Joppé une veuve nommée Tabitha, ou encore dans une autre langue, Dorcas. Elle était recommandable par ses bonnes œuvres et la multitude des aumônes qu'elle faisait. Or il arriva qu'elle mourut sur ces entrefaites ; on lava son corps et on le déposa dans le cénacle. Mais Lydda étant peu éloignée de Joppé, et les disciples sachant que Pierre y était, ils lui députèrent deux de leurs pour le prier de venir sans retard à Joppé. Pierre s'empressa de les suivre, et, dès son arrivée, ils le conduisirent au cénacle. Toutes les veuves l'entourèrent en pleurant et en lui montrant les tuniques et les vêtements que Dorcas confectionnait pour elles. Pierre, ayant fait sortir tout le monde, se mit à genoux et pria ; puis, se tournant vers le corps, il dit : Tabitha, levez-vous. Celle-ci ouvrit les yeux, et, à la vue de Pierre, elle s'assit ; il la prit par la main et la souleva tout à fait. Ensuite ayant appelé les disciples et les veuves, il la leur rendit vivante. Ce miracle fut connu de tout Joppé et beaucoup crurent au Seigneur (1294).*

Arphad : quia auditum pessimum audierunt, turbati sunt in mari : præ sollicitudine quiescere non potuit. Dissoluta est Damascus, versa est in fugam, tremor apprehendit eam : angustia et dolores tenuerunt eam quasi parturientem. Quomodo dereliquerunt civitatem laudabilem, urbem lætitiæ ? Ideo cadent juvenes ejus in plateis ejus : et omnes viri prælii conticescent in die illa, ait Dominus exercituum. Et succedam ignem in muro Damasci et devorabit mœnia Benadad. (*Jer.* XLIX, 23-27.)

(1294) In Joppe autem fuit quædam discipula, nomine Tabitha, quæ interpretata dicitur Dorcas. Hæc erat plena operibus bonis, et eleemosynis, quas faciebat. Factum est autem in diebus illis, ut infirmata moreretur. Quam cum lavissent, posuerunt

TABLES PARLANTES. Le phénomène des tables parlantes ou des *esprits frappeurs*, comme disent les Américains, se révéla à Rochester, aux États-Unis d'Amérique, dans le cours du mois d'octobre 1849. Depuis lors, il a fait le tour du monde ; de telle sorte que celui qui ne l'a pas expérimenté, ne l'a pas voulu, et quiconque ne l'a pas vu, l'a voulu moins encore. Nous n'avons pas à exposer ici ses progrès, ses transformations ni la méthode employée pour le produire. On obtient d'un meuble quelconque, un saladier, un chapeau, et le plus habituellement une table à guéridon, moyennant l'imposition des mains de plusieurs personnes pendant un temps parfois assez court, des mouvements indépendants de toute volonté humaine et des réponses sensées à la question proposée, non pas seulement conçues en un mot, mais en de longues phrases d'une construction grammaticalement irréprochable. Oui, une table fait des phrases par le nombre des coups qu'elle frappe en épelant les lettres de l'alphabet qui composent chaque mot, ou bien en les écrivant elle-même sur

eam in cœnaculo. Cum autem prope esset Lydda ad Joppen, discipuli audientes quia Petrus esset in ea, miserunt duos viros ad eum, rogantes : Ne pigriteris venire usque ad nos. Exurgens autem Petrus venit cum illis. Et cum advenisset, duxerunt illum in cœnaculum : et circumsteterunt illum omnes viduæ sistentes, et ostendentes ei tunicas et vestes, quas faciebat illis Dorcas. Ejectis autem omnibus foras, Petrus ponens genua oravit, et conversus ad corpus dixit : Tabitha, surge. At illa aperuit oculos suos : et viso Petro, resedit. Dans autem illi manum, erexit eam. Et cum vocasset sanctos et viduas, assignavit eam vivam. Notum autem factum est per universam Joppen, et crediderunt multi in Domino. (*Act.* IX, 36-42)

une feuille de papier, par le moyen du crayon qui est attaché à l'un de ses pieds. Tel est le phénomène constaté des millions de fois sur tous les points du globe. Recherchons en peu de mots sa nature, et déterminons sa portée.

La religion et la saine philosophie reconnaissent trois sortes d'intelligences ou de substances spirituelles : l'intelligence divine, l'intelligence angélique et l'intelligence humaine.

1° Serait-ce donc Dieu qui se manifesterait ainsi ? Le moyen ne le fait pas supposer. Comment, en l'absence de toute prière, de tout sacrifice, de toute adoration, de tout hommage, par le seul fait de l'imposition de mes mains sur un guéridon, j'aurai contraint la Divinité à se manifester à moi ; et si je ne la contrais pas, elle sera assez obligeante pour le faire toutes les fois qu'il me plaira, et répondre à mes questions les plus futiles : me dire, par exemple, quelle heure il est à la montre de M. tel ou tel ; combien ma voisine a payé son bracelet, qui lui a écrit la dernière lettre qu'elle a reçue ! Allons donc, j'avais de la grandeur, de la majesté divine une tout autre idée. Moi, qui ne suis qu'un homme, je sentirais ma dignité profondément blessée, si quelqu'un me faisait seulement tourner la tête pour m'adresser des questions aussi impertinentes. Car le but est aussi frivole que les moyens : ce but a toujours été la satisfaction de la curiosité personnelle, soit pour s'assurer qu'il y a bien dans le meuble touché la présence d'une intelligence, soit pour des recherches tout à fait en dehors de la portée des moyens mis par la nature à la disposition de l'homme. Et sous ce rapport la recherche est coupable. Étendez la somme de vos connaissances par la méditation et l'étude ; puis, au lieu où la science vous abandonne, prenez en main le flambeau de la religion, et marchez ensuite ; allez, allez encore, vous ne toucherez jamais le terme. Telle est la route ouverte devant l'homme ; son terme est à la distance de l'infini, puisque ce terme est Dieu. Mais en marchant sans cesse vers un infini qu'il ne vous est pas donné d'atteindre en cette vie, vous ne perdrez pas vos pas cependant, car chacun de ceux que vous aurez faits, vous aura éclairé d'un nouveau rayon, en vous rapprochant du centre de la lumière. Mais que vous vous jetiez en dehors de cette voie, pour essayer de franchir d'un seul bond la distance qui vous sépare de l'infini, pour pénétrer des secrets d'un ordre qui vous est étranger, et par des moyens dont vous ne pouvez vous rendre compte, je dis que vous êtes volontairement imprudent, et coupable par conséquent. Chercher l'inconnu par l'inconnu, c'est crime ou folie ; c'est crime, si l'on prétend contraindre la Divinité ; c'est folie si on s'y rattache en dehors de la raison et de la Divinité. Mais nous ne savons pas que personne ait prétendu sérieusement faire intervenir l'esprit divin dans de semblables pratiques.

Il en est qui ont rêvé d'autres divinités d'un ordre moins élevé : l'esprit de la terre, l'âme du monde ; qui sait, peut-être le dieu du soleil ou le trident de Neptune. Chimères, sottises qui ne méritent pas d'être réfutées, que la raison n'avoue pas et dont la philosophie la plus élémentaire a appris à se rire. Et c'est en plein christianisme, après dix-huit siècles de monothéisme, au milieu des plus vives et des plus pures lumières de la religion et de la philosophie, qu'on vient mettre en avant de pareilles rêveries ! il faut être fou, ou mépriser profondément ses contemporains.

2° L'âme humaine peut être considérée en deux états : pendant la vie, après la mort.

Nous ne croyons pas qu'on ait jamais eu la pensée d'évoquer l'âme d'un homme vivant ; cela ne s'est pratiqué que dans la magie égyptienne, à l'égard du grand Cophte, dont l'âme ne venait point, mais qui venait quelquefois lui-même en chair et en os, et dans un costume ! Dieu sait, et aussi ceux qui l'ont vu. (Voy. l'art. CAGLIOSTRO.)

Nous parlerons plus amplement de l'évocation des âmes des défunts, parce que c'est à elles que la plupart des tourneurs de tables attribuent les manifestations qu'ils obtiennent ; et d'ailleurs l'intelligence qui se manifeste prend souvent le nom d'une personne décédée, et connue au moins de nom dans la société des évocateurs. Ordinairement un saint personnage pour les gens d'église, et un personnage plus ou moins lettré, plus ou moins politique, plus ou moins illustre, plus ou moins historique, suivant les cas, pour les gens profanes.

Ces manifestations se rattachent traditionnellement à toutes les évocations pratiquées dans les siècles qu'on appelle d'ignorance et de barbarie, parmi les nations païennes anciennes et modernes, depuis l'évocation de l'âme de Samuel par la pythonisse d'Endor et auparavant jusqu'au jour présent. Il n'y a eu différence que dans les moyens. Tout en nous demandant comment il se faisait que tant de nations eussent pratiqué si longtemps des manœuvres stériles, nous étions de ceux qui pensaient que jamais ange ou démon, âme de mort ou de vivant, n'avait répondu à l'appel du nécromancien. Nous sommes bien forcés de changer d'avis, et maintenant tout s'explique, le paganisme lui-même avec ses adorations à l'adresse d'un morceau de pierre ou de bois. Puisqu'un meuble peut s'animer et converser avec moi, puisqu'une intelligence extranaturelle peut s'adjointre à la table que je touche, et entrer en relations avec mon intelligence, tout s'explique et apparaît sous un nouveau jour : il n'y a plus seulement dans l'idolâtrie et les évocations des morts, dans les oracles et les dieux mânes, des phénomènes naturels, de l'artifice et de la crédulité, il y a de tout cela à la fois avec un élément de plus : savoir l'adjonction de phénomènes extranaturels, d'un ordre toujours infime, peut-être, mais enfin réels et tangibles. Mais ne devançons pas.

Sont-ce bien les âmes des morts qui se manifestent dans les expériences dont nous parlons? Nous ne saurions l'admettre, pas plus au point de vue philosophique qu'au point de vue chrétien; et ici christianisme et philosophie se confondent, car la philosophie pure, qui entrevoit les rivages de la seconde vie, et qui en démontre l'existence, ne saurait en déterminer les conditions. Le christianisme les détermine, et d'une manière si raisonnable, que la philosophie n'y trouve rien à reprendre.

Or le christianisme nous révèle trois états pour les âmes après la mort: le ciel, l'enfer, le purgatoire; nous disons le christianisme total, et non le christianisme mutilé, et descendant depuis l'être jusqu'au néant des doctrines, que le protestantisme enseigne.

Le ciel, c'est la félicité, proportionnée aux œuvres et au mérite de la vie, mais relativement suprême pour chacun. Or les âmes qui jouissent de la félicité ne sauraient être contraintes, autrement leur félicité ne serait pas même le bonheur. Cet état de félicité prétendue serait moindre que le bonheur de la vie, pendant laquelle nulle puissance sous le soleil n'aurait pu les contraindre, c'est-à-dire ravir leur liberté.

Mais si, librement et sans contrainte, nous supposons qu'elles entrent en relations avec l'homme vivant, que feront-elles, sinon le bien? Que conseilleront-elles, sinon ce qui est bien? Se manifesteront-elles pour répondre des choses ridicules ou mauvaises, ou bien à des questions superflues, ridicules ou oiseuses? Or c'est précisément ce qui est arrivé des milliers de fois. Des trahisons et des infidélités réelles ou supposées, des crimes réels ou imaginaires ont été manifestés; il s'en est suivi des divisions dans les familles, des duels, des assassinats, des suicides sans nombre, principalement aux Etats-Unis, où cette folie a commencé. Il a été répondu à des milliers de questions ridicules, puériles. Ce n'est pas tout, il a été répondu une multitude de mensonges ou du moins d'erreurs. Nous en citerions inutilement cent exemples; ce serait à peine une goutte de cet océan d'illusions et de puérités. Ce ne sont donc pas les âmes saintes qui répondent à l'appel du tourneur de tables.

Seraient-ce les âmes damnées? Mais les âmes damnées sont-elles libres; et si elles sont libres, où est leur enfer?

Les âmes damnées savent-elles après la mort ce qu'elles ignoraient dans la vie, peuvent-elles ce qu'elles ne pouvaient pas: c'est-à-dire connaître des secrets impénétrables aux vivants, et qui n'ont point de rapport à leur état présent, les manifester sans le secours d'aucun organe; agir, sans l'intermédiaire des organes, par des éléments matériels qui ne leur appartiennent par aucun lien? La mort a donc été pour elles une augmentation de puissance et de vie, et la damnation un bienfait. Qui oserait le dire? Elles ont gagné à la mort; gagné à la damnation? L'ange est déchu, et elles

sont montées? C'est le même enfer, mais il est intermédiaire entre la terre et le paradis, de sorte que la mort est un bénéfice même pour les damnés! Voilà bien le plus étrange renversement d'idées qui se puisse concevoir.

Mais ces âmes ne seraient-elles point celles du purgatoire? Nos esprits frappeurs voudraient bien le faire croire; examinons.

Ils déclarent eux-mêmes être l'âme de tel ou tel mort, ils sont exclus du ciel jusqu'à une époque qu'ils déterminent, ils réclament des prières, des messes, des services religieux pour eux, pour d'autres morts qu'ils désignent. Bien plus, ils louent Dieu, la Vierge, les saints, ils sont d'une religiosité édifiante, touchante jusqu'aux larmes; ils donnent des conseils qui semblent dictés par la sagesse même. C'est aux gens religieux qu'ils parlent ainsi; mais oiez ce qu'ils disent aux protestants: le purgatoire est une chimère, la prière pour les morts, une superstition de l'Eglise romaine, la mère et la maîtresse des superstitions; il n'y a point de rédemption du genre humain, la science de l'homme est son seul salut, et la perfection physique et morale de son être, le seul paradis auquel il doive prétendre. Consultez-les par l'intermédiaire de la plume d'un homme engagé dans les débats de la politique, ils vous feront du socialisme, du fourriérisme: la société est à refaire sur de nouvelles bases; le christianisme a fait son temps, la royauté a fait son temps, tous les systèmes d'économie politique ont fait leur temps; le vieil édifice croule, la muraille est à reprendre dès le fondement, et le plan doit être conforme aux besoins du moment. Nous avons déjà dit que le duel, le suicide et l'assassinat, la division et le désespoir des familles avaient été trop souvent le résultat de leurs calomnieuses ou intempestives révélations. Et ce seraient les mêmes âmes du purgatoire qui souffriraient ainsi le chaud et le froid, qui inspireraient le bien et le mal, qui prêcheraient le pour et le contre! Le moyen de croire cela?

Et d'ailleurs quelle idée se fait-on donc de l'état des âmes du purgatoire? Sont-elles libres ou non? dans la torture et la détention, ou livrées au vagabondage? dociles à l'appel du premier venu ou contraintes de lui obéir; enchaînées seulement à la main d'un tourneur de tables, et intangibles pour tout autre, même pour l'Eglise de Dieu, qui les protège de ses prières et les inonde de son amour? Ingrates ou méchantes, elles seraient bien peu dignes de l'attention et du culte des vivants.

Restent donc les anges: il en est de deux sortes: de bons et de mauvais.

Ce que nous venons de dire par rapport aux âmes du purgatoire, est applicable aux bons anges à plus forte raison. Et, de plus, il faudrait être insensé, pour se croire un pouvoir de main-mise sur les anges de Dieu; sur ces puissantes et pures intelligences qui voient sans cesse la face du Tout-Puissant, dont le ciel est le séjour, qui vivent de l'amour pur et divin qu'elles

reçoivent et qu'elles émanent, dont le Dieu du ciel et de la terre est seul le Seigneur et le maître; sur ces ministres du souverain Roi, qui gouvernent les nations en son nom, les sauvent ou les exterminent à ses ordres. Et par quels moyens, grand Dieu, grouper ainsi les anges du ciel autour de soi, bon gré ou malgré eux? En posant la main sur un guéridon!

Mais une intelligence répond cependant à l'appel du tourneur de tables, que peut-elle être? Ce qu'elle est : elle s'appelle Satan. Et si l'on retourne contre nous nos observations de tout à l'heure, nous répondrons, s'il vient à l'évocation du tourneur de tables, ce n'est point par contrainte, mais spontanément, et pour opérer ses œuvres, qui sont le mal, l'erreur, l'illusion et le mensonge. Et il ne faut pas s'arrêter aux prières qu'il réclame pour des morts, qui peut-être n'en ont pas besoin; l'Apôtre nous a appris qu'ange de ténèbres, il sait quelquefois se transformer en ange de lumière (*II Cor., xi, 14.*)

Ce fait, à lui seul, est l'explication des traditions populaires sur les revenants, les lutins, et tant d'êtres réputés fantastiques par la philosophie moderne, l'explication d'une multitude de faits historiques extranaturels, rejetés avec le sourire du dédain par la plupart des historiographes, sous le seul prétexte qu'ils seraient inexplicables en tant que réels; la justification de l'Eglise dans la pratique des exorcismes envers les personnes obsédées et les lieux infestés.

Mais sa portée est plus grande encore pour l'avenir, il est permis de l'espérer au moins, car il révèle à l'incrédulité le monde surnaturel, qu'elle s'obstinait à ne pas voir. Ames humaines, c'est l'immortalité de l'âme; anges ou démons, c'est Dieu; et par suite, c'est le christianisme, c'est le catholicisme. Il sera impossible au scepticisme de nier la lumière qui se fait, impossible à l'esprit humain de ne pas arriver de déductions en déductions jusqu'à la vérité. Tous les prélats, qui, dans leurs mandements et lettres pastorales, viennent de condamner ces pratiques, les réprouvent uniquement parce qu'elles sont démoniaques, et c'est en suivant leurs traces que nous arrivons à cette suprême conclusion; nous regrettons que quelques-uns ne l'aient pas tirée : peut-être ont-ils trouvée prématurée; peut-être ont-ils assez compté sur la rectitude du jugement de leurs lecteurs, pour espérer qu'ils arriveraient d'eux-mêmes. Quoi qu'il en soit, un pareil argument ne saurait être négligé dorénavant dans la controverse religieuse. Ainsi Satan se sera trop démasqué, et ses efforts tourneront contre lui-même. Déjà le magnétisme, si redouté lors de son apparition, avait puissamment contribué à clore les discussions sur la dualité humaine; les tables parlantes nettoient hors de page la question de l'existence des puissances infernales, et que reverra-t-il après cela de tout l'édifice élevé par l'incrédulité?

Mais comment et par quels moyens l'ange des ténèbres ou une intelligence quelconque agit-elle sur la matière : une table s'agite pour répondre, elle se déplace d'elle-même; et, si l'on en croit certaines relations, qui paraissent dignes de foi, tous les meubles d'une même pièce se déplacent, se mêlent, se confondent, des objets d'un grand poids volent dans l'espace, seuls ou à commandement; des bruits se produisent, des voix se font entendre. La nature intellectuelle agit donc sur la nature matérielle et physique sans aucun sens ni organe, elle agit directement sur une portion de cette nature physique à laquelle elle n'est point unie par les liens de la personnalité; qui expliquera de tels phénomènes, lorsque déjà l'action de l'âme humaine sur le corps, qui lui est personnellement uni, demeure inexplicable? Expliquer un phénomène est souvent peu nécessaire; il y en a tant dans la nature, qui demeurent inexplicables, sans qu'il en résulte de préjudice! il est plus important de les constater, et plus important encore d'en déduire les conséquences.

Le marquis de Mirville a essayé d'une explication qui n'aura aucun succès, nous l'en prévenons. (*Voy. Pneumatologie des esprits, Conclusions.*) Il a repris pour son propre compte la vieille opinion platonicienne sur la corporéité des esprits, et, à cette occasion, démontré ce que personne n'ignore; savoir : que la plupart des Pères des quatre premiers siècles de l'Eglise furent néoplatoniciens sous ce rapport. Mais qu'importe une opinion décidément abandonnée, et résolue définitivement dans un sens contraire. Si l'Eglise n'a point condamné cette manière de voir, c'est d'abord que son intervention n'était pas nécessaire, la suite l'a bien montré; ensuite, qu'elle aime à respecter la mémoire de ses docteurs, et enfin qu'il ne s'est rencontré aucune occasion de se prononcer, puisqu'il ne s'est jamais produit de déchirements dans son sein à ce sujet. L'Eglise ne va jamais au-devant des luttes, elle les termine.

Et encore, en admettant la corporéité des esprits, comme si ces deux mots ne hurlaient pas de se trouver ensemble, la question, loin d'avancer, recule d'un degré; en effet : la matière, quelque fluidifiée, éthérisée que vous la supposiez, n'est jamais que de la matière, aussi incapable du vouloir et du penser qu'elle le sera dans les conditions de sa plus grande densité possible. De la glace, de l'eau, de la vapeur d'eau ne raisonneront jamais. Du fer solide, liquide, fluidifié par la chaleur, n'est que du fer. Et vous, vous dites que du fer en gueuse est du fer, mais que du fer vaporisé, fluidifié est un diable, ayant de soi mouvement, vie, volonté, pouvoir, méchanceté, raisonnement. Ah! vous ne raisonnez guère, docteur. Prenez donc un silex, et soumettez-le à trois cents degrés de chaleur pyrométrique, vous aurez du verre, augmentez la chaleur, et tout est devenu un fluide; vous aurez alors d'un caillou fait un démon. Mais non, direz-

vous, le fluide angélique est d'une autre nature que le fluide *ferrique* ou *silicique*; nous sommes obligés de créer des termes pour ces énormités. Différent tant que vous voudrez, mais c'est toujours une *matière pensante*, c'est-à-dire l'impossible.

Direz-vous que l'ange est un esprit uni à un corps fluïdique, comme l'homme est un esprit uni à un corps compacte? Vous aurez dit ce qui n'a jamais été pensé, et vous ne serez guère avancé, car il vous restera à démontrer qu'un fluide démoniaque équivaut, pour la force motrice, à un solide brute d'une dimension donnée. C'est-à-dire, que la quantité de pesanteur du corps fluïdique d'un démon surpasse la quantité de pesanteur d'une pièce de bois ou de marbre.

Mais l'opinion de Varron, de Philon, de Plutarque, de Pythagore, des néoplatoniciens, de saint Augustin, de saint Ambroise, de saint Justin, de saint Césaire, de Cassien, de Minutius-Felix, de saint Fulgence, d'Arnobe, de saint Ephrem et de tant d'autres docteurs, qu'en ferez-vous? Ce que nous en ferons, rien du tout.

Que voulez-vous faire d'une erreur; des tourbillons de Descartes, par exemple? Descartes n'en est pas moins un grand philosophe, et les Pères de l'Eglise de grands saints et de grands docteurs.

Vous dites : *Les anges sont des esprits servis par des fluides*. Encore une fois, on ne l'avait jamais dit, et ceci rappelle trop la mauvaise et défectueuse définition de l'homme par de Bonald. Les organes ne sont point du tout *au service* de l'intelligence, et la définition-retournée serait vraie au même point.

Vous semblez dire (page 433) qu'à Dieu seul appartient l'*immatérialité absolue*. Et si nous vous proposons de prouver, à l'aide seul de la logique, l'existence de la matière, vous ne sauriez, et vous seriez conduit droit au panthéisme.

Mais si le mauvais ange est matériel ou uni à une parcelle de matière, il peut donc de lui-même, et en tout état de cause, agir sur la matière; et en ce cas pourquoi et comment ne fait-il pas plus de mal à l'homme, comment ne bouleverse-t-il pas l'univers?

Voilà de bien grandes questions engagées à propos de bien petites choses; de bien petites merveilles en comparaison de la résurrection d'un mort, de l'apaisement instantané des flots de la mer, de la suspension du cours d'un fleuve en un point donné. Mais nous espérons bien qu'il en sortira de plus grandes conséquences pour le salut du monde.

Une question plus pratique, et l'une des plus importantes pour le moment, est celle de l'utilité de ces sortes de communications: quel parti pourrait-on en tirer? Aucun. Après la satisfaction de la curiosité, il n'y a plus rien. En effet: si c'est un agent innocent, il faudrait le constater d'abord, constater ensuite que l'intermédiaire, ou comme on dit, le *medium*, n'a été ni trompé ni

trompé; ou bien encore il faudrait constater la vérité de l'énoncé, et tant que la constatation n'est pas faite, bien fou qui se fierait à l'énonciation. Il serait fort dangereux et fort téméraire à notre sens d'engager de grands intérêts sans plus de sécurité. Si l'agent est reconnu démoniaque, c'est une raison de plus de ne pas s'y fier, car le diable ne saurait être pour l'homme un compagnon serviable.

Une table se meut, répond avec intelligence, une main d'homme écrit sous l'impulsion d'une puissance étrangère; un crayon trace, seul et sans guide, des caractères, puis des phrases nettes et précises, en réponse à une consultation parlée ou mentale; mentale, c'est beaucoup dire, nous ne regardons pas le fait comme bien constaté; mais, même en l'admettant, il reste encore un abîme à franchir, avant de savoir si tout ceci procède d'un principe de vérité. Contentons-nous donc de suivre le progrès, si progrès il y a; les conséquences se déduiront seules.

TALISMANS, préservatifs miraculeux contre toute sorte de maux. Nous ne chercherons pas si ce mot est hébreu, grec ou arabe; la folie étant de tous les siècles et de tous les pays, n'a point de patrie.

Il est des talismans de diverses espèces: d'abord les talismans naturels, ensuite les talismans cabalistiques, puis les talismans astrologiques et les talismans purement superstitieux.

Nous appelons talismans naturels ceux qui, sans aucune consécration, mais par leur propre vertu et puissance, portent bonheur, préservent des maux, des accidents et guérissent des maladies, tels que les yeux de la belette; en Europe, la corde de penda, la tête du cerf-volant, la dent du loup. On portait ces objets pour gagner au jeu, être invulnérable, à l'abri des voleurs. Nos ancêtres écrivaient des runes sur leur ongle pour ne pas s'enivrer; ils en écrivaient sur leurs flèches pour tirer juste, sur l'écorce des hêtres, d'un certain côté, pour réussir dans leurs chasses dans leurs vengeances et en cent autres affaires de cette nature. En Espagne, en Italie, dans quelques-unes de nos provinces méridionales, les dames et les gens superstitieux portent sur leurs bagues ou sur leurs bracelets une image des plus obscènes, pour préserver des mauvaises rencontres, et principalement de la rencontre des jeteurs et jettateurs, sorte de gens qui jettent des sorts sans le vouloir et sans le savoir, rien que par le fait de leurs regards.

Les anciens Romains attachaient au cou de leurs enfants un noyau de datte à la même intention. Les Egyptiens, les Grecs et les Romains, mais les Egyptiens principalement, portaient aussi comme bijoux des représentations très-lubriques. Il en est un qui se trouve fréquemment au cou ou sur la main des divinités égyptiennes, et y beaucoup d'antiquaires prennent pour consistre; elle en a même pris le nom.

Les sauvages de l'Océanie vénèrent à la même intention les plumes rouges de la queue du phaéton; beaucoup de peuples du Nouveau-Monde, des dents de serpent, des plumes, des grains de corail, certains coquillages. Tels sont aussi les grigri des nègres de l'intérieur de l'Afrique. Les yeux des lynx et les dents des panthères jouissent principalement auprès d'eux du plus grand crédit; l'homme le plus heureux qui peut s'en procurer. Toute leur religion consiste presque exclusivement dans le culte des grigri, ou des fétiches, comme nous disons en Europe. Chaque individu a ses grigri, qu'il jette pour en prendre d'autres dans l'occasion; chaque famille, chaque habitation a des fétiches d'une autre espèce: ce sont des crocodiles, des serpents, des tourlourous, animaux qui, devenus familiers, cessent presque d'être dangereux pour leurs adorateurs. En Chine, au Japon, dans la Cochinchine, ce sont des figures grimées, dont la vertu consiste à effrayer et à éloigner les mauvais manitous, car l'Asie en est remplie; autre superstition. Un homme, un chat ou un chien ne sauraient mourir sans que leur manitou, errant par le milieu des airs avec tous les autres manitous, ne s'occupe aussitôt de conjurer contre le bonheur des pauvres humains et de leur tendre des embûches.

C'est ainsi que, depuis l'origine des choses jusqu'à nos jours, l'univers a été en proie à de risibles terreurs, qu'il n'a cessé de combattre par des moyens ridicules.

Dans nos sociétés, plus civilisées, on s'est égaré pendant longtemps des talismans de certains objets naturels, dont la conformation présentait quelque singularité, par exemple, de quelques pierres précieuses dans lesquelles on croyait voir l'image d'une plante, d'une fleur, d'un astre, d'un serpent, d'un œil ou d'un œil. Et telle est l'origine des amulettes, qu'on porte maintenant en guise de bijou et pour ornement. Ce mot est une altération de *gamahé*, nom donné anciennement aux pierres inscrites ou gravées naturellement de quelque figure singulière, ou même à des pétrifications diluviennes dont la science n'avait pas encore établi l'origine.

Le temps n'est pas loin où des médecins portaient de la fiente de loup dans le chaton de leur bague, pour se préserver de la contagion; et des avocats, une coiffe d'enfant nouveau-né, pour se donner de l'éloquence.

Nous n'insisterons pas davantage sur les talismans naturels, tout le monde les connaît; chaque pays a les siens, et plaise à Dieu qu'aucun de nos lecteurs ne se souvienne d'en avoir fait usage ou ne s'aperçoive qu'il en porte encore.

Les talismans artificiels ont toujours été beaucoup plus nombreux et d'un plus grand crédit que les talismans naturels, non pas, sans doute, qu'ils eussent ou qu'ils passent pour avoir plus de puissance, mais c'est que les artistes avaient un grand intérêt à en multiplier l'emploi.

Les anciens Egyptiens et les habitants de l'île de Samothrace furent de grands fabricateurs de talismans. Le coffret d'Osiris, le

sistre, Horus, la fleur de lotus et le scarabée, sont les objets les plus ordinairement gravés sur les pierres qui sont parvenues depuis cette époque jusqu'à la nôtre.

Après eux vinrent les gnostiques, et principalement les basilidiens, qui leur empruntèrent cette pratique. Les talismans des basilidiens se nomment *abraxas*, parce que ce mot mystérieux s'y trouve inscrit, soit en toutes lettres, soit en abrégé; c'est lui qui leur communique la puissance d'opérer des miracles. On ne sait pas bien, ou plutôt on ne sait pas du tout pourquoi Basilide l'avait choisi préférablement à tant d'autres. On a fait à cet égard diverses suppositions, mais sans pouvoir rien affirmer; on reconnaît seulement qu'il est écrit en lettres grecques, il représente une valeur numérique de 365, nombre égal à celui des jours de l'année, ce qui porte à croire qu'il est en rapport avec le système sidéral de la gnose. Il doit contenir en abrégé le symbole du gnosticisme, car les adeptes de plusieurs écoles ne désignaient pas autrement leur doctrine que par le nom de *science d'abrac*; *abrac* est l'abrégé d'*abraxas*.

Concurremment avec la légende *abrac* ou *abraxas*, le caméo porte souvent des figures constellées ou non constellées, qui représentent des éons, et ces éons sont différents selon les écoles, ou suivant la nature de l'effet qu'on se proposait d'obtenir. Beaucoup de caméos non basilidiens, mais toujours gnostiques, portent tout simplement des noms ou des listes de noms d'éons, avec une invocation. D'autres portent des légendes érotiques tracées le plus souvent en caractères arabes; ceux-ci appartiennent en général à la secte des ophites, la plus dépravée de tout le gnosticisme, ce qui est dire beaucoup.

À côté des talismans d'origine gnostique, viennent se placer les talismans cabalistiques, inscrits des noms en *ell* ou en *jah* des anges imaginaires de la cabale; puis les talismans purement médicaux, pronés encore au xv^e siècle par les médecins empiriques. Il en est de simples, tels que les chatons de bague de pierre d'agate, et de composés, tels que ceux qui portent une figure d'Hercule terrassant le lion de Némée: ceux-ci guérissaient de la colique, ou en préservaient, ce qui vaut encore mieux; sans compter le fameux Abracadabra, si célèbre dans l'antiquité, et dont la figure est si bien connue.

Les talismans astrologiques sont plus nombreux que tous les autres; combien de milliers n'en a-t-on pas gravés en Allemagne, en France, en Espagne, en Italie, depuis le ix^e siècle jusqu'au xvi^e! La figure d'un lion, gravée sur une lame d'or pendant que le soleil est dans le signe du Lion, préservait de la gravelle. L'or, le soleil, un lion, le signe du Lion, toutes choses sympathiques et dont la réunion ne pouvait donner qu'un résultat merveilleux; car il fallait choisir des pierres ou des métaux sympathiques avec l'astre dont on voulait attirer l'influence. On attirait cette influence par des invocations magiques et des fumigations faites avec des plantes sympathiques, et chacun des astres avait les siennes. On prenait son temps, pour

bien saisir le moment du passage de l'astre par tel ou tel degré du signe convenu ; on attendait les conjonctions, les oppositions : la méthode enfin était très-savante et très-compliquée ; le moindre détail manqué pouvait faire manquer toute l'affaire, mais ceci regardait les acheteurs et non les fabricants, qui avaient réussi du moment qu'ils trouvaient à vendre. La figure d'un scorpion gravée sur une ématite pendant que le soleil entre au quinzième degré du Scorpion, préservait de la piqure de ces dangereux insectes. Pour obtenir la beauté, la force du corps, on gravait sur une lame d'argent ou sur une escarboucle la figure de Vénus dans la première face de la Balance. Pour obtenir les honneurs et les dignités, l'image de Jupiter, c'est-à-dire, un homme accompagné d'un bélier. L'image de Mercure rendait heureux au jeu et dans le négoce. Mars en la première face du Scorpion donnait le courage et la victoire. Le soleil, représenté sur une lame d'or en la première face du Lion, sous l'emblème d'un roi assis sur son trône et accompagné d'un lion, conciliait la faveur des monarques. Mais nous ne saurions aller jusqu'au bout d'une nomenclature qui ne s'arrête qu'aux dernières limites de l'imagination. Les talismans d'une facture astrologique sont donc faciles à reconnaître pour tous ceux qui sont initiés à la science des sciences.

On a formé de très-riches collections de talismans ; les musées publics et un grand nombre de curieux en possèdent : beaucoup ont été édités par Matter, par Chifflet, par Gaffarel, par Reichelt, par Montfaucon et par divers autres auteurs, mais la classification est encore à faire ; elle ne serait pas difficile cependant, pourvu qu'on laissât de côté tous les talismans hybrides, faits à des époques plus récentes par des ignorants, qui ont emprunté à tous les genres pour les composer, sans autre but que de les vendre.

Il faut ranger encore parmi les talismans astrologiques les pentacles, sortes d'étoiles à cinq rayons et à plusieurs couleurs, qui eurent un moment la vogue au xv^e siècle. Chacune des couleurs était en relation avec un métal et dédiée à un astre spécial. Nous n'en avons pas vu de gravés ; ils étaient peints ordinairement sur du parchemin vierge. Ils furent inventés, dit-on, en faveur d'Antiochus Soter. C'est bien là une folie renouvelée des Grecs.

Il y a aussi les talismans pythagoriciens, composés de mots récurrents qui s'écrivent en forme de carré, ou d'un nombre déterminé de sommes écrites de la même manière, et qui donnent toujours le même total, dans quelque sens qu'on les additionne tels que les suivants :

S	A	T	O	R
A	R	E	P	O
T	E	N	E	T
O	P	E	R	A
R	O	T	A	S

4	14	15	1
9	7	6	12
5	11	10	8
16	2	3	13

Mais l'astrologie s'en est emparée et en a fait son profit. Celui qui précède est le carré de Jupiter.

Nous ne devons pas omettre les talismans purement magiques, tels que ceux que Marc-Aurèle, le philosophe, fit consacrer par des devins et enterrer aux limites de l'empire, pour empêcher les Quades et les Marcomans de pénétrer dans les provinces ; et cette peau d'enfant corroyée, qu'on accuse Catherine de Médicis d'avoir portée sur sa poitrine, pour se rendre invulnérable ; ou bien encore ces *maines de gloire* dont les voleurs se servaient au xiii^e et au xiv^e siècle pour frapper, croyaient-ils, d'un sommeil léthargique les habitants des maisons qu'ils voulaient dépouiller. La main de gloire était la main d'un supplicié, desséchée dans un four chauffé avec de la fougère mâle et de la verveine, préparée avec sept grains de sel et de la graine de quatre épices consacrée par des évocations magiques. Les doigts de cette main servaient à supporter cinq cierges de cire vierge, contenant chacun un clou de bière d'un enfant mort avant d'être baptisé, et dont la mèche était formée avec les lambeaux du suaire ou du drap d'un mort. On ne peut rien inventer de plus funèbre. Nous ne disons pas que le résultat répondit à des précautions si bien prises ; c'est qu'ordinairement il y manquait toujours quelque chose. Nous passons trop légèrement peut-être sur beaucoup de détails, mais c'est qu'aussi l'histoire des talismans serait trop longue à faire.

Une histoire également bien longue à faire, mais qui, du moins, a été ébauchée par le curé Thiery, dans son traité des superstitions, serait celle des talismans superstitieux. Combien de fois et dans combien de pays ne s'est-on pas servi d'objets saints, ou bénits par l'Eglise, comme de préservatifs contre différents maux ? Le pain bénit, le sel bénit, l'eau bénite, l'huile sainte, le saint chrême, le commencement de l'Evangile selon saint Jean, des versets de l'Ecriture ; que n'a-t-on pas employé contre les mauaises rencontres, pour se préserver des blessures, se garder des voleurs, guérir des troupeaux atteints de la contagion, se conserver la vue ou la recouvrer, et dans mille autres buts différents. Cette superstition est aussi ancienne que l'Eglise même ; déjà elle était commune en Orient au temps de saint Jean Chrysostome, car ce saint docteur l'attaque avec force dans une de ses homélies. Saint Basile, Origène en parlent également.

Nous devons répondre ici quelques mots en passant aux sarcasmes des impies modernes contre les reliquaires, les médailles et les autres objets bénits que les personnes pieuses ont coutume de porter. S'il en est quelques-unes parmi elles qui considèrent ces objets comme des talismans, c'est de leur part une piété bien superstitieuse et bien ignorante ; ce n'est pas ainsi que les considèrent les personnes d'une piété éclairée, et ce n'est pas pour un tel usage que l'Eglise les sanctifie par ses bénédictions.

Elle entend qu'ils serviront d'excitation à la piété des fidèles, et que la bénédiction qui y est attachée contribuera, avec leurs bonnes œuvres, à leur attirer de la part de Dieu des grâces en rapport avec leurs besoins spirituels et leur salut, seul et unique but qu'elle se propose en ce monde. Elle ne reconnaît à aucun objet, saint ou profane, la vertu d'opérer par lui-même quelque grâce que ce soit, ou quelque œuvre merveilleuse que ce puisse être. Elle déplore les abus et les condamne; mais l'abus des meilleures choses ne saurait être un motif suffisant pour les abolir.

On aura une idée du rôle important que les talismans jouèrent au moyen âge, en lisant les romans de cette époque. Tout le merveilleux y repose à peu près exclusivement sur leur puissance. Ce ne sont qu'anneaux enchantés, armes enchantées, casques et cuirasses forgées de la main des fées, qui préservent de tous les coups. Le Tasse, l'Arioste, l'auteur de *Don Quichotte*, n'ont rien en exagéré, si non dans les faits, du moins dans les idées du temps. Le fameux anneau de Salomon, qui, suivant les Arabes, communiquait à ce prince la sagesse et les lumières, et l'anneau non moins fameux de Mésogès, qui rendait invisible, ont eu bien des collatéraux dans le pays des fables; mais ceux des exorcistes juifs, qui, selon le rapport de l'historien Josèphe, contenaient de la racine de baras, c'est-à-dire de mandragore, et avaient la vertu de passer les démons, quand on les présentait sous le nez des possédés, ceux-là aussi ont eu bien des successeurs dans le pays des fables, jusqu'aux bagues constellées que Mme Ruggieri fabriquait pour l'infortunée Marie Stuart.

Qui pourrait expliquer cette étrange aberration de l'esprit humain, qui dure et se prolonge à travers tous les siècles depuis le commencement du monde? Qu'il y ait eu et qu'il doive y avoir toujours des fous et des fliots dans tous les genres de folie, cela s'explique par un défaut d'organisation qui se reproduit avec des variantes en divers individus; c'est un accident purement physique; mais que celui-ci, monomanie calme et presque sensée, se perpétue toujours le même et s'étende partout! La cause est-elle donc aussi dans un défaut d'organisation au physique? Nous ne le croyons pas: c'est plutôt une débilité de l'esprit humain qui, par paresse et pour s'éviter la peine de rechercher les causes véritables des événements, afin de les conjurer ou de les faire naître, aime mieux à supposer de chimériques et se reposer. Toutefois cette débilité n'est pas irrémédiable; les efforts réunis de la philosophie, de la science et de la religion peuvent y apporter un remède efficace; et elles auraient

déjà opéré un plus grand bien, si ce n'est que le charlatanisme et la cupidité conspirent contre elles, et inventent de nouveaux moyens de faire leur profit aux dépens des peureux et des sots, à mesure que les anciens moyens tombent dans le discrédit. Les cartomanciens remplacèrent les astrologues; le vinaigre des Quatre-Voleurs succéda aux anneaux enchantés et à la siente de loup; que nous est-il réservé pour plus tard?

Et des gens qui ont peur des revenants, qui demandent au magnétisme et à la phrénologie des renseignements sur l'avenir, qui croient à la fatalité, qui admirent encore mademoiselle Lenormand; ces gens-là ont l'audace de se moquer des prophéties et des miracles du christianisme, de parler avec dédain de la grâce de Dieu et de l'efficacité de la prière, et d'appeler du nom de superstitions les pratiques de la piété! Quelle pitié!

TEMPÊTE APAISÉE PAR JÉSUS-CHRIST.

— *Jésus s'étant embarqué avec ses disciples, la mer (de Génézareth) devint si agitée, que le bateau était (à chaque instant) recouvert par les vagues. Or, Jésus dormait. Ses disciples s'approchèrent de lui, l'éveillèrent et lui dirent : — Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. Et Jésus leur répondit : — Pourquoi avez-vous peur, hommes de petite foi; et se levant, il commanda aux vents et à la mer, et il se fit un grand calme. Tous en furent frappés d'admiration, et chacun se disait : — Quel est celui-ci, auquel les vents et la mer obéissent (1295)?* (Cf. *Math.*, viii, 23; *Marc.*, iv, 38; *Luc.*, viii, 23.)

C'est là un des plus grands miracles du Sauveur, et celui de tous, peut-être, qui présente la signification la plus importante pour la foi; elle n'a échappé à aucun des Pères de l'Église: cette barque est une figure de l'Église même, perpétuellement ballottée sur la mer orageuse du monde. Jésus-Christ paraît quelquefois endormi; mais lorsque le divin navire semble sur le point de faire naufrage, la prière des disciples fidèles réveille le pilote; il commande alors aux vents et aux flots, le calme se fait, et le navire, arraché au péril, continue sa route vers le port du salut. Il en est ainsi depuis deux mille ans, et il en sera ainsi jusqu'à la fin des siècles, parce qu'il porte Jésus-Christ, et ne perdra jamais sa présence.

TEMPLE DE JERUSALEM. (Prophéties qui le concernent. — Il n'entre pas dans notre plan de retracer l'histoire ou de donner la description de ce monument, le plus fameux qui ait jamais été élevé de main d'homme; assez d'autres l'ont fait avant nous. Nous voulons seulement parler des prophéties qui le concernent, et montrer leur accomplissement. Il y a eu successivement deux temples: l'un construit par Salomon,

(1295) Et ascendente eo in naviculam, secuti sunt eum discipuli ejus: Et ecce motus magnus factus est in mari, ita ut navicula operiretur fluctibus: ipse vero dormiebat. Et accesserunt ad eum discipuli ejus, et suscitaverunt eum, dicentes: Domine, salva nos, perimus. Et dicit eis Jesus: Quid

timidi estis, modicae fidei? Tunc surgens, imperavit ventis et mari, et facta est tranquillitas magna. Porro homines mirati sunt, dicentes: Qualis est hic, quia venti et mare obediunt ei? (*Math.* viii, 23-27.)

le second par Zorobabel; l'un et l'autre sont mémorables sous ce rapport.

1° *Prophéties relatives au temple de Salomon.*

Salomon venait à peine d'achever la dédicace du superbe édifice, conçu par la piété de son père, et qu'il avait eu l'insigne honneur d'élever lui-même, que déjà le Seigneur lui faisait entendre une menace touchant sa destruction. *Si vous m'abandonnez, vous ou vos enfants, si, délaissant ma loi, vous oubliez mes commandements et mes observances, si vous vous adonnez à l'amour et au culte des dieux étrangers, j'exterminerai Israël de dessus la terre que je lui ai donnée, et je détournerai mon visage du temple que j'ai consacré à ma gloire, et Israël deviendra la fable et la risée de toutes les nations. Cette maison sera prise pour exemple, quiconque passera auprès, demeurera frappé d'étonnement, et dira dans sa surprise, pourquoi le Seigneur u-t-il traité de la sorte ce pays et cette maison? Et on répondra, parce qu'ils ont délaissé, pour suivre des dieux étrangers, le Seigneur, leur Dieu, qui avait tiré leurs pères de la terre d'Égypte (1296).*

Dès avant l'édification du temple, et dans le temps même qu'il en amassait les matériaux avec des soins si dispendieux et si persévérants, David en avait prédit la ruine: *Votre sanctuaire a été livré aux flammes, on a souillé dans la poussière le tabernacle consacré à la gloire de votre nom, avait-il dit dans le psalme LXXIII (1297). Seigneur, les nations ont envahi votre héritage et profané votre saint temple, elles ont changé Jérusalem en un verger, avait-il dit au LXXVIII (1298).*

Enfin, lorsque le moment de la ruine fut arrivé, le prophète Jérémie l'annonça d'une manière si précise, qu'il ne fut plus possible de s'y méprendre. *Ne vous fiez point aux paroles mensongères de ceux qui vous disent: nous avons le temple du Seigneur, le temple du Seigneur, le temple du Seigneur..... allez à Silo, le lieu que j'avais élu, le lieu où mon nom a été honoré dès le commencement, et voyez ce que j'en ai fait à la suite des crimes*

(1296) Si autem aversione aversi fueritis vos et filii vestri, non sequentes me, nec custodientes mandata mea, et caeremonias meas, quas proposui vobis, sed abieritis et colueritis deos alienos, et adoraveritis eos: auferam Israel de superficie terræ quam dedi eis: et templum, quod sanctificavi nomini meo, projiciam a conspectu meo, eritque Israel in proverbium, et in fabulam cunctis populis. Et domus hæc erit in exemplum: omnis qui transierit per eam, stupebit, et sibilabit, et dicet: Quare fecit Dominus sic terræ huic, et domui huic? Et respondebunt: Quia dereliquerunt Dominum Deum suum, qui eduxit patres eorum de terra Ægypti, et secuti sunt deos alienos, et adoraverunt eos, et coluerunt eos; idcirco induxit Dominus super eos omne malum hoc. (III Reg. ix, 6-9.)

(1297) Quasi in silva lignorum securibus; exciderunt januas ejus in idipsum: in securi et ascia dejecerunt eam. Incenderunt igni sanctuarium tuum: in terra polluerunt Tabernaculum nominis tui. Dixerunt in corde suo cognatio eorum simul: Quiescere faciamus omnes dies festos Dei a terra. (Psal. LXXIII, 6-8.)

de mon peuple d'Israël... Eh bien, je traiterai cette maison, dans laquelle mon nom est invoqué, et dans laquelle vous mettez votre confiance, cette terre que j'ai donnée à vos pères et à vous, je les traiterai de la même manière que Silo, et je vous rejeterai de devant mon visage, comme j'en ai rejeté vos frères, tous ceux qui portaient le nom d'Ephraïm (1299).

Lorsque le prophète parlait de la sorte, le royaume d'Israël n'existait plus, Samarie et son temple étaient détruits, il ne pouvait donc y avoir de doutes sur la portée et l'exactitude de ses paroles.

Je ferai de cette maison une autre Silo, et de cette ville un lieu de malédiction pour toutes les nations de la terre, disait-il une seconde fois dans le temple même, en parlant au nom du Seigneur (1300).

Michée de Morasthi avait dit longtemps auparavant: *Sion deviendra un champ où passera la charrie, Jérusalem sera changée en un tas de pierres, et la montagne du temple en un bois de haute futaie (1301).*

Enfin il ne pouvait plus exister de doutes sur le sort réservé au temple de Jérusalem, lorsque Nabuchodonosor vint assiéger la ville en la dixième année du règne de Sédécias. La ville fut prise, et le temple livré aux flammes par la main du général Nabuzardan.

2° *Prophéties relatives au second temple.*

Après le retour de la captivité, Zorobabel avait jeté les fondations du second temple; mais bientôt le découragement s'empara des esprits, l'ouvrage resta suspendu; les anciens du peuple comparaient douloureusement la pauvreté du nouvel édifice avec la somptuosité de l'ancien; leurs plaintes et leurs larmes paralysèrent l'ardeur de ceux qui étaient plus jeunes, et, sous prétexte de l'impossibilité de faire assez, le moment vint où l'on n'allait plus rien faire. Le prophète Aggée fut suscité de Dieu et dit: *Voici la parole du Seigneur des armées: encore un peu de temps, et j'ébranlerai le ciel et la terre, la mer et les déserts arides. J'ébranlerai toutes les nations et le désir de toutes les nations viendra, et je remplirai de gloire*

(1298) Deus, venerunt gentes in hæreditatem tuam, polluerunt templum sanctum tuum: poterunt Jerusalem in pomorum custodiam. (Psal. LXXVIII, 1.)

(1299) Ille ad locum meum in Silo, ubi habitavit nomen meum a principio: et videte quæ fecerint ei propter malitiam populi mei Israel: et nunc, quia fecistis omnia opera hæc, dicit Dominus: et locutus sum ad vos mane consurgens, et loquens, et non audistis: et vocavi vos, et non respondistis. Faciam domui huic, in qua invocatum est nomen meum, et in qua vos habetis fiduciam; et hæc quem dedi vobis et patribus vestris, sicut feci Sion. Et projiciam vos a facie mea, sicut projecimus fratres vestros, universum semen Ephraim. (Jer. vii, 12-15.)

(1300) Dabo domum istam sicut Silo, et urbem hanc dabo in maledictionem cunctis gentibus terræ. (Jer. xxvi, 6.)

(1301) Propter hoc, causa vestri, Sion quasi arabitur, et Jerusalem quasi acervus lapidum erit, et mons templi in excelsa silvarum. (Mich. iii, 12.)

cette maison, dit le Seigneur des armées... La gloire de cette dernière maison sera plus grande que celle de la première, dit le Seigneur des armées, et en ce lieu je donnerai la paix, dit le Seigneur des armées (1302).

De ces paroles il résulte avec la dernière évidence, que le Messie devait honorer de sa présence le temple élevé par Zorobabel. Mais ici il se présente une grave difficulté :

Le temple fondé par Zorobabel fut, dit-on, détruit par Hérode, et remplacé par l'édifice beaucoup plus splendide dans lequel Jésus-Christ fut présenté le quarantième jour après sa naissance, et dans lequel il annonça à diverses reprises son Evangile. D'où il suivrait que le prophète s'est trompé, ou bien que Jésus-Christ n'est pas le Messie.

Cette si grave et si présomptueuse objection n'est fondée que sur le récit probablement exagéré d'un historien, de Josèphe, auquel les défenseurs modernes de la religion ont fait une grande réputation, en faveur de deux ou trois phrases favorables au christianisme, qui se lisent dans ses ouvrages, et dont il n'est peut-être pas l'auteur, comme si le christianisme, ce soleil dont les rayons illuminent le monde, avait besoin d'un témoignage étranger, pour certifier sa présence.

Or voici de quelle manière Josèphe parle de cette édification au 14^e chapitre du xv^e livre de ses *Antiquités*.

« Après tant de grandes actions et de si superbes édifices faits par Hérode, il conçut en la dix-huitième année de son règne un dessein qui surpassait encore de beaucoup les autres, qui fut de bâtir un temple à Dieu plus grand et plus élevé que celui qui était alors, parce qu'il croyait et avec raison, que tout ce qu'il avait fait jusqu'à ce jour, quelque éclatant qu'il pût être, était tellement au-dessous d'une si haute entreprise, que rien ne pouvait tant contribuer à rendre sa mémoire immortelle. Mais comme il craignait que le peuple, étonné de la difficulté d'un tel ouvrage, eût peine à se résoudre de l'entreprendre, il le fit assembler et lui parla en cette sorte :

« Il serait inutile de vous représenter toutes les choses que j'ai faites depuis mon avènement à la couronne, puisque vous étant plus utiles qu'à moi, vous ne sauriez les ignorer. Vous savez que dans les nécessités publiques j'ai oublié mes intérêts, pour ne songer qu'à vous soulager, et vous n'avez pas eu peine à reconnaître que dans tant de grands ouvrages que j'ai entrepris et achevés avec

(1302) Quia hæc dicit Dominus exercituum, adhuc urbum modicum est, et ego commovebo cælum, et terram, mare et aridam. Et movebo omnes gentes : ET VENIET DESIDERATUS cunctis gentibus : et implebo domum istam gloria, dicit Dominus exercituum. (*Agg.* II. 7-8.)

(1303) Un tel énoncé est difficile à comprendre : Le temple salomonique n'avait que trente coudées de hauteur, comment donc celui qui le remplace en aurait-il soixante de moins ? *Domus autem, quam adificabat rex Salomon Domino, habebat*

« l'assistance de Dieu, je n'y ai pas tant considéré ma satisfaction particulière, que les avantages que vous en avez reçus et qui ont élevé notre nation à un degré d'estime où elle ne s'était point encore vue. Il serait donc inutile de vous parler des villes que j'ai bâties et de celles que j'ai embellies dans la Judée et dans les provinces qui nous sont tributaires. Mais je veux vous proposer un dessein beaucoup plus grand et plus important que tous les autres, puisqu'il regarde la religion et le culte que nous devons rendre à Dieu. Vous savez que le temple que nos pères lui ont bâti après leur retour de la captivité de Babylone, est moins élevé de soixante coudées, que n'était celui qui avait été construit par Salomon ; et il ne leur en faut pas attribuer la faute, puisqu'ils auraient souhaité de le rendre aussi magnifique que le premier : et qu'étant alors assujettis aux Perses, comme ils l'ont été depuis aux Macédoniens, ils furent obligés de suivre les mesures que les rois Cyrus et Darius fils d'Hystaspes leur en donnèrent. Mais maintenant que je me trouve redevable à Dieu de la couronne que je porte, et de la paix dont je jouis, des richesses que je possède, et, ce qui est encore plus considérable, de l'amitié des Romains, qui sont aujourd'hui les maîtres du monde, je m'efforcerai de lui témoigner ma reconnaissance de tant d'obligations, en mettant la dernière perfection à ce grand ouvrage. »

« Ce discours d'Hérode surprit extrêmement tout le monde. La grandeur du dessein leur en faisait paraître l'exécution impossible : et quand même elle ne l'aurait pas été, ils appréhendaient qu'après avoir fait démolir le temple, il ne pût le rétablir entièrement, et trouvaient ainsi l'entreprise trop périlleuse. Mais il les rassura, en leur promettant de ne toucher à l'ancien temple, qu'après qu'il aurait préparé tout ce qui était nécessaire pour bâtir le nouveau ; et l'effet suivit sa promesse. Il employa mille charrettes pour porter les pierres, assembla tous les matériaux, choisit dix mille excellents ouvriers, et établit sur eux mille sacrificateurs vêtus à ses dépens et intelligents dans les ouvrages de maçonnerie et de charpenterie. Lorsque tout fut ainsi disposé ; il fit démolir les vieux fondements, pour en mettre de nouveaux et l'on bâtit dessus le temple de cent coudées de longueur et cent vingt coudées de hauteur (1303). Mais les fondements s'étaient depuis af-

sexaginta cubitos in longitudine, et viginti cubitos in latitudine, et triginta cubitos in altitudine. (III Reg. VI, 2.) S'agirait-il de la plateforme sur laquelle le temple était élevé ? Mais il n'est pas admissible que ce monticule, factice ou naturel, se soit abaissé de lui-même de soixante coudées en soixante-dix ans, ou bien que les Assyriens se soient astreints à raser un sommet de montagne parce qu'il avait supporté un temple. L'histoire ne le dit pas, et rien ne peut le faire supposer. Ne s'agirait-il pas plutôt des contreforts et des murs d'appui construits autour de

faissés cette hauteur se trouva réduite à cent coudées (1304); et nos ancêtres voulaient, sous l'empire de Néron, rehausser le temple de ces vingt coudées dont il était abaissé. Cet ouvrage fut construit avec des pierres fort dures et fort blanches, longues de vingt-cinq coudées, hautes de huit et larges de douze.»

Spanheim a essayé de démontrer que tout ceci n'était qu'un tissu de fables, et il y a de la marge, en effet : les juifs, qui y auraient eu tant d'intérêt cependant, n'ont jamais reproché à Jésus-Christ d'avoir vécu au temps du troisième temple et non du second, qui devait être honoré de la présence du Messie, selon la parole du prophète, ou plutôt ils n'ont jamais connu de troisième temple. En outre, si le temple avait été démoli au temps d'Hérode, les sacrifices auraient été forcément interrompus; or il ne reste nulle trace, pas même dans les récits de Josèphe, de cette interruption. De plus, il ne serait pas difficile de mettre l'auteur en contradiction avec lui-même, car il dit, deux ou trois pages plus loin, que tout le temple intérieur, c'est-à-dire le temple proprement dit, fut achevé en dix-huit mois; or tous les ouvrages extérieurs, tels que portiques et galeries, avaient été faits auparavant, de sorte qu'Hérode célébra la dédicace du nouveau temple avec une grande solennité neuf ans et demi après en avoir posé la première pierre. Cependant le même écrivain, cinq livres plus loin au *xx*^e livre, chapitre 8, marque l'achèvement du temple et le renvoi des dix-huit mille ouvriers qui avaient été employés à sa construction, au temps d'Agrippa, environ l'an 60 de l'ère vulgaire. Se charge qui voudra de le concilier avec lui-même.

cette même montagne, pour l'isoler, la rendre inaccessible, et lui donner plus de hauteur, sans élever son sommet? Nous le croyons d'autant plus volontiers, que les substructions qui restent encore maintenant sont salomoniques, au dire de M. de Saulcy, et on peut s'en rapporter à lui; ce qui prouve que la plateforme n'a été ni exhaussée ni abaissée depuis le premier temple; et qu'en outre l'auteur va nous parler tout de suite de la réédification de ces murs d'appui pour encadrer la montagne. C'est donc à dire que les Juifs, au retour de la captivité, ne prirent pas la peine de vider les fossés jusqu'à la profondeur première, et qu'ainsi ils donnèrent au nouveau temple soixante coudées de moins de hauteur apparente, en prenant le mot temple non-seulement pour l'édifice sacré, mais pour tout l'ensemble des constructions.

Nous demandons encore ce que cela peut signifier : un édifice plus haut de vingt coudées qu'il n'est long, ressemble à un puits, à un clocher. Hérode, qui était homme de goût, ainsi qu'il l'a prouvé par ses autres ouvrages, a-t-il jamais dû concevoir un pareil édifice, et la nation, qui ne lui laissait pas faire tout ce qu'il voulait, ainsi que le prouveraient au besoin ces précautions, indépendamment des renseignements que l'histoire nous fournit, l'aurait-elle laissé faire? Il ne peut donc être question du bâtiment sacré dans lequel s'accomplissaient les cérémonies les plus intimes de la loi, mais de quelque ouvrage accessoire, en supposant que tout ce récit ne soit pas une fable, comme l'auteur en a tant débité.

(1304) Ceci prouve de plus en plus qu'il n'est

Et que dire d'un édifice construit au sommet d'un aride rocher qui s'enfoncé de vingt coudées, c'est-à-dire de onze mètres dans le sol, et qui plus est, sans se démolir jamais, de mémoire d'architecte, on ne vit pareil tassement. Mais ce n'est pas tout : l'auteur parle de pierres de vingt-cinq coudées de longueur sur huit de hauteur et douze de largeur; c'est-à-dire des blocs de quarante-un mille cent deux ou trois mètres cubes, et cent millions sept cent quatre-vingt mille kilogrammes, en estimant le poids variable de la pierre à deux mille quatre cent trente kilogrammes le mètre cube (1305)!

Et que sera-ce si on vient à dire avec le même auteur, que Salomon avait bâti, avec de semblables pierres, un mur de quatre cents coudées de hauteur, c'est-à-dire deux cent vingt-deux mètres, ou six cent soixante pieds ancienne mesure, plus haut du double que le plus haut édifice qui existe maintenant dans l'univers! l'auteur l'affirme cependant au huitième chapitre de son vingtième livre. Qui lut jamais de pareilles billevesées, à moins que dans les contes des fées? Et toutes ces pierres, que sont-elles devenues? il n'y en a trace maintenant, pas plus que des navets de la plaine de Macheron, dont parle le même auteur, qui se promenaient, qui criaient, qui s'effarouchaient, qui fuyaient et qui mangeaient.

Quel fonds peut-on donc faire sur tout cela? Aucun, et comme le témoignage de Josèphe est le seul en cette matière, on ne peut pas même dire si Hérode déplaça une seule pierre du temple de Zorobabel (1306).

Il est d'ailleurs un témoignage positif qui contredit les données de l'historien,

pas question du temple proprement dit; car la nature de la montagne sur laquelle le temple était posé et l'état actuel des substructions prouvent qu'il ne peut y avoir eu un affaissement aussi considérable. Un tassement ne saurait atteindre à de telles proportions.

(1305) La coudée hébraïque est en mesures métriques de 0,555.

(1306) Nous disons du temple, mais non pas des ouvrages extérieurs. Les premières assises du mur de soutènement dont nous avons parlé existent encore, et les blocs dont elles sont formées ont à peu près la dimension donnée par Josèphe. Ce n'est donc pas ceci que nous prétendons contester, mais la continuation d'une muraille à six cents pieds de hauteur avec de pareils blocs. Ceux des pyramides d'Egypte, élevées à la moitié de la même hauteur, n'ont que six pieds d'épaisseur, et on regarde déjà l'ouvrage comme prodigieux. Ici nous le croirions impossible. Et d'ailleurs que seraient devenus toutes ces pierres, si le mur, maintenant démoli, avait été construit en entier de la sorte? Si la main des hommes en avait brisé quelques-unes, les autres seraient sur place. Des masses de plus de cent millions de kilogrammes ne se laissent pas emporter.

Et d'ailleurs, quelle idée peut-on se faire d'un édifice qui aurait eu deux cent cinquante pieds de longueur, trois cents pieds de hauteur jusqu'au lambris, et des murs de trente pieds d'épaisseur? Vit-on jamais donjon pareil pour la hauteur, la force et la laideur.

Il ne peut donc s'agir du temple proprement dit.

est celui des Juifs eux-mêmes au chapitre I de l'Évangile selon saint Jean : « Nos pères ont mis quarante-six ans à bâtir ce temple. » Selon Josèphe, Hérode y en aurait mis neuf et demi. Et en supposant qu'on eût continué à bâtir depuis lors, comme Hérode aurait commencé en la dix-huitième année de son règne, comme il devait régner encore pendant dix-neuf ans, et comme il avait déjà trente-un ou trente-deux ans qu'il était mort quand les Juifs parlaient ainsi, cela ne ferait pas quarante-six ans, mais plus de cinquante.

Le nombre de quarante-six ans, assigné par les Juifs, ne concorde pas, il est vrai, avec le temps qui s'écoula entre la fondation du second temple, l'an 535 avant Jésus-Christ, et sa dédicace en 515, ce qui ne fait que vingt années; mais outre que tous les chronologistes ne sont pas d'accord sur ces dates, et que plusieurs comptent trente-une années au lieu de vingt, rien ne prouve que le temple fût achevé quand on en fit la dédicace. Et ainsi de ce que le nombre quarante-six ne concorde pas avec les notions fournies par l'Histoire sainte, il n'en faut rien conclure en faveur de l'historien profane, puisqu'il ne correspond pas mieux à ses données à lui-même.

On cite, il est vrai, un fragment de lettre d'un de discours, ou ne sait lequel, de Julien l'Apostat, dans lequel il est dit que ce prince avait voulu faire restaurer le temple de Jérusalem, *trois fois détruit*, ce qui semble donner raison sur un point au récit de Josèphe; car, à moins de compter une destruction faite sous le règne d'Hérode et une autre faite par Julien lui-même pour arriver au rétablissement, on ne saurait en trouver trois. Mais cette raison est encore plus faible que tout le reste; en effet, ou bien l'Apostat eut dire une destruction radicale, absolue, et a choisi cette expression comme superlative, ou bien il se trompe et ne sait ce qu'il dit : On ne peut compter pour une troisième destruction la démolition des fondations qu'il fit opérer, car l'édifice était déjà détruit, et on achève, mais on ne détruit pas la destruction.

En somme, les objections élevées contre la prophétie de Zacharie se réduisent donc à rien; puisque le prophète parle du temple proprement dit, tandis que l'historien n'entend parler que des ouvrages accessoires.

Il est une seconde prophétie non moins importante, sortie de la bouche de Jésus-Christ, et relative à une destruction si complète qu'il ne devait pas rester pierre sur pierre. Le Sauveur venait de parler en public dans le temple pour la dernière fois, c'était la veille de sa mort; il l'avait annoncée à son auditoire en prenant de lui un congé éternel; vous ne me verrez plus, avait-il dit, *non me videbitis amodo*. Lorsqu'il fut sorti, ses disciples lui firent remarquer la solidité de l'édifice, Maître, lui dit l'un d'eux, voyez quelles pierres et quelles constructions ! Il répondit : « De toutes ces grandes constructions que vous voyez, il ne

restera pas pierre sur pierre qui ne soit démolie, *non relinquetur lapis super lapidem qui non destruetur*. » Trois évangélistes rapportent cette même réponse et la relatent exactement dans les mêmes termes, il n'y a donc aucune équivoque; le temple sera détruit sans qu'il en reste deux pierres l'une sur l'autre, à moins que par le fait même de la démolition.

Mais à quelle époque cela doit-il s'accomplir, telle est la question qui vient aussitôt à l'esprit, et que les disciples adressèrent en effet à leur Maître, en se serrant autour de lui, sitôt qu'il fut débarrassé de la foule qui l'entourait : « Avant la fin de la génération présente : » Telle fut la réponse; *non prateribit generatio hæc, donec omnia fiant*.

Cette réponse, toute précise qu'elle soit, l'est moins cependant que la première; c'est qu'elle s'applique à des objets divers. Car une fois la curiosité des disciples éveillée, ils avaient posé d'autres questions : Maître, à quel signe reconnaltrons-nous que le moment sera prêt d'arriver, quel sera le temps de votre avènement, et à quand la fin du monde? Le Sauveur dut répondre à ces différentes interrogations dans un même discours, et comme la destruction du temple se rattacherait à celle de Jérusalem, il ne pouvait manquer de parler de celle-ci. Aussi le fit-il longuement, et indiqua-t-il en outre les signes précurseurs, afin que chacun fût à même de prendre utilement ses précautions. Ayant considéré ailleurs cette importante prophétie dans toute son étendue (*Voy. l'art. JÉRUSALEM*, sa destruction définitive) nous n'avons à l'examiner ici que dans ce qu'elle a de relatif au temple.

La destruction de cet édifice ne devant être qu'un épisode de celle de la ville même, c'est celle-ci qui tient la place principale dans le discours du Sauveur, et ainsi on doit faire à la ruine de Jérusalem l'application plus spéciale de cette réponse déjà citée : tout sera accompli avant la fin de la présente génération.

Les défenseurs de la religion sont remarquer que cette prédiction, relatée par ceux des évangélistes qui ont écrit avant son accomplissement, saint Matthieu, saint Marc et saint Luc, est passée dans le plus complet silence par saint Jean, qui écrivait postérieurement; irréfragable indice d'authenticité, puisque de la sorte personne n'a pu dire : Vous traduisez en prophétie des faits dont vous avez été spectateurs.

Le Sauveur parlait ainsi l'an 34 de l'ère vulgaire; or, en l'an 70, le 11 du mois d'août, le feu fut mis au temple par un soldat romain; l'incendie dura sept jours, malgré tous les efforts pour l'éteindre, de la part des assiégeants et des assiégés. La ville haute se rendit le 7 septembre, le carnage y fut affreux ce jour et le lendemain; les soldats n'ayant plus rien à piller ni à brûler, se mirent à démolir; le général lui-même, Titus leur fit démolir le temple jusqu'aux fondements. Ainsi s'accomplit la plus grande partie de la prophétie, le reste n'était que

différé. Nous n'entrons pas dans plus de détails sur ces événements, parce qu'ils sont suffisamment connus.

L'empereur Julien, voulant faire mentir le Nazaréen, ainsi qu'il l'appelait, se chargea de la dernière partie de l'accomplissement. Il se mit en tête de rétablir le temple dans son ancienne splendeur, et croyant ne pouvoir en confier le soin à personne mieux qu'aux Juifs eux-mêmes, il leur donna rendez-vous à Jérusalem de tous les points de l'univers; la lettre qu'il leur écrivit à ce sujet, et qui est la 25^e du recueil, restera à jamais comme un monument de la perfidie de l'Apostat et de sa haine contre le christianisme. Elle est conçue en termes si touchants et si affectueux, que beaucoup de Juifs crurent de bonne foi que l'empereur s'était fait juif comme eux.

Ils se rassemblèrent donc à Jérusalem en grand nombre. A la vue des immenses préparatifs que Julien avait déjà faits pour commencer l'ouvrage, un saint enthousiasme les saisit; ils se mirent à déblayer le terrain avec une ardeur sans pareille; les pauvres avec leurs mains, les enfants des riches avec des pelles d'argent faites exprès pour la circonstance; tout le monde travailla, et l'on vit jusqu'aux femmes les plus délicates emporter des décombres dans un pan de leurs vêtements.

Cependant le patriarche saint Cyrille se moquait de leur ardeur et de leur empressement; il rassurait ceux des chrétiens qui craignaient que l'Evangile ne reçut un démenti: « C'est au contraire, leur disait-il, un moyen que le Seigneur emploie pour arriver à le mieux accomplir; il a chargé ses ennemis de donner eux-mêmes raison aux prophéties; il a voulu qu'ils fussent les instruments de leur propre honte; ayez confiance en la parole de Dieu, et vous verrez ce qui arrivera. »

En effet, lorsque le terrain fut déblayé, l'on s'aperçut bientôt qu'il était impossible de rebâtir sur les anciennes fondations; l'injure du temps, l'incendie, l'infiltration des eaux dans ces déplorables ruines avaient tellement détruit la solidité des anciens travaux, qu'il ne fallait plus les compter pour rien. On se mit donc à les arracher, et aussitôt que la démolition fut terminée sur un point, on se prépara à rétablir une première assise de pierres; mais, ô merveille! le feu jaillit de l'excavation, d'énormes tourbillons de flammes s'élançant, une partie des ouvriers périt dans la tranchée, le reste se disperse et fuit d'épouvante, une partie cherchant un refuge dans un édifice voisin, la flamme les y poursuit, les dévore; la terre tremble, les abris s'écroulent sur la tête de ceux qui leur ont demandé protection, la plateforme du temple est bouleversée, le sol a rejeté de son sein le reste des fondations du vieux monument; une croix brillante de lumière apparaît dans les

airs, des croix s'impriment d'une manière indélébile sur les vêtements des Juifs; les matériaux prêts à être mis en œuvre sont dispersés par la tempête, les outils des ouvriers sont consumés par les flammes, le fer, l'acier, le cuivre, tout est fondu, il ne reste de tout cela rien qui puisse désormais être utile.

Cependant Alypius, lieutenant de l'empereur, rassemble les ouvriers, il veut faire recommencer l'ouvrage; mais vains efforts, la flamme reparait, disperse de nouveau ceux qui commettent l'imprudence de s'approcher de trop près, et roule en tourbillons dans les rues de la ville et sur les places publiques, consumant ce qui se rencontre sur son passage. Elle reparait une seconde fois, puis une troisième; il semble que les pas de ceux qui s'approchent du champ de la désolation la font jaillir de terre; il faut renoncer à une entreprise définitivement impossible.

Julien apprit ces détails avec un profond dépit, mais occupé alors des préparatifs d'une expédition contre la Perse, il fut obligé d'ajourner toute nouvelle tentative. Il périt dans la bataille, et mourut dit-on, en lançant contre le ciel le sang qui sortait de sa blessure, et en s'écriant: « Tu as vaincu, Nazaréen. » C'était l'an 364.

On trouve de grands détails sur ce miraculeux événement, qui causa la conversion d'une multitude de juifs et de païens, dans les historiens de l'époque, Rufin, Socrate, Sozomène, Philostrate, Théodoret, Cedrenus, Nicéphore (1307); dans le second discours de saint Jean Chrysostome contre les Juifs, dans le second discours de saint Grégoire de Nazianze contre Julien, dans la quatrième lettre de saint Ambroise à Théodose. Nous ne savons pas que personne l'ait jamais contesté; c'est un point d'histoire acquis à la science, et hors de toute discussion. La prophétie se trouvait donc accomplie à la lettre: il ne restait plus pierre sur pierre du temple de Jérusalem. On n'a jamais songé depuis lors à le rebâtir.

Si ce n'était pas faire injure aux chrétiens, qui rapportent l'événement, on pourrait fortifier leur témoignage de celui d'un auteur païen, admirateur et panégyriste de Julien, de celui d'Ammien Marcellin. « Julien, dit cet écrivain, désirant immortaliser la mémoire de son règne par la grandeur de ses ouvrages, forma le projet de rétablir, avec d'énormes dépenses, le temple fastueux qui se voyait jadis à Jérusalem, et dont on avait eu tant de peine à se rendre maître, malgré les plus sanglants combats dans le siège qu'il soutint contre Vespasien, et ensuite contre Titus. Il en confia la commission à Alypius, d'Antioche, qui avait géré précédemment la préfecture de la Bretagne en l'absence de plusieurs préfets. Lors donc qu'Alypius, secondé par le gouverneur de la province, pressait le plus vivement l'œ-

(1307) V. RUFIN, *hist.*, liv. I, ch. 57; — SOCRATE, liv. III, ch. 20; — SOZOMÈNE, liv. V, ch. 22; — PHILOSTRATE, liv. VII, ch. 14; — THÉODORET, *Hist.*

Eccles., liv. III, ch. 20; — CEDRENUS, *Abrégé hist.* — NICÉPHORE, liv. X, ch. 53.

reprise, d'épouvantables tourbillons de flammes, qui sortaient des fondations mêmes de l'édifice, rendirent le lieu inaccessible par la fréquence de leurs apparitions. Elles consumèrent plusieurs fois les ouvriers, et on n'ait par abandonner le travail, en présence de l'obstination d'un pareil élément. » *Meuendi globi flammarum prope fundamentum rebris adsultibus erumpentes, fecere locum, rustis aliquoties operantibus, inaccessum; ocque modo elemento destinatus repellente, essurit inceptum.* (AMM. MARCELL., *hist. lib. xxiii, cap. 1.*)

Suivant le récit de saint Grégoire de Nazianze, une croix lumineuse, d'une splendeur admirable, apparaissait dans les cieux au même temps que ces merveilles s'accomplissaient sur la terre. Le même saint docteur ajoute :

« Qu'ils montrent donc leurs vêtements, eux qui ont été les témoins de ce grand miracle, ou qui en ont été participants; qu'ils montrent, dis-je, leurs vêtements couverts des empreintes de la croix. Car, tandis que chacun s'en entretenait, qu'il fût des êtres ou du nombre de nos ennemis, tandis que chacun écoutait le récit de la Louche de ceux qui le racontaient, le miracle se reproduisait, et les uns et les autres apercevaient avec surprise les croix dont les habits de leurs voisins, puis les leurs propres se trouvaient parsemés; croix surpassant, par la netteté et par la beauté des couleurs, celles que pourraient tisser ou peindre les ouvriers les plus habiles ou les artistes les plus exercés. Ce spectacle imprimait une telle terreur dans l'âme de ceux qui s'en trouvaient les témoins, que tous, d'une voix unanime, s'empressaient d'invoquer le Dieu des chrétiens, et d'apaiser son courroux par des prières et de grandes supplications. Beaucoup même, sans attendre plus longtemps, mais instantanément, allaient se prosterner aux pieds de nos prêtres, et leur demander avec instance la faveur insigne d'être reçus dans le bercail de l'Eglise, et instruits de ses sublimes mystères. Aussi un grand nombre, admis à la grâce du saint baptême, profitèrent-ils de leur salutaire frayeur pour accepter le salut. »

Nous n'ajouterons pas d'autres témoignages sur un fait que personne n'a jamais osé contester; l'histoire n'en contient ni de plus éclatants ni de mieux prouvés; pourquoi ne pas ajouter ni de plus importants? A lui seul, il serait une complète démonstration de l'Evangile.

TENTATION (de Jésus-Christ par le diable). Avant de commencer sa mission évan-

gélique, le Sauveur des hommes, revêtu des infirmités de l'humanité, voulut aussi s'assujettir à la tentation; non pas, sans doute, afin de la mieux connaître par une expérience personnelle, mais afin d'acquiescer aux hommes la grâce de la vaincre, en la vaincant lui-même, et de leur en donner l'exemple. Lors donc qu'il eut reçu le baptême des mains de son précurseur, il fut conduit par l'esprit dans le désert, pour y être tenté par le diable. Or, après qu'il eut jeûné quarante jours et quarante nuits, il eut faim, et le tentateur s'approchant, lui dit : — Si vous êtes le Fils de Dieu, dites que ces pierres deviennent des pains. Mais Jésus répondit : — Il est écrit, l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. Alors le diable le transporta dans la ville sainte, le plaça sur le pinacle du temple et lui dit : — Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous en bas, car il est écrit (le Seigneur) a ordonné à ses anges de prendre soin de vous, et ils vous supporteront de leurs mains, de crainte que vos pieds ne viennent à heurter quelque pierre. Jésus lui dit : — Il est écrit pareillement, vous ne tenterez pas le Seigneur votre Dieu. Le diable l'ayant transporté de nouveau sur une montagne très-élevée, lui montra tous les royaumes du monde ainsi que leur gloire, et lui dit : — Je vous donnerai tout cela, si vous vous prosternez et m'adorez. Alors Jésus lui répartit : — Retire-toi, Satan, car il est écrit : Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul. Aussitôt le diable le quitta, et les anges s'approchèrent et le servirent (1308).

Pour mieux apprécier le sens de ce texte, il est nécessaire de le mettre en regard de celui de l'évangéliste saint Luc : Jésus, rempli du Saint-Esprit, s'éloigna du Jourdain, demeurant livré à l'Esprit dans le désert pendant quarante jours, et aux tentations du diable. Et comme il ne mangea point pendant ce temps, il finit par avoir faim. Le diable lui dit alors : — Si vous êtes le Fils de Dieu, dites à cette pierre de devenir un pain. Mais Jésus lui répondit : — Il est écrit que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole de Dieu. Ensuite le diable le conduisit sur une montagne élevée, lui montra tous les royaumes du globe de la terre en un clin d'œil, et lui dit : — Je vous donnerai toute cette puissance et la gloire qui y est inhérente, car tout cela m'a été abandonné, et je le donne à qui bon me semble; si donc vous vous prosternez devant moi, tout cela sera à vous. Jésus lui répondit : — Il est écrit, vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous le servirez lui seul. Alors (le tentateur) le conduisit à

(1308) Tunc Jesus ductus est in desertum a Spiritu, ut tentaretur a diabolo. Et cum jejunasset quadraginta diebus, et quadraginta noctibus, postea suriit. Et accedens tentator dixit ei : Si Filius Dei es, dic ut lapides isti panes fiant. Qui respondens dixit : Scriptum est : Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo, quod procedit de ore Dei. Tunc assumpsit eum diabolus in sanctam civitatem, et statuit eum super pinnaculum templi. Et dixit ei : Si Filius Dei es, mitte te deorsum. Scriptum est enim : Quia angelis suis mandavit de te, et in ma-

nibus tollent te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum. At illi Jesus : Rursum scriptum est : Non tentabis Dominum Deum tuum. Iterum assumpsit eum diabolus in montem excelsum valde; et ostendit ei omnia regna mundi, et gloriam eorum. Et dixit ei : Hæc omnia tibi dabo, si cadens adoraveris me. Tunc dicit ei Jesus : Vade Satana : Scriptum est enim : Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies. Tunc reliquit eum diabolus, et ecce angeli accesserunt et ministrabant ei. (Matth. iv, 1-11.)

Jérusalem, le plaça sur le pinacle du temple, et lui dit : — Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous en bas, car il est écrit qu'il vous a recommandé à ses anges, afin qu'ils vous conservent; ils vous porteront donc dans leurs mains, de crainte que votre pied ne heurte contre une pierre. Mais Jésus répondit en lui disant : — Il est écrit, vous ne tenterez pas le Seigneur votre Dieu. Lorsque toutes les tentations furent terminées, le diable s'éloigna de lui pour un temps (1309).

Nous n'avons pas à nous occuper des considérations morales qui ressortent de ces récits avec une merveilleuse abondance; le sujet nous appartient à un autre point de vue.

A notre avis, le Sauveur des hommes, qui voulait résumer dans sa propre vie tous les états de la vie des hommes sur la terre, afin de les sanctifier tous : l'indigence, dans sa naissance et sa condition; la richesse, dans ses relations avec les riches; la gentilité, en habitant le pays des infidèles; le judaïsme, en naissant parmi les Juifs; la proscription, dans sa fuite en Egypte; le supplice, par le sien propre; la royauté, dans son entrée triomphante à Jérusalem; la maladie, dans son agonie au jardin des Oliviers; la mort, par sa propre mort; avait pour but, dans cette circonstance, de sanctifier la vie prophétique. Cette vie de laquelle avaient vécu tant et de si grands saints, dont la seule mission sur la terre avait été de l'annoncer aux hommes, et même de le figurer à l'avance. C'est ainsi qu'Elie et Elisée, pour ne citer que ces deux exemples, isolés du monde entier, passent de longs intervalles dans le désert; inconnus, ignorés, soutenus miraculeusement par l'esprit de Dieu, qui était leur unique force, leur seul aliment, ou miraculeusement nourris. C'est ainsi que le premier, en particulier, marche pendant quarante jours et quarante nuits, après s'être rassasié d'un pain qui lui est apporté par un ange. Lui aussi avait en fait après cette abstinence prolongée, et l'ange vint le reconforter, parce qu'il lui restait encore beaucoup de chemin à parcourir : *grandis enim tibi restat via.*

Or le Sauveur des hommes étant le but et le terme de toute prophétie, il semble qu'il ne pouvait manquer d'être lui-même prophète, et de vivre quelques jours de la vie prophétique, afin de la consacrer, de la résumer et de la terminer dans sa personne. De ce point de vue, nous n'hésitons donc aucunement à proclamer avec le plus grand nom-

(1309) *Jesus autem, plenus Spiritu sancto, regressus est a Jordane : et agebatur a Spiritu in desertum, diebus quadraginta, et tentabatur a diabolo. Et nihil manducavit in diebus illis; et consummatis illis, esuriit. Dixit autem illi diabolus : Si Filius Dei es, dic lapidi huic ut panis fiat. Et respondit ad illum Jesus : Scriptum est : Quia non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo Dei. Et duxit illum diabolus in montem excelsum, et ostendit illi omnia regna orbis terræ in momento temporis. Et ait illi : Tibi dabo potestatem hanc universam, et gloriam illorum, quia mihi tradita sunt; et cui*

bre des Pères et des commentateurs, que l'esprit qui conduisit, ou qui agita Jésus-Christ dans le désert, comme dit saint Luc, était l'Esprit divin, et en particulier l'Esprit prophétique; non pas un esprit différent du Saint-Esprit, mais le Saint-Esprit lui-même selon une des formes sous lesquelles il s'était précédemment et tant de fois manifesté.

Mais la question principale que nous nous proposons d'examiner, est celle de la manifestation de Satan lui-même; savoir, s'il transporta Jésus-Christ d'un lieu à l'autre corporellement ou seulement en esprit; en d'autres termes, si le Sauveur fut tenté d'une façon différente que tous les autres hommes.

Poser la question en ces termes, c'est presque la résoudre; car si la tentation de Jésus-Christ fut différente des nôtres, il semble qu'il n'aura pas *assumé nos infirmités*, selon le langage de l'Écriture, mais des infirmités d'une autre espèce, et il ne sera pas vrai de dire avec saint Paul : Le Pontife de notre rédemption peut d'autant mieux compatir à nos infirmités, qu'il a été tenté en toutes choses semblablement à nous, *sed qu'il n'a pas succombé à la tentation; tentatum autem per omnia pro similitudine absque peccato.* (Hebr. iv, 15.)

Suivant le récit de l'évangéliste saint Luc, le Sauveur fut assujéti à d'autres tentations encore, en cette circonstance et pendant le reste de sa vie mortelle; or il ne nous dit pas qu'elles aient été d'une nature différente les unes des autres; il ne parle pas non plus d'enlèvement ou de ravissement corporel, mais il dit simplement que le diable *conduisit* celui qui était l'objet de ses tentations, *duxit illum diabolus in montem excelsum; duxit illum in Jerusalem, et statuit eum super pinnam templi.* Et l'expression de saint Matthieu lui-même, *assumpsit eum diabolus*, ne signifie pas nécessairement un ravissement corporel. Il y a plus, c'est qu'en supposant le ravissement corporel, la tentation devient impossible dans les termes où elle est racontée, car il n'y a aucune montagne assez élevée pour que de sa cime on puisse voir *tous les royaumes du monde*. ni aucun point de l'espace duquel on puisse apercevoir tout autour du globe en même temps, *omnia regna orbis terræ in momento temporis*, sans compter que la vue humaine se borne d'elle-même à de bien moindres limites.

Si on admet le ravissement corporel, encore faudra-t-il reconnaître qu'il y eut hallucination des sens, pour que tous les em-

volo do illa. Tu ergo si adoraveris coram me, eras tua omnia. Et respondens Jesus, dixit illi : Scriptum est : Dominum Deum tuum adorabis, et soli servies. Et duxit illum in Jerusalem, et statuit eum super pinnam templi, et dixit illi : Si Filius Dei es, mitte te hinc deorsum. Scriptum est enim quod angelis suis mandavit de te, ut conserverte : Et quia in manibus tollent te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum. Et respondens Jesus, ait illi : Dictum est : Non tentabis Dominum Deum tuum. Et consummata omni tentatione, diabolus recessit ab illo usque ad tempus. (Luc. iv, 1-13.)

aires de l'univers et leurs richesses aient pu passer ainsi en un moment sous les yeux du Sauveur. Ou bien il faudra dire que le diable lui fit faire le tour du globe en un instant, avec la rapidité de l'éclair. Mais alors que devient le transport sur la montagne, et à quoi bon? On le voit, le récit de l'Évangile s'accommode assez difficilement d'un rapt matériel. Et il nous répugne extrêmement, nous devons l'avouer, d'abandonner ainsi, même pour un instant, le corps adorable du Fils de Dieu au pouvoir de l'ange des ténèbres.

Nous n'ignorons pas qu'un très-grand nombre de commentateurs et même des Pères de l'Église l'ont entendu de la sorte; mais, tout en respectant leur opinion, nous ne saurions la partager. Elle ne nous semble pas plus ressortir du texte, qu'il n'est nécessaire d'un pareil assujettissement au démon, pour éprouver de sa part les plus violentes attaques.

La tentation du Sauveur par le diable nous semble se réduire à trois termes d'une grande simplicité: *sensualité*, *vanité*, *ambition*: *sensualité*, dans la perspective de changer des pierres en pains; *vanité*, dans l'incitation à montrer une puissance que l'artificieux tentateur paraît révoquer en doute; *ambition*, dans l'offrande des richesses, des gloires et de la puissance mondiales.

Parmi les commentateurs et les théologiens qui ont adopté le ravissement corporel, il en est qui ont abusé d'une étrange façon de la permission de risquer des suppositions. Par exemple Arauxo, dans ses *Décisions morales*, (tract. 3, q. 23, n. 124), lorsqu'il affirme 1° Que le démon apparut à Jésus-Christ sous une forme humaine; 2° qu'il s'était formé en cette circonstance et à cet effet un corps d'air condensé; 3° Que c'est un point de foi orthodoxe (1310).

Par exemple encore le P. Tirin, dans son *Commentaire sur saint Matthieu*, lorsqu'il lit: « Le diable enleva véritablement, corporellement le Sauveur, en le faisant voyager à travers les airs, de la même manière qu'il emporte en des lieux éloignés les magiciens et les sorcières, disent saint Jérôme, saint Grégoire et saint Thomas, de la même manière aussi qu'un bon ange transporta le prophète Habacuc de la Judée à Babylone (1311). »

Malheureusement pour l'auteur, sa supposition est une véritable hérésie; car le concile d'Ancyre a décidé dans le fameux canon *Episcopi*, que le diable n'a point un tel pouvoir sur les magiciens et les sorcières, et que leur transport prétendu à travers les

airs, n'est qu'une illusion de leur esprit. Et ce qui est mieux encore, la science moderne et l'expérience sont venues donner pleine et entière raison à la décision de l'Église; car cette illusion est la même que celle produite par le hachisch et la fumée de l'opium, ou bien encore par l'usage interne de certains narcotiques, d'après expérience faite sur des sorciers qui croyaient être emportés dans de lointains sabbats. (Voy. les art. *EXTASE* et *SABBATS*.)

Mais l'auteur est tout à fait inconséquent avec lui-même, lorsqu'il vient à expliquer ensuite l'exhibition de tous les royaumes du monde et de leur gloire faite devant les yeux du Sauveur. « Le diable avait, dit-il, si bien arrangé et si bien embelli un monde d'air condensé, qu'il put représenter toutes choses en même temps, et les mettre toutes à la fois sous les yeux du Sauveur (1312). »

Il ne serait pas bon qu'un physicien ou un chimiste jetassent les yeux sur de tels passages, car ils riraient d'un rire inextinguible, et peut-être passeraient-ils du rire au mépris pour le commentaire et à la défiance envers le texte qui y donne lieu. Il vaudrait mieux, selon nous, ne pas commenter du tout, que de commenter ainsi. Adorons ce que nous ne pouvons pénétrer dans la divine parole; notre respect vaudra mieux que des explications puériles (1313) ou seulement hasardées.

Mais encore, comment l'auteur ne s'aperçoit-il pas qu'il tombe ici dans une contradiction; car s'il y eut ravissement corporel à travers les airs, il devient inutile de supposer des fantômes d'air condensé; et s'il y eut condensation de l'air, fantasmagorie, hallucination, ce ne pouvait être que pour éviter le déplacement corporel.

Nous croyons donc que l'explication la plus simple est aussi la plus voisine de la vérité, et que le Sauveur fut tenté par le diable de la même manière que le sont tous les humains; plus véhémentement peut-être, afin d'épuiser et de vaincre en lui la tentation, et afin qu'aucun de ses disciples ne pût se glorifier de l'avoir surpassé en quelque chose; mais enfin d'une manière identique ou analogue.

Si cependant nous étions seul d'un tel avis, nous n'oserions peut-être pas l'émettre, car l'esprit particulier est toujours dangereux en fait de croyance comme en fait de conduite; mais nous avons pour sauvegarde l'autorité de saint Cyprien, qui s'était décidé lui-même avec une pleine maturité de jugement, et après avoir pesé les raisons de l'opinion opposée. Voici ses paroles: « Beaucoup de personnes se demandent si ce fut

(1310) Apparitiones quoque facere potest demon in corpore aereo, quod adeo condensatum efficere potest, ut humanum videatur..... Et de fide certum est has apparitiones fecisse..... quando Christum in deserto jejunantem in figura humana tentavit.

(1311) Assumpsit eum diabolus vere et corporatiter per aera raptando, ad eum modum quo maleficos et sagas, inquit S. Hieronymus, Gregorius et S. Thomas, in loca dissita transfert, et quo bo-

nus angelus transtulit Habacuc e Judæa Babylonem.

(1312) Aere sic contenturato et illustrato, ut omnia ista simul representaret et ob oculos poneret.

(1313) Celle-ci, par exemple, du même auteur, que le diable apparut au Sauveur sous la forme d'un ermite; unde arrepta tentandi occasione, diabolus humana forma eremiticola, accedens ad Christum, ait.....

un ravissement corporel; c'est-à-dire si le Christ permit au démon de le transporter d'un lieu dans un autre de la même manière qu'Habacuc fut transporté de la Judée dans la Chaldée, et Philippe, d'Azoth à la rencontre de l'Eunuque qui lisait sans les comprendre les prophéties d'Isaïe, en s'en retournant de Jérusalem. Mais il nous semble qu'il y aurait plus d'une inconvenance à supposer la réalité d'un pareil transport par le diable. Comment admettre, en effet, que le Christ se soit reposé sur les épaules et confié à la garde de celui qu'il connaissait pour être un précipitateur (1314), remis du soin de le porter, à celui dont il connaissait les embûches? Il vaut mieux croire que le Christ fut conduit par son propre Esprit aussi bien sur le temple que dans le désert, afin de donner lieu au diable de le tenter ici et là par l'orgueil. La première tentation, qui s'accomplit dans le désert, fut certainement locale; mais pour les autres, l'astuce du tentateur suffit, parce que la patience du Sauveur le permit, à un transport mental, pareil à celui du prophète Ezechiel, lorsque des bords du fleuve Chobar, auprès duquel il était assis, son esprit ravi à Jérusalem rebâtissait la ville, en relevait les mesures, reconstruisait le temple et les murailles. C'est ainsi que le Christ, placé en esprit sur le pinacle du temple, y attendait l'anti-esprit, afin de fournir à cet ennemi l'occasion de le tenter par la vaine gloire. » (1315) Telles sont les paroles du grand docteur; nous nous les approprions.

THEOSOPHISTE. Jacob Bœhm, surnommé le Théosophiste allemand, naquit en 1575 près de Goerlitz, dans la haute Lusace. D'abord cordonnier, ensuite élève en alchimie, puis visionnaire, il abandonna le travail manuel, pour se livrer à ses extases. Il écrivit en 1612 un livre intitulé *Aurora*, qui, malgré son obscurité, et à cause de son obscurité peut-être, lui donna une certaine célébrité, que la persécution vint accroître encore. Condamnée par le clergé de Goerlitz, Bœhm continua de rêver, et par conséquent d'écrire de plus belle. En 1619 parut son traité *De tribus principis*, dans lequel il assujettit les opérations de la grâce aux mêmes procédés que ceux de la nature dans la formation et la purification des métaux, regardant Dieu comme la matière de l'univers qu'il produit par voie d'émanation. Ses visions ressemblent en beaucoup de points à celles de Swédenborg (voy. cet art. et l'art. ILLUMINÉS, col. 858

(1314) Allusion à l'une des étymologies du nom du diable dans la langue grecque : le précipité, ou le précipitant $\delta\iota\alpha\text{-}\beta\acute{\alpha}\lambda\lambda\omicron$.

(1315) « A multis ambigitur utrum fuerit hic translatio corporalis; et si de loco ad locum se Christus transferri permiserit, eo modo quo Habacuc de Judæa in Chaldeam delatus est, et Philippus de Azoto in occursum eunuchi, qui revertens de Hierusalem non intelligens Esaiam, codicem revolvebat. Sed quod corporaliter eum diabolus tulerit, videtur inconveniens : quod humeris ejus Salvator insederit, et pro vehiculo usus sit, quem præcipitorem sciebat; vel ei ferendum se commiserit, cuius insidias agnoscebat. Suo itaque spiritu eum

et suiv.) mais il se rapprochait aussi beaucoup plus du manichéisme; car tandis que Swédenborg établissait les deux colonnes *Amour et Sagesse* comme principe de tout ce qui existe (l'*agent* et le *patient*), Bœhm admettait pour second principe la *Colère* de Dieu (le *mal*); et ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il le faisait émaner du *Nex* de Dieu; car il était anthropomorphiste, comme le sont d'ailleurs la plupart des illuminés. La secte des bœhmistes a été très-répandue en Allemagne, et a précédée l'apparition en France des maçonneries illuminées, qui lui ont emprunté un grand nombre de ses doctrines, ou plutôt de ses visions et de ses extravagances. Maintenant, elle paraît s'être fondue presque tout entière avec le maranisme dans le Swédenborgisme, auquel le magnétisme transcendant et les tables tournantes et parlantes viennent en aide, pour continuer des illusions ridicules et déplorables, que la lumière évangélique peut seule dissiper.

« Il n'est pas possible, dit Mosheim, de réunir plus d'obscurités qu'il n'y en a dans les pitoyables écrits du Théosophiste allemand; on n'y rencontre qu'un mélange bizarre de termes de chimie, de jargon mystique et de visions absurdes. » Bœhm cependant trouva un apologiste zélé dans William Law, qui a traduit ses œuvres en anglais et les a publiées en 2 vol. in-4°. Saint-Martin les admirait peut-être encore davantage, il se proposait de les traduire en français et de les publier en 50 volumes. Bœhm et Saint-Martin étaient dignes en effet de s'admirer, sinon capables de se comprendre:

Qui Bævium non odit, amet, tua carmina, Mæci.

Tous les ouvrages de Bœhm ont été réimprimés à Amsterdam en 1730 sous le titre de *Theosophia revelata*.

THEOT (Catherine). Catherine Théot naquit en 1716, elle était fille de pauvres cultivateurs de Normandie, près d'Avranches, et mena d'abord une vie misérable. Mais son ambition et son esprit d'intrigue devaient bientôt la porter à tenter tous les moyens de sortir de la sphère étroite où le sort l'avait placée.

Le conseiller au parlement Bochart de Scarron la prit au service de sa femme, pour la renvoyer, craignant de se compromettre avec une femme de ce caractère.

Elle fut en effet plusieurs fois arrêtée.

credendum est ductum, et in desertum et super templum, ut utrobique eum diabolus assumeret et tentandum. Et localiter quidem in deserto prius fuit tentatio; sed cæteras eo modo circumstanti tentatoris astutia, vel circumduci passa est patientia Salvatoris, quomodo Ezechiel cum super Duram Chobar sederet, Hierosolymam raptus in spiritu civitatem ædificat et metitur, et muros et templum instaurat. Hoc modo super culmen templi Christus erat in spiritu; sciens quid antispiritus affectantem et hosti se de vana gloria pulsaturus opportunitatem parabat. » (CYPRIAN., *De jejuniis et tentationibus Christi*.)

me entre autres elle fut enformée aux Madeonnettes, pour avoir tenu un club.

Lorsqu'elle avait quitté la maison du conseiller, elle s'était affiliée à une société de médecins mesmériens et de femmes malades et nerveuses, que les effets du magnétisme, science alors presque inconnue, remplissaient tout à la fois de terreur et d'admiration.

Catherine ne tarda pas à dominer son entourage : elle commença par changer son nom de Théot, en celui de *Théot* c'est-à-dire *divinité*, et dès cette époque elle se fit passer pour la mère de Dieu, de laquelle devait sortir avant peu le verbe divin annoncé par les prophètes. Elle prétendait que le nouveau Testament n'était, comme l'Ancien, qu'une figure, et qu'elle était le prophète de la vraie religion.

Retirée dans un galetas du quartier Saint-Jacques, elle rassembla autour d'elle un petit nombre de fripons et un assez grand nombre d'imbéciles ; mais elle menait une existence misérable, malgré les adorations dont elle était l'objet, lorsque l'ambition de Robespierre vint la tirer de son obscurité et voici comment :

Las de partager le pouvoir avec ses complices, Robespierre se crut assez fort pour le concentrer tout entier entre ses mains ; néanmoins il sentit la nécessité de s'appuyer sur une apparence de droit, et pensa à faire revivre le principe sur lequel repose tout gouvernement comme toute société, en proclamant l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Il avait déjà remarqué à la Constituante un nommé Dom Gerle, prieur de Pont Sainte-Marie, et avait été à même d'apprécier son penchant à l'exaltation et à la croyance dans les illuminés, par rapport à une fille nommée Suzanne Labrousse, que Dom Gerle voulait faire passer pour inspirée.

Robespierre comprit bien vite qu'un pareil auxiliaire pouvait lui être utile dans ses vues ambitieuses ; il se l'attacha d'abord par les liens de la reconnaissance, puis il le mit en rapport avec Catherine Théot. Dans cette intrigue, Dom Gerle joua plutôt le rôle d'un fanatique crédule que celui d'un sectaire imposteur.

Il se laissa complètement abuser par la réputation supposée de la prétendue prophétesse ; il crut à sa mission divine, qu'il expliquait même par les prophéties, principalement par celles d'Isaïe, où, selon lui, la révolution française était clairement annoncée.

Cependant Dom Gerle n'occupait que le second rang auprès de la *Mère de Dieu*, le grade supérieur appartenait à Robespierre. Et Catherine Théot, dans une lettre adressée à celui-ci, l'appelait *son premier prophète*, *son ministre chéri*, et le remerciait d'avoir fait connaître aux Français *l'Être suprême*, *son fils*.

Les projets ambitieux de Robespierre étant découverts, tous ses partisans furent arrêtés, et l'on connut alors combien était grand le nombre des disciples de cette secte extrava-

gante, composée pour la plupart de gens de basse extraction et d'intelligence peu développée. On les séduisait par des promesses absurdes et éblouissantes, par des pratiques de sorcellerie, par la révélation de secrets merveilleux utiles aux seuls adeptes. Ainsi le Prophète-Elie, disait-on, parcourait les campagnes, en gagnant des disciples à la *Mère de Dieu* ; il enseignait l'art de se rendre invisible en tuant un de ses ennemis, autorisait le meurtre des profanes députés de la Convention nationale ; il indiquait le moyen de ressusciter les élus des prophètes par des prières et l'usage de quelques pratiques très-faciles.

Catherine Théot, la mère de Dieu, assurait avoir des révélations divines ; elle prétendait avoir passé au travers des murs de la Bastille et des portes de la Salpêtrière, où elle avait été successivement enfermée. Elle devait, disait-elle, régner sur toute la terre ; son trône serait au Panthéon ; elle frapperait de mort ses ennemis ; ses élus ne mourraient point, et s'ils étaient atteints dans un combat pour elle, ils ressusciteraient pour ne jamais mourir ; elle devait purifier la terre par le fer et le feu, et le second déluge, qu'elle ferait venir, serait un déluge de sang, qui purifierait le monde entier, la Convention elle-même, et tout lui serait soumis.

Sentant la nécessité de frapper l'imagination de ses adeptes, elle s'entourait de mystères, et établissait le nouveau culte à l'aide de cérémonies plus ou moins bizarres. S'agissait-il, par exemple, de recevoir un nouvel adepte, on se livrait alors à des pratiques de toute espèce, auxquelles les disciples cherchaient à donner une apparence solennelle et religieuse ; le ridicule y abondait, mais, nous l'avons dit, c'étaient des gens d'intelligence bornée et se laissant facilement éblouir. Tel était le commun des sectaires ; quant aux chefs, aux prophètes, c'était autre chose ; mais, comme dans toutes les associations secrètes, eux seuls avaient le mot de l'énigme.

Le récipiendaire était conduit par la main dans une salle splendidement éclairée, bien que les réceptions eussent lieu, généralement, dans la matinée. « Venez, homme mortel, lui disait-on, venez vers l'immortalité, la Mère de Dieu vous permet d'entrer. » — On disposait alors des chaises pour les néophytes, et leur conductrice, car c'était une femme qui les introduisait, leur conductrice ajoutait : Enfants de Dieu, préparez-vous à chanter la gloire de l'Être-suprême.

En face des néophytes étaient deux fauteuils l'un bleu, pour la Mère de Dieu, l'autre cramoyi, destiné à son prophète. « Voilà l'heure ! » s'écriait-on ! alors apparaissait Catherine Théot, elle marchait lentement, soutenue par deux de ses filles, et après s'être assise, elle se lavait les mains, la figure, et prenait un repas léger composé de café au lait et de tartines.

Après le déjeuner, chacun venait tour à tour s'agenouiller et baiser le front ou la main de la Mère. Ensuite on s'occupait de

la réception des nouveaux aspirants. On leur faisait d'abord prononcer plusieurs serments, qui tous se résumaient en celui-ci, obéissance à la Mère de Dieu, soumission à ses prophètes et à leurs ministres. Ensuite, une femme, nommée l'éclairceuse, ouvrait l'Apocalypse, et disait : Les sept sceaux de Dieu sont mis sur l'Evangile de la vérité, cinq sont levés, et elles les expliquait ainsi.

Le premier sceau de l'Evangile fut l'annonce du Verbe, le second fut la séparation de tous les cultes; le troisième fut la révolution; le quatrième, la mort des rois; le cinquième, la réunion des peuples; le sixième, le grand combat de l'ange exterminateur; le septième sera la résurrection de tous les élus de la Mère de Dieu, leur empire sur tous les peuples de la terre et le bonheur général, surveillé par les prophètes et leurs ministres.

Puis la Mère de Dieu baisait le front, les oreilles, les joues, les yeux, les lèvres du néophyte et disait, *Diffusa est gratia in labiis tuis*; Fils de Dieu, élu de la Mère de Dieu tu as reçu les sept dons, tu es immortel.

Les accolades, les momeries continuaient, accompagnées de cérémonies bizarres et ridicules, la séance se terminait par le chant des cantiques.

Ces détails ont été publiés par le préfet de police Sénart, qui feignit de se faire recevoir, afin de pouvoir pénétrer dans le sanctuaire. A la fin de la cérémonie, il fit un signe à ses agents, des troupes postées dans la rue envahirent la maison, une des filles de la Mère entra en criant à la trahison; au milieu du tumulte, Sénart faillit être tué.

Lorsque la Mère de Dieu eût été arrêtée, on trouva parmi ses papiers une feuille écrite sur trois colonnes, l'une intitulée *Signa*, signes, la seconde, *Verba prophetarum*, paroles du prophète, la troisième, *Eventus*, événements; voici ce qu'il y avait dans chacune d'elles :

Colonne des signes :

1° Tu mettras la main sur la tête, en la regardant comme le gage du serment.

2° L'autre sur le front sera le sceau.

3° Les yeux seront purifiés pour la lumière;

4° Son nez purifié pour la prévoyance;

5° Sa bouche purifiée pour le don de la parole;

6° Ses joues purifiées pour l'amitié;

7° Ses oreilles purifiées pour l'entendement;

8° Son menton purifié pour l'alliance;

9° Le signe en forme d'équerre est le signe de l'immortalité.

Colonne des paroles :

1° Que les profanes périssent;

2° Que le grand Dieu soit vengé;

3° Que tout s'humilie et s'abaisse;

4° Que le serpent soit écrasé;

5° Que les armes soient victorieuses;

6° Que les chefs se réunissent;

7° Parle au cœur des élus;

8° Que l'union soutienne la phalange.

Colonne des événements :

1° A l'instant qu'ils s'élèveront, ils seront abaissés;

2° Les élus seront rendus à la vie éternelle;

3° Le moment du grand coup sera l'instant d'une fête;

4° Ils seront entassés, exterminés au défaut des signes;

5° La Mère régnera;

6° Les Prophètes gouverneront,

7° L'Etre suprême dirigera tout.

L'affaire fut étouffée plutôt qu'éclaircie; mais on ne peut s'empêcher de reconnaître, qu'au travers de ce tissu de mystères et de pauvretés de tout genre, se laissaient apercevoir les ramifications de complots sangninaires. Robespierre était désigné comme le premier prophète, un autre Mahomet, qui devait établir une loi religieuse et constitutionnellement dominante, s'élever un trône par les mains des sectaires, le cimenter par le sang de nombreuses victimes.

Sur les conclusions du rapporteur Vadier, la Convention nationale confirma l'arrestation des membres de la secte; mais Robespierre, qui avait le plus grand intérêt à éloigner une affaire dans laquelle son nom pouvait être prononcé, parvint à retarder la mise en jugement. Cinq semaines après son arrestation, Catherine Théot, qui occupait à la Conciergerie une chambre réservée, tomba malade, et succomba au bout de quelques jours. Sur son lit de mort, en proie aux dernières convulsions de l'agonie, elle proclamait encore son immortalité. Elle avait confié à ses gardiens, sous le sceau du secret, qu'elle ressusciterait bientôt pleine de jeunesse, de santé et de grâce, et que son règne daterait de cet événement miraculeux.

Chose singulière, la chute de Robespierre fut le salut de ses protégés; Dom Gerle lui-même, oublié dans la prison, obtint sa liberté quelques semaines après, et, malgré ses fâcheux antécédents, fut élevé à un emploi important dans l'administration. Cette dernière circonstance doit nous faire penser qu'il y avait plus de politique et d'ambition que de folie dans sa conduite, et peut-être dans la secte, des ramifications plus étendues qu'on ne l'a jamais su.

L. BOYELDIEU D'AUVIGNY.

TRANSFIGURATION DE JÉSUS-CHRIST.

Jésus-Christ prit avec lui Pierre, Jacques et Jean son frère, et les conduisit à l'écart, sur une montagne élevée : et il fut transfiguré en leur présence. Son visage devint resplendissant comme le soleil, et ses vêtements blancs comme la neige. Et voilà que Moïse et Elie leur apparurent s'entretenant avec lui. Et Pierre, prenant la parole, dit à Jésus-Christ, nous sommes bien ici; si vous le voulez, nous y ferons trois tentes, une pour vous, une pour Moïse et une pour Elie. Lorsqu'il parlait encore, une nuée lumineuse les enveloppa subitement, et en même temps une voix dit de la nue : — Celui-ci est mon Fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis mes complaisances, écoutez-le. Lorsqu'ils l'entendirent, les disciples tombèrent

ent le visage contre terre, remplis d'une grande frayeur. Mais Jésus s'approcha, les toucha et leur dit : Levez-vous et ne craignez point. Or, lorsqu'ils levèrent les yeux, ils ne virent personne, que Jésus seul; et il leur dit, en descendant de la montagne : Ne apportez cette vision à personne, avant que le Fils de l'homme ne soit ressuscité d'entre les morts (1316).

L'entretien de Jésus-Christ avec Moïse et Elie, nous dit saint Luc, roulait sur la passion douloureuse qu'il devait subir à Jérusalem. Le même évangéliste ajoute que saint Pierre et ses deux compagnons se trouvèrent couchés de sommeil, et que s'étant éveillés, ils aperçurent le Fils de Dieu dans sa majesté : *Petrus vero et qui cum illo erant, grati erant somno. Et evigilantes viderunt maiestatem ejus.* D'où quelques interprètes ont conclu que la transfiguration eut lieu pendant la nuit; mais il nous semble que c'est aller au delà du récit évangélique. Le Sauveur avait conduit les trois disciples sur un sommet de montagne, il se mit en prières; ses disciples n'étaient pas encore illuminés de la grâce du Saint-Esprit; ils se laissèrent s'assoupir, ou du moins ils se trouvèrent dans un état voisin du sommeil pendant que leur Maître prolongeait son oraison; rien de tout cela n'indique plutôt la nuit que le jour. Mais, ajoutent les mêmes interprètes, Jésus-Christ et ses trois disciples ne descendirent que le lendemain de la montagne : *Fatum est autem in sequenti die, descendentibus illis de monte.* Ceci n'indiquerait pas encore que la transfiguration ait eu lieu pendant la nuit, puisque rien ne démontre que les mots *descendre de la montagne le lendemain*, signifient exactement la même chose que descendre du sommet escarpé où il avait conduit ses disciples, pour se transfigurer devant eux. Au surplus, tout ceci n'offre que peu d'importance, d'autant plus qu'il est impossible de leur donner une solution absolue.

On demande aussi comment les trois disciples reconnurent Moïse et Elie dans les deux interlocuteurs de Jésus-Christ, et on voit à cet égard diverses suppositions. La réponse la plus naturelle et la plus vraie, ce nous semble, c'est qu'ils les reconnurent par cette illumination intérieure qui dut accompagner la manifestation divine, et indépendamment de laquelle cette manifestation aurait été sans objet.

On se demande pareillement sur quelle montagne la transfiguration eut lieu. Toutes ces traditions chrétiennes répondent sur le Thabor. Cependant cette réponse présente des difficultés assez grandes pour avoir in-

(1316) Et post dies sex assumit Jesus Petrum, et Jacobum, et Joannem fratrem ejus, et ducit illos in montem excelsum seorsum; et transfiguratus est ante eos. Et resplenduit facies ejus sicut sol: vestimenta autem ejus facta sunt alba sicut nix. Et ecce apparuerunt illis Moyses et Elias cum eo loquentes. Respondens autem Petrus, dixit ad Jesum: Domine, bonum est nos hic esse: si vis, faciamus hic tria tabernacula, tibi unum, Moysi unum, et Elie unum. Adhuc eo loquente, ecce nubes lucida

spiré des doutes aux savants Maldonat, Lighthfoot, Reland, Barbier du Bocage, et autres auteurs de mérite. Lamartine, dans son *Voyage d'Orient*, a observé que le sommet de la montagne était alors occupé par une citadelle romaine; tous reconnaissent que le Thabor n'est pas dans la direction de la route que Jésus-Christ suivait alors d'après le récit des évangélistes, et cette raison est la plus grave, sans être concluante, car le récit des évangélistes est trop peu complet pour qu'on en puisse déduire une conséquence absolue. Et quant à la citadelle romaine, son existence même démontrée ne serait pas un obstacle: en effet, il était d'usage aux Romains d'établir des retranchements sur tous les points élevés des pays occupés militairement, en les disposant de telle sorte que l'un communiquât toujours au moins avec deux autres, et que tous exerçassent la surveillance des voies stratégiques. Mais tous ces points n'étaient occupés qu'en temps de guerre; dans les temps de paix, l'occupation aurait été aussi inutile que dispendieuse; il suffit alors de garder les villes.

Eusèbe désigne au contraire le Thabor d'une manière expresse (*Psal. lxxxviii, 13*); de même saint Jérôme dans l'*Eloge de sainte Paule*, et dans sa 17^e lettre à Marcelle; de même encore saint Jean Damascène dans son homélie sur la transfiguration. C'est aussi sur le mont Thabor que sainte Hélène fit construire l'église commémorative de ce miraculeux événement, et que la piété des fidèles éleva dans la suite les deux monastères de Moïse et d'Elie, le tout en souvenir des trois tentes que le chef du collège apostolique avait voulu y bâtir. Et ces traditions, qui remontent si haut, valent pour le moins autant que les objections de la science moderne, par trop incomplète, et qui n'en élève précisément que parce qu'elle est incomplète.

La signification mystérieuse de l'apparition des deux personnages bibliques aux côtés du Sauveur, a été donnée de la même manière par tous les interprètes. Moïse était là comme représentant de la loi; Elie, comme représentant de la prophétie, et l'un et l'autre rendaient témoignage au Messie, qui allait accomplir par sa mort ce que la loi avait figuré et ce que les prophètes avaient annoncé.

TREMBLEMENT DE TERRE MIRACULEUX. Outre l'éclipse miraculeuse qui signala la passion du Sauveur, l'évangéliste saint Matthieu parle aussi d'un grand tremblement de terre en ces termes : *Jésus pou-*

obumbravit eos. Et ecce vox de nube, dicens: Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui: ipsum audite. Et audientes discipuli ceciderunt in faciem suam, et timuerunt valde. Et accessit Jesus, et tetigit eos: dixitque eis: Surgite, et nolite timere. Levantes autem oculos suos, nominem viderunt nisi solum Jesum. Et descendit illis de monte, præcepit eis Jesus, dicens: Nemini dixeritis visionem, donec Filius hominis a mortuis resurgat. (*Matth., xvii, 1-9.*)

sant pour la seconde fois un grand cri, rendit l'esprit; et voilà que le voile du temple fut déchiré en deux parties depuis le haut jusqu'en bas, et la terre trembla, et les pierres se fendirent, et les sépulcres furent ouverts, et beaucoup de corps des saints revinrent de la mort à la vie, et sortant des monuments après sa résurrection, vinrent dans la ville sainte, et apparurent à plusieurs. Or le centurion, et ceux qui étaient avec lui à la garde de Jésus, ayant vu le tremblement de terre et ce qui se passait, furent remplis de crainte et dirent : Celui-ci était vraiment le Fils de Dieu (1317).

Il serait inutile de chercher à déterminer si ce tremblement de terre fut seulement local, ou s'il s'étendit à de grandes contrées. L'on a voulu y rattacher celui dont parlent Pline et Suétone, qui renversa douze villes dans la Thrace, sous l'empire de Tibère, et pour la restauration desquelles ce prince imposa de nouveaux tributs. On a cru que c'était le même qui renversa la ville de Nicée, en Bithynie, au rapport de Phlégon. On y rapporte même certaines déchirures qui se voient au sein des montagnes en divers pays, en Judée, en Toscane et ailleurs; mais tout cela est trop incertain pour qu'on puisse y faire quelque fond, nonobstant le témoignage de Paul Orose, qui affirme que le tremblement de terre fut universel, que les montagnes se brisèrent et que de très-grandes villes, qui avaient résisté à d'autres tremblements, tombèrent en partie. Orose écrivait au commencement du v^e siècle. Le témoignage de Phlégon, affirmant que la grande éclipse arrivée la dix-huitième année de l'empire de Tibère, fut accompagnée d'un violent tremblement de terre en Bithynie, serait plus concluant.

Mais du moins la rupture du mont du Calvaire ne peut laisser lieu au doute, car saint Cyrille de Jérusalem la montrait aux incrédules de son temps. « Le saint Golgotha, disait-il, est et demeure une preuve parlante, car on y voit toujours, maintenant comme par le passé, la rupture des pierres arrivée à la mort du Christ. »

On montre encore maintenant cette fente miraculeuse, au rapport des auteurs de la *Correspondance d'Orient*. On la montrait de même au xiv^e siècle, suivant Ludolphe de Saxe dans sa *Vie de Jésus-Christ*.

Ces deux derniers témoignages, nous en convenons, ne signifieraient pas grand'chose comme preuves du fait principal, et pour-

(1317) *Jesus autem iterum clamans voce magna emisit spiritum. Et ecce velum templi scissum est in duas partes a summo usque deorsum, et terra mota est, et petrae scissae sunt. Et monumenta aperta sunt: et multa corpora sanctorum, qui dormierant, surrexerunt. Et exeuntes de monumentis post resurrectionem ejus, venerunt in sanctam civitatem, et apparuerunt multis. Centurio autem, et qui cum eo erant, custodientes Jesum, viso terrae motu et his quae fiebant, timerunt valde, dicentes: Vere Filius Dei erat iste. (Matth. xxvii, 50-54.)*

(1318) *Possessio autem eorum et habitatio. Bethel cum filiabus suis, et contra Orientem Noran, ad Occidentalem plagam Gazer et filiae ejus, Sichem*

raient fort bien aller de pair avec les affirmations des mahométans indiquant dans certaines mosquées de l'Asie des ouvertures par lesquelles l'eau du déluge rentra dans la terre; mais ils se rattachent sans interruption, par une tradition constante, par l'usage où les pèlerins des saints lieux ont été dans les premiers siècles et au moyen âge de graver la montagne du Calvaire chargés d'une croix qu'ils déposaient en ce lieu, et enfin par le témoignage de saint Cyrille lui-même, au récit de l'évangéliste. Rien de plus constant donc et de mieux avéré, pour quiconque cherche des preuves sans renchéir sur les difficultés et en créer à plaisir.

Loin d'ici le misérable conte inventé par Plutarque, et complaisamment cité par Eusèbe sur la mort du grand Pan, que des voix mystérieuses annoncèrent sur les côtes de l'Italie, à peu près dans le même temps que le Christ mourait à Jérusalem. De si pitoyables récits n'ont que faire en un sujet si grave.

TYR (Prophéties qui concernent la ville de.) Il est peu d'histoires plus remplies de grands événements et présentant plus de fortunes diverses que celle de la ville de Tyr. Nous en retracerons en quelques lignes les péripéties principales, afin de pouvoir ensuite mieux préciser l'accomplissement des prophéties qui concernent cette cité célèbre entre les plus célèbres.

La plus ancienne ville de Tyr, quelles qu'en soient l'origine et la date de fondation, paraît avoir été sur le continent. Son nom hébreu, *tsor*, veut dire un rocher; mais nous doutons que ce rocher soit la Pale-Tyros, ou vieille Tyr, dans laquelle était bâti le temple d'Hercule au temps d'Alexandre le Grand, et dont parle Hérodote au 44^e chapitre de son 1^{er} livre, car la ville de Tyr paraît avoir eu au moins trois emplacements successifs. Nous ne croyons pas non plus, quoiqu'on l'entende ainsi communément, que l'expression d'Isaïe, au xiii^e chapitre, *vierge, fille de Sidon, virgo, filia Sidoni*, signifie nécessairement que Tyr était une colonie sidonienne, car cette même expression revient un grand nombre de fois dans l'Écriture avec une signification différente; par exemple: Bethel et ses filles, Gazer et ses filles, Sichem et ses filles; Aza, Bethsan, Thanach, Mageddo, Dor, Lod, Jesaan, Ephron, Samarie, Sodome, Chebron et leurs filles (1318). Or on ne saurait dire, et il ne

quoque cum filiabus suis, usque ad Aza cum filiabus ejus. Juxta filios quoque Manasse, Bethsan et filias ejus, Thanach et filias ejus, Mageddo et filias ejus, Dor et filias ejus: in his habitaverunt filii Joseph. (I Par. vii, 28.)

Porro filii Elphaal: Heber et Misaam, et Samad, et edificavit Ono, et Lod, et filias ejus. (I Par. viii, 42.)

Factum est autem post hæc, ut percuteret Deus Philisthim, et humiliaret eos, tolleret Geth et filias ejus. (I Par. xviii, 4.)

Persecutus est autem Abia fugientem Jeroboam, et cepit civitates ejus, Bethel et filias ejus, et Jesaan cum filiabus suis; Ephron quoque et filias ejus. (II Par. xiii, 19.)

rait pas vrai, qu'il s'agit, dans ces différents passages, de colonies détachées des îles dont il est question. Cette expression signifie ordinairement, toujours peut-être, une ville du second rang, située dans le périmètre ou sous la dépendance d'une ville capitale; et nous croyons que telle fut originellement, au temps d'Isaïe du moins, la position de Tyr par rapport à Sidon : elle n'était sensiblement plus rapprochée qu'elle le fut dans la suite.

La plus ancienne expédition contre Tyr dont il soit fait mention dans l'histoire, est celle de Salmanasar, roi d'Assyrie. Ce prince, dit Ménandre d'Ephèse, ayant assiégé la ville de Tyr avec une flotte de soixante vaisseaux et huit cents rameurs, les Tyriens avec onze vaisseaux lui livrèrent la bataille, et élivrèrent la ville du côté de la mer; mais il resta l'armée de terre, qui tint la ville assiégée durant cinq années, pendant lesquelles les habitants furent obligés de se contenter des eaux des puits et des citernes qu'ils creusèrent dans la ville, car l'ennemi avait coupé tous les aqueducs qui en apportaient du dehors et occupé les bords du rivage. Il ne dit pas la manière dont le siège se termina. (Voy. JOSEPHE, *Ant.* l. IX, ch. 14.)

Cette circonstance d'un fleuve dont les eaux alimentaient alors la ville de Tyr, indique une situation toute différente de celle que nous connaissons aujourd'hui. Et cependant Tyr était sur une île ou sur une presqu'île, dit Hiram, en accordant à Salomon le bois de cèdre qui devait être employé dans la construction du temple, lui écrivait : « Je vous prie de vouloir, en récompense, nous envoyer du blé, dont vous savez que nous manquons dans cette île. » Il est vrai qu'Eusèbe, cité par Eusèbe au IX^e livre de la *réparation évangélique*, rapporte la même lettre sans faire mention de cette circonstance; mais Josèphe, que nous suivons ici, ne voit avec une confiance qui exclut toute idée de supposition aux archives juives et chrétiennes, où elle se trouve, dit-il, en original. (Voy. FL. JOSEPHE., *Antiq.*, l. VIII, c. 2.) Mais s'il restait quelque doute à cet égard, il devrait cesser devant le témoignage de Ménandre, cité au même lieu par le même auteur, suivant lequel « Hiram aurait agrandi l'île de Tyr, en y faisant porter beaucoup de pierres qui formèrent une augmentation nommée le Grand-Champ. » Il y a donc lieu de croire que la ville de Tyr assiégée par Salmanasar était située dans une île, ou du moins sur un promontoire séparé de la terre ferme par quelque profonde coupure. C'était l'an 717 avant l'ère vulgaire.

Cent trente années plus tard, Nabuchodonosor vint à son tour assiéger la ville de Tyr; le siège dura treize ans, et elle n'aurait jamais été réduite, si le monarque n'avait eu recours à une chaussée pour joindre l'île au continent, et par ce moyen, battre en brèche les murailles. Mais lorsqu'il entra, il

n'y trouva que des masures abandonnées; les habitants s'étaient enfuis sur leurs vaisseaux, emportant leurs richesses, et avaient rebâti leur ville dans une île peu éloignée.

A deux cent cinquante-cinq années de là, trois cent trente-deux ans avant l'ère vulgaire, la ville de Tyr fut de nouveau assiégée par Alexandre le Grand, et prise, après sept mois de siège, par un moyen semblable à celui qu'avait employé Nabuchodonosor, c'est à-dire par le moyen d'une chaussée que le héros macédonien fit jeter dans la mer, et qui lui coûta les plus grands efforts et les plus pénibles travaux. De cette fois, la ville ne fut pas entièrement ruinée. Alexandre se contenta de la dépouiller de ses richesses et de l'assujettir à un tribut, ou plutôt de l'adjoindre à ses Etats, tout en y laissant un roi nommé Abdolonyme.

Elle redevint ensuite florissante, compta une chrétienté nombreuse pendant les premiers siècles du christianisme, et eut l'honneur de devenir le premier siège archiepiscopal du patriarcat d'Antioche, avec treize évêchés suffragants.

Elle suivit le sort commun de la Syrie et de la Palestine au VII^e siècle, en subissant le joug mahométan. Les chrétiens la reconquirent en 1125. Elle leur resta, nonobstant deux sièges mémorables, jusqu'en 1291. Alors elle retomba au pouvoir des infidèles, ou plutôt ils prirent encore une fois ses ruines, car les habitants, épouvantés du sort qui venait d'être fait à Saint-Jean d'Acre, s'étaient enfuis sur leurs navires, emportant tous leurs biens. Les infidèles la renversèrent, et depuis lors, il ne reste plus de Tyr que le nom et d'incertains débris.

1^o Expédition de Salmanasar.

C'est à la destruction de Tyr par Salmanasar, si ce prince l'accomplit, ce qu'il est impossible de savoir d'une manière précise ou, sinon, à sa destruction par Nabuchodonosor, que le prophète Isaïe fait allusion dans son chapitre XXIII^e.

Fardeau de Tyr. Pleurez, vaisseaux qui sillonnez les mers, parce que le port d'où vous aviez coutume de revenir n'existe plus; la nouvelle vous en a été apportée jusque dans les pays lointains. Demeurez frappés de stupeur, ô habitants de l'île. Vous que les marchands de Sidon, les pèlerins de la mer, avaient coutume de remplir; vous qu'enrichissaient les semences que le Nil féconde en ses débordements, les moissons dont un fleuve est le père; vous qui étiez le marché des nations; que Sidon en rougisse. Vous dites, vous la voix de la mer, vous la gloire de la mer, vous dites: Je n'ai pas mis d'enfants au monde, je ne suis pas mère, je n'ai pas nourri de jeunes hommes, je n'ai jamais élevé de jeunes filles....

Mais qui donc accomplira cette ruine? de quelle main le Seigneur se servira-t-il pour exercer sa vengeance? ce sera l'As-

Cepit Gazer civitatem, et filias ejus, et reversus est in Judæam. (1 Mach. v, 8.)

Soror tua major, ipsa et filiaz ejus.... Soror autem tua minor te.... Sodoma et filiaz ejus. (Ezech. 16.)

syrie : *Tournez vos regards vers l'empire de Chaldée, vers cet empire qui n'eut jamais son pareil sur la terre et qu'Assur a fondé; c'est lui qui emmènera vos vaillants défenseurs en captivité, lui qui renversera vos palais, et qui laissera de la place où vous fûtes un monceau de ruines....* (1319).

L'empire de Chaldée, ce mot n'est ordinairement employé dans l'Écriture que pour désigner le premier empire babylonien : celui qui fut détruit par Nabopolassar, père de Nabuchodonosor le Grand, et auquel se substitua l'empire d'Assyrie proprement dit selon le langage de l'histoire. Ce serait donc de la conquête de Salmanasar qu'il serait ici question, et ce qui suit nous paraît l'indiquer encore davantage : *et alors, ô Tyr, vous serez livrée à l'oubli pour soixante-dix ans, les années du règne d'un roi. Après soixante-dix années, Tyr entonnera le cantique de la prostituée qui appelle ses amants. Prenez la quitte, faites le tour de la ville, ô prostituée laissée dans l'oubli : chantez mélodieusement, reprenez sans cesse vos chants, afin qu'on prenne garde à vous. Or, après soixante-dix années, le Seigneur visitera Tyr, il la rendra à ses marchandises, et elle se constituera de nouveau à tous les royaumes qui sont répandus sur la face de la terre* (1320).

Tout ceci ne saurait s'entendre de la conquête d'Alexandre le Grand, qui ne supprima point la ville de Tyr pour soixante-dix ans, puisqu'il ne la ruina pas entièrement; ni de celle de Nabuchodonosor, qui n'emmena point en captivité les vaillants défenseurs de Tyr, puisqu'il ne prit que des murailles. Le Seigneur lui donna l'Égypte en récompense de ses travaux perdus au siège de Tyr, nous dira bientôt Ezéchiel. Y eut-il une autre conquête entre celles-ci et le temps du prophète Isaïe ? nous ne savons, puisque l'histoire garde le silence à cet égard. Il resterait, dans tous les cas, bien peu de temps pour la relever de l'état où Salmanasar, contemporain d'Isaïe, la laissa après un siège de cinq ans, la faire conquérir de nouveau, la supprimer pour soi-

xante-dix ans, et la remettre ensuite en état de tenter la convoitise de Nabuchodonosor et de soutenir l'effort de ses armes pendant treize ans. Ce n'est pas ainsi que les nations se relèvent de leurs ruines.

Le dernier verset de ce chapitre nous semble avoir besoin d'une explication toute exégétique, car nous aimerions à l'entendre d'une manière différente de la plupart des traducteurs : *et ses négociants et son négoce seront sanctifiés au Seigneur* (ou peut-être plutôt, par le Seigneur; *sanctificata Domino*). *Ses marchandises ne seront point enfermées ni emmagasinées, parce que son négoce sera pour ceux qui habitent en présence du Seigneur, afin qu'ils mangent à satiété, et qu'ils se vêtissent jusqu'à la vétusté* (à la vétusté des hommes et non des vêtements) : en d'autres termes, *par tout le monde, les vieillards comme les jeunes gens, se vêtissent selon tous les caprices qu'on peut faire naître l'abondance* (1320^r).

Ceci voudrait dire, à notre sens, non pas que les marchandises de Tyr restaurée seront consacrées au Seigneur, mais tellement bénies par le Seigneur, ce qui est une expression superlative très-connue dans la langue sainte, qu'il y en aura en plus grande abondance que ni boutiques ni magasins ne pourront en contenir, et que les gens et les places en seront encombrés au point que chacun en aura à sa discrétion, sous la main, pour ainsi dire. Cette autre expression, ceux qui habitent devant le Seigneur, *qui habitaverint coram Domino*, ne veut pas dire davantage les ministres des autels ou le peuple saint, mais tous ceux qui se trouvent sur le lieu, ou comme nous le dirions quiconque; ou bien encore tous ceux qui n'ont pas d'autre toit que le ciel, *qui habitent sub dno*, comme auraient dit les Latins; tous ceux-là auront vivre et vêtement à discrétion. (Voyez l'art. ISAÏE, t. I^{er}, col. 333).

2^e Destruction de Tyr par Nabuchodonosor.

La ville de Tyr était alors dans une lie, nous venons de le voir; sa population fut emmenée captive, nous venons de le voir encore; mais il ne paraît pas que les édifices

(1319) Onus Tyri. Ululate, naves maris : quia vastata est domus, unde venire consueverant : de terra Cethim revelatum est eis. Tacete qui habitatis in insula : negotiatores Sidonis transfretantes mare, repleverunt te. In aquis multis semen Nili : messis fluminis fruges ejus : et facta est negotiatio gentium. Erubescet Sidon : ait enim mare, fortitudo maris, dicens : Non parturivi, et non peperivi, et non enutrivivi juvenes, nec ad incrementum perduxivi virgines. Cum auditum fuerit in Ægypto, dolebunt, cum audierint de Tyro : Transite maria, ululate qui habitatis in insula : nunquid non vestra hæc est, quæ gloriabatur a diebus pristinis in antiquitate sua ? ducent eam pedes sui longe ad peregrinandum. Quis cogitavit hoc super Tyrum quondam coronatam, cujus negotiatores principes, insitantes ejus inclyti terræ ? Dominus exercituum cogitavit hoc, ut extraheret superbiam omnis gloriæ, et ad ignominiam deduceret universos inclytos terræ. Transi terram tuam quasi flumen, filia maris, non est cingulum ultra tibi. Manum suam extendit super mare, conturbavit regna : Dominus mandavit adversus Chanaan, ut contereret fortes ejus. Et dixit : Non

adjicies u'tra ut glorieris, calumniam sustineat virgo filia Sidonis : in Cethim consurgens transfreta, ibi quoque non erit requies tibi. Ecce terra Chaldeorum talis populus non fuit, Assur fundavit eam : in captivitatem traduxerunt robustos ejus, suffoderunt domos ejus, posuerunt eam in ruinam. (Isa. xxiii, 1-15.)

(1320) Ululate, naves maris, quia devastata est fortitudo vestra. Et erit in die illa : In obliuionem eris, o Tyre, septuaginta annis, sicut dies regni tui post septuaginta autem annos erit Tyro quasi canticum meretricis. Sume eitharam, circui citharam meretrix oblivioni tradita : bene cane, frequenter canticum, ut memoria tui sit. Et erit post septuaginta annos : Visitabit Dominus Tyrum, et reducet eam ad mercedes suas : et rursus fornicabitur cum universis regnis terræ super faciem terræ. (Ibid. 14-17.)

(1320^r) Et erunt negotiationes ejus, et mercatorum ejus sanctificata Domino : non concenter, non reponentur, quia his, qui habitaverint coram Domino, erit negotiatio ejus, ut manducet in abundantiam, et vestiantur usque ad vetustatem. (Ibid. 18.)

ient été renversés (1321); et, lorsque la population revient au bout de soixante-dix années, ce n'est pas une nouvelle ville, construite dans un nouvel emplacement, qui apparaît à nos yeux; c'est l'ancienne Tyr, la vieille courtisane de l'univers, qui rend sa guitare, selon l'expression pittoresque du prophète, et convoque une seconde fois ses amants des quatre coins du monde. De cette fois, Tyr va être détruite et disparaîtra pour toujours; Nabuchodonosor est chargé par la Providence d'accomplir les vengeances du Ciel.

Et d'abord, c'est Jérémie qui envoie au roi de Tyr et aux monarches des royaumes environnants des chaînes pareilles à celles qu'il porte lui-même à son cou, et leur fait dire : *Le Seigneur des armées, Dieu d'Israël, dit ceci : Vous direz à vos maîtres....*

....*J'ai donné tous vos royaumes à Nabuchodonosor, roi de Babylone, mon serviteur : je lui ai tout donné, jusqu'aux bêtes de la terre; toutes les nations lui seront asservies, lui, à son fils et au fils de son fils, jusqu'à ce que vienne son tour à lui-même et celui de son royaume (1322).*

Plus tard, le même prophète s'écrie : *Voilà les eaux qui montent du côté de l'Aquilon, et qui se précipitent comme un torrent débordé; elles vont submerger la terre et ses montagnes, la ville et ses habitants : les hommes vont pousser de grandes clameurs, tous les habitants de la terre, des hurlements d'effroi, devant l'éclat des armes, le nombre des guerriers, le bruit des quadriges, la multitude de chariots. Les pères n'apercevront même pas leurs jeunes enfants qui étendront les bras aux jours de la dévastation de la Philisthée, de la destruction de Tyr et de Sidon, et de leurs auxiliaires (1323).*

C'est le berger de Thecué qui annonce à Tyr que ses édifices seront livrés aux flammes, de la même main qui aura détruit Damas, Gaza, Azot, Ascalon, Accaron, l'Idumée et l'Ammonite; mais ceci pourrait convenir peut-être à l'expédition de Salmannasar. *Super tribus sceleribus Tyri, et super quatuor non concertam eum : eo quod*

(1321) Ceci ne sera pas en contradiction avec le seizième verset du chapitre cité : *In captivitate radixerunt robustos ejus, suffoderunt domos ejus, osuerunt eam in ruinam*, pourvu qu'on ne le prenne pas à la lettre d'une manière rigoureuse. Une ville qu'on a fouillée, pour y chercher des trésors, est effossée, et pendant soixante-dix ans d'abandon, il y fait naturellement assez de ruines pour qu'on puisse dire qu'elle est posée en ruine.

(1322) *Et mittes eas ad regem Edom, et ad regem Moab, et ad regem filiorum Ammon, et ad regem Tyri, et ad regem Sidonis : in manu nuntiorum, qui venerunt Jerusalem ad Seledciam regem Juda. Et præcipies eis ut ad dominos suos loquantur : hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : hæc licetis ad dominos vestros : Ego feci terram, et homines, et jumenta, quæ sunt super faciem terræ, in fortitudine mea magna, et in brachio meo extento : et dedi eam ei qui placuit in oculis meis. Et nunc itaque ego dedi omnes terras istas in manu Nabuchodonosor regis Babylonis servi mei : insuper et bestias agri dedi ei ut serviant illi. Et servient ei omnes gentes, et filio ejus et filio filii ejus : donec*

concluserint captivitatem perfectam in Idumæa, et non sint recordati fœderis fratrum. Et mittam ignem in murum Tyri, et devorabit ædes ejus. (Amos 1, 9.)

Mais qui pourrait reproduire les pages éloquentes dans lesquelles Ezéchiel a décrit les splendeurs de la ville célèbre, et sa triste ruine ! C'est un des plus beaux morceaux de la littérature du monde entier, un des chants les plus sublimes dont la lyre ait jamais résonné entre les mains des hommes.

Voici la prophétie : *Puisque Tyr a dit de Jerusalem : Triomphe ! Les portes qui tenaient les nations sont brisées, elle se tourne vers moi : elle est déserte, je vais me remplir. Puisqu'il en est ainsi, le Seigneur Dieu dit ceci : A toi et à moi, ô Tyr : Je vais faire monter vers toi des nations innombrables, comme montent les flots de la mer. Et les murs de Tyr seront renversés, et ses tours seront détruites, et j'essuierai la poussière du lieu où elle fut, jusqu'à ce que la pierre en reste polie. Elle sera un séchoir à filets au milieu de la mer ; c'est moi qui le dis, ajoute le Seigneur Dieu, et je la mettrai au pillage des nations. Et ses filles qui sont dans la plaine, périront par le glaive ; et elles sauront que je suis le Seigneur.*

Car le Seigneur Dieu dit ceci : Je ferai venir du côté de l'Aquilon contre Tyr le roi des rois, Nabuchodonosor, roi de Babylone, avec ses chevaux, ses chars, ses cavaliers, sa garde, son armée innombrable. Il sera pétri sous le tranchant du glaive tes files qui sont dans la plaine ; il l'environnera de tranchées, l'enfermera dans des retranchements, et montera à l'assaut de tes murailles (1324), dressera contre toi ses mantelets et ses béliers, et établira ses machines contre tes remparts, afin d'y ouvrir la brèche. L'ongle de ses chevaux innombrables soulèvera contre toi une inondation de poussière ; la marche de sa cavalerie, le roulement des roues de ses chariots ébranlera tes murailles, lorsqu'il entrera par tes portes comme par la brèche d'une forteresse écroulée. Le pied de ses chevaux pétrira le gazon de tes places publiques, ton

veniat tempus terræ ejus et ipsius : et servient ei gentes multæ et reges magni. (Jer. xxv, 3-7.)

(1323) *Quod factum est verbum Domini ad Jeremiam prophetam contra Palæstinos, antequam percuteret Pharaon Gazam : Hæc dicit Dominus : Ecce ascendunt ab aquilone, et erunt quasi torrens inundans, et operient terram et plenitudinem ejus, urbem et habitatores ejus : clamabunt homines, et ululabunt omnes habitatores terræ a strepitu pompæ armorum, et bellatorum ejus, a commotione quadrigarum ejus, et multitudine rotarum illius. Non respexerunt patres filios manibus dissolutis. Pro adventu diei, in quo vastabuntur omnes Philisthiim, et dissipabitur Tyrus, et Sidon cum omnibus reliquis auxiliis suis. Depopulatus est enim Dominus Palæstinos, reliquias insule Cappadocie. (Jer. xl, vii, 1-4.)*

(1324) *Elevebit contra te clypeum. Les soldats qui montent à l'assaut élèvent le bouclier au-dessus de leur tête, de manière à former tous ensemble une écaille de tortue, sur laquelle glissent et roulent les projectiles de l'ennemi.*

peuple tombera immolé par son glaive, les chefs - d'œuvre de statuaire rouleront dans la poussière. Ses soldats raviront les richesses, pilleront les marchandises, détruiront les murailles, coucheront sur la terre les superbes édifices; ils noieront au milieu des eaux tes pierres, tes boiseries, ta poussière (1325).

Telle est la prophétie; vient ensuite l'épique sur la ruine de la cité jadis reine. Rien n'est plus pompeux que la description de ses splendeurs, plus lamentable que la peinture de ses tristes débris.

Les éclats de la lumière s'entremêlent aux horreurs des ténèbres, la foudre semble gronder dans le lointain, l'orage s'amorce, les éclairs illuminent le tableau; rien ne manque à ce morceau de poésie aussi sublime, plus sublime peut-être que la scène qu'elle décrit. Nous n'osons entreprendre de reproduire en français un morceau si étincelant de beautés de tout genre; nous en recueillerons seulement les traits principaux.

A la vie, au mouvement, au bruit d'une cité populeuse et animée, succède tout à coup le silence des tombeaux. La terre et la mer ont tremblé au bruit de l'engloutissement de la grande ville; les passants se sont arrêtés, assis sur le rivage; ils sont demeurés dans l'ébahissement, en contemplant le lieu où les flots se sont refermés sur elle (1326). Comment a-t-elle donc péri? disent-ils. Qu'est donc devenue la grande ville? disent les navigateurs qui la cherchent, et tous mesurent de l'œil la profondeur de l'abîme où elle est ensevelie. Ensevelie, oui, pour toujours, avec ceux qui dorment du sommeil éternel. Rien, rien! Où donc est l'emplacement où fut Tyr? Il n'y a plus rien pour jamais: *In nihilum redigam te, et non eris, et requisita non invenieris ultra in sempiternum, dicit Dominus Deus.*

Tu disais, ô Tyr! Je suis belle, je me mire au milieu des ondes; et, en effet, tous les peuples de l'univers se sont mis volontairement à contribution pour t'embellir; ils t'ont construite de sapins de Sanir et de cèdres du Liban. Ils t'ont fabriqué des rames

(1325) Et factum est in undecimo anno, prima mensis, factus est sermo Domini ad me, dicens: Fili hominis, pro eo quod dixit Tyrus de Jerusalem: Euge confractæ sunt portæ populorum, conversa est ad me; implebor, deserta est. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego super te, Tyre, et ascendere faciam ad te gentes multas, sicut ascendit mare fluctuans. Et dissipabunt muros Tyri, et destruent turres ejus: et radam pulverem ejus de ea, et dabo eam in limpidissimam petram. Siccatio saganarum erit in medio maris, quia ego locutus sum, ait Dominus Deus: et erit in direptionem gentibus. Filiæ quoque ejus, quæ sunt in agro, gladio interficietur, et scient quia ego Dominus. Quia hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego adducam ad Tyrum Nabuchodonosor regem Babylonis ab Aquilone, regem regum, cum equis, et curribus, et equilibus, et cætu populoque magno. Filias tuas quæ sunt in agro gladio interficiet: et circumdabit te munitionibus, et comportabit agge-

rem in gyro; et elevabit contra te clypeum. Et rinas, et arielas temperabit in muros tuos, et turres tuas destruet in armatura sua. Inundatione equorum ejus operiet te pulvis eorum: a sonito equorum, et rotarum, et curruum movebuntur muri tui, cum ingressus fuerit portas tuas quasi per introitum orbis dissipatæ. Ungulis eorum suorum concutiet omnes plateas tuas: populum tuum gladio cædet, et statux tuæ nobiles in terram corruent. Vastabunt opes tuas, diripient negotiationes tuas: et destruent muros tuos, et domos tuas præclaras subvertent; et lapides tuos, et ligna tua, et pulverem tuum in medio aquarum ponent. (Ezech. xxvi, 1-12.)

(1326) Il n'est pas de plus heureuse image de poésie imitative que celle-ci; ce sont des passants demeurés dans un long ébahissement au bord d'un mer qui vient de se refermer sur une ville engloutie:

Attentè super repentino casu tuo admirabamur.

es escarboucles, des émeraudes et de toutes les pierres précieuses des diverses parties du monde. Il mourra de la mort des circoncis, par la main des étrangers, et son cadavre reposera au cœur de la mer.

Tout ceci est rempli d'hyperboles. Le monde est vrai, les détails disparaissent sous des fleurs d'un langage poétique et figuré, et l'on n'en saurait conclure, ce nous semble, que le rocher où fut Tyr s'abîma sous des flots de la mer avec les décombres de la ville; que le roi de Tyr périt dans les combats, et que son cadavre fut jeté dans la mer.

Quoi qu'il en soit, le prophète parlait de la sorte la onzième année de Sédécias, le premier jour [du cinquième mois (1327)], rois semaines après la destruction de Jérusalem. Tyr était au sein des splendeurs de sa prospérité, et rien ne lui faisait prévoir un sort pareil à celui de sa rivale. Trois siècles se passèrent encore, pendant lesquelles elle continua de vivre au milieu de ses iniquités et au milieu de l'iniquité de son époque; *in multitudine iniquitatum tuarum, et iniquitate negotiationis tuæ, polluisti sanctificationem tuam*; mais enfin, au terme marqué par la divine providence, le terrible conquérant du Nord vint l'assiéger à son tour. Une chaussée, jetée dans la mer, le conduisit au pied de ses remparts, après seize années d'un siège obstiné. Tyr était sans doute ruinée, sa population décimée par le glaive. Ce qu'il restait encore d'habitants valides montèrent sur leurs vaisseaux, emportant ce qu'ils purent de richesses, et allèrent établir leurs pénates et fonder une nouvelle Tyr dans une autre île. Lorsque Nabuchodonosor pénétra enfin dans la conquête, il y trouva le désert, et y fit le égât en livrant les édifices à la sape et aux flammes. Ainsi, l'ancienne Tyr disparut pour jamais de la scène du monde. C'était la vingt-sixième année de Sédécias. Le premier jour de la vingt-septième, le prophète criait ce qui suit : *Le Seigneur m'a dit : Ils de l'homme, Nabuchodonosor, roi de Babylone, a asservi son armée à la plus grande servitude contre Tyr, au point que toute tête en est devenue chauve et toute paule écorchée; et il n'a trouvé dans Tyr*

aucune récompense, ni lui ni son armée, pour le service qu'il m'a rendu en détruisant cette ville avec de si grands efforts. Puisqu'il en est ainsi, dit le Seigneur Dieu, que Nabuchodonosor, roi de Babylone, descende en Egypte; c'est là que j'ai mis la récompense qu'il doit recevoir pour les services qu'il m'a rendus. Je lui abandonne le pays d'Egypte : tel est son salaire (1328). Voy. l'art. EZÉCHIEL. t. II, col. 707.

C'est au même événement, c'est-à-dire à la destruction de Tyr par Nabuchodonosor, que le prophète royal faisait allusion dans les paroles suivantes : *Ils ont dit : Venez, détruisons les restes de la nation, que la mémoire d'Israël disparaisse à jamais. Car les habitants de l'Idumée et les Ismaélites, Moab et les fils d'Agar, Gebal, Ammon et Amalec, les étrangers et LES HABITANTS DE TYR ont ourdi tous ensemble une conjuration; ils se sont réunis dans une même alliance contre vous. L'ASSYRIEN EST VENU AVEC EUX, et tous ensemble avec les fils de Loth. Traitez-les, Seigneur, comme Madian et Sisara, comme Jabin au torrent de Cisson; ceux-ci ont péri à Endor, leurs cadavres ont engraisé la terre. Traitez leurs princes comme Oreb et Zeb, Zebée et Salmana; oui tous leurs princes, parce qu'ils ont dit : Partageons-nous comme un héritage l'héritage sanctifié du Seigneur (1329).*

La présence de l'Assyrien au milieu des ennemis d'Israël, qui veulent se partager le saint héritage, indique bien le temps de la conquête de Jérusalem. Et les menaces prophétiques du saint roi devaient se réaliser ensuite par la conquête du reste de la Palestine et de Tyr, qui suivit bientôt celle de la Judée.

Nous ne pensons pas que ces diverses prophéties aient un rapport direct à l'état présent des ruines de Tyr. Il est vrai que l'ancienne, celle dont parle Ezéchiël, n'a jamais été relevée; que le lieu où elle fut ne nous est pas même connu d'une manière certaine, et ainsi l'accomplissement de la prédiction est complet, incontestable, persévérant depuis plus de deux mille ans; mais les ruines qui attristent maintenant nos souvenirs, qui arrachent des larmes aux

(1327) Ainsi l'entendent Corneille Lapiere et avec lui les meilleurs interprètes : *Et factum est in undecimo anno, prima mensis, factus est sermo Domini ad me.....*

(1328) *Et factum est in vigesimo et septimo anno, in primo, in una mensis, factum est verbum Domini ad me, dicens. Fili hominis, Nabuchodonosor rex Babilonis servire fecit exercitum suum evitute magna adversus Tyrum : omne caput de alvatum, et omnis humerus depilatus est : et merces non est reddita ei, neque exercitui ejus, de Tyro, pro servitute qua servivit mihi adversus eam. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego dabo Nabuchodonosor regem Babilonis in terra Ægypti; et accipiet multitudinem ejus, et deprædabitur tabernaculum ejus, et diripiet spolia ejus : et erit merces exercitui illius. Et operi, quo servivit adversus eam : dedi ei terram Ægypti, pro eo quod laboraverit mihi, ait Dominus Deus. In die illo pullula bit cornu domui Israel, et tibi dabo apertum os in*

medio eorum; et scient quia ego Dominus. (*Ezech. xxix, 17-21.*)

(1329) *Deus, quis similis erit tibi? ne taceas, neque compescaris, Deus. Quoniam ecce immici tui sonuerunt, et qui oderunt te, extulerunt caput. Super populum tuum malignaverunt consilium; et cogitaverunt adversus sanctos tuos. Dixerunt : Venite, et disperdamus eos de gente; et non memoretur nomen Israel ultra. Quoniam cogitaverunt unanimiter, simul adversum te testamentum dispuerunt. Tabernacula Idumæorum et Ismaelitarum, Moab, et Agareni, Gebal, et Ammon, et Amalec alienigenarum cum habitantibus Tyrum. Etenim Assur venit cum illis : facti sunt in adjutorium filiis Lot. Fac illis sicut Madian, et Sisara : sicut Jebin in torrente Cisson. Disperierunt in Endor : facti sunt ut stercus terræ. Pone principes eorum sicut Oreb, et Zeb, et Zebec, et Salmana. Omnes principes eorum. Qui dixerunt : Hæreditate possideamus sanctuarium Dei. (*Psal. lxxxii, 1-15.*)*

yeux des pèlerins et qui ont inspiré de si belles pages à Lamartine et à Poujoulat, sont celles d'une nouvelle Tyr, contre laquelle il n'y avait point de prédictions semblables; il est bon des'en souvenir en lisant ces auteurs, afin de ne point se laisser égarer à leur suite. La Tyr des croisés et d'Alexandre le Grand n'était pas celle de Nabuchodonosor; autrement la poésie d'Ezéchiel ne serait plus que du roman, ce qu'on ne saurait dire, puisque l'histoire la confirme.

3° Expédition d'Alexandre le Grand, et suites.

Tyr a relevé ses remparts, elle a amassé l'argent en monceaux comme la terre, elle foule l'or aux pieds comme la boue de ses places publiques. Eh bien! le Seigneur en prendra possession : il prendra d'assaut la citadelle au milieu de la mer et livrera ses maisons aux flammes. Ainsi parlait le prophète Zacharie après le retour de la grande captivité. A quels événements fait-il allusion? L'histoire ne dit pas que Judas Machabée ait pris ni incendié la ville de Tyr; ce serait donc à la conquête d'Alexandre le Grand. Cependant, ce que le prophète ajoute ne peut convenir qu'au règne des Asmonéens : *Ascalon le verra et en tremblera; Gaza le verra pareillement, et en pleurera de douleur; de même Accaron, en voyant son appui réduit en poussière. Il n'y aura plus de roi de Gaza, Ascalon n'aura plus d'habitants, le vainqueur s'assoiera dans Azoth pour séparer son butin, et l'orgueil de la Philistie ne sera plus. J'ôterai de sa bouche le sang dont elle se nourrit, j'arracherai ses abominations d'entre ses dents, elle restera acquise à notre Dieu; ses enfants serviront d'introducteurs en Juda, et ceux d'Accaron remplaceront les Jebuséens.*

Tout ceci ne peut convenir qu'au temps des Machabées. Ce qui suit y convient exclusivement : savoir, qu'Israël ne verra plus un exacteur étranger venir percevoir des tributs, puis enfin l'annonce de la royauté du Messie :

Réjouissez-vous sans mesure, fille de Sion; jubilez, fille de Jérusalem : voilà que votre Roi vient à vous; c'est le Juste, le Sauveur. Il entre à la manière des indigents, assis

(1330) Onus verbi Domini in terra Hadrach et Damasci requiei ejus : quia Domini est oculus hominis, et omnium tribuum Israel. Emath quoque in terminis ejus, et Tyrus, et Sidon assumpserunt quippe sibi sapientiam valde. Et ædificavit Tyrus munitionem suam, et coacervavit argentum quasi humum, et aurum ut lutum platearum. Ecce Dominus possidebit eam, et percutiet in mari fortitudinem ejus, et hæc igni devorabitur. Videbit Ascalon, et timebit; et Gaza, et dolebit nimis; et Accaron, quoniam confusa est spes ejus : et peribit rex de Gaza, et Ascalon non habitabitur. Et sedebit separator in Azoto, et disperdam superbiam Philistinorum. Et auferam sanguinem ejus de ore ejus, et abominationes ejus de medio dentium ejus, et relinquetur etiam ipse Deo nostro, et erit quasi dux in Juda, et Accaron quasi Jebusæus. Et circumdabo domum meam ex his qui militant mihi euntes et revertentes, et non transibit super eos ultra exa-

sur une dresse, suivie de son poulain (1330).

Le prophète avait-il en vue ces deux objets en même temps? peut-être, car l'expédition d'Alexandre, la guerre des Machabées et l'entrée triomphante du Messie dans Jérusalem, lorsque les dernières gouttes de sang généreux de la famille asmonéenne sont prêtes à disparaître, sont trois événements de nature diverse, qui ont pourtant une étroite connexion dans l'histoire.

Mais si les premières lignes de cette prédiction peuvent s'appliquer à la conquête d'Alexandre, la suivante, du prophète Jechiel, convient exclusivement au règne des Machabées : *Qu'y a-t-il donc à démêler entre vous et moi, ô Tyr, ô Sidon, et vous tous, confus de la Palestine? Voulez-vous donc vous venger de moi? Et si c'est cela que vous prétendez, votre vengeance va retomber tout de suite, à l'instant même, sur votre tête. Vous avez pillé mon argent et mon or; vous avez enlevé mes meubles précieux et toutes mes richesses, pour en orner les temples de vos idoles; vous avez vendu aux fils de la Grèce les fils de Juda et de Jérusalem, afin de les envoyer dans des contrées lointaines. Mais je les ferai revenir des lieux où vous les avez vendus, et je tournerai contre vous votre propre vengeance, car je vendrai vos fils et vos filles par les mains des fils de Juda aux Sabéens, nation lointaine; c'est moi, le Seigneur, qui l'annonce (1331).*

Nous disons que celle-ci ne peut s'appliquer qu'au temps des Machabées; car le prophète marque l'époque de son accomplissement : c'est après le retour de la captivité : *cum convertero captivitatem Juda et Jerusalem.* Il en marque le moyen : c'est par la main des fils de Juda : *venundam filios vestros et filias vestras in manibus filiorum Juda, et venundabunt eos Sabæis....* Il en indique la cause : c'est parce que les Tyriens et leurs voisins ont dévasté la Judée; or nous voyons au V^e chapitre du 1^{er} livre des Machabées que cet outrage s'accomplit au temps des guerres de Judas, et que Judas en tira une prompte vengeance. Il en indique les circonstances : c'est à l'époque où toutes les nations environnantes tomberont sous le glaive vengeur des fils de Juda; et principalement une dernière circonstance

etor, quia nunc vidi in oculis meis. Exsulta satis, filia Sion, jubila, filia Jerusalem : ecce rex tuus venit tibi justus salvator ipse pauper, et ascendet super asinam, et super pullum filium asinæ. (Zech. ix, 4-9.)

(1331) Verum quid mihi et vobis, Tyrus et Sidon, et omnis terminus Palæstinarum? nunquid ulnam vos reddetis mihi? et si ulciscimini vos contra me, cito velociter reddam vicissitudinem vobis super caput vestrum. Argentum enim meum et aurum tulistis et desiderabilia mea et pulcherrima intulistis in delubra vestra. Et filios Juda, et filios Jerusalem vendidistis filiis Græcorum : ut longe faceretis eos de finibus suis. Ecce ego suscitabo eos de loco, in quo vendidistis eos; et convertam restitutionem vestram in caput vestrum. Et vendam filios vestros et filias vestras in manibus filiorum Juda, et venundabunt eos Sabæis genti longinquæ, quia Dominus locutus est. (Jech, iii, 4-8.)

plus significative encore : savoir, qu'après cela, les eaux recommenceront à couler du temple et à redescendre vers la mer par la vallée de Josaphat, ce qui s'accomplit sous le règne des Asmonéens : *fons de domo Domini egredietur, et irrigabit torrentem spiritarum.*

4° La Tyr chrétienne.

Il appartenait au Roi-Prophète, à celui qui devait être le père du Messie, et qui en serait aussi la figure dans plusieurs circonstances de sa vie, de porter ses regards dans l'avenir plus loin qu'aucun des autres prophètes. L'honneur était réservé pour lui seul de voir le Messie à pleins yeux, et de contempler les splendeurs de son règne. Aussi, dans son XLIV^e psaume, consacré à chanter les triomphes de ce divin Messie et la fondation de son Église, il s'écrie : *Les filles de Tyr, les villes les plus riches de l'u-*

nivers s'empresseront de venir avec des présents, solliciter la faveur d'un de vos regards. Filiae Tyri in muneribus vultum tuum deprecabuntur : omnes divites plebis. Le psaume LXXXVI^e tout entier exprime la même pensée, ou plutôt ce seul sentiment :

Elle est fondée sur les montagnes saintes. Le Seigneur aime la forteresse de Sion plus que toutes les tentes de Jacob. A vous ont été réservées les grandes merveilles, ô cité de Dieu. Je me souviendrai de Rahab et de Babylone, parce qu'elles auront appris à me connaître. Les étrangers, les enfants de Tyr, les peuples de l'Éthiopie y viendront, après que Sion aura dit : Un homme, un homme est né dans mon enceinte. C'est le Très-Haut, celui qui m'a fondée.... (1332).

C'est bien là la Tyr chrétienne, nul n'en saurait douter; mais si le Prophète-Roi a chanté sa conversion, il ne s'est pas trouvé de prophète pour verser des larmes sur ses tristes ruines.

U

URIE, fils de Semei, de Cariathiarim, prophétisa contre Jérusalem et contre la Judée du temps du roi Joakim, annonçant au peuple Juif les mêmes malheurs que Jérémie. *Ses prophéties ayant été portées aux oreilles du roi Joakim, de tous ses courtisans et de ses officiers, le roi chercha à le faire mourir. Mais Urie le sut, s'ensuit de frayeur et se sauva en Égypte. Le roi Joakim fit courir après lui, et envoya en Égypte Elnathan, fils d'Achobor et quelques hommes. Ils ramenèrent Urie de l'Égypte, le mirent en présence du roi Joakim, qui le frappa du glaive, et jeta son cadavre dans le sépulcre du vulgaire ignoble (1333).* Nous ne savons rien de plus du prophète Urie. Les paroles qui précèdent, se lisent au chapitre xxvi des prophéties de Jérémie.

URIM ET THUMMIM (Divination par les). — Urim et Thummim, question sur laquelle les savants ont beaucoup écrit, mais qu'ils ont plus embrouillée qu'éclaircie par la variété de leurs sentiments, dit le docteur Prideaux. (Voy. *Hist. des Juifs* sous l'an 534.) Il y a deux choses à rechercher sur ce sujet : 1° ce que c'était, 2° quel en était l'usage.

À l'égard de la première question, l'Écriture se contente de dire que Moïse plaça Urim et Thummim dans le rational du grand prêtre, afin qu'ils reposassent sur la poitrine d'Aaron, quand il se présenterait devant le

(1332) *Fundamenta ejus in montibus sanctis. Diligit Dominus portas Sion super omnia tabernacula Jacob. Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei. Memor ero Rahab et Babylonis scientium me. Ecce alienigenæ, et Tyrus, et populus Æthiopum, hi fuerunt illic. Nunquid Sion dicet : Homo, et homo natus est in ea; et ipse fundavit eam Altissimus? (Psal. LXXXVI, 1-5.)*

(1333) *Urias filius Semei de Cariathiarim prophetavit adversus civitatem istam, et adversus terram hanc, iuxta omnia verba Jeremiae. Et audivit*

Seigneur : *Pones autem in rationali judicii doctrinam et veritatem, quæ erunt in pectore Aaronis, quando ingredietur coram Domino. (Exod. xxviii, 30.)* On le voit, saint Jérôme a traduit les mots Urim et Thummim par doctrine et vérité; il a traduit de même au viii^e chapitre du Lévitique (v. 8); mais ceci n'éclaircit nullement la question. Le pectoral était une pièce d'étoffe, de la grandeur d'une palme, sur laquelle étaient attachées douze pierres précieuses différentes, portant chacune le nom d'une des douze tribus d'Israël; il se rattachait à l'ephod, espèce de mantelet que le souverain sacrificateur mettait sur la robe pontificale, et se portait ainsi dans toutes les cérémonies. Ceux qui entendent par l'Urim et le Thummim quelque chose de matériel ajouté aux pierres, veulent que le pectoral eût une poche sous sa doublure, pour serrer les Urim. Christophe de Castro, dans son traité de la Divination, et Spencer, dans sa *Dissertation sur les Urim*, croient que c'étaient deux statues, cachées dans la capacité du pectoral, qui rendaient des oracles par des sons articulés. Mais Pocock, dans son *Commentaire* sur Osée, l'a dit à juste titre, un pareil sentiment est tout à la fois absurde et impie, et tient plus du paganisme que des saintes institutions de la loi mosaïque. D'autres (1334) veulent que les Urim et Thummim n'aient été autre chose que le

rex Joakim, et omnes potentes, et principes ejus, verba hæc : et quæsit rex interficere eum. Et audivit Urias, et timuit, fugitque et ingressus est Ægyptum. Et misit rex Joakim viros in Ægyptum, Elnathan filium Achobor, et viros cum eo in Ægyptum. Et eduxerunt Uriam de Ægypto : et adduxerunt eum ad regem Joakim, et percussit eum gladio; et projecit cadaver ejus in sepulcris vulgi ignobilis. (Jer. xxvi, 20.)

(1334) *Paraphras. Jonathan in Exod. xxviii, 30. — Liber Zohar, fol. 105, edit. Cremon.*

Tetragrammaton, ou nom ineffable de Dieu, lequel aurait été écrit ou gravé d'une manière mystérieuse, disposé en double partie, et placé dans le pectoral auquel il communiquait la faculté de rendre des oracles, et telle est l'opinion la plus commune parmi les rabbins; car ils professent tous une haute estime pour la vertu miraculeuse de ce nom (1335). Aussi leur manière la plus ordinaire de répondre, lorsqu'on leur objecte les miracles de Jésus-Christ, est de dire qu'il avait enlevé du temple ce nom mystérieux inscrit sur la *Pierre du fondement*, c'est-à-dire sur laquelle l'arche avait reposé jadis; qu'il le tenait caché sur lui, et que c'était par sa vertu qu'il opérait des merveilles (1336). D'autres (1337), sans abandonner l'idée d'un objet matériel surajouté au pectoral, ne veulent pas qu'on s'en inquiète et qu'on en fasse la recherche, sous prétexte que Moïse seul devait le connaître. Mais tout cela ressemble tellement aux pratiques du sortilège et de la magie, abhorrées de Dieu, qu'il est plus sûr de ne chercher rien autre chose dans le pectoral que la vertu divine, qui lui était, non pas inhérente ou naturelle, mais communiquée lorsque le prêtre s'en revêtait dans le but de consulter Dieu, et dans les mots *Urim* et *Thummim* des expressions purement qualificatives, signifiant la clarté et la vérité des oracles divins, à la différence des oracles païens, toujours obscurs et ambigus; car *Urim* signifie la lumière, et *Thummim* la perfection. C'est pourquoi les Septante traduisent par *Ἀλήθειαν καὶ Ἀγάθειαν*, c'est-à-dire évidence et vérité (1338).

On consultait Dieu par les *Urim* et les *Thummim* dans les circonstances difficiles ou importantes. Pour cela, le souverain sacrificateur revêtait ses habits pontificaux, mettait son pectoral et se présentait ainsi devant le Seigneur, pour lui demander conseil. Il ne lui était pas permis, disent les rabbins (1339) de le faire pour une personne privée, mais seulement pour le roi, le président du sanhédrin, l'armée ou son général; ni pour une affaire particulière, mais

pour le seul intérêt public, soit de l'Eglise, soit de la nation. Car comme il se présentait devant Dieu portant sur la poitrine les noms des douze tribus, quelque conseil qu'il demandât, toutes les tribus devaient y être intéressées. C'était devant l'arche d'alliance qu'il consultait le Seigneur, non pas au-delà du voile et dans le Saint des saints, où le souverain sacrificateur n'entrait qu'une fois l'an, le jour des expiations, mais au-devant du voile, dans le lieu saint. Là, se tenant debout, le visage tourné vers l'arche et le propitiatoire, sur lequel reposait la vertu divine, il proposait à Dieu le sujet qui l'amenait en sa présence. Derrière lui, mais hors du lieu saint, puisqu'il n'était pas permis à un laïque d'y entrer, le consultant, s'il était autre que le grand prêtre lui-même, se tenait humblement prosterné, attendant la réponse. Mais ici la discussion recommence sur la manière dont se rendait la réponse. L'opinion la plus commune (1340) est qu'elle se faisait par l'éclat ou le renflement des lettres gravées sur les pierres précieuses du pectoral, et que le prêtre y lisait la réponse. Ce qu'ils appuient de l'exemple fourni par le 1^{er} chapitre des *Juges*, où l'on voit les Israélites aller consulter Dieu pour savoir quelle tribu devait marcher contre les Chananéens, pour conquérir la part qui lui était promise. La réponse fut : *Que Juda commence*. Toujours suivant les rabbins, le grand prêtre, après avoir posé la question, jeta les yeux sur le pectoral, et vit les lettres qui concourent à former ces trois mots resplendir et s'élever au-dessus des autres. Ce sentiment n'est pas nouveau, car on le trouve exposé par Josèphe et par Philon, et c'est sur leurs données, peut-être, que plusieurs Pères des premiers siècles l'ont eux-mêmes adopté. Mais il est sujet à des difficultés qui paraissent insolubles (1341). D'abord, toutes les lettres de l'alphabet hébraïque ne sont pas comprises dans les noms des douze tribus: il y manque *chet*, *teth*, *zuddi* et *koph*. Celles qui s'y trouvent ne suffisent donc pas pour donner une réponse à toutes les questions possibles (1342). Il est vrai que pour remplir

(1335) R. Salomon. — R. Moses-ben-Nachman. — R. Beckai. — R. Levi-ben-Gerson et alii plures.
(1336) *Toledoth Jesu*. — RAYMUNDI *Pugio fidei*. — BUXTORF, *Lericon*.

(1337) David Kimki — Abraham Seva — A-ben-Ezra, etc.

(1338) Josèphe, au 11^e livre de ses *Antiquités*, prétend que ces deux termes signifient les pierres mêmes du rational, qui, par leur éclat miraculeux, avertissaient le grand prêtre de ce qu'il désirait savoir. Saint Epiphane et Suidas croient qu'il y avait, outre les douze pierres précieuses, un gros diamant ainsi nommé de son éclat. Procope, Arias et Montanus ajoutent deux pierres de ces mêmes noms aux douze qui représentaient les douze tribus. Saint Augustin, dans la 117^e question sur l'*Exode*, rejette toutes ces additions en tant que non justifiées. Saint Cyrille, dans son *Exposition* sur le symbole, le rabbin Salomon et Eugubinus croient que les deux mots *Urim* et *Thummim* étaient gravés sur une ligne d'or. Spencer, Corneille La-

Pierre, Saint Jérôme, Cedrenus, Philon penchent pour une broderie sur laquelle deux petites figures auraient été représentées et auraient donné les réponses, etc.

(1339) ABARBANEL in *Exod.* xxviii et in *Denter.* xxxiii. — R. LEVI BEN GERSOM. — MAIMONIDES, *ibid.* — YALKUT, fol. 248.

(1340) MAIMON., in *Cele-Hammikdash*, cap. i. — ZOHAR in *Exod.* — YALKUT, ex *antiq. lib. Siphra*. R. BEKAI in *Denter.* xxxiii. — RAMBAN. — R. LEVI ABARBANEL. — R. AZARIAS in *Meer-Enaim*. — R. ABRAHAM-SEBA.

(1341) Il est une difficulté, la plus sensible de toutes, cependant, à laquelle nos auteurs n'ont pas fait attention; c'est qu'on ne saurait lire que très-difficilement et avec toutes les chances d'erreur un caractère placé sur sa poitrine.

(1342) Cette première difficulté est plus apparente que solide, car il n'est pas besoin d'une phrase entière pour former la réponse à une question, d'autant plus que cette réponse est simple.

ce vide, les rabbins ont ajouté au pectoral les noms d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; et comme la lettre *teth* ne s'y trouvait pas encore, malgré ce supplément, ils ont ajouté: *Col ellek shilte Israël*; c'est-à-dire: *ce sont toutes les tribus d'Israël*. Mais cette addition, tout arbitraire elle-même, est contraire au texte de l'Écriture, qui donne un détail étendu des différentes parties dont se composait le pectoral. Elle n'ajoute rien aux douze pierres qui le couvraient, ni rien aux noms des tribus dont chacun était gravé sur chacune d'elles. Et de plus, il faut supposer que le grand prêtre était doué de l'esprit de prophétie, pour combiner entre elles les lettres qui brillaient ou se grossissaient, et en former des mots et des phrases qui fussent l'expression réelle de la réponse divine, ce qui forme un double emploi, c'est-à-dire un double miracle: miracle dans le grossissement des lettres, miracle dans leur interprétation.

Il y a dans l'Écriture des réponses d'une telle longueur, que toutes les lettres du pectoral, y compris celles que les rabbins y ajoutent de leur autorité privée, ne suffiraient pas pour les exprimer; par exemple celle qui se lit au II^e livre des *Rois*, chapitre 7, verset 24: *Vous ne monterez pas à l'assaut du camp des Philistins, vous vous tiendrez à l'écart de leur armée, embusqué derrière les rois de poiriers; et lorsque le vent vous apportera par-dessus la cime des poiriers un bruit le pas, alors commencez le combat, ce sera le signal auquel vous reconnaîtrez que le Seigneur se met à votre tête, pour exterminer l'armée des Philistins* (1343).

Nonobstant ces diverses conjectures et sans égard pour aucune d'elles, il nous semble, à nous, que la réponse était toujours entendue par une voix articulée, émanant du propitiatoire, lorsque le grand prêtre se présentait devant le Saint des saints, pour consulter le Seigneur. Avec cette différence cependant, que Moïse se présentait immédiatement devant Dieu, toutes les fois qu'il le jugeait nécessaire, lui parlant pour ainsi dire *face à face* (*Exod. xxxiii, 11*) et conversant avec lui comme un ami avec son ami; tandis que nul autre ne devait jamais jouir du privilège de consulter Dieu immédiatement, et que le grand prêtre n'était admis qu'une fois l'an dans le Saint des saints, comme nous venons de le dire. Nous croyons que Dieu rendait sa réponse au grand prêtre par ses paroles articulées aussi bien qu'à Moïse, parce que dans tous les passages de l'Écri-

ture où il est question de ces sortes de consultations (1344), la réponse, à la réserve de deux (1345), est toujours *l'Éternel dit*. Et lorsque les Israélites conclurent un traité avec les Gabaonites, ils furent blâmés de *n'avoir point consulté la bouche de l'Éternel: et os Domini non interrogaverunt*; deux expressions qui semblent indiquer une réponse vocale, et qui, rapprochées, l'indiquent encore davantage. C'est même ce qui explique pourquoi le Saint des saints, où étaient placés l'arche et le propitiatoire, d'où émanaient ces réponses, est si souvent appelé *l'Oracle* dans les divines Écritures.

Nous croyons donc pouvoir conclure que telle était la manière de consulter Dieu par les *Urim* et les *Thummim* dans le tabernacle et dans le temple; mais il reste une seconde question: savoir, de quelle manière on le consultait loin du tabernacle ou du temple, par exemple à la tête des armées. Il paraît, par l'Écriture, que le souverain sacrificateur, ou quelque autre prêtre en sa place, accompagnait ordinairement les armées d'Israël, lorsqu'elles étaient en campagne, et portait avec lui l'éphod et le pectoral, pour consulter Dieu par les *Urim* et les *Thummim*, sur toutes les questions difficiles qui pouvaient se présenter. C'est ainsi que Phinéès se joignit à l'armée, dans la guerre contre les Madianites, avec les vases du sanctuaire; c'est-à-dire, selon les commentateurs Juifs (1346), avec l'éphod et le pectoral, qui étaient mis, disent-ils, dans une arche destinée à ce seul usage, et qui se portait sur les épaules des lévites, de la même manière que l'arche d'alliance. C'est de la première qu'ils entendent ce passage de l'Écriture où Saül dit au souverain sacrificateur Achias: *Approchez l'arche de Dieu* (1347); car ce ne pouvait être l'arche d'alliance, alors à Cariathiarim, et qui ne devait jamais quitter la place qu'elle occupait dans le tabernacle. Elle n'en sortit qu'une fois, dans l'expédition contre les Philistins qui fut si fatale aux Israélites, Dieu les ayant livrés à leurs ennemis, et ayant permis que l'arche elle-même tombât aux mains des étrangers, en punition de cette contravention à sa loi. L'arche que Saül ordonna donc à Achias *d'approcher*, ne pouvait être que le coffre dans lequel on serrait l'éphod et le pectoral, et la fin pour laquelle il le demanda, le prouve assez, puisque c'était pour consulter le Seigneur, usage auquel l'éphod et le pectoral étaient

par la question même; un mot suffit. Par exemple, *question*: Qui doit commencer la guerre contre les hananéens? — *Réponse*: Juda.

(1343) *Consultat autem David Dominum: Si ascendam contra Philisthæos, et tradas eos in manus meas? Qui respondit: Non ascendas contra eos. Sed gyra post tergum eorum, et venies ad eos ex diverso pyrorum. Et cum audieris sonitum gradientis in cacumine pyrorum, tunc inibis prælium: uia tunc egredietur Dominus ante faciem tuam, et percutiat castra Philisthim.* (*II Reg. v, 23-24.*) (1344) *Voy. Judic. i, 1, xx, 18. — I Reg. x,*

22; xxiii, 2. — II Reg. ii, 1; v, 19.

(1345) *Voy. I Reg. xxx, 7. — II Reg. xxi, 4.*

(1346) La paraphrase chaldaique dit sur le vers. 6 du ch. xxxi du livre des *Nombres*: *Misit eos Moses et Phineasum filium Eleazaris sacerdotem ad bellum, et Urim et Thummim sanctitatis ad interrogandum per ea.*

(1347) Et ait Saül ad Achiam: *Applica arcam Dei. Erat enim arca Dei in die illa cum filiis Israel.* (*I Reg. xiv, 18.*) — Ce texte paraît contraire à la conclusion que l'auteur en tire.

employés. En sorte que cet ordre de Saül, *approchez l'arche de Dieu*, est le même que celui de David à Abiathar en pareille circonstance : *approchez l'éphod*. En effet Abiathar s'était enfui avec les ornements pontificaux, tandis que Saül exterminait les prêtres du Seigneur. C'est de la même arche que les auteurs juifs expliquent ce qu'Urie dit à David pour s'excuser d'aller se reposer dans sa maison : *L'arche, Israël et Juda logent sous des tentes..... et moi j'irai dans ma maison manger et boire et me reposer* ! S'il avait entendu parler de l'arche d'alliance, cette réponse n'aurait pas été sensée, puisque l'état habituel de l'arche était jusqu'alors de demeurer enfermée sous une tente. D'où il est apparent que l'arche dont il parlait n'était autre que le coffre renfermant le pectoral et l'éphod.

Le sacrificateur, afin de pouvoir consulter Dieu par les *Urim*, en de pareilles occasions, était oint pour la guerre, dit Maimonide. (In *Cele-Hammikdash*, c. 1, § 7, et in *Melachim*, c. 7.) Mais la question la plus difficile à résoudre, est celle de déterminer la manière dont il recevait la réponse, car dans le camp il n'y avait point de propitiatoire devant lequel il pût se présenter, et duquel l'oracle lui fût transmis. Or, cependant, il est certain, par plusieurs exemples relatés dans les saints livres, que des oracles de cette espèce ont été rendus dans le camp; car, pour n'alléguer que celui de David, il consulta Dieu par l'éphod et le pectoral jusqu'à trois fois dans le camp devant Ceila (*I Reg. xxiii*), deux fois dans celui de Siceleg. (*I Reg. xxx*, 8 *II Reg.* 11, 1); et dans chacune de ces occasions il reçut la réponse, quoique l'arche d'alliance ne fût pas avec lui. Il est fort apparent que, Dieu permettant qu'on le consultât dans le camp, loin de la présence de l'arche, aussi bien que dans le tabernacle même où elle résidait, la réponse était donnée de la même manière, c'est-à-dire par une voix articulée. Il est aussi très-probable que le sacrificateur oint pour la guerre avait dans le camp une tente destinée à cet usage, dont une partie était séparée par un voile, comme le Saint des saints l'était dans le tabernacle, et que tout s'y passait de la même manière; les paroles d'Urie que nous avons rapportées contiennent une allusion évidente à cette tente. Et en effet, il convenait à une religion surchargée de cérémonies, et où toutes choses se faisaient avec tant de solennité, d'avoir dans les camps

une imitation de l'arche et du tabernacle, pour l'accomplissement de pratiques aussi sacrées.

Cette manière de consulter Dieu fut usuelle tant que le tabernacle subsista. Il est probable qu'elle continua dans la suite jusqu'à la destruction du premier temple. Nous n'en avons cependant aucun exemple dans l'Écriture, mais il est certain qu'elle cessa entièrement pendant la durée du second : Esdras et Néhémie nous le donnent également à entendre. (*I Esdr.* u, 63; *II Esdr.* vii, 65.) De là vient cette maxime des Juifs, que le Saint-Esprit a parlé aux enfants d'Israël au temps du tabernacle par *Urim* et *Thummim*, au temps du premier temple par les prophètes, et au temps du second par *Bath-Kol*. Ils entendent par là une voix céleste pareille à celle qui se fit entendre en plusieurs circonstances relativement à Jésus-Christ. (*Matth.* 11, 7; *Matth.* xvii, 5; — *II Petr.* 1, 17.)

Ceux qui prétendent que l'oracle divin des *Urim* cessa absolument pendant la durée du premier temple, en donnent ces deux raisons, indépendamment du silence de l'Écriture : 1° que cet oracle était une des nécessités du gouvernement théocratique, et qu'il dut cesser avec la théocratie pure, qui cessa elle-même avec l'établissement de la royauté, non d'une manière brusque, mais lentement et à mesure que les mœurs, en se réformant, s'assouplirent et se plièrent au nouvel ordre de choses; 2° que les *Urim* étaient établis seulement pour consulter le Seigneur sur les choses qui concernaient la nation tout entière; or ce commun intérêt cessa par le schisme des dix tribus; et comme les deux royaumes formaient également le peuple de Dieu, et que leurs intérêts étaient souvent opposés, il s'ensuit que l'oracle n'était plus praticable. Nous laissons au lecteur le soin de peser la force de ces raisons.

Ainsi, dit le docteur Prideaux; nous avouons sans détour que la plupart des arguments ne nous paraissent pas d'une grande force, et que la question n'est guère éclaircie. Nous avons dû cependant les exposer, et nous croyons que c'est ce qui a été dit de moins improbable sur une question maintenant insoluble. Le savant dom Calmet n'a trouvé lui-même rien de mieux à dire, et nous n'avons emprunté ici les termes d'un autre auteur, que pour ne pas répéter les siens.

V

VINTRAS. En l'an 1839 un nouveau prophète se révéla avec un grand éclat dans le diocèse de Bayeux. Pierre-Michel-Eugène Vintras, fils naturel de Marie-Jeanne Vintras, né à Bayeux en 1810, élevé à l'hôpital-général de cette ville, successivement commis en librairie, ouvrier tailleur et marchand forain, condamné à quinze jours

d'emprisonnement par jugement du tribunal de Bayeux, en date du 2 janvier 1833, et domestique à gages en différentes maisons après l'expiration de sa peine, fut celui qui se posa comme le successeur des Isaïe, des Elie, des Elisée, ou plutôt de Jésus-Christ lui-même. Déjà, depuis plusieurs années, il se donnait un grand mouvement dans la

petite commune de Tilly-sur-Seulle, les villes de Caen, de Bayeux et les communes environnantes, afin de se faire accepter comme un homme extraordinaire, un prophète, un thaumaturge. Mais on le considérait jusque-là plutôt comme un objet de curiosité, une rareté, que comme un message divin.

Enfin, en 1839, il lança dans le public son *Opuscule sur des Communications annonçant l'œuvre de la miséricorde*, ouvrage qui fut mort en naissant, si déjà une association n'avait été formée, avec des ramifications tendues, pour soutenir et propager l'œuvre dont la religion était le moyen plus encore que le prétexte, et dont le but était ailleurs. Le but était double lui-même; d'abord fournir des moyens pécuniaires à Pierre-Michel, pour faire prospérer une fabrique de papier d'emballage et de carton, qu'il dirigeait à Tilly-sur-Seulle, en communauté avec un sieur Geoffroy, ensuite propager et étendre le parti du baron de Richemont, duc prétendu de Normandie, fils de Louis XVI et héritier légitime de la couronne de France. La niaiserie fabuleuse des gens de ce parti et leur générosité non moins grande étaient une mine fort riche à exploiter. Vintras n'y manqua pas, ainsi que nous allons le dire tout à l'heure.

C'était la résurrection de ce même parti dont le paysan de Gallardon avait été l'apôtre quelque temps auparavant. (Voy. l'art. MARTIN.)

L'OPUSCULE était dû à la plume d'un curé du diocèse de Tours, interdit peu après par son évêque. Le prophète lui-même, sachant peine tracer les lettres de l'alphabet, n'était capable ni de rédiger ni de concevoir un livre, quelque peu étendu qu'il fût.

L'évêque de Bayeux, justement alarmé de tout le bruit qui se faisait dans son diocèse, quoique aucun membre du clergé ne s'adressât à la nouvelle secte, ou même parût hésiter dans son mépris pour elle, en référa au souverain Pontife, et d'après un avis conforme de la chancellerie romaine, lança une lettre circulaire, à la date du 8 novembre 1841, contre l'*Œuvre de la Miséricorde*.

Dès lors Pierre-Michel, car il avait répudié son nom de Vintras, s'était érigé publiquement en prophète, et donnait des représentations à jours et à heures fixes, en un local de la rue Saint-Jean, dans la ville de Caen. Il avait conservé le prénom de Pierre, parce que, nouvel apôtre d'une nouvelle Eglise, il était l'envoyé du Saint-Esprit, comme le premier Pierre l'avait été du Fils; et celui de Michel, qui était le nom de l'archange chargé de lui transmettre régulièrement et directement les ordres du Tout-Puissant.

Pierre-Michel avait de longues extases, emblables à des évanouissements ou à des crises convulsives, pendant lesquelles il communiquait avec l'archange. Il dictait à son éveillé l'objet de la communication, soit du français, du latin, du grec, du polonais ou de l'espagnol, suivant la fantaisie du di-

vin messenger. Or, comme ce qu'il avait dicté se trouvait toujours avoir un sens, être conçu en fort bons termes, et comme Pierre-Michel ne savait aucune de ces langues, sans excepter la sienne, les trois ou quatre douzaines de curieux ou de badauds qui s'adjoignaient aux affidés, demeuraient émerveillés, et ne se doutaient pas du tour. La plupart ne savaient pas, d'ailleurs, que le prophète était doué d'une mémoire capable des plus grands efforts; et ils s'étaient laissé fasciner en voyant le tremblement de ses membres, ses sueurs de sang, des stigmates à ses pieds et à ses mains, des crucifix imprimés sur sa poitrine, et paraissant ou disparaissant à volonté. Puis de célestes odeurs, comme de baume et des plus suaves essences n'avaient-elles pas annoncé la présence de l'archange?

Pierre-Michel distribuait à ses dévots des rubans, des médailles, des chapelets, des images que l'archange lui apportait du ciel, tout bénits de la main du Père-Eternel, toujours embaumés d'une odeur merveilleuse, et, ce qui en faisait le prix, affectés à une destination spéciale. On trouva facilement les marchands qui avaient vendu sur la terre les parfums et les autres objets; mais le tour était fait.

L'apôtre recevait surtout du ciel en grande abondance des hosties consacrées, dont il se servait pour donner la communion à ses disciples. Ceux-ci la recevaient plusieurs fois le jour de sa main, et il n'y avait pas grand inconvénient à cela; mais ce qui est pis, c'est qu'on les accusait d'aller aussi la recevoir plusieurs fois le jour dans les églises de la ville, et de plus sans jeûne, sans confession et sans aucune des préparations nécessaires: le prophète leur avait donné une absolution générale, ou même, disait-on, les avait affranchis de tout péché pour le présent et pour l'avenir, quelles que fussent leurs œuvres, et ceci devait même être un des points capitaux de la nouvelle religion. Il consacrait pour apôtres, par l'imposition des mains et l'onction du baume de la croix, également apporté du ciel, les plus fervents de ses néophytes, et les chargeait de travailler avec lui à la propagation de l'œuvre.

Au point de vue des doctrines religieuses, l'*Œuvre de la miséricorde* était une résurrection de la secte des montanistes. D'après l'*opuscule*, « le monde a vécu sous le règne de la crainte depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ; sous le règne de la grâce depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours, et il va passer sous le règne de l'amour dans l'œuvre de la miséricorde.

« Règne du Père sous la loi; règne du Fils sous l'*Évangile*; règne du Saint-Esprit sous l'*Évangile* mieux compris, où le Paraclet enseignera toute vérité.

« Dans cette troisième période, le Seigneur choisit pour organe *Pierre-Michel*, qu'il charge de recevoir, d'écrire et de répandre ses communications divines, au sujet de l'alliance qu'il va renouveler avec

les hommes, en les régénérant par le Saint-Esprit. »

Il courait alors par toute la France de lugubres prédications. On ne parlait que de villes effondrées, de provinces recouvertes par les inondations, de pestes, de guerres et de famines. Les cinq plus grandes capitales de l'Europe devaient être détruites par le feu du ciel comme d'autres Sodomes. Pierre-Michel profita habilement de cette disposition des esprits, pour lancer, lui aussi, de menaçantes, mais plus vagues prophéties. Dieu, irrité des crimes de la terre, allait la frapper, les maux seraient inouïs, les événements effroyables, la lutte entre les éléments, les anges et les démons, Dieu et les hommes, épouvantable. Mais à la fin, l'archange Michel vaincrait Lucifer, l'enchaînerait, et le règne du Saint-Esprit commencerait sur la terre renouvelée, purifiée par tant et de si grandes épreuves comme l'or dans le creuset.

Toutefois, l'archange avait révélé à Pierre-Michel deux moyens de préservation contre ces maux affreux; le premier, de s'enrôler dans l'œuvre de la miséricorde, et de porter le *ruban bleu* de la confrérie de l'immaculée conception de la sainte Vierge, fondée à cet effet; le second, d'être toujours muni de la *croix de grâce*, également révélée, laquelle était un indice de l'abandon de sa volonté à Dieu, dans la personne de Pierre-Michel.

Au fort des plus terribles événements, Dieu se servirait du *duc de Normandie*, devenu entre ses mains un nouveau Cyrus et un nouveau Constantin, pour régénérer la morale. Le duc de Bordeaux ferait entre ses mains une renonciation au trône de France, et l'aiderait à la restauration du trône et de l'autel. D'accord avec un nouveau et saint pontife, le roi de France, honoré personnellement du don des miracles et des prophéties, étendrait le règne de la religion sur tous les peuples de l'univers; ensuite un concile œcuménique s'assemblerait et reconnaîtrait pour les seules orthodoxes les doctrines de Pierre-Michel, et sanctionnerait ainsi sa mission.

Il n'y a certes rien de neuf dans tout cela, sauf les noms des personnages mis en scène. (Voy. les art. LIBER MIRABILIS, et PROPHEÉTIES POLITIQUES.) Rien n'est neuf non plus dans la doctrine, puisque Montan l'avait trouvée; ni dans les moyens, car l'auteur employait comme lui l'extase et le ministère de femmes extatiques. Il n'y en a pas davantage dans l'exposé, car on s'aperçut bientôt, au milieu du galimatias apocalyptique de l'opuscule, que ce livre n'était, pour ainsi dire, qu'une compilation. Ainsi les communications censées faites les 21 et 22 novembre 1839, sont extraites d'un ouvrage allemand, intitulé la *Douloureuse passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ d'après les méditations d'Anne-Catherine-Emmerich*, traduit en français et publié à Paris, chez Bailly, en 1836; elles sont extraites des pages 59, 60, 61, 67, 68, 69, 71

et 72. Celles des 2, 4, 6 et 8 novembre et 3 décembre sont tirées des paraphrases de Massillon sur les psaumes 9, 23, 25 et 30. Il y en a d'empruntées au *Christ devant le siècle*, de Roselly de Lorgues, et à une brochure intitulée *le Voyant*.

Pierre-Michel partagea ses disciples en septaines; la première, dite *septaine sacrée*, se composait de douze membres, dont les noms ont été vus inscrits sur le cœur même de Jésus-Christ. Les mêmes personnes avaient été aperçues également par le prophète dans une autre vision, parmi les douze étoiles qui forment l'aurole glorieuse de la très-sainte Vierge Marie. Cette première septaine comptait deux groupes trinaires, dont le premier, sur lequel plane un religieux mystère, était formé de Pierre-Michel et de deux fidèles disciples. Le second n'était rien moins qu'une mystérieuse trinité des trois femmes vénérées. La septaine sacrée réunie en cénacle était infallible dans ses décisions.

Quoique nous ne nous proposons pas de relater toutes les extravagances de Pierre-Michel, et encore moins de les réfuter, il en est quelques-unes pourtant que nous ne saurions passer sous silence: Ainsi l'ange descendu des cieux sous forme humaine, pour voler l'argent déposé dans le tronc d'une église, et en confectionner de miraculeux médaillons destinés à renfermer une étoffe apportée du ciel et imbibée du sang de Jésus-Christ, non pas d'un sang quelconque, mais de celui qui sort de son cœur; lesquels médaillons étaient destinés aux plus fidèles d'entre les fidèles. Pierre-Michel et deux de ses amis en possédaient chacun un. La conception immaculée de la sainte Vierge, vue par Pierre-Michel, sous l'emblème d'un corps humain infiniment petit, que le Saint-Esprit déposa lui-même dans le sein de l'épouse de Joachim; ce qui fait deux personnes conçues par l'opération du Saint-Esprit: Jésus-Christ et sa mère. Selon le même Pierre-Michel, toutes les âmes humaines ont été créées en même temps que les anges, et déposées en un lieu de réserve, en attendant leur tour d'être unies à des corps. On sait de quelles erreurs cette doctrine est réchauffée; mais ce qui est plus curieux, c'est la trinité humaine, car l'homme est composé, toujours selon le même Pierre-Michel, d'un corps, d'une âme et d'un ange déchu, admis à faire pénitence. Celui de Pierre-Michel était un *archange du rang des Séraphins*.

Tout ceci n'est que risible; voici qui l'est moins: les magistrats de la ville de Caen, informés de ce qui se passait, jugèrent à propos d'intervenir. Vintras fut jeté en prison, et condamné par sentence du tribunal de police correctionnelle, en date du 20 août 1842, à cinq années d'emprisonnement, 100 francs d'amende et aux dépenses pour délit de manœuvres frauduleuses, détournement de fonds confiés en dépôt et escroquerie.

Vintras appela de cette sentence devant

Cour royale; mais après de nouvelles et olennelles plaidoiries, qui mirent dans out leur jour l'iniquité du prétendu prophète, la sentence des premiers juges fut ournement et simplement confirmée par la our. Le coupable a accompli son temps ans la maison centrale de Beaulieu.

Pendant ce temps, la *septaine sacrée*, uoique décapitée, ne se tint pas tranuille; elle publia une feuille hebdomaire intitulée la *Voix de la septaine*, remlie des mêmes visions, des mêmes pré-icions menaçantes et des mêmes extrava-ances; plus quelques brochures, dont une ntitulée : *Les témoins des prodiges annon-ant l'œuvre de la régénération spirituelle*, éellée à P.-M. Vintras, sous le nom sacré e la *Miséricorde aux premiers pasteurs de Eglise*. Mais tout cela ne fit que bien peu e bruit, si ce n'est parmi les adeptes, t n'excita pas même la curiosité du public. intras avait toujours été trop peu estimé ans son propre pays, et ses deux procès avaient tué de manière à n'y pouvoir plus e vivre.

Au sortir de sa prison, il fut donc obligé e transférer ailleurs le théâtre de ses mira-les. Il vit, sa secte dure toujours, et a des amifications dans plusieurs provinces. Au omuencement, on ne la soupçonnait pas 'immoralité; maintenant, s'il faut en croire ertains détails de quelques procès récents, lle serait tombée dans les derniers excès es plus mauvaises mœurs, et rivaliserait vec ce qu'il y eut jamais de plus impur au ein du gnosticisme et du manichéisme.

Nous ne savons quel but politique elle se ropose présentement, ou même si elle s'en ropose un; car son héros primitif, le pré-endu duc de Normandie, chassé de l'An-;leterre où il faisait de nombreuses dupes, près en avoir fait en France, est mort à elf, en Hollande, le 10 août 1845. Il avait ne telle ressemblance avec l'infortuné ouis XVI, qu'il ne lui était pas difficile de e faire accepter pour son fils auprès des gens aal ou peu informés de ce qui s'était passé u Temple ou dans l'échappe du cordonnier imon. Et il paraissait le croire lui-même de a meilleure foi du monde.

Le concile de Rouen a cru devoir encore, n 1850, s'occuper des misérables doctrines e Pierre-Michel. Si ce n'est notre profond espect pour les Pères de la sainte assem-lée, nous dirions que c'est donner bien de 'importance à qui n'en a guère.

Cette honteuse secte parait avoir établi naintenant son repaire dans le diocèse de ancys. Un bref du Saint-Siège à l'ordinaire lu lieu, en date du 10 février 1851, nous pprend qu'elle n'a rien changé dans ses al-ures ni dans ses prétentions. « Les parti-ans de cette abominable association, y est- l dit, ne craignent pas, avec une hypocrite ostentation de vertu, de rêver une œuvre rétendue de la *Miséricorde* et un nouvel apostolat composé de laïques; d'assurer que l'Eglise est plongée maintenant dans os ténèbres et dans une corruption com-

plète; d'annoncer dans l'Eglise de Jésus-Christ un troisième règne qu'ils osent ap-eler le règne du Saint-Esprit; et, avec une audace non moins sacrilège que téméraire, s'arrogeant une mission divine, ils répan-ent effrontément dans le peuple de mons-trueuses opinions, d'absurdes rêveries qu'ils prétendent, dans leur langage folle-ment mensonger, leur avoir été révélées divinement et confirmées par des visions et des prodiges. »

Ce bref avait été provoqué par une lettre de l'ordinaire, relative à la condamnation canonique de deux frères, prêtres, exer-çant le saint ministère dans le diocèse, et partisans de la secte. Ceux-ci, loin de se soumettre, se sont de plus en plus endur- cis, et le scandale s'est augmenté de con- damnations judiciaires et d'indiscrétions de journaux sur des hontes à jamais déplo- rables.

VIRGILE. (Sa iv^e églogue est-elle une prophétie?) Dès le iv^e siècle de l'Eglise chrétienne, on se plaisait à considérer la quatrième églogue de Virgile comme une prophétie relative au Messie. Mais la pensée de chercher dans les auteurs païens des témoignages favorables au christianisme est beaucoup plus ancienne, car saint Justin et les autres apologistes de la religion chrétienne avaient expliqué dans le même sens des passages d'Orphée, de Musée, d'Ho- mère et de Platon; celle d'en faire de véri- tables prophéties ne fut que secondaire, et postérieure dans l'ordre des temps.

La critique, sans aliéner ses droits, de- vrait pourtant traiter avec respect cette manière de raisonner; car les Pères de l'Eglise s'inquiétaient peu des discussions scienti- fiques ou littéraires que les loisirs des siè- cles suivants feraient naître dans un monde converti et pacifié au prix de leurs labeurs et souvent de leur sang; ils visaient d'avan- tage à le convertir, et toutes armes loyales leur étaient propres. Atteindre le but, et pour cela employer les moyens les plus pro- pres à produire de l'effet sur leurs contem- porains, c'était tout ce qu'ils se proposaient. Si les Pères de l'Eglise n'avaient été que de savants critiques comme Vossius ou Bayle, Scaliger, le Clerc ou Du Pin, le chris- tianisme ne se serait jamais établi dans le monde.

Pour nous, juges lointains de la contro- verse, inclinons-nous devant nos maîtres, et s'il nous semble que l'arme n'était pas bien trempée, applaudissons davantage à l'adresse qui en a dirigé la pointe vers le défaut de la cuirasse.

De tous les Pères de l'Eglise, Eusèbe est celui qui a donné le plus d'extension à son commentaire sur la iv^e églogue de Virgile considérée comme prophétie; Constantin en parlait dans le même sens aux Pères du concile de Nicée. Quoique le commentaire d'Eusèbe soit d'une grande longueur, nous estimons que le lecteur nous saura gré de le rapporter en entier.

« [Je pense que le plus grand des pçtes

latins entendait parler des Chrétiens quand il disait :

Une race nouvelle (1348) enfin descend des cieux,
dans l'Eglogue qui commence ainsi :

A de plus grands sujets, muses siciliennes,
Elevons nos accents.

Bientôt, en effet, il ajoute :

Enfin le temps prédit dans le chant cuméen
S'accomplit,

désignant par ces mots la sibylle de Cumès. Mais ce n'est pas tout, il va plus loin, comme si une nécessité inconnue le contraignait de parler; et que veut dire en effet ceci :

Le monde recommence une longue période;
La Vierge reparait avec le siècle d'or ?

quelle est cette Vierge qui reparait (1349); sinon celle qui conçut du Saint-Esprit ? celle qui est et demeurera toujours vierge, nonobstant le divin enfantement. C'est elle qui *reparattra*, et dont l'apparition apportera au monde le salut. Le poète ajoute :

Après du nouveau-né, par qui l'âge de fer
Va cesser, l'âge d'or renaitre à l'univers,
Veillez, chaste Lucine : Apollon, votre frere,
Déjà règne sur nous; s'il reste sur la terre
Quelque trace du crime accompli par nos mains,
Vous les effacez, et jamais les humains
N'en frémiront de crainte (1350).

Il nous semble que ces paroles, sous un sens très-manifeste, cachent un autre sens, purement allégorique, assez facile à trouver pour ceux qui aiment à étudier les secrets divins : le poète ne semble-t-il pas avoir voulu couvrir sa pensée d'un voile mystérieux, dans la crainte d'être traduit comme un destructeur des lois et un contempteur des dieux de l'antique Rome par quelqu'un des magistrats de la ville impériale ? Car il avait appris, je le suppose, la bienheureuse et célèbre passion du Sauveur (1351). Mais craignant pour lui-même le supplice, il n'employa devant ses auditeurs que les expressions qu'ils pouvaient admettre. Il ajoute qu'on élèverait des autels, que l'on consacrerait des temples et qu'on immolerait des victimes en l'honneur du nouveau-né. Tout ce qui suit est en parfait rapport avec cette première donnée, pour peu qu'on veuille se donner la peine d'en pénétrer le sens. Il continue en effet de la sorte :

(1348) Il y a erreur de traduction de la part d'Eusèbe; *nova progenies* ne veut pas dire un peuple nouveau, et ici le sens est déterminé à la seule naissance que le poète a entrepris de célébrer.

(1349) Il y a en effet *redit et virgo*. Mais ce mot de retour exclut l'idée d'une première et unique apparition dans le monde, comme fut celle de Marie. Il y a aussi *redeunt* pour les siècles de l'âge d'or, déjà une fois accomplis; la pensée du poète est donc différente de celle de son commentateur.

(1350) Notre auteur nous fait faire ici un contre-

Il prendra place avec les héros et les dieux,
Pour vivre de leur vie, être immortel comme eux.

Le poète veut parler des justes

En lui obéissant, des vertus de son père
L'univers pacifié se croira tributaire.
La terre, en attendant, à vos mains, jeune enfant
Offrira d'elle-même, et pour premiers présents,
Le lierre aux longs rameaux, la campanule inculte,
Le colcas et l'acanthé aux feuilles en volute.

Cet homme admirable, et rempli d'une science surhumaine, mais sachant aussi à quel siècle cruel il avait affaire, ajouta encore :

Pour vous, de la prairie la chèvre apportera
Un nectar abondant; aucun lion n'effraiera
Désormais les troupeaux.

Il disait vrai, car la foi n'aura pas à s'effrayer de la malveillance des courtisans.

.... Votre berceau se couvrira de fleurs,
Serpents ne seront plus; sur sa tige fleurie
L'aconit périra, l'ammomon d'Assyrie
Naîtra lors en tous lieux.

Rien ne fut jamais plus vrai, et rien ne saurait mieux convenir à l'enfance du Sauveur. La vertu du Saint-Esprit fit éclore en ce merveilleux berceau une fleur nouvelle, savoir l'Enfant divin. Le serpent fut détruit du même coup : ce serpent qui avait séduit l'auteur du genre humain, et dont les poisons l'avaient enivré au point de lui faire préférer à l'éternelle vie une délectation présente qui donnait la mort. Car avant l'avènement du Sauveur, l'esprit humain était plongé dans une telle ignorance des biens éternels, que, loin de les désirer, il n'en soupçonnait pas même l'existence. Or, après la résurrection du Fils de Dieu, après que le corps par lui revêtu pour un moment, et privé pendant la mort de toute communication avec le Saint-Esprit, eut été rendu à la vie (1352), les hommes purent espérer en la résurrection. Et s'il restait en eux quelques traces des premières fautes, il y eut aussi des remèdes salutaires institués pour les effacer. Il put donc inspirer à ceux qui croiraient en lui de douces espérances, et leur montrer sa propre résurrection en preuve de la leur. Le funeste serpent avait donc perdu son venin, la mort était vaincue, et la résurrection désormais acquise. La nation Assyrienne, souillée de la mort d'un Dieu, était détruite, et l'ammomon que le poète nous montre naissant en tous lieux

sens : ces mots *s'il reste sur la terre*, etc., s'adressent à Pollion et non à Lucine ou à son nourrisson.

(1351) Quel fâcheux anachronisme ! Virgile mourut l'an 736 de Rome, et par conséquent treize ans avant la naissance de Jésus-Christ. Une pareille erreur détruit tout le raisonnement de l'auteur.

(1352) Si la pensée est pure de toute béatitude, l'expression ne l'est pas : le corps du Sauveur, séparé de son âme par la mort, ne fut point privé de la présence de la divinité.

représente la multitude de ceux qui devaient croire à l'Évangile. C'est ainsi qu'une seule racine produit un grand nombre de branches, qui se couvrent d'une multitude de fleurs, et pullule par l'effet d'une rosée fécondante. Vous avez bien dit, ô le plus sage des poètes ! et ce qui suit n'est pas moins bien.

Dès vos premiers débuts dans l'art du rudiment,
Vous lirez les hauts faits de votre illustre père,
Les exploits des héros, et ainsi la carrière
Des plus nobles vertus s'ouvrira devant vous.

Les exploits des héros signifient les bonnes œuvres des justes, et les hauts faits du père ne sont autre chose que la création et le gouvernement de cet univers ; ou, si l'on veut, les lois mêmes par lesquelles se gouverne l'Église, cette épouse de Dieu, qui porte en toutes ses œuvres la justice et la sobriété.

Dans ce qui suit, le mélange des biens et des maux qui se présente subitement à l'esprit, n'est pas moins admirable :

La vengeance aux buissons rougira suspendue ;

Ceci n'implique aucune idée mauvaise au point de vue de la morale.

Comme elle, sans secours, les fertiles sillons
Étaleront aux yeux l'or mouvant des moissons ;

Il faut entendre par là les fruits abondants de la loi divine.

Et le chêne, à travers son écorce endurcie,
Laissera d'un miel pur échapper l'ambrosie ;

Ces paroles nous offrent une peinture de l'endurcissement des hommes du siècle et de la dépravation de leurs mœurs, tandis que les fidèles serviteurs de Dieu se préparent, dans leur docilité, à suivre ses préceptes, la plus douce de toutes les récompenses.

es siècles écoulés quelques restes impurs
seront toutefois souiller encor nos murs.
quelque temps l'homme épris des erreurs paternelles
erra de remparts les cités criminelles,
era gémir ses champs par le soc entr'ouverts,
et, la rame à la main, sillonnera les mers.
ous un autre Typhis, les déserts d'Amphitrite
e nos vaillants guerriers transporteront l'élite ;
n verra la discorde agiter son flambeau,
lancer sur Pergame un Achille nouveau.

Admirable, ô divin poète ! Vous avez poussé la licence poétique aussi loin qu'elle pouvait aller ; mais vous ne pouviez en dire davantage, nonobstant vos désirs, puisque vous n'étiez pas prophète. Et, je le suppose aussi, la crainte d'un danger vous retenait ; n'eût pas été prudent d'attaquer des croyances établies, et transmises par les siècles antérieurs.

Mais il expose, autant que faire se peut, dans les limites de la prudence, la vérité que ceux qui veulent s'appliquer à la commander, sous le voile de guerres et de for-

teresses, choses malheureusement usuelles aux gens du siècle. C'est le Sauveur qui est le héros de la guerre de Troie ; et Troie pour lui, c'est le monde entier. Le Christ en effet, par sa propre vertu et puissance, et selon l'ordre qu'il en avait reçu de son Père, a renversé cette puissance ennemie, cette redoutable forteresse. Suivons encore le poète dans ce qu'il ajoute :

Mais sitôt, noble enfant, que la force de l'âge
De l'homme en vous mettra le nom et le courage,
L'océan sera libre, et les peuples rivaux
N'iront plus, loin du port, trafiquer sur les eaux.
Tout naîtra en tous lieux : égale en ses largesses,
La terre épanchera d'uniformes richesses.
La vigne, les sillons ne supporteront plus
Du fer et des râteaux les efforts superflus.
Le laboureur enfin, au terme de ses peines,
Laissera les taureaux paître en paix dans les plaines.
Le temps ne sera plus où par un art trompeur
La laine revêtait de menteuses couleurs ;
Le bélier et l'agneau, la brebis pétulante
Brilleront dans les prés d'une pourpre opulente.
Oui, déjà les trois sœurs ont dit à leurs fuseaux :
« Courez sans vous lasser, filez des jours si beaux. »
O du grand Jupiter majestueuse image,
Marchez à vos destins, voyez, comme un hommage,
La terre en son orbite ébranlée à vos yeux,
L'océan s'émeuvoir, et tressaillir les cieux.
D'un siècle de bonheur tout ressent la promesse.
Si jusqu'à ces beaux jours s'étendait ma vieillesse,
J'aurais pour vous chanter de sublimes accents ;
Rien ne surpasserait la beauté de mes chants,
Et le Pinde à ma gloire élevant un trophée,
Me nommerait vainqueur de Linus et d'Orphée,
Du fils de Calliope et du fils d'Apollon.
Oui j'irais provoquer, pour chanter votre nom,
Pan même en Arcadie ; et, s'il luttait de gloire,
Pan même en Arcadie avouerait ma victoire. »

Allez, lui dit le poète, vous qui remplissez de joie les éléments. Et quel est l'insensé qui oserait en dire autant d'un faible mortel ? Quelle raison pourrait-on alléguer pour qu'à la naissance d'un homme la terre demeurât sans être ensemencée ni moissonnée, la vigne sans être taillée, et tout autre ouvrage suspendu ? Qui pourrait croire que tout cela ne concerne qu'une naissance humaine ? d'autant plus que la nature est entre les mains de Dieu, et n'obéit point au commandement des hommes. La joie des éléments n'annonce-t-elle pas l'avènement d'une divinité, bien plus que la naissance d'un homme ? Mais ce que le poète ajoute sur le désir qu'il a de voir prolonger sa vie, est la meilleure preuve qu'il a bien entendu parler d'un Dieu ; car c'est à Dieu, et non pas aux hommes, qu'on demande de telles faveurs (1353). L'Erythrée (1354) dit donc à Dieu : Pourquoi m'imposez-vous, ô mon Dieu, la nécessité de prophétiser ; que ne me ravissez-vous plutôt à la terre, pour me réserver vivante jusqu'au moment de votre bienheureux avènement !

Virgile dit ensuite :

Connais, ô tendre enfant, ta mère à son souris ;
Ta mère, elle a dix mois tant souffert pour son fils !

(1353) L'auteur ne se souvient pas qu'il vient de dire que Virgile avait écrit *après la passion du Sauveur*.
(1354) Mais non, Virgile a dit : la Cuméenne.

Enfant, que ton sourire appelle ses tendresses.
Ni la table des dieux, ni le lit des déesses
N'admettent le mortel qui n'a point, en naissant,
Reçu de ses parents un regard caressant (1355).

Comment et pourquoi ses parents auraient-ils souri à celui-ci ? Leur Dieu est la toute-puissance, sans qualification ni figure, sans bornes et sans rien qui ressemble à un corps humain. Qui ignore que l'Esprit-Saint est exempt de toute concupiscence ; et quelle concupiscence ou quel désir de bonheur pourrait exister dans ceux qui sont supérieurs à tous les biens ? Quels rapports y a-t-il entre la sagesse et la volupté ? Il n'est permis de parler ainsi, qu'à ceux qui élèvent leur pensée au-dessus des choses de l'humanité, et qui font abstraction de tout ce qui est concupiscence et passions (1355*).

Il est d'usage à ceux qui parlent des sibylles et de la iv^e églogue de Virgile, de s'appuyer sur ce passage d'Eusèbe, pour montrer la confiance avec laquelle les Pères des premiers siècles réclamaient de tels témoignages en faveur du christianisme. Si nous ne l'avions pas cité en entier, on

(1355) Sicelides musæ, paulo majora canamus ;
Non omnes arbusta juvant humilesque myricæ :
Si canimus silvas, silvæ sint consule dignæ.
Ultima Cumæi venit jam carminis ætas ;
Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo :
Jam redit et Virgo, redeunt Saturnia regna ;
Jam nova progenies cœlo demittitur alto.
Tu modo nascenti puero, quo ferrea primum
Desinet, ac toto surget gens aurea mundo,
Casta, fave, Lucina : tuus jam regnat Apollo.
Teque adeo decus hoc ævi, te consule, inibit,
Pollio, et incipient magni procedere menses :
Te duce, si qua manent sceleris vestigia nostri
Irrita perpetua solvent formidine terras.
Ille deum vitam accipiet, divisque videbit
Permistos heroas, et ipse videbitur illis ;
Pacatumque reget patriis virtutibus orbem.
At tibi prima, puer, nullo minuscula cultu,
Errantes hederas passim cum baccare tellus
Mistaque ridenti colocasia fundet acantho :
Ipsæ lacte domum referent distenta capellæ
Ubera ; nec magnos metuent armenta leones :
Ipsa tibi blandos fundent cunabula flores :
Occidet et serpens, et fallax herba veneni
Occidet ; Assyrium vulgo nascetur amomum.
At simul heroum laudes et facta parentis
Jam legere, et quæ sit poteris cognoscere virtus :
Molli paulatim flavescet campus arista,
Incultisque rubens pendebit sentibus uva,
Et dura quercus sudabunt roscida mella.
Pauea tamen suberunt priscae vestigia fraudis,
Quæ tentare Thetis ratibus, quæ cingere muris
Oppida, quæ jubeant telluri insindere sulcos :
Alter erit tum Tiphys, et altera quæ veuat Argo
Delectos heroas : erunt etiam altera bella,
Atque iterum ad Trojam magnus mittetur Achilles.
Hinc, ubi jam firmata virum te fecerit ætas,
Cedet et ipse mari vector, nec nautica pinus
Mutabit mercas ; omnis feret omnia tellus :
Non rastros patietur humus, non vinea falcem ;
Robustus quoque jam tauris juga solvet arator :
Nec varios discet mentiri lana colores ;
Ipse sed in pratis aries jam suave rubenti
Murice, jam croceo mutabit vellera luto ;
Sponte sua sandix pascentes vestiet agnos.
Talia sæcla, suis dixerunt, currite, fuis
Concordes stabili fatorum numine Parcæ.
Aggredere o magnos, aderit jam tempus, honores,

n'aurait pas voulu nous en croire sur parole, et nous aurions affirmé inutilement qu'Eusèbe avait été en ce point d'une faiblesse désespérante, et n'avait fait preuve ni de critique, ni de jugement. Le respect dû à la mémoire de l'évêque de Césarée nous empêche de qualifier plus sévèrement un semblable travail. Mais on nous permettra du moins de mettre en regard ce jugement de saint Jérôme : « Faudra-t-il donc convenir aussi que Virgile était chrétien avant le Christ, parce qu'il a écrit :

La Vierge reparait avec le siècle d'or.
Enfin descend des cieux une race nouvelle !

« Ce sont là des puérlités, des tours de force de bateleurs : enseigner ce qu'on ne sait pas, ou, si on pouvait le dire sans colère, ne pas même savoir qu'on ne sait rien (1356). »

Il est vrai pourtant que Lactance dans ses *Divines institutions*, au livre vii^e, et saint Augustin au livre x^e de sa *Cité de Dieu*, partageaient l'avis si durement traité par saint Jérôme.

Chara deum soboles, magnum Jovis incrementum.
Aspice convexo nutantem pondere mundum,
Terrasque, tractusque maris, cœlumque profundum,
Aspice venturo latentur ut omnia sæclo.
O mihi tam longæ maneat pars ultima vite,
Spiritus et, quantum sat erit tua dicere facta !
Non me carminibus vincet nec Thracius Orpheus,
Nec Linus : huic mater quamvis, atque huic pater,
[adsit ;

Orphei, Calliopea ; Lino, formosus Apollo :
Pan etiam, Arcadia mecum si judice certet,
Pan etiam Arcadia dicat se judice victum.
Incipe, parve puer, risu cognoscere matrem :
Matri longa decem tulerunt fastidia menses.
Incipe, parve puer : cui non risere parentes,
Nec deus hunc mensa, dea nec dignata cubili est.

(1355*) Eusèbe, *Vie de Constantin*. Tout ceci fut partie du prétendu discours de Constantin au concile de Nicée ; discours des plus déplacés pour le fond et la forme, s'il eut lieu, mais dont les Actes du concile ne font point mention, ce qui a induit les savants à penser qu'il est l'ouvrage d'Eusèbe. Nous croirions plus volontiers que ce hors-d'œuvre a été interpolé dans ses écrits.

(1356) « Quasi non legerimus Homero centonas et Virgiliocentonas : ac non sic etiam Maronem sine Christo possimus dicere Christianum, qui scripserit :

Jam redit et Virgo, redeunt Saturnia regna ;
Jam nova progenies cœlo demittitur alto.

« Et patrem loquentem ad filium :

Nate, meæ vires, mea magna potentia solas.

« Et post verba Salvatoris in cruce :

Talia perstabat memorans, fixusque manebat.

« Puerilia sunt hæc, et circulatorum ludo similia, docere quod ignores : imo, ut cum stomacho loquar, ne hoc quidem scire quod nescias. » (Buzand., *epist.* 53, *ad Paulin.* II.)

On n'avait pas encore trouvé dans les *Georgiques* une prophétie du mercredi des Cendres au temps de saint Jérôme, puisque ce grand docteur n'en parle pas. La voici :

Hi motus animorum atque hæc certamina tanta
Pulveris exigui jactu compressa quiescent.

(*Georg.*, l. iv, v. 62.)

Tout cela est de plus en plus puéril

Nous voulons toutefois qu'on ne perde pas de vue que l'évêque de Césarée ne fait nullement un prophète de Virgile, mais un contemporain du Messie, qui a écrit après sa passion sur des mémoires venus de Judée. Ce qui l'éloigne tout à la fois et de la vérité de l'histoire, et du sentiment de ceux qui cherchent une prophétie dans la IV^e églogie.

Ayant cité tout à l'heure les témoignages de saint Augustin et de Lactance, nous croyons devoir rapporter en entier leurs paroles, afin de mettre le lecteur à portée de juger par lui-même.

Saint Augustin dans son *Exposition de l'Épître aux Romains*, n. 3, dit : « Il y a eu les prophètes qui n'étaient pas de Dieu, et on trouve dans leurs ouvrages certaines choses touchant le Christ qu'ils ont répétées pour les avoir entendues, comme on le dit de la sibylle ; je croirais pourtant difficilement ce dernier point, si le plus grand des poètes latins, avant de parler d'une rénovation du monde en des termes qui semblent convenir assez à l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ, n'avait dit :

« Les temps prédits par le chant cuméen sont enfin arrivés ; car on ne saurait douter que par le chant cuméen il ne faille entendre ces vers de la sibylle (1357). »

On le voit, le saint docteur parle ici avec une hésitation et un embarras qui trahissent ses incertitudes. Les paroles suivantes de la lettre 258^e ne sont guère plus positives. « Il n'y a personne, excepté le Christ, notre Seigneur, dont on puisse dire :

Par vous du crime de nos jours
Dans le monde à jamais les traces effacées,
L'affranchiront du joug de ses terreurs passées.

« Or Virgile avoue avoir tiré ceci du chant cuméen, c'est-à-dire des prédictions de la sibylle : c'est donc que cette prophétesse avait reçu en esprit une communication, qu'elle ne pouvait s'empêcher de transmettre (1358). » Ainsi parle le grand docteur ; mais, nous sommes bien forcé de le

(1357) « Fuerunt enim et prophetae non ipsius, in quibus etiam aliqua inveniuntur quae de Christo audita cecinerunt, sicut etiam de sibylla dicitur, quod non facile crederim nisi quod poetarum quidam in romana lingua nobilissimus antequam diceret ea de innovatione saeculi quae in nostri Domini esu Christi regnum satis concinere et convenire ideantur, praeposuit versus dicens :

Ultima Cumaei venit jam carminis aetas.

« Cumaeum autem carmen sibyllinum esse nemo ubi taverit. »

(1358) « Nam omnino non est cui alteri praeter hominum Christum dicat genus humanum :

Te duce, si qua manent sceleris vestigia nostri,
Irrita perpetua solvent formidine terras.

« Quod ex Cumaeo, id est ex sibyllino carmine, se assus est transtulisse Virgilius ; quoniam fortassis tiam illa vates aliquid de unico Salvatore in spiritu audierat, quod necesse habuit confiteri. »

(1359) « De quo (Salvatore) etiam poeta nobilissimus, poetice quidem, quia in alterius adumbrata

dire, ce peu de paroles renferme, par une inadvertance à peine explicable, trois contre-sens. D'abord ce n'est pas à l'enfant dont il célèbre la naissance, qu'est réservé l'honneur d'effacer le crime, c'est au consul Pollion. Ensuite ce ne sont pas les crimes de l'univers, c'est le *crime des Romains* dont il est question, *crimini nostri*, et ce crime nous allons l'indiquer tout à l'heure ; sans compter que le mot crime, sous la plume de Virgile, n'a nullement le sens théologique du langage adopté dans l'Eglise. Enfin le poète ne dit aucunement qu'il a pris ceci dans le chant de la sibylle : il parle de l'âge heureux que la sibylle a chanté ; rien de plus.

Le même docteur exprime cette même pensée avec plus de développement dans sa *Cité de Dieu*, mais sans apporter aucun argument nouveau (1359).

Mais citons encore dans toute son étendue l'opinion de Lactance sur le sujet qui nous occupe ; ce morceau servira en même temps de complément à notre article sur les sibylles.

« Le Fils du Dieu très-haut et très-grand viendra donc juger les vivants et les morts, ainsi que l'annoncent et le prouvent ces vers de la sibylle : « Le genre humain frémissa d'épouvante par tout l'univers, lorsque le souverain Créateur viendra s'asseoir sur son trône pour juger les vivants et les morts (1360). » Puis, lorsqu'il aura aboli l'iniquité, accompli son jugement souverain, et rendu à la vie les justes qui ont vécu depuis l'origine des siècles, il demeurera mille ans parmi les hommes, et les gouvernera selon les lois de la plus sainte justice. C'est ce que la sibylle a proclamé dans sa fureur et son esprit prophétique par cet autre vers : « Ecoutez, ô hommes, voilà que le Roi éternel règne lui-même (1361). » Ceux qui seront alors au nombre des vivants ne mourront pas ; et pendant les mille ans dont nous venons de parler, ils donneront naissance à une multitude innombrable d'autres hom-

persona, veraciter tamen, si ad ipsum referas, dixit :

Te duce, si qua manent sceleris vestigia nostri,
Irrita perpetua solvent formidine terras.

« Ea quippe dixit, quae etiam multum proficientium in virtute justitiae possunt, propter hujus vitae infirmitatem, etsi non scelera, scelerum tamen manere vestigia, quae non nisi ab illo Salvatore sanantur, de quo iste versus expressus est. Nam hoc utique non a se ipso se dixisse Virgilius in Eclogae ipsius quarto ferme versu indicat, ubi ait :

Ultima Cumaei venit jam carminis aetas.

« Unde hoc a Cumaeo sibylla dictum esse concun-
tante appareret. » (August. *De civ. Dei*, l. x, c. 27.)

(1360) Ἰδὲ γὰρ γὰρ τὸν θεοῦ οὐρανῶν ἔσται
Αἰὲς ἡ παντοκράτωρ ἐκ τοῦ οὐρανοῦ κτίστη.
Ζῶντων καὶ νεκρῶν ἰσχυρὸς, καὶ ἀόρατος ἀφανὴς.

Ces vers se lisent avec quelques variantes au VIII^e livre des Oracles sibyllins.

(1361) Κλέτα δὲ πῶν μάρτυρες, βασιλεὺς αἰώνων ἔσται

Ce vers est un de ceux qui ne se lisent pas dans le recueil.

més, lesquels seront une race sainte et agréable à Dieu. Ceux qui auront été rappelés de la mort à la vie, exerceront au milieu de ceux-ci l'autorité et la justice. Quant aux nations païennes, elles ne seront pas entièrement détruites, mais il en restera quelques-unes, pour donner lieu à Dieu de remporter la victoire, aux justes d'en triompher, et de se les attacher par les liens d'une servitude perpétuelle.

« Pendant le même temps, le prince des démons, ce grand artisan de tous les maux, sera lié de chaînes, et enfermé pour mille ans dans les prisons de l'empire céleste, afin qu'il ne puisse tenter aucun mal contre le peuple de Dieu, pendant la durée du règne de la justice.

« Quand le Fils de Dieu reviendra sur la terre, les justes se rassembleront de tous les pays du monde; et, après le jugement, il sera bâti au centre de l'univers une ville sainte, dans laquelle Dieu, son fondateur, habitera avec les justes, qui y régneront. C'est de cette ville que la sibylle a dit : « Dieu a fondé une ville plus resplendissante de lumière que les astres, le soleil et la lune (1362). » Alors il ne sera plus question de ces ténèbres qui offusquent le ciel, et le dérobent à nos regards; la lune deviendra aussi lumineuse que le soleil, et ne subira plus de diminution; le soleil lui-même deviendra sept fois plus brillant qu'il ne l'est maintenant. La terre, décuplant sa fécondité, produira d'elle-même les fruits les plus abondants; les arides rochers des montagnes suinteront du miel, le vin coulera par ruisseaux, et les fleuves rouleront des flots de lait. Le monde, en un mot, sera dans la joie, et la nature tout entière, délivrée de la tyrannie du mal, de l'impiété, du crime et de l'erreur, se réjouira pareillement. Il n'y aura plus de bêtes carnassières ni d'oiseaux de proie, pour se repaître de sang; tout sera paix et tranquillité. Les bœufs et les lions se nourriront à la même mangeoire; les loups ne dévoreront plus les brebis; les chiens n'iront plus à la chasse; les vautours et les aigles ne seront plus à craindre (1363), l'enfant jouera avec les serpents. Enfin, ce sera ce siècle d'or que les poètes ont chanté, comme s'étant déjà accompli sous le règne de Saturne. »

« Et cette erreur provient de ce que les prophètes, en annonçant l'avenir, se sont

(1362) Καὶ πόλιν ἦν ἰσχυρὰ θεός, αὐτὴν ἰσχυρὰ
ἀκαταπόλετον ἄστρον, καὶ ἥλιου, ἣδὲ σελήνης.

Lactance n'a pas vu le défaut de mesure de ces vers, il faut donc lire comme dans le recueil des Oracles sibyllins :

Καὶ πόλιν ἦν ἰσχυρὰ θεός, ταύτην ἰσχυρὰ
φειδωροῦσαν ἄστρον τε καὶ ἥλιου ἣδὲ σελήνης.

(1363) D'où il suit que le règne temporel du Messie sera le bon temps des bêtes, des fainéants, des ivrognes et des gourmands. Voilà pourtant dans quels écarts se jettent même les âmes d'élite, lorsqu'elles abandonnent l'enseignement divin transmis par l'Eglise.

exprimés comme si les événements étaient déjà accomplis, parce qu'ils les apercevaient dans leurs visions comme s'accomplissant ou déjà terminés. Or, leurs prédictions s'étant peu à peu répandues, et les profanes ignorant le sens du mystère caché sous leurs paroles, ils ont cru que tout était en effet accompli, et que jamais de si grands biens ne pourraient se réaliser sous le règne d'un simple mortel.

« Ainsi, lorsque les religions fausses et impies auront été abolies, les crimes supprimés, toute la terre sera soumise au règne de Dieu.

L'océan sera libre, et les peuples rivaux
N'iront plus, loin du port, trafiquer sur les eaux.
Tout naîtra en tous lieux; égale en ses largesses,
La terre épanchera d'uniformes richesses.
La vigne, les sillons ne supporteront plus
Du fer et des râteaux les efforts superflus.

La vendange aux buissons rougira suspendue :
Comme elle, sans secours, les fertiles sillons
Étaleront aux yeux l'or mouvant des moissons;
Et le chêne, à travers son écorce endurcie,
Laissera d'un miel pur échapper l'ambroisie,
La toison n'osera, par un luxe usurpé,
Sous de fausses couleurs, mentir à l'œil trompé.
Et la douce brebis, la chèvre pétulante,
Brilleront dans les prés d'une pourpre opulente.

Les lions des troupeaux ne sont plus la terreur.
D'elle-même au bercail vois la chèvre fidelle
Rapporter le lait pur, qui gonfle sa mamelle (1364).

« Le poète a emprunté tout ceci à la sibylle de Cumes. L'Erythrée, de son côté, parle ainsi : « Les loups et les agneaux, les léopards et les boucs paîtront dans les mêmes pâturages; les bœufs et les ours reposeront sur la même paille, suivront ensemble le troupeau; le lion carnivore paîtra avec les bœufs, et l'enfant mettra en cage les serpents (1365). » La même sibylle dit ailleurs, en parlant de l'abondance des biens de la terre : « Alors le Seigneur accordera aux hommes une grande abondance; la terre, les arbres, les troupeaux, tout sera fécond; les fruits seront innombrables, le vin, le miel, le lait pur, couleront en ruisseaux; les greniers seront insuffisants pour receler tous les blés, cette vie, cette consolation de l'homme sur la terre (1366). » Elle dit encore : « La terre offrira d'elle-même aux saints ses richesses, toute terre produira

(1364) Traduction de Tissot. On s'aperçoit, sans qu'il nous soit besoin de l'indiquer, que Lactance a changé l'économie des vers de la IV^e églogue. Il ne l'a pas toujours fait avec bonheur. Témoin le vers suivant, qui n'a plus la mesure.

Tum etiam molli flavescet campus arista.

(1365) Ἐν δὲ λόγοις τε καὶ ἄρσις ἐν οὐρανῷ ἀρχαὶ ἔβουσαν
κλέρον, παρθαλαίς τ' ἐράροις ἀμα βοσκήσαντων,
ἄρστος σὺν μέσσοις νομάδεις ἀναισθησαντων.
Σαρκοφάγος τε λίαν ἄστυρον φαίγει ἐν πάτρῃ οἷς βλάσ
καὶ παλῆς μάλα νήπιος ἐν διασπασίῳ ἐχέσας
ἔβουσι.

(1366) Καὶ τότε δι' χάριτος μεγάλων θεός ἀνδράσιν δίδωσι

toutes choses; le plus doux miel coulera des rochers; des sources intarissables de lait jailliront de partout et pour tous, principalement pour les saints (1367). » Les hommes passeront donc leur vie au sein de l'abondance et de la sécurité; ils régneront avec Dieu. Les rois des nations viendront de l'extrémité de la terre avec des dons et des présents, pour adorer et invoquer le Grand Roi, dont le nom sera en honneur parmi toutes les nations qui seront sous le ciel, et devant les rois qui régneront sur la terre. »

Ainsi dit Lactance au 14^e chapitre du 7^e livre de ses *Divines institutions*.

Et pour résumer cette discussion : saint Augustin hésite, saint Jérôme se raille, Eusèbe est d'une faiblesse désespérante, Lactance abonde dans le sens des millénaires, la sibylle elle-même est fort entachée de la même erreur. Saint Augustin, Eusèbe et Lactance avouent que la 4^e églogue n'est point une prophétie, mais tout au plus une éminence ou un plagiat. Qu'on dise après cela que Virgile était prophète, et que l'Église l'enseigne!

Toutefois, avant de quitter cette matière, nous voulons encore citer les paroles suivantes de saint Justin, remarquables en plus d'un point, mais que nous ne saurions nous approprier d'une manière absolue : « Quoique Virgile n'ait jamais songé à parler du Messie, cependant nous pouvons tirer avec certitude de ses écrits les conclusions suivantes : 1^o La sibylle de Cumès avait prédit, et presque dans les mêmes termes dont s'était servi le prophète Isaïe, que le monde serait changé; 2^o l'auteur d'un si admirable changement avait regardé comme un dieu ou le fils d'un dieu; et 3^o enfin il expierait nos crimes. On ne doit donc pas être surpris, du moment qu'il a été reconnu que la sibylle avait parlé du Christ, si les prédictions, *présentes sous son nom*, ont obtenu la créance du public (1368). »

Il serait difficile de résumer ce qui a été dit de part et d'autre sur cette églogue : et quant aux opinions de l'Église elle-même, il faut bien convenir que si, dans quelques

diocèses, on a mêlé le nom de Virgile à la liturgie, ce ne furent jamais que des écarts passagers. Dans les mystères ou les fêtes des fous, dans lesquelles on représentait le bœuf et l'âne traditionnels de la crèche, les bergers et les mages, pour l'amusement et l'éducation du peuple, on pouvait bien faire intervenir Virgile avec les personnages représentant les sibylles; mais l'un, pas plus que l'autre, ne tirait à conséquence relativement à l'enseignement. Du moment que les pasteurs laissaient chanter, en présence d'un âne revêtu de la chape, la prose de l'âne, dont la ritournelle était *hin-hans, hin-hans*, ils pouvaient bien, en présence d'un personnage représentant Virgile, laisser chanter, comme à Rouen et peut-être ailleurs, *Maro, Maro, vates gentilium, da Christo testimonium*; paroles auxquelles le personnage répondait : *Ecce polo demissa solo nova progenies est* (1369). Les trouvères et les conteurs du moyen âge ont bien pu tout à leur aise ériger Virgile qui en prophète, qui en sage, qui en un grand magicien, sans que tout cela ait rien de commun avec les enseignements de l'Église; ceux-ci reposent sur des bases plus larges et surtout plus solides. On a pu supposer et dire que saint Paul fit un voyage au tombeau de Virgile, et versa des larmes de regret de n'être pas arrivé à Rome à temps de le connaître, de lui prêcher le Christ, qu'il avait prophétisé, et de le convertir; on a pu même le chanter jadis dans l'église de Milan (1370), sans que tout cela indique plus que des opinions locales, personnelles peut-être, et passagères. C'était la poésie du moyen âge. Qu'on lise des poésies sacrées beaucoup plus modernes, admises à l'honneur de figurer dans les liturgies de grandes églises, celles de Santeuil par exemple, on y trouvera maintes expressions et maintes images empruntées au paganisme, ce qui est pis, telles que le Tartare, l'Olympe, l'Elysée, etc. Quelle conclusion pourrait-on en tirer pour ou contre les doctrines de l'Église catholique ?

Parmi les auteurs anciens, le plus grand nombre de ceux qui se sont plu à considérer la 4^e églogue de Virgile comme applicable à la naissance du Sauveur, regardent plu-

Καὶ γὰρ γῆ, καὶ θῆρα, καὶ δένδρα κοίμην μύλων,
 ἄνωστον ἀσπερὶ τὸν ἀληθινὸν ἀσπράσσαντα,
 Οὐρανὸν καὶ πάλαιον γένεσθαι, λευκοὶ τε γάλακτος.
 Καὶ οἶνον, ὅταν ἴσθαι βροτοῖς, κἀλλίωτον ἀπάνωτον.

Nous citons ces vers et les suivants d'après le recueil des Oracles sibyllins; Lactance les donne avec des variantes qui ne nous semblent pas toutes sûres.

(1367) Ἐσπῆιον δὲ χθὼν ἐπὶ λατῆν, καὶ τὰ δ' οἶον
 Νῆμα μελιτερῆτος ἀπο κίτρης, καὶ δὴ γάλακτος.
 Καὶ γὰρ δ' ἀμύβριον βίον: κἀλλίωτον ἀπάνωτον.

Lactance dit :

Ἐσπῆιον δὲ μύλων ἐπὶ χθὼν πάντα τὰ δ' οἶον.

(1368) « Quamvis enim Virgilius nihil de Christo cogitaverit, illud tamen veri ex ejus dictis excerpere possumus : 1^o prædixisse sibyllam Cumæam totum orbem inmutatum iri, quæ quidem immutatio

iisdem coloribus depingitur ac apud Isaiam; 2^o tam mirabilis eventus auctorem pro deo et dei filio habitum iri; 3^o eum scelera nostra expiaturum. Mirum ergo videri non debet si, cum sibyllam de Christo prædixisse constaret, edita sub illius nomine vaticinia approbationem moverunt. » (Justin. *Cohort. ad Græc.*, p. 35, edit. Benedict., Paris, 1742.) (1369) Du CANGE, *Gloss.* t. III, p. 255, c. 2, edit. Henschel.

(1370) Ad Maronis mausoleum
 Ductus, fudit super eum
 Pix rorem lacrymæ:
 Quem te, inquit, reddidissim,
 Si te vivum invenissem,
 Poctarum maxime!

(Prose de la fête de saint Paul, apud BETTINELLI, *Risorgimento d'Italia*, t. II, p. 18, note. Voy. P. MERIL, *Mélanges archéologiques et littéraires*, p. 458.

tôt ce poète comme un écho des prophéties juives, que comme un prophète inspiré de Dieu. Et c'est à cette opinion que semblent se rallier définitivement les modernes auxquels il en coûte d'abandonner un témoignage mis en avant par les antiques traditions. Suivant cette idée, Virgile, ou la sibylle qu'il allègue, auraient eu communication des livres des Juifs, alors connus dans tout l'univers, non-seulement parce qu'ils se trouvaient élégamment traduits dans la langue hellénique, qui était alors celle du monde savant et policé, mais aussi parce que les Juifs eux-mêmes étaient répandus partout, et emportaient partout avec eux le recueil qui contenait tous les titres de gloire de leur nation, les rites d'un culte auquel ils étaient attachés avec une étonnante et invariable fidélité, et enfin leurs illusoires mais magnifiques espérances. Le monde entier était, dit-on, dans l'attente d'un grand événement, toutes les nations avaient les regards fixés vers l'Orient, tout l'univers savait que des temps mystérieux étaient accomplis, et qu'un homme ou un dieu devait venir changer la face du monde.

Ces assertions peuvent être vraies; il serait difficile de les détruire, difficile de les prouver: laissons-les pour ce qu'elles sont. On se plaît à les étayer de deux ou trois passages empruntés à des auteurs profanes, qu'il serait peut-être difficile de défendre eux-mêmes d'une manière triomphante.

Suétone, secrétaire d'Adrien, vers l'an 118 de l'ère chrétienne, écrivait ce qui suit au iv^e chapitre de sa *Vie de Vespasien*: « C'était une opinion répandue dans tout l'Orient, très-précise et fort ancienne, que la Judée donnerait à cette époque un maître à l'univers (1371). » Mais Tacite avait écrit un quart de siècle plus tôt, et dans les mêmes termes, ce qui suit au ii^e livre de ses *Annales*: « Au dire de beaucoup de personnes, les livres conservés par les prêtres portaient que l'époque était arrivée où l'Orient prendrait la domination, et la Judée donnerait un maître à l'univers (1372). » On le voit, ces deux auteurs se copient, leurs deux témoignages n'en forment qu'un, et ce témoignage n'est pas même le leur, c'est celui de Flavius Josèphe, qui écrivait dans son iii^e livre de la *Guerre des Juifs*, au 28^e chapitre, un autre quart de siècle avant Tacite: « Ce qui porta principalement les Juifs à s'engager dans la guerre contre les Romains, fut l'ambiguïté d'un passage de l'Écriture, dans lequel il est dit, qu'on verrait à cette époque un homme sorti de leur pays donner des lois à l'univers. Or ils l'interprétèrent en leur faveur; mais les plus habiles y furent trompés, car cet oracle concernait Vespasien, qui

fut créé empereur tandis qu'il était encore dans la Judée. »

Nous ne ferons pas remarquer par quel effort abominable de flatterie un écrivain juif détourne à ce qu'il doit le plus exéquer au monde, un païen, le bourreau de sa nation, le destructeur de la patrie, du temple et du culte saint, les oracles qu'il sait bien devoir s'appliquer au seul Messie; mais nous voulons noter seulement l'équivoque de langage employée par ce détestable transfuge, qui torture jusqu'au texte sacré, pour lui donner plus facilement une apparence de flatterie: *Un homme sorti de leur pays!* Mais quel sera donc cet homme? Sera-t-il Juif de nation ou ne le sera-t-il pas? Vous, perfide historien, vous savez bien qu'il le sera, et ce sont vos plus chères espérances; mais vous parlez comme s'il devait ne pas l'être (1373).

Ainsi, toutes ces prétendues traditions et tout le bruit qu'on en fait, reposent sur une équivoque combinée à dessein par un homme méprisable.

Mais il y aurait peut-être de meilleures raisons à faire valoir en faveur de cette opinion. En effet, il est possible que Virgile ait connu les livres des Juifs, il est probable même qu'il les connut. Josèphe rapporte au xv^e livre, chapitre 13, de ses *Antiquités*, qu'Hérode fut l'hôte et l'ami de Pollion. Or il n'est guère possible que dans leurs entretiens sur la nation juive Hérode ou son ministre, le savant Nicolas de Damas, n'aient point parlé du Messie attendu des Juifs, en présence de Virgile, qui était aussi le contemporain et l'ami de Pollion. Comme on s'aperçoit facilement d'ailleurs, à la lecture des poésies de Virgile, que le poète cultivait avec amour les écrits des anciens et même la littérature étrangère, on peut croire qu'il ne négligea pas les poésies sacrées des Hébreux, si sublimes et si pleines de poétiques images.

Cependant, dit Heyne, le premier auteur de cette observation, il ne faut pourtant pas l'affirmer, vu le profond mépris des Romains pour les étrangers et spécialement pour les Juifs.

Mais qu'ont à faire ici le mépris d'une nation pour une autre et les haines politiques? Est-ce que le talent, le génie, la poésie, l'inspiration connaissent ces barrières? Et d'ailleurs, Hérode et Nicolas de Damas ne méprisaient pas les Juifs apparemment; et Pollion et Virgile ne méprisaient pas Hérode et son savant ministre. Nous dirions nous, c'est le contraire qui est probable, et il deviendra plus probable encore, si nous comparons certains passages des poésies d'Isaïe avec l'épigramme de Virgile; l'identité est frappante.

(1371) *Percrebuorat Oriente toto vetus et constantis opinio, esse in satis, ut, eo tempore, Judæa profecti rerum potirentur.*

(1372) *Pluribus persuasio inerat, antiquis sacerdotum litteris contineri, eo ipso tempore fore, ut valesceret Oriens, profectique ex Judæa rerum potirentur.*

(1373) *Τὴ ἀπὸ τῆς χώρας αὐτῶν.* C'est sans doute une allusion à ce passage d'Isaïe, qui n'a rien d'équivoque: *De Sion exhibit lex, et verbum Domini in Jerusalem.* (Isa. 11, 3.) Nous ne citerons point par les auteurs anciens le faux Hégésippe, dont le moderne témoignage est une reproduction de celui de Josèphe.

Isaïe avait dit, en parlant de la naissance u pieux roi Ezéchias, l'un des types les lus admirables du Messie : *Un enfant nous et né, un fils nous est donné, les insignes du ommandement reposeront sur ses épaules, et l sera appelé l'Admirable, le Conciliateur, le ieu fort, le Père du siècle futur, le Prince e la paix. Son empire se multipliera dans ne paix sans terme. Il franchira le seuil du alais de David, et s'assiéra sur son trône, our l'affermir et le fonder à tout jamais sur équité et la justice (1374).*

Le même prophète avait dit encore : *Le oup et l'agneau habiteront ensemble, le léard et le bous dormiront l'un auprès de autre; le veau, le lion et la brebis repose- ont sous le toit de la même étable et un etit enfant les emmènera au pâturage. Le œuf et l'ours paîtront d'une même herbe, et eurs petits s'ébattront ensemble; le lion man- era de la même paille que le bœuf. L'enfant : la mamelle se jouera sur le repaire de l'as- nic; celui qui viendra d'être sevré, introduira mpunément sa main dans le trou habité par e régulus (1375). Il avait dit encore : *Celle ui est déserte et inhabitée se réjouira, la so- titude tressaillira d'allégresse et fleurira omme un lis, elle se couvrira de germination t de verdure, elle tressaillira de joie et de onheur et se revêtira de la gloire du Liban, e la fécondité du Carmel et du Saron (1376).**

Toutefois nous ne voudrions pas établir ur ces rapprochements une démonstration; t il n'en résulterait rien autre chose, sinon ue Virgile fut un imitateur et non un pro- phète.

Mais entrons dans les réalités de la iv^e glogue. A qui est-elle adressée? à Pollion :

*Equè, adeo decus hoc ævi, te consule, inibit,
Pollio, et incipient magni procedere menses.*

(1374) *Isa. ix, 6. Parvulus enim natus est no- is, filius datus est nobis, et factus est principatus oper humerum ejus : et vocabitur nomen ejus admirabilis, Consiliarius, Deus fortis, Pater fu- uri sæculi, Princeps pacis. Multiplicabitur ejus mperium, et pacis non erit finis. Super solium David, et super regnum ejus sedebit....*

(1375) *Isa. xi, 6-8. Habitabit lupus cum agno : t pardus cum hædo accubabit : vitulus et leo et vis simul morabuntur, et puer parvulus mina- it eos. Vitulus et ursus pascentur : simul re- uiescent catuli eorum : et leo quasi bos comedet aleas. Et delectabitur infans ab ubere super ramine aspidis : et in caverna reguli, qui ablacta- is fuerit, manum suam mittet.*

(1376) *Isa. xxxv, 1, 2, 6, 7. Lætabitur deserta t in via, et exsultabit solitudo, et florebit quasi li- um. Germinans germinabit, et exsultabit læta- unda et laudans : gloria Libani data est ei ; decor armeli et Saron... Scissæ sunt in deserto aquæ, t torrentes in solitudine. Et quæ erat arida, erit t stagnum, et sitiens in fontes aquarum. In ubilibus, in quibus prius dracones habitabant, orie- ur viror calami et juncti.*

Isa. xlv, 8. Rorate, cœli, desuper, et nubes liant justum : aperiat terra et germinet Salvato- em : et justitia oriatur simul...

Isa. xlix, 15. Laudate, cœli, et exsulta, terra; ubilate, montes, laudem : quia consolatus est Do- minus populum suum.

Que! en est le sujet? la naissance d'un en- fant.

*Tu modo nascenti puero, quo ferrea primum
Desinet, ac toto surget gens aurea mundo,
Casta, fave, Lucina :*

Quelle en est; la date? le règne d'Au- guste.

..... tuus jam regnat Apollo.

On sait qu'Auguste aimait à se parer des insignes d'Apollon, et que le consulat de Pol- lion coïncide avec l'an 714 de Rome, quarante ans avant l'ère chrétienne.

Mais comment a-t-on pu rêver (car on a fait au sujet de cette églogue des rêves in- croyables), comment a-t-on pu rêver qu'il y était question d'un fils ou d'un petit-fils de Pollion? supposer que Virgile aurait compro- mis Pollion, son ami, son bienfaiteur, aux yeux du jaloux et cruel Octave, jusqu'au point de déclarer le fils de celui-là héritier de l'empire de celui-ci! Car c'est bien d'un futur empereur de l'univers qu'il est ques- tion. L'enfant dont le règne doit reproduire celui de Saturne, rendre à l'univers un nou- veau siècle d'or; le nourrisson des dieux, descendu du plus haut des cieus pour y re- monter un jour, et prendre sa place parmi les héros et les dieux; celui devant lequel la nature change toutes ses lois, pour qui le monde se balance dans son orbite en signe de respect; celui qui doit s'asseoir à la table d'un dieu et s'unir à une déesse; le *chara deum soboles, magnum Jovis incrementum*, en un mot, ne peut être un simple mortel, comme tous les autres hommes; c'est néces- sairement le futur maître du monde, le suc- cesseur d'Auguste; son fils, par consé- quent.

Magnus ab integrosæclorum nascitur ordo :

Jam redit et Virgo, redeunt Saturnia regna.

Jam nova progenies cœlo demittitur alto.

*Tu modo nascenti puero, quo ferrea primum
Desinet, ac toto surget gens aurea mundo,
Casta, fave, Lucina : tuus jam regnat Apollo.*

..... *Nec magnos metuent armenta leones.*

Occidet et serpens, et fallax herba venter

Occidet.....

At tibi prima, puer, nullo munuscula cultu,

Errantes hederas passim cum baccare tellu

Mistaque ridenti colocasia fundet acantho.

Ipsa tibi blandos fundent cunabula flores.

Molli paulatim flavescet campus arista,

Incultisque rubens pendebit sentibus uva,

Et duræ quercus sudabunt roscida mella.

Aggredere o magnos, aderit jam tempus, honores,

Chara deum soboles, magnum Jovis incrementum !

Aspice convexo nutantem pondere mundum,

Terrasque, tractusque maris cœlumque profundum;

Aspice venturo lætentur ut omnia sæclo.

O mihi tam longæ maneat pars ultima vitæ!

D'après cela, comment donc a-t-on pu songer à Asinius Gallius, fils de Pollion, qui était né depuis longtemps ; à Saloninus, fils de celui-ci, qui était encore à naître ; ou même à Marcellus, devenu, il est vrai, l'espoir et l'idole du peuple romain à une époque postérieure, lorsqu'il fut constant pour tout le monde qu'Auguste n'aurait pas d'héritier direct, mais qui alors atteignait l'âge de puberté, et qu'il eût été fort dangereux de signaler avant le temps à l'attention de l'ombrageux Octave ?

Et quant à Pollion, il n'était pas en de tels termes avec Auguste, qu'on pût le flatter impunément. Partisan et ami aussi constant que manifeste de la fortune d'Antoine, il avait servi de conciliateur entre celui-ci et Octave ; il avait aussi fait rendre à Virgile ses biens confisqués, et c'est le sujet de la 1^{re} églogue. Mais Auguste ne lui pardonna jamais les déplaisirs qu'il avait causés à Octave ; il lui pardonna encore moins son attachement persévérant pour Antoine, même après que celui-ci eut succombé. Il le vit avec déplaisir élevé au consulat, et lança contre lui à cette occasion une pièce de vers satiriques, auxquels des amis imprudents conseillaient à Pollion de faire une réponse du même genre : « Je me garderai bien, répondit Pollion, d'écrire contre celui qui peut proscrire. »

Et c'est lorsque Pollion et Auguste vivaient dans des rapports si difficiles, que Virgile, l'ami de l'un et de l'autre, comblé de biens par l'un et par l'autre, aurait excité la jalousie de celui-ci aux dépens de celui-là ! l'imprudent ! Non, il fut plus adroit que cela : il célébra dignement et convenablement, dans le style de l'épopée, la naissance d'un fils d'Auguste, et fit intervenir, sous forme de félicitation, le nom de Pollion, alors consul en exercice, afin d'opérer entre ses deux amis le même rapprochement qu'il mettait dans ses vers. La tentative était digne, la louange heureuse et délicate.

Mais quel est donc ce fils d'Auguste, sujet de la 1^{re} églogue ? C'est Drusus Germanicus, qui ne répondit nullement à l'horoscope dressé par le grand poète, car il mourut au berceau.

Livie avait épousé Tiberius - Claudius Néron, auquel elle donna un fils, nommé Tibère, qui devint empereur après Auguste. Elle était âgée de vingt ans, et dans le sixième mois d'une seconde grossesse, lorsque l'empereur Auguste jugea à propos de l'épouser, en répudiant Scribonia, sa première femme.

Légalement, le second enfant appartenait au premier mari, mais selon les lois de la nature, il en était peut-être autrement. Au

guste le croyait, sans doute, et n'était pas fâché qu'on le crût, si l'on en juge par les détails et la solennité qu'il mit à contracter cette union. Il consulta les pontifes, pour savoir s'il était permis d'épouser une femme grosse ; ceux-ci répondirent *licet*. Il fit consulter l'oracle de Delphes, pour savoir si cette alliance serait heureuse. L'oracle répondit que les plus heureux mariages étaient ceux qui se contractaient lorsque déjà l'épouse était enceinte. Livie ne fut nullement ravie à son premier époux, elle s'en sépara, et celui-ci ne parut point offensé. Livie devint mère, après les trois premiers mois de son second mariage, d'un fils qu'Auguste, par respect pour les lois qu'il avait si outrageusement violées, fit porter d'abord à la demeure du premier mari de sa femme ; ce fils, c'était Drusus.

Or tous ces événements s'accomplissaient en l'an 714 de Rome, pendant le consulat de Pollion. Est-il donc si difficile après cela de trouver le *rejeton des dieux* dont le grand poète écrit l'horoscope ?

Il y aurait bien d'autres remarques à faire sur le *magnum Jovis incrementum* et sur les dix mois pendant lesquels le nourrisson dut être enfermé dans le sein de sa mère, mais celles qui précèdent nous semblent si positives, que nous craindrions de les affaiblir en y mêlant quelque chose de conjectural.

Le crime des Romains, le *scelus nostrum*, dont le poète a entendu parler, est évidemment l'assassinat de César. C'est une amende honorable qu'il fait au nom du peuple romain, en présence des deux personnages qui s'en sont montrés les vengeurs les plus ardents ; l'un, comme héritier de César, l'autre comme l'ami intime d'Antoine, dans lequel la vengeance s'était personnifiée ; et c'était une nouvelle tentative de rapprochement entre deux hommes qui auraient été faits pour s'entendre, s'ils n'avaient eu des vues opposées et rivales ; aussi absolus, aussi ambitieux l'un que l'autre, mais d'une manière différente, et avec des moyens dissemblables.

L'obséquieux et timide poète ne croyait jamais avoir fait assez amende honorable de son opposition à Octave et de la part que son parti avait prise dans la mort de César. On trouve dans tous ses chants des protestations de repentir qui, si elles font honneur à son génie poétique, n'en font guère à son caractère de citoyen romain. Nous n'en voulons pour preuve que l'épisode du 1^{er} livre des *Georgiques* :

..... *Solem quis dicere falsum,*

Audeat (1377) ?

(1377) M. l'abbé Vervorst, dans une thèse pour le doctorat ès-lettres, soutenue en Sorbonne en 1844, a voulu rétablir Virgile au rang des prophètes : c'est le tour de force d'un homme de science et d'esprit, qui compte un peu sur ses juges et beaucoup sur lui-même ; mais comme l'auteur n'apporte aucun élément nouveau, la question n'a pas fait

un pas. Nous [concevons qu'un juri lettré ait accueilli avec faveur un travail où le modèle inimitable de la plus pure latinité est présenté comme une belle âme ; mais nous comprenons moins bien qu'un théologien ait osé appliquer une telle qualification à l'auteur de la 1^{re} églogue.

Et quant aux témoignages des livres indiens, ar-

VISIONS PROPHÉTIQUES ET VISIONNAIRES. — La vision prophétique, différente en cela de la vision béatifique, qui consiste dans l'acte par lequel l'âme délivrée des liens de la mortalité considère Dieu lui-même en son essence, est un mode de communication dans lequel Dieu révèle à l'homme suivant sa volonté, ses desseins ou sa présence, sous des emblèmes ou par des moyens qui affectent son âme de la même manière qu'elle le serait par des objets extérieurs qui agiraient sur les sens.

Comme nous avons déjà parlé en détail des visions scripturaires, chacune en son lieu, nous ne ferons ici qu'un article récollectif sur le sujet. Mais comme il s'est présenté dans tous les siècles chrétiens un grand nombre de personnes qui se sont dites ou vues favorisées de visions divines, ou qui ont été réellement, nous y ajouterons quelques pages sur le discernement des esprits, suivant les données du savant et pieux jésuite, l'immortel auteur de l'*Imitation*.

I. Des visions prophétiques relatées dans la sainte Ecriture.

La vision est un des moyens que Dieu a le plus souvent employés pour communiquer avec les hommes; mais c'est aussi un de ceux dont les hommes ont le plus abusé, soit qu'ils fussent abusés les premiers, soit qu'ils voulussent surprendre la bonne foi de leurs semblables, parce que le contrôle est toujours difficile; nous disons difficile, et non pas impossible, car Dieu n'a pas voulu qu'il y eût d'erreur invincible en tout ce qui concerne la religion. Le mot *vision* reçoit plus d'une acception dans les saintes Ecritures; et en effet, les communications directes et intimes de l'âme humaine avec Dieu peuvent s'opérer de plusieurs manières.

Le Seigneur apparut à Abraham, et lui fit dans cette vision : Ne craignez rien, je suis votre protecteur. — Factus est sermo Domini ad Abraham per visionem, dicens: Nolite timere, Abraham.... (Genes. xv, 1.) Jacob l'entendit dans une vision nocturne l'appelant et lui disant : *Je suis le Dieu très-fort de votre père, ne craignez rien et descendez en Egypte. — Audivit eum per visionem noctis vocantem e, et dicentem sibi.... Ego sum Deus fortissimus patris tui.... (Genes. xlii, 2.)* Moïse ayant aperçu le buisson qui brûlait sans se consumer, dit : *J'irai et je verrai cette grande vision ; — Vadam, et videbo visionem hanc magnam (Exod. iii, 3.)* Aaron et Marie ayant murmuré contre Moïse, le Seigneur leur fit : *S'il se trouve parmi vous quelque pro-*

phète du Seigneur, je lui apparaitrai dans une vision, ou bien je lui parlerai en songe; mais il n'en est pas ainsi à l'égard de Moïse, mon serviteur, parce qu'il est fidèle en toutes choses dans ma maison; je lui parle bouche à bouche, et il voit le Seigneur face à face sans ombres et sans énigmes : — Si quis fuerit inter vos propheta Domini, in visione apparebo ei, vel per somnium loquar ad illum. At non talis servus meus Moyses.... ore enim ad os loquor ei; et palam et non per enigmata et figuras Dominum videt (Num. xii, 6.) Balaam entendait les paroles de Dieu, il connaissait les desseins du Très-Haut et voyait les visions du Tout-Puissant : — *Auditor sermonum Dei, qui novit doctrinam Altissimi; et visiones Omnipotentis videt (Num. xxiv, 16.)* Du temps du grand prêtre Héli, la parole du Seigneur était rare en Israël, et Dieu ne se manifestait point en visions : — *Sermo Domini erat pretiosus in diebus illis, non erat visio manifesta. (I Reg. iii, 1.)*

L'Ecriture appelle souvent du nom de visions les révélations prophétiques et même la relation qui est faite : *Vision d'Isaïe, fils d'Amos.... Paroles d'Amos, ou récit de ce qu'il vit relativement à Israël.... Vision d'Abdias.... Parole du Seigneur révélée à Michée de Morasti, ou récit de ce qu'il vit relativement à Samarie et à Jérusalem....* On lit au livre des Proverbes : *Parole d'Agur.... Vision récitée par l'homme que le Seigneur accompagne.... Parole du roi Lamuel, vision que sa mère lui enseigna.... (Prov. xxx, 1; xxxi, 1.)* Elle emploie même le mot *vision* pour désigner les révélations mensongères des faux prophètes : « N'écoutez pas, dit Jérémie, les paroles de vos prophètes, ils vous trompent en vous récitant des visions qui sont celles de leur esprit et non celles de Dieu : — *Nolite audire verba prophetarum, qui prophetant vobis, et decipiunt vos; visionem cordis sui loquentur non de ore Domini. (Jer. xxiii, 16.)* Michée dit de même, en parlant des faux prophètes qui séduisaient Israël : *Vous ne verrez que la nuit et ne devinerez que les ténèbres.... Ils resteront confondus, ceux qui voient des visions, confondus les devins : — Nox vobis pro visione erit, et tenebræ vobis pro divinatione.... et confundentur qui vident visiones, et confundentur divini. (Mich. iii, 6.)*

Le mot *vision* se prend en mauvaise part, pour signifier les apparitions des fantômes qui troublent l'esprit; c'est ainsi que l'auteur du livre de la Sagesse parle des visions qui épouvantèrent les Egyptiens pendant les ténèbres de trois jours dont l'Egypte fut couverte à la voix de Moïse, et pendant la

les et chinois allégués par le candidat pour montrer que le Messie était en effet attendu par tous les peuples de la terre, de tels témoignages ne se discutent pas. L'Orient est encore à l'étude, la science n'est pas faite. Quand l'Orient sera connu comme la Grèce et l'Italie, on verra alors s'il restera quelque chose que l'antiquité puisse avouer et dont la vraie science puisse tirer parti.

Comme nous n'avons pas à résoudre cette thèse,

nous n'insisterons pas. Cependant nous voulons dire encore, que, quand bien même il serait vrai qu'on ne saurait en définitive à quel nouveau-né faire l'application de la n^e élogue, ce qui n'est pas, il ne s'en suivrait nullement qu'on dût l'appliquer au Messie; mais seulement que nous ne sommes pas assez instruits des détails intimes qui concernent l'empereur Auguste.

nuit où les premiers-nés furent frappés de mort. (*Sap.* xvii, 9; xviii, 19.) Eliphaz, au livre de Job, raconte dans les mêmes termes une *vision nocturne* qui le remplit de terreur. (*Job* iv, 13.)

Mais le mot se prend plus communément en bonne part, dans le langage ordinaire, pour exprimer les emblèmes apocalyptiques sous lesquels le Seigneur a révélé sa gloire ou ses desseins à quelques-uns de ses plus grands prophètes. A Isaïe, par exemple, lorsqu'il vit le Seigneur assis sur un trône élevé, placé sur de très-hauts degrés recouverts de tapis dont l'ampleur remplissait le temple, et auprès duquel se tenaient des séraphins à six ailes. (*Isu.* vi, 1.) A Jérémie, lorsque Jérusalem, près de sa ruine, lui fut montrée sous l'emblème d'une chaudière environnée de flammes (*Jer.* i, 13); ou lorsque le peuple déjà émigré et celui qui restait encore dans la Judée lui furent montrés sous les symboles de deux paniers de figues, dont l'un contenait des fruits sains et l'autre des fruits réduits en pourriture. (*Jer.* xxiv, 1.) A Ezéchiel, dans les deux circonstances où la gloire de Dieu lui fut représentée sous le détail d'emblèmes si magnifiques, et dont l'ensemble ne saurait se peindre à l'imagination. (V. *Ezech.* i, ii, viii et seq.) A Daniel, lorsque les quatre grandes monarchies lui furent représentées sous la forme de quatre bêtes qui sortaient de la mer (*Dan.* vii); les luttes de Darius et d'Alexandre sous celles du bélier et du bouc qui combattaient au bord du même pâturage. (*Dan.* viii.) A Zacharie, lorsque l'histoire du peuple de Dieu lui fut révélée en autant de tableaux énigmatiques, qu'il devait s'accomplir de grands événements depuis la destruction de Jérusalem par les Assyriens jusqu'à la destruction de la même ville par les Romains. (*Zach.* i et seq.) L'histoire de l'Eglise à l'apôtre saint Jean dans l'île de Patmos, en cette suite de visions si élevées, si magnifiques, si incompréhensibles pour la plupart, et dont l'ensemble forme le livre inimitable intitulé du nom d'*Apocalypse*.

Nous n'avons qu'une expression pour désigner ce genre de manifestations, mais quelle différence pourtant de l'une à l'autre! Ici c'est la gloire incompréhensible du Très-Haut sous l'image de splendeurs magnifiques, mais terrestres; là la peinture des natures angéliques, qui ne peuvent être représentées aux yeux ni à la pensée; ailleurs l'histoire accomplie ou bien à accomplir, sous des emblèmes translucides; ailleurs encore la restauration de Jérusalem, elle-même emblématique, sous des emblèmes à double image et à double effet, pour ainsi dire, comme au chapitre xl^e et suivants d'Ezéchiel et aux deux derniers chapitres de l'*Apocalypse*. Nous avons parlé de ces visions chacune en son lieu, et nous ne devons pas y revenir ici plus longuement.

L'esprit prophétique ne s'est pas éteint avec la Synagogue, nous l'avons montré ailleurs (*voy.* l'art. *PROPHÉTIES*); ce dernier

genre de manifestations divines n'a pas été supprimé lui-même par l'établissement de l'Évangile; nous venons d'en indiquer la preuve en rappelant les visions apocalyptiques de l'Apôtre bien-aimé. On y peut joindre, comme complément, le ravissement de l'apôtre saint Paul au troisième ciel, où il lui fut révélé des merveilles que l'homme n'a jamais vues.

Il était prédit, au contraire, que le moment de la fondation du christianisme serait celui où le Seigneur se communiquerait en visions avec une plus grande abondance: *Je répandrai mon esprit sur toute chair*, avait dit le prophète Joël, *et vos fils et vos filles prophétiseront, vos vieillards songeront des songes et vos jeunes hommes verront des visions; car en ces jours je répandrai mon esprit sur mes serviteurs et mes servantes. — Effundam spiritum meum super omnem carnem; et prophetabunt filii vestri, et filiae vestrae; senes vestri somnia somniabunt, et juvenes visiones videbunt.* (*Joel* ii, 28.)

On ne saurait douter que ce divin esprit ne se soit en effet répandu avec abondance sur les premiers chrétiens, puisque l'apôtre saint Paul emploie deux longs chapitres de sa première lettre aux Corinthiens à en régler l'usage, les xii^e et xiv^e, et on ne saurait nier davantage que parmi les dons du Saint-Esprit qu'il énumère, l'esprit des visions divines ne doive être compté, puisqu'il le dit formellement: *Quid ergo est, fratres? cum convenitis, unusquisque vestrum primum habet, doctrinam habet, Apocalypsim habet, linguam habet, interpretationem habet, omnia ad aedificationem faciunt.* (*I Cor.* xiv, 26.) Mais cet esprit ne cessa point avec les temps apostoliques, l'histoire des quatre premiers siècles en renferme une multitude de preuves; nous n'en citerons que quelques-unes, prises pour ainsi dire au hasard. Dans la lettre circulaire que l'Eglise de Smyrne écrivit au sujet du martyr de saint Polycarpe, il est dit que ce saint martyr eut pendant son sommeil une vision dans laquelle il lui fut révélé qu'il monterait sur le bûcher. Le Pasteur d'Herma contient le récit d'une multitude de visions divines; on les regardera comme apocryphes si l'on veut, mais de tels récits prouvent au moins que les chrétiens d'alors étaient accoutumés à de telles manifestations, puisqu'il leur en est proposé à l'appui des enseignements qu'ils ont adressés. Saint Cyprien, dans sa dixième lettre (*ad Clerum*), compte les visions prophétiques au nombre des grâces ordinaires à cette époque. « Dieu, dit-il, ne cesse de nous avertir le jour et la nuit. Indépendamment des visions nocturnes, des enfants, même dans l'âge de l'innocence, ont des extases en plein jour: ils voient, entendent et déclarent les choses dont Dieu veut nous instruire ou nous avertir. » Origène joint son témoignage à celui de l'évêque de Carthage: « Nous connaissons, dit-il (l. i *contra Cels.*, n. 46), beaucoup de gens qui ont embrassé le christianisme presque malgre eux, l'esprit de Dieu les ayant prévus par

les visions et des songes, qui ont tellement changé leur cœur, qu'au lieu de haïr ou de mépriser la religion chrétienne comme auparavant, ils embrassaient volontairement la chance de mourir pour elle. » Mais si nous consultons les Actes des martyrs et les Vies des saints, nous trouverons là une multitude de grâces de la même nature. Qu'il nous suffise de citer pour seul exemple, parmi les Actes des martyrs, celui des saintes Perpétue et Félicité, et, parmi les Vies des saints, l'avertissement donné à saint Jean Chrysostome deux jours avant le terme de ses longs travaux. Et qu'on ne dise pas que de telles grâces ont cessé dans l'Eglise, car il suffisait, pour réponse, de rappeler les saint François d'Assise, les sainte Claire, les sainte Thérèse, et tant d'autres saints dont les noms viendraient se placer d'eux-mêmes sous la plume. Il y aurait surabondance pour quiconque voudrait écrire l'histoire des manifestations de la divinité à ses serviteurs d'élite.

Et c'est à dessein que nous employons cette dernière expression, car ces manifestations, quoique nombreuses, ne sont pas la voie commune et ordinaire de la Providence; peu de personnes reçoivent de si grandes faveurs, et parmi les saints, même les saints à miracles, tous ne les ont pas reçues, soit que leur sainteté ne fût pas encore assez grande par rapport aux desseins de Dieu envers eux, soit qu'elles n'entrassent pas dans l'ordre de ces mêmes desseins; car Dieu, admirable en ses saints et prodigue de ses dons, ne crée pas l'inutile ou le superflu.

Or il règne, précisément à ce sujet, une double illusion dans le monde: d'abord dans le monde religieux, où l'on considère ces sortes de communications comme beaucoup plus fréquentes qu'elles ne le sont en effet; ensuite dans le monde irrégulier, où on les tourne toujours en ridicule, sans s'informer si elles sont véritablement ridicules. Nous ne tirons pas qui discernera dans cette matière entre le vrai et le faux, le naturel et le surnaturel, parce que le discernement, quoique difficile, est pourtant possible: mais qui fera bien comprendre aux amis et aux ennemis de la piété, d'abord qu'il est dans la nature de l'homme d'abuser de tout, volontairement ou non, et qu'ensuite l'abus, loin de prouver contre la chose, en affirme l'existence?

II. Du discernement des esprits.

Il n'existe point de règles générales auxquelles on puisse reconnaître toujours le naturalisme ou la fraude en fait de visions épurées divines; et s'il nous était permis, dans une matière si ardue et sur laquelle l'Eglise n'a point, que nous le sachions du moins, posé de règle doctrinale, d'en indiquer une préliminaire à toutes les autres, nous aurions recours à ces passages de l'Evangile, dans lesquels le Sauveur nous vertit que l'arbre se reconnaît à ses fruits: *l'fructibus eorum cognoscetis eos*, et pose ses propres œuvres comme signe et comme preuve de sa mission: *Opera quæ ego facio, estimonium perhibent de me*. Nous dirions

donc: examinez d'abord les œuvres, la vie tout entière de la personne qui se prétend favorisée des communications du ciel, et voyez si tout est en rapport avec de si hautes faveurs. Examinez et tenez compte de la parole évangélique: « On ne cueille point des raisins sur des épines: *Nunquid colligunt de spinis uvas?* » Sans doute il est des grâces qui préviennent, des grâces qui font d'un persécuteur un apôtre, et ainsi il ne faudrait pas toujours rejeter la faveur présente à cause d'un passé déplorable; mais il n'est pas de grâces ni de faveurs qui se continuent, lorsque l'homme n'y correspond pas; nous ne pensons pas que cette règle souffre d'exceptions.

Un mauvais passé nous semble donc une cause de suspicion légitime, et un présent peu en rapport avec les faveurs prétendues, un motif suffisant du rejet le plus absolu. Et par des œuvres saintes, nous n'entendons pas de longues méditations, une grande ferveur de dévotion, des aspirations véhémentes, des élancements de cœur et d'imagination vers le ciel; tout cela nous est d'autant plus suspect, que nul ne peut en juger que celui qui l'éprouve ou le feint, et le Dieu qui sonde les consciences. Si la ferveur a sa source dans l'imagination, la même imagination sera aussi la source d'une multitude d'erreurs. Nous voudrions donc ou de grandes œuvres très-manifestes, ou de grands sacrifices très-réels, ou une grande et sage piété longtemps soutenue, pour base du jugement à porter; par la raison que telles sont les voies de la Providence. Il n'y a point de pluie sans nuages, et les divines Ecritures ne nous fournissent qu'un exemple d'une grande pluie descendue d'un petit nuage. C'était à la voix du prophète Elie, et lorsqu'il était question de ramener Achab et Israël au culte du vrai Dieu, et de faire disparaître du milieu du peuple saint l'infamie de Baal et les crimes de ses adorateurs. « Et de vrai, dit le savant cardinal Duperron, si les prophètes n'eussent apporté d'autre attestation que Dieu avoit parlé à eux et les avoit envoyés, que celle qu'ils se fussent rendue à eux-mêmes, qui eût été obligé de croire à leur vocation, de leur obéir sous peine de malédictions, même aux choses temporelles? » (*Rép. aux minist.*, p. 43.) Et ce principe est si vrai, que le Sauveur s'en faisait l'application à lui-même: *Si je rends témoignage de moi, disait-il, mon témoignage n'est rien*. Mais il est vrai aussi que des visions véritables n'ont pas toujours été crues; témoin celle de Joseph en Chanaan. Mais voyez le grand inconvénient: elles s'accomplirent parce qu'elles n'avaient pas été crues. Et il serait fort à désirer que chacun, en pareil cas, se contentât, comme le prudent vieillard auquel le récit en était fait, de considérer le tout avec attention et dans le silence.

Il est vrai encore, il ne faut pas l'oublier, qu'il y a des grâces gratuites, indépendantes de la valeur personnelle de ceux qui en sont les agents: Balaam en est un exem-

ple; le vieux prophète de Bethel, qui séduisit le véritable prophète du Seigneur jusqu'à la désobéissance, en est un second exemple. Mais quoi! sont-ce là les voies ordinaires de la Providence? et qui osera dire avec assurance: Je suis le troisième exemple, dans le laps des six à huit mille ans qui nous séparent de la création? Si on cite les Paul et les Augustin, nous répondrons que la citation ne vient pas à propos, puisque ceux-ci ont prouvé immédiatement par des œuvres la vérité de leur vocation.

La première règle posée par le sage Ger-son est la conformité des visions et révélations avec la science, c'est-à-dire qu'elles ne s'écartent en aucun point de l'enseignement de l'Eglise et des divines Ecritures. Ceci est tellement évident, qu'il n'y a pas lieu de le discuter. En effet, Dieu ne saurait être en opposition avec lui-même, et tout ce qui est opposé aux saintes Ecritures, qui sont sa parole, et à l'enseignement de l'Eglise, qui est infallible, ne saurait venir de lui. Admettre de telles révélations ou leur faire seulement l'honneur de les examiner, serait ouvrir volontairement la porte à toutes les erreurs et à toutes les hérésies. Il n'est personne qui ne puisse dire: Dieu m'a révélé; il n'est personne qui ne puisse admettre de bonne foi une illusion de son esprit; il n'est personne qui ne puisse devenir le jouet de l'esprit malin. Que doit donc faire tout d'abord celui qui se trouve appelé à juger de la vérité d'une révélation? Examiner la révélation prétendue au point de vue de la foi. Si elle y est conforme de tout point, il y aura lieu à un examen ultérieur; si elle en diffère dès l'abord, la rejeter sans autre examen. Mais il peut arriver, et il arrive, lorsque la vision ou révélation est démoniaque, que les principes en paraissent excellents, quoique les conséquences lointaines doivent être détestables. Ainsi les hussites, les vaudois, les flagellants et maintes autres sectes perverses partirent d'inspirations excellentes en apparence, pour arriver à des fins abominables. Il faut donc considérer la révélation non-seulement en elle-même et dans son actualité, mais aussi dans ses conséquences éloignées. Tout bon arbre porte de bons fruits, et les mauvais fruits ne croissent que sur les mauvais arbres; c'est encore la parole de l'Evangile.

Mais il peut arriver que l'objet de la révélation ou vision prétendue soit bon dans son principe, bon dans ses conséquences et de tout point conforme à la vérité divinement révélée et légitimement enseignée par l'Eglise, sans que la vision soit plus vraie pour cela; car il n'est pas besoin de visions ni de révélations pour apprendre ce qui est conforme à des vérités publiquement enseignées. La puissance de l'esprit humain suffit bien pour en déduire les corollaires. Ici donc nous entrons pleinement dans la question à la suite du même auteur. Il n'indique plus que deux moyens.

On reconnaît, dit-il, une révélation à sa

savoir divine. Cette *savoir* est une manne cachée que ceux-là seuls qui ont eu le bonheur de la goûter, savent pleinement discerner. Les spirituels sont les seuls bons juges de tout ce qui est de l'esprit. Mais ce moyen, s'il demeure isolé, peut conduire aux plus grandes illusions, car il ne comporte point de contrôle. Les hommes les plus spirituels sont aussi les plus humbles, et dans leur humilité, ils craindront de se poser comme juges, ou de se tromper dans leurs jugements. Si donc quelqu'un affirme avec assurance qu'il s'y connaît par sa propre expérience, ce doit être contre lui une raison légitime de suspicion et de défiance; d'où il faut conclure que ces deux premiers moyens doivent, en se corroborant l'un l'autre et en s'éclairant mutuellement, concourir à former un seul et même jugement. La pratique a besoin d'être fondée sur la science, mais la science a besoin également d'être redressée par la pratique. C'est à ce prix seulement qu'on peut être bon médecin ou bon juge. La doctrine théologique pour poser les principes, l'habitude des choses spirituelles pour les appliquer avec discernement. Mais il est aussi impossible d'établir des règles rigoureuses à ce discernement intérieur par lequel l'âme reconnaît ce qui est de Dieu, qu'il est impossible d'en établir de théologiques pour tous les cas qui peuvent se présenter. C'est un don, une grâce, une lumière du Saint-Esprit qui ne se commande pas, qui se demande avec humilité, et à laquelle il faut se soumettre également avec humilité, quelle que soit sa décision.

Le troisième moyen, certain, assuré, infallible, c'est de recourir à l'autorité de l'Eglise. Toutes les fois qu'il y a jugement de sa part, il y a vérité, puisqu'elle est assurée de l'assistance du Saint-Esprit. Or il y a dans l'Eglise des pouvoirs constitués de Dieu même, non-seulement pour discerner entre la lèpre et la lèpre, mais aussi pour gouverner et juger, administrer et décider. Ce serait une œuvre schismatique, de récuser leurs sentences, une grande témérité, de les prévenir dans les cas douteux.

Mais le moyen pour les juges eux-mêmes de discerner entre visions et visions? Outre les deux premiers que nous avons indiqués, il en est un troisième, relatif au visionnaire exclusivement, et qui consiste à s'assurer des dispositions les plus secrètes de son âme. Est-il humble au point de se déber extrêmement de lui-même, et soumis à la décision de ses juges, quelle qu'elle doive intervenir? En l'absence de cet esprit de soumission, il faut toujours juger que ce n'est pas l'esprit de Dieu qui l'inspire. Tous les maîtres de la science sacrée sont unanimes en cet avis, fondés sur le principe déjà émis, que l'Esprit divin ne saurait être divisé ni contraire à lui-même; qu'il ne pourrait ni faillir aux promesses faites à l'Eglise, et par conséquent établir des juges au-dessus d'elle ou à côté d'elle, ni donner sa grâce aux superbes. Si l'esprit prophétique est

omis aux prophètes, ainsi que le dit l'Apôtre, à plus forte raison la même subordination existe envers l'Eglise. Le temps n'est plus où des nations livrées à l'esprit d'erreur avaient besoin de thaumaturges puisants par leurs paroles et leurs œuvres, pour passer des ténèbres à la lumière; où la nation juive, gouvernée théocratiquement et dirigée par une Synagogue sujette à l'erreur, avait besoin d'un Jérémie ou d'un Ezéchiel, pour revenir à la vérité; un tel ordre de choses est changé sans retour: toute vérité est transmise par l'Eglise, de sorte que rien n'est sûr, s'il n'est proposé par elle, et rien n'est vrai de ce qu'elle rejette.

C'est à ce caractère d'humilité et de soumission que furent marquées les visions de sainte Thérèse en particulier, suivant l'observation du savant cardinal Bona, dans son traité du *Discernement des esprits*; et il propose la conduite de cette grande sainte comme la meilleure de toutes les règles à suivre dans la matière, et son exemple comme « la pierre de touche propre à essayer les révélations qui se présentent et à discerner le bon esprit du mauvais. Sainte Thérèse craignait toujours les illusions de Satan; au point que, loin de demander ou d'espérer de désirer des visions, elle priait Dieu de la conduire par les voies ordinaires

l'accomplissement des desseins qu'il lui inspirait. Le démon ayant coutume de demander le secret sur ce qu'il révèle, elle entendait toujours au contraire que l'esprit qui lui apparaissait, la pressait de communiquer ses révélations à des hommes doctes, afin de ne pas encourir le danger d'être ou de se croire séduite en les tenant cachées... Elle obéissait très-exactement à ses directeurs; et après ses visions, elle faisait de nouveaux progrès en charité et en humilité. Elle s'en rapportait de préférence à ceux qui lui montraient moins de crédulité et plus de défiance à l'égard des faveurs dont le ciel la comblait; et elle préférait ceux qui en épousaient l'idée avec plus de sévérité... Ceux qui entretenaient quelques liaisons avec elle, s'en trouvaient excités à la modestie, à la piété et à l'amour de Dieu; tel était le fruit de ses entretiens, si quelque mauvaise disposition dans le cœur de ses auditeurs ne venait l'empêcher de naître ou de prospérer... Elle aimait la solitude, fuyait les conversations inutiles, et se tenait constamment éloignée de toute affection aux choses de la terre. Elle recevait d'un esprit égal la prospérité et l'adversité. Les hommes les plus doctes ne pouvaient jamais reconnaître dans ses révélations, ni dans les circonstances qui les accompagnaient, la moindre opposition aux règles de la foi et de la perfection chrétienne, rien de répréhensible. Si l'on observe de pareilles marques de sainteté dans quelques personnes, il ne faut nullement douter que leurs révélations ne viennent de Dieu. » (*Discern. des esprits*, ch. 20, n° 3.) Nous citons avec connaissance ce long fragment d'un auteur célèbre, afin de mieux montrer par une auto-

rité imposante, que dans l'œuvre si difficile du discernement des esprits, il faut avoir un grand égard aux qualités personnelles de ceux qui se prétendent favorisés de visions divines. Mais citons encore :

« Il faut avant tout considérer attentivement, dit le pieux Gerson, quelle est la personne qui prétend être favorisée de visions divines : si elle est saine d'esprit et de jugement. Recherchons si quelque affection ou quelque passion violente ou profonde ne trouble point ses facultés; s'assurer si ce n'est point l'effet d'une première ferveur de dévotion, ce qui n'arrive que trop à l'égard des jeunes gens et des femmes. Il faut tenir compte des antécédents de la personne, de son éducation, de ses habitudes, de ses goûts, de ses inclinations naturelles. Il faut même s'enquérir si elle est riche ou pauvre; car les riches sont accessibles à l'orgueil, principalement à cet orgueil secret qui sait se dissimuler à leurs propres yeux; et les pauvres ne sont que trop enclins à la fourberie et à des spéculations de toute sorte, pour se mettre en relief et acquérir de l'importance. Il faut par-dessus tout se tenir en garde contre cet orgueil secret, que saint Bernard appelle un mal subtil, et qui s'alimente de l'humiliation, des jeûnes, des austérités; qui se crée des éléments dans les opprobres et la mort même et jusque dans la virginité. Il ne faut considérer aucun état de vie comme exempt d'orgueil, puisque la vertu même n'en est pas exempte. Or la pierre de touche, pour reconnaître cet orgueil secret, c'est de réclamer l'obéissance et la soumission des âmes qui se prétendent favorisées de visions : si elles ne veulent pas soumettre leur jugement, c'est la marque de leur orgueil, et par l'orgueil, la preuve de la fausseté de leurs révélations. Il faut considérer encore, si la personne tire vanité des faveurs qu'elle croit recevoir, ou si elle les garde en son intérieur comme un baume précieux dont elle craint de laisser évaporer la bonne odeur.

« Et si ces révélations étaient de nature à être communiquées en public, il faut voir non-seulement le bien et l'édification du moment, mais encore la portée et les suites; car il arrive souvent que sous le prétexte d'un bien actuel et présent, visible et tangible, pour ainsi dire, l'ange de ténèbres, transformé en ange de lumière, prépare des désordres et des scandales. Ce qui semble être un bien présent, mais spécial et particulier, peut devenir, en se généralisant, la source des plus grands maux. Il faut donc considérer la fin, la tendance même de la révélation, et se demander dans quel but Dieu la ferait.

« Partout où vous trouverez une fin mauvaise, inutile, indigne de Dieu, opposée à la doctrine de l'Eglise et des Ecritures, la glorification du prétendu visionnaire, et en lui un esprit rebelle, qui donne plus volontiers des avis qu'il n'en reçoit, dites que c'est une fausse révélation. Et de telles gens, dit saint Jean Climaque, n'ont pas besoin

d'un démon pour les tenter, parce qu'ils sont leur propre démon à eux-mêmes.

« Mais, ajoutez-vous, si le voyant est tellement assuré de la vérité de ses visions, qu'il ne puisse pas même concevoir un doute, comment et pourquoi l'astreindre à le soumettre au jugement d'autrui? Nous répondons : Dieu n'est pas le Dieu de la division; il ne peut pas révéler à celui-ci en particulier une chose, et la chose opposée à son Eglise. Il ne peut pas donner à son Eglise l'autorité de la doctrine et du gouvernement, et affranchir de cette même autorité les enfants de l'Eglise.

« Mais qu'on prenne garde aussi à la fausse humilité : il est aussi facile de dire, je suis un grand pécheur, de se proclamer indigne des faveurs du ciel, qu'il est facile de dire, Dieu m'a révélé. La véritable humilité se reconnaît aux œuvres bien plus qu'aux paroles. Il y a même l'orgueil de l'humilité. »

De ce qui précède, nous nous croyons en droit de conclure, que toute annonce de visions et de révélations, que tout ce qui sort de l'état habituel, doit être tenu pour suspect jusqu'à preuve du contraire. C'est à tort, nous l'avons dit, que l'on se reporte par la pensée aux visions et aux inspirations des patriarches et des prophètes de l'ancienne loi, puisque cet ordre de choses a cessé depuis bientôt vingt siècles. D'un autre côté, Dieu ne peut pas, ne doit pas réserver de révélations importantes, soit comme dogme ou comme morale, en faveur d'un de ses amis en particulier, quelque saint et privilégié qu'il soit, parce que l'Eglise est là, qui serait frustrée dans ses droits. Or, du moment que toute importance dogmatique est ôtée aux révélations et visions particulières, la question du discernement des esprits perd elle-même de son importance. Mais, si cet ami de Dieu, que nous supposons, prouve par des œuvres merveilleses la mission qu'il a reçue? Si ce sont des œuvres d'homme, la preuve est nulle; si ce sont des œuvres divines, elles s'accompliront dans la ligne que nous venons d'indiquer, celle de l'enseignement de l'Eglise et de la soumission à ses jugements. Mais c'est limiter, direz-vous, l'inspiration divine, retrancher l'œuvre de Dieu? Oui, en dehors de cette même ligne. C'est Dieu même qui l'a tracée.

Nous ne nions pas que de grandes et belles œuvres n'aient commencé par des révélations particulières, témoin l'institution de la fête du Saint-Sacrement; mais ici, comme toujours, la question est revenue au jugement de l'Eglise.

Rapetissée à l'édification des âmes ou simplement aux intérêts mondains, cette même question aurait encore assez d'importance, pour qu'il ne fallût pas davantage en exclure l'intervention de ceux à qui il a été dit : *Allez et enseignez*; vous êtes la lumière du monde et le sel de la terre, gouvernez l'Eglise de Dieu.

Ils ont donc grand tort, ceux-là qui s'empres- sent d'accueillir et de publier, sans autre garantie que leur jugement personnel,

toutes sortes de visions et de révélations. Ils croient travailler à l'édification de l'Eglise, et ils préparent trop souvent des erreurs et des déceptions aux âmes simples, et presque toujours matière aux railleries des incrédules.

Nous avons excepté les grands et éminents personnages que Dieu lui-même a élus et placés à la tête des peuples, soit par le rang auquel il les a élevés dans son Eglise, soit par les miracles qu'il leur a donné d'opérer, soit par les vertus et les œuvres exemplaires et exceptionnelles auxquelles il les avait prédestinés; mais encore, dans les plus grands saints, les saints même à miracles, toute vision et révélation qui n'est pas confirmée par une démonstration subséquente, doit être tenue pour incertaine, jusqu'à ce qu'elle le soit par l'autorité de l'Eglise. Le mépris ou le dédain seraient de trop, il est vrai; la réserve est de droit et de prudence.

Mais le danger de rejeter ou de méconnaître les dons de Dieu; le danger de la non-correspondance à l'appel de sa grâce? Chimères de l'amour-propre et tentations du démon. Ecoutez plutôt les conseils du sage Gamalél : *Attendez; si c'est l'œuvre de l'homme, elle s'évanouira; si c'est l'œuvre de Dieu, vous ne l'empêcherez point. — Discedit ab hominibus istis, et sinite illos : quoniam si est ex hominibus concilium hoc, aut opus, dissolvetur : si vero ex Deo est, non poteritis dissolvere illud. (Act. v, 38.)* Souvenez-vous que les œuvres de Dieu ne sont pas si fragiles, et que si la grâce « dispose avec suavité les moyens, elle atteint avec force le but qu'elle se propose : — *Attingit a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter. » (Sap. viii, 1.)*

III. Des visionnaires

A côté de saint Jean, évangéliste, des saint Benoit, des saint Ambroise, des saint Grégoire Thaumaturge, des saint Martin de Tours, des sainte Catherine de Sienne, des sainte Thérèse, et de tant d'autres saints et saintes dont les œuvres ont édifié l'Eglise dans tous les siècles chrétiens, il y a eu toujours aussi, et dans tous les siècles, des visionnaires dont les égarements ont séduit les fidèles, et quelquefois causé de grands maux et de longs désordres. Il suffit de rappeler ici Montan et ses extatiques, dont les visions amollirent les âmes les plus fortement trempées, au point de faire fléchir les colonnes même de l'Eglise, témoin le sage Tertullien, sage au moins jusqu'à cette limite. Après les visions des montanistes, ou en même temps, celles des différentes sectes gnostiques ne causèrent pas de moins longs malheurs. Les millénaires aussi avaient des visionnaires. Vinrent ensuite les bogomiles, les vaudois, les pastoureaux, les allumbrados ou illuminés, les cathares, les flagellants, les prophètes du Dauphiné, les fanatiques des Cévennes, et, en dernier lieu, les swédemborgiens, les martinistes, les magnétisés, tous gens à visions délirantes.

ont la plupart ont cause des scandales ouïs. Leur histoire est connue, et cette histoire même est celle des efforts de Satan pour détruire l'œuvre du Christ. Pourquoi ne pas mettre sur la longue liste des visionnaires, à côté de Priscille, de Maximille et de Montan, avec Bardesane et Valentin, avec Doucin, Eon de l'Etoile et Jacob, le titre de Hongrie, avec la bergère de Cret. Chevalier, avec Swédemborg et Martínez-Squalis, avec M. Cahagnet ou M. Berbier, pauvre fou qui entretenait le public par quelques années seulement, et en plusieurs volumes assez gros, de ses querelles avec les farfadets et les lutins, pourquoi ne pas inscrire sur la liste Mahomet lui-même et Martin Luther? Le premier et constamment en avant ses visions divines et ses entretiens avec l'ange Gabriel, pour imprimer à ses dogmes le cachet de la divinité; les historiens l'excusent, il est vrai, et prétendent que ce n'était qu'un jeu, un art plus savant de fasciner ses disciples: une telle excuse aggrave la faute, puisqu'elle change en crime; mais pourquoi ne pas rendre l'homme au mot, et convenir avec lui qu'il était véritablement visionnaire? Et quant à Martin Luther, pourquoi aussi ne pas le prendre au mot, lorsqu'il s'accuse de ses entretiens avec le diable, et de n'avoir conservé la messe que pour céder à ses inspirations? Il est facile de comprendre qu'il n'a plus pour Satan dans la profanation des choses saintes que dans leur abolition.

Mais si, des hauteurs de ces généralités, on une histoire du schisme et de l'hérésie pourrait seule éclairer d'une lumière suffisante, nous descendons à une classe d'illuminés et de visionnaires qui n'ont semé ou récolté que le ridicule ou l'odieuse, en le faisant trop souvent partager à des innocents, les noms de Thiota, de Jean de Rochetaillade, du vénérable père Eude et de Marie Desvallées, de dom Gerle et de Suzanne Labrousse, de la sœur Nativité, de Guillaume Postel et de la mère Jeanne, d'Antoinette Bourignon, des béguines de Flandre viendraient se placer sous notre plume; sans compter des noms odieux, tels que ceux de la Charpy, de la Bucaille, de l'Abbaïe, de Cottin, de Simon Morin, de Thomas Martin, de la Cadière, de Marthe Brossier, de la Bavent, et de tant d'autres pour qui la religion n'était qu'un masque, et qui se moquaient eux-mêmes des nigauds qui daignaient leur prêter attention.

Car il faut séparer en deux classes, ou même en trois, les faux visionnaires: les uns sont le jouet du démon, qui accomplit son œuvre par leur ministère; les autres sont de pauvres fous, que leur propre imagination jette dans l'extravagance, et les autres enfin des hypocrites qui se jouent du public. Or nous n'hésitons pas à le déclarer, sauf erreur d'appréciation de notre part, le nombre des faux visionnaires est beaucoup plus grand que celui des véritables prophètes. Il est au moins de dix-neuf à un.

1^o Les visions démoniaques peuvent toujours se reconnaître à ce caractère: elles sont en opposition, soit en principe, soit dans leurs conséquences, avec les traditions, le dogme, la discipline de l'Eglise ou la morale chrétienne. Il n'est pas besoin d'une haute habileté pour les reconnaître, il suffit d'une certaine dose de théologie.

2^o Les visions supposées par des acteurs hypocrites ont toujours un caractère de personnalité qui les distingue. C'est l'intérêt pécuniaire, la gloriole, la satisfaction de la vanité, la tendance vers le but politique d'un homme, d'une coterie ou d'un parti.

Ordinairement elles contiennent des menaces plus ou moins terribles en cas de résistance de la part de la race humaine, mais des menaces vagues ou à terme indéfini.

Les unes et les autres manquent des œuvres de la sainteté, comme précédent, et sont quelquefois accompagnées de prestiges ou de tours de gibecière, auxquels les gens simples se laissent aisément surprendre, mais qui ne s'élèvent jamais à la hauteur du vrai miracle ou de la véritable prophétie. Ces faits, réputés divins par un public ignorant, ne sont ni d'un ordre assez élevé, ni d'une nature assez sainte pour qu'on y puisse reconnaître l'œuvre de Dieu. Exemple: la jambe de M. de Bescherant, tirée à quatre pendant neuf jours, aura allongé d'une ligne sur le tombeau du B. Paris; Nissette aura reçu soixante-quinze coups de bûches au creux de l'estomac, de la main du conseiller au parlement Carré de Montgeron (voy. art. MÉDARD, col. 203 et 206); le gnostique Marc aura changé une fiole d'eau en sang aux yeux de la foule ébahie; le fanatique Chevalier aura tremblé sur son lit au point d'en disjoindre les ais; je demanderai où est l'œuvre sainte? Vintras aura subitement répandu de célestes odeurs dans son oratoire; je demanderai où est le miracle, si le parfumeur d'à côté a pu les vendre; il aura débité une longue tirade en langue polonaise, qu'il ne sait pas; je demanderai où est le miracle, s'il a reçu la veille la visite d'une personne qui sait cette langue? Puis, si je vois derrière de telles manigances un personnage politique qui les paye ou promet de les payer, un nouvel évangile ou une réforme, je dis: arrière le prophète! Si j'y vois même des discussions théologiques, des partis et des preuves à faire, la semence de divisions dans l'Eglise, je dis: arrière la révélation, jusqu'à jugement définitif! *Manifesta sunt autem opera carnis: quæ sunt... contentiones, amulationes, iræ, rixæ, dissensiones, sectæ...* (Galat. v, 19.)

3^o Les visions folles procèdent de deux causes générales: l'une purement physique, et dans laquelle l'imagination ne joue aucun rôle, ou du moins ne joue pas le rôle principal; l'autre dans laquelle tout est imaginaire, ou du moins la cause physique insaisissable.

avec la plénitude de la raison. La main sent l'impression vive et subite du froid ou de la brûlure, sans avoir touché un corps doué de ces qualités. L'oreille perçoit très-clairement un bruit qui n'a pas été produit. Des objets purement imaginaires se peignent sur la rétine; de sorte qu'il y a sensation en l'absence de tout objet extérieur qui la produise. Quand l'art de guérir aura trouvé les causes de ces divers phénomènes, peut-être en indiquera-t-il les remèdes; en attendant, il n'y a pour combattre le mal que la puissance d'une âme véritablement forte, qui sache se mettre au-dessus de pareils jeux de la sensibilité humaine, en acquiesçant, par des expériences répétées, la preuve de l'inanité de ces sensations anormales. Pour toutes les autres, il y a vision réelle, et elle existe en effet, et manifestation d'êtres d'un ordre extranaturel. Il y a, par suite, déraison provenant du désordre des sens, et conviction d'autant plus inébranlable, que la sensation est plus réelle. Seulement l'homme à courte vue s'arrête à la sensation, sans s'assurer qu'il n'y a rien derrière elle, et qu'il est tout à la fois l'agent et le patient.

Le désordre des idées, qui n'est point produit par une cause aussi saisissable, autrement dit la folie, est d'un genre très-multiple. La monomanie religieuse n'en est qu'une espèce, et le genre spécial des visions dépend des dispositions et du tempérament de chaque malade, ou d'une cause accidentelle qui échappe souvent à l'appréciation.

visions terribles, les sanguins, des visions délectables. Des gens qui ont vécu dans le désordre des mœurs, tout en conservant la foi, se transforment en apôtres; il y a aussi des visions par similitude, et pour ainsi dire par contagion; il suffit de l'annonce des visions de quelqu'un, pour en développer le germe dans une autre personne.

Lorsque ces accidents arrivent à des gens dont les antécédents ne sont pas en rapport avec de telles faveurs, ou lorsqu'ils sont accompagnés de quelque extravagance, on y reconnaît aisément la folie. Mais lorsque l'extravagance n'est manifestée par aucun autre signe, et lorsqu'ils surviennent à des personnes livrées à une tendre piété, soit par état, soit par habitude, alors commencent les incertitudes. Alors aussi il faut faire l'application des quelques règles préliminaires que nous avons posées d'après les plus grands maîtres.

Quiconque aura étudié ces questions au seul point de vue théorique, sera trop porté à y trouver du surnaturel; et quiconque les aura étudiées au point de vue exclusif de l'histoire naturelle, y verra trop souvent du naturalisme. (*Voy. l'art. EXTASE.*) Nous croyons, dans tous les cas, que le parti de la défiance est le plus sage, et qu'il y a bien moins de danger à repousser d'abord, sauf à examiner ensuite. Et si on nous objecte ce texte de saint Paul : *Spiritum nolite extinguere, prophetias nolite spernere*, nous répondrons, en citant la suite du même texte : *Omnia autem probate, quod bonum est tenete.* (*I Thess. v, 19.*)

Z

ZACHARIE, — le onzième des petits prophètes, était fils de Barachie et petit-fils d'Addo. Il revint de Babylone avec Zorobabel, et commença à prophétiser la seconde année du règne de Darius fils d'Hystaspe, dans le même temps qu'Aggée. On ignore les circonstances de sa naissance et de sa mort. Il ne faut le confondre avec aucun des autres personnages de ce même nom qui sont cités dans l'Écriture; celui-ci n'est connu que par sa prophétie, insérée dans le canon des livres sacrés, et par le peu de paroles qui lui sont relatives aux chapitres cinquième et sixième du livre d'Esdras.

La prophétie de Zacharie est la plus étendue de celles des petits prophètes; elle passe aussi pour la plus obscure; cependant il nous semble que la plus grande partie des difficultés sont venues de ce que les interprètes n'ont pas considéré qu'elle était souvent rétrospective: c'est-à-dire, que le prophète traduit en un langage métaphorique, et transforme en visions plusieurs événements déjà accomplis; son but étant moins d'annoncer l'avenir, que d'encourager le

peuple juif à surmonter par sa constance les obstacles que les nations voisines lui suscitaient dans le rétablissement du temple et son complet rétablissement à lui-même en Judée.

Les premières paroles adressées par le prophète au peuple revenu de la captivité, sont datées du huitième mois de la seconde année du règne de Darius, par conséquent vingt-huit ans après le retour. C'est une exhortation à marcher dans les droites voies du Seigneur; elle est renfermée dans les six premiers versets.

Au septième commence une vision rétrospective en partie, prophétique en partie. Le prophète se reporte par la pensée à la fin de la captivité. Il aperçoit Cyrus et ses guerriers montés sur des chevaux de diverses couleurs et se reposant dans un lieu ombragé de myrtes, après avoir parcouru la face de la terre et établi partout une paix profonde. Il aperçoit quatre cornes, emblèmes d'autant d'armées et peut-être d'autant de royaumes qui ont dévasté Jérusalem et la Judée, et quatre forgerons chargés de

es briser. Ces quatre cornes semblent représenter les peuples de l'Idumée, de l'Arabie, de la Syrie, et de l'Assyrie, domptés, les premiers par Salmanassar, Sennacherib, Nabuchodonosor, et le dernier par Cyrus. Il est donc temps de rétablir Jérusalem, ses ennemis ne sont plus; la soixante-dixième année prédite par Jérémie est arrivée, *iste annus septuagesimus annus est*. Aussi le prophète voit-il bientôt un messager qui s'empresse d'aller prendre les dimensions de Jérusalem, et adresse-t-il aux captifs cette pressante invocation : *O fuyez de la terre de l'Aquilon, dit le Seigneur, vous que j'ai dispersés aux quatre vents du ciel, ô Sion qui habitez en Babylone, fuyez.*

Mais tout cela est accompli, nous avons vu de Babylone, et déjà une génération a passé depuis lors sur la terre, sans que le Seigneur ait daigné prendre garde à nous; Jérusalem reste ouverte et sans défense, il ne nous est pas permis de relever le temple de notre Dieu, les nations voisines nous usent des obstacles, si nous ne sommes plus captifs dans la Babylonie, nous le sommes dans nos propres foyers.

Eh bien! prenez courage, voici ce que le prophète vous annonce de la part du Seigneur: Jérusalem sera reconstruite, elle sera repeuplée, autant et plus peut-être qu'elle ne l'a jamais été. Voilà le temps qui approche, le temps de la conversion des nations, alors Jérusalem sera le métropole de la terre, et en attendant, sachez que vous êtes mon peuple, que je suis votre vengeur, et que celui qui vous touche, me touche à la runelle de l'œil. Ecoutez :

Jérusalem s'étendra au delà de ses murailles, cause de la multitude de ses habitants et de ses nombreux troupeaux, et je serai moi-même, dit le Seigneur, un mur de feu tout à l'entour, et un fanal au milieu d'elle.... Je vais lever la main sur les nations qui vous ont dépouillé, elles deviendront la proie de ceux qu'elles avaient fait leurs esclaves.... Chantez vos cantiques d'allégresse, fille de Sion, parce que je viens, et j'habiterai au milieu de vous, dit le Seigneur. Et en ce jour beaucoup de nations se convertiront au Seigneur, elles deviendront mon peuple, et vous serez la ville capitale, dit le Seigneur.... Et le Seigneur gouvernera dans la Terre-Sainte, Juda, on l'héritage, et il habitera de nouveaux Jérusalem. Que toute chair se taise devant le Seigneur; parce qu'il est sorti de son repos adorable (1378).

Après cela, le prophète aperçoit le grand-prêtre Jésus, couvert de vêtements salis et

luttant contre Satan. Jérusalem est consumée par le feu, mais n'en reste-t-il donc pas même un tison? Oui, il en reste; le grand-prêtre va reprendre ses habits de fête, le Seigneur lui fait donner une mitre splendide, il jugera la maison de Dieu, car voici venir *Orient, le serviteur de Dieu*. La Judée va être habitée de nouveau, et le peuple juif va rentrer dans ses foyers. — Tout ceci n'est encore que de l'histoire; tous ces faits sont accomplis: *Orient* c'est le nom de Cyrus, car telle est sa signification dans la langue persane; et de peur qu'on nes'y trompe, Zacharie répète la qualification qui lui avait été donnée par Isaïe, celle de *Serviteur de Dieu*. Jésus est le grand-prêtre en fonctions à Babylone, qui, après avoir lutté contre l'infortune, et accompli son laborieux ministère au milieu des douleurs et des larmes de la captivité, était revenu à Jérusalem triomphant et libre avec Zorobabel, en vertu des ordres de Cyrus. Jusque là, c'est donc encore une vue rétrospective.

Il en est de même de ce qui suit: le prophète aperçoit le chandelier d'or remis à sa place; les sept lampes sont remplies d'huile, et sept flammes brillantes s'élançant de leurs becs; c'est Zorobabel qui l'a remplacé; mais du moins il y a ici une prophétie, une promesse encourageante pour Zorobabel. Il a fondé le temple, il l'achèvera; il a posé la première pierre, il n'a plus bientôt qu'à ouvrir la main pour donner aux ouvriers l'étain laminé qui doit lui servir de toiture; *Educat lapidem primum, et exequabit gratiam gratiam ejus.... Et videbunt lapidem stantem in manu Zorobabel.*

Cependant le prophète joint à ceci deux personnages, qu'il appelle fils de l'olivier, *fili olei*, représentés par deux olives et deux gerbes d'épis aux deux côtés du chandelier d'or, dont le type est plus difficile à saisir. Seraient-ce le grand-prêtre Jésus et Zorobabel, les deux promoteurs de la réédification du temple? Cela est assez apparent. Faudrait-il rechercher dans cette figure une explication mystique? Le chandelier d'or étant une allégorie relative au Messie; Moïse et Elie, ses deux images typiques, ses deux représentants, l'un pour la loi, l'autre pour les prophètes, ses deux témoins sur le Thabor, seraient-ils ainsi désignés? Cela peut être, et l'une de ces explications n'exclut pas l'autre.

Le cinquième chapitre de la prophétie présente des difficultés d'explication beaucoup plus grandes: Le prophète aperçoit un volume volant, et selon la traduction

(1378.) Absque muro habitabitur Jerusalem, præ multitudine hominum et jumentorum in medio ejus. Et ego ero ei, ait Dominus, murus ignis in circuitu: et in gloria ero in medio ejus. O, o fugite de terra quilonis, dicit Dominus: quoniam in quatuor ventis celi dispersi vos, dicit Dominus. O Sion, fuge quæ abitas apud filiam Babylonis: quia hæc dicit Dominus exercituum: Post gloriam misit me ad gentes, ut spoliaverunt vos: qui enim tetigerit vos, tangit pupillam oculi mei. Quia ecce ego levo manum meam super eos, et erunt prædæ his, qui serviebant

sibi: et cognoscetis quia Dominus exercituum misit me. Lauda et letare, filia Sion: quia ecce ego venio, et habitabo in medio tui, ait Dominus. Et applicabuntur gentes multæ ad Dominum in die illa, et erunt mihi in populum, et habitabo in medio tui: et scies quia Dominus exercituum misit me ad te.

Et possidebit Dominus Judam partem suam in terra sanctificata: et eliget adhuc Jerusalem. Sileat omnis caro a facie Domini: quia consurrexit de habitaculo sancto suo. (*Zach.*, II, 4-13.)

plus vraisemblable des Septante, une faux volante de vingt coudées de longueur et de dix coudées de largeur. Cette faux s'appelle *malédiction sur toute la face de la terre*, elle est destinée spécialement à moissonner les voleurs et les parjures. Ces voleurs et ces parjures seraient-ce Juda et Israël? Ils ont été parjures; mais voleurs! serait-ce Babylone? Elle a dépouillé toutes les nations; mais où sont ses parjures? Seraient-ce enfin la spoliatrice Babylone et l'Égypte, parjure envers Israël et Juda, auxquels elle promit des secours qu'elle leur refusa aussitôt? Dans ce cas Cyrus et Cambyse, son fils, seraient la faux vengeresse, et tout ceci ne serait encore que de l'histoire. Mais il s'agit peut-être des Edomites et des Galaadites.

Le prophète voit ensuite un vase de terre cuite emportée par un ange, une lame de plomb emportée à sa suite, une femme est assise sur le vase; elle se nomme Impiété. La femme est précipitée dans le vase, la lame de plomb la recouvre; puis deux femmes, aux ailes d'épervier, enlèvent le vase entre le ciel et la terre, et l'emportent dans la plaine de Sennaar, où elles l'établissent sur une base solide.

Nous croyons que cette femme nommée Impiété, est la famille de Jacob, Juda et Israël; que le vase dans lequel elle est enfermée sous une lame de plomb, est une figure de la captivité à laquelle elle a été réduite, et que les deux femmes aux ailes d'épervier qui l'emportent dans la plaine de Sennaar, c'est-à-dire dans la Médie et la Babylone, sont la figure des deux villes qui l'ont réduite en cet état: savoir, Ninive et Babylone. Tout ceci est encore rétrospectif.

Il en est de même d'une partie du chapitre suivant; le prophète aperçoit sous de nouveaux emblèmes les quatre monarchies annoncées par Daniel: ce sont quatre chariots de guerre, nommés *les quatre vents du Seigneur*, attelés, le premier de chevaux roux, le second de chevaux noirs, le troisième de chevaux blancs, le quatrième de chevaux diversicolores et d'une force remarquable. Ces quatre couleurs sont les emblèmes des quatre points cardinaux, suivant les idées de l'Orient, encore subsistantes maintenant comme du temps du prophète, car en Orient les idées une fois fixées dans l'esprit des peuples n'en sortent plus. Les chevaux noirs dirigent leur course vers l'aquilon, les chevaux blancs prennent après eux la même direction, les chevaux diversicolores marchent vers le nord; mais ils sont destinés à parcourir le monde entier.

Il n'est question que pour mémoire des chevaux roux, c'est l'empire d'Assyrie, et leur mission est accomplie. Il n'est pas autrement question des chevaux blancs, qui représentent l'empire grec, ni des chevaux variés et vigoureux, qui représentent l'empire romain; leur mission ne s'accomplira que plus tard. Les chevaux noirs, représentant l'empire de Perse, viennent d'accomplir la leur, ils ont conduit jusqu'à son trône l'Orient, le serviteur du Seigneur, dont

le nom est rappelé ici; l'Orient a donné l'ordre de rétablir Jérusalem et de rebâtir le temple; tout cela est accompli. Maintenant donc à l'œuvre Helem, à l'œuvre Tobie, Idaia, Hem fils de Sophonie! à l'œuvre! que tardez-vous? à l'œuvre! Jésus, fils de Joseduc, prêtre du Très-Haut; le prophète a reçu de Dieu l'ordre de vous préparer des couronnes d'or et d'argent; *Et coronæ erunt Helem, et Tobia, et Idaia, et Hem, filio Sophonia, memoriale in templo Domini.*

La se termine la seconde prophétie de Zacharie.

La troisième, postérieure de deux ans, est datée de la quatrième année [de Darius. Le prophète commence par ordonner la suppression des jeûnes que les Juifs avaient institués pendant leur captivité en mémoire des désastres de leur nation. Il veut qu'ils soient changés en des jours de réjouissance et de solennité; le Seigneur préfère à tous les jeûnes et à tous les sacrifices la piété et la miséricorde, la justice et la charité, la véracité et la concorde. Ne vous affligez donc plus, ô Sion, vos maux sont passés. Le Seigneur vous a flagellée parce que vous étiez coupable, mais maintenant ses bonnes grâces vous sont rendues, vos fils et vos filles vont revenir de l'Orient, vos rues et vos places publiques seront encombrées de femmes, d'enfants, de vieillards; vos vignes produiront des vendanges abondantes, vos champs de riches moissons; la pluie et la rosée des cieux descendront sur vous. Maison de Juda et d'Israël, vous serez bénies parmi les nations; de grands peuples, des nations puissantes viendront adorer le Seigneur à Jérusalem; de tous les pays, de toutes les contrées de la terre on s'attachera à vos vêtements et on vous dira: nous allons avec vous, parce que nous avons oui dire que le Seigneur était au milieu de vous.

Telle est l'analyse des huit premiers chapitres de la prophétie de Zacharie, qui n'est à proprement parler jusque-là qu'une exhortation aux Juifs revenus de la captivité à rétablir Jérusalem, et plus spécialement le temple du Seigneur.

Au neuvième, le prophète s'élançait hardiment vers l'avenir, il aperçoit la ruine des nations ennemies de la Judée, l'exaltation de Jérusalem et les temps du Messie. Il peint le Désiré des nations à de tels traits, qu'il est impossible de le méconnaître. Il voit Alexandre incendiant la ville de Tyr, les Machabées promenant leur redoutable épée d'Ascalon à Gaza, de Gaza à Accaron.

Fardeau de la parole du Seigneur, s'écrit-il, fardeau de la parole du Seigneur contre la terre de Hadrach et contre Damas, son espoir; l'œil du Seigneur est favorable à toutes les tribus d'Israël et à tous leurs enfants. Emath, qui habite les confins d'Israël, Tyr, Sidon se reposant avec confiance sur leur sagesse. Tyr s'est entourée de remparts, elle a amassé l'argent comme la poussière, et l'or comme la boue des places publiques. Eh bien! le Seigneur la saisira, il brisera sa puissance au milieu des flots, et elle sera décorée par

les flammes. Ascalon le verra, et il en tremblera de frayeur; Gaza le verra, et elle en versera des larmes de douleur, de même Accaron, car son espoir sera évanoui. Le roi de Gaza périra, Ascalon demeurera désert. Le triomphateur divisera son butin dans Azot, nonobstant l'orgueil des Philistins; j'arracherai de la bouche de ses habitants le sang de leurs victimes, et d'entre leurs dents la chair de leurs sacrifices abominables; ceux d'entre eux qui survivront, devenus la part de notre Dieu, serviront de conducteurs en Juda, et les Accaronites seront mis au rang des Jébuséens. Je leur ferai monter la garde autour de ma maison, et, sentinelles vigilantes, l'exacteur ne passera pas au milieu d'elles, car je reillerai moi-même. Tressaille d'allégresse, fille de Sion, pousse des cris de joie, fille de Jérusalem, voilà ton roi qui vient et qui t'apporte la justice et le salut; il est pauvre et monté sur une ânesse accompagnée de son poulain (1379).

Voilà la prophétie, maintenant plaçons l'histoire en regard. Le prophète parlait de la sorte l'an 518 avant Jésus-Christ.

En l'an 332, Alexandre s'empare de Tyr après un des sièges les plus mémorables de l'antiquité, et la livre aux flammes; il prend Ascalon et la détruit; Gaza, et traîne inhumainement Bétis, son gouverneur, autour des remparts de la ville désolée; la Phénicie, la Syrie, la Céléstyrie tombent en son pouvoir.

En l'an 160, Judas-Machabée s'empare de a ville d'Azoth et la dévaste. Dix ans plus tard, Jonathas reprend Azoth et la brûle ainsi que les villes d'alentour; il brûle dans le temple de Dagon huit mille habitants qui y avaient cherché un refuge; il détruit Ascalon, Accaron; le reste des habitants sont forcés d'embrasser le Judaïsme.

En 125, Jean Hyrcan dévaste l'Idunée, et contraint ceux des Iduméens qui sont restés dans le pays à recevoir la circoncision.

En l'an 107, Aristobule s'empare de la ville de Tyr.

En l'an 102, il fait la conquête de l'Iturée, la dévaste et force les Ituréens échappés au massacre de recevoir la circoncision.

En 94, Simon et Alexandre Jannée prennent Gaza, relevée de ses ruines, la rasent, après y avoir commis les plus grandes inhumanités, et dévastent toute la province.

(1379) Onus verbi Domini in terra Hadrach, et Damasci requiei ejus: quia Domini est oculus hominis, et omnium tribuum Israel. Emath quoque in armis ejus, et Tyrus, et Sidon: assumpserunt uippe sibi sapientiam valde. Et ædificavit Tyrus munitionem suam, et coacervavit argentum quasi unum, et aurum ut lutum platearum. Ecce Dominus possidebit eam, et percutiet in mari fortitudinem ejus, et hæc igni devorabitur. Videbit Ascalon, et timebit; et Gaza, et dolebit nimis; et Accaron, uoniam confusa est spes ejus: et peribit rex de Gaza, et Ascalon non habitabitur. Et sedebit separator in Azoto, et disperdam superbiam Philistinorum. Et uferam sanguinem ejus de ore ejus, et abominabiles ejus de medio dentium ejus, et relinquetur tiam ipse Deo nostro, et erit quasi dux in Juda, et

Enfin l'an 36 de l'ère vulgaire, Jésus-Christ, le roi juste et pacifique, entre en triomphe à Jérusalem, monté sur une ânesse accompagnée de son poulain.

Le prophète continue de la sorte, entremêlant dans son récit les gloires du Messie et les gloires des Machabées, immortel honneur, les unes et les autres, de la nation Juive, quoique d'un genre différent. Mais ici nous sommes obligé de paraphraser, car le style du prophète est si rapide, si concis, il dit tant de choses en si peu de paroles, qu'il serait difficile de le comprendre autrement.

Et je ferai disparaître les quadriges (de la terre) d'Ephraïm, Jérusalem n'aura plus (besoin) de coursiers, tous les arcs propres à la guerre seront brisés. Il apportera la paix aux nations, et sa puissance s'étendra d'une mer à l'autre, du rivage des fleuves jusqu'aux confins de la terre. Tu as, par le sang de ton testament (ô divin Messie, arraché les captifs du lac sans eau (ces saints patriarches, ces saints prophètes dont l'âme soupirait après ta venue;) tourne vos regards vers votre libérateur, captifs pleins d'espérance.

Mais il faut que je t'annonce aujourd'hui un double bonheur (ô Sion), j'ai tendu Juda comme un arc dans ma main, j'ai rempli Ephraïm (comme mon carquois); je donnerai la victoire à tes fils, ô Sion, sur les fils de la Grèce; tu seras comme le glaive des héros (à l'encontre des descendants d'Alexandre). Et le Seigneur Dieu manifestera contre eux sa puissance, ses traits voleront comme la foudre; le Seigneur Dieu embouchera la trompette, il se précipitera comme la tempête impétueuse. Le Seigneur des armées protégera (tes fils, ô Juda,) ils dévoreront, ils accableront des pierres de leurs frondes; ils s'enivreront (de carnage), comme on s'enivre de vin, ils se gorgeront comme des lagènes, comme les réservoirs de l'autel (qui regorgent du sang des victimes). Et le Seigneur, leur Dieu, les gardera en ce jour comme un troupeau chéri; et (les fils de Mathathias) s'élèveront dans la terre (qui est l'héritage du Seigneur) comme de saintes (et puissantes) colonnes; (et elle ne cessera de produire pour ses habitants) ses meilleurs dons, ses fruits les plus beaux, ce froment qui nourrit les hommes forts (1380), ce vin (si doux) que préfèrent les vierges (1381).

Après avoir jeté de nouveau un coup-

Accaron quasi Jebusæus. Et circumdabo domum meam ex his, qui militant mihi euntes et revertentes, et non transibit super eos ultra exactor: quia nunc vidi in oculis meis. Exsulta satis, filia Sion, júbila, filia Jerusalem: ecce rex tuus veniet tibi justus, et salvator: ipse pauper, et ascendens super asinam, et super pullum filium asinæ. (Zach., ix, 1-9.)

(1380) C'est ainsi que les meilleurs traducteurs ont rendu les expressions hébraïques dont saint Jérôme a fait le *frumentum electorum* et le *vinum germinans virgines*, qui semblent favoriser exclusivement l'interprétation mystique.

(1381) Et disperdam quadrigam ex Ephraïm, et equum de Jerusalem, et dissipabitur arcus belli; et loquetur pacem Gentibus, et potestas ejus a mari

d'œil rétrospectif sur les malheurs de la Judée, et l'idolâtrie qui les lui a attirés, le prophète continue de la sorte l'histoire des Machabées, qu'il avait un moment interrompue dans son élan poétique :

Ils seront semblables aux géants qui pétrissent sous leurs pieds la boue des voies publiques au jour des batailles, et ils remporteront la victoire parce que le Seigneur sera avec eux, et ils culbuteront chevaux et cavaliers. Je rendrai puissante la maison de Juda, je sauverai la moisson de Joseph et je changerai (leurs douleurs en réjouissances) parce que j'aurai pitié d'eux, et ils redeviendront ce qu'ils étaient avant que je ne les eusse rejetés, car je suis le Seigneur, leur Dieu, et je les exaucerai. Ils seront comme les géants d'Ephraïm, leur cœur nagera dans l'ivresse de la joie ; leurs fils en seront témoins, et se réjouiront eux-mêmes, leur cœur tressaillira dans le Seigneur. Je sifflerai, ils se rassembleront (au signal), car (ils reconnaîtront l'appel) de celui qui les a rachetés, et je multiplierai (leur postérité) comme j'avais multiplié celle de leurs ancêtres. Je les répandrai au milieu des peuples, ils m'invoqueront de tous les points de la terre, je leur donnerai de nombreuses familles, avec lesquelles ils reviendront (à Jérusalem.) Je les ramènerai de la terre d'Égypte, du pays d'Assyrie, je les établirai dans (la contrée féconde de) Galaad, (dans les riantes vallées) du Liban, il y aura à peine place pour tous.

Il traversera le détroit, il fendra les vagues de la mer, il remuera le fleuve jusque dans ses profondeurs, et l'orgueil d'Assur sera humilié et le sceptre de l'Égypte s'éloignera de lui-même. Je les fortifierai dans le Seigneur, et ils marcheront sous l'égide de son nom, dit le Seigneur (1382).

Ce peu de mots nous semblent faire allusion à beaucoup d'événements, d'abord aux ambassades envoyées à Rome et à Lacédémone par Jonathas et par Simon ; ensuite à la brillante campagne des trois mille Juifs auxiliaires envoyés par Jonathas à Démétrius assiégé dans son palais d'Antioche, sur

usque ad mare, et a fluminibus usque ad fines terræ. Tu quoque in sanguine testamenti tui emisisti victos tuos de lacu in quo non est aqua. Convertimini ad munitionem vinceti spei, hodie, quoque annuntians duplicia reddam tibi. Quoniam extendi mihi Judam quasi arcum, implevi Ephraim : et suscitabo filios tuos Sion super filios tuos Græcia : et ponam te quasi gladium fortium. Et Dominus Deus super eos videbitur ; et exibat ut fulgur, jaculum ejus : et Dominus Deus in tuba canet, et vadet in turbine Austri. Dominus exercituum proteget eos : et devorabunt, et subjicient lapidibus fundæ : et bibentes inebriabuntur quasi a vino, et replebuntur ut phialæ, et quasi cornua altaris. Et salvabit eos Dominus Deus eorum in die illa, ut gregem populi sui ; quia lapides sancti elevabuntur super terram ejus. Quid enim bonum ejus est, et quid pulchrum ejus, nisi frumentum electorum, et vinum germanans virgines. (Zach., ix, 40-47.)

(1382) Et erunt quasi fortes conculcantes lutum viarum in prælio ; et bellabunt, quia Dominus cum eis ; et confundentur ascensores equorum. Et confortabo domum Juda, et domum Joseph salvabo ; et convertam eos, quia miserabor eorum ; et erunt sicut

l'Oronte ; de plus, aux humbles avances faites par les compétiteurs du trône de Syrie à Jonathas et à Simon, qui dès lors deviennent les arbitres du pays et font pencher la balance en faveur de qui bon leur semble ; enfin à la retraite des troupes égyptiennes envoyées par Ptolémée-Lathyre au secours de Samarie, qu'assiégeaient les deux fils de Jean Hyrcan, Aristobule et Antigone, contre le gré de la reine Cléopâtre, qui songea un moment à priver son fils du trône d'Égypte, à l'instigation de ses deux ministres, Chelcias et Ananias, juifs l'un et l'autre. A cette époque, les Juifs étaient pour ainsi dire maîtres en Égypte, tant par leur nombre que par leurs richesses. Ils y élevaient le fameux temple d'Onion, qui rivaliserait avec celui de Jérusalem ; le principal commerce était entre leurs mains, leurs discussions religieuses troublaient toute la ville et la province d'Alexandrie.

Le prophète continue de la sorte : *Liban, ouvre tes portes, afin que le feu dévore les cèdres ; pleurez, ô sapins, car les cèdres sont tombés, les plus magnifiques n'ont pas été épargnés ; pleurez, chênes de Basan, car les forêts les mieux gardées ont succombé sous la hache. Voix des bergers qui poussent des gémissements, parce qu'ils ont perdu leurs gras troupeaux ; voix des lions qui rugissent, parce que les forêts du Jourdain ne sont plus.*

Voici ce que dit le Seigneur, mon Dieu, paissez les troupeaux de la boucherie, ceuz que leurs possesseurs égorgaient sans pitié, qu'ils vendaient en disant, béni soit le Seigneur, nous sommes riches. Leurs pasteurs ne les épargnaient pas, et moi je n'épargnerai pas plus longtemps les habitants de la terre, dit le Seigneur ; voilà que je livrerai les hommes chacun aux mains de ses voisins et aux mains de son roi ; ils ravageront leur pays, et je ne les délivrerai pas de leurs propres mains. C'est ainsi que je paltrai le troupeau de la boucherie, entendez-vous, pâtres mercenaires (1383) ?

Il est facile de reconnaître à ces traits les

fuertur quando non projeceram eos ; ego enim Dominus Deus eorum, et exaudiam eos. Et erunt quasi fortes Ephraim, et habitabit cor eorum quasi a vino : et filii eorum videbunt, et lætabuntur, et exultabit cor eorum in Domino. Sibilabo eis et congregabo illos, quia redemi eos ; et multiplicabo eos sicut ante fuerant multiplicati. Et seminabo eos in populis, et de longe recordabuntur mei ; et vivent cum filiis suis, et revertentur. Et reducam eos de Terra Ægypti, et de Assiriis congregabo eos, et ad Terram Galaad et Libani adducam eos, et non inveniatur eis locus. Et transibit in maris freta, et percuetur in mari fluctus, et confundentur omnia profunda fluminis, et humiliabitur superbia Assur, et sceptrum Ægypti recedet. Confortabo eos in Domino, et in nomine ejus ambulabunt, dicit Dominus. (Zach., x, 5-12.)

(1383) Aperi Libani portas tuas, et comedat ignis cedros tuas. Ulula abies, quia cecidit cedrus, quoniam magnifici vastati sunt : ululato quercus Basan, quoniam succisus est saltus munitus. Vox ululatus pastorum, quia vastata est magnificentia eorum : vox rugitus leonum, quoniam vastata est superbia Jordanis. Hæc dicit Dominus Deus

guerres civiles qui ensanglantèrent pendant de longues années la Syrie après la mort d'Antiochus-Epiphanes, et les succès de Jonathas, de Simon, de Jean Hyrcan au-delà du Jourdain, dans la Phénicie, la Syrie, le Liban et jusque en Arabie. Ce serait trop prolonger cet article, d'entrer dans les détails de tant d'événements, qui donnent cependant de magnifiques développements aux paroles si concises du prophète. Il faudrait, pour expliquer les neuvième, dixième et onzième chapitres, reproduire la plus grande partie du premier livre des Machabées.

D'après l'ordre du Seigneur qui vient de lui être donné, Zacharie suppose qu'il devient pasteur de troupeaux, et s'arme de deux houlettes. *Et je me suis choisi, dit-il, deux houlettes, j'ai appelé l'une du nom de beauté, j'ai donné à l'autre celui d'alliance, et j'ai conduit le troupeau au pâturage. Et j'ai chassé trois pâtres en un mois; je suis devenu sans pitié pour eux, parce qu'ils étaient sans affection pour moi. Et j'ai dit: je ne prendrai plus soin de vous pâtre; meure ce qui doit mourir, périsse ce qui doit périr, et que le reste s'entre-dévore. Et j'ai pris la houlette que j'avais appelée beauté, et je l'ai brisée, afin de rompre l'alliance que j'avais conclue avec tous les peuples. Et elle a été rompue à commencer de ce jour, et les pâtres mercenaires qui paissaient à ma place ont su que telle était la volonté du Seigneur. Et je leur ai dit: si vous le jugez bon, estimez mon salaire, sinon tenez-vous tranquilles. Et ils ont estimé mon salaire à trente pièces d'argent, et le Seigneur m'a dit: jetez-le au statuaire, ce beau salaire auquel j'ai été apprécié par eux. Et j'ai pris les trente pièces d'argent, et je les ai jetées dans la maison du Seigneur, aux pieds du statuaire (1384).*

Beaucoup de commentateurs appliquent à l'incendie du temple par les Romains ces paroles: *Liban, outre les portes afin que le feu dévore les cèdres; pleurez, ô sapins, car les cèdres sont tombés, les plus magnifiques n'ont pas été épargnés; pleurez, chênes de Basan, car les forêts les mieux gardées ont succombé sous la hache.* C'est, disent-ils, une allusion à la grande quantité de cèdres et de chênes employés dans la construction de l'édifice. Cette explication ne nous plait point, parce qu'elle a l'inconvénient d'interrompre la suite des idées du prophète, qui semble tracer une histoire,

meus: Pasce pecora occisionis, quæ qui possederant, occidebant, et non dolebant, et vendebant ea, dicentes: Benedictus Dominus, divites facti sumus: et pastores eorum non parcebant eis. Et ego non parcam ultra super habitantes terram, dicit Dominus: ecce ego tradam homines: unumquemque in manu proximi sui; et in manu regis sui: et concident terram, et non erunt de manu eorum. Et pascam pecus occisionis propter hoc, o pauperes regis. (*Zach.*, xi, 4-7.)

(1384) Et assumpsi mihi duas virgas, unam vocavi Decorem, et alteram vocavi Funiculum; et pavi gregem. Et succidi tres pastores in mense uno, et contracta est anima mea in eis: siquidem et anima eorum varia est in me. Et dixi: Non pascam vos: quod moritur,

celle de l'avenir, et que les faits ne se sont pas accomplis dans cet ordre.

Juda, revenu de captivité, reste pendant longtemps dans un état d'incertitude et de dépendance à l'égard des nations voisines; les Asmonéens les rétablissent enfin au rang des peuples à force de bravoure, d'abnégation, d'habileté. Ils vengent de la manière la plus sanglante sur tous les ennemis de la famille de Jacob l'honneur outragé, et rendent avec usure tous les maux qui leur avaient été faits.

La décadence des nations voisines commence en même temps, et la prospérité de la nation juive contribue à l'accélérer. Syriens et Egyptiens se divisent, s'exterminent par leurs propres mains; ils s'exterminent les uns les autres. Ammonites, Moabites, Phéniciens, Edomites, trop faibles pour se défendre, deviennent la proie de tous les partis alternativement. L'Orient est entré dans une période de guerres, et de décomposition sociale, telle qu'on en voit rarement. C'est un véritable troupeau de boucherie, que paissent des mercenaires, avides de s'engraisser de sa substance, mais que le pasteur a abandonné, et dont il ne prend plus aucun soin. Et c'est si bien cet état que le prophète veut dépeindre, et non celui des Juifs, à l'apogée de leur gloire, qu'il parle de toute la terre et de tous les peuples. Or, à l'époque de Zacharie principalement toute la terre, c'était l'Orient et tous les peuples, c'étaient les nations voisines, avec lesquelles Juda entretenait des rapports.

Quant aux Juifs, dont l'état prospère doit être passager, leur tour va venir, lorsque le prophète va briser sa seconde houlette, celle qui porte le nom significatif d'alliance.

Nous croyons qu'il est inutile de s'enquérir du nom des trois pasteurs successivement renvoyés dans l'espace d'un mois, parce que c'est une locution proverbiale, qui n'a d'autre valeur ici que de représenter la rapidité des changements politiques qui s'accomplirent dans le royaume de Syrie pendant les dernières années de son existence.

Après la mort d'Antiochus Epiphane, le persécuteur des Juifs, Antiochus Eupator est renversé par Démétrius-Soter, son cousin. Démétrius-Soter se voit enlever la moitié de ses Etats par un imposteur, du nom d'Alexandre-Bala, qui se donne pour fils d'Antiochus Eupator. Démétrius-Nicanor

moriatur: et quod succiditur, succidatur: et reliqui devorent unusquisque carnem proximi sui. Et tuli virgam meam, quæ vocabatur Decus, et abscidi eam, ut irritum facerem fœdus meum, quod percussi cum omnibus populis. Et in irritum deductum est in die illa: et cognoverunt sic pauperes gregis, qui custodiunt mihi, quia verbum Domini est. Et dixi ad eos: Si bonum est in oculis vestris, afferite mercedem meam; et si non, quiescite. Et appenderint mercedem meam triginta argenteos. Et dixit Dominus ad me: Projice illud ad statuarium, decorum pretium, quo appetiatus sum ab eis. Et tuli triginta argenteos, et projeci illos in domum Domini ad statuarium. (*Zach.*, xi, 7-15.)

fils de Démétrius-Soter, arrache à Alexandre Bala le sceptre et la vie, sans pouvoir réunir à son royaume les provinces soumises à Alexandre Bala, parce que Tryphon, ministre de celui-ci, se proclame le vengeur et le tuteur du jeune Antiochus, fils de Bala, en attendant qu'il trouve l'occasion de s'en défaire, pour se placer lui-même sur le trône. Démétrius Nicanor pris et retenu prisonnier par Mithridate, roi des Parthes, Cléopâtre, femme de Démétrius, offre sa main et le trône à Antiochus Sidète, son beau-frère, qui bat Tryphon et le contraint à se donner la mort. Antiochus Sidète vaincu à son tour et tué par les Parthes, Démétrius remonte sur le trône; mais ayant perdu la vie dans une expédition contre l'Égypte, la Syrie demeure divisée entre Cléopâtre, un nouvel imposteur nommé Zébina, qui se fait appeler Alexandre II, et un fils de Cléopâtre, nommé Seleucus, maître de quelques provinces. Cléopâtre assassine de sa main Seleucus, renverse Zébina, proclame un autre de ses fils, nommé Antiochus - Gryphus, qu'elle veut empoisonner ensuite et qui la force de s'empoisonner elle-même. Antiochus le Cyzicénien, frère d'Antiochus Gryphus, lui ravit, pour quelque temps, une partie de ses Etats et périt misérablement. Cinq fils d'Antiochus Gryphus montent sur le trône, et périssent de même. Enfin la dynastie des Seleucides s'était éteinte au milieu des convulsions politiques, Antiochus le Pieux conservait encore une ombre de royaume et d'autorité, Tigraue, roi d'Arménie, régnait sur un grand nombre des provinces de l'ancienne Syrie, lorsque Pompée fit la conquête du tout, et le réduisit en province romaine soixante trois ans avant l'ère vulgaire.

Voilà, selon toute apparence, l'état de choses que le prophète avait en vue. Et si on demande pourquoi il s'occupe de la Syrie plutôt que des autres royaumes, la réponse est facile: c'est qu'alors la Syrie était souveraine et que la Judée n'était qu'une de ses provinces. Judas Machabée convertit cette souveraineté en une simple suzeraineté; Jonathas et Simon profitèrent habilement des divisions de l'empire de Syrie, pour secouer ce reste de joug, et se faire déclarer eux-mêmes souverains.

Nous croyons encore que le passage relatif aux trente pièces d'argent, n'est qu'une

(1385) Tunc impletum quod dictum est per Jeremiam prophetam, dicentem: et acceperunt triginta argenteos pretium appetiati, quem appetiaverunt a filiis Israel: et dederunt eos in agrum figuli, sicut constituit mihi Dominus. (*Math.*, xxviii, 9.)

La plupart des commentateurs pensent qu'il y a ici erreur de texte, le nom du prophète Jérémie ayant été substitué par l'incurie des copistes à celui de Zacharie; d'autant plus que saint Augustin affirme avoir vu des exemplaires latins qui portaient le nom de Zacharie à la place de celui de Jérémie, et que le texte syriaque y est conforme. D'un autre côté, Origène, Tertullien et Eusèbe affirment avoir lu un passage identique dans le prophète Jérémie, qui ne s'y trouve plus maintenant, une partie de sa prophétie ayant été perdue. Saint Jérôme dit

formule proverbiale, ce qui ne veut pas dire qu'elle ne s'applique pas merveilleusement à certaine circonstance très-notable de la Passion du Sauveur (1385), ni même que Zacharie, qui dans ses fonctions emblématiques d'un berger abandonnant son troupeau aux hasards des événements, représente la divinité même agissant de la sorte envers la Syrie, ne l'a pas eue en vue. Cette vue en effet, n'interrompt nullement la suite de ses idées, car c'est peu de temps après l'accomplissement des prophéties qu'il vient de faire, que cette dernière circonstance doit s'accomplir à son tour: c'est à-dire, que le souverain pasteur doit être apprécié à trente pièces d'argent, non seulement par la nation des Juifs, mais encore par toutes les nations de l'univers, qui toutes sont les instruments de sa mort, puisque toutes sont coupables au même degré.

Maintenant c'est le tour de la Judée; le prophète reprenant son histoire d'un peu haut, va la conduire jusqu'au temps de la naissance du Messie, ou à peu-près. « Et j'ai brisé, dit-il, ma seconde houlette, celle qui s'appelait alliance, ou faisceau, afin de rompre toute fraternité entre Juda et Israël. »

Cette phrase nous semble elliptique, et vouloir dire: afin de rompre l'alliance qui existe entre la famille de Jacob et moi et qui est aussi étroite que la fraternité qui existe entre Juda et Israël; ou bien, afin de rompre mon alliance avec la famille de Juda et d'Israël.

Et le Seigneur me dit, continue le prophète, prenez maintenant les insignes d'un pasteur insensé, parce que je vais susciter sur la terre un pasteur qui ne visitera pas ce qui est abandonné, qui ne réunira pas ce qui est dispersé, qui ne guérira pas ce qui est malade, qui n'entreprendra pas ce qui se soutient, qui s'engraissera des grasses victimes et qui leur arrachera les ongles. O pasteur, idole inutile au troupeau! Que le glaive frappe ton bras et ton œil droit. Son bras paralysé se desséchera et son œil droit s'éteindra pour ne plus voir la lumière (1386).

Certains commentateurs, et particulièrement ceux qui ont prétendu expliquer l'Apocalypse, voient ici une prédiction relative à l'Antechrist. C'est lui, disent-ils, qui sera ce pasteur accompagné d'une idole, car il voudra rétablir l'idolâtrie: c'est son bras

l'avoir lu lui-même dans un exemplaire apocryphe. Nous croyons avec Corneille Lapiere que ce dernier sentiment est le plus probable.

(1386) Et præcidi virgam meam secundam, que appellabatur Funiculus, ut dissolverem germanitatem inter Judam et Israel. Et dixit Dominus ad me: Adhuc sume tibi vasa pastoris stulti. (Quia) ecce ego suscitabo pastorem in terra, qui derelicta non visitabit, dispersum non quæret, et contritum non sanabit, et id quod stat non enutriet, et carnes pinguium comedet, et ungulas eorum dissolvat. O pastor, et idolum, derelinquens gregem: gladius super brachium ejus: et super oculum dextrum ejus: brachium ejus ariditate siccabitur, et oculus dexter ejus tenebrescens obscurabitur. (*Zach.*, xi, 14-17.)

qui recevra une blessure, et son œil droit qui sera crevé dans un combat. Cette explication est de Pastorini. Il est vraiment par trop commode de prendre ainsi ça et là des bouts de prophétie, sans s'informer de l'intention du prophète, de les arranger et d'en former un système, que l'avenir réalisera ou ne réalisera pas, Dieu sait ! Cette méthode ne mérite aucune confiance.

Pour nous, le pasteur insensé, dont parle ici le prophète, et l'idole sont le même personnage ; c'est lui qui comme une idole impuissante reçoit tout de ses adorateurs, sans rien faire pour eux ; et ce personnage, ce détestable pasteur n'est autre que les trois méchants pontifes qui mirent aux enchères le sacerdoce, Jason, Ménélas et Lysimaque, après que le premier d'entre eux en eut dépouillé perfidement le vénérable Onias. Par eux et à leur occasion commencèrent les malheurs de la nation juive, et ces malheurs mêmes furent la source de son affranchissement et de sa prospérité. Le prophète va raconter tous ces événements trois cent cinquante ans à l'avance. Nous ne rapporterons pas tout ce qui est dit au second livre des Machabées de ces pontifes abominables ; mais nous ne pouvons nous empêcher d'en citer quelques passages, afin de montrer que ce sont bien eux que le prophète avait en vue.

Après la mort de Séleucus et l'avènement d'Antiochus Epiphane, Jason, frère d'Onias, ambitionnant la souveraine sacrificature ; vint trouver le roi, lui promettant trois cent soixante talents d'argent et quatre-vingt talents d'autres revenus, et de plus cent cinquante talents, si on lui donnait le pouvoir d'établir un gymnase et une école, et le droit de conférer le titre de citoyens à ceux des habitants d'Antioche qui demeureraient à Jérusalem. Le roi le lui ayant octroyé, ainsi que le sacerdoce, il s'efforça aussitôt d'introduire parmi ses nationaux les rites et les usages des gentils. Et, détruisant les privilèges que la bonté des rois avait concédés aux Juifs par l'entremise de Jean, père d'Eupolème, qui fut envoyé en ambassade vers les Romains, pour renouveler l'amitié et l'alliance des Juifs avec eux, il se mit à violer les droits de ses concitoyens, et à sanctionner les mesures les plus iniques. C'est ainsi qu'il osa élever un gymnase sous le portique même du Temple, et donner aux enfants des meilleures familles la direction des lupanars ; ce qui n'était pas un acheminement, mais plutôt un perfectionnement et un progrès dans les mœurs étrangères et dans les usages de la gentilité, de la part du scélérat et impie Jason, qui n'était rien moins qu'un prêtre. Il en résulta que les prêtres, abandonnant les fonctions de l'autel, méprisant le temple et négligeant les sacrifices, montrèrent plus d'empressement pour les exercices de la palestra, et d'ardeur à s'instruire de ses règles iniques et de ses usages, et complèrent pour rien tout ce qui était en honneur dans leur patrie, et pour tout les triomphes à la manière des Grecs. Vers ce but se dirigea dès lors leur périlleuse émulation,

l'émulation de ressembler en tout et partout à ceux qui toujours avaient été les mortels ennemis de leur patrie. On ne viole pas impunément les lois divines, la suite de cette histoire le fera bien voir. Or, tandis qu'on célébrait à Tyr les jeux quinquennaux, en présence du roi, le scélérat Jason envoya de Jérusalem des hommes pervers, offrir trois cents doubles-dragmes pour le sacrifice d'Hercule : mais ceux-là même qui les portèrent, n'osant pas les employer au sacrifice, ce qui eût été une abomination, les appliquèrent à une autre destination... Trois ans après, Jason ayant envoyé Ménélas, frère de Simon, porter de l'argent au roi, et conférer avec lui sur des affaires importantes, celui-ci captiva la bienveillance du monarque, en flattant son orgueil, et demanda pour lui-même la souveraine sacrificature, en renchérissant de trois cents talents sur Jason. Il revint donc avec des pleins pouvoirs, quoique souverainement indigne du sacerdoce, et animé plutôt des sentiments d'un cruel tyran et de la rage d'une bête féroce.

Ainsi Jason, qui avait supplanté son propre frère, fut supplanté lui-même, et relégué, ou plutôt exilé dans l'Ammanite. Mais Ménélas, après avoir obtenu la grande sacrificature, ne s'occupait nullement de s'acquitter de ses promesses envers le roi... Il fut donc bientôt destitué, et eut pour successeur Lysimaque, son frère... Cependant, lorsqu'il crut le moment favorable, il confia à Andronic un certain nombre de vases précieux qu'il avait dérobés dans le temple ; il en avait déjà vendu d'autres à Tyr et dans les villes voisines. Mais Onias en ayant acquis une connaissance certaine, ne cessa de le poursuivre, tout en se tenant lui-même en lieu de sûreté à Antioche, près de Daphné. Ménélas résolut alors sa perte, et chargea Andronic de l'assassiner. Celui-ci se rendit à Antioche, fit sortir Onias de son asile, sous prétexte d'amitié, quoique ses démonstrations parussent assez suspectes, et l'assassina de la manière la plus audacieuse... Après que beaucoup de sacrilèges eurent été commis dans le temple par Lysimaque à l'instigation de Ménélas, et que de grandes sommes d'or eurent été enlevées, le bruit s'en répandit enfin, et la sédition éclata. Menacé par les cris furieux d'une insurrection redoutable, Lysimaque arma environ trois mille bandits, qu'il mit sous la conduite d'un vieux capitaine, intrépide et endurci au crime. Mais aussitôt que la multitude fut informée de la résistance de Lysimaque, les uns s'armèrent de pierres, les autres saisirent des bûches, quelques-uns lui jetèrent de la cendre, et un grand nombre de ses soldats furent mis hors de combat, plusieurs reçurent la mort ; le reste prit la fuite, et le sacrilège Lysimaque fut atteint et tué près de l'Ærarium. Il en résulta une accusation capitale contre Ménélas ; et le roi étant venu à Tyr sur ces entrefaites, les anciens lui députèrent trois commissaires chargés de l'informer. Mais Ménélas se voyant à la veille d'être condamné, engagea Ptolémée (roi d'Égypte), à force d'argent et de promesses, à s'interposer pour lui. Ptolémée alla

donc trouver le roi tandis qu'il prenait le frais sur une terrasse, et lui fit changer d'avis. Ainsi fut absous Ménélas, chargé de tous les crimes, ainsi furent condamnés à mort des malheureux qui eussent gagné leur cause, même devant un tribunal de Scythes. Ils payèrent donc de la vie leur dévouement à la cité, à leurs concitoyens et aux vases sacrés du temple. Les Tyriens eux-mêmes en furent indignés, et honorèrent leurs dépouilles de magnifiques obsèques. Ménélas conserva de la sorte l'autorité par l'effet de l'avarice de ceux qui exerçaient le pouvoir, et ne cessa de devenir de jour en jour plus méchant et plus dangereux pour ses concitoyens... Mais un faux bruit de la mort d'Antiochus s'étant répandu quelque

(1387) Sed post Seleuci vitæ excessum, cum suscepisset regnum Antiochus, qui Nobilis appellabatur, ambiebat Jason frater Oniæ summum sacerdotium. Adito rege, promittens ei argenti talenta trecenta sexaginta, et ex redditibus aliis talenta octoginta, super hæc promittebat et alia centum quinquaginta, si potestatis ejus concederetur gymnasium et ephebiam sibi constituere, et eos, qui in Jerosolymis erant, Antiochenos scribere. Quod cum rex annuisset, et obtinuisset principatum, statim ad gentilem ritum contribules suos transferre cepit. Et amotis his, quæ humanitatis causa Judæis a regibus fuerant constituta, per Joannem patrem Eupolemi, qui apud Romanos de amicitia et societate functus est legatione legitima, civium iura destituens, prava instituta sanciebat. Etenim ausus est sub ipsa arce gymnasium constituere, et optimos quosque ephëborum in Iapanaribus ponere. Erat autem hoc non initium, sed incrementum quoddam, et profectus gentilis et alienigenæ conversationis propter impij et non sacerdotis Jasonis nefarium et inauditum scelus: ita ut sacerdotes jam non circa altaris officia dediti essent, sed contempto templo, et sacrificiis neglectis festinarent participes fieri palæstræ, et præbitionis ejus injustæ, et in exercitiis disci. Et patrios quidem honores nihil habentes, Græcas glorias optimas arbitrabantur: quarum gratia periculosos eos contentio habebat, et eorum instituta æmulabantur, ac per omnia his consimiles esse cupiebant, quos hostes et percussores habuerant. In leges enim divinas impie agere impune non cedit; sed hoc tempus sequens declarabit. Cum autem quinquennalis agôn Tyrii celebraretur, et rex præsens esset, misit Jason facinorosus ab Jerosolymis viros peccatores, portantes argenti didrachmas trecentas in sacrificium Herculis: quas postulaverunt hi qui asportaverant ne in sacrificiis erogarentur, quia non oporteret, sed in alios sumptus eas deputari. Sed hæc oblatae sunt quidem ab eo, qui miserat in sacrificium Herculis: propter præsentem autem datæ sunt in fabricam navium triremium.....

Et post triennii tempus misit Jason Menelaum, supradicti Simonis fratrem, portantem pecunias regi, et de negotiis necessariis responsa perlaturum. At ille commendatus regi, cum magnificasset faciem potestatis ejus, in semetipsum retorsit summum sacerdotium, superponens Jasoni talenta argenti trecenta. Acceptisque a rege mandatis, venit, nihil quidem habens dignum sacerdotio; animos vero crudelis tyranni, et feræ hællux iram gerens. Et Jason quidem, qui proprium fratrem captivaverat, ipse deceptus profugus in Ammanitem expulsus est regionem. Menelaus autem principatum quidem obtinuit: de pecuniis vero regi promissis, nihil agebat, cum exactionem faceret Sostratus, qui arcerat præpositus. (Nam ad hunc exactio vectigalium pertinebat) quam ob causam utrique ad regem sunt evocati. Et Menelaus amotus est a sacer-

tempus après, Jason parut subitement sous les murs avec environ un millier d'hommes déterminés, et le concours des citoyens, qui volèrent aux murailles, ne put préserver la ville d'une prise d'assaut. Ménélas s'enfuit dans la citadelle. Jason n'épargna ni le sexe ni l'âge; il oublia que le triomphe contre sa propre famille était le plus grand des maux; il lui semblait enlever des trophées aux ennemis de la patrie plutôt qu'à ses propres concitoyens. Cependant il ne put s'emparer du commandement, ses trames aboutirent au plus honteux dénouement, et il fut obligé de s'exiler de nouveau dans l'Ammanite (1387).

Il faut avouer que si ce ne sont pas là les événements auxquels le prophète a entendu

lotio, succedente Lysimacho fratre suo: Sostratus autem prælatus est Cypris.....

Ratus autem Menelaus accepisse se tempus opportunum, aurea quædam vasa et templo furatis donavit Andronico, et alia venderat Tyri, et per vicinas civitates. Quod cum certissime cognovisset Onias, arguebat cum, ipse in loco tuto se continens Antiochiæ secus Daphnem. Unde Menelaus accedens ad Andronicum rogabat ut Oniam interficeret. Qui cum venisset ad Oniam, et datis dextris cum jurejurando (quamvis esset ei suspectus) suscepisset de asylo procedere, statim eum premit, non veritus justitiam. Ob quam causam non solum Judæi, sed aliæ quoque nationes indignabantur, et moleste ferebant de nece tanti viri injusta. Sed regressum regem de Ciliciæ locis, adierunt Judæi apud Antiochiam, simul et Græci, conquærentes de iniqua nece Oniæ.....

Multis autem sacrilegiis in templo a Lysimacho commissis Menelai consilio, et divulgata fama, congregata est multitudo adversum Lysimachem, multo jam auro exportato. Turbis autem insurgentibus, et animis ira repletis, Lysimachus armata fere tribus millibus iniquis manibus uti cœpit, hæc quodam tyranno, atate pariter et dementia profecto. Sed, ut intellexerunt conatum Lysimachi, alii lapides, alii fustes validos arripuerunt; quidam vero cinerem in Lysimachum jecere. Et multi quidem vulnerati, quidam autem et prostrati, cum vero in fugam conversi sunt; ipsum etiam sagittarum secus ærarium interfecerunt. De his cœpit judicium adversum Menelaum agitari. Et cum venisset rex Tyrum, ad ipsum negotium detulerunt missi tres viri a senioribus. Et cum separaretur Menelaus, promisit Ptolemæo multas pecunias datæ ad suadendum regi. Itaque Ptolemæus in quodam atrio positum quasi refrigerandi gratia regem adduxit, et deduxit a sententia: et Menelaum quidem universæ malitiæ reum criminibus absolvit; miserum autem, qui etiamsi apud Scythas causam dixissent, innocentes judicarentur, hos morte damnatum. Cito ergo injustam penam dederunt, qui pro civitate, et populo, et sacris vasis, causam processerunt. Quamobrem Tyrii quoque indignati, erga æculturam eorum liberalissimi existiterunt. Menelaus autem, propter eorum, qui in potentia erant, avaritiam, permanebat in potestate, crescens in malitia ad insidias civium.....

Sed cum falsus rumor exisset, tanquam vita excessisset Antiochus, assumptis Jason non minus mille viris, repente aggressus est civitatem; et civibus ad murum convolantibus, ad ultimum apprehensa civitate, Menelaus fugit in arcem. Jason vero non parcebat in cæde civibus suis, nec cogitabat prosperitatem adversum cognatos malum esse maximum, arbitrans hostium et non civium se trophæa capturum. Et principatum quidem non obtinuit, hunc vero insidiarum suarum confusionem accepit, et profugus iterum abiit in Ammanitem. (Mact. iv,

faire allusion, les apparences sont trompeuses, d'autant plus que le reste de la prophétie paraît d'une manière non moins évidente être une histoire de ceux qui les suivirent. Laissons parler Zacharie.

Fardeau de la parole du Seigneur sur Israël, dit le Seigneur qui développe les cieux, affermit la terre, et de qui procèdent toute lumière à l'esprit humain.

Voilà que je vais faire de Jérusalem une enseigne de cabaret pour tous les peuples d'alentour, et qui plus est, Juda formera le siège de Jérusalem. Et il arrivera qu'en ce jour, Jérusalem pèsera à tous les peuples comme une lourde pierre, elle écrasera ceux qui voudront la soulever, et tous les royaumes de la terre en tenteront l'essai. En ce jour, dit le Seigneur, je frapperai d'effroi tous les courriers, et de vertige tous les cavaliers; j'abaisserai mes regards sur la maison de Juda, et je frapperai de cécité la cavalerie des nations. Et les conducteurs de Juda diront dans leur cœur: fasse le ciel que les habitants de Jérusalem nous secondent avec courage dans le Dieu les armées, leur Seigneur. En ce jour je ferai les conducteurs de Juda un foyer d'incendie au milieu des bois, une torche enflammée au milieu d'un monceau de paille. Ils consumeront à droite et à gauche les peuples d'alentour, et Jérusalem habitera de nouveau son propre emplacement, à Jérusalem même. Et le Seigneur sautera les tentes de Juda comme dans le principe, afin que la maison de David ne se glorifie pas plus qu'il ne convient, et que ses habitants de Jérusalem ne se glorifient pas au delà de ceux de Juda. En ce jour, le Seigneur protégera les habitants de Jérusalem, et plus faible d'entre eux sera un autre David, et David seront des dieux, ou des anges du Seigneur marchant les premiers au combat. Et il arrivera qu'en ce jour je prendrai les moyens de fouler aux pieds toutes les nations armées contre Jérusalem. Et je répandrai sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem l'esprit de grâce et de prière; et ils lèveront vers moi leurs regards, vers celui qu'ils auront transpercé; et ils le pleureront comme on pleure un fils unique, et ils se lamenteront sur lui, comme on se lamente à la

et seq.; et v, 5 et seq.)

(1388) Onus verbi Domini super Israel. Dicit Dominus extendens cœlum, et fundens terram, et sine spiritu hominis in eo: Ecce ego ponam Jerusalem superliminare crapulæ omnibus populis: circuitu; sed et Juda erit in obsidione contra Jerusalem. Et erit: in die illa ponam Jerusalem lapidem æris cunctis populis; omnes, qui levabunt eam, onctione lacerabuntur; et colligentur adversus eam omnia regna terræ. In die illa, dicit Dominus, ercutiam omnem equum in stuporem, et ascensionem ejus in amentiam; et super domum Juda aperiam oculos meos, et omnem equum populorum ercutiam cæcitate. Et dicent duces Juda in corde suo: Confortentur mihi habitatores Jerusalem in Domino exercituum Deo eorum. In die illa ponam duces Juda sicut caminum ignis in lignis, et sicut facem ignis in fœno: et devorabunt ad dexteram et ad sinistram omnes populos in circuitu: et habitabitur Jerusalem rursus in loco suo in Jerusalem. Et salabit Dominus tabernacula Juda, sicut in principio:

mort d'un premier né. En ce jour, il y aura un grand deuil en Jérusalem, un deuil comme celui d'Adadremmon après le désastre de Mageddo. Et la terre sera en deuil, famille par famille; les familles de la maison de David chacune en son particulier, les femmes en leur particulier; les familles de la maison de Nathan chacune en son particulier, les femmes en leur particulier; les familles de la maison de Lévi chacune en son particulier, les femmes en leur particulier; les familles de Séméi chacune en son particulier, les femmes en leur particulier, et toutes les autres familles maison par maison en particulier, et les femmes en leur particulier (1388).

Voilà certes des choses bien étranges: Jérusalem devenue tout à la fois l'enseigne qui appelle les peuples voisins comme à un jour d'ivresse, et la pierre qui les écrase; Juda assiégeant Jérusalem, et souhaitant à ses habitants persévérance et courage, pour en tirer son aide; le Seigneur sauvant Juda, de peur que la maison de David ne se glorifie et que les habitants de Jérusalem ne se glorifient eux-mêmes contre le reste de la nation; le triomphe, l'esprit de prière, les larmes et le deuil; mais un deuil signalé, un deuil semblable à celui que Jérémie institua dans la ville d'Adadremmon après les désastres de Mageddo, où le pieux Josias perdit la vie. Et cependant tout cela devait s'accomplir à la lettre. Faisons-le voir.

Les démêlés politiques et religieux des juifs, et principalement la conduite des détestables pontifes qui viennent d'être nommés, ayant attiré sur la nation, d'une manière très fâcheuse pour elle, l'attention de la cour de Syrie, Antiochus, au retour d'une expédition contre l'Égypte, envahit la Judée dans le dessein de l'affaiblir, et dépouilla le temple de toutes ses richesses, afin d'ôter aux juifs tout reste d'attachement envers cette maison; dix-huit cents talents enlevés du temple, quatre-vingt mille assassins commis par ses ordres, quarante mille prisonniers et autant d'esclaves, tel fut le résultat de cette épouvantable entreprise, que rien n'avait provoquée. Après avoir ainsi tout couvert de deuil et de ruines, il dé-

ut non magnifice gloriatur domus David, et gloria habitantium Jerusalem contra Judam. In die illa proteget Dominus habitatores Jerusalem, et erit qui offenderit ex eis in die illa, quasi David, et domus David quasi Dei, sicut Angelus Domini in conspectu eorum. Et erit in die illa: quæram conterere omnes Gentes, quæ veniunt contra Jerusalem. Et effundam super domum David, et super habitatores Jerusalem, spiritum gratiæ et precum: et aspiciet ad me, quem confixerunt: et plangent eum planctu quasi super unigenitum, et dolebunt super eum, ut doleri solet in morte primogeniti. In die illa magnus erit planctus in Jerusalem, sicut planctus Adadremmon in campo Mageddon. Et planget terra: familiæ et familiæ seorsum: familiæ domus David seorsum, et mulieres eorum seorsum: familiæ domus Nathan seorsum, et mulieres eorum seorsum: familiæ domus Levi seorsum, et mulieres eorum seorsum: familiæ Semei seorsum, et mulieres eorum seorsum. Omnes familiæ reliquæ, familiæ et familiæ seorsum, et mulieres eorum seorsum. (Zach xii, 1-14.)

fendit le culte national, en invitant tout le monde à gentiliser, et laissa une garnison à Jérusalem sous le commandement d'un certain Philippe, qui était Phrygien de nation. Ce furent ces désastres et principalement la prohibition de suivre la loi de Moïse, qui mirent les armes à la main au généreux Matathias et à ses fils. Le temple de Jérusalem, consacré à Jupiter-Olympien, devint tout à la fois un lieu de prostitution, et un centre d'idolâtrie; tout y fut souillé, tout y fut profané de la manière la plus abominable. L'Égypte reçut l'invitation d'agir de même envers les juifs qui avaient cherché un asile dans son sein, et elle s'y conforma.

Voilà déjà deux nations de soulevées contre la Judée; mais ce n'est pas tout, Timothée, l'un des généraux syriens que Judas Machabée avait vaincus, leva une nouvelle armée parmi les nations voisines de la Judée, à laquelle il adjoignit un corps de cavalerie asiatique, et vint s'exposer de nouveau à la chance des combats. Ce n'est pas tout encore, les habitants de Joppé, de Jamnia, les Arabes, les habitants de Casphin, d'Ephron, de Scythopolis, les Iduméens, les Thraces, les peuples de l'Acrabatène, les Béanites, les Ammonites, les Galaadites, les Galiléens, les Tyriens, les Sidoniens, les peuples de Bosor, de Maspha, levèrent tour à tour ou simultanément des armées, il n'y eut si petite nation, ville si peu importante, qui n'adressât à Judas-Machabée une provocation, qui ne tentât un effort contre la Judée. Voilà donc la première partie de la prophétie complètement réalisée: Jérusalem est devenue une enseigne, autour de laquelle toutes les nations s'empressent d'accourir. Mais en même temps elle est la pierre qui les écrase, et qu'aucune ne peut soulever; les huit ou dix armées syriennes détruites par Judas, les peuples de l'Acrabatène presque exterminés, les Béanites traités de la même manière, les Ammonites aussi peu épargnés, les Galaadites, les Galiléens, les peuples de la Pentapole vaincus et dépouillés, leur pays mis à feu et à sang, Bosor, Casbon, Mageth, livrés aux flammes, les Arabes et les Thraces repoussés avec de grandes pertes, Ephron emporté d'assaut, l'Idumée, la Samarie, l'Azotide ravagées, en rendent un éclatant témoignage.

Le siège de Jérusalem par Juda ne se réalisa pas moins d'une manière littérale. Le premier soin de Judas-Machabée, après avoir débarrassé son pays des armées syriennes, fut de purifier la ville sainte, et de restaurer le temple; mais hélas! en quel état il le trouva! L'enceinte sacrée était couverte de ruines, l'autel était profané, les portes incendiées, les cours et les galeries

(1389) At Timothæus, qui prius a Judæis fuerat superatus, convocato exercitu peregrinæ multitudinis, et congregato equitatu Asiano, advenit quasi armis Judæam capturus. Machabæus autem, et qui cum ipso erant, appropinquante illo, deprecabantur Dominum, caput terra aspergentes, lumbosque ciliciis præcincti. Ad altaris crepidinem provoluti, ut

remplies de broussailles, qui y croissaient comme dans un bois, les pastophores démolis; le généreux Machabée se mit vaillamment à l'œuvre; mais il fallait empêcher la garnison de la citadelle d'inquiéter les ouvriers; il en forma donc le siège, et ce siège devait se prolonger avec des chances diverses pendant trente-deux ans, c'est-à-dire jusqu'en l'an 138 avant Jésus-Christ, où Simon, le frère et le digne successeur de Judas, en obtint enfin l'évacuation à force de bravoure, de persévérance et d'habileté. Tout ce qui y est relatif se trouve dès-lors expliqué: Juda assiége la citadelle de Jérusalem avec le concours continu des habitants de la ville, ceux-ci ont besoin de résignation et de fermeté, comme celui-là de bravoure et de constance héroïque. La cité de David ne peut se vanter d'avoir seule triomphé, et Juda ne peut s'honorer de l'avoir seul délivrée: les efforts et le triomphe sont communs.

Ce n'est pas encore assez pour l'entier accomplissement de la prophétie; les événements se succèdent dans l'ordre où le prophète les a placés: les nations voisines se soulèvent, le siège de Jérusalem commence, et peu après les ennemis de Juda reçoivent leur juste châtement.

Et quant à la cécité dont la cavalerie syrienne devait être frappée, laissons parler l'auteur du second livre des *Machabées*: *Timothée, après sa défaite, rassembla une armée de soldats de tous les pays, y adjoignit un corps de cavalerie qu'il fit venir d'Asie, et envahit la Judée, comme s'il eût voulu la soumettre tout entière. Mais, à son approche, Machabée et ses compagnons, la tête couverte de poussière, et les reins environnés de cilices, prièrent le Seigneur, prosternés au pied de ses autels, de jeter sur eux un regard favorable, de se faire l'ennemi de leurs ennemis et l'adversaire de leurs adversaires, selon les paroles de l'Écriture. Après avoir ainsi prié, ils coururent à leurs armes, s'avancèrent assez loin de la ville, et prirent position devant l'ennemi. Dès les premiers rayons de l'aurore, la bataille s'engagea, les uns ayant pour eux de la victoire et du succès Dieu et leur courage, les autres comptant uniquement sur leur ardeur belliqueuse. Mais au plus fort du combat, les ennemis aperçurent cinq cavaliers célestes aux armes resplendissantes d'or, qui combattaient en tête de l'armée juive, deux desquels accostaient Machabée, le couvrant de toutes parts de leurs armes, et lançant contre ses adversaires des traits et des éclairs; frappés ainsi d'éblouissement et de cécité, la plus grande confusion se mit dans leurs rangs, et ils tombaient de tous côtés. Il en périt ce jour-là vingt mille cinq cents, et six cents cavaliers (1389).*

sibi propitius, inimicis autem eorum esset inimicus, et adversariis adversaretur, sicut lex dicit. Et post orationem, sumptis armis, longius de civitate procedentes, et proximi hostibus electi resederunt. Primo autem solis ortu utrique commiserunt: ibi quidem victoriæ et prosperitatis sponsores virtute Dominum habentes: illi autem ducem bell

Si nous nous demandons maintenant quel est celui que les Juifs devaient pleurer avec tant de larmes, après l'avoir percé de leurs propres traits, celui dont la mort causa un deuil national et universel, celui qui représente le personnage de Dieu, et dont le Seigneur parle sans le distinguer de lui-même; il nous sera impossible de ne pas prononcer le nom de Judas-Machabée, si lâchement abandonné dans les champs de bataille, et cherchant la mort pour ne pas survivre à la gloire de sa nation. Huit cents hommes acceptèrent la bataille contre vingt mille, soutinrent le combat pendant tout le jour, culbutèrent tout ce qui leur faisait obstacle, mirent une aile en déroute, et se trouvèrent enfermés par les débris, quand ils enfonçaient l'autre. Gigantesque et sublime effort du patriotisme et du courage, supérieur à tout ce que l'histoire nous raconte, même au dévouement des Spartiates et de Léonidas, car ceux-ci s'appuyaient aux rochers des Thermopyles, et ceux-là combattaient en rase campagne.

Lorsque ses soldats avaient proposé à Judas de battre en retraite avec eux, pour aller recruter une armée plus nombreuse : *Von pas, avait-il répondu, jamais homme ne va terra fuir, et si l'heure de la mort a sonné, mourons avec courage pour le salut de nos frères, et n'allons pas imprimer une tache à notre glorieux drapeau* (1390).

Il tint parole. Jonathas et Simon l'emportèrent du champ de bataille, ils l'ensevelirent à Modin, dans le sépulcre de ses aïeux.

Tout Israël le pleura avec des larmes abondantes et longtemps intarissables, et chacun s'écriait : Hélas ! il n'est plus le héros magnanime qui sauvait Israël (1391).

Et la preuve que c'est bien cette mort et ce deuil universel dont le prophète entend parler, c'est le souvenir qu'il évoque de la mort de Josias dans les plaines de Mageddo et du deuil solennel qui la suivit.

L'apôtre saint Jean, il est vrai, fait l'application à Jésus-Christ même de ces paroles, mais s'élèveront leurs regards vers celui qu'ils auront transpercé, *videbunt in quem transierunt*; mais notre explication ne contredit rien celle de l'évangéliste, puisqu'il est admis, au contraire, par tous les interprètes,

nimum habebant. Sed, cum vehemens pugna esset, prostraverunt adversarios de caelo viri quinque in quibus, frons aureis decori, ducatum Judaeis praestantes : ex quibus duo Machabeum medium habentes armis suis circumseptum incolumem conserabant : in adversarios autem tela et fulmina jacebant, ex quo et caecitate confusi, et repleti perturbatione cadebant. Interfecti sunt autem viginti millia iugentibus, et equites sexcenti. (1 Mach. x, 21-31.)

(1390) Et dixit bis qui residui erant : Sargamus, et camus ad adversarios nostros, si poterimus pugare adversus eos. Et advertentibus eum, dicentes : non poterimus : sed liberemus animas nostras modo, et revertamur ad fratres nostros, et tunc pugnabimus adversus eos : nos autem pauci sumus. Et ait Judas : Absit istam rem facere ut fugiamus ab eis : et si appropriavit tempus nostrum, moriamur in virtute propter fratres nostros, et non inferamus rimen gloriae nostrae. (1 Mach. ix, 8-10.)

que Judas-Machabée dans sa vie et dans sa mort est une vive image du Sauveur.

Cette même image va se présenter encore sous la plume du prophète, comme elle se présentait, sans aucun doute, à son esprit. Il continue de s'occuper du même sujet : la mort de Judas-Machabée, et les maux horribles qui doivent fondre sur Jérusalem; mais il ajoute un nouveau trait : il n'y aura plus de faux prophètes, ni même de véritables; l'esprit prophétique cessera tellement et si bien dans la Judée, qu'on ne voudrait même plus y croire s'il s'en présentait, et que le père et la mère de l'infortuné prophète seraient les premiers à le mettre à mort comme un imposteur. Zacharie lui-même devait en effet être le dernier, et une des circonstances les plus importantes de la purification du temple par Judas-Machabée, nous révèle qu'il ne s'en trouvait point en Judée à cette époque. Embarrassé des pierres de l'autel que les idolâtres avaient profané, il les fit déposer en un lieu apparent sur le mont de Sion, en attendant que quelque prophète vint résoudre la question; *quoadusque veniret propheta, et responderet de eis.*

En ce jour, il y aura une piscine ouverte à la maison de David et aux habitants de Jérusalem, pour l'ablution des péchés et des souillures. En ce jour-là pareillement, dit le Seigneur des armées, j'effacerai de dessus la terre jusqu'au nom des idoles, il n'en sera plus jamais fait mémoire; les faux prophètes et l'esprit immonde disparaîtront aussi.

Et si quelqu'un voulait prophétiser davantage, son père et sa mère eux-mêmes lui diraient : meurs, parce que tu as annoncé le mensonge au nom du Seigneur; son père et sa mère le mettraient à mort de leurs propres mains, du moment qu'il voudrait prophétiser. Aussi, en ce jour-là, les prophètes seraient effrayés de leurs propres visions, s'ils prophétisaient; ils ne se couvriront donc plus de sacs en guise de manteaux, dans la crainte de mentir. Chacun dirait : je ne suis pas prophète, je suis agriculteur, j'exerce le métier d'Adam depuis mon enfance. Et si on lui demandait quelles sont donc les plaies qu'il porte dans ses muins, il répondrait : On me les a faites dans la maison de ceux qui m'aimaient (1392).

(1391) Et Judas cecidit, et caeteri fugerunt. Et Jonathas et Simon tulerunt Judam fratrem suum et sepelierunt eum in sepulcro patrum suorum in civitate Modin. Et Beverunt cum omnis populus Israel planctu magno et lugebant dies multos. Et dixerunt : Quomodo cecidit potens, qui saluum faciebat populum Israel! (1 Mach. ix, 18-21.)

(1392) In die illa erit fons patens domui David, et habitantibus Jerusalem, in abluitionem peccatoris et menstruatæ. Et erit in die illa, dicit Dominus exercituum : Disperdam nomina idolorum de terra, et non memorabuntur ultra : et pseudoprophetas, et spiritum immundum auferam de terra. Et erit, cum prophetaverit quispiam ultra, dicent ei pater ejus et mater ejus, qui genuerunt eum : Non vives : quia mendacium locutus es in nomine Domini, et configent eum pater ejus et mater ejus, genitores ejus, cum prophetaverit. Et erit : In die illa confundentur prophetae, unusquisque ex visione sua

En effet, il ne parut plus de prophète en Israël jusqu'au temps du Messie, désigné ici à plusieurs traits remarquables, et qui devait être lui-même rejeté, condamné, avoir les pieds et les mains percés de clous, par cela seul qu'il s'était donné comme prophète (1393). Il n'y eut plus d'idoles ni d'abominations en Juda. Les purifications légales et les observances mosaïques furent remises en vigueur, pour ne plus retomber en désuétude, dès le temps de Judas-Machabée. Le prophète en était là, et il parlait de la mort de celui-ci au moment où cette nouvelle intuition de l'avenir a passé devant ses yeux. Il reprend maintenant son sujet un moment interrompu.

Glaive, levez-vous sur mon pasteur, sur l'homme qui m'est étroitement uni, dit le Seigneur des armées : frappez le pasteur, et le troupeau sera dispersé; ma main prendra soin des agneaux. Deux tiers des habitants de la terre seront dispersés, et périront, dit le Seigneur, la troisième partie seule restera. Elle restera, mais en passant par le feu, je la purifierai comme on purifie l'or et l'argent au creuset. Elle invoquera mon nom, et je l'exaucerai. Je lui dirai, vous êtes mon peuple, et elle répondra, vous êtes le Seigneur, mon Dieu (1394).

Tout ceci s'est encore accompli. L'auteur du premier livre des *Machabées* note comme une circonstance remarquable, qu'à la mort de Judas, tous ses compagnons prirent la fuite; il ne resta que ses deux frères, pour prendre soin de ses dépouilles. Et quant aux deux tiers des habitants de la terre de Judée qui devaient périr dans ces conjonctures, le même auteur sacré nous en dit assez, pour nous porter à croire qu'il n'en périt pas beaucoup moins, en effet, depuis le commencement des troubles civils jusqu'à la fin des grandes guerres des Machabées; voici les chiffres qu'il nous donne sommairement, et seulement pour quelques circonstances particulières : Première expédition d'Antiochus Epiphane contre la Judée; une si grande quantité de morts, que ce fut un deuil universel en Israël. L'auteur du second livre des *Machabées* dit quatre-vingt mille morts dans Jérusalem, quarante mille citoyens retenus captifs, et quarante mille autres réduits en esclavage. Seconde expédition, deux ans plus tard, Jérusalem prise subite-

cum prophetaverit : nec operientur pallio saccino, ut mentiantur : Sed dicit : Non sum propheta, homo agricola ego sum : quoniam Adam exemplum meum ab adolescentia mea. Et dicitur ei : Quid sunt plagæ istæ in medio manuum tuarum? Et dicit : His plagatus sum in domo eorum qui diligebant me. (*Zach.* xiii, 1-6.)

(1395) Il y a d'autant moins à hésiter sur le sens anagogique de ce passage, que le Sauveur lui-même s'en est fait l'application, du moins en partie. (*Voy. Math.* xxvi, 31.) Cependant les plus savants commentateurs se sont partagés sur le sens littéral. Saint Jérôme, saint Cyrille, Théodore, de Lyra, Vatable, etc., pensent qu'il s'agit d'un faux prophète, justement mis à mort; Rupert, saint Thomas, Corneille Lapiere, etc., l'interprètent di-

ment, un grand nombre de personnes massacrées tant dans la ville que dans Israël, la population de Jérusalem se met en fuite et se disperse tout entière. L'auteur du second livre ajoute que le général d'Antiochus avait l'ordre de massacrer tout ce qui était d'un âge avancé, et de réduire le reste en esclavage. Il profita d'un jour de fête, pour envelopper la multitude désarmée, et immoler tout sans distinction. Résistance aux ordres d'Antiochus, et massacre des enfants circoncis, de leurs parents et de ceux qui ont participé à l'accomplissement de cette cérémonie légale; seconde résistance, et massacre de ceux qui ne veulent point participer aux sacrifices idolâtriques. Nous connaissons trois circonstances spéciales de cette dernière et affreuse exécution : Savoir, la révolte de Matathias, le martyr du vieillard Eléazar, et celui de sept frères avec leur mère. Le premier livre des *Machabées* se contente de dire que le nombre des personnes mises à mort fut infini; grand dans Israël; *ira magna super populum valde*. Massacre de mille personnes qui s'étaient retirées dans les montagnes avec Matathias, et qui se laissèrent tuer sans résistance, parce que c'était un jour de sabbat. La guerre en règle n'était pas encore commencée. Perte de deux mille autres lors de la déroute de Joseph et d'Azarias, rivaux de la gloire de Machabée, mais destitués de son courage et de ses talents. Six cent-hommes mis traitreusement à mort par Bacchides, qui fit ensuite des maux épouvantables dans Israël, *fecerunt plagam magnam in Israël*. Mais nous ignorons la plupart des détails de cette guerre de plus de trente années, pendant les sept premières de laquelle seulement neuf grandes armées furent envoyées en Israël avec ordre de tout sacrager, de tout détruire et de n'épargner personne. Elles furent détruites elles-mêmes par Judas, mais non sans avoir causé des maux affreux, et non sans une perte considérable de soldats juifs.

Le dernier tiers, ou la plus faible portion de la nation, qui combattit sous les drapeaux des généreux fils de Matathias, passa en effet par le feu des tribulations, des travaux et de la douleur; mais il en sortit cette race régénérée, qui ne devait plus abandonner le Seigneur, pour retourner à l'idolâtrie. Ces

rectement du Messie. Nous pensons que le sens littéral est une généralité, et que le sens direct mais éloigné, se rapporte à Jésus-Christ.

(1394) *Framea suscitare super pastorem meum et super virum coherentem mihi, dicit Dominus exercituum : percutio pastorem, et dispergentur oves : et convertam manum meam ad parvulos. Erunt in omni terra, dicit Dominus : partes ducam ea dispergentur, et deficiet; et tertia pars reliquetur in ea. Et ducam tertiam partem per ignem et uram eos sicut uritur argentum, et probabo eos sicut probatur aurum. Ipse vocabit nomen meum et ego exaudiam eum. Dicam : Populus meus es et ipse dicit : Dominus Deus meus. (*Zach.* xiii, 7-9.)*

rien à elle que Dieu dit : vous êtes mon peuple, et elle qui répondit, vous êtes mon Dieu.

Mais si nous nous élevons plus haut avec le prophète; nous trouverons après ces ombres, les réalités du Messie, mis à mort au sein de sa nation, abandonné de ses disciples; de l'Église chrétienne, fondée au milieu des angoisses et des tribulations, engendrée dans un baptême de feu et de sang; le massacre ou la dispersion des deux tiers de la nation juive, et enfin l'alliance éternelle du Dieu fait homme avec son Eglise.

Le prophète continua : *Voilà que les jours du Seigneur approchent, les dépouilles seront partagées dans ton enceinte. J'appellerai toutes les nations au siège de Jérusalem, la ville sera prise, les maisons seront dévastées, les femmes subiront toute espèce de violences, la moitié des habitants sera emmenée en captivité, l'autre moitié ne sortira point de la ville. Et le Seigneur marchera lui-même, et combattra contre toutes ces nations, comme il a combattu au jour du combat; et ses pieds se reposeront en ce jour sur le mont des Oliviers, qui est à l'orient de Jérusalem; et le mont des Oliviers se divisera par la moitié de l'orient à l'occident, de sorte que la partie de l'Aquilon sera séparée de celle du midi par une large ouverture; et, comme la vallée des montagnes se fermera jusqu'au sommet, vous viurez par la vallée de ces montagnes, comme il vous arriva lors du tremblement de terre qui eut lieu pendant le règne d'Ozias, roi de Juda. Et le Seigneur mon Dieu viendra, et nous ses saints avec lui. En ce jour, il n'y aura point de soleil, mais le froid et la glace. Il viendra un jour, qui est connu du Seigneur, et qui ne sera ni la nuit ni le jour; mais la lumière apparaîtra vers le soir (1395).*

Il ne nous semble pas difficile de trouver l'application de la première partie de cette prophétie; elle concerne la première expédition d'Antiochus. Nous venons de le dire l'après l'auteur du premier livre des Machabées; il y eut quatre-vingt mille morts dans l'espace de trois jours que durèrent les massacres, et quatre-vingt mille captifs emmenés hors de la ville. Nous l'avons dit aussi précédemment, Antiochus et ses soldats se retirèrent gorgés du plus riche butin. Ce qui nous convient aux guerres des Machabées. Mais nous avouons ne pas comprendre ce que le prophète a voulu annoncer en parlant de la rupture du mont des Oliviers, et les jours qui ne seront ni la nuit ni la lumière. Nous n'en chercherons point l'explication, avec beaucoup de commentateurs,

(1395) Ecce venit dies Domini, et dividetur polia tua in medio tui. Et congregabo omnes gentes ad Jerusalem in prælium, et capiatur civitas, et stabuntur domus, et mulieres violabuntur; et gradietur media pars civitatis in captivitatem, et reliquum populi non auferetur ex urbe. Et egredietur Dominus, et præliabitur contra gentes illas, sicut præliatus est in die certaminis. Et stabunt cedes ejus in die illa super Montem Olivarum, qui est contra Jerusalem ad Orientem; et scindetur Mons Olivarum ex media parte sui ad Orientem, et

dans un tremblement de terre dont l'histoire n'a pas conservé de souvenirs, et dont la nature ne porte pas de traces. Nous croyons qu'il faut entendre ces paroles d'une manière allégorique, et qu'elles se rapportent au sujet que le prophète traite en ce moment, les persécutions d'Antiochus et la guerre des Machabées; mais nous n'osons désigner aucun événement en particulier : Peut-être faudrait-il entendre par là la division qui se fit en Israël, les uns obéissant aux ordres d'Antiochus, les autres s'y refusant, et la fuite des Asmonéens et des Assidéens dans le pays des montagnes, où ils levèrent le drapeau de l'indépendance nationale. Cette époque n'était ni la nuit de l'idolâtrie, ni la lumière pure de la loi du Seigneur; mais le jour se fit enfin tardivement avec les succès du noble fils de Matathias.

Maintenant les malheurs de Jérusalem et de la Judée sont terminés; le prophète n'a plus qu'à peindre le retour de la prospérité au sein de la nation; il y dépense les plus riches couleurs, ajoute un nouveau trait au tableau de la ruine des nations ennemies de Juda, et nous révèle en terminant deux particularités dont il n'avait rien dit encore : savoir la conversion au judaïsme d'une partie de ces mêmes nations, de celles, entre autres, qui sont de la famille d'Abraham, et le schisme des Juifs d'Égypte, ainsi que leur punition.

Et en ce jour, dit-il, formule qui revient à ceci, il viendra un jour, et en ce jour, des eaux vives s'écouleront de Jérusalem; une partie s'écoulera vers la mer orientale, et l'autre vers la grande mer; elles ne cesseront de couler ni l'été ni l'hiver. Et le Seigneur sera le roi de toute la terre (de Juda). Il n'y aura que le Seigneur de connu, et que son nom d'invoqué. Et toute la terre sera de nouveau habitée jusqu'au bord du désert, depuis la colline de Remmon jusqu'au midi de Jérusalem. La ville sera fortifiée selon son ancien emplacement tout entier, depuis la porte de Benjamin jusqu'au lieu de la première porte et à la porte des Angles, depuis la tour de Hananéel jusqu'aux Prescirs du roi. Elle sera remplie d'habitants, purgée de tout étranger, et à l'abri des attaques.

Et la plaie dont le Seigneur frappera les peuples qui auront combattu contre Jérusalem sera si grande, que chacun de ses ennemis en restera immobile de frayeur, les yeux arrêtés dans leur orbite, et la langue collée au palais. En ce jour il y aura une terrible frayeur parmi eux, chacun saisira la main de

ad Occidentem, prærupto grandi valde; et separabitur medium montis ad Aquilonem, et medium ejus ad Meridiem. Et fugietis ad vallem montium eorum, quoniam conjungetur vallis montium usque ad proximum: et fugietis sicut fugistis a facie terræ motus in diebus Ozia regis Juda; et veniet Dominus Deus meus, omnesque sancti cum eo. Et erit in die illa: Non erit lux, sed frigus et gelu. Et erit dies una, quæ nota est Domino, non dies neque nox; et in tempore vesperi erit lux. (Zach. xiv, 1-7.)

son voisin, et la serrera convulsivement dans sa main.

Et de plus Juda combattra contre Jérusalem.

Et il amassera toutes les richesses des nations d'alentour, l'or, l'argent, les vêtements en abondance; il profitera des chevaux, des mulets, des chameaux, des ânes, et de tous les troupeaux qu'elles auront emmenés dans leurs camps.

Et tous ceux des nations armées contre Jérusalem qui survivront, iront d'année en année adorer le roi, le Seigneur des armées, et célébrer la fête des Tabernacles. La pluie ne descendra pas sur celle des familles de la terre qui ne sera pas allée à Jérusalem adorer le roi, le Seigneur des armées.

Et si la famille d'Egypte n'y va pas, si elle ne monte pas au temple, la pluie ne descendra pas sur elle, loin de là, elle supportera la ruine et le Seigneur frappera toutes les nations qui n'iront pas célébrer la fête des Tabernacles. Telle sera la punition de l'Egypte, et la punition de toutes les nations qui ne monteront pas au temple, pour célébrer la fête des Tabernacles.

En ce jour, tous les chevaux seront chargés d'offrandes pour le Seigneur; les marmites seront en aussi grande abondance dans la maison du Seigneur que les soles au devant de l'autel. Toutes les marmites de Jérusalem et de Juda seront consacrées au service du Seigneur des armées; on viendra de tous côtés y puiser les viandes des sacrifices, ou bien les emprunter pour en cuire. Et alors, ni dorénavant, il n'y aura plus de marchands dans la maison du Seigneur des armées (1396).

Ce dernier trait est à l'adresse des trois détestables pontifes qui achetèrent le sacerdoce; ce qui le précède s'explique de soi-même: Il y aura tout à la fois en Israël une si grande piété et une si grande abondance, que les dons et les offrandes arriveront au temple de tous les côtés; le temple sera rempli de marmites dans lesquelles bouilliront les chairs des sacrifices; les vases du temple n'y suffiront même pas, il faudra en emprunter dans Jérusalem et hors de Jérusalem.

(1396) Et erit in die illa: Exhibunt aquæ vivæ de Jerusalem: medium earum ad mare Orientale, et medium earum ad mare novissimum; in æstate et in hyeme erunt. Et erit Dominus Rex super omnem terram: in die illa erit Dominus unus, et erit nomen ejus unum. Et revertetur omnis terra usque ad desertum, de colle Remmon ad Austrum Jerusalem: et exaltabitur, et habitabit in loco suo, a porta Benjamin usque ad locum portæ prioris et usque ad portam angulorum; et a turre Hananel usque ad torcularia regis. Et habitabunt in ea; et anathema non erit amplius: sed sedebit Jerusalem secunda. Et hæc erit plaga, qua percutiet Dominus omnes gentes, quæ pugnauerunt adversus Jerusalem, tabescet caro uniuscujusque stantis super pedes suos, et oculi ejus contabescunt in foraminibus suis, et lingua eorum contabescet in ore suo. In die illa erit tumultus Domini magnus in eis; et apprehendet vir manum proximi sui, et conseret manus ejus super manum proximi sui. Sed et Judas pugnabit adversus Jerusalem; et congregabuntur divitiæ omnium gentium in circuitu, aurum, et argentum, et vestes multæ satis.

salem. Israël forcera les nations vaincues de se faire circoncire, il s'enrichira de leurs dépouilles.

Cette prophétie devait s'accomplir sous le gouvernement de Jean Hyrcan et d'Alexandre Jannée; déjà elle avait eu un commencement d'accomplissement sous celui de Judas-Machabée, car l'historien sacré fait remarquer que Judas envoyait en Judée les dépouilles des nations vaincues.

Les étrangers circoncis de la sorte, et soumis par là même aux observances de la loi de Moïse, ne formèrent plus dès lors qu'une seule nation avec les Juifs; cependant ils ne se mêlèrent pas, ce qui était impossible au sein d'un pays où chaque famille tenait à conserver sa généalogie pure de toute altération. Ils formèrent cette classe intermédiaire des *prosélytes*, qui était si nombreuse, et avait au-dessous d'elle celle des *advena*, autres convertis de la gentilité, qui n'étaient point de la famille d'Abraham.

Et quant aux Juifs d'Egypte, à leur schisme et à leur punition prédite par le prophète Zacharie, voici ce que nous en savons. Après l'assassinat du grand pontife Onias, son fils, nommé pareillement Onias, se retira en Egypte, et désespérant de parvenir à la grande sacrificature, il obtint de Ptolémée-Philopator la permission de bâtir un temple au vrai Dieu, sur le modèle de celui de Jérusalem. Afin de faire goûter son projet aux Juifs, qui s'étaient établis en très-grand nombre en Egypte, il leur alléguait ce passage des prophéties d'Isaïe, qui paraît en effet une prédiction de son entreprise, sans en être une justification: *En ce jour, il y aura cinq villes dans la terre d'Egypte qui parleront le langage de Chanaan, et qui jureront par le nom du Seigneur des armées, l'une s'appellera la cité du Soleil. En ce jour, il y aura un autel du Seigneur au milieu de la terre d'Egypte, et une inscription au Seigneur près de sa frontière.* (V. Isa. xix, 18 et art. Isaïe, col. 921.)

Onias étant gouverneur de l'Héliopolitaine, se fit concéder une grande étendue de

Et sic erit ruina equi, et muli, et cameli, et asini, et omnium jumentorum, quæ fuerint in castris illis, sicut ruina hæc. Et omnes qui reliqui fuerint de universis gentibus, quæ venerunt contra Jerusalem, ascendent abanno in annum, ut adorent Regem, Dominum exercituum, et celebrent festivitatem tabernaculorum. Et erit: qui non ascenderit de familiis terræ ad Jerusalem, ut adoret Regem Dominum exercituum, non erit super eos imber. Quod et si familia Egypti non ascenderit, et non venerit; nec super eos erit, sed erit ruina, qua percutiet Dominus omnes gentes, quæ non ascenderit ad celebrandam festivitatem tabernaculorum. Hoc erit peccatum Egypti, et hoc peccatum omnium gentium, quæ non ascenderit ad celebrandam festivitatem tabernaculorum. In die illa erit quod super frenum equi est, sanctum Domino; et erunt lebetes in domo Domini quasi phialæ coram altari. Et erit omnis lebes in Jerusalem et in Juda sanctificatus Domino exercituum; et venient omnes immolantes, et sument ex eis, et coquent in eis; et non erit mercator ultra in domo Domini exercituum in die illo. (Zach. xiv, 8 21.)

errain sur l'emplacement de l'ancienne ville de Bubaste, célèbre jadis par un temple consacré à Isis, y établit une nombreuse colonie de Juifs, donna le nom d'Onion à la nouvelle ville, de son nom à lui-même, et y eut des fondations d'un temple pareil à celui de Jérusalem, quoique un peu moins grand, et qui devait toujours demeurer moins magnifique. Il ne fut achevé qu'après la mort d'Ozias. On y vit un autel des Holocaustes, un autel des Parfums, une table des pains de Proposition, comme à Jérusalem et sur le même modèle; il n'y manqua que le chandelier d'or à sept branches, que remplaça une lampe suspendue à la voûte par une chaîne d'or. On environna l'enceinte sacrée d'une muraille de briques fort haute, et le service divin fut célébré par des prêtres et des lévites, comme à Jérusalem. Ce temple fut démolí avec la ville d'Onion, par ordre de l'empereur Néron, environ deux cent vingt ans après sa construction.

Le texte d'Isaïe qui vient d'être rapporté a donné lieu à diverses interprétations. La Vulgate et la plupart des traductions lisent dans l'hébreu *air hacheres*, qui signifie la ville du Soleil, ou Héliopolis; les Juifs modernes lisent *air hakeres*, qui veut dire la ville et la destruction; mais cette altération vient sans doute de leur rancune contre les schismatiques; les Septante, au contraire, avaient dans l'*air hazzedec*, la ville de la justice, comme pour autoriser le même schisme, dont ils étaient, selon toute apparence, participants.

Ce temple, bâti dans une intention schismatique, suivant la remarque de l'historien Joseph, et dans le dessein de transporter, pour ainsi dire, Jérusalem en Egypte, fut une cause incessante de querelles entre les Juifs. Les sicaires, après la prise de Jérusalem par Titus, et celle de Massada par Vespasien, se retirèrent en Egypte, chacun s'accoutumant à la considérer comme une seconde patrie; ils y causèrent de grands troubles, qui amenèrent leur ruine ainsi que celle de la colonie d'Onion et du temple, occasionnant tous ces maux. (V. Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, l. vii, ch. 36.)

Nous ne devons pas omettre de mentionner les eaux ramenées au temple de Jérusalem, lors de son entier rétablissement par les Asmonéens, et s'écoulant, après avoir servi à ses usages, par les vallées à l'orient et à l'occident de la ville jusqu'à la mer Morte et à la Méditerranée, comme du temps des rois de la race de David. Cette parole eut donc aussi son accomplissement littéral.

La prophétie de Zacharie, pourvu qu'on veuille bien ne pas y chercher ce qui n'y est pas, nous semble donc presque partout d'une très-grande clarté, sauf le style, qui ne devient obscur qu'à force de concision. Elle a été pleinement justifiée par les événements. Nous ne pensons pas qu'elle contienne rien de relatif à la destruction de Jérusalem par les Romains ou au siège de Babylone par

Darius, fils d'Hystaspe; et les interprètes qui ont cru y voir tout cela se sont trompés.

Mais le sens littéral que nous venons d'exposer cache presque partout un sens anagogique relatif au Messie et à l'Eglise chrétienne, terme suprême et prochain de toute prophétie, avant l'accomplissement duquel celle-ci serait la dernière avec celle de Malachie, qui lui est à peu près contemporaine.

ZACHARIE, prophète. On lit au xxvi^e chapitre du II^e livre des *Paralipomènes* les paroles suivantes : *Ozias servit le Seigneur tant que vécut Zacharie, le prophète aimé de Dieu; car celui-ci le dirigea en toutes choses, tant qu'il rechercha le Seigneur (1397).*

Des commentateurs pensent que ce Zacharie est le même que le fils de Barachie dont il est fait mention au viii^e chapitre d'Isaïe : « Je pris pour témoins, dit le Prophète, le prêtre Urie, et Zacharie, fils de Barachie. » Il serait possible, en effet, que celui-ci eût vu les règnes d'Ozias, de Joathan et d'Achaz; mais il nous paraît résulter des paroles mêmes de l'auteur du II^e livre des *Paralipomènes*, que le prophète Zacharie vit le commencement et non la fin du règne d'Ozias, et cette apparence est en parfaite conformité avec les autres données de l'histoire, qui nous présentent une si grande différence entre le commencement et la fin du règne de ce roi lépreux.

Il devient dès lors superflu de rechercher avec les mêmes commentateurs (*Voyez D. CALMET, Dictionnaire de la Bible, art. Zacharie, fils de Joïda, Zacharie, fils de Barachie, et Zacharie, II Par.*) si ce Zacharie serait le même que le fils de Joïda mis à mort par Joas. L'identité des noms de ces divers personnages a seule établi parmi les écrivains une confusion qui n'est point dans l'Ecriture.

ZOROBABEL. (Prophéties qui le concernent.) Il est impossible de lire une seule des pages dans lesquelles les prophètes annonçaient aux Juifs leur retour après la captivité et l'édification d'une nouvelle Jérusalem, sans que le nom de Zorobabel ne vienne se présenter à l'esprit, quoiqu'il ne se trouve pas sous leur plume. Son image apparaît resplendissante de gloire à côté de celle de Cyrus, lorsque le prophète Isaïe invite celui-ci, au nom du Seigneur, à briser les fers des captifs, et à les renvoyer dans leur patrie. *C'est moi*, dit-il au nom de l'Esprit divin, *c'est moi qui dis à Jérusalem, Vous serez habitée; aux villes de Juda, Vous serez restaurées; aux déserts, Vous regorgerez d'habitants.... Moi qui dis à Cyrus, Vous êtes mon serviteur, vous ferez ma volonté. Moi qui dis à Jérusalem, Soyez rebâtie; au temple, Soyez fondé (Isa. xlv, 26 et seq.)* Voilà l'œuvre, je cherche en vain l'architecte; le prophète l'aurait-il donc oublié, ou bien était-il caché à ses yeux? Non, sans doute, mais l'œuvre d'abord; l'architecte va se produire ensuite, pour recevoir la part d'honneur qui lui revient :

(1397) Et exquisivit Dominum in diebus Zacharie intelligentis et videntis Deum : cumque requi-

reret Dominum, direxit eum in omnibus. (II Par. xxvi, 5.)

Qu'elle est heureuse l'apparition au sommet des montagnes de celui qui annonce et qui apporte la paix ; de celui qui annonce la bonne nouvelle, et qui apporte le salut ; de celui qui dit à Sion : Votre Dieu régnera désormais ! Vos rigies, (ô Sion), l'apercevront, et pousseront toutes ensemble de joyeuses acclamations, lorsque, le voyant à pleins yeux, elles reconnatront que le Seigneur a terminé la captivité de Sion..... Allez-vous-en, mon peuple, allez-vous-en, sortez d'ici ; ne restez plus au milieu de l'abomination ; fuyez du sein de Babylone ; et vous qui aurez à emporter les vases du Seigneur, purifiez-vous. Vous ne sortirez point en tumulte, ce ne sera point une fuite ; le Seigneur lui-même, après vous avoir rassemblés, ouvrira la marche devant vous. Mon serviteur entendra mon appel ; aussi je l'élèverai, je le glorifierai, et nulle gloire n'aura jamais été plus sublime (1398).

A ces traits, à cette image, il est impossible de ne pas reconnaître le plus grand et le plus noble de tous les fils de David issus de la captivité ; celui qui eût été digne de monter sur le trône, et qui y serait monté, peut-être, si l'arrêt irrévocable n'avait été prononcé : « La postérité de Joakim n'occupera plus jamais le trône de David : Non erit ex eo qui sedeat super solium David. » (Jer. xxvi, 30.)

Mais cette gloire si grande, qui est promise au petit-fils de l'infortuné Joakim, cette gloire à nulle autre pareille, sera-ce donc uniquement d'avoir ramené quarante mille captifs dans leur patrie, d'avoir fondé de nouveau Jérusalem et le temple ? La tâche est glorieuse, et une telle vocation digne d'envie : la gloire de celui qui restaure les ruines, est de meilleure aloi que celle du vainqueur qui les a faites. Mais il est pour Zorobabel un privilège bien plus auguste, celui d'être une image du Messie, lorsque celui-ci délivrera par tout l'univers les captifs du démon, brisera les chaînes de la mort et fondera la nouvelle Jérusalem des élus et des saints. Zorobabel est une ombre projetée par cette réalité qui s'avance, qui s'approche, et que déjà le prophète touche du doigt. Le voici, il le montre derrière l'ombre, car il s'écrie, sans transition : Comme vous avez été réduite, (ô Jérusalem,) à la plus profonde abjection, ainsi IL sera dédaigné et méprisé par les hommes. IL sera le dernier entre les enfants des hommes.

(1598) Quam pulchri super montes pedes annuntiantis et predicantis pacem ; annuntiantis bonum, predicantis salutem, dicentis Sion : Regnabit Deus tuus ! Vox speculatorum tuorum : levaverunt vocem, simul laudabunt : quia oculo ad oculum videbunt cum converterit Dominus Sion. Gaudete, et laudate simul deserta Jerusalem : quia consolatus est Dominus populum suum, redemit Jerusalem. Paravit Dominus brachium sanctum suum in oculis omnium gentium : et videbunt omnes fines terræ salutem Dei nostri. Recedite, recedite, exite inde,

Mais IL sanctifiera de nombreuses nations : les rois en sa présence seront réduits au silence ; ceux qui n'avaient jamais entendu parler de LUI, le verront, et ceux qui ne devaient jamais espérer l'entendre, LE contempleront.

C'est cette même image du Messie que les prophètes Aggée et Zacharie montrèrent à Zorobabel, lorsqu'ils parurent devant lui, pour l'encourager à continuer les travaux qu'il avait entrepris. Edifiez le temple, lui disait le premier, le moment arrive où le Désiré des nations va paraître, et il attend l'achèvement de cet édifice, pour le remplir de sa gloire : *Adhuc unum modicum est, et ego commovebo caelum, et terram, et mare, et aridam. Et movebo omnes gentes : et veniet Desideratus cunctis gentibus : et implebo domum istam gloria.* Zacharie, après avoir comparé Zorobabel à une lampe lumineuse, lui dit de même : « Je vais envoyer mon serviteur, celui qui s'appelle l'Orient : *Ecce enim ego adducam servum meum Orientem.* Vos mains, ô Zorobabel, ont fondé ce temple, elles l'achèveront ; *manus Zorobabel fundaverunt domum istam, et manus ejus perficient eam.* » Puis il ajoute, tant l'événement est prochain : *Voici mon serviteur Orient, car c'est sous son règne que la lumière se fera, et il élèvera un temple au Seigneur.* Mais l'image et la réalité, Zorobabel et le Messie, se confondent ici tellement dans la pensée du prophète, qu'il ne les distingue plus l'un de l'autre. Le temple matériel de Zorobabel et le temple spirituel du Messie ne sont plus qu'un seul et même temple ; il ajoute aussitôt, en effet : *Et il construira le temple dédié à la gloire du Seigneur. Et il portera lui-même la gloire, et il gouvernera, et il dominera assis sur son trône, et le prêtre régira assis sur son trône, et il y aura un conseil de paix entre eux deux.* C'est-à-dire entre Josedech, le grand-prêtre du nouveau temple, et Zorobabel, qui l'édifie. *Ecce vir Oriens nomen ejus ; et subter eum orietur, et aedificabit templum Domino. Et ipse extruet templum Domino : et ipse portabit gloriam, et sedebit, et dominabitur super solio suo, et erit sacerdos super solio suo, et concilium pacis erit inter illos duos.* (Zach. vi, 12 seq.)

Après Zorobabel, la dernière image typique du Messie serait Judas Machabée. puis enfin l'Archétype apparaîtrait, et en lui toute prophétie serait accomplie.

pollutum nolite tangere, exite de medio ejus, mandamini qui fertis vasa Domini. Quoniam non in tumultu exibitis, nec in fuga properabitis : praecedit enim vos Dominus, et congregabit vos Deus Israel. Ecce intelliget servus meus, exaltabitur, et elevabitur, et sublimis erit valde. Sicut obstupuerunt super te multi, sic inglorius erit inter viros aspectus ejus, et forma ejus inter filios hominum. Iste asperget gentes multas, super eum continebant reges os suum : quia quibus non est narratum de eo, viderunt ; et qui non audierunt, contemplati sunt. (Isa. lvi, 7-15.)

TABLEAU GÉNÉRAL DES PROPHÉTIES BIBLIQUES.

Nous nous sommes proposé, en composant ce tableau, de réunir dans un cadre restreint et selon un ordre alphabétique, qui est nécessairement celui de tout dictionnaire, les prophéties éparses dans la sainte Ecriture, non-seulement pour recueillir celles qui n'avaient pu trouver place dans nos articles et celles qui n'étaient pas assez importantes pour mériter un article spécial, mais encore afin de les mettre en regard et de former, pour ainsi dire, un faisceau de toutes celles qui se rapportent à un même objet. De cette sorte, elles acquièrent une plus grande force l'une de l'autre, et les éléments se trouvent ainsi tout préparés pour des travaux ultérieurs, si quelqu'un se propose de les entreprendre. Nous n'avons pas la prétention de donner à cet égard un travail complet relativement à l'Eglise et au Messie : c'est tout l'Ancien Testament qu'il faudrait analyser et résumer ; car plus on l'étudie, et plus on s'aperçoit que tout s'y rapporte à ce double et unique but, et plus aussi l'on comprend la profondeur de cette parole de saint Paul : *Omnia in figura contingebant illis.* (I Cor. x, 11.) Mais, tel qu'il est, ce tableau nous semblait le complément nécessaire du livre, et nous nous applaudirions de l'avoir fait, s'il peut être de quelque utilité.

A

ABD-EL-MELEK sera sauvé lors du siège et de la destruction de Jérusalem. *Jer.* xxxix, 16.

ABIMAS, intendant de la maison d'Achab, soustrait cent prophètes à la fureur de Jézabel. Ses rapports avec le prophète Elie. *III Reg.* xviii.

ABDIAS, prophète dont la prophétie est spécialement dirigée contre l'Idumée, et renfermée en un seul chapitre.

ABIMELECH. Malédiction prophétique de Jonathan contre Abimelech et les siens. *Judic.* ix, 20.

ABRAHAM. Sa postérité nombreuse et bénie de Dieu. *Genes.* xii, 2 ; — xiii, 15 ; — xv, 5, 18 ; — xvi, 10 ; — xvii, 6, 20 ; — xxi, 13, 18 ; — xxii, 17 ; — xxvi, 4 ; — xxxv, 11.

ACCARON. Prophéties qui concernent cette ville. *Jer.* xxv, 25 ; — *Amos* i, 8 ; — *Soph.* ii, 4 ; — *Zach.* ix, 7.

ACHAB, averti par Elie de la sécheresse de trois années qui affligera Israël. *III Reg.* xvii, 1.

Encouragé par un prophète dans sa guerre contre Ben-Adad. *III Reg.* xx, 13.

Averti par un prophète de se préparer de nouveau à la guerre. *III Reg.* xx, 22.

Averti par un prophète qu'il remportera la victoire. *III Reg.* xx, 28.

Réprimandé par un prophète de son alliance avec Ben-Adad. *III Reg.* xx, 35.

Réprimandé par Elie du meurtre de Naboth. *III Reg.* xxi, 17.

Ruine de la maison d'Achab annoncée par Elie. *III Reg.* xxi, 17, 21.

Faux prophètes annonçant à Achab le succès de ses armes contre Ramoth de Galaad. *III Reg.* xxii, 6.

Mort d'Achab devant Ramoth de Galaad, annoncée par Michée. *III Reg.* xxii, 17 ; — *II Par.* xviii, 16.

Michée emprisonné par ordre d'Achab. *III Reg.* xxii, 17 ; — *II Par.* xviii, 25.

Destruction de la maison d'Achab, annoncée par un disciple d'Elisée. *IV Reg.* ix, 7.

Faux prophètes au nombre de quatre cents consultés par Achab. *II Par.* xviii, 5.

Le prophète Jéhu réprimandé Josaphat de son alliance avec Achab. *II Par.* xix, 2.

ACHAB, faux prophète, sera brûlé vif à Babylone. *Jer.* xxix, 21.

ACHAZ, rassuré par Isaïe contre les entreprises de Rasin, roi de Syrie, et de Phacée, roi d'Israël. *Isa.* vii, 16 ; — viii, 6.

Les malheurs de son règne annoncés par Isaïe. *Isa.* vii, 17.

La naissance du Messie annoncée au même prince. *Isa.* vii, 14.

Le même événement figuré par la naissance d'Ezéchias. *Isa.* ix, 6.

La destruction de Samarie et de Damas. *Isa.* viii, 4.

ACIITOPHEL. Malédiction prophétique de David contre lui. *II Reg.* xv, 31.

ACHOR. La vallée d'Achor deviendra un lieu de repos pour les troupeaux. *Isa.* lxxv, 10.

Rénovation et rétablissement de la vallée d'Achor en un lieu de délices. *Ose.* ii, 15.

ADDO prophétisa pendant les règnes de Roboam et d'Abia. *II Par.* ix, 29 ; — xii, 15 ; — xiii, 22.

AGABUS prophétise une grande famine dans le monde entier. *Act.* xi, 28.

Le même prophétise la captivité de saint Paul à Jérusalem. *Act.* xxi, 10.

AGAG épargné causera la perte de Saül. *Num.* xxiv, 7.

AGARENIENS, s'adjoindront aux peuples voisins pour dévaster la Judée. *Psal.* lxxxiii, 7.

Le fils d'Agar deviendra le père d'un grand peuple. *Genes.* xxi, 17.

AGGEE prophétise en présence des Juifs revenus de captivité. *I Esdr.* v, 1.

Annonce la venue prochaine du Messie. *Agg.* II, 7.

AHIAS annonce à Jéroboam qu'il régnerait sur les dix tribus. *III Reg.* xi, 30.

Prédit la mort du fils de Jéroboam et la destruction de sa famille. *III Reg.* xiv, 2.

Ecrit l'histoire du règne de Salomon. *II Par.* ix, 29.

AHICA, fils de Sapha, protège le prophète Jérémie. *Jer.* xxvi, 24.

ALEXANDRE LE GRAND. Son empire s'étendra par toute la terre. *Dan.* II, 39.

Présenté sous l'emblème d'un léopard. *Dan.* vii, 6.

Sous l'emblème d'un bouc victorieux. *Dan.* viii, 5.

Son empire sera divisé en quatre monarchies. *Dan.* viii, 8, 22; — xi, 4.

Il sera le plus puissant des rois. *Dan.* xi, 3.

ALEXANDRIE. Prophéties qui concernent cette ville. *Jer.* xlvi, 25; — *Ezech.* xxx, 14; — *Nahum* III, 8.

AMALECITES. Première prophétie contre Amalec de la part de Balaam. *Num.* xxiv, 20.

Les Amalécites se liguèrent avec les nations voisines contre la Judée. *Psal.* lxxxii, 8.

AMASIAS. Un prophète est envoyé à ce prince pour le détourner d'employer le secours de soldats levés en Israël. *II Par.* xxv, 7.

Autre prophète envoyé à ce même prince pour le réprimander de son idolâtrie. *II Par.* xxv, 15.

AMASIAS, prêtre de Béthel, dénonce le prophète Aïnos à Jéroboam. *Amos* prophétise contre lui. *Amos* vii, 10.

AMMONITES, se liguèrent avec les nations voisines contre la Judée. *Psal.* lxxxii, 8.

Jahaziel annonce à Josaphat une victoire sur les Ammonites. *II Par.* xx, 15.

Les Ammonites seront asservis par les Juifs. *Isai.* xi, 14.

Conquête de l'Ammonite par Nabuchodonosor. *Jer.* ix, 16; — xxv, 21, 27; — xliv, 1.

Les Ammonites reviendront de captivité. *Jer.* xlix, 6.

Mêmes événements prédits par Ezéchiel. *Ezech.* xxi, 19, 28; — xxv, 1.

L'Ammonite sera ravagée par Antiochus Epiphane. *Dan.* xi, 41.

Prophétie contre l'Ammonite de la part d'Amos. *Amos* I, 13.

De Sophonie, II, 8.

AMOS prophétisa pendant les règnes d'Ozias, roi de Juda, et de Jéroboam, roi d'Israël.

ANANIE, averti dans une vision de la venue de saint Paul. *Act.* ix, 10.

ANATHOT. Prophéties contre cette ville. *Isa.* x, 50; — *Jer.* xi, 21; — xxxiii, 7.

ANDRE deviendra pécheur d'hommes. *Matth.* iv, 18; — *Marc.* I, 16.

ANGES. Un ange annonce à Agar que sa postérité sera nombreuse. *Genes.* xvi, 10.

Trois anges annoncent à Abraham la naissance d'Isaac. *Genes.* xviii, 10.

Deux anges annoncent à Loth la destruction de Sodome. *Genes.* xix, 1.

La promesse renouvelée à Agar par le ministère d'un ange. *Genes.* xxi, 17.

Un ange apprend à Jacob les moyens de s'enrichir aux dépens de Laban. *Genes.* xxxi, 11.

Un ange ordonne à Balaam de prophétiser selon ce que le seigneur lui inspirera. *Num.* xxii, 32.

Un ange annonce à Gédéon ses victoires sur Madiân. *Judic.* vi, 12.

Un ange annonce la naissance de Samson. *Judic.* xiii, 5.

Un ange reconforte le prophète Elie. *III Reg.* xix, 5.

Un ange ordonne à Elie d'aller au-devant des envoyés d'Ochosias. *IV Reg.* I, 3, 15.

L'ange Raphaël annonce au jeune Tobie la guérison de son père et la délivrance de Sara. *Tob.* vi, 8.

Un ange révèle à Daniel le sens de ses visions. *Dan.* vii, 16; — viii, 15; — ix, 21; — x, 8, 16; — xii, 7.

Un ange instruit Zacharie du sens de ses visions. *Zach.* I, 9; — II, 4; — iv, 2; — v, 10; — vi, 5.

Un ange annonce à Zacharie la naissance de Jean-Baptiste. *Luc.* I, 11.

L'ange Gabriel annonce à Marie la naissance de Jésus-Christ. *Luc.* I, 26.

Un ange annonce à Joseph la persécution d'Hérode. *Matth.* II, 13.

Un ange annonce à saint Paul son naufrage sur l'île de Malte. *Act.* xxvii, 25.

ANNE (la prophétesse) adore le Messie dans le temple de Jérusalem. *Luc.* II, 36.

ANTECHRIST. Témoignages scripturaires qui s'y rapportent. *Matth.* xxiv, 24; — *Marc.* xiii, 22; — *II Thess.* II, 3; — *I Joan.* II, 18, 22; — *II Joan.* I, 7.

Autres passages dont on a également fait l'application à l'Antechrist. *Genes.* xlix, 16; — *Dan.* ix, 8, 21, 27; — *Apoc.* xii, 3; xiii, 1, 11; — *Ezech.* xxxviii, xxxix; — *Apoc.* xx, 7.

ANTIOCHUS EPIPHANE causera les plus grands maux à la Judée. *Isa.* xxxiii, 7.

Ses dévastations en Judée et les défaites qu'il y subit. *Ezech.* xxxviii-xxxix.

Il persécute les Juifs pour cause de religion. *Dan.* viii, 11.

Son caractère et son règne. *Dan.* xi, 21.

Ses invasions en Egypte. *Dan.* xi, 24.

Les chapitres xi et xii de *Daniel* contiennent une histoire anticipée des guerres de ce prince contre la Judée et l'Egypte.

Persécutions d'Antiochus et guerres des Machabées. *Joel.* III.

Les persécutions d'Antiochus figuratives de la dernière persécution que les Juifs auront à subir de la part des Romains. *Malach.* iv, 1.

APOCALYPSE, la dernière de toutes les prophéties bibliques. Voyez VISIONS.

APOTRES, seront persécutés. *Matth.* x, 17; — *Marc.* xiii, 9; — *Luc.* v, 35, vi, 22; — *Joan.* xvi, 2.

Même prophétie sous la parabole des serviteurs mis à mort par ceux qu'ils conviaient au festin. *Matth.* xxii, 1.

De nouveau la même prophétie. *Matth.* xxiii, 52.

La persécution commencera avant la ruine de Jérusalem. *Matth.* xxiv, 9.

Ils prendront la fuite lorsque leur maître sera livré aux mains des Juifs. *Job* xix, 14; — *Isa.* lxxiii, 5; — *Matth.* xxvi, 51; *Marc.* xiv, 27; — *Joan.* xvi, 52.

Ils opéreront des miracles. *Marc.* xv, 17.

ARABIE. Les rois de l'Arabie apporteront des présents à Salomon, figure du Messie. *Psal.* lxxxv, 10, 15.

L'Arabie sera réduite en servitude par Ezéchiel. *Isa.* xviii.

De nouveau la même prophétie. *Isa.* xxi, 15.

Sera réduite en servitude par Nabuchodonosor. *Jer.* xxv, 24.

De nouveau la même prophétie. *Soph.* I, 11.

ARARATH. Les rois de l'Ararath leveront l'étendard contre Babylone. *Jer.* li, 27.

ASA. Le prophète Azarias annonce à Asa la captivité d'Israël et de Juda. *II Par.* xv, 2.

Le prophète Hanani réprimande Asa de son alliance avec Ben-Adad. *II Par.* xvi, 7.

Asa fait jeté en prison le prophète Hanani. *II R.* xvi, 10.

ASCALON. Prophéties contre cette ville. *Jer.* xxv, 1; — xlvi, 5; — *Amos* 1, 8; — *Soph.* ii, 4, 7; *Zach.* ix, 5.

ASCENEZ. Les rois d'Ascenez lèveront l'étendard contre Babylone. *Jer.* li, 27.

ASOR. Prophéties relatives à cette ville. *Jer.* x, 28, 30, 33.

ASSYRIE. Sera députée de Dieu pour châtier la lée. *Deut.* xxviii, 49.

Même prophétie. *Psal.* lxxxviii, 9.

Sera châtiée après avoir servi de verge dans la main de Dieu pour châtier les autres nations. *Isa.* 5, 12.

Conquête de l'Assyrie par Cyrus. *Isa.* xiii et xiv. Guerres de l'Egypte et de l'Assyrie par la voie de Philistie pendant le règne d'Ezéchias. *Isa.* xix, 23.

L'Assyrie sera détruite. *Isa.* xxx, 27.

De nouveau la même prophétie avec cette addition, que sa destruction précédera la restauration de Jérusalem. *Isa.* xxxiii, 1.

L'armée d'Assyrie, commandée par Sennachérib, sera détruite devant Jérusalem. *Isa.* xxxi, 5.

Les prophéties d'Isaïe contiennent en outre, passage, une multitude d'autres traits concernant l'Assyrie.

Les peuples de l'Assyrie feront la conquête de la terre de Jérusalem. *Jer.* i, 13.

Babylone et l'empire d'Assyrie seront détruits. *Jer.* xxv, 12.

Nabuchodonosor, son fils et son petit-fils tiendront les Juifs asservis à l'empire d'Assyrie, mais l'empire d'Assyrie sera asservi à son tour. *Jer.* xxvii, 7.

Les Assyriens remporteront à Charchamis une victoire sur l'Egypte. *Jer.* xlvi, 10.

Les prophéties de Jérémie, roulant spécialement sur les guerres de l'Assyrie contre la Judée, contiennent une multitude d'autres détails qu'il serait trop long de recueillir ici.

Assyrie, sa chute et sa ruine sous l'image d'un royaume puissant renversé par la main de Cyrus. *Ezech.* xxxi.

Tous les peuples asservis s'en réjouiront. *Ezech.* xi, 16.

La prophétie d'Ezéchiel contient aussi plusieurs autres passages relatifs à l'Assyrie.

Le puissant empire d'Assyrie, sous l'emblème de tête d'or de la statue composée de divers métaux, sera remplacé par un empire moindre. *Dan.* vii.

L'Assyrie réduira Israël et Juda en captivité. *Jer.* v.

De nouveau la même prophétie relativement à Israël, avec désignation de l'idolâtrie comme motif de la sentence divine. *Osée*, vii, 11; — viii-ix; — x; — xi, 5; — xiii.

La même prophétie relativement à Juda. *Osee* i, 14.

Jérusalem prise et dévastée par les Assyriens. *Jer.* li, 2.

L'Assyrie sera désolée à son tour. *Joel.* ii, 20.

L'Assyrie subjuguera Damas, la Philistie, Tyr, l'Arabie, l'Ammonite, la Moabite, la Judée et le royaume d'Israël. *Amos*, i, ii, iii, iv, v. Ces prophéties sont relatives à des événements d'époques différentes.

La Judée désolée par les Assyriens à cause de ses iniquités. *Mich.* vii, 12.

La Judée ruinée et conquise par les Assyriens. *Isa.* i, 6.

Destruction de l'empire d'Assyrie. *Habac.* ii, 5.

La Judée, l'Arabie, le pays de Chanaan, la Philistie, la Moabite, l'Ethiopie, seront asservis à l'Assyrie. *Soph.* i et ii.

L'empire d'Assyrie sera détruit et livré à une dévastation sans terme. *Soph.* ii, 3, 14. (Voyez BABY-

AUSITIDE, sera enquis par Nabuchodonosor. *Jer.* xxv, 20.

AZARIAS prophétise à Asa la captivité de Juda et d'Israël. *II Par.* xv, 1.

AZECA. Prophétie de Jérémie contre cette ville. *Jer.* xxxiv, 7.

AZOTH. Prophéties contre cette ville. *Jer.* xxv, 20; — *Amos* 1, 8; — iii, 9; — *Soph.* ii, 4; — *Zach.* ix, 6.

B

BAAL. Faux prophètes de Baal mis à mort par Elie. *III Reg.* xviii.

Par Jéhu. *IV Reg.* x, 18.

Prophètes de Baal parmi les Juifs. *Jer.* ii, 8. Parmi les Israélites. *Jer.* xxiii, 13.

BAASA. Sa ruine et celle de sa maison prophétisées par Jéhu. *III Reg.* xvi, 4.

BABYLONE. Les richesses des rois de Juda seront transférées à Babylone, et des princes du sang de David serviront en qualité d'eunuques dans les palais des rois de Babylone. *IV Reg.* xx, 18, 19.

Les maux qu'elle a faits aux Juifs lui seront rendus. *Psal.* cxxxvi, 8.

Babylone sera prise et ruinée par Cyrus. *Isa.* xiii-xiv.

La ruine suprême de cette ville telle que nous la voyons maintenant. *Ibid.*

La captivité du peuple juif finira avec la chute de Babylone sous les armes de Cyrus. *Isa.* xiv.

Prise de Babylone par Cyrus et Darius. *Isa.* xxi.

Même prophétie. *Isa.* xlvii.

Destruction de Babylone et de l'empire d'Assyrie. *Jer.* xxv, 12.

Après avoir détruit, Babylone sera détruite. *Jer.* xxv, 25.

Prise et ruine de Babylone par les Perses. *Jer.* l-li.

Les Juifs reviendront dans leur patrie par suite de cette conquête. *Ibid.*

Babylone sera prise par le lit de l'Euphrate. *Jer.* l, 38; — li, 32.

Ruine finale de Babylone. *Jer.* l, 39; — li, 25, 37.

Mêmes prophéties. *Bar.* iv, 33, 35.

Destruction de Babylone et de l'empire d'Assyrie. *Habac.* ii, 5.

Babylone et l'empire d'Assyrie seront détruits sans retour. *Soph.* ii, 3, 14.

Voir pour les prophéties contre Babylone, *Isa.* xiii - xiv - xxi - xlviii.

Pour les guerres de Babylone contre la Judée et les détails de ces mêmes guerres, *Jer.* presque entier; — *Ezech.* xii - xvii - xix - xxi - xxiii - xxiv - xxvi - xxix - xxx - xxxi; — *Mich.* iv.

Pour les prédictions relatives à la fin prochaine de l'empire de Babylone. *Dan.* ii, iv, v, viii. (Voy. ASSYRIE, NABUCHODONOSOR ET CAPTIVITÉ.)

BALAAM, appelé par Balac pour maudire les Hébreux, les bénit, prophétise leurs succès et la naissance du Messie. *Num.* xxii-xxiii-xxiv.

BALTHASAR, sa condamnation. *Dan.* v, 25.

BARJESU, faux prophète, qui s'opposait aux prédications de saint Paul. *Act.* xiii, 6.

BARUCH, prophète, secrétaire de Jérémie, dont la prophétie se trouve au canon des Ecritures.

BASAN, sa ruine, figurative de la ruine des ennemis du Messie. *Psal.* lxxvii, 23.

Prophéties contre ce pays. *Isa.* ii, 13; — xxxiii, 9; — *Jer.* xxii, 20; — v, 19; — *Mich.* vii, 14; — *Nah.* i, 4; — *Zachar.* xi, 2.

BELZEBUB, idole d'Accaron, qui rendait des oracles. *IV Reg.* i, 2.

BEL, idole qui ne pourra sauver Babylone. *Jer.* l - 2.

BEN-ADAD. La mort de Ben-Adad et l'avènement d'Hazael annoncés par Elisée. *IV Reg.* viii, 10.

La ville de Ben-Adad sera livrée aux flammes. *Jer.* xlix, 27; — *Amos* 1, 4.

BENJAMIN. Bénédiction prophétique de cette tribu. *Genes.* xlix, 27; — *Deut.* xxxiii, 12.

Restauration de Benjamin après la captivité. *Jer.* xxxiii, 13; — *Abd.* 1, 19.

Prophétie contre Benjamin. *Osee* v, 8.

BETHACARAM. Prophétie contre cette ville. *Jer.* vi, 1.

BETHAVEN. Prophéties contre cette ville. *Osee* iv, 15; — v, 8; — x, 5.

BETHEL. Prophétie contre l'autel idolâtrique de Béthel. *III Reg.* xiii, 1.

Contre la ville de Béthel. *Osee*, x, 15; — *Amos* iii, 14; — iv, 4; — v, 5.

BETHGAMUL. Prophétie contre cette ville. *Jer.* xlviii, 23.

BETHLEEM. Massacre des enfants ordonné par Hérode. *Jer.* xxxi, 15.

Lieu de la naissance du Messie. *Mich.* v, 2.

BETJESIMOTH. Prophétie contre cette ville. *Ezech.* xxv, 9.

BOZRA. Prophéties contre cette ville. *Isa.* xxxiv, 6; — lxxiii, 1; — *Jer.* xlviii, 24; — xlix, 13, 22; — *Amos* 1, 12.

BUBASTE. Prophétie contre cette ville. *Ezech.* xxx, 17.

BUZ. Prophétie contre ce pays. *Jerem.* xxv, 23.

C

CAIPHE prophétise la rédemption du genre humain par la mort du Messie. *Joan.* xi, 49.

CAPHARNAUM. Malédiction prophétique de Jésus-Christ contre cette ville. *Matth.* xi, 23; — *Luc.* x, 15.

CAPPADOCE. Les Philistins, colonie de Cappadoce, seront assujettis par Nabuchodonosor. *Jer.* xlvii, 4.

CAPTIVITE D'EGYPTE. *Gen.* xv, 13.

Sa fin. *Gen.* l, 25; — *Exod.* iii, 8.

CAPTIVITE DES SOIXANTE-DIX ANS, prédite par Moïse. *Levit.* xxvi, 23; — *Deut.* iv, 27; — xxviii, 36, 49.

Même prophétie. *Deut.* xxx, 4.

Fin de la captivité. *Deut.* xxx, 3.

Bénédictio divine après le retour. *Deut.* xxx, 15

Captivité et dispersion de la nation. *III Reg.* ix, 7.

Annoncée à Salomon par Dieu lui-même. *II Par.* vii, 20.

Annoncée par Isaïe à Ezéchias. *IV Reg.* xix, 14; — xx, 17.

A Manassés en punition de son idolâtrie. *IV Reg.* xxi, 10, 12.

A Josias, par la prophétesse Holda. *IV Reg.* xxii, 16; — *II Par.* xxxiv, 24.

A Aza par Azarias. *II Par.* xv, 1.

Annoncée par David. *Psal.* l, li, lxi, lxxiii, 21; — lxxviii, 10; — lxxxii, 4; — lxxxviii, 38; — cv, 39.

Annoncée par Isaïe, i-iii-v-vi; vii, 17; — viii, 6; — xi, 12; — xi, 14; — xxii, xxxix, 5; — xlv, 8; — xlvi, 12; — xlviii, 14; — l, li, lxi, liv, lvii, lix.

Annoncée par Jérémie, iii, 14; — v, 8, 18; — vi, 9, 26; — viii, 10, 19; — ix, 16; — x, 17; — xii, 7, 11, 15; — xiii, 19, 24; — xiv, 12, 16; — xv-xvi-xvii; xviii, 16, 21; xx, 41; — xxiii, 3; — xxiv, 5; — xxv, 41; — xxvii, 7; — xxix, 5; — xxx, 3, 17; — xxxi, xlvi, 27.

Annoncée par Osee, v, 10; — viii, 14.

Annoncée par Michée, ii, 12.

Fin de la captivité et bénédictions qui la suivront. *Levit.* xxvi, 41; — *Deut.* xxx, 3, 5; — *Psal.* l, lxxiii, 21; — lxxviii, 10; — *Isa.* xi, 12; — xi, 14; — xlv, xlv, 8; — xlvi, 12; — xlviii, 14; — li, lii, liv; — *Jer.* iii, 14; — v, 10, 18; — xii, 15; — xvi,

14; — xxiii, 3; — xxiv, 5; — xxvii, 7; — xxx, 10; — xxx, 3, 17; — xxxi, xlvi, 27; — *Bar.* ii, 35; — iv, 29, 36; — vi, 2; — *Ezech.* xi, 17; — xix, 6, 8, 24.

CARIATHAIM. Prophéties qui concernent cette ville. *Jer.* xlviii, 1, 23; — *Ezech.* xxv, 9.

CARIOTH. Prophéties contre cette ville. *Jer.* xlviii, 23, 41; — *Amos*, ii, 2.

CARMEL. Ruine du Carmel et de Moab. *Isa.* xvi, 10; — xxxiii, 9; — *Jer.* iv, 26; — xlviii, 35; — *Nah.* i, 4.

Restauration après la captivité. *Jer.* l, 19; — *Mich.* vii, 14.

CEDAR. Sa ruine. *Isa.* xxi, 16; — xlii, 11; — *Jer.* xlix, 28.

Célar acceptera la loi du Messie. *Isa.* lx, 7.

CEDRON. La vallée sera remplie de morts : prophéties relatives aux guerres des Machabées. *Jer.* xxxi, 40.

CEPHAS. Nom prophétique du chef de l'Eglise. *Joan.* i, 42.

CHALDEE. Sa ruine. *Jer.* l, 10; — li, 24, 35; *Isa.* xiii, 19; — xxiii, 13; — xliii, 14; — xlvii, 1, 15; — xlviii, 14; — *Jer.* xxv, 12.

CHALDEENS. Devins de ce nom. *Dan.* ii, 2, 4, 10; — iv, 4; — v, 7, 11.

CHANAAN. Malédiction prophétique de Chanaan. *Genes.* ix, 25.

Pays de Chanaan donné à Abraham et à sa postérité. *Genes.* xv, 21; — xvii, 8; — *Exod.* vi, 4; — *Levit.* xxv, 38; — *Psal.* civ, 11.

Cinq villes de ce pays reconnaitront le Dieu de Jacob. *Isa.* xix, 18.

Ruine du pays de Chanaan. *Soph.* i, 41; — ii, 5.

Juda, au retour de la captivité, occupera le pays des Chananéens. *Abd.* 20.

CHUB. Ruine du pays de Chub. *Ezech.* xxx, 5.

CHOROZAIN. Malédiction prophétique de Jésus-Christ contre Chorozain. *Matth.* xi, 21; — *Luc.* x, 13.

CYRUS. Prophéties qui concernent ce prince. *Isa.* xiii-xiv-xxi-xlvii; — *Ezech.* xxxi, 41.

Il mettra un terme à la captivité. *Isa.* xlv, 28; — xlv.

D

DAMAS, ne nuira point pour cette fois à Jud. *Isa.* vii, 7.

Sera la proie du roi d'Assyrie. *Isa.* viii, 4.

Ruine de Damas. *Isa.* x, 9; — xvii, 1.

Conquête de Nabuchodonosor. *Jer.* xlix, 23.

Ruine et translation des habitants en Assyrie. *Amos* i, 3.

Damas et la Decapole conquises par Alexandre le Grand. *Zach.* ix, 1.

DAN. Bénédiction prophétique de cette tribu. *Genes.* xlix, 16. — *Deut.* xxxiii, 32.

DANIEL, prophète, dont la prophétie se lit 21 Canon des Ecritures.

DARIUS, ou Cyaxarre, compagnon de Cyrus lors de la prise de Babylone. *Isai.* xxi.

DAVID, sera le père du Messie. *II Reg.* vii, 13, 16; *I Par.* xvii, 11.

Sa race soumise au glaive à perpétuité. *II Reg.* xii, 10.

Sa punition et son déshonneur. *Ibid.* 41.

Peste prophétisée à David par Gad. *II Reg.* xiv, 15; — *I Par.* xxi, 10.

Figure du Messie dans sa sortie de Jérusalem devant la révolte d'Absalon. *II Reg.* xv, 16, 2, 50.

Sa postérité conservera le trône. *I Par.* xvii, 11, 14; — *I Par.* xxviii, 7, 9; — *II Reg.* vii, 12.

David père du Messie. *Psal.* xx, 1; — lxxxviii, 5, 21, 28, 36.

era glorifié dans le Messie. *Psalm.* LI, 10; — LX, 3; — *Jer.* XXIII, 5; — XXX, 9; — XXXIII, 45, 47, 22, 26; — *Ezech.* XXXIV, 23; — XXXVIII, 24; — *Amos* IX, 11; — *Agg.* II, 23; — *Zach.* 10.

La postérité de David perdra le trône temporel. *Psalm.* XLII, 30; — *Ezech.* XXXIV, 10; — *Zach.* XII, 7.

DEBORAH, prophétesse qui jugea Israël. *Judic.* IV.

DEBLATA. Prophétie contre cette ville. *Jer.* VIII, 22.

DEDAN. Prophéties contre les peuples de cette contrée. *Jer.* XXV, 23; — XLIX, 8; — *Ezech.* V, 15.

DIVINATION. Différents genres de divination parmi les Hébreux. *Deut.* XVIII, 10, 11, 14; — *Psalm.* XX, 27; — *Isa.* VIII, 19; — XIX, 3; — *Jer.* VII, 9.

E

EGLISE. Figures qui l'annoncent. En Adam, *Genes.* II, 24.

En Seth. *Genes.* IV, 25.

En Jérusalem restaurée. *Isa.* XI, 12; — XXIX, 18; — XXX, 18; — XXXV, — XLIX, 7; — LXI, 10; *Soph.* 11.

Jérusalem restaurée par Judas Machabée. *Isaï.* V, 8; — XXVI, — XXXIII, 20; — XLI, 8; — XLI, 19; — LI, — LIII, — LIV, — *Joel.* III.

Retour de la captivité. *Isaï.* XLIV; — *Jer.* III, 14; — V, 8, 18; — XVI, 16; — XXX, 3; — XXXI; — *Bar.* — *Osee*, I, 10; — *Soph.* III, 7.

Restauration de la nation juive. *Ezech.* XVI, 60; — XXXIV, 13; — XXXVII; — *Joël.* II, 19; — *Mich.* V; — *Habac.* III, 2.

Emblème de la nouvelle Jérusalem. *Jer.* XXXI 38; — *Ezech.* XL — XLVIII; — *Apoc.* XXI-XXII; *Joel.* III, 1; — *Psalm.* LXXXVI; *Isaï* LX-LXI.

Temple restauré par Judas et ses successeurs. *Jer.* III, 18.

Conquête des nations voisines par les Juifs revenus de captivité. *Amos* IX, 12; — *Abdias* 17.

Surabondance de population dans Jérusalem après sa restauration. *Soph.* II, 4; — *Zach.* VIII, 3; — IX, 13; — X.

Victoires des Machabées, image de la fondation de l'Eglise. *Zach.* XI, 4, 6; — XIV, 3.

Conjuration des nations voisines de Jérusalem, image des persécutions contre l'Eglise. *Zach.* I, 2.

Gloire et puissance de Jérusalem restaurée. *Zach.* I, 8.

Elle ne deviendra plus idolâtre. *Zach.* XIII, 4, 9; — XIV, 10, 12, 16, 18.

EGLISE. Prophéties qui la concernent. Elle s'étendra par tout l'univers. *Genes.* XII, 3; — XVIII, 18; — XXII, 4; — XXVIII, 14; — *II eg.* XXII, 44, 50; — *I Par.* XVI, 23, 28; — *Psalm.* LV-XCVII-XCVIII; — CI, 15.

Son établissement annoncé par Tobie. *Tob.* XIII, 1, 17.

Ses combats et ses persécutions pendant les trois premiers siècles. *Psalm.* II, 1; — XLIII.

Ses victoires. *Psalm.* II, 4, 8, 10; — V, 8, 9, 12; — VII, 8; — IX, 10, 36; — XVII, 45; — XXXIII, 7; — XXXIV-XXXV-XXXVI.

S'établira sur les ruines des nations païennes. *Psalm.* II, 5, 9; — IX, 5, 20, 37.

S'établira au sein de toutes les nations. *Psalm.* XVII, 5; — XXI, 13; — XXV-XXVIII-XXX, 24; — XXXII, 8; — XXXIII, 7; — XXXIV; CXLIV, 4.

Ses triomphes et ses gloires. *Psalm.* XLIV-XLV-XLVI-XLVII-XLVIII-LXVII.

Conversion des nations à l'Eglise. *Psalm.* LXIV-LXV-LXVI-LXVII; LXVIII, 36; — *Isa.* XLIII-LXV; — LXI, 9, 3.

Donnera la paix à l'univers. *Isa.* XI, 13; — XLII, 10.

Détruira l'idolâtrie. *Isa.* XL, 15; — XLVI, 1; — *Zach.* XIV, 18.

Sa fondation par le Messie. *Isa.* LV-LVI-LXI-LXII.

Ses fondateurs. *Psalm.* LXVII, 12; — *Isa.* XLI, 27; — XL, 9; — LXI, 19; — *Nah.* I, 15.

La loi nouvelle. *Jer.* XXXI, 31; — XXXII, 39; — XXXIII, 11, 20.

Le règne du Messie. *Ezech.* XXXVII, 24, 26.

L'Eglise, sa joie et son triomphe après la persécution. *Dan.* VII, 9.

L'Eglise chrétienne. *Osee* I, 10; — II, 14.

Elle s'étend sur toutes les nations. *Mich.* IV, 2, 11; — V, 3; — *Soph.* III, 9; — *Zach.* II, 11; — VIII, 20.

L'Eglise seule remplit l'univers, dont tous les biens sont consacrés au Seigneur. *Zach.* XIV, 20; — *Mal.* I, 11.

L'Eglise formée de tous les peuples de l'univers. *Math.* III, 9; — XIII, 47; — XXI, 28; — XXXI; — XXV, 32.

Fondation de l'Eglise. *Math.* XXVI, 39; — *Marc.* VIII, 39; — XIII, 50; — XIV, 25; — *Joan.* IV, 23.

Le salut donné à tous les peuples de l'univers, même à ceux qui sont ennemis de la nation juive. *Luc.* I, 71, 79; — *Math.* IV, 15; — *Luc.* II, 32; — III, 8; — XIII, 30; — XV, 11; — XVI, 19.

Ephes. III, 5.

Persécutions. (Voy. APÔTRES.)

Infailibilité et indéfectibilité de l'Eglise. *Math.* XXVIII, 20.

EGYPTE. Divisions intestines, ruine, conquête de Sennachérib. *Isa.* XIX.

Sera maîtresse de la Philistie pendant le règne de Manassés. *Isa.* XIX, 18; — *Amos* I, 7.

Guerres de l'Egypte et de l'Assyrie par la voie de la Philistie, pendant le règne paisible d'Ezéchias. *Isaï.* XIX, 23, 24.

Réduite en captivité. *Isa.* XX.

Servira de refuge aux Juifs après le meurtre de Godolias. *Isa.* XXX.

Sera ruinée presque aussitôt par Nabuchodonosor. *Isa.* XXX, 6.

Son alliance ne saurait sauver la Judée. *Isa.* XXXI, 1; — *Jer.* II, 36; — XVII, 5.

Captivité de l'Egypte et de l'Ethiopie figurée par Isaïe. *Isa.* XX, 3.

L'armée égyptienne venue au secours de Jérusalem ne combattrait pas. *Jer.* XXXVI, 6.

Nabuchodonosor fera la conquête de l'Egypte. *Jer.* XLIII, 9; — XLVI, 14.

Défaite de l'armée égyptienne à Carchamis. *Jer.* XLVI, 10.

L'Egypte sera ruinée et son peuple emmené en captivité. *Jer.* XLVI, 19; — *Ezech.* XXX.

L'Egypte sera conquise par Nabuchodonosor, ruinée, et ne se relèvera plus. *Ezech.* XXXIX; — XXX, 4, 8, 21, 26.

Sa perte entraînera celle des nations voisines. *Ezech.* XXX, 6, 8, 21, 26.

Défaite et ruine de l'Egypte figurée par l'image d'un grand poisson pris au filet et entraîné sur le rivage. *Ezech.* XXXVII.

L'Egypte au tombeau. *Ezech.* XXXII, 18.

EGYPTE SOUS L'EMPIRE DES LAGIDES.

Fondation de l'empire des Lagides. *Dan.* XI, 5.

Traité entre Ptolémée Philadelphe et Antiochus-Soter; Mariage de Bérénice. *Dan.* XI, 6.

Invasion de Ptolémée-Evergète en Syrie. *Dan.* XI, 7.

Guerres de Seleucus-Callinice et d'Antiochus-Hierus contre l'Egypte. *Dan.* XI, 10.

Suites et détails des guerres entre l'Egypte et la Syrie. *Dan.* XI, 11.

Selaucus-Philopator, roi de Syrie, ses invasions en Egypte. *Dan.* xi, 24.

Antiochus-Epiphanes, ses guerres en Egypte. *Dan.* xi, 27, 28; — *Joel.* iii, 19.

ELAMITES. Siège de Babylone par les Elamites ou Perses, et les Médcs. *Isa.* xxi, 2.

Conquête de l'Elamitique par Nabuchodonosor. *Jer.* xxv, 25.

Même événement ou peut-être conquêtes d'Alexandre le Grand. *Jer.* xlix, 55 et seq.

De nouveau même prophétie. *Ezech.* xxxii, 24.

Nota. Cette dernière prophétie ne peut s'appliquer qu'à une conquête faite par Nabuchodonosor ou par Nabopolassar, son père, puisque les Egyptiens que Nabuchodonosor couche dans la tombe, y trouvent *Elam*, et ses multitudes couchées avant eux.

ELEALE. Prophéties qui concernent cette ville. *Isa.* xv, 4; — *xvi.* 9; — *Jer.* xlviii, 34.

ELIACIM, fils d'Helcias, pontife; prophétie qui le concerne. *Isa.* xxii, 20.

ELIE prédit à Achab une famine de trois ans. *III Reg.* xvii, 1.

Se retire au torrent de Carith. *Ibid.*, 3.

Va à Sarepta. *Ibid.*, 9.

Y ressuscite le fils de la veuve. *Ibid.*, 19.

Reparaît devant Achab. *III Reg.* xviii, 16.

Fait descendre le feu du ciel sur l'holocauste. *Ibid.*, 38.

Fait mettre à mort les quatre cents prêtres de Baal. *Ibid.*, 40.

Rouvre le ciel et en fait descendre la pluie. *Ibid.*, 44.

Fuit à Bersabée. *III Reg.* xix, 3.

Est nourri par un ange. *Ibid.*, 6.

Se retire sur le mont Horeb. *Ibid.*, 8.

Va à Damas pour oindre Hazaël et Jéhu, rois de Syrie et d'Israël. *Ibid.*, 15.

Choisit Elisée pour disciple. *Ibid.*, 19.

Réprimande Achab du meurtre de Naboth. *III Reg.* xxi, 17.

Annonce la ruine de la maison d'Achab. *Ibid.*, 21.

Prophétise la mort de Jézabel. *Ibid.*, 25.

Va au-devant des envoyés d'Ochosias, pour les empêcher d'aller consulter Bézécub. *IV Reg.* i, 3.

Prédit la mort d'Ochosias. *Ibid.*, 4.

Fait descendre le feu du ciel sur les envoyés d'Ochosias. *Ibid.*, 9, 12.

Se rend devant Ochosias. *Ibid.*, 15.

Divise les eaux du Jourdain et le traverse à pied sec. *IV Reg.* ii, 8.

Est enlevé au ciel. *Ibid.*, 17.

Ecrit une lettre à Joram pour le reprendre de son impiété, et lui prédit une fin malheureuse. *II Par.* xxi, 12.

ELIEZER, prophète, reprend Josaphat de son alliance avec Ochosias. *II Par.* xx, 37.

ELISEE appelé à la vie prophétique. *III Reg.* xix, 19.

Accompagne Elie lors du ravissement de celui-ci. *IV Reg.* ii, 2.

Reçoit le manteau d'Elie. *Ibid.*, 15.

Divise les eaux du Jourdain et traverse le fleuve à pied sec. *Ibid.*, 14.

Adoucit les eaux de Jéricho. *Ibid.*, 19.

Maudit les enfants de Béthel, qui l'insultent. *Ibid.*, 22.

Accorde de l'eau aux armées de Joram et de Josaphat, et leur promet la victoire. *IV Reg.* iii, 11.

Multiplie la farine et l'huile d'une pauvre veuve. *IV Reg.* iv, 1.

Est reçu dans la maison de la Sunamite. *Ibid.*, 8.

Lui obtient un fils. *Ibid.*, 15.

Ressuscite ce même fils. *Ibid.*, 33.

Va demeurer à Galgala. *Ibid.*, 58.

Rend comestibles des coloquintes *סוּוּרָאָה*. *Ibid.*, 41.

Multiplie le pain dans un moment de famine. *Ibid.*, 45.

Guérit Nabaman de la lèpre. *IV Reg.* v, 10.

Transfère la lèpre de Naaman à Giczi. *Ibid.*, 27.

Fait surnager le fer d'une cognée. *IV Reg.* vi, 6.

Avertit le roi d'Israël des desseins du roi de Syrie. *Ibid.*, 9.

Fait voir à son serviteur les anges qui protègent Israël. *Ibid.*, 15.

Frappe de cécité les ennemis venus pour le prendre, et les conduit à Samarie. *Ibid.*, 18.

Est menacé de mort par le roi d'Israël. *Ibid.*, 31.

Annonce la fuite des Syriens, une grande abondance pour le lendemain et la mort de l'officier qui l'avait raillé. *IV Reg.* vii, 1.

Prédit une famine de sept années. *IV Reg.* viii, 1.

La mort de Ben-Adad et le règne d'Hasaël. *Ibid.*, 10.

Envoie un de ses disciples sacrer Jéhu roi d'Israël. *IV Reg.* ix, 1.

Annonce à Joas trois victoires contre la Syrie. *IV Reg.* xiii, 15.

Meurt et prophétise dans le tombeau. *Ibid.*, 20.

ENNOM. Prophéties relatives à la vallée d'Ennom. *Jer.* vii, 32; — *xix.* 6.

EPHRAÏM. Bénédiction prophétique de cette tribu. *Genes.* xlviii, 14, 20; — *Deut.* xxxiii, 15, 17.

Ephraïm considérée comme partie principale du royaume d'Israël : fin de ce royaume. *Isa.* vii, 8; — *ix.* 9, 20.

Réunion d'Ephraïm et de Juda en un seul peuple sous les lois d'Ezéchias et du Messie. *Isa.* xi, 15.

Destruction du royaume d'Israël. *Isa.* xvii, 5; — *xviii.* 1.

Réunion d'Israël et de Juda après le retour de la captivité et sous les lois du Messie. *Jer.* xxxi, 6, 9, 18; — *l.* 19; — *Zach.* ix, 10.

Destruction du royaume d'Israël en punition de son idolâtrie. *Osee* v, 5, 9, 13, 14; — *vi.* 4; — *vii.* 11; — *viii.* 15; — *x.* 6; — *xi-xii-xiii.*

EPHRE. Pharaon-Ephrée, ou Hophra, tombera avec son royaume au pouvoir de Nabuchodonosor. *Jer.* xliv, 30.

ESAU. Bénédiction prophétique qui le concerne. *Genes.* xxvii, 39.

Conquête par l'Assyrie. *Jer.* xlix, 10.

Même prophétie et suites de la conquête. *Ibid.* 6, 18, 21.

Mêmes prophéties sous le nom de Séir. *Isa.* xli, 11; — *Ezech.* xxv, 8; — *xxxv.* 2 et seq. (*Voy. Idumée.*)

ETHIOPIE. Elle recevra les lois du Messie. *Psal.* lxxvii, 32; — *lxxxvi.* 4.

Elle sera assujettie à Salomon, figure du Messie. *Psal.* lxxvi, 9.

L'Ethiopie réduite en servitude par l'Assyrie. *Isa.* xx, 5; — *xlvi.* 3; — *Jer.* xlvi, 9; — *Ezech.* xxi, 4, 5, 9; — *Soph.* ii, 12.

L'Ethiopie suivra les drapeaux d'Antiochus Epiphanes dans ses guerres contre la Judée, et aussi leur fortune. *Ezech.* xxxviii, 5.

EUCARISTIE. Figures prophétiques qui annoncent. Sacrifice de Melchisédech. *Genes.* xiv, 18.

La pierre d'Horeb. *Exod.* xvii, 6.

La manne du désert. *Exod.* xvi, 14.

Le pain azyme. *Exod.* xii, 15.

La pierre de Cadès. *Num.* xx, 11.

Le pain azyme du prophète Elie? *III Reg.* xix, 5 et seq.

Prophéties verbales mais mystérieuses qui l'annoncent. *Psal.* xxxii, 6; — *Lxiv*, 10; — *xliv-lxxxiii*; — *Isa.* lv, 1, 2; — *lxii*; — *Jer.* xxxi, 12.

EUPHRATE, assigné pour limite au royaume des fils de Jacob. *Deut.* i, 7; — *xi*, 24; — *Genes.* xv, 18.

EVANGILE. Ses progrès figurés par la parabole de la semence jetée dans des terrains différents. *Matth.* xiii, 3.

Par les paraboles du grain de sénevé et du levain. *Matth.* xiii, 31 et 33.

Sera prêché dans le monde entier. *Matth.* xxiv, 14; — *xxvi*, 13; — *Luc.* ix, 27; — *xxiv*, 27; — *Marc.* xiv, 9.

En même temps la Synagogue prendra fin. *Matth.* xxv, 27.

Lorsque l'Évangile aura été annoncé par tout l'univers, Jérusalem sera détruite. *Matth.* xxiv, 14; *Marc.* xiii, 10.

La prédication de l'Évangile causera des guerres et des divisions. *Luc.* xii, 1.

EZECHIAS, rassuré par Isaïe contre les menaces de Sennachérib. *IV Reg.* xix, 6; — *xix*, 20; — *II Par.* xxiii, 20.

Reçoit d'Isaïe un signe de sa guérison prochaine. *IV Reg.* xx, 9; — *Isa.* xxxviii, 5.

Averti par Isaïe de la captivité future de Babylone. *IV Reg.* xx, 17; — *Isa.* xxxix, 6.

Ezéchias, figure du Messie. *Isa.* ix, 1; — *xi*; — *xxviii*, 16, 21.

Fera la conquête de la Philistie. *Isa.* xiv, 28.

Celle de la Moabite. — De nouveau figure du Messie. *Isa.* xv-xvi.

Celle de l'Arabie. *Isa.* xxi, 13.

Assistera à la ruine du royaume d'Israël. *Isa.* xxxviii, 16.

EZECHIEL. Le troisième des grands prophètes.

F

FAMINES. Explication des songes de Pharaon par Joseph. *Genes.* xli.

Famine annoncée par Elie. *III Reg.* xvii, 1.

Par Elisée. *IV Reg.* viii, 1.

Siège de Jérusalem. *Jer.* xi, 22; — *xiv*, 12; — *xvi*, 4; — *xxi*, 7, 9; — *xxiv*, 10; — *xxvii*, 8; — *xxix*, 17; — *xxxii*, 24; — *xxxiv*, 17; — *xxxviii*, 2; — *Ezech.* v, 12; — *vi*, 11; — *vii*, 15; — *xii*, 16; — *xiv*, 13.

Les Juifs réfugiés en Egypte après le meurtre de Goliath, y périront par la famine. *Jer.* xlii, 16; — *xliv*, 12.

Dernier siège de Jérusalem et fin du monde. *Matth.* xxiv, 7; *Marc.* xiii, 8.

Famine pré-lite par Agabus. *Act.* xi, 28.

FIN DU MONDE. *Matth.* xiii, 39, 49; — *xxiv*, 6, 14, 15, 19, 27, 37; — *Marc.* xiii, 24; — *Luc.* xxi, 9, 11, 20, 22, 25, 34; — *II Thess.* ii, 2; — *II Petr.* iii, 7.

G

GABAA. Prophétie contre cette ville. *Osee* v, 8.

GABIM. Prophétie contre cette ville. *Isa.* x, 31.

GABRIEL donne à Daniel l'interprétation de ses visions. *Dan.* viii, 16; — *ix*, 22.

Annonce à Zacharie la naissance de Jean-Baptiste. *Luc.* i, 11, 19.

A Marie, la naissance du Messie. *Luc.* i, 26.

GAD rassure David contre les persécutions de Saül. *I Reg.* xxii, 5.

Donne l'option à David entre les trois genres de punition que Dieu lui destine après son péché. *II Reg.* xxiv, 11; — *I Par.* xxi, 11, 19.

Lui ordonne de construire un autel au lieu où l'ange exterminateur s'est arrêté. *II Reg.* xxiv, 18.

Écrit l'histoire du règne de David. *I Par.* xxix, 29.

GALAAD, prophéties concernant ce pays. *Jer.* xxii, 6; — *i*, 19; — *Osee* vi, 8; — *Zach.* x, 10.

GALGALA. Prophétie contre cette ville. *Amos* v, 5.

GALLIM. Prophéties contre cette ville. *Isa.* x, 30; — *xv*, 8.

GAZA. Prophéties contre cette ville. *Jer.* xxv, 20; — *Amos* i, 6; — *Soph.* ii, 4; — *Zach.* ix, 5.

GETII. Prophétie contre cette ville. *Mich.* i, 10, 14.

GNOSTIQUES. Prophéties qui les concernent. *I Tim.* iv, 1; — *II Tim.* iii, 1; — *II Petr.* iii, 3; *Jud.* 17-25.

GOG et MAGOG, appellation figurée de l'empire de Syrie, dans ses luttes avec la Judée. Prophéties. *Ezech.* xxxviii-xxxix.

GRECE. Sa conversion au christianisme. *Isa.* lxxvi, 19.

Son empire fondé par Alexandre. *Dan.* vii, 6; — *viii*, 5.

Ses luttes contre les Machabées. *Ezech.* xxxviii-xxxix; — *Dan.* xi-xii; — *Zach.* vi, 3; — *ix*, 13.

H

HABACUC, prophète, dont la prophétie se lit au canon des Écritures.

HABACUC, prophète, enlevé par un ange pour porter des aliments à Daniel dans la fosse aux lions. *Dan.* xiv, 32.

HADRACH, pays de Tyr et de Sidon. Prophétie qui lui est adressée sous ce nom. *Zach.* ix, 1.

HAI. Prophétie contre cette ville. *Jer.* xlix, 3.

HANANI réprimande Aza de son alliance avec Ben-Adad, et est jeté en prison. *II Par.* xvi, 7, 10.

HANANIAS. Faux prophète qui résista à Jérémie. *Jer.* xxviii, 1, 16.

HAZAEI. Son règne futur prophétisé. *III Reg.* xix, 15.

Annoncé de nouveau ainsi que ses victoires sur Israël. *IV Reg.* viii, 11.

HELI. Sa punition annoncée une première fois par un prophète. *I Reg.* ii, 27.

Une seconde fois par Samuel. *I Reg.* iii, 13.

HELIOPOLIS. Prophétie contre cette ville. *Ezech.* xxx, 17.

HENOCH. Ravi au ciel. *Genes.* v, 24; — *Eccli.* xliv, 16; — *xliv*, 16.

Désigné comme prophète. *Jud.* 14.

HERESIE. Sa naissance prophétisée. *Act.* xx, 29; — *I Cor.* xi, 19; — *II Tim.* iv, 3; — *II Petr.* ii, 1. (Voy. GNOSTIQUES.)

HESEBON. Prophéties contre cette ville. *Isa.* xv, 4; — *xvi*, 8; — *Jer.* xlviii, 2, 34, 45; — *xliv*, 3.

HOLDA annonce à Josias la captivité des soixante-dix ans. *IV Reg.* xxii, 14; — *II Par.* xxxiv, 24.

I

IDUMÉE. Sa haine contre Jérusalem, et vengeance que le Seigneur en tirera. *Psal.* cxxxvi, 7.

Ruine de l'Idumée. *Isa.* xxi, 11.

Ruine de l'Idumée par Judas Machabée. *Isa.* xxxiv, 6.

Ruine de l'Idumée par Nabuchodonosor. *Jer.* ix, 26; — *xliv*, 7, 20.

Jérémie envoie un joug au roi de l'Idumée. *Jer.* xxxvii, 3.

Ruine de l'Idumée par Nabuchodonosor. *Ezech.* xxxv, 13.

De nouveau, ruine de l'Idumée. *Ezech.* xxxv-xxxvi.

L'Idumée sera épargnée par Antiochus Epiphane. *Dan.* xi, 41.

Ruine par les Asmonéens. *Joel.* iii, 19.

Prophétie d'Amos contre l'Idumée. *Amos* i, 11.

Ruine de l'Idumée, et sa conquête par les Asmoniéens. *Abd.*

Ruine complète et définitive. *Malach.* 1, 4. (*Voy. EZAÛ.*)

ISAAC, promis à Abraham. *Genes.* xvii, 2, 17, 19, 21.

Sera l'héritier de la promesse. *Genes.* xxi, 12.

ISALIE rassure Achaz contre les menaces de Rasin, roi de Syrie, et de Phacéc, roi d'Israël. *Isa.* vii.

Donne pour signe de la délivrance de Juda la naissance d'Ezéchias, figurative de celle du Messie. *Isa.* vii-ix.

La naissance de son propre fils à lui-même. *Isa.* viii:

Rassure Ezéchias contre les menaces de Sennachérib, roi de Ninive. *IV Reg.* xix, 6, 20; — *II Par.* xxxii, 20.

Figure la captivité de l'Égypte. *Isa.* xx.

Annonce à Ezéchias sa mort, lui rend la santé et fait rétrograder l'ombre. *IV Reg.* xx.

Annonce à Ezéchias la captivité de Juda. *IV Reg.* xx, 14.

Ecrit l'histoire du règne d'Osias. *II Par.* xxvi, 22.

ISMAEL, sa postérité. *Genes.* xvi, 12; — xvii, 20; — xxi, 13, 18. Conspirera contre Juda. *Psal.* lxxxii, 7.

ISRAEL, royaume. Sa séparation d'avec Juda. *III Reg.* xi, 11, 29.

Sa destruction et la translation de ses habitants au delà de l'Euphrate. *III Reg.* xiv, 15.

Il sera détruit à cause de son obstination dans l'idolâtrie. *IV Reg.* xvii, 13, 23.

Sera détruit à un terme très-rapproché. *Isa.* vii, 8.

Répétition des mêmes prophéties. *Isa.* ix, 8, 12, 28; — xvii, 5; — xxviii; — *Osee*, ii; — iii, 4; — iv, 3; — v, 8; — vii-viii-ix-x-xi-xii-xiii-xiv.

L'idolâtrie d'Israël figurée par Osée. *Osee*, i, 2.

Ruine prochaine du royaume sous une autre figure. *Ibid.*, 4.

Succombera dans la vallée de Jezrahel. — *Ibid.*, 5.

Seconde figure de la même ruine. *Ibid.*, 6.

Troisième figure de la même ruine. *Ibid.*, 9.

Israël après le retour de la captivité, figure de l'Eglise. *Ibid.*, 10; — ii, 14; — iii, 5; — v, 15; — vi.

Adultère figuratif de l'idolâtrie des Israélites. *Osee* iii.

Israël sera ruiné par Salmanasar et Asar Hadon. *Osee*, ii-iii-iv-v.

Ses habitants seront transportés en captivité. *Osee*, v, 27; — vi; — vii, 17.

Sera dévoré comme un champ par les sauterelles. *Osee*, vii, 1, 4, 7.

Diverses figures de cette ruine irrémédiable. *Ibid.*

Prochainement; pour toujours. viii, 1, 11; — ix.

Sera dispersé parmi toutes les nations. *Osee*, ix, 9.

Répétition des mêmes prophéties. *Mich.* 1, 6, 9; ii, 12; — iii, 5; — vi, 13 (*Voy. EPMRAÏM.*)

ISSACHAR. Bénédiction prophétique de cette tribu. *Genes.* xlix, 14; — *Deut.* xxxiii, 18.

J

JACOB devient héritier de la promesse. *Genes.* xxv, 31; — xxvii, 28.

Sa postérité bénie de Dieu. *Genes.* xxvi, 4; — xxviii, 15; — xli, 2; — *Num.* xxiii, 10.

Béni les fils de Joseph. *Genes.* xlviii, 14.

Béni les douze tribus. *Genes.* xlix.

JAHASIEL, prophète, annonce à Josaphat une victoire contre les Ammonites. *II Par.* xx, 13.

JAZA, prophéties relatives à cette ville. *Isa.* ix, 4; — *Jer.* xlviii, 21, 54.

JAZER prophéties relatives à cette ville. *Isa.* xvi, 8; — *Jer.* xlviii, 32.

JAZUB, nom prophétique du fils d'Isaï, vii, 5.

JEAN-BAPTISTE. Sa naissance annoncée à Zacharie. *Luc.* 1, 13.

Annoncé comme précurseur du Messie. *Luc.* 1, 76.

Prophétise son genre de mort et celui du Messie. *Joan.* iii, 30.

Sa mort et sa décollation. *Ibid.*

JECHONIAS sera livré avec sa mère aux mains du roi de Babylone, et mourra en une terre étrangère. *Jer.* xxi, 24.

JEHU prophétise à Baasa, roi d'Israël, sa ruine et celle de sa famille. *III Reg.* xvi, 1, 7, 12.

Réprimande Josaphat de son alliance avec Achab. *II Par.* xix, 2.

Ecrit l'histoire du règne de Josaphat. *II Par.* xx, 31.

JEHU sacré roi d'Israël par un prophète. *IV Reg.* ix, 1, 6.

Sa race régnera jusqu'à la quatrième génération. *IV Reg.* x, 28, 30; — *Osee* 1, 4.

JEREMIE. Sa vocation à la vie prophétique. *Jer.* 1.

Va cacher une ceinture au bord de l'Euphrate, en signe de la captivité future d'Israël. *Jer.* xiii.

Passé sa vie dans la continence, en signe de la stérilité et du délaissement d'Israël. *Jer.* xvi.

Brise un vase d'argile en signe de la destruction d'Israël. *Jer.* xix.

Est frappé par Phassur et jeté en prison. *Jer.* xx.

Porte des chaînes en signe de la captivité d'Israël. *Jer.* xxvii. — Envoie des jougs à divers princes. *Ibid.*

Souffre violence de la part de Hananias, fils d'Azur. *Jer.* xxviii.

Est jeté en prison, achète un champ à Anathot, en signe du retour après la captivité. *Jer.* xxxii.

Propose les Réchabites pour exemple de fidélité à la loi. *Jer.* xxxv.

Envoie Baruch lire publiquement ses prophéties dans le temple. *Jer.* xxxvii.

Est descendu dans une basse fosse. *Jer.* xxxviii.

Rendu à la liberté après la prise de Jérusalem. *Jer.* xl.

Suit ses concitoyens dans leur fuite en Egypte. *Jer.* xliii.

Désigne en Egypte le lieu où Pharaon, vainqueur de l'Égypte, posera son trône. *Jer.* xliiii.

Jérémie déplore la mort de Josias. *II Par.* xliii, 25.

Prophétise inutilement devant Sédécias. *II Par.* xxxvi, 12.

Annonce le repos sabbatique forcé de la Judée. *II Par.* xxxvi, 21.

Le retour après la captivité. *Ibid.*, 22.

Figure du Messie. *Jer.* xi, 19; — xvii, 18; — xx, 7; — xxvi, 8.

JERICHO. Malédiction prophétique contre cette ville. *Jos.* vi, 26.

JEROBOAM. Son règne prophétisé par Abias. *III Reg.* xi, 29.

Interrompu par un prophète au moment où il brûlait, le premier, l'encens sur l'autel de Béthel. *III Reg.* xii, 44.

La mort de son fils et la destruction de sa maison prédites par Amos. *III Reg.* xiv, 10.

JEROBOAM II. Sa postérité périra par le glaive. *Amos* vii, 9, 12.

JERUSALEM. Ruine de cette ville. *Psal.* LXXXVIII.
Ruine de Jérusalem annoncée à l'impie Manassés
IV Reg. xxi, 13; — xxii, 16.
Ruine de Jérusalem. *Isa.* ii, — iii, — iv, — v; —
vi, 9; — x, 10; — xxii, — xxxi; — xxxii, 10; —
Lxiv, 10.
De nouveau la ruine de Jérusalem. *Jer.* i, 15;
— iv, 6, 20; — v, 6, 14; — vi, 1, 22; — vii, 32;
— ix, 11; — xiii, 9; — xiv, 2; — xv, 5; — xvii,
27; — xix, 13; — xxi, 4; — xxii, 5; — xxv, 9;
— xxvi, 18; — xxviii, 22; — xxxii, 3, 24, 28; —
xxxiii, 4; — xxxiv, 2, 3, 22; — xxxv, 17; —
xxxvii, 3; — xxxviii, 3, 18. — *Ezech.* i — iv — v
— vii — ix; — xi, — xii, 18; — xiv, 21; — xv, 6; —
xvi, 37, 41, 59; — xxi — xxii — xxiii — xxiv; —
xxxiii, 27, 33; — *Joel.* ii; — *Amos.* ii, 5; — *Michée.*
iii, 12; — v, 1; *Soph.* i, 2, 4, 12; — iii, 1,
14.
Prophéties évangéliques contre Jérusalem. *Matth.*
xxi, 33; — xxii; — xxiii, 37; — xxiv; — *Marc.*
xiii; — *Luc.* xiii, 35; — xvii, 26; — xix, 43; —
xx, 9; xxi.
JERUSALEM RESTAUREE. *Tob.* xiii, 12; —
Psal. l, 20; — lxxvii, 30; — ci, 22; — cxlvi, 8;
Isa. xxiv, 23; — xxvii, 15; — xxviii, 16; —
xxxix, 18; — xxx, 18; — xxxii, 15; — xxxiii, 2;
— xxxv — xli, 8; — lx — lxi; — *Jerem.* xxx;
— xxxi; — xxxii, 37 — xxxiii; — *Baruch.* v; —
Joel. iii, 16; — *Soph.* iii, 7; — *Zach.* viii, 3; —
xii, 2, 6, 8; — xiii, 1; — xiv, 8.
JERUSALEM (LA NOUVELLE). *Psal.* lxxxvi; —
cxv, 19; cxxi — cxlvii, 12; — *Isa.* ii, iv —
ea — lxi; — *Jer.* xxxi, 38; — *Bar.* v; —
Ezech. xl à xlvi: — *Zach.* xiv, 3, 8.
JESSE. Sa postérité. *Isa.* xi, 1, 10.
JESUS ou **JOSEDEC.** Vision prophétique qui le
concerne. *Zach.* iii, 1; — vi, 11.
Le prophète Aggée l'exhorte à rétablir le temple
de Jérusalem. — *Agg.* i, 4; — ii, 3.
JEZABEL. Prophétie d'Elie contre cette prin-
cesse. *III Reg.* xxi, 25.
Répétition de la même prophétie. *IV Reg.* ix,
10, 36.
JEZRAHEL. Nom prophétique du fils d'Osée.
Osée i, 4.
JEZRAHEL. Prophéties concernant cette vallée.
IV Reg. ix, 10; — *Osée* i, 4, 5, 11; — ii, 22.
JOAKIM, roi de Juda, aura la sépulture d'un
âne. *Jer.* xxii, 18.
N'aura pas de postérité sur le trône ni de sé-
pulture. *Jer.* xxxvi, 29.
Joakim et Sédécias; leur règne figuré. *Ezech.*
xvii.
JOAS. Elisée annonce à ce prince trois vic-
toires sur la Syrie. *IV Reg.* xiii.
Prophètes envoyés aux Israélites idolâtres pen-
dant le règne de Joas. *II Par.* xxiv, 19.
JOB prophétise la venue du Messie et la résur-
rection des morts. *Job.* xviii, 23.
JOEL, prophète, dont la prophétie se lit au ca-
non des Ecritures.
JOIADA fait mourir les prophètes de Baal. *IV*
Reg. xi, 18.
JONADAB, le Réchabite. Prophétie concernant
sa postérité. *Jer.* xxxv, 19.
JONAS. Prophète dont la prophétie se lit au ca-
non des Ecritures.
Dans le ventre du poisson, figure du Messie.
Jon. ii, 1.
Sa réapparition à la lumière, figure de la résur-
rection de Jésus-Christ. *Jon.* ii, 7.
Prédit l'agrandissement du royaume d'Israël qui
arriva pendant le règne de Jéroboam II. *IV Reg.*
xiv, 25.
JONATHAN. Ses malédictions prophétiques contre
Abimelech. *Judic.* ix, 20.

JONATHAS. Signes prophétiques de sa victoire
sur les Philistins. *I Reg.* xiv, 6.
Sorts prophétiques à l'occasion de sa faute. *I*
Reg. xiv, 38.
JORAM. Lettre d'Elie à ce prince impie. *II Par.*
xxi, 12.
JOSAPHAT en présence du prophète Elisée. *IV*
Reg. iii, 14.
Réprimandé par le prophète Jéhu de son alliance
avec Achab. *II Par.* xix, 2.
Encouragé par le prophète Jahaziel à combattre
les Ammonites. *II Par.* xx, 15.
Réprimandé par Eliézer de son alliance avec
Ochosias. *II Par.* xx, 57.
JOSEPH. Songes prophétiques de son élévation
future. *Genes.* xxxvii, 6.
Explique les songes prophétiques des officiers de
Pharaon. *Genes.* xl, 8.
Explique les songes prophétiques de Pharaon.
Genes. xli, 16.
Prophétise la sortie d'Egypte. *Genes.* l, 23.
JOSEPH, époux de Marie, averti en songes.
Matth. i, 24. — ii, 13, 19, 21.
JOSIAS, appelé par son nom plusieurs siècles à
l'avance et désigné pour détruire l'autel idolâtrique
de Béthel. *III Reg.* xiii, 2.
Averti par Hoida de la captivité future de son
peuple. *IV Reg.* xiii, 16; — *II Par.* xxxiv, 14.
Chant funèbre composé par Jérémie à l'honneur
de sa mémoire. *II Par.* xxxv, 25.
Le règne de ce prince, figuratif de celui du Mes-
sie. *Isa.* xxxii, 1.
JUDA. Bénédictions prophétiques de cette tribu.
Genes. xlix, 8; — *Deut.* xxxiii, 7.
JUDAS. Sa trahison annoncée. *Matth.* xxvi, 21;
— *Marc.* xiv, 18.
JUDEE. Sa dévastation par Nabuchodonosor. *Jer.*
xiv, 2; — xxv, 9, 29; — *Ezech.* vi — vii — xix,
10; — xx, 45; — *Osée* viii, 14; — *Joel* i;
— *Amos*, ii, 5; — *Mich.*, vii; — *Habac.* i, 6; — *Soph.*
i, 2.
Sa restauration. *Psal.* lxxxiv, 1; — cvii, 19; —
cxxxv; — *Isa.* iv, — x, 20; — xi, 14; — xxvi, 12;
xxx, 18; — xxxv; — *Jer.* xi, 15; — xvi, 14; —
xxiii, 3; — xxv, 5; — xxxii, 45, 24; — xxxiii, 6, 11;
— xlvi, 27; — *Ezech.* xi, 17; — xvi, 60; — xx, 40;
— xxx, 6, 8, 14; — xxxvii — xxxix, 25; — *Os.* i,
10; — v, 15; — *Joel.* ii, 19, 28; — *Amos* ix, 11; —
Abd. 20; — *Mich.* iv — v, — *Hab.* iii, 2; — *Soph.*
iii, 7; — *Zach.* x, 13; — xii, 8; — xiii, 1.
JUIFS REJETES. Prophéties figuratives. Gain
mandit de Dieu. *Genes.* iv, 16.
Jacob supplante Esaü. *Genes.* xxv, 23.
Jacob substitué à Esaü. *Genes.* xxvii, 27.
Naissance de Pharès et de Zara. *Genes.* xxxviii,
50.
Ismael chassé. *Genes.* xxi, 12.
Manassé substitué à Ephraïm. *Genes.* xlvi, 14.
Rejetés définitivement après la mort du Messie.
Deut. xxxiii, 59, 64, 68; — *Psal.* iii, 8; — v, 6, 7;
— viii, 13; — ix, 16; — ix, 23; — x, 3; — xvii,
8, 38; — xx, 9; — xxxvi — xlvi — xlix — li
— cviii, 6; — *Isa.* xliii, 19; — l — lvi — lxi, 5,
15, 24; — lxxv — lxxv — lxxvi; — *Jer.* xviii, 21; —
xx, 14; — xxxii, 39; — *Dan.* ix, 27; — *Zach.* xi, 10,
14; — xiii, 8; — *Mat.* iv, 1, 5.
Prophéties évangéliques sur le même objet. *Matth.*
ii, 12; — xiii, 21; — xxi, 33; — xxii — xxiii,
37; — xxiv, 27, 36; — xxv, 1, 14, 50; — *Marc.*
xii — xiv, 52; — *Luc.* iii, 9; — xii, 45; — xiii,
6, 25; — xiv, 34; — xvi, 19; — xix, 12, 20; —
xx, 9.
JUIFS. Evénements divers. Auront un roi.
Deut. xxxiii, 56; — *Num.* xiv, 7.
Leur penchant à l'idolâtrie. *Deut.* xxxi, 26, 29.
Une partie de la nation fuira en Egypte après la
destruction de Jérusalem. *Isa.* xxx.

Un petit nombre seulement se convertiront à la prédication du Messie. *Isa.* Lxv, 8; — *Zach.* xiii, 9.

Alliance inutile de la Judée avec l'Egypte. *Jer.* ii, 36; — xvii, 5.

Les cendres des rois seront dispersées. *Jer.* viii, 1.

Les Juifs fugitifs en Egypte y périront. *Jer.* xliii, 15.

Y périront par la famine, la peste et la guerre. *Jer.* xliii, 11, 26.

Sortie de Jérusalem lors de la prise de cette ville figurée par Ezéchiel. *Ezech.* xii, 4, 11.

Seront dispersés parmi les nations. *Ezech.* xii, 14.

Image de la destruction de la nation juive : métaux fondus et réduits en scories. *Ezech.* xxii, 19.

Ruine des ruines de la nation. *Ezech.* xxxiii, 27.

Conversion finale des Juifs selon beaucoup d'interprètes. *Osée*, iii, 5.

Juifs seront préservés de la captivité, lorsque les Israélites y seront réduits. *Osée*, iv, 15.

Se diviseront lors de l'établissement du christianisme. *Zach.* xiii, 8; — xiv, 5.

Ceux qui se convertiront subiront la persécution. *Zach.* xiii, 9.

Juifs fuyant devant les Syriens, comme ils fuiront plus tard devant les Romains. *Zach.* xiv, 5.

Retour de tous les Juifs à la loi de leurs pères après le triomphe des Machabées, figure de la réunion de tous les peuples sous la loi du Messie. *Zach.* xiv, 10.

Une partie de la nation sera admise dans l'Eglise, une partie sera rejetée. *Mal.* iii, 5.

Luttes suprêmes de Juda et d'Israël avant la captivité de celui-ci. *Isa.* ix, 19.

La ruine des Juifs sera l'exemple et l'annonce de la ruine des Egyptiens. *Isa.* xix, 17.

Jérusalem et les villes de Juda réduites en des monceaux de poussière. *Jer.* ix, 11; — x, 22; — xxxiv, 22; — *Ezech.* xv, 8.

Abolition de l'idolâtrie en Judée. *Soph.* i, 4.

JUGEMENT DERNIER. Séparation de l'Eglise et de la synagogue, de la vérité et de l'hérésie; parabole de l'ivraie et du bon grain, image du jugement dernier. *Matth.* xiii, 24.

Séparation des bons et des méchants, jugement dernier. *Matth.* xv, 32; — xxv, 34.

Le Messie juge des vivants et des morts. *Matth.* xxvi, 64.

Son retour sur la terre pour opérer le jugement. *Act.* i, 11.

Exclusion des méchants de l'entrée du ciel. *Luc.* xiii, 24.

L

LACHIS. Prophétie relative à cette ville. *Mich.* i, 13.

LAISA. Prophétie contre cette ville. *Isa.* x, 30.

LEVI. Bénédiction prophétique de cette tribu. *Genes.* xliii, 5; — *Deut.* xxxiii, 8.

LIBYE sera soumise par Nabuchodonosor. *Ezech.* xxx, 5.

Par Antiochus-Epiphanes. *Dan.* xi, 43.

Les Libyens combattront avec l'armée de Pharaon contre Nabuchodonosor. *Jer.* xlvi, 9.

Seront vaincus en Egypte par Nabuchodonosor. *Ezech.* xxx, 5.

Combattront contre la Judée dans les armées de la Syrie. *Ezech.* xxxviii, 5.

LYDIE. Les Lydiens seront vaincus à Carchamis avec les Egyptiens par Nabuchodonosor. *Jer.* xli, 9.

Seront vaincus par Nabuchodonosor en Egypte. *Ezech.* xxx, 5.

M

MACHABEES. Leurs triomphe. *Psal.* lxxv. Victoires de Judas-Machabée sur les nations de la Palestine. *Psal.* lxxxii, 9.

Jérusalem restaurée et triomphante avec les Machabées. *Isa.* xxv — xxvi.

Restauration de Jérusalem par Judas-Machabée. *Isa.* xxxiii, 20; — xxxv.

Nations voisines de la Judée ruinées sans retour par Judas-Machabée et ses successeurs. *Isa.* xxxiv.

Crimes de la nation juive, punitions divines, délivrance par Judas-Machabée. *Isa.* llix.

Judas-Machabée figure du Messie. *Isa.* lxxiii.

Guerres des Machabées contre la Syrie. *Ezech.* xxxviii — xxxix.

Révolte des Juifs; Matathias et ses fils; guerres des Machabées. *Dan.* xi — xii.

Judas-Machabée donné au peuple revenu de captivité, figure du Messie. *Joel* ii, 32.

Ruine des Syriens, des nations de la Palestine; triomphe des Machabées; restauration de Jérusalem, du temple. *Joel* iii.

Conquête de l'Idumée par les Machabées; triomphe des Juifs sur les nations limitrophes; retour de la faveur céleste: d'assujettis ils deviendront les maîtres. *Abd.*

Triomphe des Machabées, figuratifs de ceux du Messie. Commencements et cause de la guerre qu'ils ont entreprise; assujettissement des nations voisines. *Mich.* v.

Juda restauré par les Machabées ne se livrera plus à l'idolâtrie. *Mich.* v, 11; — *Soph.* iii, 11.

Triomphe des Machabées, figuratifs de ceux du Messie. *Mich.* vi, 16.

Même prophétie. *Habac.* iii, 12.

Avènement du Messie après le règne des Machabées. *Habac.* iii, 18; — *Soph.* iii, 9.

Moab ruiné par Nabuchodonosor et Judas-Machabée. *Soph.* ii, 8.

Ruine de l'Ethiopie par Judas-Machabée. *Soph.* ii, 12.

Nations limitrophes de la Judée soumises par Judas et ses successeurs. *Soph.* iii, 8; — *Zach.* xix.

Philistie conquise par les Machabées. *Zach.* ix, 5.

Victoires des Machabées, image de celles du Messie. *Zach.* xi, 1.

Défaite et ruine des nations de la Palestine par les Machabées, image de la ruine de l'idolâtrie par le Messie. *Zach.* xi, 6.

La gloire et les guerres des Machabées. *Zach.* xii.

Jérusalem assiégée par Judas-Machabée. *Zach.* xii, 2.

Mort de Judas-Machabée, figure de la mort du Messie. *Zach.* xii, 10.

Cessation de la prophétie après la mort de Judas-Machabée. *Zach.* xiii, 5.

Jérusalem dévastée par les Syriens, secourue de Dieu, sauvée par les Machabées, division des Juifs en deux partis. *Zach.* xiv.

Image de ce qui se passera au temps du Messie. *Ibid.*

Persécutions d'Antiochus, figuratives de celles des Romains contre la Judée, des païens contre l'Eglise. Judas-Machabée, avec un petit nombre de soldats fidèles, sauve la nation, images du Messie. *Mal.* iv.

MACHMAS, prophétie relative à cette ville. *Isa.* x, 28.

MADIANITES, leur entrée dans l'Eglise de Jésus-Christ. *Isa.* lx, 6.

Soumis par les rois de Babylone, et peut-être par les Machabées. *Hab.* III, 7.

MAGOG; persécutions de l'Eglise juive. *Ezech.* XXXVIII, 2; — XXXIX, 6.

De l'Eglise chrétienne. *Apoc.* XX, 7.

MAGRON, prophétie relative à cette ville. *Isa.* I, 28.

MANASSE; bénédiction prophétique de ce patriarche. *Genes.* XLVIII, 13, 20.

Bénédiction prophétique de la tribu. *Dent.* XXXIII, 17.

Malheurs et ruine de cette tribu avant la fin du royaume d'Israël, dont elle fait partie. *Isa.* IX, 20.

MANASSES, sa captivité et celle des Juifs à cause des crimes de ce prince impie. *IV Reg.* XXI, 12; — XII, 16; — *Isa.* XXII.

MARDOCHÉE. Souge prophétique. *Est.* I, 5; — XI, 5.

MARESA, prophétie contre cette ville. *Mich.* I, 15.

MARIE. Annonce prophétique qui la concerne. *Genes.* III, 15.

PROPHÉTIES FIGURATIVES. Le nom de la première femme. *Genes.* III, 20.

Sara concevant dans la vieillesse. *Genes.* XXI, 2.

Marie, sœur de Moïse. *Exod.* II, 7.

Debbora jugeant et sauvant Israël. *Judic.* IV, 4.

Jabel sauvant Israël par la mort de Sisara. *Judic.* IV, 21.

La fille de Jephthé. *Judic.* XI, 31.

La mère de Samson. *Judic.* XIII, 2.

Anne, mère de Samuel. *I Reg.* I, 11.

Judith immolant Holopherne. *Judith.* VIII, IX XIII.

Esther sauvant Israël captif. *Est.* V.

Elisabeth, mère de Jean-Baptiste. *Luc.* I, 13.

Le buisson ardent. *Exod.* III, 2.

La verge d'Aaron. *Num.* XVII, 8.

L'arche d'alliance. *Exod.* XXV, XXVI.

La toison de Gédéon. *Judic.* VI, 37.

Le nuage d'Elie. *III Reg.* XVIII, 44.

PROPHÉTIES VERBALES: la Vierge qui enfante. *Isa.* VII, 14.

Le fruit merveilleux de la femme. *Jer.* XXXI, 22.

Prophéties d'Elisabeth à Marie. *Luc.* I, 42.

De Siméon. *Luc.* II, 34.

Prophéties de la sainte Vierge. *Luc.* I, 46.

Vision apocalyptique de saint Jean. *Apoc.* XII.

MEDABA. Prophétie contre cette ville. *Isa.* XV, 2.

MEDEMNA. Prophétie contre cette ville. *Isa.* X, 31.

MEDES. Ruine de Babylone par les Mèdes. *Isa.* XIII, 17; — XXI, 2.

Assujettissement des Mèdes à Nabuchodonosor. *Jer.* XXV, 25; — XLIX, 35.

Ruine de Babylone par les Mèdes. *Jer.* LI, 11; — *Dan.* V, 28. (Voy. ELAMITES.)

MELCHISEDECH, figure du Messie. *Genes.* XIV, 18; — *Psal.* CIX, 4.

MELCHOM, prophéties contre ce faux dieu. *Jer.* XLIX, 1; — *Amos.* I, 15.

MEMPHIS. Conquête par Nabuchodonosor. *Isa.* XIX, 13; — *Jer.* XLIV, 1, 30; — XLVI, 14, 19; — *Ezech.* XXX, 13, 16.

Sera la sépulture des Juifs qui y auront cherché un refuge. *Osee.* IX, 6.

MENNI; les rois de Menni lèveront l'étendard contre Babylone. *Jer.* LI, 27.

MEPHAAT, prophétie contre cette ville. *Jer.* XLVIII, 21.

MERODACH, nom générique sous lequel est représenté prophétiquement le Baltasar de Daniel. *Jer.* I, 2.

MESSIE. PROPHEÉTIES FIGURATIVES. Le sommeil d'Adam. *Genes.* II, 21.

Les sacrifices d'Abel. *Genes.* IV, 4.

La mort d'Abel. *Genes.* IV, 8.

Le juste Seth. *Genes.* V, 3.

Le juste Henoch. *Genes.* V, 18, 24.

Le juste Noë. *Genes.* VIII, 20.

Naissance d'Isaac. *Genes.* XXI, 1.

Sacrifice d'Isaac. *Genes.* XXII, 3, 9.

Joseph vendu par ses frères. *Genes.* XXXVII, 20.

Joseph devenu le Sauveur de ses frères. *Genes.* XLV, 3.

L'agneau pascal. *Exod.* XII.

Moïse sauvant les Hébreux. *Exod.* XIII.

La pierre de Raphaïm. *Exod.* XVII, 6.

Moïse sur le Sinaï. *Exod.* XXIV.

Institution du Nazaréat. *Num.* VI.

La verge d'Aaron. *Num.* XVII.

La vache rousse. *Num.* XIX.

La pierre d'Horeb. *Num.* XX.

Le serpent d'airain. *Num.* XXI, 9.

Le bouc émissaire. *Levit.* XVI, 8.

Moïse sur la montagne. *Exod.* XVII, 11.

Mort de Moïse. *Deut.* XXXIV.

Offrande des premiers-nés. *Exod.* XIII, 12.

Offrande des holocaustes, à l'entrée du camp. *Levit.* I, 3.

Sacrifice pour le péché, hors du camp. *Levit.* IV, 21.

Passage de la mer Rouge. *Exod.* XIV.

Passage du Jourdain. *Jos.* III.

Victoire de Géléon. *Judic.* VII.

Samson. *Judic.* XIV, XV, XVI.

David vainqueur de Goliath. *I Reg.* XVII.

David persécuté par Saül. *I Reg.* XVIII et seq.

David fuyant devant la révolte d'Absalon. *II Reg.* XV.

Le règne de Salomon. *III Reg.* II et seq.; — *II Par.* I et seq.

Le ministère d'Elie. *III Reg.* XVII et seq.

Le règne de Josaphat. *II Par.* XVIII et seq.

Avènement de Joas au trône de Juda. *IV Reg.* XI; — *II Par.* XXII.

Le règne d'Ezéchias. *Isa.* IX, 1; — XI — XXVIII, 16, 21.

Le pontificat d'Eliacim. *Isa.* XXII, 20.

Le règne de Josias. *Isa.* XXXII, 1.

Judas-Machabée délivrant Israël. *Isa.* XLIX — LXIII; — *Joel.* II, 32; — *Mich.* V, 8; — VII, 16; — *Habac.* III, 12; — *Zach.* XII, 10; — XIV, 5; — *Mul.* IV, 2.

Jérémie persécuté. *Jer.* XI, 19; — XVIII, 18; — XX, 7; — XXVI, 8.

Jonas dans le ventre du poisson. *Jon.* II, 1.

Cyrus restaurateur d'Israël. *Zach.* III, 8; — *Isa.* XLIV — XLV.

Le chandelier à sept branches. *Exod.* XXV — XXXI; — *Zach.* IV.

Josedec restaurateur du temple. *Zach.* VI.

Néhémie restaurateur de la nation juive. *II Esdr.* II et seq.

Humiliation et triomphe de Mardochée. *Est.* III et seq.

Job persécuté et triomphant. *Job.* I — XLII, 10.

Combats de Judas-Machabée. *I Mach.* II et seq.; *II Mach.* VIII et seq.

Sa mort. *I Mach.* IX, 18.

* MESSIE. PROPHEÉTIES VERBALES. Promesse faite à Adam. *Genes.* III, 15.

Promesses faites à Abraham. *Genes.* XII, 2, 7; — XIII, 14; — XV, 5; — XVIII, 18; — XXII, 13; — XXVI, 4.

Promesse faite à Jacob. *Genes.* XXVIII, 14.

Promesse faite à Juda. *Genes.* XLIX, 8, 18.

Prophétie de Balaam. *Num.* XXIV, 17.

De Moïse. *Deut.* XXVIII, 15.

Promesse faite à David. *II Reg.* VII, 13, 16; — *I Par.* XXV, 5.

Les abaissements et les gloires du Messie chantés par David. *II Reg.* xxii.

Promesse faite à Salomon. *III Reg.* ix, 5.

Prophétie de Tobie. *Tob.* xiii, 15.

De Job. *Job* xviii, 25.

La génération éternelle du Messie. *Psal.* ii, 6; — xliv — xciv, 1.

La Passion, les blasphèmes du peuple. *Psal.* li, 2, 7; — vii, 4; — ix, 26; — xxi, 4; — xxiv, 16; — xxx, 4; — lxxviii, 26; — cviii — cxxxix; — *Isa.* l, 4; — lmi.

Sa résurrection. *Psal.* lxxiii, 6; — v, 8; — vii, 9; — ix, 14; — iv, 9; — xii — xv, 8; — xvi, 15; — xxix; — xl; — liv, 17; — lvi — lvii, 11; — lix.

Ses humiliations, sa gloire et ses triomphes. *Psal.* iv, 1, 4; — viii, 2; — x, 5; — xi — xviii, 7; — xxvi — xxvii — xxxiv — xxxv — xliii — xlv — lxxxv.

Ses ennemis. *Psal.* xliii — xvi — xxvii — xxxvi — lv — lvii, 1 7; — lviii — lxxiii, 1, 28.

Il sera *Le Juste*. *Psal.* xvi, 1; — xxv.

Sa mort et sa sépulture. *Psal.* xvii, 1; — xl; — *Isa.* xi, 10.

Sa glorification. *Psal.* xvii, 17; — xxv — lxxii — lxxiv — lxxxii, 9; — cvii — cxvii, 21.

Beauté et douceur de sa loi. *Psal.* xviii, 6; — lxxxiii, 8.

Ses combats, sa résurrection. *Psal.* xix, 6.

Il sera chargé des iniquités du genre humain. *Psal.* xxxvii.

Son sacrifice volontaire, ses triomphes, punition de la nation juive. *Psal.* xxxix; — *Isa.* lxxii — lxxiv — lxxv, 5, 15, 24.

Son abandon sur la croix, sa prière. *Psal.* xli.

Son agonie, ses angoisses. *Psal.* xliii — liv.

Ses victoires. *Psal.* liii — liv, 20, 24; — xcvi; — *Isa.* xi.

Le Messie et son Eglise. *Psal.* xlvii; — *Isa.* lv — lvi — lxi — lxxii.

Le Messie et la synagogue. *Psal.* xlviii — xlix.

Son avènement après le retour de la captivité. *Isa.* lvi, 7; — lxxxiv, 8; — *Isa.* xlv, 8; — xlvii, 12; — *Ezech.* xxxiv, 23; — xxxvi, 26.

Trahison de son disciple. *Psal.* xl — liv, 15; — cviii, 8.

Environné d'embûches. *Psal.* lxxiii.

Ses apôtres. *Psal.* lxxvii; — *Isa.* lxi, 19.

Son déshonneur, son tombeau. *Psal.* lxxxvii.

Fils de David. *Psal.* xx, 1; — lxxxviii, 5, 21, 28; — *Jer.* xxiii, 5; — xxxiii, 15, 22; — *Ezech.* xlvii, 22; — *Amos.* ix, 11.

Le règne du Messie. *Psal.* xcvi — xcvi — xcvi — cii — ciii — cii, 15; — *Isa.* xi — xii — xl, 10; — *Ezech.* xxxvii, 24; — *Soph.* 14.

Sera Dieu et homme. *Psal.* cix.

Sa génération humaine. *Psal.* cxxxi, 10; — *Bar.* iii, 28.

Son avènement. *Isa.* vii, 14; — ix, 6; — xi — xl, 1; — lix, 20; — *Bar.* v, 5.

Il sera reconnu par les uns, répudié par les autres. *Isa.* viii, 14; — lxxv, 8.

Son caractère pacifique, la justice de sa loi. *Isa.* xlii, 1.

Avènement du Messie après le retour de la captivité. *Jer.* xxxi, 9, 21, 22; — xxxiii, 14.

Les soixante-dix semaines de Daniel. *Dan.* ix, 24.

Le Messie mis à mort par son peuple. *Dan.* ix, 26.

Ce même peuple sera alors rejeté. *Ibid.* 27.

Le Messie et ses gloires. *Dan.* x, 5.

Donné au peuple revenu de captivité. *Joel.* ii, 32.

Naltra à Bethléem. *Mich.* v, 2.

Son avènement, son règne. *Mich.* vii, 18; — *Hab.* iii.

Il naltra après l'apaisement des guerres et réunira tous les peuples. *Soph.* iii, 9.

Avènement prochain du Messie après la réédification du temple. *Agg.* ii, 7, 22.

Son entrée triomphante à Jérusalem. *Zach.* ix, 9.

Trahison de Judas, réprobation de la nation juive. *Zach.* xi, 10.

Le Messie couvert de plaies. Il n'est pas prophète, mais le terme et l'accomplissement de toute prophétie. *Zach.* xiii, 6.

Sa mort, dispersion de ses disciples. *Zach.* xiii, 7.

Son avènement prochain. *Mal.* iii, 1.

Le Précurseur, le Messie, destruction de la nation. *Mal.* iv, 5.

MESSIE. PROPHÉTIES ÉVANGÉLIQUES. Sa mort, sa résurrection, sa gloire. *Matth.* xvi, 4, 21, 27; — xvii, 12, 21; — xx, 18; — xxiii, 32; — xxvi, 12, 29; — xxvi, 64; — *Marc.* ix, 11, 30; — x, 35; — xiv, 62.

Parabole de la vigne et du fils de famille. *Matth.* xxi, 33; — *Marc.* xii, 1; — *Luc.* xx, 9.

Du festin et des serviteurs mis à mort. *Matth.* xxii, 1.

Son crucifiement. *Matth.* xxvi, 2; — *Joan.* xii, 10, 32.

Sa résurrection. *Matth.* xxvi, 32; — xxvii, 63; — *Marc.* x, 33; — xiv, 25, 28; — *Luc.* xviii, 32.

Sera renié par le chef de son Eglise. *Matth.* xxvi, 34; — *Marc.* xiv, 30; — *Luc.* xxii, 34; — *Joan.* xiii, 38.

Trahi par Judas. *Matth.* xxvi, 21; — *Marc.* xiv, 18.

Livré aux Juifs. *Matth.* xxvi, 45.

Sa sépulture. *Marc.* xiv, 8; — *Joan.* xii, 7.

Sa résurrection le troisième jour. *Marc.* xiv, 58; — *Luc.* ix, 22.

Reconnu par une partie du peuple juif, rejeté par l'autre. *Luc.* ii, 34.

Livré à la contradiction, mis à mort. *Luc.* ii, 35.

Persécuté, rejeté, mis à mort. *Luc.* ix, 22, 41; — xii, 50.

Mis à mort à Jérusalem. *Luc.* xii, 33.

Passion du Messie. *Luc.* xvii, 25; — xviii, 32; — xxii, 15.

Règne du Messie. *Luc.* xvii, 24; — xxi, 27.

Mort et résurrection. *Joan.* ii, 19; — x, 17; — xvi, 16.

Mort. *Joan.* iii, 14, 30; — vii, 35; — viii, 21; — x, 24; — xiii, 1; — xvi, 5, 28.

MICHEE, fils de Jemla, annonce à Achab sa mort devant Ramoth-de-Galaad, est jeté en prison. *III Reg.* xxii, 17, 27; — *II Par.* xviii, 7, 16, 25.

MICHEE de Morasthi, prophète, dont la prophétie se lit au canon des Ecritures.

Annonce la ruine de Jérusalem. *Jer.* xxvi, 18.

MOAB. Conspirera, contre le peuple de Dieu au temps de Nabuchodonosor. *Psal.* lxxxii, 7.

Sera assujéti à Ezéchias, type figuratif du Messie. *Isa.* xi, 14; — xvi.

Sa ruine par Nabuchodonosor, et peut-être Judas-Machabée. *Isa.* xv — xvi, 6; — *Soph.* ii, 7, 8.

Par Judas-Machabée, type figuratif du Messie. *Isa.* xxv, 10.

Par Nabuchodonosor. *Jer.* ix, 26; — xxv, 21; — *Ezech.* xxxv, 8.

Jérémie envoie des jous à ses princes. *Jer.* xxvii, 3; — xlviii.

Moab reviendra de captivité. *Jer.* xlviii, 47.

Sera épargné par Antiochus-Epiphauc. *Dan.* xi, 41.

Ruine et conquête du pays de Moab. *Amos* 7, 11, 1.

MOÏSE. Prophétise à sa nation les biens et les maux qui lui arriveront. *Levit.* xxvi; — *Deut.* xxviii — xxxi, 29.

Bénédictions prophétiques des tribus. *Deut.* xxxiii.

Prophétie concernant le Messie. *Deut.* xviii, 15, 18.

MOSOCII. Prophétie concernant ce pays. *Ezech.* xxxviii, 2; — xxxix, 1.

N

NABAJOIH. Soumission de ce pays à la Judée restaurée, à l'Eglise chrétienne. *Isa.* lx, 7.

NABO, prophéties contre cette ville. *Isa.* xv, 2; — xlvi, 1; — *Jer.* xlvi, 1, 22.

NABOTH, vengeance divine sur sa mort injuste. *IV Reg.* ix, 26.

NABUCHODONOSOR fera la conquête de la Judée. *Psal.* lxxxiii, 1; — *Jer.* viii, 16; — x, 22; — xii, 11; — xiv, 12, 16; — xv, 12; — xx, 11; — xxv, 9.

La conquête des nations voisines. *Psal.* lxxxiii, 9; — *Isa.* xxiv; — *Jer.* xxv, 14; — *Soph.* i, 11.

De la Moabite. *Isa.* xv — xvi; — *Jer.* xlvi; — *Ezech.* xxv, 2; — *Amos.* ii, 1; — *Soph.* ii, 8.

De l'Egypte. *Isa.* xix — xxx, 6; — xliii, 9; — xlvi, 14; — *Ezech.* xxxix — xxx, 8; — xxxii.

De l'Ethiopie et de l'Egypte. *Isa.* xx; — *Ezech.* xxx.

Détruira la ville de Tyr. *Isa.* xxiii — xlvi; — *Ezech.* xxvi, 2; — xxvii — xxviii; — *Amos.* i, 9.

Assiégera et détruira Jérusalem. *Isa.* xxix; — *Jer.* iv, 6, 20; — v, 6, 14; — vi, 1, 22; — xxi, 4; — xxvi, 20; — xxxii, 3, 24, 28; — xxxiii, 4; — xxxv, 17; — *Ezech.* iv — v — vii, 15; — xi, — xxi, 4; — xxii, 22; — *Joel* ii; — *Mich.* iii, 12; — v; — *Soph.* iii, 1.

Détruira le temple de Jérusalem. *Jer.* vii, 12, 20.

De nouveau conquête et asservissement de la Judée par Nabuchodonosor. *Jer.* xxvii, 7; — *Ezech.* vi — viii — xix, 10; — *Osee* iv, 15; — v, 10; — viii, 14; — *Joel* i; — *Mich.* ii, 12; — *Hab.* i, 6; — *Soph.* i, 2.

Jérusalem sera livrée aux flammes. *Jer.* xxxiv, 2, 22; — xxxviii, 3, 18; — *Ezech.* xv, 6; — xvi, 41, 59; — xxiv, 3.

Nabuchodonosor vaincra Pharaon-Nechao à Carchamis. *Jer.* xlvi, 1.

Subjuguera la Philistie et la Decapole. *Jer.* xlvi; — *Ezech.* xxv, 15; — *Amos* i, 7; — *Soph.* ii, 4.

Subjuguera l'Ammonite. *Jer.* xlix, 1; — *Ezech.* xxv, 2; — *Amos* i, 13.

L'Idumée. *Jer.* xlix, 7; — *Ezech.* xxv, 13; — xxxv — xxxvi; — *Amos* i, 11.

Le royaume de Damas. *Jer.* xlix, 25.

Cédar. *Jer.* xlix, 28.

Asor. *Jer.* xlix, 28.

La Médie. *Jer.* xlix, 35.

Sidon. *Ezech.* xxviii, 21.

La Libye. *Ezech.* xxx, 4.

La Lydie. *Ezech.* xxx, 4.

Chub. *Ezech.* xxx, 4.

L'Arabie. *Soph.* i, 11.

NATHAN, prophète, dont la prophétie se lit au canon des Ecritures.

NATHAN, prophète. David l'entretient de la construction du temple. *II Reg.* vu, 2, 4 et seq.; — *I Par.* xvii, 1.

Reparaît devant David pour le porter à la pénitence. *II Reg.* xii.

Eubrasse le parti de Salomon. *III Reg.* i, 8.

Ecrit l'histoire du règne de David. *I Par.* xxix, 29.

Du règne de Salomon. *II Par.* ix, 29.

Contribue au règlement des offices du temple. *II Par.* xxix, 25.

NATIONS VOISINES DE LA JUDEE. Leur ruine par Nabuchodonosor et par Judas-Machabée. *Psal.* lxxxii, 9; — *Isa.* viii, 9; — xi, 14; — xxiv; — *Jer.* ix, 25; — xxv, 14; — xxvii — xxviii, 10.

Par Judas-Machabée. *Isa.* xxxiv; — *Joel* iii; — *Amos.* ix, 12; — *Mich.* v, 14; — *Soph.* iii, 6; — *Zach.* ix — xi, 6, — xii, 2; — xiv, 10. (Voy. aux noms de ces mêmes nations, JUDAS-MACHABEE et NABUCHODONOSOR.)

NECHAO sera vaincu par Nabuchodonosor à Carchamis. *Jer.* xlvi, 1.

NEMROD. Prophétie contre la terre de Nemrod, c'est-à-dire la Babylonie. *Mich.* v, 6.

NINIVE. Sa destruction prochaine prédite par Tobie. *Tob.* xiv, 6.

Menaces adressées à cette ville et sa pénitence. *Jon.* iii.

Siège, prise et ruine de la ville. *Nah.* — i — ii — iii.

NOBE. Prophétie relative à cette ville. *Isa.* x, 32.

O

OCHOSIAS consulte les prophètes de Béelzebub sur le rétablissement de sa santé. *IV Reg.* i, 2.

Eliezer, prophète, reprend Josaphat de son alliance avec Ochosias. *II Par.* xx, 37.

ODED, prophète, fait renvoyer libres les captifs de Juda emmenés par Israël. *II Par.* xxviii, 9.

ODOLLA, prophétie relative à cette ville. *Mich.* i, 15.

OLIVIERS, prophétie relative au mont des Oliviers. *Zach.* xiv, 4.

OOLIBA, nom emblématique de Samarie. *Ezech.* xxiii.

OOLLA, nom emblématique de Jérusalem. *Ezech.* xxiii.

ORIENT, nom prophétique du Messie. *Zach.* iii, 8; — vi, 12.

ORONAIM. Prophéties relatives à cette ville. *Isa.* xv, 5; — *Jer.* xlvi, 3, 5, 34.

OSEE, prophète, dont la prophétie se lit au canon des Ecritures.

OZIAS dirigé dans le gouvernement du peuple de Dieu par le prophète Zacharie. *II Par.* xvi, 5.

P

PALESTINE. Prophéties contre les peuples de la Palestine : conquête de Nabuchodonosor. *Jer.* xlvii, 1.

Les peuples de la Palestine dévasteront la Judée. *Ezech.* xvi, 27.

Seront asservis par Nabuchodonosor. *Ezech.* xxv, 15.

PARABOLES EVANGELIQUES.

La sennec : Progrès variés de l'Évangile. *Matth.* xiii, 3; — *Marc.* iv, 5; — *Luc.* viii, 5.

L'ivraie et le bon grain : Séparation des Juifs fidèles et des Juifs infidèles. Jugement dernier. *Matth.* xiii, 24.

Le grain de sénevé, le levain : Progrès de l'Évangile. *Matth.* xiii, 31, 33; — *Marc.* iv, 30; — *Luc.* xiii, 19, 21.

Le filet jeté dans la mer : Conversion des nations. *Matth.* xiii, 47.

La vigne et les ouvriers : Peuples infidèles appelés en remplacement des Juifs. *Matth.* xx, 1.

L'enfant prodigue : Retour à Dieu de la part des nations infidèles. *Matth.* xxi, 28; — *Luc.* xv, 11.

La vigne et le fils de famille mis à mort : Mort du Messie, destruction de Jérusalem. *Matth.* xxi, 33; — *Marc.* xii, 1; — *Luc.* xx, 9.

Le festin et les serviteurs mis à mort : Persécu-

tion de l'Eglise, destruction de la Judée. *Matth.* xvii, 1.

Les vierges folles : La nation juive rejetée. *Matth.* xxv, 1.

Le talent enfoui : La synagogue rejetée. *Matth.* xxv, 14; — *Luc.* xix, 20.

Multiplication de la semence : Progrès de l'Evangile. *Marc.* iv, 26.

Le serviteur infidèle : Persécutions contre l'Eglise, la synagogue rejetée. *Luc.* xii, 45.

L'arbre stérile : La synagogue rejetée. *Luc.* xiii, 6.

Le festin et les invités qui refusent de s'y rendre : La nation juive remplacée par les peuples infidèles. *Luc.* xiv, 16.

Le sel affadi : La synagogue rejetée. *Luc.* xiv, 34.
Lazare et le mauvais riche : Les nations infidèles admises dans l'Eglise en remplacement des Juifs. *Luc.* xvi, 19.

Le pharisien et le publicain dans le temple : Rejet de la synagogue Son remplacement par les peuples infidèles. *Luc.* xviii, 10.

Les serviteurs révoltés : Juifs chassés de leur pays. *Luc.* xix, 12.

PAUL. Sa captivité à Jérusalem prédite. *Act.* xx, 23; — *xxi*, 4.

Son naufrage. *Act.* xxvii, 22.

PELUZE. Prophétie relative à cette ville. *Ezech.* xxx, 15.

PERSES. Combatront contre la Judée dans les armées d'Antiochus-Epiphane. *Ezech.* xxxviii, 5.

Feront la conquête de la Babylonie. *Dan.* v, 28.

Vision de Daniel relative à l'empire de Perse. *Dan.* vii, 5.

Seconde vision relative à la conquête de la Perse par Alexandre. *Dan.* viii.

Les trois successeurs de Darius le Méde. *Dan.* xi, 2.

PETRA. Prophétie relative à cette ville. *Isa.* xvi, 1; — *xliii*, 11.

PHACEE. Prophétie relative à ce prince. *Isa.* vii, 5 et seq.

PHARAON-Hophtia sera livré aux mains de Nabuchodonosor. *Jer.* xliii, 30.

PHARAON-Nechao sera vaincu à Carchamis par Nabuchodonosor. *Jer.* xlii, 1. (Voy. EGYPTE, NABUCHODONOSOR.)

PHASSUR. Prophétie qui lui est relative. *Jer.* xx.

PHATURES. Prophéties relatives à cette contrée. *Ezech.* xxix, 14; — *xxx*, 14.

PHILISTIE. Sera conquise par Ezéchias. *Isa.* xiv, 28.

Sera rattachée à l'Egypte sous le règne de Manassé. *Isa.* xix, 18.

Servira de passage aux invasions des Egyptiens en Assyrie et des Assyriens en Egypte pendant le règne paisible d'Ezéchias. *Isa.* xix, 23 et seq.

Sera subjuguée par Nabuchodonosor. *Jer.* xlviii; — *Ezech.* xxv, 15; — *Soph.* ii, 4.

Sera conquise par les Egyptiens et les Assyriens successivement. *Amos.* i, 7.

Sera conquise par les Juifs après le retour de la captivité. *Soph.* ii, 7; — *Zach.* ix, 5. (Voy. PALESTINE.)

PIERRE. Reniement de cet apôtre. *Matth.* xxvi, 34; — *Marc.* xiv, 30; — *Luc.* xxii, 34.

Subira le crucifiement. *Joan.* xiii, 36; — *xxi*, 18; — *II Petr.* i, 14.

PRECURSEUR du Messie. *Isa.* xl, 5; — *Mal.* iii, 1; — *iv*, 5.

PROPHETES ANONYMES. *Judic.* vi, 8; — *III Reg.* xiii, 14; — *III Reg.* xx, 15; — *IV Reg.* xx, 22, 28, 35; — *II Par.* xxiv, 19; — *II Par.* xxv, 7, 15; — *II Par.* xxxvi, 15.

PROPHETES. Faux prophètes. *III Reg.* xxii, 6, 11, 24; — *III Reg.* xviii, 40; — *IV Reg.* x, 24; — *II Par.* xviii, 5, 10, 25; — *Jer.* xxiii, 9.

xxvii, 9; — *Jer.* xxviii, 1; — *Jer.* xxix, 8; — *Jer.* xxix, 21, 22; — *Ezech.* xiii — xiv, 9; — *Ezech.* xxii, 25; — *Mich.* iii, 5; — *II Eud.* vi, 14.

Désignés dans l'Evangile. *Matth.* xxv, 5, 21; — *Marc.* vi, 22; — *Luc.* xxi, 8.

PROPHETES DESIGNES NOMMELEMENT DANS LA SAINTE ECRITURE.

Abraham. *Genes.* xx, 7.

Jacob. *Genes.* xlviii, 14.

Joseph. *Genes.* xl, 8.

Moïse. *Levit.* xxvi.

Balaam. *Num.* xxii, 5.

Job. *Job* xviii, 25.

Samuel. *I Reg.* iii, 20.

Gad. *I Reg.* xxii, 5.

Nathan. *II Reg.* vii, 2.

Ahias. *III Reg.* xi, 29.

Jéhu. *III Reg.* xvi, 7.

Addo. *II Par.* xiii, 22.

Azarias. *II Par.* xv, 8.

Hananiah. *II Par.* xvi, 7.

Obed. *II Par.* xxvii, 9.

Tobbie. *Tob.* xiii, 12.

Jahaziel. *II Par.* xx, 14.

Zacharie. *II Par.* xxiv, 20.

Agabus. *Act.* xi, 28.

Enoch. *Jud.* 14.

David, — Elie, — Elisée, — Isaïe, — Jérémie, — Ezechiel, — Daniel, — Osée, — Joel, — Amos, — Abdias, — Jonas, — Michée, — Nahum, — Baruch, — Habacuc, — Sophonie, — Aggée, — Zacharie, — Malachie.

PROPHETESSES DESIGNES DANS LA SAINTE ECRITURE.

Marie, mère de Jésus-Christ. *Luc.* i, 46.

Marie, sœur de Moïse. *Exod.* xv, 20.

Debbora. *Judic.* iv, 4.

Holda. *IV Reg.* xxii, 14; — *II Par.* xxxiv, 22.

Anne. *Luc.* ii, 36.

PROPHETIQUE (ESPRIT). Balaam ne peut résister à l'esprit qui l'inspire. *Num.* xxii — xxiii — xxiv.

Saül est saisi de l'esprit prophétique. *I Reg.* x, 6; — *I Reg.* xix, 21.

Le prophète de Bethel saisi de l'esprit prophétique. *III Reg.* xiii, 20.

Elisée reçoit l'esprit prophétique. *IV Reg.* ii, 9.

Azarias saisi de l'esprit prophétique court au devant d'Asa. *II Par.* xv, 1.

Jahaziel saisi de l'esprit prophétique. *II Par.* xx, 14.

Zacharie saisi de l'esprit prophétique. *II Par.* xxiv, 20.

Elisée emploie l'aide d'un musicien pour exciter en lui l'esprit prophétique. *IV Reg.* iii, 15.

Isaïe inspiré de l'esprit prophétique. *IV Reg.* ix, 4 et *passim*.

Nathan inspiré de l'esprit prophétique. *II Reg.* vii, 4 et *passim*.

Jérémie inspiré de l'esprit prophétique. *Jer.* xviii, 12 et *passim*.

Ezéchiel saisi de l'esprit prophétique. *Ezech.* i, 3 et *passim*.

Daniel abondamment pourvu de l'esprit prophétique. *Dan.* v, 12; — *vi*, 5.

Effusion de l'esprit prophétique sur l'univers. *Jed.* ii, 28.

Accomplissement de cette prophétie. *Act.* ii, 4 et *passim*.

Règlement de ce don. *I Cor.* xii

Cessation de la prophétie après la restauration de Jérusalem. *Zach.* xiii, 5.

PROPHETIQUE. Vie prophétique. *III Reg.* xviii, 4, 13; — *IV Reg.* ii, 3, 5, 7, 15; — *IV*

Reg. iv, 1, 58, — *ibid.* v, 22; — vi, 1; — ix, 1, *passim*.

R

RABBA. Prophéties qui concernent cette ville. *Amos* i, 14.

RABBATH. Prophéties qui concernent cette ville. *Jer.* xlix, 2, 3; — *Ezech.* xxi, 20; — xxv, 5.

RAMA. Prophéties qui concernent cette ville. *Isa.* x, 29; — *Osee* v, 8.

RASIN, roi de Syrie. Prophéties qui concernent ce prince. *Isa.* vii, 4 et seq.; — viii, 6; — ix, 11.

RECHABITES honorés à perpétuité du sacerdoce. *Jer.* xxxv, 19.

RESURRECTION DES MORTS. *Job.* xviii, 25; *Joan.* v, 28; — *I Cor.* xv, 12 et seq.; — *I Thess.* iv, 12 et seq.

RETOUR DES ISRAELITES APRES LA CAPTIVITE. *Levit.* xxvi, 41; — *Deut.* xxx, 3, 5; — *IV Reg.* xxxvi; — *II Par.* xv, 4; — xxxvi, 22; — *Tob.* xiii, 5, 12; — *Psal.* l—liii, 7; — lxxiii, 21; — lxxviii, 10; — lxxxiv, 1; — cvi, 49; — cxv; — *Isa.* iv—x, 20; — xi, 14; — xiv—xxvii, 12; — xliiv—xlv—xlviii, 14; — li—lii—liiv; — *Jer.* iii, 14; — v, 10, 18; — xii, 15; — xvi, 14; — xxiii, 5; — xxiv, 5; — xxx, 5, 17; — xxxi—xxxii, 15, 24; — xxxiii, 6, 11; — xlvii, 27; — l, 4, 8, 19; — li, 19; — *Ezech.* xi, 17; — xvi, 60; — xvii, 22; — xx, 40; — xxviii, 25; — xxxiv, 15; — xxxvi, 8, 24; — xxxvii—xxxix, 25; — *Osee* i, 10; — v, 15; — *Joel.* ii, 28 et seq.; — *Amos* ix, 11; — *Abd.* 17 et seq.; — *Mich.* iv—v; — *Hab.* iii, 2; — *Soph.* ii, 7; — iii, 18.

ROBOAM. Ne conservera qu'une seule tribu pour royaume. *III Reg.* xi, 15.

Empêché par Séméias de combattre contre Jéroboam. *III Reg.* xii, 23; — *II Par.* xi, 5.

Réconforté par Séméias après son retour à Dieu. *II Par.* xii, 5.

ROIS DE JUDA. Leurs cendres seront dispersées. *Jer.* viii, 1.

ROME. L'empire romain prédit ainsi que sa destruction. *Nam.* xxiv, 24.

Prédit de nouveau par Daniel. *Ean.* vii, 7; — *Zach.* vi.

S

SABA. Conquête par Nabuchodonosor. *Isa.* xliiii, 5.

Conquête par l'Eglise chrétienne. *Isa.* xlv, 14; — lx, 6.

SABAMA. Prophéties relatives à cette ville. *Isa.* xvi, 8; — *Jer.* xlvi, 32.

SAINTE-ESPRIT. Son effusion sur le peuple nouveau. *Jcel.* ii, 28.

SALOMON. Son règne prophétisé. *II Reg.* vii, 12; — *III Reg.* iii, 15.

Son royaume sera divisé. *III Reg.* xi, 11.

Sa naissance annoncée. *I Par.* xvii, 11; — xxii, 9.

Il édifiera le temple. *II Reg.* vii, 15; — *I Par.* xvii, 15; — xxii, 10.

Il abandonnera le culte de Dieu, et recevra un châtement modéré, sans perdre le trône. *II Reg.* vii, 14.

SAMARIE. Ruine de cette ville. *Isa.* vii, 9; — *Osee* viii, 5; — xiv, 1; — *Amos* iii, 11—iv—vi—viii; — *Abd.* 19; — *Mich.* i.

SAMSON. Sa naissance annoncée. *Judic.* xiii, 5.

SAMUEL. Sa naissance annoncée. *I Reg.* i, 17. Est reconnu pour prophète. *I Reg.* iii, 4, 20.

Ramène Israël au culte de son Dieu et vainc les Philistins. *I Reg.* vii.

Donne un roi à Israël. *I Reg.* viii.

Sacre Saül pour roi d'Israël. *I Reg.* ix—x.

Fait proclamer sa justice au milieu de l'assemblée de la nation. *I Reg.* xii.

Annonce à Saül qu'il est rejeté de Dieu, et met à mort Agag, roi des Amalécites. *I Reg.* xiii—xvi.

Sacre David pour roi d'Israël. *I Reg.* xvi, 15.

Mort de Samuel. *I Reg.* xxv, 1.

Prophétise après sa mort. *I Reg.* xxvi, 15; — *Eclli.* xlvi, 25.

SARA. La naissance d'Isaac annoncée, nonobstant la vieillesse de Sara. *Genes.* xvii, 19; — xviii, 10.

SARON. Prophétie contre ce pays. *Isa.* xxxiii, 9.

SAUL va consulter le prophète Samuel. *I Reg.* ix, 3.

Avait été révélé à Samuel. *I Reg.* ix, 15.

Est saisi de l'esprit prophétique. *I Reg.* x, 10.

Consulte le Seigneur. *I Reg.* xiv, 18.

Le consulte une seconde fois. *Ibid.*, 37.

Ses envoyés sont saisis de l'esprit prophétique, et il en est saisi lui-même une seconde fois. *I Reg.* xix, 20.

Consulte une pythonisse. *I Reg.* xxviii, 6 et seq.

SEDECAS. Jérémie prophétise inutilement devant Sédécias. *II Par.* xxxvi, 12.

Prophètes envoyés aux Juifs du temps de Sédécias. *II Par.* xxxvi, 15.

Sera pris et conduit en captivité. *Jer.* xxi, 7; — xxiv, 8; — xxvi, 12; — xxix, 16; — xxxii, 4; — xxxiv, 3, 21; — xxxvi, 16; — xxxviii, 18.

Parlera bouche à bouche à Nabuchodonosor et mourra en captivité. *Jer.* xxxiv, 3, 4.

Sera emmené captif à Babylone et ne verra pas cette ville. *Ezech.* xii, 5 et seq.

Sa fuite et son arrestation. *Ezech.* xvii.

Sa captivité et son déshonneur. *Ezech.* xxi, 25.

SEDECAS, faux prophète. *III Reg.* xii, 14, 24; — *II Par.* xviii, 10, 25; — *Jer.* xxxix.

SELLUM, emmené captif en Egypte, ne reviendra pas. *Jer.* xxii, 11.

SEMEIAS, prophète, empêche Juda de livrer bataille à Israël. *III Reg.* xii, 22; — *II Par.* xi, 2.

Reproche à Jéroboam son iniquité. *II Par.* xii, 5.

Réconforte Roboam et lui promet le secours de Dieu. *II Par.* xii, 7.

SEMEIAS, faux prophète. Prophétie de Jérémie contre lui. *Jer.* xxix, 24.

SENNACHERIB n'entrera point dans Jérusalem, n'y jettera pas même une flèche et ne l'assiègera point. *IV Reg.* xix, 32; — *Isa.* xxxvi, 5; — xxxviii, 35; — *Osee* i, 7.

SEON. Prophétie concernant cette ville. *Jer.* xlviii, 45.

SESACH. Prophétie concernant ce lieu ou ce prince. *Jer.* xxv, 26.

Ce même nom appliqué prophétiquement à Babylone. *Jer.* li, 41.

SICHEM. Prophétie relative à cette ville. *Psal.* lxxix, 8; — cvii, 8.

SIDON. Jérémie présente la coupe de la colère de Dieu au roi de Sidon. *Jer.* xxv, 22.

Jérémie envoie un joug au même prince. *Jer.* xxvii, 3.

Destruction de la ville de Sidon. *Jer.* xlvii, 4.

Même prophétie. *Ezech.* xxviii, 22; — *Joel.* iii, 4.

SIMEON. Prophéties relatives à cette tribu. *Genes.* xlix, 5.

SIMON LE MAGICIEN. *Act.* viii, 15.

SION. Le salut viendra du mont de Sion. *Psal.* xliii, 7; — xlix, 2; — liii, 7; — lxxviii, 56; — lxxxiii, 8; — lxxxvi, 5; — ci, 22; — cxlv, 10; — *Isa.* ii, 3—iv, 3; — xxviii, 16; — xxxvii, 32; — xl, 9; — xlvii, 15.

Ruine de Sion par Nabuchodonosor. *Isa.* i, 8 ; — xxxiv, 8 ; — lxiv, 10 ; — *Jer.* iv, 6, 31 ; — ix, 19 ; — xxvi, 18 ; — *Joel* ii, 1 ; — *Mich.* iii, 12.

Sion restaurée, image de l'Eglise. *Isa.* xxxv, 10 ; — xli, 27 ; — xlix, 14 ; — li, 3, 11 ; — lii, 2, 7, 8 ; — lx, 14 ; — lxvi, 8 ; — *Jer.* xxxi, 6 ; — l, 5 ; — *Joel* iii, 16 ; — *Amos* i, 2 ; — *Abd.* 21 ; — *Mich.* iv, 2, 7, 8 ; — *Soph.* iii, 14 ; — *Zach.* ix, 9, 13.

Sauvée des menaces de Sennachérib. *Isa.* xxxvii, 23.

SOBNA. Prophétie qui le concerne. *Isa.* xxii, 15.

SONGES PROPHETIQUES d'Abraham. *Genes.* xv, 12.

D'Abimélech. *Genes.* xx, 3.

De Jacob. *Genes.* xxviii, 12.

De Joseph. *Genes.* xxxvii, 5.

Des officiers de Pharaon. *Genes.* xl, 5.

De Pharaon. *Genes.* xli.

De l'Amalécite avant le combat des trois cents de Gédéon. *Judic.* vii, 13.

De Salomon. *III Reg.* iii, 5.

De Mardochée. *Est.* x, 5 ; — xi, 5.

De Nabuchodonosor. 1° La statue à la tête d'or.

Dan. ii. — 2° L'arbre coupé. *Dan.* iv, 8.

De Daniel. *Dan.* vii, 1.

De Judas-Machabée. *II Mach.* xv, 11.

De saint Joseph. *Matth.* i, 20 ; — ii, 13, 19, 22.

Des Mages. *Matth.* ii, 12.

(Voy. VISIONS.)

SORTS PROPHETIQUES. Pour l'élection de Saül. *I Reg.* x, 19.

Pour le péché de Jonathas. *I Reg.* xiv, 38.

Pour l'élection de saint Mathias. *Act.* i, 26.

SYNAGOGUE. Son rejet prochain. *Matth.* iii, 10 ; — xiii, 24 ; — xv, 15 ; — xx, 1 ; — xxi, 53 ; — xxii, 1 ; — xxiv, 27 ; — xxv, 1, 30, 32 ; — *Marc.* xiii, 24 ; — *Luc.* i, 52 ; — iii, 9, 17 ; — xii, 45 ; — xiii, 6 ; — xiv, 54 ; — xvi, 19 ; — xviii, 10 ; — xix, 12 ; — *Joan.* iv, 23.

SYRIE, royaume. Prophéties qui la concernent. *Isa.* vii—viii, 4 ; — x, 9, 28 ; — xvii ; — *Amos* i, 3.

SYRIE, empire. Prophéties qui la concernent. *Ezech.* xxxviii—xxxix ; — *Dan.* viii, 9, 11 ; — xi, 5 et seq. ; — *Joel* iii ; — *Zach.* xi, 8 ; — xiv ; — *Mal.* iv.

T

TAPHNIS. Prophéties contre cette ville. *Jer.* lxvi, 14 ; — *Ezech.* xxx, 18.

TEMPLE DE SALOMON. PREMIER TEMPLE. Salomon désigné de Dieu pour l'édifier. *II Reg.* vii, 4 ; — *I Par.* xvii, 13 ; — xxii, 10.

Sa destruction prédite. *III Reg.* ix, 8 ; — *II Par.* vii, 21 ; — *Psal.* lxxiii, 7 ; — lxxviii ; — *Jer.* vii, 12, 20 ; — *Mich.* iii, 12.

Ses richesses emportées à Babylone. *Jer.* xxvii, 19.

DEUXIEME TEMPLE. Sa fondation. *Isa.* xliv, 28 ; — *Zach.* vi, 12 ; — *Jer.* xxv, 18 ; — *Agg.* ii, 7.

Sa restauration par Judas-Machabée. *Joel.* iii, 18.

Sera honoré de la visite du Messie. *Mal.* iii, 1.

Sa destruction. *Matth.* xxiv, 2 ; — *Marc.* xiii, 2 ; — *Luc.* xxi, 6.

TERRE PROMISE. Promesse de Dieu à Abraham. *Genes.* xii, 1 ; — xiii, 15 ; — xv, 18, 50 ; — *I Par.* xvi, 18.

A Jacob. *Genes.* xxviii, 13 ; — xxxv, 12.

A Moïse. *Exod.* iii, 8 ; — xxiii, 51.

Sa conquête. *Num.* xxiii, 24 ; — xxiv, 8 ; — *Deut.* xi, 24.

THARSIS. Les rois de Tharsis adoreront le Messie. *Psal.* lxxi, 10 ; — *Isa.* ii, 16 ; — *Jer.* x, 9.

THEGUA. Prophétie relative à cette ville. *Jer.* vi, 1.

THEMA. Prophétie relative à cette contrée. *Jer.* xxv, 25.

THEMAN. Prophétie relative à cette ville. *Jer.* xlix, 7, 20 ; — *Amos* i, 19.

THOGORMA. Prophéties relatives à ce pays. *Ezech.* xxxviii, 6.

TIUBAL. Prophétie relative à ce pays. *Ezech.* xxxviii, 2 ; — xxxix, 1.

TOBIE. Prophéties. Le Messie. *Tob.* xiii, 15.

L'Eglise. *Tob.* xiii, 14, 17.

Fin de la captivité. *Tob.* xiii, 12.

Restauration de Jérusalem. *Tob.* xiii, 12.

Destruction de Ninive. *Tob.* xiv, 6.

TOPIET. Prophéties relatives à cette vallée. *Jer.* vii, 51 ; — xix, 6, 11.

TRIBUS. Bénédiction prophétiques qui les concernent. *Genes.* xlix ; — *Deut.* xxxiii.

Schisme des dix tribus. *III Reg.* xi, 11, 29.

TYR. Reconnaîtra le Messie. *Psal.* xliv, 13 ; — lxxxvi, 4.

Conspirera contre Juda. *Psal.* lxxxii, 8.

Sa destruction. *Isa.* xxiii, 1, 15 ; — *Ezech.* xxv, 2 ; — xxvii—xxviii ; — *Amos* i, 9.

Conquise par Nabuchodonosor. *Jer.* xxvii, 3 ; — xlvi.

Vaincue par les Machabées. *Joel.* iii, 4.

Conquise par Alexandre. *Zach.* ix, 2.

U

URIE prophétise contre Jérusalem. *Jer.* xxvi, 20.

V

VISIONS PROPHETIQUES. Vision de la gloire de Dieu par Isaïe. *Isa.* vi.

La verge qui châtiéra Israël. *Jer.* i, 4.

Les Juifs captifs et les Juifs demeurés à Jérusalem sous l'emblème de deux paniers de figes. *Jer.* xxiv.

Jérusalem sous l'emblème d'une marmite environnée de flammes. *Jer.* i, 13.

De la gloire de Dieu. *Ezech.* i, 4.

Des abominations de Jérusalem. *Ezech.* viii.

Des malheurs du siège de Jérusalem. *Ezech.* ix.

Seconde vision de la gloire de Dieu par Ezéchiel. *Ezech.* x—xi.

De la restauration de la Judée. *Ezech.* xxxvii.

Autre vision relative au même événement et figurative de l'Eglise chrétienne. *Ezech.* xl et seq.

Première vision de Daniel ; les quatre animaux. *Dan.* vii, 3.

Le bélier vaincu par le bouc. *Dan.* viii.

La gloire du Messie. *Dan.* x, 5.

Les deux anges des rives du Tigre. *Dan.* xii, 5.

Visions de Zacharie. Le cavalier au cheval roux. *Zach.* i, 8.

Les quatre cornes. *Zach.* i, 18.

Les quatre forgerons. *Zach.* i, 20.

L'homme tenant une mesure à la main. *Zach.* ii, 1.

Le grand prêtre Josedeec couronné de la main de Dieu. *Zach.* iii.

Le chandelier à sept branches. *Zach.* iv.

Le volume volant. *Zach.* v.

L'amphore emportée dans les plaines de Sennaar. *Zach.* v, 5.

Les quatre quadriges. *Zach.* vi.

Vision de la gloire de Dieu par le diacre saint Etienne. *Act.* vii, 55.

Le linceul rempli d'animaux immondes vu par saint Pierre. *Act.* x, 11.

Visions et ravissement de saint Paul. *II Cor.* xu.

VISIONS APOCALYPTIQUES. Le Fils de l'homme et les sept chandeliers d'or. *Apoc.* i, 12.

Le Tout-Puissant, les vingt-quatre vieillards et les quatre animaux. *Apoc.* iv.

Le livre fermé et l'agneau immolé. *Apoc.* v.

Les sept sceaux et leur ouverture. *Apoc.* vi.

Les quatre anges et la cour céleste. *Apoc.* vii.
 Les sept anges et les sept trompettes. *Apoc.* viii.
 Les merveilles qui accompagnent le son des trompettes. *Apoc.* ix.
 L'ange puissant vêtu de nuages et couronné de l'iris. *Apoc.* x.
 Les deux prophètes et la bête sortie de l'abîme. *Apoc.* xi.
 La femme couronnée d'étoiles, le dragon rouge. *Apoc.* xii.
 La bête à sept têtes. *Apoc.* xiii.
 L'Agneau du mont de Sion et ses saints. *Apoc.* xiv.
 Les sept anges et les sept fioles de la colère de Dieu. *Apoc.* xv.
 La femme vêtue d'or, de pourpre et de pierreries. *Apoc.* xvii.
 L'ange puissant. *Apoc.* xviii.
 Règne du Christ. *Apoc.* xix.
 Le dragon enchaîné; Gog et Magog. *Apoc.* xx.

La Jérusalem céleste. *Apoc.* xxi et xxii.

Z

ZABULON. Bénédictions prophétiques de cette tribu. *Gen.* xlix, 13; — *Deut.* xxxiii, 18.
 Pays de Zabulon. Prophétie qui le concerne. *Isa.* ix, 1.
 ZACHARIE inspiré de l'esprit de prophétie. *II Par.* xxiv, 20.
 Dirige le roi Ozias. *II Par.* xxvi, 5.
 ZACHARIE prophétise au retour de la captivité. *I Esdr.* v, 1; — *Zach.* i et seq.
 ZAMBRI. Jérémie présente la coupe de la colère de Dieu aux rois de Zambri. *Jer.* xxv, 23.
 ZOROBABEL. Prophéties qui concernent sa mission. *Isa.* lii, 7; — *Nah.* i, 15.
 Aggée prophétise en sa présence. *Agg.* i, 1; — ii, 3.
 Zacharie prophétise en sa présence. *Zach.* iv, 6.

TABLE GÉNÉRALE

RECOLLECTIVE, MÉTHODIQUE ET ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CES DEUX VOLUMES

NOTA. Le chiffre romain indique le volume; le chiffre arabe indique la colonne; le double filet == désigne l'introduction.

A

ABD-EL-MELECH. Prophétie de Jérémie qui le concerne, I, 153.
 ABDIAS. Prophétise contre l'Idumée. Incertitude de l'époque à laquelle il vécut, I, 154. — Sa prophétie intégrale, 155. — Accomplissement de cette prophétie par Judas Machabée, 158. — *Id.*, 814. — *Id.* II, 115 et suiv.
 ABDIAS. Intendant d'Achab. Ses bienfaits envers les prophètes persécutés, I, 158. — Relations d'Elie avec Achab, 159.
 ABIMELECH. Prophétie de Jonathan contre lui et accomplissement, I, 159. — Apologue de Jonathan, 141.
 ABRAHAM. Dieu lui promet une postérité nombreuse, I, 162. — Accomplissement de cette promesse, 142, 143. — Branches diverses de la famille abrahamique, 143. — Familles naturelle et spirituelle d'Abraham, 143. — Ismaélites, Arabes, Madianites et Juifs, 144. — Juifs. Recensement au temps de leur puissance, 146. — Nombre approximatif au temps présent, 147.
 Prophéties concernant les destinées de la famille abrahamique, I, 117—118.
 ACHAB. Son histoire, I, 147. — Achab et le prophète Elie, 148, 150. — Achab averti par plusieurs prophètes, 148, 149. — Achab et Ben-Adad, roi de Syrie, 148 et suiv. — Apologue qui lui est adressé par un prophète, 149. — Achab et Naboth, 149. — Jézabel, femme d'Achab, sera mangée des chiens, 150, 154. — Achab et le prophète Michée, 150. — Achab et Sédécias, faux prophète, 151. — Achab et Josaphat, roi de Juda, 152. — Mort d'Achab et accomplissement de la prophétie d'Elie, 152. — Jezrahel et Samarie, leur situation : solution d'une difficulté d'exégèse, 152.
 Jéhu et Jézabel : accomplissement de la prophétie d'Elie, 153.
 ACHAZ. Ses crimes, I, 154. — Ses guerres avec Rasin et Phacé; intervention du prophète Isaïe, 155. — Prophétie d'Isaïe sur la destruction des royaumes d'Israël et de Syrie. Solution de difficultés d'exégèse, 155.

ADALBERT. Cabaliste, illuminé du *viii^e* siècle, I, 158.
 ADDO. Prophète qui vécut sous le règne d'Abia, I, 156.
 AGABUS. Prophétise à saint Paul sa captivité. Ensuite, la famine qui désola l'univers sous le règne de Claude, I, 156.
 AGGÉE. Provoque le rétablissement du temple au retour de la captivité, I, 158. — Prophétise la venue du Messie dans le nouveau temple, 159. — Reconstruction du temple, 158, 159. — Zorobabel, Josedec et Aggée, 159.
 AHIAS. Prophétise le schisme de Jéroboam, I, 161. — Jéroboam et l'introduction de l'idolâtrie en Israël, 162. — Jéroboam reprimandé par un prophète anonyme, 162. — Josias prophétisé nommément par ce même prophète, 163. — Idées judaïques sur le Seigneur et les dieux des nations, 163. — Ahias annonce la mort du fils de Jéroboam et la destruction de sa race, 163. — Accomplissement de cette prophétie, 164.
 ALBERT DE TRENTE. Auteur réel ou supposé de quelques prophéties politiques au moyen âge, II, 710.
 ALEXANDRE LE GRAND. Prophéties emblématiques de Dattiel qui le concernent, I, 165. — Explication de ces mêmes prophéties, 166. — Leur accomplissement, 167. — Ses successeurs; leur histoire, 168 et suiv.
 Alexandre et les débris de son empire, I, 121—122.
 AMASIAS. Son histoire. Avertissements d'un prophète. Il reste vainqueur de l'Idumée. Est vaincu par Joachaz, roi d'Israël, I, 171.
 AMMONITES. Guerre avec la Judée. Prophéties d'Amos, de Sophonie, de Jérémie qui les concernent, I, 173. — Accomplissement de ces mêmes prophéties, 174. — Prophétie d'Ezéchiél, 176. — De David, 177. — Accomplissement de ces dernières, 178.
 Prophétie d'Ezéchiél contre l'Ammonite, I, 699. — De nouveau, Ezéchiél prophétise contre l'Ammonite, 704. — Prophétie de Jérémie contre l'Ammonite, I, 1075.
 AMOS. Persécuté par Amasias, prophétise contre lui, I, 178. — Prophéties d'Amos contre les nations de la Pa-

lestine, 180. — Amos prophétise le retour de la captivité et la fondation de l'Eglise, 180. — Prophéties d'Amos contre l'Ammonite, I, 175. — Contre l'Edumée, 841. — Contre la Syrie, II, 1067.

AMOUR. Madame Renaud de Saint-Amour, guérison du XIX^e siècle, I, 181.

AMPOULE. De l'origine céleste de la sainte Ampoule. Baisons pour et contre, II, 850. — Récit de Grégoire de Tours, 851. — Explication de l'abbé Pluche, 853. — Témoignages de Hincmar et des historiens des IX^e et X^e siècles, 851. — Destruction de la sainte Ampoule en 1793, 856. — Restauration de la sainte Ampoule en 1819, 857.

ANNE. Prophétise lors de la présentation de Jésus au temple, I, 185.

ANSELME, évêque de Trévise. Sa prophétie sur le nombre des Papes, II, 498.

ANTECHRIST. Ce qu'il faut entendre par ce mot. Textes qui s'y rapportent, I, 186, 190. — Conjectures sur l'Antechrist, 188. — Passage de l'Apocalypse à ce sujet, 192. — Explications des commentateurs sur ces textes, 195. — Autres conjectures sur l'Antechrist, 195. — De nouveau l'Antechrist, I, 222.

APOCALYPSE. Magnificences littéraires de l'ouvrage, I, 197. — Première partie de l'Apocalypse, 198. — Deuxième partie. Exposition du sujet et commentaires de Bossuet et de dom Calmet, 199. — Vision du fils de Dieu. Le Tétramorphe de Vatopedi, 200. — Le livre écrit des deux côtés. Les sept sceaux, 200. — Les cavaliers, leurs couleurs. Des couleurs symboliques, 201. — Les âmes des martyrs, et les autels de la primitive Eglise, 202. — Les sept anges aux sept trompettes, 203. — Les deux prophètes mis à mort, 206. — Les sauterelles et les premiers hiérarques, 207. — Déchaînement des nations. Explications de l'évêque de Meaux, I, 208. — La femme couronnée de douze étoiles, 210. — Discussion cabalistique sur le nombre 666, 212. — Triomphe du christianisme, 215. — Les sept coupes selon l'évêque de Meaux, 215. — XVII^e chapitre, explicatif d'une partie de ce qui précède, 216. — Complément d'explication, 217. — Chute de Rome sous les coups des barbares, 219. — Règne des saints et continuation des combats, 220. — L'Antechrist, le jugement général, 222. — Description de la Jérusalem céleste, 224. — Explications de Pastoral, 225.

APOLLONIUS DE TYANE. Personnage fabuleux d'un roman de Philostrate, I, 229. — Intention de l'auteur dans la composition de ce roman, 231. — Ce qu'était Philostrate, 231.

APPARITIONS MIRACULEUSES. Des légendes. Ce que l'Eglise en pense, I, 235. — Manifestations divines et songes divins, 236. — Apparitions diverses de Jésus-Christ selon l'Ecriture. Leur authenticité, 237. — Démonstration, 239. — Apparitions d'anges, 240. — Signification différente des mots Dieu et Seigneur suivant les idées des Juifs, 241. — Apparitions d'anges tirées des récits du Nouveau Testament, 245. — Apparitions des âmes des morts. Légendes; l'Eglise ne les propose point à la foi, 245. — Apparitions diverses. Récits populaires, 245.

APPARITIONS DE LA CROIX. A Jérusalem; lettre de saint Cyrille, I, 247. — Récit de Socrate, 248. — Sous le règne de Constantin-Copronyme; peste qui suit l'apparition, 248. — A Hung, roi des Picétes, 250. — A Alphonse, roi de Portugal. Critique de Laharpe. Le Camoëns la cite en sa Lusitade, 250. — La croix de Bayonne; lettre de Duvois, 252. — Apparitions diverses et témoignages, 253.

ARABES. Prophétie de David. Accomplissement, 255. — Prophétie d'Isaïe. Accomplissement, 255. — Prophétie de Jérémie. Accomplissement, 256.

Tableau de l'Arabie par Isaïe, I, 914 et suiv.

Tableau de la désolation de l'Arabie par le même prophète, I, 929.

ARARAT. Montagne de l'Arche. Sa situation, I, 266.

ARCHE D'ALLIANCE. Significations figuratives et symboliques. Coffrets symboliques des religions antiques, I, 257. — Le Propitiatoire et ses oracles, 258. — L'Arche aux mains des Philistins. Les miracles qu'elle opère. Dagon, 259. — Son renvoi. Les Bethsamites. Explication du mot *percuteur*, 259. — David transporte l'Arche; mort d'Ona, 260.

ARCHE DE NOE. Ses dimensions. Discussions entre les savants, I, 260. — Démonstration de la suffisance de sa capacité, 262. — Discussion sur les espèces et le nombre des animaux rassemblés par Noé, 263. — Des fossiles, 264. — Durée de la construction et espèce du bois qui y fut employé, 264. — Les animaux mondes et les animaux immondes, 265. — Du nombre des personnes sauvées dans l'arche, et du lieu où elles s'arrêta après le déluge, 266.

ARDENTS. Le mal et le miracle des ardents; récit contemporain, 267. — La chasse de sainte Geneviève portée en procession, 269. — Guérison subite des malades; cessation du fléau, 270. — Bulle du pape Innocent II et fête établie à cette occasion, 271.

ARNAUD DE VILLENEUVE. — Prophéties sur la fin du monde, II, 704.

ARUSPICINE, ou science des augures. Etablissement des augures à Rome, I, 271. — Choix des augures et fonctions augurales, 272. — Valeur des augures et manière de les prendre, 272. — Eléments de la science augurale, 274.

ASA. Ses succès miraculeux. Prophétie d'Amris. Captivité de la nation, I, 275. — Guerre contre Baasa. Prophétie d'Hanani, 276.

ASCENSION. Miracles. Traditions chrétiennes. Vestiges, I, 276. — Etat présent des lieux, 277. — Projets de Charles VIII, 278.

ASSYRIE. Son rôle providentiel, I, 278. — Prophétie de Moïse, 279. — Prophétie d'Isaïe; conquêtes de l'Assyrie dans la Palestine, 279. — L'Assyrie conquise à son tour et son empire détruit, 280. — Conquête par les Perses et les Mèdes, 282. — Description du sac de Babylone. Les ruines de cette ville, 283. — Prophéties d'Ezéchiel, 285. — Prophéties de Joël, de Sophonie. Ruines de Babylone, 286. — Prophéties de Daniel, 287.

Prophétie d'Ezéchiel contre l'Assyrie, I, 669. — De nouveau contre l'Assyrie, 715. — Prophétie d'Isaïe contre l'Assyrie, 896.

ASTROLOGIE. Son origine, I, 287. — Déductions sur l'influence générale et particulière des astres, 288. — Applications spéciales et particulières, 289. — Résultats fantastiques, 290. — Thèmes des naissances, 291. — Des faces, des aspects, des maisons, 292. — Questions et solutions, 293. — L'astrologie dans l'antiquité, 295. — Renaissance de l'astrologie, 296. — Coup d'œil sur le rôle de l'astrologie en France, 297. — Ses progrès, 298. — Sa division en quatre branches principales, 298. — Voy. de plus, I, 583.

AUSPICINE. Auspices favorables ou défavorables. Rome rebâtie sur la foi d'un auspice, I, 299.

AVEUGLES GUERIS MIRACULEUSEMENT. Aveugles de Jéricho, I, 501. — Aveugles de Bethsaïde, de Jérusalem, 502. — Constatation de la guérison de celui-ci, 502.

AYMAR. Histoire merveilleuse de ses expériences sur la vertu de la baguette divinatoire, I, 324. — Suite de l'histoire de Jacques Aymar, 328.

AZARIAS dans la fournaise ardente. Sa prière prophétique, I, 506. — Restauration de la nation juive. Judas Machabée et le Messie, 507.

AZARIAS prophétise en présence d'Aza la captivité de Juda et la cessation des sacrifices, I, 507.

B

BAAZA et le prophète Jéhu, I, 507. — Accomplissement de la prophétie, 508.

BABEL. Récit biblique, I, 509. — Interprétation, 510. — Doutes et incertitudes, 511.

BABYLONE. Berodach-Baladan. Ezéchias. Prophétie d'Isaïe, I, 512. — Ruine de Babylone. Prophétie d'Isaïe, 515. — Sac de la ville, 514. — Cyrus et Cyaxare, 516. — Prophétie de Jérémie, 516. — D'Ezéchiel, d'Habacuc, 517. — L'état actuel des ruines de Babylone, 518. — Accomplissement des prophéties, 519. — Les ruines de Babylone retrouvées, 520.

Voy. précédemment 285. — Récits des historiens profanes comparés au récit de Daniel sur la prise de Babylone, I, 514. — Prophétie de Jérémie contre Babylone, 1078. — Du même prophète, prise de Babylone par Cyrus, prophétie complémentaire de celle d'Isaïe, 1090.

BAGUETTE DIVINATOIRE. Discussion, I, 522. — Au point de vue de l'histoire naturelle, 525. — Epoque à laquelle elle apparut. Le baron et la baronne de Beausoleil, 524. — Jacques Aymar et ses expériences, 524. — Explication au point de vue de l'histoire naturelle 525. — Emanations et effluves terrestres, 526. — Suite de l'histoire de Jacques Aymar, 528.

Baguette magique, baguette foudroyante, I, 530.

BALAAM. Son ânesse. Balac, I, 531. — Sacrifices de Balaam et ses prédications, 532. — Bénédictions et prophéties de Balaam, 533. — Prophéties concernant le Messie, 534, 541. — Prophéties contre les nations de la Palestine et conseil funeste aux Hébreux, 534. — Balaam était un prophète selon l'acception usuelle du mot, 535. — Détails de la prophétie de Balaam et accomplissement, 557. — Témoignage de Lefranc de Pompignan, 558. — Détail de la prophétie concernant les Romains, 559.

La prophétie de Balaam contient en germe tout l'avènement jusqu'au Messie, I, 109—110.

BARTHELEMI. Frère Barthélemi, prophète sur les événements du siècle de la renaissance, II, 712.

BARUCH. Secrétaire de Jérémie, I, 549, 552. — En présence de Joakim. Son découragement à cause des persécutions dont il est l'objet, 549. — A Babylone. En Egypte. Assiste à la mort de Jérémie, 550. — A Babylone après la mort de Jérémie. Authenticité et canonicité de ses prophéties, 551. — Difficultés exégétiques; solution, 552. — Prophétie sur la fin de la captivité et l'avènement du Messie, 553.

BEAUREGARD. Prédit quelques détails de la révolution française, I, 551.

BEGUINE DE NIVELLE. Supercherie de Pierre de Benais et supplice de Labrosse, I, 555. — Béguine de Flandre. Envôtement de Charles de Valois, 556.

BELLE-MERE DE SAINT PIERRE. Le miracle de sa guérison, I, 557.

BEN-ADAD. Vaincu par Achab en un premier combat près de Samarie. Prophétie à ce sujet, I, 557. — En un second à Aphec. Autre prophétie, 558. — Siège de Ramoth, mort d'Achab, 559.

Ben-Adad vaincu par Elisée, miracles du prophète en cette circonstance, I, 559. — Siège de Samarie. Terreur divine et fuite de l'armée syrienne, 559. — Questions exégétiques, 560. — Ben-Adad, Elisée et Hazaël. Ben-Adad, Joram et Naaman le lépreux, 561.

De nouveau Elisée, Hazaël et Ben-Adad, I, 530.

BETHEL. Vision du patriarche Jacob en ce lieu. Jéroboam en fait un centre d'idolâtrie. Intervention et miracles d'un prophète anonyme, I, 562. — Désobéissance du prophète, sa mort, 563. — Accomplissement des prophéties relatives à Bethel, 564.

BETHSAMITES. Châtiment miraculeux de leur curiosité à l'égard de l'arche. Question d'exégèse, I, 529.

BOITEUX CURETS MIRACULEUSEMENT. Boîteux de Jérusalem par saint Pierre et saint Jean, I, 566. — Preuves du fait miraculeux, 567. — Que la vue des miracles ne conduit pas nécessairement à l'adoption de nouvelles croyances, 568. — Guérison du boiteux de Lystres. Lapidation de Paul et de Barnabé, 569.

BOLSENE. Miracle de la sainte hostie. Peinture de Raphaël. Récit de saint Antonin, I, 570.

BOURIGNON. Illuminée du xvii^e siècle. Démonomanie de ses élèves, I, 572.

BRIGITTE. Le livre de ses révélations déferé au concile de Bâle, I, 575. — Incertitudes sur l'authenticité de ce livre. Ses étrangetés, 574. — Bulle de Jean XXIII. Partie saine et utile du livre, 575.

BRUNO. Histoire fabuleuse de sa conversion. Le chanoine damné, I, 575. — Critique de Jean de Launoy. Motifs de suspicion du récit de César d'Heisterbach, 576.

BUISSON ARDENT. — Histoire et récit biblique, I, 577. — Miracles opérés envers Moïse. Critique du récit, 579.

C

CABALE. Son origine, I, 579. — Filiation des idées qui lui donnent lieu, 581. — Système des Sephiroth, émanations divines, haute cabale, 582. — Cabale magique, ses divisions, 583. — La théurgia, la gématrie, la notation, 584. — Déductions philosophiques, stéganographiques, magiques, 584. — Altérations cabalistiques subies par la sainte Ecriture, 585. — Paroles mirifiques. Formules cabalistiques. Livres de cabale magique. Exorcismes, 586.

Discussion cabalistique sur le nombre 666, I, 212. — Création du monde suivant les cabalistes, 468. — La cabale dans le nom mystérieux du fils du prophète Isaïe, 889. — Elucubrations cabalistiques sur la sainte Vierge, II, 181. — Talismans cabalistiques, II, 1102.

CADESBARNE. Murmures des Juifs. L'eau du rocher, I, 587.

CAGLIOSTRO. Son origine et ses premières années, I, 588. — Ses voyages. Lorenza Feliziani, 590. — Esqueries, charlatanisme, démasqués avec la justice, 591. — Relations avec le comte de Saint-Germain. Expulsion de Russie, 593. — Paris. Affaire du collier. La Bastille, 595. — Rome. Arrestation, condamnation, 596. — Maçonnerie de Cagliostro, 598. — Cérémonies de son rite et détails divers, 599. — Pupilles et colombes. Le grand Cophte. Maçonnerie des femmes, 400. — Régénération physique et morale de l'homme, 401. — Illuminisme. Détails maçonniques. Fondation de la loge de Lyon, 401. — Symboles maçonniques. Jugements sur Cagliostro, 407. — Anecdote d'outre-tombe, 408.

CAILLES DU DESERT. Récit de ce double événe-

ment d'après l'Exode, I, 110. — Le miraculeux et le naturel de l'événement, 410.

CAIPHE. Histoire et prophétie de ce grand prêtre. Sens du mot de l'Evangile, I, 411.

CANA. Changement miraculeux de l'eau en vin, I, 415. — Démonstration de la vérité du récit, 414. — Remarques sur les paroles de Jésus à sa mère, 415.

CANDACE. Baptême d'un de ses eunuques par le diacre saint Philippe. L'Ethiopie, 415.

CAPTIVITE DE BABYLONE. Causes politiques de cet événement, I, 417. — Causes morales posées par les Juifs, prévues de Dieu et annoncées par les prophètes, 417. — Prophéties d'Isaïe relatives à la captivité, 418. — De Joël, de Nahum, de Sophonie, d'Amos, etc., 421. — Retour après la captivité, 425.

Prophétie d'Amos sur le retour après la captivité et la fondation de l'Eglise, I, 180. — D'Azarias, 275. — La même, 507. — De Baruch sur le retour après la captivité, 555. — D'Isaïe en présence d'Ezéchias, 674. — Autre prophétie d'Isaïe, 884. — Autre, sur le retour après la captivité, 905. — De nouveau, la captivité et son terme, 963. — Prophétie figurative de Jérémie sur la captivité, 1037. — La captivité et son terme, 1060. — Le retour après la captivité et les jours du Messie, 1066. — Nouvelle prophétie des mêmes événements, 1102. — Prophétie de Joël sur le même sujet, 1160.

Michée de Morasthi prophétise la captivité et les jours de Judas Mischabée et du Messie, II, 527. — Prophéties de David relatives à la captivité, 760.

CAZOTTE. Prédiction attribuée à Cazotte sur la révolution française, I, 427. — Histoire de Cazotte et doutes sur l'authenticité de la prédiction, 431.

CENTURION. Guérison miraculeuse du serviteur du centurion, I, 452.

CHAMP DU SANG. Prophète de Zacharie. Accomplissement, état des lieux, I, 453.

CHANAAN. Malédiction de ce petit-fils de Noé. La race nègre, I, 451. — Les descendants de Chanaan chassés de la Palestine par les Hébreux, 455. Postérité de Chanaan, 457.

Les invasions réciproques de l'Egypte et de l'Assyrie auxquelles le pays de Chanaan servira de passage, I, 918.

CHARPY. Fausse extatique du xviii^e siècle, I, 458.

CHIROMANCIE. Son origine, I, 458. — Ses règles, 459. — Remarques sur ces mêmes règles, 445.

CHRONOLOGIES. De Moïse, démontrée, I, 471. — Hindoue, chinoise, égyptienne réfutées, 474. — De nouveau la chronologie de Moïse, 565.

COGNEE surnageant lorsque le bois enfonce, I, 444.

COLOMBAN. Prophétie du P. Jean Colomban sur le nombre des Papes, II, 491.

COLONNE DE FEU ET DE NUAGES. Miracle permanent du désert. Objection, I, 445. — Réponse, 446.

CORE, DATHAN ET ABIRON. Leur mort miraculeuse, I, 447. — Objections; Leur révolte. Moïse inventeur de la poudre à canon, 448.

CORNEILLE. Sa conversion miraculeuse. Vision de saint Pierre, I, 450. — Texte emprunté au P. Berruyer, 451.

CORNES DE MOISE. Rayons miraculeux de son visage, I, 454.

COSMOGONIES traditionnelles ou d'invention, I, 465 à 470.

CREATION DU MONDE, I, 451. — Chute des anges. *Fiat lux.* Œuvre des six jours, 455. — Points de contact des trois règnes, 456. — Questions de principe sur l'existence de Dieu, l'existence de l'univers, la création, 457. — Panthéisme, ses conséquences, 458. — Systèmes philosophiques des anciens sur l'origine de l'univers, 459. — Systèmes modernes, 462. — Dogmes traditionnels, 465.

Cosmogonie de l'Orient, I, 463. — De l'Inde, 464.

Des Grecs, 465. — Systèmes gnostiques, 466. — Manichéisme, 468. — Cabalistique, 468. — Nécessité d'en revenir aux données de l'Ecriture, 470.

Etudes de Cuvier sur les fossiles; démonstration de la chronologie de Moïse, I, 471. — Traditions et chronologies chinoise, égyptienne et hindoue réfutées par Cuvier, 474. — Conclusion. Un mot sur les zooliques de l'Egypte, 481. — Les six jours de Moïse en face des observations des géologues et systèmes divers, 482.

Conséquences de la création. Dieu a-t-il pu créer l'homme pour une fin purement naturelle? I, 13—14. — S'il l'a créé pour une fin surnaturelle, il faut qu'il se révèle à sa raison, 15—14 et suiv.

CROIX. Invention de la vraie croix. Historique et discussions, I, 485. — Miracles qui lèvent tous les doutes, 485. — Objections, 486. — Lettre de Constantin. Ordon-

nance de saint Sylvestre, 487. — Exaltation de la sainte Croix. Guerres d'Héraclius, ses triomphes miraculeux, 489.

Miracles dus à la vertu de la croix, I, 490. — Conversion de Marie Égyptienne, 491. — Victoire de Muradas, 491. — Siège d'Ausbourg, 492. — Siège d'Apamée, 492.

Apparitions de la croix. Voy. APPARITIONS.

Prophétie d'Isaïe relative à l'étendard de la croix autour duquel les peuples doivent se rallier, I, 988.

CYRILLE. Prophétie de l'abbé Cyrille sur les affaires du temps; époque de la renaissance, II, 699.

CYRUS. Prophétie d'Isaïe qui lui est relative, I, 493. — Accomplissement de cette prophétie, 494. — La même prophétie, 944. — De nouveau, 963.

D

DAGON en présence de l'arche, I, 493

DANIEL. Authenticité de ses prophéties, I, 496. — Biographie de Daniel, prophétie qui le concerne, 500. — Dissertations sur quelques passages de ses œuvres, 501. — Objections, 502. Suite de la biographie du prophète, 503. — Songe de Nabuchodonosor; interprétation de Daniel: les quatre grandes monarchies, 505. — La statue de la plaine de Dara, les trois compagnons du prophète dans la fournaise, 507. — Deuxième songe de Nabuchodonosor: l'arbre coupé. Observations exégétiques, 508. — Métamorphose de Nabuchodonosor en bœuf. Observations critiques, 510. — Du rang assigné à Daniel dans le iv^e chapitre de ses prophéties, 513, 515. — Le festin de Balthasar, 513. — Prise de Babylone. Récits des historiens profanes comparés à ceux de Daniel, 514. — Daniel dans la fosse aux lions. Bel et le dragon, 515. — Visions du prophète. Les quatre bêtes, les quatre empires et l'Église, I, 516. — Explications, 519. — L'empire romain. Julien l'Apostat. Erreur des interprètes, 520. — Seconde vision: le bélier et le bouc, 521. — Explications. Darius et Alexandre. Division de l'empire de celui-ci. Guerres de Judée, 524. — Troisième vision: les soixante-dix semaines, 525. — Détails. Explications. Chronologie, 526. Dernière prophétie de Daniel. — Guerres des Machabées. Fin du règne des Séleucides, 527. — L'histoire comparée avec la prophétie, 530.

Daniel à Babylone: coup d'œil sur l'avenir depuis la captivité jusqu'à Messie, I, 119—120.

Prophétie de Daniel sur Alexandre le Grand, I, 163. — Prophétie sur Babylone, 287. — Daniel en présence de Balthasar, 342. — Daniel dans la fosse aux lions, 754. — Même événement, détails relatifs au prophète Habacuc, qui lui porte à manger, 797. — Des deux derniers chapitres du livre de Daniel, 804. — Prophétie de Daniel relative à Jérusalem, 1118. — Aux Machabées, II, 119. — Au second royaume de Syrie, 1091.

DAVID. Prophétie relative à sa postérité. Affermissement de son trône, I, 515. — Fautes et crimes de David et de Salomon. La mort d'Urie. Prophétie de Nathan, 546. — Le glaive ne sort plus de la famille de David. Histoire tragique de sa postérité, 547.

Diverses prophéties de David. Contre l'Idumée, I, 177. — Contre l'Arabie, 235. — Relativement à l'Église, 535. — De nouveau contre l'Idumée, 841. — Relativement à la ville de Tyr, II, 1142. — Voy. PSAUMES.

DEBORA. Sa victoire miraculeuse sur Jabin, I, 531. — Sisara et Jabel. Observations sur l'action de Jabel, 532.

DELUGE. Récit biblique, I, 553. — Les preuves géologiques du déluge, 557. — Souvenirs traditionnels des peuples. Xixustrus, 560. — Traditions de l'Égypte, de l'Inde, 561. — Deucalion. Ogygès; traditions grecques, 563. — Chronologie de Moïse justifiée, 565. — Unité de l'espèce humaine, 566.

DEMON. Faux miracles et prestiges du démon, I, 43—46. — De quel ordre ils sont. Ce qu'en pensent les Pères de l'Église, 47—48, 49—50. — Ce que sont les œuvres du démon, et à quel elles se bornent, 55—56. — Le démon ne saurait opérer des miracles, 57—58. — Le démon ne connaît pas l'avenir, 79—80. — Le connaît-il, il ne pourrait de soi, et sans la permission de Dieu, le révéler à l'homme, 79—80.

De l'intervention du démon dans la magie, II, 151. — De l'évocation des démons. Formules et moyens. Pouvoir du démon, 156. — Objections tirées de l'Écriture, 158. — Des œuvres réelles du démon et de son rôle en ce monde, 149. — Des procédés de la nécromancie, 413. — Le démon répond-il à l'appel du nécromancien? 416. — Le démon ignore l'avenir, 454. — Cures miraculeuses attribuées aux démons et aux oracles, 457. — Concours des démons à la reddition des oracles. Opinion des Pères;

citations, 459. — Dans quel sens les dieux étaient-ils des démons? 462. — Opinion de quelques Pères sur la nature des démons, 466.

Opinion de Corneille Lapiere sur le pouvoir des démons. Censure, II, 548. — Si le démon peut ravir le corps, 780. — Œuvre du démon dans le tournoiement des tables, 1097.

DEMONIAQUES. Récits évangéliques, I, 566. — Pensée des Pères et des docteurs catholiques sur la nature et l'agent des possessions, 569. — Opinion des rationalistes sur la même question, 572.

DIDIER. Imposteur ou illuminé du xiv^e siècle, I, 581.

DIVINATION. Son origine, I, 581. — Ses espèces: géomancie, hydromancie, 582. — Aéromancie, pyromancie, astrologie, 587. — Météopscopie, phytoscopie, 584. — Rhabdomancie, augures, poulets sacrés, 585. — Poisons sacrés, ophiolatrie, aëromancie, 586. — Sorts de diverses espèces, 587.

Différence entre la divination et la prophétie: la divination est une déduction, la prophétie une intuition, I, 83—84. — Prédiction et prophétie; différence essentielle, 105—106. — La prophétie réduite en art. Vanité des moyens employés, 127—128.

E

ECLIPSE MIRACULEUSE LORS DE LA PASSION DU SAUVEUR, I, 589. — Témoignages scripturaires et profanes, 489.

EGLISE. Prophéties qui la concernent, I, 590. — Elle s'étendra à toutes les nations. Discussion contre les Juifs, 591. — Prophétie de David sur ce sujet, 593. — De Moïse, d'Osée, d'Isaïe, de Michée, 596. — De Jérémie, de Daniel, 601.

Les quatre grandes monarchies et l'Église, I, 121—122. — Le règne des saints annoncé par saint Jean, 231, 231. — L'Église sous l'image des fils de Matathias, 680. — L'Église figurée par le règne d'Ézéchias, 900. — Les gloires du règne du Messie et de l'Église, 939. — Le Messie et la fondation de l'Église, 961 et suiv. — La vocation des nations, le rejet de la Synagogue, 983. — L'Église, l'effusion du Saint-Esprit, 1165. — Fondation de l'Église, II, 297. — Psaumes applicables d'une manière plus spéciale à l'Église chrétienne, 747.

ÉGYPTE. Son alliance trop tardive avec la Judée, I, 602. — Cette alliance lui attirera sur les bras les armes de l'Assyrie. Prophétie d'Isaïe et accomplissement, 603. — Expédition de Néchao contre l'Assyrie, prophétie de Jérémie. Accomplissement, 605. — Défection de l'Égypte envers la Judée. Seconde alliance. Prophétie de Jérémie, accomplissement, 605. — Prophétie d'Ezéchiél sur les mêmes événements, 606. — Il n'y aura plus de rois du pays d'Égypte, 610. — Prophétie de Joël, 611.

Prophétie d'Ezéchiél contre l'Égypte, I, 715. — Prophétie d'Isaïe: fardeau de l'Égypte, 916. — Prophétie de Jérémie contre l'Égypte, 1068.

ELAMITES. Prophétie de Jérémie contre les Elamites, I, 1078. — Autre prophétie contre les Elamites, 1088.

ELIE. Biographie de ce prophète. Témoignage de l'Écclésiastique, I, 611. — Elie devant Achab, auquel il annonce une famine de trois années. Sa suite, 612. — Elie et les prophètes de Baal, 613. — Sacrifice d'Elie et mort des faux prophètes, 614. — Elie et Jézabel. Fuite du prophète, 615. — Elie et Achab après le meurtre de Naboth, 616. — Elie et les serviteurs d'Ocbosias. Le feu du ciel, 617. — Ravissement d'Elie. Son manteau légué à Elisée, 618. — Lettre d'Elie à Joram, 618.

Elie en présence d'Achab, I, 148, 150. — Son retour futur sur la terre, 820. — Elie et la veuve de Sarepta, II, 914.

ELIEZER. Le mariage d'Isaac. Récit biblique, I, 619.

ELISEE. Revêtu du double esprit d'Elie. Ses miracles, I, 623. — Elisée et les rois d'Israël, 626. — Elisée en présence de Josaphat et de Joram, victorieux sur Moab, 627. — Elisée, Naaman le lépreux et Glézi, 628. — Elisée et les serviteurs de Ben-Adad, 629. — Siège de Samarie. Famine, prophétie d'Elisée. Accomplissement, 632. — Elisée, Hazaël et Ben-Adad, 630. — Prophétie contre Jézabel, 631. — Elisée mourant promet à Joss trois victoires contre la Syrie, 632. — Mort d'Elisée: miracle qui la suit, 633. — Détails sur la vie prophétique, 633.

Ben-Adad vaincu par Elisée. Miracles du prophète en cette circonstance, I, 359. — Prophétie d'Elisée concernant Hazaël, 810. — Prophétie d'Elisée relative au royaume de Syrie, II, 1067.

EMMERICK. Sœur Emmerick, stigmatisée du xiv^e siècle, II, 1070.

ENEE. Sa guérison miraculeuse, I, 634.

F

ÉON DE L'ÉTOILE. Biographie, I, 634. — Ses prestiges, 635. — Sa comparution devant le concile de Rims, 636.

EPHOD. Son usage prophétique, I, 636. — Les *Urim* et *Toumim*, question sur leur nature, 637.

ESAU. Prophéties qui le concernent, I, 638. — Vend son droit d'aînesse, 638. — Jacob lui soustrait la bénédiction paternelle, 639. — Les descendants d'Ésau; accomplissement des prophéties, 639.

EUCARISTIE. Récit de quelques miracles. L'enfant juif préservé des flammes, I, 641. — La sainte hostie des Billeites, 642. — Preuves du miracle, 641. — Les saintes hosties de Bruxelles, 647. — La sainte hostie de Posen, 651. — La sainte hostie de Brandebourg, 652. — La sainte hostie de l'église Saint-Gervais, 653. — Le miracle de Bolsène, 376.

EUTYCHUS. Ressuscité par saint Paul, I, 635.

EXTASE. Ses effets. Causes surnaturelles. Exemples, I, 656. — L'esprit prophétique proprement dit, 658. — Extase naturelle. Ses causes, 658. — État somnambulique, 658. — Extase malative, 660. — Médicaments internes et externes, 661. — Exercices propres à causer l'extase, 662. — Extatiques anciens, 663. — Inutilité de l'extase dans le but de la divination, 661.

Extase prophétique et extase naturelle. Aliénation des sens. Ravissement, I, 89—90. — De l'emploi de l'extase dans la reddition des oracles, II, 437. — Extase malative au *x^e* siècle. Phénomènes singuliers, 605 et suiv.

EXTISPISCINE. Divination par les entrailles des victimes. Réflexions, I, 666.

EZECHIAS, Sennachirib et le prophète Isaïe, I, 667. — Accomplissement de la prophétie. Discussion, 670. — Ezechias malade. Prophéties et miracles d'Isaïe, 672. — Rétrogradation de l'ombre solaire. Discussion, 675. — Isaïe lui annonce la captivité de Babylone, 674.

EZECHIEL. Date de sa première prophétie, I, 674. — Ezechiel, Jérémie et Daniel comparés, 674. — Du genre et du style des écrits d'Ezechiel, 675. — Vision du chariot, 676. — Explications sur cette vision, la Cabale, 679. — Ezechiel est transporté en esprit sur les bords du fleuve Chohar; il reçoit sa mission, 680. — Siège figuratif de Jérusalem par Ezechiel, 681. — Le pain couvert d'immondices. Observations, 682. — Prophéties verbales sur le siège de Jérusalem, 685. — Prophéties figuratives du sort des Juifs après la prise de la ville, 685. — Explication de ces prophéties et observations, 684. — État du pays après la prise de Jérusalem, 686. — Retour après la captivité, 686.

Seconde prophétie. — Vision des abominations de Jérusalem. Destruction de la ville, 687. — Sort de ses habitants, 689. — Prophétie figurative de la fuite de Sédécias et de sa garde, 690. — Menaces aux anciens d'Israël, aux faux prophètes, au peuple, 691. — Prophéties figuratives, en partie rétrospectives, du sort de la royauté de Juda. L'aigle et le cèdre du Liban, 695. — Retour de captivité; Zorobabel, 694. — Seconde prophétie figurée sur la royauté de Juda, 695.

Troisième prophétie. La ruine entière, inévitable de Jérusalem, 695. — Contre Sédécias, contre l'Ammonite, contre l'Assyrie, 699. — Causes de la ruine de la Judée et d'Israël. Jérusalem et Samarie, sous l'emblème de deux prostituées: Oolla et Ooliba, 700. — Jérusalem sous l'emblème d'une chaudière bouillante, ensuite cassée, et dont on jette au loin les morceaux, 702. — Mort et convoi sans larmes de la femme du prophète, 705.

Prophétie contre l'Ammonite, 704. — Contre la Moabite, 705. — Contre l'Idumée, la Philistie, 705. — Accomplissement. Observations exégétiques, 706. — Contre Tyr, 707. — État présent des lieux. Témoignages de voyageurs modernes, 709. — Suite de la prophétie contre Tyr, 711. — Contre l'Égypte. Accomplissement, 713. — Contre l'Assyrie, 715. — Enchaînement des prophéties. Époques secondes en miracles, 716. — Contre l'Égypte, 716. — Prophéties adressées à Juda. Restauration de la nation. Le Messie, 717. — Fin du trône temporel de David. Son trône spirituel 718. — Contre l'Idumée, 719. — Restauration d'Israël, 719. — Magnifique image de la résurrection de la nation juive: la plaine couverte d'ossements, 720. — Gog et Magog. Persécutions et guerres d'Antiochus. Les Machabées, 721. — La nouvelle Jérusalem, 726.

Prophétie d'Ezechiel contre l'Ammonite, I, 176. — Sur Babylone et ses ruines, 285. — De nouveau les mêmes prophéties, 317. — Contre l'Égypte, à cause de l'abandon où elle laissera la Judée, 606. — Contre l'Idumée, 844. — Les Machabées, II, 119. — Contre les faux prophètes, 676. — Contre Sédécias, 925, 930. — Contre Sion, 1005. — Contre la Syrie, 1091. — Sur la ruine de Tyr, 1158.

FAMINES PROPHEÉTISÉES. De sept années en Égypte. Annoncée par Joseph, I, 727. — Sagesse de Joseph dans l'établissement du premier impôt connu dans l'histoire, 728. — En Israël, sous le règne d'Achab. Annoncée par Elie, 729. — En Israël, sous le règne de Joram. Annoncée par Elisée, 730. Dans l'univers sous le règne de Claude. Annoncée par Agabus, 730.

FANATIQUES DES CEVENNES. Le ministre Jorieu et Duserre, I, 731. — Abraham Mazel fait renaitre les convulsions en 1702. Contagion du fanatisme, 732. — Révolte des Camisards. Organisation civile, militaire et religieuse des bandes, 732. — Scènes convulsives. Intervention des magistrats. Les Camisards déclarés fanatiques, 732. — Guerre. Exil des chefs. Recrudescence, 734. — Les fanatiques en Angleterre. Déconvenue, 734.

Le fanatisme considéré comme une école de miracles, I, 73—74.

FAUX CHRIST ET FAUX PROPHETES. Leurs œuvres ne sont pas annoncées dans l'Évangile comme devant être démoniaques, I, 53—56. — Faux miracles et prestiges du démon; ce qu'ils sont, 45—46 et suiv. — Quatre écoles spéciales de faux miracles, 71—72 et suiv. *Voy. MIRACLES.*

FAUX PROPHETES. Différents des vrais en ce qu'ils ne prouvent point leur mission, I, 107—108. — *Voy. PROPHETES.*

FEMME COURBEE. Sa guérison miraculeuse, I, 735.

FEU DU CIEL. Le sacrifice d'Elie et les prêtres de Baal, I, 736. — Objection. L'Opéra-Comique et la poudre à canon au temps d'Elie, 738. — Le feu descendant du ciel sur les envoyés d'Ochosias. Objections, 740.

FEU SACRE. Sa reproduction au retour de la captivité, I, 742.

FIGUIER DESSECHÉ MIRACULEUSEMENT PAR JESUS-CHRIST. Objections et réponses, I, 742.

FIN DU MONDE. Opinions populaires. Sens de quelques passages de l'Écriture, I, 744. — Signes qui doivent la précéder, 745. — Textes bibliques concernant la fin du monde, 746. — Ce qui adviendra de l'univers après la fin du monde. Opinion des docteurs à ce sujet, 746.

FIAGET, évêque de Bardstowa. Récit des miracles opérés par lui, I, 749.

FOLGOAT. L'Arche *Maria* écrit miraculeusement sur les feuilles d'un lis, I, 750.

FOSSE AUX LIONS. Daniel dans la fosse aux lions. Miraculeusement préservé, I, 754. — Daniel une seconde fois dans la fosse aux lions. Miraculeusement nourri, 755.

FOUDRES MIRACULEUSES. Obtenues par Samuel, I, 755. — De nouveau. Ensuite en faveur de Judas Machabée, 756.

FOURNAISE ARDENTE. Préservation miraculeuse des trois compagnons de Daniel, I, 758. — Pourquoi Daniel n'était pas avec eux, 758. — Cantique d'Azarias dans la fournaise, 306.

FRANÇOIS. Les stigmates de saint François d'Assise, II, 1066.

FULMINANTE. Le miracle de la légion fulminante, I, 759. — Récits des historiens païens. Monument commémoratif, 761.

G

GAD. Ses relations avec David, I, 765.

GASSNER. Guérisseur réputé thaumaturge du *xiv^e* siècle, I, 765.

GEANTS. Traditions populaires à leur sujet, I, 766. — Recherches d'histoire naturelle, 766. — Récits bibliques. Explications exégétiques, 767. — Texte tiré du *v^e* chapitre de la Genèse, et commentaires auxquels il a donné lieu, 769. — Solutions de quelques Pères de l'Église. De commentateurs modernes, 771. — Le géant Goliath. Les géants des romanciers et des poètes, 772.

GEDEON. Miracles opérés en sa faveur. Apparition de l'ange, I, 775. — Miracles de la toison. Le souge du Madianite. Victoire au son des trompettes, 774.

GERASA. Guérison miraculeuse des possédés de Gerasa, et possession des porcs, I, 776. — Objections, 777.

GIEZI. Opinions sur ses voyages en Perse. Opinions sur la transmission de la lèpre, I, 777. — Récit scripturaire qui le concerne, 778.

Giezi et Naaman, I, 142, 161.

GILLES. Prophéties attribuées à F. Gilles de Pologne sur le nombre des Papes. *xv^e* siècle, II, 501, 502.

GNOSTIQUES. Caractères généraux des diverses branches de la secte, 779. — Textes de saint Paul qui les concernent, 780. — Texte de saint Pierre, 781. — De saint Jude. Commentaire sur ce texte, 782.

Gnose considérée comme une école de miracles, I, 73-74. — Système de la gnose sur la création du monde, 466. — Tallmans de fabrique gnostique, II, 1104.

GOG ET MAGOG. Suppositions de quelques savants, I, 785. — Passage d'Ézéchiel qui concerne Gog. Commentaires, 784. — Suite des commentaires, avec application à l'empire de Syrie. Antiochus Epiphane, 790.

GREATRAKES. Guérisseur réputé thaumaturge du xvii^e siècle, I, 791.

GUERISONS MIRACULEUSES OPERÉES PAR JESUS-CHRIST. Textes généraux tirés de l'Évangile, I, 791. — Conclusion, 795.

GUERISSEURS. Personnage: divers qui ont prétendu jouir de la faculté de guérir par l'attouchement, I, 796. — Madame de Saint-Amour, I, 181. — Gasner, 765. — Gréatrakes, 791. — Les divers chevaliers de Saint-Hubert, 838.

H

HABACUC. Questions et opinions diverses sur l'identité de ce prophète avec celui qui nourrit Daniel dans la fosse aux lions, I, 797. — Prophète d'Habacuc, son objet, 799. — Cantique d'Habacuc, 802. — Contre Babylone, 817.

HABACUC. Prophète qui nourrit Daniel dans la fosse aux lions. Opinion qui lui attribue les derniers chapitres du livre de Daniel, I, 804. — Son transport miraculeux à Babylone, 805.

HAI. Défaite des Juifs devant Hai. Crime d'Achan. Sorts prophétiques, I, 806. — Supplice d'Achan. Sa famille subit-elle le même supplice? 807.

HANANI. Guerres de Baasa, d'Azar et de Ben-Adad. Intervention du prophète Hanani, I, 808. — Voy. aussi 276.

HANANIAS, faux prophète. Prophétie de Jérémie contre lui, I, 809.

HAZAEI sacré roi de Syrie. Prophétie d'Élisée qui le concerne, I, 810. — Ses guerres contre Joachaz, roi d'Israël, et Joas, roi de Juda, 812. — Élisée, Hazael et Ben-Adad, 830.

HEBREUX. Leur séjour en Égypte. Discussions chronologiques sur sa durée, I, 812.

HELCIAS. Retrouve le livre de la loi. De quelle manière il faut entendre ce passage, I, 856.

HELL. Averti par un prophète des maux dont il est menacé, I, 814. — Averti de nouveau par Samuel, 815. — Accomplissement des menaces, 816.

HELIODORÉ. Son expulsion miraculeuse du temple de Jérusalem, I, 816. — Sa guérison miraculeuse, 817.

HEMORROÏSSE. Sa guérison miraculeuse, I, 818.

HENOCH. Rangé parmi les prophètes, 818. — Textes de l'Écriture qui le concernent, 819. — Traditions relatives à son retour sur la terre en compagnie d'Élie, 820. — Livre attribué à Hénoch, 822. — Opinions de quelques Pères sur le livre d'Énoch, 823.

HERODE-AGRIPPA. Sa mort miraculeuse, I, 825. — Relation du même événement par Josèphe, 824.

HERODIADE. Sa décollation prétendue. Critique du récit, I, 825.

HÖHENLOHE ET LE PAYSAN MARTIN MICHEL s'essayent dans l'art de faire des miracles, I, 825. — Obstacles apportés par la police, 826. — Récits de guérisons miraculeuses et contestations, 827. — Lettres du thaumaturge, 828. — Guérisons opérées à distance et par la seule vertu de la prière, 830. — Observations sur l'ensemble des faits, 831.

HOLDA. Sa prophétie, I, 835.

HOREB. L'eau jaillissant du rocher, II, 1029.

HUBERT. Guérisons miraculeuses attribuées à l'étoile de saint Hubert, I, 837. — Guérisseurs et charlatans qui se sont dits de la famille de saint Hubert, 838.

HYDROPIQUE. Guéri par Jésus-Christ en un jour de sabbat, I, 840.

I

IDUMÉE. Histoire, I, 839. — Prophéties qui la concernent. Prophétie de David, 841. — D'Isaïe, 842. — De Jérémie, 843. — D'Amos, d'Ézéchiel, 844. — De Joël. Accomplissement, 846.

Prophétie d'Ézéchiel contre l'Idumée, I, 705. — De nouveau, 719. — Prophétie d'Isaïe, 929. — De nouveau, 956. — Prophétie de Jérémie, 1073.

ILLUMINÉS. Des premiers siècles de l'Église et des siècles suivants, I, 848. — Doucin, chef des illuminés du xiv^e siècle, 849. — Les allumbrados d'Espagne, 849. — Édit de grâce. André Pacheco. L'inquisition, 851. — Meurs. Erreurs, 849, 852.

Fraumacçonnerie illuminée. Ses branches, I, 853. —

Alphonse Cahagnet. Illuminé magnétique, 856. — Swedenborg. Ses visions, sa maçonnerie, 858. — Martinez-Pasqualis. Saint-Martin. Leurs rêveries, 860. — Maçonnerie des Philalèthes, 863. — Cagliostro. Sa maçonnerie. Son illuminisme, 863.

Adalbert. Cabaliste. Illuminé du vii^e siècle, I, 156. — Cagliostro. Sa maçonnerie illuminée, 404 et suiv. — Madame Krudener. Son illuminisme, 1197. — Labrousse. Illuminée du xix^e siècle, II, 15. — Martin de Gallarda. Illuminé et prophète du xix^e siècle, 191. — Pasqualis. Théosophe illuminé du xviii^e siècle, 516. — Saint-Martin. Illuminé du xviii^e siècle, 849. — Swedenborg. Illuminé du xviii^e siècle, 1081. — Théosophiste. Jacques Behm. Illuminé du xvii^e siècle, 1125. — Théot. Illuminée du xix^e siècle, 1124. — Vintras. Illuminé du xix^e siècle, 1131.

ISAAC. Prophéties relatives à ce patriarche, I, 866. — ISAÏE. Sa vie, I, 867. — En présence d'Achaz et d'Ézéchias, 868. — Le livre de ses prophéties. Introduction, 869. — Réflexions sur cette introduction, 873.

Première prophétie. L'Église chrétienne sous le symbole de Jérusalem restaurée. La conversion des nations, 875. — Rejet de la nation juive, 871. — Peinture de la désolation de Jérusalem, 876. — La prophétie comparée avec l'histoire, 878. — Les efféminés, 880. — Ruine de Jérusalem et de la Judée par Nabuchodonosor, 881.

Deuxième prophétie. — Ravissement du prophète. Du nouveau, la captivité de la nation juive, 881.

Troisième prophétie. Relative à Bésin et à Phacé. Prononcée devant Achaz, 885. — Discussion exégétique du texte, 886. — Nouvelle prophétie adressée à Achaz. La Vierge-Mère, 887. — Explications exégétiques. Historiques, 888. — I.e prophète Oded. Thelgathphalassar appelé en Judée par Achaz, 889. — Fin du royaume de Damas, amoindrissement de celui d'Israël, 889. — Le fils du prophète nommé *Mahar-Salat-hus-bus*. La cabale, 890. — Prophétie relative à Phacé et à Bésin. Explications, 891. — Défaite des nations ennemies de la Judée, 892. — Conseils à Achaz et menaces éventuelles, 893. — Avènement d'Ézéchias. Figure du Messie, 895. — Son règne. Ruine définitive d'Israël, 894. — Ruine de l'Assyrie, 896. — Observations historiques. Accomplissement de ces prophéties, 897. — Invasion de Sennachérib. Destruction de son armée, 899. — Tableau du règne d'Ézéchias, figuratif de celui du Messie, 900. — Événements postérieurs. Restauration de la Judée, figurative de l'Église, 900.

Quatrième prophétie. Babylone prise par Cyrus. Fin de la captivité. Détails historiques, 902. — Ruine définitive de Babylone. Peinture de son état présent. Cantique d'actions de grâces après le retour de la captivité, 905. — Fardeau de la Philistie, 907. — Fardeau de Moab. Suites et remarques, 908. — Fardeau de Damas et d'Israël, 912. — Explications historiques, 913. — Fardeau de l'Arabie. Explications préliminaires, 914. — Fardeau de l'Égypte, 916. — Les cinq villes d'Égypte qui parlent la langue de Chanaan. Invasions réciproques de l'Égypte et de l'Assyrie, 918. — Histoire d'Égypte comparée avec la prophétie, 919.

Cinquième recueil. Isaïe figure en sa personne l'émigration des Égyptiens réduits en captivité, 923. — Prophéties d'Isaïe à l'occasion de l'invasion de la Judée par Sennachérib, 924. — L'armée d'Assyrie détruite sous les murs de Jérusalem, 925. — Discussion historique sur la destruction de cette armée. Histoire sainte et histoire profane, 926. — Prise de Babylone par Cyrus, 928. — Dévastation de l'Idumée et de l'Arabie, 929. — Fardeau de Jérusalem. Captivité de Manassé, 930. — Prophétie contre Soba. Le grand prêtre Eliacim, 931. — Eliacim et Manassé. Discussion chronologique, 933. — Fardeau de Tyr, 935. — Explications. Histoire et chronologie, 935. — Malheurs de la Palestine aperçus d'un seul coup d'œil, 937. — Isaïe aperçoit les gloires du Messie, 939. — L'Église chrétienne sous le symbole de la restauration de la Judée par les Machabées, 940. — Judas Machabée, ses triomphes, 944. — Cantique prophétique. Antithèses de ce morceau de poésie, 943. — Cyrus chargé de venger la querelle de Dieu, 944. — Prophétie contre Israël, 945. — Contre Jérusalem séduite par ses faux prophètes. Siège de Nabuchodonosor, 946. — Fuite des Juifs en Égypte après la prise de Jérusalem, 948. — Tableau des félicités d'Israël docile à la voix de son Dieu, 950. — Ruine de Jérusalem. Sa restauration. Malheurs des peuples voisins. Morceau rempli d'antithèses, 955. — Tableau du Sage. Ruine des nations. Triomphe de Jérusalem, 955. — Désolation de l'Idumée, 956. — Jérusalem restaurée. Image de l'Église, 958. — Quatre chapitres d'histoire relatifs aux invasions de Sennachérib, à la maladie d'Ézéchias, à l'ambassade du roi de Babylone, 959.

Dernière partie du recueil. La divine mission du Messie, 961. — L'Évangile et la prophétie comparés, 963. — Prédication des apôtres. Aveuglement des Juifs, 964. — Captivité de Babylone. Son terme. Cyrus prophétisé par son nom, 965. — Le Messie, 967. — Ruine de Babylone, 968. — Balthazar et les devins de la Chaldée, 969. — Délivrance d'Israël par la chute de Babylone. Le Messie, 970. — Prédication de l'Évangile. Jérusalem restaurée, figure de l'Église, 971. — Répudiation de Jérusalem et de la nation juive, 972. — Passion du Messie. Malheurs de Jérusalem, 973. — La justice par le Messie, 975. — Question sur sa beauté, 976. — Vocation des nations, 976. — Aveuglement de la Synagogue, 978. — La nouvelle Jérusalem, 979. — Vocation des nations. Le Messie sous l'emblème de Judas Machabée, 982. — Destruction de Jérusalem, 983. — Conversion d'un petit nombre de Juifs, 984. — L'Église nouvelle. Le temple répudié, 986. — Triomphe de l'étendard de la croix, 988. — Fin de la prophétie. Observations sur la manière dont il convient d'étudier les prophètes, 989.

Guerres de Juda avec Israël et la Syrie. Intervention d'Isaïe, I, 153. — Prophétie contre l'Arabie, 255. — Prophéties relatives à l'Assyrie, 279. — Relatives à Babylone, 313; — à l'Église, 596; — à l'Égypte, 605. — Ézéchiél, Sennachérib et le prophète Isaïe, 667 et suiv. — Prophéties contre l'Idumée, 812. — Relatives à la première ruine de Jérusalem, 1115; — aux Machabées, II, 115; — à Sédécias et à Pharaon-Hophora, 951; — à la Syrie, 1067; — à Zorobabel, 1222.

ISMAËL. Prophéties qui lui sont relatives, I, 990. — Accomplissement. Détails sur les descendants d'Ismaël, 991. — Caractère spécial des descendants d'Ismaël en particulier, et en général des fils d'Abraham, 993. — Jugement prétendu d'Alexandre en faveur des Juifs contre les Ismaélites, 994.

ISRAËL. Prophéties contre le royaume d'Israël et leur accomplissement, I, 935. — Prophétie d'Isaïe sur la destruction du royaume d'Israël, 155.

J

JACOB. Bénédiction prophétique d'Isaac. Promesses divines, I, 997. — Prophéties de Jacob. Bénédiction des douze tribus, 998. — Jeux de mots et allusions dans la prophétie, 1001. — De l'état ancien et présent de la Palestine, 1002.

JACOB, chef des Pastoraux. Magicien, illuminé. Son histoire, I, 1002.

JAHAZIEL. Prophète. Promet le secours de Dieu à Josaphat, I, 1005.

JAIRE. Résurrection miraculeuse de sa fille, 1005. — Le dogme de la résurrection mis en doute chez les Juifs, 1006. — Objections contre cette résurrection, 1008.

JAMNIA. Mort des soldats prévaricateurs à la bataille de Jamnia, I, 1009.

JANVIER. Discussion sur le miracle de l'ébullition de son sang. Exposition, I, 1010. — Il n'y a ni fraude ni supercherie, 1011. — Suppositions gratuites faites pour expliquer le miracle, 1012. — Authenticité des reliques, 1013. — Doutes sur la réalité du miracle, 1014.

De nouveau le sang de saint Janvier, II, 898, 904.

JEAN. L'abbé Jean, auteur de prophéties concernant le nombre des Papes, II, 501.

JEAN-BAPTISTE. — Prophétie d'Isaïe qui le concerne, I, 1016. — Récits évangéliques. Vie de saint Jean-Baptiste, 1017.

JEANNE-D'ARC. Sa biographie merveilleuse. Son apparition sur la scène du monde, I, 1018. — Jeanne-d'Arc et Robert de Baudricourt, 1020. — Départ de Blois. Lettre au roi d'Angleterre, 1021. — Ses habitudes de piété. Sa modestie, sa bonté, 1022. — Arrivée à Orléans. Succès merveilleux, 1023. Première bataille. Combat des Tournaillies, 1024. — Le chevalier de Glacidas, 1021, 1026. — Levée du siège d'Orléans, 1027. — Les voix mystérieuses, 1028. — Le duc et la duchesse d'Alençon. Prise de Gergeau, 1029. — La Hire. Discipline de l'armée, 1030. — Départ pour Reims, 1031. — Prise de Troyes. Entrée à Reims, 1032. — Sacre de Charles VII, 1033. Le roi la retient à l'armée, 1033. — Sept faits miraculeux ressortant du récit qui précède, 1034. — Jeanne-d'Arc prisonnière de guerre. Sa piété, 1035. — Jugement. Supplice, 1035.

JEHU. Prophétise à Baasa ses malheurs, I, 1037. — Accomplissement de la prophétie. Remarques, 1038. — Baasa et le prophète Jéhu, 507.

JÉHU. Prophétise devant Josaphat, et lui reproche son alliance avec Achab, I, 1039.

JÉHU roi d'Israël. Prophéties qui le concernent. Leur accomplissement, I, 1039.

JÉRÉMIE. Le recueil de ses poésies prophétiques, I, 1041. — Première vision : siège et malheurs de Jérusalem, 1042. — Prise de Jérusalem par Néchao. Prise par Nabuchodonosor, 1043. — Causes des malheurs de Juda, 1045. — Efforts de Josias pour bannir l'idolâtrie, 1047. — Peinture du siège de Jérusalem. Prise de la ville et ses suites, 1048. — Menaces conditionnelles, 1050. — Prophétie contre les nations de la Palestine, 1050. — Cantique sur les grandeurs de Dieu et la vanité des idoles, 1051. — De nouveau le siège de Jérusalem, 1053.

Troisième prophétie. Sa date probable et son occasion. Rejet de Juda et d'Israël, 1054. — Jérémie persécuté. Symbole du Messie, 1055. — Prophétie contre les peuples de la Palestine, et accomplissement, 1056. — Le prophète va cacher une ceinture dans le lit de l'Euphrate, pour figurer la captivité, 1057. — Menaces de plus grands maux, à l'occasion d'une sécheresse qui désole la Judée, 1058. — Les malheurs de la Judée s'accompliront ; il est inutile d'espérer et de prier, 1059. — Il y aura deux invasions, une double captivité, 1060. — L'accomplissement est prochain. Mais la captivité aura un terme, 1061. — Cependant si Juda voulait encore revenir à son Dieu, peut-être se laisserait-il toucher, 1062. — Chronologie des derniers temps du royaume de Juda, 1063. — Joachaz emmené en Égypte. Règne de Joakim. Nouvelles menaces. Le prophète persécuté, 1064. — Joakim aura la sépulture d'un âne, et Jechonias, son fils sera emmené captif, et n'aura point de postérité sur le trône, 1065.

Retour après la captivité. Les jours du Messie, 1066. — Prophétie contre l'Égypte. Sa conquête par Nabuchodonosor, 1068. — Prophétie contre la Philistie, 1070; — contre les autres nations de la Palestine. Railleries et jeux de mots, 1071. — Suite de la même prophétie : l'Ammonite, l'Idumée, Damas, Cédar, Azob, etc., 1075. — Jérémie jeté en prison. Nouvelle annonce de l'arrivée prochaine de Nabuchodonosor, 1076. — Jérémie verse la coupe de la colère du Seigneur à tous les princes que Nabuchodonosor doit détrôner, 1077. — Prophétie contre les Élamites et les Babyloniens. Explications historiques, 1078. — Jérémie dicte dans sa prison ses prophéties à Baruch. Découragement de celui-ci. Les événements prédits commencent à s'accomplir, 1080.

Joakim revenu de captivité. Lecture publique des prophéties de Jérémie. Joakim les jette au feu, 1081. — Règne de Sédécias. Les prophéties s'accomplissent. Nouvelles menaces. Le vase d'argile brisé, 1082. — Jérémie jeté dans un cachot. Prophétie contre Pharaon, 1084. — Consolations aux captifs de Babylone. Promesses. Fin de la captivité, 1085. — Contre Jérusalem et les faux prophètes qui séduisent les captifs de Babylone, 1086. — Prophétie contre les Élamites, 1088. — Prise de Babylone par Cyrus. Retour après la captivité. Complément de la prophétie d'Isaïe sur la prise de Babylone, 1090. — Conseils aux captifs. Conseils à Sédécias, qui va les visiter, 1091. — Hananias brise la chaîne que Jérémie portait en signe de captivité. Jérémie prophétise contre lui, 1093. — Invasion de la Judée. Pacte avec Dieu. Levée du siège. Rupture du pacte. Nouvelles menaces du prophète, 1095. — Prophéties d'Ezéchiél et de Jérémie sur Sédécias, 1097. — Sédécias envoie consulter Jérémie et méprise ses conseils, 1098. — Reprise du siège de Jérusalem. Jérémie jeté en prison. Sédécias le consulte et méprise ses avis, 1099. — Jérémie achète un champ à Anathoth en signe du retour après la captivité, 1100. — Retour de captivité. Figure de l'Église, 1102. — Prise de Jérusalem et événements postérieurs. Fuite des Juifs en Égypte malgré Jérémie, 1104. — Jérémie les suit. Leur annonce la colère de Dieu et la venue de Nabuchodonosor, 1106. — Fin du livre. Mort du prophète. Accomplissement de ses prophéties. Conclusion et réflexions, 1108.

Promesse de Jérémie à Abd-el-Melech, I, 153. — Prophétie contre les Ammonites, 175; — contre l'Arabie, 258; — contre Babylone, 316; — sur l'Église, 601; — Relativement à l'Égypte, 605, 605; — contre Hananias, 809; — contre l'Idumée, 845; — relativement à la première destruction de Jérusalem, 1117; — contre les faux prophètes, II, 676; — contre Sédécias, 927; — contre Sidon, 1005.

JÉRICO. Prise miraculeuse de cette ville par Josué, I, 1110. — Malédiction prophétique contre Jéricho et accomplissement, 1111.

JÉROBOAM I^{er}. Miracles accomplis à son égard, I, 1112. — Prophéties qui le concernent et accomplissement, 1115. — Prophétie d'Abias, 161. — Mort du fils de Jéroboam et extinction de sa race, 163.

JÉRUSALEM. Prophéties relatives à sa première destruction. Prophétie d'Isaïe, I, 1115. — De Michée. De Jérémie, 1117. — De Daniel, 1118. — Seconde destruc-

tion. Prophètes de Jésus-Christ, 1119. — Signes précurseurs et accomplissement, 1122. — Récit de l'historien Josèphe, 1125. — Ruine de Jérusalem figurative de la fin du monde, 1127. — Siège figuratif de Jérusalem par Ezéchiel, I, 681 et suiv. — Ruine certaine, inévitable de Jérusalem, 695. — De nouveau le siège et la ruine de Jérusalem, 700 et suiv. — Jérusalem restaurée. Image de l'Eglise, 726. — De nouveau, 873, 876. — De nouveau la ruine de Jérusalem, 881. — Fardeau de Jérusalem, 950. De nouveau, 916. — Jérusalem restaurée. Image de l'Eglise, 938. — De nouveau, 971. — Ses malheurs. Sa répudiation, 972, 983. — Siège et malheurs de Jérusalem, 1042, 1043, 1053, 1082, 1086, 1095, 1099. — Prophète de Joël contre Jérusalem, 1157.

JESUS-CHRIST. Sa vie. Ses miracles. Premières années du Sauveur, I, 1128. — Commencement de sa prédication. Baptême. Noces de Cana, 1131. — Guérisons miraculeuses. Tempête apaisée. Les démons en fuite. Résurrection d'un mort. Pêche miraculeuse, 1132. — Jésus s'annonce comme Fils de Dieu. Première Pâque. Nouvelles guérisons. Don des miracles communiqué aux apôtres. Nouvelle résurrection Multiplication des pains, 1133. — Séjour à Capharnaüm. Guérisons multipliées. Séjour à Nazareth. Dans la Décapole. Transfiguration. Annonce de la Passion. La Samaritaine, 1139. — L'aveugle de Siloé. Les dix lépreux. Dernière Pâque. Prédiction de la Passion. Figurer desséché. Prophète sur la ruine du temple, 1143. Passion. Résurrection. Apparitions. Ascension, 1147. — Réflexions et conclusion, 1148.

Prophéties de Jésus-Christ complétives des anciennes, I, 125—126. — Concernant l'établissement de l'Eglise, 127—128.

JEZABEL. Prophéties qui la concernent et accomplissement, I, 1149. — Mêmes prophéties, 150, 154, 615, 651.

JEZRAËL ET SAMARIE. Leur situation respective, I, 152.

JOACHIM, abbé de Flore. Sa vie, ses prédications, ses ouvrages, I, 1181. — Prophétie de l'abbé Joachim sur le nombre des Papes, II, 491, 496, 499. — Ses prophéties politiques, 695.

JOAKIM, roi de Juda. Prophéties qui le concernent. Notice chronologique, I, 1154. — Généalogies diverses de ce prince, 1155. — Prophétie de Jérémie sur sa sépulture, 1065.

JOB. Le livre de Job considéré comme poème didactique, I, 49—50.

JOEL. Ses prophéties. Quatre invasions en Judée et ruine de Jérusalem par Nabuchodonosor, I, 1157. — Repentir des Juifs idolâtres. Retour de captivité. Ruine de l'Assyrie, 1160. — Néhémie, figure du Messie. L'Eglise. La diffusion du Saint-Esprit sur les fidèles, 1163. — Judas Machabée et ses triomphes. Immolation des ennemis de la Judée, figure du jugement général, 1164. — Restauration de la Judée. Détails historiques, 1167. — Prophète de Joël sur la ruine de Babylone, I, 286; — contre l'Egypte, 611; — contre l'Idumée, 816; — relativement aux Machabées, II, 119; — à Sidon, 1005.

JONAS. Histoire et traditions, I, 1168. — Le poisson qui l'engloutit, 1169. — Sa mission à Ninive, le lierre desséché, 1170.

JONATHAN. Imprécation prophétique de Jonathan contre Abimélech, I, 159.

JORAM. Prophétie qui le concerne et objection d'un incrédule, I, 1171.

JOSAPHAT. Prophétie qui le concerne. Le prophète Jahaziel, I, 1175.

JOSAPHAT. Vallée de Josaphat, ou vallée du Jugement. Prophéties relatives à ce lieu, I, 1174.

JOSEPH. Prophétise l'entrée des Hébreux dans la terre promise, I, 1176. — Explique les songes de Pharaon et de ses serviteurs, I, 727. — II, 1039.

JOSIAS. Appelé par son nom avant sa naissance. Accomplissement de la prophétie qui lui est relative, I, 1176. — Même prophétie, 163.

JOSUE. Différence entre les miracles qu'il opère et ceux de Moïse, I, 65—64.

JOURDAIN. Passage miraculeux de ce fleuve, I, 1177. — Description des rives du Jourdain, 1179.

JUDA. Prophétie qui concerne ce patriarche, et sens des paroles dans lesquelles elle est conçue, I, 1181.

JUDAS. Sa trahison annoncée, prévue, mais nullement nécessaire, I, 1181.

JUIFS. Prophéties relatives à l'étendue de leur empire et accomplissement, I, 1186. — Relatives à l'aveuglement de la nation à l'endroit du Messie, 1187. — Relatives au rejet de la nation après la mort du Messie, 1189.

— A ceux qui chercheront un refuge en Egypte après la destruction de Jérusalem. Accomplissement, 1191.

Recensement de la nation au temps de sa puissance et au temps présent, I, 116. — Idées des anciens Juifs sur Dieu et les dieux, 163. — Mêmes observations, 211. — Rejet final de la nation juive, 874. — Répudiation de Jérusalem et de la nation, 972. — Aveuglement de la Synagogue, 978. — Conversion d'un petit nombre de Juifs à la prédication du Messie, 984. — Rejet de la nation juive, II, 296. — Psaumes relatifs à ces mêmes événements, 760 et suiv. — Restauration de la nation juive, figurative de l'Eglise. I 719, 900.

K

KRUDENER. La baronne de Krudener, thaumaturge et illuminée du XIX^e siècle, I, 1195. — Sa jeunesse, 1196. — Elle se jette dans l'illuminisme, 1197. — Eussuite dans la politique, 1200. — Puits dans la théophilantropie, 1201. — Ses voyages et ses écrits, 1205.

L

LABARUM. Apparition céleste à Constantin. Songe explicatif qui la suit, II, 9. — Récit d'Ensebe de Césarée, 10. — Discussion sur la certitude de l'événement et récits de divers auteurs, 11. — De l'apparition nocturne, 12. — Evénements miraculeux qui se rapportent au Labarum, 13. — Discussion des témoignages, 15.

LABROUSSE. Illuminée et prophétesse du XVIII^e siècle. Biographie, II, 15.

LANGUES. Don des langues accordé aux premiers apôtres du christianisme. Preuves, II, 16. — Prophétie relative au don des langues et accomplissement, 18. — Opinions des Pères sur la manière dont le prodige s'opérait, 19. — L'apôtre saint Paul réglant l'usage du don des langues, 20.

LASCI. Le B. Mathieu Lasci, auteur de prophéties relatives au nombre des Papes, II, 495.

LAZARE. Sa résurrection miraculeuse. Récit évangélique, II, 21. — Preuves qui en résultent relativement à la mission divine de Jésus-Christ, 23; — à sa divinité, 25. — Preuve juridique relativement à la divinité du christianisme, 29. — Objections et réponses, 30. — La résurrection de Lazare serait-elle un fait naturel, 31. — Preuves résultant du récit considéré en lui-même, 32.

LAZARI. Domenica Lazari, stigmatisée contemporaine, II, 1074.

LENORMAND. Tireuse de cartes du XIX^e siècle. Biographie, II, 51. — Succès. Prédications célestes, 56. — Relations de cour. Affaires de police, 58. — Ses écrits, 41. — Sa réputation. Sa confiance en son art, 45. — Jugement sur le personnage, 45.

LEPREUX. Ce qu'est la lèpre et ce qu'elle était chez les Juifs. Prescriptions légales, II, 46. — Guérisons miraculeuses opérées par Jésus-Christ, 47. — Recrudescence de la lèpre au moyen âge, 48. — Saint François d'Assise et les lépreux, 49. — Cérémonial de la séparation des lépreux, 51. — Vêtements particuliers des lépreux, 53.

LIBER-MIRABILIS. Recueil de prédictions, II, 54. — Prophétie de Jean Prêche-Guerre, attribuée à saint Gésaire, 55. — Réflexions sur cette prédiction, 59. — Son rôle en est l'auteur, 60. — Autres prophéties du même recueil, 61. — Influence de ces prophéties sur les événements contemporains. Le roi Charles VIII, 61.

LIECHTENBERGERS. Prophète du XV^e siècle, II, 69.

LORETTE. Récit de l'évangéliste saint Luc sur l'Annonciation, II, 62. — La maison de l'Annonciation au temps apostoliques, 63. — Restauration de cette maison par sainte Hélène, 65. — La sainte maison au I^{er} siècle et depuis. Témoignages des pèlerins, 67. — Différences dans les témoignages, 70. — Existence de la sainte maison au XI^e siècle. Pèlerinage de saint Louis, 75. — Témoignages non encore cités dans la discussion, 75. — Etat des lieux en 1651 d'après Doubdan, 81.

La sainte maison transportée à Tersatz, en Dalmatie, 88. — A Bandrola, 92. — Dans la propriété des frères Rainaldi, 93. — Sur la voie publique de Recanat. Ceasure des récits, 94. — Diversité dans les récits, 96. — Opinion de Benoit XIV. Le tableau de saint Luc. Douce des savants, 97. — Défaut de témoignages contemporains. Abondance de témoignages au XV^e siècle, 99.

Témoignages des Souverains Pontifes. Paul II, 102. — Jules II, Léon X, Clément VII, Pie IV, Sixte V, 105. — Innocent XII et successeurs. Signification de ces témoignages, 105. — Dons célestes et faveurs miraculeuses obtenus à Lorette. Le Pape Pie II, 106. — Dimensions et description de la sainte maison, 108. — Suppositions diverses sur son arrivée à Lorette, 109. — Exemples de translations pareilles, 110. — La sainte Madone transférée à Paris. Pièces officielles. Son retour à Lorette, 111.

LOTH. La femme de Loth changée en statue de sel. Récit biblique. Objection et réponse, II, 114. — Allusion de l'Évangile et du livre de la *Sagesse*, 115.

M

MACHABÉES. Prophéties qui les concernent. Isaïe, II, 115. — Daniel, Ezéchiel, Joël. Comparaison avec les récits de l'histoire, 119. — Zacharie, et comparaison avec les récits de l'histoire, 123.

Les Machabées et leurs luttes gigantesques. Les nations voisines. L'empire de Syrie, I, 123—124. — Dernière prophétie de Daniel; les guerres des Machabées. Fin du règne des Séleucides, 527. — Persécutions d'Antiochus, guerres des Machabées, 721. — Matathias et ses fils: image prophétique de Jésus-Christ et de la primitive Église, 880. — Restauration de la Judée par Judas Machabée, image prophétique de l'Église, 946.

Judas Machabée en particulier. Prophétie de David accomplie par Judas Machabée, I, 178. — Prière d'Azarias dans la fournaise. Judas Machabée, 507. — Prophétie d'Isaïe: Judas Machabée, ses triomphes, 941. — Prophétie de Joël: Judas Machabée et ses triomphes, 1164. — Prophétie de Michée: les jours de Judas Machabée et du Messie, II, 327.

MAÇONNERIE ILLUMINÉE Selon Cagliostro, I, 336 et suiv. — Illuminée proprement dite, 633 et suiv.

MAGES. Adoration des Mages. Récit évangélique, II, 126. — Quels étaient les Mages. Recherches et opinions diverses, 128. — De quel pays venaient les Mages. Recherches et opinions diverses, 130. — De l'étoile qui les conduisit à Bethléem, 131. — En quel nombre virent-ils adorer le Sauveur, 132.

MAGIE. Ce que c'est. Ses diverses espèces, II, 133. — De l'intervention des esprits dans les pratiques de la magie, 134. — De l'évocation du démon. Formules et moyens. Pouvoir du démon, 136. — Objections tirées de l'Écriture, 138. — Origines de la magie, 159. — Enseignement de l'Église. Opinion des docteurs, 141. — De l'apparition des âmes des morts, 144. — Aveux de ceux qui ont cultivé la magie, 146. — Décisions de l'Église sur la matière, 147. — Des œuvres réelles du démon et de son rôle en ce monde, 149. — Étude sur la magie et bibliothèque magique, 151.

Du démon et de ses œuvres, I, 45—46 et suiv.

MAGNÉTISME. Ses antiquités. Ses moyens divers. Origines du magnétisme moderne, II, 157. — Mesmer, ses expériences. Le comte de Puységur, 179. — Questions et doutes sur l'existence du fluide magnétique, 160. — Procédés magnétiques, 161. — Etat de lucidité. Résultats incertains. Effets certains, 162. — De la cause productrice, naturelle ou démoniaque, 163. — Le baquet de Mesmer. L'arbre de Buzancy. Fluide magnétique. Doutes, 165. — Magnétisme transcendant. Le magnétisé transporté dans les mondes imaginaires, 167. — Miroirs magiques. Mouvement et apport de meubles, d'objets venant de loin, 168. — Résumé, 170.

MALACHIE. Sa personne. Le temps où il vécut. Doutes des savants, II, 171. — Sa prophétie. Analyse, 175.

MALACHIE. Prophète de saint Malachie, évêque d'Armagh, sur le nombre des Papes, II, 507 et suiv.

MALCHUS. Sa guérison miraculeuse, II, 173.

MASSE MIRACULEUSE DU DESERT. Objections des ennemis de la religion, II, 176. — Récit biblique. Remarques et preuves, 177.

MARIE. La sainte Vierge. Prophéties qui l'annoncent, II, 179. — Elucubrations cabalistiques sur la sainte Vierge. Préliminaires, 181. — Du nom tetragrammaton de Marie, 182. — Prophéties de la sainte Vierge; commentaire du *Magnificat*, 184.

MARIE, sœur de Moïse, frappée de la lèpre. Récit biblique, II, 190.

MARTIN DE GALLARDON. Illuminé et prophète du XIX^e siècle. Biographie et visions, II, 191.

MARTYRS DE TYPASE. Histoire de leur martyre, II, 194. — La parole leur est rendue miraculeusement après l'amputation de la langue. Témoignages contemporains, 195.

MEDAILLE MIRACULEUSE. Apparition de la sainte Vierge à une sœur de charité, II, 201. — Faveurs célestes accordées à ceux qui portent la médaille, 205.

MÉDARD. Les convulsionnaires de Saint-Médard. Origines. Le diacre Paris, II, 203. — L'abbé Bescherant. Premières convulsions et suites, 205. — Carré de Mongeron. Son livre. La Bastille, 206. — Constitution de l'Œuvre des convulsions, intervention de la police, 207. — Extension de l'œuvre dans Paris et la province. Grands et petits secours. Scandales et immoralité, 209. — Naturalisme et extranaturalisme. Supercheries. De nouveau

la police, 211. — Les figuristes. Les apocalyptiques, les prétrésses, 213. — Les prophètes. Schisme dans l'œuvre. Fin des convulsions, 215.

MELITA. Le serpent de Melita et l'apôtre saint Paul. Récit du livre des Actes, II, 218. — Miracles opérés par l'apôtre. Discussion de géographie, 219.

MER. Jésus marchant sur la mer. Récit évangélique, 221.

MER ROUGE. Passage de la mer Rouge par les Hébreux. Récit biblique, II, 222. — Du point de départ de la colonie émigrante. Le pays de Gessen, 224. — De la mer Rouge et de ses algues, 225. — Détails topographiques sur la Basse-Egypte, les lacs Amers et l'isthme de Suez, 227. — Fixation du point de départ des Hébreux, 229. — Il était voisin de Tanis, 251. — Détermination du lieu où Moïse dut traverser l'isthme, 253. — Héropolis et Belbé. Discussions critiques, 255. — Opinion de Du Bois-Aymé, 257. — Discussion sur le lieu des trois campements indiqués par Moïse, 259. — Du lieu où les Hébreux passèrent la mer Rouge, et dans quelle direction ils la traversèrent, 241. — Opinions de MM. Quatremère et Léon de Laborde sur le nombre des émigrants, 245. — Objections des incrédules, 244. — Passage de Napoléon, Gués et grèves de la mer Rouge, 247. — Objection relative à la topographie de la péninsule arabique, 248.

MERCAVA. Haute cabale. Gracieuse création de sylphes, ondins, gnomes, salamandres, II, 250. — Voies et moyens de commercer avec eux. L'abbé de Villars, 251. — Livres de haute cabale, et époques auxquelles ils furent composés, 252. — Aphorismes de haute cabale et terme des travaux, 255.

MERLIN. Prophéties de Merlin. Leur influence littéraire, II, 693.

MESSIE. Prophéties diverses qui lui sont relatives. Prophéties en action, II, 257. — Institution des sacrifices, 258. — Melchisédech, 260. — Isaac, 261. — Moïse, 263. — Observances légales, 265. — Serpent d'airain, 265. — David, 265. — Jérémie, 267. — Jonas, 269.

Prophéties verbales. Promesses faites aux patriarches. Traditions, II, 270. — Souvenirs au sein du paganisme, 272. — Filiation humaine du Messie, 274. — Sa descendance d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Juda, 275. — De David, 277.

Le Messie sera Fils de Dieu, 282. — Sa naissance à Bethléem, 283. — Sa présence dans le temple de Zorobabel. Son précurseur, 284. — Sa passion et détails, 286. — Les prophéties et l'Évangile comparés relativement à la Passion, 290. — Temps précis de la mort du Messie, 292. — Ses apôtres, 295. — Descente du Saint-Esprit, 295. — Rejet de la nation juive, 296. — Fondation de l'Église, 297.

Réalité de l'existence du Messie. Objections, 297. — Nouvelles objections, 306.

Fixation des promesses relatives au Messie, I, 111—112. — Le Messie est le but et le terme de toute prophétie 123—124. — Sa venue dans le temple de Zorobabel, 159. — Prière d'Azarias dans la fournaise, 507. — Prophéties de Balaam, 534, 541. — Baruch. Prophétie relative au Messie, 555. — Image typique du Messie dans Matathias et ses fils, 880. — La *Vierge-Mère*, 887. — Règne figuratif d'Ezéchias, 893, 900. — Vue des gloires du Messie par Isaïe, 939. — La divine mission du Messie, 961. — Cyrus, image typique du Messie, 963 et suiv. — Les jours du Messie après le retour de la captivité, 970. — La justice par le Messie, 975. — Le Messie sous l'emblème de Judas Machabée, 928. — Jérémie persécuté, symbole du Messie, 1035. — Retour de captivité, les jours du Messie, 1066. — Judas Machabée, image typique du Messie, II, 327. — Psaumes relatifs au Messie, 735 et suiv.

METEOSCOPIE. Origines et principes de cette science, II, 311. — Système de Lavater, 313. — Jean de Hagen, 318. — Charles L'ebun, 319. — Hippocrate, Aristote, Cureau de la Chambre, 320.

MICHÉE, fils de Jemla. Ses relations prophétiques avec les rois Achab et Josaphat, II, 321. — I, 150.

MICHÉE, de Morasthi. Sa prophétie. Eclaircissements, II, 324. — Captivité d'Israël et de Juda. Les jours de Judas Machabée et du Messie, 327. — Citations empruntées à Michée par Jérémie et par saint Matthieu, 335. — Fin de la prophétie de Michée, 335. — L'Église, I, 586. — Contre Jérusalem, 1117.

MIGNE. Apparition de la croix en 1826. Récit, II, 336. — Informations canoniques, 337. — Objections, 338.

MIL SEPT CENT QUATRE-VINGT-NEUF. Prophétie astrologique sur cette année, II, 339.

MIRACLES. Don des miracles accordé par Jésus-Christ à ses apôtres, II, 340. — Accomplissement de la promesse

341. — Récit du livre des Actes, 342. — Témoignages des auteurs païens, 343.

Les miracles et les prophéties sont le moyen et le cachet de toute révélation, I, 11—12. — Possibilité des miracles, 17—18. — Ils existent. Preuves de fait, 21—22. — Preuves qui résultent de l'existence démontrée des miracles, 27—28. — L'allégation de faux miracles ne prouve rien contre les vrais, 27—28. — Preuves de la vérité des miracles du christianisme, 29—30. — Notion la plus simple du miracle, 37—38 et suiv. — Faux miracles et prestiges du démon, 47—48 et suiv. — Que les miracles n'ont point d'eux-mêmes la vertu de convertir les âmes, 59—60 et suiv. — Œuvres miraculeuses de la fondation du judaïsme et du christianisme, 61—62 et suiv. — Ere des prophètes et des thaumaturges, 63—64 et suiv. — Ce caractère différentiel entre les miracles de l'Ancien et ceux du Nouveau Testament, 71—72. — Ecoles de faux miracles, 71—72. — Caractères auxquels on peut discerner les véritables miracles, 73—74 et suiv.

MOABITES. Prophéties qui les concernent et accomplissement, II, 346. — Vaincu par Joram et Josaphat avec l'aide du prophète Elisée, I, 627. — Prophétie d'Ezéchiel contre les Moabites, 705. — Isaïe : fardeau de Moab, 908.

MOÏSE. Prophéties de Moïse, II, 330. — Réflexions de Lefranc de Pompignan, 336. — Moïse considéré comme législateur. Objections de Volney, 363. — Détails biographiques sur Volney, 366. — Suite de ses divagations, 367.

Authenticité et intégrité des livres de Moïse, I, 53—56 et suiv. — Fondation de la religion mosaïque et miracles qui l'accompagnent, 61—62 et suiv. — Moïse prophète, 109—110. — Prophéties relatives à l'Assyrie, 279. — Prophéties relatives à l'Eglise, 601. — Sur l'établissement de la royauté en Israël, II, 895.

MULTIPLICATION MIRACULEUSE DES PAINS. Première. Récits évangéliques, II, 370. — Deuxième multiplication. Récits évangéliques, 374.

MYTHISME DE QUELQUES AUTEURS. Jésus Christ et ses apôtres ne sont point des mythes, I, 53—54. — Raisons de Dupuy, II, 297. — De Volney, 306.

N

NAAMAN. Guérison miraculeuse de sa lèpre, II, 375. — Objections d'un incrédule, 378. — Même récit, I, 628. — Naaman et Gézai, 778.

NABUCHODONOSOR. Objections contre le récit biblique qui le concerne, II, 379. — Ses songes prophétiques, I, 303. — Sa métamorphose en bœuf, 310.

NADAB et ABIU. Leur mort miraculeuse. Récit biblique. Objections, II, 381.

NAHUM. Incertitudes sur l'époque à laquelle il vécut, II, 385. — Prophétie relative à Ninive, 383. — Analyse de la prophétie de Nahum, 386. — De nouveau la prophétie contre Ninive, 417.

NAÏM. Résurrection du fils de la veuve de Naïm, II, 391.

NATHAN. Ses prophéties et ses relations avec David, II, 392. — Prophétie de Nathan à David après son péché, I, 346.

NATIVITE. Saïr Nativité, prophétesse du xviii^e siècle, II, 396. Ses prophéties, 397.

NAUMERBERGER. Prophète du xv^e siècle, II, 712.

NECROMANCIE. Ses origines. Opinion des anciens sur son pouvoir, II, 402. — Exemples empruntés à l'histoire de Julien l'Apostat, 406. — Necromancie savante, 407. — Lois de Constantin contre la nécromancie, 408. — Necromancie au moyen âge et nécromancie moderne, 409. — Jugement de l'inquisition d'Avignon contre des nécromanciens, 412. — Valeur des procédés. Inutilité des évocations, 415. — Le démon répond-il à l'appel des nécromanciens, 416.

NEOPLATONICIENS. Ecole de faux miracles, I, 71—72. — Philstrate, 229 et suiv.

NICOLAS DE TOLENTIN. Prophétie qui lui est attribuée sur le nombre des Papes, II, 496. — Son sang miraculeux, 908.

NIEDERBROÛN. Extatique et prophétesse de Niederbroun, II, 1077.

NINIVE. Prophéties qui concernent cette ville. Tobie. Nahum, II, 417. — Jonas, I, 1170.

NOSTRADAMUS. Astrologue du xv^e siècle. Ses prédictions, II, 419. — Explications et commentaires 422. — Exemples du style du prophète, 424.

O

OBJECTIONS CONTRE LES RECITS DE L'ECRITURE RESOLUES DANS LE COURS DE CET OUVRAGE. Contre le récit de Moïse relatif à la colonne de feu et

de nuages, I, 445. — Contre le genre de mort de Coré, Dathan et Abiron, 448. — Contre l'invention de la croix, 486. — Contre l'authenticité des prophéties de Daniel, 502. — Contre la descente du feu du ciel sur le sacrifice d'Elie, 738. — Contre l'action de Jésus-Christ desséchant un figuier, 742. — Contre le miracle de Gérasa, 777. — Contre la résurrection de la fille de Jaire, 1006. — Contre la prophétie relative à la mort de Joram, 1171. — Contre la résurrection de Lazare, II, 30. — Contre le genre de mort de la femme de Loth, 114. — Contre le miracle de la manne du désert, 176. — Contre le passage de la mer Rouge, 244. — Contre la réalité de l'existence de Jésus-Christ, 297 et suiv. — Contre l'existence de Moïse, 363 et suiv. — Contre la guérison de Naaman, 378. — Contre le genre de mort de Nadab et Abiu, 381. — Contre les récits de Daniel relatifs à Nabuchodonosor, 379. — Contre la lèpre d'Osias, 487. — Contre la mort des premiers nés en Egypte par l'intermédiaire de Moïse, 505. — Contre la résurrection des morts et, en particulier, celle de Jésus-Christ, 797. — Contre Samuel, prétendu inventeur du sacre des rois, 889. — Contre la résurrection du fils de la veuve de Sarepta, 914. — Contre la destruction miraculeuse de l'armée de Sennachérib, 965. — Contre les miracles accomplis sur le Sinai, 1011. — Contre la destruction de Sodome par le feu du ciel, 1020. — Contre le miracle de Josué arrêtant le soleil et la lune dans leur course, 1027.

ODED. Le prophète Oded et l'impie Achaz, II, 423.

OLIVARIUS. Prophétie de Philippe-Dieudonné-Voi Olivarius. Texte, II, 717.

ORACLES. Origines. Oracles divins parmi les Juifs, II, 427. — Ephod et théraphim, 428. — Origines dans le paganisme. L'oracle de Delphes, de Dodone, 429. — Phylies. Oracles en langue grecque, 431. — Jupiter-Ammon. Trophonius. Didyme et autres oracles, 432. — Songes fatidique s. Sorts. Moyens et lieux consacrés, 433. — De la nature des oracles. Statues parlantes. Extases. Songes. Sorts, 437.

Controverse de Fontenelle et de Balthus. Opinion de Fontenelle, 439. — La mort du dieu Pan. Le récit de Thamus, 440. — Quelques réponses attribuées aux oracles, 440. — Attribution des oracles au démon. Opinion des saints Pères et de l'école d'Alexandrie, 441. — Railleries de quelques auteurs anciens, 442. — Railleries des Pères à l'endroit des oracles, 443. — Opinion de Fontenelle sur les moyens naturels des oracles, 444. — Fourberies des prêtres des oracles, 446. — Les oracles ont-ils cessé à la naissance du christianisme? 448. — Ils ont cessé à mesure de l'extinction progressive du paganisme. Preuves diverses alléguées par Fontenelle, 449.

Réponse du P. Balthus. Méthode de l'auteur, 451. — Le diable auteur des oracles, 452. — Cependant le diable ignore l'avenir, 451. — Mauvais raisonnements de l'auteur, 453. — Balthus a raison contre Fontenelle en certains points, 456. — Cures miraculeuses attribuées aux démons et aux oracles, 457. — Censure de quelques opinions des docteurs et du P. Balthus, 458. — Opinions des Pères sur le concours du démon. Citations, 459. — Dans quel cas les deux étaient-ils des démons, 462. — L'autorité de plusieurs Pères ne forme pas une seule autorité, 464. — Opinion de quelques Pères sur la nature des démons, 466. — Examen de quelques réponses attribuées aux oracles, 467. — Conclusion, 473.

ORVAL. Prophétie d'Orval. Texte. Convaincu de supposition, II, 718 et suiv.

OSEE. Epoque à laquelle il prophétisa, II, 472. — Symbolisme de ses prophéties, 473. — Prophéties d'Osee sous le règne d'Osias contre Israël, 477. — Accomplissement, 479. — Dernières prophéties contre Israël, 481. — Prophéties relatives à l'Eglise, I, 536.

OZA. Frappé miraculeusement de mort de vast l'arde, II, 484. — Commentaires, 485. — Mort d'Oza, I, 368.

OZIAS. Frappé miraculeusement de la lèpre, II, 486. — Commentaires. Objections, 487.

P

PALMERIUS. Le B. Judoc Palmerius, auteur de prophéties sur le nombre des Papes, II, 500.

PAPES. Prophéties sur leur nombre depuis une époque donnée jusqu'à la fin du monde. Prophétie du P. Gilles de Pologne, II, 489, 501, 502. — De l'abbé Joachim, 491, 496, 499. — Anonymes, 492. — Du cardinal Réginald, 493. — Du B. Jean Colomban, 494. — Du B. Mathieu Lesclapart, 495. — De saint Nicolas de Tolentino, 496. — D'Asseme, évêque de Trévise, 498. — Anonymes, 500. — Du B. Judoc Palmerius, 500. — De l'abbé Jean, 501. — Roue de vaticination, 506. — De saint Malachie, 507. — Texte commenté de la prophétie, 508. — Fin de la prophétie et observations, 510.

PARABOLES. Des paraboles prophétiques en général, 1, 93=94.

PARALYTIQUES GUERIS PAR JESUS-CHRIST. Premier et deuxième paralitiques de Capharnaüm, II, 515. — Le fils du centurion de Capharnaüm, 514.

PASQUALIS. Théosophie illuminée du xviii^e siècle, ses visions, II, 516. — Relations de l'homme avec le démon, 517.

PASSION DU MESSIE. Prophéties qui la figurent ou qui l'annoncent, II, 517. — Prophéties de Jésus-Christ concernant sa passion, 518. — Conclusion, 521.

PAUL. Conversion miraculeuse de saint Paul. Récit du livre des *Actes*, II, 522. — Comparaison avec le récit de saint Paul, 524. — Preuves résultant de cette conversion, 525. — Développement de ces preuves, 526. — Prophéties de l'apôtre saint Paul concernant la résurrection finale, 530. — Autres prophéties du même apôtre, 531.

PECHES MIRACULEUXES. Première, II, 533. — Deuxième, 534. — Troisième, 535.

PENSEES CONNUES DE JESUS-CHRIST. Preuves tirées de l'Evangile, II, 536.

PENTECOTE. Récit de l'événement miraculeux et preuves, II, 538.

PERSECUTIONS. Prophéties qui les annoncent, II, 540. — Prophéties évangéliques sur le même sujet, 541.

PHACEE. Prophéties qui concernent ce prince. Prophétie d'Isaïe, I, 155, 825, 891.

PHARAON. Les magiciens de Pharaon opérèrent-ils de véritables merveilles. Récit biblique, II, 544. — Observations critiques sur ce récit, 547. — Opinion de Corneille Lapiere, et censure, 548. — Suite de la même opinion, 552. Conclusion, 553.

PHASSUR. Prophétie de Jérémie contre lui, II, 554. — I, 1084.

PHILIPPE. Ravissement corporel du diacre saint Philippe. Récit du livre des *Actes*, II, 555. — Observations et preuves, 556.

PHILISTINS. Prophéties qui les concernent. Guerres avec les Juifs, II, 557. — Guerres et invasions des Egyptiens, des Assyriens, des Babyloniens, 559. — Guerres et conquêtes des Machabées et suites, 563. — Prophétie d'Eséchiel contre la Philistie, I, 705. — Prophétie d'Isaïe, 907.

PHILOMENE. Découverte des reliques de sainte Philomène, et miracles, II, 565.

PHRENOLOGIE. Origines de cette science, II, 566. — De l'influence réciproque de l'intelligence et des organes, 568. — Insuffisance des principes de la phrénologie, 569. — Premières études. Succès et revers, 570. — Système de phrénologie d'après Gall et Spurzheim, 574. — D'après Broussais, 574. — D'après Bessières, 575. — Observations et conclusions, 577.

PIERRES TOMBEES DU CIEL. Récit biblique et observations critiques, II, 579.

PISCINE PROBATIVE. Ce qu'elle était, II, 580. — Miracle accompli par Jésus-Christ. Récit évangélique, 581.

PLAIES D'EGYPTE. Récits bibliques et observations sur chaque récit particulier, II, 582. — Détails sur les sauterelles, 590. — Objections contre le dernier récit et réponse, 595.

POISSON MIRACULEUX DE TOBIE. Récit biblique, II, 594. — Vérité de l'histoire de Tobie. Recherches sur l'espèce de poisson qui l'éfraya, 595. — Mort des sept premiers maris de Sara. Récit biblique et observations, 598. — Quel est le démon Asmodée, 599. — Exorcismes et exorcismes, 601. — Ce qu'il faut entendre par les déserts de la Haute-Egypte, 602. — Sens littéral et sens figuré du récit, 605.

POSSESSIONS. Différence entre les fausses et les vraies possessions. Avant et après l'Evangile. Naturalisme et supernaturalisme, II, 604. — Affections spasmodiques du xv^e siècle. Extases et convulsions. Phénomènes singuliers, 605. — La marque ou les stigmates du diable, 607. — Affections mentales de l'état d'extase, 608. — Contagion des convulsions, 610, 612. — Danse Saint-Gui. Maladie des Nonains. Supercherries, 611. — Possession du monastère Saint-Pierre de Lyon, 615. — Le P. de Montalbert et son livre, 614. — Possession de Nicole Aubry. De Marie-Elisabeth de Ranfaing, 615. — Possession de Madeleine de la Palud. L'abbé Gaurfrid. Exorcismes. Louise Copeau, 618. — Procès par-devant le parlement de Provence, 620. — Intervention inutile de l'évêque et du clergé de Marseille, 621. — Madeleine acquiert la faculté de seconde vue. Commission médicale. Délivrance des juges. Intervention inopinée d'un ramoneur, 623. — Supplice de Gaurfrid et suites, 625. — Etat de plus en plus grave de la Palud. Possession de

Madeline Hodoul. Nouveau procès, 624. — Un livre du P. Michaëlis. Ses funestes conséquences. Possession de Marie Desains, 625. — Condamnation des livres de Michaëlis, 626.

Possession de Loudun. Préliminaires. Urbain Grandier. Son caractère. Ses procès, 628. — Origine de la possession des Ursulines de Loudun, 630. — Grandier y est impliqué. Exorcisme. Extension et aggravation de la possession, 631. — Déconvenues des possédés. Des exorcistes. L'archevêque de Bordeaux, 632. — Intervention de Laubardemont. Procès au criminel, 634. — Reprise des exorcismes. Les pactes. Nouvelles déconvenues, 635. — L'évêque de Poitiers. Duncan. Quillet. Faits extraordinaires. Intelligence des langues, 637. — Queriellet. Réclamations des possédés. Des bourgeois de Loudun. De Grandier, 639. — Jugement. Supplice de Grandier, 641. — Surexcitation de la possession. Supercherries, 642. — Intervention supposée de Richelieu, 643. — Suite. Possession des exorcistes. Fin, 644.

Possession de Chinon. Les exorcistes et les possédés mis en prison par l'autorité ecclésiastique, 646.

Possession du couvent de Louviers. Origines. Les abbés David et Picard. Madeleine Baucant, 648. — Intervention du P. de Boscrogret. Doutes sur la réalité de la possession, 650. — Le cadavre de Muthurin Picard. Triple procès. Commission nommée par la reine. Doutes et réclamations, 651. — La levée des charmes. L'abbé Thomas Boullé impliqué dans l'affaire. Jugement et supplice de Boullé, 655. — Motifs du jugement. La Bayeux. Sa condamnation. Suppression du monastère, 654. — Suites du procès contre Simonne Gauguain, 655.

Possession d'Auxonne. Procès verbal de l'évêque de Châlons, 656. — Possession de Matincourt, 658. — De Chambon. De Bully. De Toulouse, 659. — Possession de Landes, 660.

Possessions simulées. Marie Desvallées. Marthe Brossier, 662. — Voyages de Marthe Brossier. Farces. Déconvenues. Intrigues politiques, 664. — Marthe Brossier à Rome. Elle y meurt à l'hôpital, 663. — La Cadrière. — Abus des exorcismes. Conclusion, 666.

PRECURSEUR. Prophéties qui l'annoncent, 667. — Sa vie et ses prophéties à lui-même. Sa mort, 670.

PRISONS. Ouverture miraculeuse de la prison où étaient renfermés les apôtres, 671. — De celle où était renfermé saint Pierre, 672. — Les chaînes dont saint Pierre était attaché, 674.

PROPHETES ET PROPHETIES. Signification de ces mots, I, 75=76. — L'avenir est connu de Dieu seul, 77=78. Le démon ne le connaît pas, 79=80. — Le connaît-il, il ne pourrait de lui-même et sans la permission de Dieu, le révéler à l'homme, 79=80. — Dieu seul peut révéler l'avenir, 81=82. — Différence entre la divination et la prophétie, 83=84. — Quelquefois le prophète éprouve une contrainte morale d'énoncer ce qui lui est révélé, 85=84. — Exemple d'Amos et de Jérémie, 85=86. — Diverses espèces d'intuition, 87=88. — Extase naturelle et extase prophétique. Différences. Altération des sens. Ravissement, 89=90. — Songes et visions prophétiques, 91=92. — Prophéties en action ou figuratives, 91=92. Paraboles prophétiques, 95=94. — Vie prophétique ou vie de communauté. Inspiration prophétique, 77=78, 93=96. — L'inspiration prophétique est indépendante de la vie prophétique, 97=98. — L'inspiration est de Dieu, le style est de l'homme, 97=98. — Isaïe, Jérémie, Eséchiel, Daniel comparés sous le rapport littéraire, 97=98. — Des obscurités dans les prophéties et de leurs causes, 99=100. — Les prophéties relatives aux événements temporels sont claires le plus ordinairement, 99=100. — Celles qui concernent la nature intime de Dieu et de ses œuvres, plus obscures, 101=102. — Prophéties à double objet, dont le premier est figuratif du second, 101=102. — A quoi bon des prophéties obscures et des prophéties qui ne préservent de rien, 101=102.

Présence de Dieu et liberté de l'homme aisément conciliables, 101=102. — Accomplissement des événements prophétisés, librement prévus de Dieu, librement réalisés par l'homme, 103=104. — Exemples, 103=104. Prédiction et prophétie. Différences, 105=106. — Le prophète doit prouver sa mission; autrement il faut attendre l'événement pour juger, 105=106. — Faux prophètes et véritables prophètes. Différences, 107=108. — Enchaînement et succession des prophéties, 107=108. — Le berceau de la prophétie et celui de la race humaine, 107=108. — Toute prophétie se concentre dans la famille Abrahamique, 109=110. — La famille de Jacob en demeure en possession, 109=110. — Des rayons se projettent vers les différentes branches de cette famille, et accidentellement vers les nations étrangères qui se-

ront en contact avec elles, 109=110. — Moïse, 109=110. Balaam. Sa prophétie contient tout l'avenir jusqu'au Messie, 109=110. — La terre promise est conquise par Josué, 111=112. — Le reste de la promesse s'accomplit au temps de la royauté, *ibid.* — Messie, fixation de la prophétie qui lui est relative, 111=112. — Histoire prophétique de la royauté, 113 et suiv. — Les prophéties vont se développant et s'éclaircissant de jour en jour, 113=114. — Israël. Prophéties qui lui sont relatives, 115=114. — Juda. Sa ruine et sa résurrection, 115=116. — Ezéchiel et Jérémie comptent les dernières pulsations de la vie de Juda, 115=116. — Famille Abrahamique. Ses destinées prophétisées, 117=118. — Babylone et l'Égypte. Leur sort, 117=118 et suiv. — Daniel à Babylone. L'avenir depuis la captivité au Messie, 119=120. — Les quatre grandes monarchies et l'Église, 121=122. — Alexandre et les débris de son empire, 121=122. — Les Machabées et leurs luttes. Les nations voisines. L'empire de Syrie, 123=124. — Le Messie, but et terme de toute prophétie, 123=124. — Prophéties de Jésus-Christ, complétives des anciennes, 125=126. — Prophéties de Jésus-Christ concernant l'établissement de l'Église, 127=128. — La prophétie réduite en art. Vanité des moyens employés, 127=128.

Gouvernement théocratique du peuple de Dieu. Rôle des prophètes au sein d'Israël, II, 872. — Ère prophétique. Samuel appelé de Dieu pour l'inaugurer, 875. — Ère des prophètes et des thaumaturges. L'homme de Dieu placé à côté du monarque, I, 63=64 et suiv.

Vie prophétique et inspiration prophétique, I, 95=96, 77=78, 158, 655, 658; II, 685.

Comparaisons entre prophètes. Jérémie, Ezéchiel et Daniel, I, 67=68. — Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et Daniel, 97=98. — Ezéchiel, Jérémie et Daniel, 674.

Prophètes anonymes, I, 148 et suiv.; 162, 171, 359; II, 688.

Faux prophètes parmi les Hébreux. Menaces et anathèmes de Jérémie, d'Ezéchias, II, 673 et suiv. — En quoi différents des vrais, I, 107=108. — En quoi semblables, I, 151; — II, 521; — I, 1095. — Prophéties évangéliques concernant les faux prophètes, II, 679.

Prophéties figuratives du Messie, II, 686.

PROPHETES DU DAUPHINE. Historique. Jurieu. La belle Isabeau, II, 680. — Extension de la maladie prophétique. Phénomènes singuliers, 981. — Appréciations diverses, aux points de vue des préjugés du temps, 682.

PROPHETIES POLITIQUES. Réflexions préliminaires, II, 690. — Prophétie attribuée à saint Augustin, 692. — Prophéties de Merlin, éditées par Alain de Lille et Geoffroi de Montmouth. Leur influence littéraire, 695. — De Joachim, abbé de Flore, 695. — De F. Téléphore, 697. — De l'abbé Cyrille, 699. — De Jean Liechtenbergers, 699. — De Jean de Rochetaillade, 702. — Arnaud de Villeneuve et la fin du monde. Prophéties cabalistiques, 704. — Invasions d'Italie. Liber-Mirabilis. Savonarole, 705. — Charles VIII et les prophètes contemporains. Prophéties en prose et en vers, 707. — Louis XII, François I^{er} et les prophètes contemporains. Charles-Quint fait prophétiser, 709. — Prophétie de F. Albert de Trente, 710. — De F. Barthélemi, De Naumberger, 712. — Révolution de 1789 et ses prophètes, 715. — Anciennes prophéties rajeunies, 714. — Révolution de 1850 et ses prophètes, 716. — Prophéties de Noël Olivarius, 717. D'orval, 718. — Censure de cette prophétie, 727. — Prédications de Madrolle, 750. — *Voy. LIBER-MIRABILIS NATIVITÉ, MIL SEPT CENT QUATRE-VINGT-NEUF, LENORMAND, NOSTRADAMUS, REGIOMONTAN.*

PROPHÉTIAIRE. Oracle de l'arche d'alliance, II, 751. — Le prophétiaire et ses oracles, I, 258.

PROVIDENCE ET PRÉSCIENCE DE DIEU. Démonstrées par l'accomplissement des miracles, même d'un seul, I, 27=28. — Conciliables avec la liberté de l'homme, 101=102 et suiv.

PSAUMES. Envisagés comme prophéties. Coup d'œil préliminaire, II, 751. — Psaumes relatifs à Jésus-Christ, 755. — Comparaison des prophéties avec les récits évangéliques, 755. — Suite des psaumes relatifs au Messie, 759. — Psaumes applicables en partie au Messie, 745. — Psaumes qui conviennent à l'Église. Ses combats. Son triomphe, 747. — Ses grandeurs, son extension, 751. — Psaumes relatifs à la Judée. Captivité des 70 ans, 760. — Autres événements de l'histoire des Juifs, 763. — Rejet final de la nation juive, 767.

PYTHONISSE D'ENDOR. Evocation de l'âme de Samuel. Discussion préliminaire, II, 770. — Ce qu'était la pythonisse. Des engastrimytes, 772. — Récit biblique, 774. — Réflexions sur ce récit, 776. — La pythonisse d'En-

dor considérée comme ventriloque, I, 51=52. — Saïd et la pythionisse, II, 885 et suiv.

R

RAISON. Impuissante à s'élever à la connaissance de Dieu, et à celle de la fin de l'homme, I, 151=6. — Son impuissance à établir des droits, et principalement des devoirs par rapport à Dieu, 17=18.

RASIN, roi de Syrie, et le prophète Isaïe, I, 183. — Prophétie d'Isaïe qui le concerne, 885. — Explications, 891.

RATISBONNE. Apparition de la sainte Vierge à Marie-Alphonse Ratisbonne, II, 777.

RAVISSEMENT CORPOREL. Discussion sur le pouvoir du démon à cet égard, II, 780. — *Voy. HASBAC et PHILIPPE.*

RECHABITES. Prophétie de Jérémie qui les concerne et accomplissement, II, 785.

REGIOMONTAN. Prédiction astrologique attribuée à Regiomontan et histoire de cette prédiction, II, 785. — Ses diverses transformations, 787.

RELIGION. Il n'a jamais existé de religion sans une révélation supposée, et sans miracles à l'appui, I, 19=20.

— Les miracles rendent raison de l'existence du judaïsme et du christianisme, 25=24. — Sont le cachet divin irrefutable mais nécessaire de toute religion qui s'impose; or une religion qui ne s'impose pas, n'en est pas une, 25=26.

RESURRECTION DES MORTS. Démonstration du dogme, II, 788. — Preuves scripturaires, 791. — Démonstration faite par saint Paul, 795. — Prophètes de saint Paul concernant la résurrection, 550.

Résurrection de Jésus-Christ. Preuves qui l'établissent, 796. — Objections de Volney, 797. — Autres preuves de fait de la résurrection de Jésus-Christ, 800. — Conséquences de la résurrection de Jésus-Christ. Il est Dieu, 803. — Sa doctrine est donc vraie; son Église infallible, 805.

REVELATION. Sa nécessité, la création étant admise comme fait précédent, I, 11=12. — Les prophéties et les miracles sont ses moyens inévitables, 17=18. — Point de religion sans une révélation précédente, 19=20.

RIMINI. La Madone miraculeuse de Rimini. Détails et historique, 806. — Constatation juridique des miracles, II, 807.

ROCHÉTAILLADE. Ses prophéties, II, 797.

ROI. Guérison miraculeuse du fils d'un roi. Récit évangélique, II, 810.

ROME. Chute de Rome sous les coups des peuples barbares, prophétie apocalyptique, I, 219. — Prophétie de Balaam concernant l'empire romain, 359. — L'empire romain et Julien l'Apostat; prophétie de Daniel, 550 et *passim*.

S

SABBATS, ou assemblées des sorciers. Leur description. Cérémonies. L'idole ou le roi du sabbat, II, 811. — Impiétés et crimes. Baptême des crapauds. L'art des empoisonnements. La poudre du diable, 812. — L'onguent terrible. Transport par le diable. Illusions de l'imagination, 814. — Le masque des sabbats, 815. — Antiquité des sabbats. La légende de saint Germain d'Auxerre, 815. — Lois des barbares. Assemblées de Diane. Les litames du diable. La mesgrife Hellequon, 816.

Apparition des Manichéens et leurs pratiques, 817. — Ils infestent une grande partie de l'Europe, 818. — Nous sous lesquels ils se produisent, 819. — Les Albigeois. Guerres contre les sectaires, 820. — Leurs crimes. Oracles de Latran, 821. — Leurs pratiques de magie. Bulle de Grégoire IX, 822. — Les gnostiques au 1^{er} siècle. Gnostiques d'Arras. Leurs sabbats, 824. — Nouvelle vadoisie au 14^{ème} siècle. Bulle de Léon X, 825. — Sabbats de la Haye-du-Puits. Ordonnance de Louis XIV. Réclamations du parlement, 826.

SACRE DES ROIS DE FRANCE. La sainte Ampoule, II, 827. — Description. Discussions sur son origine. Témoignages de l'histoire, 828 et suiv. *Voy. ANROUX* Guérison des scrofules. Le toucher du roi. Histoire et discussions, 838 et suiv. *Voy. SCROFULA.*

SAINT-GERMAIN. Charlatan et thaumaturge du 17^{ème} siècle. Biographie, II, 842. — Sa science et ses talents merveilleux, 845. — Saint-Germain et la comtesse de Gergy, 844. — La métépsychose. Age prodigieux de Saint-Germain, 845. — Entrevue avec Louis XV, 845. — Le brillant métamorphosé. La tabatière, 847. — Entrevue avec Cagliostro, 848. — Conclusion, 849. — Relations de Saint-Germain et de Cagliostro, I, 595.

SAINT-MARTIN. Illuminé du 17^{ème} siècle, II, 849. — Ses ouvrages. Son genre d'illumination, 850.

SALETTE. Apparition de la sainte Vierge à deux

tis bergers. Son entretien, II, 851. — Observations critiques, 853. — Le secret de Pierre-Michel Vintras. Réponses aux objections, 855. — Suites de l'apparition. Grâces insignes et miracles obtenus à la Salette, 856. — Intervention de l'évêque de Grenoble. Examen de la cause et décision, 857. — Jugement en forme canonique et mandement, 859. — Faveurs du Souverain Pontife. Autorités dans le sens opposé, 862. — Condamnation décrétée opposée au jugement canonique, 864.

SAMSON. Sa naissance miraculeuse, II, 861. — Premier essai de sa force. Le lion mis en pièces. Enigme proposée aux Philistins, 863. — La mâchoire d'âne et la fontaine miraculeuse, 866. — Les trois cents renards. Les portes de Gaza, 867. — Dallia. Mort de Samsou dans le temple de Dagon, 868.

SAMUEL. Éloge de ce prophète. Merveilles de sa naissance. Anne et le grand prêtre Héli, II, 869. — Jeunesse de Samuel. Les fils d'Héli. Avertissement donné de Dieu à Héli, 871. — Gouvernement théocratique du peuple de Dieu. Rôles des prophètes au milieu d'Israël, 872. — Ere prophétique. Samuel appelé de Dieu. Nouvelles menaces adressées à Héli, 873. — Accomplissement des menaces. Prise de l'arche, 874. — Samuel devenu juge. Reconstitution de la nation. Assemblée de Maspha. Victoire miraculeuse, 875. — Institution de la royauté. Saül désigné de Dieu, 877. — Première victoire de Saül. Samuel rend compte de son administration. Le peuple acclame sa justice. Dieu la confirme par un miracle, 879. — Saül rejeté de Dieu. — Guerre contre Amalec. Agag. Saül rejeté définitivement, 880. — Sacre de David. Saül et la pythonisse, 883. — Dissertation sur le récit biblique relatif à la pythonisse, 885. — Opinions diverses, 887. — Avertissements de Samuel à Héli, I, 815 et suiv.

Volney. Son pamphlet contre Samuel et le sacre des rois, 889. — Censure analytique de ce pamphlet, 890. — Prophétie de Moïse sur l'établissement de la royauté en Israël. Le *Mahfat* de Samuel, 893. — Suite des divagations de Volney et réponses, 894. — Conclusion, 898.

SANG MIRACULEUX. Saint Janvier. Considérations générales, II, 898. — Railleries d'Eusèbe Salverte, 899. — Sang de Jésus-Christ recueilli par sainte Madeleine, 900. — Sang miraculeux de saint Laurent, 901. — Sang miraculeux de saint Pantaléon, 902. — Saint Janvier. Manne miraculeuse de divers tombeaux des saints, 904. — Sang miraculeux de saint Jean-Baptiste, 906. — Sang miraculeux de saint Nicolas de Tolentino, 908. — Chef et sang miraculeux de saint Thomas d'Aquin, 910. — Réflexions d'E. Cartier, 912.

SAREPTA. Miracle de la multiplication de la farine et de l'huile de la veuve de Sarepta, II, 914. — Résurrection du fils de cette veuve. Objections, 914.

SAVONAROLE. Se pose en réformateur, II, 916. — Ses prophéties politiques, 917. — Effet de ses prédictions en France, 919. — Sa piété. Ses ouvrages. Ses démêlés avec Rome, 920. — Intervention de Zoccolanti. Querelles d'ordre à ordre. Dû d'opérer un miracle, 921. — Le bûcher, 922. — Arrestation. Procédure. Supplice, 923. — Prophétie de Savonarole au *Liber Mirabilia*, 55 et suiv. — Son influence sur les invasions d'Italie, 705.

SCROFULLES. Leur guérison par le toucher des rois de France, II, 838 et suiv.

SEDECIAS. Son alliance avec Pharaon Hophra. Prophétie d'Isaïe, II, 924. — D'Ézéchiel, 925, 930. — De Jérémie, 927. — Entretiens de Sédécias avec Jérémie, 929. — Accomplissement des prophéties, 931. — Prophétie d'Ézéchiel contre Sédécias, I, 679.

SELLUM. Prophéties qui le concernent, II, 932.

SEMAINES. Prophétie de Daniel relative aux soixante-dix semaines, II, 932. — Explications exégétiques, 933. — Ce qu'il faut entendre par semaines. Époque à laquelle elles commencent, 936. — Explication du texte *Ab exitu sermonis*, 938. — Les diverses restaurations de Jérusalem, 939. — Esdras à Jérusalem, 940. — Néhémie à Jérusalem, 941. — A quel roi de Perse faut-il rapporter l'ordre dont parle le prophète, 942. — Objections et solution, 943. — Du terme des soixante-dix semaines, 945. — Opinions diverses sur l'année de la naissance du Sauveur, 946. — Synchronismes de l'histoire sainte et de l'histoire profane, 947. — Année de la mort de Jésus-Christ, 958.

SEMEIAS, prophète. Ses relations avec Roboam, II, 859.

SEMEIAS. Le Néhélamite. Prophétie de Jérémie contre lui, II, 960.

SENNACHERIB. Destruction miraculeuse de son armée près de Jérusalem, II, 961. — Preuves de l'événement, 962. — Objections d'un incrédule et réponses, 963.

SEPPHIROTH. Système cabalistique des Juifs sur la nature et les opérations de Dieu, I, 382.

SERPENT D'AIRAIN. Son exaltation par Moïse, et sa destruction par Ézéchias, II, 965.

SIBYLLES. Leur existence contestable, II, 966. — Du nombre des sibylles et de leurs noms, 968. — Système de Pierre Petit sur les sibylles, 971. — Témoignages d'auteurs profanes d'après le P. Crasset, 972. — Témoignage de saint Justin sur Simon le Magicien, 973. — Témoignages des Pères de l'Église d'après le P. Crasset, 974. — L'acrostiche cité par Constantin au concile de Nicée, 977. — Texte et traduction de l'acrostiche, 979. — Suite des citations empruntées aux Pères, 980. — Opinion de Berger sur les sibylles, 983. — Recherches sur l'origine des anciens vers sibyllins, et doutes, 988. — Observations préliminaires sur le recueil actuel des vers sibyllins, 991. — Analyse du recueil, 993, et suiv. — Opinion de l'auteur sur le recueil, 1001. — Opinion d'un critique moderne, 1002.

SIDON. Prophéties qui concernent cette ville, II, 1005.

SIMEON. Prophéties du saint vieillard envers Jésus-Christ et la sainte Vierge, 1005.

SIMON LE MAGIEN. Récit du livre des *Actes*, 1006. — Faits et gestes de Simon le Magicien à Rome, I, 108. — Inscription de *Semo sancus*, 1009. — L'assomption de Simon par le diable, 1010. — Témoignage de saint Justin sur Simon le Magicien, 975.

SINAI. Les miracles accomplis sur le mont Sinai. Récit biblique, II, 1011. — Objections des incrédules, 1012. — Difficultés topographiques, 1013. — Exactitude des chiffres donnés par Moïse, 1814. — Opinion de M. Léon de Laborde. — Réfutation, 1017.

SOBNA. Prophétie d'Isaïe contre lui, II, 1018.

SODOME. Sa destruction miraculeuse, 1019. — Objections d'un incrédule, 1020. — Sodome n'a pas été relevée de ses ruines, 1025.

SOLDATS D'HERODE MIRACULEUSEMENT RENVERSES AU JARDIN DES OLIVIERS, II, 1023.

SOLEIL ARRETE A L'ORDRE DE JOSUE. Récit biblique, 1026. — Texte de l'*Écclésiastique*, 1027. — Objections et réponses, 1027. — Horeb. L'eau jaillissant du rocher. Suite de la même objection, 1029.

SONGES FATIDIQUES. Origines sacrées, II, 1030. — Le naturalisme des songes, 1031. — Observance des songes défendue par l'Écriture et les Pères, 1033. — Songes divins. Songe d'Abraham, 1034. — Observations sur les expressions relatives au Messie et à la durée de la captivité d'Égypte, 1035. — Songes d'Abimélech. De Jacob, 1037. De Laban. De Joseph. Des serviteurs de Pharaon, 1039. — Songes de Pharaon, 1041. — De Mardochee. De Judas Machabée. De Gédéon. De saint Joseph, 1043.

Songes et visions prophétiques. Leur origine divine. L'abus qui en a été fait, I, 91—92. Songe de Nabuchodonosor. Interprétation de Daniel, 505. — Gédéon et le songe du Madianite, 774. — Songes fatidiques. Moyens et lieux consacrés, II, 455.

SOPHONIE. Sa prophétie. Passages reproduits dans Amos, Jérémie, Aggée, Ézéchiel, II, 1045. — Prophéties contre les nations de la Palestine et la Babylonie, 1047. — Interprétation des derniers chapitres de la prophétie, 1048.

Prophétie contre l'Ammonite, I, 1073. — Contre Babylone, 286.

SORTS DES SAINTS. Antiquité de l'usage, II, 1052. — Exemples tirés de l'histoire ecclésiastique, 1053. — De l'histoire profane, 1056. — Opinion de saint Augustin, 1059.

Sorts divinatoires, I, 387. — Sorts prophétiques, 806.

— Sorts fatidiques et oracles, II, 435.

STEGANOGRAPHIE. Art de cacher sa pensée sous des formules cabalistiques, II, 1059. — Clavicules. Enchiridions Grimoires, 1061. — La stéganographie de l'abbé Trithème. Plaisantes erreurs, 1062.

STIGMATES. Les stigmates de Jésus-Christ et de saint Paul, II, 1064. — Fausse stigmates et stigmates démoniaques, 1065. — Les stigmates de saint François d'Assise, 1066. — Divers stigmatistes, 1069. — Sœur Emmerich, 1070. — Stigmatistes du Tirol, 1072. — Maria von Merl. Domenica Lazari, 1074. — Extatique de Niederbrunn. Ses prophéties, 1077. — Rapport médical sur cette extatique, 1078.

SWEDEMBORG. Biographie. Son système d'illumination, II, 1081. — Sa maçonnerie illuminée, 1083.

SYRIE. Premier royaume de Syrie. Prophéties qui le concernent, II, 1086. — Prophéties d'Élisée, d'Amos, d'Isaïe, de Jérémie, 1087. — Destruction des royaumes de Syrie et d'Israël, I, 155. — Prophétie d'Isaïe : fardeau de Damas, 912. — Prophétie de Jérémie contre Damas, 1075.

Second royaume de Syrie. Prophéties d'Ézéchiel et de Daniel, II, 1091.

T

TABITHA. Résurrection de Tabitha. Récit du livre des Actes, II, 1091.

TABLES PARLANTES. Recherches sur la cause extranaturelle de leur inspiration, II, 1092. — Cette inspiration ne vient point de Dieu. De l'âme humaine, 1093. — Ni des bons anges, 1096. — Donc elle vient du démon, 1097. — Opinion néoplatonicienne du marquis de Mirville, 1098.

TALISMANS Talismans naturels. Leurs effets, II, 1100. — Artificiels. Antiques. Gnostiques, 1101. — Chabotiques. Astrologiques, 1102. — Pentacles. Talismans divers. Moyen âge. Modernes, 1103.

TALISMANS PAR JESUS-CHRIST, II, 1106.
TEMPLE DE JÉRUSALEM. Premier temple. Prophéties qui y concernent, II, 1106. — Second temple. Prophéties d'Aggée. Objection tirée de Josèphe, 1108. — Observations sur le récit de Josèphe, 1109. — Prophéties évangéliques. Accomplissement, 1113. — Tentatives de Julien l'Apostat. Leur inutilité, 1115. — Témoignages contemporains, 1116.

TENTATION DE JESUS-CHRIST DANS LE DESERT. Récits évangéliques, II, 1117. — But de la tentation du Sauveur, et manière dont elle s'accomplit, 1119. — Opinions diverses sur le ravissement du Sauveur, 1120. — Opinion de saint Cyprien, 1122.

Tentation d'Ève par le serpent. Allégorie probable, I, 59=60.

THELESPHORE, prophète du XIV^e siècle, II, 697.

THEOSOPHISTE. Jacques Boehm. Illuminé du XVII^e siècle, II, 1123.

THÉOT. Catherine Théot, illuminée et prophétesse de la fin du XVIII^e siècle, II, 1121. — Robespierre. Catherine Théot et Sénart, commissaire de police. Signes et paroles de réception des aspirants, 1126.

THERAPHIM. Genre d'oracle chez les Juifs, II, 428.

TOBIE. Appréciation du livre de Tobie, I, 51=52. — Prophétie de Tobie sur la ruine de Ninive, II, 417. — Vérité de l'histoire de Tobie. Recherches sur l'espèce du poisson qui l'effraya. Du démon Asmodée, 595 et suiv.

TRADITIONS. Sur la création et l'antiquité du monde, I, 457. — Sur le déluge, 560 et suiv.

TRANSFIGURATION DE JESUS-CHRIST. Récit évangélique, II, 1128. — Sur quelle montagne s'opéra le miracle, 1129.

TREMblement de terre miraculeux au moment de la passion du Sauveur. Récits et traditions, II, 1130.

TYR. Prophéties et préliminaires historiques, II, 1132. — Expédition de Salmanasar. Prophéties, 1134. — Destruction par Nabuchodonosor. Prophéties, 1136. — Ruine de Tyr. Prophéties d'Ézéchiel, 1138. — De David, 1142. — Expédition d'Alexandre et guerres des Machabées, 1143. — La Tyr chrétienne. Prophéties, 1143.

Prophétie d'Ézéchiel contre Tyr, I, 707. — Fardeau de Tyr : Prophétie d'Isaïe, 933.

U

URIE. Prophétise contre Jérusalem, II, 1143

URIM et THUMMIM. Genre de divination usité parmi les Hébreux. En quoi elle consistait, II, 1143. — Manière de consulter Dieu par les Urim. Opinions rabbiniques, 1147. — Manière de le consulter à la guerre.

Opinions diverses, 1150. — Cessation de cet oracle, 1150. — Les Urim et les Thummin. Question sur leur nature, I, 637.

V

VINTRAS. Illuminé, thaumaturge et prophète contemporain, II, 1131. — Opuscule sur les communications. L'œuvre de la Miséricorde, 1133. — Prédications. Visions célestes. La septième sacrée, 1136. — Vintras en prison. Condamné. Continuation de l'œuvre. Intervention des évêques et du Saint-Siège, 1137.

VIRGILE. Si la IV^e églogue est prophétique. Opinions des Pères, II, 1139. — Commentaire d'Eusèbe de Césarée et annotations, 1139. — Jugement de saint Jérôme, 1163. — Jugement de Lactance et de saint Augustin, 1164. — Commentaire de Lactance, 1166. — Opinions anciennement répandues dans l'Église, 1169.

Virgile a-t-il entendu parler du Messie? Connaissait-il les livres des Juifs? Le Christ était-il attendu des nations? 1170. — Comparaison de l'éplogue avec quelques passages d'Isaïe, 1173. — Explication de l'éplogue au point de vue de l'histoire, 1175. — Quel est le fils d'Auguste chanté par le poète, 1175.

VISIONS PROPHÉTIQUES. Signification de ce mot. Visions relatées dans l'Écriture, II, 1177. — Différents genres de visions, 1179. — Visions parmi les premiers chrétiens, 1180.

Du discernement des esprits. Indications tirées de l'Évangile, 1181. — Règles posées par Gerson et le cardinal Bona, 1183. — Conclusion, 1187.

Visionnaires anciens et modernes, 1188. — Des visions fausses. Caractères distinctifs, 1190.

Visions de Daniel, I, 316 et suiv. — D'Ézéchiel, 676 et suiv.; 687 et suiv. — De Jérémie, 1042 et suiv. — De Zacharie, II, 1191 et suiv. — De saint Jean, I, 200 et suiv.

VON MOERL. Extatique et stigmatisée contemporaine, II, 1074.

Z

ZACHARIE. Date de sa prophétie. Genre de ses visions, II, 1191. — Prophéties relatives au temps qui précédera jusqu'à la venue du Messie, 1193. — Encouragements à Zorobabel. Vision du volume volant, 1194. — Chapitres v et vi de la prophétie. Les quadriges, 1195. — La Judée restaurée et le Messie. Les nations de la Palestine et les Machabées, 1196. — Coup d'œil historique sur l'accomplissement de cette prophétie, 1197. — De nouveau les Machabées et le Messie, 1198. — Histoire anticipée du règne des Séleucides, 1201. — Histoire anticipée de la Judée, 1204. — La guerre des Machabées. Expressions énigmatiques du prophète, 1209. — Juda Machabée figure du Messie, 1213. — Accomplissement littéral de la prophétie, 1215. — Siège et restauration de Jérusalem. Antiochus et les Romains. Juda Machabée et le Messie. L'ancienne et la nouvelle Jérusalem, 1218. — Les Juifs schismatiques d'Égypte et le temple d'Onias, 1220.

Le champ du sang. Prophétie de Zacharie, I, 453. — Les Machabées. Prophétie de Zacharie, II, 123. — Zorobabel. Prophétie de Zacharie, 1235.

ZACHARIE. Prophète. Conseiller d'Ozias, II, 122.

ZOROBABEL. Prophéties qui le concernent. Prophétie d'Isaïe, II, 1222. — Zorobabel figure du Messie, dont l'avènement est prochain. Prophétie de Zacharie, 1225. Zorobabel, Josedec et Aggée, I, 129. — Zorobabel. Prophétie d'Ézéchiel, 691.

ADDITIONS ET CORRECTIONS AU TOME I^{er}.

- Colonne 177, ligne 25. Lisez : *Ils périrent à Endor, ils engraisèrent....*
Colonne 193, ligne 34. Après *Gog et Magog*, ajoutez : *sur Antiochus-Epiphanes*, colonne 790.
Colonne 776, ligne 52, après *diable*, ajoutez : *s'est-à-dire la plus grande et la plus saine partie des théologiens et des interprètes catholiques.*
Colonne 889, lignes 21 et 22, au lieu d'*Obed*, lisez *Oded*.
Colonne 1115, ligne 8, au lieu de *Jéroboam*, lisez *Baaza*.

FIN

Imprimerie MIGNÉ, au Petit-Montouge.

